



HAL
open science

La Basse-Normandie : terre de l'écologie politique ? Du combat des associations environnementales à l'action des partis écologistes (1968-2012)

Laurent Requet

► To cite this version:

Laurent Requet. La Basse-Normandie : terre de l'écologie politique ? Du combat des associations environnementales à l'action des partis écologistes (1968-2012). Histoire. Normandie Université, 2017. Français. NNT : 2017NORMC026 . tel-01708346

HAL Id: tel-01708346

<https://theses.hal.science/tel-01708346v1>

Submitted on 13 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité : Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie

La Basse Normandie : terre de l'écologie politique ?

Du combat des associations environnementales à l'action des partis écologistes (1968-2012)

**Présentée et soutenue par
Laurent Requet**

**Thèse soutenue publiquement le 15 décembre 2017
devant le jury composé de**

Monsieur Daniel Boy	Directeur de recherches, Sciences Po Paris (CEVIPOF)	Rapporteur
Monsieur Olivier Dard	Professeur des universités, Université de Paris-Sorbonne	Rapporteur
Monsieur Pascal Perrineau	Professeur des universités, Sciences Po Paris	Examineur
Monsieur Jean-Louis Lenhof	Maître de conférences, Université de Caen Normandie	Examineur
Madame Françoise Epinette	Maître de conférences, Université de Caen Normandie	Examinatrice
Monsieur Michel Boivin	Professeur des universités, Université de Caen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par Michel Boivin, laboratoire CRHQ



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Au terme de ce parcours, nous tenons à remercier Philippe Requet et Anne Boyard pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à la relecture de cette thèse et à leurs soutiens.

Nous tenons également à remercier notre directeur de thèse, Michel Boivin, pour ses précieux conseils, sa disponibilité, et son intérêt à l'élaboration de cette thèse.

Nous tenons aussi à remercier Anne Zerbib, Marie-Jeanne et Jean-Marc Letulle, et Jacqueline Requet pour leurs conseils.

Enfin, nous tenons à remercier les équipes des Archives départementales de la Manche et du Calvados, les équipes des médiathèques de Vire et de Flers pour leurs disponibilités et les personnes qui ont bien voulu me consacrer de leur temps et leurs archives personnelles pour l'accomplissement de cette thèse, et plus particulièrement Michel Frémont, Marie-Paule Labéy, et Didier Anger.

INTRODUCTION

Après avoir réalisé une étude de sociologie électorale du Front national¹ dans le Calvados dans le cadre du Master 1, cette thèse se situe dans le prolongement du travail de recherche commencé avec le Master 2, *Les écologistes lors des batailles électorales dans le Calvados*². Le choix du sujet, *La Basse-Normandie : terre de l'écologie politique ? Du combat des associations environnementales à l'action des partis écologistes (1968-2012)*, n'est pas anodin. En effet, il traite « d'une force politique de sensibilité idéologique spécifique émergente »³ qui s'est accrue électoralement au cours des années 1980, de la même manière que le FN. Cependant, ces deux « micro-idéologies »⁴ divergent sur leurs racines, leurs programmes, leurs valeurs et leurs idées. Les électors écologistes et frontistes s'opposent sur les motivations du choix de vote. Par exemple, lors des élections municipales de 1989, la poussée des écologistes traduit prioritairement un vote d'adhésion aux idées écologistes, tandis que celle du FN incarne alors plutôt un vote protestataire⁵, et non un vote d'adhésion aux idées frontistes.

Dans un premier temps, l'origine étymologique du terme « écologie » est issue de la mouvance de la révolution darwinienne. Ce terme naquit en Allemagne en 1866 à l'initiative du biologiste Ernst Haeckel (1834-1919), théoricien du darwinisme social. Il l'a forgé à partir de la réunion de deux mots grecs : « *oikos* » qui indique la maison – le jardin, et « *logos* » qui signifie le discours ou la science⁶. Dans le premier volume de *Generelle Morphologie der Organismen*, Ernst Haeckel définit l'écologie comme « la science de l'économie, du mode de vie, des rapports vitaux externes mutuels des organismes »⁷. Dans un second volume, il propose une définition devenue classique : « La science globale des relations des organismes ou des groupements d'organismes avec leur monde extérieur environnant, dans lequel nous incluons au sens large toutes les conditions d'existence »⁸. Pour d'autres auteurs, tel que René Reding, il désigne aussi la « science de l'habitat, de la biosphère, c'est-à-dire cette partie de notre planète où s'épanouit la vie »⁹. Pour l'écologue Eugène Odum (1913-2002), « l'écologie est habituellement définie comme l'étude des relations des organismes avec leur environnement, ou la science des interrelations des organismes vivants et de leur environnement »¹⁰. Outre la défense de la nature et de la protection de

¹ Laurent Requet, *Le Front national dans le Calvados de 1973 à 2004*, dossier de recherche de Master 1 d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2007, 151 p.

² Laurent Requet, *Les écologistes lors des batailles électorales dans le Calvados (1974-2007)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2008, 325 p.

³ Daniel Boy, Elisabeth Dupoirier, « Le poids des petits candidats », Alain Lancelot (dir.), *1981 : Les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp. 197-226.

⁴ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

⁵ D'après la définition de Pascal Perrineau tirée du *Dictionnaire du vote* sous la direction de Pascal Perrineau et de Dominique Reynié, le vote protestataire est un vote dans lequel s'exprime avant tout une opposition au système politique et social et à l'offre politique dominante. L'électeur protestataire vote davantage « contre » que « pour ». Ce vote exprime davantage des rejets, des refus que des soutiens.

⁶ Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, n° 2, avril 1979, vol. 29, pp. 230-254.

⁷ Ernst Haeckel, *Generelle Morphologie der Organismen*, Berlin, 1866, p.8.

⁸ *Op.cit.*, vol II, Berlin, 1866, p.286.

⁹ René Reding, *Sauver notre planète*, Paris, Laffont, 1974, p.19.

¹⁰ Eugène P. Odum, *Fundamentals of ecology*, London, Toronto, Saunders Company, 1971, p. 3.

l'environnement, ce terme « écologie » dissimule également une diversité d'idées, de conceptions et de représentations : « Une discipline scientifique, une théorie critique de l'économie, une analyse de la société industrielle, des esquisses, des propositions politiques, une sensibilité morale, un mouvement social [et] une certaine joie de vie »¹¹. Le terme « environnement », utilisé sous l'Ancien Régime, est de nouveau employé au XIX^{ème} siècle. Emprunté à l'anglais *environment*, il se définit comme « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les êtres vivants et les activités humaines »¹². A ce stade, il nous paraît important de préciser la définition de certains termes : les naturalistes sont des spécialistes des sciences naturelles, alors que les écologues sont des scientifiques spécialisés en écologie ; les environnementalistes sont des spécialistes des problèmes de l'environnement, tandis que les écologistes sont des militants partisans de la protection de la nature et surtout de la recherche de formes de développement respectant l'environnement. Ils militent pour une refondation radicale des relations entre l'Homme et la Nature. Utilisé pour la première fois en anglais, en 1873, le terme « écologie »¹³ intègre la langue française en 1904, mais seuls les savants de l'époque en connaissent la signification. L'écologie est une discipline scientifique constituée au XIX^{ème} siècle. Elle est une branche de la biologie, dont l'objet est l'étude des relations entre les êtres vivants et leur environnement. Cette écologie scientifique, distincte de l'écologie politique, n'est pas en réalité indépendante de cette dernière. De nombreux « écologues » sont impliqués dans une association ou dans le combat politique. Lors d'un entretien donné au *Nouvel Observateur*, en 2006, à la question « Comment définissez-vous l'écologie ? », le journaliste-philosophe André Gorz (1923-2007)¹⁴ répond : « De toutes les définitions possibles, j'aimerais privilégier d'abord la moins scientifique, celle qui est à l'origine du mouvement écologiste, à savoir le souci du milieu de vie en tant que déterminant de la qualité de la vie et de la qualité d'une civilisation »¹⁵.

Après ces quelques précisions étymologiques et lexicographiques, risquons-nous à formuler quelques éclaircissements sur l'objet en lui-même : l'écologie politique. De prime abord, l'élaboration d'une définition de cette pensée politique est contrariée par sa genèse historique. En effet, la difficulté des différents mouvements écologistes à former un courant cohérent et à défendre un projet politique global obscurcit une réponse simple et claire. Elle est un phénomène politique récent marquant à la fois une rupture profonde avec les idéaux de « progrès » nés des Lumières et une sensibilité nouvelle aux thèmes de l'environnement dans les pays industrialisés, avec le choix de préserver le milieu au détriment du développement par la croissance économique, dont la principale caractéristique est la paupérisation de la Terre par le pillage des ressources naturelles non-renouvelables et un appétit effréné pour une consommation sous toutes ses formes.

¹¹ Dominique Simonnet, *L'écologisme*, Paris, PUF, 1982, p. 4.

¹² *Le grand Robert de la Langue française*, Paris, Robert, 2001

¹³ *Ouest-France*, 18 février 1977.

¹⁴ En 1964, André Gorz de son vrai nom, Gérard Horst, fonde avec le journaliste Jean Daniel l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*. Il en est le rédacteur en chef sous le nom de Michel Bosquet.

¹⁵ « Où va l'écologie ? » entretien donné au *Nouvel-Observateur* en décembre 2006.

L'écologie politique puise ses racines dans une multitude de sources de pensées et d'auteurs comme Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Influencée par le romantisme en général, né au XIX^{ème} siècle en réaction aux valeurs des Lumières, une partie des origines de cette mouvance est à chercher au sein de groupes issus du romantisme politique tels que certains courants de la Révolution conservatrice allemande : le *Völkisch*, les mouvements de réforme de la vie, le *Lebensreform*¹⁶. Elle tire aussi sa genèse auprès d'auteurs venus des Etats-Unis comme le philosophe transcendantaliste Ralph Waldo Emerson (1803-1882) et l'écrivain David Thoreau (1817-1862), considérés comme des pionniers de l'écologie politique. En 1854, après avoir passé deux années de sa vie dans une cabane dans le bois de Walden à Concord, dans l'Etat du Massachusetts, cet écrivain-philosophe publie un plaidoyer libertaire intitulé *Walden ; or, Life in the Woods*¹⁷. Tout en exaltant la *wilderness* (la vie sauvage), il condamne l'Etat en prônant la désobéissance civile¹⁸. Ainsi, aux Etats-Unis, les premiers parcs naturels, comme celui de *Yellowstone* en 1872, sont créés pour accueillir les promeneurs et non dans un souci de protection de la nature. De même en France, l'empereur Napoléon III répond favorablement à une requête du peintre Théodore Rousseau (1812-1867) qui lui demande d'épargner les arbres des gorges de Franchard. En 1861, un espace protégé est créé sous le nom de « réserve artistique ». A la même époque, un mouvement associatif, qui entend défendre les espèces et les paysages, se développe en France : le Club alpin français (1871) ou le Touring club de France (1890). Au XIX^{ème} siècle, selon l'historien des sciences Patrick Matagne¹⁹, trois conceptions s'opposent sur la place de l'homme dans la nature : naturaliste, impérialiste et arcadienne. Dans la conception naturaliste, défendue par les scientifiques de l'époque et notamment les naturalistes ou les biogéographes, l'homme est exclu de la nature. Dans la conception impérialiste, comme l'indique l'historien de l'écologie Donald Worster²⁰, la nature doit être restaurée, protégée ou préservée, car l'homme est considéré comme un destructeur. Enfin, dans la conception dite arcadienne, la recherche de l'harmonie entre les humains et la nature se trouve privilégiée. Ces conceptions de la nature influenceront fortement et durablement les mouvements écologistes.

La formation d'un mouvement écologiste s'accélère suite aux événements de Mai 1968 qui remettent en cause les fondements même de la société industrielle, et plus particulièrement ses aspects productivistes, technocratiques et consuméristes. Cette nébuleuse se compose « d'un rassemblement de libertaires post-soixante-huitards, de théoriciens d'un pessimisme culturel, de scientifiques et de défenseurs de la nature autour de la question du nucléaire et des premières réflexions sur la croissance »²¹. La naissance de cette nouvelle pensée politique est liée à un contexte environnemental marqué par des accidents écologiques majeurs (l'explosion de la raffinerie de pétrole de *Feyzin* dans le département du Rhône le 4

¹⁶ Donald Worster, *Les Pionniers de l'écologie*, Paris, Sang de la terre, 2009, pp. 79-131.

¹⁷ David Henry Thoreau, *Un philosophe dans les bois, Journal de Thoreau*, Paris, Boivin et Cie, 1932, 300 p.

¹⁸ David Henry Thoreau, *La désobéissance civile*, Paris, J.-J. Pauvert, 1967, 63 p.

¹⁹ Patrick Matagne, *Comprendre l'écologie et son histoire, les origines, les fondateurs et l'évolution d'une science*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2002, 192 p.

²⁰ Donald Worster, *op. cit.*, 412 p.

²¹ Stéphane François, *L'écologie politique ou une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf, 2012, p. 12.

janvier 1966 – le naufrage du pétrolier *Torrey Canyon* le 18 mars 1967 au large des côtes britanniques). En effet, en ne se limitant pas seulement au volet environnementaliste, l'écologie politique propose une réponse globale à l'ensemble des problèmes de notre société. Elle se veut être une alternative crédible au capitalisme industriel ou libéral et au socialisme autoritaire. Loin de l'idée du retour vers un état naturel vierge de toute activité humaine, cette pensée post-moderne propose une nouvelle étape qui se définit par un matérialisme intégral, qui est caractérisée par un refus de toute forme de religiosité comme dans la pensée marxiste²². Ce mouvement émergent se constitue en réaction à des problématiques concrètes, et non à l'application d'une doctrine préalable. Cette phase se singularise par une prise de conscience des limites du progrès technico-économique et elle propose aussi une analyse critique de l'Etat compte tenu de ses réalisations, et de son emprise sur la société, au travers du nucléaire et de la sacro-sainte croissance. En définitive, pour l'économiste-écologiste Alain Lipietz²³, l'écologie politique est à la fois une « science sociale et [un] mouvement social »²⁴ qui « cherche à définir et à imposer un développement soutenable »²⁵.

Après cette tentative de définition, nous devons nous arrêter sur un certain nombre d'intellectuels ayant contribué au développement de la pensée écologiste. Nous n'effectuerons pas un inventaire exhaustif des penseurs qui l'irriguent. Nous nous attarderons seulement sur quelques figures emblématiques de ce nouveau courant politique²⁶ : Denis de Rougemont, Bernard Charbonneau, Jacques Ellul, Bertrand de Jouvenel, Ivan Illich, Serge Moscovici, ou Robert Hainard. Membre d'Ordre Nouveau, Denis de Rougemont²⁷ (1906-1985) participe aussi au mouvement personnaliste des années 1930. Critique littéraire à la *Nouvelle Revue française*, il inspire Bernard Charbonneau et Jacques Ellul. Après la Seconde Guerre mondiale, il joue un rôle important lors des premiers congrès européens. A partir des années 1950 à Genève, il fonde, puis dirige le Centre européen de la culture en vue de la création d'une Europe fédérale sur la base d'une unité culturelle commune²⁸. A partir des années 1960-1970, il s'intéresse aux enjeux écologiques. Dans son dernier essai de philosophie morale et politique *L'avenir est notre affaire*²⁹, il s'engage dans un plaidoyer antinucléaire civil et militaire. Fondée en décembre 1976, l'association Ecoropa, cercle d'intellectuels (Bernard Charbonneau – Jacques Ellul), rassemble des personnalités afin de réfléchir et ce à tous les niveaux (communal / départemental...) pour créer les bases d'une société de liberté en équilibre avec la nature.

²² Jean Zin, « Qu'est-ce que l'écologie politique ? », *Ecologie & Politique*, n° 40, juin 2010, pp. 41-49.

²³ Alain Lipietz, *Vert-espérance*, Paris, La Découverte, 1997, 147 p. ; *Qu'est-ce que l'écologie ? La grande transformation du XXI^{ème} siècle*, Paris, La Découverte, 1999, 123 p. ; *Face à la crise : l'urgence écologique*, Paris, Textuel, 2009, 141 p.

²⁴ Alain Lipietz, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXI^{ème} siècle*, Paris, Les petits matins, 2012, pp.43-44.

²⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁶ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, 286 p.

²⁷ Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, 374 p.

²⁸ Nicolas Stenger, « Denis de Rougemont et l'écologie : une crise spirituelle d'abord », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p. 56.

²⁹ Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, 374 p.

Dans les années 1930, une première tentative s'assimilant à une naissance de l'écologie politique se dessine à Bordeaux. Proche du mouvement personnaliste, et de sa revue *Esprit* dirigée par Emmanuel Mounier (1905-1950), deux intellectuels protestants, Bernard Charbonneau (1910-1996), professeur agrégé d'histoire et de géographie, et Jacques Ellul (1912-1994), juriste passionné d'histoire, s'opposent sur l'idée de progrès. En 1937, Bernard Charbonneau publie un manifeste intitulé *Le sentiment de la nature, force révolutionnaire*. Il insiste sur le lien entre la protection de la nature et celle de l'homme. Hostile au productivisme, il s'attache à défendre les différentes dimensions de l'individu, notamment spirituelles³⁰. Bernard Charbonneau est un vigoureux protecteur de la côte aquitaine dans l'un des premiers comités de défense. Dans son ouvrage *Le système technicien*³¹, Jacques Ellul critique la technique imposant ses valeurs d'efficacité et de progrès au détriment des besoins qu'expriment l'homme et la nature. Ces deux penseurs opèrent une réflexion sur la disparition du monde rural au profit d'une normalisation croissante de l'humanité sous l'emprise de la technique. Attachée à l'idée d'une responsabilité collective, l'écologie politique refuse la séparation des domaines technologiques, écologiques, économiques, politiques, et sociaux³².

Atypique dans la sphère de la pensée écologiste, Bertrand de Jouvenel (1903-1987) reste aussi « une figure marquante des relèves réalistes du tournant des années 1930 »³³. Avant d'être un théoricien libéral dans les années de l'après-guerre, il est surtout connu comme « fasciste français », membre du Parti populaire français de Jacques Doriot (1898-1945). De ce fait déconsidéré, sa place est marginalisée, voire ignorée dans les travaux relatifs à l'histoire de l'écologie politique³⁴. Malgré ce passé sulfureux, Bertrand de Jouvenel peut être considéré comme un pionnier. En 1957, date importante dans l'élaboration de sa réflexion, il prononce à Tokyo une conférence intitulée « De l'économie politique à l'écologie politique » face à des économistes de renommée internationale³⁵. Dans l'ouvrage *Arcadie. Essais sur le mieux vivre*³⁶, paru en 1968, il suggère une économie politique prenant compte des ressources naturelles dans son système de comptabilité. Critiquant les impasses de l'économie politique, il souhaite concilier croissance et bien-être durable. Nommé au Conseil économique et social en 1959, il s'adonne plus particulièrement à la prospective avec le statut d'expert en charge des « futurs probables ». Il rend compte des dangers liés à l'évolution des sociétés industrielles. Bertrand de Jouvenel préconise deux ruptures majeures ; à savoir le remplacement progressif des énergies fossiles ou fissiles par l'énergie solaire, et la transformation du statut juridique des éléments de la nature, et de la nature elle-même en un statut juridique véritable doté de protections juridiques propres. Membre de la Commission des comptes de la nation, Bertrand de Jouvenel juge nécessaire l'intégration de l'écologie dans l'économie. Il exprime aussi une certaine méfiance à l'égard

³⁰ Jean Jacob, « Les natures changeantes de l'écologie politique française, une vieille controverse philosophique, Robert Hainard, Serge Moscovici et Bernard Charbonneau », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p. 38.

³¹ Jacques Ellul, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, 361 p.

³² Jacques Ellul, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988, 490 p.

³³ Olivier Dard, « Bertrand de Jouvenel et l'écologie », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p. 43.

³⁴ Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 209.

³⁵ Reproduite dans le chapitre 6 de son ouvrage sur *La civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976, 288 p.

³⁶ Bertrand de Jouvenel, *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris, Seuil, 1968, 390 p.

des économistes en général, et d'Adam Smith (1723-1776) en particulier, puisqu'il reproche vivement à ce dernier d'avoir privilégié l'accumulation du capital au détriment de l'intervention des agents naturels. Enfin, membre du Club de Rome³⁷, Bertrand de Jouvenel se montre très critique à l'égard du rapport *Meadows*³⁸ sur les limites de la croissance. Selon Olivier Dard, il « pourrait être considéré comme l'un des précurseurs méconnus du développement durable »³⁹. Il dirige avec son épouse un club de réflexion, « l'Association des Futuribles », qui compte comme membres Jacques Delors et Jacques Robin (1919-2007). A la fin de sa vie, il soutient les écologistes, notamment Didier Anger.

Dans l'ambiance de la contre-culture des années 1960, Ivan Illich (1926-2002)⁴⁰ fonde le Centre interculturel de documentation en 1966, à Cuernavaca au Mexique. Il devient un foyer mondial de critique extrême de la société industrielle et de ses institutions. Dans son livre *La convivialité*⁴¹, marqué par une critique globale de notre système, Ivan Illich en indique les limites. Selon l'auteur, l'ère industrielle fait franchir à l'humanité une étape non maîtrisée caractérisée par la dépersonnalisation des individus et des rapports humains. L'homme devient de plus en plus dépendant d'outils, entraînant ainsi une forme de déshumanisation. *A contrario* de cette vision apocalyptique, il plaide pour une symbiose entre l'homme et la nature d'une part, et avec les autres humains d'autre part. Favorable à une société conviviale où la relation interpersonnelle prédomine, Ivan Illich insiste sur le contrôle de l'homme sur l'outil. En 1976, il ferme le foyer après une fête mémorable. Peu connues du public, sa personnalité radicale et sa pensée globale continuent à influencer la mouvance écologiste, notamment en France, telle que la figure emblématique de l'altermondialiste José Bové. Autre personne atypique de cette école de pensée, André Gorz, Gerhart Hirsch de son vrai nom puis, Gérard Horst, est né en Autriche. Rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*, il est un philosophe non-universitaire héritier de Jean-Paul Sartre (1905-1980) et d'Ivan Illich. Marxiste de formation, il se détache de cette pensée en indiquant « mieux [vaudrait] un capitalisme non nucléaire, qu'un

³⁷ En avril 1968, un industriel italien Aurelio Peccei (1908-1984) avec l'appui d'Alexander King (1909-2007), un universitaire britannique exerçant d'importantes responsabilités à l'OCDE, réunit à Rome une trentaine de scientifiques et d'économistes pour étudier l'impact des activités humaines sur le monde. Une demi-douzaine d'entre eux décide de poursuivre l'étude et donne naissance au Club de Rome.

³⁸ En août 1970, membre du Club de Rome, le professeur Dennis L. Meadows, avec une équipe multidisciplinaire et internationale de dix-sept chercheurs, réalisent un travail de prospective sur « les tendances d'un certain nombre de facteurs, qui dérègle notre société planétaire, et de leurs interactions ». Accepté par le Club de Rome, ils rendent un rapport intitulé « Rapport sur les limites à la croissance » présenté au public en 1972. Il retient l'attention des grands médias. Cinq points sont abordés successivement : le caractère exponentiel de la croissance (la population mondiale et la production industrielle mondiale), les limites de cette croissance exponentielle (la superficie des terres arables, les matières premières non renouvelables, et la pollution), les phénomènes de croissance à l'intérieur du modèle global, la technologie et les limites de son expansion, et de l'état d'équilibre global. Ce rapport suscite un certain nombre de critiques de nature différentes : sur le volet technique, il lui est notamment reproché un nombre de variables retenues trop restreintes pour la construction du modèle, la sous-estimation des vertus du progrès scientifique, la non prise en compte des réserves de matières premières non encore explorées, l'indifférence aux valeurs qui lui confère un caractère trop technocratique. Au niveau politique, les critiques portent principalement sur la non-intégration des différences culturelles et des différences régionales creusant un véritable fossé entre le Nord et le Sud. Trois enseignements sont à retenir de ce rapport : une leçon d'écologie soulignant l'absolue nécessité pour les pays industrialisés de respecter le milieu naturel. Plus philosophique, la deuxième leçon est centrée sur la notion de modernité. Enfin, la troisième leçon d'ordre politique s'adresse à l'ensemble des dirigeants politiques sur leur incapacité de comprendre les dégradations de l'environnement et d'y remédier.

³⁹ Olivier Dard, *op. cit.*, p. 50.

⁴⁰ Né en 1926, à Vienne, dans une famille catholique, il étudie la théologie et la philosophie à l'Université grégorienne de Rome.

⁴¹ Ivan Illich, *La convivialité*, Paris, Le Seuil, 1973, 160 p.

socialisme nucléaire [...]»⁴². Contre une écologie scientiste et technocratique, il est le théoricien d'une écologie ancrée dans « un marxisme humaniste et anti-productiviste »⁴³. A partir de 1973, il publie ses premiers articles sur ce thème dans la revue *Le Sauvage* et est l'un des premiers à prendre conscience de l'impasse de la croissance au niveau mondial. Dans son ouvrage *Ecologie et politique*⁴⁴, publié en 1975, il conçoit l'écologie politique comme une critique radicale de la société capitaliste. Il aspire à une société du temps libéré, au sein de laquelle l'épanouissement personnel est considéré comme une fin, et limite ainsi l'emprise de l'activité économique⁴⁵.

Deux intellectuels marquent également de leurs empreintes la pensée écologiste : le naturaliste subversif Serge Moscovici⁴⁶ (1925-2014) et le naturaliste conservateur Robert Hainard⁴⁷ (1906-1999). D'une part, Serge Moscovici, d'origine roumaine, est spécialiste en psychologie sociale à l'École des hautes études en sciences sociales. Il milite en faveur d'une réhabilitation des traditions naturelles et conteste la modernité. Il pose les fondements d'une philosophie politique écologiste reposant sur une critique d'une modernité visant à arracher les hommes de leurs racines naturelles. Pour lui, il faut cesser de considérer la nature comme un simple réservoir de matières premières à ravager et il tente de définir une nouvelle place de l'homme au sein de celle-ci. Pour cela, il s'engage en faveur de l'enracinement des hommes dans leur milieu et lutte donc contre l'arrachement à leur cadre de vie par la société industrielle et « ses valeurs émancipatrices ». Il porte une attention particulière aux revendications territoriales, linguistiques et culturelles des minorités. Quant aux origines politiques de l'écologie, il affirme dans un entretien avec Jean-Paul Ribes : « Que nous le voulions ou non, le mouvement écologiste se situe dans le fleuve du socialisme. Historiquement d'abord : l'utopie, le désir d'une société moins hiérarchisée, plus communicante, plus juste, tout cela, toute cette force naissante du socialisme investit aujourd'hui l'écologie »⁴⁸. Il rejoint l'association écologiste Les Amis de la Terre où il fait la connaissance de Brice Lalonde, et son naturalisme subversif imprègne fortement cette mouvance. D'autre part, Robert Hainard défend l'idée d'un naturalisme conservateur. A partir de 1948, il publie deux tomes consacrés aux *Mammifères sauvages d'Europe*⁴⁹, devenus le manuel de référence des naturalistes dans la presse spécialisée. Rares sont les manifestes politiques auxquels il se trouve associé. Bien que venu de la gauche, il se déclare « ni de droite, ni de gauche ». Sa philosophie écologique se distingue de celle de Serge Moscovici. Il professe que l'homme n'est pas nécessairement légitimé à subordonner le monde naturel. La nature n'est pas au service de

⁴² Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p 71.

⁴³ Françoise Gollain, « André Gorz était-il écologiste ? », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p.8.

⁴⁴ André Gorz, *Ecologie et politique*, Paris, Le Seuil, 1978, 245 p.

⁴⁵ André Gorz, *Ecologie et liberté*, Paris, Galilée, 1977, 114 p.

⁴⁶ Serge Moscovici, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, 606 p. *La société contre nature*, Paris, UGE, 1972, 446 p. *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Métailié, 2002, 280 p.

⁴⁷ Robert Hainard, *Et la nature ?*, Genève, Gérard de Büren, 1943, 226 p. ; *Les mammifères sauvages d'Europe*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, vol. I : Généralités, insectivores, chiroptères, carnivores, 1948, 271 p. ; vol. II : Primpèdes, rongeurs, ongulés, cétacés, 1949, 275 p. ; *Expansion et nature. Une morale à la mesure de notre puissance*, Paris, Le Courrier du livre, 1972, 186 p.

⁴⁸ Entretien entre Jean-Paul Ribes et Serges Moscovici, « L'écologie considère les sociétés du point de vue de la nature », pp. 49-149.

⁴⁹ Robert Hainard, *Les mammifères sauvages d'Europe*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, vol. 1 : Généralités, insectivores, chiroptères, carnivores, 1948, 271 p. ; vol. 2 : Primpèdes, rongeurs, ongulés, cétacés, 1949, 275 p.

l'homme qui n'a donc de ce fait aucunement le droit, ni de la dominer, ni de la maîtriser à sa guise. Par conséquent, il refuse de défendre l'idée d'une protection de « l'environnement », car ce concept positionne l'homme comme maître et possesseur de la nature. En effet, cette dernière correspond à la spontanéité organique et à son irrationalité, alors que l'action humaine se caractérise par son artifice et sa rationalité. Ce sont deux mondes légitimes et complémentaires. Il est tout de même un défenseur de la protection de la nature sous sa forme naturelle et originelle. Il ne s'agit nullement d'un retour à l'état de nature originelle, chère à Jean-Jacques Rousseau, mais de la préservation d'espaces naturels vierges. Il tente constamment de rechercher dans la nature les normes de la vie, tandis qu'il se défend toujours de vouloir naturaliser le social. Le nombre important d'associations de protection de l'environnement traduit un attachement persistant des citoyens à leur milieu familial, parfois trop vite qualifié de naturel. Dans le domaine de l'écologie politique, ses conceptions sont reprises par Antoine Waechter⁵⁰ et les « Alsaciens ».

Cette nouvelle force politique forme une « identité collective fragmentée ». André Micaud parle ainsi de « nébuleuse »⁵¹ d'associations diverses, changeantes, inégalement représentées sur le territoire national par cette mouvance écologique. En France, l'écologie connaît une laborieuse émergence qui provient d'une synthèse inachevée d'apports idéologiques et de militants divers. La structuration et l'unification sont difficiles, compte tenu de la répulsion quasi-structurelle des écologistes à s'organiser en parti. Cette mouvance forme « un mouvement plutôt qu'un parti »⁵² qui se regroupe à l'approche des élections. Cette motivation résulte surtout du refus d'accepter les caractères permanents et nationaux de toute organisation, caractéristiques pourtant fondamentales d'un parti politique. Dans les années 1970, deux courants de l'écologie politique voient le jour et s'opposent : d'un côté, les libertaires, avec Brice Lalonde⁵³ et Les Amis de la Terre, constituent un anti-parti en défendant l'idée d'une simple coordination des différents groupes. De l'autre côté, les « Alsaciens », dont Antoine Waechter et Solange Fernex, plus politiques, se montrent favorables à une structure politique de l'écologie. En janvier 1973, ils fondent Ecologie et survie qui se positionne à l'opposé de l'ambiance libertaire régnant chez Brice Lalonde et Les Amis de la Terre. A ce titre, lors des élections législatives partielles de 1973, suppléé par Solange Fernex et assisté par Antoine Waechter, Henri Jenn se présente dans la quatrième circonscription, celle de Mulhouse, dans le Haut-Rhin, où il obtient 2,7 % des suffrages exprimés. Il s'agit de la première candidature à une élection se réclamant de l'écologie politique en France. Sur la scène nationale, elle apparaît avec la

⁵⁰ Antoine Waechter, *Dessine-moi une planète. L'écologie maintenant ou jamais*, Paris, Albin Michel, 1990, 257 p.

⁵¹ André Micaud, « La mouvance écologique », *Le militantisme en questions*, Enquêtes sur l'évolution des formes de groupements intervenant dans l'espace public, Saint Etienne, CRESAL, 1992.

⁵² Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, pp. 25-49.

⁵³ Né en 1946, Brice Lalonde est licencié en droit et en lettres classiques. De sensibilité libertaire, il entre au PSU en 1969, mais il en est exclu en 1976. En 1971, il adhère à l'association internationale des Amis de la Terre. Il s'investit ensuite dans la campagne de René Dumont lors de la présidentielle de 1974. Dès lors, il s'engage en politique : en 1976, il se présente lors d'une législative partielle à Paris. En 1981, il est le candidat unique de l'écologie à l'élection présidentielle. En 1984, avec Olivier Stimm, il se recentre en présentant une liste Entente radicale écologiste pour les Etats-Unis d'Europe (ERE) lors des élections européennes. En 1988, il soutient François Mitterrand et il devient secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Michel Rocard, en charge de l'Environnement.

candidature de « l'agronome tiers-mondiste » René Dumont⁵⁴ lors de sa campagne pour l'élection présidentielle de 1974. Après cette élection, certains « Alsaciens » fondent le Mouvement écologique suite aux assises de Montargis en novembre 1974. Ce mouvement est la coordination de groupes locaux et d'associations diverses (Ecologie et survie en Alsace d'Antoine Waechter et de Solange Fernex, ou le Mouvement écologiste Rhône-Alpes de Philippe Lebreton⁵⁵). Dans la perspective des élections législatives de 1978, Philippe Lebreton lance une coordination « Ecologie 78 » destinée à soutenir les candidats spécifiquement écologistes. Brice Lalonde⁵⁶ et Les Amis de la Terre émettent de vives réticences vis-à-vis de ce projet et proposent comme alternative la constitution d'un Front autogestionnaire fédérant le Parti socialiste unifié, les non-violents, les écologistes, les régionalistes et les féministes. En octobre, Antoine Waechter et Didier Anger encouragent la création de la Coordination interrégionale des mouvements écologiques. Suite aux assises tenues à Dijon, les 24 et 25 novembre 1979, une minorité d'écologistes (45 voix contre 129 votants) décide la constitution d'un parti politique avec la création du Mouvement d'écologie politique. Il conjugue pour la première fois le mot politique avec celui d'écologie. En 1981, et pour l'élection présidentielle, l'ensemble des écologistes s'unit pour soutenir Brice Lalonde après que celui-ci l'ait emporté sur Philippe Lebreton. En décembre, certains Amis de la Terre et la Fédération écologiste du midi constituent un mouvement politique, la Confédération écologiste. Elle n'est qu'une confédération nationale de fédérations ou de coordinations dont chacune reste autonome et libre. Suite au congrès national de Besançon, les 21 et 23 mai 1983, cette confédération devient Les Verts-Confédération écologiste (Les Verts-CE), sans la mention du mot de « parti », avec Yves Cochet et Dominique Voynet. En novembre 1982, lors de l'assemblée générale de Saint-Prix, le MEP devient Les Verts-Parti écologiste (Les Verts-PE). C'est le premier véritable parti écologiste créé en France destiné à agir comme une force concurrente aux autres grandes formations, et non comme un groupe de pression.

Suite au congrès de Clichy-la-Garenne, les 28 et 29 janvier 1984, Les Verts-CE et Les Verts-PE décident de fusionner, après un interminable affrontement entre 992 militants convaincus⁵⁷ sous le nom de Les Verts-Confédération écologiste-Parti écologiste dit « Les Verts »⁵⁸. Ce sous-titre à rallonge a pour effet, d'une part de refléter les origines diverses du mouvement écologiste français, d'autre part, d'assurer la fusion entre les deux conceptions de l'écologie politique. A titre anecdotique, l'appellation « Les Verts »⁵⁹ n'est pas nouvelle puisque dans un autre contexte, un mouvement agrarien « Les Verts » tente de trouver sa place entre les Blancs et les Rouges pendant la guerre civile en Russie au début du XX^{ème} siècle. Les années 1984-1990 témoignent du quasi-monopole des « Verts » sur l'écologie politique en France. Au début, ils se trouvent dominés par le courant d'Yves Cochet et de Didier Anger. A partir de 1986, la tendance s'inverse

⁵⁴ René Dumont, *L'Utopie ou la mort*, Paris, Le Seuil, 1973, 190 p. ; *Agronome de la faim*, Paris, Robert Laffont, 1974, 382 p. ; *La croissance de la famine ! Une agriculture repensée*, Paris, Le Seuil, 1975, 190 p. ; *Seule une écologie socialiste ...*, Paris, Laffont, 1977, 286 p.

⁵⁵ Philippe Lebreton, *L'ex-croissance. Les chemins de l'écologisme*, Paris, Denoël, 1978, 346 p.

⁵⁶ Brice Lalonde et Dominique Simonnet, *Quand vous voudrez*, Paris, J.J. Pauvert, 1978, 234 p.

⁵⁷ Bruno Villalba, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n° 53, janvier-mars 1997, pp. 85-97.

⁵⁸ Ci-après dénommé sauf mention contraire, Les Verts.

⁵⁹ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

et Antoine Waechter s'impose comme leader du parti écologiste et ce, jusqu'en 1993. Cette période est marquée par le refus du mouvement de s'allier avec un autre parti politique qu'il soit de gauche ou de droite. Les années 1989-1993 se caractérisent par le succès de l'écologie politique, au niveau électoral. Face à un Parti socialiste et à une droite parlementaire affaiblis, une extrême droite puissante mais hors-jeu, et à un Parti communiste français en déclin continu, les écologistes deviennent une force alternative dans notre système politique.

Malgré la réussite du début des années 1990 sur le terrain électoral, deux phénomènes destructeurs sont visibles. D'un côté, en décembre 1990, le ministre de l'Environnement, Brice Lalonde, fonde Génération écologie avec Jean-Louis Borloo ; ce qui donne un coup d'arrêt à l'hégémonie des Verts. Ce nouveau parti écologiste, avec l'aide de notables locaux, présente des listes lors des régionales de 1992 où il obtient de nombreux élus. Pour les élections législatives de 1993, il signe un accord d'union politique avec Les Verts pour former « l'Entente des écologistes ». Sa « montée en puissance » est aussi rapide et spectaculaire que sa chute. L'exercice autocratique du pouvoir au sein de GE provoque de nombreux départs. A partir de ce moment, GE s'émiette inexorablement. En décembre 1992, François Donzel, ancien secrétaire général de GE, crée l'Alliance pour l'écologie et la démocratie et refuse la ligne autonome de GE. L'AED conclue des accords avec la gauche et présente des candidats lors des élections législatives de 1993 sous la bannière « Union écologie et démocratie ». Elle appelle à voter dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1995 pour Lionel Jospin. En 1993, des élus de GE créent un courant autonome intitulé Ecologie autrement cherchant à prendre le contrôle de GE. En 1994, lors des élections européennes, ces élus participent à la liste des Verts après s'être séparés officiellement de GE. Ils soutiennent Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle de 1995, au même titre qu'Yves Piétrasanta, fondateur d'Ecologie fraternité. Parallèlement, en 1994, Noël Mamère, vice-président de GE, quitte lui aussi ce mouvement et fonde Convergence écologie solidarité tout en se ralliant à Ecologie autrement. CES soutient aussi Lionel Jospin dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1995. Cette même année, le Parti écologiste pour le rassemblement et l'écologie sociale est fondé par Yves Piétrasanta. En mai 1996, le Parti écologiste est créé à partir de la fusion de deux scissions de GE : l'AED et le PERLES. En 1996, Patrice Hernu, secrétaire général de GE, démissionne à son tour de cette formation et crée Génération en mouvement. Il adhère ensuite à Force démocrate. Les 28 et 29 juin 1997, le Parti écologiste et CES fusionnent pour créer Ecologie citoyenne, avant d'intégrer Les Verts.

De côté de ces derniers, en 1993, les adeptes du « ni gauche-ni droite » quittent ce parti. Des conseillers régionaux « waechteriens », notamment François Degans, hostiles au rapprochement avec GE, créent une Confédération des écologistes indépendants. Parallèlement, le 3 septembre 1994, Antoine Waechter quitte Les Verts et fonde le Mouvement écologiste indépendant. En définitive, les années 1990 marquent l'implosion de l'écologie politique compte tenu de ses tendances sécessionnistes répétitives et des difficultés du centre de l'appareil politique à imposer sa ligne politique aux structures dirigeantes, aux adhérents, ou aux élus. En effet, lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Dominique

Voynet, candidate des Verts, n'est soutenue que par Alternative rouge et verts, Ecologie autrement, Ecologie et fraternité d'Yves Piétrasanta et Convention pour une alternative progressiste. Après les élections législatives de 1993, Les Verts changent de stratégie et abandonnent la ligne politique du « ni à gauche, ni à droite », pour devenir une des composantes de la Gauche plurielle. Dès lors, ils se situent politiquement à gauche sur l'échiquier politique. Depuis 1995, les résultats des Verts et des autres formations écologistes sont modestes, voire très modestes. Cependant, cette stratégie d'alliance avec la gauche leur permet en 1997 d'enregistrer de réels succès politiques. Ils disposent de députés Verts à l'Assemblée nationale, dont Yves Cochet qui est l'un des vice-présidents. Ils forment un groupe parlementaire « Radical-citoyen-Verts » avec les députés du Parti radical socialiste, du Mouvement des citoyens, et des divers gauches. Dominique Voynet obtient le ministère de l'Environnement élargi à l'Aménagement du territoire. Au début de l'année 1998, le conseil national interrégional des Verts valide l'entrée du Parti écologiste d'Yves Piétrasanta et du CES de Noël Mamère. Cependant, depuis les élections de 2002, Les Verts connaissent de sérieuses difficultés pour s'imposer sur la scène politique, notamment comme deuxième force de la gauche traditionnelle.

Au centre de l'échiquier politique, une petite formation écologique tente de se positionner et d'exister politiquement. En 1996, Corinne Lepage transforme son club de réflexion politique français et son association de défense de l'environnement Citoyenneté, action, participation pour le 21^{ème} en mouvement politique en juin 2000. L'ancienne ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé se présente à l'élection présidentielle de 2002 où elle obtient un score infime (1,9 % des SE). Son parti reste en marge de l'écologie politique. Tout en conservant son autonomie politique et financière, CAP 21 adhère au Mouvement démocrate de François Bayrou où Corinne Lepage est élue vice-présidente. Défendant une conception républicaine de l'écologie, il redevient un parti politique après son retour à l'indépendance en juin 2010. CAP 21, qui avec un faible nombre d'adhérents, ne recueille que très peu de suffrages lors des diverses élections où ce parti présente des candidats. Lors des élections européennes de 2004, le meilleur résultat de CAP 21 est obtenu dans la région Ile-de-France avec 3,6% des SE. En 2007, Corinne Lepage renonce à se présenter lors de l'élection présidentielle et apporte son soutien à François Bayrou. En 2009, elle est élue députée européenne du MoDem au Parlement européen. En mars 2011, lors des cantonales, CAP 21 présente une trentaine de candidats, et n'obtient qu'un seul élu : Max Delmond dans le canton de Huningue dans le Haut-Rhin avec le soutien d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV). Le 4 octobre 2011, après l'échec de sa tentative de rapprochement avec EELV, Corinne Lepage annonce sa candidature lors de l'élection présidentielle de 2012. Ne parvenant pas à obtenir les 500 parrainages, elle appelle à voter François Hollande dès le premier tour.

Après ces quelques éléments introductifs sur la genèse de l'histoire du mouvement écologiste en France, nous devons nous attarder à replacer notre sujet dans sa dimension épistémologique et historiographique. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous accomplissons une étude historique sur un sujet très contemporain. Il nous invite à réaliser un questionnement scientifique. Cette monographie

régionale se rattache à des courants historiographiques spécifiques et complémentaires : l'histoire politique⁶⁰, l'histoire proche⁶¹, l'histoire quantitative⁶², et l'histoire locale⁶³.

Proche de nous à ses points initial et terminal, la période examinée s'apparente à une « histoire présente ». Cette proximité dans le temps fait longtemps l'objet d'une controverse au sein de la communauté historique sur l'opportunité d'une telle étude. Sur le champ historiographique, la place de l'histoire contemporaine, notamment sa partie la plus immédiate, fait longtemps polémique. En 1915, Benedetto Croce (1866-1952) affirme que « toute histoire digne de ce nom est histoire contemporaine »⁶⁴. *A contrario* de cette déclaration, l'école des Annales indique qu'elle est « une histoire sans objet, sans statut et sans définition »⁶⁵. En France, traditionnellement sur le plan politique, l'histoire contemporaine débute avec la Révolution française jusqu'à un passé présent, même si « tout essai pour découper des séquences dans le déroulement de l'histoire est nécessairement arbitraire [...] »⁶⁶. Longtemps mise au pilori, la partie terminale de l'histoire est assimilée à du journalisme ou à de l'événementiel. Nous n'allons pas développer

⁶⁰ Serge Berstein et Pierre Milza (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. 448 ; Jacques Julliard, « La politique » Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire : Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, pp. 229-250 ; Gérard Noiriel et Michel Offerlé, « Histoire politique, histoire du politique », *Genèses*, n°20, 1995, pp. 2-3 ; Michel Offerlé, « Histoire politique, histoire du politique II », *Genèses*, n° 23, 1996, pp. 4-5 ; René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 400 p. ; René Rémond, « Une nouvelle histoire politique » in *Historiens et Géographes*, n°289, avril-mai 1982, pp. 43-45 ; André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

⁶¹ Actes de colloque transfrontalier Cluse, « Où en est l'histoire du temps présent ? Notions, problèmes et territoire », *Bulletin de l'IHC*, n° 5, 1998, 102 p ; Jean-Pierre Azema, « Temps présent » André Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, pp. 653-656 ; François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle*, n° 69, janvier-mars 2001, pp. 153-160 ; Dominique Bertinotti-Auta, « Questions à l'histoire immédiate », *Vingtième Siècle*, n° 35, juillet-septembre 1992. pp. 102-106 ; Robert Franck, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle*, n° 71, juillet-septembre 2001. pp. 79-90 ; Institut d'histoire de temps présent, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, 417 p ; Pierre Nora, « Présent », Jacques Le Goff, et al. (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz / Cepl, 1978, 575 p ; Guy Perville, « Qu'est-ce que l'histoire immédiate ? », *Cahiers d'histoire immédiate*, GRHI, Toulouse, n° 37-38, juillet 2010, pp. 41-49 ; Antoine Prost, « Histoire du temps présent et enseignement », *Historiens et Géographes*, n° 287, décembre 1981, pp 445-447 ; Ulrich Raulff, « De l'origine à l'actualité, Marc Bloch, l'histoire et le problème du temps présent », *Conférences annuelles de l'Institut Historique Allemand*, n°3, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, pp. 14-47 ; René Rémond, « Plaidoyer pour une histoire délaissée, la fin de la III^{ème} République », *RFSP*, n° 2, 1957, vol. 7, pp. 253-270 ; Paul Ricœur, « Remarques d'un philosophe », *IHTP, Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, pp. 38-39 ; Nicolas Roussellier, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle*, n° 37, janvier-mars 1993, pp. 139-141 ; Jean-François Soulet et Sylvie Guinle-Lorinet, *Précis d'histoire immédiate, le monde depuis la fin des années 60*, Paris, Armand Colin, 1989, 479 p ; Jean-François Soulet, *Histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009, 238 p ; Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Paris, PUF, 1994, 128 p ; Benoit Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie quantitative*, Gembloux, J. Duculot, 1974, 200 p.

⁶² Pierre Chaunu, « Histoire quantitative ou histoire sérielle », *Les Cahiers Vilfredo Pareto*, Genève, 1968, pp. 135-164 ; Pierre Chaunu, « Histoire sérielle : bilan et perspectives », *Revue historique*, n°494, avril-juin 1970, pp. 297-320 ; Pierre Chaunu, « Les dépassements de l'histoire quantitative : rétrospective et perspective », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, t. 8, 1972, pp. 647-685 ; François Furet, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, n° 1, 1971, vol. 26, pp. 63-75 ; Claire Lemerrier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, 128 p ; Bernard Lepetit, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, n°3-4, 1989, vol. 4, pp.191-199.

⁶³ Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, pp. 133-136 ; Paul Leuilliot, « Histoire locale et politique de l'histoire », *Annales ESC*, n°1, janvier-février 1974, vol. 29, pp.139-150 ; Paul Leuilliot, « Défense et illustration de l'histoire », *Annales ESC*, n°1, janvier-février 1967 vol. 22, pp. 154-177 ; Jean-Pierre Rioux (dir.), « Questions à l'histoire orale », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°4, juin 1987, 112 p. ; Jacques Rougerie, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1966, vol. 21, pp. 178-193 ; Loïc Vadelorge, « Les affaires de l'histoire locale 1970-2000 », Claire Andrieu et al. (dir.), *Politiques du passé-Usages politiques du passé dans la France contemporaine, Histoire, économie et société*, n° 25-4, 2004, vol. 25, pp. 163-164 ; Philippe Vigier, « La prise en compte du local par les historiens actuels », Albert Mabileau (dir.), *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 43-51.

⁶⁴ Benedetto Croce, *Théorie et histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968, 240 p.

⁶⁵ Pierre Nora, « Présent », Jacques Le Goff et al. (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz / Cepl, 1978, 575 p.

⁶⁶ René Rémond, « L'histoire contemporaine », François Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, MSH, 1995, 247 p.

la distinction entre histoire immédiate et histoire du temps présent. A ce sujet, après une « dispute » entre le Groupe de recherche en histoire immédiate⁶⁷ et l'Institut d'histoire du temps présent⁶⁸, Jean-François Soulet⁶⁹ souligne que « nous entendons [...] par histoire immédiate l'ensemble de la partie terminale de l'histoire contemporaine, englobant aussi bien celle dite du temps présent que celle des trente dernières années ; une histoire qui a pour caractéristique principale d'avoir été vécue par l'historien ou ses principaux témoins »⁷⁰. A ce propos, Nicolas Roussellier exprime que « l'histoire du temps présent n'est pas l'histoire de l'actualité [ni] l'histoire du moment présent, mais l'histoire d'un temps qui nous est présent »⁷¹. Un événement présent n'est pas perçu par un chercheur de la même manière qu'un phénomène passé. Cette histoire du temps présent émerge en même temps qu'un certain renouveau de l'histoire politique, et d'une crise de l'histoire sociale telle que le conçoit « l'école labrousienne »⁷². Précisons que l'histoire politique n'est pas seulement le terrain d'étude des historiens de l'histoire récente. Les médiévistes ou les antiquistes ont aussi un intérêt pour « le politique ». Certains médiévistes s'attachent à la description et au fonctionnement des institutions ou aux mécanismes du pouvoir comme en témoigne l'ouvrage collectif *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple*⁷³. L'historien médiéviste Jacques Le Goff (1924-2014) affirme qu'« une grammaire de l'histoire politique est et demeurera toujours non seulement utile mais nécessaire »⁷⁴.

Dans son article « Remarques d'un philosophe »⁷⁵, Paul Ricœur (1913-2005) distingue deux types d'histoire du temps présent : d'une part, l'histoire d'un passé récent comportant un point de clôture, d'autre part, une histoire du temps présent non clos⁷⁶. Dans ce travail de recherche, nous devons « analyser et interpréter un devenir dont [nous ne connaissons] ni l'aboutissement, ni la fin, ou en d'autres termes des processus non terminés »⁷⁷. Le fait d'ignorer la suite des événements évite aux historiens toute forme de déterminisme. Cette « histoire du temps présent » leur permet d'engager des études sur ce passé très proche

⁶⁷ Créé en 1989 à l'Université de Toulouse le Mirail, le GRHI est fondé par l'historien Jean-François Soulet. Les travaux réalisés par ce laboratoire se déclinent en plusieurs axes : épistémologie, historiographie et didactique de l'histoire immédiate ; histoire des systèmes politiques et sociaux de la France et de l'Europe au XXème siècle ; histoire de l'économie et de l'aménagement de la France au XXème siècle ; histoire culturelle et histoire des représentations ; histoire des médias et des nouvelles techniques de communication ; histoire de l'Algérie ; histoire du système communiste.

⁶⁸ Fondé en 1978 par l'historien François Bédarida (1926-2001), l'IHTP succède au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Ses activités s'orientent autour de trois axes de recherches thématiques : l'histoire de la guerre ; les systèmes de domination politique ; l'histoire culturelle des sociétés contemporaines et un axe de recherche transversal sur l'épistémologie de l'histoire du temps présent.

⁶⁹ Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Paris, PUF, 1994, 128 p. ; Jean-François Soulet et Sylvie Guinle-Lorinet, *Précis d'histoire immédiate, le monde depuis la fin des années 60*, Paris, Armand Colin, 1989, 479 p.

⁷⁰ Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate, op.cit.*

⁷¹ Nicolas Roussellier, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle*, n° 37, janvier-mars 1993, p. 139.

⁷² Actes de colloque transfrontalier Cluse, « Où en est l'histoire du temps présent ? Notions, problèmes et territoire », *Bulletin de l'IHC*, n° 5, 1998, 102 p.

⁷³ Philippe Contamine, Olivier Guyotjeannin et Régine Le Jan, *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple (481-1514)*, vol.1, Paris, Le Seuil, 2002, 521 p.

⁷⁴ Jacques Le Goff, « *Is Politics still the backbone of History ?* », *Daedalus*, 1971, pp.1-19, traduction française dans Jacques Le Goff, *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985, 348 p.

⁷⁵ Paul Ricœur, « Remarques d'un philosophe », IHTP, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, pp. 38-39.

⁷⁶ Robert Franck, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle*, n° 71, juillet-septembre 2001, p. 86.

⁷⁷ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 156.

jusqu'à présent réservé à d'autres disciplines de sciences sociales. Toutefois, elle doit justifier sa légitimité scientifique en se défendant contre plusieurs objections, principalement l'impossibilité de consulter les archives publiques récentes, et une absence d'objectivité par un manque de recul. Nous reviendrons dans un deuxième temps sur ces problèmes d'ordre méthodologique.

Notre sujet se rattache par son objet d'étude à l'histoire politique. Dans le travail collectif *Axes et méthodes de l'histoire politique*⁷⁸, René Rémond (1918-2007) explique que la politique « constitue un objet scientifique », et que son champ est difficile à délimiter. Il ne dispose pas de frontières naturelles : « le domaine du politique est [...] extensible ». Cette analyse mériterait une réflexion plus approfondie, mais nous allons seulement nous limiter à en indiquer quelques éléments. Après avoir été longtemps décriée comme une histoire événementielle, individualiste, ou subjective⁷⁹, l'histoire politique retrouve toute sa place dans la communauté historienne à partir des années 1970⁸⁰. En 1988, dans l'ouvrage *Pour une histoire politique*, René Rémond rappelle ainsi dans le chapitre introductif que la politique est une activité qui se rapporte à la conquête, à l'exercice et à la pratique du pouvoir. Ainsi, dans leurs approches, les historiens du politique ne se focalisent plus seulement sur les « événements ». Toutefois, le genre politique n'est pas complètement occulté par les chercheurs durant la première partie du XX^{ème} siècle. En 1913, André Siegfried (1875-1959)⁸¹, pionnier dans l'élaboration d'une géographie électorale, met en évidence certaines permanences électorales. Pour cela, il observe les différents facteurs déterminant le vote : les structures géographiques ou sociales, les paramètres culturels ou religieux et les phénomènes d'implantation locale. En 1921, Gaston Génique effectue des recherches sur l'élection des députés de l'Assemblée législative de 1849⁸². Première élection « ordinaire » au suffrage universel, elle « fixe pour longtemps les grands traits de la répartition géographique et dessine le visage politique de la France »⁸³. Dans les années 1950, René Rémond contribue largement à la réhabilitation de l'histoire politique avec son ouvrage sur *Les Droites en France*⁸⁴. Ce livre marque un « tournant dans les travaux sur l'histoire des forces politiques en abandonnant délibérément la chronique événementielle pour mettre l'accent sur le poids d'une

⁷⁸ Serge Berstein et Pierre Milza (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, 448 p. Cet ouvrage reprend la quasi-totalité des communications présentées lors du colloque organisé par le CHEVS de la FNSP du 5 au 7 décembre 1996.

⁷⁹ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998, 256 p.

⁸⁰ Jean-Jacques Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2003, 249 p. ; Daniel Bertaux et al., « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », *Le mouvement social*, n° 143, 1988, pp.75-89 ; Dominique Chagnollaude, *La vie politique en France*, Paris, Le Seuil, 1993, 480 p. ; Dominique Chagnollaude et al., *Bilan politique de la France*, Paris, Hachette, 1991, 253 p. ; Jacques Chapsal, *La vie politique sous la V^{ème} République*, t. 2, 1974-1987, Paris, PUF, 1990, 695 p. ; Béatrice Giblin (dir.), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 2005, 976 p. ; Nonna Mayer et Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, 160 p. ; Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, 316 p. ; Hugues Portelli, *La politique en France sous la V^{ème} République*, Paris, Grasset, 1985, 345 p. ; Daniel Rudelle, *La République absolue : aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine : 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p. ; Serge Sur, *Le système politique de la V^{ème} République*, Paris, PUF, 1991, 124 p.

⁸¹ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

⁸² Gaston Génique, *L'élection de l'Assemblée législative de 1849. Essai d'une répartition géographique des partis en France*, Paris, F. Rieder, 1921, 59 p.

⁸³ René Rémond, « L'apport des historiens aux études électorales », *Vingtième Siècle*, n° 8, octobre-décembre 1985, p.109.

⁸⁴ René Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier-Montaigne, 1954, 323 p. puis des rééditions avec des titres différents *La Droite en France de la première Restauration à la V^e République* en 1968 et *Les Droites en France* en 1982.

idéologie »⁸⁵. Depuis, cette histoire politique s'est développée et s'est déclinée en plusieurs axes de recherche : histoire des institutions, des partis, des élections et des idées politiques.

Sur l'histoire des partis, Maurice Duverger (1917-2014) écrit un ouvrage de référence en 1951, *Les partis politiques*⁸⁶. Il établit une typologie basée sur la structure et sur la vie interne du parti politique. Il distingue deux types de partis : les partis cadres dont la fonction essentielle est de présenter des candidats aux élections et les partis de masse (Parti communiste français ou Les Croix de Feu). Dans le Calvados, les Croix de Feu du colonel François de La Rocque comptent jusqu'à 12 000 adhérents⁸⁷. Selon Joseph La Palombara et Myron Weiner (1931-1999)⁸⁸, deux politologues américains, un parti se définit par quatre critères : une durée dans le temps avec une existence plus longue que la vie de ses fondateurs, une extension dans l'espace avec une organisation hiérarchisée et un réseau permanent avec des structures locales ; une aspiration à l'exercice du pouvoir avec un projet global, et une volonté de rechercher le soutien de la population avec un encadrement de militants. Actuellement réalisées par des politologues et des historiens, de nombreuses synthèses ont vu le jour sur les partis politiques en France⁸⁹. De plus, il est important de mesurer l'apport des politologues dans la réflexion et la recherche sur les partis, notamment sur la notion de parti, leurs rôles et leurs typologies partisanes. Longtemps prédominante au sein de l'histoire politique, l'histoire des partis est actuellement un peu négligée par les historiens⁹⁰. Malgré ce délaissement, certains contemporanéistes réalisent des études sur les partis politiques à l'échelle nationale. Du côté de la gauche de l'échiquier politique, Serge Berstein effectue d'importants travaux sur le Parti radical⁹¹. De la première moitié des années 1980, et jusqu'au milieu des années 1990, certains chercheurs consacrent leurs travaux au

⁸⁵ Serge Berstein, « Les partis » René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 51 p.

⁸⁶ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951, 476 p.

⁸⁷ M II 2323, arch. dép. du Calvados

⁸⁸ Joseph La Palombara et Myron Weiner, « *The Origin and Development of Political Parties* », Joseph La Palombara et Myron Weiner (dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1967, ouvrage traduit par Jean Charlot, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971 (3^e éd. 1974), 256 p.

⁸⁹ Eric Agrikoliansky, *Les partis politiques en France au 20^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, 95 p. ; Dominique Andolfatto et al. (dir.), *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, 267 p. ; Pierre Avril, *Essai sur les partis*, Paris, Payot, 1990, 222 p. ; Pierre Bréchon (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2011, 214 p. ; Pierre Bréchon, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, 158 p. ; François Borella, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Le Seuil, 1990, 267 p. ; Bernard Diethelm, *Les partis politiques sous la cinquième république*, Paris, Bordas, 1973, 126 p. ; Gérard Grunberg, « Les cadres des partis et la crise de la représentation », Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré (dir.), *Sofres, Etat de l'opinion*, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 199-220 ; Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses Sciences Po, 2007, 460 p. ; Guy Hernet, Thomas Hottinger Julian et Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998, 521 p. ; Raymond Huard, *La naissance des partis politiques en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p. ; Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, 511 p. ; Gaxie Daniel, « Les logiques de recrutement politique », *RFSP*, n° 1, 1980, vol. 30, pp. 5-45. Le Lidec Patrick, « Décentralisation, action politique et élites locales », *Cahiers français*, septembre-octobre 2008, pp.35-41. ; Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2010, 125 p. ; Offerlé Michel, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004, 123 p. ; Paolo Pombeni, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, 1992, 438 p. ; Bernard Pudal, « Les partis », Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 752-757. Jean-Luc Seiler, *Les Partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, 479 p. ; Jean-Luc Seiler, *Les Partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1993, 158 p. ; Colette Ysmal, *Les partis politiques sous la V^{ème} République*, Paris, Montchrestien, 1989, 312 p.

⁹⁰ François Audigier, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle*, n° 96, octobre-décembre 2007, pp. 123-136.

⁹¹ Gérard Baal, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, 122 p. ; Serge Berstein, *Histoire du Parti Radical., vol 1 : La recherche de l'âge d'or; 1919-1926*, Paris, Presses de Sciences Po, 1980, 496 p. ; Serge Berstein, *Histoire du Parti Radical., vol 2 : Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, 672 p.

PCF⁹² et au PS⁹³. A droite, nous avons eu quelques études sur les partis gaullistes⁹⁴. Depuis quelques années, des chercheurs se sont intéressés aux différentes formations de droite : le centrisme⁹⁵, la droite indépendante et libérale⁹⁶, l'UMP⁹⁷ et l'extrême droite⁹⁸. François Audigier⁹⁹ note ainsi que « les contributions sur les partis occupent une place réduite au profit des autres axes (la culture politique, les réseaux et les sociabilités, les discours et la communication, le rapport symbolique au passé et le système de valeurs référentielles) »¹⁰⁰. Avec la disparition de la thèse d'Etat, les travaux de recherche à l'échelle nationale sont en diminution, au profit d'études s'attachant à la seule région¹⁰¹. Dans les thèses en histoire soutenues

⁹² Dominique Andolfatto, *PCF : de la mutation à la liquidation*, Monaco, Editions du Rocher, 2005, 318 p. ; Jean-Jacques Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1981, 332 p. ; Jean-Paul Brunet, *Histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982, 127 p. ; Philippe Buton, *Les Lendemains qui déchantent, le Parti communiste à la Libération*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, 352 p. ; Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, 480 p. ; Michel Dreyfus, *PCF, crises et dissidences*, Bruxelles, Complexe, 1990, 285 p. ; Jean Elleinstein, *Le PC*, Paris, Bernard Grasset, 1976, 217 p. ; Annie Kriegel, *Les communistes français dans leur premier demi-siècle : 1920-1970*, Paris, Le Seuil, 1985, 400 p. ; Marie-Claire Lavabre et François Platone, *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement, 2003, 158 p. ; Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, PFNSP, 1994, 319 p. ; Georges Lavau, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981, 443 p. ; Marc Lazar, *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992, 419 p. ; Julian Mischi, « Pour une histoire sociale du déclin du Parti communiste », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 69-101. ; Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010, 341 p. ; François Platone et Jean Ranger, « Les adhérents du Parti Communiste Français en 1997 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 27, juin 2000, 159 p. ; Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP, 1989, 329 p. ; Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du parti communiste*, Paris, Fayard, 1980-1984 ; Yves Santamaria, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, La Découverte, 1999, 123 p. ; Danièle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982, 126 p. ; Jeannine Verdès-Leroux, *Au service du parti. Le Parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard, 1983, 585 p.

⁹³ Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, 610 p. ; Carole Bachelot, « La culture d'organisation au Parti socialiste. De l'explicitation à l'appropriation des normes », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 143-181. ; Paul Bacot, *Les dirigeants du Parti Socialiste. Histoire et sociologie*, Lyon, PUL, 1979, 351 p. ; Pierre Bezbakh, *Histoire du socialisme français*, Paris, Larousse, 2005, 320 p. ; Éric Duhamel, *L'UDSR ou la genèse de François Mitterrand*, Paris, CNRS, 2007, 320 p. ; Jacques Kergoat, *Histoire du Parti socialiste*, Paris, La Découverte, 1997, 123 p. ; Pierre Bezbakh, *Histoire du socialisme français*, Paris, Larousse, 2005, 320 p. ; Jean-François Kesler, *De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste*, Toulouse, Privat, 1990, 471 p. ; Rémi Lefebvre, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011, 173 p. ; Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Paris, Croquant, 2006, 255 p. ; Hugues Portelli, *Le socialisme français tel qu'il est*, Paris, PUF, 1980, 213 p. ; Hugues Portelli, *Le Parti Socialiste*, Paris, Montchrestien, 1992, 156 p. ; Henri Rey et Françoise Subileau, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, PFNSP, 1991, 291 p. ; Henri Rey, « Le socialisme français : une exception en Europe », Pascal Perrineau, Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 337-362. ; Frédéric Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, 335 p.

⁹⁴ Pierre Avril, *U.D.R. et gaullistes*, Paris, PUF, 1971, 95 p. ; Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, 574 p. ; Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse-Normandie : de 1945 à nos jours*, Paris, Minard, 1984, 412 p. ; Jean Charlot, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970, 280 p. ; Jean Charlot, *Le Gaullisme d'opposition 1946-1958*, Paris, Fayard, 1983, 436 p. ; Jean Charlot, *Histoire politique du gaullisme*, Paris, Fayard, 1983, 436 p. ; Andrew Knapp, *Le Gaullisme après de Gaulle*, Paris, Le Seuil, 1996, 896 p.

⁹⁵ Emile-François Callot, *L'action et l'œuvre politique du Mouvement républicain populaire*, Paris, Champion-Slatkine, 1986, 388 p. ; Jean-Louis Clément, *La démocratie chrétienne en France. Un pari à haut risque de 1900 à nos jours*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 199 p. ; Jean-Claude Delbreil, *Centrisme et démocratie chrétienne en France. Le PDP : des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, 484 p. ; Henri Descamps, *La démocratie chrétienne et le MRP : de 1946 à 1959*, Paris, LGDJ, 1981, 271 p. ; Jean-Pierre Frémont, *La quadrature du centre. Histoire du centre en France de 1945 à 1998*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1998, 405 p. ; Julien Frétel, « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, p. 189-218. ; Pierre Letamendia, *Le Mouvement Républicain Populaire*, Paris, Beauchesne, 1995, 381 p. ; Jean-Marie Mayeur, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 1980, 247 p. ; Muriel Montero, *Le centrisme sous la V^{ème} République, de 1962 à 1976. L'affirmation d'une force politique et la conquête du pouvoir : deux défis impossibles ?*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université de Paris 4, 2003, 1233 p. ; Jean-Luc Pouthier, « La culture politique démocrate-chrétienne », Serge Berstein (dir.), *Les Cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 2003, pp. 303-334. ; Bertrand Rocher et Valérie Lion, *Le Centre des démocrates sociaux*, Paris, LGDJ, 1994, 244 p. ; Nicolas Sauger, *Les scissions de l'UDF (1994-1999), Unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, thèse de sciences politiques sous la direction de Gérard Grunberg, IEP de Paris, 2003, 604 p. ; Rosemonde Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique : une formation du*

récemment¹⁰², nous assistons à un élargissement des thématiques étudiées. En France, l'écologie politique fait l'objet d'un certain nombre de travaux universitaires : Les Verts, premier parti écologiste français historiquement structuré, atteignent des succès significatifs à la fin des années 1980. La politologue Agnès Roche¹⁰³ s'interroge sur cet engouement suscité par Les Verts, sur la transformation d'un parti minoritaire et d'opposition en un parti qui doit compter comme force politique. Elle se questionne sur les raisons motivant ce succès politique au tournant des années 1980-1990. Elle note que l'émergence de l'écologie politique provient de nouvelles aspirations sociales et culturelles. Elle démontre l'existence d'un lien entre une nouvelle sensibilité face à la nature et le vote écologiste. Elle constate le sentiment de malaise dû à notre

Centre, 1901-1920, Rennes, PUR, 2003, 562 p. ; Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse d'état sous la direction de Yves-Marie Hialire, Université de Lille 3, 1999, 914 p.

⁹⁶ Alexis Massart, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 369 p. ; Gilles Richard, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962 ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1998, 899 p. ; Richard Gilles, « La renaissance de la droite modérée à la Libération. La fondation du CNIP », *Vingtième siècle*, n° 65, janvier-mars 2000, pp. 59-70.

⁹⁷ Jean Chiche et Elisabeth Dupoirier, « De la défaite de Nicolas Sarkozy au triste dixième anniversaire de l'UMP », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, 2013, PFNSP, pp. 193-226. ; Florence Haegel, « Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002 », *RFSP*, n° 5-6, octobre-décembre 2002, vol. 52, pp. 561-576. ; Florence Haegel, « Le pluralisme à l'UMP. Structuration idéologique et compétition interne », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 219-254 ; Florence Haegel et Yael Azoulay, « L'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) », Yael Azoulay et al. (dir.), *Présidentielle 2007. Qui choisir ?*, Paris, Philippe Rey, 2007, pp. 223-250. ; Florence Haegel, « Le pluralisme à l'UMP. Structuration idéologique et compétition interne », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 219-254. ; Florence Haegel, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 339 p. ; Abel Hermel, « Étude d'un parti politique français : l'UMP », *Pouvoirs*, n° 111, 2004, pp. 147-158. ; Anne-Sophie Petitfils, « La seconde fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, n° 52, novembre-décembre 2007, pp. 57-63. ; Nicolas Sauger, « L'UDF et la création de l'UMP : une logique de décartellisation ? », Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Les Systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 347-367.

⁹⁸ Hans-Georg Berg, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, Paris, Autrement, 2004, 253 p. ; Guy Birenbaum, *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992, 358 p. ; Daniel Bizeul, *Avec ceux du FN. Un sociologue au front national*, Paris, La Découverte, 2003, 299 p. ; Jean-Yves Camus, *L'extrême droite aujourd'hui*, Paris, Milan, 1996, 63 p. ; Frédéric Charpier, *Génération Occident. De l'extrême droite à la droite*, Paris, Le Seuil, 2005, 359 p. ; Annie Collovald, *Le « Populisme du FN » un dangereux contresens*, Paris, Croquant, 2004, 255 p. ; Sylvain Crépon, *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, L'Harmattan, 2006, 300 p. ; Alexandre Dézé, « Le Front national comme entreprise doctrinale », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 255-284. ; Alexandre Dézé, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, 190 p. ; Pascal Duret, *Les larmes de Marianne. Comment devient-on électeur du FN ?*, Paris, Armand Colin, 2004, 200 p. ; Gilles Ivaldi, *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, Paris, La Documentation française, 2004, 143 p. ; Jacques Le Bohec, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005, 122 p. ; Erwan Lecoeur, *Un néo-populisme à la Française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, 283 p. ; Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, PFNSP, 1996, 414 p. ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, 379 p. ; Pascal Perrineau, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, 256 p. ; Pascal Perrineau (dir.), *Les Croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003, 452 p. ; Michel Winock (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 1993, 328 p.

⁹⁹ François Audigier, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle*, n° 96, octobre-décembre 2007, p.125.

¹⁰⁰ Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol, 684, 771, 956 p. ; Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France (2 vol)*, Paris, La Découverte, 2004, 586 et 778 p. ; Xavier Jardin (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007, 240 p. ; Erwan Lecoeur (dir.), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, 2007, 310 p. ; Hélène Hatzfeld, Julian Mischi et Henri Rey (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, 287 p. ; Serge Cosseron (dir.), *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007, 286 p.

¹⁰¹ Mathias Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998, 432 p. ; Pierre Brigant, *La Fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Claude Geslin, Université de Rennes 2, 2006, 794 p. ; Jean-Michel Steiner, *Le Parti communiste français dans la vie stéphanoise sous la IV^{ème} République (1944-1958)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Gilles Richard et de Jacqueline Bayon, Université de Saint-Etienne, 2005, 831 p. ; Nathalie Pistre-Garnier, *L'implantation des Gaullistes dans la Seine Banlieue sous la Quatrième République*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université Paris 4,

modernité. Elle établit un rapprochement entre le succès de l'écologie politique et la crise de la gauche, de la représentation, et d'une déconnexion entre le social et le politique. Par ailleurs, Guillaume Sainteny¹⁰⁴ essaye de comprendre pourquoi et comment l'écologisme s'impose comme enjeu et force politique en France. Il examine dans quelle mesure la configuration politique, sociale, culturelle, médiatique et institutionnelle au cours des années 1970-1980 est favorable ou non à la naissance et à l'établissement d'un nouveau mouvement politique. Il démontre les éventuelles opportunités ainsi offertes pour apparaître, puis s'implanter, tout en remarquant la difficulté et la lenteur des écologistes français à se situer dans le champ politique. La thèse de Sylvie Ollitrault¹⁰⁵ s'attache à révéler l'importance du contexte social dans la construction du discours de légitimation de l'identité collective et, en France, par l'interprétation de l'intérêt général. L'environnement n'est pas le seul facteur constitutif de leur identité : il faut aussi prendre en compte les représentations que les militants se font de leur engagement, le type de socialisation que ces acteurs ont connu, et qui contribue à forger différentes versions de l'écologie. Enfin, Hubert Billemont¹⁰⁶ consacre sa thèse aux modes de vie, aux représentations sociales ou politiques des militants et sympathisants écologistes en France. Cette analyse porte sur l'étude des factions semi-intellectuelles de la classe moyenne salariée représentées par les écologistes. Il démontre que nombre d'attitudes et de schémas de leur pensée sont imputables aux positions sociales ambivalentes de cette catégorie sociale. Contre l'hypothèse d'un changement culturel basé sur la diffusion sociale de valeurs dites « post-matérialistes », il propose : « Une réponse en terme de résistance au mouvement de déclasserment social qui affecte principalement depuis la fin des années 1970 les fractions intellectuelles des couches moyennes salariées et les fractions de la nouvelle petite bourgeoisie citadine dotées de capital culturel, fractions qui sont précisément celles qui se mobilisent dans ces nouvelles actions de contestation. »¹⁰⁷ En 2014, Alexis Vrignon soutient une thèse sur

2007, 831 p.

¹⁰² David Bensoussan, *Les Droites en Bretagne dans l'Entre-deux guerres. Tensions et déchirements dans un monde catholique et rural*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris, 2002, 1662 p. ; Aude Chamouard, *Les maires socialistes en France dans l'entre-deux-guerres: une expérience réformiste du pouvoir*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Marc Lazar, IEP de Paris, 2010, 837 p. ; Fabien Conord, *Les Rets de la modernité. La gauche non communiste dans les campagnes françaises, de la Libération aux années 1970*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal, 2007, 949 p. ; Cyril Crespin, *L'extrême droite en Normandie sous la V^{ème} République*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2015, 500 p. ; Thierry Hohl, *L'identité politique des courants et tendances de gauche de la SFIO au congrès de Tours aux débuts de la IV^{ème} République : étude d'une pratique*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2001, 833 p. ; Muriel Montero, *Le centrisme sous la V^{ème} République, de 1962 à 1976. L'affirmation d'une force politique et la conquête du pouvoir : deux défis impossibles ?*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université de Paris-Sorbonne, 2003, 1233 p. ; Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire et ses militant(e)s (1968-1981). Etude d'une organisation et d'un milieu militant. Contribution à l'histoire de l'extrême gauche en France dans l'après Mai 1968*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Dreyfus, Université de Paris 1, 2004, 840 p. ; Jean-Paul Thomas, *Le parti social français. Hommes, réseaux, cultures du PSF au RPF de 1936 à 1953*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris 2002, 1268 p.

¹⁰³ Agnès Roche, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 1980*, thèse de sociologie sous la direction d'Alain Touraine, EHESS, Paris, 1992, 483 p.

¹⁰⁴ Guillaume Sainteny, *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique. Mobilisation des ressources et stratégie des acteurs*, thèse de sciences politiques sous la direction de Pierre Birbaum, Université de Paris 1, 1992, 2 vol., 1377 p.

¹⁰⁵ Sylvie Ollitrault, *Action collective et construction identitaire : Le cas du militantisme écologiste en France*, thèse de sciences politiques sous la direction d'Erik Neveu, Université de Rennes 1, mai 1996, 509 p.

¹⁰⁶ Hubert Billemont, *L'écologie politique : une idéologie de classes moyennes*, thèse de sociologie sous la direction de Jean-Pierre Durand, Université d'Evry-Val-d'Essonne, 2006, 372 p.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 10.

l'écologie politique dans les années 1970¹⁰⁸ où il analyse le rôle des débats sur l'énergie, notamment celui de la contestation antinucléaire dans la structuration de l'écologie politique en France durant les années 1970. Dans sa thèse soutenue le même année, avec une approche ethnographique, Vanessa Jérôme¹⁰⁹ analyse l'engagement et les carrières des militants Verts en retraçant leurs trajectoires sociales depuis la création des Verts. Pour la Basse-Normandie, l'écologie politique fait l'objet de trois mémoires d'histoire contemporaine : Frédéric Bellec sur *La campagne présidentielle de René Dumont et sur l'émergence du mouvement écologique en Basse-Normandie*¹¹⁰, François Hubert sur *L'écologie politique dans la Manche de 1972 à 1995*¹¹¹ et Laurent Requet sur *L'écologie politique dans le Calvados de 1974 à 2007*¹¹².

L'écologie politique est examinée dans de nombreux ouvrages et articles. Pour cette étude, nous avons recours à certains ouvrages de référence : celui de Jean Jacob¹¹³ traitant du lien entre l'écologie politique et la gauche, celui de Stéphane François¹¹⁴ insistant au contraire sur la diversité de la famille de l'écologie politique contemporaine. Dans son ouvrage *Histoire de l'écologie politique*, Jean Jacob s'attarde sur les origines intellectuelles de ce courant. Dans la première partie, il insiste sur les deux principales « écoles » structurant l'écologie politique : le naturalisme subversif de Serge Moscovici et le naturalisme conservateur de Robert Hainard. Puis, dans une seconde partie, Jean Jacob s'interroge sur les causes de l'épanouissement à gauche de l'écologie politique : l'opposition au naturalisme et au passéisme de Barry Commoner¹¹⁵, le développement du nucléaire, l'influence de Bertrand de Jouvenel¹¹⁶, la publication du Rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance, les conférences internationales (Stockholm ou Rio), le monisme d'Hans Jonas (1903-1993)¹¹⁷, l'écologie conservatrice d'Edouard Goldsmith (1928-2009)¹¹⁸, le rôle de René Dumont¹¹⁹ qui a ancré l'écologie durablement à gauche. Dans son essai *L'écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Stéphane François relève que « l'écologie politique contemporaine recouvre des sensibilités très diverses, allant du progressisme au conservatisme, voire à une attitude réactionnaire »¹²⁰. Il décide d'inscrire sa réflexion « dans le cadre plus large des débats sur la

¹⁰⁸ Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (1960-1980)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Bertrand Joly, Université de Nantes, 2014.

¹⁰⁹ Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Ecologie – Les Verts*, thèse de science politique sous la direction de Frédéric Matonti, Université Paris 1, 2014.

¹¹⁰ Frédéric Bellec, *La campagne présidentielle de René Dumont et l'émergence du mouvement écologique en Basse-Normandie*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003, 188 p.

¹¹¹ François Hubert, *L'écologie politique dans la Manche de 1972 à 1995*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 215 p.

¹¹² *Op.cit.*

¹¹³ Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, Paris, Albin Michel, 1999, 361 p. ; Jean Jacob, *La subversion écologiste : contribution à une nouvelle intelligence de l'écologie politique*, thèse de science politique sous la direction d'Hugues Portelli, Université de Panthéon-Assas, Paris, 1992, 1 196 p.

¹¹⁴ Stéphane François, *L'écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf, 2012, 160 p.

¹¹⁵ Barry Commoner, *The Closing Circle : Nature, Man and Technology*, New-York, Knopf, 1971, 326 p.

¹¹⁶ Bernard de Jouvenel, *La civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976, 206 p. ; *La République des camarades*, Paris, Grasset, 1914, 274 p. ; *Du pouvoir. Histoire naturelle e sa croissance*, Genève, Cheval Ailé, 1975, 572 p. ; *De la souveraineté. A la recherche du bien publique*, Paris, Médicis, 1955, 378 p. ; *De l'économie politique à l'écologie politique*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1957, 26 p. ; *Acadie. Essais de sur le mieux-Vivre*, Paris, SEDEIS, 1968, 390 p.

¹¹⁷ Hans Jonas, *Das Prinzip Verantwortung: Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation*, Frankfurt, Insel, 1979, 424 p.

¹¹⁸ Fondateur de la revue *The Ecologist* en 1969.

¹¹⁹ René Dumont, *Seule une écologie socialiste ...*, Paris, Robert Laffont, 1977, 286 p.

¹²⁰ Stéphane François, *L'écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf, 2012, p. 11.

modernité et l'héritage des Lumières »¹²¹. Il établit une filiation de l'écologie politique, qui part du romantisme et de la « révolution conservatrice » allemande en passant par les apports de la nébuleuse *völkisch*, pour accoucher du thème de la décroissance. Ce dernier terme est présent dans la pensée de la Nouvelle Droite et de la droite radicale identitaire. Il démontre ainsi l'existence d'une écologie conservatrice, voire réactionnaire, notamment sur les notions telles que la « technophobie », l'antimodernité ou l'antihumaniste, refusant ainsi l'apport des Lumières. Les travaux de Guillaume Sainteny¹²² portent aussi sur l'écologie politique en France, notamment sur Les Verts. Dans l'ouvrage *L'introuvable écologisme français ?*, il nous « offre une analyse approfondie des métamorphoses et des faiblesses de l'écologie partisane en France ». Il aborde sur plusieurs points : le vote écologiste, le profil des militants et des dirigeants, l'historique des principales organisations et l'étude de leurs programmes. Il « attribue les échecs des écologistes aux acteurs eux-mêmes »¹²³. Toutefois, l'auteur dévoile aussi que « les barrières institutionnelles telles que le financement de la vie politique le mode de scrutin et les seuils aux élections, étaient très défavorables à tout nouvel acteur »¹²⁴. Enfin, il « apporte aussi un point de vue général sur les choix stratégiques induits par un système politique, et non plus seulement par le système partisan »¹²⁵. En 2015, Michel Boivin publie une synthèse sur *L'écologie politique sous la V^{ème} République* en étudiant d'une part l'émergence du débat écologiste dans l'espace politique français, d'autre part la politisation de l'écologie en France de 1974 à 1997, et enfin l'écologisation de la politique française de 1997 à 2014¹²⁶.

Sans ignorer l'importance des études sur les partis politiques, on ne peut concevoir une histoire politique sans prendre en compte une analyse des élections. En effet, depuis 1848, la France est le premier pays européen à adopter le suffrage universel masculin. Dans une démocratie, l'élection est la source de légitimité du pouvoir. Au XIX^{ème} siècle, déjà des historiens réalisent certains travaux politiques en prenant en compte les élections : Achille de Vaulabelle (1799-1879)¹²⁷, Paul Thureau-Dangin (1837-1913)¹²⁸ ou Pierre de La Gorce (1846-1934)¹²⁹. Ces ouvrages « s'intéressaient aux élections principalement pour leurs conséquences »¹³⁰ : l'équilibre des forces, le rapport entre majorité et opposition et la composition des gouvernements. Au début du XX^{ème} siècle, on assiste à une nouvelle approche. Une élection est aussi « un révélateur de l'opinion et de ses mouvements ». Encouragés par André Siegfried et François Goguel (1909-

¹²¹ *Op.cit.*, p. 14.

¹²² Guillaume Sainteny, *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France, Mobilisation des ressources et stratégies des acteurs*, thèse de science politique sous la direction de Pierre Bimbaum, Université de Paris 1, 1992, 2754 p. ; *Les Verts, op.cit.* ; *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, 538 p.

¹²³ Compte rendu de l'ouvrage *L'introuvable écologisme français ?*, par Nathalie Berny, *Politique et Sociétés*, n° 2, 2003, vol. 22, p 173.

¹²⁴ *Ibid.*, p.174.

¹²⁵ *Ibid.*, p.176.

¹²⁶ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, 286 p.

¹²⁷ Achille de Vaulabelle, *Histoire de deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe (de janvier 1813 à octobre 1830)*, Paris, Perrotin, 1855-1892, 7 vol.

¹²⁸ Paul Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, Paris, Plon, 1884-1892, 7 vol.

¹²⁹ Pierre de La Gorce, *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon, 1895-1905, 7 vol.

¹³⁰ René Rémond, *op.cit.*, p. 109.

1999)¹³¹, des chercheurs s'attachent à mesurer la permanence des comportements électoraux. En 1921, Charles Seignobos (1854-1942) consacre des analyses détaillées sur la répartition de la droite et de la gauche par région dans les tomes 6 et 7 de la collection *Histoire de la France contemporaine* dirigée par Ernest Lavisse (1842-1922). Toutefois, la notion de « tempéraments régionaux » élaborée par André Siegfried pour expliquer ces continuités, est progressivement abandonnée. Dans les années 1950, une nouvelle génération d'historiens et de politologues s'adonne à des monographies départementales, dont Pierre Barral¹³² et Raymond Long¹³³. Au-delà de l'aspect politique, ces études abordent également les questions économiques et sociales, dont Pascal Perrineau¹³⁴. Elles permettent d'obtenir une meilleure connaissance de la diversité de la France. Parallèlement à ces monographies, des thèses à l'échelle nationale sont réalisées afin de mieux saisir des événements nationaux comme celle d'Odile Rudelle (1936-2013)¹³⁵ ou celle de Jean-Jacques Becker¹³⁶. Les élections sont aussi un objet d'étude interdisciplinaire, notamment par les chercheurs en sciences politiques. Dans ce domaine, Daniel Gaxie rappelle que la sociologie électorale est « l'un des points forts de cette discipline »¹³⁷. De nombreux politologues français se sont intéressés aux élections : Philippe Habert, Colette Ysmal, Pascal Perrineau, ou Dominique Reynié¹³⁸. Avec une « disposition naturelle » à situer les phénomènes dans le temps, l'historien du temps présent a aussi « une aptitude à rassembler et à mettre en perspective globale les résultats des recherches de ses confrères en sciences sociales »¹³⁹. Dans son article « Sur l'analyse historique des phénomènes électoraux »¹⁴⁰, Daniel Gaxie met en évidence les points forts et les points faibles de ces deux disciplines : plus attentif au déroulement des élections, le politologue traite des élections locales et nationales. Soucieux de la confrontation avec la dimension spatiale, il néglige la comparaison dans le temps et cherche à dégager les régularités dans les comportements avec pour objectif l'ambition de la généralisation au détriment des

¹³¹ François Goguel, *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, 1946, 2 vol, 425 p. et 350 p.

¹³² Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940*, Paris, Armand Colin, 1962, 597 p.

¹³³ Raymond Long, *Les élections législatives en Côte-d'Or depuis 1870*, Paris, Armand Colin, 1958, 300 p.

¹³⁴ Pascal Perrineau, *Espace et politique : les conséquences politiques du changement urbain dans les agglomérations de la Loire moyenne, 1958-1978*, thèse d'État en science politique sous la direction d'Alain Lancelot, IEP de Paris, 1981, 2 vol., 576 p.

¹³⁵ Odile Rudelle, *La République absolue : aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine : 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p.

¹³⁶ Jean-Jacques Becker, *Comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la FNNSP, 1977, 637 p.

¹³⁷ Daniel Gaxie, « Sur l'analyse historique des phénomènes électoraux : les attentes d'un politologue », *Vingtième Siècle*, n° 8, octobre-décembre 1985, pp. 93-106.

¹³⁸ Philippe Habert, et al. (dir.), *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNNSP, 1993, 347 p. ; Philippe Habert et Colette Ysmal (dir.), *L'élection présidentielle 1988 : résultats, analyses et commentaires*, Paris, Le Figaro, 1988, 98 p. ; Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote des douze : les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNNSP, 1995, 313 p. ; Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, 349 p. ; Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1 juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 352 p. ; Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Le Vote incertain : les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 304 p. ; Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de tous les refus, les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 444 p. ; Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote européen 2004-2005, de l'élargissement au référendum français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 318 p. ; Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 359 p. ; Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 429 p.

¹³⁹ Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate, op.cit.*

¹⁴⁰ Daniel Gaxie, *op. cit.*

particularismes. *A contrario*, l'historien s'attache davantage à l'unicité, à la spécificité, et à l'irréductibilité de l'événement daté et situé. Il est plus sensible au contenu des programmes électoraux, aux enjeux et aux effets politiques des scrutins. Il s'attarde aussi sur l'aspect de la désignation et du renouvellement des gouvernements, alors que le politologue se focalise davantage sur les problèmes de la mobilisation, des déterminants du comportement électoral, et des modalités de vote¹⁴¹. L'histoire politique « a [aussi] intégré les apports les plus féconds de l'histoire économique et sociale et de l'historiographie des *Annales* comme les méthodes quantitatives et le recours à la linguistique »¹⁴². Dans son article « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », François Furet (1927-1997) rappelle que « l'histoire quantitative » désigne du même mot bien des choses : tantôt un type de source, tantôt un type de procédure et [...] un type de conceptualisation du passé »¹⁴³. Privilégiant le « temps long », cette histoire a eu pour objet « de constituer le fait historique en séries temporelles d'unités homogènes et comparables »¹⁴⁴. A ce sujet, Bernard Lepetit note que « la pratique de la quantification assurait à la discipline de disqualifier l'histoire événementielle grâce à des critères empruntés aux sciences exactes »¹⁴⁵. Cette méthode est prolongée par « l'histoire sérielle »¹⁴⁶ qui substitue « l'événement à une répétition régulière de données sélectionnées et construites en fonction de leur caractère comparable »¹⁴⁷. L'histoire politique privilégie les méthodes quantitatives, notamment dans l'élaboration de séries de résultats électoraux.

Après une étude de l'écologie politique dans le Calvados¹⁴⁸, nous élargissons ici la limite géographique de notre sujet d'étude à la Basse-Normandie. Toutefois, notre choix de retenir comme limite géographique ce découpage administratif arbitraire soulève la question de sa pertinence. Gérard Noiriel s'interroge à ce sujet¹⁴⁹ : « Les découpages administratifs sont-ils légitimes pour l'historien ? » En effet, ce cadre géographique ne semble pas pertinent pour l'ensemble de la communauté des historiens. Selon Lucien Febvre, « le vrai cadre de recherche [...] ne peut être d'aucune façon la région, [mais] c'est le problème »¹⁵⁰. *A contrario* de cette affirmation, dans les années 1950, une nouvelle génération d'historiens entreprend des thèses d'Etat à l'échelle départementale¹⁵¹. Dans les années 1950, avec l'école des *Annales*, des travaux universitaires sur l'histoire économique et sociale se situent au niveau national. Toutefois, le

¹⁴¹ Daniel Gaxie, *ibid.*, pp. 93-94.

¹⁴² Christian Delacroix et al., *Les courants historiographiques en France. XIX^{ème} – XX^{ème}*, Paris, Folio, 2005, p. 528.

¹⁴³ François Furet, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, n° 1, 1971, vol. 26, p. 63.

¹⁴⁴ François Furet, *ibid.*, p. 65.

¹⁴⁵ Bernard Lepetit, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, n° 3-4, 1989, vol. 4, p. 191.

¹⁴⁶ Pierre Chaunu, « Histoire quantitative ou histoire sérielle », *Les Cahiers Vilfredo Pareto*, Genève, n° 3, 1964 ; Pierre Chaunu, « Histoire sérielle : bilan et perspective », *Revue historique*, n° 494, avril-juin 1970 ; « Les dépassements de l'histoire quantitative : rétrospective et perspective », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, t. 8, 1972, pp. 647-685.

¹⁴⁷ François Furet, *op.cit.*, p. 65.

¹⁴⁸ Jacques Rougerie, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1966, vol. 21, pp. 178-193.

¹⁴⁹ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998, p. 97.

¹⁵⁰ Denis Michel, « L'approche régionale », Bédarida François (dir.), *op.cit.*, p. 188.

¹⁵¹ Georges Dupeux, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher 1848-1914*, Paris, Mouton, 1962, 631 p. ; Philippe Vigier, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine, son évolution des origines du cadastre à la fin du Second Empire*, Paris, SEVPEN, 1963, 277 p.

milieu des années 1970 enregistre une rupture historiographique avec un retour vers « des sujets limités dans le temps et l'espace. »¹⁵² Cette nouvelle approche est encouragée par l'incontestable écho de la micro-histoire, notamment avec les historiens italiens, Giovanni Levi et Carlo Ginzburg¹⁵³. Dans son article « Défense et illustration de l'histoire locale », Paul Leuilliot¹⁵⁴ insiste sur un point important : « L'histoire locale est qualitative, non quantitative, elle ne saurait passer, bon gré mal gré, par les chiffres de la statistique »¹⁵⁵. Au contraire, sur l'articulation de la méthode quantitative à l'échelle locale, François Furet indique que la quantification « permet d'aboutir à des résultats certains, à une bonne description du phénomène localisé qui a été choisi comme objet d'étude »¹⁵⁶. Dans le cadre de notre travail, au travers des résultats électoraux dans un passé proche à l'échelle régionale, il nous semble important d'utiliser l'outil statistique à deux échelons administratifs : le canton et la commune. Avec le concours des services électoraux des différentes préfectures de Basse-Normandie et de différents sites (ministère de l'Intérieur¹⁵⁷, Politiquemania¹⁵⁸, data.gouv.fr¹⁵⁹), le chercheur dispose de résultats électoraux définitifs et fiables lui permettant de constituer des séries à différentes échelles.

Précédée par l'histoire orale¹⁶⁰, l'histoire du temps présent utilise une source particulière demandant une certaine prudence et un travail critique spécifique : la source orale. Précurseurs dans le développement de cette histoire, des historiens américains, notamment ceux du centre de recherche fondé à la Columbia University de New-York, réhabilitent le document oral. En France, son développement est plus tardif malgré la présence de travaux précurseurs¹⁶¹. A partir des années 1970¹⁶², l'histoire orale s'est développée par la multiplication de projets et de courants¹⁶³. Au niveau des sources, les historiens du temps présent utilisent la source orale au même titre que les sources écrites. En effet, ils recherchent un témoin-acteur qui

¹⁵² Loïc Vadelorge, « Les affaires de l'histoire locale 1970-2000 », *Politiques du passé-Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Claire Andrieu, et al. (dir.), *Histoire, économie et société*, n° 4, 2004, vol. 25, p. 163.

¹⁵³ Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, pp. 133-136.

¹⁵⁴ Paul Leuilliot, « Histoire locale et politique de l'histoire », *Annales ESC*, n°1, janvier-février 1974, vol. 29, pp.139-150.

¹⁵⁵ Paul Leuilliot, « Défense et illustration de l'histoire locale », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1967, vol. 22, p. 157.

¹⁵⁶ Bernard Lepetit, *op.cit.*, p 198.

¹⁵⁷ Voir le site du ministère de l'Intérieur : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/resultats/

¹⁵⁸ Voir le site de Politiquemania: <http://www.politiquemania.com/>

¹⁵⁹ Voir la plateforme de diffusion de données publiques : <https://www.data.gouv.fr/>

¹⁶⁰ Michel Trebitsch, « Du mythe à l'historiographie », *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales dans Les Cahiers IHTP*, n° 31, novembre 1992, 1610 p.

¹⁶¹ Alain Prévost, *Grenadou, paysan français*, Paris, Le Seuil, 1966, 223 p. ; Roger Thabault, *Mon Village : ses hommes, ses routes, son école, 1848-1914, L'ascension d'un peuple*, Paris, Delagrave, 1944, 252 p.

¹⁶² Philippe Joutard, « Historiens, à vos micros. Le document oral, une nouvelle source pour l'Histoire ? », *L'Histoire*, n° 12, mai 1979, pp. 109-110. ; *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p.

¹⁶³ En premier, un programme dirigé par Dominique Schnapper sur les « Archives orales et histoire de la Sécurité sociale », proche de l'histoire orale américaine qui recherche les faits qui échappent à l'écrit et au contexte général d'une évolution ; puis, une deuxième approche avec les recherches menées par une équipe des Hautes études sur une série d'histoires de vie dont André Burguières (*Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1978, 395 p.) ; Joseph Goy (« Histoires de vie et ethnohistoire : à propos des archives orales de la France contemporaine », Bernado Bernardi et al. (dir.), *Fonti orali, Antropologia e storia*, Milan, Franco Angeli, 1978, pp. 167-172.) et Jacques Ozouf (*Nous les maîtres d'école, autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*, Paris, Julliard, 1967, 272 p.) ; ensuite, en partenariat avec l'écomusée du Creusot, l'équipe d'Yves Lequin (*Les Ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914, la formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, 573 p.) de l'Université de Lyon 2 a recueilli des témoignages d'ouvriers ; enfin, à Aix-en-Provence, Jean-Claude Bouvier et Philippe Joutard (*Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p.) travaillent sur les « ethno-textes » dans le Sud-Est de la France.

rapporte « ce qu'il a vu ou entendu d'un événement ou d'une action ». ¹⁶⁴ Dans ce travail de recherche, nous allons utiliser la presse écrite locale comme source pour le volet sociologique des candidats, pour l'étude de leurs programmes et pour la vie politique locale des différentes mouvances écologiques. Toutefois, il est important de préciser quelques éléments historiographiques sur l'utilisation de la presse comme source. Dans les années 1930, nous assistons à un certain renouveau de l'histoire de la presse avec notamment les travaux de Georges Bourgin ¹⁶⁵ et de Georges Weill ¹⁶⁶. Après la Seconde Guerre mondiale, Jacques Kayser ¹⁶⁷ et Pierre Guiral ¹⁶⁸ se sont intéressés à cette problématique ; depuis les historiens ont élargi ces perspectives ¹⁶⁹.

Après avoir indiqué quelques éléments épistémologiques et historiographiques, nous aborderons ici les problèmes méthodologiques que peuvent poser ce type de sujet, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies, le choix des sources utilisées, et le « recul du temps » face à une « histoire vécue ». Bien que l'historien soit « un producteur de récits » ¹⁷⁰, l'usage de l'informatique et des nouvelles technologies ont transformé la recherche historique dans ses pratiques ¹⁷¹: la recherche documentaire en ligne et la gestion de la bibliographie, le processus d'écriture et la saisie ou le traitement des données ¹⁷². Concernant la recherche documentaire en ligne, nous utilisons le portail BiblioSHS ¹⁷³ qui nous donne une porte d'entrée unique à un ensemble de ressources numériques (revues, ouvrages, bases) disponible sur les différentes plateformes de diffusion notamment Cairn ¹⁷⁴ et Persée ¹⁷⁵. Dans l'élaboration de notre bibliographie, nous avons consulté les catalogues informatisés des différentes bibliothèques régionales ou universitaires, dont celui de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ¹⁷⁶. Au niveau du travail sur les

¹⁶⁴ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *op.cit.*, p. 158.

¹⁶⁵ Georges Bourgin, « Essai sur l'histoire de la presse française », *Bulletin du CISH*, n° 22, 1934, pp. 26-70

¹⁶⁶ Georges Weill, *Le Journal. Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, Albin Michel, 1934, 450 p.

¹⁶⁷ Jacques Kayser, « L'historien et la presse », *Revue historique*, n° 218, 1957, vol. 2, pp. 284-309.

¹⁶⁸ Claude Bellanger et al., *Histoire générale de la presse française. 1, Des origines à 1814*, Paris, PUF, 1969, 633 p. ; *Histoire générale de la presse française. 2, De 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, 467 p. ; *Histoire générale de la presse française. 3, De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, 687 p. ; *Histoire générale de la presse française. 4, De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p. ; *Histoire générale de la presse française. 5, De 1958 à nos jours*, Paris, PUF, 1976, 550 p. ; Pierre Guiral, « Problèmes d'histoire de la presse », *RHMC*, n° 4, 1971, vol. XVIII, pp. 481-488.

¹⁶⁹ Violette Morin, *L'écriture de presse*, Mouton et Cie, 2003, 167 p.

¹⁷⁰ Philippe Rygiel, « L'enquête historique à l'ère numérique », *RHMC*, n° 58-4bis, 2011, vol. 5, p. 38.

¹⁷¹ Sonia Combe, « L'historien face à l'ordre informatique. Classification et histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, vol. 2, pp. 1-3 ; Marin Dacos, « Le numérique au secours du papier. L'avenir de l'information scientifique des historiens à l'heure des réseaux », *Cahiers d'histoire*, n°44, 1999, vol.1, pp. 9-32 ; Alain Desrosières, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 456 p. ; Jean-Philippe Genet, « Histoire, informatique, mesure », *Histoire&Mesure*, n° 1, 1986, vol. 1, pp 7-18 ; Jean Heffer, *Outils statistiques pour les historiens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 279 p. ; Franziska Heimburger et Émilien Ruiz, « Faire de l'histoire à l'ère numérique : retours d'expériences », *RHMC*, n° 58-4 bis, 2011, vol. 5, pp. 70-89 ; Claude Leleu, « Pour une nouvelle méthode d'analyse des statistiques électorales », *RFSP*, n° 3, 1955, vol. 5, pp. 609-615 ; Philippe Rygiel, « L'enquête historique à l'ère numérique », *RHMC* n° 58-4 bis, 2011, vol. 5, pp. 30-40 ; Frédéric Saly-Giocanti, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Cursus, 2005, 191 p. ; François Simiand, *Statistique et expérience. Remarques de méthode*, Paris, Marcel Rivière, 1922, 68 p.

¹⁷² Franziska Heimburger et Émilien Ruiz, « Faire de l'histoire à l'ère numérique : retours d'expériences », *RHMC*, n° 58-4 bis, 2011, vol. 5, pp. 72-74.

¹⁷³ Voir le portail documentaire biblioSHS : <http://biblioshs.inist.fr/>

¹⁷⁴ Voir le portail de revues en science humaines et sociales Persée : <http://www.persee.fr/>

¹⁷⁵ Voir le portail de revues en science humaines et sociales Cairn : <http://www.cairn.info/>

¹⁷⁶ Voir le portail documentaire de la BnF : http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/catalogues.html/

sources, l'appareil photographique numérique nous a permis de numériser la quasi-totalité des sources mises à notre disposition pour réaliser ce travail de recherche, et constituer ainsi des dossiers informatiques sur les différentes thématiques abordées. Au sujet de leur numérisation, Franziska Heimbürger et Émilien Ruiz précisent que « l'objectif est d'avoir plus de temps à consacrer à l'analyse historique des sources »¹⁷⁷. Enfin, sur le volet quantitatif de notre sujet, le logiciel tableur Excel nous est d'un grand secours pour traiter les résultats des différentes élections. Nous avons pu ainsi constituer des séries de résultats électoraux à l'échelle cantonale ou à l'échelle communale.

Longtemps, la communauté historique reproche à l'histoire du temps présent un manque de « recul » qui est pourtant « le garant indispensable de l'objectivité »¹⁷⁸. Malgré cette contrainte, l'historien doit éviter toute implication personnelle. Dans ses recherches, le chercheur en histoire¹⁷⁹ accorde une place privilégiée aux sources, particulièrement à celles entreposées aux archives départementales. Toutefois, limité par l'accessibilité à certaines sources, notamment celles des archives publiques, le chercheur en histoire, qui accomplit un travail sur le temps présent, se trouve soumis à certaines restrictions. Au sujet de l'accessibilité, René Rémond réplique qu'« il existe toute sorte d'autres sources documentaires que les archives publiques, et qui ne sont pas astreintes aux mêmes règles : archives privées, de partis, de syndicats, d'associations, d'entreprises, sans oublier l'apport inestimable de l'imprimé, de la presse, des publications des débats parlementaires, de la littérature grise, des recensements de toute sorte, des ressources de plus en plus volumineuses et de mieux en mieux répertoriées de l'audiovisuel, les sondages d'opinion et les témoignages recueillis par voie orale ou écrite des acteurs ou des témoins »¹⁸⁰. En résumé, Jean-Loup Delmas indique, sur ce problème de source, que « tout est document en puissance »¹⁸¹. François Furet exprime à ce sujet que « l'histoire se caractérise en réalité par une élasticité extraordinaire et presque illimitée de ses sources »¹⁸². La maîtrise de cette énorme documentation constitue l'un des principaux défis de l'historien de cette « histoire présente ».

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous serons donc amené à utiliser différentes sources : le témoignage, la presse, les archives électorales (les professions de foi des candidats / les tracts électoraux) et les résultats électoraux. Nous avons enregistré un certain nombre de témoignages auprès de militants écologistes. Toutefois, il faut être prudent avec ce type de source¹⁸³ car, ainsi que le signale Philippe Joutard

¹⁷⁷ Franziska Heimbürger et Émilien Ruiz, *op.cit.*, p. 87.

¹⁷⁸ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine » *op.cit.*, p. 154.

¹⁷⁹ Alain Garrigou, « Le politologue aux Archives », *Politix*, n° 6, printemps 1989, vol 2, pp. 41-45.

¹⁸⁰ René Rémond, « L'histoire contemporaine », François Bédarida (dir.), *op.cit.*, p 250.

¹⁸¹ Jean-Loup Delmas, « L'élargissement de la notion de source », François Bédarida (dir.), *op.cit.*, p. 112.

¹⁸² François Furet, *op.cit.*, p. 68.

¹⁸³ Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *RFS*, n° 19, avril-juin 1978, vol. 2, pp. 261-275 ; Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, n° 1, 1980, vol. 35, pp. 183-199 ; Jean-Claude Bouvier et Philippe Joutard, *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p ; Jean Bruno et al., *L'histoire orale*, Québec, 1978, 95 p ; André Burguières, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1978, 395 p ; Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'Histoire orale*, Québec, Edisem, 1978, 95 p ; Joseph Goy, « Histoires de vie et ethnohistoire : à propos des archives orales de la France contemporaine », Bruno Bernardi et al. (dir.), *Fonti orali, Antropologia e storia*, Milan, Franco Angeli, 1978, pp. 167-172 ; Philippe Joutard (dir.),

dans son article publié dans *l'Histoire*, l'historien « est amené à emprunter largement ses méthodes à la discipline voisine, l'ethnologie, et en particulier la pratique de l'enquête de terrain »¹⁸⁴. Le chercheur en histoire doit ainsi prendre certaines précautions dans sa démarche scientifique. En premier lieu, l'historien avec le témoin doit garder avant tout une certaine objectivité, et éviter toute sympathie ou toute antipathie. En complémentarité avec les sources écrites, l'information orale « doit permettre une analyse du fait [...] tel qu'il est vécu et pratiqué par les acteurs de la société »¹⁸⁵. François Bédarida indique que « la spécificité du temps présent est de se bâtir avec des témoins vivants »¹⁸⁶. Le chercheur doit être prudent et conscient de la difficulté de cette source car « en voulant transmettre, [le témoin] construit un récit qu'il appelle à croire »¹⁸⁷. Dans son livre *L'histoire immédiate*, Jean-François Soulet précise la nature des réserves à prendre. En effet, une source orale « n'exprime pas la réalité mais une simple représentation d'un fragment de celle-ci »¹⁸⁸. Elle impose aux chercheurs « de développer une réflexion méthodologique spécifique »¹⁸⁹. Entre un rapport de complicité et de tension, il est nécessaire pour le chercheur de « conserver son esprit critique »¹⁹⁰. Il faut également prendre en compte les défaillances de la mémoire. Toutefois, en complémentarité avec les sources écrites, les archives orales « tentent à illustrer, enrichir, nuancer, compléter, corriger, rendre vivante la reconstruction à tendances rationalistes des historiens »¹⁹¹. Elles permettent « d'obtenir des données qu'aucun témoin, s'il n'avait pas été interrogé, n'aurait songé à constituer en événements historiques »¹⁹². En résumé, cette histoire orale comme le remarque Charles Péguy (1873-1914) est une « histoire se faisant » qui s'intéresse aux « différentes significations que les acteurs ont donné à leur action et à celle des autres »¹⁹³.

Face à la profusion des documents politiques distribués lors des différentes élections, la profession de foi des candidats est le matériau essentiel à analyser dans le cadre de recherche sur les élections. Seul document électoral élaboré au plan local, à l'exception de certains partis politiques, elle est la déclaration

Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes, Paris, CNRS, 1980, 136 p ; Philippe Joutard, « Historiens, à vos micros. Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *L'Histoire*, n°12, mai 1979, pp. 106-113 ; Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914, la formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, 573 p ; Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école, autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*, Paris, Julliard, 1967, 272 p. ; Freddy Raphaël, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales ESC*, n° 1, 1980, pp. 126-146 ; Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, 675 p ; Dominique Schnapper et Danièle Hanet, *Histoire orale ou archives orales ? : rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*, Paris, AEHSS, 1980, 114 p ; Michel Trebitsch, « Du mythe à l'historiographie dans la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Les Cahiers IHTP*, n° 21, novembre 1992, pp. 13-32 ; Danièle Voldman et al., « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, pp. 77-94 ; Danièle Voldman, « L'histoire orale entre science et conscience », *Vingtième siècle*, n° 25, janvier-mars 1990, pp. 113-115.

¹⁸⁴ Philippe Joutard, « Historiens, à vos micros. Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *op.cit.*, p. 110.

¹⁸⁵ Freddy Raphaël, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales ESC*, n° 1, 1980, p. 127.

¹⁸⁶ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *op.cit.*, p. 158.

¹⁸⁷ François Bédarida, *ibid.*

¹⁸⁸ Jean-François Soulet, *op.cit.*, p. 147.

¹⁸⁹ Dominique Bertinotti-Auta, « Questions à l'histoire immédiate », *Vingtième Siècle*, n° 35, juillet-septembre 1992, p. 104.

¹⁹⁰ Dominique Bertinotti-Auta, *ibid.*, p. 105.

¹⁹¹ Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, n° 1, 1980, vol. 35, p. 262.

¹⁹² Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, *ibid.*

¹⁹³ Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *RFS*, n° 9, 1978, vol. 2, p. 136.

politique du candidat et de parti. Elle fait l'objet de toutes les attentions des candidats lors des différents scrutins. Pour le chercheur, cette « déclaration politique » regorge des informations exploitables à plusieurs niveaux. D'une part, la profession de foi nous apporte quantité d'informations non-négligeables comme la photographie (la présence ou non du suppléant, la nature des vêtements), les titres, la nature et le format du papier, la couleur de l'encre, et la légende du candidat (le nom et le prénom, l'état civil, le nombre d'enfants, la profession, ou l'engagement associatif). D'autre part, au regard du discours électoral utilisé, elle nous permet de réaliser une analyse du constat établi sur la situation par le candidat et de ses propositions pour y remédier.

Au XX^{ème} siècle, au niveau des sources écrites, la presse est la source la plus abondante¹⁹⁴. Elle se caractérise par la régularité dans sa diffusion, alors que les archives comportent des lacunes. Cependant, comme le précise Albert Pierre dans sa communication du 6 janvier 1980¹⁹⁵, l'historien doit observer certaines réserves. D'une part, « la vision du journaliste est faussée par un manque de recul »¹⁹⁶ face aux événements ; mais elle est nécessaire pour les replacer dans leur contexte quotidien. Les informations indiquées dans les différents articles peuvent éventuellement être « fragmentaires, superficielles, souvent erronées »¹⁹⁷. Indispensable afin de compléter des renseignements et des indications, elle « ne peut à elle seule fournir tous les matériaux de la reconstruction du passé »¹⁹⁸. Face à la profusion de journaux locaux et par manque de temps, nous avons été dans l'obligation d'effectuer certains choix dans le dépouillement des titres de journaux : *Ouest-France* pour l'ensemble des trois départements ; *La Liberté, Le bonhomme libre, La Voix Le Bocage, Le Pays d'Auge, L'Eveil, et La Renaissance-Le Bessin* pour le Calvados ; *La Manche Libre et La Presse de la Manche* pour la Manche ; *L'Orne Combattante et Le Journal de l'Orne* pour l'Orne. Ce dépouillement de la « presse sans politique »¹⁹⁹ est principalement réalisé à partir de trois fonds distincts : les fonds privés des personnes contactées ; les fonds des différentes médiathèques ou des archives départementales de la région, et les dossiers de presse du conseil régional de Basse-Normandie.

¹⁹⁴ Pierre Albert, « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 2, 1980, pp. 16-23 ; Claude Bellanger et al., *Histoire générale de la presse française.1, Des origines à 1814*, Paris, PUF, 1969, 633 p. *Histoire générale de la presse française.2, De 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, 467 p. *Histoire générale de la presse française.3, De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, 687 p. ; *Histoire générale de la presse française.4, De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p. ; *Histoire générale de la presse française.5, De 1958 à nos jours*, Paris, PUF, 1976, 550 p. ; Georges Bourgin, « Essai sur l'histoire de la presse française », *Bulletin du CISH*, n° 22, 1934, pp. 26-70 ; Guy Delorme, *Ouest-France. Histoire du premier quotidien français*, Rennes, Apogée, 2004, 254 p. ; Pierre Guiral, « Problèmes d'histoire de la presse », *RHMC*, n° 4, 1971, vol.18, pp. 481-488 ; Jacques Kayser, « L'historien et la presse », *Revue historique*, n° 218, 1957, vol.2, pp. 284-309 ; Bernard Lebrun, « La presse de province : stratégies d'implantation et élections. Le cas d'Ouest-Eclair », *Bulletin du CERA*, n° 31-32, juillet 1987, pp. 79-108 ; Violette Morin, *L'écriture de presse*, Sainte-Foy Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, 167 p. ; Bernard Prunières, *La presse sans politique : étude systématique de la Presse lue dans le Calvados (1963)*, Paris, LGDJ, 1964, 420 p. ; Louis Quéré, « Le paradoxe d'une presse politique sans politique. Aperçu sur l'histoire de la presse régionale », *Réseaux*, n° 3, 1993, vol. 1, pp. 49-63 ; Pierre Renouvin, « La presse et l'histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre Temps*, n° 49-50, 1998, vol. 49, pp. 83-88 ; Georges Weill, *Le Journal, Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, Albin Michel, 1934, 450 p.

¹⁹⁵ Pierre Albert, « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 2, 1980, pp. 16-23.

¹⁹⁶ Pierre Albert, *ibid.*, p. 17.

¹⁹⁷ Pierre Renouvin, « La presse et l'histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 49-50, 1998, vol. 49, p. 83.

¹⁹⁸ Pierre Albert, *op.cit.*, p. 20.

¹⁹⁹ Bernard Prunières, *La presse sans politique : étude systématique de la presse lue dans le Calvados (1963)*, Paris, LGDJ, 1964, 420 p.

Il nous semble important d'apporter quelques précisions sur les journaux utilisés. Héritier d'*Ouest-Eclair*²⁰⁰, le premier *Ouest-France* est publié le 7 août 1944²⁰¹. Proche des idées de la démocratie chrétienne, il est d'abord dirigé par Paul Hutin (1888-1975), député MRP du Morbihan à partir de 1946. La ligne éditoriale du journal, démocrate-chrétienne, est actuellement assurée dans la continuité familiale, par son fils, François-Régis Hutin. Créée en 1944 à Saint-Lô par Joseph Leclerc-Hardy (1913-1990), *La Manche Libre*, avec une ligne éditoriale originale marquée par l'esprit de résistance et le gaullisme, reste l'un des rares titres totalement indépendants en France. Les autres journaux retenus font partie du groupe de presse des hebdomadaires normands repris le 1^{er} octobre 2007 par le groupe Publihebdos, société filiale du Groupe SIPA-Ouest-France. Sans parti pris de notre part, ce rassemblement des journaux locaux dans des groupes de presse nous interpelle sur le pluralisme et l'indépendance de la presse quotidienne. Dans le cadre de notre recherche, cette concentration peut être un danger pour la diversité et donc la qualité de l'information. Elle peut donc engendrer une contrainte dans la confrontation des sources issues de la presse.

L'histoire fait aussi appel à des méthodes employées par d'autres disciplines comme les statistiques ou la cartographie²⁰². D'une part, l'utilisation de l'outil statistique doit être prise avec certaines précautions afin d'éviter des écueils. Les résultats statistiques obtenus ne doivent pas être éloignés du contexte dont ils sont issus pour expliquer ce qu'ils traduisent réellement. Dans l'ensemble de cette étude, nous utiliserons deux variables : le vote selon les exprimés ou le vote selon les inscrits. Le nombre des suffrages exprimés est la variable retenue la plus souvent pour le calcul des pourcentages. Il correspond au nombre de votants déduit du nombre de votes non comptabilisés dans le résultat : les votes blancs et nuls. Il a pour défaut majeur d'annuler les variations de l'abstentionnisme. En effet, il ne faut pas éliminer l'importance de l'abstention, notamment avec la variable des inscrits puisqu'elle est « un comportement électoral de refus de participer à la vie politique » qui peut s'expliquer par un « manque d'intérêt pour la politique » ou une « insatisfaction à l'égard de la classe politique »²⁰³. Afin de continuer notre analyse sur les résultats électoraux à l'échelle communale, nous utiliserons aussi les classes modales définies en % des SE. Bien que cette méthode présente l'inconvénient de ne pas refléter le nombre d'exprimés, elle met en évidence la faiblesse ou l'importance du nombre des communes favorables ou non à un candidat.

²⁰⁰ *Ouest-Eclair* est créé en 1899 à Rennes par deux Bretons animés d'une profonde foi chrétienne et d'une sensibilité républicaine et sociale : l'abbé Félix Trochu, prêtre en Ille-et-Vilaine, et Emmanuel Desgrées du Loû, avocat d'origine vannetaise installé à Brest.

²⁰¹ Louis Quéré, « Le paradoxe d'une presse politique sans politique. Aperçu sur l'histoire de la presse régionale », *Réseaux*, n° 3, 1993, vol. 1, pp. 49-63.

²⁰² Robert Arambourou, « Réflexions sur la géographie électorale », *RFSP*, n° 3, 1952, vol. 3, pp. 521-542 ; Jacques Bertin, « Un exemple de cartographie expérimentale », *Annales ESC*, n° 3, 1961, vol. 16, pp. 469-476 ; Michel Bussi, « La carte électorale : miroir de la démocratie ? », *EchoGéo*, n° 20, mis en ligne le 13 juillet 2012 ; Georges Dupeux, « Pour une représentation nouvelle des résultats électoraux », *RFSP*, n° 1-2, 1951, vol. 1, pp. 107-109 ; Alain Garrigou, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, n° 10-11, 1990, vol. 3, pp. 33-44 ; François Goguel, « Esquisse d'un bilan de la sociologie électorale française », *RFSP*, n° 3, 1951, vol. 3, pp. 277-297 ; François Goguel, « Géographie des élections françaises de 1870 à 1951 », *Cahiers de la FNSP*, Paris, Armand Colin, 1951, 144 p ; Giulio Romero, « L'image à la carte : la cartographie historique sur l'ordinateur, 3 et 4 juin 1998 », *Hypothèses*, 1998, vol. 4, pp. 183-184.

²⁰³ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, p. 18.

D'autre part, la cartographie est « un outil de recherche permettant de comparer des données quantitatives »²⁰⁴ et de visualiser le traitement statistique de données. Utilisée dès le XIX^{ème} siècle²⁰⁵, la carte électorale connaît des évolutions épistémologiques et méthodologiques. Expérimentée dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, André Siegfried peut ainsi mettre en avant la permanence de tempéraments politiques. Il affirme « qu'il existe des régions d'opinions comme il y a des régions géographiques »²⁰⁶. Dans les Cahiers de la FNSP, François Goguel présente un travail sur l'évolution des élections françaises de 1870 à 1951²⁰⁷ où il décèle des tempéraments politiques permanents. Selon l'auteur, trois ensembles géographiques conservent alors leur orientation initiale : d'une part, l'Ouest de la France reste un « bastion de droite » ; d'autre part, le Midi de la France (Midi méditerranéen et Sud-Est rhodanien) et le Centre (Bourbonnais ; Berry ; Marche ; Limousin) demeurent fidèles à la gauche. Les autres régions connaissent des évolutions politiques. Dans les années 1960, un groupe d'historiens sous la direction de René Rémond réalise un *Atlas historique de la France contemporaine*²⁰⁸, dont la quatrième partie est consacrée aux « Forces politiques et opinion publique »²⁰⁹. Avec l'élection de François Mitterrand (1916-1996) et la victoire de la gauche en 1981, cet outil connaît un regain d'intérêt. Avec les évolutions informatiques, et notamment les progrès réalisés dans les logiciels de cartographie, la réalisation d'une carte électorale devient accessible à un plus large public²¹⁰. Ne pouvant pas connaître les motivations de chaque électeur, la carte électorale nous permet tout de même « d'analyser la composition du corps électoral, de préciser ses caractéristiques générales, ses relations avec le territoire qu'il occupe, de rapporter ces résultats à des états antérieurs pour en saisir les dynamismes »²¹¹. Comme l'indique Michel Bussi²¹², certains dangers dans la construction et dans la lecture d'une carte électorale sont à déjouer. D'une part, il faut se prévenir des liens de causalité systématiques ; d'autre part les cartes électorales ne rendent pas suffisamment compte tenu du poids démographique des zones urbaines. L'utilisation de ces cartes a pour effet de « ne tenir compte que de la superficie [...], et nullement de la population »²¹³, et plus exactement du facteur nombre des inscrits ou des exprimés. Il faut être vigilant sur les seuils et sur l'échelle choisis. Au niveau régional, publié par le Centre de recherche d'histoire quantitative, le tome 2 de l'*Atlas historique et statistique de la Normandie occidentale à l'époque contemporaine*²¹⁴ est un outil précieux sur les différents résultats électoraux de 1871 à 1994. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous utiliserons la cartographie afin de représenter les

²⁰⁴ Giulio Romero, « L'image à la carte : la cartographie historique sur l'ordinateur, 3 et 4 juin 1998 », *Hypothèses*, 1998, vol. 1, p. 183.

²⁰⁵ Alain Garrigou, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, n° 10-11, 1990, vol. 3, pp. 33-44.

²⁰⁶ Robert Arambourou, « Réflexions sur la géographie électorale », *RFSP*, n° 3, 1952, vol. 2, p. 530.

²⁰⁷ François Goguel, « Géographie des élections françaises de 1870 à 1951 », *Cahiers de la FNSP*, Paris, Armand Colin, 1951, 144 p.

²⁰⁸ René Rémond, *Atlas historique de la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1966, 235 p.

²⁰⁹ Pierre Sorlin, « Atlas historique de la France contemporaine », *Annales ESC*, n° 5, 1967, vol. 22, pp. 1157-1161.

²¹⁰ Michel Bussi, « La carte électorale : miroir de la démocratie ? », *EchoGéo*, n° 20, mis en ligne le 13 juillet 2012.

²¹¹ Robert Arambourou, *op.cit.*, pp. 521-542.

²¹² Michel Bussi, *op.cit.*

²¹³ Georges Dupeux, « Pour une représentation nouvelle des résultats électoraux », *RFSP*, n° 1-2, 1951, vol. 1, p. 107.

²¹⁴ Michel Boivin, et al., *Atlas historique et statistique de la Normandie occidentale à l'époque contemporaine. 2. Élections régionales, législatives, présidentielles, européennes et référendums (1871-1994)*, Caen, CRHQ et les éditions du Lys, 1995, 392 p.

différents résultats électoraux à deux échelles distinctes au niveau de la région bas-normande : l'échelle cantonale et l'échelle communale. Cette dernière permet une « meilleure compréhension de certains phénomènes électoraux » et d'établir les zones de force ou de faiblesse, comme celles de progression ou de recul des différents partis. Par ailleurs, nous représenterons l'ensemble des données cartographiées à partir des résultats en pourcentages des voix exprimées. Ce choix permet de mesurer l'importance de l'électorat écologiste lors des différentes élections. Mais si ce mode de représentation indique les zones d'influence ou les zones de faiblesse, il ne donne aucune idée sur l'importance de cet électorat. En conclusion, à propos de l'histoire politique, René Rémond parle d'une « science carrefour »²¹⁵ où il existe une forte interdisciplinarité : la politologie, la sociologie, la géographie, et l'ethnologie. Marc Bloch (1886-1944) refusait toute séparation artificielle entre un passé lointain qui appartiendrait aux historiens, et un passé proche dont ils seraient exclus au profit des autres disciplines.

Afin de comprendre les différents comportements électoraux de la région bas-normande, il nous faut préciser quelques éléments sur son histoire politique²¹⁶. Comme le remarque l'historien Charles Seignobos, toute sociologie électorale est impossible à réaliser avant les élections de 1848. Les travaux de ce dernier sur les élections de 1848, réalisées au suffrage universel masculin, nous éclairent sur la répartition droite-gauche par région²¹⁷. L'ouest de la France nous est présenté comme « un océan de conservatisme, au milieu duquel se distinguent quelques isolats républicains »²¹⁸. Plus spécifiquement, la Normandie est « conservatrice, plus par intérêt et par tempérament »²¹⁹. En 1913, parallèlement à ces travaux, André Siegfried, pionnier dans l'élaboration d'une géographie électorale, met en évidence certains tempéraments électoraux dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*²²⁰. Selon le géographe, « Le Normand est croyant, par habitude et par superstition, mais il est clérical bien plus que

²¹⁵ René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 400 p.

²¹⁶ Frédéric Bellec, *La campagne présidentielle de René Dumont et l'émergence du mouvement écologique en Basse-Normandie*, maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003, 188 p ; Mélanie Claudot, *Le Parti socialiste dans l'Orne*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 217 p ; Cyril Crespin, *L'extrême droite en Normandie sous la V^{ème} République*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2015 ; Cyril Crespin, *Le Front national dans la Manche (1972-2002)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 414 p. ; Anne Crosville, *Le Parti communiste dans la Manche de 1945 à 1981*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2007, 174 p ; François Hubert, *L'écologie politique dans la Manche de 1972 à 1995*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 215 p ; Raphaël Leboulanger, *Le Parti socialiste dans la Manche de 1969 à nos jours*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2005, 569 p ; Jérôme Letoumel, *Histoire de la fédération du Parti socialiste du Calvados (1967-1997)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2000, 401 p ; Jérôme Letoumel, *Socialisme et socialistes dans le Calvados des origines à nos jours (1864-1997)*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2001, 128 p. ; Laurent Requet, *Les écologistes dans les batailles électorales dans le Calvados (1974-2007)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2008, 325 p ; Laurent Requet, *Le Front national dans le Calvados (1973-2004)*, dossier de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2007, 148 p.

²¹⁷ Charles Seignobos, La distribution régionale des partis en France, Ernest Lavisse (dir.), « La révolution de 1848, le second empire », t. 6 de l'*Histoire de la France contemporaine*, pp 553-725.

²¹⁸ Michel Bussi, « Fondements des comportements électoraux dans le grand Ouest : une tentative de relecture spatialisée des travaux de Seignobos, Siegfried, Brandt », *Norois*, n° 156, 1992, p. 390.

²¹⁹ Michel Bussi, *ibid.*, p. 392.

²²⁰ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

catholique. L'Eglise n'a donc aucun ascendant politique.»²²¹ Aussi, pour l'ensemble de l'ouest de la France, il élabore une combinatoire qui « repose sur la grande propriété foncière, l'influence maintenue de l'aristocratie, la pratique religieuse, l'importance de l'enseignement privé et la vigueur de la fécondité »²²².

Toutefois, cette analyse est à nuancer : la région normande possède des « tempéraments » variés. Dans les riches pays ruraux, dont le pays d'Auge, le Cotentin ou le Bessin (avec la présence locale de nobles), le notable bonapartiste semble être le plus apte à défendre et à préserver les intérêts des personnes. A l'opposé, la plaine de Caen ou encore quelques villes de pôles ouvriers et le carré industriel au cœur du Bocage (Vire, Tinchebray, Flers ou Sourdeval) voient l'élection de radicaux et de boulangistes. Par exemple, le Domfrontais désigne constamment des députés républicains pendant tout le dernier tiers du XIX^{ème} siècle. Le bocage normand se caractérise par une certaine influence du clergé, alors que le pays de Caux « ni riche ni pauvre, ni isolé ni ouvert, est finalement l'exemple le plus pur de l'apolitisme normand, suivant au coup par coup la défense de ses intérêts, fidèle à un notable, mais indifférent à son drapeau »²²³. Depuis l'instauration du suffrage universel, la Basse-Normandie est un « bastion de droite » où les différents « candidats des diverses familles de droite » obtinrent de confortables majorités²²⁴. La III^{ème} République a eu des difficultés pour s'imposer dans cette région de l'ouest de la France. Les habitants de la Basse-Normandie manifestent un fort attachement envers le régime impérial qui est synonyme d'ordre et de prospérité. En 1919, la droite avec le « Bloc national » remporte une large victoire lors des premières élections législatives de l'après-guerre avec 83 % des SE à l'échelle régionale. Lors des élections législatives de 1936 qui permettent la victoire du Front populaire en France, la droite obtient de nouveau un score largement majoritaire dans cette région avec 73 % des SE. La gauche bas-normande recule avec la perte de deux circonscriptions de Falaise et de Cherbourg.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la Basse-Normandie « reste une région aux trois quarts rurale, où la paysannerie représente à elle seule un peu plus de la moitié de la population active et de l'électorat »²²⁵. A partir du début du XX^{ème} siècle, la Basse-Normandie, et plus particulièrement le Calvados, a connu une certaine réindustrialisation comme l'établissement de l'usine électro-métallurgique de Dives-sur-Mer. Depuis les années 1950, cette tendance s'est accélérée avec l'installation d'entreprises électriques, d'électroménagers et de sous-traitance de l'automobile. Parallèlement à l'augmentation du nombre d'ouvriers, l'urbanisation connaît une accélération dans l'ensemble des agglomérations bas-normandes. Insignifiant avant la Première Guerre mondiale, le poids de l'extrême gauche ne cesse d'augmenter en suffrages et ce, au détriment de la gauche radicale. En 1936, lors des élections législatives, la Section française de

²²¹ Michel Bussi, *ibid.*, p. 398.

²²² Pascal Buléon, « Siegfried, la Normandie et les tempéraments politiques, quelques raisons d'une redécouverte », *Etudes Normandes*, n° 2, 1989, vol. 38, p. 71.

²²³ Michel Bussi, *op.cit.*, p. 398.

²²⁴ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, *op.cit.*, p. 6.

²²⁵ Jean Quélien, « Permanences et mutations dans les comportements politiques en Basse-Normandie de la Troisième à la Cinquième République », *L'Ouest politique, 75 ans après Siegfried, Géographie sociale*, n° 6, octobre 1987, p. 97.

l'Internationale ouvrière et le PCF obtiennent un tiers des voix de gauche dans le département de la Manche et dans celui de l'Orne et plus de la moitié dans celui du Calvados.

Après la Seconde Guerre mondiale, ces deux dernières formations se confondent avec la gauche. Des premières élections de l'après-guerre jusqu'au début des années 1970, la région bas-normande connaît une écrasante domination des différentes formations de droite (la droite gaulliste, la droite indépendante, la droite démocrate chrétienne et l'extrême droite)²²⁶. Ces années constatent d'abord l'hégémonie du gaullisme auquel succède progressivement une droite éclatée entre les différentes formations, allant du centre droit au Rassemblement pour la République. D'après l'historien Jean Quellien, le triomphe du gaullisme provient du « goût de l'ordre et de la stabilité, assurés par l'autorité d'un Etat dont le chef tire sa légitimité et sa force du suffrage universel »²²⁷. Toutefois, et contrairement à l'ensemble des autres régions de l'ouest, les formations politiques proches de la démocratie chrétienne ne se sont pas implantées dans les circonscriptions bas-normandes²²⁸. Malgré cette hégémonie électorale, depuis les années 1970, la gauche (la gauche radicale, la gauche socialiste, la gauche communiste, et l'extrême gauche) progresse lentement et constamment, et notamment dans les agglomérations de Caen ou de Cherbourg. Ce vote résulte entre autres des luttes antinucléaires des années 1960-1970 dans les milieux étudiantin et ouvrier. A la fin des années 1970, la gauche fait de très bons scores lors des élections locales dans ces deux villes²²⁹. Lors des élections municipales de 1977, la gauche unie remporte la victoire dans un certain nombre de communes : Granville, Saint-Lô, Cherbourg, La Ferté-Macé, et Alençon. Des personnalités de gauche s'implantent dans la région comme Louis Mexandeau²³⁰ dans la région caennaise ou Louis Darinot (1925-2006)²³¹ à Cherbourg.

Tableau 1. Nombre de députés dans la Basse-Normandie par couleur politique

	Législatures	1973-1978	1978-1981	1981-1986	1986-1988 ¹	1988-1993	1993-1997	1997-2002	2002-2007	2007-2012	2012-2017 ²
Calvados	Droite	4	4	3	3	4	5	1	6	4	1
	Gauche	1	1	2	3	2	1	5	0	2	5
Manche	Droite	4	4	4	3	4	5	4	4	4	2
	Gauche	1	1	1	2	1	0	1	1	1	2
Orne	Droite	3	3	2	2	2	3	3	3	3	1
	Gauche	0	0	1	1	1	0	0	0	0	2
Basse-Normandie	Droite	11	11	9	8	10	13	8	13	11	4
	Gauche	2	2	4	6	4	1	6	1	3	9
	Total des circonscriptions	13	13	13	14	14	14	14	14	14	13

¹ Les élections législatives de 1986 sont au suffrage universel à la proportionnelle par département.

² Le département de la Manche ne compte plus que 4 circonscriptions.

²²⁶ Michel Boivin, *op.cit.*, p. 24

²²⁷ Jean Quellien, *op.cit.*, p. 101.

²²⁸ Colette Muller, « Pratique catholique et choix électoraux. L'exemple du département de la Manche », *L'Ouest Politique, 75 ans après Siegfried, Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, pp. 129-143.

²²⁹ Pascal Buléon, « Comportements électoraux et données sociales en Basse-Normandie 1981-1986 », *Bulletin du CERA*, n° 31-32, juillet 1987, pp. 33-57 ; « Comportements électoraux et données sociales en Basse-Normandie », *L'Ouest politique, 75 ans après Siegfried, Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, pp. 111-128 ; Michel Bussi, « Les trois systèmes explicatifs de l'Ouest politique », *Norvois*, n° 158, 1993, pp. 193-215 ; Armand Frémont, « Relire Siegfried en Normandie Aujourd'hui », *Géopolitique de la Normandie, Etudes normandes*, n° 4, 1987, pp. 9-16 ; Jean Quellien, « Bleus, blancs, rouges – Politique et élections dans le Calvados (1870-1939) », *Cahier des Annales de Normandie*, n°18, Caen, 1986, 423 p.

²³⁰ Il est élu député de Caen en 1973, en 1978, en 1981. En 1986, il est élu sur la liste PS où il est tête de liste dans le Calvados. Il est élu député de la circonscription de Caen-Est en 1988, puis en 1993, enfin en 1997. Il est battu en 2002 par l'UDF Thomas Rodolphe.

²³¹ Profitant d'une division de la droite aux élections législatives de 1973, il est élu député de la circonscription de Cherbourg. Il est réélu en 1978, 1981 et 1988. En 1977, il est élu maire de Cherbourg. En 1986, il est élu sur la liste PS où il est en deuxième position.

Les élections législatives sont un bon indicateur pour mesurer l'implantation de la droite dans la région. D'une façon générale, elle remporte une majorité de circonscriptions, sauf en 2012 où l'ensemble des formations de gauche obtient neuf circonscriptions sur les treize que compte la Basse-Normandie (Cf., tableau 1). De 1986 à 2004, le conseil régional de Basse-Normandie est détenu par la droite avec le centriste René Garrec. Mais, depuis les élections régionales de 2004, la gauche est aux commandes de cette région. Enfin, et pour la période qui nous intéresse, la droite avec ses diverses sensibilités dispose de la majorité dans l'ensemble des trois conseils généraux (Cf., tableau 2).

Tableau 2. Composition simplifiée de l'assemblée du conseil général du Calvados de 1976 à 2011

Calvados	1976	1979	1982	1985	1988	1992	1994	1998	2001	2004	2008	2011
Majorité départementale* (Droite)	33	33	33	39	40	38	37	32	32	29	27	29
Opposition (Gauche)	9	9	15	10	9	11	12	17	17	20	22	20
Total	42	42	48	49	49	49	49	49	49	49	49	49

*De 1985 à 2012, la majorité départementale est à droite.

A titre d'exemple, la présidence du conseil général du Calvados est détenue par le couple d'Ornano depuis 1979 : Anne d'Ornano en est la présidente de 1991 à 2011, succédant à son mari, Michel d'Ornano (1924-1991), mort à Saint-Cloud renversé par une voiture. L'opposition de gauche, principalement du PS, et dans une moindre mesure celle du PCF, monte au début de cette étude, au sein de l'Assemblée du conseil général (Cf., tableau 2). En corollaire, la majorité départementale de droite ne cesse de s'éroder, passant de 39 conseillers généraux en 1985, à 29 en 2011.

Tableau 3. Nombre des candidats aux élections législatives dans les circonscriptions bas-normandes

	Circonscriptions	1978-1981	1981-1986	1988-1993	1993-1997	1997-2002	2002-2007	2007-2012
Calvados	Caen-ouest	11	6	5	8	9	19	14
	Caen-est			6	11	12	16	18
	Falaise-Lisieux	8	3	5	10	10	18	15
	Pont-l'Évêque	9	4	5	11	9	13	14
	Bayeux	7	3	8	7	10	15	16
	Vire	7	4	6	7	10	13	16
	Total	31	14	35	54	60	94	93
Manche	Saint-Lô	8	4	4	8	9	13	13
	Avranches	6	3	5	8	5	12	14
	Coutances-Granville	7	4	6	12	9	13	14
	Valognes	6	4	4	7	4	13	13
	Cherbourg	7	5	6	9	13	13	12
	Total	34	20	25	44	40	64	66
Orne	Alençon	8	4	4	7	11	15	12
	L'Aigle-Mortagne-au-Perche	9	5	4	8	8	12	11
	Argentan	9	5	5	9	9	10	11
	Total	26	14	13	24	28	37	34
Basse-Normandie	Total	91	48	73	122	128	195	193

Source : Ouest-France

Comme au niveau national, l'organisation politique quadripolaire (PCF et PS-MRG ; RPR et UDF) dans la région est mise à mal avec l'apparition de « petits candidats »²³². Une multiplication des candidatures pendant cette période à laquelle s'ajoute l'émergence de deux courants nouveaux qui s'implantent dans le paysage politique national : le FN et la « mouvance » écologique (Cf., tableau 3).

²³² Daniel Boy et Elisabeth Dupoirier, *op.cit.*

L'apparition de ces « petits candidats » se décline en trois catégories : celle des forces politiques organisées témoignant de sensibilités idéologiques spécifiques (l'extrême gauche, l'extrême droite, la mouvance écologique), celle des candidatures de scission, et celle enfin de petits candidats hors parti témoignant de la persistance du système notabiliaire. Les candidats écologistes témoignent d'une sensibilité idéologique spécifique nouvelle. En conclusion, la région bas-normande se positionne à la fois dans une situation de permanence avec une droite encore bien présente, surtout dans les zones rurales plus traditionnelles ou conservatrices, et à la fois en rupture avec une gauche de plus en plus visible, surtout dans l'agglomération de Caen et sa plaine, dans celle de Cherbourg, et dans les principales villes. Lors des élections locales, la droite bénéficie toujours du jeu notabiliaire²³³ avec des personnalités locales bien implantées. Prenons l'exemple de la circonscription du Bessin au nord-ouest du département du Calvados : à partir de 1881, trois générations de barons Gérard ont occupé le siège de Bayeux. En 1929, à la mort du dernier baron, François-Charles d'Harcourt (1902-1997), son gendre, devient député de la circonscription jusqu'en 1942. En 1973, son fils, François d'Harcourt²³⁴ remporte la victoire face au gaulliste Raymond Triboulet. Intégrée au tissu social de la région, la figure du notable bas-normand est une personne d'un certain âge disposant d'une position sociale. Arthur Legrand (1833-1916), député de Mortain, siège 40 ans au Palais Bourbon. Les différents candidats de la gauche « ne bénéficient ordinairement pas d'une position sociale et d'une implantation locale comparables à celles de leurs adversaires »²³⁵. Toutefois, l'ensemble des formations de gauche s'enracine durablement dans certaines parties de la région.

Après ces quelques éléments de réflexion sur la vie politique bas-normande, attardons-nous un temps sur la problématique de notre sujet. En effet, cette monographie porte sur l'écologie politique dans la région de Basse-Normandie. Ce sujet nous invite à nous interroger sur plusieurs points essentiels : d'une part, sur son cadre temporel et géographique, d'autre part sur l'objet d'étude proprement dit, notamment le développement puis la structuration du mouvement écologique dans cette région et enfin de son poids électoral. En d'autres termes, nous allons nous demander si la région bas-normande est une terre favorable à l'écologie politique. Cette question nous encourage à nous interroger sur la pertinence de l'objet de notre étude. Dans un premier temps, il semble important d'examiner l'opportunité temporelle et géographique de notre sujet. Pour le volet politique, nous commencerons notre étude à partir de la fin des années 1960. En effet, cette période est caractérisée par l'apparition d'associations environnementales et écologiques, notamment dans la lutte antinucléaire, qui sont déterminantes dans la structuration du mouvement. Cependant, au niveau électoral, à l'échelle nationale, nous débiterons notre analyse à partir de l'année 1974

²³³ Michel Boivin, *op.cit.*, 300 p.

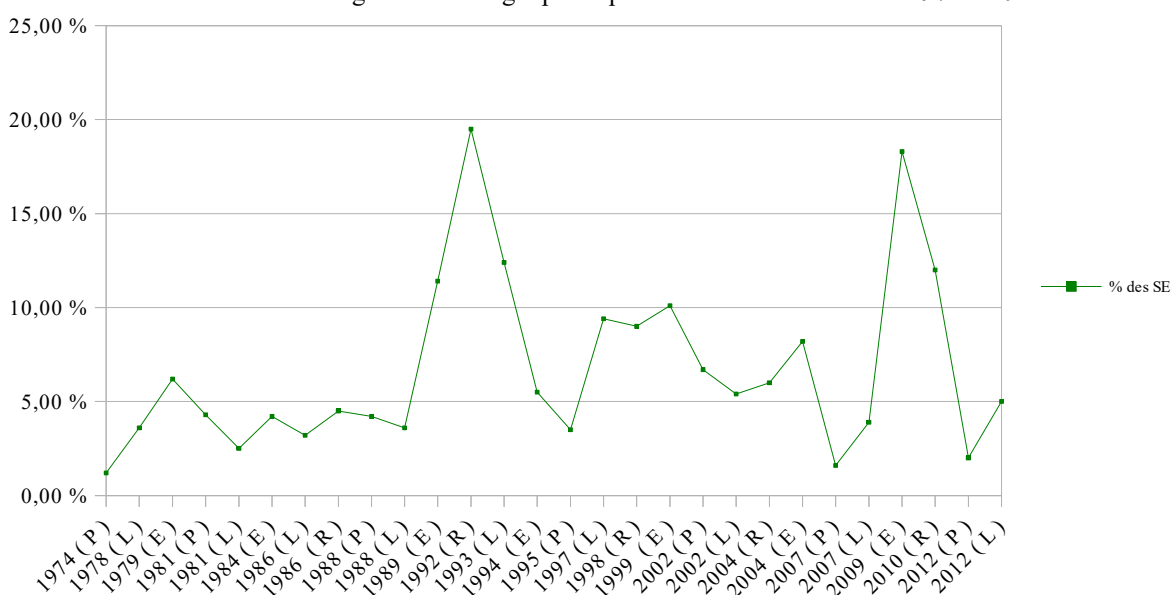
²³⁴ Il est élu député de Bayeux en 1973 avec l'étiquette du CNI et le soutien du Mouvement normand. Il est réélu député dans la même circonscription en 1978 et en 1981 sous les couleurs de l'UDF. Cependant, en 1986, suite à une modification du mode de scrutin, Michel d'Omano le place en quatrième position sur sa liste UDF-RPR. Seuls les trois premiers de cette liste sont élus. En 1988 et en 1993, il est de nouveau député de la circonscription du Bessin, mais il échoue en 1997 face à la jeune socialiste Laurence Dumont. Il est aussi conseiller général de Balleroy en 1967, en battant Alain Lecomu. Il est réélu à ce poste en 1973, 1979, 1985 et 1992.

²³⁵ Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quellien, *op.cit.*, p. 14.

qui marque l'apparition de l'écologie sur la scène électorale avec la candidature de René Dumont lors de la campagne pour l'élection présidentielle. Les élections de 2012 seront les dernières que nous retiendrons pour cette étude. En effet, notre objet d'étude, qui se rattache à une histoire du temps présent non clos, nous oblige à effectuer un choix arbitraire, mais réfléchi. Ces élections pointent une rupture dans la nouvelle dynamique de l'écologie politique entre le recul de son poids électoral au regard des élections précédentes et l'élection d'une députée EELV suite à un accord électoral avec le PS.

D'autre part, après avoir évoqué l'aspect chronologique du sujet, il nous semble important de nous interroger sur le bien-fondé du cadre géographique de notre objet d'étude. Créée en 1956, la Basse-Normandie est une région administrative qui regroupe trois départements (le Calvados, l'Orne, et la Manche). Elle correspond à la partie occidentale de l'ancienne province de Normandie, et d'une partie de l'ancien comté du Perche. Elle est bordée au nord et à l'ouest par la mer de la Manche, au nord-est par la Haute-Normandie, au sud-est par le Centre, au sud par les Pays de la Loire et au sud-ouest par une petite portion de la Bretagne. Cependant, la région Basse-Normandie se rattache historiquement à un ensemble politique plus vaste : le Grand Ouest, qui est composé de cette dernière mais aussi de la Bretagne et des Pays de la Loire. Pourquoi nous limitons-nous seulement à cette région administrative et non à l'ensemble de la Normandie ? Il nous semble plus adéquat d'utiliser ce cadre géographique pour plusieurs raisons : d'une part, les différentes actions écologiques se développent surtout développées à cette échelle ; d'autre part, l'organisation des plus importantes associations environnementales s'articulent aussi au niveau de cette région. Enfin, le principal parti écologie, Les Verts, se structure à cet échelon. Outre le fait qu'ils sont deux identités distinctes, « Les Verts Basse-Normandie » et « Les Verts Haute-Normandie » sont totalement indépendants dans leur fonctionnement ou dans leurs actions. De plus, et au niveau électoral, la sensibilité écologiste s'affirme essentiellement à cette échelle.

Evolution des suffrages de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012



Dans un second temps, nous sommes dans l'obligation de nous questionner sur la légitimité de l'objet de notre thèse : l'écologie politique. Avant de débiter toute réflexion sur ce sujet, nous devons examiner la pertinence de notre démarche. En effet, est-il intéressant d'aborder cet objet d'étude dans ce cadre géographique ? Au premier abord, la réponse est indiscutablement « oui » pour plusieurs raisons : en premier lieu, la Basse-Normandie, et plus exactement le Nord Cotentin, est le théâtre d'une importante mobilisation antinucléaire qui compte dans la naissance de l'écologie politique de cette région. Cependant, nous sommes tenus à ne pas écarter, voire marginaliser, le poids de l'écologie associative dans le développement, puis dans la structuration de cette écologie politique. En effet, comment cette écologie associative s'est-elle organisée en mouvement politique ? Comment est-on passé d'une multitude d'associations environnementales et écologiques à un mouvement politique structuré dans cette région ? Quel est le poids de certaines figures (Didier Anger, Marie-Paule Labéy, Josette Bénard) issues du monde associatif dans cette configuration ? Après ce questionnement sur les origines, puis sur l'apparition et sur la structuration de cette mouvance écologiste, nous devons aussi nous arrêter sur son aspect électoral. Dans une large mesure, notre thèse s'attardera à cette dernière dimension. En effet, nous étudierons l'ensemble des élections où sont présents des candidats écologistes de 1974 à 2012. Dans les années 1970, au niveau régional, l'apparition de ces candidatures traduit une montée de l'inquiétude des citoyens face aux problèmes de l'environnement, notamment sur la présence du nucléaire dans le Nord Cotentin. Dès lors, il est important de s'interroger sur le poids électoral de la mouvance écologique dans cette région. Afin de répondre à cette question, il est nécessaire d'étudier dans le détail les résultats des candidats écologistes lors des différentes élections. Toutefois, et parallèlement à l'analyse « photographique » de ces résultats, nous insisterons aussi sur la géographie électorale des candidats écologistes dans l'optique, d'établir des zones de forte ou de faible implantation électorale. Nous nous demanderons si au cours de la période étudiée cette répartition géographique connaît des évolutions. Nous nous attarderons sur la place des écologistes sur l'échiquier politique au regard des résultats électoraux. Nous ne nous limiterons pas seulement à ces résultats puisque nous les associerons à une étude sociologique des candidats, et à une analyse approfondie des différents programmes électoraux.

Pour cela, dans le cadre de cette monographie, nous adopterons un plan chronologique en trois parties en insistant sur deux points : l'histoire politique du mouvement écologique et son histoire électorale. Cette démarche permet de dégager les différentes étapes et les ruptures de l'écologie politique. Dans une première partie, nous étudierons la naissance de cette mouvance en soulignant le rôle des associations environnementales et écologiques, notamment au travers de la lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin. Puis, nous insisterons sur la structuration et sur l'organisation de cette mouvance écologique en partis politiques écologistes, et sur la naissance des Verts de Basse-Normandie. Enfin, au niveau électoral, nous nous attarderons sur la période 1974-1983. L'année 1974 marque l'apparition de l'écologie sur la scène électorale avec la candidature de René Dumont lors de la campagne pour l'élection présidentielle alors que l'année 1983 se caractérise par le succès de certaines listes écologiques lors des élections municipales.

Ensuite, notre seconde partie débutera avec l'année 1984 avec la création des Verts de Basse-Normandie et par la présence d'une première liste Verte menée par Didier Anger lors des élections européennes de 1984. Toutefois, au niveau interne des Verts de Basse-Normandie, dans son existence politique, nous constaterons que ce parti politique est sujet à de nombreuses crises caractérisées par des périodes de tensions et par des actes sécessionnistes. De plus, au niveau externe, Les Verts de Basse-Normandie devront composer avec de nouveaux mouvements écologistes. Dans cette seconde partie au niveau électoral, nous étudierons les élections de 1984 à 1992 et de 1995 à 1998. En effet, les élections régionales de 1992 marquent l'apogée électorale des écologistes, alors que celles de 1998 détermineront leur déclin. Loin de la constitution de listes écologistes dans la douleur, Didier Anger est le seul écologiste élu au conseil régional de Basse-Normandie. Au niveau régional, ces élections pointent une véritable rupture dans cette mouvance. L'échec à ces élections intermédiaires « sans enjeu » ou à « enjeu modéré », et réputées favorables à la mouvance écologiste, a pour conséquence les luttes fratricides apparues après la victoire aux élections régionales de 1992. Enfin, dans une troisième partie, nous analyserons la période 1999-2012 marquée par le succès des écologistes lors des élections intermédiaires et leurs échecs lors des élections nationales. En effet, cette dernière période manifeste l'omniprésence du thème de l'écologie qui devient le paradigme central des discours politiques. Alors que les principaux partis politiques intègrent dans leurs programmes électoraux des propositions sur ce thème, les partis écologiques, notamment EELV, sont dans l'incapacité de réunir plus du quart des SE lors d'une élection. Cet intervalle est aussi caractérisé par la transformation des Verts-Basse-Normandie en Europe Ecologie-Les Verts de Basse-Normandie et par l'apparition d'une nouvelle génération d'écologistes qui se professionnalisent.

PREMIERE PARTIE

Des prémices à l'organisation des écologistes en parti politique (1969-1983)

Puisant son origine dans une multitude de racines, l'écologie politique connaît une « naissance laborieuse » provenant d'une « synthèse inachevée ». D'une part, les défenseurs de la nature, les naturalistes, influencent profondément ce courant. En écho au développement de la société industrielle en France au cours du XIX^{ème} siècle, les premiers groupes s'organisent dans l'optique de défendre un patrimoine naturel. A la genèse de ce mouvement, le 10 février 1854, le zoologiste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861), créateur du Jardin d'acclimatation, fonde la Société impériale zoologique d'acclimatation¹ dont la vocation première est l'introduction, l'acclimatation et la domestication d'animaux exotiques en France, afin de doter l'agriculture et l'industrie de ressources nouvelles². La présence de naturalistes dans les sociétés savantes de province, notamment dans les nombreuses sociétés linnéennes³, favorise l'émergence d'une première forme d'écologie en France⁴. Elles constituent ainsi un réseau dense sur le territoire français. Au XX^{ème} siècle, le naturaliste humaniste Théodore Monod (1902-2000) influence durablement la mouvance écologiste. Actuellement, l'activité des naturalistes est toujours dynamique dans des sociétés comme la Société linnéenne de Provence⁵, la Société botanique du Centre-Ouest⁶ ou la Société linnéenne de Normandie⁷. D'autre part, face aux excès de la société industrielle, les années 1970 se caractérisent par une prise de conscience environnementale. Elle résulte d'une médiatisation des grandes catastrophes écologiques provoquées par les activités économiques. Une partie de la population se rend compte des impacts négatifs de notre « modèle occidental » sur la planète Terre et des citoyens décident de créer des associations de défense de l'environnement. Elles ne se concentrent pas uniquement sur la protection de la nature ; mais elles prennent également en compte la défense de l'environnement, là où vit

¹ Après la chute du Second Empire, elle devient la Société d'acclimatation (1871-1881), puis elle prend le nom de Société nationale d'acclimatation de France (1882-1945). En 1946, elle est renommée Société nationale d'acclimatation et de protection de la nature. En 1960, la société finit par prendre son nom actuel de Société nationale de protection de la nature. En 1912, la Ligue pour la protection des oiseaux se constitue. Son premier président est l'ornithologue Louis Magaud d'Aubusson (1847-1917). Sous son égide, se crée la réserve ornithologique des Sept-Iles dans les Côtes-d'Armor. En 1919, la SNPN participe à la fondation de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles sur proposition de la Société zoologique de France. En 1968, la SNPN prend part avec dix-sept autres sociétés à la création de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'environnement.

² <http://www.jardindacclimatation.fr/>

³ Carl von Linné (1707-1778), naturaliste suédois, fonde les bases du système moderne de la nomenclature binominale : Thierry Hoquet, *Buffon Linné : éternels rivaux de la biologie ?*, Paris, Dunod, 2007, 221 p. ; Thierry Hoquet (dir.), *Les Fondements de la botanique. Linné et la classification des plantes*, Paris, Vuibert, 2005, 290 p.

⁴ Patrick Matagne, *Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914*, Paris, CTHS, 1999, 301 p.

⁵ Créée le 22 avril 1909, avec le statut d'association loi de 1901, au domicile d'Elzéar Abeille de Perrin (1843-1910), premier président de l'association, la SLP publie des bulletins annuels, organise des conférences et des sorties visant à promouvoir les sciences naturelles. Jusqu'en 1914, elle rassemble principalement des universitaires et des naturalistes amateurs. En 1945, René Molinier (1899-1975), spécialiste de l'écologie végétale, lui donne une nouvelle dynamique avec l'organisation de sorties plus régulières et l'élargissement du recrutement. Actuellement, elle organise des conférences sur les sciences naturelles à l'Université de Provence Aix-Marseille. La société y mène des projets de recherches en collaboration avec d'autres structures comme le Muséum d'histoire naturelle de Marseille ou le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.

⁶ Fondée le 22 novembre 1888, par le botaniste Baptiste Souché (1846-1915), la Société botanique des Deux-Sèvres est une société savante qui contribue à inventorier et à faire connaître le patrimoine naturel végétal. En 1924, la société savante est renommée Société botanique du Centre-Ouest. Cette société poursuit trois objectifs : concourir au progrès de la botanique et des sciences naturelles, promouvoir la protection de la nature, établir et entretenir des relations entre les botanistes de terrain. En 2012, neuf cents sociétaires contribuent à la vie de la société.

⁷ En 1823, le biologiste Jean-Vincent-Felix Lamoureux (1779-1825) et l'avocat-botaniste Charles Thomine des Mazures (1798-1824) fondent la Société linnéenne du Calvados, elle-même renommée ensuite SLN en 1826. C'est une société scientifique régionale à vocation naturaliste qui organise un cycle de conférences qu'accompagne au moins une excursion annuelle sur le terrain. Elle a pour objet l'étude du patrimoine naturel à travers ses aspects botaniques, mycologiques, zoologiques, géologiques, géomorphologiques et publie régulièrement le *Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie*.

l'homme en luttant contre les pollutions des cours d'eau et de l'air, ou contre certains projets liés à l'aménagement du territoire.

En France, la vague de contestation de Mai 1968 donne naissance à des mouvements sociaux inédits remettant en cause certains fondements de notre société « occidentale » en évoquant la question de la liberté de l'homosexualité, la condition féminine, les droits de l'homme, l'internement psychiatrique, la prison, la dégradation de l'environnement, ou la qualité de vie⁸. Cette « révolution », dont les acteurs s'inspirent de certains penseurs comme Herbert Marcuse (1898-1979)⁹, s'articule autour de deux foyers majeurs : la mouvance gauchiste défendant des théories politiques matérialistes (le trotskisme et le maoïsme), et la spontanéité libertaire ou subversive issue d'une partie de la population¹⁰. De cet « esprit révolutionnaire », en opposition à la société dite « traditionnelle », une minorité fait jaillir une pensée alternative avec de nouvelles valeurs. Elle s'articule autour de la remise en cause de l'autoritarisme, du centralisme et de la société de consommation au profit de nouveaux idéaux libertaires, autogestionnaires, et pacifistes. Bien que « l'esprit de Mai 68 » ne soit pas d'inspiration « écologique » ou « environnementale », une nouvelle génération, notamment les militants de la lutte antinucléaire, s'approprie certains de leurs nouveaux codes : la défiance vis-à-vis du pouvoir, la défense des convictions, la liberté de parole, le refus de l'obéissance, et la lutte contre les contraintes. Enfin, en 1973, suite à une augmentation brutale du prix du baril de pétrole par les pays producteurs, les Occidentaux sont touchés par un marasme économique marquant les limites d'une croissance effrénée¹¹ de la prospérité de notre société industrielle à partir de l'inéluctable épuisement des énergies fossiles. En réponse à cette crise du combustible, au printemps 1974, le gouvernement de Pierre Messmer (1972-1974) annonce le lancement d'un gigantesque programme nucléaire civil. Cette politique volontariste doit garantir l'indépendance énergétique de la France. Cette décision est déterminante dans la structuration du mouvement écologiste français. La lutte antinucléaire cristallise les différentes sensibilités de cette mouvance écologique.

Dans un second temps, une partie des militants associatifs s'engage dans le combat politique : « De tous ces mouvements sociaux, le mouvement écologiste est le seul à entrer véritablement et durablement en politique en tant que tel et à y connaître un succès relatif. »¹² En effet, les luttes quotidiennes de terrain se heurtent périodiquement à des logiques de nécessités collectives. Le passage à la sphère politique augmente de manière conséquente le rayon d'action d'une association qui se trouve jusqu'alors limitée dans son activité. Toutefois, passer de l'écologie associative à l'écologie politique s'effectue dans la douleur, car elle occasionne des débats, des conflits, des divisions, voire des ruptures. Une partie des militants refuse de

⁸ Alain Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, 350 p. ; *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Editions ouvrières, 1982, 263 p. ; *Le pays contre l'Etat*, Paris, Le Seuil, 1981, 318 p. ; *L'après-socialisme*, Paris, Le Seuil, 1980, 283 p. ; *La prophétie antinucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980, 375 p. ; *Lutte étudiante*, Paris, Le Seuil, 1978, 373 p. ; *La voix et le regard*, Paris, Le Seuil, 1978, 315 p. ; *Production de la société*, Paris, Le Seuil, 1973, 543 p.

⁹ Herbert Marcuse, philosophe allemand, est naturalisé américain pour échapper aux nazis. Marxiste, il est considéré comme le père de la « Nouvelle gauche » américaine. Il publie deux livres majeurs : *Eros et civilisation* (1955) et *L'Homme unidimensionnel* (1964). Il défend l'idée que la distribution massive de produits standards est une forme d'aliénation.

¹⁰ Dominique Simonnet, *L'écologisme*, Paris, PUF, 1979, p. 93.

¹¹ Dennis Meadows et al., *Halte à la croissance ?*, Paris, Le Club français du livre, 1972, 314 p.

¹² Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 40.

politiser l'écologie pour ne conserver que son orientation de défense de la nature, et de pression sur les pouvoirs politiques en place. André Micaud parle ainsi de « nébuleuse [...] d'associations diverses, changeantes, inégalement représentées sur le territoire national »¹³. Pour les partisans de l'engagement sur le terrain politique, les élections constituent un bon tremplin afin de sensibiliser les électeurs sur les risques encourus par notre société, et pour interpeller le personnel politique sur ces sujets. Toutefois, la structuration et l'unification sont plus que difficiles compte tenu de la répulsion quasi-structurelle des écologistes à s'organiser en parti. Jusqu'en 1983, cette mouvance forme « un mouvement plutôt qu'un parti »¹⁴ qui ne se regroupe temporairement qu'à l'approche d'élections. Cette motivation révèle surtout l'inacceptation des caractères permanents et nationaux de toute organisation, spécifique pourtant fondamentale d'un parti de pouvoir.

¹³ André Micaud, *op.cit.*

¹⁴ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n ° 878, 1979, pp. 25-49.

Chapitre 1. Aux origines de l'écologie politique : le rôle déterminant de l'écologie associative

Au cours des années 1970, des Bas-Normands, comme d'autres Français, se rendent compte des nuisances liées aux pollutions terrestres, maritimes et atmosphériques sur notre territoire. Face à ce constat alarmant, le rôle des associations environnementales et écologiques, qui sont les premières à se saisir de cette problématique, est déterminant tant dans cette prise de conscience que dans les combats pour la sauvegarde de l'environnement. Conjointement aux préoccupations environnementales de l'écologie scientifique, cette écologie associative, qui se crée localement et ponctuellement, se contente dans un premier temps de n'être qu'un groupe de pression sur les pouvoirs politiques. Cette multitude d'associations hétérogènes et indépendantes développe une capacité d'expertise et une production d'informations proprement scientifiques. Elle forme un véritable contre-pouvoir. Toutefois, les pouvoirs publics comprennent bien vite l'utilité publique de ces associations dans leurs initiatives et leurs décisions. Dans sa thèse¹⁵, René-Pierre Chibret précise que « l'activité associative française en matière d'environnement est conçue comme un outil au service de l'utilité publique, par une identification implicite entre action associative et action publique »¹⁶. En définitive, et comme le remarque Marc Abélès dans son ouvrage *Le défi écologiste* :

« Le soubassement de l'écologie politique, c'est un mouvement associatif axé sur la protection de la nature. Les solidarités écologistes se sont forgées dans les luttes ayant pour enjeu aussi bien la protection des sites que les pollutions ou le nucléaire. [...] Les cadres du mouvement sont issus du militantisme associatif qui représente à la fois une école de lutte et la meilleure prévention contre le virus politicien. »¹⁷

L'apparition de ces associations, qui forment « une identité collective fragmentée », est un terreau favorable à l'émergence d'un mouvement écologique politique dans la région bas-normande. Ce mouvement associatif « ne saurait être assimilé à l'écologie politique, mais il en est indissociable »¹⁸. A défaut de présenter l'ensemble des associations environnementales et écologiques bas-normandes, nous nous attarderons sur des exemples précis afin d'illustrer notre propos.

1. D'une prise de conscience des problèmes environnementaux à une défense de l'environnement au début des années 1970 : une intense activité des associations environmentalistes

Dès la fin des années 1960, les Français découvrent ou redécouvrent l'étendue des dégâts liés aux activités humaines sur la santé et la nature. Suite à son naufrage le 18 mars 1967 entre les îles Sorlingues et la côte britannique, le pétrolier *Torrey Canyon* déverse plus de 123 000 tonnes de pétrole sur les côtes

¹⁵ René-Pierre Chibret, *Les Associations écologiques en France et en Allemagne, une analyse culturelle de la mobilisation collective*, thèse de sciences politiques sous la direction de Bertrand Badie, Université de Paris 1, 1991, 775 p.

¹⁶ Claudette Lafaye et Laurent Thévenot, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *RFS*, n° 34, 1993, vol. 4, p 510.

¹⁷ Marc Abélès, *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, p 13.

¹⁸ Jean-Louis Fabiani, « La dynamique du mouvement associatif environmentaliste : éléments pour un état de la question », Frédéric Agostini et al. (dir.), *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement, état de la question et monographies*, CREDOC, décembre 1995, p.21.

britanniques et françaises. Relayé par la presse, cet accident écologique majeur impacte en profondeur la population française. Quelques mois plus tard, le Rhin, près de Bingen, est touché sur 600 kilomètres par une pollution accidentelle due à un fût de 500 litres d'insecticide, l'endosulfan. Il en résulte une véritable prise de conscience de l'opinion publique qui s'opère au cours de ces années-là, et qui marque un véritable tournant dans la prise en compte de l'impact des activités humaines sur l'environnement. À partir des années 1970, s'octroyant un rôle déterminant, ces associations sensibilisent et mobilisent l'opinion publique à ces grands enjeux. L'éclosion de multiples associations environnementales et écologiques découle d'un dysfonctionnement de la démocratie dans la prise de certaines décisions vis-à-vis des excès dommageables de notre société contemporaine envers notre environnement naturel. La préoccupation est plus à la croissance qu'à la protection de l'environnement pour les générations futures. En effet, « les exemples d'engagements associatifs induits par un problème local sont nombreux et divers »¹⁹. Contre toutes les formes de dégradation de la planète, ces associations, qui forment un ensemble hétérogène et multiforme, ont une action décisive. Après quelques années d'activité d'opposition et de contestation face aux décisions politiques ou aux activités humaines néfastes à l'environnement, ces « associations contre-pouvoirs »²⁰ acquièrent certaines compétences, notamment dans l'information, l'éducation et la revendication. Elles jouent un rôle de catalyseur afin de sensibiliser les citoyens, avec une réelle capacité de les informer sur des sujets locaux. Indépendantes, elles savent développer des capacités en expertise, voire en contre-expertise, en effectuant des analyses scientifiques²¹. Face au blocage institutionnel, elles multiplient les actions contentieuses contre des projets. Peu à peu, elles s'insèrent dans les rouages décisionnels en siégeant dans de nombreuses commissions. Outre leur force de propositions, elles s'attachent à suivre l'application des lois et en dénoncent toutes les violations. Dans le cadre de la démocratie, elles acquièrent un rôle d'intermédiaire. En définitive, ces associations s'octroient une double fonction : d'une part, répondre au besoin d'information sur certains problèmes, d'autre part, introduire un contrôle démocratique sur un mode de fonctionnement suspecté comme étant arbitraire et sous l'influence d'intérêts privés²². Plaidant pour une certaine neutralité politique, les partisans de la défense de la nature et de l'environnement se prononcent en faveur d'une transcendance entre les clivages politiques et sociaux. Evitant ainsi tout engagement idéologique et politique, elles contribuent tout de même à la création d'un mouvement politique.

1.1. Des signes perceptibles de problèmes environnementaux

Dans les années de l'après-guerre, les pouvoirs publics privilégient la reconstruction du pays et le rétablissement de l'économie. De ce fait, l'opinion publique n'est pas sensibilisée à la question

¹⁹ Daniel Boy, « *Comment devient-on élu écologiste ?* », Daniel Boy et al., *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1995, p. 46.

²⁰ David Chaufer, « Démocratie locale et associations contre-pouvoirs », *Annuaire des collectivités locales*, t. 21, 2001, pp. 143-158.

²¹ Claudette Lafaye et Laurent Thévenot, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *RFS*, n° 34, 1993, vol. 4, pp. 495-524.

²² Pierre Lascombes, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, p. 214.

environnementale. Dès les années 1950-1960, la problématique de la pollution émerge progressivement avec toute sa gravité à partir de nouvelles industries très polluantes conjuguées aux anciennes usines rénovées et développées. Le phénomène de concentration urbaine provoque une augmentation du volume des déchets collectés à traiter, de leurs accumulations et de leurs rejets dans les cours d'eau. De plus, et afin de préserver son indépendance alimentaire, la France au travers de la Politique agricole commune (PAC) se lance dans le développement d'une agriculture intensive combinant l'utilisation massive d'intrants chimiques conjugués à l'essor de la mécanisation. Cette politique a pour résultat la modification du paysage rural, notamment par la mise en place d'opérations de remembrement avec d'importantes conséquences écologiques dans notre région. Afin d'illustrer notre propos, nous nous attarderons sur ces trois exemples de problèmes environnementaux qui entraînent la prise de conscience de cette problématique : la question de l'élimination des déchets domestiques et industriels, la pollution des eaux douces et salées, et le remembrement.

1.1.1. « L'embaras des décharges sauvages »

En France, et depuis la loi du 15 juillet 1975²³, les « communes ont l'obligation de développer un service collectif de propreté afin de supprimer les nuisances de rejets sauvages des déchets de notre consommation »²⁴. Depuis l'apparition des hommes sur la Terre, la production de déchets a toujours été indissociable de leurs différentes activités. Après une période de nomadisme, l'édification des premières cités apparaît suite à leur sédentarisation : ce mode de vie commence dès lors à poser le problème de l'élimination et du stockage des déchets. Pendant la période des « Trente Glorieuses », cette problématique s'amplifie due au développement de la société de consommation, et à la multiplication des activités humaines qui augmentent de façon considérable le volume et la diversité des déchets à éliminer. Avant 1969, la population des zones rurales ne dispose pas d'un système de ramassage. Elle pratique une forme d'auto-élimination des déchets : « Elle brûle ses déchets de bois, de papiers-cartons, de plastiques et évacue ses déchets organiques (les épiluchures, les restes de repas) sur le tas de fumier. Quant à ses déchets inertes, ils sont enterrés dans des trous à combler. »²⁵ 1969 est l'année de la prescription des schémas départementaux de collecte et de traitement des ordures ménagères. La multiplication des dépôts de déchets entraîne certains inconvénients : la prolifération de mouches ou de rongeurs, les infiltrations nocives dans les nappes phréatiques, et le départ d'incendies. En Basse-Normandie, en avril 1975, à La Cambe dans le canton d'Isigny-sur-Mer, la décharge contrôlée, située en bordure de la route qui conduit à Vouilly, est victime d'une prolifération de rats²⁶. Cet enlèvement en milieu rural est réalisé soit par un employé communal, soit par un agriculteur. Ainsi au Plessis-Grimoult dans le canton d'Aunay-sur-Odon, « un

²³ Loi n°76-633 du 15 janvier 1975, « relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ».

²⁴ André Le Bozec, « 1975-1995 : 20 ans d'évolution du service public local des ordures ménagères », *Annuaire des collectivités locales*, t. 15, 1995, p. 83.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ouest-France*, 1^{er} avril 1975

agriculteur passe le tombereau deux fois par mois et "dépoté" le tout sur la carrière »²⁷. Le feu y est mis régulièrement afin de réduire le volume des déchets. Ceux qui est évacués du centre des villes ou des bourgs sont déversés dans des décharges non-autorisées, dites « brutes ». Elles en existent dans chaque commune, d'où leur appellation de « décharges communales ». L'éclosion du phénomène des « décharges sauvages », c'est-à-dire des dépôts d'ordures illégaux sans autorisation légale sur une propriété privée ou sur un domaine public, est particulièrement présente dans les zones rurales.

Suite à un encadrement législatif de plus en plus contraignant²⁸, la collecte des ordures ménagères occasionne un grand problème : les finances des petites communes rurales ne peuvent supporter le coût de l'évacuation et celui du traitement des déchets ménagers sans passer par la création d'un syndicat. En janvier 1975, une opération de nettoyage est engagée afin d'éliminer les sept « décharges sauvages » du Plessis-Grimoult, à quelques kilomètres de la crête du Mont Pinçon. Installées au milieu de genêts qui recouvrent d'anciennes carrières appartenant au maire, les « deux décharges » communales de Saint-Jean-le-Blanc et du Plessis-Grimoult sont qualifiées de « sauvages », car aucune clôture, aucun brûlage et aucune dératisation sont entrepris sur ces sites.²⁹ Le Plessis-Grimoult, petite commune de 358 habitants, ne peut surveiller ses 1 500 hectares de bois, de prairies et de landes. Cependant, elle n'est pas capable d'absorber dans son budget le coût trop important du traitement des ordures domestiques.³⁰ De même en mars, sur la route touristique menant d'Arromanches à Colleville-sur-Mer, à Sainte-Honorine-des-Pertes, un emplacement présente toutes les caractéristiques d'une décharge sauvage : un dépôt illégal d'ordures sans aucune clôture³¹. Deux veaux morts pourrissent sur une plate-forme à quelques dizaines de mètres du sommet de la falaise. A ce propos, Michel Mallet, le maire, indique :

*« Il faudrait toujours être là et ce n'est pas possible. De même qu'il est impossible de ne plus déposer ici les déchets ménagers de la commune. C'est l'endroit qui nous a été indiqué en 1968 par les services de la préfecture. Il n'y en a pas d'autre. Quant à entourer cette décharge d'un grillage, nous y songeons. Mais est-ce que cela empêchera que les gens viennent faire ici leurs déversements ? »*³²

²⁷ *Ouest-France*, 23 janvier 1975

²⁸ Par le décret 52-967 du 13 août 1952, les dépôts de déchets ménagers sont désormais soumis à autorisation préfectorale. Accompagnée d'instructions rédigées par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, la circulaire de la Direction de l'hygiène et de l'assistance en date du 1^{er} juillet 1938, « relative à l'évacuation des ordures ménagères des villes », précise la composition des déchets ménagers, l'origine de leur nocivité et demanda l'arrêt de la mise en décharge brute des ordures. La circulaire interministérielle du 14 avril 1962, « relative à l'évacuation et au traitement des ordures ménagères », clarifie et complète le texte du CSHPF. Ce texte permet encore la création de décharges brutes. Le décret du 24 août 1965 modifiant la rubrique 169 de l'article 5 de la loi du 19 décembre 1917, « relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes », distingue pour les dépôts de déchets ménagers : la décharge brute et la décharge contrôlée. Cette dernière, considérée comme un établissement dangereux insalubre ou incommode de 2^{ème} classe, est subordonnée à une autorisation préfectorale après enquête et avis du géologue. Les carrières peuvent être utilisées sur dérogation au vu d'études très complètes. Le dépôt de déchets dans l'eau est interdit, mais une dérogation pouvait être obtenue pour des terrains simplement marécageux. La circulaire interministérielle du 22 février 1973, « relative à l'évacuation et aux traitements des résidus urbains », précise que seule la décharge contrôlée est désormais admise. Les décharges dites simplifiées sont tolérées temporairement pour les petites collectivités. La circulaire du 9 mars 1973, « relative aux décharges contrôlées de résidus urbains », s'accompagne d'une instruction technique.

²⁹ Annexe 1. Décharge non-contrôlée au Plessis-Grimoult (1975) p. 1.

³⁰ *Ouest-France*, 23 janvier 1975.

³¹ Annexe 1. Décharge sauvage à Sainte-Honorine-des-Pertes p. 1.

³² *Ouest-France*, 7 mars 1975.

Cette augmentation continue des déchets domestiques et industriels pose des problèmes quant à leur stockage et leur élimination. En septembre 1972, la décharge brute de Saint-Pierre-Canivet est en voie de saturation. Afin de résoudre ce problème, la municipalité de Falaise projette de construire une usine de destruction d'ordures ménagères à Versainville, au lieu-dit La Loutrie, près de Falaise, sur un terrain de tir, propriété de la municipalité. Certains élus de Falaise contestent ce projet au nom du coût de la construction, mais le conseil municipal de Versainville refuse la délivrance du permis de construire. A ce propos, son maire, Monsieur Lecheret, précise que « l'implantation de l'usine sur ce terrain entraînerait automatiquement la traversée du bourg par des bennes et surtout par des remorques plus au moins adaptées au transport des ordures puisque les communes environnantes utiliseront l'usine ». Le conseil municipal de Versainville propose alors « d'échanger avec la ville de Falaise les deux terrains incriminés, les surfaces sont presque équivalentes à 20 ares près et j'espère que cela préservera l'amitié entre les deux communes. De plus l'actuelle décharge de la Couturie n'est pas contrôlée. Y vient qui veut. Quand il veut, pour y déposer ce qu'il veut. C'est dire que dans son état actuel, cette décharge présente plus de nuisances que n'en pourra présenter une usine contrôlée par les services de santé. » La population refuse son implantation suite à une pétition signée par soixante-dix personnes. Elle s'informe sur la nocivité d'une telle usine sur la commune comme nous le confirme le témoignage de Monsieur Lampe, un riverain :

« Je n'ai pas qualité de technicien, mais je me suis documenté et j'ai visité à Laval des usines semblables à celle que l'on veut nous imposer. J'ai constaté différentes nuisances : les odeurs, et le fait que le constructeur souhaite un emplacement élevé est significatif. L'incinération des plastiques entraîne des fumées. Si ces plastiques ne sont pas brûlés, comme ce serait le cas ici, ils volent dans les champs aux alentours de l'usine. Enfin le stockage du compost nécessite une décharge importante et je me demande si la vente en est possible. Si les stocks s'accumulent, où les mettra-t-on ? »

Afin de conserver un cadre de vie agréable sans nuisance, les habitants de cette commune s'opposent catégoriquement à son implantation comme nous le précise Monsieur Lampe :

« Notre position est nette. Elle s'oppose à la construction d'une usine de destruction d'ordures sur aucun point des communes suivantes : Versainville, Damblainville, Eraines. Il nous semble impensable de venir polluer un air réputé très sain dans une commune où sont installés deux établissements pour les jeunes : le CAT du château de Mesnil-Soleil, et la colonie Chrysler au château de Versainville. Si le projet prend corps, une plainte sera déposée, je vous l'assure.»³³

De même, en 1978, les membres du Syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères de la région de Douvres-la-Délivrande et les écologistes d'Amblie s'opposent au projet de décharge contrôlée dans les carrières d'Orival. Fonctionnant depuis le 1^{er} janvier 1970, le SIROM est mis sur pied par Jean-Pierre Baudard (DVG), conseiller général de Creully et maire de Courseulles-sur-Mer. Son objectif est de remplacer tous les dépôts communaux, c'est-à-dire les décharges brutes, par une décharge contrôlée. Pour le SIROM, ce projet a plusieurs avantages : la carrière est abordable par le bas et elle permet à un bulldozer d'y accéder sans danger afin d'étaler les ordures. Le remblai de terre qui se trouve au milieu de la

³³ *Ouest-France*, 4 septembre 1972.

carrière permettait de trouver sur place le matériau utilisé dans les décharges contrôlées. De plus, selon des enquêtes géographiques, il apparaît qu'il suffisait de combler le fond de la carrière sur une hauteur de trois mètres pour s'assurer de la protection de la nappe phréatique. Toutefois, les conseils municipaux d'Amblie et de Colombiers-sur-Seulles manifestent leurs inquiétudes. Les responsables politiques prennent conscience de l'impact négatif des conséquences d'une mauvaise gestion, et d'un stockage chaotique des déchets sur l'environnement et sur la santé humaine. Par manque de moyens financiers et humains auxquels s'ajoute la difficulté de trouver un site qui répond aux caractéristiques demandées par une législation de plus en plus contraignante, les petites communes rurales ne peuvent empêcher le développement et la prolifération des « décharges sauvages » dues à l'essor de la société de consommation.

1.1.2. La pollution de l'eau

Au cours des années 1960, six millions de tonnes de déchets sont déversées chaque année dans les rivières françaises métropolitaines. Le rejet de ces eaux usées provoque forcément une forte dégradation du milieu naturel. Cette pollution résulte essentiellement de matières en suspension, de substances non-dissoutes, de micro-polluants et de toxiques. Elle provient des égouts domestiques, des résidus d'origine animale, des divers rejets industriels et des déchets d'origine naturelle exogène (les feuilles et les matières humides) ou endogène (les algues). Dans les zones urbanisées ou industrialisées, les hydrocarbures et les huiles paraffinées présentes dans l'eau sont peu solubles et forment à sa surface une fine pellicule néfaste à la ré-oxygénation des cours d'eau. Provenant de rejets industriels, les substances minérales solubles³⁴ se révèlent très toxiques pour la faune et la flore. L'existence d'éléments radioactifs dans l'eau a de graves conséquences pour la santé compte tenu de leur durée de vie. La loi du 16 décembre 1964, « relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leurs pollutions », est la première grande loi sur l'eau qui établit quelques principes fondamentaux³⁵. Elle précède la création de Comités de bassins, dont celui de Seine-Normandie englobant le Calvados.

Dans les années 1970, malgré la fréquence des pluies sur la région bas-normande, l'eau véritablement potable devient rare. Ce résultat s'explique par des facteurs liés à la géomorphologie, notamment par le manque de nappes profondes, et par la pollution des eaux de surface. Le Calvados se situe au quatrième rang des départements les plus pollués de France avec des zones fortement souillées comparables à celles du Bassin parisien, la Basse Seine : Caen et Vire³⁶. En juillet 1969, lors de son assemblée générale annuelle tenue à la chambre de l'agriculture de Caen, la Fédération des associations de pêche et de pisciculture du Calvados insiste sur le problème de la pollution des cours d'eau. Le président de

³⁴ La soude, la potasse, le gaz sulfureux, les sulfates, les carbonates, le plomb, le mercure et le cadmium.

³⁵ Mettre en œuvre une réglementation de la pollution des eaux sur la base du principe « pollueur payeur », concilier tous les usagers de l'eau (l'alimentation en eau potable, mais aussi les exigences de l'agriculture, de l'industrie, des transports, des sports nautiques) et respecter le milieu aquatique, élaborer des outils de mesure et d'identification des rejets polluants, interdire et sanctionner (financièrement ou pénalement) les pollutions graves, aider (financièrement) et favoriser les initiatives d'amélioration du traitement des eaux usées ou de la dépollution des rejets.

³⁶ *Ouest-France*, 25 et 26 octobre 1969.

la FAPPC, Monsieur Lefort, l'expose en « soulignant que depuis six ans, 107 procès-verbaux ont été dressés sur 424 km de rivières » et en précisant que les cours d'eau sont « pratiquement des égouts à ciel ouvert »³⁷. Dans le Bessin, l'Aure acquiert la réputation de l'une des rivières les plus polluées : des vieux cartons, des bouteilles en plastique, et même des morceaux de viande en décomposition³⁸ s'y trouvent. Dans le pays d'Auge, la Vie, qui donne de belles truites, devient un véritable égout dû aux rejets des industriels et des particuliers³⁹. Ces pollutions émanent des différentes activités industrielles bas-normandes : les cidreries, les laiteries, les usines de métallurgies, celles du textile et les tanneries. Dans le cas de la Vie, l'origine de ces pollutions provient essentiellement de l'activité des cidreries et des laiteries⁴⁰. Afin de mesurer la gravité de ce problème à cette époque, nous prendrons l'exemple du premier semestre de l'année 1974 dans le Calvados. Il est marqué par une série d'accidents : le 8 janvier, une citerne, renversée par le vent, laisse s'échapper 1 500 litres de fuel dans le tout à l'égout, puis dans la Laurette. Le 17, la fontaine de Vaux-sur-Seulles est polluée par le contenu d'une citerne de fuel. Le 19, à Sommervieu, à la suite d'un accident de circulation, 6 000 litres de fuel s'infiltrent dans un terrain labouré. Le 25 mars, une pollution au fuel souille l'Algot à Saint-Loup-de-Fribois. Le 25 avril, à Saint-Désir-de-Lisieux, un dépôt de fuel en bordure d'un ruisseau y perd 2 000 litres. Le même jour, à Fourneaux-le-Val, un adolescent laisse tomber un insecticide, le lindane, dans un affluent de l'Orne. Un camion déverse accidentellement trois tonnes d'engrais chimiques dans la Dives. Le 27, six bovins meurent et une douzaine est intoxiquée à la suite d'infiltrations d'hydrocarbures dans une mare à Tourgéville. Le 29, à Luc-sur-Mer, un dégazage au large est constaté. Le 8 mai, à Lantheuil, un pont cède sous le poids d'un camion-citerne qui déverse 100 litres dans une rivière à truites. Le 11, après l'incendie du dépôt Langlois à Caen, une quantité d'acide nitrique s'écoule dans le réseau pluvial qui alimente une partie de Caen. Le 15, 200 litres de xylophène est déversés dans la Morelle, près d'Honfleur, provoquant ainsi la mort accidentelle de 800 kilogrammes de poissons.

Les communes bas-normandes souffrent de la faiblesse de leurs équipements d'assainissement. En octobre 1969, au pont de Campeaux, la Vire est victime d'une pollution due aux rejets de l'industrie laitière. Par manque d'oxygène, un nombre important de poissons meurt d'asphyxie. L'insuffisante capacité d'assainissement de l'eau par la station d'épuration de Vire est à l'origine de cette pollution. Mise en service en 1952, elle n'a qu'une « capacité limitée aux besoins des 9 500 habitants et industries confondues sauf les industries laitières », alors que les laiteries viroises représentent la consommation de 50 000 habitants⁴¹. En décembre 1971, Colombelles investit dans la construction d'une station d'épuration. Auparavant, les « eaux sales » est déversées dans l'Orne par un conduit ; ce qui aggrave la pollution de la rivière⁴². Sur le littoral, le nombre des habitations principales et surtout secondaires des stations balnéaires, comme Houlgate, augmente considérablement dans les années 1960-1970. De ce fait, les infrastructures ne correspondent plus

³⁷ *Ouest-France*, 1^{er} juillet 1969.

³⁸ *Ouest-France*, 13 mars 1975.

³⁹ *Ouest-France*, 21 novembre 1975.

⁴⁰ Annexe 2. Schéma des différentes activités agro-industrielles à proximité de la Vie, p. 2.

⁴¹ *Ouest-France*, 25 et 26 octobre 1969.

⁴² *Ouest-France*, 15 février 1972.

aux besoins de la période estivale. Les égouts de la ville se déversent dans la Dives qui se jette dans la Manche entre Houlgate et Dives-sur-Mer. La Dives, qui suivent les courants, contribue donc à la dégradation de la plage. Ces séries d'accidents illustrent l'absence de sensibilisation de la population et des élus à ces problèmes nouveaux. Des actions sont alors menées pour provoquer une prise de conscience chez les particuliers, chez les industriels et chez les transporteurs. Par exemple, chez les agriculteurs, toute une éducation doit être mise en place, car ils ne connaissent pas les effets nocifs des nombreux produits employés y compris sur leur santé⁴³. De plus, face à ces problèmes environnementaux, la puissance publique prenne conscience de l'importance de ces nouveaux enjeux.

1.1.3. Les conséquences négatives du remembrement

Dès le XVIII^{ème} siècle, liées à la diffusion des idées des physiocrates et des Lumières, des expériences pionnières sont menées en Lorraine⁴⁴ et en Bourgogne⁴⁵. Avec la loi agraire du 4 mars 1941, le régime de Vichy institue le principe d'un remembrement moderne créant des parcelles simplifiées, adaptées aux progrès de la mécanisation⁴⁶. Mais, il faut attendre les « Trente Glorieuses », caractérisées par la seconde révolution agricole, pour que de profondes transformations s'opèrent. Le remembrement est alors « au service d'une agriculture résolument productiviste »⁴⁷. Opération clef de la modernisation agricole, le remembrement, qui est une action de réaménagement du foncier, s'efforce de faire disparaître le morcellement et le parcellement. Il est « un élément clé du développement rural structurant et durable »⁴⁸. Il tend à un aménagement rationnel des terres et des structures afin d'atteindre une meilleure productivité. Mais, cet acte s'accompagne d'une profonde modification du paysage : l'assainissement et l'assèchement des prairies, la disparition des haies et la dynamique lisière, la suppression des fossés d'écoulement, le bouleversement du ruissellement des cours d'eau, et la transformation des chemins. Le remembrement simplifie le réseau des chemins (communaux, ruraux et d'exploitations). Il modifie l'occupation des sols et les types de cultures. En décembre 1976, à Alençon, animée par Guy Denos, jeune professeur de physique-chimie à l'Institut rural du Val-de-Loire, se tient une réunion d'écologistes, dont le thème porte sur le remembrement, en présence d'agriculteurs. Il exprime son inquiétude quant à la suppression systématique des haies ou des fossés et à l'arasement des talus. Il décrit les conséquences néfastes du remembrement sur le ruissellement naturel des eaux, et de ses effets dévastateurs sur l'équilibre de la nature⁴⁹.

A partir de 1975, le remembrement s'inscrit dans de nouvelles perspectives ouvertes par les lois de protection de l'environnement, ce qui amène des conflits dans l'aménagement du territoire avec la création

⁴³ *Ouest-France*, 24 mai 1974.

⁴⁴ Jean Peltre, « Les remembrements en Lorraine à l'époque moderne (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles », *Annales de l'Est*, n° 3, 1976, pp. 197-246.

⁴⁵ François de Neufchâteau, *Voyages agronomiques dans la Sénatorerie de Dijon*, Paris, Madame Huzard, 1806, 260 p.

⁴⁶ Geneviève Gavignaud-Fontaine, *La révolution rurale dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1996, 224 p.

⁴⁷ Jean-Pierre Husson et Eric Marochini, « Les remembrements agricoles entre économie et écologie », *Norois*, n° 173, 1997, p. 196.

⁴⁸ Jean-Pierre Husson et Eric Marochini, *ibid.*, p. 195.

⁴⁹ *Ouest-France*, 8 décembre 1976.

de comités de défense. A Clécy-le-Vey, un de ces comités de défense s'organise contre les opérations de remembrement qui « risquent d'altérer gravement un site qui doit être protégé, la qualité de l'environnement, le développement touristique équilibré d'une région qui représente une valeur réelle pour la vie et l'agrément des populations du Calvados ». Il exige que ce « plan tienne compte des impératifs de défense de la nature et de l'environnement et permet de conserver et d'améliorer un site qui, par sa qualité, peut être un facteur de développement économique et touristique de grande valeur ». Interpellée, la Direction départementale de l'agriculture, qui a la responsabilité technique de ces opérations, précise sa pensée :

« Loin de méconnaître l'importance de la sauvegarde du site, elle s'en est au contraire sans cesse préoccupée. Si les haies et talus ont été supprimés, on ne saurait justifier le maintien d'un parcellement dont l'accès même est la cause du remembrement, par contre l'essentiel du maillage a été conservé et il a été procédé à cette occasion à l'aménagement voire à la création de sentiers de promenades. »⁵⁰

Dans les structures bocagères, le remembrement implique des transformations substantielles. En effet, la création d'un parcellaire largement dimensionné est incompatible avec le bocage dense et fermé. Cette action, qui conduit à une modification sensible des paysages, entraîne un véritable choc dans la population. Dans le bocage virois, le remembrement a aussi des conséquences sur le tracé des cours d'eau. En juillet 1979, lors de son assemblée générale, les membres de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire sont alertés par les pêcheurs, de problèmes dus aux travaux effectués sur les ruisseaux affluents de la Virène et de la Dathée à l'occasion d'un remembrement à Gathemo⁵¹. Dans une autre opération, un groupe de pêcheurs et de défenseurs de la nature se déclarent « écoeurés par un travail de remembrement mal conçu qui nuit à la vie piscicole dans les rivières de première catégorie, [et qui] entraîne des dangers de pollution et la destruction des zones de pêches »⁵². Ainsi, le tracé du Dial, petit cours d'eau à l'ouest de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont, est rectifié. Ce petit ruisseau bordé d'arbustes serpente dans la campagne. Comme le Candon, le Dial se présente ensuite sous la forme d'une tranchée rectiligne⁵³. Ce déboisement a plusieurs conséquences : le réchauffement de l'eau et la vitesse de son ruissellement : « Comme l'écoulement est trop rapide, du fait de l'arasement des talus, il y a moins d'infiltrations dans les nappes phréatiques, la voirie n'est plus étanche ; cela entraîne des risques d'inondations, ou, au contraire de saturations. » Ce remembrement transforme donc profondément le milieu naturel. A Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont, les pêcheurs et les défenseurs de la nature s'insurgent contre ces pratiques :

« On assiste à une suppression continue de la faune et de la flore : les poissons, les herbiers, les plantes aquatiques disparaissent. [...] Les truites s'en vont. Autrefois, on se faisait vingt à trente truites dans l'après-midi. Maintenant,

⁵⁰ *Ouest-France*, 9 et 10 décembre 1972.

⁵¹ *Ouest-France*, 3 juillet 1979.

⁵² *Ouest-France*, 20 avril 1979.

⁵³ Annexe 3. Conséquences du remembrement dans le bocage virois, p. 3.

c'est tout juste si on peut en capturer deux ou trois, qui d'ailleurs ne vont pas rester longtemps : elles seront la proie des canards sauvages ou des martins-pêcheurs, puisqu'elles ne peuvent plus se cacher dans les trous. »⁵⁴

1.2. Les associations de conservation des espaces naturels et des animaux

Depuis la fin des années 1960, dans le contexte des « Trente Glorieuses », des milliers d'associations de protection de la nature et de l'environnement se créent, en réaction aux excès en matière d'aménagements du territoire (le remembrement, l'assèchement des zones humides, l'urbanisation...). Leurs existences sont soit éphémères, soit durables. Quand un problème local est réglé, l'activité de l'association se met en veille, tout en se réservant le droit de se réactiver en cas de résurgence du problème. En 1958, les naturalistes Michel-Hervé Julien (1927-1966) et Albert Lucas fondent la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne. L'objectif premier de cette association est la défense des lieux où nichent des colonies d'oiseaux de mer. En 1968, au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, une conférence de presse des associations de protection de la nature se tient afin de présenter un projet de fédération⁵⁵. En 1969, au niveau national, la Fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'environnement se crée en incorporant l'ensemble des associations naturalistes et de défense de l'environnement, dont le Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature⁵⁶ pour la Basse-Normandie. En novembre 1972, un Comité de la Charte de la Nature se constitue à partir d'une vingtaine d'associations dont la FFSPNE⁵⁷. Son contenu se décline à partir d'ambitieux objectifs : « Le droit à la nature doit être l'un des fondements de toute civilisation. [...] L'homme a le devoir de respecter toutes les formes de la vie »⁵⁸. Dans les années 1960-1970, certains chercheurs et universitaires adoptent une nouvelle position : d'une part, ils s'engagent dans le combat associatif⁵⁹ ; d'autre part, ils s'ouvrent vers le grand public afin de l'informer et de le sensibiliser sur le caractère urgent d'une nécessaire protection du milieu naturel dégradé par les activités humaines⁶⁰.

1.2.1. De la création à l'existence du CREPAN

Fondé en novembre 1968, à Caen, par le docteur Frank Duncombe, le Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature réunit l'ensemble des associations intéressées par la

⁵⁴ *Ouest-France*, 20 avril 1979.

⁵⁵ Christian Garnier, fondateur et délégué de « l'Homme et son environnement-CIS » ; Christian Jouanin, secrétaire général de la SNPN ; François Lapoix, chercheur et président d'association et Pierre Aguesse, professeur d'écologie appliquée à l'Université d'Orléans.

⁵⁶ Pierre Aguesse est nommé président et François Lapoix, trésorier. En 1990, la société prend le nom de France nature environnement.

⁵⁷ Créé par Louis Leprince-Ringuet, René Richard, président de l'Union régionale Provence-Côte d'Azur pour la sauvegarde de la nature, et Philippe Saint-Marc.

⁵⁸ Claude-Marie Vadrot, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, p.75.

⁵⁹ La Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest à Bordeaux ; le CREPAN à Caen ; la SEPNB ; l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature en Alsace.

⁶⁰ Maurice Le Démézet à Brest ; Philippe Lebreton et Monique Coulet à Lyon ; François Ramade à Orsay ; Josette Bénard à Caen ; Emile Vivier à Lille ; Roland Carbiener à Strasbourg.

conservation de la nature, des représentants des administrations concernées par cette problématique et des spécialistes de l'Université. La composition du bureau essaye de traduire l'hétérogénéité des membres de l'association : la présidence est confiée à Frank Duncombe, membre de la FFSPN. Il est secondé par deux vice-présidents, Monsieur Lefort, président de la FAPPC, et Josette Bénard, professeure agrégée de biologie et présidente de l'association des professeurs de sciences naturelles. Le poste de trésorier est confié à Claude Pareyn, professeur à l'Université et secrétaire de la SLN. Enfin, celui de secrétaire revient à Monsieur Braillon, responsable du Centre régional de baguage des oiseaux. Tous les membres du CREPAN partagent l'idée originelle de Frank Duncombe à savoir « regrouper des gens déjà engagés dans une action »⁶¹ : des militants d'associations préexistantes dont l'objet est la défense de l'environnement⁶², des scientifiques⁶³, des représentants de l'administration, notamment les directeurs départementaux⁶⁴. En janvier 1969, lors de la Journée nationale de la protection de la nature, le CREPAN donne une conférence de presse afin de préciser les objectifs de la nouvelle association : « Dix ans pour gagner ou perdre la bataille de la conservation de la nature : cela paraît un délai ridiculement court. Pourtant, tous les spécialistes s'accordent pour estimer que si d'ici cette date un tournant décisif n'a pas été pris dans notre politique d'évolution, le milieu naturel qui nous entoure sera engagé de façon irréversible vers une dégradation totale.»⁶⁵

Les différents membres livrent leur vision personnelle. Ainsi, Frank Duncombe insiste sur le fait qu'il « ne s'agit pas de faire de la répression, mais d'informer pour un aménagement rationnel de la nature pour le bonheur et la santé de l'homme ». Le CREPAN se doit de permettre un travail collectif d'information, d'étude et de réflexion sur des dossiers liés à la protection ou à l'aménagement de la nature, et de coordonner des actions trop dispersées. Claude Pareyn précise qu'il « faut absolument obtenir une parfaite coordination de tous les services responsables afin que les observations faites par les uns soient prises en considération par les autres ». Monsieur Tesnières, président de la Fédération départementale des chasseurs du Calvados, insiste sur le rôle d'information du CREPAN : « Les 28 000 chasseurs du département doivent apprendre à être toujours plus raisonnables. Le chasseur ne doit pas être un tueur. Il prélève la vie animale, mais il veille aussi au repeuplement. L'action entreprise depuis 5 ans pour repeupler le département en faisans en est une preuve indiscutable. »⁶⁶ Après le départ de Frank Duncombe suite à son élection au poste de premier adjoint au maire de Caen, Josette Bénard est nommée présidente. Le comité connaît un changement d'orientation dû à l'éviction des représentants des administrations « qui ne peuvent pas être juges et parties »⁶⁷. En 1973, le CREPAN intègre le Comité économique et social de Basse-Normandie. En octobre 1976, il dispose de son propre local dans un immeuble avenue Tourville à Caen. Le

⁶¹ *Ouest-France*, 3 et 4 novembre 1979.

⁶² Dans cette catégorie, on remarquera la présence de Monsieur Tesnières, président de la Fédération départementale des chasseurs.

⁶³ Francis Bénard, professeur à la Faculté des Sciences et conseiller biologiste du Calvados, Madame Duchon, professeur de sciences naturelles ou Monsieur Musset, professeur et président de la commission des sites.

⁶⁴ Monsieur Gayet, directeur départemental de l'Équipement ; Monsieur Vasseur, directeur départemental de l'Agriculture ; Monsieur Duquenne, directeur départemental de l'Office du tourisme ou Monsieur Pitre, directeur du laboratoire départemental d'hygiène.

⁶⁵ *Ouest-France*, 11 et 12 janvier 1972.

⁶⁶ *Ouest-France*, 22 janvier 1969.

⁶⁷ *Ouest-France*, 3 et 4 novembre 1979.

comité connaît alors une augmentation de ses effectifs. De 450 adhérents en 1977, il passe à 550 en 1981. Toutefois, en décembre 1977, lors de son assemblée générale, 28 adhérents seulement sont représentés sur les 450 le composant⁶⁸. A cette même assemblée, la présidente pointe trois faiblesses : la nécessité de trouver une personne en charge des relations publiques, un manque d'investissement des personnes lorsqu'il s'agit de prendre des responsabilités et l'incapacité de surmonter une certaine lassitude liée en partie à la situation financière de l'association. En 1980, le CREPAN se trouve évincé du Conseil économique et social de Basse-Normandie suite à un nouveau décret fixant la composition de l'assemblée régionale :

« La désignation du représentant de l'environnement se fera par accord avec les présidents de Fédération de pêche et de pisciculture du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Ceux-ci, bien que reconnaissant qu'ils ne représentaient pas l'environnement dans son ensemble, ont estimé que ce siège leur revenait ; de son côté, le CREPAN ne pouvait donner son accord à une telle désignation pour deux raisons :

- *Les pêcheurs s'intéressent aux problèmes d'eau douce et à eux uniquement. Encore le font-ils que dans la seule optique de la pêche.*
- *Les associations de pêche sont des associations gestionnaires où l'inscription est obligatoire si vous voulez vous livrer à la pêche, et non des associations de libre adhésion. »*

Le CREPAN condamne cette décision politique :

« Cette élimination est une faute politique. A quinze mois de l'élection présidentielle, comment ajouter foi aux propos du président de la République affirmant que "l'écologie fait partie de la politique", demandant de donner un rôle plus important aux associations, souhaitant que les femmes prennent une part plus active à la vie publique, alors que, dans le même temps est exclue d'un Comité économique et social une association régionale de défense de l'environnement qui était justement représentée par une femme ? »⁶⁹

Neuf associations bas-normandes⁷⁰ réprouvent cette éviction :

« Mais comment et pourquoi cette modification réglementaire ? Parce que le préfet de région a cru opportun de suggérer cette modification au Premier ministre et que cet avis a été suivi. C'est à n'en douter, les résultats électoraux des défenseurs de l'environnement, les écologistes, qui sont à l'origine de cette modification : ayant fait preuve, par les élections, de leur audience croissante, on les empêche matériellement d'être représentés. »⁷¹

En contrepartie, en février 1980, Josette Bénard est nommée au Conseil économique et social national où elle siège comme membre de la section « cadre de vie »⁷². En 1983, le CREPAN acquiert une dimension régionale dans la protection et l'aménagement de l'environnement. Il développe une activité nouvelle d'expertise en réalisant des études scientifiques. Ne se limitant pas à une position d'opposant, il s'intègre dans différentes commissions, comme dans le Conseil économique et social de Basse-Normandie. Son activité s'articule autour de deux principales fonctions : une sensibilisation du public ou des pouvoirs publics, et une action sur le terrain en cas de nuisance.

⁶⁸ *Ouest-France*, 19 décembre 1977.

⁶⁹ *Ouest-France*, 9 janvier 1980.

⁷⁰ ALCPSE de Condé-sur-Noireau, GREEN de Flers, Groupe Ecologie de Flers, Manche-Ecologie, Les Amis de la Terre de Caen, Association de défense de la Calonne, Cabourg-environnement, SOS Ranville et ADPACCE de Courseulles-sur-Mer.

⁷¹ *Ouest-France*, 14 février 1980.

⁷² *Ouest-France*, 12 février 1980.

1.2.2. Le CREPAN : un rôle de sensibilisation sur la protection du milieu naturel

Le CREPAN insiste sur le volet information en réalisant une sensibilisation de la population sur les enjeux de protection de la faune et de la flore. Il organise de nombreuses manifestations : des sorties sur le terrain, des conférences, et des expositions. Au niveau des sorties, il en programme au moins une chaque année, destinée à sensibiliser les personnes présentes sur la nécessité de protéger le milieu naturel. En 1973, le comité en réalise trois sur des thématiques différentes : « La vie de la forêt en hiver », « Le remembrement » ou « La culture de la prairie ». Lors de l'été 1974, l'Association du tourisme pédestre, l'Office des affaires culturelles de la mairie de Caen et le comité planifient une journée découverte de promenades à pied dans la forêt de Grimbosq proposant cinq circuits balisés⁷³. En juin 1978, le CREPAN organise une sortie avec une soixantaine de participants aux îles Chausey afin de les sensibiliser à la richesse de l'archipel. Elle permet l'étude sur le terrain des animaux et des plantes vivant sur la plage, notamment les aplysies ou lièvres de mer, les turbots et les patelles. En juin 1982, dans le cadre du dixième anniversaire de la conférence de Stockholm, le CREPAN programme une sortie dans la forêt de Cerisy-la-Forêt, notamment pour y découvrir le carabe *auronitens cupréonitens*.

Le CREPAN met aussi sur pied une série de conférences-débats sur des thématiques différentes. En 1973, il en programme sur des thèmes variés : « Economie et environnement », « Parcs et réserves » ou « Lutte biologique et lutte chimique ». En novembre 1976, il planifie une conférence-débat sur les « zones humides » dans le cadre de la campagne « 1976-année européenne des zones humides » lancée par le Centre européen d'information pour la conservation de la nature. La présidente du CREPAN regrette l'absence d'élus du département. Elle s'inquiète de voir la disparition des zones humides dans la région bas-normande⁷⁴, qui tiennent pourtant un rôle essentiel dans le milieu naturel. Les zones humides, qui sont des points d'eau et des réserves alimentaires, sont des éléments essentiels pour la faune et la flore. Elles sont des zones d'accueil pour les oiseaux hivernant, des points d'implantation pour les oiseaux aquatiques sédentaires et de reproduction, et des zones de relais au printemps ou à l'automne pour les grands oiseaux migrateurs. Par ailleurs, elles représentent un rôle de régulateur hydrologique. Les zones humides du littoral permettent le repeuplement régulier en poissons⁷⁵. En février 1977, dans la salle des Congrès à Caen, le CREPAN organise une conférence animée par le professeur Pierre Drach, responsable de la réserve marine de Banyuls, sur les problèmes de l'Océanographie. Il présente l'intérêt de préserver les ressources de la mer et s'inquiète de la disparition de certaines espèces comme les baleines, ou de la pollution des océans liée à l'évacuation des déchets en mer qui provient surtout des rejets industriels présents dans la baie de Seine. En octobre 1973, au Centre régional de documentation pédagogique de Caen, et dans la perspective d'une coopération franco-britannique, un colloque sur la protection du littoral normand est organisé par

⁷³ *Ouest-France*, 28 août 1974.

⁷⁴ Les marais de Mézidon, de Vauville, de la baie de l'Orne, de Carentan, de la baie des Veys, du Mont-Saint-Michel et les havres de l'ouest du Cotentin.

⁷⁵ *Ouest-France*, 23 novembre 1976.

l'Association européenne des enseignements avec le concours de l'Association France-Grande-Bretagne et du CREPAN. Josette Bénard y fait une intervention sur « la pollution du littoral » avec une analyse des différentes causes de pollution de la mer liée au nombre limité et au mauvais fonctionnement des stations d'épuration, ainsi qu'aux rejets industriels d'où la teneur en métaux toxiques de certains animaux⁷⁶. Par ailleurs, le CREPAN programme diverses expositions itinérantes. En 1971, il en organise une sur la protection de la nature. Elle est essentiellement constituée de photographies, de cartes, de documents, et de textes explicatifs. Une première partie est consacrée aux différents dangers de la nocivité des déchets dans l'air et dans l'eau, du mazout, des insecticides, de la chasse terrestre et sous-marine. Puis, dans une seconde partie, elle se focalise sur les remèdes à apporter : le développement des stations d'épuration, la réglementation de certains produits industriels, l'entretien des rivières, le reboisement, la sauvegarde des bois ou des forêts et la multiplication des espaces verts dans les villes⁷⁷. Du 26 au 29 octobre 1972, au quatrième Salon normand de l'agriculture de Caen, le CREPAN montre une exposition intitulée « Luttés biologiques et luttés chimiques ». Il propose comme alternative aux pesticides la lutte biologique, notamment avec l'introduction d'organismes vivants contre les parasites (les insectes, les vers, les champignons et les mauvaises herbes) qui attaquent les végétaux ou les animaux. La lutte biologique « se propose de réduire ou d'éliminer les dommages causés à l'homme, à ses productions par des organismes vivants, en utilisant directement ou indirectement, non plus des substances chimiques mais d'autres organismes vivants »⁷⁸.

Enfin, le CREPAN lance de nombreuses campagnes d'information sur la défense de la faune et de la flore, et notamment celle du littoral. En juin 1972, il distribue une affiche accompagnée⁷⁹ d'une brochure destinée aux pêcheurs à pied pour informer sur la protection de ce milieu naturel⁸⁰. Cette initiative se renouvelle pendant un certain nombre d'années. Lors de l'été 1973, à Hermanville-sur-Mer, un animateur du CREPAN diffuse une information à laquelle participent une centaine d'estivants avec pour thème la faune et la flore maritimes : « Bien souvent, en se promenant, avec les meilleures intentions du monde, sur la plage ou dans les dunes, nous nous comportons sans le savoir comme des agents destructeurs de la nature. Lorsque sur la plage, on retourne un rocher couvert d'algues pour voir s'il ne dissimule pas quelques coquillages ou crustacés, il faut le remettre en place. »⁸¹ En juillet 1983, suite à l'interdiction totale de la pêche aux coquillages, le CREPAN indique :

« Cette interdiction met en lumière une nouvelle fois les conséquences économiques de la pollution du littoral. [...] Si le beau temps est un des facteurs qui a favorisé le développement d'un plancton toxique qui contamine les animaux filtreurs, la pollution du littoral par les substances minérales et organiques et bien d'autres facteurs favorisent les polluants minéraux et organiques, jouant le rôle d'engrais pour le plancton [...] L'interdiction totale de ramassage

⁷⁶ *Ouest-France*, 9 octobre 1973.

⁷⁷ *Ouest-France*, 6 avril 1971.

⁷⁸ *Ouest-France*, 27 octobre 1972.

⁷⁹ Annexe 4. Affiche pour la protection du littoral, p. 4.

⁸⁰ *Ouest-France*, 22 juin 1972.

⁸¹ *Ouest-France*, 19 août 1975.

de coquillages qui frappe actuellement des travailleurs de la mer montre bien les incidences économiques et sociales qu'entraîne une absence de prise en compte à leur juste valeur des problèmes d'environnement. »⁸²

Outre ce volet important de sensibilisation par divers supports, le CREPAN entreprend un important travail d'expertise. Cette activité se traduit par la publication d'une revue où il insiste aussi bien sur les problèmes environnementaux régionaux que nationaux. Par exemple, publié pendant l'été 1978, le numéro 18 revient sur les événements récents liés à l'environnement dans la région bas-normande : le projet d'usine marémotrice sur les îles Chausey et la condamnation sur l'absence de concertation à propos de cette production, la modification de la baie du Mont-Saint-Michel, les effets des couloirs de lignes et les problèmes d'envasement⁸³. Dans un autre numéro intitulé « Halte au gigantisme », le CREPAN part en guerre contre la course à la démesure de certains projets : la centrale nucléaire de Flamanville, l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague, les pétroliers et le nouveau projet d'une usine marémotrice aux îles Chausey.⁸⁴ A la demande d'organismes publics, le CREPAN entreprend des études scientifiques. En janvier 1975, il réalise une étude sur les dunes de Basse-Normandie à la demande du délégué régional à l'Environnement en précisant que cette dernière « n'est pas un simple tas de sable aride et pelé, tout juste bon à servir de structure d'accompagnement aux plaisirs de la plage ou de terrain à bâtir des résidences secondaires vides une dizaine de mois par an. La dune est un ensemble vivant, digne du plus grand intérêt. Pourtant ce mode original... est en train de disparaître sous nos yeux, défiguré sinon irrémédiablement détruit par l'homme. »⁸⁵ Il étudie successivement quatre sites bas-normands : Montmartin-Hauteville-Annville-Lingreville (50), Saint-Jean-le-Thomas-Dragey-Genêts (50), Vauville-Biville (50) et Merville-Franceville (14).

Enfin, le CREPAN propose des solutions pour protéger la faune et la flore. Ainsi, il préconise une fermeture générale pour la chasse au gibier d'eau le 15 février et la création de réserves efficaces. D'une part, sur le premier point évoqué, le CREPAN s'oppose à une fermeture échelonnée de la chasse, car celle-ci est un désastre pour la nidification. Or, les littoraux bretons et normands sont des voies privilégiées pour les migrateurs de printemps nichant en Scandinavie ou en Ecosse, et hivernant au Sud. D'autre part, sur le deuxième, la création d'un réseau de réserves permettrait de sécuriser les reproducteurs et les oiseaux de passage. Mais, celui-ci doit être pensé globalement afin d'assurer un échelonnement des étapes de migration. Ainsi, le CREPAN entreprend un important travail de sensibilisation sur la protection du milieu naturel au travers de sorties sur le terrain, de conférences et d'expositions. En partenariat avec les pouvoirs publics, il réalise aussi un important travail d'expertise.

⁸² *Ouest-France*, 23 et 24 juillet 1983.

⁸³ *Ouest-France*, 4 août 1978.

⁸⁴ *La Manche Libre*, 13 août 1978.

⁸⁵ *Ouest-France*, 11 et 12 janvier 1975.

1.2.3. Le CREPAN : un acteur de terrain

Outre la sensibilisation de la population, le CREPAN est un véritable acteur de terrain. Il s'attache à défendre le milieu naturel face aux agressions de l'être humain. En mars 1969, il dénonce le scandale du nettoyage des soutes des pétroliers dans la Manche. Il s'alarme de la disparition de la seule colonie française de guillemots et de pingouins sur la réserve des Sept Iles, près de Perros-Guirec : en 1965, on dénombre 1 000 pingouins et 600 guillemots. Après la marée noire de 1968, il ne reste plus que 200 pingouins et 120 guillemots. Josette Bénard s'inquiète de cette situation en indiquant qu'« on a pu déceler des traces de benzopyrène, substance cancérigène abondante dans les huiles de vidange, dans des coques, des moules, des huîtres, et des palourdes »⁸⁶. Le CREPAN s'oppose aux différentes entorses commises par des particuliers, des entreprises ou des administrations. En janvier 1978, il condamne l'action entreprise par les Ponts et Chaussées à La Croupte entre Orbec et Lisieux. En effet, ce petit village, caractérisé par ses haies, est amputé de près de 200 mètres de haies d'épines afin d'améliorer la visibilité d'une route secondaire. Josette Bénard s'indigne de cet acte :

« Le problème de la protection des haies dans la région de bocage est important. Il y a l'esthétique. Mais il y a plus, car les haies n'ont pas été plantées par nos ancêtres pour agrémenter le paysage. Elles l'ont été pour des raisons climatiques, afin d'absorber l'eau qui stagne dans les herbages en période de fortes pluies. Et encore, pour couper les vents froids et permettre aux bovins de s'abriter l'hiver. Ces haies constituent aussi des microclimats. Les détruire systématiquement, ce serait modifier la vie, au moins animale d'une région. Ce pourrait être également provoqué par des crues subites comme cela s'est vu dans certaines régions. »⁸⁷

Le CREPAN se préoccupe de la mauvaise gestion des ressources aquatiques. En août 1978, le chalutier *Crin-Blanc* équipé d'un système, qui tient à la fois du pélagique (les poissons ronds) et du chalutage de fonds (les poissons plats), est arraisonné par la police maritime à Ouistreham. Il travaille dans la zone des trois milles normalement interdite par la réglementation. Par dérogation, les Affaires maritimes tolèrent que les chalutiers franchissent cette ligne. Suite à la contestation des pêcheurs côtiers, un accord entre l'administration et le patron du chalutier fixe à l'amiable une limite d'un mille à l'intérieur de laquelle le *Crin-Blanc* n'aurait plus le droit de pêcher, mais il ne respecte pas cette règle. Le CREPAN déplore cette situation en indiquant que « la pêche intensive dans ce secteur risque de créer un déséquilibre », précisant qu'à « l'exception de la crevette grise, il n'existe plus rien en baie de Seine. Elle devient une zone morte. Les Affaires maritimes accordent donc des dérogations pour essayer de maintenir un certain taux d'activité.»⁸⁸ Le CREPAN s'engage également dans des actions concrètes sur le terrain. En décembre 1971, dans le bois privé de Maltot, il entreprend une séance de baguage d'oiseaux (de pinsons et de mésanges) afin de connaître leurs différents itinéraires de migration et d'optimiser la pose de nichoirs accrochés aux arbres⁸⁹. En octobre 1972, le comité met en place des équipes chargées du comptage des biches vivant dans

⁸⁶ *Ouest-France*, 18 mars 1969.

⁸⁷ *Ouest-France*, 10 janvier 1978.

⁸⁸ *Ouest-France*, 5 et 6 août 1978.

⁸⁹ *Ouest-France*, 14 décembre 1971.

la forêt domaniale de Cerisy à Balleroy. En mars 1974, le centre technique du génie rural des eaux et forêts organise le comptage des cervidés de la forêt de Cerisy-la-Forêt avec la participation d'associations, comme le CREPAN, des fédérations de chasse du Calvados et de la Manche, de l'office des forêts et des observateurs libres. Toujours en 1974, le CREPAN entreprend une expérience unique dans l'Ouest de la France en proposant aux locataires et aux propriétaires de tout domaine (espace vert, bois, forêt, parc, étang) de créer des « espaces-natures protégés ». Ces derniers conservent l'ensemble de tous leurs droits sur la propriété, la libre et entière disposition de leur bien ; mais ils s'engagent à respecter les actions suivantes : éviter toute surexploitation de la nature en ne pratiquant ni la chasse, ni la pêche des espèces en période de reproduction, ni la cueillette des plantes rares, s'interdisant dans la mesure du possible l'emploi des pesticides et protégeant les oiseaux nicheurs et leur ponte. Ils doivent essayer de maintenir l'équilibre naturel de « l'espace-nature protégé » en conservant le paysage dans son état naturel, en ne déboisant pas, en reboisant et en réintroduisant des animaux en voie de disparition. En contrepartie, le CREPAN s'engage à leur offrir les conseils de ses spécialistes en biologie ou en zoologie⁹⁰. En octobre 1978, à l'initiative du CREPAN, de l'Association de défense des transports en commun et du comité Caen-Flers-Laval, une promenade touristique a lieu sur la ligne SNCF de Caen à Flers, fermée aux voyageurs depuis 1970. Son objectif vise à promouvoir les transports en commun, notamment le transport ferroviaire. Malgré un coût élevé, ce mode de transport bénéficie de certains avantages : la sécurité, la régularité du service et la détente des usagers pendant le transport. Le train joue aussi un rôle économique dans le désenclavement des petites communes. Les élus locaux, les maires de Thury-Harcourt et de Condé-sur-Noireau, le président du conseil régional, le député de Flers et les élus socialistes s'intéressent à cette ligne ferroviaire. Ce point de vue est également partagé par Monsieur Perret, délégué régional à l'Environnement qui indique que « c'est inespéré d'avoir un tel moyen de transport collectif »⁹¹. Cette « expédition », qui réunit 500 passagers, fait une halte à Condé-sur-Noireau où l'ALCPSE entreprend une manifestation symbolique à vélo afin d'accueillir les passagers du train. Ils organisent un pique-nique à Clécy-bourg animé par le récit d'histoires normandes. Au terminus, à Flers, un spectacle gratuit attend les voyageurs. En décembre 1981, sur les espaces verts du Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active de Bénouville, un groupe du CREPAN décide de planter 4 000 jeunes plants d'ormes. Josette Bénard précise qu'on « abat les ormes malades et on les remplace par d'autres essences. Nous tentons une action concrète. »⁹²

Le CREPAN se crée donc dans l'optique de la préservation du milieu naturel bas-normand. Il développe des compétences dans le domaine de la sensibilisation de la population, et dans celui de l'expertise, tout en produisant des analyses scientifiques. Composé de naturalistes amateurs et de scientifiques ou d'universitaires, indépendant des partis politiques, il conserve une certaine neutralité sans engagement idéologique ou politique. Il acquiert un rôle d'intermédiaire, participant à de nombreuses commissions, comme le Conseil économique et social de Basse-Normandie. Il s'attache à la défense de

⁹⁰ *Ouest-France*, 31 mai 1974.

⁹¹ *Ouest-France*, 10 octobre 1978.

⁹² *Ouest-France*, 18 décembre 1981.

l'écologie, au travers de la lutte contre la pollution : « Protéger l'environnement dans une perspective d'avenir et pour le plus grand nombre, même si cela doit se faire au détriment d'intérêts particuliers »⁹³. Il multiplie ses activités : la programmation de sorties sur le terrain, l'organisation de conférences et d'expositions, la publication d'un bulletin d'information, et la réalisation d'expertises scientifiques. En novembre 1983, lors de son assemblée générale, il dresse le bilan de quinze années d'activité : la baie de l'Orne, les journées nature sur le littoral, la collecte des vieux papiers et du verre, le récif artificiel de Langrune, le bocage et la forêt, la ligne Caen-Flers, l'élevage des coccinelles afin de lutter contre la prolifération de pucerons, le boycottage des produits Hoffmann-Laroche, la préservation du carabe de la forêt de Cerisy-la-Forêt⁹⁴. Enfin, le CREPAN est indissociable de la personne de Josette Bénard, figure emblématique qui assure une présidence active jusqu'en 2005.

1.2.4. Les oiseaux : « une population sous surveillance »

Outre l'activité importante du CREPAN, une multitude d'initiatives se déroulent dans la région bas-normande afin de protéger le milieu naturel. L'avifaune attire une attention toute particulière. Les ornithologues développent leurs propres initiatives : participer à la protection des espèces sauvages sédentaires et migratrices, contribuer à la conservation et à l'amélioration de leurs moyens d'existence ou de reproduction, et réaliser des études, des recherches, et des enquêtes sur la faune et sur la flore sauvages. Au milieu des années 1960, des passionnés, les « bagueurs », intéressés par les oiseaux sauvages en Normandie, se regroupent. Ils participent à la découverte des voies de migration des oiseaux en leur posant des bagues. En Europe, les premiers suivis migratoires sont attestés au XIX^{ème} siècle : l'ornithologue allemand Heinrich Gätke (1814-1847) observe pendant 60 ans la migration à Helgoland. En 1899, l'instituteur danois Hans Christian Cornelius Mortensen (1856-1921) invente le baguage. En septembre 1969, avec l'appui de la Direction départementale de l'agriculture et de la Fédération des chasseurs, Frank Duncombe obtient l'interdiction de la chasse des rapaces diurnes⁹⁵ au même titre que celle des rapaces nocturnes⁹⁶. Cette pratique diminue le nombre des effectifs, alors que ce ne sont pas des ennemis destructeurs, mais des agents d'assainissement⁹⁷. En septembre 1971, la société ornithologique « Les amis des oiseaux de la Manche », présidée par Bernard Girard, qui regroupe l'ensemble des éleveurs et des amis des oiseaux, organise une présentation et un concours de canaris exotiques, de perruches et d'autres oiseaux dans l'enceinte du concours agricole départemental de la Manche⁹⁸.

Le Groupe ornithologique normand est agréé au titre de la loi de juillet 1976, « relative à la protection de la nature ». Lors de sa fondation en 1972, l'association, qui compte alors une centaine de

⁹³ *Ouest-France*, 31 octobre 1973.

⁹⁴ *Ouest-France*, 7 novembre 1983.

⁹⁵ La buse, le faucon, la crécerelle, l'épervier, l'autour et le busard.

⁹⁶ La chouette effraie, la chouette hulotte, la chouette chevêche et le hibou.

⁹⁷ *Ouest-France*, 1^{er} septembre 1969.

⁹⁸ *Ouest-France*, 3 septembre 1981.

membres⁹⁹, prend le cormoran comme emblème. Le GONm s'attache à trois grands types d'activités : observer et étudier les oiseaux sauvages dans leur milieu, protéger les oiseaux ou leurs habitats, et initier ou sensibiliser le plus grand nombre de personnes à l'ornithologie¹⁰⁰. Dans le cadre de la protection et de la sauvegarde des milieux de vie, le GONm mène des actions concrètes au niveau de la réserve ornithologique du lac de la Dathée, près de Vire. Créé après la sécheresse de 1976, ce lac artificiel s'étend sur une superficie de 43 hectares, dont 10 dédiés à la réserve ornithologique gérée par le GONm. En septembre 1981, un groupe de 25 bénévoles pénètre dans les 350 mètres de rivage réservés aux oiseaux afin d'y effectuer une opération de nettoyage : le dessouchage des joncs et des herbes en arrière des massifs de façon à permettre la circulation des canards, le curage des fossés existants et l'agrandissement des anses naturelles¹⁰¹, puis la fixation de la sédimentation au niveau de l'île sableuse¹⁰². De février à mars 1981, les membres réalisent des plantations hivernales de jeunes arbres en trois séances¹⁰³. En février 1982, ils entreprennent une opération de boisement sur la frontière jouxtant immédiatement la réserve ornithologique et celle de la chasse. Ils plantent entre deux et trois cents arbustes : des saules, des aulnes, des bouleaux, de la viorne et de la bourdaine¹⁰⁴. Cette action vise trois objectifs : constituer une sorte d'écran de sécurité pour les oiseaux, offrir un supplément appréciable de nourriture aux canards grâce aux baies et développer une zone favorable à la nidification¹⁰⁵. De plus, les membres du GONm entreprennent l'observation minutieuse des espèces d'oiseaux.

Lors de l'hiver 1980-1981, la population de cols-verts est supérieure à celle de l'hiver précédent. Elle compte de 60 à 80 animaux d'octobre à février avec une pointe à 207 le 11 décembre. Six couples nicheurs en mars et trois en mai sont observés. Les bénévoles remarquent la progression de la présence de la sarcelle d'hiver en effectif et en durée de stationnement : de novembre à janvier, 50 oiseaux sont comptés, en majorité des mâles. Parmi les canards de surface, la présence de souchets, de chipeaux, de pilets et de siffleurs est observée. Dans la catégorie des canards plongeurs, 40 à 60 milouins sont comptabilisés malgré une absence de nidification. La population hivernale du morillon progresse également avec un effectif estimé à 31 animaux, le 29 janvier. Concernant les foulques, les bénévoles comptabilisent de 500 à 600 individus, seules cinq familles installent leur nid dans la réserve. Chez les limicoles, le comptage des bécassines est approximatif : 81 le 15 septembre et 80 le 30 octobre. Sur l'île en formation, ils observent la présence de chevaliers et des groupes d'avocettes à l'escale. Un balbuzard est resté un mois sur la Queue et sur la Marouette¹⁰⁶.

⁹⁹ *Ouest-France*, 8 décembre 2012.

¹⁰⁰ <http://www.gonm.org>

¹⁰¹ Annexe 5. Aménagement de l'île sableuse de la réserve ornithologique au niveau du lac de la Dathée, p.5.

¹⁰² *Ouest-France*, 7 décembre 1981.

¹⁰³ 20 sureaux, 250 saules, 190 aulnes, 100 aubépines, 115 prunelliers, 5 sorbiers et 14 bouleaux.

¹⁰⁴ Annexe 5. Opération de reboisement, p.5.

¹⁰⁵ *Ouest-France*, 22 février 1982.

¹⁰⁶ *Ouest-France*, 29 décembre 1981.

Dans le cadre de la protection d'une espèce animale, l'exemple de la cigogne blanche est une belle réussite. En 1974, celle-ci est au bord de l'extinction¹⁰⁷. La France n'abrite plus que onze couples nicheurs : neuf en Alsace, un en Ile-de-France et un en Normandie (Manche). En Alsace, la population de cigognes s'établit à 177 couples en 1947, alors qu'il n'en reste déjà plus que 118 en 1961. Elle atteint le seuil d'extinction avec neuf couples en 1974. Ce rapide déclin s'explique de plusieurs raisons : une chute du taux de survie annuelle des adultes compte tenu des fortes sécheresses sahéliennes, de fréquentes électrocutions sur les lignes électriques aériennes, enfin la chasse, en particulier sur les lieux d'hivernage africains, notamment au Mali. En Normandie, la présence de cigognes n'est pas un phénomène propre aux années 1970¹⁰⁸. La première nidification de la cigogne blanche remonte à 1925. Le couple, dont le nid est construit sur la hune d'un navire enlisé, s'installe à Saint-Vigor-d'Ymonville dans le marais du Hode en Seine-Maritime. Après la destruction de ses œufs, le couple reconstruit un second nid sur une balise de la Basse-Seine. Toutefois, il faut attendre plus de trente ans pour que de nouvelles nidifications soient tentées mais sans réussite dans la même région : à Berville-sur-Seine en 1959, puis à Yville-sur-Seine en 1962. Pour la Basse-Normandie en 1965, deux couples installent leur nid à Pontorson dans la Manche. Du début du siècle jusqu'à la fin des années 1960, la cigogne n'a niché que de façon épisodique en Normandie.

Durant les années 1970, la présence de la cigogne se modifie dans la région. Au printemps 1971 dans le Cotentin, les habitants de Saint-Sauveur-le-Vicomte ont la surprise de voir un couple de cigognes faire un nid au sommet d'un arbre en bordure du marais de Crosville-sur-Douve. En septembre de la même année, la femelle immigre en Afrique avec ses deux cigogneau nés en Normandie, mais l'autre cigogne est abattue à Saint-Sauveur-le-Vicomte. En 1974, une cigogne s'installe dans le marais de Pontorson. En 1978, des cigognes sont aperçues dans celui de la Dives, et dans la région de Forges-les-Eaux. Malheureusement, la même année, deux sont tuées à la carabine en Seine-Maritime. En 1977, bien qu'elles reviennent toujours à leur nid d'origine et qu'elles ne se perdent jamais, un nid est abandonné sur la route de Marchésieux. En 1978, six couples ont niché dans la partie Nord-Ouest de la France en donnant naissance à onze jeunes, soit autant qu'en Alsace à cette période. Suite à l'attaque d'un couple de cigognes, le Groupe étude et protection de la cigogne en Normandie se constitue en 1978. Cette association est le fait d'un instituteur, Jean-François Mengin, qui tient à préciser qu'on « n'en trouve presque plus dans les pays nordiques. Elles ont disparu en Belgique et en Suisse. [...] En Alsace, il y avait encore 150 couples en 1960, on n'en a recensé que 25 en 1970. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 5 ou 6. »¹⁰⁹ Au cours de l'été 1979, un couple de cigognes, qui niche à La Chapelle-Hareng sur la route de Thiberville dans l'Eure, est détruit.

Quant à l'action fondatrice des naturalistes de l'Ouest de la France, elle se situe surtout sur le plan doctrinal. Ces associations développent un principe essentiel : « le tiers naturel »¹¹⁰. Elles attirent l'attention

¹⁰⁷ GONm, « La cigogne blanche en Normandie », *Patrimoine normand*, n° 8, 1996, pp. 58-61.

¹⁰⁸ Roger Cruon, *Bibliographie ornithologique de la Normandie*, Caen, Université de Caen et GONm, 1973, 197 p.

¹⁰⁹ *Ouest-France*, 13 février 1979.

¹¹⁰ Nacima Baron-Yelles, « Tourisme et aires protégées du littoral : le cas de la façade atlantique française », *L'information géographique*, n° 2, 2001, vol. 65, p. 143.

des élus locaux et des populations afin que ce patrimoine naturel fragile soit pris en compte lors des projets de réhabilitations. Elles s'opposent à l'érosion de la biodiversité en limitant au maximum l'impact des activités humaines sur la nature. Ces associations se focalisent sur l'observation et l'étude d'un groupe d'espèces, ou d'un environnement spécifique. Elles assurent une mission de veille scientifique et d'expertise complétée par d'autres activités comme la réalisation de matériels pédagogiques, de revues spécialisées ou d'expositions. Elles intègrent aussi des activités gestionnaires, notamment dans la protection des milieux naturels. Disposant de compétences précises, elles deviennent des interlocutrices crédibles pour les pouvoirs publics ou pour les collectivités locales.

1.3. Les associations de défense de l'environnement et de défense du milieu urbain

Caractérisées par une grande diversité, les associations de défense de l'environnement forment un mouvement dispersé aux contours flous. Face au constat de la détérioration du cadre de vie, des associations plus militantes que celles qui se préoccupent uniquement de la défense du milieu naturel, se créent dans les années 1970. La transformation rapide de l'utilisation du territoire, notamment dans son aménagement, provoque une certaine résistance de la population locale. Une difficulté provient de l'ambiguïté de la définition donnée au terme « environnemental » entre l'espace de la nature et celui de vie. Aussi, les associations se déclinent-elles entre deux formes : celles visant la protection de la nature et de l'environnement, et celles assurant la défense du cadre de vie et de l'environnement. En définitive, dans une perspective généraliste, le terme générique d'« associations environnementales » est utilisé. Elles sont de véritables groupes de pression visant à faire respecter les lois en vigueur, tout en défendant les intérêts particuliers. Elles se déterminent par un caractère strictement local de leur intervention par rapport à une problématique unique et spécifique. Leurs naissances résultent de la réaction spontanée de quelques citoyens face à un projet qui défigure un environnement proche.

1.3.1. Le Groupe environnement de Flers

En décembre 1974, à Saint-Georges-des-Groseillers, le Groupe environnement de Flers pour la protection du Bocage, des sentiers et contre les nuisances et pollutions, le GREN-Flers, est créé par René Busson, ingénieur chimiste aux usines Férodo¹¹¹. En 1978, il obtient l'agrément de « protection de l'environnement » lui permettant de participer aux différents dossiers et projets départementaux. Il se focalise sur la protection du bocage, des arbres, des sentiers et des sites. Il lutte contre les opérations de remembrement : « La nature est un bien dont nous avons tous besoin, que l'on vive à la campagne ou à la ville (et beaucoup de ruraux sont de futurs citoyens). Il ne faut pas laisser détruire un cadre de vie nécessaire

¹¹¹ Son bureau se compose d'un président, René Busson ; de deux vice-présidents, monsieur Dauphin et monsieur Maupas ; d'une secrétaire, madame Janné ; d'un trésorier, monsieur Lainé et de membres Monsieur Bourdin, monsieur Launay, monsieur Legrix, monsieur Lefortu, monsieur Lillendorf, monsieur Ohi et monsieur Thierry.

à la collectivité, et qui fait partie de son patrimoine. Nous en sommes tous responsables. »¹¹² Véritable groupe de pression, il épingle les élus locaux sur le volet environnemental des dossiers, notamment sur la partie concernant le cadre de vie. En octobre 1975, dans une lettre ouverte adressée à Pierre Van der Gucht, maire de Flers (1973-1977), GREN-Flers expose aux responsables municipaux son point de vue sur la gestion de la politique environnementale. Dans une première partie, il s'attarde sur l'ambition de planter des arbres. Cependant, il souligne l'impossibilité « de planter partout de grands arbres qui sont souvent une gêne, mais chaque fois que cela est possible. Nous pensons qu'il faut le faire, même en ville et ceci partout dans l'intérêt des générations futures. » Pour les espaces verts, « la simple création de parcelles de gazon parsemées d'arbustes est certes méritoire, mais nous pensons qu'il est possible de faire encore mieux. » Pour les sentiers pédestres, il « est particulièrement intéressant de conserver un certain nombre de ces sentiers au voisinage immédiat de Flers. »¹¹³ A propos de la préservation des chemins à vocation équestre ou pédestre, les membres s'investissent dans leur cartographie, dans le maintien des itinéraires ou des liaisons entre les communes, et dans le nettoyage des sentiers puis dans leur balisement. Dans la seconde partie de sa lettre, il se focalise sur les nuisances liées aux activités humaines notamment la pollution de la Vire, les activités néfastes de l'industrie, les ordures non-incinérables, les inconvénients d'une architecture et d'un urbanisme.

Au niveau local, le GREN-Flers s'attache à sensibiliser la population et les élus sur la problématique environnementale tout en effectuant un important travail sur le terrain. Il assure la promotion d'une série d'actions de sensibilisation, notamment des sorties pédagogiques. Il planifie une série de visites dans le parc du château de Flers, car celui-ci « convient parfaitement à ces conférences-promenades. On y trouve, outre le hêtre et le chêne, une vingtaine d'espèces. On peut y étudier le milieu forestier, la régénération spontanée. »¹¹⁴ En mai 1975, il programme une nouvelle sortie avec un nombre restreint de personnes afin de présenter les différentes essences d'arbres¹¹⁵. En avril 1976, il réalise une visite du parc avec un groupe de collégiens des Hauts-Vents de Flers¹¹⁶. En octobre 1979, il propose un colloque sur le thème « Energie, quand tu nous tiens ! ». Parmi la quarantaine de personnes présentes se trouvent des représentants d'EDF, des groupes d'écologistes (Flers – Condé-sur-Noireau), de la DDE, du service des Mines, de l'Agence pour les économies d'énergie, des entrepreneurs et des élus dont Claude Chéenne, maire de La Selle-la-Forge. Tous participent aux débats sur l'énergie nucléaire et celles de remplacement¹¹⁷. S'engageant dans une série d'actions, le GREN-Flers participe à une initiative symbolique de plantation afin de faire prendre conscience aux autorités et au public de l'importance de l'environnement. En janvier 1976, à La Selle-la-Forge, en présence du maire, de conseillers municipaux et de l'abbé Leseiller, René Busson et ses amis plantent deux arbres : un tulipier de Virginie commandé par le conseil municipal et un sorbier

¹¹² *Ouest-France*, 10 décembre 1974.

¹¹³ *Ouest-France*, 20 octobre 1975.

¹¹⁴ *Ouest-France*, 12 avril 1976.

¹¹⁵ *Ouest-France*, 20 mai 1975.

¹¹⁶ *Ouest-France*, 12 avril 1976.

¹¹⁷ *Ouest-France*, 18 octobre 1979.

offert par un ami du GREN-Flers¹¹⁸. En février 1977, il convoque les « personnes soumises aux nuisances de la fonderie Quérueu », à Flers, pour former un comité de défense. L'extension de cette fonderie est réalisée sans permis de construire ; mais les établissements Quérueu reprochent à la municipalité de Flers de n'avoir pas su aménager en temps utile la zone industrielle¹¹⁹. Le GREN-Flers mène différentes actions. En décembre 1978, il intervient sur l'espace Blin, sur le POS de Flers et sur deux autres enquêtes publiques. Il demande la création d'une commission extra-municipale de l'environnement à Flers, réalise la plantation symbolique de trois arbres dans le cadre d'opérations « naissance-arbre », s'oppose à la suppression du chemin des Rousselets à Saint-Georges-des-Groseillers, participe à la commission extra-municipale de l'environnement de cette même commune, et organise deux séances guidées sur la consistance du parc du château de Flers. Sur le volet remembrement, il intervient sur celui de Cerisy-Belle-Etoile et celui de Montsecret et programme trois séances-débats sur le sujet. Il organise huit randonnées pédestres et un rallye pédestre. Il effectue environ 200 heures de débroussaillage de chemins. Il intervient sur la suite à donner au dépôt d'ordures à Saint-Georges-des-Groseillers. Il participe à la réunion « Objectifs de qualité pour le bassin de la Vère »¹²⁰.

Mais, le GREN-Flers perd de son intensité à la fin des années 1970 suite à la démobilisation de ses membres. Afin d'illustrer notre propos, prenons les adhérents présents lors des différentes assemblées générales. En décembre 1978, vingt personnes seulement se présentent sur les 90 adhérents¹²¹. En décembre 1980, seize sont comptabilisés sur 80 adhérents. En décembre 1982, 40 individus se présentent sur les 80 membres. Mais, en décembre 1983, vingt personnes seulement se présentent sur 73 adhérents. Lors de l'assemblée générale de décembre 1980, les membres s'interrogent alors sur l'intérêt de poursuivre l'action entreprise par l'association en précisant : « Faut-il arrêter ou faut-il continuer ? Le mouvement écologique est en perte de vitesse. A toute époque, il y a un plat du jour et actuellement c'est l'énergie, l'emploi et le chômage. L'environnement, c'est un truc qui vient après. »¹²² De nouveau, durant l'assemblée générale de décembre 1983, ils s'interrogent sur l'intérêt de leur action en précisant que « la période économique actuelle n'est pas porteuse pour les préoccupations d'environnement, considérées par le plus grand nombre comme le luxe pour la période faste »¹²³. Malgré la baisse d'audience entrevue, le GREN-Flers collabore à divers événements régionaux : en février 1982, il participe aux Etats régionaux de l'Environnement. Suite à cet événement, il adhère au Groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE) et quitte le CREPAN¹²⁴.

¹¹⁸ *Ouest-France*, 6 janvier 1976.

¹¹⁹ *Ouest-France*, 21 février 1977.

¹²⁰ *Ouest-France*, 19 décembre 1978.

¹²¹ Annexe 6. Une association locale à Flers : le GREN-Flers, p.6.

¹²² *Ouest-France*, 8 décembre 1980.

¹²³ *Ouest-France*, 20 décembre 1983.

¹²⁴ *Ouest-France*, 20 décembre 1982.

1.3.2. L'Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire

Dans le Bocage virois, plusieurs associations mettent en œuvre tous leurs moyens pour protéger l'environnement, et plus spécialement pour lutter contre toutes les formes de pollutions et pour améliorer le cadre de vie. Née en 1976, au Bény-Bocage, l'association de protection de la nature et de l'environnement du Bény-Bocage et environs proteste contre l'éventuelle implantation de trois citernes d'ammoniaque liquéfiée non-réfrigérée d'une capacité de 15 360 litres à la demande de la firme Coop-Can¹²⁵. En juin 1977, à Saint-Sever-Calvados, l'association Nature et Environnement est créée en présence d'une vingtaine de personnes dont le président provisoire, Monsieur Bouche¹²⁶. En mars 1979, elle organise une réunion d'information sur le nucléaire à la mairie en compagnie de membres d'un comité local du Comité régional d'information et de lutte antinucléaire de Villedieu-les-Poêles et de Vire-écologie. Ils précisent les aléas et les risques du tout-nucléaire : « Pour l'homme, le danger est aussi bien l'irradiation extrême que des petites contaminations par nutrition notamment, avec le poisson des eaux polluées ou les légumes contaminés. »¹²⁷

Le 15 juillet 1971, à Vire, l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire se crée face aux nuisances provoquées par la fromagerie Dufour¹²⁸. Cette association a « pour but de mettre en œuvre tous les moyens propres à protéger l'environnement et plus spécialement lutter contre toutes les formes de pollutions »¹²⁹. (art. 4) Cette association, qui ne se limite pas à une action de protection, s'efforce de travailler avec les élus locaux sur les dossiers de la commune. En juin 1972, dans une lettre du député-maire adressée à l'APNEV, Olivier Stirn insiste sur son importance : « L'association pour la protection de la nature et de l'environnement qui, en collaboration avec le conseil municipal, se préoccupe de manière active des problèmes intéressant la pollution »¹³⁰. Toutefois, cette participation avec la municipalité sur la gestion est difficile : « Trop souvent on oppose des fins de non-recevoir à nos demandes. On nous traite avec mépris, ou on ne nous prend pas au sérieux. La plupart des suggestions, que nous est faite au maire sont restées en instance »¹³¹.

L'APNEV se consacre à la défense du cadre de vie des riverains en luttant contre certaines nuisances, et à l'aménagement de la ville. Elle déplore la présence permanente des baraquements édifiés à la libération à Vire qui marquent durablement le paysage urbain, et l'abandon de terrains par la municipalité. En septembre 1976, elle rappelle de nouveau leurs existences sur la route de Caen¹³². Elle dénonce aussi les hangars vétustes de la rue de la Mercerie et ceux de l'ancienne entreprise Scheffer situés rue de la Sorrière à

¹²⁵ *Ouest-France*, 16 septembre 1976.

¹²⁶ *Ouest-France*, 15 juin 1977.

¹²⁷ *Ouest-France*, 14 mars 1979.

¹²⁸ Le bureau : président d'honneur : Jacques Berger ; président : Albert Miclon ; vice-président : Roger Tribéhou ; trésorier : Gérard Leboucher ; secrétaire : Michel Thiel ; membres : Daniel Yvon, Louis Onfroy, Pierre Gruault, Claude Lechevalier, André Fontaine, Claude Foucault, Jean Levergne, Louis Quouillault, Jean Brignognen, Jean Lelet et Claude Letenneur.

¹²⁹ *La Voix du Bocage*, 23 juillet 1971.

¹³⁰ *Ouest-France*, 10 et 11 juin 1972.

¹³¹ *Ouest-France*, 17 octobre 1980.

¹³² Annexe 7. Baraquement route de Caen à Vire, p. 7.

Vire¹³³. En septembre 1977, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Georges Huard à l'Hôtel de Ville, insiste de nouveau sur ces trois points¹³⁴. Lors de la tenue de son bureau du 24 février 1979, bien qu'elle se félicite de la démolition des baraquements Scheffer, elle dénonce l'abandon du site de ceux de Dufour : « Il serait souhaitable qu'une solution soit apportée rapidement d'autant plus qu'ils se trouvent à l'une des entrées principales de la ville. »¹³⁵ En juillet 1979, lors de l'assemblée générale, elle rappelle de nouveau la non-intervention de la mairie auprès des propriétaires des terrains des baraquements Dufour. Elle dénonce l'abandon des espaces situés à l'angle des rues du Colombier et Emile Chenel comme le terrain municipal situé à l'angle du chemin de la Bouille et de la rue de la Delotière¹³⁶. Par ailleurs, elle s'alarme du manque d'éclairage public. En septembre 1976, lors du conseil d'administration, elle insiste encore sur cette absence dans certaines rues viroises : celle de la Delotière, celle du Bel Air et l'extrémité de celle Charles Lemaître, la route de Condé vers la cité des Quatre Chemins¹³⁷. En septembre 1977, elle dénonce de nouveau ce manque¹³⁸.

En juillet 1979, lors de l'assemblée générale, elle décide de recenser les habitations de Martilly non raccordées au réseau d'assainissement¹³⁹. En juillet 1980, lors de l'assemblée générale, elle se félicite de leur raccordement. Mais, elle regrette que certains habitants refusent ces travaux et continuent à déverser leurs eaux usées dans la Vire¹⁴⁰. En septembre 1976, elle insiste sur l'absence de trottoirs dans la cité des Quatre-Chemins¹⁴¹. Lors de la réunion du bureau du 18 février 1980, elle rappelle que, depuis janvier 1978, une pétition des habitants du lotissement de la Monderie demande le goudronnage des trottoirs, et l'entretien des espaces verts de leur résidence¹⁴². En juillet 1979, elle évoque le problème des déjections canines sur les trottoirs¹⁴³. Elle pointe aussi la difficulté de stationnement des poids lourds à proximité du restaurant des Routiers situé rue Saint-Clair. En octobre 1980, lors de l'assemblée générale extraordinaire, elle attire l'attention de la municipalité sur la nécessité d'établir un sens unique pour les camions dans la rue de la Sorrière, sur les dangers de la circulation dans la rue du Calvados, et sur l'urgence de refaire le sentier de la Monderie¹⁴⁴. A propos de l'accès des handicapés dans les bâtiments publics, l'APNEV intervient dans les projets de constructions, notamment celui de l'hôtel des impôts et celui de l'agence pour l'emploi dans le quartier du Viverot. Enfin, en avril 1981, dans une lettre ouverte au député-maire sur l'état sanitaire du terrain des nomades, situé près de la zone industrielle Est, au lieu-dit « La Guesneterie », l'APNEV déclare que « l'aire de stationnement est recouverte d'immondices, et que le remblai qui borde l'Allière

¹³³ *Ouest-France*, 24 septembre 1976.

¹³⁴ *Ouest-France*, 20 septembre 1977.

¹³⁵ *Ouest-France*, 28 février 1979.

¹³⁶ *Ouest-France*, 3 juillet 1979.

¹³⁷ *Ouest-France*, 24 septembre 1976.

¹³⁸ *Ouest-France*, 20 septembre 1977.

¹³⁹ *Ouest-France*, 3 juillet 1979.

¹⁴⁰ *Ouest-France*, 5 et 6 juillet 1980.

¹⁴¹ *Ouest-France*, 24 septembre 1976.

¹⁴² *Ouest-France*, 22 février 1980.

¹⁴³ *Ouest-France*, 3 juillet 1979.

¹⁴⁴ *Ouest-France*, 17 octobre 1980.

devient une décharge sauvage »¹⁴⁵. Outre cette activité de défense du cadre de vie, l'APNEV s'attaque aux problèmes environnementaux et aux différentes pollutions. Sur le dossier des panneaux publicitaires, en juillet 1979, lors de son assemblée générale, elle prend la décision de procéder à un recensement global : une « forme de pollution inadmissible qui ne respecte pas la réglementation en vigueur »¹⁴⁶. Lors de la réunion du bureau du 18 février 1980, elle insiste de nouveau sur ce problème :

*« En août 1979, M. Savay, président de la commission de l'environnement, déclarait publiquement qu'une étude très sérieuse serait entreprise par la municipalité à la rentrée de septembre, précisant que certains panneaux seraient enlevés, d'autres remplacés. Depuis, plus de 6 mois se sont écoulés, et aucun changement n'apparaît dans les rues de notre ville. »*¹⁴⁷

En juillet 1980, lors de l'assemblée générale, elle confirme son désaccord sur l'implantation abusive et inesthétique des grands panneaux publicitaires en différents points de la ville¹⁴⁸. En octobre 1981, lors de l'assemblée générale, elle s'en alarme de nouveau¹⁴⁹. Au niveau des nuisances liées à une activité industrielle ou artisanale, l'APNEV défend les personnes concernées. En septembre 1977, lors de son conseil d'administration, les riverains de la fromagerie Nigon signalent la présence quotidienne de fumées très épaisses provenant de cette usine qui pollue l'air des maisons du bourg de Neuville, et du quartier de la Planche. De plus, elle est vigilante sur l'installation de nouvelles entreprises. Les membres débattent sur l'établissement de l'entreprise de menuiserie Chapuzet dans une zone résidentielle au bas du Viverot. Ils regrettent cette implantation dont la soufflerie a un caractère inesthétique¹⁵⁰. En juillet 1980, ils se félicitent du rejet du projet d'ouverture d'une auberge à Saint-Manvieu-Bocage, près de la Dathée, suite à un refus d'obtention du permis de construire. Ils s'opposent à la vente des terrains de la Besnardière : « Il y a plusieurs années, la municipalité a refusé de construire des HLM pour ne pas gâter le paysage. Maintenant, on vend pour construire et les habitants en contres-bas sont régulièrement inondés. »¹⁵¹

Enfin, l'APNEV se préoccupe du recyclage et de la gestion des déchets. Dès septembre 1971, elle s'intéresse à la pollution de la Vire et au fonctionnement de la station d'épuration¹⁵². En septembre 1976, lors de son conseil d'administration, elle insiste sur les nuisances de cette dernière, notamment l'émanation de vapeurs nocives à proximité d'un lotissement¹⁵³ construit à 100 mètres de la station d'épuration. Au sujet du recyclage des déchets, lors de la réunion du bureau du 18 février 1980, elle propose de les revaloriser :

*« Certaines communes de l'agglomération de Caen viennent de commencer une expérience de récupération des verres, plastiques et cartons destinés à la fabrication de nouvelles matières premières, ceci dans le cadre de la lutte contre le gaspillage. Nous souhaitons vivement que la ville de Vire étudie également cette solution, plutôt que de continuer à l'enfouissement de ces matières à Canvie. »*¹⁵⁴

¹⁴⁵ *Ouest-France*, 10 avril 1981.

¹⁴⁶ *Ouest-France*, 3 juillet 1979.

¹⁴⁷ *Ouest-France*, 22 février 1980.

¹⁴⁸ *Ouest-France*, 5 et 6 juillet 1980.

¹⁴⁹ *Ouest-France*, 2 octobre 1981.

¹⁵⁰ *Ouest-France*, 20 septembre 1977.

¹⁵¹ *Ouest-France*, 5 et 6 juillet 1980.

¹⁵² *Ouest-France*, 14 septembre 1971.

¹⁵³ *Ouest-France*, 24 septembre 1976.

¹⁵⁴ *Ouest-France*, 22 février 1980.

En juillet 1980, lors de l'assemblée générale, elle s'inquiète de la saturation de la décharge de Canvie : « Nous déplorons que les industriels déposent toujours à Canvie des plastiques qui flambent souvent. Dans la vallée de la Vienne, fumées et brumes stagnent, créant des nuisances »¹⁵⁵. En octobre 1980, lors d'une assemblée générale extraordinaire, elle conteste le désintérêt de la municipalité à ce problème¹⁵⁶. En octobre de l'année suivante, lors de l'assemblée générale, elle s'alarme encore de la mauvaise gestion des ordures ménagères par la municipalité. Malgré une intense activité sur les différents dossiers, l'APNEV connaît un certain essoufflement lié à la démobilisation de ses membres. Ce ralentissement se traduit par une présence à la baisse lors des assemblées générales. En juillet 1980, quinze membres seulement sont présents sur les soixante que compte alors l'association. Le président de l'APNEV, Georges Huard, note que « plus ça va, moins il y a de monde aux assemblées générales. Les Virois ne s'intéressent plus du tout à la condition écologique »¹⁵⁷. En octobre 1980, victime d'une démobilisation des militants caractérisée par de l'absentéisme, l'APNEV convoque une assemblée générale extraordinaire. Malgré la distribution de 3 000 tracts, seules 60 personnes s'y présentent. Président d'honneur de l'association, Alphonse Savey, adjoint au maire, et président de la commission municipale de l'environnement, se déclare écartelé du fait de ses deux fonctions. Pourtant suite à cette réunion, l'APNEV compte de nouveaux adhérents. En octobre 1981, lors de son assemblée générale, préférant le poste d' élu local, Alphonse Savey quitte l'association du fait de sa délicate position. Un an plus tard, lors de l'assemblée générale, les membres décident d'envoyer une lettre au ministre de l'Environnement, Michel Crépeau (1930-1999) : « Oui, ou non, notre association est-elle reconnue ? Et dans l'affirmative, pourquoi sommes-nous évincés d'office ? Bien entendu, si nous ne servons qu'à décerner des prix au concours de maisons fleuries, ou à faire une plantation d'arbres une fois par an, nous pensons que notre association est devenue pratiquement inutile, pour ne pas dire inexistante. »¹⁵⁸.

1.3.3. La défense du littoral : la Côte Fleurie

Dans les années 1970, un antagonisme apparaît entre les projets d'édification de grands équipements et les lois favorisant la protection d'habitats plus traditionnels, des littoraux et de la biodiversité. Inscrite dans un mouvement d'urbanisation du littoral, la construction immobilière à finalité touristique se développe, mais se traduit par des conflits dans le développement du territoire. L'expansion souvent brutale des stations balnéaires, dans l'aménagement de résidences secondaires et dans l'implantation de campings, sur des espaces cultivés, des forêts dunaires ou des zones humides littorales provoque une certaine résistance dans la population locale. A Courseulles-sur-Mer, le 29 septembre 1978, les conseillers municipaux adoptent à une large majorité (17 oui et 3 abstentions) l'avant-projet de

¹⁵⁵ *Ouest-France*, 5 et 6 juillet 1980.

¹⁵⁶ *Ouest-France*, 17 octobre 1980.

¹⁵⁷ *Ouest-France*, 5 et 6 juillet 1980.

¹⁵⁸ *Ouest-France*, 1^{er} octobre 1982.

construction d'un ensemble immobilier qui abriterait dans son sous-sol une école maternelle de trois classes et un centre aéré. Ce projet soulève une vague de protestations chez les enseignants, les parents d'élèves et les écologistes compte tenu des conséquences d'une démarche consistant à confier à un promoteur privé la réalisation d'un équipement public que la commune lui rachèterait. Née en 1977, l'Association de défense et de proposition d'aménagement du cadre de vie de Courseulles et de ses environs se préoccupe de la maîtrise de l'urbanisation et du foncier : « L'état désastreux des finances interdit actuellement à la commune d'assurer par ses propres moyens la moindre construction. Pourquoi alors se montre-t-on si pressé de construire une école maternelle ? Tout simplement parce qu'elle permet une opération immobilière. » Les opposants au projet dénoncent l'emplacement : « Le plan d'occupation des sols prévoit une extension de la commune de 4 500 habitants pour 1985 ; mais ils résideront au sud-est de la commune, c'est-à-dire à l'opposé. Il y a une incohérence. »¹⁵⁹ A Trouville-sur-Mer, deux associations de défense de l'environnement distinctes sont créées avec des membres communs : l'Association de défense de l'environnement de Trouville et l'Association de défense de la Côte Fleurie. Fondée en mars 1973, l'ADCF, présidée par Monsieur Joly, s'oppose au projet de Port-Deauville. En août 1983, lors de son assemblée générale, en présence d'une centaine de participants, en majorité résidents secondaires, le président de l'ADCF, René Bachler, fait le bilan de l'évolution des bancs de sable et de l'envasement de la plage trouvillaise. L'envasement de son estuaire, lié notamment à la butée de son courant sur la digue de Port-Deauville, modifie la structure de la plage : une barrière se crée à sa gauche due à l'accroissement des bancs de sable et au déchaussement de sa partie est¹⁶⁰.

Adopté par le conseil municipal de Cabourg en avril 1978, le projet de création de la ZAC nautique, c'est-à-dire la construction de logements et d'équipements collectifs, est soutenue par le maire, Bruno Coquatrix et la majorité du conseil municipal¹⁶¹. Il doit se situer sur un site naturel de 22 hectares implanté à l'ouest de la zone urbanisée entre la plage et la route de Caen, à l'emplacement des anciens campings de la Prairie et de la plage, de l'ancienne colonie de vacances de Meudon, de dunes et d'une importante zone verte comprenant en particulier une peupleraie et une cinquantaine de jardins ouvriers. Le projet envisage la construction de 2 000 logements répartis dans des immeubles à quatre niveaux en recul de 45 mètres par rapport à l'alignement de la digue, un centre nautique de 1920 m² de bassins (deux couverts et quatre découverts), un musée océanographique, un restaurant, une brasserie, des bars, un cinéma, et des commerces. Né en 1977, Cabourg Environnement associé aux représentants des trois listes d'opposition à la politique immobilière de la municipalité, des membres de la Chambre syndicale, des propriétaires et des loueurs en meublé, l'association du groupement des habitants du Vieux Cabourg et les chasseurs de la vallée de la Dives s'opposent à ce projet immobilier. Ils contestent quatre de ces points. Sur le volet juridique, ils démontrent l'incohérence existant entre le projet et le schéma d'aménagement et d'urbanisme du littoral. Sur les conséquences économiques et énergétiques, douze millions de Kwh seraient nécessaires

¹⁵⁹ *Ouest-France*, 25 et 26 novembre 1978.

¹⁶⁰ *Ouest-France*, 3 août 1983.

¹⁶¹ Annexe 8. Projet de création de la ZAC nautique à Cabourg, p.8.

au maintien à température des bassins, des douches et de l'éclairage, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 2 750 habitants : « Les études prévisionnelles se fondent sur une fréquentation annuelle de 250 000 personnes en 1985. Ces chiffres sont-ils sérieux lorsque l'on sait qu'une piscine comme celle de Deauville accueille 12 000 entrées par jour en moyenne en milieu de semaine hors-saison. » Sur l'impact écologique, ce projet provoque la disparition de 22 hectares de dunes et de verdure, la réduction sensible de la plage avec la construction d'une digue dans le prolongement de celle qui existe du côté du casino, l'abattage de six cents arbres et la disparition des jardins ouvriers. Au niveau social, outre la disparition des campeurs, se pose la problématique de la cohabitation entre une nouvelle population et la population vieillissante de Cabourg :

« Depuis 1973 jusqu'à maintenant, 3 733 appartements ont été livrés ou sont en cours de construction ; pendant ce temps, la population n'a augmenté que de quelques dizaines d'unités, et seulement 40 maisons individuelles ont été construites. Des familles modestes désirant accéder à la propriété sont bien souvent contraintes de quitter Cabourg du fait de l'augmentation considérable des prix »¹⁶².

En résumé, dans les années 1960-1970, la Côte Fleurie est le théâtre d'une forte opposition : d'une part, une population locale qui insiste sur la protection d'un habitat traditionnel, des littoraux et de la biodiversité ; d'autre part, les municipalités et les promoteurs privés qui souhaitent la construction de complexes immobiliers.

1.4. Les associations contre les pollutions industrielles et de défense des habitants

La pollution industrielle se décline sous plusieurs formes : biologique, physique, chimique ou organique. Elle affecte de manière plus ou moins importante le fonctionnement de l'écosystème. La pollution provoquée par la présence d'industries n'est pas un phénomène spécifiquement lié à la deuxième partie du XX^{ème} siècle¹⁶³. Un comité de défense contre les émissions de gaz d'usines est fondé à Donville-Bains en 1926. Ces pratiques s'expliquent en partie par un vide juridique. A ce propos, la thèse de Daniel Bouillet¹⁶⁴ nous éclaire. Avant les années 1960, la législation sur la protection de l'environnement existe, mais elle est inégalement appliquée¹⁶⁵. La première véritable rupture se produit au tournant des années 1950-1960, suite à la prise de conscience des pouvoirs publics due à un double mouvement d'urbanisation et d'industrialisation. Notons l'exception du secteur électronucléaire qui constitue en lui-

¹⁶² *Ouest-France*, 19 juillet 1978.

¹⁶³ Thomas Le Roux, *Les nuisances artisanales et industrielles à Paris 1770-1830*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Denis Woronoff, Université de Panthéon-Sorbonne, 2007, 814 p.

¹⁶⁴ Daniel Bouillet, *Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990 : les chemins d'une prise de conscience*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction d'Alain Plessis, Université de Paris 10, 1999, 627 p. Dans cette thèse, il met l'accent sur l'importance que revêt la protection de l'environnement qui gagne l'industrie française. Il aspire à reconstituer la genèse du phénomène en France en insistant sur les différentes étapes, à en repérer les facteurs et à faire la part des dynamiques d'origine nationale et celle des influences extérieures.

¹⁶⁵ En 1806, une ordonnance du préfet de Police de Paris oblige les exploitants des installations dangereuses ou insalubres à déclarer leur activité. Elle est complétée et étendue à l'ensemble du territoire par un décret impérial du 15 octobre 1810 sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, à l'origine de la réglementation française sur les installations classées. Les établissements industriels, divisés en trois classes selon l'importance de leur danger, sont alors plus ou moins éloignés des habitations. Intégrée au code rural, une loi de 1829 réprimait l'empoisonnement des poissons.

même une industrie suffisamment spécifique. Ce changement d'opinion conduit à trois attitudes différentes : contraindre les industriels par la voie réglementaire et par de grandes campagnes d'opinion, éclairer l'opinion publique par le biais des scientifiques afin d'influencer le contenu des décisions politiques, et de développer une stratégie défensive contre les industriels pollueurs.

1.4.1. La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l'agglomération caennaise

L'impact de l'homme sur la qualité de l'air n'est pas un phénomène récent. Avec la révolution industrielle à la fin du XIX^{ème} siècle, la pollution atmosphérique devient un problème majeur¹⁶⁶. Elle peut être définie comme le résultat de la présence dans l'air de substances à l'état gazeux ou particulaire dont les teneurs ont des effets nocifs pour les hommes, les animaux, les végétaux, et les biens¹⁶⁷. En France, elle est considérée comme une réelle nuisance à partir des années 1910. La loi du 19 décembre 1917, « relative aux Etablissements dangereux, insalubres et incommodes », constitue une des premières initiatives en matière d'installations classées. Elle oblige les départements à se doter d'un service d'inspection de ces établissements. Après la Seconde Guerre mondiale, la qualité de l'air s'altère plus encore avec les émissions industrielles ou domestiques caractéristiques des « Trente glorieuses ». Suite à un épisode tragique survenu à Londres entre le 5 et le 9 décembre 1952¹⁶⁸, une prise de conscience de l'opinion et des pouvoirs publics conduit à la création de législations spécifiques pour lutter contre la pollution atmosphérique. Depuis la loi du 2 août 1961, « relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs », les odeurs sont considérées comme faisant partie des pollutions atmosphériques. L'article 1^{er} de cette loi énonçait que « les établissements industriels, commerciaux, artisanaux ou agricoles [...] devront être construits, exploités ou utilisés de manière notamment à éviter les pollutions de l'atmosphère et les odeurs qui incommode la population, compromettant la santé ou la sécurité publique [...] ». Elle est remplacée par la loi du 19 juillet 1976, « relative aux installations classées pour la protection de l'environnement », qui devient la base juridique de l'environnement industriel en France. L'autorisation nécessaire délivrée pour ces installations vérifie l'ensemble des aspects d'un projet comme les risques accidentels, les déchets, les rejets dans l'eau ou dans les sols.

En 1958, à l'échelle nationale, l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique est fondée afin d'accélérer l'action des pouvoirs publics¹⁶⁹. Elle joue un rôle de relais dans les médias et dans diverses manifestations. « L'APPA est une association scientifique et technique qui œuvre [...] pour une meilleure connaissance et prévention des phénomènes de pollution atmosphérique et leurs effets sur la santé

¹⁶⁶ Geneviève Massard-Guilbaud, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle*, n° 64, octobre-décembre 1999, pp. 53-65.

¹⁶⁷ Jean-Pierre Garrec, « Évolution de la pollution atmosphérique en France. De la pollution locale à la pollution globale », *Annales de Géographie*, n° 572, 1993, t. 102, p. 359.

¹⁶⁸ Un épais nuage de fumées sulfureuses provenant des usines et des chauffages individuels au charbon stagne sur le bassin londonien. Les niveaux de concentration de particules en suspension et de dioxyde de soufre (SO₂) entraînent un excès de mortalité exceptionnelle (12 000 personnes).

¹⁶⁹ Annexe 9: Affiche national de prévention de l'APPA (1976), p. 9.

et l'environnement.»¹⁷⁰ Francis Bénard¹⁷¹ s'implique fortement dans l'APPA Basse-Normandie. En novembre 1976, l'APPA tient une exposition intitulée « La pollution de l'air » à la bibliothèque municipale de Caen¹⁷². Cette manifestation voulait faire prendre conscience de l'importance de ces questions. Son ambition première est d'insister sur le caractère global de ce problème. Les industriels ont certes une part importante dans la pollution atmosphérique ; mais il ne faut pas sous-estimer les nuisances provoquées par les particuliers avec les chauffages domestiques ou les voitures. Sa mission première est d'abord d'informer, mais aussi de faire évoluer les consciences.

Les préoccupations en matière de pollution atmosphérique gagnent en importance au fil du temps compte tenu du développement des activités humaines. Suite à une multitude de plaintes concernant différentes pollutions de l'air et à la mobilisation d'associations, les pouvoirs publics commencent à s'intéresser à la pollution atmosphérique. En 1957, les habitants du quartier de la zone portuaire de Caen s'insurgent contre une société charbonnière, l'usine des Combustibles de Normandie, implantée depuis la fin du XIX^{ème} siècle¹⁷³. Les habitants se déclarent victimes d'une pollution atmosphérique, due notamment à la présence de poussières en suspension associées à l'émanation de gaz nocifs qu'accompagne enfin le bruit nocturne de l'usine. En 1964, ils constituent un Syndicat de défense contre la pollution atmosphérique, présidé par Albert Bonnin, professeur certifié au lycée Malherbe. En octobre 1966, après moult pétitions et protestations, le SDPA décide de passer au stade de la procédure judiciaire. En janvier 1967, le bâtonnier Lebonnais, l'avocat du SDPA, introduit un mémoire en recours au tribunal administratif, tendant à obtenir du préfet qu'il use de son autorité pour faire respecter la législation concernant les industries susceptibles de perturber la tranquillité, la santé, et la sécurité des citoyens¹⁷⁴. En 1969, le SDPA s'efforce de mobiliser l'opinion publique à propos de la pollution de l'air liée aux poussières de charbon et de l'atmosphère souvent nauséabonde autour de la zone portuaire de Caen¹⁷⁵. En 1973, il ne se limite pas seulement à signaler les méfaits de cette pollution. Il assigne les Combustibles de Normandie devant le tribunal de grande instance de Caen. Le syndicat réclame une juste indemnisation des préjudices engendrés par les pollutions des industries charbonnières. Suite au jugement rendu, les Combustibles de Normandie durent indemniser les riverains et surtout modifier leurs installations : « Toutes dispositions utiles pour diminuer la pollution de telle sorte qu'elle cesse d'être anormale ». Le jugement condamne la Société « à installer sur les fours de défumage un détecteur de contrôle de flamme, et à se pourvoir d'une arroseuse balayeuse aspirante, et ce dans le délai de six mois à compter du jugement, sous astreinte définitive de 100 F par jour de retard pendant trois mois à compter de l'expiration du délai définitif »¹⁷⁶. En mars 1975, et suite à des atermoiements, le tribunal de grande instance de Caen condamne à nouveau la société des Combustibles de

¹⁷⁰ <http://www.appa.asso.fr/>.

¹⁷¹ Marié à Josette Bénard, il est titulaire d'un doctorat en écologie et il est président de l'IUT de Caen.

¹⁷² *Ouest-France*, 6 et 7 novembre 1976.

¹⁷³ Annexe 10. Usine des Combustibles de Normandie de la zone portuaire de Caen, p. 10.

¹⁷⁴ *Ouest-France*, 13 et 14 janvier 1968.

¹⁷⁵ *Ouest-France*, 29 octobre 1969.

¹⁷⁶ *Ouest-France*, 13 juin 1973.

Normandie à verser 9 000 francs d'indemnités au SPDA. En 1972, à Mondeville, le conseil municipal s'intéresse au dossier de la pollution par l'usine d'engrais au travers de ses deux cheminées. Cette pollution résulte de l'élimination de substances toxiques notamment des particules d'acide chlorhydrique et la présence d'énormes nuages de fumée¹⁷⁷.

Cette pollution dite « de proximité » résulte principalement de sources fixes (les industries et les résidences) ou mobiles (les échappements dus au trafic routier). Les villes se caractérisent par de grandes masses de population localisées sur de faibles superficies, et donc, par une importance du trafic routier et une présence significative d'industries. Ces perturbations conduisent à des changements manifestes de la composition chimique de l'air à l'échelle urbaine et locale (pollution locale) comme à l'échelle planétaire. Trois grands polluants dominent cette période : le dioxyde de soufre (SO₂) provenant essentiellement de la combustion du charbon et du fuel, le fluorure d'hydrogène (HF) émis lors du procédé de fabrication de l'aluminium par électrolyse et les oxydes d'azote (NOX) émis par les industries et par les différents modes de transport. La concentration de ces polluants est en constante augmentation et culmine aux environs de 1975, période où on a enregistré le pic de la pollution atmosphérique en France¹⁷⁸.

1.4.2. La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries

Le bruit est un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne (la perturbation du sommeil, la fatigue, et le stress). Dans les années 1960-1970, l'impact du bruit et de ses nuisances est un problème essentiellement local. Par exemple, les carrières de Mouen¹⁷⁹ se situent sur deux communes, Baron-sur-Odon et Mouen, séparées par une frontière naturelle, l'Odon. Sur le versant sud, le front de taille est situé sur la commune de Baron-sur-Odon alors que l'activité de transformation de la matière première s'effectue sur la commune de Mouen. En avril 1969, les habitants de Baron-sur-Odon, dont le maire Monsieur Le Bart, se regroupent dans un Syndicat de défense contre le bruit et les dommages occasionnés par l'exploitation des carrières et contre la pollution de l'air. Le Syndicat demande à l'autorité préfectorale d'intervenir suite aux nuisances constatées par l'exploitation de cette carrière. En effet, elle apporte des poussières siliceuses provoquant une maladie, la silicose. Son exploitation rend ainsi inutilisables certains champs à proximité de la carrière. Le conseil départemental d'hygiène fait mener une enquête par un ingénieur des Mines : Monsieur Bartier. Malgré un rapport peu favorable aux thèses du Syndicat, ses membres entament une campagne de signatures auprès des habitants des communes de Tourville-sur-Odon, de Mouen, et de Baron-sur-Odon. Les autorités locales encouragent l'action du Syndicat : celui-ci reçoit le soutien d'Olivier Stirn, député de Vire et de Thibault Vauvrecy, conseiller général d'Evrecy. Le 23 avril 1969, le conseil municipal de Tourville-sur-Odon délibère lui-aussi en faveur

¹⁷⁷ *Ouest-France*, 14 juin 1972.

¹⁷⁸ Jean-Pierre Garrec, « Évolution de la pollution atmosphérique en France. De la pollution locale à la pollution globale », *Annales de Géographie*, t. 102, 1993, n° 572. p. 360.

¹⁷⁹ Annexe 11. Les carrières et les cimenteries : Carrières de Mouen, p. 11.

du Syndicat de défense. Le 23 juillet, celui de Baron-sur-Odon prend un arrêté contre le bruit, en interdisant tout tapage nocturne et tout bruit occasionné par les professions bruyantes de 22h00 à 6h00. Le docteur Morice, président de l'APPA, précise qu'« il est inadmissible que la santé physique et morale des populations de nos campagnes soit menacée comme celle de nos villes, par des bruits et des poussières dont l'importance croît chaque année. »¹⁸⁰Dans la vallée de la Vère, l'exploitation d'une carrière cause des problèmes environnementaux. En décembre 1972, le conseiller général du canton d'Athis-de-l'Orne, Monsieur Pichard, attire l'attention de ses collègues de l'assemblée départementale :

« Il y a une quinzaine d'années, la Vère contribuait à l'agrément des touristes et de nombreux pêcheurs. Elle apportait une extension touristique aux commerces environnants. [...] Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles afin de mettre un terme à ces nuisances, et reclasser la Vallée de la Vère dans le contexte touristique qui aurait toujours dû être le sien. »¹⁸¹

En 1974, la situation n'a pas évolué : les carrières produisaient toujours autant de poussières avec la présence de fumées suite à une nouvelle installation.

A propos de la cimenterie de Ranville, le 1^{er} février 1977, la direction de l'usine des Ciments Français dépose un dossier de demande de permis de construire d'un projet d'extension de la cimenterie¹⁸², et une demande d'autorisation d'extraire du calcaire sur les communes de Ranville et d'Hérouvillette. A Ranville, elle produit déjà 620 000 tonnes par an, et cette partie de la carrière allait être épuisée en 1980. Son objectif est de doubler cette production en 1985 en élargissant son site de production. Ce projet déclenche à Ranville un débat triangulaire entre la direction de l'usine qui menace d'une fermeture si elle n'obtient pas satisfaction, les syndicats qui veulent sauvegarder l'emploi, et l'association SOS Ranville qui réclame des garanties. Le projet de carrière contenait une étude paysagère : au fur et à mesure de l'épuisement des différentes tranches, l'entreprise devait utiliser l'eau en provenance de la nappe souterraine et du plateau pour concevoir un plan d'eau entouré de plantations destiné à étouffer les bruits en provenance de la carrière¹⁸³. Née en 1977, l'association de défense de l'environnement, SOS Ranville, se crée afin de lutter contre les nuisances provoquées (les fumées, les bruits, les vibrations dues aux tirs de mines) et la « pollution visuelle » par les cimenteries. En septembre 1977, le conseil municipal, dont le maire Michel Lemoux, est défavorable à la demande d'extension de la carrière présentée par la société des Ciments de France¹⁸⁴. Après le « non, mais... » de la municipalité d'Hérouvillette, les élus ranvillais se prononcent pour un « oui, mais... » en faveur de l'extension de la cimenterie et de l'ouverture de la nouvelle carrière. La majorité des élus demande la réalisation de la plantation afin de lutter contre le bruit et l'équipement des camions en silencieux. Pour lutter contre les poussières, elle souhaite des contrôles fréquents et inopinés¹⁸⁵.

¹⁸⁰ *Ouest-France*, 29 juillet 1969.

¹⁸¹ *Ouest-France*, 16 décembre 1974.

¹⁸² Annexe 12. Les carrières et les cimenteries : Cimenterie de Ranville, p. 12.

¹⁸³ *Ouest-France*, 2 septembre 1977.

¹⁸⁴ *Ouest-France*, 7 septembre 1977.

¹⁸⁵ *Ouest-France*, 8 septembre 1977.

Malgré les efforts déployés par les dirigeants afin de masquer l'impact des pollutions, les inconvénients dus à l'exploitation de la carrière sur l'environnement perturbent la tranquillité des bourgs. Les nuisances sont multiples : la pollution sonore, les poussières, la circulation des camions dans le village, la dégradation du site, la pollution visuelle, les tirs de mine amenant des vibrations sur les maisons. Ce type d'activité entraîne l'opposition d'une partie de la population.

1.4.3. La lutte contre les pollutions industrielles : l'amiante

Aux confins du Calvados et de l'Orne, située dans la vallée de la Vère, surnommée « la vallée de la mort », Condé-sur-Noireau est emblématique des ravages causés par une pollution d'origine industrielle : l'amiante¹⁸⁶. En 1905, déjà, Denis Auribault, inspecteur du travail, dénonce les importantes quantités de fibres d'amiante dans les ateliers¹⁸⁷. En 1955, après une enquête épidémiologique, Richard Doll démontre le lien existant entre une exposition à l'amiante et le cancer du poumon. En général, les industriels rencontrent des difficultés pour se débarrasser des liquides industriels toxiques. Ils s'offrent à eux trois possibilités : user de leur propre service d'évacuation, utiliser des drains ou faire appel à une maison spécialisée pour le transport de ces liquides sachant que les transporteurs n'ont d'autres solutions de se débarrasser de ces produits que clandestinement dans une décharge communale ou sauvage. Dans les années 1970, la société Ferodo produit près de 200 tonnes de produits toxiques à évacuer chaque mois dans des décharges sauvages ou contrôlées comme celle de Lessay dans la Manche. Prenons le témoignage d'Yves Madeline, président du Syndicat de Normandie de la Fédération des Entreprises de Bassins et d'Assainissement :

« Les industriels font appel à nos services pour pomper du phénol, des huiles de coupe ou autres eaux goudronneuses, mais personne ne s'est jamais préoccupé de savoir ce que nous allions en faire, car il est évident que nous ne pouvons pas les garder dans les citernes. Il arrive aussi que je refuse des transports parce que la composition chimique du liquide est trop dangereuse pour être déversée dans une décharge. Dans ce cas, je ne vois pas très bien ce que peuvent en faire les usines, si ce n'est les stocker ou s'en débarrasser elles-mêmes... ce qui, malheureusement, arrive encore trop souvent. Par exemple, nous avons été requis par les pouvoirs publics, un jour, pour évacuer 5 000 litres de mazout par mesure de sécurité. Eh bien, une fois qu'il était dans les cuves, personne ne sut nous dire où aller le déposer, si ce n'est encore une fois : "Débrouillez-vous, mais ne faites pas trop de fumée, sinon on va encore avoir des ennuis !" Le déversement sauvage des liquides toxiques ou semi-toxiques pose un problème de compétence. A mon niveau d'abord, parce que, bien que nous prenions la précaution de demander des sondages géologiques où nous déversons les produits, nous ne sommes pas chimistes et ignorons ce qu'ils deviennent... »¹⁸⁸.

La position de l'entreprise face à ce problème est tranchée. Ferodo « participe depuis longtemps au développement de l'économie locale, tout particulièrement grâce à l'implantation de son usine de Condé-

¹⁸⁶ Pierre Coftier, « La naissance de l'industrie de l'amiante en Normandie », *Bulletin de la SAN*, t. LXVII, 2008, pp. 193-241. ; Catherine Forestier, « Une si jolie petite fibre », *Normandie Magazine*, n° 222, juin-juillet 2008, pp 38-40 ; Roger Lenglet, *L'affaire de l'amiante*, Paris, La Découverte, 1996, 255 p.

¹⁸⁷ Denis Auribault, « Note sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers dans les filatures et tissages d'amiante », *Revue de l'inspection générale du travail de Caen*, 1906, pp. 120-132.

¹⁸⁸ *Ouest-France*, 12 décembre 1974.

sur-Noireau. La croissance industrielle ne doit pas être incompatible avec le respect de l'environnement. Notre Société assume, dans ce domaine, ses devoirs. » Sur l'évacuation des déchets, elle ne nie pas cette problématique :

*« C'est un problème important qui se pose à nos usines. Depuis de nombreuses années, la recherche de décharges agréées pour l'évacuation de nos déchets industriels a été entreprise, aucune réponse satisfaisante n'a pu encore nous être fournie par les administrations publiques. [...] En outre l'incinération des déchets d'amianté semble également être une solution admissible. En effet aux températures atteintes, il y a transformation de l'amianté en produits non fibreux ne présentant aucun caractère de nocivité. Dans l'immédiat, une solution en ce sens est à l'étude. »*¹⁸⁹

Dans l'ancienne carrière de Saint-Rémy-sur-Orne, un groupe de paysans prend l'initiative d'en barrer l'accès afin d'interdire le déversement de déchets industriels nocifs, notamment l'amianté et le méta-para-crésol¹⁹⁰ de l'usine Ferodo. Ils sont brûlés dans la carrière provoquant une fumée âcre et épaisse. Outre la pollution de l'air, ils menacent les nappes d'eau souterraines présentes sous la carrière. Depuis 1969, les riverains protestent contre les odeurs¹⁹¹. Le 16 novembre 1972, suite à l'accident d'un camion-citerne, l'Orne est contaminée par 20 000 litres de méta-para-crésol. Les poissons infectés meurent de cette intoxication. Les autorités prennent la décision d'interdire l'utilisation de l'eau de l'Orne en aval de Thury-Harcourt pour n'importe quel usage¹⁹². Le 18 novembre 1974, deux camions de l'entreprise Madeline de Flers déversent 20 000 litres de méta-para-crésol en provenance de l'usine du Ferodo dans la décharge intercommunale du SIVOM du Val-d'Orne¹⁹³. En décembre, la présence 100 000 litres de méta-para-crésol est découverte dans l'ancienne carrière de Saint-Rémy-sur-Orne. En août 1975, suite à un violent orage, 200 poissons meurent dans les eaux de la Druance, en amont du barrage de Pontécoulant, et plus spécialement dans le lac artificiel formé par ce cours d'eau près du château. Cette pollution provient des infiltrations des eaux pluviales d'une carrière désaffectée à Périgny. Il se forme une boue rouge issue des résidus d'amianté et des poussières métalliques avec des composés phénoliques émanant de la société du Ferodo¹⁹⁴. La société de transport, l'entreprise Hellio, basée à Condé-sur-Noireau, n'a pas le droit de stocker des déchets dans cette carrière. En janvier 1976, elle est condamnée pour l'ouverture irrégulière d'une décharge. En juillet, au tribunal de grande instance de Caen, la Direction départementale de l'agriculture engage une action afin de déterminer la part de responsabilité de cette entreprise dans la pollution de la Druance et de l'accuser du stockage de déchets provenant de l'usine du Ferodo dans une décharge sauvage. La défense de l'entreprise conteste toute relation de cause à effet entre la présence du phénol dans la rivière

¹⁸⁹ *Ouest-France*, 11 mai 1976.

¹⁹⁰ Les crésols sont utilisés dans l'industrie sous trois formes : le méta-crésol, le para-crésol et l'ortho-crésol. L'usine Ferodo l'emploie pour la fabrication de résines synthétiques. Ce sont des produits inflammables à température normale. Les crésols sont des produits corrosifs qui obligent au port du masque, de gants et de bottes au cours de leur utilisation industrielle. Les yeux, les muqueuses respiratoires (nez, gorge et poumons) et la peau sont les trois points de pénétration des vapeurs toxiques. Le méta-para-crésol est un phénol très toxique destiné à la fabrication de résines synthétiques par l'usine FERODO de Condé-sur-Noireau.

¹⁹¹ *Ouest-France*, 24 septembre 1971.

¹⁹² *Ouest-France*, 17 novembre 1972.

¹⁹³ *Ouest-France*, 12 décembre 1974.

¹⁹⁴ *La Voix Le Bocage*, 9 août 1975.

et l'existence de ce produit, un herbicide puissant, qui aurait dû détruire la végétation de la prairie dans laquelle il se serait écoulé¹⁹⁵.

En réaction à cette pollution de la Druance, en novembre 1975, Marie-Paule Labéy¹⁹⁶ crée l'Association de lutte contre les pollutions et pour la sauvegarde de l'environnement¹⁹⁷. Au départ, la nouvelle association compte quarante-huit adhérents, et ce nombre est porté à soixante-dix en décembre 1976. Elle s'implique très fortement dans le dossier de l'amiante à Condé-sur-Noireau contre l'équipementier automobile Ferodo¹⁹⁸. Consciente des problèmes de santé liés au travail, la Confédération française démocratique du travail soutient cette action. En juin 1976, lors d'une conférence de presse à Condé-sur-Noireau, l'Union locale de la CFDT déclare que « des poussières d'amiante déposées dans l'usine, sur le macadam qui jouxte la rivière, ont été lavées au jet. Il suffirait d'un meilleur calfeutrage des bacs d'où proviennent ces poussières pour que cela soit évité ! Nous constatons que la direction minimise les dangers. Pourtant dix-neuf cas d'asbestose pour 1975 sont signalés dans le rapport du médecin du travail. »¹⁹⁹ Si la Confédération générale du travail est favorable à la protection des travailleurs, elle a des doutes sur le remplacement possible de l'amiante. Elle est favorable à l'amélioration des conditions de travail. Toutefois, ce combat se heurte à un déni de réalité de la part de la population. Elle a acquis un certain confort grâce à l'emploi dans cette société : « La majorité des ouvriers de l'amiante préfère nier la réalité du risque, car se l'avouer nécessiterait un bouleversement de leur quotidien à tous les niveaux : professionnel, familial et social. »²⁰⁰ En avril 1976 à Condé-sur-Noireau, l'ALCPSE organise une conférence avec une délégation du « Collectif intersyndical sécurité du centre universitaire de Jussieu »²⁰¹. Henri Pézerat, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, expose « le problème de l'amiante », en présence de 300 personnes dont les représentants de l'état-major de Ferodo. Monsieur Masson, directeur de Ferodo, conteste les propos tenus :

« Je ne veux pas discuter. Tout ceci est faux. Pour en revenir aux déchargements, je signale que nous faisons pression pour obtenir un site. Hier matin encore, nous étions à Lessay auprès du préfet où nous avons visité une décharge contrôlée des dépôts d'amiante. La commission d'hygiène a encore refusé, il faut donc attendre deux mois pour avoir un avis... Quant à l'incinération si critiquée, elle serait pour nous plus chère. »

Marie-Paule Labéy lui rétorque que :

« [L'ALCPSE] prit contact avec Ferodo pour les décharges sauvages... Pendant six mois vous nous avez ignorés. Croyez bien cependant, je le répète, nous sommes très contents que vous fassiez gagner leur vie à 2 500 personnes... Mais comment accepter comme aujourd'hui de trouver de l'amiante perdue par un transporteur sur plusieurs kilomètres, et même jusque dans les maisons du bord de la route. Tenez M. Masson en voici, récoltée ce matin par un huissier. Ce dernier d'ailleurs je vous le précise a aussi constaté le déchargement sauvage dans une carrière de sacs

¹⁹⁵ *Ouest-France*, 30 juillet 1976.

¹⁹⁶ Sophie Cachon, « Ça nous change : Marie-Paule Labéy », *Télérama*, n° 2672, mars 2001, pp.30-32.

¹⁹⁷ Déclarée au *Journal officiel* du 22 janvier 1976.

¹⁹⁸ Mireille Vauvert et René Thomazeau, « Ferodo + amiante + écologistes = un montage », *Autrement*, n° 17, 1979, pp.131-141.

¹⁹⁹ *Ouest-France*, 28 juin 1976.

²⁰⁰ Sandrine Sabre, *Cousine amiante : une parenté à risque ?*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction d'Yves Dupont, Université de Caen, 2000, p 68.

²⁰¹ Collectif intersyndical sécurité du Centre universitaire Jussieu, *Danger ! Amiante*, Paris, François Maspero, n° 334, 1977, 423 p.

de déchets d'amiante provenant de chez Ferodo. Je n'ai jamais mis les pieds dans votre usine Monsieur, mais je vais mettre des bottes pour aller au fond des décharges, là où les sacs d'amiante éventrés libèrent des déchets qui s'en vont on se sait trop où.»²⁰²

Outre le problème de pollution, l'amiante provoque des maladies professionnelles dans la population, notamment chez les salariés :

« Les maladies par asbestose actuellement constatées parmi le personnel, sont imputables pour une part prépondérante, aux conditions d'hygiène existant dans quelques usines absorbées par la société Ferodo au cours de son développement. Plusieurs d'entre elles, Rochefort-en-Mayenne et Caligny notamment, ont d'ailleurs été arrêtées après leur absorption, mais le personnel a été conservé et intégré, avec sa propre ancienneté, dans le personnel de Ferodo.»

Sur le plan technique et médical, la société du Ferodo se défend :

« Les moyens de prévention ont été une préoccupation constante de la direction. Des investissements très importants, de l'ordre de 10 000 000 F, ont déjà été consacrés à des améliorations techniques visant à la réduction des émissions de poussières ; d'autres, du même ordre de grandeur, sont également inclus dans les plans d'investissements actuels afin d'assurer notre évolution dans des conditions d'hygiène satisfaisantes. En effet, sans attendre l'adoption d'une réglementation française fixant le niveau d'empoussièrement admissible de l'air des locaux de travail, notre société, comme l'ensemble de l'industrie de l'amiante, a suivi les recommandations du bureau international du travail établies à la suite d'une réunion d'experts sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante »²⁰³.

Cette action contre l'amiante concerne aussi bien la protection de la nature que ses méfaits sur l'homme. Il s'en est suivi deux années de combats et une victoire au bout, tant sur le plan de la pollution que sur celle de la réglementation : douze arrêtés et décrets sont pris pour réglementer l'utilisation de l'amiante, interdire son flochage dans les locaux d'habitations, et reconnaître les maladies professionnelles liées à son utilisation. L'usine, totalement reconditionnée, conserve ses emplois tout en préservant désormais l'environnement. En octobre 1978, lors de son assemblée générale, elle se félicite sur le volet amiante du résultat incontestable obtenu avec la mise en conformité de décrets s'appliquant aussi bien à l'environnement qu'aux mesures concernant le personnel des usines : « Malgré la psychose qui avait été développée à l'intérieur et à l'extérieur, le groupe Ferodo est toujours là et se porte bien. Et malgré l'action entreprise, il n'y a pas de problèmes d'emplois majeurs à Condé. »²⁰⁴

Outre son combat contre l'amiante, l'ALCPSE s'implique dans l'ensemble des dossiers de défense de l'environnement. En décembre 1976, lors de l'assemblée générale, elle présente son bilan d'activité : en janvier, une enquête est réalisée sur les cours d'eau situés en amont de Condé-sur-Noireau. Le 21 mai, à la Maison des jeunes et de la culture de Flers, elle organise une conférence-débat sur l'énergie nucléaire avec la participation de Jean-Paul Deléage, maître-assistant à l'Université de Paris 7, de Didier Anger, et de Jean Kergrist, le clown atomique. Concernant l'alimentation, des panneaux d'information sont envoyés à une exposition à Alençon. Au sujet de la défense du bocage et la lutte contre le remembrement, une journée de

²⁰² *Ouest-France*, 27 avril 1976.

²⁰³ *Ouest-France*, 11 mai 1976.

²⁰⁴ *Ouest-France*, 20 octobre 1978.

débroussaillage est organisée avec le nettoyage de 152 mètres de chemins pédestres et équestres permettant ainsi le balisage et la jonction pour le chemin rural Caen-Bagnoles-de-l'Orne. A propos de l'amiante, elle réalise une plaquette et veille à la surveillance des décharges qu'utilise Ferodo dans la région : cette surveillance s'exerce avec, dans certains cas, l'intervention d'huissiers pour disposer d'éléments nécessaires afin d'exercer un recours par la suite. Par exemple, le 23 avril 1976, Roger Lemoine établit un constat d'huissier sur le contenu de la décharge publique de Saint-Rémy-sur-Orne²⁰⁵ : « J'ai tout d'abord pris le cliché d'un camion [...] qui était en train de décharger les sacs d'amiante. Il est incontestable que journellement, de l'amiante est déversée en ce dépôt, elle y est d'ailleurs brûlée. »²⁰⁶ L'ALCPSE entreprend la suspension par le préfet de l'Orne du brûlage par l'usine du Syndicat intercommunal du traitement des déchets des déchets de Ferodo et elle demande que soient réalisés des prélèvements d'air dans les différents quartiers de Condé-sur-Noireau pour être analysés²⁰⁷. Sur la défense de l'habitat rural, elle intervient contre la démolition de constructions dans des sites protégés²⁰⁸. Spécialisée dans le combat contre l'amiante, l'ALCPSE développe son action sur l'ensemble des sujets liés à l'environnement. En décembre 1982, elle accède à une dimension régionale avec l'obtention d'un agrément sur deux départements (l'Orne et le Calvados). Ce nouveau statut est lié à la forte personnalité de Marie-Paule Labéy. En 1983, cette dernière se trouve élue à la présidence d'une commission du Comité économique et social de Basse-Normandie.

2. Le mouvement antinucléaire dans le Nord Cotentin : un combat plus politique

Sans compter son aspect environnemental, notamment le risque de radioactivité dans les cycles biologiques de la vie, le nucléaire²⁰⁹ est le symbole « d'une société consumériste, technocratique et autoritaire »²¹⁰. Il évoque l'idée d'une société centralisée, concentrée, et hiérarchisée. Pour André Gorz, « la société nucléarisée suppose la mise en place d'une caste de techniciens militarisés, obéissant à la manière de la chevalerie médiévale à son propre code, à sa propre hiérarchie interne, soustraite à la loi commune et investie de pouvoirs étendus de contrôle, de surveillance et de réglementation. »²¹¹ Au printemps 1974, suite au lancement d'un gigantesque programme nucléaire civil par le gouvernement de Pierre Messmer, l'opinion publique française commence à prendre conscience de l'essor de cette nouvelle industrie et des conséquences de cette dernière sur l'environnement et sur la santé humaine. Les luttes antinucléaires permettent « la formation de militants souvent très éloignés des naturalistes » qui développent « une culture

²⁰⁵ Annexe 13. Photographies prises par Roger Lemoine lors du constat d'huissier sur le contenu de la décharge publique de Saint-Rémy-sur-Orne du 23 avril 1976, p. 13.

²⁰⁶ Constat établi par l'huissier de justice, Roger Lemoine, le 23 avril 1976 à la requête de l'ALCPSE.

²⁰⁷ *Ouest-France*, 8 décembre 1976.

²⁰⁸ *Ouest-France*, 24 et 25 décembre 1981.

²⁰⁹ Yves Daniel, *Nucléaire : nous sommes tous en danger de mort*, Paris, Editions du Rocher, 1987, 306 p. ; Louis Puisieux, *La Babel nucléaire*, Paris, Galilée, 1977, 304 p. ; Alain Touraine, *La Prophétie antinucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980, 373 p. ; Jean-François Viel, *La santé publique atomisée*, Paris, La Découverte, 1998, 127 p.

²¹⁰ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 278.

²¹¹ André Gorz, *Ecologie et Politique*, Paris, Le Seuil, 1978, pp. 122-123.

antipolicière aiguë»²¹². Elles favorisent la fusion entre les différents courants sociaux : des sensibilités libertaires aux protecteurs de la nature²¹³. En France, la première organisation antinucléaire, le Comité pour la sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, qui est fondée en 1970 par Solange Fernex et Jean-Jacques Rettig, s'organise afin de lutter en général contre cette énergie, et en particulier contre la centrale de Fessenheim, la plus ancienne de France encore en activité aujourd'hui.

Le Nord Cotentin se caractérise par une importante concentration du nucléaire avec la présence de trois sites. En 1959, dans l'extrême nord-ouest, le Commissariat à l'énergie atomique décide de construire une usine²¹⁴ de retraitement des combustibles irradiés sur la pointe de La Hague²¹⁵. Celle-ci résulte d'une importante réflexion sur le choix du site : des vents violents, des courants marins forts au niveau du raz Blanchard et une faible densité de population de surcroît mal-informée²¹⁶. Le développement de cette industrie pose le problème du stockage de ses déchets. Dans les années 1950-1963, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France et la Belgique immergent 28 500 fûts, soit 17 000 tonnes de déchets faiblement et moyennement radioactifs au niveau de la fosse des Casquets, profonde de 100 à 200 mètres, au nord des îles anglo-normandes. En 1967, après avoir pensé aux dunes de Biville, propriété de l'Armée, le CEA décide d'installer un dépôt, le Centre de stockage de la Manche, pour entasser les déchets radioactifs de faible et de moyenne activité de courte durée de vie. Il se situe à proximité de l'usine de retraitement de La Hague, sur les landes du Rauxmarais à Digulleville²¹⁷. A une vingtaine de kilomètres plus au sud de La Hague, à Flamanville dans le canton des Pieux, la construction d'une centrale avec quatre réacteurs nucléaires à eau pressurisée de 1 300 mégawatts chacun déclenche une véritable opposition. Enfin à Cherbourg, l'arsenal militaire se spécialise dans la construction de sous-marins nucléaires²¹⁸. A partir de 1972, cette « Presqu'île au nucléaire »²¹⁹ est le théâtre d'une importante mobilisation antinucléaire qui est déterminante dans la naissance de l'écologie politique dans cette région²²⁰. Cette contestation, qui ne se limite pas seulement à une lutte environnementale, est l'exemple emblématique du refus d'une partie de la population d'accepter ce modèle. Localement, des organisations professionnelles, comme les pêcheurs ou

²¹² Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *Génération verte : Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, p. 40.

²¹³ Dominique Simonnet, *L'écologisme*, Paris, PUF, 1979, p. 105.

²¹⁴ Cette usine ne se limite pas seulement au retraitement des combustibles irradiés puisqu'elle se spécialise aussi dans la production de plutonium militaire et civil. Commencée en 1962, l'unité de production UP2 est mise en service industriel en 1967. En 1976, UP2-HAO (Haute-Activité-Oxyde) commence à fonctionner afin de répondre à l'abandon de la filière graphite-gaz au profit de la filière à eau pressurisée. Le 26 décembre 1975, le CEA crée la Cogéma, pour faire le commerce du retraitement avec des compagnies privées ou d'Etat étrangères. Le 19 août 1978, elle devient exploitante de l'usine de La Hague. Le 12 mai 1981, la construction d'UP3 et UP2-800 est autorisée par Raymond Barre. Dans le monde, l'usine de La Hague est le seul centre à pouvoir officiellement retraiter les combustibles des nouvelles centrales ; d'où la pression internationale auprès de la France pour que se fasse la nouvelle usine de La Hague (UP3).

²¹⁵ Xavier Gautier, *La Hague, ma terre violentée*, Paris, Mercure de France, 1981 ; Dominique Gros, *L'usine : histoire anecdotique de l'Usine de la Hague*, Équeurville, Editions Le vent qui passe, 2004, 175 p. ; Michel Lambert, *Nucléaire, Peur sur la Hague*, Coutances, OCEP, 1977, 71 p. ; Roger-Jean Lebarbenchon, *La Hague de la Belle Epoque au nucléaire et à l'Euro*, Cherbourg, SNAC, 1998, 265 p. ; Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, 188 p.

²¹⁶ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 13.

²¹⁷ Le centre est ouvert en 1969 et fermé en 1994.

²¹⁸ Le Redoutable, premier sous-marin nucléaire français lanceur d'engins, est mis en service le 1^{er} décembre 1971.

²¹⁹ Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, 188 p.

²²⁰ Aude Escartin, *La lutte antinucléaire dans le Cotentin, de La Hague à Flamanville, (1961-1977)*, mémoire de master 2 d'histoire contemporaine sous la direction de Benoît Marpeau, Université de Caen, 2010, 107 p.

les agriculteurs, préoccupés par les incidences écologiques de l'implantation d'une centrale sur leur milieu naturel et leurs conditions de travail, s'opposent à la construction de centrales nucléaires²²¹.

2.1. Une lutte organisée

En 1974, et afin de limiter la dépendance énergétique de la France, le gouvernement décide d'accélérer le programme de mise en place de nouvelles centrales nucléaires. Il entreprend une étude du littoral afin d'établir un inventaire des lieux potentiels d'implantation. Pour la Normandie, cinq sites attirent l'attention de l'administration : La Hague, Flamanville et Gatteville pour la Manche ; Manvieux pour le Calvados ; et Fatouville-Grestain pour l'Eure. L'arrivée du nucléaire dans le Cotentin provoque la résistance d'une partie de la population. Des comités antinucléaires se créent pour pallier le manque d'informations sur l'ancrage de cette industrie et sur ses conséquences : la dangerosité de la radioactivité, les risques d'accidents ou le danger des déchets radioactifs. En janvier 1975, le Conseil économique et social de Basse-Normandie rend un avis favorable pour le site de Manvieux. Celui de Gatteville est écarté pour trois raisons : la richesse de son estran, l'opposition de la municipalité et de la population, et la grande valeur des terres. La commission des affaires économiques du conseil général de la Manche est favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire sur le site de Flamanville, mais refuse celui de Gatteville²²². L'assemblée du conseil régional de Basse-Normandie donne un accord de principe pour la construction d'une ou de plusieurs centrales dans la région. Le mouvement antinucléaire manchois se développe véritablement à partir de l'annonce de ce projet sur le site des falaises de Flamanville.

2.1.1. Les comités locaux antinucléaires

Suite au congrès « Vie et Action » à Tours, le Comité contre la pollution atomique de La Hague se constitue dans l'agglomération cherbourgeoise en septembre 1971, dont le président Jean-Pierre Belliard affirme que :

*« Les buts immédiats sont de nous armer nous-mêmes afin de mener efficacement nos luttes futures. Dans ce sens, nous essayons d'abord de nous documenter sur la nocivité des industries nucléaires en général, et sur celle de l'usine de La Hague en particulier. A plus long terme, donc, nous pensons engager une campagne pour sensibiliser la population à ce problème que nous jugeons d'une extrême importance, pour qu'à son tour elle agisse, si possible, en connaissance de cause. Cette campagne pourrait se concrétiser par exemple par l'organisation d'une conférence donnée à Cherbourg sur ce sujet. »*²²³

« Militant anarchiste tendance école émancipée » selon la note des Renseignements généraux²²⁴, Jean-Pierre Belliard est originaire de Querqueville ; mais il vit près de Bayeux. Le 23 janvier 1972,

²²¹ Philippe Garraud, « Politique électro-nucléaire et mobilisation, la tentative de constitution d'un enjeu », *RFSP*, n° 3, juin 1979, vol. 29, p. 458.

²²² *La Presse de la Manche*, 11 janvier 1975.

²²³ *Ouest-France*, 17 décembre 1971.

²²⁴ 1515W69, arch. de la sous-préfecture de Cherbourg.

accompagné de Jacques Martin, militant CFDT de l'agence nationale de l'emploi, âgé de 30 ans, il distribue quelques tracts lors de la réunion de départ de Roger Boussard, directeur de l'usine de La Hague, à l'hôtel de ville de Cherbourg. Âgé de 26 ans, Jean-Pierre Lesage, domicilié à Octeville, accompagne les deux militants. Suite à cette action, les trois hommes sont arrêtés ; ce qui provoque une réaction militante²²⁵. Ces premiers partisans de la lutte antinucléaire sont animés par « un certain refus de se laisser embarquer, d'être broyés, aliénés »²²⁶. Le 20 décembre 1974, le conseil municipal de Flamanville se déclare favorable à une éventuelle implantation d'une centrale nucléaire sur le territoire de sa commune²²⁷. A Gatteville, la population refuse l'établissement d'une centrale nucléaire alors que les Flamanvillais ne s'y opposent pas. Faisant abstraction de l'aspect environnemental du projet, ils voient seulement un intérêt économique, notamment la résolution du problème de l'emploi présent depuis la fermeture de la mine de Diélette à Flamanville. A l'automne 1972, une cinquantaine de militants bloque un convoi de déchets radioactifs au terminal de la Saline à Equeurdreville-Hainneville. Suite à cet événement, un comité de base du Comité contre la pollution atomique à La Hague, avec notamment Didier Anger et Jean-Claude Magalhaés, se constitue. Didier Anger explique cette attitude opportuniste des Flamanvillais favorable à cette implantation par un manque d'informations, particulièrement sur la sécurité et sur la santé des habitants : « Il est inutile d'affoler les gens mais il faut bien rappeler qu'il existe trois risques : les accidents, les maladies et notamment les leucémies, les risques génétiques. »²²⁸ Constitué au départ d'un faible nombre de militants, le CCPAH se compose de militants de l'Ecole Emancipée, dont Didier Anger et Nicole Girard, et de Paysans travailleurs²²⁹ comme Geneviève Lebourgeois ou Henri Paris²³⁰ et de personnalités diverses : le maire de Gréville-Hague, Raymond Girard, et sa femme Catherine ; le conseiller municipal de Saint-Germain-des-Vaux, Charles Malard ; la scientifique Nicole Girard ; l'agriculteur René Travert ; et le futur député-maire socialiste de Cherbourg Louis Darinot²³¹.

Les comités de base antinucléaires se développent essentiellement dans le Nord Cotentin, tout en s'élargissant sur l'ensemble de la région. Composé d'une soixantaine de militants, notamment autour de

²²⁵ François Hubert, *op.cit.*, p. 15.

²²⁶ *Ouest-France*, 29 novembre 1974.

²²⁷ Sur treize membres, onze votent en faveur du projet dont un avec des réserves, un contre et un abstentionniste. Le 14 octobre 1974, le conseil municipal de Gatteville se prononce à l'unanimité contre le projet d'implantation d'une centrale sur son territoire. A Manvieux, commune de 280 hectares, la majorité des soixante-dix-neuf habitants s'oppose à l'implantation d'une centrale sur son territoire.

²²⁸ *La Presse de la Manche*, 23 décembre 1974.

²²⁹ Sous l'impulsion de Bernard Lambert et divers groupes d'extrême gauche, ce groupe de paysans travailleurs, minoritaire au sein de la FNSEA, qui dénonce l'exploitation du travail paysans par le capitalisme agroalimentaire, prône une alliance ouvriers-paysans. Favorable à un changement radical de société, ce groupe donne la priorité aux luttes contre les « exploités » des paysans au détriment d'un changement de politique agricole. En 1974, cette tendance minoritaire crée le syndicat des Paysans travailleurs. Après d'âpres débats entre les partisans d'un « syndicat de masse » et d'un « syndicat de classe », les Paysans travailleurs se scindent avec la création du Mouvement syndical des travailleurs de la terre à la veille des législatives de 1978. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les différents groupes, malgré les divergences organisationnelle et politique (réforme ou révolution), se regroupent dans une Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans en 1981 et de la Fédération nationale des syndicats paysans en 1982.

²³⁰ Agriculteur de profession, Henri Paris est maire de Gréville-Hague de 1953 à 1959. Il est aussi membre du comité de défense contre la voie ferrée Couville-Jobourg.

²³¹ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 68.

membres du PSU et des Amis de la Terre²³², celui de Saint-Lô se constitue en mars 1975. Son objectif premier est « de faire de l'information sur le nucléaire », mais aussi d'insister sur les différentes sources d'énergies nouvelles pour la production d'électricité comme sur les économies d'énergie²³³. Lors de la réunion du 18 mars 1975, ses membres votent la motion suivante : « Le comité d'information nucléaire de Saint-Lô, s'étant réuni à la mairie de Saint-Lô le 18 mars, condamne sans réserve l'implantation de centrales nucléaires, où que ce soit, compte tenu des dangers irréversibles dont elles seront la cause, à plus ou moins longue échéance, et par conséquent soutient la lutte de la population de Flamanville »²³⁴. En janvier 1975, à Gatteville, un comité antipollution atomique se forme contre l'implantation d'une centrale nucléaire et ses dangers : le stockage des déchets radioactifs, les incidences sur la chaîne alimentaire, et la diminution du tourisme²³⁵. En février 1976, à Englesqueville-la-Percée, le projet d'implantation d'une centrale nucléaire de quatre réacteurs de 1 350 mégawatts chacun en circuit ouvert au bord de la mer dans les falaises provoque la réticence d'une partie de la population qui crée un comité d'information et de défense contre la construction d'une centrale nucléaire²³⁶. En novembre 1978, à Carentan, un comité antinucléaire local se constitue également. Dans la région bas-normande, et surtout dans le Cotentin, les années 1970 sont donc marquées par la création de comités de base antinucléaires à partir de militants écologistes, de syndicalistes, de membres du PSU, de la Ligue communiste révolutionnaire ou de l'Organisation communiste des travailleurs, d'agriculteurs ou d'enseignants.

2.1.2. Du CRILAN au CRILAN

En février 1975 à Coutances, l'ensemble des comités antinucléaires se fédère autour d'une nouvelle structure, le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire, dont le CCPAH devient un comité de base²³⁷. Didier Anger en est le président. A la fin de l'année 1976, le CRILAN regroupe vingt-cinq comités en Basse-Normandie, dont dix-huit dans le Cotentin²³⁸. Il s'organise selon des principes fédératifs avec une coordination mensuelle des différentes composantes et un bulletin de liaison. Il permet une synchronisation des actions à venir, une collecte d'informations et de leur diffusion, une mobilisation de masse et l'organisation de réunions publiques afin de « lutter contre l'implantation des centrales nucléaires et contre l'extension de l'usine atomique de La Hague »²³⁹. En mai, dans la même ville, soixante-dix mandataires des comités locaux organisent à l'Hôtel de ville un séminaire d'informations avec un ensemble de débats dans certaines communes bas-normandes²⁴⁰. Gilles Klein, délégué pour la France auprès du Mouvement écologique européen et responsable du Collectif havrais d'écologie, réalise une conférence-débat sur le

²³² Jean-Yves Bodergat, Philippe Rainier, François Tirefort ou Arlette Bozon.

²³³ François Hubert, *op.cit.*, p. 16.

²³⁴ *Ouest-France*, 20 mars 1975.

²³⁵ *La Presse de la Manche*, 6 janvier 1975.

²³⁶ *Ouest-France*, 27 janvier 1975.

²³⁷ Reconnu au *Journal officiel* du 18 mars 1976.

²³⁸ Dans le Calvados : Caen avec les futurs responsables de l'ACRO comme Pierre Barbey, Port-en-Bessin-Bayeux avec Alain Gruénais, Vire avec la famille Labéy.

²³⁹ *Ouest-France*, 28 mai 1975.

nucléaire : « Le poisson, les larves et le plancton crèveront. Il n'y aura plus ni poissons ni oiseaux sur nos côtes. Dans une mer comme la Manche, ce réchauffement entraînera une modification écologique fondamentale et la disparition complète des pêcheurs côtiers »²⁴¹.

Le CRILAN participe à la vie politique, à travers le choix d'une politique énergétique, sans dépendre d'aucun parti. Sa stratégie vise à unifier l'ensemble des catégories d'opposants sur un certain nombre de points : l'arrêt de l'industrie nucléaire, l'organisation de manifestations contre les pollutions diverses, et l'action menée en commun avec des syndicats et des groupements d'associations, comme la CFDT ou Les Amis de la Terre²⁴². Il tente d'obtenir le soutien de certaines organisations politiques et syndicales. En 1976, avec l'Union régionale CFDT de Basse-Normandie, le CRILAN signe un accord portant sur l'opposition à la centrale nucléaire de Flamanville, contre la privatisation statutaire de l'usine de La Hague pour répondre à des fins commerciales. Très présente dans l'industrie du nucléaire, la CFDT joue un rôle actif dans la mobilisation antinucléaire. Mais son soutien est partiel et limité à des objectifs précis. Son action ne vise pas à remettre en cause telle ou telle implantation, mais à bloquer les engagements futurs, ceux n'ayant pas encore fait l'objet de décisions irréversibles. La CFDT, notamment au travers du syndicat national du personnel de l'énergie atomique, est toujours à la pointe de la lutte pour la sûreté nucléaire²⁴³. Dès septembre 1976, la CFDT lance une grève illimitée contre la privatisation de l'usine de La Hague qu'elle considérait comme un risque supplémentaire pour l'environnement, la santé publique, et les conditions de travail. Elle dure trois mois avec le soutien du CRILAN à l'extérieur. Elle permet la prise de conscience des risques liés à ce type d'activité. Le 13 décembre, l'UR-CFDT de Basse-Normandie, le CRILAN et Les Amis de la Terre signent une plate-forme commune face au nouveau projet de construction de l'UP3 pour les contrats étrangers à La Hague, contre la construction de centrales nucléaires à Flamanville et à Englesqueville-la-Percée²⁴⁴. Des organisations syndicales et politiques de la Manche (dix-huit signataires)²⁴⁵ se réunissent en octobre 1978 dans un front commun : le comité des 18. Elles tombent d'accord sur une plate-forme commune pour s'opposer au programme de La Hague.

En mai 1977, , employé de banque et militant CFDT, prend la présidence du CRILAN et Didier Anger en reste le porte-parole. Ce changement ne modifie pas la politique du comité. La structure du CRILAN se complète par un collectif de cinq membres. Il reste toujours une fédération des différents comités qui comptent chacun de 20 à 150 membres. Ce changement de président intervient dans un contexte de tensions. En effet, l'apparition d'une Brigade antinucléaire du Cotentin a recours à la violence contre les engins servant aux avant-travaux du chantier de Flamanville. Certains membres reprochent au

²⁴⁰ Flers, Avranches, Saint-Lô, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Granville, Flamanville, Gatteville-le-Phare, Isigny-sur-Mer, Bayeux, Caen, Lisieux, Port-en-Bessin et Coutances.

²⁴¹ *Ouest-France*, 26 mai 1975.

²⁴² *La Manche Libre*, février 1979.

²⁴³ Syndicat CFDT de l'Énergie atomique, *L'électronucléaire en France*, Paris, Le Seuil, 1975, 445 p.

²⁴⁴ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p.70.

²⁴⁵ L'Union de secteur CFDT de Cherbourg, l'Union locale CGT de Cherbourg, la FEN de la Manche, les fédérations de la Manche du PS et du PCF, le MRG, l'OCT, la LCR, le CCPAH, le CRILAN, les comités de cheminots, les AT, la confédération syndicale des familles, Nature & Progrès, Vie Nouvelle, les MRJC, les Paysans travailleurs, le comité Larzac, le comité départemental de défense contre les couloirs de ligne.

CRILAN d'être « trop mou ». Le CRILAN « laisse libre ses militants de participer à une reprise du site », mais refuse les « actions marginales et de sabotages du type BANC ». Il adopte la même stratégie qu'avant, c'est-à-dire le maintien d'un accord privilégié avec Les Amis de la Terre et l'UR-CFDT, des actions de masse sans sectarisme regroupant toutes les catégories de population (les travailleurs, les pêcheurs, les agriculteurs) et la poursuite d'actions judiciaires²⁴⁶.

Suite aux élections législatives de 1978, le CRILAN se réorganise. Fidèle au principe de la rotation annuelle de la fonction, Alexandre Boivin quitte la présidence. Désigné comme porte-parole national par la CIME sur les questions du nucléaire, Didier Anger abandonne ses fonctions de porte-parole du comité régional et de membre du collectif. Charles Guilbert²⁴⁷, membre du comité de La Haye-du-Puits, est désigné comme président. Le collectif responsable se complète d'un secrétaire aux affaires intérieures issu du comité de Valognes (Dominique Morgue), d'un secrétaire aux affaires extérieures choisi à l'intérieur du comité de Coutances (Christine Cariou), d'un délégué non-permanent du comité Flamanville, du comité La Hague, du comité Cherbourg ou éventuellement du comité Val-de-Saire²⁴⁸. A partir de 1979, le CRILAN est animé par une collégiale avec Alexandre Boivin à la présidence et Didier Anger comme porte-parole. Jean-François Caroff (un enseignant), Christian Lamotte (un instituteur) et Charles Guilbert (un chômeur) assurent le secrétariat. Suite à l'échec du cinquième rassemblement international contre le nucléaire à La Glacière du 28 au 31 juillet 1983, le CCPAH se saborde et certains comités locaux fédérés au sein du CRILAN disparaissent comme celui de Saint-Lô. En 1981, le Comité régional, qui prend le nom de Comité de réflexion d'information et de lutte antinucléaire avec le même sigle, survit autour des militants de Flamanville, des Pieux, de La Hague, de l'agglomération cherbourgeoise, et de personnes isolées sur Bricquebec, Valognes, La Haye-du-Puits, Carentan, Saint-Lô, Coutances et même Bayeux et Caen. Le CRILAN n'est plus structuré comme une fédération de comités locaux, mais comme une association selon la loi de 1901²⁴⁹.

2.1.3. Le combat contre les lignes à très haute tension

Le 8 juillet 1977, EDF présente au conseil général de la Manche les deux couloirs prévus pour les futures lignes très hautes tensions de 400 000 volts chacune qui desserviraient Caen, Cherbourg, et Rennes. Elles se séparent au niveau de la commune de Raids. Dans son livre *La Presqu'île au nucléaire*, Françoise Zonabend décrit cette transformation : « Le paysage de la presqu'île est ainsi couronné d'une forêt d'arbres étiques, ombellifères géantes et desséchées, plantés en crête : une végétation métallique qui s'accorde aux blocs de béton, aux hautes cheminées spiralées et aux grues tournoyantes de l'usine qui surgissent sur la Lande. »²⁵⁰ Cette décision entraîne une mobilisation d'une partie de la population concernée par le passage

²⁴⁶ *Ouest-France*, 27 mai 1977.

²⁴⁷ Fils d'un ancien député MRP de la Manche (1945-1951), Paul Guilbert, Charles est le second président du CRILAN.

²⁴⁸ *Ouest-France*, 24 octobre 1978.

²⁴⁹ Didier Anger, *Nucléaire, La démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p.115.

²⁵⁰ Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, p. 37.

de ces lignes THT, notamment les agriculteurs. En 1976, un agriculteur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Francis Sorel, avec des camarades, fonde un Comité départemental de défense contre les couloirs de lignes THT. Le 22 février 1977, en présence des avocats Christian Huglo et Corinne Lepage, il tient une réunion afin d'informer et d'expliquer la dangerosité des lignes THT²⁵¹. De plus, de la même, à Valognes, un comité d'une trentaine d'agriculteurs se constitue contre la centrale et les couloirs de lignes THT : « Le but de ce comité est d'empêcher l'implantation de la centrale de Flamanville, des couloirs de ligne et de s'opposer à l'extension de La Hague et à la création de la ligne de chemin de fer ». Présidé par Théodore Capelle, un agriculteur de Sotteville, il regroupe des agriculteurs isolés, des membres de la Fédération française de l'agriculture et du Centre départemental des jeunes agriculteurs. Seuls les agriculteurs en accord avec les objectifs du comité peuvent s'engager : « Ces adhésions se font à titre individuel : les organisations politiques, syndicales ou autres ne peuvent y adhérer en tant que telles, bien que chaque adhérent puisse toutefois faire connaître aux membres l'organisation à laquelle il appartient, les buts et les activités du comité et les inviter à y participer. »²⁵²

Outre l'implication des agriculteurs, une partie de la population s'inquiète des pratiques employées. En juin 1981 au hameau Etoupeville à Helleville, des habitants s'alarment des pratiques d'une société venue poser six poteaux destinés à supporter une ligne à moyenne tension pour réaliser un renforcement de secteur. Cette société laisse les arbres coupés à même le sol et les branchages à peine regroupés. Or le protocole d'indemnisation prévoit que l'entreprise se devait de débiter le bois en bûches d'un mètre, de le ranger en bordure des parcelles, puis remettre celles-ci en état. Elle s'engage ensuite à brûler le petit bois, puis à clôturer les brèches ouvertes à l'aide de grillage dans le cas d'un élevage d'ovins²⁵³. En février 1981, une quarantaine d'exploitants agricoles se retrouve sur la petite route reliant Rauville-la-Bigot à Bricquebosq à la recherche de l'entreprise Linelec, en charge par EDF des travaux de relevé. Ils exigent l'arrêt immédiat du travail, compte tenu de quatre points de litige : la révision de l'indemnité, l'assimilation des prairies naturelles en prairies de polyculture, la recherche d'une indemnité permanente non forfaitaire mais annuelle, et un accord sur les estimations de la Manche. Ils dénoncent les expropriations et la désorganisation vécue dans certaines fermes de Flamanville, les inconvénients de l'exploitation de parcelles traversées par les couloirs de lignes, l'augmentation du risque de contamination radioactive, et la décote des produits agricoles. Lors de leur commercialisation, le Comité s'emploie à informer les agriculteurs de la Manche en organisant des réunions publiques dans les différentes communes qui évoqueront : « Tous les inconvénients que peut amener la centrale de Flamanville, en organisant des réunions dans les chefs-lieux de cantons et dans les communes. Il [pouvait] organiser aussi des distributions de tracts et appeler les agriculteurs à toute manifestation d'opposition à la construction de la centrale.»²⁵⁴

²⁵¹ *Ouest-France*, 24 et 25 février 1978.

²⁵² *Ouest-France*, 28 février 1977.

²⁵³ *Ouest-France*, 2 juin 1981.

²⁵⁴ *Ouest-France*, 16 février 1981.

Au sujet des lignes THT, et malgré certaines inquiétudes de la population, les élus locaux sont divisés sur cette question entre ceux qui adoptent une attitude relativement pragmatique et ceux qui refusent leur implantation. Pierre Rihouet, le maire d'Hautteville-la-Guichard, indique : « Soyons pratiques. Il faut savoir si on veut du courant. Avec les tanks à lait, il en faudra davantage : on vient m'en demander à la mairie tous les jours. EDF prévoit deux postes de distribution à Pont-Hébert et Bricquebec. » Raymond Burckart, conseiller général et maire de Périers, précise :

« Les couloirs passeront, je ne les désire pas spécialement. Nous avons été mis un peu devant le fait accompli. Mais il faut être réaliste. Les lignes seront là en permanence. Il y aura leur construction mais aussi les visites d'entretien. C'est sur le terrain qu'EDF viendra discuter pied à pied le tracé. Mais, c'est la Chambre d'agriculture qui établira sans doute un protocole d'accord pour leur prix. Il faudra veiller à ce que les indemnisations soient correctes. Les communes aussi devraient être indemnisées : on ne voudra plus construire près des lignes. »²⁵⁵

En mars 1982, trois communes de la Manche (Rocheville, Raids, et Marchésieux) décident d'attaquer, devant le tribunal administratif de Caen, l'arrêté ministériel définissant le tracé des couloirs de lignes THT. A Rocheville et à Raids, la décision est prise à l'unanimité du conseil municipal, alors qu'à Marchésieux, une voix blanche manque pour réaliser l'unanimité. Elles demandent en tout état de cause la construction de quelques maquettes en grandeur réelle sur l'ensemble du tracé et exigent de nouveaux procès-verbaux de consultation des maires et des services, et que ces ceux-ci soient établis conformément aux observations formulées sur place²⁵⁶. Le 12 janvier 1982, le tribunal administratif de Caen juge que l'étude d'impact était insuffisante pour la délivrance des permis de construire. Le 22 janvier, le ministère de l'Industrie et la direction d'EDF forment un pourvoi devant le Conseil d'Etat. Le jugement autorise la reprise des travaux. Moins idéologique, l'action des agriculteurs est surtout motivée par des considérations financières et matérielles. Ils vivent cette implantation comme une véritable « spoliation » de leurs terres. Actifs dans la lutte antinucléaire, ils participent à de nombreuses actions contre la nucléarisation du Nord Cotentin. Quant aux élus locaux, entre pragmatisme et refus, ils se retrouvent dans une position délicate face à l'implantation de ces couloirs de lignes THT.

2.2. Une lutte idéologique

Dans la mise en place de ce programme électronucléaire, EDF et les pouvoirs publics ne perçoivent pas la nécessité d'informer les Français et ne s'interrogent pas sur la portée du choix effectué. Malgré la persistance d'un monde rural, la France des années 1960 se caractérise par la croissance, le progrès économique et social, et le rôle grandissant de la technique et de la science. Aussi, le Cotentin se définit-il par « la tension entre deux mondes, l'un figé dans un passé lointain, l'autre tourné vers une technologie du futur »²⁵⁷. Cette période donne lieu à une véritable guerre de l'information entre d'une part le gouvernement et EDF qui tentent d'imposer leur choix en matière de politique énergétique, et d'autre part les groupements

²⁵⁵ *Ouest-France*, 28 octobre 1978.

²⁵⁶ *Ouest-France*, 18 mars 1982.

²⁵⁷ Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, p. 9.

antinucléaires qui se multiplient à l'approche des projets d'implantations et qui cherchent le soutien de certaines organisations politiques et syndicales, de milieux sociaux, et de diverses associations ou organisations professionnelles²⁵⁸.

2.2.1. Un référendum local à vocation nationale

Dans un contexte de crise économique, la position de certains élus locaux évolue après le choc pétrolier marqué par la montée brutale du chômage. L'organisation d'un référendum local s'inscrit dans une stratégie nationale. Avec un éventuel succès, EDF et les pouvoirs publics pensent endiguer la contestation antinucléaire locale et nationale. Ils donnent alors à ce référendum une dimension nationale grâce à une forte médiatisation de la presse française. En décembre 1974, le conseil municipal de Flamanville vote favorablement (treize « oui » et un « non ») pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Un nouveau vote du conseil n'est pas envisagé, malgré une évolution de la position de certains conseillers (huit « pour » et six « contre », dont le premier adjoint). Ce changement est dû en partie à une importante diffusion de l'information et à la sensibilisation de la population par le CCPAH. Louis Courtois²⁵⁹, un habitant de Flamanville, s'exprime sur l'idée de ce référendum dans une lettre ouverte. Il insiste sur la « malhonnêteté intellectuelle » de ce procédé en pointant le manque d'information de la population, d'où son incapacité de choisir puisque les spécialistes eux-mêmes s'interrogent encore sur le sujet²⁶⁰. Au niveau local, la décision d'implanter une centrale nucléaire sur le territoire de Flamanville provoque la division. Cette commune de 1396 habitants se décompose majoritairement entre deux types de population : les agriculteurs et les ouvriers, notamment les anciens mineurs. Un clivage existe entre les agriculteurs hostiles au projet et l'espoir des mineurs, au chômage depuis l'arrêt de la mine. Celle-ci faisait vivre un tiers de la population et sa fermeture provoque une diminution de la population de la commune d'environ 400 personnes. A l'opposé, l'implantation d'une centrale nucléaire menace les terres d'une quarantaine d'agriculteurs ainsi que l'activité d'une dizaine de pêcheurs. Le maire de cette commune, Henri Varin, militant socialiste, déclare à ce sujet : « A quoi, à qui ai-je pensé ? Aux emplois, pas spécialement pour la construction mais à ceux d'après, à l'apport de la population dans la commune et à celle du canton, à l'économie locale et à l'occasion, enfin, de sortir la population laborieuse de la torpeur et des soucis dont elle souffre depuis la fin d'exploitation de la mine. »²⁶¹

Ce dernier décide de réaliser le premier référendum sur la construction d'une centrale nucléaire. Ce scrutin n'a aucune existence légale, et les résultats n'ont qu'une valeur indicative puisque la législation française ne prévoit pas ce type de scrutin. Seules, sur le plan administratif, des enquêtes *commodo* et *incommodo* sont conduites auprès des municipalités lors d'une implantation industrielle afin d'évaluer les

²⁵⁸ Philippe Garraud, « Politique électronucléaire et mobilisation, la tentative de constitution d'un enjeu », *RFSP*, n° 3, juin 1979, vol. 29, p. 453.

²⁵⁹ Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Officier des Palmes académiques.

²⁶⁰ *La Presse de la Manche*, 4 mars 1975.

²⁶¹ *Ouest-France*, 8 avril 1975.

nuisances pour le voisinage. Les membres du conseil municipal (sept « contre » et six « pour ») s'opposent à l'éventualité de faire voter les propriétaires de résidences secondaires. Ils refusent de plus la réouverture des listes électorales afin que les personnes ayant atteint la majorité depuis le dernier scrutin puissent s'inscrire. Didier Anger, lui, souhaite que l'ensemble des personnes « qui paient des impôts à Flamanville » aient le droit de vote. Il propose même que le vote soit étendu à l'ensemble des habitants du canton²⁶². Toutefois, Henri Varin ne change pas de position :

« Je ne suis ni ingénieur, ni savant. Le dossier que j'ai pu lire m'incite à jouer cette carte pour assurer le développement de Flamanville et sortir du marasme dans lequel nous a plongé la fermeture de la mine. J'ai dit que nous étions prêts à accepter une redistribution des "retombées" de la centrale, à condition d'en conserver la meilleure part. Mais, j'estime qu'il appartient à l'EDF de nous faire connaître sans tarder ses projets exacts. Par exemple, le site précis de la centrale, ne serait-ce que pour couper court à tous les bruits qui circulent sans fondements. Et j'insisterai pour que soit organisé un voyage à Saint-Laurent-des-Eaux, au profit de la commune. Comme cela, nous pourrions vraiment parler de choses qui existent ! »²⁶³

Les organisateurs hésitent entre le choix du site de Saint-Laurent-des-Eaux et celui de Chinon. Equipé d'un radiomètre, l'abbé Béhaghel, aumônier et professeur de sciences physiques à Bourgueil, membre du groupe écologiste « Nature & Progrès », dispose d'importantes informations contradictoires sur les dangers du nucléaire. La présence de cette personne, près de Chinon, influence les organisateurs qui portent leur choix sur Saint-Laurent-des-Eaux²⁶⁴. La délégation officielle se compose des élus politiques locaux et des représentants des différentes catégories socioprofessionnelles : son équipe municipale, des syndicats agricoles, des élus locaux notamment les conseillers généraux des cantons des Pieux, de Bricquebec, et de Saint-Sauveur-le-Vicomte, un pêcheur proche de la retraite à Flamanville, un agriculteur, un hôtelier, les maires du canton et un seul membre du comité de base. Sur cette place, deux antinucléaires, Henri Lecarpentier, un pêcheur, et André Travers, un agriculteur, se portent volontaires, mais ils sont écartés. EDF préfère des personnes n'ayant pas de forte implication. Le voyage, qui doit se faire à l'origine par le train, s'effectue finalement en car, limitant ainsi le nombre de places disponibles, pour éliminer un opposant. En mars 1975, une réunion est organisée par la municipalité de Flamanville assistée d'experts d'EDF afin de rendre compte du voyage à Saint-Laurent-des-Eaux. Elle se caractérise par des réactions violentes entre les opposants et les partisans de la centrale. Le docteur Marie de Saint-Vaast-la-Hougue déclare à ce sujet : « Je défends 20 000 personnes qui vivent de la mer sur nos côtes. Il n'y a pas que les centrales qui peuvent amener de l'emploi. Nous avons établi un dossier qui représente la création de très nombreux emplois maritimes »²⁶⁵. Les partisans s'expriment avec des propos passionnés : « Une poignée de contestataires, secondés d'écoliers plus ou moins politisés que l'on verrait mieux poursuivant leurs études chez eux, pour la plupart, car ils ne sont ni de Flamanville ni même de la région concernée »²⁶⁶. Même

²⁶² *Ouest-France*, 22 et 23 février 1975.

²⁶³ *La Presse de la Manche*, 17 février 1975.

²⁶⁴ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 43.

²⁶⁵ *Ouest-France*, 4 mars 1975.

²⁶⁶ *Ouest-France*, 6 avril 1975.

l'abbé Genet, curé de la paroisse, prend part au débat en adoptant une position favorable au projet. Dans un article du *Monde* daté du 12 mars 1975, le journaliste écrit : « Monsieur le curé, au demeurant, n'y va pas de main morte, il fulmine en chaire le dimanche contre les contestataires, bénit en quelque sorte l'uranium. » Le référendum local se déroule le 6 avril 1975. Les résultats donnent une nette victoire aux partisans de la centrale : 435 « oui » et 248 « non »²⁶⁷. Henri Varin déclare alors :

*« Je suis extrêmement satisfait. Mais je ne fais pas de ce scrutin une victoire personnelle. Les Flamanvillais ont exprimé en toute liberté leur avis. Ils ont sans doute estimé que les avantages du nucléaire l'emportaient sur ses inconvénients. Leur choix n'est pas un choix politique contrairement à ce que certains ont dit. C'est un vote en faveur de l'emploi et pas autre chose. »*²⁶⁸

2.2.2. Des campagnes d'information et de sensibilisation

L'action du CRILAN et des comités de base se focalise essentiellement dans un premier temps, sur la sensibilisation de la population envers les dangers de l'industrie du nucléaire. Elle se traduit par d'importantes campagnes d'information lors de réunions publiques dans les différentes communes du Nord Cotentin. En février 1975, une exposition du CCPAH dans la salle Paul Nicolle aux Pieux est organisée par Monsieur Lenoir, ingénieur des Mines, sur le projet d'implantation d'une centrale nucléaire. Il met l'accent, non pas sur les centrales elles-mêmes, mais sur l'usine de retraitement des déchets radioactifs de La Hague et les quantités énormes de produits radioactifs rejetés dans l'atmosphère et dans la mer²⁶⁹. En prélude à la marche du 6 juin 1976, au gymnase Jean Jaurès d'Equedreville-Hainneville, le CRILAN, le CCPAH, et l'UR-CFDT réalisent une exposition avec des panneaux pédagogiques illustrés avec des slogans évocateurs : « Il n'y a pas d'atome pacifique », « L'énergie, c'est le pouvoir », « Surgélateurs, encore pire » ou « Société nucléaire, société policière ». Cette manifestation, qui accueille entre 500 à 700 personnes, se décline sous plusieurs aspects : la projection de films, des animations et des débats avec notamment Didier Anger, des représentants des comités alsaciens et bretons, et un scientifique d'Orsay signataire du fameux groupe des 400²⁷⁰. Deux questions portent sur le programme nucléaire français et le centre atomique de La Hague, et la troisième sur le développement de la lutte antinucléaire²⁷¹. Le 6 juin 1976, une marche contre l'extension de l'usine de de La Hague²⁷² au belvédère et aux clôtures de l'usine rassemble 10 000 personnes²⁷³.

²⁶⁷ Inscrits : 848 ; Votants : 693 ; Blancs et Nuls : 10 ; Exprimés : 683 ; Oui : 435 et Non : 248 (+ 125 voix des résidents secondaires : référendum non-officiel).

²⁶⁸ *La Presse de la Manche*, 6 avril 1975.

²⁶⁹ *Ouest-France*, 24 février 1975.

²⁷⁰ Créé le 15 décembre 1975, le GSIEN est un groupement de scientifiques indépendants. Il diffuse, par l'intermédiaire de son journal "*La Gazette Nucléaire*", l'information sur les nombreuses questions que soulève le développement de l'industrie nucléaire en France.

²⁷¹ *Ouest-France*, 8 juin 1976.

²⁷² Annexe 14. Affiche pour la manifestation du 6 juin 1976, p. 14.

²⁷³ *Ouest-France*, 8 juin 1976.

Une conférence-débat est organisée sur les problèmes du centre atomique de La Hague en novembre 1976 à Condé-sur-Noireau. Une cinquantaine de personnes assistent à la projection du film *Condamnés à réussir* réalisé par l'intersyndicale où Léon Lemonnier, membre de la CFDT, apporte son témoignage sur les conditions de travail. Le film se focalise sur l'habillement des ouvriers composé d'une série de combinaisons, de chaussons, de gants et de masques ; le tout recouvert d'une combinaison plastique :

« Ainsi vêtus, ils font office de plombiers, entretiennent, colmatent les fuites dans des espaces étroits. Car l'usine de La Hague a été conçue pour qu'il n'y ait pas d'interventions. 245 personnes actuellement sont chargées de l'entretien. A chaque intervention, l'ouvrier perd en moyenne 3 kilos et en revient très affaibli, l'équipement provoquant une abondante sudation. »

Après la projection du film, Jean-Pierre Lhermitte, responsable CFDT, réalise un exposé sur les dangers de l'extension de l'usine de La Hague :

« L'Etat a fait le choix du nucléaire, ce n'est pas à nous, employés du CEA de le contester. Ce que nous n'acceptons pas, c'est l'évolution, d'année en année, de l'usine de La Hague, vers une plus grande productivité s'accompagnant d'une régression des mesures de sécurité, que ce soit pour le personnel comme pour l'environnement »²⁷⁴ :

Le 18, à Vire, ils mènent de nouveau une conférence-débat suivant la projection du film, suite à l'invitation de la section locale de la CFDT, devant une cinquantaine de personnes²⁷⁵. Sept mois plus tard, en juin 1977, de nouveau à Vire, se tient une réunion d'information sur le nucléaire organisée par Didier Anger, Michel Chanial, membre des Amis de la Terre et Jean-Paul Jean du SGEN-CFDT de Vire face à 150 personnes²⁷⁶. Outre l'organisation de conférences-débats dans les communes de Basse-Normandie, le CCPAH et le CRILAN publient de nombreux articles et impriment des brochures et des revues. En décembre 1975, le CCPAH publie la deuxième édition de *La belle vacherie de La Hague*, une brochure de 23 pages où il fait un bilan critique des activités du centre : les conséquences sur l'environnement, la sécurité, et la santé des travailleurs et des hommes. A partir de mai 1977, le CRILAN édite une publication périodique, *Le Petit Cafard des falaises*. En 1981, suite à un incendie sur le site de La Hague, le CCPAH réalise une brochure *La Hague : incendie au silo de stockage*.

2.2.3. Des rencontres intellectuelles et scientifiques

La contestation du nucléaire dans le Cotentin ne se limite pas à des actions de sensibilisation lors de réunions publiques. Les opposants organisent des rencontres intellectuelles et scientifiques. Les chercheurs, qui ont un accès privilégié à l'information scientifique et technique, veulent rendre intelligible pour les non-spécialistes. Cette mobilisation d'intellectuels ou de scientifiques est « capable de généraliser les enjeux, de leur donner un sens qui déborde le contexte dans lequel ils ont pris naissance, de montrer au public la portée symbolique de faits divers ». Elle « est importante car elle influe sur la capacité du mouvement à mobiliser

²⁷⁴ *Ouest-France*, 3 novembre 1976.

²⁷⁵ *Ouest-France*, 19 novembre 1976.

²⁷⁶ *Ouest-France*, 6 juin 1977.

des secteurs et/ou des publics de plus en plus larges. »²⁷⁷ Les 27 et 28 novembre 1976, les premières assises nationales du nucléaire sont organisées à la gare maritime de Cherbourg. Toutefois, les représentants du CEA, d'EDF, du ministère de l'Industrie, de l'agence économique d'énergie, du service central de sûreté des installations nucléaires ou de protection contre les rayonnements ionisants, de l'agence des énergies nouvelles ou des économies d'énergie, de la société française de l'énergie nucléaire sont absents. Ces assises s'organisent autour de sept séances de travail représentant chacune près de trois heures de débats publics. Elles se limitent à une rencontre d'universitaires, d'économistes, de chercheurs, d'écologistes, de travailleurs, et de syndicalistes : Brice Lalonde ; René Scieur, secrétaire général de la Fédération gaz-électricité belge ; Raymond Sené, professeur au Collège de France ; des représentants de la section locale du PCF ; un délégué du PSU ; et Didier Anger. Le député de Cherbourg, Louis Darinot, n'est présent qu'au dernier débat sur la politique générale de l'énergie. Ces assises s'accompagnent d'une fête populaire, caractérisée par un nombre important de militants CFDT. Deux ans plus tard, les 24 et 25 juin 1978, avec l'aide du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire et de scientifiques étrangers, des Assises Internationales de haut niveau sont organisées à Cherbourg, puis les 21 et 22 décembre 1978 à Equeurdreville-Hainneville. De plus, les 21 et 22 octobre 1978, des assises internationales du retraitement se tiennent à Equeurdreville-Hainneville. Elles sont organisées par Les Amis de la Terre, le CRILAN, le CCPAH et le GSIEN avec la participation de pacifistes, d'organisations syndicales (CFDT nationale, régionale, locale et de La Hague), de l'Union fédérale des consommateurs, de la Confédération syndicale du cadre de vie et des écologistes (le CREPAN et les Comités antinucléaires régionaux), de Louis Puisseux²⁷⁸, directeur à EDF, du sociologue Alain Touraine et des représentants du mouvement antinucléaire japonais, australien, allemand et anglais. Ces assises s'organisent autour de cinq exposés de synthèse et neuf forums spécialisés, dont trois sur le retraitement nucléaire²⁷⁹.

Parallèlement, au mois de juin 1978, 23 organisations lancent une pétition pour exiger la levée du secret, l'arrêt du programme, et l'ouverture d'un débat sur l'énergie. Au niveau régional, un Collectif pour une autre politique de l'énergie regroupant neuf organisations²⁸⁰ se constitue²⁸¹. Cela débouchera en février 1980, à Hérouville Saint-Clair, sur l'organisation des Etats généraux de l'énergie afin de réfléchir à trois thèmes : la restructuration de la région autour du nucléaire, les énergies de remplacement, et les perspectives de lutte. Le CREPAN ne participe pas à cette rencontre, de même aucune formation politique ne s'y présente, si ce n'est l'extrême gauche. Le CRILAN établit un constat négatif des chantiers nucléaires sur l'emploi local : l'offre, c'est-à-dire les travailleurs locaux, n'est pas adaptée à la demande. Par ailleurs, le travail intérimaire et les contrats précaires sont très répandus : « Les grandes entreprises font se déplacer de chantier en chantier des équipes spécialisées. Même dans le cas de marchés passés avec les entreprises

²⁷⁷ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 25.

²⁷⁸ Louis Puisseux, *La Babel nucléaire*, Paris, Galilée, 1977, 288 p.

²⁷⁹ *Ouest-France*, 24 octobre 1978.

²⁸⁰ Le CRILAN, la CSCV, le groupe non-violent (GNV-MAN), le Parti socialiste vaudois (PSV), le Mouvement d'action syndicale, la Jeunesse communiste révolutionnaire, la LCR et la CFDT et les AT de Caen.

²⁸¹ *Ouest-France*, 18 janvier 1980.

locales, celles-ci embauchent des intérimaires comme pour la construction des nouvelles piscines de La Hague. »²⁸²

Outre la destruction du site, l'implantation du nucléaire bouleverse l'économie locale, notamment dans le secteur agricole, avec l'interdiction d'exploiter à proximité des sites et des couloirs de lignes. Après une réflexion sur le nucléaire, les organisateurs s'attardent sur les énergies régionales de substitution²⁸³ : le soleil, le vent, et l'eau²⁸⁴. En plus de l'organisation d'assises sur le nucléaire, les opposants entreprennent des rencontres internationales. En janvier 1977, une première rencontre a lieu entre des antinucléaires européens et japonais. Une délégation du Jishu-Koza emmenée par Nobouru Nishio²⁸⁵, appartenant au mouvement Han-Gen-Ren, se rend dans le Cotentin. Elle visite ce qu'elle peut du centre de retraitement des combustibles irradiés de La Hague et du site de Flamanville²⁸⁶. Ainsi, le mouvement antinucléaire choisit des stratégies de pression en organisant des pétitions, une sensibilisation de la population, et des expertises scientifiques. Mais, cette stratégie de pression des militants antinucléaires ne permet pas de faire aboutir leurs revendications. Alors, ils entreprennent une radicalisation du mouvement avec des manifestations dans les rues, de nombreuses occupations de sites jusqu'aux affrontements physiques avec les forces de l'ordre.

2.3. Une lutte active

Afin de lutter contre l'implantation de la future centrale nucléaire de Flamanville et l'extension de l'usine de retraitement de La Hague, les militants antinucléaires décident de mener des actions visibles, tout en continuant leurs actions d'information et de sensibilisation : des manifestations, des marches, des occupations, et des fêtes. Lors des assises internationales du retraitement des 21 et 22 octobre 1978 à Equeurdreville-Hainneville, à la question « Comment lutter ? », Didier Anger indique qu'« au-delà des sites qu'il ne faut pas abandonner, en allant vers les pêcheurs et les agriculteurs, il faut lutter aussi politiquement, avec les travailleurs de l'usine et avec les écologistes étrangers intéressés par les contrats avec La Hague »²⁸⁷.

2.3.1. Des actions pacifistes

La contestation antinucléaire se caractérise par l'ampleur de la mobilisation et l'hétérogénéité des modes d'implication. Le 8 janvier 1975, les membres de la commission des affaires économiques du conseil général de la Manche visitent les terrains et les emplacements des futures centrales nucléaires à

²⁸² *Ouest-France*, 11 février 1980.

²⁸³ Il existe deux types d'énergies renouvelables : la filière physique (capteurs, piles, éoliennes) et la filière biologique (combustion ou fermentation de matières organiques).

²⁸⁴ *Ouest-France*, 12 février 1980.

²⁸⁵ Conseiller municipal à Tokyo pendant seize ans.

²⁸⁶ *Ouest-France*, 11 janvier 1977.

²⁸⁷ *Ouest-France*, 24 octobre 1978.

Flamanville et à Gatteville²⁸⁸. Ils prennent ainsi conscience de l'inquiétude, voire de l'hostilité de la population locale à l'égard de ces projets. A Flamanville, une délégation comptant parmi ses membres Jean-Claude Magalhaés, présente une pétition de 500 signatures d'habitants de Flamanville et des communes limitrophes. A Gatteville, les membres de la commission sont reçus par des individus opposés au projet de construction. Dans la salle des fêtes, une réunion rassemblant 300 personnes (en majorité des jeunes, mais aussi des pêcheurs et des agriculteurs) dont Didier Anger, s'organise contre l'implantation d'une centrale nucléaire²⁸⁹. Les opposants au nucléaire coordonnent de nombreuses marches dans le Nord Cotentin. Ainsi, suite au référendum, la première marche antinucléaire sur Flamanville a lieu le 13 avril 1975²⁹⁰. Sous un temps pluvieux, le cortège marche pendant neuf kilomètres. Au départ, il réunit 2 000 personnes, puis il s'étoffe de 3 000 à 3 500 individus²⁹¹. Ce rassemblement de protestataires, composé d'une majorité de jeunes, dont des étudiants de l'Université de Caen, dépasse le cadre local et même départemental puisqu'il voit la participation de membres du Comité de base contre la pollution atomique de Cherbourg et du Cotentin, de groupes venus de Coutances et de Granville, voire même des Bretons. Les opposants ne se limitent pas seulement à contester l'énergie nucléaire. Ils s'opposent également au modèle de société proposée : « Notre vie contre leur fric, voilà ce que nous proposent EDF et le pouvoir. »²⁹²

Le 6 juin 1976, une marche jusqu'au centre de La Hague est organisée par le CCPAH sous l'égide du CRILAN²⁹³, pour protester contre le centre de retraitement, contre le retraitement des combustibles des centrales de la filière en eau légère, et contre l'essai actif dans l'atelier haute activité oxyde (HAO). Cet atelier en effet est les prémices d'un changement d'échelle du Centre avec la future unité de production N.3.²⁹⁴ Dans une ambiance de fête antinucléaire, cette manifestation rassemble 12 000 personnes selon les organisateurs, et 4 000 selon la gendarmerie. Ce rassemblement traduit la multiplicité des composantes du mouvement antinucléaire, avec la présence de nombreux comités provenant de Basse-Normandie (le CRILAN de Granville, les Paysans travailleurs de la Manche), des régions françaises (le Groupe écologique de Rouen, le Collectif havrais d'écologie, des comités alsaciens et des Pays de Loire, le Comité régional d'information nucléaire de Bretagne) et des pays étrangers (Allemagne, Irlande, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Belgique), des non-violents, des antimilitaristes, des objecteurs, des Amis de la Terre, des sympathisants de la Fédération anarchiste, des membres de l'union du secteur de Caen de la CFDT, des habitants de La Hague, des membres des comités antinucléaires du Bessin, du SEGN de Cherbourg, le tout avec différents slogans : « Non à la centrale d'Englesqueville », « Non à la poubelle atomique », ou « L'industrie nucléaire creuse la fosse de l'humanité. »²⁹⁵

²⁸⁸ *Ouest-France*, 9 janvier 1975.

²⁸⁹ *La Presse de la Manche*, 9 janvier 1975.

²⁹⁰ Annexe 15. Première marche antinucléaire sur Flamanville le 13 avril 1975, p. 15.

²⁹¹ *Ouest-France*, 14 avril 1975.

²⁹² *La Presse de la Manche*, 14 avril 1975.

²⁹³ Annexe 16. Rassemblement de Flamanville du 6 et 7 septembre 1975, p. 16.

²⁹⁴ *Ouest-France*, 8 septembre 1975.

²⁹⁵ *Ouest-France*, 8 juin 1976.

Le 6, au matin, un groupe des Amis de la Terre dont un petit rassemblement de Versailles (une quinzaine) arrive en vélo au pont de Carreau, à Cherbourg. Cette fois, la CFDT n'apporte pas son soutien officiel à cette manifestation. Arrivée devant le belvédère d'information du CEA, les opposants se rassemblent et une tribune est dressée sur un véhicule. Le maire de Sainte-Croix-Hague, seul élu présent et doyen des édiles du canton de La Hague, n'est pas hostile au nucléaire, mais il proteste contre la croissance continue du centre, et surtout celle des divers déchets radioactifs :

« Mon propos est simplement de vous accueillir au cœur de La Hague, de vous souhaiter la bienvenue dans notre beau pays. Amoureux inconditionnels et passionnés de notre petite patrie, nous ne pouvons qu'être reconnaissants envers ceux qui veulent nous aider à sauver ce qui peut être encore sauvé dans notre Hague. Quelle que soit la motivation de votre démarche, soyez remerciés de l'avoir entreprise. Votre réussite et notre reconnaissance seront à la mesure de la générosité, du désintéressement et de la persévérance que vous apporterez à la réalisation de cette tâche. »

Au sujet du centre de La Hague, notamment de l'arrêt immédiat de son extension et de la diminution des normes d'exploitation admises, Didier Anger précise :

« Nous demandons à terme l'arrêt de l'industrie nucléaire parce qu'elle ne peut, en l'état actuel des techniques, être sans risque pour les travailleurs, les populations à venir. Le nucléaire n'étant qu'une énergie de transition, autant passé au plus vite aux énergies inépuisables comme l'énergie solaire. Sur ce programme à plus long terme, il y a sûrement divergence encore. Mais nous tenons à répéter qu'en cas d'arrêt du programme nucléaire français, l'emploi et les avantages matériels qui y sont liés devraient être maintenus pour les travailleurs de la Hague : maintien des travailleurs pour la gestion des déchets existants et reconversion d'un certain nombre d'entre eux vers les énergies nouvelles. Le plan actuel de privatisation comporte au moins autant de risque de licenciements qu'un changement complet de la politique énergétique. »²⁹⁶

Suite à la reprise des travaux par EDF sur le site de Flamanville, le CRILAN organise le 28 mai 1978 une marche calme et pacifique de sept kilomètres du chef-lieu de canton, Les Pieux, jusqu'à Flamanville-Diélette qui rassemble environ 2 000 personnes²⁹⁷.

Outre l'organisation de marches, les antinucléaires programment des rassemblements ou des fêtes sur le futur site de Flamanville et sur celui de La Hague. Les 6 et 7 septembre 1975, un rassemblement réunissant de 1 500 à 3 000 personnes est organisé à Flamanville dans une atmosphère d'une grande kermesse, dont Jean Kergrist et son Théâtre national portatif²⁹⁸. Un an plus tard, en novembre 1976, à Flamanville et à Diélette, le CRILAN récidive *via* une nouvelle manifestation qui rassemble près d'un millier de personnes²⁹⁹. Du 27 au 29 juin 1980, il tient sa traditionnelle fête à La Hague dans un contexte particulier. En effet, les décrets autorisant le quadruplement des installations du centre de retraitement sont parus. Réunissant 10 000 personnes dans des conditions météorologiques désastreuses, des films sont projetés par l'association *Greenpeace* et des stands sont mis à la disposition des comités français et

²⁹⁶ *La Presse de la Manche*, 8 juin 1976.

²⁹⁷ *Ouest-France*, 29 mai 1977.

²⁹⁸ *Ouest-France*, 8 septembre 1975.

²⁹⁹ *La Presse de la Manche*, 15 novembre 1976.

étrangers³⁰⁰. Le CRILAN décide d'une fête le 15 août contre le nucléaire dans le Cotentin. En 1976, il organise cette première fête sur le futur site de la centrale nucléaire. Dans un esprit festif avec la présence d'une satire mordante et intelligente du « clown atomique Jean Kergrist »³⁰¹, ce rassemblement compte environ 2 500 personnes. La CFDT déclare que « nous tenons à réaffirmer ici notre opposition à l'implantation de la centrale nucléaire à Flamanville. Nous disons non au danger, non à l'aventure. La poursuite de nos études, l'expérience des travailleurs liée à l'électronucléaire nous permettent d'affirmer que les risques humains et économiques que fait courir la réalisation hâtive d'un programme exceptionnellement ambitieux sont agressifs par rapport aux avantages. »³⁰²

Après Malville³⁰³ en Loire-Atlantique et Naussac en Lozère, en 1977, le CRILAN³⁰⁴ organise un nouveau rassemblement antinucléaire à La Hague afin de protester contre la construction de la centrale nucléaire de Flamanville et contre l'extension du centre. Organisée sur un terrain privé mis à la disposition du CRILAN par un agriculteur à Gréville-Hague, cette manifestation, loin d'être une grande fête antinucléaire, ressemble à une grande kermesse d'environ 2 000 personnes. Cette action permet d'informer le public grâce à des stands et à un cinéma sous une grande tente avec la projection de films comme *Nucléaire : danger immédiat* (1977) de Serge Poljinsky ou *Condamnés à réussir*³⁰⁵ (1976) de Claude Eveno et de François Jacquemain. Pour celle de 1978, le CRILAN et le comité de Flamanville, qui organisent une « fête antinucléaire et des énergies nouvelles »³⁰⁶ qui, au Rozel, sur un terrain prêté par la comtesse de Courcy, une antinucléaire âgée de 82 ans, rassemble environ un millier de personnes³⁰⁷. Teinté d'humour et de vigueur, le clown atomique, vêtu de hardes, Jean Kergrist tourne en dérision la société de consommation : la fièvre acheteuse, l'ordinateur, les libertés, et la course à l'accumulation³⁰⁸. Haroun Tazieff (1914-1998) y précise sa pensée sur ce sujet : « Le programme nucléaire français, le plus démentiel du monde, mène à la catastrophe économique plus encore qu'écologique. » Philippe Courrège, mathématicien au CNRS et porte-parole d'un groupe de scientifiques attaché à une alternative au nucléaire, y décrit les possibilités d'une autre politique énergétique à partir du solaire. Le professeur Robert de l'Université de Caen s'exprime quant à lui sur les éoliennes et Les Amis de la Terre de Caen présentent un capteur solaire et une éolienne. En août 1979, le CRILAN retient le site des Roches, proche des pylônes

³⁰⁰ *Ouest-France*, 30 juin 1980.

³⁰¹ Annexe 17. Première fête antinucléaire à Flamanville du 15 août 1976, p.17.

³⁰² *Ouest-France*, 16 août 1976.

³⁰³ Le MERA, le MAN, Les Amis de la Terre et le Comité antinucléaire d'Ile-de-France décident d'organiser une nouvelle manifestation contre le projet Super-Phénix malgré l'interdiction des autorités. Les militants antinucléaires se scindent en deux approches : les non-violents et les partisans du cassage, notamment des militants d'extrême gauche. La manifestation rassemble environ 60 000 personnes. Mais, les autorités décident d'envoyer les CRS. Le bilan est lourd : un mort, une centaine de blessés avec des amputations, et des interpellations.

³⁰⁴ Outre le CRILAN, cette manifestation rassemble des groupes et des associations diverses : l'Union régionale CFDT et la section de La Hague, le PSU, la LCR, l'OCT, le CREPAN, Nature & Progrès, les Paysans travailleurs, le Groupement de recherche et d'action non-violent, le Comité anti-Outspan, le Mouvement pour l'alternative non-violente, le Comité de défense des agriculteurs, le Comité de soutien aux soldats, le Collectif écologique havrais.

³⁰⁵ *La Presse de la Manche*, 16 août 1977.

³⁰⁶ Annexe 18. Affiche sur la fête antinucléaire et des énergies renouvelables du 19 et 20 août 1978, p. 18.

³⁰⁷ *Ouest-France*, 21 août 1978.

³⁰⁸ *La Manche Libre*, 27 août 1978.

Beaubourg à Rocheville où 15 000 personnes se sont regroupées. En 1980, la traditionnelle fête du 15 août, organisée notamment par le CRILAN, le GSIEN, l'UR-CFDT, Les Amis de la Terre, Manche-Ecologie, se déroule sur des terrains dépendants du château de Sotteville. Cette fête se place sous le signe de l'aide à apporter aux victimes de la répression liée aux actions antinucléaires concernant le site de Flamanville. Elle fait aussi la promotion des énergies nouvelles et des économies d'énergie avec deux débats³⁰⁹.

De plus, les militants intensifient leurs actions, en effectuant des occupations de site entraînant des affrontements parfois violents avec les forces de police. Le 8 février 1977, des opposants antinucléaires et 200 agriculteurs accompagnés de vingt tracteurs³¹⁰, décident d'occuper le site de Diélette, port au nord de Flamanville³¹¹. Le 14, la gendarmerie des Pieux arrête trois agriculteurs : Théodore Capelle, Pierre Thomine et Monsieur Lebastard. Le 27, un groupe d'habitants favorable à la construction de la centrale barre la route au rassemblement des écologistes et des opposants. Outre l'occupation d'un site, ils organisent des animations en plein air³¹². En mars 1977, les assiégés reçoivent l'appui des agriculteurs du comité départemental des agriculteurs contre la centrale et les couloirs de lignes, dont Théodore Capelle. Les agriculteurs protestent contre la construction de la centrale, les expropriations, le renforcement des lignes destinées à alimenter le chantier et les couloirs des futures lignes. Bien que, ne contestant pas l'industrialisation de la région, ils s'opposent à l'industrie nucléaire. S'exprimant sur la mise en place du Groupement foncier agricole des Falaises de Flamanville, André Travers se donne pour but de « promouvoir le développement agricole de la commune et des communes environnantes »³¹³. Le 8 mars 1977, un escadron de gendarmes mobiles, venu d'Orléans, aidé d'un peloton de gendarmes de la compagnie de Coutances, soit 120 hommes, intervient sur le site pour faire évacuer les occupants. Le préfet de la Manche invoque la défense de la liberté de travail sur le terrain concédé à l'EDF, et celle de la libre circulation sur la route de la mine. Cette ingérence des forces de sécurité engendre une vague d'indignation. La CFDT de Cherbourg condamne « ce nouveau coup de force du gouvernement face aux légitimes inquiétudes de la population du Nord Cotentin particulièrement confrontée aux problèmes du nucléaire ». Le CRILAN précise que « la société électronucléaire vient de se montrer sous son véritable jour à Flamanville. [...] La preuve est faite une fois de plus, que la société nucléaire c'est une société policière. »³¹⁴ Cette présence des forces de l'ordre permet d'effectuer un premier essai de déroctage de la falaise par la société des granits de Diélette³¹⁵.

En réaction à cette intervention, à l'appel du CRILAN et du comité départemental de défense des agriculteurs, une manifestation antinucléaire se tient à Cherbourg. Elle regroupe environ 500 à 600 personnes, surtout des jeunes. Ne pouvant être reçus par le sous-préfet, Yves Bonnet, les manifestants

³⁰⁹ *Ouest-France*, 14 et 15 août 1980.

³¹⁰ Annexe 19. Manifestation d'agriculteurs à Flamanville du 8 juillet 1977, p. 19.

³¹¹ *La Presse de la Manche*, 9 février 1977.

³¹² *Ouest-France*, 28 février 1977.

³¹³ *La Presse de la Manche*, 7 mars 1977.

³¹⁴ *Ouest-France*, 9 mars 1977.

³¹⁵ *La Presse de la Manche*, 9 mars 1977.

arrachent le drapeau tricolore et lancent quelques projectiles sur la sous-préfecture, puis écrivent quelques inscriptions sur le bâtiment public³¹⁶. N'ayant commis eux-mêmes aucune dégradation et ayant seulement appelé à une action non violente, des agriculteurs³¹⁷, Serge Levillayer (un militant non violent) et Didier Anger sont inculpés à Cherbourg, en vertu de la loi anticasseurs, à propos de l'organisation d'une manifestation contre la reprise du site de Flamanville et le commencement des travaux. Cependant, le 16 décembre 1980, ils sont relaxés par le tribunal de grande instance de Cherbourg ; mais le parquet et EDF font appel de cette décision. En janvier 1982, ils comparaissent devant la chambre correctionnelle à la cour d'appel de Caen bien que cette loi soit abrogée et qu'ils soient couverts par la loi d'amnistie du 4 août³¹⁸. Suite à l'abrogation de la loi « anticasseurs », la Cour déclare que l'action publique est éteinte et qu'il ne lui est plus possible de statuer sur la demande d'intérêts civils présentée par EDF³¹⁹.

Enfin, les opposants antinucléaires organisent de nombreuses manifestations sur les différents sites. Le 13 février 1977, une manifestation au port de Diélette regroupe environ 2 000 personnes : des délégations d'Englesqueville-la-Percée, de Coutances et des militants de l'ensemble de la Basse-Normandie. Tous manifestent avec des slogans explicites : « Le nucléaire est un leurre », « La mer, poubelle ou garde-manger ? Il faut choisir », « Programme nucléaire, programme des trusts, des banques et des généraux », « Sauvons le Cotentin » et « Nous ne vendrons pas nos terres »³²⁰. Elle rassemble des groupes distincts d'individus : des enseignants, des agriculteurs, des étudiants ou des retraités. Différentes organisations participent à cet événement : le CRILAN, le SEGN-CFDT, les Paysans travailleurs, le CDJA ou Les Amis de la Terre. Suite à la destruction de la clôture du futur entrepôt de matériel de chantier de travaux publics à proximité de l'ancienne mine de Diélette par des agriculteurs, ceux-ci proclament leur détermination : « Nous reviendrons si c'est nécessaire ! » ou « Nous ne vendrons pas nos terres. »³²¹ L'arrivée de combustibles irradiés étrangers, notamment japonais, dans le Nord Cotentin provoque une nouvelle explosion des antinucléaires. Le 23 janvier 1979, le cargo *Pacific Fisher*, qui est le premier navire transportant des combustibles irradiés (six containers contenant au total 13,4 tonnes de combustibles chacun) du Japon pour La Hague, arrive au quai de Normandie à Cherbourg. Sa venue provoque la contestation du « Comité des 18 » qui rassemble entre 4 000 à 5 000 personnes réunissant des lycéens, des enseignants, des écologistes, des travailleurs, des employés, et des élus avec des slogans comme : « Non au Pacific Fisher » ; « Nous ne sommes pas des cobayes » ; « Société nucléaire, société policière »³²². Mais, après un arrêt de 5 h 30, la cargaison de combustibles irradiés se trouve placée sur des wagons afin d'être transportée en train de la gare maritime jusqu'au terminal nucléaire ferroviaire d'Equedreville-Hainneville. Un camion les achemine jusqu'à La Hague. Les 8 et 9 octobre 1979, le *Pacific Fisher* fait une

³¹⁶ *La Presse de la Manche*, 10 mars 1977.

³¹⁷ H. Bourdet, Théodore Capelle, Lerosier, Renaux et Pierre Thomine.

³¹⁸ *Ouest-France*, 14 janvier 1982.

³¹⁹ *Ouest-France*, 4 février 1982.

³²⁰ *Ouest-France*, 14 février 1977.

³²¹ *La Presse de la Manche*, 14 février 1977.

³²² *Ouest-France*, 24 janvier 1979.

nouvelle escale à Cherbourg pour y décharger des déchets nucléaires japonais. Certains manifestants abordent la voie ferrée acheminant les déchets depuis le port vers le terminal ferroviaire de la Saline.

2.3.2. Des actions judiciaires

Le 24 décembre 1977, la déclaration d'utilité publique de la centrale nucléaire de Flamanville paraît au *Journal officiel*. Le permis de construire est délivré la semaine suivante le 30 décembre. Cette décision entraîne une multitude de procédures judiciaires de la part des pro-nucléaires et des anti-nucléaires : le combat contre le permis de construire, une mise en demeure d'EDF de cesser la reprise des travaux, et l'attaque de la concession d'endiguage en demandant un sursis à son application. Toutes ces procédures découlent de l'absence d'enquête publique préalable à la délivrance de cette concession. L'autorisation est officiellement donnée à EDF d'occuper 60 hectares du domaine maritime début janvier 1978. Une ordonnance d'expropriation des terrains non-cédés à l'amiable est rendue. Face à cette avancée, conseillé par l'avocat Christian Huglo et son associée Corinne Lepage, le CRILAN tente d'obtenir du tribunal administratif de Caen l'annulation du projet de construction de cette centrale. Didier Anger s'attache à démontrer certaines irrégularités dans la procédure d'implantation : le permis de construire est délivré avant qu'EDF ne soit propriétaire des terres. La concession d'endiguage est octroyée huit jours après le permis de construire, et « pour l'arrêté de cessibilité, l'enquête parcellaire, qui avait eu lieu, est truffée d'irrégularités techniques ». Le CRILAN intente une action devant le Conseil d'Etat. Il estime que la déclaration d'utilité publique présente un vice de forme. L'un des commissaires-enquêteurs, Paul Lesdos, président directeur général de la société « Les clôtures du Cotentin », entreprend des travaux sur le site de Flamanville et donc se trouva juge et partie³²³. Le 28 avril 1978, le tribunal administratif de Caen décide le sursis à exécution du permis de construire de la centrale nucléaire de Flamanville. Ce n'est pas un jugement sur le fond, mais une simple mesure conservatoire destinée à éviter le préjudice irréparable qui résulterait de l'application d'une décision administrative. Bien qu'il manque l'accord du ministère de l'Environnement, l'arrêté de cessibilité n'est pas suspendu. Le transfert des propriétés n'est pas définitif, car l'arrêté de cessibilité n'a pas épuisé tous ses effets³²⁴. Ce verdict est le premier jugement favorable aux écologistes en matière de centrale nucléaire. EDF fait appel devant le Conseil d'Etat. Elle estime que les travaux d'abattage de la falaise et de la construction de la plate-forme prise sur la mer ne relèvent pas du permis de construire.

Malgré cette décision de justice, EDF reprend ses travaux sur le site de Flamanville le 16 mai 1977. Le CRILAN conteste cette attitude, et les agriculteurs concernés décident de porter plainte au pénal devant le tribunal de Cherbourg, en se constituant partie civile. Ils saisissent de nouveau le tribunal administratif de Caen pour excès de pouvoir, contre la concession de terre-pleins accordée à EDF sur le domaine public maritime³²⁵. Le 17 mai 1978, un huissier constate la reprise des travaux de dérochement et l'arrachement de

³²³ *Ouest-France*, 27 avril 1978.

³²⁴ *Ouest-France*, 29 et 30 avril 1978.

³²⁵ *Ouest-France*, 27 mai 1978.

terres arables sur des terrains acquis par EDF sur les falaises. Le CRILAN remarque qu'EDF « veut créer l'irréversible » et que les gendarmes mobiles « quadrillent totalement le site ». Le comité s'étonne « qu'EDF, en situation d'illégalité, obtient des pouvoirs publics la protection de la police »³²⁶. Le constat d'urgence ordonné le 13 mai par le tribunal administratif de Caen pour signaler l'avancement des travaux de remblaiement effectués dans la zone de concession d'endiguage se trouve dressé par un ingénieur des Ponts-et-Chaussées en retraite, Monsieur Festin, en présence d'EDF et d'opposants³²⁷. EDF fait appel devant le Conseil d'Etat et engage une procédure non motivée et non contradictoire devant cette même instance. La FFSPNE demande « au Premier ministre de prendre le décret d'application de la loi du 10 juillet 1976, "relative aux études d'impact écologique à effectuer préalablement à la réalisation des centrales nucléaires", et au ministre de l'Environnement de faire appliquer immédiatement ces études du projet de construction de centrale nucléaire de Flamanville ». Le tribunal administratif de Caen renvoie d'office au Conseil d'Etat les requêtes dirigées contre le rejet du Premier ministre de prendre le décret d'application. L'opposition du ministre de l'Environnement de procéder à des enquêtes d'impact n'ont pas la même nature juridique que le silence du Premier ministre. Les demandes de refus d'ouverture d'enquêtes ne transitent pas devant le Conseil d'Etat car les deux séries de requêtes ne sont pas « connexes ». Il déboute le ministre de l'Environnement, mais ce point de procédure n'entache nullement la légalité ou l'illégalité de la construction des centrales nucléaires³²⁸. Le président de la section des contentieux du Conseil d'Etat rejette la demande de dérogation à sursis de la construction de la centrale.

Le 28 juin 1976, le tribunal administratif de Caen repousse les requêtes déposées par le CRILAN et le GFA de Flamanville³²⁹ en vue de surseoir à l'exécution de l'arrêté ministériel accordant à l'EDF une concession d'endiguage sur le littoral. La procédure de sursis automatique, basée sur l'absence d'études d'impact n'est pas recevable, car cette disposition prévue par la loi sur l'environnement n'est pas encore applicable. Le tribunal estime que l'enquête d'utilité publique a informé les voisins « des éléments essentiels de l'endiguage »³³⁰. Quant à l'absence d'enquête *commodo et incommodo*, le tribunal estime que les éléments essentiels de l'endiguage sont connus depuis l'enquête d'utilité publique de 1976. Suite à la décision du tribunal de Caen du 28 avril 1978, EDF dépose une nouvelle demande de permis de construire le 16 mai comportant une étude d'impact préalable sur l'environnement. Le CRILAN et le CREPAN dénoncent le contenu de cette dernière qui « laisse un lecteur sérieux dans l'incapacité de se faire une idée précise des nuisances que pourra produire la centrale sur l'environnement ». Par exemple, sur les problèmes liés à la pêche, elle reste discrète sur les retombées écologiques. Sur l'étude de la radioactivité, elle décrit la simple application des normes³³¹. Elle fait l'impasse sur l'étude relative au site géologique et archéologique. Sur les réserves d'eau douce, elle manque de précision. Pour Josette Bénard, elle est « une mauvaise copie

³²⁶ *Ouest-France*, 18 mai 1978.

³²⁷ *Ouest-France*, 26 mai 1978.

³²⁸ *Ouest-France*, 26 mai 1978.

³²⁹ Le GFA se trouve dissous en juillet 1980 par Jean-Jacques de Larturière.

³³⁰ *Ouest-France*, 29 juin 1978.

³³¹ *Ibid.*

d'étudiant en première année de sciences, qui vaudrait à son auteur d'être définitivement recalé à la session de juillet »³³². Le 18 juillet, le préfet de la Manche accorde un nouveau permis de construire. Les antinucléaires entreprennent une nouvelle action devant le tribunal administratif de Caen contre la délivrance du second permis de construire de la centrale pour absence d'autorisation d'exploitation de carrière le 2 janvier 1979. Une autre action est introduite pour annuler le permis de construire de l'extension d'un atelier de conditionnement des combustibles solides au centre de retraitement de La Hague. Déposé le 13 janvier 1978, celui-ci est accordé le 12 septembre sans étude d'impact de la part de la Cogéma.

2.3.3. Des actions plus « musclées »

Les responsables du CRILAN refusent « de se prononcer idéologiquement en faveur de la non-violence ou de la violence » ; mais il est exclu que « le CRILAN organise des actions de sabotage »³³³. Le 13 février 1977, à Flamanville, le CRILAN et des agriculteurs³³⁴, des membres du GFA, manifestent contre le rachat des terres par EDF. Suite à cette manifestation, sept prévenus se retrouvent devant le tribunal de grande instance de Caen le 10 mars 1981, accusés « d'opposition par voie de fait à la confection de travaux autorisés par le gouvernement »³³⁵. Plus tard, le 4 mai 1977, à l'aide de tracteurs, ils détruisent la clôture du futur entrepôt de matériel de chantier de travaux publics situé à proximité de l'ancienne mine de Diélette³³⁶. Le 29 septembre, à Valognes, des antinucléaires dégonflent le pneu d'un camion chargé de liquides radioactifs. Ces deux actions entraînent des poursuites judiciaires. C'est pourquoi, le 11 décembre 1979, les 21 antinucléaires se trouvent condamnés en première instance à deux mois de prison avec sursis et à 35 000 francs d'amende. Le 16 décembre 1980, sept antinucléaires tombent sous le coup de la loi « anticasseurs », mais sont finalement relaxés par le tribunal de grande instance de Cherbourg. Le 15 janvier 1981, quatorze autres se retrouvent assignés devant la cour d'appel de Caen. Dix³³⁷ d'entre eux, dont cinq agriculteurs, se voient inculpés dans l'affaire de la destruction du dépôt de clôtures d'EDF sur le site de Flamanville³³⁸. La cour d'appel de Caen confirme les peines prononcées à Cherbourg. Brigitte Rocher, Christian Lamotte, Jean-Pierre Croisy et Charles Guilbert doivent se présenter devant une juridiction pour l'affaire du pneu³³⁹. Les trois premiers sont relaxés au bénéfice du doute, car leur appartenance à un mouvement antinucléaire et leur présence à Valognes ne peuvent être établies. Alors qu'il guette l'arrivée d'un camion, Charles Guilbert est reconnu par plusieurs témoins et écope d'une peine de deux mois de prison avec sursis et 3 000 francs de dommages et intérêts³⁴⁰. Dans un communiqué, le CRILAN déclare sur l'affaire du grillage qu'on «

³³² *La Manche Libre*, 26 mai 1978.

³³³ *Ouest-France*, février 1979.

³³⁴ Flamanville, Surtainville, Tréauville, Les Pieux et Saint-Germain-le-Gaillard.

³³⁵ *Ouest-France*, 10 mars 1981.

³³⁶ *Ouest-France*, 8 février 1977.

³³⁷ Didier Anger, Joëlle Dubois, Yves Besnier, Théodore Capelle, Michel Levallois, André Travers, Pierre Berthou, Rosette Moiteux et Jacky Bonnemains.

³³⁸ *Ouest-France*, 14 janvier 1981.

³³⁹ *Ouest-France*, 16 janvier 1981.

³⁴⁰ *Ouest-France*, 30 janvier 1981.

condamne ce qui n'est pas autre chose qu'un geste d'auto-défense et qu'aucune poursuite n'est engagée contre EDF qui a posé la clôture illégalement et sans autorisation de préemption ». Dans celle du pneu, les peines « sont appliquées sans aucune preuve précise, sur de simples présomptions »³⁴¹.

Début janvier 1981, des antinucléaires n'hésitent pas à passer à l'action en escaladant l'une des deux grues permettant le déchargement des combustibles³⁴². Dans une atmosphère de trahison, les écologistes croient d'abord aux engagements pris par le PS pendant la campagne électorale. Or, le gouvernement de Pierre Mauroy entend honorer les contrats étrangers et procéder à l'extension de La Hague. Aussi, le *Pacific crane*, venu du Japon, débarque-t-il 30 tonnes de combustibles irradiés à Cherbourg. Suite à cette opération de déchargement de huit containers, les antinucléaires effectuent un *sit-in* sur la voie ferrée obligeant les forces de l'ordre à les déloger par la force. A ce sujet, Brice Lalonde déclare que « c'est la première fois que le pouvoir socialiste depuis qu'il est élu utilise la force. Et il faut que ce soit contre des écologistes ? » Suite à ces événements, les écologistes occupent l'Hôtel de la communauté urbaine de Cherbourg³⁴³. A ce sujet, les travaux du sociologue Alain Touraine et de ses partenaires, démontrent que « le combat antinucléaire [qui] s'enracine dans un refus des valeurs industrielles et une remise en cause de l'idée de progrès, dénonce un Etat autoritaire et répressif et tente, au-delà d'une contestation stérile, de constituer une force politique alternative porteuse d'une revendication démocratique »³⁴⁴. Insistant sur l'émergence d'un mouvement social, le sociologue essaye de démontrer l'importance de l'enjeu de la lutte antinucléaire comme « nouvelle scène centrale de lutte ». En février 1982, un groupe d'antinucléaires d'une vingtaine de personnes du CRILAN de Saint-Lô occupe le hall de la préfecture et réaffirme son opposition à l'extension de La Hague et au retraitement des déchets étrangers avec des slogans tels que : « Les promesses des élus socialistes s'envolent, mais les déchets restent ! »³⁴⁵

En décembre 1982, après la garde à vue de cinq militants, des antinucléaires décident d'occuper la salle de délibération de la CUC où le conseil tient séance. Ils exigent leur libération et demandent que le conseil prenne une délibération de principe afin qu'il dénonce l'atteinte aux libertés politiques que constituent des interpellations sans motif d'inculpation, et le fichage des militants interpellés. Le président Georges Fatôme précise que la communauté urbaine est une assemblée qui débat des problèmes de gestion dans l'intérêt de toute la population. Les militants s'installent au centre de l'hémicycle. Cette action provoque l'indignation des communistes, notamment celle de Jean-Claude Forafo. A la suite de quoi, les élus décident de quitter la séance³⁴⁶. Toujours, en décembre 1982, une quinzaine de militants antinucléaires intercepte sur le pont de Delasse un camion de l'entreprise Lemaréchal transportant des déchets faiblement radioactifs destinés au centre de stockage de La Hague. Trois militants revêtus de combinaisons de

³⁴¹ *Ouest-France*, 1^{er} février 1981.

³⁴² *Ouest-France*, 6 janvier 1981.

³⁴³ *Ouest-France*, 5 août 1981.

³⁴⁴ Claudette Lafaye et Laurent Thévenot, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature » in *RFS*, n° 34, 1993, vol. 4, p. 498.

³⁴⁵ *Ouest-France*, 6 et 7 février 1982.

³⁴⁶ *Ouest-France*, 2 décembre 1982.

protection et de masques, la tenue de *shaddock*, s'enchaînent sur le toit de la cabine tandis que leurs camarades déploient une banderole sur le parapet de l'ouvrage³⁴⁷. Peu de temps après, le 3 janvier 1983, une quarantaine de militants assiège le quai de France et trois d'entre eux investissent l'une des deux grues Peiner du port de commerce³⁴⁸. Ils sont délogés par la police urbaine. Deux ans plus tôt, fin novembre 1981, les autorités font appel à la Marine nationale afin d'escorter le *Pacific Fisher* dans le port de Cherbourg. Lors du déchargement, un dispositif policier (les gendarmes, les policiers et les gendarmes maritimes) se met en place aux alentours de l'arsenal, et au terminal ferroviaire de la Saline. Sur la route de La Hague, un escadron de gendarmes mobiles se tient prêt à intervenir. Les antinucléaires organisent un *sit-in* afin de barrer la route aux camions transportant les combustibles irradiés. Lors du dernier convoi, à neuf kilomètres de Beaumont-Hague, une barricade en feu, composée de pneus et de bois, est rapidement dégagée. Cette action est revendiquée par le Front national de libération de La Hague. Cette organisation a déjà à son actif l'incendie de bulldozers à Saint-Martin-le-Gréard et à Brix en octobre, et le vol du dossier d'enquête d'utilité publique de Sainte-Croix-Hague en septembre. Dans un communiqué, le FNLH précise sa pensée :

*« Malgré le déploiement des forces de répression installées dans La Hague par le pouvoir socialiste félon, destiné à briser les forces pacifiques des camarades antinucléaires, nous, FNLH, avons voulu démontrer notre détermination à combattre l'oppression nucléaire du Cotentin à son nez, à sa barbe de reac-pseudo-social. Nous avons bâti une barricade incendiaire, symbole des luttes populaires. Dès à présent, le pouvoir doit se considérer comme en lutte ouverte avec le FNLH jusqu'au retrait des troupes d'occupation nucléaire. »*³⁴⁹

Début juillet 1982, à Landes Saint-Nazaire, le FNLH plastique un poteau en béton, porteur de l'une des deux lignes de 90 000 volts, qui serve à alimenter le centre de retraitement de La Hague³⁵⁰.

Au niveau de la mobilisation antinucléaire, du 28 au 31 juillet 1983, les membres du CCPAH organisent le cinquième rassemblement international contre le nucléaire à La Glacière, avec des spectacles, une manifestation et des débats. A Cherbourg, 700 antinucléaires défilent avec le slogan « Où êtes-vous les Cherbourgeois ? Pourquoi faut-il que ce soient des étrangers qui viennent dire non au nucléaire et non à La Hague ? »³⁵¹ Malgré la présence de personnalités comme Brice Lalonde ou Théodore Monod, le concert du samedi soir réunit seulement 1 200 personnes. Ce rassemblement est un échec financier et politique dû à l'absence d'une grande campagne d'information. Face à ce fiasco, le CCPAH, dont Philippe Chardeur, menace de dissoudre le mouvement : « S'il devait cesser son activité sur le terrain, cela signifierait l'arrêt de la dynamique antinucléaire dans la région, car la contestation contre le nucléaire n'aurait alors plus de représentant tant au niveau local, national qu'international. »³⁵² Pour le CRILAN, « les militants ne sont pas prêts dans la situation actuelle à se mobiliser pour manifester ou à se rassembler une fois de plus sans

³⁴⁷ *La Presse de la Manche*, 2 décembre 1982.

³⁴⁸ *La Presse de la Manche*, 4 janvier 1982.

³⁴⁹ *Ouest-France*, 23 novembre 1981.

³⁵⁰ *Ouest-France*, 1^{er} juillet 1982.

³⁵¹ *La Presse de la Manche*, 1^{er} août 1983.

³⁵² *Ouest-France*, 3 août 1983.

objectif de lutte précis. Le rassemblement ne pouvait pas être une réussite, mais c'est au CCPAH d'en tirer les conséquences. »³⁵³

3. L'institutionnalisation de l'environnement

Au cours des années 1970, l'apparition d'un nouveau thème, la défense de l'environnement, dans le débat public, constitue une menace pour le pouvoir en place. Dans son article *L'émergence d'un nouvel enjeu de politique publique*, Guillaume Sainteny indique que « trois types principaux d'action sont possibles pour le pouvoir face à l'arrivée d'un nouveau thème : récupérer le thème grâce auquel l'intrus tente d'y entrer ou y est entré ; exclure du champ l'intrus qui y a pénétré ou tente d'y pénétrer via ce thème ; ou récupérer cet intrus une fois qu'il a pénétré le champ. »³⁵⁴ Le 28 février 1970 à Chicago, devant l'Alliance française, le président de la République Georges Pompidou (1911-1974) prononce un discours sur le thème de l'environnement :

« L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même. Il est frappant de constater qu'au moment où s'accumulent et se diffusent de plus en plus les biens dits de consommation, ce sont les biens élémentaires les plus nécessaires à la vie, comme l'air et l'eau, qui commencent à faire défaut. La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la terre demeure habitable à l'homme. »³⁵⁵

Son Premier ministre Jacques Chaban-Delmas (1915-2000), convaincu de l'importance de la défense de l'environnement, confie à Louis Armand (1905-1971), et à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, la mission d'établir un programme d'action. Le 11 mai 1970, Louis Armand remet le Livre blanc au Premier ministre et André Bettencourt (1919-2007), ministre de l'Équipement, présente les « Cent mesures pour l'environnement » au conseil des ministres³⁵⁶. A l'occasion d'un remaniement gouvernemental, le 7 janvier 1971, Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas décident la création d'un nouveau ministère, celui de la Protection de la Nature et de l'Environnement³⁵⁷. Robert Poujade³⁵⁸, secrétaire général de l'Union pour la défense de la République, est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre. Ce ministère répond aux inquiétudes que manifeste

³⁵³ *Ouest-France*, 2 août 1983.

³⁵⁴ Guillaume Sainteny, « L'émergence d'un nouvel enjeu de politique publique : le pouvoir face à l'environnement », *Politique et management public*, n° 2, 1998, vol. 16, p. 132.

³⁵⁵ <http://www.georges-pompidou.org/>

³⁵⁶ Florian Charvolin, *L'intervention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003, 134 p.

³⁵⁷ Jean-François Bazin, *La création du ministère de la protection de la nature et de l'environnement : essai sur l'adaptation de la structure gouvernementale à une mission nouvelle*, thèse de droit et de science politique, Dijon, 1973 ; Jean-François Saglio, « Les débuts du ministère de l'environnement », Dossier « 1970, l'invention de l'environnement ? », *Responsabilité & environnement*, n° 46, avril 2007, p. 35 ; Jacques Theys, « Vingt ans de politique française de l'environnement : les années 70-90. Un essai d'évaluation », Bernard Barraqué et Jacques Theys (dir.), *Les politiques d'environnement : évaluation de la première génération, 1971-1995*, Paris, Recherches, 1998, pp. 17-40.

³⁵⁸ Robert Poujade est ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement du 7 janvier 1971 au 1^{er} mars 1974 sous les gouvernements de Jacques Chaban-Delmas et de Pierre Mesmer. Ancien élève de l'ENS, il s'engage très jeune dans le mouvement gaulliste. De 1968 à 1971, il est secrétaire général de l'UDR.

l'opinion suite à la pollution, aux nuisances d'origine industrielle et à son souhait de préserver les espaces naturels. En 1975, Robert Poujade revient sur la difficulté de sa tâche dans un livre, *Le Ministère de l'impossible*³⁵⁹. Après son départ, un important travail législatif permet d'adopter quatre lois consacrées aux déchets³⁶⁰, à la protection de la nature³⁶¹, aux installations classées³⁶², et aux produits chimiques³⁶³. Suite à la candidature de René Dumont lors de l'élection présidentielle de 1974, un grand ministère de la Qualité de la vie regroupant Tourisme, Jeunesse, Sports et Environnement, est confié à André Jarrot (1909-2000) avec quatre secrétaires d'Etat³⁶⁴. Après les élections législatives de 1978, Michel d'Ornano (1924-1991), proche du président de la République, est nommé ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie. Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est marqué par l'irruption des écologistes dans la compétition électorale. Le pouvoir en place décide alors de ne pas négliger ce nouvel enjeu avec une série de mesures comme la création de 44 réserves naturelles entre 1974 et 1980 et de onze parcs naturels régionaux entre 1974 et 1979. Il organise également la lutte contre les rejets industriels et participe à l'augmentation de la capacité d'épuration des eaux. Mais en France, les pouvoirs publics empêchent la contestation antinucléaire de devenir un enjeu politique et de s'insérer dans le débat public.

3.1. Une timide prise de conscience des partis politiques

Face au développement des préoccupations environnementales de la population, les partis politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, restent sans réponse. Dans les années 1960, l'Union pour la nouvelle république, puis l'UDR, demeure « silencieuse sur ces questions » et ignore « les problèmes d'environnement ». A gauche, la SFIO et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste négligent la question de l'environnement et sa protection. Suite à sa naissance lors du congrès d'Epinay en 1971, le PS reste muet sur ces questions lors des différentes mentions. Quant au PCF, il n'évoque pas cette problématique dans ses programmes électoraux. Ce n'est qu'à l'approche des élections législatives de 1973, que les différentes formations politiques commencent à prendre en compte les questions d'environnement³⁶⁵.

3.1.1. Frank Duncombe : un pionnier dans la défense de l'environnement

Né à Caen en 1924, d'un père anglais et d'une mère alsacienne, Frank Duncombe est un grand défenseur de l'environnement. Adhérent de la Ligue française pour la protection des oiseaux et du GONm, il est l'un des membres fondateurs du CREPAN et mène de nombreuses actions. Ainsi, en janvier 1972, il

³⁵⁹ Robert Poujade, *Le Ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 278 p.

³⁶⁰ La loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, « relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ».

³⁶¹ La loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, « relative à la protection de la nature ».

³⁶² La loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, « relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ».

³⁶³ La loi n° 77-771 du 12 juillet 1977, « relative au contrôle des produits chimiques ».

³⁶⁴ Gabriel Peronnet est nommé secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement.

³⁶⁵ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, pp. 42-50.

alerte la LPO sur la présence de dizaines d'oiseaux mazoutés sur les côtes du Calvados, en particulier à Cabourg, à Port-en-Bessin, et à Courseulles-sur-Mer. La pollution résulte d'un dégazage intempestif³⁶⁶. En novembre 1977, il réalise une conférence sur les oiseaux dans le cadre des activités de l'association « Carrefour des arts en Normandie » à l'hôtel Pacary :

« Les oiseaux donnent une impression de liberté parce qu'ils volent. Ils sont, en réalité, très dépendants de la nature, dont ils font partie. Les oiseaux sont l'un des éléments d'équilibre de la nature, et les supprimer est tout aussi dangereux et cause des désordres graves. [...] Certaines espèces se nourrissent de serpents. Si nous les détruisons, il y aura plus de serpents, qui eux se nourrissent de grenouilles. Les grenouilles mangent des sauterelles. Si l'équilibre est rompu, les serpents mangeront les grenouilles, mais qui mangera les sauterelles ? Celles-ci, dans le même temps, deviendront plus nombreuses et se rabattront sur les récoltes. Voici comment, en détruisant les oiseaux, on peut nuire aux récoltes. »³⁶⁷

Outre sa forte implication dans la vie associative, il décide de s'investir dans la politique locale. Lors du premier tour des élections municipales du 14 mars 1971, à Caen, il se présente sur « la liste d'union pour l'expansion de Caen-Capitale » menée par Jean-Marie Girault. Après la victoire de cette dernière, il est nommé premier adjoint en charge de l'Environnement et de la Jeunesse, et quitte la présidence du CREPAN. Il est premier adjoint, puis adjoint au maire de Caen de 1971 à 1989. En mai 1971, il présente son programme visant à préserver l'environnement des Caennais :

« Il faudra avant tout susciter et parfois imposer des comportements responsables de la part de tous. Prévenir les pollutions, assurer une conservation et un aménagement des espaces naturels, c'est tout cela mais c'est bien plus aussi. C'est introduire à tous les niveaux et dans tous les domaines, un état d'esprit nouveau : tenir compte de ce facteur supplémentaire qu'est la qualité de nos conditions de vie. Cet état d'esprit devra s'imposer chez nos industriels, chez nos bâtisseurs, chez chaque citoyen et particulièrement dans notre jeunesse. »³⁶⁸

Il propose au conseil municipal vingt mesures :

- Laisser certaines rues et certains jours aux piétons
- Promouvoir une campagne contre le bruit
- Mener des campagnes d'information sur la pollution par les véhicules et la pollution par les chauffages
- Recenser les sources de nuisances
- Déplacer progressivement dans les zones industrielles les sources de nuisances existant en ville
- Rendre l'Orne propre
- Disparition des fumées sur la décharge et une usine d'incinération
- Développer les plantations d'arbres en ville
- Aménager et créer des jardins d'immeubles
- Réglementer la conservation des jardins privés
- Aménager et créer des parcs de quartier
- Aménager le bassin Saint-Pierre
- Aménager provisoirement des terrains en attente en fonction de leur utilisation future et informer les usagers
- Aménager les cimetières
- Acquérir et aménager la forêt de Grimbosq en forêt-loisirs
- Réaliser un musée d'initiation à la Nature
- Aider les actions des jeunes en faveur de l'environnement

³⁶⁶ *Ouest-France*, 11 janvier 1972.

³⁶⁷ *Ouest-France*, 24 novembre 1977.

³⁶⁸ *Ouest-France*, 5 mai 1971.

- Débarrasser la ville des carcasses de voitures
- Développer des jardins ouvriers

Ce programme a la volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants de Caen. Il fait en sorte qu'aucun Caennais ne soit à plus de 500 mètres d'un espace vert. De plus, il ne reste pas uniquement sur le seul terrain de la défense de la faune et de la flore, mais il souhaite concilier l'homme avec son milieu. En 1972, sous son initiative, la ville de Caen acquiert la forêt de Grimbosq. Puis, la lutte contre le bruit est l'une de ses priorités. En septembre 1972, lors de la campagne publique à Caen contre le bruit³⁶⁹, Frank Duncombe donne une conférence de presse accompagné de Francis Bénard. Il insiste sur la publication d'un numéro spécial du « mois de Caen » consacré au bruit. Il rappelle l'achat par la ville de Caen d'un sonomètre confié à la police pour déceler les véhicules bruyants. Il parle d'une opération de sensibilisation menée pendant la foire de Caen au stand de la police « Mirador ». Une enquête sur 2 000 personnes de l'IUT confirme l'identité des deux principaux accusés : la mobylette et la tondeuse à gazon³⁷⁰. En février 1974, lors du lancement d'une campagne antipollution organisée par la ville de Caen, la police nationale, la prévention routière, les professionnels de l'automobile, les chauffagistes, et les transports urbains, Frank Duncombe et Jean Leloup, président national de la fédération des syndicats du commerce et de la réparation automobile, donnent une conférence. Les garagistes distribuent des tracts à leur clientèle afin de lui prodiguer des conseils de conduite et l'inviter à soumettre leur moyen de locomotion à un réglage. Dans un rôle de prévention, la police se limite à des contrôles sans verbalisation des véhicules en infraction. Les Caennais sont également sensibilisés à régler leurs appareils de chauffage³⁷¹.

En plus de son engagement municipal, il est aussi conseiller général de 1973 à 1993. Lors des élections cantonales de septembre 1973, Frank Duncombe décide de se présenter sous l'étiquette de Républicain indépendant à Caen 5 afin de « représenter la ville de Caen au conseil général ». Lors du premier tour du 23, il obtient 30,6 % des SE³⁷². Lors du second du 30, Frank Duncombe est élu conseiller général avec 50,8 % des SE face au docteur Henri-François Buot qui obtient 45,4 % des SE. Lors des élections cantonales de mars 1979, Frank Duncombe se représente en ses termes : « en tant que président de la commission de la santé, je joue un rôle départemental, et en tant qu' élu du 5^{ème} canton, je m'appuie plus sur la ville de Caen que sur le conseil général »³⁷³. Il accorde la priorité dans son projet à l'aménagement d'espaces verts dans son canton, avec notamment la transformation pour partie de la caserne Claude-Decaen en jardin public. Il défend deux propositions : les couloirs-bus de la rue Saint-Jean et les parcmètres. Lors du premier tour du 18, il obtient 44,6 % des SE³⁷⁴. Lors du combat du second tour du

³⁶⁹ Annexe 20. Affiche de la campagne contre le bruit (1972), p. 20.

³⁷⁰ *Ouest-France*, 15 septembre 1972.

³⁷¹ *Ouest-France*, 26 février 1974.

³⁷² Lors du premier tour des élections cantonales, le 23 septembre 1973, cinq candidats se présentent à Caen 5 : Duncombe (RI) : 30,6 % des SE, Buot (UDR) : 26,1 % des SE, Besse (PS) : 25,3 % des SE, Rivière (PC) : 12,8 % des SE et Nolot (CD) : 5,2 % des SE.

³⁷³ *Ouest-France*, 1^{er} mars 1979.

³⁷⁴ Lors du premier tour des élections cantonales, le 18 mars 1979, quatre candidats se présentent à Caen 5 : Duncombe (RI) : 44,6 % des SE, Egasse (PS) : 29,7 % des SE, Crochet (PC) : 14,1 % des SE et Rostand (RPR) : 14,6 % des SE.

25, Frank Duncombe est élu conseiller général avec 53,9 % des SE face à Georges Egasse qui ne capitalise que 46,2 % des SE. Très actif, et ce malgré son engagement politique, Frank Duncombe défend énergiquement ses convictions. Par exemple, en décembre 1972, il donne une conférence à Normandie-Canada sur le thème « Environnement et Croissance » :

« L'ensemble de la gestion du monde est mal parti. On est en train d'essayer de rassurer le public par de fausses mesures en matière d'environnement et de protection de la nature, mais, en fait, les choses vont en s'aggravant. [...] La croissance démesurée, l'impact de l'homme sur la nature sans contrôle et sans calcul à longue échéance entraîne la rupture d'un équilibre sans lequel aucune vie n'est possible sur cette planète. Il est encore temps de prendre des mesures. C'est la grande responsabilité de notre génération. [...] Nous vivons aujourd'hui dans une économie de gaspillage fondée sur la rentabilité à court terme. »³⁷⁵

Après un important engagement politique et associatif, Frank Duncombe meurt en 1993.

3.1.2. Les élections législatives de 1973 : « écologiser le débat politique »

Hormis une candidature dans l'est de la France, les écologistes ne présentent pas de candidats lors des élections législatives de 1973. Suppléé par Solange Fernex et assisté par Antoine Waechter, Henri Jenn se présente dans la quatrième circonscription de Mulhouse dans le Haut-Rhin où il obtient 2,7 % des SE. Outre cette candidate marginale, les écologistes sont actifs lors de la campagne électorale en interpellant l'ensemble des candidats et des formations politiques. Les partis politiques ont eu « un temps de retard par rapport aux nouvelles questions de société ». Certains problèmes, notamment les questions liées à l'environnement, se trouvent ainsi « durablement écartés du débat politique »³⁷⁶. Au niveau national, rédigée par Philippe Saint Marc³⁷⁷ et René Richard³⁷⁸, la charte de la Nature du 14 novembre 1972 déclinant dix articles débute ainsi : « Le droit à la nature doit être l'un des fondements de toute civilisation. Il est l'une des conditions de sa survie et de son progrès. »³⁷⁹ Elle recueille 300 000 signatures et elle est acceptée par l'ensemble des partis à l'exception du PSU³⁸⁰. Cette charte a deux objectifs : d'une part, mobiliser l'opinion publique autour d'un projet de protection de la nature et de faire pression sur les pouvoirs publics, d'autre part, provoquer chez les associations de protection de la nature le besoin de prendre en compte l'ensemble de la problématique de l'environnement.

³⁷⁵ *Ouest-France*, 12 décembre 1972.

³⁷⁶ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 6.

³⁷⁷ Né le 20 septembre 1927 à Paris, Philippe Saint-Marc étudie à la Faculté de droit et de lettres de Paris puis à l'IEP de Paris. Après un doctorat en droit, il se présente au concours de l'ENA où il est reçu major. De 1953 à 1960, il est nommé à la Cour des Comptes, puis au sein de l'administration chargée des rapatriés d'Algérie. En 1955, il rejoint le MRP dans lequel il puise une philosophie spiritualiste et chrétienne. Chargé de mission à la DATAR, il trouve son intérêt pour l'écologie et la défense de la nature. Dès 1964, il fonde le comité de sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse afin de lutter contre l'urbanisation de ce territoire rural. En 1966, il est nommé président du groupe d'étude, puis comme président de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine de 1967 à 1970. Elle permet de promouvoir et de mettre en œuvre un autre type de développement des territoires, plus attentif à la protection de l'environnement. En 1972, René Richard lui propose de rédiger une charte de la nature. Philippe Saint Marc est l'auteur d'un ouvrage consacré à la *Socialisation de la Nature* en 1972.

³⁷⁸ René Richard, ingénieur et responsable syndical à Force Ouvrière, est vice-président du Conseil économique et social à la fin des années 1950. Il préside l'URVN créée en 1971.

³⁷⁹ *Ouest-France*, 17 et 18 février 1973.

³⁸⁰ Claude-Marie Vadrot, *op.cit.*, pp. 75-80.

Dix-sept associations³⁸¹, dont la FFSPN, s'associent dans un Comité de la charte de la nature. Celui-ci adopte un « programme pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement » proposé par le doyen Henri Jean Maresquelle (1898-1977)³⁸² qui reprend l'essentiel de la charte, tout en la renforçant sur certains points. Le comité souhaite que les candidats aux prochaines élections législatives s'engagent sur les réponses faites à un questionnaire. En Basse-Normandie, sa conception en est dévolue au CREPAN, membre de la FFSPN, qui soumet aux candidats bas-normands le programme suivant³⁸³ :

- **La pollution des eaux** : relèvement du taux de redevance des agences financières de bassins incitant à la construction de stations d'épuration et à la recherche de procédés de production non-polluants.
- **La pollution de l'air** : institution de normes imprévisibles de construction et développement des transports en commun pour lutter contre la pollution par gaz d'échappement.
- **L'énergie** : contrôle et arrêt de l'extension de l'utilisation de l'énergie nucléaire tant que ne sera pas résolu le problème de l'élimination parcimonieuse du pétrole.
- **Le but de l'industrie** : fournir des objets de haute qualité technique et esthétique, capables de durer longtemps et maintenus en bon état par un service après-vente fortement organisé.
- **Les travaux de Génie rural** : modification de la loi sur le remembrement afin de pouvoir tenir compte du potentiel écologique à long terme de la terre
- **Les transports** : encouragement des transports par fer et par eau et collaboration rail-route sur des trajets standards.
- **Le tourisme** : conservation et épanouissement des valeurs de la nature et de la beauté comme seul stimulant du tourisme.
- **L'éducation du public** : défense et diffusion des idées suivantes : respect de la vie, équilibre de la production économique, de l'énergie et des matières premières, recherche de la beauté.

De l'aveu même du CREPAN : « Aucun candidat ne s'est déclaré opposé à ce programme. » Dans le Calvados, sur l'ensemble des cinq circonscriptions, vingt-cinq candidats se présentent³⁸⁴. Cependant, seuls les treize candidats dont les noms suivent se sont engagés à le soutenir :

- **1^{ère} circonscription** (Caen) : Anne Bernard (PSU), Denis Lelièvre (FN), André Mathieu (réformateur), Henri-François Buot (UDR) et Louis Mexandeau (PS)
- **2^{ème} circonscription** (Lisieux-Falaise) : Yves Duprés (FN), Jacques Verain (réformateur) et Henri Deliste (PS)
- **3^{ème} circonscription** (Lisieux-Pont-l'Evêque) : François Demaison (réformateur)
- **4^{ème} circonscription** (Bayeux) : Pierre Bourguine (PS) ; François d'Harcourt (CNIP), Roger Jouet (réformateur)³⁸⁵
- **5^{ème} circonscription** (Vire) : André Ledran (PS)

Bien que les écologistes ne présentent pas de candidats lors des élections législatives de 1973, ils n'en restent pas moins actifs dans le débat d'idées qui agite la campagne électorale. A partir de cette initiative, la FFSPN tente d'« écologiser » les programmes des candidats, et de leur faire prendre conscience de l'importance des enjeux. Ces élections législatives constituent une bonne opportunité afin d'informer l'opinion des risques que fait courir la société industrielle, à travers ses aspects productivistes, technocratiques et consuméristes. Les écologistes utilisent ces élections comme moyen de pression sur les candidats plutôt que comme un tremplin pour accéder au pouvoir.

³⁸¹ On y retrouve l'Association nationale pour la protection des salmonidés, la commission des Sites du Touring-Club de France ou l'Union régionale de Provence et de Côte d'Azur pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement.

³⁸² Henri-Jean Maresquelle, botaniste et mycologue, est professeur à l'Université de Strasbourg. De 1945 à 1969, il est directeur du jardin botanique de Strasbourg.

³⁸³ *Ouest-France*, 2 mars 1973.

³⁸⁴ Caen : 7 candidats, Lisieux-Falaise : 5 candidats, Lisieux-Pont-l'Evêque : 4 candidats, Bayeux : 5 candidats et Vire : 4 candidats.

³⁸⁵ Sauf en ce qui concerne la pollution des eaux.

3.2. La mise en place d'actions publiques de protection de l'environnement

Face à une prise de conscience de la population, due à l'importante activité de sensibilisation des associations environnementales, les pouvoirs publics adoptent une nouvelle approche dans la gestion des dossiers. La création d'un ministère de l'Environnement est le point départ de l'émergence d'une politique environnementale et de son « institutionnalisation »³⁸⁶. L'idée de la qualité de la vie devient un enjeu politique, notamment dans les propositions et les projets politiques. Le passage d'une gestion informelle à un mode formel se traduit par un véritable partenariat entre la puissance publique et les associations de protection de l'environnement. Toutefois, ces associations cherchent un équilibre entre le désir de continuer à être indépendantes, et le choix de collaborer à la mise en place des politiques publiques. Le 1^{er} novembre 1971, Robert Poujade nomme un inspecteur régional de l'Environnement, Claude Perret, membre du conseil d'administration du CREPAN. Sa nouvelle charge se définit en quatre points : un conseil technique auprès des services départementaux et régionaux, une mission de coordination interministérielle à la demande des préfets sur des problèmes comme l'opération de reconquête du bassin de la Vire, l'instruction d'affaires particulières ayant des répercussions sur la politique de l'environnement à la demande du préfet, et enfin la liaison et l'animation d'organismes ayant à s'occuper de la nature et de l'environnement³⁸⁷.

3.2.1. La protection de l'eau dans la région : l'exemple de la Vire

Durant cette période des « Trente Glorieuses », des mouvements de défense de l'eau, notamment des pêcheurs, se forment contre la présence de la pollution. Les premières actions sont engagées localement dès les années 1950 pour restaurer la qualité des eaux de surface et la vie piscicole. Elles portent sur la réduction des flux de polluants organiques. A partir des années 1970, ces actions sont complétées par la réduction des rejets de substances toxiques. La loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964, « relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution », est à l'origine d'une gestion de la ressource à l'échelle de grands bassins hydrographiques ou « bassins versants », avec la création de « Comités de bassin », organe législatif et consultatif. Ils regroupent les acteurs concernés (les élus, les industriels, et les agriculteurs). Parallèlement, six Agences financières de bassin³⁸⁸, organe exécutif, sont créées afin de « planifier les usages de l'eau, notamment par la distribution de crédits de l'Etat »³⁸⁹. Dès 1966, l'Agence de bassin Seine-Normandie participe à une opération pilote de lutte contre les pollutions industrielles et particulières de la Vire. Les points noirs sont Vire, Campeaux, Tessy-sur-Vire, Torigni-sur-Vire, Condé-sur-Vire, Saint-Lô, Pont-Hébert, et Les Veys. Cette pollution participe directement, ou

³⁸⁶ Valérie Lacroix et Edwin Zaccai, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante » *Revue française d'administration publique*, vol. 2, 2010, n° 134, pp. 205-232.

³⁸⁷ *Ouest-France*, 26 novembre 1971.

³⁸⁸ Seine-Normandie, Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Artois-Picardie.

³⁸⁹ Jérôme Rollin, « La protection des petites rivières périurbaines dans les Bouches-du-Rhône depuis les années 1960 : une analyse de la construction locale de la norme environnementale » *Géocarrefour*, n° 3, 2010, vol. 85, pp. 229-240.

indirectement, à la destruction de la faune et de la flore du cours d'eau. En 1969, au moment où l'ensemble des parcs conchylicoles de la baie des Veys est déclaré insalubre, 62 tonnes de pollutions diverses, dont le tiers d'origine urbaine, arrivent chaque jour à l'embouchure de la Vire.

En juin 1970, le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas propose un catalogue de « Cent expériences » de lutte contre la pollution. L'essentiel de ces mesures locales est détaché les unes des autres³⁹⁰. La Basse-Normandie est une région pilote, notamment dans la « reconquête du bassin de la Vire ». Le préfet de région crée un comité de coordination de l'opération pilote : « La reconquête de la Vire prévoit la mise hors pollution de l'ensemble des bassins aboutissant dans la baie des Veys, c'est-à-dire de la Vie, de la Douve et de l'Aure. » L'Agence de Bassin Seine-Normandie met en place une équipe de conseillers techniques pour l'amélioration du fonctionnement des stations d'épuration existantes. En juillet 1971, Robert Poujade se félicite de l'avancée des travaux et des moyens financiers mis à disposition :

*« Actuellement ont déjà été réalisés huit millions de francs de travaux permettant de retirer plus de onze tonnes par jour de pollution. Une nouvelle tranche portant sur les stations d'Isigny, Bayeux, Carentan ainsi que sur une extension de celle de Vire, et d'un coût de plus de treize millions de francs va permettre de retirer plus de vingt tonnes par jour de pollution. [...] Pour accélérer le rythme des travaux, l'agence de Bassin Seine-Normandie a décidé d'ajouter à ses aides normales, qui s'élèveront à près de quatorze millions de francs une subvention et un prêt, environ de trois millions sous forme d'avances remboursables. »*³⁹¹

En janvier 1973, Robert Poujade entreprend une visite de la région afin de faire le point sur cette opération, notamment sur la Côte Fleurie, sur la Côte de Nacre, sur la Côte du Bessin ainsi que sur les côtes est et ouest du Cotentin³⁹². Le 18 janvier, il s'arrête à Vire afin d'y faire un point sur l'opération « rivière propre », notamment sur l'avancement des travaux de sa station d'épuration³⁹³. En 1973, la Vire est une deuxième fois pilote avec quatre objectifs : la protection en amont des cours d'eau, les prises d'eau potable en rivière, les parcours de pêche ou de vie piscicole et la défense de l'estuaire, notamment la vie conchylicole. Cette opération favorise une nouvelle conception de la protection du milieu naturel. Le milieu récepteur est considéré comme un milieu naturel ayant des caractéristiques biologiques et une vocation qu'il convient de protéger. Jusqu'alors les mesures prises tentent seulement de limiter la pollution sans en connaître précisément ni les effets ni la capacité d'absorption du milieu. Toutefois, cette reconquête ne doit pas stériliser le développement urbain et économique³⁹⁴.

3.2.2. La lutte contre la pollution atmosphérique à Caen

Outre l'importance de l'activité de l'APPA, la lutte contre la pollution atmosphérique s'institutionnalise. En 1968, suite à une plainte émanant de la direction de la pouponnière et d'habitants de la

³⁹⁰ Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003, 134 p.

³⁹¹ *Ouest-France*, 26 juillet 1971.

³⁹² *Ouest-France*, 19 janvier 1973.

³⁹³ *La Voix du Bocage*, 26 janvier 1973.

³⁹⁴ *Ouest-France*, 7 juin 1977.

rue Froide à Caen, un mini-réseau de surveillance de la pollution se trouve mis en place par le laboratoire départemental et régional de biologie et d'hygiène. Trois appareils de prélèvements sont installés dans le quartier Saint-Gabriel, aux abattoirs municipaux de Mondeville, et à la pouponnière. En 1973, et dans le cadre de sa politique générale, le ministère de l'Environnement s'oblige à mettre en place dans les principales villes françaises et dans des zones très industrialisées, un système de contrôle de la pollution atmosphérique. En 1974, le laboratoire dispose de neuf appareils de mesure. Ces instruments évaluent l'acidité forte (SO₂) de l'air, c'est-à-dire la transformation de l'anhydride sulfureux en acide sulfurique dans l'atmosphère. Grâce à un crédit de 200 000 francs du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement³⁹⁵, le conseil général du Calvados accepte la maîtrise d'ouvrage de l'extension de ce réseau de mesure³⁹⁶. Ce dispositif permet de suivre le niveau de pollution dans l'agglomération caennaise en relation avec le développement de l'urbanisation et de l'industrialisation. Le laboratoire départemental se voit missionner de cerner l'évolution de la pollution, selon les axes du développement industriel, et d'établir des corrélations entre l'accroissement des activités industrielles, leur localisation, les conditions météorologiques, et la croissance de l'urbanisation.

Le 28 octobre 1976, l'Association pour l'étude, la surveillance et la prévention de la pollution atmosphérique dans l'agglomération caennaise est créée et se donne comme mission, de recenser et d'étudier la pollution atmosphérique. Elle constitue une association destinée à regrouper les différents partenaires intéressés (les communes, les industriels, le service des mines, des associations, et le conseil général du Calvados). Le financement se décline de la façon suivante : 30 % à charge du département, 40 % pour les industriels et la Chambre de Commerce, 5 % pour l'APPA, et 25 % à la charge des communes³⁹⁷. Le laboratoire de biologie et d'hygiène assure la gestion de quinze jauges à poussières non-automatiques. Ce réseau initial est complété par cinq capteurs d'acidité forte (le soufre), une station de deux capteurs (un pour les poussières, le second pour l'azote et l'oxyde d'azote) et une station météo qui permet d'enregistrer avec précision les conditions atmosphériques dans lesquelles les mesures se trouvent effectuées. La seconde tranche des travaux permet de renforcer certaines stations, notamment l'installation d'un appareil à poussières à Hérouville Saint-Clair et d'un capteur d'acidité forte au centre de Caen. Enfin, et dans une dernière tranche, l'ensemble s'intègre dans un réseau national de contrôle. En 1979, trois mois après la mise en service des appareils de mesure, André Paysant, conseiller général de Caen 3 et président de l'ESPAC, et Gilbert Bouhier, vice-président, tiennent une conférence de presse afin de fournir les premiers résultats. Ces chiffres doivent être comparés avec les seuils de nocivité admis dans les grandes agglomérations françaises :

³⁹⁵ Dans le Calvados, cette opération bénéficie de l'accompagnement du FIANE pour un montant de 1 420 000 francs sur un coût global de 16 675 000 francs pour 60 kilomètres de plages entre Honfleur et Courseulles-sur-Mer. En trois ans, cette portion du littoral réalise l'assainissement concerné et adapté aux mouvements saisonniers de la population estivale. Le programme voit la construction de sept stations d'épuration : Varaville, Lion-Hermanville-Colleville, Cabourg-Dives-Houlgate, Deauville-Trouville, Ouistreham-Riva-Bella, Honfleur et Courseulles-sur-Mer.

³⁹⁶ *Ouest-France*, 12 et 13 janvier 1974.

³⁹⁷ *Ouest-France*, 5 avril 1978.

« Ainsi les taux en dioxydes de soufre et d'azote sont de deux à trois fois inférieurs au seuil de risque. [...] La somme des taux de particules en suspension et de dioxyde de soufre, qui mesure assez bien les effets de la pollution sur l'appareil respiratoire, est un peu inférieure au seuil à partir duquel les infections respiratoires s'aggravent considérablement. [...] Pour les monoxydes de carbone, les taux sont assez élevés. »³⁹⁸

En décembre 1981, lors de son assemblée générale de l'ESPAC sous la présidence d'André Paysant, deux communes de l'agglomération, Mondeville et Colombelles, se retirent de l'association : depuis 1979, elles constatent une stabilité en ce qui concerne certains polluants (SO₂), contre une forte baisse pour les poussières sédimentables³⁹⁹. En 1981, l'APPA quitte l'association elle aussi à cause de son incapacité à honorer sa participation. Lors de son assemblée générale de décembre 1982, l'ESPAC décide de doter l'agglomération caennaise d'un réseau de mesure du plomb avec cinq appareils⁴⁰⁰. Elle entretient des rapports amicaux avec d'autres associations comme l'APPA ou continue de collaborer avec le comité consultatif régional pour la prévention de la santé dont le président, le docteur Flachs, est nommé conseiller technique. Francis Bénard, président de l'APPA Basse-Normandie, présente l'impact de la pollution des voitures sur la santé : « Sensibiliser l'automobiliste, contrôler la pollution des véhicules, et inciter à "économiser" l'utilisation de ce mode de déplacement »⁴⁰¹. Alors, l'ESPAC entreprend des actions vis-à-vis du grand public afin de diminuer les pollutions automobiles et domestiques. Les scolaires sont invités à découvrir le réseau caennais. Parallèlement, en partenariat avec l'Université de Caen, des recherches sont menées sur les interférences entre les conditions météorologiques et la pollution.

3.2.3. Les Etats régionaux de l'Environnement

Les pouvoirs publics s'impliquent tardivement dans l'élaboration de mesures de protections environnementales. Cette incapacité de la puissance publique à traiter ces questions facilite l'apparition des mouvements écologistes⁴⁰². En juillet 1977, présidée par Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement, les associations de défense de l'environnement des régions de Basse et Haute-Normandie sont invitées à une réunion sur le cadre de vie et la protection de la nature⁴⁰³. Ils échangent sur la protection des sites et des espaces naturels, du littoral. Cette réunion met en évidence la nécessité de conduire une réflexion sur les problèmes qu'entraîne l'application des nombreux textes relatifs à l'environnement à tous les cas concrets qui se présentent sur le terrain. Dans le cadre de l'élaboration d'une Charte de l'Environnement, le ministre de l'Environnement, Michel Crépeau, organise dans chaque région de France des Etats régionaux de l'Environnement. Ils aboutissent à la publication d'un livre blanc régional. Pour la région bas-normande, un comité d'organisation composé de quatre associations, le CREPAN, le GONm,

³⁹⁸ *Ouest-France*, 13,14 et 15 juillet 1979.

³⁹⁹ *Ouest-France*, 18 décembre 1981.

⁴⁰⁰ *Ouest-France*, 4 et 5 décembre 1982.

⁴⁰¹ *Ouest-France*, 28 octobre 1983.

⁴⁰² Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, pp. 50-54.

⁴⁰³ *Ouest-France*, 9 et 10 juillet 1977.

l'Association faune et flore de l'Orne⁴⁰⁴, et Contrat-Nature de Saint-Lô⁴⁰⁵, sous l'autorité de Jean-Pierre Tiphaigne, délégué régional à l'Environnement, est en charge de la préparation de ces Etats régionaux de l'Environnement. Seules les associations à cotisation volontaire avec désignation des responsables par élections et non par nomination ministérielle, et avec comme objectif unique la défense de l'environnement, se réunissent jusqu'au 8 février 1982. Puis, celles représentant les chasseurs, les pêcheurs et les mouvements antinucléaires y participent dans un second temps. Cette charte est le point de départ d'un dialogue permanent entre les associations et les élus. La première journée, le samedi 16 janvier 1982, à l'IUT de Caen, 32 associations régionales, départementales et locales agissant pour la protection de l'environnement et du cadre de vie se regroupent. Elles constituent cinq commissions : la protection des milieux et des espèces, les relations des associations avec les administrations et les élus, les pollutions et les nuisances, l'information, notamment les relations avec le public et enfin l'accès aux médias, l'environnement, l'économie et l'emploi. Didier Anger propose de voter une motion demandant l'arrêt des travaux d'établissement des couloirs de lignes THT entre Flamanville et Caen. Après un débat agité, la motion est signée par les associations qui le souhaitent, et non par la majorité des Etats régionaux⁴⁰⁶. A cette journée, la commission de la protection des espèces et des milieux met l'accent sur la nécessité d'un inventaire du patrimoine naturel, d'un centre de recherche et de documentation de l'environnement, et d'une véritable éducation biologique de la population. Celle des pollutions et des nuisances se concentre sur un ensemble de problèmes : l'eau potable, la collecte des ordures ménagères, l'aménagement du littoral et le nucléaire, avec notamment une réflexion sur le centre de retraitement de La Hague. Celle sur l'environnement, l'économie et l'emploi se focalise sur la gestion des milieux naturels, le recyclage et la politique de transports, dont la réouverture des lignes ferroviaires secondaires et le franchissement de l'Estuaire du Havre par le train. Celle sur les relations avec les associations, les élus, et les administrations défend l'idée d'une fédération régionale. Celle sur l'information et la sensibilisation demande la création de banques de données de l'environnement⁴⁰⁷.

Ensuite, elles entreprennent la rédaction du Livre Blanc de Basse-Normandie en deux fascicules : le premier est consacré aux critiques et aux propositions divisées en cinq chapitres : la protection des patrimoines ; la lutte contre les pollutions et les nuisances ; l'environnement, l'économie et l'emploi ; les

⁴⁰⁴ L'AFFO est née de la rencontre de plusieurs naturalistes de l'Orne. Créée le 21 octobre 1980, elle étudie la faune, la flore, mais aussi la géologie, et les milieux naturels du département. Elle s'engage également dans la sauvegarde et la protection des sites naturels ou géologiques. Elle veille « à la prise en compte de l'environnement, des richesses naturelles et des équilibres écologiques dans le cadre de tout projet d'aménagement dans le département ». Elle favorise « l'éducation populaire, l'initiation en matière d'environnement et de découverte de la nature ».

⁴⁰⁵ Née de l'initiative d'un instituteur Jean Florent Esnol, l'association « Contrat-Nature » obtient l'agrément de l'Office National des Forêts. Elle insiste sur l'importance de l'information conjuguée à des actions. En 1973, Combat-Nature mène des actions concrètes : les « journées-verdure » pour les écoliers, les « opérations sapins » avec l'Office des forêts qui se traduit par la distribution de deux mille plans aux jeunes, une campagne « Oiseau, mon ami » et le sauvetage d'une biche blessée. En juin 1973, sur la commune de Monfiquet à la lisière de la Manche et du Calvados, la maison forestière de « La Belle Loge » est concédée pour neuf ans à l'association. Cette maison est à présent un outil d'étude du milieu forestier à l'intention des écoles élémentaires, d'information sur l'Office national des forêts et de support pour des expositions permanentes.

⁴⁰⁶ *Ouest-France*, 18 janvier 1982.

⁴⁰⁷ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 26 mars 1982, *Bulletin n° 3 de la Fédération écologiste de Basse-Normandie*.

associations, les administrations et les élus ; l'information et la sensibilisation. Le second est un recueil de documents émanant de divers groupements et organismes. Elles insistent sur la préservation des « zones humides » et préconisent « une refonte des lois sur le remembrement ». Sur le nucléaire, elles réfutent « la vocation nucléaire de la Basse-Normandie, illustrée par La Hague et Flamanville » et elles affirment « leur opposition à toute extension ou installation nouvelle ». En conclusion, ces associations ont la volonté de mettre un terme à « la vieille querelle entre la notion d'environnement et celle de rentabilité » :

« Il n'y a pas d'incompatibilité majeure. Bien au contraire puisque l'opinion commence à prendre conscience qu'une économie qui méprise l'environnement engendre des séquelles tous azimuts pour aboutir à des impasses. La protection de l'environnement peut, dans certains cas, dynamiser les entreprises, inciter à la création de nouvelles technologies et de nouveaux postes. Le recyclage et le ramassage sélectif, les économies d'énergie, la reconversion dans l'agriculture biologique, la promotion des énergies douces offrent de nouveaux créneaux. »⁴⁰⁸

Suite à ces Etats régionaux de l'Environnement, le 12 juin 1982, la réunion des élus bas-normands (les conseillers généraux, les conseillers régionaux, les députés, et les sénateurs) et des responsables des administrations rencontre un faible écho, malgré la présence d'un petit noyau d'élus⁴⁰⁹. Les administrations sont largement représentées. Marie-Paule Labéy suggère la création en Basse-Normandie d'une structure tripartite : les élus, les administrations et les associations. Elle affirme que :

« Nous autres bénévoles, nous sommes las d'être constamment les chiens de garde de l'environnement ! Au lieu de reconnaître seulement une valeur au mouvement associatif lorsqu'il s'agit de réparer les dégâts, n'est-il vraiment pas possible d'engager le dialogue à la source, de définir une politique de l'environnement, ensemble, en amont, et non en aval lorsqu'il est trop tard »⁴¹⁰.

Le projet de création d'un groupement de toutes les associations de protection de la nature et de lutte contre la pollution existante se concrétise en octobre 1982 sous le nom de Groupement régional d'associations de protections de l'environnement de Basse-Normandie.

⁴⁰⁸ *Ouest-France*, 2 juin 1982.

⁴⁰⁹ Paul German, vice-président du conseil régional ; Jean Lévêque (RPR), conseiller général de Villers-Bocage ; Charles Bail (PS), conseiller général de Bayeux et François Geindre (PS), conseiller général de Caen 5 et Charles Dumoncel (UDF), conseiller général de Cherbourg-nord-ouest.

⁴¹⁰ *Ouest-France*, 14 juin 1982.

Chapitre 2. La naissance de l'écologie politique en Basse-Normandie

En France, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'apparition du mouvement écologiste reste un phénomène majeur dans la sphère politique. Pour Guillaume Sainteny, « la naissance de l'écologisme français est cahotante, laborieuse et complexe »⁴¹¹. Son organisation se caractérise par l'absence de véritables structures politiques, nationales et permanentes⁴¹². La première grande difficulté provient de la nécessité d'amalgamer un éventail de personnes et d'organisations politiques composites : les anarchistes, les antinucléaires, les Paysans travailleurs, les défenseurs des animaux, les néoruraux, les militants politiques de différentes formations politiques comme les « gauchistes » ou le PSU. Pour Jean-Luc Parodi, le mouvement écologiste se définit comme « une nébuleuse d'associations diverses, changeantes, inégalement représentées sur le territoire national » qui ne se regroupe temporairement qu'à l'approche d'élections⁴¹³. Il se distingue des autres formations politiques par son refus d'un leadership et son opposition systématique à toute forme d'organisation permanente au niveau national. Sa construction se caractérise comme « une synthèse inachevée d'apports idéologiques et de militants divers et d'ampleur inégale dont les principaux provinrent des associations de protection de la nature, de groupes de défense de l'environnement et du cadre de vie, de lutte contre les nuisances, de mouvements de défense des usagers, des consommateurs, des groupes de vie alternative, de luttes antinucléaires, de mouvements d'extrême gauche et de la lutte alternative »⁴¹⁴. Le combat antinucléaire permet un rapprochement provisoire entre ces divers composants et entraîna une certaine radicalisation de ceux-ci. La thématique écologiste s'articule autour d'une critique radicale, voire d'un rejet de la société industrielle et de ses aspects productivistes, technocratiques et consuméristes. Elle s'oppose à l'emprise de l'Etat sur la société et développe une dimension libertaire. A l'écart des partis traditionnels, elle rêve de faire de la « politique autrement ». Elle est l'adepte de la démocratie directe et s'oppose au clivage politique.

1. De l'union associative à la création du parti des Verts

Le premier parti écologiste naît, en 1972, en Nouvelle-Zélande : le *Values Party*. En France, une des caractéristiques structurelles des écologistes se traduit par son refus à s'organiser, lié à une « défiance absolue envers le concept de parti »⁴¹⁵. Ils refusent toute forme de structure durable et nationale. En Alsace, le 20 février 1973, à Biederthal, le premier mouvement politique écologiste français est lancé par la pacifiste et féministe Solange Fernex et son disciple, Antoine Waechter : Ecologie et survie. Après la candidature écologiste de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, deux conceptions de l'écologie politique

⁴¹¹ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, p. 11.

⁴¹² *Ibid.*, p. 16.

⁴¹³ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, janvier-février 1979, p. 26.

⁴¹⁴ Guillaume Sainteny, *op.cit.*, p. 16.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 14.

s'affrontent : les « Alsaciens » favorables à la création d'un parti politique centralisé et autonome avec comme objectif de se présenter lors des différentes élections, et Les Amis de la Terre également favorables à une simple et seule coordination des différentes mouvances décentralisées pour un rassemblement plus large, où les groupes autonomes se contentent de se présenter lors des élections locales⁴¹⁶. Au cours des Assises internationales du retraitement des 21 et 22 octobre 1978 à Equeurdreville-Hainneville, le sociologue Alain Touraine dénonce cette dérive à l'atomisation du mouvement : « Chaque organisation organise sa super coordination nationale dans son coin. De coordinations en coordinations, on va en arriver à une décomposition totale. »⁴¹⁷

1.1. L'écologie politique libertaire en Basse-Normandie

En France, la structuration de l'écologie politique est entravée par une partie de la gauche attachée à la notion de progrès. Son apparition exprime « une crise de la politique, et singulièrement une crise de la gauche dans ses diverses composantes »⁴¹⁸. Outre les mouvements environnementalistes et naturalistes, elle est le point de rencontre des antinucléaires, des paysans anti-productivistes, des pacifistes, des féministes, des régionalistes, des syndicalistes et de certains « gauchistes ». Elle se constitue contre une partie de la gauche, notamment contre un PCF rigide. Les écologistes refusent la centralisation du pouvoir, le modèle étatique, le scientisme et le productivisme. Ils s'opposent en cela à la grande majorité de l'extrême gauche française qui est « hermétique aux préoccupations écologistes »⁴¹⁹. Dans les années 1970, défenseur de la société de consommation et de la « sacro-sainte croissance », le PS, allié à un PCF pro-nucléaire, tente de nier l'importance de la problématique environnementale, avant de l'intégrer dans son programme⁴²⁰. Après la victoire de la gauche en mai 1981, le PS s'oppose à l'arrêt du développement de l'énergie nucléaire en France. Suite à la « révolution culturelle » de Mai 68, cette pensée libertaire se développe dans un contexte d'effervescence culturelle et politique⁴²¹. Daniel Cohn-Bendit⁴²² déclare ainsi que « nous étions libertaires, éprouvant la même haine pour le capitalisme que pour le communisme »⁴²³. L'apparition de nouveaux partis modifie « la structure de la concurrence dans les systèmes de partis »⁴²⁴. Une frange de la gauche traditionnelle et de l'extrême gauche se rapproche de cette nouvelle thématique. Cette position « pionnière » est minoritaire au sein de la mouvance d'extrême gauche. Selon Herbert Kitschelt :

« [Ces individus] partagent la méfiance du marché et de l'éthique de la réussite personnelle qu'ont les socialistes traditionnels et, au contraire, se reconnaissent dans une vision égalitaire de la société. S'opposant aux convictions

⁴¹⁶ Yves Frémion, *op.cit.*, p 127.

⁴¹⁷ *Ouest-France*, 24 octobre 1978.

⁴¹⁸ Jean-Marc Denjean, « Les Verts et la gauche », *Mouvements*, n° 50, 2007, vol. 2, p. 57.

⁴¹⁹ Philippe Buton, « L'extrême gauche française et l'écologie. Une rencontre difficile (1968-1978) », *Vingtième Siècle*, n° 113, janvier-mars 2012, p.191.

⁴²⁰ Guillaume Sainteny, « Le Parti socialiste face à l'écologisme », *RFSP*, n°3, juin 1994, vol. 44, pp. 424-461.

⁴²¹ Joël Gombin, *L'influence libertaire chez Les Verts français*, mémoire de recherche sous la direction de Michel Camau, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, 2003, p. 11.

⁴²² Lorraine Millot, *Daniel Cohn-Bendit*, Paris, Les essentiels de Milan, 1999, 63 p.

⁴²³ Daniel Cohn-Bendit, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Bernard Barrault, 1988, p.62.

⁴²⁴ Herbert Kitschelt, « La gauche libertaire et les écologistes français », *RFSP*, n° 3, 1990, vol. 40, p.339.

socialistes, cependant, ils sont libertaires et rejettent l'idée que les bureaucraties publiques centralisées aient l'autorité de réguler la conduite sociale à travers la "planification". Leur intérêt pour l'environnement fait donc partie d'un plus large ensemble de convictions appartenant à la gauche libertaire, et mettant l'accent sur le caractère prioritaire de l'autonomie, de la démocratie, de l'épanouissement personnel et de la communauté, plus que sur les préoccupations traditionnelles liées aux revenus, à la croissance économique, au statut social et à la sécurité »⁴²⁵.

Une partie de la pensée de l'écologie politique se rattache à cette notion de « libertaire de gauche ». En 1971, la section écologiste française des *Friends of the Earth* (Les Amis de la Terre) est fondée à l'initiative du journaliste Alain Hervé⁴²⁶ et d'Edwin Matthews, un avocat américain travaillant à Paris. Ne voulant pas jouer un rôle politique, Alain Hervé laisse Brice Lalonde devenir le leader des Amis de la Terre avec la « volonté d'en faire la clé de voûte d'une reconfiguration politique en France »⁴²⁷. Ils développent leurs propres actions et publications en offrant ainsi une contre-information. Ils donnent « à l'environnement sa dimension politique en confiant à la société civile la mission de résoudre la crise écologique »⁴²⁸. En mai 1972, à Paris, Les Amis de la Terre organisent une grande manifestation à bicyclette contre l'automobile, qui rassemble 10 000 personnes. Sous le patronage de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, ils créent la revue *Sauvage* sous la direction d'Alain Hervé en avril 1973. Ils participent activement à la campagne électorale de René Dumont, dont Brice Lalonde assure la conduite, lors de l'élection présidentielle de 1974.

Toutefois, Les Amis de la Terre de Paris quittent le ME qui ne répond plus à leurs attentes politiques. Après une première réunion en décembre 1976, ils se transforment, en octobre 1977, en Réseau des Amis de la Terre (le RAT). Le 11 novembre, ils adoptent la « Charte de Saint-Omer », écrite par Brice Lalonde et ses amis parisiens⁴²⁹. Chaque groupe est autonome et « libre dans ses associations et ses structures, pourvu qu'elles soient compatibles avec les textes de base du réseau. »⁴³⁰ Dans le milieu des années 1970, les groupes locaux des Amis de la Terre, constitués en associations loi 1901, se créent indépendamment les uns des autres : quinze en 1975, 65 fin 1976, 130 après les élections législatives de 1978 et 150 en juillet 1980⁴³¹. Certains groupes sont imprégnés par les théories libertaires, alors que d'autres se montrent réticents devant toute prise de position radicale ou politique. Lors de l'assemblée générale de Paris, en novembre 1982, les groupes des Amis de la Terre présents décident d'opérer un recentrage associatif avec l'adoption du principe de la délégation de responsabilité, et le refus de se constituer en parti.

⁴²⁵ Herbert Kitschelt, « La gauche libertaire et les écologistes français », *RFSP*, n° 3, 1990, vol. 40, p. 340.

⁴²⁶ Alain Hervé, *L'homme sauvage*, Paris, Stock, 1979, 196 p.

⁴²⁷ Alexis Vrigon, « Ecologie et Politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième Siècle*, n° 113, 2012, vol. 1, p. 184.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 180.

⁴²⁹ La Charte de Saint-Omer est le programme commun des candidats écologistes lors des élections municipales de 1977. Proposée par Brice Lalonde et Les Amis de la Terre de Paris, elle est adoptée au cours d'une réunion tenue au début de 1977 à Saint-Omer.

⁴³⁰ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, p. 16.

⁴³¹ Alexis Vrigon, *op.cit.*, p. 185.

1.1.1. La constitution du groupe local des Amis de la Terre à Caen

Plusieurs groupes des Amis de la Terre se constituent en Basse-Normandie : à Caen, Saint-Lô, Lisieux, Honfleur, Bretteville-sur-Laize avec entre autres Patrick Boutigny, Alençon ou Coutances⁴³². En février 1973, celui de Caen se forme autour de Michel et Françoise Chanial, professeurs d'italien, de Gérard Hunout et de Jacques Lamache. Tout d'abord, ils se réunissent place de la Mare à Caen dans un local appartenant à une association catholique, ensuite rue Restout chez le couple Chanial. En 1973, l'association caennaise compte une cinquantaine d'adhérents⁴³³. A partir de 1975, ils assurent une réunion chaque mardi soir chez le couple Chanial, rue Pémagnie, et une permanence le vendredi, jour de marché, place Saint-Martin, par Pierre Samuel. Le couple de professeurs « était des "basistes" typiques, des libertaires doux mais fermes, toujours désireux de convaincre »⁴³⁴. Opposée aux élections, cette tendance « basiste » privilégie les opérations sur le terrain, le développement des alternatives locales et les actions de démonstration pour le changement de la vie. Elle refuse l'élitisme, les porte-parole, avec notamment son aspect « tête d'affiche ». Après le départ du couple à Poitiers, le groupe de Caen, sous la houlette de Jean-Claude Padeloup, poursuit son action contre le nucléaire, notamment contre l'extension de La Hague et de la construction de la centrale de Flamanville. En novembre 1977, réunie en assemblée constituante, à Asnelles près de Caen, dans une salle de la Maison familiale, une trentaine de membres de groupes locaux dont Michel et Françoise Chanial, Dominique Simonnet, Pierre Samuel, Colette Vallée et Jean-Claude Padeloup, met en place les futurs statuts du Réseau. Il s'articule autour de trois échelons : « Des groupes locaux à l'assemblée générale semestrielle sur le plan national en passant par les réunions de coordination régionale tous les deux mois »⁴³⁵. Les groupes locaux conservent leur autonomie d'action.

Lors des élections municipales de 1977, Les Amis de la Terre de Caen ne restent pas moins actifs dans le débat d'idées. Les écologistes font pression sur les autres candidats, plutôt que d'accéder au pouvoir. Ils estiment que « la période électorale qui s'ouvrit met une fois de plus en évidence à quel point les appareils politiques traditionnels sont incapables de comprendre que les problèmes écologiques sont essentiels ». Ils développent des idées alternatives comme la décentralisation, l'autogestion, le partage égal des tâches et des ressources, le respect des différences et des minorités. Ces propositions « pouvaient être mises en œuvre », mais ils sont « désormais convaincus qu'elles ne sauraient venir d'états-majors "élus", de "technocrates" compétents ». Elles doivent « être imposées par la base, exigées, appliquées et contrôlées par les conseils de quartier ». La gestion écologique et autogestionnaire d'une municipalité est incompatible avec le capitalisme : « Nous pensons que l'objectif à atteindre est la prise du pouvoir par les conseils de quartier quelle que soit la couleur des élus »⁴³⁶. Ainsi, lors des élections législatives de 1978, Les Amis de la Terre de

⁴³² Frédéric Bellec, *op.cit.*, p. 39.

⁴³³ *Ouest-France*, 12 décembre 1973.

⁴³⁴ Pierre Samuel, *Histoire du mouvement : notices historiques, brochure « Vingt ans au cœur de l'écologie, 1970-1989 »* [en ligne disponible, http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/Histoire_des_AT_1970-1989.pdf], p. 49.

⁴³⁵ *Ouest-France*, 2 novembre 1977.

⁴³⁶ *Ouest-France*, 8 février 1977.

Caen s'interrogent sur l'intérêt des projets de construction de parkings au niveau des places Saint-Sauveur et Courtonne. En prenant l'exemple de La Rochelle, ils préfèrent voir « reporter les investissements sur des aménagements pour les handicapés, les piétons, les cyclistes et pour les usagers des transports en commun »⁴³⁷. Après avoir pris une part active dans la campagne de Brice Lalonde, ils décident de ne pas donner de consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle du 10 mai 1981 : « Nos électeurs sont majeurs, nous ne sommes pas propriétaires de leurs voix. » Cependant, ils décrient « le bilan catastrophique du septennat de Giscard qui se glorifie du nucléaire » et constatent l'absence de grandes divergences « entre le projet du PS et les douze propositions du mouvement écologiste ». ⁴³⁸

1.1.2. L'activité du groupe local des Amis de la Terre de Caen

Les Amis de la Terre de Caen s'impliquent dans les différents problèmes environnementaux de l'agglomération caennaise. Dans le domaine du transport, ils mènent la guerre contre le développement et l'essor de l'automobile, compte tenu de ses effets néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine. Ils organisent ainsi de nombreux rassemblements à vélo à Caen comme celui du 12 juin 1976⁴³⁹ ou celui du 11 juin 1977⁴⁴⁰. Par ces actions, ils entendent sensibiliser la population sur l'intérêt de ce moyen de transport face à « l'impérialisme » de l'automobile. Ils s'opposent à son omniprésence dans le paysage urbain qui développe un certain nombre de problèmes : des gênes respiratoires dues à la présence de plomb, l'existence de l'amiante et du monoxyde de carbone, des morts et des blessés, une nuisance sonore et une importante consommation énergétique. Ils souhaitent vulgariser le mode de transport à vélo dans l'agglomération caennaise avec le développement : d'un réseau de pistes cyclables, de zones piétonnes et cyclistes, et de parkings pour vélos. Ils envisagent aussi la création d'un parc de vélos municipaux disponibles pour l'ensemble de la population. Parallèlement, ils s'engagent en faveur de l'essor du transport en commun accessible à tous⁴⁴¹.

Pour le groupe écologiste, le vélo est la seule alternative à l'auto qui n'est que « bruit, pollution, gaspillage d'énergie, énervement, perte de temps dans les encombrements, accidents »⁴⁴². La manifestation du 12 juin 1976⁴⁴³ incite les Caennais à préférer ce mode de locomotion puisque « circuler à vélo dans les conditions actuelles, malgré le danger des autos, c'est mettre des bâtons dans les roues des automobilistes. Donc, les décourager de l'auto ; c'est contribuer au ralentissement de l'industrie automobile, à la réduction de la pollution et des dépenses d'énergie »⁴⁴⁴. « Dans une ambiance décontractée et haute en couleurs », cette manifestation se déroule dans le centre de Caen dans une atmosphère familiale avec des jeunes et des

⁴³⁷ *Ouest-France*, 2 mars 1978.

⁴³⁸ *Ouest-France*, 8 mai 1981.

⁴³⁹ En avril 1972, à Paris, Les Amis de la Terre organisent la première « manif » à vélo qui rassemble 10 000 cyclistes.

⁴⁴⁰ *Ouest-France*, 7 juin 1977.

⁴⁴¹ Tract des Amis de la Terre de Caen.

⁴⁴² *Ouest-France*, 9 juin 1977.

⁴⁴³ Annexe 21. Manifestation à vélo à Caen du 12 juin 1976, p. 21.

⁴⁴⁴ *Ouest-France*, 9 juin 1977.

parents accompagnés de leurs enfants⁴⁴⁵. Parallèlement à ces manifestations, Les Amis de la Terre développent un véritable programme d'aménagement urbain de la ville de Caen, dont on relève entre autres les points suivants⁴⁴⁶ :

- Repeindre les passages piétons (les rues de Bernières, Saint-Jean, Vaucelles et la place du 36^e régiment d'infanterie
- Aménager « en bombement » les passages non protégés par des feux afin de ralentir la circulation automobile
- Encadrer les passages par des poteaux blancs pour éviter le stationnement
- Equiper les trottoirs qui ne comportent pas de bateaux et les passages débouchent sur des poteaux, de signalisation, des bouches d'égout, lampadaires, armoire à feux
- L'encombrement des trottoirs par des parcmètres ou des poteaux
- Jalonner les grands trottoirs au moyen de bornes, de clôtures discontinues ou de haies pour bien séparer la partie piétonne des zones de stationnement.

Les Amis de la Terre de Caen se focalisent sur de nombreux sujets liés à la protection de l'environnement et à la vie quotidienne. D'une part, ils attirent l'attention des personnes et des collectivités sur la problématique de l'élimination des déchets domestiques et industriels. Ils s'opposent à leur suppression par une usine d'incinération en rappelant que cette dernière « consomme beaucoup d'oxygène et d'eau ; et laisse s'échapper des gaz toxiques d'autant plus loin que la cheminée est haute ; on peut citer les composés chlorés (dont l'acide chlorhydrique), les composés carbonés (dont l'oxyde de carbone), les composés sulfureux et sulfuriques (donnant des acides avec l'humidité de l'air), les oxydes d'azote ; s'y ajoute beaucoup de vapeur d'eau »⁴⁴⁷. Ils privilégient des solutions simples : la généralisation du verre consigné, la fabrication d'emballages en carton et non en polystyrène expansé, la collecte sélective des déchets recyclables (le verre, le plastique, le papier et le carton) et le compostage des matières putrescibles. En juin 1979, à propos du projet de décharge contrôlée à Touffréville, Les Amis de la Terre de Caen se déclarent favorables à l'incinération plutôt qu'à l'enfouissement à cet endroit tout en insistant sur l'importance de « recycler les ordures ménagères, et [les] déchets industriels. Il serait simple de réaliser dans les communes des collectes sélectives, c'est-à-dire demander aux habitants de ne pas jeter leurs ordures mêlées les unes aux autres, mais de trier au départ papier, verre, textile, plastique, et de les ramasser selon le même circuit que le sont actuellement les ordures. »⁴⁴⁸ En résumé, ils insistent sur l'importance de la valorisation des déchets. En novembre 1975 à Caen, ils dressent un stand lors de l'exposition « Energies nouvelles » où ils offrent à Monsieur Colli, délégué aux Energies nouvelles, un paquet de « déchets parfaitement biodégradables »⁴⁴⁹.

D'autre part, ils insistent sur l'importance de la préservation des ressources naturelles comme l'eau. En juillet 1976 lors de la sécheresse, ils se préoccupent de sa gestion en précisant que « la nappe de la Prairie qui fournit une bonne partie de l'eau consommée à Caen représente une réserve d'eau de pluie tombée il y a 5-6 ans. Ce décalage est précieux, mais faut-il encore " planifier " les prélèvements sans

⁴⁴⁵ *Ouest-France*, 13 juin 1977.

⁴⁴⁶ *Ouest-France*, 2 et 3 février 1980.

⁴⁴⁷ *Ouest-France*, 13 janvier 1978.

⁴⁴⁸ *Ouest-France*, 21 juin 1979.

⁴⁴⁹ *Ouest-France*, 20 novembre 1975.

attendre les baisses de niveau ? » Ils contestent certains choix des hommes politiques dans l'économie de cette ressource naturelle si précieuse. Par exemple, ils s'élèvent contre le maire de Caen, Jean-Marie Girault, et contre les « technocrates » dans leur gestion de l'eau. Les Amis de la Terre s'opposent au captage de l'eau dans les sources en périphérie de Caen comme celle « de Mouline près de Falaise » et à la construction « d'usine de production d'eau potable à Louvigny ». Dans le secteur agricole, ils se déclarent favorables à « donner l'eau en priorité à ceux qui cultivent la terre », à « soutenir les petites exploitations durement touchées par la sécheresse » et à « adopter aussi des modes de culture écologiques ». Dans celui de l'industrie, ils souhaitent « réduire l'utilisation des substances polluantes comme les hydrocarbures, l'amiante et, par conséquent, réduire la production industrielle, redistribuer aussi les tâches pour éviter les licenciements, renoncer aux installations "aquavoraces" de type centrales nucléaires »⁴⁵⁰. A Cabourg, Les Amis de la Terre de Caen et ceux du pays d'Auge s'associent contre un projet de parc nautique en précisant :

*« Il faut favoriser, pour ces communes, un développement plus harmonieux et moins tributaire des fluctuations saisonnières du tourisme. Il faut, pour la côte, un aménagement léger qui laisse au milieu naturel la possibilité de se régénérer. Nous refusons d'entériner les pollutions qui servent de prétexte à des destructions plus irréversibles. Certains aujourd'hui ont peur de la nature. Ils veulent la regarder à bonne distance, les yeux derrière une vitre et les pieds sur le béton, d'autant plus que ces vitres et ce béton permettent de substantiels profits. Cette logique n'est pas la nôtre, la population doit se libérer des pressions économiques abusives pour conquérir le droit de maîtriser sa vie et instaurer un rapport plus vrai avec la nature. »*⁴⁵¹

Enfin, ils se mobilisent contre l'implantation du nucléaire dans le Nord Cotentin. Ils s'opposent à « la construction de Flamanville, ou de toute autre centrale nucléaire dans notre région [qui] ne correspond pas à une nécessité de rééquilibrage. Elle n'est pas, en effet, justifiée par la consommation de la région. [...] L'essentiel de cette électricité d'origine nucléaire produite serait donc destinée à alimenter la région parisienne ». En parallèle à cette contestation, Les Amis de la Terre de Caen se déclarent favorables à « une autre politique possible. D'abord économiser l'énergie en arrêtant le développement du chauffage électrique [...] et en lançant une vaste opération d'isolation des logements anciens. Ainsi seraient créés plusieurs milliers d'emplois utiles, décentralisés et qualifiés.» Ils souhaitent également « mettre en valeur les ressources locales : le soleil, le vent, la biomasse, qui pourront apporter une contribution importante »⁴⁵². En résumé, dans les années 1970, Les Amis de la Terre de Caen se montrent actifs. Outre leur présence dans la sphère politique, ils sont d'abord des acteurs de terrain.

⁴⁵⁰ *Ouest-France*, 20 juillet 1976.

⁴⁵¹ *Ouest-France*, 26 septembre 1978.

⁴⁵² *Ibid.*

1.1.3. Le caractère groupusculaire des libertaires

Mai 68 constitue le point de départ d'une évolution profonde des scènes sociale, politique et idéologique française, notamment dans la remise en cause de l'hégémonie du gaullisme et du communisme⁴⁵³. Brice Lalonde dénonce ainsi cette « connivence idéologique et politique » : le gaullo-communisme⁴⁵⁴. La pensée libertaire se distingue des autres partis de gauche, notamment des partis sociaux-démocrates, des socialistes ou des communistes par son idéologie : le rejet du centralisme (l'Etat et les partis), du nationalisme et du productivisme. Elle met l'accent sur le retour au « local » et à l'autogestion⁴⁵⁵. Bien qu'il ne dispose pas d'une assise sociale réelle, le mouvement anarchiste français connaît une renaissance après Mai 68. Anticolonialiste et anti-impérialiste, le PSU, caractérisé par son caractère pionnier, est attentif à l'émergence de la problématique environnementale et aux idées libertaires de gauche. Après Mai 68, le PSU cristallise les aspirations libertaires avec un programme basé sur l'autogestion, un fonctionnement décentralisé et une volonté de changer les rapports sociaux dans la vie quotidienne⁴⁵⁶.

Des groupes gauchistes comme Socialisme ou barbarie⁴⁵⁷ ou Noir et Rouge⁴⁵⁸ incarnent aussi cet esprit libertaire et ce « gauchisme ». Dès le début des années 1960, Didier Anger est membre de Socialisme ou barbarie. Au niveau syndical, dès les années 1970, la CFDT fait « de l'autogestion sa marque distinctive en proposant le socialisme démocratique et autogestionnaire en alternative au modèle de socialisme défendu par le PCF et la CGT »⁴⁵⁹. Pour la CFDT et le PSU, l'autogestion est un « modèle politique et social de décision, de contrôle, de nouveaux rapports sociaux »⁴⁶⁰. La lutte antinucléaire, qui est le terrain de rencontre entre les écologistes et les gauchistes, cristallise des groupes d'individus hétérogènes : des habitants de la région sensibles aux risques potentiels de l'installation d'une centrale, des écologistes et des environmentalistes, et enfin des militants ou sympathisants gauchistes ou libertaires qui contestent le processus décisionnel et la logique d'implantation des sites. Une partie des écologistes apprend des libertaires la critique de l'Etat autoritaire alors que ces derniers découvrent la problématique

⁴⁵³ Joël Gombin, *L'influence libertaire chez Les Verts français*, mémoire de recherche sous la direction de Michel Camau, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, 2003, p. 26.

⁴⁵⁴ Brice Lalonde, « Les origines du mouvement écologiste », Marc Abélès (dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 33.

⁴⁵⁵ Olivier Corpet, « Un mot en trop ? », *Autogestions*, Paris / Toulouse, CRIDA-MSH / Privat, 1985, n° 19, pp. 3-6.

⁴⁵⁶ Hélène Hatzfeld, Julian Mischi et Henri Rey (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 225.

⁴⁵⁷ En 1947, le Parti communiste internationaliste est victime d'une scission animée par les philosophes Cornelius Castoriadis (1922-1997) et Claude Lefort (1924-2010). Tout en gardant les outils conceptuels marxistes, ce groupe marxiste révolutionnaire fait une critique radicale du trotskysme. Ils publient une revue sous le nom éponyme Socialisme ou barbarie où ils défendent une tradition marxiste révolutionnaire hors du trotskysme. Ils abandonnent la défense automatique de l'URSS en cas de crise mondiale et ils s'opposent à la conception léniniste du parti. Serge Cosseron (dir.), *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007, 286 p.

⁴⁵⁸ *Noir et Rouge* sous-titrée *Cahiers d'études anarchistes révolutionnaires* est le nom d'une revue mensuelle anarchiste fondée en 1955 par les Groupes anarchistes d'action révolutionnaire, scission de la Fédération communiste libertaire après que cette dernière décide de participer aux élections lors de son congrès de Mâcon en novembre 1953. Suite à l'éclatement du groupe, en 1961, certains rejoignent la Fédération anarchiste où ils forment l'Union des groupes anarchistes-communistes. Elle a une relative influence lors des événements de Mai 1968 : Daniel Cohn-Bendit fait partie du groupe par l'intermédiaire de son frère Gabriel.

⁴⁵⁹ Hélène Hatzfeld, Julian Mischi et Henri Rey (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, pp. 53-54.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 54.

environnementale. Cette industrie nucléaire, théorisée par André Gorz sous le nom « d'électro-fascisme »⁴⁶¹, symbolise la société de consommation, la technocratie, un mode de décision autoritaire, et centralisé peu respectueux de l'environnement.

Dans la région bas-normande, outre la présence des Amis de la Terre, l'écologie libertaire se caractérise par son caractère groupusculaire. Par exemple, en 1973 à Caen, une scission au sein des Amis de la Terre intervient pour créer un nouveau groupe autour de Gérard Hunout : Groupe écologique libertaire puis Groupe libertaire du Calvados après 1974. Ce dernier retrouve Les Amis de la Terre qu'il quitte ensuite définitivement vers 1977 pour réintégrer la mouvance libertaire. En mai 1974, à l'initiative du Groupe écologique libertaire, une manifestation antipollution rassemble environ 200 cyclistes dans les rues du centre de Caen⁴⁶². En juin, des militants dénoncent le danger de la prolifération des centrales nucléaires et prônent « l'autonomie énergétique [qui] pourrait se concevoir avec des maisons chauffées par le soleil »⁴⁶³. Malgré un désintérêt certain de cette mouvance pour les élections, les différentes composantes présentent ou soutiennent des candidats lors des élections locales ou nationales. Ainsi, lors des élections législatives de 1978, dans la circonscription de Caen, soutenu par Les Amis de la Terre de Caen et la fraction des écologistes en rupture avec la présidente du CREPAN, le collectif Ecologie et autogestion propose la candidature de Michel Morel⁴⁶⁴. Ces derniers s'opposent à Josette Bénard au motif qu'elle « posait comme condition d'être candidate »⁴⁶⁵. Ecologie et Autogestion affirme que Josette Bénard n'a jamais admis que Caen-Ecologie puisse choisir un autre candidat qu'elle-même⁴⁶⁶. Aussi, ils contestent le fait qu'elle se soit appropriée l'étiquette Collectif Ecologie 78. Agé de 27 ans, Michel Morel, ingénieur de l'ENSEEC⁴⁶⁷, champion de char à voile, se déclare candidat avant Josette Bénard tout en précisant « ce que nous contestons dans le système électoral, c'est la délégation de pouvoir à l'élu et l'absence de contrôle après son élection ». Dès lors, une lutte fratricide oppose les deux groupes. Cependant, et au final, le collectif Ecologie et autogestion refuse de présenter son candidat malgré son désir de faire une campagne active. Il espère une convergence autour de leurs idées ; mais les deux collectifs ont « une divergence politique » profonde. L'effort financier de la campagne est disproportionné par rapport aux résultats éventuels. De plus, ils pensent que ces élections leurs serviraient de tribune, alors qu'ils constatent qu'une « multiplicité des candidatures et la polémique permanente rendent impossible l'information tranquille et le dialogue avec la population »⁴⁶⁸.

Outre cette candidature du collectif Ecologie et autogestion, le PSU propose une structure électorale souple afin d'intégrer des écologistes : le Front autogestionnaire⁴⁶⁹. Ancrée à gauche, une partie de

⁴⁶¹ André Gorz, *Ecologie et politique*, Paris, Le Seuil, 1978, 83 p.

⁴⁶² *Ouest-France*, 6 mai 1974.

⁴⁶³ *Ouest-France*, 28 juin 1974.

⁴⁶⁴ *Ouest-France*, 2 février 1978.

⁴⁶⁵ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 3 février 1978.

⁴⁶⁶ *Ouest-France*, 9 février 1978.

⁴⁶⁷ Ecole nationale supérieure d'électromécanique et d'électronique de Caen.

⁴⁶⁸ *Ouest-France*, 20 février 1978.

⁴⁶⁹ Le Front autogestionnaire est un collectif constitué du PSU, du Mouvement pour une alternative non-violente, des Amis de la Terre, des féministes et des régionalistes.

l'électorat écologiste vote pour cette tendance qui tente de rallier la contestation écologique à la lutte des classes et à faciliter la victoire de la gauche. Elle permet aux électeurs de ne pas « trancher entre son allégeance politique traditionnelle et sa sensibilité au problème écologiste »⁴⁷⁰. Le PSU est en désaccord avec la gauche traditionnelle sur trois questions : les finalités et les modalités de la croissance économique, la défense et l'arrêt de l'armement nucléaire, et la mobilisation populaire et autogestionnaire. Il désigne des candidats dans certaines circonscriptions bas-normandes lors des élections législatives de 1978 : dans celle d'Alençon, Gérard Legot (25 ans), technicien, se présente avec Marcel Caillière comme suppléant⁴⁷¹. A Saint-Lô, le comité local du CRILAN ne propose pas de candidature. Deux candidats se prononcent ouvertement contre le nucléaire : le docteur Jean Gires (PSU)⁴⁷² et Daniel Lenoir⁴⁷³ (OCT). Le CRILAN appelle à voter pour l'un de ces deux candidats au premier tour⁴⁷⁴. Ainsi, une partie du mouvement écologiste est proche de la tendance autogestionnaire et libertaire du socialisme⁴⁷⁵.

1.2. Le temps des collectifs « biodégradables »

Dans les années 1970, les écologistes français refusent, non seulement la transformation du mouvement en parti, mais aussi toute organisation durable et nationale de l'écologie politique. Ils ne se regroupent temporairement qu'à l'approche d'élections : le Comité de soutien à René Dumont, le Collectif Ecologie 78, Europe Ecologie ou Aujourd'hui l'écologie. Ils ne se rassemblent que dans de simples coordinations, et non dans des structures d'investissement rigide. Ne souhaitant pas parvenir au pouvoir, ils ne participent aux élections que pour faire pression sur les autres partis et promouvoir leurs idées. Les écologistes donnent la priorité « à la mort de l'organisation sur sa naissance » d'où « cette crainte du pouvoir »⁴⁷⁶. Ces collectifs rassemblent Les Amis de la Terre, les membres des divers collectifs locaux, des antinucléaires, des environnementalistes, des individus et des personnalités. Opposés à la « démocratie représentative », ils la perçoivent comme une dictature des majorités au moment des élections et dénoncent l'absence de contrôle entre les périodes électorales.

⁴⁷⁰ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, p. 35.

⁴⁷¹ *Ouest-France*, 16 février 1978.

⁴⁷² Né en 1943, à Cursy-sur-Orne dans le Calvados, Jean Gires baigne dans le militantisme toute sa vie. En Mai 68, il est en tête des étudiants de Caen. Il habite aussi Cherbourg où son père, militant de la gauche contestataire, est préparateur en pharmacie. Adhérant au PSU, il se présente lors des élections de 1973. Il avoue ainsi : « Si j'ai joué un rôle en mai 68, c'est parce que j'ai bénéficié de l'héritage paternel qui m'a permis d'être à l'aise dans un mouvement populaire. »

⁴⁷³ Issu des mouvements de jeunesse chrétienne, Daniel Lenoir est le fils de petits cultivateurs de Fervaches. Né en 1954, son engagement politique débute avec la contestation de la loi Debré en 1973. Il est profondément antimilitariste et anime le seul Comité de soutien aux luttes de soldat de la Manche.

⁴⁷⁴ *La Manche Libre*, 16 février 1978.

⁴⁷⁵ André Gorz, *Ecologie et Liberté*, Paris, Galilée, 1973, p. 31.

⁴⁷⁶ Jean-Luc Parodi, *op.cit.*, p. 27.

1.2.1. Le « Collectif Ecologie 78 »

En juillet 1977, réuni à Lyon, Philippe Lebreton du MERA prend « l'initiative d'inviter une douzaine de personnalités écologiques pour concevoir un collectif provisoire en vue de la préparation des élections législatives ». Après les réunions préparatoires de Lyon et du Larzac, les représentants, réunis au Havre les 17 et 18 septembre, adoptent les principales positions et constituent une plate-forme provisoire⁴⁷⁷. Les écologistes souhaitent présenter le plus grand nombre possible de candidatures dans les circonscriptions avec l'arrêt immédiat de l'ensemble du programme nucléaire civil et militaire comme thème central. Ils refusent de présenter des candidatures communes avec celles du PSU et privilégient la « stratégie de l'autonomie totale et de l'opposition entre leur mouvement et tous les autres partis »⁴⁷⁸. En décembre, le Collectif Ecologie 78 (CE 78)⁴⁷⁹ rassemble « Ecologie 78 » et « SOS Environnement » de Jean-Claude Delarue⁴⁸⁰. Les membres du RAT se répartissent en trois stratégies : la non-présentation de candidats, des candidats estampillés CE 78 et le soutien à des candidats du Front autogestionnaire. Le CE 78 n'est pas un parti politique : « Ce n'est qu'un rassemblement momentané qui se dissoudra après les élections et aucune consigne de vote ne sera donnée pour le second tour. »⁴⁸¹ Le secrétariat général se compose des onze porte-parole nationaux, dont Didier Anger pour la Normandie⁴⁸². Les 19 et 20 novembre, à Paris, l'ensemble des délégués régionaux, Didier Anger et Michel Chaniac pour la Basse-Normandie, se rassemble lors d'une réunion de coordination nationale Ecologie 78, afin d'établir une plate-forme commune. Elle ne permet pas de dégager les grandes lignes d'un accord électoral avec le mouvement SOS Environnement,⁴⁸³ mais se caractérise par le départ des Amis de la Terre du bureau d'Ecologie 78, notamment sur la question des alliances et du désistement au second tour.

Dans la région Basse-Normandie, une coordination régionale des groupes écologistes se met en place : l'ALCPSE, Les Amis de la Terre de Caen et de Saint-Lô, le CCPAH, le CRILAN de Valognes, le CRILAN de Coutances, le CREPAN, le Groupe Ecologique d'Honfleur, le MEU d'Avranches, Vire-écologie et Nature & Progrès. Le but de la coordination est de définir les objectifs communs. Seules les décisions qui sont « prises à l'unanimité pouvaient s'imposer aux groupes participants ». Elle permet « la circulation de l'information tout en respectant l'autonomie de chacun ». Elle consente « de coordonner [les] luttes » et elle est « un préalable à une coordination nationale »⁴⁸⁴. Les 5 et 6 novembre 1977, à Saint-Lô, dans l'optique des élections législatives de 1978, les différentes associations écologistes de Basse-Normandie se rassemblent dans une coordination : le CREPAN, le CRILAN, les différents groupes locaux

⁴⁷⁷ Compte rendu de la réunion d'Ecologie 78 au Havre du 17-18 septembre 1977.

⁴⁷⁸ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, p. 33.

⁴⁷⁹ Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologiste », *RFSP*, n° 2, avril 1979, vol. 29, pp. 230-254.

⁴⁸⁰ Créé par les sociétés de protection de la nature en mai 1977, le groupe parisien de Jean-Claude Delarue souhaite constituer une liste pour les élections européennes de 1979.

⁴⁸¹ *Ouest-France*, 21 janvier 1978.

⁴⁸² Didier Anger, Jean-Luc Burgunder, François Degans, Solange Fernex, Philippe Lebreton, Brice Lalonde, Philippe Dufetelle.

⁴⁸³ *Le Monde*, 21 et 22 novembre 1977.

⁴⁸⁴ Compte rendu de la réunion de la coordination des groupes écologistes de Basse-Normandie du 2 octobre 1977.

des Amis de la Terre, le Groupe écologique d'Honfleur, Nature & Progrès, le CCPAH, l'ALCPSE et le MEU d'Avranches, le Comité de défense des agriculteurs et le comité des pêcheurs. Didier Anger est l'un des huit porte-paroles nationaux et Marie-Paule Labéy assure le secrétariat régional permanent du CE 78.

La coordination réalise une plate-forme avec un programme commun ⁴⁸⁵ :

- L'arrêt immédiat du programme nucléaire civil et militaire : diversification et centralisation des sources d'énergie.
- Le refus de l'exploitation intensive qui épuise ou qui pollue la terre et la mer : respect des équilibres favorables à la diversité des espèces vivantes.
- La reconversion des industries productrices des biens inutiles ou nuisibles. L'utilité du produit doit être déterminante et non l'accumulation de profit. La taille des unités de production doit permettre leur contrôle par les producteurs et les consommateurs.
- La diminution du temps de travail, une redistribution des responsabilités et des tâches pénibles sont indispensables. Une société gérée dans le respect des équilibres écologiques s'accompagne d'une nouvelle conception et d'une redistribution des emplois qui pourraient apporter une solution à la crise actuelle.
- La nécessité de favoriser les moyens de transports collectifs, plus économiques et moins polluants.
- La mise en place d'une médecine qui s'attache davantage aux symptômes qu'aux maladies.
- Le refus de l'armement nucléaire, bactériologique, chimique et le refus de vente d'armes à l'étranger.
- La fin du pillage des forces humaines et des ressources du tiers-monde.
- La non-professionnalisation de la politique.

En janvier 1978, à la suite de la coordination nationale de Nantes, Didier Anger est réélu porte-parole national pour la Normandie. Il demeure ainsi l'un des onze porte-parole nationaux du Collectif Ecologie 78. Lors des élections législatives de 1978, le CRILAN prend la décision de ne soutenir aucun parti politique, ni au premier, ni au second tour. Une nette majorité des groupes locaux, hormis ceux de Caen et de Saint-Lô, adhèrent au CE 78. Le comité local de Saint-Lô ne présente pas de candidat dans la circonscription. Les membres du CRILAN ne peuvent « qu'interroger les candidats et appeler les électeurs à se prononcer eux-mêmes, aucune consigne de vote ni au premier, ni au second tour ». Les militants en désaccord peuvent, « à titre personnel, militer pour telle ou telle candidature, mais ne peuvent alors se réclamer du CRILAN. Ils n'engagent qu'eux-mêmes. Les militants politiques ont leur place comme les autres au CRILAN, mais ils ne peuvent pas se servir de ses structures à des fins partisans. »⁴⁸⁶ Avec huit candidats, deux se prononcent ouvertement contre le nucléaire : Jean Gires (PSU) et Daniel Lenoir (OCT)⁴⁸⁷.

Cette structure électorale souple permet aux candidats de préserver leur autonomie et d'éviter leur éclatement au second⁴⁸⁸. Les écologistes du Collectif Ecologie 78 décident très tôt de ne se désister pour aucun parti, donc de laisser leurs électeurs libres de toute consigne. Leur objectif n'est pas l'obtention d'élus puisque les « espoirs de sièges [...] sont faibles avec le scrutin majoritaire. Il s'agit d'apporter au public des éléments de jugement que les autres partis ne leur donnent pas, pour permettre aux électeurs d'exprimer les aspirations que ces partis ne prennent pas en compte et d'essayer d'infléchir, même si cela paraît illusoire, la politique actuelle »⁴⁸⁹. Sur ce sujet, pour Marie-Paule Labéy, les écologistes restent très lucide en signalant

⁴⁸⁵ *Ouest-France*, 8 novembre 1977.

⁴⁸⁶ *Ouest-France*, 21 janvier 1978.

⁴⁸⁷ *Ouest-France*, 16 février 1978.

⁴⁸⁸ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, p. 35.

⁴⁸⁹ *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

qu'ils savaient très bien qu'ils ne seraient pas » élus, ils veulent « faire pression »⁴⁹⁰. La faiblesse de leurs résultats et l'absence corrélative de tout élu permettent au mouvement écologique de ne pas se situer vis-à-vis des partis traditionnels. Les électeurs sont « en mesure de choisir eux-mêmes au second tour : nous ne donnerons aucune consigne de vote, d'ailleurs nous ne sommes pas propriétaires de nos voix. »⁴⁹¹ Marie-Paule Labéy se positionne sur la même ligne en affirmant que « nous n'avons donné aucune consigne de vote. S'il y a un second tour, les gens qui votent pour nous sont des personnes intelligentes. Elles savent très bien quels sont les candidats qui défendent le mieux nos idées »⁴⁹². Ils conservent ainsi une indépendance totale à l'égard de la bipolarisation bien que « beaucoup d'entre nous ont le cœur à gauche, l'écologie est socialiste par nature. Mais mécontents de la gauche politique, nous voulons en être la mauvaise conscience, les gêneurs. »⁴⁹³ Le collectif refuse le caractère personnel des élections législatives : « Si nous l'avions pu, nous aurions présenté un candidat anonyme [ou] afin de minimiser les risques de vedettariat et d'élitisme, un nom est donné ultérieurement. »⁴⁹⁴ Après les élections législatives de 1978, la Coordination Ecologiste de Basse-Normandie est dissoute.

1.2.2. Le collectif « Europe Ecologie »

Au niveau électoral, la CIME n'ambitionne pas de présenter de liste, mais certaines coordinations régionales écologistes en constituent une sous le nom « Europe Ecologie ». La coordination régionale de Basse-Normandie participe activement à sa mise en place. Trois Bas-normands sont présents sur cette liste : Didier Anger (3^{ème}), Marie-Paule Labéy (8^{ème}) et Charles Guilbert (20^{ème}). Un conflit émerge entre la liste Ecologie Europe 79 et certains écologistes, notamment Brice Lalonde, qui proposent une forme d'organisation proche de celle du parti radical italien. Ils souhaitent « préserver la spécificité d'intervention de l'écologie politique dans la société civile et au niveau des mouvements sociaux ». Ils se déclarent favorables à une écologie politique ouverte rassemblant des individus issus d'horizons différents, alors que Solange Fernex et ses colistiers s'attachent à définir l'écologie comme une philosophie en tant que telle. La volonté de constituer un mouvement politique autonome commence à émerger. Au niveau local, Josette Bénard s'oppose à cette liste Ecologie Europe. La présidente du CREPAN refuse de donner sa voix et son soutien à cette liste écologiste. Pour cela, elle avance deux arguments. Elle regrette d'abord que certains écologistes utilisent le titre Ecologie 78 pour en faire la base d'un parti écologique : « En votant Europe Ecologie, on vote pour des gens en quête de pouvoir, qui veulent créer un parti politique »⁴⁹⁵

Josette Bénard s'insurge ensuite contre le fait que les écologistes de la liste Ecologie Europe 79 battissent un véritable programme. Il est, par exemple, question de l'aménagement du temps de travail ou

⁴⁹⁰ *La Voix Le Bocage*, 7 février 1978.

⁴⁹¹ *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

⁴⁹² *La Voix Le Bocage*, 7 février 1978.

⁴⁹³ *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

⁴⁹⁴ *Ouest-France*, 4 et 5 février 1978.

⁴⁹⁵ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 1^{er} juin 1979.

des problèmes du quart monde : « Qui ne sont pas des problèmes négligeables, mais là on entre dans une dialectique traditionnelle alors que notre forme de pouvoir à nous écologistes, c'est d'être un groupe de pression »⁴⁹⁶. En cela, Josette Bénard rejoint Brice Lalonde sur l'attitude même que doivent adopter les écologistes. Dans une réunion tenue le 25 mai à Caen, il affirme qu'il aurait « souhaité une campagne où je vous aurais présenté tous ceux qui luttent pour l'écologie en Allemagne, au Royaume-Uni, en Belgique, en Italie ... »⁴⁹⁷ Josette Bénard conteste la constitution de cette liste, car les colistiers ne sont pas mandatés. Elle regrette que la liste ne soit pas soutenue par Les Amis de la Terre et par la FFSPN. Une vingtaine de personnes de cette première liste, dont Josette Bénard, Henri Laborit, Philippe Lebreton, Jean-Luc Pithois de Flers-Ecologie, quitte la liste. Les écologistes sont victimes comme les autres partis traditionnels de conflits et d'ambitions personnelles : « Agrégée d'université, présidente du CREPAN, vice-présidente de la FFSPN, madame Bénard est encore membre du Conseil économique et social de Basse-Normandie. Nous savons ses titres et compétences. Aussi, lui avons-nous demandé de figurer parmi les personnalités qui soutiennent Europe Ecologie, en fin de liste par souci de ne pas lui faire cumuler encore un mandat de plus, nous ne pouvions lui réserver une place dans les quatre premiers, ce qu'elle demandait, et qui lui aurait valu la députation si la barre des 5 % était franchie »⁴⁹⁸. Face à ces attaques, Josette Bénard réplique en déclarant que « le diagnostic était bon : le virus de la politique politicienne [avait] saisi Europe Ecologie »⁴⁹⁹. Ce débat traduit bien les fractures qui existent sur la stratégie à adopter chez les écologistes à la veille des élections entre ceux qui sont tentés de fonder un mouvement autonome, et ceux qui ont la volonté de rassembler des individus venant d'horizons différents et d' « écologiser » les partis.

1.3. Au niveau national : le rôle des écologistes bas-normands

L'unification des écologistes au sein d'une même structure est lente et laborieuse. De plus, le système de collégialité des écologistes traduit « le refus de toute permanence dans la direction »⁵⁰⁰. En juin 1974, deux réunions, l'une à Montargis et l'autre à Bazoches, sont déterminantes dans la construction du mouvement écologiste. A Montargis, 3 000 personnes (des antinucléaires, des libertaires, des militants du MLAC, des non-violents, des partisans de l'agriculture biologique, des environnementalistes, des communautaires urbains et ruraux, les membres de 80 associations) discutent des prochaines élections législatives. A Bazoches, Les Amis de la Terre, minoritaires, s'opposent à toute forme d'évolution du mouvement écologiste en parti. Mais les « Alsaciens » d'Ecologie et survie, soutenus par une quarantaine d'associations dispersées dans les régions, lancent un appel à la fondation d'un parti et mettent en place un « comité national provisoire ». Suite aux assises à Pierrelatte de septembre 1974, le premier mouvement

⁴⁹⁶ *Ouest-France*, 2, 3 et 4 juin 1979.

⁴⁹⁷ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 1^{er} juin 1979.

⁴⁹⁸ *Ouest-France*, 7 juin 1979.

⁴⁹⁹ *Ouest-France*, 11 juin 1979.

⁵⁰⁰ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, p. 27.

écologiste est créé par la majorité des congressistes en novembre : le Mouvement écologique⁵⁰¹. Ce n'est pas un parti, mais un mouvement souhaitant faire pression sur les partis politiques et diffuser ses idées au sein de la population⁵⁰². D'une structure très lâche, le ME est essentiellement une coordination de groupes et d'associations locaux qui restent libres de leur organisation ou de leurs actions. Le ME marque le point de départ de cette difficile fusion, caractérisée par des stratégies différentes. Mais, les écologistes bas-normands participent à cette difficile unité au sein de structures pérennes.

1.3.1. La Coordination interrégionale des mouvements écologistes

Après le drame de Malville en juillet 1977, certains militants reprennent l'idée d'une formation politique structurée. Le 2 juillet 1978 à Dijon, le ME se transforme tout en fusionnant avec SOS Environnement en CIME. Caractérisée par une coordination souple, elle regroupe des mouvements écologiques d'une douzaine de régions. Cinq porte-parole⁵⁰³ sont nommés, dont deux bas-normands : Didier Anger et Marie-Paule Labéy⁵⁰⁴. Désigné comme porte-parole national par la CIME pour les questions du nucléaire, Didier Anger abandonne ses fonctions de porte-parole du CRILAN. Parmi les idées défendues, le domaine des transports reste un thème privilégié, avec la suppression du programme autoroutier et la diminution du trafic poids lourds, pour préférer ceux par le rail et la voie d'eau. Elle insiste aussi sur l'alliance entre « travail et écologie ». Au niveau régional, le nucléaire reste le principal « thème mobilisateur » dont les efforts de sensibilisation et de lutte portent sur le centre de retraitement de La Hague⁵⁰⁵. Dans un communiqué, Didier Anger insiste sur des propositions économiques, énergétiques, et sociales pour le Nord Cotentin :

*« On peut prévoir pour l'arsenal de Cherbourg un plan de reconversion à des fins civiles. Un plan d'économies d'énergie passe par le développement des transports publics ferrés, maritimes, fluviaux et par canaux pour les denrées non périssables. L'arsenal pourrait très bien participer à la construction de péniches. Un tel plan exige la limitation de l'usage des sources fossiles. Et le développement de l'utilisation des sources inépuisables (le vent, le solaire, l'eau). L'arsenal pourrait très bien participer à la construction de bulbes pour faire des petites centrales, au fil de l'eau ; à la construction d'éoliennes. »*⁵⁰⁶

Sur le site de Flamanville, « les travaux commencés doivent pouvoir servir à installer un centre de recherche sur les énergies nouvelles », sur le vent (puisque notre région est avec celle de Perpignan celle où il y a le plus de vent en France, en durée et en intensité), sur la force des vagues et des courants. Plus au sud, il est intéressant d'étudier les possibilités que donnent les différences d'horaires des marées entre la baie des Veys et celle du Mont-Saint-Michel, dans des canaux déjà existants en partie entre Carentan et Porbail ou

⁵⁰¹ Les animateurs : Solange Femex, Antoine Waechter, François Degans, Jean-Luc Burgunder, Roland de Miller, Philippe Lebreton, Pierre-Alain Brossault, Roger Fischer.

⁵⁰² Yves Frémion, *op.cit.*, p. 127.

⁵⁰³ Antoine Waechter, Solange Femex, et Jean-Claude Delarue.

⁵⁰⁴ Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p 56.

⁵⁰⁵ *Ouest-France*, 12 juillet 1978.

⁵⁰⁶ *Ouest-France*, 10 octobre 1978.

Lessay. D'autres possibilités sont offertes avec l'utilisation de fumiers, de composts de broussailles ou d'algues que l'on pourrait cultiver comme Cousteau nous l'a laissé entendre lorsqu'il est venu ici nous voir. »⁵⁰⁷ Suite au projet d'implantation de lignes THT dans la Manche, Marie-Paule Labéy réagit sur la publication de l'étude d'impact de la centrale nucléaire de Flamanville⁵⁰⁸. Elle dénonce son caractère succinct qui se focalise sur l'étude paysagère. Elle s'oppose au projet d'implantation de lignes THT : « Terres dépréciées, paysages enlaidis, le cadre de vie de toute une région va être défiguré ». Dans ce communiqué, elle s'interroge sur l'effet de cette installation vis-à-vis du milieu naturel et sur les conséquences à long terme, notamment sur « les perturbations dues aux effets électromagnétiques et aux effets électrostatiques »⁵⁰⁹. Suite à la mobilisation antinucléaire due à l'arrivée du cargo *Pacific Fisher*, la CIME insiste sur l'importance de la coordination : « L'unité d'action doit toujours être recherchée non pour des actions symboliques mais, pour des actions efficaces. Mais il ne faut pas tout miser sur l'unité d'action. Le mouvement antinucléaire ne doit pas craindre de mener ses propres actions de masse ». Le CRILAN reçoit « le soutien d'écologistes parisiens, des antinucléaires de Malville, des Bretons de Plogoff, qui étaient prêts à venir [les] aider. La conscience vient aux populations d'ici et là d'avoir à combattre l'extension de l'usine de La Hague, aux populations de France, d'Europe et du monde. Cordonnons nos luttes. »⁵¹⁰

1.3.2. Le Mouvement d'écologie politique

Certains candidats de la liste Europe Ecologie, encouragés par leur relatif succès, envisagent la création d'une structure permanente. Lors des assises de Dijon, les 24 et 25 novembre 1979, l'ensemble des groupes régionaux, dont les bas-normands et des composantes autres du mouvement, se regroupe. Les débats sont difficiles, notamment sur la question d'un parti d'écologie politique. Alors que Les Amis de la Terre insistent pour conserver leurs propres structures, une minorité d'écologistes, partisans de la constitution d'une formation stable, décide la création du MEP. Didier Anger l'annonce officiellement. Toutefois, la plupart des fondateurs s'inscrit dans une logique politique centralisatrice. Davantage partisan d'un mouvement-groupe de pression que d'un parti au sens classique du terme, Didier Anger quitte immédiatement le MEP et devient un « diversitaire ». Préférant une organisation de type fédéral, voire confédéral, les représentants du Mouvement Midi-Pyrénées d'écologie politique, dont François de Ravignan, se déclarent hostiles à toute structure rappelant celle d'un parti⁵¹¹.

Les 16 et 17 février 1980, une centaine de militants écologistes se réunit lors de l'assemblée constituante à Versailles. Ils proposent « face au productivisme et à la technocratie, un projet global cohérent visant à occuper le terrain politique, indépendamment des partis, de manière à intervenir en

⁵⁰⁷ *Ouest-France*, 10 octobre 1978.

⁵⁰⁸ Elle doit prendre en compte l'état initial du site, les modifications apportées, les raisons pour lesquelles le projet a été retenu, la description des impacts d'ouvrage et les mesures envisagées pour en réduire les conséquences sur l'environnement.

⁵⁰⁹ *Ouest-France*, 9 août 1978.

⁵¹⁰ *Ouest-France*, 25 janvier 1978.

⁵¹¹ *Le Monde*, 19 février 1980.

permanence là où se prennent les décisions »⁵¹². Marie-Paule Labéy insiste sur l'importance de faire de la politique autrement : « En fondant le MEP, qui n'a pas comme les partis traditionnels un seul but, la prise de pouvoir, une seule méthode, la fuite en avant ; nous offrons à tous, la possibilité de se retrouver dans un grand mouvement qui présente un projet global de société. »⁵¹³ Les statuts du MEP comportent une double représentation, nationale et régionale. Ils insistent sur l'indépendance absolue à l'égard de tous les partis, qu'ils soient de droite ou de gauche. Le principe d'une coordination entre le futur MEP, le RAT et les militants « diversitaires » est adopté. Le MEP refuse de se substituer, ou même de concurrencer les associations écologistes déjà présentes sur le terrain, qui mènent déjà des actions en vue d'atteindre des objectifs nécessairement concrets. Lors de cette assemblée, les membres s'interdisent la désignation d'un « candidat vert » à l'élection présidentielle et se contentent d'esquisser le profil de ce candidat qui devrait « être indépendant des partis politiques et prendre l'engagement de ne pas se désister ni de donner des consignes de vote au second tour »⁵¹⁴. Le MEP se fixe deux objectifs : d'une part, les membres mènent une action de réflexion, visant à proposer un projet global de société écologiste face aux propositions des autres partis traditionnels ; d'autre part, ils assurent la diffusion de ce programme écologiste. Les 21 commissions sont mises en place à l'échelle nationale afin d'étudier les différents aspects de ce qui doit constituer le projet de société écologiste, dont celle sur l'agriculture pilotée par Marie-Paule Labéy. Au niveau local, ils créent des commissions de travail en liaison avec les commissions nationales correspondantes. L'information est tournée vers le grand public et vers les adhérents et les sympathisants afin de faire connaître les positions politiques des écologistes. Ils utilisent différents moyens d'actions : des conférences, des débats publics ou une structure locale minimale permanente⁵¹⁵.

Tableau 4. Nombre d'adhérents du MEP en Basse-Normandie en 1980

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Homme	15	5	2	22
Femme	15	2	3	20
Total	30	7	5	42

Le MEP se compose d'un bureau de douze membres⁵¹⁶, dont Marie-Paule Labéy, élu pour un an, lui-même issu d'un conseil national de 46 membres, élus paritairement par l'assemblée générale du mouvement et par les assemblées régionales à raison d'un délégué par région comptant au moins cinquante membres⁵¹⁷. Le conseil national, qui se réunit trois fois par an, choisit son président et son secrétaire général⁵¹⁸. Des responsables régionaux sont nommés : pour l'ouest, Marie-Paule Labéy (Calvados) et Michel Politzer (Morbihan). Une assemblée de délégués départementaux et de groupes locaux se forme au

⁵¹² *Ouest-France*, 18 février 1980.

⁵¹³ *Ouest-France*, 2 mars 1980.

⁵¹⁴ *Ouest-France*, 18 février 1980.

⁵¹⁵ Compte rendu de la réunion du 2 avril 1980, *op.cit.*

⁵¹⁶ Philippe Lebreton, Jean-Pierre Mortreux, Catherine Bonnel, Marie-Paule Labéy, Christian Liurens, René Commandeur, Michel Politzer et Antoine Waechter.

⁵¹⁷ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *Des verts de toutes les couleurs : histoire et sociologie du mouvement écologique*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 58.

⁵¹⁸ Philippe Lebreton : président ; Marie-Paule Labéy : vice-présidente et Jean-Pierre Mortreux : secrétaire général.

niveau local. En mars 1980, un groupe se constitue à Caen, et en mai, la première assemblée régionale élit ses délégués pour l'assemblée nationale d'octobre.

Les membres se fixent trois missions essentielles : une sensibilisation des maires sur le projet politique afin d'obtenir leur parrainage pour le candidat écologiste retenu lors de la présidentielle de 1981. Une amplification des luttes antinucléaires sur le terrain avec l'organisation en juin d'un grand rassemblement pacifique contre le programme nucléaire français et enfin le lancement d'une campagne d'information sur les rapports Nord-Sud (ventes d'armes de la France au tiers-monde). En définitive, la constitution de ce mouvement autonome permet à une partie des écologistes de présenter un projet politique atypique par rapport aux propositions des autres formations politiques :

« On est anti-productiviste, anti-étatiste et opposé inconditionnellement au nucléaire civil et militaire ; en revanche on propose une totale décentralisation, le remplacement du gigantisme par la multiplication de petites unités de production, et surtout c'est notre grand truc, un nouveau projet de constitution. Et puis surtout, on veut chercher les finalités de l'homme, découvrir une philosophie de la vie, réinventer la joie d'inventer... pour le bonheur. »⁵¹⁹

1.3.3. La fusion des Verts

Malgré le ralliement temporaire du MEP à Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle de 1981, deux conceptions de l'écologie politique continuent à s'affronter : le RAT, qui refuse une structure partisane, s'oppose à un MEP doté d'une organisation permanente. D'une part, le 1^{er} novembre 1982, les militants du MEP, bien que groupusculaires, décident de devenir Les Verts-PE. En Basse-Normandie, certaines figures locales de l'écologie politique se retrouvent dans ce nouveau parti : Marie-Paule Labéy, Dominique Bauduin, Annie Fettu, Roger Fischer ou Jean-Luc Pithois. Dans une lettre du 31 janvier 1983, Marie-Paule Labéy rappelle l'importance de « se regrouper dans un mouvement unique pour répondre aux espoirs des militants et au désenchantement des Français ». Elle est élue au Conseil national des Verts-PE. Bien qu'elle s'attache dans un premier temps « à promouvoir rapidement l'unité des écologistes », elle donne rapidement sa démission afin de défendre ses « opinions unitaires et régionalistes »⁵²⁰. D'autre part, les 13 et 14 décembre 1981, à l'initiative de la FEM, les « diversitaires »⁵²¹, dont Didier Anger, se retrouvent à Couiza dans l'Aude. A l'exception du MEP, les délégués d'une douzaine de régions s'organisent et décident de créer Les Verts-CE⁵²². Cette structure n'est qu'une confédération nationale de fédérations et de coordinations régionales dont chacune était autonome et libre. Elle s'inscrit « dans un mouvement de structuration sur la base de regroupements régionaux d'associations et d'individus ». Toutefois, elle laisse une « large autonomie [...] aux régions quant aux limites territoriales, aux orientations et coordinations des luttes et leur organisation ». Elle s'essaie à une « synthèse entre les luttes de terrain et la participation au débat politique, en particulier lors des élections locales, nationales et européennes ». Elle n'agit pas contre

⁵¹⁹ *Ouest-France*, 2 mars 1980.

⁵²⁰ Lettre de Marie-Paule Labéy au collège exécutif des Verts-Parti écologiste du 31 janvier 1983.

⁵²¹ Dont Dominique Voynet, Yves Cochet, Jacques Doucet ou Didier Anger.

⁵²² Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p. 62.

le MEP : « C'est un rassemblement de militants venus de tous les horizons de l'Écologie, y compris du MEP. D'ailleurs, des adhérents du MEP [occupent] dans les fédérations ou coordinations régionales des postes à responsabilités. »⁵²³

Marie-Paule Labéy, adhérente au MEP, joue un rôle important dans la Fédération écologique de Basse-Normandie. Opposée à la notion de « parti », elle refuse « la coupure entre le domaine politique et celui du quotidien et par suite, la coupure entre organisations strictement politiques et associations ». Les Verts-CE se composent « de fédérations régionales autonomes, libres de leur organisation interne » avec un Conseil interrégional se réunissant tous les deux mois⁵²⁴. Il est formé de membres élus lors des assises régionales organisées dans chaque fédération. Le Conseil interrégional établit les orientations politiques de la Confédération en se fondant sur les débats des fédérations régionales. Sur proposition des régions, il désigne un « organe collégial d'expression politique nationale » dont les membres révocables sont élus pour deux ans au maximum. Une « agence de services techniques » se charge de la coordination et de la circulation de l'information à l'intérieur et à l'extérieur de la Confédération. Le 28 février 1982, à Rennes, en présence de Brice Lalonde, les douze fédérations régionales (dont celles du Nord, des Pyrénées, de Bretagne, d'Ile-de-France, et de Basse-Normandie) de la Confédération nationale écologiste adoptent des statuts et des règlements. Elles récusent la mention de « parti » :

*« Ce n'est pas un parti politique, car nous n'avons aucune confiance dans les partis pour parvenir au " changement " que nous souhaitons ; ce n'est pas, non plus, un syndicat, bien que nous intervenions dans les domaines économiques et sociaux. En nous appuyant sur les fédérations régionales, notre but est de créer un cadre de discussion et d'actions communes pour agir dans tous les domaines concernant la protection de la nature et de l'environnement, mais aussi pour obtenir les changements nécessaires dans la société, et pour que l'expression des écologistes ne soit pas dénaturée.»*⁵²⁵

Du 21 au 23 mai 1983, à Besançon, un congrès est organisé par Les Verts-CE afin de sceller l'unité entre les trois composantes du mouvement écologiste français. Toutefois, Les Verts-parti ne sont pas représentés à ce congrès. Les Amis de la Terre y assistent en observateurs et ils refusent toute prise de décision avant leur assemblée générale du 12 juin. L'initiative des Verts-CE se situe dans le prolongement du texte adopté par les trois formations le 24 octobre 1982. Les Amis de la Terre se recentrent sur une démarche plus associative et Les Verts-PE cherchent à s'affirmer comme l'organisation politique des écologistes. Ce congrès constitue une étape décisive pour Les Verts-CE dont certains animateurs s'évertuent à surmonter leurs querelles. Certains dirigeants, comme Marie-Paule Labéy en Basse-Normandie ou François Degans en Languedoc-Roussillon, constituent des fédérations régionales auxquelles adhèrent des militants des Amis de la Terre et des militants des Verts-PE⁵²⁶. Dans la perspective des élections européennes de 1984, ce congrès permet l'adoption du principe de la création d'un mouvement destiné à rassembler toute la famille : Les Verts-CE, Les Verts-PE et Les Amis de la Terre.

⁵²³ Lettre du secrétariat provisoire de la Confédération écologiste du 5 janvier 1982.

⁵²⁴ *Libération*, 22 décembre 1981, *Bulletin n° 2 de la Fédération écologiste de Basse-Normandie*.

⁵²⁵ *Ouest-France*, 1^{er} mars 1982, *Bulletin n° 3, op.cit.*

⁵²⁶ *Le Monde*, 21 mai 1983, *Bulletin n° 9, op.cit.*

1.4. Au niveau régional : une union difficile et lente

La structuration et l'unification de l'écologie politique bas-normande est aussi difficile qu'au niveau national. Elle se caractérise par son extrême hétérogénéité : de l'association naturaliste au collectif antinucléaire. L'ensemble des associations naturalistes, environnementalistes, de protection du cadre de vie ou de défense du milieu urbain, ou celles contre les pollutions industrielles, et d'autres plus politiques, s'associe au CRILAN pour dénoncer l'implantation du nucléaire dans le Nord Cotentin. Toutefois, indépendantes dans leur fonctionnement et dans leur choix, il leur est difficile de se coordonner. Lors des assises internationales du retraitement des 21 et 22 octobre 1978 à Equeurdreville-Hainneville, Didier Anger insiste sur l'importance d'une coordination : « [Elle] est vitale, même si elle chagrine certains groupes locaux : le Mouvement français est l'un des derniers à ne pas le faire, un des plus incapables de se coordonner. Si, à Flamanville, on a gagné en justice mais perdu sur le terrain, c'est par isolement. »⁵²⁷

1.4.1. Des associations écologistes politiques locales

Au niveau local, parallèlement à l'activité de protection des associations environnementales, de nouvelles associations se positionnent sur un espace plus politique. Créée en 1977, Vire écologie participe à l'aventure du Collectif Ecologie 78 dans la circonscription de Vire. Paul Jean est le suppléant de Marie-Paule Labéy. Lors des élections législatives de 1981, Vire écologie s'inscrit aussi dans le collectif régional « Aujourd'hui l'écologie ». A Vire, Jean-Loïc Loyer est toujours le suppléant de Marie-Paule Labéy. En 1981, l'association intègre la Fédération écologique de Basse-Normandie. Ne se limitant pas seulement à un aspect purement politique, Vire-écologie participe à des manifestations plus « environnementalistes ». En février 1982, elle débute un cycle cinématographique avec la projection de films « écologiques » dont le but est de sensibiliser le public aux thèmes de la protection environnementale et du cadre de vie. Elle diffuse trois films : *Soleil vert* (1973) de Richard Flescher qui imagine le future dans le New-York des années 2020 les problèmes de survie de la population atteinte par la famine due à la destruction des ressources naturelles, la pollution et la poussée démographique, puis, *Le risque de vivre* (1977) de Gérald Calderon évoque l'évolution de la vie de la goutte d'eau au grand primate, et enfin, *Little big man* (1970) d'Arthur Penn qui retrace en fresque réaliste et pittoresque ; la destruction de la civilisation indienne d'Amérique du Nord⁵²⁸. En mars 1982, en présence du GONm, Vire-écologie projette le film *Falaises vivantes* (1977) réalisé par les cinéastes amateurs Danielle et Yvon Le Bars : il permet d'apprendre à reconnaître les oiseaux des côtes bretonnes, également présents sur les îles Shetland. Le GONm présente alors son important travail sur la réserve ornithologique du lac de la Dathée⁵²⁹.

⁵²⁷ *Ouest-France*, 24 octobre 1978.

⁵²⁸ *Ouest-France*, 17 février 1982.

⁵²⁹ *Ouest-France*, 2 avril 1982.

Toutefois, son existence se trouve menacée par une démobilisation de ses adhérents. En février 1981, lors de son assemblée générale, une douzaine de personnes est présente alors qu'elle en compte une quarantaine lors de sa création. Au final, l'association n'existe qu'au travers de son président, Jean-Loïc Loyer et de quelques adhérents. En juin 1983, suite à assemblée générale vide de participants, il convoque une assemblée générale extraordinaire. Son président démissionnaire propose à la quinzaine de personnes présentes trois solutions : dissoudre l'association, repartir avec la participation active de chacun ou fusionner avec l'ALCPSE. Cette réunion traduit la confrontation entre les « environnementalistes » et les « politiques » et cet exemple illustre bien la difficulté à s'engager sur le terrain politique. Mis en minorité, les « politiques », notamment Jean-Loïc Loyer, laissent la place aux « environnementalistes » qui entendent se limiter aux problèmes locaux d'environnement. Concurrencée par l'APNEV, Vire-écologie est dissoute en juin 1983⁵³⁰. « Bastion de la droite », l'Orne, un département peu propice au développement de l'écologie politique, dispose néanmoins de quelques foyers actifs. A Flers, Jean-Luc Pithois joue un rôle important dans l'association Flers écologie. Dans le Perche, Roger Fischer⁵³¹ et ses compagnons créent le Mouvement écologique du Percheron. Ils mènent une activité très importante dans cette partie de l'Orne. Par exemple en novembre 1974, ils soutiennent les grévistes, notamment ceux des PTT, face à la crise. Ils défendent l'idée « de repenser complètement à la fois le système économique actuel et le mode de vie de chacun » tout en précisant qu'il « faut aller au-delà, jusqu'au bout, et mettre en œuvre cette société autogérée mais aux ambitions différentes, débarrassées de ses contraintes et de son absurdité, mais plus riche de temps libre, de fraternité, de nature, de joie de vivre que de biens matériels, inutiles, dont nous disons que c'est non seulement la seule souhaitable, mais aussi la seule possible »⁵³². En 1982, impliqué dans la création des Verts-PE, le Mouvement écologique du Percheron se transforme en Groupe percheron du Parti écologiste. Le 22 février 1983, ce dernier quitte la Fédération écologiste de Basse-Normandie.

Des associations politiques locales se constituent également lors d'élections locales. Aux élections municipales de 1983, les écologistes du Nord Cotentin fondent un certain nombre de structures à l'échelle communale : Cherbourg écologie, Equeurdreville-Hainneville écologie autour de Daniel Bosquet, Octeville écologie avec Jean-Claude Magalhaés et Tourlaville écologie. Dans ses statuts, l'association Equeurdreville-Hainneville écologie entend défendre la qualité des milieux de vie (humaine, animale et végétale) ; la qualité de l'air, de l'eau et de la terre ; et la qualité de l'environnement (urbain, rural et maritime). Elle s'attache à « promouvoir les idées écologistes » : le développement des énergies renouvelables autonomes, la modification des habitudes de consommation (mode de production, de conservation, de fabrication des denrées), l'instauration d'une démocratie de quartier et une architecture intégrant toutes les composantes de la vie. Elle s'efforce à « agir pour une autre vie », et ce par la

⁵³⁰ *Ouest-France*, 4 et 5 juin 1983.

⁵³¹ Ancien professeur au lycée Louis le Grand, il fonde l'Association Maisons paysannes de France de 1964 à 1974. Il est co-animateur de la candidature écologique de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974 et il est l'auteur de nombreux livres sur la géographie, sur l'architecture paysanne et sur l'écologie.

⁵³² *Ouest-France*, 25 novembre 1974.

reconquête de « la responsabilité individuelle, familiale et sociale », par la dénonciation des « fausses sécurités » et la reconquête d'un environnement de qualité. Elle s'oppose au nucléaire, à la course aux armements, « à l'assujettissement à EDF et à la Cogéma », au pillage de la planète, à l'exploitation des pays du tiers-monde, à la dépersonnalisation de l'individu, et à la production et à la consommation forcées (art. 2). Au niveau de son fonctionnement, l'association est « dirigée par un conseil d'administration de 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale, renouvelables par 1/3 tous les ans » (art. 6). Il « se réunit une fois au moins tous les six mois » et les décisions sont « prises à la majorité des voix » (art. 7). L'assemblée générale qui comprend tous les membres de l'association, se réunit chaque année (art. 8). Sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer « une assemblée générale extraordinaire » (art. 9)⁵³³.

1.4.2. Manche-Ecologie

Dans le contexte de la marée noire, qui menace les côtes de la Manche, les écologistes se rassemblent dans la circonscription de Coutances lors des élections législatives de 1978 sous le nom de Manche-Ecologie. Suite à la dissolution du CE 78, Manche-Ecologie, qui lui succède surtout dans le centre de la Manche, regroupe des écologistes du CRILAN, du CREPAN, des Amis de la Terre, et de Nature & Progrès⁵³⁴. Cette association rassemble l'ensemble des militants écologistes de la Manche, et reste indépendante des partis politiques. Elle ne s'inscrit pas comme une fédération de mouvements écologistes. Les adhésions se font à titre individuel mais les adhérents peuvent militer dans leur propre mouvement. Le premier président de la nouvelle structure est Claude Vallée⁵³⁵. Avec une assemblée générale annuelle, Manche-Ecologie dispose également d'une coordination trimestrielle avec des délégués de canton et des délégués de commission. Elle se dote de structures à partir d'une base cantonale : « Notre objectif est de nous implanter dans tous les cantons. Dans un département aussi vaste que la Manche, une structure départementale n'est pas adaptée »⁵³⁶. Afin de promouvoir son projet de société, des commissions « autonomes et décisives » se constituent⁵³⁷ et elles sont souveraines dans toutes leurs décisions. Manche-Ecologie, plus politique que le CRILAN, mène une « réflexion sur le projet politique éco-gestionnaire »⁵³⁸. Elle dispose d'un véritable programme politique avec un certain nombre de propositions alternatives sur l'énergie, l'économie, le social et le politique :

- Arrêt du programme nucléaire civil et nucléaire
- Economie d'énergie
- Diversifier et décentraliser les sources d'énergie
- Utiliser les énergies nouvelles, renouvelables et non-polluantes

⁵³³ Statuts de l'association Equeurdreville-Hainneville Ecologie.

⁵³⁴ *Ouest-France*, 29 mars 1978.

⁵³⁵ La secrétaire : Christine Cariou et la trésorière : Madeleine Girard.

⁵³⁶ *Ouest-France*, 28 février 1979.

⁵³⁷ « Energies nouvelles » présidée par Charles Guilbert, « Alternatives socio-économiques » présidée par Anne-Marie Vallée, « Moyens audiovisuels » menée par Christine Cariou et « Ecologie et Politique » présidée par Didier Anger.

⁵³⁸ Didier Anger, *Nucléaire, La démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 115.

- Eviter tout rejet dans l'eau et la mer
- Reconvertir les industries productrices de biens inutiles ou nuisibles
- Œuvrer en faveur du désarmement et refuser la vente d'armes
- Produire des objets durables pour limiter à la fois la consommation des matières premières et de l'énergie
- Garantir les ressources des individus : une diminution de la durée de travail et une redistribution, une rotation des responsabilités et des tâches pénibles
- Contrôle de la production industrielle par les producteurs eux-mêmes sous contrôle des consommateurs (qualité des produits) et des populations voisines (lutte contre les pollutions)
- Réduire le rôle de l'Etat centralisateur au profit de la région, de la commune, de l'unité de la production
- Reconnaître le droit à la différence individuelle ou collective et au séparatisme
- Défendre les libertés démocratiques

En janvier 1980, elle publie une plaquette de treize pages, intitulée *Sentiers vers l'indépendance énergétique de la Manche*, reprenant l'ensemble de ses propositions. Proche du mouvement antinucléaire, Manche-Ecologie est favorable à « un développement des énergies nouvelles, renouvelables et non polluantes »⁵³⁹.

La commission Energie, constituée d'un petit groupe implanté dans le centre du département, La Haye-du-Puits et Carentan, effectue un important travail de réflexion sur ce thème. Les membres tentent d'apporter une « contrepartie positive au non au nucléaire militaire et civil »⁵⁴⁰. Cette analyse passe par une recherche d'économies alternatives avec notamment « le produire pour vivre » ou la fabrication de « biens durables », la mise en place d'alternatives sociales (« l'éco-gestion ou le contrôle des populations sur l'environnement et des consommateurs sur les produits ») et politiques (« décentralisation réelle des pouvoirs »). Dans cette revue *Sentiers vers l'indépendance énergétique de la Manche*, ils développent le concept d'une autonomie énergétique du département grâce à l'exploitation des énergies non-fossiles : les cours d'eau et le vent, la force de la mer et l'utilisation des déchets animaux, végétaux et marins⁵⁴¹. Dans le cadre du programme de nationalisations du gouvernement de gauche, les militants s'interrogent sur l'absence de nationalisations dans le nucléaire :

*« On ne peut pas dire que les écologistes ont une passion démesurée pour les nationalisations-étatisations comme celles que nous connaissons à EDF, nous leur préférierions les nationalisations éco-gérées et décentralisées : gestion des unités de production à la fois par les travailleurs eux-mêmes, les populations voisines pour contrôler les nuisances et pollutions et les consommateurs ou usagers pour contrôler la qualité du produit ou du service rendu. Il n'empêche que nous pensions le gouvernement plus hardi, pour nationaliser le secteur de l'énergie. Certes, nous savons maintenant que le programme nucléaire et l'extension de La Hague sont maintenus, la façon dont le gouvernement de gauche peut renier ses promesses électorales mais nous sommes, malgré cela surpris, encore, d'apprendre que le programme de nationalisations ne prévoit ni celle de Framatome, ni le retour de la Cogéma, sous statut CEA »*⁵⁴².

Outre la problématique énergétique, Manche-Ecologie se préoccupe de la protection de l'environnement. Par exemple, elle dénonce la disparition des ormes, touchés par la graphiose due au *graphium*, un champignon microscopique pathogène, et le scolyte, un insecte coléoptère. Il colonise les

⁵³⁹ *Ouest-France*, 28 février 1979.

⁵⁴⁰ *Ouest-France*, 31 janvier 1980.

⁵⁴¹ *Ouest-France*, 2 et 3 février 1982.

⁵⁴² *Ouest-France*, 30 octobre 1981.

vaisseaux de l'aubier du bois, surtout ceux des derniers cernes. Provoquant ainsi une perturbation de la circulation de la sève, il se traduit par un dessèchement de la cime, puis de l'arbre tout entier. En novembre 1982, à Saint-Lô, Manche-Ecologie organise un colloque sur cette question « Sauvons les Ormes ». Dans le début des années 1980 en Basse-Normandie, cet arbre occupe la seconde place après le chêne avec 2 406 millions de m³. Dans la Manche, les ormes se chiffrent à 1,4 million arbres, dont 600 000 têtards. Par exemple, sur les 600 parcelles à Marchésieux, on dénombre 5 600 ormes sur une population de 24 800 arbres, soit 22,5 % : 32 % étaient sains, 40 % malades et 28 % morts⁵⁴³. Manche-Ecologie prône l'abattage systématique des « ormes morts ou malades et de laisser pousser les rejets apparaissant sur les souches car ils sont sains ». Elle préconise la plantation de lilas capables de tuer le champignon responsable : « Faites partout ces plantations de lilas au pied des ormes encore sains. Les racines se mélangeront et permettront une protection efficace, d'autant plus efficace que cette méthode sera appliquée par le plus grand nombre »⁵⁴⁴.

Opposée à la constitution d'un parti ou d'une tendance syndicale, Manche-Ecologie se déclare favorable à un système confédéral. Lors de l'assemblée générale du 8 décembre 1981, à Marchésieux, les membres décident une double adhésion, à la Fédération écologiste de Basse-Normandie et aux Verts-CE. Ils créent de nouvelles instances : autour du bureau, un collectif-responsable regroupant les représentants des trois secteurs nord, centre et sud ainsi que les mandataires des deux nouvelles commissions « Economie et emploi » et « Défense et désarmement »⁵⁴⁵. Manche-Ecologie s'engage dans un combat axé sur la politique : « L'écologie est la seule idée nouvelle en politique depuis des années. Il faut constituer un pôle politique autour de cette idée qui n'est pas seulement la défense de la nature mais aussi celle de l'homme »⁵⁴⁶.

1.4.3. La Fédération écologiste de Basse-Normandie

Suite à l'échec des élections législatives de 1981, le collectif régional élargi « Aujourd'hui l'Ecologie » décrète également sa dissolution en juin. Mais les écologistes décident ensuite de « redémarrer » la Coordination écologiste de Basse-Normandie. Ainsi, lors de l'assemblée générale constituante du 20 septembre, plusieurs associations de défense de l'environnement localisées sur l'ensemble du territoire bas-normand décident de constituer une structure permanente sous le nom de « Fédération écologiste de Basse-Normandie »⁵⁴⁷. Les buts de la Fédération se réfèrent « explicitement aux objectifs définis dans la plate-forme de la Coordination écologiste de Basse-Normandie »⁵⁴⁸. Elle regroupe

⁵⁴³ *Ouest-France*, 15 novembre 1982.

⁵⁴⁴ *Ouest-France*, 2 septembre 1982.

⁵⁴⁵ *Ouest-France*, 11 décembre 1981.

⁵⁴⁶ *Ouest-France*, 1^{er} octobre 1982.

⁵⁴⁷ Au départ, dix associations intègrent la fédération : les groupes des AT de Caen et d'Alençon, le MEP, le ME du percheron, Flers écologie, Manche-Ecologie, Coutances écologie, l'ALCPSE, Vire écologie, Combat Vert pays d'Auge.

⁵⁴⁸ Communiqué de la Fédération écologiste de Basse-Normandie du 20 septembre 1981.

des associations ou des groupes « localement et totalement indépendants de tous les partis politiques »⁵⁴⁹. Le 15 novembre, à Saint-Lô, une assemblée générale se réunit afin d'étudier les statuts de la Fédération. Les écologistes de Basse-Normandie restent fidèles à la charte constitutive de l'ancienne Coordination écologiste de Basse-Normandie, adoptée à Saint-Lô le 6 novembre 1977. Elle reste administrée par « un collège d'au moins trois porte-paroles, par un secrétaire et un trésorier, élus par l'assemblée générale de la Fédération »⁵⁵⁰. Elle fait paraître un bulletin au moins une fois tous les trois mois et soutient « les associations membres, notamment dans la mise en commun de moyens, de susciter la création d'associations locales et leur venir en aide » puisqu'elle est un « lieu de réflexion et un outil d'information destiné à ses membres comme à l'extérieur »⁵⁵¹. Elle constitue une dizaine de commissions afin de réfléchir sur un thème précis⁵⁵² (cf. tableau 5).

Tableau 5 . Membres des commissions régionales

COMMISSIONS	MEMBRES
Environnement	Josette Bénard (CREPAN), Christian Hodiesne (Combat Vert-pays d'Auge) et Josiane Scheppler-Dubeau (Coutances écologie)
Agriculture	Marie-Paule Labéy (ALCPSE), Patrick Viot (MEP-Caen)
Pêche et Littoral	Christian Hodiesne et Patrick Viot
Energies et Alternatives	Didier Anger et Charles Guilbert (Manche-Écologie)
Economie et Emploi	Didier Anger, Josette Bénard, Dominique Bauduin (MEP-Condé), Marie-Paule Labéy, Roger Fischer et Mariano Fandos (MEP-Caen)
Tiers-monde	Dominique Benoist (AT-Caen) et Jean-Marc Fondeux (Vire écologie)
Institutions	Bruno Labéy-Guimard (MEP-Caen)
Défense	René Thomine, Victor Savary, Jean-Marie Bouchard (Groupe écologiste de Saint-Lô)
Éducation	Roger Fischer (ME du percheron)
Culture et Communication	Jean-Loïc Loyer (Vire écologie), Claude Vallée (Manche-Écologie) et Laura Touvet (Coutances écologie)

Refusant l'étiquette de parti, la Fédération a « forcément une vocation politique ». Didier Anger indique que « devant la déception de tant de personnes, non seulement des écologistes, mais aussi des travailleurs, des syndicalistes, même d'adhérents du PS, nous voulons proposer autre chose, présenter une alternative, bâtir un autre projet de société »⁵⁵³. Elle se déclare fermement opposée au nucléaire civil et militaire. Au niveau électoral, la Fédération laisse les associations de base décider. Elle se dote d'un secrétaire général, Bruno Labéy-Guimard, et de quatre porte-paroles de commissions : Didier Anger pour les énergies et les alternatives, Roger Fischer pour l'économie et l'emploi, et pour l'éducation, Marie-Paule Labéy pour l'agriculture, enfin Bruno Labéy-Guimard pour les institutions et la décentralisation. La Fédération établit une plate-forme commune⁵⁵⁴ avec certains points essentiels : l'arrêt immédiat du programme civil et militaire, la diversification et la décentralisation des sources d'énergie, le refus d'exploitation intensive de la terre et de la mer, mais le respect des équilibres favorables à la diversité des espèces vivantes, l'interdiction de ventes d'armes à l'étranger, le rejet du pillage des forces humaines et des ressources du tiers-monde, la répartition du temps de travail et la redistribution des responsabilités et des

⁵⁴⁹ *Ouest-France*, 28 janvier 1982.

⁵⁵⁰ Charte constitutive de la Fédération écologiste de Basse-Normandie.

⁵⁵¹ Historique de la Fédération écologiste de Basse-Normandie.

⁵⁵² Compte rendu de la réunion de la Fédération écologiste de Basse-Normandie du 15 novembre 1981 à Saint-Lô.

⁵⁵³ *Ouest-France*, 28 janvier 1982.

⁵⁵⁴ *Ouest-France*, 20 janvier 1982.

tâches pénibles, le développement de moyens de transports plus collectifs, plus économiques et moins polluants, le refus de toute vente d'armes à l'étranger⁵⁵⁵. En juillet 1982, dans un communiqué, la Fédération écologiste de Basse-Normandie s'oppose à la politique gouvernementale insistant sur le fait que « les écologistes crient dans le désert, que la croissance aveugle et infinie n'est pas possible. Depuis un an, la gauche a prétendu lutter contre la crise, le chômage, et l'inflation par la relance de la croissance. Aujourd'hui, elle constate l'impossibilité de cette politique et se résigne à l'austérité. » Elle se déclare plutôt favorable à une austérité qui « traduit une remise en cause profonde, la prise de conscience des limites de la croissance, et s'accompagne de la recherche d'autres voies vers une croissance sélectionnée, selon les vrais besoins et les possibilités de la nature. Si cette austérité débouche sur le partage du travail, et si elle va dans le sens du partage égalitaire des revenus. »⁵⁵⁶ Réunie à Saint-Lô en assemblée générale le 15 novembre 1981, la Fédération écologiste de Basse-Normandie ne participe pas à la réunion nationale à Couiza les 12 et 13 décembre. Elle mandate Roger Fischer et Bruno Labéy-Guimard comme représentants lors de la réunion de Rennes les 27 et 28 février 1982. Au cours de l'assemblée générale du 23 janvier 1983, à Caen, les délégués votent l'adhésion de principe de la Fédération écologiste de Basse-Normandie à la Confédération écologiste : neuf voix pour (ACVPA, ALCPSE, Flers écologie, Manche-Ecologie, MEP-Caen et MEP-Condé et Vire écologie), une voix contre (AT-Caen) et quatre groupes n'ayant pas pris part au vote (AT-Alençon, CCPAH, ME du percheron et Groupe écologiste de Coutances)⁵⁵⁷. Le 27 février 1983, à Saint-Lô, après des incertitudes et des hésitations, la Fédération écologiste de Basse-Normandie⁵⁵⁸ confirme son adhésion à la Confédération écologiste⁵⁵⁹.

2. Un nouveau projet alternatif de société des écologistes

Le projet utopique de l'écologie politique est « de tenter de définir une société d'équilibre entre l'homme et son milieu, entre les hommes eux-mêmes »⁵⁶⁰. Traditionnellement, défenseurs de la nature, les écologistes, qui ne se limitent pas seulement à cette dernière, proposent un projet alternatif, global et cohérent. Dans son ouvrage *L'utopie ou la mort*, René Dumont dénonce la société de gaspillages et de profits⁵⁶¹. Lors d'un entretien donné à *Libération* en 2007, sur la différence entre écologie politique et environnement, le journaliste Yves Frémion répond que :

⁵⁵⁵ Communiqué de la Fédération écologiste de Basse-Normandie du 20 septembre 1981.

⁵⁵⁶ *Ouest-France*, 1^{er} juillet 1982.

⁵⁵⁷ Compte rendu de la réunion de la Fédération écologiste de Basse-Normandie du 27 février 1983, à Saint-Lô.

⁵⁵⁸ La Confédération ne regroupe pas la totalité des fédérations écologistes mais seulement celles d'Auvergne, Aquitaine, Bretagne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Midi, Nord, Savoie et Sud-est.

⁵⁵⁹ Compte-rendu, *op.cit.*

⁵⁶⁰ Dominique Allan Michaud, *La Pensée politique des écologistes : projet(s), transition(s), utopie(s)*, Université de Cergy Pontoise, ministère de l'Environnement. Direction générale de l'administration et du développement, 1996, p. 3.

⁵⁶¹ René Dumont, *L'utopie ou la mort !*, Paris, Le Seuil, 1974, 190 p.

« L'écologie politique, c'est une globalité, une pensée qui articule une révolution de la société autour d'un certain nombre d'axes : la protection de l'environnement et la sauvegarde de la nature ; la solidarité sociale ; la citoyenneté et la démocratie ; dans une perspective qui suppose des rapports Nord-Sud différents. »⁵⁶²

Suite à la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, les écologistes développent un projet de société alternative qu'ils défendent lors des différentes campagnes électorales⁵⁶³. Ils insistent sur une nécessaire prise de conscience des excès de notre modèle de société industrielle sur l'environnement. Ils réfutent « la croyance en une croissance infinie de la production »⁵⁶⁴ et les conséquences mortifères d'un progrès aveugle. Ainsi, René Dumont en critique les excès qui se caractérisent par une politique économique « énergivore » et « gaspilleuse ». Inégalitaire, le résultat de ce modèle économique provoque une société à deux vitesses qui « enrichit les riches et appauvrit les pauvres »⁵⁶⁵. Les écologistes s'opposent à toute forme de centralisme (étatique, capitaliste, bureaucratique ou technologique). Ils critiquent cette société de consommation qui « impose le nucléaire, les pollutions, les villes engorgées, la dépersonnalisation, l'isolement au sein d'une société de plus en plus cloisonnée »⁵⁶⁶. A l'écart des partis traditionnels, les écologistes rêvent de faire de la « politique autrement » : les luttes de terrain, les actions concrètes ou symboliques et la participation aux différentes élections. Ils se positionnent comme étant des adeptes de la démocratie directe. Comme le précise Marie-Paule Labéy, « il ne faut pas croire que nous défendons seulement les petits oiseaux et les pâquerettes. Ce n'est pas cela l'écologie. Nous voulons réintégrer l'homme dans un contexte naturel car le monde va vers une impasse, vers un déséquilibre inquiétant. La droite comme la gauche minimisent ces problèmes. »⁵⁶⁷ Ne se réduisant pas seulement à une dimension critique, les écologistes proposent aussi « la forme d'un projet politique comportant à long terme l'épure d'une société actuelle, à court terme un programme ou des mesures d'urgence inspirées par un socialisme libertaire. »⁵⁶⁸

2.1. Un programme centré sur l'écologie

Consécutif à la crise pétrolière, le programme de construction des centrales nucléaires doit permettre la poursuite de la politique de croissance. Or, elle implique une grande consommation d'énergie conduisant à la dégradation de la Terre. D'une tonalité apocalyptique et catastrophique, les écologistes insistent sur les sombres perspectives qu'offrent ce modèle : l'extermination de certaines espèces animales, la destruction de certains écosystèmes, les pollutions (terrestres, maritimes et atmosphériques), l'épuisement des ressources naturelles, l'érosion des sols, la famine et la surpopulation. En fait, cette croissance « aveugle prônée par les

⁵⁶² « L'écologie politique est la seule idée nouvelle depuis 1945 », entretien donnée à *Libération* en juin 2007.

⁵⁶³ René Dumont, *A vous de Choisir : l'écologie ou la mort, la campagne de René Dumont et ses prolongements, objectifs de l'écologie politique*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1974, 142 p.

⁵⁶⁴ *La Voix Le Bocage*, 9 février 1978.

⁵⁶⁵ René Dumont, *A vous de Choisir*, *op.cit.*

⁵⁶⁶ Profession de foi de M.-P. Labéy aux élections législatives du 12 mars 1978.

⁵⁶⁷ *La Voix Le Bocage*, 7 février 1978.

⁵⁶⁸ Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, vol. 29, 1979, n° 2, p. 245.

partis, ne tient compte ni du bien-être, ni de l'environnement »⁵⁶⁹. Sur cette « crise du monde industriel », ils dénoncent « le mythe de la croissance infinie, du protectionnisme forcené ou encore de la croyance illimitée en la science »⁵⁷⁰.

2.1.1. Une politique énergétique alternative

En France, les écologistes critiquent le développement de l'énergie nucléaire à partir de deux aspects : d'une part, les dangers d'une énergie insuffisamment maîtrisée, d'autre part, les prétentions de l'Etat à vouloir imposer des projets engageant la société dans un avenir qu'elle n'a pas choisi⁵⁷¹. Ils s'opposent au programme de construction de centrales : « Nous pensons à l'avenir et on ne peut pas laisser nos enfants avec des déchets nucléaires. »⁵⁷² Dans la région bas-normande, et notamment dans le Nord Cotentin, le nucléaire est fortement présent. Outre l'importante mobilisation sur le terrain, la contestation antinucléaire s'est également traduite dans les programmes des candidats antinucléaires. Lors des élections législatives de 1978, dans la circonscription de Coutances, le candidat du CE 78, Claude Vallée, s'attarde amplement dans sa profession de foi à manifester son opposition au nucléaire. Au travers de cette candidature, les militants écologistes s'opposent à l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et refusent la présence des déchets nucléaires venant des pays étrangers. Ils rappellent le danger de leur stockage vu l'absence de moyens destinés à neutraliser les effets d'une pollution radioactive de l'eau, de l'air et de la terre. Ils soulignent également les dangers que font peser les convois de déchets voyageant par routes et par lignes de chemin de fer. La construction d'une centrale nucléaire sur le site de Flamanville mobilise les écologistes. Claude Vallée conteste ainsi le fonctionnement de cette centrale qui rejeterait dans la mer 20 tonnes de chlore par jour et 200 m³/s d'eau réchauffée de 12°, soit le débit de la Seine. Si cette centrale était construite, ce déversement « détruira toute vie sur le littoral ». De plus, l'implantation de cette centrale nucléaire entraînerait la modification du paysage avec la suppression de 2 000 hectares de terres agricoles nécessaires à la construction des couloirs de lignes THT⁵⁷³.

Lors des élections européennes de 1979, les écologistes de la liste menée par Solange Fernex insistent de nouveau sur les risques de l'énergie nucléaire : « Pour notre santé, notre sécurité, celle de nos enfants, des générations futures ; pour la qualité et la valeur marchande des produits de la terre et de la mer ; pour l'emploi des agriculteurs, aquaculteurs, ouvriers de l'agroalimentaire ; pour les libertés démocratiques »⁵⁷⁴. Lors d'une conférence de presse à Flers, Didier Anger souligne l'ardente obligation d'une transition énergétique. Il insiste sur la « nécessité d'une décentralisation géographique et politique, exprimant notamment le souhait que, dans le domaine énergétique, EDF ne soit plus un monopole d'Etat, mais qu'elle

⁵⁶⁹ Profession de foi de R. Dumont à l'élection présidentielle du 5 mai 1974.

⁵⁷⁰ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983.

⁵⁷¹ Michel Hastings, « Le discours écologiste : une utopie syncrétique », *Regards sur l'actualité*, n° 178, février 1992, p. 22.

⁵⁷² *La Voix Le Bocage*, 10 février 1978.

⁵⁷³ Profession de foi de C. Vallée aux élections législatives du 12 mars 1978.

⁵⁷⁴ Profession de foi de la liste Europe Ecologie menée par S. Fernex lors des élections européennes du 10 juin 1979.

soit gérée par des régions, des communes, ou même des associations de quartier, ce qui permettrait aux populations de gérer leurs propres affaires »⁵⁷⁵. En conclusion, les écologistes se déclarent favorables à l'arrêt du programme nucléaire civil et militaire, avec notamment la suppression de la force de frappe. En substitution à l'énergie nucléaire, ils proposent la diversification et la décentralisation des sources d'énergie. Ils souhaitent le développement de la recherche des énergies nouvelles (le solaire, l'éolien, la géothermie et l'hydrogène). Inépuisables, celles-ci seraient diversifiées selon les possibilités des régions. Dans la phase de transition, les écologistes insistent sur la réalisation de deux points essentiels : d'une part, une meilleure utilisation des énergies fossiles traditionnelles (le charbon, le gaz ou le pétrole) ; d'autre part, une lutte contre le gaspillage énergétique, notamment l'interdiction du chauffage électrique. Lors de la fête antinucléaire du 19 et 20 août 1978⁵⁷⁶, Haroun Tazieff se déclare favorable au développement de la géothermie : « Le chauffage électrique est une aberration. On peut sans problème chauffer toutes les habitations françaises avec l'eau chaude souterraine, et je sais ce que je dis, je suis géologue. Mais on le développe avec une lenteur voulue délibérément. »⁵⁷⁷ Dans son programme politique lors de l'élection présidentielle de 1981, avec ses douze mesures d'urgence, Brice Lalonde propose l'arrêt de l'industrie nucléaire, et la réalisation d'économies d'énergie et la vulgarisation des énergies renouvelables⁵⁷⁸.

2.1.2. Une défense du milieu naturel

La préservation du patrimoine naturel est également un des thèmes majeurs des programmes électoraux des écologistes. Les écosystèmes, présents dans l'air, dans l'eau (l'eau douce et les océans) et sur les sols (les zones humides, la forêt, les dunes et les alpages), sont menacés par les différentes activités humaines. Dans les années 1970, les écologistes dénoncent les excès désastreux de notre société industrielle sur notre milieu naturel. Ils s'élèvent contre la modification de la composition gazeuse de l'atmosphère due à une intense activité industrielle qui libère une importante quantité de dioxyde de carbone (CO₂). En effet, la composition de notre atmosphère sur la Terre a permis l'apparition de la vie : d'une part, l'oxygène est un élément indispensable à l'existence de toutes les espèces aérobies, et d'autre part, elle contient une faune particulière (les oiseaux, les insectes et les arachnides) et assure la dispersion du pollen, et des spores des plantes sans fleurs et des champignons. Les écologistes s'inquiètent par conséquent de la « modification des microclimats par les rejets de chaleur, l'extension de la pollution par les oxydes d'azote, les hydrocarbures et les particules fines, l'accroissement du nombre des polluants chimiques, des métaux lourds et des radioéléments rejetés dans l'air »⁵⁷⁹. Cette pollution de l'air est due aux différents modes de chauffage « des foyers domestiques », « aux installations de combustions industrielles », « aux systèmes de transport » et

⁵⁷⁵ *La Voix Le Bocage*, 25 mai 1979.

⁵⁷⁶ Cf., partie 1, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.1., Des actions pacifistes, pp.93-99.

⁵⁷⁷ *Ouest-France*, 21 août 1978.

⁵⁷⁸ Profession de foi de B. Lalonde à l'élection présidentielle du 26 avril 1981.

⁵⁷⁹ Aujourd'hui l'Ecologie, *Le pouvoir de vivre, le projet des écologistes avec Brice Lalonde*, Montargis, Ecologie mensuel, 1981, p. 29.

aux « divers procédés industriels »⁵⁸⁰. Dans un premier temps, les écologistes proposent seulement « l'application de la loi dans la lutte contre les pollutions d'origine domestique », « une surveillance plus étroite des rejets industriels », l'instauration « d'un plan de circulation limitant l'usage de l'automobile en ville » et « l'adaptation des moteurs à une essence moins riche en plomb »⁵⁸¹.

Les écologistes s'alarment sur la difficulté que rencontrent la faune et les micro-organismes pour épurer l'eau douce. En effet, cet élément naturel est détruit par un rejet massif de produits toxiques artificiels non-assimilables qui ont la dangereuse propriété de se concentrer et de s'accumuler tout le long du cycle de l'eau et des chaînes alimentaires sans pouvoir être éliminés. Afin de lutter contre cette pollution, les écologistes proposent « une réduction drastique des rejets chimiques, organiques, thermiques et radioactifs ». Ils encouragent « le développement de la recherche sur les technologies douces et le recyclage de l'eau ». Ils souhaitent la « limitation de l'usage des engrais et des pesticides » et le « développement de la recherche sur les mécanismes de pollution des nappes phréatiques »⁵⁸². Les écologistes insistent aussi sur la destruction des océans et dénoncent l'absence de maîtrise des rejets polluants et le mirage du « mythe de l'immensité des océans ». Ils s'alarment de la raréfaction des espèces due à une intense activité de pêche industrielle qui ne prend pas en compte du renouvellement et de la préservation des espèces : « Il n'y a plus [de poissons] dans la mer Baltique ; il n'y en aura bientôt plus dans la Méditerranée ». De plus, ces pratiques désastreuses se conjuguent aux importants rejets de pollutions dans les océans : « Depuis trois ans, le nombre de poissons pêchés diminue, en raison de la pollution »⁵⁸³. Ils s'inquiètent de la disparition de certaines espèces animales comme la baleine bleue : « Il y en avait 100 000 en 1930. Il en reste moins de 200 ». Sur l'utilisation du littoral, ils dénoncent « l'occupation anarchique d'un espace restreint » et le « gaspillage d'un bien naturel extrêmement limité ». Depuis les années 1970, les activités humaines se développent de façon désordonnée : la présence de complexes industriels, la construction de résidences principales et secondaires, le développement d'activités de loisirs et d'activités traditionnelles d'exploitation du milieu vivant⁵⁸⁴. Les écologistes défendent la « mise en place d'une politique cohérente et efficace de lutte contre la pollution organique et bactériologique sur le littoral »⁵⁸⁵. Ils souhaitent « l'arrêt de l'implantation de stations d'épuration coûteuses et peu performantes »⁵⁸⁶. Ils exigent « une réduction maximale des rejets industriels ». Ils défendent une « généralisation des cantonnements sur le littoral pour préserver les zones de reproduction »⁵⁸⁷. A partir de ces trois exemples, les écologistes insistent sur les limites de la capacité d'auto-épuration du milieu naturel. Ils soulignent l'importance du rôle des associations « environnementales » sur le terrain et dans les instances où elles siègent. Ces dernières doivent pouvoir « procéder en toute indépendance à des analyses, des mesures et études de pollution et d'impact

⁵⁸⁰ René Dumont, *A vous de Choisir*, *op.cit.*, pp. 91-92.

⁵⁸¹ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 29.

⁵⁸² *Ibid.*

⁵⁸³ René Dumont, *op.cit.*, p.82.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 83.

⁵⁸⁵ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 29.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 30.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 29.

écologique ». Ils proposent de « créer une commission d'enquête indépendante pour dresser le bilan de l'application des textes législatifs sur la protection de la nature ». Ils appuient leurs revendications afin de « promouvoir un effort de formation continue de tous ceux qui gèrent, exploitent ou aménagent le milieu naturel ». Ils souhaitent « revoir la procédure d'étude d'impact pour qu'elle joue pleinement son rôle »⁵⁸⁸.

2.1.3. Une politique de transports collectifs

Dans notre société industrielle, l'automobile tient une place de choix. Son industrie représente un poids important dans l'économie. Dans la vie quotidienne, ce mode de transport individuel bouleverse l'organisation des villes et des campagnes. Toutefois, les écologistes dénoncent son utilisation entraînant un immense gaspillage énergétique. Lors de sa campagne, René Dumont insiste sur les méfaits de l'utilisation de l'automobile : le gaspillage de l'énergie, l'encombrement avec le problème du stationnement, les accidents de la route et la pollution de l'air. Le candidat au pull rouge persiste sur l'importance de démystifier l'objet « automobile » et de donner la priorité aux transports en commun⁵⁸⁹. Au niveau de l'aménagement du territoire, les écologistes contestent le gigantisme de certains projets de transport : le TGV, les autoroutes, le canal grand gabarit Rhin-Rhône ou le Concorde. Opposés au transport individuel, et notamment à l'automobile, ils souhaitent développer le transport en commun en donnant, la priorité aux chemins de fer. Dans les villes, ils préconisent le développement des transports collectifs, la restitution des trottoirs aux piétons et la multiplication des rues piétonnes. Ils défendent ici le développement d'un réseau de pistes cyclables et l'installation de parkings⁵⁹⁰. A l'échelle locale lors des élections législatives de 1978, les candidats du CE 78 des circonscriptions de Vire et de Flers, Marie-Paule Labéy et Jean-Luc Pithois, demandent la remise en service de la ligne ferroviaire Flers-Caen. Ils proposent la limitation du trafic routier de longue distance effectué par des poids lourds⁵⁹¹. A Caen, Josette Bénard envisage de donner la priorité au chemin de fer pour le transport des marchandises par le ferroutage ; de favoriser les moyens de transports collectifs, plus économiques et moins polluants au détriment du « développement de l'auto individuelle »⁵⁹².

2.2. Une économie domestiquée

Dans une période où la France commence à connaître un chômage de masse, les écologistes proposent un projet de société alternatif avec le refus de toute croissance et un rejet du gaspillage des ressources naturelles. Ils récusent ce système économique : « La croissance n'a pas supprimé les inégalités en France : elle les a accentuées » tout en précisant qu'une « minorité de privilégiés bénéficie de la croissance et se

⁵⁸⁸ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 28.

⁵⁸⁹ René Dumont, *A vous de Choisir*, *op.cit.*, p. 66.

⁵⁹⁰ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 179.

⁵⁹¹ *La Voix Le Bocage*, 9 février 1978.

⁵⁹² Profession de foi de J. Bénard aux élections législatives du 12 mars 1978, Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, pp. 156-157.

réserve soigneusement un cadre de vie agréable »⁵⁹³. René Dumont ajoute que « la croissance est une illusion dangereuse »⁵⁹⁴. A propos de cette crise des années 1970, ils s'opposent au fait de la définir comme ayant un caractère conjoncturel et réfutent l'analyse traditionnelle des partis politiques, dont leur remède est « la relance avec plus de justice à gauche et plus de libertés à droite »⁵⁹⁵. Pour les écologistes, la crise a un caractère plutôt structurel s'expliquant par un système exigeant la productivité, et caractérisé par les profits et les investissements afin de remplacer l'homme par la technique. Les écologistes dénoncent la façon dont les sociétés industrielles se sont développées contre la nature, l'exploitant et la transformant de manière résolument violente.

2.2.1. Une agriculture biologique

Lors de sa campagne électorale, René Dumont dénonce les dangers de l'agriculture « industrielle », tant au niveau national qu'au niveau mondial. Il propose de développer une agriculture plus respectueuse de la nature dans les « pays du tiers-monde » : « L'agriculture biologique est précisément la technique agricole la mieux adaptée au tiers-monde »⁵⁹⁶. Les écologistes s'opposent au système agricole moderne et mondial, dépendant du pétrole et « des importations de matières premières ». Dans les pays du tiers-monde, « les meilleures terres [...] en proie à la famine servent à la surproduction des pays riches »⁵⁹⁷. En France, les écologistes luttent contre cette « agriculture chimique et industrielle, gaspilleuse d'énergie, [qui] produit des aliments déséquilibrés, carencés, intoxiqués »⁵⁹⁸. Ils dénoncent l'ensemble des méthodes dites modernes de cette « agriculture chimico-industrielle » qui modifie « les traditions culturelles adaptées au climat et au sol »⁵⁹⁹. Cette industrialisation de l'agriculture entraîne un épuisement de la terre (la monoculture intensive, le machinisme, l'utilisation d'engrais chimiques, de biocides et de désherbants⁶⁰⁰), l'érosion des sols, (accentuée par le déboisement et le remembrement soutenus par une urbanisation et une industrialisation dévoreuse d'espaces agricoles avec des résidences secondaires)⁶⁰¹. Quant à l'augmentation de la surface des exploitations, elle conduit à une élimination des petites unités, et le départ de la main-d'œuvre. Ce type d'agriculture engendre une modification de l'équilibre naturel des eaux et des sols puisque le lisier provenant des mono-élevages concentrés entraîne une eutrophisation des eaux superficielles. L'utilisation massive d'engrais minéraux provoque la pollution des nappes phréatiques, notamment par la présence importante de nitrates⁶⁰².

⁵⁹³ Profession de foi de R. Dumont.

⁵⁹⁴ René Dumont, *op.cit.*, p. 66.

⁵⁹⁵ *La Voix Le Bocage*, 9 février 1978.

⁵⁹⁶ René Dumont, *op.cit.*, p. 81.

⁵⁹⁷ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, pp. 33-34.

⁵⁹⁸ Profession de foi de C. Vallée.

⁵⁹⁹ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 32.

⁶⁰⁰ Les insecticides, les fongicides, les phytocides et les pesticides.

⁶⁰¹ Dominique Allan Michaud, *L'avenir de la société alternative*, Paris, L'Harmattan, 1989, 382 p.

⁶⁰² Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 35.

Les écologistes, inspirés par le mouvement agrobiologique, notamment l'association Nature & Progrès⁶⁰³, préconisent le développement d'une agriculture biologique et attentive au sol. Ce mode de production, respectant « les processus naturels », obtient « d'excellents rendements avec un minimum d'engrais chimiques et de pesticides dangereux »⁶⁰⁴. Ils défendent aussi « une agriculture de qualité, qui pourrait en bord de mer s'allier à l'aquaculture, qui pourrait permettre le développement de l'industrie agro-alimentaire, de l'industrie agro-énergétique ». En outre, ils ne limitent pas le rôle d'un agriculteur à celui d'un producteur car il « entretient l'écosystème dans lequel nous vivons. : « Et le petit agriculteur qui entretient ses haies, ses arbres producteurs de l'oxygène que nous respirons devrait recevoir de la collectivité une garantie financière pour vivre »⁶⁰⁵. Lors de la campagne des élections européennes de 1979, ils défendent « une autre politique agricole » à l'échelle européenne : ils refusent la dépendance de l'agriculture envers les « trusts industriels » en souhaitant le rééquilibrage « des prix agricoles par rapport aux prix industriels » et la garantie « d'un revenu suffisant au petit agriculteur ». Ils prônent « l'abandon progressif de la monoculture et du mono-élevage industriel et chimique » pour s'orienter plutôt vers le développement d'une « agriculture de qualité sur des structures à dimension humaine ». Enfin, ils encouragent la création d'usines agro-énergétiques et agro-alimentaires⁶⁰⁶.

Plus spécifiquement, dans une région fortement liée au secteur agricole, les candidats écologistes bas-normands défendent le principe du maintien du secteur agricole : « La vocation naturelle de la Normandie, c'était jusqu'à maintenant l'utilisation de la terre et de la mer, l'élevage, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'industrie agro-alimentaire. C'est ce secteur qui offrait le plus d'emplois, et c'est celui qui pouvait encore être développé »⁶⁰⁷. Afin de le conserver, Marie-Paule Labéy et Jean-Loïc Loyer, les candidats du collectif Aujourd'hui l'écologie dans la circonscription de Vire lors des élections législatives de 1981, se déclarent favorables à l'aide aux « jeunes pour s'installer et permettre à une exploitation d'être

⁶⁰³ En 1964, l'ingénieur agronome André Louis (1901-1970), l'architecte Mattéo Tavera (1905-1970) et l'ingénieur aux Ponts et Chaussées André Birre (1904-1991) rassemblent des professionnels et des consommateurs dans une association européenne afin de promouvoir la pratique de l'agriculture biologique et de l'alimentation naturelle. Face au développement d'une agriculture intensive désastreuse pour l'environnement et la santé, des consommateurs commencent à s'interroger sur la qualité d'une alimentation produite dans ces conditions. Dès 1974, les premiers congrès Nature & Progrès ancrent le mouvement dans la lutte antinucléaire et dans l'écologie. Dans la Manche, Nature & Progrès est créée en 1975 dans le Nord Cotentin. En 1979, l'association revendique soixante militants, dont le délégué départemental Marcel Gonnaud. Elle met en place des commissions de travail sur des thèmes comme : « consommateur » ou « anti-gaspillage ». Bien qu'ancré dans la région de Cherbourg, le groupe Manche revendique quatre groupes locaux : Manche-Sud, Manche-Nord, Coutances et Saint-Lô. Nature & Progrès s'oppose à l'agriculture conventionnelle et prône le développement d'une agriculture biologique. Elle lutte contre cette agriculture dite « conventionnelle » dépendante de l'industrie agro-alimentaire. Elle lui reproche le gaspillage d'énergie et de matières premières. Elle conteste l'appauvrissement de la terre et l'emploi inconsidéré d'engrais chimiques. Elle lutte contre les effets de l'emploi considérable de pesticides sur la nature. Elle met en place une coopérative où les adhérents viennent s'approvisionner en graines et en engrais biologiques. La commission « anti-gaspillage » s'attache à recycler les matières organiques des ordures ménagères dans les municipalités. Ne se limitant pas seulement à la promotion d'une agriculture biologique, cette association participe à la lutte antinucléaire du Nord Cotentin. Le groupe Manche-Nord participe aux actions contre l'extension de l'usine de retraitement de La Hague. Lors des élections législatives de mars 1978, Nature & Progrès apporte son soutien au candidat Ecologie 78, Claude Vallée, dans la circonscription de Coutances-Granville.

⁶⁰⁴ Profession de foi de R. Dumont.

⁶⁰⁵ *La Manche Libre*, 10 juin 1979.

⁶⁰⁶ Profession de foi de la liste Europe Ecologie.

⁶⁰⁷ *La Manche Libre*, 10 juin 1979.

viaible, [ce qui] ne se fera que par un allègement du poids du foncier »⁶⁰⁸. Depuis les années 1970, le bocage normand est martyrisé par un « remembrement qui est plus qu'une simple réorganisation foncière et qui aboutit à réduire au maximum toute spontanéité dans le paysage et toute vie sauvage »⁶⁰⁹. Lors des élections législatives de 1978 dans cette même circonscription, Marie-Paule Labéy s'interroge sur le bien-fondé du remembrement de Longvilliers entre Aunay-sur-Odon et Villers-Bocage⁶¹⁰. Le Nord Cotentin est caractérisé par un conflit sur l'occupation du sol entre le maintien de l'agriculture et l'essor de l'industrie nucléaire. Les antinucléaires et les écologistes le dénoncent : « Ce développement du nucléaire en Normandie est, même en fonctionnement dit normal, incompatible avec l'élevage, l'agriculture, la pêche, et l'aquaculture : les reconcentrations d'éléments radioactifs dans les produits de la terre et de la mer vont altérer leur qualité et leur valeur marchande. Ce seront des risques considérables pour la santé des consommateurs et le chômage se développera. »⁶¹¹ En définitive, les écologistes contestent une agriculture industrielle qui n'est qu'un « simple maillon d'une chaîne agro-alimentaire dominée par le capital industriel, commercial et bancaire »⁶¹² pour privilégier le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine.

2.2.2. Une industrie locale et autogestionnaire

Les écologistes proposent de « domestiquer l'économie » en dressant un constat alarmant de « l'économie du gaspillage [qui] s'effondre, provoquant le chômage et l'inflation »⁶¹³. En opposition à cette société de consommation, ils offrent le développement d'une « économie du bien-être ». Face au secteur industriel, les écologistes insistent sur deux points essentiels : la lutte contre le gaspillage et la réorganisation du pouvoir au sein des entreprises. D'une part, afin de lutter contre la société de consommation, les écologistes font le procès du gaspillage et de la publicité et souhaitent une reconversion des industries productrices de biens inutiles ou nuisibles. Ils refusent l'exploitation intensive épuisant ou polluant la terre et la mer et demandent le respect des équilibres favorables à la diversité des espèces vivantes. Ainsi, lors de sa campagne électorale, René Dumont insiste « sur la production de biens socialement utiles » : il prône la fabrication « d'objets durables, facilement réparables, et dont le recyclage est prévu dès la fabrication », par l'utilisation de « techniques non destructrices, non polluantes, décentralisées, auto-gérables », et le développement « du recyclage des déchets » et la réduction du gaspillage⁶¹⁴. De plus, dans la charte de Saint-Omer, les écologistes défendent cette idée de « travailler autrement » : « Protéger et accroître les emplois artisanaux, le commerce de quartier, les activités de recyclage et de réparation, organiser dans la

⁶⁰⁸ *La Voix Le Bocage*, 2 juin 1981.

⁶⁰⁹ Mouvement Ecologique, *Vers une société écologique aujourd'hui*, Le Sycomore, Paris, 1978, p. 78.

⁶¹⁰ *Ouest-France*, 13 février 1978.

⁶¹¹ *La Manche Libre*, 10 juin 1979.

⁶¹² *Aujourd'hui l'Ecologie*, *op.cit.*, p 32.

⁶¹³ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶¹⁴ René Dumont, *op.cit.*, p. 68.

mesure du possible la rotation des tâches pénibles ou ingrates et la mise en commun des outils. Inciter à la création de coopératives. »⁶¹⁵

Parmi ses douze mesures d'urgence, Brice Lalonde insiste sur une production « utile pour consommer mieux, en augmentant la durée de vie des produits et en renforçant le pouvoir des associations de consommateurs ». Il souligne l'intérêt de « choisir le progrès en consultant la population sur les grands choix technologiques qui engagent l'avenir » avec une « priorité à un essor maîtrisé de la micro-informatique, des énergies douces et de la biologie »⁶¹⁶. Pour cela, il affirme l'importance de « l'organisation et le développement du recyclage le début de tout programme destiné à diminuer les effets choquants du gaspillage actuel »⁶¹⁷. Ils insistent sur l'ardente nécessité de valoriser les déchets domestiques et industriels : « Le recyclage de l'aluminium demande huit fois moins d'énergie que sa production à partir de minerai »⁶¹⁸. Lors des élections législatives de 1978, Josette Bénard fait du gaspillage et du problème des déchets l'un des thèmes majeurs de sa campagne : « La récupération et le recyclage, qui de plus représentent une lutte antipollution et un investissement écologique puisqu'il revalorise ces substances considérées comme déchets. Si le recyclage est valable pour les matières premières qui risquent de s'épuiser, il l'est pour les substances que la France importe »⁶¹⁹. A nouveau, aux élections législatives de 1981, la présidente du CREPAN et son suppléant s'intéressent aux problèmes locaux comme l'usine d'incinération de Colombelles et son extension projetée. Ils s'indignent que la société, gérante du service public, accepte des déchets de l'industrie comme le papier carton ; ce qui éviterait la construction du troisième four prévu. Ils préconisent le recyclage avec l'installation d'équipements⁶²⁰. Lors d'une conférence de presse à Flers pendant la campagne électorale des élections européennes de 1979, Didier Anger et Marie-Paule Labéy insistent aussi sur ce sujet : « On produit de plus en plus pour amortir le plus rapidement possible les chaînes de production, on produit les objets les plus inutiles (au besoin avec l'aide de l'Etat et par GLORIOLE nationale : le Concorde), on fabrique intentionnellement des objets qui ne peuvent pas être facilement réparés, afin qu'ils soient rapidement remplacés. Tout cela est en fait un gaspillage collectif éhonté. » Ils proposent « la reconversion des industries productrices de biens inutiles nuisibles ou dangereux, avec la prise en charge par la collectivité de la garantie de ressources des travailleurs de ces entreprises. » Ils demandent que l'utile devienne le seul critère de production : « Il est nécessaire d'orienter les choix technologiques de façon à produire mieux avec moins de matières et d'énergie de façon à produire des objets de façon durables, fiables et recyclables. »⁶²¹

D'autre part, et afin de réaliser de réelles économies, les écologistes prônent un réaménagement de la production conjugué à un développement local et souple qui répond aux besoins exprimés en fabriquant des

⁶¹⁵ Claude-Marie Vadrot, *op.cit.*, p. 95.

⁶¹⁶ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶¹⁷ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 114.

⁶¹⁸ Profession de foi de R. Dumont.

⁶¹⁹ *Ouest-France*, 3 mars 1978.

⁶²⁰ *Ouest-France*, 6,7 et 8 juin 1981.

⁶²¹ *La Voix Le Bocage*, 25 mai 1979.

produits solides et faciles à réparer. René Dumont insiste sur le renoncement au « gigantisme industriel »⁶²². Parallèlement à la décentralisation politique, les écologistes défendent le principe de l'autogestion avec un « soutien systématique à la création d'entreprises de petite taille, indépendantes, contrôlées par les producteurs et les consommateurs. »⁶²³ En effet, les écologistes s'engagent à réformer en profondeur l'organisation dans les entreprises : « C'est à chaque niveau de production, que les intéressés doivent s'exprimer : organisation du travail, rythmes, renouvellement du matériel doivent être décidés en commun. »⁶²⁴

2.2.3. Pour une société solidaire

Les écologistes s'attaquent aux effets négatifs de notre société industrielle : l'emploi et le chômage comme les inégalités sociales et la solitude. René Dumont propose « la primauté du bien-être sur l'accumulation des marchandises, de la qualité de la vie et le niveau de vie » et conteste qu'une « minorité de privilégiés bénéficie de la croissance et se réserve soigneusement un cadre de vie agréable »⁶²⁵. Dans ses douze mesures d'urgence, Brice Lalonde envisage la possibilité pour les citoyens d'attribuer jusqu'à 5 % de leurs impôts à des associations d'intérêt général⁶²⁶. D'une part, sur la question du travail et de l'emploi, les écologistes se déclarent favorables à une réduction du temps de travail afin de donner aux individus la possibilité de vivre pleinement leur temps libre. Aussi, les candidats de la liste menée par Solange Fernex lors des européennes de 1979 le proposent-ils avec un temps légal de travail fixé à 35 heures par semaine. Ils prônent la réduction de la division du travail, la rotation des tâches pénibles, la revalorisation du travail manuel, et la diminution des inégalités des revenus et des salaires⁶²⁷. Didier Anger et Marie-Paule Labéy insistent sur la problématique de l'emploi en dénonçant le chômage comme « un cancer, une leucémie mortelle de l'économie. » Ils proposent « à court terme, une réduction du temps de travail, de 40 heures à 35 heures [...]. A plus long terme, une réduction du temps de travail selon le choix serait souhaitable. Le tiers-temps, par exemple, permettrait aux couples d'élever leurs enfants. De plus, la semaine pourrait être organisée selon les souhaits ». Quant au travail manuel, « celui-ci doit être payé à son propre prix. Les salaires correspondants à certains travaux pénibles, devraient être augmentés, à moins que le temps de travail ne soit réduit, ce qui créerait des emplois. De même, un certain aménagement devrait permettre la création d'emplois dans le domaine de l'artisanat ». Les deux candidats encouragent « le travail non-productif » : « En ce sens, des emplois pourraient être créés pour les femmes, dans le domaine social ».⁶²⁸ Dans l'une des douze mesures d'urgence de son programme électoral, Brice Lalonde s'engage dans la convocation d'une conférence européenne pour la réduction concertée du temps de travail⁶²⁹. D'autre part,

⁶²² René Dumont, *op.cit.*, p. 70.

⁶²³ Profession de foi de M.-P. Labéy.

⁶²⁴ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 184.

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶²⁷ Profession de foi de la liste Europe Ecologie.

⁶²⁸ *La Voix Le Bocage*, 25 mai 1979.

⁶²⁹ Profession de foi de B. Lalonde.

ils défendent la diminution des inégalités sociales et la satisfaction des besoins élémentaires de chaque personne. René Dumont propose un programme social se caractérisant par une politique hardie de redistribution par la revalorisation des retraites et des aides aux handicapés, l'augmentation des bas salaires et l'accroissement des aides aux personnes âgées. Au niveau national, il souhaite repenser complètement la distribution du revenu national : « la démocratisation de l'enseignement, la réduction de l'éventail des salaires, la gratuité de la médecine »⁶³⁰.

De plus, les écologistes dénoncent l'individualisme grandissant de notre société. Ils désirent « briser la solitude » des individus. Lors de la campagne de l'élection présidentielle de 1981, Brice Lalonde le propose comme l'un des cinq axes de son programme électoral. Pour cela, les écologistes s'attaquent « au problème du logement et du travail, à la fatigue des transports, [qui] rendent de plus en plus difficile une vie personnelle et familiale décente. » A partir de ce constat, ils proposent que chaque individu puisse « choisir sa vie, ses horaires, son temps de travail et de loisir. Contre la compétition incessante et la loi de l'économie, les écologistes choisissent l'épanouissement de la vie sociale, l'initiative personnelle, l'expérimentation sociale. »⁶³¹ Et, lors des élections législatives de 1978, Josette Bénard et les écologistes remettent en cause les villes concentrationnaires qui sont des sources de mal-être et de déséquilibres. Ils souhaitent la restauration de relations humaines fondées sur la vie des quartiers et de villages⁶³². Enfin, à l'échelle planétaire, la dimension tiers-mondiste est bien présente dans les programmes électoraux des écologistes. Ils dénoncent le caractère égoïste de notre modèle économique : « Notre expansion a été pour une bonne part réalisée grâce au pillage du tiers-monde, du fait du sous paiement des matières premières, y compris le pétrole jusqu'en 1971. » Outre ce pillage, les écologistes s'alarment des menaces de famine mondiale : « Il y a déjà quatre milliards d'humains dont les trois quarts vivent dans le dénuement, alors que les pays riches se gorgent de la plupart des ressources mondiales ». Cette dilapidation « a permis notre invraisemblable gaspillage de toutes ces denrées. La contrepartie en est la famine qui s'étend de plus en plus, du Sahel à l'Ethiopie, dans les Andes, au Bangladesh et en Inde. La famine est due à la démolition des structures traditionnelles, des habitudes séculaires, des réserves de grains, et à une expansion inconsidérée des cultures d'exportation. Elle est due aussi aux dépenses abusives des élites qui veulent vivre à l'occidentale aux dépens de l'équipement agricole et industriel de leur pays. »⁶³³ La « solidarité mondiale » forme l'un des cinq axes de la campagne de Brice Lalonde. Il indique également que « notre planète est petite et fragile. Les pollutions ignorent les frontières. Les Etats-nations sont trop grands pour les problèmes de la vie de tous les jours, trop petits pour les grandes questions gouvernementales. »⁶³⁴

Au niveau des échanges mondiaux, ils contestent la notion même de croissance en indiquant qu'elle « doit être remise en cause ; les systèmes d'échanges internationaux ne peuvent coïncider avec un but

⁶³⁰ Profession de foi de R. Dumont.

⁶³¹ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶³² Tract électoral de J. Bénard aux législatives du 12 mars 1978.

⁶³³ Profession de foi de R. Dumont.

⁶³⁴ Profession de foi de B. Lalonde.

écologique : un néo-protectionnisme qui passera par une autonomie du pays et de l'Europe elle-même. Dans l'aboutissement de ces modifications profondes, mais possibles, le socialisme n'est qu'une solution de transition, une solution aux inégalités qui permettra si elle tient ses promesses, de faire face aux vrais problèmes. D'autre part, le dialogue Nord-Sud se doit d'évoluer. Là encore, les nations industrialisées doivent cesser le pillage du tiers-monde. Les écologistes refusent d'acheter les ressources des pays sous-développés dont nous n'avons pas besoin, pour leur revendre des armes, mais ils souhaitent leur donner une assistance technique afin qu'ils puissent exploiter et mettre en valeur leur agriculture. L'économie devra donc changer ses moyens et ses buts, sans doute cela ne se fera-t-il pas sans un changement de société et par là-même des habitudes de ceux qui la composent. »⁶³⁵ Pour cela, Marie-Paule Labéy propose de réduire notre attachement vis-à-vis de l'étranger en ne consommant que ce que l'on produit sur place. Elle demande aussi la réduction des dépendances qui existent entre les différentes branches d'activités aussi bien en France qu'entre régions. Elle se prononce pour la fabrication des produits durables et de qualité, recyclables et modulables, utiles et accessibles à tous. Elle préconise l'utilisation en priorité des richesses illimitées ou indéfiniment renouvelables. Pour atteindre ces objectifs, il serait nécessaire de développer et de réorienter la recherche scientifique pour mettre au point des technologies sûres, pacifiques, utiles et contrôlables par tous⁶³⁶.

2.3. Une nouvelle organisation politique

Outre son programme commun antinucléaire et anti-productiviste, le discours écologiste s'attache à démontrer le rôle néfaste de l'Etat centralisateur. L'ambition des écologistes est de « réduire son emprise sur la société civile, diminuer l'écart entre l'Etat et la société et laisser celle-ci par elle-même »⁶³⁷. Ils désirent une profonde réforme des structures démocratiques des institutions politiques françaises en instaurant une démocratie directe. En effet, ils s'opposent à la présidentialisation due à la réforme constitutionnelle approuvée par le référendum du 28 octobre 1962, et à la bipolarisation de la vie politique. En définitive, ils défendent l'idée de l'instauration d'une VI^{ème} République avec quatre axes majeurs : la démocratie directe, la décentralisation, la séparation des pouvoirs et le renforcement du contrôle des élus par les citoyens.

2.3.1. Une critique du centralisme jacobin

Les écologistes critiquent catégoriquement le modèle institutionnel français fondé sur le centralisme. Ils souhaitent la disparition de la fonction préfectorale afin de libérer les échelons locaux de la tutelle de l'Etat. Outre une réforme institutionnelle, ils contestent le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire, notamment dans la mise en œuvre de ses projets par la Direction départemental de l'équipement ou la

⁶³⁵ *La Voix Le Bocage*, 2 juin 1981.

⁶³⁶ *La Voix Le Bocage*, 12 juin 1981.

⁶³⁷ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 230.

Direction départemental de l'agriculture, et ce au détriment de la société. Ils s'opposent à ses réalisations dans le domaine de l'aménagement du territoire : le nucléaire et les projets d'infrastructures de grande envergure comme le programme autoroutier. Lors de sa campagne électorale, le candidat René Dumont s'oppose au centralisme parisien. Les écologistes de la liste Europe Ecologie aux élections européennes de 1979 privilégient « l'autonomie individuelle ou collective par rapport à l'Etat central national ou supranational »⁶³⁸. Ils refusent ce type de centralisme : « La démocratie est étouffée par le pouvoir des appareils administratifs. L'Etat anonyme, irresponsable et omniprésent ligote de plus en plus l'individu et le conduit par un assistanat permanent à se désintéresser totalement de la classe politique. »⁶³⁹

Lors de l'élection présidentielle de 1981, Brice Lalonde fait de la réforme institutionnelle l'un des cinq axes de sa campagne. Il défend un « Etat minimum » en précisant que « les institutions de la France sont trop centralisées. L'Elysée concentre tous les pouvoirs. Les élus n'ont plus les moyens de remplir leur tâche. Une technocratie prend toutes les décisions importantes au mépris de l'avis de la population.»⁶⁴⁰ Aussi, les écologistes prônent-ils la réduction des pouvoirs du président de la République et souhaite que le « gouvernement [redeviennent] responsable devant le Parlement »⁶⁴¹. A travers cette critique d'ordre institutionnel, ils refusent toute forme de culte de la personnalité. De plus, ils s'opposent à « l'asservissement des chambres parlementaires » dû à certains articles de la constitution de 1958 : le vote bloqué (art. 44), la procédure d'urgence (art. 45), l'ordre du jour prioritaire (art. 48) ou la motion de censure (art. 49). Ils dénoncent aussi la mainmise du pouvoir exécutif sur la justice : le président de la République est le garant de l'indépendance de la justice (art. 64), mais il désigne les membres du Conseil supérieur de la magistrature (art. 45). Ils proposent alors « une modernisation du régime démocratique » par l'introduction de la démocratie directe en préconisant la mise en place de « référendum à initiative populaire sur les questions d'intérêt général ou local »⁶⁴². Par ailleurs, opposés au suffrage universel majoritaire à deux tours, ils réclament l'instauration de la proportionnelle et les politologues débâtent sur l'influence des systèmes électoraux sur le succès des nouveaux partis⁶⁴³. Pour Maurice Duverger⁶⁴⁴, « la représentation proportionnelle, conduisant au multipartisme, favoriserait l'irruption et le maintien des partis petits ou nouveaux »⁶⁴⁵. Georges Lavau⁶⁴⁶ et Douglas Rae⁶⁴⁷ ont quant à eux « contesté et minoré l'importance de ces tendances »⁶⁴⁸. Cette possible relation entre la représentation proportionnelle et le succès des petits partis est toujours en discussion entre politologues aujourd'hui. Les écologistes militent également en faveur de l'instauration des procédures publiques, une utilisation des moyens audiovisuels pour informer les citoyens

⁶³⁸ Profession de foi de la liste Europe Ecologie.

⁶³⁹ Contribution aux Assises de mai, Lyon, 1980, p. 82.

⁶⁴⁰ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶⁴¹ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, pp. 251-252.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 256.

⁶⁴³ Pierre Martin, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien, 2006, 156 p.

⁶⁴⁴ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951, 476 p.

⁶⁴⁵ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 16.

⁶⁴⁶ Georges Lavau, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953, pp. 7-9.

⁶⁴⁷ Douglas W. Rae, *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1971, 173 p.

⁶⁴⁸ Guillaume Sainteny, *op.cit.*

sur les grands projets publics et le renforcement des moyens de financement des associations grâce à des mécanismes de déductions fiscales. Enfin, ils défendent le principe d'une vraie séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Ils réclament la suppression du cumul des mandats et exigent une réglementation stricte de l'absentéisme⁶⁴⁹. Dans l'attente d'une refonte complète des institutions, Brice Lalonde propose « quatre mesures d'urgence » : la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, une réforme constitutionnelle instituant des référendums d'initiative populaire au niveau local, régional, national, l'élection des assemblées régionales au suffrage universel avec la suppression des préfets et la représentation proportionnelle, la limitation du cumul des mandats, et le contrôle public des dépenses électorales⁶⁵⁰.

2.3.2. Une France décentralisée

Les écologistes défendent donc l'idée d'une nouvelle organisation de l'Etat avec l'instauration d'une profonde décentralisation. Le candidat René Dumont privilégie ainsi la décentralisation du pouvoir à tous les niveaux géographiques (les régions, les départements, les communes et les quartiers), voire un soutien du régionalisme : « Un Breton n'a pas le droit d'être Breton. Les cultures régionales sont niées, l'uniformité est la règle. »⁶⁵¹ Les écologistes se déclarent favorables à une décentralisation du pouvoir à tous les niveaux. Ils défendent le concept « d'une société de petites communes autogérées intégrées à l'écosystème, et favorisant l'épanouissement individuel »⁶⁵². Lors des élections européennes de 1979, Solange Fernex défend l'idée de redistribuer un maximum de pouvoir aux régions et aux communes. Par exemple, les assemblées régionales doivent pouvoir être élues au suffrage universel, et les référendums locaux et régionaux doivent pouvoir être organisés à l'initiative des populations⁶⁵³. Cette proposition passe par une « décentralisation au niveau du village rural, du quartier urbain, de la commune, de la région. »⁶⁵⁴ Les écologistes professent l'idée de redistribution du pouvoir, d'une « déconcentration des outils (techniques et institutions) » et « d'une décentralisation politique. »⁶⁵⁵

Cette approche est présente dans la Charte de Cogny du 17 novembre 1977. En effet, la réorganisation de la société doit pouvoir se faire à trois niveaux : communal, régional et national. A l'échelon communal, les citoyens doivent participer à la vie publique et à la gestion économique de la cité. Les Etats généraux permettent à la population de mieux connaître ses besoins et de décider : sur l'habitat, l'éducation, les activités sociales et culturelles. L'utilisation des sols et de l'espace serait élaborée collectivement. La gestion individuelle et collective de l'énergie, de la production, des transports et des déchets s'élabore sur place. A l'échelon régional, les écologistes défendent l'instauration du référendum qui permet à la population de contrôler et de proposer. Les droits des minorités et les particularismes locaux soient respectés et

⁶⁴⁹ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 258.

⁶⁵⁰ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶⁵¹ Profession de foi de R. Dumont.

⁶⁵² Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, vol. 29, 1979, n° 2, p. 247.

⁶⁵³ Profession de foi de la liste Europe Ecologie.

⁶⁵⁴ *Ibid.*

⁶⁵⁵ Brice Lalonde, « Court traité imagé sur les écologistes », *Le Sauvage*, n° 43, 1^{er} juillet 1977, pp. 51-54.

encouragés. L'équilibre entre le monde rural et citadin serait rétabli. Les transports collectifs seraient développés et adaptés aux déplacements dans leur région. Progressivement, la région deviendrait moins dépendante du pouvoir central. Il s'établirait une solidarité interrégionale. A l'échelon national, les élus issus et soutenus par les associations rendraient régulièrement des comptes à leurs électeurs, lors des débats publics et par la presse écrite, parlée et télévisée. Le député et l'élu d'une façon générale, n'aurait pas d'autres fonctions que de transmettre l'information et les décisions prises par la population de sa circonscription. Aucun élu ne pourrait cumuler de mandats. L'Etat perdrait sa tutelle de centralisation⁶⁵⁶. Face au jacobinisme parisien, Brice Lalonde « propose un renouvellement et un enrichissement de la démocratie. Il faut instituer une VI^{ème} République donnant un maximum de pouvoirs aux collectivités locales, aux régions et aux citoyens, qui doivent pouvoir intervenir directement dans les décisions. »⁶⁵⁷

2.3.3. Une nouvelle culture politique

Inspirés par la pensée libertaire, les écologistes développent une certaine forme d'apolitisme relatif, mais cela « ne signifie pas une méconnaissance des conflits sociaux et politiques »⁶⁵⁸. Ils insistent sur l'importance du « transfert à l'ensemble de la population, hommes et femmes, dans le cadre de chacune des collectivités, du pouvoir de s'organiser et de décider, ainsi que du pouvoir d'information »⁶⁵⁹. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1974, René Dumont entend « écologiser les partis politiques » et « politiser les écologistes. »⁶⁶⁰ Très sceptiques à l'égard des partis, ceux-ci reprochent à la politique de ressembler « à un théâtre formé de tréteaux violemment éclairés où une troupe de politiciens professionnels passent leur temps à se faire élire. »⁶⁶¹ Lors des élections législatives de 1978, les écologistes se divisent en trois catégories sur l'attitude à adopter lors du second tour : pour Philippe Lebreton, « l'écologie est socialiste par nature », mais les « écologistes ne sont pas propriétaires de nos voix »⁶⁶² ; SOS Environnement de Jean-Claude Delarue qui « ne manifeste aucune attention particulière à l'égard de la gauche, prône l'intransigeance à l'égard des partis politiques existants » ; Les Amis de la Terre soutiennent « la possibilité au plan local des candidatures communes avec les autogestionnaires et l'éventualité de ne pas se présenter contre des candidats sérieux proches des thèses écologistes. » Une « fraction du mouvement écologiste insiste sur le risque d'électorisme pour deux raisons : les élections ne constituent pas un moyen d'information de l'opinion, mais sont d'abord la concrétisation d'un rapport de forces dans lequel les écologistes ne peuvent pas peser ». ⁶⁶³ Malgré leur volonté de dépasser le duel droite-gauche, les écologistes ont majoritairement le cœur à gauche. Ils espèrent infléchir les positions des partis de gauche, en particulier

⁶⁵⁶ Charte de Cogny, 17 novembre 1977.

⁶⁵⁷ Profession de foi de B. Lalonde.

⁶⁵⁸ Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, vol. 29, 1979, n° 2, p. 242.

⁶⁵⁹ Profession de foi de R. Dumont, *op.cit.*

⁶⁶⁰ René Dumont, *Seule une écologie socialiste*, Paris, Laffont, 1977, p. 278.

⁶⁶¹ Brice Lalonde, « Préface », Philippe Lebreton, *L'ex-croissance, les chemins de l'écologie*, Paris, Denoël, 1978, p.13.

⁶⁶² *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

⁶⁶³ Claude Journès, *op.cit.*, p. 243.

le programme commun. Le vote écologiste signifie « un rejet des partis traditionnels et un refus du système partisan tel qu'il fonctionne ». ⁶⁶⁴

2.2.4. Une Europe régionale

Les écologistes défendent le concept de fédération des Etats-Nations européennes dans une organisation supranationale. En effet, ils accordent une place prépondérante aux régions dans une fédération, qui se substituerait à celui « d'Etat-nation ». Ils précisent à propos des régions transfrontalières : cette fédération européenne ne doit « se faire que sur la base des réalités culturelles, économiques, écologiques du monde actuel, et non sur la base des mythes nationalistes et des souverainetés nationales absolues, obstacles à toute union réelle et sincère de nos peuples » ⁶⁶⁵. Les écologistes de la liste « Europe Ecologie » axent leur programme autour de quatre grands thèmes : l'Europe des énergies nouvelles contre l'Europe du nucléaire ; élaborer une Europe où les producteurs décideraient de leurs productions et ceci, en opposition aux décisions des multinationales, créatrices de chômage ; éviter tout centralisme, les écologistes se voulant régionalistes, et enfin, réaliser l'Europe des libertés en opposition à l'Europe policière qui se dessine ⁶⁶⁶. Les Bas-Normands, Didier Anger et Marie-Paule Labéy, retiennent la question de la lutte antinucléaire comme base de leur campagne. Adversaires de l'usine de La Hague, ils s'attaquent à ce symbole de l'Europe, car des déchets radioactifs tant européens que mondiaux peuvent y être traités. La suppression du retraitement dans l'usine de La Hague permettrait de porter un coup d'arrêt fatal à la prolifération des usines atomiques. Outre l'éventualité d'un accident, les écologistes craignent des pollutions émanant des rejets de gaz tel le crypton. De plus, Charles Guilbert, président du CRILAN, affirme que le nucléaire n'est pas créateur d'emplois et qu'il faudrait donc mettre l'accent sur le développement des énergies renouvelables : le gaz de fumier, l'énergie éolienne ou des usines marémotrices. Lors de l'élection présidentielle de 1981, Brice Lalonde propose « une Europe des régions, l'établissement de relations plus justes avec le tiers-monde fondées sur un développement autonome des pays pauvres » ⁶⁶⁷. Né dans l'opposition à l'Etat jacobin, les écologistes s'attachent par conséquent à défendre l'anti-autoritarisme et l'antihiérarchie. Contre la technocratie, ils défendent une décentralisation la plus large des responsabilités. Le développement local est la cellule de base de la politique des écologistes.

⁶⁶⁴ Guillaume Sainteny, *op.cit.*, p. 234.

⁶⁶⁵ Aujourd'hui l'Ecologie, *op.cit.*, p. 210.

⁶⁶⁶ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 4 mai 1979.

⁶⁶⁷ Profession de foi de B. Lalonde.

Chapitre 3. L'affirmation de l'écologie politique sur la scène électorale : le temps des collectifs « biodégradables » (1974-1983)

L'entrée de l'écologie dans la sphère de la politique permet aux écologistes de légitimer et de crédibiliser leur mouvement. Face à l'échec des grandes manifestations, ils participent aux différents scrutins supranationaux (les européennes), nationaux (les présidentielles et les législatives), et locaux (les municipales et les cantonales) afin de faire pression sur les partis politiques, et populariser leurs idées. Ils souhaitent « infléchir les positions des partis politiques dans le domaine du nucléaire ». ⁶⁶⁸ Au niveau national, la campagne de René Dumont pour l'élection présidentielle de 1974 marque la naissance de l'écologie politique sur la scène électorale ⁶⁶⁹. Elle est l'acte fondateur de l'entrée en politique de l'écologie. Dans les années 1970, cette « nébuleuse d'associations diverses, changeantes, inégalement représentées sur le territoire national » ⁶⁷⁰ ne se regroupe que temporairement à l'approche des élections en cartels électoraux provisoires et contestés. Ces organisations éphémères dites « biodégradables » n'existent qu'au travers de buts ponctuels limités à une cause précise. Comme le féminisme ou le régionalisme, « l'écologisme refuse de se ranger en un point défini de l'espace politique généré par les forces partisans dominantes ». L'écologie politique se situe plutôt à gauche de l'échiquier politique ; mais elle revendique au départ un « ni droite ni gauche ». Les élections sont utilisées comme une tribune pour convaincre et informer les électeurs de certains enjeux. Ils ne se définissent pas comme un nouveau parti politique et refusent l'option des alliances, le désistement, les consignes de vote au second tour ⁶⁷¹. L'écologisme « demeure profondément divisé, parfois même sur le fait de participer ou non au pouvoir et sur les conditions de cette participation » ⁶⁷². Comme s'interroge Guillaume Sainteny, « Peut-on réussir dans la compétition politique en faisant de la politique autrement ? » ⁶⁷³

1. L'apparition d'une écologie électorale (1974-1979)

La candidature de René Dumont ⁶⁷⁴ est la résultante du mouvement de contestation écologiste de la société industrielle qui voit le jour après Mai 1968. La grande majorité des écologistes se déclare hostile à la constitution d'un parti politique. Ils développent une conception originale en menant des luttes protestataires, des actions concrètes ou symboliques, et une participation active aux élections. Les élections législatives de 1978 révèlent deux conceptions de l'écologie politique : le Collectif Ecologie 78 envisage

⁶⁶⁸ *La Manche Libre*, 15 janvier 1978.

⁶⁶⁹ Frédéric Bellec, *op.cit.*, 188 p.

⁶⁷⁰ Jean-Luc Parodi, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, 1979, p. 25-49.

⁶⁷¹ Daniel Boy, « Le vote écologiste en 1978 », *RFSP*, n° 2, 1981, vol. 31, p. 394.

⁶⁷² Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 2.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁷⁴ Né le 13 mars 1904 à Cambrai, il fait des études d'agronomie. Il est avant tout une personnalité de gauche qui a même adhéré à la SFIO (1932-1933). En 1937, il fait son entrée au gouvernement du Front populaire dans le cabinet du ministère de l'Agriculture de Georges Monet. Dans les années 1950, il adhère au PSU.

seulement « la gestion d'un acquis militant ou idéologique ». Outre l'écologie, Les Amis de la Terre, quant à eux, proposent de se « faire le catalyseur de luttes en rupture avec la société actuelle ». La première étape « passerait par une alliance spontanée avec les féministes et les non-violents »⁶⁷⁵. Malgré des scores nationaux faibles, les écologistes font des percées électorales inattendues dans des zones marquées par un conflit écologique. La Manche est régulièrement le département le plus écologiste de France, notamment aux élections législatives de 1978. Ces résultats sont directement liés à l'activité des comités antinucléaires. Au niveau régional, le succès d'une candidate antinucléaire à Beaumont-Hague lors des élections cantonales de 1979 confirme l'implantation des écologistes, notamment les antinucléaires, dans le Nord Cotentin. Au niveau national, marqués par la division, les écologistes obtiennent un faible résultat et ne peuvent élire aucun député au Parlement européen le 10 juin. Ce nouvel électorat écologiste, difficile à établir, se caractérise par son extrême volatilité. Au-delà d'un vote d'adhésion à des motivations liées à l'environnement et à la qualité de la vie, le choix en faveur des écologistes peut également s'expliquer par un vote-sanction. Outre l'idée préconçue d'un électorat urbain plus réceptif au discours écologique, il est difficile d'esquisser une géographie, sans prendre en compte la réalité du terrain.

1.1. L'acte fondateur de l'écologie politique : la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974

Cette élection présidentielle est anticipée par la mort, en plein mandat, du président de la République, Georges Pompidou, le 2 avril 1974. Dans ce cas de figure, la constitution prévoit, pour organiser les élections, un délai minimum de vingt jours et un délai maximum de trente jours en cas de vacance de la présidence de la République ; ce qui laisse peu de temps pour faire acte de candidature. Malgré ce court délai, douze candidats se présentent lors de cette élection. La candidature de René Dumont est la première candidature d'un écologiste à une élection nationale. Les membres de l'association des journalistes et écrivains pour la protection de nature⁶⁷⁶, notamment Jean Carlier, et quelques adhérents des Amis de la Terre, décident de lancer une candidature écologiste. Après le retrait de Charles Piaget⁶⁷⁷, figure emblématique du mouvement autogestionnaire français compte tenu de son action au sein de l'entreprise Lip, l'ingénieur agronome René Dumont accepte de relever ce défi. Ne souhaitant pas parvenir au pouvoir, cette candidature permet aux écologistes de porter leurs revendications sur le terrain électoral. Dans un

⁶⁷⁵ Claude Journès, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, vol. 29, 1979, n° 2, p. 244.

⁶⁷⁶ Créée en 1969, l'association des journalistes et écrivains pour la nature et l'écologie, qui est une association pionnière de l'écologie en France, contribue à sensibiliser l'opinion publique aux questions environnementales. Les membres fondateurs : Pierre Pellerin (Bêtes et Nature), Jean Carlier (RTL), André Mars-Vallet (L'Humanité), Robert Hantzberg (Le Parisien), Antoine Reille (journaliste de télévision), François de La Grange (journaliste de télévision), Pierre Ichac (journaliste radio, grand reporter en Afrique) et Jacques Penot.

⁶⁷⁷ La candidature de Charles Piaget est proposée par une minorité du PSU et par plusieurs groupes d'extrême gauche, des sections syndicales, des intellectuels et des animateurs d'associations culturelles, qui se déclarent prêts à le soutenir, notamment le Front communiste révolutionnaire et l'Alliance marxiste révolutionnaire. Elle échoue à cause de la décision de la majorité du PSU conduite par Michel Rocard de se rallier à la candidature d'union de François Mitterrand.

article sur la naissance de l'écologie politique dans *Le Sauvage*, Alain Hervé précise le sens de cette candidature :

« C'est le résultat du mépris dans lequel ont été tenus les Français depuis dix ans, en ce qui concerne la gestion de leur environnement, de la priorité donnée à l'automobile privée contre les transports en commun, du démembrement et de la désertification des campagnes par l'agriculture industrielle, des expropriations abusives au profit des promoteurs ; du ravage des forêts pour y faire passer des autoroutes ou y planter des conifères stérilisants. »⁶⁷⁸

Au niveau national, un comité de soutien se met en place et Brice Lalonde en assure la direction. A Caen, un comité de soutien à cette candidature écologiste est le fait du Groupe écologiste libertaire du Calvados de Gérard Hunout. Ce dernier ne vote pas pour René Dumont, mais lui apporte son appui pour propager les idées écologistes. Selon l'idée défendue à l'époque « élection piège à cons », de nombreux libertaires ne se sont pas inscrits sur les listes électorales. A Cherbourg, l'association écologiste « Nature et vie », dont l'objectif est la recherche de la protection de la vie, de l'homme, de son environnement par la lutte contre les diverses pollutions et fléaux sociaux, appelle à voter René Dumont. Le samedi 4 mai 1974, le comité « Libération » et l'association Nature et vie organisent une manifestation à vélo et à pied dans les rues⁶⁷⁹. Sous la pluie, elle rassemble une quarantaine de personnes assez jeunes avec des slogans saisissants : « Votez la vie », « Ecologie, c'est la vie » ou « Le pétrole, on s'en fout, l'énergie c'est nous ! »⁶⁸⁰ Habillé d'un pull rouge, René Dumont mène une campagne électorale, dont le titre « A vous de choisir » est évocateur des dangers que fait courir notre modèle économique. A la télévision, elle est symbolisée par un verre d'eau : « L'eau pure, voilà la vraie rareté de demain ! » Cette candidature vise trois objectifs⁶⁸¹ : faire prendre conscience aux électeurs et à la population française de l'urgence de la situation écologique, d'« écologiser les partis politiques » c'est-à-dire de faire en sorte que les partis traditionnels prennent davantage en compte les problèmes liés à l'environnement dans leurs programmes, et enfin, de « politiser les écologistes. »

Dans la région Basse-Normandie⁶⁸², avec 1,2 % des SE⁶⁸³, René Dumont obtient un score légèrement inférieur à la moyenne nationale (1,3 % des SE). Cette moyenne est supérieure à celle obtenue dans la Manche (1,0 % des SE) et dans l'Orne (1,1 % des SE). Seul, le Calvados réalise un score supérieur à la moyenne régionale avec 1,4 % des SE. Au niveau régional, ce résultat le place en sixième position devant le candidat FN, Jean-Marie Le Pen (0,8 % des SE) et derrière la candidate FO, Arlette Laguiller (2,5 % des SE). Au sein des candidats dits « marginaux »⁶⁸⁴, il obtient la troisième place avec un score au-dessus de 1 % des SE. A l'échelle cantonale, les cantons les plus favorables à René Dumont se situent dans la

⁶⁷⁸ René Dumont, *A vous de Choisir*, op .cit., 142 p.

⁶⁷⁹ *Ouest-France*, 3 mai 1974.

⁶⁸⁰ *La Presse de La Manche*, 6 mai 1974.

⁶⁸¹ René Dumont, *Seule une écologie socialiste*, Paris, Laffont, 1977, 278 p.

⁶⁸² Anne-Marie Fixot, et al., « Essai sur les comportements électoraux en Basse-Normandie ; élections présidentielles de 1974 et 1981 », *Géographie sociale*, CERA, n° 0, 1982, pp. 27-44.

⁶⁸³ Annexe 22. Résultats de R. Dumont, pp. 22-24 ; annexe 23. Carte de résultats de R. Dumont, p. 25.

⁶⁸⁴ Neuf candidats : Jean Royer, Arlette Laguiller, René Dumont, Jean-Marie Le Pen, Emile Muller, Alain Krivine, Bertrand Renouvin, Jean-Claude Sebag, Guy Héraud.

région caennaise : Caen 2 (2,0 % des SE), Caen 1 (2,3 % des SE) et Caen 3 (2,5 % des SE). Au regard de ces résultats, et, malgré la faiblesse des votes de la région bas-normande, la région caennaise semble cependant plus réceptive à un vote en faveur de l'écologie politique. L'agglomération caennaise lui donne en effet un score supérieur à la moyenne régionale (1,2 % des SE). Neuf communes et Caen 6 se situent en-deçà de la moyenne du Calvados, ce qui relativise l'affirmation d'un électorat urbain plus réceptif au discours écologique. Seuls, Hérouville Saint-Clair (2,4 % des SE), Epron (2,3% des SE) et les secteurs caennais de Caen 2 (2,1 % des SE), de Caen 1 (2,5 % des SE) et de Caen 3 (2,6 % des SE) se positionnent au-dessus de la moyenne du département. *A contrario*, le canton le plus hostile se localise en zone rurale : sur les 2 266 électeurs qui se sont exprimés, René Dumont réalise 0,2 % des SE (4 électeurs) à Saint-Pois. Le candidat écologiste obtient un « bon score » avec 1,8 % des SE, dans le canton de Condé-sur-Noireau où il bénéficie de la notoriété de la famille Labéy. Dans la Manche, Eculleville enregistre 9,1 % des SE, mais avec seulement 2 électeurs. Le militant antinucléaire Didier Anger donne sa voix au candidat au pull rouge. A l'échelle communale, dans le Calvados, 216 communes enregistrent un résultat supérieur à la moyenne départementale, dont Englesqueville-en-Auge dans le canton de Pont-l'Evêque avec 11,4 % des SE, mais avec seulement 5 électeurs. Il réalise un bon score en obtenant 7,4 % des SE (5 électeurs) à Pontécoulant dans le canton de Condé-sur-Noireau. Mais, cela correspond au schéma d'un vote familial puisque les cinq voix proviennent du couple Labéy et de ses trois enfants. Finalement, 227 communes rurales n'accordent aucune voix à René Dumont.

Les autres villes du Calvados ne sont pas des bases avancées dans l'apparition de ce nouvel électorat. Bien que l'ensemble des principales villes ait une moyenne supérieure à celle du Calvados, trois villes réalisent un score inférieur à cette moyenne : Vire (1,1 % des SE), Mondeville (1,2 % des SE) et Lisieux (1,3 % des SE). A noter, hormis Hérouville Saint-Clair et Caen, seules Trouville-sur-Mer (2,4 % des SE) et Condé-sur-Noireau (2,0 % des SE) ont un résultat supérieur à 2 % des SE. Par ailleurs, les résultats obtenus dans le canton de Beaumont-Hague ne traduisent pas une inquiétude de la population envers le nucléaire. La décision de l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et de la construction de la centrale nucléaire sur le site de Flamanville n'est pas encore prise. De plus, le bilan de l'activité de sensibilisation et d'information des antinucléaires reste encore faible dans le Nord Cotentin. Ce résultat est-il un vote contestataire ou le début d'une prise de conscience par les électeurs des problèmes écologiques ? Il est difficile de répondre à cette question sans prendre le risque d'émettre des affirmations approximatives. Au regard des résultats, il semblerait que le terrain le plus favorable à l'écologie politique soit celui des villes. Cependant, le clivage entre villes plus favorables à l'écologie et campagnes plus réfractaires n'est pas pertinent. En effet, bien que 227 communes rurales n'accordent aucune voix à René Dumont, 216 communes ont un résultat supérieur à la moyenne du Calvados.

Le candidat écologiste René Dumont réalise un très faible résultat au niveau régional, comme au niveau national. Son score ne lui permet pas d'imposer l'écologie politique comme une nouvelle force capable de vulgariser ses idées. Il obtient un faible score, malgré un certain engouement pour sa campagne.

Toutefois, les résultats de ce premier vote écologiste ne permettent pas de tirer des conclusions. Une campagne rapide et très parisienne, la réticence de certains écologistes, le droit de vote fixé à 21 ans et le refus de certains « libertaires » de participer au système électoral sont ses principaux handicaps. De plus, les prises de position très radicales et à gauche de René Dumont éloignent certains militants de l'écologie. La plupart des associations naturalistes prennent leurs distances, car elles refusent la politisation exprimée par cette candidature. En fait, la faiblesse de son résultat provient de trois handicaps au sein de la mouvance écologique : d'une part, le refus de certains de politiser l'écologie et de conserver une orientation de défense de la nature et de pression sur le pouvoir politique en place ; d'autre part, la peur des exigences d'une campagne électorale et la crainte de l'apparition d'un leadership ; enfin, une préférence pour voter directement François Mitterrand. Certes, son résultat fait figure davantage de « candidature témoignage », mais elle n'est pas si inutile que cela comme nous l'explique Théodore Monod :

*« Face aux candidats lourds [...] qui limiteront leurs exposés aux aspects politiques, économiques ou sociaux de leur programme [...], il en est une, tout de même, qui se réclame de la défense de l'environnement, de l'écologie, de la conservation de la nature, c'est-à-dire, tout simplement, de l'avenir de l'homme sur une planète qu'il a su si efficacement saccager ! »*⁶⁸⁵

Sa candidature divise le monde des militants écologistes : ceux qui acceptent la politisation de l'écologie, et ceux qui la refusent. René Dumont est conscient du problème que pose sa candidature dans le monde écologique : « Au départ, c'est une tribune [...] Mais c'est aussi le premier acte d'un mouvement politique que nous sommes en train de constituer. Ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau. C'est le début d'une action : arriver à donner une expression politique au mouvement écologique. Certains nous abandonneront. D'autres viendront nous rejoindre. »⁶⁸⁶

1.2. L'acte de naissance du vote antinucléaire dans le Nord Cotentin : la candidature d'André Travers dans le canton des Pieux aux élections cantonales de 1976

Organisé par le maire de Flamanville le 6 avril 1975, et bien qu'illégal, le référendum sur l'implantation d'une centrale nucléaire sur la commune est le premier scrutin lié au mouvement antinucléaire. Le résultat donne une nette victoire aux partisans de la centrale avec 435 « oui » contre 248 « non ». Ce score ne démobilise pas pour autant les militants antinucléaires poursuivant leur action. Lors du premier tour du 7 mars 1976⁶⁸⁷, parmi les cinq candidats aux Pieux, le CCPAH présente un candidat antinucléaire. Agé de 28 ans, André Travers est agriculteur-éleveur à la tête d'une exploitation de 7 hectares. Il préside le Comité de défense contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Flamanville et bénéficie d'un comité de soutien, dans lequel on retrouve des conseillers municipaux (André Hamel, conseiller des Pieux ou Paul Lerouillois, conseiller de Pierreville), des agriculteurs (Théodore Capelle), des conseillers

⁶⁸⁵ *Ouest-France*, 18 avril 1974.

⁶⁸⁶ *Ouest-France*, 23 avril 1974.

⁶⁸⁷ Lors des élections cantonales du 7 mars 1976, le ME présente symboliquement 15 candidats, dont 10 Ecologie et survie avec une moyenne de 10 %.

municipaux-agriculteurs (le couple de Larturière de Sotteville, Martin Scoazec de Surtainville, André Sorel, adjoint au maire de Tréauville), des retraités et des salariés (le couple Anger et Louis Courtois)⁶⁸⁸. L'objectif de cette candidature vise à mettre en difficulté le pro-nucléaire René Lescalier, conseiller général et maire des Pieux, et d'asseoir le développement de comités dans le canton.

André Travers mène une campagne électorale basée sur la lutte contre le nucléaire. Il s'oppose clairement à l'établissement d'une centrale nucléaire sur la commune de Flamanville. A propos du dossier du chômage dans le canton, il conteste la pérennisation des emplois créés par la construction de la centrale : « Ce serait peu d'emplois et pour peu de temps pour les ouvriers de la région. » De plus, son implantation bouleverserait durablement l'équilibre socio-économique du canton, voire du département. Dans le secteur agricole, des terres arables seraient « immobilisées dans le canton pour la construction »⁶⁸⁹. Au niveau environnemental et sanitaire, le fonctionnement de la centrale entraînerait « des rejets de chlore en mer » et une « augmentation des leucémies et des cancers »⁶⁹⁰. *A contrario*, André Travers défend « un véritable plan de développement du canton ». Il entend soutenir l'implantation d'entreprises « qui donneraient du travail aux ouvriers de la région et aux jeunes sans emploi » et le développement du « tourisme rural sans défigurer le littoral ». Il propose ainsi la réouverture de la mine de Diélette : « Ses propriétaires l'ont fermée sans se soucier des ouvriers au chômage »⁶⁹¹. Quant au secteur de la pêche, il se déclare favorable à « une aquaculture en eau profonde. » Outre la création d'une classe maternelle, il souhaite « le développement des installations et des activités sportives. »⁶⁹²

Lors du premier tour, André Travers réalise 22,1 % des SE (792 électeurs) aux Pieux. Obtenant la deuxième place, il se qualifie au second tour. Le maire des Pieux, René Lescalier, conseiller général sortant, remporte la première position avec 48,7 % des SE. A titre de comparaison, lors des élections cantonales du 8 mars 1970, il obtient 76,8 % des SE. Il est même mis en difficulté dans sa propre commune avec 50 % des SE. Jean Thomine, maire de Saint-Christophe-de-Foc, se positionne en troisième place avec 16,8 % des SE. Le candidat PS, André Simon, réalise un faible score en obtenant seulement 8,4 % des SE. Lors de l'élection précédente, le candidat PS Henri Varin, l'ancien maire des Pieux et défenseur du projet de construction de la centrale nucléaire, obtient 18,4 % des SE. Ces résultats démontrent l'effondrement du candidat PS avec la perte de plus de la moitié de son électorat et le recul de René Lescalier, car outre les voix écologistes, André Travers bénéficie de celles d'un certain nombre de petits exploitants, inquiets de la présence de l'industrie nucléaire sur leurs activités. Le candidat du PCF, Richard Guillemette, enregistre un faible score avec 4,4 % des SE. A l'échelle communale, André Travers obtient son meilleur résultat à Tréauville avec 35,6 % des SE et son plus faible score à Saint-Christophe-de-Foc, avec 9,2 % des SE. Ce

⁶⁸⁸ *La Presse de la Manche*, 1^{er} mars 1976.

⁶⁸⁹ Annexe 24. Profession de foi d'A. Travers dans le canton des Pieux, pp. 26-27.

⁶⁹⁰ *Ibid.*

⁶⁹¹ *Ouest-France*, 4 mars 1976.

⁶⁹² Annexe 23, *ibid.*

dernier résultat s'explique par le score de Jean Thomine, maire de Saint-Christophe-de-Foc, qui obtient 61,2 % des SE. Dans les quinze communes du canton, André Travers ne réalise pas la première place.

Qualifié au second tour du 14 mars, André Travers se trouve en compétition avec René Lescalier et André Simon. A l'échelle cantonale, il obtient de nouveau la deuxième place avec 30,1 % des SE (1 064 électeurs). René Lescalier réalise le meilleur score avec 59,1 % des SE, alors qu'André Simon n'obtient que 10,9 % des SE. André Travers progresse de 272 voix, comme René Lescalier avec 362 voix, par rapport aux résultats du premier tour. Ceux du second tour traduisent l'échec d'André Simon avec une perte de 219 électeurs. A l'échelle communale, André Travers obtient son meilleur résultat à Héauville avec 46,9 % des SE et son plus faible à Surtainville, avec 18,3 % des SE. Il obtient la première place à Tréauville avec 45,1 % des SE. En conclusion, le résultat du candidat antinucléaire bouleverse donc la géographie électorale de ce canton rural. L'association des voix écologistes conjuguées à celles des agriculteurs inquiets de l'implantation d'une centrale nucléaire annonce l'émergence d'un vote protestataire lors des élections suivantes.

1.3. Entre espoir et désenchantement des écologistes aux élections législatives de 1978

Ces élections législatives de 1978⁶⁹³ réunissent toutes les conditions pour que la participation électorale soit forte : le nombre élevé de candidatures, la variété des choix, l'intensité de la campagne et l'enjeu national⁶⁹⁴. Contrairement aux élections législatives de 1973⁶⁹⁵, celles de 1978 sont dominées par deux coalitions : l'Union de la gauche et celle de la majorité sortante. Mais, elles se caractérisent par la multiplication des candidatures hors-coalitions⁶⁹⁶. Elles entraînent la confusion pour déterminer précisément l'appartenance politique des candidats. Les écologistes abordent ces élections dans la désunion à travers trois catégories : 140 candidats sous le label Collectif Ecologie 78, 230 candidats sous l'étiquette Front autogestionnaire et 75 candidats écologistes indépendants⁶⁹⁷. De plus, une partie des candidats d'extrême gauche, proche des idées écologistes, se présente, avec le Mouvement pour une alternative non-violente, ce qui accentua encore la confusion. Elle est présente, avec parfois plusieurs candidats dans l'ensemble des circonscriptions de France, sauf en Corse. Seuls, les candidats du Collectif Ecologie 78 présents dans la région bas-normande seront étudiés.

⁶⁹³ *Le Monde* Dossiers et Documents, « Les élections législatives de mars 1978 » ; Daniel Boy, « Le vote écologiste en 1978 », *RFSP*, n° 2, avril 1981, vol. 32, pp. 294-416.

⁶⁹⁴ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, p. 152.

⁶⁹⁵ Trois groupements : la majorité sortante (UDI, RI et CDP), l'union de la gauche (PS et UGS) et le Mouvement réformateur (formations du centre et de la droite antigauilliste : Parti radical-socialiste-Centre démocrate).

⁶⁹⁶ Denis Nicolas, « Les élections législatives de mars 1978 en métropole », *RFSP*, n° 6, 1978, vol. 28, p. 978.

⁶⁹⁷ Daniel Boy, « Le vote écologiste 1974-1992 », Marc Abélès (dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 47-66.

1.3.1. Les candidats du Collectif Ecologie 78

Dans la région Basse-Normandie, avec un objectif initial de neuf candidatures, le Collectif Ecologie 78⁶⁹⁸ ne présente au final que sept candidats (*Cf.*, tableau 6) : quatre dans la Manche, deux dans le Calvados et un dans l'Orne. Ces candidats mènent une campagne active et engagée sur le terrain, incluant la défense de certains dossiers concernant leurs circonscriptions respectives. Ils ne se définissent pas comme des « professionnels de la politique, mais des militants qui agissant sur le terrain ». Avec le collage d'un minimum d'affiches imprimées sur du papier recyclé, les écologistes en utilisent seulement 250 pour Vire et 270 pour Flers. Ils se servent des élections comme « d'un moyen de pression, d'information et de propositions »⁶⁹⁹. En février 1977, à la salle des fêtes de Cherbourg, en présence des quatre candidats du Collectif Ecologie 78 de la Manche, le commandant Jacques-Yves Cousteau (1910-1997) fait un discours sur les dangers du nucléaire et sur la dégradation des océans devant environ 2 000 personnes⁷⁰⁰. En janvier 1978 à Cherbourg au complexe sportif Chantereyne, deux délégués du « collectif » national, Didier Anger et Philippe Lebreton animent une réunion. Ils présentent ainsi le rassemblement et lancent la campagne électorale⁷⁰¹. La parité n'est pas respectée compte tenu de la présence de cinq hommes et seulement de deux femmes, ce qui vaut aussi pour les suppléants ; la moyenne d'âge est de 39 ans ; la majorité des candidats appartient au corps professoral.

Tableau 6. Candidats du « Collectif Ecologie 78 » dans les circonscriptions de Basse-Normandie

Circonscription	Candidat	Profession	Age	Lieu d'habitation	Suppléant	Profession	Age
Caen (1)	Josette Bénard	Professeur agrégée de biologie	47 ans	Caen	François Béchet	Animateur en formation	40 ans
Vire (5)	Marie-Paule Labéy	Sans profession	51 ans	Pontécoulant	Paul Jean	Professeur de physique	32 ans
Avranches-Mortain (2)	Claude Rayon	Instituteur	27 ans	Brécey	Eric Luce	Instituteur	24 ans
Coutances-Granville (3)	Claude Vallée	Professeur de lettres	40 ans	Saussey	Geneviève Lebourgeois	Agricultrice	47 ans
Valognes (4)	Didier Anger	Professeur histoire-géographique	39 ans	Les Pieux	François Sorel	Agriculteur	29 ans
Cherbourg (5)	Alexandre Boivin	Employé de banque	38 ans	Jobourg	Nicole Girard	Professeur de sciences naturelles	39 ans
Flers (3)	Jean-Luc Pithois	Educateur	23 ans		Guy Leboucher	assistant social	39 ans

Dans la Manche, les quatre candidats sous l'étiquette Collectif Ecologie 78 et leurs suppléants sont essentiellement liés au mouvement antinucléaire. Ils mènent une campagne prégnante contre la présence du nucléaire dans le Nord Cotentin avec l'implantation d'une centrale nucléaire à Flamanville, les couloirs de lignes THT et l'usine de retraitement de La Hague. Alexandre Boivin, employé de banque au CIN, se présente dans la circonscription de Cherbourg. Né en 1939, à Jobourg, dans la cité Bel-Air, où il habite, il est fortement attaché à ce territoire. En 1966, il part travailler à Rouen dans une succursale du CIN. En 1968, alors qu'il milite au PSU, il crée une section syndicale de la CFDT. Militant chrétien, il a aussi

⁶⁹⁸ *Cf.*, partie 1, chapitre 2, 1., 1.2., 1.2.1. Le Collectif Ecologie 78, pp. 126-128.

⁶⁹⁹ *La Voix Le Bocage*, 9 février 1978.

⁷⁰⁰ *Ouest-France*, 27 février 1978.

⁷⁰¹ *La Presse de la Manche*, 16 janvier 1978.

appartenu à l'Action catholique ouvrière et au groupe Père de Foucault. En 1970, il est de retour à Cherbourg où il poursuit ses activités syndicales. : « C'est la CFDT qui m'a aidé dans ma réflexion sur le nucléaire, notamment en 1974 lors de la publication du plan électro-nucléaire. »⁷⁰² En 1976, il adhère au CCPAH et il est également président du CRILAN. Sa suppléante Nicole Girard (39 ans), professeure de sciences naturelles au CES Ferronay d'Octeville, est aussi militante au CCPAH et également au CREPAN. Ils se présentent sous l'étiquette « Mouvement antinucléaire et écologique Nord Cotentin-Ecologie 78 ».

A Coutances, Claude Vallée (40 ans), professeur de lettres au lycée agricole de Coutances, se présente avec Geneviève Lebourgeois. Originaire du pays d'Auge, il s'installe dans une petite ferme à Saussey. Sa candidature se situe dans le prolongement de la lutte menée contre l'implantation de la centrale nucléaire à Flamanville et contre l'extension du centre de retraitement de La Hague : « Les notables disent que c'est la dernière chance d'industrialisation de la Manche. Nous disons que c'est la pire, la plus dangereuse, la moins créatrice d'emplois et la plus menaçante pour les activités traditionnelles de pêche, d'agriculture et de tourisme. »⁷⁰³ Sa suppléante, Geneviève Lebourgeois (46 ans) est mariée et mère de quatre enfants. Elle est agricultrice d'une exploitation de 18 hectares en fermage à Saint-Sauveur-la-Pommeraye. Elle est l'une des fondatrices du CCPAH. Didier Anger se présente à Valognes avec Francis Sorel (30 ans) comme suppléant. Ce dernier est un agriculteur exploitant à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Partisan convaincu de l'aquaculture, il s'intéresse aux énergies nouvelles et préside le Comité départemental contre les couloirs de lignes THT. Philippe Ricordeau (27 ans), interne à l'hôpital d'Avranches, se porte candidat à Avranches. Il est un militant actif des Amis de la Terre de Caen dès leur création et tient à marquer sa différence vis-à-vis des groupes écologiques existants dans la circonscription : le MEU d'Avranches et le CRILAN de Brécey⁷⁰⁴. Sa suppléante, Brigitte Landemaine (29 ans) est mère de trois enfants. Toutefois, étant sursitaire, Philippe Ricordeau déclare forfait, car il ne respecte pas les conditions exigées. Un instituteur de Brécey, Claude Rayon (27 ans), avec comme suppléant Eric Luce (24 ans), un instituteur de Servon, se substituent à eux. Avec une présence moindre du nucléaire dans leurs débats, les membres de Manche-sud Ecologie sont des militants plus « environnementalistes », davantage préoccupés par la chasse, la pêche, la pureté de l'eau et les problèmes du remembrement⁷⁰⁵.

Dans le Calvados, deux femmes proposent leur candidature sous la bannière du Collectif Ecologie 78⁷⁰⁶ : Josette Bénard et Marie-Paule Labéy. Dans un premier temps, le collectif Caen-Ecologie, formé du CREPAN et des Amis de la Terre, décide de présenter des candidats dans les circonscriptions de Caen et de Pont-l'Évêque⁷⁰⁷. Toutefois, la situation dans la circonscription caennaise est complexe. Autonome dans ses décisions, le CRILAN de Caen entend ni présenter, ni soutenir de candidats : « Le seul intérêt de notre participation aux élections serait de les utiliser comme "tribune", avec toujours le risque de sombrer dans

⁷⁰² *La Presse de la Manche*, 14 février 1978.

⁷⁰³ *La Presse de la Manche*, 11 janvier 1978.

⁷⁰⁴ *La Gazette de la Manche*, 16 février 1978.

⁷⁰⁵ *Ouest-France*, 2 mars 1978.

⁷⁰⁶ 168 candidats sous l'étiquette Ecologie 78 : 2,8 % en moyenne 4,4 % des SE où ils sont présents.

⁷⁰⁷ *Ouest-France*, 30 novembre 1977.

une certaine forme d'électoratisme et de vedettariat. »⁷⁰⁸ Par ailleurs, le Collectif Ecologie 78 se trouve victime d'une scission entre Josette Bénard du CREPAN, et Michel Morel, candidat au nom du collectif Ecologie et autogestion soutenu par Les Amis de la Terre de Caen et des écologistes en désaccord avec la présidente du CREPAN⁷⁰⁹. Aussi, Ecologie et autogestion refuse de présenter son candidat malgré son désir de faire une campagne active. Dans les deux circonscriptions du pays d'Auge, Les Amis de la Terre et Ecologie-Honfleur pensent présenter un candidat issu du Collectif Ecologie 78, face à Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement, dans la circonscription de Pont-l'Évêque : « Indispensable pour montrer le vrai visage de l'écologie sur le terrain de l'ancien ministre des centrales nucléaires »⁷¹⁰. Cependant, ils sont tributaires de la situation confuse dans la circonscription de Caen. Ainsi, avant la clôture du dépôt des candidatures à la préfecture, ils refusent juste de présenter un candidat dans chacune de ces deux circonscriptions : « A l'origine, nous avons envisagé des candidatures, particulièrement face à Michel d'Ornano, mais des contradictions au sein de nos groupes, qui ne signifient pas qu'ils sont en désagrégation, sont apparues ». Compte tenu d'une « certaine remise en cause au niveau national de la plate-forme écologique », les deux groupes du pays d'Auge préfèrent effectuer des interventions auprès des candidats lors de leurs réunions afin de présenter leurs thèses⁷¹¹. Dans le bocage, les candidats écologistes dans les circonscriptions de Vire et de Flers mènent une campagne commune. Politiquement, ils se placent « ni à droite, ni à gauche, ni au centre, mais en avant »⁷¹².

1.3.2. Des résultats encourageants pour les candidats du Collectif Ecologie 78

Bien que supérieurs à la moyenne nationale (2,1% des SE), les candidats écologistes du Collectif Ecologie 78 obtiennent cependant un score faible en Basse-Normandie avec seulement 3,6 % des SE⁷¹³ lors du premier tour des élections législatives du 12 mars 1978⁷¹⁴. Dans la Manche⁷¹⁵, ils réalisent un score supérieur à la moyenne régionale avec 6,4% des SE. Mais, ils obtiennent un score inférieur à la moyenne régionale dans le Calvados avec 2,4 % des SE et surtout dans l'Orne avec seulement 1,4 % des SE (Cf. tableau 7). Cette première analyse doit être affinée à l'échelle des seules circonscriptions où les candidats du CE 78⁷¹⁶ sont présents. Au niveau national, ils réalisent 4,8 % des SE. A l'échelle régionale, ils obtiennent 6,3 % des SE. Dans la Manche, compte tenu de l'effet de la mobilisation antinucléaire, ils réalisent 8,0%

⁷⁰⁸ *Ouest-France*, 3 novembre 1977.

⁷⁰⁹ *Ouest-France*, 2 février 1978.

⁷¹⁰ *Ouest-France*, 4 et 5 février 1978.

⁷¹¹ *Ouest-France*, 23 février 1978.

⁷¹² *Ouest-France*, 7 février 1978.

⁷¹³ Annexe 25. Résultats des candidats écologistes Collectif écologie 78, pp. 28- 30 ; annexe 26. Carte de résultats des candidats écologistes Collectif écologie 78, p. 31.

⁷¹⁴ Michel Boivin, *Les élections législatives des 12 et 19 mars 1978 en Basse-Normandie*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1978, 182 p.

⁷¹⁵ Michel Boivin, *Guide des élections législatives* (mars 1978 - Manche), Coutances, OCEP, 1978, 64 p ; Michel Boivin, et al., *Guide des élections législatives : mars 1978, Manche : agriculture, écologie, emploi : les partis politiques répondent*, OCEP, Coutances, 1978, 64 p.

⁷¹⁶ France : 220 candidats écologistes ; Basse-Normandie : 7 candidats sur les 13 circonscriptions ; Calvados : 2 sur 5 ; Manche : 4 sur 5 ; Orne : 1 sur 3.

des SE. Les candidats écologistes recueillent 4,9 % des SE dans le Calvados et 3,8 % des SE dans l'Orne. A l'échelle des circonscriptions, Didier Anger réalise le meilleur score avec 12,6 % des SE, à Valognes, alors que Marie-Paule Labéy obtient le plus faible résultat avec 3,7 % des SE à Vire.

Tableau 7. Résultats des candidats du « Collectif Ecologie 78 »

Départements	Circonscriptions	Candidats	Résultats	% des SE
Calvados	Caen (1)	Josette Bénard	5 706	5,5 %
	Vire (5)	Marie-Paule Labéy	1 807	3,7 %
Manche	Avranches-Mortain (2)	Claude Rayon	2 303	3,8 %
	Coutances-Granville (3)	Claude Vallée	3 958	7,7 %
	Valognes (4)	Didier Anger	5 235	12,6 %
	Cherbourg (5)	Alexandre Boivin	5 029	9,9 %
Orne	Flers (3)	Jean-Luc Pithois	2 329	3,8 %

A l'échelle nationale, Didier Anger a le meilleur score des candidats du CE 78, suivi d'Alexandre Boivin avec 9,6 % des SE. Au niveau cantonal, les résultats reflètent les scores des circonscriptions où sont présents les candidats écologistes. En effet, Didier Anger réalise ses meilleurs résultats dans les cantons de : Les Pieux (16,1 % des SE), Saint-Sauveur-le-Vicomte (14,6 % des SE) et Bricquebec (13,6 % des SE). Claude Rayon obtient le plus faible score à Sourdeval avec 2,1 % des SE. Enfin, à l'échelle communale, les candidats obtiennent les meilleurs scores : Le Rozel avec 28,2 % des SE et Flamanville avec 22,0 % des SE. Ces résultats témoignent du travail des militants antinucléaires du fait des manifestations et des réunions de sensibilisation contre l'implantation de la centrale nucléaire et des couloirs de lignes THT. Avec une forte participation, les Bas-Normands votent massivement dès le premier tour. Bien que la majorité sortante ne bouge pas, la gauche du Programme commun recueille un peu plus du tiers des suffrages exprimés⁷¹⁷. Dans cet électorat traditionnellement à droite, une partie de la population se retrouve dans le discours des écologistes, relatif aux dangers de l'implantation d'une centrale nucléaire et à ses conséquences sur le secteur agricole. L'implantation d'un électorat écologiste rural et localisé est liée à la contestation antinucléaire. Les écologistes du CE 78 décident de ne se désister pour aucun parti au second tour et de laisser leurs électeurs libres de toute consigne de vote. Ils souhaitent conserver leur totale indépendance à l'égard du système bipolaire français. Dans la Manche, un département de tradition gaulliste⁷¹⁸, les militants écologistes se mobilisent contre l'implantation du nucléaire. Ces élections législatives de 1978, réalisées au scrutin uninominal à deux tours, permettent aux électeurs de traduire une opinion écologiste lors du premier tour, puis de rejoindre leur famille politique d'origine au second⁷¹⁹. Les candidats écologistes obtiennent des scores hétérogènes dans l'ensemble de leur circonscription.

⁷¹⁷ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, p. 153.

⁷¹⁸ Michel Boivin, *Le gaullisme en Basse-Normandie de 1945 à nos jours*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Gabriel Désert, 1981, Caen, Université de Caen, 4 volumes, 1105 p.

⁷¹⁹ Daniel Boy, « Le vote écologiste 1974-1992 », *op.cit.*, pp. 47-66.

1.4. Entre succès local et échec national : les élections de 1979

Les élections de 1979 sont de nouveaux tests électoraux pour les écologistes. Au niveau national, lors des élections cantonales de mars, l'implantation des écologistes reste encore faible avec 0,47 % des SE⁷²⁰. Toutefois, dans les zones où les écologistes sont présents, elles confirment les scores des candidats écologistes lors des législatives de 1978. En juin, les électeurs des neuf pays de la CEE se rendent pour la première fois aux urnes pour élire au suffrage universel direct leurs députés au Parlement européen à Strasbourg. En France, les dirigeants politiques privilégient le scrutin proportionnel dans le cadre national, permettant ainsi l'éclosion de listes autonomes au sein des différents partis politiques. Ce premier scrutin est caractérisé par la multiplication des petites listes et de leur relatif succès. Ces dernières totalisent environ 12 % des SE, dont celle des écologistes de Solange Fernex avec 4,5 % des SE en première position. Le résultat de ces élections européennes ne bouleverse pas le paysage politique français, mais il apporte « en fait beaucoup d'enseignements sur le reclassement des forces politiques »⁷²¹.

1.4.1. De nouvelles candidatures antinucléaires aux élections cantonales de 1979

Manche Ecologie ne présente pas de candidats lors de ces élections cantonales de mars 1979. Elle demande simplement aux différents candidats de répondre clairement aux questions suivantes : pour ou contre le retraitement des combustibles irradiés français et étrangers, la centrale nucléaire de Flamanville, le centre de recherche au pied de la falaise, l'armement nucléaire, et le sixième sous-marin et enfin la reconversion à des fins civiles⁷²². A Beaumont-Hague, les militants antinucléaires présentent une candidate : Catherine Girard. Elle reçoit le soutien de personnalités nationales, notamment une déclaration de soutien du 4 mars 1979⁷²³. Cette candidature s'inscrit dans le refus de l'expansion de l'usine de retraitement de La Hague et de l'arrivée de déchets radioactifs étrangers. Elle conteste le projet du « Grand chantier » et le bouleversement qu'il entraîne, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la pêche⁷²⁴. Membre de la commission cantonale d'aide sociale, elle reçoit le soutien d'élus politiques (les maires de Gréville-Hague et d'Eculleville, trois adjoints : Vauville, Acqueville et Jobourg), de personnalités (Simone Prévert, la femme du poète), de syndicats agricoles, d'ouvriers, d'enseignants, de militants de l'environnement, de membres d'associations familiales et d'action sociale.

Face à la candidate antinucléaire, Pierre Gosselin (71 ans) est un notable agricole bien implanté. Elu depuis 1955 sans véritable programme, il est investi par l'UDF avec le soutien du RPR pour cette élection. Roland Ricordeau, candidat PS, a une carrière professionnelle multiple : ancien instituteur, il est animateur

⁷²⁰ Brendan Prendiville, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Hamattan, 1993, p. 39.

⁷²¹ Christine Manigand, « Les Français face aux trois premières élections européennes (1979-1989) », *Parlement[s]*, n° 3, 2007, pp. 103-113.

⁷²² *Ouest-France*, 3 mars 1979.

⁷²³ Annexe 27. Déclaration de soutien du 4 mars 1979, p. 32.

⁷²⁴ *La Presse de la Manche*, 11 et 12 mars 1979.

des Centres d'entraînement aux méthodes actives, puis du Centre régional d'éducation populaire et de sport d'Houlgate. Retraité depuis 1976 à Omonville-la-Rogue, il en est le maire depuis 1977. Dans son programme, il défend le « développement équilibré de La Hague : une agriculture maintenue, défendue contre les expropriations, le développement d'un tourisme intelligent, l'aquaculture, l'artisanat, des équipements sportifs et éducatifs et une urbanisation cohérente privilégiant les jeunes du cru ». Sur le nucléaire, il se déclare favorable à « une usine raisonnable, rénovée pour le seul retraitement français »⁷²⁵. Le candidat du PCF, Louis Avoine, défend le choix de son parti sur le nucléaire : un atome nationalisé nécessaire à la croissance

Lors du premier tour du 18 mars 1979, Catherine Girard réalise 26,4 % des SE (815 électeurs). Sur les dix-neuf communes du canton, elle arrive en deuxième position dans les quatorze communes. A Gréville-Hague, sa commune, elle obtient son meilleur score avec 48,8 % des SE. Elle réalise son plus faible score dans la commune de Vauville, avec 14,5 % des SE. Obtenant la deuxième place, elle se qualifie pour le second tour contre le conseiller général sortant. Briguant un cinquième mandat, Paul Gosselin obtient la première position avec 49,2 % des SE. Toutefois, par rapport à 1973, il rétrograde de 76,3 % des SE à 49,2 % des SE. Sans vision globale des problèmes et avec un rôle d'assistant social, il n'anticipe pas la montée des inquiétudes de la population envers « l'usine » : la grève de 1976, les différents incidents, les critiques des syndicats, la mobilisation antinucléaire et l'arrivée des premiers combustibles. Exclu du second tour, Louis Avoine, candidat du PCF, obtient un faible score avec 6,9 % des SE. Roland Ricordeau, candidat du PS, réalise un meilleur résultat, mais insuffisant pour être qualifié avec 17,5 % des SE. Maire d'Omonville-la-Rogue, il y obtient son meilleur score avec 54,7 % des SE.

Lors du second tour du 25 mars, elle obtient 44,5 % des SE (1 390 électeurs) à l'échelle cantonale. Elu, Paul Gosselin réalise donc 55,5 % des SE. Elle progresse de 575 voix. A l'échelle communale, elle obtient son meilleur résultat à Tonneville avec 60,5 % des SE, et elle réalise son plus faible score à Eculleville, avec 22,7 % des SE. Elle a la majorité dans cinq communes : Tonneville (60,5 % des SE), Omonville-la-Rogue (56,0 % des SE), Biville (54,9 % des SE), Gréville-Hague (53,2 % des SE) et Vasteville (51,0 % des SE). A Brainville-Hague, elle est à égalité avec 50,0 % des SE. Elle semble avoir rallié une large majorité des voix qui se sont portées sur le candidat socialiste, Roland Ricordeau et qui ne souhaitent pas se reporter sur un candidat soutenu par l'UDF-RPR. Avec une forte participation électorale (72,48 % des SI au premier tour et 74,50 % des SI au second tour), Paul Gosselin est mis en ballottage pour la première fois de sa carrière politique depuis 1955. Sans réel programme, Catherine Girard fait de cette élection un sondage sur l'attitude de la population vis-à-vis de l'usine atomique de La Hague. Au niveau national, elle obtient le meilleur score des candidats « écologistes ». A la suite de ces élections cantonales, Catherine Girard et son comité de soutien demandent « à toutes les municipalités d'entreprendre un référendum dans les plus brefs délais, qui permettrait à chacun de s'exprimer en toute indépendance des clivages politiques traditionnels, ou des voix de personnes pour ou contre les extensions de l'usine de La

⁷²⁵ *Ouest-France*, 25 mars 1979.

Hague, en se joignant si possible à la commune de Couville qui s'est déjà opposée à toute installation nucléaire sur son territoire »⁷²⁶.

A Cherbourg-sud-est, les écologistes locaux, qui ne s'entendent pas sur la désignation d'un candidat, décident d'en présenter douze sous l'étiquette « Combat pour une autre société ». Pour Jean-Pierre Croisy : « Ceux qui se présentent représentent le pouvoir et son programme nucléaire, ou bien ont toujours été pour, ou encore tentent de nous récupérer tout en finissant par l'accepter comme un fait accompli. »⁷²⁷ Ils se concertent afin d'autofinancer leur campagne. Bien qu'ils appartiennent tous au CCPAH, leur campagne n'est pas financée par le comité antiatomique. Agés de 21 ans à 36 ans, les candidats se répartissent en dix hommes et deux femmes (Cf., tableau 8).

Tableau 8. Douze candidats écologistes dans le canton Cherbourg-sud-est

Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation	Résultats	% des SE
Croisy	Jean-Pierre	29 ans	Instituteur	Le Theil	28	0,55 %
Lozon	Huguette	22 ans	Infirmière	Cherbourg	48	0,94 %
Delaunay	Jean	30 ans	Professeur	Tourlaville	27	0,53 %
Lecesne	Serge	28 ans	Imprimeur	Cherbourg	8	0,16 %
Repussard	Yves	28 ans	Installateur télécommunication	Octeville	7	0,14 %
Girard	Norbert	25 ans	Ajusteur	Gonneville	27	0,53 %
Marguerite	Georges	27 ans	Artisan-constructeur naval	Cherbourg	12	0,24 %
Gallet	Alain	21 ans	Chômeur	Cherbourg	26	0,51 %
Gasnot	Rémi	26 ans	Dessinateur industriel	Sideville-Marvinvast	10	0,20 %
Josse	Lionel	36 ans	Instituteur	Théville	28	0,55 %
Thiebot	Edith	28 ans	Interne en médecine	Cherbourg	50	0,98 %
Mouchel	Denis	21 ans	Chômeur	Cherbourg	30	0,59 %

Ne se limitant pas à la contestation antinucléaire, les écologistes évoquent des thèmes socio-économiques et des questions fondamentales dans leurs campagnes. Pour Alain Gallet :

*« Nous allons parler d'écologie au sens large : sur le chômage, les finalités du travail, la consommation, les candidats déclarés ne nous satisfont pas car ils proposent tous la même société. Nous n'avons pas de programme en tant que tel, mais nous inviterons au débat, que ce soit sur la politique internationale ou certaines affaires locales. »*⁷²⁸

Toutefois, lors du premier tour, les résultats des écologistes à Cherbourg-sud-est se trouvent au total largement inférieurs à celui enregistré par Catherine Girard à Beaumont-Hague. Ils obtiennent 5,9 % des SE (301 électeurs). Edith Thiébot enregistre le meilleur score avec 0,98 % des SE alors qu'Yves Repussard obtient le plus faible avec 0,14 % des SE. Le succès de Catherine Girard à Beaumont-Hague confirme ainsi le résultat obtenu par André Travers aux Pieux lors des élections cantonales de mars 1976. Il témoigne de l'inquiétude d'une population locale face à l'implantation d'une centrale nucléaire. Ce résultat traduit l'émergence d'un vote protestataire. Scrutin sans enjeu décisif, cette candidature bouleverse le report des forces politiques localement. Mais, à Cherbourg-sud-est, outre ces candidatures multiples, qui nuisent à leur visibilité, l'échec des « douze » est illustratif d'une population peu concernée par le nucléaire.

⁷²⁶ *Ouest-France*, 27 mars 1979.

⁷²⁷ *Ouest-France*, 2 mars 1979.

⁷²⁸ *Ibid.*

1.4.2. Le revers électoral aux élections européennes de 1979

Lors des élections européennes du 10 juin 1979, la constitution de la liste Europe Ecologie provoque une fracture dans la mouvance écologiste⁷²⁹ : des militants de la CIME et de SOS Environnement, associés à des personnalités d'ATD quart monde, des syndicalistes paysans, des régionalistes et des dissidents du RAT, se rassemblent sous le collectif Europe Ecologie ; et ceux du RAT, après leur assemblée générale de Seignosse dans les Landes, décident de « boycotter les européennes de 1979 » et « proposent de voter nul »⁷³⁰. Proche de Brice Lalonde, René Dumont soutient la liste menée par Solange Fernex, choisissant ainsi l'indépendance de l'écologie et la nécessité d'une candidature⁷³¹.

Au niveau national, le programme de la liste « Europe Ecologie » menée par Solange Fernex se fait l'écho de thèmes défendant les exclus de la société européenne : le quart monde, les handicapés, les agriculteurs et les langues régionales⁷³². Dans la région bas-normande, outre une campagne électorale largement consacrée à la lutte contre le nucléaire, Marie-Paule Labéy et Didier Anger mènent une campagne active. Par exemple, le 24 mai, à Flers, les deux candidats d'« Europe Ecologie » tiennent une conférence de presse lors de laquelle ils insistent sur les difficultés financières liées au coût d'une campagne électorale :

« L'élection est truquée par l'argent ; la barre des 5 % est faite pour empêcher les petites formations de se présenter. Pour notre part, nous avons dû nous endetter et faire appel aux sacrifices des écologistes. Encore avons-nous renoncé à l'envoi d'une profession de foi aux électeurs ; elle doublerait la dépense. Et nous n'avons accès ni à la radio ni à la télé. On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait étrangler la démocratie. »⁷³³

Par ailleurs, ils reviennent sur les problèmes économiques, et plus particulièrement sur celui de l'emploi dans la région de Flers. Ils dénoncent « l'automatisation » qui a pour conséquence une réduction des coûts, parallèlement à une réduction du personnel »⁷³⁴. Le 25 mai, à partir de dix heures, Didier Anger et Solange Fernex, accompagnés d'une vingtaine de militants antinucléaires, occupent la mairie de Beaumont-Hague durant huit heures. Expulsé par les gendarmes, Didier Anger insiste sur « les résultats des référendums locaux⁷³⁵ qui ont tous montré une nette opposition à l'extension de l'usine de La Hague et aux

⁷²⁹ Cf., partie 1., chapitre 2, 1., 1.2., 1.2.2., Le collectif « Europe Ecologie », pp. 128-129.

⁷³⁰ Yves Frémion, *op.cit.*, p. 146.

⁷³¹ Yves Frémion, *op.cit.*, p. 148.

⁷³² Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 56.

⁷³³ *Ouest-France*, 25 mai 1979.

⁷³⁴ *La Voix Le Bocage*, 25 mai 1979.

⁷³⁵ Une série de référendums locaux invite les citoyens à se prononcer sur l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et sur les contrats étrangers. Le 22 avril 1979, trois communes rurales (Couvillie, Tonneville et Omonville-la-Rogue) organisent des consultations. A Couvillie, les habitants sont invités à dire « oui ou non au passage de la voie, à toute implantation à des fins nucléaires sur la commune, et au retraitement des combustibles étrangers ». A Tonneville, on se prononce sur la question proposée par la CFDT de Cherbourg aux municipalités du Nord Cotentin : « Oui ou non au retraitement des déchets étrangers ». Avec un taux de participation de 60 %, 110 votants, soit 89,4 % des SE, s'expriment négativement alors que 13 se prononcent positivement. A Omonville-la-Rogue, les citoyens sont conviés à s'exprimer sur l'extension de La Hague et sur les contrats étrangers. 97 personnes votent négativement et 9 positivement. Le 6 mai, deux nouveaux référendums locaux sont organisés : d'une part, à Biville sur l'extension de La Hague, d'autre part, à Vauville sur les contrats étrangers. A Biville, avec 91,6 % de SE, on assiste à un vote massif contre l'extension de La Hague mais seulement 48,3 % des inscrits se déplacent. A Vauville, 59,2 % de votants s'expriment contre les contrats étrangers, mais avec seulement 57,9 % des inscrits. Dans l'agglomération de Cherbourg, à Octeville, 87 % s'opposent aux contrats étrangers, mais avec seulement une participation de 22,7 % (9327 inscrits) due à une absence de campagne. Le 20 mai,

déchets étrangers. Il faut aussi qu'on mette à l'étude un plan de reconversion des travailleurs de La Hague vers les énergies nouvelles, sauvegardant l'emploi pour les travailleurs et enfin, il faut que le plan Orsec-Rad soit rendu public.»⁷³⁶ Le soir, à la salle des congrès à Caen, bien qu'il ne participe pas à la liste menée par Solange Fernex, Brice Lalonde assiste à une réunion orchestrée par Didier Anger et Marie-Paule Labéy⁷³⁷.

En Basse-Normandie, avec un taux d'abstention élevé (59,4 %), les résultats marquent un recul de toutes les grandes formations politiques⁷³⁸. Après le succès de la candidate antinucléaire, Catherine Girard, à Beaumont-Hague lors des cantonales de mars 1979, les écologistes obtiennent un score supérieur à la moyenne nationale avec 6,2 % des SE. A l'échelle régionale, la liste écologiste obtient un résultat (6,2 % des SE) plus important que celui de l'Orne (4,9 % des SE) ou de celui du Calvados (5,8 % des SE), mais en-deçà de celui de la Manche (7,6 % des SE). La liste écologiste arrive en cinquième position entre celle de Georges Marchais (12,4 % des SE) et celle d'Arlette Laguiller (3,3 % des SE). Si le résultat est assez faible, cette cinquième position sur onze listes présentes traduit tout de même une certaine implantation de l'électorat écologiste dans cette région. Sur l'ensemble des départements français, la Manche se situe en troisième position derrière les deux départements alsaciens : le Haut-Rhin (10,64 % des SE) et le Bas-Rhin (7,62 % des SE)⁷³⁹.

A l'échelle cantonale⁷⁴⁰, ces élections européennes confirment l'implantation des écologistes dans le Nord Cotentin : Beaumont-Hague (14,2 % des SE), Les Pieux (13,1 % des SE), Bricquebec (12,0 % des SE) ou Saint-Sauveur-le-Vicomte (11,4 % des SE). Résultat de l'action de sensibilisation des militants antinucléaires, ce vote traduit l'inquiétude d'une partie de la population. Il est caractéristique du refus de vivre avec la présence du nucléaire, notamment de l'extension de l'usine de retraitement de La Hague, de la construction de la centrale nucléaire à Flamanville et de l'implantation des couloirs de lignes THT. Dans le canton de Condé-sur-Noireau, fief de Marie-Paule Labéy, la liste écologiste réalise un score honorable avec 7,7 % des SE. *A contrario*, la liste menée par Solange Fernex enregistre de faibles scores dans le pays d'Auge à l'exception du canton d'Honfleur (7,3 % des SE), dans le sud de la Manche avec le plus faible résultat dans le canton du Teilleul (2,4 % des SE), dans le pays d'Ouche et dans le Perche ornais. L'examen des résultats électoraux à l'échelle communale confirme cette analyse. Dans le canton de Bricquebec, Les Perques, concernée par le passage des lignes THT, enregistre le meilleur score des communes de la Manche avec 44,4 % des SE. Le succès de la liste écologiste se localise dans les communes concernées par la présence du nucléaire : Eculleville (27,3 % des SE), Saint-Martin-le-Hébert (27,1 % des SE) Sotteville (26,0 % des SE) ou Rocheville (25,4 % des SE).

trois autres communes rurales organisent de nouveaux référendums : Sainte-Croix, Acqueville et Nouainville. A Sainte-Croix, 81,3 % votent contre ces contrats mais avec une participation de 39,8 % (236 inscrits). A Acqueville, avec seulement 49 % de participation, 86 % s'expriment contre les contrats étrangers. Enfin, à Nouainville, avec 40,1 % de participation, 95,1 % votent contre les « contrats étrangers entraînant une extension de La Hague ».

⁷³⁶ *Ouest-France*, 25 mai 1979.

⁷³⁷ *Ouest-France*, 28 mai 1979.

⁷³⁸ Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quellien, *op.cit.*, p. 309.

⁷³⁹ <http://cdsp.sciences-po.fr>.

⁷⁴⁰ Annexe 28. Résultats de la liste Europe Ecologie 79, pp. 33-36 ; annexe 29. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie 79, p. 37.

En résumé, au niveau national, ces élections européennes sont caractérisées par l'ampleur de l'abstention⁷⁴¹. Elles marquent aussi un échec relatif de la liste « Europe Ecologie 79 » et les écologistes ratent de peu leur entrée au Parlement européen. Ce revers électoral, joint à une fracture durable dans le mouvement écologiste, est accompagné d'un fléchissement des idées écologistes dans l'opinion publique. Face à une crise importante, caractérisée par le développement d'un chômage de masse, les sujets liés à l'écologie apparaissent secondaires. A l'échelle régionale, ces élections confirment l'implantation d'un électorat antinucléaire dans le Nord Cotentin lié à la forte présence du nucléaire dans cette région. La Manche, et plus encore le Cotentin, se positionne en tête des départements favorables à l'écologie politique. Ce nouvel électorat écologiste exprime son inquiétude, voire son refus de la présence du nucléaire. En effet, dans la Manche, l'analyse des résultats à l'échelle communale révèle l'inquiétude de la population face à l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et son refus de l'implantation de couloirs de lignes THT.

2. Entre défaite aux élections nationales et implantation aux élections locales (1981-1983)

En mai 1981, la victoire de François Mitterrand met un terme à l'épanouissement de l'écologie politique en France. L'arrivée des socialistes au pouvoir contribue à la baisse au niveau national de la lutte antinucléaire. Bien qu'ayant contesté le « tout nucléaire » des gouvernements précédents, le PS ne remet pas en cause cette politique énergétique. Le mouvement écologiste se greffe sur une opposition politique plus large autour de François Mitterrand et du PS. Cette « conjoncture contribue à l'isolement des mouvements sociaux des années 1970, écologistes compris, et il s'ensuivit une période de léthargie extra-parlementaire dans de larges couches de la société française qui ont l'impression d'avoir gagné avec la victoire de François Mitterrand »⁷⁴². De plus, des divisions importantes entre les différentes tendances écologistes ne facilitent pas l'action collective à long terme. Les élections législatives de 1981 confirment la victoire de François Mitterrand⁷⁴³. Malgré des difficultés financières, les écologistes décident de présenter des candidats, mais isolés sur la scène politique, ils entament une « traversée du désert ». Suite à la victoire de la gauche, le nouveau président n'accorde que d'infimes concessions aux écologistes : le 3 juin 1981, il confirme l'abandon définitif du projet d'extension du camp militaire du Larzac et de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff. Au niveau national, lors des élections cantonales de 1982, dans l'ensemble des cantons renouvelables, ils obtiennent un faible score avec 0,5 % des SE. Aux élections municipales de 1983⁷⁴⁴, ils ont de nouveau un faible résultat avec 0,5 % des SE. La conjoncture explique en partie ces faibles résultats : lors des élections municipales de 1977, les écologistes sont en pleine effervescence. Avec la victoire de François Mitterrand, les opposants au précédent président font confiance à la nouvelle

⁷⁴¹ Sandrine Marignand, « Les Français face aux trois premières élections européennes (1979-1989) », *Parlement*, n° 3, 2007, pp. 103-113.

⁷⁴² Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 33.

⁷⁴³ Alain Lancelot (dir.), *1981 : les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 261 p.

⁷⁴⁴ Alain Lancelot, « Vue sur la gauche à marée basse, les élections intermédiaires », *Projet*, n°175, mai 1983, pp. 437-453.

majorité. De plus, les luttes internes chez les écologistes ne donnent pas une image positive auprès des électeurs⁷⁴⁵.

2.1. Dans l'ombre du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 1981

A la veille de la campagne électorale, la situation politique est incertaine en France. A droite comme à gauche, la division règne. Le président sortant Valéry Giscard d'Estaing se trouve désavoué par une partie de sa majorité, notamment par la famille gaulliste : au premier tour, Jacques Chirac se présente naturellement, mais il est concurrencé par Michel Debré (1912-1996) et Marie-France Garaud. L'ensemble de la gauche, du PS aux formations d'extrême gauche, attaque son bilan. Toutefois, la situation est délicate : malgré son succès lors des élections municipales de 1977, l'Union de la gauche⁷⁴⁶ se trouve rompue et les partis de gauche sont défaits aux élections législatives de 1978. Au PS, François Mitterrand demeure fortement contesté par Michel Rocard (1930-2016) qui dénonce ses ambitions présidentielles. Le PCF est représenté par son secrétaire général, Georges Marchais (1920-1997), et les radicaux de gauche par Michel Crépeau (1930-1999), député-maire de La Rochelle. A l'extrême gauche, Huguette Bouchardeau représente le PSU et Arlette Laguiller (LO). Après des difficultés internes et externes, les écologistes présentent finalement un candidat : Brice Lalonde⁷⁴⁷.

2.1.1. Des « primaires sous hautes tensions »

Dès la naissance de l'écologie politique, les écologistes récusent le « culte de la personnalité ». Compte tenu de leur pratique de la « politique autrement », ils refusent, contrairement aux autres partis, l'émergence de chefs. Dès l'automne 1979, à Dijon, les principaux courants écologistes organisent des assises de l'écologie, afin de désigner un candidat à l'élection présidentielle de 1981. Leur dispersion rend nécessaire l'instauration d'un Comité de liaison écologiste entre le MEP, le RAT et les « diversitaires » : Brice Lalonde, Marie-Paule Labéy, Jean-Luc Burgunder ou Jean Brière. Ils établissent « un processus démocratique de désignation du candidat »⁷⁴⁸ en organisant des primaires qui se déroulent au cours de l'année 1980. Les militants des différentes mouvances écologistes votent région par région pour leurs « postulants », puis des assises nationales désignent leur candidat.

Aux assises de l'écologie à Lyon, les 3 et 4 mai 1980, 300 militants discutent de la présentation d'un candidat écologiste pour l'élection présidentielle de 1981. Le RAT et la MEP abordent cette rencontre

⁷⁴⁵ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 33.

⁷⁴⁶ Signé le 26 juin 1972 par le PS et le PCF, puis le MRG, le Programme commun est rompu suite à l'échec des négociations entre le PCF et le PS dans la nuit du 22 au 23 septembre 1977. Ce programme prévoit notamment la semaine de 40 heures, la nationalisation de secteurs-clé, l'intervention de l'État dans le secteur bancaire et l'instauration d'un contrat de législature liant le Gouvernement à la majorité parlementaire pour son application. Malgré sa rupture, le Programme commun enclenche une dynamique débouchant sur la victoire de 1981.

⁷⁴⁷ Brice Lalonde, *Sur la vague verte*, Paris, Laffont, 1981, 268 p.

⁷⁴⁸ Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p. 61.

avec des conceptions diamétralement opposées. Majoritaire, le RAT se déclare favorable à la désignation d'un candidat, Brice Lalonde. Les représentants du MEP, minoritaires, exigent des assises de choisir des candidats potentiels à partir des différentes tendances de l'écologie. Après de nombreuses tractations, ils élisent neuf candidats avec un amendement qui ouvre la possibilité de choisir ce candidat en dehors des participants. Brice Lalonde arrive en tête des neuf concurrents⁷⁴⁹ pour les représenter à l'élection présidentielle. Mais son « putsch » sur l'ensemble de l'écologie échoue et il refuse cette désignation afin d'éviter l'éclatement du monde écologique. Le 15 juin, les assises régionales réunissent environ 1 700 militants. Après avoir rempli leur profession de foi, les neuf candidats se soumettent aux votes. Au premier tour, Philippe Lebreton obtient la première place avec 627 voix alors que Brice Lalonde n'en a que 615. Didier Anger arrive en tête des autres candidats avec 75 voix. Au second tour, Brice Lalonde l'emporte avec 930 voix devant Philippe Lebreton avec 817 voix⁷⁵⁰. Dès lors, la création du collectif électoral Aujourd'hui l'Écologie émerge pour soutenir le candidat Brice Lalonde durant sa campagne. Douze porte-parole régionaux, dont Marie-Paule Labéy pour la Normandie, se voient « désignés pour éviter toute dérive jacobine »⁷⁵¹.

De nombreux écologistes tentent de trouver une candidature alternative à celle de Brice Lalonde. Candidat écologiste indépendant à l'élection présidentielle, Jean-Claude Delarue, président de SOS Environnement, se veut comme le porte-parole des associations luttant pour la défense de l'homme et de l'environnement. Membre du Comité économique et social, il se définit comme apolitique. Il conteste à Brice Lalonde la constitution d'un groupe à gauche. Il entreprend un tour de France. Il est présent à Caen le 27 octobre 1980. Opposé à Brice Lalonde, il s'engage à retirer sa candidature si le Commandant Jacques-Yves Cousteau se présente⁷⁵². Didier Anger tente de convaincre l'océanographe de se lancer dans la course présidentielle. Manche-Écologie défend aussi cette candidature : « Nous pensons que le seul qui puisse réaliser ce consensus, c'est Jacques-Yves Cousteau. Le seul également capable d'obtenir 500 signatures. A notre avis, autour de lui pourrait se créer la dynamique nécessaire »⁷⁵³. Cette idée se trouve reprise par des militants de base, tels Raymond Girard, maire de Gréville-Hague ou de Bruno Schmid de Cherbourg.

Après avoir été désigné par ses pairs comme candidat à l'élection présidentielle, Brice Lalonde obtient les 500 signatures de parrainage d'élus⁷⁵⁴. Dans un premier temps, le PS interdit d'accorder leur parrainage au candidat écologiste. C'est pourquoi, des intellectuels⁷⁵⁵ signent un appel aux maires et

⁷⁴⁹ Brice Lalonde (RAT) : 207 voix, Yves Cochet (RAT) : 200 voix, Roger Masson (sympathisant RAT) : 186 voix, Bernard Dumontet (inorganisé) : 163 voix, Michel Politzer (MEP) : 163 voix, Solange Femex (MEP) : 163 voix, Geneviève Jaunaud (RAT) : 150 voix, Philippe Lebreton (MEP) : 133 voix et Alain de Swarte : 113 voix.

⁷⁵⁰ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 60.

⁷⁵¹ Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p 61.

⁷⁵² *Ouest-France*, 28 octobre 1980.

⁷⁵³ *Ouest-France*, 3 novembre 1980.

⁷⁵⁴ Afin d'éviter la multiplicité des candidatures, le Parlement adopte une loi plus restrictive sur les modalités de parrainage pour l'élection présidentielle. Selon la loi organique 76-528 du 18 juin 1976 (article 3-I alinéa 2), modifiant la loi 62-1292 du 6 novembre 1962, « un candidat doit obtenir 500 signatures de membres du Parlement, des conseils généraux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales, des TOM ou des maires parmi lesquels doivent figurer des élus d'au moins 30 départements ou TOM, sans que plus d'un dixième d'entre eux puissent être les élus d'un même département ou TOM ».

⁷⁵⁵ Laurent Schwartz, Emmanuel Le Roy Ladurie, Michel Bosquet, Alain Touraine ou Michel Tournier.

s'engagent « au nom de la démocratie ». Ils sont rejoints par des personnalités⁷⁵⁶. Des responsables du Centre des démocrates sociaux, dont Bernard Stasi et André Diligent, demandent aux maires d'apporter leur signature au candidat écologiste⁷⁵⁷. Suite au tirage au sort⁷⁵⁸, des élus de la région Basse-Normandie donnent trente-cinq parrainages au candidat écologiste⁷⁵⁹. Dans la Manche, seize élus lui accordent leur signature, dont quatre maires du canton des Pieux et deux de celui de Beaumont-Hague. Dans le Calvados, huit élus lui attribuent leur parrainage⁷⁶⁰. Brice Lalonde tient à les rassurer sur l'indépendance des écologistes, malgré la présence parmi les 500 parrains de certains issus d'élus UDF et socialistes : « Qu'ils viennent prendre les voix des écologistes... car on ne leur donnera pas au second tour ! »⁷⁶¹ Ralliée tardivement à Brice Lalonde, Manche-Ecologie met en place des comités d'appel à sa candidature, destinés à se transformer par la suite en comités de soutien. Pour Didier Anger :

*« Je veux dire d'abord pourquoi Manche-Ecologie soutient Brice Lalonde. La première raison, c'est qu'il a un programme clair sur le plan antinucléaire. Il demande l'arrêt et le démantèlement de tout ce qui existe de ce plan dans un délai de sept ans, et son remplacement par des économies d'énergies et des alternatives énergétiques. La deuxième raison, c'est qu'il n'y a pas que la lutte antinucléaire. Je pense à la pollution par le pétrole, qui nous a conduit à créer Manche-Ecologie. Tous ceux qui ont tenté quelque chose en faveur de l'environnement se sont appuyés jusqu'ici sur les producteurs. Or nous, nous disons que nous sommes aussi des consommateurs. Dans notre projet de société à long terme, nous pensons que ceux qui vivent à côté des installations industrielles usent des transports, consomment, doivent participer à la gestion du pays. C'est une remise en cause du capitalisme que nous connaissons, comme du capitalisme d'Etat que connaissent les pays de l'Est. »*⁷⁶²

2.1.2. La campagne électorale

Brice Lalonde mène une campagne active, bien qu'il ne se définisse pas comme un véritable homme politique. Les élections ne sont qu'une tribune pour exprimer des idées et faire des propositions alternatives : « Les écologistes ne sont pas des politiciens. Ils ne viennent pas d'un parti. Les écologistes sont de simples citoyens, des personnes qui se battent pour défendre et embellir la vie de tous les jours. »⁷⁶³ Fin février 1981, Aujourd'hui l'écologie réunit son conseil interrégional. Il adopte son programme bâti autour de cinq axes : protéger la vie, briser la solitude, domestiquer l'économie, développer la solidarité mondiale et borner l'Etat⁷⁶⁴.

⁷⁵⁶ Jacques-Yves Cousteau, Théodore Monod, Paul-Emile Victor ou René Dumont.

⁷⁵⁷ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, pp. 62-63.

⁷⁵⁸ *Ouest-France*, 17 avril 1981.

⁷⁵⁹ *Ouest-France*, 18, 19 et 20 avril 1981.

⁷⁶⁰ Guy Legrand : maire de Colleville-Montgomery, Angéline Eudes : maire de Saint-Germain-Langot, Louis Bastide : maire de Varaville, Emile Ledunois : maire de Secqueville-en-Bessin, Pierre Besnard : maire de Bucéels, Camille Huet (suppléante de François d'Harcourt) : maire de Port-en-Bessin, Juliette Foucaud : maire de Vieux-Pont-en-Auge et Alexandre Guilloux : maire de Cuverville.

⁷⁶¹ *La Voix Le Bocage*, 17 avril 1981.

⁷⁶² *La Presse de la Manche*, 24 avril 1981.

⁷⁶³ Profession de foi de B. Lalonde à l'élection présidentielle du 26 avril 1981.

⁷⁶⁴ Aujourd'hui l'écologie, *Le pouvoir de vivre*, Montargis, Ecologie mensuel, 1981, 294 p.

Autour du collectif Aujourd'hui l'écologie, le candidat écologiste reçoit l'aide des comités régionaux, et d'une coordination interrégionale avec deux représentants. Le 17 février, le comité de soutien bas-normand Aujourd'hui l'écologie autour de Josette Bénard, présidente du CREPAN, proche de Brice Lalonde bien que n'ayant jamais appartenu aux Amis de la Terre⁷⁶⁵ et de Marie-Paule Labéy, vice-présidente du MEP en charge de la commission sur l'agriculture, responsable du comité de propositions pour Brice Lalonde⁷⁶⁶, tient sa première conférence de presse pour présenter les grandes lignes du programme du candidat Brice Lalonde⁷⁶⁷. Dans la Manche, Manche-Ecologie organise des réunions-débats de soutien à Brice Lalonde, notamment à la mairie de Barneville-Carteret, de Saint-Vaast-la-Hougue, de Carentan et de La Haye-du-Puits⁷⁶⁸. Plus mesuré, le CRILAN appelle à voter au premier tour pour l'un des candidats, écologiste ou non, qui se réclame de la lutte antinucléaire et, pour le second, il annonce qu'il ne serait ni absent ni neutre :

« Nous voterons contre Giscard et Chirac dont les programmes pour notre région sont de multiplier par quatre l'usine de La Hague et d'installer quatre réacteurs à Flamanville. Nous voterons contre ceux-ci, non pas pour approuver le programme nucléaire du PCF qui est aussi important que celui de la droite, ni pour le programme du PS qui veut seulement diminuer de moitié le projet de la droite. »⁷⁶⁹

Pendant sa campagne, Brice Lalonde s'arrête dans la capitale bas-normande où il tient une conférence de presse le mercredi 15 avril avec, à ses côtés, les deux figures emblématiques de l'écologie du Calvados : Josette Bénard et Marie-Paule Labéy⁷⁷⁰. Suite à sa visite à Caen, Brice Lalonde est accueilli dans les salons du Café du Théâtre par Didier Anger, des responsables du mouvement antinucléaire, des représentants de Nature et Progrès, et quelques élus dont Raymond Girard, maire de Gréville-Hague et Jacques Noël, maire de Branville. Le soir même, aux côtés de Marie-Paule Labéy, de Josette Bénard et de Didier Anger, le candidat écologiste tient une réunion à Cherbourg devant 500 personnes⁷⁷¹.

2.1.3. Les résultats électoraux

A l'échelle régionale⁷⁷², Brice Lalonde obtient un résultat (4,3 % des SE) plus important que la moyenne nationale (3,9 % des SE). Toujours à l'échelle de la région, il réalise un score supérieur à celui de l'Orne (3,7 % des SE) ou à celui du Calvados (4,2 % des SE), mais en-deçà de celui de la Manche (4,8 % des SE). Par rapport à l'élection présidentielle de 1974 avec René Dumont, Brice Lalonde augmente significativement le score écologiste avec un gain de 24 629 électeurs dans la région bas-normande. De plus, il réalise un de ses souhaits de campagne en devenant « la cinquième force française » afin « de peser

⁷⁶⁵ Entretien oral avec Josette Bénard du 8 janvier 2008.

⁷⁶⁶ Entretien oral avec Marie-Paule Labéy du 12 février 2008.

⁷⁶⁷ *Ouest-France*, 18 février 1981.

⁷⁶⁸ *Ouest-France*, 21 avril 1981.

⁷⁶⁹ *Ouest-France*, 23 avril 1981.

⁷⁷⁰ *Ouest-France*, 16 avril 1981.

⁷⁷¹ *Ouest-France*, 17 avril 1981.

⁷⁷² Anne-Marie Fixot, et al., « Essai sur les comportements électoraux en Basse-Normandie ; élections présidentielles de 1974 et 1981 », *Géographie sociale*, CERA, n° 0, 1982, pp. 27-44.

sur la politique française et de préparer d'ores et déjà le second tour »⁷⁷³. En Basse-Normandie, le candidat écologiste se retrouve ainsi entre Georges Marchais (9,3 % des SE) et Arlette Laguiller (2,5 % des SE). Au niveau cantonal⁷⁷⁴, il réalise ses meilleures performances dans les cantons où la lutte antinucléaire est active comme à Beaumont-Hague (7,2 % des SE) ou aux Pieux (7,2 % des SE). A noter : il a de bons scores dans certains cantons de l'agglomération caennaise : Caen 3 (6,4 % des SE) et Caen 1 (6,1 % des SE). *A contrario*, ses résultats les plus faibles proviennent des cantons ruraux, notamment du pays d'Ouche et du Perche ornais : Moulins-la-Marche (2,4 % des SE), Tourouvre (2,6 % des SE) ou Mortrée (2,6 % des SE). Toutefois, Brice Lalonde améliore le score de René Dumont dans l'ensemble des cantons bas-normands avec les plus fortes progressions dans les cantons de Saint-Pois, des Pieux ou Saint-Sauveur-Lendelin, et les plus faibles dans ceux de Gacé, de Trouville-sur-Mer, et surtout Livarot. Conformément aux décisions prises par le collectif Aujourd'hui l'écologie, Brice Lalonde ne donne pas de consignes de vote : « Les électeurs écologistes se détermineront en fonction de l'action passée des deux candidats, de leur programme pour l'avenir et de leurs réponses à trois points prioritaires : le nucléaire, le référendum d'initiative populaire et la représentation proportionnelle. »⁷⁷⁵ Les écologistes de Basse-Normandie restent néanmoins actifs dans le débat du second tour. Dans le Calvados, la présidente du CREPAN précise sa satisfaction :

« Nous avons quelques inquiétudes face à la bi-polarisation, et à l'appel, les derniers jours, au "vote utile". La campagne "écologiste" de Crépeau aurait pu aussi nous gêner. Il n'en a rien été. Et ce que nous pouvons constater aujourd'hui, c'est qu'on a voté pour Brice Lalonde partout, même dans les petites communes rurales, où nous ne nous sommes pas rendus. Nos idées se diffusent donc partout. Ce qui nous permet d'enregistrer un progrès sur les dernières élections locales. Je pense que dans le Calvados, nous recueillons le fruit de notre action sur le terrain. Là où il s'est posé des problèmes et où nous avons agi, nous obtenons de bons pourcentages. »

Au sujet du second tour, Josette Bénard indique que :

« Brice Lalonde et les écologistes ne donnent pas de consignes. Mais chacun des deux candidats en présence peut prendre position sur les douze mesures que nous proposons. Nous attendons qu'ils s'engagent par exemple sur l'arrêt de la construction des centrales nucléaires, sur la fin du monopole de la télévision. Qu'ils donnent des précisions sur les surrégénérateurs, ou sur la défense civile, puisque nous savons que la dissuasion n'existe plus avec la création des dernières fusées nucléaires... Nous attendons encore qu'ils disent ce qu'ils pensent de l'utilisation des référendums à la demande de la base et non pas venant d'en haut ! C'est en connaissance des prises des positions de chacun des deux candidats, que les écologistes se décideront finalement. »⁷⁷⁶

Partageant l'analyse de Josette Bénard, la section du MEP de Basse-Normandie souligne que :

« Le candidat sortant en 1974 nous avait fait certaines promesses... En particulier, il avait solennellement affirmé que les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui n'en voudraient pas... [...] Par ailleurs, aucune des deux réformes institutionnelles que nous réclamions prioritairement n'a été réalisée durant le septennat qui s'achève, à savoir : possibilité de référendum à initiative populaire et adoption du scrutin à la proportionnelle.

⁷⁷³ *La Voix Le Bocage*, 17 avril 1981.

⁷⁷⁴ Annexe 30. Résultats de B. Lalonde, pp. 38-41 ; annexe 31. Carte des résultats de B. Lalonde, p. 40.

⁷⁷⁵ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 63.

⁷⁷⁶ *Ouest-France*, 28 avril 1981.

[...] *L'opposition, elle, se propose de réaliser ces réformes. Est-elle sincère aujourd'hui ? Serait-elle une fois au pouvoir; capable de les mettre en œuvre demain ? Nous n'en savons rien ! Ce que nous savons, c'est que le candidat sortant, peu respectueux de ses engagements, est également peu soucieux de faire sortir Les Verts du "ghetto politique" dans lequel ils se trouvent. »*⁷⁷⁷

Pour le MEP de Basse-Normandie, Marie-Paule Labéy affirme que :

*« Les électeurs écologistes du premier tour ont à choisir entre deux candidats. De l'un, nous connaissons la politique passée lamentable, l'autre se veut porteur d'une espérance qui peut être trompeuse. Les voix écologistes n'appartiennent à personne. Pas davantage aux responsables des mouvements écologistes. Être écologiste, c'est d'abord être libre de ses choix et de ses actes. »*⁷⁷⁸

Tout en conservant une certaine ligne d'indépendance totale à l'égard du système bipolaire, les écologistes développent une certaine sympathie pour la gauche. A ce propos, il est intéressant de reprendre les propos de Philippe Lebreton : « Il est vrai que beaucoup d'entre nous ont le cœur à gauche, l'écologie est socialiste par nature. Mais, mécontents de la gauche politique, nous voulons en être la mauvaise conscience, les gêneurs. »⁷⁷⁹ Par ailleurs, lors d'une conférence de presse, la section Caen-est du PS et André Paysant notent que sur les douze propositions des écologistes : « Cinq se trouvaient inscrites a priori dans le programme socialiste, quatre autres correspondent à des mesures qui vont dans le même sens et, exception faite de l'abandon immédiat de la force de frappe nucléaire, il n'y a pas vraiment de contradictions entre le projet PS et les autres exigences des électeurs de Brice Lalonde. »⁷⁸⁰ Le groupe des Amis de la Terre de Caen, qui prend une part active dans la campagne de Brice Lalonde, ne donne pas de consigne expresse de vote, affirmant que les électeurs « sont majeurs, nous ne sommes pas propriétaires de leurs voix ». Cependant, ils affirment tout de même qu' « il faut chasser Giscard ». Ils soulignent lors d'une conférence de presse « le bilan catastrophique du septennat de Giscard qui se glorifie du nucléaire », alors qu'« il n'y a pas, entre le projet du PS et les 12 propositions du mouvement écologiste, de grandes divergences... »⁷⁸¹ Toutefois, ils n'adhèrent pas totalement au programme de François Mitterrand, récusant par exemple le programme « Super Phénix ». Sans donner de réelles consignes de vote en faveur de François Mitterrand, Les Amis de la Terre de Caen s'opposent clairement à Valéry Giscard d'Estaing.

Dans la Manche, le CRILAN appelle à voter lui aussi contre le président sortant : « Malgré les insuffisances et les ambiguïtés de son programme, l'élection de François Mitterrand représente un encouragement pour tous ceux qui s'opposent à la nucléarisation forcenée de leurs pays. »⁷⁸² Ralliée tardivement à Brice Lalonde, Manche-Ecologie ne donne aucune consigne de vote, mais ses membres précisent que : « Il nous apparaît toutefois que Giscard s'est disqualifié de lui-même en se félicitant de son programme nucléaire comme de sa plus belle réussite personnelle. Aucune voix écologiste ne doit se

⁷⁷⁷ *Ouest-France*, 5 mai 1981.

⁷⁷⁸ *La Voix Le Bocage*, 8 mai 1981.

⁷⁷⁹ *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

⁷⁸⁰ *Ouest-France*, 5 mai 1981.

⁷⁸¹ *Ouest-France*, 8 mai 1981.

⁷⁸² *Ouest-France*, 6 mai 1981.

reporter sur Giscard d'Estaing. »⁷⁸³ Didier Anger et Claude Vallée participent au comité de soutien à François Mitterrand. Didier Anger appelle clairement à voter François Mitterrand :

*« Après avoir rencontré Paul Quilès, à Cherbourg, j'appelle personnellement à voter François Mitterrand, dont le programme nucléaire est moins important et moins irréversible. Nous nous permettons d'intervenir contre le chargement de Superphénix à Malville, et contre l'extension de La Hague, et pour la reconversion des deux tranches nucléaires de Flamanville dont les travaux ont été commencés hors la loi. »*⁷⁸⁴

Brice Lalonde n'augmente pas partout les résultats déjà obtenus par des écologistes, notamment dans le Nord Cotentin. Toutefois, en comparaison des résultats de René Dumont, il améliore nettement leur score lors d'une élection présidentielle. Cependant, il se trouve victime de deux handicaps : la forte participation à ce scrutin ne profite pas au candidat du collectif Aujourd'hui l'écologie et l'expression électorale d'une sensibilité écologiste ne résiste pas à l'enjeu de ce scrutin. Suite à la victoire de François Mitterrand le 10 mai 1981, Manche-Ecologie se félicite de la victoire du candidat du PS :

*« Les électeurs de sensibilité écologiste ont sanctionné sa politique du tout nucléaire. En votant Mitterrand, ils ont voulu changer de société. Ils ont refusé la société nucléaire. [...] Sans leurs voix, Mitterrand n'aurait pu obtenir la victoire et nous espérons que le nouveau président et le Parti socialiste s'en souviendront. [...] A Flamanville, site pour lequel nous réclamons une reconversion charbon des deux tranches nucléaires en construction longtemps illégale. A La Hague, contre la construction d'une nouvelle usine de retraitement et d'extraction du plutonium. »*⁷⁸⁵

2.2. Un recul des écologistes aux élections législatives de 1981

Après la difficile unité des écologistes lors de l'élection présidentielle, et suite au conseil interrégional d'Aujourd'hui l'écologie, le collectif décide de présenter 81 candidats. Toutefois, des militants regroupés autour de l'appel « C'est l'heure » font dissidence pour se présenter sous le sigle Alternative 81 avec 182 candidats⁷⁸⁶. En Basse-Normandie, lors du premier tour du 14 juin 1981⁷⁸⁷, neuf candidats se réclament de l'écologie politique : six sous l'étiquette Aujourd'hui l'écologie, un sous celle du Rassemblement Ecologie Régions et deux candidatures à la frontière entre écologie et extrême gauche. Suite au premier tour du 14 juin, la droite bas-normande enregistre un net recul avec la perte de 84 769 électeurs par rapport à celles du 12 mars 1978. Elle évite la *Bérézina* nationale avec la « réélection de notables bien établis »⁷⁸⁸. L'ensemble de la gauche améliore de peu son score dans la région avec un gain de 17 638 électeurs. Toutefois, le PS réalise une forte progression avec un bonus de 78 290 électeurs. Cette poussée est liée au recul important du

⁷⁸³ *Ouest-France*, 28 avril 1981.

⁷⁸⁴ *Ouest-France*, 5 mai 1981.

⁷⁸⁵ *Ouest-France*, 12 mai 1981.

⁷⁸⁶ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 64.

⁷⁸⁷ Pascal Buléon et Robert Herin, *Juin 1981, mars 1986, les élections législatives en Basse-Normandie*, Université de Caen, CERA, 1986, 63 p.

⁷⁸⁸ Michel d'Ornano dans la circonscription de Lisieux-Pont-l'Évêque, François d'Harcourt à Bayeux, Olivier Stirn à Vire, Jean-Marie Dallet à Saint-Lô, Emile Bizet à Avranches, Henri Baudouin à Coutances, Pierre Godefroy à Valognes, Daniel Goulet à Alençon et Francis Geng à Mortagne-au-Perche.

PCF (moins 35 380 électeurs), de l'extrême gauche (moins 23 252 électeurs) et des écologistes (moins 9 917 électeurs)⁷⁸⁹.

2.2.1. Les candidats écologistes

Le collectif Aujourd'hui l'écologie décide donc de présenter six candidats sur l'ensemble des treize circonscriptions que compte la Basse-Normandie : deux dans la Manche, trois dans le Calvados et un dans l'Orne (Cf., tableau 9). Dans le Calvados, Josette Bénard se déclare à nouveau candidate dans la circonscription de Caen⁷⁹⁰, tout comme Marie-Paule Labéy à Vire. De plus, les écologistes présentent un candidat à Pont-l'Évêque-Lisieux en la personne de Christian Hodiesne avec Yvonne Nahan comme suppléante. A Vire, Marie-Paule Labéy et son suppléant, Jean-Loïc Loyer (26 ans), enseignant, défendent une autre agriculture dans le Bocage. Ils s'opposent à l'agriculture productiviste actuelle qui met en danger l'équilibre écologique, épuise les sols et entraîne des pollutions. Ils proposent de soutenir les prix agricoles, de favoriser les moyennes exploitations et leur autonomie énergétique, de dégager les agriculteurs des performances⁷⁹¹. A Caen, Josette Bénard et son suppléant, Dominique Benoist (30 ans), bibliothécaire, se lancent dans la campagne électorale sans euphorie : « Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous lançons dans cette affaire dont j'apprécie peu le type de langage qu'il nécessite. Seulement, nous avons des choses à dire et pour être entendu, on peut le regretter mais on doit bien le constater, il faut passer par là. Avec 5 % des voix aux élections, on commence à nous écouter.»⁷⁹²

Tableau 9. Candidats du collectif Aujourd'hui l'écologie.

Circonscription	Candidat	Profession et appartenance	Age	Lieu d'habitation	Suppléant	Profession et appartenance	Age
Caen (1)	Josette Bénard	Professeur agrégée de biologie CREPAN	51 ans	Caen	Dominique Benoist	Fonctionnaire à la ville de Caen AT de Caen	30 ans
Pont-l'Évêque (3)	Christian Hodiesne	Educateur Groupe écologique Honfleur	/	Verson	Yvonne Nahan	Agricultrice MEP	/
Vire (5)	Marie-Paule Labéy	Sans-profession ALCPSE/MEP	55 ans	Pontécoulant	Jean-Loïc Loyer	Professeur Vire-écologie	26 ans
Coutances (3)	Daniel Scheppler	Fonctionnaire	30 ans	Montmartin-sur-Mer	Jean-Louis Lemaire	Maitre d'internat	/
Cherbourg (5)	Alain Fleury	Rééducateur psychologique moteur CCPAH	39 ans	Bricquebec	Henri Paris	Agriculteur	58 ans
Flers (3)	Jean-Luc Pithois	Artisan Flers écologie / MEP	/	Flers	Marc Bouquerel	Technicien agricole Flers écologie / MEP	/

Ils privilégient les rencontres sur les marchés de la circonscription tout en conservant des campagnes d'affiches imprimées sur du papier recyclé et placardées exclusivement sur les panneaux dédiés à la campagne pour rester fidèle à l'éthique écologique. Ils n'organisent pas de réunion publique, à l'exception de celui réalisé en commun à Cherbourg. Enfin, à Pont-l'Évêque-Lisieux, ancienne circonscription du ministre de l'Environnement Michel d'Ornano, Christian Hodiesne et sa suppléante

⁷⁸⁹ Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quellien, *op.cit.*, p. 319.

⁷⁹⁰ Annexe 32. Profession de foi de J. Bénard dans la circonscription de Caen, pp. 43-44.

⁷⁹¹ *Ouest-France*, 10 juin 1981.

⁷⁹² *Ouest-France*, 6, 7 et 8 juin 1981.

Yvonne Nahan mènent surtout une campagne en direction des associations et des syndicats d'agriculteurs. Ils proposent l'arrêt des constructions « défigurantes » sur le littoral et en campagne. Quant à l'agriculture, ils proposent de créer des emplois tout en indiquant qu' « il faut consommer ce qu'on produit et cesser le pillage du tiers-monde ainsi que les ventes d'armes »⁷⁹³.

Dans la Manche, deux candidats du collectif Aujourd'hui l'écologie se présentent : à Cherbourg, Alain Fleury, militant du CCPAH depuis sa création en 1971, se présente avec Henri Paris (58 ans) comme suppléant. Celui-ci est agriculteur à Urville-Nacqueville et conseiller municipal de sa commune. Il est maire de Gréville-Hague de 1953 à 1959. Il est membre du comité de défense contre la voie ferrée Couville-Jobourg. Un comité de soutien se crée, animé par Alexandre Boivin. L'ensemble des associations écologistes se constitue en un « Collectif pour une candidature écologiste contre l'extension de La Hague » sous la bannière nationale Aujourd'hui l'écologie. Ils mettent l'accent sur le danger du nucléaire et se déclarent en faveur d'une agriculture, et donc contre l'extension de La Hague :

*« L'entreprise de la Cogéma dépasse les 240 ha prévus dans l'enquête publique car il faut compter aussi sur les emprises secondaires, les pavillons, les barrages, les routes, la zone industrielle de Digulleville, même si les contacts avec la Chambre de Commerce sont plus faciles qu'avec la Cogéma. On lamine l'outil de travail des agriculteurs. Le prix des terrains augmente. La Cogéma achète et est prête à racheter des fermes au-delà du canton de Beaumont. Enfin, il y a un risque au niveau des produits agricoles pour la santé, et pour notre vulnérable industrie de transformation. »*⁷⁹⁴

Dans cette circonscription, les candidats écologistes combattent le candidat du PS, Louis Darinot, et le changement de position du PS sur le nucléaire : « Le Parti socialiste a lutté à nos côtés contre les déchets étrangers. Les écologistes ont joué sincèrement la carte Mitterrand parce qu'il représentait l'espoir. Mais cet espoir est terni par les déclarations de Louis Darinot qui a déjà eu l'occasion de se prononcer pour la poursuite des travaux à La Hague et à Flamanville. »⁷⁹⁵ A Coutances-Granville, le CRILAN de Coutances et Manche-Ecologie contestent la candidature de Daniel Schepler, et de son suppléant, Jean-Louis Lemaire. Investis par la coordination régionale « Aujourd'hui l'écologie », ils déclarent être soutenus par certains militants du CRILAN local et de Manche-Ecologie. De plus, ils se trouvent en concurrence sur le thème de l'écologie face à Robert Geffriaud. Agé de 50 ans, ce gérant de coiffure à Charenton, se présente en « candidat libre »⁷⁹⁶. Sa suppléante, Arlette Bourgeois (24 ans) est secrétaire vétérinaire. Ecologiste et antinucléaire, Robert Geffriaud se déclare « socio-écologiste ». Il défend le projet de « petites centrales hydro-électriques » et souhaite le développement de la pêche en mer et en rivière. Il s'engage dans son programme sur la protection de la côte. Outre le volet écologiste, il s'attarde sur le volet touristique. Il aspire à faire de Coutances « une ville plus touristique avec un lac artificiel en amont du Pont de Souilles, et la création de structures de loisirs. »⁷⁹⁷ A Valognes, le candidat Didier Anger se présente sous l'étiquette

⁷⁹³ *Ouest-France*, 12 juin 1981.

⁷⁹⁴ *Ouest-France*, 29 mai 1981.

⁷⁹⁵ *Ibid.*

⁷⁹⁶ Candidat lors des élections municipales de 1963 et candidat sans étiquette lors des législatives de 1973.

⁷⁹⁷ *Ouest-France*, 3 juin 1981.

« Rassemblement Ecologique Régions », avec comme suppléant Francis Sorel, agriculteur à Saint-Sauveur-le-Vicomte et président du Comité Départemental de défense contre les couloirs de lignes⁷⁹⁸. Cette candidature récolte le soutien des militants écologistes et des démocrates de la circonscription. Ils mènent la campagne électorale suivante :

*« Contre le nucléaire militaire qui risque plus de nous attirer la guerre nucléaire que de l'empêcher; et notre région, avec l'arsenal de Cherbourg, La Hague et Flamanville devient une cible formidable pour un ennemi éventuel ; contre l'extension de l'usine de retraitement de La Hague, contre l'extraction du plutonium à des fins civiles et militaires et pour l'amélioration de la gestion directe des déchets existants. »*⁷⁹⁹

Ils défendent le développement des énergies nouvelles et la transition énergétique : « Pour la reconversion des deux tranches nucléaires de 1 300 mégawatts de Flamanville en deux tranches de 600 mégawatts charbon, suffisantes pour la totalité des besoins régionaux en électricité, et moins polluantes (rejets, couloirs de lignes) ; pour le développement des énergies nouvelles. »⁸⁰⁰ Au niveau institutionnel, les deux écologistes reprennent leurs thèmes privilégiés : « Décentraliser le pouvoir de l'Etat-nation vers la région, la grande région est nécessaire », « élire l'assemblée régionale au suffrage universel et à la proportionnelle » et « permettre le référendum d'initiative populaire. »⁸⁰¹ En juin 1981, à la salle des fêtes de Cherbourg, Jacques-Yves Cousteau prend la parole devant 500 personnes afin de soutenir les candidats écologistes de Basse-Normandie⁸⁰². A Valognes, le « Commandant » demande au candidat socialiste de s'effacer devant le candidat écologiste :

*« Le système électoral nous empêche d'avoir des députés, mais le président Mitterrand a déclaré qu'il était normal que les écologistes fassent entendre leur voix. La seule façon d'envoyer un député écologiste au Parlement se trouve ici. Je demande aux candidats socialistes de Valognes et de Cherbourg de se retirer au profit des candidats écologistes. Ainsi, les écologistes pourront-ils faire entendre leur voix. »*⁸⁰³

En outre, deux candidatures posent problème dans leur positionnement : A Caen, Josette Bénard se trouve en concurrence avec Guy Fortin, membre du PSU, et candidat du collectif Alternative 81⁸⁰⁴ avec Jean-Claude Padeloup, membre des Amis de la Terre de Caen, comme suppléant. Cette candidature résulte de « l'aboutissement d'un travail en commun et de fréquentes rencontres sur un même terrain de lutte » du fait de « militants du courant autogestionnaire, écologique et non-violent de la région de Caen »⁸⁰⁵. Ils entendent faire campagne à partir des thèmes suivants : emploi et autogestion, refus du nucléaire, conception d'une défense non-violente et nouveau type de relations avec le tiers-monde. A Saint-Lô, Philippe Ricordeau, membre du PSU depuis 1978, se présente sous l'étiquette « Autogestion Ecologie » avec Jean-Marie Bouchard (27 ans), maître d'internat dans un lycée de Coutances et doctorant en sciences

⁷⁹⁸ Annexe 33. Profession de foi de D. Anger dans la circonscription de Valognes, pp. 45-46.

⁷⁹⁹ *La Manche Libre*, 29 mai 1981.

⁸⁰⁰ *Ibid.*

⁸⁰¹ *Ibid.*

⁸⁰² *La Manche Libre*, 10 juin 1981.

⁸⁰³ *Ouest-France*, 10 juin 1981.

⁸⁰⁴ Ce collectif « Alternative 81 » fusionne suite à la volonté de « candidatures unitaires » entre trois organismes : le PSU, Les Amis de la Terre et le MAN.

⁸⁰⁵ *Ouest-France*, 27 et 28 mai 1981.

de l'éducation. N'adhérant à aucune formation, il se présente comme militant écologiste indépendant. Deux voies l'amènent à l'écologie : la campagne électorale de René Dumont et son goût pour l'ornithologie. Il est membre du GONm et du CRILAN⁸⁰⁶. Ils articulent leur campagne autour de trois axes :

« Le premier c'est d'affirmer au sein de la nouvelle majorité populaire un courant politique porteur d'un certain nombre d'exigences (arrêt du nucléaire civil et militaire, 35 h tout de suite, réduction nette des inégalités). Le deuxième, c'est de mettre en avant le thème de l'autogestion en favorisant demain la création de comités de quartier, de comités d'usines. Il s'agit de contrôler aujourd'hui pour décider demain. Le troisième, c'est d'aller vers un monde différent, pour vivre et produire autrement en cessant le gaspillage, en produisant utile dans le respect des équilibres naturels. »⁸⁰⁷

En cas de second tour, contrairement aux écologistes qui se refusent à donner des consignes de désistement, les deux candidats appellent à voter pour le candidat de gauche le mieux placé : « Notre mot d'ordre est de transformer la défaite de la droite en victoire de la gauche. »⁸⁰⁸

2.2.2. Les résultats électoraux

En Basse-Normandie, les écologistes⁸⁰⁹ réalisent un score supérieur (2,5 % des SE) à celui obtenu au niveau national (1,1 % des SE)⁸¹⁰. Seule, la Manche obtient un résultat supérieur à la moyenne régionale avec 3,6 % des SE, alors que celui de l'Orne (1,2 % des SE) et celui du Calvados (2,4 % des SE) sont inférieurs. A l'échelle des circonscriptions où des candidats écologistes se présentent, ils obtiennent à nouveau un score supérieur avec 4,4 % des SE à comparer à celui réalisé à l'échelle nationale avec 3,1 % des SE. Là où les candidats « écologistes » se présentent dans la Manche, ils se distinguent de nouveau avec un score supérieur avec 6,3 % des SE. Le Calvados (3,5 % des SE) et l'Orne (3,0 % des SE) enregistrent une fois de plus des résultats inférieurs (Cf., tableau 10).

Tableau 10. Résultats des candidats des écologistes

Départements	Circonscriptions	Candidats	Résultats	% des SE
Calvados	Caen (1)	Josette Bénard	3 136	3,5 %
	Vire (5)	Marie-Paule Labéy	1 380	3,0 %
	Pont-l'Évêque (3)	Christian Hodiesne	2 084	3,7 %
Manche	Coutances-Granville (3)	Daniel Schepppler	1 708	3,8 %
	Valognes (4)	Didier Anger	3 137	8,5 %
	Cherbourg (5)	Alain Fleury	3 296	7,1 %
Orne	Flers (3)	Jean-Luc Pithois	1 709	3,0 %

Au niveau des circonscriptions bas-normandes, Didier Anger réalise le meilleur score à Valognes avec 8,5 % des SE. Toutefois, il perd 2 099 voix par rapport aux élections législatives de 1978. Quatre candidats se présentent dans la même circonscription qu'en 1978 : Josette Bénard à Caen, Marie-Paule Labéy à Vire, Didier Anger à Valognes et Jean-Luc Pithois à Flers. Ils obtiennent tous des résultats

⁸⁰⁶ *La Manche Libre*, 7 juin 1981.

⁸⁰⁷ *Ouest-France*, 1^{er} juin 1981.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ Les candidats du collectif « Aujourd'hui l'Écologie » et Didier Anger.

⁸¹⁰ Annexe 34. Résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Écologie » et de D. Anger, pp. 47-49 ; annexe 35. Carte des résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Écologie » et de D. Anger, p. 50.

inférieurs à ceux obtenus en 1978. C'est Josette Bénard qui réalise la plus forte régression avec une perte de 2 570 électeurs puisqu'elle est concurrencée par Guy Fortin, le candidat du collectif Alternative 81, qui obtient 1,1 % des SE. Dans la circonscription de Saint-Lô, sous l'étiquette « Autogestion Ecologie », Philippe Ricordeau réalise 3,7 % des SE. Au niveau cantonal, les deux candidats du Nord Cotentin obtiennent les meilleurs scores : Beaumont-Hague (12,4 % des SE), Les Pieux (11,3 % des SE) et Bricquebec (10,7 % des SE). A Beaumont-Hague, en pourcentage des suffrages exprimés, avec 12,4 %, Alain Fleury améliore très légèrement le résultat d'Alexandre Boivin (12,2 % des SE). Mais en valeur absolue, Alain Fleury se trouve en recul avec une perte de 26 électeurs. Dans les deux autres cantons, Didier Anger obtient dans les deux cas des scores inférieurs à ceux enregistrés en 1978, notamment dans les cantons de Valognes (moins 350 électeurs) et de Bricquebec (moins 192 électeurs). *A contrario*, les plus faibles pourcentages se situent toujours dans les cantons ruraux : Lessay (2,3 % des SE), Tinchebray (2,3 % des SE) et Ecouché (1,9 % des SE).

Les écologistes tiennent à exprimer que leur « autonomie politique et même si nous nous sentons un peu mieux depuis le 10 mai, notre projet n'est pas le projet socialiste ». En effet, bien que l'élection de François Mitterrand face à Valéry Giscard d'Estaing satisfasse les écologistes, cela ne les empêche pas de constater qu'ils ont des divergences profondes avec le PS, notamment dans le domaine de la défense et de la force de frappe. Dans le domaine économique, les propositions socialistes leur paraissent « du raccommodage », ajoutant que le « problème n'est pas de faire que le gâteau soit plus gros, mais de modifier les parts »⁸¹¹. Les écologistes s'opposent sur bien des volets aux socialistes. Un des points majeurs de désaccord se situe sur le nucléaire, notamment sur « la restructuration du programme nucléaire [qui] prévoit la réfection de l'usine de La Hague et la construction de nouvelles unités de moindre importance »⁸¹². Mais, ces élections font suite à une dissolution de l'Assemblée nationale voulue par le nouveau président de la République, François Mitterrand. De ce fait, elles revêtent un aspect particulier favorisant le vote en faveur de l'un des deux blocs ; elles ne peuvent de ce fait, qu'être défavorables aux « petits candidats »⁸¹³. Les écologistes s'en servent surtout comme tremplin pour diffuser leurs idées plus que dans un but purement électoraliste. Cependant, un résultat important aux élections permet de peser sur la scène politique, donc de sortir de l'ombre. Marie-Paule Labéy affirme à ce sujet que « l'objectif n'est donc pas seulement de passer la barre des 5 % »⁸¹⁴. Josette Bénard ajoute à ce sujet qu'« avec 5 % des voix aux élections, on commence à nous écouter »⁸¹⁵.

⁸¹¹ *Le Pays d'Auge*, 12 juin 1981.

⁸¹² *La Voix Le Bocage*, 2 juin 1981.

⁸¹³ Daniel Boy, Elisabeth Dupoirier, « Le poids des petits candidats », Alain Lancelot (dir.), *1981 : les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNNSP, 1986, pp. 197-226.

⁸¹⁴ *La Voix Le Bocage*, 2 juin 1981.

⁸¹⁵ *Ouest-France*, 6,7 et 8 juin 1981.

2.3. Succès des candidats écologistes aux élections cantonales de 1982

Se situant directement dans l'après alternance de 1981, ces cantonales inaugurent les premières « élections intermédiaires » du septennat⁸¹⁶. Elles marquent « un temps fort de la politique locale »⁸¹⁷. Au niveau national, les partis donnent un caractère politique à ce scrutin. L'opposition de droite déclare que « pour la première fois en France, les élections cantonales vont donc revêtir un caractère politique national »⁸¹⁸. Sans doute encouragé par les effets encore visibles de « l'état de grâce », le gouvernement de gauche n'hésite pas à en faire un « test national » pour mesurer les résultats de sa politique⁸¹⁹. Elles se caractérisent par un engagement des partis dans la bataille électorale⁸²⁰. Moins présents, les « candidats sans étiquette politique », surtout à droite, obtiennent le soutien des grandes formations d'opposition⁸²¹. Les écologistes se présentent dans 177 cantons. Une cinquantaine de leurs candidats est affiliée aux Verts-Confédération-Ecologiste ou au MEP. La moyenne des résultats obtenus par les 28 candidats du MEP est de 6,5 % des SE. En Alsace, avec 10 % des SE, les écologistes confirment leur implantation. Dans la Manche, la Fédération écologiste de Basse-Normandie conforte son enracinement dans les scrutins locaux du Nord Cotentin⁸²².

2.3.1. Les candidats écologistes

Les écologistes ne pardonnent pas la trahison du PS qui poursuit la nucléarisation d'un Cotentin « où tout ce qui se fait aujourd'hui est payé par la Cogéma et EDF ». Ils se présentent comme « les candidats de l'honnêteté morale devant les électeurs victimes de la trahison des socialistes »⁸²³. Le 9 mars 1982, Brice Lalonde, ancien candidat lors de l'élection présidentielle de 1981, participe à une réunion de soutien en leur faveur : « Les hommes politiques sont des menteurs, des lâches et des girouettes. Par contre nous, écologistes, non-professionnels de la politique, nous sommes honnêtes. [...] tous sont venus : Bombard, Quilles, etc... tous ont fait des promesses et puis voilà qu'ils votent comme un seul homme ce que le gouvernement leur dit. Des godillots quoi ! » Il revient sur l'inutilité de l'usine de retraitement de La Hague, et sur l'attitude de Louis Darinot sur le nucléaire :

« C'est l'usine qui ne sert à rien. La voie du non retraitement semble plus sûre et moins coûteuse. Curieux destin tout de même que celui de M. Darinot qui se trouve là partout où est le plutonium. C'est M. Plutonium ! Il s'occupe de l'association contre le cancer et devrait savoir que le cancer augmente notamment à La Hague. Et puis en tant que

⁸¹⁶ Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-70 ; Albert Mabileau, « La vie des institutions régionales et locales en France », *Annuaire des collectivités locales*, t. 3, 1983, pp. 11-37. Jean-Luc Parodi, « Une consultation sans obligation ni sanction », *RPP*, mars-avril 1982, n° 987, pp. 23-29 ; Alain Lancelot, « Cantonales, la correction », *Projet*, n° 165, mai 1982, pp. 598-608.

⁸¹⁷ Albert Mabileau, *op.cit.*, p. 30.

⁸¹⁸ Déclaration commune RPR et UDF scellant le « pacte de l'opposition » pour les cantonales (janvier 1982).

⁸¹⁹ Albert Mabileau, *op.cit.*

⁸²⁰ Au niveau national, les formations politiques présentent 6 277 candidats sur l'ensemble des 7 481 candidats présents.

⁸²¹ 1 214 des 7 491 candidats.

⁸²² Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 67.

⁸²³ *La Presse de la Manche*, 25 février 1982.

président de la Commission de la Défense nationale, il revient de Polynésie et dit que tout va bien. A La Hague, c'est l'auto-censure des syndicalistes. On ne dit rien. Le Plutonium, c'est pour l'armée, pour la force de frappe. »⁸²⁴

La Fédération des écologistes de Basse-Normandie propose sept candidats sur l'ensemble de la région : six dans la Manche⁸²⁵ et un dans l'Orne. Réunis le 13 février 1982, les antinucléaires et écologistes du canton Les Pieux décident de présenter Didier Anger. Un comité de soutien élargi aux défenseurs de la démocratie se met en place. Cette candidature s'inscrit dans la continuité de la lutte antinucléaire :

« Le Cotentin est de toutes les régions du monde la plus concernée par le nucléaire civil et militaire. Tout ce qui se fait en Cotentin, décidé par le conseil général, routes, écoles, aides ou non aux énergies nouvelles, etc..., est modelé par la mise en place de la mono-industrie du nucléaire et les grands chantiers. [...] Actuellement, l'un des principaux courants d'idées du Cotentin est anormalement exclu des décisions et de leur contrôle. [...] C'est cela qu'il faut changer : il est souhaitable de développer des contre-pouvoirs au pouvoir nucléaire aussi dangereux à gauche qu'il l'était à droite, un pouvoir nucléaire envahissant et colonisateur. Faisons en sorte qu'il y ait quelques écologistes élus, dont un pour le canton des Pieux. »⁸²⁶

De plus, il s'attaque à Henri Varin, le maire de Flamanville :

« Jusqu'à quand Henri Varin se prétendra-t-il sans étiquette, lui un ancien candidat FGDS-SFIO, lui qui a ensuite été nommé par les Giscardiens à la commission nucléaire créée par Simone Veil. C'est un homme du passé, sur le plan politique comme sur le plan économique car il a laissé notre canton être colonisé par EDF et la Cogéma »⁸²⁷.

Outre son hostilité répulsive à l'énergie nucléaire, Didier Anger propose un autre modèle de développement économique, articulé autour des richesses naturelles de la région : l'agriculture, la pêche et l'aquaculture ou l'agro-alimentaire et l'agro-énergétique. Il souhaite le développement « d'une aquaculture dans une mer non polluée et non détruite par la radioactivité, le chlore et la chaleur, une aquaculture créatrice d'emplois locaux permanents »⁸²⁸ et défend « la création d'une entreprise de transformation des produits maraîchers et aquacoles »⁸²⁹. Il s'engage à refuser les tranches trois et quatre aussi inutiles que dangereuses, à exiger la sécurité des installations existantes et à « éventuellement » arrêter la production du nucléaire « si la situation pour la santé l'exige »⁸³⁰.

A Octeville, René Thomine (38 ans) se présente contre le maire sortant, Gabriel Soria (PS). Elu socialiste au conseil municipal lors des élections municipales de 1977, il démissionne du PS compte tenu de ses convictions antinucléaires. Ce professeur de mathématiques multiplie les démarches et les actions contre la politique de nucléarisation du Nord Cotentin et soutient publiquement les antinucléaires dans leurs actions menées. Les écologistes décident de porter candidate Chantal Girres (30 ans) à Cherbourg-nord-ouest. Militante du CCPAH, cette infirmière axe sa campagne sur la « dépendance dramatique » du secteur de la

⁸²⁴ *La Presse de la Manche*, 10 mars 1982.

⁸²⁵ Didier Anger (43 ans), professeur, candidat aux Pieux ; René Thomine (38 ans), professeur de mathématiques, à Octeville ; Chantal Girres (30 ans), infirmière, à Cherbourg-ouest ; Sylvie Launoy (22 ans), commis de mairie, à Cherbourg-est ; Michel Marie (33 ans), technicien en électronique, à Tournelville ; et Francis Sorel (34 ans), agriculteur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

⁸²⁶ *Ouest-France*, 17 février 1982.

⁸²⁷ *La Presse de la Manche*, 11 mars 1982.

⁸²⁸ Annexe36. Profession de foi de D. Anger, pp. 51-52.

⁸²⁹ *ibid.*

⁸³⁰ *La Presse de la Manche*, 10 mars 1982.

culture vis-à-vis de la Cogéma et d'EDF⁸³¹. Dans une tribune, elle exprime ainsi son « indignation face à l'extension de l'usine de La Hague et à l'édification d'une société hyper et mégalo-nucléaire dans la presqu'île du Cotentin ». Elle s'insurge contre les pratiques de la Cogéma :

« [Elle] se comporte chez nous en puissance coloniale : elle pollue tout, la mer, l'air, la ville, la société, en distribuant des subventions empoisonnées ; elle achète tout même nous avec des salaires élevés et cependant ils seront toujours moins élevés que les risques. Notre indignation parce que l'usine de La Hague est et sera la mère nourricière de la mort atomique. D'où viennent ces missiles qui sifflent sur nos têtes ? De La Hague via le Plutonium de la Cogéma. »⁸³²

A Cherbourg-sud-est, Sylvie Launoy, commis de mairie, est la plus jeune postulante à un siège de conseiller général dans la Manche. Militante CFDT, elle est venue à la contestation antinucléaire lors de l'arrivée du *Pacific Fisher* en janvier 1979. Sa campagne s'oriente sur la lutte contre l'extension de l'usine de retraitement : « Non, l'extension du centre n'est pas tout à fait réalisée. On peut encore empêcher le retraitement des combustibles étrangers et faire revenir le PS sur sa décision. Il a déjà changé d'avis une fois. Pourquoi pas deux ? » Elle développe, de ce fait, un programme basé sur la lutte contre la mono-industrie nucléaire « en favorisant les entreprises locales afin qu'elles ne deviennent pas de simples sous-traitantes de la Cogéma »⁸³³. A Tourlaville, Michel Marie, technicien en électronique, se présente contre le maire sortant, Georges Fatôme (PS). Membre du CCPAH, il travaille pendant trois ans au centre de retraitement de La Hague. Il démissionne en 1976. Favorable à une démocratie locale sur l'ensemble des projets, il œuvre contre le pouvoir de la Cogéma⁸³⁴. Il refuse l'extension de l'industrie nucléaire dans le Nord Cotentin : « Je n'ai pas envie de voir un jour des blindés anti-émeutes dans les rues de Tourlaville. »⁸³⁵ Outre la colonisation du nucléaire, il dénonce le manque d'équipements socio-culturels, le chauffage électrique de maisons « mal isolées » de la ZAC et le renchérissement des terrains constructibles. Sur le thème de l'économie locale, il s'attache au développement des activités liées à la mer, notamment l'aquaculture. A Saint-Sauveur-le-Vicomte, un agriculteur de 34 ans, Francis Sorel, se porte candidat. Suppléant de Didier Anger lors des deux dernières élections législatives dans la circonscription de Valognes, il préside le Comité départemental contre les couloirs de lignes THT et s'oppose avec virulence contre la construction de la centrale nucléaire de Flamanville et l'installation des couloirs de lignes THT. Dans l'Orne, Roger Fischer, membre du Mouvement écologique du Percheron, est le seul candidat écologiste à se présenter à Mortagne-au-Perche.

⁸³¹ *Ouest-France*, 25 février 1982.

⁸³² *La Presse de la Manche*, 10 mars 1982.

⁸³³ *La Presse de la Manche*, 11 mars 1982.

⁸³⁴ *Ouest-France*, 25 février 1982.

⁸³⁵ *La Presse de la Manche*, 10 mars 1982.

2.3.2. Les résultats électoraux

Dans la Manche, sur les 29 cantons renouvelables, les écologistes obtiennent 2,3 % des SE lors du premier tour du 14 mars 1982. Dans les seuls cantons où des candidats écologistes se trouvent présents, ils réalisent 9,7 % des SE. A l'échelle cantonale, Didier Anger engrange le meilleur score avec 14,1 % des SE aux Les Pieux, alors que Sylvie Launoy obtient le plus faible avec 6,3 % des SE à Cherbourg-sud-est. René Thomine a aussi un score à deux chiffres avec 12,3 % des SE à Octeville. Les trois autres candidats obtiennent des résultats encourageants : à Cherbourg-nord-ouest, Chantal Girres réalise 7,5 % des SE, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Francis Sorel obtient 7,9 % des SE et à Turlaville, Michel Marie a 9,9 % des SE. Dans l'Orne, Roger Fischer obtient un très faible score avec 2,8 % des SE à Mortagne-au-Perche. Ce modeste résultat n'empêche pas la brillante réélection au premier tour du conseiller général sortant, Jean-Claude Lenoir avec 73,2 % des SE.

La Fédération écologiste de Basse-Normandie ne donne pas de consigne de vote pour le second tour du 14 mars 1982. Dans le Nord Cotentin, les candidats écologistes ont des scores honorables traduisant la déception de certains militants de gauche de constater la poursuite du programme nucléaire dans le Nord Cotentin, et l'ancrage du courant d'écologie politique dans la région. Toutefois, ils gênent la réélection des candidats socialistes dès le premier tour, telles que celles de Georges Fatôme à Turlaville ou Georges Jourdan à Octeville. Ils favorisent également la réélection de Charles Dumoncel à Cherbourg-nord-ouest. Pour Didier Anger :

« C'est une tendance à la hausse, partout par rapport aux élections législatives : le courant écologiste est ici avant le groupuscule communiste ultra pro-nucléaire. Le Rozel reste la première commune écologiste de France. Le candidat écologiste y est avec 40 % des suffrages exprimés, en tête pour la première fois. A Flamanville même, où le maire pro-nucléaire n'a pas la majorité absolue, le candidat écologiste arrive en seconde position. Ce sont encore les meilleurs scores nationaux des écologistes. Mais ces résultats laissent malgré tout un arrière-goût d'amertume. »⁸³⁶

2.4. Les élections municipales de 1983

Ces élections municipales des 6 et 13 mars 1983 constituent la première consultation générale depuis le printemps 1981 pour la totalité du corps électoral. Celles de 1977 se sont traduites par l'ampleur de la victoire de la gauche, et celle de Jacques Chirac à Paris. Elles se déroulent dans le cadre de la nouvelle loi du 19 novembre 1982⁸³⁷ favorisant la multiplication des « petites listes »⁸³⁸. Toutefois, avec une tonalité fortement nationale, elles accentuent la bipolarisation de la vie politique avec la constitution de listes d'union : des listes d'Union de la gauche et des listes d'Union de l'opposition. Les résultats du premier tour

⁸³⁶ *Ouest-France*, 16 mars 1982.

⁸³⁷ Loi n° 82-974 du 19 novembre 1982 modifiant le code électoral et le code des communes « relative à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales » : elle introduit dans les communes de plus de 3 500 habitants une dose de proportionnelle ouvrant droit à une représentation de toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des SE au premier tour et la possibilité de se maintenir pour toute liste réalisant plus de 10 % des SE.

⁸³⁸ Gérard Le Gall, « Un recul du bloc au pouvoir moindre qu'en 1977 », *RPP*, n° 903, avril 1983, p.12.

se caractérisent par la faiblesse de l'abstention, la victoire de l'opposition et la démobilisation de la gauche. Le second tour confirme cette tendance de domination de la droite⁸³⁹. Pour le premier tour des élections municipales de 1983, les listes sont écologistes et ouvertes ; mais elles n'associent pas de membres des autres partis politiques⁸⁴⁰. Les écologistes décident de s'implanter dans les conseils municipaux. Quant au second tour, les débats sont plus difficiles : à l'échelle nationale, Les Verts-PE et Les Verts-CE refusent de négocier alors que le RAT laisse la décision au local. Dans les régions, les différents groupes écologistes sont beaucoup plus partagés⁸⁴¹. Avec 0,5 % des SE, les résultats des listes et des candidats écologistes indiquent un net recul par rapport à ceux de 1977. Avec une perte d'environ 120 000 voix, le contexte politique n'est pas favorable aux écologistes. En 1977, avant la manifestation de Malville, les antinucléaires sont en pleine effervescence. En 1983, après la victoire de la gauche, les écologistes se déchirent dans des luttes internes de groupuscules⁸⁴². Hormis les bons résultats enregistrés par les listes écologistes dans le Nord Cotentin, ils obtiennent « des résultats très moyens » en France⁸⁴³.

2.4.1. Les listes et les candidats écologistes

Dans l'agglomération cherbourgeoise, les écologistes présentent quatre listes ouvertes, notamment avec des membres d'associations et des syndicalistes. Ils constituent une plate-forme commune avec quatre équipes : l'urbanisme, l'industrialisation, la politique culturelle et la politique communautaire. Suite à la modification de la loi électorale qui introduit une dose de proportionnelle, les écologistes espèrent « avoir enfin quelques élus, et exprimer, sans répression les déceptions face aux promesses non tenues tant sur le plan national que local »⁸⁴⁴. A Equeurdreville-Hainneville, la liste du Mouvement Ecologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » est menée par Daniel Bosquet (42 ans)⁸⁴⁵. Ce professeur d'anglais, militant d'Amnesty International, est secrétaire régional du SGEN-CFDT. Cette liste compte douze femmes et 21 hommes. D'une moyenne d'âge de 39 ans, la plus jeune, Anne-Marie Tur-Roig a 20 ans et le doyen, Jean-Jacques Vergne en a 68. Pour la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » :

« Les idées écologistes sont récupérées et déformées. Tout le monde parle de pollution et d'environnement. Mais l'écologie, ce n'est pas seulement les petites fleurs, ni les opérations commando antinucléaires ! C'est un système économique et social basé sur l'homme et la nature. Nous sommes contre la fuite en avant de la consommation, contre la création de besoins artificiels. Cependant, nous savons que tout n'est pas possible tout de suite. Nous ne sommes pas là pour démolir, mais pour construire. »

⁸³⁹ Alain Lancelot, « Vue sur la gauche à marée basse, les élections intermédiaires », *Projet*, n°175, mai 1983, pp. 437-453. Gérard Le Gall, « Un recul du bloc au pouvoir moindre qu'en 1977 », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp.11-41. Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-70.

⁸⁴⁰ Dans les 220 villes de plus de 30 000 habitants, les écologistes présentent 53 listes. Dans les 644 villes moyennes, entre 9 000 et 30 000 électeurs, trente listes sont constituées. Gérard Le Gall, « Un recul du bloc au pouvoir moindre qu'en 1977 », *RPP*, n° 903, avril 1983, p.12.

⁸⁴¹ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 69.

⁸⁴² Brendan Prendville, *op.cit.*, p. 49.

⁸⁴³ Gérard Le Gall, « Un recul du bloc au pouvoir moindre qu'en 1977 », *RPP*, n° 903, avril 1983, p.12.

⁸⁴⁴ *Ouest-France*, 12 et 13 février 1983.

⁸⁴⁵ Annexe 37. Liste des candidats de la liste du Mouvement Ecologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville », p. 53.

Et sur le plan politique, Daniel Bosquet affirme que :

« [Les écologistes se situent] à gauche mais nous sommes indépendants de tous les partis. Nous ne voulons pas être enfermés dans une petite case ! Sommes-nous des déçus du socialisme ? Nous récusons cette expression. Nous voulons un socialisme à visage humain. Nous sommes seulement déçus par l'attitude de certains socialistes du PS, par souci qu'ont les gens au pouvoir de défendre davantage un parti que de défendre la population. »⁸⁴⁶

A Cherbourg, la liste « Cherbourg Ecologie » est conduite par une ancienne adhérente du PCF, Dominique Gavory (29 ans), directrice de MJC⁸⁴⁷. Elle est la première femme tête de liste à Cherbourg. Sa liste se compose de vingt hommes et de quinze femmes, d'une moyenne d'âge de 35 ans, la plus jeune, Corinne Nicollet, surveillante a 19 ans et la doyenne, Marie-Louise Nguyen en a 60. A Octeville, les écologistes présentent une liste intitulée « Ecologie et responsabilité » avec à sa tête, Jean-Claude Magalhaés⁸⁴⁸. Leur liste se compose de 23 hommes et de dix femmes, d'une moyenne d'âge de 31 ans, le candidat le plus jeune, Stéphane Pouilly a 19 ans et le plus âgé, Georges Lepetit, retraité SNCF en a 61. Géographiquement, deux sont originaires de la Polle, 15 du bourg et 16 du quartier des Provinces. A Tourlaville, l'association Tourlaville Ecologie constitue aussi une liste du même nom, dont la tête de liste est Rémy Gibert, membre de l'association Nature & Progrès⁸⁴⁹. Le président manchois de l'association, Marcel Gonnaud, est également candidat sur cette liste en cinquième position⁸⁵⁰. D'une moyenne d'âge de 32 ans, le doyen, Marcel Gonnaud, est instituteur en retraite âgé de 73 ans. Cette liste, qui se compose de dix-sept hommes et de seize femmes, ne fait pas l'unanimité chez les antinucléaires et un groupe de militants « syndicalistes et antinucléaires »⁸⁵¹ ne s'y associe pas :

« La brochure éditée à l'occasion des municipales par la liste écologiste se soucie essentiellement de l'environnement. Ce ne peut être une réponse satisfaisante aux préoccupations des Tourlavillais. Notre groupe se soucie de l'environnement, mais il est aussi très préoccupé par le chômage, le manque de formation des travailleurs, l'absence de tissu industriel, l'après-grand chantier, l'accueil des travailleurs déplacés, l'organisation du travail, le problème du logement. Autant de points absents de cette brochure. Nous ne pensons pas que l'écologie se limite à la défense de l'environnement. Elle doit prendre en compte la situation sociale, économique et culturelle des citoyens. »⁸⁵²

A Querqueville, une tentative de constitution d'une liste écologiste résulte de l'initiative d'Yvon Lemoigne et de Roland Hautot, mais n'aboutit pas. Ces quatre listes se caractérisent par une présence forte du corps des enseignants : neuf pour celle de « Cherbourg Ecologie », sept pour « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville », onze pour « Ecologie et responsabilité » à Octeville et sept pour « Tourlaville Ecologie ». Une coordination de même nature entre en action dans trois communes du canton

⁸⁴⁶ *Ouest-France*, 8 février 1982.

⁸⁴⁷ Annexe 38. Liste des candidats de la liste « Cherbourg Ecologie », p. 54.

⁸⁴⁸ Annexe 39. Liste des candidats de la liste « Ecologie et responsabilité », p. 55.

⁸⁴⁹ Annexe 40. Liste des candidats de la liste « Tourlaville Ecologie », p. 56.

⁸⁵⁰ *La Presse de la Manche*, 12 février 1983.

⁸⁵¹ Etienne Angot, Danielle Barre, François Dutot, Alain Gallet, Michel Guerlavais, Michel Kerreneur et Alain Poirier.

⁸⁵² *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

Les Pieux ⁸⁵³ : Flamanville (huit candidats)⁸⁵⁴, Le Rozel (six candidats)⁸⁵⁵ et Les Pieux (deux candidats)⁸⁵⁶. La Fédération écologiste de Basse-Normandie soutient les coordinations établies dans l'agglomération cherbourgeoise et aux Pieux⁸⁵⁷. Dans la Manche, des écologistes se portent candidats indépendamment : Raymond Girard à Gréville-Hague ; Charles Malard à Saint-Germain-des-Vaux ; Francis Sorel à Saint-Sauveur-le-Vicomte et Charles Guilbert à La Haye-du-Puits.

Dans le Calvados, le CREPAN et Les Amis de la Terre constituent une liste ouverte sous le nom « A Caen l'écologie »⁸⁵⁸. Elle est conduite d'une part, par Patrick Viot (28 ans), membre des Amis de la Terre de Caen et électronicien de formation, en charge de la promotion du recyclage du papier au sein de l'association le « Chêne Vert » ; et d'autre part par Josette Bénard. Avec une moyenne d'âge de 35 ans, cette liste s'ouvre à toutes les personnes qui se retrouvent dans leurs thèmes de campagne⁸⁵⁹. Après la tentative quasi-réussie de réaliser une liste paritaire, elle se constitue au final avec vingt-deux femmes sur les cinquante-cinq présents de la liste.

2.4.2. Les programmes électoraux

Dans l'agglomération cherbourgeoise, les écologistes ne se limitent pas seulement à une posture d'opposition. Ils entendent également participer activement à la vie politique locale : « L'écologie, ce n'est pas seulement les petites fleurs ou le mouvement antinucléaire, c'est une véritable alternative économique et sociale »⁸⁶⁰. Outre le thème moins présent de la lutte antinucléaire dans leur programme, ils insistent surtout sur la démocratie locale et la qualité de vie. Sur le premier thème, ils privilégient trois axes : l'extension des compétences de la communauté urbaine, le rôle du maire et la vie associative. D'une part, les colistiers de « Cherbourg Ecologie » s'opposent aux conflits d'intérêts entre les élus : « Il faut en finir avec les querelles de clocher. Une réelle communauté de vie existe déjà entre tous les habitants de l'agglomération. »⁸⁶¹ En effet, « le président de la CUC est le plus protectionniste des élus de notre agglomération ; aucune politique communautaire véritable n'existe (culture, urbanisme, sports, économie, industrialisation) »⁸⁶². Pour ceux d'Equedreville-Hainneville, la communauté urbaine « doit cesser d'être un terrain de rivalité entre communes, voire entre notables, mais devenir un lieu de coordination au service du mieux-vivre dans toute l'agglomération cherbourgeoise. »⁸⁶³ D'autre part, sur la question de la gestion municipale, les colistiers de

⁸⁵³ *La Presse de la Manche*, 25 février 1983.

⁸⁵⁴ Jacques Piquery (artiste peintre céramique), Philippe Jouan (instituteur), Caroline Thiebot (institutrice), Annick Cardine (mère de famille), Louis Cosnefroy (ouvrier), Jean-Marie Sauvage (directeur artistique en retraite), André Louis (régionaliste) et Christiane Roudninski (professeur).

⁸⁵⁵ Didier Paour, Noël Lamotte (dessinateur), Bertrand Giot (dessinateur), Armelle Gueret (ostréicultrice), Pierre Ernouf (marin-pêcheur) et Eric Rabasse (marin-pêcheur).

⁸⁵⁶ Didier Anger (Professeur) et Suzanne Ropert-Poncet (Professeur).

⁸⁵⁷ François Hubert, *op.cit.*, p. 62.

⁸⁵⁸ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 4 février 1983.

⁸⁵⁹ Annexe 41. Liste « A Caen l'écologie », p. 57.

⁸⁶⁰ *Ouest-France*, 19 et 20 février 1983.

⁸⁶¹ *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

⁸⁶² *La Presse de la Manche*, 27 février 1983.

⁸⁶³ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983,.

« Cherbourg Ecologie » insistent sur les moyens donnés aux quartiers et sur la décentralisation des décisions. Ceux d'Equedreville-Hainneville dénoncent le côté secret des débats et enjeux du conseil municipal. Ils condamnent le revirement total des élus locaux dans le domaine du nucléaire et de la défense des libertés. Ils s'inquiètent du manque d'action et d'information sur la pollution de la rade, et sur la contamination du site de la Saline à cause de l'ancien terminal nucléaire⁸⁶⁴.

Adeptes de faire de la « Politique autrement », ils souhaitent aussi changer certaines pratiques : le maire « doit accepter d'être sans cesse interpellé et remis en cause. Son seul pouvoir est de représenter ceux qui l'ont élu. » Ils défendent la décentralisation « des décisions pour redonner le pouvoir à la base, favoriser les structures de rencontre et les maisons de quartier. » Ils s'engagent à « informer les habitants des véritables enjeux des discussions et des débats, au lieu de ne faire connaître que les décisions déjà prises »⁸⁶⁵. A Octeville, « Ecologie et responsabilité » évoque aussi une série de propositions sur une nouvelle gestion municipale : la création de commissions extra-municipales permanentes, une large information explicative lors de l'élaboration du budget, le recours au référendum municipal et la publication d'un bulletin municipal. Sur le thème de la décentralisation, ils souhaitent la mise en place de réunions du Conseil municipal dans les différents quartiers⁸⁶⁶. Enfin, sur la vie associative, les écologistes défendent naturellement leur rôle dans la participation démocratique de la vie de la cité. Les colistiers de « Tourlaville Ecologie » s'engagent à « développer le mouvement associatif », à « redonner son importance à la vie de quartier » et à « encourager toutes les formes de démocratie locale »⁸⁶⁷. Pour ceux d'Equedreville-Hainneville, les structures en place « doivent être le reflet des quartiers, des associations, des femmes et des hommes de la commune, et non une affaire de spécialistes au service du mieux-vivre dans toute l'agglomération cherbourgeoise. »⁸⁶⁸

Les écologistes de l'agglomération cherbourgeoise reprennent les thèmes du « cadre de vie » ou de la « qualité de vie » dans leurs programmes électoraux. D'une part dans le domaine des transports et de l'urbanisme, ils remettent en cause l'omniprésence de la place de l'automobile et privilégient le développement des transports en commun. Les colistiers de « Cherbourg Ecologie » contestent la priorité accordée à la voiture individuelle et proposent une « politique offensive » des transports en commun⁸⁶⁹. Ceux de la liste « Pour vivre mieux à Equedreville-Hainneville » insistent également sur le développement des transports en commun, mais aussi sur la création de pistes cyclables et la préservation des sentiers pédestres. Ils s'opposent « aux réalisations de prestige » : la voie routière prévue sur la plage, la salle polyvalente et la tendance à tout organiser et bétonner⁸⁷⁰. Les colistiers de « Cherbourg Ecologie » réclament une baisse de la pression fiscale par un coup d'arrêt aux investissements lourds. Ils se déclarent

⁸⁶⁴ Annexe 42. Profession de foi de la liste du Mouvement écologiste « Pour vivre mieux à Equedreville-Hainneville », pp. 58-59.

⁸⁶⁵ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983.

⁸⁶⁶ Annexe 43. Profession de foi de la liste « Ecologie et responsabilité », pp.60-61.

⁸⁶⁷ *La Presse de la Manche*, 17 février 1983.

⁸⁶⁸ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983.

⁸⁶⁹ *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

⁸⁷⁰ Annexe 42., *op.cit.*, pp. 58-59.

favorables à la recherche de « solutions de moindre coût et à répartir plus équitablement les impôts locaux entre les quartiers⁸⁷¹. En matière d'urbanisme, ceux de la liste « Tourlaville Ecologie » dénoncent la priorité donnée aux grands axes de circulation au détriment de la voirie secondaire. Ils s'insurgent contre le « projet d'aménagement d'un terminal portuaire aux Flamands »⁸⁷². Ceux de la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » plaident pour la sauvegarde de la plage du Hameau de la Mer⁸⁷³. D'autre part, les écologistes de l'agglomération défendent également des propositions dans le domaine du social et de la santé. Les colistiers « Cherbourg Ecologie » préconisent de mettre l'accent sur l'information et la prévention : « Ça ne coûte pas cher et ça peut rapporter gros à la Sécurité Sociale. »⁸⁷⁴ Ceux de la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » suggèrent la création d'un Centre de soins municipal et de haltes garderies, ainsi qu'un aménagement des lieux publics pour les personnes handicapées⁸⁷⁵. Ceux de « Tourlaville Ecologie » proposent la création d'un « nouveau type de crèches » à Tourlaville : la mini-crèche mobile. Cela passe par la location d'un appartement de type F6 aménagé pour accueillir quinze enfants de trois mois à trois ans dont « leur bien-être serait assuré par un personnel qualifié : une infirmière, deux auxiliaires puéricultrices, deux agents aide-maternelle avec le contrôle médical régulier ». Elle « a l'énorme avantage d'être mise en place rapidement avec un coût d'installation très inférieur à celui d'une crèche, là où les demandes sont les plus importantes et de se déplacer selon les exigences des différents quartiers »⁸⁷⁶.

Enfin, les écologistes proposent une série de mesures destinée à améliorer le « cadre de vie ». Les colistiers de « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » s'engagent à donner un accueil décent aux « gens du voyage », à fournir l'aide au développement de la vie dans les quartiers et à appuyer la demande de création d'un collège à Brécourt⁸⁷⁷. A Octeville, ceux d'« Ecologie et responsabilité » défendent le projet d'une « cantine pour les enfants du quartier des Provinces ». Ils se prononcent pour « une aide sociale plus proche des démunis » et un « soutien aux associations de défense des habitants ». Ils insistent sur la création de jardins-ouvriers et sur l'aménagement d'espaces verts⁸⁷⁸. Ceux de « Tourlaville Ecologie » préconisent une politique locale d'économie d'énergie. Ils défendent la création de jardins ouvriers et d'une ferme verte dans le vallon du Trottebec⁸⁷⁹. Ils s'intéressent à la qualité de l'eau et au problème de la pollution du Trottebec par l'ammoniaque :

« Nous avons maintenant les preuves à l'appui avec des résultats d'analyse de la DDASS. Il ne s'agit bien sûr pas de réclamer la fermeture des robinets mais de rechercher rapidement des sources salubres pour l'eau de boisson. M. Fatôme ne veut pas alarmer la population, mais il ne faut pas attendre l'accident. Que Faire pour soigner nos cours

⁸⁷¹ *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

⁸⁷² *La Presse de la Manche*, 17 février 1983.

⁸⁷³ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983.

⁸⁷⁴ *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

⁸⁷⁵ Annexe 42., *op.cit.*, pp. 58-59.

⁸⁷⁶ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1983.

⁸⁷⁷ Annexe 42., *op.cit.*, pp. 58-59.

⁸⁷⁸ Annexe 43., *op.cit.*, pp.60-61.

⁸⁷⁹ *La Presse de la Manche*, 3 mars 1983.

d'eau et combattre la pollution du littoral ? Nous pensons que le réseau d'assainissement n'est pas assez étendu et qu'il faut raccorder le Becquet à la station d'épuration. »⁸⁸⁰

Moins présent que dans le programme électoral des écologistes du canton des Pieux, la question de la lutte antinucléaire est évoquée dans les programmes des listes écologistes de l'agglomération cherbourgeoise. Pour les colistiers de « Cherbourg Ecologie », sur les risques encourus du fait du nucléaire, leur position est nuancée : « Il ne faut pas dramatiser mais là encore informer et prévenir. Il faut savoir quel avenir à long terme nous réserve l'industrie nucléaire sur le plan de la santé. » Ils s'opposent tout de même à l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et à la construction des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Flamanville⁸⁸¹. Daniel Bosquet dénonce l'hégémonie de la Cogéma et d'EDF, et sa collusion avec les élus et les partis politiques :

« On s'empresse un peu vite d'aller à la soupe de la Cogéma et d'EDF mais on ne prévoit pas ce que sera l'après grand chantier. Nous reprochons le manque d'action et d'information sur la pollution de la rade, sur les rejets de radio-éléments par l'arsenal et le CIN. Il existe un plan particulier d'intervention lié au centre de La Hague. Nous voudrions que nos élus agissent et informent. Nous reprochons le côté secret des débats municipaux. Tout se passe en réunions de partis ou de commissions. On n'a que le droit de savoir ce qui est déjà décidé ! »⁸⁸²

Contre la mono-industrie nucléaire, les écologistes de l'agglomération militent pour la diversification des activités économiques. Les colistiers de « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » s'engagent en faveur du développement de petites et moyennes entreprises, et la création d'entreprises spécialisées dans la récupération et dans le recyclage des verres, papiers et ordures ménagères⁸⁸³. A Octeville, ceux d'« Ecologie et responsabilité » proposent le ramassage sélectif et le recyclage des déchets ménagers à l'échelle de la communauté urbaine⁸⁸⁴. Ceux de « Turlaville Ecologie » s'opposent au développement de la mono-industrie nucléaire. D'une façon générale, les écologistes défendent un autre modèle de développement économique : « On peut faire un autre usage de notre littoral en relançant la pêche côtière et artisanale, en conservant nos plages, en aménageant à Collignon un parc de jardins et de loisirs avec de petites activités industrielles liées à l'aquaculture, en assurant la promotion de l'institut de la Mer. »⁸⁸⁵ Aux Pieux, Didier Anger et Suzanne Ropert-Poncet font une campagne électorale basée sur la lutte antinucléaire : « Le massacre a été imposé d'en haut par les dirigeants de l'Etat, d'EDF et de la Cogéma avec la complicité de certains élus locaux ». Ils préconisent la création d'un organisme indépendant des entreprises et de l'Etat qui contrôle les pollutions, et une amélioration de la sécurité des installations nucléaires. Ils exigent « qu'il n'y ait aucun rejet radioactif gazeux ou liquide dans notre environnement » et la surveillance de la qualité de l'eau douce. Sur le thème de l'emploi, ils incitent à l'installation d'entreprises transformant les produits de la terre et de la mer. Ils encouragent les économies d'énergies : la lutte contre le

⁸⁸⁰ *La Presse de la Manche*, 17 février 1983.

⁸⁸¹ *La Presse de la Manche*, 23 février 1983.

⁸⁸² *Ouest-France*, 8 février 1982.

⁸⁸³ Annexe 42., *op.cit.*, pp. 58-59.

⁸⁸⁴ Annexe 43., *op.cit.*, pp.60-61.

⁸⁸⁵ *La Presse de la Manche*, 17 février 1983.

gaspillage, l'isolation des bâtiments publics, le ramassage sélectif des ordures et l'installation d'un atelier coopératif⁸⁸⁶.

A Caen, l'une des premières satisfactions des écologistes est d'« écologiser » la campagne municipale : l'écologie « montre son nez pour que la gauche et la droite municipalisent leur campagne et reprennent enfin des thèmes locaux curieusement chers aux écologistes ». Ils s'étonnent que « Jean-Marie Girault subitement parle d'économies d'énergie, de récupération de chaleur, de recyclage de papier et souligne que Caen n'est pas pratiquement pollué ». Les écologistes s'attaquent aux problèmes écologiques dans la ville. A propos de l'eau, ils proposent « un contrôle biologique, ce qui permettrait de voir si à un moment donné, l'eau perd de sa potabilité, car on n'est pas à l'abri d'un accident et on n'a pas le droit de prendre un tel risque ». Par ailleurs, ils se déclarent favorables à la création d'un double réseau de distribution : l'un pour la consommation des personnes, l'autre pour l'utilisation domestique comme l'arrosage des jardins qui pourrait se faire grâce aux eaux pluviales. Au chapitre de l'assainissement, les écologistes préconisent « un pré-traitement de l'eau pour les gros pollueurs. »⁸⁸⁷ Dans le domaine de la pollution de l'air, Josette Bénard précise qu'il « est faux d'affirmer que Caen n'est pas pollué en prenant simplement en compte les moyennes, alors qu'il a des pointes très inquiétantes »⁸⁸⁸. Elle suggère de réduire cette pollution atmosphérique par une série de propositions : « Il faut revoir le plan de circulation, il faut moins de feux tricolores, moins de circulation, des parkings périphériques, et, si cela ne suffit pas, ralentir ou interdire les voitures dès lors que la pollution dépasse le seuil du tolérable »⁸⁸⁹. Sur le recyclage du papier, thème cher à Patrick Viot, ils émettent des « doutes quand on se rappelle que le lycée Malherbe, pour ses collectes, a mis au moins deux ans pour l'obtenir de la municipalité ». Sur ce même sujet, ils fustigent le coût écologique de la campagne des deux candidats (Girault et Mexandeau) : « Quand on sait qu'il faut 13 arbres par tonne de papier : cela doit faire un joli bosquet. »⁸⁹⁰ Ils proposent un ramassage sélectif des déchets à domicile par des services communaux disposant d'un double système de poubelles, dont une dédiée au papier.

2.4.3. Les résultats électoraux

Lors du premier tour, le 6 mars 1983⁸⁹¹, la configuration politique de la CUC, notamment dans les quatre communes où une liste écologiste est présente, amène à un premier constat. Outre les listes écologistes, deux listes d'union, l'une à gauche et l'autre à droite, sont présentes dans ces quatre communes. Provoquant ainsi le risque de triangulaire, ces « listes écologistes et ouvertes » ont le statut d'intrus dans cette compétition électorale. Avec 13,7 % des SE, l'ensemble des quatre listes écologistes réalise un score

⁸⁸⁶ Annexe 44. Profession de foi de D. Anger et de S. Ropert-Poncet aux Pieux, pp. 62-63.

⁸⁸⁷ *Ouest-France*, 3 mars 1983.

⁸⁸⁸ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 4 mars 1983.

⁸⁸⁹ *op.cit.*

⁸⁹⁰ *Ouest-France*, 3 mars 1983.

⁸⁹¹ Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-70.

honorables. La liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » menée par Daniel Bosquet, avec 17,8 % des SE, obtient non seulement le meilleur résultat de l'agglomération mais aussi à l'échelle nationale. Elle réussit à mettre en ballottage la liste du maire sortant, Jean Lecouivreur (PS). Avec 48,7 % des SE, il perd près d'un millier de voix par rapport à 1977. La liste « Cherbourg Ecologie » a le plus faible score 10,0 % des SE. Pour la première fois en France par l'importance de la ville de Cherbourg, les écologistes sont ainsi en position d'arbitrer le résultat final. Avec 15,2 % des SE, celle de « Tourlaville Ecologie » obtient deux élus lors du premier tour : Rémy Gibert et Chantal Girres. A Octeville, la liste « Ecologie et responsabilité » réalise un bon score avec 14,5 % des SE. Malgré un effritement de l'électorat de gauche, la liste de l'Union de la gauche menée par Gabriel Soria (46,5 % des SE) se trouve en ballottage favorable devant la liste d'opposition, « Pour l'unité et le renouveau économique d'Octeville », conduite par Gauthier (40,0 % des SE).

Au soir de ce premier tour, trois listes écologistes sont toujours dans la compétition dans la communauté urbaine : la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » menée par Daniel Bosquet, la liste de « Cherbourg Ecologie » conduite par Dominique Gavory et la liste d'« Ecologie et responsabilité » menée par Jean-Claude Magalhaés à Octeville. La décision du maintien de la liste « Cherbourg Ecologie » est prise après de longues tractations : certains candidats alternatifs envisagent un possible report sur la liste de gauche moyennant des postes et ceux qui se déclarent favorables au maintien de la liste. Sans négociation avec la liste de gauche, ils décident de se maintenir :

« Nous sommes en désaccord profond avec ce que nous propose la gauche au pouvoir; nous pensons qu'une grande partie de la population s'aperçoit que la crise que nous vivons n'est pas seulement due au fait que la droite a été pendant 23 ans au pouvoir: Les racines sont beaucoup plus profondes, nous proposons de couper ces racines, la gauche tente de remodeler l'arbre en le taillant autrement. »⁸⁹²

Pour Didier Anger, porte-parole de la Fédération écologiste de Basse-Normandie, les résultats des écologistes du Nord Cotentin sont une véritable « marée verte »⁸⁹³. A Cherbourg, les résultats de ce premier tour font apparaître une modification de l'équilibre traditionnel des forces politiques. D'une part, la gauche perd la majorité absolue avec 46,34 % des SE sur l'ensemble de la communauté urbaine, d'autre part, la droite maintient son niveau avec 41,43 % des SE.

A Caen, la liste « A Caen l'Ecologie » menée par Patrick Viot réalise le score de 5,6 % des SE au premier tour. Toutefois, et en l'absence de second tour, ce résultat supérieur à 5 % des SE permet son élection. A l'échelle des sections de vote à Caen, la liste écologiste réalise ses plus belles performances dans les sections : Boulevard Lyautey (7,2 % des SE) ; Pierre Heuzé (7,4 % des SE). *A contrario*, la section de vote La Guérinière (2,7 % des SE) est en-deçà de 3 % des SE. Au final, l'élection d'un conseiller municipal à Caen marque de nouveau une victoire pour l'écologie politique. Cette « poussée verte » marque-t-elle réellement une progression de leur score ? A ce sujet, Patrick Viot parle plutôt de « confirmation » et

⁸⁹² *Ouest-France*, 9 mars 1983.

⁸⁹³ *La Presse de la Manche*, 8 mars 1983.

affirme que « l'électorat écologiste, même s'il est encore faible, est bien réel et qu'il n'est pas fluctuant »⁸⁹⁴. Lors du second tour, le 13 mars 1983, les trois listes écologistes obtiennent en moyenne 10,3 % des SE. Elles perdent 619 voix par rapport au premier tour : 434 voix à Cherbourg, 102 voix à Equeurdreville-Hainneville et 83 voix à Octeville. La liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » réalise de nouveau le meilleur score avec 16,2 % des SE. A Octeville, la liste « Ecologie et responsabilité » a 12,5 % des SE. Enfin, la liste de Cherbourg Ecologie réalise le plus faible score avec 5,9 % des SE. Une partie importante de l'électorat écologiste du premier tour vote au secours de Jean-Pierre Godefroy. Ces bons résultats permettent aux écologistes d'obtenir de nouveaux élus : Dominique Gavory à Cherbourg, Daniel Bosquet et Sylvie Launoy à Equeurdreville-Hainneville, et Jean-Claude Magalhaés et Yannick Rousselet à Octeville. Pour Dominique Gavory,

*« Je suis doublement contente, car nous avons conservé suffisamment de voix pour avoir le droit de siéger à la municipalité, ce qui prouve que nous avons raison de nous maintenir au deuxième tour, et c'est quand même la gauche qui est passée. Je suis même triplement contente car nous allons siéger aussi à Equeurdreville et à Octeville, où nos copains écologistes vont avoir deux élus. Notre électorat a été fidèle. Je le remercie et il sera désormais représenté dans l'agglomération, où nous pourrons défendre nos idées. »*⁸⁹⁵

Les listes écologistes bas-normandes, tout comme les autres listes écologistes, ont d'abord des élus grâce à une modification du scrutin électoral à la proportionnelle, plus favorable aux petites listes. Par ailleurs, des écologistes sont élus indépendamment dans des petites communes. Par exemple, dans l'Orne, Jean-Luc Pithois est brillamment élu au second tour à La Ferrière-aux-Etangs avec 39,8 % des SE. Au soir du second tour, dans l'ensemble des conseils municipaux, le ministère de l'Intérieur comptabilise 757 élus écologistes, dont une infime minorité d'entre eux est adhérent d'une structure politique⁸⁹⁶. Ainsi, ces mandats confèrent une certaine crédibilité aux écologistes qui se retrouvent face à leurs responsabilités.

⁸⁹⁴ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 11 mars 1983.

⁸⁹⁵ *La Presse de la Manche*, 14 mars 1983.

⁸⁹⁶ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 70.

DEUXIEME PARTIE

**De l'essor de l'écologie politique à son déclin en Basse-Normandie
(1984 -1998)**

Suite à la victoire de la gauche lors des élections de 1981, les écologistes¹ comprennent la nécessité de construire une structure nationale et durable. Les 28 et 29 janvier 1984 à Clichy-la-Garenne dans le foyer Léo Lagrange, et après deux jours de longs débats, l'assemblée générale décrète leur unité sous le nom « Les Verts-Confédération écologiste-Parti écologiste » dit « Les Verts ». Cette fusion est votée à l'unanimité moins une abstention et résulte d'un long processus : du 11 au 13 novembre 1983, deux assemblées générales, l'une à Draveil pour Les Verts-Confédération écologiste et l'autre à Paris pour Les Verts-Parti écologiste, créent une commission bipartite de dix membres afin de mettre au point les textes constitutifs de base, les statuts et les agréments intérieurs. Toutefois, Brice Lalonde et Les Amis de la Terre « demeurent à l'écart du processus d'organisation croissante et d'unification des écologistes »². En effet, cette unification se fait sans la participation des Amis de la Terre qui demandent aux Verts d'assouplir préalablement leur position au sujet du nucléaire. Brice Lalonde préconise « un mouvement fondé sur des groupes locaux, sans possibilité d'adhésion individuelle au niveau national »³ et réclame la première place sur la liste écologiste en vue des élections européennes de 1984. Dans les années 1980, Les Verts bénéficient d'un quasi-monopole sur l'écologie politique en France.

Toutefois, elle connaît un « éclatement », voire une « atomisation »⁴ dans les années 1990. En effet, les succès enregistrés par Les Verts lors des élections de 1989 modifient la « structuration du champ politique » en révélant l'existence d'un véritable « potentiel électoral »⁵. Ils affrontent à l'extérieur du parti des formations se réclamant de l'écologie. Lors de l'élection présidentielle de 1988, Brice Lalonde signe un article intitulé « Pour l'Environnement » dans *Le Monde* dans lequel il met en doute la nécessité d'un parti écologiste. Après son appel en faveur de François Mitterrand, il prend ses fonctions de secrétaire d'Etat à l'Environnement dans le gouvernement de Michel Rocard. En décembre 1990, avec l'aide du président de la République, un nouveau mouvement politique apparaît afin de soutenir l'action gouvernementale : Génération écologie. Avec le soutien de 150 élus, cette décision est prise par les « 12 salopards »⁶, dont Brice Lalonde, Jean-Louis Borloo, Jean-Jacques Porchez, François Donzel, Loïc Le Guénéchal, Dominique Dussart et Denis Dangaix. Ce mouvement doit ramener le plus grand nombre d'écologistes dans l'orbite présidentielle. *A contrario* des Verts, ce mouvement ne se caractérise pas par un mode démocratique : absence d'assemblée(s) générale(s), de consultation de la base, de textes politiques, et de règles libertaires. Le président dispose de tous les pouvoirs. Constitué d'élus et de notables, la double appartenance est autorisée. Le congrès n'est pas une assemblée générale rassemblant tous les membres, mais une simple réunion des délégués mandatés par les fédérations, échelon intermédiaire entre l'assemblée générale et l'organe parlementaire. Il élit les membres du conseil national. Cet organe parlementaire élit au scrutin de

¹ Une commission constituée de cinq membres du Parti écologiste, un du rassemblement des « Alsaciens » et du MERA, et de cinq de la Confédération écologiste, dont Yves Cochet et Didier Anger.

² *Ibid.*, p. 373.

³ Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p. 63.

⁴ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 391.

⁵ *Ibid.*, p. 374.

⁶ Yves Frémion, *op.cit.*, p. 191.

liste un bureau national, lequel désigne à son tour les membres du secrétariat national : l'exécutif. GE est éloigné du mode de fonctionnement des organisations écologistes précédentes et de leurs spécificités : la représentation des minorités, la représentation majoritaire des régions, le référendum d'initiative populaire, et l'égalité des quatre porte-paroles.

De plus, à l'intérieur du parti, avec le retour en force de l'aile gauche conduite par Dominique Voynet, Les Verts enregistrent des défections, et plus particulièrement celles de militants prônant leur indépendance politique. En effet, des candidats, qui refusent d'intégrer « l'Entente des écologistes », une alliance électorale entre Les Verts et GE, se trouvent exclus des élections législatives de 1993, et se présentent sous l'étiquette Ecologie politique indépendante. Après ces élections, ce courant, qui devient la Confédération des écologistes indépendants (CEI) présidée par François Degans, revendique quelques élus, dont Michel Lamarre, conseiller général d'Honfleur. Après le renversement de majorité lors de l'assemblée générale de Lille en novembre 1993, des conseillers régionaux « waechtériens »⁷ partent et créent une Coordination des écologistes indépendants (CEI), défendant une ligne de stricte autonomie. Isolé au sein des Verts, Antoine Waechter les quitte et fonde le Mouvement écologiste indépendant le 3 et 4 septembre 1994 à Châtel-Guyon dans le Puy-de-Dôme⁸. Distinct de la gauche et de la droite, le MEI, représentant d'une écologie indépendante, défend un projet politique à part entière, l'écologisme, comme une alternative au socialisme et au capitalisme. Les adhérents, qui ne peuvent pas disposer pas de la double appartenance, s'organisent en groupes locaux. En alternance, une année sur deux, avec l'assemblée générale sous la forme d'assemblées générales régionales convoquées le même jour, l'assemblée générale ordinaire dispose de certaines prérogatives : les orientations politiques et budgétaires du parti, l'élection du président, et la désignation du candidat à l'élection présidentielle et la tête de liste lors des élections européennes. La majorité des voix exprimée est nécessaire pour adopter les décisions. La direction du parti est assurée par un conseil national, constitué de membres de droit (les présidents des structures régionales et départementales) et de membres désignés (renouvelables tous les deux ans). Enfin le bureau national est composé de quatorze membres.

⁷ Jacques Doucet, Jean-Claude Noirclère, Eric Pinel ou Jean-Jacques Bertrand.

⁸ Guillaume Sainteny, *op.cit.*, p. 391.

Chapitre 1. Les écologistes : acteurs de terrain et de la vie politique (1984-1998)

Depuis leur apparition dans la sphère politique, Les Verts ne cessent « de se diviser sur la stratégie et la ligne politique à adopter » entre « les tenants d'une ligne autonome » et les partisans d'une alliance avec les autres formations de gauche⁹. Suite à leur fusion, un collège « provisoire » exécutif de vingt membres dont Roger Fischer¹⁰ se répartit les tâches¹¹ avec l'aide de commissions¹². Les 2 et 3 novembre 1984, à Dijon, la première assemblée générale en élit un nouveau, dont quatre porte-paroles (Yves Cochet, Didier Anger¹³, Jean Brière et Guy Marimot). Michel Delore, un ancien du PSU, se trouve nommé secrétaire national. Cette première tendance se caractérise par une stratégie d'ouverture afin de « retrouver la dynamique du mouvement social des années 1970 »¹⁴. En mai 1985, Yves Cochet, Jean Brière et Didier Anger lancent un « Appel à la convergence des forces alternatives et écologistes » suggérant un travail commun avec le PSU, la Fédération pour une gauche alternative et la LCR. En avril 1986, à la demande des délégués du Nord, Didier Anger, qui cumule deux fonctions (porte-parole et conseiller régional), donne sa démission de porte-parole au CNIR. Ne disposant pas de deux mandats électifs, elle n'est pas acceptée¹⁵. En novembre 1986, après l'échec aux élections de mars, l'assemblée générale de Paris désavoue la « politique d'ouverture vers des militants d'autres groupes politiques »¹⁶ de la direction sortante. Une nouvelle tendance sur le thème « L'écologie n'est pas à marier », défendue par Andrée Buchmann et Antoine Waechter, émerge avec un repli identitaire sur la protection de l'environnement. Elle s'accompagne d'un changement de direction marqué par l'élection de quatre nouveaux porte-paroles : Andrée Buchmann, Michel Delore, Antoine Waechter, et un bas-normand François Berthout¹⁷. Agé de 33 ans, membre d'associations tiers-mondistes et de défense des immigrés, cet avocat devient le dernier secrétaire de 1982 à 1984 de la coordination nationale antinucléaire¹⁸. Parallèlement, Didier Anger démissionne du collège exécutif :

⁹ *Ibid.*, p. 359.

¹⁰ B. Boissière, C. Bonnel, N. Bouilly, J-N. Breuil, A. Buchmann, G. Cambot, M. Carré, Y. Cochet, C. Costa, J. Doucet, S. Femex, R. Fischer, T. Follenfant, J. Georgeval, J-C. Jobert, G. Marimot, P. Vicherat, J. Brière, G. Monnier et R. Rémy.

¹¹ Deux représentants légaux, G. Cambot et J. Doucet, se chargèrent du dépôt en préfecture de la nouvelle organisation unifiée. Huit porte-paroles (C. Bonnel, J. Brière, G. Cambot, Y. Cochet, J. Doucet, S. Femex, J-C. Jobert et G. Marimot) et la coordination est assurée par J. Doucet. T. Follenfant s'occupa des relations avec les médias. Le secrétariat est assuré collégalement par M. Carré et R. Fischer et la trésorerie par J-N. Breuil. J. Georgeval se préoccupa la comptabilité. N. Bouilly et G. Monnier se chargèrent de la fusion des commissions des organisations précédentes et nouvelles. A. Buchmann et P. Vicherat veillèrent au bon fonctionnement des rapports entre les régions et le national.

¹² Agriculture : G. Monnier ; Animaux : D. Dommel ; Culture et communication : A. Le Cœur ; Démographie : J. Brière ; Economie : F. Degans et A. Waechter ; Energie : Y. Cochet et J-P. Klein ; Institutions : C. Bonnel et R. Cantegrel ; Nature et environnement : J. Istas ; Défense et désarmement : G. Marimot et G. Skandrani ; Santé : C. Noel ; Tiers-monde : G. Bodu et J-L. Vidal ; et Transports et urbanisme : M. Delore.

¹³ En charge de l'agriculture, de l'énergie, des transports et de l'urbanisme, et de l'enseignement.

¹⁴ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 52.

¹⁵ Courrier de Didier Anger du 16 avril 1986.

¹⁶ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 59.

¹⁷ En charge des questions liées à l'énergie, aux transports, à l'urbanisme, aux institutions et au temps libre

¹⁸ Active de 1976 à 1984, la CNAN est dissoute après le camp de la paix qui rassemble 4 000 antinucléaires et antimilitaristes à Malville en Isère. Sous l'impulsion d'Yves Cochet, certains animateurs rejoignent Les Verts tandis que d'autres continuent à militer dans leurs groupes locaux.

« Le choix politique fait par l'assemblée générale de novembre n'est pas le mien. Le mouvement a contribué à réduire notre espace politique. Le Conseil National de la Gauche rejoint par Lalonde d'un côté, les "alternatifs" de l'autre côté, risquent de mordre sur nos marges. Après réflexion, je ne puis pas plus accepter la responsabilité des élections au sein du collège exécutif que le poste de porte-parole sur des bases avec lesquelles je suis en désaccord. »¹⁹

Les 18 et 19 novembre 1989, à Marseille, l'assemblée générale renouvelle sa confiance à Antoine Waechter avec 54 % des voix pour sa motion « Attache ta charrue à une étoile si tu veux que ton sillon soit droit »²⁰. Animée à partir du printemps 1991 par Gérard Orchestra sous le nom « Les Verts au pluriel », Dominique Voynet rassemble les militants qui souhaitent une alternance politique à la tête du mouvement²¹. Signé par des Verts de toutes tendances, cet appel critique l'état du parti et propose l'ouverture aux autres courants, sans remettre en cause le leadership d'Antoine Waechter. Lors de l'assemblée générale des 14 et 15 novembre 1992, à Chambéry, la motion « Garder le cap, autonomie et responsabilité » présentée par ce dernier l'emporte avec 51 % des voix. Toutefois, lors du CNIR, la liste waechtérienne (27 % et 9 élus) se trouve devancée par celle de Dominique Voynet (39 % et 13 élus). Après des résultats décevants lors des élections législatives de 1993, Antoine Waechter demeure en position minoritaire lors de l'assemblée générale de Lille en novembre²². La victoire de l'aile gauche ne marque pas un véritable changement, mais une nouvelle version de la stratégie déjà entreprise entre 1984 et 1986 : la recherche d'ouvertures et / ou d'alliances avec des personnalités ou des groupes alternatifs, d'extrême gauche ou de gauche²³. A l'intérieur, cette montée, puis cette arrivée à la tête des Verts, provoque le départ ou l'exclusion d'une partie des adhérents.

Les Verts prennent un tournant dans leur stratégie électorale avec un ancrage clairement à gauche, caractérisé d'abord par des alliances avec une gauche alternative, puis avec une gauche plus traditionnelle. Après un appel lancé dans les colonnes du *Monde* du 9 janvier 1994, ils participent aux premières « Assises de la transformation sociale » les 5 et 6 février²⁴. En septembre, la Convention de l'écologie politique et sociale²⁵ désigne Dominique Voynet comme candidate lors de l'élection présidentielle de 1995. Mais, après cet échec électoral suite à l'alliance avec la « gauche alternative », Les Verts se rapprochent de la gauche traditionnelle dont le PS, et ce notamment pour les élections municipales. Lors de la première assemblée fédérale au Mans, du 10 au 12 novembre 1995, ils adoptent une motion de synthèse intitulée « Rassembler

¹⁹ *Vert-Contact*, n° 9, du 22 au 28 novembre 1986.

²⁰ Antoine Waechter, Andrée Buchmann, Christian Brodhag et Jean-Louis Vidal.

²¹ Bruno Villalba, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n° 53, janvier-mars 1997, p. 95.

²² Sa motion d'orientation « Ecologistes ! » ne recueille que 19 % des suffrages alors que celle présentée par Dominique Voynet, « Verts pluriels », en obtient 27 %. Lors du second tour, l'union des différentes motions opposées au « ni-ni » réalise 62 %. Lors du CNIR, la liste de Dominique Voynet obtient 43 % des voix contre 38 % pour celle d'Antoine Waechter.

²³ Guillaume Sainteny, *op.cit.*, p. 391.

²⁴ Rencontre des forces de gauche (partis politiques, associations et syndicats) sous l'impulsion de Jean-Christophe Cambadélis pour rechercher un accord sur des éléments de programme adaptés au monde contemporain. Elles se tiennent autour de cinq questions : Pourquoi transformer la société ? Quelle économie pour l'emploi ? ; Vivre ensemble ; Pratique du pouvoir, Citoyenneté et démocratie. Repenser le monde. Après l'échec du projet socialiste et le poids modeste des Verts, Dominique Voynet insiste sur la nécessité d'un débat sur le changement de société en modifiant les règles du jeu, et en respectant les plates-formes politiques par un véritable partenariat.

²⁵ L'AED, l'AREV, Ecologie autrement, Ecologie fraternité, et Les Verts.

pour agir » autour de Dominique Voynet élue à (75 % des voix) qui exclue de fait « toute alliance, sauf éventuellement dans les petites communes, avec les partis de droite ». En 1996, ils engagent « avec l'ensemble des forces de gauche une réflexion sur les conditions d'action et d'accords politiques en vue des échéances de 1998 » et souhaitent « parvenir avant la fin de 1996 à l'unification de l'écologie politique en un seul parti ». Cette rupture avec la ligne d'autonomie et la conclusion d'une véritable alliance avec un parti traditionnel constituent un incontestable tournant historique chez Les Verts.

1. De la naissance à l'existence politique des Verts (1984-1998)

A l'échelle nationale, Les Verts privilégient l'extrême décentralisation pour cette nouvelle organisation ; ce qui les conduit à rejeter toute forme de hiérarchie. Fortement influencé par un fonctionnement libertaire, leur parti est conçu de manière à empêcher l'émergence « d'un groupe de dirigeants, exclusif et professionnel, distinct et indépendant »²⁶. Le CNIR, le parlement des Verts, bénéficie de délégations de pouvoir sur mandat : les trois quart des membres étant élus par les régions et un quart restant sur des listes de tendance au cours de l'assemblée générale annuelle. Réuni au moins une fois par trimestre, il est à la fois chargé d'élire le collège exécutif et de fixer les orientations politiques du mouvement. Les membres de l'exécutif participent aux réunions, mais sans disposer du droit de vote. Les groupes locaux et les organisations régionales usent de la plus grande autonomie. Les Verts défendent leur isolement par le refus de toute alliance politique. Ils choisissent « l'affirmation répétée et continue d'une différence structurelle, fondamentale avec les autres forces politiques insistant sur l'opposition entre "eux / nous" »²⁷. Outre son caractère partisan, la « double nature associative et politique du nouveau mouvement est affirmée »²⁸. A l'échelle régionale, après les luttes de terrain contre le nucléaire et pour la défense de l'environnement, les écologistes bas-normands participent à des degrés divers à la construction des Verts. Didier Anger prend une part active nationalement dans la fusion des différentes composantes écologistes lors des débats de l'assemblée générale de Clichy-la-Garenne. Opposé à l'élection de Marie-Paule Labéy sur la liste « Les Verts-Europe Ecologie » lors des élections européennes de 1984, Roger Fischer quitte le mouvement. Après s'être impliquée dans la création des Verts, Marie-Paule Labéy abandonne progressivement la sphère de l'écologie politique pour se recentrer sur celle de l'écologie associative²⁹. Josette Bénard, proche de Brice Lalonde, et fidèle à ses idées, refuse d'adhérer aux Verts : « L'écologie n'a pas vocation, à mon sens, à s'ériger en parti. Et c'est bien cela qui me différencie des Verts »³⁰. Dès le début, elle s'oppose catégoriquement à la création d'un parti écologiste, préférant un simple groupe de pression.

²⁶ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, p. 38.

²⁷ *Ibid.*, p. 34.

²⁸ *Ibid.*, p. 27.

²⁹ Cf., partie 1, chapitre 1, 3., 3.2., 3.2.3. Les Etats régionaux de l'environnement, pp. 113-115.

³⁰ *Ouest-France*, 3 mars 1985.

L'écologie politique reste malgré tout divisée, même avec la constitution du parti des « Verts » et ce, avec des tendances très diverses³¹.

1.1. Les Verts » (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie) (1984-1998)

Le 14 janvier 1984, à Bayeux, les écologistes bas-normands organisent une réunion préliminaire afin de préparer l'assemblée générale de Clichy-la-Garenne relative à la fusion des Verts³². Une « équipe responsable provisoire » se constitue. Les écologistes s'interrogent sur les rapports à entretenir avec la Fédération écologiste de Basse-Normandie : une fusion, une coexistence ou une dissolution. Lors de son assemblée générale régionale du 18 février à Bayeux, ils n'expriment pas le souhait de « coexister avec la structure régionale des Verts » mais décident « au contraire une organisation unique en Basse-Normandie, en continuité avec la Coordination écologiste et la Fédération écologiste ». Ils proposent que « cette organisation unique se dote de ses propres statuts »³³ et élisent deux délégués régionaux au CNIR : Dominique Bauduin avec comme suppléant Jean-Claude Magalhaés, et Yannick Rousselet avec Léon Lemonnier. En octobre, réunis en assemblée générale régionale à Saint-Lô, Les Verts bas-normands mettent en place de nouvelles structures : « C'est la première fois que les écologistes maintiennent une structure permanente après des élections. Cela ne veut pas dire que nous constituons un parti au sens traditionnel du terme. Simplement, nous sommes une organisation de type nouveau. »³⁴

1.1.1. La naissance d'un parti (1984-1989)

Dès leur création en 1984, Les Verts s'attachent « à se démarquer des organisations partisanes traditionnelles »³⁵. Opposés à une centralisation, ils défendent leur propre pouvoir de décision dans un processus décentralisé. Ils s'appuient sur des organisations régionales et des groupes locaux qui bénéficient d'une grande autonomie dans leur prise de décisions. Malgré des difficultés matérielles à s'organiser, Les Verts (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie) décident « de se doter d'une structure permanente, régionale et représentative, fédérale et démocratique ». Ils restent fidèles à la charte constitutive de la Coordination écologiste de Basse-Normandie adoptée le 6 novembre 1977 à Saint-Lô³⁶. Régie par la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901 (art. 1), la nouvelle association régionale se constitue pour une durée illimitée, et fixe son siège social au domicile de son secrétaire (art. 2). Elle se propose « de favoriser ou participer à toute initiative, entreprendre toute action de nature à mettre en œuvre, directement ou indirectement, les propositions formulées dans sa charte de référence, et ce conformément à l'esprit de celle-ci, et dans les

³¹ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, 300 p.

³² Synthèse de Didier Anger.

³³ Compte rendu de l'assemblée générale régionale de Bayeux du 18 février 1984.

³⁴ *Ouest-France*, 3 octobre 1984.

³⁵ Sylvie Vieillard-Coffre, « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *La Découverte*, n° 100, 2001, p.135.

³⁶ Cf., partie 1, chapitre 2, 1.,1.4., 1.4.3. La Fédération écologiste de Basse-Normandie, pp. 139-141.

textes d'orientations de l'association nationale "Les Verts" » (art. 3). Elle regroupe des « individus qui se reconnaissent dans [cette] charte et [dans] les textes d'orientations de l'association nationale "Les Verts", et [ces membres] s'engagent à respecter les présents statuts et ceux de l'association nationale "Les Verts" » (art. 4)³⁷. Au niveau de ses statuts, l'association est « administrée par un collège d'au moins trois porte-paroles, chargés de représenter l'association, par un secrétaire, un trésorier, et par des délégués au CNIR de l'association nationale "Les Verts", tous [sont] élus par l'assemblée générale sur proposition de la commission à laquelle ils se [rattachent] » (art.5). Le 5 novembre 1988, à Bayeux, l'assemblée générale régionale extraordinaire modifie cet article 5 : l'association est alors gérée « par un secrétariat régional comprenant : un secrétaire, un trésorier, le ou les délégués au CNIR (tous élus par l'assemblée générale à la majorité des voix) et un (ou deux) représentants désignés par chaque département »³⁸. Les intéressés deviennent « membres de l'association sur leur demande, après avoir réglé leur cotisation annuelle, et déclaré qu'ils [n'appartiennent] à aucune autre organisation politique » (art. 6). De ce fait, un individu ne peut intégrer « l'association sans adhérer en même temps à l'association nationale "Les Verts" » (art. 5). L'assemblée générale se réunit « au moins une fois tous les six mois, en un endroit central en Basse-Normandie et les décisions [sont] prises à la majorité des voix » (art. 7). Dans le règlement intérieur, les administrateurs se trouvent « élus pour deux ans, révocables à tout moment » et ne peuvent « être immédiatement rééligibles après deux mandats successifs » (art.1). L'association fait « paraître un bulletin une fois tous les trois mois », diffusé « à toute personne qui [s'abonnait] » (art. 3)³⁹.

Suite à la fusion, Les Verts bas-normands élisent un secrétariat provisoire régional⁴⁰. Ils nomment quatre porte-paroles en charge d'une commission⁴¹. Lors de l'assemblée générale régionale du 18 février 1984 à Bayeux, ils élisent de nouveau les membres du secrétariat, dont le secrétaire, Bruno Labéy-Guimard et le trésorier, Charles Guilbert. Ils nomment les responsables des huit commissions⁴² et choisissent Raymond Girard comme représentant régional à la commission nationale des conflits⁴³. Outre les adhérents, ils créent une carte régionale pour les sympathisants⁴⁴. Compte tenu d'un manque de temps personnel, Bruno Labéy-Guimard démissionne de son poste de secrétaire régional lors de la réunion du 17 mars⁴⁵. Seul candidat, Jean-Claude Magalhaés est élu avec quinze voix sur dix-huit lors de l'assemblée générale régionale du 30 septembre⁴⁶. Certains adhérents les quittent suite à la constitution des listes en vue des élections de 1986. Le 8 juin 1986, à Pontécoulant, six écologistes⁴⁷ constituent « Espaces écologie, groupe

³⁷ Annexe 45. Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie (1984), pp. 64-66.

³⁸ Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie.

³⁹ Annexe 45., *op.cit.*

⁴⁰ Il est composé d'un secrétaire, Didier Anger ; d'un trésorier, Charles Guilbert ; et d'un délégué au CNIR, Jean-Claude Magalhaés avec comme suppléant, Dominique Bauduin.

⁴¹ Marie-Paule Labéy, Dominique Bauduin, Léon Lemonnier et Didier Anger.

⁴² M.-P. Labéy à l'agriculture, G. Paillard à la santé, D. Anger au nucléaire et à la défense, C. Vallée à la pêche et au littoral, J.-L. Loyer aux énergies alternatives, C. Dewaele pour le tiers-monde, D. Bauduin et P. Anger à l'éducation.

⁴³ Compte rendu de l'assemblée régionale générale des Verts de Basse-Normandie de Bayeux du 18 février 1984.

⁴⁴ *La Lettre des Verts-Calvados*, n° 2.

⁴⁵ Compte rendu de la réunion des Verts de Basse-Normandie du 17 mars 1984.

⁴⁶ Compte rendu de la réunion des Verts de Basse-Normandie du 30 septembre 1984.

⁴⁷ Marie-Paule et Daniel Labéy, Dominique Bauduin, Patrick Lepileur, Yves Lerch et Jean-Loïc Loyer.

de Basse-Normandie », un groupe de recherche sur l'écologie⁴⁸. Catherine et Bruno Labéy-Guimard, Jean-Luc Pithois, Jacques Villain et Claude Vallée participent aussi à ce groupe de réflexion sans vocation électorale. Après les élections de 1986, Didier Anger déplore l'inexistence de l'organisation régionale, et regrette le repli « sur le cadre départemental imposé par les élections »⁴⁹. Aussi, Les Verts renforcent l'organisation régionale avec « un rôle de porte-parole » pour le secrétaire et modifient la composition du secrétariat : le secrétaire, François Berthout ; le trésorier (distinct du trésorier de la Manche), Charles Guilbert ; le conseiller régional Didier Anger et les secrétaires départementaux⁵⁰. Suite aux absences des secrétaires départementaux lors des réunions du secrétariat régional, ils décident de la création d'un secrétaire-adjoint⁵¹. En avril 1987, Les Verts élisent un nouveau bureau régional⁵². La nouvelle équipe consacre son activité à trois priorités : l'immigration, l'eau et les actions sur le terrain⁵³. Le 11 novembre 1989 à Flers, l'assemblée générale régionale reconduit Daniel Bosquet dans ces fonctions de secrétaire et décide « de lui adjoindre un secrétariat technique » : Michel Frémont se charge « de mener à bien la modernisation du système d'information et de communication ». Succédant à Jean-Jacques Kremp, Joël Gautier est élu trésorier⁵⁴.

A l'échelle du département, une coordination avec un secrétaire, qui se trouve élue par l'assemblée générale, planifie les actions locales découlant des orientations nationales ou régionales. Lors de la réunion régionale du 17 mars 1984, Léon Lemonnier, premier secrétaire départemental du Calvados, propose la création de groupes départementaux afin de préparer les élections européennes, et de les pérenniser par la suite⁵⁵. Fils d'agriculteur manchois, il s'est reconverti à 24 ans et se dirige vers l'industrie. L'ancien adhérent à la CFDT de La Hague est un militant de longue date contre le nucléaire : « J'ai découvert dans cette entreprise l'immense bluff économique, énergétique, sociologique que représente l'industrie nucléaire »⁵⁶. Muté au Grand accélérateur national d'ions lourds⁵⁷, à Caen, en 1979, il milite pour le droit à la qualité de la vie et crée la structure des Verts-Calvados avec Yves Le Naour, un proche de l'extrême gauche⁵⁸. Lors de la réunion du 19 septembre 1986 à Caen, deux tendances s'affrontent à propos du fonctionnement départemental des Verts :

« Pour l'une, représentée par le groupe de Lisieux et quelques autres, il faut concentrer notre énergie et nos finances sur des actions locales, et relâcher le cordon ombilical liant les militants du Calvados à la Région et surtout au

⁴⁸ Compte rendu de la réunion des Verts de Basse-Normandie du 8 juin 1986.

⁴⁹ Courrier de Didier Anger du 16 avril 1986.

⁵⁰ Compte rendu de l'assemblée générale des Verts de Basse-Normandie du 14 mai 1986 à Saint-Lô.

⁵¹ Réunion du secrétariat régional du 24 janvier 1987, à Courcy.

⁵² Le secrétaire, Daniel Bosquet ; le trésorier, Charles Guilbert ; le secrétaire du Calvados, Léon Lemonnier ; celui de l'Orne, François Berthout ; et celui de la Manche, Michel Frémont.

⁵³ *La Manche Libre*, 19 avril 1987.

⁵⁴ Compte rendu de l'assemblée générale des Verts de Basse-Normandie du 11 novembre 1989 à Flers.

⁵⁵ Compte rendu de la réunion régionale des Verts de Basse-Normandie du 17 mars 1984.

⁵⁶ *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

⁵⁷ Grand accélérateur national d'ions lourds

⁵⁸ Entretien oral avec Léon Lemonnier le 5 décembre 2007.

National dont l'utilité profonde ne semble pas démontrée, au contraire. A cela s'ajoute la question des objectifs et des définitions politiques.

Pour l'autre, représentée au premier chef par Léon Lemonnier, la fidélité aux statuts nationaux s'impose, le département devant donc se débrouiller pour trouver d'autres sources de financement. Le National, malgré ses défauts réels, est à soutenir fermement, la survie politique des Verts sur le plan national étant en jeu en cas de désaffections. »⁵⁹

En compétition avec Didier Anger, Léon Lemonnier s'efforce de développer Les Verts-Calvados au détriment de la structure régionale. Léon Lemonnier retient le niveau départemental comme étant le plus pertinent en termes d'organisation interne. Il refuse « la monopolisation du pouvoir » et prône « l'égalité des compétences de chaque militant »⁶⁰.

Les structures départementales calquent leur mode de fonctionnement sur celui de l'échelle régionale. Selon le règlement intérieur des Verts-Manche, les membres du bureau sont « élus par l'assemblée générale départementale pour deux ans, révocables à tout moment » et ne peuvent être « immédiatement rééligibles après deux mandats successifs sur le même poste ». Un représentant de chaque groupe local est également membre du bureau. Le porte-parole, qui est le secrétaire, ne prend des positions publiques qu'après avoir consulté les groupes locaux (art.1). Chaque groupe local s'organise de façon autonome, mais produit des comptes rendus d'activité réguliers. Il doit également adresser les communiqués de presse au secrétariat (art. 3). Chaque groupe départemental est habilité à ouvrir un compte financier et leur finance couvre « les dépenses de secrétariat, de trésorerie, d'organisation des réunions départementales et éventuellement des groupes locaux » (art. 4). Ceux-ci, constitués au minimum de cinq adhérents, s'organisent sur la base qu'ils retiennent (canton, arrondissement ou circonscription) (art. 5). En cas de nécessité, une assemblée générale départementale supplémentaire peut être convoquée à tout moment (art. 6)⁶¹. Chaque département possède sa propre lettre avec des numéros spéciaux sur des sujets d'actualité. A partir de 1987, Les Verts (Organisation écologiste de Basse-Normandie) ambitionnent de publier trois dossiers régionaux intégrés dans les abonnements de la lettre verte départementale. Les trois premiers sont consacrés d'abord à la présence d'un élu écologiste au conseil régional, puis à l'immigration et enfin à l'eau.

Enfin, les groupes locaux, élément essentiel dans l'architecture régionale, sont libres de leur organisation, mais avec l'aide de la coordination régionale⁶². Les Verts comprennent vite l'importance de renforcer l'articulation entre les groupes locaux et le régional⁶³. Ils ne peuvent « disposer de statuts contradictoires aux statuts nationaux et régionaux » et ne prennent aucune « décision contraire aux instances régionales » (art. 9)⁶⁴. Ces groupes locaux rassemblent des adhérents Verts ou des non-adhérents Verts, et désignent un représentant au secrétariat départemental. Au début de 1987, six groupes locaux s'activent dans la Manche : à Avranches autour de Philippe Boutry, à Granville avec Albert Rigaux, à Coutances

⁵⁹ *La lettre des Verts-Calvados*, n° 1, septembre 1986.

⁶⁰ Sylvie Vieillard-Coffre, *op.cit.*, p.137.

⁶¹ Règlement intérieur des Verts-Manche, janvier 1990.

⁶² Compte rendu de la réunion régionale du 30 septembre 1984.

⁶³ Procès-verbal de l'assemblée générale des Verts de Basse-Normandie à Saint-Lô le 12 mai 1985.

⁶⁴ Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie.

avec Jean-Jacques Kremp, dans le Centre-Nord avec Charles Guilbert, à Carentan-Saint-Lô avec Pascale Lefebvre et dans le Nord Cotentin avec Patrick Crinquette⁶⁵. En 1989, six groupes locaux existent encore : ceux de Coutances, Cherbourg, Tournlaville, Equeurdreville-Hainneville, Les Pieux (peu de militants Verts compte tenu de la présence marquée du CRILAN), Saint-Lô⁶⁶ et un projet de groupe à Carentan⁶⁷. Mais en décembre 1990, la Manche ne comptabilise plus que quatre groupes locaux : Nord Cotentin, Saint-Lô, Coutances et dans le sud de la Manche regroupant une centaine d'adhérents, et de nombreux sympathisants⁶⁸.

1.1.2. Un parti en construction (1989-1994)

Après les succès électoraux de 1989, Les Verts s'attardent sur la réforme de leurs statuts et de leur organisation. Ils continuent la construction de « leur propre structure partisane pérenne »⁶⁹ et souhaitent rendre son fonctionnement plus efficace pour « le rapprocher de celui des partis établis »⁷⁰. Par exemple, le 11 mars 1990, à Saint-Lô, l'assemblée générale régionale modifie deux articles essentiels et fondateurs de la charte constitutive de novembre 1977 : « L'arrêt immédiat du programme nucléaire civil et militaire » devient « L'arrêt programmé du nucléaire civil et militaire, même unilatéral », et « La politique ne doit être l'affaire de spécialistes. Nous ne visons pas à nous constituer en parti, ni à nous substituer aux populations concernées » par « Nous ne visons pas à nous constituer en parti classique »⁷¹. Suite à celle de Lille du 12 au 14 novembre 1993, l'assemblée générale régionale de Flers du 21 mars 1994 modifie les statuts et le règlement intérieur. L'association prend pour nom « Les Verts de Basse-Normandie ». « Régie par les dispositions des lois du 11 mars 1988 et du 15 janvier 1990 », elle est toujours « la représentante régionale du groupement-parti politique national "Les Verts" » et regroupe « les individus qui [se reconnaissent] dans sa charte et qui [s'engagent] à respecter les présents statuts ainsi que les statuts nationaux » (art. 1). Les Verts de Basse-Normandie se composent « de tous les adhérents Verts résidant à titre permanent dans la région, des résidents rattachés (Français de l'étranger), mais également des résidents temporaires qui peuvent, s'ils le [souhaitent], faire une demande de transfert provisoire de leur lieu d'adhésion » (art. 2). Ils s'engagent à « participer à la vie politique, en particulier à veiller à ce que l'expression propre des Verts dans la région ne soit pas dénaturée », à « débattre des alternatives possibles à la société actuelle, à proposer des projets en ce sens et à œuvrer à leur réalisation en attachant une importance particulière aux étapes de transition indispensables », à « agir dans tous les domaines relevant de l'écologie » et à « favoriser ou participer à toute initiative, entreprendre toute action de nature à mettre en œuvre, directement ou indirectement, les propositions formulées dans sa charte de référence, et ce conformément à l'esprit de celle-ci et des textes

⁶⁵ *La Lettre des Verts-Manche*, n° 1, mars 1987.

⁶⁶ Celui de Saint-Lô organise quatre commissions : Environnement, Agriculture, Economie et social, Politique et propagande.

⁶⁷ *La Lettre des Verts-Manche*, n° 5.

⁶⁸ *Ouest-France*, 17 décembre 1990.

⁶⁹ Yannick Boucher et al., « Le militant, la compétence et l'éthique », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, p. 37.

⁷⁰ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 364.

⁷¹ Compte rendu de l'assemblée générale régionale des Verts Basse-Normandie du 11 mars 1990 à Saint-Lô.

d'orientation du groupement-parti politique national "Les Verts" » (art. 3). Au niveau des ressources financières, ils disposent « des cotisations des adhérents, des contributions des élus, des versements venant des Verts nationaux, des fonds collectés par les associations de financement des Verts et de toute autre ressource autorisée par la loi et non interdite par le CNIR » (art. 4).

Au sujet de son organisation, un secrétariat, qui détient « l'administration régionale des "Verts de Basse-Normandie" », est le seul « interlocuteur des instances nationales » (art. 6). La structure régionale se constitue « de membres individuels adhérents simultanément à l'organisation nationale des Verts, et aux "Verts de Basse-Normandie" et d'eux seuls ». Les individus ne deviennent « membres des "Verts de Basse-Normandie" qu'après avoir réglé leur cotisation annuelle, et déclaré qu'ils n'appartiennent à aucune autre organisation politique ». Cette demande, qui est « instruite par l'instance administrative infra-régionale, et validée par l'instance régionale », se voit « immédiatement portée à la connaissance des instances habilitées à donner un avis ». Tout adhérent dispose « du droit de vote à toute assemblée régionale ou locale » trois mois après son intégration. Ce même délai est également « nécessaire pour représenter "Les Verts" lors des diverses élections régionales, tant externes qu'internes » (art. 7). Après de nombreuses affaires qui secouent la vie de ce parti, Les Verts mettent en place un arsenal de sanctions : « La qualité de membre [se perd] par démission, pour défaut de paiement de la cotisation, ou par exclusion définitive ou temporaire, pour faute grave ». Le collège exécutif des Verts dispose « de la possibilité de suspendre en urgence tout membre Vert, si ce dernier [est] adhérent de la région Basse-Normandie ». Le conseil d'administration régional doit « se réunir dans les trente jours qui suivent pour se prononcer sur les sanctions définitives ». « Avant toute délibération portant sur son exclusion ou sa suspension », l'adhérent se trouve « invité dans un délai préalable d'une semaine au moins, par une lettre motivée en recommandé avec accusé de réception à se présenter devant le CAR pour fournir des explications ». Le CAR, qui doit regrouper « au moins les 3/4 de ses membres présents ou représentés », prononce les sanctions pour faute grave (art. 8). A un moindre niveau, Les Verts s'organisent « localement sous forme de groupes infra-régionaux (art. 9). L'assemblée générale régionale se réunissent « au moins deux fois par an, dont une fois dans les deux mois qui précèdent l'assemblée générale nationale » et les décisions sont « prises à la majorité des voix » (art. 10). Elle se doit élire le secrétaire, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les membres du CNIR « à la proportionnelle sur scrutin de liste s'il y a plusieurs listes ». Le CAR comprend d'une part « un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, des membres du CNIR », d'autre part « des représentants des groupes locaux » et enfin « des élus au conseil régional, des députés, et du porte-parole national, membre de droit ». La parité s'applique théoriquement pour l'ensemble des postes à responsabilité (art.11).

Dans le règlement intérieur, le secrétaire, le secrétaire-adjoint, et le trésorier se trouvent « élus pour deux ans, mais révocables à tout moment », sachant qu'ils ne peuvent être « immédiatement rééligibles après deux mandats successifs ». Le secrétaire régional, en même temps porte-parole, ne peut prendre « des positions publiques qu'après consultations des autres membres du CAR » (art. 1). Le CAR se réunit « au minimum avant chaque CNIR pour mandater les délégués. » Les réunions s'adressent « à tous les

adhérents, mais seuls les membres du CAR » disposent « du droit de vote » (art. 4). Un groupe local, qui se constitue « d'au moins 5 adhérents », doit « être agréé par l'assemblée générale régionale sur les critères de circonscriptions électorales, de région naturelle ou de bassin économique et social ». Chaque groupe se trouve représenté au CAR « par un ou plusieurs délégués, selon le nombre d'adhérents » et dispose « d'un crédit de fonctionnement dont il maîtrise l'usage », et « les factures [sont] réglées par le trésorier général » (art. 3). Les structures départementales, qui « regroupent les adhérents isolés », se chargent « de l'information, de la formation et de la mise en place des groupes locaux ». Elles tiennent le « rôle de coordination des luttes et d'animation de commissions spécifiques » et se trouvent « représentées au CAR ». Enfin, elles disposent d'un budget au même titre que les groupes locaux⁷².

Dans les années 1990, Les Verts de Basse-Normandie, qui s'étoffent en nombre d'adhérents⁷³, continuent leur structuration et leur organisation, et ce malgré des ruptures ou des crises. Afin d'éviter toute forme de personnalisation du pouvoir et de « notabilisation », ils insistent sur la rotation des personnes aux différents postes. En mai 1989, lors de leur assemblée générale à La Ferté-Macé, Les Verts-Orne élisent Yvon Girard comme secrétaire et Claude Letourneur comme trésorier. Conseiller municipal Vert de La Ferté-Macé, Yvon Girard insiste sur l'avancée apportée par l'écologie politique dans ce département : « De nombreux sympathisants ont été élus un peu partout dans le département, certains à des postes d'adjoints. Il est primordial que tous ces élus se regroupent pour faire avancer nos idées. »⁷⁴ Toutefois, en février 1990, dans un communiqué, Les Verts s'attristent de sa disparition volontaire : « C'est l'ensemble du mouvement écologiste qui est en deuil, car il militait partout où l'environnement était menacé. Sa compétence et son ardeur au travail en ont fait un rouage essentiel à de nombreuses associations, en particulier à "Nature et Progrès". Nous continuerons l'action commencée par lui. »⁷⁵ Les différents échelons (la région, les départements et les groupes locaux) se structurent à partir du modèle régional, c'est-à-dire avec un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier. Les Verts refusent toute forme de monopolisation du pouvoir : « les administrateurs » sont « élus pour deux ans, révocables à tout moment » et ne peuvent pas être « immédiatement rééligibles après deux mandats successifs. »⁷⁶

En 1992, Les Verts-Manche procèdent au renouvellement des postes de secrétaire (Michel Frémont) et de trésorier (Christiane Durchon). Lors de l'assemblée générale, ils élisent Jean-Luc Cohin comme secrétaire avec André Barbier comme adjoint et Suzanne Ropert comme trésorière⁷⁷. Toutefois, cette rotation des différents postes entraîne certaines difficultés. En 1994, dans la Manche, Jean-Luc Cohin ne se représente pas à ce poste mais il en assure l'intérim par défaut de candidatures lors des différentes assemblées générales. Cette situation perdure jusqu'à l'assemblée générale de Carentan du 9 juillet où

⁷² Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie.

⁷³ Cf., partie 2, chapitre 1, 1., 1.2, 1.2.2. Sociologie des adhérents, pp. 218-220.

⁷⁴ *Ouest-France*, 24 mai 1989.

⁷⁵ *Ouest-France*, 28 février 1990.

⁷⁶ Annexe 45., *op.cit.*

⁷⁷ *La Presse de la Manche*, 15 mai 1992.

Hervé Houel, qui se porte volontaire, est élu⁷⁸. Dans le Calvados, Léon Lemonnier détient le poste de secrétaire de 1984 à 1990. Il est remplacé par Michel Horn lors de l'assemblée générale départementale de Falaise en novembre 1990⁷⁹. Ce renouvellement, qui ne limite pas seulement à un simple changement de personnes, marque une véritable rupture dans la ligne politique : Léon Lemonnier prône une écologie politique indépendante, alors que Michel Horn défend un ancrage plus à gauche. Le 21 mai 1994, à Flers, l'assemblée générale régionale modifie ses statuts. La région est désormais administrée par le CAR composé de la secrétaire (Christiane Durchon), du secrétaire-adjoint, du trésorier (Jean-Claude Magalhaes), des trois membres du CNIR, des trois élus au conseil régional (Didier Anger, Jean-Pierre Viaud et Jean-Luc Pitthois) et de deux délégués de chaque département. Le CAR doit se réunir environ une fois par mois et mandate les élus au conseil régional et les délégués au CNIR lors des votes importants. Relais entre la structure nationale et la région, il impulse et coordonne les actions régionales⁸⁰. Le rôle du département se limite essentiellement, dans les nouveaux statuts, à de simples tâches d'information ou de coordination et s'efface au profit de la région ou des groupes locaux⁸¹. Dans le Calvados, Annie Fettu détient le poste de secrétaire avec François Maillard comme adjoint, et Michel Horn comme trésorier. Composé de dix membres, le conseil d'administration, qui représente les groupes locaux et les membres isolés, doit se réunir deux fois par mois. Distribué à l'ensemble des adhérents, un bulletin de liaison interne paraît tous les deux mois avec les comptes rendus des CA. S'ils organisent deux à trois assemblées générales départementales par an, ils n'effectuent que peu de réunions de bureau. Les Verts-Orne désignent : Michel Birot (secrétaire), Maurice Jouaux (secrétaire-adjoint), Philippe Ménard (trésorier) et Philippe Volcker (trésorier adjoint)⁸². Constitués d'au moins cinq adhérents, les groupes locaux sont désormais représentés au CAR. En 1994, ce dernier agréé neuf groupes locaux : Caen, Lisieux⁸³ et Bayeux pour le Calvados ; le Nord Cotentin avec Guy Lafon, le Saint-Lois avec Jean Lascoux et le Coutançais avec Christiane Durchon pour la Manche⁸⁴ ; et La Ferté-Macé dont Yves Sallard, conseiller municipal, pour le Bocage Sud, Alençon (Les Verts d'Alençon et de sa région naturelle) animés par Maurice Jouaux et Philippe Ménard et enfin le Perche pour l'Orne⁸⁵.

⁷⁸ *Le Vert à Cid*, n° 2, septembre 1994.

⁷⁹ *Ouest-France*, 28 novembre 1990.

⁸⁰ *Le Machin Vert*, n° 0, mai 1994.

⁸¹ *Le Vert à cid*, n° 2, septembre 1994.

⁸² *Le Machin Vert*, n° 0, mai 1994.

⁸³ En novembre 1992, Les Verts du Pays d'Auge se constituent « en groupe local afin d'apporter le meilleur soutien possible aux actions menées : sur le terrain, au sein des conseils municipaux et du Mouvement par leurs représentants ». Il se constitue autour de Pascal Chapelle et Alain Vallar, conseillers municipaux de Lisieux, et d'Yvonne Nahan, conseillère municipale de Beuvron-en-Auge.

⁸⁴ En 1994, le groupe local du sud de la Manche n'existe plus.

⁸⁵ *Le Vert à cid*, n° 2, septembre 1994.

1.1.3. Un parti structuré (1995-1998)

La stabilité d'un parti politique réside dans une organisation interne démocratique. Les Verts cultivent la transparence des décisions prises démocratiquement au sein du parti. Afin de mieux s'organiser, ils se dotent de structures fonctionnant dans un esprit collégial avec des membres actifs élus. Dans les années 1990, la vie des Verts de Basse-Normandie s'organise autour de deux organes de décision : l'assemblée générale et le CAR. Les statuts prévoient trois assemblées générales régionales, douze réunions du CAR, et des réunions thématiques pour organiser des débats, pour préparer des actions, pour mandater des délégués au CNIR et pour soutenir le travail du conseiller régional. L'assemblée générale du 8 mai 1996 renouvelle une partie du secrétariat régional. Après deux mandats comme secrétaire, Christiane Durchon ne peut statutairement se représenter, mais se déclare éventuellement disponible pour le poste de secrétaire-adjointe afin de faciliter la transition. Suite aux élections, en présence de 64 adhérents, Mireille Grisé se trouve élue secrétaire avec 44 voix contre 17 pour Samuel Culleron. Concernant le poste de secrétaire-adjoint, et après le désistement de François Maillard, Jean-Louis Seeuws obtient la majorité avec seulement 31 voix contre 30 pour Christiane Durchon⁸⁶. Michel Frémont se voit attribuer la fonction de trésorier.

Tableau 11. Membres des commissions régionales

Commissions	Orne	Calvados	Manche
Suivi des élections	M. Birot	F. Thomine	C. Durchon
Economie /Liens avec les syndicats		C. Prébois – H. Hérard – P. Lowy	
Economie rurale et aménagement		B. Forh – Y. Nahan – J. Dornier	
Transports /Aménagements urbains	M. Birot – A. Bertin	P. Chapelle – P. Lowy	X. Brault
Formation Education Jeunesse	Y. Soubien	F. Thomine – F-E. Morin – J-L. Seeuws – F. Diesnis	
Eau Littoral Forêt Equilibres naturels	Y. Soubien - A. Bertin	F-E. Morin – S. Féron	D. Anger
Rythmes humains / Vie associative / Social	M. Hamon	F-E. Morin – H. Hérard	
Santé / Immigration / Droits de l'Homme		F. Maillard – M. Grisé	

Le CAR détient un rôle important dans le fonctionnement des Verts de Basse-Normandie, et ce notamment dans la communication et la mise en œuvre des actions décidées. Ces dernières débouchent sur « le militantisme politique de terrain ». Le CAR se positionne comme étant un organe de liaison et d'échanges entre les groupes locaux. Il assure le suivi des décisions prises lors des assemblées générales régionales et guide l'activité des différents groupes locaux. Il transmet aussi les informations données par les associations, les syndicats et les commissions nationales. Le conseiller régional, Didier Anger, y rend compte des sujets abordés dans sa commission et y reçoit les différents mandats pour voter. Le CAR prépare les interventions lors des différentes réunions du CNIR et met en place des groupes de travail sur des objectifs précis comme : Port 2 000 au Havre, la formation ou les élections. Au sujet de la fréquence des réunions, le CAR se réunit théoriquement tous les premiers lundis de chaque mois à Bayeux, et le lundi précédent le CNIR afin de recueillir les avis des groupes locaux sur les motions à voter, et pour mandater les élus au CNIR ou leurs suppléants. Depuis l'assemblée générale régionale du 8 mai 1996, et avec l'aide de Serge Féron à l'ordinateur, la secrétaire Mireille Grisé et le secrétaire-adjoint Jean-Louis Seeuws rédigent le

⁸⁶ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 8 mai 1996.

compte rendu des différentes assemblées générales. Ce dernier est envoyé aux différents membres du CAR, à charge à eux de le diffuser auprès des adhérents de leur groupe local. En 1996, le CAR compte quatorze membres⁸⁷. Afin de faciliter la diffusion des idées et la cohérence des actions, Les Verts de Basse-Normandie mettent en place des groupes de travail sur des thématiques précises (*Cf.*, tableau 11).

Privilégiant la démocratie interne sur l'efficacité, Les Verts pratiquent la rotation des différents postes des secrétariats. Lors de l'assemblée générale du 22 novembre 1996 à La Ferté-Macé, Les Verts-Orne en renouvellent une partie⁸⁸. En septembre 1997, le secrétariat de l'Orne⁸⁹ se compose de dix membres⁹⁰. En septembre 1997, Les Verts-Calvados⁹¹ élisent leurs nouveaux membres⁹². Le poste de secrétaire départemental se limite seulement à un rôle technique, la rédaction des convocations et des comptes rendus, alors que le porte-parole départemental se trouve être le seul habilité à parler pour le département après s'être concerté avec les différents groupes locaux, les autres organisations départementales et celle de la Région. En octobre 1998, Alain Gruénais se trouve élu comme secrétaire du Calvados. En 1998, concernant la composition du secrétariat régional, Mireille Grisé est de nouveau élue au poste de secrétaire. Michel Birot remplace Jean-Louis Seeuws à celui de secrétaire-adjoint, et Michel Frémont détient toujours celui de trésorier. En comparaison, l'architecture régionale reste proche de celle de 1996 : dans la Manche, le groupe local de Coutances disparaît, mais un nouveau groupe local apparaît à Avranches avec Alain Millien. Dans l'Orne, un nouveau groupe local intitulé Bocage-sud se crée autour de Michel Birot.

1.2. La vie interne des Verts de Basse-Normandie

D'une part, opposés à toute forme de personnalisation du pouvoir, Les Verts privilégient la rotation aux différents postes et refusent toute forme de professionnalisation. Elu conseiller régional en 1986, Didier Anger ne fait pas l'unanimité au sein de l'organisation régionale. D'autre part, loin d'être un parti de masse, Les Verts se caractérisent par un faible nombre d'adhérents. Mais, suite aux succès obtenus lors des élections de 1989, ils enregistrent une nette progression des adhésions. Enfin, dès leur création, Les Verts insistent sur la nécessaire clarté de l'information et la transparence des décisions à l'intérieur du parti.

⁸⁷ Mireille Grisé (secrétaire régionale et du groupe de Lisieux), Jean-Louis Seeuws (secrétaire-adjoint régional), Michel Frémont (trésorier régional), Jean Dornier (délégué au CNIR), Didier Anger (conseiller régional et délégué au CNIR), Christiane Durchon, (secrétaire départementale de la Manche et déléguée au CNIR), Guy Lafon (secrétaire du groupe du Nord Cotentin) Jean-Luc Cohin (secrétaire de celui de Saint-Lô), Michel Birot (secrétaire départemental de l'Orne), Philippe Ménard (secrétaire du groupe d'Alençon), Yannick Soubien (secrétaire de celui de La Ferté-Macé), Christian Prébois (secrétaire départemental du Calvados) François Thomine (secrétaire du groupe de Bayeux) et Jean-Pierre Quesney (secrétaire de celui de Caen).

⁸⁸ Michel Birot (secrétaire), Philippe Ménard (trésorier) et de nouveaux membres : Philippe Volcker et Yannick Soubien.

⁸⁹ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 27 septembre 1997.

⁹⁰ Philippe Volcker (secrétaire), Maurice Jouaux (secrétaire-adjoint), Alain Bertin (trésorier), Michel Fiol (trésorier-adjoint), Philippe Ménard, Michel Birot et Yannick Soubien (membres délégués au CAR), Michel Hamon et Yves Sallard (conseillers municipaux), et Jacqueline Gonthier (déléguée-adjointe au CNIR).

⁹¹ *Ouest-France*, 30 septembre 1997.

⁹² Paul Lowy (secrétaire), Françoise-Edmonde Morin (porte-parole), Bernard Hérard (représentant au CNIR), et Eric Boissard, Guillaume Dancel et Jean-Philippe Romanet (membres du bureau).

1.2.1. La contestation de Didier Anger (1984-1990)

La popularité et le succès de Didier Anger entraînent sa contestation de la part d'une partie des adhérents. Pour Les Verts, « la fonction d'élu ne doit pas être vécue comme un engagement différencié du militantisme »⁹³. A la suite de la conférence de presse du 12 mars 1984, les quatre candidats⁹⁴ de la liste « Les Verts Europe-Ecologie » se réunissent sans l'accord du secrétariat régional. Lors de la réunion régionale du 17 mars, Dominique Bauduin accuse « Didier Anger de "magouiller" en invitant [la presse] à une réunion sans passer par le secrétariat régional »⁹⁵. En novembre 1988, la coordination écologiste de l'agglomération cherbourgeoise reproche à Didier Anger de parler en son nom du complexe d'incinération-papeterie. Sa réaction est immédiate :

*« Croient-ils encore la poste en grève ? Des amis écologistes de l'agglomération m'envoient leur courrier par les médias. On ne s'étonnera donc pas que la réponse prenne la même voie. En tant que conseiller régional, toute la région concerne ma réflexion, mais jamais je ne me suis substitué aux locaux pour agir. Je n'ai apporté mon soutien à ces derniers que lorsque l'on me le demandait. [...] J'ai été contacté par la CCI [Chambre du commerce et d'industrie] et ne me suis pas substitué aux écologistes. J'ai demandé à leurs responsables qu'ils m'accompagnent, ce qu'ils ont fait. Des divergences sont apparues, surtout sur la continuation ou non des discussions. On ne peut se plaindre du manque d'information directe quand on la refuse. Sur le fond, il n'y a pas de divergences, moi aussi, je dis non au gigantisme du projet. »*⁹⁶

Suite à l'assemblée générale régionale à Saint-Lô, le 5 novembre 1988, Les Verts-Calvados, et plus particulièrement Léon Lemonnier, relèvent plusieurs anomalies dans le fonctionnement régional. Ils dénoncent l'insuffisance des contrôles sur les adhésions et le déroulement des débats. Sur le plan des finances régionales, ils s'inquiètent du manque de bilan clair et précis. Ils dénoncent la position prise par Didier Anger sur le principe du « tourniquet ». Le conseiller régional indique à ce sujet :

*« La mi-parcours, c'est 1989. Compte tenu de mes obligations professionnelles, une prolongation provisoire m'a été accordée par Les Verts régionaux jusqu'à la rentrée de septembre 1989. Depuis certains ont estimé stupide de pratiquer ce tourniquet. Les Verts-Manche décideront dans les mois qui viendront. Cependant, j'ai pris un engagement moral envers le suivant de la liste, C. Guilbert, avec lequel j'ai toujours entretenu d'excellentes relations. S'il me le demande, je lui laisserai le poste en septembre prochain. »*⁹⁷

Lors de la réunion des Verts-Manche, le 25 février 1989, à Cametours, et malgré l'absence de Charles Guilbert et des « Cherbourgeois », les adhérents votent à propos de ce principe de tourniquet : douze contre, deux pour et deux abstentions (Didier et Paulette Anger)⁹⁸. Deux raisons motivent cette décision : les craintes d'une rupture au sein du conseil régional, notamment par rapport aux délégations, et celles vis-à-vis d'effets médiatiques désastreux⁹⁹.

⁹³ *La Manche Libre*, 29 octobre 1989.

⁹⁴ Didier Anger, Raymond Girard, Marie-Paule Labéy et Léon Lemonnier.

⁹⁵ Compte rendu de la réunion régionale du 17 mars 1984, *op.cit.*

⁹⁶ *Ouest-France*, 6 novembre 1988.

⁹⁷ *Ouest-France*, 13 décembre 1988.

⁹⁸ *La Lettre des Verts-Manche*, n° 5.

⁹⁹ Lettre de Didier Anger à Charles Guilbert du 26 mars 1989.

Par ailleurs, Les Verts-Calvados dénoncent les positions de Didier Anger lors des élections nationales de 1988 en insistant sur le non-respect par l' élu régional du principe de l'autonomie politique du mouvement¹⁰⁰. Lors de la réunion départementale du 9 novembre 1988, ils décident de « se mettre provisoirement en retrait du fonctionnement régional », dans l'attente « d'une ligne politique claire respectant l'identité et l'autonomie du mouvement ». Les « Calvadosiens » décrètent que « Didier Anger, élu de la Manche au conseil régional, » n'est plus « représentatif du Calvados » et qu'il ne respecte plus « les orientations décidées par le mouvement au plan national » : « Il a trahi »¹⁰¹. Ils lui reprochent trois engagements personnels : Didier Anger rompt la neutralité des Verts en soutenant François Mitterrand à l'élection présidentielle. Il se présente à l'élection législative de Valognes sous l'étiquette « Majorité présidentielle » sans l'accord de son mouvement. Il se refuse au respect du principe du tourniquet au conseil régional. Comme Léon Lemonnier et ses compagnons ne peuvent le mettre en minorité au plan régional, ils se prononcent en faveur de l'application de « l'article 20 des statuts nationaux en provoquant un référendum d'initiative militante » : « En raison des fautes graves commises par le dit Anger qui, profitant de la notoriété que lui donne son mandat, prend publiquement des positions contraires aux décisions d'orientations politiques votées démocratiquement et nationalement. »¹⁰² Didier Anger conteste cette « mise au pilori » d'une partie des Verts-Calvados :

« Nous ne sommes plus au temps des guerres de religion, mais l'intégrisme renaît partout. On le croyait mort en politique avec le stalinisme, mais il y a toujours des sectarismes. Le Calvados a demandé mon exclusion des Verts. La dernière assemblée générale des Verts de la région a réglé le problème : 13 voix pour, 59 contre et 8 abstentions. J'ai même été élu représentant de la Région au conseil national des Verts par 59 voix sur 69 votants. La majorité des Verts du Calvados refuse de travailler avec moi, je ne les forcerai pas. Je continuerai avec Les Verts de l'Orne, de la Manche et d'autres écologistes du Calvados. »

Membre fondateur en 1984, Didier Anger insiste sur la pluralité des positions des Verts :

*« J'ai voulu créer un mouvement pluriel où l'on parle à plusieurs voix, où l'on fasse de la politique autrement, et non construire un parti traditionnel qui ne tolère pas le droit à la différence. Logique avec moi-même, je ne demanderai pas l'exclusion du secrétaire du Calvados et de ses amis. »*¹⁰³

Suite à ces attaques, ses amis¹⁰⁴ se mobilisent et déclarent :

« Des écologistes reprochent à D. Anger de ne pas travailler en groupe et pire, de nuire au travail des groupes locaux. D. Anger travaille avec ceux qui le veulent bien. Nous en avons la preuve pour avoir participé avec lui à l'élaboration de plusieurs dossiers. Entre autre et récemment : plan pour l'amélioration de l'eau en économie rurale, conférence de presse à Valognes du 14/12 sur les problèmes de la qualité de l'eau, organisation de la venue d'A. Waechter en janvier dernier, étude et exploitation des documents de la commission Eau, santé, et environnement du

¹⁰⁰ Compte rendu du groupe Les Verts Calvados du 9 novembre 1988.

¹⁰¹ *Ouest-France*, 12 décembre 1988.

¹⁰² Compte rendu du groupe Les Verts-Calvados du 9 novembre 1988.

¹⁰³ *Ouest-France*, 13 décembre 1988.

¹⁰⁴ André Barbier (Saint-Jean-de-Daye), Jean-Paul Bourdon (Portbail), Philippe Boutry, Marie-Christine Boutry (Avranches), Théodore Capelle (Sotteville), Christiane Durchon (Coutances), Marie-France Foubert (Contrières), Yvon Girard (La Ferté-Macé), Alain Gruénais (Ifs), Charles Guilbert (La Haye-du-Puits), Philippe Jouan (Urville-Nacqueville), Jean-Jacques Kremp (Coutances), Christian Lamotte (Valognes), René Lecacheur (Cherbourg), Jacky Lemallier (Coutances), Charles Mallard (La Hague), Corinne Pagès (Portbail), Rémi Pézeril, Françoise Pézeril (Bricquebec) et Jacques Picquery (Flamanville).

conseil régional et aussi ceux de l'Agence de bassin Seine-Normandie, problèmes de la gestion des déchets urbains et ménagers. D. Anger n'est pas seulement l'élu des Verts mais également de tous ceux qui ont voté pour lui ou qui pensent que son travail est utile. Les attaques personnelles récentes ne sont pas objectives et sont sans fondement. »¹⁰⁵

1.2.2. Sociologie des adhérents

Didier Anger, Michel Frémont et Charles Guilbert sont les trois premiers adhérents des Verts (Organisation écologiste de Basse-Normandie)¹⁰⁶. Lors de l'assemblée générale régionale du 18 février 1984, ils dénombrent 48 membres : 30 pour la Manche, huit pour l'Orne et dix pour le Calvados¹⁰⁷. Mais dans la Manche, leur nombre décline rapidement : 31 adhérents en 1985 et dix en 1986¹⁰⁸. Toutefois, la fin des années 1980 marque une rupture au niveau des militants et des adhérents : « On ne devient plus écologiste seulement grâce à la socialisation acquise lors de mobilisations antinucléaires ou d'environnement. »¹⁰⁹ D'après leur charte constitutive, un individu devient « membre des "Verts de Basse-Normandie" à sa demande, après avoir réglé sa cotisation annuelle, et déclaré qu'il n'appartenait à aucune autre organisation politique ». (art. 7)¹¹⁰. A partir de la photographie des adhérents en Basse-Normandie au 31 décembre 1991 établie par Joël Gautier, trésorier régional des Verts, nous pouvons ainsi en établir une sociologie. Cette enquête limitée, mais bienvenue, permet de dégager les caractères essentiels des adhérents Verts : la répartition géographique, l'âge, le sexe, la date d'adhésion et les différentes professions. Toutefois, elle renseigne ni sur leurs appartenances politiques antérieures, ni sur leurs activités associatives. En effet, et d'après Sylvie Vieillard-Coffre, « souvent mais pas toujours, l'engagement militant s'est cristallisé à la suite d'un enjeu écologique qui se posait près de chez soi ». Dans la Manche, le nucléaire, qui est un enjeu environnemental majeur et mobilisateur (l'usine de retraitement nucléaire de La Hague et la centrale nucléaire de Flamanville) conjugué à la présence d'un leader charismatique Didier Anger, développe cet engagement militant. Toutefois, même si nous ne pouvons pas l'établir, « il faut tenir compte également dès le début de la grande diversité dans l'origine militante des adhérents »¹¹¹.

Tableau 12. Nombre d'adhérents par département et en Basse-Normandie

Adhésions	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1987	10	18%	13	17%	2	7%	25	15%
1988	2	3%	14	18%	6	21%	22	13%
1989	18	32%	14	18%	10	34%	42	26%
1990	8	14%	16	20%	8	28%	32	20%
1991	19	33%	21	27%	3	10%	43	26%
Total	57	100%	78	100%	29	100%	164	100%

¹⁰⁵ *Ouest-France*, 24 et 25 décembre 1988.

¹⁰⁶ Entretien oral avec Michel Frémont le 20 octobre 2012.

¹⁰⁷ Compte rendu de l'assemblée générale des Verts de Basse-Normandie.

¹⁰⁸ François Hubert, *op.cit.*

¹⁰⁹ Sylvie Ollitrault, « Les écologistes français, des experts en action », *RFSP*, n° 1-2, 2001, t. 51, p. 105.

¹¹⁰ Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie.

¹¹¹ Sylvie Vieillard-Coffre, *op.cit.*, p. 124.

Au plan quantitatif, les écologistes ne mobilisent pas de masses considérables d'adhérents. En 1991, constitués de groupes locaux ou d'adhésions individuelles isolées, Les Verts de Basse-Normandie comptent seulement 164 adhérents. Géographiquement, ils se répartissent inégalement sur les trois départements. Avec 78 adhérents, la Manche se positionne en première position devant le Calvados qui en compte 57 et l'Orne avec 29 seulement. Sauf dans l'Orne, les meilleures années pour les adhésions s'opèrent en 1989, et surtout en 1991. Dans le Calvados, la dissidence de Léon Lemonnier et de ses compagnons provoque une baisse des effectifs (Cf., tableau 12).

Tableau 13. Répartition par sexe et par département en Basse-Normandie

Sexe s	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	25	44 %	24	31 %	8	28 %	57	35 %
Hommes	32	56 %	54	67 %	21	72 %	107	65 %

Défenseurs de la parité, le poids réel des femmes chez Les Verts reste inférieur à celui des hommes. Pour la Basse-Normandie en 1991, le pourcentage de la représentation féminine se limite seulement à 35 % alors que les hommes constituent la majorité des adhérents avec 65 %. Si les femmes représentent encore 44 % dans le Calvados, elles ne sont plus qu'à hauteur de 28 % dans l'Orne et 31 % dans la Manche (Cf., tableau 13).

Tableau 14. Répartition par tranches d'âge et par département en Basse-Normandie

Age	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	6	10 %	8	10 %	2	7 %	16	10 %
De 25 à 35 ans	8	14 %	15	19 %	5	18 %	28	17 %
De 36 à 45 ans	17	30 %	25	32 %	9	31 %	51	31 %
De 46 à 60 ans	9	16 %	18	23 %	3	10 %	30	18 %
De 61 à 70 ans	10	18 %	4	5 %	1	3 %	15	9 %
Plus de 70 ans	3	5 %	6	8 %	1	3 %	10	6 %
Sans réponse	4	7 %	2	3 %	8	28 %	14	9 %

L'âge moyen des adhérents de la région s'élève à 43 ans en 1991. La répartition par tranche d'âge fait apparaître la prépondérance des 36-45 ans avec 31 % des effectifs. Les Verts de Basse-Normandie ne sont pas ni un parti jeune avec seulement 10 % pour les moins de 25 ans ni âgé avec 9 % pour les 61 à 70 ans et 6 % pour les plus de 70 ans (6 %) (Cf., tableau 14).

Bien que difficile à établir, la ventilation par catégories socioprofessionnelles est portant « jugée stratégique pour l'image du parti »¹¹². Cette structure socioprofessionnelle des adhérents présente des aspects particuliers : à l'échelle régionale, les actifs se trouvent proportionnellement plus nombreux (59 %) que les inactifs (34 %). Parmi ces derniers, les retraités représentent une minorité avec 18 % en Basse-Normandie et 24 % dans le Calvados. Les inactifs détiennent la majorité (49 %) dans le Calvados contre 30 % dans la Manche et seulement 14 % dans l'Orne. Les actifs sont les plus nombreux avec 69 % dans la Manche contre 62 % dans l'Orne et 44 % dans le Calvados. Le poids des fonctionnaires est surreprésenté

¹¹² Patrik Guiol et Éric Neveu, « Sociologie des adhérents gaullistes », *Pouvoirs*, n° 28, janvier 1984, p. 92.

dans la région avec 35 %, dont 21 % pour les enseignants, et surtout dans la Manche avec 47 %. A l'échelle régionale, parmi les actifs, les ouvriers (1 %), les commerçants (1%), les agriculteurs (2 %), les professions libérales (2 %) et les artisans (4 %) se trouvent proportionnellement sous-représentés (Cf., tableau 15).

Tableau 15. Répartition par catégories socioprofessionnelles

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ACTIFS	25	44 %	54	69 %	18	62 %	97	59 %
<i>Fonctionnaires</i>	12	21 %	37	47 %	9	31 %	58	35 %
dont Education nationale	9	16 %	21	27 %	4	14 %	34	21 %
<i>Non-Fonctionnaires</i>	13	23 %	17	22 %	9	31 %	39	24 %
Commerçants	0	0 %	2	3 %	0	0 %	2	1 %
Artisans	1	2 %	4	5 %	1	3 %	6	4 %
Ouvriers	0	0 %	1	1 %	1	3 %	2	1 %
Agriculteurs / Horticulteurs	1	2 %	1	1 %	2	7 %	4	2 %
Professions libérales	0	0 %	2	3 %	1	3 %	3	2 %
Employés / cadres	10	17 %	6	8 %	4	14 %	20	13 %
PDG	1	2 %	1	1 %	0	0 %	2	1 %
NON-ACTIFS	28	49 %	23	30 %	4	14 %	55	34 %
Chômeurs	3	5 %	2	3 %	1	3 %	6	4 %
Sans-profession	5	9 %	0	0 %	0	0 %	5	3 %
Etudiants	5	9 %	7	9 %	1	3 %	13	8 %
Objecteurs	1	2 %	1	1 %	0	0 %	2	1 %
Retraités	14	24 %	13	17 %	2	7 %	29	18 %
N'ONT PAS PRECISE	4	7 %	1	1 %	7	24 %	12	7 %

En 1991, le parti comptabilise 164 adhérents : 78 pour la Manche, 57 pour le Calvados et 29 pour l'Orne. En sept années d'existence, Les Verts de Basse-Normandie enregistrent un gain de 116 adhérents. Toutefois, à l'échelle régionale, leur nombre ne cesse de diminuer dans la première partie des années 1990 : 150 en 1993, 105 en 1994¹¹³ et 90 en 1995. Après avoir connu un effondrement de leur nombre, ils enregistrent de nouvelles adhésions dans la seconde partie des années 1990 : 115 adhérents en 1996¹¹⁴ et 113 en 1998.

1.2.3. La communication interne : le journal

Dans un parti politique, la communication verbale demeure essentielle mais elle peut mener à certaines confusions. Par exemple, Léon Lemonnier, secrétaire des Verts-Calvados, s'indigne de l'opposition formulée par le secrétariat régional après la rétrocession d'une somme d'argent octroyée par le « National » au groupe Calvados à la suite des signatures données par des maires acceptant de cautionner le candidat des Verts à l'élection présidentielle de 1988. Toutefois, et parallèlement, il profite de cette polémique pour condamner l'insuffisance de la communication écrite dans le mouvement : « Mais le manque de compte rendu m'empêche d'affirmer que tous l'avaient compris ainsi »¹¹⁵. Afin de faciliter une communication interne et régulière avec l'ensemble des adhérents et des sympathisants, un parti politique se doit d'utiliser un support écrit. Parti politique à la fois transparent et démocratique, Les Verts s'attachent à diffuser l'information dans les différents échelons. Au niveau national, dès janvier 1984, et suite à leur

¹¹³ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 23 octobre 1994 à Bayeux.

¹¹⁴ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 8 mai 1996.

¹¹⁵ Lettre de Léon Lemonnier du 11 octobre 1988 adressée à l'assemblée générale régionale du 5 novembre 1988.

fusion, ils décident la création d'une *Lettre contact, bulletin de liaison des Verts*. En septembre 1986, ils donnent un nouveau titre à leur hebdomadaire : *Vert-Contact*.

Lors de l'assemblée générale du 30 septembre 1984, Les Verts de Basse-Normandie s'entendent pour créer un journal régional¹¹⁶. Toutefois, et ce malgré la demande des adhérents et des sympathisants, ils rencontrent des difficultés pour le faire naître. Suite à des problèmes de fonctionnement au niveau de la structure régionale, ils ne peuvent lancer qu'une lettre des Verts au niveau départemental. En septembre 1986, Philippe Dupré fait paraître le premier numéro de *La Lettre des Verts du Calvados*. Parallèlement, en mars 1987, Michel Frémont publie le premier numéro de *La Lettre des Verts de la Manche* : « Il nous est en effet apparu que l'information circulait mal entre les groupes ou les individus de sensibilités écologistes dans le département. »¹¹⁷ Publiée sous la responsabilité du bureau des Verts-Manche, cette lettre se trouve ouverte aux groupes écologistes, Verts ou non, qui souhaitent s'y exprimer. Conjointement en 1987, Les Verts de Basse-Normandie envisagent de publier trois dossiers régionaux dans *La Lettre régionale des Verts* : « Un an au conseil régional de Basse-Normandie » (n° 1), « L'immigration » (n° 2) et « L'eau » (n° 3). Toutefois, celui consacré à l'immigration ne paraît pas.

A Saint-Lô, lors de l'assemblée générale régionale du 11 mars 1990, Les Verts décident de créer un journal régional intitulé *La Lettre des Verts de Basse-Normandie*, et ce malgré les difficultés liées à sa mise en place¹¹⁸. La forme du journal évolue au fil des numéros selon le désir des rédacteurs : les positions du parti sur l'actualité, les événements clés dans le fonctionnement interne du parti, les points de vue et les réactions des adhérents ou des sympathisants, les articles, les comptes rendus d'actions et ceux des réunions récentes, les annonces de réunions et d'actions à venir. Indispensable à la communication interne, notamment dans la circulation des informations et des idées, ce journal se voit diffusé aux adhérents et aux sympathisants régionaux. A l'origine régulier et mensuel (dix numéros par an), l'équipe rédactionnelle, qui connaît des difficultés pour faire paraître un numéro tous les mois, se compose de cinq personnes¹¹⁹. Parallèlement, Les Verts publient enfin des dossiers thématiques sur « Les déchets » en avril 1991 et sur « L'eau » en février 1992. Après une interruption, ils décident à nouveau de se doter d'un bulletin régulier lors de l'assemblée générale régionale du 17 octobre 1993 à Bayeux¹²⁰. En mai 1994, cette nouvelle formule apparaît à travers une équipe rédactionnelle renouvelée¹²¹ avec comme titre provisoire *Le Machin Vert*. Ce journal régional, qui prend le nom définitif de *Vert à cid'*, connaît une longue interruption entre le n°5 (avril 1995) et le n°6 (octobre 1996). Cette coupure se justifie par deux raisons : le très peu de sujets parvenant au secrétariat régional et la quantité de travail des militants chargés de sa confection.

¹¹⁶ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 30 septembre 1984.

¹¹⁷ *La Lettre des Verts-Manche*, n° 1, mars 1987.

¹¹⁸ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 11 mars 1990 à Saint-Lô.

¹¹⁹ Un directeur de publication (Stéphane Guillot), un rédacteur en chef (Michel Frémont), un rédacteur responsable des maquettes (Eric Paysant-Le Roux), une dactylographe (Brigitte Piontek) et un imprimeur (Jean-Claude Magalhaés).

¹²⁰ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 17 octobre 1993 à Bayeux.

¹²¹ Michel Frémont, Eric Paysant-Le Roux et Joël Gautier.

Lors de l'assemblée générale régionale du 8 mai 1996, Christiane Durchon insiste sur l'obligation de se doter d'un financement et d'une structure, mais déplore le manque de retour d'informations de la part des différents groupes¹²². Suite à cette assemblée générale, deux équipes se trouvent mises en place : d'une part un comité de rédaction « technique »¹²³, à Coutances, qui se concentre sur la rédaction du journal ; et d'autre part, un comité de coordination assuré par Michel Birot avec les porte-paroles de groupes et les membres du CAR¹²⁴ qui se chargent de la remontée des informations. A partir de novembre, l'équipe se trouve élargie aux trois responsables départementaux¹²⁵. Chaque secrétaire départemental réalise le tour des groupes locaux afin de récupérer les articles et les dates de réunions. Après une nouvelle interruption, Les Verts de Basse-Normandie expriment de nouveau leur volonté d'engager « un travail de coordination et de diffusion d'informations entre les adhérents et les sympathisants, les différents groupes locaux, le secrétariat régional, le CAR et l'élu du conseil régional » lors de l'assemblée générale du 7 juin 1998¹²⁶. En septembre, une nouvelle formule d'un journal régional apparaît avec comme titre *Bulletin de liaison*.

2. Les élus écologistes en Basse-Normandie

Dans les partis politiques, le choix des candidats résulte de multiples critères : d'une part, ceux dont la légitimité interne au mouvement se caractérise par l'ancienneté et la notoriété dans l'organisation, et par l'appartenance à telle ou telle faction localement ou nationalement dominante ; et d'autre part, ceux dont la légitimité externe se base au plan local, et dont les qualités personnelles de leader disposant d'un capital social et culturel¹²⁷. Les Verts utilisent leurs propres critères de légitimité pour désigner un candidat : l'ancienneté ou la notoriété dans le mouvement, et la conformité à ses valeurs fondamentales. Leurs candidats proviennent « de catégories sociales favorisées, dotés d'un bagage scolaire et universitaire élevé » et disposent « d'un capital de précocité politique par une socialisation précoce à la politique »¹²⁸, mais se trouvent handicapés par une faible expérience en politique. Ils militent au sein d'organisations partisanes et syndicales diverses situées à gauche et ne sont pas des « professionnels de la politique ». A partir de 1984, Les Verts font leur apprentissage de la « profession politique »¹²⁹. En effet, ils se caractérisent « par une faible socialisation politique ». Les responsables ou les candidats écologistes sont « dénués des propriétés sociales généralement considérées comme propices à la réussite politique »¹³⁰. Refusant tout « processus de

¹²² Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 8 mai 1996 à Bayeux.

¹²³ Christiane Durchon, de Michel Frémont et de Joël Gautier.

¹²⁴ Compte rendu du CAR élargi du 24 juin 1996.

¹²⁵ Jean Domier pour le Calvados, Christiane Durchon pour la Manche et Michel Birot pour l'Orne.

¹²⁶ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 7 juin 1998.

¹²⁷ Daniel Boy et Agnès Roche, « La sélection des candidats écologistes », Philippe Habert et al. (dir.), *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1993, pp. 55-64.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Bruno Villalba, *De l'identité des Verts : essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, thèse de science politique sous la direction Christian-Marie Wallon-Leducq, Université Lille 2, 1995, 570 p.

¹³⁰ Bruno Villalba, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, n° 35, juillet-août-septembre 1996, vol. 9, p. 149.

professionnalisation », leur discours insiste sur quelques principes : l'égalité des sexes et sociale, le refus des hiérarchies et la critique de la démocratie représentative¹³¹.

Au niveau national, « éparpillés géographiquement », les élus écologistes sont « numériquement très faibles »¹³². Leurs implantations se situent essentiellement dans les collectivités locales et se trouvent « très souvent dans une position minoritaire¹³³ avec un pouvoir résiduel ». « Sans grande expérience de gestionnaire », les premiers élus écologistes accomplissent leur propre initiation aux différents rouages de ces collectivités locales. De plus, « en l'absence d'apprentissage familial et partisan, ou de "parrainage" par des collègues plus anciens », la formation demeure « chez Les Verts une affaire personnelle »¹³⁴. La participation à la gestion d'une région devient « une étape de socialisation déterminante pour une partie de l'élite verte »¹³⁵. Pour les écologistes, « le quotidien est à l'origine de l'acte politique, de la politique elle-même »¹³⁶. Ils refusent toute forme de professionnalisation, mais insistent sur la maîtrise des dossiers et recherchent la crédibilité au sein des assemblées et des commissions. Selon eux, l'élu se trouve dans l'obligation de « refléter les priorités idéologiques du parti »¹³⁷ et sa fonction ne doit pas lui faire perdre son activité de militant. En effet, la légitimité d'un candidat, puis d'un élu, passe par son engagement associatif. Cette étape devient « un référent indispensable, une étape quasi inévitable pour obtenir un label Verts »¹³⁸. Des Verts se trouvent élus au conseil régional et dans des conseils municipaux de Basse-Normandie. L'élection de Didier Anger au Parlement européen renforce cet apprentissage politique et Les Verts obtiennent une tribune pour y défendre leurs propositions. Ils participent à la gestion de dossiers et intègrent des commissions ou des comités.

2.1. Didier Anger : l'élu écologiste bas-normand

Né le 26 janvier 1939, Didier Anger est originaire de Lengronne entre Coutances et Villedieu-les-Poêles. Elevé dans un milieu de gauche, il n'oublie pas néanmoins ses origines rurales : agriculteurs à Château-Gaillard pour ses grands-parents maternels, charron pour son grand-père paternel et couturière à la journée pour sa grand-mère paternelle. Socialiste, son père était enseignant et syndicaliste actif. En 1956, âgé de 17 ans, il connaît sa première rupture politique, avec l'expédition de Suez qu'il n'approuve pas. La répression de l'insurrection de Budapest lui ôte toute complaisance pour les communistes. Il adhère au groupe Socialisme et Barbarie de Cornelius Castoriadis et de Claude Lefort¹³⁹ et prête une oreille attentive à

¹³¹ Loïc Blondiaux et al., « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel ? », *Politix*, n° 9, janvier-février-mars 1990, p.19.

¹³² Bruno Villalba, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *op.cit.*, p. 150.

¹³³ « Elus minoritaires : l'action, mode d'emploi », *Territoires*, n° 320, septembre 1991, pp. 17-56.

¹³⁴ Bruno Villalba, *op.cit.*, p. 150.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 152.

¹³⁶ Didier Fontaine, *Le vote écologiste dans le Nord-Pas-de-Calais. Classes sociale et formes urbaines*, thèse de science politique sous la direction d'André Legrand, Université de Lille 2, 1980.

¹³⁷ Bruno Villalba, *op.cit.*, p. 152.

¹³⁸ Yannick Boucher et al., *op.cit.*, p. 38.

¹³⁹ Comme le Vert Paul Lowy dans le Calvados.

ces provocateurs qui contestent très tôt la société de consommation. Ce mélomane, passionné à la fois par le blues et par la musique du XVIII^{ème} siècle, notamment Mozart, est également peintre et un grand amateur de poésie comme celle d'Arthur Rimbaud, de Paul Verlaine et de Jacques Prévert. Ancien élève du lycée Le Verrier de Saint-Lô, il débute sa vie d'enseignant à Carentan où il défend la pédagogie Freinet. Il s'engage dans l'action syndicale au cours de laquelle il côtoie un certain Jean-Gabriel Cohn-Bendit. En 1970, il est muté aux Pieux où son engagement antinucléaire débute suite à l'arrestation de deux militants antinucléaires qui distribuent des tracts lors d'une conférence de Roger Boussard, directeur du Centre de La Hague¹⁴⁰. Il est l'un des principaux animateurs de la lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin, particulièrement contre l'implantation de la centrale nucléaire de Flamanville et contre l'extension de l'usine de retraitement de La Hague¹⁴¹. Il participe à la construction nationale et régionale des Verts.

2.1.1. Conseiller régional (1986-1989)

A la suite de l'élection de conseillers municipaux lors des élections municipales de 1983, l'élection de Didier Anger au conseil régional en 1986 permet aux Verts d'effectuer leur apprentissage du pouvoir dans une autre collectivité locale. Toutefois, premier élu écologiste dans cette nouvelle assemblée régionale, il ne profite pas « d'une période d'approche du milieu politique, d'une initiation aux rouages et aux mécanismes du métier politique »¹⁴². Il conteste le manque de décentralisation ou de démocratie au sein de cette nouvelle assemblée et condamne son organisation autoritaire : « Les choses sont décidées à l'avance et les conseillers ne sont là que pour entériner le bon vouloir du président de région »¹⁴³. Il condamne son fonctionnement : « La structure est divisée en trois parties. Il y a le président, le bureau et les conseillers régionaux de base comme moi. Ceux-ci, ils ne sont là que pour voter. Il n'y a pas d'amendements possibles. »¹⁴⁴ Lors de la première séance, concernant l'élection du président, Didier Anger est surpris de ne pas disposer d'un temps de parole et regrette l'absence d'une commission en charge de l'environnement. Après son intervention, l'environnement est « intégré avec le tourisme et l'aménagement du littoral. »¹⁴⁵ Il déplore qu'un élu ne puisse « appartenir qu'à une seule commission. » Les mouvements représentés par un seul conseiller sont exclus de six des sept commissions prévues. Il intègre celle de la Culture, sports, santé et environnement, mais regrette le manque de débats dans les commissions et la précipitation des sessions¹⁴⁶. Après des débuts tendus, le climat s'améliore en séance, d'autant que quelques propositions vertes sont acceptées. « Avec un bon rapport de forces à l'extérieur », Didier Anger et Les Verts travaillent collectivement afin d'établir de « bons dossiers »¹⁴⁷. Les Verts ont le sentiment de gagner en crédibilité et

¹⁴⁰ Cf., partie 1, chapitre 1, 2., 2.1., 2.1.1. Les comités locaux antinucléaires, pp. 81-83.

¹⁴¹ Cf., partie 1, chapitre 1, 2. Le mouvement antinucléaire dans le Nord Cotentin : un combat plus politique, pp. 79-104.

¹⁴² Bruno Villalba, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *op.cit.*, p. 150.

¹⁴³ *Ouest-France*, 6 novembre 1986.

¹⁴⁴ *La Presse de la Manche*, 7 novembre 1986.

¹⁴⁵ Courrier de Didier Anger aux Verts du 21 mars 1986.

¹⁴⁶ *Ouest-France*, 6 novembre 1986.

¹⁴⁷ *La Lettre régionale des Verts*, dossier régional n° 1.

donc de ne plus être seulement « les assistantes sociales de l'environnement »¹⁴⁸. Leur présence au conseil régional leur permet d'obtenir une tribune pour se faire entendre sur différents sujets et pour obtenir l'accès aux dossiers. Surnommé auparavant « Monsieur Poubelle », Didier Anger remarque le changement de son « image de marque » : « Avant, je passais avant tout pour un antinucléaire. Maintenant, on me conçoit comme un intervenant sur tous les dossiers. »¹⁴⁹ Il représente le conseil régional au comité régional de la forêt, au comité technique régional de l'eau, aux conseils d'administration du lycée agricole et horticole de Coutances et du lycée Millet à Cherbourg. Il participe au comité régional de l'Année européenne de l'environnement où Les Verts proposent un plan d'assainissement de l'eau en économie rurale. En juin 1987, il est élu au comité de gestion du Bassin Seine Normandie¹⁵⁰.

Didier Anger n'adopte pas une opposition systématique à la politique régionale de René Garrec, président du conseil régional de Basse-Normandie. Il est satisfait de la politique de reboisement, de l'aménagement des lycées, du soutien à la formation et à la recherche, notamment de celui attribué au laboratoire *in vitro* du lycée agricole et horticole de Coutances. Néanmoins, il regrette le refus de la région de soutenir l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et son faible intérêt pour l'environnement. Il déplore aussi le manque d'intérêt pour l'assainissement de l'eau dans les zones rurales, et le retard pris sur la question des transformateurs au pyralène dans les lycées¹⁵¹. A partir du problème posé par leur existence sous l'internat du lycée Millet à Octeville, Didier Anger demande à la Région de les recenser des lycées : sur 42 comptabilisés, seuls quinze sont conformes. Les 27 non-conformes se répartissent comme suit : six dans le Calvados, quinze dans la Manche et six dans l'Orne¹⁵². Très actif sur le terrain, il répond dans la mesure du possible à l'ensemble des sollicitations. Par exemple, le 25 novembre 1989, à la salle Prévert, et en réponse à une invitation du groupe local des Verts de La Ferté-Macé, il accepte « de venir parler de son rôle et des actions qu'il avait menées au sein du conseil régional »¹⁵³. Conscient de son pouvoir limité au sein de cette institution, il insiste sur le suivi de nombreux dossiers : l'emploi avec l'aide à l'aquaculture, l'agriculture avec la mise aux normes de fosses à lisier, l'éducation avec la mise en conformité des transformateurs au pyralène dans tous les lycées de la Manche¹⁵⁴. Son expérience personnelle au conseil régional illustre cette « faible intériorisation des pratiques politiques professionnelles. » Elu député européen lors des élections européennes de 1989, et après avoir finalisé ses dossiers, Didier Anger, partisan du « tourniquet », abandonne ses fonctions de conseiller régional à Charles Guilbert à partir du 20 octobre 1989. Le président de Manche Ecologie est reconduit dans toutes les fonctions de son prédécesseur¹⁵⁵. Il

¹⁴⁸ *Ouest-France*, 6 novembre 1986.

¹⁴⁹ *La Presse de la Manche*, 21 septembre 1988.

¹⁵⁰ *La Lettre régionale des Verts*, *op.cit.*

¹⁵¹ *Ouest-France*, 27 octobre 1987.

¹⁵² *La Lettre des Verts de la Manche*, n°3.

¹⁵³ *Le Publicateur libre*, 18 novembre 1988.

¹⁵⁴ *L'Orne Combattante*, 1^{er} décembre 1988.

¹⁵⁵ Il intègre la commission « Sports, santé, environnement et culture », ainsi que le comité de bassin, des groupes de travail sur la protection de la forêt et la formation dans les lycées.

conclut ses trois années par ce constat : « Au cours de mon mandat au conseil régional, je n'ai ni changé la vie, la nature, le travail, mais fait bouger les choses. »¹⁵⁶

2.1.2. Député européen (1989-1994)

Lors des élections européennes de 1989, Didier Anger est élu en neuvième position sur la liste « Les Verts-Europe-Ecologie ». Après des incertitudes concernant l'élection de Fernand Le Rachinel (FN), il se trouve être l'unique député européen venant de la Manche : « Puisque je suis le seul élu de la région, je me ferai un peu votre porte-parole. »¹⁵⁷ Ayant adopté le système du tourniquet, Didier Anger assure son mandat parlementaire seulement jusqu'en décembre 1991 où il participe à la commission Energie, recherche et technologie. Le nouveau député européen dénonce son isolement, voire sa mise en quarantaine dans la vie politique de la Manche. Il demande à Olivier Stirn, président de la CUC et du « comité de pilotage pour l'après grand chantier », s'il pouvait y siéger. Mais dans une lettre du 21 juillet 1989, ce dernier, qui juge cette requête « pas souhaitable », se contente d'inviter ponctuellement Didier Anger sur des sujets précis¹⁵⁸.

C'est à l'occasion du congrès départemental des maires ruraux, le 29 mars 1990, qui rassemble 200 maires accompagnés de parlementaires nationaux¹⁵⁹ à Saint-Georges-Montcocq, commune rurale située à proximité de Saint-Lô, que Didier Anger, qui est absent de la séance, conteste l'ostracisme politique dont il se sent victime depuis son élection, dans un article publié par *Ouest-France* :

*« Est-ce parce qu'un "européen" vaut moins qu'un "national" ? On compte sur des fonds européens pour le parc des marais, mais la droite départementale ne m'invite même pas à la réunion sur le sujet. On obtient 10 millions d'écus de l'Europe pour lutter contre les 20 % de chômeurs à venir en Cotentin, mais O. Stirn qui m'aime bien pour planter des arbres ne me veut pas plus dans le comité de pilotage de l'après grand-chantier que M. Dumoncel ne me voulait dans le syndicat mixte. Je suis coordinateur de la commission Energie, recherche au Parlement européen mais Cauvin ne peut pas m'accepter dans la commission d'information Hague sans l'autorisation du ministre Fauroux, qui ne doit pas y tenir beaucoup. »*¹⁶⁰

Mécontent, Bernard Cauvin, député de Cherbourg et vice-président de la CUC, dénonce les propos tenus par le député européen : « On ne peut et ne doit pas laisser dire n'importe quoi. Les positions de Didier Anger sont certes parfois intéressantes, mais il confond les genres. » La CUC « n'oublie pas le député écologiste » : « Ce n'est pas de sa faute si lui omet de répondre. » Sur les fonds européens dans le cadre de l'après grand-chantier, il insiste sur les actions dévolues aux communes dans leur gestion :

« Les 70 millions de francs débloqués par l'Europe pour venir en aide au Cotentin dans le cadre de l'après grand-chantier sont dus au ministre chargé des collectivités territoriales, J. Chérèque. Ils sont versés pour des actions

¹⁵⁶ *La Manche Libre*, 29 octobre 1989.

¹⁵⁷ *La Manche Libre*, 9 juillet 1989.

¹⁵⁸ Lettre de Didier Anger du 26 janvier 1990.

¹⁵⁹ Jean-François Le Grand, sénateur-maire de Lessay ; René André, député-maire d'Avranches et Claude Gatignol, député de Valognes.

¹⁶⁰ *Ouest-France*, 3 avril 1990.

précises qui engagent ces collectivités. Il leur revient en propre de gérer ces fonds, et ce n'est pas parce que l'Europe met la main au portefeuille qu'un député européen doit mettre son grain de sel ».

Sur l'absence de Didier Anger au comité de pilotage de l'après grand-chantier, Bernard Cauvin insiste sur le respect des règles établies : « Normal, c'est une émanation des collectivités locales et territoriales. Autrement dit la communauté urbaine, le département, la région, et les districts de La Hague et des Pieux ». Claude Gatignol¹⁶¹, adjoint au maire, conseiller général, et député de Valognes, y siège en tant que membre du conseil général, et non en tant que parlementaire. Bernard Cauvin y a sa place comme vice-président de la CUC. Enfin sur sa non-présence à la commission d'information de La Hague, Bernard Cauvin la regrette officiellement :

« Je comprends et partage [ces] motivations. La composition de la commission a été arrêtée par décret du ministre de l'Industrie en 1981. Elle compte 15 élus et 15 non élus, syndicalistes, membres du mouvement associatif et scientifiques. [Son] entrée serait synonyme de rupture de la parité. Il est du ressort du ministre, et non du mien de prendre la décision. Une raison pour laquelle je lui ai envoyé un courrier. »¹⁶²

Tenace, Didier Anger tient à lui répondre dans le même journal :

« Ce n'est pas aux réunions de travail que je suis invité par la gauche manchoise, mais aux vins d'honneur, aux inaugurations, aux bonnes bouffes, aux faux-semblants. Les quelques réunions de travail ne me sont pas ouvertes par M. le Préfet de la Manche. [...] N'en déplaise à B. Cauvin, président de la commission Hague qui n'était pas présent lors du débat sur l'énergie au Palais-Bourbon à la mi-décembre, je suis membre de la commission Energie, recherche et technologie au Parlement européen. Je suis concerné ici même dans ma région, qu'on veuille m'exclure ou non. [...] Je suis également concerné par la distribution de fonds au Nord Cotentin pour la crise prévue à la fin des grands chantiers, ou au centre et au sud de département pour la diversification légumière, la qualité de l'eau, le tourisme, étant membre de la commission Régions du parlement européen. Pas le seul, bien sûr. Mais se passer du seul député bas-normand au parlement européen, c'est considérer qu'il y a des députés plus égaux que d'autres. C'est un déni de démocratie. »¹⁶³

En juin 1991, lors de l'inauguration du Parc régional des Marais de l'isthme du Cotentin, Didier Anger déplore de nouveau son absence. Dans une lettre ouverte aux élus et aux associations concernés, il dénonce des pratiques politiciennes : « Des clans gouvernent sans partage et se constituent des clientèles exclusives des autres. »¹⁶⁴

Comme lors de son mandat de conseiller régional, il reste un homme politique de terrain. Avec Les Verts de Basse-Normandie, il poursuit son action auprès des préfets, des élus, des collectivités et des habitants, en collaboration avec son successeur au conseil régional, Charles Guilbert. Il a envoyé de nombreuses lettres afin d'interpeller les élus et les préfets. Etant dans l'impossibilité de restituer l'ensemble son travail pendant son mandat européen, nous nous limiterons à quelques exemples afin d'illustrer notre propos. Dans une lettre adressée au préfet de la Manche du 19 mars 1990, il dénonce les consignes données

¹⁶¹ Alex Eustache-Billet, *Claude Gatignol : paradigmes et paradoxes d'une énergie libérale*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2014, 132 p.

¹⁶² *Ouest-France*, 5 avril 1990.

¹⁶³ *Ouest-France*, 11 avril 1990.

¹⁶⁴ Lettre ouverte de Didier Anger aux élus et associations concernés par le Parc régional des Marais de l'isthme du Cotentin du 24 juin 1991.

par la DDE sur l'élagage des arbres et des haies en bordure de route afin d'améliorer la visibilité, et d'éviter les accidents. Il lui demande d'intervenir « dans l'immédiat pour tempérer les consignes de l'équipement et de modérer les ardeurs des cisailleuses et tronçonneuses » et « à plus long terme, dans des travaux d'amélioration des courbes ou d'élargissement de certaines routes, d'inciter les propriétaires et les exploitants à replanter, et à ne pas se contenter de pieux et de barbelés »¹⁶⁵. Dans celle du 24 juin, Didier Anger interpelle le ministre de la Santé, Claude Evin, sur le bruit causé sur un terrain de moto-cross à Subles dans le Calvados. Le maire a donné son autorisation à un particulier d'aménager ce terrain à quelques dizaines de mètres d'une maison réhabilitée par un ouvrier de la Société métallurgique de Normandie à Caen. Dans la commune voisine d'Agy, une association se constitue pour combattre le bruit occasionné par cette activité. Le député européen demande une amélioration de « la réglementation pour la mise en place de tels terrains de motocross », et celle « sur les poussières, sur le voisinage ou non d'un cours d'eau, et sur la distance nécessaire qu'il doit y avoir par rapport à l'existence de maisons d'habitation »¹⁶⁶. En décembre, Didier Anger réclame au ministre des Transports, Michel Delebarre, des précisions sur le passage de la future RN 13 au-dessous du canal du Haut Dick dans les marais de Carentan : « Personne ne remet en cause le tracé de l'autoroute à ce stade d'avancement des travaux, avant et après le franchissement. Mais ce dont les Carentanais viennent de s'apercevoir, c'est qu'au franchissement le canal est réduit de 60 à 12 m »¹⁶⁷. Toujours en décembre, il s'inquiète des projets gouvernementaux en matière de déchets et de sûretés nucléaires :

*« En février, M. Rocard, devant la forte opposition des populations sur les sites, accordait un moratoire d'un an. Deux auditions parlementaires étaient mises en place à l'automne auxquelles j'ai participé sans illusion. [...] Les rapporteurs n'ont rien changé, sinon sur la forme, en évoquant le développement de la recherche sur la transmutation, en créant ici où là une commission de plus [...] et en promettant de l'argent à ceux qui accepteraient. Comment oser aujourd'hui encore résoudre des problèmes écologiques, démocratiques, moraux par des promesses d'argent ? [...] La volonté de l'enfouissement des déchets est maintenue, ce qui signifie qu'il sera irréversible et que la recherche ne sera qu'un alibi. »*¹⁶⁸

A propos de la pollution de la rivière Yvrande, Didier Anger et les écologistes du Sud-Manche entreprennent en décembre 1990 la visite d'un site appartenant à Bernard Pinel, récupérateur de ferraille et ancien maire d'Isigny-le-Buat et dirigeant d'une usine de plasturgie, dans le cadre d'une opération de transparence. Au départ, le 26 octobre, une pelleteuse de son entreprise creuse cinq trous de six mètres de profondeur et les referme rapidement. Après expertise, ils n'ont caché rien d'autre que quelques souches : « Si je fais ces études d'imperméabilité de terrains, c'est que nous recherchions un site éventuel de décharge de catégorie 1 susceptible d'accueillir des inertes et des ordures ménagères. [...] En ce moment, tout le monde m'en veut. Vous m'avez tué quelque part M. Anger. » Didier Anger lui répond : « Au moins, cela prouve deux choses. D'une part, l'inquiétude et la mobilisation de la population, d'autre part, nous sommes

¹⁶⁵ *Ouest-France*, 23 mars 1990.

¹⁶⁶ Lettre de Didier Anger au ministre de la santé du 24 juin 1990.

¹⁶⁷ *Ouest-France*, 4 décembre 1990.

¹⁶⁸ *Ouest-France*, 17 décembre 1990.

fixés sur les intentions de Bernard Pinel. »¹⁶⁹ En mars 1991, il fait une visite à Ouville près de Coutances, à propos de l'extension d'une porcherie : « L'existence de sept porcheries à Ouville pose problème. Elles sont situées dans le bassin de la Souilles qui a fait l'objet de travaux d'amélioration de la qualité des eaux, à l'aide de subventions. De nombreux agriculteurs ont fait des efforts pour participer à ces travaux »¹⁷⁰. Cet agrandissement menace les efforts du département et de l'agence de bassin pour réhabiliter la Souilles. Pour Didier Anger, « il est contradictoire de vouloir continuer à exploiter dans ce bassin versant de la Souilles alors qu'on libère des crédits pour l'amélioration de la qualité bactériologique de l'eau et s'attaquer aux nitrates ». Il propose « un moratoire avant toute création ou extension afin de dresser un bilan des nitrates sur la commune et sur le canton »¹⁷¹. Le 31 juillet, Didier Anger et Christiane Durchon, conseillère municipale de Coutances et responsable des Verts aux ordures ménagères, et le maire de Plainte visitent une décharge située à Boisroger suite aux plaintes de riverains après un incendie. Ils constatent certains manquements :

« Le brûlage des ordures ménagères en décharge où l'on trouve de tout, mais surtout du plastique est strictement interdit. [...] Une partie de la décharge n'était pas recouverte de terre. [...] Des envols de plastiques se faisaient aux alentours et dans le chemin d'accès. [...] Un grand nombre de mouettes et de corbeaux profitaient de la situation du non recouvrement, et contribuaient sûrement à la dispersion de certains plastiques et autres éléments. »¹⁷²

En août 1991, Didier Anger insiste sur la maîtrise du développement du tourisme et de son impact environnemental : « On ne peut plus aménager et bétonner comme on a pu le faire jusqu'à maintenant. L'aménagement ne peut plus être conduit sans calculs économiques d'ensemble, ni sans calculs écologiques. Enfin, il faut sortir de l'esprit de clocher et de l'esprit de clan. »¹⁷³ Dans une lettre du 2 janvier envoyée au préfet de la Manche sur la nuisance causée par les étourneaux dans le département, il rappelle l'opposition des Verts à leur élimination massive et propose « que le procédé utilisé soit assez sélectif pour ne pas détruire tous les oiseaux » ; « que le starlicide ne soit pas utilisé, ou s'il devait l'être qu'exceptionnellement », « que les sols et rivières du secteur "arrosé" soient protégés de toute contamination » et « que les cadavres soient récupérés »¹⁷⁴. Dans celle du 19 août, sur la question des ordures ménagères à Jullouville, il interpelle le maire à propos de plaintes dues au transport de déchets dans une ancienne carrière « sans autorisation légale » auquel s'ajoute « le brûlage régulier et organisé » dans la décharge communale non loin d'un camping¹⁷⁵. Dans une autre du 19 août, il demande au préfet de l'Orne de ne pas signer l'arrêté d'utilité publique déclarant conforme le tracé de la déviation de Flers par Aubusson : « La suppression de 10 500 m² de bois classés au POS à protéger et à conserver. [...] Les activités piscicoles et la qualité des eaux seront atteintes par hydrocarbures, métaux lourds et autres toxiques

¹⁶⁹ *Ouest-France*, 1^{er} janvier 1991.

¹⁷⁰ *Ouest-France*, 25 mars 1991.

¹⁷¹ *La Presse de la Manche*, 24 mars 1991.

¹⁷² Lettre de Didier Anger au préfet de la Manche du 1^{er} août 1991.

¹⁷³ *Ouest-France*, 24 et 25 août 1991.

¹⁷⁴ Lettre de Didier Anger au préfet de la Manche du 2 janvier 1991.

¹⁷⁵ Lettre de Didier Anger au maire de Julouville du 19 août 1991.

liés à une grande circulation routière. »¹⁷⁶ En résumé, Didier Anger s'engage dans de nombreux dossiers de la région bas-normande. Mais, à côté de cette importante activité régionale, il n'en délaisse pas pour autant son travail de parlementaire au Parlement européen.

2.1.3. Conseiller régional (1995-1998)

Après le départ de Jean-Pierre Viaud et de Jean-Luc Pithois¹⁷⁷, Didier Anger se trouve être le seul élu Vert présent au conseil régional de Basse-Normandie. Il continue cette mission en étroite collaboration avec Les Verts de Basse-Normandie. Suite à un mandat du CAR, il demande à Marc Bellet (PCF), à Josette Bénard (GE) et à Arlette Vivier (Les Ecologistes) de former un groupe technique afin de bénéficier de facilités matérielles pour (les frais de téléphone, de photocopie, d'envoi des courriers). Créé en avril 1995, ce groupe est géré directement par le conseil régional. Sans rôle politique, Marc Bellet, le plus ancien élu dans ce groupe, se trouve désigné comme le représentant légal auprès du conseil régional. Toutefois, chaque membre garde sa totale indépendance et parle au nom du seul groupe politique duquel il est issu. Elu d'opposition, il intègre la commission « Agriculture, pêche, littoral, tourisme et environnement » et participe à la commission permanente qui se charge de budgétiser ou non des demandes précises cadrées par le budget général. Il s'oppose à certaines décisions prises par la majorité du conseil régional. En matière d'emploi, en avril 1995, treize conseillers socialistes et écologistes (Ecologie et solidarité) signent un document destiné à attirer l'attention des Bas-normands sur l'inertie du conseil régional face à l'aggravation du chômage dans la région. Ils reprochent la décision de la majorité régionale de reporter la session extraordinaire sur l'emploi réclamée depuis plusieurs mois par l'opposition, et ce malgré l'accord verbal de René Garrec au mois de décembre 1994 : « Lors de la dernière réunion du conseil régional, il avait été convenu que notre assemblée se réunirait avec pour ordre du jour l'emploi dans la région. Nous notons qu'aucune réunion n'a été programmée depuis ce jour le 16 décembre 1994, soit trois mois et demi »¹⁷⁸. Toutefois, certains élus régionaux d'opposition, comme Didier Anger, Josette Bénard et Marc Bellet, ne sont contactés par les deux groupes signataires de cette lettre ouverte. Dans un contexte de préparation des élections municipales à Caen, Didier Anger s'interroge sur cette initiative : « Je ne fais sans doute pas partie des éléments de la tactique. L. Mexandeau qui a une vision très caennaise et très électoralo-municipaliste de la Région. L'emploi en Basse-Normandie et dans la baie du Mont-Saint-Michel valent pourtant mieux qu'une manipulation politicienne dans le cadre des élections municipales caennaises. »¹⁷⁹

En octobre 1995, Didier Anger s'abstient de voter les orientations budgétaires de 1996, comme Arlette Vivier. Il reproche les insuffisantes propositions faites en faveur de l'emploi. Celle des écologistes de consacrer 100 millions de francs à l'emploi ne se trouve pas budgétisée en 1996. Malgré l'accroissement et

¹⁷⁶ Lettre de Didier Anger au préfet de l'Orne du 19 août 1991.

¹⁷⁷ Cf., partie 2, chapitre 1, 2.3., 2.3.4. Le groupe Ecologie et solidarité, pp. 243-245.

¹⁷⁸ *La Presse de la Manche*, 8 avril 1995.

¹⁷⁹ *Ouest-France*, 12 avril 1995.

l'accélération de la crise, la majorité ne consacre que « 10 millions » de francs¹⁸⁰. En novembre 1996, il s'abstient encore au vote du budget régional : Les Verts se trouvent à nouveau déçus par le montant consacré à l'emploi (30 millions de francs). Ils s'interrogent sur les changements d'orientations souhaités dans la production agricole, sur les financements prévus pour permettre la mise en conformité des stabulations et pour accélérer l'amélioration de la qualité des eaux du littoral, ainsi que sur les aides aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables¹⁸¹. En juillet 1995, Didier Anger s'oppose à l'autorisation d'extension de la porcherie de Daniel Rolland à Flamanville et propose une solution : « Rétention et méthanisation des déchets agricoles à des fins énergétiques et enrichissement des terrains dans de meilleures conditions. J'ai obtenu l'engagement de l'assemblée régionale pour le financement de l'étude de faisabilité à hauteur de 50 %, à condition que l'agriculteur concerné et une collectivité s'y engagent pour le reste. »¹⁸²

La présence des écologistes sert d'aiguillon au conseil régional pour faire avancer concrètement « l'idée de développement soutenable par l'environnement ». Dès 1989, Didier Anger défend le principe d'une politique de gestion des déchets afin de trier, de recycler et de valoriser les déchets ménagers. En mars 1995, il s'oppose au projet de désensablement du Mont-Saint-Michel décidé entre le gouvernement et les collectivités locales, et particulièrement le conseil régional de Basse-Normandie. Il s'interroge sur la viabilité de ce projet : « On a remis en cause la digue-route qui empêche le Couesnon de faire chasse d'eau, mais que peut faire cette très modeste chasse d'eau dans l'immense baie ? » Il proteste contre le caractère « touristique, commercial et politique »¹⁸³ du projet. Au sujet des énergies renouvelables et décentralisées, le conseil régional met en place une filière bois avec certaines difficultés provenant des différents acteurs. Dans une lettre adressée à René Garrec, président du conseil régional, Didier Anger l'interroge au sujet du développement de l'énergie éolienne dans la région Basse-Normandie : « Mais aucun engagement, et pas plus d'un point vue budgétaire, en ce qui concerne l'énergie éolienne »¹⁸⁴. En décembre 1995, il s'inquiète du désengagement de l'Etat dans la création des emplois liés à l'environnement : « La pompe a été amorcée. Plus de 800 emplois ont été créés dans la région, dont 200 à plein temps et durables. On a appris en fin d'année que les 5 MF ont été réduits à 1,5 MF »¹⁸⁵. A propos de la formation et les lycées, et les transports, les des deux grandes compétences de la région, Les Verts insistent d'une part sur la mise en conformité des transformateurs au pyralène et le désamiantage des bâtiments¹⁸⁶. D'autre part, ils défendent le principe de la priorité à donner au développement du rail, avec notamment les lignes Caen-Rennes et Caen-Tours, le développement des ports de Cherbourg et d'Ouistreham, et la réduction du projet démesuré

¹⁸⁰ *Le Vert à Cid'*, n° 10, février 1997.

¹⁸¹ *La Presse de la Manche*, 5 novembre 1996.

¹⁸² *Ouest-France*, 21 juillet 1995.

¹⁸³ *Ouest-France*, 23 mars 1995.

¹⁸⁴ Lettre de Didier Anger à René Garrec du 4 janvier 1995.

¹⁸⁵ *Ouest-France*, 22 décembre 1995.

¹⁸⁶ Cf., partie 2, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.1., Conseiller régional (1986-1989), pp. 224-226.

de Port 2000 Le Havre. Avec les autres élus écologistes, l'action de Didier Anger permet de débloquent certaines situations ou dossiers, mais son action se trouve limitée.

2.1.4. Les élus écologistes dans la communauté urbaine de Cherbourg (1989-1994)

Déjà présents dans les conseils municipaux de la CUC depuis celles de 1983, les écologistes soumettent de nouveau des listes aux électeurs lors des élections municipales de 1989¹⁸⁷ au cours desquelles ils obtiennent onze élus, dont quatre adhérents Verts, et intègrent la CUC¹⁸⁸. Les Verts s'interrogent sur la stratégie à adopter : rester en retrait pour conserver une plus grande indépendance d'esprit et de critique, ou accepter des responsabilités en risquant l'enfermement dans une stratégie majoritaire. A l'issue d'une réunion, ils retiennent la seconde position : Jean-Claude Magalhaés et Patrick Crinquette se trouvent élus conseillers communautaires et Daniel Bosquet accepte sous conditions la vice-présidence pour l'eau et l'assainissement. A Tourlaville, le PS souhaite établir une liste commune avec les écologistes, leur permettant ainsi d'obtenir un délégué à la CUC. Après délibération de l'association Tourlaville Ecologie, Hubert Vignet, président du groupe, refuse cette proposition au nom de leur indépendance. Alors, les élus écologistes travaillent sur les dossiers avec le groupe local des Verts et les différentes associations dont ils se trouvent issus¹⁸⁹. Equeurdreville-Hainneville Ecologie effectue une réunion chaque premier lundi du mois rassemblant les quatre élus municipaux et les militants de base. A l'échelle de la CUC, ces associations demandent l'aménagement d'un véritable réseau de pistes cyclables. En décembre 1990, Equeurdreville-Hainneville Ecologie souligne leur nécessité et insiste auprès des élus locaux sur la prise en compte de la sécurité des cyclistes. Elle met en place un groupe de travail sur ce dossier et recense l'ensemble des problèmes pratiques rencontrés par les cyclistes sur les pistes existantes puis étudie la faisabilité de nouveaux itinéraires¹⁹⁰. En avril, les associations Equeurdreville-Hainneville Ecologie et Cherbourg Ecologie lancent l'idée d'un parcours cycliste distinct de celui de la circulation automobile de la place Napoléon située au port de plaisance à Cherbourg pour rejoindre la rue du Nez à Urville-Nacqueville, en longeant les douves de l'arsenal, puis le bord de mer. Les écologistes effectuent à vélo le parcours et constatent quelques points noirs : la place Napoléon, l'avenue de Cessart et la rue de l'Abbaye¹⁹¹. Le 21 mai 1991, officiellement inaugurée sous le nom d'avenue du Thivet, Les Verts regrettent l'absence d'une piste cyclable sur la voie de liaison Dubost-Schmitt qui relie Octeville à Equeurdreville-Hainneville. La veille, dans l'humour et la dérision, Les Verts et les associations écologistes et environnementales décident une anti-inauguration d'un « Monument au cycliste inconnu de la piste oubliée »¹⁹² où Daniel Bosquet rappelle l'importance que revêt ce mode de déplacement:

¹⁸⁷ Michel Boivin, « Sociologie de personnel politique local : l'exemple des élus municipaux de la Manche en 1989 », *Annales de Normandie*, n° 24, 1992, pp. 595-601.

¹⁸⁸ Cf., partie 1, chapitre 3, 2., 2.4. Les listes écologistes et les candidats écologistes, pp. 191-193.

¹⁸⁹ Cherbourg Ecologie, Equeurdreville-Hainneville Ecologie, Octeville Ecologie et Tourlaville Ecologie.

¹⁹⁰ *La Manche Libre*, 9 décembre 1990.

¹⁹¹ Annexe 46. Schéma de la piste cyclable de Nacqueville à Napoléon, p. 67.

¹⁹² Annexe 46. Monument au cycliste inconnu de la piste oubliée, p. 67.

« Contrairement à ce qui se fait en Hollande et en Allemagne, on a encore oublié les cyclistes et les piétons en aménageant cette nouvelle avenue. Or cet itinéraire, qui conduit au lycée Millet et à l'IUT aboutira à terme à Querqueville et à l'entrée de La Hague. Autrement dit, il devrait être très fréquenté par les deux roues, que ce soit ceux des scolaires ou ceux des jeunes octevillais se rendant à la mer. »¹⁹³

En 1992, les écologistes et leurs élus mènent une série d'actions visant la promotion des deux roues et rencontrent le préfet maritime pour évoquer leur passage sur les terrains de la Marine. Ils interviennent dans les conseils municipaux pour demander son développement. Enfin, l'association Cherbourg Ecologie mène une enquête auprès de la population. A Noël 1993, ils effectuent un parcours cycliste de la place Napoléon à celle de Collignon pour réclamer une piste cyclable vers l'est. En juin 1994, ils se satisfont de la mise en route d'un « Plan de trois ans pour les pistes cyclables » par la CUC, mais soulignent deux points noirs : la traversée de Cherbourg et le passage devant l'hôpital maritime. En octobre 1995, suite à l'inauguration de la première tranche de onze kilomètres, les élus de l'agglomération, dont Jean-Pierre Godefroy (le maire), Daniel Bosquet, René Lecacheur et Huguette Legros, testent la piste cyclable de Tourlaville à Querqueville, mais ne peuvent éviter la présence des automobiles dans le centre de Cherbourg¹⁹⁴.

Suite aux élections municipales de 1989, les écologistes de La Glacière constituent une association : La Glacière-écologie. Présidée par Francis Huyghe¹⁹⁵, elle ne se considère pas comme un parti politique, mais comme une association axée sur la défense de l'environnement. Ne se limitant pas simplement à cet objectif, elle se préoccupe aussi des problèmes liés à la qualité de la vie, à la santé et à la mise en place d'une démocratie locale en collaboration avec son élue, Evelyne Villachon¹⁹⁶. Toutefois, et avec un retard d'une année, elle ne tient sa première réunion officielle à la salle Montmartre que le 9 janvier 1990 où elle présente son programme et ses objectifs¹⁹⁷. L'association Tourlaville Ecologie se préoccupe tout autant des problèmes liés à la qualité de la vie ou de la santé qu'à la défense de la démocratie locale. En 1989, les écologistes se soucient de l'ouverture d'un nouvel atelier dans l'usine Alcatel et obtiennent satisfaction pour le contrôle des rejets aqueux, mais s'alarment du problème non résolu des rejets gazeux (73 800 m³/h)¹⁹⁸. Lors de la journée mondiale de l'Environnement le 9 juin 1990, ils tiennent une réunion publique à la salle Northeim où ils se préoccupent du fonctionnement de la déchetterie du Becquet et de la mise en place d'un système d'éco-poubelles avec deux poubelles : une ramassée une fois par semaine pour le verre, le PVC, les conserves, les cartons, et une autre collectée deux fois par semaine pour le tout-venant.

¹⁹³ *La Presse de la Manche*, 25 mai 1991.

¹⁹⁴ *Ouest-France*, 27 octobre 1995.

¹⁹⁵ Francis Huyghe (président), Maryvonne Goudal (secrétaire), Odile Germain (trésorière) et Evelyne Villachon (une élue).

¹⁹⁶ *Ouest-France*, 12 janvier 1990.

¹⁹⁷ La qualité des milieux de vie (humain, animal et végétal) ; la qualité de l'air, de l'eau et de la terre ; la qualité de l'environnement : l'urbain : contre la promotion sauvage, l'architecture anarchique et la suppression des espaces-verts, le rural : contre la destruction des arbres, des bois, des haies et des chemins, le maritime : contre la destruction du littoral et la présence de décharges sauvages ; le développement des énergies alternatives autonomes à l'échelon de la ville, du quartier et de l'individu ; la consommation : les modes de production, de conservation et de fabrication des denrées alimentaires ; la santé : contre une médecine déresponsabilisante ; la démocratie de quartier ; une architecture respectant toutes les composantes de la vie humaine, animale et végétale ; agir pour une autre vie dans une autre société : reconquérir la responsabilité individuelle, familiale et sociale, dénoncer les fausses sécurités et reconquérir un environnement de qualité ; agir contre le tout-nucléaire.

¹⁹⁸ *La Presse de la Manche*, 6 novembre 1989.

Ils rencontrent l'adjoint tourlavillais chargé de l'environnement, afin de l'informer de la présence de décharges sauvages sur le secteur des Flamands et de Collignon, des automobiles lavées par les particuliers en bordure des rivières, de la nécessité de poubelles sur la plage de Collignon et d'une vitesse limitée à observer sur la route d'INTECHMER. Suite à cette rencontre, la municipalité entreprend le nivellement des terrains où des décharges sauvages se trouvent présentes, la pose de poubelles et le nettoyage par une personne de cette plage.

A propos de l'eau, Rémy Gibert suggère une consommation raisonnable afin de faciliter la reconstitution des nappes phréatiques. Suite à des analyses bactériologiques, il en déconseille la consommation compte tenu de la présence de germes microbiens¹⁹⁹. Les écologistes se préoccupent de l'existence de nitrates due à l'épandage de doses massives d'engrais azotés et de lisier. Alors, le 24 juin 1990, sur le parking du centre commercial de la ZAC, ils dressent un stand où ils analysent les échantillons d'eau du réseau d'alimentation, des sources, des fontaines ou des puits, et des légumes afin de détecter la présence de nitrates²⁰⁰. Ils découvrent des taux particulièrement alarmant dans certains prélèvements : un échantillon provenant d'un puits à Equeurdreville-Hainneville comporte 100 mg/l²⁰¹. Le 29 décembre, devant le Maxicoop de la place de Pont Marais, ils refont des analyses et trouvent 200 mg/l dans une eau de source résultant du Thiel et 300 à 500 mg/l dans des carottes²⁰². Le 15 mars 1991, l'association Tourlaville Ecologie anime une réunion pour les habitants du quartier sud-est de la ville à propos de l'amélioration possible de la qualité de la vie²⁰³. Cette année là, les écologistes regrettent que la municipalité accentue le développement des nouveaux quartiers : « Il ne faut pas oublier les anciens. On assiste à une banalisation de l'urbanisme. Les quartiers délaissés sont en périphérie de la ville. Dans les finances, il faut tenir compte de ces gens. Il faut sauvegarder la spécificité locale pour garder la dimension culturelle d'une ville. »²⁰⁴

Ne se limitant pas seulement à un rôle d'information et de sensibilisation auprès de la population, Les Verts, élus dans les collectivités locales, participent activement dans la gestion de certains dossiers. Ainsi, dans l'agglomération de Cherbourg, Daniel Bosquet, président de la commission « Eaux et assainissement » de la CUC, se trouve responsable de la qualité de l'eau potable²⁰⁵. Afin de contrer la dégradation progressive de la qualité de l'eau due à des pollutions diverses, il rappelle la nécessité de défendre cette ressource et de protéger les points de captage. Il détermine d'une part un périmètre de

¹⁹⁹ *La Presse de la Manche*, 12 juin 1990.

²⁰⁰ Dans les années 1990, la norme maximale journalière admise était de 50 mg/l pour un adulte, et de 10 mg/l pour un nourrisson.

²⁰¹ *La Presse de la Manche*, 27 juin 1990.

²⁰² *La Presse de la Manche*, 31 juin 1990.

²⁰³ Absence ou manque d'entretien des trottoirs à Brecquéal, dans les rues des Alliés, du général de Gaulle, de la Chasse à Eaux, et dans la place des Résistants ; absence d'éclairage au village du Toupin, et à l'intérieur du hameau de Quévastré ; nécessité de la présence de patrouilleurs scolaires au niveau de l'école Notre-Dame ; problèmes de circulation au village du Toupin ; traversée dangereuse de la rue du général de Gaulle au niveau des marches de la chasse au Rey ; vitesse excessive constatée sur le secteur de Brecquéal ; installation de corbeilles à papiers dans le secteur de Brecquéal ; problème d'assainissement dans le hameau Quévastré compte tenu de l'écoulement des eaux usées dans le ruisseau ; problème de circulation à la chasse Lévy dû à l'étroitesse de cet axe : mettre un sens unique avec un stationnement unilatéral ; conservation en totalité ou en partie de la lande Saint-Gabriel dû à son intérêt éducatif, écologique et culturel ; et aménagement d'un terrain particulièrement adapté pour le moto-cross et les 4x4.

²⁰⁴ *La Presse de la Manche*, 17 mai 1991.

²⁰⁵ La CUC utilise essentiellement de l'eau de surface (70 % de la Divette et 15 % du Lucas) et dans une moindre mesure des eaux souterraines de La Glacerie (15 %).

protection, et d'autre part une zone sensible avec un périmètre rapproché. Pour les agriculteurs, le périmètre de protection se traduit par l'interdiction de déboiser, de créer des puits et des forages, de conserver un tas de fumier ou d'ensilage plus d'un mois, de pratiquer l'élevage hors sol et d'entreposer les excréments de volaille. Les autres types d'épandages se trouvent autorisés seulement d'avril à septembre. La zone sensible avec un périmètre rapproché contraint les agriculteurs à maintenir l'herbe, à mettre en herbe des surfaces labourées, et à interdire la pâture d'octobre à mars. Parallèlement, Daniel Bosquet fait entreprendre de nombreux travaux d'assainissement, notamment le remplacement des canalisations d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales²⁰⁶. Les Verts font de la qualité de l'eau une de leurs priorités en dénonçant les différentes sources de pollution et de gaspillage. Ils insistent sur deux niveaux : la protection du milieu naturel et l'assainissement.

Dans le domaine des transports, Hubert Vignet reproche au maire de Tourlaville de ne pas avoir prolongé l'axe Nord-Sud jusqu'à la gare maritime, et de « privilégier les intérêts privés au profit de ceux de la commune » : « Il faut travailler pour le grand Cherbourg, même si nous n'y sommes pas. Il faut améliorer les transports en commun, les dessertes afin d'encourager les gens à prendre le bus ». Sur le volet culturel, il dénonce l'absence d'une salle de spectacle : « Il fallait la faire avec la mairie, comme à Octeville ». Toutefois, il est satisfait de « l'aménagement du temps de l'enfant » qui « donne des idées pour des projets futurs », mais constate l'inadaptation de la carte scolaire :

« C'est une solution de coup par coup : l'école J.-J. Rousseau perd une classe à chaque rentrée depuis 89 à cause du vieillissement du quartier. Par contre, on laisse un autre groupe scolaire se développer d'une manière anarchique. Si la carte scolaire avait été révisée il y a 4 ou 5 ans, il n'y aurait pas eu ce problème. On met la charrue avant les bœufs. On a manqué d'une vision globale du problème. »²⁰⁷

En juin 1991, appuyés par une pétition des riverains du Trottebec, ils obtiennent l'aménagement d'une installation en cycle fermé pour les huiles et les produits solvants utilisés par l'entreprise Toyota. Ils regrettent la négligence des maires à propos du remembrement de l'axe Nord-Sud, avec notamment sur l'absence de remise en état des talus et des haies. Ils proposent que la municipalité prenne en charge 55 % des frais engendrés par leur reconstitution par les propriétaires²⁰⁸. Le 9 juin, les écologistes participent de nouveau à la journée mondiale de l'Environnement en allant à la découverte de 30 à 35 espèces d'arbres locaux, de plantes et d'arbustes aux abords du château de Tourlaville. En avril 1992, les élus écologistes réalisent un nouveau bilan. Ils regrettent que les projets de pistes cyclables n'aboutissent pas au niveau de la rue des Artisans, dans la ZAC en partant du CES Diderot pour venir au lycée d'enseignement professionnel (LEP); et en partant de Pontmarais au LEP. Au niveau du boulevard de l'Est, ils déplorent l'absence d'une piste cyclable et l'oubli d'aménagement des bas-côtés au profit des piétons. Ils insistent sur la mise en état des sentiers pédestres dont cinq circuits reliant La Glacière à Octeville, sur la création d'un jardin public dans le quartier de Bagatelle avec un plan d'eau, ainsi que sur l'agencement de l'ancienne cité Jules Ferry,

²⁰⁶ En 1995-1996, il lance des opérations d'assainissement dans les rues du Granche, de l'Egalité, et de Jules Ferry. En janvier 1997, il entreprend des travaux dans les rues de Barbey-d'Aureville, d'Albert-Mahieu et sur la place du 24 juin.

²⁰⁷ *La Presse de la Manche*, 17 mai 1991.

²⁰⁸ *La Presse de la Manche*, 8 juin 1991.

sur l'importance de la remise en état du cours d'eau du Trottebec avec des installations sur des abords non privés²⁰⁹. Outre la défense de la qualité de la vie et de la santé, les écologistes se préoccupent du manque criant de démocratie locale. En 1990, l'association Tourlaville Ecologie s'indigne du refus de la municipalité lui interdisant de s'exprimer dans le bulletin d'information communal. Sur le fonctionnement, ils s'inquiètent de la qualité du travail dans des commissions qui se réunissent trop peu de temps avant la séance du conseil municipal : « La commission devrait être un point de rencontre entre l'administration municipale et le conseil municipal. [...] Il faut que les commissions remplissent leurs rôles d'études, de propositions et d'élaborations. »²¹⁰ Concernant le budget municipal de 1990, les écologistes, qui se satisfont de son équilibre et de la progression des investissements, se déclarent favorables à certains projets : la zone de loisirs, la crèche-halte-garderie, le centre d'accueil pour les personnes du troisième âge dépendantes, l'aménagement d'un lieu d'accueil pour les gens du voyage, et l'agrandissement de la salle de l'Europe²¹¹. Toutefois, ils s'abstiennent sur l'ensemble des emprunts en rapport au grand chantier. En mai 1991, les élus, qui dressent de nouveau le bilan, reprochent au maire de ne pas supporter la contradiction et de gérer sa commune d'une manière « clinquante » : « Nous préférons une gestion moins tape-à-l'œil mais plus soucieuse de l'entretien des quartiers. M. le Maire n'aime pas la contradiction et crie à la diffamation dès que nous ne sommes pas d'accord avec lui, comme pour le problème de l'eau. » Ils dénoncent aussi le système d'arrosage qui utilisait 150 robinets intégrés dans le sol de la pelouse de la mairie : « C'est un gadget inutile et coûteux qui donne le mauvais exemple lorsqu'il faut économiser l'eau. »²¹² Ils ne votent donc pas le budget : « La pression fiscale est trop élevée sur la commune. On privilégie le luxe au détriment de l'entretien. Il y a trop de chose que l'on ne peut pas cautionner. »

2.3. Les ruptures

Bénéficiant d'un quasi-monopole sur l'écologie politique depuis 1984, Les Verts se trouvent contestés à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. D'une part, à l'intérieur, avec le retour en force de l'aile gauche conduite par Dominique Voynet, ils enregistrent des défections, et plus particulièrement celles de militants prônant leur indépendance politique. Dans le Calvados, en rupture avec Les Verts de plus en plus ancrés à gauche, Léon Lemonnier, qui fonde « Les Ecologistes ni à droite ni à gauche », défend une écologie indépendante. D'autre part, à l'extérieur, suite à leur victoire lors des élections de 1989, Les Verts affrontent des formations se réclamant de l'écologie comme GE. En Basse-Normandie, opposée aux Verts depuis leur création, Josette Bénard, proche de Brice Lalonde, défend le pragmatisme de ce nouveau mouvement. Toutefois, sa réussite est aussi spectaculaire que son déclin avec la perte de nombreux élus à l'échelle nationale.

²⁰⁹ *La Presse de la Manche*, 11 avril 1992.

²¹⁰ *La Presse de la Manche*, 8 février 1990.

²¹¹ *Ouest-France*, 9 avril 1990.

²¹² *La Presse de la Manche*, 17 mai 1991.

2.3.1. L'exclusion de Dominique Bauduin

Militant depuis 1979, Dominique Bauduin, adhérent au CRILAN, participe à la lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin. Il collabore aux différentes structures locales et régionales. Membre du MEP, il contribue à la création des « Verts » (Organisation écologiste de Basse-Normandie) en 1984 où son activité se concentre dans le groupe local de Saint-Lô. Waechterien, il développe une conception plus environnementaliste que celle de la majorité des militants du département. Il ne cesse de contester le fonctionnement des Verts-Manche. Par exemple, dans une lettre du 16 décembre 1990, adressée à Michel Frémont, secrétaire départemental, il se plaint de l'opacité de son activité : « Il existe apparemment un bureau départemental. Que fait-il ? Se réunit-il ? [...] Une structure départementale doit servir à "montrer" l'activité des Verts-Manche ». De plus, il s'interroge sur la relation entre les groupes locaux et la structure départementale :

« A la demande de M. Frémont, Les Verts Saint-Lô s'étaient occupés d'une histoire de comblement de vallon ; j'avais alors proposé un communiqué pour la presse à M. Frémont. Il y avait eu alors une procédure fort compliquée d'approbation des groupes locaux, et, 15 jours ou 3 semaines après, le communiqué avait enfin été envoyé. [...] Je pense donc que la structure départementale souffre d'un certain "déficit démocratique". »²¹³

Afin d'améliorer son fonctionnement, il propose donc que « les groupes locaux soient informés à l'avance des réunions départementales », que « les adhérents soient informés des activités, décisions et prises de positions publiques de la structure départementale », et enfin que « le bureau départemental se tienne informé des activités des groupes locaux, afin que les prises de position reflètent bien l'opinion générale des Verts ». Outre son opposition au fonctionnement des Verts-Manche, Dominique Bauduin conteste les pratiques de Didier Anger : « Quand je lis la presse, je tombe sur une quantité incroyable de communiqués émanant de D. Anger. » Suite à l'assemblée régionale générale du 15 décembre 1990, il s'insurge de nouveau contre le député européen : « Ce n'est même plus du déficit démocratique, c'est le mépris total des décisions de l'assemblée générale par un élu européen qui fonctionne comme d'habitude de manière totalement individuelle, suivi de quelques apparatchiks. »²¹⁴ Suite à un article publié dans l'*Ouest-France* du 17 décembre 1990, sur le compte rendu de l'assemblée générale, Dominique Bauduin s'oppose aux propos tenus par Didier Anger sur la question du remembrement : « La position des Verts de 90 est identique à celle des écolos de 86 : pas d'opposition au remembrement à trois conditions : qu'il ne soit pas source de discord, que l'environnement soit respecté, et que des gens "compétents" fassent partie des commissions d'étude. »²¹⁵ Il insiste sur le changement de position des Verts-Manche :

« A l'unanimité, nous réclamons un moratoire de 2 ans. Même D. Anger qui semblait en désaccord avec ce moratoire s'est inclus dans cette unanimité, puisqu'il n'y a même pas eu de vote là-dessus ! J'exige donc qu'il y ait

²¹³ Lettre de Dominique Bauduin au bureau départemental des Verts-Manche du 16 décembre 1990.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ouest-France*, 17 décembre 1990.

un rectificatif immédiat et demande la démission des responsables qui ont détourné de cette manière les résultats d'une assemblée générale. »²¹⁶

La perspective des élections cantonales de 1992 provoque la rupture définitive entre Dominique Bauduin et Les Verts de Basse-Normandie. Lors de l'assemblée générale des Verts-Manche à Coutances, il conteste l'élection de Jean-Luc Cohin comme candidat à Saint-Lô-ouest : 27 voix pour et 9 contre. Les Verts lui proposent d'être candidat dans un canton limitrophe, mais il se présente individuellement à Saint-Lô-ouest²¹⁷ : « M. Bauduin, malgré toutes les tentatives de conciliation, a maintenu sa candidature dissidente, en toute connaissance des règles et des risques d'exclusion. Il s'est placé lui-même en dehors du mouvement. » Les Verts insistent sur le non-respect des statuts du parti : « Un mouvement, quel qu'il soit, ne peut fonctionner démocratiquement que si chacun de ses membres en respecte les règles et les votes. »²¹⁸ En effet, « il ne peut pas y avoir pour Les Verts d'autre fonctionnement de groupe que démocratique et non-violent, non putschiste »²¹⁹. En désaccord avec une décision prise à la majorité, un adhérent a le droit de ne pas l'appliquer, mais il « ne peut, en aucun cas, aller contre ». Après ces critiques sur le fonctionnement « totalitaire » du mouvement écologiste, le bureau régional, seul organe compétent, décide « d'entamer une procédure d'exclusion du mouvement conformément aux articles 7, 9 et 10 des statuts nationaux des Verts »²²⁰. Réuni à Bayeux, le 14 avril 1992, il considère « à l'unanimité » cette candidature dissidente comme « une faute grave contre le mouvement des Verts ». Dominique Bauduin constitue « Ecologie au quotidien », puis intègre le MEI d'Antoine Waechter. En 1997, il occupe également le poste de coordinateur régional. En Basse-Normandie, le MEI se structure autour de trois animateurs : Patrick Viot à Caen pour le Calvados, Dominique Bauduin à Saint-Lô pour la Manche et Dominique Madelaine à Berjou pour l'Orne.

2.3.2. La dissidence de Léon Lemonnier au sein des Verts Basse-Normandie et la création des « Écologistes, ni à droite, ni à gauche »

La préparation des élections régionales de 1992 occasionne une profonde déchirure au sein des Verts-Calvados. A peine remis d'un cancer musculaire reconnu comme maladie professionnelle, Léon Lemonnier a hésité avant de se présenter comme tête de liste dans le Calvados. Il se laisse finalement convaincre par Jean-Pierre Viaud ; mais ce dernier décide lui aussi de se porter candidat. Le 28 juin 1991, une assemblée générale départementale se réunit à Falaise pour choisir la tête de liste. Jean-Pierre Viaud, introduit dans le mouvement depuis 1988, se trouve élu avec dix-sept voix contre treize à Léon Lemonnier, militant dès l'origine. Mécontent, ce dernier fait appel. Il demande le réexamen du vote. Le 5 septembre, le bureau régional se réunit pour vérifier les bulletins, mais conclut la validité du vote. En fait, au sein des Verts-Calvados, les proches de Léon Lemonnier, défenseurs de l'indépendance de l'écologie vis-à-vis des

²¹⁶ Lettre de Dominique Bauduin, *op.cit.*

²¹⁷ Cf., partie 2, chapitre 2, 3., 3.1., 3.1.4. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1992, pp. 328-335.

²¹⁸ *Ouest-France*, 17 septembre 1992.

²¹⁹ *La Manche Libre*, 26 janvier 1992.

²²⁰ Lettre de Daniel Bosquet à Dominique Bauduin du 16 avril 1992.

autres partis, se trouvent mis en minorité. La victoire de Jean-Pierre Viaud marque le fléchissement vers une stratégie d'alliance avec la gauche.

Léon Lemonnier considère alors que le mouvement est atteint d'une « dérive gauchiste » et constitue une association départementale : « Les Verts (Organisation écologiste du Calvados) » en reprenant le logo des Verts, leurs thèmes et leurs statuts. Il décrète ensuite se présenter dans le Calvados au nom de cette association contre Les Verts. Le 10 octobre 1991, le dissident se trouve convoqué par le secrétaire régional Daniel Bosquet dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Léon Lemonnier refuse toute tentative de conciliation ou de compromis. Le 15 novembre, le bureau régional décide donc de l'exclure avec Gisèle Rivey. Léon Lemonnier condamne ce « diktat » en s'indignant du « manque de respect de certains pour ceux qui ont mis en place le mouvement »²²¹. Il préfère en appeler à la justice plutôt qu'au conseil statutaire des Verts, l'instance suprême chargée de gérer les conflits au sein du parti. Il demande sa réintégration dans son parti d'origine et 100 000 Francs de dommages et intérêts. Cette somme est jugée « exorbitante » par les instances régionales. Daniel Bosquet et Didier Anger précisent néanmoins que « Léon Lemonnier a aujourd'hui sa place dans notre mouvement s'il abandonne sa liste dissidente et son association » : « Quant au tribunal, s'il décide sa réintégration, nous ferons appel. Si l'appel confirme, nous démarrerons alors une nouvelle procédure d'expulsion du parti »²²². Cependant, et suite à la décision de justice, Léon Lemonnier ne peut réintégrer le parti des Verts, et ne perçoit pas la somme demandée. Pour Didier Anger : « C'est normal, L. Lemonnier a commis deux fautes graves. Il a formé son propre groupe, et constitué une liste indépendante. De plus il n'a jamais saisi le conseil statutaire de notre association pour poser son problème. Il a préféré porter l'affaire devant les tribunaux. Il a perdu. C'est très regrettable. » Léon Lemonnier réplique :

*« Je ne suis pas extrêmement surpris. Je constate simplement que le juge n'a pas jugé au fond. Il n'a pas cherché à vraiment analyser le pourquoi de ma démarche en justice. Mais j'affirme que j'ai été victime d'une tricherie de la part de mes anciens compagnons. Et ceux qui trichent avec leurs partenaires risquent bien de tricher aussi avec les électeurs. "Les Verts, organisation écologiste du Calvados", ont été les premiers à présenter leur liste. On ne se retirera pas. Les électeurs trancheront. »*²²³

Léon Lemonnier persiste dans sa volonté de présenter une liste écologiste indépendante. La constitution de la liste verte du Calvados continue de provoquer des déchirements dans le mouvement, dont la colère de Michel Lamarre, délégué du pays d'Auge, groupe majoritaire du Calvados. N'ayant pas obtenu la deuxième place, le président de pays d'Auge Environnement²²⁴ s'indigne que celle-ci, en position d'éligibilité, soit attribuée à Annie Fettu. Il récuse « leur discours d'extrême gauche » : « Les électeurs du pays d'Auge m'ont fait confiance, je ne veux pas les tromper. » Mais, il refuse de quitter Les Verts : « Il faut qu'il reste des purs pour qu'un jour, les vrais écologistes de terrain reprennent les rênes des Verts. »²²⁵ Toutefois, il rejoint Léon Lemonnier et « Les Ecologistes, ni à droite, ni à gauche ». De plus, Philippe

²²¹ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 19 novembre 1991.

²²² *Ouest-France*, 14 janvier 1992.

²²³ *La Presse de la Manche*, 11 février 1992.

²²⁴ Il fonde cette association environnementale en 1988.

²²⁵ *Ouest-France*, 18 novembre 1991.

Dupré est à la fois lassé et désabusé par ce conflit fratricide qui agitent Les Verts. Le délégué du Bessin se retire de l'association dissidente « Les Verts, (Organisation écologiste du Calvados) » dont il est pourtant le président après en avoir encouragé sa constitution. Il déclare « ne reconnaître que Les Verts et leur organisation régionale et nationale ». La pratique dissidente lui semble « hors de propos au regard des objectifs souhaités et des périls énoncés. Le Calvados traverse une crise de croissance qu'un peu de bonne volonté permettra de surmonter. »²²⁶ Cependant, et face à cette situation, il refuse de figurer sur la liste des élections régionales en renonçant à la troisième place qui lui a été attribuée compte tenu du fait que Michel Lamarre n'a pas obtenu la deuxième place. Ces élections régionales et cantonales de 1992 marquent la fin de son engagement politique. L'assemblée générale régionale mandate le bureau des Verts afin de résoudre le conflit. Les tentatives de conciliation, notamment par le secrétaire régional Daniel Bosquet, se soldent par un échec. Le bureau régional tente d'éviter la rupture « de la minorité du Calvados » en proposant de lui donner les deuxième, cinquième et sixième places. Le 30 mars, les membres du conseil d'administration²²⁷ excluent ceux qui se présentent et qui soutiennent la liste indépendante « Les Ecologistes, ni à droite, ni à gauche »²²⁸.

Par ailleurs, lors des élections municipales de 1989, deux sympathisants écologistes se trouvent élus sous l'étiquette « Avec Les Verts à Hérouville » : Michel Brunet²²⁹ et Arlette Vivier. Toutefois, lors des élections régionales de 1992, Arlette Vivier se range aux côtés de Léon Lemonnier contre Les Verts-Calvados. Après les régionales, le maire d'Hérouville Saint-Clair, François Geindre (PS), condamne la présence de la conseillère municipale Arlette Vivier sur la liste de Léon Lemonnier : « [Elle est] en compagnie de certaines personnalités que l'on dit proches d'une droite très réactionnaire. [...] On sait aujourd'hui qu'elle n'est pas vraiment représentative des Verts ». Face à ces accusations, les deux élus municipaux, Arlette Vivier et Jean-Marc Capron, fustigent ces propos « indignes d'un maire » : « [Elle est] très étonnée de ces attaques personnelles. M. Geindre n'est pas fondé à dire quels sont les bons et les mauvais écologistes. Nous sommes de sensibilité verte, et on ne nous fera pas retomber dans le débat droite-gauche ». Depuis le début novembre 1992, les deux élus se positionnent sous la bannière « Les élus écologistes ». Les Verts précisent que « les membres écologistes du conseil municipal d'Hérouville Saint-Clair n'adhèrent pas aux Verts, et ne sont donc pas habilités à en utiliser le sigle »²³⁰. En résumé, cette crise traduit la fracture existant entre les partisans d'une ligne indépendante des autres partis, et ceux qui prônent une alliance avec les formations de gauche. Cette première rupture à l'échelle régionale bas-normande est le prélude de crises régionales, marquées par le départ des « waechteriens » des Verts. En mai 1996, « Les Ecologistes ni à droite ni à gauche » changent de nom pour devenir Les Ecologistes indépendants de Basse-

²²⁶ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 19 novembre 1991.

²²⁷ Extrait de délibération du conseil d'administration.

²²⁸ Michel Lamarre, Liliane Patte, Casimir Blasczyk, Roger Géraud, Rose-Marie Bothereau, Anne-Marie Chevalier, Daniel Perier, Elisabeth Lagrandie, Laurent Leblond et Michel Brunet « pour s'être présentés sur la liste "Les Ecologistes" » ; Philippe Dupré « pour être toujours à cette date officiellement membre du bureau de l'association "Les Verts, Organisation écologiste du Calvados" » ; et Jean-Claude Cherrier « pour avoir soutenu moralement et financièrement, la liste dissidente »

²²⁹ Pour des raisons de santé, Michel Brunet démissionne de son poste, et est remplacé par Marc Capron.

²³⁰ *Ouest-France*, 29 avril 1992.

Normandie. L'utilisation du « ni à droite, ni à gauche » par le FN leur déplait. Centrée sur le Calvados, cette petite formation ne se développe pas à l'échelle régionale, et ce malgré son souhait.

2.3.3. Génération écologie

Cofondatrice de GE au niveau national, Josette Bénard en crée la cellule bas-normande avec une trentaine de personnes provenant des milieux associatifs, d'élus et d'« aventuriers »²³¹. Avec l'élection de quatre conseillers régionaux lors des élections régionales de 1992, GE se trouve la première formation écologiste de Basse-Normandie en termes d'élus au conseil régional²³². De plus, lors des élections cantonales de 1992, les résultats confirment cette tendance. Zakari Dramani-Issifou obtient un bon score avec 14,8 % des SE à Caen 5. Au vu de ces résultats, Michel Virengue et Zakari Dramani-Issifou s'associent pour créer un groupe local à Hérouville Saint-Clair. Celui-ci oriente sa dynamique autour de trois axes : l'écologie de développement, la démocratie participative et l'Europe. Suite à la naissance de cette antenne, Les Verts s'implantent également avec la constitution d'un groupe local :

*« Cette présence se concrétise aujourd'hui par la mise en place d'un groupe local des Verts qui, dans le cadre des structures départementales et régionales travaille à promouvoir l'écologie et à améliorer les conditions de vie des Hérouvillais. [...] Les dernières élections régionales et cantonales ont marqué l'importance de la sensibilité écologiste à Hérouville [Saint-Clair] où Les Verts ont obtenu de bons scores »*²³³.

Toutefois, GE subit un coup d'arrêt dans sa dynamique de progression. Dans l'Orne, élu conseiller régional sous l'étiquette GE en mars 1992, Thierry Boisbault, directeur des Anciens combattants, se présente « sans étiquette » à Alençon 3 lors d'une élection cantonale partielle le 6 décembre 1992²³⁴. En effet, il n'obtient pas l'investiture nationale de GE préférant soutenir Jean-Pierre Bombek, candidat des Verts. Josette Bénard, membre du conseil national de GE, condamne cette candidature : « Nous venons de passer un accord national avec Les Verts pour les candidatures uniques. En se présentant, seul de son côté, T. Boisbault n'en a pas tenu compte. Paris lui a demandé de régulariser cette situation en réunissant ses militants. Il n'a rien fait. On soutient donc le candidat officiel des Verts. »²³⁵

De plus, les adhérents ornais de GE lui reprochent ses prises de positions. Il s'affirme comme « écologiste de droite » et dit ne pas « avoir l'esprit GE ». Thierry Boisbault, porte-parole de GE dans l'Orne, ne cache pas son appartenance à la droite gaulliste mais accepte de rentrer chez GE. Toutefois, il n'accepte pas l'attitude des Verts vis-à-vis du PS : « Le récent rapprochement vers le Parti socialiste et Les Verts de Waechter ne me convient pas. Ni rose ni vert, telle est ma devise »²³⁶. Face à cette situation, GE

²³¹ Entretien oral avec Josette Bénard le 8 janvier 2008.

²³² Cf., partie 2, chapitre 2, 3., 3.3., 3.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections régionales de 1992, pp. 359-362.

²³³ *Ouest-France*, 30 septembre 1992.

²³⁴ Thierry Boisbault (candidat sans étiquette) : 2,4 % des SE ; Renée Tragin (candidat Les Nouveaux Ecologistes) : 3,2 % des SE ; et Jean-Pierre Bombek (Les Verts soutenu par GE) : 5,5 % des SE.

²³⁵ *Ouest-France*, 21 et 22 novembre 1991.

²³⁶ *Ibid.*

décide de l'exclure : « M. Boisbault [a] trahi ses engagements pris au moment des élections régionales. » Il quitte le groupe GE du conseil régional au 1^{er} janvier 1993.

Dans la Manche, en décembre 1992, après la décision du Conseil d'Etat d'invalider l'élection d'Olivier Bidou au conseil régional, Claude Verneuil, second de la liste GE, le remplace au poste de conseiller régional. En janvier 1993, Claude Verneuil, Chantal Rounsard et Bernard Leclerc entrent en dissidence au sein de GE, accompagnés par trois militants²³⁷. Ils s'opposent aux nouvelles instances départementales du mouvement représentées par Olivier Bidou, président du collectif départemental, et Marc Michelle, président de l'association de développement de GE : « Nous tenons à dire que nous ne nous reconnaissons nullement dans ces deux noms cités, et que ni le déroulement des votes, ni la composition des structures qui ont suivi n'ont eu notre assentiment. » Pour Olivier Bidou, cette dissidence « donne des armes [aux] adversaires » : « Pas question d'ailleurs pour le moment de mesures disciplinaires, voire d'exclusions, toujours par "souci d'apaisement" »²³⁸. En réalité, cet épisode révèle un problème de personnes entre un patron d'imprimeries florissantes, Olivier Bidou ; et un enseignant en retraite, ancien syndicaliste, élu de surcroît conseiller municipal de Coutances en 1989 sur une liste de la majorité présidentielle, Claude Verneuil. En 1994, Camille Huet et Claude Verneuil, élus sous l'étiquette GE, constituent avec Jean-Pierre Viaud et Jean-Luc Pithois, élus sous celle des Verts, un nouveau mouvement : Ecologie et solidarité. De ce fait, au conseil régional, Josette Bénard se trouve être la seule élue sous cette étiquette. Au cours du congrès de GE, les 9 et 10 décembre à Laval, et ce malgré une forte opposition, Brice Lalonde propose « d'inscrire GE dans la cadre d'une recomposition politique au centre droit »²³⁹. Suite au congrès national, des militants s'opposent à la désignation de Brice Lalonde à la présidence nationale du parti. Dans le Calvados, huit militants du groupe pays d'Auge²⁴⁰ quittent le parti : « Voilà quatre ans que Brice Lalonde manœuvre, manipule, magouille pour être le candidat de "Génération écologie" à la présidentielle de 1995 ». L'équipe départementale connaît de ce fait une baisse de ses effectifs avec seulement une vingtaine de personnes. Ils en attribuent l'entière responsabilité à Brice Lalonde en « constatant l'impossibilité de changer quoi que ce soit au fonctionnement antidémocratique de "Génération écologie", en fustigeant les objectifs uniquement électoraux, et en s'opposant au fait que l'écologie doit se situer dans un mouvement de gauche. »²⁴¹ Suite à cette démission collective, les responsables départementaux du mouvement²⁴² réagissent à cette situation : « En démissionnant, les huit militants, dont deux n'étaient déjà plus adhérents, ont eu le mérite de clarifier une situation devenue insoutenable. Voilà plus d'un an qu'ils tentaient d'ancrer notre mouvement à l'extrême gauche, et que nos

²³⁷ Thierry Jeanne, Christian Delourme et Jean-Luc Jouenne.

²³⁸ *La Presse de la Manche*, 31 janvier 1993.

²³⁹ Agnès Roche, « Les candidats écologistes : la chasse aux signatures », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, p. 86.

²⁴⁰ Odile Auzoux ; Eric Boisnard, conseiller municipal de Lisieux ; Laurent Gouriou, ancien président de GE-14 ; Jean-François Liabeuf, conseiller municipal ; Alain Moreau ; Bernard Rouvière, conseiller municipal de Beuvillers ; Mireille Vion et Marcel Vion, conseillers municipaux de Lisieux.

²⁴¹ *Ouest-France*, 5 janvier 1995.

²⁴² Sandrine Quillet, Michèle Barry, Josette Bénard, Jean-Claude Lafond et Zachari Dramani-Issifou.

réunions de travail étaient troublées, voire sabotées par de vaines querelles et des règlements de compte individuels »²⁴³.

Lors des élections législatives anticipées de 1997, GE connaît à nouveau une grave crise dans le Calvados. Josette Bénard dénonce notamment « les multiples incidents qui ont eu lieu lors de la préparation des élections législatives » et s'oppose clairement aux « nouveaux statuts donnant pratiquement tous les pouvoirs de décision au seul président, et imposés par Brice Lalonde » :

*« Ils furent votés de façon irrégulière et ne firent que renforcer les dysfonctionnements multiples qui s'étaient peu à peu emparés de GE. Devant cette situation néfaste à Génération écologie, qui avait su, par sa charte fondamentale et les actions de ses élus, acquérir un capital de confiance auprès du grand public, un groupe d'adhérents du mouvement, dont les élus régionaux, décidèrent d'intenter une action en justice afin d'obtenir l'annulation du vote irrégulier sur lequel s'était appuyé B. Lalonde pour changer les statuts. »*²⁴⁴

Ancré régionalement lors de sa création, avec notamment Josette Bénard, GE devient un parti « parisien » sans réel enracinement local et s'engage dans une stratégie purement électoraliste avec la présence de candidats « horsins ».

2.3.4. Le groupe Ecologie et solidarité

Au niveau national, après le départ des « waechteriens » en 1993, Les Verts se trouvent dans une situation fragilisée à cause d'une ambiance délétère au sein du mouvement. Dans une lettre envoyée à Didier Anger, Dominique Voynet se plaint de cette atmosphère :

*« Je suis fatiguée de la paranoïa ambiante. Je suis fatiguée de venir chaque mardi pour découvrir que nous sommes censés faire à six le travail des quatorze membres du CE de l'an dernier, et que tout est bien sûr de la faute du national. Je suis fatiguée de voir le fax dégueuler chaque jour les menaces, les chantages, les exigences contradictoires des uns et des autres. Je suis fatiguée des ego hypertrophiques. »*²⁴⁵

En 1994, en Basse-Normandie, deux élus régionaux Verts quittent le parti : Jean-Pierre Viaud et Jean-Luc Pithois. Jean-Pierre Viaud, qui tente de mettre en place dans la région un courant « Pluriel » structuré, dénonce aussi le climat régnant au sein du mouvement écologiste dans une lettre du 7 mars 1994 : « Les Verts sont dans un tel état à tous les niveaux d'organisation que je ne vois plus ce que je peux y faire de positif. La violence verbale et même quelquefois gestuelle qui y règne m'a contraint à venir aux dernières réunions que dans l'extrême nécessité. »²⁴⁶ Lors de l'assemblée générale régionale du 17 octobre 1993, à Bayeux, certains adhérents protestent contre les problèmes de fonctionnement entre les élus Verts et le CAR. Ils condamnent l'absentéisme de Jean-Pierre Viaud et de Jean-Luc Pithois au CAR et l'autonomisation de leur fonctionnement. Compte tenu d'un emploi du temps surchargé, Jean-Luc Pithois n'y participe que ponctuellement. Cordonnier et premier adjoint de La Ferrière-aux-Etangs, il se déclare très

²⁴³ *Ouest-France*, 11 janvier 1995.

²⁴⁴ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 3 octobre 1997.

²⁴⁵ Lettre de Dominique Voynet à Didier Anger du 6 avril 1994.

²⁴⁶ Lettre de Jean-Pierre Viaud à Christiane Durchon, secrétaire régionale, à Annie Fettu, secrétaire départementale des Verts-Calvados, et à Didier Anger et à Jean-Luc Pithois, conseillers régionaux, du 7 mars 1994.

occupé par ses tâches professionnelles et politiques. Jean-Pierre Viaud ne se présente quasiment plus dans les différentes instances²⁴⁷. Sur les dix-neuf réunions du CAR, Didier Anger participe à quinze alors que Jean-Pierre Viaud s'y présente seulement à sept depuis les élections régionales de 1992. Dans une lettre du 9 mars 1994, Didier Anger lui rappelle ainsi son attitude au conseil régional : « Je savais tes difficultés à gérer ensemble ton appartenance aux Verts Région Basse-Normandie et ton mandat d'élu vert au conseil régional. »²⁴⁸ Dans l'organisation des Verts, le CAR mandate les élus pour les décisions importantes du conseil régional. Alors que Didier Anger respecte les mandats donnés, Jean-Pierre Viaud conteste et vote ses propres décisions. Lors de l'assemblée générale régionale du 17 octobre 1993, à Bayeux, Patrick Viot s'oppose au cumul des mandats tandis que Jean-Luc Cohin affirme la nécessité de leur présence au CAR. Certains militants Verts du Calvados, dont Patrick Viot, lancent une pétition contre Jean-Pierre Viaud. Ils l'accusent de tenter « de déstabiliser Didier Anger dans l'Orne », « d'être trop proche de Josette Bénard », et de bloquer les « finances lors des élections et de mauvaise gestion en tant que trésorier de l'association des élus régionaux Verts ». Fortement contrarié par ces accusations, Jean-Pierre Viaud reproche l'attitude de Patrick Viot lors des élections régionales de 1992, notamment sur ses pratiques financières lors de l'impression des tracts et des professions politiques : « Le fait demander à huit jours du scrutin des élections régionales de 1992 20 000 francs faute de quoi il refuserait de tirer les affiches et les professions de foi. »²⁴⁹

De plus, lors de ces élections régionales, la profession de foi des Verts-Calvados indique clairement que les élus appliquent la rotation à mi-parcours (avril 1995) pour laisser la place à d'autres candidats de la liste : « Nos élus céderont leur place à mi-mandat aux suivants de la liste pour aboutir à une responsabilité collective, et éviter la professionnalisation de la politique. »²⁵⁰ Face à cet engagement, Jean-Pierre Viaud refuse de le mettre en pratique : « Je n'ai aucune confiance politique en Annie Fettu. [...] Je suis formel, je ne ferais le tourniquet que s'il s'agit d'une règle générale et non d'une règle d'exception. »²⁵¹ Les Verts-Calvados lui demandent de respecter ses engagements et dénoncent cette attitude : « Elle relève d'une grave rupture de contrat avec les électeurs. J.-P. Viaud s'était engagé dans sa profession de foi à libérer son poste à mi-mandat, afin d'éviter le professionnalisme en politique. »²⁵² Avant d'entamer une procédure d'exclusion, le CAR demande « à Didier Anger de le ramener à la raison, de l'aider à travailler collectivement, et de le faire revenir sur sa démission »²⁵³. Jean-Pierre Viaud quitte Les Verts au 1^{er} janvier 1994, mais conserve son mandat de conseiller régional : « Je ne me sens pas tenu de démissionner du conseil régional dans la mesure où une bonne partie des gens qui constituent la liste de mars 92 a préféré partir, ou pour les non-adhérents ne pas nous rejoindre. »²⁵⁴

²⁴⁷ Compte rendu de l'assemblée générale régionale du 17 octobre 1993 à Bayeux.

²⁴⁸ Lettre de Didier Anger à Jean-Pierre Viaud du 9 mars 1994.

²⁴⁹ Lettre de Jean-Pierre Viaud à Christiane Durchon.

²⁵⁰ Profession de foi de la liste des Verts dans le Calvados lors élections régionales du 22 mars 1992.

²⁵¹ Lettre de Jean-Pierre Viaud à Didier Anger du 1^{er} juillet 1994.

²⁵² *Ouest-France*, 18 mai 1994.

²⁵³ Lettre des Verts de Basse-Normandie à Dominique Voynet et au collège exécutif du 4 avril 1994.

²⁵⁴ Lettre de Jean-Pierre Viaud à Christiane Durchon.

En juin 1994, Jean-Luc Pithois prend la même décision : « J'ai toujours été écologiste. Et je le reste. Même si je n'ai pas renouvelé mon adhésion au mouvement des Verts. »²⁵⁵ Les Verts demandent aux deux conseillers régionaux de renoncer à un mandat que les électeurs leur confient sous la bannière des Verts. Cette affaire régionale prend une dimension nationale. Selon Les Verts de Basse-Normandie, Dominique Voynet s'est réjoui « du conflit saignant entre Jean-Pierre Viaud et Didier Anger » lors de la réunion du collège exécutif du 29 mars. Dans une lettre du 6 avril, à Didier Anger, elle s'en défend pourtant : « Je trouve franchement gratiné que tu qualifies les quelques lignes hâtivement saisies et non relues du compte rendu du CE. » Toutefois, ces prétendus propos sont erronés puisque le départ de Jean-Pierre Viaud des Verts n'est pas la conséquence d'un conflit entre les deux conseillers régionaux. A l'échelle nationale, cette querelle permet de décrédibiliser la candidature de Didier Anger lors de la composition de la liste pour les élections européennes de 1994. Les Verts de Basse-Normandie soutiennent sa candidature à la quatrième place. Après une conversation téléphonique avec Jean-Pierre Viaud, Dominique Voynet insiste sur les « deux éléments déclencheurs » de la décision prise par ce dernier de quitter Les Verts : « La quasi-impossibilité à travailler de façon étroite avec toi au conseil régional, et sa tentative d'organiser Les Verts au pluriel en Basse-Normandie »²⁵⁶. Réunie à Flers, le 21 mai, l'assemblée générale régionale mandate Didier Anger pour réaliser la dissolution du groupe des élus Verts au conseil régional. Réuni le 16 juillet, à Caen, le groupe est dissous à travers une décision prise à l'unanimité de ses trois membres²⁵⁷. Avec Camille Huet et Claude Verneuil, deux conseillers régionaux issus de GE, Jean-Pierre Viaud et Jean-Luc Pithois constituent un nouveau groupe : « Ecologie et solidarité ». Ce nouveau groupe se réclame de valeurs humanistes et s'oppose au système productiviste. A propos de l'emploi, le groupe demande l'élaboration d'une charte régionale pour l'emploi, le développement des services de proximité et de l'économie solidaire. Au sujet de l'environnement, il encourage le développement de la filière bois, la valorisation des déchets, les alternatives possibles et crédibles dans le secteur de l'énergie et l'essor de l'agriculture extensive. Concernant la formation, il milite « pour un système basé sur l'équité, l'égalité des chances, la laïcité et une meilleure offre pour que les jeunes puissent rester travailler en Basse-Normandie ». En matière d'infrastructures de transport(s), il défend d'une part « un réseau basé sur l'équilibre rail / route », d'autre part « l'inversion des priorités, pour placer dans l'ordre : le piéton, les deux roues, les transports en commun et, en dernier la voiture ».

3. Le militantisme de terrain

Au-delà de l'importance donnée à la construction du parti, Les Verts n'oublient pas de renforcer leur présence sur le terrain en lien avec les associations environnementales et écologiques de la région, et de nombreux adhérents Verts continuent d'y militer. Outre leur opposition historique au nucléaire, avec

²⁵⁵ *Ouest-France*, 28 juin 1994.

²⁵⁶ Lettre de Dominique Voynet à Didier Anger du 6 avril 1994.

²⁵⁷ *Le Vert à cid*, n° 2, septembre 1994.

notamment leur participation à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, Les Verts se préoccupent toujours des questions environnementales sur le terrain, notamment de la qualité de l'eau et de l'amélioration de la qualité de vie (la question des déchets, l'amiante, les nuisances provoquées par l'activité industrielle et les infrastructures routières). Ils adoptent une stratégie basée sur une forte occupation du terrain par l'intermédiaire de leurs comités locaux et interviennent par exemple au sujet de la décharge de Sannerville dans le Calvados en aidant les habitants à s'organiser. Cette assistance permet un changement de position de la part des élus : « Depuis, le conseil municipal, après avoir accepté, a rejeté ce projet de décharge sur son territoire. Il a été suivi par le préfet. »²⁵⁸ Ils s'inquiètent aussi des problèmes de pollution liés aux émanations poussiéreuses de la coopérative linière à Villons-les-Buissons au nord de Caen. Ils s'investissent aussi dans le dossier de la déviation de Bayeux en indiquant que « cet ouvrage devrait créer plus d'avantages que d'inconvénients » : « C'est l'occasion d'un désenclavement local de certaines communes qui pourraient ainsi proposer des terrains pour l'installation de PMI ou PME »²⁵⁹. Les Verts démontrent leur engagement à partir d'actions concrètes tout en multipliant les contacts avec les populations demandeuses. De plus en plus actifs sur les questions sociales, ils participent aux différents mouvements sociaux durant cette période. Présents dans de nombreux collectifs, ils essayent d'être la traduction politique des revendications sociales. En effet, les mouvements sociaux de décembre 1995 permettent « un temps une fusion de tous les courants écolos et à gauche de la gauche, redynamisent les luttes et remontent le moral de la société »²⁶⁰.

3.1. La lutte antinucléaire

Dans leur programme, Les Verts de Basse-Normandie exigent l'arrêt « le plus vite possible à des rythmes divers selon l'engagement des nations des centrales nucléaires » et la diversification de l'approvisionnement en énergie, « la non-extraction du plutonium à des fins civiles ou militaires », « le stockage direct des combustibles irradiés sur les sites de leur production (centrales nucléaires) en attente de solutions plus convenables que l'enfouissement, et ce, sous contrôle indépendant » et « la nécessité de développer la recherche fondamentale et appliquée sur le stockage d'attente et l'élimination (et non l'enfouissement) des déchets »²⁶¹. En février 1994, ils lancent un programme d'actions antinucléaires décidé au niveau national en novembre 1993. Il se décline à partir de quatre thèmes : le problème des déchets nucléaires, le débat sur l'énergie, l'abandon de la filière surgénérateur et les essais nucléaires. Le débat sur les déchets porte sur la question des sites d'enfouissement : « Nous souhaitons que soit également lancé un débat sur le problème de l'énergie. Il existe des alternatives de type éolienne »²⁶².

²⁵⁸ *La Renaissance, Le Bessin*, 11 février 1986.

²⁵⁹ *La Renaissance, Le Bessin*, 16 janvier 1987.

²⁶⁰ Yves Frémion, *op.cit.*, p. 237.

²⁶¹ *Le Vert à Cid'*, n° 4, février 1995.

²⁶² *Ouest-France*, 22 février 1994.

3.1.1. Les Verts : partenaires de la lutte antinucléaire (1984-1990)

La lutte antinucléaire des années 1970 n'enraye ni la construction de la centrale nucléaire à Flamanville, ni l'augmentation des capacités de retraitement des combustibles irradiés de l'usine de La Hague. Du 28 au 31 juillet 1983, à La Glacière, le CCPAH organise le cinquième rassemblement international contre le nucléaire, mais son échec précipite sa dissolution²⁶³. Avec la disparition de certains comités locaux, le CRILAN se transforme en une association selon la loi de 1901 et cet essoufflement a freiné l'intensité de la lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin. Les antinucléaires adaptent leur discours autour des questions suivantes : le renforcement de la sécurité sur les sites nucléaires, le refus du retraitement des déchets étrangers, et la lutte contre les couloirs de lignes THT. L'autorisation donnée par un gouvernement de gauche d'étendre les capacités de l'usine de retraitement est vécue comme une trahison par les écologistes. Alors que le retraitement des déchets nucléaires étrangers se poursuit, les écologistes regrettent l'attitude des élus de gauche et de la CFDT lors des manifestations. La lutte antinucléaire se déplace alors contre les couloirs de lignes THT. Le 12 janvier 1982, le tribunal de Caen annule les arrêtés ministériels qui autorise leurs mises en place. Cette décision, qui interrompt les travaux jusqu'au 15 juin, est un succès pour Francis Sorel, responsable du comité de défense départemental contre les couloirs de lignes THT. Les Verts s'inquiètent de la présence exclusive de cette mono-industrie nucléaire dans le Nord Cotentin qui fragilise son économie. En 1984, après six années de travaux, la centrale entre dans la phase de l'après chantier. Après avoir enregistré des effectifs, qui atteignent 2 776 salariés, dont 1 153 locaux, sur le site de Flamanville en octobre 1983, leur nombre diminue²⁶⁴ à cause du caractère éphémère des chantiers nucléaires. Les Verts prônent un développement économique varié et adapté au caractère rural du département basé sur la diversification du tissu industriel, l'essor de l'aquaculture et un tourisme intelligent.

Outre la dénonciation de cette présence exclusive, les écologistes s'inquiètent du retraitement des déchets nucléaires étrangers. En août 1984, à Cherbourg, les antinucléaires créent un groupement anti-plutonium afin d'en dénoncer l'exploitation à des fins civiles et militaires. En octobre, lors de conférences-débats sur « La prolifération du nucléaire » et « Les dangers du plutonium », Chantal Girres et Yannick Rousselet (GRAPU), Jacky Bonnemains (Greenpeace), et Didier Anger (Les Verts) invitent François Roelants du Vivier, député écologiste wallon au Parlement européen, et Jean-Pierre Pharabod, ingénieur polytechnicien. Devant 80 personnes, ils s'inquiètent des conséquences de l'éventuel retour de 251 kilogrammes de plutonium au Japon et protestent contre la banalisation de leur transport par mer et terre²⁶⁵. Le 6 octobre 1984, malgré un important dispositif des forces de l'ordre, ce départ à bord du *Seishin Maru* provoque une action des antinucléaires. Vers 10 heures, une dizaine de militants antinucléaires demande l'autorisation d'entrer dans l'usine de retraitement afin de donner « Une lettre ouverte aux travailleurs de La Hague ». Après avoir escaladé les grilles d'accès à l'usine de La Hague, huit militants la distribuent, mais

²⁶³ Cf., partie 1, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.3. Des actions plus « musclées », pp. 101-104.

²⁶⁴ *Ouest-France*, 24 janvier 1984.

²⁶⁵ *La Presse de la Manche*, 3 octobre 1984.

les membres du service de sécurité interviennent avec des lances à incendies, et les policiers utilisent des gaz lacrymogènes suite au franchissement du troisième mur d'enceinte par deux militants. En milieu d'après-midi, les représentants de Greenpeace, du GRAPU et des Verts dressent le bilan de cette journée : « Nous avons apporté la preuve que n'importe quel groupe terroriste décidé pouvait pénétrer dans l'usine sans aucun problème. On s'aperçoit que le plutonium est accessible. »²⁶⁶

Le 26 avril 1986, l'accident nucléaire à Tchernobyl et le passage du nuage radioactif au-dessus de la France enrayent l'essoufflement de la contestation antinucléaire dans le Nord Cotentin. En réaction, des militants du CRILAN, de l'ex-CCPAH, de la CFDT-Hague, des membres d'associations de consommateurs et Les Verts créent l'ACRO à partir d'un laboratoire indépendant²⁶⁷. Elu conseiller régional en mars 1986, Didier Anger entreprend une série de réunions dans l'Ouest et le Nord de la France : à Parthenay dans le Poitou, à Sissonne dans l'Aisne, à Montrevel-en-Bresse et à Segré dans le Maine-et-Loire. Ces villes sont retenues pour recevoir dans leur sous-sol des déchets radioactifs de longue activité. Invité par le Groupe régional antinucléaire d'information totale à Parthenay, Didier Anger expose face à un millier de personnes son réquisitoire contre le nucléaire et insiste sur la question de leur entreposage, avec notamment le problème de l'eau²⁶⁸. Opposé au stockage en profondeur, il préconise celui en surface dans un site déjà nucléarisé conjugué à un arrêt progressif du nucléaire²⁶⁹. Les Verts concentrent leur opposition au nucléaire à partir de bases environnementales : la pollution des fleuves et des rivières, les accidents de réacteurs nucléaires connus ou potentiels, les fuites de produits radioactifs pendant des livraisons, le stockage ou le traitement des déchets radioactifs à long terme. Ils se prononcent pour « un arrêt de toute nouvelle construction nucléaire », « un contrôle indépendant des pollutions et la protection en cas d'accident nucléaire », et « un arrêt à terme des réacteurs nucléaire, leur démantèlement »²⁷⁰.

3.1.2. La question des déchets nucléaires

En France, les autorités distinguent les déchets « de faible et moyenne activité » qui contiennent ni plutonium ni transuraniens et ceux « de haute activité »²⁷¹. En ce qui concerne les déchets de faible et moyenne activité, elles optent pour un stockage en surface terrestre. En Basse-Normandie, et particulièrement dans le Nord Cotentin, la présence de déchets nucléaires étrangers dans le CSM et dans l'usine de retraitement de La Hague provoque une longue bataille judiciaire entre la Cogéma et les antinucléaires. En janvier 1994, Michel Frémont, président CRILAN, et Didier Anger²⁷² déposent par

²⁶⁶ *La Presse de la Manche*, 8 octobre 1984.

²⁶⁷ Cf., partie 2, chapitre 1, 3., 3.3., 3.3.3. L'association pour le contrôle de la radioactivité, pp. 274-277.

²⁶⁸ *Le Courrier de l'Ouest*, 9 avril 1987.

²⁶⁹ *La Nouvelle République*, 9 avril 1987.

²⁷⁰ Profession de foi de la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie » menée par D. Anger lors des élections législatives du 16 mars 1986.

²⁷¹ Didier Anger, *Nucléaire, La démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, pp. 153-171.

²⁷² Conseiller régional membre de la commission « Agriculture, pêche, littoral, tourisme et environnement » et représentant du CRILAN à la commission de La Hague et à celle de Flamanville

l'intermédiaire de leur avocate Corinne Lepage une première plainte contre X au pénal avec constitution de partie civile devant le tribunal de grande instance de Cherbourg. Elle insiste sur trois infractions supposées : l'absence d'autorisation de gestion des déchets nucléaires sur le site du CSM, le stockage de déchets étrangers sur celui de La Hague, et la pollution²⁷³ de la nappe phréatique ou des cours d'eau de la Sainte-Hélène et du Grand Bel. De plus, les plaignants demandent aussi l'arrêt des travaux de recouvrement du CSM afin de reprendre ce qui était auparavant mal conditionné pour stopper les pollutions.

Saturé depuis 1983 et officiellement fermé depuis 1994, le CSM, qui accueille les déchets provenant notamment de l'industrie électronucléaire et des hôpitaux depuis 1969, se trouve géré par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs²⁷⁴. Situé à proximité de l'usine de retraitement de La Hague sur une zone de douze hectares à Digulleville, il renferme 525 000 m³ de déchets radioactifs « de faible et de moyenne activité » ne devant pas dépasser 300 ans de durée de vie. Critiqué par les écologistes, ce site ne présente aucune garantie de confinement naturel. Implanté dans une zone marécageuse et poreuse en milieu géologique faillé, il existe même « un risque de léchage des déchets à la base par une remontée de la nappe phréatique ». De plus, ils dénoncent la mauvaise qualité du béton utilisé dans la construction des ouvrages de confinement et la porosité du socle, en particulier dans la partie nord-est pouvant « laisser passer les eaux de ruissellement »²⁷⁵. Par ailleurs, ils protestent contre l'absence de retour des déchets nucléaires vers leur pays d'origine. Le retraitement des combustibles usés consiste à séparer les matières ayant une valeur énergétique (l'uranium ou le plutonium) et le conditionnement de quatre types de déchets ultimes²⁷⁶. Dès 1977, les contrats de retraitement signés par la Cogéma avec les compagnies d'électricité étrangères comportent une clause de retour des déchets ultimes vers leur pays d'origine. Or, en 1994, sur le site de La Hague, aucun retour²⁷⁷ n'en a été encore effectué et ce depuis le début de fonctionnement de l'usine de retraitement. Selon l'article 3 de la loi du 30 décembre 1991, la loi « Bataille » relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs, « le stockage en France de déchets radioactifs importés, même si leur retraitement a été effectué sur le territoire national, est interdit au-delà des délais techniques imposés par le retraitement ».

Le 17 mai 1995, Corinne Lepage se trouve nommée ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé. Accaparée par ses nouvelles fonctions ministérielles, elle abandonne ses activités d'avocate. Par conséquent, le CRILAN et Didier Anger demandent à Francis Teitgen et à son

²⁷³ Le tritium, le césium, le strontium, le plutonium et ses dérivés

²⁷⁴ Filiale du CAE, l'Andra acquit son autonomie par la loi du 31 décembre 1991 avec la constitution d'un Etablissement public industriel et commercial.

²⁷⁵ Rapport d'étude de la CRIIRAD.

²⁷⁶ Fabriqués lors des réactions nucléaires, les déchets nucléaires « ultimes et vitrifiés », essentiellement des produits de fission extrêmement radioactifs (le césium, le strontium, l'iode ou le xénon), issus du retraitement de combustibles irradiés sont séparés de l'uranium et du plutonium. De plus, les déchets de structure des assemblages de combustibles se trouvent conditionnés sous forme de fûts cimentés. Outre les déchets issus du combustible irradié, les déchets issus de l'exploitation des installations de retraitement se divisent entre les déchets technologiques conditionnés dans des fûts de diverses natures et les boues bitumées de traitement des effluents.

²⁷⁷ Les déchets vitrifiés dits de haute activité, les boues, les embouts, les coques et les déchets technologiques moins actifs, mais plus volumineux.

assistant Thibault de Montbrial de suivre ce dossier²⁷⁸. Le 30 novembre, la chambre d'accusation de Caen, en appel d'une décision du juge d'instruction de Cherbourg, demande l'arrêt des travaux de recouvrement du CSM compte tenu des pollutions de la Sainte-Hélène et du Grand-Bel, et de la nappe phréatique jusqu'au 31 janvier 1996. Parallèlement, face aux accusations des écologistes, la Cogéma commence à procéder au retour des déchets étrangers vers leurs pays d'origine. En février 1995, à Cherbourg, elle autorise le départ de quatorze tonnes enfermées dans 28 conteneurs d'acier protégés par un « château » de plus de 100 tonnes à destination du Japon. L'association pour la protection de l'homme et de l'environnement Robin des Bois, le CRILAN et Les Verts de Basse-Normandie se satisfont de cette décision : « [Ils] ne sont pas convaincus de devoir s'opposer au retour des déchets étrangers. Le producteur, la région, la nation sont responsables de leurs déchets, et ne doivent pas s'en décharger sur la collectivité voisine ou lointaine »²⁷⁹. Greenpeace, qui se trouve isolé dans la mouvance écologiste, s'oppose au départ de ces déchets vers le Japon. Une ordonnance couperet du juge des référés du tribunal de grande instance de Cherbourg lui interdit de « s'approcher du navire », de « bloquer ou de tenter de bloquer les accès du port » et « de perturber de quelques manières que ce soit les opérations »²⁸⁰ sous peine d'une amende de 300 000 Francs par infraction constatée. Le 23 février 1995, avec quatorze tonnes de déchets hautement radioactifs, le *Pacific Pintail* quitte le port de Cherbourg afin de rejoindre celui de Mutsu Ogawara au Japon. En mai 1996, par un train spécial, un premier convoi de déchets nucléaires de 28 conteneurs part de La Hague pour le centre de stockage de Gorleben en Allemagne, et ce malgré la forte opposition des écologistes allemands.

En mars 1995, dans l'attente d'une enquête publique sur la fermeture du site du CSM, le Premier ministre Edouard Balladur autorise son exploitation par l'Andra. En septembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen repousse sa décision quant à l'arrêt relatif au recouvrement des déchets nucléaires au CSM. Début novembre, elle retarde de nouveau sa décision au 29 novembre, car elle est dans l'attente de compléments d'information et des conclusions de l'expert judiciaire, M. Fabrega, et du responsable de la protection radiologique pour l'Andra, M. Bessin. En décembre, Corinne Lepage nomme une commission d'évaluation, la commission Turpin, sur la situation au CSM et demande l'interruption des travaux tant que celle-ci n'a pas donné son avis. Le 9 janvier 1996, Pierre Barbey (ACRO), Mycle Schneider (WISE), Michel Frémont (CRILAN) et Didier Anger rencontrent la ministre, mais n'obtiennent aucun engagement sur la fonction de cette nouvelle commission. Pour Didier Anger,

« [Cette réunion permet] de mettre les choses à plat, mais ne nous a pas satisfaits. Nous ne savons pas qui fera partie de cette commission désignée avec l'aval du Premier ministre et quand. Un désaccord est intervenu sur la notion de transparence. Ce qui nous fait craindre que tous les documents de l'Andra ne soient pas fournis à la commission, ou que celle-ci ne les transmettra pas à l'extérieur. Or il y a un hiatus entre ce que dit l'Andra et ce qui se passe réellement. »²⁸¹

²⁷⁸ Cf., partie 1, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.2. Des actions judiciaires, pp. 99-101.

²⁷⁹ *Ouest-France*, 16 janvier 1995.

²⁸⁰ *Libération.fr* du 22 février 1995.

²⁸¹ *Ouest-France*, 11 janvier 1996.

Mais, le 7 février, le tribunal de Caen revient sur sa décision du 30 novembre 1995 en autorisant la poursuite des travaux. Toutefois, les ministres de l'Industrie et de l'Environnement demandent à l'Andra de ne pas les reprendre avant le résultat du bilan de la commission scientifique en juin. Ses conclusions diffèrent de celles de l'Andra : d'une part, sur la présence d'émetteurs de rayon alpha, elle estime qu'il existe « vraisemblablement des points chauds alpha composés essentiellement de plutonium 239 qui n'auront pratiquement pas diminué dans trois cents ans ». D'autre part, sur la contamination des eaux au tritium, elle compte sur les courants pour disperser les polluants dans la mer. Enfin, les travaux de reprise sur les fûts présentent plus de risques pour les travailleurs et l'environnement que le stockage en l'état, et que l'important est de faire accepter le risque au moyen d'une transaction sociale²⁸². Corinne Lepage reconnaît l'anormalité du stockage sur le CSM, mais autorise la reprise des travaux de recouvrement. En décembre, le préfet de la Manche désigne des personnalités, dont Didier Anger, pour siéger dans la commission de surveillance du centre du CSM.

En 1997, en utilisant une loi sur les déchets de 1975²⁸³ et celle sur la mise en danger de la vie d'autrui de 1996²⁸⁴, les avocats Francis Teitgen et Thibault de Montbrial déposent une plainte additionnelle pour mise en danger de la vie d'autrui par le stockage de déchets. L'article 223-1 du Code pénal proscrit « la mise en danger de la vie d'autrui par le fait d'exposer autrui à un risque immédiat de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement »²⁸⁵. Comme la notion de vie ne peut pas être mise en danger au sens où l'entend la loi, le CRILAN retire sa plainte, et Didier Anger reste le seul plaignant. Pour la première fois, le juge d'instruction de Cherbourg, Frédéric Chevallier, s'immisce dans le débat nucléaire au nom de la santé. Le 8 janvier 1999, la Cogéma, sur la base de l'illégalité du stockage des déchets étrangers à La Hague, se trouve mise en examen pour mise en danger de la vie d'autrui, et ce contre l'avis du Parquet. Elle « s'étonne d'une telle décision, qui concerne des activités régulièrement autorisées et contrôlées en permanence par les pouvoirs publics alors qu'aucun risque de mort ou de blessure [...] n'a été constaté »²⁸⁶. En 2000, la commission « Sugier » ne constate pas d'excédent de leucémies infantiles dans le canton de Beaumont-Hague, entrevu par le docteur Viel et écarte donc la responsabilité des rejets de l'usine de retraitement de La Hague. En septembre 2000, la Cogéma, qui souhaite généraliser cette position à l'ensemble des problèmes sanitaires éventuellement induits par l'usine de La Hague, dépose un recours en annulation près de la chambre d'accusation du tribunal de Caen siégeant en cour d'appel. Le 3 octobre, celle-ci conclue la non-recevabilité de cet appel. En décembre 2002, la plainte du CREPAN et de Didier Anger contre la Cogéma sur la base de l'illégalité du stockage des déchets étrangers à La Hague se termine par une ordonnance de non-lieu en faveur de la Cogéma. Cette

²⁸² *Le Vert à Cid'*, n°4, février 1995.

²⁸³ Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, « relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ».

²⁸⁴ Loi n° 96-393 du 13 mai 1996, « relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence ».

²⁸⁵ Articles 223-1 et 223-2 du Code pénal.

²⁸⁶ *Les Echos.fr* du 19 janvier 1999.

décision met fin à cette longue procédure judiciaire entreprise par le CRILAN et Didier Anger. Suite aux conclusions d'un expert, le juge d'instruction Stanislas Sandraps considère les accusations de Didier Anger infondées et ne retient donc aucune infraction à l'encontre de la Cogéma : « L'entreposage de résidus issus du traitement des combustibles usés en attente de retour vers les clients étrangers n'était pas contraire aux dispositions légales interdisant le stockage de résidus étrangers sur le territoire français. Il ne constitue d'ailleurs aucunement un danger ou une menace pour autrui »²⁸⁷. Ce non-lieu se trouve confirmé en septembre 2003 par la cour d'appel de Caen. En octobre, le CRILAN dépose une nouvelle plainte sous une autre formulation. Le tribunal considère que les déchets radioactifs sont entreposés et non stockés. Il reconnaît la légitimité de la démarche de l'association, mais la condamne à verser une somme de 3 500 euros au titre des frais de justice.

3.1.3. La question du plutonium

Entrée en service en 1966, l'usine de retraitement de La Hague a pour vocation le recyclage des combustibles nucléaires usés des centrales nucléaires françaises, puis étrangères²⁸⁸. Envoyés par des compagnies d'électricité, dont une française et les autres étrangères, ces combustibles contiennent 96 % de matières recyclables (95 % d'uranium et 1 % de plutonium)²⁸⁹ et 4 % de déchets ultimes. Dès les années 1970, les antinucléaires s'opposent à « cette poubelle nucléaire de la France, de l'Europe et du Japon » et dénoncent ce « super-marché du plutonium »²⁹⁰. Ils luttent ainsi contre l'extension de l'usine de retraitement de La Hague à des fins commerciales. A l'automne 1992, la Cogéma retourne 1,7 tonne de plutonium par voie maritime au Japon. Escorté par le *Shikishima*, un navire de l'agence de sécurité japonaise, l'*Akatsuki Maru* (ex-*Pacific Crane*), un navire de 4 800 tonnes, se trouve spécialement aménagé pour ce premier transport de plutonium par voie maritime entre la France et le Japon. Cette décision provoque l'opposition du CRILAN, de la coordination écologiste de l'agglomération Cherbourgeoise, des Verts de Basse-Normandie, de Robin des Bois et de Greenpeace compte tenu des risques encourus : celui de naufrage ou d'incendies, celui de prolifération de l'arme nucléaire, et celui de terrorisme ou de piratage en fonction des zones de passage. Les Verts de Basse-Normandie souhaitent « rendre inutilisable ce plutonium à des fins civiles, militaires ou terroristes en le mélangeant à des déchets ». Bien que favorables au principe du retour des déchets dans leur pays d'origine, ils exigent un maintien du plutonium sur le site de La Hague dans

²⁸⁷ Communiqué de presse de la Cogéma du 3 décembre 2002.

²⁸⁸ Après avoir utilisé le retraitement pour extraire le plutonium à des fins militaires dans UP1 à Marcoule et UP2/400 à La Hague, l'Etat français qui entreprit l'édification d'un programme de sur-régénération, décida la construction UP2/800 et UP3 pour les clients étrangers. Toutefois, face à l'échec de l'industrie nucléaire dans le monde, et afin de justifier le retraitement, la France se lança dans le programme du MOX avec la construction de l'usine Melox à Marcoule. Ce dernier se constitue d'une partie du plutonium extrait à l'usine de La Hague mélangé à de l'uranium neuf naturel appauvri.

²⁸⁹ Élément artificiel produit par le bombardement neutronique de l'uranium, le plutonium est un métal de forte densité. Radioactif, il existe sous différentes formes appelées isotope : isotope 232, 238 (87,7 ans), 242 (379 000 ans), 246. Le plutonium qui se forme dans l'uranium enrichi est faiblement irradiant, mais hautement radiotoxique.

²⁹⁰ *Le Vert à Cid*, n° 3, janvier 1995.

l'attente d'une prise en charge internationale et s'opposent à l'arrivée de combustibles irradiés avant extraction du plutonium.

Afin d'attirer l'attention lors du dixième anniversaire de Tchernobyl, et devant une centaine de personnes à l'hôtel de la ville, Dominique Voynet lance, le 15 avril 1996, à Cherbourg, une opération organisée par Les Verts baptisée « la route du plutonium » de Cherbourg à Aix-en-Provence à partir d'un camion chargé d'une dizaine de fûts remplis de faux petits conteneurs de plutonium de 2,9 kg. Ils mettent ainsi l'accent sur les problèmes liés au transport du plutonium par camion de La Hague à Marcoule : « Les risques liés au transport du plutonium constituent l'un des aspects les plus inquiétants du programme nucléaire français. » En effet, chaque année, des centaines de semi-remorques prenaient les routes françaises avec cette cargaison dangereuse. Les Verts s'inquiètent du risque provenant d'accidents de la circulation : « Il faut savoir qu'un millionième de gramme de plutonium inhalé par un individu conduit à une contamination probablement mortelle. Il est donc nécessaire de sensibiliser les populations concernées, et d'interpeller les pouvoirs publics. » Au-delà du problème de ce transport, Dominique Voynet et Didier Anger critiquent l'existence même de la filière nucléaire française :

*« La France s'est enfermée dans l'erreur. Les autorités avaient expliqué leur choix en tablant sur une augmentation de la consommation d'électricité, et sur une future pénurie d'uranium. Finalement, ces prévisions se sont avérées erronées, mais les programmes n'ont pas été réévalués. Résultat : le plutonium est un déchet dont on ne sait plus comment se débarrasser. »*²⁹¹

Selon l'accord Verts / PS du 28 janvier 1997 en vue des élections législatives prévues en 1998, le PS admet la nécessité de fermer Superphénix, et d'appliquer un moratoire sur la construction de réacteurs nucléaires et sur la fabrication du MOX jusqu'en 2010. Il stipule aussi le refus « d'aucun nouveau contrat de retraitement » pour l'usine de La Hague. Suite à la dissolution précipitée de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, le 21 avril 1997, l'arrivée de la « Gauche plurielle » marque la première participation des Verts à un gouvernement. Cependant, en 1999, Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, accepte d'étendre le champ d'activité de l'usine de Melox à la fabrication du Mox. Fin juillet, en accord, avec le secrétaire d'Etat à l'Industrie Christian Pierret, elle autorise le chargement en Mox des réacteurs de Chinon. C'est pourquoi, dans une lettre ouverte à Dominique Voynet et aux militants Verts intitulée « Dominique, comment as-tu pu signer cela ! », Didier Anger s'indigne des décisions prises par la ministre : « Les Verts peuvent-ils longtemps encore avoir une Ministre solidaire d'un gouvernement qui prend des décisions en contradiction avec les pratiques des militants et le contenu du compromis de l'accord Verts / PS d'une part, et d'autre part dénoncer les reniements de ce gouvernement. »²⁹²

²⁹¹ *La Presse de la Manche*, 22 février 1994.

²⁹² Lettre ouverte à Dominique Voynet et aux militants Verts par Didier Anger.

3.2. Les combats socio-environnementales

Les Verts de Basse-Normandie, qui privilégient l'action sur le terrain, s'investissent d'abord au sein d'associations ou de syndicats au détriment de l'action purement politique. En effet, cette « nature propre » à l'écologie politique pénalise le « bénéfice politique des actions menées »²⁹³. Sujets récurrents chez les écologistes, et notamment chez Les Verts, la préservation de l'environnement et la défense de la qualité de la vie des habitants restent prioritaires dans les actions menées sur le terrain. Les différents groupes locaux s'attachent à la défendre ou à l'améliorer. Toutefois, Les Verts de Basse-Normandie ne se limitent plus simplement à la défense de l'environnement et s'investissent de plus en plus dans les questions de société comme le logement, la précarité et le chômage.

3.2.1. La lutte contre une agriculture industrielle

Les Verts dénoncent « une certaine agriculture chimico-industrielle » responsable de nombreuses pollutions par les pesticides ou les herbicides, et de l'érosion des sols dans les régions porcines, céréalières et maraîchères. En Basse-Normandie, au regard des impacts environnementaux constatés en Bretagne, Les Verts s'opposent au développement de porcheries industrielles. En 1983, la région produit 30 300 tonnes de porcs, soit 2 % de la production nationale, se répartissant ainsi : 57 % dans la Manche, 25 % dans le Calvados et 18 % dans l'Orne²⁹⁴. La politique des quotas, imposée aux petits producteurs laitiers, les contraint à diversifier leurs activités agricoles, et les oblige à se tourner vers le développement de la production de porcs. Dans un courrier du 24 novembre 1986, Didier Anger alerte le ministre de l'Agriculture, François Guillaume, sur ce problème :

« Est-ce aux petits producteurs laitiers de payer pour une surproduction commise par d'autres ? [...] Le choix, pour l'Etat, c'est intervenir pour favoriser l'application des lois de la concentration industrielle à la campagne et éliminer les petits producteurs, ou bien pénaliser ceux qui surproduisent et garantir un revenu minimum pour maintenir les petits et moyens agriculteurs à la terre »²⁹⁵.

Les agriculteurs de Basse-Normandie choisissent la logique économique, en collaborant avec les industriels de l'agro-alimentaire de façon à créer des groupements produisant le moins cher possible par le biais de grandes porcheries industrielles. Les Verts s'y opposent, notamment aux ateliers hors-sol et s'inquiètent des conséquences que génère cette filière sur l'environnement, et plus particulièrement sur la qualité de l'eau. Ils pointent ainsi la contradiction de cette politique avec les efforts entrepris sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Ils s'alarment des résultats négatifs liés à la construction d'usines de dénitrification, car elles produisent de grandes quantités de saumures concentrées en nitrates. Leurs rejets dans la mer mettent en péril des activités du littoral : l'ostréiculture, la conchyliculture et le tourisme. Ils

²⁹³ *Le Vert à Cid'*, n°8, décembre 1996.

²⁹⁴ *La lettre des Verts du Calvados*, n° 8, mai-juin 1987.

²⁹⁵ Lettre de Didier Anger au ministre de l'Agriculture du 24 novembre 1986.

provoquent ainsi les « fameuses marées vertes »²⁹⁶. Les Verts s'efforcent d'empêcher de nouvelles implantations de porcheries industrielles. Dès 1986, Les Verts-Calvados entreprennent une vaste campagne de sensibilisation à propos de leur installation dans le département²⁹⁷ et condamnent les conséquences néfastes de l'élevage intensif : la qualité moindre de la viande et la disparition des petits producteurs. Ils défendent un élevage de qualité réalisé dans de petites unités et proposent de résoudre le problème des déjections de porcs par la méthanisation du lisier. En novembre 1987, Léon Lemonnier, secrétaire départemental, et ses compagnons dénoncent l'épandage du lisier sur des terres drainées à partir d'une porcherie appartenant au Groupement agricole d'exploitation en commun de La Mallardière à Vacognes-Neuilly, près d'Evrecy²⁹⁸. La préfecture autorise malgré tout les propriétaires à l'épandre sur des sols drainés, et à proximité d'un ruisseau rejoignant l'Orne²⁹⁹. Un comité de défense de l'environnement de Vacognes et sa région qui se constitue avec le soutien des Verts-Calvados, dénoncent aussi l'accroissement de la porcherie déjà en capacité de 684 porcs de plus de 30 kilogrammes³⁰⁰. En janvier 1987, lors d'une conférence de presse, Léon Lemonnier et Philippe Dupré, chargé des affaires agricoles, insistent lourdement sur cette question :

*« Depuis 1983, la région favorise l'augmentation de la production porcine, alors que l'outil de transformation est en régression, sauf à Gacé dans l'Orne qui préfère s'approvisionner en Bretagne ! Plus grave, la région ne contrôle pas les installations : le lisier est étendu sans complexe comme au XIX^{ème} siècle. Une menace très sérieuse pour nos nappes phréatiques. »*³⁰¹

Dès l'automne 1985, Les Verts-Calvados, en collaboration avec l'Association de défense de l'environnement rural à l'ouest de Caen, se préoccupent du projet de station de post-sevrage de porcelets par CAMA-Sanders au Mesnil-Patry. Son implantation, dont le projet initial de 12 000 porcelets est ramené au final à 8 000, provoque l'émergence de trois difficultés distinctes : le risque de la pollution des nappes phréatiques, les odeurs provenant de la porcherie et de l'épandage du lisier, l'étroitesse de la route d'accès non prévue pour un trafic de ce type, et les craintes de sa dégradation. Pour eux, cette station « ne correspond en rien au développement agricole de ce secteur précis »³⁰². Dans l'éventualité de l'aboutissement du projet, ils proposent la construction d'une unité de méthanisation des déchets « qui permet de récupérer de l'énergie, de désodoriser le lisier, et de le mettre en valeur »³⁰³. Dans le sud de la Manche, Les Verts s'alarment aussi des projets d'extension de porcheries. En 1989, le canton de Pontorson en dénombre une douzaine concentrée dans un rayon de neuf kilomètres. A Cormeray, près de Pontorson, Didier Anger se préoccupe de l'agrandissement envisagé de la porcherie du GAEC des Vignes. En avril 1990, malgré l'implication des associations de protection de l'environnement, de Rivières et Bocage et du

²⁹⁶ *La lettre des Verts du Calvados*, n° 8, mai-juin 1987.

²⁹⁷ *Ouest-France*, 6 novembre 1986.

²⁹⁸ *La Manche Libre*, 23 novembre 1987.

²⁹⁹ *La lettre des Verts du Calvados*, n° 8, mai-juin 1987.

³⁰⁰ *Ouest-France*, 29, 30 et 31 mars 1986.

³⁰¹ *Ouest-France*, 19 janvier 1987.

³⁰² *La Renaissance, Le Bessin*, 16 janvier 1987.

³⁰³ *Ouest-France*, 16 janvier 1987.

GRAPE, Les Verts-Manche s'inquiètent des conséquences de l'extension d'une porcherie à Ducey malgré l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant son augmentation par le tribunal administratif de Caen³⁰⁴. A Ouveille, à l'est de Coutances, suite à l'enquête publique, Les Verts-Manche se saisissent de la demande de régularisation visant à exploiter 760 animaux. Autorisée à fonctionner le 16 décembre 1968 avec seulement 63 mères naisseuses, l'exploitation s'agrandit sans requérir une nouvelle autorisation, même si les riverains se plaignent des nuisances causées par l'épandage du lisier. De plus, le territoire d'Ouveille se trouve sur une zone expérimentale en matière de protection de l'eau destinée à réhabiliter la Souilles.

Ces implantations ou ces agrandissements de porcheries sur le territoire bas-normand préoccupent Les Verts. Ils s'inquiètent du surcroît de bruit produit par une forte concentration d'animaux, des odeurs imputables à l'épandage du lisier, le tout entraînant la prolifération des insectes et des rongeurs. Ils souhaitent amender la circulaire du 12 août 1976 qui énumère les instructions techniques concernant les règles pour la construction, l'aménagement et l'exploitation des porcheries. Ils préconisent des mesures de démarrage avant toute mise en route sur la pollution des sols, des eaux de ruissellement, des cours d'eaux et des nappes souterraines ; sur la concentration de mouches et autres insectes ; et sur la teneur en matières gazeuses en suspension dans l'air. Les Verts proposent une autre politique basée sur la répartition de quotas de production entre tous les agriculteurs intéressés, la mise en place d'unités techniquement au point permettant la valorisation et la désodorisation du lisier par la méthanisation permettant de produire du biogaz³⁰⁵.

Sur la thématique du remembrement, la position des Verts-Manche n'est pas l'opposition systématique à condition que trois aspects soient respectés : celui du droit et de la réglementation, celui des bonnes relations humaines dans une commune, et celui de l'environnement³⁰⁶. En mars 1990, et dans une lettre écrite au préfet de la Manche, Didier Anger dénonce les méthodes utilisées dans l'élagage des arbres et des haies en bordure de route. Depuis 1987, suite à la maladie des ormes, à laquelle s'ajoutent des tempêtes successives, les haies sont considérablement abîmées et Didier Anger insiste sur l'intérêt de les replanter³⁰⁷. Il propose de « réinventer une agriculture respectueuse des hommes, des animaux et de la nature »³⁰⁸. En décembre 1990, Jean-Claude Magalhaes, alors secrétaire régional, et Daniel Bosquet, secrétaire des Verts du Nord Cotentin, signalent également l'importance des haies. En effet, la Manche est l'un des départements les moins boisés de France, mais avec ses 87 000 kilomètres de haies, « elle bénéficie d'une sorte de forêt linéaire qu'elle se doit de sauvegarder »³⁰⁹. Ils éditent une brochure rappelant les périodes d'élagage qui s'établissent du 1^{er} décembre au 30 mars pour les riverains des routes nationales et des chemins départementaux.

³⁰⁴ *Ouest-France*, 26 janvier 1991.

³⁰⁵ *La lettre des Verts du Calvados*, n° 8, mai-juin 1987.

³⁰⁶ Communiqué des Verts Manche du 9 janvier 1989.

³⁰⁷ *Ouest-France*, 23 mars 1990.

³⁰⁸ *Ouest-France*, 25 septembre 1990.

³⁰⁹ *Ouest-France*, 6 décembre 1990.

3.2.2. La défense de la qualité de l'eau

Les écologistes s'alarment quant à la quantité d'eau potable disponible dans la région. Lors des périodes de sécheresse, les nappes phréatiques connaissent des difficultés pour se reconstituer. Par exemple, le Nord Cotentin se caractérise par un faible nombre de nappes phréatiques. Hormis l'irrégularité des cycles de la nature, l'homme contribue aussi à une modification des conditions climatiques, notamment par le réchauffement de la planète à travers ses différentes actions : les rejets de gaz carbonique, l'urbanisation et son impact sur l'imperméabilité des sols, le choix de plantations « européennes » riches en subventions tel que le maïs, et la destruction des haies. Les Verts de Basse-Normandie réclament des changements depuis plusieurs années :

« Il faut revoir les analyses et les modes de calcul, gérer la pénurie, travailler l'assainissement, améliorer les stations d'épuration, apporter une meilleure qualité aux techniques utilisées, reclasser les zones agricoles vulnérables, mettre en conformité les stabulations, exiger des rejets zéro des productions industrielles, faire le tri sélectif des déchets des villes, ne pas brûler les plastiques, acheter des lessives sans phosphates. L'eau peut coûter très cher. A nous de bien la gérer et, dans ce domaine, beaucoup d'efforts restent à faire. »³¹⁰

En partenariat avec les associations environnementales, Les Verts se focalisent activement dans la défense des rivières, des zones humides, des zones côtières insalubres, des zones aquacoles en développement (de Saint-Vaast-la-Hougue à Grandcamp-Maisy et à Port-en-Bessin), et sur l'état des plages. Didier Anger se trouve nommé membre du comité de bassin Seine-Normandie et suppléant du comité national de l'eau. En Basse-Normandie, les cours d'eau et les nappes phréatiques se voient pollués par des pollutions provenant d'origines diverses. D'une part, l'une des conséquences de la désindustrialisation se caractérise par l'abandon de plusieurs sites pollués et dangereux immédiatement ou potentiellement pour les captages d'eau, les rivières et le littoral. Les productions industrielles ne se trouvent pas toujours maîtrisées, et plus particulièrement dans le rejet des métaux lourds, des hydrocarbures, et des éléments radioactifs et chimiques. En janvier 1987, Les Verts de Coutances, qui lancent une campagne d'information sur le thème de l'eau, déplorent les problèmes apparus dans le département, par exemple ceux de la carrière de Brix au sud de Cherbourg ou ceux de la décharge de Valognes. Ils dénoncent « la surcharge en produits chimiques qui se déverse dans les cours d'eau et autres nappes phréatiques. »³¹¹ En octobre 1990, Les Verts, et plus particulièrement Didier Anger et Charles Guilbert, se préoccupent de la pollution de l'Yvrande dans le canton d'Isigny-le-Buat. Ce cours d'eau se jette dans le lac de Vezins qui constitue la plus grande réserve d'eau de la Manche. En avril, des prélèvements montrent une forte concentration en cyanure et en métaux lourds : « L'accumulation de carcasses de voitures est un nid à pollutions. Les pluies, qui se déversent sur ces épaves, se chargent en métaux de toute sorte, puis s'infiltrent dans le sol. Et quand on sait que certains de ces amas de ferraille jouxtent des ruisseaux. Il existe pourtant

³¹⁰ *Ouest-France*, 22 avril 1997.

³¹¹ *Ouest-France*, 3 et 4 janvier 1987.

une réglementation précise à ce sujet »³¹². En avril 1996, les riverains de l'anse Sainte-Anne entre Querqueville et Equeurdreville-Hainneville se plaignent de la pollution causée depuis plusieurs années par les exercices des pompiers de la Marine sur La Découverte, surnommée « Le Lucifer » par les habitants³¹³. En effet, les feux allumés sur l'épave échouée dans la rade provoquent « d'épaisses fumées nocives ainsi que des rejets liquides polluants à l'intérieur de la rade où se trouve un important élevage de truites et de saumons ». Equeurdreville-Hainneville Ecologie sensibilise à ce propos la ministre de l'Environnement, Corinne Lepage : « Nous tenions à mettre en avant ce problème de pollution locale sans pour autant remettre en cause l'utilité et la nécessité des entraînements »³¹⁴.

D'autre part, occupant une large part de l'activité économique de cette région, certaines activités agricoles se trouvent à l'origine de pollutions. Les Verts s'inquiètent des méfaits d'une agriculture intensifiée dans les zones de cultures céréalières compte tenu de l'utilisation massive d'engrais azotés et des excès d'épandages provenant de porcheries industrielles. Dans la Manche, cette qualité de l'eau se trouve dégradée par la production intensive de céréales, l'utilisation de produits trop phosphatés et de pesticides notamment dans la baie des Veys, d'herbicides dans celle de Seine, et des rejets des installations nucléaires. Ils dénoncent aussi les remembrements radicaux qui bouleversent le tracé des cours d'eau et leur effet filtre ou ralentisseur des eaux de ruissellement. Membre du conseil d'administration du lycée agricole de Coutances, Didier Anger s'inquiète de la vétusté des équipements et du déversement du trop-plein de la fosse à lisier dans le cours d'eau Le Bulzard qui se jette ensuite dans la Souilles³¹⁵. Lors d'une conférence de presse, après l'Année européenne de l'environnement, Les Verts interpellent les habitants sur la mauvaise qualité des cours d'eau, et plus particulièrement de ceux de la côte ouest de la Manche, du Val-de-Saire et d'une grande partie du Calvados³¹⁶. En 1988, en Basse-Normandie, la pollution des eaux par les nitrates touche encore certaines zones : Saint-James pour la Manche, Isigny-sur-Mer, Caen et Falaise pour le Calvados, Argentan et Mortagne-au-Perche pour l'Orne³¹⁷. En septembre 1994, dans une lettre ouverte adressée au préfet de la Manche, Didier Anger s'inquiète de la distribution d'eau trop chargée en nitrates dans de nombreux cantons du sud de la Manche, notamment dans ceux de Ducey, de Saint-James, d'Isigny-le-Buat ou de Saint-Hilaire-du-Harcouët³¹⁸. En avril 1997, Les Verts de Basse-Normandie organisent une nouvelle campagne de dépistage des nitrates pouvant se trouver aussi bien dans l'eau de pluie ou de source que dans celle des ruisseaux ou à la sortie du robinet. Dans cette campagne de sensibilisation du grand public, Les Verts tiennent un stand à la disposition du public sur les différents marchés de la région³¹⁹. En effet, dans la Manche, les nitrates se trouvent présents aussi bien dans les

³¹² *Ouest-France*, 8 octobre 1990.

³¹³ Annexe 47. Le Lucifer, p. 68.

³¹⁴ *Ouest-France*, 22 avril 1996.

³¹⁵ *Ouest-France*, 3 et 4 janvier 1987.

³¹⁶ *Ouest-France*, 16 mars 1988.

³¹⁷ Annexe 47. Carte en teneurs de nitrates, p. 68.

³¹⁸ Lettre ouverte de Didier Anger au préfet de la Manche du 16 septembre 1994.

³¹⁹ Saint-Pierre-Eglise, Sainte-Mère-Eglise, Bricquebec, Valognes, Saint-Vaast-La-Hougue, Les Pieux, Barneville-Carteret et Cherbourg.

rivières, surtout dans le centre et dans le sud de la Manche, que dans les nappes, notamment dans celles du Val-de-Saire et de la région de Créances à cause du maraîchage. Enfin, certaines activités domestiques mal contrôlées comme les matières fermentescibles issues des décharges et des boues des stations d'épuration, les phosphates des lessives, les produits ménagers, et les microbes pathogènes. Ces pollutions se traduisent par plusieurs conséquences sur la qualité de l'eau : une contamination microbienne à court terme (l'hépatite, la salmonellose, la gastro-entérite), une eutrophisation du milieu marin (les marées vertes et rouges) et une contamination chimique et radioactive durable.

Face à cette situation, en juin 1987, et dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement, Les Verts et les associations environnementales³²⁰ rédigent un Plan d'assainissement de l'eau en milieu rural et fixent comme objectif de « combattre les sources de pollution en demandant et en favorisant des incitations fiscales, des prêts et des aides financières de la part du comité de l'Année européenne de l'environnement »³²¹. Ils entendent protéger « la qualité de l'eau de surface (et de profondeur), sauvegarder la qualité de l'eau des régions de transition entre la terre et la mer » : de la baie des Veys et les marais de l'isthme du Cotentin depuis Trévières jusqu'à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; et des cours d'eau (la Vire, l'Elle, la Taute et la Douve). Ils proposent les mesures suivantes : l'assainissement par des stations d'épuration bien dimensionnées et le raccordement au réseau d'évacuation des maisons individuelles ; le remplacement des décharges de déchets urbains et ménagers par des méthodes plus modernes, plus rationnelles et plus raisonnables (un tri sélectif suivi de son recyclage) ; le différencement des épandages et le développement de la méthanisation³²².

3.2.3. La lutte contre les décharges non-contrôlées

Malgré les efforts de mise aux normes dans les années 1970, la présence des décharges d'ordures ménagères non-contrôlées reste toujours d'actualité dans les années 1980 compte tenu de la difficulté à faire appliquer la circulaire du 11 mars 1987³²³. Elle rassemble de grandes quantités de matières organiques, de produits chimiques, de sacs plastiques, de détergents et de peintures nocives responsables de la pollution de l'eau, de l'air, des sols et des sites. Dans les années 1980, Les Verts de l'agglomération cherbourgeoise se préoccupent de ce dossier. Concernant leur stockage, ils s'alarment de la présence « de 70 décharges non-contrôlées ou sauvages dans le département »³²⁴. Depuis 1973, au niveau de la CUC, le site se trouve à Collignon au lieu-dit « La Mare de Tourlaville », mais la proximité de l'eau inquiète les écologistes. En janvier 1986, la CUC signe un contrat avec le CGEA pour mener à bien la fin de l'exploitation et souhaite utiliser une autre méthode : le compactage des ordures³²⁵. Opposés, Les Verts défendent plutôt une

³²⁰ Manche Ecologie, Avril, CREPAN-Manche, et l'association régionale biomasse normand.

³²¹ *La Lettre des Verts de la Manche*, n° 3.

³²² *La Lettre des Verts de Basse-Normandie*, n°2.

³²³ Circulaire du 11 mars 1987 « relative à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement ».

³²⁴ *La Lettre des Verts de la Manche*, n° 3.

³²⁵ Le principe du traitement dit aérobique est d'utiliser « la chaleur de la fermentation pour permettre la montée en température des couches successives d'ordures tassées et déchiquetées ». Il « doit accélérer et compléter la décomposition des éléments organiques.

« valorisation des déchets » par le tri-compostage, la méthanisation ou la fabrication de digestats. En novembre 1990, suite à la décision du syndicat intercommunal à vocation multiple du Point Fort d'ouvrir une déchetterie à Saint-Lô, le groupe local des Verts essaie de convaincre les municipalités et les habitants de l'utilité de la collecte sélective des ordures ménagères. Sur les marchés, Les Verts expliquent aux consommateurs l'intérêt d'une cohérence entre une déchetterie et la généralisation du tri dans les poubelles. Ils font pression auprès des fabricants pour réduire les emballages plastiques. Les Verts-Manche demandent aux consommateurs de boycotter les produits ayant trop d'emballages : « Environ 54 % du volume d'une poubelle est constitué d'emballages. C'est pourquoi nous proposons de diminuer la quantité d'ordures, d'économiser les matières premières et de dépenser moins d'argent. Le consommateur dispose du pouvoir de choisir, utilisons ce pouvoir pour acheter en consommateurs responsables. »³²⁶ En mai 1995, le groupe local des Verts Bayeux-Bessin se félicite de la démarche réalisée par certaines grandes surfaces, et notamment le groupe Leclerc, visant à proposer des sacs plastiques plus grands et réutilisables : « Nous avons été écoutés puisque cette politique vient d'être mise en place. Nous demandons aux grandes surfaces de Bayeux de suivre l'initiative de 42 supermarchés du Finistère, des Hauts-de-Seine et de Charente-Maritime qui proposent à leurs clients des sacs plastiques plus grands et réutilisables. Ces sacs peuvent être recyclés. »³²⁷

A Saint-Sauveur-Lendelin, en février 1990, Les Verts-Manche s'inquiètent du volume de la décharge³²⁸. En novembre à Quettehou, et suite aux craintes des riverains, Didier Anger visite un dépôt d'immondices au village du Venoix. Il relève l'absence de vrais grillages latéraux, alors que la réglementation exige une hauteur de quatre mètres. Il constate aussi des dépôts non recouverts de terre, et le risque d'écoulement vers le ruisseau en cas de pluie.³²⁹ En janvier 1991, Didier Anger et les écologistes se rendent sur le site de la décharge contrôlée des Monts du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de Juvigny-le-Tertre. Séraphin Rapaport, conseiller municipal et membre de la commission communale de l'Environnement, s'inquiète au sujet du captage de l'eau qui alimente Saint-Hilaire-du-Harcouët. La pollution se trouve principalement véhiculée par les eaux de ruissellement. Les écologistes constatent des anomalies : une clôture non conforme, des déchets non broyés, et un transport de broyats vers une décharge sauvage. Pour Didier Anger, les installations ne sont pas conformes au cahier des charges, précisant que « c'est presque une décharge sauvage ! » Malgré un grillage de plusieurs mètres de hauteur, « le portail était ouvert, et la clôture n'est qu'une clôture bricolée avec des petits filets de pêche ». Ils insistent sur cette absence de rigueur : « C'est le manque de transparence, on ne sait pas ce qui se passe dans cette décharge. Certains broyats sont transportés à la décharge sauvage de Reffuveille, au sud de Caen, ce

Le maximum de température pendant la période de fermentation est obtenu entre le 10^{ème} et le 60^{ème} jour ». Toutefois, dans les zones humides ou soumises à de fortes précipitations, cette technique est difficile à mettre en œuvre.

³²⁶ *Ouest-France*, 10 mai 1995.

³²⁷ *Ouest-France*, 1^{er} septembre 1995.

³²⁸ *Ouest-France*, 25 février 1991.

³²⁹ *Ouest-France*, 11 novembre 1990.

qui correspond à deux infractions : utilisation d'une décharge sauvage et transport d'ordures broyées. »³³⁰ A Boisroger commune située près de Coutances, une décharge ouverte en 1984, qui s'étend sur un terrain privé de trois hectares était gérée par le SITOM des cantons de Coutances et de Saint-Malo-de-la-Lande. Dès janvier 1988, Les Verts s'inquiètent des rejets d'eaux souillées en surface à l'extérieur de la décharge. Elle est pourtant équipée d'un système de pompage des eaux de ruissellement qui doit permettre d'éviter tout rejet à l'extérieur du site³³¹. En 1995, le conseil municipal dépose un recours auprès du tribunal de Caen. Le maire Joseph Falaise déplore cette situation : « Ça fait douze ans que ça dure. Ça ne va plus, on en a ras-le-bol. »³³² Depuis les années 1980, Les Verts dénoncent cette façon de « traiter » ces déchets :

« La loi prévoit que les décharges soient recouvertes quotidiennement de terre végétale. Chacun peut vérifier que ce n'est pas le cas à Boisroger. D'autres solutions existent dont le tri sélectif des déchets. Toutes nos suggestions ont été refusées. Alors que d'autres villes de la région s'équipaient de déchetteries subventionnées par le conseil régional, nos élus ont préféré attendre que les services du département proposent des solutions. Aujourd'hui, c'est l'impasse. Le seul argument développé par les élus majoritaires, c'est le coût : 60 F la tonne. Mais combien coûtera la remise en état du site, et qui paiera ? »³³³

En janvier 1997, après des travaux d'enfouissement, le SITOM décide de fermer le site suite à une importante mobilisation des habitants soutenue par Les Verts. En mars 1991, lors d'une conférence, Les Verts du Nord Cotentin invitent Michel Bonhomme, créateur à Amiens de l'usine Valorga traitant les déchets à la fois par tri et par méthanisation. Alors que les élus de la CUC et ceux du conseil général optent pour une usine d'incinération implantée à Rocheville, près de Bricquebec, il insiste sur la nécessité de faire le tri à la base : chaque foyer disposerait de plusieurs poubelles qu'il viderait dans des conteneurs distincts³³⁴. En octobre 1995, dans le cadre du plan départemental de traitement des déchets, Les Verts-Orne dénoncent le procédé de l'incinération : « Une fuite en avant [qui consiste à] brûler toujours plus d'ordures, donc à en produire plus, quitte à en racheter dans les régions voisines ou les pays étrangers »³³⁵. Opposés à la multiplication des décharges dans la Manche, les écologistes insistent sur la création de trois centres de traitement de recyclage et de valorisation des déchets au nord, au centre et au sud du département³³⁶. En avril 1991, Daniel Bosquet, secrétaire régional, et Jean-Claude Magalhaés, secrétaire des Verts du Nord Cotentin, lancent un concours sur le thème : « Photographiez vos décharges ». A Picauville, au cœur du marais du Cotentin, la décharge de l'Angle, qui est saturée tout en dégageant une fumée nauséabonde, est répertoriée parmi les trente à quarante sites « sensibles »³³⁷.

³³⁰ *La Gazette de la Manche*, 4 janvier 1991

³³¹ *La Lettre des Verts de la Manche*.

³³² *Ouest-France*, 31 août 1995.

³³³ *Ouest-France*, 1^{er} septembre 1995.

³³⁴ *Ouest-France*, 31 mai 1991.

³³⁵ *Ouest-France*, 24 octobre 1995.

³³⁶ *Ouest-France*, 11 novembre 1990.

³³⁷ *Ouest-France*, 17 juin 1991.

3.2.4. La défense de la qualité de vie

Les années 1980 sont la décennie charnière en matière d'aménagement du territoire avec les lois de décentralisation³³⁸ et l'affirmation de l'Europe. Les Verts apportent une attention aux différents projets d'aménagement du territoire bas-normand. En janvier 1987, lors d'une conférence de presse, Léon Lemonnier et Philippe Dupré abordent la question du projet de déviation de la RN 13 à Bayeux. Les Verts-Calvados en reconnaissent les avantages : « Elle amènera une meilleure sécurité, et une plus grande fluidité du trafic. Elle désenclavera des terrains qui pourront être libérés pour une éventuelle zone industrielle. »³³⁹ Toutefois, et à propos de l'impact environnemental, ils proposent « la plantation de peupliers qui draineront et fixeront les pollutions, ainsi que l'élévation de talus de terre le long de la déviation pour protéger l'environnement ». Concernant la défense du littoral, Les Verts soutiennent les luttes menées par les riverains et par les groupes écologistes contre la pression des entrepreneurs sur les élus pour transgresser les lois. A Fermanville, les habitants s'inquiètent de la surexploitation émanant de la carrière artisanale de granite rose provoquant la destruction du littoral : « 400 tonnes par jour au lieu de 400 tonnes par an ! ». Ils tiennent une conférence de presse le 27 janvier 1988 à ce sujet où ils accusent l'entreprise de détournement de procédure et de destruction d'un cap rocheux protégeant le Port Pignot et toute la baie. Le 5 février, l'entreprise reçoit l'interdiction de continuer l'extraction industrielle et doit reconstituer la protection du port et de la baie³⁴⁰.

A Agon-Coutainville, dans sa profession de foi, lors des élections municipales de 1989, Pierre Charton, le maire, émet le souhait que le golf de neuf trous situé en centre-ville soit transféré et remplacé par un dix-huit trous implanté sur le site classé de la pointe d'Agon. Claude Asselin, vice-président du conseil général, et adjoint au maire, défend cette opportunité pour sa commune : « La construction du golf sera un apport économique important pour Agon-Coutainville et pour l'arrondissement de Coutances. » Ce projet s'inscrit dans le cadre de la revalorisation de la station balnéaire. Les Verts et les associations environnementales comme Manche-Nature s'y opposent : « La pointe d'Agon doit rester sauvage et gratuite. Et non devenir le privilège d'une minorité s'accaparant le patrimoine collectif »³⁴¹. Ils s'inquiètent en outre de la pollution occasionnée par l'emploi d'engrais chimiques à proximité des zones conchylicoles. Didier Anger condamne l'attitude de certaines collectivités locales qui transgressent la loi de la protection du littoral³⁴² : le projet du conseil général de créer une route en bord de mer à Bretteville-en-Saire est annulé

³³⁸ La loi n°83-8 du 7 janvier 1983 « relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ». La loi n°82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 « relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions » et précisant les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales. La loi n°82-213 du 2 mars 1982 « relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ».

³³⁹ *Ouest-France*, 19 janvier 1987.

³⁴⁰ *La Lettre des Verts de la Manche*, n° 4.

³⁴¹ *Ouest-France*, 7 novembre 1990.

³⁴² Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986, « relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral ». Elle affirme le caractère singulier du littoral en indiquant que « le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur ».

par le tribunal administratif comme le souhait d'un lotissement en bord de mer à Sciotot aux Pieux ou l'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel. Il s'inquiète des extensions des ports de plaisance et par la même de nouvelles créations : « On ne peut plus aménager et bétonner comme on a pu le faire jusqu'à maintenant. L'aménagement ne peut être conduit sans calculs économiques. Il faut sortir de l'esprit de clocher et de l'esprit de clan. »³⁴³ Il défend l'amélioration du littoral avec la remise en état de la dune, la protection de la mer et l'assainissement de certaines plages. Depuis 1989, à Auvers, le comité de sauvegarde du marais du Mesnil poursuit son action afin de sauver cette zone naturelle près de Carentan contre une utilisation industrielle. En effet, l'usine Sanofi convoite le marais pour en extraire la tourbe, combustible nécessaire à son fonctionnement³⁴⁴.

Concernant l'amiante, Les Verts, qui se préoccupent de « sa présence dans la vie quotidienne des Bas-normands », continuent leurs actions afin d'informer les populations sur les dangers de son utilisation. Ils estiment nécessaire la mise en place d'un plan d'ensemble de mesures à prendre : une interdiction immédiate de l'extraction, de la production, de la fabrication, de la transformation, du transport, du stockage et de la mise en déchet de toute forme d'amiante ; des subventions aux entreprises pour se reconvertir ; l'aide à la recherche de produits de substitution. Les Verts veillent aussi au respect de la législation dans l'ensemble des bâtiments publics. En effet, le décret du 7 février 1996 impose une étude réalisée par un bureau de contrôle sur la présence d'amiante dans des bâtiments scolaires. Dans la Manche, le bureau d'étude Socotec n'y trouve aucune présence dans les collèges ; mais il en détecte dans sept lycées³⁴⁵. En juin à Saint-Lô, lors d'une réunion publique, Les Verts lancent une campagne d'information sur l'amiante en présence d'Yves Frémion, ancien député européen. En juillet, Didier Anger dénonce la présence de 130, voire de 200 tonnes d'amiante, dans la décharge de la Feuillie près de Lessay. Il condamne « un silence irresponsable » des autorités depuis plus de 20 ans. Le 21 septembre, Les Verts du groupe saint-lois tiennent un stand avec des panneaux d'information et distribuent des dépliants intitulés « Amiante » : « Nous donnons des plaquettes d'informations tout en montrant quelques objets de la vie quotidienne contenant de ce produit dangereux comme les grille-pains ou les plaques de fibrociment. »³⁴⁶ En décembre, à Coutances, Les Verts, qui organisent une réunion d'information sur l'amiante en présence de seulement d'une dizaine de personnes, présentent plusieurs objets contenant ce minéral : une ardoise fibro, une couverture de survie, un disque d'embrayage et un isolant pour les tuyaux. De plus, ils rappellent sa dangerosité pour la santé de l'homme : « A l'arsenal, il y a eu 12 cas de cancers en 1992, et 28 nouveaux cas en 1994. L'amiante provoque 2 000 décès par an, un chiffre qui va progresser dans les prochaines années. »³⁴⁷ En octobre 1997, le groupe des Verts du Bessin s'inquiète des conditions du stockage des déchets amiantés du lycée Arcisse

³⁴³ *Ouest-France*, 24 et 25 août 1991.

³⁴⁴ *Ouest-France*, 22 juillet 1991.

³⁴⁵ A Cherbourg, le flochage d'un plafond sous la toiture de l'atelier de chaudronnerie du lycée Alexis de Tocqueville ; à Saint-Lô, un bourrelet isolant dans les locaux techniques au sein du lycée Pierre et Marie Curie et des joints isolants sur les portes coupe-feu au lycée agricole Thère ; et à Coutances, des bourrelets isolants sur les portes coupe-feu au lycée Les Sapins.

³⁴⁶ *Ouest-France*, 23 septembre 1996, *Le Vert à Cid'*, n° 6, octobre 1996.

³⁴⁷ *Ouest-France*, *Le Vert à Cid'*, n° 8, décembre 1996.

de Caumont de Bayeux : « On ne doit pas déposer les déchets amiantés du lycée Arcisse de Caumont dans la décharge de Livry-Parfouru sans avoir procédé au préalable à la vitrification de ces déchets. Cette décharge n'est habilitée à recevoir que des déchets de type ménager. »³⁴⁸

Par ailleurs, concernant certaines productions industrielles, Les Verts-Manche se préoccupent des nuisances provoquées par l'activité de la minoterie de Muneville-le-Bingard entre Lessay et Coutances. En effet, en période de froid, les voisins de cette entreprise se trouvent gênés par le bruit de son groupe électrogène utilisé par cette entreprise, car EDF est dans l'incapacité de lui fournir l'électricité nécessaire. Pour Les Verts, EDF doit soit acheter à d'autres producteurs en France et à l'étranger en payant le prix fort, soit proposer des tarifs intéressants aux entreprises à condition que pendant les périodes de fortes demandes, elles produisent elles-mêmes leur énergie³⁴⁹. En octobre 1997, à propos de l'extension de la carrière de sable de Saint-Vigor-le-Grand, le groupe des Verts du Bessin estime « qu'il est temps de planifier les choses au niveau régional avant de délivrer des autorisations tous azimuts » : « Il n'est pas sérieux d'autoriser l'extension de la carrière de sable pour une période de 30 ans sans savoir à terme si la production répondra aux besoins ! »³⁵⁰

A propos des infrastructures routières, Les Verts défendent le développement de modes de transports alternatifs à celui de l'automobile. En mai 1996, Les Verts-Orne s'opposent à la construction de l'autoroute A 28 : « L'autoroute n'est pas une solution miracle. Quand une ville moyenne comme Alençon se situe entre deux gros pôles tels Le Mans et Caen, on s'aperçoit qu'il y a migration vers ces pôles »³⁵¹. En mars 1997, suite au lancement officiel des travaux, les écologistes, dont Les Verts et le MEI, organisent une manifestation qui rassemble une quarantaine de personnes sur le site officiel. Ils s'opposent à ce projet car il met en danger le scarabée pique-prune de la forêt de Bercé dans la Sarthe³⁵². En octobre, le groupe des Verts du Bessin s'oppose au projet de route à quatre voies entre Bayeux et Saint-Lô : « Il est prévu qu'il coupe à travers la forêt de Cerisy. Il ne faut pas que ça se fasse, sinon les cervidés seraient en danger. L'axe Bayeux-Saint-Lô doit rester une route touristique »³⁵³. Au sujet de l'enquête publique sur la Voie de liaison ouest, visant à relier la route touristique à la route de Granville, Didier Anger adresse deux reproches : « Il ne s'écarte pas assez de la Vallée de la Sienne, site protégé. [...] Il reste à proximité du site classé d'Orval. »³⁵⁴ En matière de développement de pistes cyclables, en mars 1996, suite à la décision du conseil municipal d'Alençon de les étendre de dix-huit kilomètres, le groupe local des Verts approuvent cette décision, mais émettent certaines critiques sur l'engagement du maire de droite Alain Lambert :

« En reprenant le plan des voies réservées aux deux roues en service actuellement à Alençon, on s'aperçoit que le kilométrage réalisé au cours du premier mandat d'A. Lambert se résume à très peu de choses. L'essentiel des bandes et pistes cyclables de l'agglomération alençonnaise a été réalisé au cours des précédents mandats ou par d'autres

³⁴⁸ *Ouest-France*, 10 octobre 1997.

³⁴⁹ *Le Vert à Cid'*, n° 4, février 1995.

³⁵⁰ *Ouest-France*, 27 septembre 1996, *Le Vert à Cid'*, n° 9, janvier 1997.

³⁵¹ *L'Orne Combattante*, 16 mai 1996.

³⁵² *Ouest-France*, 10 mars 1997.

³⁵³ *Ouest-France*, 10 octobre 1997.

³⁵⁴ *Ouest-France*, 27 septembre 1995.

*municipalités. [...] Par ailleurs, l'état des pistes existantes [...] laisse trop souvent à désirer. [...] Les Verts cependant prennent acte de la volonté affichée par l'équipe municipale de remettre en selle le schéma directeur deux-roues et ils s'en réjouissent, mais il faut se garder de tout triomphalisme et ne pas croire qu'Alençon serait une ville-phare. »*³⁵⁵

En juin, suite au succès du week-end cycliste, le groupe des Verts d'Alençon demande le déblocage de financements et la réalisation de travaux afin de développer l'utilisation du vélo. En octobre 1997, le groupe des Verts du Bessin envisage le développement de pistes cyclables à Bayeux : « Le vélo présente de plus en plus d'avantages : propre, sans danger, silencieux et ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes et coûteuses. Ce mode de transport doit être intégré dans un plan de circulation de l'agglomération. » Il propose « un vrai réseau cyclable et piétonnier, notamment autour du by-pass, du centre-ville et des établissements scolaires. »³⁵⁶

3.2.5. Des combats plus sociaux : l'emploi et le logement (1995-1998)

La victoire de Dominique Voynet marque une évolution dans le programme des Verts avec un retour des propositions sociales au premier plan. Concernant l'emploi et la lutte contre le chômage, Les Verts défendent des idées audacieuses comme l'instauration de la semaine de 4 jours et les 35 heures dans un premier temps, puis les 32 heures dans un second temps. Ils préconisent une meilleure répartition des richesses conjuguée à la création d'emplois au service des habitants et du cadre de vie. En mai 1996 à Alençon lors d'une réunion publique, Les Verts-Orne se préoccupent des emplois précaires : « Et il faut penser aux personnes qui ont des emplois précaires, à temps partiels ou qui suivent des stages. »³⁵⁷ En octobre 1997, le groupe des Verts du Bessin insiste sur la situation de l'emploi chez les jeunes : « Nous sommes inquiets devant le peu d'enthousiasme qu'a montré le maire de Bayeux J.-L. Dupont lors du dernier conseil municipal. Nous espérons que ses adjoints, à qui il a demandé de tenter de voir les besoins dans chacun de leurs domaines, se montreront plus dynamiques et qu'ils lanceront une grande concertation locale. »³⁵⁸

Lors des mouvements sociaux de novembre et de décembre 1995, Les Verts s'opposent aux réformes envisagées par le gouvernement d'Alain Juppé, notamment celles concernant les retraites et la Sécurité sociale : « [Les Verts sont] solidaires des mouvements sociaux pour la défense de la protection sociale, du droit à la retraite, des services publics, et notamment de la SNCF, et des étudiants en lutte. Les mobilisations en convergeant mettront en échec les projets du gouvernement et pourront promouvoir des solutions alternatives. »³⁵⁹ D'une part, suite au « plan Blayau », Les Verts bas-normands, de Saint-Lô, d'Argentan ou d'Alençon se mobilisent contre la réorganisation de la production de Moulinex marquée par

³⁵⁵ *Ouest-France*, 19 mars 1996.

³⁵⁶ *Ouest-France*, 27 octobre 1996, *Le Vert à Cid'*, n° 9, octobre 1997.

³⁵⁷ *L'Orne Combattante*, 16 mai 1996.

³⁵⁸ *Ouest-France*, 10 octobre 1997.

³⁵⁹ *Ouest-France*, 9 et 10 décembre 1995.

des licenciements et des délocalisations. De plus, ils n'acceptent ni les reconversions ni les reclassements financiers par les collectivités locales. En janvier 1996 suite à l'annonce du transfert de l'atelier Moulinex (111 salariés) de Granville à Saint-Lô, Les Verts de Saint-Lô s'opposent à cette décision :

*« Ce que Saint-Lô gagne aujourd'hui, Granville le perd. Qui peut assurer que ce déplacement d'ateliers s'arrêtera là ? Déjà des salariés de Moulinex ont dû, contraints et forcés, aller travailler sur d'autres sites du groupe. La seule chose certaine est que la logique économique, visant à développer la rentabilité immédiate, est l'unique critère de décision. Dans de tels processus, la place des individus est réduite à l'état congru et ramenée au rang de choses que l'on déplace au gré des besoins. Devant cette décision, les salariés n'ont plus le choix qu'entre le chômage ou le nomadisme. »*³⁶⁰

En octobre 1996, Les Verts-Orne apportent leur soutien aux salariés en participant aux communiqués, pétitions et rassemblements d'« Agir ensemble pour un soutien aux Moulinex »³⁶¹.

D'autre part, en juin 1996, la loi de programmation militaire entraîne la suppression d'environ 2 000 postes à l'arsenal de Cherbourg. Les écologistes de la CUC se déclarent « extrêmement soucieux », mais s'engagent à mener des actions « pour bâtir un avenir socio-économique différent, acceptable et réaliste ». Pour Didier Anger, concernant cette « mono-industrie nucléaire », les élus locaux ont « tous leurs parts de responsabilité dans une situation qu'ils ont laissé venir et pourrir »³⁶². En octobre, le groupe des Verts du Nord Cotentin se mobilise pour défendre l'emploi à l'arsenal. Il distribue des tracts et participe aux manifestations, mais avec des revendications différentes des autres mouvements politiques ou syndicaux. Il souhaite une réflexion commune afin de reconverter l'arsenal vers des constructions non-militaires, avec notamment des sous-marins de grande profondeur, des bâtiments de recherche océanique et des navires pour assurer la sécurité en mer. Il soutient le projet d'un appel d'offre visant à installer des éoliennes et à se doter d'une filière industrielle³⁶³. En conclusion, considérés comme progressistes sur les questions sociales, Les Verts militent pour une société plus juste. Cette dernière « a besoin d'équilibre et de justice » : « Une société centrée sur l'être humain avec comme objectif de vivre en harmonie avec son environnement. »³⁶⁴ Par exemple, suite à l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris, Les Verts du groupe local d'Alençon participent aux manifestations de soutien à Alençon aux côtés des autres organisations syndicales, associatives et humanitaires³⁶⁵.

3.3. L'apparition de nouvelles associations écologiques à dimension régionale (1984-1990)

Malgré la profusion d'associations environnementales apparues dans la décennie précédente, de nouvelles voient le jour dans les années 1980. En 1983 à Coutances, l'association pour la mise en valeur des rivières et pour les initiatives locales est le fait de cinq bénévoles qui souhaitent travailler sur le

³⁶⁰ *Ouest-France*, 23 janvier 1996.

³⁶¹ *Le Vert à Cid'*, n°7, novembre 1996.

³⁶² *Ouest-France*, 28 juin 1996.

³⁶³ *Le Vert à Cid'*, n°6, octobre 1996.

³⁶⁴ *Ouest-France*, 6 mai 1997.

³⁶⁵ *Le Vert à Cid'*, n°7, novembre 1996.

recyclage des déchets. A l'origine, cette association œuvre principalement dans le recyclage du papier, mais elle élargit très vite son champ d'action à l'entretien manuel des cours d'eau. L'association manchoise d'action contre les remembrements autoritaires est fondée en juin 1989³⁶⁶. Son objectif est « de coordonner l'action des comités qui se créent dans chaque commune où le remembrement est jugé autoritaire »³⁶⁷. Elle résulte de mouvements écologiques dont Les Verts, avec par exemple Michel Frémont, le secrétaire départemental. Après son demi-mandat de conseiller régional, Charles Guilbert reprend son rôle dans le mouvement associatif de terrain en créant l'association pour la création d'emplois par la récupération de déchets végétaux. Outre l'arrivée de nouvelles associations locales que nous ne détaillerons pas et l'activité du CREPAN, deux associations régionales d'importance apparaissent dans le paysage associatif bas-normand : le GRAPE et l'ACRO.

3.3.1. Le groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie et Marie-Paule Labéy

Suite aux Etats régionaux de l'environnement, et après deux réunions préparatoires l'une à Saint-Lô et l'autre à Flers, le projet d'une fédération d'associations de protection de la nature et de lutte contre la pollution prend forme sous le nom de Groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie³⁶⁸. Pour Marie-Paule Labéy, il doit répondre à l'essoufflement de la dynamique écologique et environnementale caractérisant la fin des années 1970 : « Occulté par l'emploi, la crise économique, l'environnement est à un moment charnière, alors que le mouvement associatif connaît un reflux. Le GRAPE doit être la réponse à ce désenchantement qui pourrait saisir les associations dans la lourdeur de leur tâche. »³⁶⁹ A la suite de l'assemblée générale constituante à la Faculté des sciences à l'Université de Caen, le 23 octobre 1982, et en présence dix-neuf associations, dix-huit d'entre elles³⁷⁰ donnent leur adhésion de principe à la création du GRAPE. En janvier 1983, le groupement comprenait 21 associations. L'assemblée nomme un bureau provisoire³⁷¹ et un conseil d'administration³⁷² : « [Le GRAPE] entend respecter absolument la liberté dans leur domaine propre de chacune des associations membres. Elle

³⁶⁶ Président : Claude Vallée, conseiller municipal écologiste de Saussey ; vice-président : Georges Lebreuilly, maire de Geffosses ; secrétaire : Armand Legallais ; le porte-parole : Jean-Luc Michel et le responsable du comité de défense à Ancteville : Michel Enouf
³⁶⁷ *Ouest-France*, 22 juin 1989.

³⁶⁸ Cf., partie 1, chapitre 1, 3., 3.2., 3.2.3. Les Etats régionaux de l'environnement, pp. 113-115.

³⁶⁹ *Ouest-France*, 29 et 30 janvier 1983.

³⁷⁰ Paysage rural Est-Seine, GONm, illustration et défense des îles et du littoral de la baie du Mont-Saint-Michel, GEPCN, Contrat Nature (Saint-Lô), association de défense du site de Fontaine-Henry, ALCPSE, association de défense de l'environnement d'Amblie, les Amis du site de Genêt et de la baie du Mont-Saint-Michel, association normande de protection de la nature, GREN-Flers, Comité de défense de la vallée de la Laize, AFFO, SOS Ranville, Association découverte de la nature de Livale, CNEC, Comité de protection de la zone maritime d'Arromanches, Association de défense de la vallée du Lude, des sites environnants Carolles et de la baie du Mont-Saint-Michel.

³⁷¹ Présidente : Marie-Paule Labéy, secrétaire : Monsieur Braillon (GONm de Caen), trésorier : Monsieur Villain, (IDIL de Granville).

³⁷² Présidente : Marie-Paule Labéy ; représentants de la Manche : Monsieur Perrin (AGEB), Madame Theard (ADLSCB) et Monsieur Villain (IDIL) ; représentants du Calvados : Monsieur Braillon (GONm), Monsieur Stallin (ANPN), Monsieur Mangin (GEPCN) et Monsieur d'Anterrosches ; représentants de l'Orne : Monsieur Busson (GREN Flers) et Monsieur Rivière (AFFO).

ne peut en aucun cas s’immiscer dans leurs affaires intérieures et ne veut pas, sauf à leur demande, se substituer à elles dans les règlements de leurs problèmes spécifiques ou locaux. »³⁷³

Marie-Paule Labéy insiste sur trois points : une direction la plus collégiale possible, une limitation du mandat de président à deux ans et une autonomie totale sur le plan politique. La nouvelle association régionale est politiquement indépendante, même si « certains de ses membres associés [eurent] une action politique »³⁷⁴. Avec une quinzaine d’associations, le CREPAN refuse de prendre part au vote et d’adhérer au GRAPE. Josette Bénard propose une autre forme d’organisation, basée sur des réunions occasionnelles pour des opérations ponctuelles. En juillet 1983, le GRAPE édite son premier bulletin trimestriel de liaison. En février 1984, il dispose de son propre local au 7 rue Jean-Marot à Caen avec deux permanents, dont Jean-Loïc Loyer. Il participe à différentes instances régionales³⁷⁵. Au Conseil économique et social régional, Marie-Paule Labéy défend la construction d’un tunnel ferroviaire dans la perspective d’un éventuel TGV des estuaires à la place d’un pont. Elle plaide pour un projet de centre d’initiation à l’environnement à Cerisy. En décembre, le GRAPE élit un nouveau bureau : Marie-Paule Labéy laisse sa place de présidente à Andrée Gendreau, et devient vice-présidente, en charge du Calvados³⁷⁶. Le GRAPE cherche d’abord à promouvoir les associations-membres, puis propose des thèmes de réflexion afin de mettre en place une politique régionale de l’environnement en associant l’ensemble des partenaires : les administrations, les délégations régionales d’associations nationales et les associations régionales : « Le GRAPE [...] ne veut surtout pas être une superstructure mobilisant la parole, mais entend rester un support technique capable de coordonner les opérations et d’apporter ses services et ses compétences aux adhérents. »³⁷⁷ Il organise des stages afin d’élargir le champ des compétences des associations de défense de l’environnement. Les 4 et 5 juin 1983 par exemple au Centre de promotion sociale de Maltot, il planifie un stage sur « Le Droit et L’Environnement » à l’adresse des militants, des personnels de l’Etat, des élus et des professionnels (des avocats et des juristes)³⁷⁸. Suite à la publication d’un dossier sur « Une loi pour le littoral » par le secrétariat d’Etat à la Mer, le GRAPE organise un week-end d’information sur l’aménagement et sur la protection du littoral³⁷⁹ destiné aux associations-membres³⁸⁰ à Porbail³⁸¹.

³⁷³ *Ouest-France*, 26 octobre 1982.

³⁷⁴ *Ouest-France*, 29 et 30 janvier 1983.

³⁷⁵ Andrée Gendreau obtient la commission des carrières, Monsieur d’Anterroches à la commission des sites du Calvados, Andrée Gendreau au comité régional de la santé et Marie-Paule Labéy le Conseil économique et social de Basse-Normandie.

³⁷⁶ Présidente : Andrée Gendreau, secrétaire : monsieur d’Anterroches, trésorier : Bernard Braillon, vices-présidents : Marie-Paule Labéy (Calvados), madame Lorandon (Orne) et monsieur Villain (Manche) et les membres : madame Castel, Monsieur Bouquierel, monsieur Busson, madame Frouin, monsieur Grall et monsieur Stallin.

³⁷⁷ *Ouest-France*, 27 février 1984.

³⁷⁸ *Ouest-France*, 1^{er} juin 1983.

³⁷⁹ La France métropolitaine possède 5 333 kilomètres de côtes dont 3 830 en façade ouest et 1 703 en façade sud. En cinquième position, la Basse-Normandie dispose de 471 kilomètres, dont 355 pour la Manche et 116 pour le Calvados.

³⁸⁰ Il prépare un parcours sur le terrain en retenant comme objectifs des points sensibles comme la protection des havres dans certaines anses, le milieu dunaire, les réserves ornithologiques, et l’impact des grands chantiers à La Hague. Après cette visite, les membres se concertent à propos du questionnaire se rapportant au projet de loi sur le littoral. Ils émettent quelques souhaits : le champ d’application de la loi ne devrait pas s’appliquer uniquement aux communes du littoral, l’extension du domaine de la loi devrait être du ressort de la région et non de l’Etat, les communes et les départements intéressés devraient pouvoir être associés à cette démarche. Ils insistent sur la valorisation des atouts du littoral : le tourisme avec un camping et un caravanning strictement réglementés, la pêche, l’aquaculture et la conchyliculture.

³⁸¹ *Ouest-France*, 11 octobre 1983.

En 1984, à la demande de la Fédération française de randonnée pédestre, le parc régional Normandie-Maine développe des stages d'initiation à la découverte de la nature. Suite à son succès, le GRAPE mène de nouvelles actions en 1985³⁸². Du 24 au 28 mars 1986, à Vire, il organise un stage « Restauration et entretien des haies ». Cet apprentissage à l'environnement, à l'entretien ou à l'aménagement de l'espace naturel vise en priorité les jeunes demandeurs d'emplois en milieu rural, les animateurs d'associations et les agents communaux³⁸³. Afin de fêter les dix ans de la loi sur la protection de l'environnement, le GRAPE propose une journée de découverte du patrimoine naturel le 27 avril avec 37 sorties organisées collectivement dans les trois départements. En 1987, et dans le cadre de l'année Européenne de l'environnement, il entreprend des actions afin de sensibiliser la population sur les richesses de la nature et sur sa protection. Du 18 au 24 mai, le GONm anime une semaine de sensibilisation comprenant 34 visites des réserves ornithologiques. Le cercle naturaliste des étudiants de Caen anime trois conférences : la forêt et la construction au Moyen-Age, le bocage et la haie, la forêt et les hommes³⁸⁴. Le 24 mai, lors de la journée régionale sur la nature, le GRAPE organise des visites de sensibilisation avec l'ambition d'éveiller l'intérêt des bas-normands sur la protection nécessaire du patrimoine naturel³⁸⁵.

Outre son volet relatif à la protection de la nature, le GRAPE se préoccupe des projets d'aménagement bas-normands et de leur impact environnemental. Par exemple en janvier 1984, il s'inquiète de l'aménagement du havre de Regnéville-sur-Mer³⁸⁶. Sous l'effet de phénomènes naturels, la pointe d'Agon-Coutainville subit un « engraissement », alors que la côte au nord de Hauteville-sur-Mer est victime d'une inquiétante érosion³⁸⁷. Ce projet³⁸⁸ consiste en la création d'un port d'échouage sous cette « pointe » avec deux épis³⁸⁹. Suite à l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation en matière d'urbanisme, les maires dotés d'un Plan d'occupation des sols délivrent, et désormais sans restrictions les permis de construire. Sans un POS, la loi prévoit que le maire délivre le permis au nom de l'Etat, mais avec des entraves qui limitent la

³⁸² 4 et 5 mai, la dépression marécageuse de l'isthme du Cotentin et les landes des monts Dовille et Etenclin ; 1^{er} et 2 juin, les falaises calcaires du Bessin entre Arromanches et la pointe du Hoc ; les 22 et 23, le massif dunaire de Beaubigny (800 hectares) entre le cap du Rozel et le cap de Carteret ; les 14 et 15 septembre, le massif forestier d'Andaine (5 000 hectares) ; les 21 et 22 septembre, les Alpes mancelles et les 12 et 13 octobre, une initiation à la flore sauvage comestible.

³⁸³ *Ouest-France*, 21 février 1986.

³⁸⁴ *Ouest-France*, 13 avril 1986.

³⁸⁵ « Randonnées découverte des plantes médicinales » avec l'association « La ferme de l'Anglaicherie », « Randonnées découverte au pays de Falaise » avec l'association pour la défense et la sauvegarde du Mont-Myrrha et du Val-d'Ante, « Randonnées dans le pays d'Athis » avec l'ALCPSE, « Découverte de la flore des fosses et des cimetières de Caen » avec le cercle naturaliste des étudiants de Caen, « A la recherche des orchidées dans la réserve de Mesnil-Soleil » avec SOS Ranville, « le Bessin, sa campagne et son littoral » avec l'association départementale de tourisme pédestre du Calvados et « La réserve de Saint-Pierre-du-Mont-GON », « Les coteaux calcaires du Bessin », « La prairie de Caen », et « La réserve de la Dathée-GON » avec le GONm.

³⁸⁶ Ce havre qui l'un des plus vastes de la Manche s'étend de la pointe d'Agon jusqu'à l'anse de Regnéville-sur-Mer où se situe l'estuaire de la Sienne.

³⁸⁷ Un syndicat intercommunal regroupant les quatre communes (Agon-Coutainville, Regnéville, Montmartin et Hauteville) se crée afin de défendre le littoral et d'aménager la baie de la Sienne. En 1981, il confie au laboratoire central d'hydraulique de Maisons-Alfort une étude pour résoudre les problèmes physiques constatés, et dus notamment à l'apport d'effluents par la Sienne.

³⁸⁸ Annexe 48. Schéma des projets d'aménagement dans le havre de Regnéville, p. 69.

³⁸⁹ L'un à partir de la pointe d'Agon-Coutainville et l'autre au nord de Montmartin. Il comporte le creusement d'un chenal de 120 mètres de large dans le lit de la Sienne. Cette opération nécessite l'extraction de 150 000 m³ de sable pour le chenal, et 350 000 m³ pour le port d'échouage. Le GRAPE s'inquiète de l'apport de sédiments plus au sud, dû au creusement du chenal. De plus, la modification des courants et des éléments hydro-dynamiques entraîne des répercussions préjudiciables pour les conchyliculteurs de la région d'Hauteville. Il se préoccupe aussi de la défense de ce site colonisé par l'avifaune. L'estuaire de la Sienne est la quatrième zone d'hivernage en Normandie. C'est aussi une escale migratoire, une zone de reproduction et une zone d'hivernage.

constructibilité³⁹⁰. Le GRAPE juge cette procédure lourde et incite les communes à se doter d'un POS. Il s'inquiète quant aux conditions de leurs délivrances, car il n'existe plus de contre-pouvoir. Avec ce plan, le maire devient entièrement responsable face aux conséquences de la délivrance des permis. Il souligne les difficultés d'organisation pour les services administratifs des mairies, et leur manque de compétences³⁹¹. En septembre 1984, le GRAPE se déclare favorable à une concertation régionale à propos des problèmes de l'élimination des déchets industriels. Le site d'Argences, au sud-est de Caen, est la seule décharge régionale à recevoir les déchets toxiques solides. Il émet quelques doutes sur les moyens de contrôle des décharges recevant les déchets industriels non toxiques. La Basse-Normandie ne dispose pas d'installations pour recevoir les déchets toxiques liquides et la collecte est assurée par trois entreprises³⁹². Le GRAPE propose l'étude de faisabilité de centres de transit fonctionnels destinés à récupérer les petites quantités de liquides toxiques. Il insiste sur l'importance de la valorisation des déchets. La région possède des points noirs : dans l'Orne, l'écoulement des eaux dans l'ancienne mine de Saint-Clair-de-Halouze et la présence de quantités importantes de déchets d'amiante ; dans le Calvados, le stockage de déchets industriels et domestiques dans l'ancienne carrière de fer de Saint-Rémy-sur-Orne ; et la saturation de la décharge de Cherbourg³⁹³. Sur la rive du Noireau, et dans l'ancienne usine de métallisation sous vide à Montilly-sur-Noireau, le GRAPE se préoccupe de l'existence d'hydroxydes métalliques conservés dans les résidus solides (les boues et les cristaux) laissés à l'abandon dans des fosses de lagunage qui ont perdu leur étanchéité³⁹⁴. En octobre 1986 à Falaise, le GRAPE et l'association pour la sauvegarde du mont Myrrha avec son président Jean-Yves Levrel dénoncent les travaux de viabilisation entrepris par la municipalité³⁹⁵. Cet éperon rocheux, qui domine la vallée de l'Ante, est un site classé et protégé depuis un arrêté ministériel du 16 novembre 1918. Après la Seconde Guerre mondiale, cette lande broussailleuse est occupée sans aucun titre de propriété par des nomades et par des ferrailleurs. La municipalité cherche un moyen de régler le problème en aménageant le site tout en assurant le relogement des occupants. Elle procède à son nettoyage et à l'évacuation des ferrailles afin de séparer la partie touristique de celle habitée. En septembre 1986, le conseil municipal adopte un projet d'adduction d'eau, d'assainissement et de téléphone pour assurer la viabilisation de la partie habitée. Le GRAPE et l'association pour la sauvegarde du mont Myrrha dénoncent cette pratique non-respectueuse des règlements³⁹⁶.

En plus d'actions de sensibilisation et de défense de l'environnement, le GRAPE s'implique concrètement dans la protection du milieu naturel en menant des actions de nettoyage sur le terrain. En 1985, il entreprend diverses actions³⁹⁷. En octobre 1987, il mène une opération pilote inédite en France :

³⁹⁰ La constructibilité n'est autorisée que dans les zones déjà urbanisées. Un permis peut être accordé après un avis favorable du conseil municipal et une demande motivée au préfet.

³⁹¹ *Ouest-France*, 3 avril 1984.

³⁹² A Flers, avec un équipement parfaitement adapté, l'entreprise Madeline assure 98 % de la collecte.

³⁹³ *Ouest-France*, 25 septembre 1984.

³⁹⁴ *Ouest-France*, 9 octobre 1984.

³⁹⁵ Annexe 48. Projet de viabilisation du mont Myrrha à Falaise, p. 69.

³⁹⁶ *Ouest-France*, 18 et 19 octobre 1986.

³⁹⁷ La restauration des dunes d'Annoville avec l'aide de deux TUC, le nettoyage de la Vanne, un affluent de la Sienne, et de la Souilles par l'association Avril de Coutances avec l'aide de cinq TUC, le débroussaillage de chemins pédestres autour de Flers par le

âgés de 18 à 23 ans, et en situation d'échec scolaire, quinze jeunes (trois filles et douze garçons) suivent une formation aux travaux en milieu naturel dans le cadre d'un contrat de formation professionnelle sous la responsabilité de Jean-Loïc Loyer. Avec le soutien du ministre de l'Environnement Alain Carignon, une cellule d'appui³⁹⁸ se constitue auprès du GRAPE. Encadrés pendant six mois, ces jeunes alternent des périodes de formation théorique avec remise à niveau complétée par un enseignement spécifique à Caen, des formations, des chantiers pratiques et des stages dans des entreprises. La finalité de cette formation est l'acquisition de compétences professionnelles dans l'entretien et l'aménagement de l'espace rural. En novembre 1987, à Champ-du-Boult, ces jeunes stagiaires³⁹⁹ est accueillie à la ferme « L'Anglaicherie ». En février 1988, à Saint-Jean-le-Blanc, ils entreprennent un chantier de nettoyage des chemins⁴⁰⁰. Enfin dans les années 1980, la cause environnementale est délaissée par les particuliers, et surtout par les agriculteurs. Confrontés à de nouvelles données, ils ne souscrivent qu'aux travaux productifs. Afin d'assurer la poursuite de ses actions sur le terrain, le GRAPE fonde une nouvelle association le 1^{er} avril 1988 : « Rivières et bocages ». Sous la responsabilité de Marie-Paule Labéy et de Jean-Loïc Loyer, elle se spécialise dans la restauration des cours d'eau, dans l'étude et l'impact de la suppression des haies bocagères⁴⁰¹.

3.3.2. Le CREPAN et Josette Bénard

En parallèle à la vitalité du GRAPE, le CREPAN poursuit son activité de défense du milieu naturel sous la présidence de Josette Bénard. Il dispose d'un local avec deux permanents, et obtient des subventions afin de mener des actions de sensibilisation et de protection. Au départ contestataire, il devient progressivement participatif dès lors qu'il intègre les différentes commissions. Opposé à la constitution du GRAPE, il enregistre de ce fait la démission de trois associations⁴⁰², mais sont compensées par l'adhésion de trois autres⁴⁰³. Pendant les années 1980, il insiste sur quatre dossiers : la protection de l'eau douce, la sauvegarde du littoral, la défense de la forêt et l'interdiction de l'essence du plomb. D'une part, il se préoccupe de la gestion et de la qualité de l'eau destinée à la consommation domestique. En 1982, il s'inquiète de la construction de l'usine de captage de l'eau de l'Orne. Il la trouve inutile et en dénonce le coût excessif. Il remet en cause une politique de l'eau constituée de grosses unités de production et privilégie le captage des eaux souterraines, sans pour autant négliger les problèmes posés par les infiltrations de nitrates dues à une sur-utilisation d'engrais⁴⁰⁴. A Caen, il s'alarme de la pollution de l'eau destinée à la consommation domestique. En effet, certains Caennais trouvent « non seulement des petits vers dans l'eau

GREN-Flers ; l'entretien des berges de rivières et de chemins avec cinq TUC par l'ALCPSE.

³⁹⁸ La DDA, la DDE, la DRAE et l'Agence du Bessin et la délégation régionale de l'architecture et à l'environnement.

³⁹⁹ *Ouest-France*, 6 novembre 1987.

⁴⁰⁰ *La Voix Le Bocage*, 23 février 1988.

⁴⁰¹ Yves-Henri Lerch et Séverine Boudier, « L'association Rivières et bocages, ou la lutte contre le chômage au service de la sauvegarde de l'environnement », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 1, 1996, vol. 51, pp. 100-102.

⁴⁰² GONm, Faune et flore de l'Orne et GREN de Flers.

⁴⁰³ L'Association pour la connaissance des énergies renouvelables (Démouville), l'Association pour l'étude des reptiles et des oiseaux en Basse-Normandie et l'Entomo-club normand.

⁴⁰⁴ *Ouest-France*, 16 février 1982.

coulant du robinet, mais également des larves et nymphes vivantes de diptères, d'acariens, voire des carapaces de petits crustacés ». Il dénonce la gestion de l'usine de retraitement de l'eau à Louvigny : « Aucun contrôle de type biologique n'existe à l'usine de Louvigny ». Le CREPAN insiste sur l'importance d'une réflexion de fond : « Alors que dans les pays en voie de développement, des populations n'ont pas encore à leur disposition une eau potable. Dans les pays industrialisés, un développement mal maîtrisé méprisant l'environnement aboutit au résultat paradoxal de la distribution d'une eau qui n'est plus potable »⁴⁰⁵. Josette Bénard s'inquiète de nouveau, en septembre 1985, de la qualité de l'eau distribuée due à la présence de copépodes, de naïs, de stylarias et autres « petites bêtes »⁴⁰⁶.

Outre son inquiétude sur la qualité de l'eau destinée à la consommation domestique, le CREPAN est également vigilant quant à la défense du littoral. En septembre 1982, il s'alarme du problème de l'envasement du Mont-Saint-Michel et sur les conséquences de l'installation de l'usine marémotrice. Il insiste aussi sur les dangers de la prolifération de la sargasse japonaise, une algue apparue sur le littoral français en 1976. Au-delà du phénomène naturel, les réalisations humaines hâtent le processus d'envasement : la poldérisation, la construction de la digue de la Roche Torin, la canalisation du Couesnon et la réalisation du barrage de Beauvoir⁴⁰⁷. En juillet 1983, pour le CREPAN, l'interdiction totale de la pêche aux coquillages « mit en lumière une nouvelle fois les conséquences économiques de la pollution du littoral »⁴⁰⁸. En juin 1984 avec des maires, il se préoccupe du non-respect de la loi relative aux zones protégées du littoral. Les dunes normandes attirent les vacanciers, notamment dans les zones à urbaniser, et dans celles où toute construction est interdite : « A l'exception de l'ouest du Nord Cotentin, c'est toute la côte bas-normande qui est touchée. Tout est illégal. Les caravanes peuvent stationner quelque part trois mois par an, mais partout les gens s'installent définitivement ». En plus de son caractère inesthétique et son non-respect des POS, ce phénomène accentue l'érosion des dunes et détruit le milieu naturel : « L'environnement, c'est une question de mesure. Il faut des zones d'urbanisation et des centres d'accueil pour les caravanes, mais contrôlés. On n'arrive pas à sauver les champs dunaires si la région et les départements n'adoptent pas une politique globale. Il faut que les services publics donnent l'information, rappellent la loi et la fassent respecter »⁴⁰⁹. En mars 1986, il se préoccupe de la situation du littoral bas-normand, notamment en baie de Seine. En effet, cinq⁴¹⁰ des quatorze plages françaises les plus polluées se situent en Basse-Normandie⁴¹¹.

Comme dans les années 1970, la défense de la forêt et de l'arbre reste l'un des sujets de préoccupation du CREPAN. En juin 1982, dans le cadre du dixième anniversaire de la conférence de Stockholm, il organise une visite dans la forêt de Cerisy afin d'y découvrir une espèce protégée : le carabe à

⁴⁰⁵ *Ouest-France*, 12 et 13 juin 1982.

⁴⁰⁶ *Ouest-France*, 16 septembre 1985.

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ *Ouest-France*, 23 et 24 juillet 1983.

⁴⁰⁹ *Ouest-France*, 29 juin 1984.

⁴¹⁰ Villerville, Trouville-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Morsalines et Saint-Vaast-la-Hougue.

⁴¹¹ *Ouest-France*, 13 mars 1986.

reflets d'or⁴¹². En juin 1985, il critique le projet de loi relatif à la forêt en raison de « l'absence permanente de références aux impératifs écologiques, et l'absence corrélatrice de tout organe institutionnel pour analyser (avant), suivre (pendant) et corriger (après) les opérations de gestion forestière sous leurs aspects autres qu'économique »⁴¹³. Alors que la reconstitution d'une forêt demande 70 à 150 ans, Josette Bénard s'inquiète des prévisions économiques établies à l'horizon de 5 à 20 ans. Du 25 novembre au 25 décembre 1987, en collaboration avec la ville de Caen et d'un pépiniériste d'Ussy, le CREPAN lance l'opération : « Un bébé, un arbre »⁴¹⁴. Enfin, en février 1985, avec une mise à disposition d'une cinquantaine de TUC par la préfecture, le CREPAN effectue un état des lieux des haies du Calvados à partir des cartes établies au 1/25 000^{ème} et des fiches du cadastre, et détecte les foyers malades : la graphiose et l'orme, le feu bactérien et l'aubépine, la mécanisation et le dépérissement⁴¹⁵. Enfin le CREPAN s'inquiète des conséquences du phénomène des pluies acides. Il présente les grands axes de son plan d'action en mars 1984⁴¹⁶.

Suite aux propositions gouvernementales, Josette Bénard se félicite des mesures portant sur l'anhydride sulfureux provenant de la combustion du chauffage urbain, de l'industrie, des foyers domestiques et de la circulation automobile. C'est la première étape vers la mise en place d'une essence sans plomb en France. Il mène des études en Basse-Normandie pour déterminer la présence de pluies acides, leurs ampleurs et leurs conséquences sur l'environnement⁴¹⁷. En avril 1985, il s'associe à la semaine contre les pluies acides. Pour Josette Bénard, « leurs conséquences ne sont pas, ou pas encore visibles dans notre région. Pourtant il existe des signes alarmants dans les zones forestières au sud de la région rouennaise. » Il met à nouveau en avant ses solutions : la distribution d'essence sans plomb, la vente de voitures à pot catalytique, la limitation de la vitesse des automobiles, le développement des transports en commun, l'utilisation du transport ferroviaire pour les marchandises, les incitations aux économies d'énergies, et l'application de normes strictes pour les installations industrielles les plus polluantes dans l'atmosphère⁴¹⁸. En 1988, dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement sous le patronage de la FFSPN, le CREPAN et la ville de Caen signent un contrat visant à prendre en compte l'environnement dans l'aménagement communal⁴¹⁹. Il s'articule autour de six séries d'actions : la faune et la flore, les coccinelles, le bruit, l'info-animation, l'anti-gaspillage et la propreté de l'air⁴²⁰. Malgré la présence du GRAPE, le

⁴¹² *Ouest-France*, 4 juin 1982.

⁴¹³ *Ouest-France*, 17 juin 1985.

⁴¹⁴ *Ouest-France*, 20 novembre 1987.

⁴¹⁵ *Ouest-France*, 15 février 1985.

⁴¹⁶ Issues de l'interaction de l'acide sulfurique des rejets industriels et de l'acide nitrique des transports.

⁴¹⁷ *Ouest-France*, 13 mars 1984.

⁴¹⁸ *Ouest-France*, 20 et 21 avril 1985.

⁴¹⁹ *Ouest-France*, 22 mars 1988.

⁴²⁰ L'inventaire de la faune et de la flore de la prairie, des douves du château, de la vallée des Jardins et de la forêt de Grimbosq, le repérage et le bouturage des ormes encore sains sur Caen pour replanter les boutures au parc horticole, la culture de plantes attirant les abeilles en bordure des routes, sur les berges de l'Orne ou du canal et de certains espaces verts de la ZAC Gardin. Un élevage de coccinelles de la ville de Caen afin de lutter biologiquement contre les pucerons. La prolongation par Caen de sa campagne contre le bruit visant plus particulièrement les deux-roues et les engins de chantier, et la poursuite de l'isolation des HLM. L'information-animation avec l'aide de la ville aux animations du musée de la nature, de la maison forestière de Mutrécy et de celle de la nature de Sallenelles, tout comme elle assura la sensibilisation des scolaires sur le problème des ordures produites par la population. L'anti-gaspillage avec l'effort à réaliser par la ville pour réduire les fuites d'eau potable dans son réseau et généraliser l'emploi du papier recyclé à la mairie. Elle s'efforcera d'instaurer la récupération des vieux papiers et cartons et aidera le CREPAN à mettre au point un

CREPAN continue son activité indépendante de défense de l'environnement sous la houlette de sa présidente, Josette Bénard. Il s'attache d'abord et toujours à défendre le milieu naturel contre l'agression des activités humaines.

3.3.3. L'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest

Suite à l'accident de Tchernobyl le 26 avril 1986, les autorités publiques agissent dans la confusion la plus extrême avec la volonté délibérée de cacher la gravité du problème. Certains Français s'inquiètent de la nocivité du « nuage » qui traverse l'Europe occidentale. A proximité de la centrale nucléaire de Flamanville, des Bas-normands s'organisent autour d'un comité : le « comité Tchernobyl-Flamanville ». Celui-ci anime un cycle de conférences publiques et d'interventions auprès des médias. Entre le 16 mai et le 6 juin, il conduit avec l'aide de spécialistes sept conférences et débats publics : Cherbourg, Lisieux, Caen, Vire, Rouen, Alençon et Sannerville⁴²¹. Inspiré de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, ce comité⁴²² donne naissance le 7 octobre 1986 à une association dotée d'un laboratoire associatif indépendant d'analyses et d'informations, le tout, hors de toute instance institutionnelle et universitaire : l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest⁴²³. Elle regroupe des associations, des comités d'information, des scientifiques, des médecins, des biologistes, des pêcheurs et des agriculteurs. Pierre Barbey, biologiste à l'Université de Caen ; Léon Lemonnier et Didier Anger se trouvent à l'origine de l'ACRO. Léon Lemonnier installe officieusement dans le jardin du GANIL une balise mise à sa disposition et constate que la radioactivité de certains produits est plus forte que le niveau normal⁴²⁴.

Cette association a pour effet « la recherche de l'information sur les rayonnements ionisants, naturels ou artificiels, volontaires ou accidentels, et leurs effets à court, moyen ou long terme sur la santé de l'homme, et sur tout l'écosystème vivant » ; « la mise à disposition de l'information recueillie » ; et « la création d'un laboratoire d'analyses pour ses propres investigations, et effectuant des prestations de service pour le compte des particuliers, des collectivités locales, des groupements professionnels et des associations » (art. 3)⁴²⁵. Malgré le soutien des Verts de Basse-Normandie, l'ACRO se déclare « indépendante des pouvoirs publics, civils et militaires, de toute organisation extérieure, et de toute tutelle individuelle ou collective, en ce qui concerne les buts qu'elle poursuit et le mode d'action qui lui est propre » (art.4). Dépassant la mouvance antinucléaire, son premier président, Claude Mabboux-

ramassage du pain rassis. La ville continuera à participer à l'ESPAc et poursuivra son programme d'énergie. Elle réfléchira au plan de circulation avec les habitants et les commerçants, et surveillera les rejets de l'usine d'incinération.

⁴²¹ Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACRO du 4 et 5 avril 1987.

⁴²² En mai-juin, le comité Tchernobyl-Flamanville organise de nombreuses réunions dans la région qui sont suivies par une forte audience : 350 personnes à Cherbourg, 400 à Caen ou 300 à Rouen.

⁴²³ Sezin Topçu, « L'ACRO: Vingt ans de combat pour une expertise citoyenne », *ACROnique du nucléaire*, n° 75, décembre 2006, pp.30-40.

⁴²⁴ *La Lettre des Verts du Calvados*, n° 2.

⁴²⁵ Statuts de l'ACRO.

Stromberg⁴²⁶, n'est pas un antinucléaire, mais s'inquiète du manque d'informations suite au passage du nuage de Tchernobyl. Elle reçoit « le soutien de l' élu régional Vert bas-normand », mais Didier Anger n'y adhère pas à titre personnel, pour que l'ACRO conserve sa totale indépendance⁴²⁷. Les Verts de Basse-Normandie appartiennent en tant que groupement et des Verts comme Léon Lemonnier, Elisabeth Lagrandie, Jean-Jacques Kremp ou Michel Frémont, y adhèrent individuellement. L'association se compose de membres correspondants, de membres actifs et de membres associés. Les membres correspondants « sont des personnes physiques désirant adhérer à l'association, mais ne désirant pas prendre part aux votes, ni être candidats aux postes électifs ». Ils « peuvent participer aux assemblées générales avec une voix consultative ». Les membres actifs « sont des personnes physiques s'engageant à prendre part aux délibérations et aux votes de l'assemblée générale ». Ils « peuvent être candidats aux postes électifs et être élus ». Les membres associés « sont des personnes morales légalement constituées » qui « font acte de candidature ». Elle doit « être ratifiée par le conseil d'administration à la majorité des 2/3, sous réserve du droit de tout membre de soumettre cette décision à l'assemblée générale » (art. 6)⁴²⁸. En avril 1987, l'ACRO compte 314 adhésions parmi lesquelles vingt associations, des municipalités⁴²⁹, des élus et des personnes. En novembre, elle en dénombre 614, dont dix-sept adhésions nouvelles en septembre et 24 en octobre⁴³⁰. En mars 1988, 58 associations et syndicats adhèrent à l'ACRO. Elle fonctionne « grâce à une trentaine de personnes actives et bénévoles »⁴³¹. Dotée d'un conseil d'administration de 25 membres réuni une fois par mois, l'ACRO est gérée par un bureau⁴³² et se structure en huit commissions⁴³³. Elle se dote d'antennes locales comme celles de Cherbourg (Danièle Mouazan-Girard et Pierre Paris) ou de Touraine, de groupes locaux (Coutances avec Jean-Jacques Kremp ou Falaise avec Jean-Pierre Berthelot) et d'associations relais : « Ecoute s'il pleut à Rouen » ou du Centre d'information sur l'énergie et de l'environnement à Rennes⁴³⁴. Elle crée son propre journal : *L'ACROnique*.

Axée sur la nécessité de disposer d'un laboratoire, l'ACRO assure un cycle de conférences à Dieppe, Falaise, Bayeux, Honfleur, Gréville-Hague et aux Pieux⁴³⁵. En décembre 1986 à Falaise, Léon Lemonnier, Claude Mabboux-Stromberg, Pierre Barbey, Michel Frémont, Stéphane Cornac et Elisabeth

⁴²⁶ Membre du syndicat national de l'enseignement supérieur et du Secours Rouge, Claude Mabboux-Stromberg, professeur de physique nucléaire à l'Université de Caen est très actif lors des événements de Mai 68 à Caen. Avec sept étudiants, il est poursuivi pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ».

⁴²⁷ Lettre de Didier Anger à l'ACRO du 4 avril 1987.

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ En 1988 : Biville (50), Branville-Hague (50), Brix (50), Eculleville (50), Équeurdreville-Hainneville (50), Flamanville (50), Fresville (50), Gréville-Hague (50), Le-Mesnil-Rainfray (50), Les Pieux (50), Omonville-la-Rogue (50), Sainte-Croix-Hague (50), Saint-Germain-des-Vaux (50), Siouville (50), Sotteville (50), Tonneville (50), Turlaville (50), Vasteville (50), Bretteville-sur-Laize (14), Bretteville-le-Rabet (14), Caen (14), Corneilles-le-Royal (14), Ducy-Sainte-Marguerite (14), Ouisseham (14) et Vimont (14).

⁴³⁰ Compte rendu du CA du 2 novembre 1987.

⁴³¹ Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACRO du 19 mars 1988, *op.cit.*

⁴³² En 1987, le bureau est composé d'une présidente (Catherine Bruno), de deux vice-présidents (Jean-Luc Véret et Danièle Mouazan), de deux secrétaires (Madeleine Frerot et Jean Poncharal), d'un secrétaire-adjoint (Léon Lemonnier) et de deux trésoriers (Stéphane Cornac et Jean-Jacques Kremp).

⁴³³ L'information, le secrétariat, le financier, le scientifique, la publication, les relations avec les autres associations, la recherche d'analyses et les relations avec les autres antennes.

⁴³⁴ Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACRO du 19 mars 1988.

⁴³⁵ Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACRO du 4 et 5 avril 1987.

Lagrandie tiennent une conférence devant une trentaine de personnes⁴³⁶. Le 12 janvier 1987, à Honfleur, dans la salle des syndicats, et à l'initiative de Madame Rouart agricultrice et membre local, Pierre Barbey, Léon Lemonnier, Nathalie Rohant (trésorière adjointe), Francky Martini et Thierry Hubert organisent une réunion d'information sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl, sur les hommes et l'environnement, devant une vingtaine de personnes⁴³⁷. En février, à la salle communale de Gréville-Hague, l'ACRO consacre une réunion d'information devant des habitants, des médecins et des élus, dont Patrick Mougenot, conseiller général de Beaumont-Hague et Didier Anger.⁴³⁸ En juin, et suite à la pollution de la rivière Sainte-Hélène, l'ACRO organise une campagne d'information dans le canton de Beaumont-Hague auprès des élus des dix-neuf communes de La Hague. En présence d'élus⁴³⁹, l'ACRO tient une réunion et tente de mettre en place un réseau de surveillance de l'environnement haguais associant le laboratoire et les municipalités du canton de Beaumont⁴⁴⁰. Six communes⁴⁴¹ demandent un bilan de référence de quinze mesures sur des matières organiques stables, la terre de surface et de profondeur, les lichens ou la boue. En octobre, et après des campagnes de souscription, l'ACRO dispose de son propre laboratoire d'analyses et de mesures radionucléides⁴⁴². Il se dote d'un analyseur spectromètre de masse gamma, capable de détecter les seuls rayons gamma, contenu dans des prélèvements d'eau, de sable, de différents sols et d'aliments. Les normes retenues sont établies à 600 Bq/kg pour les aliments. Lors des premières analyses, il ne détecte pas de trace de césium dans des huîtres de la côte ouest de la Manche, dans des médicaments à base d'algues ou dans du miel d'Evrecy. Mais, sous l'effet de Tchernobyl, les aliments venant de l'Est sont contaminés⁴⁴³.

Au large de Paluel ou de Cherbourg, du rhodium 106 et du cobalt 60 sont détectés dans les fruits de mer. A proximité de l'usine de La Hague, les boues et les algues de l'anse des Moulinets présentent la plus importante contamination relevée : 347 Bq/kg de césium 137 et 4,8 Bq/kg de césium 134⁴⁴⁴. En mai 1988, dans le hameau es-Fours à La Hague, Jacques Hamelin découvre des anguilles mortes près de l'embouchure de la Sainte-Hélène. Prenant sa source près de l'usine de retraitement, la Cogéma s'empresse de les lui reprendre. Toutefois, il réussit à en conserver deux, ce qui permet de découvrir 45 Bq/kg de césium 137 dans une des anguilles soustraites. Cette dose non-mortelle n'explique pas leur mort soudaine. L'hypothèse de l'utilisation d'eau de javel est retenue compte tenu de leur décoloration. En février 1989, une grand-mère caennaise demande à l'ACRO d'analyser le lait en poudre de son petit-fils. Le laboratoire décèle de très faibles traces de césium 137 : 2 Bq/kg. A l'échelle européenne, le seuil limite s'établit à 370 Bq/kg pour le lait infantile prêt à l'emploi. Dans un nouvel échantillon, la présence de la radioactivité

⁴³⁶ *Ouest-France*, 16 décembre 1986.

⁴³⁷ *Le Pays d'Auge*, 17 janvier 1987.

⁴³⁸ *Ouest-France*, 12 février 1987.

⁴³⁹ Neuf maires (Beaumont, Biville, Eculleville, Gréville, Omonville-le-Rogue, Sainte-Croix, Tonneville, Vasteville et Vauville) ; du conseiller général Patrick Mougenot ; des conseillers municipaux de Digulleville et de Saint-Germain-des-Vaux ; et du vice-président du district et conseiller municipal de Flottemanville Jean-Pierre Dupont.

⁴⁴⁰ *La Presse de la Manche*, 2 juin 1988.

⁴⁴¹ Sainte-Croix-Hague, Biville, Omonville-le-Rogue, Vauville, Tonneville et Beaumont-Hague.

⁴⁴² *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 3 juillet 1987.

⁴⁴³ 255 Bq/kg de césium 137 dans une tisane de tilleul venant de Pologne ou 40 dans des abricots de Turquie.

⁴⁴⁴ *La Presse de la Manche*, 15 mars 1988.

s'élève à 8,5 Bq/kg de césium 137 et à 2 Bq/kg de césium 134. Bien que ces traces de césium soient minimales, elles se fixent néanmoins sur le corps humain : « On ne sait pas à partir de quelles petites doses accumulées ces radiations modifient les cellules pour provoquer des cancers ou des transformations génétiques. »⁴⁴⁵

Indépendante mais proche de la mouvance écologiste, l'ACRO fonctionne à partir d'adhésions des particuliers, de subventions des entreprises et des collectivités. Elle acquiert une fiabilité et une crédibilité dans les travaux réalisés par son laboratoire. Elle se fait connaître par la qualité de son information indépendante sur le nucléaire : les conférences de presse, la presse, les réunions publiques, les manifestations, les congrès et la publication d'un bulletin trimestriel dans lesquels sont publiés les résultats des différentes analyses. Après avoir acquis ce crédit dans l'opinion publique, elle siège à la commission d'information de La Hague. L'ACRO se pose le problème de la sûreté de l'usine de retraitement de La Hague : la sécurité des travailleurs et des populations avoisinantes. Toutefois, certains rejettent son travail. Dans *La presque île au nucléaire*⁴⁴⁶, Françoise Zonabend décrit ce « dénis de réalité », mais les agriculteurs du Nord Cotentin s'inquiètent, eux, des répercussions du nucléaire sur leurs productions.

⁴⁴⁵ *Ouest-France*, 11 avril 1989.

⁴⁴⁶ Françoise Zonabend, *La Presque île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, 188 p.

Chapitre 2. De la traversée du désert à l'essor électoral (1984-1992)

Après la victoire de la gauche lors des élections de 1981, l'espace politique se ferme à l'écologie. La gauche, « synonyme d'innovation sociale et politique », incarne « la contestation du modèle dominant du développement économique et social ». Entre les élections législatives de 1978 et celles de 1981, les scores des petits candidats de gauche et écologistes connaissent un effritement de leurs électorats qui se resserrent autour des deux blocs dominants⁴⁴⁷. Malgré d'indéniables succès locaux, la première partie des années 1980 se caractérise par un reflux électoral des écologistes. Suite à la fusion des Verts en 1984, la majorité des écologistes se rassemble dans une organisation unique, et ce malgré les divisions internes. En effet, dans cette « unité de façade », Les Verts possèdent « le monopole à peu près exclusif de la représentation de l'écologie »⁴⁴⁸. Toutefois, suite à leurs succès lors des élections de 1989, ils se voient contester cette domination, et ce par la création de GE par Brice Lalonde. Malgré leur succès lors des élections régionales de 1992, les écologistes se divisent avec d'une part une « écologie à coloration radicale des Verts » et d'autre part « une écologie plus pragmatique, plus ouverte au dialogue et à l'alliance »⁴⁴⁹ représentée par GE.

1. L'implantation électorale des Verts (1984-1986)

A la suite de leur création en tant que parti, Les Verts rencontrent des difficultés pour s'implanter tant dans le paysage politique national que bas-normand. Conscients de la faiblesse du nombre de leurs adhérents, ils lancent « un appel à la convergence des écologistes et des alternatifs »⁴⁵⁰ lors des cantonales de 1985 afin d'attirer vers eux les « quelques centaines de militants écologistes et autogestionnaires qui sont au PSU, à la FGA et au MAN »⁴⁵¹. Les 26 et 27 mai, lors des rencontres entre alternatifs organisées par la FGA en présence de Didier Anger, d'Yves Cochet et de Jean Brière, les alternatifs insistent sur leur ancrage à gauche alors que Les Verts défendent leur indépendance politique. De 1986 à 1993, suite à un changement de ligne politique, ils font la promotion d'une écologie « ni de droite, ni de gauche » soucieuse d'une stricte indépendance vis-à-vis des formations politiques. En Basse-Normandie, Didier Anger défend une position différente avec un ancrage de l'écologie à gauche comme lors des élections législatives de 1988. Crédibles et reconnus sur les questions environnementales, Les Verts se dotent d'un véritable programme politique complet. De ce fait, ils réduisent la question de l'environnement et axent leurs discours vers l'économie et le social, notamment avec le chômage et le partage du temps de travail. Pour Daniel Bosquet, l'écologie est « avant tout une alternative économique et sociale dans tous les domaines »⁴⁵².

⁴⁴⁷ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 106.

⁴⁴⁸ Daniel Boy, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, PNFNSP, 1995, p. 272.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 273.

⁴⁵⁰ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 73.

⁴⁵¹ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 73.

⁴⁵² *Ouest-France*, 13 février 1986.

1.1. Les candidats et les listes écologistes

Lors des élections européennes de 1984, Didier Anger mène la liste « Les Verts-Europe Ecologie ». Toutefois, Brice Lalonde, ne croyant pas à la construction d'une force politique écologique autonome, propose une alliance avec le centre gauche et compose la liste « Entente Radicale Ecologique pour les Etats-Unis d'Europe » (ERE) avec François Doubin et Olivier Stirn. Après l'échec enregistré lors de ces élections européennes, les élections cantonales de 1985 se traduisent comme un test à caractère politique à l'échelle nationale pour les écologistes. Ils alignent 216 candidats, dont 170 Verts⁴⁵³. Ils n'en présentent que dans les cantons où ils espèrent obtenir plus de 5 % des SE. En novembre, suite à l'assemblée générale de Lille, Les Verts privilégient des listes autonomes, mais avec des postes d'ouverture lors des élections législatives et régionales de 1986 : 30 listes aux élections législatives et 48 aux élections régionales. L'instauration du scrutin proportionnel pour ces élections législatives⁴⁵⁴ et pour ces premières élections régionales⁴⁵⁵ favorise l'apparition des listes issues des petits partis. Après les résultats encourageants, mais localisés, enregistrés lors des précédentes cantonales, ils espèrent obtenir quatre à huit députés et une cinquantaine de conseillers régionaux⁴⁵⁶.

1.1.1. La liste « Europe Ecologie-Les Verts » aux élections européennes de 1984

Outre la constitution d'un parti écologiste, Les Verts présentent une liste intitulée « Les Verts-Europe Ecologie » lors des élections européennes du 17 juin 1984. En janvier lors de l'assemblée générale de Clichy-la-Garenne, sur 41 candidatures, ils ne retiennent que dix-sept candidats dont Didier Anger (434 voix), Yves Cochet (432 voix) ou Solange Fernex (386 voix) pour constituer la future liste écologiste⁴⁵⁷. Grand absent, Brice Lalonde, qui ne recueille que 80 voix, préfère la constitution d'une liste de « salut public regroupant avec les écologistes, le PSU, le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe, le MRG⁴⁵⁸ et le regroupement centriste des deux Faure »⁴⁵⁹. En opposition à ce recentrage, Les Amis de la Terre ne participent pas à son élaboration et Brice Lalonde démissionne du comité exécutif. Dans son ultime réunion publique à Cherbourg en juin, Didier Anger revient sur cette décision :

« Notre ancien porte-parole nous a quitté pour les radicaux de gauche. Son alliance avec les deux Faure ayant échoué, il s'est tourné vers O. Stirn où un créneau politique semble possible. Le recentrage proposé par F. Mitterrand récemment, a déjà fait des adeptes. B. Lalonde a peut-être une carrière politique à faire ! Néanmoins, il ne faut surtout pas oublier que pour ces européennes, il n'y a qu'une seule et unique liste écologique »⁴⁶⁰.

⁴⁵³ *Lettre Contact*, n° 85-2, 15 mars 1985.

⁴⁵⁴ Loi n° 85-690 du 10 juillet 1985, modifiant le code électoral et relative à l'élection des députés.

⁴⁵⁵ Loi n° 85-692 du 10 juillet 1985, modifiant le code électoral et relative à l'élection des conseillers régionaux.

⁴⁵⁶ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 76.

⁴⁵⁷ *Ouest-France*, 10 février.

⁴⁵⁸ Mouvement des radicaux de gauche.

⁴⁵⁹ *Lettre Contact*, 31 janvier 1984.

⁴⁶⁰ *La Presse de la Manche*, 15 juin 1984.

Afin de ne pas revivre la scission vécue lors des élections européennes de 1979⁴⁶¹, les 61 autres candidats sont « mandatés et désignés région par région »⁴⁶². En Basse-Normandie, lors de l'assemblée générale régionale à Bayeux, le 18 février 1984, cinq militants se présentent : Roger Fischer, Raymond Girard, Marie-Paule Labéy, Léon Lemonnier et Jean-Luc Pithois. Lors du premier tour, Raymond Girard (vingt voix) et Léon Lemonnier (treize voix) se trouvent élus, alors que Roger Fischer et Marie-Paule Labéy obtiennent le même score (onze voix). En dernière position, Jean-Luc Pithois est disqualifié avec huit voix. A l'issue d'un second tour, Marie-Paule Labéy l'emporte avec onze voix, tandis que Roger Fischer n'en obtient que dix⁴⁶³. Toutefois, lors de l'assemblée générale nationale à Orléans des 3 et 4 mars, Roger Fischer conteste le déroulement du vote lors cette assemblée générale régionale. Il accuse « Les Verts (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie) d'avoir accepté certaines adhésions en fin de réunion » et récuse de ce fait l'élection de Marie-Paule Labéy comme candidate sur la liste. Par 25 voix contre onze, le CNIR valide la légitimité de cette assemblée générale régionale. De ce fait, le groupe Percheron refuse « de payer sa cotisation à la région et de travailler avec elle »⁴⁶⁴. Au CNIR de Montsouris les 14 et 15 avril, Didier Anger se voit désigner pour mener cette liste verte. Il se déclare être à la tête de « la seule liste du mouvement écologiste » et insiste sur le fait de n'être positionné « ni à droite ni à gauche » et « non plus au centre »⁴⁶⁵. Les Verts ouvrent leur liste à des personnes extérieures à l'écologie⁴⁶⁶ et laissent les dernières places symboliques à des personnalités comme Serge Moscovici, Serge Karsenty ou Yves Le Gall. La liste ne compte que treize femmes, dont trois seulement dans les douze premières places (Solange Fernex, Ginette Skandrani et Andrée Bychmann)⁴⁶⁷.

Les Verts rencontrent des difficultés pour la populariser et dénoncent l'attitude des médias. En Basse-Normandie, le 10 mars 1984, *Ouest-France* est le seul journal présent lors de la conférence de presse visant à dévoiler les candidats locaux : Didier Anger, Raymond Girard, Marie-Paule Labéy et Léon Lemonnier⁴⁶⁸. Avec peu d'élus, Les Verts se distinguent par « une faible intériorisation des pratiques politiques professionnelles », ce qui entraîne « une faible légitimité reconnue par les médias »⁴⁶⁹. Par ailleurs, la liste Verte se voit concurrencée par celle de l'ERE menée par le trio : Brice Lalonde, Olivier Stim⁴⁷⁰ et François Doubin. Surnommée la liste « LSD » par Les Verts, elle rassemble trois courants : l'écologie, le centrisme de gauche et le radicalisme de gauche : « Nous sommes ensemble parce que le combat entre la gauche et la droite nous paraît un combat périmé et nocif pour le pays. Dans chacune des coalitions, les extrêmes jouent un rôle déterminant. [...] Les Français ont besoin d'un autre choix, d'un peu

⁴⁶¹ Cf., partie 1, chapitre 3, 1., 1.4., 1.4.2. Le revers électoral aux élections européennes de 1979, pp. 172-174.

⁴⁶² *Ouest-France*, 1^{er} juin 1984.

⁴⁶³ Compte rendu de l'Assemblée générale régionale de Bayeux du 18 février 1984.

⁴⁶⁴ Compte rendu de la réunion nationale d'Orléans du 3 et 4 mars 1984.

⁴⁶⁵ *Ouest-France*, 16 et 17 juin 1984.

⁴⁶⁶ André Laudouze : dominicain et animateur du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, ou Claude Richard-Molard.

⁴⁶⁷ En 1979, si la liste Europe Ecologie est conduite par une femme, Solange Fernex, elle est la seule éligible dans les cinq premiers. Sur un total de 22 femmes sur 81 candidats, trois seulement figurent parmi les dix premiers de la liste.

⁴⁶⁸ Compte rendu de la réunion régionale du 17 mars 1984.

⁴⁶⁹ Bruno Villalba, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *op.cit.*, p. 150.

⁴⁷⁰ Après son départ du Parti radical, Olivier Stim fonde l'Union centriste et radicale avec le MRG et de quelques écologistes.

d'air frais ». La liste se compose de deux candidats du Calvados : l'écologiste caennaise, Josette Bénard, proche de Brice Lalonde, à la 7^{ème} place, et Alain Turret⁴⁷¹, maire de Moulton et président départemental du MRG, à la 36^{ème}. Elle ne participe pas, et pour cause, à la liste des « Verts ». Elle n'est pas sollicitée, mais elle aurait de toute façon décliné cette offre : « L'écocratie ce n'est pas mieux que la technocratie ! » Cette indépendance vis-à-vis du bipartisme politique la séduit : « Il y a bien longtemps que les écologistes ne se reconnaissent pas dans le clivage droite-gauche. Pour cette simple raison que la politique nucléaire, par exemple, a été mise en place grâce à une alliance objective de la droite et du parti communiste. »⁴⁷² Elle s'oppose à « l'écologisme » de Didier Anger : « Oui, il faut "écologiser" la politique, mais surtout pas "politiser" l'écologie. »⁴⁷³

1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1985

Les écologistes décident de s'implanter dans la vie politique locale et profitent de ces élections cantonales de mars 1985 pour démontrer leur existence politique : « Après les européennes, certains ont tout fait pour que nous disparaissions. Eh bien ! C'est raté ! »⁴⁷⁴ Dans une lettre du 25 janvier 1985, le secrétaire régional Jean-Claude Magalhaés rappelle les modalités aux éventuels candidats : ils doivent « se présenter dans les cantons qui peuvent être intéressants, et où on peut assurer plus de 5 % ». Il leur interdit d'entrer en concurrence avec ceux d'ERE, du PSU ou de la gauche autogestionnaire. Les groupes locaux désignent les candidats « Verts » et soutiennent le cas échéant des candidats écologistes « non-Verts »⁴⁷⁵.

Dans la Manche, Les Verts présentent cinq candidats, dont quatre issus de Manche-Ecologie, et en soutiennent un sixième, celui d'Equedreville-Hainneville. Ils n'en positionnent pas à Beaumont-Hague. Cette décision est le fait des comités locaux : « Nous sommes une confédération, et les groupes locaux ont la priorité. Il y a des écologistes à Coutances ou à Saint-Lô, mais ils ont préféré s'abstenir. »⁴⁷⁶ Ils se donnent comme objectif de faire élire un ou deux candidats à l'assemblée départementale « pour briser le "ronron" du conseil général, réveiller les notables un peu endormis »⁴⁷⁷. Avec une moyenne d'âge de 41 ans, les candidats de sexe masculin sont relativement jeunes, puisque cinq ont de moins de 40 ans. Dans les deux cantons renouvelables de l'agglomération cherbourgeoise, les écologistes présentent un candidat : à Equedreville-Hainneville, Pascal Brière (29 ans), un assistant social, est membre d'Equedreville-Hainneville Ecologie depuis sa création en 1983. Il accepte d'être candidat puisque Daniel Bosquet ne se présente pas : « Chacun dans l'association doit prendre ses responsabilités à tour de rôle. Chez les écologistes, ce ne sont pas toujours les mêmes que l'on met en avant. Le candidat est d'abord et avant tout le

⁴⁷¹ Clémence Pagnon, *Alain Turret, Un élu local au fil du jeu politique*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2013, 128 p.

⁴⁷² *Ouest-France*, 9 mai 1984.

⁴⁷³ *La Presse de la Manche*, 14 juin 1984.

⁴⁷⁴ *Ouest-France*, 23 et 24 février 1985.

⁴⁷⁵ Lettre du 25 janvier 1985 de Jean-Claude Magalhaés.

⁴⁷⁶ *Ouest-France*, 28 février 1985.

⁴⁷⁷ *Ouest-France*, 11 février 1985.

porte-parole de l'association qui travaille en étroite collaboration avec lui. »⁴⁷⁸ A Cherbourg-sud-est, Patrick Crinquette (38 ans) est le président de l'association Cherbourg Ecologie. Arrivé à Cherbourg en 1975, son engagement prend corps lorsqu'il s'installe à Acqueville, à proximité de l'usine de retraitement de La Hague et de la centrale nucléaire de Flamanville : « Ma démarche m'a conduit davantage vers Manche-Ecologie que vers le CCPAH. Je préfère l'écologie au refus seulement focalisé sur le nucléaire. »⁴⁷⁹ Investi dans la vie associative locale, il est animateur à la MJC, puis son président de 1978 à 1982. En 1983, il se trouve élu conseiller municipal de Cherbourg, et conseiller communautaire à la commission des ordures ménagères et à leur valorisation. Il conçoit son rôle d'écologiste comme le moyen de faire prendre conscience à la population des risques encourus, d'éveiller la sensibilité de la population à cette problématique. Il mène une campagne destinée à « éviter les risques nucléaires »⁴⁸⁰. Partisans de la « dépersonnification » pour ce type d'élection, les écologistes insistent sur le travail et l'action en équipe. Sur leur affiche de campagne, Patrick Crinquette et ses amis décident de ne pas y placer la photo du candidat Vert contrairement aux cinq autres compétiteurs : « Ma tête n'est pas une information. »⁴⁸¹

A Valognes, les écologistes désignent René Lecacheur (37 ans). Engagé très tôt dans la lutte antinucléaire, il se spécialise dans les problèmes liés à l'exploitation de la carrière de Brix. Il s'élève contre son extension, mais aussi contre l'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud. Il anime aussi le comité local contre les couloirs de lignes THT. A La Haye-du-Puits, Charles Guilbert (66 ans), président de Manche Ecologie, se présente en insistant sur les pratiques écologiques dans ce canton. A Bricquebec, Rémi Pézeril (36 ans), professeur d'histoire-géographie à Valognes, est militant écologiste depuis une quinzaine d'années. Enfin, à Saint-Pierre-Eglise, les écologistes présentent Daniel Boucard (37 ans). Militant au PSU (1968-1974) puis au PS (1974-1976), il quitte ce dernier après le « oui » de Flamanville à la centrale nucléaire. Cet animateur socio-culturel, puis directeur du centre socio-culturel des Rouges-Terres de la Glacière, n'est pas un antinucléaire forcené, mais récuse les manquements à la sécurité. Il insiste sur le maintien de la qualité de vie de ce canton en garantissant une activité économique ancrée sur le territoire : « Saint-Pierre-Eglise est un canton rural, c'est ce qui fait son charme. Cela ne doit pas bien sûr empêcher son développement, par des aides aux petits agriculteurs, à la pêche et à l'aquaculture. De même, le tourisme vert est un atout pour le canton. Il faut développer les gîtes ruraux et les tables d'hôtes »⁴⁸².

Dans le Calvados, ces élections cantonales sont les premières où se présentent des écologistes. Les Verts-Calvados proposent quatre candidats dans les 23 cantons renouvelables : Léon Lemonnier, Yves Le Naour, Philippe Dupré et Jean-Paul Guérard ⁴⁸³. Militant pour une agriculture biologique, Philippe Dupré

⁴⁷⁸ *La Presse de la Manche*, 12 février 1985

⁴⁷⁹ *Ibid.*

⁴⁸⁰ *Ouest-France*, 11 février 1985.

⁴⁸¹ *Ouest-France*, 5 mars 1985.

⁴⁸² *La Presse de la Manche*, 26 février 1985.

⁴⁸³ Léon Lemonnier (46 ans), agent technique au GANIL, à Bayeux ; Yves Le Naour (28 ans), inspecteur des impôts, à Caen 4 ; Jean-Paul Guérard (32 ans), médecin, à Caen 10 ; Philippe Dupré (34 ans), professeur d'histoire-géographie à Bayeux et membre associé au CRHQ, à Creully.

assume des responsabilités au sein d'une coopérative biologique depuis 1979⁴⁸⁴. En 1983, il s'installe au Fresne-Camilly. Les Verts apportent aussi leur soutien à deux candidats non-adhérents : Jean-Pierre Richard et Patrick Viot. A Hérouville Saint-Clair, Jean-Pierre Richard, menuisier et conseiller municipal, se présente sous l'étiquette « Changer vraiment maintenant » avec le soutien de la LCR et des Verts. Pour Léon Lemonnier, « la façon dont travaille l'association sur le vécu au quotidien nous met sur la même orbite : amener nos idées sur le terrain. »⁴⁸⁵ En outre, A Caen l'écologie soutient deux candidats : Patrick Viot (31 ans), animateur d'association et conseiller municipal à Caen, à Caen 1 et Josette Bénard (55 ans), professeure agrégée de biologie, à Caen 3. Cette dernière se présente sans étiquette, mais avec le soutien de l'UCR d'Olivier Stirn et du MRG. Elle reste fidèle aux motivations qui l'ont conduite sur la liste ERE aux élections européennes, c'est-à-dire « dépasser l'affrontement sectaire entre majorité et opposition »⁴⁸⁶.

1.1.3. Les listes Vertes aux élections régionales et législatives de 1986

Les Verts bas-normands présentent des listes lors des élections législatives et régionales de mars 1986 dans les trois départements, mais elles sont le fait des instances locales sans intervention de la coordination nationale. Les écologistes s'obligent à « dépersonnifier » les candidats au possible pour privilégier l'action en équipe⁴⁸⁷. Leur combat se veut « celui d'un groupe », contrairement au « système des notables et du vedettariat ». Dans le Calvados, *Ouest-France* respecte cette consigne en publiant deux tribunes émanant des écologistes sans qu'apparaisse la photographie des deux candidats têtes de listes⁴⁸⁸. Léon Lemonnier et ses compagnons militent pour le respect des affiches des listes concurrentes et luttent contre l'affichage sauvage. Lors des élections législatives, Patrick Viot privilégie les rencontres en petit comité à partir de la mouvance du parti des Verts. Par exemple à Livarot, il visite l'une des usines du groupe Isoroy qui s'oblige à trier les déchets secs, ce qui lui permet de récupérer 90 % des matières premières⁴⁸⁹. Les candidats élus s'engagent à accomplir qu'un demi mandat de deux ans et demi pour la députation, et de trois ans en tant que conseiller régional. Les Verts souhaitent ainsi partager les responsabilités afin d'avoir une meilleure connaissance des dossiers. Ils laissent eux-aussi des places à des candidats venus d'associations proches. Dans la Manche, pour les élections législatives, Jacky Bonnan, chirurgien à Granville, se retrouve en quatrième position. Ainsi, pour les élections régionales, six colistiers ne sont pas adhérents des Verts. Sollicité par eux, Léon Ourry, maire de Marchésieux, commune célèbre pour ses expériences de récupération des déchets, refuse une place.

Quant au financement de leur campagne, Les Verts imaginent une formule originale en proposant à leurs amis ou leurs sympathisants de leur consentir un prêt qu'ils s'engagent par contrat à leur rembourser

⁴⁸⁴ *La Renaissance, Le Bessin*, 22 février 1985.

⁴⁸⁵ *Ouest-France*, 20 février 1985.

⁴⁸⁶ *Ouest-France*, 3 mars 1985.

⁴⁸⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 26 novembre 1985.

⁴⁸⁸ *Ouest-France*, 4 mars 1986.

⁴⁸⁹ *Ouest-France*, 11 mars 1986.

s'ils dépassent 5 % des SE⁴⁹⁰. De plus, par un souci d'économie, ils n'engagent pas de grandes dépenses publicitaires. Ils reçoivent le soutien de quelques personnalités « écologistes » : le lieutenant Cahu, Solange Fernex et Haroun Tazieff. En février 1986, Solange Fernex se rend à Saint-Hilaire-du-Harcouët afin de soutenir les candidats écologistes. Dans la Manche, Les Verts présentent deux listes intitulées « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie »⁴⁹¹ avec Didier Anger (47 ans) pour la liste des élections régionales et Daniel Bosquet (45 ans) pour celle des élections législatives. Professeur d'anglais au collège d'Equedreville-Hainneville, Daniel Bosquet est né à Valognes dans une vieille famille cherbourgeoise, avec un père employé de commerce. Après des études secondaires réalisées au lycée Saint-Paul de Cherbourg, il fait des études d'anglais à l'Université de Caen. Il exerce la profession de professeur d'anglais au collège Le Corre depuis 1970. Fils adoptif de la mouvance antinucléaire, il ne participe cependant ni au CRILAN ni au CCPAH. Sympathisant PSU, il adhère aux Verts lors de sa création en 1984. Amateur de voyages et de randonnées pédestres, il se fait surtout connaître par son action syndicale au SGEN-CFDT de 1968 à 1982 comme secrétaire départemental, puis régional. Après son élection au conseil municipal d'Equedreville-Hainneville, il quitte ses responsabilités syndicales. Tiers-mondiste convaincu, il milite à Amnesty International. Il consacre l'essentiel de son temps libre aux activités périscolaires dans des foyers de jeunes, ou par le biais d'échanges en particulier avec l'Angleterre. Les deux listes engagent une campagne commune « avec le même langage » et escomptent « sur un effet d'entraînement » de l'une vers l'autre et *vice versa* pour les « deux équipes »⁴⁹². Avec 18 % des SE à Equedreville-Hainneville lors des élections municipales de 1983, le choix de Daniel Bosquet pour conduire la liste aux élections législatives s'adresse d'abord aux électeurs du Nord de la Manche : « La candidature de D. Bosquet, l'Equedrevillais, aux législatives, est claire : nous plaçons un homme du nord de la Manche pour tirer parti de son bon travail réalisé au sein du conseil municipal, mais aussi du poids politique et humain du Cotentin. »⁴⁹³

Dans le Calvados, Léon Lemonnier est tête de liste « Avec Les Verts » pour les élections régionales et Patrick Viot mène celle des élections législatives⁴⁹⁴. Géographiquement, le Bocage virois se trouve non représenté compte tenu de l'absence de Marie-Paule Labéy et de Jean-Loïc Loyer. Malgré un discours engagé sur l'égalité des sexes, la composition des listes reste majoritairement masculine et les têtes de listes sont menées par des hommes. N'ayant pu obtenir la tête de liste pour les élections régionales, Marie-Paule Labéy décide de mettre en parenthèse sa participation aux Verts et se recentre sur l'écologie associative avec notamment le GRAPE et « Rivières et bocages »⁴⁹⁵. Dans l'Orne, Les Verts présentent deux listes intitulées

⁴⁹⁰ *Ouest-France*, 11 mars 1986.

⁴⁹¹ Annexe 53. Liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par D. Anger lors des élections régionales et liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par D. Bosquet lors des élections législatives, p. 79.

⁴⁹² *Ouest-France*, 30 octobre 1985.

⁴⁹³ *Ouest-France*, 14 novembre 1985.

⁴⁹⁴ Annexe 53. Liste « Avec Les Verts » menée par L. Lemonnier dans le Calvados lors des élections régionales et liste « Avec Les Verts » menée par P. Viot dans le Calvados lors des élections législatives, p. 80.

⁴⁹⁵ *Cf.*, partie 2, chapitre 1, 3., 3.3., 3.3.1. Le groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie, pp. 267-271.

« Verts-Orne-Ecologie » avec d'une part, pour les élections législatives, François Berthout, un proche d'Antoine Waechter ; et d'autre part pour les élections régionales, Jean-Luc Pithois.⁴⁹⁶

1.2. Les programmes

Les 31 mars et 1^{er} avril 1984 à Liège, Les Verts participent au congrès des écologistes européens afin de coordonner les campagnes des différents mouvements. Lors des élections européennes, ils mettent « l'accent presque exclusivement sur les thèmes européens » et insistent « sur les questions d'économie et de pacifisme »⁴⁹⁷. Leur campagne électorale s'articule autour de quatre axes : l'Europe de la solidarité, l'Europe des régions unies, l'Europe Poubelle et l'Europe de la défense. Conjointement, ERE défend une « écologie conviviale et constructive » et refuse « toute idéologie, tout catéchisme »⁴⁹⁸. Dans le Calvados, lors des élections cantonales, les candidats Verts veulent une « campagne sobre, sans affiches sauvages et publicités tapageuses, par respect pour les électeurs »⁴⁹⁹. Les difficultés nationales sont traitées dans leurs professions de foi de façon identique, alors que les problèmes et les propositions locaux sont développés directement par chaque candidat⁵⁰⁰. Lors des élections législatives et régionales, et ce malgré leur intérêt pour l'échelon régional, liées aux modalités de scrutin, Les Verts effectuent des campagnes départementales avec une profession de foi différente, mais avec un programme national commun. Ils se concentrent sur les questions liées à l'économie, au social et à la sécurité internationale⁵⁰¹, mais ne délaissent pas celles sur l'environnement : ils défendent un programme électoral basé sur la défense des libertés et la justice sociale.

1.2.1. Les questions socio-économiques

Dans leurs différents programmes électoraux, Les Verts se préoccupent plus particulièrement des questions liées à l'économie, à l'emploi, et à l'enseignement. D'une part sur l'économie, lors des élections européennes, dans le cadre d'une « Europe de la solidarité », ils préconisent « une économie nouvelle et maîtrisée » : « Actuellement, les gouvernements gèrent à vue, et il n'y a pas de véritable volonté politique »⁵⁰². Didier Anger précise : « Tous les pays européens sont en crise, qu'ils soient gouvernés par des régimes de droite ou de gauche. Nous avons trop fait confiance aux spécialistes. L'économie doit être plus maîtrisée et plus responsable. Désormais, on doit tenir compte de l'avis de tous, spécialistes bien sûr mais aussi exploitants et consommateurs. »⁵⁰³

⁴⁹⁶ Annexe 53. La liste « Verts-Orne-Ecologie » menée par J.-L. Pithois dans l'Orne lors des élections régionales et la liste « Avec Les Verts » menée par F. Berthout dans l'Orne lors des élections législatives, p. 81.

⁴⁹⁷ *Le Monde*, 27 mars 1984.

⁴⁹⁸ *Ouest-France*, 9, 10 et 11 juin 1984.

⁴⁹⁹ *Ouest-France*, 23 et 24 février 1985.

⁵⁰⁰ Annexe 52. Profession de foi de P. Dupré dans le canton de Creully, pp. 77-78.

⁵⁰¹ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

⁵⁰² *Ouest-France*, 1^{er} juin 1984.

⁵⁰³ *La Presse de la Manche*, 15 juin 1984.

Lors des élections cantonales, Rémi Pézeril, candidat à Bricquebec, se déclare favorable à l'installation d'une usine de transformation des produits de la mer. Daniel Boucard, candidat à Saint-Pierre-Eglise, préconise un soutien aux industries agro-alimentaires. Les Verts insistent de nouveau sur ce thème lors des élections législatives et régionales : « Nous ne sommes pas que des environnementalistes. Nous avons aussi nos thèses, nos propositions en matière d'économie. »⁵⁰⁴ Défenseurs de la « justice sociale » et de la « qualité de vie », ils préconisent de « donner la priorité à la qualité de la production, plus qu'à la quantité », de « cesser de gaspiller et de produire plus utile », de « partager le travail et les revenus » et de « bâtir une économie en fonction des besoins de tous, et non au profit de quelques-uns ». Ils souhaitent aller vers une « économie responsable, économe et solidaire »⁵⁰⁵. A l'échelle internationale, ils envisagent l'augmentation rapide des droits de douane de la CEE à l'encontre des Etats-Unis et du Japon, tout en retenant de les étendre à tous les produits et matières premières importés. Ils proposent aussi la définition d'une politique économique communautaire afin de rétablir un équilibre entre les régions européennes par la mise en œuvre de contrats d'échanges commerciaux parmi les différents partenaires pour l'ensemble des régions. A l'échelle nationale, ils souhaitent transformer le système protectionniste déguisé actuel en un protectionnisme gradué dans le cadre d'une planification réellement incitative. Ils insistent sur le développement des aides financières et techniques à l'artisanat, aux PME et à l'économie alternative, comme l'amplification de la récupération et du recyclage des matériaux usagés.

A l'échelle régionale, à l'exception des grands chantiers du Nord Cotentin, Les Verts-Manche s'inquiètent du déséquilibre économique dans ce département essentiellement agricole et maritime. Ils dénoncent le « dopage artificiel de l'économie locale [qui] a masqué la dégradation de toutes les autres activités économiques de la région »⁵⁰⁶. Didier Anger conteste le bien-fondé de cette politique industrielle visant à résorber le chômage : « Ce n'est pas le nucléaire avec ces 450 emplois de Flamanville en fonctionnement normal, et 2 500 ou 3 000 emplois à La Hague, qui va sauver l'emploi. Le Nord Cotentin compte actuellement 8 000 chômeurs, avec pourtant la présence des grands chantiers, alors... »⁵⁰⁷ Les Verts-Manche émettent quelques propositions afin de « contribuer au sauvetage économique du Nord Cotentin, et de l'ensemble du département de la Manche ». Ils préconisent une véritable politique de la mer : « Il est temps de passer à l'élevage des poissons et des crustacés. »⁵⁰⁸ Elle se traduirait par le développement de l'aquaculture, la conchyliculture, la transformation des produits de la mer, la pêche des coquillages et la construction de bateaux de plaisance. Concernant « la politique de la terre », Les Verts-Manche proposent la diversification des cultures légumières, la création de petites unités de conditionnement et de transformation. Didier Anger insiste sur le développement de la filière agro-alimentaire bas-normande : « Il faut investir dans ce qui est rentable, et aujourd'hui, ce sont les petites et

⁵⁰⁴ *Ouest-France*, 30 octobre 1985.

⁵⁰⁵ Annexe 54. Profession de foi de la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par D. Anger, p. 82.

⁵⁰⁶ *La Presse de la Manche*, 6 février 1986.

⁵⁰⁷ *La Manche Libre*, 5 janvier 1986.

⁵⁰⁸ *La Presse de la Manche*, 6 février 1986.

moyennes entreprises. Et partir d'abord du potentiel agro-alimentaire qui est le nôtre, et qui fournit beaucoup plus de travail que le nucléaire »⁵⁰⁹. Ils défendaient également le développement de « la filière petit bois expérimentée à Marchésieux. »⁵¹⁰

D'autre part, sur le volet de l'emploi, lors des élections européennes, Les Verts proposent de « partager le temps de travail et le temps libre, bref, de partager le temps de vivre. Les 35 heures par semaine, c'est possible. L'Europe est un cadre où l'on peut le faire. »⁵¹¹ Didier Anger défend cette diminution : « Nos pires craintes sont pour l'emploi qui ne cesse de régresser. Pour sauver la situation, il faut impérativement abaisser le temps de travail, aux environs de 32 heures par semaine et limiter la hiérarchie des salaires. En France, il y a trop d'écart entre un petit et un gros salaire. Il faudra rééquilibrer cette action. »⁵¹² Par ailleurs, ils soutiennent le principe selon lequel « l'agriculteur a le droit à un SMIC⁵¹³ comme l'ouvrier » : « Nous comptons sur le maintien des petites et moyennes exploitations et nous voulons lutter pour la qualité des produits »⁵¹⁴. A propos de leurs conditions dans la Manche, Didier Anger précise :

*« La situation actuelle est très difficile. On a baissé arbitrairement la production de lait de chaque exploitant sans tenir compte de son âge, de ses ressources et de ses possibilités. Nous devons à tout prix sauver notre bocage en évitant le dépeuplement actuel. Par contre, il faut absolument réétudier la répartition des subventions qui n'est pas du tout équitable. »*⁵¹⁵

Lors des élections législatives et régionales, Les Verts défendent un plan d'urgence destiné à réduire le chômage : « Seul un partage du temps de travail permettra d'utiliser d'une façon intelligente la mutation technologique actuelle. »⁵¹⁶ Ils proposent donc la réduction de la durée hebdomadaire du temps de travail pour atteindre les 30 heures, vers 1990, avec compensation salariale. Pour dissuader les salariés d'effectuer des heures supplémentaires, ils envisagent de ne plus les payer et celles-ci ne seraient réalisées que pour des besoins momentanés de production ou de service. Ils se prononcent pour une interdiction du cumul d'une retraite supérieure à deux fois le SMIC avec un emploi salarié, mais souhaitent octroyer aux salariés le droit de travailler à mi-temps tout en percevant parallèlement une demi-retraite à partir de l'âge légal. Ils se déclarent favorables à l'élargissement aux salariés du droit d'accès volontaire au temps partiel. Pour plus de solidarité, ils défendent la gratuité des transports collectifs pour les personnes en recherche d'emplois et préconisent le droit au logement pour tous, un moratoire pour les loyers qui seraient pris en charge par le département, et une dispense des impôts locaux pour les nécessiteux⁵¹⁷. Pour Didier Anger, « le chômage reste la préoccupation n° 1. Et nous avons des propositions à formuler dans le partage du temps de travail et

⁵⁰⁹ *La Manche Libre*, 5 janvier 1986.

⁵¹⁰ Annexe 54., *op.cit.*, p. 82.

⁵¹¹ *La Renaissance, Le Bessin*, 4 mai 1984.

⁵¹² *La Presse de la Manche*, 15 juin 1984.

⁵¹³ Salaire minimum interprofessionnel de croissance

⁵¹⁴ *La Renaissance, Le Bessin*, 4 mai 1984.

⁵¹⁵ *La Presse de la Manche*, 15 juin 1984.

⁵¹⁶ *Ouest-France*, 9 janvier 1986.

⁵¹⁷ Annexe 55., Tribune des Verts-Orne sur l'économie et le chômage, *L'Orne Combattante* du 20 février 1986, p. 83.

la lutte contre les gaspillages.»⁵¹⁸ Au sujet du financement de leurs mesures, ils envisagent le déplaçonnement des charges sociales payées par les employeurs et les salariés pour maintenir des ressources des caisses de retraite complémentaires. Ils se prononcent sur le remplacement progressif des cotisations d'allocations familiales par un prélèvement fiscal et proposent de sanctionner le travail au noir dès lors qu'il correspondrait à une exploitation des salariés. Ils préconisent l'allègement des charges pour les artisans travaillant seul ou avec un employé, et la mise en place d'un statut de travailleur occasionnel pour les retraités, les chômeurs et les étudiants. Ils défendent la création d'ateliers de quartier ou de village gérés, entretenus par des retraités qui interviendraient ainsi au niveau de la formation professionnelle.

Enfin, concernant le volet de l'enseignement, lors des élections cantonales, Rémi Pézeril, candidat à Bricquebec, propose des idées originales comme la création d'un lycée agricole pour le Nord Cotentin spécialisé dans la connaissance et la production du lait. Daniel Boucard, candidat à Saint-Pierre-Eglise, envisage aussi la construction d'un lycée agricole pour le Nord Cotentin⁵¹⁹. Lors des élections régionales et législatives, Les Verts-Orne souhaite « recréer un véritable tissu scolaire en milieu rural en n'imposant plus de longs temps de transport aux enfants, et en respectant également des rythmes scolaires adaptés »⁵²⁰. Ils proposent ainsi une série de mesures : sur l'organisation scolaire en maternelle et en primaire, ils se prononcent pour un effectif culminant à 15 élèves par classe, avec « 22 heures au maximum de temps de classe réparties sur cinq jours, et avec des journées organisées sur ce modèle par exemple 9h00-11h30 / 13h50-15h30 », 20 élèves avec 25 heures de 40 minutes de cours au collège et 27 heures au lycée. Ils privilégient le français, les sciences humaines et de la nature au niveau des programmes. En dehors des heures de cours, ils proposent aux élèves des études surveillées, des clubs socio-éducatifs et une structure d'accueil pour les plus défavorisés. Ils envisagent le financement de ces mesures par une baisse du budget de la défense⁵²¹.

1.2.2. Les questions environnementales

Bien que moins développées dans leurs programmes, Les Verts ne délaissent pas cependant les questions environnementales lors de leurs campagnes électorales : ils évoquent le développement soutenable, la politique énergétique, la défense de l'environnement, la désertification des campagnes et la survie des petites fermes, l'aménagement du territoire et la lutte contre les pollutions. Lors des élections européennes, à propos de « l'Europe Poubelle », ils condamnent la destruction des forêts par les pluies acides, la pollution des nappes d'eau souterraines potables, l'accumulation des déchets nucléaires ou des métaux lourds, et la destruction des richesses de la mer⁵²² : « On commence à sortir du Moyen-Age. On

⁵¹⁸ *La Presse de la Manche*, 30 octobre 1985.

⁵¹⁹ *La Presse de la Manche*, 3 et 4 mars 1985.

⁵²⁰ *Ouest-France*, 9 janvier 1986.

⁵²¹ Annexe 55. Tribune des Verts-Orne sur l'économie et le chômage, *L'Orne Combattante* du 20 février 1986, p. 83.

⁵²² Annexe 49. Profession de foi « Les Verts-Europe. Ecologie », pp. 70-71.

s'est rendu compte qu'il ne fallait plus piller le fond des mers ; mais faire de l'élevage, de l'aquaculture. »⁵²³ Pour cela, ils préconisent la préservation des milieux naturels et des espèces menacées tout en supprimant l'expérimentation animale et l'élevage en batterie. Ils proposent la suppression des rejets nocifs, notamment par l'interdiction du plomb dans l'essence et la désulfuration des fumées, la dépollution des lacs et des rivières et le recyclage des produits usagés. Enfin, ils demandent l'arrêt de toute construction de centrale nucléaire, et même l'abandon progressif du programme électronucléaire en cours⁵²⁴. Lors des élections cantonales, les différents candidats « Verts » se préoccupent localement des problèmes spécifiques liés à ces questions environnementales. Mais, lors des élections législatives et régionales, ils laissent une place plus modeste à la défense de l'environnement. Les Verts, qui ne se limitent donc pas à être « des défenseurs de l'environnement », estiment « que l'écologie politique recouvre un domaine plus vaste » : « L'environnement, c'est aussi les conditions de travail et de vie dans les communes, dans les champs et dans les entreprises, le chômage, les échanges entre les catégories sociales. Nous militons pour une économie économe, douce, non polluante et démocratique »⁵²⁵. Dans le Calvados, la conception de l'environnement de Léon Lemonnier résulte du rapport qu'entretiennent l'Homme et la Nature : « L'environnement, c'est la qualité de la vie, du travail, du milieu, des relations »⁵²⁶. Ainsi, Les Verts-Calvados militent pour « la protection et la qualité de notre environnement [...] nécessaires pour notre vie de tous les jours, mais aussi pour la survie des espèces vivantes sur une même terre : la nôtre »⁵²⁷.

D'une part, Les Verts insistent sur les risques et nuisances liés aux différentes activités industrielles. Lors des élections cantonales, René Lecacheur, candidat à Valognes, s'inquiète de l'exploitation de la carrière de Brix, de l'usine d'enrobage, et de la future unité d'incinération d'ordures⁵²⁸. A propos des rejets de l'arsenal, les candidats écologistes de Cherbourg relèvent de la part de la population locale « une inquiétude croissante liée à des problèmes d'environnement » : « Si la refonte des sous-marins intervient à Cherbourg, l'arsenal ne devrait-il pas être classé comme installation nucléaire de base ? »⁵²⁹. Par ailleurs, Les Verts défendent une meilleure gestion des déchets industriels et ménagers : Rémi Pézeril, candidat à Bricquebec, propose de « trier et de composter les ordures ménagères »⁵³⁰. Daniel Boucard, candidat à Saint-Pierre-Eglise, prône « un ramassage sélectif et un recyclage des déchets pour produire du compost pour l'agriculture » et dénonce la dispersion des décharges qui sont « souvent sauvages ou contrôlées sauvagement »⁵³¹. Lors des législatives, ils envisagent une « gestion directe des déchets des centrales nucléaires, sans extraction du plutonium civil et militaire », une « disparition progressive des décharges publiques et le ramassage sélectif des ordures », et une « récupération des verres, du papier, des métaux

⁵²³ *La Renaissance, Le Bessin*, 4 mai 1984.

⁵²⁴ Annexe 49., *op.cit.*, pp. 70-71.

⁵²⁵ *Ouest-France*, 23 et 24 février 1985.

⁵²⁶ *Ouest-France*, 7 mars 1986.

⁵²⁷ *Ouest-France*, 4 mars 1986.

⁵²⁸ *Ouest-France*, 11 février 1985.

⁵²⁹ *La Presse de la Manche*, 7 février 1985.

⁵³⁰ *La Presse de la Manche*, 7 mars 1985.

⁵³¹ *La Presse de la Manche*, 3 et 4 mars 1985.

lourds et du compostage »⁵³². Ils préconisent la construction d'une usine destinée au traitement des ordures ménagères dans le Nord Cotentin.

D'autre part, sur l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement, lors des élections cantonales, Philippe Dupré, candidat à Creully, lutte contre un urbanisme sauvage qui récuse les spécificités locales de construction : « Parler de la défiguration du littoral dans la région de Courseulles, c'est caricatural tellement c'est évident ». Pour cela, il préconise « une architecture discrète, plus basse, davantage en accord avec le style de la région, vers l'intérieur du canton », tout en luttant contre le développement des « cités dortoirs »⁵³³. Léon Lemonnier, candidat à Bayeux, insiste prioritairement sur « la qualité de la vie » et s'insurge contre un urbanisme sauvage : « Dans notre région, les trois quarts des gens qui travaillent à la ville sont d'origine paysanne. Ils ont donc besoin de se ressourcer. Les lotisseurs ont compris cela, et ont urbanisé les communes rurales en conséquence. » Face à la concentration des constructions, il propose que celle-ci « s'opère par touches successives pour que la nouvelle population s'intègre progressivement »⁵³⁴. Enfin, Daniel Boucard souhaite la construction de logements uniquement dans les villages pour éviter un habitat dispersé dans ce canton dortoir de Cherbourg. Lors des élections législatives, Les Verts luttent pour la protection des cours et nappes d'eau, des zones humides, du cordon dunaire et de la baie du Mont-Saint-Michel, en encourageant la création d'un parc naturel.

Par ailleurs, Les Verts préconisent le maintien d'une agriculture et d'une aquaculture de qualité. Ils défendent la sauvegarde des haies et du bocage avec le souci de reboiser, même après le remembrement. Lors des élections cantonales, Philippe Dupré souscrit à « une sérieuse politique de protection et de replantation des haies [...] avant la disparition de cet élément écologique majeur. »⁵³⁵ Léon Lemonnier aborde aussi ces questions agricoles : « Il faudra expliquer aux cultivateurs dans quel piège ils sont tombés avec la surproduction, l'achat de matériels, la suppression des talus, l'érosion ». C'est pourquoi, Daniel Boucard préconise le développement d'un tourisme vert avec l'implantation de campings, de gîtes d'étape et ruraux. Lors des élections législatives, Les Verts proposent une « autre logique agricole plus en respect avec l'équilibre naturel de la vie »⁵³⁶. Ils envisagent « le développement agricole dans sa globalité », avec une production assurant des quantités suffisantes de denrées alimentaires saines. Ce nouveau modèle doit permettre à tous les agriculteurs de vivre décemment de leur métier, sans dégrader l'environnement naturel⁵³⁷. Alors, Les Verts-Manche développent un programme en quatre points : le problème des quotas laitiers, celui de la surface minimum d'installation, le remembrement et l'utilisation du petit bois. Pour Théodore Capelle, la politique de quotas entraîne :

« Une réduction en pourcentage de la production de chacun pour le lait aboutissent à l'élimination plus rapide des petits producteurs, du jeune qui s'installe. Il faudrait payer plus cher les premiers milliers de litres produits. L'Etat

⁵³² Annexe 54., *op.cit.*, p. 82.

⁵³³ *La Renaissance, Le Bessin*, 22 février 1985.

⁵³⁴ *La Renaissance, Le Bessin*, 1^{er} mars 1985.

⁵³⁵ Annexe 52., *op.cit.*, pp. 77-78.

⁵³⁶ *Ouest-France*, 9 janvier 1986.

⁵³⁷ Annexe 55., Tribune des Verts-Orne sur l'économie et le chômage, *L'Orne Combattante* du 2 mars 1986, p. 83.

garantirait les prix pour la production de 130 à 150 000 litres de lait, et ceux qui voudraient produire plus seraient tributaires du marché, et donc découragés de surproduire. »⁵³⁸

A propos du remembrement, Daniel Bosquet en reconnaît la nécessité « dans une région où le fermage est le mode d'exploitation le plus répandu. Il est indispensable de regrouper les terres dispersées pour une meilleure efficacité. »⁵³⁹ Dans le Calvados, Les Verts sont réceptifs à propos du mal-être qui s'installe dans le monde rural, notamment chez les agriculteurs : « Le découragement envahit le monde rural devant le cycle infernal : endettement, surproduction, chute des cours, développement ». Contre cela, ils préconisent « une autre agriculture, avec un minimum garanti par une autre politique des prix, d'autres moyens de distribution (vente directe, petites coopératives avec les consommateurs, coopératives bio) ». Ils proposent de « fournir au maximum les consommateurs en produits de très haute qualité biologique à des prix abordables pour tous, d'assurer aux producteurs et aux transformateurs œuvrant dans ce sens des débouchés sérieux et permanents, et faire connaître la démarche entreprise afin d'en élargir l'audience »⁵⁴⁰. En résumé, ils envisagent ainsi de « maintenir les jeunes à la terre par une politique des prix différenciés qui garantisse un revenu minimum, et en diminuant la surface minimum d'installation » et insistent sur le « recours à des méthodes de protection plus naturelles, plus économes, plus autonomes et plus indépendantes du pillage du tiers-monde »⁵⁴¹.

Enfin, Les Verts se préoccupent de la politique énergétique, et ce, par un refus de l'énergie nucléaire et du développement de celles renouvelables et propres. Lors des élections cantonales, René Lecacheur axe sa campagne contre les couloirs de lignes THT et le terminal de la Cogéma⁵⁴². Parallèlement, Rémi Pézeril propose la méthanisation des déchets et de « soutenir les énergies nouvelles »⁵⁴³. Les Verts se déclarent favorables à l'essor rapide des économies d'énergie, au développement des énergies renouvelables et naturelles, à l'arrêt de toute construction nouvelle de centrale nucléaire, au refus du retraitement et des surgénérateurs et à l'abandon progressif de l'ensemble des installations électronucléaires lors des élections législatives. Dans la Manche, ils prennent l'engagement d'arrêter « toute nouvelle construction », de mettre en œuvre un « contrôle indépendant des pollutions et des protections en cas d'accident » et de procéder à « l'arrêt immédiat de l'extraction du plutonium »⁵⁴⁴.

1.2.3. Les questions politiques et institutionnelles

Concernant les questions politico-institutionnelles, Les Verts sont toujours les défenseurs d'une décentralisation à l'échelle européenne et prônent une « Europe des régions unies ». Lors des élections

⁵³⁸ *La Gazette de la Manche*, 24 janvier 1986.

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ *Ouest-France*, 4 mars 1986.

⁵⁴¹ Annexe 54., *op.cit.*, p. 82.

⁵⁴² *Ouest-France*, 11 février 1985.

⁵⁴³ *La Presse de la Manche*, 7 mars 1985.

⁵⁴⁴ Annexe 54., *op.cit.*, p. 82.

européennes, ils précisent qu'il « n'y a pas d'Europe si on ne s'occupe pas des régions »⁵⁴⁵. Pour cela, ils se déclarent favorables à long terme à la suppression des Etats-nations européens et à l'abolition des frontières. Ils proposent la création d'une structure fédérale regroupant les régions⁵⁴⁶, et un Parlement européen aux pouvoirs accrus, dominant le pouvoir législatif, avec une représentation des régions au sein de cette institution. A propos de la décentralisation, et plus particulièrement sur l'importance de la région comme entité, lors des élections législatives et régionales, Les Verts-Manche s'engagent en faveur d'une Normandie réunifiée dans le cadre d'une même identité économique et culturelle, et souhaitent le renforcement des pouvoirs dans les domaines de l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'énergie et le tourisme. Lors d'une conférence de presse du 16 mars 1986, Rémi Pézeril défend le régionalisme dans l'esprit d'une véritable décentralisation : « Nous sommes régionalistes dans le sens où il faut redonner une véritable autonomie à notre région, mais en fonction d'elle-même, et non en fonction de la capitale ! »⁵⁴⁷ Les Verts-Manche plaident pour la défense de la langue normande en encourageant son enseignement dans les écoles et en la présentant comme une option facultative au baccalauréat. Ils souhaitent son développement au travers d'émissions régionalistes. Rémi Pézeril défend le principe d'une identité normande propre, grâce notamment à sa langue : « Le normand n'est pas un patois de fin de banquet. Il a une littérature qui a précédé le français. Il y a des variantes, des différences de prononciation entre La Hague et le Val-de-Saire, entre Evreux et Coutances, mais c'est le même vocabulaire ». Ainsi, par exemple, Les Verts proposent de redonner à tous les villages leurs noms en normand inscrits en dessous de celui en français sur les panneaux de signalisation comme en Bretagne. Sans conservatisme ou traditionalisme, Les Verts-Manche sont l'avocat de la région qui a « une véritable entité culturelle qu'il faut préserver. »⁵⁴⁸

Par ailleurs, sur les questions internationales, lors des élections européennes, ils se déclarent favorables à la création « d'une armée de citoyens »⁵⁴⁹ : « Il nous faut aussi une Europe qui puisse se défendre autrement qu'en employant des armes nucléaires. »⁵⁵⁰ Ils refusent de constituer un bloc nucléaire européen et proposent l'abandon unilatéral de la force de frappe française. Ils souhaitent l'éradication des armes biologiques et chimiques, et s'engagent en faveur d'une société moins vulnérable dans ses besoins en produits de première nécessité : alimentaires et énergétiques. Ils approuvent l'organisation de réseaux de défense non-violents pour faire échec à toute tentative totalitaire et envisagent de désamorcer les conflits par l'établissement de nouveaux rapports internationaux, particulièrement avec le tiers-monde, basés sur la défense des libertés et des droits de l'homme. Cette ligne passe par un retrait de l'Alliance atlantique et un soutien aux mouvements de la paix et de la liberté, un démantèlement des euromissiles russes (SS-20) et américains (Pershing, Cruise)⁵⁵¹.

⁵⁴⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 4 mai 1984.

⁵⁴⁶ *Ouest-France*, 1^{er} juin 1984.

⁵⁴⁷ *La Presse de la Manche*, 11 mars 1986.

⁵⁴⁸ *Ouest-France*, 11 mars 1986.

⁵⁴⁹ *Ouest-France*, 1^{er} juin 1984.

⁵⁵⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 4 mai 1984

⁵⁵¹ Annexe 49., *op.cit.*, pp. 70-71.

1.3. Les résultats

Au niveau national, lors des élections européennes de 1984⁵⁵², le résultat est un échec pour les deux listes : 3,3 % des SE pour ERE et 3,4 % pour Les Verts. Ces derniers enregistrent un recul global de 215 000 électeurs par rapport à celui réalisé lors des élections européennes de 1979. A l'échelle nationale, Les Verts, qui espèrent franchir la barre fatidique des 5 %, entrevoient déjà de siéger au Parlement européen de Strasbourg : « Quelque chose nous dit que l'époque est mûre. La crise a fini par décanter gauche et droite. Nous sommes l'alternative à ceux qui ont successivement échoué. L'écologie politique est la seule nouveauté de ces dix dernières années. »⁵⁵³ Avec 0,8 % des SE lors des élections cantonales de 1985⁵⁵⁴, Les Verts obtiennent un faible score mais connaissent une légère progression avec un gain de 40 850 électeurs par rapport à celles de 1979⁵⁵⁵. Cependant, et à l'échelle nationale avec 4,8 % des SE dans les cantons où ils se présentent, Les Verts enregistrent des résultats encourageants. Mais, isolés et largement minoritaires, ils rencontrent des difficultés réelles pour s'implanter sur le territoire. De plus, ils ne bénéficient pas d'un ancrage local ancien conjugué à l'absence de notables bien établis. C'est pourquoi, et ce malgré leurs espérances lors de ces élections législatives et régionales de 1986⁵⁵⁶, Les Verts enregistrent de très faibles résultats⁵⁵⁷ : 1,2 % des SE (2,4 % des SE là où ils sont présents) donc aucun élu pour les élections législatives et 2,4 % des SE et trois élus pour les élections régionales⁵⁵⁸. Outre la crise économique, le revers électoral des Verts s'explique d'abord par des raisons politiques : la remobilisation de la gauche autour du PS, la menace du retour de la droite, l'ombre du FN et l'effet du « vote utile »⁵⁵⁹.

1.3.1. Les résultats de la liste « Les Verts Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1984

En Basse-Normandie, avec 4,2 % des SE⁵⁶⁰, la liste « Les Verts Europe-Ecologie », menée par Didier Anger, réalise un score supérieur à la moyenne nationale (3,4 % des SE)⁵⁶¹ lors des élections européennes du 17 juin 1984. Seule la Manche⁵⁶² (5,0 % des SE) bénéficie d'un score supérieur à la moyenne régionale, alors que l'Orne (3,3 % des SE) et le Calvados (4,0 % des SE) enregistrent un score inférieur. C'est un recul par rapport à la liste écologiste menée par Solange Fernex lors des élections

⁵⁵² Wenceslas de Lobkowicz, « Une élection européenne ou des élections nationales ? », *RPP*, n° 909, mars-avril 1984, pp. 85-107.

⁵⁵³ *Ouest-France*, 1^{er} juin 1984.

⁵⁵⁴ Alain Lancelot, « L'insupportable majorité. Les cantonales de mars 1985 », *Projet*, n° 193, mai-juin 1985, pp. 19-28.

⁵⁵⁵ Brendan Prendiville, *op.cit.*, pp. 52-53.

⁵⁵⁶ Elisabeth Dupoirier et Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986. La drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, 252 p.

⁵⁵⁷ Guillaume Sainteny, « Le vote écologiste aux élections régionales », *RPP*, n° 927, janvier-février 1987, pp. 38-46.

⁵⁵⁸ Didier Anger dans la Manche, Andrée Buchmann et Antoine Waechter en Alsace

⁵⁵⁹ Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p. 69.

⁵⁶⁰ Au niveau cantonal, la liste verte obtint ses meilleurs scores dans les cantons du Nord Cotentin : Tourlerville (7,9 % des SE), Équeurdreville-Hainneville (7,9 % des SE), Octeville (8,0 % des SE), Beaumont-Hague (9,8 % des SE) et Les Pieux (10,4 % des SE). Elle réalisa ses plus faibles dans les cantons ruraux : Méle-sur-Sarthe (2,4 % des SE), Morteaux-Coulbœuf (2,2 % des SE) et Mortrée (2,2 % des SE).

⁵⁶¹ Annexe 50. Résultats de la liste Verte et celle d'ERE, pp. 72-75 ; annexe 51. Carte des résultats de la liste Les Verts-Europe Ecologie, p. 76.

⁵⁶² Michel Boivin, « Comment la Manche a voté le 17 juin 1984 », *La Manche Libre*, 24 juin 1984.

européennes de 1979, avec une perte de 9 592 électeurs. Elle se retrouve en sixième position entre celle du PCF de Georges Marchais (5,3 % des SE) et celle de LO d'Arlette Laguiller (2,7 % des SE). En obtenant la quatrième place régionale, la liste ERE obtient 6,6 % des SE. Profitant de la notoriété d'Olivier Stirn dans le bocage virois, elle réalise 8,6 % des SE dans le Calvados.

Depuis 1974, dans la Manche, les écologistes bénéficient d'un certain enracinement électoral. Toutefois, ces élections constatent l'arrêt de la progression de cet électorat. En effet, et par rapport aux résultats de juin 1979, Les Verts encaissent un net recul en valeurs absolues dans l'ensemble des cantons de la Manche, à l'exception de ceux de Canisy, de Pontorson et du Teilleul. Dans ceux du Nord Cotentin, historiquement favorables à la lutte antinucléaire, les résultats traduisent une rupture : la fin de cette lutte. Les Verts enregistrent des scores en chute : Beaumont-Hague avec 9,8 % des SE contre (14,2 % des SE le 10 juin 1979), Les Pieux avec 10,4 % des SE contre (13,1 % des SE), Bricquebec avec 5,8 % des SE contre (12,0 % des SE) ou Saint-Sauveur-le-Vicomte avec 5,5 % des SE contre (11,4 % des SE). Face à la percée de l'extrême droite et à l'échec de sa liste, Didier Anger déclare que Les Verts sont « déçus d'être français mais fiers d'être européens ! »⁵⁶³ Avec l'élection de onze députés Verts européens⁵⁶⁴, Les Verts français se trouvent donc les grands absents de cette nouvelle assemblée parlementaire. En plus du revers essuyé par sa liste, les résultats traduisent l'échec personnel de Didier Anger. A l'échelle nationale, ce score le fragilise dans le nouveau parti écologiste. Outre une forte abstention⁵⁶⁵ (43,3 %), Les Verts sont aussi les victimes d'une unité tardive, d'« une campagne trop raisonnable dans le ton et le style, et donc peu susceptible de récupérer les mécontents ou les DDS (les déçus du socialisme) » pour Yves Cochet⁵⁶⁶ et de la concurrence de la liste ERE : « La manipulation du pouvoir mitterrandiste qui, en poussant ERE, a réussi en partie à nous évincer du parlement de Strasbourg même si ERE a échoué dans sa volonté d'y accéder. »⁵⁶⁷

1.3.2. Les résultats des candidats aux élections cantonales de 1985

Le premier tour du 10 mars 1985 confirme la politisation des élections cantonales⁵⁶⁸. Dans la Manche avec 7,8 % des SE, ils obtiennent des résultats en pourcentage supérieur à ceux du Calvados (6,5 % des SE). Toutefois, avec 6,8 % des SE, les candidats étiquetés Verts-Calvados réalisent un score supérieur à ceux de la Manche (6,3 % des SE). Dans la Manche, et au vu des résultats antérieurs, les candidats écologistes espéraient être au second tour dans deux cantons : Cherbourg-sud-est et Equeurdreville-Hainneville. Mais, dans un cas contraire, ils ne préconisent aucun désistement lors du second : « L'électorat n'est pas stupide, il sait lire les professions de foi et choisira entre l'abstention, le vote nul ou un autre

⁵⁶³ *Ouest-France*, 19 juin 1984.

⁵⁶⁴ Belgique : 2, RFA : 7 et Pays-Bas : 2.

⁵⁶⁵ Jean Morin, « La moitié des électeurs potentiels n'ont pas voté aux élections de juin 1984 », *Economie et statistique*, n° 176, avril 1985, pp. 41-46.

⁵⁶⁶ Brendan Prendiville, *op.cit.*, 1993, p. 51.

⁵⁶⁷ *Ouest-France*, 19 juin 1984.

⁵⁶⁸ Pascal Buléon, « Elections cantonales de 1985 : le scrutin en cartes », *Ouest-France*, 16, 17 et 18 mars 1985 ; Michel Boivin, « Les élections cantonales de mars 1985 en Basse-Normandie, ou le recul de la gauche », *Normandie-Magazine*, n° 28, mai 1985, pp. 4 - 8.

candidat. »⁵⁶⁹ Toutefois, ils obtiennent 2,2 % des SE dans les 26 cantons renouvelables, mais qui se traduisent par 7,8 % des SE dans les six où ils se trouvent présents. Pascal Brière bénéficie du meilleur score (11,7 % des SE) à Equeurdreville-Hainneville, alors que Patrick Crinquette réalise le plus faible (5,6 % des SE) à Cherbourg-sud-est. Face à ce résultat, l'écologiste cherbourgeois déclare qu'il est « déçu, mais ce qui aurait été plus décevant encore, ç'aurait été d'être en-dessous des 5,0 %. Pour nous, la traversée du désert sera longue »⁵⁷⁰. Patrick Crinquette, lui, se fait devancer par le candidat du FN, Denis Langeard, qui capitalise 6,6 % des SE. Totalement étranger à Cherbourg, il bénéficie de l'engouement pour son parti d'une fraction de l'électorat. Quant à Pascal Brière, il récolte le bénéfice de la participation active des écologistes à la vie municipale. Dans les quatre autres cantons, les candidats obtiennent des scores encourageants qui confirment leur implantation⁵⁷¹.

Dans le Calvados, sur 23 cantons renouvelables, avec 2,4 % des SE, les écologistes obtiennent un faible score. Mais, rapportés aux cantons où ils se présentent, ils enregistrent tout de même 6,5 % des SE. Yves Le Naour réalise le meilleur score (8,5 % des SE) à Caen 4, alors que Jean-Pierre Richard obtient le plus faible (5,3 % des SE) à Caen 5. Les autres candidats recueillent des résultats proches de 6 %⁵⁷². Avec 6,6 % des SE dans l'agglomération caennaise, les écologistes connaissent les difficultés habituelles pour s'implanter dans des cantons où la présence de candidats bien enracinés leur interdisait de bons scores. Si les candidats écologistes n'envisageaient pas d'accéder au second tour, ils ambitionnaient cependant de perturber le combat entre les candidats de la majorité présidentielle et ceux de l'opposition par la défense de leur programme aux idées novatrices. Les relatifs bons scores obtenus dans le Calvados par les candidats Verts marquent le début de la compétition politique entre Les Verts-Manche et Les Verts-Calvados, et surtout entre Didier Anger et Léon Lemonnier, accrue lors des élections régionales de 1986.

1.3.3. Les résultats décevants des listes vertes aux élections régionales et législatives de 1986

Le 16 mars 1986, en Basse-Normandie⁵⁷³, Les Verts obtiennent un meilleur score lors des élections régionales (4,5 % des SE) que lors des élections législatives (3,2 % des SE). Ils perdent donc 9 331 électeurs par rapport aux élections régionales organisées le même jour avec un mode de scrutin identique. A l'échelle cantonale, Les Verts enregistrent leurs plus forts écarts en valeur absolue à Granville avec un déficit de 226 électeurs et le plus faible se situe à Courtomer avec seulement 2 électeurs. Ils sont, semble-t-il, victimes de l'effet « vote utile », de l'enjeu national des législatives et de la confusion des électeurs face à ces deux

⁵⁶⁹ *Ouest-France*, 11 février 1985.

⁵⁷⁰ *Ouest-France*, 11 mars 1985.

⁵⁷¹ 7,3 % des SE pour Rémi Pézeril à Bricquebec, 6,8 % des SE pour Charles Guilbert à La Haye-du-Puits, 6,4 % des SE pour Daniel Boucard à Saint-Pierre-Eglise et 5,7 % des SE pour René Lecacheur à Valognes.

⁵⁷² 6,5 % des SE pour Léon Lemonnier à Bayeux, 6,4 % des SE pour Patrick Viot à Caen 1, 6,4 % des SE pour Josette Bénard à Caen 3, 6,4 % des SE pour Jean-Paul Guérard à Caen 10 et 6,6 % des SE pour Philippe Dupré à Creully.

⁵⁷³ Pascal Buléon et Robert Herin, *Juin 1981, mars 1986, les élections législatives en Basse-Normandie*, Université de Caen, CERA, 1986, 63 p. ; Pascal Buléon, « Les législatives de 1986 en Basse-Normandie », *Etudes Normandes*, n° 4, 1987, pp. 35-48.

élections⁵⁷⁴. Cet écart de voix est plus marqué dans la Manche avec une perte de 5 166 électeurs entre les deux élections.

D'une part, à l'échelle régionale, avec 3,2 % des SE lors des élections législatives⁵⁷⁵, Les Verts obtiennent un score supérieur à la moyenne nationale (2,7 % des SE). La liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie » de Daniel Bosquet⁵⁷⁶ (3,8 % des SE) dans la Manche réalise un score supérieur à la liste « Avec Les Verts » de Patrick Viot⁵⁷⁷ dans le Calvados (3,0 % des SE) et à la liste « Les Verts-Orne-Ecologie » de François Berthout⁵⁷⁸ dans l'Orne (2,5 % des SE). D'autre part, lors des élections régionales, avec 4,5 % des SE en Basse-Normandie⁵⁷⁹, Les Verts obtiennent un score supérieur à la moyenne nationale (3,5 % des SE)⁵⁸⁰. La liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie » de Didier Anger⁵⁸¹ dans la Manche (5,5 % des SE) réalise un score supérieur à celle « Avec Les Verts » de Léon Lemonnier⁵⁸² dans le Calvados (4,3 % des SE) et à celle « Les Verts-Orne-Ecologie » de Jean-Luc Pithois⁵⁸³ (3,3 % des SE). Ce résultat permet l'élection de Didier Anger⁵⁸⁴ (Cf., Tableau 16).

Tableau 16. Résultats des listes Vertes lors des élections législatives et régionales de 1986

	Législatives		Régionales		Ecart L-R
	Résultats	% des SE	Résultats	% des SE	
Calvados	9 080	3,0 %	12 857	4,3 %	- 3 777
Manche	9 314	3,8 %	13 480	5,5 %	- 4 166
Orne	3 848	2,5 %	5 236	3,3 %	- 1 388
Basse-Normandie	22 242	3,2 %	31 573	4,5 %	- 9 331

En Basse-Normandie, ces élections législatives et régionales traduisent un échec pour Les Verts avec des résultats en-deçà de 5 % des SE, alors qu'ils mûrissaient « l'espoir d'avoir au moins un élu calvadosien au sein du conseil régional, et peut-être deux, ce qui entraînerait alors également l'élection d'un député »⁵⁸⁵. Lors des élections législatives, ils se voient confrontés au « vote utile » en faveur des grands partis

⁵⁷⁴ Pascal Perrineau (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Paris, Pedone, 1987, 254 p.

⁵⁷⁵ Annexe 56. Résultats des listes Vertes lors des élections législatives, pp. 84-87 ; annexe 57 Carte des résultats des listes Vertes lors des élections législatives, p. 88.

⁵⁷⁶ Sur sept listes, avec 3,8 % des SE, la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie » se place en cinquième position entre celle du FN de Fernand Le Rachinel (7,7 % des SE) et celle du PCF de Jean-Claude Forafo (3,5 % des SE).

⁵⁷⁷ Sur les huit listes, la liste « Avec Les Verts » (3,0 % des SE) se positionne en cinquième position entre celle du PCF de Marc Bellet (6,8 % de SE) et celle du Mouvement pour un parti des travailleurs d'Annie Constant (0,8 % des SE).

⁵⁷⁸ Sur dix listes, et avec 2,5 % des SE, la liste « Les Verts-Orne-Ecologie » obtient la septième position entre celle du PCF de Pierre Frénée (3,3 % des SE) et celle du POE d'Yves Paumier (0,9 % des SE).

⁵⁷⁹ Annexe 58. Résultats des listes Vertes lors des élections régionales, pp. 89-92 ; annexe 59. Carte des résultats des listes Vertes lors des élections régionales, p. 93.

⁵⁸⁰ A l'échelle cantonale, Les Verts enregistrent leurs meilleures performances régionales dans les cantons : d'Équeurdreville-Hainneville (7,4 % des SE), Beaumont-Hague (7,8 % des SE) et des Pieux (8,1 % des SE). Ils obtiennent leurs plus faibles dans les cantons omiais : Gacé (2,1 % des SE), Mortagne-au-Perche (2,0 % des SE) et Tourouvre (2,0 % des SE).

⁵⁸¹ Sur six listes, avec 5,5 % des SE, la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche : l'écologie » se place en cinquième position entre celle du FN (7,7 % des SE) et celle du PCF de Jean-Claude Forafo (3,7 % des SE).

⁵⁸² Avec 4,3 % des SE, la liste « Avec Les Verts » se situe en cinquième position sur six listes entre celle du FN de Léon Pillet (6,9 % de SE) et celle d'André Paysant (3,3 % des SE).

⁵⁸³ Avec 3,3 % des SE, la liste « Les Verts-Orne-Ecologie » de Jean-Luc Pithois obtient la septième position sur huit listes entre celle du PCF de Jean Chatelais (3,6 % des SE) et celle d'Alternative 61 de Serge Lemarinié (0,5 % des SE).

⁵⁸⁴ Cf., partie 2, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.1. Conseiller régional (1986-1989), pp. 224-226.

⁵⁸⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 26 novembre 1985.

traditionnels, ce qui explique en partie la déperdition des voix par rapport aux élections régionales. Dès le début, les écologistes privilégient ces dernières, comme tint à le préciser Didier Anger : « Pour des raisons financières en premier lieu, parce que des élections, ça coûte cher aux petites formations. Par réalisme politique, parce que c'est au niveau des régions que nous serons à même d'intervenir le plus efficacement »⁵⁸⁶. Pour les élections régionales, Les Vers-Manche indiquent : « espérer en avoir deux ! Plus difficile en revanche d'avoir un député : il faudrait recueillir entre 15 et 20 % des voix. »⁵⁸⁷ Dans le Calvados, ils regrettent que les électeurs « aient été largement influencés par les matraquages publicitaires et les arguments du vote dit utile » : « La bipolarisation qui s'aggrave va scléroser encore plus la vie politique. » Les Verts-Calvados lancent « un SOS financier auprès de tous les électeurs démocrates pour que leurs dons empêchent qu'ils soient asphyxiés par les dettes électorales. »⁵⁸⁸ Dans l'Orne, sans succès, Les Verts espéraient « dépasser les 5 % aux législatives, et même d'atteindre les 9 % aux élections régionales en bénéficiant de la querelle Doublin-Lambert »⁵⁸⁹.

2. La fin de la traversée du désert (1988)

Au niveau national, après l'échec enregistré lors des élections de mars 1986, Les Verts approuvent le changement d'équipe du collège exécutif. Les 8 et 9 novembre, à Lille, l'assemblée générale vote majoritairement pour la motion « Affirmer l'identité politique des écologistes » (Antoine Waechter, Andrée Buchmann et Michel Delore) qui capitalise 67,6 % (413 voix) avec pour objectif de défendre une écologie indépendante contre la motion « Construire » (Didier Anger, Yves Cochet, Jean Brière et Guy Marimot) avec 32,4 % (198 voix) visant à construire une alliance avec la gauche alternative. En février 1987, Didier Anger et Yves Cochet signent un « Appel pour un arc-en-ciel » en faveur du regroupement des écologistes avec la gauche alternative et les autogestionnaires. Les années 1986-1988 sont difficiles à vivre pour Les Verts, entre les fondamentalistes, la tendance d'Antoine Waechter, et ceux qui comme Didier Anger ou Yves Cochet prônent l'ouverture avec des mouvements de gauche. Les 21 et 22 novembre 1987, l'assemblée générale rejette la motion « Entrons en politique » (Yves Cochet et Didier Anger) favorable à une « alliance circonstanciée » avec le PS. Elle redonne de ce fait une nouvelle légitimité à l'équipe d'Antoine Waechter, et met un terme pour un temps à la politique d'ouverture vers des militants des autres groupes politiques. Les résultats obtenus aux élections de 1988 valident ainsi le choix stratégique d'Antoine Waechter.

⁵⁸⁶ *Ouest-France*, 13 et 14 juillet 1985.

⁵⁸⁷ *Ouest-France*, 30 octobre 1985.

⁵⁸⁸ *Ouest-France*, 19 mars 1986.

⁵⁸⁹ *Ouest-France*, 9 janvier 1986.

2.1. Les candidats

Lors de l'élection présidentielle de 1988, Les Verts présentent la candidature d'Antoine Waechter. Mais, il se trouve concurrencé par celle de Pierre Juquin. Dans un premier temps, la candidature de ce dernier, hors parti, reçoit le soutien de certains Verts⁵⁹⁰ et également de personnalités de la mouvance écologiste⁵⁹¹. Ancien du PCF, il se positionne dans une optique de rassemblement « rouge et vert ». Préféré par les médias, il envisage une « recomposition politique de la mouvance écologiste et alternative »⁵⁹². Suite à sa réélection le 8 mai 1988, François Mitterrand décide la dissolution de l'Assemblée nationale. A Ecully, près de Lyon, lors du CNIR du 14 et 15 mai, Les Verts décident de « boycotter ces élections TGV »⁵⁹³ de 5 juin⁵⁹⁴. Toutefois, 44 écologistes, dont quatorze Verts, proposent leur candidature⁵⁹⁵. A l'échelle nationale, le PS envisage une alliance électorale dans le cadre d'une politique d'ouverture ; mais Les Verts ne donnent pas « suite aux propositions du gouvernement de disposer de deux sièges de députés » : « Les Verts ne sont pas à vendre pour un plat de lentilles. »⁵⁹⁶ Après leur participation lors des élections présidentielle et législatives, Les Verts se remobilisent pour les élections cantonales de septembre en présentant 334 candidats dans 65 départements⁵⁹⁷.

2.1.1. Le candidat Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988

Suite à l'assemblée générale de Lille des 8 et 9 novembre 1986, Les Verts présentent un candidat à l'élection présidentielle de 1988. Cette désignation se déroule en deux étapes : d'une part dans le cadre d'une assemblée « nationale » éclatée au niveau des régions, et étalée sur une durée de trois mois ; et d'autre part lors d'une assemblée générale. Les prétendants doivent recueillir 30 signatures d'adhérents Verts avec un maximum de quinze signatures de la même région. En avril 1987, ils lancent la première étape du processus destinée à l'élection de candidats dans les régions françaises. Par exemple, les délégués de l'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) votent à Rennes le 4 avril : Antoine Waechter (42 %), Yves Cochet (38 %) et Jean Brière (20 %)⁵⁹⁸. Puis, dans la seconde, lors d'une assemblée générale nationale à Paris en mai, Antoine Waechter se voit choisi comme candidat pour l'élection présidentielle après deux mois de « primaires démocratiques ». Jusqu'au bout, les amis d'Yves Cochet dont Didier Anger

⁵⁹⁰ Didier Anger, Yves Cochet, Dominique Voynet ou Jean-Luc Bennahmias.

⁵⁹¹ René Dumont, le Commandant Jacques-Yves Cousteau ou Martin Gray.

⁵⁹² Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 80.

⁵⁹³ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 61.

⁵⁹⁴ La présence du scrutin majoritaire, l'inégalité de temps de parole dans les médias, la précipitation du scrutin avec une campagne électorale courte dominée par l'affrontement droite/gauche.

⁵⁹⁵ La nécessité d'occuper le terrain, la possibilité de passer dans les médias régionaux et l'utilisation des réseaux de militants mis en place lors de la campagne présidentielle.

⁵⁹⁶ *Vert-Contact*, n° 73, du 22 au 28 mai 1988.

⁵⁹⁷ Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *op.cit.*, p. 82.

⁵⁹⁸ *Vert-Contact*, n° 28, du 11 au 17 avril 1987.

tentent de déstabiliser cette candidature au bénéfice de celle de Pierre Juquin⁵⁹⁹. Didier Anger reconnaît qu'elle séduisait quelques « franges » de la clientèle écologiste. Il juge « l'effet Juquin » comme « un effet médiatique »⁶⁰⁰. Après sa victoire, Antoine Waechter lui demande de participer à son comité de soutien et à l'équipe de sa campagne présidentielle. Ce dernier décline cette offre. Afin de ne pas compromettre sa candidature, Didier Anger lui accorde sa signature lors de la campagne de parrainage⁶⁰¹. D'ailleurs, le candidat des « Verts » réussit à réunir les 500 signatures de parrainage nécessaires. Dans le Calvados, il en reçoit notamment quatre⁶⁰². Opposé à la tendance d'Antoine Waechter, Didier Anger défend le principe d'une alliance avec les autres formations de gauche, notamment avec le PS, malgré leur trahison après les élections de 1981. Il déplore le manque de « contrat moral » entre les responsables politiques, et notamment ceux du PS et des mouvements sociaux : « On ne peut aujourd'hui ôter au PS ses responsabilités premières de ne pas avoir respecté ses engagements, mais il faut reconnaître la responsabilité seconde du mouvement national de ne pas avoir agi pour que le contrat moral local soit respecté. Un contrat national eût été nécessaire, ainsi qu'une mobilisation nationale. » Il défend cette proposition de « contrat » lors de cette élection présidentielle : « Il signifierait que nous tenons à refuser d'être une force de propositions, ou bien que nous n'accepterons de gérer un jour les choses, ce qui contient en germe un nouveau totalitarisme. La négociation et l'éventuel contrat sont notre seul moyen de peser en politique. » Malgré ces différences d'approche, Didier Anger appelle à voter pour lui au premier tour :

*« Si vous avez la volonté de voir F. Mitterrand réélu, ne vous précipitez pas, attendez donc le deuxième tour. "Tonton" n'a pas besoin de vos voix au premier tour, et ce serait l'absoudre des promesses qu'il n'a pas tenues. Faites comme moi, votez écologiste au premier tour, même si vous n'êtes pas d'accord avec la stratégie que le candidat désigné par Les Verts a choisie pour le second. Et au second tour procédez par élimination. »*⁶⁰³

Faute de moyens financiers, Les Verts n'ont ni permanence, ni collectif, ni comité de soutien en Basse-Normandie. Ils mènent une campagne discrète. Ils ne collent que quelques affiches sur les seuls emplacements réglementaires et n'organisent aucune réunion publique. Cependant, Antoine Waechter reçoit le soutien de sympathisants écologistes bas-normands. Par exemple, François-Miguel Sourd (27 ans), étudiant en langues étrangères appliquées, s'engage dans cette campagne en distribuant des tracts, et en participant au collage d'affiches. Il est représentatif de cette nébuleuse écologique : « Pas de carte, je ne suis pas militant, juste un sympathisant. »⁶⁰⁴ Dans le cadre de ses rencontres avec les régions, Antoine Waechter se déplace en Basse-Normandie du 13 au 15 janvier 1988. Il y présente les grandes lignes de son programme électoral. Il entreprend une visite dans le Nord Cotentin, bastion du leader écologiste Didier

⁵⁹⁹ Soutenu par d'anciens membres du PCF, du PSU, des trotskistes, des écologistes et des inorganisés, Pierre Juquin qui se présente à l'élection présidentielle de 1988 est désigné comme le porte-drapeau d'un mouvement contestataire. Il adhère aux Verts en 1989.

⁶⁰⁰ *La Manche Libre*, 21 janvier 1988.

⁶⁰¹ Lettre de Didier Anger à Antoine Waechter du 4 septembre 1987.

⁶⁰² Joseph Lagrève, maire de Carcagny ; Roger Mézel, maire d'Ecrammeville ; Daniel Marie, maire de Ducy-Sainte-Marguerite et Sylvie Roger, maire de Condé-sur-Ifs.

⁶⁰³ *La Presse de la Manche*, 5 avril 1988.

⁶⁰⁴ *Ouest-France*, 15 avril 1988.

Anger. Accompagné de ce dernier, de François Berthout porte-parole national, de Daniel Bosquet secrétaire régional, de Rémy Gibert et de Jean-Claude Magalhaés, il visite l'Institut national des sciences et techniques de la mer où il se renseigne sur les conditions d'accès à la formation, et sur les perspectives d'emplois. Il s'intéresse aux problèmes de la pollution, de la valorisation du littoral et de la recherche dans ce domaine. A Cherbourg, il participe à une réunion publique où il insiste sur les problèmes de la formation et de l'emploi. Avant de rejoindre Caen, le candidat écologiste rencontre Jean-Jacques Kremp, trésorier régional des Verts, à Coutances, où il participe à une réunion à l'Hôtel de ville sur les problèmes de santé. Il s'élève contre une éventuelle fermeture de l'hôpital : « Le droit à la santé, c'est d'abord le droit à être en bonne santé ». Méfiant vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, il préconise « une plus large information sur les médicaments » et il met en avant les médecines alternatives, type acupuncture ou homéopathie⁶⁰⁵. Il teint une réunion publique à Caen le 14 janvier qui rassemble seulement 90 personnes⁶⁰⁶. Cette réunion est de ce fait un échec pour les organisateurs, mais les écologistes n'ont effectué au préalable ni campagne d'affichage, ni distribution de tracts. Seul un petit article de presse se trouve publié la veille de la réunion. Cette réunion publique brille aussi par l'absence des principaux responsables des trois plus importantes associations écologistes régionales⁶⁰⁷. A la tribune, Antoine Waechter ne trouve donc à ses côtés que Daniel Bosquet, secrétaire régional des Verts, Léon Lemonnier, secrétaire des Verts-Calvados, Alain Gruénais et Philippe Dupré, membres des Verts-Calvados. Il se prononce pour « une société conviviale et douce » à partir de deux thèmes : l'école et le chômage. Antoine Waechter semble davantage mener la campagne du représentant d'un groupe de pression, ou d'un défenseur des causes locales plutôt que celle d'un véritable candidat à l'élection présidentielle⁶⁰⁸. Par exemple, lors d'un nouveau déplacement près d'Honfleur, Antoine Waechter s'oppose à la construction du pont de Normandie en soutenant les membres de SOS Estuaire⁶⁰⁹.

2.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1988

Malgré la décision prise par les instances nationales de ne pas participer à ces élections législatives anticipées de juin, certains militants Verts passent outre, et se présentent en Basse-Normandie : « Les Verts n'ont jamais dit qu'ils boycoteraient les législatives. Le CNIR a simplement décidé que Les Verts ne présenteraient pas de candidats. Par contre, rien n'empêche les groupes écologistes locaux d'entrer en lice en s'exprimant en leur nom propre. »⁶¹⁰ Dans le Calvados, trois candidats se portent candidats sous l'étiquette « Avec Les Verts »⁶¹¹. Ce choix se justifie par la « liberté [qui] est laissée à chaque département

⁶⁰⁵ *La Presse de la Manche*, 15 janvier 1988.

⁶⁰⁶ Rapport de la direction centrale des renseignements généraux, 2304 w 204, arch. dép. du Calvados.

⁶⁰⁷ Josette Bénard, présidente du CREPAN ; Marie-Paule Labéy, présidente du GRAPE ; et Pierre Barbey, responsable de l'ACRO.

⁶⁰⁸ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

⁶⁰⁹ *Ouest-France*, 7 mars 1988.

⁶¹⁰ *Ouest-France*, 20 mai 1988.

⁶¹¹ Léon Lemonnier (49 ans) avec suppléant Christian Leclerc (33 ans), infirmier au CHU, dans la circonscription de Caen-ouest ; Michel Horn (46 ans), hydrobiologiste, avec Patrick Viot (34 ans) à Caen-est ; et Philippe Dupré (38 ans), professeur d'histoire-géographie, avec Richard Flipo (38 ans), médecin homéopathe, à Bayeux.

de se déterminer par rapport aux consignes de M. Waechter »⁶¹². Toutefois, cette décision illustre bien l'incapacité du « centre de l'appareil partisan » à faire appliquer ses décisions à la « périphérie »⁶¹³. Contrairement à celle du Calvados, la plupart des sections départementales n'ont pas encore fini de rembourser la campagne de 1986. Léon Lemonnier dénonce cette dissolution rapide de l'Assemblée nationale : « Une habile manœuvre tactique qui a principalement pour rôle de laminer les petites formations. Nous n'en attendons donc pas grand-chose, si ce n'est de voir baisser le nombre d'élus du Front national. »⁶¹⁴ Lors de sa campagne, Philippe Dupré se contente d'une seule réunion publique le 2 juin, à Bayeux, avec le souci « d'entrer dans le concret de l'écologie [...], plutôt que de tenir une réunion de programme soporifique et stérile »⁶¹⁵. Loin d'être purement électoraliste, cette réunion, qui se veut pédagogique, fait appel à plusieurs intervenants⁶¹⁶ sur les risques écologiques et environnementaux spécifiques dans cette circonscription. Les Verts prennent conscience que la crédibilité de leur discours passe par une maîtrise scientifique des problèmes exposés. A Caen-ouest, Léon Lemonnier entreprend une campagne de terrain : « Faute de moyens, nous ne pouvons pas placarder nos photos. Les réunions sont l'occasion de nous faire connaître. »⁶¹⁷ Ils mènent une « campagne au minimum », tout en profitant « de la publicité de la présidentielle »⁶¹⁸ et continuent à considérer les campagnes électorales comme des vecteurs privilégiés d'information et de tribune. A Vire, Les Verts ne proposent pas de candidat, mais Marie-Paule Labéy appelle à voter pour le candidat officiel de la droite, René Garrec : « En tant que militante au sein d'associations, j'ai toujours trouvé M. Garrec à l'écoute de nos problèmes, de nos propositions et de nos inquiétudes. Dans nos actions, nous avons bénéficié d'un soutien actif du conseil régional. [...] Si j'appelle à voter M. Garrec, c'est que nous avons des exemples concrets de collaboration active. » Traditionnellement à gauche, la position de Marie-Paule Labéy est surprenante, mais elle révèle la délicate question du positionnement politique des écologistes : « Dans l'Orne, j'aurais voté M. Mauger (maire d'Alençon et candidat PS), à Cherbourg, M. Daniel Bosquet (écologiste), ici M. Garrec. »⁶¹⁹

Dans le Nord Cotentin, deux stratégies s'opposent lors de cette campagne : Daniel Bosquet porte la candidature des groupes locaux, alors que Didier Anger se présente sous la bannière de l'ouverture. D'une part, sous l'amicale pression des écologistes, Daniel Bosquet, secrétaire régional des Verts, se présente sous l'étiquette « L'écologie pour le Cotentin » avec Jean-Claude Magalhaés⁶²⁰ : « C'était là la meilleure façon de prouver que les militants écologistes sont en parfait accord avec les propositions des Verts à la présidentielle. Notre candidature est un choix militant, par les militants et pour la population. Nous ne

⁶¹² *La Renaissance, Le Bessin*, 17 mai 1988.

⁶¹³ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

⁶¹⁴ *Ouest-France*, 16 mai 1988.

⁶¹⁵ *Ouest-France*, 31 mai 1988.

⁶¹⁶ Un agriculteur de Caumont-l'Éventé pour ses méthodes d'agrobiologie, Patrick Viot et sa présentation de l'association le « Chêne vert » spécialisée dans la commercialisation du papier recyclé, Philippe Dupré avec une démonstration de produits écologiques et biologiques, Michel Horn sur la mauvaise qualité de l'eau, Ricard Flipo à propos des risques relatifs aux nitrates, et Léon Lemonnier présentant l'action de l'ACRO.

⁶¹⁷ *Ouest-France*, 3 juin 1988.

⁶¹⁸ *La Renaissance, Le Bessin*, 27 mai 1988.

⁶¹⁹ *La Voix Le Bocage*, 31 mai 1988.

⁶²⁰ Annexe 62. Profession de foi de D. Bosquet dans la circonscription de Cherbourg, pp.99-100.

sommes pas les otages d'aucun parti. Nous ne voulons pas des places, mais faire avancer des idées. »⁶²¹
Cette candidature est le fruit de la volonté des écologistes du Nord Cotentin, tout en sachant que les deux candidats Verts mettent en avant leur attachement au respect des décisions nationales :

*« Nous adhérons totalement aux thèses des Verts, et nous sommes d'accord avec la motion votée par les délégués du mouvement le 15 mai dernier décidant qu'il n'y aurait pas de candidats Verts aux législatives en raison du caractère archaïque et peu démocratique du scrutin majoritaire, et de la situation de confrontation bi-polaire qui appauvrit dangereusement le débat politique. »*⁶²²

A la différence de Didier Anger à Valognes, les écologistes cherbourgeois ne négocient pas avec le PS compte tenu des difficultés qu'ils rencontrent avec leur candidat, Olivier Stirn, et avec son suppléant, Bernard Cauvin : « Dans ces conditions, l'absence d'écologistes à Cherbourg serait interprétée comme une caution apportée au ministre des DOM-TOM. Et puis dans cette région, les écologistes ont un rôle important à jouer en matière d'information sur le nucléaire. »⁶²³

D'autre part, à Valognes, face à Claude Gatignol, adjoint au maire et conseiller général UDF à Valognes, Didier Anger porte l'étiquette « Majorité présidentielle » constituant l'un des rares cas d'ouverture réalisé par le PS⁶²⁴. Ce dernier ne présente pas de candidat et demande à ses électeurs de soutenir le conseiller régional. Deux candidats se portent à la suppléance : Maurice Duval, adjoint au maire de Quettehou ; et Elisabeth Fortin, conseillère municipale de Valognes, et présidente du comité de soutien à François Mitterrand. C'est cette dernière qui est retenue. Elle n'appartient à aucune formation politique ; mais elle est militante dans plusieurs associations. Cette candidature de Didier Anger sous l'étiquette « Majorité présidentielle » provoque une vive polémique chez les écologistes et les socialistes. Le leader écologiste bas-normand défend ainsi sa position :

*« Je reste un candidat écologiste. Je ne perds pas mon identité et n'ai aucune divergence de fond avec mes amis écolos. Je fais le choix d'une stratégie différente. Il faut passer un contrat avec ceux qui sont les moins loin de nous : les socialistes. Il faut rassembler ceux qui se reconnaissent écologistes et socialistes, ceux que j'appellerai les démocrates qui refusent l'alliance entre la droite et l'extrême droite. J'ai dit publiquement qu'au deuxième tour de la présidentielle, je voterai F. Mitterrand. Les autres écologistes l'ont fait. »*⁶²⁵

Ou

*« Vert et ouvert, je n'ai jamais pensé que l'écologie s'arrêterait aux frontières d'une organisation quelle qu'elle soit. J'ai même manifesté ma volonté d'ouverture en signant l'appel pour un "Arc-en-ciel" où le Vert aurait été pleinement représenté. En novembre 1987, il m'est arrivé de co-signer une motion appelant Les Verts à établir un contrat avec les socialistes, non retenue par la majorité de ceux-ci. »*⁶²⁶

⁶²¹ Ouest-France, 20 mai 1988.

⁶²² La Manche Libre, 29 mai 1988.

⁶²³ Ibid.

⁶²⁴ Annexe 63. Profession de foi de D. Anger dans la circonscription de Valognes, pp. 101-102.

⁶²⁵ Ouest-France, 24 mai 1988.

⁶²⁶ La Presse de la Manche, 5 avril 1988.

Dans une lettre ouverte, Antoine Waechter lui demande de démissionner de son poste de conseiller régional : « Nous te demandons de choisir, tu ne peux pas à la fois être parmi nous, c'est-à-dire dans l'opposition, et dans la majorité présidentielle. »⁶²⁷ Il refuse en insistant sur son engagement écologiste :

*« Mon programme reste celui des "Verts", comme l'ont décidé les 40 sympathisants de la circonscription de Valognes. Nous sommes seulement en désaccord avec l'exécutif des "Verts" sur la stratégie électorale. [...] Quant à me demander de démissionner du conseil régional, c'est un comble. C'est le groupe des "Verts-Manche" élargi qui m'a désigné comme candidat à la régionale de 1986 et je n'ai pas été choisi par vous, mais par les électeurs de la Manche. »*⁶²⁸

Au niveau du PS, sa désignation ne convient ni les militants de base ni les cadres départementaux. Patrick Mougenot, conseiller général de Beaumont-Hague, et Patrick Fauchon, maire de Flamanville, envoient une lettre aux responsables départementaux du PS :

*« L'appareil politique central, après avoir élargi tactiquement la majorité présidentielle au plan local s'est empressé de nouveau d'ignorer sa base. Tout en voulant faire croire que c'est aux militants socialistes, et à eux seuls que revient le choix des candidats, la direction du Parti socialiste n'a pas désigné sur la circonscription de Valognes de candidat issu de la majorité présidentielle. Opportunément, M. Anger s'étant porté candidat comme d'habitude se trouve investi. De fait, si la candidature de l'élu écologiste a une signification nationale, l'élection d'un député revêt avant tout un caractère local. Il convient d'élire un candidat qui soit à même de représenter la circonscription, et d'en défendre tous les intérêts. M. Anger, qui n'est plus à présenter dans notre région ne répond pas à cet objectif local. Aussi, nous invitons chaque électeur à voter en conscience le 5 juin sans se tromper de vote : on ne vote pas pour ou contre F. Mitterrand, on vote contre ou pour D. Anger, on ne vote pas pour ou contre le candidat imposé par le Parti socialiste au niveau national, on vote pour un candidat qui représente la circonscription de Valognes, s'il en existe un, ou blanc si on n'en trouve pas. »*⁶²⁹

Malgré cette forte contestation émanant de certains écologistes et du PS local, Didier Anger et Elisabeth Fortin peuvent néanmoins compter sur un comité de soutien composé entre autre de personnalités nationales comme de militants locaux⁶³⁰. Le 28 mai 1988, René Dumont apporte son soutien personnel à Didier Anger et à Elisabeth Fortin.

2.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1988

Lors premier tour de ces élections cantonales de septembre 1988, 23 candidats écologistes se présentent dans les 71 cantons renouvelables de Basse-Normandie : dix-sept dans le Calvados, quatre dans la Manche et deux dans l'Orne. Contrairement aux Verts-Manche, Les Verts-Calvados décident de présenter ou de soutenir le plus grand nombre possible de candidats écologistes. Dans le Calvados, dix-sept écologistes, dont seize soutenus par Les Verts-Calvados, se positionnent dans les 28 cantons renouvelables,

⁶²⁷ *La Presse de la Manche*, 27 mai 1988.

⁶²⁸ *La Presse de la Manche*, 28 mai 1988.

⁶²⁹ *Ouest-France*, 31 mai 1988.

⁶³⁰ René Dumont, Alain Lipietz, Jean Brière, Raymond Girard, Théodore Capelle, Charles Guilbert, Francis Sorel, Alexandre Boivin, Charles Maillard et Rémi Pézeril.

dont les six de l'agglomération caennaise⁶³¹. D'une moyenne d'âge de 43 ans, le plus jeune, Xavier Jeanne, a 29 ans et la doyenne, Cécile Leclercq, en a 65. La parité n'est pas respectée compte tenu de la présence de douze hommes face à cinq femmes seulement. Le corps professoral est surreprésenté avec cinq candidats. Par exemple, à Caen 6, Jean-Williams Semeraro (31 ans) se présente sous l'étiquette des Verts. Ce technicien est membre de l'association « Démocratie 2014 », créé par André Paysant. Il a soutenu ce dernier et sa liste « Citoyens 14 » lors des élections régionales de 1986. Il adhère aux Verts afin de défendre « le développement d'une véritable politique de solidarité, et l'amélioration de la vie avec en priorité un traitement local du chômage par la création d'emplois sociaux »⁶³². Par ailleurs, bien que dépourvu du soutien des Verts, Jean-Loïc Loyer⁶³³ décide néanmoins de défendre les couleurs de l'écologie à Vire⁶³⁴. Il cesse de militer chez Les Verts à la fin de l'année 1985. Il conteste la non-conformité de leurs statuts sur les procédures de désignation des candidats aux élections régionales de 1986. Des sympathisants écologistes, donc des non-membres des Verts, se voient autorisés à prendre part aux votes internes du mouvement. Dans une lettre, Léon Lemonnier, qui refuse de le soutenir, lui signifie « qu'il ne saurait en être question et qu'il y était personnellement opposé, en invoquant notamment [qu'il n'était plus] militant de la section du Calvados depuis plusieurs années »⁶³⁵.

Dans la Manche, Les Verts présentent quatre candidats dans le Nord Cotentin⁶³⁶. A Octeville, Jean-Claude Magalhaés (43 ans) travaille dans une section d'éducation spécialisée pour les enfants de 14 à 16 ans. Militant depuis une dizaine d'années dans le mouvement antinucléaire puis écologiste, il participe aux côtés de Didier Anger au CCPAH et au CRILAN. En 1977, il rejoint le PS, mais le quitte au bout de trois mois à cause de la pesanteur de l'appareil et de l'intransigeance des hommes. Il obtient son premier mandat en 1983 comme conseiller municipal écologiste et intègre la commission des finances, de l'information et de la culture et celle des affaires scolaires. Il ne se considère jamais comme un notable de la politique, mais toujours comme un militant. En 1987, il démissionne de son poste compte tenu de l'attitude secrète du maire, Gabriel Soria (PS), sur la gestion des dossiers. En 1986, il participe à la liste des Verts lors des élections législatives. En juin 1988, de nouveau présent lors des élections législatives, il épaulé comme

⁶³¹ Annie Fettu (40 ans), institutrice, à Cabourg ; Bénard Josette (58 ans), professeure agrégée de biologie, à Caen 2 ; Jean Marie (53 ans), retraité, à Caen 5 ; Jean-Williams Semeraro (32 ans), technicien en construction, à Caen 6 ; Cécile Leclercq (65 ans), infirmière retraitée, à Caen 7 ; Patrick Viot (34 ans), animateur d'association, à Caen 8 ; Alain Gruenais (40 ans), professeur d'histoire-géographie, à Caen 9 ; Noëlle Filliatre (61 ans), sans-profession, à Douvres-la-Délivrande ; Pascal Bomet (37 ans), professeur en sciences physiques et d'informatique, à Evrecy ; Elisabeth Lagrandie (50 ans), sans-profession, à Morteaux-Coulibœuf ; Michel Horn (46 ans), hydrobiologiste au ministère de l'agriculture, à Ouistreham ; Philippe Dupré (38 ans), professeur d'histoire-géographie, à Ryes ; Jean-Paul Delahaye (39 ans), sans-profession, à Thury-Harcourt ; Léon Lemonnier (49 ans), agent technique radio-protectionniste au GANIL, à Tilly-sur-Seulles ; Pascal Viot (30 ans), technicien en papier recyclé, à Troarn ; Xavier Jeanne (29 ans), chevrier-fromager, à Villers-Bocage ; et enfin, Jean-Loïc Loyer (33 ans), chargé mission au GRAPE, à Vire.

⁶³² *Ouest-France*, 13 septembre 1988.

⁶³³ Annexe 65. Profession de foi de J.-L. Loyer dans le canton de Vire, pp. 105-106.

⁶³⁴ Son programme se résume en trois axes : sauver l'espace rural, protéger l'environnement à partir d'initiatives locales, et faire de Vire le canton phare du Bocage. Au niveau de l'agriculture, il entend redévelopper l'élevage ovin, celui des vaches allaitantes, celui des chevaux, le reboisement, le verger cidricole et la production de foie gras. Il s'inquiète aussi des conséquences des pollutions dues aux rejets de l'industrie, notamment la Sembo, du manque de moyens pour assurer le recyclage des déchets, des phosphates, et des nitrates comme à la Dathée.

⁶³⁵ Lettre de Jean-Loïc Loyer du 7 septembre 1988.

⁶³⁶ Didier Anger aux Pieux, Patrick Crinquette à Cherbourg-nord-ouest, Jean-Claude Magalhaés à Octeville et Rémy Gibert à Tourlaville.

suppléant Daniel Bosquet dans la circonscription de Cherbourg. A Tourlaville, Rémy Gibert est professeur agrégé de biologie et de géologie au collège Diderot et conseiller municipal écologiste depuis 1983. Originaire de Tourlaville, ses parents et ses grands-parents y vécurent. Il débute dans l'écologie au sein de Nature & progrès. Dans l'Orne, deux Verts présentent leur candidature : à La Ferté-Macé, titulaire d'un DEA de littérature comparée, Yvon Girard (34 ans) enseigne l'anglais à La Ferté-Macé. Membre de Nature & progrès et de Croque-Soleil, il consacre son temps libre à la vie associative et à la défense de l'environnement. A Messei, Jean-Luc Pithois (34ans) exerce la profession de cordonnier à Flers tout en assurant son mandat de conseiller municipal de La Ferrière-aux-Etangs.

2.2. Les programmes

Austère et timide, Antoine Waechter manque de charisme au cours de sa campagne électorale. Il subit un véritable désamour, et les médias lui préfèrent Pierre Juquin. Il semble davantage mener la campagne du représentant d'un groupe de pression ou d'un défenseur des causes locales plutôt que celle d'un véritable candidat à l'élection présidentielle⁶³⁷. Son programme politique reprend les grandes lignes défendues par les écologistes depuis le début des années 1980 : la reconquête de la qualité de la vie et le risque nucléaire, l'épanouissement des identités régionales et la démocratisation de la société française, la fondation d'une stratégie de paix basée sur un développement harmonieux débarrassé du marché des armes, et la libération de la société française du chômage par la solidarité⁶³⁸. Lors des élections législatives, les candidats écologistes défendent les thèmes abordés lors de la présidentielle par Antoine Waechter. Lors des élections cantonales, les candidats écologistes personnalisent leur discours dans leur profession de foi : un volet centré sur l'écologie, et un volet de réponses aux difficultés spécifiques rencontrées dans le canton.

2.2.1. Les questions environnementales

Lors de l'élection présidentielle, Antoine Waechter, farouche défenseur de l'environnement, fait un procès sans appel des dérives de la modernité : « Les rivières sont polluées, on construit des villes sans âme, on accumule des risques technologiques de plus en plus importants. On peut se passer du nucléaire et redonner à la vie, à l'air, aux villes une nouvelle qualité. »⁶³⁹ Lors d'un déplacement près d'Honfleur, il s'oppose à la construction du pont de Normandie en soutenant les membres de SOS Estuaire :

« Le milieu marin est fragile, et la loi de 1985 sur le littoral ne connaît pas d'application. Dans l'affaire du pont de Normandie, il y a l'absence totale de gestion du patrimoine naturel. Or, ce projet a, entre autres, pour conséquence d'assécher l'une des plus grandes vasières de l'estuaire, véritable nurserie des espèces en baie de Seine, en raison de la construction d'un remblai prévu pour l'aménagement d'une rampe d'accès. »⁶⁴⁰

⁶³⁷ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

⁶³⁸ Profession de foi d'A. Waechter.

⁶³⁹ *L'Echo*, 21 janvier 1988.

⁶⁴⁰ *Ouest-France*, 7 mars 1988.

Les écologistes s'insurgent contre ce projet qui ne répond pas à des critères économiques : « Jamais une route n'a créé la prospérité dans une région. Ce sont d'autres facteurs. La route ne fait que conforter. »⁶⁴¹ De plus, ils se préoccupent des dangers que représente la zone industrielle située entre Le Havre et Notre-Dame-de-Gravenchon. Au cours de ce déplacement plutôt environnementaliste, il défend la nécessité d'une politique de protection et de développement du milieu marin : « [II] est un enjeu considérable, un lieu où la vie est exubérante mais fragile. » C'est pourquoi, il condamne le nombre d'entreprises chimiques ou nucléaires et le nombre de constructions dû à un tourisme spéculatif sur le littoral : « Il faut la volonté de protéger le littoral pour des raisons écologiques et économiques. Globalement la pêche n'a pas augmenté car le stock de poisson et l'aquaculture ne peuvent plus se développer en raison de la pollution. »⁶⁴² Lors des élections législatives, dans la Manche, à propos de la sauvegarde de « notre milieu de vie », Daniel Bosquet et Jean-Claude Magalhaés, candidats dans la circonscription de Cherbourg, insistent sur un nécessaire changement de comportement : la protection de l'air avec des filtres antipollution et des automobiles propres ; la défense de l'eau avec des stations d'épuration et de filtrage ; l'interdiction d'envoyer certains rejets dans les rivières et dans les mers ; la gestion et le recyclage des déchets ménagers ou industriels, le contrôle réalisé par des laboratoires indépendants, le droit à la protection contre les nuisances quotidiennes (le bruit ou le tabac en public), le refus des hormones dans l'élevage, l'utilisation restreinte des produits phytosanitaires et des engrais chimiques⁶⁴³. Dans le Calvados, Léon Lemonnier, candidat à Caen-ouest, propose de créer les conditions indispensables afin que naît une « relation douce avec notre environnement naturel nécessaire pour notre santé physique et intellectuelle »⁶⁴⁴.

Au sujet de l'eau, lors des élections législatives, Philippe Dupré, candidat à Bayeux, se préoccupe du problème de l'eau potable dû à la présence des nitrates : « Je n'hésite pas à dire que l'eau du robinet n'est pas potable. »⁶⁴⁵ Lors des élections cantonales, candidat à Ryes, il se soucie de nouveau « du taux de nitrate dans les nappes phréatiques » du fait de la présence de zones céréalières importantes dans ce canton ». Cependant, il ne se limite pas seulement aux agriculteurs en matière de responsabilité, il s'en prend également aux phosphores contenus dans les lessives des particuliers. Son *credo* se résume dans cette expression : « Préserver l'avenir en mettant l'accent sur l'environnement ». Michel Horn, candidat à Ouistreham, s'inquiète également de ce sujet : « C'est un problème général au département, celui des nitrates et des pesticides dans l'eau potable, et sur le canton de Ouistreham des pollutions locales inquiétantes. »⁶⁴⁶ Dans le Nord Cotentin, les candidats écologistes soutiennent la réhabilitation et l'aménagement des cours d'eau et des rivières, la protection du littoral contre les excès et les nuisances. Patrick Crinquette, candidat à Cherbourg-nord-ouest, donne la priorité de sa campagne électorale à l'eau :

⁶⁴¹ *Le Pays d'Auge*, 11 mars 1988.

⁶⁴² *L'Eveil*, 11 mars 1988.

⁶⁴³ Annexe 62., *op.cit.*, pp. 99-100.

⁶⁴⁴ *Ouest-France*, 27 mai 1988.

⁶⁴⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 27 mai 1988.

⁶⁴⁶ *La Renaissance, le Bessin*, 20 septembre 1988.

« L'urgence, c'est la qualité des eaux. »⁶⁴⁷ Rémy Gibert, candidat à Tourlaville, défend la protection du « littoral et des rivières (le port des Flamands menacé par les rejets de métaux lourds et de composés cyanurés de l'usine chimique Thomson, le raccordement des égouts du Becquet à la station d'épuration, le nettoyage périodique des plages du canton) ». Concernant la protection du littoral, Cécile Leclercq, candidate à Caen 7, dresse un constat alarmant de la « côte normande » : « Nos plages sont polluées par les pesticides, les nitrates, les engrais azotés et les produits radioactifs en provenance de La Hague. » Contre cela, elle milite pour la maîtrise des « productions dangereuses sur le Calvados » et l'arrêt des « pollutions connues par les détecteurs en place afin d'économiser des milliers de cancers et de vies humaines »⁶⁴⁸. Michel Horn s'intéresse aussi à « la dégradation naturelle du patrimoine naturel compte tenu du Car-Ferry » : « Je dis non à cette action qui consiste à brader la baie de l'Orne sous prétexte qu'on est prêt à faire n'importe quel sacrifice pour faire venir des entreprises. »⁶⁴⁹

Concernant l'agriculture, lors des élections législatives, Léon Lemonnier est donc déjà au fait de tous ces problèmes, notamment ceux liés aux difficultés que rencontrent les agriculteurs : « J'appuie beaucoup sur l'agriculture, ses problèmes locaux et sur la nécessité d'en faire un secteur créateur d'emplois. [Elle] a un rôle à jouer tout en étant de qualité ». C'est ainsi, que Les Verts aident l'ADER à « démontrer qu'ils n'avaient pas tort de s'opposer à cette porcherie industrielle au vu de la crise porcine actuelle, et pour d'autres raisons »⁶⁵⁰. Michel Horn, candidat dans à Caen-est, défend le principe d'une « agriculture de qualité, économe en énergie et moins polluante (nitrates, porcheries...). Il demande « des cours plus élevés et un besoin de main-d'œuvre qui recréeront un tissu d'activités pour stabiliser les populations rurales »⁶⁵¹. Lors des élections cantonales, Léon Lemonnier, candidat à Tilly-sur-Seulles, insiste sur son devenir : « [Elle] aura un rôle prépondérant dans ce développement, elle devra progressivement remplacer son orientation chimique, industrielle, excédentaire, provoquant l'exode des jeunes ruraux et la pollution de ses mères (la terre et l'eau), par une orientation plus maîtrisable, de qualité, et économiquement rentable. »⁶⁵² Annie Fettu, candidat à Cabourg, s'oppose au remembrement et à la mécanisation de l'agriculture qui ont pour conséquence les inondations, l'érosion des sols et le déséquilibre pour les espèces sauvages. Contre cela, elle propose de « replanter des haies et des talus, ce qui contribuerait à créer des emplois ruraux. »⁶⁵³ Xavier Jeanne, candidat à Villers-Bocage, chevrier-fromager, se place sous le signe du « respect de la nature et de ses bienfaits » notamment l'agrobiologie qui demande : une absence d'engrais chimique et de pesticides, un non-emploi de protéines étrangères, une autosuffisance de l'exploitation et une valorisation maximum de nos produits⁶⁵⁴. Didier Anger, candidat au Pieux, estime qu'il serait nécessaire de fournir une aide plus radicale aux petits et moyens agriculteurs. Il souhaite développer l'aquaculture en insistant sur sa

⁶⁴⁷ *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

⁶⁴⁸ Annexe 66. Profession de foi de C. Leclercq dans le canton de Caen 8, p. 107.

⁶⁴⁹ *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

⁶⁵⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 juin 1988.

⁶⁵¹ *Ouest-France*, 28 mai 1988.

⁶⁵² Profession de foi de L. Lemonnier dans le canton de Tilly-sur-Seulles.

⁶⁵³ Profession de foi d'A. Fettu dans le canton de Cabourg.

⁶⁵⁴ Profession de foi de X. Jeanne dans le canton de Villers-Bocage.

transformation en produits finis sur place mais cela nécessiterait un assainissement du littoral. Yvon Girard, candidat à La Ferté-Macé, qui n'entend pas seulement « critiquer les erreurs actuelles et passées, mais proposer des solutions plus propices à l'épanouissement de l'homme dans un cadre fondé sur le respect de son milieu naturel »⁶⁵⁵, s'oppose aux pratiques employées lors de certains remembrements qui démembreront le bocage normand.

Concernant la problématique des déchets, Noëlle Filliatre, candidate à Douvres-la-Délivrande, s'engage dans le développement du recyclage avec la mise en place de moyens pour « récupérer, gérer et réutiliser les déchets et les produits de production ». Enfin, alors que Georges Jourdan, conseiller général PS sortant, propose une décharge contrôlée dans chaque commune, Jean-Claude Magalhaés, lui, oppose une série de mesures comme le tri-compostage avec la transformation des matières organiques en compost et le recyclage des métaux et du verre⁶⁵⁶. Enfin, sur l'énergie, lors des élections législatives, Léon Lemonnier préconise le développement de la biomasse : « [On] peut créer une activité rurale à travers les banques de lisier, leur gestion, la vente. »⁶⁵⁷ Didier Anger, candidat à Valognes, s'engage dans la sécurité des installations nucléaires :

*« Concrètement, en tenant compte que la présence du nucléaire est un fait accompli, je me battrai pour une meilleure sécurité des travailleurs et de la pollution car je pense qu'on ne le fait jamais assez. Des problèmes, cela peut toujours arriver, il n'y a qu'à regarder la pollution de la rivière Sainte-Hélène dernièrement. Nous axerons également notre campagne sur la qualité de l'eau et le problème des ordures ménagères, problème qui se pose de façon sensible dans la circonscription. »*⁶⁵⁸

2.2.2. Les questions socio-économiques

Outre les questions environnementales, les écologistes se préoccupent aussi de problèmes socio-économiques. Au sujet de l'emploi, lors de l'élection présidentielle, Antoine Waechter se déclare favorable à la « mise en service d'un revenu social garanti » : « Il est nécessaire d'aller vers un partage du travail et des revenus. La diminution du travail et du temps de travail ne peut passer que par la limitation des revenus. »⁶⁵⁹ En effet, il dénonce les mécanismes d'un système conduisant à l'exclusion d'une partie de la population : il se prononce en faveur d'une « société de solidarité », ce qui nécessiterait tout à la fois une réduction de la durée du travail, et une diminution partielle des revenus. Il souhaite créer la garantie d'un revenu social minimum en cas de non-emploi qui se verrait financé par l'impôt. Lors des élections législatives, Léon Lemonnier, candidat dans la circonscription Caen-ouest, insiste sur « la baisse du temps de travail avec la réduction des salaires à partir d'un certain niveau » : « Grâce à cela, les parents disposeraient de plus de temps afin de suivre l'éducation de leurs enfants, d'intervenir dans leur vie sachant

⁶⁵⁵ *Ouest-France*, 21 septembre 1988.

⁶⁵⁶ *La Presse de la Manche*, 21 septembre 1988.

⁶⁵⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 juin 1988.

⁶⁵⁸ *La Presse de la Manche*, 24 mai 1988.

⁶⁵⁹ *Ouest-France*, 13 avril 1988.

que 90 % d'échecs scolaires sont liés à des problèmes sociaux. » Face à la disparition des emplois industriels, Michel Horn, candidat dans la circonscription Caen-est, propose le développement « d'emplois socialement utiles dans le recyclage des déchets, des économies d'énergie, la formation, la santé par la préservation et le partage du temps de travail »⁶⁶⁰. Daniel Bosquet et Jean-Claude Magalhaés, candidats à Cherbourg, préconisent la réduction et le partage du temps de travail combiné avec à un « revenu social garanti à chacun » et joint à des mesures d'accompagnement favorisant la réinsertion sociale⁶⁶¹.

Sur la défense du monde rural et la lutte contre la désertification, lors des élections législatives, Didier Anger, candidat à Valognes, s'engage sur le maintien de son tissu tout en maîtrisant la production au niveau de besoins définis dans la diversification et l'équilibre des activités entre régions et paysans, la préservation de l'état biologique et écologique du territoire, la production d'une alimentation répondant à l'ensemble des besoins qu'expriment les consommateurs en termes de choix, de quantité et de qualité, l'assurance d'un revenu suffisant pour les travailleurs de la terre comme pour ceux des villes, et avec la mise en place d'une politique de prix différenciés selon les volumes de production ou les quantités produites⁶⁶². Lors des élections cantonales, les candidats écologistes s'attachent au développement du cadre de vie dans les cantons ruraux. Ils insistent sur l'importance d'une économie locale (l'essor de l'artisanat) et le maintien des commerces, des écoles, des équipements publics comme la piscine, des animations culturelles et sportives. A propos de l'économie, et notamment l'horticulture et l'aquaculture, dans le Nord Cotentin, les candidats écologistes insistent sur une réconciliation entre l'emploi et le cadre de vie en développant l'implantation d'entreprises nouvelles respectueuses de l'environnement. Ils défendent le maintien d'un tissu rural et la sauvegarde des petites exploitations agricoles en favorisant le développement d'une production de qualité. Rémy Gibert, candidat à Tournelville, envisage la « création d'industries non-polluantes, en sauvegardant le tissu rural, en promouvant l'agriculture biologique par l'octroi d'aides à la reconversion, en réclamant une politique de formation scolaire et professionnelle mieux adaptée aux nécessités du XXI^{ème} siècle »⁶⁶³. Pascal Viot, candidat à Troarn, entend « revitaliser les campagnes et les bourgs » en y maintenant des activités agricoles, industrielles ou tertiaires, et en créant de nouvelles liées à l'environnement⁶⁶⁴. Léon Lemonnier, candidat à Tilly-sur-Seulles, émet deux propositions : il encourage le développement de « la qualité des produits, [des] sous-produits, [de] leur transformation, [et de leur] commercialisation ». Ce nouveau mode de développement agricole « permettra la création d'emplois locaux, relancera l'activité, revitalisera nos villages : Ecoles, Artisanat, Commerces ». Il entend développer le tourisme rural, mais « à condition de lui conserver son originalité, c'est-à-dire la découverte des autres et de leur milieu de vie : la campagne ». Elisabeth Lagrandie, candidate à Morteaux-Coulibœuf, se déclare

⁶⁶⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 juin 1988.

⁶⁶¹ *La Presse de la Manche*, 30 mai 1988.

⁶⁶² *La Presse de la Manche*, 1^{er} juin 1988.

⁶⁶³ *La Presse de la Manche*, 8 septembre 1988.

⁶⁶⁴ Profession de foi de P. Viot dans le canton de Troarn.

favorable à « des créations d'emplois vers la protection de la nature » et à la formation professionnelle des jeunes dans ces métiers⁶⁶⁵.

En matière de tourisme, Jean-Luc Pithois, candidat à Messei, soutient l'aménagement de chemins de randonnées pédestres et équestres, la création de pistes cyclables, la construction de gîtes et la poursuite des aides à l'hôtellerie classique⁶⁶⁶. Didier Anger, candidat aux Pieux, encourage le projet d'un centre équestre, mais il demande qu'il soit complété et approfondi, notamment par un recensement des chemins équestres disponibles et des gîtes d'étapes :

« Le canton des Pieux est l'un de ceux où l'on élève le plus de chevaux. C'est ici qu'un centre équestre se justifie. Mais pour en faire quoi ? Si, autour de celui-ci, on organise des randonnées, encore faut-il des gîtes et des chemins. Il faut donc que se concertent éleveurs, propriétaires de gîtes, représentants des communes qui possèdent des chemins, engager du personnel pour les recenser, pour les remettre en état. Ainsi, on aura mobilisé ensemble les gens d'ici autour d'un projet global. [...] Qui pourrait rassembler toutes les bonnes volontés ? Le syndicat d'initiatives ? Le district ? Nous sommes prêts à apporter notre concours à l'un comme à l'autre. »⁶⁶⁷

Concernant le golf de Flamanville et le port en eaux profondes du Havre-Jouan, il estime que ces dossiers nécessiteraient une plus grande concertation entre les communes, mais il ne les conteste pas sur le fond et émet quelques réserves : « Que l'opération financière ne soit pas déficitaire compte tenu de projets voisins ; que les agriculteurs déjà victimes de précédentes expropriations ne le soient pas à nouveau ; qu'on ne sacrifie pas les chasseurs locaux aux golfeurs extérieurs ; qu'on ne laisse pas le bois du château se détruire, mais qu'on l'entretienne réellement. » A propos du port en eaux profondes du Havre-Jouan, il ne s'oppose pas au projet, mais il pose quelques conditions :

« Que le projet ne dépasse pas trois cents places pour garder son caractère à la belle plage de Sciotot ; que le POS ne permet pas aux promoteurs un développement anarchique et destructeur ; que le dialogue continue avec les riverains qui craignent que Sciotot perde son caractère paisible ; qu'une étude d'impact sur l'environnement soit menée ; que la faisabilité et le chiffrage financier en soient précisés. »⁶⁶⁸

Concernant la santé et la sécurité menacées par l'usine de retraitement de La Hague et l'Arsenal, les candidats écologistes aux élections cantonales soulignent l'importance de la relance d'une « enquête épidémiologique concernant les cancers dans le secteur de La Hague », et le financement d'un « laboratoire indépendant de mesure des produits chimiques et radioactifs »⁶⁶⁹. Rémy Gibert exige « un maximum de sécurité pour les populations et [pour] les travailleurs des industries chimiques et nucléaires, en luttant contre les nuisances quotidiennes, en débloquant les fonds nécessaires à la poursuite de l'enquête épidémiologique sur les cancers dans la Manche »⁶⁷⁰. Patrick Crinquette, candidat à Cherbourg-nord-ouest, s'inquiète également du danger que créait la présence de l'industrie nucléaire : « Nous sommes la sonnette d'alarme sans être alarmistes. Le nucléaire a fonctionné au chantage à l'emploi. Si on l'avait limité, on serait dans une

⁶⁶⁵ Profession de foi d'E. Lagrandie dans le canton de Morteaux-Coulibœuf.

⁶⁶⁶ *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

⁶⁶⁷ *La Presse de la Manche*, 21 septembre 1988.

⁶⁶⁸ *Ouest-France*, 14 septembre 1988.

⁶⁶⁹ *La Presse de la Manche*, 8 septembre 1988.

⁶⁷⁰ *La Manche Libre*, 25 septembre 1988.

situation meilleure. »⁶⁷¹ Enfin, Didier Anger dénonce ses méfaits sanitaires : « N'oublions pas que le conseiller général des Pieux est un candidat du nucléaire. Je demanderai donc la réouverture d'une enquête d'épidémiologie, ainsi que plus de soutien pour la commission d'information de Flamanville. »⁶⁷²

Au sujet de la jeunesse et l'éducation, lors de l'élection présidentielle, Antoine Waechter insiste sur la « nécessité d'un "capital-formation" dont chacun pourrait disposer soit en formation initiale, soit en formation continue ». Il propose de « rendre dès maintenant le service militaire facultatif en donnant le choix d'un service civil de durée égale ». Il défend la « priorité à la prévention » dans le domaine de la santé et ne s'oppose pas au « progrès scientifique, mais au service de l'homme et non au service de l'argent ». A Cherbourg, il participe à une réunion publique où il insiste sur les problèmes de la formation et de l'emploi. Il plaide pour « une révolution culturelle et une mutation des mentalités pour lutter contre cette compétition ». Il précise aussi l'importance que revêt la formation :

« Ayons plus de convivialité et de douceur pour éviter cette sélection dans la course à la formation. Notre but est de faire participer tout le monde à la vie de la société. [...] La formation est un des moyens de lutte contre le chômage. En France, il y a 400 000 chômeurs par inadaptation. Il faut favoriser une formation qui permet le changement au cours de la vie professionnelle. Refusons le cursus spécialisé car on ne peut prévoir les métiers dits à l'avance. »⁶⁷³

Lors d'une réunion publique à Caen, le 14 janvier 1988, il propose quatre orientations à l'école : la mobilité et l'ouverture, la maîtrise de son destin personnel, le respect des identités et la nécessaire formation à la responsabilité. Alain Gruénais, candidat à Caen 9, souhaite surtout mettre en place une « solidarité contre les difficultés scolaires dans les quartiers »⁶⁷⁴. Dans le Nord Cotentin, les candidats écologistes insistent sur le rôle du conseil général dans « le développement des collèges » ce qui les amène à protester contre la mauvaise gestion : « le coût de la Maison du Département équivaut à celui de 6 CES ! Quand on voit l'agrandissement bâclé du collège des Provinces sur la ZUP d'Octeville. »⁶⁷⁵ A propos de la solidarité et de l'aide contre la pauvreté, Jean-Claude Magalhaés, candidat à Octeville, propose « une augmentation significative de l'aide sociale » accompagnée d'un plan d'insertion professionnelle⁶⁷⁶.

A propos de la santé, lors de l'élection présidentielle, avant de rejoindre Caen, Antoine Waechter rencontre Jean-Jacques Kremp, trésorier régional des Verts, à Coutances où il participe à une réunion à l'Hôtel de ville sur les problèmes de santé. Il insiste contre une éventuelle fermeture de l'hôpital : « Le droit à la santé, c'est d'abord le droit à être en bonne santé. » Méfiant vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, il préconise « une plus large information sur ces médicaments » et il met en avant les médecines alternatives, type acupuncture ou homéopathie⁶⁷⁷. Enfin, concernant le volet culturel, Didier Anger, candidat aux Pieux, défend la construction d'un complexe socio-culturel : « Il y a ici un gros problème culturel. On devrait

⁶⁷¹ *La Presse de la Manche*, 8 septembre 1988.

⁶⁷² *Ouest-France*, 14 septembre 1988.

⁶⁷³ *La Presse de la Manche*, 14 janvier 1988.

⁶⁷⁴ Profession de foi d'A. Gruénais dans le canton de Caen 9.

⁶⁷⁵ *La Presse de la Manche*, 8 septembre 1988.

⁶⁷⁶ *La Manche Libre*, 25 septembre 1988.

⁶⁷⁷ *La Presse de la Manche*, 15 janvier 1988.

envisager la construction d'une salle genre MJC pour que les jeunes puissent se rencontrer ailleurs que dans les cafés. »

2.2.3. Les questions politico-institutionnelles

A propos de la décentralisation, Antoine Waechter entend « rendre à nos identités son épanouissement et démocratiser notre société en introduisant des référendums et en réformant le code des communes, également accorder des pouvoirs réglementaires aux régions et donner à l'Assemblée nationale la possibilité d'être souveraine ». A l'échelle mondiale, il envisage de « construire un climat favorable à la paix par la dénucléarisation et la réduction des déséquilibres entre pays pauvres et pays riches » : « Il faut gagner le pari de la pauvreté et moraliser les relations avec l'extérieur »⁶⁷⁸. Sur le thème de la démocratie, Daniel Bosquet et Jean-Claude Magalhaés, candidats dans la circonscription de Cherbourg, insistent sur la mise en œuvre de référendums d'initiative populaire pour toutes les décisions importantes au niveau national. Ils militent pour accroître le soutien apporté au monde associatif à travers une augmentation et une reconnaissance des associations de consommateurs et de riverains⁶⁷⁹. Ils soutiennent le développement de l'autonomie et du pouvoir dévolu aux régions, le respect des lois existantes en matière de réglementations et le principe d'enquêtes d'utilité publique, l'indemnisation des riverains lésés par des procédures d'expropriation. Enfin, Jean-Luc Pithois, candidat à Messei, défend l'idée d'un conseil cantonal où les communes garderaient leur identité. Il propose une série de mesures : au sujet du budget, il préconise une meilleure répartition et une reconversion d'une partie des subventions attribuées au remembrement.

2.3. Les résultats

A l'échelle nationale, et à la surprise générale, Antoine Waechter réalise un score supérieur (3,8 % des SE) à celui enregistré par Pierre Juquin (2,1 % des SE) et obtient ainsi un résultat comparable à celui réalisé par Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle de 1981⁶⁸⁰. Malgré le refus des instances nationales d'en présenter lors des élections législatives, les candidats écologistes obtiennent 0,4 % des SE à l'échelle nationale. Lors des élections cantonales, avec 1,7 % des SE, ils augmentent leur résultat par rapport à celui obtenu lors de celles de 1982 (0,45 % des SE). Dans les 334 cantons où un candidat écologiste se présente, ils obtiennent en moyenne 6,8 % des SE : cinq candidats dépassent les 20 % des SE, dont trois en Alsace. Trois accèdent au second tour, dont Rémy Gibert dans la Manche. Treize candidats franchissent la barre des 15 % des SE dont sept en Alsace et deux en Basse-Normandie. Seuls treize candidats n'atteignent pas 3 % des SE⁶⁸¹.

⁶⁷⁸ *L'Echo*, 21 janvier 1988.

⁶⁷⁹ *La Presse de la Manche*, 1^{er} juin 1988.

⁶⁸⁰ Philippe Habert, Colette Ysmal (dir.), *L'élection présidentielle de 1988 : Résultats, analyses et commentaires*, Paris, Le Figaro, 1988, 98 p.

⁶⁸¹ *Vert-Contact*, n° 80, du 1^{er} au 13 octobre 1988.

2.3.1. Les résultats d'Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988

Au soir du premier tour, le 24 avril 1988, en Basse-Normandie, avec 4,2 % des SE, Antoine Waechter obtient un résultat supérieur à la moyenne nationale (3,8 % des SE)⁶⁸². Bien que l'écologie politique soit devenue « une force politique incontournable » et « reconnue dans le paysage politique », les écologistes ne percent pas pour autant au plan électoral⁶⁸³. Le candidat des « Verts », seul représentant de l'écologie, connaît un très léger tassement par rapport à l'élection présidentielle de 1981, avec une perte de 86 électeurs. Par rapport à Brice Lalonde, il recule dans la Manche (-812 électeurs), alors qu'il progresse dans le Calvados (162 électeurs) et dans l'Orne (564 électeurs). Il enregistre un net repli dans les plus grandes villes régionales : Caen (- 547 électeurs), Cherbourg (-173 électeurs) et Octeville (-143 électeurs). Sur les neuf candidats présents, il se retrouve en cinquième position entre Jean-Marie Le Pen (11,1 % des SE) et André Lajoignie (3,6 % des SE). A l'échelle départementale, il réalise un score légèrement supérieur dans la Manche (4,3 % des SE), mais avec un écart de résultat avec les deux autres départements qui diminue compte tenu du fait que la lutte contre le nucléaire y est moins active : le Calvados (4,1 % des SE) et l'Orne (4,0 % des SE). Au regard de ces résultats, les écologistes « s'enracinent dans l'ensemble de la région »⁶⁸⁴. Cette élection se traduit par un succès en demi-teinte. Pour Philippe Dupré, la faiblesse de ce score peut s'expliquer en partie par « deux boulets » : « D'abord, le nucléaire fait l'objet d'un consensus, militaire comme civil. Ensuite, il y a cette règle des 5 % qui laisse le parti criblé de dettes après chaque élection »⁶⁸⁵. Malgré son soutien à Antoine Waechter, Léon Lemonnier reconnaît que cette « campagne [est] un peu triste » : « C'est vrai. Waechter passe mal, ça n'est pas un comédien professionnel, mais un technicien solide qui croit en ses idées. Et c'est précisément pour cela qu'il a toute notre confiance. »⁶⁸⁶ Cependant, Daniel Bosquet indique la satisfaction chez Les Verts de ce résultat :

« Sur le plan national, c'est une bonne surprise même si personnellement j'ai toujours cru à un bon résultat d'A. Waechter malgré les sondages. De plus, nous avons eu beaucoup de mal à passer dans les médias nationaux. Enfin, nous avons démarré notre campagne plus tard dans la mesure où nos prêts n'ont été obtenus que lorsque nous avons recueilli nos cinq cents signatures. Avec un candidat moins connu, nous dépassons le résultat de 81. C'est la reconnaissance de l'écologie politique et de ses idées. Voilà qui est encourageant. Il n'y aura pas de consignes au second tour, mais nous allons interpeller sur des questions précises les deux candidats en lice, et nous rendrons publiques leurs réponses. Localement, nous maintenons nos positions de 81 malgré la présence de P. Juquin qui a mordu sur notre électorat traditionnel. Par contre, notre percée est confirmée dans le [sud de la Manche], et surtout à Saint-Lô. »⁶⁸⁷

Lors du second tour, Didier Anger appelle à voter pour François Mitterrand :

⁶⁸² Annexe 60. Résultats d'A. Waechter, pp. 94-97 ; annexe 61. Carte des résultats d'A. Waechter, p. 98.

⁶⁸³ Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quellien, *op.cit.*, p. 343.

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 15 avril 1988.

⁶⁸⁶ *Ouest-France*, 15 avril 1988.

⁶⁸⁷ *La Presse de la Manche*, 25 avril 1988.

« On ne peut pas accepter la politique du pire. Il faut savoir choisir le plus démocrate des deux derniers candidats. Personnellement, sans illusion et sans renier mon identité, je voterai Mitterrand au second tour. Et j'ose espérer que de nombreux électeurs écologistes du premier tour n'hésiteront pas à le faire. J'ose encore espérer que, pour les prochaines échéances, une politique contractuelle sera possible : notre bon score le permet. »⁶⁸⁸

2.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1988

A l'échelle des quatorze circonscriptions bas-normandes, les candidats écologistes obtiennent 3,6 % des SE (en prenant en compte les résultats de Didier Anger) et 1,7 % des SE (sans prendre en compte son score)⁶⁸⁹ lors du premier tour, le 5 juin 1988. Dans le Calvados, Les Verts recueillent le résultat de 2,8 % des SE et 5,7 % des SE là où ils se présentent, obtenant ainsi une performance supérieure à la moyenne française là où se présentent (4,8 % des SE)⁶⁹⁰. Les candidats Verts des deux circonscriptions caennaises, obtiennent un score identique : Léon Lemonnier (6,2 % des SE 2 455 électeurs) à Caen-ouest et Michel Horn (6,2 % des SE) à Caen-est. A Tilly-sur-Seulles, et plus particulièrement à Ducy-Sainte-Marguerite où il réside, Léon Lemonnier réalise 35,8 % des SE. Au Mesnil-Patry, et après ses prises de positions concernant le projet d'une porcherie, il recueille 17,1 % des SE. Il obtient aussi un bon score à Tessel avec 15,8 % des SE. Pour le second tour, il ne formule aucune consigne de vote : « Aux électeurs de réfléchir et de prendre leur décision. Le nombre d'abstentionnistes est la preuve d'un grand malaise des structures politiques traditionnelles. Il y a une complicité entre les deux camps. Aucun d'eux ne représente l'espoir. » A Caen-est, Michel Horn réalise de bons résultats, sauf à Mondeville où il n'obtient que 3,9 % des SE. Enfin, à Bayeux, Philippe Dupré réalise le plus faible score des Verts avec 5,0 % des SE. Le candidat écologiste ne donne « aucune consigne de vote pour le second tour » : « Les deux candidats restant n'ayant l'un comme l'autre aucune préoccupation écologiste, mais je demande à mes électeurs et aux autres de ne pas oublier les thèmes de notre campagne »⁶⁹¹.

Dans la Manche, la situation est plus complexe compte tenu de la présence d'un candidat écologiste sous l'étiquette « L'écologie pour le Cotentin », Daniel Bosquet à Cherbourg, et d'un autre concourant avec l'étiquette « Majorité présidentielle », Didier Anger à Valognes⁶⁹². Avec 29,8 % des SE, ce dernier obtient un score décevant dans la circonscription de Valognes. Il réalise son meilleur résultat dans le canton de Beaumont-Hague (33,6 % des SE), alors qu'il obtient seulement 26,7 % des SE dans le canton de Quettehou. Il commente ainsi cette contre-performance :

« Moins de 30 %, c'est un échec. Il faut avoir l'honnêteté de le dire. Donc je suis déçu. Par rapport au score de F. Mitterrand lors de l'élection présidentielle, le déficit est évidemment important. Trois actions ont joué en ma

⁶⁸⁸ *Le Monde*, 28 avril 1988.

⁶⁸⁹ Annexe 64. Résultats des candidats écologistes, pp. 103-104.

⁶⁹⁰ Annexe 64., *op.cit.*, p. 103.

⁶⁹¹ *Ouest-France*, 8 juin 1988.

⁶⁹² Annexe 64., *op.cit.*, p. 104.

défaveur : les interventions de Waechter; celles de la majorité présidentielle appelant à voter blanc, et la campagne du parti communiste qui a distribué des tracts dirigés contre moi. »⁶⁹³

Il ne bénéficie pas d'un soutien franc et massif de la part du PS. Dans une lettre ouverte à Patrick Fauchon et à Patrick Mougenot, le candidat insiste sur ce point : « Messieurs, j'ai échoué à la législative du 5 juin dans la circonscription de Valognes. Vous vous félicitez sûrement de mon échec, et donc de la réussite du candidat de droite, dès le premier tour, puisque vous m'avez mis en cause lors d'une lettre ouverte au Parti socialiste, en pleine campagne électorale. »⁶⁹⁴

A Cherbourg, Daniel Bosquet obtient un bon score (8,3 % des SE). Il réalise son meilleur résultat dans le canton d'Equedreville-Hainneville (10,0 % des SE) et recueille son plus faible dans le canton de Cherbourg-sud-est (6,3 % des SE). Pour Daniel Bosquet, ces résultats sont satisfaisants :

« Nous sommes très contents, et nous avons au moins des raisons de l'être. Je m'attendais à un score de l'ordre de 7 %, ce qui n'était déjà pas si mal compte tenu de la vague rose présidentielle, et de l'abstention nationale prônée par Les Verts. Nous avons montré notre poids sur l'agglomération. C'est la confirmation du vote écologiste et la reconnaissance du travail des groupes locaux, notamment sur le problème des riverains (hameau de la mer; rocade pied de colline), les problèmes de pollution (centrale à béton, four à plomb, carrière de Port Pignot), et sur la nécessité de renforcer la sécurité locale. »⁶⁹⁵

Hormis les élections législatives de 1986 réalisées exceptionnellement à la proportionnelle, et avec seulement 1,7 % des SE (sans Didier Anger), les candidats écologistes enregistrent en Basse-Normandie lors de ces élections législatives de 1988 des résultats inférieurs à ceux de 1978 (3,6% des SE) ou à ceux de 1981 (2,5 % des SE). Avec 10 670 électeurs, les écologistes s'enracinent malgré tout dans le paysage politique bas-normand, et ce malgré les conditions particulières concernant leur présence lors de ces élections.

2.3.3. Les résultats des écologistes aux élections cantonales de 1988

Dans le Calvados, ils obtiennent 3,9 % des SE sur les 28 cantons renouvelables et 6,0 % des SE là où ils se présentent⁶⁹⁶ lors du premier tour, le 25 septembre 1988. Seuls quatre candidats enregistrent un score inférieur à 5 % des SE⁶⁹⁷. *A contrario*, trois candidats écologistes obtiennent un résultat supérieur à 8 % des SE⁶⁹⁸. Avec 8,6 % des SE dans les cantons caennais renouvelables, ces élections cantonales témoignent donc de leur enracinement en zones urbaines. Mais, ils confirment également leur implantation en zones rurales avec 5,7 % des SE. Les Verts-Calvados indiquent à propos de l'analyse des résultats de ce scrutin : « La forte abstention révèle un mode inadapté. Un renouvellement total de l'assemblée départementale tous les six ans à la proportionnelle s'impose. Cette abstention prouve aussi que les

⁶⁹³ *La Presse de la Manche*, 6 juin 1988.

⁶⁹⁴ *La Presse de la Manche*, 9 juin 1988.

⁶⁹⁵ *La Presse de la Manche*, 6 juin 1988.

⁶⁹⁶ Annexe 67. Résultats des candidats écologistes dans le Calvados, p. 108.

⁶⁹⁷ Jean-Loïc Loyer à Vire (3,7 % des SE), Michel Horn à Ouistreham (4,1 % des SE), Annie Fettu à Cabourg (4,1 % des SE) et Jean-Paul Delahaye à Thury-Harcourt (4,4 % des SE).

⁶⁹⁸ Josette Bénard à Caen 2 (8,3 % des SE), Xavier Jeanne à Villers-Bocage (8,7 % des SE) et Jean Marie à Caen 5 (9,0 % des SE).

membres du conseil général n'ont pas su sensibiliser la population au travers de leurs travaux. » Ils se déclarent satisfaits des résultats obtenus « qui permettent d'envisager à court terme notre représentation dans toutes les instances locales ». Concernant le second tour, ils ne donnent pas de consigne de vote : « L'électeur écologiste, conscient de l'enjeu de cette consultation, se prononcera en fonction de ses sensibilités et des programmes proposés. »⁶⁹⁹ Avec 6,5 % des SE, Philippe Dupré est heureux de son résultat « qui confirme l'implantation des Verts » : « Je remercie les électeurs du canton de Ryes, tout en déplorant le fort taux d'abstention. »⁷⁰⁰

Dans la Manche, et présents seulement dans quatre cantons renouvelables, le résultat à l'échelle départementale ne permet pas de tirer de conclusions par rapport à celui enregistré dans le Calvados. Les candidats écologistes obtiennent des scores nettement plus importants que ceux du Calvados. Ils réalisent ainsi une moyenne élevée avec 16,0 % des SE là où ils sont en lice. A Tourlaville, avec 20,8 % des SE, Rémy Gibert accède au second tour face au candidat socialiste, Georges Fatôme. Par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 1982, ils enregistrent des progressions significatives, sauf à Octeville. Jean-Claude Magalhaés obtient un score inférieur avec 11,7 % des SE, alors que René Thomine y réalise 12,3 % des SE en 1982. Il enregistre de ce fait une perte de 388 électeurs. Ces bons résultats doivent être pondérés de l'effet de l'abstention. En valeur absolue, les candidats écologistes reculent, hormis à Tourlaville où Rémy Gibert gagne 399 électeurs par rapport à Michel Marie. Aux Pieux, Didier Anger améliore son score en pourcentage des suffrages exprimés (1982 : 14,1% des SE ; 1988 : 17,2 % des SE), mais recule en valeur absolue compte tenu d'une perte de 34 voix. Il ne fait pas vaciller Henri Varin (48,7 % des SE), conseiller général sortant, l'homme qui implanta la centrale nucléaire à Flamanville. Les candidats écologistes se satisfont des résultats obtenus lors de ces élections cantonales. A Cherbourg-nord-ouest, avec 10,4 % des SE, Patrick Crinquette reste lucide quant à son score :

*« Vu la faible participation, les pourcentages ne veulent rien dire. En terme de suffrages, nous progressons partout où nous présentons un candidat, Cherbourg, Les Pieux, Tourlaville : une progression qui se fait surtout sur l'électorat de droite. Mais inutile de se leurrer, avec ces nouveaux électeurs, nous faisons le plein, nous arrivons à saturation. »*⁷⁰¹

A Octeville, avec 11,7 % des SE, Jean-Claude Magalhaés adopte la même attitude : « Quand je vois tous mes partenaires politiques qui en tirent tout un tas d'analyses alors qu'il y a eu 67 % d'abstentions... Le seul constat qui s'impose, c'est qu'une réforme de cette élection, ou tout au moins un regroupement des consultations est nécessaire. »⁷⁰² A Tourlaville, malgré ses 51,7 % des SE, Georges Fatôme, conseiller général sortant, ne peut être élu compte tenu de la faible participation. Alors que la loi oblige le respect d'un seuil minimum de 25 % des SI, il n'en obtient seulement que 20,1 %. Avec 20,8 % des SE, Rémy Gibert se réjouit de sa performance : « Ce résultat sur Tourlaville était quasi-inespéré. Je suis non seulement satisfait de cette présence écologiste au second tour, mais aussi du score sans précédent de

⁶⁹⁹ *Ouest-France*, 27 septembre 1988.

⁷⁰⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 30 septembre 1988.

⁷⁰¹ *Ouest-France*, 27 septembre 1988.

⁷⁰² *Ibid.*

plus de 20 %, jamais atteint à ce jour par Les Verts dans la région »⁷⁰³. Lors du second tour le 2 octobre 1988, et avec un taux d'abstention élevé (57,4 % des SI), il obtient néanmoins un bon score (41,4 % des SE) face à Georges Fatôme (58,4 % des SE). Il réalise son meilleur score à Gigosville avec 49,7% des SE, alors qu'il obtient son plus faible au Mesnil-au-Val avec 36,3 % des SE. Il se déclare satisfait à nouveau de ce score obtenu :

« Avec 2 691 électeurs, je double mon score par rapport au premier tour; c'est un motif de satisfaction légitime. Les électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages apportent la preuve que l'écologie est un parti politique qui progresse. Nos idées de progrès associées à une certaine qualité de vie sont prises en compte par un nombre de plus en plus important de personnes. Longtemps, on a voulu faire passer les écologistes pour des rétrogrades et des utopistes. Maintenant la population est consciente qu'il n'en est rien en reconnaissant, et je le dis sans vanité, la valeur, les idées des écologistes et des personnes qui les représentent. A ces raisons vient s'ajouter une volonté de renouvellement au sein du canton de Tourlaville »⁷⁰⁴.

Dans l'Orne, les deux candidats Verts obtiennent 8,3 % des SE dans les deux cantons où ils se trouvent présents. Jean-Luc Pithois enregistre le meilleur score avec 12,8 % des SE à Messei, alors que Yvon Girard réalise le plus faible avec 5,2 % des SE à La Ferté-Macé. Pour Jean-Luc Pithois, « je suis très satisfait de notre score. Avec 12,8 % des voix à Messei et 5,2 % à La Ferté-Macé, notre petit mouvement fait mieux que se défendre. Il faudra désormais compter avec nous. On va remettre ça aux municipales. Pour le second tour, aucune consigne de vote »⁷⁰⁵. Ces élections ne s'inscrivent que dans un enjeu local, et qui se situent immédiatement après deux élections majeures et nationales. Toutefois, elles illustrent bien le décalage entre des élections locales, davantage favorables aux écologistes, que des élections nationales beaucoup moins propices à un vote d'adhésion vis-à-vis des petites formations. Plus les élections sont à enjeu national, plus les écologistes se trouvent victimes du « vote utile » qui favorise les partis traditionnels. *A contrario*, lors des élections locales, les électeurs s'orientent plus facilement vers un vote d'adhésion envers des petits partis comme les écologistes.

3. Le temps des succès (1989-1992)

Dans un contexte d'engouement mondial pour l'environnement, les écologistes enregistrent des succès à partir des élections municipales⁷⁰⁶ et européennes⁷⁰⁷ de 1989 : « 1989 : L'an vert »⁷⁰⁸. Plus particulièrement, ils confirment la stratégie d'autonomie et d'indépendance entreprise par Antoine Waechter à l'égard de la gauche et des partis politiques. Elle se traduit par un recentrage de leur programme, de leur

⁷⁰³ *La Presse de la Manche*, 27 septembre 1988.

⁷⁰⁴ *La Presse de la Manche*, 3 octobre 1988.

⁷⁰⁵ *Ouest-France*, 27 septembre 1988.

⁷⁰⁶ Daniel Gaxie, « Enjeux électoraux, enjeux municipaux », *Politix*, n°5, hiver 1989, vol. 2, pp. 17-24 ; Philippe Habert, « Les élections municipales de 1989, la revanche de l'électeur », *Commentaire*, n° 47, automne 1989, vol. 12, pp. 525-539.

⁷⁰⁷ Daniel Boy, « Les écologistes : un succès durable », Philippe Habert et Colette Ysmal (dir.), *Les élections européennes de 1989 : Résultats, analyses et commentaires*, Paris, Le Figaro, 1989, 105 p.

⁷⁰⁸ *Vert-Contact*, n° 113, du 10 au 16 juin 1989.

discours et de leur campagne en retenant des thèmes plus environnementalistes⁷⁰⁹. Les Verts savent mobiliser le réseau associatif de protection de l'environnement⁷¹⁰. Toutefois, ils affrontent sur le terrain électoral une multitude de formations se réclamant de l'écologie. Avec le soutien de l'Élysée, les « 12 salopards »⁷¹¹ dont Brice Lalonde fondent GE. Ce mouvement doit ramener le plus grand nombre possible d'écologistes dans l'orbite présidentielle et mener « la reconquête de l'électorat Vert »⁷¹². GE se forge peu à peu l'image d'un parti défendant une écologie pragmatique par opposition au radicalisme des Verts⁷¹³. Entre dissidences et candidats « divers écologistes », les élections régionales et cantonales de 1992⁷¹⁴ marquent la réussite électorale des écologistes, et ce malgré les divisions. Cette série d'élections révèle incontestablement l'apogée de l'écologie politique.

3.1. Les listes et les candidats

Lors des élections municipales de 1983, les écologistes s'implantent dans les conseils municipaux afin de faire pression sur les élus et de populariser leurs idées. En 1989, forts de l'expérience acquise, ils présentent des équipes susceptibles de jouer un rôle de gestionnaire. Dans la mesure du possible, Les Verts mènent des listes identifiées vertes, mais ouvertes à des associatifs ou à des alternatifs dans les grandes villes françaises. Davantage présents dans celles de plus de 30 000 habitants en 1989 (68) qu'en 1983 (34), les écologistes se trouvent tout de même absents dans 151 de ces 219 villes. La difficulté des écologistes à s'y présenter illustre cette pénurie en candidats due à la « faiblesse persistante de ce mouvement »⁷¹⁵ et au faible écartement d'adhérents Verts. Lors des élections européennes de 1989, Antoine Waechter, seul représentant de l'écologie politique à ces élections, se trouve désigné à la tête de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie ». En vue des élections régionales de 1992, au niveau national, les 9 et 11 novembre 1991, à Saint-Brieuc, l'assemblée générale des Verts fixe la ligne politique : aucune alliance avant l'élection, puis, un comportement pragmatique consistant à venir éventuellement au secours d'une majorité relative afin d'éviter l'accession du FN à l'exécutif au sein des conseils régionaux. Les Verts s'engagent à se comporter de façon à éviter d'en bloquer le fonctionnement : des « alliances limitées dans le temps, sur des objectifs précis, débattus de façon transparente »⁷¹⁶. Malgré des difficultés internes, ils présentent des listes dans tous les départements (sauf la Corse). Confiants dans leurs futurs résultats, ils ne réalisent pas d'alliance avec GE. Compte tenu de sa jeunesse, GE compte seulement 77 listes menées en général par des candidats

⁷⁰⁹ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 361

⁷¹⁰ *Op.cit.*, p. 370.

⁷¹¹ Yves Frémion, *op.cit.*, p. 191.

⁷¹² Raymond Pronier et Vincent Jacques Le Seigneur, *op.cit.*, p. 174.

⁷¹³ Daniel Boy, « Écologistes : les frères ennemis », Philippe Habert et al., *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, pp. 209-230.

⁷¹⁴ Jérôme Jaffré, « Les élections régionales et cantonales de mars 1992 : la défaite des socialistes et l'insatisfaction des électeurs », *Pouvoirs*, n° 62, 1992, pp. 135-149 ; Philippe Habert et al. (dir.), *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, 342 p ; Hugues Portelli, « Les leçons des régionales et cantonales de mars 1992 », *Regards sur l'actualité*, n° 181, mai 1992, pp. 3-11.

⁷¹⁵ Guillaume Sainteny, « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral » *RPP*, n° 940, mars-avril 1989, p. 26.

⁷¹⁶ Daniel Boy, « Écologistes : les frères ennemis », *op.cit.*, pp. 209-230.

bénéficiant d'une implantation locale⁷¹⁷. Quelques conflits départementaux, comme dans le Calvados, donnent lieu à des phénomènes de dissidences, suivis d'exclusion du parti. Pour les élections cantonales de 1992, Les Verts présentent 1 335 candidats⁷¹⁸ et GE en positionne 335⁷¹⁹. Par ailleurs, des candidats dissidents ou indépendants se trouvent aussi présents lors de ce scrutin.

3.1.1. Les listes et les candidats aux élections municipales de 1989

En vue des élections municipales de mars 1989, les écologistes se lancent dans la constitution d'une liste autonome dans les grandes villes bas-normandes. Dans la Manche, avec seulement quatre listes⁷²⁰, les associations écologistes connaissent des difficultés à en constituer sur les six communes de la CUC⁷²¹. Elles se composent en majorité de candidats indépendants qui n'adhèrent pas aux Verts. A La Glacerie, malgré la création de « La Glacerie-Ecologie », les écologistes ne constituent pas de liste autonome au même titre qu'à Querqueville. Six écologistes⁷²² intègrent directement la liste de gauche intitulée « La Glacerie Autrement » conduite par André Desnot. A Tourlaville, Rémy Gibert connaît des difficultés dans l'élaboration de sa liste, notamment sur la question des alliances : « Partir, d'accord, mais pas dans n'importe quelles conditions. C'est une simple question d'honnêteté. Je n'aurais pas eu de mal à faire une liste. Mais je ne veux pas de prête-nom ». Et sur le manque d'engagement des personnes : « On nous a dit : ce que vous faites, c'est bien, nous sommes de tout cœur avec vous. Nous pouvions en déduire que le mouvement allait s'étoffer. On refuse les contraintes, les responsabilités qui sont le jeu démocratique. »⁷²³ Rémy Gibert renonce à se présenter comme tête de liste. Après des débats agités, Hubert Vignet en constitue tout de même une, mais sans adhérent Vert⁷²⁴. D'une moyenne d'âge de 42 ans, les plus jeunes : Eric Etienne (28^{ème} place), électricien, et Arnaud Lecordier, (32^{ème}), en formation, ont 20 ans et la doyenne, Yvonne Cruau (33^{ème}), retraitée, en a 74. Sur 33 candidats, elle compte une majorité de femmes (dix-neuf), dont Patricia Cruau (3^{ème}) et Martine Chesnel (5^{ème}), et quatorze hommes. Cinq candidats de la liste menée lors des élections municipales de 1983 s'y présentent de nouveau. A Equeurdreville-Hainneville, Daniel Bosquet mène une fois de plus une liste intitulée « Equeurdreville-Hainneville Ecologie »⁷²⁵ composée de douze femmes, dont Martine Léonard (5^{ème} place), et de 21 hommes. D'une moyenne d'âge de 42 ans, la plus jeune, Pascale Dufour (25^{ème}), employée de commerce, a 22 ans et le doyen, Jean-Jacques Vergne

⁷¹⁷ Daniel Boy *et al.*, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1995, pp.59-62.

⁷¹⁸ Daniel Boy, « Ecologistes : les frères ennemis », *op.cit.*, p. 211.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 212.

⁷²⁰ Annexes 68-71. Listes écologistes dans la CUC, pp. 109-112.

⁷²¹ Cherbourg, Equeurdreville-Hainneville, Octeville, Tourlaville, Querqueville et La Glacerie.

⁷²² Evelyne Villachon (4^{ème}), assistante sociale (34 ans) ; Odile Germain (9^{ème}), éducatrice (42 ans) ; Francis Huyghe (15^{ème}), professeur (42 ans) ; Jacques Bourgeois (18^{ème}), retraité (56 ans) ; Maryvonne Goudal (20^{ème}), institutrice (31 ans) et Charles Guerrand (29^{ème}), comptable (69 ans).

⁷²³ *Ouest-France*, 30 janvier 1989.

⁷²⁴ Annexe 71. Liste menée par H. Vignet à Tourlaville, p. 112.

⁷²⁵ Annexe 70. Liste menée par D. Bosquet à Equeurdreville-Hainneville, p. 111.

(31^{ème}), retraité, en a 74. Outre Daniel Bosquet, dix-huit candidats de la liste de 1983 se présentent pour une deuxième fois⁷²⁶.

A Cherbourg, les écologistes constituent une liste indépendante lors du premier tour⁷²⁷, et passent un accord électoral pour une liste commune avec le PS lors du second. Patrick Crinquette impose deux conditions au PS : l'abandon de la décharge de Fresville et le recyclage des ordures ménagères : « J'ai le regret de le dire mais Cherbourg est une ville dégueulasse même s'il y a eu par ailleurs un effort dans le domaine de l'affichage sauvage »⁷²⁸. Cette liste se compose de seize femmes, dont Claude-Marie L'Heveder (3^{ème} place), et de dix-neuf hommes. D'une moyenne d'âge de 43 ans, Philippe Meurie (35^{ème}), le plus jeune, a 29 ans et Pierre Averland (27^{ème}), le plus âgé, en a 65. Par rapport à celle de 1983, huit candidats se présentent de nouveau⁷²⁹. A Octeville, Jean-Claude Magalhaés se retrouve derechef à la tête de la liste « Octeville Ecologie »⁷³⁰. Avec une parité non-respectée, elle dénombre treize femmes, dont Christine Fiquet (3^{ème} place) et Sylvie Launoy (4^{ème}) en tête de liste, et vingt hommes. D'une moyenne d'âge de 41 ans, le plus âgé, René Hinard (17^{ème}), retraité, a 69 ans et les deux plus jeunes, Bruno Cabart (20^{ème}), électricien, et Brigitte Giot (25^{ème}), décoratrice, en a 26. Géographiquement, elle reflète l'ensemble des quartiers : seize candidats provenant du centre, onze des Provinces, trois des Fourches et trois des Roquettes. Onze candidats⁷³¹ de la liste précédente de 1983 se représentent à nouveau. Dans le Nord Cotentin, et après le temps de la contestation radicale dans les années 1970, une nouvelle génération de militants écologistes de l'après Flamanville, non moins militante, apparaît mais plus soucieuse de vivre au quotidien les combats de l'écologie.

Outre leur présence dans l'agglomération cherbourgeoise, les écologistes se présentent dans d'autres communes de la Manche. Avec le CRILAN, Didier Anger mène une « Liste d'ouverture pour vivre au pays autrement » aux Pieux. A Coutances, la liste d'opposition intitulée « Coutances autrement ! » de Gabriel Roger se compose de membres du PS, de Verts⁷³², de syndicalistes et de responsables associatifs⁷³³. Les Verts souhaitent « participer à une vie quotidienne de qualité à Coutances, au travers de la protection de notre environnement »⁷³⁴. A Valognes, Christian Lamotte, sympathisant et ancien responsable du CRILAN, se présente à la quatrième place sur celle du PS nommée « Valognes autrement avec la

⁷²⁶ Daniel Bosquet, Louis Poutas, Pascal Brière, Christophe Lefevre, Martine Leonard, Guy Lafon, Madeleine Mouchel, Christian Ouire, Anne-Marie Tur-Roig, Guy Rideau, Maryvonne Belhomme, Bernard Rousselet, Claude Laulier, Daniel Jourdan, Jean-François Boscher, Robert Courvoisier, Georges Queré, Jean-Jacques Vergne et André Lecostey.

⁷²⁷ Annexe 69. Liste écologiste menée par P. Crinquette à Cherbourg, p. 110.

⁷²⁸ *La Presse de la Manche*, 2 mars 1989t.

⁷²⁹ Patrick Crinquette, Elisabeth Taccoen, Jacques Pierre, Noël Avonde, Véronique Lucas, Yves L'Heveder, Pierre Guelinen et Roger Wilmeaux.

⁷³⁰ Annexe 68. Liste écologiste menée par J.-C. Magalhaés à Octeville, p. 109.

⁷³¹ Jean-Claude Magalhaés, Michel Durel, Christine Fiquet, Yannick Rousselet, Gérard Lefevre, Dominique Travers, Marie-Louise Croisy, Mireille Duhault, Louis Lemièrre, Jeanine Lefloc'h, Michel Legallou.

⁷³² Christiane Durchon (4^{ème} place), employée de bureau (34 ans) ; Jacqueline Girard (9^{ème}), retraitée (60 ans) ; Nathalie Ledu (14^{ème}), employée de bureau (22 ans) ; Jean-Luc Michel (19^{ème}), ouvrier d'usine (29 ans) ; Olivier Aubert (24^{ème}), lycéen (18 ans) ; et Jean-Jacques Kremp (28^{ème}), enseignant (36 ans).

⁷³³ Le PCF ne participe pas à cette liste : « Le parti communiste a insisté en mai et juin sur sa non-appartenance à la majorité présidentielle ».

⁷³⁴ *Ouest-France*, 14 et 15 janvier 1989.

majorité présidentielle » menée par Jean Bazin. Enfin, à Avranches, Philippe Boutry⁷³⁵, un Vert, se trouve candidat sur la liste de gauche intitulée « Avranches autrement » conduite par Philippe Durand. Dans des communes plus petites, des sympathisants écologistes⁷³⁶ ou des adhérents⁷³⁷ se présentent.

Dans le Calvados, à Caen, Les Verts-Calvados et A Caen l'écologie ne s'entendent pas pour former une liste d'union écologique. Pressentie sur celle de Jean-Marie Girault, Josette Bénard, présidente du CREPAN, ne participe pas à la liste verte et ouverte conduite par Michel Horn, secrétaire général du CREPAN. Elle déclare à ce sujet : « Après deux mois de réflexions pour constituer une liste "A Caen l'écologie avec Les Verts", le parti des "Verts" décida unilatéralement, et au dernier moment, de partir seul aux élections municipales sans la participation des représentants de "A Caen l'écologie". » De plus, elle condamne l'attitude des Verts en insistant sur « la distance qui sépare le discours sur la qualité de la vie, la convivialité, l'ouverture aux autres, la tolérance et la réalité de l'action ponctuée d'agressivité, de fermeture sur soi et d'intolérance », tout en ajoutant « "A Caen l'écologie" regrette que le parti des "Verts" porte ainsi atteinte à l'image de l'écologie au moment même où le public prend conscience de l'importance de ce problème. »⁷³⁸ Malgré d'anciens colistiers de 1983 sur la liste « Avec Les Verts », elle décide d'en présenter une sous l'appellation « A Caen l'écologie »⁷³⁹. Les Verts-Calvados déplorent que « Mme Bénard et ses amis se soient manifestés si tardivement. Et un vote majoritaire a rejeté leur présence sur notre liste »⁷⁴⁰. En effet, lors d'une réunion, après des échanges houleux, les écologistes caennais procèdent à un vote sur son intégration avec sept personnes sur la liste. Sur 43 votes exprimés, le résultat est sans appel : 23 voix contre, 13 pour et 7 blancs⁷⁴¹. Ils retiennent le fait que la présidente du CREPAN revendique la tête de la liste, alors qu'un arrangement prévoit que celle-ci soit attribuée à un Vert. Face aux propos de Josette Bénard, ils insistent sur leur « volonté collective de défense de la vie et du citoyen » qui les place « en dehors de tous les débats inutiles et dégradants suscités par des personnes dont la seule volonté était, à deux semaines du premier tour : la défense d'ambitions personnelles »⁷⁴². Avec une moyenne d'âge de 41 ans, le plus jeune, Laurent Boileau (54^{ème}), a 19 ans et la plus âgée, Andrée Claudel (20^{ème}) en a 72. La liste comprend 34 hommes et 21 femmes⁷⁴³. Celle-ci ne est pas constituée uniquement d'adhérents « Verts », car y figurent également des sympathisants. Ainsi, à la deuxième place, Cécile Leclercq, une infirmière en retraite de 66 ans, est militante au PSU, alors que Jean-Williams Semeraro, le troisième, figure sur celle de « Citoyens 14 » lors des élections régionales de 1986. De plus, elle intègre des candidats issus de « A Caen l'écologie » en 1983 dont l'ancien élu : Patrick Viot⁷⁴⁴. Par ailleurs, avec une moyenne d'âge de 35 ans, dont le plus jeune

⁷³⁵ Infirmier libéral de 33 ans et trésorier adjoint de l'association des personnes âgées du canton d'Avranches.

⁷³⁶ Laure de Larturière, membre du CRILAN à Sotteville ou Francis Sorel à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

⁷³⁷ Claude Vallée à Saussey, Charles Malard à Saint-Germain-des-Vaux et Raymond Girard à Gréville-Hague.

⁷³⁸ *Ouest-France*, 23 février 1989.

⁷³⁹ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 24 février 1989.

⁷⁴⁰ *Ouest-France*, 24 février 1989.

⁷⁴¹ Compte rendu de la réunion du 21 février 1989.

⁷⁴² *Ouest-France*, 24 février 1989.

⁷⁴³ Annexe 72. Liste « Avec les Verts » menée par M. Horn à Caen, p. 113.

⁷⁴⁴ Patrick Viot, Annie Degrémont, Michel Morel, Aline Martin, Marcel Volant ou Claude Schreiner.

avait 20 ans et le plus âgé en a 81, une liste à partir d'écologistes militants et de sympathisants est présentée par Josette Bénard.

A Hérouville Saint-Clair, deux listes écologistes se disputent également lors de ces élections municipales : l'une menée par Les Verts et l'autre par le collectif « Changer vraiment maintenant Hérouville ». Déjà présent en 1983, ce collectif mène de nouveau une liste conduite par René Le Bris intitulée « Vivre mieux à Hérouville par l'autogestion et l'écologie ». Les négociations avec Les Verts ont butté sur le problème de la tête de liste. Les Verts la revendiquent, alors qu'ils n'ont pas d'implantation locale. Orientée à gauche, ils défendent un programme autogestionnaire et écologiste. Ils s'engagent à respecter le tourniquet à mi-mandat. Par ailleurs, Les Verts soutiennent une liste menée par Michel Brunet intitulée « Avec Les Verts à Hérouville »⁷⁴⁵.

Dans l'Orne, après une tentative à Flers, Les Verts présentent une seule liste à La Ferté-Macé. Originaire de Bretagne, et arrivé depuis huit ans dans cette ville, Yvon Girard (34 ans), un professeur d'anglais, mène une liste intitulée « En vert et pour tous »⁷⁴⁶. Ancien militant pacifiste, fondateur d'une coopérative biologique, cet écologiste convaincu s'élève contre « l'aberration croissante de l'automobile, l'agriculture chimique qui pollue l'eau douce, ruine les sols, impose des remboursements ruineux »⁷⁴⁷. D'une quasi-parité, elle se compose de douze femmes, dont Chantal Letourneur (3^{ème} place), et de dix-sept hommes. D'une moyenne d'âge de 31 ans, le plus jeune, Christophe Cluzel (26^{ème}), lycéen, a 19 ans et le doyen, Michel Birot (12^{ème}), directeur d'école primaire, en a 51. Proche d'Yves Le Pape, le maire sortant (PS), Yvon Girard lui rend hommage durant la campagne : « Il ne s'agit pas d'entrer dans les querelles de personnes, mais d'apporter un plus dans la vie locale, en toute indépendance sans renier pour autant mon appartenance à la gauche. [...] Y. Le Pape est un homme que j'estime et certainement l'homme politique de l'Orne le plus compétent. Mais certaines réserves nous ont amenés à former une liste. » Malgré cette déclaration enthousiaste, Yvon Girard et les écologistes refusent d'adhérer à la politique nationale du gouvernement : « Nous avons une sensibilité différente. Actuellement, on se rend compte que le PS mène une politique de plus en plus centriste sans les écologistes. C'est pourquoi il nous paraît difficile de cautionner sur le plan local une dérive politique que je désapprouve. »⁷⁴⁸

3.1.2. La liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989

Lors de leur assemblée générale nationale, le 12 novembre 1988, à Paris, Les Verts décident de l'élection des candidats de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » par les organisations régionales. Ils respectent la parité pour toutes les places potentiellement éligibles et laissent aux adhérents le choix de leurs représentants. Toutefois, dix-neuf candidats, dont ceux à la 3^{ème} place, 8^{ème} et 13^{ème}, sont des postes

⁷⁴⁵ Annexe 73. Liste « Avec les Verts à Hérouville » menée par M. Brunet à Hérouville-Saint-Clair, p. 114.

⁷⁴⁶ Annexe 74. Liste « En vert et pour tous » menée par Y. Girard à La Ferté-Macé, p.115.

⁷⁴⁷ *Ouest-France*, 26 février 1990.

⁷⁴⁸ *L'Orne Combattante*, 9 février 1989.

d'ouverture à ceux choisis en dehors du mouvement. Dix candidats⁷⁴⁹, dont Didier Anger, se présentent comme tête de liste. Sur 927 votants, Antoine Waechter obtient 59,4 % (549 voix), alors que Didier Anger ne réalise que 14% (128 voix) et Yvon Girard (2 voix)⁷⁵⁰. Les Verts proposent à Léon Lemonnier de figurer en début de liste, mais refuse pour des « raisons familiales »⁷⁵¹. Lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 8 janvier 1989, à Bayeux, Les Verts de Basse-Normandie doivent désigner trois candidats : soit deux hommes et une femme, soit deux femmes et un homme. Cinq personnes se portent candidats : Yvon Girard et Jean-Luc Pithois pour l'Orne, Pascale Lefebvre et Didier Anger pour la Manche, et Michel Horn pour le Calvados. Lors du premier tour, à partir de 39 adhérents détenant 32 mandats, soit 71 adhérents présents ou représentés, Didier Anger et Yvon Girard se trouvent élus à la majorité des voix : Didier Anger (48 voix), Yvon Girard (46 voix), Michel Horn (32 voix), Pascale Lefebvre (31 voix) et Jean-Luc Pithois (21 voix). Après l'élection de deux hommes, un second tour se consacre à celle d'une candidate pour la troisième place. Cécile Leclercq obtient la majorité (40 voix) contre Pascale Lefebvre (31 voix)⁷⁵². Approché par l'intermédiaire d'Olivier Stirn, Laurent Fabius propose à Didier Anger une place parmi les dix premiers sur la liste PS. Tête de liste « Les Verts-Europe-Ecologie » en 1984, il décline cette offre :

*« Ayant été un des fondateurs des Verts en 1984, je pense encore aujourd'hui qu'il est nécessaire d'affirmer en France comme ailleurs l'existence du mouvement afin que nous ayons des conseillers verts au Parlement européen. Au printemps 1988, dans le cadre des législatives, j'avais accepté d'être candidat d'ouverture "écologiste avec la majorité présidentielle". Je n'ai jamais pensé qu'un seul parti détienne toute la vérité, je me suis toujours voulu ouvert »*⁷⁵³.

Il continue de lutter avec Les Verts « pour faire en sorte qu'ils s'acceptent différents, que l'écologie soit plurielle, pour un mouvement où le social et la lutte contre le chômage aient autant d'importance que l'environnement ». Les 21 et 22 janvier 1989, à Paris, à partir des candidats Verts de la liste, le CNIR désigne les premiers de la liste, sauf Antoine Waechter, déjà élu tête de liste par l'assemblée générale de novembre 1988. Candidat à un poste dans les 4 et 5 premiers de la liste, Didier Anger n'obtient seulement que la neuvième place : « Le sectarisme sévit encore cette fois. Je ne suis que neuvième de la liste verte. Il eut été plus facile de me faire élire sur la liste PS »⁷⁵⁴. Bien que minoritaire, il défend l'ouverture au sein du mouvement, ou en d'autres termes, faire admettre la pluralité des Verts. Il se trouve victime de son choix de s'être porté candidat d'ouverture de la « Majorité présidentielle » lors des élections législatives de 1988⁷⁵⁵. Cécile Leclercq, infirmière retraitée et militante syndicaliste, s'intercale à la 52^{ème} et Yvon Girard se retrouve à la 72^{ème} sur cette liste.

⁷⁴⁹ Antoine Waechter, Didier Anger, Yves Cochet, Etienne Tête, Jean Brière, Michel Moreau, Xavier Knowles, Yvon Girard, Antoine Michon et Christophe Zang.

⁷⁵⁰ *Vert-Contact*, n° 85, du 11 au 17 novembre 1988.

⁷⁵¹ Entretien oral avec Léon Lemonnier le 5 décembre 2007.

⁷⁵² Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 1988.

⁷⁵³ *Ouest-France*, 5 avril 1989.

⁷⁵⁴ *Ibid.*

⁷⁵⁵ Cf., partie 2, chapitre 2, 2., 2.2., 2.2.1. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1988, pp. 300-303.

3.1.3. Les listes écologistes aux élections régionales de 1992

Lors de ces élections régionales de mars 1992, huit listes se réclament de l'écologie à l'échelle régionale⁷⁵⁶ : trois dans la Manche, trois dans la Calvados et deux dans l'Orne. D'une part, la composition des listes vertes se révèle de la compétence des assemblées générales départementales, mais leur validation relève des assemblées générales régionales⁷⁵⁷. En octobre 1991, à Bayeux, l'assemblée générale régionale entérine leurs compositions. Dans la Manche⁷⁵⁸, comme lors des précédentes élections régionales de 1986, Didier Anger est élu tête de liste. Présente en troisième position, Christiane Durchon, conseillère municipale à Coutances, se trouve en situation d'inéligibilité au regard de l'article L 195 11° du code électoral⁷⁵⁹ : sa profession d'employée des impôts ne lui permette pas de se présenter à certaines élections. Pour les élections cantonales, les conditions sont identiques : « Ne sont pas éligibles les personnes énumérées aux articles L 195 » (art. L 340). Elle s'insurge : « Je ne comprends pas cette mesure, parce que, étant tenue au secret professionnel, je pensais qu'on me faisait confiance. En 24 ans de carrière, je n'ai jamais failli à cette règle ». Elle estime que « cette loi était discriminatoire à l'égard des agents des Finances » : « En ce qui concerne les autres fonctionnaires, seuls sont inéligibles en vertu de l'article L 195 les directeurs et les cadres »⁷⁶⁰. A l'issue d'une assemblée générale départementale à Marchésieux, Les Verts modifient la composition de leur liste⁷⁶¹ : Pascale Lefebvre passa de la 11^{ème} place à la 3^{ème}, et Monique Sagot à la 11^{ème} place⁷⁶². Elle se compose seulement de cinq femmes, dont Pascale Lefebvre, et de onze hommes. D'une moyenne d'âge de 47 ans, le plus jeune, Stéphane Guillot (5^{ème}), enseignant, a 29 ans, et le doyen, Charles Guilbert (16^{ème}), retraité et conseiller régional sortant, en a 74. Elle se compose de treize Verts et de trois sympathisants⁷⁶³. Dans la Calvados, après une violente crise interne, Les Verts présentent une liste menée par Jean-Pierre Viaud⁷⁶⁴. Elle reçoit le soutien d'Antoine Waechter comme « seule légitime » : « Le vote a tranché ». Ce qui la conforte au détriment de celle de Léon Lemonnier, pourtant proche des idées du leader des Verts. Malgré un accueil chaleureux et embarrassant de ce dernier, Antoine Waechter entérine cette décision lors de sa seule réunion publique normand à Cherbourg le 21 janvier 1992 :

« La seule liste légitime, celle qui a mon soutien, est celle menée par J.-P. Viaud pour la Calvados. La situation conflictuelle née de cette désignation de candidature est regrettable ; c'est sans doute le lot fatal de ce genre d'exercice. Mais il faut un moment trancher. Le vote a tranché. Je souhaite qu'au lendemain des élections, l'unité puisse se reconstituer dans l'action commune »⁷⁶⁵.

⁷⁵⁶ Annexe 79-82. Listes écologistes, pp. 124-127.

⁷⁵⁷ Daniel Boy, Vincent Jacques Le Seigneur et Agnès Roche, *op.cit.*, pp. 54-59.

⁷⁵⁸ Michel Boivin, « Le cafouillis manchois », *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

⁷⁵⁹ Ne peuvent être élus membres du conseil général : les agents et comptables de tout ordre employés à l'assiette, à la perception et au recouvrement des contributions directes ou indirectes et au paiement des dépenses publiques de toute nature dans le département où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de six mois.

⁷⁶⁰ *Ouest-France*, 13 février 1992.

⁷⁶¹ Annexe 79. Listes Vertes, p. 124.

⁷⁶² *Ouest-France*, 17 février 1992.

⁷⁶³ Hubert Vignet, Marie-Ange Gontier et Francis Sorel

⁷⁶⁴ Annexe 79. Listes Vertes, p. 124.

⁷⁶⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 14 février 1992.

D'une moyenne d'âge de 46 ans, la liste se compose de treize hommes et de huit femmes. Elle n'est pas représentative de la géographie du département compte tenu d'une forte concentration de colistiers venant de l'agglomération caennaise : douze dont neuf de Caen. Certains secteurs ne se voient pas représentés comme ceux de Falaise, de Lisieux et de Vire. Les candidats se caractérisent par leur engagement dans la vie sociale : neuf militants associatifs et deux conseillères municipales. Dans l'Orne comme en 1986, Jean-Luc Pithois, chef de file historique, conduit la liste verte avec Yves Sallard, conseiller municipal de La Ferté-Macé, en deuxième position⁷⁶⁶. Géographiquement, six candidats sur dix proviennent des seuls secteurs de Flers et de La Ferté-Macé. D'une moyenne d'âge de 40 ans, les plus jeunes, Brigitte Berthout (4^{ème}) et Chantal Letourneur (5^{ème}) a 33 ans, et le doyen, Michel Birot (8^{ème}), instituteur, en a 54. La liste se compose seulement de trois femmes face à sept hommes.

D'autre part, l'apparition d'une seconde formation écologiste, GE, se situe clairement en concurrence avec le parti d'Antoine Waechter. Malgré sa jeunesse, cette spectaculaire éclosion étonne presque Brice Lalonde qui indique : « Quelque chose d'étrange s'est passé. Voilà un mouvement fort improbable, capable de présenter des candidats presque partout, et effectuant une montée continue, élection après élection. C'est presque une épopée »⁷⁶⁷. Pour Josette Bénard, porte-parole au niveau national : « GE [...] est un mouvement qui rassemble celles et ceux qui ont décidé d'agir dans leur vie de chaque jour, ou au sein d'associations, d'institutions pour réconcilier l'Homme, le progrès, la société et la nature »⁷⁶⁸. Cette vision écologiste amène certains élus comme Camille Huet, maire de Port-en-Bessin, à s'y présenter :

*« La différence entre Les Verts et nous, c'est qu'ils veulent tout, tout de suite alors que nous, nous avons certes les mêmes désirs fondamentaux écologistes, mais avec plus de pragmatisme. Nous voulons aussi être un groupe de pression utile, mais cela n'est pas suffisant. On ne peut pas modifier une politique sans gérer, nous sommes exigeants sur les principes, mais modestes sur les exigences, nous avons une vue globale de l'écologie »*⁷⁶⁹.

Même si la liste menée par Josette Bénard penche à gauche, les candidats veulent « faire de la politique autrement » : « Notre seul engagement politique, c'est de ne faire aucune alliance avec qui se compromettra avec le Front national »⁷⁷⁰ Dans la Manche, la liste GE se trouve conduite par Olivier Bidou (52 ans)⁷⁷¹. Né à Neuilly-sur-Seine, marié à une Coutançaise, il exerce la profession d'imprimeur à Périers. Membre des Amis de la Terre, il apprécie « les approches humanitaires et économiques de René Dumont à la présidentielle de 1974 ». Proche idéologiquement de Brice Lalonde, il revendique le choix d'une écologie réaliste. La rivalité entraîne un échange assez vif dans la presse entre les différents protagonistes sur leurs véritables légitimités. En février 1992, Les Verts les accusent d'opportunisme électoral :

« M. Bidou est dit-il dans la Manche depuis 10 ans. Il a créé son entreprise, à Périers, après l'élection présidentielle de 1981 et la candidature de Lalonde, mais depuis 10 ans, on ne l'a jamais vu dans quelque lutte écologique que ce

⁷⁶⁶ Annexe 79. Listes Vertes, p. 124.

⁷⁶⁷ *Ouest-France*, 11 février 1992.

⁷⁶⁸ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

⁷⁶⁹ *La Renaissance, Le Bessin*, 13 mars 1992.

⁷⁷⁰ *Ouest-France*, 13 février 1992.

⁷⁷¹ Annexe 80. Listes GE, p. 125.

soit. Même les habitants de Périers, lorsqu'ils ont un problème écologique à résoudre, se sont adressés, maintes fois aux Verts pour ce faire. M. Bidou a attendu les élections régionales de 1992, et espère maintenant profiter de notre travail et nous faire rater l'un des sièges que nous méritons [...] GE ne correspond ici à rien d'autre qu'à une opération de petite politique politicienne »⁷⁷².

Face à cette attaque, Claude Verneuil lui répond d'une manière humoristique :

« On t'aime bien Didier car on se connaît depuis toujours. On t'aime bien, Didier, mais fais attention. [...] L'ennui, c'est d'avoir tant dit que vous étiez les seuls purs qu'il vous faut faire la preuve maintenant que c'est bien l'environnement qui vous intéresse, et non le monopole de l'environnement. [...] On te le dit : agissons ensemble... Tu ne trouves pas que ça fait dérisoire ces querelles de chapelles ? Allons un effort Didier et on s'aimera davantage »⁷⁷³.

Ou Josette Bénard réplique plus sévèrement :

« Parmi les candidats de la liste figurent des gens qui travaillaient sur le terrain bien avant que D. Anger ne s'intéresse au nucléaire. Qu'il évite de nous donner des leçons. [...] Les Verts préfèrent la doctrine, la polémique, les exclusions à la convivialité et à la tolérance. GE, selon la formule de son président Brice Lalonde, veut "agir, pas gémir" »⁷⁷⁴.

En mars, Didier Anger attaque de nouveau leur légitimité écologique :

« MM. Bidou et Verneuil font très fort dans la Manche. L'un prétend nous avoir proposé une liste d'union des écologistes. L'autre aime tellement être l'un d'entre nous qu'il se présente sur une liste adverse. Certes, il n'a jamais été Vert. [Sur une liste d'union], nous n'en avons pas pris l'initiative pour une bonne raison : GE n'existait pas avant les élections. Si nous connaissions C. Verneuil comme syndicaliste et candidat du PS sur Coutances, nous n'avons pas pu imaginer qu'il se reconverterait si rapidement à l'écologie. Si O. Bidou était élu le 22 mars, agirait-il plus sur le terrain après qu'avant l'élection »⁷⁷⁵.

La liste se compose de cinq femmes, dont Michelle Marc (4^{ème} place), face à onze hommes. D'une moyenne d'âge de 47 ans, la plus jeune, Annie Le Bert (6^{ème}), mère au foyer, a 28 ans, et la doyenne, Fiona Lalonde (16^{ème}), retraitée et mère de Brice Lalonde, en a 68. Dans le Calvados, la liste GE respecte la parité avec dix femmes, dont les deux têtes de liste (Josette Bénard et Camille Huet) et onze hommes⁷⁷⁶. Du point de vue géographique, elle recouvre le département à l'exception du secteur de Falaise. Josette Bénard s'entoure de citoyens très engagés dans la vie sociale : neuf élus locaux ; des individus actifs au sein d'associations comme Andrée Gendreau, présidente d'une association de protection de l'environnement ; des personnalités comme le peintre Jacques Pasquier, l'avocate Corinne Lepage ou le doyen de la faculté de pharmacie caennaise, Sylvain Rault, adjoint au maire de Moulton. Son engagement résulte d'une rencontre avec Josette Bénard autour de Brice Lalonde, « celui qui a pensé que la terre n'attendrait pas »⁷⁷⁷. Camille Huet (2^{ème} place), en position d'éligibilité, accepte elle aussi d'être candidate : « Les valeurs de GE sont les miennes, c'est-à-dire l'exploitation rationnelle des ressources en vue des besoins alimentaires et sociaux des hommes à l'échelon de la planète »⁷⁷⁸. L'avocate Corinne Lepage (20^{ème}), conseillère municipale de

⁷⁷² La Gazette de la Manche, 14 février 1992.

⁷⁷³ Ouest-France, 14 mars 1992.

⁷⁷⁴ Ouest-France, 6 février 1992.

⁷⁷⁵ Ouest-France, 16 mars 1992.

⁷⁷⁶ Annexe 80. Listes GE, p. 125.

⁷⁷⁷ La Liberté-Le Bonhomme Libre, 14 février 1992.

⁷⁷⁸ La Renaissance, Le Bessin, 13 mars 1992.

Cabourg, adjointe à l'urbanisme, se désolidarise de sa majorité municipale. Elle est vue offrir la seconde place de la liste :

« [Je ne désirais pas] *me trouver en position d'éligibilité pour éviter qu'à Cabourg, [mon] action soit assimilée à une démarche politique de quelque manière que ce soit. Je n'ai aucune ambition personnelle, mais je n'ai jamais caché mes sensibilités pour l'écologie, c'est pourquoi j'ai accepté de figurer sur la liste de ce mouvement* »⁷⁷⁹.

A la septième place, Jean Malouin⁷⁸⁰, habitant à Lassy dans le canton de Condé-sur-Noireau, transforme l'exploitation familiale de 58 hectares en passant d'une agriculture traditionnelle à une plus biologique. Membre du CREPAN et du Groupement régional des agriculteurs biologiques, il se présente sur cette liste car « GE n'est pas un parti mais un agrégat de gens qui veulent changer les choses »⁷⁸¹. Enfin, Eric Boissard (15^{ème}), conseiller municipal de Lisieux, sympathisant de « Lisieux 2 000 », appartenant à la majorité municipale, se positionne également en précisant qu'il était « très proche des idées de l'association, donc de Brice Lalonde »⁷⁸².

Par ailleurs, indépendamment des deux autres formations, des listes dissidentes ou indépendantes, voir des candidats, se trouvent aussi présents lors de ce scrutin. Les Ecologistes ni à droite ni à gauche maintiennent une liste dissidente et concurrente face à celle des Verts⁷⁸³ : « Nous sommes les fondateurs du mouvement des Verts dans le Calvados. Depuis 10 ans, nous faisons référence, tant en efficacité qu'en honnêteté politique »⁷⁸⁴. Ils donnent les raisons qui les poussent à quitter ce mouvement : « Les Ecologistes ont dû quitter Les Verts pour rester fidèle à nos convictions, sauver notre indépendance face à l'extrême gauche qui a mis la main sur le mouvement du Calvados »⁷⁸⁵. Cette liste se trouve entraînée par Léon Lemonnier et par Michel Lamarre en congé de la présidence de « pays d'Auge environnement ». « Les "Ecologistes" proposent une liste fidèle à l'option « ni droite, ni gauche » et rappellent que l'existence de l'écologie politique leur incombait dans ce département : « Il était donc de notre responsabilité de présenter une liste » contre « les tentatives de récupération de ce mouvement, soit par la droite avec la présence de Marie-Paule Labéy sur la liste UDF-RPR, soit par la gauche avec la liste "Génération écologie", soit encore par l'extrême gauche qui a investi "Les Verts", afin de détourner et de récupérer leurs suffrages ». Cette liste ne peut rassembler « les bonnes volontés qu'en restant indépendante pour s'adresser à toutes et à tous. L'écologie est au-dessus des clans »⁷⁸⁶. Géographiquement, elle couvre le département, sauf le Bocage, et avec seulement trois candidats issus de Caen. Ce jeune mouvement ne présente pas de liste paritaire puisqu'elle compte seulement six femmes contre treize hommes⁷⁸⁷. Dans la Manche, une troisième liste se réclame de l'écologie : celle du « Parti de l'arbre »⁷⁸⁸. Elle résulte des pratiques employées par certains

⁷⁷⁹ *Le Pays d'Auge*, 28 février 1992.

⁷⁸⁰ Fils de Charles Malouin (RPR), maire de Lassy et suppléant d'Olivier Stirn, député de Vire (1973-1978).

⁷⁸¹ *La Voix Le Bocage*, 3 mars 1992.

⁷⁸² *Le Pays d'Auge*, 14 février 1992.

⁷⁸³ Annexe 82. Liste des Ecologistes indépendants ni à droite ni gauche menée par L. Lemonnier dans le Calvados, p. 127.

⁷⁸⁴ Profession de foi des Ecologistes ni à droite, ni à gauche.

⁷⁸⁵ *Ouest-France*, 12 mars 1992.

⁷⁸⁶ *Ouest-France*, 30 janvier 1992.

⁷⁸⁷ Liste « Ecologistes ni à droite, ni à gauche » menée par Léon Lemonnier.

⁷⁸⁸ Annexe 81. Listes Liste du Parti de l'arbre menée par S. Caillot dans la Manche, p. 126.

agriculteurs sur la gestion des haies. En janvier 1992, à Angoville-sur-Ay, Simone Caillot condamne la disparition d'une haie lui ayant appartenu par le nouveau propriétaire. Suite à cette action, elle décide de lutter contre les remembrements autoritaires sur le terrain politique en présentant une liste. D'une moyenne d'âge de 42 ans, la plus jeune, Caroline Hinard (15^{ème}), étudiante en médecine, a 24 ans et le doyen, Raymond Godefroy (16^{ème}), paysan agrobiologiste retraité, et frère du député, en a 69. Contrairement aux autres listes, elle respecte la parité avec huit femmes et huit hommes. La représentativité socio-professionnelle se trouve largement dominée par les agriculteurs et les agrobiologistes (six candidats). Géographiquement, le sud de la Manche, pourtant rural, se trouve seulement représenté par la candidate avranchaise Jeanne Callewaert.

Enfin, Marie-Paule Labéy, présidente du GRAPE, se présente sur la liste de droite menée par René Garrec⁷⁸⁹. Figure de proue du combat écologique en Basse-Normandie, elle se positionne comme « écologiste indépendante »⁷⁹⁰, ce qui lui vaut la troisième place sur cette liste. Elle choisit d'y figurer, car « la voie de l'avenir est d'"écologiser" les partis politiques de l'intérieur ». Présidente de la commission d'aménagement de l'espace au sein du Conseil économique et social régional durant six ans, elle se présente au conseil régional « non pas pour [s]'opposer, mais pour convaincre les gens, faire de l'écologie constructive » : « Ce qui compte pour moi, ce n'est pas tellement les structures, c'est les gens avec qui on fait les choses ». Elle se défendit d'être la caution écologiste de René Garrec : « Je vais essayer d'entraîner, [...] de formuler des propositions concrètes pour une politique régionale de l'environnement ». Elle ne s'engage qu'après avoir obtenu l'assurance que la région refuserait « l'enfouissement des déchets nucléaires à Barfleur »⁷⁹¹. Sa présence sur cette liste révolte Josette Bénard : « 4 MF sont tombés dans l'escarcelle de "Rivières et bocages". Ceci expliquant la présence de Marie-Paule Labéy sur la liste de René Garrec. C'est donnant donnant. Elle est l'otage des pollueurs, et elle ne fera rien avancer du tout »⁷⁹². En retour, Marie-Paule Labéy s'oppose catégoriquement à GE qui, selon elle, est un mouvement créé pour casser les écologistes, « et les morceaux seront très difficiles à recoller »⁷⁹³. Elle ironise sur le côté parisien du mouvement avec peu de militants sur le terrain : les têtes de liste de GE de la Manche et de l'Orne sont inconnues du mouvement associatif.

3.1.4. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1992

Lors du premier tour, le 22 mars 1992, sur les 69 cantons renouvelables bas-normands, les écologistes présentent ou soutiennent 66 candidats, soit 53 candidats de plus qu'aux élections cantonales de 1985, pourtant difficiles pour les petites formations politiques : 46 Verts, cinq GE, dix « Ecologistes » et quatre écologistes sans étiquettes. Dans le Calvados, ils présentent 37 candidats contre sept en 1985 sur les

⁷⁸⁹ Michel Boivin, « Conseil régional : les années Garrec », *La Manche Libre*, le 2 février 1992.

⁷⁹⁰ Entretien oral avec Marie-Paule Labéy le 12 février 2008.

⁷⁹¹ *La Voix Le Bocage*, 3 mars 1992.

⁷⁹² *La Voix Le Bocage*, 17 mars 1992.

⁷⁹³ *La Voix Le Bocage*, 3 mars 1992.

23 cantons renouvelables. Avec 21 candidats, Les Verts savent, malgré leur crise interne, démontrer leur capacité à présenter ou à soutenir des candidats : quinze candidats adhérents, cinq d'ouverture et un soutenu. Ils ne respectent pas la parité puisqu'ils comptent seize candidats et seulement cinq candidates. D'une moyenne d'âge de 44 ans, la plus âgée, Yvonne Nahan (Cambremer), agricultrice retraitée, a 70 ans, alors que le plus jeune, Frédéric Leblanc (Le Bénny-Bocage), étudiant en histoire, en a 22. Dans le pays d'Auge, Michel Horn (50 ans), qui se met en congé de son poste de secrétaire général du GRAPE pour participer à cette élection, se présente à Pont-l'Évêque. Habitant Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, le secrétaire des Verts-Calvados dirige un laboratoire du service régional d'aménagement des eaux à Caen dépendant du ministère de l'Environnement où il y étudie la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines dont celle du lac de Pont-l'Évêque. Militant depuis 1974 dans les associations (tiers-monde, quart-monde, consommateurs et droits de l'homme), il est l'un des animateurs de « Loire Vivante ». Arrivé en Basse-Normandie, il adhère aux Verts à l'occasion des premières régionales en 1986. A Cambremer, Yvonne Nahan milite pour l'environnement depuis une quinzaine d'années. Originnaire de Lorraine, elle s'est installée dans le pays d'Auge depuis une quarantaine d'années où elle se trouve élue conseillère municipale de Beuvron-en-Auge. A Dozulé, Annie Fettu (44 ans) exerce le métier d'institutrice à Hérouvillette. Originnaire du canton de Livarot, Ricardo Poirier (27 ans) habitait Caen où il est surveillant d'établissement scolaire. Entré en politique en 1986, il participe activement au mouvement de lutte contre la réforme Devaquet dont il en fait son sujet de maîtrise en sociologie. En 1988, il est élu au conseil des études et de la vie universitaire où il y siège trois ans dont deux en tant que vice-président.

Dans le Bessin, Noëlle Filliatre (64 ans), conseillère municipale et militante de l'association familiale de Douvres-la-Délivrande, présente sa candidature dans ce canton de Creully « voisin de [celui de] Douvres où [elle habitait] depuis bientôt 46 ans ». Sa candidature a « pour but de représenter Les Verts au conseil général »⁷⁹⁴. Adhérente des Verts depuis quelques années, elle se retrouve bien dans leurs idées : « Défendre la qualité de l'air, de l'eau et de la terre, mais aussi faire une place à l'homme pour qu'il vive bien, une vie simple où l'être prime l'avoir, tout en s'ouvrant aux autres. Je crois au partage du travail pour que personne ne soit laissé pour compte »⁷⁹⁵. A Balleroy, Gilles Boughour (39 ans), « père au logis », brigue déjà les suffrages lors des élections municipales de 1989 à Sainte-Marguerite-d'Elle. Originnaire de la Seine-Maritime, il n'adhère aux Verts qu'en 1988 bien qu'« écolo depuis le Larzac »⁷⁹⁶. A Caumont-l'Éventé, Jean-Marc Daniel (38 ans), secrétaire administratif au CNRS à Caen, adhère aux Verts en 1987. Habitant la Basse-Normandie depuis un an et demi seulement, il se trouve déjà présent lors des élections cantonales et municipales mais dans l'Hérault. Dans le bocage virois, et originaire de Villy-Bocage, Frédéric Leblanc, neveu de Jacques Leblanc, se présente au Bénny-Bocage : « Les Verts ont décidé d'être présents dans tous les cantons pour expliquer les idées qu'ils défendent au plan national »⁷⁹⁷. A Condé-sur-Noireau, Jacques

⁷⁹⁴ *La Renaissance, Le Bessin*, mars 1992.

⁷⁹⁵ *Ouest-France*, 13 mars 1992.

⁷⁹⁶ *La Renaissance, le Bessin*, 10 mars 1992.

⁷⁹⁷ *Ouest-France*, 17 mars 1992.

Leblanc (47 ans), contrôleur de production trilingue chez Masoneilan, milite pour la défense de l'environnement depuis les années 1970. Originaire de la Manche, mais installé à Condé-sur-Noireau depuis trente ans, il participe aux combats contre le nucléaire et contre l'amiante. Actif lors des campagnes électorales de René Dumont et de Brice Lalonde, il collabore à l'évolution et à la transformation du mouvement écologiste. Proche de Didier Anger, il est membre du MEP, puis des Verts. Impliqué dans le monde associatif, il adhère à Rivières et bocages, à Greenpeace et à la fondation Cousteau. A Falaise-nord, Patrick Viot (37 ans) se spécialise dans l'imprimerie spécialisée dans la fabrication de produits à base de papier recyclé au sein de l'association « Le chêne vert ».

Dans les cinq cantons renouvelables caennais, Les Verts présentent quatre candidats : à Caen 1, et y habitant depuis seize ans, Jean-Pierre Lagrange (43 ans), agrégé de mathématiques, est en charge de la formation des enseignants à l'Université et au Rectorat. A Caen 10, militant contre l'arme atomique depuis 1966 et membre des Verts-Calvados depuis 1985, Alain Gruénais (44 ans), professeur d'histoire-géographie, adhère au SGEN-CFDT et participe à la vie associative dans le domaine de l'environnement et de la consommation. Jean-Pierre Viaud (36 ans), technicien biomédical à l'hôpital de Bayeux, se porte candidat à Caen 3. Enfin, à Caen 4, Cécile Leclercq (68 ans), infirmière retraitée, adhère aux Verts en 1986. Elle est loin d'être une parachutée, car elle habite et milite dans une association d'habitants de quartier de la Pierre-Heuzé : « Je peux vous dire que nous ne laissons rien passer. Ce qui fait vivre un quartier, ce sont les gens qui se prennent en main. Ce sont eux qui font avancer les choses. Et non pas ceux qui n'habitent pas le canton »⁷⁹⁸. A Bretteville-sur-Laize, actif face aux problèmes environnementaux et résident à Fresney-le-Vieux, Jean-Paul Delahaye (42 ans), responsable d'une coopérative de produits biologiques à Caen, connaît sa première expérience en matière d'élection politique.

Outre leurs propres adhérents, Les Verts soutiennent quatre candidatures sous l'étiquette « Avec Les Verts ». Elles s'inscrivent dans une démarche d'ouverture des Verts-Calvados entreprise par Jean-Pierre Viaud. Pour cause de campagne électorale, leurs adhésions complètes au mouvement ne deviennent effectives qu'à partir du mois d'avril. Denis Allix (36 ans), technicien à France-Télécom, s'y présente à Bourguébus. Membres du PS, puis du groupe « A gauche », deux conseillers municipaux de Lisieux, rompant avec la majorité municipale d'Yvette Roudy, se présentent sous cette bannière : arrivé depuis 1978 à Lisieux, Aladino Vallar (45 ans), cadre administratif, propose sa candidature à Lisieux 2. Présent dans le mouvement associatif (la MJC, le judo club, la base de loisirs et le quartier du stade), Pascal Chapelle (36 ans), agent SNCF, se lance à Lisieux 3. Leurs adhésions au groupe écologiste se trouvent donc récentes : « Une réflexion menée dans le groupe "A Gauche", des interventions en qualité d'élus, et en faveur de l'environnement et de la nature à l'occasion de différents dossiers les ont amenés à prendre des contacts avec les écologistes »⁷⁹⁹.

⁷⁹⁸ *Ouest-France*, 18 mars 1992.

⁷⁹⁹ *Le Pays d'Auge*, 4 février 1992.

De plus, Les Verts concluent un accord électoral avec l'Association pour de nouvelles perspectives à gauche composée de libertaires, de trotskistes et de communistes. A Bayeux, ils soutiennent Georges Fauvel (54 ans), instituteur à Verson, et demeurant à Caen. Ancien candidat communiste dans la région bayeusaine, il se situe parmi les communistes rénovateurs qui trouvent chez Les Verts des points de convergence : « Nous avons confronté nos idées, elles se rapprochent sur l'emploi, le maintien de la paix, et le refus de l'extrême droite »⁸⁰⁰. A Falaise-sud, Jean Ferrette (30 ans), contrôleur du travail à Caen, connait bien ce secteur dont il se trouve en charge de la fin 1989 à fin 1991. Se limitant d'abord à l'action syndicale, il présente pour la première fois sa candidature à une élection politique, mais se réclame de l'extrême gauche :

« L'environnement, c'est bien. Mais il faut plus de social. Ainsi, au niveau des collectivités locales, une mairie qui lance un appel d'offres pour un marché financé avec les deniers publics doit imposer à l'entreprise retenue de ne pas avoir recours aux heures supplémentaires. Mais au contraire à la création d'emplois. Même chose pour les primes dont bénéficient les entreprises : elles devraient s'engager à respecter les 35 h pour les obtenir »⁸⁰¹.

Ces candidats bénéficient du soutien politique, logistique et financier des Verts. A noter que Paul Lowy renonce à se présenter à Caen 5. Cependant, Marie-Noëlle Roederer (68 ans), professeure de piano à la retraite, fait campagne sous la double étiquette : « Les Verts à Hérouville » et « Vivre Mieux à Hérouville ».

Fidèle à la notion weachtérienne du « ni à droite, ni à gauche », Les Ecologistes sous les couleurs de l'association « En Calvados, l'écologie n'est pas à vendre », dissidente des Verts-Calvados, présentent dix candidats, essentiellement d'anciens adhérents Verts⁸⁰². A Pont-l'Evêque, Michel Lamarre y adhère en 1988, mais les quitte pour « rester écologiste et demeurer indépendant »⁸⁰³. A Caumont-l'Eventé, Liliane Patte (41 ans) y adhère en 1990, mais rompt pour suivre Léon Lemonnier. Candidat à Lisieux 2, originaire d'Orbec, Roger Géraud, ancien membre des Verts, entend construire « une nouvelle vie pleine de liberté, de santé et de travail » : « Je suis resté six mois chez Les Verts. Je suis parti car ils font trop d'électoralisme intimiste. Ils ne demandent conseil à personne, et ne pensent plus qu'aux élections en oubliant le reste »⁸⁰⁴. Avec une moyenne d'âge de 46 ans, le plus jeune, Michel Lamarre (Pont-l'Evêque), agent commercial, a 31 ans ; et le plus âgé, Roger Géraud (Lisieux 2), ingénieur-conseil retraité, en a 64. Ils ne respectent de peu la parité avec six candidats et quatre candidates. Seuls cinq candidats se trouvent originaires du canton, et la petite formation dut donc en parachuter cinq. A Bayeux, Léon Lemonnier justifie sa candidature en déclarant qu'il « connaît particulièrement bien pour y avoir mené le secteur des dossiers chauds en

⁸⁰⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 6 mars 1992.

⁸⁰¹ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

⁸⁰² Xavier Jeanne (34 ans), agriculteur, à Aunay-sur-Odon ; Léon Lemonnier (52 ans), technicien, à Bayeux ; Pierre Regnault (40 ans), agriculteur, à Bretteville-sur-Odon ; Claude Placé (55 ans), avocat, à Caen 10 ; Liliane Patte (41 ans), auxiliaire PTT, à Caumont-l'Eventé ; Elisabeth Lagrandie (55 ans), agricultrice, à Falaise-nord ; Casimir Blasczyk (41 ans), professeur, à Falaise-sud ; Roger Géraud (64 ans), ingénieur-conseil en retraite, à Lisieux 2 ; Alain Angélini (43 ans), commerçant, à Lisieux 3 ; et Michel Lamarre (31 ans), agent commercial, à Pont-l'Evêque.

⁸⁰³ *Le Pays d'Auge*, 6 mars 1992.

⁸⁰⁴ *Ouest-France*, 25 février 1992.

compagnie d'habitants et d'associations »⁸⁰⁵. A Caen 10, Claude Placé⁸⁰⁶ défend une certaine idée de l'écologie : « Notre philosophie, éloignée des carriérismes politiques et opportunistes, apporte ses remèdes spécifiques mais réels au problème de l'emploi. [...] L'écologie c'est également et surtout le respect des générations futures »⁸⁰⁷. A Lisieux 3, Alain Angélini réfute l'étiquette de « doux passéiste, de baba cool barbu, tout juste bon à fabriquer du fromage de chèvre en Ardèche » : « Or, chez les écolos actuels, les gens viennent de tous horizons, il y a presque autant de femmes que d'hommes »⁸⁰⁸. A Falaise-sud, Casimir Blasczyk se fait connaître de par son implication dans le dossier de la carrière Les Roquettes. A Falaise-nord, Elisabeth Lagrandie se trouve membre de nombreuses associations : l'ACRO, Amnesty international ou « Enfance et action ». Ecologiste de longue date, elle milite depuis 1985 : « J'étais déjà sur la liste des régionales de 1986 avant d'être candidate aux élections cantonales à Morteaux-Coulibœuf en 1988 »⁸⁰⁹. A Dozulé, Pierre Bellanger (43 ans), conseiller municipal de Dives, est « sensible aux problèmes écologiques de sa région ». Il reçoit le soutien des « Ecologistes » : « Il est un homme ouvert qui s'adresse au-dessus des divisions à toutes les composantes de notre société. Ses idées sont nouvelles, et sa volonté de faire avancer les choses dans l'intérêt général est sincère »⁸¹⁰.

Avec une moyenne d'âge de 44 ans, GE ne propose que quatre candidats : trois hommes et une femme⁸¹¹. Originaire du Bénin, Zakari Dramani-Issifou, professeur d'histoire-géographie au collège Jean Rostand, est par ailleurs chargé de cours à l'Université de Paris 8⁸¹². Poète, il reçoit le prix de l'Académie française pour son recueil *Récidive*. Elu conseiller municipal d'Hérouville Saint-Clair depuis 1983, il intègre au groupe communiste en tant qu'élus républicain et incorpore GE en 1991. A Caen 4, François Marais décroche une maîtrise en droit à Amiens, puis intègre IEP de Strasbourg. Recruté dans le secteur bancaire, sa sensibilité à l'écologie le mène à créer sa propre activité basée sur le droit de l'environnement pour les entreprises et les élus. Enfin, conseiller municipal de Lisieux et membre de la commission environnement, Eric Boissard se porte candidat : « Nous voulons que GE soit présente sur Lisieux car Les Verts ne représentent pas à eux seuls l'écologie en France. Ils n'ont pas le monopole de l'écologie »⁸¹³. Militant dans les années 1970, il rejoint Les Amis de la Terre : « Mon militantisme s'était un peu érodé. Mais ma participation à la commission Environnement au conseil municipal m'a donné envie de recommencer »⁸¹⁴. Enfin, Jocelyne Wullen (42 ans), militante du comité de défense contre le projet de construction rocade au sud de Lisieux, se présente sans étiquette mais de sensibilité écologiste à Lisieux 1. Cette travailleuse sociale détient un mandat de conseillère municipale à Beuvilliers. Malgré ses sympathies

⁸⁰⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 18 février 1992.

⁸⁰⁶ Le père de Jean-François Placé.

⁸⁰⁷ Profession de foi de C. Placé dans le canton de Caen 10.

⁸⁰⁸ *Le Pays d'Auge*, 21 janvier 1992.

⁸⁰⁹ *Ouest-France*, 18 février 1992.

⁸¹⁰ *Le Pays d'Auge*, 3 mars 1992.

⁸¹¹ Josette Bénard (61 ans), professeur en retraite, à Caen 3 ; François Marais (30 ans), consultant environnement, à Caen 4 ; Zakari Dramani-Issifou (50 ans), professeur, à Caen 5 ; et Eric Boissard, (35 ans), commerçant, à Lisieux 1.

⁸¹² Il soutient une thèse sur *Les Relations entre le Maroc et l'Empire du Sonrhaj dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle*

⁸¹³ *Le pays d'Auge*, 10 mars 1992.

⁸¹⁴ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

pour les idées exprimées par Les Verts, elle refuse les sollicitations des partis écologistes et préfère se présenter sans étiquette.

Dans la Manche, les écologistes proposent dix-huit candidats (six en 1985) dans les 26 cantons renouvelables. A eux seuls, Les Verts présentent ou soutiennent seize candidats, dont huit adhérents, et deux candidats se présentent de façon indépendante. Avec une moyenne d'âge de 46 ans, le plus jeune, Stéphane Guillot (Périers), enseignant, a 26 ans ; et le plus âgé, Raymond Girard (Beaumont-Hague), retraité, en a 78. Les Verts présentent quatorze hommes et deux femmes. Dans le Nord Cotentin, ils se présentent sur les sept cantons, dont Patrick Crinquette à Cherbourg-sud-est et Raymond Girard (78 ans) à Beaumont-Hague⁸¹⁵. A Bricquebec, fils d'agriculteur, Rémi Pézeril se déclare comme un fervent défenseur du milieu rural et voue également une véritable passion au terroir, notamment à la défense du patois normand. Il travaille pour l'image de la Normandie en collaborant à la revue *Le Viquet* et est l'initiateur de deux disques enregistrés en Normand avec le groupe folklorique Charles Frémine et Magène. Après les dernières élections, il constitue l'association Vivre au pays, et est à l'origine des chemins pédestres de Rocheville. Dans les années 1970, il participe au mouvement antinucléaire. Il est suppléant de Didier Anger aux commissions d'informations sur La Hague et sur Flamanville. Il participe également à l'association Hague-Roumanie. A Barneville-Carteret, Annick Cardine (48 ans), mère au foyer avec quatre enfants, habite depuis huit ans aux Moitiers-d'Allone. Son engagement politique remonte aux années 1970 lors de l'implantation de la centrale nucléaire. Gérante du groupement foncier agricole de Flamanville dans le cadre de la défense des terrains menacés par l'emprise du nucléaire, elle se trouve aussi présidente de l'association pour la qualité de vie. Dès son arrivée, elle intègre la commission extra-municipale des Moitiers-d'Allone et le comité de fleurissement de la Côte des Isles. Proche de Didier Anger, de Charles Guilbert et de Francis Sorel, elle participe à des réunions de travail sur l'entretien de la Gerfleur, sur la qualité de l'eau et sur l'implantation d'un port à Barneville-Carteret. Déjà présent lors des élections cantonales de 1985, René Lecacheur porte sa candidature à Valognes. A Saint-Pierre-Eglise, un apiculteur passionné, Lionel Josse (49 ans), instituteur, milite dans le milieu associatif depuis une trentaine d'années. A Equeurdreville-Hainneville, après un mois d'hésitation dû à l'incompatibilité d'un éventuel mandat avec son état d'enseignant, Daniel Bosquet se trouve au final désigné comme candidat.

Dans le Coutançais, Les Verts se présentent dans les cinq cantons renouvelables. A La Haye-du-Puits, Charles Guilbert (74 ans), conseiller régional sortant, exerce de nombreuses activités associatives : animateur de la chorale et organiste de l'église paroissiale, membre de la commission du patrimoine, l'association des amis d'Osmonville-la-Folliot et l'Astre. Il réside depuis 1948 à La Haye-du-Puits où il participe activement à la lutte antinucléaire dans les années 1970. A Périers, Stéphane Guillot (26 ans), professeur d'histoire-géographie au collège d'Isigny-sur-Mer, adhère aux Verts en 1988. Ancien militant des Verts du sud de la Manche, il participe à la rédaction de « *La Lettre des Verts* » et intègre le groupe de

⁸¹⁵ Son épouse, Catherine Girard met en ballottage Paul Gosselin lors des cantonales de 1979. Conseiller municipal de 1965 à 1977, il se trouve élu maire de 1977 à 1989, et délégué au district de La Hague.

Coutances. A Coutances, afin de remplacer Christiane Durchon, Les Verts proposent la candidature de Monique Sagot. Originnaire de la région parisienne, infirmière à l'hôpital de Coutances, militante syndicale à la CFDT, adhère aux Verts à partir de 1989. Elle mène campagne avec Christiane Durchon. A Sainte-Mère-Eglise, Hervé Houel (35 ans), infirmier à la Fondation du Bon-sauveur de Picauville depuis 1978, est un militant Vert atypique en tant que catholique pratiquant. Enfin, à Saint-Malo-de-la-Lande, Michel Frémont (55 ans), adjoint technique biomédical à Saint-Lô, se lance dans le canton voisin de Courcy : « C'est résolument que je me suis lancé dans la campagne électorale, sans aucun complexe qui serait dû au fait que je ne réside pas dans le canton. Mon domicile, à 2 km de Coutances, m'autorise à affirmer que je connais parfaitement ce secteur »⁸¹⁶.

Dans le Saint-Lois sur six cantons, Les Verts ne présentent que trois candidats : à Saint-Lô-ouest, le groupe local choisit Jean-Luc Cohin (38 ans). Ce sociologue de formation est éducateur spécialisé à l'Union départementale des associations familiales. Titulaire de mandats électifs syndicaux, il appartient également à l'association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Caen-Rennes. Entré en politique en 1990, sa sympathie pour Les Verts remonte à quelques années déjà. Guy Auboire (36 ans), professeur de sciences naturelles au lycée Sivard de Beaulieu, se présente à Carentan. Marié à une Cherbourgeoise enseignante à Carentan, il s'installe dans cette ville en septembre 1991. Originnaire de Paris, il habite la Manche depuis onze ans où il exerce au lycée Millet à Cherbourg, puis au collège de Sainte-Mère-Eglise : « C'est grâce à une mutation que j'ai pu venir dans cette région où la nature est présente. J'avais besoin d'oxygène »⁸¹⁷. Adhérent à l'association Cherbourg Ecologie, il obtient la seconde place de la liste lors des élections municipales de 1989. A Saint-Jean-de-Daye, originaire d'Emondeville, André Barbier (48 ans), agent SNCF, adhère aux Verts dès leur création. Dans le sud de la Manche, sur sept cantons renouvelables, Philippe Botte (38 ans), originaire de Rouen, se trouve être le candidat des Verts à Sourdeval. De 1973 à 1981, il détient le poste d'adjoint du chef d'agence de Caisse d'épargne à Rouen. En 1981, il s'installe à Sourdeval où il travailla pour EDF. Délégué syndical CFDT depuis 1977, il adhère aux Verts en 1989. A Coutances, face à Monique Sagot, la représentante des Verts, Claude Verneuil, soutenu par le PS, défend les couleurs de GE. Enfin, deux candidats écologistes se présentent sans étiquette : Daniel Sanoner (60 ans), retraité agricole, condamne le remembrement pratiqué dans le canton de Percy et Dominique Bauduin maintient sa candidature à Saint-Lô-ouest.

Dans l'Orne, sur 20 cantons renouvelables, Les Verts présentent neuf candidats (1985 : 0). Avec une moyenne d'âge de 46 ans, le plus jeune, Christophe Lucas (Tinchebray), professeur, a 33 ans et le plus âgé, Claude Barré (Domfront), courtier en grains, en a 65. Ils soutiennent sept hommes et seulement deux femmes. Dans l'arrondissement d'Alençon, ils présentent trois candidats sur les cinq cantons renouvelables : à Alençon 3, après le retrait de la candidature de Thierry Boisbault (GE), Jean-Pierre Bombeck (42 ans), éducateur à Alençon, se trouve le seul candidat écologiste. A Domfront, déjà lors deux

⁸¹⁶ *Ouest-France*, 11 mars 1992.

⁸¹⁷ *Ouest-France*, 22 janvier 1992.

précédentes élections cantonales sous l'étiquette indépendante « Démocratie-Progrès », Claude Barré change et s'engage sous l'étiquette « Avec Les Verts » parce que « le mouvement est autonome, indépendant des partis »⁸¹⁸. Michel Birot (54 ans), instituteur à Tessé, défend les couleurs du parti dans ce canton rural de Juvigny-sous-Andaine. Dans l'arrondissement d'Argentan, ils soutiennent quatre candidatures sur les neuf cantons renouvelables : dans ceux de Flers, habitant dans le canton d'Athis-de-l'Orne, Dominique Madelaine (41 ans), directeur du collège Notre-Dame à Briouze, défend les couleurs vertes à Flers-nord et Marc Bouquerel (35 ans), éleveur à Saint-André-de-Messei où il détient un mandat de conseiller municipal, porte sa candidature à Flers-sud. A Briouze, impliquée dans la vie associative, Marie-Louise Marolleau (62 ans), retraitée, occupe déjà un mandat de conseillère municipale. A Tinchebray, militant au sein du SGEN-CFDT, Christophe Lucas (33 ans), professeur de mathématiques et de sciences à Flers, participe activement à la vie associative : président du club de football de Chanu ; trésorier de « L'Eclaircie », une association de défense de l'environnement à Chanu, et président du foyer des jeunes⁸¹⁹. Enfin, dans l'arrondissement de Mortagne-au-Perche, Les Verts encouragent deux candidats sur les six cantons renouvelables : à L'Aigle-ouest, Claude Vassard (40 ans), un agriculteur biologiste, se présente afin de répondre « à l'attente de nombreux électeurs » : « Les écologistes ont fait 10 % sur ce canton [lors des européennes]. [...] Ma présence offre une alternative, une occasion de ne pas choisir l'extrême et de changer les choses »⁸²⁰. Au Theil-sur-Huisme, Philippe Volcker (44 ans), artisan, détient un mandat de conseiller municipal à Céton avant de se présenter. Apiculteur, il se soucie de concilier les activités industrielles avec le respect de l'environnement.

3.2. Les programmes

Lors des élections municipales de mars 1989, les écologistes insistent sur deux thèmes : la défense de la qualité de vie et l'instauration d'une véritable démocratie locale. Par exemple, pour la liste « Equeurdreville-Hainneville Ecologie » : « L'écologie, ce n'est pas seulement les petites fleurs. C'est une autre façon de gérer les problèmes économiques, sociaux, culturels. C'est gérer en fonction de l'être humain et de la nature, et non pas en fonction du pouvoir et de l'argent »⁸²¹. Lors des élections européennes de juin 1989, Les Verts proposent trois axes : la construction d'un développement soutenable, la reconstruction des solidarités, le développement d'une démocratie européenne avec une Europe des régions⁸²². Lors des élections régionales et cantonales de 1992, Les Verts axent leur campagne autour de trois priorités : l'emploi et le chômage, l'Europe des régions, la défense du milieu rural et de la pêche, la solidarité et l'environnement⁸²³. Plus pragmatique, celui de GE insiste sur l'activité libre, l'accroissement des revenus en

⁸¹⁸ *L'Orne Combattante*, 12 mars 1992.

⁸¹⁹ *L'Orne Combattante*, 27 février 1992.

⁸²⁰ *Ouest-France*, 16 mars 1992.

⁸²¹ *Ouest-France*, 27 février 1989.

⁸²² Profession de foi de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie ».

⁸²³ Annexe 83. Profession de foi de la liste verte dans la Manche, p. 128.

nature (la santé, le temps libre, les relations humaines accès aux informations et la proximité des services publics), le développement de l'autonomie des personnes, la démocratisation de la société ou le partage du travail⁸²⁴.

3.2.1. Le programme des listes écologistes de la CUC aux élections municipales de 1989

Les listes écologistes de la CUC établissent un programme commun : la démocratie locale, l'action sociale, l'urbanisme et l'environnement, la politique économique et financière, la santé et la sécurité, le recyclage et la valorisation des ordures ménagères, l'éducation et la culture. A propos de l'instauration d'une démocratie locale, ils insistent sur la restitution du pouvoir aux habitants : une mise en place de commissions extra-municipales, une large information explicative lors de l'élaboration du budget, une publication d'un bulletin municipal ouvert aux associations et aux minoritaires du conseil, une instauration de comités de quartier et l'utilisation du référendum communal à la demande soit du conseil soit des habitants⁸²⁵. Cette démocratie locale se caractérise aussi par une décentralisation de la vie communale : ils proposent des réunions du conseil municipal dans les différents quartiers et souhaitent des permanences de certains services administratifs de la mairie dans les quartiers comme dans ceux des Provinces et de la Polle⁸²⁶ à Octeville. Pour la liste « Equeurdreville-Hainneville Ecologie » : Il faut rendre le pouvoir aux habitants, avec par exemple un contrôle sur les décisions des élus [...]. Ensuite, nous voulons redonner vie aux quartiers. Enfin, il s'agit de créer une véritable information municipale qui soit autre chose que l'actuelle "vitrine de l'équipe en place", payée avec l'argent des contribuables ». Au sujet de l'action sociale, les écologistes proposent de pratiquer une réelle politique sociale : « Nous souhaitons une grande solidarité avec les exclus du système »⁸²⁷. Elle passe par le renforcement et le développement du Centre communal d'action sociale (un service de maintien des personnes âgées à domicile avec des repas, un ramassage du linge à laver et un système de téléalarme, et une implantation de foyer-résidence) ; la prise en compte des problèmes des jeunes, l'adaptation de la ville et des bâtiments publics aux handicapés (des bus équipés, un signal sonore aux feux, un marquage au sol), la mise en place d'une cuisine centrale et l'aménagement de la vie des enfants par l'ouverture d'une crèche et d'une halte-garderie⁸²⁸. Ils insistent sur le développement de logements décents, la création d'une aide-relais aux familles en difficulté temporaire, d'une mission locale d'insertion des jeunes avec des éducateurs de rue, et la mise à disposition de lieux de rencontre⁸²⁹. Pour la liste d'Octeville Ecologie :

« Le renforcement du centre communal d'action sociale permettra une instruction plus rapide des dossiers d'aide sociale, et une augmentation des aides financières pour préserver le droit au logement décent. A plus long terme, la

⁸²⁴ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 377.

⁸²⁵ Annexe 75. Profession de foi d'Octoville écologie, pp. 116-117.

⁸²⁶ Annexe 75., *op.cit.*, pp. 116-117.

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ *Ibid.*

⁸²⁹ *La Presse de la Manche*, 28 février 1989.

réouverture du centre de soins gratuits pour les plus démunis, et l'insertion sociale et culturelle seront nos priorités avec des actions de soutien aux familles en détresse morale »⁸³⁰.

Sur le développement économique et sur la politique financière de l'agglomération, ils se déclarent favorables à la réalisation du Grand Cherbourg pour en faire un port européen. Ils souhaitent concilier l'emploi et le cadre de vie, diversifier l'emploi en facilitant l'implantation d'entreprises nouvelles respectueuses de l'environnement, promouvoir le développement touristique, dynamiser et maintenir le commerce de proximité⁸³¹. Pour la liste « Equeurdreville-Hainneville Ecologie » :

« Trop souvent, les élus en place investissent avec pour but premier d'inscrire leur nom dans le béton ou le macadam. Nous proposons d'abord d'investir pour favoriser la qualité de la vie, pour développer et diversifier l'emploi. La mono-industrie du charbon ou de la métallurgie a provoqué la ruine pour plusieurs régions française. La mono-industrie du nucléaire est en train d'asphyxier notre Nord Cotentin »⁸³².

Sur l'éducation, ils souhaitent l'aménagement de ralentisseurs aux abords des écoles, la rénovation et l'isolation des établissements scolaires, la sensibilisation des enfants aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement, le développement des activités théâtrales et des fêtes foraines, l'initiation aux sports collectifs ou individuels dans des nouvelles structures⁸³³. Concernant la santé et la sécurité, ils insistent sur la poursuite de l'enquête épidémiologique sur le cancer dans la Manche, et la mise en évidence des raisons qui motivaient le taux excessif de celui du poumon sur Cherbourg. Ils défendent le respect de la législation en publiant le plan particulier d'intervention de l'arsenal prévu en cas d'accident nucléaire, le principe du soutien et du financement de laboratoires indépendants, seuls capables de mesurer les rejets chimiques et radioactifs dans l'environnement⁸³⁴. Ils souhaitent effectuer des prélèvements dans les eaux fluviales et maritimes.

Concernant l'urbanisme et l'environnement, les écologistes soulignent l'importance de la rénovation et de la réhabilitation de l'habitat ancien, la réalisation d'un plan de circulation efficace, la création d'une piste cyclable en continu pour l'axe est-ouest, l'extension des rues piétonnes pour rendre le vrai rôle de la place du marché, le respect des droits et avis des riverains lors des enquêtes d'utilité publique, l'implantation d'espaces verts, la réalisation de parkings décentrés avec des mini-navettes gratuites, la réduction du bruit et le développement du civisme des propriétaires de chiens⁸³⁵. Ils insistent sur l'établissement d'un bilan sur l'état des bâtiments avec un calendrier fixant leurs remises en état et la mise en sécurité de certaines installations. Concernant la défense de la qualité et du cadre de vie, ils souhaitent la mise en place de panneaux d'affichage libres conjugués à une interdiction de l'affichage sauvage, l'aménagement d'espaces verts et fleuris, la présence de bus communaux, le renforcement des équipes de nettoyage, la réhabilitation intérieure et extérieure des logements en limitant la hausse des loyers par un

⁸³⁰ *La Presse de la Manche*, 9 mars 1989.

⁸³¹ *La Presse de la Manche*, 24 février 1989.

⁸³² *La Presse de la Manche*, 27 février 1989.

⁸³³ *Ibid.*

⁸³⁴ *La Presse de la Manche*, 24 février 1989.

⁸³⁵ *Ibid.*

subventionnement de la CUC, et le respect de la loi Veil antitabac dans les bâtiments communaux⁸³⁶. Ils défendent la création d'une piste cyclable en continu pour l'axe est-ouest, l'aménagement de la ville aux personnes âgées et handicapées, et le respect de la réglementation dans la réalisation de l'axe nord-sud. Pour la liste « Equeurdreville-Hainneville Ecologie » : « Il est nécessaire de préserver les équilibres naturels, en luttant contre les différentes pollutions. D'autre part, il s'agit d'adapter la ville aux enfants et aux personnes âgées. Ce n'est pas logique que ce soit eux qui s'adaptent à la ville. Enfin, il faut arriver à une gestion enfin sérieuse des déchets urbains par le tri et la valorisation »⁸³⁷.

Pour la liste d'« Octeville Ecologie » :

« A Octeville, les immeubles collectifs regroupent 62 % du nombre des logements de la commune : on les trouve essentiellement sur la ZUP et le quartier des Fourches. De nombreux problèmes s'y posent : à l'intérieur : infiltrations, chauffage, eau, bruit ... A l'extérieur : propreté, espaces verts, aires de jeux, et pour certains, état des routes de desserte (Fourches) ».

Après ce constat, les écologistes proposent un projet global de rénovation pour les quartiers en trois phases⁸³⁸. Ils insistent sur le fait qu'une « telle réhabilitation doit se faire avec un financement partiel de la communauté urbaine permettant des augmentations de loyers modérées »⁸³⁹. A Tourlaville, les écologistes se préoccupent de l'aménagement de la zone de loisirs de Collignon :

« Il faudra être vigilant et attentif à la réalisation des différents équipements qui se créeront. Il faudra veiller au respect de l'environnement, et améliorer celui qui pose déjà des problèmes (anciennes décharges, égouts du Becquet, proximité des viviers). Il faudra vérifier régulièrement les eaux marines, et l'institut Intechmer pourrait intervenir si on lui en donne les moyens ».

Et sur le retraitement des métaux lourds de l'usine de Thomson :

« Ce projet n'est pas abandonné. La commission départementale d'hygiène doit se réunir, et le préfet prendra position. S'il se réalise, il faudra éviter à tout prix que les rejets ne soient versés dans le port des Flamands. Thomson entreprendra-t-il les travaux nécessaires et coûteux afin de ne pas détruire une zone déjà fragile et qui doit s'ouvrir au tourisme ? »⁸⁴⁰

Au sujet des ordures ménagères, la seule difficulté essentielle posant un problème d'environnement demeurerait sa gestion correcte. Ils insistent sur la diminution de la quantité des ordures en récupérant les verres, les cartons et les huiles usées, en collaboration avec Emmaüs. Ils se prononcent pour la construction d'une unité de retraitement des déchets incluant le tri mécanique, le recyclage et la valorisation, et s'y ajoutait le choix d'un autre site pour les gravats et les boues des stations d'épuration⁸⁴¹.

⁸³⁶ Annexe 75., *op.cit.*, pp. 116-117.

⁸³⁷ *La Presse de la Manche*, 27 février 1989.

⁸³⁸ D'une part, une étude avec enquête auprès des associations et des habitants pour déterminer les besoins réels auxquels s'ajoute une étude architecturale, urbanistique (avec un architecte pour la cohérence du projet), et sociale (avec une prise en compte des problèmes d'impayés, des familles, des difficultés scolaires...), et enfin une étude technique sur les bâtiments ; d'autre part, l'élaboration du projet en concertation suivie avec les habitants et les travailleurs sociaux en visualisant une maquette ; et enfin, la mise en œuvre d'une réhabilitation intérieure et extérieure des bâtiments, l'aménagement de l'environnement et des bases d'immeubles, la réfection des routes dessertes.

⁸³⁹ *La Presse de la Manche*, 9 mars 1989.

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ *La Presse de la Manche*, 24 février 1989.

3.2.2. Le programme de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989

Les Verts présentent un programme modéré et recentré sur leur thématique d'origine : l'environnement. Ils proposent « un nouveau projet d'intérêt général » basé sur trois axes : la construction d'un développement soutenable, la reconstruction des solidarités, le développement d'une démocratie européenne basée sur une Europe des régions. A propos de la construction d'un développement soutenable européen, Les Verts contestent en profondeur le système industriel de notre société occidentale. Opposés au Marché Unique, ils envisagent « d'inventer de nouvelles règles du jeu, une nouvelle conception de l'intérêt général ». Ce développement économique se traduirait par la compatibilité de « l'écologie de la planète », l'accessibilité « à l'ensemble des peuples » et la prise en compte des « besoins des générations futures ». Les députés Verts s'engagent « dans la construction de cet espace écologique et social européen en travaillant à en fixer le cadre éthique, législatif, réglementaire, économique au sein duquel devront s'exercer les différentes activités ». Au sujet de la reconstruction des solidarités, ils souhaitent une « marge d'autonomie économique de l'Europe » afin de « reconstruire les solidarités et réduire le chômage avec le partage du travail et des revenus » à l'échelle de la région. Outre cette solidarité interne, ils proposent une diminution de l'endettement des pays du Sud par effacement d'une partie de la dette et l'établissement de contrats de développement. Enfin, concernant le développement d'une « démocratie européenne sur la base des diversités nationales et régionales », ils soulignent « l'originalité de la civilisation européenne », notamment « sa diversité culturelle et politique ». Ils souhaitent le renforcement de la démocratie à partir des régions et demandent que « le Parlement européen soit doté de pouvoirs législatifs réels avant l'échéance de 1993 »⁸⁴².

Dans la Manche, lors d'une visite à Geffosses, le 25 mai 1989, accompagné de Didier Anger et de Verts, Antoine Waechter se trouve violemment pris à partie par des partisans du remembrement, notamment des agriculteurs de la FDSEA. A son arrivée, dans la plus grande confusion, Roger Hamel, leur secrétaire général, tente d'expliquer les raisons qui les motivent. Michel Lepourry, maire de Sainteny et agriculteur, soutient « l'exemplarité » du remembrement effectué. Dans un climat caractérisé par les huées et les escalades verbales, une violente bousculade entre les « pro » et les « anti » oblige l'intervention de la gendarmerie. Opposé au remembrement, le maire de Geffosses, Georges Lebreuilly, invite les personnes à s'asseoir. Dans un dialogue de sourds, chaque partie tente d'exposer ses arguments. Pour Antoine Waechter :

« Nous ne sommes pas opposés au remembrement. Sous la pression des écologistes, les choses ont beaucoup évolué dans l'Est par exemple. Le caractère obligatoire du remembrement qui date de Vichy est un péché originel. Cette procédure exige beaucoup de dialogue et de rigueur. Ici la situation est particulièrement conflictuelle. Un rapprochement doit être possible si j'en juge par l'entretien que j'ai eu avec les jeunes agriculteurs et la Confédération. Cela suppose une remise en cause de la logique d'une agriculture intensive. Les procédures

⁸⁴² Vert-Contact, n° 108, du 6 au 12 mai 1989.

d'aménagement foncier doivent comporter une personne qualifiée et pour une protection de la nature et une participation de tous, agriculteurs et non-agriculteurs »⁸⁴³.

Le soir à Alençon en présence d'Yvon Girard, Antoine Waechter, qui est le seul candidat tête de liste à effectuer un déplacement dans ce département, tient une réunion publique à la salle Baudelaire.

3.2.3. Les programmes des listes et des candidats écologistes aux élections régionales et cantonales de 1992

Les candidats Verts aidés de militants entreprennent une campagne peu coûteuse : des distributions de tracts, des réunions publiques et une présence sur les marchés. Dans leur profession de foi, suite à l'apparition de nouvelles listes écologistes rivales aux élections régionales, ils dénoncent cette concurrence « malhonnête » : « Certains politiques, des lobbies économiques prennent peur, tentent de nous débaucher ici, essaient là de susciter d'autres listes se réclamant de l'écologie pour réduire notre influence »⁸⁴⁴. Les candidats bas-normands reçoivent le soutien des Verts nationaux. Antoine Waechter participe à une seule réunion publique à Cherbourg devant 200 sympathisants où il tient un discours à dominante régionaliste : « Quel lieu est plus efficace que la région ? C'est le lieu où s'organisent les solidarités. [Mais] la plupart des régions, loin d'élaborer des politiques autonomes, ont financé des politiques départementales, ou ont fait du clientélisme »⁸⁴⁵. Lors d'une réunion publique à la salle des Congrès, à Caen, le 25 février 1992, Dominique Voynet souhaite « redonner aux gens le goût de la citoyenneté » : « Les partis politiques se sont éloignés des préoccupations des gens »⁸⁴⁶. Par ailleurs, dans la Manche, dans leur profession de foi, Les Verts insistent d'abord sur leur bilan au conseil régional : « Nous avons fait inscrire la protection du littoral et des eaux, la défense du patrimoine bâti, du paysage, du parc régional de l'isthme du Cotentin et du Bessin, observatoire de l'environnement. Ensuite les budgets de l'environnement ont été augmentés de 20 fois »⁸⁴⁷.

Ne se limitant pas seulement aux compétences de la région, Les Verts développent un programme électoral national et complet. Ils axent leur campagne autour de quatre priorités : l'emploi et la réduction du chômage, l'Europe des régions, la défense du milieu rural et de la pêche, et la solidarité. Il est autant basé sur « le maintien de l'emploi que sur la protection de l'environnement au sens strict » : « On ne peut pas prôner de vivre dans un environnement propre s'il y a plus de 3 millions de chômeurs. Pour nous, c'est d'abord la création d'emplois dans des entreprises qui utilisent des technologies propres »⁸⁴⁸. A propos de l'emploi et la réduction du chômage, ils insistent sur la baisse du temps de travail et sur le partage des revenus afin de « permettre ainsi à tous de retrouver les moyens financiers qui leurs permettront de vivre dignement »⁸⁴⁹. Ils proposent un plan d'urgence avec la création d'emplois socialement et écologiquement utiles à la ville comme à la campagne dans les secteurs des économies d'énergie et du recyclage. Ils demandent des aides

⁸⁴³ *Ouest-France*, 9 mars 1989.

⁸⁴⁴ Annexe 83. Profession de foi de la liste verte dans la Manche, p. 128.

⁸⁴⁵ *Ouest-France*, 23 janvier 1992.

⁸⁴⁶ *Ouest-France*, 27 février 1992.

⁸⁴⁷ Annexe 83., *op. cit.*, p. 128.

⁸⁴⁸ *Le Pays d'Auge*, 4 février 1992.

⁸⁴⁹ *Ouest-France*, 14 et 15 mars 1992.

aux entreprises qui créeraient des emplois générés par une diminution du temps de travail. Ils réclament 30 millions de francs pour la crise dans le secteur de la construction navale à Cherbourg, 70 millions pour remédier à la montée du chômage après la réalisation des grands chantiers nucléaires du Cotentin, et 350 millions pour les zones rurales en difficulté dans la Manche, le bocage virois et la moitié de l'Orne⁸⁵⁰.

Dans l'agglomération caennaise, ils s'opposent à la désindustrialisation en envisageant « un plan d'urgence contre le chômage »⁸⁵¹. Ils proposent « de maintenir les emplois existants en remettant en cause l'aménagement du territoire, de créer des emplois durables en développant les secteurs alternatifs, de confier les marchés régionaux aux entreprises qui pratiqueront la réduction du temps de travail entraînant des embauches correspondantes »⁸⁵². René Lecacheur, candidat à Valognes, souhaite une « aide directe à l'installation de nouvelles entreprises dans la mesure où elle s'embauchait la main d'œuvre locale »⁸⁵³. A Dozulé, Annie Fettu, s'alarme des conséquences de la fermeture de Tréfinmétaux à Dives : « Il y a 13 % de chômeurs à Dives ; c'est plus que la moyenne nationale »⁸⁵⁴. A Bayeux, Georges Fauvel s'inquiète de « l'emploi précaire » et des « mauvaises conditions de travail dans l'industrie comme dans le commerce : « J'exige le respect de la législation du travail, que le travailleur soit traité comme un citoyen »⁸⁵⁵. A Caen 4, Cécile Leclercq met l'accent sur l'emploi des jeunes : « Les jeunes adultes sans emploi me préoccupent beaucoup »⁸⁵⁶. Enfin, à Falaise-sud, Jean Ferrette se distingue de son concurrent écologiste, Casimir Blasczyk :

« On ne peut pas se permettre de dire "je n'ai pas de recettes pour l'emploi", car des solutions existent. Il y a de l'argent public et des marchés publics : c'est un moyen d'action. Les collectivités devraient faire travailler les entreprises où il n'y a pas d'heures supplémentaires, et où on crée vraiment des emplois. De même, les primes à la création d'entreprises devraient être soumises à des engagements précis »⁸⁵⁷.

Concernant la mise en place de l'« Europe des Régions », Les Verts préconisent la réunification des deux Normandie en décentralisant les pouvoirs au niveau des « Pays ». A Argentan, devant une trentaine de personnes, en présence de Jean-Luc Pithois, Didier Anger rappelle l'importance de l'articulation entre la région et l'Europe⁸⁵⁸. Cette nouvelle architecture administrative s'accompagne d'une véritable politique de désenclavement de la Normandie. Lors d'une visite dans le sud de la Manche, Didier Anger souligne l'importance de cet enjeu : « L'Europe devra être celle des régions. Il faut unifier les deux Normandie et répartir les pouvoirs sur Caen et sur Rouen. La Normandie doit coordonner ses travaux avec les régions voisines »⁸⁵⁹. Les Verts donnent de ce fait la priorité à la modernisation des voies ferrées⁸⁶⁰. Didier Anger insiste sur ce mode de transport : « Le meilleur procédé de désenclavement n'est pas la route, mais la voie

⁸⁵⁰ Annexe 83., *op. cit.*, p. 128.

⁸⁵¹ *Ouest-France*, 11 février 1992.

⁸⁵² *Ouest-France*, 13 mars 1992.

⁸⁵³ *La Manche Libre*, 22 mars 1992.

⁸⁵⁴ *Le Pays d'Auge*, 20 mars 1992.

⁸⁵⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 6 mars 1992.

⁸⁵⁶ *Ouest-France*, 18 mars 1992.

⁸⁵⁷ *Les Nouvelles de Falaise*, 10 mars 1992.

⁸⁵⁸ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

⁸⁵⁹ *Ouest-France*, 17 février 1992.

⁸⁶⁰ Paris-Cherbourg, Paris-Granville, Caen-Rennes, Caen-Rouen-Amiens, Caen-Tours.

ferrée qu'il faut absolument améliorer »⁸⁶¹. La liste de Jean-Pierre Viaud combat la fermeture de lignes et de gares (Méridon-Canon, Lison, Saint-Pierre-sur-Dives, Caen)⁸⁶². Marc Bouquerel et Dominique Madelaine, candidats dans les deux cantons de Flers, défendent la réouverture du trafic de marchandises sur la ligne Paris-Granville. *A contrario*, ils s'opposent à la construction de nouvelles autoroutes, mais privilégient l'amélioration et le doublement des axes existants. Jean-Luc Pithois, candidat à Messei, conteste les « autoroutes coûteuses et à péages », comme le projet de l'A28 sur l'axe Gacé-Sées-Alençon.⁸⁶³

Jean-Pierre Viaud insiste aussi sur les « projets de 2x2 voies sur les axes existants » comme celui de la RN 13. A Bourguébus, Denis Allix concède que les aménagements routiers sont un atout pour le développement économique « mais, il ne faut pas tout sacrifier à la route »⁸⁶⁴. Il préconise l'usage d'espaces de sécurité comme des bretelles, des arrêts de bus en bordure des grands axes, et un développement des pistes cyclables. A Caen 1, Jean-Pierre Lagrange demande « des schémas de circulation visant à développer des alternatives aux déplacements automobiles, et à rejeter hors des quartiers la circulation parasite »⁸⁶⁵ au niveau de l'agglomération caennaise. Il se déclare « attentif aux problèmes posés par le périphérique Sud » et à l'augmentation du trafic de l'aéroport de Carpiquet. A La Haye-du-Puits, Charles Guilbert envisage un équilibre du réseau de transport routier :

*« La future déviation se doit de respecter l'équilibre existant actuellement entre la liaison Nord-Sud et la liaison Est-Ouest. La Haye-du-Puits doit et peut maintenir sa vocation de nœud routier en s'engageant résolument dans un aménagement de sa liaison avec Carentan. Ainsi serait établi un axe Est-Ouest très utile. Dans toutes ses démarches, le futur conseil général doit tenir le plus grand compte de l'environnement dans le département »*⁸⁶⁶.

A Saint-Lô-ouest, Jean-Luc Cohin préconise une deux voies, mais avec des créneaux de dépassement au niveau de la rocade ouest et donne la priorité à la route Bayeux-Saint-Lô et à la fin de la réalisation de la RN 13 à quatre voies.

Au niveau de la solidarité, Les Verts proposent une entraide entre les milieux urbain et rural. Concernant le domaine de la santé, ils signalent l'importance de sauvegarder des structures existantes sur le territoire (le maintien et la modernisation des hôpitaux, l'aide accrue aux structures spécialisées médico-pédagogiques), et l'amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées⁸⁶⁷. Yvonne Nahan, candidate à Cambremer, revient sur ce problème: « Je voudrais que l'on favorise le maintien à domicile pour les personnes âgées, en intensifiant l'aide à domicile. Cela créerait des emplois et permettrait des économies »⁸⁶⁸. A Coutances, Monique Sagot défend un service public au niveau de la santé : « Je suis convaincue de la nécessité de maintenir des soins de proximité dans le Coutançais et il est primordial que

⁸⁶¹ *Ouest-France*, 17 février 1992.

⁸⁶² *L'Eveil*, 19 mars 1992.

⁸⁶³ *Ouest-France*, 6 février 1992.

⁸⁶⁴ *Ibid.*

⁸⁶⁵ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 28 février 1992.

⁸⁶⁶ *La Manche Libre*, 22 mars 1992.

⁸⁶⁷ Profession de foi « Les Verts-Ecologie » dans l'Orne.

⁸⁶⁸ *Ouest-France*, 11 mars 1992.

l'hôpital public garde un plateau technique de qualité, et parvienne à une complémentarité avec l'hôpital pivot, celui de Saint-Lô »⁸⁶⁹.

A propos du système éducatif, Les Verts souhaitent un meilleur fonctionnement avec un maintien du tissu scolaire en milieu rural, un aménagement des rythmes et un encouragement à l'innovation pédagogique⁸⁷⁰. Michel Horn, candidat à Pont-l'Évêque, lutte contre l'exode rural en préconisant de « geler les fermetures de classes, de conserver les classes même si l'effectif est réduit, d'avoir un maximum de scolarité au plus près du lieu d'habitation »⁸⁷¹. Jean-Pierre Lagrange propose le maintien de structures scolaires, l'amélioration de la desserte du collège, la construction d'un lycée classique et technique de taille moyenne, et la réalisation rapide des équipements sociaux prévus dans la ZAC des Pepinières. Alain Gruénais insiste sur le rôle de l'éducation « comme facteur clé de lutte contre l'exclusion »⁸⁷². C'est pourquoi, il préconise que la Grâce de Dieu soit classée en ZEP et que l'entraide scolaire soit amplifiée. Jean Ferrette envisage des solutions concrètes :

*« En ce qui concerne les effectifs, l'Etat et l'inspection académique doivent faire un effort. Les suppressions d'écoles ont un effet d'entraînement, elles conduisent à une destruction du tissu rural. Nous réclamons un abaissement des seuils dans les petites communes. Et pour l'accueil des enfants de deux ans, nous pensons que l'inspection académique est en contradiction avec elle-même, puisqu'elle a d'abord incité les instituteurs à les accueillir »*⁸⁷³.

Par ailleurs, afin de « pouvoir financer des enseignements adaptés aux besoins des entreprises »⁸⁷⁴, Les Verts insistent sur une refonte de la formation initiale des lycées et sur une délocalisation d'antennes universitaires interdisciplinaires avec des moyens en logements, en bibliothèques et en laboratoires⁸⁷⁵.

Enfin, Les Verts préconisent le développement des transports en commun. Yvonne Nahan recommande son déploiement afin d'éviter l'isolement des petites communes :

*« En matière de transports en commun, nous sommes coincés entre les lignes d'autocars de Caen-Lisieux et Caen-Pont-l'Évêque. Pour aller à la pharmacie ou aller prendre le car, il faut d'abord faire 7 km. Les personnes âgées, les gens qui n'ont pas de voiture ou sont au chômage sont très handicapés. Pourquoi ne pas imaginer un service de navettes entre les petits bourgs vers Cambremer »*⁸⁷⁶.

Annie Fettu défend la ligne ferroviaire Dives-Trouville, l'amélioration de l'offre des Bus Verts avec notamment la création d'un système de navettes pour le transport à domicile des personnes âgées, et la mise en œuvre de pistes cyclables (Caen-Houlgate-Dives-Dozulé)⁸⁷⁷. Noëlle Filliatre, candidate à Creully, déclare qu'il serait « indispensable de mieux desservir le canton en cars, en revoyant le réseau des Bus Verts » : « La moitié des communes du canton est mal desservie car, pour aller de Creully à Bayeux ou à

⁸⁶⁹ *La Manche Libre*, 23 février 1992.

⁸⁷⁰ *Ibid.*

⁸⁷¹ *Le Pays d'Auge*, 13 mars 1992.

⁸⁷² *Ouest-France*, 7 et 8 mars 1992.

⁸⁷³ *Les Nouvelles de Falaise*, 10 mars 1992.

⁸⁷⁴ *Ouest-France*, 6 février 1992.

⁸⁷⁵ Annexe 83., *op. cit.*, p. 128.

⁸⁷⁶ *Ouest-France*, 11 mars 1992.

⁸⁷⁷ *Le Pays d'Auge*, 20 mars 1992.

Courseulles, il faut passer par Caen »⁸⁷⁸. Philippe Botte, candidat à Sourdeval, insiste sur le développement des transports collectifs :

« Nous estimons que les routes ne doivent plus être un secteur d'investissement prioritaire. Il faut redonner une place importante à la SNCF et aux transports collectifs (bus) dans le cadre d'un service de bonne qualité qui soit une véritable alternative au transport en automobile. Ce serait aussi une politique créatrice d'emplois. Il faut savoir aussi que l'absence de moyens de transports collectifs entre dans les causes de développement des bourgs ruraux »⁸⁷⁹.

Par ailleurs, dans une région fortement rurale, Les Verts défendent une agriculture paysanne à la fois attachée à l'environnement et à l'identité rurale : la diversification des productions, le maintien d'une agriculture « extensive, respectueuse de l'environnement et indépendante du tiers-monde »⁸⁸⁰, le développement de marchés locaux alternatifs pour les produits, et la promotion de l'agriculture biologique. *A contrario*, ils favorisent une évolution vers une diminution de la production hors sol, et une limite de la dimension des ateliers. Ils encouragent des mesures d'aides pour l'entretien des zones sensibles et l'ouverture de formations agricoles aux options nouvelles d'une agriculture paysanne, désintensifiée et écologique. Ils défendent la suppression des quotas et la mise en place de prix différenciés. Ils encouragent la « désintensification » par des aides aux agriculteurs qui se reconverteraient à l'agrobiologie, ou qui s'engageraient à ne plus employer d'engrais chimiques et de pesticides.

Après les remembrements réalisés à Percy, à Isigny-le-Buat et à Geffosses, Les Verts défendent la mise en place d'un moratoire et insistent sur « une loi bocage qui garantissait un référendum local, une commission élargie et donc un vrai choix démocratique »⁸⁸¹. Jacques Leblanc, candidat à Condé-sur-Noireau, développe le rôle vertueux du bocage : « Il faut recréer le bocage, après les remembrements qui sont de véritables massacres ! Il faut mettre en place une véritable politique de l'arbre car il a des vertus climatiques, esthétiques, de dépollution et contre la sécheresse »⁸⁸². A Vire, avec Georges Fauvel et Jacques Leblanc, Jean-Pierre Viaud effectue une réunion publique dans la salle des Piliers où seulement une poignée de personnes qui « se comptait sur les doigts d'une main » écoute leurs propositions, notamment sur la défense du paysage bocager contre « les massacres à la tronçonneuse »⁸⁸³. Michel Horn s'oppose à « continuer cette politique qui consiste à produire des excédents » : « Nous voulons maintenir une agriculture extensive, essayer de mettre en place des marchés alternatifs. Il faut envisager des aides au maintien des agriculteurs dans leurs fermes »⁸⁸⁴. Yvonne Nahan insiste sur une agriculture non intensive dépourvue d'engrais : « Conserver l'environnement grâce à une agriculture propre, entretenir les haies, sauvegarder les paysages, être les jardiniers de la terre »⁸⁸⁵. Enfin, Jean-Marc Daniel, candidat à Caumont-l'Éventé, se déclare partisan d'une « agriculture familiale de petite dimension, non intensive » : « Les

⁸⁷⁸ *Ouest-France*, 13 mars 1992.

⁸⁷⁹ *La Gazette de la Manche*, 13 mars 1992.

⁸⁸⁰ *Ouest-France*, 6 février 1992.

⁸⁸¹ *Ouest-France*, 3 mars 1992.

⁸⁸² *Ouest-France*, 28 février 1992.

⁸⁸³ *La Voix Le Bocage*, 3 mars 1992.

⁸⁸⁴ *Le Pays d'Auge*, 13 mars 1992.

⁸⁸⁵ *Ouest-France*, 11 mars 1992.

projets des agriculteurs vers de nouveaux types de production doivent être encouragés, le cadre d'une politique nationale, mais qui mérite d'être menée à la base, et soutenue par le conseil général »⁸⁸⁶.

De plus, Les Verts défendent le développement d'un tourisme vert respectueux de l'environnement. Ils s'opposent aux grands ensembles comme le golf de Bellême et soulignent l'importance de la sauvegarde du patrimoine construit et local avec l'aménagement de gîtes ruraux. Noëlle Filiatre s'y attache : « Il est important de créer des emplois de proximité, en aménageant ou en améliorant des circuits de randonnée et des points d'accueils, en entretenant chemins et rivières, en créant des déchetteries et des unités de recyclage des déchets verts pour en faire de la biomasse utile »⁸⁸⁷. A Bretteville-sur-Laize, Jean-Paul Delahaye défend une véritable politique touristique : « J'aimerais développer le tourisme et l'animation rurale par le biais de nouveaux gîtes ruraux »⁸⁸⁸. A Bricquebec, Rémi Pézeril propose le développement d'un tourisme basé sur la culture normande : « Malheureusement, le tourisme est un atout encore mal utilisé. Les collections de poteries de Mourot sont allées à Sainte-Mère-Eglise. C'est l'image du Cotentin qui doit être mise en valeur dans l'information aux touristes. Nos élus actuels du conseil général devraient s'appuyer sur la culture populaire de la Normandie »⁸⁸⁹. A Barneville-Carteret, Annick Cardine défend un tourisme qui permet la sauvegarde de l'identité rurale : « Le bocage est désormais lié au tourisme lui aussi. Favorisons l'aménagement des bâtiments existants, des gîtes ruraux plutôt que de vider les villages vers les cités. En développant le tourisme vert, on revitalisera les petites communes, on évitera les fermetures de commerces ou d'écoles »⁸⁹⁰. René Lecacheur envisage son développement sous toutes ses formes : « L'accueil chez l'habitant, les gîtes ruraux ou encore la mise en valeur des productions locales par le biais de conserveries artisanales »⁸⁹¹. A Sainte-Mère-Eglise, Hervé Houel se préoccupe de son impact sur la préservation du marais du Cotentin : « Le tourisme vert ne pourra se développer que dans le cadre d'une nature agréable, vivante et accueillante. Il faudra supprimer toutes les décharges et persévérer dans le sens d'une politique de mise en valeur du parc des Marais »⁸⁹².

De plus dans l'Orne, Les Verts insistent sur une exploitation raisonnable de la forêt par le développement de la filière bois, de la pâte à papier et du chauffage collectif dans les établissements publics (les écoles, les centres de loisirs et les lycées), sans rompre l'équilibre des écosystèmes⁸⁹³. Concernant la pêche, Les Verts dénoncent les différentes pollutions, l'exploitation d'engins de pêche destructeurs (les filets maillants ou les chaluts à perche) et l'aménagement désordonné du littoral. Au sujet de la pollution, ils proposent d'utiliser des produits biodégradables dans l'agriculture, de raccorder les communes du littoral à des stations d'épuration, et de mettre en place des stations de traitement des polluants dans l'industrie. A propos de la ressource halieutique, ils insistent sur la sauvegarde de la pêche française « en la gérant mieux,

⁸⁸⁶ *La Renaissance, Le Bessin*, 17 mars 1992.

⁸⁸⁷ *Ouest-France*, 13 mars 1992.

⁸⁸⁸ *Les Nouvelles de Falaise*, 13 mars 1992.

⁸⁸⁹ *La Presse de la Manche*, 15 mars 1992.

⁸⁹⁰ *Ouest-France*, 7 mars 1992.

⁸⁹¹ *La Manche Libre*, 22 mars 1992.

⁸⁹² *Ouest-France*, 3 mars 1992.

⁸⁹³ Profession de foi « Les Verts-Ecologie » dans l'Orne.

et en la limitant » : « C'est pourquoi il faut que les jeunes pêcheurs pensent à se reconverter car de toutes façons la diminution de la ressource est là »⁸⁹⁴. À Gouville-sur-Mer, en présence de Renée Conan⁸⁹⁵, Didier Anger visite une nurserie d'oursins. Cas unique au monde, cet élevage hors-sol ne reçoit de subventions ni de la région ni de l'Europe. Elle bénéficie seulement d'une avance de trésorerie remboursable de la région : « Ce sont Les Verts qui ont déposé la demande à la région »⁸⁹⁶. Dans le Bessin, en présence de Didier Anger et Jean-Pierre Viaud, Renée Conan tient une réunion publique à Port-en-Bessin sur le territoire de Camille Huet, deuxième sur la liste GE. Elle condamne l'inorganisation de la pêche, le manque de contrôle strict concernant la prise des poissons de petite taille et des juvéniles : « Les pêcheurs tuent leur poule aux œufs d'or. Qu'ils se responsabilisent eux-mêmes »⁸⁹⁷. Concernant l'aménagement du littoral, lors d'une réunion publique dans la salle de Hérel, à Granville, devant une cinquantaine de personnes, en présence de Didier Anger et Renée Conan, Jean-Claude Magalhaes rappelle que la mer est un pôle touristique pour la Manche, et insiste sur un aménagement ordonné du littoral : « La prolifération des ports de plaisance et parfois leur gigantisme est une source de pollution importante. Il faut donc déterminer les besoins réels en ports et respecter les équilibres écologiques en les localisant aux emplacements où le milieu est le moins sensible »⁸⁹⁸. Annick Cardine ne s'oppose pas à l'implantation d'un port, mais s'attache à trouver un équilibre entre le développement touristique et la défense de l'environnement. Elle souhaite des dépenses raisonnables pour ces opérations immobilières et portuaires : sur 800 bateaux et 700 logements prévus initialement, elle défend le projet d'un port de 300 anneaux seulement. Elle entend établir le dialogue entre les élus, les pêcheurs, les plaisanciers et les défenseurs de l'environnement.

Enfin, en matière de protection de l'environnement, ils s'attachent principalement sur la promotion du recyclage des déchets et sur la protection de l'eau. Concernant le dossier des déchets, à Saint-Pierre-Eglise, Lionel Josse insiste sur la collecte des ordures ménagères et sur la fermeture des décharges sauvages. Au Bény-Bocage, Frédéric Leblanc défend la mise en place d'une véritable économie circulaire basée sur la fin du gaspillage et le développement du recyclage : « Il faut rentabiliser ce qui peut-l'être par une véritable politique de collecte et de valorisation des déchets afin de préserver les ressources naturelles et non renouvelables. Il faut donc développer le tri et le recyclage des déchets, et réduire au maximum la production de produits non-recyclables »⁸⁹⁹. A Briouze, Marie-Louise Marolleau souhaite trouver une solution écologique pour contrer le projet de décharge de Saint-Hilaire-de-Briouze pour les déchets de la région Flers-Condé. A Livarot, Ricardo Poirier s'inquiète des nuisances liées à celle de Sainte-Marguerite-de-Viette au sud du pays d'Auge. Jean-Marc Daniel insiste sur l'arrêt du projet extension de celle de Livry : « Le conseiller général doit être le fer de lance de ce projet de décharge à partir d'un schéma départemental pour en limiter le volume en développant le recyclage et les usines de traitement des déchets, sources

⁸⁹⁴ *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

⁸⁹⁵ Députée européenne Verte et vice-présidente de la commission Pêche à Bruxelles.

⁸⁹⁶ *Ouest-France*, 3 mars 1992.

⁸⁹⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 10 mars 1992.

⁸⁹⁸ *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

⁸⁹⁹ *La Voix Le Bocage*, 17 mars 1992.

d'emplois »⁹⁰⁰. Par ailleurs, sur la protection de l'eau, Les Verts défendent la mise en place de réseaux d'assainissement afin de ne plus avoir de l'eau impropre à la consommation. A Balleroy, Gilles Boughour encourage sa protection : « Il faudrait en finir avec ces problèmes de nitrates. Il est rare de trouver une eau inférieure à 15 mg, dose naturelle. Chaque commune devrait faire un bilan azoté de son secteur »⁹⁰¹. Jean Ferrette y porte aussi attention : « Du fait de la sécheresse, la concentration en nitrates augmente. Attention : nous ne remettons pas en cause les agriculteurs. Ils ont été amenés à un système productiviste. [...] Mais on n'échappera pas à une réorganisation globale de l'agriculture. Il ne faut pas que les agriculteurs deviennent les jardiniers des campagnes ». Guy Auboire préconise la divulgation des résultats des analyses :

*« Une enquête du comité économique et social du 14 décembre 1990 montre que l'eau du robinet contient une teneur en pesticides supérieure aux normes autorisées. Je ne comprends pas que la population n'ait pas été informée des risques pour la santé. C'est une bonne politique si le traitement des eaux arrive à être résolu. Il suffit de voir l'eau de la Madeleine. C'est plus un égout qu'une rivière. C'est une mauvaise image de marque que l'on donne aux milliers d'automobilistes roulant sur la RN 13 »*⁹⁰².

Enfin, à Caen 3, Jean-Pierre Viaud insiste sur la protection de la ressource : « Nous avons vécu sur une surestimation de nos réserves. La quatrième année de sécheresse démarre. Les habitants doivent être régulièrement et systématiquement informés sur la qualité de l'eau »⁹⁰³.

Sur la politique énergétique régionale, ils mettent en avant celle basée sur des économies, une utilisation rationnelle, un développement des énergies renouvelables et décentralisées, et un arrêt programmé du nucléaire sur une dizaine d'années⁹⁰⁴. Dans la Manche, Raymond Girard, antinucléaire historique, insiste durant sa campagne à Beaumont-Hague sur la dangerosité de l'industrie nucléaire dans le Nord Cotentin et défend une politique de transparence basée sur un contrôle permanent des installations nucléaires par des représentants de la population locale aidés par des experts choisis : « Depuis 25 ans, je lutte pour mettre la population en garde contre les dangers que le CEA, l'Andra et la Cogéma ont fait ou font courir. Nous avons contre nous l'immense puissance financière de ces entreprises qui disposent à leur gré des médias, de la loi du silence et du secret défense ». Il insiste sur la réalisation d'une étude épidémiologique sur la recherche des cancers. Concernant les personnels travaillant en milieu radioactif, il envisage sur la reconnaissance automatique d'une maladie professionnelle en cas de cancer : « Léon Lemonnier, mon ami, a dû lutter pendant un an pour que son cancer soit enfin reconnu comme conséquence de son travail »⁹⁰⁵. Partisan du développement des énergies renouvelables, il est conscient de la difficulté de procéder à un arrêt immédiat de l'industrie nucléaire : « Nous sommes devant le fait accompli, mais nous voulons que tous les efforts soient faits pour la remplacer progressivement par les énergies alternatives, ce

⁹⁰⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 17 mars 1992.

⁹⁰¹ *La Renaissance, Le Bessin*, 10 mars 1992.

⁹⁰² *La Manche Libre*, 2 février 1992.

⁹⁰³ *Ouest-France*, 16 mars 1992.

⁹⁰⁴ Annexe 76., *op. cit.*, p. 126.

⁹⁰⁵ *Ouest-France*, 4 mars 1992.

qui peut être fait en dix ans »⁹⁰⁶. A Saint-Pierre-Eglise, Lionel Josse s'oppose catégoriquement au centre de stockage de déchets nucléaires dans le Val-de-Saire.

Plus pragmatique, le programme de GE essaye de concilier économie et environnement : « Nous voulons agir et non gémir. Agir en liaison constante avec le public, pour le partage du travail et contre le chômage. Nous voulons réussir la synthèse d'une société conviviale, d'efficacité économique, de défense de la nature, et de culture planétaire »⁹⁰⁷. Zakari Dramani-Issifou, candidat à Caen 5, propose une « vision planétaire de l'écologie » : « Comment en être autrement quand le Nord exporte ses pollutions vers le Sud ? J'ai adhéré au mouvement qui, en France, me paraît être proche de préoccupations qui rassemble des gens agissant dans leur vie quotidienne pour réconcilier l'homme et la société ». Pour ce canton, il aimerait « que l'on aille encore plus loin dans l'intégration, particulièrement culturelle, des immigrés »⁹⁰⁸. Caractéristique du mode de fonctionnement centralisé et présidentialisé du nouveau parti écologiste, une des deux pages de la profession de foi revient à Brice Lalonde. Au sujet de l'emploi et du chômage, ils défendent le principe du partage de l'emploi ; le redéploiement du temps de travail et la création d'un mode adapté de rémunération ; le soutien à l'artisanat et aux PME par l'allègement de la pression fiscale⁹⁰⁹. Les choix économiques et sociaux des entreprises de taille moyenne doivent prendre en compte le respect de l'environnement « en les incitant à investir dans des procédés écologiques » : « Les entreprises qui veulent miser sur le Vert doivent être aidées au même titre qu'on soutient celles qui réussissent à exporter »⁹¹⁰. Ils souhaitent tout simplement faire coexister « économie » et « écologie ». Ils défendent en priorité deux propositions : un accroissement du budget consacré à l'environnement et la création d'une Agence régionale de l'environnement qui aurait le pouvoir d'instruire tous les dossiers importants (le réseau routier, l'urbanisation et l'industrialisation). Afin de lutter contre l'exode rural, ils proposent la création de maisons du tourisme gérées par des syndicats intercommunaux employant des jeunes : « Il y a un potentiel de jeunes, il faut arrêter l'exode rural. Sur 22 régions, la Normandie occupe la 21^{ème} position dans l'investissement touristique »⁹¹¹. Eric Boissard, candidat à Lisieux 1, refuse « de transformer la ville en zone industrielle ». Parmi les facteurs d'une « ville attrayante », il juge nécessaire la construction d'équipements sportifs et culturels⁹¹².

A propos de l'agriculture, les candidats GE proposent un renouveau de la politique agricole avec : le maintien en vie du monde agricole par la fixation d'un revenu minimum garanti, l'amélioration du régime des retraites, la mise en place d'un statut pour les femmes d'agriculteurs ; et le développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour une meilleure gestion des sols⁹¹³ : « Il y aura deux types

⁹⁰⁶ *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

⁹⁰⁷ *Ouest-France*, 25 février 1992.

⁹⁰⁸ *Ouest-France*, 11 mars 1992.

⁹⁰⁹ Annexe 84. Profession de foi de la liste GE dans l'Orne, p. 129.

⁹¹⁰ *L'Eveil*, 19 mars 1992.

⁹¹¹ *Ouest-France*, 16 mars 1992.

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ Annexe 84., *op.cit.*, p. 129.

d'agricultures : une agriculture industrielle compétitive à l'exportation mais qui génère peu d'emplois et dégage de gros bénéfices et une agriculture qualitative, écologique, visant des marchés propres ou spécifiques. C'est celle-ci que nous soutiendrons »⁹¹⁴. Lors d'une visite dans le pays d'Auge, le 27 février 1992, dans une ferme à Montreuil-en-Auge, puis à la fromagerie de Saint-Maclou, Brice Lalonde défend ce principe :

*« Pour nous, défenseurs de l'environnement, l'herbage est un impératif écologique majeur. Nous en avons tous besoin pour la qualité de l'eau et du lait, pour la production d'une bonne viande, pour la présence rurale, et pour l'ensemble des services rendus à l'environnement. [...] Nous préférons avoir des productions agricoles liées à un territoire plutôt que hors sol, dans des usines. Ce processus qui transforme nos campagnes en désert n'a que trop duré »*⁹¹⁵.

Au cours d'une réunion publique dans la salle des Piliers, à Vire, en présence seulement de quatre personnes, Josette Bénard et Jean Malouin, un agriculteur biologique, estiment qu'il faut « cesser au plus vite ce mode de production qui ne réussit qu'à vider les campagnes, empoisonner les rivières et créer des excédents »⁹¹⁶. Ils préconisent un système de prix avec lequel l'agriculteur verrait ses produits bien rémunérés jusqu'au niveau de satisfaction de ses besoins, et dissuasif au-delà pour pénaliser la surproduction.

A propos de la place de l'homme dans les villes, ils proposent l'élaboration d'un plan d'occupation écologique et social ; la mise en place d'une politique de gestion maîtrisée des déchets ; l'aménagement des espaces en fonction de tous les citoyens ; et le développement des transports collectifs⁹¹⁷. A Vire, Josette Bénard fustige le golf de la Dathée : « C'est criminel, car ses promoteurs savaient pertinemment que l'entretien de ce type de gazon suppose l'usage d'herbicides hautement dangereux qui finissent toujours par ruisseler dans la Dathée ». Elle retarde la mise en chantier de la rocade grâce à un vice de forme dans la procédure d'enquête publique. L'usine Butagaz n'a tout simplement pas été mentionnée, alors que la rocade devait passer dans son périmètre de sécurité⁹¹⁸. A Caen 3, Josette Bénard défend la création d'espaces verts de proximité, une politique d'insertion des jeunes, la construction et la réhabilitation des logements sociaux, et le développement du tourisme et de la santé. A Caen 4, François Marais plaide pour « l'intégration de l'enfant dans la ville qui a plutôt tendance à l'agresser aujourd'hui ». L'écologie est avant tout « une réflexion globale qu'il faut engager ». Concernant le logement, il souhaite « éviter les concentrations d'immeubles sociaux qui créent l'exclusion des jeunes » : « Il faut mieux relier ces quartiers au centre ». Il encourage pour un tri sélectif des déchets et « surtout un recyclage sans lequel ça ne sert à rien », et enfin une meilleure qualité des eaux du littoral : « Un département qui a plus de drapeaux rouges que de drapeaux verts, çà l'affiche mal »⁹¹⁹. A Lisieux 1, Eric Boisnard déclare à propos des déchets ménagers : «

⁹¹⁴ *Ouest-France*, 7 mars 1992.

⁹¹⁵ *Ouest-France*, 28 février 1992,.

⁹¹⁶ *La Voix Le Bocage*, 17 mars 1992.

⁹¹⁷ Annexe 84., *op.cit.*, p. 129.

⁹¹⁸ *La Voix Le Bocage*, 17 mars 1992.

⁹¹⁹ *Ouest-France*, 12 mars 1992.

[Ils] vont devenir impossibles à gérer ; l'usine d'incinération de Lisieux arrive à saturation » et « Lisieux est un pôle qui permet de construire une déchetterie, si possible avec le syndicat intercommunal »⁹²⁰.

Concernant l'énergie nucléaire, ils insistent sur la sécurité et le contrôle, la prolongation des pauses dans la construction, et la programmation d'un débat parlementaire : « Il faudra soumettre une loi de programmation énergétique sur 10 ou 20 ans tout en sachant que les choix ne doivent pas être laissés aux technocrates de l'EDF. Nous devons apprendre à réduire notre consommation de l'énergie sans réduire le niveau de vie des citoyens »⁹²¹. Dans le Nord Cotentin, ils adoptent une position programmatique à propos de la construction de deux nouvelles tranches : « Notre exigence première est le débat. Deux mille emplois sont en jeu à La Hague, pour le développement de deux tranches supplémentaires. Nous penchons pour le "non au nucléaire", mais il faut peser le pour et le contre. Nous sommes donc favorables à un audit de prévision pour que la population puisse juger »⁹²². Au sujet de la démocratie, ils insistent sur le renforcement de la transparence des partis politiques ; la possibilité de référendums d'initiative populaire ; la mise en place d'une politique de l'enfant avec une participation aux décisions importantes ; et une Europe « active », « concrète » et « ouverte aux Français »⁹²³. Enfin, Josette Bénard s'oppose à la politique routière : « Ce ne devrait pas être une politique en soi, mais la résultante d'une politique d'aménagement du territoire. Ce n'est pas le cas »⁹²⁴. Eric Boissard déclare que « le temps du tout voiture est fini » et propose de « relancer une politique du rail » au lieu et place de « la course folle vers la construction des routes »⁹²⁵. Toutefois, il se montre favorable au prolongement de la rocade nord-est vers la route de Livarot, et une route « plus légère » pour la rocade sud.

Dans le Calvados, Les Ecologistes, ni à droite, ni à gauche entreprennent une campagne active avec de nombreuses réunions publiques. Le 3 mars 1992, à Cabourg, devant quelques 25 sympathisants, Léon Lemonnier et Michel Lamarre abordent plusieurs sujets dont le pourquoi de leur démarche : « Pour être entendu, être efficace, il faut être indépendant. [...] L'écologie commence dans la région et devant sa porte. Etre écologiste, c'est apporter un œil neuf dans les instances communales, cantonales et régionales. Si un jour nous rentrons au conseil général ou au conseil régional, nous nous engageons à vous rendre la parole »⁹²⁶. A Caen, au centre des congrès devant 45 personnes, Léon Lemonnier y parle de la désertification rurale : « Décentraliser une Région devenue fief de "Ducs de Normandie". Pseudos adversaires, elle et l'Etat s'entendent pour tout attirer sur Caen. Créons des districts, entre communes et départements qui auront une force d'attraction »⁹²⁷. A Vire, dans une salle quasiment vide, « Les Ecologistes » tiennent malgré tout à expliquer la double importance des élections régionales : « Si on n'atteint pas les 5 %, on

⁹²⁰ *Ibid.*

⁹²¹ *Ouest-France*, 7 mars 1992.

⁹²² *Ouest-France*, 16 mars 1992.

⁹²³ Annexe 84., *op.cit.*, p. 129.

⁹²⁴ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

⁹²⁵ *Le pays d'Auge*, 10 mars 1992.

⁹²⁶ *Le Pays d'Auge*, 13 mars 1992.

⁹²⁷ *Ouest-France*, 13 mars 1992.

n'aura pas d'élus, et il restera des élections une grosse facture à payer. L'élection d'un candidat nous permettrait d'être entendus et d'exporter notre point de vue sur des propositions concrètes. Nous ne voterons pas pour faire plaisir mais uniquement pour les dossiers qui nous paraîtront bons »⁹²⁸. Fidèles à la notion weachtérienne du « ni à droite, ni à gauche », Les Ecologistes, sous les couleurs de l'association « En Calvados, l'écologie n'est pas à vendre », défendent un programme proche de celui des Verts, mais avec des particularités propres : « Travaillons tous, Gaspillons moins, Vivons mieux »⁹²⁹. Ils insistent sur la lutte contre les déchets et la gestion de l'eau, le combat contre le remembrement en conservant les haies et les talus et le maintien d'une agriculture familiale, la bataille pour l'emploi, la défense des traditions, et le développement de l'économie. Ils développent toujours cette notion de « qualité de vie » : l'évolution d'une agriculture ne portant pas atteinte à la qualité du sol, la possibilité offerte à chacun de choisir la médecine qui lui convient et qui respecte l'homme dans sa totalité, le soutien à une école respectant les rythmes biologiques des enfants, une économie où toute croissance économique, technique, industrielle ou agricole doit être à la recherche de la réalisation et de la plénitude de l'homme avant tout autre objectif, des règlements écologiques que tous se chargeront de faire respecter⁹³⁰. A propos de l'économie, à Bayeux, Léon Lemonnier souhaite démontrer l'interaction entre l'écologie et l'économie. Il entend rééquilibrer les investissements régionaux et départementaux, fixer les familles des salariés dans les communes afin qu'elles puissent s'intégrer définitivement à la vie sociale et économique locale, et regrouper les divers syndicats des ordures ménagères pour mettre un terme à l'enfouissement. A Caumont-l'Eventé, Liliane Patte s'engage à « aider les gens à avoir une formation pour accéder à un emploi, à revaloriser le travail manuel, à revoir le système scolaire, et en particulier à encourager l'apprentissage même dès 14 ans »⁹³¹. Enfin, à Falaise-sud, Casimir Blasczyk se préoccupe de ce problème : « Voyez la fermeture de la SMN : elle a été décidée sans que l'on se préoccupe des problèmes humains »⁹³². A Aunay-sur-Odon, Xavier Jeanne entend « donner une identité au canton, et arrêter l'industrialisation du tourisme » : « Il faut implanter aussi des industries dans les petites villes, et pas seulement dans la banlieue caennaise »⁹³³.

Concernant l'agriculture, ils proposent une réorganisation de la politique agricole régionale avec le refus des remembrements abusifs et d'une agriculture intensive « qui pollue et fait disparaître les petits agriculteurs »⁹³⁴. A Aunay-sur-Odon, Xavier Jeanne estime que le développement de la culture intensive se réalise au détriment des petites exploitations, et entraîne « la pollution de l'eau par l'apport de toujours plus d'engrais »⁹³⁵. A Bretteville-sur-Laize, Pierre Regnault se fait l'avocat de la protection de la campagne : « Pour le plaisir des citadins qui s'y promènent, bien sûr, mais aussi tout simplement pour ceux qui y vivent. Ceci passe par la création d'emplois ruraux. Il y a des kilomètres de haies, de routes rurales à nettoyer

⁹²⁸ *La Voix Le Bocage*, 20 mars 1992.

⁹²⁹ Profession de foi de M. Lamarre dans le canton de Pont l'Evêque.

⁹³⁰ Annexe 85. Profession de foi de la liste des Ecologistes indépendants ni à droite ni gauche menée par L. Lemonnier, pp.130-131.

⁹³¹ Profession de foi de M. Lamarre dans le canton de Pont l'Evêque.

⁹³² *Ouest-France*, 3 mars 1992.

⁹³³ *Ouest-France*, 14 et 15 mars 1992.

⁹³⁴ *Ouest-France*, 12 mars 1992.

⁹³⁵ *Ouest-France*, 14 et 15 mars 1992.

périodiquement, et plus proprement que ne le font les machines de l'équipement qui massacrent ces haies ». Il se déclare aussi favorable à la protection des nappes phréatiques, et au développement d'un carburant à base d'huile de colza. Liliane Patte insiste sur l'agriculture qui doit « produire des produits de meilleure qualité, moins polluants est une solution pour s'en sortir et retenir plus de populations sur les exploitations qui doivent rester à taille humaine »⁹³⁶. A Falaise-nord, Elisabeth Lagrandie s'oppose à « l'engrenage du productivisme agricole qui se traduit par l'augmentation du taux de nitrates dans l'eau potable. Il faut venir à l'agriculture biologique. Cela se fera bien sûr progressivement, mais c'est indispensable. La santé des humains y gagnera »⁹³⁷. Quant au transport, Léon Lemonnier conteste la construction d'une déviation à quatre voies à Bayeux : « Ce ne sera utile que le matin et le soir. Je ne crois pas au développement économique avec une quatre voies, sauf s'il existe un district cantonal qui pourra influencer en matière d'expansion économique du canton »⁹³⁸. Elisabeth Lagrandie se montre réservée sur le projet de la deux fois deux voies Caen-Falaise : « La route n'est pas la solution à tout, même si les gens ont besoin de se déplacer. Pourquoi négliger le train ? Je suis persuadée que si Falaise avait encore sa gare, la situation économique de la ville serait meilleure »⁹³⁹. A Lisieux 3, Alain Angélini est prudent concernant les rocades sud et nord-est :

*« Les camions, incités à emprunter le RN 13 au lieu de l'autoroute par la disparition de l'obstacle temps que constitue Lisieux, vont encombrer le RN 13 qui deviendra impraticable, saturée, encore plus dangereuse. L'exemple de la rocade de Pacy-sur-Eure, surdimensionnée bien que pratiquement à la sortie de l'autoroute de l'Ouest, et avant Evreux, est typique »*⁹⁴⁰.

Au sujet de la gestion des déchets, ils s'inquiètent de voir « la Normandie battre le record d'être la région la plus polluée de France, car la Baie de la Seine est le point noir de l'hexagone ! » tout en ajoutant que « ce qui se passe pour la Baie de Seine au niveau de la pollution de l'air et de l'eau est grave ; des choses sont faites, des industriels sont prêts à investir, mais tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes... »⁹⁴¹. Ils envisagent la mise en place de « choses simples » comme l'installation « d'une grande poubelle » dans les entreprises pour récupérer les vieux papiers en vue d'un recyclage, ou encore « faire pression auprès des commerçants pour qu'ils remplacent les sacs plastiques par des sacs en papier recyclé ». Ils sont aussi actifs sur les problèmes que posent et la collecte des déchets : « On n'arrivera jamais à traiter les déchets au niveau cantonal mais inter-cantonal. 100 000 habitants sont nécessaires pour qu'une collecte sélective soit rentable. Si le Pont voit le jour, utilisons-le ! Honfleur est très bien placé pour le lancement de cette récupération... C'est rentable et créateur d'emplois ! »⁹⁴² Ils restent favorables à la valorisation des déchets : « C'est un geste écologique, économique et créateur d'emplois, mais il faut que les élus voient l'avenir avec les yeux du vingtième siècle. Qu'ils aient une politique volontariste ». Xavier Jeanne souligne

⁹³⁶ *Ouest-France*, 18 mars 1992.

⁹³⁷ *Ibid.*

⁹³⁸ *La Renaissance, Le Bessin*, 10 février 1992.

⁹³⁹ *Les Nouvelles de Falaise*, 18 février 1992.

⁹⁴⁰ *Le Pays d'Auge*, 21 janvier 1992.

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² *La Voix Le Bocage*, 20 mars 1992.

aussi l'urgence d'une « politique de recyclage des déchets, une politique de reconstitution du Bocage avec le reboisement des haies »⁹⁴³. Au sujet de la solidarité, à Pont-l'Évêque, Michel Lamarre défend le projet de création d'une Maison Sociale du canton dont le but est « d'aider tous les exclus de notre société à se réinsérer, à se rencontrer, à dialoguer ensemble pour mieux se comprendre ». Il craint de voir Pont-l'Évêque devenir une cité dortoir : « Je suis un écologiste de progrès, j'ai une conception du développement économique compatible avec la préservation de notre environnement ». Sa vision de l'écologie se résume dans cette expression : « Gérer au présent, prévoir l'avenir. Défendre la qualité de vie, c'est d'abord donner un emploi à chacun »⁹⁴⁴. Ce discours tenu par « Les Ecologistes » provoque des réactions violentes comme celle de Josette Bénard qui déclare : « Nous les entendons prononcer des phrases pas innocentes du tout. De style, " mon pays", " ma terre". Cela me rappelle les slogans du National-Socialisme à ces débuts... Ça me fait plutôt peur »⁹⁴⁵. Les Verts qui s'opposent aux propos tenus par Léon Lemonnier sur la dérive du parti des Verts vers l'extrême gauche, répondent à ces accusations : « Nous n'avons aucune leçon de démocratie à recevoir de la part des "écologistes", qui n'avaient pas hésité à faire liste commune avec des gens proches du CIDUNATI⁹⁴⁶ »⁹⁴⁷. Ils se demandent s'ils veulent « s'attirer des voix d'extrême droite »⁹⁴⁸ ?

Enfin, suite à l'arrachage contre son gré de son ancienne haie à Angoville-sur-Ay, Simone Caillot proteste contre le remembrement en effectuant une campagne électorale à partir de sa voiture sur la place de Gaulle, à Saint-Lô, pendant près de 20 mois. Son mouvement, Le parti de l'arbre, rédige un programme original basé sur la défense de la terre et une politique de santé favorisant la prévention ou l'hygiène de vie « pour les hommes d'aujourd'hui et les générations futures ». A propos de la défense des zones rurales, son parti encourage la mise en place d'une agriculture de type biologique caractérisée par le maintien de petites et moyennes fermes afin d'éviter le dépeuplement des campagnes et la disparition des services publics ; le respect de l'habitat de la faune et de la flore sauvage. Il insiste sur l'établissement d'une industrie et d'une pêche, respectueuses de l'environnement. Il souhaite aussi le développement des énergies renouvelables. Concernant l'agriculture, il indique :

« L'agriculture doit respecter la terre et les hommes. On peut faire une agriculture non-polluante, respectant l'environnement et économiquement rentable. Nous sommes des écologistes, mais nous avons un œil rivé sur l'économie. Nous ne sommes pas sur un petit nuage. Une agriculture qui détruit la terre et les paysans ne peut pas être une bonne agriculture »⁹⁴⁹.

Outre la défense de la vie rurale, Le parti de l'arbre souhaite améliorer la démocratie et le social par des mesures surprenantes, voire « passésistes » : l'établissement d'un salaire pour les personnes au foyer ; l'instauration d'une instruction civique à l'école ; le rejet du gaspillage des fonds publics « pour le respect des électeurs, des consommateurs et des contribuables » ; et le refus d'indemnités parlementaires non-

⁹⁴³ *Ibid.*

⁹⁴⁴ *Le Pays d'Auge*, 6 mars 1992.

⁹⁴⁵ *L'Eveil*, 19 mars 1992.

⁹⁴⁶ Confédération intersyndicale de défense d'union nationale des travailleurs indépendants.

⁹⁴⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 13 mars 1992.

⁹⁴⁸ *Ouest-France*, 11 février 1992.

⁹⁴⁹ *Ouest-France*, 24 février 1992.

imposables⁹⁵⁰ : « Il est urgent de moraliser la vie publique. Si des élus ou des fonctionnaires sont soupçonnés de magouilles, qu'ils soient jugés comme tout le monde. Il est anormal de payer des voleurs et des magouilleurs »⁹⁵¹. Enfin, sur l'énergie nucléaire, Le parti de l'arbre défend la suppression progressive du nucléaire au profit des énergies renouvelables non-polluantes.

3.3. Les résultats

Le premier tour des élections municipales du 12 mars 1989 se caractérise par trois traits majeurs : la poussée verte, l'abstentionnisme et l'arbitrage du FN⁹⁵². Les écologistes bénéficient d'une conjoncture favorable, notamment d'une prise de conscience des problèmes environnementaux et l'absence de petites listes d'extrême gauche. Ils réalisent ainsi 1,5 % des SE⁹⁵³ lors du premier tour et 0,95 % des SE lors du second tour⁹⁵⁴. Dans les villes françaises (> 9 000 habitants) où ils s'y présentèrent, les écologistes enregistrent 8,1 % des SE⁹⁵⁵. Avec un gain de 612 postes, les écologistes, qui progressent dans la plupart des villes, obtiennent 1 369 conseillers municipaux⁹⁵⁶. De même, lors des élections européennes de 1989, Les Verts enregistrent un véritable succès avec 10,6 % des SE et l'élection de neuf députés⁹⁵⁷, dont deux d'ouverture (Max Simeoni et Djida Tazdaït). Disposant de la plus forte représentation écologiste au Parlement européen, ils deviennent la quatrième force politique française. Avec 14,7 % des SE lors des élections régionales de 1992, l'écologie politique enregistre un véritable succès, et ce, grâce à la présence de plusieurs listes écologistes. Les Verts et GE font « à peu près jeu égal sur l'ensemble de la France »⁹⁵⁸. En général, le duel tourne le plus souvent à l'avantage de GE qui devance Les Verts dans deux cas sur trois, comme dans le Calvados. Comme le suggère Daniel Boy, le succès de l'écologie semble davantage résulter de la présence d'une double candidature qu'aux progrès électoraux de l'écologie en tant que telle. Dans les dix-sept départements où Les Verts ne se trouvent pas en concurrence avec GE, ils ne réalisent que 8,8 % des SE. Une bonne partie de l'électorat de GE résulterait-il d'un transfert des déçus du socialisme vers GE qui serait dû à la proximité de son électorat avec celui des socialistes ? Lors du premier tour des élections cantonales de 1992, Les Verts, en raison d'une présence plus importante, enregistrent un meilleur score 8,0 % des SE, alors que GE se contente de 2,0 % des SE⁹⁵⁹.

⁹⁵⁰ Annexe 86. Profession de foi du Parti de l'arbre menée S. Caillot dans la Manche, pp. 132-133.

⁹⁵¹ *Ouest-France*, 24 février 1992.

⁹⁵² Gérard Le Gall, « Novations et paradoxes des municipales 1989 », *RPP*, n° 940, mars-avril 1989, pp. 8-13.

⁹⁵³ Pourcentages des listes calculés sur la somme des voix des listes.

⁹⁵⁴ Brendan Prendiville, *op.cit.*, p. 66.

⁹⁵⁵ Gérard Le Gall, *op.cit.*, p. 11.

⁹⁵⁶ Guillaume Sainteny, « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral », *RPP*, n° 940, mars-avril 1989, pp. 25-35.

⁹⁵⁷ Antoine Waechter, Solange Fernex, Max Simeoni (secrétaire général de l'Union du Peuple Corse), Claire Joanny-Schlecht, Yves Cochet, Marie-Christine Aulas, Gérard Monnier-Besombes, Djida Tazdaït (présidente de l'Association des Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue), Didier Anger et leurs co-députés, Dominique Voynet, Gérard Onesta, Marie-Anne Isler-Béguin, Bruno Boissière, Marguerite-Marie Dinguiraud, Jean-Pierre Raffin, Renée Conan, Yves Frémion.

⁹⁵⁸ Daniel Boy, « Écologistes : les frères ennemis », *op.cit.*, p. 212

⁹⁵⁹ Gérard Le Gall, « Les handicaps du pouvoir face à 1993 », *RPP*, n° 958, mars-avril 1992, pp 3-13.

3.3.1. Les résultats des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 1989

Suite au premier tour du 12 mars 1989, les quatre listes écologistes obtiennent 13,4 % des SE au sein de la CUC et 15,6 % des SE là où elles se trouvent présentes. Par rapport aux scores réalisés en 1983⁹⁶⁰, elles améliorent en pourcentage leurs résultats (1983 : 13,7 % des SE) mais avec une perte de 131 électeurs. Pour la deuxième fois, Daniel Bosquet avec la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » (21,2 % des SE) réalise de nouveau le meilleur résultat écologiste national des villes de plus de 3 500 habitants avec un gain de 139 électeurs. « Cherbourg Ecologie-Les Verts » menée par Patrick Crinquette, qui obtient le plus faible, réalise un score quasi-identique en pourcentage avec 10,2 % des SE et totalise seulement 939 électeurs, soit une perte de 265 électeurs. Elu, il décroche un poste d'adjoint chargé de l'urbanisme. Pour ce dernier, ce résultat reflète leur image sérieux de leur travail au plan local :

« Nous sommes contents à Cherbourg en faisant 10,2 %. L'enjeu était difficile. L'effet Stirn aurait pu effectivement nous gêner un petit peu. Nous avons fait une campagne lucide en faisant des propositions concrètes, et depuis six ans à la municipalité, nous avons toujours évité la polémique. [...] C'est cela sans doute qui a plu aux électeurs. Dommage qu'à quelques voix près nous n'ayons pas obtenu les 11 % qui nous auraient permis d'avoir un second siège à Cherbourg. »⁹⁶¹

Les deux autres listes écologistes remportent aussi de bons scores : la liste de « Tourlaville Ecologie » d'Hubert Vignet recueille 18,0 % des SE avec un gain de 118 électeurs. Ce résultat permet l'élection de trois candidats : Hubert Vignet, Charles Sanges et Patricia Cruau. La liste d'« Octeville Ecologie » de Jean-Claude Magalhaés réalise un bon score avec 14,8 % des SE. Enfin, avec 36,2 % des SE, la liste « La Glacière Autrement » conduite par André Desnot obtient des élus, dont l'écologiste Evelyne Villachon. Au soir de ce premier tour, les écologistes recueillent donc cinq élus : Patrick Crinquette à Cherbourg, Evelyne Villachon à La Glacière, Hubert Vignet, Charles Sanges et Patricia Cruau à Tourlaville.

Lors du second tour du 19 mars 1989, deux listes écologistes se trouvent encore en lice : « Octeville Ecologie » et « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville ». D'une part, à Octeville, les négociations à gauche se caractérisent par une profonde discorde entre le loyaliste Emile Pesnel qui obtient le soutien du gouvernement et de la fédération PS et sa rivale Maria Rouillé⁹⁶². Les écologistes décident à l'unanimité moins une voix de rester autonomes à l'égard des autres partis. Avec 15,1 % des SE, ils confirment leur score du premier tour avec deux élus : Michel Durel et Jean-Claude Magalhaés. Pour ce dernier :

« La droite avec André Poirier gagne la mairie, c'est un constat que les écologistes se refusent de commenter. Mais elle s'impose du fait des divisions à gauche, c'est incontestable. Les électeurs communistes ne se sont pas reconnus dans la liste Pesnel. Les écologistes sont satisfaits de leur score en légère progression par rapport au premier tour. C'est la preuve que nos idées avancent. »⁹⁶³

⁹⁶⁰ L'ensemble des résultats sont comparés avec ceux obtenus lors des élections municipales de 1983.

⁹⁶¹ *La Presse de la Manche*, 13 mars 1989.

⁹⁶² Après accord, le PS et le PCF aboutissent à une liste commune. Celle de Maria Rouillé se maintient après une éventuelle coopération avec les communistes et les écologistes.

⁹⁶³ *La Presse de la Manche*, 20 mars 1989.

D'autre part, à Equeurdreville-Hainneville, avec un gain de 548 électeurs, la liste « Equeurdreville-Hainneville Ecologie », qui améliore son score, réalise 27,7 % des SE, et obtient quatre élus : Daniel Bosquet, Louis Poutas, Pascal Brière et Christophe Lefebvre. Elle bat la liste de Jean Tissot (26,1 % des SE). Pour Daniel Bosquet :

« On s'attendait à ce que, comme d'habitude, les pourcentages des écologistes diminuent entre les deux tours parce que souvent l'électorat écologiste s'amenuise précisément entre les deux scrutins, les gens ayant ce qu'ils appellent parfois un vote du cœur au premier tour et puis allant au secours de la "droite" et de la "gauche" au second tour [...]. Le fait qu'on ait dépassé les 20 % dimanche dernier a conduit les gens à penser que nous n'étions pas simplement des rigolos mais pas loin derrière l'opposition traditionnelle de "droite" qui faisait d'habitude deux fois plus que nous. Arriver en deuxième force politique sur une commune, je crois que c'est important car ceux qui gèrent la municipalité seront forcément obligés d'en tenir compte. »⁹⁶⁴

Outre leurs réussites dans la CUC, les écologistes enregistrent des succès lors du premier tour dans le reste de la Manche. A Coutances, la liste d'ouverture du PS, intitulée « Coutances autrement ! », réalise 27,1 % des SE avec 1 133 électeurs, et obtient quatre élus d'opposition dont Christiane Durchon (Verte). A Valognes, Christian Lamotte, sympathisant et ancien responsable du CRILAN, se trouve élu sur la liste « Valognes autrement avec la majorité présidentielle » de Jean Bazin (PS). De plus, des candidats écologistes sont élus dans de petites communes : Laure de Larturière (136 voix), sympathisante et membre du CRILAN à Sotteville ; Charles Malard (177 voix), un adhérent, à Saint-Germain-des-Vaux ; Claude Vallée, un sympathisant, à Saussey. Enfin, Raymond Girard ne fait pas réélu à Gréville-Hague. Lors du second tour, aux Pieux, Didier Anger (33 % des SE) n'obtient pas les suffrages nécessaires pour se trouver élu. Après les élections, les colistiers créent une association « IDEES » (Initiatives-Démocratie-Environnement-Social). Avec seulement 40,4 % des SE, la liste d'opposition « Avranches Autrement » de Philippe Durand (PS) obtient six élus, mais Philippe Boutry ne s'y trouve pas.

A Caen, les écologistes enregistrent une progression électorale (10,3 % des SE), mais ils partent divisés à la bataille avec deux listes⁹⁶⁵ : malgré une campagne tardive, et avec un écart de 693 électeurs, la liste « A Caen l'écologie » de Josette Bénard obtient un résultat supérieur (6,2 % des SE) à la liste intitulée « Avec Les Verts » de Michel Horn (4,3 % des SE). Seule, la liste « A Caen l'écologie » se trouve en situation de se maintenir au second tour : « Comment ne pas être satisfait ? En 10 jours, nous avons gagné notre pari et réussi à constituer une liste qui était la plus jeune, et comprenait le plus grand nombre de femmes. Notre score aurait pu être meilleur s'il n'y avait pas des difficultés dans l'envoi des documents officiels. » Parallèlement, le chef de file des Verts déclare que : « C'est un bon résultat compte tenu des circonstances. La liste de J. Bénard a profité de notre campagne axée sur l'écologie : il s'en est suivi une certaine confusion au niveau de l'électorat dont Mme Bénard a tiré bénéfice. » Elle profite de la notoriété de son combat pour la protection de l'environnement au sein du CREPAN depuis sa création en 1968 et de sa notabilité acquise suite à son poste de conseillère municipale sortante. Sur sa méthode d'action sur le terrain,

⁹⁶⁴ *Ibid.*

⁹⁶⁵ Annexe 76. Résultats des listes « écologistes » à Caen par sections de vote, p. 118.

elle déclare « que la préférence va à ceux qui travaillent dans le concret plutôt qu'à ceux qui mettent les structures avant les idées. » Pour le second tour, les deux listes adoptent une stratégie différente : Les Verts-Calvados restent fidèles à leurs convictions en déclarant qu'ils laisseraient les électeurs décider tout seuls. La liste « A Caen l'écologie » hésite sur l'attitude à adopter : « Il y a trois solutions : se faire hara-kiri ou rejoindre l'une ou l'autre liste. Avec 6 % des voix, on peut faire basculer le scrutin ; c'est une lourde responsabilité. De toute façon, la décision sera prise collectivement. » Au final, elle fusionne avec la liste PS de Louis Mexandeau et celle du PCF de Marc Bellet : « Compte tenu de la situation, nous avons été sollicités par les deux candidats auxquels nous avons demandé la liberté de vote. Apparemment, la liste Girault ne nous accorde qu'une liberté très surveillée, alors que cette liberté nous est garantie chez Louis Mexandeau. »⁹⁶⁶ Cette liste d'union du PS, du PCF et de A Caen l'écologie permet aux écologistes d'obtenir cinq places⁹⁶⁷. Cette attitude illustre bien la différence de conception de l'écologie : Les Verts défendent toujours l'autonomie de l'écologie envers des partis traditionnels : « Seule une écologie indépendante de la droite et de la gauche, c'est-à-dire débarrassée des schémas de pensée qui ont dessiné la vie politique des cinquante dernières années est en mesure de faire face à la crise écologique qui affectent la planète. » Josette Bénard se rallie à la gauche caennaise en réponse « à l'appel de Brice Lalonde ». Selon Michel Horn, cette union remet en cause son autonomie : « Mme Bénard rejoint donc la majorité présidentielle et perd son indépendance à l'égard des partis politiques traditionnels et de leurs électeurs »⁹⁶⁸. A Hérouville Saint-Clair, avec 22,6 % des SE, les deux listes écologistes réalisent un bon score : 13,0 % des SE et deux élus (Michel Brunet et Arlette Vivier) pour la liste intitulée « Avec Les Verts à Hérouville » conduite par Michel Brunet, et 9,7 % des SE et un élu (René Le Bris) pour la liste nommée « Vivre mieux à Hérouville par l'autogestion et l'écologie » menée par René Le Bris. Par ailleurs, des écologistes se trouvent élus conseillers municipaux dans de petites communes : Yvonne Nahan lors du premier tour avec 114 électeurs à Beuvron-en-Auge ; et Philippe Dupré lors du second tour avec 198 électeurs au Fresne-Camilly. Malgré son engagement écologique dans le milieu associatif, Marie-Paule Labéy ne parvient pas à être élue à Pontécoulant.

Dans l'Orne, « En vert et pour tous » conduit par Yvon Girard à La Ferté-Macé obtient 10,4 % des SE ce qui lui permet l'élection de sa tête de liste. Pour Yvon Girard,

*« Le système actuel nous prive de deux sièges auxquels une proportionnelle réelle nous aurait donné le droit. [...] Un des rôles de notre groupe sera de veiller à ce que les engagements énoncés par les uns et les autres soient respectés. Pour la première fois dans notre commune, le courant écologiste sera présent au conseil municipal. Notre action se situera sur les thèmes : environnement et concertation. »*⁹⁶⁹

A La Ferrière-aux-Etangs, Jean-Luc Pithois, un Vert, obtient 508 électeurs et se trouve désigné premier adjoint. Les écologistes réussissent aussi une percée dans les nombreuses villes où ils sont en lice.

⁹⁶⁶ *Ouest-France*, 14 mars 1989.

⁹⁶⁷ Josette Bénard à la 4^{ème} place, Françoise Calvet Lovive à la 14^{ème}, Richard Billant à la 27^{ème}, Alain Lecointe à la 39^{ème} et Michel Barry à la 50^{ème}.

⁹⁶⁸ *Ouest-France*, 16 mars 1989.

⁹⁶⁹ *Ibid.*

Au-delà d'un vote d'adhésion à des motivations liées à l'environnement et à la qualité de la vie, le choix en faveur des écologistes s'explique également par un vote-sanction. De même que, lors des précédentes consultations, des électeurs de droite choisirent le FN pour donner un avertissement à la droite parlementaire, des électeurs de gauche votent cette fois « Vert » afin d'admonester la gauche.

3.3.2. Les résultats de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989

En Basse-Normandie, avec 11,4 % des SE⁹⁷⁰, la liste Verte se retrouve en troisième position entre celle du PS conduite par Laurent Fabius (22,3 % des SE) et celle de centre droit menée par Simone Veil (8,6 % des SE) lors des élections européennes du 18 juin 1989. A l'échelle régionale, la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » obtient un score supérieur à la moyenne nationale (10,6 % des SE). Dans le Calvados, avec 11,5 % des SE, elle bénéficie d'un score légèrement supérieur à la moyenne régionale. Léon Lemonnier déclare sa satisfaction : « En 4 à 5 ans, nous nous retrouvons, avec plus de 22 000 voix en troisième position des formations politiques du département. Cela est révélateur d'un changement profond dans la population tant urbaine que rurale. Avec D. Anger, nous avons un élu dans la région qui sera ainsi représentée à Strasbourg. »⁹⁷¹ Elle obtient un score identique (11,4 % des SE) dans la Manche à la moyenne régionale, mais enregistre un sensiblement inférieur (11,2 % des SE) dans l'Orne. Outre ces bons résultats, le vote écologiste s'homogénéise dans les trois départements bas-normands. De plus, cette liste engrange un gain de 30 823 électeurs par rapport à celle menée par Didier Anger lors des élections européennes de 1984. Au niveau cantonal, elle obtient ses meilleurs scores dans les cantons de : Messei (15,3 % des SE), Equeurdreville-Hainneville (16,2 % des SE) et Caen 5 (18,1 % des SE). *A contrario*, elle réalise ses plus faibles dans ceux : Tourouvre (7,8 % des SE) ; Juvigny-le-Tertre (7,7 % des SE) et Gacé (6,8 % des SE). Dans la Manche, les bons résultats dépassent largement les frontières du Nord Cotentin. A Coutances, avec la présence d'une conseillère municipale Verte, Christiane Durchon, la liste d'Antoine Waechter réalise 12,4 % des SE.

Avec ces élections européennes « sans enjeu » ou à « enjeu modéré », les électeurs en profitent pour faire des infidélités provisoires ou durables à leurs affiliations partisans. Cet électorat écologiste, qui se partage toujours entre « vote utile » et « vote d'adhésion », résulte de l'importance prise par les questions liées à l'environnement chez les électeurs, de la faible crédibilité des partis établis en place sur ces questions ; et du « vote protestataire » lié au rejet de la gauche en général, et du PS en particulier. Elles confirment l'ampleur du succès enregistré lors des précédentes élections municipales de 1989. Cette percée ne est ni brutale ni une surprise. Les Verts acquièrent le statut de force alternative face à une droite ayant perdu une partie de sa crédibilité, une extrême droite puissante mais rejetée, et un PCF disqualifié par son

⁹⁷⁰ Annexe 77. Résultats de la liste Les Verts- Europe Ecologie, pp. 119-122 ; annexe 78. Carte des résultats de la liste Les Verts-Europe Ecologie, p.123.

⁹⁷¹ *Ouest-France*, 20 juin 1989.

passé et ses erreurs⁹⁷². Ce succès est la contrepartie du recul de la gauche en général, et de la liste socialiste, lié en particulier à la déception qu'engendre l'action du gouvernement en matière d'environnement, voire à des déceptions plus larges et plus profondes⁹⁷³. L'émergence de nouvelles formations politiques, tels Les Verts ou le FN, se caractérise par la perte d'une partie du vote utile. Ce résultat provient de l'incapacité des hommes politiques et des partis traditionnels à « changer la vie », et notamment la vie quotidienne. L'écologie est une forme de réponse à ce désir des électeurs de rêve et d'imaginaire, surtout dans le contexte économique morose qui s'accompagne du fléau du chômage. Un espace protestataire s'ouvre donc aux Verts qui se caractérisent par un climat de rejet des institutions politiques, du langage politique, des partis et des hommes politiques.

3.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections régionales de 1992

A l'échelle bas-normande, lors de ce second scrutin régional, les électeurs manifestent de nouveau leur mécontentement soit contre la majorité gouvernementale, soit contre la majorité régionale⁹⁷⁴. Vainqueurs de ces élections régionales du 22 mars 1992, et ce malgré leur division⁹⁷⁵, les listes écologistes totalisent 19,5 % des SE. Avec un gain de 88 569 électeurs par rapport à celles de 1986, ce succès se fait essentiellement au détriment des partis de gauche. En effet, celle-ci enregistre une perte de 120 303 électeurs, dont 68 528 électeurs pour le PS. Hormis ces déçus du socialisme, la présence de plusieurs listes écologistes entraîne aussi un vote protestataire issu « des mécontents du système nobiliaire ou des adversaires du remembrement »⁹⁷⁶. Avec 20,5 % des SE, celles de la Manche réalisent un résultat légèrement supérieur à celles du Calvados (20,0 % des SE) et à celles de l'Orne (17,1 % des SE). GE enregistre un score très sensiblement supérieur (7,9 % des SE) à celui des Verts (7,5 % des SE). A propos des Verts, avec 9,0 % des SE, la liste menée par Didier Anger dans la Manche obtient le meilleur score régional face à celles de Jean-Luc Pithois (8,7 % des SE) dans l'Orne et de Jean-Pierre Viaud (5,7 % des SE) dans le Calvados⁹⁷⁷. Malgré la présence de listes concurrentes, ils améliorent leur résultat avec un gain de 14 659 électeurs par rapport à celui réalisé lors des élections régionales de 1986. Avec un accroissement de 6 890 électeurs dans l'Orne, ils entreprennent une véritable conquête de cet électorat (5 710 électeurs dans la Manche et 2 059 électeurs dans le Calvados). Avec 7,9 % des SE, GE devient la première formation écologiste régionale. La liste menée par Josette Bénard dans le Calvados réalise un score sensiblement supérieur (8,5 % des SE) à celle de Thierry Boisbault (8,4 % des SE) dans l'Orne et celle d'Olivier Bidou (6,6 % des SE) dans la Manche⁹⁷⁸.

⁹⁷² Jean-Luc Bennahmias, Agnès Roche, *op.cit.*, p. 209.

⁹⁷³ Gérard Le Gall, « Un triple avertissement : pour l'Europe, la démocratie et les socialistes », *RPP*, n° 942, juillet-août 1989, pp.11-20.

⁹⁷⁴ Jean Quélien, « Entre vert et rose », *Normandie-Magazine*, n° 97, mai 1992, pp. 14-16.

⁹⁷⁵ Annexe 87. Résultats des listes écologistes, pp.134-139 ; annexe 88. Carte des résultats des listes écologistes, p.140.

⁹⁷⁶ Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quélien, *op.cit.*, p. 367.

⁹⁷⁷ Annexe 89. Carte des résultats des listes vertes, p.141.

⁹⁷⁸ Annexe 90. Carte des résultats des listes GE, p. 142.

Dans la Manche, les trois listes écologistes obtiennent 20,5 % des SE. La liste « verte » menée par Didier Anger réalise le meilleur score (9,0 % des SE) face à celle d'Olivier Bidou (GE) (6,6 % des SE) et celle de Simone Caillot (Le Parti de l'arbre) (4,9 % des SE). Avec 44 % des voix, Les Verts restent la première formation écologiste départementale (32 % pour GE et 24 % pour Le Parti de l'arbre). Amer au vu des résultats obtenus, ils ne se sentent pas récompensés du travail accompli sur le terrain, dans la région et au Parlement européen. Pour Didier Anger, « Peut-on chanter victoire ? Oui si l'on se réfère à 1986 : Les Verts progressent en voix d'un peu plus de 5 % à 9 % aujourd'hui. Non par rapport aux Européennes. »⁹⁷⁹ Simone Caillot échoue de peu à son entrée au conseil régional en manquant de seulement 300 voix. Elle déclare que son parti est plus écologiste que les deux autres formations :

*« Nous sommes les seuls à parler d'une agriculture qui n'utilise pas d'engrais chimique. Pourtant c'est là l'essentiel pour protéger la terre et les hommes. Les écologistes préfèrent taxer les agriculteurs pollueurs déjà ruinés plutôt que de taxer les produits polluants. Mieux, GE est pour la phase 3 du nucléaire. J'avais invité Les Verts et GE à une réunion pour faire évoluer ensemble la reconnaissance de la valeur écologique des arbres et des haies. Seule Mme Lalonde mère est venue, et s'est montrée très intéressée. Les deux mouvements verts sont des théoriciens, et non pas des gens de terrain. »*⁹⁸⁰

Dans le Calvados, les trois listes enregistrent 20,0 % des SE : celle de GE menée par Josette Bénard totalise le meilleur score (8,5 % des SE) et les deux autres obtiennent un score quasi identique : 5,8 % des SE pour celle de Léon Lemonnier et 5,7 % des SE pour celle de Jean-Pierre Viaud. Avec 43 % des voix écologistes, GE devient la première formation écologiste devant Les Verts (28 %) et Les Ecologistes (29 %). GE déclare à ce sujet qu'il est « content, et d'autant plus satisfait que [qu'ils sont] la première force écologiste régionale avec quatre élus »⁹⁸¹. Les Verts réalisent le plus faible score, mais obtiennent un gain de 2 059 électeurs par rapport à celle de Léon Lemonnier en 1986. A ce sujet, Jean-Pierre Viaud précise qu'avec 5 % aux élections régionales et autant aux élections cantonales, les objectifs sont atteints : « C'est positif. [...] On ne peut que se réjouir des résultats écologistes même si certains candidats, qui n'avaient pas de programme, en ont profité pour attirer des électeurs. Quant à GE, il s'agit d'un vase communiquant du PS. »⁹⁸² Enfin, la liste menée par Léon Lemonnier réussit son pari avec l'élection d'un élu :

*« Nous ressentons beaucoup de bonheur : l'action que nous avons engagée n'était pas facile, il s'agit d'une véritable victoire politique alors que nous n'avons eu qu'un mois de campagne. Les électeurs ont bien compris notre message d'honnêteté sur lequel nous nous étions engagés depuis de nombreuses années. Contrairement à ce qui se dit, les gens s'intéressent à la politique à condition qu'on leur parle de ce qui leur est proche. »*⁹⁸³

A l'échelle communale, il existe une corrélation certaine entre les bons résultats d'une liste écologiste dans certaines communes et la présence active d'un membre de l'une de ces mêmes listes écologistes présente à ces élections régionales : ainsi, dans le Calvados, la liste des « Ecologistes » réalise 36,8 % des SE à Ducy-Sainte-Marguerite (Léon Lemonnier) et 21,6 % des SE à Saint-Germain-d'Ectot

⁹⁷⁹ *La Presse de la Manche*, 24 mars 1992.

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ *Ouest-France*, 24 mars 1992.

⁹⁸² *Ibid.*

⁹⁸³ *Ibid.*

(Liliane Patte), celle de GE obtient 24,1 % des SE à Tordouet (Pierre-Noël Frileux, conseiller municipal) et 20,9 % des SE à Port-en-Bessin (Camille Huet, 2^{ème} sur la liste) ; la liste « Verte » décroche 20,% des SE à Saint-Pierre-du-Fresne (Micheline Dornier). Deux conclusions émergent : certains bons résultats proviennent du travail de terrain réalisé et reconnu comme ceux de Liliane Patte à Saint-Germain-d'Ectot, ou de la notabilité acquise par certains candidats présents sur une liste comme pour Pierre-Noël Frileux, conseiller municipal de Tordouet.

Enfin, dans l'Orne, les deux listes écologistes obtiennent 17,1 % des SE : celle de Jean-Luc Pithois (Les Verts) réalise le meilleur score (8,7 % des SE), alors que celle de Thierry Boisbault (GE) obtient 8,4 % des SE. Opposé pour ce scrutin au mouvement GE, Jean-Luc Pithois insiste sur la connotation politique du parti du ministre de l'Environnement : « Les Verts sont résolument apolitiques. Certes Antoine Waechter passe moins bien à la télévision. Il n'a pas l'expérience des shows médiatiques de Brice Lalonde » tout en indiquant qu'il « y a quinze ans, nous tenions le même discours, et on nous prenait pour de doux dingues. Aujourd'hui, les électeurs en ont assez des partis traditionnels et des promesses non tenues Il y a un électorat qui progresse lentement vers un mouvement comme le nôtre. » Le mouvement de Brice Lalonde se satisfait de ce résultat : « GE a su rassembler des hommes de tous bords. C'est sa force. Et mon élection est bien la preuve que le mouvement de Brice Lalonde n'est pas un sous-marin du PS, comme on l'a trop souvent répété. »⁹⁸⁴ Pour conclure, ces élections régionales marquent un réel succès pour l'écologie politique avec l'arrivée de neuf conseillers régionaux écologistes au sein de l'assemblée du conseil régional de Basse-Normandie, mais avec des sensibilités différentes : quatre GE, trois Verts, un Ecologiste et une indépendante. Mais, après la désunion lors de ce scrutin, les écologistes prônent le rassemblement au conseil régional. Pour Didier Anger :

*« Nous avons sûrement des divergences qui nous ont fait nous présenter séparément, et sans doute nous ne sommes pas prêts à nous fondre dans un même groupe politique. Cependant, nous devons être en mesure de nous associer dans un groupe technique, indépendant de la droite et de la gauche. A neuf membres, nous pouvons constituer ce groupe technique, avec les moyens liés à son existence pour plus d'efficacité. C'est l'intérêt de l'écologie. »*⁹⁸⁵

Pour Josette Bénard :

*« Le manichéisme droite-gauche a volé en éclats. Même si nous sommes prêts à travailler avec les autres élus écologistes. Au sein de l'assemblée, nous ne souhaitons pas rester entre nous, mais au contraire passer au crible de l'environnement tous les projets. Il faut dans cette optique créer une agence régionale de l'environnement. Mais il n'est pas question de participer à un exécutif qui passerait un accord avec le Front national. »*⁹⁸⁶

Une des raisons du succès écologiste provient de la nature même du mode de scrutin : la proportionnelle par département⁹⁸⁷. Il favorise le risque d'émiettement avec la constitution de listes dissidentes, comme celle de Léon Lemonnier dans le Calvados. Malgré une dimension à vocation nationale, ces élections n'ont pas pour objectif la prise du pouvoir central. De ce fait, elles permettent aux

⁹⁸⁴ *Ouest-France*, 24 mars 1992.

⁹⁸⁵ *La Presse de la Manche*, 24 mars 1992.

⁹⁸⁶ *Ouest-France*, 24 mars 1984.

⁹⁸⁷ Hugues Portelli, « Les leçons des régionales et cantonales de mars 1992 », *Regards sur l'actualité*, n° 181, mai 1992, pp. 3-11.

électeurs d'exprimer plus aisément leur mécontentement vis-à-vis de la classe politique traditionnelle⁹⁸⁸. Ces élections-là révèlent une « crise de la représentation » avec une perte de confiance des citoyens à l'égard de leurs représentants, une contestation diffuse du système politique, et un taux d'abstention important (32,8 % des SI), caractéristique d'une « crise de la participation »⁹⁸⁹. A ce sujet, Antoine Waechter indique : « Il y a, chez nous, une forte désillusion car les Français ont le sentiment que leur bulletin de vote ne sert à rien. Ils se sont aperçus que changer la couleur du locataire de Matignon et de l'Elysée ne changeait pas la vie. Le mandat de confiance se trouve accentué par la multiplication des affaires, et par l'abandon du pouvoir à l'administration. »⁹⁹⁰

3.3.4. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1992

A l'échelle régionale, et avec 11,5 % des SE dans les 69 cantons renouvelables⁹⁹¹ lors du premier tour, le 22 mars 1992, les écologistes s'implantent dans ces élections qui sont traditionnellement délicates pour les petites formations politiques. Dans ceux où ils se présentent, ils réalisent 14,4 % des SE. Par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 1985, ils enregistrent un gain de 18 211 électeurs. Avec 46 candidats ou avec le label « Avec Les Verts », Les Verts obtiennent ainsi 8,3 % des SE dans les cantons renouvelables et réalisent 11,0 % des SE là où ils se présentèrent. Malgré ces beaux scores, ils n'obtiennent pas d'élus au premier tour et aucun candidat qualifié pour le second. Avec 1,1 % des SE, GE se contente seulement de présenter cinq candidats. Les candidats obtiennent néanmoins 12,1 % des SE là où ils se présentent. Avec dix candidats, Les Ecologistes réalisent 1,6 % des SE. Dans le Calvados, avec 14,9 % des SE, les 37 candidats écologistes enregistrent un bon score. Les Verts réalisent le meilleur résultat (8,4 % des SE) face aux Ecologistes (4,4 % des SE) et à GE (2,2 % des SE). Dans les cantons où les candidats des différentes formations se présentent, GE obtient 12 % des SE contre 9 % des SE pour Les Verts et 8,4 % des SE pour Les Ecologistes. Les écologistes obtiennent leurs meilleures performances dans les cantons où plusieurs candidats se présentent simultanément : Lisieux 1 (18,3 % des SE), Caen 3 (20,1 % des SE) et Caen 5 (26,7 % des SE). A l'inverse, les plus faibles se situent dans ceux où seul un candidat écologiste se présente : Livarot (6,8 % des SE), Condé-sur-Noireau (8,1 % des SE) et Falaise-sud (9,6 % des SE). D'une part, Les Verts enregistrent 8,4 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 9,0 % des SE là où ils présentent un candidat. Jean-Baptiste Lagrange obtient le meilleur résultat (15,8 % des SE) à Caen 1 alors que Jean Ferrette réalise le plus faible (3,0 % des SE) à Falaise-sud. D'autre part, Les Ecologistes réalisent 3,7 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 8,4 % des SE dans ceux où ils sont présents. Xavier Jeanne réalise le meilleur score (14,7 % des SE) à Aunay-sur-Odon alors que Elisabeth Lagrandie obtient le plus mauvais (5,3 % des SE) à Falaise-nord. Enfin, avec seulement 2,2 % des SE dans

⁹⁸⁸ Gérard Le Gall, « Les handicaps du pouvoir face à 1993 », *op.cit.*, pp 3-13.

⁹⁸⁹ Philippe Habert et al., « Introduction », Philippe Habert et al. (dir.), *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, 342 p.

⁹⁹⁰ *Ouest-France*, 5 mars 1992.

⁹⁹¹ Annexe 91. Résultats des candidats écologistes, pp. 143-146.

l'ensemble des cantons renouvelables, GE ne réussit pas à percer lors de ces élections. Dans ceux où des candidats se présentent, ils réalisent 12,0 % des SE. Zakari Dramani-Issifou recueille le meilleur score (14,8 % des SE) à Caen 5, alors que François Marais obtient le plus mauvais (8,8 % des SE) à Caen 4. Par ailleurs, l'écologiste sans étiquette, mais de sensibilité écologiste, Jocelyne Wullen enregistre le score de 6,9 % des SE à Lisieux 1.

Dans le Manche, avec 10,6 % des SE, les dix-neuf candidats écologistes obtiennent un résultat inférieur à celui du Calvados. D'une part, Les Verts réalisent et de loin le meilleur score avec 9,1 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 13,2 % des SE là où ils se présentent. Daniel Bosquet réalise le meilleur score (22,2 % des SE) à Equeurdreville-Hainneville, alors que Philippe Botte obtient le plus mauvais (2,9 % des SE) à Sourdeval. A Coutances, les deux candidats écologistes totalisent 23,1 % des SE : 10,5 % des SE pour Monique Sagot (Les Verts) et 12,6 % des SE pour Claude Verneuil (GE). A Saint-Lô-ouest, les deux candidats obtiennent 15,0 % des SE : 7,7 % des SE pour Jean-Luc Cohin (Les Verts) et 7,3 % des SE pour Dominique Bauduin (candidat dissident). A Percy, le candidat écologiste « sans étiquette » Daniel Sanoner enregistre le score de 15,6 % des SE. Après un score honorable dans le canton d'Equeurdreville-Hainneville, avec 27,2 % des SE à Nouainville, Daniel Bosquet échoue cependant dans sa tentative de conquête d'un siège de conseiller général. Le vice-président de la CUC se trouve en position d'arbitre entre René Sébire (31,9 % des SE), conseiller général sortant (PS) et Jean Tissot (30,7 % des SE), candidat de la droite. Après réflexion, les militants écologistes ne se maintiennent pas lors du second tour : « Il faudrait remonter 700 voix au second tour. Dans un contexte de proportionnelle comme aux dernières élections municipales, j'avais réussi à renverser la vapeur. C'est impossible dans le cadre d'un triangulaire où il n'y a qu'un seul gagnant. Pas la peine de gaspiller l'énergie des copains. » Il ne donne pas de consigne de vote : « Nos électeurs sont indépendants par nature. Et puis ni l'un ni l'autre ne sont pas les héritiers de nos idées. »⁹⁹² Dans l'Orne, Les Verts, seule formation présente, obtiennent 7,1 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 12,2 % des SE là où ils se présentent. Marie-Louise Marolleau réalise le meilleur score (22,9 % des SE) à Briouze, alors que Claude Barré obtient le plus mauvais (6,2 % des SE) à Domfront.

Victorieuses aux élections régionales, les formations écologistes se trouvent pénalisées par la logique du scrutin majoritaire uninominal à deux tours, et ce malgré des scores honorables. Aucun candidat écologiste ne est élu au sein des assemblées des trois conseils généraux. Dans ce type d'élection, l'« effet notable »⁹⁹³ est encore bien présent malgré la politisation de ces élections comme le souligne Jean Quellien : elles « ne sont plus locales dans l'esprit des gens, mais sont bien un vote politique »⁹⁹⁴. Les écologistes ne disposent ni de notables et ni de « sortants » face aux partis traditionnels établis depuis longtemps⁹⁹⁵. GE, qui est le grand gagnant des élections régionales, se fait discret lors de ces élections avec

⁹⁹² *La Presse de la Manche*, 25 mars 1992.

⁹⁹³ Michel Boivin, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, 300 p.

⁹⁹⁴ *Ouest-France*, 25 mars 1992.

⁹⁹⁵ Guillaume Sainteny, « Chez les écologistes, la désunion fait la force », *RPP*, n° 958, mars-avril 1992, pp. 28-34.

seulement cinq candidats en lice. Malgré la scission, Les Verts présentent malgré tout un grand nombre de candidats avec des scores tout à fait honorables. Léon Lemonnier et ses camarades, issus pour la plupart des Verts, et qui se veulent être l'incarnation d'une « écologie indépendante » vis-à-vis des partis politiques, positionnent des candidats à ces élections pourtant réputées difficiles aux petites formations.

Chapitre 3. Le déclin électoral de l'écologie politique (1993-1998)

A la suite de ses premiers succès, la mouvance écologiste entame ensuite une longue descente aux « enfers ». Affaiblie par ses divisions et ses rivalités, elle enregistre une série d'échecs électoraux à partir de 1994. Cette période de reflux électoral perdure lors des élections présidentielle et municipales de 1995. Par exemple, à partir de ces dernières, Les Verts se repositionnent sur un programme véritablement ancré à gauche. Malgré leur tentative « d'étendre le champ de leur crédibilité », le thème de l'environnement demeure la raison fondamentale du vote écologiste⁹⁹⁶. Dans le débat politique, cette préoccupation originelle régresse au profit des combats sociaux conjoncturels comme le chômage, le logement ou la lutte contre la précarité. Cette « crédibilité limitée » entraîne donc une « incapacité à fidéliser un électorat diversifié »⁹⁹⁷. De plus, ce changement de positionnement politique bouleverse une fraction de l'électorat écologiste, notamment les environmentalistes. Conscients du bipolarisme du scrutin majoritaire, Les Verts adoptent une nouvelle stratégie plus réaliste basée sur une alliance électorale avec les autres formations de gauche. Suite au succès de la Gauche plurielle lors des élections législatives de 1997 et à l'élection de députés écologistes Verts, ils participent pour la première fois à un gouvernement. Cependant, cette victoire politique ne doit pas cacher la décrépitude du mouvement écologiste. Lors de ces élections législatives, Les Verts, qui se trouvent concurrencés par l'écologie politique indépendante et celle du centre, obtiennent des résultats électoraux modestes. Après leur accès au pouvoir, leurs scores restent décevants, et ce notamment lors des élections cantonales et régionales de 1998. Enfin, cette nouvelle stratégie d'alliance les place dans une situation de dépendance vis-à-vis des autres composantes de la majorité plurielle, principalement du PS.

1. Le temps des incertitudes (1993-1994)

Cependant, malgré leurs succès électoraux de 1989 et de 1992, Les Verts ne s'imposent pas comme les seuls représentants légitimes de l'écologie politique. En effet, le début des années 1990 se trouve marqué par l'éclatement de la mouvance en une dizaine de formations⁹⁹⁸, entraînant ainsi une multiplication des candidatures lors des élections législatives de 1993. Par exemple, créés par Bernard Manovelli en 1992, Les Nouveaux écologistes du rassemblement nature et animaux présidés par Albert Lapeyre revendiquent un « apolitisme affiché et indépendant »⁹⁹⁹. Ces nouvelles organisations s'engagent clairement dans une

⁹⁹⁶ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 409.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 410.

⁹⁹⁸ Dès 1989, l'AREV, animée par Martine Bultot, Roger Winterhalter, Marie-France Pirot, Jean-Pierre Lemaire, est née de la fusion du PSU avec la Nouvelle Gauche. En 1991, implantée surtout dans le Midi, l'Union nationale écologiste est un groupe de pression en faveur de l'environnement. Au sein de GE, et suite à une contestation sur la stratégie à adopter, certains cadres ou notables créent des organisations concurrentes : en décembre 1992, François Donzel, cofondateur et secrétaire général du mouvement fonda l'AED qui présente une centaine de candidats lors des élections de 1993. En 1993, des élus GE (Jean-François Caron, Bernard Devalois, Alain Cabanes) fondent Ecologie autrement. En 1994, Noël Mamère, vice-président de GE quitte cette structure et fonde CES. Suite aux élections européennes de 1994, des responsables de GE, Pascal Dubois ou Maryse Lapergue fondent Ecologie et citoyenneté. Parallèlement, Les Verts connaissent aussi des ruptures : *Cf.*, partie 2, chapitre 1, 2., 2.2. Les ruptures, pp. 236-245.

⁹⁹⁹ Les NERNA se est soutenus par le Parti pour la défense des animaux, l'Union nationale écologiste et le Mouvement universaliste. Ce mouvement national est présidé par Bernard Manovelli, avocat, ancien membre du RPR, conseiller municipal de Marseille en

stratégie électoraliste. Face à cette situation, du 13 au 15 novembre 1992, lors de l'assemblée générale de Chambéry pour Les Verts et lors de son congrès d'Issy-les-Moulineaux pour GE, les deux formations concluent un projet d'accord pour des candidatures uniques lors des élections législatives de 1993¹⁰⁰⁰. Toutefois, l'interprétation des résultats obtenus par les écologistes se trouve dénaturée « par l'opinion, les médias, les autres formations politiques et les écologistes eux-mêmes »¹⁰⁰¹. Si ces élections se traduisent « par un échec pour l'Entente des écologistes », « elles sont un succès relatif pour les écologistes en général »¹⁰⁰². Mais, l'alliance entre les deux mouvements écologistes se fissure. Parallèlement, Les Verts et GE, qui doivent gérer des « exclusions », des « tentatives de scissions » ou des « départs de telle ou telle personnalités », dégradent « peu à peu l'image publique de l'écologie politique »¹⁰⁰³. L'écologie politique perd « soudainement crédit, légitimité, union, électeurs, cadres »¹⁰⁰⁴ jusqu'aux élections de 1994¹⁰⁰⁵. Lors des élections cantonales de mars, les écologistes obtiennent des résultats proches de ceux de 1988¹⁰⁰⁶. De plus, les élections européennes de juin marquent « la fin de l'embellie pour les écologistes »¹⁰⁰⁷.

1.1. Les listes et les candidats

Après la signature d'un accord d'union entre Les Verts et GE, le choix du candidat se trouve du ressort des organisations locales : « Les deux mouvements s'engagent à aller vers le meilleur compromis possible en tenant compte des résultats des élections régionales de mars 1992, de la notoriété et de l'implantation locale des candidats »¹⁰⁰⁸. Ils envisagent pour les cas délicats une « commission paritaire d'arbitrage national ». A l'échelle nationale, sur environ 5 200 candidats, près de 1 300 écologistes se présentent dans les 555 circonscriptions métropolitaines : 548 candidats pour l'Entente des écologistes parmi lesquels 287 issus des Verts et 261 de GE, 501 pour Les Nouveaux écologistes, une soixantaine d'écologistes « indépendants » et une douzaine de cas de dissidence issus des organisations (Les Verts ou GE)¹⁰⁰⁹. Les élections cantonales de mars 1994 se caractérisent par un effacement des candidatures écologistes : 578 candidats pour Les Verts, 163 pour GE et 36 divers écologistes pour 2 028 cantons renouvelables¹⁰¹⁰. Rompant l'Entente des écologistes, Les Verts et GE présentent leur propre liste lors des élections

1983 et conseiller général (quatrième canton) en 1988, puis réélu en 1991 face à un socialiste. Ils se positionnent comme étant des « écologistes apolitiques au service de l'homme, de la nature et de l'animal ».

¹⁰⁰⁰ Agnès Roche, « Les écologistes à la veille des législatives : l'heure des choix », *RPP*, n° 963, janvier-février 1993, pp. 29-41.

¹⁰⁰¹ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 381. Lola Rêve

¹⁰⁰² Agnès Roche, « Mars 1993 : Un révélateur des faiblesses des écologistes », *RPP*, n° 964, mars-avril 1993, p. 34.

¹⁰⁰³ Daniel Boy, « Les Verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *RFSP*, vol. 49, 1999, n° 4-5, p. 676.

¹⁰⁰⁴ Guillaume Sainteny, *op.cit.*, p. 389.

¹⁰⁰⁵ Daniel Boy et Agnès Roche, « Du Nord au Sud : l'écologie dans tous ses états », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote des douze : les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, pp. 75-109.

¹⁰⁰⁶ Pierre Martin, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1994 », *Regards sur l'actualité*, n° 202, juin 1994, pp. 47-56.

¹⁰⁰⁷ Daniel Boy, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas », *op.cit.*, p. 264.

¹⁰⁰⁸ Daniel Boy, « Ecologistes : retour sur terre », Philippe Habert et al. (dir.), *Le Vote sanction : Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de de FNSP, novembre 1993, pp. 161-184.

¹⁰⁰⁹ Daniel Boy et Agnès Roche, « La sélection des candidats écologistes », *op.cit.*, pp. 55-58.

¹⁰¹⁰ *Verts-Contact*, n° 331.

européennes de juin 1994. Les Verts insistent sur une Europe écologique, démocratique, sociale et fraternelle¹⁰¹¹.

1.1.1. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1993

Sur les quatorze circonscriptions de Basse-Normandie¹⁰¹², 35 candidatures se réclament de l'écologie politique : dix-neuf candidats dans le Calvados, dix dans la Manche et six dans l'Orne. Par rapport à celles de juin 1988 (cinq candidats), leur nombre connaît donc une véritable inflation. D'une part, l'Entente des écologistes tente des candidatures uniques sur l'ensemble des circonscriptions. Dans la Manche, les négociations s'effectuent non « sans difficultés ». Déjà en août 1992, la rencontre entre Les Verts, GE et Le parti de l'arbre n'aboutit pas à des candidatures communes pour les élections sénatoriales. D'après Les Verts :

*« On a eu des mauvaises surprises... Le mouvement GE a annoncé publiquement qu'il présenterait deux candidats aux sénatoriales. Sans nous en avoir averti. Ni en avoir discuté avec nous. Ce n'est pas comme cela qu'on fait sereinement l'unité. Nous leur demandons un code de bonne conduite, un respect réciproque et une nécessité de transparence. »*¹⁰¹³

Malgré cet échec, les délégations départementales des Verts et de GE se rencontrent de nouveau le 18 décembre à Coutances, le 23 décembre à Carentan, et le 11 janvier 1993 au Vicel. Outre un programme national commun, ils précisent certains points à l'échelle locale, en particulier sur le refus de l'extension de la centrale de Flamanville et sur l'interdiction d'extraction du plutonium à La Hague. Ils établissent une charte locale pour l'emploi et pour l'agriculture. A ce sujet, Jean-Luc Cohin, délégué départemental de la Manche des Verts, déclare :

*« Affronter les législatives unis. Nous sommes d'accord sur l'essentiel, et il n'y a pas de conflit entre nos deux mouvements. Ce n'est pas seulement un accord politique. Nous allons aussi élaborer un projet écologique commun. Face à la crise économique, sociale et politique, nous espérons que l'écologie va prendre de plus en plus d'importance. »*¹⁰¹⁴

Dans un premier temps, trois circonscriptions se voient attribuées aux Verts (Cherbourg, Coutances et Saint-Lô) et deux à GE (Valognes et Avranches). Cette répartition des candidats titulaires s'effectue en fonction des résultats obtenus lors des élections régionales de 1992. Après les retraits de Daniel Bosquet et de Patrick Crinquette, Jean-Claude Magalhaés, trésorier régional des Verts et secrétaire des Verts du Nord Cotentin, se porte candidat dans la circonscription de Cherbourg. Conseiller municipal d'Octeville et conseiller communautaire à la CUC, il se trouve être le seul élu à ne pas exercer des responsabilités. Après

¹⁰¹¹ Profession de foi de la liste « Union des Ecologistes pour l'Europe ! » menée par Les Verts lors des élections européennes du 12 juin 1994.

¹⁰¹² Michel Boivin, « Les retombées du nucléaire », *La Manche Libre*, le 7 février 1993 ; « Pleins-feux sur Coutances-Granville », *La Manche Libre*, le 14 février 1993 ; « Pleins-feux sur le sud-Manche », *La Manche Libre*, le 21 février 1993 ; « Le duel Garrec-Stim », *La Manche Libre*, le 28 février 1993 ; « Pleins feux sur Cherbourg », *La Manche Libre*, le 7 mars 1993 ; « Pleins feux sur Saint-Lô, l'après Daillet », *La Manche Libre*, le 14 mars 1993.

¹⁰¹³ *Ouest-France*, 8 septembre 1992.

¹⁰¹⁴ *La Manche Libre*, 24 janvier 1993.

certaines incertitudes, son suppléant Bernard Leclerc se déclare candidat d'ouverture sans l'étiquette GE. A Valognes, élue sans étiquette politique en 1982 à la mairie du Vicel, Chantal Roupsard défend les couleurs de l'Entente des écologistes avec comme suppléant Rémi Pézeril (Les Verts). A Coutances, Christiane Durchon, conseillère municipale à Coutances et secrétaire régionale des Verts, présente sa candidature avec Yves Grall (GE). A Saint-Lô, Didier Anger, qui ne manifeste pas initialement son intention d'être candidat, cède finalement face à la sollicitation des écologistes saint-lois avec Manuel Mendes (GE) comme suppléant : « Le groupe Vert de Saint-Lô m'a demandé de me présenter dans le chef-lieu du département. Sa situation de préfecture fait que c'est là que des combats écologiques doivent être menés. »¹⁰¹⁵ A Avranches, Rémy Lebascle (GE) se porte candidat avec son suppléant Stéphane Guillot (Les Verts). « Fils de paysan », habitant à Poilley près de Ducey, Rémy Lebascle (GE), agent de maîtrise à l'Acôme à Mortain, se définit comme « un homme de terrain plus que de parti » : « Je milite depuis longtemps dans des associations de défense de la nature. »¹⁰¹⁶ Au sujet de son enracinement local, il tient à préciser à propos du manque de réunions publiques lors de sa campagne : « Je suis plus connu qu'on ne le pense. Mes racines familiales sont dans le sud de la Manche. En général, ceux qui tiennent des réunions publiques le font devant des salles déjà acquises à leurs causes. Je ne vois vraiment pas l'intérêt de ce genre de manifestation. » Auparavant, il mène déjà une action de terrain pour l'environnement : « Je suis membre depuis plusieurs années d'une association de défense de l'environnement à Mortain. J'ai aussi lutté contre les sablières de Ducey ou encore un poulailler industriel à Poilley. Les recours devant le tribunal administratif ne me font pas peur. »¹⁰¹⁷ Adhérent depuis cinq ans aux Verts, son suppléant, Stéphane Guillot, habite près de Périers, mais assure « bien connaître le sud de la Manche pour y avoir travaillé deux ans » : « Je me suis également occupé du problème des décharges d'Avranches, Mortain et Juvigny. »¹⁰¹⁸

Après une présentation des « tandems mixtes d'union » en janvier, les deux formations remettent en question leurs propres candidats. Suite à un changement départemental¹⁰¹⁹, Olivier Bidou et Marc Michelle contestent la quasi-totalité des candidatures dans le département et le principe de la mixité des tandems. En février, les représentants de GE et des Verts se rencontrent afin de « régler les problèmes posés par les suppléances sur Avranches et Saint-Lô ». De plus, GE souhaite élargir les modifications dans la circonscription de Cherbourg en éliminant Bernard Leclerc, ancien secrétaire départemental de GE, et dans la circonscription de Coutances en remplaçant Yves Grall soutenu par GE par M. Goguet, membre de GE. Après des discussions animées, les tandems mixtes se trouvent confirmés dans les circonscriptions de Cherbourg et de Coutances.

A Avranches, Rémy Lebascle remet en cause la légitimité de son suppléant, Stéphane Guillot (Les Verts) : « N'habitant pas dans la circonscription, je ne voyais vraiment pas comment il pouvait défendre les

¹⁰¹⁵ *Manche Libre*, 24 janvier 1993.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*

¹⁰¹⁷ *La Manche Libre*, 7 mars 1993.

¹⁰¹⁸ *La Manche Libre*, 24 janvier 1993.

¹⁰¹⁹ Cf., partie 2, chapitre 1, 2., 2.2., 2.2.3. Génération écologie, pp. 241-243.

préoccupations de la population locale ». Faute d'un candidat suffisamment implanté dans le sud de la Manche, Les Verts le retirent et cèdent la suppléance à un membre de GE : Pierre Boé (50 ans), professeur au lycée agricole de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Toutefois, « pour des raisons d'emploi du temps », il décide « de ne pas partir pour les législatives ». La mère de Brice Lalonde (69 ans), Fiona, élèveuse à Sartilly, se lance dans la campagne : « Je préférerais laisser ma place à d'autres. Mais, comme plus personne ne tenait à assumer cette fonction, j'ai fini par accepter. Je ne suis pourtant pas très axée sur la vie publique. »¹⁰²⁰ A Saint-Lô, Didier Anger éprouve des doutes sur la loyauté de son suppléant, Manuel Mendes (GE). Le tandem connaît de fortes tensions : en février 1993, Didier Anger avoue ne plus savoir s'il est « oui ou non [son] suppléant ». Les Verts pensent alors désigner Jean-Luc Cohin, secrétaire départemental. A l'occasion de la venue de Pierre Radanne, spécialiste des sources d'énergie, Manuel Mendes s'estime exclu des comptes rendus parus dans la presse. Au cours de la campagne électorale, il se sent progressivement écarté : « Didier Anger se parachute à Saint-Lô pour faire un score. Moi, j'étais sollicité depuis des mois par le national pour partir à Saint-Lô en numéro un. Mais je suis un rassembleur, alors j'ai accepté de partir en deuxième position. »¹⁰²¹ Suite à ces propos tenus, Didier Anger précise :

*« Dire que je suis un parachuté à Saint-Lô comme l'a dit mon suppléant, c'est un abus de langage. J'ai fait mes études à Saint-Lô, et j'ai travaillé près de dix ans à Carentan. Mon militantisme n'est pas seulement nord-Cotentinois et j'ai été désigné par le groupe de Saint-Lô. Enfin, la possibilité d'être présent au second tour m'a décidé à répondre par l'affirmative. »*¹⁰²²

Après plusieurs réunions, Manuel Mendes se trouve confirmé à son poste de suppléant. Après sa nomination en tant que porte-parole du mouvement, il avoue avoir été tenté de « reprendre son autonomie » : « J'avais besoin d'être plus disponible sur l'ensemble du département. »¹⁰²³

Dans le Calvados, le partage numérique se trouve assez simple avec trois circonscriptions pour GE et trois pour Les Verts. A Caen-est, Alain Gruénais (Les Verts), professeur d'histoire-géographie, se porte candidat avec comme suppléant Zakari Dramani-Issifou (GE), également professeur d'histoire-géographie. Détenue par Louis Mexandeu, elle était une forteresse quasi-imprenable pour les « écologistes » : « Nous sommes des candidats inconnus, mais notre message est porteur. » Ils s'emploient à démontrer que « l'écologie constitue un mouvement alternatif crédible. »¹⁰²⁴ A Caen-ouest, Josette Bénard comprend l'importance de cette alliance stratégique entre les deux formations rivales pour ces élections législatives : « Pour avoir un pôle écologiste fort. » Cependant, elle conserve leur image spécifique : « Génération écologie est un mouvement, et non un parti traditionnel, car il n'y pas de hiérarchie lourde en son sein. On y est libre de s'exprimer et d'agir. »¹⁰²⁵ Avec Jean-Pierre Viaud (Les Verts) comme suppléant, le duo mène une campagne active car, ainsi que le remarque Josette Bénard : « On y croit »¹⁰²⁶. A Pont-l'Evêque,

¹⁰²⁰ *La Manche Libre*, 7 mars 1993.

¹⁰²¹ *La Presse de la Manche*, 20 février 1993.

¹⁰²² *La Presse de la Manche*, 21 février 1993.

¹⁰²³ *La Manche Libre*, 28 janvier 1993.

¹⁰²⁴ *Ouest-France*, 18 janvier 1993.

¹⁰²⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 5 mars 1993.

¹⁰²⁶ *La Liberté- Le Bonhomme Libre*, 15 janvier 1993.

Corinne Huglo-Lepage (GE), avocate et adjointe au maire de Cabourg, se porte candidate avec sa suppléante Annie Fettu (Les Verts), institutrice (45 ans).

A Lisieux, le duo écologiste se trouve emmené par Eric Boissard (GE), commerçant et conseiller municipal de Lisieux (36 ans), et son suppléant Ricardo Poirier (Les Verts) (28 ans). Cependant, Les Verts lexoviens ne soutiennent pas ce candidat officiel issu de GE. Ils l'accusent d'« autoritarisme » et le soupçonnent de faire preuve d'une « absence totale de volonté de dialogue ou de travail en commun »¹⁰²⁷. Tout comme Eric Boissard, Pascal Chapelle et Aladino Vallar détiennent un mandat de conseiller municipal à Lisieux, mais ne travaillent pas avec lui. Ils lui reprochent « d'être en rupture totale avec la teneur des accords entre GE et Les Verts ». Les deux Verts, qui se présentent donc de manière indépendante sous la bannière Ecologie et citoyenneté¹⁰²⁸, espèrent créer un pôle écologiste fort, grâce une recomposition politique : « Nous voulons une politique plus morale, plus respectueuse de l'homme dans son environnement économique et social, plus respectueuse de la nature. » Suite à cette décision, le secrétaire départemental des Verts, Michel Horn, indique qu'une procédure d'exclusion est engagée à l'encontre des deux intéressés : « Les Verts n'ont pas le monopole de l'écologie » et « l'entente signée entre les deux mouvements n'est pas un accord de façade qui devrait durer le temps de l'élection ; c'est un contrat de législature qui engage les deux mouvements. »¹⁰²⁹ A Vire, Jacques Leblanc (Les Verts), contrôleur de production trilingue (48 ans), se porte candidat avec Claude Dattée (GE), expert en bâtiment et travaux publics (61 ans). Conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes, ce dernier est l'adjoint de Françoise, épouse de René Garrec, président du conseil régional. A droite, en 1981, et à gauche, en 1988, il se situe lors de ces élections « en dehors des clivages gauche-droite qui bloquent tout »¹⁰³⁰. Dans l'Orne, les deux formations écologistes réussissent à se mettre d'accord : Dominique Madelaine (Les Verts) directeur d'école, avec sa suppléante Brigitte Berthout (Les Verts), ingénieure agronome, à Flers ; Bertrand Rio (GE), kinésithérapeute, avec son suppléant Gilles Sallard (GE) agriculteur, dans à L'Aigle ; enfin, Jean-Paul Buard (Les Verts) (42 ans) avec son suppléant Yves Sallard (GE), agriculteur et conseiller municipal à La Ferté-Macé, à Alençon. Alençonnais d'origine et domicilié à Damigny, Jean-Paul Buard, secrétaire départemental des Verts, entame sa première campagne électorale depuis son adhésion aux Verts en 1989. Titulaire d'une maîtrise en droit et d'un diplôme en sciences politiques, il occupe un poste de commercial.

D'autre part, Les Ecologistes entendent s'implanter au niveau régional comme l'indiqua Michel Lamarre : « D'abord départemental, le mouvement s'élargit lentement au niveau régional. » Ils envisagent de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions : « Les candidats se présentent d'eux-mêmes au niveau local. »¹⁰³¹ Fondé à Ducy-Sainte-Marguerite, le mouvement Les Ecologistes ni à droite, ni à gauche,

¹⁰²⁷ *Ouest-France*, 26 janvier 1993.

¹⁰²⁸ Ils reprennent les idées des Verts, notamment en matière de lutte contre le chômage à partir d'une réduction du temps de travail. Ils proposent une amélioration du pouvoir d'achat par la redistribution accrue des prestations sociales, une réforme de la fiscalité pour favoriser l'investissement industriel et agricole, l'aménagement du territoire pour décongestionner les grandes métropoles afin de renforcer les régions et enfin un accroissement du service public.

¹⁰²⁹ *Ouest-France*, 1^{er} mars 1993.

¹⁰³⁰ *La Voix Le Bocage*, 19 janvier 1993.

¹⁰³¹ *Ouest-France*, 23 novembre 1992.

dont les chefs de file sont Léon Lemonnier et Michel Lamarre, ambitionnent de créer un nouveau courant écologiste indépendant en France. Une vague de candidats se présente donc sous la bannière de ce mouvement dans plusieurs régions françaises dont leur secrétaire national est Xavier Jeanne. Dans le Calvados, ils proposent des candidats dans les six circonscriptions. A Caen-ouest, Michel Dufour, ingénieur au GANIL (49 ans), propose sa candidature avec pour suppléant Claude Placé, avocat (57 ans). Elu conseiller municipal de Douvres-la-Délivrande en mars 1989¹⁰³², Michel Dufour est initialement candidat « sans-étiquette, avec des gens de droite et de gauche sur cette liste ». Il se présente non comme « un politique, mais un technicien » : « Je n'aime pas disons-le, les gens politiques. Je ne veux que du concret, c'est ma philosophie basée sur la rencontre des gens, le dialogue. Un député doit être le trait d'union entre le pouvoir législatif et les gens. »¹⁰³³

A Caen-est, Arlette Vivier, professeure d'allemand et conseillère municipale depuis 1989 à Hérouville Saint-Clair, et militante des Droits de l'Homme, se porte candidate avec comme suppléant François Schneider, conseiller financier. A Lisieux, Alain Angélini (44 ans), commerçant à Lisieux, se présente avec son suppléant Casimir Blasczyk (42 ans), professeur. Ils se positionnent comme les seuls véritables représentants de l'écologie : « Je n'ai jamais eu d'autre engagement politique que celui de l'écologie. J'ai fait partie des premiers écologistes, il y a vingt ans aux Amis de la Terre ! Rappelez-vous, nous avons quitté Les Verts pour rester fidèles à nos convictions : l'écologie. »¹⁰³⁴ A Pont-l'Évêque, Michel Lamarre (31 ans), éditeur et président du mouvement, se porte candidat avec sa suppléante Michèle Blondel, libraire et présidente de la commission patrimoine et paysage. Il présente sa candidature comme une alternative face aux partis traditionnels : « Je serai présent le 21 mars pour vous permettre, comme je l'ai déjà fait, de voter autrement, et de vous exprimer sur les enjeux qui concerneront notre région et votre qualité de vie au quotidien. »¹⁰³⁵ Il s'engage dans cette circonscription « à la demande de plusieurs personnes, et notamment d'élus qui estiment que la présence écologiste est importante. C'est la meilleure façon de se prononcer sur l'aménagement du territoire concernant notre région et les projets en cours... »¹⁰³⁶ A Vire, Xavier Jeanne (34 ans), agriculteur et conseiller municipal de Monts-en-Bessin, se porte candidat avec sa suppléante Jeanine Rohée, agent de service. Vieux compagnon de route de Léon Lemonnier, il fait ses premiers pas de militant chez Les Verts en 1984. Il se présente lors des élections cantonales de 1988, puis lors des élections municipales de 1989 où se trouve élu conseiller municipal à Monts-en-Bessin. Puis, il quitte Les Verts pour fonder avec d'autres compagnons Les Ecologistes. Avant de se lancer dans l'agriculture biologique, il exerce la profession de commercial, puis de professeur au lycée agricole de Vire jusqu'en 1987. Comme ses camarades, il s'oppose à toute forme d'alliance entre Les Verts et GE : « L'alliance GE et Les Verts ne me plaît pas du tout. Je ne m'y serais pas reconnu. Si nous n'avions

¹⁰³² Il occupe ce poste pendant un an, mais ne se représente pas à ce poste après l'annulation du scrutin municipal.

¹⁰³³ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 mars 1993.

¹⁰³⁴ *Ouest-France*, 13 et 14 mars 1993.

¹⁰³⁵ *Ouest-France*, 15 mars 1993.

¹⁰³⁶ *Le Pays d'Auge*, 19 janvier 1993.

pas quitté Les Verts il y a un an, nous l'aurions fait maintenant [...] Je ne me vois pas en train de cautionner certaines lois qui ont été notifiées par B. Lalonde. »¹⁰³⁷ Demeurant à Coulonces, Jeanine Rohée est agent de service à la communauté de Blon, maison d'accueil pour personnes âgées. Suite à une réunion à Vire, lors des élections régionales de 1992, elle s'intéresse à l'écologie : « En tant que mère de famille, je me sens concernée par l'écologie, je veux préserver l'avenir de mes enfants. »¹⁰³⁸ A Bayeux, Léon Lemonnier (53 ans), technicien au Cicéron, se porte candidat avec Liliane Patte (42 ans), auxiliaire PTT.

Par ailleurs, Les Nouveaux écologistes réussissent à présenter treize candidats malgré leur inexistence régionale : six dans le Calvados¹⁰³⁹, quatre dans la Manche¹⁰⁴⁰, et trois dans l'Orne¹⁰⁴¹. Sous prétexte de défense de la nature et des animaux, certains candidats se trouvent parachutés « à des centaines de kilomètres de chez eux ». Pour l'Entente des écologistes, ces « candidatures pseudo-écologistes » se limitent seulement « à jeter la confusion pour affaiblir l'Entente »¹⁰⁴² et à « récupérer le financement officiel des partis politiques prévu par la loi »¹⁰⁴³. Compte tenu des distances, et parfois de l'âge, certains candidats n'effectuent pas personnellement leur campagne. Dans le Calvados, Jacques Millet (65 ans), libraire à Clamart (92), qui se trouve « parachuté » dans la circonscription de Vire, indique sur ce sujet : « Ma candidature doit vous surprendre autant que moi. Je me suis trouvé tête de liste sans l'avoir recherché »¹⁰⁴⁴. Dans la Manche, et plus particulièrement, pour Françoise Dubuc : « Je suis apolitique. Mon but est de faire appel à la conscience de chaque personne. Nous ne faisons pas de promesses mais nous prôtons certaines valeurs, une certaine conception de la vie : une harmonie de l'homme avec la nature. »¹⁰⁴⁵ Enfin, dans la circonscription de Coutances-Granville, Simone Caillot, représentante du Parti de l'arbre, propose sa candidature avec sa suppléante, Roselyne Morel, médecin (42 ans)¹⁰⁴⁶.

1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1994

Sur les 75 cantons renouvelables bas-normands, les écologistes présentent ou soutiennent dix-neuf candidats, soit quatre de moins que celles de septembre 1988. Ils se démobilisent et ce malgré la présence de

¹⁰³⁷ *La Voix Le Bocage*, 23 février 1993.

¹⁰³⁸ *Ouest-France*, 21 janvier 1993.

¹⁰³⁹ Cécile Poulain et Patricia Avenel à Caen-ouest, Irène Lacroix et Marie Cecchini à Caen-est, Pierre Blottière et Ghislaine Paulmier à Lisieux-Falaise, Sonia Germain et Bernadette Hublet à Pont-l'Évêque, Henri Bapst et Catherine Récusati à Bayeux, et Jacques Millet et Chantal Talmont à Vire.

¹⁰⁴⁰ Grégoire Maryse à Saint-Lô, Françoise Dubuc (41 ans), toiletteuse à Donville-les-Bains et Vivianne Pagureau (73 ans), gérante de société, à Coutances ; Guy Rastello (58 ans), gardien de propriété à Cannes, et Jeanine Roubertou (60 ans), sans profession, et domiciliée à Ussel (19) à Valognes ; et Raymond Legrand (60 ans), agent de lycée, et Violette Eyraud, retraitée à Céret (66), à Avranches.

¹⁰⁴¹ Renée Tragin à Alençon, Michel Guerrucci à Mortagne-au-Perche et Georges Montangérand à Argentan.

¹⁰⁴² *Vert-Contact*, n° 286.

¹⁰⁴³ *Vert-Contact*, n° 283.

¹⁰⁴⁴ *La Voix Le Bocage*, 16 mars 1993.

¹⁰⁴⁵ *La Manche Libre*, 14 mars 1993.

¹⁰⁴⁶ Leur programme : « Nous avons tout ici pour réussir, mais autrement, en favorisant ceux qui investissent pour un développement durable. Aider les PME où se crée l'emploi, encourager le tourisme vert, changer pour une agriculture respectueuse de la nature. Il est essentiel de conserver une population pour entretenir les campagnes. On pourrait développer des infrastructures qui accueilleraient des personnes âgées isolées l'hiver et des stages à l'environnement l'été, pour faire connaître notre département. La Manche peut devenir pilote en la matière alors que les élus ne cessent de financer les pollueurs. » *La Manche Libre*, 28 février 1993.

plusieurs formations. Avec dix candidats, Les Verts tentent de conserver leur implantation sur la région : sept dans le Calvados, deux dans la Manche et un dans l'Orne. GE se contente de présenter un seul candidat dans le Calvados et un dans l'Orne. Les Ecologistes de Léon Lemonnier proposent seulement deux candidats et en soutiennent un troisième dans le Calvados.

Dans le Calvados, les écologistes présentent onze candidats sur les 23 cantons renouvelables. D'une part, Les Verts proposent sept candidats : six hommes et une femme¹⁰⁴⁷. D'une moyenne d'âge de 45 ans, le plus jeune, Patrick Viot, a 49 ans, alors que le plus âgé, Michel Horn, en a 52. Originaire de la Manche, Michel Hérard, syndicaliste (SGEN-CFDT) depuis 1968, participe aux grandes luttes antinucléaires des années 1970. En 1992, en réaction contre la montée du chômage, de l'exclusion et du racisme, il collabore à la mise en place des Verts à Bayeux. Pour sa première cantonale, François Maillard possède déjà un long passé de militant : il quitte le PSU en 1974 afin de participer à la lutte antinucléaire du Nord Cotentin. Secrétaire-adjoint départemental des Verts, il est membre suppléant du CNIR. Annie Fettu s'engage initialement dans l'écologie en 1974 lors de la campagne présidentielle de René Dumont. Membre des Verts depuis leur création en 1984, elle se présente lors des élections cantonales de 1988 et de 1992 ainsi qu'aux élections législatives de 1993. Patrick Viot se trouve déjà présent lors de l'élection cantonale partielle du 6 juin 1993 à Caen 6¹⁰⁴⁸. GE se contente seulement de présenter un seul candidat : Zakari Dramani-Issifou se porte candidat à Caen 6. Josette Bénard ne se lance pas dans la bataille lors de ces élections cantonales. A cette époque, les négociations avec Les Verts se trouvent rompues et GE « regrette ce comportement suicidaire, déjà utilisé lors des municipales à Caen qui ne peut que jeter le trouble chez les électeurs ». GE se voit face à une alternative peu satisfaisante avec deux solutions : soit présenter des candidats dans les cantons où son mouvement est bien implanté face à un Vert, soit « devant cet affrontement ridicule, ne pas présenter de candidat au risque de paraître inexistant »¹⁰⁴⁹. Finalement, GE soutient divers candidats de sensibilité différente et il assure son appui à René Sorin (DVG) à Blangy-le-Château ou à Annie Fettu (Les Verts) à Cabourg. A ce sujet, Eric Boissard déclare que :

*« L'Entente des écologistes doit se perpétuer, parce que la défense de l'environnement doit s'accompagner de celle de l'homme, et donc de ses acquis sociaux. Le groupe GE pays d'Auge apporte son soutien à la candidate des Verts aux élections cantonales sur le canton de Cabourg, Annie Fettu, ex-suppléante d'une candidate GE aux dernières élections législatives. »*¹⁰⁵⁰

Opposée à Michel Lamarre, Josette Bénard apporte son appui au maire d'Honfleur Marcel Liabastre, soutenu par le RPR et l'UDF :

¹⁰⁴⁷ Michel Hérard (50 ans), directeur d'école à Vaubadon, à Balleroy ; François Maillard (38 ans), aide-soignant, à Caen 7 ; Michel Horn (52 ans), hydrobiologiste, à Caen 2 ; Jacques Leblanc (49 ans), démarcheur trilingue, à Vire ; Jean-Pierre Quesney (40 ans), opérateur commercial, à Douvres-la-Délivrande ; Annie Fettu (45 ans), institutrice et secrétaire départementale des Verts, à Cabourg ; et Patrick Viot (39), directeur d'association, à Caen 6.

¹⁰⁴⁸ Soutenu par GE, Patrick Viot obtient 9,01 % des SE. Arrivé troisième sur sept candidats, il améliore de trois points le score des Verts dans ce canton (6,1 % des SE en 1988). A Caen 8, avec une abstention de près de 87 % des SI, Charles Boulland, candidat de GE soutenu par Les Verts, ne franchit pas le seuil des 5 % des SE (4,85 % des SE). Toutefois, il se trouve en présence d'une autre candidature écologiste, Claude Placé : 1,8 % des SE

¹⁰⁴⁹ *Ouest-France*, 11 février 1994.

¹⁰⁵⁰ *Vert-Contact*, n° 321, du 24 décembre 1993 au 14 janvier 1994.

« La mise en service du Pont de Normandie [...] enjeu majeur en matière d'aménagement du territoire, peut apporter son souffle dynamisant au canton ou, au contraire, l'étouffer sous des effets pervers. Il faut donc un conseiller général qui a fait les preuves de sa compétence, de sa clairvoyance et de sa persévérance pour assurer le développement économique du canton, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie. »¹⁰⁵¹

Concernant les deux Ecologistes, Xavier Jeanne mène une campagne d'affichage originale et écologiste avec son cheval à Villers-Bocage : « La population ne recevra pas ses bulletins diffusés dans les boîtes à lettres. »¹⁰⁵² Léon Lemonnier (54 ans), conseiller régional, se porte candidat à Tilly-sur-Seulles. Président de « pays d'Auge Environnement » et de l'association Estuaire développement, Michel Lamarre se présente comme candidat indépendant de sensibilité écologiste avec le soutien des Ecologistes à Honfleur. Il reçoit le soutien de Jean-Paul Dietsch, ancien vice-président de GE Calvados, et d'Eric Pinel (Les Verts), vice-président du conseil régional de Haute-Normandie.

Dans la Manche¹⁰⁵³, Les Verts présentent deux candidats et en soutiennent trois : aux Pieux, Paulette Anger (51 ans), secrétaire du CRILAN et professeure de lettres et d'histoire-géographie, se porte candidate sous l'étiquette « L'écologie-Les Verts ». A Saint-Lô-est, Jean-Luc Cohin (40 ans), délégué à la tutelle de l'UDAF, se présente contre la majorité sortante : « Nous sommes la seule force politique locale à s'opposer à la politique archaïque et autoritaire du conseil général. »¹⁰⁵⁴ Dans l'agglomération de Cherbourg, les candidats se voient désignés par les associations écologistes locales : Patrick Crinquette par Cherbourg Ecologie à Cherbourg-nord-ouest ; Jean-Claude Magalhaés par Octeville Ecologie à Cherbourg-sud-ouest ; et enfin Hubert Vignet par Tourlaville Ecologie à Tourlaville. Dans l'Orne, Jean-Luc Pithois (Les Verts), conseiller régional et adjoint au maire de La Ferrière-aux-Etangs se présente à Messei. Porte-parole départementale de GE, Bertrand Rio (43 ans), kinésithérapeute et administrateur du CREPAN, se porte candidat à La Ferté-Frénel. Enfin, Renée Tragin défend les couleurs des Nouveaux Ecologistes à Alençon 1.

1.1.3. Les listes écologistes aux élections européennes de 1994

Lors de ces élections européennes de 1994, les écologistes présentent deux listes concurrentes : l'une intitulée « Union des écologistes pour l'Europe » et l'autre nommée « Génération écologie-Les vrais écologistes avec Brice Lalonde »¹⁰⁵⁵. Ils ne peuvent se mettre d'accord pour former une liste commune. Pour Didier Anger, GE dit « vouloir une seule liste, mais ensuite deux groupes au parlement européen ! Il ne voulait pas qu'on parle de politique intérieure jusqu'au 13 juin... »¹⁰⁵⁶ Dans notre thèse, et ce en fonction de nos sources, nous privilégierons l'étude de la liste conduite par Les Verts. Suite à l'assemblée

¹⁰⁵¹ *Ouest-France*, 15 mars 1994.

¹⁰⁵² *La Voix Le Bocage*, 15 mars 1994.

¹⁰⁵³ Michel Boivin, « Les cantonales dans le Coutançais », *La Manche Libre*, le 13 février 1994 ; « Les cantonales dans le Saint-Lois », *La Manche Libre*, 20 février 1994 ; « Les cantonales dans le Nord Cotentin », *La Manche Libre*, 6 mars 1994.

¹⁰⁵⁴ *Ouest-France*, 3 mars 1994.

¹⁰⁵⁵ Josette Bénard se trouve présente à la dixième place sur cette liste.

¹⁰⁵⁶ *Ouest-France*, 19 mai 1994.

générale des 26 et 27 juin 1993 à La Villette, ils entreprennent de constituer une « liste unitaire regroupant les partisans d'une Europe des régions et des peuples solidaires, écologique, sociale, démocratique, et ouverte à l'Est et au Sud ». Elle se veut « rassembleuse, unitaire, et bien représentative des combats d'aujourd'hui pour une écologie Verte et ouverte »¹⁰⁵⁷ et se réalise en plusieurs temps : le 16 janvier 1994, les adhérents se trouvent consultés sous forme d'une assemblée par région afin de désigner 95 candidats à la candidature de leur liste. En Basse-Normandie, Didier Anger, Jean et Micheline Dornier, Christiane Durchon, Noëlle Filliatre, Jacques Leblanc et Yvonne Nahan se trouvent élus¹⁰⁵⁸. Réuni, à Paris, les 22 et 23 janvier, le CNIR, élargi pour l'occasion aux membres du collège exécutif et aux candidats désignés par les régions, désignent les quinze premiers Verts de la liste, dont Didier Anger à la quatrième place.

Toutefois, ils ouvrent un tiers de leur liste à des personnalités extérieures, à des représentants d'associations de défense de l'environnement, antiracistes, tiers-mondistes, féministes, de lutte contre l'exclusion, et à des syndicalistes. Après un échange de vues sur la politique européenne, sous la conduite d'Yves Cochet, l'abbé Pierre donne un accord de principe pour conduire cette liste. Après avoir interrogé sa hiérarchie, il renonce à cette proposition. Huit candidats d'Ecologie autrement, une minorité de GE, dont Philippe Bodard, conseiller régional des Pays de la Loire, s'y présentent. Roger Winterhalter (AREV) se trouve à la sixième place. Avec quatre militants de la protection animale, Jacqueline Faucher, présidente de la société protectrice des animaux, y participe en obtenant la troisième place. Didier Anger rétrograde de la quatrième place à la huitième pour la laisser à un membre de GE : « C'est en effet une liste d'ouverture avec une tendance de GE, la présidente de la SPA, un syndicaliste de la Confédération paysanne, et une féministe »¹⁰⁵⁹. Bien que présents sur celle des Verts lors des élections européennes de 1989, les régionalistes constituent une liste autonome. Marie-Anne Isler-Béguin, géographe lorraine devenue vice-présidente du Parlement européen, se trouve désignée tête de liste. Toutefois, dans un communiqué publié le 9 mars, Antoine Waechter et Brice Lalonde expliquent qu'ils sont « prêts à conduire ensemble une liste aux européennes »¹⁰⁶⁰. Cette déclaration écorne les négociations entre les délégations des Verts et de GE dans la préparation d'un programme et d'une liste commune. Par ailleurs, cette position d'Antoine Waechter semble contradictoire avec sa volonté de ne pas postuler pour être candidat sur cette liste. Outre Didier Anger, deux autres bas-normands s'y trouvent : Christiane Durchon (47^{ème} à la place) et Noëlle Filliatre (65^{ème}). Enfin, René Dumont, candidat historique de l'écologie politique, participe à cette aventure en fin de liste à la 87^{ème} position.

¹⁰⁵⁷ *Vert-Contact*, n° 337, du 7 au 13 mai 1994.

¹⁰⁵⁸ *Vert-Contact*, n° 321, du 25 décembre 1993 au 14 janvier 1994.

¹⁰⁵⁹ *Ouest-France*, 26 mai 1994.

¹⁰⁶⁰ *Vert-Contact*, n° 330, du 19 au 25 mars 1994.

1.2. Les programmes

Lors des élections législatives, l'accord entre Les Verts et GE, qui ne se limite pas seulement à celui d'un programme et de principes, établit un véritable projet commun. Il se base sur une démocratisation de la société française (l'adoption de la représentation proportionnelle et du référendum d'initiative populaire), sur des enjeux économiques (la limitation de la croissance et le partage du travail), et sur une gestion écologique des ressources et du territoire (l'abandon à terme de l'énergie nucléaire, la réduction du programme autoroutier et le renforcement des moyens du ministère de l'Environnement)¹⁰⁶¹. Les Nouveaux écologistes proposent de construire « un monde meilleur pour l'homme et un renouveau des valeurs spirituelles »¹⁰⁶². Ils se préoccupent avant tout du sort des animaux, de la création d'un temps minimum de travail garanti, de l'accès généralisé à la propriété, d'une nouvelle répartition des richesses et d'un renouveau des valeurs spirituelles¹⁰⁶³. Lors des élections cantonales, Les Verts défendent un programme essentiellement basé sur l'emploi et la lutte contre le chômage, sur la désertification rurale et l'aménagement raisonnable du littoral, sur l'encouragement à l'agriculture biologique, sur la gestion des ressources naturelles ou sur le développement des énergies renouvelables.

1.2.1. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 1993

Dans leur programme électoral, l'Entente des écologistes entend de « parler de tout, car tout est lié : l'emploi, le transport, les ressources, la démocratisation, la coopération avec le Sud »¹⁰⁶⁴. A propos de la défense de la démocratisation de la société, Jacques Leblanc (Les Verts), candidat dans la circonscription de Vire, insiste entre autre sur la réforme des institutions en réclamant le scrutin proportionnel, et l'instauration du référendum d'initiative populaire¹⁰⁶⁵. Corinne Lepage (GE), candidate à Pont-l'Evêque, défend elle aussi ce thème :

*« [La démocratie] est malade, les gens n'y croient plus et c'est dommage. Il faut créer des contre-pouvoirs pour renforcer le rôle du Parlement, pour favoriser les procédures référendaires et les initiatives populaires locales quand la loi paraît menacée. Les enquêtes publiques ne sont que des façades, elles ne procèdent pas de la participation mais de la simple information. »*¹⁰⁶⁶

Au sujet de l'emploi, l'Entente des écologistes propose de changer le modèle socio-économique français et s'engage dans le partage du travail sans perte de revenu pour les bas salaires. Corinne Lepage (GE) souligne « l'échec des politiques traditionnelles » : « On pose les problèmes en termes réducteurs alors qu'on devrait rechercher la qualité dans la création, et favoriser par une fiscalité adaptée le développement

¹⁰⁶¹ Daniel Boy, « Ecologistes : retour sur terre », *op.cit.*, pp. 161-184.

¹⁰⁶² *Ouest-France*, 26 février 1993.

¹⁰⁶³ *Le Monde*, 2 mars 1993.

¹⁰⁶⁴ *Ouest-France*, 18 janvier 1993.

¹⁰⁶⁵ *Ouest-France*, 17 mars 1993.

¹⁰⁶⁶ *Le Pays d'Auge*, 9 février 1993.

des PME. »¹⁰⁶⁷ Eric Boissard (GE), candidat à Lisieux, insiste sur « le problème du chômage » : il « ne sera pas réglé uniquement par le retour à la croissance, synonyme d'accroissement de productivité et non de création d'emplois. »¹⁰⁶⁸ De plus, Bernard Hérard (Les Verts), candidat à Bayeux, ajoute aussi sur cette problématique : « Il faut un changement afin de vivre et produire différemment »¹⁰⁶⁹. C'est pourquoi, Alain Gruénais, candidat à Caen-est, propose de diminuer « le temps de travail par une loi-cadre pour les 35 heures rapidement » : « Les milliards de francs du "traitement social" du chômage garantiront le maintien des revenus jusqu'à deux fois le SMIC, faciliteront le temps partiel volontaire, aideront à la création d'emplois dans l'écologie, les énergies renouvelables, les recyclages, les loisirs, la culture. »¹⁰⁷⁰ Rémy Lebascle (GE), candidat à Avranches, présente les solutions suivantes :

*« Redistribuer l'emploi, ne pas se contenter d'assister les hommes et femmes sans emploi. Il faut abaisser la durée légale du travail pour arriver aux 35 heures, faciliter les départs en pré-retraite, multiplier les formules de travail à mi-temps, valoriser l'emploi de proximité, maintenir le service public en général et, coûte que coûte, maîtriser les destructions d'emplois dans les services non soumis à la concurrence internationale, obliger certaines entreprises françaises qui produisent à l'étranger et vendent en France à se réimplanter sur le sol national et ainsi redonner une chance à l'emploi à tous, et particulièrement aux jeunes. »*¹⁰⁷¹

A l'échelle bas-normande, Bernard Hérard s'inquiète de « l'appauvrissement permanent du tissu rural, de la diminution des exploitations agricoles, de la disparition du petit commerce et des difficultés de l'artisanat, de la baisse d'activité des entreprises industrielles et même de leur disparition »¹⁰⁷². Pour y remédier, Didier Anger, candidat à Saint-Lô, prône la réhabilitation du tourisme en milieu rural, alors que Jean-Claude Magalhaés, candidat à Cherbourg, se préoccupe de la fragilité de la situation économique du Nord Cotentin, dépendante de ses deux plus grosses entreprises la Direction des constructions navales et la Cogéma : « Depuis les années 1970, le chômage n'a cessé d'augmenter. Ni la droite, ni la gauche n'ont su le maîtriser. [...] Le Nord Cotentin est très touché puisqu'en août 92, avec 10 600 demandeurs d'emplois, soit 11,2 % de la population active, la situation est plus grave qu'au niveau national où 10,2 % de la population active est au chômage. » La Cogéma assure 3 000 emplois directement et 5 000 dans le cadre du chantier et de la sous-traitance : « Le grand chantier a amené des entreprises extérieures qui ont détruit le tissu d'entreprises locales souvent en les absorbant. Lier toute l'économie locale de notre région au nucléaire, et notamment au retraitement, c'est nous placer dans une situation de dépendance et de faiblesse. »¹⁰⁷³ A propos de l'arsenal, outre la construction de sous-marins nucléaires, Jean-Claude Magalhaés propose une diversification des activités, notamment le développement des énergies renouvelables :

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*

¹⁰⁶⁸ *Ouest-France*, 13 et 14 mars 1993.

¹⁰⁶⁹ *La Renaissance, Le Bessin*, 12 mars 1993.

¹⁰⁷⁰ *Ouest-France*, 12 mars 1993.

¹⁰⁷¹ *La Manche Libre*, 21 mars 1993.

¹⁰⁷² *Ouest-France*, 16 mars 1993.

¹⁰⁷³ *La Presse de la Manche*, 18 février 1993.

« Il faut que l'arsenal fasse autre chose que des sous-marins nucléaires. Pas question de soutenir la politique actuelle qui tend à transformer des sous-marins nucléaires en sous-marins diesel pour les livrer au Pakistan. Ce n'est pas de la diversification. Qu'attend Cherbourg pour jouer la carte du sous-marin de grande profondeur ? Qu'attend Cherbourg pour jouer la carte des éoliennes ? Pourquoi ne pas donner une autre image à la région en insistant sur le port de Cherbourg, en implantant huit éoliennes alors qu'un projet existe, chiffré à 34 MF, et que la moitié du financement est trouvé ? »¹⁰⁷⁴

Outre le problème de l'emploi et du chômage, l'Entente des écologistes s'intéresse également à l'éducation et à la formation. Ainsi, Alain Gruénais s'y engage : « Le but est que tout jeune sorte d'une formation initiale avec, pour le moins, une qualification, un appétit de vivre en société, des méthodes de travail et de réflexion. Cela nécessite des moyens adaptés et une volonté politique affirmée de transformer le système éducatif. »¹⁰⁷⁵ Didier Anger insiste sur la décentralisation universitaire vers Saint-Lô : « Il ne faut pas une université au rabais, il faut programmer une vraie université avec un laboratoire, une bibliothèque. »¹⁰⁷⁶

Concernant les transports, l'Entente des écologistes défend la nécessité de mettre en place une « véritable » politique des transports en commun dans les villes qui accompagnerait celui par le rail et celui par les voies d'eau. Eric Boisnard souhaite « redonner la priorité au transport des marchandises par rail, et calculer le vrai coût des transports par route ». Il privilégie les transports en commun dans les villes et valorise ceux par voie d'eau : « C'est assurer la gestion écologique des ressources et du territoire. »¹⁰⁷⁷ Jacques Leblanc entend redonner la ville aux habitants, aux cyclistes et aux transports en commun. Sur le désenclavement routier, Didier Anger condamne les décisions « technocratiques » prises à l'égard de la construction de l'autoroute des Estuaires. Il souhaite que soit terminée l'autoroute (Paris / Caen / Cherbourg) et défend le projet visant à passer en quatre voies la route Carentan / Villedieu. Il s'engage à favoriser au maximum le transport par rail en achevant notamment l'électrification de la ligne Paris / Cherbourg et en refaisant à Avranches et Dol. Rémy Lebascle se préoccupe de l'autoroute des Estuaires : « Nous sommes totalement opposés à la déviation est. Tant que le tracé ouest ne sera pas saturé, l'argent public ne doit pas être gaspillé. Nous préférons que l'axe SNCF Caen-Rennes soit réellement modernisé comme le Paris-Granville. Il sera bien assez tôt de sacrifier l'environnement en construisant une nouvelle route. »¹⁰⁷⁸

Au sujet de la protection de l'environnement, l'Entente des écologistes propose une diversification de la production énergétique. Tout en insistant sur le développement des énergies renouvelables, elle réclame l'arrêt du nucléaire civil et militaire : les essais, le retraitement des combustibles irradiés à La Hague et la non-prolifération des armes. Eric Boisnard s'engage pour « l'abandon progressif de la production électronucléaire, en parallèle avec une politique de développement massive des énergies

¹⁰⁷⁴ *La Presse de la Manche*, 19 janvier 1993.

¹⁰⁷⁵ *Ouest-France*, 12 mars 1993.

¹⁰⁷⁶ *La Manche Libre*, 21 mars 1993.

¹⁰⁷⁷ *Le Pays d'Auge*, 19 janvier 1993.

¹⁰⁷⁸ *La Manche Libre*, 7 mars 1993.

renouvelables »¹⁰⁷⁹. Jacques Leblanc se déclare favorable à un essor massif des énergies nouvelles « sans danger pour la santé publique ». Chantal Roupsard, candidate à Valognes, reste fermement opposée au nucléaire : « Je suis évidemment contre l'extension de l'usine de Flamanville et favorable à un arrêt des contrats entre la Cogéma et l'étranger. Il est temps de penser sérieusement aux énergies renouvelables. » Par ailleurs, elle détecte des perspectives d'emplois dans ce secteur : « Les éoliennes ne sont pas la seule possibilité pour créer de l'énergie. [...] Mais rien n'empêche de penser qu'une usine qui en fabriquerait les composants puisse s'installer dans la région valognaise. »¹⁰⁸⁰

Outre leur opposition au programme électronucléaire, l'Entente des écologistes se préoccupe des problèmes plus environnementaux. Jacques Leblanc demeure fidèle à ses convictions, en d'autres termes « d'infléchir l'évolution actuelle des sociétés humaines pour que nos enfants, c'est-à-dire les générations futures, vivent sur une terre propre et non contaminée »¹⁰⁸¹. Bernard Hérard se soucie de « l'aggravation des atteintes à l'environnement dans tous les domaines : l'eau, les couloirs de lignes d'échanges mal gérés ou dépassés, l'urbanisme sauvage, l'extension du goudron et du béton, les espaces forestiers et littoraux, la faune et la flore menacées »¹⁰⁸². Didier Anger insiste sur les problèmes de l'air, de l'eau et des déchets. Il s'inquiète aussi des ennuis qu'entraîne la décharge de Saint-Fromond. Sur la lutte contre la déforestation et contre l'effet de serre, Christiane Durchon, candidate dans la circonscription de Coutances-Granville, défend une « loi bocage » afin de protéger les arbres et les haies. Elle insiste aussi sur la protection du littoral, avec notamment l'abandon du projet de golf à la Pointe-d'Agon¹⁰⁸³. Enfin, Corinne Lepage prône une alliance économie-environnement :

*« Ils ne sont pas ennemis, ils ne peuvent marcher l'une sans l'autre ; un mauvais choix d'environnement est un mauvais choix économique, les entreprises commencent à le comprendre mais pas encore l'Etat. Il faut prévoir à long terme pour un développement durable : l'environnement est un secteur potentiel de croissance économique, des industries nouvelles sont à créer dans les domaines de la lutte contre la pollution, de la dépollution et de la prévention de la pollution. »*¹⁰⁸⁴

De plus, l'Entente des écologistes s'inquiète de la désertification rurale. Bertrand Rio, candidat à L'Aigle, se préoccupe de ce sujet : « La désertification est la première des pollutions ! Il nous faut aujourd'hui contrer Paris et l'Ile-de-France. Cela en réaffirmant l'identité du terroir. »¹⁰⁸⁵ Dominique Madeleine, candidat à Flers, précise :

« Le déséquilibre entre milieu rural et urbain s'accroît de jour en jour sans que les hommes politiques en place depuis plus de vingt ans aient tenté d'inverser les tendances "naturelles" par une politique volontariste d'aménagement du territoire, quasiment abandonnée depuis la fin des années 60. Cet aménagement nous paraît être la pièce maîtresse du nouvel équilibre européen ville-campagne. Il est la condition incontournable de l'emploi pour tous en milieu rural. Nous exigeons la création immédiate d'un ministère d'Etat au Plan et à l'Aménagement du

¹⁰⁷⁹ Ouest-France, 13 et 14 mars 1993.

¹⁰⁸⁰ La Manche Libre, 7 mars 1993.

¹⁰⁸¹ La Voix Le Bocage, 19 janvier 1993.

¹⁰⁸² Ouest-France, 16 mars 1993.

¹⁰⁸³ Ouest-France, 15 mars 1993.

¹⁰⁸⁴ Le Pays d'Auge, 9 février 1993.

¹⁰⁸⁵ Ouest-France, 23 février 1983.

*territoire. Celui-ci devra mettre en chantier une politique à long terme de rééquilibrage entre Paris et la province d'une part, et en lien avec les collectivités territoriales, entre les grandes villes provinciales et le tissu rural d'autre part. »*¹⁰⁸⁶

L'avenir du monde rural amène l'Entente des écologistes à se préoccuper des problèmes rencontrés par l'agriculture et par la pêche. Elle propose ainsi la croissance de l'agro-alimentaire et du tourisme rural par : le maintien des agriculteurs avec une aide à l'installation des jeunes, la création de gîtes ruraux, l'essor des activités équestres et des travaux améliorant la qualité de l'environnement, et la valorisation des produits ou l'obtention de labels (AOC) pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Au sujet de la pêche, elle encourage le développement de la conchyliculture permettant ainsi la création d'emplois, la promotion aussi de la coquille, du buccin et des crustacés normands. Bernard Hérard met également l'accent sur la promotion d'une agriculture de qualité, notamment en « favorisant une agriculture extensive qui engendre moins de pollution ; en dégageant des systèmes de production utilisant l'espace rural, c'est-à-dire entraînant la disparition des élevages hors-sol ; en favorisant les productions énergétiques, et enfin en privilégiant les filières bois et l'agrobiologie »¹⁰⁸⁷. Jacques Leblanc qualifie de « mascarade » l'enquête publique qui délivre un avis favorable au projet d'extension de la porcherie de Saint-Georges à Aunay-sur-Odon. Chantal Rouspard insiste sur la nécessaire diversification des activités : « Il faut cultiver les atouts de la circonscription, cette chance d'être en même temps à la mer et la campagne, et la nécessité de transformer les productions locales pour les valoriser. »¹⁰⁸⁸ Enfin, Rémy Lebascle se préoccupe de l'avenir de l'agriculture : « C'est normal, on a forcé les agriculteurs à produire toujours plus sans regarder quelles pouvaient en être les conséquences. La pluriactivité est certainement le seul moyen qu'ils auront dans les années à venir pour s'en sortir. Les femmes doivent aussi pouvoir rester sur les exploitations, en assurant un emploi à mi-temps à l'extérieur. »¹⁰⁸⁹

Par ailleurs, Les Ecologistes mènent une campagne avec des propositions sur « l'emploi, l'environnement, l'enseignement et la qualité de la vie. »¹⁰⁹⁰ Michel Dufour, candidat dans la circonscription de Caen-ouest, défend l'idée de « mieux aménager le territoire, et de rééquilibrer les zones rurales face à Caen qui aspire tout »¹⁰⁹¹. Au sujet de l'emploi, et dans le cadre de la lutte contre le chômage, ils préconisent la réduction du temps de travail combinée au partage des hauts revenus. Si Michel Dufour ne s'y oppose pas, il admet qu'elle « doit être réaliste, concertée, entreprise par entreprise, avec une initiative de l'Etat » : « La réduction du temps de travail oui, sans le partage du chômage... »¹⁰⁹² Arlette Vivier, candidate à Caen-est, s'y déclare favorable tout se voulant « vigilante sur la manière dont sera reclassé le

¹⁰⁸⁶ *Ouest-France*, 15 mars 1983.

¹⁰⁸⁷ *Ouest-France*, 25 janvier 1993.

¹⁰⁸⁸ *La Manche Libre*, 7 mars 1993.

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*

¹⁰⁹⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 mars 1993.

¹⁰⁹¹ *Ouest-France*, 11 mars 1993.

¹⁰⁹² *La Renaissance, Le Bessin*, 2 mars 1993.

site de la SMN, en souhaitant que cela se fasse dans l'intérêt public »¹⁰⁹³. Alain Angélini, candidat à Lisieux, précise que son aménagement « ne va pas résoudre tous les problèmes »¹⁰⁹⁴. Michel Lamarre, candidat à Pont-l'Evêque, insiste sur la création d'emplois dans le secteur de l'environnement : les carburants verts, le recyclage des déchets ou la création de produits nouveaux biodégradables. Par ailleurs, ils soulignent l'intérêt de la formation initiale et professionnelle. Michel Dufour propose « d'ouvrir le corps enseignant vers les réalités économiques » : « Chaque formation doit déboucher sur un emploi, actuellement ce n'est que du replâtrage. Avant de former un jeune, on doit être sûr que sa filière est la bonne. Il faut aussi valoriser l'apprentissage. »¹⁰⁹⁵ Alain Angélini préconise « une formation en fonction des besoins » : « Il faut être à l'écoute et valoriser les besoins locaux. Pourquoi ne pas créer une Université du Tourisme pour y apprendre tous les métiers s'y rapportant »¹⁰⁹⁶. Léon Lemonnier, candidat à Bayeux, se montre favorable à la décentralisation universitaire. Enfin, Xavier Jeanne, candidat à Vire, souhaite « adapter notre enseignement aux exigences des entreprises. »¹⁰⁹⁷ Par ailleurs, ils défendent une agriculture familiale respectueuse de l'environnement. Arlette Vivier exige l'arrêt des opérations de remembrement « destructeurs pour la vie rurale comme pour l'équilibre naturel » : « Les agriculteurs et les chasseurs en sont victimes, les commerces de proximité aussi. »¹⁰⁹⁸ Alain Angélini souhaite conserver une agriculture familiale avec une utilisation plus extensive de l'espace : il s'agit de « redistribuer les subventions pour qu'un minimum d'agriculture familiale puisse exister. »¹⁰⁹⁹ Michel Lamarre déclare que les agriculteurs sont des « chefs d'entreprise et des écologistes qui ont su faire vivre et préserver le bocage » : « [On] ne peut pas concevoir le pays d'Auge sans agriculteurs. Aussi, il faut leur donner les moyens pour qu'ils puissent rester... Ce sont eux qui ont créé notre environnement, planté les haies, réalisé les fossés. Ils ont su garder le bocage, et dans les études concernant le tourisme, il est montré qu'une région sans vie n'intéresse plus. »¹¹⁰⁰ Xavier Jeanne revendique le droit de produire : « Il faut des quantums et non des quotas. »¹¹⁰¹ Il condamne la culture du maïs qui « est la mort de la campagne ; c'est le sida de la terre »¹¹⁰². Léon Lemonnier encourage la valorisation de produits locaux de qualité, ce qui passe par le maintien des agriculteurs « pour créer une dynamique en évitant la disparition des petits commerçants et artisans. »¹¹⁰³

Par ailleurs, Les Ecologistes défendent le principe d'un aménagement équilibré du territoire. Alain Angélini souhaite une meilleure répartition des activités industrielles : « Il faut que Lisieux cesse de pomper tout le sud du pays d'Auge à son profit. Et sur Falaise, il faut éviter que la quatre voies désertifie le pays au profit de Caen. »¹¹⁰⁴ Après la mise en service du Pont de Normandie, il craigne la transformation de Lisieux

¹⁰⁹³ *Ouest-France*, 8 février 1993.

¹⁰⁹⁴ *Ouest-France*, 1^{er} février 1993.

¹⁰⁹⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 mars 1993.

¹⁰⁹⁶ *Le Pays d'Auge*, 19 janvier 1993.

¹⁰⁹⁷ *La Voix Le Bocage*, 16 mars 1993.

¹⁰⁹⁸ *Ouest-France*, 8 février 1993.

¹⁰⁹⁹ *Le Pays d'Auge*, 2 février 1993.

¹¹⁰⁰ *Le Pays d'Auge*, 19 janvier 1993.

¹¹⁰¹ *Ouest-France*, 21 janvier 1993.

¹¹⁰² *La Voix Le Bocage*, 26 janvier 1993.

¹¹⁰³ *La Renaissance, Le Bessin*, 9 mars 1993.

¹¹⁰⁴ *Ouest-France*, 1^{er} février 1993.

en « ville-dortoir ». Michel Lamarre insiste sur « l'aménagement des voies existantes en priorité » : « Nous sommes persuadés qu'un jour ou l'autre, il faudra les aménager. C'est seulement ensuite, en fonction des flux, que l'on envisagera s'il y a besoin d'une autoroute »¹¹⁰⁵. Enfin, concernant la protection de l'environnement, Michel Dufour souhaite le maintien, et même le renforcement des contrôles de la qualité de l'air. De plus, il entend s'attaquer aux trois grandes sources de pollution de l'eau : l'industrie, les villes et les collectivités locales, et l'agriculture¹¹⁰⁶. Il envisage de promouvoir la technique du lagunage pour assurer le traitement des eaux usées : une technique naturelle à faible coût « qui donne une qualité d'eau plus épurée qu'une station d'épuration, mais le problème est qu'il faut plus de superficie. »¹¹⁰⁷ Léon Lemonnier suggère la remise en état des chemins par les collectivités et défend la nécessité de créer des nouveaux emplois dans le domaine du traitement des déchets. A ce sujet, Alain Angélini propose un plan local avec la construction d'une unité de tri-compostage, une déchetterie et une décharge dans une vieille carrière utilisée pour le stockage des déchets¹¹⁰⁸. Xavier Jeanne préconise :

*« On arrête surtout de faire des mini-déchetteries et de disperser des bacs un peu partout. C'est au niveau des foyers qu'il faut sélectionner les ordures. Il faut que, dans chaque maison ou établissement, il y ait trois poubelles : celle des produits putrescibles (épluchures et débris végétaux en général), celle des produits à recycler (verre, papier, aluminium) et celle des déchets intraitables (matières plastiques). Le ramassage à mettre en place doit s'articuler autour de ce principe. Ne manque plus que la volonté politique. »*¹¹⁰⁹

Par ailleurs, Les Nouveaux écologistes proposent les 35 heures décomptées mensuellement avec baisse de salaire partiellement compensée, une TVA¹¹¹⁰ à taux réduit pour les produits de première nécessité, la privatisation des entreprises n'assurant pas un service public, le refus des contrats d'union civile et de la prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse, des mesures en faveur du feroutage et des moteurs thermiques ou électriques, le maintien du nucléaire sans nouvelles constructions de centrales, le développement de l'agriculture biologique, le scrutin proportionnel, l'interdiction du cumul des mandats, la priorité au droit du sang et le rejet de l'Europe des régions¹¹¹¹. Jacques Millet, candidat dans la circonscription de Vire, lui milite pour « la défense des animaux et la protection de la nature ». C'est pourquoi, il demande que cessent « les pratiques d'abattage ou de transport sauvage d'animaux » et préconise d'« arrêter à tout prix la disparition d'animaux : éléphants, dauphins, rhinocéros. » Il se définit comme étant un candidat apolitique : « [Il faut] cesser les combats politiques » : « Dans tous les partis, il y a des gens bien ; il faut que s'exerce une meilleure connaissance, une meilleure communication avec les autres ; l'amour des animaux, l'amour des autres, un monde différent, meilleur. »¹¹¹² Sonia Germain, candidate à Pont-l'Evêque, privilégie la création d'emplois pour « favoriser financièrement les femmes qui

¹¹⁰⁵ *Le Pays d'Auge*, 19 janvier 1993.

¹¹⁰⁶ *Ouest-France*, 11 mars 1993.

¹¹⁰⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 2 mars 1993.

¹¹⁰⁸ *Ouest-France*, 1^{er} février 1993.

¹¹⁰⁹ *La Voix Le Bocage*, 26 janvier 1993.

¹¹¹⁰ Taxe sur la valeur ajoutée

¹¹¹¹ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, pp. 400-401.

¹¹¹² *La Voix Le Bocage*, 16 mars 1993.

désirent rester au foyer » : « Et surtout trouver les moyens de développer plus de travail à mi-temps quelle que soit la catégorie. » Sur le financement des retraites, elle préconise une politique de la natalité, « mais quand on sait ce que la vie coûte ! Posez la question autour de vous, cela fait un peu peur. » Sur l'agriculture, elle insiste sur sa préservation : « Faire en sorte de donner les moyens à tous ces gens de la terre. Cela doit faire partie de l'équilibre de chacun. On vante assez nos bons produits du Terroir Français, alors... »¹¹¹³

1.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections cantonales de 1994

Le programme des candidats Verts, ou soutenus par Les Verts, provient de thèmes déjà défendus lors d'élections précédentes : l'emploi et la lutte contre le chômage, la désertification rurale et l'aménagement raisonnable du littoral, l'encouragement vers l'agriculture biologique, la gestion des ressources naturelles ou le développement des énergies renouvelables. Au sujet de l'emploi, et notamment la lutte contre le chômage, Les Verts défendent le principe du partage du travail avec la création d'emplois « socialement et écologiquement utiles dans le domaine des énergies nouvelles et des industries du recyclage »¹¹¹⁴. A Vire, Jacques Leblanc défend ce partage : « En matière d'emploi, il n'y a pas de solutions ni à droite ni à gauche. On l'a vu, les hommes politiques n'ont pas le courage de voter le partage du travail. Les Verts sont pour la réduction massive et rapide du temps de travail à 35 h tout de suite, et à 30 h dès l'an 2000. »¹¹¹⁵ Jean-Pierre Quesney, candidat à Douvres-la-Délivrande, axe principalement sa campagne sur ce problème : « La création d'emplois nouveaux peut se faire dans des domaines d'utilité sociale et écologique reconnus. Ce sont des emplois d'aide au maintien à domicile, des emplois associatifs et d'auxiliaires de vie. »¹¹¹⁶ François Maillard, candidat à Caen 7, se préoccupe de la réinsertion des chômeurs de l'ex-SMN : « Nous devons réclamer avec force les 2 000 emplois promis par Usinor-Sacilor et la Sodie. » Avec l'aide du conseil général, il entend créer des emplois « socialement et écologiquement utiles : débroussaillage, élagage des haies, aide aux personnes âgées. Ces emplois doivent être de véritables emplois, pas des petits boulots. »¹¹¹⁷ Paulette Anger, candidate aux Pieux, souhaite redynamiser les petites et les moyennes entreprises en explorant les pistes d'emplois locaux :

*« Beaucoup ont été abandonnés par idéologie, nous pensons aux éoliennes finalement parties s'implanter ailleurs. Bien sûr, on ne saurait comparer un grand chantier à ce type d'entreprise, mais l'exemple contribue au maintien et au développement de l'emploi, comme ceux liés à l'environnement. Baser le seul développement sur les tranches 3 et 4 fut totalement illusoire ! »*¹¹¹⁸

A propos de l'action sociale, Les Verts défendent le principe d'une augmentation des aides financières et la mise en place de mesures d'accompagnement pour éviter la marginalisation. Jean-Claude

¹¹¹³ *Le Pays d'Auge*, 16 mars 1993.

¹¹¹⁴ *Ouest-France*, 14 février 1994.

¹¹¹⁵ *La Voix Le Bocage*, 15 février 1994.

¹¹¹⁶ *La Renaissance, Le Bessin*, 11 mars 1994.

¹¹¹⁷ *Ouest-France*, 15 mars 1994.

¹¹¹⁸ *La Presse de la Manche*, 15 mars 1994.

Magalhaés, candidat à Cherbourg-sud-ouest, s'engage en faveur d'une augmentation du nombre des assistants sociaux pour permettre un meilleur suivi des dossiers, des conseillers en éducation sociale et familiale pour apprendre à certaines familles à mieux gérer leurs problèmes quotidiens ou pour acquérir leur autonomie, et des animateurs de quartier pour être les moteurs des divers dispositifs d'aides (des entreprises d'insertion ou des ateliers de vie quotidienne)¹¹¹⁹. Concernant la jeunesse, il défend l'importance d'une bonne formation de base : une mise à disposition de locaux bien équipés et en bon état, un soutien en moyens financiers et humains pour lutter contre l'échec scolaire, un développement d'actions pédagogiques en liaison avec le milieu environnemental, une meilleure adaptation des horaires des transports scolaires et une mise en place d'accompagnateurs dans les bus. A ce sujet, il se préoccupe de l'état de vétusté du collège des Provinces à Cherbourg-Octeville : « Des toilettes ne fonctionnent pas, il y a des problèmes de sécurité et certaines classes n'ont pas été repeintes depuis 1968 alors qu'on se trouve dans une zone d'éducation prioritaire ! C'est symptomatique de l'intérêt que l'on porte à ces établissements. »¹¹²⁰ Paulette Anger, elle, s'engage pour la rénovation de celui des Pieux « à la conception plus que contestable ».

Au sujet de la défense des zones rurales, Michel Hérard, candidat à Balleroy, lutte contre la désertification rurale, le chômage et l'exclusion :

*« La destruction du milieu rural est la raison principale de mon engagement car elle est le générateur de la crise de l'emploi. Depuis la guerre, le nombre d'actifs a diminué en permanence dans l'agriculture. Quand on supprime une exploitation, ce sont quatre à sept emplois qui disparaissent. Et les ruraux qui laissent leur terre ont toutes les chances d'aller grossir les ANPE des banlieues. »*¹¹²¹

Cette désertification doit être freinée par « le développement des services de proximité, le maintien des écoles dans chaque commune, la mise en place dans les bâtiments scolaires désaffectés de services éducatifs (les arts plastiques, la danse, le dessin, ou le sport), grâce à une volonté des communes et du conseil général »¹¹²². Paulette Anger insiste sur le maintien et sur le développement de l'emploi local. Elle défend ainsi une répartition différente des subventions à l'agriculture avec des aides mieux ciblées visant la désintensification, la diversification, et le développement de l'agriculture biologique. Par ailleurs, elle entend développer et soutenir un tourisme contrôlé, respectueux de l'environnement et des paysages¹¹²³. Hubert Vignet, candidat à Tourville, encourage le monde rural et maritime :

*« Il faut aménager le territoire pour permettre aux campagnes de vivre, aider l'agriculture extensive et biologique, mais refuser l'élevage industriel. Au niveau de l'aquaculture trois mille emplois ont été créés sur la Manche en quinze ans, il faut continuer à développer ce secteur mais aussi aider les pêcheurs et moderniser les criées. »*¹¹²⁴

Concernant l'agriculture, Patrick Crinquette, candidat à Cherbourg-nord-ouest, demande la suspension des remboursements jusqu'à l'élaboration d'une loi « bocage » et la mise en place de quantums :

¹¹¹⁹ *La Presse de la Manche*, 18 mars 1994.

¹¹²⁰ *La Presse de la Manche*, 12 février 1994.

¹¹²¹ *Ouest-France*, 14 mars 1994.

¹¹²² *La Renaissance, Le Bessin*, 15 mars 1994.

¹¹²³ Annexe 95. Profession de foi de P. Anger, pp. 160-161.

¹¹²⁴ *Ouest-France*, 14 mars 1994.

« Il faut favoriser l'agriculture biologique, informer les agriculteurs des effets des engrais et produits de traitement et des drainages sur l'environnement »¹¹²⁵.

Enfin, et au sujet de la protection de l'environnement, les candidats de la région caennaise se préoccupent des conséquences de la fermeture de la SMN. Pour Annie Fettu, candidate à Cabourg, « la fermeture de la SMN laisse une friche de 2 000 ha » : « Il faut envisager une dépollution du site, puis sa réindustrialisation dans le respect de l'environnement. Les Verts soutiennent un projet de centre de recyclage des ordures. »¹¹²⁶ François Maillard, candidat à Caen 7, accorde une place de choix à ce thème : « Pour le site de la SMN, nous exigeons une dépollution par le propriétaire actuel, et une réutilisation industrielle du site. »¹¹²⁷ Jean-Claude Magalhaés insiste sur le développement du rail : « Et le rail... Je suis pour une autoroute ferroviaire. Encore faudrait-il qu'elle emmène les camions jusqu'à la frontière espagnole, et qu'elle ne s'arrête pas à Valognes. »¹¹²⁸ Paulette Anger souhaite améliorer la politique de santé par le financement d'une vraie étude épidémiologique, et l'ouverture d'un centre de planning pour informer les jeunes sur la contraception et le SIDA¹¹²⁹. Jean-Luc Pithois, candidat à Messei, défend le renouvellement de la charte du Parc Naturel Normandie-Maine : « Depuis 14 ans le parc doit renouveler sa charte ! N'ayant toujours pas produit ce document, les régions bas-normande et Pays de Loire ainsi que l'Etat ont bloqué par mesure de sanction leur crédits d'investissement. »¹¹³⁰ Par ailleurs, Patrick Crinquette entend se battre afin de « débloquer des fonds nécessaires à la poursuite de l'enquête épidémiologique sur le cancer dans la Manche » ; et de « soutenir et financer les laboratoires indépendants de mesures de rejets chimiques et radioactifs dans l'environnement. »¹¹³¹

Pour Les Ecologistes, Xavier Jeanne, candidat à Villers-Bocage, souhaite la création d'un district intercommunal dans le cadre de l'aménagement cantonal du territoire. Concernant le respect de l'environnement, il envisage la mise en place d'une déchetterie à laquelle s'ajouterait une collecte sélective au niveau des foyers avec un centre de tri et de recyclage départemental : « On consomme de plus en plus de produits jetables et, malgré les efforts du SIVU en matière de collecte et de tri volontaire, cela reste insuffisant. » Il se déclare également favorable à ce que les petites communes bénéficient des moyens nécessaires pour assainir leur eau. Au sujet de l'agriculture, il demande à ce que le conseil général ait « une politique agricole permettant aux éleveurs de vivre de leur métier sans que leur production soit une gêne pour les habitants et l'environnement. »¹¹³² Léon Lemonnier, candidat à Tilly-sur-Seulles, propose de réaménager le territoire « en rendant au chef-lieu de canton son rôle de centre administratif, en permettant aux petites communes de vivre à leur époque par une péréquation des subventions du conseil général »¹¹³³.

¹¹²⁵ *Ibid.*

¹¹²⁶ *Ouest-France*, 4 mars 1994.

¹¹²⁷ *Ouest-France*, 15 mars 1994.

¹¹²⁸ *La Presse de la Manche*, 12 février 1994.

¹¹²⁹ Annexe 95., *op.cit.*, pp. 160-161.

¹¹³⁰ *L'Orne Combattante*, 17 mars 1994.

¹¹³¹ *Ouest-France*, 17 mars 1994.

¹¹³² *La Voix Le Bocage*, 8 mars 1994.

¹¹³³ *Ouest-France*, 11 mars 1994.

Il conteste le manque d'égalité dans le canton de Tilly « dont une partie des communes, les mieux financées, sont sous l'influence de Caen. Tandis que l'autre partie, extrêmement rurale, est désavantagée et ne peut investir. »¹¹³⁴

A La Ferté-Fresnel, Bertrand Rio (GE) s'attaque aux problèmes dus à la présence des friches : « A l'horizon 2010-2020, il y aura 15 % à 20 % de terres en friches dans le canton. La friche cela veut dire : pas de tourisme vert, pas de qualité de vie, pas de développement. Qui voudra s'installer dans une région envahie de friches ? » Pour Bertrand Rio, la principale question face à la désertification « est de savoir comment à l'avenir on va organiser ces friches et concilier désertification, agriculture et aménagement du territoire. »¹¹³⁵

1.2.3. Les programmes des listes écologistes aux élections européennes de 1994

La liste « Union des Ecologistes pour l'Europe » axe sa campagne autour de trois thèmes : l'environnement, la démocratie et la solidarité. « Génération écologie-Les vrais écologistes avec Brice Lalonde » entreprend une campagne active en retenant comme thème une Europe « vivante et solidaire »¹¹³⁶. Sur l'environnement, le programme électoral des Verts insiste sur « une Europe écologique, soucieuse de l'être humain, et de la préservation de la planète »¹¹³⁷. L'Europe se devait de garantir un « alignement par le haut » des politiques et des normes environnementales. Pour cela, Les Verts défendent un programme d'économies sur les énergies, complété par un recours massif aux énergies renouvelables favorisant ainsi la réduction de la consommation des énergies fossiles et la sortie à terme du nucléaire. Par ailleurs, ils demandent l'instauration d'une « écotaxe » visant à financer une baisse de la TVA sur les services et les produits de première nécessité. Au sujet de l'agriculture, ils souhaitent en promouvoir une respectueuse de l'environnement et des hommes. Pour cela, ils se prononcent « pour une nouvelle réforme de la Politique agricole commune [...] axée sur l'abolition des subventions à l'exportation et au gel des terres, et sur des incitations permettant d'assurer des prix adéquats aux exploitants utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement, et permettant de compenser les disparités territoriales ». Concernant le secteur de la pêche, ils dénoncent « l'excès de capacité de pêche et l'augmentation des pollutions » et souhaitent donc « des nouveaux accords de pêche [incluant] le redéploiement des moyens dans le cadre d'une gestion rationnelle, et la consultation des pêcheurs lors des négociations ». A propos de l'aménagement du territoire, ils réclament une véritable politique des transports privilégiant le rail et le transport fluvial respectant « l'aménagement équilibré du territoire européen »¹¹³⁸.

Dans le domaine de la démocratie, Les Verts encouragent « une Europe démocratique qui garantisse les libertés fondamentales, l'égalité entre les hommes et les femmes, et le plein exercice d'une

¹¹³⁴ *La Renaissance, Le Bessin*, 15 mars 1994.

¹¹³⁵ *Ouest-France*, 25 février 1994.

¹¹³⁶ *Ouest-France*, 30 mai 1994.

¹¹³⁷ Profession de foi de la liste « Union des Ecologistes pour l'Europe »

¹¹³⁸ Programme de la liste « Union des Ecologistes pour l'Europe ! », *Vert-Contact*, n° 337.

citoyenneté européenne ». Pour cela, ils défendent une Europe fédérale préservant « la vitalité des différentes cultures, des spécificités régionales » et maintenant « l'équilibre entre les grands et les petits pays ». Ils envisagent la création d'une constitution pour l'Europe avec un exécutif « suffisamment respecté pour veiller à l'intérêt collectif, pour promouvoir la citoyenneté européenne, pour diffuser les idéaux de justice sociale et de développement soutenable ». Ils réclament un véritable exécutif européen responsable devant le Parlement de Strasbourg et encouragent la promotion d'une « démocratie politique » garantissant « les libertés fondamentales, la laïcité, l'égalité entre les sexes, et le plein exercice d'une citoyenneté européenne »¹¹³⁹. A l'inverse, la liste soutenue par GE préconise une Europe de type fédéral et ce, par une application « correcte » du traité de Maastricht. Brice Lalonde se prononce pour une Constitution européenne structurée autour de trois pouvoirs indépendants : législatif, exécutif et judiciaire. Ils proposent également qu'à la tête de l'Union européenne soit créé un gouvernement central doté de « pouvoirs réels » avec de nouvelles compétences, notamment en matière de politique étrangère¹¹⁴⁰.

Enfin, sur le volet de la solidarité, Les Verts défendent « une Europe sociale, garante des valeurs et d'entraide, d'un développement maîtrisé par la réduction du temps de travail pour vaincre le chômage »¹¹⁴¹. Ils proposent de réduire le temps de travail « pour dégager de l'emploi »¹¹⁴². Sur celui de la fiscalité, ils privilégient « une réforme des prélèvements obligatoires, par transfert des cotisations sociales vers l'impôt sur le revenu et sur l'utilisation des ressources naturelles, avec une abolition des privilèges fiscaux octroyés aux revenus du capital ». Cette réforme « permettra d'organiser une péréquation entre tous les citoyens et toutes les sources de revenus ». Par ailleurs, ils œuvrent pour « l'égalité professionnelle, le libre accès à l'information sur le contrôle des naissances, à la contraception et à l'IVG, selon les législations les plus avancées en Europe »¹¹⁴³. Pour lutter contre le chômage, la liste GE se déclare favorable à une réduction du temps de travail visant les 32 heures. Elle défend un modèle de « développement durable » qui implique des politiques plus économiques en ressources naturelles, et plus respectueuses des petites et moyennes entreprises¹¹⁴⁴.

1.3. Les résultats

Perçus comme une défaite par les écologistes, ces élections législatives de 1993¹¹⁴⁵ à dimension nationale démontrent tout de même leur nette progression. Malgré la présence de plusieurs formations, l'écologie politique conserve une audience électorale supérieure à celle constatée lors des élections législatives antérieures. Lors des élections cantonales de 1994, à l'échelle nationale, et avec 3,6 % des SE, le

¹¹³⁹ *Ibid.*

¹¹⁴⁰ *Ouest-France*, 30 mai 1994.

¹¹⁴¹ Profession de foi de la liste « Union des Ecologistes pour l'Europe ».

¹¹⁴² *Ouest-France*, 30 mai 1994.

¹¹⁴³ Profession de foi de la liste « Union des Ecologistes pour l'Europe ».

¹¹⁴⁴ *Ouest-France*, 30 mai 1994.

¹¹⁴⁵ Philippe Habert, et al. (dir.), *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1993, 347 p.

résultat des écologistes est un échec essentiellement lié à la faiblesse de la présence de candidatures. Dans les 777 cantons présents, ils enregistrent 7,8 % des SE, ce qui confirme bien « l'enracinement des écologistes dans le paysage politique français »¹¹⁴⁶. Lors des élections européennes de 1994¹¹⁴⁷, avec seulement 5,0 % des SE, les électeurs sanctionnent « durablement » l'écologie politique. Avec 3,0 % des SE, Les Verts obtiennent le meilleur résultat, alors que GE ne recueille que 2,0 % des SE.

1.3.1. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1993

Bien qu'il est inférieur aux prévisions, les écologistes obtiennent un score historique avec 12,4 % des SE¹¹⁴⁸ en Basse-Normandie¹¹⁴⁹ lors du premier tour, le 21 mars 1993. Pour Agnès Roche, ces élections législatives sont d'abord « un révélateur des faiblesses écologistes »¹¹⁵⁰. Ils réalisent leur meilleur score (17,7 % des SE) dans la circonscription de Caen-ouest, alors que Jean-Claude Magalhaés, seul candidat écologiste, obtient leur plus faible (8,4 % des SE) à Cherbourg. Ce dernier recueille un score proche de celui de Daniel Bosquet lors élections législatives de 1988 (8,3 % des SE) (*Cf.*, tableau 17).

Tableau 17. Résultats des partis écologistes

Etiquette politique	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE
Entente des écologistes	52 555	8,1 %	22 471	8,0 %	19 790	8,7 %	10 294	7,2 %
Les Ecologistes	13 066	2,0 %	13 066	4,7 %	/	/	/	/
Nouveaux Ecologistes	12 727	2,0 %	2 232	0,8 %	5 563	2,4 %	4 932	3,5 %
Divers écologistes	2 127	0,3 %	704	0,3 %	1 423	0,6 %	/	/
Total	80475	12,4 %	38 473	13,7 %	26 776	11,8 %	15 226	10,7 %

A l'échelle régionale, l'Entente des écologistes¹¹⁵¹ (8,1 % des SE), qui capte 65,3 % de l'électorat écologiste, réalise un score supérieur aux Nouveaux Ecologistes (2,0 % des SE) et à celui des Ecologistes (2,0 % des SE). D'une part, l'Entente des écologistes obtient un score supérieur (8,7 % des SE) dans le Calvados à ceux de la Manche (8,0 % des SE) et de l'Orne (7,2 % des SE). Josette Bénard réalise le meilleur résultat (11,3 % des SE) dans la circonscription de Caen-ouest, alors qu'Eric Boissard obtient le plus faible (5,2 % des SE) à Lisieux. Ce dernier se trouve victime d'une candidature dissidente, Aladino Vallar (1,6 % des SE)¹¹⁵², et de deux candidatures écologistes concurrentes dans cette circonscription. Dans le Calvados, les résultats traduisent globalement un avantage certain aux candidats Verts avec 8,5 % des SE

¹¹⁴⁶ *Ibid.*

¹¹⁴⁷ Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote des douze : les élections européennes de juin 1994*, *op.cit.*, 313 p, Gérard Le Gall, « Européennes 1994 : implosion de la gauche et droitisation de la droite », *RPP*, n° 971, mai-juin 1994, pp. 3-15.

¹¹⁴⁸ A l'échelle cantonale, les écologistes réalisent leurs plus belles performances dans les cantons de : Caen 5 (21,3 % des SE), Caen 2 (20,8 % des SE) et Honfleur (19,1 % des SE). A l'inverse, ils ne recueillent que peu de suffrages dans ceux de : Saint-Sever-Calvados (6,5 % des SE), Saint-Pois (6,5 % des SE) et de Sourdeval (4,8 % des SE).

¹¹⁴⁹ Annexe 92. Résultats des candidats écologistes, pp. 147-157 ; annexe 93. Carte des résultats des candidats écologistes, p. 158.

¹¹⁵⁰ Agnès Roche, « Mars 1993 : Un révélateur des faiblesses écologistes », *RPP*, n° 964, mars-avril 1993, pp. 34-41.

¹¹⁵¹ Annexe 92. Résultats des candidats écologistes, pp. 147-157 ; annexe 94. Carte des résultats des candidats de l'Entente écologiste, p.159.

¹¹⁵² Annexe 92., *op.cit.*

contre 7,5 % des SE pour ceux de GE. D'autre part, dans le Calvados, Les Ecologistes quant à eux n'enregistrent seulement 4,7 % des SE¹¹⁵³. Les compagnons de Léon Lemonnier, qui conservent 87 % de leur électorat, subissent un revers, mais non une débâcle. Michel Lamarre réalise le score le plus élevé (6,7 % des SE) dans la circonscription de Pont-l'Évêque, alors que Alain Angélini accomplit le plus faible (3,3 % des SE) à Lisieux. Dans la circonscription de Bayeux, Léon Lemonnier connaît un sérieux revers politique, car il ne capitalise que seulement 4,3 % des SE. Il se trouve largement battu par le candidat de l'Entente des écologistes, Bernard Hérard, qui recueille 9,2 % des SE. A Pont-l'Évêque, avec 6,7 % des SE, Michel Lamarre réussit à devancer Corinne Lepage, candidate de l'Entente des écologistes (6,2 % des SE). Ce résultat est dû à la forte implantation du candidat à Honfleur (12,7 % des SE). Par ailleurs, avec seulement 2 % des SE¹¹⁵⁴, Les Nouveaux Ecologistes enregistrent un résultat dérisoire : Renée Tragin recueille le meilleur score (4,5% des SE) dans la circonscription d'Alençon, alors que Jacques Millet réalise le plus faible (0,1 % des SE) à Vire. Enfin, dans la circonscription de Coutances-Granville, Simone Caillot, qui obtient 3,2 % des SE, réalise son meilleur score (6,3 % des SE) dans le canton de Bréhal et son plus faible (1,5 % des SE) dans le canton de Coutances¹¹⁵⁵.

Ainsi, ces élections législatives se traduisent par un relatif succès pour l'écologie politique en général avec 12,4 % des SE en Basse-Normandie. Les écologistes n'ont jamais atteint de tels scores à des élections législatives, et ce, malgré leur caractère national de 1993. Toutefois, les résultats « décevants » de l'Entente des écologistes matérialisent la fragilité de l'électorat écologiste compte tenu d'une offre écologiste variée. Dans la Manche, la campagne de l'Entente donne une impression défavorable aux électeurs¹¹⁵⁶. Les résultats sont perçus par l'opinion et par les écologistes comme une véritable défaite. Ce sentiment se trouve conforté par deux facteurs : le souvenir du succès de 1992 et les anticipations supérieures à la réalité fournies par les instituts de sondages¹¹⁵⁷. Toutefois, si les élections régionales de 1992 ont une dimension à vocation nationale, elles n'ont pas pour objectif la prise du pouvoir central comme les élections législatives de 1993. De plus, l'Entente subit un phénomène de dispersion dû à la présence de candidats dissidents comme Les Ecologistes, ou de nouvelles formations écologistes comme Les Nouveaux Ecologistes. Aucun candidat de l'Entente ne se qualifie pour le second tour. Ces résultats résultent peut être de l'erreur de stratégie visant à mettre au second plan la question environnementale pour placer au premier plan celle du chômage¹¹⁵⁸. En fait, l'Entente se trouve face à un dilemme de taille : soit se cantonner à un discours environnementaliste, soit élargir son discours en sachant que sa crédibilité sur ces questions économiques, sociales ou internationales est faible. Le choix pris au cours de cette campagne de privilégier dans leur discours la question sociale, procède de la volonté d'apparaître comme un parti généraliste ayant vocation à

¹¹⁵³ *Ibid.*

¹¹⁵⁴ *Ibid.*

¹¹⁵⁵ *Ibid.*

¹¹⁵⁶ Hugues Portelli, « Les élections législatives de mars 1993 », *Regards d'actualité*, n° 190, avril 1993, pp. 23-31.

¹¹⁵⁷ Daniel Boy, « Ecologistes : retour sur terre », *op.cit.*, pp. 161-184.

¹¹⁵⁸ Profession de foi d'A. Gruénais.

gouverner¹¹⁵⁹. Les Nouveaux Ecologistes jouent sur une sensibilité largement répandue dans le public : la défense des animaux. Malgré de faibles résultats, ils réussissent malgré tout à capter l'électorat le plus volatil. La loi de financement des partis politiques facilite la présence de candidats pseudo-écologistes dû à la création rapide d'organisation.

1.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1994

A l'échelle régionale, et avec seulement 3,2 % des SE dans les cantons renouvelables, les écologistes ne réussissent pas à percer lors du premier tour, le 20 mars 1994¹¹⁶⁰. Là où ils se présentent, ils réalisent 10,0 % des SE. En net recul, Les Verts enregistrent seulement 2,2 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 9,1 % des SE là où ils se présentent. Les Verts de Basse-Normandie insistent sur ce point : « Quand on annonce 3 à 4 % pour les écologistes au premier tour des cantonales, c'est sans compter avec le fait que nous ne présentons pas des candidats dans chaque canton. » Ils précisent que cette absence de candidats ne résulte pas d'une faiblesse mais d'un choix : « On peut faire de la politique sans être présent dans toutes les circonscriptions et à chaque élection. »¹¹⁶¹ Toutefois, malgré ces beaux scores, ils n'obtiennent ni d'élu au premier tour, ni de candidat qualifié pour le second tour. Avec seulement 0,1 % des SE, GE, qui disparaît peu à peu du paysage électoral, se résigne à présenter seulement deux candidats. Les Ecologistes, qui proposent deux candidats et soutiennent Michel Lamarre dans le Calvados, réalisent 0,8 % des SE.

Dans le Calvados, avec seulement 4,1 % des SE, les écologistes connaissent un net recul par rapport aux élections cantonales de 1992 avec une perte de 10 330 électeurs. Ils recueillent en moyenne 10,0 % des SE là où ils se présentent. Avec 2,2 % des SE, Les Verts obtiennent le meilleur score départemental. Présents dans sept cantons renouvelables, ils y recueillent 7,1 % des SE. Au niveau cantonal, Michel Horn obtient le meilleur score (11,7 % des SE) à Caen 2, alors que Jacques Leblanc réalise le plus faible (3,3 % des SE) à Vire. Ces résultats traduisent une progression par rapport à ceux de 1988, élection de référence. En nombre d'électeurs, Les Verts cumulent plus de voix qu'en 1988 là où ils se présentent. En terme de suffrages, seul Jacques Leblanc à Vire recule avec 3,3 % des SE, alors qu'en 1988, Jean-Loïc Loyer obtient 3,7 % des SE. Pour Les Verts-Calvados, là où ils se présentent, ils enregistrent un score de 7,1 % à comparer aux 4,6 % obtenus lors de la consultation de 1988 :

*« Cette progression de plus de 3 % affirme la permanence de notre mouvement. Des résultats significatifs dans certaines communes nous encouragent à poursuivre le travail de terrain qui pour nous demeure prioritaire, afin d'ancrer les idées de l'écologie politique, et préparer les prochaines municipales. Pour le second tour, n'étant pas propriétaires des voix des électeurs, Les Verts ne donnent aucune consigne de vote. »*¹¹⁶²

¹¹⁵⁹ Agnès Roche, « Mars 1993 : Un révélateur des faiblesses écologistes », *op.cit.*, pp. 34-41.

¹¹⁶⁰ Annexe 96. Résultats des candidats écologistes, pp.162-165.

¹¹⁶¹ *Ouest-France*, 23 mars 1994.

¹¹⁶² *Ibid.*

A Vire, une polémique voit le jour entre les deux candidats qualifiés au second tour. Olivier Stirn, candidat soutenu par le PS, annonce son intention d'ajouter à son programme la proposition du candidat Vert Jacques Leblanc concernant les pistes cyclables. Jean-Yves Cousin, candidat RPR, dénonce cette « écologie de l'entre-deux tours » venant de son adversaire : « La défense de l'environnement, j'en fais toute l'année. »¹¹⁶³ Il reçoit le soutien de Marie-Paule Labéy : « Son adversaire s'est jeté entre les deux tours sur l'écologie avec gourmandise. J'interviens aujourd'hui car il n'y a plus de candidat vert en lice. [...] Jean-Yves Cousin est un véritable défenseur de l'environnement. » Elle appelle donc les « fondamentalistes » de l'écologie (électorat vert) à choisir « celui qui a concrètement fait des choses en faveur de l'environnement. » Avec le soutien de Josette Bénard, Olivier Stirn défend sa position : « En matière d'écologie, j'ai fait déjà mes preuves. » Il rappelle ainsi qu'il est à l'origine de la première rivière dépolluée en France, ou qu'il installe le meilleur procédé de purification de l'eau du lac de la Dathée. Il propose de réaliser « ce qu'il y a de plus moderne dans le traitement des ordures, avec une récupération maximale. »¹¹⁶⁴ Au final, Olivier Stirn remporte l'élection avec 52,4 % des SE contre 47,6 % des SE pour Jean-Yves Cousin. GE, qui connaît de sérieuses difficultés, ne présente qu'un seul candidat. Zakari Dramani-Issifou obtient un résultat plus faible (3,3 % des SE) que celui de Patrick Viot (7,1 % des SE) à Caen 6. Enfin, avec 1,8 % des SE, Les Ecologistes enregistrent un net recul par rapport aux élections cantonales de 1992 compte tenu d'une perte de 1 732 électeurs. Les deux candidats Ecologistes réalisent tout de même de bons résultats : Léon Lemonnier à Tilly-sur-Seulles (9,8 % des SE) et Xavier Jeanne à Villers-Bocage (7,3 % des SE). A Honfleur, avec 31,4 % des SE, Michel Lamarre, qui accède au second tour, se trouve en tête dans cinq des treize communes. Lors du second tour, l'écologiste indépendant soutenu par Les Ecologistes transforme son essai avec 64,6 % des SE contre Marcel Liabastre (35,4 % des SE)¹¹⁶⁵ : « C'est l'une des plus belles élections du département, et ce score pèsera de tout son poids au conseil général. »¹¹⁶⁶

Dans la Manche, les candidats Verts ou soutenus par Les Verts ne recueillent que 2,7 % des SE. Présents dans cinq cantons renouvelables, ils obtiennent en moyenne 9,8 % des SE. A l'échelle de l'agglomération cherbourgeoise, ils réalisent 11,1 % des SE. A Tourlaville, Hubert Vignet obtient le meilleur résultat avec 12,0 % des SE : « Nous avons été pénalisés par la multiplicité des candidats, et par la focalisation du débat sur le Grand-Cherbourg contre lequel les communistes ont mené une campagne ignominieuse et inacceptable. » A Cherbourg-nord-ouest, avec 7,7 % des SE, Patrick Crinquette reconnaît une certaine déception : « J'ai un peu plus de voix. Mais comme la participation est plus forte, le pourcentage s'effondre. »¹¹⁶⁷ A Saint-Lô-est, Jean-Luc Cohin réalise seulement 4,5 % des SE. Dans l'Orne, trois candidats se présentent avec une étiquette politique différente : d'une part, 5,4 % des SE pour Bertrand

¹¹⁶³ *Ibid.*

¹¹⁶⁴ *Ibid.*

¹¹⁶⁵ Conseiller général sortant depuis 1976 et maire d'Honfleur depuis 1971.

¹¹⁶⁶ *Ouest-France*, 28 mars 1994.

¹¹⁶⁷ *Ouest-France*, 22 mars 1994.

Rio (GE) à La Ferté-Fresnel ; d'autre part, 2,6 % des SE pour Renée Tragin (NE) à Alençon 1 ; et enfin, 28,7 % des SE pour Jean-Luc Pithois (Les Verts) à Messei. Il recueille un très bon score face à Gérard Burel, président du conseil général sortant : « Un score très satisfaisant. On peut constater qu'il existe un électorat écologiste qui progresse sur ce canton. »¹¹⁶⁸ En résumé, ces trois formations écologistes connaissent un recul par rapport aux élections cantonales de 1992. Cette comparaison a néanmoins ses limites car les enjeux sont différents. Ces élections cantonales ne se trouvent pas masquées par une autre élection à enjeu majeur. En effet, en 1992, les formations écologistes bénéficient de la logique proportionnelle et du rejet du socialisme¹¹⁶⁹. Par rapport à septembre 1988, elles enregistrent une progression en termes de résultats, mais pas en nombre de candidats présents : dix candidats en 1994 contre seize en 1988 dans le Calvados. Ces élections cantonales marquent un « reflux mais pas une marginalisation »¹¹⁷⁰ de l'écologie politique. Ils se trouvent victimes du mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours, avec l'obligation d'obtenir au moins 12,5 % des inscrits au premier tour et de l'importance de l'effet « notable » dans la région. Elles illustrent électoralement la crise organisationnelle et stratégique du mouvement écologiste.

1.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 1994

Lors des élections européennes du 12 juin 1994, avec 5,5 % des SE¹¹⁷¹ en Basse-Normandie, le résultat des deux listes écologistes se distingue par un net recul électoral¹¹⁷² avec une perte de 25 699 électeurs par rapport au score obtenu lors de celles de 1989¹¹⁷³. En effet, elles se positionnent même en-deçà de celui enregistré par celle menée par Solange Fernex lors des élections européennes de 1979 (6,2 % des SE). Dans le Calvados, elles obtiennent un score légèrement supérieur (5,8 % des SE) à celui de la Manche (5,2 % des SE) et à celui de l'Orne (5,6 % des SE). Les Verts ne sont plus la troisième force politique de Basse-Normandie, mais la huitième sur un total de 20 listes présentes. Avec 3,3 % des SE¹¹⁷⁴, ils obtiennent le meilleur résultat, mais nettement inférieur à celle d'Antoine Waechter avec une perte de 36 379 électeurs¹¹⁷⁵. Avec 3,3 % des SE dans le Calvados, la liste Verte obtient un résultat identique dans la Manche (3,3 % des SE) et dans l'Orne (3,3 % des SE). Celle de GE se trouve encore davantage distancée avec un

¹¹⁶⁸ *L'Orne Combattante*, 31 mars 1994.

¹¹⁶⁹ Pierre Martin, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1994 », *op.cit.*, pp. 47-56.

¹¹⁷⁰ Gérard Le Gall, « Cantonales 94 : la fin de la disgrâce de la gauche », *RPP*, n° 970, mars-avril 1994, pp.5-14.

¹¹⁷¹ Au niveau cantonal, elles réalisent leurs plus belles performances dans les cantons urbains de l'agglomération caennaise : Caen 2 (7,5 % des SE), Caen 5 (8,4 % des SE) et Caen 4 (8,5 % des SE). A l'inverse, ils ne recueillent que peu de suffrages dans les cantons ruraux : Sourdeval (3,0 % des SE), Juvigny-le-Tertre (3,0 % des SE), Lessay (2,9 % des SE) et Isigny-sur-Mer (2,8 % des SE).

¹¹⁷² Michel Boivin, Bernard Garnier et Jean Quellien, *op.cit.*, p. 387 ; Michel Boivin, « Les élections européennes de 1994 en Basse-Normandie, entre deux droites mon cœur balance ! », *Normandie-Magazine*, n° 118, juillet 1994, p. 45.

¹¹⁷³ Annexe 97. Résultats des listes écologistes, pp. 166-169 ; annexe 98. Carte des résultats des listes écologistes, p.170.

¹¹⁷⁴ Ils obtiennent leurs meilleurs scores dans les cantons des : Pieux (5,1 % des SE) et Caen 4 (5,1 % des SE). *A contrario*, ils réalisent leurs plus faibles dans ceux de : Juvigny-le-Tertre (1,6 % des SE), Falaise-sud (1,6 % des SE) et La Ferté-Frênel (1,4 % des SE).

¹¹⁷⁵ Annexe 97. Résultats des listes écologistes, pp. 166-169 ; annexe 99. Carte des résultats de la liste verte, p.171.

résultat médiocre qui la place en onzième position avec 2,2 % des SE¹¹⁷⁶. Avec 2,4 % des SE dans le Calvados, la liste GE réalise un score supérieur à celui de la Manche (1,9 % des SE) et à celui de l'Orne (2,3 % des SE)¹¹⁷⁷.

Ces élections européennes se trouvent largement imprégnées d'une fracture entre les partisans de Maastricht et les anti-Maastricht qui dépasse le clivage politique. Elles marquent également un « reflux écologiste »¹¹⁷⁸ dû pour partie à la guerre fratricide entre les deux mouvements. En effet, le poids de l'écologie dans l'échiquier politique s'est drastiquement resserré en Basse-Normandie comme en France. A l'échelle régionale, les deux listes écologistes ne pèsent plus que 5,8 % des SE, alors que celle menée par Antoine Waechter obtient le double, soit 11,5 % des SE en 1989. Le mouvement écologiste voit la partie volatile de son électorat revenir à la gauche, notamment sur la liste « Energie Radicale » menée par Bernard Tapie. Leurs échecs tiennent tant à leur division qu'à leur incapacité à mobiliser les catégories sociales qui font leur succès. Affaiblis, les écologistes connaissent un retour aux sources puisque leur structure électorale est désormais proche de celle des élections européennes de 1979¹¹⁷⁹. Ils s'autodétruisent en cassant leur image novatrice, en caricaturant les travers d'une société politique qu'ils dénoncent : les divisions, les surenchères idéologiques et les ambitions personnelles destructrices. Ils se trouvent aussi victime de l'émiettement de l'offre électorale. Les listes de Bernard Tapie et de Philippe de Villiers ont dû représenter pour une fraction de l'électorat deux formes d'alternative à l'offre des partis traditionnels. En effet, une partie de l'électorat protestataire qui fait le succès des Verts aux élections européennes de 1989 se volatilise pour se réfugier sur des listes moins compromises. Brice Lalonde paie ses virevoltes imprévisibles et son jeu personnel. Il pense que sa propre image gommerait la crise que traverse son parti au niveau local. En s'affichant libéral, après avoir été le ministre sous des gouvernements de gauche, il provoque une succession de départs chez GE dont Noël Mamère, élu député européen sur la liste de Tapie. Les Verts sont également victimes de l'intransigeance d'Antoine Waechter qui préfère la solitude électorale à des alliances discutables.

2. Le temps du positionnement politique (1995-1997)

Après leur déclin enregistré lors des élections de 1994, les écologistes ne disparaissent pas pour autant de la scène électorale. En effet, en Basse-Normandie, le 11 décembre 1994, lors d'une élection cantonale partielle, Philippe Volcker obtient l'honorable score de 8,8 % des SE au Theil-sur-Huisme. Le 10

¹¹⁷⁶ Il obtient leurs meilleurs scores dans les cantons d' Argentan-est (3,5 % des SE) et Caen 5 (3,5 % des SE). Au contraire, il réalise son plus faible à Lessay (1,0 % des SE).

¹¹⁷⁷ Annexe 97. Résultats des listes écologistes, pp. 166-169 ; annexe 100. Carte des résultats de la liste GE, p.172.

¹¹⁷⁸ Gérard Le Gall, « Européennes 1994 : implosion de la gauche et droitisation de la droite », *op.cit.*, pp. 3-13.

¹¹⁷⁹ Jérôme Jaffré, « Les élections du 12 juin 1994 en France, les trois ruptures des élections européennes », *Pouvoirs*, n° 71, novembre 1994, p.152.

décembre 1995, lors d'une élection législative partielle¹¹⁸⁰, Françoise-Edmonde Morin y participe¹¹⁸¹ et réalise le plus faible score des sept candidats présents¹¹⁸² avec 3,3 % des SE. Toutefois, les élections présidentielle et municipales de 1995 confirment leur reflux électoral. En effet, les multiples divisions brouillent leur message et l'ancrage des Verts à gauche trouble une partie de l'électorat. La nouvelle stratégie aboutit en janvier 1997 à un accord électoral¹¹⁸³ avec le PS qui prévoit de soutenir 29 Verts dès le premier tour. Les Verts ne présentent pas de candidat dans une centaine de circonscriptions et soutiennent un socialiste dans 77 circonscriptions.

2.1. Les candidats et les listes

Désignée par la CEPS, Dominique Voynet se trouve la seule candidate écologiste à participer lors de cette élection présidentielle. Mais, ancrés à gauche, Les Verts délaissent le thème de l'environnement au profit de thèmes socio-économiques. La campagne électorale de Dominique Voynet rencontre des difficultés pour s'imposer dans les médias. Lors des élections municipales de 1995, et ce malgré leur désir de présenter des listes autonomes, Les Verts en constituent avec les autres formations de gauche. La CEPS établit une charte et une démarche avec un label « Ecologie solidarité ». Elle propose des « conventions municipales » par regroupements au niveau des « pays ». Chaque groupe associé à cette démarche se trouve uni localement à ce rassemblement. Les partenaires ont toute latitude pour agglomérer des mouvements écologistes non encore membres (MEI, CES, ex-GE, GE), des individualités et des groupes proches. Elle donne son label à 170 listes, dont 160 listes autonomes, et Les Verts participent à plus de 150 listes d'union de la gauche. Comme celles de 1993, ces élections législatives de 1997, bien que précipitées, ont une même dimension nationale dans un mode scrutin identique. Malgré leurs anticipations dues à la dissolution de l'Assemblée nationale le 21 avril 1997 par le président de la République Jacques Chirac, et sur un ensemble de 6 220 candidats, 1209 candidats originaires de la mouvance écologiste présentent leur candidature lors des élections législatives de 1997 : 449 issus des Verts, 300 de GE, 250 du MEI, 150 de CES et du Parti écologiste et une soixantaine de candidats divers écologistes.

¹¹⁸⁰ En novembre 1995, suite à un remaniement ministériel qui provoque son départ du gouvernement, Nicole Ameline entend donc retrouver son siège de députée de la circonscription de Pont-l'Évêque. La démission de son suppléant, Yves Boisseau, provoque une élection partielle.

¹¹⁸¹ Après la décision de Michel Lamarre de ne pas se présenter, Les Verts-Calvados positionnent Françoise-Edmonde Morin (49 ans), journaliste-écrivain, avec pour suppléant, Bruno Forth. La CAP soutient cette candidature « face à la politique d'injustice sociale du pouvoir, face à la volonté de démantèlement des outils économiques et sociaux permettant la redistribution des richesses, face à l'accroissement des inégalités, l'heure est venue de construire une véritable alternative politique ».

¹¹⁸² Elle obtient sa meilleure performance à Lisieux 1 (4,4 % des SE) et le plus faible à Dozulé (2,1 % des SE). Françoise-Edmonde Morin déclare que « Les Verts ont tenté une candidature d'implantation. Nous voulons rendre des contours plus nets à l'image de l'écologie, brouillés par les précédents scrutins. Nous pensons que l'écologie doit être représentée par un parti politique défendant la justice sociale dans un environnement protégé ». En ce qui concerne le second tour, elle indique qu'elle ne donnerait « aucune consigne de vote, étant bien établi que notre opposition à Nicole Ameline et aux droites dures qui la soutiennent est nette et avérée ».

¹¹⁸³ En mars 1997, à Valognes, Les Verts de Basse-Normandie l'approuvent avec le PS par 58,2 % des voix.

2.1.1. Le choix du candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1995

L'écologie politique aborde l'élection présidentielle de 1995 divisée en quatre formations écologistes concurrentes (Les Verts, GE, le MEI et la CEI)¹¹⁸⁴ qui soutiennent bien évidemment leur propre candidat : Brice Lalonde (GE) candidat le 17 octobre 1994, Dominique Voynet (Les Verts) le 23 octobre, Antoine Waechter (MEI) le 28 octobre et enfin François Legrand¹¹⁸⁵ (CEI), le 23 février 1995¹¹⁸⁶. Ils se disputent « la légitimité que confère une candidature à la présidence de la République »¹¹⁸⁷. Noël Mamère et Andrée Buchmann demandent dans un premier temps à Jacques Delors de présenter sa candidature. Face à son refus, ils se rallient à celle de Lionel Jospin. Chez Les Verts, au terme d'un processus de primaire visant à désigner leur candidat, Dominique Voynet se trouve investie par une vingtaine d'assemblée générale régionales avec 79,8 % soit 1 429 voix. En Basse-Normandie, sur un total de 47 votants, elle obtient 89,4 % soit 42 votants pour face à 1 contre et 4 blancs et nuls¹¹⁸⁸. La candidate « Verte » s'efforce de capter une fraction de l'extrême gauche¹¹⁸⁹, mais aussi d'amalgamer à son profit l'ensemble de la famille écologiste. Elle se trouve soutenue par l'AREV, Ecologie autrement (dissidents de GE) de Bernard Devalois¹¹⁹⁰, et Ecologie et fraternité (courant de GE) d'Yves Piétrasanta¹¹⁹¹.

Cette pré-campagne se caractérise par une véritable chasse aux signatures. François Legrand abandonne la compétition. Dans le Calvados, il reçoit le soutien du conseiller général d'Honfleur, Michel Lamarre, co-fondateur du mouvement. Le 15 mars 1995, de plus en plus isolé, Brice Lalonde renonce à être candidat. Le 2 mai, il appelle à voter Jacques Chirac. Entre le libéralisme de Brice Lalonde et le « gauchisme » de Dominique Voynet, Antoine Waechter entend préserver sa ligne « ni à gauche ni à droite » : « Je reste fidèle à l'écologie qui a séduit les Français entre 1988 et 1992. De 1974 à ce jour, les socialistes ont gouverné dix ans, les libéraux dix ans pour le même résultat. Et on voudrait que nous rejoignons l'un de ces camps ? Non. »¹¹⁹² En Basse-Normandie, en mars 1995, en présence des Ecologistes ni à droite ni à gauche, il visite le site d'un futur centre d'enfouissement à Esquay-sur-Seulles, près de Bayeux : « La solution des centres d'enfouissement est utile pour les déchets ultimes. Encore faut-il prendre les précautions nécessaires pour protéger le sous-sol. L'exemple d'Esquay est significatif avec un sol perméable qui met en danger une nappe phréatique. »¹¹⁹³ Suite à cette visite, il participe à deux rencontres avec le public en commençant par Hérouville Saint-Clair et en terminant par Lisieux. Toutefois, il ne parvient pas à obtenir les 500 signatures d'élus nécessaires pour participer à la campagne présidentielle :

¹¹⁸⁴ Agnès Roche, « Les candidats écologistes : la chasse aux signatures », *op.cit.*, pp. 81-93.

¹¹⁸⁵ Conseiller général de la Marne et conseiller municipal de Reims

¹¹⁸⁶ La CEI rassemble une trentaine de conseillers régionaux, cinq conseillers généraux et une quarantaine de maires.

¹¹⁸⁷ Agnès Roche, *op.cit.*, p. 81.

¹¹⁸⁸ *Vert-Contact*, n° 353, du 29 octobre au 4 novembre 1994.

¹¹⁸⁹ Elle reçoit le soutien de la coordination de la CAP regroupant l'Alternative démocratie socialisme, Refondations, la LCR, et Alternative citoyenne.

¹¹⁹⁰ Vice-président du conseil régional du Limousin.

¹¹⁹¹ Conseiller régional et maire de Mèze.

¹¹⁹² *Ouest-France*, 9 janvier 1995.

¹¹⁹³ *Ouest-France*, 18 mars 1995.

« Je n'ai reçu que quelques signatures de Génération écologie. Quant au PS, il y a eu une fin de non-recevoir constante. [Je] suis en colère face au blocage rencontré sur le terrain. Deux tiers des élus n'ont signé pour personne. La proximité des municipales a paralysé beaucoup de maires, les pressions de Chirac et Balladur ont fait que beaucoup ont refusé tout parrainage ; il y a même eu une grève des parrainages par écoœurement d'une situation nationale. »¹¹⁹⁴

Seule Dominique Voynet réussit à les obtenir¹¹⁹⁵. En Basse-Normandie, elle en obtient dix-huit¹¹⁹⁶, desquelles seize maires « dont cinq élus de la façade nucléarisée du Cotentin »¹¹⁹⁷ et enfin celle du conseiller régional Didier Anger¹¹⁹⁸. Écologiste dans l'âme, Serge Clérembaux, maire de Sainte-Honorine-la-Guillaume, lui apporte son soutien : « [Elle] rassemble à elle seule les valeurs de la gauche et des Verts réunis. [...] J'ai toujours parrainé les candidats écologues. Je reste fidèle à mes convictions. »¹¹⁹⁹ Dominique Voynet, qui ne se trouve pas la candidate de l'ensemble des écologistes et des environnementalistes, reçoit le renfort « des fondateurs communistes et d'une partie de l'extrême gauche »¹²⁰⁰. Les Verts de Basse-Normandie la soutiennent. Pour Mireille Grisé, porte-parole du groupe local du pays d'Auge, Les Verts tiennent « à réaffirmer leur entier soutien à leur candidate à la présidence de la République » : « Nous sommes fiers d'être représentés à l'échelon national par cette femme dynamique, intelligente, généreuse, qui est une militante de terrain depuis l'adolescence. »¹²⁰¹ Par ailleurs, en janvier 1995, l'ANPAG, groupe local de la CAP, explique cet appui : « La lutte contre l'exclusion et contre le chômage sont ici des priorités. » Dominique Voynet est un soutien « pour l'écologie, pour le féminisme, pour la mobilisation sociale et contre le libéralisme » : « Pour nous, c'est sur ces bases qu'on peut reconstruire une force à gauche. »¹²⁰² Enfin, la coordination des écologistes de la CUC approuve aussi cette candidature : « Les électeurs doivent rester mobilisés. Si nous sommes entendus sur la CUC, c'est grâce au poids que nous représentons à chaque élection. »¹²⁰³ Toutefois, certains ne lui apportent pas son soutien. A Cherbourg, le délégué régional des « Divers droite, paysans, écologistes et indépendants », Jean-Albert Guérault, président du comité des fêtes de Cherbourg et maire de la commune libre du Quartier central, s'aligne sur la position du président-fondateur de l'Union de la droite écologiste, Claude-Philippe Berger¹²⁰⁴. Ce dernier défend la candidature de

¹¹⁹⁴ *Ouest-France*, 6 avril 1995.

¹¹⁹⁵ Elle amasse 709 signatures de parrainage : 584 maires ; 96 conseillers régionaux ; 27 conseillers généraux ; un député et un membre de l'Assemblée de Corse. Seuls 56 conseillers régionaux Verts et 26 de GE apportent leur soutien à Dominique Voynet.

¹¹⁹⁶ Lors de la présidentielle de 1988, A. Waechter recueille 30 signatures de parrainage en Basse-Normandie.

¹¹⁹⁷ Dieudonné Renaux, maire des Moitiers-d'Allonne ; Bernard André, maire d'Eculleville ; Michel Canoville, maire d'Omonville-la-Rogue ; et Constance Vrac, maire du Rozel.

¹¹⁹⁸ Pour le Calvados, Jean-Pierre Lavis, maire d'Amblie ; Jean-Marie Oxeant, maire de Vierville-sur-Mer ; pour la Manche, Jean-Pierre Lepaysant, maire de Saint-Jean-de-Day ; Léon Ourry, maire de Marchésieux ; Raymond Martin, maire de Tanu-Noirpalu ; Yves Lemièrre, maire de Courcy ; Maurice Menard, maire de Sainte-Pienc ; et Elisabeth Lerouxel, maire de Saint-Sébastien-de-Raids. Pour l'Orne, Serge Clérembaux, maire de Sainte-Honorine-la-Guillaume ; Guy Babin, maire de Fontenai-les-Louvets ; Roger Jouadé, conseiller général.

¹¹⁹⁹ *Ouest-France*, 20 avril 1995.

¹²⁰⁰ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologie française ?*, Paris, PUF, 2000, p. 393.

¹²⁰¹ *Le Vert à Cid'*, n° 4, février 1995.

¹²⁰² *L'Éveil*, 26 janvier 1995, *Le Vert à Cid'*, n° 4, février 1995.

¹²⁰³ *La Presse de la Manche*, 11 avril 1995.

¹²⁰⁴ Il propose de lutter contre l'exclusion en créant des dispensaires animaliers dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, de mettre en place un SMIC vert au profit de toutes les personnes susceptibles de travailler pour l'environnement, de généraliser la création des « brigades vertes », de créer un SMIC pour les femmes d'agriculteurs élevant des enfants, de réorganiser les métiers de la mer et de préserver les traditions ancestrales.

Jacques Chirac au nom d'une écologie « réaliste, attractive et créatrice d'emplois ». Cette « écocitoyenneté répond à l'intérêt que portent à l'écologie beaucoup de nos concitoyens d'opinion modérée. »¹²⁰⁵ Thierry Boisbault¹²⁰⁶, conseiller régional, apporte sa signature à Jean-Marie Le Pen créant ainsi une polémique. Jean-Luc Pithois réclame sa démission :

*« Les électeurs sont trahis. Déjà en 1992, Génération écologie avait imposé M. Boisbault dans le département malgré une mise en garde des Verts sur le non sérieux de M. Boisbault. Mme Bénard, candidate régionale de GE ne voulant rien savoir avait insisté dans son soutien au risque de n'avoir aucun élu dans ce département. Malheureusement pour l'Orne car deux élus écologistes n'étaient pas de trop pour traiter les dossiers importants de ce département »*¹²⁰⁷.

Suite à ces déclarations, Bertrand Rio, porte-parole de GE dans l'Orne, tient à ajouter des précisions :

« M. Boisbault ayant trahi ses engagements pris au moment des élections régionales (engagement de combattre le FN), n'est plus membre de GE depuis décembre 1992. Il a d'ailleurs quitté le groupe GE du conseil régional, de même qu'il ne peut ignorer que Mme Bénard n'avait pas eu en charge d'organiser la liste dans l'Orne. »

Mise en cause par les déclarations de Jean-Luc Pithois, Josette Bénard se défend des accusations :

*« Je trouve très intéressante la suggestion de M. Pithois que tout conseiller régional qui abandonne l'étiquette qui l'a fait élire donne sa démission de son mandat d'élu. M. Pithois va certainement s'appliquer à lui-même cette règle d'honnêteté intellectuelle au moment où il souhaite à nouveau briguer les suffrages des électeurs pour être [adjoint au maire] d'une grande ville de l'Orne. »*¹²⁰⁸

2.1.2. Les candidats et les listes écologistes aux élections municipales de 1995

En Basse-Normandie, les écologistes se lancent dans la bataille électorale lors des élections municipales de juin 1995. Malgré leur désir de présenter des listes autonomes, Les Verts constituent des listes communes avec les autres formations de gauche dans les communes de plus de 3 500 habitants. A Caen, les écologistes se trouvent dans une situation de division avec la présence en lice de trois listes : d'une part, « Caen, Ecologie, Gauche, Alternative »¹²⁰⁹ menée par Nicolas Bénéès résulte d'une union soutenue par la CAP et Les Verts. A ce sujet, Les Verts-Calvados indiquent « qu'il s'agit d'une liste qui s'enracine dans la vie associative et les luttes de terrain, porteuse d'un projet ambitieux et réaliste, et constituée d'hommes et de femmes en nombre égal »¹²¹⁰. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, la plus âgée, Eva Iken (16^{ème} place), retraitée, a 65 ans et les plus jeunes (Mickaël Marie [5^{ème}], Antoine Cardi [29^{ème}] et Sandra Poisson [42^{ème}], sont trois étudiants âgés de 19 ans. Issue des milieux associatifs et syndicaux, cette liste respecte la parité avec 26 femmes et 25 hommes. D'autre part, « A Caen, l'écologie »¹²¹¹ de Josette Bénard,

¹²⁰⁵ *La Presse de la Manche*, 19 avril 1995.

¹²⁰⁶ Cf., partie 2, chapitre 1, 2., 2.2., 2.2.3. Génération écologie, pp. 241-243.

¹²⁰⁷ *Ouest-France*, 19 avril 1995.

¹²⁰⁸ *Ouest-France*, 20 avril 1995.

¹²⁰⁹ Annexe 103. Liste « Caen Ecologie, Gauche Alternative » menée par N. Bénéès, p. 178.

¹²¹⁰ *Ouest-France*, 3 juin 1995.

¹²¹¹ Annexe 104. Liste « A Caen, l'écologie » menée par Josette Bénard, p. 179.

conseillère municipale sortante de Caen, se compose de 26 hommes et de 29 femmes. Elle se positionne « hors du clivage traditionnel droite-gauche » et « A Caen, l'écologie » se veut « A Caen, la tolérance »¹²¹². Elle présente cette liste suite au constat désolant qu'elle dresse sur la capitale bas-normande : « Caen est une belle ville malade. Malade de la perte de la SMN et de ses habitants sans emploi, malade de son petit commerce victime des grandes surfaces, malade du mal de vivre de ses quartiers. »¹²¹³ Enfin, « Pour les Caennais la 3^{ème} voie » de Jean-Pierre Viaud entend transcender « le duel Girault-Mexandeau » et s'engager dans une « 3^{ème} voie »¹²¹⁴. Elle présente une moyenne d'âge de 35 ans sachant que la plus jeune, Nathalie Fleuriot (36^{ème} place), étudiante, a 19 ans, et que la doyenne, Cécile Leclercq (3^{ème}), retraitée, en a 71. Elle se compose de 18 femmes et de 37 hommes.

A Hérouville Saint-Clair, cinq élus de la précédente mandature se réclament de l'écologie politique : Josiane Lowy et son co-conseiller François Maillard issus de la liste « Vivre Mieux à Hérouville » ; Arlette Vivier (Les Ecologistes) et Jean-Marc Capron (indépendant) de la liste « Avec Les Verts » ; et Michel Virengue et Zakari Dramani-Issifou (GE), deux anciens élus du PCF. Malgré leur désir d'union, les négociations n'aboutissent pas. Les Verts défendent la constitution d'une liste autonome dès le premier tour avec « Vivre Mieux à Hérouville », mais n'excluent pas une alliance au deuxième avec celle de la majorité sortante. Deux listes se trouvent en lice : d'une part, soutenue par Les Verts, « Vivre Mieux à Hérouville » et la CAP, Josiane Lowy présente une liste¹²¹⁵ intitulée « Hérouville-Solidarité-Ecologie » avec le label de la CEPS. Cette dernière se compose de 19 femmes et de 16 hommes. La moyenne d'âge s'établit à 41 ans sachant que le plus jeune, Erwan Adam (6^{ème} place), étudiant, a 23 ans, et que la doyenne, Françoise Fréreau (3^{ème}), bibliothécaire, en a 63. D'autre part, Michel Virengue, Arlette Vivier et Jean-Marc Capron souhaitent rejoindre la majorité municipale dès le premier tour. Longtemps très hostile au PS et à François Geindre, ce ralliement d'Arlette Vivier, une écologiste défendant l'indépendance de l'écologie à l'égard des partis, pose la question de la légitimité de son combat politique. Toutefois, après des négociations avortées avec le maire sortant, Arlette Vivier et Jean-Marc Capron présentent une liste intitulée « Ecologie : agir pour Hérouville » composée de 21 femmes et de 14 hommes dont la moyenne d'âge est de 44 ans¹²¹⁶. A Bayeux, Daniel Gouth mène une liste de gauche intitulée « Agir ensemble pour Bayeux » avec le PS, le PCF, des anciens de la liste « Bayeux pour tous », et Les Verts dont François Thomine à la cinquième place. Des écologistes se présentent également dans des communes plus petites.¹²¹⁷

Dans la Manche, en avril 1995, après de longues négociations au sein de la CUC entre le PS, le PCF et la coordination écologiste, ils établissent un accord d'agglomération et ce, malgré des points de vue différents. En effet par exemple, les communistes et les écologistes se trouvent fort éloignés sur certains

¹²¹² *Ouest-France*, 6 juin 1995.

¹²¹³ *Ouest-France*, 2 juin 1995.

¹²¹⁴ Annexe 105. Liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par Jean-Pierre Viaud, p.180.

¹²¹⁵ Annexe 106. Liste « Hérouville-Solidarité-Ecologie » menée par Josiane Lowy, p.181.

¹²¹⁶ Annexe 107. Liste « Ecologie : agir pour Hérouville » menée par Arlette Vivier, p. 182.

¹²¹⁷ Pour Les Verts : Yvonne Nahan à Beuvron-en-Auge, Bernard Hérard à Saint-Loup-Hors, ou Michel Horn à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; pour « Les écologistes » : Léon Lémonnier à Ducy-Sainte-Marguerite

sujets comme le nucléaire. Les Verts et le PS, hormis Georges Fatôme, défendent l'idée du « Grand Cherbourg », alors que le PCF s'y oppose farouchement. Toutefois, les trois formations politiques prennent acte de « leur volonté de s'unir pour promouvoir et mettre en œuvre une politique de progrès sur l'ensemble de l'agglomération » : « Nos formations politiques s'engagent à respecter l'identité de chacun, et à faire preuve de solidarité politique dans l'exercice des missions qui leur seront confiées par la population. »¹²¹⁸ A Cherbourg, la liste nommée « Tous ensemble pour l'Avenir de Cherbourg », conduite par le maire sortant Jean-Pierre Godefroy, regroupe dix-huit socialistes, six communistes, cinq membres d'ouverture, un responsable du MDC, et cinq écologistes dont Patrick Crinquette (6^{ème} place) et Alain Baudouin (10^{ème}). A Equeurdreville-Hainneville, le maire sortant Jean Lerouvreur mène une liste intitulée « Ensemble à gauche » dont six écologistes¹²¹⁹ rejoignent pour la première fois dès le premier tour l'alliance historique conclue entre le PCF et le PS lors des élections municipales de 1977. Cet accord laisse un poste d'adjoint au PCF et un pour les écologistes. Pour Jean Lerouvreur : « Nous avons appris à vivre ensemble et nous avons constaté, que sur beaucoup de points, nous étions d'accord. »¹²²⁰ Pour Daniel Bosquet :

*« Je sais que certains seront un peu surpris. Nous n'appartenons pas à un parti. Nous gardons notre spécificité. Nous avons suffisamment de choses en commun, même s'il y a eu des divergences. [...] Nous avons envie de travailler dans cette équipe. Nous avons des idées : nous allons essayer de les travailler avec nos partenaires et nous pensons que les idées des trois composantes devraient amener à encore plus d'efficacité. »*¹²²¹

A Octeville, Jean-Claude Magalhaés se trouve en troisième position sur la liste intitulée « Solidaires » menée par Bernard Cazeneuve¹²²². A Tourlaville, et ce malgré la présence d'une liste dissidente conduite par le maire sortant Georges Fatôme, André Rouxel mène une liste nommée « Avenir pour Tourlaville » composée de dix-sept membres du PS, cinq du PCF, six personnes d'ouverture et cinq écologistes¹²²³. A La Glacerie, le PS, le PCF et La Glacerie-Ecologie, dont Francis Huyghe, établissent une liste intitulée « La Glacerie... demain » menée par Jean-Pierre Raynel. Dans certaines communes de plus de 3 500 habitants, Les Verts s'allient avec les autres formations de gauche afin de former des listes d'union. A Carentan, Louis Kerfourn, conseiller municipal sortant, mène une liste nommée « Mieux vivre à Carentan » comprenant l'écologiste Hervé Houel. A Coutances, le PS, Les Verts et le PCF constituent une liste commune nommée « Coutances autrement » menée par Francis Lecaplain avec Christiane Durchon en deuxième position. A Valognes, Fernand Leboyer, conseiller municipal sortant, se lance dans la bataille électorale avec la liste intitulée « Démocratie et progrès pour les Valognais » intégrant trois écologistes¹²²⁴. A Granville, Jean Leguelinel mène une liste de sensibilité de gauche intitulée « Rassemblement à gauche »

¹²¹⁸ *La Presse de la Manche*, 15 avril 1995.

¹²¹⁹ Daniel Bosquet (3^{ème} place), Louis Poutas (10^{ème}), Anne-Marie Tur-Roig (19^{ème}), Jean-Paul Kerleau (22^{ème}), Johannes Van Beek (24^{ème}) et Guy Lafon (31^{ème})

¹²²⁰ *Ouest-France*, 4 mai 1995.

¹²²¹ *La Presse de la Manche*, 4 mai 1995.

¹²²² Claire Saint-Jean, *Bernard Cazeneuve : itinéraire d'une réussite (1963-2007)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2011, 192 p.

¹²²³ Hubert Vignet, professeur et conseiller municipal sortant (4^{ème} place) ; Paul Gouerman, responsable à la sécurité sociale de la Manche (9^{ème}) ; Marc Gadbin, éducateur de voile (15^{ème}) ; Jean-Claude Lecanu, instituteur (20^{ème}) ; Véronique Lecharpentier, professeur des écoles (31^{ème}).

¹²²⁴ Christian Lamotte, Jean-Christophe Thiébot et Thierry Lepotier (25^{ème} place).

regroupant des socialistes, des communistes, des écologistes et des indépendants. A Saint-Lô, suite à l'échec enregistré pour former une liste autonome Verte et à leur refus de s'associer avec « Saint-Lô naturellement »¹²²⁵, le groupe local lance un appel aux « mouvements et associations de gauche, aux personnes sensibles à l'écologie et au social, privilégiant les idées avant les problèmes de personnes pour s'associer à cette liste plurielle et ouverte » : « Ce n'est pas en multipliant les listes de gauche ou écologistes que l'on se donne les moyens de battre la droite. » Michel Levilly mène une liste intitulée « Ensemble, Saint-Lô 2 000 » avec le PS, le PCF, Les Verts et des personnalités associatives et syndicales. Pour Jean-Luc Cohin, « Les Verts ont obtenu la garantie que tant leur autonomie que leur spécificité soient reconnues. »¹²²⁶ Aux Pieux, une liste atypique rassemblant des écologistes (Paulette Anger ou Geneviève Lecouté), des pro-nucléaires (Jacques Foulon ou Eric Hugelmann), des communistes et des membres d'associations locales se constitue sous l'acronyme « IDEES » (Initiatives pour la démocratie, l'environnement, l'économie et le social) : « C'est un rassemblement de personnes qui partagent un certain nombre de valeurs communes et n'en diffèrent pas moins par leur appartenance à plusieurs familles d'opinion. » Pour Jacques Foulon, conducteur de réacteur nucléaire à la centrale de Flamanville et délégué CGT : « Nous sommes tous les deux de fervents partisans de l'amélioration de la sécurité dans les centrales. » Pour Paulette Anger : « En constituant une liste aussi ouverte, nous démontrons que nous ne sommes pas des terroristes comme certains tentent parfois de le faire croire. » En résumé, IDEES est « une liste qui va déranger les notables. »¹²²⁷ Des écologistes se présentent également dans des communes plus petites : Jean-Marc Joly à Hémevez

A Alençon, durant la période pré-électorale, en mars 1995, les forces de gauche connaissent des difficultés à établir un projet commun. D'une part, les socialistes réfléchissent à un programme d'action ; et d'autre part, Les Verts d'Alençon (Alain Bertin et Philippe Ménard) et le PCF (Francine Brière et Pierre Frénée) discutent d'un programme commun d'actions municipales axé essentiellement sur l'économie et le social. Ainsi, pour Philippe Ménard, Les Verts se déclarent « prêts à un compromis » : « Et nous ne refusons personne. »¹²²⁸ Toutefois, les négociations entre Les Verts et les autres formations de gauche rencontrent des difficultés pour réaliser un véritable programme :

« Personne ne peut dire aujourd'hui que Les Verts feront partie d'une liste PC-PS comme cela a pu être écrit ou dit par certains. Il faut un accord réel sur un projet prenant en compte nos propositions sociales et écologiques et une liste représentative et dynamique. Se rassembler derrière le PS pour battre la droite n'est pas notre objectif. C'est seulement dans

¹²²⁵ Suite au refus des Verts de constituer une liste commune, « Saint-Lô naturellement », composé en partie de dissidents Verts dont Dominique Baudouin développe un programme sans pouvoir constituer une liste. Pour Dominique Baudouin, « nous sommes une vingtaine de personnes à avoir décidé de nous impliquer dans le débat d'idées créé par les élections municipales ». Concernant la démocratie locale, ils défendent le recours à des référendums locaux et à la création d'un Conseil économique et social regroupant le milieu associatif et social. Au sujet de l'urbanisme, ils proposent la création d'un parc urbain paysager au Quai à tanguer et l'aménagement des petites îles sur la Vire. Enfin, ils insistent sur le développement de zones vertes, le rapprochement des quartiers périphériques avec le centre par des passages plus aisés, la création de zones piétons dans le centre-ville.

¹²²⁶ *Ouest-France*, 22 janvier 1995.

¹²²⁷ *Ouest-France*, 3, 4 et 5 mai 1995.

¹²²⁸ *Ouest-France*, 6 mars 1995.

le cadre d'un accord qu'une union plus large peut créer une dynamique et permettre à la population de faire un choix nouveau pour mieux vivre en Alençon. »¹²²⁹

En mai, les formations de gauche (le PS, le PCF et Les Verts d'Alençon¹²³⁰) et des représentants associatifs ou socio-professionnels constituent une liste d'union intitulée « Alençon solidaire et citoyenne » conduite par Hervé Olezac. A Sées, l'écologiste Michel Hamon se trouve présent sur la liste « Sées, l'Avenir, une passion à partager » menée par Jean-Pierre Pelletier. A La Ferté-Macé, Yves Le Pape (PS), le maire sortant, passe un accord dès le premier tour avec Les Verts. Sur la liste « Gagner pour La Ferté », les écologistes obtiennent quatre places, dont trois en position d'éligibilité. Yves Sallard, conseiller municipal sortant et agriculteur, se positionne en cinquième position. Cet accord prévoit la création d'une commission de l'environnement autonome et un poste d'adjoint pour Les Verts.

Par ailleurs, à La Ferrière-aux-Etangs, après deux mandats dont un en tant que premier adjoint, Jean-Luc Pithois ne se représente pas. Après des négociations et un accord, il se joint à l'équipe conduite par Michel Lambert à Flers : « Mon statut d' élu régional et peut-être d'adjoint à l'environnement et au cadre de vie à Flers me permettront de privilégier le développement de projets entre les communes rurales et les principaux centres du bocage. »¹²³¹ A Honfleur, contre Nicole Ameline, députée UDF, le jeune conseiller général élu en 1994, Michel Lamarre, indépendant de sensibilité écologiste, se lance dans la bataille de la succession de Marcel Liabastre, maire depuis 1971 : « Les Honfleurais ne comprendraient pas que je ne me présente pas dans la ville où je suis né, dont je suis le conseiller général, et où ils m'ont élu avec 65 % des suffrages, voire 71 % dans certains cas. »¹²³² Apolitique, sa liste s'inscrit dans un esprit de rassemblement loin des clivages et se compose de personnes d'horizons ou de milieux socio-professionnels divers. Par ailleurs, Françoise-Edmonde Morin (Verts) figure sur celle de centre gauche menée par Elisabeth Morisseau, conseillère municipale sortante. A Lisieux, Alain Angélini, membre des Ecologistes ni à droite ni à gauche, se présente sur la liste de droite menée par Michel Triqueneaux : « J'ai retenu sa connaissance approfondie des dossiers sur l'environnement. J'estime qu'il n'est pas marqué politiquement et, de toute façon, il ne m'intéresse pas à ce titre. Michel Triqueneaux ne m'a pas demandé d'adhérer à l'UDF. Dans notre mouvement, nous nous engageons aussi bien sur des listes de droite que de gauche. Cela ne me gêne pas d'être sur une liste de droite. »¹²³³

¹²²⁹ *Ouest-France*, 8 et 9 mars 1995.

¹²³⁰ Alain Bertin et Philippe Ménard

¹²³¹ *Ouest-France*, 15 mai 1995.

¹²³² *Ouest-France*, 15, 16 et 17 avril 1995.

¹²³³ *Ouest-France*, 5 mai 1995.

2.1.3. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1997

En Basse-Normandie¹²³⁴, 33 candidatures se réclament de l'écologie sur les quatorze circonscriptions lors des élections législatives anticipées de 1997. Par rapport à celles de 1993 (35 candidatures), leur nombre connaît une stabilité, malgré une courte campagne électorale : 20 candidats dans le Calvados (+1), neuf dans la Manche (-1) et six dans l'Orne. Avec une totale absence d'accord électoral, chaque mouvement écologiste présente ces candidats : quatorze pour Les Verts, neuf pour GE, un pour le MEI, six pour les EIBN, trois pour la Gauche alternative et écologiste, une pour Ecologistes et citoyens et une pour les NERNA.

Seule formation réellement implantée et structurée à l'échelle régionale, Les Verts présentent un candidat dans chacune des quatorze circonscriptions de Basse-Normandie¹²³⁵.

Dans la Manche, suite à un accord national entre le PS et Les Verts dans la perspective des élections législatives de 1998, la circonscription de Valognes est normalement réservée à un écologiste et la circonscription de Granville-Coutances à un radical socialiste. Toutefois, comme en 1988, Didier Anger se trouve désigné comme candidat des Verts, soutenu par le PS au niveau national avec 255 voix contre trois. Les socialistes locaux refusent que cette dernière soit réservée à un écologiste. Pour Michel Vigot, secrétaire départemental PS :

« La fédération de la Manche du PS refuse que des candidats non représentatifs du projet socialiste soient désignés arbitrairement dans certaines circonscriptions. Par conséquent, dans les cinq circonscriptions de la Manche, les candidats membres du PS seront désignés. [...] La fédération de la Manche n'accepte pas que les militants soient privés de leur droit de désigner les candidats aux législatives. »

Alors que pour Didier Anger :

« Nous avons joué le jeu, mais ces accords ne doivent pas se faire à sens unique. Je constate que les socialistes locaux nous trouvent bons pour les municipales et pas pour les autres élections. [...] Je suis d'abord très étonné que l'on dise que Les Verts sont pour la fermeture de La Hague. C'est faux ! Nous avons demandé l'arrêt du

¹²³⁴ Michel Boivin, « Les enjeux du scrutin », *La Manche Libre*, le 4 mai 1997 ; « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, le 11 mai 1997 ; « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, le 18 mai 1997 ; « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, le 25 mai 1997.

¹²³⁵ Dans la manche, à Saint-Lô, Hervé Houel (40 ans), infirmier et conseiller municipal à Carentan, et son suppléant, Jean-Luc Cohin, conseiller municipal à Saint-Lô ; à Avranches, Alain Millien, et sa suppléante Catherine Achouri-Lepleux ; à Coutances-Granville, Christiane Durchon, conseillère municipale d'opposition à Coutances, et sa suppléante, Ghislaine Lisle-Bouton (38 ans) ; à Valognes, Didier Anger, et son suppléant, Jean-Marc Joly (33 ans), adjoint au maire d'Hémevez et directeur de l'école communale de Négreville ; à Cherbourg, Hubert Vignet (44 ans), professeur d'histoire-géographie à Saint Joseph et adjoint au maire de Tourlaville, et sa suppléante, Annette Allaire (56 ans), institutrice en retraite ; dans le Calvados, à Caen-ouest, Michel Horn (55 ans) et son suppléant Philippe Vayssette (44 ans), professeur et militant associatif dans le domaine de la circulation urbaine et de la sécurité routière ; à Caen-est, Alain Gruénais (49 ans), professeur d'histoire-géographie au lycée Fresnel, et son suppléant Jean-Christophe Renard (37 ans), aide-soignant au CHU et militant associatif ; à Lisieux, Eric Boisnard (40 ans), commerçant et ancien adhérent de GE, et sa suppléante Yolande Requet (41 ans), une aide à domicile ; à Pont-l'Évêque, Françoise-Edmonde Morin (50 ans), journaliste-écrivain et co-exploitante d'un chalutier depuis 1987 et son suppléant Bruno Fohr (43 ans), géomètre au cadastre ; à Bayeux, Bernard Hérard, éducateur et conseiller municipal à Saint Loup Hors, et son suppléant François Thomine (37 ans), instituteur et conseiller municipal à Bayeux ; et enfin à Vire, Jacques Leblanc (52 ans) et sa suppléante Madeleine Hamel (55 ans), contrôleur industrielle ; dans l'Orne, à Alençon, Philippe Ménard (54 ans), agent d'accueil et militant dans plusieurs associations à Alençon, et son suppléant Michel Birot (60 ans), retraité domicilié à La Ferté-Macé ; à L'Aigle, Philippe Volcker (50 ans), artisan, apiculteur et conseiller municipal de Ceton de 1989-1994, et sa suppléante Thérèse Pinoche (62 ans), pharmacienne à la retraite et propriétaire de chambres d'hôtes biologiques à Ceton ; à Argentan, Yannick Soubien (37 ans), conseiller en formation au GRETA d'Argentan, est sa suppléante Maryse Baisero (43 ans), professeure de lettres au lycée Jean-Guehenno à Flers.

retraitement, ce qui ne signifie pas la fermeture de l'usine puisqu'il faudra encore gérer le stock de plutonium, gérer les déchets, mener des recherches pour éliminer ces déchets. Tout cela représente de l'activité ! »¹²³⁶

Après le retrait du PS, le PRS envisage de présenter une candidature dans cette circonscription. Dominique Pinot, chef de file du PRS, ne soutient pas celle de Didier Anger : « On n'est pas liés avec Les Verts, l'accord national signé entre le PS et les écologistes ne nous concerne pas. [...] Les déclarations de M. Anger sur La Hague nous inquiètent. » Cette candidature du PRS est secrètement encouragée par les responsables départementaux et locaux du PS, contraints à se conformer aux décisions nationales : « On nous interdit de présenter un candidat soutenu par le parti. » Les militants locaux n'acceptent pas « le projet des Verts de fermer l'usine de La Hague » :

*« On est d'accord pour discuter de la politique énergétique de la France, pour une transparence totale, des contrôles sévères... mais on ne peut pas accepter la mort de tout un bassin de vie qui génère six à sept mille emplois, plus d'un milliard de francs dans l'économie locale et 400 F par loyer de taxe professionnelle dans le budget du département. »*¹²³⁷

Toutefois, Alain Touret, vice-président national du PRS, se déclare surpris d'une éventuelle candidature de son parti sur Valognes : « Cette nouvelle me stupéfait. Je suis le responsable des cinq fédérations normandes et je ne suis au courant de rien... En ce qui me concerne, j'appuierai de toutes mes forces Didier Anger qui accomplit un travail exceptionnel au conseil régional. »¹²³⁸ En mai 1997, dans une lettre ouverte aux socialistes de la Manche, Stéphane Travert (secrétaire de la section PS de La Haye-du-Puits) et Jean-Pierre Krawczyk (conseiller socialiste de Bricquebec) insistent sur la divergence qui existe entre eux et les écologistes au niveau de la filière nucléaire :

*« Principale source d'emplois, l'activité nucléaire a permis le développement de technologies nouvelles et l'apport de compétences humaines et commerciales engendrant la création de nouvelles entreprises de diversification et de pôles universitaires. [...] Depuis quelques mois, le candidat des Verts se complaît dans la désinformation sur les risques et l'intérêt du retraitement [...] L'arrêt du retraitement et le changement d'activité sur l'usine de La Hague nous paraît être une menace réelle sur l'emploi. »*¹²³⁹

Mais, certains membres locaux du PS soutiennent cette candidature : Gérard Grimbert et Christian Lamotte, premier adjoint à Valognes. Au niveau national, Ségolène Royal, ancienne ministre de l'Environnement, lui apporte aussi son soutien : « Que les valeurs de protection de l'environnement soient portées avec passion pour préparer un monde plus juste, tel est Didier Anger, l'enjeu de votre victoire. » L'épouse de l'ancien député RPR de Valognes, Jean-Pierre Godefroy, le soutient également : « Il est urgent d'aider Les Verts, leur tâche est immense et planétaire. »¹²⁴⁰ Malgré une forte opposition locale, Didier Anger reste le candidat officiel des Verts soutenu par le PS. A l'exception de Valognes où Didier Anger porte la triple casquette Verts-PS-PRS, Les Verts et le PS présentent des candidats « maisons » dans les quatre autres circonscriptions. A Coutances, une équipe exclusivement féminine se porte candidate :

¹²³⁶ *La Presse de la Manche*, 1^{er} février 1997.

¹²³⁷ *La Presse de la Manche*, 26 avril 1997.

¹²³⁸ *Ibid.*

¹²³⁹ *Ouest-France*, 9 mai 1997.

¹²⁴⁰ *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

Christiane Durchon et Ghislaine Lisle-Bouton. Pour Christiane Durchon, « j'ai commencé par la lutte antinucléaire. C'est le moment où j'ai mis mes deux enfants au monde. Et je me suis dit : ce n'est pas ça que je veux pour eux. »¹²⁴¹ Sa suppléante, Ghislaine Lisle-Bouton entre en politique très tôt dès 1975 : « J'avais 15-16 ans. Je participais à "La Gueule ouverte", un journal écolo-alternatif. » Lors de l'élection présidentielle de 1974, elle colle des affiches pour René Dumont. Engagée dans la vie associative, elle se trouve chargée du dossier des déchets auprès de Manche-Nature. Elle est également membre du bureau de Peuples solidaires, une association qui aide au développement du Burkina Faso. A Avranches, ancien secrétaire général d'une union départementale syndicale en Vendée, Alain Millien, formateur, adhère aux Verts en arrivant à Coutances en 1994, mais fixe sa résidence à Avranches depuis septembre 1995 :

*« Ce qui m'a séduit chez Les Verts, c'est l'optique culturelle et philosophique aussi bien que leur approche démocratique de la vie quotidienne. Mon engagement est dicté par une logique politique. Une politique différente, notamment en ce qui concerne l'économie, le partage du temps de travail. En la matière, les vues de D. Voynet me vont comme un gant. »*¹²⁴²

Enfin, à Cherbourg, la coordination écologiste désigne Hubert Vignet : « Je suis venu à l'écologie par affection pour ma planète, par souci des générations futures. »¹²⁴³ Pour Daniel Bosquet, « il est important que sur le Nord Cotentin, fortement marqué par les risques technologiques, nucléaires notamment, il y ait un candidat qui fasse campagne sur nos positions. »¹²⁴⁴ Dans l'Orne, Yannick Soubien provient du monde rural. Né dans le canton d'Athis-de-l'Orne, il y passe toute son enfance et effectue ensuite ses études à Flers puis à Caen. Très impliqué dans la vie politique locale, il se trouve élu conseiller municipal de Taillebois, puis délégué intercommunal en juin 1995. Habitué des mouvements associatifs, il est responsable de la MJC de Flers pendant trois ans. A Alençon, Philippe Ménard est membre de plusieurs associations à Alençon : « Je ne suis pas un politicien ; j'ai accepté d'être candidat des Verts par fidélité à ce que je crois, pour mieux faire connaître les idées des Verts, des écologistes unis aujourd'hui comme dans leurs actions tout au long de l'année. »¹²⁴⁵

Enfin, faute d'accord avec Les Verts, l'ANPAG et la CAP signent un accord avec le MDC de Jean-Pierre Chevènement : « Par le vote de leur assemblée générale du 30 avril, ils ont ainsi refusé une des voies pour construire l'alternative politique à gauche et écologiste nécessaire pour répondre aux dérives libérales du PS, et battre réellement la droite. »¹²⁴⁶ Cette Gauche alternative et écologiste présente trois candidats dans le Calvados. A Bayeux, Georges Fauvel (60 ans), instituteur retraité, se présente avec sa suppléante Anne Pieretti (40 ans), documentaliste. A Vire, résidente à Saint-Pierre-du-Fresne, Micheline Dornier (68 ans), professeure de lettres retraitée et membre de l'association ESPER (emploi, service public, environnement

¹²⁴¹ *Ouest-France*, 30 avril 1997.

¹²⁴² *Ouest-France*, 29 avril 1997.

¹²⁴³ *Ouest-France*, 29 mars 1997.

¹²⁴⁴ *La Presse de la Manche*, 22 mars 1997.

¹²⁴⁵ *Ouest-France*, 21 mai 1997.

¹²⁴⁶ *Ouest-France*, 2 mai 1997.

rural), se porte candidate. Ancienne secrétaire fédérale du PSU, elle s'est déjà présentée dans la circonscription de Caen lors des élections législatives du 23 juin 1968 où elle obtient 5,8 % des SE. Depuis sa création en 1995, elle occupe le poste de présidente départementale de la CAP. Son suppléant, André Vautier (50 ans), professeur de sciences naturelles au collège de Saint-Sever-Calvados, appartient au comité de défense de l'emploi et de l'environnement du bassin de l'Allière. Ancien membre du PS, il en défend les couleurs lors des élections cantonales en 1982, en 1988 et en 1994. Et à Caen-est, Nicolas Bénéès (49 ans), professeur, se présente avec son suppléant Patrick Aez (49 ans), infirmier.

Concernant GE, et malgré la crise du mouvement dans la région, Brice Lalonde impose neuf candidatures essentiellement « parisiennes » sans réelle implantation locale. Josette Bénard s'abstient de prendre part à ces élections législatives comme l'ensemble des vice-présidents de GE. Il préfère « éliminer ses militants au profit de parachutés ». Elle regrette « deux choses du point de vue de l'écologie » :

*« D'une part que nous n'ayons pas pu faire l'union des écologistes. Nous défendons en effet des idées fortes qui sont de plus en plus partagées par nos concitoyens car elles concernent des problèmes fondamentaux pour l'avenir. L'éclatement des écologistes est politiquement suicidaire. C'est dramatique. D'autre part, je regrette qu'au sein même de GE, B. Lalonde soit en train d'abandonner ses idées au profit de l'argent. C'est détourner les objectifs de la charte fondatrice de GE. »*¹²⁴⁷

En fait, elle condamne ces candidats parachutés inconnus des militants locaux dont l'objectif premier est « de récupérer de l'argent public par le biais du financement des partis politiques. »¹²⁴⁸ Dans le Calvados, GE soutient cinq candidatures¹²⁴⁹. Dans la Manche, et dans la circonscription de Coutances, habitante à Regnéville-sur-Mer près de Coutances, Nicole Judon (70 ans), retraitée de l'enseignement des Arts plastiques au collège de Carentan, puis à celui de Coutances, se porte candidate avec sa suppléante Mireille Debas, originaire de la région parisienne : « J'ai toujours été passionnée par la nature. Quand Génération écologie m'a contactée, j'ai accepté aussitôt. Plus qu'une démarche politique, c'est une cause à défendre. »¹²⁵⁰ Ancien adhérent de GE, Claude Verneuil, conseiller régional, ne participe pas à cette élection : « Bien que sollicité, je n'ai pas voulu être candidat pour le principe aux législatives. Je suis contre le cumul des mandats et je me voyais mal dire une chose et son contraire ; je préfère me consacrer à essayer de remplir de façon convenable mon mandat d'élu régional. »¹²⁵¹ A Saint-Lô, originaire de Marigny, Patrice Lecardonnel (41 ans), animateur culturel à Saint-Sauveur-Lendelin, milite depuis 10 ans à GE où il occupe un poste de délégué du parti de 1992 à 1995. Il forme un duo mixte avec sa suppléante Séverine Larquemin. A Cherbourg, puisque disposant d'une résidence à Saint-Germain-des-Vaux, Ariane Meyer-Lévy (59 ans),

¹²⁴⁷ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 9 mai 1997.

¹²⁴⁸ *Ibid.*

¹²⁴⁹ Dans la circonscription de Caen-ouest, Martine Michau-Baudeuf (50 ans), chargée de relations publiques et son suppléant, Dominique Gobet (48 ans), commerçant ; à Caen-est, Karima Zahir (24 ans), assistante, et son suppléant Jean-Roland Catinaud (55 ans), artiste-peintre ; à Lisieux, Samuel Lemaréchal (24 ans), électromécanicien et sa suppléante, Michèle Cayrol (55 ans), responsable administrative ; à Bayeux, Serge Fouassier (38 ans), technicien et sa suppléante, Maria Machado (35 ans), employée ; et enfin à Vire, Jean-Paul Rodary (37 ans), ingénieur et sa femme, Yvonne (36 ans), ingénieure.

¹²⁵⁰ *Ouest-France*, 16 mai 1997.

¹²⁵¹ *Ouest-France*, 7 et 8 mai 1997.

artiste-peintre résidant à Paris, se présente avec sa suppléante, Monique Rémont. Toutefois, Hubert Vignet critique sa légitimité :

*« Nous sommes les seuls écologistes. La candidate de GE n'est pas venue une seule fois à Cherbourg alors que nous sommes non seulement tous les jours sur le terrain, mais également présents dans les municipalités ainsi qu'à la communauté urbaine. Comme à son habitude, Brice Lalonde agit en véritable coucou. Il fait son nid dans celui des autres. Il se proclame indépendant alors qu'il est l'homme de confiance du président Chirac. Ce qui lui permet d'entretenir la confusion. Rappelons que ce monsieur, lorsqu'il était ministre dans le gouvernement Rocard, a signé le redémarrage de Superphénix. Un signe, non ? »*¹²⁵²

Dans l'Orne, GE ne soutient qu'une candidate dans la circonscription d'Alençon-Sées. Ancienne parisienne, Florence Faucheur (42 ans), décoratrice à Echauffour, s'y est installée depuis une dizaine d'années : « C'est d'abord pour préserver un certain art de vivre que j'ai proposé ma candidature à Génération écologie. Je suis venue pour la qualité de la vie et le calme. »¹²⁵³ Elle s'engage activement dans l'association Silvatica, tout comme sa suppléante, Dorothée Martin du Mesnil du Buisson (37 ans), décoratrice domiciliée à Villebadin.

Les Ecologistes indépendants de Basse-Normandie présentent uniquement des candidats dans les six circonscriptions du Calvados avec l'appui du MEI¹²⁵⁴. Ils déclarent être le seul vrai mouvement écologique indépendant : « L'écologie n'a rien à voir avec la lutte des classes. Et de constater qu'elle a envahi tous les domaines et sensibilisé toutes les couches sociales, nos candidats reflètent cet état de fait. »¹²⁵⁵ Ils occupent sur le terrain tout en menant « une campagne sobre, sans attaque outrancière » :

*« Ce n'est pas notre genre de gaspiller de l'argent et de salir l'environnement avec un affichage anarchique qui n'apporte rien. Cet affichage, c'est le même genre d'arrogance que les kilos de publicité que reçoit la population. On prend les gens pour des consommateurs de politique. Nous préférons les considérer comme des citoyens. »*¹²⁵⁶

A Lisieux-Falaise en 1993, ancien membre des Amis de la Terre, Alain Angélini se présente sous la bannière Les EIBN, car de son propre aveu, « être un écologiste indépendant me plaît » : « Je n'ai besoin ni de la droite ni de la gauche. Cette liberté-là m'intéresse. »¹²⁵⁷ Après le désistement de Michel Lamarre à Pont-l'Évêque, un ancien champion olympique de cyclisme, Michel Rousseau se présente « en candidat indépendant qui ne veut pas s'occuper de politique »¹²⁵⁸.

¹²⁵² *La Presse de la Manche*, 23 mai 1997.

¹²⁵³ *Ouest-France*, 13 mai 1997.

¹²⁵⁴ A Caen-ouest, Léon Lemonnier (58 ans), technicien en radioprotection et conseiller municipal de Ducy-Sainte-Marguerite, et son suppléant, Patrick Viot (42 ans), directeur d'association ; à Caen-est, François Schneider (49 ans), conseiller financier, et sa suppléante Mireille Méhue (56 ans), mère au foyer ; à Lisieux-Falaise, Alain Angélini (48 ans), commerçant, et sa suppléante Martine Liabœuf-Ouin (42 ans), conseillère ANPE ; à Pont-l'Évêque, Michel Rousseau (61 ans), commerçant-artisan, et son suppléant Jacques Colibert (47 ans), expert-comptable et adjoint au maire de Cabourg ; à Bayeux, Liliane Patte (46 ans), auxiliaire des PTT et conseillère régionale, et son suppléant Alain Hélie (53 ans), retraité de la RATP et président d'une association environnementale ; à Vire, Pierre Bellanger (49 ans), commerçant, se porte candidat avec Claude Placé (61 ans), avocat et professeur de droit à l'Université de Caen.

¹²⁵⁵ *Le Pays d'Auge*, 2 mai 1997.

¹²⁵⁶ *Ouest-France*, 2 mai 1997.

¹²⁵⁷ *Ouest-France*, 7 et 8 mai 1997.

¹²⁵⁸ *Le Pays d'Auge*, 9 mai 1997.

Quant au MEI, il ne présente qu'un seul candidat dans la circonscription de Saint-Lô. Coordinateur régional, Dominique Bauduin (42 ans), professeur de lettres au collège Pasteur, porte sa candidature avec comme suppléant, Dominique Madelaine (46 ans), directeur du collège Notre-Dame à Briouze dans l'Orne. Ils défendent le principe d'une écologie indépendante des partis politiques : « L'écologie pour moi doit être indépendante. C'est la raison pour laquelle j'appartiens au MEI [se situant] ni à gauche ni à droite, et en dehors de tous les grands mouvements traditionnels. »¹²⁵⁹ Dominique Bauduin, qui se revendique comme un homme de terrain, participe à la création de plusieurs associations liées à l'écologie : « Ainsi Mars, en 1984, Mouvement associatif pour le recyclage à Saint-Lô, est aujourd'hui repris par les élus du Point-Fort. Il y a aussi le Fayard, initiation à l'environnement et vivre en pays de Saint-Lô. »¹²⁶⁰

Bien que présents dans treize circonscriptions lors des élections législatives de 1993, Les Nouveaux Ecologistes, sans enracinement régional et sans réelle légitimité politique, ne soutiennent qu'une seule candidate à Alençon. Cette candidate, Renée Tragin (69 ans), Alençonnaise retraitée et farouche combattante de la cause animale, défend les couleurs du parti avec son suppléant, Jean Leblanc (55 ans), demandeur d'emploi domicilié dans la Haute-Saône. Dans l'Orne, Ecologistes et citoyens, proche du Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson (tendance centriste), présentent une candidature à L'Aigle. Domiciliée à Dorceau, près de Rémalard, Nicole Lemaire (59 ans), ancienne agente EDF, partage son temps entre la présidence du conseil d'administration d'une société d'informatique et les travaux agricoles de sa petite exploitation : « Je prends part à ces élections parce que c'est le seul moyen de se faire entendre, les gens sont un peu plus à l'écoute. »¹²⁶¹ Secrétaire général-adjoint du conseil national des femmes françaises, son suppléant, Denis Serre exerce la profession de conseiller en entreprise dans les Pyrénées-Orientales. Ces élections législatives de 1997 viennent de nouveau l'éclatement des écologistes avec, comme traduction, une multiplicité des candidatures se réclamant de l'écologie politique.

2.2. Les programmes

Centré sur « un projet global de transformation de la société, et plus particulièrement sur le partage du travail », le programme présidentiel de Dominique Voynet souhaite intégrer « la protection de l'environnement » en s'enrichissant des « idées du mouvement ouvrier, de celui des femmes »¹²⁶². Lors des élections municipales de 1995, Les Verts défendent les trois thèmes suivant : la démocratie locale, l'économie citoyenne et la solidarité. Lors des élections législatives de 1997, se rapprochant de la droite centriste, notamment l'UDF, GE défend un « réformisme environnemental » teinté de libéralisme : « On a besoin d'une écologie libérale. On ne peut pas réussir si on n'a pas une alliance avec les entreprises. »¹²⁶³ Partisans d'une écologie indépendante, le MEI et Les Ecologistes Indépendants de Basse-Normandie

¹²⁵⁹ *La Manche Libre*, 11 mai 1997.

¹²⁶⁰ *Ouest-France*, 5 mai 1997.

¹²⁶¹ *Ouest-France*, 10 et 11 mai 1997.

¹²⁶² Profession de foi de D. Voynet.

¹²⁶³ *LeMonde.fr*, 10 décembre 2007.

défendent un projet écologiste affranchi du clivage gauche-droite. Ils considèrent l'écologisme comme un projet politique à part entière face au socialisme et au capitalisme¹²⁶⁴. La Gauche alternative et écologique soutient un programme basé sur quatre axes : pour une société de plein emploi et de développement soutenable ; priorité à l'union sociale et politique de l'Europe dans un monde de paix ; et pour un nouvel âge de la démocratie et de la citoyenneté ; et Vivre ensemble. Enfin, Les Nouveaux écologistes défendent un programme électoral basé essentiellement sur la protection animale.

2.2.1. Le programme de Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 1995

Si Dominique Voynet est une indiscutable écologiste très active sur le terrain, elle se trouve victime d'une campagne trop axée sur des thèmes plus sociaux (la lutte contre l'exclusion, la réduction du temps de travail, le droit vote pour les immigrés résidents ou les rapports Nord-Sud). Dans sa profession de foi¹²⁶⁵, outre la modeste place du thème de l'environnement, la candidate écologiste se focalise sur des thèmes plus généraux comme la solidarité et la transformation sociale. Ses cinq engagements illustrent bien cette position : la préservation de l'environnement ; la lutte contre le chômage et l'exclusion ; la réinvention de la citoyenneté et de la démocratie ; la paix et la solidarité entre les peuples ; et la lutte efficace contre le Sida. Elle indique à ce sujet que les écologistes ne sont pas « là pour passer la serpillière sur les dégâts du progrès, c'est un projet global de transformation de la société que nous proposons. »¹²⁶⁶

Concernant la préservation de l'environnement, et plus particulièrement sur l'énergie, elle propose de systématiser les économies et de développer les énergies renouvelables pour « sortir progressivement du nucléaire » en commençant par l'arrêt immédiat de Superphénix. Au sujet des modes de transport, elle privilégie d'abord « les plus économes en énergie, en espace, en paysages et en vies humaines » et souhaite également « le développement du transport combiné rail-route ». A propos de la qualité de l'air, elle envisage naturellement « l'adoption d'une loi-cadre étendant à l'ensemble du territoire les réseaux locaux de surveillance en mettant en application nos engagements internationaux et une limitation de la circulation automobile en cas de pics de pollution. » Sur la distribution de l'eau potable, elle s'engage « dans le démantèlement du monopole des compagnies privées. » Elle défend « une politique de gestion des déchets en mettant en avant l'utilisation de produits propres, la réutilisation et le recyclage ». Elle propose « de préserver, de reconstituer et de gérer les espaces naturels, la diversité du vivant (notamment la montagne, la forêt, le littoral et les zones humides). »¹²⁶⁷

A propos de la lutte contre le chômage et l'exclusion, elle promet une « réduction massive, rapide et générale sans réduction du niveau de vie par une loi-cadre sur les 35 heures tout de suite imposant des créations d'emplois »¹²⁶⁸ avec l'espoir d'en créer deux millions. Elle propose « une relance sélective dans

¹²⁶⁴ Michel Boivin, *op.cit.*, p. 175.

¹²⁶⁵ Profession de foi de D. Voynet.

¹²⁶⁶ *Ouest-France*, 17 mars 1995.

¹²⁶⁷ *Ouest-France*, 10 avril 1995.

¹²⁶⁸ *Ouest-France*, 17 mars 1995.

les secteurs des transports, de l'énergie, des déchets et de l'agriculture, du logement social, de la santé, de l'éducation, de la ville, des services publics sur tout le territoire (500 000 emplois). » Le financement de ces propositions passerait « par des réformes fiscales taxant les revenus financiers et les hauts revenus, par des économies sur les dépenses militaires, et puis par l'autofinancement dû à l'effet de relances sélectives. »¹²⁶⁹ Enfin, elle s'engage « dans la création d'un salaire minimum étudiant et d'un RMI¹²⁷⁰ à partir de 18 ans pour les jeunes. »¹²⁷¹ Au sujet du troisième point relatif à la citoyenneté et à la démocratie, Dominique Voynet s'engage vers la fondation d'une « VI^{ème} République citoyenne, permettant de repenser la représentation nationale, de renforcer la démocratie. »¹²⁷² Elle suggère « l'instauration du scrutin proportionnel, de la parité hommes-femmes, du référendum d'initiative populaire, et du droit de vote pour les étrangers aux élections locales. »¹²⁷³ Elle défend « une limitation du cumul des mandats pour les élus » et « l'adoption d'une loi sur la parité femmes-hommes dans les assemblées élues. » Elle entend « poursuivre la décentralisation en donnant plus de moyens aux régions », « reconnaître les cultures et langues régionales, en tant qu'apport à la diversité nationale » et « construire une nouvelle Union européenne, écologique, sociale et démocratique, dépassant le traité de Maastricht. »¹²⁷⁴ Enfin, sur le dernier point, la paix et la solidarité entre les peuples, Dominique Voynet s'engage dans « un arrêt définitif des essais nucléaires et un abandon de l'arme atomique ». Elle défend « une réduction du budget militaire » et « un retrait des troupes en Afrique. » A propos de la situation du tiers-monde, elle propose « une annulation de la dette des pays pauvres. »¹²⁷⁵ Enfin, sur la question de la construction de l'Europe, elle plaide pour une Europe des régions en sortant du traité de Maastricht.

Lors de sa campagne électorale, Dominique Voynet se rend deux fois en Basse-Normandie. En janvier 1995, accompagnée de Didier Anger, elle effectue une visite dans l'agglomération caennaise et se rend devant des logements non réhabilités : « Les Verts sont très présents dans la lutte pour le logement. On m'a dit que ces logements n'ont pas de salle de bains. Ce n'est pas insurmontable. Ils peuvent être réhabilités à moindre frais, et cela serait créateur d'emplois. »¹²⁷⁶ Les 16 et 17 avril, invitée par les militants et les élus écologistes, elle effectue une réunion publique dans la salle Chantereyne à Cherbourg où elle évoque ainsi quelques points fondamentaux de son programme. Par exemple, elle indique sur le nucléaire :

« Nous arrivons à la fin de la première génération des centrales nucléaires. Trois ministres ont demandé à Jean-Pierre Soubiron, ancien directeur de l'industrie, d'étudier la problématique énergétique de la France. Son rapport reprend en conclusion de nombreux points que nous avions dénoncés par avance. Par exemple, qu'il n'existe pas de transparence dans les contrats nucléaires. Que les choix nucléaires se sont toujours faits sans le moindre souci démocratique et enfin que le coût du kWh d'électricité nucléaire est largement sous-estimé car on ne prend pas en compte le prix du démantèlement des centrales, du stockage des déchets, etc... »

¹²⁶⁹ *Ouest-France*, 10 avril 1995.

¹²⁷⁰ Revenu minimum d'insertion

¹²⁷¹ *Ouest-France*, 17 mars 1995.

¹²⁷² *Ouest-France*, 10 avril 1995.

¹²⁷³ *Ouest-France*, 17 mars 1995.

¹²⁷⁴ *Ouest-France*, 10 avril 1995.

¹²⁷⁵ *Ouest-France*, 17 mars 1995.

¹²⁷⁶ *L'Éveil*, 26 janvier 1995, *Le Vert à Cid'*, n° 4, février 1995.

Ou sur la lutte contre l'exclusion :

« Ce n'est pas la paresse qui provoque le chômage, c'est la logique économique. On nous parle du coût du travail qu'il faut diminuer, mais comment peut-on accepter la concurrence de la petite fille indienne qui travaille dix ou douze heures par jour, sans protection sociale et pour un salaire de misère ? Ce n'est pas dans ce sens qu'il faut aller. »

Suite à cette réunion publique, Dominique Voynet visite le centre d'information de l'usine de retraitement de La Hague en compagnie de quelques militants, dont Didier Anger et Christiane Durchon. En présence d'Hervé Hacard, responsable de la communication, elle se heurte à une certaine *omerta* :

« La Cogéma est une forteresse, aussi bien en matière d'urbanisme que dans les mentalités. Cela m'intéresse pourtant car les Français ne savent pas par quelle voie le plutonium repart. Par mer ? Par train ? Par camion ? Cela m'inquiète, parce qu'il y a tous les jours des accidents très graves sur les routes. »¹²⁷⁷

Cette étape bas-normande se poursuit à Caen puis à Alençon.

2.2.2. Le programme des listes écologistes aux élections municipales de 1995

En Basse-Normandie, lors de ces élections municipales de juin 1995, Les Verts participent majoritairement à des listes d'union avec les autres formations de gauche impliquant des accords programmatiques. Au sein de l'agglomération cherbourgeoise, les socialistes, les républicains, les communistes et les écologistes souscrivent à un accord où ils réaffirment entre autre leur « volonté d'action sur le développement économique et social, l'emploi et la solidarité, l'amélioration de l'habitat et de l'environnement, la poursuite de la modernisation des grands services publics, le désenclavement du Nord Cotentin, l'accès d'un plus grand nombre à la culture, aux sports et aux loisirs. »¹²⁷⁸ Dans cette perspective, un projet d'agglomération se trouve donc élaboré en commun dont l'accent est mis sur les modalités permettant de renforcer la démocratie locale, d'associer les habitants aux décisions, de mobiliser les acteurs locaux ainsi que l'ensemble des personnels des collectivités. Autre cas à Saint-Lô, le groupe local des Verts signe un accord électoral avec le PS sur divers thèmes : l'eau, au travers d'une qualité de la publication et un comité de surveillance ; les déchets avec leur tri-sélectif, leur valorisation et leur compost ; l'énergie avec des bilans énergétiques, un plan d'économies, le développement des énergies renouvelables sur les bâtiments municipaux, et une interdiction du chauffage électrique ; le cadre de vie avec des zones piétonnes, des pistes et des bandes cyclables et des espaces de verdure ; le développement des transports en commun ; et la démocratie locale, et plus particulièrement le référendum d'initiative populaire ou la consultation des acteurs sociaux. Aux Pieux, la liste « IDEES » articule son programme autour de la démocratie locale, l'environnement, l'économie et le social. Concernant la démocratie locale, elle propose de consulter « davantage la population », et de faire « le forcing pour savoir ce qui se passe au niveau du district. » La liste souhaite une démocratie locale plus citoyenne et plus participative avec la création de commissions extra-municipales ouvertes à tous, de réunions de quartiers dans un esprit de concertation et d'ouverture. Au sujet

¹²⁷⁷ *La Presse de la Manche*, 18 avril 1995.

¹²⁷⁸ *La Presse de la Manche*, 15 avril 1995.

de l'environnement, elle défend « le respect de la loi littoral, et le renforcement de la sécurité nucléaire. » Quant à l'économie, elle propose « une méthanisation des déchets agricoles, et la création de logements sociaux », le recyclage des déchets ménagers, la création d'un centre équestre, le développement maîtrisé du tourisme et des sports du vent. Enfin, sur le volet social, et ce malgré « un effort au niveau des personnes âgées », elle se préoccupe des jeunes et des chômeurs¹²⁷⁹.

A Caen, trois listes présentent des programmes avec une orientation écologique. « Caen, Ecologie, Gauche, Alternative » menée par Nicolas Bénéès axe son programme autour de l'emploi, la justice sociale, le respect de l'environnement et la lutte contre le libéralisme économique : « Une politique qui lutte contre la ségrégation, et place au premier rang non l'économie mais l'homme. »¹²⁸⁰ Pour cela, elle décline leurs idées autour de quatre propositions¹²⁸¹ : une municipalité au service de la population ; une municipalité transparente et citoyenne ; une municipalité écologique ; et une municipalité développant la solidarité intercommunale. Elle s'affiche clairement à gauche avec une « volonté de résistance » : les colistiers s'opposent à cette « municipalité de droite qui est insensible au développement du chômage et de la précarité, fermée à la volonté démocratique » et conteste ce système « qui ne s'intéresse qu'aux résultats financiers, contre une société qui sacrifie l'être humain, et saccage la planète au nom du profit à court terme. »¹²⁸² « A Caen, l'écologie » conduite par Josette Bénard propose la création d'un espace de vie qui serait un lieu d'information sur la vie de la cité et où tout un chacun pourrait y trouver toutes les délibérations de conseils municipaux, dialoguer et se rencontrer : « Il faut un réel débat sur chaque grand chapitre municipal. »¹²⁸³ A partir de ce constat, elle développe un programme en neuf points¹²⁸⁴ : l'écocitoyenneté et la démocratie ; l'urbanisme et l'aménagement de la ville ; le déplacement en ville ; le pouvoir vivre à Caen ; le développement de l'emploi ; une culture vivante et accessible à tous ; l'épanouissement à l'école ; un environnement sain ; et les sports dans la cité. Enfin, « Pour les caennais la 3^{ème} voie » de Jean-Pierre Viaud entend transcender « le duel Girault-Mexandeau » et s'engager dans une « 3^{ème} voie ». Elle récuse entre ce « duel Girault-Mexandeau [qui] est un duel gauche-droite » : « Au niveau local, cela n'a aucun sens. Caen souffre d'un déficit catastrophique de démocratie. »¹²⁸⁵ Elle propose un programme axé autour de huit thèmes¹²⁸⁶ : l'emploi ; la démocratie locale ; le logement ; l'environnement et l'écologie urbaine ; le transport ; le commerce ; la culture et l'animation ; et la sécurité.

¹²⁷⁹ *Ouest-France*, 17 mai 1997.

¹²⁸⁰ *Ouest-France*, 2 juin 1995.

¹²⁸¹ Annexe 108. Profession de foi de la liste « Caen Ecologie, Gauche Alternative » menée par N. Bénéès, pp. 183-184.

¹²⁸² *Ouest-France*, 6 juin 1995.

¹²⁸³ *La Liberté, Le Bonhomme Libre*, 2 juin 1989.

¹²⁸⁴ Annexe 109. Profession de foi de la liste « A Caen, l'écologie » menée par J. Bénard, pp. 185-186.

¹²⁸⁵ *Ouest-France*, 14 avril 1995.

¹²⁸⁶ Annexe 110. Profession de foi de la liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par J.-P. Viaud, pp. 187-188.

2.2.3. Le programme des candidats écologistes aux élections législatives de 1997

Suite à l'accord conclu en prévision des élections législatives de 1998, Les Verts obtiennent davantage de satisfactions du PS sur le social que sur l'environnement. Le texte de l'accord ne consacre que 51 lignes à l'environnement contre 122 à l'économie et la vie en société¹²⁸⁷. Ancrés à gauche, les professions de foi des Verts accordent une large place aux thèmes socio-économiques. Leur programme insiste sur un « changement culturel profond et sur une autre organisation des relations économiques, sociétales et internationales. »¹²⁸⁸ Il s'axe autour de quatre points : vaincre le chômage et l'exclusion ; protéger notre environnement et améliorer la qualité de la vie ; renforcer la solidarité et la citoyenneté ; et construire une Europe sociale, démocratique, écologique et solidaire avec le reste du monde. Concernant le renforcement de la cohésion sociale, Eric Boisnard, candidat dans la circonscription de Lisieux-Falaise, insiste sur ce point : « La cohésion sociale sera renforcée par une plus grande solidarité et un partage équitable des richesses de notre pays. Il faut mettre en place une réforme fiscale généreuse et ambitieuse privilégiant l'impôt direct basé sur tous les revenus. Le RMI sera garanti dès 18 ans. »¹²⁸⁹

Afin de vaincre le chômage et l'exclusion, Les Verts défendent la semaine de quatre jours avec les 35 heures tout de suite, et les 32 dans cinq ans. Le financement est assuré par une redistribution des richesses, et l'organisation en revient « à chaque entreprise pour ne pas désorganiser la production. » Ils souhaitent la création d'emplois au service des habitants ou du cadre de vie conjugué au renforcement de la protection sociale permettant notamment un meilleur accès aux soins tout en renforçant la solidarité entre générations. A partir de dix-huit ans, le RMI est octroyé à ceux qui sont sans emploi tout comme une allocation était versée aux étudiants¹²⁹⁰. Didier Anger, candidat dans la circonscription de Valognes, insiste sur cette réduction du temps de travail : « Cette mesure permettrait de créer deux millions d'emplois et de donner trois jours libres par semaine afin de mieux utiliser sa vie. C'est le début d'un changement de société. »¹²⁹¹ Elle se ferait « sans diminution de salaire pour les bas et moyens revenus ». Pour son financement, ils préconisent une intervention de l'Etat :

*« Un chômeur coûte entre 10 à 14 000 francs par mois à la société. Il vaudrait mieux utiliser ce financement pour employer les gens. Cela veut dire qu'il faut aussi remettre en cause la hiérarchie des revenus. En même temps que la pauvreté augmente dans ce pays, on s'aperçoit qu'il y a plus de riches, de plus en plus riches. »*¹²⁹²

A une échelle locale, Hubert Vignet, candidat à Cherbourg, s'inquiète pour l'avenir de l'arsenal :
« La course à l'armement n'est plus d'actualité. C'est une bonne chose. Ce qui nous fait dire qu'après les élections, et contrairement aux fausses promesses, le plan Million va être appliqué. L'arsenal a besoin d'un double statut civil et militaire. Utilisons les connaissances de la DCN pour fabriquer des sous-marins capables d'explorer les grandes

¹²⁸⁷ Michel Boivin, *L'écologie politique sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, pp. 162-193.

¹²⁸⁸ *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

¹²⁸⁹ *Le Pays d'Auge*, 20 mai 1997.

¹²⁹⁰ Annexe 112. Profession de C. Durchon dans la circonscription de Coutances-Granville, pp. 190-191.

¹²⁹¹ *La Presse de la Manche*, 30 avril 1997.

¹²⁹² *Ibid.*

*profondeurs ou des navires susceptibles de lutter contre la pollution en mer. Créons une symbiose avec la future Cité de la mer en y développant un aspect scientifique. »*¹²⁹³

Philippe Volcker, candidat à L'Aigle, se préoccupe lui aussi de la situation de l'emploi dans l'Orne : « 492 CES ont été signés au cours du 1^{er} trimestre 97 dans l'Orne. Les collectivités locales profitent de l'opportunité pour embaucher aux frais de l'Etat. Solution qui ne débouche jamais sur la création d'un poste définitif mais qui institutionnalise la précarité, et oblige le salarié à vivre avec un demi SMIC. »¹²⁹⁴

A propos du second point, c'est-à-dire de la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie, Les Verts s'attachent « au développement d'une économie soutenable et respectueuse de l'environnement. »¹²⁹⁵ Didier Anger se préoccupe de l'impact de l'agriculture productiviste et polluante sur le milieu littoral, notamment sur l'aquaculture : « Il y a beaucoup de nitrates dans les productions hors sol et de pesticides. Une huître sur quatre qui se vend en France vient de Normandie. [Un secteur fragile qui] dépend de la qualité des eaux. Il faut donc penser environnement, économie et social. »¹²⁹⁶ Le candidat Philippe Volcker, artisan et apiculteur à Céton, s'inquiète de la situation environnementale dans sa commune :

*« On a construit des locatifs sur une ancienne décharge. Les terres du terrassement, probablement polluées, ont été éparpillées par des dizaines de camions aux quatre coins de la commune sans contrôle sanitaire. Dans le bourg voisin, un industriel évacuait des colles et des diluants au toluène directement dans la vallée de l'Huisne ! Le syndicat intercommunal de la collecte des ordures ménagères a brûlé pendant des années les piles au mercure mélangées aux ordures et a enfoui les cendres dans une décharge non-conforme. »*¹²⁹⁷

Par ailleurs sur le thème de l'énergie, Les Verts encouragent « les économies d'énergie, les énergies nouvelles, renouvelables et non-polluantes pour sortir progressivement du nucléaire. » En effet, Didier Anger demande « la sortie du nucléaire sur une dizaine d'années en développant en contrepartie la recherche sur l'élimination des déchets et du plutonium, et les énergies renouvelables » : « Ce sont des techniques, de la reconversion qui peuvent se faire sur place. »¹²⁹⁸ Hubert Vignet conteste son avenir :

*« Le nucléaire aujourd'hui n'est plus une énergie d'avenir. Il va falloir s'y faire et regarder les choses en face. L'ONU désormais privilégie les énergies renouvelables. [...] Le plutonium n'est pas d'actualité. Mitterrand l'avait d'ailleurs déjà dit en 1981. Les militaires n'en ont plus besoin et les surgénérateurs, qui devaient en faire une grande consommation, n'ont jamais fonctionné correctement. Un seul a vu le jour. Il a coûté 60 milliards de francs pour le résultat que l'on connaît. »*¹²⁹⁹

Jacques Leblanc, candidat à Vire, défend l'arrêt de l'énergie nucléaire et le développement des énergies renouvelables : « Il faut arrêter la construction de nouvelles centrales, le traitement des déchets radioactifs, lancer un vaste programme d'économies d'énergie et développer massivement les énergies renouvelables telles le soleil, l'eau ou le vent. »¹³⁰⁰ Alain Gruénais, candidat à Caen-est, insiste sur les

¹²⁹³ *La Presse de la Manche*, 14 mai 1997.

¹²⁹⁴ *Ouest-France*, 15 mai 1997.

¹²⁹⁵ Annexe 112., *op. cit.*

¹²⁹⁶ *La Presse de la Manche*, 3 mai 1997.

¹²⁹⁷ *Ouest-France*, 22 mai 1997.

¹²⁹⁸ *Ouest-France*, 7 mai 1997.

¹²⁹⁹ *La Presse de la Manche*, 14 mai 1997.

¹³⁰⁰ *Ouest-France*, 3 et 4 mai 1997.

solutions afin de réaliser des économies d'énergies : « Le nombre de bâtiments à isoler, cela représente bien plus d'heures de travail que la construction d'une centrale nucléaire. »¹³⁰¹ Didier Anger propose de développer le gaz : « Non seulement parce qu'il est peu polluant et moins risquée que le nucléaire, mais aussi parce que les centrales à gaz sont exportables dans les pays africains. Au contraire du nucléaire, trop coûteux, trop complexe. »¹³⁰²

Quant à l'agriculture, Les Verts souhaitent passer d'une agriculture productiviste et polluante vers une plus extensive de qualité et respectueuse de l'environnement. Didier Anger demande la réorganisation des modes de production : « La politique agricole commune est un échec, et la surproduction a amené les quotas laitiers. Il y a de moins en moins d'agriculteurs. »¹³⁰³ Il défend un mode d'exploitation « plus paysan [qui] doit privilégier la qualité » : « Le consommateur ne voit pas toujours la différence entre le bœuf en herbe et un autre... »¹³⁰⁴ Circonscription concernée par l'aquaculture, il se préoccupe de cette activité fragile : « Ce secteur est sensible aux pollutions, et il convient d'être particulièrement attentif pour le préserver. [...] Les difficultés rencontrées par l'aquaculture montrent combien les productions sont liées à l'environnement. On ne peut pas penser l'économique, le social et l'environnement séparément. »¹³⁰⁵ Autre sujet lié à l'environnement, la question de la diminution et de la valorisation des déchets reste très présente dans leur discours de campagne. Hubert Vignet, candidat à Cherbourg, défend au niveau local une gestion plus intelligente des déchets à l'instar de ce qui se fait dans l'agglomération de Cherbourg avec ses déchetteries : « Ainsi, la seule fabrication de compost à partir des déchets verts pourrait conduire dans la Manche à la création de 200 à 300 emplois. C'est une direction dans laquelle il faut d'autant plus aller qu'elle correspondra à une obligation dans l'Union européenne. »¹³⁰⁶

Concernant les transports, Les Verts privilégient les transports collectifs, et plus particulièrement le renforcement du rail et la maîtrise de la circulation automobile. Annette Allaire, la suppléante d'Hubert Vignet à Cherbourg, insiste pour rééquilibrer « la fiscalité entre les carburants, pour accorder une priorité aux transports collectifs (tramway, rail) et pour signer un moratoire sur les projets autoroutiers. » Hervé Houel, candidat dans la circonscription de Saint-Lô, se préoccupe du désenclavement économique : « Dans cette perspective, il est nécessaire : d'électrifier la ligne de chemin de fer Lison-Dol, d'encourager le ferroutage, de rouvrir les gares au fret, d'accélérer la mise en deux fois deux voies de la RN 174, d'aménager l'axe Saint-Lô Bayeux avec le respect absolu de la forêt. »¹³⁰⁷ Philippe Ménard, candidat à Alençon, s'oppose à la politique du « tout autoroute » : « Lorsque l'A 28 sera achevée, il y aura 8 voies de circulation entre Alençon et Sées (10 même sur 5 km). Bonjour les économies ! L'autoroute créera des emplois affirment ses promoteurs : chez Moulinex ? Chez Goavec ? » Il souhaite le développement du rail,

¹³⁰¹ *Ouest-France*, 9 mai 1997.

¹³⁰² *La Manche Libre*, 18 mai 1997.

¹³⁰³ *La Presse de la Manche*, 3 mai 1997.

¹³⁰⁴ *La Presse de la Manche*, 23 mai 1997.

¹³⁰⁵ *La Presse de la Manche*, 21 mai 1997.

¹³⁰⁶ *La Manche Libre*, 11 mai 1997.

¹³⁰⁷ *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

notamment pour le transport des marchandises, passant par le maintien des différentes lignes existantes (Caen-Alençon-Tours), et la réouverture des lignes fermées (Caen-Flers) : « La gare de marchandises de Sées doit être équipée des meilleures installations possibles, et avoir des moyens accrus pour offrir un service de qualité apte à répondre à l'augmentation de la demande. »¹³⁰⁸ Michel Horn, candidat à Caen-ouest, se déclare favorable à la nécessité de « faire respirer la ville, [en limitant] l'usage de l'automobile, [en favorisant] les déplacements dans les transports en commun, [en réorientant] les politiques d'aménagement du territoire, et [en privilégiant] le rail en retrouvant les lignes de proximité. »¹³⁰⁹

A propos du troisième point, l'amélioration de la solidarité et de la citoyenneté, Les Verts insistent sur le renforcement « des initiatives locales dans le cadre d'un aménagement équilibré du territoire », sur l'instauration du « droit de vote aux élections locales pour tous les résidents étrangers vivant en France depuis plus de 5 ans », sur l'interdiction du cumul des mandats, sur la parité entre les hommes et les femmes dans la vie politique et l'égalité dans la vie sociale, sur la rénovation des services publics et sur leur maintien en milieu rural¹³¹⁰. Didier Anger défend l'importance du service public : « L'Etat ne doit pas se retirer des campagnes en fermant les bureaux de poste ou en supprimant des classes. Au contraire, il doit assurer leur survie, et les collectivités locales doivent prendre en charge le loisir des enfants. Là aussi, ce sont des emplois possibles... »¹³¹¹ Enfin, Alain Millien, candidat à Avranches, se préoccupe de la situation syndicale et associative :

*« Il faudra tout autant redonner du souffle aux mouvements syndicaux et associatifs, garant de la citoyenneté. Ce sont eux qui permettront par la négociation et le dialogue d'appliquer sur le terrain l'ensemble de ces mesures, de les enrichir, et de les rendre réalisables localement ; c'est de cela que naîtront de nouvelles pratiques de démocratie locale. »*¹³¹²

Enfin, le dernier point, Les Verts envisagent la construction « d'une Europe sociale, démocratique, écologique et solidaire avec le reste du monde »¹³¹³ qui créerait un droit du travail européen, et en harmoniserait par le haut la protection sociale européenne. Jacques Leblanc souhaite « le développement de l'Europe économique » : « Une Europe où progressera le savoir-faire intelligent, et où régnera le mieux vivre écologiste. L'Europe, pour nous, fait partie d'un projet de paix. C'est une solidarité, une coordination entre les peuples. »¹³¹⁴ Alain Gruénais défend une « Europe sociale, démocratisée, écologique [...] avec une monnaie unique au service de l'emploi et du développement durable. »¹³¹⁵ Françoise-Edmonde Morin, candidate à Pont-l'Évêque, s'engage dans une renégociation du traité de Maastricht pour que « la terreur économique [laisse] place à la coopération, à l'éco-développement et à l'échange équitable entre régions. »¹³¹⁶ Par ailleurs, Les Verts proposent de favoriser des échanges équilibrés avec le tiers-monde.

¹³⁰⁸ *Ouest-France*, 17, 18 et 19 mai 1997.

¹³⁰⁹ *Ouest-France*, 15 mai 1997.

¹³¹⁰ Annexe 112., *op. cit.*

¹³¹¹ *La Manche Libre*, 18 mai 1997.

¹³¹² *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

¹³¹³ Profession de C. Durchon.

¹³¹⁴ *Ouest-France*, 3 et 4 mai 1997.

¹³¹⁵ *Ouest-France*, 16 mai 1997.

¹³¹⁶ *Le Pays d'Auge*, 16 mai 1997.

Bernard Hérard, candidat à Bayeux, se déclare favorable à « revenir au droit du sol et régulariser les personnes sans papiers ». Pour cela, il envisage une « réforme du droit d'asile », et « de donner le droit de vote aux élections locales à tous les résidents étrangers visant en France depuis plus de 5 ans. »¹³¹⁷ Résolument à gauche, Les Verts, qui défendent pendant de nombreuses années leur indépendance vis-à-vis des partis, privilégient une stratégie d'alliance avec le PS au sein de la majorité plurielle. Loin d'une stratégie électoraliste, ils contribuent largement à la constitution d'un « programme commun. »¹³¹⁸

A propos du programme de GE, les candidats « parachutés », voire « catapultés » par les instances parisiennes, mènent une campagne fictive couplée à une inoccupation du terrain, et à une absence de communiqués de presse dans le Calvados. Leur profession de foi¹³¹⁹ est révélatrice du changement interne opéré au sein de GE caractérisé par une centralisation parisienne de la campagne. Avec un programme standardisé, le nom du candidat disparaît tout comme celui de son suppléant. Dans la Manche, Nicole Judon, candidate dans la circonscription de Coutances, s'attache à exiger « une meilleure protection des dunes », à lutter contre « des remembrements qui suppriment toutes les haies » et à « une limitation des panneaux publicitaires. »¹³²⁰ Patrice Lecardonnel, candidat à Saint-Lô, se préoccupe de « l'état de l'eau » : « Personne ne fait rien pour nettoyer nos rivières à cause de problèmes administratifs beaucoup trop compliqués. Tout ce qui touche à l'assainissement et à la pollution doit être beaucoup plus surveillé. Il faut créer une police des eaux et de la nature comme il existe des gardes-chasse et des gardes pêches. »¹³²¹ Sur l'emploi, il soutient des propositions libérales :

*« Il faut libérer le travail pour laisser les entreprises embaucher, donner de la flexibilité à l'emploi, libérer les salaires, supprimer les limitations du temps de travail, donner la liberté à chaque citoyen pour prendre sa retraite quand bon lui semble avec les contreparties financières correspondant à son temps de travail, laisser libre chaque citoyen de cotiser pour sa santé, sa retraite, son chômage, à l'assurance de son choix. Il faut donner la liberté aux travailleurs de négocier son contrat de travail, abroger toutes les conventions collectives qui ne sont que des éléments conservateurs, réactionnaires, et qui ne correspondent plus aux conditions économiques de notre période de crise. Elles nuisent terriblement à la volonté d'embauche des patrons. Elles créent directement du chômage. »*¹³²²

Ariane Meyer-Lévy, candidate à Cherbourg, émet des propositions fantasmagoriques : limiter l'action des savants fous, stopper la disparition des terroirs, et conserver les goûts et les couleurs¹³²³. Dans l'Orne, Florence Faucheur et Dorothée Martin du Mesnil du Buisson, candidates à Alençon, désirent « protéger la beauté du paysage ornais, et dans le but de préserver un certain art de vivre dans notre région » : « Ces paysages vallonnés avec leurs haies et leurs chemins creux, ces châteaux, ces haras, ces fermes, la

¹³¹⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 23 mai 1997.

¹³¹⁸ Sylvie Vieillard-Coffre, « Les Verts et le pouvoir... », *op.cit.*, p.120-150.

¹³¹⁹ Profession de foi des candidats de GE.

¹³²⁰ *Ouest-France*, 16 mai 1997.

¹³²¹ *La Manche Libre*, 18 mai 1997.

¹³²² *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

¹³²³ *Ouest-France*, 22 mai 1997.

gastronomie même, forment un tout indissociable sur lequel s'appuie une vie locale, fruit d'une longue expérience, de savoir-faire et de savoir vivre. »¹³²⁴

Les Ecologistes indépendants de Basse-Normandie se réclament comme étant « les seuls écologistes réellement indépendants » : « Les Français ne croient plus à la crédibilité du discours politique. Seuls les écologistes ont été capables de dire qu'ils allaient faire de la politique autrement. »¹³²⁵ Dans la circonscription de Caen-ouest, Léon Lemonnier présente l'écologie comme étant « le moyen de créer l'harmonie dans la société à travers une relation établie entre la nature et les différents composants (économie, industrie...) créés par les hommes »¹³²⁶. Il mène sa campagne en reprenant les thèmes qu'il développe depuis son engagement dans l'écologie politique : le partage du travail et de l'emploi, les soins à apporter à l'environnement (le nettoyage et l'entretien des forêts), la gestion des déchets, la production et la transformation des produits énergétiques par les agriculteurs, la formation et l'augmentation du nombre des professeurs dans l'Education Nationale¹³²⁷. A Caen-est, François Schneider entend « revoir une nouvelle politique propre, pour plus de bon sens, de démocratie, de respect, de consultations populaires, au détriment des profits personnels et d'un capitalisme exagéré ». Une de ses priorités vise à créer « un autre développement régional et local » avec la « réanimation des villages », et « la création de petites unités administratives polyvalentes. »¹³²⁸ A Lisieux, Alain Angélini prône la réduction des déplacements pour le travail, les courses ou les loisirs : « Il faut mieux répartir l'activité sur le territoire. C'est un non-sens que de jouer la concentration. Le monopole des grandes surfaces est extrêmement dangereux. » Il dénonce les problèmes de santé liés à l'alimentation : « Les gens se nourrissent n'importe comment, avec des produits peu coûteux et de basse qualité. Le déficit de la sécurité sociale est là : les gens sont en mauvaise santé ! »¹³²⁹ Sur le chômage, il préconise « une solution négociée avec les syndicats sur la réduction du temps de travail, sans vouloir légiférer brutalement : « Cependant, les 32 heures m'apparaissent utopiques. »¹³³⁰

A Pont-l'Evêque, Michel Rousseau envisage une baisse des taxes, une simplification des déclarations administratives, sociales, et de la justice. A Bayeux, Liliane Patte propose de « redonner à chaque individu le droit de travailler pour subvenir à ses besoins, et non de le transformer en un outil performant qui produit des richesses au profit de quelques-uns. »¹³³¹ Elle s'oppose au traité de Maastricht dont « l'objectif [est] de servir l'économie des plus forts, des plus riches, en agressant tout ce qui fait la richesse des acquis sociaux de notre pays. »¹³³² Enfin, dans la circonscription de Vire, Pierre Bellanger

¹³²⁴ *Ouest-France*, 21 mai 1997.

¹³²⁵ *Ouest-France*, 2 mai 1997.

¹³²⁶ *Ouest-France*, 15 mai 1997.

¹³²⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 5 mai 1997.

¹³²⁸ *Ouest-France*, 16 mai 1997.

¹³²⁹ *Ouest-France*, 7 et 8 mai 1997.

¹³³⁰ *Le Pays d'Auge*, 9 mai 1997.

¹³³¹ *La Renaissance, Le Bessin*, 9 mai 1997.

¹³³² *Ouest-France*, 21 mai 1997.

mène sa campagne en retenant le thème de l'indépendance de l'écologie : « On ne peut pas être écologiste de droite ou de gauche, mais être écologiste tout simplement, c'est cela être indépendant. »¹³³³ Dans le domaine de l'aménagement du territoire, il regrette que « le Bocage se meurt » en indiquant que « le maillage des petites communes a craqué avec la disparition des petites exploitations agricoles. » C'est pourquoi, il défend le principe « d'une agriculture extensive et non intensive, qui retrouverait ses valeurs, et qui revitaliserait les cantons ruraux. » En matière d'emploi, il se déclare favorable à « la répartition du temps de travail de manière supportable et progressiste. »¹³³⁴ En conclusion, résolument indépendants, Les EIBN restent fidèles à la ligne waechterienne du « ni à droite, ni à gauche ». Ils refusent tout compromis avec les autres partis traditionnels comme Les Verts avec la gauche ou GE avec la droite.

Dans la circonscription de Saint-Lô, Dominique Bauduin, candidat du MEI, préconise « un mode de développement soutenable qui respecte les limites matérielles de la terre. »¹³³⁵ A propos de l'industrie nucléaire, il envisage de « stopper tout investissement » : « Mieux vaut conjuguer nos efforts sur les travaux d'économie d'énergies. Il faut aussi réhabiliter le patrimoine bâti. » Au sujet de l'emploi, il se déclare favorable au partage du travail et des revenus. Sur la politique agricole, il dénonce une « agriculture intensive [qui] a fait son temps » : « Mieux vaut une agriculture biologique qui donne de meilleurs produits et un meilleur salaire. » Enfin au niveau des infrastructures, il s'oppose aux investissements routiers » : « Plus de routes et de meilleures routes ne pousseront pas les gens à s'arrêter dans notre région. Ils ne font que passer. »¹³³⁶

Dans la circonscription d'Alençon-Sées, Renée Tragin, candidate des Nouveaux écologistes, se sert des élections comme d'une tribune afin de défendre la cause animale : « La personnalité juridique de l'animal doit être reconnue par la loi. La connaissance et le respect de la vie animale devront être inculqués à l'école, surtout aux adolescents. La vivisection doit être abolie, et remplacée par la mise en place de méthodes substitutives. » Toutefois, certaines propositions de la candidate la décrédibilisent : « Le monde moderne a détruit les structures fondamentales de l'individu, et nous nous proposons d'entreprendre une œuvre de reconstruction de la structure de cette unité en réaffirmant la complémentarité entre la nature, l'homme et l'animal. »¹³³⁷ Dans la circonscription de L'Aigle-Mortagne, Nicole Lemaire, candidate Ecologistes et citoyens, propose une écologie qui s'engage « dans la société civile avec une participation active dans les associations. » Elle insiste sur la défense de la qualité de vie : « Nos enfants vivent et travaillent dans le respect et la proximité, dans un environnement sauvegardé, cela s'appelle : passion, efficacité, générosité. »¹³³⁸ Enfin, dans le Calvados, les trois candidats de la Gauche alternative et écologique proposent « l'adoption de règles écologiques dans la production industrielle et agricole » :

¹³³³ *Ouest-France*, 11 mai 1997.

¹³³⁴ *La Voix Le Bocage*, 23 mai 1997.

¹³³⁵ *Ouest-France*, 5 mai 1997.

¹³³⁶ *La Manche Libre*, 11 mai 1997.

¹³³⁷ *Ouest-France*, 22 mai 1997.

¹³³⁸ *Ibid.*

« Leur défense à l'échelle mondiale par l'instauration d'écotaxes sont des outils pour résoudre le chômage, et promouvoir un développement durable et solidaire. » Ils souhaitent « un véritable contrôle sur les décisions qui menacent l'équilibre écologique » : « Nous refusons le chantage et les mises devant le fait accompli. »¹³³⁹ Micheline Dornier, candidate dans la circonscription de Vire, se préoccupe de la situation de l'emploi : « La création d'emplois passe par la diminution du temps de travail, avec 32 heures sans perte de salaire, et s'accompagne d'une loi-cadre. Il faut redistribuer les richesses, et refuser la création de fonds de pension pour payer les retraites. Il faut mettre sur pied un développement durable et solidaire. »¹³⁴⁰ Ils envisagent une alternative écologiste à gauche de la gauche traditionnelle pour changer la société. La défense de l'environnement est forcément l'une des composantes de son programme.

*« Il faut promouvoir l'agriculture paysanne, et lutter contre l'agriculture industrielle à qui on doit la vache folle, notamment. La défense de l'environnement doit aussi tenir compte de la présence de l'amiante dans notre région. Nous devons aussi être très vigilants quant à l'eau, sa qualité et sa quantité. La pollution par l'atrazine est inquiétante. Et pour que la petite exploitation vive, il faut lui en donner les moyens. »*¹³⁴¹

Georges Fauvel, candidat dans la circonscription de Bayeux, propose de « changer la gauche pour changer de société », avec une politique différente pour protéger l'environnement : « L'écologie est l'un de nos axes de travail prioritaires. Il est temps de promouvoir l'agriculture paysanne contre l'agro-chimie. Les industries chimiques, l'agro-alimentaire et la grande distribution imposent une destruction de la nature, de l'emploi rural et de la santé des consommateurs. »¹³⁴²

2.3. Les résultats

Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995, le résultat obtenu par Dominique Voynet confirme « le déclin de l'écologie politique en France »¹³⁴³. A l'échelle nationale avec 3,3 % des SE, elle enregistre la plus faible performance électorale depuis 1981 pour les écologistes¹³⁴⁴. Six semaines après l'élection présidentielle et la défaite de Lionel Jospin, avec 6,5 % des SE, le score des listes écologistes autonomes aux municipales ne progresse pas par rapport à celui obtenu lors de celles de 1989. Le nombre de candidats augmente avec 1 779 élus, dont 482 Verts, (757 élus en 1983 et 1 369 en 1989). Lors des

¹³³⁹ *Ibid.*

¹³⁴⁰ *Ouest-France*, 10 et 11 mai 1997.

¹³⁴¹ *Ibid.*

¹³⁴² *Ouest-France*, 10 et 11 mai 1997.

¹³⁴³ Daniel Boy, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas ? », *op.cit.*, p. 263.

¹³⁴⁴ Jérôme Jaffré, « Les scrutins du printemps 1995-La dynamique de la droite et ses limites de la remontée socialiste », *Pouvoirs*, n° 75, novembre 1995, pp. 119-137. Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, 349 p. Pascal Perrineau, « Le premier tour des élections législatives de 1997 », *RFSP*, n° 3 - 4, 1997, vol. 47, pp. 405-415.

élections législatives de 1997¹³⁴⁵, les candidats écologistes capitalisent 6,8 % des SE pour, dont 4,1 % des SE pour les 449 Verts¹³⁴⁶.

2.3.1. Les résultats de Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 1995

Lors du premier tour, le 23 avril 1995, en Basse-Normandie sur neuf candidats en lice, la candidate écologiste enregistre une véritable contre-performance (3,6 % des SE) et se retrouve en huitième position entre Philippe de Villiers (5,3 % des SE) et Jacques Cheminade (0,3 % des SE)¹³⁴⁷. Elle obtient un score très légèrement supérieur à la moyenne nationale (3,3 % des SE). Par rapport à Antoine Waechter, candidat lors de l'élection présidentielle de 1988, elle perd 4 631 électeurs à l'échelle régionale : 2 493 électeurs dans la Manche, 1 091 électeurs dans le Calvados et 1 047 électeurs dans l'Orne. Avec 3,6 % des SE dans le Calvados, elle réalise un score légèrement supérieur à ceux de la Manche (3,4 % des SE) et de l'Orne (3,4 % des SE). Elle obtient ses meilleures performances dans les cantons urbains de l'agglomération caennaise : Caen 4 (5,1 % des SE), Caen 6 (5,2 % des SE) et Caen 5 (5,5 % des SE). *A contrario*, elle se retrouve dans une situation difficile dans ceux de : Bazoches-sur-Heöne (1,8 % des SE) et Isigny-sur-Mer (1,7 % des SE). Elle n'enregistre aucune voix dans 111 communes, et obtient ses meilleurs scores dans des petites communes : La Pommeraye (11,1 % des SE), Angoville (14,3 % des SE), Gerrots (14,8 % des SE), et Eculleville (16,3 % des SE). Ce résultat confirme le déclin de l'écologie politique pour plusieurs raisons. La candidate écologiste perd son électorat modéré compte tenu de son positionnement trop à gauche¹³⁴⁸. La préoccupation environnementale tend à décliner au profit de celles liées aux problèmes socio-économiques. L'image de la candidate est affectée par les divisions internes de la mouvance écologiste, et ce avec la compétition fratricide entre les quatre prétendants écologistes lors du début de la campagne électorale. Didier Anger tente de minimiser cet échec électoral :

*« Nous sommes en-dessous de 88. Il y a un nivellement indéniable au plan national, mais aussi dans la Manche. Cela dit, il faut comparer ce qui est comparable. Nous obtenons toujours nos meilleurs scores aux élections municipales et régionales. La division en début de campagne nous a desservis. [...] Voyons maintenant comment recomposer l'écologie. Quant au report de voix, nous espérons qu'aucun écologiste ne votera Chirac, et nous attendons des avancées dans le programme de Lionel Jospin avant d'appeler à voter pour lui. »*¹³⁴⁹

Et pour Christiane Durchon :

« Il est certain que ce premier tour de la présidentielle se termine plutôt mal pour Les Verts. En Basse-Normandie, leur score est faible, voire inférieur à celui de 1988. Alors que tout le monde reconnaît la qualité de la campagne menée par Dominique Voynet. Pour Les Verts bas-normands, ce paradoxe résulte de plusieurs facteurs parmi

¹³⁴⁵ Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 352 p ; Hugues Portelli, « Elections législatives des 25 mai- 1^{er} juin 1997 : un séisme politique », *Regards sur l'actualité*, n° 232, juin 1997, pp. 9-18.

¹³⁴⁶ Jérôme Jaffré, « Les élections législatives de mai-juin 1997 ou les illusions d'un scrutin », *Pouvoirs*, n° 83, novembre 1997, pp. 133-149. Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 352 p.

¹³⁴⁷ Annexe 101. Résultats de D. Voynet, pp. 173-176 ; annexe 102. Carte des résultats de D. Voynet, p. 177.

¹³⁴⁸ Daniel Boy, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas ? », *op.cit.*, pp. 263-279.

¹³⁴⁹ *La Presse de la Manche*, 24 avril 1995.

*lesquels l'effet du vote utile demandé par le candidat socialiste, et l'attrance de l'électorat vers un vote défouloir et contestataire ont joué un rôle important. A cela s'ajoute bien sûr l'action de division dévastatrice et de dénigrement menée par MM. Lalonde et Waechter. »*¹³⁵⁰

Au sujet de l'attitude des Verts sur le duel entre Jacques Chirac et Lionel Jospin lors du second tour, les délégués de Basse-Normandie au CNIR¹³⁵¹ estiment que « les positions de Chirac sont à l'opposé des nôtres ». Ils se déclarent satisfaits de certaines propositions de Lionel Jospin : l'abandon du tunnel du Somport, l'arrêt de Superphénix et la poursuite du moratoire relatif aux essais nucléaires. Mais, ils déplorent les « réponses partielles ou insatisfaisantes sur les 35 heures, la proportionnelle, les lois Pasqua » : « Néanmoins, nous donnons acte à Lionel Jospin de ses avancées. »¹³⁵² Le groupe Ecologie et solidarité apporte aussi son soutien à Lionel Jospin : « Le duo Chirac-Balladur incarne le libéralisme sauvage repeint aux couleurs du social », alors que « le programme de Lionel Jospin intègre une partie significative des propositions écologistes. [Elles] s'inscrivent dans un engagement résolument européen, et ont le mérite de replacer l'être humain au centre de la société »¹³⁵³. L'écologie politique ne perd pas tout lors de cette élection présidentielle¹³⁵⁴. Après son élection au second tour, Jacques Chirac, et Alain Juppé, Premier ministre, décident de former un gouvernement issu des composantes de la société civile. Ils confient le poste de ministre de l'Environnement à Corinne Lepage. Diplômée de l'IEP de Paris, et docteur d'Etat en droit, elle fait une carrière universitaire qui la voit également avocate spécialisée dans des dossiers concernant l'environnement. Elle entraîne dans son sillon Josette Bénard comme conseillère technique (1995-1996), qui travaille notamment sur l'épineux dossier des organismes génétiquement modifiés.

2.3.2. Les résultats des listes écologistes aux élections municipales de 1995

En Basse-Normandie, après la débâcle électorale enregistrée lors de l'élection présidentielle, le résultat obtenu lors de ces élections municipales du 11 juin 1995 nuance ce reflux. En effet, les écologistes obtiennent des élus de majorité municipale ou d'opposition, et des postes d'adjoints au maire. A Caen, l'écologie politique réalise un score tout à fait honorable avec 15,5 % des SE¹³⁵⁵. Toutefois, ce résultat en trompe l'œil cache en réalité une situation plus complexe compte tenu de la présence de trois listes se réclamant de l'écologie : « Pour les caennais, la 3^{ème} voie » de Jean-Pierre Viaud (5,53 % des SE), « Caen, Ecologie, Gauche, Alternative » de Nicolas Bénéès (4,99 % des SE) et « A Caen l'écologie » de Josette Bénard (4,95 % des SE)¹³⁵⁶. D'une part, pour « Caen, Ecologie, Gauche, Alternative » :

¹³⁵⁰ *La Presse de la Manche*, 3 mai 1995.

¹³⁵¹ Didier Anger, Christiane Durchon et Mireille Grisé

¹³⁵² *Ouest-France*, 4 mai 1995.

¹³⁵³ *Ouest-France*, 2 mai 1995.

¹³⁵⁴ Michel Boivin, « La Normandie au gouvernement », *Normandie Magazine*, n° 126, juin-juillet 1995, pp. 12-13.

¹³⁵⁵ Au niveau des sections de vote, ils obtiennent leurs meilleurs résultats dans celles de : Hôtel de ville (20,2 % des SE), Saint Gilles (20,9 % des SE) et Folie Couvrefief (23,6 % des SE). A l'inverse, ils recueillent leurs plus faibles dans celles de : La Guérinière (8,0 % des SE), La Grâce de Dieu (10,4 % des SE) et Authie-nord (11,8 % des SE).

¹³⁵⁶ Annexe 111. Résultats des listes écologistes à Caen, p. 189.

*« Il nous manque quatre voix qui vont nous coûter cher (nous devons payer notre campagne, et qui nous auraient permis d'affirmer notre présence et nos convictions. L'important aujourd'hui est de battre la droite. Mais il faudra que M. Mexandeau, sanctionné par ce premier tour comme M. Girault, tienne compte des propositions nouvelles s'il veut susciter des propositions nouvelles d'enthousiasme. »*¹³⁵⁷

De plus, ce score « confirme l'existence à Caen d'un pôle de l'écologie et de la gauche alternative » : « Au deuxième tour, nous voulons battre la droite qui, depuis trop d'années, verrouille la vie politique et démocratique locale et qui, nationalement, détient tous les pouvoirs. Nous appelons donc à voter pour la liste "Pour Caen, avec nous". »¹³⁵⁸

D'autre part, « A Caen, l'écologie » manque de dix-neuf voix pour franchir la barre des 5 % des SE. Josette Bénard indique à ce sujet que « la technique du plagiat a donc réussi puisque la liste d'extrême gauche intitulée à dessein "Caen Ecologie, Gauche, Alternative" bénéficia de la confusion qu'elle a créé, et elle se félicita de son score "remarquable". »¹³⁵⁹ Elle perd pourtant 583 électeurs par rapport à celles de 1989. Pour le second tour, elle soutient le maire sortant, Jean-Marie Girault, malgré le dilemme que pose cette décision¹³⁶⁰ : « Le choix n'est pas entre une liste de droite et une liste de gauche, mais entre les réalisations possibles de chaque équipe. » Louis Mexandeau lui propose de travailler dans une structure extra-municipale, mais « A Caen l'Ecologie » se souvient des promesses non-tenues faites lors de la précédente élection. En outre, cette équipe doit comporter « quatre [adjoints au maire] communistes, ce qui ne paraît guère proportionnel à l'électorat correspondant. » Quant à Jean-Marie Girault, il envisage « de revoir le dossier du TVR en lançant sur le sujet le référendum souhaité par Josette Bénard lors de la discussion du projet au conseil municipal du mois d'octobre 1994 ; il retient également la création d'un "Espace de la Vie Locale" lieu d'informations, de dialogue, de rencontres entre simples citoyens, leurs associations et éventuellement les élus municipaux. »¹³⁶¹ Le collectif appelle donc à voter en faveur du maire de droite sortant, Jean-Marie Girault. Enfin, « Pour les caennais la 3^{ème} voie » de Jean-Pierre Viaud réalise le meilleur score des listes « écologistes » :

*« Il existe à Caen une sensibilité représentant l'ouverture et la jeunesse. Nous avons cinq exigences : la création d'un conseil municipal des jeunes ; d'un adjoint chargé des questions de citoyenneté et d'intégration ; un plan de reconversion de bureaux en immeubles d'habitation ; 5 millions de francs / an pour monter une filière d'économie solidaire et de services économiques de proximité. Si Mexandeau n'est pas d'accord, nous ne partirons pas avec lui. »*¹³⁶²

Au second tour, Jean-Pierre Viaud rejoint « Pour Caen, avec vous » de Louis Mexandeau en cinquième position. Suite à la victoire de Jean-Marie Girault, il est élu comme conseiller municipal d'opposition. Ces élections municipales à Caen font apparaître plusieurs spécificités : un taux d'abstention élevé (45,4 % des SI) ; une multiplicité des petites listes, et la division des écologistes. Elles démontrent un

¹³⁵⁷ *Ouest-France*, 12 juin 1995.

¹³⁵⁸ *Ouest-France*, 13 juin 1995.

¹³⁵⁹ *Ouest-France*, 14 juin 1995.

¹³⁶⁰ En 1989, « A Caen l'Ecologie » fusionne avec la liste de Louis Mexandeau.

¹³⁶¹ *La Liberté, Le Bonhomme Libre*, 16 juin 1989.

¹³⁶² *Ouest-France*, 12 juin 1995.

ancrage de plus en plus à gauche des Verts et avec surtout l'alliance avec CAP. Josette Bénard ne se présente pas à ces élections sous la bannière « GE », mais de nouveau avec l'appui du collectif « A Caen, l'écologie » comme en 1983 et en 1989. Contrairement à 1989, elle se rallie à Jean-Marie Girault au second tour.

A Hérouville Saint-Clair, deux listes écologistes se positionnent sur la ligne de départ lors du premier tour : 11,0 % des SE pour « Hérouville-Solidarité-Ecologie » menée par Josiane Lowy, soutenue notamment par Les Verts et 8,3 % des SE pour « Ecologie : agir pour Hérouville » conduite par Arlette Vivier. Au second, les deux têtes des listes écologistes sont élues conseillères municipales à partir de deux listes différentes : « Ecologie : agir pour Hérouville » menée Arlette Vivier, qui s'unit avec « Pour Hérouville à gauche » de Bernadette Henry, devient « Union nouvelle pour Hérouville à Gauche » d'où elle est élue conseillère municipale en troisième position. « Hérouville-Solidarité-Ecologie » menée par Josiane Lowy, qui fusionne avec celle menée par François Geindre, devient « Hérouville 2001, Solidarité écologie » grâce à elle, elle est élue en quatrième position avec François Maillard, un adhérent Vert. A Bayeux, avec 29,7 % des SE lors du premier tour, la liste d'union de la gauche « Agir ensemble pour Bayeux » menée par Daniel Gouth obtient 21,1 % des SE et cinq élus d'opposition dont François Thomine (Les Verts) lors du second tour. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, Les Verts obtiennent trois conseillers municipaux : Yvonne Nahan à Beuvron-en-Auge, Bernard Hérard à Saint-Loup-Hors et Michel Horn à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Léon Lemonnier se trouve élu conseiller municipal à Ducy-Sainte-Marguerite. A Honfleur, lors du premier tour avec 44,7 % des SE, la liste « Votre parti, c'est Honfleur » conduite par Michel Lamarre, qui se qualifie au second, réalise une véritable performance électorale en accusant seulement deux voix d'écart avec celle menée par Nicole Ameline. Lors du second tour, avec une participation de près de 80 % des SI, et dans une ambiance tendue, la liste de Michel Lamarre remporte la victoire (50,5 % des SE), le tout avec un écart de 37 voix face à celle menée par la secrétaire d'Etat à la Décentralisation.

Dans la Manche, lors du premier tour, la CUC reste largement à gauche. A Cherbourg, avec 58,1 % des SE, la liste de Jean-Pierre Godefroy remporte la victoire. Ce succès permet l'élection de quatre écologistes¹³⁶³ dont deux postes d'adjoints : avec 28 voix contre sept blancs ou nuls, Patrick Crinquette se trouve élu cinquième adjoint¹³⁶⁴ et Alain Beaudouin comme neuvième¹³⁶⁵. A Octeville, avec 57,6 % des SE, la liste menée par le jeune conseiller général socialiste Bernard Cazeneuve remporte la victoire et permet l'élection de cinq écologistes¹³⁶⁶. Jean-Claude Magalhaés se trouve élu cinquième adjoint¹³⁶⁷. A Equeurdreville-Hainneville, avec 58,3 % des SE, le succès de la liste conduite par Jean Lerouvreur face à

¹³⁶³ Patrick Crinquette, Alain Beaudouin, René Lecacheur et Michèle Molisset.

¹³⁶⁴ En charge de l'habitat et la qualité de vie (les parcs et les jardins publics, les espaces verts et les aires de jeux dans les quartiers, et le mobilier urbain).

¹³⁶⁵ En charge de l'hygiène et de la santé, l'environnement, la propreté et l'organisation des fêtes populaires.

¹³⁶⁶ Jean-Claude Magalhaés (Les Verts), Michel Durel, Marie-France Le Gall, Marie-France Danet et Philippe Joël.

¹³⁶⁷ En charge de la jeunesse et des sports, des affaires scolaires, des cantines, des centres des loisirs et des haltes garderies.

celle de Jean Tissot (41,7 % des SE) engendre l'élection de cinq écologistes¹³⁶⁸. Avec 26 voix contre sept, Daniel Bosquet se trouve élu huitième adjoint, en charge des travaux communautaires. A La Glacerie, malgré la victoire de la liste de droite menée par Guy Letouzé, l'écologiste Francis Huyghe issu de celle menée par Jean-Pierre Raynal se trouve élu conseiller municipal d'opposition. A Tourlaville, le premier tour ne permet pas de dégager de majorité¹³⁶⁹. Lors du second, la liste d'André Rouxel (44,4 % des SE) remporte la victoire contre celles de Georges Fatôme (39,7 % des SE) et d'André Brien (15,9 % des SE). Ce succès permet l'élection de quatre écologistes¹³⁷⁰. Avec 24 voix contre 7 pour Thérèse Malo et 2 bulletins nuls, Hubert Vignet se trouve élu troisième adjoint au maire¹³⁷¹, et avec 24 voix contre 7 pour Alain Leblond et 2 blancs et nuls, Paul Goureman se trouve élu huitième adjoint¹³⁷². Au sein de l'assemblée de la CUC, les écologistes obtiennent deux vice-présidences : Daniel Bosquet comme septième vice-président¹³⁷³ et Jean-Claude Magalhaés comme onzième¹³⁷⁴. Hubert Vignet se trouve élu comme délégué à la CUC. Dans les autres communes de plus de 3 500 habitants, suite à des listes d'union avec la gauche, les écologistes obtiennent des élus municipaux : avec 41,1 % des SE, « Mieux vivre à Carentan » conduite par Louis Kerfoum, dont l'écologiste Hervé Houel, perd et se trouve dans l'opposition suite la victoire de « Carentan pour tous avec J.F. Landry ». Avec 22,1 % des SE, « Coutances autrement » se trouve laminée avec seulement l'élection de trois conseillers municipaux d'opposition dont Christiane Durchon (Les Verts). A l'issue du premier tour, trois listes se qualifient pour le second, dont celle « Ensemble, Saint-Lô 2 000 » en deuxième position avec 26,5 % des SE. Lors du second tour, elle obtient 39,4 % des SE et se trouve dans l'opposition, dont Jean-Luc Cohin (Les Verts). A Valognes, avec 54,6 % des SE, la liste intitulée « Démocratie et progrès pour les Valognais » menée par Fernand Leboyer remporte une victoire historique. Sur vingt-trois élus, trois écologistes s'y trouvent : Thierry Leportier (Les Verts), Christian Lamotte (Premier adjoint, en charge des finances et de la communication) et Jean-Christophe Thiébot (adjoint en charge du tourisme et du cadre de vie). A Granville comme aux Pieux, les écologistes n'obtiennent aucun élu. A Hémévez, Jean-Marc Joly se trouve élu adjoint au maire.

Dans l'Orne, après le brillant succès de la liste de droite « Tous ensemble pour Alençon » menée par le maire sortant, Alain Lambert (52,0 % des SE), « Alençon citoyenne et solidaire » conduite par Hervé Olezac n'obtient que 40,7 % des SE. Ce résultat ne permet pas l'élection de candidats écologistes issus de cette liste. « Sées, l'Avenir » menée par Jean-Pierre Pelletier, qui remporte le challenge face à celle de Régis Cusinberche, permet l'élection de l'écologiste Michel Hamon comme conseiller municipal. A La Ferté-Macé, après la surprenante victoire de la liste « Défense des contribuables fertois » menée par Jean-Marc Mesmoudi (50,2 % des SE), Yves Sallard, présent sur celle d'Yves Le Pape, se trouve élu conseiller

¹³⁶⁸ Daniel Bosquet (Les Verts), Anne-Marie Tur-Roig, Louis Poutas, Jean-Paul Kerleau et Johannes Vanbeek.

¹³⁶⁹ Celle de Georges Fatôme (38,0 % des SE) face à la liste officielle défendue par André Rouxel (42,2 % des SE), et celle de André Brien, majorité présidentielle (19,8 % des SE).

¹³⁷⁰ Hubert Vignet (Les Verts), Paul Goureman, Marc Gadbin et Jean-Claude Lecanu.

¹³⁷¹ En charge de l'environnement, de la création et de l'entretien des espaces verts, du cimetière et de l'urbanisme.

¹³⁷² En charge de l'animation sportive, de la gestion des équipements sportifs, et des relations avec les associations sportives.

¹³⁷³ En charge de la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement.

¹³⁷⁴ En charge du corps mixte des sapeurs-pompiers et de la prévention des risques.

municipal d'opposition. A Taillebois, commune de moins de 3 500 habitants, Yannick Soubien se voit élu lors du second tour avec 84 voix. A Flers lors du second tour, avec 52,7 % des SE, « Servir Flers » conduite par Michel Lambert remporte la victoire et Jean-Luc Pithois obtient le poste de huitième adjoint, en charge de l'environnement et de la vie quotidienne.

Six semaines après l'élection présidentielle qui se traduit par la victoire du candidat RPR Jacques Chirac, et la défaite du candidat PS Lionel Jospin, la proximité de ces élections municipales permet de mettre l'accent sur des enjeux locaux. En Basse-Normandie, le résultat des écologistes se trouve contrasté. En effet, leur nombre d'élus municipaux augmente, et plus particulièrement dans les communes de plus de 3 500 habitants. Malgré la priorité accordée dans la constitution de listes autonomes, Les Verts constituent « de nombreuses listes communes avec les forces de progrès », principalement le PS¹³⁷⁵. Ils ne conçoivent que deux listes autonomes, mais avec une alliance des partis de gauche « alternative » avec le label de la CEPS : « Caen, Ecologie, Gauche, Alternative » menée par Nicolas Bénéès et « Hérouville-Solidarité-Ecologie » conduite par Josiane Lowy. A Honfleur, Michel Lamarre, candidat indépendant de sensibilité écologiste, remporte un véritable succès face à Nicole Ameline. Dans la Manche, la coordination écologiste de la CUC entreprend une rupture électorale avec le passé compte tenu de l'absence de listes écologistes autonomes dès le premier tour et établit des listes communes avec la « Gauche plurielle locale ». De plus, des Verts et des écologistes se présentent sur de nombreuses listes d'union avec le PS dans des communes de plus de 3 500 habitants : Coutances, Granville, Carentan ou Saint-Lô. Cette alliance permet l'élection de nombreux conseillers municipaux d'opposition ou de la majorité municipale, avec l'obtention parfois de postes d'adjoints au maire. Dans l'Orne, Les Verts adoptent la même stratégie à travers une participation dans des listes d'union de la gauche.

2.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1997

En Basse-Normandie, lors de ce premier tour, le 25 mai 1997, les écologistes capitalisent 8,0 % des SE (9,4 % des SE avec la candidature de Didier Anger)¹³⁷⁶. Avec 9,3 % des SE, ceux du Calvados enregistrent un résultat supérieur à ceux de la Manche (6,9 % des SE), mais inférieur avec 10,9 % des SE avec la candidature de Didier Anger, et à ceux de l'Orne (7,3 % des SE). Ils perdent 29 629 électeurs (20 900 électeurs avec Didier Anger) (Cf. tableau 18). Ils réalisent leur meilleur score (12,1 % des SE) dans la circonscription de Caen-est, alors que Yannick Soubien, seul candidat écologiste, obtient le plus faible (5,5 % des SE) à Argentan. A l'échelle cantonale (sans le résultat de Didier Anger), ils réalisent leurs plus belles performances dans les cantons de : Caen 5 (16,6 % des SE), Athis-de-l'Orne (15,2 % des SE) et Caen 6 (15,1 % des SE). A l'inverse, ils ne recueillent que peu de suffrages dans ceux de : Moulins-la-Marche (4,6 % des SE), L'Aigle est (4,5 % des SE) et Isigny-sur-Mer (4,3 % des SE).

¹³⁷⁵ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, p. 118.

¹³⁷⁶ Annexe 113. Résultats des candidats écologistes, pp. 192-202.

Tableau 18. Résultats des partis écologistes

Étiquette politique	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE
Les Verts	38 496	6,1 % ¹	12 053	4,3 %	19 374	8,8 %	7 069	5,2 %
Les EIBN	4 202	0,7 %	4 202	1,5 %	/	/	/	/
MEI	707	0,1 %	/	/	707	0,3 %	/	/
GE	11 573	1,8 %	6 613	2,4 %	3 826	1,7 %	1 134	0,8 %
NE	703	0,1 %	/	/	/	/	703	0,5 %
EC²	1 003	0,2 %	/	/	/	/	1 003	0,7 %
GAE³	2 981	0,5 %	2 891	1,0 %	/	/	/	/
Total	59 575	9,4 %	25 759	9,3 %	23 907	10,9 %	9 909	7,3 %

¹ Avec le résultat de Didier Anger

² Écologistes et citoyens

³ Gauche alternative et écologiste

D'une part, avec 4,7 % des SE (sans le résultat de Didier Anger), Les Verts, ancrés dans une écologie positionnée à gauche, restent les leaders de l'écologie politique dans cette région avec un capital de 59 % de l'électorat écologiste bas-normand. Alain Millien (seul candidat écologiste en lice) enregistre la meilleure performance (8,7 % des SE) à Avranches, alors que Philippe Ménard n'obtient que 2,6 % des SE à Alençon. Toutefois, ce dernier se trouve concurrencé par deux candidates se réclamant de l'écologie politique : 2,5 % des SE pour Florence Fuaheur (GE) et 1,6 % des SE pour Renée Tragin (NE). Lors du second tour du 1^{er} juin, au nom de la coordination écologiste, Hubert Vignet appelle à soutenir Bernard Cazeneuve « pour permettre son succès face au candidat de droite auquel nous nous sommes toujours opposés. »¹³⁷⁷ A Valognes, Didier Anger, candidat Vert avec le soutien du PS, réalise une contre-performance avec seulement 21,1 % des SE lors de ce premier tour. Qualifié au second, il ne ressemble pas l'ensemble des composantes de la Gauche plurielle. A Valognes, le candidat communiste Alain Labbé n'appelle pas à voter pour le candidat de la Gauche plurielle. Malgré sa « volonté de battre la droite qui ne défend pas l'emploi », il déclare aussi « qu'il ne peut appeler à voter Didier Anger » : « Il ne peut être un rassembleur, car ce n'est pas un candidat crédible pour la gauche à cause de ses divergences sur le nucléaire et l'Europe. [...] Pourquoi le soutenir alors que le PS local et le PS Manche ne le soutiennent pas ? »¹³⁷⁸ Didier Anger s'étonne de cette situation : « A Paris, M. Hue appelle au grand rassemblement de la gauche et des forces progressistes comme Les Verts. Y aurait-il une situation particulière dans la circonscription de Valognes ? »¹³⁷⁹ Lors du second tour, face à Claude Gatignol (UDF), il obtient 40,8 % des SE. Suite à cet échec, Didier Anger précise : « Je constate que je recueille sur la circonscription de Valognes l'ensemble des voix de gauche, et même un millier de plus. Cela malgré les réticences des appareils politiques locaux : j'attends toujours le soutien de la fédération départementale du Parti socialiste et je n'ai eu celui du PC que vendredi soir très tard ! »¹³⁸⁰

¹³⁷⁷ *La Presse de la Manche*, 28 mai 1997.

¹³⁷⁸ *Ibid.*

¹³⁷⁹ *Ouest-France*, 28 mai 1997.

¹³⁸⁰ *Ouest-France*, 3 juin 1997.

D'autre part, avec 1,8 % des SE (2,8 % des SE dans les circonscriptions où se présente un candidat), GE, représentant une écologie au centre, perd une partie de son influence en obtenant 19 % de l'électorat écologiste régional¹³⁸¹. Martine Michau-Baudeuf recueille le meilleur score (3,5 % des SE) dans la circonscription de Caen-ouest, alors qu'Ariane Meyer-Lévy réalise le plus faible (2,1 % des SE) à Cherbourg. Par ailleurs, avec 0,8 % des SE, l'écologie indépendante, représentée par Les EIBN et le MEI, attire seulement 10 % de l'électorat écologiste. Dans le Calvados, Les EIBN enregistrent un faible score avec 1,5 % des SE¹³⁸². Michel Rousseau réalise le meilleur résultat (2,0 % des SE) dans la circonscription de Pont-l'Évêque alors qu'Alain Angélini obtient le plus faible (1,2 % des SE) à Lisieux. Ainsi, par rapport à celles de 1993, Les EIBN perdent 8 864 électeurs. A Saint-Lô, Dominique Bauduin, le seul représentant du MEI à l'échelle régionale, obtient seulement 1,6 % des SE. Enfin, dans le Calvados, avec 1 % des SE, la Gauche alternative et écologiste capte 11 % d'un électorat qui aurait pu voter pour Les Verts si les deux mouvements avaient réalisé une alliance électorale. Avec 2 % des SE en moyenne dans les circonscriptions où des candidats se présentent, Nicolas Bénéès obtient le meilleur score (2,5 % des SE) à Caen-est¹³⁸³. Enfin, dans la circonscription de L'Aigle, Nicole Lemaire, candidate d'Écologistes et Citoyens (EC), obtient 2,3 % des SE face au candidat Vert, Philippe Volcker (4,2 % des SE)¹³⁸⁴.

Au niveau national, ces élections législatives entraînent la victoire des Verts à partir d'une stratégie d'alliance avec la gauche, d'où des succès politiques¹³⁸⁵ : des députés dont Yves Cochet, vice-président de l'Assemblée nationale, et un groupe parlementaire et Dominique Voynet, ministre de l'Environnement élargi à l'Aménagement du territoire. En Basse-Normandie, elles sont toutefois un échec pour l'écologie politique par rapport à celles de 1993. Ce résultat provient de plusieurs raisons : d'une part, la permanence d'un dispositif relativement médiocre d'implantation des écologistes¹³⁸⁶ ; et d'autre part, l'écologie politique se trouve victime de ses propres « divisions » et « confusions » avec plusieurs formations écologistes présentes¹³⁸⁷. Le résultat électoral des Verts reste modeste avec seulement 6,1 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes. Malgré ses méandres politiques, GE, et bien que la présence de candidats « parachutés », continue de rassembler une fraction d'électeurs écologistes relativement fidèles¹³⁸⁸. La désignation de candidats inconnus par Brice Lalonde pose la question de savoir s'il n'est pas uniquement motivé par les largesses de la loi sur le financement des campagnes. Elle prévoit un financement public des partis qui présentent au moins 50 candidats sans conditions de score minimum. L'écologie indépendante, représentée par Les EIBN et le MEI connaît une véritable *Bérézina* politique avec seulement 0,8 % des SE. Ce résultat traduit peut être un reflux de l'intérêt pour l'écologie dans les préoccupations des citoyens français.

¹³⁸¹ Annexe 113., *op. cit.*

¹³⁸² Annexe 113., *op. cit.*

¹³⁸³ Annexe 113., *op. cit.*

¹³⁸⁴ Annexe 113., *op. cit.*

¹³⁸⁵ Guillaume Sainteny, « Les Verts au pouvoir », *RPP*, n° 989, juillet-août 1997, pp. 50-51.

¹³⁸⁶ Pascal Perrineau, « Le premier tour des élections législatives de 1997 », *op. cit.*, pp. 405-415.

¹³⁸⁷ Gérard Le Gall, « Succès de la gauche quatre ans après sa déroute de 1993 », *RPP*, n° 989, juillet-août 1997, pp. 6-25.

¹³⁸⁸ Guillaume Sainteny, *Le vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, PFNSP, Paris, 1997, p. 207.

3. Le temps des déchirures (1998)

Lors des élections régionales de mars 1998¹³⁸⁹, avec 36 % des SE, l'alliance UDF-RPR, qui subit la concurrence de listes dissidentes, obtient un recul limité, mais insuffisant pour conserver l'exécutif de certains conseils régionaux. Aux élections cantonales, la droite, qui enregistre son plus mauvais score depuis 1958, connaît un « net recul de sa capacité de rassemblement »¹³⁹⁰. Elle reste nettement majoritaire (54,2 % des SE), mais l'alliance UDF-RPR s'affaiblit (40,3 % des SE), et la liste Chasse, pêche, nature et traditions se maintient (2,7 % des SE). Le FN accroît son influence dans les conseils régionaux (15,3 % des SE) lors des élections régionales et confirme son « implantation progressive » (13,9 % des SE) lors des élections cantonales. Aux élections régionales, la gauche gouvernementale obtient un succès avec sa stratégie de « listes d'union dans la grande majorité des départements », et ce malgré une « relative dynamique de rassemblement »¹³⁹¹. Le PS reste la première formation politique de gauche. Le PCF, le PRG et le MDC réalisent une progression dans plusieurs régions. L'extrême gauche, et plus particulièrement « Lutte ouvrière » avec 27 élus, connaît une percée électorale. Les élections cantonales confirment le net redressement de la gauche, et notamment du PS, malgré une présence séparée de candidats lors du premier tour¹³⁹². Avec 5,2 % des SE lors des élections régionales, la mouvance écologiste enregistre une contre-performance électorale caractérisée par un sérieux revers par rapport à celles de 1992. Lors des élections cantonales, certaines candidatures écologistes obtiennent des résultats locaux non-négligeables témoignant d'une implantation limitée.

3.1. Les candidats et les listes écologistes

Membres de la Gauche plurielle, Les Verts rencontrent des difficultés pour « adopter une stratégie collective homogène face à leurs alliés »¹³⁹³. En juillet 1997, les cinq partis de la Gauche plurielle (le PS, le PCF, le MDC, le PRG et Les Verts) entament leurs premières rencontres afin d'établir des listes communes. A l'automne, Les Verts commencent leur propre campagne indépendamment des négociations en cours. Le 22 décembre, le PS rend publique une liste de départements où la tête serait issue de la Gauche plurielle. Mais, Les Verts refusent cette proposition et souhaitent poursuivre des discussions multilatérales. En janvier 1998, la Gauche plurielle opte pour un texte commun *Pour réussir dans les régions*. Toutefois, Les Verts n'adoptent pas la même stratégie dans les différents départements : ils participent à 54 listes d'union de la

¹³⁸⁹ Jérôme Jaffré, « Régionales et cantonales de mars 1998 : des élections de clarification », *Pouvoirs*, n° 86, 1998, pp.171-181 ; Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars 1998 », *Regards sur l'actualité*, n° 240, avril 1998, pp. 39-55. ; Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote incertain, Les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 299 p.

¹³⁹⁰ Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars 1998 », *Regards sur l'actualité*, n° 240, avril 1998, p. 42.

¹³⁹¹ *Ibid.*

¹³⁹² Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Le Vote incertain : les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, 304 p. Gérard Le Gall, « Quand 1998 confirme 1997 », *RPP*, n° 993, mars-avril 1998, pp.5-23.

¹³⁹³ Daniel Boy et Bruno Villalba, « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversités locales », Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote incertain, Les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de la FNSP, 1999, p. 147.

majorité plurielle, dont cinq unions partielles, et présentent 37 listes « Vertes et ouvertes ». Après la signature d'un accord avec Démocratie libérale, Brice Lalonde bénéficie du concours des partis de droite, et plus particulièrement des réseaux d'Alain Madelin. En Ille-et-Vilaine, il se trouve en cinquième position sur la liste RPR-UDF. Mais, avec 42 listes, GE connaît des difficultés en établir dans tous les départements. Le MEI constitue 43 listes à partir d'alliances avec GE et des écologistes issus du mouvement associatif.

3.1.1. La constitution des listes écologistes aux élections régionales de 1998

En Basse-Normandie, lors de l'assemblée générale, à Ségrie-Fontaine, le 27 septembre 1997, Les Verts rejettent « l'hypothèse d'une alliance avec la Gauche plurielle », car « le mode de scrutin à la proportionnelle pour les élections régionales ne justifiait pas une alliance avec les forces de progrès ». Cette stratégie permet à leurs candidats de figurer en tête de liste, et ce malgré le vif désir du PS de constituer des listes d'union de la « Gauche plurielle ». De plus, ils s'inquiètent du non-respect d'un « certain nombre d'aspects mentionnés dans l'accord programmatique entre Les Verts et le PS », et plus particulièrement la question du nucléaire¹³⁹⁴. Sur 74 votants, 68 se prononcent pour la composition de listes autonomes et ouvertes, trois contre et trois s'abstiennent. Lors du second tour, avec 66 voix pour, ils s'engagent à constituer « une liste ouverte aux écologistes, alternatifs, associatifs et régionalistes » : « Nous tenons à conserver notre identité devant nos électeurs. Nous sommes néanmoins ouverts à une alliance avec la Gauche plurielle. »¹³⁹⁵ Malgré cette option d'autonomie, et dans le cas d'une victoire de la gauche, Les Verts se déclarent prêts à travailler avec les socialistes pour gérer conjointement la région : « Autonomie pour l'élection et alliance pour la constitution d'un exécutif. »¹³⁹⁶ Dans un souci de rassemblement, ils tentent de constituer des listes communes avec les autres formations écologistes régionales. Par exemple, Les Verts de Basse-Normandie et le groupe Ecologie et solidarité négocient cette possibilité. Ce dernier émet plusieurs conditions : « Un projet régional innovant basé sur l'écologie politique citoyenne, sur la démocratie, sur l'humanisme, sur la solidarité et sur le non sectarisme. »¹³⁹⁷ Concernant la composition d'éventuelles listes, le groupe souhaite la tête de liste et les quatrième et cinquième places pour le Calvados, la tête de liste pour l'Orne, et la deuxième et la troisième places avec une rotation à mi-mandat où le cas où la liste n'aurait qu'un seul élu pour la Manche¹³⁹⁸. GE adopte une stratégie différente dans les trois départements : une alliance écologiste dans le Calvados, une liste autonome dans l'Orne et un soutien à une liste de droite dans la Manche. Le MEI se trouve seulement présent sur une liste d'union des écologistes dans le Calvados.

Dans la Manche, Les Verts et les socialistes du Nord Cotentin s'opposent sur le dossier du nucléaire, et plus particulièrement à propos du centre de retraitement de La Hague : « La sortie programmée du nucléaire, énorme divergence entre le PS de la Manche et Les Verts, est partagée par nombre de

¹³⁹⁴ Communiqué de presse des Verts de Basse-Normandie du 29 septembre 1997.

¹³⁹⁵ *Ouest-France*, 5 décembre 1997.

¹³⁹⁶ *Ouest-France*, 28 octobre 1997.

¹³⁹⁷ Lettre du groupe « Ecologie et solidarité » du 23 octobre 1997.

¹³⁹⁸ *Ibid.*

citoyens. » De plus, Les Verts condamnent leur attitude dans la circonscription de Valognes où Didier Anger se présente lors des élections législatives de 1997¹³⁹⁹ : « Les Verts et le PS avaient signé un accord au niveau national. Nous l'avons défendu localement tandis que vous l'avez combattu. »¹⁴⁰⁰ En novembre 1997, contrainte et forcée par les instances nationales, la fédération PS de la Manche entame des pourparlers avec Les Verts. Jean-Pierre Godefroy, tête de liste socialiste, propose « de construire un plan d'action régional commun, pour transformer l'essai des législatives, et faire pencher la Région à gauche. » Toutefois, compte tenu de sérieuses divergences, les négociations ne peuvent aboutir à la constitution d'une liste d'union : « Jamais le consensus en faveur d'une liste indépendante "Verte et ouverte" aux alternatifs et aux associatifs n'a été aussi grand. »¹⁴⁰¹ Les Verts les entament avec Claude Verneuil (Ecologie et solidarité), Dominique Bauduin (MEI), et Chantal Rouspard (maire du Vicel sans étiquette). Pour Claude Verneuil,

*« Il n'y a pas que Les Verts chez les écologistes. Il existe aujourd'hui quatre écologistes non-Verts qui siègent au conseil régional. Ces élus ont réalisé un important travail. Il nous paraît donc important de permettre à ces sensibilités écologistes et alternatives non-Verts d'être représentées lors du prochain renouvellement en mars 1998. Nous souhaitons rencontrer Les Verts afin d'engager rapidement des pourparlers pour envisager une liste commune. Il est clair que nous espérons sincèrement que l'union des écologistes se fasse, nous ne voulons pas être absorbés par ce parti politique. Nous tenons à notre indépendance. »*¹⁴⁰²

Parallèlement, Claude Verneuil se voit proposer la quatrième place de la liste PS, alors que Chantal Rouspard refuse clairement cette proposition dues à ses divergences sur le nucléaire. Lors de leur assemblée générale, le 14 octobre 1997, Les Verts-Manche se prononcent sur les exigences¹⁴⁰³ de Claude Verneuil. Par douze voix et quatre abstentions, ils s'opposent à la démission du seul élu à mi-mandat et s'accordent sur l'attribution des deuxième et troisième places : soit la deuxième à Chantal Rouspard et la troisième à Claude Verneuil, soit la deuxième à Claude Verneuil, la troisième à une Verte et la quatrième à Chantal Rouspard. Concernant le MEI, Dominique Bauduin demande à être le seul candidat écologiste sur Saint-Lô-ouest lors des élections cantonales en contre partie de sa présence sur la liste, mais les négociations n'aboutissent pas. Pour ce dernier, Les Verts « sont une formation connue pour son sectarisme et son fonctionnement stalinien ». Le MEI, qui reproche à Didier Anger de chercher à retrouver son siège au conseil régional, dénonce son « incapacité à construire un mouvement fort », mais apporte son soutien à Claude Verneuil. Absents de la liste Gauche plurielle de Jean-Pierre Godefroy, les radicaux de gauche soutiennent cette liste : « Compte tenu de l'impossibilité pour la Gauche plurielle de jouer l'union, et de l'entêtement de certains responsables, la gauche rate une belle occasion dans la Manche. »¹⁴⁰⁴

La constitution des listes des Verts et du PS occasionne une rupture de la Gauche plurielle cherbourgeoise. En soutenant celle menée par Didier Anger, la coordination écologiste se démarque de

¹³⁹⁹ Cf., partie 2, chapitre 3, 2., 2.1., 2.1.3., Les candidats écologistes aux élections législatives de 1997, pp. 402-407.

¹⁴⁰⁰ *Ouest-France*, 28 octobre 1997.

¹⁴⁰¹ *La Manche Libre*, 28 octobre 1997.

¹⁴⁰² *Ouest-France*, 11 octobre 1997.

¹⁴⁰³ Les deuxième et troisième places en compensation de la tête de liste Verte plus deux autres sur la liste, et si un seul élu, celui-ci démissionne à mi-mandat pour permettre à Claude Verneuil de siéger.

¹⁴⁰⁴ *Ouest-France*, 19 février 1998.

Jean-Pierre Godefroy, maire de Cherbourg et tête de liste socialiste. Pour Marc Gadbin, porte-parole de la coordination écologiste : « Nous avons choisi de soutenir cette liste unitaire rassemblant les différentes sensibilités écologistes parce qu'elle est la seule qui garantisse la présence d'élus qui porteront au conseil régional nos préoccupations écologistes. »¹⁴⁰⁵ Toutefois, cette position ne se trouve pas partagée par l'ensemble des membres¹⁴⁰⁶ : Louis Poutas (10^{ème} place) et Michèle Molisset (16^{ème}) se retrouvent sur la liste de Jean-Pierre Godefroy. Pour Louis Poutas,

*« Nous nous inscrivons dans une démarche de soutien à Dominique Voynet pour son efficacité au sein du gouvernement. Nous nous inscrivons dans une démarche de conviction et de cohérence politique. Le PCF, le PS et les écologistes travaillent avec efficacité depuis de nombreuses années dans des municipalités et à la communauté urbaine. Nous faisons partie de ces équipes qui font avancer nos idées. Les Verts de la Manche ont décidé de partir seuls dès septembre 97 et ce, sans amorcer le moindre dialogue ni avec les communistes et les socialistes, ni avec leurs amis écologistes proches mettant ainsi ces derniers devant le fait accompli, les obligeant à se soumettre et à se taire. Déçus des Verts locaux aux pratiques autoritaires et radicales, nous avons décidé de participer à la liste construite autour de la Gauche plurielle. »*¹⁴⁰⁷

Pour Marc Gadbin, « ces deux personnes ont décidé de s'engager sur la liste de Jean-Pierre Godefroy sans consulter au préalable. Aujourd'hui, elles ne représentent qu'elles-mêmes »¹⁴⁰⁸ ; et pour Christiane Durchon, secrétaire départementale, « Les Verts ont proposé des places sur la liste aux écologistes non-Verts de l'agglomération et une rencontre a eu lieu en novembre dernier. La raison de notre démarche a déjà été expliquée : le désaccord entre le PS du Nord Cotentin et Les Verts sur la question du nucléaire. »¹⁴⁰⁹

Par ailleurs, ancien membre de GE, Bernard Leclerc constitue sa propre liste intitulée « Citoyens en marche ». Enfin, soutenue par GE et le CNI, la liste du Parti libéral pour l'économie, la région et l'environnement menée par Olivier Bidou (ex-GE) se positionne à droite sur l'échiquier politique et propose une écologie libérale « qui n'arrête pas le progrès mais qui l'accompagne. »¹⁴¹⁰

Dans le Calvados, la constitution des listes écologistes illustre de nouveau la division au sein de la famille écologiste. Leurs formations se font dans la douleur avec, d'un côté les partis nationaux (Les Verts, GE, le MEI) et de l'autre les personnalités écologistes locales (Josette Bénard, Léon Lemonnier, Jean-Pierre Viaud et Michel Lamarre). Les écologistes se trouvent dans l'incapacité de former une seule liste. Cette situation est liée à deux phénomènes : d'une part, Les Verts, composante de la Gauche plurielle, et GE, ralliée à la droite parlementaire et libérale, optent pour des orientations différentes. D'autre part, des personnalités ayant quittés leurs partis poursuivent encore leurs engagements politiques. Les Verts privilégient l'autonomie, mais effectuent un rapprochement avec Citoyens maintenant et l'ANPAG : « Une

¹⁴⁰⁵ *Ouest-France*, 11 février 1998.

¹⁴⁰⁶ Michèle Molisset, Philippe Chardeur, Louis Poutas et Alain Beaudouin.

¹⁴⁰⁷ *La Presse de la Manche*, 15 février 1998.

¹⁴⁰⁸ *Ouest-France*, 11 février 1998.

¹⁴⁰⁹ *La Presse de la Manche*, 15 février 1998.

¹⁴¹⁰ *Ouest-France*, 10 mars 1998.

originalité forte vis-à-vis du PS ou du PCF, notamment sur les problèmes de la politique énergétique ou sur notre conception d'un fonctionnement collectif. »¹⁴¹¹ Ils constituent une liste sous le nom « Union pour une alternative économique, citoyenne et solidaire » menée par Françoise-Edmonde Morin afin de « se réunir sur l'écologie et la protection de l'environnement, la citoyenneté et le fonctionnement démocratique, l'emploi et la vie économique. »¹⁴¹² Les pourparlers avec Jean-Pierre Viaud ne conduisent pas à un accord électoral : « J'étais favorable à une alliance. J'étais même prêt à accepter une deuxième place sur la liste. Mais Les Verts ont refusé l'union en me proposant la troisième place. »¹⁴¹³

Les négociations n'aboutissent pas entre Josette Bénard et Les EIBN, le MEI et GE dans l'élaboration d'une plate-forme écologiste. Les EIBN poursuivent les discussions avec le MEI et GE pour former une liste. En octobre 1997, ils déposent en Préfecture les statuts de l'association « L'Union des écologistes », mais établissent une liste sous le nom « Les écologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » conduite par Jean-Claude Cherrier, vice-président des EIBN, et Ursula Oger, responsable de GE 14. Cette alliance de circonstance est « le résultat d'une réelle volonté des militants départementaux, conscients de leurs responsabilités pour l'avenir de l'écologie. »¹⁴¹⁴ Toutefois, l'intitulé de la liste provoque la colère de Léon Lemonnier. En effet, le président des EIBN reste le partisan de l'unité des écologistes à la seule condition que la liste s'intitule « L'Union des écologistes » :

« Depuis des mois, nous menions des négociations avec les différents groupes écologistes et les personnalités représentatives. Notre volonté se concrétise autour du thème : l'Union des écologistes. Une association a même été créée pour préserver ce titre. Après avoir réuni des sympathisants, des militants associatifs, des élus municipaux, la dernière discussion a porté sur la place de la représentante de GE sur la liste. La liste était constituée : L'Union des écologistes pouvait partir aux élections ».

Le leader écologiste conteste le nouvel intitulé de la liste :

*« Il ne respecte en rien les amis qui n'appartiennent à aucune structure politique. M. Cherrier a trahi le mandat qui lui était confié par le groupe, pour des raisons que lui seul connaît. Mandaté par le groupe pour être porte-parole et président des EIBN, il est de ma responsabilité de dénoncer cet acte lamentable. "En Calvados, l'écologie n'est pas à vendre", disions-nous. Cet engagement est toujours valable. »*¹⁴¹⁵

Cette liste reçoit le soutien de l'ancien ministre de l'Environnement, Brice Lalonde à Caen. Léon Lemonnier et Josette Bénard s'invitent à cette étape pour interpellier le leader de GE. Il déclare « découvrir cette situation » : « Ce sont des querelles de personnes, subalternes. » Il loue les qualités de la tête de liste : « Je le connais depuis dix ans. Il est bon qu'un entrepreneur conduise la liste. Nous devons être un parti d'entrepreneurs écologistes. »¹⁴¹⁶ Alors qu'il ne reconnaît qu'Ursula Oger comme membre venant de GE, Léon Lemonnier s'étonne d'y voir figurer six personnes issues de GE. Faute de pouvoir régler ce différend

¹⁴¹¹ *Ouest-France*, 5 décembre 1997.

¹⁴¹² *Ouest-France*, 4 février 1998.

¹⁴¹³ *L'Eveil*, 11 décembre 1997.

¹⁴¹⁴ *Ouest-France*, 14 et 15 février 1998.

¹⁴¹⁵ *Ouest-France*, 18 février 1998.

¹⁴¹⁶ *Ouest-France*, 26 février 1998.

à l'amiable, huit candidats¹⁴¹⁷ entreprennent des démarches pour obtenir le retrait de la liste, mais l'accord de la majorité des colistiers est nécessaire. Ils déposent donc un référé sur le maintien du titre original ou l'annulation de la liste. Le tribunal de grande instance de Caen se déclare incompétent pour solutionner ce litige. Ils se tournent alors vers le tribunal administratif sans obtenir le résultat escompté. Ils invitent les électeurs à diriger leur suffrage sur une autre liste que la leur : « Ne votez pas pour nous ! »¹⁴¹⁸

Par ailleurs, conseillère régionale sortante, élue sous la bannière de GE en 1992, Josette Bénard se présente à ces élections régionales avec une liste d'ouverture : « Normandie Ecologie ». Bien que « toujours membre de GE », elle formule des attaques directes contre son président : « Brice Lalonde n'ayant pas apprécié mes critiques sur le fonctionnement super-présidentiel du mouvement, et sur l'abandon des valeurs fondamentales de la charte de GE, demanda mon exclusion, et nomma une autre responsable pour le Calvados. »¹⁴¹⁹ Cette situation n'est pas propre au département. Dans d'autres régions, des responsables GE participent à ces élections sous une autre bannière que celle de GE¹⁴²⁰. Comme Josette Bénard, ils prennent « leurs distances à cause du manque de démocratie et des orientations diverses de Brice Lalonde prises sans aucune concertation des responsables locaux. » Josette Bénard se présente comme étant une candidate ancrée dans la région « pour conforter son développement tout en donnant à chacun une place dans la société, et en assurant la préservation des ressources naturelles bas normandes. »¹⁴²¹

Enfin, Jean-Pierre Viaud, conseiller régional sortant, décide de « former une liste indépendante autour des valeurs d'humanisme, d'écologie, de développement, de citoyenneté et de transparence. » Michel Lamarre se laisse séduire par la démarche de ce dernier : « Je préfère les actes aux discours. Je cherche à changer les choses, en écoutant et en associant les citoyens aux projets. J'ai pensé que nous devions unir nos forces, montrer notre capacité à rassembler dans l'intérêt de la région, sans perdre de temps dans les polémiques stériles. » Indépendante de tout parti politique, cette liste « s'est constituée autour d'élus, de membres d'associations, de personnalités de la société civile, des femmes et des hommes qui sont proches des gens, ont le sens du concret, sont fidèles à leurs principes et veulent travailler au bien de la région. »¹⁴²² Des rumeurs circulent sur le départ de Michel Lamarre vers une autre liste en début de campagne, mais il confirme son engagement : « Je ne changerai pas et en plus je ferai tout pour que Jean-Pierre Viaud continue à présenter sa liste "Ecologie et Développement" car il est important de permettre aux électeurs de notre région de voter autrement. »¹⁴²³ De plus, candidate sur la liste GE lors des élections régionales de 1992, Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement et premier-adjoint au maire de Cabourg, constitue une liste avec Olivier Stirn, conseiller général de Vire, et Yves Lessard, vice-président

¹⁴¹⁷ Léon Lemonnier, Liliane Patte, Alain Hélie, Mireille Mehue, François le Menn, Jean-Paul Guérard, Chantal Héry et François Schneider.

¹⁴¹⁸ *La Renaissance, Le Bessin*, 6 mars 1998.

¹⁴¹⁹ *Ouest-France*, 10 et 11 janvier 1998.

¹⁴²⁰ Liste Provence Ecologie menée par des anciens de GE.

¹⁴²¹ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 6 février 1998.

¹⁴²² *Ouest-France*, 23 janvier 1998.

¹⁴²³ *Ouest-France*, 5 février 1998.

du conseil régional et conseiller municipal de Caen en congé du RPR. Suite à l'échec des négociations, quatre listes écologistes se trouvent donc en lice lors de ces élections régionales.

Dans l'Orne, Les Verts ne refusent pas de constituer une liste commune avec le PS : « Localement, la gauche est restée dans le schéma des années 80. La Gauche plurielle manque encore de maturité. Les divergences entre les dinosaures vont nous faire perdre la majorité. Je pense que Laurent Beauvais incarnait cette nouvelle donne. »¹⁴²⁴ Cette décision fait suite à des désaccords sur la politique menée par le gouvernement : la question de l'avenir du parc régional et l'opposition à la construction de l'A 28 : « [Le PS] a opté pour la stratégie du court terme en oubliant toutes les alternatives qui s'offraient à nous. L'autoroute sera coûteuse non seulement dans sa réalisation, mais aussi dans son entretien. »¹⁴²⁵ Le PS regrette ce choix « qui ne correspond pas à la stratégie d'union de la Gauche plurielle dans le reste de la France. »¹⁴²⁶ Les Verts présentent une liste autonome et ouverte menée par Yannick Soubien : « Nous ouvrons notre liste aux mouvements écologistes et alternatifs ainsi qu'à l'écologie politique. Mais dans l'Orne, c'est un peu plus difficile car ces composantes sont peu représentées. »¹⁴²⁷ Par ailleurs, GE propose une liste autonome sans implantation dans le département.

3.1.2. Les listes écologistes aux élections régionales de 1998

Lors de ces élections régionales de mars 1998¹⁴²⁸, huit listes se réclament de l'écologie : deux dans la Manche, quatre dans la Calvados et deux dans l'Orne. Dans la Manche, deux listes revendiquent leur appartenance à l'écologie politique : « Union pour une écologie sociale » de Didier Anger et « Citoyens en marche » de Bernard Leclerc. D'une part, « Union pour une écologie sociale » se compose de Verts, de membres du Rassemblement Ecologiste (Ecologie et solidarité et non-inscrits), de régionalistes, d'associatifs et de syndicalistes¹⁴²⁹. Elle rassemble trois figures de l'écologie politique départementale, dont deux conseillers régionaux sortants : d'une part, Didier Anger (58 ans) mène pour la troisième fois la tête de liste ; d'autre part, Claude Verneuil (61 ans), ancien militant GE et membre du groupe Ecologie et solidarité, se situe en deuxième position ; enfin ancienne candidate de l'Entente des écologistes lors des élections législatives de 1993, Chantal Rouspard (50 ans), maire du Vicel non-inscrite, obtient la troisième place. Cette liste « Verte et ouverte » recherche un équilibre humain (sept femmes et neuf hommes), géographique et des différentes sensibilités : neuf Verts, trois du « Rassemblement écologiste » et quatre issus du monde associatif. D'une moyenne d'âge de 46 ans, le plus jeune, Jean-Marc Joly (15^{ème} place), a 33 ans, alors que le plus ancien, Claude Verneuil (2^{ème}), en a 61. D'autre part, Citoyens en marche est menée

¹⁴²⁴ *Ouest-France*, 12 janvier 1998.

¹⁴²⁵ *Ouest-France*, 4 février 1998.

¹⁴²⁶ *Ouest-France*, 5 décembre 1997.

¹⁴²⁷ *Ouest-France*, 12 janvier 1998.

¹⁴²⁸ Jean-Jacques Urvoas, « L'Ouest est à gauche », *RPP*, n° 993, mars-avril 1998, pp. 38-53.

¹⁴²⁹ Annexe 118. Liste « Union pour une écologie sociale » menée par D. Anger dans la Manche, p. 207.

par Bernard Leclerc (44 ans)¹⁴³⁰. Ancien délégué de GE dans la Manche lors des élections régionales de 1992, il adhère à la CES de Noël Mamère. Lors des élections législatives de 1993, il se trouve candidat comme suppléant « sans étiquette » des Verts à Cherbourg¹⁴³¹. Il exerce la profession de juriste et de conseiller personnel du ministre de l'Education Nationale de Centrafrique. Il constitue cette liste qui « comprend des gens de toutes tendances politiques, issus de la société civile » : « Nous voulons réinjecter les citoyens dans l'appareil politique fortement professionnalisé, et qui oublie le quotidien des citoyens. »¹⁴³² Catherine Achouri, en deuxième position, avait été candidate suppléante des Verts lors des élections législatives de 1997 dans la circonscription d'Avranches. Marinette Leroy, en troisième position, est membre de la coordination des chômeurs de l'agglomération de Cherbourg. Cette liste se partage entre onze hommes et seulement cinq femmes. D'une moyenne d'âge de 47 ans, le plus jeune, Emmanuel Hamchin (11^{ème} place), est âgé de 22 ans, alors que la plus ancienne, Brigitte Gaschard (16^{ème}), est âgée de 72 ans.

Dans le Calvados, et dans un contexte de rivalité de personnes, les écologistes ne parviennent pas à constituer une liste unitaire. D'une part, la liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » se réalise autour de trois pôles¹⁴³³. D'un côté, dix candidats se trouvent issus des Verts, dont la tête de liste Françoise-Edmonde Morin (50 ans). Originnaire d'Honfleur, animatrice de l'association Femmes du littoral, cette ancienne journaliste se présente comme écrivaine et co-gestionnaire d'un chalutier. De l'autre côté, sept membres se trouvent issus de Citoyens Maintenant, dont Jean-Luc Véret (2^{ème} place). Ce médecin de santé publique et militant associatif (46 ans) est conseiller municipal de Caen et membre du Conseil économique et social régional. Enfin, elle est rejointe par deux membres issus de l'ANPAG dont Nicolas Bénéès, économiste et militant syndical, et par deux citoyens provenant de la société civile dont Yves Dupont, professeur de sociologie à l'Université de Caen. Elle se compose d'individus très engagés dans la vie sociale et dans l'action politique : onze militants associatifs et six conseillers municipaux et adjoints au maire ou anciennement. Avec une moyenne d'âge de 50 ans, le plus jeune, Guillaume Dancel (17^{ème} place), a 23 ans, alors que la plus ancienne, Yvonne Nahan (16^{ème}), en a 75. Cette liste comporte huit femmes et treize hommes. Géographiquement, elle représente la région caennaise au détriment de celles de Falaise et du sud pays d'Auge. D'autre part, la liste « Les écologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » se trouve conduite par Jean-Claude Cherrier (52 ans) et Ursula Oger (22 ans). Ancien membre des Verts, celui-ci rejoint Les Ecologistes ni à gauche ni à droite en 1992. Il exerce la profession de loueur de fonds à Cabourg. Originnaire de Lisieux, Ursula Oger, étudiante en sciences politiques, est désignée par Brice Lalonde en remplacement de Josette Bénard. Cette liste s'articule avec¹⁴³⁴ six personnes issues de la société civile ; six EIBN ; six GE et trois MEI. Elle tente de « rassembler toutes les sensibilités, au-delà des clivages, en dehors des extrémismes de gauche, de droite et des aventures personnelles »¹⁴³⁵. Elle présente

¹⁴³⁰ Annexe 119. Liste « Citoyen en marche » conduite par B. Leclerc dans la Manche, p. 207.

¹⁴³¹ Cf., partie 2, chapitre 3, 1., 1.1., 1.3.1. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1993, pp. 388-390.

¹⁴³² *Ouest-France*, 17 février 1998.

¹⁴³³ Annexe 114. Liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » menée par F.-E. Morin, p. 203.

¹⁴³⁴ Annexe 115. « Les Ecologistes de Basse-Normandie avec GE » menée par J.-C. Cherrier, p. 204.

¹⁴³⁵ *Ibid.*

une moyenne d'âge de 45 ans sachant que la plus jeune, Stéphanie Bellanger (11^{ème} place), a 22 ans, alors que le plus âgé, François Lemenn (17^{ème}), en a 66. Elle n'est pas tout fait paritaire puisqu'elle compte neuf femmes face à douze hommes. Géographiquement, elle est surtout concentrée autour de la région caennaise et sur le littoral du Bessin. Le Bocage, la région de Falaise et le pays d'Auge (sauf Lisieux) ne sont pas représentés.

Ensuite, avec l'appui d'un comité de soutien de 800 personnes présidé par le professeur Jean-Pierre Houtteville, neurochirurgien, la liste « Ecologie ouverte et citoyenne » de Jean-Pierre Viaud rassemble des personnalités ayant appartenu à des mouvements écologistes différents¹⁴³⁶. Jean-Pierre Viaud, élu conseiller régional en 1992 avec la liste Verte ; Camille Huet, élue conseillère régionale en 1992 sur celle de GE ; Arlette Vivier, conseillère régionale de 1994 à 1996 sur celle des Ecologistes ; Michel Lamarre, conseiller général et maire d'Honfleur ; et Cécile Leclercq, anciennement chez Les Verts. Géographiquement, cette liste quadrille l'ensemble du Calvados avec une absence de candidats issus du centre ou du sud du pays d'Auge. Elle détient une moyenne d'âge de 48 ans sachant que le plus jeune, Jérémy Folly (9^{ème} place), a 25 ans alors que la plus âgée, Cécile Leclercq (20^{ème}), en a 75. Elle ne respecte pas la parité avec seulement sept femmes contre quatorze hommes. Elle rassemble sept anciens ou actuels élus politiques dont trois conseillers régionaux sortants : Jean-Pierre Viaud, Arlette Vivier et Camille Huet. Enfin, Josette Bénard élabore une liste « composée de gens qui mettent leurs convictions en pratique, connus dans leur secteur géographique et d'activité » : « On fait le pari d'une liste hors des appareils. » Cette liste « Normandie Ecologie » « n'est pas rattachée à un mouvement politique national », mais « à son comité de soutien »¹⁴³⁷, dont Jacques Brouard, pédiatre et pneumologue au CHU de Caen, ou Guillaume Guilbert, membre de l'équipe de France de parachutisme et triple champion du monde¹⁴³⁸. Avec une moyenne d'âge de 46 ans, la plus jeune, Sandrine Delaunay, a 27 ans, alors que la plus âgée, Josette Bénard, en a 68. Cette liste respecte la parité avec dix hommes et onze femmes. Elle se constitue à partir de personnes impliquées dans le département avec quatre élus et huit militants d'associations diverses. Josette Bénard demande à quatre candidats présents sur sa liste en 1992¹⁴³⁹ de rempiler auxquels s'ajoutent Pierre-Noël Frileux, professeur des universités et adjoint au maire de Tordouet, et Françoise Ecuireux, conseillère municipale de Gêfosse-Fontenay. Cette liste reflète la géographie du département en privilégiant la région caennaise et le pays d'Auge tout en oubliant celle de Falaise pour cause d'absence de candidat.

Dans l'Orne, deux listes se trouvent en lice avec la « Liste Verte et Ouverte pour l'Orne », et celle « Génération écologie avec Brice Lalonde » conduite par Jean-Baptiste Meininger. D'une part, la « Liste Verte et Ouverte pour l'Orne » respecte « la parité, la répartition géographique et la diversité professionnelle »¹⁴⁴⁰. Conseiller en formation et conseiller municipal de Taillebois, Yannick Soubien se trouve la tête de

¹⁴³⁶ Annexe 116. Liste « Ecologie et Développement » menée par J.-P. Viaud, p. 205.

¹⁴³⁷ *Le Pays d'Auge*, 10 mars 1998.

¹⁴³⁸ Annexe 117. Liste « Normandie-Ecologie » menée par J. Bénard, p. 206.

¹⁴³⁹ Pierre-Noël Frileux, René Sorin, Jean Malouin et Henri Martin.

¹⁴⁴⁰ Annexe 120. Liste « verte et ouverte pour l'Orne » conduite par Y. Soubien, p.208.

liste dans ce département. La moyenne d'âge s'établit à 44 ans sachant que la plus jeune, Stéphanie Mallet (10^{ème} place) a 25 ans, alors que la plus ancienne, Jacqueline Guilbot-Gonthier (2^{ème}), en a 52. Trois élus municipaux se trouvent présents sur cette liste : Yannick Soubien à Taillebois, Michel Hamon à Sées et Stéphanie Mallet à L'Aigle. D'autre part, suite à une totale absence de campagne électorale, les informations sur la liste « Génération écologie avec Brice Lalonde » conduite par Jean-Baptiste Meininger sont lacunaires¹⁴⁴¹ : elle compte six hommes et quatre femmes.

3.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1998

Lors des élections cantonales de mars 1998, sur 74 cantons renouvelables, 37 candidats écologistes se lancent dans la bataille électorale : six Verts dans la Manche ; huit Verts, dix-sept issus de l'alliance EIBN/MEI/GE et deux écologistes indépendants dans le Calvados ; quatre Verts dans l'Orne. Les Verts soutiennent des candidats PRG et de Citoyens maintenant. Par rapport à celles du 22 mars 1992, les écologistes diminuent leur présence avec un recul de 32 candidatures. Avec 17 candidats, Les Verts tentent de confirmer leur implantation régionale. Dans la Manche¹⁴⁴², « forts d'un accord conclu pour les cantonales », le PRG et Les Verts « ne se présenteront pas en concurrence, mais en soutien mutuel sur les cantons ». Par exemple, à Saint-Malo-de-la-Lande, Elisabeth Boyer, candidate PRG, est soutenue par Les Verts. Dans un premier temps, Ecologie et solidarité n'exclue pas « une entente [...] pour les cantonales », mais le groupe ne présente au final aucun candidat. Six candidats défendent les couleurs des Verts dans les 27 cantons renouvelables du département¹⁴⁴³. Habitant à Sainte-Croix-Hague depuis 23 ans, Gilbert Crosnier se définit comme un militant écologiste de la première heure. Carreleur de profession, il devient suite à un accident de travail agent territorial à la maison de retraite de Beaumont-Hague.

Dans le Calvados, sur les quatre listes écologistes en lice lors des élections régionales, seules deux présentent des candidats à ces élections : d'une part, Les Verts présentent huit candidats¹⁴⁴⁴ et apportent leur soutien à deux candidats de « Citoyens Maintenant » : Xavier Le Coutour à Caen 3 et Yves Degrémont (55 ans), ingénieur en formation continue, à Caen 4. Roger Basset se lance dans la bataille électorale avec le soutien du PS, du PRG et des Verts à Aunay-sur-Odon. Soutenu par Eric Boisnard, Franck Diesnis est le

¹⁴⁴¹ Annexe 121. Liste Génération écologie avec Brice Lalonde menée par J.-B. Meininger, p. 208.

¹⁴⁴² Michel Boivin, « Les cantonales dans le Nord Cotentin, quatre élus ne repartent pas », *La Manche Libre*, le 8 février 1998 ; « Les cantonales dans le coutançais, la retraite du dr Asselin », *La Manche Libre*, le 15 février 1998 ; « Les élections cantonales dans le Sud-Manche », *La Manche Libre*, le 22 février 1998 ; « Les élections cantonales dans le Saint-Lois », *La Manche Libre*, le 1 mars 1998.

¹⁴⁴³ Daniel Bosquet (57 ans), candidat d'Equedreville-Hainneville Ecologie avec le soutien des Verts, à Equedreville-Hainneville ; Joël Philippe (53 ans), candidat d'Octeville Ecologie avec le soutien des Verts, à Octeville ; Rémi Pézeril (48 ans) candidat à Bricquebec ; Jean-Luc Cohin (44 ans) candidat à Saint-Lô-ouest ; Michel Frémont (41 ans) candidat à Coutances ; enfin Gilbert Crosnier (53 ans) candidat à Beaumont-Hague.

¹⁴⁴⁴ François Maillard (42 ans), aide-soignant, conseiller municipal et délégué à la commission extra-municipale immigrés et aux droits de l'homme, candidat à Caen 5 ; Alain Gruénais (50 ans), professeur agrégé d'histoire-géographie, candidat à Caen 10 ; Franck Diesnis (25 ans), attaché commercial, candidat à Lisieux 1 ; Pascal Chapelle (42 ans), agent SNCF, candidat à Lisieux 3 ; Yvonne Nahan (75 ans), agricultrice en retraite et conseillère municipale de Beuvron-en-Auge, candidate à Cambremer ; Mireille Grisé (55 ans), enseignante et secrétaire régionale des Verts, candidate à Livarot ; Bernard Hérard (54 ans), éducateur et porte-parole des Verts du Bessin, candidat à Balleroy ; et Jacques Leblanc (53 ans), contrôleur de production trilingue, à Condé-sur-Noireau.

plus jeune candidat des Verts. Membre des Verts depuis 1991, il adhère à l'association Lisieux Autrement et est le trésorier national d'Ecolo J, les jeunes Verts européens. Syndicaliste, Pascal Chapelle adhère à la CGT (délégué à la jeunesse) en 1983 et il est vice-président du conseil des prud'hommes. Ancien membre du conseil d'administration de la base de loisirs, il participe à celui de la MJC. Adhérent du PS de 1983 à 1990, il en défend les couleurs lors de l'élection cantonale de 1989 à Blangy-le-Château. Conseiller municipal délégué à la jeunesse de Lisieux de 1989 à 1995, il rejoint Les Verts en 1991. Aux élections législatives de 1993, il manifeste son désaccord sur la désignation d'Eric Boissard comme candidat de l'Entente des écologistes dans la circonscription de Lisieux-Falaise¹⁴⁴⁵.

D'autre part, Les Ecologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie présentent dix-sept candidats : onze hommes et six femmes¹⁴⁴⁶. Parmi eux, Jean-Marie Lapouge (GE), commerçant à Villers-sur-Mer (38 ans), se lance pour une première participation à une échéance électorale à Lisieux 1. Déjà présent lors des élections cantonales de 1992 à Lisieux 3, Alain Angélini (EI), commerçant à Lisieux (49 ans), se lance à Lisieux 2. Enfin, à Lisieux 3, Ursula Oger (GE) mène sa première bataille électorale : « J'ai envie de défendre les idées de Génération écologie ». La jeune étudiante se positionne à droite de l'échiquier politique en affirmant que GE et elle-même se situent « plutôt dans l'opposition »¹⁴⁴⁷. Enfin, candidat de la majorité départementale, Pierre Bellanger reçoit le soutien des Ecologistes de Basse-Normandie avec GE à Dozulé. Suite au conflit concernant l'intitulé de la liste, comme Liliane Patte à Caumont-l'Éventé ou comme Alain Hélie à Balleroy, Léon Lemonnier ne se présente pas à Bayeux : « L'escroquerie morale et politique mise en place par Jean-Claude Cherrier nous amène à ne pas participer au scrutin cantonal afin de ne pas cautionner la liste présente avec notre nom »¹⁴⁴⁸. Par ailleurs, deux candidats de sensibilité écologiste se présentent sans étiquette : Jean-François Poulet (45 ans), professeur au collège de Caumont-l'Éventé et adjoint au maire de Cormolain, à Caumont-l'Éventé ; et Antonia Aranda (53 ans), professeur avec le soutien de Jean-Pierre Viaud, à Dozulé.

Dans l'Orne, seuls Les Verts présentent trois candidats : à Flers-nord, Philippe Bellanger (38 ans), instituteur à l'école Jean de La Fontaine, vient juste de rejoindre Les Verts. Issu du monde associatif, il partage l'alternative politique proposée par le mouvement écologiste : « Les Verts représentent un nouveau dynamisme politique auquel je souscris. Enfin, on recommence à parler de la place de l'homme dans l'économie et dans son univers social et environnemental. »¹⁴⁴⁹ A Juvigny-sous-Andaine, membre de l'association de protection de l'environnement CEREAL, Michel Birot (60 ans), instituteur à la retraite, est membre des Verts depuis 1989. A Vimoutiers, conseiller municipal à Guerquesalles depuis 1995, Didier

¹⁴⁴⁵ Cf., partie 2, chapitre 3, 1., 1.1., 1.3.1. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1993, pp. 388-390.

¹⁴⁴⁶ A Aunay-sur-Odon, Lydie Lefevre ; à Bourguébus, Nadège Lefevre ; à Bretteville-sur-Laize, Sylvain Malfilâtre ; à Caen 1, Mireille Declerq ; à Caen 2, Jean-Claude Cherrier ; à Caen 3, Claude Placé ; à Caen 5, Monique Duvalero ; à Caen 10, Bruno Jacquart ; à Cambremer, Patrick Leroy ; à Condé-sur-Noireau, Elisabeth Mathieu ; à Creully, François Schneider ; à Falaise-nord, Patrice Champain ; au Bénv-Bocage, Michel Rousseau ; à Lisieux 1, Jean-Marie Lapouge ; à Lisieux 2, Alain Angélini ; et à Lisieux 3, Ursula Oger.

¹⁴⁴⁷ *Le Pays d'Auge*, 6 mars 1998.

¹⁴⁴⁸ *La Renaissance Le Bessin*, 6 mars 1998.

¹⁴⁴⁹ *Ouest-France*, 16 février 1998.

Goret (46 ans), éducateur spécialisé à Lisieux, s'engage dans le milieu associatif, notamment au sein de celle des parents d'élèves des écoles publiques et du collège de Vimoutiers. Enfin, Philippe Volcker (50 ans) défend les couleurs des Verts au Theil-sur-Huisme. Par ailleurs, Les Verts comme le PS apportent leur soutien à Guy Babin, hygiéniste des établissements de santé et maire de Fontenay-les-Louvets, à Carrouges.

3.2. Les programmes des listes écologistes et des candidats

Ancrés à gauche, Les Verts défendent un programme basé sur « l'écologie et la protection de l'environnement, la citoyenneté et le fonctionnement démocratique, l'emploi et la vie économique »¹⁴⁵⁰. Dans le Calvados, GE constitue une liste d'union avec les écologistes indépendants à partir d'un programme commun. Malgré leur présence dans l'Orne, la liste GE autonome ne développe pas son programme électoral. Dans le Calvados, Ecologie et Développement défend un programme basé sur quatre valeurs : l'écologie, la solidarité, la démocratie et l'humanisme. Elle propose quinze dossiers dont l'emploi, la santé, les transports, l'environnement, l'agriculture, la solidarité, la citoyenneté, la culture, le tourisme, l'Europe et la région. Normandie Ecologie s'engage en faveur d'un développement économique respectueux du social et de l'environnement. Enfin, dans la Manche, Citoyens autrement développe un programme axé en partie sur la protection de l'environnement : l'environnement, la protection des sites, le patrimoine culturel, l'aide régionale à l'agriculture normande ou à l'emploi.

3.2.1. Les Verts

Suite à des divergences avec le PS, Les Verts constituent des listes « Vertes et ouvertes » : « Nous avons signé avec le PS pour les législatives un protocole d'accord, pas un programme commun. Nous souhaitons donc demeurer l'aiguillon de la gauche, afin de faire aboutir nos idées »¹⁴⁵¹. Ils établissent de ce fait un programme associant l'économie, le social et l'environnement¹⁴⁵² : « Assurer un développement durable ou soutenable par l'environnement. »¹⁴⁵³ Avant de le traiter, ils souhaitent mener un changement des pratiques de gouvernance du conseil régional : ils envisagent d'« appliquer des méthodes transparentes dans l'attribution des fonds [et] dans le choix des investissements », de « réaliser des économies sur les frais de représentation », de « réformer la fiscalité locale pour une plus grande justice sociale », d'« évaluer et

¹⁴⁵⁰ *Ouest-France*, 4 février 1998.

¹⁴⁵¹ *Ouest-France*, 2 février 1998.

¹⁴⁵² Pour la Manche, Les Verts établissent un programme en dix points : pour l'emploi et le social, pour la formation, pour les transports, pour la recherche, pour l'énergie, pour une agriculture respectueuse, pour maintenir la santé et l'environnement, pour la culture et le sport, pour l'aménagement du territoire et pour une coopération décentralisée réorientée ; pour le Calvados, ils défendent sept points : pour construire l'avenir sans détruire l'environnement, créer une région active contre le chômage et la précarité, des élus pour faire vivre la démocratie et la citoyenneté, encourager les compétences d'une région, l'aménagement du territoire urbain, rural et littoral, les transports, la culture et la santé ; pour l'Orne, ils se limitèrent à cinq points : impulser et soutenir l'emploi, combattre le chômage et la précarité, mener une politique de formation et de recherche innovante et ambitieuse, diversifier les modes de transport et de communication, structurer la région autour d'une politique cohérente d'aménagement du territoire, et assurer une qualité de vie pour tous.

¹⁴⁵³ *Ouest-France*, 2 février 1998.

rénover les politiques de formation continue et permanente en accord avec les différents acteurs », d'« aider les citoyens et les structures associatives à réaliser leurs projets », de « coordonner les savoir-faire locaux », et enfin de « s'ouvrir aux autres régions de France et d'Europe »¹⁴⁵⁴.

Concernant l'emploi et la lutte contre le chômage, ils préconisent une réduction du « temps de travail à 32 heures » et proposent l'ouverture des « marchés publics aux entreprises » qui s'engagent vers « une réduction du temps de travail bénéficiant prioritairement aux individus, avec embauche et sans contraindre à la flexibilité ». Par ailleurs, ils assurent la promotion de l'économie solidaire. Pour cela, ils promettent de « soutenir les emplois jeunes » répondant « aux besoins dans les services de proximité » et « de maintenir les emplois verts » dans « les secteurs qui répondent aux besoins nouveaux pour l'environnement ». Ils encouragent « les initiatives associatives, créatrices de nouvelles activités ». Enfin, ils incitent le développement de « la solidarité par l'aide d'urgence aux chômeurs » par l'insertion et le logement, et par « le soutien à leurs associations ». Enfin, ils envisagent de « créer des coopérations avec d'autres régions de France et d'Europe pour travailler ensemble à la construction de l'Europe sociale ». De plus, ils défendent « une politique de formation et de recherche innovante et ambitieuse ». Pour cela, ils soutiennent « les innovations pédagogiques et les actions culturelles développant les droits des jeunes, la vie dans les lycées, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et aux droits de l'homme ». Ils envisagent de « poursuivre la rénovation des infrastructures dans les lycées » et de « maintenir les investissements en équipements ». Ils préconisent de « donner à la décentralisation universitaire les moyens » de l'Université. Ils proposent une évaluation et une rénovation de la « formation professionnelle continue en accord avec les différents partenaires ». Ils prévoient une redéfinition des orientations de la recherche et un élargissement de « ses champs d'exploration pour une science au service de l'homme et non exclusivement de l'économie ». Ils souhaitent le « développement de la recherche à La Hague pour neutraliser le plutonium et éliminer les déchets nucléaires français au lieu des enfouir »¹⁴⁵⁵.

Par ailleurs, ils promettent « d'assurer une qualité de vie pour tous », et ce dans les domaines comme la culture, le sport et la santé. D'une part, afin de les mettre à la disposition des zones les plus défavorisées, ils encouragent la promotion d'une « culture vivante et accessible à tous » en « se donnant les moyens humains et matériels de se développer, de créer, et de diffuser toutes les disciplines artistiques », comme les formations musicales. Ils souhaite « élargir la politique régionale à la sauvegarde des parlers populaires »¹⁴⁵⁶. D'autre part, ils envisagent des « aides aux laboratoires indépendants de contrôles des pollutions radioactives et autres », et une « participation financière aux études épidémiologiques ». Par ailleurs, ils privilégient une prévention et une éducation à la santé par une redéfinition des missions des services hospitaliers, sociaux et médico-scolaires. Outre le développement des structures de proximité, ils insistent sur « la construction et la rénovation des lieux pour une vieillesse plus agréable »¹⁴⁵⁷. Enfin, pour le

¹⁴⁵⁴ Annexe 122. Profession de foi de la liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire », pp. 209-210.

¹⁴⁵⁵ Annexe 123. Profession de foi de la liste « Union pour une écologie sociale », pp. 211-212.

¹⁴⁵⁶ Annexe 124. Profession de foi de la liste « Verte et Ouverte pour l'Orne », pp. 213-214.

¹⁴⁵⁷ Annexe 123., *op.cit.*, pp. 211-212.

sport, ils promettent la rénovation et la construction de gymnases. A Caen 10¹⁴⁵⁸, Alain Gruénais souhaite « conjuguer solidarité et mieux vivre au quotidien » avec notamment le développement de l'aide familiale, des crèches et des garderies, des services de proximité et des postes, des aides à la gratuité scolaire.

De plus, à propos de la défense de l'environnement et de l'aménagement du territoire urbain, rural et littoral, ils souhaitent « agir sur les causes environnementales de la dégradation de la santé publique » : la pollution de l'air, de l'eau, l'amiante, la radioactivité, les conditions de logement, les rythmes de travail, et l'alimentation. Ils proposent ainsi l'essor d'une « agriculture économe, écologique et sociale »¹⁴⁵⁹ et envisagent des « aides à la mise aux normes des bâtiments d'élevage », de « désintensifier et diversifier en limitant le développement des élevages hors-sol et en contrôlant les épandages », d'aider la production de « l'herbe plutôt que la culture du maïs », de « sauvegarder la haie et le bocage », de « développer l'agrobiologie et [d']orienter sa commercialisation » en créant « un label "viande normande" sans farines animales, sans transgéniques, sans hormones, sans irradiation pour sa conservation ». Concernant le littoral, ils promettent de « mieux gérer les espèces marines et [de] sauvegarder l'emploi des pêcheurs régionaux face aux multinationales et aux autorités anglo-normandes. Ils préconisent de « réorganiser l'usage de l'espace littoral utile à l'aquaculture et [de] mieux maîtriser la commercialisation face aux impératifs sanitaires ». Par ailleurs, au sujet de l'énergie, ils encouragent le développement des chaufferies au bois et la méthanisation des déchets. Ils insistent sur l'essor de l'industrie éolienne en Cotentin et la création « d'une filière industrielle avec le solaire en relation avec le programme européen »¹⁴⁶⁰. A propos de la protection de l'environnement, ils prévoient la « préservation des sites paysagers et de la biodiversité dans l'esprit des directives européennes Natura 2 000 ». Ils incitent sur la protection de la « diversité de la flore, de la faune et du patrimoine bas normand valorisé et protégé »¹⁴⁶¹.

Enfin, ils proposent de « structurer la région autour d'une politique cohérente d'aménagement du territoire », et ce notamment par la création de « pays » en relation avec l'Europe¹⁴⁶². Ils encouragent le « développement des secteurs d'avenir pour la région, tels que les énergies renouvelables, la filière bois, la filière agro-alimentaire valorisant une agriculture biologique (AOC, bio), la commercialisation en circuit court dans la région de production »¹⁴⁶³. Ils envisagent de « favoriser des entreprises, des artisans et des créateurs, qui investissent et développent de nouveaux secteurs (énergies renouvelables, filière bois, biotechnologies), [et qui] s'engagent dans la maîtrise des énergies, la réduction des déchets et de la pollution, l'amélioration des conditions de travail et la pérennité des emplois ». Enfin, ils soutiennent « un tourisme qui refuse la politique actuelle de saupoudrage des aides publiques et obéit à un souci de valorisation des initiatives locales, du patrimoine et des espaces naturels »¹⁴⁶⁴. Au sujet des modes de transport et de

¹⁴⁵⁸ Profession de foi d'A. Gruénais dans le canton de Caen 10.

¹⁴⁵⁹ Annexe 124., *op.cit.*, pp. 213-214.

¹⁴⁶⁰ Annexe 123., *op.cit.*, pp. 211-212.

¹⁴⁶¹ Annexe 122., *op.cit.*, pp. 209-210.

¹⁴⁶² Annexe 123., *op.cit.*, pp. 211-212.

¹⁴⁶³ Annexe 122., *op.cit.*, pp. 209-210.

¹⁴⁶⁴ Annexe 124., *op.cit.*, pp. 213-214.

communication, ils promettent de « désenclaver la région vers l'ouest, le sud et le nord-est par l'élargissement des voies existantes », de « développer le transport par rail pour les marchandises, en adaptant les infrastructures au feroutage », de « garantir la mission de service public des transports par des dessertes locales sur l'ensemble de la région », de « développer les transports en commun urbains, de donner un espace aux piétons et aux vélos », de « revaloriser le transport maritime et en particulier le cabotage », et de « créer un réseau régional de pistes cyclables »¹⁴⁶⁵. Cet ambitieux programme passe par le partage de « Port 2000 dans le cadre d'une Normandie réunifiée entre Le Havre, Honfleur, Ouistreham et Cherbourg », par une modernisation de la ligne SNCF Caen-Le Mans-Tours pour le transport de conteneurs vers l'est et le sud¹⁴⁶⁶, des lignes Caen-Rennes et Paris-Granville et de la desserte du Mont-Saint-Michel, et par un désenclavement de la région par l'aménagement du réseau routier existant (N12, N138, N158, N174). En résumé, ils souhaitent « mettre en place dans le respect du cadre de vie les infrastructures indispensables à un développement économique durable dans la région ». A Caen 5¹⁴⁶⁷, François Maillard propose de réduire les nuisances sonores issues des routes départementales à Hérouville Saint-Clair en développant le réseau des pistes cyclables. A Lisieux 1, Franck Diesnis condamne l'insuffisance des moyens attribués au le transport : ils sont insuffisants sur le canton. On arrive parfois à des situations aberrantes avec des jeunes qui doivent se lever de très bonne heure pour rejoindre leur établissement. De même, les personnes âgées ou à mobilité réduite n'ont pas de dessertes suffisantes. »¹⁴⁶⁸

3.2.2. Les Ecologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie

La liste « Les Ecologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » conduite par Jean-Claude Cherrier se positionne clairement dans le cadre d'une vision libérale de l'économie : « C'est le libéralisme qu'il convient de rénover »¹⁴⁶⁹. Pour cela, en matière d'emploi, les colistiers prévoient « pour un coût équivalent à l'indemnisation du chômage, de favoriser la formation et la remise au travail ». Lors de sa visite à Caen, Brice Lalonde ne cache pas le positionnement de GE sur la scène politique : « Nous sommes des libéraux. Au conseil régional, nous voterons pour celui qui proposera le moins d'impôts. »¹⁴⁷⁰ A Lisieux 3, Ursula Oger considère que « le libéralisme peut être modéré, raisonné, tempéré », et qu'il convenait de « faire appel à la responsabilité » des décideurs plutôt qu'encourager les interventions de l'Etat »¹⁴⁷¹.

Par ailleurs, sur la défense de la ruralité, Michel Rousseau, candidat au Bény-Bocage, souhaite mettre un terme à « la désertification de nos campagnes » : « La qualité de la vie doit être un élément essentiel pour une santé retrouvée dans un environnement sain et équilibré. »¹⁴⁷² Il défend « notre identité,

¹⁴⁶⁵ Annexe 122., *op.cit.*, pp. 209-210.

¹⁴⁶⁶ Annexe 123., *op.cit.*, pp. 211-212.

¹⁴⁶⁷ Profession de foi de F. Maillard dans le canton de Caen 5.

¹⁴⁶⁸ *L'Eveil*, 5 mars 1998.

¹⁴⁶⁹ Annexe 125. Profession de foi de la liste « Les écologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie », pp. 215-216.

¹⁴⁷⁰ *Le Pays d'Auge*, 27 février 1998.

¹⁴⁷¹ *Le Pays d'Auge*, 6 mars 1998.

¹⁴⁷² *Ouest-France*, 6 mars 1998.

notre ruralité, notre culture, nos traditions, nos festivités, nos productions locales. »¹⁴⁷³ Il s'attache « à promouvoir la vie et le dynamisme de nos communes rurales, facilitant le quotidien, le bien-être, les loisirs, les communications » tout en préservant « notre patrimoine traditionnel dont il convient d'accentuer la mise en valeur par l'embellissement et le reboisement. »¹⁴⁷⁴ Concernant l'agriculture, les colistiers souhaitent former « les jeunes agriculteurs aux techniques de l'agriculture biologique » et aider « les filières de distribution de ces produits sains pour assurer des débouchés et offrir des prix corrects aux producteurs. »¹⁴⁷⁵ Pour la fraction rurale du canton de Lisieux 3, Ursula Oger préconise le développement de l'agriculture biologique, la préservation des paysages en agissant « au niveau du reboisement, du maintien des fossés pour l'écoulement des eaux, pour le maintien ou la reconstruction des haies vives. »¹⁴⁷⁶ François Schneider, à Creully, propose de développer le tourisme qui est « une chance pour le canton » : « Il faut le développer et aussi faire vivre nos agriculteurs, peut-être en diversifiant vers le bio, le tourisme rural, les classes vertes... »¹⁴⁷⁷

En matière d'infrastructure pour le transport, ils défendent prioritairement les transports collectifs et s'opposent « l'extension déraisonnable du réseau routier et des périphéries urbaines ». Sur le dossier Port 2000, ils entendent rechercher « une synergie avec Cherbourg, Honfleur, Caen », car ils ne souhaitent pas de par ce projet « altérer notre tourisme, notre pêche, nos sites écologistes ». Au sujet de la défense de l'environnement, ils insistent sur la sortie du nucléaire assorti de la fermeture de l'usine de retraitement de La Hague, et souhaitent en contrepartie « promouvoir l'énergie éolienne » et « utiliser l'énergie d'incinération ». Ils envisagent de réétudier le dossier Natura 2000 « en partenariat avec les chasseurs, les pêcheurs, les forestiers, les paysans et les protecteur de la nature ». A Lisieux 2, Alain Angélini (MEI) axe principalement son discours sur les problèmes environnementaux que rencontre son canton comme l'incinération des déchets : « Je vois le syndicat se diriger vers l'aménagement d'un deuxième four dans l'incinérateur actuel. Je pense que ce serait une erreur. Je souhaite voir la construction d'une usine d'incinération neuve avec la possibilité de récupération d'énergie. Il y aurait de quoi chauffer tout Lisieux ». Il prévoit également la mise en place du tri sélectif « effectué par chacun avec double ou triple poubelle »¹⁴⁷⁸ et s'oppose catégoriquement au projet de station d'épuration compte tenu de son coût : « Nous allons nous bagarrer autour de la station d'épuration ! »¹⁴⁷⁹

3.2.3. Les listes indépendantes des partis

Dans le Calvados, deux listes conduites par des personnalités locales se réclament de l'écologie. D'une part, la liste « Ecologie et Développement » menée par Jean-Pierre Viaud se propose de défendre

¹⁴⁷³ *La Voix Le Bocage*, 10 mars 1998.

¹⁴⁷⁴ *Ouest-France*, 6 mars 1998.

¹⁴⁷⁵ Annexe 125., *op.cit.*, pp. 215-216.

¹⁴⁷⁶ *L'Eveil*, 5 mars 1998.

¹⁴⁷⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 6 mars 1998.

¹⁴⁷⁸ *Le Pays d'Auge*, 5 mars 1998.

¹⁴⁷⁹ *Le Pays d'Auge*, 3 mars 1998.

« la protection de notre environnement et le développement économique dans un souci d'équilibre pour les générations d'aujourd'hui et de demain. »¹⁴⁸⁰ En fait, cette liste se fait le porte-parole d'une écologie qui essaie de réconcilier l'homme et son environnement :

*« Etre écologiste était à la mode il y a quelques années. Mais pour nous, l'écologie ce n'est pas que défendre les oiseaux et l'environnement. Nous le prenons au sens large avec un programme au service des hommes, de lutte contre le fléau qu'est le chômage, avec un développement économique harmonieux qui respecte l'environnement. »*¹⁴⁸¹

Elle entend défendre quatre valeurs : l'écologie, la solidarité, la démocratie et l'humanisme. Les colistiers promettent d'affirmer « la vocation verte de la région ». Ils encouragent « une agriculture de qualité, en rupture avec le modèle qui a favorisé l'exode rural et abouti au désastre de la vache folle, aux inquiétudes sur le maïs transgénique, à la surproduction et à une politique de subventions onéreuses. »¹⁴⁸² Concernant le maïs transgénique, ils proposent que « la nouvelle assemblée régionale intervienne près du gouvernement pour obtenir un moratoire sur cette culture »¹⁴⁸³. Ils souhaitent organiser une filière agro-alimentaire de qualité tout en préservant « l'industrie qui nous fait vivre et respecter l'environnement qui nous permet de vivre »¹⁴⁸⁴. Au sujet de l'environnement, ils s'opposent « contre le tout-nucléaire » et sont « favorable aux énergies renouvelables ». Ils envisagent « une grande politique de réduction à la source, de tri sélectif et de valorisation des déchets ménagers, industriels et agricoles »¹⁴⁸⁵. Ils se préoccupent de « l'économie et la protection des ressources en eau » par une « lutte contre la pollution, [une] maîtrise de la qualité et du coût de distribution de l'eau potable ». Ils envisagent « la mise en place d'un réseau régional de prévention et de surveillance de la pollution atmosphérique »¹⁴⁸⁶. A propos de l'amiante, Jean-Pierre Viaud déclare : « La région ne peut pas rester à l'écart, et doit s'engager en matière de suivi du problème et de la réparation des dégâts. Une étude doit être mise en place de manière rigoureuse. Son financement doit être pris en compte par l'Etat, les collectivités locales, mais aussi les entreprises concernées »¹⁴⁸⁷. Sur la question de l'aménagement du territoire, ils se trouvent favorables à la poursuite de la politique des contrats « cœur de bourg », « petites villes régionales » et « pôles intercommunaux » tout en souhaitant aller plus loin en matière de maintien ou de développement des services publics et des commerces de proximité. Ils ne font pas une opposition systématique aux routes et aux autoroutes : « Nous avons approuvé la réalisation de l'autoroute des Estuaires et le développement d'autres routes. Mais ces infrastructures routières ne doivent pas tuer le train »¹⁴⁸⁸. Ils s'engagent à sauver la ligne Caen/Flers

« La procédure de déclassement a été stoppée, c'est déjà très positif. Il faut maintenant mettre en place une réflexion qui s'étalera sur une période de 2 à 3 ans. Un rétablissement intégral de la ligne paraît difficile, mais il y a des

¹⁴⁸⁰ Annexe 126. Profession de foi pour « Ecologie et Développement », pp. 217-218.

¹⁴⁸¹ *Ouest-France*, 10 mars 1998.

¹⁴⁸² Annexe 126., *op.cit.*, pp. 217-218.

¹⁴⁸³ *Ouest-France*, 18 février 1998.

¹⁴⁸⁴ *La Voix Le Bocage*, 24 février 1998.

¹⁴⁸⁵ Annexe 126., *op.cit.*, pp. 217-218.

¹⁴⁸⁶ Annexe 126., *op.cit.*, pp. 217-218.

¹⁴⁸⁷ *Ouest-France*, 17 février 1998.

¹⁴⁸⁸ *L'Orne Combattante*, 19 février 1998.

*tronçons tout à fait exploitables et ce, rapidement. Pourquoi ne pas aller vers une régionalisation des petites lignes ? »*¹⁴⁸⁹

Ils s'opposent « contre tout agrandissement de l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien-des-Bois et s'inquiètent du projet de Port 2 000 en précisant que « l'extension du port ne peut se faire que dans le cadre des limites actuelles » : « Nous condamnerons toute nouvelle emprise sur l'estuaire qui fragiliserait le milieu naturel »¹⁴⁹⁰. Ils s'engagent en faveur d'une culture « accessible au plus grand nombre » : « Nous favoriserons par exemple la création de lieux de répétition pour les jeunes ». Ils proposent de « poursuivre la rénovation des lycées » et d'« encourager les initiatives pédagogiques dans le sens d'un développement soutenable et de la protection de l'environnement ». Concernant la recherche, ils envisagent « d'établir des conventions avec des laboratoires scientifiques et autres centres de recherche dans une perspective de préservation de nos patrimoines et de défense des organismes vivants »¹⁴⁹¹.

D'autre part, ancrée dans la région, la liste « Normandie Ecologie » s'engage à « conforter son développement tout en donnant à chacun une place dans la société et en assurant la préservation des ressources naturelles bas normandes »¹⁴⁹². Dans son programme, les colistiers envisagent « d'aider les jeunes, créateurs d'entreprises, agriculteurs, ou marins-pêcheurs, chercheurs également, à s'installer » : « Mieux aider l'agriculture respectueuse de l'environnement et biologique, renforcer la préservation de la qualité de l'eau, travailler davantage avec la Haute-Normandie »¹⁴⁹³. Ils souhaitent « conforter un développement moderne de la Basse-Normandie » en « renforçant son potentiel de recherche universitaire, publique, privée ». Ils s'engagent à « lutter contre l'exclusion du travail, des loisirs, de la culture » en « permettant à tous les jeunes d'avoir une formation conforme à leur compétence », et en « favorisant l'accès au théâtre, à la danse, à la lecture comme à la pratique sportive ». Ils envisagent « d'être attentifs aux ressources naturelles » en « prenant en compte l'impact écologique dans toute décision », et en « faisant connaître et respecter les richesses régionales ». Ils souhaitent « promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement » en « aidant à la reconversion à l'agriculture biologique en forte demande », et en « permettant aux petites exploitations de se mettre aux normes ». Ils promettent d'« être attentifs aux agressions subies par le littoral en « renforçant l'efficacité de la lutte contre les pollutions », et en « préservant les zones de reproduction de toute atteinte irréversible ». Enfin, ils soutiennent « les actions en faveur des ressources naturelles, de l'agriculture et du littoral », en « préservant le pittoresque de notre région », et en « étant garants de la diversité de ses « pays »¹⁴⁹⁴.

Enfin, dans la Manche, la liste « Citoyens en marche », conduite par Bernard Leclerc, entend « réinjecter les citoyens dans l'appareil politique ». Les colistiers insistent sur l'environnement, la protection des sites, le patrimoine culturel, et l'aide régionale à l'agriculture. Concernant cette dernière, ils envisagent

¹⁴⁸⁹ *Ouest-France*, 17 février 1998.

¹⁴⁹⁰ *Ouest-France*, 6 février 1998.

¹⁴⁹¹ Annexe 126., *op.cit.*, pp. 217-218.

¹⁴⁹² *Le Bonhomme Libre*, 6 février 1998.

¹⁴⁹³ *Ouest-France*, 20 février 1998.

¹⁴⁹⁴ Profession de foi de « Normandie Ecologie ».

« d'aider les jeunes qui souhaitent s'installer en augmentant les primes régionales, en garantissant leurs prêts d'installation ou d'investissements ». Pour cela, ils proposent « la signature de partenariats, de protocoles avec des pays qui ont besoin de développer leur agriculture ». Au sujet de l'emploi, ils promettent d'aller « à la recherche d'entreprises afin d'être de véritables ambassadeurs de la Normandie ». Concernant l'environnement, ils s'engagent à veiller « à ce que les citoyens puissent être rassurés sur l'environnement ». Loin d'être opposés au nucléaire, ils préconisent de surveiller la Cogéma : « La Cogéma (une des plus gros employeurs de la région, mais aussi une des sociétés les plus rentables) soit respectueuse de la sécurité de tous en Normandie et que cette entreprise continue un plan d'emploi important et ambitieux, puisqu'elle en a les moyens, afin d'absorber un grand nombre de chômeurs de la région »¹⁴⁹⁵. Enfin, sur l'ordinaire des citoyens, ils promettent l'amélioration de leur quotidien tant au niveau de la santé, du service du transport en milieu rural, du maintien des anciens à domicile et des structures pour les jeunes.

3.3. Les résultats des candidats et des listes écologistes

Lors des élections régionales de 1998, avec 5,3 % des SE, les listes écologistes ne parviennent pas à mobiliser leur électorat. Les Verts, qui réalisent seulement 2,3 % des SE à l'échelle nationale, enregistrent 5,7 % des SE pour leurs 37 listes autonomes en lice. Ils obtiennent ainsi 75 élus, dont 68 sur des listes d'union ou autonomes. Les listes GE ou avec son soutien, présentes dans 36 départements, recueillent environ 4 % des SE et celles du MEI, présents dans 33 départements, obtiennent des résultats semblables. Outre les deux élus écologistes indépendants, GE, qui emporte 105 élus en 1992, en obtient seulement trois¹⁴⁹⁶ et le MEI parvient à faire élire deux candidats¹⁴⁹⁷. Lors des élections cantonales de 1998, sur 1 958 cantons renouvelables, Les Verts obtiennent 3,4 % des SE ; et les divers écologistes enregistrent 0,7 % des SE. Dans les 718 cantons où ils se présentent, Les Verts réalisent 7,6 % des SE. Dans les seuls 217 cantons présents, les écologistes non-verts obtiennent 2,7 % des SE. Les Verts n'augmentent pas le nombre de leurs sièges : un candidat sortant non réélu et deux élus. Les écologistes non-verts obtiennent un élu. A l'issue du renouvellement des 15 et 22 mars 1998, sur les 3 856 sièges cantonaux de métropole, Les Verts totalisent six sièges et les écologistes en additionnent quatre.

3.3.1. Les résultats des listes écologistes aux élections régionales de 1998

Grands perdants de ces élections régionales du 15 mars 1998, les écologistes, divisés, totalisent 9,0 % des SE. Par rapport aux résultats obtenus en 1992, ils perdent ainsi 70 103 électeurs. A l'échelle nationale, les listes écologistes bas-normandes arrivent en deuxième position à égalité avec la Haute-Normandie (9,0

¹⁴⁹⁵ *Ouest-France*, 12 mars 1998.

¹⁴⁹⁶ Pierre-François Simeoni (liste GE) en Ile-de-France (Val-d'Oise), Jean-Yves Fafournoux (liste droite + GE) en Auvergne (Puy-de-Dôme) et Brice Lalonde (liste droite + GE) en Bretagne (Ille-et-Vilaine).

¹⁴⁹⁷ Hugues Geiger (Bas-Rhin) en Alsace.

% des SE) derrière la région Nord-Pas-de-Calais (10,2 % des SE). Avec 5,1 % des SE, Les Verts conservent la majorité du vote écologiste (56,5 %). Avec 6,3 % des SE, la liste menée par Didier Anger dans la Manche réalise le meilleur résultat régional devant celles de Yannick Soubien (5,6 % des SE) et de Françoise-Edmonde Morin (3,9 % des SE). Dans le Calvados, avec 10,9 % des SE¹⁴⁹⁸, les quatre listes écologistes réalisent le meilleur score départemental. Mais, les écologistes connaissent une véritable défaite par rapport aux élections de 1992 avec une perte de 25 977 électeurs. Aucune des listes écologistes présentées n'obtient d'élus à l'assemblée du conseil régional. Léon Lemonnier évoque un « échec cinglant aux régionales » et réclame une « sanction nécessaire envers des pratiques individualistes qui ont pour objectif de valoriser des individus ambitieux »¹⁴⁹⁹. La liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » de Françoise-Edmonde Morin réalise le meilleur score avec 3,9 % des SE face à « Ecologie et Développement » de Jean-Pierre Viaud (3,0 % des SE), à « Normandie Ecologie » de Josette Bénard (2,1 % des SE), et à « Les Ecologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » de Jean-Claude Cherrier (1,9 % des SE). Les Verts restent donc les leaders de l'écologie politique, mais avec seulement 36 % de l'électorat écologiste. Ils ne disposent plus de leur hégémonie puisque les trois autres listes se partagent 64 % de cet électorat restant : la liste Viaud (27 %), la liste Bénard (19 %) et la liste Cherrier (18 %). Le Bessin et le Bocage demeurent des zones réfractaires au vote écologiste alors que l'est de l'agglomération caennaise continue de lui être la plus fidèle. Les Verts-Calvados accusent Louis Mexandeau d'avoir promu la candidature de Jean-Pierre Viaud : « L'attitude irresponsable et destructrice de Louis Mexandeau, et de la Fédération du PS, qui a poussé nombre d'électeurs de gauche à l'abstention ». Ils reconnaissent leur défaite : « Nous saurons faire le bilan de nos propres insuffisances pour repartir de l'avant »¹⁵⁰⁰. Avec 2,95 % des SE, la liste « Ecologie et Développement », bâtie autour du tandem Jean-Pierre Viaud et Michel Lamarre, obtient un score en-deçà de leurs espérances. Elle réalise de très beaux scores dans les communes du nord-est du Calvados compte tenu de la notoriété de Michel Lamarre dans le canton d'Honfleur. Avec 2,1 % des SE, celle conduite par Josette Bénard sous le nom de « Normandie et Ecologie » connaît un véritable échec. Enfin, avec 1,9 % des SE, la liste « Les écologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » recueille la plus faible performance : « Nous sommes évidemment un peu déçus de notre résultats »¹⁵⁰¹.

Dans la Manche, avec 7,7 % des SE, les écologistes subissent également un revers électoral. Avec 6,3 % des SE pour la liste « Union pour une écologie sociale », Didier Anger reconnaît le « tassement des scores Verts et ouverts ». Comme en 1986, il se trouve être le seul élu écologiste au conseil régional. Il condamne les écologistes dissidents « qui sont allés sur d'autres listes et ont contribué à enlever des sièges aux Verts pourtant ouverts à d'autres composantes »¹⁵⁰². Avec 24,5 % des SE, la liste de la Gauche plurielle

¹⁴⁹⁸ Annexe 127. Résultats des listes écologistes dans le Calvados, pp. 219-220.

¹⁴⁹⁹ *Ouest-France*, 19 mars 1998.

¹⁵⁰⁰ *Ouest-France*, 17 mars 1998.

¹⁵⁰¹ *Ouest-France*, 19 mars 1998.

¹⁵⁰² *Ouest-France*, 17 mars 1998.

améliore son score de 1992, mais Jean-Pierre Godefroy condamne l'absence d'union avec Les Verts : « Ils ont tout perdu, et la Gauche plurielle a souffert de cette désunion »¹⁵⁰³. La liste « Citoyens en marche » conduite par Bernard Leclerc recueille seulement 1,5 % des SE. Dans l'Orne, avec 7,1 % des SE, les deux listes écologistes en présence enregistrent un faible score avec une perte de 15 263 électeurs par rapport à celles de 1992. La « Liste Verte et Ouverte pour l'Orne » menée par Yannick Soubien ne conserve pas le siège qu'elle a obtenu en 1992, puisqu'elle n'obtient que 5,6 % des SE. Faute de campagne électorale, la liste « Génération écologie avec Brice Lalonde » conduite par Jean-Baptiste Meininger obtient un résultat insignifiant avec 1,5 % des SE. A égalité lors des élections régionales de 1992, les deux listes écologistes concurrentes enregistrent des scores différents lors de ces élections régionales. Par rapport au résultat obtenu en 1992, la liste Verte, qui enregistre un recul de 5 351 électeurs, préserve encore 65 % de son électorat. La liste GE, qui connaît un véritable effondrement électoral avec une perte de 9 912 électeurs, conserve seulement 16 % de son électorat. Suite aux élections régionales, Les Verts confirment « leur vocation à rassembler dans un mouvement pluriel et ouvert, toute l'écologie de gauche dans notre région »¹⁵⁰⁴. Mais Normandie-Ecologie s'interroge sur cette idée de rassemblement : « L'écologie n'est et ne peut être ni de droite ni de gauche. [...] Normandie-Ecologie réaffirme que l'écologie ne se situe pas sur l'échiquier politique traditionnel droite-gauche »¹⁵⁰⁵.

En Basse-Normandie, avec seulement 9 % des SE, la mouvance écologiste enregistre une contre-performance électorale, voir une « débâcle », par rapport à celles de 1992 qui l'avaient crédité à 20 % des SE. La gauche, et plus particulièrement le PS, est l'un des bénéficiaires de cette perte d'influence. En 1992, les votants de la dernière heure ont rallié le camp des écologistes, non par conviction sans doute, mais pour faire barrage au FN tout en manifestant leur défiance à l'égard du PS. Ce score résulte des multiples crises qui la décrédibilisent dans l'opinion. Les écologistes manquent de « réalisme » et « d'unité »¹⁵⁰⁶. Bien que l'écologie soit moins présente dans les préoccupations des Français, ils ne réussissent pas à capter les électeurs. Par ailleurs, ces élections régionales sont marquées par l'émergence de nouvelles forces politiques comme le CPNT, le parti de la ruralité, qui réalise 7,3 % des SE. L'apparition de cette nouvelle force politique se caractérise par un conflit de légitimité sur la nature même de l'écologie entre eux et les écologistes¹⁵⁰⁷. Dans le Calvados, la liste menée par Pierre Véret réalise de beaux scores dans le Bessin en général, et notamment dans les cantons d'Isigny-sur-Mer et de Trévières, zone historiquement réfractaire au vote écologiste, tout comme le canton de Ryes. De plus, le mode de scrutin retenu lors de ces élections régionales, la proportionnelle par département, favorise le risque d'émiettement avec la constitution de nombreuses listes d'ouverture comme celle de Josette Bénard et de Jean-Pierre Viaud. Cette situation

¹⁵⁰³ *Ouest-France*, 16 mars 1998.

¹⁵⁰⁴ *Ouest-France*, 17 mars 1998.

¹⁵⁰⁵ *Ouest-France*, 18 mars 1998.

¹⁵⁰⁶ Michel Boivin, Michel Bussi, Jean Quellien, « Dans un fauteuil la Basse, la Haute dans l'impasse », *Normandie-Magazine*, n° 145, avril-mai 1998, p. 21-26.

¹⁵⁰⁷ Céline Vivent, *Chasse Pêche Nature Traditions ? Socio-anthropologie d'un mouvement des campagnes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.170.

amène Les Verts à dresser ce constat : « Une collection de personnalités qui se sent investie d'un rôle personnel clé, ou bien désireuses de poursuivre une carrière politique. Ayant quitté leurs anciens partis, ils sont condamnés à construire des listes sans étiquette se réclamant de l'écologie »¹⁵⁰⁸. Aucune des quatre listes en course dans le Calvados n'obtient un élu. Jean-Pierre Viaud et Josette Bénard, malgré leur notoriété certaine, ne réussissent pas à sauver leurs postes à partir de leurs listes « ouvertes ». A l'échelle nationale, ces élections régionales constituent une étape décisive de l'institutionnalisation de l'ancrage des Verts à gauche¹⁵⁰⁹. Après un test national réalisé lors des élections législatives de 1997, ces élections démontrent que cette politique peut être mise en place localement. Leur présence sur de nombreuses listes d'union avec la gauche leur permet de s'assurer d'un bon nombre d'élus. Toutefois, en Basse-Normandie, la Gauche plurielle se trouve dans l'incapacité de constituer des listes communes, et ce notamment à cause de la question du nucléaire : « Les sujets sur lesquels nous sommes en désaccord sont si importants qu'il ne nous semble pas possible de parler d'une seule voix pour les élections au conseil régional »¹⁵¹⁰. Autonomes, Les Verts optent pour des listes « Vertes et ouvertes ». Seul, Didier Anger conserve son poste de conseiller régional dans la Manche. L'écologie indépendante, qui enregistre un effondrement électoral, subit un échec lié à son positionnement hors du clivage politique. Après ces élections régionales, Les Ecologistes Indépendants de Basse-Normandie sont dissous, et Léon Lemonnier abandonne tout rôle au sein de l'écologie politique. L'écologie indépendante ne dispose pas d'une influence électorale suffisante pour obtenir des élus sans une alliance avec les grandes formations politiques¹⁵¹¹. L'alliance de GE avec Démocratie libérale se solde par un échec. Marie-Paule Labéy, élue conseillère régionale en 1992 sur la liste de René Garrec comme « écologiste indépendante » ne se représente pas. En fait, ces élections régionales signent la fin d'un cycle avec le départ de pionniers de l'écologie : Marie-Paule Labéy, Josette Bénard, Jean-Luc Pithois et Léon Lemonnier.

3.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1998

A l'échelle régionale, avec 3,6 % des SE dans les 71 cantons renouvelables lors du premier tour, le 15 mars 1998, les candidats écologistes enregistrent un net recul de 24 181 électeurs par rapport au score de 1992. Ils réalisent en moyenne 6,8 % des SE dans les cantons là où ils se présentent¹⁵¹². Avec une perte de 19 060 électeurs, les dix-huit candidats Verts obtiennent 2,1 % des SE et 7,2 % des SE là où ils se présentent. Dans les cantons renouvelables du Calvados, les écologistes recueillent seulement 5,4 % des SE et 6,2 % des SE là où ils présentent un ou plusieurs candidats écologistes. Au niveau cantonal, ils recueillent leurs plus belles performances dans les cantons de : Caen 5 (10,5 % des SE), Caumont-l'Eventé (11,9 % des SE) et Caen 10 (12,0 % des SE). A l'opposé, ils n'obtiennent que peu de suffrages dans ceux d' :

¹⁵⁰⁸ *Ouest-France*, 7 et 8 février 1998.

¹⁵⁰⁹ Daniel Boy et Bruno Villalba, « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversités locales », *op.cit.*, p. 299

¹⁵¹⁰ *La Presse de la Manche*, 28 octobre 1997.

¹⁵¹¹ Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars 1998 », *op.cit.*, pp. 39-55.

¹⁵¹² Annexe 128. Résultats des candidats écologistes, pp. 221-224.

Aunay-sur-Odon (3,0 % des SE), Le Bény-Bocage (3,1 % des SE) et Falaise-nord (3,3 % des SE). D'une part, avec une perte de 7 285 électeurs, Les Verts se retrouvent dans une véritable situation de faiblesse avec 1,8 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 6,2 % des SE¹⁵¹³ dans les sept cantons où ils se trouvent présents. Au niveau des résultats par candidat, Alain Gruénais réalise le meilleur score (9,7 % des SE) à Caen 10, alors que Mireille Grisé n'obtient que 4,1 % des SE à Livarot. De plus, Les Verts apportent leur soutien à deux candidats de Citoyens Maintenant : Xavier Le Coutour à Caen 3 (15,2 % des SE) et Yves Degrémont à Caen 4 (5,1 % des SE). D'autre part, les candidats de l'Union des Ecologistes Indépendants et de GE réalisent un score supérieur aux Verts avec 3,2 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 4,3 % des SE là où ils se présentent. Ils recueillent 4,9 % des SE là où des candidats se présentent seuls, alors qu'ils n'obtiennent que 2,9 % des SE dans les cantons où ils sont en situation de concurrence face à un Vert. Au niveau des résultats par candidat, François Schneider réalise le meilleur score avec 6,7 % des SE à Creully, alors qu'Elisabeth Mathieu obtient 0,8 % des SE à Condé-sur-Noireau. « L'Union des Ecologistes Indépendants et de GE » accorde son soutien à Pierre Bellanger, candidat de la majorité départementale, à Dozulé où il obtient 7,3 % des SE. Ils se présentent ensemble tout en conservant leur « étiquette » politique initial. De plus, ils souhaitent par ricochet soutenir la liste menée par Jean-Claude Cherrier aux régionales comme l'indique Alain Angélini : « Pour appuyer les régionales, nous présentons des candidats aux cantonales ». Concernant les deux candidats écologistes indépendants, Jean-François Poulet obtient 11,9 % des SE à Caumont-l'Éventé, et Antonia Aranda réalise 3,7 % des SE à Dozulé.

Dans la Manche, Les Verts obtiennent 2,7 % des SE dans les 27 cantons renouvelables. Seulement présents dans six cantons, ils y recueillent en moyenne 8,4 % des SE. Au niveau des résultats par candidat, Daniel Bosquet réalise le meilleur score avec 11,6 % des SE à Equeurdreville-Hainneville, alors que Jean-Luc Cohin obtient 6,6 % des SE le plus faible à Saint-Lô. Les quatre autres candidats Verts obtiennent des résultats satisfaisants¹⁵¹⁴. Avec une perte de 6 971 électeurs, les six candidats recueillent des scores inférieurs à ceux obtenus en 1992. Par exemple, à Equeurdreville-Hainneville, Daniel Bosquet obtient 11,6 % des SE, alors qu'il réalise 22,2 % des SE en 1992. Dans l'Orne, seuls présents, avec une perte de 4 193 électeurs par rapport à 1992, Les Verts réalisent 1,7 % des SE dans les 20 cantons renouvelables. Ils obtiennent 6,9 % des SE dans les quatre cantons où des candidats défendent les couleurs des Verts. Philippe Bellanger recueille le meilleur score avec 9,5 % des SE à Flers-nord, alors que Didier Goret a le plus faible avec seulement 2,5 % des SE à Vimoutiers. Philippe Volcker obtient 8,1 % des SE au Theil-sur-Huisme et Michel Birot réalise 6,3 % des SE à Juvigny-sous-Andaine. Lors de ces élections cantonales, Les Verts confirment leur position de troisième composante de la majorité gouvernementale, mais avec un net recul électoral par rapport à celles de 1992. Avec 2,1 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables, Les Verts se retrouvent dans en situation de faiblesse au plan régional. Absents dans 53 cantons, ils connaissent de sérieuses difficultés à

¹⁵¹³ En 1992, ils présentent 20 candidats sur 23 cantons renouvelables avec une moyenne de 9,1 % des SE.

¹⁵¹⁴ 6,8 % des SE pour Gilbert Crosnier à Beaumont-Hague, 6,9 % des SE à Coutances, 7,2 % des SE à Octeville, et 9,0 % des SE pour Rémi Pézeril à Bricquebec

recruter des candidats, et plus particulièrement dans les plus ruraux. De plus, leur résultat indique bien les difficultés qu'ils rencontrent pour mobiliser politiquement les citoyens. Enfin, ils connaissent des difficultés à parvenir au second tour sans le soutien du PS dès le premier. Cependant, certaines candidatures indépendantes obtiennent des résultats locaux non-négligeables témoignant d'une réelle implantation. Mais, la mouvance écologiste dispose d'une trop faible « influence électorale pour obtenir des élus sans une alliance avec les grandes formations politiques »¹⁵¹⁵.

¹⁵¹⁵ Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars 1998 », *op.cit.*, p. 45.

TROISIEME PARTIE.
Vers le succès de l'écologie politique (1999-2012)

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, dans un contexte de crise environnementale directement lié au mode de production et de consommation occidental, l'écologie ne constitue pas une alternative politique crédible et légitime, et ce malgré le « verdissement de l'opinion publique »¹. En effet, elle souffre d'une contradiction : alors que les partis s'en réclamant ne parviennent pas à séduire l'électorat, la vie politique française se caractérise par son « écologisation ». En effet, la thématique de la défense de l'environnement, longtemps écartée des programmes électoraux des différents partis, devient un enjeu majeur². Lors des élections de 2007, les candidats de toutes sensibilités politiques optent pour une « écologisation » de leurs campagnes électorales en intégrant des propositions écologiques dans leurs programmes. Toutefois, malgré la catastrophe nucléaire de Fukushima du 11 mars 2011, le thème de l'environnement ne s'impose pas face aux conséquences de la crise financière, économique et sociale lors des élections de 2012. Depuis les années 1970³, et après la sensibilisation de l'opinion publique suite aux grandes catastrophes écologiques, les autorités publiques se préoccupent de cette problématique, en créant un ministère de l'Environnement⁴ : ce fût la « phase de fondation »⁵. Après une « phase consolidation » qui se traduit par le Plan national pour l'environnement en 1990, l'institutionnalisation de l'environnement⁶ se poursuit dans les années 2000 par une « phase d'ouverture », marquée par l'intégration de l'environnement dans la décision publique. Suite au discours du président de la République Jacques Chirac le 3 mai 2002 à Orléans, le Parlement réuni en Congrès intègre la Charte de l'Environnement dans le préambule de la Constitution de la V^{ème} République le 28 février 2005⁷. Celle-ci énonce trois principes fondamentaux : celui de prévention, celui de précaution et celui du pollueur-payeur. En septembre, Jacques Chirac prononce un discours à forte tonalité écologique lors du sommet de Johannesburg : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. [...] Penons garde que le XXI^{ème} siècle ne devienne, pour les générations futures, celui d'un crime contre l'humanité, contre la vie »⁸. De septembre à décembre 2007, le président de la République Nicolas Sarkozy convoque un Grenelle de l'environnement afin de prendre des décisions à long terme en matière de protection de l'environnement et de développement durable⁹. Selon Corinne Lepage, les grandes avancées juridiques environnementales ont « été votées par des majorités de droite, généralement très allergiques à l'écologie politique »¹⁰. En France,

¹ Jean-Paul Bozonnet, « Le "verdissement" de l'opinion publique », *Sauver la planète ?*, HS, n° 49, juillet-août 2005, pp. 50-53.

² Daniel Boy, « La place de la question environnementale dans le débat public », *Regards croisés sur l'économie*, n° 6, 2009, vol. 2, pp. 48-55.

³ Cf., partie 1, chapitre 1, 3. L'institutionnalisation de l'environnement, pp. 104-115.

⁴ Pierre Lascoumes, « Les politiques environnementales », Olivier Borraz et Virginie Guiraudon (dir.), *Politiques publiques ; Tome 1. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pp. 29-69 ; Bernard Barraqué et Jacques Theys, *Les politiques d'environnement : évaluation de la première génération, 1971-1995*, Paris, Recherches, 1998, 391 p.

⁵ D'après le découpage des périodes historiques de la politique environnementale française établi par Valérie Lacroix : phase de fondation, phase de consolidation et phase d'ouverture.

⁶ Valérie Lacroix et Edwin Zaccà, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », *RFAP*, n° 134, 2010, vol. 2, pp. 205-232. Pierre Lascoumes (dir.), *Instituer l'environnement. Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1999, 233 p.

⁷ Annexe 129. Charte de l'Environnement, p. 225.

⁸ Annexe 130 : Discours prononcé le 2 septembre 2002 par Jacques Chirac lors de l'assemblée plénière du troisième Sommet de la terre tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002, pp. 226-227.

⁹ Dossier « Le Grenelle de l'environnement », *Regards sur l'actualité*, n° 338, février 2008 ; Daniel Boy, « Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ? », *RFAP*, n° 134, 2010, vol. 2, pp. 313-324.

¹⁰ Tribune publiée le 21 août 2014 dans *Libération*.

suite au vieillissement du parc des centrales nucléaires, les choix retenus pour le futur en matière de politique énergétique entraînent une nouvelle opposition entre les pronucléaires¹¹ et les antinucléaires¹², et ce notamment avec la construction de réacteurs de nouvelle génération, dit EPR (*European Pressurized Reactor*¹³). Par ailleurs, ancrés durablement à gauche, Les Verts deviennent de véritables professionnels de la politique, et cela se caractérise par la négociation d'accords électoraux afin de conserver ou d'obtenir des mandats politiques. Opposés longtemps à toute forme de notabilisme et de personnalisation du pouvoir, certains nouveaux élus et cadres écologistes, en totale contradiction avec les valeurs prônées durant des années, se préoccupent d'abord de leurs propres ambitions politiques personnelles dans une approche purement électoraliste. Parallèlement, et proche de l'écologie politique, un nouveau courant hétéroclite apparaît sur la scène internationale : l'alter-mondialisme¹⁴. Opposé à la mondialisation libérale, ce mouvement mobilise largement dans la société¹⁵. En France, il se fait connaître, lors de l'été 1999, suite à l'arrestation de José Bové¹⁶, syndicaliste de la Confédération paysanne¹⁷, liée au démontage d'un Mac Donald en construction à Millau. En effet, ce syndicat a lutté contre le capitalisme agroalimentaire en mobilisant les consommateurs, les écologistes, et les associations tiers-mondistes¹⁸. En 2007, José Bové, le représentant des altermondialistes, présente sa candidature lors de l'élection présidentielle et s'approprie ainsi une partie de l'électorat traditionnel de l'écologie politique. A partir de 2009, avec certains altermondialistes, il se rapproche des écologistes pour intégrer au final EELV en 2010.

¹¹ Philippe Varin, « La filière nucléaire face à la transition énergétique : quelles innovations pour s'adapter ? », *Annales des Mines-Responsabilités et Environnement*, n° 78, 2015, vol. 2, pp. 52-56.

¹² Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, 450 p.

¹³ Projet franco-allemand développé depuis 1992 par Siemens et Areva.

¹⁴ Éric Agrikoliansky et al. (dir.) *L'Alter-mondialisme en France, La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, 363 p. ; Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005, 318 p. ; Christophe Aguiton et al., « Altermondialisme saison 2. De Seattle à Cochabamba », *Mouvements*, n° 63, 2010, vol. 3 ; Nicolas Haeringer, « Attac : un tournant écolo. Entretien avec Geneviève Azam », *Mouvement*, n°63, juillet-septembre 2010, vol. 3, pp. 32-46 ; Nonna Mayer et Johanna Siméant, « L'espace de l'alter-mondialisme », *RFSP*, n° 3, 2004, vol. 54, pp. 373-378 ; Jean-Louis Peyroux, « À propos du mouvement altermondialiste », *Mouvements*, n° 39-40, 2005, vol. 3, pp. 202-204.

¹⁵ Fondé en 1998, l'association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) est créée afin de résister à la pensée unique du libéralisme économique (la finance globale, le libre-échange, ou la puissance des multinationales). Attac évolua vers les questions, et plus particulièrement environnementales.

¹⁶ José Bové, François Dufour et Gilles Luneau, *Le monde n'est pas une marchandise. Des paysans contre la malbouffe*, Paris, La Découverte, 2000, 226 p.

¹⁷ Créée en avril 1987, la Confédération paysanne, héritière en partie des Paysans travailleurs, défend les travailleurs de la terre et propose une alternative au productivisme. Contre le mythe de l'unité paysanne, elle revendique clairement la différence des intérêts entre les « petits » ou « moyens » agriculteurs et les « gros ».

¹⁸ Estelle Deléage, « L'agriculture durable : utopie ou nécessité ? », *Mouvements*, vol. 4, 2005, n° 41, pp. 64-69 ; « Les paysans dans la modernité », *Revue française de socio-économie*, vol. 1, 2012, n° 9, pp. 117-131 ; Ivan Bruneau, « La Confédération paysanne et le "mouvement altermondialisation". L'international comme enjeu syndical », *Politix*, vol. 17, octobre-décembre 2004, n° 68, pp. 111-134 ; Collectif, *Une histoire de la Confédération paysanne par ceux qui l'ont vécue*, Bagnolet, Confédération paysanne et FADEAR, 2010, 136 p.

Chapitre 1. De la fin des Verts à la création d'Europe Ecologie-Les Verts (1999-2012)

Après le succès de la Gauche plurielle aux élections législatives de 1997, Les Verts détiennent le quasi-monopole de l'écologie politique en France suite à l'incorporation de plusieurs groupes dissidents¹⁹. Mais, ils se trouvent dans des postures contradictoires lors des périodes électorales vis-à-vis du PS. En effet, ils expriment une volonté d'indépendance lors de l'élection présidentielle et ils adoptent une stratégie d'alliance lors des élections législatives, des régionales et des municipales pour leur permettre d'accéder à des postes à responsabilités. En interne, et suite à une certaine méfiance vis-à-vis des nouveaux-venus, les « voynettistes » occupent les différents postes de direction. Toutefois, après le bilan contrasté de leur expérience gouvernementale, une majorité de Verts souhaite en finir avec « l'ère Voynet », sans remettre en cause l'éventualité d'une alliance avec les autres partis de gauche. Suite à l'échec de la coalition entre les proches de Dominique Voynet et ceux de Noël Mamère menés par Denis Baupin (adjoint au maire, en charge des transports, de Paris), celle entre les « mouvementistes » (la gauche des Verts), dont Martine Billard ou Marie-Christine Blandin, et les environnementalistes (Guy Hascoët et Jean Desessard) propulse Gilles Lemaire au secrétariat national en janvier 2003²⁰. Après une réorganisation interne plutôt efficace, et ce grâce notamment à Cécile Duflot, Les Verts connaissent des problèmes extérieurs de communication : les porte-parole²¹ se voient snobés par les médias nationaux²². Lors de l'assemblée générale de Reims des 4 et 5 décembre 2004, Yann Wehring, responsable du courant environnementaliste et conseiller municipal de Strasbourg, se trouve porté à la tête du secrétariat national avec Mireille Ferri comme secrétaire-adjointe, assisté de deux porte-parole (Sergio Coronado et Cécile Duflot). Mais, à partir de 2007, Daniel Cohn-Bendit, le député Yves Cochet, l'eurodéputée Marie-Hélène Aubert et quelques autres membres du parti (dont Yann Wehring et Dominique Voynet) envisagent, lors d'une réunion le 30 juin à Tours, un nouveau parti afin de rassembler la famille écologiste en vue des élections européennes de 2009. Lors des « Journées d'été » de Toulouse, Les Verts, qui optent pour un changement de stratégie, souhaitent en effet élargir leur base militante à l'ensemble de la mouvance écologiste qu'elle soit politique ou associative. Après les succès électoraux des élections européennes de 2009 et des élections régionales de 2010, Les Verts et les écologistes de la mouvance associative se regroupent le 30 novembre 2010 à Lyon lors d'assises constituantes pour créer EELV²³.

¹⁹ En décembre 1997, le CNIR vote favorablement pour l'intégration du Parti écologiste (Yves Piétrasanta, Didier Jouve, Monique Le Saux ou Bernard Devalois) et des membres dissidents de la CES, dont Dominique Frager. En janvier 1998, il accepte l'arrivée de la CES, des dissidents de l'AREV et de la CAP.

²⁰ Pierre Serne, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, 2014, p. 66.

²¹ Mireille Ferri, Yann Wehring, Marie-Hélène Aubert et Yves Contassot.

²² *Ibid.*

²³ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de Repères, 2011, 225 p.

1. Les Verts en Basse-Normandie (1999-2009)

A l'échelle de la région, après l'échec des élections régionales de 1998, Les Verts connaissent une évolution liée à l'apparition d'une nouvelle génération de militants aux postes de direction. Dans un contexte de tensions environnementales, Didier Anger critique le manque d'action des Verts : « Depuis 1998, Les Verts sont un peu à la croisée des chemins. Du fait que la crise écologique est plus patente, il y a eu quelques avancées dans les esprits sur les transports, l'eau, l'énergie, mais dans la réalité... On en cause plus qu'on agit. »²⁴ Il regrette le manque de réflexion sur la stratégie électorale basée uniquement sur un accord électoral avec le PS lors des élections locales. En effet, les nouveaux cadres régionaux adoptent une nouvelle posture traduisant une réelle professionnalisation. Toutefois, Les Verts ne disposent toujours pas du monopole de l'écologie politique en Basse-Normandie. Suite à une divergence de stratégie lors des élections régionales de 1998²⁵ dans la Manche avec Les Verts, certains élus écologistes de la CUC²⁶ créent le Cercle écologie plurielle et citoyenne :

« L'élément déclencheur a été les élections régionales. Sans aucune discussion préalable, sans aucune concertation avec la Gauche plurielle, Les Verts ont fait leur liste. Ils pratiquent l'hégémonie verte sur les groupes écologues locaux. Les Verts sont ici trop marqués antinucléaires. Nous restons contestataires du nucléaire mais plus réalistes. On ne peut pas dire : "Fermons La Hague immédiatement", sans tenir compte des enjeux humains et financiers. Aujourd'hui, les déchets sont là. Il faut exiger une gestion saine de ces déchets et prendre du recul, réfléchir, discuter sur l'avenir de La Hague. Il faut cesser de jouer le jeu alarmiste et plutôt informer la population. »

Le CEPEC défend une écologie sociale impliquée dans le développement économique, industriel, et agricole « avec pour clef de voûte une organisation de la société tournée vers l'équité, l'équilibre et le respect des personnes et de la nature ». Aspirant à une action politique, il ne se présente pas comme un parti, mais plutôt comme un cercle de réflexion sur l'écologie environnementale, politique et sociale :

« Nous voulons instaurer un débat serein, démocratique, pour parler, expliquer, apporter des analyses scientifiques, offrir des éléments de réflexion à la population sur des sujets aussi différents que la dioxine, les aliments bio, les OGM, l'amiante, la toxicologie ... et permettre à tous de s'exprimer. »²⁷

Quant à l'écologie indépendante, le MEI, dont la création en Basse-Normandie date de 1995 par Dominique Bauduin, se structure mais reste un groupuscule avec seulement une quinzaine d'adhérents et de sympathisants dans la région. En février 2000, le MEI s'organise autour de Dominique Bauduin, animateur régional et départemental dans la Manche, de Mickaël Lemée pour l'Orne et de François Schneider pour le Calvados. Le MEI se préoccupe de dossiers concernant les OGM, l'enfouissement des lignes par EDF, ou la question de la qualité de l'eau potable. Après la discorde des élections législatives de 1997 et des élections régionales de 1998, GE, qui devient un parti essentiellement parisien, disparaît à l'échelle régionale. Josette Bénard participe toujours à la vie politique locale en devenant conseillère municipale à Caen.

²⁴ Michel Soudais, « Didier Anger, souvenirs d'un pionnier », *Politis*, 29 janvier 2004, p.11.

²⁵ Cf., partie 2., chapitre 3, 3., 3.1.1. La constitution des listes écologistes aux élections régionales de 1998, pp. 429-434.

²⁶ Alain Baudouin et Michèle Molisset (adjoints au maire de Cherbourg), Louis Poutas (adjoint au maire d'Equedreville-Hainneville) et Philippe Chardeur.

²⁷ *La presse de la Manche*, 4 juin 1998.

1.1. L'arrivée d'une nouvelle génération

Au début du XXI^{ème} siècle, Les Verts de Basse-Normandie, parti régionaliste et décentralisé, s'organisent toujours à l'échelle régionale. Les adhérents se réunissent en assemblée générale deux fois par an, et élisent les membres du secrétariat régional. Celui-ci est responsable de l'animation et de la gestion régionale. Le CAR, qui se tient tous les mois alternativement à Argentan à Saint-Lô et à Hérouville Saint-Clair, valide en outre les demandes d'adhésions. Les adhérents reçoivent une publication régionale mensuelle *Verts Contacts Basse-Normandie* reprenant le compte rendu du CAR du mois précédent. Elue par l'assemblée générale, animée par un secrétaire, une coordination départementale dirige les actions locales dans le cadre des orientations nationales ou régionales. Enfin, à l'échelle locale, Les Verts se constituent également en groupe à partir de cinq adhérents avec l'accord du CAR. Animé par un secrétaire, le groupe local dispose toujours d'une large autonomie d'initiative et d'action concernant son territoire sachant qu'il ne doit pas s'opposer à une contradiction avec une orientation régionale ou nationale.

1.1.1. Les adhérents

Après une chute du nombre de leurs adhérents, Les Verts de Basse-Normandie enregistrent une augmentation de leur effectif à partir de la deuxième partie des années 1990. En effet, celles-ci se caractérisent par la « restructuration de la base militante après parfois l'explosion du groupe local, pour des raisons idéologiques ou des personnes »²⁸. En juin 1998, ils comptabilisent 113 adhésions. Suite à l'intégration de plusieurs petits groupes écologistes ou de gauche au niveau national, ils enregistrent de nouvelles demandes : Michèle Molisset, Micheline Dornier (ANPAG), Cécile Leclercq, ou Jean-Luc Véret (conseiller municipal et membre de Citoyens à Caen). Ce dernier explique ainsi sa démarche : « Oui, j'ai demandé mon adhésion aux Verts, prolongement national logique de mon engagement local. »²⁹ Les événements du 19 janvier dans le Nord Cotentin à l'occasion de la venue de Daniel Cohn-Bendit³⁰ relancent les adhésions : 113 adhérents³¹ en mars 1999 et 184 en juin 2000³². En octobre, ils en totalisent 196, dont 69 femmes et 127 hommes. Avec 107 adhésions, le Calvados devance l'Orne (46) et la Manche (43)³³. En mars 2000, Arlette Vivier, conseillère municipale d'Hérouville Saint-Clair, fait une demande d'adhésion. Présents dans la majorité du conseil municipal d'Hérouville Saint-Clair, Les Verts ne s'opposent pas à cette sollicitation ; mais ils lui demandent d'attendre la fin de son mandat d'élue d'opposition. En juin 2001, Les Verts de Basse-Normandie comptabilisent 188 adhérents, dont 103 pour le Calvados. Avec seulement 39 adhérents, la Manche, qui est lors de la création des Verts en 1984 un département leader de par leur nombre

²⁸ Sylvie Vieillard-Coffre, « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, n° 100, 2001, p. 127.

²⁹ *Ouest-France*, 2 octobre 1999.

³⁰ Cf., partie 3, chapitre 1, 1,3, 1.3.1. La visite de Daniel Cohn-Bendit, pp. 473-476.

³¹ Compte rendu de l'assemblée générale du 7 mars 1999.

³² Compte rendu du CAR du 4 juillet 2000.

³³ Compte rendu du CAR du 10 octobre 2000.

devient une terre de mission (Cf., tableau 19). Sur 46 adhésions, le groupe local de Caen, quant à lui, perd 18 adhérents et en gagne 9.

Tableau 19. Bilan des adhésions au 30 juin 2001 en Basse-Normandie

	Région	Calvados	Manche	Orne
Adhérents à jour	188	103	39	46
Nouveaux adhérents	40	27	5	8
Non renouvellement	37	25	6	6

Au vu de l'évolution du nombre des adhérents, Les Verts connaissent des difficultés pour fidéliser leurs militants. Bien que les sympathisants écologistes, disposant donc d'une « culture politique originale », se retrouvent dans « un passé de référence, un sentiment d'appartenance à un courant de pensée et d'action dépassant la chronique des organisations et des actions »³⁴, Les Verts sont « partagés entre les désirs d'une vision libertaire de la politique et les nécessités de l'efficacité électorale »³⁵, impliquant un renouvellement régulier de leur base militante. En Basse-Normandie, sur un total de 188 adhérents en juin 2001, 40 sont des nouveaux, et 37 ne renouvellent pas leur adhésion. Ce constat se vérifie dans les trois départements (Cf., tableau 19). Ainsi, en janvier 2008, suite à un désaccord sur la stratégie d'autonomie adoptée par Les Verts pour les prochaines municipales, Annie Anne, conseillère municipale Verte à Caen, ne se représente pas sur la prochaine liste verte en mars :

« J'ai remis ma démission aux Verts locaux en raison d'un fort désaccord sur la stratégie d'autonomie adoptée, que je qualifie de suicidaire et d'irresponsable. [...] Depuis plusieurs mois, je consacre mon énergie à convaincre en interne de la nécessité de réaliser une alliance aussi large que possible au premier tour. J'ai suggéré des rencontres avec les différentes forces de gauche, et notamment le PS, mais l'assemblée générale locale des Verts du 12 décembre dernier en a décidé autrement. [...] Ma position pour l'alliance a toujours été très clairement motivée par un certain nombre de constats : la nécessité d'une liste d'union forte, dynamique et crédible dès le premier tour dans le but de créer l'élan massif pour battre la droite ; l'engagement autour d'un programme pluriel dans l'intérêt d'une bonne gestion future de la ville »³⁶.

Parmi les nouvelles demandes d'adhésion, celle de Jean-Pierre Viaud en 1998, après l'échec de sa liste lors des élections régionales, provoque de vives tensions au sein des Verts de Basse-Normandie, et plus particulièrement au niveau du groupe local de Caen. Les Verts décident que les futures entrées se feront en plusieurs étapes avec des conditions préalables : une réunion du groupe local concerné donnant un avis circonstancié ; puis sa transmission au CAR qui décide si « oui » ou « non » d'une entrevue avec le demandeur ; suivie d'une rencontre entre le demandeur et une délégation constituée du secrétaire régional et d'un représentant du département ; enfin une décision prise en fonction des explications et des engagements sur les positions et les comportements futurs, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes qui disposent d'un ou plusieurs mandats politiques, et qui sont donc porte-parole de fait³⁷. Le groupe du Calvados procède à deux votes : d'une part, onze « contre » et huit « pour » sur une adhésion sans conditions particulières ; et

³⁴ Daniel Boy, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle*, n° 44, octobre-décembre 1994, p. 48.

³⁵ Bruno Villalba, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n° 53, janvier-mars 1997, p. 97.

³⁶ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 10 janvier 2008.

³⁷ Compte rendu des décisions du CAR du 5 mai 1998.

d'autre part, quatorze « pour », deux « contre » et deux « abstentions » sur une adhésion avec conditions. Suite à cette consultation, le CAR statue lui aussi sur le cas « Viaud » en réalisant deux votes : d'une part, huit « contre », deux « pour » et une « abstention » pour une adhésion sans conditions particulières ; et d'autre part, sept « pour », deux « non », un blanc, et deux « abstentions » pour une adhésion avec condition. Toutefois, les groupes du Calvados et de Caen émettent des doutes à propos de Jean-Pierre Viaud : sa future attitude lors des élections municipales de 2001 à Caen, ses buts poursuivis et sa méthode de travail, et le risque de détournement du porte-parolat. Le CAR avec neuf « pour », zéro « contre » et trois « abstentions » lui propose quatre conditions à respecter pour sa ré-adhésion : qu'il exerce un porte-parolat uniquement en ce qui concerne le conseil municipal de Caen ; qu'il s'engage à accepter que la tête de liste aux prochaines élections municipales soit décidée démocratiquement par le groupe de Caen puis avalisée par le CAR ; à œuvrer pour un mandat précis lors des réunions du conseil municipal de Caen ; et à ne s'exprimer publiquement qu'après s'être concerté avec au moins un adhérent des Verts du groupe de Caen. Après l'acceptation de ces conditions, Jean-Pierre Viaud s'interdit toute conférence de presse, mais diffuse un communiqué de presse préparé en concertation avec Jean-Louis Cardi et Alain Gruénais, secrétaires des groupes de Caen et du Calvados³⁸.

Suite à la décision du CAR du 6 novembre 1998 acceptant l'adhésion de Jean-Pierre Viaud sous conditions, le groupe de Caen, avec seize voix, reconsidère unanimement cette demande lors de sa réunion du 2 décembre, et demande au CAR de revenir sur sa position. Celui-ci se prononce par vote sur la demande du groupe de Caen « pour » ou « contre » le maintien de la décision du 6. Sur onze votants présents, cinq votent en faveur de son maintien, trois s'opposent, et trois s'abstiennent. Dans un premier temps, le groupe de Caen travaille avec Jean-Pierre Viaud jusqu'aux élections municipales de 2001 en précisant qu'il s'agit là d'une période probatoire. Le CAR suggère au groupe travaillant déjà en commission, de créer une commission municipale qui désignerait un adhérent cosignataire des communiqués. Son adhésion est donc celle d'un nouvel adhérent avec toutes les conditions statutaires que cela impliquait (un délai de trois mois pour le droit de vote et d'un an pour prétendre à une fonction interne ou à une candidature à un mandat électoral)³⁹. Après cet épisode, Jean-Pierre Viaud travaille avec le groupe local de Caen et il se retrouve tête de liste lors des élections municipales de 2001 à Caen. Toutefois, lors de l'été 2005, Jean-Pierre Viaud, conseiller municipal de Caen, donne sa démission en raison « de divergences anciennes et persistantes ». Il constate « trop d'instabilité dans le mouvement à tous les niveaux » : « On passe de l'extrême gauche à une tendance environnementaliste ». Il regrette « un manque d'efficacité » : « Ce qui m'intéresse, c'est de peser sur les structures exécutives et les politiques. Or, Les Verts ne montent pas en puissance. Je réfléchis à une structure qui serait plus efficace, dans l'hémisphère gauche »⁴⁰. Quant aux Verts, ils lui reprochent « plusieurs années d'absence aux débats, aux choix et au travail collectif des Verts ».

³⁸ Compte rendu des décisions du CAR du 6 novembre 1998.

³⁹ Compte rendu des décisions du CAR du 2 décembre 1998.

⁴⁰ *Ouest-France*, 8 juillet 2005.

1.1.2. La vie interne (1999-2009)

Attachés à la démocratie interne et au renouvellement des postes de direction, Les Verts de Basse-Normandie poursuivent la rotation des adhérents aux différents postes. Pendant les années 2000 constatent l'apparition d'une nouvelle génération d'adhérents plus jeunes à ces postes. De plus, longtemps opposés à toute forme de professionnalisation, Les Verts de Basse-Normandie adoptent une nouvelle stratégie d'alliance électorale lors des élections locales avec les autres partis de gauche, et plus particulièrement avec le PS. En effet, en participant à la constitution des listes lors des élections municipales et régionales, Les Verts négocient des postes à responsabilités. Toutefois, lors des élections municipales de 2001, Les Verts connaissent des difficultés dans leurs négociations avec le PS :

« Dans la Manche, la situation est difficile et Les Verts sont marginalisés dans une gauche soumise au lobby du nucléaire. La situation de la Gauche est particulièrement catastrophique dans le Calvados ; le PS est totalement englué dans des guerres de clans qu'il a laissé se radicaliser depuis de nombreuses années. Polarisé sur ses problèmes, il traite Les Verts avec arrogance et mépris pour leur politique électorale. La situation est meilleure dans l'Orne. »⁴¹

En janvier 2000, et suite à l'assemblée générale de novembre, Les Verts de Basse-Normandie publient leur nouveau bulletin d'information mensuel sous la direction de Mickaël Marie et de Claude Guérin : *Vert, contact Basse-Normandie. La Lettre d'informations des Verts de Basse-Normandie*. En 2003, afin d'améliorer l'efficacité de la communication interne, ils se dotent d'un site Internet régional et de sites locaux. En 2001, ils établissent des commissions régionales⁴² qui sont d'une part des lieux de production et d'initiatives pour faire des propositions au CAR, et d'autre part, qui permettent la création d'un réseau d'experts⁴³. En avril 2005, en pleine période de campagne lors du référendum national sur la Constitution européenne du 29 mai, Les Verts de Basse-Normandie proposent leur première fête politique à Hérouville Saint-Clair avec de nombreux débats : « Nos sympathisants nous demandaient d'animer plus le débat politique, à notre manière, conviviale. » Ils débutent cette manifestation par une conférence sur « L'action en politique, oui, mais comment ? », suivie d'ateliers : Les élus Verts en région (en présence des trois élus régionaux Verts), l'agriculture durable, les énergies (sortir du nucléaire et contre l'EPR avec Didier Anger et Pierre-Alain Dorange), la santé environnementale et l'Europe (Hélène Flautre, eurodéputée). Celle-ci prône une « Europe plus démocratique, plus transparente, et plus intégrée politiquement »⁴⁴ En fin d'après-midi, Yann Wehring, secrétaire national, anime une séance plénière où il mène « une campagne du "Oui" au traité constitutionnel pour l'Europe » en insistant sur « les avancées institutionnelles réelles », et sur le « besoin de ce traité pour changer l'Europe ». Il en profite pour rappeler l'opposition des Verts au nucléaire : «

⁴¹ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 1^{er} juin 2001.

⁴² Agriculture / aménagement du territoire avec Daniel Ramond (14) ; Démocratie / citoyenneté / jeunesse / éducation et culture avec Jérémy Folly (14) ; Economie solidaire / sociale / économie avec Yves Chaffraix (14) ; Santé / environnement avec Olivier Joliton (14) ; Nucléaire / énergie / transport avec Jean-Marc Poncet (14).

⁴³ *Vert, contact Basse-Normandie, La Lettre d'informations des Verts de Basse-Normandie*, n° 7, septembre 2001.

⁴⁴ *Ouest-France*, 6 avril 2005.

L'EPR et le nucléaire n'ont leur place nulle part. Il faut opter pour la recherche d'énergies renouvelables : énergie solaire, éoliennes, etc... »⁴⁵

A l'échelle régionale, en décembre 1999, lors du renouvellement du bureau des Verts de Basse-Normandie, Les Verts-Orne, qui sont longtemps minoritaires dans les instances régionales, font leur entrée : Yannick Soubien (Taillebois) comme secrétaire, Marie Baisero (Saint-Bômer-les-Forges) comme secrétaire-adjointe et Claude Guérin (Echalou) comme chargé de mission. La nouvelle équipe régionale entend « positionner le mouvement dans la dynamique actuelle qui est nouvelle du fait de la participation des Verts au gouvernement. »⁴⁶ Elu maire de Taillebois en 2001, Yannick Soubien ne postule pas de nouveau à ce poste. En mai 2001, lors du renouvellement du bureau régional, Les Verts de Basse-Normandie, qui poursuivent la politique d'ouverture décidée par le national, élisent à ces différents postes des nouveaux adhérents issus de groupes de la gauche alternative : ancien conseiller municipal de Caen sous l'étiquette Citoyens à Caen, Jean-Luc Véret succède à Yannick Soubien avec 74 % des SE lors de l'assemblée générale régionale (48 voix « pour » lui, dix-sept « pour » François Maillard, seize « blancs » et quatre « nuls ») et Micheline Dornier, ancienne candidate de Gauche alternative et écologiste, devient secrétaire-adjointe : « Nous nous donnons l'exigence de rassembler autour de nous en vue d'un renouveau démocratique de la Gauche en France »⁴⁷. Ainsi, les différents postes du nouveau bureau régional se trouvent détenus par : Jean-Luc Véret, secrétaire ; Micheline Dornier, secrétaire-adjointe ; Marie-Anne Robert-Kerbrat, comme trésorière ; Isabelle Touyon, trésorière-adjointe ; Yves Chaffraix, mandataire financier ; Didier Anger, conseiller régional ; Alain Gruénais, secrétaire départemental du Calvados ; Bruno Bertoli ; secrétaire de l'Orne, Christiane Durchon, secrétaire de la Manche ; Michèle Fortin et Christian Prébos, délégués au CNIR ; Claude Guérin, chargé de mission.⁴⁸ Lors de l'assemblée générale régionale du 22 juin 2003, à Ségrie-Fontaine dans l'Orne, Jean-Luc Véret, seul candidat, se trouve reconduit au poste de secrétaire régional avec Daniel Bosquet, comme secrétaire-adjoint ; Yves Chaffraix, trésorier ; Brigitte Radigue-Louvel, trésorière-adjointe ; et Murielle Jubault, mandataire financière. Jean-Luc Véret insiste à nouveau sur l'ancrage des Verts dans la gauche : « Notre ambition est de faire des Verts un parti de propositions qui aurait des responsabilités dans une Nouvelle Gauche qu'il faut refonder. Cette gauche devra se baser sur la solidarité et le respect des équilibres de la planète. »⁴⁹ En juin 2005, Mickaël Marie (29 ans), animateur à la Confédération paysanne de 2001-2006 et porte-parole des Verts du Bocage virois, se trouve élu au poste de secrétaire régional. Adhérent des Verts depuis 1994, il est secrétaire départemental du Calvados de 2001 à 2002. Très attaché au combat contre les OGM, il défend le « oui » lors du référendum national sur la Constitution européenne le 29 mai 2005. Adhérent depuis 1997, animateur de la section Bocage-Flers, puis secrétaire départemental de l'Orne, Bruno Bertoli (45 ans),

⁴⁵ *Ouest-France*, 11 avril 2005.

⁴⁶ *Ouest-France*, 8 décembre 1999.

⁴⁷ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 1^{er} juin 2001.

⁴⁸ *Vért, contact Basse-Normandie, La Lettre d'informations des Verts de Basse-Normandie*, n° 6, juin 2001.

⁴⁹ *Ouest-France*, 18 juillet 2003.

conseiller en formation, se trouve élu au poste de secrétaire-adjoint. Les autres postes sont détenus par : Yves Chaffraix (45 ans), informaticien (14), comme trésorier ; Nicolas Vivier (32 ans), chef d'entreprise (50), trésorier-adjoint ; Christiane Durchon (55 ans), élue municipale de Coutances et secrétaire des Verts de la Manche, à la commission « Luttés antinucléaires » ; Béatrice Gosset (57 ans), élue de Lisieux, à celle « Accueil et adhésions » ; Rudy L'Orphelin (23 ans), étudiant, à celle « Communication » ; et Paul Lowy (57 ans), documentaliste, à celle « Formation et ressources ». En octobre 2005, Mickaël Marie intègre l'équipe de campagne de Dominique Voynet, candidate des Verts lors de l'élection présidentielle de 2007. Il détient le poste de coordinateur général de l'équipe où il assiste le directeur de campagne Claude Taleb, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie. En 2007, il est de nouveau élu secrétaire régional. Après l'échec de la gauche lors des élections de 2007, il insiste sur « le travail spécifique et autonome des Verts » : « Nous devons prendre acte de la crise qui frappe la gauche et aussi les écologistes. Le diagnostic que l'on a posé il y a 20 ans est juste, les crises que l'on avait annoncées sont là. A nous de convaincre que nous avons les bonnes solutions. »⁵⁰ En décembre 2008, Mickaël Marie participe à la direction nationale des Verts en occupant la fonction de trésorier national. En janvier 2009, Rudy L'Orphelin se trouve élu secrétaire régional des Verts de Basse-Normandie.

A l'échelle départementale, les groupes locaux connaissent une restructuration afin de répondre à l'augmentation importante du nombre d'adhérents. Lors d'une réunion le 16 décembre 1998, celui de Caen décide de se scinder en quatre groupes locaux : celui d'Ifs-sud de Caen, celui d'Hérouville-nord de Caen, celui de Caen, et celui du bocage virois. En mars 2000, Les Verts de l'agglomération caennaise se répartissent en trois groupes : Caen-ville, Caen-nord (Hérouville Saint-Clair) et Caen-sud (Ifs, Cornelles-le-Royal et Fleury-sur-Orne). En 2001, Les Verts d'Ifs prennent l'initiative de créer une association afin de relancer le débat en vue des prochaines élections municipales : « IDEES pour mieux vivre ensemble à Ifs », dont Yves Fleury, retraité de l'éducation nationale ; Martine Mounder, gestionnaire d'enquête ; Abderrahmane Mounder, employé de bureau ; Yvette Gruénais, comptable ; et Guillaume Henry, secrétaire des Verts d'Ifs.⁵¹ En novembre 2002, deux nouveaux groupes locaux se créent autour d'Hérouville Saint-Clair et de Côte de Nacre. Passant de dix à 50 adhérents, « Hérouville-Côte de Nacre » ressent le besoin de se diviser en deux pôles distincts : « Autour d'Hérouville » avec Paul Lowy comme responsable, et « Côte de Nacre » autour de Johann Guérard. Le nouveau bureau du groupe d'Hérouville Saint-Clair se compose de : Paul Lowy, comme secrétaire ; Micheline Dornier, secrétaire-adjointe ; François Maillard, représentant du CAR ; et Jean Dornier, trésorier. Ce groupe s'étend sur Hérouville Saint-Clair, Blainville-sur-Orne, Cambes-en-Plaine, Epron, et Ranville. Un journal intitulé *Verts et solidaires info* est tiré à 8 000 exemplaires. En novembre 2004, Raphaël Yem se trouve élu au poste de secrétaire. Créé le 7 novembre 2002, le groupe Côte de Nacre, qui s'étend d'Ouistreham à Courseulles-sur-Mer jusqu'aux communes situées entre Caen et la mer, compte douze adhérents en 2007. Il se réunit une fois par mois dans

⁵⁰ *Ouest-France*, 24 septembre 2007.

⁵¹ *Ouest-France*, 4 juillet 1998.

une commune de la côte de Nacre afin d'échanger sur l'actualité écologique et politique, et faire le suivi des dossiers pris en charge par les membres du groupe. Certains dossiers peuvent donner lieu à un travail commun avec des partenaires issus du monde soit associatif soit politiques locaux. En novembre 2003, adhérent aux Verts depuis trois ans et membre du groupe sud de Caen, Pascal Giloire (34 ans), conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes et Ouézy et assistant technique dans une association de défense des consommateurs, se trouve élu au poste de secrétaire départemental du Calvados en remplacement de Mickaël Marie. Les Verts-Calvados renouvellent ainsi démocratiquement les différents postes du secrétariat départemental durant cette période. En avril 2009, en remplacement de Rudy L'Orphelin, qui se trouve élu secrétaire régional en janvier, Samia Chehab (27 ans) est élue secrétaire départementale du Calvados.

1.1.3. La fin de la carrière politique de Didier Anger

Lors des élections régionales de 1998, Didier Anger se présente pour un troisième mandat et il se trouve à nouveau le seul élu écologiste de l'assemblée régionale : « La présence des écologistes est utile au conseil régional pour faire avancer concrètement l'idée de développement soutenable pour l'environnement. »⁵² Comme en 1986, élu sur une liste verte autonome, il se situe dans l'opposition, et plus particulièrement dans une position minoritaire, mais coopère avec les associations et les militants de terrain :

*« Une présence plus forte encore sur le terrain et au sein même des lieux de décision est nécessaire pour que la réussite des écologistes soit plus grande. [...] Il faut aussi que le rapport des forces face à d'autres Ministères soit meilleur, et qu'il existe une transcription de notre volonté de changer le cours des choses dans les régions. [...] L'action d'un conseiller régional se situe aussi en dehors de l'institution et le poids de son intervention est plus important que celle d'un militant. »*⁵³

Membre de la commission « Agriculture, environnement, littoral, parcs naturels régionaux », il forme un groupe avec les autres élus de gauche, mais garde toute son indépendance politique : le groupe « Socialiste, radical, Verts et républicain ». Toutefois, porte-parole régional des Verts, il continue de travailler en étroite collaboration avec le mouvement : une réunion par trimestre en changeant de département à chaque fois ; une discussion sur le contrat de plan ; des débats dans les départements sur l'emploi avant la fin de l'année ; et un interlocuteur Vert dans chaque département⁵⁴. Pendant ce mandat, Didier Anger continue son travail de terrain en interpellant les différents interlocuteurs sur les problèmes environnementaux. Par exemple, en octobre 1998, dans un courrier adressé au commissaire-enquêteur chargé du projet d'extension de l'usine Frial à Falaise, Didier Anger, membre du comité de Bassin Seine-Normandie, l'interpelle sur les conséquences de la construction d'un nouveau bâtiment de stockage de produits surgelés, et plus particulièrement sur les risques liés à l'utilisation de l'ammoniac comme gaz réfrigérant. Il l'interroge sur les menaces liées à l'infiltration dans la nappe phréatique (10 mètres en

⁵² Bilan de Didier Anger du 7 octobre 1997.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Compte rendu de la réunion du CAR du 31 mars 1998 à Bayeux.

dessous) et aux risques d'écoulements vers l'Aure.⁵⁵ En décembre, le Syndicat de traitement des ordures ménagères du Nord Cotentin installe une commission de surveillance et de précaution sur le projet d'implantation d'une usine d'incinération. Didier Anger demande la présence d'associations liées à l'environnement comme AIR à Valognes, Greenpeace, le CREPAN, ou le GRAPE, pour vérifier le projet dans son suivi.

Après trois mandats, malgré un travail important, le bilan de Didier Anger se trouve limité en tant que conseiller régional d'opposition et minoritaire : « On n'a pas fait la révolution, on n'a pas changé le monde, mais un certain nombre de choses ont été acquises quand même, avec difficulté, quelques fois édulcorées. »⁵⁶ Il n'influence pas les choix politiques faits au niveau des deux grandes compétences régionales (celle de la formation et des lycées, et celle des transports). Malgré ses efforts pour obtenir la rénovation des lignes Caen-Rennes et Caen-Tours, il ne réussit pas à infléchir la politique des transports, basée essentiellement sur le développement et l'amélioration des infrastructures routières et autoroutières. De plus, à propos du projet de Port 2000 du Havre, il ne parvient à réduire le développement de celui-ci au profit de ceux de Cherbourg et d'Ouistreham. Sur l'emploi, la proposition des Verts de consacrer 100 millions de Francs n'est pas budgétisée ni en 1996 ni en 1997, et ce malgré l'accélération de la crise. Toutefois, son action permet certaines avancées, comme dans la politique des déchets et dans celle de l'eau. D'une part, dès 1989, avant même la loi de 1992⁵⁷, le conseil régional de Basse-Normandie se lance dans une politique de gestion des déchets ménagers basée sur leur tri, leur recyclage, et leur valorisation. A son initiative, et suivie par Charles Guilbert, le plan conseil régional- Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets⁵⁸ autorise la mise en place de déchetteries et du tri sélectif des ordures ménagères. Après la loi de 1992, avec la création de l'Ademe, et l'aide des autres conseillers écologistes, et plus particulièrement de Jean-Pierre Viaud, et grâce au travail technique de l'Association régionale biomasse Normand, cet accord prend de l'ampleur dans son enveloppe financière (60 à 80 % d'aides) comme dans son objet. Il permet en effet la valorisation des palettes dans les zones urbaines (à Caen ou à Bayeux), la récupération des déchets de l'exploitation forestière et des scieries (les écorces, les copeaux, et les sciures) dans l'Orne, et celle de l'émondage des haies dans le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Cette politique encourage la réduction des mises en décharge et le brûlage de ces déchets-bois avec une récupération de chaleur, voire une production d'électricité en cogénération. De plus, elle visent aussi à aboutir à un équilibre entre l'effet de serre dû au brûlage du bois et les replantations. Elle permettent de trouver un débouché économique à l'industrie du bois. En matière d'emplois « verts », la Basse-Normandie

⁵⁵ *Ouest-France*, 24 et 25 octobre 1998.

⁵⁶ Michel Soudais, « Souvenirs d'un pionnier », *Politis*, 29 janvier 2004.

⁵⁷ Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 « relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement ».

⁵⁸ Créée le 25 mai 1976, l'ANRED a pour objectif de promouvoir la récupération et la valorisation des déchets pour économiser les matières premières et l'énergie, qui sont largement importées, de favoriser la mise en œuvre de procédés d'élimination efficaces et protecteurs de l'environnement, et de conseiller et orienter les collectivités locales et les entreprises industrielles vers les modes de traitement les mieux adaptés à leur cas particulier. En 1988, elle prend en charge la maîtrise d'ouvrage ou de défaillance des pollueurs. En 1991, elle fusionne avec l'AFME et l'AQA afin de former l'ADEME.

s'illustre comme une des régions les plus actives de France. Toutefois, avec une majorité d'emplois à mi-temps, Didier Anger défend l'idée de la pérennisation de ces emplois, et leur transformation en temps pleins. D'autre part, au sujet de la politique de l'eau, représentant du conseil régional au sein du Comité de Bassin Seine-Normandie, il a voulu agir contre la pollution par les nitrates issue d'une agriculture intensive et productiviste. En effet, à partir des années 1980, certaines zones géographiques font plus durement touchées par cette pollution : la plaine du Caen avec les cultures intensives de céréales, les côtes du Cotentin à cause du maraîchage et le sud de la Manche et le développement porcin venu de Bretagne. Bien que ce soit difficile à mettre en place, il insiste sur la conformité des installations d'élevages. Malgré l'engagement financier de l'Agence de l'eau (le tiers des dépenses), de la région et du département (1/6), l'Etat aide les grosses installations dans un premier temps, puis ralentit ses apports, et ce malgré le risque d'accroître la fracture sociale entre les gros et les petits producteurs agricoles. Les Verts se trouvent confrontés au lobby de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles qui réclame une limite des aides aux grosses exploitations tout en demandant des extensions et des créations d'élevages industriels porcins.

C'est pour son action qu'en avril 1999, à la ferme aux Cinq saisons à Flamanville, Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, décore Didier Anger de la médaille nationale de l'ordre national du Mérite par ses termes : « Didier, cette distinction t'a été accordée parce que cela fait trente ans que tu luttas pour la protection de l'environnement. Tu es un homme de conviction, indéclinable comme les arbres d'ici. Je crois même que tu possèdes une énergie renouvelable. »⁵⁹ Toutefois, en désaccord avec le fonctionnement régional des Verts, Didier Anger se met en congés du CAR de Basse-Normandie en septembre 2001. Pour lui, son mode de fonctionnement est trop centralisé et peu démocratique qui n'applique pas les décisions prises lors des assemblées générales. Lors des élections régionales de 2004, âgé de 65 ans, et après une longue carrière politique, Didier Anger ne se représente plus et quitte la scène politique régionale : « Je ne me présenterai pas aux prochaines élections régionales. Après trois mandats, je m'applique ce que j'ai toujours exigé d'autrui : pas plus de trois. Et puis, l'âge venant, 65 ans, il faut savoir laisser sa place aux jeunes. »⁶⁰ En 2006, Didier Anger s'affranchit des Verts régionaux, mais reste membre des Verts nationaux, et ce malgré l'irrégularité statutaire de cette décision. Il continue cependant son engagement de militant associatif, dans la lutte antinucléaire : « Que les lobbies nucléaires ne se réjouissent pas trop vite : je n'abandonne pas mon militantisme »⁶¹. En 2009, Didier Anger ne participe pas à la création d'EELV : « Les alliances nécessitent que l'on soit d'accord sur un projet politique. Sinon, ça explose à la première difficulté. [...] Moi, je suis dans l'expectative. Je ne boude pas ce qui se passe. Je doute. J'attends. »⁶²

⁵⁹ *La Presse de la Manche*, 10 avril 1999.

⁶⁰ *Ouest-France*, 17 septembre 2003.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ouest-France*, 11 novembre 2010.

1.2. Toujours sur le terrain

A partir des années 2000, Les Verts de Basse-Normandie sont toujours actifs, mais de nouvelles problématiques apparaissent sur le terrain. Elles s'inscrivent dans la logique du développement durable et de la protection de l'environnement. Opposés à l'extension du réseau routier, et plus particulièrement contre celui des autoroutes, ils se positionnent pour un essor et pour une consolidation du transport ferroviaire collectif dans la région bas-normande. Contre l'énergie du nucléaire, ils entendent batailler sur la politique énergétique, et plus particulièrement pour le développement de l'énergie éolienne, notamment celle des énergies marines renouvelables. Enfin, et concernant l'agriculture, ils contestent toujours ses aspects productivistes et intensifs, avec notamment l'introduction d'OGM.

1.2.1. Une politique de transport alternatif

Les Verts s'opposent catégoriquement à tout nouveau projet autoroutier et défendent donc les alternatives au tout routier, en retenant plus particulièrement celle du transport ferroviaire, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Cette politique passe par une relance du fret par train, des trains régionaux de voyageurs et une amélioration des liaisons ferroviaires. Elle doit aussi permettre la préservation des sites naturels sensibles. En avril 2000, le groupe local de Caen s'oppose au projet de contournement sud de Caen entre l'A 13 à hauteur de Moulton et de l'A 84 au sud de l'agglomération caennaise : « Cela va à l'encontre du plan des déplacements urbains et de la loi sur l'air ». En contrepartie, Les Verts encouragent le développement de la cadence des trains entre Lisieux et Saint-Lô, la mise en service de Bus verts plus rapides, et le transport des camions sur les trains⁶³. Plus tard, en février 2003, Les Verts du Calvados contestent le tracé envisagé de la deux fois deux voies reliant Caen à Flers, via la Suisse normande : « Cette décision s'impose au mépris de toute consultation préalable, au mépris des efforts des associations et militants écologistes qui tentent depuis des années de faire valoir des modes de déplacement alternatifs à l'écrasement routier. »⁶⁴ En avril 2007, ils condamnent à nouveau ce projet : « Le conseil général s'entête dans le mythe autoroutier, générateur de développement de transport automobile et camion et, de ce fait, de gaz à effet de serre. Le conseil général s'enferme dans un projet irréaliste. »⁶⁵ En février 2007, concernant celui de la liaison deux fois deux voies entre l'A 84 et Vire-Le Poteau, Les Verts, et plus particulièrement Pascal Giloire, qui ne s'opposent pas à priori au désenclavement de Vire, mais souhaitent plutôt « la mise en place de transports collectifs entre Vire et Caen, et entre Vire et Saint-Lô », et « la création d'une offre ferroviaire entre Vire et Caen » : « Si des liaisons ferroviaires permettent de désenclaver Vire, elles permettront également de mettre sur rail un certain nombre de marchandises qui aujourd'hui passent par la route. »⁶⁶ Par ailleurs, en août 2005, Les Verts condamnent l'annonce faite par la

⁶³ *Ouest-France*, 6 avril 2000.

⁶⁴ *Ouest-France*, 8 février 2003.

⁶⁵ *Ouest-France*, 5 avril 2007.

⁶⁶ *Ouest-France*, 16 février 2007.

SNCF visant à la fermeture de de ligne Caen-Tours : « Supprimer des lignes ferroviaires, c'est renforcer le transport routier. [...] La décision de la SCNF révèle le désengagement de l'Etat. »⁶⁷

Dans les espaces urbains, Les Verts préconisent le développement des transports en commun, la mise en place d'une politique du vélo et du covoiturage. En septembre 1999, à Lisieux, concernant la rocade, Eric Boisnard, porte-parole du groupe local, défend un projet alternatif à propos du tronçon manquant au nord de la ville et le problème des camions à Beuvillers : « La rocade n'est pas finie. Beaucoup de véhicules continueront à passer à Lisieux, car ils ne pourront pas sortir par cet échangeur et relier Beuvillers. Par le Nord, il suffisait d'aménager les voies existantes en trois voies par exemple. » De plus, Les Verts regrettent que la ville n'effectue pas une nouvelle journée sans voiture : « A Lisieux, on préfère privilégier l'inauguration d'un monument dédié à la gloire de la voiture. L'an prochain, on fera peut-être une journée sans rocade ! » Toutefois, ils se déclarent satisfaits de l'aménagement des pistes cyclables « à condition qu'elles ne deviennent pas des places de stationnement », dans l'attente d'un nouveau plan de circulation⁶⁸. En avril 2000, le groupe local de Caen s'élève contre l'élargissement envisagé des boulevards périphériques nord et sud, et contre la pénétrante Weygand. Il souhaite le développement de transports en commun fiables et pas chers, notamment à l'est de l'agglomération, l'essor de la pratique du vélo encouragé par un vrai réseau d'agglomération de pistes cyclables, et une politique s'opposant à la concentration de la population sur Caen⁶⁹. En février 2007, au sujet de la voie de contournement ouest de la CUC, Daniel Bosquet, porte-parole des Verts du Nord Cotentin, s'oppose au « tout béton, tout bitume, toute bagnole. » : « Il ne s'agit pas de décréter une limitation des nécessaires déplacements mais nous devons nous mettre en tête que de gré ou de force, il faudra bien faire avec moins de voitures, des réseaux plus efficaces de transport en commun avec voie réservée, un covoiturage organisé, des parkings de délestage aux entrées avec minibus réguliers en relais pour pénétrer en ville. »⁷⁰ En novembre, le groupe local des Verts Caen-nord organise un débat animé par Guy Hascoët, député vert, et Josiane Lowy, adjointe au maire d'Hérouville Saint-Clair sur le problème des déplacements urbains : « Nous discuterons du PDU (Plan de déplacements urbains), du TVR (Transport sur voie réservée) et de la pénétrante Weygand qui sont des sujets importants pour l'agglomération. [...] Nous avons également invité diverses associations et les partis politiques de gauche pour leur présenter nos points de vue et en discuter ensemble. »⁷¹

1.2.2. Le développement de l'énergie éolienne

Dans un contexte international marqué par une prise de conscience et de lutte contre les gaz à effet de serre, une partie du personnel politique voit dans l'énergie nucléaire une substitution aux énergies fossiles. Antinucléaires dès leur création, Les Verts, défenseurs d'une transition énergétique, privilégient

⁶⁷ *La Manche Libre*, 21 août 2005.

⁶⁸ *Ouest-France*, 28 septembre 1999.

⁶⁹ *Ouest-France*, 6 avril 2000.

⁷⁰ *Ouest-France*, 28 février 2007.

⁷¹ *Ouest-France*, 29 octobre 1999.

d'abord la « mise en place d'un plan national sur les économies d'énergie, et la recherche d'efficacité »⁷². De plus, ils souhaitent la sortie programmée du nucléaire au profit des sources d'énergie renouvelable. C'est pourquoi, en Basse-Normandie, opposés à la construction du réacteur EPR à Flamanville, Les Verts se déclarent favorables à l'essor de l'éolien, et plus particulièrement offshore dans les secteurs de Saint-Rémy-des-Landes, Flamanville, et Saint-Marcouf. En janvier 2005, Claude Gatignol, député de Valognes et président du groupe des énergies à l'Assemblée nationale, conteste l'utilité de son développement : « A-t-on besoin en France, de produire de l'énergie éolienne ? La réponse est sans conteste non ! ». Suite à cette déclaration, Didier Anger tient à lui répondre : « Le nucléaire ne permettra jamais de lutter contre l'effet de serre et le réchauffement de la planète. »⁷³ En février 2001, en raison de conditions naturelles favorables, Didier Anger défend le principe du développement d'un parc éolien offshore dans le Cotentin : « La chance principale de la région réside dans l'éolien offshore. Le Cotentin est, après le Languedoc-Roussillon, une des régions les plus utilisables pour l'énergie du vent. En mer, il y en a presque toujours. La plate-forme continentale à proximité des côtes de la Manche est peu profonde et cela facilite la fixation d'éoliennes en mer. »⁷⁴ Créée en 1998 par Michel Frémont, l'association, puis la société coopérative d'intérêt général collectif des « 7 vents du Cotentin », spécialisée dans les énergies renouvelables et dans la maîtrise énergétique, défend le projet de parcs éoliens : « Les choses se décantent peu à peu en Basse-Normandie, et notamment dans la Manche. Nous avons la chance d'être dans une région de bocage. Les éoliennes sont donc moins visibles.»⁷⁵

Toutefois, en France, l'émergence de cette nouvelle activité dans les zones rurales provoque un conflit dans l'utilisation de l'espace entre les pro et les anti-éoliens⁷⁶. D'une part, pour les pro-éoliens, elles constituent l'une des solutions envisagées dans la lutte contre les gaz à effet de serre ; et d'autre part pour les anti-éoliens, elles dégradent visuellement le paysage rural⁷⁷. En Basse-Normandie, des associations qui se se créent contre leur implantation à travers un collectif « Basse-Normandie Environnement ». Elles dénoncent les différents préjudices occasionnés par la présence d'éoliennes pour les riverains : les nuisances sonores et visuelles, et notamment les flash lumineux, les dévaluations immobilières et foncières, la dégradation de la faune, les perturbations des oiseaux migrateurs, et la destruction du patrimoine paysager historique et culturel. Elles organisent de nombreuses manifestations contre l'implantation d'un projet de parc éolien : le 3 mars 2007 par l'Association pour la protection de l'environnement du Mont Pinçon ; le 29 juin par celle pour la Sauvegarde de l'environnement et des Lieux de Mémoire de la Bataille de 44 à Audrieu ; le 8 décembre à Evrechy. Elles effectuent aussi des réunions d'information comme celle organisée

⁷² Programme énergie des Verts adopté lors de l'assemblée générale programmatique de décembre 2003.

⁷³ *Ouest-France*, 12 janvier 2005.

⁷⁴ *Ouest-France*, 25 février 2000.

⁷⁵ *La Manche Libre*, 27 novembre 2005, <http://environnementdurable.net/>.

⁷⁶ Stéphane Chataignier et Arthur Jobert, « Des éoliennes dans le terroir. Enquête sur "l'inacceptabilité" de projets de centrales éoliennes en Languedoc-Roussillon », *Flux*, vol. 4, 2003, n° 54, pp. 36-48 ; Sophie Le Floch, « Le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 19, 2011, n° 4, pp. 344-354.

⁷⁷ Diana Gueorguieva-Faye, « Le problème de l'acceptation des éoliennes dans les campagnes françaises : deux exemples de la proximité géographique », *Développement durable et territoires*, dossier 7, 2006, p. 2.

le 4 avril 2008 à L'Aigle par Coup de vent de Saint-Martin-d'Ecublei et A tous vents de La Chapelle-Viel, celle du 17 novembre 2008 à Morteaux-Coulibœuf par le collectif Basse-Normandie Environnement ; ou celle du 4 juin 2009 à Quettetot par l'association Vivre le Bocage.

Favorables au développement des énergies renouvelables, Les Verts de Basse-Normandie contestent l'opposition systématique aux projets d'éoliennes : « L'énergie éolienne est une innovation parmi d'autres. Elle mérite qu'on s'interroge, qu'on s'informe mais il est totalement anormal qu'on empêche les gens de s'exprimer. »⁷⁸ Suite à la manifestation anti-éolienne de Frénoville dans le Calvados le 7 octobre 2006, ils réaffirment leur soutien aux collectivités développant cette énergie :

« L'éolien reste l'une des énergies les plus respectueuse de l'environnement, ne générant ni gaz à effet de serre, ni déchet radioactif, ni perturbation de la ressource en eau. [...] Les éoliennes actuelles présentent des niveaux sonores à peine perceptibles à quelques centaines de mètres. [...] L'impact sur le paysage reste éminemment subjectif, mais que dire de celui des 250 000 pylônes à haute tension qui jalonnent le territoire français ? »⁷⁹

En octobre 2004, suite à l'enquête publique concernant le projet d'implantation de dix éoliennes sur les communes de Saint-Pierre-Canivet, Soulangy et Aubigny, Pascal Giloire, secrétaire des Verts du Calvados, encourage ce programme : « Nous sommes pour le développement de l'éolien. La situation générale d'augmentation du prix du pétrole, le nucléaire qui nous réserve une société policée de haut niveau font que les énergies renouvelables sont une nécessité. C'est une bonne chose que les négociations se soient bien passées pour l'implantation des 10 éoliennes. »⁸⁰ En mars 2006, Les Verts apportent leur soutien au projet de la communauté de communes Evrecy-Orne-Odon : « Les apports environnementaux sont nombreux : l'énergie produite est propre, aucun déchet produit, pas de gaz à effet de serre ; la production décentralisée n'impose ni lignes THT, ni pylônes ; la faible consommation d'espace au sol permet la poursuite des activités proches, notamment agricoles. »⁸¹ L'association L'Ajon en colère s'oppose à ce projet en dénonçant « toutes les nuisances des éoliennes industrielles » : « Ces machines inutiles sur le plan énergétique fourniront une rente aux communautés de communes pour 51 % et des revenus privés pour 49 %. »⁸² Suite à la manifestation anti-éolienne organisée par le collectif Basse-Normandie Environnement qui rassemble entre 150 à 200 personnes à Cherbourg le 25 novembre 2006, Jean-Marc Joly, secrétaire des Verts-Manche, dénonce la manipulation de l'information : « Les anti-éoliens sont enfin démasqués : ils ont enfin admis qu'ils étaient contre les éoliennes parce qu'ils étaient pour le nucléaire ! [Ils] n'hésitent pas à utiliser des arguments mensongers afin d'apeurer la population et les riverains. »⁸³ Lors de la marche internationale contre les éoliennes industrielles du 26 septembre 2009 au Mont-Saint-Michel, Les Verts de Basse-Normandie dénoncent à nouveau les mauvaises pratiques des opposants à l'éolien : « Nous sommes plus que jamais favorables aux débats sur notre avenir énergétique et à la discussion contradictoire [...].

⁷⁸ *La Presse de la Manche*, 22 septembre 2006.

⁷⁹ *Ouest-France*, 12 octobre 2006.

⁸⁰ *Ouest-France*, 15 octobre 2004.

⁸¹ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 3 mars 2006.

⁸² *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 18 janvier 2007.

⁸³ *Ouest-France*, 29 novembre 2009.

Nous craignons qu'il s'agit d'une manipulation. » En résumé, selon Les Verts, l'éolien est « l'une des voies complémentaires à d'autres sources énergétiques qui permettront de sortir d'une situation polluante et qui augmente notre dépendance (uranium, pétrole, gaz). Notre devoir, individuellement et collectivement est de chercher ensemble les solutions acceptables pour les générations actuelles et à venir. »⁸⁴

1.2.3. Pour une agriculture paysanne

Dès les années 1970, les écologistes, puis Les Verts, ne cessent de dénoncer le caractère productif de l'agriculture française, et plus particulièrement ses travers comme l'utilisation massif d'intrants, le caractère intensif des pratiques agricoles ou les remembrements. Les Verts, en collaboration avec la Confédération paysanne bas-normande, et notamment François Dufour, se préoccupent des nouveaux enjeux socio-environnementaux, avec notamment les risques alimentaires découlant d'une agriculture productiviste : les OGM, la dioxine, l'encéphalopathie spongiforme bovine ou les hormones⁸⁵. Dans leur programme, ils encouragent le maintien de l'emploi agricole et rural « par un aménagement concerté, par la création d'Offices fonciers communaux ou intercommunaux visant à l'installation du plus grand nombre de paysans et de ruraux ». Ils envisagent de « mettre en place l'éco-conditionnalité des aides : pour chaque production, le versement des primes [serait] conditionné au respect d'un cahier des charges environnemental ». Enfin, sur la garantie alimentaire, ils encouragent la création d'une agence de sécurité sanitaire et environnementale. Concernant les OGM, ils préconisent leur interdiction, mais aussi leur importation, leur transport, leur stockage, leur commercialisation et leur recel. Par ailleurs, ils envisagent l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des farines animales, d'hormones et de médicaments. *A contrario*, ils souhaitent une « agriculture plus économe et plus autonome, respectueuse de l'environnement ». Pour cela, ils proposent « à tous les agriculteurs des aides à la reconversion vers l'agriculture biologique. »⁸⁶ En Basse-Normandie, Les Verts et la Confédération paysanne⁸⁷ représentée par François Dufour, mènent des actions communes afin de condamner ces pratiques. En mars 2001, suite à l'épizootie de fièvre aphteuse, la Confédération paysanne et Les Verts de Basse-Normandie dénoncent le modèle agricole dominant en France :

« [Ce système] aboutit à détruire sa production d'autant plus qu'il s'agit d'êtres vivants. Il est temps de défendre une agriculture où la vie soit davantage respectée et ne soit pas considérée seulement comme une valeur marchande. Il est temps de lancer le débat sur de véritables travaux de recherche permettant de prendre les mesures possibles de prévention sanitaire portant sur l'alimentation des animaux et les conditions de production. Il faut une réforme en profondeur de la politique agricole commune. La diminution constante du nombre d'actifs dans le secteur agricole conduit inexorablement vers la situation anglaise. »⁸⁸

⁸⁴ *La Presse de la Manche*, 25 septembre 2009.

⁸⁵ Martin Bortzmeyer, « A propos de la crise alimentaire (ESB, OGM...) », *Mouvements*, vol. 3, 2001, n° 15-16, pp. 187-189.

⁸⁶ *Vert-contact*, n° 560, du 25 au 31 mars 2000.

⁸⁷ José Bové, « Lutte contre les OGM et nécessité d'une nouvelle recherche agronomique », *Ecologie & politique*, vol. 3, 2011, n° 43, pp. 49-55.

⁸⁸ *Ouest-France*, 27 mars 2001.

En mai, à Vire, en présence de François Dufour et d'Alain Desjardins (chargé du dossier agricole au sein du parti), le groupe local des Verts, et plus particulièrement Mickaël Marie, organise un débat devant environ 120 personnes où ils dénoncent cette agriculture productiviste : « Une logique de concentration et de rentabilité au détriment des hommes. On ne dit pas qu'il y a trop de porcs mais qu'ils sont trop concentrés. Il faudrait les répartir dans toutes les régions où l'on pourrait faire des protéines végétales au lieu de les importer à 70 % et de laisser des terres en jachère. »⁸⁹ Le groupe local de Bayeux s'oppose à la multiplication des porcheries industrielles. En juillet 1998, Bernard Hérard, porte-parole, en dénonce le développement : « Les Verts se prononcent contre la réouverture de la porcherie d'Etréham, contre l'extension d'un élevage à Torteval-Quesnay et contre l'extension d'un élevage au Tronquay. Ils réclament un moratoire sur l'extension des élevages hors sol qui polluent et qui contribuent à accroître la fracture sociale entre gros et petits producteurs »⁹⁰. Face à la crise porcine de septembre, Les Verts contestent de nouveau ce type d'agriculture :

*« Alors que la surproduction pousse les prix à la baisse et les nuisances sur notre environnement à la hausse, le "tout productiviste" porcin mobilise l'argent public européen sans remettre en cause leur façon de produire. Il est inacceptable que l'argent public soit versé indifféremment aux petits producteurs endettés et aux élevages industriels qui ont cumulé les profits. Nous n'avons pas fini de payer, selon le principe bien connu de la morale libérale qui préconise de privatiser les profits et de socialiser les coûts. »*⁹¹

En septembre 2004, Les Verts du Bocage, dont Mickaël Marie et Olivier Joliton, soutiennent les producteurs de lait : « Les Verts s'associent aux mobilisations des éleveurs. Et il n'y a aucune raison que les éleveurs soient les seuls dans la filière laitière à supporter les aléas du marché. Les paysans ont le droit [...] de vivre de leurs produits et de la juste rémunération de leur travail. »⁹²

A propos de la sécurité alimentaire et sanitaire, au nom du principe de précaution, Les Verts demandent « l'interdiction immédiate » des farines animales dans l'alimentation bovine. En octobre 1998, Philippe Volcker, secrétaire des Verts-Orne, dénonce la prudence des autorités suite à la découverte de cas de « vaches folles » :

*« En l'absence de certitudes... arrêtons d'être discrets. Le cas de Céton dans l'Orne est le 12^{ème} en 9 mois. Il s'agit de bêtes jeunes, nées bien après 90, année de l'interdiction de l'utilisation des farines animales. On sait que le prion, agent causal de la maladie de l'ESB est de même nature que celui de Creutzfeldt-Jacob. En l'absence de certitudes, on ne peut pas accepter une trop grande discrétion. Le choix d'une agriculture différente qui ne met pas uniquement en avant rentabilité et profit, mais la qualité est la seule solution pour redonner confiance aux citoyens. »*⁹³

En mars 2001, suite aux cas d'ESB à Vassy et à Landelles-et-Coupigny, Mickaël Marie, secrétaire des Verts du Bocage, affirme sa solidarité avec les agriculteurs victimes de cas de vaches folles, mais en profite pour dénoncer le développement des élevages intensifs :

⁸⁹ *Ouest-France*, 2 mai 2001.

⁹⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 17 juillet 1998.

⁹¹ *Bulletin de liaison*, n° 2, octobre 1998.

⁹² *Ouest-France*, 3 septembre 2003.

⁹³ *Bulletin de liaison*, n° 3, novembre 1998

« Cette crise doit être l'occasion d'un sursaut de la filière agricole. Elle est révélatrice d'une politique agroalimentaire à bout de souffle. On se souvient de la crise porcine, qui a accéléré le mouvement de concentration des exploitations agricoles. Cette nouvelle crise ne doit pas être le prétexte à l'élimination des fermes les plus fragiles. Elle doit au contraire provoquer un changement de politique agricole. »⁹⁴

Enfin, et concernant les OGM, le groupe local des Verts de Flers-Argentan met en garde contre leurs effets négatifs : l'ingestion de pesticides et de leurs métabolites entraîne des conséquences avérées ou possibles sur la santé du consommateur, plus particulièrement des effets mutagènes ou allergisants, et une diminution de la fertilité masculine ; puis un développement des résistances aux antibiotiques. Les Verts demandent que la municipalité interdise la présence d'aliments contenant des plantes transgéniques sous quelque forme que ce soit dans la composition des plats proposés dans les cantines, et que les fournisseurs de denrées certifient par écrit que les marchandises livrées ne contiennent sous quelque forme que ce soit aucun produit issu de cultures génétiquement modifiées⁹⁵. En novembre 1998, le groupe local de Flers-Argentan organise une soirée-débat sur les OGM en présence de Gilles-Eric Seralini, enseignant-chercheur à Caen. Il en explique les dangers :

« Nous devons avoir à l'esprit qu'aujourd'hui, on ne connaît que 5 % des gènes qui composent l'ADN [acide désoxyribonucléique] C'est pourquoi j'ai découvert qu'il y avait des risques. De plus, deux tiers des OGM ne présentent aucun intérêt, sinon pour une intensification et une industrialisation de l'agriculture. Est-ce utile de produire plus alors qu'à côté, on trouve des terrains en jachère ? »⁹⁶

En novembre 1999, le groupe local de Caen distribue gratuitement un document d'information sur une liste d'aliments contenant des OGM :

« Au conseil municipal de Caen du 20 septembre dernier, Les Verts de Caen, par la voix de leur conseiller municipal, Jean-Pierre Viaud, ont demandé au maire de Caen d'imposer, dans le cadre des procédures d'appel d'offres aux différents prestataires de service qui fournissent des repas pour le compte de la mairie (écoles maternelles et primaires, foyers de personnes âgées, restaurants d'entreprises) une charte de qualité. Nous avons demandé que cette charte impose notamment une absence totale d'OGM et de viande anglaise dans les repas. La proposition a été mise à l'étude par la majorité municipale. »⁹⁷

C'est dans cette lignée que le 14 août 2004, Greneville-en-Beauce près de Pithiviers dans le Loiret, dans le cadre d'une action non-violente de désobéissance civique, le Collectif des faucheurs volontaires d'OGM⁹⁸, environ 150 personnes, dont sept Bas-normands (François Dufour et Mickaël Marie), neutralise un champ de maïs OGM⁹⁹. En 2008, suite au projet de loi sur les OGM, Les Verts réaffirment leur

⁹⁴ *Ouest-France*, 1^{er} mars 2001.

⁹⁵ *Bulletin de liaison*, n° 3, novembre 1998.

⁹⁶ *Bulletin de liaison*, n° 4, décembre 1998.

⁹⁷ *Ouest-France*, 9 novembre 1999.

⁹⁸ Jean-Baptiste Libouban, « Les faucheurs volontaires », *Ecologie & politique*, vol. 2, 2005, n° 31, pp. 71-73.

⁹⁹ Toutefois, seulement 44 personnes, dont François Dufour, se trouvent jugées le 13 avril 2005 par le tribunal correctionnel d'Orléans « pour dégradation de biens d'autrui commis en réunion ». Mickaël Marie et 43 autres faucheurs souhaitent comparaître volontairement devant le tribunal : « C'était un acte de désobéissance civique. On l'assume. Et l'on ne veut pas que 44 personnes soient jugées pour des faits commis par 150 ». Mais, le président du tribunal, Philippe Duval, refuse cette demande de comparution volontaire et reporte le procès au 27 et 28 octobre. Lors du procès, le procureur de la République d'Orléans, Alex Perrin, requiert des peines allant de trois mois de prison avec sursis à trois mois ferme. Le 9 décembre, le tribunal relaxe les faucheurs volontaires et reconnaît « l'état de nécessité » de leur action. Le procureur et la société Monsanto font appel de cette décision. Lors du procès en appel, le 16 mai 2006, suite aux réquisitions de l'avocate générale, des peines plus lourdes se trouvent prononcées : deux mois de

opposition et demandent un moratoire suivi d'une interdiction de toute mise en culture d'OGM en plein champ. Cette requête au ministre de la Recherche doit permettre de lancer des études approfondies sur les flux de pollen et sur la pollution génétique afin de connaître la responsabilité des contaminations qui seraient mises à la charge des firmes productrices et importatrices d'OGM. Elle porte également sur le refus de commercialiser des semences conventionnelles contaminées par les OGM. Ils envisagent également de rendre inapplicable le projet de nouvelle réglementation européenne concernant l'agriculture biologique (la présence d'OGM dans l'alimentation bio à la hauteur de 0,9 %) et d'interdire l'objectif prévoyant que de 15 % de surface agricole consacré à l'agriculture biologique d'ici 2012.

1.3. Des événements de dimension nationale

Actifs au plan régional, Les Verts de Basse-Normandie prennent une part active au débat national. Ainsi, lors du référendum national sur la Constitution européenne le 29 mai 2005, avec 66 % des voix, ils se prononcent en faveur de ce traité constitutionnel. Le conseiller régional Daniel Bosquet s'y déclare favorable : « Selon nous, ce texte est clairement un pas de plus vers une Europe plus humaine, plus politique, davantage porteuse d'un espoir social et d'une paix durable. »¹⁰⁰ Outre cette participation active au débat national, trois manifestations ont un écho dans toute la France : la visite de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de retraitement de La Hague le 19 janvier 1999, l'assemblée générale nationale du groupe des jeunes écologistes Chiche ! à Hérouville Saint-Clair du 11 au 14 novembre, et les « Journées d'été » des Verts du 23 au 27 août 2006.

1.3.1. La visite de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de retraitement de La Hague le 19 janvier 1999

Début 1999, la Cogéma se trouve dans une situation délicate, avec d'une part, sa mise en examen pour mise en danger d'autrui le 8 janvier¹⁰¹, et d'autre part, en prenant acte de la décision des autorités allemandes d'arrêter le retraitement de leurs déchets nucléaires le 14. Dans ce contexte, le 19, Daniel Cohn-Bendit, tête de liste « L'Ecologie Les Verts » lors des élections européennes de juin 1999, débute sa campagne électorale par une visite de l'usine de retraitement de La Hague en compagnie de Didier Anger, d'élus Verts français (Noël Mamère) et européen (Paul Lennoye). La presse nationale est également conviée. Les dirigeants de la Cogéma se dépêchent d'informer les syndicats de sa venue, ce qui explique la présence de tracts d'information hostiles sur les murs de l'usine : « Daniel Cohn-Bendit, fossoyeur du nucléaire, a le plaisir de vous faire part de sa volonté de vous faire perdre vos emplois. Il viendra dans quelques jours vous narguer sur votre lieu de travail. »¹⁰² Complices, les syndicats et la direction s'entendent

prison ferme pour Jean-Emile Sanchez (paysan en Aveyron et ancien porte-parole de la Confédération paysanne) et deux mois de prison avec sursis pour les 48 autres personnes. L'ensemble des prévenus se voit infliger une amende pénale de 1000 euros. En juin 2007, la cour de cassation confirme le jugement de la cour d'appel.

¹⁰⁰ *La Presse de la Manche*, 24 avril 2005.

¹⁰¹ Cf., partie 2, chapitre 1. 3.1.2. La question des déchets nucléaires, pp. 248-252.

¹⁰² *Le Monde*, 20 janvier 1999.

contre la venue du leader écologiste. Cette dernière accorde l'après-midi à ses employés « au titre des trois heures légales d'assemblée générale annuelle ». Malgré la demande de Didier Anger formulée au sous-préfet, les forces de l'ordre ne se trouvent pas mobilisées afin d'assurer la sécurité des « visiteurs ». Enfin, malgré leur réactivité habituelle, la force locale de sécurité, le service d'incendie et de gardiennage interne de la Cogéma, assure une présence discrète en prévision de cette visite. Les syndicats diffusent des tracts sur l'arrivée, puis la visite de cette délégation écologiste :

« Laisser Dany "le Vert" (ex - le Rouge) visiter NOTRE usine sans lui montrer ce que nous pensons des antinucléaires serait le comble de la LÂCHETE à un moment où ses comparses, ANGER en tête, s'ingénient à stopper notre activité. [...] Ce serait une ERREUR GRAVE que de faire ou laisser croire qu'une ouverture sympathique pourrait amener la "normalisation" des relations avec les anti-atomes. [...] Il faut profiter de la médiatisation de l'événement pour montrer que nous ne nous laisserons pas faire. »¹⁰³

Dès son arrivée sur le site, en présence de 400 salariés (CGT, CFDT, FO et CFTC), la délégation écologiste se trouve confrontée à un climat d'hostilité de la part des ouvriers qui crient des slogans d'une grande violence : « Retourne en Allemagne », « Pédé », « Enculé », « Facho », ou « On va te buter ». De plus, elle est victime d'une bousculade entraînant des excès de comportement : Noël Mamère, député de Gironde, se retrouve à terre, Didier Anger est bombardé de boue, Marie-Anne Isler-Béguin (deuxième sur la liste des Verts) est frappée à la joue, et Daniel Cohn-Bendit est tiré par les cheveux. La direction de la Cogéma déclare sa stupéfaction face à ces agissements : « Comment voulez-vous maîtriser un mouvement pareil. En le prévoyant ? Les syndicats nous ont dit qu'ils les laisseraient passer, nous leur avons fait confiance. »¹⁰⁴ Après ces incidents, la délégation écologiste entreprend la visite de quelques salles de l'usine UP3 en compagnie de Philippe Pradel, directeur de production à la Cogéma. Puis, à la sortie, elle subit une manifestation d'élus locaux hostiles à cette venue : « Cohn-ben-bite. C'est un terroriste. On l'a extradé en 1968. On devrait l'extrader en 1999. »¹⁰⁵

A Cherbourg, la délégation écologiste se réfugie dans un café où Daniel Cohn-Bendit rencontre les différents responsables des associations écologistes (ACRO, AIR, CRILAN et Greenpeace). Toutefois, cette entrevue se trouve perturbée par la présence de chasseurs en colère et de casseurs, armés de matraques et de manches de pioches. Cette fois, outre les insultes, les écologistes subissent des jets d'œufs pourris. Les quelques policiers en civil débordés demandent des renforts à leurs collègues en uniforme anti-émeute. Suite à ces incidents et aux risques « physiques » encourus par le public et les orateurs¹⁰⁶, Daniel Cohn-Bendit préfère annuler sa réunion publique de Cherbourg : « Jamais, jamais, je n'ai jusqu'ici annulé un meeting. Mais pour des raisons de sécurité pour les gens venus débattre avec nous, je préfère annuler. » En effet, les anti-écologistes menacent d'effectuer des coupures de courant : « Les antinucléaires n'ont pas le droit à l'électricité qui vient du nucléaire ». Face à cette situation conflictuelle, Daniel Cohn-Bendit dénonce

¹⁰³ Annexe 131. Tract de FO, p. 228.

¹⁰⁴ *La Manche Libre*, 24 janvier 1999.

¹⁰⁵ *Libération*, 20 janvier 1999.

¹⁰⁶ Le député écologiste belge Paul Lannoye, Marie-Anne Isler-Béguin, porte-parole nationale des Verts, et l'économiste Alain Lipietz.

ces pratiques : « Cette annulation pose le problème de la démocratie en Nord Cotentin. Mais si j'annule ce soir, je reviendrai. Sûr, je reviendrai. Mais ici, j'aurai assisté à la démission de l'ordre républicain [...]. » Didier Anger condamne quant à lui la collusion entre les autorités et la direction de la Cogéma : « Je suis persuadé que direction de Cogéma, préfecture et sous-préfecture étaient de connivence pour ne pas assurer notre sécurité. Quelle image va-t-on donner de Cherbourg et du Cotentin au niveau national et international ! C'est un vrai scandale. »¹⁰⁷

Cet épisode entraîne une vague de réactions politiques et syndicales de la part des défenseurs comme des opposants aux écologistes. D'une part, Daniel Bosquet et Jean-Claude Magalhaés, dans un communiqué, condamnent les incidents et l'attitude irresponsable de la direction de la Cogéma et des autorités publiques :

*« Les incidents qui sont produits autour de la visite de Daniel Cohn-Bendit nous paraissent particulièrement graves et tout-à-fait inacceptables. [...] Nous ne saurions admettre en revanche l'attitude de la direction de la Cogéma qui a tenu un véritable guet-apens à Daniel Cohn-Bendit et aux élus français et européens, sous couverts d'autorisation de visite, en lançant volontairement trois cents manifestants pour casser de "l'écolo". La démocratie et la liberté d'expression s'arrêteraient-elles à la porte de l'usine ? Des pouvoirs publics départementaux qui ont plus que tardé à assurer un minimum de sécurité. [...] »*¹⁰⁸

Le secrétaire départemental de la Fédération syndicale universitaire, Jacques Lejamtel, exprime aussi « son indignation, son inquiétude et sa totale réprobation après les événements qui ont marqué la venue de Daniel Cohn-Bendit dans le Nord Cotentin. [...] Les actes, les brutalités et les exactions perpétrés à l'encontre de la délégation des Verts sont inqualifiables. » Le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs, professeuses des écoles et professeurs d'enseignement général des collèges s'indignent « des conditions dans lesquelles s'est déroulée la venue de Daniel Cohn-Bendit [...]. » La CFDT de Basse-Normandie, elle-aussi, condamne ces agissements : « La venue de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de La Hague a donné lieu à des pratiques inadmissibles. [...] Ces actes ne servent pas la démocratie, ils ne servent pas les salariés de la Cogéma et les entreprises de La Hague. »¹⁰⁹

Naturellement, les opposants aux écologistes se satisfont du déroulement des événements. FO se félicite de « cette réussite éclatante qui fera date dans le combat pour nos emplois » : « Les salariés [...] peuvent être fiers de cette manifestation qui a montré aux "écolocrates" de tout poil qu'on ne pouvait pas cracher à longueur d'années sur notre travail, et venir nous narguer ici [...]. » La CGT met l'accent sur le manque de représentativité des écologistes : « Personne ne fera croire que 5 % de corps électoral constituent un rapport de force capable de remettre en cause une industrie moderne, hautement développée, à la pointe de la technologie. » Enfin, la Confédération française des travailleurs chrétiens dénonce le coup médiatique des écologistes : « Nous entendons défendre les salariés face à la provocation. Car M. Cohn-Bendit n'était là que pour lancer sa campagne électorale [...]. »¹¹⁰ Suite à ces incidents, assistés de Thibault de Montbrial,

¹⁰⁷ *Ouest-France*, 20 janvier 1999.

¹⁰⁸ *La Presse de la Manche*, 22 janvier 1999.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *La Presse de la Manche*, 22 janvier 1999.

avocat, Les Verts¹¹¹ déposent une plainte pénale contre X¹¹² avec constitution de partie civile devant le tribunal de grande instance de Cherbourg le 4 février 1999.

1.3.2. L'assemblée générale nationale du groupe des jeunes écologistes « Chiche ! » à Hérouville Saint-Clair du 11 au 14 novembre 1999

Comme le souligne Lucie Bargel, les organisations de jeunesse « constituent des "groupements partiels"¹¹³ qui s'inscrivent durablement au sein du parti qui les a créés. »¹¹⁴ Elles se caractérisent par une limite dans leur nombre d'adhésions compte tenu d'un âge maximum à ne pas dépasser. Elle entraîne une accélération du renouvellement des membres et des responsables au sein de l'organisation. Au sein de la mouvance écologiste, emmenés par Gérard Onesta, certains jeunes adhérents ou proches des Verts créent le mouvement de jeunesse de l'écologie politique. Quand, en 1988, les jeunes écologistes de France, de Belgique, d'Allemagne et du Luxembourg constituent la Fédération des jeunes écologistes européens. En 1989, sous l'impulsion de Stéphane Lavignotte, son secrétaire national, « Ecolo-J » est le premier mouvement de jeunesse des Verts français. Quelques années plus tard, les 11 et 12 mai 1996, à Sens, Ecolo-J fusionne avec les jeunes de CES, de la CAP et de l'AREV afin de former « Chiche ! Jeunes écologistes alternatifs solidaires ».

Cette association, qui défend des actions à la fois sociales et environnementales, s'organise à plusieurs échelles : d'une part au plan local, chaque groupe organise des actions, participe à des manifestations, lance des projets souvent en partenariat avec d'autres mouvements ; d'autre part au niveau national, les groupes locaux se mobilisent aussi pour les manifestations nationales ; enfin, au niveau international, ils participent aux grands rassemblements comme celui de Milan 2000 ; celui de La Haye sur la Conférence le climat en 2000, ou celui du Larzac en 2003. Ouverte à tous les moins de 33 ans, cette association, dont l'objectif est de rassembler des jeunes venus de différents horizons, s'adresse aux alternatifs, aux écologistes, aux féministes, et aux libertaires. Elle prône des idées utopiques comme l'autogestion, la révolution, la disparition des frontières, la sortie du nucléaire, la dissolution de l'armée, la démocratie directe, ou la décroissance. Organisée et gérée de manière fédérale, l'association se compose de groupes locaux. En octobre 1999, une association locale se constitue à Hérouville Saint-Clair : « Chiche ! Basse-Normandie Jeunes Ecolos Alternatifs Solidaires ». Elle s'affiche comme étant une organisation à part entière avec une adhésion distincte de celle des Verts de Basse-Normandie. Toutefois, elle collabore

¹¹¹ Didier Anger, conseiller régional et membre de la commission spéciale permanente près de l'usine de La Hague ; Noël Mamère, député ; Marie-Anne Isler-Beguïn, porte-parole des Verts ; Paul Lennoye, député européen ; Christiane Durchon, secrétaire départemental des Verts ; et Les Verts.

¹¹² Incitation à la discrimination, à la haine et à la violence à l'égard d'une personne en raison de son appartenance à une religion déterminée ; intimidation contre les personnes exerçant une fonction publique ; atteinte volontaire à l'intégrité physique des personnes ; atteinte volontaire à la liberté d'expression, de réunion et de manifestation ; et menaces de mort.

¹¹³ François Bastien et al., *Sociologie politique*, Presses de Science-Po/Dalloz, Paris, 2002, 441 p.

¹¹⁴ Lucie Bargel, « Les organisations de jeunesse des partis politiques », *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, 2009, n° 52, p. 75.

étroitement avec cette dernière lors de nombreuses actions. Mickaël Marie et Bérengère Dauvin en sont adhérents.

La quatrième assemblée générale nationale de « Chiche ! » se déroule à Hérouville Saint-Clair du 11 au 14 novembre 1999. Mickaël Marie se trouve en charge de son organisation. Le 12, les jeunes militants participent à une réunion publique sur « L'écologie au pouvoir, pourquoi faire ? » en présence notamment de Marie-Christine Blandin, conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais. Des figures nationales vertes participent aussi à cet événement comme Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, qui vient à leur rencontre : « C'est un plaisir que de venir une nouvelle fois à la rencontre de Chiche. J'encourage ce mouvement. Nous avons besoin d'une organisation de jeunes, autonomes dans ses prises de décisions et dans ses actions. Cela n'empêche pas une excellente relation avec Les Verts. »¹¹⁵ Le 13 novembre, Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, y assiste aussi : « Nous accueillons Dominique Voynet pour une rencontre avec les adhérents de "Chiche !" à huis clos. C'est un bon moyen pour remotiver les troupes, et parler librement, dans une ambiance décontractée. »¹¹⁶

Toutefois, en juillet 2001, et suite à leur assemblée générale constituante à Strasbourg, la création des « Jeunes Verts » marque l'échec de « Chiche ! » en tant que mouvement fédérateur des jeunes écologistes. En 2003, une partie des adhérents quitte l'association pour créer le syndicat étudiant « Fac Verte ». Après un conflit entre les « associatifs » et les « politiques », ils adoptent le nom de « Jeunes Verts – la Souris Verte ». Lors des élections de 2007, le mouvement se transforme encore avec un changement de logo, une communication visuelle différente et de nouveaux statuts, une multiplication des partenariats avec d'autres organisations de jeunes. Puis, après une période de réflexion sur leur avenir au sein d'Europe Ecologie, les « Jeunes Verts » deviennent « Les Jeunes Ecologistes » le 29 janvier 2011 à l'échelle nationale. Un groupe local apparaît à Alençon dès 2008, puis un à Caen en 2010. Parallèlement, une nouvelle structure régionale, Les Jeunes écologistes de Normandie, se crée pour coordonner les différents groupes dans la perspective des élections de 2012.

1.3.3. Les « Journées d'été » des Verts à Coutances du 23 au 27 août 2006

Pour marquer leur rentrée après une interruption estivale, les partis politiques organisent des « Universités d'été »¹¹⁷. Alors qu'une majorité s'approprie cette formule, Les Verts préfèrent utiliser l'expression « Journées d'été ». Outre l'opération médiatique, les partis consacrent ces temps à avancer dans la construction de leur programmes à l'aide d'ateliers, de forums, de conférences, ou de débats. Quelques mois après le rassemblement de Cherbourg contre le projet du réacteur nucléaire EPR à

¹¹⁵ *Ouest-France*, 13 novembre 1999.

¹¹⁶ *Ouest-France*, 29 octobre 1999.

¹¹⁷ Inspirées des « universités du troisième âge » de 1973, les jeunes giscardiens organisent la première université d'été en 1975 à Montpellier avec un double objectif : l'occupation médiatique dans une période politiquement creuse et la formation des militants (s'exprimer à l'oral, préparer puis tenir une réunion, rédiger un communiqué de presse ou un tract, lancer un journal, ou financer une campagne). A partir de cet événement, les différents partis politiques suivent cette pratique.

Flamanville¹¹⁸, Coutances accueille les « Journées d'été » nationales annuelles des Verts du 23 au 27 août 2006. Yves Lamy, maire divers droite, joue le jeu républicain en accueillant cette université politique de gauche. Christiane Durchon précise le caractère politique de cette décision : « Le choix du lieu est très politique. Elle s'inscrit dans notre lutte contre la relance du nucléaire, et contre le projet d'implantation du réacteur EPR. »¹¹⁹ En effet, et suite aux événements de janvier 1999¹²⁰, Les Verts renoncent à débattre à Cherbourg afin d'éviter des débordements avec les pro-nucléaires : « A Cherbourg, certains pro-nucléaires éprouvent de la haine pour les écologistes. Une Haine, entretenue par des responsables syndicaux et politiques locaux, qui peut provoquer des comportements violents. La sécurité n'aurait pas été assurée. »¹²¹ Dès l'ouverture des « Journées d'été » par Yann Wehring et Mickaël Marie, secrétaire régional des Verts Basse-Normandie le 24 août, Christiane Durchon rend un hommage appuyé à l'accueil réalisé par la ville : « Il y a une ambiance de convivialité et de tolérance à Coutances : c'est sans doute le résultat d'une vie culturelle particulièrement riche. C'est un bon rempart contre l'extrême droite, dont le score reste à un seul chiffre ici. »¹²² Pendant ces cinq jours, Les Verts y nourrissent leur réflexion sur une nouvelle politique énergétique et se déclarent pour la sortie du nucléaire comme première mesure politique à prendre. Lors de débats, ils échangent autour de la question de l'énergie et des propositions à retenir pour les scrutins électoraux de 2007. En effet, cette question se trouve être au cœur de leur projet de société, car ils mettent en avant des solutions d'économie énergétique en matière d'habitat ou de transport, ainsi que le développement des énergies renouvelables. Cette manifestation rassemble plus de 1 100 personnes, notamment des figures nationales et régionales¹²³.

Ces journées sont marquées par des temps forts : le 23 août, Yann Wehring participe au vernissage de l'exposition intitulée « Demain l'énergie, sans nucléaire ni effet de serre ! » dans l'église Saint-Nicolas en présence de Jean-Luc Véret, coordinateur de la campagne : « Il y a une alternative crédible au nucléaire. L'éolien, le solaire et le bois sont beaucoup plus qu'une énergie d'appoint : ils pourraient suffire à fabriquer de l'électricité en France. Les idéologues sont les pro-nucléaires. »¹²⁴ Le 26, 200 militants, dont Dominique Voynet, organisent un « die-in » sur le parvis de l'église Saint-Nicolas en opposition à l'EPR et en hommage aux victimes du nucléaire, dont ceux de Tchernobyl : « Nous voulons alerter la population alors qu'il n'y a pas assez de débat public autour de ce futur réacteur. Nous voulons montrer au gouvernement que le nucléaire est inutile, dangereux et coûteux. »¹²⁵ Ces « Journées d'été » permettent également aux adhérents de se former sur l'organisation et le fonctionnement du parti. Ils proposent ainsi deux forums (« Formation au programme économique et social des Verts pour 2007 » et « Bilan des eurodéputés Verts

¹¹⁸ Cf., partie 3, chapitre 1, 3., 3.2., 2.3.2. La bataille de l'information, pp. 523-528.

¹¹⁹ *Ouest-France*, 19 janvier 2006.

¹²⁰ Cf., partie 3, chapitre 1, 1,3, 1.3.1. Visite de Daniel Cohn-Bendit, pp. 473-476.

¹²¹ *Ouest-France*, 26 août 2006.

¹²² *Ibid.*

¹²³ Philippe Duron (PS), président du conseil régional ; José Bové ; Yann Wehring, secrétaire national des Verts ; Dominique Voynet, candidate Verte à l'élection présidentielle ; Noël Mamère ; Yves Cochet ; ou Alain Lipietz.

¹²⁴ *Ouest-France*, 24 août 2006.

¹²⁵ *Ouest-France*, 27 août 2006.

français ») et deux débats (« Les enjeux de l'Assemblée générale » et « Que voulons-nous voir porter par l'écologie politique ? S'engager pour l'écologie politique ? »¹²⁶ Parallèlement, ils organisent différents ateliers : un sur « Les sources idéologiques de l'écologie politique », deux sur l'accueil des nouveaux adhérents (« L'histoire des Verts » et « Comment fonctionnent Les Verts ? ») ; trois sur les statuts (« Quelle réforme interne pour Les Verts ? », « Les statuts des Verts », et « Conseil statutaire, permanence et rencontre avec les adhérents »), trois sur les trésoriers (« Rencontre des trésoriers », « Rappel des principes de consolidation financière », et « Rappel des dispositifs légaux des financements des campagnes électorales »), deux sur la diffusion de l'information (« Comment rédiger une lettre d'information » et « Presse papier et électronique des Verts »), un sur la préparation du congrès du PVE, un sur « Les Verts français à l'étranger » et la projection d'un film *Les Vertes en Campagne, une campagne au féminin*.

Contrairement à la plupart des Universités d'été où la dimension médiatique par la présence et l'intervention des « ténors politiques » dans une majorité des partis éclipse son aspect originel, Les Verts, eux, continuent malgré tout à présenter aux participants des ateliers pratiques, des séances plénières, des forums, des débats, des projections de films, et des manifestations culturelles. Dans la perspective des élections de 2007, ils discutent des thématiques suivantes l'environnement et l'énergie ; l'économie ; le social (la culture, la santé, l'enseignement) ; la justice ; la politique (l'institutionnelle et la démocratie.) ; et la politique internationale (le monde, l'Europe). Concernant la protection de l'environnement, une séance plénière intitulée « Menaces sur la biodiversité » animée par Stéphane Poli¹²⁷ aborde la « nouvelle phase d'extinction massive des espèces » et dénonce l'attitude « des pouvoirs publics et de l'ensemble de la classe politique » sur le manque d'intérêt pour la préservation de la biodiversité. De plus, lors d'un débat, Les Verts réunissent leur Commission sur la mer et le littoral. Outre la séance plénière, ils organisent aussi trois forums sur le thème de l'environnement : « Le climat », « OGM : quelles alternatives ? », et « La politique du vélo urbain ». Enfin, ils animent de nombreux ateliers : trois sur le traitement des déchets (« Comment réduire ses déchets pour payer moins ? », « Comment monter une stratégie territoriale des déchets sous maîtrise publique ? », et « Région Aquitaine : pourquoi il ne faut pas enfouir les déchets en couches géologiques profondes ? L'expérience d'un géologue ») ; deux sur les océans et la pêche (« L'état de la pêche » et « Les aires marines protégées ») ; trois sur la protection de l'environnement (« L'actualité du droit de l'environnement », « L'agenda 21 local », « Foresterie mondiale, forêt "modèle", forêt vivante ») ; deux sur l'aménagement du territoire (« Les nouvelles formes d'aménagement : l'éco-urbanisme » et « Réunion de la commission Transports ») ; et trois sur les risques environnementaux (« Chikungunya, grippe aviaire... quelle réalité du risque épidémique infectieux aujourd'hui ? », « Les risques technologiques majeurs » et « La directive REACH¹²⁸ »). Enfin sur ce thème, ils projettent le film documentaire *Paradis*

¹²⁶ Martin Hirsch, des représentants d'Alliance pour la planète, et Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle.

¹²⁷ Avec Marie-Anne Isler Béguin (députée européenne), Daniel Richard (président du WWF), Philippe Lévêque (France Nature Environnement), Jean-Patrick Leduc (en charge des questions internationales au Museum d'Histoire Naturelle, membre de la commission environnement des Verts), Raoul Jacquin-Porretaz (association Kokopelli : préservation des semences anciennes).

¹²⁸ Règlement n°1907/2006 rentré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne.

*perdus-les derniers jours*¹²⁹ sur la situation de Tuvalu, archipel du Pacifique, menacé de disparition par l'augmentation du niveau des océans.

Une autre séance plénière aborde la question de l'énergie. Animée par Stéphane Poli, Pierre Radanne¹³⁰, Mickaël Marie et Didier Anger¹³¹, cette plénière intitulée « Sortir du nucléaire » se consacre à la menace du nucléaire, au changement climatique, au monopole du gaz russe et à la déplétion pétrolière. Elle tente « d'explorer les multiples facettes de la crise de l'énergie et des expériences menées dans les autres pays de l'Union européenne »¹³². Didier Anger, coordinateur du collectif « EPR non merci ! », entreprend un exposé sur la situation du nucléaire dans la Manche. Parallèlement, à leurs alliés socialistes réunis à La Rochelle, les écologistes rappellent ainsi leur opposition au nucléaire : « Les Verts ont toujours combattu cette industrie dangereuse, qui condamne les générations futures à gérer des déchets très dangereux pendant des milliers d'années, et qui génèrent une société autoritaire et policière. »¹³³ De plus, Les Verts organisent un forum consacré à la thématique de l'énergie et trois ateliers : (« Énergétique marine : la question du gazole à la pêche », « Prolifération nucléaire », et « Les énergies vertes locales »). Enfin, en résonance avec la future construction de l'EPR de Flamanville, ils sensibilisent les militants sur la mobilisation antinucléaire avec la projection du film documentaire *Plogoff, des pierres contre des fusils* (1980) de Félix et Nicole Le Garrec.

A propos des sujets économiques, Les Verts s'interrogent sur les limites et les conséquences environnementales du modèle économique dominant basé essentiellement sur un capitalisme libéral couplé à une mondialisation des échanges. Ils proposent ainsi un forum intitulé « *Erika et Prestige* : la question du préjudice économique » et un atelier « Intérêt et limites de la croissance ». Par ailleurs, Les Verts insistent sur la construction d'un nouveau modèle basé sur la compatibilité entre le développement économique et le respect de l'environnement. Ils proposent ainsi un forum intitulé « L'environnement est-il l'ennemi de l'emploi ? » accompagné d'ateliers sur la diversité (« Pour une économie plurielle ») et le développement des circuits locaux (« Circuits courts et AMAP¹³⁴ »). De plus, ils animent aussi des ateliers sur différentes thématiques : « Réindustrialisation des bassins d'emploi » ; « Le Foncier rural » ; « Entreprendre Vert, une passerelle entre le monde de l'entreprise et les acteurs de la vie publique » ; « Responsabilité sociale des entreprises et investissement responsable » ; « La directive "Services" » ; et « Développer l'utilisation des standards ouverts et des logiciels libres ».

Au sujet des questions sociales, lors d'une séance plénière intitulée « Quelle politique pour les banlieues ? »¹³⁵ animée par Sergio Coronado, Les Verts s'interrogent sur « l'écologie des quartiers et

¹²⁹ Réalisé par Frédéric Castaignède en 2006.

¹³⁰ Ancien directeur de l'ADEME et co-responsable de la Commission énergie des Verts.

¹³¹ Coordinateur du Collectif Grand-Ouest « EPR, non merci » et membre du Conseil d'administration du Réseau Sortir du nucléaire.

¹³² <http://www.lesverts.fr>.

¹³³ *La presse de la Manche*, 19 janvier 2006.

¹³⁴ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

¹³⁵ Invités : Les Motivé-e-s de Toulouse, Michel Bourgain (maire de l'Île-Saint-Denis), Hamida Ben Sadia (Alternative Citoyenne), Claude Dilain (maire de Clichy-sous-Bois), une sociologue, et un(e) parlementaire Vert(e).

l'autonomie politique ». Dans leur réflexion programmatique, ils se préoccupent des questions liées aux discriminations et aux exclusions. Ils proposent ainsi un forum sur « La condition des femmes face aux intégrismes et aux obscurantismes » et une série d'ateliers : « Réunion de la Commission immigration » ; « Quels moyens concrets de lutte contre les discriminations ? » ; « Quantifier la discrimination », « Les sans-papiers » ; et « Grand âge, dépendance : quel accueil ? ». Lors d'un atelier, ils proposent la projection du film documentaire *Un racisme à peine voilé* (2004) de Jérôme Host sur les problèmes liés aux manifestations publiques ou visibles de la foi et de la croyance religieuse chez les musulmans. Les Verts abordent aussi la question éducative en présentant une série d'ateliers sur la pédagogie (« Socle commun et enseignement obligatoire » ; « Le rapport Grin : l'enseignement des langues comme politique publique » ; et « Classes préparatoires et Universités, des évolutions indispensables ») et la situation des professeurs non-titulaires (« Les précaires de l'éducation nationale »). Lors d'un autre atelier, ils projettent le film *L'Esquive* d'Abdellatif Kechiche (2004) sur un groupe d'adolescents d'une cité HLM répétant un passage de la pièce *Les Jeux de l'amour et du hasard* (1730) de Pierre Carlet de Marivaux. Concernant la question culturelle, ils proposent trois ateliers : « Rémunération de la création culturelle et échanges libres de fichiers sur internet » et « Culture et solidarité » ; et « *Inculture(s)*¹³⁶ ». Enfin sur les questions de la santé, ils organisent deux forums (« Parentalité et procréation médicalement assistée » et « Faire face à l'obésité ») et quatre ateliers : « La Maison de santé, un outil pour reconstruire le système de santé de proximité » ; « La France face à la politique européenne en matière de drogues : enjeux, options et perspectives » ; « L'hôpital en crise, quelles réponses écologiques ? » et « Herboristerie, nature, droit et santé ». Enfin, ils projettent le film *La guerre contre le cancer* de Sylvie et Thierry de Lestade (2006). Quant aux problématiques liées à la justice, Les Verts organisent un débat lors de l'assemblée générale de la commission nationale Justice accompagné d'un atelier intitulé « Justice, prévention et sécurité ».

A propos des questions institutionnelles et démocratiques, ils animent une séance plénière intitulée « La VIe République » animée par Mireille Ferri (membre du Collège exécutif déléguée aux élections)¹³⁷. Les Verts proposent des « réformes d'ampleur de notre constitution », un assainissement « des liens du pouvoir avec les grandes entreprises », l'utilisation de « la proportionnelle comme outil pour que la pluralité de la société soit représentée dans les assemblées », une limite du « cumul » et la « création d'un « vrai statut de l'élu(e) », et l'institutionnalisation de « la démocratie participative »¹³⁸. Ils organisent trois forums (« Médias, pluralité et démocratie » ; « Diversité et universalité : quelle République pour demain ? » ; et « Les femmes et les mandats électifs : incompatibilité ? ») et un atelier (« RPI : démocratie pratique, pratique de la démocratie »). Concernant les questions internationales, Les Verts consacrent une séance plénière sur l'Europe intitulée aux « Migrations et mobilités en Europe : Europe forteresse ou terre d'accueil ? ». Conduite par Danielle Auroi¹³⁹, elle s'attarde sur les politiques d'immigration « sécuritaires » et « utilitaristes » mises en œuvre en Europe et leurs conséquences sur « le recul du droit d'asile, des droits

¹³⁶ *Inculture(s) 1 - L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu...* de Franck Lepage.

¹³⁷ Avec Yann Wehring (secrétaire national), un(e) représentant(e) du PS, Roger Martelli (PCF), Jean-Michel Baylet (PRG).

¹³⁸ <http://www.lesverts.fr>.

de vivre en famille ou des droits au travail ». Ils proposent de construire « une politique alternative garantissant citoyenneté et respect fondamentaux pour les populations migrantes et intégrant la dimension incontournable de coopération solidaire au niveau international. »¹⁴⁰ Ils ajoutent un forum intitulé « Le futur de l'Europe » et ainsi que trois ateliers : « Enjeux de l'élargissement de l'Union européenne » ; « Outre-Mer et migrations » ; et « Les Roms ». Par ailleurs, Les Verts réfléchissent également sur des problèmes à l'échelle mondiale. Ils proposent une séance plénière dédiée à « Sauver l'Afrique » animée par Patrick Farbiaz¹⁴¹. Celui-ci dénonce les conséquences dramatiques de la « mondialisation néo-libérale » (famines, pandémies, guerres civiles, déforestations et désertifications, atteintes aux droits de l'homme). Les Verts insistent sur le nécessaire réveil de la société civile, sur une nouvelle coopération solidaire de la France et de l'Europe, et sur le regard des Africains et les ONG sur les propositions de la gauche française. Parallèlement, ils organisent trois forums (« Quel nouvel ordre mondial ? Le défi du Liban » ; « Quelle défense et quel service civil de paix ? » ; et « La souveraineté alimentaire ») et deux ateliers (« Maghreb : écologie, démocratie, nouvel ordre régional » et « Amérique latine : résistances civiles et nouvel ordre régional »). Dans un atelier, ils diffusent le film indien *Matrubhoomi, un monde sans femmes* de Manish Jha (2003).

Enfin, le 27, pour clôturer ces journées, lors de la séance plénière intitulée « *Quelles perspectives pour l'écologie politique en 2007 ?* », Corinne Lepage, Nicolas Hulot, Stéphane Pocrain et Dominique Voynet débattent de leurs propositions et de leur positionnement sur ce thème. Les Verts de Basse-Normandie se félicitent du succès de ces « Journées d'été ». Dans le cadre d'une volonté de dialogue avec les citoyens, ils se satisfont de la participation de personnes non-Vertes reconnues comme Corinne Lepage, Nicolas Hulot ou Martin Hirsch. En conclusion, Christiane Durchon se réjouit de ces Journées : « Les militants n'étaient pas à côté mais dans la ville. Ils ont pu s'évader. C'est la différence avec un campus. En vase clos, les petites tensions prennent souvent de grandes proportions »¹⁴²

2. Vers un nouveau parti (2010-2012)

Dès l'apparition de l'écologie politique dans les années 1970, les écologistes s'interrogent sur la forme de leur organisation entre appareil partisan et mouvement social¹⁴³. Suite à l'échec des élections de 2007, et plus particulièrement lors de l'élection présidentielle avec seulement 1,5 % des SE pour la candidate des Verts, Dominique Voynet, certains membres du mouvement avancent l'idée de réaliser un large rassemblement écologiste. Le 12 janvier 2007 dans *Libération*, Jean-Luc Bennahmias, Marie-Hélène

¹³⁹ Avec Héléne Flautre (députée européenne), un(e) représentant(e) du Réseau Éducation Sans Frontières, un(e) représentant(e) du PS, Emmanuel Terray (École des hautes études en sciences sociales), Placide N'Zeza (ancien président du Conseil des migrants Subsahariens au Maroc).

¹⁴⁰ <http://www.lesverts.fr>.

¹⁴¹ Marie-Hélène Aubert (députée européenne), Abdramane Lirwana (secrétaire général de l'association nigérienne « Droit à l'énergie »), Guillaume Fine (secrétaire général de Survie), Ruffin M'Paka (député Vert congolais) et Laurent-Albert Djibrine.

¹⁴² *Ouest-France*, 28 août 2006.

¹⁴³ Pierre Seme, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, 2014, p. 89.

Aubert, et Marie-Anne Isler-Béguin se prononcent pour un désistement de Dominique Voynet en faveur de Nicolas Hulot. Ancienne tête de liste écologiste en 1999, Daniel Cohn-Bendit organise une réunion¹⁴⁴ le 30 juin en vue de la préparation des élections européennes de 2009 visant à constituer un nouveau parti afin de rassembler toute la famille écologiste. De plus, l'organisation du Grenelle de l'environnement permet des rencontres informelles entre les élus Verts et les responsables de l'écologie associative. Le 22 mars 2008, Jean-Gabriel Cohn-Bendit lance un appel « Ecologistes de toutes tendances, unissez-vous ! » en vue de créer une liste indépendante lors des élections européennes. Le mois suivant, lors du sommet des Verts européens à Lubiana, Cécile Duflot et Daniel Cohn-Bendit se rencontrent et discutent de l'idée d'un rassemblement. En mai, à l'initiative de Cécile Duflot, Daniel Cohn-Bendit et José Bové se rencontrent¹⁴⁵ à nouveau. Les écologistes mettent alors en place une équipe opérationnelle et un comité de campagne du rassemblement « Europe Ecologie » pour les élections européennes¹⁴⁶.

Après le succès de ce premier acte, les écologistes transforment cet essai lors des élections régionales de 2010 avec la présence de listes autonomes. Ils poursuivent leur rassemblement avec de « nouvelles personnalités pour incarner l'ouverture d'Europe Ecologie. »¹⁴⁷ : à des élus ou à des cadres de la gauche, à des membres d'associations, et à des personnes issues de la société civile. Après les succès enregistrés lors des élections européennes de 2009, puis lors des élections régionales de 2010, Les Verts entendent s'ouvrir à l'ensemble de la mouvance écologiste politique et associative. Ils acceptent la stratégie d'ouverture, de coopération, et d'autonomie d'Europe Ecologie. Dans son « Appel du 22 mars » 2010, Daniel Cohn-Bendit propose la création d'une « coopérative » afin d'y faire coexister des opinions politiques différentes allant de l'extrême gauche au centre gauche. Le 13 novembre à Lyon, les Assises nationales du Rassemblement des écologistes sont la dernière étape du processus de groupements qui permet la naissance du mouvement EELV. Une trentaine de Bas-normands, dont Mickaël Marie, Rudy L'Orphelin, François Dufour, Yannick Soubien, et Pascale Cauchy, y participent. Déjà en retrait des Verts de Basse-Normandie, Didier Anger préfère adopter une attitude attentiste : « Les alliances nécessitent que l'on soit d'accord sur un projet politique. Sinon, ça explose à la première difficulté. Moi je suis dans l'expectative. Je ne boude pas ce qui se passe. Je doute. J'attends »¹⁴⁸. EELV se dote d'une organisation souple fondée sur des comités locaux coordonnés par des comités d'animation et de pilotage régionaux¹⁴⁹. EELV, qui est « un mouvement politique structuré en un Réseau coopératif et un parti »¹⁵⁰ (art. 4), « affirme parmi ses objectifs l'approfondissement de la démocratie et le dépassement des insuffisances de la forme parti. »

¹⁴⁴ Yves Cochet, Marie-Hélène Aubert, Yann Wehring et Dominique Voynet.

¹⁴⁵ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, 225 p.

¹⁴⁶ Jean-Paul Besset (ancien journaliste au Monde) et Pascal Durand (avocat), proche de Nicolas Hulot, Yannick Jadot (Greenpeace) ; Hélène Gassin ; Yves Cochet (député) ; Marie-Hélène Aubert (eurodéputée) ; Marie-Anne Isler-Béguin (eurodéputée), Bernard Jomier (élu du XX^{ème} à Paris), Jean-Marc Salmon, Daniel Cohn-Bendit et une délégation des Verts.

¹⁴⁷ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, p. 99.

¹⁴⁸ *Ouest-France*, 11 novembre 2010.

¹⁴⁹ Bruno Villalba, « La transformation d'Europe Ecologie-Les Verts » ; Pierre Bréchon (dir.), *Les Partis politiques français*, La documentation française, Paris, 2011, p. 145.

¹⁵⁰ Statuts nationaux d'EELV.

2.1. La création d'Europe Ecologie-Les Verts de Basse-Normandie

S'inscrivant dans les principes contenus dans la Charte des Verts mondiaux adoptée à Canberra en avril 2001, EELV est membre du Parti Vert européen. Le nouveau parti écologiste s'articule autour des trois niveaux (national, régional, et local) avec pour chacun ses propres instances représentatives, généralement élues par les adhérents pour trois ans : EELV est « une structure fédérale, organisée régionalement dont la base est le réseau local »¹⁵¹. A l'échelle nationale, il se dote de deux instances politiques : le Bureau exécutif et le Conseil fédéral. Composé de quinze membres, le Bureau exécutif ou le « gouvernement » met en œuvre « l'orientation arrêtée par le Conseil fédéral » et assure le bon fonctionnement du parti. Se réunissant « au moins une fois par trimestre », le Conseil fédéral fixe « les orientations politiques » et « vote le budget ». Par ailleurs, le Conseil d'orientation politique de vingt personnes se charge, « entre deux réunions du Conseil fédéral », « d'élaborer les positions du parti ». Formé de douze membres, le Conseil statutaire veille « dans l'ensemble du parti, au respect des statuts et des règlements intérieurs nationaux et régionaux, ainsi que des décisions des instances compétentes » et « également en particulier au respect du non-cumul des mandats, [et] de la parité ». Le Comité national d'éthique, composé de six personnes, « veille dans l'ensemble du mouvement au respect de la cohérence entre les valeurs de l'écologie politique telles que portées par le mouvement, et les actions engagées par les instances du mouvement ou par leurs responsables. » Se réunissant une fois tous les trois ans, le Congrès fédéral, « l'instance souveraine » d'EELV, décide de l'orientation politique. Enfin, l'Agora, qui réunit les adhérents et les coopérateurs, « est le lieu d'un plan d'action global pour l'écologie politique, de son programme, de ses stratégies » et où « se réunit également pour donner un avis sur les programmes et accords électoraux nationaux. » Dans le respect des statuts nationaux, les écologistes entendent créer une nouvelle structure régionale en se substituant à celle des Verts. EELV Basse-Normandie s'organise « localement sous forme de groupes locaux. »¹⁵²

2.1.1. Le rassemblement de l'écologie

Lors de l'assemblée générale régionale à Saint-Lô, le 20 septembre 2009, les militants définissent un cadre pour assurer le processus de rassemblement des écologistes régionaux. Ils constituent un comité d'animation et de pilotage régional composé de représentants Verts et de représentants cooptés issus de la société civile. Lors des élections européennes de 2009, placée en deuxième position sur la liste « Europe Ecologie » dans la circonscription Nord-Ouest¹⁵³, François Dufour se retrouve en position d'éligible :

« On avait déjà travaillé ensemble sur le nucléaire, le productivisme, [et sur] toute cette pensée unique que nous avons appris à décrypter pour ne pas la subir. Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans le refus de ce que l'on veut

¹⁵¹ Principes de fonctionnement dans les statuts nationaux d'EELV.

¹⁵² Statuts nationaux d'EELV.

¹⁵³ Cf., partie 3, chapitre 3, 2., 2.1., 2.1.1. Les listes écologistes aux élections européennes de 2009, pp. 250-253.

*imposer aux gens, mais dans la construction d'un autre monde. Le fait d'être élu nous a responsabilisés. Il n'y a pas de querelles de chapelles parce qu'il n'y a plus de chapelles. »*¹⁵⁴

Lors de la première convention régionale en octobre 2009, à Feugerolles-Bully, dans le Calvados, les militants désignent les candidats pour les élections régionales de 2010. Des groupes locaux se constituent dans l'attente d'une structure régionale. Par exemple, en novembre, à Saint-Lô, ils créent le comité Europe Ecologie du pays saint-lois avec : Pascal Poisson, conseiller municipal d'opposition à Saint-Lô ; Jérôme Virlouvét, adhérent des Verts à Saint-Lô ; Jean-Claude Bossard, maire de Chefresne ; Liliane Bourdon et Alexandre Henry, sympathisants. Le 29 mai 2010, à Flers, lors de sa deuxième convention régionale, Europe Ecologie fonde une association régionale dans l'attente des assises nationales de l'Ecologie politique en octobre. Sylvie Errard, conseillère régionale, défend l'intérêt que revêt cette nouvelle structure : « [Un espace] qui va vraiment permettre à celles et ceux qui ne sont pas dans le parti des Verts de travailler et de réfléchir et de proposer avec Les Verts quelque chose de nouveau. »¹⁵⁵ Ils désignent un collège transitoire de seize personnes, composé de huit Verts et de huit membres de la société civile, en charge de créer l'association et d'accueillir les personnes. En septembre 2010, la nouvelle association se dote d'un comité d'organisation : un CAPR. Les militants constituent un secrétariat de six membres afin d'animer ce CAPR. Parallèlement le 9 octobre, Les Verts prononcent la dissolution de l'association dénommée « Fédération Les Verts (organisation écologiste de Basse-Normandie).

A l'occasion de l'assemblée générale du 31 mai 2011, et en présence de plus de 130 militants, EELV de Basse-Normandie procède au renouvellement du Bureau exécutif régional. Cousin de Mickaël Marie, Rudy L'Orphelin, secrétaire régional sortant, ne se représente pas à ce poste. La motion « 2011-2014 : enraciner l'écologie en Basse-Normandie » arrive en tête du vote des adhérents. Ancienne compagne de Mickaël Marie, Bérengère Dauvin (35 ans), secrétaire administrative au rectorat de Caen, se trouve élue secrétaire régionale. Adhérente aux Verts en 1995 durant ses études, elle milite à « Ecolo-J », et participe à la fusion avec les jeunes de l'AREV et de la CAP afin de constituer « Chiche ! Jeunes écologistes alternatifs solidaires ». Elle quitte Les Verts lors de la désignation de Gilles Lemaire comme secrétaire national ; mais elle y revient lors des élections de 2007. En juillet 2008, lors du renouvellement du bureau régional des Verts, elle est élue comme secrétaire régionale adjointe. Le nouvel exécutif se compose de huit membres : Bérengère Dauvin, secrétaire régionale ; Sébastien Bellet (35 ans), chargé de mission habitat, secrétaire régional adjoint ; Julien Hermilly (32 ans), collaborateur d'élus, trésorier régional ; Laurence Morand, comptable, trésorière régionale adjointe ; Stéphanie Derobert (36 ans), responsable de service de formation en santé publique, et adjointe au maire de Douvres-la-Délivrande, porte-parole régionale ; Clara Osadchty (29 ans), doctorante et conseillère régionale, porte-parole ; Mathieu Cannevière, étudiant, délégué chargé des relations avec la coopérative ; et Marine Lemasson (35 ans), ingénieur agronome et conseillère régionale, déléguée à l'accueil des adhérents et à la formation. Les écologistes

¹⁵⁴ *Ouest-France*, 11 novembre 2010.

¹⁵⁵ *Ouest-France*, 31 mai 2010.

adoptent les statuts et le règlement intérieur d'EELV de Basse-Normandie lors de l'assemblée générale régionale du 29 juin 2011. Cette nouvelle structure est la « représentante régionale du parti politique national "Europe Ecologie-Les Verts". » (art.1) Elle se compose « de tous les adhérent(e)s qui résident à titre permanent dans la région Basse-Normandie. » (art. 2)¹⁵⁶

2.1.2. Le fonctionnement régional

EELV est « organisé au niveau régional ». Comme à l'échelle nationale, ELLV de Basse-Normandie se dote principalement de deux instances politiques : le BER et le Conseil politique régional. Interlocuteur des instances nationales, le BER garantit « la permanence politique et administrative » d'EELV de Basse-Normandie. Il assure « l'animation des réunions, [le contrôle de] l'exécution [des] décisions » et veille « à son bon fonctionnement. »¹⁵⁷ (art. 12) Composé de cinq à dix membres issus du CPR, et élus par le Congrès régional, le BER comprend « nécessairement un(e) secrétaire régional(e), un(e) secrétaire régional(e) adjoint(e), deux porte-parole (un homme et une femme) et un(e) trésorier(ère). »¹⁵⁸ (art. 12) Le « ou la secrétaire régional(e), le ou la secrétaire régional(e) adjoint(e), les deux porte-parole et le ou la trésorier(ère) régional(e) sont élus au scrutin uninominal par le Congrès régional » alors que « les autres postes (trésorier(e) adjoint(e), délégué(e)s thématiques) sont élus par le Congrès régional à l'issue d'un vote sur un ou des scénarii respectueux de la diversité du CPR. Pour être adopté, un scénario doit recueillir une majorité qualifiée de 60 % des votants. »¹⁵⁹ (art. 13) Avec le devoir de « respecter la pluralité de représentation au sein du CPR », le BER se doit « être paritaire » et ne peut pas « comprendre plus de 25 % de conseillers régionaux ou conseillères régionales. » (art. 12)¹⁶⁰ Une assemblée générale d'EELV peut procéder « à la révocation et au remplacement des membres » du BER. Dans le cas d'une révocation, l'assemblée générale doit « recueillir une majorité qualifiée de 60 %. ». Dans celui d'une démission, l'assemblée générale, dans l'attente de leur remplacement par un vote, procède « à une répartition des tâches entre les autres membres » du BER, le tout étant validé par le CPR.¹⁶¹ (art. 14) D'autre part, le CPR, « l'organe délibératif régional entre deux Congrès régionaux », « décide des positions et des actions politiques [à mener] dans le respect des orientations du Congrès régional. »¹⁶² (art. 11) Il se réunit, « au moins cinq fois par an sur convocation du BER ou à la demande du tiers de ses membres. »¹⁶³ (art. 12) Il se compose de quinze membres issu(e)s et désigné(e)s par les groupes locaux (art. 9)¹⁶⁴, de quinze membres élu(e)s par le Congrès régional au scrutin de liste paritaire à la proportionnelle (art. 10 bis)¹⁶⁵, et de six membres tiré(e)s au

¹⁵⁶ Annexe 132. Statuts d'EELV de Basse Normandie, p. 229.

¹⁵⁷ Annexe 133. Règlement intérieur d'EELV de Basse Normandie, p. 233.

¹⁵⁸ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁵⁹ Annexe 133., *op.cit.*, p. 233.

¹⁶⁰ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁶¹ Annexe 133., *op.cit.*, pp. 233-334.

¹⁶² Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁶³ Annexe 133., *op.cit.*, p. 233.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

sort parmi les volontaires (art. 9)¹⁶⁶. Le CPR prend « ses décisions à la majorité qualifiée de 60 % des suffrages exprimés, et à 50 % des votants (total des oui, des non et des votes blancs). »¹⁶⁷ (art. 11). Ce CPR se trouve complété d'un collège consultatif de quatre coopérateurs désignés par les pairs (art. 11)¹⁶⁸ qui disposent d'un droit d'expression au sein du CPR¹⁶⁹ (art. 11).

Par ailleurs, le Congrès régional, qui réunit « tous les adhérents en droit de voter », est « l'instance souveraine ». A partir de l'ordre du jour décidé par le CPR, une convocation postale doit être expédiée à son destinataire au moins trois semaines avant sa tenue. Les textes et les candidatures, qui seront proposés aux votes, sont communiqués aux adhérents dix jours avant le Congrès régional ou l'assemblée générale¹⁷⁰. (art. 7) Se réunissant tous les trois ans, le CPR pouvait « convoquer un Congrès régional extraordinaire nommé assemblée régionale ». Lors des années sans Congrès régional, une Assemblée régionale permet « de voter le rapport d'activité, le budget régional » et « de préciser ou de modifier les orientations ». Enfin, une assemblée régionale extraordinaire peut être convoquée « à la demande d'au moins 30 % des adhérents à jour de leur cotisation ou par 60 % des membres du CPR¹⁷¹. » Le Congrès régional fixe « l'orientation politique et organisationnelle générale d'Europe Écologie - Les Verts de Basse-Normandie sur la base de motions d'orientation régionales (art. 8)¹⁷² soumises au vote des adhérents. » (art. 10)¹⁷³ Il désigne « pour trois ans la moitié des représentants au CPR au scrutin de liste paritaire à la proportionnelle » et élit « pour trois ans le BER ». (art. 10)¹⁷⁴ De plus, et afin de compléter cette architecture régionale, EELV de Basse-Normandie institue une Commission régionale de prévention et de résolution des conflits composée de quatre membres soit de deux hommes, Denis Jagu (GL Pays de Caen) et Pascal Chapelle (GL Pays d'Auge), soit deux femmes, Isabelle Attard (GL Bessin) et Catherine Marrey (GL Cotentin), tous élus pour une durée de trois ans par le Congrès régional. « Après appel à candidature par vote uninominal », « une majorité qualifiée de 60 % [était] nécessaire pour être élu ». « Chaque groupe local ne peut avoir plus d'un membre au sein de la CRPRC », et chaque membre doit « être adhérent d'EELV depuis au moins deux ans. » Les membres du BER « ne peuvent être membres de la CRPRC », et « les membres du CPR ne doivent pas dépasser la moitié de son effectif total. »¹⁷⁵ (art 16)

La CRPRC, qui « a un rôle de prévention des conflits et de conciliation », « veille au respect des statuts et des agréments intérieurs », ainsi qu'au respect « des décisions » au sein d'EELV Basse-Normandie. Elle « instruit les dossiers en cas de litige », mais « peut saisir le Conseil statutaire ou la commission nationale de prévention et de résolution des conflits pour les dossiers qu'elle ne pourra pas résoudre ou qui ne sont pas de sa compétence. » Elle « peut émettre des propositions de modifications des

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁶⁸ Annexe 133., *op.cit.*, p. 233.

¹⁶⁹ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁷⁰ Annexe 133., *op.cit.*, p. 233.

¹⁷¹ La demande étant inscrite sur l'ordre du jour proposé sur la convocation.

¹⁷² Annexe 133., *op.cit.*, p. 233.

¹⁷³ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ Annexe 133., *op.cit.*, p. 234.

statuts et du règlement intérieur » et se charge « de contrôler les procédures de désignation interne et les modalités de campagne interne. » Elle peut « être saisie par tout(e) adhérent(e) de Basse-Normandie ou par les instances locales ou régionales et « s'autosaisir si elle observe un dysfonctionnement suffisamment grave de nature à discréditer Europe Écologie-Les Verts. » « Après avoir instruit le dossier », elle « propose aux parties une démarche pour aboutir à une conciliation, ou propose une sanction » au CPR.¹⁷⁶ (art. 14) Enfin, les adhérents et les coopérateurs « peuvent participer librement aux commissions thématiques nationales ou régionales. ». Elles « participent à l'élaboration des orientations », « contribuent à la réflexion du mouvement », et « formulent des propositions d'actions ». Elles « participent également à la formation des adhérent(e)s, coopérateurs et coopératrices. »¹⁷⁷ (art. 16) Ils créent également deux commissions régionales : une sur le thème de la culture et l'autre sur celui de l'énergie.

De plus, les écologistes fondent une coopérative régionale pour mettre en réseau les coopérateurs, les adhérents et les sympathisants. Mathieu Cannevière est élu délégué en relation avec la coopérative. Cette coopérative, qui est ouverte à tous les militants et sympathisants, se définit comme « un espace d'échange, de débat, d'accueil étendu à toute la société ». Ils mettent « en place des commissions thématiques de réflexion et d'action »¹⁷⁸ Conformément à l'article 50 des statuts nationaux, un groupe local ou une coordination de groupes locaux peut porter un texte de nature juridique ou politique pour qu'il fasse l'objet d'un référendum d'initiative militante (art. 20)¹⁷⁹ et (art. 17)¹⁸⁰.

2.1.3. Les groupes locaux

A l'instar des Verts, Europe Écologie-Les Verts de Basse-Normandie s'organise localement sous forme de groupes locaux. Ceux-ci ont pour vocation d'être « la structure de base de l'organisation politique, et [de regrouper] ses adhérent(e)s. »¹⁸¹ (art. 21) Chaque territoire de Basse-Normandie se trouve rattaché à un groupe local sachant qu'il ne peut exister qu'un groupe sur un même territoire. Sa création ou et la modification de son périmètre sont décidées après une concertation locale sanctionnée par un vote à majorité qualifiée de 60 % par le CPR.¹⁸² (art. 4) Le groupe, qui se constitue à partir d'un seuil minimal de cinq adhérent(e)s, associe les adhérents et les coopérateurs. Il est la structure de base de la nouvelle organisation. Les adhérents et les coopérateurs « désignent pour un à trois ans, selon les modalités de leur choix, une équipe d'animation » : un animateur, un responsable du fichier des adhérents, des coopérateurs, et un trésorier¹⁸³. (art. 5) Lors de l'assemblée générale locale, les adhérent(e)s désignent les membres du

¹⁷⁶ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁷⁷ Annexe 133., *op.cit.*, p. 234.

¹⁷⁸ *Bn-Infos, Lettre d'information trimestrielle d'EELV de Basse-Normandie*, n° 1, juillet 2011.

¹⁷⁹ Annexe 133., *op.cit.*, p. 234-235.

¹⁸⁰ Annexe 132., *op.cit.*, p. 231.

¹⁸¹ Statuts nationaux d'EELV

¹⁸² Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

¹⁸³ Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

bureau du groupe local et les membres du CPR. Ce bureau anime la vie militante, et son animateur assure l'exécution des décisions prises lors des réunions locales.

Le groupe dispose « du pouvoir d'initiative, de représentation et d'expression publique à son niveau ». Il organise « l'action locale, les campagnes du mouvement, et les initiatives politiques locales ». Il assure « l'accueil des nouveaux adhérents et [des] coopérateurs ». Enfin, il peut « disposer de statuts spécifiques », mais qui ne doivent pas être en contradiction « avec les statuts et règlements intérieurs nationaux et régionaux, et plus particulièrement en ce qui concerne les conditions d'adhésion ». Il ne peut pas « prendre de décision contraire aux instances régionales », mais s'autorise « néanmoins pratiquer le principe d'objection de conscience collective ». Il ne peut pas s'impliquer dans une décision régionale sans pouvoir la contrecarrer pour autant. Il dispose « d'une autonomie de décision dans [ses] choix de dépenses dans le cadre de l'enveloppe allouée par le CPR », mais ces dépenses doivent être « réglées selon les modalités définies par le CPR. » (art. 9)¹⁸⁴ La trésorerie régionale « rembourse ou règle les factures du groupe local correspondant aux décisions de son équipe d'animation jusqu'à hauteur du budget alloué pour l'année ». Les lignes budgétaires « sont votées annuellement par le CPR ». Le groupe local « peut percevoir des dons qui lui sont expressément destinés, et qui transitent par l'Association de financement » d'EELV de Basse-Normandie.¹⁸⁵ (art. 6) Chaque groupe local est « tenu de désigner ses représentant(e)s au CPR dans le mois précédent le Congrès régional.»¹⁸⁶(art. 10)

En 2011, EELV de Basse-Normandie dispose de quinze groupes locaux : sept dans le Calvados (Bessin et Côte de Nacre, Hérouville Saint-Clair, Lisieux-Nord Pays d'Auge, Pays de Caen, Pays Virois, Sud de Caen, et Sud du Calvados), quatre dans la Manche (Cotentin, Coutançais, Saint Lois et le sud de la Manche), et quatre dans l'Orne (Alençon-Sées, Bocage ornais, Pays d'Ouche et Perche).¹⁸⁷ Par exemple, né pendant lors des élections régionales de 2010, le groupe local du Sud Calvados se trouve à l'initiative de Mélanie Marie et de Didier Lebas. Composé à l'origine de seulement trois membres actifs à la fin de l'été 2010, il progresse en nombre pour monter à une vingtaine de membres, dont un élu à la mairie de Falaise lors de l'été 2011. Celui de Bayeux est créé en 2011 par cinq militants du Bessin. Avec quinze élus dans les conseils municipaux et communautaires, celui du Nord Cotentin se compose de quatorze adhérents, 26 coopérateurs qu'accompagne 20 à 30 sympathisants. L'équipe dirigeante se compose de quatre membres : une animatrice, Catherine Marrey ; le responsable fichier, Jean-Benoît Guillou ; et deux délégués au CPR, Daniel Bosquet et Catherine Marrey. Le groupe se réunit le troisième jeudi de chaque mois. Enfin, initié lors de la campagne des élections européennes de 2009, celui d'Alençon-Sées, animé par Romain Bothet, se compose de douze militants.

Présents dans des collectifs comme celui de « Niglo » (qui défend les droits des gens du voyage), ou le collectif des droits des femmes, les groupes locaux mènent des actions sur le terrain. Celui d'Alençon-

¹⁸⁴ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁸⁵ Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

¹⁸⁶ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

¹⁸⁷ <http://bassenormandie.eelv.fr/les-groupes-locaux/>

Sées s'oppose au projet d'aérodrome à Sées, ou rencontre Joaquim Pueyo (PS), maire d'Alençon, afin de lui signaler les problèmes d'accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite¹⁸⁸. Le groupe local de Bayeux, lui, participe à la manifestation antinucléaire du 10 octobre 2011 à Rennes. Membre du Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite, le groupe local du Nord Cotentin mène une série d'actions (au parking de l'hôpital, à la voie express, au charbon) et aux manifestations antinucléaires, en particulier en partenariat avec le CRILAN. Il organise des réunions publiques sur des sujets nationaux (la santé, le stress au travail).¹⁸⁹ Enfin, le groupe local du Sud Calvados se préoccupe de la question du train et de la 2x2 voies Caen-Flers en lien avec le groupe local Sud de Caen (Ifs). Aux côtés d'associations environnementales, il s'engage sur le dossier de l'entreprise GDE, et donc contre ses enfouissements illégaux de rejets de broyages qui se trouvent de fait interdits à Versainville, à Soumont-Saint-Quentin et à Fontenay-le-Pesnel.

2.2. Un mouvement bien structuré

Dans les années 2000, et ce malgré leur mauvaise image dans l'opinion publique, les partis « continuent à jouer un rôle très important dans le système politique » français¹⁹⁰. Bien que garantes de la démocratie, les organisations partisans se caractérisent par la faiblesse du nombre de leurs adhérents. En Basse-Normandie, Les Verts ne dépassent jamais les cent-cinquante adhérents. Par ailleurs, depuis la loi du 11 mars 1988, puis celles qui suivent, le financement des partis politiques devient strictement encadré. Toutefois, ils ne peuvent pas exister sans ressources privées et publiques. Enfin, les partis politiques, qui sont « les principaux animateurs du débat politique », « contribuent à structurer l'opinion publique et à éduquer le citoyen »¹⁹¹. Pour cela, les partis politiques se dotent d'outils de communication moderne, et ce grâce au développement des nouvelles technologies d'information et de communication¹⁹². Après une période d'amateurisme, la communication politique des Verts se professionnalise dans sa forme avec l'utilisation d'outils de communication performants, et dans le fond avec l'élaboration d'un programme « périodiquement adapté, notamment lors des élections importantes »¹⁹³.

2.2.1. Les adhérents et les coopérateurs

Se distinguant des autres partis, EELV distingue trois types de militants : des adhérents, des coopérateurs, et un réseau de sympathisants. D'une part, les adhérents, qui participent pleinement à la vie

¹⁸⁸ *Bn-Infos, Lettre d'information trimestrielle d'EELV de Basse-Normandie*, n° 3, décembre 2011.

¹⁸⁹ *Bn-Infos, Lettre d'information trimestrielle d'EELV de Basse-Normandie*, n° 2, septembre 2011.

¹⁹⁰ Pierre Bréchon, « Les partis dans le système politique », Pierre Bréchon (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La documentation Française, 2005, p. 11.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Céline Munoz, « Internet et les partis politiques : Quelle place réelle pour le citoyen ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2005, n° 1, pp. 66-76.

¹⁹³ Pierre Bréchon, « Les partis dans le système politique », *op.cit.*, p. 11.

interne du parti, acceptent les statuts d'EELV. Ils assistent aux débats et aux actions locales, à l'élaboration des programmes, au choix des candidats, et à la stratégie électorale, et au vote dans les instances internes. Ils peuvent être candidats à une élection et être candidats dans les instances internes. D'autre part, le statut de coopérateur « permet à des personnes sympathisantes de l'écologie politique, ou désireuses de faire avancer les idées écologiques de la Cité, de pouvoir contribuer à l'élaboration de notre projet sociétal, et à la construction du mouvement sans pour autant adhérer à un parti politique »¹⁹⁴. Ils participent aux débats et aux actions locales, à l'élaboration des programmes, et au vote dans les instances internes. Ils peuvent être candidats à une élection. Mais, ils ne sont pas tenus par les statuts, mais seulement par une charte de valeurs. Disposant seulement d'une voix consultative, ils ne peuvent pas être candidats dans les instances internes, et ne participent pas au choix des candidats et à la stratégie électorale, sauf pour les élections présidentielles¹⁹⁵.

La structure régionale est « constituée de membres individuels adhérant simultanément à l'organisation nationale » EELV et à EELV de Basse-Normandie, et à eux seuls. En mars 2011, EELV Basse-Normandie comptabilisait 249 adhérents et 219 coopérateurs. « Portée à la connaissance des instances habilitées à donner un avis », toute nouvelle demande d'adhésion est instruite par le CPR. Son acceptation ou son refus motivé sont formulés par le CPR « en concertation avec les représentants des groupes locaux concernés ». Le CPR « doit se prononcer sur la demande d'adhésion dans un délai maximal de deux mois à partir de la réception de la demande par le secrétariat régional.¹⁹⁶ » Il peut « refuser une adhésion qui poserait un problème politique majeur au regard des principes et des valeurs du mouvement figurant en préambule des statuts d'EELV »¹⁹⁷. (art. 1) Avec le premier versement, « la date du dépôt de la demande d'adhésion détermine le début du délai d'instruction de deux mois ». En l'absence de réponse de l'instance régionale à l'issue de cette période, l'adhésion est considérée comme acceptée. Mais, pour un supplément d'informations, le CPR « peut repousser d'un mois la durée de la période d'instruction, à condition que ce vote de report du délai soit effectué dans les deux premiers mois ». Le nouvel adhérent « a le droit de vote dès que l'adhésion devient effective au jour de l'approbation du CPR, ou de l'expiration du délai d'instruction. »¹⁹⁸ (art. 6) Par ailleurs, un adhérent à jour de sa cotisation pour l'année en cours peut participer au vote « en Congrès régional, Assemblée générale », « élire des responsables ou représentants locaux et régionaux ou être candidat à une responsabilité interne »¹⁹⁹. (art. 2) Concernant la gestion et l'usage du fichier des adhérents et des coopérateurs, le secrétaire régional, le trésorier régional ou le délégué régional aux adhésions, qui sont les interlocuteurs des instances nationales, tiennent à jour le fichier avec l'aide de leurs services²⁰⁰. (art. 3)

¹⁹⁴ <http://bassenormandie.eelv.fr/>

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ Sauf pour les demandes déposées en juillet où le délai est allongé à 10 semaines.

¹⁹⁷ Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

¹⁹⁸ Annexe 132., *op.cit.*, p. 229.

¹⁹⁹ Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

²⁰⁰ *Ibid.*

Toutefois, constatée par le BER, la qualité d'adhérent « se perd par démission, par décès, par défaut de paiement de la cotisation annuelle ou par exclusion temporaire ou définitive. »²⁰¹ (art. 7) La démission pour défaut de cotisation est constatée par l'absence de renouvellement au 31 décembre de l'année²⁰². (art. 2) Le BER « dispose de la possibilité de suspendre dans l'urgence tout membre d'Europe Écologie - Les Verts de Basse-Normandie ». Le CPR se charge de « statuer dans les trente jours qui suivent pour se prononcer sur la sanction définitive ». D'une durée de six mois maximum, l'exclusion temporaire peut être prononcée par le CPR ou le BER « de façon immédiate pour manquement grave aux statuts ou à la charte des valeurs d'EELV. »²⁰³ (art. 7)

2.2.2. L'organisation financière

Depuis 1988²⁰⁴, des règles de transparences sont établies sur les ressources financières d'un parti afin d'éviter « les financements occultes » et « les pressions financières »²⁰⁵. Les partis politiques engagent des dépenses : la rémunération de permanents ; la location de locaux et de permanences ; les frais d'acquisition de matériels, de secrétariat et d'affranchissement ; ceux de publicité et de communication ; et la rédaction, l'impression et la diffusion de diverses publications. Enfin, lors des périodes électorales, les partis et les candidats dépendent de fortes sommes. Pour cela, les partis politiques disposent de deux sources de financement²⁰⁶ : d'une part, le financement privé issu des cotisations de leurs adhérents, de leurs élus, et les dons des personnes physiques²⁰⁷ (interdiction de dons issus des personnes morales [entreprises] depuis 1995), d'autre part, le financement public encadré par les lois promulguées entre 1988 et 2010. En 2013, EELV a perçu à ce titre 3 521 792, 11 euros. Les partis politiques paient des pénalités financières en cas de non-respect de la parité hommes-femmes lors des élections. Issue de la loi du 15 janvier 1990, une commission voit le jour pour vérifier les comptes des campagnes électorales et des partis politiques : la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Les partis politiques sont depuis dans l'obligation de : « tenir une comptabilité » ; « d'arrêter des comptes chaque année » ; de les faire certifier par deux commissaires aux comptes (chargés de vérifier leur légalité et l'absence de

²⁰¹ Annexe 132., *op.cit.*, p. 229.

²⁰² Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

²⁰³ Annexe 132., *op.cit.*, p. 229.

²⁰⁴ La loi n° 88-227 du 11 mars 1988, « relative à la transparence financière de la vie politique » ; la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, « relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques » ; la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, « relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques » ; la loi n° 95-65 du 19 janvier 1995, « relative au financement de la vie politique » ; la loi n° 2003-327 du 11 avril 2003, « relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques » ; la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013, « relative à la transparence de la vie publique ».

²⁰⁵ <http://www2.assemblee-nationale.fr/>

²⁰⁶ Sandrine Marcilloux-Giummarra, « Droit constitutionnel et vie politique. Le financement des partis politiques », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 1, 2011, n° 85, pp. 163-17 ; Abel François, Nicolas Sauger, « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France. Une évaluation des effets de l'interdiction des dons des personnes morales », *RFSP*, vol. 56, 2006, n° 2, pp. 227-254.

²⁰⁷ 7 500 euros par personne physique (loi n° 88-227 du 11 mars 1988).

financement par des personnes morales) ; et de « déposer les comptes de l'année n-1 au plus tard le 30 juin de l'année n »²⁰⁸.

Agréée par la CNCCFP, EELV de Basse-Normandie constitue une Association de financement composée d'une présidente, Béatrice Gosset (GL Pays d'Auge) ; d'un trésorier, Denis Jagu (GL Pays de Caen) ; et d'un secrétaire, Nicolas Maurel (GL Falaise Sud Calvados), tous élus par le Congrès régional. Elle a pour vocation de collecter « toutes les recettes destinées à » EELV de Basse-Normandie et de les reverser « intégralement à la trésorerie régionale » de cette dernière²⁰⁹. (art. 16) Ces recettes proviennent de plusieurs sources de cotisation : celles des adhérents au-delà de la part nationale ; celles des coopérateurs ; celles des élu(e)s régionaux et des autres collectivités territoriales ; les versements venant d'EELV, parti politique national ; les fonds collectés par l'association de financement d'EELV de Basse-Normandie ; et de toutes autres ressources autorisées par la loi.²¹⁰(art. 5) Valable pour l'année civile, les adhérents et les coopérateurs paient une cotisation à EELV de Basse-Normandie en fonction de leurs revenus mensuels.²¹¹ (art. 1) Le trésorier régional « administre les comptes d'EELV de Basse-Normandie », et gère le budget voté par le CPR. Il établit le bilan comptable régional chaque année conformément aux demandes du trésorier national d'EELV, et le présente au moins une fois par an au CPR. Il consolide « également les comptes de toutes les structures infrarégionales » d'EELV de Basse-Normandie²¹². (art. 15) Mais, elles gardent leur autonomie budgétaire et établissent annuellement un budget prévisionnel dans la limite de leurs recettes.²¹³ (art. 18) Pour un élu, les mandats indemnifiés sont pris en compte pour le calcul de leur cotisation. Les élus externes indemnifiés membres d'EELV ou ayant signé un engagement avec le parti versent à l'Association de financement une cotisation spécifique distincte de leur cotisation d'adhérent. Celle-ci est fixée en fonction de leurs indemnités et de leurs revenus liés à leurs mandats selon la grille de cotisation d'élus figurant au règlement intérieur national d'EELV.²¹⁴ (art. 13)

2.2.3. La communication interne et externe : le site web d'EELV Basse-Normandie et les listes de diffusion

Dès les années 2000, les partis politiques se préoccupent de renouveler leur communication interne et externe, en utilisant notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication²¹⁵. Ainsi, dans un contexte « marqué par l'émergence de nouvelles conceptions et de nouvelles formes d'engagements et de militantisme en dehors des structures institutionnelles partisanses »²¹⁶, ils mettent en

²⁰⁸ <http://www.cnccfp.fr/>

²⁰⁹ Annexe 132., *op.cit.*, p. 231.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Annexe 133., *op.cit.*, p. 232.

²¹² Annexe 132., *op.cit.*, pp. 230-231.

²¹³ Annexe 133., *op.cit.*, p. 234.

²¹⁴ Annexe 132., *op.cit.*, p. 230.

²¹⁵ Gersende Blanchard, *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles*, thèse de sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Paillart, Université Stendhal, Grenoble, 2007. Fabienne Greffet (dir.), *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presse de Sciences po, 2011, 316 p.

²¹⁶ Gersende Blanchard, « L'usage de l'Internet au service de la communication du parti », *Les Enjeux de l'information et de la communication, article faisant suite à une communication présentée au 8^o colloque international Brésil-France, État culture et*

place un certain nombre d'outils : des sites web, des courriers électroniques, des listes de diffusion à partir de courriers électroniques et des forums de discussion. Les principaux partis français disposent désormais de leur propre site web accessible à l'ensemble de la population internautes, et ce malgré la faiblesse de leur consultation. Ces sites assurent principalement la diffusion et la mise à disposition de l'information : les communiqués de presse, les argumentaires, les informations sur le parti, la propagande électorale, le journal interne, les documents thématiques issus des différentes commissions du parti, les comptes rendus des réunions nationales ou régionales et les propositions, et les positions des élus. Les Verts, qui s'y intéressent très tôt, se dotent d'un site web dès 1996²¹⁷. A partir de 2007, ces sites, qui « ne se limitent plus à un simple espace de diffusion d'idée », « deviennent des lieux d'informations, d'échanges et de mobilisation. »²¹⁸ Ils proposent essentiellement deux services : une fonction informationnelle et une fonction conversationnelle. Mais, face à un véritable engouement pour les sites web, les instances nationales ne disposent pas du monopole de la communication. En effet, les structures régionales et locales créent leur propre site afin d'y développer une communication locale.

Suite à leur constitution, et parallèlement à celui constitué à l'échelle nationale²¹⁹, EELV de Basse-Normandie conçoit son propre site : <http://bassenormandie.eelv.fr/>. Concernant la fonction informationnelle, le site propose plusieurs onglets de présentation : « Accueil », « Nous contacter », « Communiqués », « Nos propositions », « Elections », « Vos élues », « Outils militants », « Le mouvement », « Rejoignez-vous », et « Transition énergétique ». Cette fonction permet la visualisation d'informations ou de documents organisés dans des onglets, et le téléchargement de documents. Ainsi, sur la page d'accueil en libre accès, l'internaute dispose de la possibilité de consulter et de télécharger le journal régional d'EELV de Basse-Normandie : *Bn-Infos, Lettre d'information trimestrielle d'Europe Ecologie – Les Verts de Basse-Normandie*. Les adhérents ou les coopérateurs peuvent également recevoir par courriel le journal régional et la revue de presse bimensuelle d'EELV de Basse-Normandie. Publié une fois par trimestre, ce bulletin d'information dont le premier numéro paraît en juillet 2011 permet de « faire le lien entre les adhérents d'EELV », et « de mieux connaître les groupes locaux, leurs activités, les militants, de rappeler les dates à venir, [et] de traiter des sujets de fond. »²²⁰ En juillet 2013, le dernier est publié après huit numéros. Après une période d'interruption, EELV crée de nouveau un bulletin régional, une *newsletter*, en janvier 2014 : *Lettre d'information bimestrielle d'Europe Ecologie-Les Verts de Basse-Normandie*. Dans le premier numéro, Sébastien Bellet, secrétaire régional, précise ainsi l'importance de diffuser l'information : « Je suis convaincu qu'aujourd'hui le véritable pouvoir, n'est pas entre les mains de ceux qui détiennent (retiennent) l'information, mais dans notre capacité collective à la diffuser et à la

communication, organisé par Intercom, la SFSIC et le GRESEC, Grenoble, les 29 et 30 septembre 2006. Mis en ligne le 26 janvier 2007, p. 5.

²¹⁷ Devançant de trois semaines Les Verts, le FN est le premier parti à se doter d'un site web.

²¹⁸ Quinchy Riya, *Evolution et incidences de la Technologie sur les pratiques de communication en France des années 1960 à nos jours*, dossier de recherche M1 sous la direction de Dominique Cardon, Université Paris Est Mame La Vallée, 2011.

²¹⁹ <http://eelv.fr/>

²²⁰ *Bn-Infos, Lettre d'information trimestrielle d'EELV Basse-Normandie*, n° 1, juillet 2011.

partager. »²²¹ Enfin, il propose aussi des liens hypertextes vers d'autres sites : le site d'EELV sur la Ligne Nouvelle Paris Normandie, le site des eurodéputé(e)s EELV, et le site officiel d'Europe Ecologie-Les Verts.

Sur la fonction conversationnelle, le site web d'EELV de Basse-Normandie contient des liens avec les réseaux sociaux : Facebook et Twitter. Afin de faciliter sa communication interne et externe, EELV dispose d'une adresse générique (bassenormandie@eelv.fr) et de l'adresse électronique des responsables. Dans sa communication interne, EELV de Basse-Normandie privilégie l'utilisation de listes de discussion et de diffusion vers les adhérents et les coopérateurs :

- bn-infos@listes.eelv.fr : automatiquement inscrits lors de leur adhésion, cette liste qui est consacrée aux adhérent(e)s d'EELV de Basse-Normandie, est utilisée pour les informations régionales (messages de l'équipe régionale, événements, dossiers et campagnes d'EELV, fonctionnement interne,...)

- bn-alerte-medias@listes.fr : l'envoi de la revue de presse nationale et régionale, puis de la newsletter régionale.

- bn-cpr@listes.eelv.fr : les informations sur les actualités relatives au CPR.

- bn-coopérateurs@listes.eelv.fr : les informations aux coopérateurs.

- bn-sympathisants@listes.eelv.fr : les informations aux sympathisants.

- normandie-debat@listes.eelv.fr : l'échange entre les adhérents et les coopérateurs de Basse et Haute-Normandie.

- normandie-infos@listes.eelv.fr : l'information pour les adhérents et coopérateurs de Basse et Haute-Normandie.

Par ailleurs, certains groupes locaux se dotent d'un site web : le groupe local du Cotentin (<http://cotentin.eelv.fr/>) et celui de Coutances (<http://coutances.eelv.fr/>). Le site du groupe local du Cotentin comprend six onglets : « Accueil », « Actualité », « EELV de Basse-Normandie », « Elus EELV au conseil régional », et « Formulaire de contact ». Il propose l'envoi d'une « lettre d'info » par email. Celui de Coutances s'articule autour de sept onglets : « Accueil », « Comité local », « Actualités », « Chantiers en cours », « EELV de Basse-Normandie », « Archives », et « Carte des projets inutiles en Basse-Normandie ». Il dispose de liens vers les réseaux sociaux : Facebook et Twitter. Sur le même modèle, et ce jusqu'aux élections municipales de 2014, les sept élus EELV de Caen constituent leur propre site internet : <http://elus-caen.eelv.fr/>. Ce site propose neuf onglets : « Accueil », « Actualités », « Presse », « Conseils », « Actions et positions », « Publications », « Vidéos », « Contacts » et « Nos élus ».

Outre les fonctions informationnelles et conversationnelles, les partis politiques utilisent un site web comme : un outil de recrutement (onglet Rejoignez-vous) avec une double possibilité, un formulaire d'adhésion en ligne avec un télépaiement par carte bancaire, ou un bulletin d'adhésion à télécharger (coupon_adhesion_EELVBN) ; un instrument de mobilisation comme le rassemblement antinucléaire à Flamanville le 1^{er} et 2 octobre 2016 ; et un moyen de financement avec la possibilité d'effectuer un don en ligne.

²²¹ *Lettre d'information bimestrielle d'EELV Basse-Normandie*, n° 1, janvier-février 2014.

2.3. La professionnalisation des élus EELV

D'abord, investis dans le militantisme, les écologistes, en quête de légitimité politique, deviennent des véritables professionnels de la politique. Ils disposent de compétences rédactionnelles, et maîtrisent les outils de communication ou d'organisation de manifestations. Toutes ces aptitudes leur permettent d'aborder les différentes élections politiques, et d'obtenir des élus. Depuis les élections européennes de 2009, et ce avec le rassemblement Europe Ecologie, les écologistes s'engagent « dans une stratégie de conquête de positions de pouvoir ».²²² « Irrégulières » et « incertaines », les carrières électives des élus Verts sont « rapides » voir « courtes ».²²³ Longtemps dans l'opposition et minoritaires, les élus Verts, puis d'EELV, participent à la gestion de collectivités en intégrant des exécutifs locaux suite à des alliances avec les autres formations de gauche, et plus particulièrement avec le PS.

2.3.1. Les élus EELV au conseil régional de Basse-Normandie (2010-2014)

Contrairement à la précédente mandature, ils occupent des postes stratégiques : les transports, les lycées ou la formation. Toutefois, cette cogestion, qui ne se déroule pas sans conflits, passe par des négociations entre les deux formations²²⁴. En Basse-Normandie, suite à la victoire de l'union de la gauche à partir de la fusion de la liste PS-PRG-PCF avec celle d'Europe Ecologie lors du second tour des élections régionales du 21 mars 2010²²⁵, les écologistes, qui participent ainsi à la gouvernance de la région, et ce pour la deuxième fois à suivre, obtiennent neuf élus dont trois vice-présidents : quatre dans le Calvados, trois dans la Manche, et deux dans l'Orne. Avec une moyenne d'âge de 40 ans, les élus EE, puis EELV, comptent cinq femmes et quatre hommes. Ils forment un groupe politique indépendant, le groupe des élus EELV, présidé par Mickaël Marie (2010-2012), puis par Clara Osadchy (2012-2014). Sur huit vice-présidences, EELV en occupe trois : celle « de la Culture et du patrimoine » avec Pascale Cauchy, celle « de l'Agriculture et de la ruralité » avec François Dufour, et celle « de la Formation tout au long de la vie et de la politique de l'emploi » avec Yannick Soubien. De plus, Jérôme Virlovet, membre de la commission d'appel d'offres du conseil régional, est le premier vice-président de la commission « Personnels, finances et administration générale ». Clara Osadchy se trouve en charge des politiques d'intermodalité et de la Vélo-Région. Enfin, les quatre autres élus écologistes occupent des postes de conseillers régionaux délégués : à l'énergie pour Mickaël Marie et Marine Lemasson, à la coopération décentralisée pour Elise Lowy, et à l'économie sociale et solidaire pour Sylvie Errard.

²²² <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/DUPIN/52853>.

²²³ Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe écologie - Les Verts*, thèse de sociologie politique sous la direction de Frédérique Matonti, Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

²²⁴ http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2010/08/03/les-ecologistes-ont-ils-verdi-les-regions-qu-ils-dirigent-avec-le-ps_1395176_3208.

²²⁵ Cf., partie 3, chapitre 3, 2., 2.3., 2.3.2. Les résultats de la liste Europe Ecologie aux élections régionales de 2010, pp. 663-665.

Favorables à la démocratie participative, les neuf élus EELV se démarquent des autres élus sans bouleverser l'exercice du pouvoir. Au printemps 2011, ils organisent une tournée de réunions publiques dans seize villes bas-normandes²²⁶ afin d'échanger avec les habitants, et d'expliquer les politiques menées par la majorité du conseil régional. Ils se sont engagés dans « un nouveau pacte démocratique régional », visant notamment à encourager et à diffuser le débat public, pour permettre aux citoyens de se mêler de ce qui les regarde »²²⁷. Par exemple, le 11 mai, entourés de Christine Amour, Christiane Durchon et Laurent Huet, membres du comité local EELV du Coutançais, Marine Lemasson et Jérôme Virlovet débutent ce cycle de rencontres. Dans un premier temps, ils présentent le conseil régional et ses compétences ; puis dans un second temps, ils laissent les participants s'exprimer sur leurs problèmes ou sur leurs idées : « Ces rencontres, ce ne sera pas deux heures de discours. Nous souhaitons avant tout écouter les citoyens, connaître leurs besoins, leur mal-être, leurs idées, leurs attentes ».²²⁸ Ils évoquent la question de la ligne du train à grande vitesse contre laquelle le groupe écologiste s'oppose au PS en prônant la multiplication des trains régionaux : « L'avenir n'est pas dans les lignes à grande vitesse. Il faut investir dans l'existant pour faire baisser les tarifs et optimiser le fonctionnement. »²²⁹ Lors de celle du 18 mai à Avranches, ils précisent leur position sur les dossiers environnementaux du Sud-Manche. Concernant celui de l'éolien, ils s'y rallient : « Nous sommes inflexibles sur cette question. Compte tenu du potentiel de la Basse-Normandie en la matière, la région ne peut se permettre de prendre du retard. Nous souhaitons donc que le parc éolien terrestre soit développé de manière beaucoup plus volontariste. » Au sujet de la construction de l'EPR à Flamanville, ils se déclarent favorables à un moratoire : « [Ce dernier] sera une condition *sine qua non* de notre ralliement à la gauche en 2012 ». C'est pourquoi, EELV soutient toutes les alternatives au « tout nucléaire » : « Nous plaidons pour un développement des énergies renouvelables, éolien mais aussi hydraulique. Dans ces circonstances, l'arasement des barrages de Vezins et de La Roche-qui-Boit, prévu pour 2013, nous paraît injustifié. »²³⁰ A Cherbourg, les élus écologistes souhaitent l'évolution de l'activité du port : « Une chose est claire : l'avenir de Cherbourg ne passe pas par le charbon ». Pour renforcer l'attractivité économique du port, ils défendent l'essor des énergies renouvelables « en ne s'intéressant pas uniquement au développement en lui-même de ces énergies, mais aussi à celui de tout un tissu économique qui y est lié. La partie est à jouer et elle est gagnable. »²³¹ Malheureusement, ces différentes réunions publiques n'enregistrent qu'une faible mobilisation de la part des citoyens : une trentaine à Coutances, une quinzaine à Avranches, une douzaine à Vire, une dizaine à Valognes, une vingtaine à Flers, ou une quinzaine à Cherbourg.

²²⁶ 11 mai à Coutances, 13 à Argentan, 16 à Bayeux, 18 à Avranches, 19 à Lisieux, 24 à Vire, 30 à Mortagne-au-Perche, 31 mai à Saint-Lô, 6 juin à L'Aigle, 7 à Valognes, 10 à Flers, 14 à Cherbourg, 16 à Alençon et à Falaise, 17 à Mortain et 20 à Caen.

²²⁷ <http://bassenormandie.eelv.fr/2010/02/15/elections-regionales-2010-la-liste-le-programme/>

²²⁸ *Ouest-France*, 3 mai 2011.

²²⁹ *Ouest-France*, 14 mai 2011.

²³⁰ *La Manche Libre*, 28 mai 2011.

²³¹ *La Presse de la Manche*, 28 mai 2011.

Bien que titulaires d'une minorité de blocage, les élus écologistes ne l'utilisent pas, et au contraire participent activement à la gestion de la région. Déjà vice-président en charge de la formation lors de la précédente mandature, Yannick Soubien, conseiller en formation continue, crée de nouveaux outils et dispositifs. Dans un souci d'efficacité, il met en place le Service public régional de la formation permanente en 2009 qui additionne l'ensemble « des dispositifs de formation et les différents accompagnements proposés par la Région. »²³² Ce service public, qui ambitionne « d'accompagner chaque individu dans la construction de son projet professionnel », vise à réinsérer les personnes les plus éloignées de l'emploi et lever leurs freins à la formation (la mobilité, la situation familiale, la rémunération). Il se fixe quatre objectifs : l'orientation et l'insertion professionnelle, la formation générale et de base, la formation permettant d'accéder à une qualification professionnelle, et l'accompagnement des parcours VAE. Pour cela, Yannick Soubien et son équipe mettent en place des dispositifs et des outils : une Formation, un Emploi²³³ ; un Programme QUALIF²³⁴ ; un numéro Vert²³⁵ ; Communotic²³⁶ ; et un CV du futur²³⁷. Des instances technique (le COTEEF²³⁸) et politique (le CLEEF²³⁹) facilitent la concertation et l'animation des politiques de l'emploi et de la formation par bassin de vie²⁴⁰. Ils s'attachent plus particulièrement à la mise en place du dispositif Esp'Oir²⁴¹ : c'est « un accompagnement sous la forme d'un temps de bilan sur les compétences, d'une exploration des perspectives d'évolution, mais surtout de formation pour trouver un travail »²⁴². En complément, le bénéficiaire peuvent être orienté vers un ELAN²⁴³ permettant « d'engager un travail de mobilisation pour des personnes souvent désorientées qui se sentent dévalorisées vers un projet collectif et utile socialement, en partenariat avec une collectivité locale »²⁴⁴. Pascale Cauchy, vice-présidente en charge « de la culture et du patrimoine », s'engage, dans une mutualisation des moyens en créant deux nouvelles structures l'une pour la musique et l'autre pour le patrimoine : une agence régionale de musique rassemble « Musiques en Normandie » et « Archipels » : le FAR (formation, accompagnement, ressource), et un EPIC qui incorpore trois associations (le Crecet, Arciss, et Normandie patrimoines). De plus, initié dans le précédent mandat, elle poursuit le développement des cinq relais culturels²⁴⁵ et le soutien aux festivals avec la constitution d'une charte éco-citoyenneté²⁴⁶. Alors qu'elle ne repose pas sur une compétence n'est pas une obligation, la Région Basse-Normandie fait le choix de mener une politique

²³² Les décideurs (Etat, région et partenaires sociaux), les bénéficiaires (les salariés, les demandeurs d'emplois, et les jeunes), et les acteurs (Pôle emploi, organisme de formation).

²³³ Formation de trois à six mois avec une embauche garantie à terme.

²³⁴ Achat par la région de places de formation pour les demandeurs d'emplois et financement également de la rémunération des stagiaires

²³⁵ Accueil téléphonique gratuit pour répondre à toutes les questions sur la formation.

²³⁶ Plateforme régionale de soutien aux formations ouvertes à distance (FOAD).

²³⁷ Outil de création de CV en ligne permettant la découverte de ses compétences.

²³⁸ Comité opérationnel territorial économie emploi formation.

²³⁹ Comité local économie emploi formation.

²⁴⁰ Fiche bilan n° 10 : Le SPRFP

²⁴¹ Espaces d'orientation et d'intégration

²⁴² Fiche bilan n° 5 : Formation Esp'Oir et Elan's

²⁴³ Espaces locaux d'activités novatrices

²⁴⁴ Fiche bilan n° 5 : Formation Esp'Oir et Elan's

²⁴⁵ Tessy-sur-Vire, Flers, Falaise, Argentan, et pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

²⁴⁶ Fiche bilan n° 3 : Culture

agricole à partir de 2004, mais dotée d'un faible budget (11,3 millions d'euros). François Dufour, vice-président en charge de l'agriculture et de la ruralité, tente de réorienter l'agriculture bas-normande vers un modèle moins productiviste. Pour cela, il met en place des actions : un chèque conseil agricole²⁴⁷, une coopérative d'utilisation de matériels agricoles²⁴⁸, un soutien à la création de magasins fermiers, un financement de prairies fourragères et une aide à la conversion au bio.²⁴⁹

Concernant les commandes publiques, les élus écologistes, et plus particulièrement Jérôme Virlouvet, membre de la Commission d'appels d'offres, essaient d'inclure la notion de « durable » dans les différents appels : l'achat de véhicules peu polluants, l'électricité 100 % renouvelable pour le siège de la région, et la création d'une filière de recyclage²⁵⁰. En 2011, François Dufour, lui, lance un Plan régional d'alimentation et de restauration durable dans les lycées, dont l'objectif est que 80 % des aliments du repas soient issus de l'agriculture biologique. Mickaël Marie et Marine Lemasson défendent une Programmation pluriannuelle d'investissements pour les lycées avec priorité pour les travaux d'économies d'énergie²⁵¹. Afin de limiter les consommations d'énergie, la région, propriétaire des lycées publics de Basse-Normandie, lance un Plan pluriannuel d'investissement sur la réhabilitation de ses bâtiments afin d'améliorer leur performance énergétique et leur accessibilité ou de mettre aux normes les internats²⁵². Toutefois, les élus écologistes rencontrent des difficultés à « faire vivre l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises ». Le plan régional de restauration durable n'atteint pas ses objectifs²⁵³. Sylvie Errard, conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire, soutient « les structures qui s'inscrivent dans un territoire, et qui œuvrent pour répondre à des besoins des populations non-satisfaits ».²⁵⁴ Au sujet des énergies renouvelables, les élus régionaux EELV s'engagent en faveur des EMR, et plus particulièrement les éoliennes en mer. Ils encouragent la recherche relative aux sources renouvelables de production d'énergie. Ainsi, le conseil régional de Basse-Normandie et le conseil général de la Manche créent une société publique Ouest Normandie Energies Marine qui tente « de créer une filière en amont (recherche – promotion), et en aval (production-entretien) ». Les élus écologistes se déclarent favorables aux EMR comme pilier de la transition énergétique, mais ils ne sous-estiment pas leur impact sur l'environnement. Ils ne souhaitent pas créer à nouveau une mono-industrie. Ils se mobilisent pour le site du port de Cherbourg comme l'élément principal de la construction du parc éolien de Courseulles-sur-Mer. Pascale Cauchy ne s'oppose pas à la création de ce parc qui s'inscrit en plus avec les plages du Débarquement. Yannick Soubien soutient les nombreuses démarches d'accompagnement des salariés actuels et futurs dans cette filière. Jérôme Virlouvet et Mickaël Marie s'investissent au sein de Ports normands associés pour défendre

²⁴⁷ Prestation de conseil réalisée par un organisme agréé afin de faire évoluer l'exploitation vers un modèle plus durable : conseil en production, réduction des coûts de production, augmentation de la valeur ajoutée, et conversion en bio.

²⁴⁸ Achat de matériels innovants en lien avec la stratégie du développement durable.

²⁴⁹ Fiche bilan n° 7 : Agriculture

²⁵⁰ Fiche bilan n° 6 : Commande publique

²⁵¹ Fiche bilan n° 7 : Agriculture

²⁵² Fiche bilan n° 8 : Énergétiques dans les lycées

²⁵³ Fiche bilan n° 7 : Agriculture

²⁵⁴ Fiche bilan n° 9 : Économie sociale et solidaire

les infrastructures portuaires de Caen et de Cherbourg dans le cadre d'une politique de développement des EMR. Enfin, Marine Lemasson s'oppose à la construction de la troisième ligne THT et défend les EMR²⁵⁵.

2.3.2. Les élus EELV au conseil municipal de Caen (2008-2014)

Lors des élections municipales de 2008, à Caen, Les Verts s'allient dès le premier tour autour d'une liste d'union de la gauche conduite par Philippe Duron (PS). Après la victoire, ils accèdent ainsi pour la première fois aux responsabilités dans cette municipalité avec sept élus, dont trois adjoints au maire et une conseillère municipale déléguée²⁵⁶. Rudy L'Orphelin se trouve élu adjoint au maire, en charge de l'Environnement, du développement durable et des déplacements²⁵⁷. Il est aussi membre de la commission Attractivité et urbanisme et de la commission Administrative générale et finances. Conseiller communautaire de Caen la Mer, il est membre de la commission des Transports et celle du Développement économique. Il intègre le bureau de Viacités et celui de Caen Métropole. En raison de son mandat, il se voit promu vice-président de Réseau, le syndicat de production d'eau de la région de Caen. Samia Chehab est élue adjointe au maire, en charge de quartier²⁵⁸ et déléguée à l'innovation culturelle²⁵⁹. Elle se trouve aussi élue conseillère communautaire où elle intègre la commission Culture et sports. Elle occupe la vice-présidence du Zénith de Caen. Enfin, Colette Gissot, attachée territoriale à la Maison départementale du handicap, devient adjointe au maire de Caen, en charge des quartiers prioritaires, de l'animation sociale des quartiers et de la santé²⁶⁰. Conseillère communautaire, elle est missionnée par le Président de l'agglomération pour la politique de la ville. De plus, Annie Berger est élue comme conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire²⁶¹. Conseillère communautaire et administratrice de l'Office public d'habitations à loyer modéré de Caen Habitat, elle est à la fois membre du CESR de Basse-Normandie et présidente de la Maison des solidarités de Caen. Elle administre le Réseau des territoires pour l'économie solidaire. Président du groupe des élus Verts au conseil municipal de Caen de 2008 à 2011, Francis Joly, cadre technique dans l'environnement et conseiller municipal, est membre de la commission des appels d'offres de la ville²⁶². Il est élu conseiller communautaire, et vice-président du syndicat de la valorisation et de l'élimination des déchets ménagers de l'agglomération caennaise. Enfin, Jean-Luc Véret, conseiller municipal et communautaire²⁶³, est membre du bureau de la commission locale d'information du GANIL. Le 7 juin 2010, succédant au groupe municipal des Verts à Caen, les élus écologistes²⁶⁴ avec Pascale Cauchy, élue du PRG-Citoyens, créent le groupe des élus EELV de Caen. Conseillère municipale à

²⁵⁵ Fiche bilan n°4 : Les énergies marines renouvelables

²⁵⁶ Cf., partie 3, chapitre 3, 1.3., 1.3.1. Le résultat aux élections municipales de 2008, pp. 643-646.

²⁵⁷ Annexe. 134. Délégations et représentations des élus Verts à Caen, pp. 236-238.

²⁵⁸ Prairie, Saint-Ouen, Caponière, Haie Vigné, Hastings, Venoix et Beaulieu

²⁵⁹ Annexe. 134., *op.cit.*

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² Annexe. 134., *op.cit.*

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Rudy L'Orphelin, Colette Gissot, Francis Joly, Samia Chehab, Annie Berger, et Jean-Luc Véret.

Caen entre 2001 et 2008, Pascale Cauchy, enseignante, est élue adjointe au maire, en charge de la petite enfance de 2008 à 2010. Puis, elle se trouve élue comme conseillère communautaire et intègre la commission Culture et sports. Conseillère régionale entre 2004 et 2010, elle redevient conseillère municipale après son élection à la vice-présidence en charge de la Culture au conseil régional de Basse-Normandie en 2010²⁶⁵. Président du groupe Caen écologiste et citoyenne depuis 2008, Rudy L'Orphelin, lui, préside le groupe des élus EELV au conseil municipal de Caen, et représente le groupe local de Caen au sein du conseil politique régional d'EELV de Basse-Normandie.

Au cours de son mandat, Rudy L'Orphelin impulse de nombreuses réformes. Dans le cadre de la politique du développement durable, il se consacre à la révision de l'Agenda 21 de la ville de Caen en l'orientant vers trois axes : « agir face à l'urgence climatique et sociale » (le défi de l'habitat durable ; et vers une autre mobilité ; énergies, entre sobriété et autonomie) ; « l'homme au cœur du projet solidaire et environnemental » (vers une économie responsable au service de tous ; une ville solidaire pour tous les Caennais ; la Nature dans la Cité, et des espaces pour tous) ; et « la Ville actrice du changement » (une administration exemplaire ; développement des partenariats et participation des citoyens ; et la commande publique, levier du développement durable)²⁶⁶. Favorable à une politique d'économie d'énergie, en novembre 2008, Les Verts de Caen ne participent pas à l'inauguration des illuminations de Noël qui durent plus longtemps que de coutume :

« Alors que nous entrons dans une crise économique et écologique où chacun est appelé à faire des efforts, les élus Verts considèrent qu'il est n'est plus concevable d'envoyer en permanence aux citoyens des signaux contraires. [...] Les élus Verts rappellent que les collectivités locales ont le devoir d'être exemplaires. Ils agiront en ce sens avec la majorité, pour que notre ville applique le développement durable dans toutes ses compétences. »²⁶⁷

En mai 2010, dans le cadre du plan lumière, Rudy L'Orphelin propose une convention pour valoriser financièrement les économies d'énergie réalisées par la ville en émettant des Certificats d'économie d'énergie achetés par les producteurs²⁶⁸. Concernant l'éclairage public, face à l'augmentation du prix de l'énergie et à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, Rudy L'Orphelin, avec les différentes équipes municipales concernées, étudie des solutions nouvelles afin de moderniser le réseau d'éclairage public de la ville. Après le remplacement des anciens candélabres contenant du mercure », et la révision des horaires, la municipalité installe 225 horloges astronomiques permettant de suivre les changements d'intensité lumineuse du soleil : « Nous devrions gagner en moyenne sur une année, 10 minutes par jour, tout en maintenant la sécurité. [...] Ce qui devrait nous permettre de financer ce système (environ 70 000 euros d'investissement) en un an et demi. » De plus, la ville entreprend des efforts dans les

²⁶⁵ Cf., partie 3, chapitre 3, 2., 2.3., 2.3.2. Les résultats de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010 pp. 663-665.

²⁶⁶ <http://elus-caen.eelv.fr/category/cat2/agenda-21/>

²⁶⁷ <http://elus-caen.eelv.fr/2008/11/28/illuminations-de-noel-les-elus-verts-ne-participeront-pas-a-linauguration-2/>

²⁶⁸ <http://elus-caen.eelv.fr/2010/05/29/la-ville-valorise-ses-economies-denergie/>

illuminations de Noël lors des fêtes de fin d'année avec un éclairage assuré par des Led : « En 2008, la Ville dépensait 680 000 euros pour ses illuminations. Aujourd'hui, la facture s'élève à 500 000 euros. »²⁶⁹

A propos de la protection de l'environnement, et plus particulièrement de la pollution de l'air, en mars 2012, Rudy L'Orphelin demande au préfet « de prendre des mesures contraignantes face au nouvel épisode de pollution aux particules fines », et ce par une réglementation imposée aux automobiles²⁷⁰. Après le déclenchement d'une procédure d'alerte concernant la pollution de l'air aux particules fines au niveau de l'agglomération par la préfecture, il déplore l'absence de décision, et plus particulièrement celle de la limitation de la vitesse autorisée des automobiles : « Aucune véritable mesure ne semble se mettre en place au-delà de vagues recommandations pour les publics les plus fragiles essentiellement invités à rester confinés. »²⁷¹ Suite un nouvel épisode de pollution aux particules le 19 février 2013, le conseil communautaire de Caen la Mer s'engage « à mener dans la limite de ses compétences toute action permettant l'amélioration durable de la qualité de l'air », et « à prendre des mesures immédiates sur son activité propre en cas de dépassement du seuil d'alerte ». Il demande au préfet de Région « la mise en place de mesures d'urgence visant à réduire les émissions de polluants dans l'air en cas de pic de pollution », et « de réunir au plus tôt l'ensemble des parties concernées sur notre territoire afin d'élaborer un plan d'action permettant d'améliorer, en cas de pic, l'information du public, et de définir des mesures d'urgence appropriées à la restauration de la qualité de l'air. »²⁷² C'est pourquoi, les élus EELV défendent « la mobilité durable pour limiter progressivement la circulation automobile » dans le nouveau Plan de déplacements urbains²⁷³.

Concernant la préservation de la biodiversité, la municipalité de Caen s'engage dans plusieurs actions locales. En 2010, dans le cadre de l'année de la chauve-souris organisée par l'ONU, elle installe près d'une centaine d'abris dans les arbres des parcs municipaux pour le confort de ces chiroptères. En novembre 2011, elle expérimente la « collecte hippomobile » pour enlever les déchets du centre-ville pendant un mois. Dans le cadre de son programme « zéro pesticide », elle vote « un partenariat avec le CREPAN visant à expérimenter, en lien avec les conseils de quartiers la végétalisation des pieds de murs »²⁷⁴ en novembre 2012. Dès le printemps, dans l'optique de l'organisation des Jeux équestres mondiaux de 2014, les élus EELV alertent leurs collègues sur leurs conséquences environnementales. Ils exigent « la réversibilité de tout aménagement et une protection suivie des milieux. »²⁷⁵ En septembre 2009, les collectivités publiques, dont celle de Caen la Mer, et les partenaires privés constituent un Groupement d'intérêt public afin d'organiser cet événement. Lors du conseil d'agglomération, Colette Gissot s'inquiète de leur impact

²⁶⁹ « Caen baisse la lumière », *Côté Caen*, n° 55, 15 au 21 février 2012, p. 15

²⁷⁰ Dépêche AFP du 29 mars 2012, <http://elus-caen.eelv.fr>.

²⁷¹ Communiqué de presse de Rudy L'Orphelin du mercredi 28 mars 2012.

²⁷² Vœu déposé par les élus EELV au Conseil communautaire de Caen la Mer du vendredi 22 février.

²⁷³ « Notre air est pollué : il faut agir vite et concrètement », *Caen Mag*, avril 2013.

²⁷⁴ <http://elus-caen.eelv.fr/2013/02/17/la-ville-va-experimenter-la-vegetalisation-des-pieds-de-mur/>

²⁷⁵ Courrier des écologistes à Luc Duncombe, conseiller municipal de Caen et à Philippe Lailler, président de l'association « Caen de toutes nos forces » du 28 mai 2013

environnemental au niveau de la Prairie et de la Zone naturelle sensible de Louvigny²⁷⁶. Suite à l'intervention des élus écologistes, le conseil municipal de Caen, puis le conseil communautaire de Caen la Mer ajoutent « dans les délibérations d'adhésion au GIP JEM2014 que l'objectif était de faire "que les jeux équestres mondiaux 2014 soient éco-exemplaires" »²⁷⁷. En mai 2013, Rudy L'Orphelin propose la création d'un observatoire²⁷⁸ « afin de garantir le suivi des engagements pris, et ce depuis les essais des travaux en cours jusqu'à l'enlèvement des équipements qui précéderont les mesures de restauration du site prévues après les Jeux »²⁷⁹. Les élus EELV défendent quelques principes : la sanctuarisation des sites les plus sensibles, et plus particulièrement la zone dite des « Tritons », la réversibilité totale des équipements, la gestion des travaux avec l'aménagement d'entrées pour les engins de chantier hors des zones sensibles, l'organisation des déplacements entre les différents sites hors des zones sensibles, et les mesures de restauration avec l'inscription de crédits financiers dans le budget du GIP²⁸⁰.

Quant à la question des transports et des déplacements, les élus EELV défendent une « mobilité durable » dans l'agglomération. A partir de 2008, la municipalité met l'accent sur le partage de l'espace public et favorise les modes doux de transport. Cette politique se décline en quatre actions principales : la piétonisation, les pistes cyclables, l'accessibilité, et les zones apaisées et de rencontre. De ce fait, les élus EELV insistent sur le renforcement des aires piétonnes du centre-ville de Caen. Dès avril 2009, ils demandent qu'il soit mis fin au fonctionnement des zones « semi piétonnes » existantes, celles situées rue Saint-Pierre. La municipalité crée de véritables zones piétonnes : les rues Saint-Pierre, Ecuillère et de Strasbourg. En novembre 2012, « après dix-huit mois de travaux, trois expérimentations estivales et de nombreux débats », la place Saint-Sauveur, qui accueille un parking, devient une nouvelle zone piétonne. En matière de stationnement, lors du conseil municipal du 27 juin 2011, les élus se penchent sur de nouvelles règles de stationnement en centre-ville : une politique tarifaire de réduction de la zone rouge en cœur de ville au profit de l'extension de la zone jaune ; un réajustement du temps de stationnement ; une progression des places payantes (4 370 contre 2 850 gratuites) ; une instauration d'une offre « résident » et d'un forfait « artisan ». Rudy L'Orphelin résume cette nouvelle politique de stationnement en « trois objectifs » : « Assurer un dynamisme commercial ; bâtir une offre en direction des habitants ; accompagner une politique de mobilité durable. » Par ailleurs, la municipalité met en place des zones de circulation apaisée : « Ce sont des zones où sont privilégiés les piétons et les cyclistes. La vitesse des voitures est limitée à 30 km/h [voire] à 20km/h selon les endroits. »²⁸¹ En 2009, elle organise cette nouvelle politique de circulation au niveau de la rue Arcisse de Caumont. En 2012, ces zones de circulation apaisée concernent

²⁷⁶ *Ouest-France*, 28 septembre 2009.

²⁷⁷ Courrier des écologistes à Luc Duncombe, conseiller municipal de Caen et à Philippe Lailier, président de l'association « Caen de toutes nos forces » du 28 mai 2013

²⁷⁸ Des représentants de la majorité et de la minorité municipale, des associations de protection de l'environnement, des représentants du GIP Normandie 2014 et des partenaires de la compétition.

²⁷⁹ Communiqués de presse du 29 mai 2013

²⁸⁰ Courrier des écologistes à Luc Duncombe, conseiller municipal de Caen et à Philippe Lailier, président de l'association « Caen de toutes nos forces » du 28 mai 2013

²⁸¹ *Ouest-France*, 4 décembre 2011.

une partie du boulevard Dunois, et de la rue d'Hastings à la rue de Rosel. De plus, elle crée des voies Vertes, dont celle de la Prairie (une boucle de 4 km) et celle constituée au départ de l'avenue Moubatten à La Folie-Couvrechef jusqu'à l'allée du Roc en Val : « C'est un aménagement plus large et partagé pour les piétons et les cyclistes. »²⁸²

Au sujet de la politique cyclable, Rudy L'Orphelin s'efforce, durant son mandat, de développer la place du vélo dans la ville. Le budget accordé aux pistes cyclables augmente significativement : « Depuis le début du mandat, il est passé de 350 000 € à 500 000 € en 2009, puis 100 000 € en 2010, 600 000 € en 2011 et 600 000 € en 2012 »²⁸³. Il se fixe quatre objectifs en matière de déplacement du « vélo en ville » : leur accès à la gare SNCF ; leur stationnement avec l'installation de 800 nouveaux arceaux, notamment au stade ou en centre-ville ; le partage de l'espace public ; et les pistes en site propre avec une vingtaine de liaisons nouvelles dont la rue de Falaise, la place de la Gare ou la rue du Chemin-Vert. En septembre 2011, les travaux d'aménagement d'une nouvelle piste cyclable au carrefour de la rue de Falaise et du boulevard Guynemer s'achèvent comme la rénovation avec élargissement (80 cm à 1,25 m) de celle du boulevard Lyautey. La municipalité de Caen comptabilise déjà 52 pistes cyclables en 2008, puis 81 en 2012. En 2013, elle réalise de nouveaux « double sens cyclables » ou « tourne à droite », teste cinq carrefours sans aménagement cyclable, et effectue des aménagements devant le Mémorial, puis au niveau de l'anneau passant par des boulevards Dunois, Weygand et Richemond. Parallèlement, en mars 2012, elle reçoit le « guidon d'Or » pour sa politique cyclable par l'association de promotion du vélo « Les Déraillleurs ». De plus, elle instaure la « fête du vélo à Caen » afin de « donner une véritable place au vélo, faciliter les déplacements en sécurisant les points noirs comme les carrefours accidentogènes. »²⁸⁴ Enfin, le 6 mai 2013, en complément de V'eol, le conseil municipal de Caen approuve la création de la Maison du Vélo et son plan de financement (104 000 €). Inaugurée en septembre, elle s'installe dans l'ancien local administratif du Point P au niveau du quai Hamelin, et donc à proximité immédiate de la gare SNCF, des Rives de l'Orne et d'une voie verte. Elle propose une large gamme d'activités : une location moyenne et longue durée en complément des V'eol ; des ateliers d'aide à la maintenance, à la réparation et au marquage des vélos ; des consignes à vélos (stationnement sécurisé et abrité) en complément de la gare ; un aménagement d'un circuit « vélo-école » adressé aux personnes souhaitant se familiariser avec ce mode de déplacement, ou le redécouvrir ; un lieu d'accueil avec des informations sur les circuits possibles dans la région ; et un lieu de conférences et de colloques. Piloté par l'association Velisol, sa création s'inscrit dans l'Agenda 21 de la ville. Elle permet de « fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un lieu permanent d'information, d'animation, de prévention, de partage et de service. »²⁸⁵ En juin, Rudy L'Orphelin propose le dispositif du chèque vélo qui permet aux Caennais de bénéficier d'aides allant de 100 à 400 euros pour l'acquisition de vélos pliants, ou de vélos à assistance électrique. Attribué sous condition de ressources, elle est limitée à une par foyer. Suite à

²⁸² *Ouest-France*, 4 décembre 2012.

²⁸³ *Ouest-France*, 9 janvier 2012.

²⁸⁴ *Ouest-France*, 1^{er} juin 2013.

²⁸⁵ *Ouest-France*, 9 mai 2013.

une Enquête ménage déplacements diligentée par Rudy L'Orphelin, l'Agence d'urbanisme de Caen Métropole, établit la comparaison entre le résultat de cette enquête avec celle réalisée en 2005 : le nombre de déplacements à vélo par jour effectués par les Caennais passe de 5 200 en 2005 à 8 200 en 2013.

En complémentarité de la pratique du vélo, les élus écologistes défendent l'utilisation des transports en commun. En septembre 2001, le groupe local EELV de Caen conteste la décision du conseil général du Calvados de se désengager du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise (Viacités). En 2012, suite à la publication du PDU par Viacités, Rudy L'Orphelin soutient l'étude concernant la création d'un « téléphérique » entre La Demi-Lune, la Presqu'île et le boulevard Clémenceau. Concernant le train, et après le vote du conseil régional en décembre 2006 sur le maintien intégral de la plate-forme ferroviaire Caen-Flers, Laurent Beauvais, président du conseil régional, confirme sa volonté d'ouvrir à nouveau cette voie ferrée, et plus particulièrement à travers une voie touristique, lors des assises du ferroviaire. Associés aux élus régionaux Verts, les élus Verts de Caen défendent le rétablissement d'une circulation du fret et des voyageurs entre la capitale régionale et Flers²⁸⁶. Toutefois, ils s'opposent au projet de ligne LGV entre Paris et Le Havre dans le cadre du Grand-Paris lancé en avril 2009, et défendu par le président de la République, Nicolas Sarkozy. Cependant, après l'opposition de la part des élus bas-normands, et d'une partie des élus haut-normands, un comité de pilotage sous la présidence de Jean-Pierre Dupont propose un nouveau « projet articulé autour d'une amélioration de la desserte vers Paris à partir des trois principales villes normandes (Caen, Rouen, le Havre) ». Ils contestent l'aspect du projet uniquement basé sur une réduction du temps de trajet et de son coût (7 à 9 milliards €). Comme le projet de LNPN ne parvient pas à aboutir, EELV défend « la modernisation rapide de l'existant pour répondre aux difficultés, réelles et lourdes, des usagers de la ligne Paris-Caen-Cherbourg. »²⁸⁷

Par ailleurs, à propos des projets routiers, les élus EELV de Caen, qui s'opposent à la priorité accordée aux infrastructures routières et autoroutières, et au développement séparé des modes de transport, défendent la logique du développement intégré et multimodale. En juin 2011, après l'annonce faite par Jean-Léonce Dupont²⁸⁸, président du conseil général du Calvados, de financer une partie du contournement sud de l'agglomération caennaise, ils contestent cette décision en opposition aux engagements du Grenelle de l'environnement. Pour Rudy L'Orphelin :

*« Faut-il le rappeler ? La loi invite aujourd'hui à une réduction de l'utilisation de la voiture particulière et les différents engagements locaux, nationaux et mondiaux impliquent une limitation des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport. Face à des congestions, et des difficultés dans les trajets domicile-travail, il ne faut pas dédoubler la saturation, mais bien proposer des solutions alternatives qui reposent autant sur de nouvelles logiques d'aménagement que sur le renforcement des alternatives. Or ce projet de nouveau contournement nous propose précisément l'inverse. »*²⁸⁹

²⁸⁶ *Caen-Mag*, juillet 2009

²⁸⁷ Communiqué d'EELV de Basse-Normandie du 20 octobre 2012

²⁸⁸ Maxime Leboourg, Jean-Léonce Dupont, *Image de « l'élus-manager » moderne dans le Calvados contemporain*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2013, 124 p.

²⁸⁹ Communiqué d'EELV de Basse-Normandie du 29 juin 2011.

Lors de la séance du conseil municipal du lundi 12 septembre 2011, les élus EELV rappellent leur réserve sur le projet de « sécurisation du boulevard périphérique nord », et insistent sur la « faible prise en compte des nuisances sonores et des modes doux dans ce projet. » Suite à cette intervention, les conseillers municipaux votent unanimement pour la réalisation d'un mur anti-bruit protégeant le quartier du calvaire Saint-Pierre et la réalisation d'aménagements pour piétons et cyclistes au niveau des échangeurs Weygand et du Chemin Vert. Pour Colette Gissot,

« Les habitants qui vivent à proximité du périphérique sont ceux qui ont le plus à souffrir du bruit au sein de l'agglomération caennaise. Le minimum, quand on entend dépenser des sommes aussi importantes, consiste à faire en sorte de réduire ces nuisances qui sont insupportables au quotidien pour les populations. »²⁹⁰

En octobre 2012, les élus EELV de Caen s'opposent aux nouveaux projets routiers dans l'agglomération : un échangeur sur le périphérique sud à proximité du quartier Koenig, des échangeurs pour IKEA et Mondeville 2, de nouveaux contournements, de nouvelles pénétrantes (Weygand au nord, les Pépinières à l'ouest, le Boulevard Industriel au sud) et un nouveau franchissement de l'Orne.

Enfin, concernant l'aéroport de Caen-Carpiquet, le conseil communautaire du 5 mars 2010 décidant d'en déléguer la gestion jusqu'en 2015 à une société extérieure et entend poursuivre son développement pour un minimum de cinq ans, soit jusqu'à la fin du mandat. Les élus Verts votent « contre la procédure de gestion de l'aéroport qui n'inclut pas la question de la rationalisation de l'offre par le rapprochement avec les autres plates-formes aéroportuaires normandes » : « Les élus Verts s'interrogent donc sur la pertinence des coûteux travaux prévus pour 2010 par la communauté d'agglomération pour l'aéroport Caen-Carpiquet. [...] Ces 8,3 millions d'euros représentent 1/4 de l'investissement annuel de la communauté d'agglomération Caen la Mer. »²⁹¹ De plus, suite au débat au sein du conseil général du Calvados sur la question de l'allongement de sa piste, les élus municipaux écologistes de Caen et ceux du conseil régional sont « très réservés sur ce mode de transport qui est le plus polluant, le plus coûteux et d'une rentabilité économique discutable. » Pour Francis Joly, président du groupe des élus EELV de Caen :

« Nos collectivités, que ce soit le conseil régional, le conseil général ou l'agglomération Caen la Mer ont d'autres priorités que le financement à perte de deux aéroports aux caractéristiques similaires, et situés à 43 kilomètres l'un de l'autre. Ici, à Caen, des élus veulent limiter l'extension de Deauville...et à Deauville, d'accord pour limiter l'extension de Caen-Carpiquet ! Cette concurrence à coup d'argent public et désastreuse pour l'environnement doit cesser. [...] La trentaine de millions d'euros nécessaires pour requalifier Caen- Carpiquet ne serait-elle pas plus utile pour améliorer la desserte ferroviaire au bénéfice du plus grand nombre ? Aujourd'hui, la desserte quotidienne de Lyon en avion concerne quotidiennement une centaine de personnes, le trajet en train concerne plusieurs milliers de personnes quotidiennement. »²⁹²

En résumé, les élus EELV de Basse-Normandie et de Haute-Normandie « soutiennent la décision de rassembler, à terme, sur un même site, l'offre aéroportuaire des deux Normandie » ; « demandent à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen - qui gère l'aéroport de Caen-Carpiquet - de se rapprocher

²⁹⁰ Communiqué de presse du 13 septembre 2011.

²⁹¹ Communiqué de presse du 15 mars 2010.

²⁹² Communiqué de presse du 15 mars 2010.

du Syndicat Mixte Aéroport de Deauville Normandie pour initier, au plus vite, une mutualisation de l'offre » ; « demandent la tenue d'une réunion entre les différents exécutifs concernés : le conseil général du Calvados, le conseil régional de Haute-Normandie, le conseil régional de Basse-Normandie et la communauté d'agglomération Caen la Mer. »²⁹³

Enfin, les élus EELV contestent l'avis négatif du commissaire-enquêteur sur le projet de plateforme conteneurs porté par les PNA sur le quai de Calix²⁹⁴. Pour Rudy L'Orphelin :

« Je m'inquiète d'abord pour l'avenir du port de Caen-Ouistreham. Il faut que notre agglomération apprenne à accepter des activités industrielles, surtout lorsqu'elles sont bénéfiques pour l'environnement. Ce n'est pas raisonnable d'imaginer un modèle économique construit uniquement sur les activités portuaires de plaisance. Tout le monde est d'accord pour dire "Il faut relocaliser les échanges économiques". Mais si on refuse toute activité, comment y parvenir ? Ceux qui se sont opposés au projet pensent-ils que l'activité du port pourra se résumer à l'implantation de marinas, dans des zones qui ne sont de toute façon pas urbanisables ? »²⁹⁵

Au sujet de l'urbanisme, et plus particulièrement sur le projet de réhabilitation de la Presqu'île, les élus EELV de Caen défendent l'aspect environnemental et social de ce projet, et ce notamment en matière d'énergie et de « place accordée aux alternatives à la voiture individuelle ». Jean-Luc Véret rappelle « l'importance du caractère maritime du site qui constitue une véritable chance pour l'attractivité de notre ville et le développement d'activités nautiques accessibles à tous. » De plus, Les Verts affirment la nécessité de construire de façon partagée cet espace. C'est pourquoi Samia Chehab propose « l'idée de mettre en place un cinquième Pôle de Vie des Quartiers sur le territoire de la Presqu'île » :

« Cette structure, d'une forme nouvelle, expérimentale et légère dans un premier temps, trouverait naturellement et rapidement sa place au Pavillon de Normandie. Cet espace pourrait abriter à destination de l'ensemble des habitants de l'agglomération un atelier populaire d'urbanisme. La constitution d'un groupe d'habitants référents permettrait une véritable participation des acteurs à la définition du projet Presqu'île, et ce dans la continuité du travail engagé par l'association Démosthène. »²⁹⁶

Aussi, Rudy L'Orphelin soumet l'idée d'un programme « fifty-fifty » :

« La ville mettrait à disposition ses moyens d'ingénierie, et ses moyens techniques pour aider à la réalisation de tous les micro-projets ; les habitants prenant en charge l'entretien et la gestion des espaces mis à disposition. Nous pourrions ainsi voir éclore au plus vite des jardins publics et/ou partagés, des lieux de spectacles, de nouvelles activités sportives et culturelles. Tout en permettant aux habitants d'occuper les espaces de la Presqu'île durant la

²⁹³ Communiqué de presse commun du 21 avril 2011 des élus EELV du conseil régional de Basse-Normandie, du conseil régional de Haute-Normandie, du conseil municipal de Caen, du conseil municipal de Rouen, du conseil communautaire de Caen la Mer, et de la communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

²⁹⁴ Cette plate-forme avait pour objectif de favoriser l'acheminement par voie maritime de conteneurs en provenance du port du Havre, et à destination ou en provenance de l'agglomération caennaise. Avec trois navettes hebdomadaires, ce projet devait permettre un report modal (de la route vers le transport maritime) de l'ordre de 500 camions par semaine entre Le Havre et l'Agglomération Caennaise, soit 3,5 millions de kilomètres économisés, l'équivalent de 2000 tonnes de CO2 et de 700 tonnes d'équivalent pétrole.

²⁹⁵ Communiqué de presse du 25 janvier 2012.

²⁹⁶ Communiqué de presse du 17 janvier 2012.

période qui nous sépare de son urbanisation, nous souhaitons les associer véritablement au devenir de cet espace hors du commun. »²⁹⁷

Par ailleurs, à partir de janvier 2013, à propos de la création de logements sur le site de la caserne Martin²⁹⁸ cédée par l'Etat à la ville, le futur espace de 14 000 m² prévoit 11 000 m² pour 157 logements dont 50 sociaux, et 3 000 m² pour les différentes activités (crèche municipale de 60 berceaux). Les élus EELV s'opposent à une démolition systématique et privilégient plutôt sa réhabilitation. C'est pourquoi, ils ne votent pas la délibération portant sur la démolition de ces immeubles. Ils contestent le « renouvellement urbain brutal » compte tenu de l'importance des conséquences sociales, environnementales et patrimoniales. Tout en construisant des nouveaux logements, la réhabilitation des logements existants permettrait leur accès aux plus modestes, « alliant densité et mixité sociale, et économes sur le plan énergétique. » En mars 2013, les élus EELV de Caen trouvent un accord avec la majorité municipale « pour engager avant toute démolition une étude afin d'évaluer la pertinence d'une réhabilitation totale ou partielle du site. »

Samia Chehab, adjointe au maire, se préoccupe quant à elle des questions liées à l'innovation culturelle et à la démocratie locale. En janvier 2013, elle s'étonne de l'attitude de la police lors de la fermeture de la Centrifugeuz. En effet, installés depuis trois mois dans l'ancienne école Robert Desnos, les membres du collectif artistique découvrent que leurs locaux ont été barricadés par la Police. Samia Chehab, qui conduit des discussions avec le collectif depuis le début de leur action, est « très surprise de l'action menée par la Police [...], d'autant plus que le dialogue n'a jamais été rompu, et que les membres du collectif répétaient qu'ils n'entreraient pas dans le rapport de force. »²⁹⁹ Quant au sujet du « Vivre ensemble », elle s'attache à défendre une « démocratie de proximité », et plus particulièrement les Pôles de vie des quartiers. Le 5 mars 2012, pour le sud-ouest et le centre, le quatrième PVQ à Venoix achève l'installation des services municipaux décentralisés sur tout le territoire de la ville. Dans le cadre de la territorialisation de l'action municipale, leurs missions sont étendues : de l'animation à la sécurité, de la voirie aux démarches administratives, la diversité des agents du service public municipal, et les associations locales. De nombreux projets aboutissent grâce à cette méthode de co-construction entre les habitants, les services municipaux et les adjoints au maire de quartier : la création d'un jardin partagé à Saint-Jean-Eudes, ou le réaménagement de l'ancien terrain de boules de Venoix en un espace de convivialité³⁰⁰. Concernant l'aménagement de la Presqu'île, Samia Chehab souhaite encore faire jour la démocratie locale en impliquant les citoyens dans le projet. Elle propose ainsi la mise en place d'un cinquième PVQ. Depuis 2008, tous les deux ans, la municipalité organise des États généraux de la démocratie de proximité où se réunissent les conseillers de quartiers et tous les habitants actifs. Le 24 novembre 2012, la municipalité de Caen organise sa troisième

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ Ancienne caserne de gendarmerie construite en 1960 située rue Daniel-Huet.

²⁹⁹ Communiqué de presse du 17 janvier 2013.

³⁰⁰ *Caen Mag*, mars 2012.

édition sous la forme d'un forum ouvert : « La démocratie de proximité doit devenir le principe fondamental présidant à l'ensemble des actions et projets municipaux, que cela concerne l'école, les transports, l'économie, l'urbanisme, le cadre de vie. »³⁰¹

Au nom de l'égalité femmes hommes, en 2010, Samia Chehab dénonce le caractère « rétrograde » du concours Miss France qu'accueille la ville de Caen. Elle regrette que la majorité « apporte une caution morale » à cet événement, et s'insurge contre « la marchandisation des corps féminins. »³⁰² Par ailleurs, dans un courrier du 23 avril 2009, les élus Verts demandent « la participation officielle des associations LGBT [*Lesbian and Gay Pride*] aux cérémonies de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. » Au regard de la circulaire signée en 2001, Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, demandent aux préfetures d'associer aux cérémonies les associations homosexuelles. En 2010, les élus écologistes renouvellent leur demande. Ce n'est qu'à la cérémonie du 29 avril 2012 que les associations LGBT participent à la réunion de préparation de ce moment de recueillement, et participent à l'achat de la gerbe unique. Par ailleurs, les élus EELV de Caen soutiennent la Marche des Fiertés LGBT de Caen de juin 2012 : « Nous nous réjouissons que cette manifestation soutenue par la Ville aie rassemblé un millier de participants sous le mot d'ordre "l'égalité n'attend plus". »³⁰³ Enfin, et à propos du « mariage pour tous », ils sont « tout particulièrement impatients de pouvoir célébrer le plus rapidement possible des mariages entre couples de même sexe. »³⁰⁴

Colette Gissot, adjointe au maire de Caen, en charge des quartiers prioritaires, de l'animation sociale des quartiers, et de la santé, se préoccupe du problème de l'installation des antennes relais, et de leur émission d'ondes électromagnétiques dans la ville de Caen. Le 20 novembre 2002, les opérateurs de téléphonie mobile et la ville de Caen signent une « charte relative à l'implantation des relais radiotéléphoniques sur le territoire communal de la ville de Caen ». Dès septembre 2008, afin de la faire évoluer, la nouvelle municipalité saisit les opérateurs « pour garantir une véritable transparence relative aux nouvelles implantations ou aux évolutions des relais radiotéléphoniques de la ville. »³⁰⁵ Ils trouvent un accord « pour augmenter le nombre de mesures effectuées par les opérateurs » ; mais les opérateurs refusent la création d'un comité de suivi de la charte ouvert aux associations et aux riverains, et l'abaissement du seuil maximal d'exposition du public à 0,6 volt/m. Sur les autres bâtiments, la ville donne seulement un avis sur le plan esthétique ou dans le cas où cela contreviendrait à la réglementation des bâtiments classés. En 2009, le territoire de Caen dispose de 83 antennes-relais de téléphonie mobile (85 en 2012), sachant que 16 (17 en 2012) sont implantées sur des sites municipaux. Malgré un pouvoir de décision limitée sur ses propres bâtiments, la ville de Caen décrète un moratoire qui stoppe les installations sur son patrimoine

³⁰¹ *Caen Mag*, décembre 2012.

³⁰² *Le Parisien*, 21 novembre 2010.

³⁰³ Communiqué de presse du 27 juin 2012.

³⁰⁴ Communiqué de presse du 23 avril 2013.

³⁰⁵ Communication relative aux relais radiotéléphoniques implantés sur le territoire de la ville de Caen lors du conseil municipal du 22 juin 2009.

malgré l'obligation qu'elle avait d'accepter toute demande d'un opérateur sur un site déjà occupé par des concurrents³⁰⁶. Avec son propre matériel, elle choisit d'augmenter le nombre de mesures de champs électromagnétiques. Concernant la politique de santé, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui est lancé en 2009, tient sa deuxième assemblée plénière en juin 2011. Au sujet de la prostitution cours Montalivet, où stationnent des camionnettes, Colette Gissot explique que laisser les prostituées « sous le regard public constitue un élément de sécurité pour les femmes. »³⁰⁷ Le 26 septembre 2013, dans le cadre de la nouvelle politique santé de la ville de Caen menée par Colette Gissot, la ville de Caen organise avec l'Agence régionale de la santé la première rencontre de la santé autour des liens santé – environnement.

Enfin, les élus Verts déclarent vouloir « approfondir le débat sur le modèle de développement économique que la ville entend porter au niveau de la commune et de l'agglomération. »³⁰⁸ Ils s'engagent en faveur d'« un projet qui repose sur les valeurs de solidarité » : solidarité temporelle avec les générations futures, solidarité spatiale avec le Sud ; solidarité avec les victimes de la financiarisation de l'économie qui voient leurs droits fondamentaux bafoués (travail, logement, éducation, santé...) ; et solidarité de proximité pour que, sur un territoire, vive une société unie. Ils souhaitent développer de « nombreuses activités durables, non délocalisables, et socialement utiles sont à développer dans le domaine des déplacements, des services de proximité, de l'agriculture périurbaine, des économies d'énergies, de la production d'énergies renouvelables, du commerce équitable et de proximité... »³⁰⁹. Suite à l'appel à projets lancé en septembre 2012, Caen la Mer décerne son prix « Cap sur l'ESS » en novembre à huit porteurs de projet pour un montant allant de 5 000 à 10 000 euros : Vélisol³¹⁰ ; Bio 14³¹¹ ; Lien³¹² ; Solicoo³¹³ ; Normandie Equitable³¹⁴ ; Act' Terre Solidaire³¹⁵ ; R'Bag³¹⁶ ; et Prodicooop³¹⁷. Sous l'impulsion d'Annie Berger, conseillère

³⁰⁶ Communication présentée par Rudy l'Orphelin lors du conseil municipal du 22 juin 2009.

³⁰⁷ *Ouest-France* du 29 juin 2011.

³⁰⁸ Tribune dans *Caen Mag*, octobre 2008.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ Projet visant à récupérer les vélos destinés aux différentes déchetteries, à les entreposer dans un atelier situé sur la Presqu'île de Caen, à les réparer puis à les revendre à des personnes en situation de vulnérabilité sociale dans des ateliers sédentaires ou itinérants sur les différents quartiers de la ville de Caen, de Colombelles, et d'Hérouville Saint-Clair.

³¹¹ Coopérative de consommation vendant en ligne des produits bio avec le projet de louer et d'aménager un local dédié afin d'élargir l'offre, s'ouvrir à un plus large public, renforcer son implantation locale et encourager l'implication des adhérents.

³¹² Association visant à créer une nouvelle forme de solidarité intergénérationnelle en mettant en relation des personnes âgées isolées et des jeunes pour une solution d'hébergement à moindre coût.

³¹³ Cette EURL (entreprise à responsabilité limitée) a pour objet le développement de la pratique du compostage de proximité comme solution de gestion des bio déchets tout en favorisant l'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi.

³¹⁴ Le projet de l'association consiste à développer les circuits courts entre professionnels de l'alimentation, c'est-à-dire les producteurs de denrées alimentaires d'un côté, et les commerces de proximité implantés dans les centres bourgs et les quartiers de l'autre. Il s'agit d'une tête de réseau.

³¹⁵ L'association d'Act Terre a pour objet la mise en synergie d'acteurs déjà engagés dans une expérimentation au profit de l'accessibilité de produits alimentaires locaux de qualité au plus grand nombre. Les acteurs ont souhaité qu'une monnaie solidaire soit créée.

³¹⁶ R'Bag est une SARL commercialisant une gamme de bagagerie « verte » fabriquée à partir de matériaux recyclés. R' BAG sous traite la fabrication de ses produits à une entreprise d'insertion Chemins de traverse.

³¹⁷ Cette association a pour objet la défense et la promotion une économie locale et solidaire en mutualisant des moyens et des compétences, et en favorisant l'entraide entre ses membres. Prodicooop vise à mettre en place de façon coopérative une plateforme de distribution alternative et solidaire adaptée aux besoins de distribution des très petits et petits producteurs engagés pour un commerce plus équitable et solidaire.

municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire, les élus communautaires valident un plan triennal en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire en 2013.

Malgré leurs caractères « pinailleurs » selon Philippe Duron, les écologistes votent les différents budgets, et défendent de nouvelles politiques dans le domaine du transport, des espaces publics ou de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, à la fin de la mandature, les écologistes dressent un constat amer de cette expérience : « On n'a pas le sentiment d'une véritable coalition. L'alignement des logos des partis de gauche sur une affiche ne constitue pas un projet. »³¹⁸

2.3.3. La crise d'EELV de Basse-Normandie

Malgré l'ambition initiale de réunir la famille écologiste dans une même structure, EELV connaît un arrêt dans sa dynamique. En effet, les individus qui se sont rapprochés lors des élections européennes de 2009 et des élections régionales de 2010, ne renouvellent pas leur adhésion. La coopérative, structure pour les sympathisants, est un échec. EELV connaît de fortes oppositions internes sur la ligne politique à suivre comme l'incohérence d'une candidature écologiste indépendante lors de l'élection présidentielle de 2012 et la négociation avec le PS d'un groupe parlementaire lors des élections législatives. Le 17 novembre 2011, le conseil fédéral d'EELV valide l'accord conclu avec le PS en vue des élections législatives de 2012. Mais, concernant la construction de l'EPR de Flamanville, le PS et EELV prennent « acte de leur désaccord sur l'avenir du chantier »³¹⁹. Cependant, en Basse-Normandie, il entraîne des démissions de Verts « historiques » au sein d'EELV, dont Christiane Durchon et Michel Frémont. Cofondateur des Verts de Basse-Normandie en 1984, Michel Frémont, spécialiste des énergies renouvelables et militant antinucléaire historique, s'oppose catégoriquement à cet accord électoral. Dans le département le plus nucléarisé de France, Christiane Durchon, secrétaire départementale d'EELV dans la Manche, se scandalise aussi de cette situation : « L'épisode du vote de cet accord avec le PS [...] est l'épisode de trop [...]. On oublie nos valeurs et notre éthique dès qu'il y a des enjeux de pouvoirs »³²⁰. Militante depuis 1986, elle regrette le résultat des négociations entre EELV et le PS, ainsi que la position officielle d'EELV lors du congrès de la Rochelle concernant l'arrêt de la construction de l'EPR : « Nous avons un vote de congrès qui disait qu'il n'y aurait pas d'accord si le PS ne s'engageait pas sur l'arrêt de l'EPR. [...] Mais les ambitions personnelles et la gestion de carrière de quelques-uns sont désormais plus importantes que la défense de nos valeurs. »³²¹

Dans le Calvados, Sébastien Bellet, secrétaire régional adjoint d'EELV, adhérent depuis 2001, s'indigne du « mépris total » fait aux adhérents dans cet accord. Pascal Giloire, ancien secrétaire départemental, adhérent aussi depuis 2001, regrette lui aussi cette situation :

« *Quand les fondamentaux sont abandonnés pour quelques sièges, alors le discours politique se vide de sa substance. [...] Aujourd'hui, Cécile Duflot, qui vient de l'aile gauche des Verts, avale des couleuvres dans le seul but de garder*

³¹⁸ *Ouest-France.fr* du 28 septembre 2013.

³¹⁹ Accord EELV-PS.

³²⁰ *Le Monde.fr* du 2 décembre 2011.

³²¹ *Le Monde.fr* du 4 décembre 2012.

son poste de ministre. [...] Le pouvoir a mis au pas Les Verts : ils sont les nouveaux communistes des années 80 et seront tenus en perfusion pendant des années par le PS. Le temps du slogan " Faire de la politique autrement " est bel et bien mort. »³²²

Ce conflit révèle une rupture dans la vision du militantisme des adhérents entre ceux prônant à l'origine la dépersonnification et la lutte contre le notabilisme, et ceux qui ne s'intéressent qu'à leurs propres ambitions politiques personnelles. En effet, EELV, longtemps atypique par les valeurs défendues dans leurs pratiques et dans leur propre relation avec le pouvoir, connaît une forme de normalisation avec une « institutionnalisation de leur parti et le professionnalisme de leurs élites dirigeantes. »³²³ Christiane Durchon déplore cette évolution se structurant en « écuries où il fallait se positionner » : « Ça à complètement verrouillé. [...] Il n'y a plus de place pour les militants de base. Placé a plus besoin d'élus que de militants. Ça veut tout dire. » Pascal Giloire regrette cette professionnalisation entraînant donc le développement de l'électoratisme à défaut du militantisme : « J'ai participé à des réunions surréalistes où le débat ne portait plus sur le fond, mais sur la tactique politicienne envers le PS. »³²⁴ En conséquence, certains militants rejoignent le mouvement associatif, ou envisagent un engagement politique dans un autre parti. Pascal Giloire, lui, arrête son engagement politique : « Le problème, c'est de savoir comment on fait de la politique. Je n'ai jamais fait de la politique pour des postes, mais pour porter une dynamique. J'étais peut-être trop naïf mais je me suis aperçu que si on n'a pas quelques balles dans son fusil et qu'on ne tire pas dans le dos de ses voisins, ça ne le fait pas. »³²⁵

Malgré leur profond désaccord sur la stratégie envisagée lors des élections législatives et leur décision de quitter EELV, les démissionnaires soutiennent la candidature d'Eva Joly lors de l'élection présidentielle de 2012. Pour Christiane Durchon, « elle porte des valeurs d'éthique. [...] sans considérations politiciennes » : « J'ai particulièrement apprécié qu'elle s'insurge quand le lobby nucléaire a obtenu qu'une phrase de l'accord PS-EELV soit enlevée du texte soumis au vote des socialistes. » Pour Marc Bellet, Eva Joly « a beaucoup de courage. Elle est recadrée par le mouvement. Cela lui fait perdre sa liberté de parole »³²⁶.

3. Le retour de la lutte antinucléaire dans la Manche : l'EPR

Dans les années 2000, à l'échelle internationale, en raison de la hausse du prix des matières premières fossiles combustibles, les différents acteurs du secteur de l'énergie réfléchissent à la mise en place d'un nouveau programme de construction de centrales nucléaires. De plus, après la prise de conscience mondiale du dérèglement climatique, ils trouvent dans l'énergie nucléaire la solution dans la lutte contre les gaz à effet de serre. Lors du sommet du G8 consacré à l'énergie en mars 2006, Samuel Bodman, secrétaire d'Etat à

³²² *Ibid.*

³²³ Michel Boivin, *L'écologie politique sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, p. 199.

³²⁴ Le Monde.fr du 4 décembre 2012.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Le Monde.fr du 2 décembre 2011.

l'Energie des Etats-Unis, propose un partenariat mondial dans le secteur du nucléaire afin de permettre un accès sécurisé à cette énergie aux Pays en voie de développement sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Dans le cadre de la coopération franco-allemande, le français Aréva et l'allemand Siemens développent un réacteur nucléaire de nouvelle génération à eau sous pression, l'EPR (*European Pressurised Reactor*). Mais, Aréva connaît des difficultés pour le vendre à l'international. Afin d'optimiser ses chances de contrats de vente, Aréva, EDF, et les autorités françaises envisagent d'implanter ce réacteur sur le sol français. En effet, la situation du parc nucléaire national, constitués de 58 réacteurs répartis dans 19 centrales nucléaires, sont en fin de vie. En 2002, le président de la République Jacques Chirac décide de la relance du programme nucléaire civil sur le territoire français. Le 1^{er} juin 2004, en première lecture par 358 voix « pour » et 157 « contre », les députés adoptent le projet de loi d'orientation sur l'énergie qui prévoyait la construction d'un EPR. Les protagonistes se limitent à trois sites possibles pour le choix des implantations : Gravelines dans le Nord ; Penly, près de Dieppe en Haute-Normandie ; et Flamanville.

3.1. Le projet d'EPR et de THT

Malgré les avantages techniques et économiques que présente le site de Penly, EDF privilégie celui de Flamanville. Jean-François Le Grand, sénateur UMP et président du conseil général de la Manche, propose à Pierre Gadonneix, PDG d'EDF, de prendre en charge le surcoût de la construction des nouveaux couloirs de lignes THT ; et d'exonérer son entreprise de taxe professionnelle en totalité pendant un an, puis partiellement, et de façon dégressive pendant cinq ans. Ces propositions ont pour origine la situation économique de la Manche. Dès le début des années 1980, la désindustrialisation touche le Nord Cotentin et la filière du nucléaire connaît elle aussi des difficultés. La fin des grands chantiers de La Hague entraîne une augmentation du nombre des chômeurs. De plus, suite à l'effondrement de l'empire soviétique, l'Arsenal de Cherbourg subit une diminution de son activité liée à la baisse de la construction du nombre de sous-marins ; ce qui diminue par voie de conséquence le nombre des employés. Enfin, suite à la fin des contrats décennaux d'UP3, l'usine de retraitement de La Hague connaît, aussi, une sérieuse baisse d'activité. Après une enquête publique réalisée en 2006, EDF et les autorités publiques, qui établissent un calendrier court pour sa construction et pour sa mise en service, envisagent le début des travaux de ce nouveau réacteur en 2007 avec une mise en service en 2012. Mais, outre les nombreuses complications techniques et les erreurs de confection entraînant un important retard dans les travaux conjuguées à une inflation de son coût, cette construction et celle d'une nouvelle ligne THT se traduisent par une nouvelle mobilisation antinucléaire dans la Manche. Retiré de la vie politique, Didier Anger s'engage dans cette nouvelle lutte antinucléaire à l'échelle régionale et nationale.

3.1.1. Le choix du site : une décision politique

L'implantation d'un nouveau réacteur nucléaire à Flamanville bénéficie de la quasi unanimité des élus locaux. « Compte tenu notamment des retombées économiques localement attendues », EDF se félicite du « fort consensus des élus et des acteurs économiques locaux. » Claude Gatignol, député UMP de Valognes, se déclare « optimiste » : « J'espère que la valeur de notre projet conforté par un énorme consensus local sera demain couronné de succès. »³²⁷ Dès novembre 2003, lors d'une séance de la CUC, face à la motion présentée par les six élus communautaires UMP favorables à la construction de ce réacteur, ceux du PS proposent la leur en insistant eux aussi sur l'« implantation indispensable [de l'EPR] pour redynamiser l'activité économique locale ». ³²⁸ Seul, Daniel Bosquet s'oppose à cette motion : « C'est inutile, coûteux et non-démocratique. Le débat populaire n'a pas eu lieu : on décide d'abord et on discute ensuite. [...] Notre région déjà ciblée mono-industrie n'a vraiment pas besoin de l'EPR en plus. »³²⁹ Le 7 juin 2004, le conseil général de la Manche se prononce en faveur de sa construction. Le 28, le conseil régional de Basse-Normandie (à majorité de gauche) vote également ce texte. D'une courte majorité de 21 voix « pour » (PS-PC-MRC) face à 17 « contre » UMP-FN, le PS propose une motion pour la diversification énergétique en Basse-Normandie :

*« La région "demande un entretien avec la direction d'EDF pour confirmer aux principaux responsables du dossier la volonté de la région Basse-Normandie d'assumer la totalité des responsabilités qui lui incombent, dans le domaine de ses compétences, si le gouvernement retient le site de Flamanville". Le conseil d'administration d'EDF a autorisé la semaine dernière son président à engager le processus de consultation au terme duquel doit être déterminé le site de construction du réacteur. »*³³⁰

Dans un rôle d'équilibristes, les six conseillers du groupe Radicaux de Gauche, Citoyens, et Les Verts choisissent l'abstention lors de ce vote.

*« Pour les élections régionales, l'accord entre Les Verts, le Parti Radical de Gauche et le Pôle Citoyen s'est construit autour du refus de l'implantation d'un réacteur nucléaire EPR dans notre Région ou ailleurs. Au conseil régional, nous avons refusé de voter la motion proposée par le PS, le PC et le MRC qui, si elle dénonçait la privatisation d'EDF et affirmait une volonté de diversification des ressources énergétiques ne refusait pas l'EPR. [...] Nous dénonçons les choix énergétiques du Gouvernement qui enferment le Cotentin dans une mono industrie au détriment de l'activité agricole qui mérite d'être soutenue et développée. De plus ce choix fait l'impasse sur les conséquences sur la santé avec la création d'un couloir de ligne de 400 000 volts. »*³³¹

Les Verts de Basse-Normandie contestent cette décision :

« Le refus de la nouvelle filière EPR, position commune aux Verts et au PS au niveau national, repose sur le constat qu'aucun des problèmes que pose le nucléaire n'est aujourd'hui résolu [...] Les Verts continuent plus que jamais à

³²⁷ <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 22 octobre 2004.

³²⁸ *Ouest-France*, 27 novembre 2003.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ <http://www.terre-net.fr/>

³³¹ Communiqué de presse du Groupe Radicaux de Gauche, Citoyens, Verts, <http://www.lesverts.fr/>

défendre une nouvelle politique de l'énergie, basée sur la sortie du nucléaire, un programme volontariste d'économies d'énergies et un Schéma Régional des Energies Renouvelables»³³².

Après l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire le 5 octobre 2004, le gouvernement privilégie le site de Flamanville « pour des raisons politiques ». EDF confirme cet avis le 21 octobre. Saisie en novembre par EDF, la Commission nationale du débat public, dont la mission est de veiller à l'information de la population, décide le 1^{er} décembre d'organiser un débat public. Se déroulant du 19 octobre 2005 au 18 février 2006, il s'articule en deux parties : d'une part, une nationale avec dix-sept réunions publiques, et d'autre part, une régionale et locale avec cinq réunions publiques, dont une sur le projet de ligne THT Cotentin-Maine. Dès septembre 2005, le collectif régional « L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! » s'inquiète de l'ouverture de ces débats publics. En octobre, celui concernant le projet de construction d'un réacteur EPR à Flamanville occasionne une polémique. Après l'annulation de la première réunion initialement prévue à Cherbourg, certains membres de la commission abandonnent suite à une application trop stricte de la notion de secret-défense sur l'EPR. Les autorités refusent de verser au dossier les documents relatifs aux conséquences de la chute d'un avion civil sur les infrastructures nucléaires. Malgré sa volonté de travailler sérieusement au sein des différentes commissions d'experts, l'ACRO se retire, elle aussi, car les autorités s'opposent aussi la divulgation des informations concernant la gestion des risques. Elle regrette qu'elles « refusent d'assurer la transparence en termes de sûreté nucléaire, alors que dans d'autres pays, ces informations sont accessibles. » Les Verts de Basse-Normandie suspendent aussi leur participation, mais portent ce débat sur la place publique en « répondant à une demande croissante de transparence et de contrôle par les citoyens » : « En refusant de donner suite aux propositions d'expertise indépendante sur la vulnérabilité de l'EPR, le gouvernement vient d'enterrer toute possibilité de débat sur les questions nucléaires ; nous ne participerons donc pas au débat public. »³³³ Tenant compte des conclusions favorables du débat public, EDF décide de poursuivre le projet d'EPR à Flamanville le 4 mai 2006. La majorité des élus locaux se satisfait de cette annonce : Bernard Cazeneuve (PS), maire de Cherbourg et vice-président du conseil régional, estime que « c'est une bonne décision conforme au combat des élus de la région » : « Même si le chantier qui s'annonce est de la compétence de l'Etat, la région y prendra toute sa part. Notre réponse sera positive, nous engagerons les actions de formation nécessaires ». Jean Lemièrre, député UMP de Cherbourg, se trouve « heureux de ces bonnes nouvelles ». Claude Gatignol, député UMP de Valognes, est « très satisfait qu'une procédure grand chantier soit enclenchée. » : « Grâce à elle, nous allons avoir un interlocuteur qui jouera le rôle de médiateur, et des moyens supplémentaires à notre disposition. C'est important pour que les entreprises locales puissent jouer leur rôle dans ce grand chantier. »³³⁴

³³² Communiqué du secrétaire régional des Verts, Jean-Luc Véret, du 21 octobre 2004, <http://www.sortirdunucleaire.org/>

³³³ *La Presse de la Manche*, 20 septembre 2004.

³³⁴ *Ouest-France*, 6 et 7 mai 2006.

Suite à cette décision, une enquête publique concernant les habitants des dix-neuf communes les plus proches de la construction du réacteur nucléaire se déroule du 15 juin au 31 juillet 2006. Outre la technicité du dossier proposé, les antinucléaires s'opposent aux modalités d'ouverture de l'enquête à six semaines seulement conjuguées à des jours et des heures d'ouvertures restreintes dans les petites communes à l'exception des Pieux et de Flamanville : « L'enquête, circonscrite à la période estivale et limitée aux 19 communes avoisinant le projet, est une caricature de procédure administrative qui ne manquera pas d'être contestée. »³³⁵ Ils organisent une série d'actions afin de montrer leur opposition. Le 1^{er} juillet, une vingtaine des partisans de Percy sous tension dépose plus de 2 000 signatures d'opposants à l'EPR à la préfecture de Saint-Lô. Le 3, aux Pieux, une douzaine de militants antinucléaires remet les délibérations de protestation du Chefresne et de Montabot aux commissaires-enquêteurs³³⁶. Le 11, une délégation de la Confédération paysanne emmenée par François Dufour, président départemental, dépose sa contribution à la mairie de Flamanville : « La construction d'une nouvelle tranche sera néfaste à l'agriculture de la Manche, avec ses 10 000 exploitations. Le choix d'implanter un EPR dans le Nord Cotentin est très mauvais. La région de Basse-Normandie est déjà très excédentaire [en nucléaire]. »³³⁷ Le 29, à Saint-Lô, pour s'opposer à la fin de l'enquête publique, environ 350 personnes venues de plusieurs départements de l'Ouest (Manche, Mayenne et Ille-et-Vilaine) manifestent contre la construction du réacteur EPR devant la Préfecture. Une délégation d'écologistes (Les Verts, CRILAN, le Réseau Sortir du nucléaire) dépose une pétition de 43 000 signatures contestant la procédure. Didier Anger, porte-parole du Collectif Stop l'EPR, dénonce le choix du périmètre : « De qui se moque-t-on ? On demande à 19 communes de choisir, alors que, dans le même temps, l'hôpital de Saint-Lô vient de recevoir plus de 500 000 pastilles d'iode pour protéger la population du département contre les rejets radioactifs. » Frédéric Marillier, militant de Greenpeace, condamne la rapidité de la mise en œuvre du dossier : « Il est bâclé et n'apporte aucune réponse aux nombreuses questions posées lors du débat public qui a précédé. » Enfin, Les Verts de Basse-Normandie jugent le délai « scandaleux » : « Le gouvernement met la pression pour que le chantier EPR soit engagé avant les échéances électorales de 2007. »³³⁸

En septembre 2006, la commission d'enquête publique émet un avis favorable à la construction d'un nouveau réacteur nucléaire. Toutefois, suite au survol par un militant de Greenpeace en ULM de la centrale nucléaire de Flamanville en juin, elle formule une recommandation sur la sécurité du site : les autorités compétentes devaient s'assurer de l'efficacité de la couverture radar existante sur la pointe nord-ouest du Cotentin. Les Verts de Basse-Normandie dénoncent cette « parodie » dans un communiqué : « La démocratie continue d'être bafouée, 25 000 manifestants à Pâques à Cherbourg³³⁹, des dizaines de milliers de signatures remises au préfet fin juillet, une grande majorité d'avis négatifs argumentés lors de l'enquête

³³⁵ *Ouest-France*, 15 juin 2006.

³³⁶ *Ouest-France*, 3 juillet 2006.

³³⁷ *Ouest-France*, 12 juillet 2006.

³³⁸ *Ouest-France*, 1^{er} août 2006,.

³³⁹ Cf., partie 3, chapitre 1, 3, 3.2, 3.2.2. La bataille de l'information, pp. 523-528.

publique... rien n'arrête le gouvernement. »³⁴⁰ En octobre, la Commission européenne, qui donne un avis formel, mais nécessaire, au démarrage de tout projet de construction d'un site nucléaire selon le traité Euratom, ne s'oppose pas à celui-ci : « Nous ne voyons pas d'inconvénients à la construction de cette centrale. [...] Elle est en conformité avec toutes les normes nucléaires requises par le traité, notamment au niveau de la protection radiologique et de l'utilisation du réacteur à des fins civiles »³⁴¹. Le 10 avril 2007, le Premier ministre Dominique de Villepin signe le décret qui autorise officiellement la construction du futur réacteur EPR. Le Réseau Sortir du nucléaire dénonce un « acte antidémocratique d'un gouvernement en fin de règne. »³⁴² Les élus locaux se satisfont à nouveau de cette décision comme Claude Gatignol : « Nous venons de franchir la dernière étape qui permet de lancer officiellement le chantier » ou Bernard Cazeneuve : « La signature de ce décret rend quasiment impossible la remise en cause de la construction de ce réacteur. Aujourd'hui, il y a des effets d'annonce pour ménager certains électors, mais le principe de réalité s'imposera. »³⁴³ Toutefois, la position du PS n'est pas unanime sur ce dossier, et plus particulièrement sur la construction d'une nouvelle ligne THT. Les socialistes de la Manche se divisent entre ceux de l'agglomération de Cherbourg, dont Bernard Cazeneuve, qui réaffirment leur attachement à l'EPR, et ceux du centre de la Manche, dont Hervé Houel, conseiller général de Carentan, qui prennent leurs distances avec le choix de continuer à produire une électricité d'origine nucléaire à travers l'EPR, et se penchent du côté des énergies renouvelables.

3.1.2. La constitution du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! et des associations locales

Suite à la décision d'implanter un nouveau réacteur nucléaire EPR à Flamanville, Michel Frémont, président du CRILAN, s'interroge sur son utilité : « L'EPR n'apporte aucune innovation si ce n'est par sa puissance. De plus, il n'est pas nécessaire d'avoir un nouveau réacteur car la France est déjà en situation de surproduction d'électricité nucléaire. »³⁴⁴ Dès janvier 2004 à Saint-Lô, le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! se forme. Les membres insistent sur la mention de « ni ailleurs, ni ici », car ils envisagent une coordination avec les autres sites concernés par sa construction. Constitué d'abord dans la Manche, le collectif s'est étendu ensuite aux départements limitrophes concernés par l'EPR et les couloirs de lignes THT : le Calvados, l'Orne, la Mayenne, et l'Ille-et-Vilaine. Il rassemble des associations³⁴⁵, des syndicats³⁴⁶, des partis ou mouvements politiques³⁴⁷, et des citoyens regroupés localement. Le collectif

³⁴⁰ *Ouest-France*, 30 septembre 2006.

³⁴¹ *Ouest-France*, 25 octobre 2006.

³⁴² *Le Monde*, 12 avril 2007.

³⁴³ *Ouest-France*, 12 avril 2007.

³⁴⁴ *La Manche Libre*, 22 février 2004.

³⁴⁵ Attac centre et le sud de la Manche, le Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (61), les collectif d'opposition à l'enfouissement des déchets radio actifs 53 et 35, le CRILAN, le GRAPE, Greenpeace, Manche Nature, Mayenne nature environnement, Pays de Granville environnement, Les 7 Vents du Cotentin, l'UFC- Que choisir de Saint-Lô.

³⁴⁶ La Confédération paysanne, et SUD Solidaires.

³⁴⁷ L'Alternative citoyenne - la Gauche autrement, l'Alternative libertaire, le Groupe RCV au conseil régional de Basse-Normandie), LCR, Les Verts Basse et Haute Normandie, Mayenne.

régional adhère au Réseau Sortir du nucléaire³⁴⁸. En octobre 2005, il appelle à une grande manifestation internationale contre la construction du réacteur EPR à Flamanville et sa nouvelle ligne THT les 15 et 16 avril 2006 à Cherbourg³⁴⁹. En résonance avec la construction de l'EPR, le Réseau Sortir du nucléaire organise ses journées d'été du 2 au 9 août 2008, à Hudimesnil, près de Granville, dans la Manche. De juillet à septembre 2008, le collectif régional construit un point relais, le « Point Info, Stop EPR », sur un espace privé mis à leur disposition par une famille antinucléaire et sympathisante à Diélette, où ils proposent des autocollants, des tracts, des journaux, des brochures, des publications ayant trait à l'EPR, au nucléaire, aux lignes THT, et aux alternatives énergétiques. Cette initiative est reconduite en 2009 puis en 2010. Le 30 mars 2011, le collectif régional se transforme en coordination antinucléaire régionale, intitulée EPR nucléaire, non merci !. Cette coordination, qui encourage la circulation de l'information sur le nucléaire, la promotion des luttes antinucléaires, les économies d'énergie et les énergies renouvelables³⁵⁰, se dote de deux sites internet : celui du rassemblement (www.stop-epr) et celui du collectif (eprnonmerci.free.fr). Elle centralise ainsi l'information relative aux différentes luttes sur le terrain en Normandie, en Pays-de-Loire (Mayenne) et en Bretagne (Ille-et-Vilaine).

A partir de mai 2005, une « caravane d'information » sillonne les départements concernés par le futur couloir de ligne THT : François Dufour, Michel Lemosquet et André Robinard (COEDRA) attirent l'attention de la population sur les risques inhérents aux effets électromagnétiques sur les élevages et sur les personnes ; Didier Anger dénonce les dangers liés à l'industrie nucléaire et à l'EPR et Michel Frémont évoque le volet des économies d'énergies et des alternatives renouvelables et décentralisées. Ils commencent leur première étape³⁵¹, le 3 mai, à Villedieu-les-Poêles, où ils tiennent un stand d'information³⁵². Ces réunions animées souvent dans les chefs-lieux de canton se terminent par un appel à la création de comités locaux autonomes, d'où leur diversité stratégique contre l'EPR ou ses THT. Ainsi voient le jour Sélune sous tension (Barenton et Le Teilleul) en décembre 2005, Branchés autrement à Villedieu-les-Poêles le 23 décembre 2005, Tessy survolté le 30 janvier 2006, Le Mortainais sans 400 000 volts le 24 mars, Les Marais sous tension le 18 avril, Sées Volt-face (Sourdeval) le 20 avril, Percy sous tension le 4 mai, Pas de THT sur les pommiers le 23 mai, ou Lapenty sans THT le 17 novembre 2007. Constituée le 14 septembre 2007, THT, touche pas à Chèvreville se bat uniquement contre la ligne dans sa version aérienne. Créée le 24 décembre 2004 à Saint-Sever-Calvados, Respecter le bocage se constitue contre tous les couloirs de lignes THT. Cette nouvelle association n'intègre pas le collectif régional, mais ce

³⁴⁸ Le Réseau Sortir du nucléaire demande l'annulation de tout projet de construction du réacteur nucléaire EPR en France mais aussi à l'étranger (comme en Finlande) ; un plan de sortie du nucléaire en France, et la mise en œuvre d'ambitieux plans d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, seule solution pour lutter contre le réchauffement climatique... et pour sortir du nucléaire.

³⁴⁹ Cf., partie 3, chapitre 1, 3, 3.2, 3.2.2. La bataille de l'information, pp. 523-528.

³⁵⁰ *La Manche Libre*, 5 avril 2011.

³⁵¹ Saint-Sever-Calvados, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët, puis le poste de transformation des Quintes, au sud-est de Laval, en Mayenne.

³⁵² Les risques inhérents aux effets électromagnétiques sur les élevages et les personnes par François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne et vice-président national d'Attac, Michel Lemosquet et André Robinard (COEDRA) ; les risques liés à l'industrie nucléaire l'inutilité de l'EPR par Didier Anger ; et les économies d'énergie et les alternatives, renouvelables et décentralisées par Michel Frémont.

dernier lui propose des informations afin d'éviter des positions contradictoires.³⁵³ Ces associations utilisent localement les mêmes méthodes que le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! : une présence sur les marchés avec l'installation de stands, des réunions d'information ou des manifestations. Elles se fédèrent dans des associations à l'échelle départementale puis régionale : Manche sous tension, Ille-et-Vilaine sous tension, ou Mayenne survoltée³⁵⁴. Le 25 juillet 2008, à Saint-Laurent-de-Cuves dans le sud de la Manche, une réunion sur le projet d'une association contre la ligne aérienne THT se tient dans la salle communale. Présidée par Patrice Cella, les participants abordent notamment les problèmes que posent les lignes THT sur la protection, la santé des habitants et des animaux. Patrice Cella et Francis Goron rappellent ainsi les raisons qui amènent à cette réunion : « Des associations existent déjà, et nos élus se sont beaucoup mobilisés depuis les dernières élections. Il n'y a cependant pas d'association sur notre partie du canton, et la population n'a pas de moyen pour exprimer son opposition au projet de ligne THT »³⁵⁵. En présence de Branchés autrement, de Percy sous tension et du Mortainais sans 400 000 volts, les antinucléaires et les participants s'accordent sur la dangerosité de l'implantation d'une ligne THT au niveau de la santé publique. Stéphane Primois, maire de Boisyvon, et Franck Esnouf, maire de Saint-Laurent-de-Cuves, évoquent la position des élus du canton de Saint-Pois et ils prennent un arrêté interdisant l'implantation d'une ligne THT à moins de 300 mètres des bâtiments d'élevage et à 500 mètres des habitations. Nommée Notre canton contre la THT, la nouvelle association signe ses statuts le 21 août. Elle a pour objectif « d'engager toute action contre l'existence d'une nouvelle ligne THT sur le territoire du canton » et de « mettre en évidence les nuisances que la THT engendre et la nécessité d'établir des normes d'exposition aux rayonnements électromagnétiques qui évitent le dysfonctionnement des processus biologiques naturels. » Cette initiative est donc le fait de Patrice Cella, un habitant de Saint-Laurent-de-Cuves, qui s'y installe définitivement en 2007 pour y prendre sa retraite. Cet ancien patron d'une PME dans les Hauts-de-Seine constate « combien les gens étaient opposés au projet d'une ligne THT, sans croire qu'ils ont leur mot à dire. La population du canton était alors préoccupée par le problème du projet de centre d'enfouissement à Cuves. » Au départ, il conteste essentiellement les lignes aériennes THT, sans être ni vraiment contre l'EPR, ni contre le principe de la haute tension. Les habitants s'accordent « sur le plus petit dénominateur commun » : « Non à la THT ». Patrice Cella défend en effet une position pragmatique : « Notre association rassemble des personnes qui sont contre la THT, pour l'enfouissement ou contre l'énergie nucléaire, mais qui se battent contre le projet de RTE tel qu'il est aujourd'hui, contre les méthodes qu'il emploie pour l'imposer, contre les nuisances économiques et sur la santé de la THT. »³⁵⁶ L'association reçoit le soutien des élus locaux, dont trois maires des communes de Boisyvon (Stéphane Primois), de Saint-Laurent-de-Cuves (Franck Esnouf) et de Saint-Pois (Casimir Lechevalier). Toutefois, ici comme ailleurs, les différentes associations s'essouffent dans leur action. En effet, lors de l'assemblée générale du 8

³⁵³ Compte rendu de la réunion du Collectif contre l'EPR du 17 novembre 2004.

³⁵⁴ *CRILAN Information*, n° 48, septembre 2012, pp.6 -9.

³⁵⁵ *La Voix Le Bocage*, juillet 2008.

³⁵⁶ *La Manche Libre*, 30 août 2008.

février 2008, Pas de THT sur les pommiers réunissent seulement une douzaine de membres : « Nous allons essayer de remobiliser les adhérents. Nous relançons donc une campagne d'adhésions. De plus, nous organisons à la mi-juin un pique-nique festif, le lieu pour le moment reste à définir. »³⁵⁷

3.1.3. L'élection présidentielle de 2007

La problématique environnementale se trouve présente lors de la campagne électorale. Toutefois, le débat sur le nucléaire est éclipsé par celui sur le réchauffement climatique. La possible alternance donne un espoir aux antinucléaires escomptant un changement de majorité. Désignée par Les Verts comme candidate à l'élection présidentielle de 2007, Dominique Voynet propose une révolution écologique à travers 15 orientations et 50 propositions. Concernant la quinzième orientation intitulée « En finir avec le risque nucléaire civil et militaire », elle développe cinq propositions : la « baisse de 30 % en 10 ans de la part du nucléaire dans la production d'électricité » ; l'« abandon du projet EPR » et la « fermeture des centrales nucléaires les plus dangereuses durant les 5 prochaines années (Fessenheim et Civaux en priorité), l'« arrêt du retraitement et reconversion de l'activité du site de La Hague vers le seul stockage des déchets nucléaires en sub-surface », et l'« arrêt de l'enfouissement en couches géologiques profondes » ; l'« abandon de la politique française de dissuasion nucléaire et reconversion des moyens humains et techniques au service de la recherche et de la coopération. »³⁵⁸

Plus particulièrement, Les Verts s'opposent à la construction d'un nouveau réacteur nucléaire sur trois points : Concernant l'emploi et la stratégie industrielle, ils dénoncent l'argument d'EDF : la construction de l'EPR permet de sécuriser et d'augmenter les capacités de production pour faire face à la croissance de la demande. Mickaël Marie conteste l'utilité de ce projet : « La France se trouve structurellement, et cela n'a rien de nouveau, en situation de surproduction électrique. Elle doit certes faire face à des pics de consommation parfois importantes, mais le recours au nucléaire n'est d'aucune utilité : comme chacun sait, la production électronucléaire fonctionne en base et ne peut répondre à des besoins ponctuels. » De plus, concernant l'emploi, le secrétaire régional des Verts de Basse-Normandie privilégie le développement des énergies renouvelables : « L'étude réalisée par Les 7 Vents du Cotentin³⁵⁹, bureau indépendant spécialisé dans les questions énergétiques, montre de toute façon combien, à périmètre de financement égal et pour une production électrique plus importante, les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie sont bien davantage créatrices d'emplois durables (jusqu'à quinze fois plus). »³⁶⁰

Au sujet de la stratégie énergétique, Les Verts prônent le développement de modes de production décentralisés, rapprochés des lieux de consommation : « Encore une fois, c'est un scénario mixte qu'il faut

³⁵⁷ *Ouest-France*, 14 avril 2008.

³⁵⁸ Programme de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle de 2007.

³⁵⁹ Créée sous la forme associative en 1998, elle se transforme en société coopérative d'intérêt collectif en 2005. Elle se donne comme objectif de promouvoir les énergies durables et renouvelables, et plus particulièrement celle de l'éolien. Michel Frémont est son premier président.

³⁶⁰ *L'Orne Combattante*, 29 janvier 2001.

privilegier, alliant un très net soutien aux énergies renouvelables et la recherche d'une plus grande efficacité énergétique ». Quant aux déchets, ils s'interrogent toujours sur les risques majeurs liés à l'industrie nucléaire et la production de déchets hautement radioactifs à vie longue : « Quand bien même l'on admettrait comme valables les arguments des exploitants garantissant que l'EPR produirait moins de déchets que les réacteurs de génération précédente, aucune solution n'a été jusqu'ici trouvée quant à leur gestion. »³⁶¹

Du côté de leurs alliés, les socialistes sont incapables d'adopter une position claire sur ce sujet. Lors des Journées d'Eté de Coutances, à la question du Réseau Sortir du nucléaire « Si vous remportez l'élection présidentielle, annulerez-vous la construction du réacteur EPR ? », Ségolène Royal, candidate à la candidature présidentielle, n'y répond pas : « Je déplore que la construction de l'EPR ait été décidée dans la précipitation et sans aucun débat démocratique préalable. Les enjeux n'ont pas été correctement analysés et discutés »³⁶². En septembre 2006, lors d'une visite à Cherbourg, Henri Emmanuelli se déclare favorable à la construction d'un nouveau réacteur. En réaction à cette déclaration, Christiane Durchon, déléguée aux luttes antinucléaires des Verts, insiste sur l'impossibilité d'un accord entre les deux formations si les socialistes n'abandonnaient pas l'EPR : « Aucun accord électoral ne saurait exister avec le Parti socialiste si ce dernier ne s'engage pas à renoncer à la construction de l'EPR. »³⁶³

Pro-énergie renouvelable, mais pas antinucléaire, Ségolène Royal propose dans son programme de réduire de 85 % à 50 % la part du nucléaire dans l'approvisionnement énergétique de la France d'ici 2020. Mais, Bernard Cazeneuve juge « irréaliste » et « très dommageable » cette proposition. Il envisage de ne pas être candidat socialiste dans la circonscription du nord de la Manche si la candidate socialiste à la présidentielle maintenait cet objectif dans ses propositions : « Si le 11 février, on devait confirmer ce calendrier ainsi que la renonciation au projet du réacteur EPR, je demanderais au Parti socialiste de désigner un autre candidat. Ma position est extrêmement claire, et je suis déterminée à aller jusqu'au bout. »³⁶⁴ Le 21 février 2007, lors d'une réunion publique dans le Calvados où des manifestants déploient des banderoles hostiles à l'EPR, Ségolène Royal estime que l'EPR méritait « de ne pas être traité en catimini ». Lors de cette journée marathon dans la région bas-normande, son parcours se ponctue par des interventions hostiles à l'EPR. Cependant, des militants lui demandent de clarifier sa position. Sans réellement trancher sur ce sujet, car en effet, elle souhaite ne pas rompre avec Les Verts qui font de l'arrêt du nucléaire une condition de leur participation à une future coalition. Le 15 mars, dans une lettre rendue publique par le Réseau Sortir du nucléaire, Ségolène Royal s'engage à ouvrir à nouveau le débat sur l'EPR : « Je considère qu'on ne peut engager l'avenir énergétique de notre pays sans un débat approfondi, non seulement sur l'EPR, mais sur l'ensemble du dossier. J'engagerai donc ce débat. » Le 26 avril, elle annonce son intention d'abroger le décret autorisant la construction de l'EPR si elle est élue.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² *La Presse de la Manche*, 18 novembre 2006.

³⁶³ *La Presse de la Manche*, 23 septembre 2006.

³⁶⁴ *Ouest-France*, 1^{er} février 2007.

Le 1^{er} mars, réunis par l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, le Réseau Sortir du nucléaire, et plusieurs associations environnementales, quatre candidats à l'élection présidentielle³⁶⁵ tiennent une conférence de presse commune afin de dénoncer l'éventuelle autorisation de l'EPR. Ils dénoncent l'absence de débat sur la politique énergétique française. Le même jour, à Caen, François Bayrou se prononce pour la prolongation de la « réflexion sur l'EPR pour être sûr que c'est la décision que l'on va prendre ». José Bové, lui, propose un moratoire sur la construction du réacteur nucléaire EPR. Il envisage d'appeler en dernier recours à « démonter les pylônes » pour « empêcher » la construction des lignes THT : « Si EDF veut passer en force à Flamanville, si les lignes à très haute tension se mettent en place, j'appellerai les citoyens à démonter les pylônes et à empêcher » leur construction. Les quatre candidats participent à la manifestation antinucléaire du 17 mars 2007 qui se déroule dans cinq villes³⁶⁶ (Olivier Besancenot, Corinne Lepage, et Yves Cochet à Rennes ; Lille ; Lyon ; Alain Krivine (LCR) et Yann Wehring à Strasbourg ; et Dominique Voynet à Toulouse). En pleine campagne électorale, Dominique de Villepin signe le 11 avril un décret autorisant la construction d'un réacteur de type EPR à Flamanville. Le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! appelle « les électeurs à ne pas voter pour un candidat qui ne serait pas contre l'EPR ». Après son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy défend la filière nucléaire, et plus particulièrement celle de l'EPR, en France, et souhaite l'exporter à l'international. En effet, en janvier 2009, il annonce la construction à Penly d'un deuxième réacteur EPR.

3.2. Les différentes formes de luttes anti-EPR et anti-THT

Les anti-EPR et anti-THT se mobilisent face à ce nouveau projet en utilisant tous les moyens. Cette contestation porte aussi bien sur la bataille de l'information concernant la population que sur des actions concrètes sur le terrain. La lutte se porte aussi sur le terrain juridique. A l'opposé de l'époque des antinucléaires jeunes, chevelus et urbains des années 1970, une nouvelle génération de contestataires, plus âgée, plus rurale mais aussi plus officielle apparaît lors de la construction du réacteur EPR à Flamanville et du projet d'une nouvelle ligne THT « Cotentin-Maine ».

3.2.1. La contestation juridique de l'EPR

Le Réseau Sortir du nucléaire et le CRILAN se lancent dans une action en justice contre le permis de construire de l'EPR accordé par le préfet à EDF, le 4 août 2006, pour « des travaux préparatoires et ouvrages enterrés ». Ils déposent, à Caen, le 22 août, un recours sous forme d'une requête devant le tribunal administratif. Benoist Busson, avocat des antinucléaires, s'interroge sur la compatibilité de la délivrance du permis de construire avec la loi du 3 janvier 1986 relative à la protection du littoral : « Il a été délivré dans la

³⁶⁵ Olivier Besancenot (LCR), José Bové, Corinne Lepage (CAP 21) et Dominique Voynet (Les Verts).

³⁶⁶ 20 000 personnes à Rennes, 8 000 à Lyon, 5 000 à Toulouse, 5 000 à Strasbourg et 4 000 à Lille.

foulée de l'enquête publique, dès le 4 août, pour autoriser les travaux préparatoires, les fondations. Nous estimons qu'il s'agit là d'une violation de la loi littorale imposant d'urbaniser en continuité les villages. »³⁶⁷ Le 10 octobre, sept associations (le Réseau Sortir du nucléaire, Greenpeace, France nature environnement, l'UFC Que Choisir Manche, Confédération paysanne de Basse-Normandie, le CRILAN, et le GRAPE) déposent un nouveau recours en référé pour obtenir la suspension des travaux préparatoires à la construction de l'EPR devant le tribunal administratif de Caen : « On a décidé de déposer un référé pour aller plus vite. C'est un jugement sur la forme en attendant un jugement sur le fonds »³⁶⁸. Le 26, le juge des référés, Paul-Henri Dubreuil, rejette leur requête : « Les travaux autorisés par le permis de construire attaqué se situent sur un espace qui avait été aménagé dès l'origine en vue de permettre l'implantation des deux tranches futures. Dans ces conditions, l'instruction ne fait apparaître aucun élément qui permettrait de conclure, de fait des seuls travaux autorisés, à des risques sérieux et nouveaux pour l'environnement. »³⁶⁹ Enfin, le 15 mars 2007, le tribunal administratif de Caen rejette les trois requêtes déposées par des associations écologistes visant à obtenir l'annulation du permis de construire délivré à EDF. Le juge estime que les dispositions issues de la loi Littoral de 1986 ne peuvent pas s'appliquer dans ce cas : « Ces travaux ne présentent pas, au regard de la densité des constructions et installations existantes, le caractère d'une extension de l'urbanisation ». De plus, le juge déboute d'une part Greenpeace sur sa requête portant sur « le permis de construire autorisant les travaux préparatoires et ouvrages enterrés du centre de Flamanville », et d'autre part, celle présentée par le CRILAN et le Réseau Sortir du nucléaire portant sur « l'autorisation de travaux divers pour des terrassements généraux pour la mise en géométrie d'EPR. »³⁷⁰ En avril 2009, le Conseil d'Etat rejette le recours contre le décret autorisant la création d'un nouveau réacteur nucléaire. Il estime que les risques environnementaux et sanitaires, et ce notamment par l'impact des rejets supplémentaires de tritium, et les questions relatives à la gestion des déchets produits par la nouvelle installation, sont suffisamment étudiés. Par ailleurs, il juge que les dispositions de l'article 29 de la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire étaient respectées³⁷¹.

3.2.2. La bataille de l'information

Le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! se lance dans la bataille de l'information avec des campagnes de sensibilisation vis-à-vis des dangers que présente l'industrie du nucléaire conjugués à l'inutilité de la construction d'un nouveau réacteur à Flamanville. Il organise régulièrement des conférences de presse sur ce sujet. Ainsi, en septembre 2004, des militants du collectif, dont Didier Anger, porte-parole du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici !, et Christiane Durchon, secrétaire des Verts-Manche, se sont installés à l'hôtel de ville de Saint-Lô afin de sensibiliser l'opinion sur ce projet :

³⁶⁷ *Ouest-France*, 23 août 2006.

³⁶⁸ *Agence Reuters*, 10 octobre 2006.

³⁶⁹ *Ouest-France*, 27 octobre 2006.

³⁷⁰ *lemoniteur.fr* du 20 mars 2007.

³⁷¹ *AFP*, 23 avril 2009.

« Il ne s'agit pas de dire à la population qu'elle peut choisir entre tel ou tel site, que la facture sera moins lourde, ou qu'il y aura des emplois. Il s'agit de dire au public qu'un tel réacteur générerait à travers le département, depuis Bricquebec jusqu'à Laval, via Mortain, un couloir de lignes de 400 000 volts et que ce prototype nucléaire est uniquement installé en vue d'une commercialisation ultérieure à l'étranger ! »³⁷²

Dans celle du 11 juillet 2006, Didier Anger et Christiane Durochon présentent le rassemblement du 29 juillet à Saint-Lô. Ils dénoncent à nouveau cette décision : « Le choix de Flamanville pour l'implantation du réacteur nucléaire n'est pas le résultat d'un consensus entre les habitants du Cotentin, comme cela est présenté depuis le début. »³⁷³

Les antinucléaires tiennent aussi des stands sur les marchés pour y rencontrer les citoyens, les militants des partis et des diverses associations afin de les mobiliser lors des différentes manifestations. Dans un contexte de campagne électorale, le 17 février 2007, soutenus par le collectif saint-lois contre l'EPR et la THT, ils s'invitent sur le marché de Saint-Lô où ils distribuent des tracts : « La campagne présidentielle est l'occasion rêvée pour ne pas se faire oublier. Les candidats et ceux qui les soutiennent quant à leur position sur le nucléaire doivent savoir qu'ils doivent compter avec nous, et toutes celles et ceux que nous sensibilisons contre la construction de l'EPR à Flamanville et la ligne THT qui en découle »³⁷⁴. De plus, ils mobilisent des militants des différents partis et des diverses associations lors de la grande manifestation du 17 mars 2007 à Rennes. Le 8 novembre 2008, quatre membres du collectif anti-EPR et anti-THT³⁷⁵ arpentent le marché de Saint-Lô afin de continuer la lutte malgré le début des travaux de la nouvelle ligne THT : « En ce moment, nous participons à la campagne nationale "ni nucléaire, ni effet de serre", choisissons les économies d'énergie et les énergies renouvelables »³⁷⁶. Parallèlement, les différentes associations assurent aussi une présence permanente sur les marchés afin de sensibiliser la population locale contre la construction d'un nouveau réacteur nucléaire, et plus particulièrement contre l'édification d'une nouvelle ligne THT. Pas de THT sur les Pommiers, qui compte une soixantaine d'adhérents, sont accueillis sur les marchés de Canisy, Marigny et Cerisy-la-Salle. Le 1^{er} septembre 2007, son président, Pascal Pagès, et des militants tiennent un stand sur celui de Cerisy-la-Salle où ils enregistrent sept nouvelles adhésions. Le 27 juillet 2006, six membres de Percy sous tension se trouvent présents sur celui de Percy afin d'y recueillir des signatures contre la construction d'un réacteur EPR à Flamanville³⁷⁷. Le 22 août, Pas de THT sur les pommiers occupe un espace sur le marché de Marigny pour informer la population locale sur l'impact négatif de la THT sur l'environnement, la santé, l'agriculture et le patrimoine³⁷⁸.

De plus, différentes associations animent des réunions d'information sur les dangers d'un nouveau réacteur nucléaire EPR et d'une nouvelle ligne THT, et sur les avantages du développement des énergies renouvelables. Le 6 juillet 2006, à l'initiative d'Alex Brière, un habitant de La Colombe, une quarantaine de

³⁷² *La Manche Libre*, 20 septembre 2004.

³⁷³ *Ouest-France*, 12 juillet 2006.

³⁷⁴ *Ouest-France*, 19 février 2007.

³⁷⁵ Jean-Louis Renou, Martine Goulard, Daniel Letoumeur et Joël Gautier.

³⁷⁶ *La Manche Libre*, 15 novembre 2008.

³⁷⁷ *Ouest-France*, 27 juillet 2006.

³⁷⁸ *Ouest-France*, 24 août 2006.

personnes, dont Marcel Bourdon, maire de La Colombe, Jean-Claude Bossard, maire du Chefresne, et deux associations locales, Branchés autrement et Percy sous tension, proposent une réunion d'information, où ils débattent des choix d'EDF et du conseil général de la Manche, des risques liés à une ligne THT pour la santé humaine et animale, des déchets, et du manque de démocratie³⁷⁹. Le 25 juillet, Percy sous tension en tient une sur les nuisances qu'entraîne une ligne THT. Mais, seuls vingt-cinq participants font le déplacement³⁸⁰. Le 18 octobre, mobilisant plus d'une centaine de personnes, le collectif Sélune sous tension organise une réunion d'information sur les énergies renouvelables avec la participation du Centre d'initiative des énergies renouvelables. Le 17 novembre, à Saint-Sébastien-de-Raids, commune point de départ de la nouvelle THT, la coordination interrégionale des associations et des communes contre la THT tient une réunion d'information qui rassemble plus de soixante personnes provenant des associations de protection de l'environnement ou venant des communes concernées par le projet de la nouvelle ligne THT. Au nom du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'Environnement de 2004, Jean-Claude Bossard rappelle que « sur les 64 communes concernées par le tracé de la THT Cotentin-Maine, 35 communes ont pris un arrêté visant à interdire la construction de cette THT à moins de 500 m des habitations et de 300 m des bâtiments d'élevage, au nom du principe constitutionnel de précaution »³⁸¹. Le 11 octobre 2007, Pascal Pagès, président de Pas de THT sur les pommiers, organise un débat public regroupant les cantons de Canisy, Marigny et Cerisy-la-Salle qui attire une quarantaine de personnes. L'association propose l'implantation d'une ferme expérimentale sous une ligne contrôlée par un collectif d'indépendants afin de mesurer les risques encourus³⁸². Le 17, Percy sous tension organise une réunion publique à propos de la question « Projet de ligne THT Cotentin-Maine, où en est-on ? » en présence de Géraldine Tallec, vice-présidente de Percy sous tension, de Jean-Claude Bossard, un représentant du collectif des élus s'opposant à la ligne THT Cotentin-Maine, de Laura Hameaux, la conseillère juridique des opposants à cette ligne, et de Christophe Gosselin, le co-président du collectif Manche sous Tension. L'association reprend le questionnaire de l'association Stop-THT locale a déjà fait circulé à Villechien et Saint-Symphorien-des-Monts. Ils souhaitent connaître l'opinion des habitants. La quinzaine de militants présents aborde la question des arrêtés de précaution sanitaire pris par 32 maires. Le 15 juin 2008, Pas de THT sur les pommiers organise un pique-nique détente autour de l'étang de Carantilly qui rassemble environ 150 personnes venues fêter l'été sans THT³⁸³.

De plus, les antinucléaires organisent des rassemblements ponctuels avec des actions symboliques afin de sensibiliser encore et toujours la population locale sur les dangers du nucléaire. Le 17 mai 2007, une centaine de militants du collectif Manche sous tension se réunit au Mont-Saint-Michel où ils distribuent des tracts et des sachets remplis de faux déchets nucléaires et de fausses pastilles d'iode³⁸⁴. Le 23 février 2008,

³⁷⁹ *La Manche Libre*, 16 juillet 2006.

³⁸⁰ *Ouest-France*, 27 juillet 2006.

³⁸¹ *Ouest-France*, 19 novembre 2008.

³⁸² *La Manche Libre*, 20 octobre 2007.

³⁸³ *La Manche Libre*, 21 juin 2008.

³⁸⁴ *Ouest-France*, 18 mai 2007.

en période de campagne électorale lors des élections municipales et cantonales, une soixantaine de militants du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! rappelle son opposition à la construction de l'EPR et de la nouvelle ligne THT devant l'Hôtel de ville de Saint-Lô. Didier Anger demande aux candidats de se prononcer clairement pour ou contre l'EPR et les lignes THT :

« Nous demandons aux maires ce qu'ils feront en cas d'accident nucléaire. Assumeront-ils leurs responsabilités en cas de mise en danger de la vie d'autrui ? [...] Il n'est pas normal que le PPI ne soit consultable en mairie que dans un rayon de 12 kilomètres autour de Flamanville. Il n'est pas normal non plus que RTE continue de contacter les maires avant les élections pour obtenir leur accord. »³⁸⁵

Enfin, les antinucléaires organisent des manifestations dans les départements concernés par ce projet : 1 800 personnes à Villedieu-les-Poêles le 18 mars 2006, 3 500 à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 28 octobre, 7 000 à Ernée en Mayenne le 19 octobre 2007, où 4 000 à Mortain le 31 janvier 2009. Suite à l'appel de Cherbourg en octobre 2005, les antinucléaires programment une grande manifestation internationale contre la construction du réacteur EPR qui entraîne la relance du nucléaire les 15 et 16 avril 2006 à Cherbourg. Elle coïncide avec le vingtième anniversaire du 26 avril 1986 de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Avec une seule banderole « Vingt ans après Tchernobyl, non à l'EPR, oui à l'alternative », le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! s'associe à plusieurs formations politiques (LCR, Les Verts, CAP 21) ou syndicales (Confédération paysanne), des associations nationales comme Greenpeace, Attac, Les Amis de la Terre, locales comme Mayenne nature environnement et des figures nationales, dont Olivier Besancenot, José Bové ou Corinne Lepage³⁸⁶. A Fécamp, une quarantaine de militants d'extrême gauche, des membres de la Fédération anarchiste et de l'Acro, et des écologistes, comme Les Verts de Fécamp, dont François-Marie Michaux, élu à la mairie, se mobilisent lors de cette manifestation. Malgré cette forte affluence, les habitants et les élus locaux se comptent dans le cortège. Opposé à cette manifestation, le PS local défend la construction d'un nouveau réacteur nucléaire. Afin de ménager les différentes sensibilités, Bernard Cazeneuve prend quelques jours de vacances. Pierre Bihet, conseiller général (PS) d'Equedreville-Hainneville et employé de la Cogéma, dénonce « vivement la posture de son parti, plus guidée par des considérations partisanes électorales à la veille d'échéances que par un prise en compte de la situation énergétique nationale et internationale. »³⁸⁷ Malgré la position nationale du PS contre le réacteur EPR, aucun ténor du parti ne s'y trouve présent. Le samedi 15 avril, sous une pluie continue, 20 000 personnes issues de 720 associations venant de 41 pays manifestent dans les rues de Cherbourg. Elle rassemble des individus originaires de différentes sensibilités. Le collectif Mayenne survolté envoi ainsi huit cars. Lors de la marche organisée entre Granville et Cherbourg avant la manifestation, Isabelle Aubry, ergothérapeute à Granville, aime « cette idée de prendre le temps de se rencontrer et de réfléchir » : « Je suis encartée nulle part. Je fais partie d'Attac Sud-Manche. Je suis une terrienne modérée et déterminée contre le nucléaire, les OGM, la surconsommation. Si on ne fait rien, la

³⁸⁵ *La Manche Libre*, 1^{er} mars 2008.

³⁸⁶ Annexe 135. Photographies de la manifestation du 15 avril à Cherbourg, p. 239.

³⁸⁷ *Ouest-France*, 17 avril 2006.

Terre va nous pêter à la figure. »³⁸⁸ Les manifestants effectuent deux étapes : lors de la première, ils s'arrêtent devant la Banque de France où ils s'accroupissent (ne pouvant s'allonger à cause des conditions météorologiques) en hommage aux victimes du nucléaire. Puis, lors de la deuxième, et face au siège départemental d'EDF, ils jettent plusieurs milliers de boîtes de conserve aux étiquettes jaunes et noires symbolisant les fûts de déchets radioactifs avec la mention « A conserver pendant vingt ans ». Le soir, ils découvrent la pièce de théâtre *La diagonale de Tchernobyl* traitant de la souffrance supportée par les « liquidateurs » et jouée par la compagnie clermontoise Brut de béton, puis écoutent un concert du chanteur Kent à la salle Chantereyne de Cherbourg. Sur un des terrains prêté par un particulier, un village autogéré « anticapitalistique et antinucléaire » regroupe environ 3 000 anarchistes.

Le 16 avril, le rassemblement se poursuit à partir de quatre forums : « L'EPR, inutile, coûteux, dangereux » ; « Avec 3 milliards d'euros, que faire dans le Grand Ouest ? » ; « Les conséquences de l'accident de Tchernobyl » ; et « La suite à donner à la lutte antinucléaire ». Commandée par le Réseau Sortir du nucléaire, Les 7 Vents du Cotentin rend public son étude consacrée aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie : « Nous avons défini dix mesures simples, basées sur des techniques fiables. Ainsi, nous n'avons pas intégré les projets de piles à combustibles, ou encore ceux de récupération de l'énergie de la houle. »³⁸⁹ Dans un premier temps, Michel Frémont défend la création d'« Agences locales d'énergie pour épauler les collectivités dans leurs diagnostics et proposer des programmes d'action. Certaines régions y travaillent déjà, il faut les multiplier dans le Grand Ouest. » Il présente les plans de rénovation des logements collectifs, le remplacement des chauffages électriques par des poêles à granulés, l'installation de chauffe-eau solaire, au bio gaz, à la cogénération ou à l'éolien. Christiane Durchon, secrétaire départementale des Verts, invite « à convaincre les élus régionaux et locaux » : « Avec ce dossier sérieux, nous offrons aux collectivités territoriales et locales l'occasion de reprendre l'initiative sur la production d'énergie. » Par ailleurs, ils invitent l'un des « liquidateurs » de Tchernobyl, Viatcheslav Kitaev, à témoigner de son expérience : « Quatre jours après la catastrophe, les populations n'avaient pas été prévenues et constituaient à vivre comme si rien ne s'était passé. [...] Parmi les liquidateurs toujours en vie (il en meurt deux par jour), au moins 160 000 sont gravement malades. »³⁹⁰ En résumé, Stéphane L'Homme, porte-parole du Réseau Sortir du nucléaire, constate « une renaissance du mouvement antinucléaire » : « Ce mouvement, assommé à coup de compagnies de CRS dans les années 70 et 80 reprend de la vigueur et les milliers de personnes présentes à Cherbourg ce week-end de Pâques vont en témoigner. »³⁹¹ Didier Anger prend acte de la réussite de cette manifestation : « Si on réunit mille personnes, nous aurons perdu. Nous sommes dix mille, et cela posera question au Gouvernement et si nous sommes vingt mille, nous avons vraiment des chances de gagner. »³⁹² Enfin, François Dufour, lui, se fait le reflet de

³⁸⁸ *Ouest-France*, 14 avril 2006

³⁸⁹ *Le Monde*, 18 avril 2006.

³⁹⁰ *Ouest-France*, 17 avril 2006.

³⁹¹ *La Presse de la Manche*, 15 avril 2006.

³⁹² *La Presse de la Manche*, 21 février 2006.

l'inquiétude au niveau local de la cohabitation entre l'activité agricole et la présence de lignes THT : « Le monde paysan est inquiet. De nombreux problèmes, liés notamment à la présence importante de champs électromagnétiques, n'ont pas été réglés. [...] Nous ferons comme pour les cultures d'OGM. [...] On n'entrera pas dans nos champs, et s'il le faut, nous enlèverons tous les piquets. »³⁹³ Avec le soutien du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici !, les militants anti-THT organisent d'autres manifestations.

Le 28 octobre 2006, organisée par Branchés autrement et Percy sous tension, une manifestation anti-EPR et anti-ligne THT rassemble 3 500 manifestants, en présence de Didier Anger, de Jean-Claude Bossard, et de Yannick Soubien, à Saint-Hilaire-du-Harcouët³⁹⁴. Pas de THT sous les pommiers participe à celle de Rennes le 17 mars 2007. Le 31 janvier 2009, à partir d'un seul slogan « Notre santé n'est pas à vendre », dans une ambiance rythmée par des tambours et des trompettes, 4 000 personnes, dont des militants antinucléaires, des élus locaux (comme Guénaël Huet, député UMP d'Avranches) et des agriculteurs, manifestent contre la ligne THT « Cotentin-Maine » à Mortain. Ils exigent « un moratoire, et l'application pure et simple de la Charte de l'Environnement, épaulée par la Constitution qui stipule : « Chacun est en droit de vivre dans un environnement sain. Sous les lignes, cela reste à prouver. »³⁹⁵ Suite à la signature par le Premier ministre Dominique de Villepin du décret autorisant la construction du réacteur EPR de Flamanville, et malgré la mobilisation des antinucléaires, les travaux commencent à partir du 3 décembre 2007. Ayant constaté l'échec de leur mobilisation concernant la construction de l'EPR, les antinucléaires se focalisent contre l'édification d'une nouvelle ligne THT.

3.2.3. Les actions

Les anti-EPR et les anti-THT organisent des actions symboliques afin d'interpeller la population sur la construction du nouveau réacteur et de sa ligne THT. Le 8 octobre 2007, devant l'entrée du conseil général de la Manche à Saint-Lô, une vingtaine d'opposants édifie un pylône factice pour symboliser leur désaccord aux élus : « La session du conseil général de la Manche se termine... mais notre lutte continue. » Didier Anger scande ainsi : « Le nucléaire a été évacué du Grenelle de l'environnement dont tout le monde parle. Le président du conseil général y participe alors que notre département va être balaféré une seconde fois par une ligne électrique THT... » Christiane Angot, militante de la Confédération paysanne, indique que « le conseil général a dit oui à l'EPR, nous sommes là pour rappeler qu'il est encore temps d'arrêter. »³⁹⁶ En octobre, des militants anti-EPR accrochent des banderoles afin de mobiliser la population à se rendre à la manifestation du 20 à Ernée en Mayenne, sur une quinzaine de pylônes EDF se trouvant sur le tracé prévu de la ligne THT de Percy à Mortain dans la Manche, à Romagné ou encore à Saint-Germain-en-Coglès

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ *Ouest-France*, 30 octobre 2006.

³⁹⁵ *Ouest-France*, 31 janvier 2009.

³⁹⁶ *Ouest-France*, 9 octobre 2007.

près de Fougères, et à Beaulieu-sur-Odon en Mayenne³⁹⁷. Le 2 décembre, environ trois cents antinucléaires érigent un « mur du mensonge » au pied de la falaise de Flamanville : « Nous voulions dénoncer quelques-uns des mensonges du lobby nucléaire et de ses épigones politiques. » Sur ce mur, décoré avec des slogans tels que « l'EPR Noël est une ordure » ou encore « EPR = chantier de la mort », ils évoquent ainsi les « mensonges » relatif à la construction du réacteur : les véritables besoins électriques de la France et du Grand Ouest, les supposés faibles risques liés au nucléaire, la lutte contre l'effet de serre, les effets électromagnétiques, les risques pour l'agriculture et pour l'agroalimentaire. Les Verts de Basse-Normandie contestent aussi le manque de démocratie dans ce projet : « On décide d'abord, on discute ensuite ! » Le 26 septembre 2008, une dizaine de militants anti-THT du groupe d'action non violente déploie plusieurs banderoles sur les remparts de Saint-Lô lors de la venue de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet pour participer à une réunion avec les acteurs socio-économiques et les élus locaux le 27. Ils demandent « l'application du principe de précaution et un moratoire suspensif sur le projet THT ». De plus, en opposition avec la demande du député UMP Guénhaël Huet, elle annule sa visite de terrain et sa rencontre avec des riverains concernés par l'implantation d'une nouvelle ligne THT. Face à cette décision, Gilbert Daniel, maire de Chèvreville, ne participe pas à cette rencontre.³⁹⁸ Avec cent cinquante antinucléaires, quelques élus, dont Gilbert Daniel et Jean-Claude Bossard, manifestent à l'extérieur de la préfecture. Ils demandent « le strict respect de la loi de 2005 inspirée de la Charte de l'environnement et qui prévoit que chacun a le droit de vivre dans un environnement sain. »

En guise de protestation contre la ligne THT, ses opposants occupent des pylônes. En avril 2007, à l'initiative du Réseau Sortir du nucléaire, deux militants occupent celui situé près de la centrale de Flamanville afin de protester contre la construction du réacteur nucléaire : « Opération coup de poing, parce que distribuer des tracts et manifester n'ont pas suffi à empêcher de publier le décret d'autorisation de construction, à quelques jours de l'élection présidentielle. »³⁹⁹ Le 13 octobre, les associations manchoises antinucléaires organisent une manifestation contre l'EPR et la ligne THT rassemblant une cinquantaine de personnes autour de Percy sous tension. Le groupe va à Maupertuis pour se diriger ensuite vers trois pylônes situés aux lieux dits de la Baudrière, de la Pierre et au Pavillon, à Hambye. Les membres montent sur les pylônes pour y accrocher leur banderole et notamment à inviter les manifestants à se retrouver à Ernée le 20 octobre. Parallèlement, les membres de Pas de THT sous les pommiers drapent un pylône de slogans hostiles à l'implantation du réacteur nucléaire EPR et de sa ligne THT. Une vingtaine d'adhérents et de militants manifeste près du pylône électrique de la ligne THT Flamanville-Domloup de 400 000 volts situé à Cametours sur la RD 972 reliant Saint-Lô à Coutances⁴⁰⁰. Gérard Lacroix et Jean-Louis Renou, membres de l'association, indiquent : « Nous sommes une fois de plus rassemblés pour montrer notre

³⁹⁷ *Ouest-France*, 13 octobre 2007.

³⁹⁸ *Ouest-France*, 26 septembre 2008.

³⁹⁹ *Ouest-France*, 17 avril 2007.

⁴⁰⁰ *La Manche Libre*, 20 octobre 2007.

détermination. Nous pensons avoir encore la capacité pour changer le cours des choses ». Le 7 juillet 2008, trois militants du Groupe d'actions non-violentes anti-nucléaires occupent le même pylône à Cametours.⁴⁰¹

Par ailleurs, les anti-THT organisent des opérations dites « néons » lors de soirées. Ce phénomène résulte des conséquences de l'électromagnétisme propagé par une ligne de 400 000 volts. En décembre 2007, réunis à Notre-Dame-de-Cenilly, Percy sous tension, Pas de THT sur les pommiers et Tessy survolté en mènent une. Sous le slogan « Pour les fêtes de fin d'année, EDF éclaire nos campagnes », Christophe Gosselin, membre de Manche sous tension, indique à ce sujet : « Nous voulions montrer que des néons non branchés s'allument automatiquement à partir du champ électromagnétique. Ça prouve qu'il y a forcément des répercussions sur l'environnement et sur nous. »⁴⁰² Une action de ce type se déroule également aux Biards à Isigny-le-Buat. Le 10 février 2009, entre Lécousse et Saint-Germain-en-Coglès au lieu dit Berthelon, une vingtaine de personnes allume des néons de la même manière.⁴⁰³

Les anti-THT entreprennent des actions directes comme l'occupation de certains lieux. En avril 2007, des militants de Greenpeace occupent des grues pour s'opposer à la construction du réacteur EPR. Yannick Rousselet, chargé de campagne nucléaire de Greenpeace, exige « dès maintenant que les candidats à l'élection présidentielle s'engagent à abroger le décret autorisant la construction de l'EPR. » Ils reçoivent le soutien de Dominique Voynet et des Verts de Basse-Normandie⁴⁰⁴. Le 24 juin 2008, seize militants de Greenpeace s'enchaînent aux grilles des carrières de Lieusaint, Montebourg et Derville dans la Manche. Cette action empêche toute livraison de sable et de gravier sur le chantier du réacteur EPR⁴⁰⁵. Les militants décident de prolonger leur action. Le 26, le tribunal de grande instance de Coutances examine en référé la demande de l'exploitant de la carrière de Derville visant à faire évacuer les lieux. L'avocat demande une astreinte de 75 000 euros. Les militants enchaînés, qui bloquent l'accès à la carrière de Lieusaint, se trouvent délogés par les forces de l'ordre. Plus tard, le 27, une quinzaine de militants de Greenpeace bloque les accès de la cimenterie Calcia, à Ranville, près de Caen, qui fournit 3 000 tonnes de béton par jour, à hauteur de 10 % de sa production quotidienne du chantier de l'EPR de Flamanville. Le 21 novembre, dix-huit militants anti-THT investissent le premier étage de la préfecture de Saint-Lô. Ils réclament un entretien avec le ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo. Christophe Gosselin, membre de la coordination interrégionale Stop-THT, demande un moratoire suspensif du projet de ligne THT : « Depuis le printemps dernier, nous avons envoyé de nombreux courriers au ministre de l'Environnement. Sans réponse. C'est dommage d'en arriver là pour obtenir un rendez-vous. »⁴⁰⁶ Dans une atmosphère tendue, la police mobilise d'importants moyens afin de déloger les militants, mais les policiers se trouvent bloqués par une vingtaine de militants anti-THT à l'extérieur du bâtiment. Après un court affrontement, les forces de l'ordre sortent leurs bombes lacrymogènes pour les disperser.

⁴⁰¹ *Ouest-France*, 12 juillet 2008.

⁴⁰² *Ouest-France*, 31 décembre 2007.

⁴⁰³ *Ouest-France*, 12 février 2009.

⁴⁰⁴ *Ouest-France*, 27 avril 2007.

⁴⁰⁵ *Ouest-France*, 24 juin 2008.

⁴⁰⁶ *Ouest-France*, 22 novembre 2008.

3.3. La contestation contre la ligne THT Cotentin-Maine

Le choix de Flamanville pour la construction d'un nouveau réacteur EPR exige l'édification d'une ligne THT de 400 000 volts (163 kilomètres) supplémentaire, dite « Cotentin Maine », de l'Etang-Bertrand, près de Bricquebec, vers Laval dans la Mayenne⁴⁰⁷. Ce projet se traduit par une forte opposition de la population et des élus locaux⁴⁰⁸. Cette contestation n'entraîne pas de concurrence, mais une complémentarité avec la lutte contre l'EPR, menée par le collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici. Les opposants s'inquiètent de l'impact paysager, des effets sur la santé de l'homme et des animaux, et plus particulièrement les effets qu'entraînent des champs électromagnétiques d'une ligne THT. Concernant la santé animale, la Confédération paysanne en dénonce les effets : une baisse de la fertilité, un accroissement du nombre de mammites, des perturbations au moment de la traite des vaches, un stress engendrant une diminution des défenses immunitaires des animaux et un retard de croissance.

3.3.1. Les réunions RTE et l'opposition à l'enquête publique sur la ligne THT Cotentin-Maine

Dans un premier temps, dans le cadre des démarches préparatoires au projet de ligne THT liée au réacteur nucléaire EPR, Philippe Joachim, ingénieur et représentant du Réseau de transport d'électricité (RTE), programme une série de réunions de concertation dans toutes les « communes de l'aire d'étude » visant les élus locaux afin de présenter la future ligne THT et pour discuter de son tracé. Les antinucléaires et les élus locaux se mobilisent contre le « manque d'information sur l'impact des lignes haute tension » et le « manque de concertation avec la population. » En juillet 2006, une quarantaine de manifestants anti-EPR et anti-THT s'invite à une réunion organisée par RTE, où seuls les élus de Gouvets sont conviés. Christophe Gosselin, président de Tessy survolté, « aurait bien aimé que des habitants de la commune aient le droit d'assister à cette réunion. Mais on n'est pas venus là pour mettre la zizanie. »⁴⁰⁹ A Saint-Lô, le 6 octobre à la préfecture, lors de la première réunion adressée aux élus des grandes villes concernées par l'aire d'étude du projet, les parlementaires, les conseillers régionaux et généraux, les chambres consulaires et les associations agréées par la préfecture, Manche Nature refuse pourtant l'invitation :

« Nous nous voyons contraints de décliner cette invitation. Pourquoi irions-nous participer aux travaux de cette commission ? Pour aider RTE à déterminer l'endroit précis où elle devra planter le couteau qui ouvrira cette longue plaie, cette immense balafre qui défigure notre département du nord au sud ? Notre raison et notre attachement à la nature nous interdisent formellement de descendre dans cette arène et de, selon les cas, diriger notre pouce vers le haut ou vers le bas ! »⁴¹⁰

⁴⁰⁷ Annexe 136. Tracé de la future ligne THT Cotentin-Maine, p. 240.

⁴⁰⁸ Elisabeth Rémy, « Apprivoiser la technique. Débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, n°31, 1995, vol. 8, pp. 136-144. Daniel Boy et Mathieu Brugidou (dir.), *Le débat public, un risque démocratique ? : l'exemple de la mobilisation autour d'une ligne à très haute tension*, Lavoisier, Tec & Doc, 2009, 178 p.

⁴⁰⁹ *Ouest-France*, 3 juillet 2006.

⁴¹⁰ *Ouest-France*, 6 octobre 2006.

En septembre 2007, à Romagny, à proximité de Mortain, lors d'une nouvelle réunion organisée par RTE en présence de 200 membres des collectifs anti-EPR et anti-THT, une dizaine de tracteurs ne peut pénétrer dans le village suite à un arrêté municipal qui interdit la circulation des engins agricoles dans la commune⁴¹¹. A Coutances, Didier Anger, président du CRILAN, s'étonne du paradoxe de la situation : « À défaut de nous écouter, ils vont nous entendre ! Je suis agréé par le préfet dans quatre commissions pour l'environnement et l'on me refuse l'accès à la réunion. Où est la cohérence ? » Outre cette réaction, ces deux réunions entraînent une vague de réactions de la part des élus locaux, dont pour Michel Houssin et Christophe Gosselin, membres de Manche-sous-tension : « Les maires ont découvert lors de cette réunion que les journalistes n'étaient pas admis. Où est la démocratie ? Nous ne sommes pas aujourd'hui dans la position de discuter du tracé de la ligne THT. Car il n'y aura pas de THT. » Daniel Lebouvier, maire de Maupertuis, indique que « la répartition des indemnités est mal faite. 1 500 € tous les 9 ans pour les exploitants, c'est ridicule ! On doit donner davantage aux agriculteurs et aux riverains. » Élodie Hardel, conseillère municipale de La Haye-Bellefond, avertie qu'elle « ne veut pas de la THT. » : « Ces réunions ne servent à rien, on nous fait croire que l'on nous demande notre avis. Les agriculteurs doivent refuser de se faire acheter. » Marcel Bourdon, maire de La Colombe, commente la position « de la communication que de l'échange. » : « La solution la plus coûteuse a été retenue. On aurait pu utiliser cet argent pour enfouir la ligne. J'espère que les riverains seront écoutés et indemnisés. » Yves Lepeltier, maire de La Chapelle-Cécelin : « La ligne THT ne concernera qu'une toute petite partie de La Chapelle-Cécelin. Bien sûr il y a des pour et des contre. Mais que peut-on faire maintenant ? Les gens veulent le progrès, mais pas ce qui va avec. » Paulette Blouin, maire du Mesnil-Adelée : « La ligne vient en bordure de notre commune. RTE est venu deux fois nous voir, ils ont un discours très argumenté, ils ont répondu à tout alors que la vallée de la Sée va être bien détériorée. Les habitants réagissent mal, certains sont prêts à vendre leur maison, l'avenir n'est pas réjouissant. On va nous indemniser, mais nos communes sont sacrifiées. »⁴¹²

Le 12 novembre 2007, à Montabot, Philippe Joachim présente au conseil municipal et à son maire, Charly Cochard, le tracé de la ligne THT. Alertées par Percy sous tension, quarante-cinq personnes ferment la cour de la mairie avec un tracteur. Après un dialogue entre le représentant de RTE et les manifestants, dont Thomas Sanoner, président de Percy sous tension, Olivier Delafosse, son vice-président, refuse de signer un engagement précisant que la THT ne passerait pas à moins de 500 mètres de toute habitation. Les gendarmes interviennent afin qu'il puisse reprendre la route. Le 16 novembre 2007, lors d'une réunion⁴¹³ sur l'état des connaissances concernant les champs électromagnétiques organisée par RTE à la préfecture, une quinzaine de membres des collectifs de la Manche, contestant l'impartialité des scientifiques, manifeste à l'extérieur du bâtiment en distribuant des tracts afin de protester contre leur venue :

⁴¹¹ *Ouest-France*, 22 septembre 2007.

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ Elle est animée par les professeurs Bernard Veyret, directeur de recherche au CNRS, et André Aurengo, chef du département médecine de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

« Le premier, le professeur Bernard Veyret, est membre du conseil scientifique de la société Bouygues Télécom. Le deuxième, le professeur André Aurengo, est lui membre du conseil d'administration d'EDF. On peut alors douter de leurs dispositions à considérer les champs électromagnétiques comme dangereux pour la santé humaine et animale ; et de ce fait de porter atteinte à un projet émanant d'institutions auxquelles ils appartiennent ! »⁴¹⁴

Le représentant de RTE avance sa rencontre, initialement prévue le 20 novembre, avec le maire du Chefresne au 19 novembre. Toutefois, la présence d'une vingtaine de manifestants de Percy sous tension et de riverains empêche la réunion⁴¹⁵. Le 4 décembre, à Montbray, une quarantaine de membres de Percy sous tension, dont Olivier Delafosse, retient la voiture de Philippe Joachim, dans la cour de la mairie avec l'aide d'un tracteur : « On le bloque pour essayer de discuter avec lui. »⁴¹⁶

Comme le préfet tarde à lancer l'étude épidémiologique comme la ferme expérimentale, la coordination interrégionale des collectifs anti-THT diligente sa propre enquête « pour lever l'omerta sur les effets des lignes THT » en janvier 2008. Baptisée « Vivre avec une ligne THT ? », cette enquête est menée auprès de trois mille foyers qui vivent dans une bande de 600 mètres sous les couloirs de lignes de Flamanville à Domloup, de Domloup aux Quintes, et sur le tracé de la future ligne Cotentin-Maine. Conduite sous l'égide du comité de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques, elle permet « de disposer de données sur les conditions de vie à proximité des lignes THT, et de faire un état des lieux avant la construction de la ligne Cotentin-Maine si elle est réalisée. » Avec un livret-guide, les quelques 300 enquêteurs signent une charte qui les engage « à une totale neutralité lors de leur passage chez l'habitant pour remplir le questionnaire. » Les habitants sont invités à répondre à 48 questions qui portent sur la santé, sur l'habitation, sur leur lieu de travail et sur leur mode de vie. Anonyme, ce document comporte un volet individuel et un chapitre spécifique relatif aux exploitations agricoles. En présence de l'enquêteur, les habitants remplissent le document et les données recueillies sont scellées puis transmises au CRIIREM. Suite à l'enquête menée entre janvier et mars 2008, le CRIIREM demande au Centre de mathématiques appliquées de la Faculté des sciences et Techniques de l'Université du Maine d'analyser les réponses de 2 868 personnes exposées, réparties dans une zone de 300 mètres de part et d'autre de plus de 250 kilomètres de lignes THT. Composé de membres des collectifs départementaux anti-THT, de représentants du monde agricole, d'élus locaux et de scientifiques du CRIIREM, un comité de pilotage se trouve mis en place pour suivre le déroulement de cette première enquête en France⁴¹⁷. Le 19 janvier 2009, la coordination STOP-THT tient une conférence de presse à Saint-Lô où les scientifiques CRIIREM exposent les résultats de l'enquête : « Les conditions de vie des riverains sont détériorées, particuliers comme exploitants agricoles. »⁴¹⁸ La conclusion démontre qu'il faut mieux vivre loin d'une ligne THT.

⁴¹⁴ *La Presse de la Manche*, 22 novembre 2007.

⁴¹⁵ *Ouest-France*, 21 novembre 2007.

⁴¹⁶ *Ouest-France*, 5 décembre 2007.

⁴¹⁷ *La Presse de la Manche*, 16 janvier 2008.

⁴¹⁸ *Ouest-France*, 24 janvier 2009.

En préalable à la déclaration d'utilité publique, les autorités entreprennent une enquête publique sur la ligne THT Cotentin-Maine, comme pour le projet EPR. Dès février 2009, le nouveau préfet de la Manche, Jean-Pierre Laflaquière, lance la procédure. Cette enquête se déroule du 2 juin au 3 juillet 2009 dans 43 communes de la Manche, seize de la Mayenne, six de l'Ille-et-Vilaine et une du Calvados. Elle recueille les observations de la population à partir notamment d'un mémoire descriptif de l'ouvrage, d'une étude d'impact, d'un résumé non-technique et d'une cartographie. Suite à la pression des élus locaux, le préfet la prolonge jusqu'au 17 juillet. Dès le 29 mai, accompagnés d'un huissier, douze maires, membres du collectif des élus concernés par le passage de la ligne THT Cotentin-Maine, qui se rendent à la préfecture de la Manche à Saint-Lô, demandent « une étude épidémiologique indépendante et l'application de la Charte de l'environnement sur ce projet. » Mais, l'entrée de la préfecture leur est interdite et ils déposent en signe de protestation les registres d'enquête publique sur le projet envoyés dans leurs mairies dans la cour de la préfecture : « Nous n'avons pas même pu être reçus par un représentant de l'Etat : ah ! Elle est belle la démocratie avec les élus du peuple. »⁴¹⁹ Parallèlement à cette enquête publique, toujours en mai, le collectif Stop-THT et ses associations locales annoncent la mise en place d'un registre citoyen « Stop THT » : « Il faut mobiliser la population en amenant les gens à s'exprimer massivement contre ce projet le jour de la venue du commissaire-enquêteur » dans les cinq communes⁴²⁰ concernées par le tracé de la future ligne. Ils demandent le gel de tout projet d'aménagement de ligne THT en attendant la réalisation d'une enquête épidémiologique afin de connaître les conséquences sur la santé humaine, mais aussi animale : « Nous ne saurions accorder du crédit à une enquête d'utilité publique qui ne reconnaît pas l'impact sanitaire de la THT. »⁴²¹ En guise de protestation, le conseil municipal de Chefresne ferme la mairie lors du passage des deux commissaires-enquêteurs (Bruno Boussion et Michel Boutruche) : « 80 % d'avis défavorables des conseils municipaux concernés, des arrêtés anti-THT contestés par le préfet, une démarche auprès du président Sarkozy le 12 janvier à Saint-Lô... Rien n'y fait, nous ne sommes pas entendus. Alors que nous reste-t-il en dehors de cette manifestation populaire ? »⁴²² La préfecture met donc à la disposition des deux commissaires-enquêteurs un camping-car. A Cerisy-la-Salle, Pas de THT sur les pommiers s'invite lors de leur passage à la mairie afin de manifester son mécontentement : « Cette enquête publique n'est qu'une formalité pour les administrations. Elles ne prendront pas en compte nos avis défavorables. »⁴²³ En résumé, une douzaine de maires renvoi les registres d'enquête publique vides et trois d'entre eux ferment leurs mairies lors du passage des commissaires-enquêteurs.

Mi-décembre 2009, la commission d'enquête publique rend un avis favorable au projet de ligne THT Cotentin-Maine. Toutefois, elle regrette que certains tronçons de la THT ne soient pas enterrés dès lors que les conditions s'y prêtent. Alors que RTE refuse toute idée d'enfouissement au motif qu'une ligne enterrée

⁴¹⁹ *Ouest-France*, 29 mai 2009.

⁴²⁰ Le 3 juin au Pertre, le 8 à Bréal-sous-Vitré (le matin) et Mondevert (l'après-midi), le 24 à Erbrée, et le 2 juillet à La Chapelle-Erbrée.

⁴²¹ *Ouest-France*, 3 juin 2009.

⁴²² *Ouest-France*, 12 juin 2009.

⁴²³ *Ouest-France*, 22 juin 2009.

coûte, selon l'entreprise, six fois plus cher qu'un réseau aérien, la commission d'enquête juge que cette « argumentation n'est pas convaincante ». Ce coût supplémentaire doit être « comparé » au « bénéfice des avantages environnementaux à l'échelon d'un territoire et sur une période de cinquante ans. » La commission demande également à RTE des engagements concernant l'indemnisation des préjudices éventuels subis par les riverains et les exploitants agricoles. Au plan sanitaire, la commission regrette de ne pas avoir pu rendre son avis après la publication d'une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur les effets des lignes THT sur la santé qui devrait être publiée début 2010.

3.3.2. La mobilisation des élus locaux

Préoccupés par le projet du tracé de la ligne THT Cotentin-Maine, les maires s'inquiètent de son impact environnemental et de ses nuisances sur la santé humaine et animale. Ils dénoncent le manque de transparence autour de la future ligne THT et demandent une étude épidémiologique. En effet, selon la loi, les maires ont pour mission de protéger la population de leur commune. C'est pourquoi, au nom du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement signée en 2004 et intégrée à la Constitution, certains maires concernés par le tracé de la nouvelle THT se mobilisent contre son implantation sur leur territoire. Certains élus adoptent des délibérations où ils se déclarent clairement opposés à un couloir aérien et favorables à l'enfouissement des lignes THT. Dès octobre 2006, les conseils municipaux du Chefresne et de Montabot votent des délibérations contre l'EPR qui sont déposées auprès des commissaires-enquêteurs de l'enquête publique. A Marchésieux, avec l'aide de Michel Houssin, président des Marais sous tension, le maire Roland Lepuissant organise un référendum sur la construction de la ligne THT le 26 novembre : « On s'est déjà moqué de nous en organisant des débats publics sur l'EPR alors que la décision d'implantation à Flamanville était déjà prise par nos parlementaires ! Où est la démocratie ? Je précise que nous sommes contre le tout nucléaire, contre les lignes THT, dans la Manche ou ailleurs. »⁴²⁴ Bien que ce référendum n'a aucune valeur juridique, les 506 électeurs se prononcent sur le projet d'une nouvelle ligne THT : sur 210 votant, 190 personnes se votent « contre », onze « pour » et neuf votent « blanc ». Les différents conseils municipaux décident une série de délibérations s'opposant au passage de la ligne THT sur leur commune comme le 5 septembre 2007 à Chèvreville, le 6 septembre à Buais-les-Monts, le 10 à Heussé, ou le 12 celui de Margueray. L'assemblée de Chèvreville lance aussi une pétition « Non à la THT à Chèvreville » qui se trouve immédiatement signée par la totalité des présents à la réunion et la création d'une association « THT, Touche pas à Chèvreville »⁴²⁵. Le 28 février 2008, suite à une réunion du comité de pilotage de l'enquête sur les effets d'une ligne THT sur les conditions de vie, Bernard Lemardeley, maire de Villechien, signe un arrêté afin d'interdire toute construction d'une ligne THT à moins de 500 mètres d'une habitation. Toujours en février, à Chèvreville, Gilbert Daniel démissionne du conseil municipal : « Je

⁴²⁴ *Ouest-France*, 24 octobre 2006.

⁴²⁵ *La Gazette de la Manche*, 6 septembre 2007.

ne peux cautionner la décision prise par le préfet de la Manche qui autorise RTE à implanter une ligne aérienne THT sur le territoire de la commune de Chèvreville. »⁴²⁶ Le 28 avril, dix-sept maires opposés à l'implantation de la ligne THT Cotentin-Maine sur le territoire de leur commune⁴²⁷ se réunissent au Chefresne où ils se mettent d'accord sur une position commune : ils s'engagent à prendre ou prennent un arrêté visant à interdire tous travaux liés à l'implantation de la ligne THT pour protéger les populations et leur outil de travail. Ils ne valident pas les comptes rendus « qui laissent à penser qu'une véritable concertation a eu lieu : aucune municipalité n'a validé les projets présentés ni ne reconnaît le fuseau soi-disant de moindre sensibilité ». Ils demandent l'application des engagements pris par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, à savoir la prorogation du projet à fin juillet 2008, et la désignation d'un cabinet d'expertise indépendant au lieu et place de RTE. »⁴²⁸

Le 19 mai, avec le soutien de Philippe Bas, conseiller général de Saint-Pois, les dix-sept maires déposent symboliquement à la préfecture les arrêtés qu'ils ont pris afin de « protéger » la population. Les maires demandent que la ligne passe à de moins 500 mètres des habitations, et mettent en avant les risques dus aux effets électromagnétiques sur la santé humaine et animale. Pour Eric Courteille, maire de Buais-les-Monts : « On n'interdit pas le passage de la ligne, mais on prend des dispositions pour préserver la santé de nos concitoyens. » ou pour Jean-Claude Bossard : « On ne veut pas de la ligne tant que l'on n'a pas de garanties sur son innocuité. »⁴²⁹ Le 24 juin à Villechien, à l'initiative de Jean-Claude Bossard, plus d'une cinquantaine d'élus communaux se réunit pour aborder différents points et adoptent une position commune vis-à-vis des éventuelles demandes de rencontre de RTE : celles-ci ne se feraient que publiquement, et que si RTE retirait ses recours devant le tribunal administratif. Le collectif procède également à la désignation de ses représentants départementaux : Alain Cornée (premier-adjoint d'Erbrée), Serge Renault (maire de Levaré) et Gilbert Daniel (maire de Chèvreville). Jean-Claude Bossard est choisi pour être le coordinateur interdépartemental. En septembre, devant la résistance des 16 maires⁴³⁰ qui ont signé un arrêté s'opposant à la ligne THT Cotentin-Maine, malgré la demande de la Préfecture de la Manche leur demandant de les retirer sous un délai de deux mois leur texte, le préfet de la Manche défère finalement les arrêtés incriminés devant le tribunal administratif de Caen aux fins d'annulation⁴³¹. Après avoir examiné l'affaire le 11 décembre, le tribunal les annule le 23 décembre en précisant que les maires n'ont pas de compétences pour les installations électriques. Le collectif régional anti-EPR réagit à cette décision : « On aurait pu espérer que le pouvoir judiciaire se montre plus indépendant face aux pressions du pouvoir exécutif de l'Etat, gage d'un bon fonctionnement démocratique. »⁴³² Les Verts de Basse-Normandie réaffirment leur soutien aux

⁴²⁶ *La Manche Libre*, 23 février 2008.

⁴²⁷ Boisyvon, Buais, Coulouvray-Boisbenâtre, Chèvreville, Ferrières, Heusse, La Bazoge, La Chapelle-Cécelin, Lapenty, Le Chefresne, Le Mesnil-Gilbert, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois, Saint-Pois, Saint-Symphorien-des-Monts, et Villechien.

⁴²⁸ *Ouest-France*, 15 mai 2008.

⁴²⁹ *La Presse de la Manche*, 20 mai 2008.

⁴³⁰ Boisyvon, Buais-les-Monts, Chèvreville, Coulouvray, Boisbenâtre, Ferrières, Fontenay, Heussé, La Bazoge, Le Chefresne, Le Mesnil-Gilbert, Margueray, Percy, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Symphorien-des-Buttes, et Villechien.

⁴³¹ *Ouest-France*, 3 septembre 2008.

⁴³² *Ouest-France*, 24 décembre 2008.

communes « qui ont eu le courage d'exprimer leur opposition à la ligne THT, qui comporte des risques sérieux pour la santé des personnes et des animaux situés à proximité. » Ils s'étonnent également de la non application du droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux pour la santé, aussi qu'au principe de précaution. Dans un communiqué daté du 28 décembre, la coordination interrégionale Stop-THT apporte son « soutien aux élus et aux communes, tous soucieux de protéger la santé de leurs concitoyens et la viabilité des élevages agricoles. Le tribunal administratif de Caen a privilégié aujourd'hui l'intérêt discutable de la THT Cotentin-Maine au détriment de la protection de la santé publique assise sur le principe de précaution constitutionnel. »

Le 20 mai 2009, le Collectif des élus concernés par le projet de ligne THT Cotentin-Maine vote par 37 voix (contre deux abstentions) la rédaction d'une motion demandant le report de l'enquête publique, et décide par 36 voix contre trois abstentions d'assigner Jean-Pierre Laflaquière, le préfet de la Manche, pour « voie de fait » au tribunal de grande instance de Coutances. Le représentant de l'Etat refuse d'appliquer la Charte de l'Environnement, loi ayant valeur constitutionnelle. »⁴³³ Les élus estiment que le préfet aurait dû, en raison de ce principe, demander l'interdiction de continuer les travaux liés à cette ligne au regard des résultats de l'enquête "Vivre avec une ligne THT", et des conclusions attendues du programme de recherche de l'INSERM sur les relations entre THT et santé⁴³⁴. Ils contestent quatre points : « le non-respect des arrêtés pris par 39 maires qui demandaient l'application de la loi (via la Charte de l'environnement), et la réalisation d'une étude indépendante prouvant l'innocuité de la THT » ; « le non-respect de la délibération du conseil général de la Manche (du 16 avril 2009) visant à exiger une étude épidémiologique indépendante... », et « l'absence de réponse du président de la République à notre courrier remis lors de sa venue à Saint-Lô le 12 janvier. ». Suite à la décision du Collectif des élus contre la THT, les différents conseils municipaux se réunissent afin de débattre du projet destiné à assigner le préfet devant le tribunal de grande instance de Coutances comme le 25 mai à Margueray ou le 4 juin à Montabot⁴³⁵.

Le 18 juin, six communes et deux associations anti-THT de la Manche assignent le préfet de la Manche devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Coutances « pour voie de fait » c'est-à-dire une illégalité de l'administration, portant atteinte à une liberté fondamentale ou à un droit de propriété, à savoir le non-respect de la Charte sur l'environnement : « Nous demandons au préfet d'appliquer la Charte de l'Environnement. Elle date de 2004 et elle est dans la Constitution. Cette Charte établit la liberté de vivre dans un environnement sain et définit le principe de précaution. Or, le préfet refuse de la mettre en œuvre. C'est une faute, détachable de son service. La Constitution est au-dessus des arrêtés et des lois. » Gervais Marie-Doutressoulle, avocat des plaignants, rappelle les arguments sanitaires des anti-THT : « Les leucémies infantiles, la maladie d'Alzheimer, les répercussions des champs électromagnétiques sur l'élevage. »⁴³⁶ Le 20 août, le juge déboute le collectif d'opposants à la THT en expliquant que le préfet n'avait pas

⁴³³ *Ouest-France*, 24 mai 2009.

⁴³⁴ *La Manche Libre*, 24 mai 2009.

⁴³⁵ *Ouest-France*, 10 juin 2009.

⁴³⁶ *Ouest-France*, 19 juin 2009.

encore commis de voie de fait. Jean-Claude Bossard estime que « le tribunal ne nous donne ni raison ni tort. Il considère qu'il n'y a pas de voie de fait puisqu'il n'y a pas de délai imposé pour diligenter une étude épidémiologique. Mais il ne nous donne pas tort non plus car il demande au préfet de la Manche d'en faire faire une. » François Dufour, deuxième tête de liste Europe Ecologie Nord-Ouest aux élections européennes, considère que « la décision du tribunal est une décision sage » : « Elle prouve que nous avons raison de ne pas nous laisser faire. Le tribunal rappelle que l'étude de la prise en compte des risques de cette ligne THT est fondamentale, et aurait dû avoir lieu beaucoup plus tôt ». Jean-Claude Bossard indique que « c'est une étape très importante », mais « sans triomphalisme » : « Oui, on est assez satisfaits. Mais on n'est pas surpris, on avait confiance. Ça prouve à l'administration, qui prétendait le contraire, que la justice est compétente en la matière pour faire respecter la loi, dit-il. Ce qui est intéressant dans le jugement, c'est que personne n'est condamné. C'est une demande non équivoque d'étude épidémiologique avant réalisation. Ou ils changent la loi, mais c'est difficile. Ou ils font l'étude. »⁴³⁷ Réclamée depuis 2006 par les opposants à la ligne, le préfet de la Manche ordonne de « diligenter une étude épidémiologique. »

En octobre 2009, le conseil municipal de Montabot, qui n'est pas tout à fait unanime sur l'implantation de la ligne THT sur son territoire, contacte sa population. Avec un taux de réponses de 54 %, les habitants de la commune approuvent la position du conseil avec 71 % de oui. Le conseil, qui continue donc la lutte contre la ligne THT, somme le préfet d'entreprendre l'enquête épidémiologique⁴³⁸. Réuni le 21 octobre, le conseil municipal de Montabot mandate son maire, Charly Cochard, pour engager une action en justice contre le préfet de la Manche devant le tribunal de grande instance de Coutances « afin que soit notamment respecté l'article 1^{er} de la Charte de l'environnement de 2004. »⁴³⁹ Lors du conseil municipal de Chèvreville du 19 octobre, les élus délibèrent sur une nouvelle assignation du préfet devant le tribunal de grande instance de Coutances. Le 6 novembre, les maires de quatre communes du Sud-Manche⁴⁴⁰, qui prennent des arrêtés pour refuser les travaux préparatoires à la ligne THT Cotentin-Maine sur le territoire de leurs communes, se voient convoqués devant le tribunal administratif de Caen : « On nous reproche de prendre nos décisions trop tôt mais demain, ne sera-t-il pas trop tard ? »⁴⁴¹ Le 10 décembre, les dix-sept maires opposés à la ligne THT vont dans un premier temps au tribunal de grande instance de Coutances. Malgré l'ordonnance du juge des référés du 20 août, le préfet ne lance pas cette étude épidémiologique sur les effets des champs magnétiques et électromagnétiques sur la santé humaine et animale. En reprenant le même argumentaire qu'en juin, les élus déposent une nouvelle assignation. Ils reprochent au préfet de ne pas avoir mis en œuvre cette étude. Puis, dans un second temps, ils se rendent à la Préfecture pour réclamer le rapport d'enquête publique, car le préfet ne l'a pas rendu public, et ce malgré le caractère obligatoire de cette procédure. Le collectif des élus écrit au préfet et à la présidente du tribunal administratif de Caen pour se

⁴³⁷ *Ouest-France*, 27 août 2009.

⁴³⁸ *Ouest-France*, 16 octobre 2009.

⁴³⁹ *Ouest-France*, 28 octobre 2009.

⁴⁴⁰ Chèvreville, Saint-Sébastien-de-Raids, La Chapelle-Cécelin et Chassegué.

⁴⁴¹ *Ouest-France*, 6 novembre 2009.

plaindre de cette situation : L'article 123-23, alinéa 2, du code de l'Environnement précise que « la copie du rapport d'enquête publique et les conclusions doivent être adressées à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, et à la préfecture de chaque département concerné, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête. » Ils souhaitent interroger Bruno BouSSION, le président de la commission d'enquête publique constituée autour du projet de THT, mais ils apprennent que celui-ci n'est plus en fonction. Seuls RTE, le maître d'ouvrage du projet Cotentin-Maine, le tribunal administratif de Caen et les autres préfectures concernées reçoivent le rapport. Une délégation de treize personnes composée d'élus, de représentants des associations et de leur avocat, maître Gervais Marie-Doutressoulle, se trouve reçue par la directrice de cabinet, Khalida Sellali. Mais après trois quarts d'heure d'entretien, les maires ressortent sans avoir en main la copie du rapport. En effet, la directrice de cabinet se justifie par la difficulté du tirage d'un rapport de 1 400 pages et par les corrections d'ordre typographique. Le 14, ils reviennent le chercher, mais sans plus de succès.

En juin 2010, après un vote de leur conseil municipal, les maires de Chèvreville et du Chefresne signent un nouvel arrêté interdisant les travaux d'implantation de la ligne THT dans leur commune jusqu'à la levée des réserves émises par la commission d'enquête publique dans son avis du 12 novembre 2009. Le 22 décembre 2010, le tribunal administratif de Caen juge que les maires ne sont pas compétents dans ce domaine et que « l'existence de risques éventuels sur la santé humaine et celle des animaux qui ne sont pas démontrés à jour par les études épidémiologiques ne constituent pas un péril imminent justifiant une interdiction applicable sur le territoire ». De plus, l'interdiction n'est pas justifiée « par le principe de précaution inscrit dans la Charte de l'Environnement »⁴⁴². Le 4 octobre 2011, le tribunal administratif de Caen rejette la requête de la commune de Chèvreville visant à constater l'illégalité du Plan d'accompagnement du projet de la ligne THT Cotentin-Maine. En janvier 2012, cinq communes⁴⁴³ déposent un recours « pour excès de pouvoir » devant le tribunal administratif de Caen, contre l'arrêté préfectoral du 24 novembre dernier autorisant la construction des pylônes de la ligne THT. Les maires entendent faire reconnaître leur droit à s'opposer à la THT en vertu du principe de précaution, car certaines études scientifiques laissent à penser que leurs champs magnétiques peuvent provoquer des cancers : « Nous avons été déboutés jusqu'à présent dans les actions en justice entreprises contre RTE, maître d'ouvrage de la ligne THT Cotentin-Maine, mais nous finirons par gagner. Et à ce moment RTE pourrait devoir démonter la ligne. »⁴⁴⁴

3.3.3. La fin de la lutte antinucléaire ?

Publié le 27 juin 2010 au *Journal officiel*, l'arrêté ministériel du 25 déclare d'utilité publique les travaux pour l'établissement de la ligne THT Cotentin-Maine. Lors d'une conférence de presse, le représentant de

⁴⁴² <http://caen.tribunal-administratif.fr>.

⁴⁴³ Buais, Chèvreville, Heussé, Boisyvon, et la Chefresne.

⁴⁴⁴ *La Manche Libre*, 4 janvier 2012.

l'Etat et RTE annoncent le début des travaux pour février 2011. Aucune étude de santé publique, et ce malgré la demande de la commission d'enquête publique, des élus et des associations, ne se trouve réalisée. Après cette annonce, les antinucléaires continuent encore différentes actions (réunions d'information, manifestations, occupations de sites). Le CRILAN étudie « les moyens juridiques de faire annuler cet arrêté du ministre Borloo », et déplore « qu'aucune enquête publique ni d'impact n'ait été diligentée. Celle datant des années 70 pour les pylônes existants ne peut plus faire office : de nouvelles habitations, un nouveau collège, une maison ont été construits à proximité de la ligne THT depuis »⁴⁴⁵. En août, il dépose un recours devant le Conseil d'Etat contre la ligne THT Contentin-Maine demandant l'annulation de la Déclaration d'utilité publique de la ligne THT. Le Collectif des élus⁴⁴⁶ concerné par la ligne THT dépose aussi un recours réclamant l'annulation de la déclaration d'utilité publique. Ils dénoncent l'absence d'étude d'impact : « Il résulte très clairement des conclusions de la commission d'enquête publique que ce projet ne pouvait être déclaré d'utilité publique qu'à la condition que des études sanitaires et épidémiologiques démontrent l'innocuité des THT pour la santé publique. »⁴⁴⁷ En juin 2010, les quatre associations⁴⁴⁸ du « comité de préfiguration du comité de pilotage d'une étude épidémiologique » annoncent la création d'un comité de pilotage : « Santé et THT ». Cette association organise des études scientifiques (épidémiologiques, sociologiques, biologiques, etc.) afin de connaître l'impact des lignes THT sur la santé humaine et animale⁴⁴⁹.

D'une part, les opposants à la nouvelle THT continuent de tenir régulièrement des réunions d'informations sur la dangerosité de ce type d'infrastructure. Le 7 janvier 2012, et suivie par 70 personnes, l'association « Stop THT » organise une réunion publique. L'assemblée des militants et des riverains est le point sur l'avancement de la construction des pylônes qui débute dans la Manche. Malgré les limites juridiques, les militants ne se désarment pas. Jean-Claude Bossard appelle « à la résistance et à la mobilisation citoyenne. Indignez-vous ! » Didier Anger incite l'auditoire à poursuivre la lutte : « Le militantisme n'est jamais inutile. Mais actuellement, le rapport de force n'est pas à la hauteur. »⁴⁵⁰ Par ailleurs, les antinucléaires organisent aussi différentes actions symboliques. Le 23 avril 2011, une soixante de personnes du collectif Stop-THT venue de Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, du Calvados ou de la Manche se retrouve à proximité du poste électrique en construction sur la commune de Raids pour un pique-nique militant : « Notre action actuelle est la dénonciation de la Déclaration d'utilité publique THT au Conseil d'Etat, avec cinq autres associations. Nous avons engagé des procédures devant le Conseil d'Etat. Malgré cela, RTE continue à progresser dans les travaux. »⁴⁵¹ Cependant, les anti-THT organisent encore des

⁴⁴⁵ *Ouest-France*, 29 juin 2010.

⁴⁴⁶ Buais (50), Le Chefresne (50), Villechien (50), Levaré (53), Montaudin (53), Saint-Berthevin-le-Tannière (53), et Saint-Symphorien-des-Monts (50).

⁴⁴⁷ *Info Basse-Normandie*, 28 août 2010.

⁴⁴⁸ Association des riverains HT et THT, collectifs d'élus, coordination Stop THT et animaux sous tension.

⁴⁴⁹ Communiqué de presse, 23 juin 2010.

⁴⁵⁰ *Ouest-France*, 8 janvier 2012.

⁴⁵¹ *Ouest-France*, 25 avril 2011.

rassemblements ponctuels. Le 12 mars 2011, le collectif des élus, le Réseau Stop THT et l'association des riverains se réunissent devant les grilles du conseil général de la Manche :

« On manifeste pour rappeler au conseil général qu'il s'est engagé à lancer une étude épidémiologique pour voir les risques d'une ligne THT. 70 % des maires souhaitent une étude et le projet ne devait pas être lancé avant les résultats ! Les 20 millions d'euros distribués aux communes leur ont fait oublier cette étude qui n'a jamais été faite. On achète aussi les agriculteurs, avec la complicité de la chambre d'agriculture ! »⁴⁵²

Le 30 avril 2011 à Avranches, le Réseau Sortir du nucléaire et les collectifs anti-THT organisent une manifestation qui réunit environ 150 personnes, dont Didier Anger, François Dufour, conseiller régional EELV, et Jean-Claude Bossard. Le 8 janvier 2011, environ 80 opposants se rassemblent au pied du chantier à Saint-Sébastien-de-Raids, près de Périers. Initié à la base par Stop-THT et l'Association des riverains, les opposants anti-THT organisent un week-end de résistance afin de les rassembler du 21 au 24 juin 2012 à Montabot.

Face à la détermination de RTE, une frange plus radicale se caractérisant par des actions directes et violentes fait son apparition. Cultivant la méfiance et la défiance envers les autorités, elle conduit des actions de sabotage. Par ailleurs, elle mènent des actions de déboulonnage sur des pylônes comme le 11 mars 2012 à Saint-Maur-des-Bois. Dans la nuit du 9 au 10 février 2012, elle entreprend aussi des actions de déboulonnage de pylônes en assemblage dans la Manche : « Des petites mains ont enlevé les boulons de pylônes en construction dans le Sud et Centre-Manche. Ceux-ci ont été déposés devant les rédactions des journaux d'Avranches. Tout ça pour dire que le chantier de RTE ne se passe pas si bien qu'il veut le faire croire... »⁴⁵³ Dans un communiqué, Pas de THT sur les pommiers ne revendique pas cet acte : « Notre collectif n'est pas à l'origine de ces actions de déboulonnage préventif mais [il] ne désavoue pas. »⁴⁵⁴ Enfin, les anti-THT mènent des actions directes afin de nuire matériellement l'avancement du chantier. Le 29 février 2012, une douzaine de jeunes militants interpelle les ouvriers qui travaillent sur la future ligne THT sur le territoire de la commune de Cametours : « Notre stratégie, c'est d'occuper les chantiers de la THT pour bloquer le travail. Dès que l'on arrive, les ouvriers s'en vont... Du coup, le chantier n'avance plus. C'est exactement ce que l'on veut. »⁴⁵⁵

En mars 2012, l'assemblée du Chefresne décide d'occuper le bois de la Bévinrière appartenant au maire, Jean-Claude Bossard. C'est un mouvement libre de la part de personnes de tous âges et de milieux sociaux différents. Le 6 juin 2012, Jean-Claude Bossard se trouve interpellé avec cinq autres personnes. Le maire est placé en garde à vue, alors qu'il s'oppose à l'avancée de RTE sur les terrains, car il demande le respect de son arrêté communal toujours en vigueur. Le 7, le conseil municipal démissionne en bloc et décide de ne pas organiser de scrutin pour les élections législatives. Le préfet fait évacuer le château d'eau désaffecté du Chefresne, car loué à l'association Percy sous tension, en servant de base arrière à l'assemblée

⁴⁵² *La Manche Libre*, 19 mars 2011.

⁴⁵³ *Ouest-France*, 10 février 2012.

⁴⁵⁴ *Ouest-France*, 16 février 2012.

⁴⁵⁵ *Ouest-France*, 1^{er} mars 2012.

du Chefresne. Du 22 au 24 juin, 450 personnes se réunissent dans les communes du Chefresne et de Montabot pour un grand « week-end de résistance à la THT ».

En conclusion, le mouvement anti-EPR et anti-THT se caractérise par l'hétérogénéité des profils et des motivations de ses acteurs. Il mobilise à des différents degrés dans leur combat contre le réacteur nucléaire EPR et de sa nouvelle ligne THT. Ainsi, il se caractérise par la recherche de l'information et la diffusion de l'information, par l'organisation de manifestations, par des actions en justices, et par la recherche de soutiens politiques locaux. Il rassemble des sympathisants écologistes, des militants politiques, des élus locaux, des exploitants agricoles et des riverains. Il s'organise en associations locales, puis en collectifs départementaux. Convaincus de « la légitimité de leur combat », ils dénoncent un « déni de démocratie ». Toutefois, malgré une forte mobilisation, les Autorités, Aréva, EDF et RTE construisent l'EPR et sa ligne THT. Cependant, ce mouvement se voit rejoindre par une population jusqu'alors étrangère à l'écologie.

Chapitre 2. Entre succès aux élections intermédiaires et échec aux élections majeures (1999-2007)

À l'aube du XXI^{ème} siècle, l'écologie politique reste toujours fragmentée en France. Bien que Les Verts « constituent [toujours] la principale organisation écologiste française », elle se trouve « en compétition dans l'hexagone avec plusieurs organisations écologistes, souvent groupusculaires »⁴⁵⁶ : le MEI, GE, CAP 21, ou La France en action. Les Verts, qui négocient avec le PS un accord électoral lors des élections législatives de 1997, obtiennent sept députés⁴⁵⁷ et une ministre, Dominique Voynet. Cette nouvelle étape transforme en profondeur leur regard sur les élections. En effet, Les Verts se professionnalisent avec des élus et des collaborateurs, entraînant ainsi des convoitises sur l'obtention de nouveaux mandats politiques. Lors des élections régionales de 1998, ils obtiennent ainsi 74 conseillers régionaux, dont des vice-présidences dans les exécutifs gérés par la gauche. Après le succès électoral de la liste verte menée par Daniel Cohn-Bendit lors des élections européennes de 1999, Dominique Voynet quitte le gouvernement le 10 juillet 2001 afin de préparer les futures échéances électorales et de reprendre le parti. Mais, elle se trouve dans une situation difficile dans son propre parti suite à de nombreux « camouflets » essuyés au gouvernement : la mauvaise gestion de la catastrophe de l'Erika, les arbitrages défavorables et le non-respect de l'accord Verts-PS sur l'Europe sociale ou sur les OGM. Lors des élections municipales de 2001, les listes vertes et autonomes enregistrent des scores honorables dans les grandes villes. Dans un contexte de crise environnementale, Les Verts, convaincus de leur succès, exigent un plan programmatique et des accords électoraux.

Toutefois, à la veille du premier tour le 21 avril 2002, le PS et Les Verts, dans l'attente des résultats, ne finalisent pas les accords programmatiques et électoraux. La double défaite électorale de la gauche lors des élections présidentielle et législatives de 2002 met fin à l'expérience de la Gauche plurielle. Malgré le relatif bon score de Noël Mamère, l'élimination de la gauche et la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour traumatisent l'ensemble de la gauche. Avec seulement trois députés⁴⁵⁸, Les Verts se retrouvent à nouveau dans l'opposition. Ils nomment une nouvelle équipe de direction, dont Gilles Lemaire, secrétaire national, en janvier 2003. Les partisans de Dominique Voynet deviennent minoritaires jusqu'en 2006. En 2004, les élections intermédiaires, les élections régionales et cantonales de mars, et les élections européennes de juin, sont traditionnellement favorables aux Verts. Lors des élections régionales, ils s'interrogent sur la stratégie à adopter : soit une autonomie, soit une alliance dès le premier tour afin de conserver ou de conquérir une région. Lors des élections européennes organisées pour la première fois en « grandes régions », Les Verts obtiennent 7,4 % des SE et six élus⁴⁵⁹. Alliée à Cécile Duflot, Dominique

⁴⁵⁶ Michel Boivin, *L'écologie politique sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, p. 162.

⁴⁵⁷ Quatre députés Verts : Marie-Hélène Aubert à Châteaudun, Yves Cochet dans le Val d'Oise, Guy Hascoët à Roubaix ; et Dominique Voynet à Dole ; trois députés non-Verts mais soutenus : André Aschieri à Grasse, Noël Mamère (CES) à Bègles et Jean-Michel Marchand (AREV) à Saumur ; et Michèle Rivasi, écologiste apparentée au PS.

⁴⁵⁸ Noël Mamère, Yves Cochet, et Martine Billard.

⁴⁵⁹ Hélène Flautre pour la circonscription Nord-Ouest ; Marie-Hélène Aubert pour celle de l'Ouest ; Marie-Anne Isler-Béguin pour celle de l'Est ; Gérard Onesta pour celle du Sud-Est ; Jean-Luc Bennahmias pour celle du Sud-Est ; et Alain Lipietz pour l'Ile-de-France.

Voynet réintègre la direction du parti. Malgré un contexte environnemental favorable lors de l'élection présidentielle de 2007, Dominique Voynet enregistre une véritable *Bérézina* électorale.

A côté des Verts représentant le principal parti écologiste, des organisations groupusculaires conservent leur autonomie à l'échelle nationale. Au centre droit, l'association CAP 21, fondée en 1996 par Corinne Lepage, qui est, à l'origine, « un club de réflexion politique et une association de défense de l'environnement ayant vocation à porter sur le terrain juridiques des problèmes relatifs à l'environnement », devient un parti politique en juin 2000. Proche de l'UDF, ce micro-parti défend une « conception républicaine de l'écologie »⁴⁶⁰ et souhaite placer le développement durable au centre du débat public. A droite, après un appel à voter pour Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1995, GE se rapproche de Démocratie libérale, et cela se traduit par la signature d'un accord en 1998. Elle obtient un succès limité et local lors des élections municipales de 2001 avec seulement l'élection de 150 élus municipaux, essentiellement dans les grandes villes. D'autre part, après l'échec de sa tentative de rapprochement avec le centre droit puis la droite libérale, GE connaît de nombreux départs, dont certains cadres, ce qui entraînent des scissions et un déclin électoral. En 2000, lors du congrès de Toulouse, GE se transforme en Génération écologie-Les Bleus. Brice Lalonde, réélu à la présidence, défend une politique d'ouverture vis-à-vis des autres partis écologistes non-Verts. Toutefois, après l'échec lors des élections législatives de 2002, il démissionne de la présidence. Lors du congrès extraordinaire de Marseille en 2002, France Gannerre, adjointe au maire de Marseille, accède à la présidence. Ce micro-parti intègre la majorité présidentielle de droite en 2002, et devient l'un des cinq mouvements fondateurs de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) le 9 novembre 2002. Mais, lors des élections régionales de 2004, suite à un désaccord programmatique, Génération écologie-Les Bleus reprend son indépendance en présentant des listes indépendantes, mais ouvertes à des associations. Lors des élections européennes de 2004, il soutient des listes du MEI. En 2005, au congrès de Paris, elle est réélue à la présidence et les adhérents approuvent la politique de « coordination » avec les autres partis écologistes non-Verts. En 2007, lors des élections législatives, GE signe un accord avec le MEI, Le Trèfle-NERNA et le Mouvement homme animaux nature. Enfin, l'écologie indépendante se trouve représentée essentiellement par le MEI et La France en action. Gardien de l'indépendance de l'écologie politique, le MEI défend l'écologisme comme alternative au socialisme et au capitalisme. Créé en janvier 2005 par Jean-Marc Governatori (président de la Fédération « Agissons »), La France en action⁴⁶¹, qui se définit au-delà du clivage politique gauche-droite, encourage « le bien-être durable de tous les êtres ». Mais, en juin 2007, la commission d'enquête parlementaire sur les sectes déclare l'existence de liens entre ce mouvement et des sectes.

En Basse-Normandie, les élections régionales de 1998 se traduisent par une rupture pour le mouvement écologiste. Les ténors historiques régionaux, Léon Lemonnier, Josette Bénard et Marie-Paule Labéy, se retirent de la vie politique après la débâcle électorale. Seul rescapé de ce désastre, Didier Anger se

⁴⁶⁰ Michel Boivin, *op.cit.*, p. 181.

⁴⁶¹ Créée en 2004 par Patrick Merck (ancien président de la chambre syndicale des buralistes du Bas-Rhin), La France d'en bas proteste contre la hausse du prix du tabac. Lors des élections européennes de 2004, elle s'allie avec Jean-Marc Governatori.

trouve dans l'opposition en situation minoritaire. Mais, Les Verts restent indiscutablement les leaders de l'écologie politique avec une structure stable, des militants implantés sur la Basse-Normandie entraînés par le dynamisme des groupes locaux. Après les élections régionales de 1998, une nouvelle génération d'adhérents commence à accéder à des postes de responsabilités départementaux et régionaux. Lors d'une élection cantonale partielle les 21 et 28 mai 2001, suite au décès de René Sébire, Daniel Bosquet, soutenu par Les Verts et Equeurdreville-Hainneville Ecologie, se présente dans son canton. Avec un score encourageant, il est « relativement satisfait de ses 15,4 % des SE. » Après la disparition des Ecologistes indépendants de Basse-Normandie, le MEI, qui devient le seul représentant d'une écologie indépendante, s'implante timidement en Basse-Normandie avec une structure régionale. Toutefois, elle ne saurait se comparer à celle des Verts, car elle ne dispose que de petits moyens et que de peu de militants. Cette situation se traduit électoralement par des scores insignifiants lors des différentes élections où elle réussit à se présenter. Suite à la création de CAP 21 par Corinne Lepage, Josette Bénard et Michel Lamarre se trouvent désignés correspondant régionaux. Toutefois, ce dernier, qui n'a pas encore adhéré, souhaite un temps de réflexion : « Je regarde de très près tout ce que se passe en matière d'écologie. [...] Je n'ai pas encore eu le temps de rencontrer Corinne Lepage. [...] Je tiens fermement à ma position d'écologiste indépendant. » Josette Bénard soutient activement sa démarche. Bernard Blanchard, un avocat caennais, participe aux premiers travaux avec « enthousiasme » : « C'est un lieu de rencontres pour réfléchir ensemble sur le décalage entre le pouvoir et les citoyens. »⁴⁶²

1. Le temps du renouveau (1999 -2001)

Membres de la Gauche plurielle, Les Verts, détenant déjà le quasi-monopole de l'écologie politique en France, ambitionnent de devenir la deuxième force de la gauche gouvernementale. Toutefois, lors des élections européennes de 1999⁴⁶³, Les Verts font une entorse à leur stratégie électorale. En effet, le choix d'une liste autonome est motivée, d'une part, par le mode de scrutin à la proportionnelle, en général plutôt favorable aux écologistes, et d'autre part, par la figure charismatique de la tête de liste, Daniel Cohn-Bendit. Après leur réussite enregistrée lors des élections européennes, Les Verts souhaitent mettre en évidence leur légitimité au sein de la Gauche plurielle tout en adoptant une stratégie différenciée selon les communes et les cantons aux élections de 2001⁴⁶⁴. Les succès enregistrés lors de ces élections intermédiaires renforcent

⁴⁶² *Ouest-France*, 5 décembre 1996.

⁴⁶³ Gérard Grunberg, et al., *Le Vote des Quinze, les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 400 p ; Jérôme Jaffré, « Les élections européennes de juin 1999 en France », *Pouvoirs*, n° 91, novembre 1999, pp. 157-177 ; Gérard Le Gall, « Européennes 99 : majorité confirmée et crise accentuée à droite », *RPP*, n° 1000, mai-juin 1999, pp. 71-88 ; Michel Offerlé, « Des voix qui parlent : les élections du 13 juin 1999 en France », *Regard sur l'actualité*, n° 253, juillet-août 1999, pp. 25-42 ; et Caroline Sägesser, « Les résultats des élections européennes de juin 1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1678, 2000, vol. 13, pp. 1-47.

⁴⁶⁴ Bernard Dolez et Annie Laurent (dir.), *Le Vote des villes : les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 358 p ; Gérard Le Gall et Jérôme Jaffré, « Les municipales et les cantonales de mars 2001, un retournement électoral bien réel », *Pouvoirs*, n° 100, 2001, pp. 163-172 ; Gérard Le Gall, « L'étrange consultation électorale de 2001 ou l'invention d'une défaite », *RPP*, n° 1011, mars-avril 2001, pp. 2-32 ; Patrick Lehingue, « Faire parler d'une seule voix ? Les scrutins municipaux des 11 et 18 mars 2001 », *Regards sur l'actualité*, n° 270, avril 2001, pp. 3-18. et Pierre Martin, « Les

leur hégémonie sur la galaxie écologiste. Toutefois, totalement ancrés à gauche, Les Verts, qui intègrent des groupuscules dissidents depuis 1995, se heurtent à une minorité d'écologistes : d'une part, une écologie du centre-droit et de droite qui est représentée par CAP 21 et GE, et d'autre part, une écologie indépendante, dont le MEI, qui revendique son autonomie politique. Après des difficultés internes, le MEI réussit à présenter une liste indépendante aux élections européennes de 1999. Par ailleurs, lors des élections de 2001, ce groupuscule obtient quelques élus. GE, qui fait le choix d'intégrer la liste de droite RPR/DL lors des élections européennes de 1999, poursuit cette stratégie lors des élections de 2001. Le petit parti écologiste obtient ainsi des élus municipaux dans les grandes villes.

1.1. Les candidats et les listes

Le 13 juin 1999, en France, deux listes écologistes concurrentes se présentent lors de ce cinquième scrutin européen : d'une part, celle intitulée « L'écologie, Les Verts, Daniel Cohn-Bendit et Dominique Voynet » menée par Daniel Cohn-Bendit, et d'autre part, celle nommée « Ecologie, le choix de la vie » conduite par Antoine Waechter. Suite au vote de « la loi sur la parité » du 6 juin 2000⁴⁶⁵, les partis se trouvent dans l'obligation de présenter une moitié de candidats de chaque sexe dans les communes de 3 500 habitants et plus. Lors des élections municipales de 2001, bien qu'au sein de la Gauche plurielle, Les Verts adoptent une stratégie différente dès le premier tour selon les communes en proposant soit des listes d'union soit des listes autonomes (188). Parallèlement, et aux mêmes dates lors des élections cantonales, Les Verts concluent des accords départementaux avec le PS. Ainsi, dès le premier tour, ils présentent 780 candidats soit indépendants (718), soit soutenus par le PS (62)⁴⁶⁶. Les Verts se lancent dans la bataille lors des élections sénatoriales de 2001. Dans les départements où le scrutin se déroule à la proportionnelle, ils présentent ainsi dix-sept candidats : quatre départements sans candidat, cinq candidats Verts dans des listes d'union de la gauche, un candidat Vert dans une liste d'union de la droite, et sept listes vertes autonomes. Dans les treize départements au scrutin uninominal majoritaire, Les Verts présentent huit candidats.

1.1.1. Les listes écologistes aux élections européennes de 1999

Lors des élections européennes de juin 1999, les partis écologistes présentent des listes dans onze des quinze pays de l'Union européenne. En France, les écologistes, désunis, n'établissent pas de liste unitaire. Membres de la Gauche plurielle, Les Verts constituent leur propre liste intitulée « L'écologie, Les Verts, Daniel Cohn-Bendit et Dominique Voynet ». En désaccord avec la ligne du parti, et plus particulièrement avec les OuVerts, proches de Dominique Voynet, Noël Mamère et son courant Dynamiques plaident pour une candidature « non-voynettiste » et se rapprochent de Daniel Cohn-Bendit. Après l'échec désastreux des

municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », *Commentaire*, n° 94, 2001, vol. 2, pp. 361-372.

⁴⁶⁵ Loi n° 2000-612 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

⁴⁶⁶ *Vert, contact électro*, n° 56, 14 mars 2008.

élections européennes de 1994, cette candidature relance « l'attrait médiatique pour les écologistes ». ⁴⁶⁷ Présent sur la liste du parti écologiste allemand, Die Grünen ⁴⁶⁸, de 1994, il se trouve élu député européen. Cette candidature illustre parfaitement l'attachement des Verts à la construction d'une Europe unie, comme le souligne Yves Cochet : « Un Allemand tête de liste des Verts français, c'est très symbolique de notre ligne politique sur l'Europe ». Lors de l'assemblée générale de Noisy-le-Grand le 25 octobre 1998, et avec 75,9 % des suffrages soit 2 466 voix (12,2 % des suffrages soit 397 voix contre sa candidature), Daniel Cohn-Bendit se trouve désigné comme tête de liste. Modéré et pragmatique, il incarne ainsi une figure consensuelle. A Paris, les 30 et 31 janvier 1999, les délégués du CNIR se déclarent favorables à l'ouverture de la liste à 20 % des postes. Toutefois, elle se limite à quatre candidats Verts. A partir de la 16^{ème} place, les délégués décident d'appliquer le principe d'un ordonnancement des places sur la liste des candidats aux élections européennes selon l'origine régionale du candidat et de désigner préférentiellement sur ces places des candidats originaires de régions non représentées par les quinze premiers candidats de la liste ⁴⁶⁹. Cette liste compte des candidats d'ouverture ⁴⁷⁰ comme Jean-Pierre Galland, écrivain et militant anti-prohibitionniste, ou Christophe Girard, cadre dirigeant, et militant engagé dans la lutte contre le Sida. Des grands noms de l'écologie comme René Dumont se trouvent aussi présents.

La Basse-Normandie doit fournir deux candidats, un homme et une femme. Quatre adhérents se présentent : Christiane Durchon, Paul Lowy, Mireille Grisé et François Maillard. Après un vote, Paul Lowy avec onze voix et Christiane Durchon avec neuf voix se trouvent élus. A la 27^{ème} place, Paul Lowy (52 ans), géographe de formation, documentaliste, est adhérent aux Verts depuis 1989. Membre associatif à Hérouville Saint-Clair, il est aussi un militant syndical dans l'Education nationale. A la 50^{ème} place, pressentie dans un premier temps, Christiane Durchon ne participe finalement pas à cette liste. Elle se trouve remplacée par Laure Lequier-Landais (43 ans), une institutrice vivant dans l'Orne, puis par Martine Baiser (42 ans), une autre enseignante, toujours domiciliée dans l'Orne. Ancien député européen (1989-1991), Didier Anger se trouve symboliquement à la 79^{ème} place. Il milite pour la candidature de Daniel Cohn-Bendit : « J'ai fait partie de ceux qui ont souhaité qu'il soit candidat. Il est né à Montauban de parents allemands. Il a une culture européenne et il fait partie des Verts depuis les années 70. » ⁴⁷¹ Dans un style « flamboyant », Daniel Cohn-Bendit mène une campagne active, voire mouvementée. En effet, en janvier

⁴⁶⁷ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, p. 69.

⁴⁶⁸ Pierre Jacquot, « Comparaison des processus de formation et de diffusion du mouvement écologiste en RFA et en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 123, février 2007, pp. 217-244 ; Thomas Keller, « Les Verts allemands, des troisièmes voies à l'Europe rhénane », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 55-56, 1999, pp. 40-50 ; « Les Verts, la troisième force politique de l'Allemagne », *Revue d'Allemagne*, n° 1, 1995, t. XXVII, pp. 49-65 ; *Les Verts allemands, un conservatisme alternatif*, Paris, L'Harmattan, 1993, 247 p. ; *Les Verts et le conservatisme de gauche. Une nouvelle culture politique en République Fédérale d'Allemagne*, thèse de science politique sous la direction de Denis Goeldel, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1989, 788 p. ; et Margaret Manale, « Le second souffle des Verts ouest-allemands », *Etudes*, t. 384, juin 1996, pp. 725-734.

⁴⁶⁹ *Vert-Contact*, n° 525, du 13 au 19 février 1999.

⁴⁷⁰ Jean-Pierre Galland à la 25^{ème} place, Christophe Girard à la 31^{ème}, Musa Kaval à la 37^{ème}, Anne Zelensky à la 72^{ème}, Monique Sene à la 74^{ème}, Virginie Almeida-Pires à la 78^{ème}, Colette Goeuriot à la 80^{ème}, Théodore Monod à la 82^{ème}, Susan George à la 83^{ème}, et Albert Jacquard à la 84^{ème}.

⁴⁷¹ *La Manche Libre*, 3 juin 1999.

1999, il débute sa campagne électorale par une visite agitée de l'usine de retraitement de La Hague et par l'annulation de sa réunion publique à Cherbourg⁴⁷².

Le MEI, défenseur d'une écologie indépendante, se lance aussi dans la bataille des élections européennes avec sa propre liste intitulée « L'écologie, c'est le choix de la vie. Liste présentée par le Mouvement Ecologiste Indépendant ». Le 6 décembre 1998, Antoine Waechter se trouve élu pour conduire cette liste. Le Conseil national des 20 et 21 mars 1999 adopte le principe d'une liste paritaire hommes et femmes pour ses candidats, accompagnée d'une ouverture à des candidats de la société civile. Toutefois, Antoine Waechter se trouve accusé de collusion avec l'extrême droite. En effet, il est prêt à accueillir sur sa liste le frère du milliardaire Jimmy Goldsmith, Edouard. Ce dernier est qualifié d'écologiste aux « délires ésotérico-mystiques ». Certains membres du MEI pointent les positions « raciales » d'Edouard Goldsmith et de sa proximité avec le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne⁴⁷³, proche du mouvement d'extrême droite, le Mouvement national de Bruno Mégret. En février 1999, certains cadres du MEI, dont Bruno Duval, Alexandre Jurado et Hugues Geiger, dénoncent le rapprochement d'Antoine Waechter avec l'association Nouvelle écologie présidée par Laurent Ozon, proche de Nouvelle Droite⁴⁷⁴ d'Alain de Benoist⁴⁷⁵. Laurent Ozon est nommé attaché de presse de la campagne européenne du MEI et Marjorie Naisbit, épouse du dirigeant du GRECE, devient mandataire financière. Cette décision entraîne une vague de départs : d'une part, le groupe lyonnais « Ecolo » auteur des revues *La Décroissance* et *Casseurs de pub*, animé par Vincent Cheynet (un ancien Vert) quitte le MEI. D'autre part, Bruno Duval et Alexandre Jurado, qui sont exclus, reviennent chez Les Verts et Hugues Geiger se trouve suspendu pendant six mois. Geneviève Anduza quitte alors la présidence de ce micro-parti⁴⁷⁶. Malgré cette crise interne, le MEI présente une liste. Michel Pizzole, un Vert du Var, intègre la liste à la 31^{ème} place et Jean Carlier accepte la dernière la place de la liste. Dominique Bauduin, animateur régional de Basse-Normandie, se positionne à la 75^{ème} place. Enfin, ancrée à droite, GE ne présente pas sa propre liste, mais préfère se diluer dans celle du RPR et de Démocratie Libérale en obtenant trois places : Tokia Saïfi, permanente de l'association lilloise Espace Intégration, à la 8^{ème} place ; la normande Ursula Oger à la 54^{ème} ; et France Gannerre à la 87^{ème}.

1.1.2. Les listes et les candidats écologistes aux élections municipales de 2001

En Basse-Normandie, et dans les communes de plus 3 500 habitants, Les Verts adoptent une double stratégie en constituant des listes autonomes ou en établissant des listes unies avec les autres partenaires de la Gauche plurielle. A Caen, la Gauche plurielle ne parvient pas à présenter une liste commune. Les Verts de Caen, dont Jean-Pierre Viaud, tentent plusieurs négociations avec d'autres partenaires. Celles menées avec

⁴⁷² Cf., partie 3, chapitre 1, partie 1, 1., 1.3., 1.3.1., La visite de Daniel Cohn-Bendit, pp. 473-476.

⁴⁷³ Erwan Lecœur (dir.), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, 2007, pp. 166-168.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, pp. 228-230.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, pp. 77-79.

⁴⁷⁶ Yves Frémion, *op.cit.*, pp. 264-266.

l'ANPAG se soldent par un échec : « Une liste commune avec l' ANPAG a été écartée, compte tenu des différences d'appréciation sur la participation des Verts au gouvernement et sur la récente alliance entre la LCR et LO ayant déclaré qu'ils présenteraient une liste aux prochaines municipales. »⁴⁷⁷ En décembre 2000, Les Verts de Caen invitent « Citoyens à Caen » à rejoindre leur liste : « Nous restons ouverts pour les accueillir sur notre liste, s'ils le souhaitent. »⁴⁷⁸ En guise de réponse, l'association attend « avant tout d'être éclairée sur les propositions que font les groupes politiques sur les problèmes concrets de la vie quotidienne et sur les grandes directions que nous voulons donner à la ville. »⁴⁷⁹ Parallèlement, dès novembre, Les Verts débudent des négociations avec la Gauche plurielle et le PS, « si ce dernier était capable de s'assembler et de rassembler les autres forces avant Noël »⁴⁸⁰. Faute d'un accord politique, ils présentent leur propre liste. Le groupe local adopte une solution radicale qui met fin aux négociations avec le reste de la Gauche plurielle :

*« Depuis plusieurs mois, les bagarres internes au Parti socialiste amenuisent les chances pour la Gauche plurielle de gagner à Caen. Les Verts n'ont jamais voulu prendre part dans ce débat, considérant que c'était aux adhérents socialistes et aux instances dirigeantes de régler ces questions. Néanmoins, ce spectacle n'est pas fait pour rassurer les électrices et les électeurs caennais qui attendent mieux d'une équipe désireuse de gagner la ville. »*⁴⁸¹

Au PS, ces élections municipales caennaises sont l'occasion d'une bataille interne féroce entre Louis Mexandeau, âgé de 69 ans, et quelques-uns de ses barons, notamment François Geindre, maire d'Hérouville Saint-Clair, et Philippe Duron, maire de Louvigny, qui lui disputent la tête de liste. Les Verts profitent de cette guerre fratricide pour moissonner parmi les déçus de cette querelle de partis. Cette liste « Verte et ouverte » se compose, entre autres, de 26 non-adhérents aux Verts. Comme l'y oblige la loi, elle respecte la parité avec 28 femmes et 27 hommes, représentatifs de la population. D'une moyenne d'âge de 44 ans, les plus jeunes, étudiants, ont 22 ans, alors que la plus âgée, Andrée Claudel, en a 83⁴⁸². Parallèlement, en quatrième position, Josette Bénard participe à la liste d'union de la droite (RPR-UDF-DL-MPF) intitulée « Caen pour l'avenir » menée par Brigitte Le Brethon. A son sujet, la tête de liste déclare qu'elle est une « experte de l'environnement » : « Elle apportera une vue complémentaire à celle de Luc Duncombe. »⁴⁸³ Grégory Berkovicz, délégué départemental d'Ecologie bleue⁴⁸⁴, se trouve aussi présent à la 41^{ème} place sur cette liste.

A Lisieux, Les Verts présentent une liste « Verte et ouverte »⁴⁸⁵ clairement à gauche tout en veillant à garder leur indépendance vis-à-vis des autres listes, notamment celle d'Yvette Roudy. Selon la tête de liste, Pascal Chapelle, elle « a pour objectif de faire gagner la gauche à Lisieux avec des plus que sont

⁴⁷⁷ *Ouest-France*, 9 et 10 décembre 2000.

⁴⁷⁸ *Ibid.*

⁴⁷⁹ *Ouest-France*, 13 décembre 2000.

⁴⁸⁰ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 5 janvier 2001.

⁴⁸¹ *Ouest-France*, 2 janvier 2001.

⁴⁸² Annexe 137. Liste "A Caen, Les Verts" menée par J.-P. Viaud à Caen, pp. 241-242.

⁴⁸³ *Ouest-France*, 8 février 2001.

⁴⁸⁴ Suite à sa démission en août 1996, Patrice Hernu, ancien secrétaire général de GE, lance un « espace écolo et démocrate » intitulé Génération en mouvement. Il devient un mouvement de la nouvelle UDF. Le GEM devient Ecologie bleue en juin 1999. En juin 2002, il participe au comité exécutif provisoire d'une sensibilité UMP-Ecologie. En septembre 2003, et ce parallèlement à Ecologie bleue, Patrice Hernu lance France Europe Planète Bleue, dite France Bleue. En septembre 2008, Ecologie bleue rallie Valeur écologie.

⁴⁸⁵ Annexe 138. Liste « Verte et Ouverte » menée par P. Chapelle à Lisieux, p. 243.

l'environnement et la qualité de vie. »⁴⁸⁶ Avec une moyenne d'âge de 42 ans, elle se compose de 18 femmes et de 17 hommes dont l'âge varie entre 21 ans pour Anne-Hélène Huet à 78 pour Jean Delahaye. Elle se construit à partir d'adhérents issus des « Verts », « mais aussi de Lexoviens qui désirent faire progresser nos idées. » : « Elle est composée d'hommes et de femmes de tous les quartiers de Lisieux et représentatifs de toutes les couches socioprofessionnelles. » Ils font le choix de présenter leur propre « liste et de ne pas s'associer directement à la liste d'Yvette Roudy, pour pouvoir nous compter et déterminer ce que nous pesons réellement. » : « Nous sommes confortés dans notre choix car de nombreuses personnes ont été contentes qu'on les sollicite »⁴⁸⁷. Eric Boissard, ancien conseiller municipal entre 1989 et 1995, déclare que Les Verts étaient « la deuxième force de gauche à Lisieux. » : « Il n'est plus possible de se passer de nous au conseil municipal, et plus on sera fort, plus on fera avancer la nouvelle municipalité. »⁴⁸⁸ De plus, Pascal Chapelle, conseiller municipal délégué à la jeunesse entre 1989 et 1995, ajoute que leur « objectif est de faire gagner la gauche » : « On a tous une sensibilité de gauche avec un plus que l'on apporte sur la notion d'environnement. »⁴⁸⁹ Cette liste reçoit le soutien d'Yves Cochet, député Vert du Val d'Oise, au cours de sa réunion publique à Caen. Par ailleurs, Alain Angélini (MEI) est pressenti pendant un temps pour se présenter sur la liste « Un défi pour Lisieux » de Bernard Aubril. Toutefois, l'écologiste indépendant, proche de Démocratie Libérale, ne réussit pas à imposer sa candidature sur la liste d'Union de la droite. En fait, il se fait débarquer « suite à un vote à bulletin secret » : « Bernard Aubril est en minorité sur sa propre liste. »⁴⁹⁰ Néanmoins, il se déclare prêt à « être le leader d'une seconde liste de droite amie de la première », en réunissant autour de lui les conseillers sortants de l'opposition qui ne trouvent pas de place sur la liste Aubril.

Dans les autres villes du Calvados, Les Verts tentent ou établissent des listes communes avec la Gauche plurielle. A Hérouville Saint-Clair, ils s'associent à Jangué Le Carpentier et aux autres formations de gauche (PS, PCF, PRG) pour former une liste de la Gauche plurielle : « Hérouville à vivre ». Sur 35 places, Les Verts en obtiennent neuf dont Josiane Lowy en deuxième position. Les Verts ne sont pas les seuls écologistes à se présenter lors de ces élections municipales. Une nouvelle organisation, fusion de la Gauche citoyenne et du Groupe d'action municipale, se crée autour d'Arlette Vivier, écologiste et conseillère municipale, de Claude Buot, ancien conseiller municipal PS de 1983 à 1995, de Patrick Barbier, et de Serge Lézement : « Agir ensemble pour Hérouville ». Ainsi, Serge Lézement se trouve élu à la tête de cette nouvelle liste intitulée « Agir ensemble pour Hérouville » qui met l'accent sur « la démocratie locale et participative ». Arlette Vivier obtient ainsi la troisième place. A Ifs, Yvette Gruénais mène une liste issue de l'association citoyenne IDEES (Initiatives pour la démocratie, l'écologie et les solidarités) intitulée « Idées pour mieux vivre ensemble à Ifs ». En effet, les négociations entre l'association et le PS n'aboutissent pas.

⁴⁸⁶ *Ouest-France*, 12 février 2001.

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ *Le Pays d'Auge*, 13 février 2001.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ *Ouest-France*, 20 février 2001.

En novembre 2000, IDEES remet au PS un programme élaboré en huit points : la démocratie participative, un bilan critique du mandat précédent, un audit financier sur l'état de la commune et du personnel communal, une mise à plat et une mise en cause de l'urbanisation pour un urbanisme de qualité, une remise en cause du processus de privatisation des services publics, la construction de l'intercommunalité, et l'accent sur des valeurs comme le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Par ailleurs, GE du Calvados apporte son soutien à la liste d'opposition ifoise menée par Annick Guernet : « L'opposition a besoin du soutien des écologistes indépendants : l'écologie n'est pas l'apanage des partis d'extrême gauche ! »⁴⁹¹

A Bayeux, la Gauche plurielle constitue une liste d'union, et plus particulièrement avec Bernard Hérard, porte-parole des Verts du Bessin. Ce dernier se trouve sur la liste PS-Verts menée par Antoine Bort. Toutefois, Daniel Gouth et François Thomine, conseillers municipaux Verts sortants, ne s'y présentent pas. En effet, ils se trouvent en désaccord avec le reste de la gauche bayeusaine : « Des sociaux-libéraux se présentent sous l'étiquette Gauche plurielle, mais il s'agit de candidatures servant des intérêts particuliers. »⁴⁹² A Vire, alors que Jean Guillemette mène une liste de gauche, Les Verts, et plus particulièrement Jo Chapel, tente l'aventure des élections municipales en se revendiquant d'une vraie « Gauche plurielle pour Vire ». Soutenu par Mickaël Marie et Frédéric Lemaître, Jo Chapel, membre du parti écologiste depuis quelques semaines, ne parvient pas à constituer une liste complète :

*« L'engagement tardif dans la campagne des élections municipales ne m'a pas permis de constituer une liste complète à présenter aux suffrages des électeurs virois. Je ne serai donc pas présent dans cette campagne pour défendre les valeurs citoyennes et généreuses qui ont présidé à l'engagement des femmes et des hommes qui se sont reconnus dans mes projets des composants de la Gauche plurielle, qui ont soutenu notre action, projets autour desquels nous nous sommes retrouvés. Les Verts, le MDC et les sympathisants qui m'ont aidé poursuivront leur travail avec conviction, pour préparer les prochaines échéances. »*⁴⁹³

Enfin, des candidats écologistes ou de sensibilité écologiste se présentent dans de petites communes : Frédéric Marco à Lion-sur-Mer ; Pierre Boismain à Manvieux ; Gérard Lange à Ranville ; Jan Van Torhoudt à Saint-Martin-Don ; Pascal Giloire à Cesny-aux-Vignes ; Yves Riguidel à Villerville. Trois maires sortants, sans étiquette, mais de sensibilité écologiste, se présente de nouveau : Philippe Dupré au Fresne-Camilly, Marie-Paule Labéy à Pontécoulant, et Michel Lamarre à Honfleur.

Dans la Manche, et plus particulièrement dans l'agglomération cherbourgeoise, la Gauche plurielle reconduit l'alliance déjà mise en place lors des élections municipales de 1995. A Cherbourg-Octeville, Bernard Cazeneuve (PS) propose une liste intitulée « Cherbourg-Octeville. Force du Cotentin », dont Jean-Claude Magalhaés en onzième position. A Equeurdreville-Hainneville, la liste « Agir et réussir ensemble » de Bernard Cauvin (PS) compte six écologistes : Daniel Bosquet à la troisième place, Sylvie Launoy à la dixième, Louis Poutas à la 14^{ème}, Anne-Marie Tur-Roig à la 22^{ème}, Jean-Paul Kerleau à la 25^{ème}, Annie

⁴⁹¹ *Ouest-France*, 16 mars 2001.

⁴⁹² *Ouest-France*, 26 janvier 2001.

⁴⁹³ *Ouest-France*, 5 mars 2001.

Boschel à la 32^{ème}. Daniel Bosquet évoque ainsi « l'habitude de travailler les uns avec les autres, dans le respect de chacun. »⁴⁹⁴ A Tourlaville, après les divisions de 1995, l'ensemble des forces de gauche se rassemble derrière André Rouxel (PS) sur une liste nommée « Ensemble pour Tourlaville ». Ainsi, parmi les colistiers, cinq écologistes se trouvent présents : Hubert Vignet à la quatrième position, Anne Cren à la sixième, Paul Goureman à la 19^{ème}, Véronique Roger à la 23^{ème}, et Jean-Claude Lecanu à la 31^{ème}.

A Saint-Lô, Michel Levilly (PS) mène une liste d'union de la gauche intitulée « Gauche plurielle, Ensemble pour Saint-Lô ». En effet, les socialistes, les communistes et Les Verts trouvent un accord électoral. Ainsi, sept Verts, dont Pascal Poisson et Jean-Luc Cohin, se positionnent sur cette liste. A Coutances, Christiane Durchon conduit une liste « Gauche plurielle » avec Les Verts, le PS et le PCF. A Avranches, Louis Souchal propose une liste d'union de la gauche : « Notre liste sera une liste politique, marquée à gauche. Une Gauche plurielle et citoyenne. » Ainsi, dès décembre 2000, le PS local entame des négociations avec ses partenaires : « Nous avons eu trois réunions avec le PCF. Nous attendons sa réponse. Des accords sont en cours avec le MDC et Les Verts. »⁴⁹⁵ A Granville, Les Verts ne participent pas à la liste « Granville : un avenir ensemble, avec la Gauche plurielle » menée par Jean Leguelinel. Enfin, Jean-Marc Joly se présente dans la petite commune d'Hémevez.

Dans l'Orne, à Alençon, le PS conserve les premières places de la liste de la Gauche plurielle baptisée « Alençon, avec vous » conduite par Hervé Olezac, alors que Les Verts n'obtiennent que trois places assez lointaines dans le classement : Patrick Gaborit (47 ans), inspecteur du travail, à la 10^{ème} ; Jacqueline Guilbot-Gonthier (55 ans), bibliothécaire et membre de l'action catholique ouvrière, à la 17^{ème} ; et Alain Bertin (49 ans), moniteur forestier et membre d'Attac, à la 24^{ème}. A Flers, Yves Goasdoué mène une liste intitulée « Flers : un avenir pour chacun » avec le soutien du PS, du PCF et des Verts. A La Ferté-Macé, Yves Le Pape, qui perd son mandat de maire avec seulement 35 voix d'écart en 1995, constitue une liste « nouvelle et plurielle » intitulée « Faire revivre La Ferté-Macé » : « C'est une équipe plurielle. Les 29 candidats sont sympathisants ou issus de la Gauche plurielle PS-Verts. »⁴⁹⁶ Entre autres, Michel Birot (63 ans), enseignant retraité, obtient la septième place. Ce dernier est un constat amer de la situation : « Le département manque d'écologistes et les problèmes d'environnement ne sont pas pris en compte. »⁴⁹⁷ Ils envisagent ainsi de collaborer avec le PS sur certains dossiers : le contrôle de l'eau, le recyclage des déchets, le développement des énergies renouvelables, la valorisation de la filière bois, le maintien des transports collectifs, l'amélioration des espaces publics et le refus de l'enfouissement des déchets nucléaires. A Argentan, Pierre Pavis constitue une liste d'union de la gauche intitulée « Ensemble pour Argentan » avec les écologistes, dont Nicolas Vivier (28 ans), ingénieur agronome et Yvelise Dumont (45 ans), conseillère en formation. A Sées, Les Verts, dont Michel Hamon (53 ans), secrétaire de mairie, à la septième place, participent à une liste d'union de la gauche intitulée « Sées l'Avenir » menée par Jean-Pierre Pelletier. A Perrou, Jean-

⁴⁹⁴ *La Presse de la Manche*, décembre 2000.

⁴⁹⁵ *Ouest-France*, 15 décembre 2000.

⁴⁹⁶ *Ouest-France*, 22 février 2001.

⁴⁹⁷ *Ouest-France*, 7 mars 2001.

Claude Perche, relieur d'art retraité, se présente aux élections municipales en tant que candidat individuel. Membre des Verts, il souhaite s'impliquer dans la gestion communale selon les principes de l'écologie : « Le respect de la nature et le respect de l'être humain sont les conditions d'une bonne gestion municipale. »⁴⁹⁸ Enfin, des candidats écologistes se présentent dans de petites communes : Yannick Soubien à Taillebois, Didier Goret à Guerquesalles et Sylvie Salaun à Dame-Marie.

1.1.3. Les candidats aux élections cantonales de 2001

Lors des élections cantonales de mars 2001, sur 71 cantons renouvelables, les écologistes se présentent seulement dans douze cantons, alors qu'ils ont dix-neuf candidats en mars 1994) : six dans le Calvados, trois dans la Manche, et trois dans l'Orne. Les Verts, qui ne proposent que neuf candidats, essaient de conserver leur implantation régionale, et ce malgré leur opposition de principe du département : « Même s'il est contesté, le département reste en place. »⁴⁹⁹ Dans le Calvados, en janvier, la rencontre entre Les Verts et le PS ne permet pas d'établir un accord : « Nous avons constaté que nous aboutirions à l'impasse... . Nous avons décidé que nous n'apporterons pas de soutien de principe. Le PS pensait qu'il était impossible de dégager un canton pour Les Verts. »⁵⁰⁰ Les négociations n'aboutissent pas davantage avec le PRG ou avec le PCF. Ils limitent leurs candidatures essentiellement aux cantons de l'agglomération caennaise. Pascal Chapelle, pressenti dans un premier temps à Blangy-le-Château, ne se présente pas au final. Les Verts du Calvados refusant une stratégie purement électoraliste, estiment importante leur participation dans l'avancement de certains dossiers : « Il ne s'agit pas pour nous de faire des voix. Mais de faire avancer les dossiers et de prendre un peu de pouvoir, en relais avec les associations, dans les domaines de la solidarité et du développement durable. »⁵⁰¹ Ils proposent de ce fait cinq candidatures uniquement masculines⁵⁰². D'une moyenne d'âge de 45 ans, le plus jeune, Jérémy Folly, a 27 ans, alors que le plus vieux, Michel Le Moux, en a 56. Ancien maire d'Hérouvillette en 1977, Michel Le Moux rejoint ensuite la liste de Louis Mexandeau aux élections municipales de 1983, mais il est positionné trop loin pour obtenir un siège au conseil. Il est le seul candidat de la majorité plurielle dans ce canton. Conseiller municipal de Cresserons en 1995, Yves Chaffraix est membre des commissions finances, vie associative et vie scolaire, et représentant du syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers. En 1998, il se trouve nommé par le Préfet de Basse-Normandie, pilote du dispositif Emplois-Jeunes pour le canton de Douvres-la-Délivrande. Par ailleurs, Les Verts apportent leur soutien à Jean-Pierre Anazel, candidat PS, à Evrecy. Le 20 février 2001, Yves Cochet, député du Val-d'Oise, vient à Caen pour soutenir les candidats Verts. Il évoque l'avenir du département dans le cadre de l'évolution des institutions françaises et européennes : « Le département, où

⁴⁹⁸ *L'Orne Combattante*, 1^{er} mars 2001.

⁴⁹⁹ *Ouest-France*, 7 décembre 2000.

⁵⁰⁰ *La Liberté-Le bonhomme libre*, 23 février 2001.

⁵⁰¹ *Ouest-France*, 7 décembre 2000.

⁵⁰² Christian Prébois (51 ans), professeur, à Caen 2 ; Jean-Luc Véret (49 ans), médecin de la santé publique et conseiller municipal de Caen, à Caen 6 ; Michel Le Moux (56 ans), pharmacien et herboriste, à Caen 8 ; Jérémy Folly (27 ans), agrégatif en histoire, à Caen 9 ; et enfin, Yves Chaffraix (40 ans), directeur de société et conseiller municipal à Cresserons, à Douvres-la-Délivrande.

les zones rurales sont surreprésentées et les cantons urbains sans pertinence, vieillit. Dans le cadre d'une nouvelle décentralisation, il peut devenir le "Sénat" départemental de l'intercommunalité en assurant la représentation des communautés des communes. »⁵⁰³ Présent sur la liste de Brigitte Le Brethon lors des élections municipales à Caen, Grégory Berkovicz, consultant en nouvelles technologies et chargé d'enseignement à la Faculté de droit à Caen, représentant d'Ecologie Bleue, porte sa candidature à Caen 7 où il représente ainsi la majorité départementale dans ce secteur.

Dans la Manche, quatre candidats se revendiquent d'une étiquette écologiste : une femme et trois hommes. D'une part, une Verte, Paulette Anger (58 ans), professeure de lettres en cessation d'activité, se présente aux Pieux. Présent en 1989 et en 1995 lors des élections municipales, elle préfère se lancer dans la bataille des élections cantonales. Malgré son bon score sur la précédente liste lors des élections municipales de 1995, elle n'est pas élue. En effet, le mode d'élection dans les communes de 2 500 à 3 500 habitants est défavorable aux minorités. Ailleurs, Paul Gouremant, adjoint en charge des sports et des équipements sportifs à la mairie de Turlaville, représente Turlaville écologie dans la canton de Turlaville. Tourlavillais d'origine, le candidat écologiste est entré en 1967 à la Caisse primaire d'assurance maladie où il s'occupe du secteur juridique à la direction de Saint-Lô depuis 1994. Les Verts lui apportent leur soutien. Par ailleurs, Olivier Bidou, vice-président de Planète Ecologie, se présente lui aussi dans ce canton. Enfin, Patrice Lecardonnel, ancien militant de GE, se présente hors de tout parti sous l'étiquette « Environnement 2000 » à Lessay. Habitant à Saint-Sauveur-Lendelin, il propose sa candidature pour la première fois dans ce canton. Dans l'Orne, sans le PCF, le PS signe un accord politique avec Les Verts, le MDC et le PRG. Le PS soutient Les Verts à Athis-de-l'Orne et à Messei. Sur l'ensemble des 20 cantons renouvelables, trois candidats Verts seulement se présentent : une femme et deux hommes. D'une moyenne d'âge de 42 ans, Michèle Fortin, la plus âgée, a 50 ans, alors que Claude Guérin, le plus jeune, en a 36. D'une part, responsable du groupe Verts d'Argentan, Michèle Fortin, professeure de lettres au lycée Mézeray, se présente pour la première fois à une élection dans ce canton d'Argentan-est. D'autre part, originaire d'Echalou, Claude Guérin, assistant parlementaire européen, représente Les Verts à Messei. Enfin, candidat dans sa commune lors des élections municipales, Yannick Soubien (41 ans), conseiller municipal de Taillebois et délégué à la Communauté du Bocage d'Athis-de-l'Orne, se présente dans son canton avec le soutien du PS.

1.1.4. La liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001

Tous les trois ans, et dans un tiers des départements répartis en trois séries (A, B, C), les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Les élections sénatoriales de septembre 2001, qui ont lieu dans trente départements, concernent cette fois la série B, soit 102 des 321 sièges. En Basse-Normandie, l'Orne, au scrutin majoritaire à deux tours, et la Manche, au scrutin proportionnel, élisent leurs sénateurs. Dans l'Orne,

⁵⁰³ *Ouest-France*, 22 février 2001.

Les Verts ne présentent pas de candidats. Dans la Manche, ils établissent une liste autonome, et ce malgré la difficulté électorale de cette initiative politique. En effet, les sénateurs de droite se trouvent élus « régulièrement et triomphalement » depuis 1959, mais avec des scores qui s'érodent depuis 1974 : « La droite sénatoriale notabiliaire compte près de 13 points de plus que la droite législative populaire. »⁵⁰⁴ Suite au succès des élections régionales de 1992, GE, sans concertation avec Les Verts et Le Parti de l'arbre, présente des candidats lors des élections sénatoriales du 27 septembre : Olivier Bidou et Marc Michelle. Les Verts contestent cette initiative individuelle :

*« On a eu des mauvaises surprises... Le mouvement GE a annoncé publiquement qu'il présenterait deux candidats aux sénatoriales. Sans nous en avoir averti. Ni en avoir discuté avec nous. Ce n'est pas comme cela qu'on fait sereinement l'unité. Nous leur demandons un code de bonne conduite, un respect réciproque et une nécessité de transparence. »*⁵⁰⁵

Simone Caillot, représentante du Parti de l'arbre, se lance aussi dans la bataille électorale. Lors des élections sénatoriales du 7 juillet 1996, Didier Anger présente sa candidature avec sa suppléante, Michèle Molisset, conseillère municipale de Cherbourg et médecin. Toutefois, celles de 2001 se déroulent dans un contexte particulier. En effet, la loi du 10 juillet 2000 élargit le mode de scrutin à la représentation proportionnelle par un abaissement de cinq à trois candidats. Dans la Manche, cette situation conduit à la division au sein de la droite. Jean Bizet, sénateur sortant de la Manche du Sud, se trouve ainsi en troisième position, derrière Jean-François Le Grand et Anne Heinis. Enfin, la gauche, présente dans le Nord Cotentin, espère ainsi obtenir un siège. De plus, la loi du 6 juin 2000 favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux, et aux fonctions électives : « Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. »⁵⁰⁶

La Gauche plurielle ne parvient pas à l'union pour ces élections sénatoriales. En effet, Christiane Durchon décline l'offre de la deuxième place sur la liste de la gauche emmenée par Jean-Pierre Godefroy. Après une annonce tardive le 10 septembre, Les Verts présentent leur propre liste conduite par Christiane Durchon : « Ce choix est validé par nos instances nationales, nous allons au bout de nos différences et nous les assumons. »⁵⁰⁷ En effet, la question du nucléaire oppose Les Verts et le PS depuis des décennies : les écologistes militent « depuis de nombreuses années, sans relâche, et quel que soit le pouvoir en place, contre le nucléaire, pour les énergies renouvelables ». ⁵⁰⁸ Ainsi, Didier Anger, candidat officiel du PS et des Verts dans la circonscription de Valognes lors des élections législatives de 1997, ne bénéficie pas de l'appui du PS local lors de sa campagne électorale : « Il y a dans le Nord Cotentin un problème de démocratie et je n'ai pas oublié l'attitude des leaders de gauche dans la manifestation pro-nucléaire qui s'était déroulée aux portes

⁵⁰⁴ Michel Boivin, *Les élections sénatoriales de 2001 dans la Manche*, Marigny, Eurocibles, 2011, p. 8.

⁵⁰⁵ *Ouest-France*, 8 septembre 1992.

⁵⁰⁶ Article L. 300 du code électoral modifié en application de la loi sur la parité homme/femme du 6 juin 2000.

⁵⁰⁷ *Ouest-France*, 12 septembre 2001.

⁵⁰⁸ Profession de foi de la liste « Du Vert au Sénat », Michel Boivin, *Les élections sénatoriales de 2001 dans la Manche*, Marigny, Eurocibles, 2011, pp. 138-139.

du tribunal de Cherbourg où nous nous rendions, Michel Frémont et moi. »⁵⁰⁹ Les écologistes, qui « n'ont pas que de bons souvenirs » de l'accord signé avec le PS en 1997, « agissent pour que les problèmes environnementaux, sociaux, et économiques soient pensés ensemble, et que les droits des générations futures soient pris en compte ». ⁵¹⁰ En respect vis-à-vis de la loi sur la parité du 6 juin 2000, Les Verts constituent une liste écologiste composée de trois femmes et de deux hommes : Christiane Durchon, conseillère municipale à Coutances ; Michel Frémont, spécialiste des énergies renouvelables de Courcy ; Paulette Anger, militante anti-nucléaire aux Pieux ; Jean-Luc Cohin, conseiller municipal de Saint-Lô ; et Annette Allaire, militante anti-nucléaire de Cherbourg-Octeville. Les Verts, qui s'affranchissent de la contrainte géographique, oublient le sud de la Manche. Ils n'organisent aucune réunion, mais ils envoient une profession de foi aux grands électeurs.

1.2. Les programmes

Dans un contexte sanitaire et environnemental préoccupant, Les Verts dénoncent les effets pervers du système économique occidental : la maladie de la « vache folle », la contamination des poulets d'élevage à la dioxine, les OGM, la qualité des aliments industriels. Ces différentes crises entraînent une défiance des consommateurs à l'égard de l'industrie agro-alimentaire. Par ailleurs, pro-européens, Les Verts défendent l'instauration d'une Europe fédérale et se préoccupent de la gestion du conflit dans l'ex-Yougoslavie. De plus, totalement ancrés à gauche, et ce, plus particulièrement à la Gauche plurielle, Les Verts se préoccupent aussi des questions sociales. Profondément européen, le MEI continue à défendre un programme écologiste indépendant où l'écologie se trouverait au centre des propositions. En effet, Antoine Waechter propose un nouveau modèle socio-économique, l'écologie, qui devrait se substituer au libéralisme de droite et au socialisme de gauche. GE défend une alliance entre le libéralisme et l'écologie.

1.2.1. Le programme des listes écologistes aux élections européennes de 1999

Du 26 au 28 février 1999, à Paris, Les Verts européens réunissent leur deuxième congrès sur le thème « Le rôle de l'Europe dans le monde ». Venus de trente pays, 213 délégués travaillent sur quatre axes : l'environnement, l'emploi, l'élargissement de l'Europe, la démocratie et les droits de l'Homme. Le *Green group in the European Parliament* (le GGEP) propose un programme commun en quatorze points qui se focalise « sur des demandes politiques concrètes soutenues par tous les partis présents au Parlement européen »⁵¹¹. En France, inspiré par ce programme, Les Verts présentent un programme bien ancré à gauche avec cinq propositions dans leur profession de foi⁵¹² : une Europe démocratique et fédérale ; une

⁵⁰⁹ *Ouest-France*, 12 septembre 2001.

⁵¹⁰ Profession de foi de la liste « Du Vert au Sénat », *op.cit.*

⁵¹¹ Ferdinand Mueller-Rommel, « Les écologistes : de l'anonymat au succès électoral », Gérard Grunberg et *al.* (dir.) *Le Vote des Quinze, les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 163-179.

⁵¹² Profession de foi des « Verts » aux élections européennes du 13 juin 1999.

Europe écologique ; une Europe sociale ; une Europe de paix dans un monde solidaire ; et une Europe des cultures et des connaissances.

Concernant « Une Europe démocratique et fédérale », Les Verts proposent l'élaboration d'une « constitution fédérale européenne » et d'une « Charte des droits fondamentaux des citoyens ». De plus, ils défendent un renforcement des pouvoirs du Parlement européen et de ceux des régions, un bannissement de « toute discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion, les handicaps, [et] la préférence sexuelle », l'instauration de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'extension « à tous les résidents étrangers du droit de vote et d'éligibilité », et la sortie « de l'approche répressive et policière de la politique des drogues »⁵¹³. Ainsi, lors de la campagne électorale, Didier Anger plaide pour un renforcement des « pouvoirs du Parlement européen, seul élu au suffrage universel, face à la Commission et aux Conseils ».⁵¹⁴ Au sujet d' « Une Europe écologique », Les Verts défendent une politique de préservation de l'environnement et de la biodiversité afin de garantir la qualité de l'air, de l'eau, des océans, des sols et des espaces naturels. De plus, ils entendent lutter contre l'effet de serre et imposer « un moratoire sur les OGM. » Ils envisagent de lancer « une politique de grands travaux écologiques créateurs d'emplois » avec d'une part la construction et la réhabilitation de l'habitat social, et d'autre part le développement des transports publics et du ferroutage. Ils défendent la sortie du nucléaire et le développement des économies d'énergies ou des énergies renouvelables. Enfin, ils proposent une réforme de la politique agricole commune « pour sortir du productivisme et promouvoir une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement ». A propos d' « Une Europe sociale », Les Verts souhaitent la réduction du « temps de travail dans toute l'Union européenne sans baisse des bas et moyens salaires ». Pour cela, ils envisagent l'instauration de la semaine de travail à trente-deux heures sur quatre jours, l'harmonisation par le haut des législations sociales, l'établissement d'un SMIC européen et de minima sociaux communs, et l'accord sur un revenu social garanti dès l'âge de 18 ans. De plus, ils encouragent les missions de service public. Ils font la promotion d'une fiscalité européenne plus juste et plus écologique. Enfin, ils encouragent le développement de l'économie solidaire qui est selon eux créatrice de nouveaux types d'emplois d'utilité écologique et sociale. Quant à « Une Europe de paix dans un monde solidaire », Les Verts privilégient « une politique de prévention des conflits » et n'autorisent « le recours à la force qu'en cas ultime, pour rétablir la paix ». Ils encouragent la création d'un corps civil pour la paix et d'une armée européenne indépendante de l'OTAN, l'instauration d'une autre politique d'intégration avec une liberté de circulation et une réforme du droit d'asile. Ils soutiennent la mise en œuvre d'une coopération Nord-Sud équitable, et une annulation de la dette des pays pauvres. Enfin, sur « Une Europe des cultures et des connaissances », Les Verts défendent un « Pacte de l'Europe multiculturelle » et « l'exception culturelle ». De plus, ils envisagent d'élaborer « une Charte européenne de l'éducation affirmant le droit pour tout(e)s à un service public gratuit de l'éducation et de la formation », d'harmoniser « les diplômes et les formations au niveau européen » et de créer « des

⁵¹³ *Ibid.*

⁵¹⁴ *Ouest-France*, 5 mai 1999.

universités européennes ». Ils encouragent la généralisation des échanges scolaires et une dynamique de l'apprentissage des langues étrangères et régionales⁵¹⁵.

D'autre part, le MEI mène une campagne avec peu de moyens qu'ils soient financiers ou humains⁵¹⁶. Le Conseil national des 20 et 21 mars 1999 adopte « les grandes lignes de son programme européen en affirmant son attachement au principe de subsidiarité et son opposition à tout centralisme qu'il soit national ou européen. »⁵¹⁷ Dans une tribune publiée dans *Ouest-France* du 5 et 6 juin, Antoine Waechter rappelle l'importance de l'écologie : « L'écologie, c'est le choix de la vie, de la solidarité et d'une relation harmonieuse avec la nature, contre la violence, la guerre économique mondiale et le tout béton. » Il dénonce une Europe « livrée aux seuls intérêts des marchands et des spéculateurs ». Mais, il plaide pour la « naissance d'une Europe des régions valorisant sa diversité et placée sous le contrôle des citoyens. » Il entend « construire un modèle économique et social qui respecte [les] libertés et la nature, et qui soit capable de régler les conflits avant qu'ils débouchent sur la guerre. »⁵¹⁸ Dans son programme électoral, le MEI défend neuf points : pour une Europe des Régions, forte de ses identités ; pour une agriculture qui produit des aliments sains et des paysages de qualité ; pour une politique étrangère de l'Europe ; protéger la beauté et la nature en Europe ; relocaliser l'économie ; garantir la santé à tous et la liberté thérapeutique ; maîtriser les transports et la croissance urbaine ; la croissance ne résorbe pas le chômage ; sortir du nucléaire, entrer dans l'ère des énergies douces⁵¹⁹. En résumé, le MEI plaide « pour une Europe démocratique et décentralisée, fondée sur les Régions, dotée d'une nouvelle Constitution avec un Parlement qui nomme et contrôle l'exécutif, et adopte les lois, d'une assemblée des Régions comme seconde chambre du Parlement ; d'une justice que tout citoyen doit pouvoir saisir. »⁵²⁰ Concernant la politique étrangère de l'Europe, il dénonce l'impuissance de l'Europe dans « le développement de la barbarie au Kosovo. » C'est pourquoi, il souhaite doter l'Europe « d'une politique étrangère motivée par la paix, le respect des droits de la personne humaine et la sauvegarde de la planète. » Il encourage ainsi la mise en place d'une « stratégie non-violente de prévention des conflits en s'appuyant sur une diplomatie autonome, sur la Cour de justice européenne et sur une force chargée d'en appliquer les décisions. » En définitif, selon Antoine Waechter, « l'Europe peut aussi être un formidable moyen de garantir la paix, de relocaliser l'économie, d'innover socialement, de sauvegarder la planète, de conserver la maîtrise de notre destin. »⁵²¹

1.2.2. Les programmes des listes vertes aux élections municipales de 2001

Lors des élections municipales de mars 2001, Les Verts de Basse-Normandie établissent une charte de l'écologie politique et sociale. Ainsi, ils défendent « un développement soutenable, qui répond aux besoins

⁵¹⁵ Profession de foi des Verts des élections européennes du 13 juin 1999.

⁵¹⁶ Profession de foi du « MEI » aux élections européennes du 13 juin 1999.

⁵¹⁷ *La Lettre des écologistes*, n° 32, avril 1999.

⁵¹⁸ *Ibid.*

⁵¹⁹ Profession de foi du MEI lors des élections européennes du 13 juin 1999.

⁵²⁰ *Ouest-France*, 5 et 6 juin 1999.

⁵²¹ *Ibid.*

du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs, un développement plus juste socialement, plus solidaire, supportable par notre environnement. »⁵²² Ils regroupent ainsi leurs propositions en trois catégories : l'aménagement et l'environnement, l'emploi et la solidarité, et la démocratie et la citoyenneté. Les Verts proposent deux listes vertes « autonomes et ouvertes » dans le Calvados. A Caen, avec un programme élaboré sur 23 pages dont les maîtres mots sont « écologie, solidarité et démocratie », Jean-Pierre Viaud précise que la constitution de ce programme est le fruit d'un travail avec les « adhérents, mais aussi des associations, syndicats et citoyens » : « c'est un programme Vert et ouvert ». Ce dernier vise à « faire de Caen une ville verte, animée, solidaire et transparente ». Avec un ancrage bien à gauche, ils font également une part bonne à l'environnement, notamment avec le tri des déchets et le compostage, l'eau, le cadre de vie et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux ou appartenant à la ville : « On propose une chaufferie à bois commune à l'ensemble piscine-patinoire et au lycée Malherbe. » Ils s'opposent à la prolifération des voitures en mettant en place un « plan de déplacement plus volontariste que l'actuel projet, rejetant de nouveaux axes lourds, privilégiant piétons, vélos et zones 30. »⁵²³ Ils souhaitent également favoriser l'évolution des mentalités avec la création des conseils de quartiers, l'ouverture immédiate d'une maison des associations, l'établissement d'un « vrai contrat social » : « La démocratie locale met en avant l'idée de citoyenneté. Elle comprend la vie associative et celle des quartiers. Il faut qu'elle soit le vecteur de l'intégration de l'individu dans la société. »⁵²⁴ Dans le domaine économique, ils proposent une zone d'économie solidaire, élaborée en association avec les communes de l'agglomération. Ils « considèrent qu'un bon système économique consiste à conjuguer trois types d'économies : l'économie de service public, l'économie de marché, et l'économie solidaire. »⁵²⁵ Ils se montrent favorables à soutenir financièrement l'implantation d'entreprises « qui développent des emplois socialement et écologiquement utiles et à affirmer pour Caen sa vocation verte. »

A Lisieux, Les Verts proposent un programme axé sur une meilleure qualité de vie : l'environnement, la lutte contre les exclusions, la démocratie participative et l'économie solidaire. En matière d'environnement, ils souhaitent « la multiplication du service de l'eau pour un meilleur contrôle de la qualité et un moindre coût pour les habitants »⁵²⁶, à une amélioration de la surveillance et de l'entretien des cours d'eau, et à la construction d'une unité de traitement des déchets non-recyclés portant également sur le devenir des boues de la station d'épuration. Ils encouragent un nouveau plan de circulation avec notamment un accès plus facile aux bus, et la construction de réelles pistes cyclables. Sur le développement de l'économie solidaire, Sabine Michaux indique que Les Verts veulent la développer dans « un esprit de solidarité avec des initiatives de proximité. » : « Réconcilier action économique et action sociale, soutenir

⁵²² Annexe 143. Charte des Verts de Basse-Normandie pour l'écologie politique et sociale, pp. 244-247.

⁵²³ *Ouest-France*, 12 janvier 2001.

⁵²⁴ *Ouest-France*, 6 mars 2001.

⁵²⁵ *Ouest-France*, 28 janvier 2001.

⁵²⁶ *Le Pays d'Auge*, 27 février 2001.

les personnes concernées par les idées destinées à favoriser l'emploi et mettre en œuvre une loi contre les exclusions, pratiquer les prêts d'honneur, s'appuyer sur les caisses solidaires et les mouvements mutualistes, coopératifs et associatifs. »⁵²⁷ Ils entendent développer un programme de construction de logements sociaux de qualité et octroyer un budget accru pour l'école publique. Enfin à Iffs, à l'initiative des Verts, l'association IDEES propose six axes dans son programme : organiser un « conseil municipal pluraliste fonctionnant démocratiquement » ; des « conseils consultatifs de quartier » pour prendre en compte les besoins et les propositions des habitants actuels et futurs ; une « urbanisation débattue avec la population » et intégrant tous les équipements nécessaires à la qualité de vie et de la ville ; une « maîtrise communale de la restauration collective » pour assurer une alimentation de qualité pour les enfants, les jeunes mais aussi pour les personnes âgées en foyer ou à domicile ; une « intercommunalité dynamique et démocratique » pour garantir une coopération bénéfique pour tous ses habitants ; et des « solidarités actives pour recréer le lien social » en collaboration avec les associations⁵²⁸.

Les Verts s'allient avec les autres composantes de la Gauche plurielle avec lesquelles ils établissent des accords programmatiques dans les différentes communes. Dans la Manche, à Coutances, la liste d'union de la Gauche plurielle menée par Christiane Durchon s'articule autour de trois axes. D'une part, concernant l'amélioration de la qualité de la vie de Coutances et de sa communauté de communes, ils proposent de « défendre et [de] développer les services publics, et tous particulièrement le plus menacé, l'hôpital public » ; d' « améliorer les services de garde d'enfants », de lutter contre la fermeture de classe ; d' « aménager un foyer-résidence pour les personnes âgées » ; de « s'assurer de la qualité des aliments pour la restauration collective » ; et de « mettre en place un service de transports collectifs urbains » et de « faciliter le déplacement des piétons, des cyclistes et des handicapés ». D'autre part, au sujet de la démocratie locale, ils envisagent de « mettre en place des structures de consultation de la population par quartiers et des commissions extra-municipales » ; de « définir, avec des représentants de locataires, des critères d'attribution des logements HLM » ; et de « garantir une action sociale neutre de sorte que les aides soient attribuées uniquement en fonction des besoins, sans considération de vie privée », d'« aménager une vraie Maison des Syndicats », de « rendre public et transparent le fonctionnement de l'Association pour le Développement du Pays de Coutances ». Enfin, à propos du développement économique durable, ils envisagent et ce malgré l'impuissance d'un conseil municipal dans les décisions des entreprises, de « soutenir les salariés dans leurs actions » et d' « intervenir auprès des députés et du gouvernement », de « mettre en place une pépinière d'entreprises et des locaux facilement adaptables aux besoins de créations »⁵²⁹.

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ *Ouest-France*, 5 février 2001.

⁵²⁹ Programme de la liste « Gauche plurielle. Qualité de vie - Démocratie - Solidarité ».

1.2.3. Les programmes des candidats aux élections cantonales de 2001

Dans le Calvados, les candidats Verts axent leur campagne essentiellement sur l'aide sociale qui représente la moitié du budget du département : « Développer une vraie politique de l'insertion ferait du bien à la société. Il faut également mettre en place des services de proximité en faveur des jeunes et des personnes âgées, ces dernières souhaitant rester chez elles le plus longtemps possible. »⁵³⁰ A Caen 6, Jean-Luc Véret reprend ce thème, en indiquant à ce sujet que l'une de ses priorités était de « développer une politique sociale qui améliore la solidarité et la qualité des services à domicile aux personnes âgées. » Les Verts envisagent aussi l'édification d'une maison départementale des cultures minoritaires « qui permettrait de découvrir de nouveaux talents. » Ils s'engagent aussi dans une réelle politique en faveur des transports en commun : « Autour de Caen se développent des lotissements sans réelle concertation sur les transports. On ne s'en inquiète qu'après. »⁵³¹ Ils proposent ainsi de « privilégier le transport par rail pour les marchandises et [de] remettre en route le ferroutage que la région n'a pas su défendre » ; de « créer des réseaux de pistes cyclables » ; de « favoriser les transports collectifs en ville », d' « assurer la desserte des quartiers et des villages isolés ; de maintenir « les lignes secondaires de la SNCF, [de] rouvrir la ligne Caen-Flers » ; et de « revaloriser les transports maritimes et [de] garantir leur sécurité »⁵³². Jean-Luc Véret souhaite « assurer la sécurité des routes pour les autos, les vélos et les piétons et [d']aménager des pistes cyclables en réseau »⁵³³. A Caen 8, Michel Le Moux défend l'intérêt du transport ferroviaire : « Il faut éviter le déclassement de la voie ferrée Caen-Flers. L'heure est à l'augmentation des dessertes de la SNCF et au développement des transports en commun. Il faut faire revenir un clientèle. Les prévisions de hausse de la population plaident en ce sens. Ça a marché pour Niort-Cholet... »⁵³⁴ Concernant l'intercommunalité, Les Verts se déclarent favorables à l'évolution des collectivités locales, et plus particulièrement de la disparition du département au profit de l'intercommunalité et de la région. A Douvres-la-Délivrande, Yves Chaffraix défend ce point de vue :

*« L'intercommunalité ? C'est le seul moyen pour les communes d'assurer à leurs habitants le confort dont ils ont besoin en matière de moyens de communication, transport, spectacle, loisirs, etc. Aujourd'hui se posent des problèmes démographiques. Toutes les communes du canton sont en très forte croissance, d'où des problèmes d'assainissement d'esthétique et de transport. Le canton a besoin d'un pouvoir politique qui coordonne les actions pour mettre en œuvre un thème directeur qui apporte des amendements. »*⁵³⁵

Au sujet du développement économique, Les Verts proposent de « développer l'activité économique en exigeant qu'elle respecte les droits sociaux et l'environnement. »⁵³⁶ Pour cela, ils envisagent de « créer des emplois dans les nouveaux services (entretien des HLM, aide aux personnes âgées), gérés en associant

⁵³⁰ *Ouest-France*, 7 décembre 2000.

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Annexe 140. Profession de foi de M. Le Moux dans le canton de Caen 8, pp. 248-249.

⁵³³ *Ouest-France*, 7 décembre 2000.

⁵³⁴ *Ouest-France*, 18 janvier 2001.

⁵³⁵ *La Liberté-Le bonhomme Libre*, 2 février 2001.

⁵³⁶ Profession de foi de J.-L. Véret.

la population concernée : développer ainsi ce qu'on appelle l'économie solidaire » ; d'« encourager les économies d'énergie : isolation des logements, énergies non polluantes comme la filière bois, la biomasse, l'éolienne » ; et « d'assurer les services de base en milieu rural pour éviter la désertification. »⁵³⁷ Dans le canton rural de Douvres-la-Délivrande, Yves Chaffraix propose un développement économique basé sur le tourisme :

*« On a besoin de richesse et de taxe professionnelle. Aujourd'hui, chaque commune a sa zone artisanale qui fonctionne plus au moins bien et qui entraîne plus de fumée, plus de camions, plus de pollutions. Est-ce le développement économique que nous souhaitons ? Nous avons une très forte carte à jouer : celle des loisirs et du tourisme dans une région très agréable et proche de Caen. Le tourisme est actuellement la première richesse de la France. Nous devons le valoriser non seulement sur les bords de mer, mais sur l'ensemble de secteur en y développant le patrimoine, les voies de communication douces ainsi que la mise en place de gîtes ruraux et autres structures d'accueil. »*⁵³⁸

A propos de la protection de l'environnement, Les Verts défendent « un changement des méthodes de l'agriculture pour faire cesser l'épidémie de vache folle, pour retrouver la qualité et la saveur des aliments et pour diminuer les inondations » ; « la protection des ressources de pêche » ; « un plan de reconquête de la qualité des eaux » ; « un plan départemental de recyclage et de valorisation des déchets » ; et « une préparation sans attendre d'une sortie du nucléaire. »⁵³⁹ A Caen 8, Michel Le Moux met l'accent sur l'épineuse question des inondations de la Presqu'île portuaire, de Fleury-sur-Orne et de Louvigny :

*« On a fait des propositions avec les différentes associations. Il a seulement été créé une vanne secteur qui montre ses limites et pose des problèmes à long terme : le canal, qui date de 1870, pourrait ne pas supporter de telles variations de niveaux de l'eau. La rive commence à s'effondrer au Maresquier et ailleurs en période de haut débit. Il y a aussi le problème de l'envasement à régler. [...] Il faut s'attaquer au problème en amont, entre Condé-Thury-Clécy : remettre des haies, limiter l'implantation des lotissements qui réduisent les surfaces perméables. Le développement de la Presqu'île, nécessite aussi de lutter contre les inondations. La municipalité envisage la création d'une nouvelle prairie. Mais à un emplacement qui sera difficile d'accès pour les habitants d'Hérouville [Saint-Clair] ou de Montmorency. Les autres se retrouveront coincés par l'Orne : il n'y a pas de pont à cet endroit. Il faudrait plutôt étendre la zone de logements à cet endroit et déplacer l'espace vert prévu. »*⁵⁴⁰

A Caen 7, Grégory Berkovicz, candidat sous l'étiquette « Ecologie bleue », défend l'alliance entre l'environnement et le libéralisme : « Chaque projet de développement correspond à un équilibre entre la protection de l'environnement et les intérêts des populations concernées. » Il se déclare « libéral pour que les individus soient responsables de leurs choix. »⁵⁴¹ Il propose des projets concrets : l'aménagement des entrées de ville, le soutien aux nouvelles activités culturelles sur Mondeville et la défense de l'animation des différents quartiers du canton. Il encourage le projet d'intercommunalité :

⁵³⁷ Annexe 140., *op.cit.*

⁵³⁸ *La Liberté-Le bonhomme Libre*, 2 février 2001.

⁵³⁹ Annexe 140., *op.cit.*

⁵⁴⁰ *Ouest-France*, 18 janvier 2001.

⁵⁴¹ Annexe 141. Profession de foi de G. Berkovicz dans le canton de Caen 7, pp. 250-251.

*« Elle ne doit pas se faire sans nous. Mondeville, les quartiers de la Demi-Lune et de Sainte-Thérèse ne pourront y échapper. L'agglomération est la seule voie possible pour que Caen et les communes qui l'entourent profitent de la croissance et continuent de voir les entreprises se développer. C'est à nous, élus du département, de défendre ces intérêts économiques qui feront les atouts de demain. »*⁵⁴²

Dans le domaine de la cohésion sociale et de la communication, il assure la promotion des « initiatives locales de l'économie solidaire, en soutenant tous les acteurs qui visent à rétablir le lien social par des initiatives économiques citoyennes de service ou de réinsertion. »⁵⁴³ Il défend le renforcement de la communication : « Le fractionnement des quartiers, l'isolement génèrent une problématique sociale, sécuritaire, [et] culturelle. A l'heure où la première ligne de TVR est sur les rails, envisageons ensemble la création d'une seconde voie qui permettrait tant à Mondeville qu'aux quartiers qui l'entourent de vivre pleinement au sein de l'agglomération. »⁵⁴⁴

A Tournai, Paul Gouremant, candidat écologiste de sensibilité de gauche, développe les thèmes suivants lors de sa campagne électorale : la vie économique, le tourisme et les loisirs, la santé et le social, l'agriculture, l'enseignement et l'environnement. Concernant la vie économique, il propose « une économie au service de l'Homme ». Il soutient le projet Fastship et les navires rapides, le ferroutage, et le pôle touristique autour de la cité de la mer, du musée maritime et de l'espace de loisirs de Collignon. Il promet la diversification industrielle ; l'aide à la création d'emplois par les PME, le commerce et l'artisanat ; et le développement d'une agriculture équilibrée et respectueuse de l'environnement. Au sujet du tourisme et des loisirs, il encourage la transformation d'une région de transit en une région touristique d'accueil ; et le développement des potentialités touristiques du littoral, de Collignon à Bretteville. Quant à la santé et au social, il souhaite « augmenter les structures d'accueil pour nos aînés et développer les possibilités de maintien à domicile » ; « engager une véritable politique sociale axée sur la réduction des inégalités et la lutte contre l'exclusion » ; « lutter contre la désertification médicale en garantissant aux professionnels de santé, une qualité de vie leur permettant de choisir notre région » ; « permettre un égal accès aux soins pour les personnes dont les revenus dépassent de très peu, les seuils prévus par la loi » ; et « favoriser des actions de prévention et de dépistage dans les domaines où le département se situe au dessous de la moyenne nationale ». Enfin sur la protection de l'environnement, il propose de protéger la mer et le littoral par une réduction des rejets bactériens et chimiques des stations d'épuration, de s'opposer aux rejets de boues urbaines toxiques en mer et d'imposer un aménagement portuaire respectueux de l'environnement en donnant une image positive de notre patrimoine⁵⁴⁵.

Olivier Bidou, candidat de divers droite de sensibilité environnementale, propose une baisse des impôts locaux : « Il y a des abus et un gâchis effroyable. Combien de temps allons-nous continuer à payer pour les erreurs de nos élus. [...] Il faut assurer la transparence de la gestion du canton en renégociant la dette, en suspendant tous les projets à caractère électoral, en réduisant les dépenses de fonctionnement, en favorisant

⁵⁴² *Ouest-France*, 23 février 2001.

⁵⁴³ *Ibid.*

⁵⁴⁴ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 2 mars 2001.

⁵⁴⁵ Profession de foi de Paul Gouremant.

les dépenses d'investissement. » De plus, il s'engage à développer une « écologie urbaine tout en respectant l'environnement » :

*« Cela ne veut pas dire fossiliser le canton, mais au contraire, lui donner les moyens de développer les énergies renouvelables, développer l'agriculture bio, encourager une mobilité non polluante, créer des habitations à taille humaine, développer les zones industrielles vertes.... Et redonner une vie active au centre-ville en facilitant le stationnement, l'implantation d'activités de détente et de commerces de proximité... »*⁵⁴⁶

A Lessay, Patrice Lecardonnel défend un programme en huit points : promouvoir l'emploi local ; maintenir l'emploi dans nos communes ; accroître les soins à domicile en campagne ; renforcer la solidarité ; assurer un environnement équilibré ; développer l'énergie solaire-éolienne ; soutenir l'agriculture saine ; et rapprocher les élus du citoyens⁵⁴⁷.

Enfin, aux Pieux, Paulette Anger développe un programme en six points. Concernant la santé et le social, elle s'engage pour une meilleure intégration et dans une plus grande autonomie des personnes en situation handicapante ; pour une aide au maintien à domicile à travers des constructions plus nombreuses de structures innovantes pour les personnes âgées ; pour un droit prioritaire aux logements sociaux, une meilleure accessibilité aux lieux publics et à la vie sociale, par la reconnaissance du droit à l'éducation et du droit au travail ; et du droit à la convivialité. Au sujet des transports, elle défend l'établissement d'un schéma départemental de transports collectifs. Quant à l'éducation, elle souhaite œuvrer pour des cantines de proximité en y exigeant une nourriture de qualité sans OGM et ni hormones. A propos de l'espace rural et de l'agriculture, elle s'engage vers des aides préférentielles à l'herbe plutôt qu'au maïs, à la désintensification, à la diversification afin d'inciter à un développement maîtrisé et durable conduisant à l'agriculture biologique. Au niveau de la politique de l'eau, elle désire son assainissement, des aides à la mise en conformité des stabulations, et à la protection du littoral. Enfin, sur le tourisme et l'environnement, elle envisage de développer un tourisme contrôlé, respectueux de l'environnement et du paysage, et plus particulièrement au niveau des entrées de bourgs, des zones artisanales, de l'enterrement des lignes, de la conservation des talus et des haies, et de la continuation des sentiers littoraux. Elle envisage aussi de revoir le plan départemental des déchets.

Dans l'Orne, Michèle Fortin, candidate à Argentan-est, propose trois axes lors de sa campagne électorale : la défense de l'alimentation naturelle issue de l'agriculture biologique ; l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, « secteur créateur d'emplois locaux et durables » ; et l'autonomie de la jeunesse : « Il faut mettre en œuvre des moyens financiers qui permettent aux jeunes d'avoir un logement, un travail, des moyens de transport et des engagements dans leur ville. »⁵⁴⁸ A Messei, Claude Guérin encourage le développement de l'intercommunalité. En effet, il propose d'inventer « de véritables coopérations entre les communes de notre canton. Il est nécessaire de créer des partenariats avec les communautés rurales et urbaines. »⁵⁴⁹ Concernant le développement des énergies renouvelables, il envisage de « mettre en place des

⁵⁴⁶ *La Presse de la Manche*, 6 mars 2001.

⁵⁴⁷ *Ouest-France*, 3 et 4 mars 2001.

⁵⁴⁸ *Ouest-France*, 17 et 18 février 2001.

⁵⁴⁹ *Ouest-France*, 18 février 2001.

stratégies renouvelables, d'actions de maîtrise de l'énergie et donc favoriser le développement de nouvelles activités économiques. » : « Elles permettent de nouvelles entreprises, participent à la préservation de l'environnement et à la réduction des gaz à effet de serre qui provoquent les bouleversements climatiques, dont la tempête de décembre 99 était un exemple. » Enfin dans ce canton rural, il défend l'agriculture « qui reste un maillon essentiel de l'économie locale et de l'aménagement du territoire » : « Le département se doit d'avoir une mission d'accompagnement des mutations du monde agricole. »⁵⁵⁰

1.2.4. Le programme de la liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001

Lors des élections sénatoriales de 2001, dans la Manche, les candidats Verts se présentent comme des « militants depuis de nombreuses années, sans relâche et quelque soit le pouvoir en place, contre le nucléaire, pour les énergies renouvelables, contre les pollutions de l'eau et de l'air, les élevages hors sols et les OGM. »⁵⁵¹ Dans leur profession de foi, Les Verts proposent ainsi : d'« aider la diversification industrielle du Nord Cotentin, qui doit absolument sortir de la mono-industrie du nucléaire » ; d'« arrêter la fabrication du plutonium et [d'] orienter l'usine de La Hague vers la recherche et le "détraitement" du plutonium afin de le rendre inutilisable à des fins militaires ou terroristes » ; de « favoriser la production d'énergies renouvelables, non polluantes et décentralisées et à accueillir des éoliennes et des installations scolaires dans votre commune » ; de « développer le ferroutages et les transports collectifs, pour rendre service à la population et [de] limiter la pollution de l'air » ; de « soutenir les actions des populations qui défendent les hôpitaux, les écoles et tous les services publics dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire qui permet à tous un égal accès à ces services » ; de « lutter contre les porcheries industrielles et autres élevages hors sol qui polluent l'eau et les sols » ; de « penser que la qualité des eaux littorales est indispensable à la production conchylicole et au tourisme, et qu'il faut donc agir en amont en protégeant les bassins versants afin que l'eau douce qui arrive à la côte ne soit pas polluée » ; et de promouvoir « la qualité de l'alimentation dans les cantines scolaires et [...] d'y servir des produits labellisés ou biologiques. »⁵⁵²

1.3. Les résultats

En France, deux ans après la dissolution prononcée par Jacques Chirac et ses conséquences, ces élections européennes continuent « d'avoir un enjeu principalement orienté vers la politique intérieure ». ⁵⁵³ Avec 11,3 % des SE, le résultat confirme « la permanence d'une demande autour des valeurs de l'écologie politique. »⁵⁵⁴ Membre de la Gauche plurielle, la liste autonome verte menée par Daniel Cohn-Bendit

⁵⁵⁰ *L'Orne Combattante*, 22 février 2001.

⁵⁵¹ *Ouest-France*, 12 septembre 2001.

⁵⁵² Profession de foi de la liste « Du Vert au Sénat », *op.cit.*

⁵⁵³ Jérôme Jaffré, « Les élections européennes de juin 1999 en France », *Pouvoirs*, n° 91, novembre 1999, p. 157.

⁵⁵⁴ Gérard Le Gall, « Européennes 99 : majorité confirmée et crise accentuée à droite », *RPP*, n° 1000, mai-juin 1999, p. 83.

réalise 9,8 % des SE et obtient ainsi neuf élus⁵⁵⁵. L'écologie indépendante, représentée par le MEI, et ce, malgré un rapprochement entre Antoine Waechter et la mouvance d'extrême droite, obtient seulement 1,6 % des SE. Enfin, ancrée à droite, GE se trouve représentée au Parlement européen avec l'élection de Tokia Saïfi sur la liste RPR-DL. Les Verts enregistrent de nouveaux succès en continuant dans la Gauche plurielle lors des scrutins suivants⁵⁵⁶. Lors du premier tour des élections municipales du 11 mars 2001, ils obtiennent 12,2 % des SE dans les 161 villes de plus de 9 000 habitants. Lors du second, le 18 mars, ils se trouvent à la tête de 44 municipalités, dont cinq dans des villes de plus de 10 000 habitants, et onze dans les villes de 3 500 à 10 000 habitants. Parallèlement, lors du premier tour des élections cantonales, Les Verts enregistrent une forte progression avec 6,2 % des SE (2,6 % des SE en 1994) et 12,4 % des SE dans les cantons où ils se présentent. Ils recueillent 11,6 % des SE dans 718 cantons où ils se présentent indépendamment et 21,4 % des SE dans 62 cantons où ils sont soutenus par une composante de la majorité plurielle. Ils n'obtiennent aucun élu lors de ce premier tour. Les autres écologistes réalisent 0,6 % des SE et deux sièges. Lors du second tour avec 52 candidats en lice, Les Verts recueillent 1,9 % des SE et obtiennent douze sièges, dont trois sortants. Les autres écologistes, eux, n'ont qu'un seul siège⁵⁵⁷.

1.3.1. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 1999

Avec 10,1 % des SE en Basse-Normandie⁵⁵⁸, l'écologie politique réalise un score inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale (11,2 % des SE) lors des élections européennes du 13 juin 1999. Avec 11,1 % des SE, les deux listes écologistes obtiennent dans le Calvados un score supérieur à celui de l'Orne (10,0 % des SE) et surtout à celui de la Manche (8,9 % des SE). Après le fiasco des élections européennes de 1994, celles de 1999 permettent aux écologistes d'enregistrer un bénéfice de 21 143 électeurs à l'échelle régionale. L'écologie politique retrouve ainsi quasiment son niveau électoral de 1989 avec un écart inférieur de 4 556 électeurs. En pourcentage, elle enregistre cependant une légère baisse avec 10,1 % des SE contre 11,4 % des SE en 1989. A l'échelle communale, les écologistes obtiennent leurs meilleures performances dans les communes rurales de : Ginai (33,3 % des SE) et Châtellier dans l'Orne (26,2 % des SE), et Eculleville dans la Manche (26,1 % des SE). Sur 1 814 communes bas-normandes, 40 n'accordent aucun suffrage aux écologistes : 15 dans la Manche, 14 dans le Calvados, et 11 dans l'Orne

Cependant, et contrairement à 1989, mais comme en 1994, ces élections européennes voient l'affrontement de deux listes écologistes : l'une verte menée par Daniel Cohn-Bendit avec 8,7 % des SE et l'autre issue du MEI menée par Antoine Waechter avec 1,5 % des SE. Cette liste Verte obtient un meilleur score que celui constaté en 1994 (3,3 % des SE) avec un gain de 24 997 électeurs à l'échelle régionale. Toutefois, elle

⁵⁵⁵ Daniel Cohn-Bendit, Marie-Anne Isler-Béguin, Alain Lipietz, Hélène Flautre, Gérard Onesta, Danielle Auroi, Didier-Claude Rod, Alima Boumediene-Thiery, et Yves Piétrasanta.

⁵⁵⁶ Jérôme Jaffré, « Les municipales et les cantonales de mars 2001 : un retournement électoral bien réel », *Pouvoirs*, janvier 2002, n° 100, pp. 163-172 ; Françoise Subileau, « L'abstention aux élections municipales de 2001 : rupture ou confirmation ? », *RPP*, 103, n° 1011, mars-avril 2001, pp. 46-54.

⁵⁵⁷ Pierre Martin, « Les municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », *Commentaire*, n° 94, 2001, vol. 2, pp. 361-372.

⁵⁵⁸ Annexe 142. Résultats des listes écologistes, pp. 252-255.

perd 11 382 électeurs par rapport aux résultats de celle de 1989, menée à l'époque par Antoine Waechter. D'une part, la liste Verte réalise son score supérieur dans le Calvados (9,6 % des SE) par rapport à celui de l'Orne (8,5 % des SE) et à celui de la Manche (7,7 % des SE)⁵⁵⁹. Dans le Calvados, département où la liste menée par Daniel Cohn-Bendit obtient le meilleur score, la carte électorale à l'échelle cantonale de l'électorat « Vert » ne subit pas d'évolution majeure avec la même géographie électorale dont une zone forte située notamment dans les cantons de la région caennaise : Caen 8 (13,8 % des SE), Caen 6 (15,8 % des SE) et Caen 5 (19,3 % des SE). Les cantons ruraux continuent d'être réfractaires avec des résultats régulièrement faibles comme dans ceux de : Dozulé (5,9 % des SE), Vassy (5,3 % des SE) et Isigny-sur-Mer (4,5 % des SE). Toutefois, la différence entre les scores urbains et les scores ruraux doit être nuancé. Ils sont en position de force dans quatre petites communes : Plumetôt (20,8 % des SE), Saint-Laurent-de-Condol (20,2 % des SE), Fresney-le-Vieux (18,4 % des SE) et Le Locheur (17,2 % des SE). Ils se retrouvent en seconde position dans 35 communes dont 12 jouxtant Caen.

Dans un contexte de crise aiguë liée à la guerre du Kosovo (1998-1999), l'intervention des pays de l'OTAN relègue au second plan la campagne électorale. Outre une forte abstention, ces élections européennes se caractérisent en France par le succès des listes « réservées à l'égard de l'Europe », et plus particulièrement celle menée par le duo Pasqua-de Villiers⁵⁶⁰. Elles démontrent également clairement l'hégémonie des « Verts » au sein du courant écologiste français. Trois facteurs expliquent ainsi le succès de la liste verte : les enjeux environnementaux (l'affaire belge du « poulet à la dioxine », largement médiatisée lors des derniers jours de campagne, et les craintes dans le domaine de la sécurité alimentaire, comme les OGM et la vache folle), l'apport personnel de Daniel Cohn-Bendit, et l'image des Verts au sein de la majorité plurielle.⁵⁶¹ Les Verts se positionnent comme étant les éternels défenseurs de la qualité de la vie et, ils en font une des composantes de leur identité. Ce bon résultat des Verts confirme la permanence d'une demande des citoyens autour de ces valeurs, alors que les différentes crises entraînent la méfiance des consommateurs européens à l'égard de l'industrie agro-alimentaire. Toutefois, les écologistes, et notamment Les Verts, dépendent du « contexte environnemental », de la sensibilité plus au moins marquée de l'électorat aux enjeux environnementaux⁵⁶². De plus, il ne faut pas négliger le charismatique Daniel Cohn-Bendit, figure emblématique des luttes estudiantines de mai 68, ses qualités d'orateur, et l'image positive des « Verts » au sein de la majorité plurielle. Enfin, les élections européennes ne présentent pas un enjeu immédiat de politique intérieure et appellent de ce fait moins au vote utile. De plus, la nature même du mode de scrutin, la proportionnelle, est plus favorable aux petites listes. Finalement, Les Verts de Basse-Normandie se déclarent satisfaits des résultats obtenus. Ainsi, Alain Gruénais, secrétaire départemental du Calvados, indique que leur « score global est un motif de satisfaction. Un intérêt pour les idées que nous

⁵⁵⁹ Annexe 142. Résultats des listes écologistes, pp. 252-255 ; annexe 143. Carte des résultats de la liste menée par D. Cohn-Bendit, p. 256.

⁵⁶⁰ Jérôme Jaffré, « Les élections européennes de juin 1999 en France », *Pouvoirs*, n° 91, novembre 1999, pp. 159-160.

⁵⁶¹ Daniel Boy, « Les Verts, Cohn-Bendit, l'Environnement et l'Europe », *RFSP*, n° 4-5, août octobre 1999, vol. 49, pp. 675-685.

⁵⁶² Daniel Boy, *op.cit.*, pp. 675-685.

défendons auquel s'ajoute une campagne dynamique peut l'expliquer. »⁵⁶³ De plus, Didier Anger, le seul conseiller rescapé des élections régionales en Basse-Normandie de 1998, note :

*« Les Verts retrouvent leur niveau de 1989. Alors que le score de l'époque s'est fait autour des questions environnementales, celui de cette année est davantage basé sur le social. Ce que nous disons sur la réduction du temps de travail, le SMIC, le RMI pour les moins de 25 ans a été entendu. Sans compter que ce que Jean-Pierre Chevènement a appelé l'effet dioxine montre bien que sur ce dossier de la qualité des aliments, nous sommes depuis longtemps reconnus. »*⁵⁶⁴

Par ailleurs, avec 1,4 % des SE, Antoine Waechter se retrouve dans une situation délicate avec un score extrêmement faible, proche de la marginalisation⁵⁶⁵. Avec 1,6 % des SE dans le Calvados, la liste du MEI obtient un résultat légèrement supérieur à celui de l'Orne (1,5 % des SE) et à celui de la Manche (1,2 % des SE). A l'échelle communale, la carte électorale est difficile à commenter tellement les écarts de scores par communes sont ténus. La liste MEI n'obtient aucun suffrage dans 518 communes bas-normandes et réalise moins de 5 % des SE dans 1 772 communes. Elle n'enregistre au moins 5 % des SE que dans 42 communes. Les électeurs lui accordent ses meilleures performances dans celles de : La Courbe (12,1 % des SE) et Le Champ-de-la-Pierre (10,7 % des SE) dans l'Orne, Neuville-en-Beaumont (9,5 % des SE) dans la Manche. Tête de liste moins charismatique que celle des « Verts », Antoine Waechter, défenseur résolu d'une écologie indépendante, se voit marginalisé au sein de la mouvance écologiste. Son parti ne représente plus qu'un groupuscule d'écologistes orthodoxes, défenseur d'une ligne politique sans concessions vis-à-vis des partis traditionnels.

Parallèlement, avec 13,6 % des SE, la liste des « Chasseurs » conduite par Jean Saint-Josse enregistre un score supérieur à celui des deux listes écologistes. Motivée par la défense des valeurs traditionnelles et de l'environnement, la France rurale, notamment celle des cantons bas-normands, n'a guère de sympathie pour l'écologie politique et lui préfère CPNT. Les ruraux la considèrent bien souvent comme un mouvement d'urbains ignorant les réalités du monde paysan. Il serait cependant inexact d'affirmer que seules les zones urbaines lui seraient exclusivement favorables. Dans le Calvados, les meilleurs scores de la liste « Verte » sont obtenus dans des petites communes rurales. Le fossé entre zones rurales et zones urbaines apparaît nettement plus marqué pour la liste CPNT menée par Jean Saint-Josse dans les cantons ruraux.

1.3.2. Les résultats des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 2001

Lors du premier tour, le 11 mars 2001, les deux listes vertes « autonomes et ouvertes » obtiennent de bons scores. A Caen, avec 8,5 % des SE, la liste « A Caen, Les Verts » menée par Jean-Pierre Viaud recueille un résultat tout à fait honorable. Elle capitalise ainsi ses meilleures performances dans les sections de vote de⁵⁶⁶ : Clos-Herbert (11,6 % des SE), Folie-Couvrechef [hameau] (11,6 % des SE) et Saint Gilles

⁵⁶³ *Ouest-France*, 26 juin 1999.

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ Annexe 142. Résultats des listes écologistes, pp. 252-255.

⁵⁶⁶ Annexe 144. Résultats de la liste menée par J.-P. Viaud dans les sections de vote de la ville de Caen, p. 257.

(14,0 % des SE). Elle obtient les plus faibles dans celles de : La Grâce-de-Dieu (5,9 % des SE), Authie-nord (6,0 % des SE) et La Guérinière (6,3 % des SE). Les Verts réalisent ainsi leur meilleur score à des élections municipales à Caen. Ce résultat se justifie en partie par la présence d'une seule liste écologiste. Lors du second tour, le 18 mars, Louis Mexandeau forme une liste d'union des formations de la gauche intitulée « Tous pour Caen » : PS, PCF, ANPAG, Les Verts et Citoyens à Caen, mais sans le MDC. Les Verts obtiennent onze places, dont celle de Jean-Pierre Viaud à la cinquième sur les 55 à pourvoir. Ce dernier se félicite de cet accord politique et du fait que les propositions des écologistes aient été « acceptées très facilement »⁵⁶⁷. Toutefois, la liste Mexandeau ne réussit pas à faire basculer la ville à gauche avec seulement 42,1 % des SE. Jean-Pierre Viaud et Anne Annie sont élus conseillers municipaux d'opposition. Parallèlement, présente sur la liste de Brigitte Le Brethon, Josette Bénard est élue conseillère municipale. Elle est nommée déléguée à la communauté d'agglomération Caen la Mer. A Lisieux, la liste « Verte et ouverte » réalise 7,3 % des SE. Lors du second tour, Les Verts rejoignent Yvette Roudy en positionnant six « Verts » sur une liste d'union de la Gauche plurielle⁵⁶⁸. Battue par la liste de droite intitulée « Un défi pour Lisieux » menée par Bernard Aubril, Yvette Roudy n'obtient que 39,9 % des SE. Béatrice Grosset est la seule verte à être élue conseillère municipale d'opposition.

Dans les autres villes bas-normandes, à Hérouville Saint-Clair, à gauche, la liste « Hérouville à vivre » menée par Janguï Le Carpentier obtient 29,5 % des SE⁵⁶⁹. Lors du second tour, elle recueille 43,5 % des SE, doit se contenter de sept conseillers municipaux d'opposition, dont Josiane Lowy. Avec 12,0 % des SE, la liste « Agir ensemble pour Hérouville » obtient seulement deux élus d'opposition. Arlette Vivier ne retrouve pas son poste de conseillère. Dans la commune d'Ifs, à l'issue du premier tour, les trois listes se qualifient pour le second : 39,2 % des SE pour « Pour Ifs, une équipe expérimentée à vos côtés » de Raymond Slama, 30,6 % des SE pour « Liste d'union d'opposition ifoise » d'Annick Guernet, et 30,3 % des SE pour « IDEES pour mieux vivre ensemble à Ifs » d'Yvette Gruénais. Raymond Slama, adjoint au maire et tête de liste de la liste PS, refuse toutes discussions avec l'association IDEES : « Il est vrai que nous avons refusé de négocier avec cette association dont l'objectif annoncé est de rassembler les mécontents de toutes origines, alors que nous avons commencé à négocier avec Les Verts depuis décembre 1999. »⁵⁷⁰ Lors du second tour, la liste « Pour Ifs, une équipe expérimentée à vos côtés » menée par Raymond Slama remporte la victoire avec 37,6 % des SE. Celle conduite par Yvette Gruénais réalise ainsi 31,3 % des SE et quatre sièges d'élus d'opposition, dont Yves Fleury, Yvette Gruénais et Hervé Girard. A Bayeux, Bernard

⁵⁶⁷ *Ouest-France*, 14 mars 2001.

⁵⁶⁸ Béatrice Gosset (43 ans et principale adjointe) à la 5^{ème} place, Pascal Chapelle (45 ans et cheminot) à la 8^{ème}, Jean-Louis Vigla (53 ans et journaliste-écrivain) à la 18^{ème}, Monique Forh (50 ans et aide-soignante) à la 24^{ème}, Christian Rodicq (42 ans et pharmacien) à la 27^{ème} et Sabine Michaux (33 ans et animatrice en recherche d'emploi) à la 33^{ème}.

⁵⁶⁹ Toutefois, la présence de deux autres listes de sensibilité de gauche limite ainsi son score : 6,9 % des SE pour « Arc-en-ciel Hérouville pour tous » de Noussithé Koueta et 11,7 % des SE pour celle de la Gauche autrement de Patrick Arz. Après des négociations, la liste de Janguï Le Carpentier, celle de Noussithé Koueta et celle de Patrick Arz fusionnent et établissent une nouvelle liste d'union intitulée « Ensemble à gauche pour Hérouville » conduite par Janguï Le Carpentier. A l'issue du premier tour, trois listes se trouvent donc encore en lice : « Changeons l'avenir de notre ville » menée par Rodolphe Thomas, « Ensemble à gauche pour Hérouville » conduite par Janguï Le Carpentier et « Agir ensemble pour Hérouville » de Serge Lézement .

⁵⁷⁰ *Ouest-France*, 23 février 2001.

Hérard, présent sur la liste menée par Antoine Bort (33,4 % des SE), est élu conseiller municipal d'opposition. Dans les petites communes, les écologistes obtiennent aussi des élus : Frédéric Marco à Lion-sur-Mer ; Pierre Boismain, élu d'opposition de sa propre liste, à Manvieux ; Gérard Lange à Ranville ; Jan Van Torhoudt, élu conseiller sur la liste de Francis Hervieux, à Saint-Martin-Don ; Pascal Giloire à Cesny-aux-Vignes ; et Yves Riguidel à Villerville. Trois maires sortants, sans étiquette mais de sensibilité écologiste, sont élus de nouveau : Michel Lamarre à Honfleur, Philippe Dupré au Fresne-Camilly, et Marie-Paule Labéy à Pontécoulant.

Dans le Nord Cotentin, à Equeurdreville-Hainneville, la liste menée par Bernard Cauvin remporte la victoire avec 59,2 % des SE. Louis Poutas, élu cinquième adjoint, se trouve en charge du cadre de vie et à l'aménagement des espaces urbains, alors que Sylvie Launoy, septième adjointe, se charge des secteurs de l'action sociale, des politiques d'insertion, et du troisième âge. De plus, les écologistes obtiennent deux vice-présidences à la CUC : d'une part, celle de Daniel Bosquet, à la septième, en charge de l'eau et de l'assainissement ; et d'autre part, celle de Michèle Molisset, à la onzième, en charge des transports publics et des stratégies de déplacements urbains. A Tournaville, la liste conduite par André Rouxel obtient une victoire écrasante avec 74,0 % des SE. Paul Gouremen, troisième adjoint, est en charge de la politique sportive et du fonctionnement des structures sportives et Hubert Vignet est conseiller délégué au tourisme. Anne Cren et Véronique Roger sont élues conseillères municipales de la majorité. A Cherbourg-Octeville, la liste du député PS Bernard Cazeneuve avec 49,0 % des SE n'obtient pas la majorité dès le premier tour. Outre le score de 38,3 % des SE de la liste de droite emmenée par Jean Lemièrre, la liste de gauche se trouve concurrencée par celle soutenue par Lutte ouvrière. Cette dernière recueille ainsi 8,9 % des SE. Mais, lors du second tour, la liste menée par Bernard Cazeneuve obtient 55,1 % des SE. Jean-Claude Magalhaés, septième adjoint, se trouve en charge de la citoyenneté, de la sécurité et de la coopération décentralisée et Michel Durel, onzième adjoint, se consacre aux travaux.

A Saint-Lô, la liste d'union de la gauche intitulée « Gauche Plurielle, Ensemble pour Saint-Lô » menée par Michel Levilly (PS) enregistre une véritable défaite avec seulement 37,7 % des SE lors du premier tour. Jean-Luc Cohin se trouve ainsi élu conseiller municipal d'opposition. Dans un communiqué rédigé par Joël Gautier, Les Verts doivent « digérer cette sévère défaite et en analyser sereinement les causes. » : « Notre stratégie d'alliance, pour cette élection, n'est cependant pas remise en cause, mais la gauche saint-loise va devoir se réorganiser, et être plus à l'écoute des citoyens et des laissés-pour-compte. [...] Les Verts, quant à eux, vont devoir se renforcer et mieux se structurer afin de peser dans la construction du futur pays saint-lois ». ⁵⁷¹

A Coutances, la liste du divers droite conduite par Yves Lamy, dauphin et adjoint du maire sortant, René Audouard, arrive en tête avec 42,3 % des SE. A gauche, la liste d'union de la Gauche plurielle menée par Christiane Durchon obtient 24,3 % des SE (22,1 % des SE en 1995). Enfin, la liste sans étiquette « Coutances pour vous et avec vous » conduite par Dominique Menguy recueille le score honorable de

⁵⁷¹ *Ouest-France*, 14 mars 2001.

33,3 % des SE. Au regard des résultats, Christiane Durchon se déclare « déçue... mais satisfaite d'avoir fait une campagne propre. »⁵⁷² Cette situation entraîne un second tour. La liste de la Gauche plurielle refuse de s'unir avec celle menée par Dominique Menguy : « Clairement, on se maintient. On leur a dit non dès dimanche soir, vers 23 h. La question a été débattue entre nous et très vite tranchée, par un vote. On ne marie pas la carpe et le lapin ! On n'est pas prêts à faire des compromissions pour occuper des postes honorifiques ». Pourtant, Claude Vallée, sympathisant des Verts et conseiller municipal à Saussey, et Claude Verneuil, ancien conseiller municipal d'opposition et ancien conseiller régional, lancent un appel à l'union : « La nécessité d'un changement d'orientation politique nous amène à lancer un appel en faveur d'une union raisonnée des deux listes emmenées par Christiane Durchon et Dominique Menguy, ceci dans le respect de leurs personnalités respectives. Au-delà des questions de personnes, chacun est invité à abandonner un peu de ses dogmatismes au profit de l'intérêt général. »⁵⁷³ Mais, Christiane Durchon s'oppose catégoriquement à toute fusion des deux listes : « Battre un candidat n'est pas une fin en soi et ne constitue pas un projet politique. Gagner une élection, ce n'est pas pour un soir, mais pour six ans... Nos propositions réalistes n'ont rien de commun avec les dénonciations et les amalgames de la liste de madame Menguy. » Par ailleurs, elle dénonce la méthode employée par cette dernière : « Ils ont tenté d'attirer certains candidats de la Gauche plurielle, dont les militants socialistes, mais en écartant d'office les militants Verts. »⁵⁷⁴ Toutefois, lors du second tour du 18 mars, avec 42,3 % des SE, la liste d'Yves Lamy enregistre une courte victoire avec seulement 28 voix d'avance sur celle de Dominique Menguy (41,6 % des SE). La liste de la Gauche plurielle enregistre un net recul avec 16,2 % des SE et perd ainsi 276 électeurs (Cf., tableau 20).

Tableau 20. Résultats des trois listes à Coutances les 11 et 18 mars 2001

Bureaux	1 ^{er} tour				2 ^{ème} tour				Écart Menguy entre 2 ^{ème} et 1 ^{er}	Écart Durchon entre 2 ^{ème} et 1 ^{er}
	Exprimés	Lamy	Menguy	Durchon	Exprimés	Lamy	Menguy	Durchon		
Hôtel de ville	447	200	130	117	459	210	162	87	32	-30
Hôtel de ville	489	236	154	99	512	263	179	70	25	-29
Claire-Fontaines	511	207	166	138	503	184	239	89	73	-49
Claire-Fontaines	697	272	254	171	717	264	348	105	94	-66
Théâtre	560	244	181	135	581	260	203	118	22	-17
Théâtre	501	221	168	112	560	240	229	91	61	-21
Pont de Souilles	479	185	172	122	492	196	229	67	57	-55
Total	3 684	1565	1225	894	3824	1617	1589	618	364	-276

Ce résultat n'étonne pas Christiane Durchon : « Je ne suis pas surprise. On savait qu'on perdrait des voix. Nous payons le fait d'avoir refusé une alliance. »⁵⁷⁵ Avec seulement deux élus pour la liste de la Gauche Plurielle, Christiane Durchon se trouve de nouveau conseillère municipale d'opposition. Enfin,

⁵⁷² *Ouest-France*, 12 mars 2001.

⁵⁷³ *Ouest-France*, 14 mars 2001.

⁵⁷⁴ *Ouest-France*, 15 mars 2001.

⁵⁷⁵ *Ouest-France*, 19 mars 2001.

dans les petites communes, Jean-Marc Joly, un Vert, est élu conseiller municipal à Hémévez comme Claude Vallée, sympathisant des Verts, à Saussey.

A Alençon, la liste de Hervé Olezac connaît un véritable effondrement avec seulement 31,9 % des SE (40,7 % des SE en 1995) : « La défaite est nette et sans appel. » Avec seulement cinq élus d'opposition, Les Verts, qui se trouvent présents sur cette liste à partir de la dixième place, n'obtiennent pas d'élus. A Flers, avec 54,7 % des SE, la liste de gauche intitulée « Flers : un avenir pour chacun » conduite par le maire sortant, Yves Goasdoué, emporte la victoire face à celle de Serge Desboits (45,3 % des SE). A La Ferté-Macé, la liste « Faire revivre La Ferté-Macé » conduite par Yves Le Pape n'obtient que 44,8 % des SE face à la liste de droite intitulée « Aujourd'hui et demain pour La Ferté-Macé » conduite par Jean-Marc Mesmoudi, le maire sortant, (55,2 % des SE). A Argentan, unie pour la première fois, la liste de la gauche menée par Pierre Pavis, adjoint au maire sortant, arrive en tête, mais elle n'obtient pas la majorité absolue dès le premier tour. La liste de Pierre Pavis obtient 52,1 % des SE lors du second tour. Ainsi, Nicolas Vivier et Yvelise Dumont sont élus au conseil municipal dans l'opposition. A Sées, la liste d'ouverture de gauche conduite par Jean-Pierre Pelletier obtient la majorité absolue dès le premier tour avec 59,0 % des SE. Michel Hamon est élu conseiller municipal. Enfin, dans les petites communes, avec 85 voix et en quatrième position, Yannick Soubien se trouve élu maire de Taillebois. Avec onze élus pour la liste de Didier Goret, ce dernier, qui obtient la onzième place avec 59 voix, est élu conseiller municipal de Guerquesalles. Au Dame-Marie, Sylvie Salaun, présente sur la liste de Pierre Ménager, recueille 57 voix et devient la onzième conseillère municipale.

Malgré le recul de la gauche, Les Verts obtiennent des résultats encourageants à ces élections municipales de 2001 avec un certain nombre d'élus. Présents dans de nombreuses communes bas-normandes, même s'il faut tout de même noter l'échec à Vire de Mickaël Marie et de Frédéric Lemaître pour former une liste, Les Verts confirment le succès enregistré lors des élections européennes, ce qui leur permettent de s'affirmer comme la deuxième composante de la Gauche plurielle, suite à l'effondrement du PCF. Leur présence sur de nombreuses listes d'union de la gauche leur permet de s'assurer d'un bon nombre d'élus. Grâce à ce succès, Les Verts sont en position de force pour négocier avec le PS afin d'obtenir des circonscriptions gagnables lors des élections législatives de 2002.

1.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2001

Avec 2,9 % des SE sur l'ensemble des 71 cantons renouvelables bas-normands, les écologistes réalisent un score très faible⁵⁷⁶ lors du premier tour, le 11 mars 2001. Dans ceux où ils se présentent, ils obtiennent 14,3 % des SE. Par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 1994, ils subissent un recul de 317 électeurs. Avec seulement neuf candidats, Les Verts enregistrent 2,2 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables et 6,5 % des SE là où ils se présentent. Dans le Calvados, les

⁵⁷⁶Annexe 145. Résultats des candidats écologistes, pp. 258-260.

candidats écologistes recueillent 3,4 % des SE. Les Verts obtiennent 3,0 % des SE dans les 26 cantons renouvelables et 15,0 % des SE là où ils se présentent. Jean-Luc Véret, candidat à Caen 6, réalise le meilleur score avec 19,5 % des SE, alors que Jérémy Folly, candidat à Caen 9, obtient le plus faible avec 12,0 % des SE. Jean-Luc Véret est satisfait de son score en notant « une progression considérable du poids des Verts sur le canton, signe que nous commençons à être capables de rassembler. »⁵⁷⁷ En effet, les candidats améliorent les résultats obtenus dans les cantons où ils se présentent lors des élections cantonales de 1994 (Cf., tableau 21).

Tableau 21. Résultats des candidats Verts lors des élections cantonales de 1994 et de 2001

Canton	1994			2001		
	Candidat	Résultat	% des SE	Candidat	Résultat	% des SE
Caen 2	Michel Horn	806	11,7%	Christian Prébois	1241	16,2%
Caen 6	Patrick Viot	302	7,1%	Jean-Luc Véret	1090	11,1%
Douvres-la-Délivrande	Jean-Pierre Quesney	690	8,7%	Yves Chaffraix	1323	13,2%
Les Pieux	Paulette Anger	504	10,7%	Paulette Anger	821	13,9%
Messei	Jean-Luc Pithois	1050	28,7%	Claude Guérin	809	19,9%

Au regard du résultat obtenu, Jean-Luc Véret note que ce score « est une bonne nouvelle pour l'écologie et pour la politique elle-même » :

« Ma candidature s'est basée sur une étiquette claire, celle des Verts, et des propositions concrètes pour le canton et le département, concernant en particulier l'emploi, l'action sociale et l'environnement. C'est aussi une bonne nouvelle pour la démocratie car nous avons, mon équipe et moi-même, refusé d'entrer autant qu'il est possible dans des questions d'appareils et de personnes. Dans l'agglomération, faire de la politique autrement est une nécessité incontournable si on veut redonner confiance aux électeurs dans des équipes de gauche. »⁵⁷⁸

A Caen 8, et ce avec 15,5 % des SE, Michel Le Moux estime que « le résultat obtenu est très satisfaisant. » Toutefois, Les Verts déplorent « que les autres partis de la gauche [les] aient volontairement écartés des discussions de préparation des cantonales, qu'ils n'ont voulu régler qu'entre eux. En conséquence, nous nous contenterons d'appeler à battre la droite. »⁵⁷⁹ A Caen 9, Jérémy Folly, avec 12,0 % des SE, apporte son soutien au candidat PS, Gilles Déterville : « Malgré toutes nos divergences de programmes et de méthodes avec les socialistes, il semble que notre adversaire commun reste la droite. Ainsi notre position consiste à appeler nos électeurs et les abstentionnistes à barrer la route à la droite tant sur le plan des municipales que sur les cantonales. »⁵⁸⁰ Ces élections cantonales sont un succès pour Les Verts du Calvados avec des résultats supérieurs à 10 % des SE dans les cinq cantons où ils se présentent. Toutefois, ce relatif succès cache aussi une faiblesse certaine : peu de candidats avec une préférence indéniable pour les cantons urbains, et une absence d'élus malgré les progrès enregistrés lors de ces

⁵⁷⁷ *Ouest-France*, 13 mars 2001.

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ *Ouest-France*, 15 mars 2001.

⁵⁸⁰ *Ouest-France*, 16 mars 2001.

élections cantonales. A côté des candidats « Verts », Grégory Berkovicz, candidat de la majorité départementale, membre d'Ecologie bleue, obtient 7,8 % des SE à Caen 7.

Dans la Manche, quatre candidats se réclament de l'écologie : d'une part, Paulette Anger, candidate des Verts, obtient 13,9 % des SE aux Pieux ; d'autre part, Paul Gouremen, candidat de Tourlaville écologie soutenu par Les Verts, réalise 7,6 % des SE, alors qu'Olivier Bidou, vice-président de Planète écologie, ne recueille que 4,2 % des SE. Enfin, à Lessay, Patrice Lecardonnel, candidat sous l'étiquette « Environnement 2000 », obtient 10,4 % des SE. Lors du second tour, à Saint-Lô est, Les Verts apportent leur soutien à Michel Levilly : « Les Verts appellent tous les citoyens à se mobiliser et à refuser d'offrir sur un plateau un siège supplémentaire à droite, déjà triomphante et arrogante au conseil général. Il faut voter Michel Levilly pour conserver ce siège à l'opposition de gauche. »⁵⁸¹

Dans l'Orne, Les Verts réalisent 3,1 % des SE dans les 20 cantons renouvelables et 18,4 % des SE là où ils se présentent. D'une part, Yannick Soubien, seul représentant de la Gauche plurielle, obtient le meilleur résultat avec 24,6 % des SE à Athis-de-l'Orne, alors que Michèle Fortin, candidate des Verts, ne recueille que 9,7 % des SE à Argentan est. Après avoir obtenu des garanties concernant l'agriculture biologique, la mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie et en faveur des énergies renouvelables, la démocratie participative et l'économie solidaire pour les projets, la transparence des décisions et le refus du cumul des mandats, Les Verts apportent leur soutien à Jean-Louis Carpentier : « Les discussions avec Jean-Louis Carpentier ont permis de se trouver des convergences certaines et des garanties sur les engagements. [...] En conséquence, Les Verts invitent leurs électeurs à voter au deuxième tour Jean-Louis Carpentier, qui s'est engagé à soutenir nos projets. »⁵⁸² Enfin, Claude Guérin réalise 19,9 % des SE à Messei.

1.3.4. Les résultats de la liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001

Dans la Manche, les élections sénatoriales du 23 septembre 2001 ne bouleversent pas « les rapports entre la droite et la gauche. »⁵⁸³ Toutefois, le changement du scrutin uninominal majoritaire à deux tours par le scrutin de liste proportionnelle à un seul tour et l'introduction de la parité entraînent une rupture dans la droite. Grâce à la modification du mode de scrutin, la gauche obtient un siège. Traditionnellement, les écologistes, et plus particulièrement Les Verts, connaissent des difficultés lors de ce type d'élections. En effet, longtemps des « amateurs » en politique, Les Verts ne disposent pas d'un vaste vivier d'élus locaux et ne détiennent que peu « de réseaux de connaissances, d'amitiés, et de supporteurs »⁵⁸⁴. De plus, depuis la lutte antinucléaire des années 1970, la presse locale entretient des rapports distants avec les écologistes, et plus particulièrement avec Les Verts. Lors des élections sénatoriales du 27 septembre 1992, au scrutin uninominal majoritaire, les trois candidats écologistes lors du premier tour obtiennent les résultats suivants :

⁵⁸¹ *Ouest-France*, 14 mars 2001.

⁵⁸² *Ouest-France*, 15 mars 2001.

⁵⁸³ Michel Boivin, *Les élections sénatoriales de 2001 dans la Manche*, Marigny, Eurocibles, 2011, 85 p.

⁵⁸⁴ *Ibid.*

4,6 % des SE soit 71 grands électeurs pour Olivier Bidou (GE), 1,8 % des SE soit 28 grands électeurs pour Marc Michelle (GE), et 2,5 % des SE soit 38 grands électeurs pour Simone Caillot (Le Parti de l'arbre). Lors du second tour, Olivier Bidou réalise 2,2 % des SE soit 33 grands électeurs⁵⁸⁵. Lors du premier tour de celles du 7 juillet 1996, toujours au scrutin uninominal majoritaire, Didier Anger recueille 3,2 % des SE soit 48 grands électeurs. Celles du 23 septembre 2001⁵⁸⁶, au scrutin à la proportionnelle, les écologistes, qui se trouvent victimes d'un « vote utile », enregistrent un affaiblissement électoral. En effet, une partie des grands électeurs vote pour la liste socialiste conduite par Jean-Pierre Godefroy. A l'échelle nationale, Les Verts, qui présentent sept listes autonomes, obtiennent 2,5 % des SE là ils se présentent. Ils réalisent leur meilleur score dans le département de l'Isère avec 4,8 % des SE soit 127 grands électeurs. Avec 1,4 % des SE soit 22 grands électeurs, la liste menée par Christiane Durchon dans la Manche se situe en sixième position entre celle du Pas-de-Calais (1,5 % des SE soit 59 grands électeurs) et celle de la Moselle (1,3 % des SE soit 37 grands électeurs).

2. Entre succès et échec ? (2002)

Après les bons résultats obtenus lors des élections cantonales et municipales de 2001, Les Verts envisagent de choisir leur candidat pour la future présidentielle par des primaires internes afin d'apaiser leurs conflits. En effet, une partie de la base militante est déçue des résultats de la participation au gouvernement. Toutefois, lors du congrès de Toulouse les 11 et 12 novembre 2000, Les Verts subissent une guerre des chefs qui se traduit par six courants. Organisées le 29 octobre, les assemblées régionales votent pour les différentes motions proposées. D'une part, celui de Dominique Voynet, intitulé « Ouverts », qui présente une motion nommée « Grandir », obtient le meilleur score avec 33,2 % des voix. Ils appellent donc à une « synthèse entre tous ceux qui ont comme objectif prioritaire le rééquilibrage de la majorité plurielle et non sa destruction. » A l'opposé, le duo Noël Mamère et Guy Hascoët, représentants le courant « Dynamiques vertes », recueille 22,8 % des voix. Ils proposent une « redéfinition des Verts basée sur un nouveau contrat d'animation du mouvement » et sur « la refondation [des] rapports avec le Parti socialiste. » En troisième position, la motion « Maison verte » présentée par Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain réalise 15,4 % des voix. Ces derniers réclament « une animation du mouvement plus partagée et plus efficace » et « la proportionnelle aux législatives et une parole plus autonome » au sein de la majorité plurielle. Ensuite, la motion intitulée « L'écologie sinon rien », qui déplore « un dérapage qui menace à terme [leur] autonomie » et exige « l'introduction d'une dose de proportionnelle », obtient 14,4 % des voix. Puis, le courant de Martine Billard, représentant la gauche du mouvement, qui réclame « une nécessaire autonomie vis-à-vis du PS » et dénonce les « renoncements politiques », divise son score par rapport à 1998 avec seulement 12,0 % des voix. Ils refusent une « opération de synthèse destinée plus à

⁵⁸⁵ *Ibid.*, 143 p.

⁵⁸⁶ Pierre Martin, « Les élections sénatoriales du 23 septembre 2001 », *Regards sur l'actualité*, n° 275, novembre 2001, pp. 3-10.

l'externe qu'à l'interne. » Enfin, « Ecologie et démocratie » de Françoise Duthu ne recueille que 2,2 % des voix. Cette motion demande « la reconnaissance des diversités » au sein des Verts et dénonce « une opaque majorité hétéroclite [qui] repousserait aux marges ses minorités. » Après de rudes négociations, les courants de Dominique Voynet, de Noël Mamère et de Maryse Ardití proposent une motion de synthèse. Toutefois, elle est remise en cause par une partie des signataires. Après de nouvelles et ultimes négociations entre les trois courants, un texte intègre les points clés des demandes des Verts, et plus particulièrement l'introduction de la proportionnelle avant les élections législatives de 2002. Début janvier, Les Verts fixent les objectifs électoraux du candidat écologiste à la présidentielle : d'abord, installer Les Verts dans le paysage politique, c'est-à-dire « réaliser le meilleur score des candidats de la Gauche plurielle derrière Jospin » et donc dépasser le PCF, représentant la « vieille gauche industrielle » ; puis « assurer définitivement le *leadership* des Verts par rapport aux autres écologistes » ; et enfin, réussir à atteindre les 5 % des SE afin d'obtenir le remboursement de la campagne. Ces élections de 2002⁵⁸⁷ s'effectuent dans un contexte particulier. En effet, suite à la réforme constitutionnelle et électorale de l'an 2000 qui établit le quinquennat, pour éliminer les cohabitations à répétition, elles interviennent tardivement deux mois après l'élection du président de la République.

2.1. Les candidats

Deux candidats représentent l'écologie politique lors de l'élection présidentielle de 2002. D'une part, anciens partenaires de la Gauche plurielle, Les Verts proposent ainsi Alain Lipietz, puis Noël Mamère, et d'autre part, au centre-droit, Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement sous Alain Juppé, défend les couleurs de CAP 21 lors d'une campagne « totalement indépendante ». Brice Lalonde et Antoine Waechter tentent aussi l'aventure de la présidentielle, mais ils n'obtiennent pas le nombre de parrainages requis pour participer à ce scrutin. Les élections législatives de 2002 se caractérisent par une inflation de candidatures, dont 1 606 candidatures se revendiquant d'une étiquette écologiste : 461 candidats, dont 227 hommes et 234 femmes, pour Les Verts ; 193 candidats, dont 104 hommes et 89 femmes, pour Solidarité écologie gauche alternative ; 52 candidats, dont 27 hommes et 25 femmes, pour le Renouveau écologique ; 97 candidats, dont 58 hommes et 39 femmes, pour CAP 21 ; 311 candidats, dont 197 hommes et 114 femmes, pour Génération écologie-Les Bleus ; 255 candidats, dont 152 hommes et 103 femmes, pour le MEI ; 55 candidats, dont 25 hommes et 30 femmes, pour la Confédération des écologistes indépendants ; 182 candidats, dont 96 hommes et 86 femmes, pour Le Trèfle- NERNA.

⁵⁸⁷ Michel Bussi, et al., « La mosaïque politique de la France : 15 cartes par canton pour comprendre les élections présidentielles 2002 », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Elections présidentielles 2002 en France, mis en ligne le 29 avril 2002 ; Bernard Dolez, « Les mystères de la Chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *RFSP*, n° 5-6, 2002, vol. 52, pp. 577-591 ; Alain Lancelot, « Retour à la démocratie gouvernante ou l'incroyable feuilleton des élections », *Etudes*, n° 3, septembre 2002, t. 397, pp.181-192 ; Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de sciences Po, 2003, 444 p.

2.1.1. Les candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002

Tout comme en 1995, multiples candidatures écologistes se déclarent pour cette élection présidentielle de 2002 : Alain Lipietz, puis Noël Mamère pour Les Verts, Brice Lalonde pour GE, Antoine Waechter pour le MEI, Corinne Lepage pour CAP 21, Pierre Rabhi, Marc Jutier et Jean-Marie Matagne. D'une part, Les Verts organisent des primaires afin de limiter les conflits internes. De plus, ils envisagent une répartition des postes : Noël Mamère, représentant du courant Dynamiques Vertes, à la l'élection présidentielle ; et Dominique Voynet, issue du courant Ouverts, en charge du parti après sa démission du ministère. Au printemps 2001, cinq candidats, issus des courants du congrès de Toulouse dès 11 et 12 novembre 2000, se lancent dans les primaires internes à l'élection du candidat qui les représentera à l'élection présidentielle de 2002 : Noël Mamère, député-maire de Bègles ; Alain Lipietz, député européen, proche du courant « Autrement Les Verts » et nettement plus à gauche ; Etienne Tête, conseiller régional Rhône-Alpes et adjoint au maire de Lyon, représentant du courant environnementaliste Ecolo ; Yves Frémion, conseiller régional d'Ile-de-France ; et Alice Créte, étudiante en géographie à Jussieu, issue de CHICHE⁵⁸⁸. Les Verts organisent cinq réunions publiques entre le 3 et le 15 mai 2001 : à Lyon (les transports et l'énergie), à Marseille (la santé et l'environnement), à Strasbourg (la citoyenneté et l'exclusion), à Rennes (l'agriculture), et à Paris (les rapports Nord / Sud et la mondialisation).

Le 18 mai 2001, lors du premier tour des primaires, Noël Mamère arrive largement en tête, mais n'obtient pas la majorité : 42,8 % des voix soit 2 573 participants pour Noël Mamère, 25,7 % des voix soit 1 543 participants pour Alain Lipietz, 12,6 % des voix soit 757 participants pour Alice Créte, 9,7 % des voix soit 584 participants pour Etienne Tête, et 8,2 % des voix soit 493 participants pour Yves Frémion. Lors du second tour, le 25 juin, et à la surprise générale, avec 50,3 % des SE soit 3 281 électeurs, Alain Lipietz remporte la victoire sur Noël Mamère (48,9 % des voix soit 3 190 électeurs), avec seulement 91 voix d'avance. Ancien maoïste et polytechnicien, cet économiste et chercheur au CNRS effectue une bonne campagne, et plus particulièrement sur son site Internet. Favorable au courant Autrement Les Verts, il se déclare nettement plus à gauche que Noël Mamère. De plus, critique vis-à-vis du PS, il souhaite revoir les alliances et revenir aux fondamentaux de l'écologie. Enfin, l'échec de Noël Mamère s'explique par deux raisons : d'une part, son arrivée récente chez Les Verts (1998) ; et d'autre part, le cumul de mandats (maire de Bègles et député)⁵⁸⁹.

Toutefois, Alain Lipietz réalise ensuite une mauvaise campagne médiatique, et plus particulièrement lors de l'affaire de l'amnistie des prisonniers corses lors de sa déclaration du 7 août sur France-Inter. Alain Lipietz provoque une certaine méfiance chez les militants et n'obtient que 3 % des intentions de vote lors d'un sondage en septembre⁵⁹⁰. De plus, il se trouve incapable d'obtenir les 500 signatures d'élus. Noël

⁵⁸⁸ Jean-Paul Bozonnet, « Les Verts : échec et résistance », *Elections 2002 : Quelles logiques ?*, RPP, n° 1020-1021, septembre-octobre-novembre-décembre 2002, pp. 150-161.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ Sondage SOFRES et CSA, et IPSOS, cités par *Le Monde*, 11 septembre 2001

Mamère quitte le comité de campagne. En septembre, Les Verts lui demandent de démissionner face à Noël Mamère qui refuse pourtant de se présenter. Lors d'un référendum interne le 13 octobre, les adhérents s'opposent au maintien d'Alain Lipietz comme candidat à l'élection présidentielle par 64,4 % des voix « contre » soit 2 118 participants (35,2 % des voix « pour » soit 1 157 adhérents et 13 votes blancs). Le CNIR du 13 et 14 octobre propose la candidature de Noël Mamère par 66,7 % des voix « pour » soit 70 adhérents (27,6 % des voix « contre » soit 29 adhérents et six abstentions). Enfin, et pour clore cet épisode, Les Verts organisent un nouveau référendum interne le 29 octobre 2001. Noël Mamère se trouve plébiscité par 81,6 % des voix soit 4 177 adhérents (contre 16,1 % des voix soit 823 adhérents et 120 abstentions). Ces primaires ont des conséquences sur le parti et sur la campagne électorale. Elles donnent l'image d'une organisation chaotique dans l'opinion publique. Toutefois, pour Jean-Paul Bozonnet, elles révèlent une « institutionnalisation incomplète »⁵⁹¹ des Verts qui se traduit par une « contradiction entre pragmatisme et préservation des valeurs fondamentales ». De plus, au sein des Verts, la « dimension affective » est très présente. Enfin, ces primaires « ont montré aussi la capacité du parti à surmonter désormais ce type d'épreuves par un surcroît d'institutionnalisation. » Noël Mamère obtient les 500 signatures de parrainage nécessaires pour concourir à l'élection présidentielle. Dans son édition du 10 avril, le Journal Officiel publie la liste des élus qui l'ont parrainé. Dans le Calvados, suite à la malchance du tirage au sort, une seule personne lui accorde son parrainage à Noël Mamère : Marc Alexis, le maire de Maizières.

De son côté, après avoir lancé sa campagne le 14 février 2002, Corinne Lepage réussit également à récolter les 500 signatures nécessaires. Elle adresse un courrier à Brice Lalonde et à Antoine Waechter pour leur demander de se ranger sous sa bannière. Toutefois, Brice Lalonde refuse toute alliance et propose éventuellement un accord sur un socle commun de programme. Antoine Waechter décline cette offre : « Nous avons des divergences de fond que nous ne pouvons occulter. » Dans cette même édition du *Journal officiel* du 10 avril, la candidate écologiste reçoit le parrainage de nombreux élus du Calvados⁵⁹². Par ailleurs, Brice Lalonde, le défenseur du mariage entre l'écologie et le libéralisme, décide lui aussi de se lancer dans cette bataille. En juin 2001, le Conseil national le désigne comme candidat à l'élection présidentielle. Dans un entretien accordé au journal *Le Parisien* du 23 juin 2001, il déclare avoir « une revanche à prendre » vis-à-vis des Verts et des médias : « On m'a accusé d'avoir été acheté parce que, en 1995, j'ai soutenu Jacques Chirac. En plus, il a été élu ! Ce n'est pas parce qu'on vote Chirac qu'on ne peut pas être écolo. » De plus, il conteste le positionnement des Verts sur l'échiquier politique : « Si les socialistes les lâchent, il n'y a plus personne. Ils se fichent de l'environnement : ils ne pensent qu'aux postes. » Enfin, il porte un jugement sévère sur le bilan de Dominique Voynet au ministère de l'Environnement : « Au

⁵⁹¹ Jean-Paul Bozonnet, *op.cit.*, pp. 150-161.

⁵⁹² Alain Lepageur, maire de Bénouville ; Michel Lamarre, maire de Honfleur ; Jean-Claude Leclere, maire de Fontaine-Henry ; Joël Romain, maire de Janville ; Jacques Porcq, maire de Cabourg ; Claudine Dalmassie, maire d'Arganchy ; Annie Leu, maire de Saint-Pierre-du-Jonquet ; Carmelle Catteau, maire d'Eterville ; Marc Pisant, maire de Soulangy ; André Desperrois, maire de Pont-l'Évêque ; Françoise Malet, maire de Mittois ; Christian Clavreul, maire de Sainte-Marie-Laumont ; Pierre Valognes, maire de Saint Loup-Hors ; Pierre Frémont, maire de Saint-Georges-en-Auge ; Henriette Hurault, maire de Vaux-sur-Seulles ; Jacques Lemaître, maire de Mosles ; Raymond Collet, maire de Tourville-sur-Odon ; Christian Fougeray, président de la communauté de communes du Plateau de Moyaux et Monique Paris, maire de Frénoville.

sommet de La Haye contre l'effet de serre, elle a fait capoter l'affaire. Juste pour emmerder les Etats-Unis. C'est une gauchiste, pittoresque et brouillonne. Elle a réussi à s'engueuler avec tout le monde. » Par ailleurs, à propos d'Alain Lipietz, il déclare que celui-ci représente « le symbole du baratin Vert. » Il propose des primaires entre les petits candidats écologistes. Toutefois, il ne récolte que 164 promesses de signatures sur les 500 nécessaires.

Enfin, leader des « Verts » en 1988, Antoine Waechter, l'« irréductible » défenseur de la ligne « ni droite ni gauche, se lance également dans la course présidentielle sous les couleurs du MEI. Tout comme en 1995, il ne réussit pas à obtenir 500 signatures de parrainage, ce qui l'a exclu *de facto* de cette élection. De plus, plusieurs prétendants revendiquent l'étiquette de l'écologie indépendante : Pierre Rabhi crée le Mouvement de l'appel pour une insurrection des consciences afin de se présenter à l'élection présidentielle, mais ne parvient qu'à obtenir environ 184 parrainages d'élus. Regroupés dans le Rassemblement pour l'écologie et la solidarité, des dissidents du MEI soutiennent Marc Jutier. Ce dernier tente en vain d'obtenir l'investiture du MEI face à Antoine Waechter. Enfin, Jean-Marie Matagne, professeur agrégé de philosophie et président et fondateur de l'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire, se prononce pour un désarmement complet de l'arsenal nucléaire, biologique, et chimique de la France.

2.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2002

Lors des élections législatives de juin 2002, 34 candidats écologistes se présentent sur les quatorze circonscriptions bas-normandes, soit une candidature de plus par rapport à celles de 1997 : quinze dans le Calvados (- 5), douze dans la Manche (+3) et sept dans l'Orne (+1). Chaque mouvement écologiste présente ses propres candidats : onze pour Les Verts, onze pour Génération écologie-Les Bleus, huit pour le MEI, trois pour CAP 21 et une pour Le Trèfle-NERNA. Avec onze candidatures, Les Verts présentent ainsi huit hommes et seulement trois femmes. D'une moyenne d'âge de 47 ans, le plus jeune, Olivier Joliton, a 28 ans, alors que le plus vieux, Didier Anger, en a 63. Dans le Calvados, dès mars, lors de la présentation de leurs candidats, Les Verts en proposent un pour chacune des circonscriptions⁵⁹³. Ils ne passent aucun accord avec le PS comme l'indique Jean-Luc Véret, secrétaire régional de Basse-Normandie : « Il n'a pas été possible de nous mettre d'accord sur le nucléaire dans la région. »⁵⁹⁴ Toutefois, les résultats du premier tour du 21 avril changent radicalement le jeu des alliances avec le PS. Face à ce scénario inimaginable et traumatique, l'ex-Gauche plurielle essaye de trouver des accords politiques avec la présence d'un candidat unique. Au niveau départemental, Les Verts discutent avec le PS, le PCF, le PRG et l'ANPAG, mais aucun accord global n'émerge pour l'ensemble des circonscriptions : « Nous avons appelé à un accord équilibré pour éviter l'émiettement des candidatures. La réussite n'a pas été totale. Il y a un accord national pour un

⁵⁹³ Pierre Margerie pour Caen-est, Alain Gruénais pour Caen-ouest, Sabine Michaux pour Lisieux-Falaise, Françoise-Edmonde Morin pour Pont-l'Évêque, Marie-Anne Robert-Kerbrat pour Bayeux et Olivier Joliton pour Vire.

⁵⁹⁴ *Ouest-France*, 2 mars 2002.

rassemblement de la gauche à chaque fois que c'était possible. On s'est retiré là où il y avait un risque que le candidat ne soit pas de gauche présent au second tour. »⁵⁹⁵

Dans les faits, Les Verts présentent trois candidats⁵⁹⁶ : dans la circonscription du Bessin-Côte-de-Nacre, Laurence Dumont, députée PS sortante, cède sa place au profit de Marie-Anne Robert-Kerbrat. Les Verts se retirent au profit des candidates d'Union dans les circonscriptions de Lisieux-Falaise avec Clotilde Valter (PS), et de Pont-l'Évêque avec Catherine Le Galiot (PS). Françoise-Edmonde Morin, pressentie initialement comme candidate des Verts dans la quatrième circonscription, dénonce les accords passés entre son parti et le PS : « La politique tacticienne des Verts a pour résultat de laisser le champ libre à l'expression des droites dures et extrêmes. » Elle ne se présente pas, mais rejette les arguments avancés en indiquant : « Ce mouvement riche en militants dévoués renonce à s'implanter modestement sur l'ensemble du pays pour construire des petits fiefs électoraux urbains. »⁵⁹⁷ Toutefois, dans les circonscriptions de Caen-est et de Vire, Les Verts décident d'aller « en primaire ». A Caen-est, ils ont déclaré que Louis Mexandeau « mériterait la retraite et s'honorerait de s'en apercevoir. Le vote utile sur cette circonscription, c'est les "Verts" pour un renouvellement de la gauche »⁵⁹⁸. A Caen-ouest, Philippe Duron prend comme suppléante Annie Anne, une « Verte ». Toutefois, la candidate de l'ANPAG reçoit le soutien de plusieurs militants Verts : Micheline et Jean Dornier, Daniel Ramond, et Erwan Riou. Ils se sentent « orphelins d'une candidature représentant l'écologie politique dans la circonscription de Caen 1. Etienne Adam et son suppléant Nicolas Bénéès, sur les questions qui constituent les enjeux essentiels de la période actuelle (lutte contre la précarité et l'exclusion, combat contre le libéralisme, soutien aux sans-droits) sont les candidats qui incarnent le mieux nos préoccupations. »⁵⁹⁹ Dans la circonscription de Vire, malgré le séisme du premier tour de l'élection présidentielle, Olivier Joliton décide de maintenir sa candidature aux élections législatives face à celle d'Alain Tourret, député sortant soutenu par le PS et le PRG : « Notre démarche a été de trouver des accords avec le PS, partout où se présentait le risque d'un duel entre la droite et le Front national au second tour. ». Olivier Joliton indique qu' « un accord ne paraissait pas indispensable »⁶⁰⁰.

Dans la Manche, et « dans un contexte un peu particulier », Les Verts présentent un candidat dans chacune des cinq circonscriptions⁶⁰¹ : « Nous voulons confronter nos idées avec celles des autres partis politiques. Nous avons désormais acquis la certitude qu'il n'y aura pas de risque de faire élire un candidat du

⁵⁹⁵ *Ouest-France*, 1^{er} et 2 juin 2002.

⁵⁹⁶ Annie Anne, conseillère municipale, est la suppléante de Philippe Duron dans la circonscription de Caen-ouest ; Alain Gruénais (54 ans), professeur d'histoire-géographie et secrétaire départemental, avec son suppléant, Dominique Peryoitte (46 ans), aide-soignant, à Caen-est ; Marie-Anne Robert-Kerbrat (31 ans), institutrice, à Bayeux ; et Olivier Joliton (28 ans), directeur d'école, avec son suppléant, Pascal Giloire (32 ans), assistant documentaliste et conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes-Ouëzy, à Vire.

⁵⁹⁷ *Ouest-France*, 22 mai 2002.

⁵⁹⁸ *Ouest-France*, 1^{er} et 2 juin 2002.

⁵⁹⁹ *Ouest-France*, 4 juin 2002.

⁶⁰⁰ *La Voix Le Bocage*, 24 mai 2002.

⁶⁰¹ Jean-Luc Cohin (48 ans), travailleur social, conseiller municipal de Saint-Lô, avec sa suppléante, Pascale Lefebvre (49 ans), assistante sociale, à Saint-Lô ; Bernard Le Gall (40 ans), commerçant, avec sa suppléante, Isabelle Rousselot (40 ans), plasticienne, à Avranches ; Christiane Durchon (52 ans), agente des impôts, conseillère municipale de Coutance, avec son suppléant, Yann Forestier (29 ans), professeur d'histoire-géographie, à Coutances ; Didier Anger (63 ans), retraité, avec son suppléant, Jean-Marc Joly (38 ans), instituteur, conseiller municipal d'Hermevez, à Valognes ; enfin Daniel Bosquet (61 ans), retraité et adjoint au maire, avec son suppléant, Paul Gouremen (53 ans), agent de direction à la CPAM et adjoint au maire, à Cherbourg.

FN, donc nous aurons des candidats dans chacune dans les cinq circonscriptions. »⁶⁰² Ils ne ferment pas la porte à une éventuelle négociation avec les autres partenaires de la gauche : « Nous n'entendons pas laisser les cinq sièges au PS. Nous serons vigilants sur les conditions d'un accord. » Toutefois, après une réunion entre les différents partenaires de la gauche (PS, PC, PRG, MDC et Les Verts) le 16 mai, le PS, le PCF et le PRG ne s'entendent au final que sur deux circonscriptions : Cherbourg et Valognes. Ailleurs, Les Verts décident de maintenir leurs candidats : « Le PS nous a demandé de ne pas être candidat sur la circonscription de Coutances-Granville, parce que cela pouvait empêcher leur candidate d'être au second tour. Nous avons accepté, à condition d'être seuls dans la circonscription de Valognes. Cela nous semblait être une proposition honnête. »⁶⁰³

Mais, suite à un désaccord, la gauche ne parvient pas à présenter un candidat unique dans la circonscription de Valognes. En effet, le PS investit un jeune professeur en économie, Fabien Dubost (30 ans) Celui-ci s'oppose clairement aux antinucléaires « qui veulent la fermeture de l'usine de La Hague » et qui « prennent en otage des milliers de salariés » : « L'accord électoral Verts-PS de 1997 et la parenthèse Didier Anger sont terminés. » Le candidat socialiste tient un discours pronucléaire : « Le Nucléaire est garant de milliers d'emplois dans notre région » ou « Le nucléaire est peu coûteux comme énergie. Il permet aux familles de bénéficier d'une facture d'électricité réduite et aux entreprises de profiter de coûts parmi les plus bas d'Europe. » Par ailleurs, il s'oppose clairement aux antinucléaires en tenant un discours extrêmement déterminé :

*« Lors de la dernière législative, quelques pseudo-écologistes ont voulu se servir de la circonscription de Valognes pour développer leurs discours totalement antinucléaire. L'usine de La Hague est pour eux un symbole. [...] Face à ces antinucléaires féroces, face à ceux qui s'enchaînent aux rails, face à ceux qui veulent empêcher que des déchets nucléaires une fois retraités ne retournent pas dans leur pays, face à ceux-là, nous serons toujours fermes, face à ceux-là, nous ne céderons pas un pouce, pas un ongle... Rien. »*⁶⁰⁴

Par ailleurs, Didier Anger, candidat des Verts, souligne l'abandon des engagements des socialistes dans l'accord Verts-PS de 1997 : « Tant qu'un contrat n'est pas complètement rempli, on ne voit pas pourquoi on en signerait un autre. Il faut terminer d'appliquer le premier. »⁶⁰⁵ Les Verts prônent toujours la sortie du nucléaire et un arrêt du retraitement : « Le nucléaire menace notre santé. [...] On ne peut pas faire n'importe quoi au nom de l'emploi. Cette sortie du nucléaire est possible sur 20 ans. Arrêter le retraitement, ce n'est pas fermer La Hague comme le disent nos adversaires politiques qui n'ont rien compris. Des milliers d'emplois seront encore longtemps nécessaires pour éliminer les déchets. »⁶⁰⁶ De plus, Didier Anger s'oppose au parachutage du candidat GE : « On ne conçoit pas un écologiste qui n'ait pas les pieds sur le terrain. Les "écologistes" qui viendraient de l'extérieur sans avoir une connaissance du terrain ne répondent pas aux critères de l'écologie. L'écologie est une prise de conscience globale du terrain ! »⁶⁰⁷ Aguerri en politique, Da-

⁶⁰² *Ouest-France*, 7 mai 2002.

⁶⁰³ *Ibid.*

⁶⁰⁴ *La Presse de la Manche*, 11 février 2002.

⁶⁰⁵ *Ouest-France*, 17 mai 2002.

⁶⁰⁶ *Ouest-France*, 16 mai 2002.

⁶⁰⁷ *La Presse de la Manche*, 31 mai 2002.

niel Bosquet se présente avec l'écologiste Tourlavillais, Paul Goureman dans la circonscription de Cherbourg. Malgré leur souhait, Les Verts ne peuvent présenter une candidature féminine à la suppléance : « La vie n'est pas facile dans le Nord Cotentin. Nous n'avons pas pu avoir de femmes dans la 5^{ème} circonscription. Le stress est trop fort de par les pressions extérieures. »⁶⁰⁸ Après l'annonce de plusieurs candidatures qui se présentent au nom de l'écologie, la coordination écologiste de l'agglomération rappelle son soutien aux seuls deux candidats Verts : « Les seuls candidats qui partagent nos idées et nos luttes sont les candidats Verts : Daniel Bosquet et Paul Goureman. [...] Nous demandons aux électeurs de repousser ces candidats venus d'on ne sait où (et au profit de qui ?), qui n'ont jamais milité dans le Cotentin et que nous ne reverrons jamais d'ici la prochaine élections. Méfions-nous des imitations trompeuses. »⁶⁰⁹

Dans l'Orne, suite à l'échec de la réunion du 8 mai 2002, la Gauche plurielle ornaise ne réussit pas à s'entendre. Faute d'accord, Les Verts présentent un candidat dans les trois circonscriptions⁶¹⁰ : « Nous n'avons rencontré aucune réceptivité de la part du PS à organiser la campagne autrement à gauche. La composante principale [le PS] maintient une hégémonie forte. Il n'y a rien de changé au PS depuis le 21 avril. Dans la 3^{ème} circonscription, il y a des questions nucléaires qui sont incontournables pour nous. » Frédéric Léveillé, secrétaire départemental du PS, explique ainsi cette situation : « Au niveau national, les accords sont en passe d'être conclus. L'Orne ne fait pas partie de ces accords. Au-delà du premier tour, il y a un désistement républicain au second. Il y a un risque dans la 2^{ème} circonscription, mais chacun prend ses responsabilités. Il y a une légitimité des candidats PS. » Anne-Marie Moretti, candidate PS sur L'Aigle, déplore cette situation : « Dommage que l'on n'arrive pas à l'union dès le premier tour. On recommence la même erreur que le 21 avril. L'union dans la 2^{ème} ne peut se faire qu'autour du PS. »⁶¹¹ Après d'ultimes concertations, Les Verts et le PC décident de maintenir leurs candidats dans les trois circonscriptions : « Le PS voulait l'union mais sur le ton tous derrière et moi devant. [...] On a fait tout ce qu'il fallait pour aller vers des candidatures uniques. Nous étions prêts à ne maintenir qu'un candidat, sur la deuxième circonscription. On ne nous a pas écouté. »⁶¹²

Le MEI présente huit candidats⁶¹³ : sept hommes et une seule femme. Dominique Bauduin revendique clairement l'étiquette d'écologiste : « Les Verts ne se disent plus écologistes. Ils veulent renforcer et renouveler la gauche, mais ils ont perdu de vue l'originalité de la pensée écologiste. »⁶¹⁴ Ancien militant aux

⁶⁰⁸ *Ouest-France*, 17 mai 2002.

⁶⁰⁹ *La Presse de la Manche*, 28 mai 2002.

⁶¹⁰ Jean-Paul Buard (51 ans), commercial, avec sa suppléante, Françoise Daguët (51 ans), enseignante, dans la circonscription d'Alençon ; Sylvie Salaun (50 ans), agricultrice biologique, conseillère municipale de Dame-Marie, avec son suppléant, Didier Goret (50 ans), éducateur spécialisé, maire de Guerquesalles, à L'Aigle ; Yannick Soubien (42 ans), conseiller en formation, maire de Taillebois, avec sa suppléante, Michèle Fortin (52 ans), enseignante, à Argentan.

⁶¹¹ *Ouest-France*, 11 et 12 mai 2002.

⁶¹² *Ouest-France*, 17 mai 2002.

⁶¹³ Christophe Sady à Caen est ; Alain Angélini (53 ans), commerçant, avec sa suppléante, Michèle Blondel (50 ans), employée de commerce, à Lisieux ; Jean-Michel Sady (38 ans), bibliothécaire et artiste, à Bayeux ; Martine Liabouin (47 ans), conseillère ANPE, à Vire ; Alfred Gendry (63 ans), retraité, avec son suppléant, Jean-Paul Gendry (34 ans), éducateur sportif, à Saint-Lô ; Dominique Bauduin (47 ans), professeur de lettres, avec son suppléant, Dominique Madelaine (51 ans), directeur de collège, à Coutances ; Mickaël Lemée (29 ans), aide éducateur, avec sa suppléante, Catherine Topsent (42 ans), aide-soignante, à Alençon ; enfin, Roger Géraud à L'Aigle.

⁶¹⁴ *Ouest-France*, 23 mai 2002.

côtés de Léon Lemonnier et de Michel Lamarre, Alain Angélini rejoint le MEI d'Antoine Waechter après la dissolution des EIBN suite à l'échec et à la lutte interne vécue lors des élections régionales de 1998. Né à Paris, il appartient aux Amis de la Terre dès 1972. Il arrive à Lisieux en 1976 où il épouse une autochtone. Sportif et musicien, il est connu pour son franc-parler, sa pugnacité et son goût de la provocation. Opposé aux Verts, il revendique une écologie indépendante de la gauche : « L'écologie n'est pas une valeur de gauche. Je n'ai pour ma part jamais adhéré aux Verts, car ce parti a toujours été accaparé par les gauchistes. » En effet, il défend une écologie indépendante des formations politiques, et plus particulièrement de la gauche : « Le [MEI], comme son nom l'indique, a une ligne d'indépendance vis-à-vis de la droite et de la gauche ; mais je me situe plutôt à droite dans ce parti. »⁶¹⁵ Toutefois, malgré sa tentative de figurer sur la liste de droite conduite par Bernard Aubril lors des élections municipales de 2001, Alain Angélini refuse cette étiquette : « Je suis tellement proche d'Antoine Waechter qui préside le MEI, et n'a jamais eu rien à voir avec Génération écologie, qui est maintenant une annexe de l'UMP. [...] Je ne me qualifie pas d'écologiste de droite. Par contre, je reconnais bien volontiers que je suis plus convaincu par l'efficacité des PME pour l'emploi que par les systèmes collectivistes. »

Génération écologie-Les Bleus présente onze candidats⁶¹⁶ dont le positionnement politique se situe clairement à droite. Dans la circonscription de Pont-l'Évêque, Pierre Bellanger (53 ans), commerçant, se présente sous l'étiquette de « Droite indépendante » avec le label de Génération écologie-Les Bleus : « Je suis avant tout un homme de droite, mais indépendant, car j'en ai marre de toutes ces alliances possibles et inimaginables pour garder le pouvoir. »⁶¹⁷ Patrice Lecardonnel, habitant à Saint-Sauveur-Lendelin, s'y trouve parachuté à Cherbourg : « De toute façon, les problèmes environnementaux sont les mêmes partout. »⁶¹⁸ *A contrario* de Pierre Bellanger, il se positionne au-dessus du clivage politique traditionnel. A la question « Où je me situe sur l'échiquier politique ? », il affirme n'être « ni à droite, ni à gauche. Moi, je ne fais pas de politique, je défends la nature. »⁶¹⁹ A Coutances, Annie Duvaleroy, candidate totalement parachutée, fournit une campagne électorale atypique. En effet, angoissée à l'idée de prendre la parole en public, son mari effectue les réponses à sa place lors des questions de la presse locale : « Ma femme est très timide et elle n'aime pas parler à la presse. Je répondrais donc à sa place sur les thèmes de sa campagne électorale ». Il défend clairement une écologie de droite : « On en a marre de l'écologie de gauche, il faut développer l'écologie de droite. » Au plan local, ils ne font aucune proposition : « Ma femme ne m'en a pas parlé. »⁶²⁰ Ils ne font ni réunion ni débat public.

⁶¹⁵ *Journal de l'Orne*, 21 février 20002.

⁶¹⁶ Jean-Claude Cherrier (57 ans), loueur de fonds, dans la circonscription de Caen-ouest ; Monique Duvaleroy-Blot à Caen-est ; Pierre Bellanger (54 ans), commerçant, à Pont-l'Évêque ; Claude Placé (65 ans), avocat, à Bayeux ; Alain Champain à Vire ; Patrick Leroy avec sa suppléante, Sandrine Armaude, à Saint-Lô ; Joël Lebrun avec sa suppléante, Raymonde Bernard, à Avranches ; Annie Duvaleroy (41 ans), mère au foyer, avec son suppléant, Francis Bernard, à Coutances ; Stéphane Cherrier, avec son suppléant, Christophe Cauchi, à Valognes ; Philippe Lecardonnel (47 ans), animateur culturel, avec son suppléant, Georges Frémin, à Cherbourg ; enfin Denis Pottier à Alençon.

⁶¹⁷ *Le Pays d'Auge*, 28 mai 2002.

⁶¹⁸ *La Presse de la Manche*, 2 juin 2002.

⁶¹⁹ *La Presse de la Manche*, 30 mai 2002.

⁶²⁰ *La Manche Libre*, 2 juin 2002.

Trois candidats se présentent sous la bannière de CAP 21 : Maud Poncelet dans la circonscription de Lisieux-Falaise, Damien Delvaux à Pont-l'Évêque, et Stéphane Guillemot à L'Aigle. Opposés aux Verts, les candidats de CAP 21 revendiquent une étiquette politique de centre droit. Ainsi, Damien Delvaux tient à préciser que « le mouvement de Corinne Lepage est modéré, de centre droit avec un souci permanent de l'environnement et d'une écologie citoyenne » : « Si les électeurs ont envie de tirer la sonnette d'alarme devant un environnement qui se dégrade, il faut qu'ils sachent que CAP 21 est une alternative au volet verts. »⁶²¹ Il combat l'intégrisme des Verts : « L'écologie n'est pas le privilège des verts marqués politiquement. Je voudrais m'investir dans la défense de l'environnement sans pour autant nier les réalités économiques. »⁶²² Dans la circonscription de Lisieux-Falaise, Maud Poncelet (26 ans), avocate spécialisée en droit des affaires, porte sa candidature avec son suppléant Edouard de Guyenro (28 ans), cadre bancaire. Originaire de Barville dans l'Eure, elle s'engage aux côtés de Corinne Lepage lors de la précédente élection présidentielle : « Les Verts parlent de tout, sauf d'environnement et les autres se fondent dans les appareils politiques. J'ai adhéré au parti de Corinne Lepage lors de l'élection présidentielle parce que ses propositions sur l'environnement m'ont intéressée. C'est la seule qui s'en soucie vraiment. »⁶²³ A Pont-l'Évêque, Damien Delvaux (23 ans), étudiant à l'école de commerce de Paris et en maîtrise de droit à Nanterre, se lance dans sa première expérience politique : « Je suis sans doute le plus jeune candidat de tout le pays. » Il se défend d'être un candidat parachuté : « J'ai passé une bonne partie de mon enfance à Cabourg, mes parents y possèdent une maison... Je suis passionné de politique et je suis guidé par l'intérêt général. »⁶²⁴ Enfin, Le Trèfle-NERNA présente une candidate, Karine Fabrigoule, dans la circonscription de Caen-est.

2.2. Les programmes

Le 4 mars 2002, Noël Mamère dévoile son programme présidentiel, organisé en sept chapitres, détaillant 155 mesures de son programme présidentiel : l'environnement, le social, le « retour du citoyen », la santé, le « temps, c'est la vie », la culture, et l'international. Corinne Lepage, qui lance sa campagne électorale à Rennes en janvier 2002, défend un programme basé sur l'éthique et le développement durable. Avec le slogan « Simplement pour mieux vivre », elle souhaite promouvoir « une société qui donne la priorité absolue à la sûreté, à la santé, à l'environnement et à la vie ». Lors des élections législatives, Les Verts, qui lancent leur campagne électorale le 13 mai à Marseille, éditent un livre-programme intitulé « Reconstruire l'espoir en Vert et à gauche ». Il se décline en quatre chapitres : une société ouverte et démocratique contre la mondialisation libérale, une république égalitaire et solidaire, l'environnement et la vie quotidienne, et une VI^{ème} république. Les candidats de CAP 21 défendent le projet politique de Corinne Lepage présenté lors de l'élection présidentielle : « Nous ne sommes pas contre le gouvernement [mais]

⁶²¹ *Ouest-France*, 4 juin 2002.

⁶²² *Ouest-France*, 28 mai 2002.

⁶²³ *Le Pays d'Auge*, 28 mai 2002.

⁶²⁴ *Ouest-France*, 28 mai 2002.

nous gardons notre autonomie. [...] Nos candidats sont décidés à défendre notre projet [mais] nous souhaitons contribuer à éviter qu'il y ait une cohabitation. » Les candidats sous l'étiquette « Génération écologie-Les Bleus » se présentent « pour améliorer la qualité de vie des Français, pour défendre un art de vivre, pour que notre planète soit toujours aussi bleue ». Ainsi, ils proposent une « nécessaire protection de notre cadre de vie, de la nature, des animaux, des collectivités et des traditions qui constituent notre environnement quotidien ». ⁶²⁵ Enfin, le MEI d'Antoine Waechter propose de « former une force politique autonome comme alternative au socialisme qui a échoué et au libéralisme qui détruit la Terre ». Défendant une ligne indépendante du clivage gauche-droite, le MEI encourage une « écologie libre » qui ne perd pas « son âme dans des marchandages électoraux ». ⁶²⁶

2.2.1. Les programmes électoraux des candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002

Intitulé « Le contrat vert de Noël Mamère : choisir sa vie », le programme de Noël Mamère, totalement ancré à gauche, se structure autour de quatre axes ⁶²⁷ : « Pour la prévention des risques et la maîtrise des choix scientifiques et techniques » ; « Pour une VI^{ème} République : organiser la démocratie participative » ; « Pour la préférence citoyenne et humaine » ; et « Pour une Europe fédérale et une mondialisation solidaire ». Il organise son programme en sept thématiques : « **Le développement soutenable** » en sept points : « Pour préserver les générations futures : sauver la planète », « Pour la protection de notre cadre de vie », « Pour une véritable politique de préservation de la nature », « Pour des transports et des modes de déplacement choisis et non subis », « Pour une énergie diversifiée et sûre : sortir du nucléaire », « Pour une agriculture durable, la production d'une alimentation de qualité », et « Pour une fiscalité sociale juste et écologiquement efficace » ; « **Le retour du citoyen** » en quatre points : « Pour une VI^{ème} République », « Pour l'ouverture de l'Etat à la société », « Pour le soutien au mouvement associatif et à l'éducation populaire », et « Pour une justice démocratique » ; « **Pour une société ouverte** » en six points : « Pour l'autonomie et les droits de la jeunesse », « Pour une ville de droits », « Pour le choix de son mode de vie en toute liberté », « Pour une véritable intégration des personnes handicapées dans la cité », « Pour une politique d'immigration dans une France ouverte et citoyenne », et « Pour le droit à la tranquillité publique » ; « **Une France pour tous** » en cinq points : « Pour lutter contre le chômage et la précarité », « Pour la promotion de la démocratie dans l'entreprise », « Pour le droit à la protection sociale pour tous », « Pour la défense et la modernisation des services publics », et « Pour une véritable politique de santé publique » ; « **Le temps, c'est la vie** » en quatre points : « Pour placer l'éducation au rang de priorité nationale », « Pour la formation tout au long de la vie », « Pour un plein emploi durable : libérer du temps pour vivre mieux », et « Pour le droit à l'initiative économique » ; « **La culture en toute liberté** » en deux points : « Pour une politique culturelle participative et cogérée avec les artistes » et « Pour un Internet

⁶²⁵ Profession de foi des candidats GE.

⁶²⁶ Profession de foi des candidats MEI.

⁶²⁷ Profession de foi de Noël Mamère.

libre, citoyen et solidaire » ; enfin « **L'Europe, horizon de la France** » en quatre points : « Pour une France des régions dans une Europe fédérale », « Pour plus d'Europe face à la mondialisation libérale », « Pour une défense fondée sur la sécurité commune et la paix », et « Pour un monde plus juste et solidaire ». Les Verts, qui ne se limitent plus à un programme sectoriel lié à l'environnement, proposent des mesures réalistes dans de nombreux domaines : la santé, la culture, la politique étrangère ou la réflexion institutionnelle⁶²⁸.

Ex-ministre de l'Environnement d'Alain Juppé (1995-1996), Corinne Lepage se trouve de ce fait accusée d'être un « poisson-pilote » de Jacques Chirac, chargée de détourner des Verts une partie du vote écologiste. Toutefois, elle refuse ce clivage droite/gauche : « Je suis pour l'allègement de la fiscalité, ce qui est de droite, et pour le Pacs, ce qui est de gauche. Je suis une pragmatique, pas une idéologue. Ma famille politique, ce serait plutôt le radicalisme »⁶²⁹. Dans son programme, elle entend « changer les priorités en imposant la santé, l'environnement et la vie avant la rentabilité économique à court terme ; c'est affirmer la nécessité d'un humanisme écologique qui soit capable de donner des repères, de répondre à la violence sous toutes ses formes, d'offrir un espoir en particulier aux jeunes. Elle s'attache surtout à vouloir renforcer le pouvoir judiciaire, réduire les risques en proposant « l'emploi, en développant l'économie de l'environnement (produits propres, procédés de fabrication propres, énergies renouvelables, transports non-polluants) »⁶³⁰. Dans sa profession de foi, elle propose quatre axes⁶³¹ : « Santé et Environnement : des combats vitaux » ; « Etat et justice : l'État doit donner l'exemple » ; « Démocratie et Citoyenneté : réinventer la politique » ; et « Une France sûre, juste et responsable dans une Europe de citoyens »⁶³².

2.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2002

Après avoir lancé leur campagne électorale le 13 mai 2002, à Marseille, Les Verts éditent un livre-programme intitulé « Reconstruire l'espoir en Vert et à gauche » qui s'organise en quatre chapitres : une société ouverte et démocratique contre la mondialisation libérale, une République égalitaire et solidaire, l'environnement et la vie quotidienne et la VI^{ème} République. S'étant inscrits dans l'esprit de la Gauche plurielle, Les Verts défendent « des spécificités très nettes » : « En matière agricole, nous disons non aux OGM dans l'assiette et dans les cultures, ce qui n'empêche pas de poursuivre les recherches. Nous affirmons aussi la nécessité de diversifier les ressources énergétiques, ce qui passe par une diminution progressive du nucléaire. Progressive, cela veut dire au moins un quart de siècle. »⁶³³ Dans le Calvados, Marie-Anne Robert-Kerbrat, candidate du Rassemblement à Gauche (PS/Les Verts/PRG) dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, défend « une société ouverte et démocratique contre la

⁶²⁸ Annexe 146. Programme de N. Mamère, pp. 261-265.

⁶²⁹ *Ouest-France*, 6 mars 2002.

⁶³⁰ *Ouest-France*, 18 avril 2002.

⁶³¹ Profession de foi de Corinne Lepage.

⁶³² Annexe 147. Programme de C. Lepage, p. 266.

⁶³³ *La Presse de la Manche*, 31 mai 2002.

mondialisation libérale, pour le droit au logement et la protection de l'environnement »⁶³⁴. Elle propose un projet de développement durable dans les services publics et commerciaux, en particulier dans les zones rurales avec la création de crèches et le soutien à la vie associative. Elle encourage le développement des énergies renouvelables dans le cadre d'une concertation entre élus et citoyens. Elle est favorable à une aide financière et technique pour les créateurs d'entreprises relevant des minima sociaux. A Vire, Olivier Joliton, écologiste convaincu, souhaite « une économie respectant les hommes et l'environnement » : « Une économie qui privilégie les petites unités, qui préfère apprendre à faire ensemble, plutôt qu'à être meilleur que les autres. »⁶³⁵ Il dénonce les dangers d'une agriculture productiviste avec notamment les OGM. Il se positionne comme le défenseur des services publics dans le monde rural et s'engage en faveur des salariés en lutte pour leur emploi. Dans la Manche, Didier Anger, candidat dans la circonscription de Valognes, propose un autre modèle de développement. En effet, il s'élève « contre l'effet de serre et pour sortir le fret du port de Cherbourg : rétablir le transport par rail, stoppé sous le ministère communiste de Gaysot » ; « contre les risques du nucléaire : diversifier énergie et emploi dans la métallurgie locale par le développement des énergies renouvelables, éolienne surtout » ; « contre les dégâts du modèle agricole chiraquien : sécuriser l'alimentation, produire viande et lait sans hormones, sans OGM, sans irradiation, encourager l'agriculture biologique » ; et « contre les pollutions diffuses : maîtriser les productions, les nitrates, les pesticides, les herbicides ; aider à la mise en conformité des étables et épandages ; rétablir la qualité des eaux du robinet et du littoral, pour l'aquaculture ».⁶³⁶ Concernant le social, il propose de « porter, en cinq ans tous les minima sociaux à 80 % du SMIC », d'instaurer un « revenu d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans, sans travail », et de « renforcer les aides aux handicapés et aux exclus. » Dans la circonscription de Cherbourg, en matière économique, Daniel Bosquet défend la diversité des activités et s'oppose plus particulièrement celle de retraitement de La Hague :

« On sait que le retraitement, pour des raisons économiques autant qu'écologiques, n'a pas d'avenir. Or, il y a une diversification possible : l'immobilisation du plutonium, rendant impossible son utilisation à des fins militaires ou terroristes, est une technique très proche de celle utilisée pour fabriquer du Mox. En commençant les recherches sur la faisabilité industrielle, on pourrait ainsi conforter le plan de charge de l'usine de La Hague. »⁶³⁷

Les candidats de CAP 21 défendent quant à eux le projet présidentiel de Corinne Lepage présenté lors de l'élection présidentielle. Dans la circonscription de Lisieux-Falaise, Maud Poncelet articule sa campagne autour de trois axes : la sauvegarde de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie : « Nous souhaitons ajouter à la Constitution un article sur le droit à un environnement sain. » Elle entend aussi favoriser le développement de tout secteur économique lié à l'écologie, au patrimoine, et à l'environnement : « Quand cinq ou six mille signatures sont réunies, que l'idée proposée par les citoyens soit soumise aux instances politiques régionales. » Elle veut également redonner le pouvoir aux citoyens par

⁶³⁴ *Ouest-France*, 17 mai 2002.

⁶³⁵ *La Voix Le Bocage*, 24 mai 2002.

⁶³⁶ *Ouest-France*, 4 juin 2002.

⁶³⁷ *La Presse de la Manche*, 31 mai 2002.

le biais d'initiatives populaires. Elle envisage de « défendre avec conviction notre région dans le but d'en faire un modèle de développement durable et un pôle d'attraction. »⁶³⁸ Enfin, elle se déclare favorable au développement des énergies renouvelables, et à l'essor des structures et des entreprises liées à l'environnement. A Pont-l'Evêque, Damien Delvaux insiste lors de sa campagne sur le développement des « structures économiques du Pays d'Auge en favorisant l'implantation de PME avec le souci permanent de l'environnement. »⁶³⁹ : « Mon ambition est d'insuffler dans le paysage politique français l'idée du développement durable, de conciliation entre le progrès économique et le respect permanent de l'homme et de son environnement. » Il envisage de « stopper l'exode des jeunes vers la ville en favorisant, entre autres, l'implantation des PME, l'agriculture biologique ou encore le télétravail »⁶⁴⁰. Il encourage l'assouplissement de la réforme de la durée légale du travail : « La réforme dite des 35 heures. Sans remettre en cause le principe de la nouvelle durée du travail, sa réduction autoritaire, en dehors de toute concertation, est facteur de difficultés considérables pour les PME. »⁶⁴¹ Il envisage « de donner de plus larges pouvoirs aux collectivités territoriales, de promouvoir la région et de mettre fin au centralisme parisien, ce qui fera disparaître le cumul des mandats. »⁶⁴² Dans l'Orne, Stéphane Guillemot, candidat dans la circonscription de L'Aigle-Mortagne, défend « le sens des responsabilités, le développement durable, des régions fortes, une Europe structurée autour des citoyens, la société civile reconnue, une justice identique pour tous, un virage vers une politique de qualité »⁶⁴³. Localement, il propose « la mutation de l'agriculture vers une production de qualité pour assurer un revenu décent aux « gens de la terre » ; un moratoire sur l'utilisation des OGM en pleins champs ; le contrôle des industries polluantes avec un soutien financier à celles qui évoluent, la protection des cours d'eau et nappes phréatiques ; des contre-pouvoirs et des expertises indépendantes ».

Absente de l'élection présidentielle, GE présente des candidats sous l'étiquette Génération écologie-Les Bleus à partir d'un programme national : concernant l'énergie, elle s'oppose au pétrole « qui pollue l'air et qui est responsable des marées noires et du changement du climat » et envisage de « passer au carburant de l'avenir : l'hydrogène ». Sur la sécurité, elle défend « un service civique [qui] implique des citoyens volontaires dans la prévention, la solidarité, la médiation, et dans les patrouilles de police » et souhaite une « éducation [prenant] en compte l'environnement et la morale ». Au sujet de la santé, elle « ne doit pas dépendre d'impératifs bureaucratiques » et « les agences de surveillance alimentaire doivent avoir les moyens de remplir leur mission ». Quant à l'économie, l'écologie n'est pas « l'ennemi de l'entreprise, du modernisme et du progrès social » : « Une économie saine doit gérer au mieux les ressources de la planète afin de les valoriser et de les économiser pour l'avenir. » A propos du travail, les candidats luttent contre « le chômage et l'oisiveté [qui] détruisent l'homme et la société » et défendent « un droit pour ceux qui veulent

⁶³⁸ *Ouest-France*, 5 juin 2002.

⁶³⁹ *Le Pays d'Auge*, 28 mai 2002.

⁶⁴⁰ *Ouest-France*, 4 juin 2002.

⁶⁴¹ *La Renaissance, Le Bessin*, 7 juin 2002.

⁶⁴² *Ouest-France*, 5 juin 2002.

⁶⁴³ *Ouest-France*, 30 mai 2002.

travailler » : « La solidarité entre les générations, et entre les peuples, est le fondement de l'écologie. [...] Elle doit garantir le revenu et les retraites de ceux qui font ou qui ont fait leur devoir. » Sur la ruralité, ils envisagent de « redonner vie [aux] campagnes en respectant leurs traditions et en maintenant les services publics ». Enfin, concernant la mondialisation et l'immigration, GE défend « l'art de vivre français » et la culture qui « ne doivent pas être dilués dans une Europe sans caractère » : l'« Europe est nécessaire pour nous protéger de superpuissances, mais elle doit tenir compte de nos spécificités nationales et régionales. »⁶⁴⁴ Dans la circonscription de Caen-ouest, Jean-Claude Cherrier propose durant sa campagne des thèmes proches de ceux de la droite : la sécurité, les excès de la pression fiscale et des charges sociales ou la pollution des villes et du littoral. Il s'affiche politiquement clairement à droite, en indiquant qu'il avait « confiance en Jean-Pierre Raffarin, afin qu'il aie du temps pour mener à bien sa mission qui, j'en suis sûr, ne se limite pas à gagner les législatives »⁶⁴⁵. A Pont-l'Évêque, Pierre Bellanger envisage un « grand ministère à l'écoute des autres ». Il tient un discours dénonciateur qui, au final, propose peu : « Petits commençants et artisans, vous qui êtes la plus grande entreprise de France, où êtes-vous ? Jamais dans la rue, mais toujours la main dans la poche pour payer vos charges de plus en plus fortes » ; « médecins, dentistes etc..., avec un pourboire pour une consultation, allez-vous toujours y croire après tant d'années d'études ? » ; ou « Ouvriers, à qui la gauche comme la droite vient vous parler de reconversion, après les fermetures, vous êtes sans doute reconvertis dans le chômage ».⁶⁴⁶

Dans la Manche, Annie Duvaleroy, candidate « fantôme » dans la circonscription de Coutances, propose de « diminuer les impôts et la dépense publique » ; de « rechercher une synergie avec Cherbourg, Honfleur, Caen pour le trafic maritime qui desservira la Basse-Normandie » ; de favoriser les transports collectifs ; de protéger la nature ; de lutter contre la drogue ; et d'encourager « les jeunes agriculteurs aux techniques biologiques »⁶⁴⁷. A Cherbourg, Patrice Lecardonnell entend mener la bataille de l'eau usée : « Le traitement est bon dans les grandes villes, mais qui pose problème dans les petites communes. » Concernant les déchets ménagers, il encourage leur enfouissement : « [Elle] semble une bonne solution, à partir du moment où le cahier des charges est respecté. Ce dossier est éternellement repoussé alors que le centre d'enfouissement technique de La Feuille ferme en juin. » Au sujet de la lutte contre le nucléaire, il adopte une position conciliatrice vis-à-vis de ce mode de production énergétique : « Si c'est bien géré. Cela contribue à réduire l'effet de serre et nous assure une indépendance énergétique. »⁶⁴⁸ Enfin, à Saint-Lô, Patrick Leroy défend trois priorités : « Vivre mieux : eau potable et alerte à la pollution » ; « Trop de pesticides dans les fruits et légumes » ; et « Santé : les fruits et légumes d'Europe représentent de plus en plus de résidus de pesticides ».⁶⁴⁹ Il s'oppose à Philippe Lecardonnell au sujet du nucléaire. En effet, il prône une sortie de « la région du nucléaire en fermant l'usine qui ne sert plus à rien » et défend la promotion de

⁶⁴⁴ Annexe 148. Profession de foi des candidats GE, pp. 267-268.

⁶⁴⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 7 juin 2002.

⁶⁴⁶ *Le Pays d'Auge*, 6 juin 2002.

⁶⁴⁷ *Ouest-France*, 1^{er} et 2 juin 2002.

⁶⁴⁸ *Ibid.*

⁶⁴⁹ *La Manche Libre*, 9 juin 2002.

l'énergie éolienne ou l'utilisation de l'énergie d'incinération. Il envisage le développement des transports collectifs. Enfin, il encourage la formation « des jeunes agriculteurs aux techniques de l'agriculture biologique » et favorise « la protection de la nature en renflouant les budgets actuels de notre région »⁶⁵⁰.

Faute d'un candidat lors de l'élection présidentielle, le MEI utilise ces élections législatives afin de présenter son programme à partir des différents candidats. En effet, ces derniers reprennent ainsi dans leur profession de foi standardisée les idées nationales défendues par le parti : une sortie des logiques de croissance pour assurer le plein-emploi ; un arrêt du programme autoroutier et une optimisation du réseau existant par la suppression des péages, un développement du transport ferroviaire des personnes et des marchandises, une réduction de la distance entre producteurs et consommateurs ; un conditionnement de l'attribution des subventions agricoles aux objectifs de production d'une alimentation saine, d'entretien du territoire, de respect des ressources naturelles et de soutien à l'économie rurale ; une mise en œuvre d'un programme ambitieux de réhabilitation et de mise en valeur des paysages ruraux et urbains de la France ; une instauration de référendum d'initiative populaire à tous les niveaux et sur les sujets que ne remettent pas cause les traités internationaux et la constitution ; un accompagnement de la construction politique de l'Europe par l'émergence du pouvoir régional ; une revalorisation de la fonction parentale, la réduction des exigences de mobilité professionnelle, la garantie d'un logement pour tous, la promotion d'un urbanisme convivial, la démolition des cités d'urgence des années 60 pour reconstruire des quartiers de dimensions urbaines ; une adoption d'une loi de sortie du nucléaire et d'un plan de développement des énergies alternatives sur 15 ans, relance des économies d'énergie ; un encadrement du commerce international par des exigences sociales, culturelles et environnementales ; une création immédiate d'un Parc National de Guyane pour assurer l'intégrité de la forêt équatoriale ; une interdiction de tout élevage ou culture d'OGM hors de milieux confinés ; et une application de statut d'êtres sensibles aux animaux et notamment aux animaux d'élevage, abandon de l'expérimentation sur des animaux vivants.⁶⁵¹

Dans la circonscription de Lisieux-Falaise, Alain Angélini récuse l'image d'une écologie passéiste qui prônerait un retour en arrière vers une nature supposée plus belle autrefois. Il entend défendre un projet novateur et futuriste : « Développer les énergies douces, c'est changer d'état d'esprit. C'est moderne et technologique. Mais ça ne convient pas aux politiques. Pour eux, c'est impensable d'imaginer de produire de l'énergie avec autre chose que le nucléaire et le pétrole. »⁶⁵² Son programme tourne essentiellement autour de la protection de l'environnement en privilégiant le développement de l'énergie éolienne, d'un projet d'agriculture biologique, de l'engagement du dialogue avec les chasseurs qu'il déclare aussi attachés que lui à la protection de l'environnement. Il propose une loi réglementant l'usage des pesticides tout en encourageant les agriculteurs à développer une production biologique.⁶⁵³ A Bayeux, Jean-Michel Sady se déclare comme étant un écologiste totalement indépendant du système politique : « On voudrait nous faire

⁶⁵⁰ *Ouest-France*, 30 mai 2002.

⁶⁵¹ Annexe 149. Profession de foi des candidats MEI, pp. 269-270.

⁶⁵² *Ouest-France*, 25 mai 2002.

⁶⁵³ *Ouest-France*, 5 juin 2002.

croire que l'écologie est de gauche. C'est une imposture ! Les plus grands dégâts écologistes ont été provoqués dans les ex-pays de l'Est. Les écologistes indépendants sont les seuls à avoir la tête sur les épaules. » Il fait campagne autour de trois thèmes : Normandie, écologie et citoyenneté. Au niveau régional, il souhaite « une Normandie réunifiée et la défense de la culture normande »⁶⁵⁴. Il se déclare favorable à une « autonomie des régions avec des partenaires régionaux » afin de pouvoir « avancer dans la décentralisation »⁶⁵⁵. Dans le domaine écologique, il entend « être plus strict avec les pollutions environnementales ». Sur la citoyenneté, il condamne le fonctionnement de la politique en indiquant que « politicien, c'est devenu un métier. Cela ne devrait pas l'être. Il nous faut rapprocher les gens et ceux qui les gouvernent. »⁶⁵⁶

A Coutances, Dominique Bauduin insiste sur la protection du littoral : « Les financements collectifs devraient être versés aux communes qui font un effort, comme Annville l'a fait avec ses dunes, et non par les collectivités qui contribuent à dégrader l'environnement en créant des lotissements ! Ce fonctionnement est archaïque et doit être changé. » Concernant les transports collectifs, il prône de « continuer à développer la ligne Caen-Rennes, c'est un transport écolo, le transport de demain ». Enfin, au sujet de l'agriculture, il défend une agriculture moins productiviste : « La mésentente entre agriculteurs et écologistes est très regrettable. La solution, c'est un maximum d'installations de taille raisonnable, variables mais moins industrielles ».⁶⁵⁷ A Saint-Lô, Alfred Gendry entend « développer les filières de commercialisation des produits régionaux en favorisant une agriculture respectueuse de l'environnement et du consommateur » ; « encourager le ferroutage pour les transports sur longue distance et les économies d'énergie à toutes les échelles d'activité et dans tous les secteurs » ; « favoriser l'insertion sociale des personnes exclues ou en voie d'exclusion par des activités » ; « supprimer les aides publiques pour toutes activités moins polluantes et créatrices d'emplois et en réduisant la TVA sur les matériels pas ou peu polluants » ; « inciter à la diminution des déchets à la source et développer le tri sélectif » ; « proposer la création d'un revenu mensuel pour les étudiants » ; et « une harmonisation des régimes de retraite des secteurs privé et public »⁶⁵⁸.

2.3. Les résultats

Avec 7,1 % des SE, l'écologie politique obtient son meilleur score lors d'une élection présidentielle depuis 1974. Toutefois, deux candidats la représentent lors de cette élection : d'une part, Noël Mamère, partisan d'une écologie ancrée à gauche, avec 5,3 % des SE ; et d'autre part, Corinne Lepage, représentante d'une écologie plutôt positionnée au centre droit, avec 1,9 % des SE. Lors des élections législatives qui suivent l'élection présidentielle, les candidats écologistes de toutes tendances confondues obtiennent 5,9 %

⁶⁵⁴ *Ouest-France*, 20 mars 2002.

⁶⁵⁵ *La Renaissance, Le Bessin*, 28 mai 2002.

⁶⁵⁶ *Ouest-France*, 20 mars 2002.

⁶⁵⁷ *Ouest-France*, 23 mai 2002.

⁶⁵⁸ *Ouest-France*, 30 mai 2002.

des SE. Les Verts réalisent 4,5 % des SE sur l'ensemble des 555 circonscriptions métropolitaines et 5,7 % des SE là où ils se présentent (436 circonscriptions) : 33,5 % des SE pour les candidats avec l'étiquette PS + Verts et 24,2 % des SE pour les 57 Verts ayant obtenu une circonscription réservée.⁶⁵⁹ Les autres sensibilités écologistes se partagent 1,4 % des SE : 0,4 % des SE pour le MEI, 0,4 % des SE pour Le Trèfle-NERNA, 0,3 % des SE pour Génération écologie-Les Bleus, 0,2 % des SE pour CAP 21, 0,1 % des SE pour Solidarité Ecologie Gauche alternative, 0,1 % des SE pour le Renouveau écologique, 0,0 % des SE soit 8 888 électeurs pour la Confédération des écologistes indépendants.

2.3.1. Les résultats des candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002

Avec 6,7 % des SE à l'échelle bas-normande⁶⁶⁰, les écologistes enregistrent un score inférieur à celui de la moyenne nationale (7,1 % des SE) lors du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. Au niveau cantonal⁶⁶¹, ils obtiennent leurs meilleures performances dans les cantons urbains de l'agglomération caennaise : Caen 6 (10,6 % des SE), Caen 8 (10,6 % des SE) et Caen 5 (11,6 % des SE). *A contrario*, ils recueillent leurs plus faibles scores dans les cantons ruraux de : Tourouvre (3,8 % des SE), Sainte-Mère-Eglise (3,6 % des SE) et Barenton (3,6 % des SE). Avec 7,5 % des SE, ils réalisent un score supérieur dans le Calvados à ceux l'Orne (6,4 % des SE) et de la Manche (5,9 % des SE). Ils enregistrent leur meilleur score à une élection présidentielle depuis 1974. Toutefois, elle se caractérise par la présence et pour la première fois de deux candidats issus de la mouvance écologiste. D'une part, Noël Mamère, le candidat des Verts, obtient 4,6 % des SE à l'échelle bas-normande. Sur 16 candidats, il se retrouve en septième position entre Olivier Besancenot, le candidat de la LCR, (4,7 % des SE) et Jean-Pierre Chevènement, le représentant du MDC (4,5 % des SE). Malgré un résultat relativement faible, Noël Mamère enregistre le meilleur score réalisé par un candidat écologiste à une élection présidentielle, et ce, bien qu'il dut faire face à une candidature écologiste concurrente : 1,2 % des SE pour René Dumont en 1974, 4,3 % des SE pour Brice Lalonde en 1981, 4,2 % des SE pour Antoine Waechter en 1988, et 3,5 % des SE pour Dominique Voynet en 1995. Avec 5,3 % des SE, Noël Mamère recueille dans le Calvados un score supérieur à celui de la Manche (4,0 % des SE) et à celui de l'Orne (4,4 % des SE). Au niveau cantonal⁶⁶², il remporte essentiellement ses meilleures performances dans les cantons de la région caennaise, et plus particulièrement dans ceux de l'agglomération caennaise : Caen 6 (7,9 % des SE), Caen 8 (8,3 % des SE) et Caen 5 (9,7 % des SE). A l'opposé, il obtient ses plus faibles résultats dans les cantons ruraux de : Barenton (2,4 % des SE), Sainte-Mère-Eglise (3,6 % des SE) et Isigny-sur-Mer (1,8 % des SE).

⁶⁵⁹ Daniel Boy, « La place des écologistes en politique », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de sciences Po, 2003, p. 283.

⁶⁶⁰ Michel Boivin, « Un troisième tour très incertain », *Normandie-Magazine*, n° 177, mai-juin 2002, p. 10 ; Michel Bussi, « Vague frontiste sur la Normandie », *Normandie-Magazine*, n° 177, mai-juin 2002, pp. 8-9.

⁶⁶¹ Annexe 150. Résultats des candidats écologistes, pp. 271-274 ; annexe 151. Carte des résultats des candidats écologistes, p. 275.

⁶⁶² Annexe 150. Résultats des candidats écologistes, pp. 271-274 ; annexe 152. Carte des résultats de N. Mamère, p. 276.

D'autre part, Corinne Lepage, qui obtient un score supérieur à la moyenne nationale (1,9 % des SE), réalise 2,1 % des SE à l'échelle régionale. Avec 2,2 % des SE, la candidate écologiste enregistre dans le Calvados un score supérieur à celui de l'Orne (2,0 % des SE) et à celui de la Manche (1,9 % des SE). Au niveau cantonal⁶⁶³, et ce malgré de faibles résultats, elle obtient ses scores les plus élevés dans les cantons de : Blangy-le-Château (3,0 % des SE), Caen 1 (3,0 % des SE) et Pont-l'Évêque (3,0 % des SE). *A contrario*, elle réalise ses plus faibles dans ceux de : Sainte-Mère-Eglise (1,2 % des SE), Barenton (1,2 % des SE) et Tourouvre (1,1 % des SE).

Cette élection présidentielle est un « succès record et très limité du candidat Vert »⁶⁶⁴. Malgré la concurrence de Corinne Lepage, il remporte le meilleur score d'un écologiste à une élection présidentielle que ce soit au niveau national ou au niveau régional. Noël Mamère confirme ainsi que Les Verts sont la seule référence politique crédible dans le champ environnementaliste. Toutefois, ce score reste très en deçà des niveaux obtenus lors d'élections intermédiaires. Ce résultat « obtenu confirme la difficulté pour les écologistes à traduire électoralement le courant de sympathie dont ils bénéficient dans l'opinion publique »⁶⁶⁵. De plus, la difficulté de trouver un candidat (Alain Lipietz puis Noël Mamère) donne une mauvaise image du parti écologiste, ce qui se traduit par une perte de crédibilité. Les écologistes ont eu des difficultés pour faire passer leur message durant cette campagne⁶⁶⁶. L'omniprésence du thème de la sécurité n'avantage pas ce mouvement politique dont les positions libérales en la matière sont en décalage flagrant avec les idées dominantes de la population. Avec seulement un score avoisinant les 5 % des SE, Noël Mamère ne parvient pas vraiment à faire figure de deuxième force de la Gauche plurielle. Il est loin de réaliser le plein des votes écologistes potentiels. Ceci se justifie en partie par la volatilité de l'électorat écologiste et par la multiplicité des candidatures à gauche qui élimine la présence d'un candidat de gauche au second tour.

2.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2002

En Basse-Normandie, lors du premier tour, le 9 juin 2002, l'ensemble des différentes formations écologistes obtient 3,6 % des SE (5,4 % des SE avec la candidature d'union de Marie-Anne Robert-Kerbrat)⁶⁶⁷. Dans le Calvados, avec 7,1 % des SE, et avec le renfort de la candidature d'union de la gauche, Marie-Anne Robert-Kerbrat, les écologistes réalisent un score supérieur à celui de la Manche (4,0 % des SE) et à celui de l'Orne (4,3 % des SE). Sans cette candidature, les écologistes recueillent seulement 3,0 % des SE dans le Calvados (*Cf.*, tableau 22). Ils obtiennent leur meilleur score (7,1 % des SE) dans la circonscription de Caen-est. Ces élections législatives constatent leur recul par rapport à celles de 1997, avec

⁶⁶³ Annexe 150. Résultats des candidats écologistes, pp. 271-274 ; annexe 153. Carte des résultats de C. Lepage, p. 277.

⁶⁶⁴ Jean-Luc Parodi, « L'énigme de la cohabitation, ou les effets pervers d'une pré-sélection annoncée », *RFSP*, n°5-6, octobre-décembre 2002, vol. 52, pp. 485-504.

⁶⁶⁵ Eric Perraudou, « Les fièvres hexagonales : les élections présidentielle et législatives de 2002 », *Pouvoirs*, n° 103, novembre 2002, p. 151.

⁶⁶⁶ Daniel Boy, « La place de l'écologie politique », *op.cit.*, pp. 275-287.

⁶⁶⁷ Annexe 154. Résultats des candidats écologistes, pp. 278-289.

une perte de 24 576 électeurs (avec le résultat de Didier Anger pour 1997 et celui de Marie-Anne Robert-Kerbrat pour 2002) dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes. Toutefois, cette comparaison se doit d'être nuancée du fait de l'enjeu même de ces élections. En 1997, elles avaient un enjeu national important alors que celles-ci se situent dans l'ombre de l'élection présidentielle. C'est pourquoi, il est davantage pertinent de comparer ces élections avec celles de 1988, car elles suivent toutes les deux une élection présidentielle. En 1988, Les Verts, seuls représentants de l'écologie politique lors de ces élections, obtiennent 1,7 % des SE. En 2002, l'ensemble des formations écologistes représente 5,4 % des SE (sans le résultat de Marie-Anne Robert-Kerbrat). Ainsi, en quatorze ans, l'écologie politique n'est devenue qu'une force faiblement implantée dans le paysage politique.

Tableau 22. Résultats des partis écologistes

Etiquette politique	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE
Les Verts	27 279	4,2 % ¹	15 217	5,3 %	7 321	3,3 %	4 741	3,4 %
CAP21	1 793	0,3 %	1 304	0,5 %	/	/	489	0,4 %
MEI/EIBN	3 086	0,5 %	1 514	0,5 %	1 057	0,5 %	515	0,4 %
GE	2 391	0,4 %	1 747	0,6 %	502	0,2 %	142	0,1 %
NE	450	0,1 %	450	0,2 %	/	/	/	/
Total	34 999	5,4 %	20 232	7,1 %	8 880	4,0 %	5 887	4,3 %

¹ Avec le résultat de la candidature d'union de Marie-Anne Robert-Kerbrat

D'une part, à gauche, avec seulement 4,2 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes et (2,6 % des SE sans le score de Marie-Anne Robert-Kerbrat), Les Verts conservent leur leadership sur l'écologie politique avec un capital de 67 % de l'électorat écologiste. Ils réalisent 5,3 % des SE (3,4 % des SE sans le score de Marie-Anne Robert-Kerbrat) là où ils se présentent. A l'échelle des circonscriptions, hormis à Bayeux où Marie-Anne Robert-Kerbrat obtient 19,9 % des SE, Didier Anger recueille le meilleur score avec 5,4 % des SE à Valognes, alors que Jean-Paul Buard enregistre le plus faible à Alençon (2,2 % des SE). Au niveau cantonal⁶⁶⁸, les candidats Verts autonomes réalisent leurs meilleures performances dans les cantons d' : Athis-de-l'Orne (12,8 % des SE), Caen 5 (7,1 % des SE) et Valognes (7,1 % des SE). A l'opposé, ils obtiennent leurs plus faibles dans ceux du : Teilleul (1,5 % des SE), Saint-Pois (1,3 % des SE) et Vassy (1,0 % des SE). Dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, Marie-Anne Robert-Kerbrat, candidate du Rassemblement à Gauche (PS/ Verts/ PRG), recueille un faible 19,9 % des SE. Face à sa candidature unitaire, elle rencontre la candidate du PCF, Marie-Claire Muller, et celle du dissident, Daniel François (DVG), maire de Blainville-sur-Orne. Au second tour, Marie-Anne Robert-Kerbrat dût s'incliner avec 40,1 % des SE face au candidat UDF Jean-Marc Lefranc, qui obtient 59,9 % des SE.

D'autre part, avec seulement 8 % de l'électorat écologiste, CAP 21, qui se revendique d'une écologie de centre droit, ne recueille que 0,3 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes

⁶⁶⁸ Annexe 154., *op.cit.*

et 1,3 % des SE dans les trois circonscriptions où ils se présentent. A l'échelle des circonscriptions, les candidats obtiennent des scores insignifiants : 1,3 % des SE pour Maud Poncelet dans la circonscription de Lisieux-Falaise, 1,6 % des SE pour Damien Delvaux à Pont-l'Évêque, et 1,1 % des SE pour Stéphane Guillemot à L'Aigle. Au niveau cantonal, les résultats n'excèdent pas les 2 % des SE⁶⁶⁹. De plus, à droite de l'échiquier politique, les candidats de Génération écologie-Les Bleus, qui s'impliquent peu dans leurs campagnes électorales, ne recueillent que 0,4 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes et 0,5 % des SE là où ils se présentent. Dans la circonscription de Cherbourg, Patrice Lecardonnel obtient même aucune voix. A l'échelle cantonale⁶⁷⁰, les candidats ne dépassent jamais 1,5 % des SE (1,3 % des SE dans le canton de Sartilly). Génération écologie-Les Bleus perd toute son influence en ne recueillant que 12 % de l'électorat écologiste. Par ailleurs, défendant toujours une ligne indépendante du clivage gauche-droite, le MEI réalise un très faible score avec seulement 0,4 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes et 0,7 % des SE là où ils se présentent. Au niveau cantonal⁶⁷¹, les candidats du MEI recueillent également de très faibles scores. En effet, Alain Angélini obtient le meilleur score cantonal avec seulement 1,9 % des SE à Bretteville-sur-Laize. Le MEI attire seulement 11 % de l'électorat écologiste. Enfin, Karine Fabrigoule, candidate sous l'étiquette Le Trèfle-NERNA, ne réalise que 1,2 % des SE dans la circonscription de Caen-est

Ainsi, avec 5,4 % des SE à l'échelle régionale, l'écologie politique, représentée par cinq mouvements, réalise un score inférieur à celui des élections législatives de 1997, mais supérieur à celui de 1988. Les Verts enregistrent des résultats disparates, avec d'une part le relatif succès de Marie-Anne Robert-Kerbrat, candidate du Rassemblement à Gauche dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre avec 19,9 % des SE, et les 3,4 % des SE là où les candidats se présentent. Ne franchissant jamais la barre des 10 % des SE là où ils sont confrontés à la concurrence d'un candidat socialiste, Les Verts sont systématiquement devancés au premier tour⁶⁷². Afin d'accéder au second tour, ils ont donc besoin de nouer des alliances avec le PS dès le premier. Les Verts se trouvent ainsi en lice dans 39 circonscriptions, dont Marie-Anne Robert-Kerbrat à Bayeux. Toutefois, présents dans des circonscriptions détenues historiquement par la droite comme à Bayeux, ils n'obtiennent au final que seulement trois élus⁶⁷³. La défaite de Lionel Jospin au premier tour précipite la débâcle des Verts lors de ces élections. Ils sont également victimes d'une absence de bastions « sociologiques ou notabiliaires »⁶⁷⁴. Contrairement au PCF, Les Verts se trouvent dans l'incapacité à « se construire des fiefs »⁶⁷⁵. Toutefois, les négociations avec le PS et les autres formations de

⁶⁶⁹ Annexe 154., *op.cit.*

⁶⁷⁰ *Ibid.*

⁶⁷¹ *Ibid.*

⁶⁷² Bernard Dolez, « Les mystères de la Chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *RFSP*, n° 5-6, octobre-décembre 2002, vol. 52, pp. 577-591.

⁶⁷³ Noël Mamère, Yves Cochet, et Martine Billard. Dominique Voynet (3^{ème} du Jura), Guy Hascoët (7^{ème} du Nord), Marie-Hélène Aubert et Jean-Michel Marchand : pas élus.

⁶⁷⁴ Hugues Portelli, « Les élections législatives des 9 et 16 juin 2002 », *Regard sur l'actualité*, n° 284, septembre-octobre 2002, pp. 73-77.

⁶⁷⁵ Bernard Dolez, *op.cit.*, p. 588.

la gauche aboutissent pour Les Verts à une situation plus favorable que prévue avant l'élection présidentielle⁶⁷⁶. Mais, Les Verts ne savent pas imposer l'idée d'une force écologiste qui soit au second rang de la majorité plurielle. Les autres formations écologistes n'ont absolument pas convaincu les électeurs, ce ceci se traduit par des scores quasi-insignifiants. Tout comme pour Les Verts, ils sont victimes du choix des électeurs privilégiant d'abord un candidat ayant des chances d'être présent au second tour. Ils ne peuvent rien face à l'option du « vote utile ». Toutefois, ils ne disparaissent pas du paysage politique, malgré leur faiblesse électorale.

3. Le temps des hésitations (2004)

Suite à la loi constitutionnelle du 2 octobre 2000, la durée du mandat présidentiel se trouve réduite à cinq ans, afin de diminuer les risques de cohabitation, en alignant sa durée sur celle du mandat des députés et d'augmenter la fréquence des élections. La réforme du 11 avril 2003⁶⁷⁷ impose la constitution de listes sur toute une région administrative avec des sections départementales, tout en respectant la parité lors des élections régionales⁶⁷⁸. Elle complique la vie des partis politiques, et plus particulièrement celle des petites formations pour les futures élections régionales. Ainsi, elle rend plus difficile la constitution de listes dissidentes présentées par des notables. Elle renforce le rôle des grandes formations nationales et les alliances dès le premier tour dans la constitution des listes. Enfin, cette réforme renforce le déclin de la mouvance écologiste comme force politique alternative. Suite à la réforme du 11 avril 2003, la France est découpée en huit grandes circonscriptions avec 78 députés, mais toujours au mode de scrutin proportionnel à la plus forte moyenne, avec un seuil de 5 % pour obtenir un siège.

Après le résultat catastrophique enregistré lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002, Dominique Voynet quitte la direction du parti le 29 août. Les Verts organisent des assemblées générales décentralisées le 1^{er} décembre où les adhérents votent pour six motions. Avec 29,7 % des voix, celle intitulée « Désir de Verts – Pour un monde solidaire » soutenue par Alain Lipietz et Marie-Christine Blandin arrive très légèrement en tête, suivie de celle nommée « Retrouver et Convaincre la Société » de Noël Mamère et de Denis Baupin (24,3 % des voix). Ne disposant pas de majorité, les négociations, qui commencent avant le congrès, révèlent de profondes divergences. Après avoir réaffirmé leur autonomie, Les Verts se trouvent une majorité grâce à l'alliance entre les partisans d'Alain Lipietz et ceux de pôle environnemental de Maryse Ardit. Toutefois, cette nouvelle coalition ne permet pas d'élire la direction du parti. Le 11 janvier 2003, Gilles Lemaire se trouve élu secrétaire national. Depuis leur congrès à Nantes le 14 novembre 2002, le parti se fracture entre deux tendances : d'une part, les partisans d'une ligne autonome, soutenue par Gilles Lemaire, et d'autre part, les partisans, dont Dominique Voynet, d'une alliance dès le premier tour. Les

⁶⁷⁶ Daniel Boy, « La place de l'écologie politique », *op.cit.*, pp.275-287.

⁶⁷⁷ Loi n° 2003-327 du 11 avril 2003, relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques.

⁶⁷⁸ Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 », *Regard sur l'actualité*, n° 302, juin-juillet 2004, p. 77.

délégués votent à une faible majorité la motion proposée par l'aile gauche du parti, représentée par Alain Lipietz et Yves Contassot, et par celle du « Pôle écolo ». Toutefois, à l'occasion de l'accord conclu entre le PS et Les Verts en novembre 2003, les écologistes font majoritairement le choix d'une alliance avec le PS. Par ailleurs, le 22 février 2004, à Rome, les partis écologistes nationaux fondent le Parti vert européen. Il succède ainsi à la Fédération européenne des Partis européens. Même si ce parti européen est une fédération des Partis Verts, Les Verts européens sont tout de même les premiers à créer une organisation de partis politiques européenne. Ensemble, les différents partis écologistes mènent une campagne commune en faveur de la Constitution européenne.

3.1. Les candidats et les listes

Enfin, cette réforme renforce le déclin de la mouvance écologiste comme force politique alternative. Lors de ces élections régionales de 2004⁶⁷⁹, les écologistes n'établissent pas de listes communes et poursuivent leur propre stratégie. D'une part, totalement ancrés à gauche, Les Verts adoptent la stratégie suivante : treize listes avec le PS, quatre listes autonomes, une liste avec le PRG, et trois listes avec les régionalistes (UDB en Bretagne, le Parti occitan en Limousin et en Midi-Pyrénées). D'autre part, au centre-droit, CAP 21 présente une liste autonome en Languedoc-Roussillon et trois listes d'union (avec l'UDF en Ile-de-France, avec UDF-UMP- CAP 21-FRS en Rhône-Alpes, et une avec UMP-UDF en Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Plus à droite, GE réclame à l'UMP de disposer d'un candidat éligible sur chaque liste régionale. Toutefois, n'ayant pas obtenu satisfaction, le petit parti écologiste prend ses distances et tente de constituer ses propres listes dans quelques régions, notamment en Ile-de-France et en Haute-Normandie. Au final, GE propose uniquement une liste en Ile-de-France. Enfin, le MEI présente huit listes soit indépendantes⁶⁸⁰ soit avec une union des groupuscules écologistes⁶⁸¹. Lors des élections cantonales de 2004⁶⁸², sur un total de 11 816 candidats candidats, les écologistes en présentent 849 sur les 1 946 cantons métropolitains renouvelables : 730 candidats Verts et 119 candidats non-Verts (216 en 1998).⁶⁸³ Lors des élections européennes de 2004⁶⁸⁴, Les Verts présentent des listes autonomes dans les sept circonscriptions

⁶⁷⁹ Sylvain Brouard « Le retournement du rapport de force aux élections régionales de mars 2004 : amplitude et déterminants », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 621-637 ; Michel Bussi, et al., « Elections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *RFSP*, n° 4, août 2004, vol. 54, pp. 639-667 ; Michel Bussi et al., « Elections régionales 2004 : jeux d'échelles entre local, régional et national. L'enseignement des cartes de France par canton », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Jeux d'échelles : les élections régionales 2004, mis en ligne le 25 mars 2004 ; Bernard Dolez, et al. (dir.), *Le Vote rebelle, les élections régionales de mars 2004*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2005, 271 p ; Elisabeth Dupoirier, « La régionalisation des élections régionales ? Un modèle d'interprétation des élections régionales en France », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 571-594 ; Gérard Le Gall, « Régionales et cantonales de 2004 : le retour de la gauche deux ans après le 21 avril », *RPP*, n° 1029-1030, avril-mai-juin 2004, pp. 8-24 ; Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 », *Regards sur l'actualité*, n° 302, juin-juillet 2004, pp. 77-89.

⁶⁸⁰ Alsace, Auvergne, Franche-Comté, et Lorraine.

⁶⁸¹ Bourgogne avec le MHAN, Nord-Pas-de-Calais avec LT-NEHNA et Les Atematifs, Haute-Normandie avec GE, Provence-Alpes-Côte-d'Azur avec LT-NEHNA, MHAN et CEI (Confédération des écologistes indépendants).

⁶⁸² Pierre Martin, « Des cantonales à l'image des régionales », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 681-695 ; Nicolas Griny, « Elections cantonales : vers une politisation », *RPP*, n° 1029-1030, avril-mai-juin 2004, pp. 59-75.

⁶⁸³ Pierre Martin, « Des cantonales à l'image des régionales », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 681-695.

⁶⁸⁴ Céline Colange, « Enjeux européens et réalignements locaux : les élections européennes de juin 2004 en France. », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Enjeux européens, mis en ligne le 16 septembre 2004 ; Gérard Le Gall, « Les élections

métropolitaines. Le MEI et GE constituent une seule liste dans celle de l'Est. Faute d'accord avec l'UDF, CAP 21 propose aussi une seule liste dans la circonscription de l'Ile-de-France. Par ailleurs, en l'absence d'accord électoral avec l'UMP, Patrice Hernu, fondateur d'Ecologie bleue, conduit une liste sous la bannière du RPF dans la circonscription du Nord-Ouest.

3.1.1. La liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004

Réunis en assemblée générale régionale le 27 septembre 2003, Les Verts de Basse-Normandie choisissent les six premiers candidats de la liste pour les élections régionales de mars 2004 : Yannick Soubien, Josiane Lowy, Daniel Bosquet, Chantal Fiol (ouverture), Jean-Luc Véret et Véronique Roger. En octobre, ils constituent un groupe de campagne avec une équipe de coordination (Bruno Bertoli, Christiane Durchon et Pascal Giloire) et de plusieurs commissions en charge de la communication, des finances, du recensement des sympathisants, et du programme. Lors de celle du 13 décembre, ils décident de présenter des listes « autonomes, vertes et ouvertes » lors du premier tour des élections régionales : « Pas question d'union au premier tour, car nous combattons la bipolarité en politique. C'est au citoyen de choisir les rapports de force. »⁶⁸⁵ Yannick Soubien, maire de Taillebois, est nommé tête de liste régionale. A l'échelle départementale, il doit aussi mener la liste ornaise, alors que Josiane Lowy, conseillère municipale d'Hérouville Saint-Clair, dirige celle du Calvados et Daniel Bosquet, conseiller municipal d'Equedreville-Hainneville et vice-président de la CUC, mène celle de la Manche. Toutefois, ils se déclarent favorables à la constitution de listes d'union de la gauche au second tour. Ils prennent les contacts nécessaires avec les représentants du PS, du PCF et du PRG pour établir un programme commun autour de trois grands thèmes : « Le social, le transport et l'énergie ». Toutefois, sur ce dernier point, le PS et Les Verts s'opposent au sujet de la construction d'un réacteur EPR à Flamanville. En effet, les socialistes bas-normands se prononcent pour sa mise en œuvre, et ce, malgré l'opposition nationale à ce projet. A Flers, lors d'une réunion publique en présence d'Yves Cochet, député Vert de Paris, Les Verts rappellent ainsi la nécessité d'un accord sur ce sujet avant de constituer une liste d'union lors du second tour : « Il faut trouver un accord pour le deuxième tour entre les forces de gauche. S'ils veulent partir avec nous, les socialistes devront clairement se prononcer contre l'EPR et l'enfouissement des déchets en grande profondeur. »⁶⁸⁶

Cependant, après avoir envisagé de constituer des listes autonomes, Les Verts s'associent au PRG et au Pôle Citoyen⁶⁸⁷ pour former une liste commune sous le nom d'« Union pour une nouvelle gauche »⁶⁸⁸ : « L'alliance entre Les Verts et le PRG peut paraître étonnante. Nous avons, il est vrai, une histoire et une

européennes en France au prisme des « vingt-cinq », succès de la gauche en France, victoire de la droite en Europe », *RPP*, n°1031, juillet-août-septembre 2004, pp. 7-26 ; Eric Perraudou, « Les élections européennes de 2004 », *Pouvoirs*, n° 112, janvier 2005, pp. 167-179.

⁶⁸⁵ *Ouest-France*, 15 décembre 2003.

⁶⁸⁶ *Ouest-France*, 5 décembre 2003.

⁶⁸⁷ Il regroupe des acteurs de la vie locale, issus du monde associatif, des syndicats, d'organisations humanitaires, sociales, culturelles ou de défense de l'environnement, qui désirent « redonner envie aux citoyens de s'impliquer dans la vie locale et les décisions politiques ». Les membres n'appartiennent à aucun parti politique.

⁶⁸⁸ Annexe 155. Listes départementales de l'Union pour une Nouvelle Gauche menée par A. Tourret, pp. 290-291.

culture différentes. »⁶⁸⁹ Lors d'une nouvelle assemblée générale régionale le 10 janvier 2004, Les Verts de Basse-Normandie se déclarent favorables à la constitution d'une liste commune, comme l'indique Jean-Luc Véret, secrétaire régional : « Notre volonté était d'éviter l'éparpillement au premier tour, et de favoriser le rassemblement de la gauche au second. Ont été soumises à l'assemblée quatre options : liste autonome, liste commune avec l'ANPAG, ou le PS, ou le PRG. Cette dernière proposition a recueilli 67 % des voix »⁶⁹⁰. Alain Turret, qui est désigné comme tête de liste régionale, devient « un interlocuteur dynamique, réceptif à nos propositions, efficace sur des dossiers comme les transports et la défense des victimes de l'amiante. »⁶⁹¹ Maire de Moulton et ancien député de Vire, il brigue la tête d'une liste d'union de la gauche. De plus, Les Verts se prononcent aussi pour l'ouverture de la liste à des militants associatifs et syndicaux :

*« Nombre d'entre eux avait perdu espoir dans les grands partis en place. Nous voulons leur redonner de la voix. Ils occuperont un tiers des places sur les listes, y compris des places éligibles. Cette alliance vise à construire les bases d'une nouvelle gauche, à l'écoute des citoyens, qui allie innovation et audace. »*⁶⁹²

Les Verts obtiennent les têtes de listes départementales : Josiane Lowy pour le Calvados, Yannick Soubien pour l'Orne, et Daniel Bosquet pour la Manche. Sur 43 colistiers, 21 Verts se positionnent sur cette liste régionale : neuf dans le Calvados, sept dans la Manche, et cinq dans l'Orne. Ils entendent donner à cette élection régionale un caractère national en infligeant un « carton rouge à Jean-Pierre Raffarin qui a déclaré la guerre à l'intelligence et à la pauvreté »⁶⁹³. Cette union entre le PRG et Les Verts est unique en France. Didier Anger, conseiller régional Vert sortant, ne s'implique pas pleinement dans cette élection. Il décide de se retirer après trois mandats. Cependant, il accepte de participer au conseil d'administration du Réseau Sortir du nucléaire au niveau national. Dans un courrier adressé aux Verts de Basse-Normandie, daté du 26 mars 2004, Didier Anger ressent l'impression qu'on le « gérait » afin qu'il ne « nuise » pas sur l'énergie nucléaire. Il distribue seulement quelques tracts sur les marchés des Pieux et de Valognes et la profession de foi ne fait aucune allusion à l'EPR. Par ailleurs, il regrette l'absence d'accord avec le PS contre l'EPR entre les deux tours.

Cette liste reçoit le soutien de Noël Mamère, député de la Gironde et ancien candidat à l'élection présidentielle, au cours d'une réunion publique au centre des congrès de Caen devant environ 700 sympathisants le 20 janvier 2004. Il y prononce un discours bien ancré à gauche, en insistant sur le fait qu'« on ne peut pas admettre que dans la 4^{ème} puissance la plus riche du monde, 3,5 millions de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté. Il faut arrêter de creuser le fossé des inégalités. »⁶⁹⁴ Sur l'environnement, il encourage le développement du cabotage et des énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne. En soutien à cette liste, Alain Lipietz, député vert européen, participe à la réunion publique à Alençon le 10 mars où il dénonce les décisions du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin : « On

⁶⁸⁹ *La Presse de la Manche*, 11 mars 2004.

⁶⁹⁰ *Ouest-France*, 12 janvier 2004.

⁶⁹¹ *La Presse de la Manche*, 13 janvier 2004.

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ *Ouest-France*, 23 février 2004.

⁶⁹⁴ *Ouest-France*, 18 février 2004.

assiste à une destruction de tous les services publics et de tous les acquis de 1945. C'est, d'un seul coup, l'effondrement budgétaire pour tout ce qui touche à l'intelligence, à la créativité. Après l'enseignement, on met à mal la culture puis la recherche. Ce sera bientôt le système de santé. » Pour la Basse-Normandie, il préconise « d'investir dans la ressource humaine, les produits de haute qualité. En agriculture, il faudrait que toute la Normandie soit en appellation contrôlée. »⁶⁹⁵ Par ailleurs, aucune des autres formations écologistes (MEI /GE /CAP 21) ou de dissidents écologistes ne présente de liste lors de ces élections en Basse-Normandie.

3.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2004

Sur 69 cantons renouvelables, onze candidats écologistes se présentent lors des élections cantonales de mars 2004. Par rapport à celles du 15 mars 1998, les écologistes diminuent encore leur présence avec un recul de 27 candidatures. Les Verts, qui proposent neuf candidats, confirment leur hégémonie sur la sphère écologiste, mais enregistrent une diminution du nombre de leur candidature avec un recul de six candidatures : trois dans le Calvados (- 2), deux dans la Manche (- 4) et quatre dans l'Orne. Concernant les autres formations écologistes, seul Alain Angélini, candidat MEI, se présente à Lisieux 1. Patrice Lecardonnel propose sa candidature sous l'étiquette « Environnement 2000 » à Périers. Dans le Calvados, après la constitution d'une liste commune lors des élections régionales, Les Verts, le PRG et Citoyen à Caen s'allient lors de ces élections cantonales dans l'agglomération caennaise⁶⁹⁶. Ainsi, les candidats, qui se présentent sous leur propre étiquette politique, mais avec le soutien de l'autre formation, s'engagent « à faire un groupe commun » au conseil général. A Caen 5, Raphaël Yem dispose d'un comité de soutien de plus de 120 personnes : « Il regroupe un grand nombre de militants et de responsables associatifs d'Hérouville [Saint-Clair] et des personnes de tous les secteurs socioprofessionnels ainsi que de nombreux animateurs dans les quartiers et des élus locaux. »⁶⁹⁷ Pascal Giloire, conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes-Ouëzy et secrétaire départemental des Verts-Calvados, se porte candidat à Bourguébus. Enfin, Alain Gruénais propose de nouveau sa candidature à Caen 10.

Dans la Manche, Daniel Bosquet, secrétaire régional adjoint des Verts, se présente de nouveau à Equeurdreville-Hainneville. Il se revendique « clairement Vert, clairement écologiste », mais aussi « clairement à gauche ». A Valognes, Jean-Marc Joly, instituteur et conseiller municipal à Hêmevez, constate qu'un « certain nombre de points sont à l'origine de désaccords aussi irréductibles qu'incompatibles avec les autres partis de gauche. » Par ailleurs, arrivé en 1984 à Périers, Patrice Lecardonnel (48 ans), conducteur de travaux, se présente sous l'étiquette « Environnement 2000 » : « Mon principal cheval de bataille concerne la préservation du patrimoine écologique. Les générations futures ne doivent pas nous

⁶⁹⁵ *Ouest-France*, 12 mars 2004.

⁶⁹⁶ Xavier Le Coutour (PRG - Citoyen à Caen) à Caen 3, Pascal Giloire (Les Verts) à Bourguébus, Pascale Cauchy (PRG - Citoyen à Caen) à Caen 1, Raphaël Yem (Verts) à Caen 5, Jean-Pierre Izard (PRG) à Caen 4, et Alain Gruénais (Les Verts) à Caen 10.

⁶⁹⁷ *Ouest-France*, 25 février 2004.

reprocher le sabotage du milieu environnemental. »⁶⁹⁸ Dans l'Orne, Bruno Bertoli, secrétaire départemental des Verts, retire sa candidature à Flers-sud une semaine avant le premier tour. Cette décision est motivée par l'absence de candidat UMP ou UDF sur le canton, et ce malgré la demande d'investiture de Didier Dury. Ainsi, afin de faire « barrage au Front national », Les Verts appellent à voter dès le premier tour pour le candidat socialiste, Yves Goasdoué : « Une décision mûrement réfléchie. A travers cette position philosophique, nous cherchons à montrer qu'à la haine, nous préférons la fraternité et la solidarité. »⁶⁹⁹ A Vimoutiers, Alain Hervé, agriculteur depuis trois ans sur la commune de Guerquesalles, est ingénieur arts et métiers de formation. Membre du comités des fêtes et de l'association Faune et Flore, il se présente une première fois dans le Perche, dix-sept ans plus tôt, mais sans étiquette. Militant depuis 2001 chez Les Verts, Yann Lepinay (51 ans), agent de fabrication chez Honeywell à Condé-sur-Noireau, se présente pour la première fois à Flers-nord. Enfin, Philippe Volcker propose sa candidature au Theil-sur-Huisme.

3.1.3. Les listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 2004

A Paris, le 15 juin 2003, le CNIR adopte la motion portant sur la stratégie électorale à mettre en œuvre lors des élections européennes de 2004. S'inscrivant dans la construction d'un parti Vert européen et dans un programme commun, Les Verts votent pour la constitution de listes autonomes dans les sept circonscriptions métropolitaines. Jean-Claude Magalhaés dénonce les conséquences de la réforme électorale de 2003 sur la constitution des listes pour les petits partis : « Dans ce pays, nos dirigeants ne font pas beaucoup d'efforts pour éviter le bipartisme. » Toutefois, Les Verts ne se démobilisent pas : « L'Europe, cela peut apparaître loin pour les citoyens, mais c'est important. Beaucoup de décisions prises à Bruxelles touchent la vie quotidienne des Français. »⁷⁰⁰ Dans celle du Nord-Ouest, et composée de 24 colistiers, la liste verte est menée par Hélène Flautre. Née en 1958 à Bapaume dans le Pas-de-Calais, elle est titulaire d'une licence en sociologie et d'un CAPES de mathématiques. Elle enseigne jusqu'en 1992, puis exerce le métier d'ingénieure des travaux publics. Membre des Verts depuis 1989, elle est en charge de la politique culturelle au sein du cabinet de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Conseillère municipale d'Arras (1989-1998), elle est élue députée au Parlement européen en 1999. Quatre candidats bas-normands se positionnent sur cette liste : d'une part, en troisième position, Marie-Anne Robert-Kerbrat (33 ans), professeure des écoles ; d'autre part, en huitième position, Yannick Soubien ; puis à la 14^{ème}, Yves Chaffraix (43 ans), gérant d'une société d'informatique et conseiller municipal de Cresserons ; enfin, à la 24^{ème}, Jean-Luc Véret (53 ans), médecin de santé publique et secrétaire régional des Verts. Cette liste ne comprend pas de candidat issu de la Manche. Daniel Bosquet, conseiller régional, ne

⁶⁹⁸ *La Presse de la Manche*, 1^{er} février 2004.

⁶⁹⁹ *Ouest-France*, 15 mars 2004.

⁷⁰⁰ *La Presse de la Manche*, 13 mai 2004.

s'alarme pas de cette anomalie : « Mais ce n'est pas important ! Nous avons parfaitement l'habitude de travailler au niveau régional. »⁷⁰¹

3.2. Les programmes

Lors des élections régionales, avec le PRG et le Pôle Citoyen, Les Verts proposent un programme « radicalement écologiste » en insistant sur l'emploi et l'économie, l'environnement, le transport et la formation. Ils défendent aussi la réunification des deux Normandie. Lors élections cantonales, les candidats Verts insistent essentiellement sur les idées défendues dans leur programme national. Ainsi, ils développent leur vision de l'environnement, de l'économie et de l'emploi, de l'action sociale, du sport et de la culture, des transports, et de la citoyenneté dans leur profession de foi. Lors des élections européennes, Les Verts mettent l'accent sur le développement d'une Europe de l'environnement respectueuse d'un développement durable, social et solidaire. Bien que profondément européen, ils restent divisés sur le contenu de la Constitution entre d'une part les réalistes qui la considère comme un progrès, et d'autre part, les idéalistes qui souhaitent une renégociation afin d'obtenir une Constitution, moins favorable à une Europe libérale. Ils prônent l'harmonisation des législations sociales et de la mise en place d'instances de contrôle des institutions européennes plus démocratiques.

3.2.1. Le programme de la liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004

Les colistiers résument cette « liste de la gauche moderne » en trois mots : l'« audace », l'« innovation » et la « proximité ». D'une part, concernant l'audace, ils proposent la réunification des Normandie en effectuant un référendum. D'autre part, au sujet de l'innovation, ils soulignent l'importance de la mise en œuvre d'un développement durable : « La région doit s'investir dans tout ce qui permet d'économiser l'énergie et de promouvoir les énergies renouvelables. »⁷⁰² Enfin, à propos de la proximité, ils envisagent de redonner la parole au citoyen. La campagne s'articule autour de quatre thèmes : l'emploi et l'économie, l'environnement, les transports et la formation. Pour cela, ils développent un programme en sept points⁷⁰³ : l'emploi ; la réunification de la Normandie ; le développement écologique avec une sortie du nucléaire et un encouragement aux nouveaux modes de productions moins polluants ; le désenclavement de la Basse-Normandie ; la priorité à la formation et à la recherche ; la diffusion de l'éducation et de la culture ; et un encouragement vis-à-vis de la solidarité et de la démocratie. Concernant l'emploi et l'économie, Alain Tourret dresse ce constat négatif, visant plus particulièrement la situation de la jeunesse :

«La Région est la plus vieille du pays en terme d'âge. Elle souffre d'une désertion des jeunes qui nécessite des mesures immédiates. En Basse-Normandie, sept cent quarante-sept emplois jeunes du secteur associatif sont

⁷⁰¹ *Ibid.*

⁷⁰² *Ouest-France*, 20 janvier 2004.

⁷⁰³ Annexe 156. Profession de foi de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par A. Tourret, p. 293.

*menacés. Ils vont partir car les contrats arrivent à terme. Il faut les pérenniser et revitaliser tout cela, reprendre les choses en main. »*⁷⁰⁴

La liste « Union pour une nouvelle gauche » propose de « reconstruire une protection contre la précarité sociale et professionnelle », de « créer un fond régional d'investissement » qui viendrait soutenir les entreprises, respectant des critères sociétaux et éthiques, de « conduire des actions publiques de reclassement et de requalification en lien étroit avec les intercommunalités » et de « renforcer la création et le développement des PME par leur mise en réseau » et par le développement de l'économie sociale et solidaire.⁷⁰⁵ « Dans le cadre des marchés publics », Josiane Lowy suggère « de donner la préférence aux entreprises qui font de l'insertion sociale »⁷⁰⁶.

Par ailleurs, afin de constituer la cinquième région de France, les colistiers proposent de réunifier la Normandie par un référendum dans l'année de l'élection.⁷⁰⁷ De plus, « pour une société où l'économie est au service de l'homme », ils encouragent un développement écologique avec une sortie du tout nucléaire et un encouragement aux nouveaux modes de production moins polluants et demandant moins d'énergie. Toutefois, la délicate question du nucléaire occasionne une divergence de vue entre les colistiers : Daniel Bosquet estime qu'il est « grand temps de sortir de cette mono-industrie qui tue le Cotentin »⁷⁰⁸, alors qu'Alain Turret indique qu'il n'est pas « contre le nucléaire, mais contre le tout nucléaire. »⁷⁰⁹ Celui-ci dénonce le retard national au sujet des énergies renouvelables et propose l'instauration d'un programme ambitieux.

« Dans le domaine des énergies renouvelables, la France est la lanterne rouge de l'Union européenne. Il est temps que cela change. Mais pour cela, nous avons besoin d'une politique volontariste. Au niveau de la région par exemple, à chaque appel d'offre concernant un établissement public est passé, il faudrait que soit rendue obligatoire une étude préalable sur les différentes catégories d'énergie ! Nous voulons d'ailleurs imposer cette mesure lors du prochain mandat régional. »

Concernant la construction de plates-formes éoliennes off-shore en Basse-Normandie, Daniel Bosquet encourage leur implantation dans la Manche : « Compte tenu de sa géographie, la Manche est extrêmement bien placée pour accueillir des éoliennes. Mais le lobby nucléaire, particulièrement puissant dans le département, bloque toute réflexion à ce sujet. » Quant au désenclavement de la Basse-Normandie, ils proposent de « connecter la ligne Cherbourg-Paris au réseau TGV et aux aéroports internationaux », de « donner la priorité au transport des marchandises par le rail avec une plate-forme multimodale et des accès performants aux ports et aux pôles industriels », de « créer un port refuge pour les chimiquiers et les pétroliers » et de « développer un réseau de pistes cyclables ». Ils regrettent qu'aucune étude commune sur le développement portuaire n'ait été réalisée entre le Cotentin, le Calvados et l'estuaire portuaire de la Seine : « Pour Paris, seuls Le Havre, Rouen et Caen existent. Le Nord Cotentin est exclu. [...] Cherbourg

⁷⁰⁴ *La Presse de la Manche*, 28 février 2004.

⁷⁰⁵ Annexe 156., *op.cit.*

⁷⁰⁶ *Ouest-France*, 20 janvier 2004.

⁷⁰⁷ Annexe 156., *op.cit.*

⁷⁰⁸ *Ouest-France*, 23 janvier 2004.

⁷⁰⁹ *La Presse de la Manche*, 28 février 2004.

est exclu de la directive d'aménagement de l'estuaire de la Seine. De même Honfleur est privilégié par l'Institut européen des risques maritimes. C'est un oubli grave qui doit être rattrapé. »⁷¹⁰ Au sujet de la priorité à donner à la formation et à la recherche, ils souhaitent « valoriser les savoir-faire des salariés », « préparer aux nouveaux métiers » et « faire de la région un pôle d'excellence de la recherche. » A propos de la diffusion de l'éducation et de la culture, ils proposent la « gratuité des livres scolaires », un « soutien aux lycées et à l'Université », un « accès aux nouvelles technologies » et de « faire de la culture l'instrument de l'épanouissement de chacun. » Enfin, concernant la solidarité et la démocratie, ils envisagent une « consultation régulière des Normands sur les politiques menées », une « mobilisation par la région de tous les acteurs, services publics, entreprises, associations, pour la préparation, l'impulsion et l'évaluation d'actions et de politiques locales adaptées », un « accès aux services publics partout et pour tous : santé, poste, école » et un « partenariat et solidarité avec des régions en développement, notamment en Afrique »⁷¹¹.

3.2.2. Le programme des listes et des candidats écologistes aux élections cantonales de 2004

Dans leur profession de foi, les candidats Verts insistent sur l'environnement, l'économie et l'emploi, l'action sociale, le sport et la culture, les transports, et la citoyenneté. Le programme des « Verts » est, de ce fait, fermement et fortement orienté à gauche, avec une touche environnementaliste. Concernant l'environnement, et plus particulièrement, sur le problème des déchets, ils souhaitent des mesures concrètes d'éducation et de contrainte pour les entreprises, des lieux d'éducation afin de réduire la production de déchets, et un développement du tri et de leur valorisation. A propos de la pollution de l'air, ils encouragent les efforts engagés pour promouvoir les transports collectifs afin de diminuer l'usage des voitures et des camions, et la création d'une incitation pour limiter les rejets des entreprises. Quant à l'eau, ils proposent un redoublement des efforts financiers et une limitation de l'usage des engrais, des désherbants, et des polluants chimiques⁷¹². A Bourguébus, Pascal Giloire se préoccupe de cette question : « Dans la plaine de Caen, où nous situons, les nappes phréatiques souffrent énormément en raison des cultures céréalières. Il y a un gros travail de dépollution à faire. Le conseil général, qui veut aller vers une agriculture durable, devrait mieux aider les petites structures aux cultures moins intensives. »⁷¹³ Jean-Marc Joly encourage « une agriculture écologiquement soutenable et refusant en particulier la culture des OGM, en interdisant tout nouvel élevage industriel dans les zones sensibles et en interdisant immédiatement l'usage dans notre département du Régent et du Gaucho, deux pesticides qui comme d'autres, tuent les abeilles »⁷¹⁴. Enfin, sur l'énergie, ils envisagent une sortie du nucléaire par une promotion des énergies renouvelables et un programme

⁷¹⁰ *Ibid.*

⁷¹¹ Annexe 156., *op.cit.*

⁷¹² Annexe 157. Profession de foi d'A. Gruénais, pp. 294-295.

⁷¹³ *Ouest-France*, 23 février 2004.

⁷¹⁴ *La Presse de la Manche*, 17 mars 2004.

d'économies d'énergie⁷¹⁵. Jean-Marc Joly, candidat dans le canton nucléarisé de Valognes, propose la « sortie du nucléaire par le refus du réacteur EPR, par la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie, et [la mise] en place rapidement d'un plan particulier d'intervention en cas d'accident sur le site du terminal ferroviaire de la Cogéma à Armanville. »⁷¹⁶

Au sujet de l'économie et de l'emploi, il propose la création d'emplois dans les nouveaux services, d'un plan pour l'isolation et la rénovation de l'habitat, le développement des services de base en milieu rural afin d'éviter la désertification, le contrôle et le bilan de l'utilisation des subventions, et le soutien aux initiatives dans les intercommunalités. Sur l'économie solidaire, ils encouragent les structures associatives adaptées, les aides aux personnes âgées, aux handicapés, à la garde des enfants, les différentes activités d'habitat, l'environnement, et la culture, par des emplois en contrat à durée indéterminée aux personnes en difficulté sociale. Ils envisagent des « prêts aux entreprises créatrices d'emplois durables » avec « un bilan public » et une localisation de bureaux et d'ateliers relais⁷¹⁷. A propos de l'action sociale, ils souhaitent lutter contre l'exclusion par une politique d'insertion et d'accompagnement. Ainsi, ils proposent des aides renforcées au logement, à l'accès aux soins, aux frais d'éducation, aux transports, et à la culture. De plus, ils envisagent un meilleur soutien des familles en difficulté par une coordination des acteurs éducatifs et sociaux, pour réaliser les projets nécessaires et un bilan régulier. Par ailleurs, sur la place des femmes, ils souhaitent favoriser leurs expressions par des ateliers d'écriture, du théâtre, de la vidéo, des musiques, des formations, et d'alphabétisation des femmes d'origine étrangères) et leur organisation par des associations de quartiers, des lieux de réunion et de proximité, des gardes d'enfants.⁷¹⁸ Enfin, sur la politique du troisième âge, ils insistent sur un maintien à domicile de la personne par un portage à domicile de repas de qualité et une création de réseaux gérontologiques locaux avec des intervenants professionnels complémentaires. Par ailleurs, sur la santé, Daniel Bosquet propose « de mettre en place des actions de dépistage et de prévention » dans « un département où l'on se trouve au-dessus de la moyenne nationale notamment au niveau des cancers, des suicides de jeunes et de l'amiante »⁷¹⁹.

Quant aux sports et à la culture, les candidats Verts envisagent un soutien prioritaire aux associations, à l'ouverture de lieux de répétition, d'animation et d'équipements sportifs. De plus, ils souhaitent des aides aux projets interculturels. Par ailleurs, sur la question des transports, ils proposent la création de réseaux de pistes cyclables, le développement des transports collectifs, et ce par le renforcement du réseau de Bus verts, et la gratuité pour les usagers dans le besoin. Alain Gruénais, candidat à Caen 10, encourage la création d'une ligne de bus incluant Cormelles-le-Royal, Iffs et Fleury-sur-Orne, et une amélioration de la desserte de Cormelles-le-Royal.⁷²⁰ Les Verts entendent privilégier le transport par rail pour les marchandises et le ferroutage. Ainsi, Raphaël Yem, candidat à Caen 5, se préoccupe d'un maintien des lignes secondaires

⁷¹⁵ Profession de foi de R. Yem dans le canton de Caen 5.

⁷¹⁶ *La Presse de la Manche*, 17 mars 2004.

⁷¹⁷ Annexe 157., *op.cit.*

⁷¹⁸ *La Presse de la Manche*, 17 mars 2004.

⁷¹⁹ *La Presse de la Manche*, 4 février 2004.

⁷²⁰ Annexe 157., *op.cit.*

SNCF, mais aussi, de la réouverture de la ligne Caen-Flers et la création de celle de Caen-Ouistreham.⁷²¹ De plus, ils insistent sur la création d'un véritable réseau d'agglomération avec la liaison entre les lieux de travail, les espaces attractifs, boisés et de repos, et une sécurisation des entrées de ville. Enfin, pour les piétons, ils envisagent l'amélioration de la circulation entre les quartiers, afin de les sécuriser et de les valoriser.⁷²² Dans la Manche, Daniel Bosquet, qui dénonce le manque de transports collectifs, propose la création d'un « réseau départemental de transport public »⁷²³. Enfin, sur la citoyenneté, les candidats Verts incitent le plus grand nombre de citoyens à participer à la vie politique. Par exemple, Alain Gruénais s'engage « à mettre en place un contrat participatif » : « Je refuse la solitude de l'élu expert et favorise un conseil-réseau avec les habitants par des rencontres d'échanges, calées sur le rythme trimestriel des sessions du Conseil général. »⁷²⁴ Pascal Giloire propose d'organiser des réunions publiques chaque semestre « afin d'expliquer les projets en cours et ceux à venir » : « L'élu doit être un porte-parole du citoyen. »⁷²⁵ C'est pourquoi, ils soutiennent le principe du droit de vote des étrangers aux élections locales et européennes et les démarches entreprises par les associations d'aide aux sans-papiers. Ils encouragent la réalisation d'un partenariat avec les pays du Sud. Enfin, ils condamnent et luttent contre le racisme et toutes les formes de discriminations⁷²⁶.

3.2.3. Le programme des listes écologistes aux élections européennes de 2004

Dans leur programme, Les Verts défendent cinq axes : protéger l'environnement et la santé ; lutter contre l'insécurité sociale et la précarité ; démocratiser l'Europe ; et donner une chance à la Paix. Concernant la protection de l'environnement et de la santé, ils proposent d'« interdire les produits cancérigènes et les OGM », de « développer une agriculture durable », de « lutter contre le dérèglement climatique » en maîtrisant l'énergie et d'instaurer une véritable politique des transports hors tout-routier⁷²⁷. Lors d'une conférence de presse dans leur local à Caen, en présence de Yannick Soubien, de Marie-Anne Robert-Kerbrat, de Jean-Luc Véret et de Josiane Lowy, Les Verts jugent « inquiétants et scandaleux les derniers développements de la problématique des OGM. La fin du moratoire justifiée par l'étiquetage bancal des OGM, ne tient pas. Les Consommateurs sont mis devant le fait accompli alors qu'il y a un manque de transparence évident sur les avis partagés des experts pour valider la mise sur le marché des semences. » Jean-Luc Véret, secrétaire régional des Verts, s'alarme de ces pratiques : « Il s'agit d'un problème de santé alarmant, parce que l'on manipule le stock génétique des espèces d'une manière irréversible. Le principe de précaution doit être particulièrement élaboré en ce domaine. »⁷²⁸ Lors d'une réunion publique le 11 mai à

⁷²¹ Profession de foi de R. Yem dans le canton de Caen 5.

⁷²² Annexe 157., *op.cit.*

⁷²³ *Ouest-France*, 5 mars 2004.

⁷²⁴ *Ouest-France*, 21 et 22 février 2004.

⁷²⁵ *Ouest-France*, 23 février 2004.

⁷²⁶ Profession de foi de R. Yem dans le canton de Caen 5.

⁷²⁷ Profession de foi de la liste Verte menée par H. Flautre dans la circonscription Nord-Ouest.

⁷²⁸ *Ouest-France*, 3 mai 2004.

Saint-Sever-Calvados contre le projet d'implantation du réacteur nucléaire EPR à Flamanville, Les Verts du Bocage, dont Mikaël Marie et Olivier Joliton, invitent Didier Anger, porte-parole du Réseau Sortir du nucléaire ; François Dufour ; et Michel Frémont, membre des 7 Vents du Cotentin, pour débattre de ce sujet.

Au sujet de la lutte contre l'insécurité sociale, Les Verts proposent un « Pacte de convergence sociale qui impose des minima sociaux européens », un renforcement des droits des salariés et des prérogatives des Comités d'entreprises européens, le développement des services publics et de l'économie solidaire, un investissement dans le logement social de Haute Qualité Environnementale, les transports collectifs et les énergies renouvelables. Quant à la démocratisation de l'Europe, Les Verts soutiennent toutes les réformes renforçant le pouvoir des citoyens et le contrôle de la Commission par le Parlement⁷²⁹. Le 7 avril à Caen, lors d'une réunion publique, Hélène Flautre fait la promotion d'une « Europe citoyenne » dotée d'une Constitution qui ne comprendrait pas uniquement « les politiques libérales » inscrites dans les Traités. Concernant l'immigration, elle se déclare favorable à une politique fondée sur la circulation des personnes avec un statut pour les immigrés leur accordant le droit de travailler. Les Verts s'engagent donc en faveur de la construction européenne, insistant notamment sur le rôle du Parlement européen : « Le Parlement européen a fait la preuve de sa capacité, dans ses domaines de compétences, à protéger les citoyens de toute l'Europe des méfaits de la mondialisation. »⁷³⁰ Enfin, sur l'idée de la paix dans le monde, ils encouragent le rôle de l'Europe dans « la préservation et la résolution des conflits ». Ils proposent un désarmement, une application du droit international, une annulation de la dette des pays pauvres et une politique de coopération équitable.⁷³¹ Le 18 mai lors d'une réunion publique à Caen, Dominique Voynet met en avant l'intérêt qu'apporte la construction européenne pour jouer un rôle de trait d'union entre pays riches et pays pauvres

3.3. Les résultats

Lors du premier tour des élections régionales de mars 2004⁷³², dans un contexte de poussée de la gauche⁷³³, Les Verts, hors alliance avec le PS, obtiennent 2,8 % des SE à l'échelle nationale. Toutefois, au regard de la diversité des choix adoptés, ce faible résultat mérite un affinement dans l'analyse. Ainsi, les quatre listes autonomes réalisent 8,0 % des SE⁷³⁴ et les quatre listes d'union hors PS recueillent 8,6 % des

⁷²⁹ Profession de foi de la liste Verte menée par H. Flautre dans la circonscription Nord-Ouest.

⁷³⁰ *Ouest-France*, 10 juin 2004.

⁷³¹ Profession de foi de la liste Verte menée par H. Flautre dans la circonscription Nord-Ouest.

⁷³² Daniel Boy et Jean Chiche, « La gauche victorieuse. Le retour au "vote normal" », Bernard Dolez et al. (dir.), *Le Vote rebelle, les élections régionales de mars 2004*, Dijon, Universitaires de Dijon, 2005, n° 271 pp. 117-130. Sylvain Brouard, « Le retournement du rapport de force aux élections régionales de mars 2004 : amplitudes et déterminants », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 621-637 ; Gérard Le Gall, « Régionales et cantonales de 2004 : le retour de la gauche deux ans après le 21 avril », *RPP*, n° 1029-1030, avril-mai-juin 2004, pp. 8-24.

⁷³³ Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 », *Regards sur l'actualité*, n° 302, juin-juillet 2004, p. 82.

⁷³⁴ 5,6 % des SE en Auvergne, 7,5 % des SE en Champagne-Ardenne, 6,3 % des SE dans le Nord-Pas-de-Calais, et 10,1 % des SE en Rhône-Alpes.

SE⁷³⁵. Avec 168 conseillers régionaux (et sept apparentés), ils obtiennent ainsi 96 conseillers régionaux de plus qu'en 1998. Les autres tendances écologistes réalisent 1,6 % des SE : le MEI enregistre 1,1 % des SE à l'échelle nationale et 3,7 % des SE pour les huit listes, dont 4 % des SE pour les sept listes indépendantes et 2,9 % des SE pour la liste MEI-MHAN-Le Trèfle- NERNA en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. GE recueille 2,5 % des SE en Ile-de-France. Enfin, CAP 21 réalise 4,8 % des SE en Languedoc-Roussillon. Lors du premier tour des élections cantonales, Les Verts obtiennent 4,2 % des SE et 8,8 % des SE dans les 730 cantons là où ils se présentent⁷³⁶. Les Verts optent pour deux stratégies avec d'une part, des candidats autonomes, et d'autre part, des candidats soutenus par le PS dès le premier tour. Lors du second tour, le 28 mars, ils recueillent 0,98 % des SE. En terme de sièges, ils obtiennent sept conseillers généraux Verts⁷³⁷ et quatre apparentés⁷³⁸. Lors du premier tour, les candidats non-Verts (MEI-GE-MHAN-Le Trèfle-NERNA) réalisent 0,4 % des SE et 5 % dans les cantons où ils se présentent. Lors du second, ils recueillent 0,04 % des SE. Enfin, ils obtiennent un seul élu. Lors des élections européennes de juin 2004, Les Verts totalisent seulement 7,4 % des SE et six députés. Les listes écologistes non-vertes recueillent 0,99 % des SE : Le MEI et GE présentent une seule liste avec 2,8 % des SE dans la circonscription Est et CAP 21 propose une seule liste avec 3,6 % des SE en Ile-de-France⁷³⁹.

3.3.1. Les résultats de la liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004

Avec 8,4 % des SE à l'échelle régionale⁷⁴⁰ lors du premier tour, le 21 mars 2004, la liste « Union pour une nouvelle gauche » obtient un score supérieur dans le Calvados avec 10,4 % des SE, par rapport à ceux de l'Orne (7,1 % des SE) et de la Manche (6,5 % des SE)⁷⁴¹. D'un point de vue électoral, cette liste d'union, et plus particulièrement celle entre Les Verts et le PRG, est difficile à analyser. Au niveau cantonal⁷⁴², elle recueille ses scores les plus élevés dans les cantons de : Condé-sur-Noireau (18,1 % des SE), Mézidon-Canon (18,7 % des SE) et Vire (23,4 % des SE) dont Alain Tourret est le député de 1997 à 2002. A l'inverse, elle réalise ses plus faibles dans ceux de : Tessy-sur-Vire (4,3 % des SE), Juvigny-le-Tertre (3,6 % des SE) et Isigny-sur-Mer (2,7 % des SE). Faisant suite aux 8,4 % des SE lors du premier tour, les négociations avec la liste menée par Philippe Duron sont tendues durant la nuit du dimanche à lundi. Le PS prépare cette rencontre sans méthode et sans analyse des résultats. Sans pouvoir de négociation, la délégation du PS se compose de personnes non-représentées sur la liste. La liste « Union pour une nouvelle

⁷³⁵ 9,7 % des SE en Bretagne, 6,0 % des SE en Limousin, 8,1 % des SE en Midi-Pyrénées, et 8,4 % des SE en Basse-Normandie.

⁷³⁶ Pierre Martin, « Des cantonales à l'image des régionales », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 687-688.

⁷³⁷ Henri Stoll à Kaysersberg (Alsace), Jean-Michel Delagneau à Seignelay (Bourgogne), Jean Dey à Châtelet-en-Brie, Claude Gourvil à Laval-nord-ouest (Pays de la Loire) ; Jean-Pierre Tétu à Amiens sud (Picardie), Bernard Ferrier à Marans (Poitou-Charentes), et Bertrand Olivier à Grenoble 1 (Rhône-Alpes).

⁷³⁸ Corinne Valls à Romainville (Ile-de-France), Marcellin Nadeau à Prêcheur (Martinique), Malsa Garcin à Sainte-Anne (Martinique) et Jean-Raymond Vinciguerra à Grasse sud (PACA).

⁷³⁹ www.france-politique.fr/

⁷⁴⁰ Lucie Cherruault, *Les élections régionales de mars 2004 en Basse-Normandie*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2009, 315 p.

⁷⁴¹ Michel Bussi, « A Gauche toute ! », *Normandie-Magazine*, n° 192, avril-mai 2004, pp. 4-6.

⁷⁴² Annexe 158. Résultats de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par A. Tourret, pp. 296-299.

gauche » délégué Xavier Pichon, Bruno Bertoli (Les Verts), Marc-Andreu Sabater (PRG), François Aubey (PRG), Yves Chaffraix et Paul Lowy (Les Verts). Le PS rejette l'hypothèse que Yannick Soubien soit tête de liste dans l'Orne. Après une rupture de séance, les négociations reprennent à nouveau dans un climat tendu. Philippe Duron conteste l'analyse des résultats et refuse de négocier les places déjà proposées au PCF et au MRC. A partir de 4h30 du matin, les têtes de liste entrent en négociation. Après trois heures « d'échanges stériles », les négociations se trouvent au point mort : D'une part, l'« Union pour une nouvelle gauche » propose trois sièges en cas d'échec et huit en cas de victoire, d'autre part, le PS n'envisage de n'en donner que deux en cas de défaite et six en cas de victoire avec trois hommes dans le Calvados. Lundi, les négociations reprennent entre les deux listes. Les partisans d'Alain Tourret défendent la proportionnelle tant en cas d'échec (trois) que de victoire (sept, dont trois Verts, trois PRG et un pôle). Après de nombreux échanges, l'« Union pour une nouvelle gauche » obtient satisfaction en cas de victoire avec sept élus, mais obtient seulement deux élus en cas de défaite (Yannick Soubien et Alain Tourret)⁷⁴³. Les deux listes fusionnent sous le nom de « Basse-Normandie, gagnons à Gauche » après d'âpres négociations. Yannick Soubien indique à ce sujet que « le Parti socialiste nous fait payer notre dissidence du premier tour ». Au niveau régional, avec 46,2 % des SE, la liste d'union menée par Philippe Duron remporte une victoire éclatante, mettant ainsi fin au règne de René Garrec et de la droite depuis 1986. Cette victoire permet aux Verts d'accéder au pouvoir exécutif de la région bas-normande avec l'élection de quatre Verts : Yannick Soubien (61), Josiane Lowy (14), Daniel Bosquet (50), et Catherine Malorey (50).

Yannick Soubien et Josiane Lowy se trouvent membres de la commission permanente. Les élus Verts intègrent différentes commissions : Yannick Soubien à la Recherche et à l'innovation, les affaires internationales et européennes (commission n° 2) ; Josiane Lowy au Développement économique, au commerce, à l'artisanat, à l'emploi, à l'économie sociale et solidaire (commission n° 3) et à l'Education, à l'enseignement supérieur, à l'environnement et au développement durable (commission n° 5) ; Catherine Malorey à la Jeunesse, à la culture, aux sports et aux loisirs, à la coopération décentralisée et aux droits de l'homme (commission n° 7) et à la Solidarités, à la politique de la ville, au logement, à la santé, au handicap (commission n° 8) ; Daniel Bosquet est élu premier vice-président de la commission n° 4 à l'Aménagement du territoire, aux transports, aux ports et aux communications et de la commission n° 9 liée à la Ruralité, à l'agriculture durable, au tourisme et au littoral. Enfin, Yannick Soubien est en charge de la commission n°6 sur la formation tout au long de la vie. Dans un contexte de forte impopularité gouvernementale, ces « élections intermédiaires »⁷⁴⁴ à mi-mandat sont un succès sans précédent pour la gauche qui gagna 20 régions sur 22. Alors que la majorité en place privilégie les enjeux locaux pour ces élections, l'opposition s'efforce de mener campagne en la positionnant sur les enjeux nationaux⁷⁴⁵. Ces élections régionales

⁷⁴³ Compte rendu des négociations.

⁷⁴⁴ Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-71.

⁷⁴⁵ Jean-Luc Parodi, « Les élections "intermédiaires" du printemps 2004 : entre structure et événement », *RFSP*, n° 4, août 2004, vol. 54, pp.533-543.

illustrent parfaitement la notion de « vote sanction »⁷⁴⁶ à l'égard du chef de l'Etat et de son gouvernement. Les Verts remportent quatre sièges, mais ils restent liés au jeu des alliances avec les autres formations de gauche pour obtenir des élus. De plus, ces élections régionales sonnent le glas des petites listes diverses non portées par des appareils politiques ou des organisations nationales⁷⁴⁷. Les réformes⁷⁴⁸ ont pour conséquence une chute spectaculaire des listes « indépendantes », notamment celles menées par de petites organisations ou des personnalités écologistes.

3.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2004

Lors du premier tour, le 21 mars 2004, Les Verts obtiennent 1,7 % des SE sur l'ensemble des 69 cantons renouvelables bas-normands et 9,9 % des SE là où ils se présentent⁷⁴⁹. Par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 1998, ils subissent un recul de 1 070 électeurs. Alain Gruénais, candidat à Caen 10, réalise le meilleur score avec 13,8 % des SE, alors qu'Alain Hervé, candidat à Vimoutiers, obtient le plus faible avec 6,4 % des SE. Alain Gruénais est satisfait du résultat : « Nous avons progressé. La gauche est en bonne position. Par contre, le score du Front national, pour un candidat dont on n'a jamais vu la photo est désolant. »⁷⁵⁰ Après des discussions, Alain Gruénais soutient le candidat socialiste, Raymond Slama : « Nous sommes tombés d'accord sur certaines choses et gardons des divergences sur d'autres. Il me semble personnellement normal d'appeler à voter pour le candidat PS contre la droite. »

Tableau 23. Résultats des candidats « Verts » dans les cantons renouvelables lors des élections cantonales de 1998 et celles de 2004

Canton	1998			2004			Écarts
	Candidats	Résultats	% des SE	Candidats	Résultats	% des SE	
Caen 5	François Maillard	334	7,2%	Raphäl Yem	521	9,8%	187
Caen 10	Alain Gruénais	694	9,7%	Alain Gruénais	1113	13,8%	419
Equeurdreville-Hainneville	Daniel Bosquet	1021	11,6%	Daniel Bosquet	882	8,8%	-139
Flers-nord	Philippe Bellanger	538	9,5%	Yann Lepinauy	490	8,2%	-18
Theil-sur-Huisme (Le)	Philippe Volcker	248	8,1%	Philippe Volcker	335	10,5%	87

⁷⁴⁶ Titre de l'ouvrage co-dirigé par Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal : *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, novembre 1993, 347 p.

⁷⁴⁷ Claude Patriat, « Equation sans inconnus, les nouveaux paramètres de l'offre régionale », *RFSP*, n° 4, août 2004, vol. 54, pp.545-570. Pierre Martin, « Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 », *Regards sur l'actualité*, n° 302, juin-juillet 2004, pp. 77-89.

⁷⁴⁸ Cette situation est issue d'une modification du mode de scrutin. Sous Lionel Jospin, une réforme modifie le mode de scrutin en supprimant la proportionnelle départementale au profit d'un scrutin régional à deux tours. La fusion des listes entre les deux tours est possible (seuil de maintien au second tour de 5 % SE et seuil de fusion de 3 % des SE). Une prime majoritaire établie à ¼ des sièges est attribuée à la liste gagnante. Les ¾ restants sont attribués à la proportionnelle entre toutes les listes dépassant 3 % des SE. En avril 2003, le gouvernement Raffarin modifia le seuil à 10 % des SE pour pouvoir se maintenir au second tour et 5 % des SE afin de fusionner et de participer à la répartition des sièges. Chaque liste régionale est constituée de sections départementales auxquelles sont attribués des sièges en fonction du nombre de suffrages que le département a accordé à la liste. Ce mode de scrutin permet d'allier un scrutin régional avec une répartition des sièges dans le cadre des départements ce qui favorise une campagne régionale tout en assurant le maintien de la représentation de chaque département au sein du Conseil régional.

⁷⁴⁹ Annexe 159. Résultats des candidats écologistes, pp. 300-302.

⁷⁵⁰ *Ouest-France*, 22 mars 2004.

Dans les cantons où ils se présentent lors des élections cantonales de 2004 par rapport à celles de 1998, Les Verts obtiennent des résultats contrastés. En effet, dans les deux cantons caennais et dans au Theil-sur-Huisme, ils améliorent leurs résultats. A Equeurdreville-Hainneville, Daniel Bosquet enregistre un net recul avec un écart de 139 électeurs comme à Flers-nord (Cf, tableau 23). Les autres formations écologistes ne présentent aucun candidat, sauf Alain Angélini, candidat MEI, qui obtient 4,3 % des SE à Lisieux 1.

Alors que les élections cantonales sont régulièrement éclipsées par les autres scrutins locaux, celles de 2004 sont « à l'image des régionales », avec une forte progression de la gauche. A l'issue du second tour, elle réussit à faire basculer onze présidences de conseils généraux et en perd seulement une. Ces élections cantonales consacrent clairement l'ancrage des Verts à Gauche dont ils deviennent un partenaire à part entière. Cette situation amène Les Verts à négocier avec les partis de gauche, et donc de perdre ainsi une partie de leur identité et de leur indépendance : « Nous gardons en tête le souvenir du 21 avril 2002. Nous souhaitons éviter l'émiettement à gauche. »⁷⁵¹ Toutefois, ils ne parviennent pas à devenir la force dominante de la gauche avec leur propre étiquette. Dans le Calvados, les candidats Verts sont soutenus par le PRG et le Pôle Citoyens.

3.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 2004

Avec 7,3 % des SE en Basse-Normandie lors des élections européennes du 13 juin 2004, la liste Verte menée par Hélène Flautre, seule représentante de l'écologie politique, obtient un résultat supérieur à la moyenne de la circonscription Nord-Ouest (6,8 % des SE). Elle réalise un score supérieur dans le Calvados (8,2 % des SE) à la moyenne régionale, mais inférieur dans la Manche (6,5 % des SE) et dans l'Orne (6,9 % des SE). Au niveau cantonal⁷⁵², la liste « L'union pour une nouvelle gauche » continue de réaliser ses meilleurs scores dans les cantons de l'agglomération caennaise : Caen 8 (12,1 % des SE), Caen 6 (13,0 % des SE) et Caen 5 (16,2 % des SE). Le score de 12,5 % des SE à Athis-de-l'Orne s'explique par l'influence personnelle de Yannick Soubien dans ce canton. *A contrario*, ses plus faibles résultats s'enregistrent dans ceux de : Saint-Pois (3,2 % des SE), Isigny-sur-Mer (3,1 % des SE) et Barenton (2,5 % des SE). La liste menée par Hélène Flautre se retrouve entre la liste MPF d'Yves Butel (7,7 % des SE) et celle de CPNT menée par Didier Vergy (4,3 % des SE). Les Verts de Basse-Normandie se félicitent « de ce résultat car ils ont mené une véritable campagne européenne »⁷⁵³.

Ils se reconnaissent comme étant le deuxième parti de la gauche : « Les résultats sont bons pour la gauche. Les électeurs ont contre-balançé les résultats du 21 avril, au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, par un vote utile qui a fortement profité au PS. Les autres partis de gauche reculent ou s'effondrent. »⁷⁵⁴ Avec 15,3 % des SE, le groupe local des Verts d'Hérouville Saint-Clair est content de ce résultat :

⁷⁵¹ *Ouest-France*, 15 janvier 2004.

⁷⁵² Annexe 160. Résultats de la liste Verte menée par H. Flautre, pp. 302-306 ; annexe 161. Carte des résultats de la liste Verte menée par H. Flautre, p. 307.

⁷⁵³ *Ouest-France*, 16 juin 2004.

⁷⁵⁴ *La Manche Libre*, 16 juin 2004.

« C'est à Hérouville [Saint-Clair] que Les Verts obtiennent leur meilleur score national pour les villes de plus de 20 000 habitants. Ce score place Les Verts en deuxième position derrière le PS, loin devant l'UDF, le parti du maire, Rodolphe Thomas. Les Hérouvillais ont ainsi contribué à l'élection au Parlement européen d'Hélène Flautre. Comme lors des cantonales et des régionales, la gauche à Hérouville [Saint-Clair] a recueilli une large majorité des suffrages. Il faut maintenant travailler aux propositions qui permettront d'offrir une alternative aux Hérouvillais pour les échéances de 2007. »⁷⁵⁵

Succédant aux élections régionales et cantonales de mars, ces élections européennes à « faibles enjeux de pouvoir national »⁷⁵⁶ se caractérisent par le désintérêt des électeurs. Par ailleurs, elles relèguent les « questions européennes au profit d'une forte nationalisation des thèmes et des enjeux des campagnes électorales »⁷⁵⁷. Toutefois, la poussée du PS se fait au détriment de la liste menée par Hélène Flautre qui réalise un score inférieur à celle menée par Daniel Cohn-Bendit en 1999, d'où une perte de 9 624 électeurs en Basse-Normandie. Dans le contexte d'impopularité vis-à-vis de l'exécutif en place, ces élections européennes, et qui suivent celles des élections régionales, se caractérisent par l'importance d'un vote sanction à l'égard du gouvernement. Ces élections européennes sont donc perçues par Les Verts comme un succès : « Nous sortons renforcés des dernières périodes électorales. Nous aurions préféré obtenir des scores plus importants. Mais nous nous imposons aujourd'hui comme la 2^{ème} force de gauche dans un pays où le vote utile a profité au PS »⁷⁵⁸. Alors que Les Verts axent leur campagne sur l'importance de l'Europe, ces élections européennes sont surtout marquées par des enjeux nationaux au détriment du bilan des travaux du Parlement et de la Commission⁷⁵⁹. Ils mettent avant tout l'accent sur le développement d'une Europe de l'environnement, respectueuse d'un développement durable, sociale et solidaire⁷⁶⁰. L'électorat des « Verts » reste toujours aussi volatile, car une partie de cet électorat vote socialiste ou rejoint les écologistes, selon la conjoncture.

4. Le temps des déceptions (2007)

Suite à l'échec du référendum du 29 mai 2005 sur le Traité constitutionnel européen en France⁷⁶¹, les formations d'extrême gauche et écologistes entament des rapprochements dans un contexte de défiance vis-à-vis du libéralisme économique.⁷⁶² Après le traumatisme du 21 avril 2002, l'écologie politique est

⁷⁵⁵ *Ouest-France*, 16 juin 2004.

⁷⁵⁶ Pierre Bréchon et Sonia Tebbakh, « Les élections européennes 2004 en France », *Regards sur l'actualité*, n° 304, octobre 2004, p. 90.

⁷⁵⁷ Eric Perraudou, « Les élections européennes de 2004 », *Pouvoirs*, n° 112, janvier 2005, p. 170.

⁷⁵⁸ *Ouest-France*, 29 juin 2004.

⁷⁵⁹ Gérard Le Gall, « Les élections européennes en France au prisme des "vingt-cinq", succès de la gauche en France, victoire de la droite en Europe », *RPP*, n°1031, juillet-août-septembre 2004, pp.7-26.

⁷⁶⁰ Pierre Bréchon et Sonia Tebbakh, « Les élections européennes 2004 en France », *Regards sur l'actualité*, n° 304, octobre 2004, pp. 87-99.

⁷⁶¹ Daniel Boy et Jean Chiche, « La gauche radicale et Les Verts des contestations hétérogènes », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote européen 2004-2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, pp 205-228.

⁷⁶² Daniel Boy et Jean Chiche, « L'échec électoral de la gauche non socialiste », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 197-212.

confrontée par la tentation d'un vote utile de la part des électeurs lors des échéances électorales de 2007.⁷⁶³ Mais, Dominique Voynet, la candidate Verte, ne parvient pas à fédérer le courant écologiste. De nombreuses personnalités écologistes, dont Corinne Lepage et Antoine Waechter, tentent de nouveau l'aventure de l'élection présidentielle. Par ailleurs, la campagne de cette élection présidentielle est marquée par l'omniprésence du thème de l'environnement. Par exemple, la manifestation de Cherbourg anti-EPR et anti-THT des 15 et 16 avril 2006, qui réunit 30 000 personnes sous une seule banderole « Vingt ans après Tchernobyl, non à l'EPR, oui à l'alternative », associe plusieurs formations politiques, dont des figures nationales (Dominique Voynet, Olivier Besancenot, José Bové ou Corinne Lepage). Après une période d'hésitation, lors de sa conférence de presse du 22 janvier 2007 au Palais de la découverte, Nicolas Hulot, animateur de l'émission « Ushuaïa », renonce à sa candidature et propose à la place un « Pacte écologiste » où les différents candidats s'engagent à promouvoir une série de mesures concernant la défense de l'environnement. Favorable à la candidature de Nicolas Hulot, David Corman, membre du collège exécutif, est suspendu pour un mois. Depuis l'apparition de l'écologie politique, les écologistes s'affrontent entre les partisans souhaitant « écologiser les partis politiques » et ceux défendant la création d'un parti écologiste.

Alors que les médias se focalisent sur le duel annoncé « Sarkozy-Royal », les « petits candidats », dont Dominique Voynet, ne parviennent pas à développer leur programme. Par ailleurs, depuis le démontage d'un restaurant Mc Donald's à Millau le 12 août 1999, José Bové, le pourfendeur de la malbouffe, devient une personnalité médiatique. A partir de cet événement, il est un des leaders du courant altermondialiste. Il partage avec des Verts un certain nombre d'idées et de combats, comme la lutte contre les OGM. Dès novembre 2005, certains militants Verts sont séduits par sa possible candidature à l'élection présidentielle. Toutefois, cette idée est en totale contradiction avec la décision prise au sujet d'une candidature autonome lors du congrès à Reims de décembre 2004. Certains cadres Verts prennent leur distance avec le parti. Ainsi, Patrick Farbiaz, un des membres du collège exécutif des Verts, et Francine Bavay, vice-présidente de la région Ile-de-France, quittent leurs fonctions afin de participer à la campagne de José Bové. Ainsi, cette candidature entraîne une certaine confusion au sein de la mouvance écologiste. Après le résultat désastreux de Dominique Voynet, le CNIR du 13 mai 2007 refuse la proposition d'accord du PS qui prévoyait seulement quatorze circonscriptions réservées. Seuls quelques accords locaux sont réalisés. Par ailleurs, suite à l'échec de la candidate écologiste, certaines personnalités vertes, comme Jean-Luc Bennahmias ou Christophe Madrolle, rejoignent le MoDem de François Bayrou. Le MEI, GE, Le Trèfle-NERNA et le MHAN signent un accord de non-concurrence le 8 juin 2006. Toutefois, Le Trèfle-NERNA ne respecte pas cet accord en présentant des candidats dans certaines circonscriptions réservées. Après l'échec de la tentative de candidature de Jean-Marc Governatori à l'élection présidentielle, La France en action, qui

⁷⁶³ Bruno Cautrès et Anne Muxel (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? : le panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 392 p. ; Elisabeth Dupoirier, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes : de la présidentielle aux législatives », *RPP*, n° 1044, juillet-août 2007, pp. 82-96 ; Pierre Esplugas, « Election présidentielle de 2007 et démocratie », *Pouvoirs*, n° 122, septembre 2007, pp. 139-154 ; Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 359 p.

revendique la non-appartenance politique et se déclare en dehors du clivage gauche-droite, présente de nombreux candidats lors des élections législatives.

4.1. Les candidats

Une seule candidate écologiste, Dominique Voynet, représentante des Verts, se présente lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2007. Malgré son départ du mouvement des collectifs antilibéraux en novembre 2006, le candidat du mouvement altermondialiste, José Bové, soutenu par la gauche antilibérale, dont des Verts en désaccord avec la ligne du parti, revient dans la course à l'élection présidentielle en février et concurrence ainsi la candidate écologiste. Lors des élections législatives de juin 2007, l'écologie politique est représentée par plusieurs mouvements écologistes : ayant refusés le 13 mai la proposition d'un accord du PS (quatorze circonscriptions réservées), Les Verts investissent 531 candidats sur l'ensemble des circonscriptions métropolitaines. En mai 2007, CAP 21, qui participe à la création du MoDem, conclut un accord électoral. Ainsi, ce petit parti écologiste propose 26 candidats, dont 24 en France métropolitaine sous l'étiquette MoDem. Malgré la signature de l'accord du 8 juin 2006, les différents mouvements, et plus particulièrement Le Trèfle-NERNA, présentent des candidats concurrents dans des circonscriptions réservées à leurs partenaires : 131 candidats pour le MEI, 86 pour GE, et 190 pour Le Trèfle-NERNA. Puis, défendant aussi une écologie indépendante, La France en action propose 476 candidats. Enfin, à la lisière de l'écologie politique, issu de divers courants politiques⁷⁶⁴, le label Gauche alternative 2007 investit 120 candidats : 81 candidats présentés et 39 soutenus.

4.1.1. La candidate Verte et le candidat altermondialiste à l'élection présidentielle de 2007

Comme en 2002, Les Verts, premier parti à gauche à désigner son candidat, organisent une primaire interne dans un contexte peu propice : des débats sur le vote utile, une focalisation sur les duels possibles, et des réflexions sur la tentative d'une candidature unique à gauche. Après le désastre électoral du 21 avril 2002, les partis de gauche connaissent des tensions⁷⁶⁵. Après sa déclaration à la candidature, Noël Mamère se retire de la compétition en décembre 2005. Dès janvier 2006, Les Verts définissent les modalités de désignation de leur candidat à l'élection présidentielle, et ce malgré les partisans d'un désistement en faveur du candidat PS ou ceux favorables à une candidature unitaire de la gauche altermondialiste et antilibérale. Le 14 février, cinq candidats se présentent à l'investiture : Yves Cochet (député de la 11^{ème} circonscription de Paris), Dominique Voynet (sénatrice de la Seine-Saint-Denis), Jean Desessard (sénateur de Paris), Cécile Duflot (porte-parole des Verts), et Alain Uguen (cofondateur des Verts et conseiller municipal de Quimper). Le 10 avril, Olivier Joliton, secrétaire du groupe des Verts du Bessin, a invité les cinq prétendants à une

⁷⁶⁴ Des communistes du PCF, des minoritaires de la LCR, des écologistes, des socialistes anti-libéraux, des alternatifs, et des militants associatifs et syndicalistes.

⁷⁶⁵ Vanessa Jérôme, « Adoption, organisation et diffusion des primaires ouvertes. Une approche comparée », Congrès de la AFSP d'Aix-en-Provence, 22, 23 et 24 juin 2015.

ultime rencontre à Bayeux. Toutefois, Alain Uguen est absent de cette réunion publique et Jean Desessard est représenté par Jean-Michel Bergot, un militant rouennais. Après une campagne interne confidentielle, les résultats avec 60,4 % de participation ne dégagent pas de candidat lors du premier tour le 21 avril ⁷⁶⁶. Partisans du « Oui » lors du référendum de 2005, les deux anciens ministres de l'Environnement de Lionel Jospin arrivent en tête. Lors du second tour, le 30 mai, avec seulement deux voix d'écart en faveur d'Yves Cochet sur un total de 5 181 bulletins, Les Verts se sentent obligés d'effectuer de nouveau un second tour le 18 juillet. Cette fois, Dominique Voynet (46,2 % des voix soit 2 446 bulletins) gagne les primaires en battant de 57 voix Yves Cochet (45,1 % des voix soit 2 389 bulletins). Mais, d'entrée de jeu, la candidate écologiste a de grandes difficultés pour trouver les 500 signatures de parrainage ⁷⁶⁷ nécessaires à la validation de sa candidature.

En Basse-Normandie, en novembre 2006, lors de leur assemblée générale décentralisée à Ségrie-Fontaine, Les Verts ont apporté leur soutien à la candidature de Dominique Voynet. Ainsi, Mickaël Marie intègre l'équipe de campagne présidentielle : « Entre 1 et 2 % des suffrages, ce sera un échec. A partir de 5 %, le score que nous avons enregistré en 2002, ce sera pour nous une très heureuse surprise. » ⁷⁶⁸ Les Verts de Basse-Normandie se mobilisent sur le terrain de la campagne électorale, et plus particulièrement en assurant une présence sur les marchés où ils distribuent des tracts. Par ailleurs, le 23 mars 2007, ils organisent un apéro-débat au siège régional afin d'évoquer le programme de la candidate écologiste. Ainsi, Yannick Soubien, Annie Anne et Mickaël Marie ont animé cette initiative. Le 31 mars, Les Verts de Caen tiennent un « Café Dominique Voynet » et échangent aussi sur les propositions de la candidate. Le 13 avril, à Caen, dans une salle du centre des congrès, Dominique Voynet tient une réunion publique devant environ 500 personnes. Concernant le dossier du nucléaire, elle dénonce la signature par le Premier ministre, Dominique de Villepin, du décret autorisant la construction du réacteur EPR à Flamanville : « Il s'agit d'une forme de violence, c'est révoltant. Déjà le premier texte avait été signé en pleine discussion de la Commission nationale du débat public. C'est ne pas tenir compte de la mobilisation de 2006 à Cherbourg et dans cinq villes plus récemment. Il n'y a aucune réponse à une demande d'une autre stratégie énergétique. » ⁷⁶⁹

Par ailleurs, plusieurs candidats, qui revendiquent leur appartenance à l'écologie politique, tentent l'aventure, mais échouent dans leur tentative. En janvier 2007, Corinne Lepage, candidate de CAP 21, déclare disposer de « 428, 429 » promesses de parrainage sur les 500 : « Ça monte doucement, [mais] je

⁷⁶⁶ 35,5 % des voix soit 1 743 bulletins pour Dominique Voynet, 28,3 % des voix soit 1 393 bulletins pour Yves Cochet, 23,3 % des voix soit 1 145 bulletins pour Cécile Duflot, 6,8 % des voix soit 335 bulletins pour Jean Desessard, et 6,1 % des voix soit 301 bulletins pour Alain Uguen.

⁷⁶⁷ En fonction de la liste fournie par le Conseil constitutionnel, en Basse-Normandie, elle a reçu le soutien des trois élus Verts du conseil régional (Daniel Bosquet, Josiane Lowy et Yannick Soubien), Hervé Houel, conseiller général de Carentan, et neuf maires : quatre dans la Manche (Rémy Marie, maire des Moitiers-en-Bauptois ; Gilbert Lieurey, maire de Moon-sur-Elle ; Yves Kerbaul, maire de Saint-Jean-de-la-Haize ; et Daniel Cariou, maire de Régnéville-sur-Mer), deux dans le Calvados (Daniel Villeray, maire d'Espins ; et Ghislaine Leverrier, maire de Viessoix), et trois dans l'Orne (Didier Goret, maire de Guerquesalles ; Christophe Bignon, maire d'Avernes-Saint-Gourgon ; et Serge Clerembaux, maire de Sainte-Honorine-la-Guillaume).

⁷⁶⁸ *Ouest-France*, 19 avril 2007.

⁷⁶⁹ *Ouest-France*, 16 avril 2007.

suis optimiste et je pense que j’y arriverai. »⁷⁷⁰ Toutefois, le 10 mars, elle renonce à se présenter à l’élection présidentielle et apporte son soutien au candidat centriste, François Bayrou. Réélue à la tête de GE en 2005, France Gannerre (64 ans), adjointe au maire de Marseille en charge des affaires maritimes, annonce sa candidature, mais elle ne réunit que 417 promesses de parrainage. Par ailleurs, Antoine Waechter, président du MEI, est de nouveau candidat, mais il échoue lui aussi à réunir les 500 signatures. Il décide également de soutenir François Bayrou. Cette décision entraîne des départs au sein du MEI. De plus, le 4 mai 2006, Jean-Marc Governatori, président fondateur de La France en action, annonce sa candidature à l’élection présidentielle afin de défendre une « écologie active » et « une nouvelle conception de l’éducation ». Afin d’atteindre le seuil des 500 signatures, Jean-Marc Governatori reçoit le soutien de six petits candidats⁷⁷¹. Malgré l’annonce de 800 promesses de parrainage, il n’en obtient finalement que onze. Enfin, le 25 mai, Stéphane Pocrain, ancien porte-parole des Verts et membre fondateur du Conseil représentatif des associations noires de France, annonce sa candidature à l’élection présidentielle. Toutefois, en février 2007, avec « un peu plus de 270 promesses de parrainage », il renonce à son projet de candidature. Bien qu’il refuse de soutenir officiellement un candidat, l’animateur écologiste Nicolas Hulot est omniprésent lors de cette élection présidentielle au travers de son « Pacte écologiste ».

Enfin, après l’annonce tardive de sa candidature, José Bové, le candidat altermondialiste, obtient ses 500 signatures de parrainage⁷⁷². En fonction de la liste fournie par le Conseil constitutionnel, il reçoit le soutien de 31 élus bas-normands : un conseiller régional⁷⁷³, quatre conseillers généraux⁷⁷⁴, 26 maires⁷⁷⁵, dont Philippe Dupré, maire du Fresne-Camilly, un ancien Vert. François Dufour devient un des dix-huit porte-parole nationaux : « On a démarré tardivement la campagne, mais les gens viennent maintenant spontanément vers nous. »⁷⁷⁶ Dans la Manche, cinq comités de campagne⁷⁷⁷ sont apparus « après l’annonce de la candidature de José » : « Les participants sont des personnes issues des collectifs anti-libéraux. » François Dufour déclare que les volontaires « arrivent naturellement vers nous. » : « Il y a un groupe de base dans chaque comité, de 20 à une trentaine de personnes, mais ensuite des amis des amis nous

⁷⁷⁰ Interview de Corinne Lepage sur RTL le 29 janvier 2007.

⁷⁷¹ Yves Aubry, Zakaria Ben Mlouka, Jacques Daudon, Christian Garino, Daniel Lacroze-Marty, et Alain Mourguy.

⁷⁷² En fonction de la liste fournie par le Conseil constitutionnel.

⁷⁷³ Jacques Lecostey, conseiller régional (50).

⁷⁷⁴ Paul Delaunay, conseiller général de Saint-James (50) ; Lucien Boëm, conseiller général de Saint-Jean-de-Daye (50) ; Jean-Louis Carpentier, conseiller général d’Argentan est (61) et Emmanuel Renard, conseiller général de Caen 5 (14).

⁷⁷⁵ Douze dans le Calvados (Gilbert Pigrée, maire du Bô ; Raymond Gêret, maire d’Auquainville ; Christian Pielot, maire de Sannerville ; Elisabeth Bisson, maire de Sainte-Foy-de-Montgommery ; Philippe Dupré, maire du Fresne-Camilly ; Antoine de Bœver, maire de La Chapelle-Haute-Grue ; Daniel Sicat, maire de Saint-Ouen-le-Houx ; François Bisson, maire de Tournay-sur-Odon ; Robert Delente, maire de Saint-Aignan-de-Cramesnil ; Patrice Trével, maire de Montfiquet ; Jean-Pierre Mercher, maire délégué de la commune associée de Beaufour-Druval ; et Jean-Jacques Pinel, maire délégué de la commune associée de Lieury.), neuf dans la Manche (Jean-Claude Boscher, maire de Raids ; René Morel, maire de Vains ; Pierre Aubril, maire de Ravenoville ; Marie-Thérèse Sourdin, maire de Saint-Georges-de-Livoie ; Bernard Enault, maire de Prétot-Sainte-Suzanne ; Jean-Louis Angelloz, maire d’Yquelon ; Odile Caillebotte, maire de Reffuveille ; Rose-Noële Pierre, maire de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois ; et Jean-Pierre Girard, maire délégué de la commune associée de La Beslière), et cinq dans l’Orne (François Goulet, maire de Saint-Agnan-sur-Erre ; Pierre Gaudré, maire de Tellieres-le-Plessis ; Jacques Prigent, maire de Trun ; Jean-Louis Mézier, maire du Mêle-sur-Sarthe ; et Guy Babin, maire de Fontenai-les-Louvets).

⁷⁷⁶ *Ouest-France*, 11 avril 2007.

⁷⁷⁷ Avranches, Granville, Saint-Lô, Valognes et Cherbourg.

demandent des paquets d'affiches pour encoller. »⁷⁷⁸ A Saint-Lô, Gérard, artisan à la retraite âgé de 64 ans, n'a été ni encarté ni syndiqué : « Mais là, je suis révolté. Dans l'exercice de ma profession, la couture, j'ai vu en 20 ans le métier disparaître de l'hexagone, j'ai été touché de plein fouet par la mondialisation. J'ai terminé ma carrière lamentablement, c'est le mot. »⁷⁷⁹ Etienne Adam, animateur de la campagne du candidat altermondialiste dans le Calvados, relate l'intérêt des citoyens pour cette candidature atypique : « La campagne entraîne une forte mobilisation. Le passage du mouvement social à la scène politique n'était pourtant pas gagné d'avance. Sa candidature a suscité une forte réaction d'intérêt, notamment dans les quartiers populaires. On a rencontré des gens qu'on avait jamais vus ou qui s'étaient écartés de la politique. »⁷⁸⁰ Dans le pays d'Auge, habitant près d'Honfleur, Pierrick Tillet, délégué pédagogique, âgé de 56 ans, décide de soutenir José Bové lors de cette campagne présidentielle :

*« Plus qu'une personne, c'est une vision humaniste du monde que je soutiens. Une politique sociale de liberté, égalité et fraternité, opposée aux dérives meurtrières du système capitaliste. [...] Il ne sera certainement pas élu, mais il est capable de fédérer les différents collectifs qui tentent d'arrêter la machine infernale. Il s'agit de prendre des marques pour ceux qui auront fatalement à reconstruire ce monde. »*⁷⁸¹

Ainsi, les militants ont effectué une campagne de terrain. Par exemple, à Saint-Lô, le comité de campagne pratique un « affichage éco-citoyen » : « On utilise les panneaux là où c'est autorisé, et on essaye de ne pas recouvrir les affiches de nos concurrents, ni celles des associations. »⁷⁸² Le 17 avril 2007, après une étape dans la Manche, José Bové tient une réunion publique dans une salle du centre des congrès à Caen devant 800 personnes. Au sujet du nucléaire, il appelle à la « désobéissance civile » : « La centrale EPR sera inutile parce que le courants ne pourra pas en sortir. Nous aurons démonté les pylônes censés le transporter. Et nous serons des dizaines de milliers. »⁷⁸³

4.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2007

Lors des élections législatives de juin 2007⁷⁸⁴, 33 candidatures écologistes se présentent sur les quatorze circonscriptions bas-normandes, soit une candidature de moins par rapport à celles de 2002 : seize dans le Calvados (+ 1), onze dans la Manche (- 1) et six dans l'Orne (-1). Chaque mouvement écologiste investit ses propres candidats : treize pour Les Verts (+2), cinq pour le MEI (-3), une pour GE (- 10), une pour Le Trèfle-NERNA et treize pour la France en action. De plus, la Gauche alternative 2007 propose six candidatures. D'une part, en novembre 2006, lors de leur assemblée générale décentralisée à Ségrie-Fontaine, Les Verts de Basse-Normandie optent pour la présentation d'un candidat dans chacune des quatorze circonscriptions régionales. Ainsi, ils anticipent un possible accord national avec le PS : « On se

⁷⁷⁸ *Ouest-France*, 11 avril 2007.

⁷⁷⁹ *Ibid.*

⁷⁸⁰ *Ouest-France*, 19 avril 2007.

⁷⁸¹ *Le Pays d'Auge*, 11 avril 2007.

⁷⁸² *Ouest-France*, 11 avril 2007.

⁷⁸³ *Ouest-France*, 17 avril 2007.

⁷⁸⁴ Michel Boivin, *Les élections législatives de 2007 en Basse-Normandie*, Marigny, Eurocibles, 2012, p. 186.

prépare à partir de manière autonome s'il le faut. On souhaite un accord entre Les Verts et les socialistes, mais pas n'importe quel accord. »⁷⁸⁵ Après le désastre de l'élection présidentielle, Mickaël Marie, secrétaire régional des Verts et directeur-adjoint de campagne de Dominique Voynet, se déclare très inquiet à propos de ce résultat : « La situation est des plus délicates, mais plus que jamais, la société va avoir besoin d'une force écologiste puissante. » Il justifie leur rapprochement avec les socialistes en indiquant : « Après le choc de la défaite, nous avons besoin de recréer une dynamique à gauche. Le PS ne peut pas se passer des Verts. Si la gauche ne prend pas le risque de la diversité, elle ne sera pas en position de gagner. »⁷⁸⁶ Contrairement aux élections législatives de 2002, Les Verts ne trouvent pas de terrain d'entente avec le PS : « Les propositions du Parti socialiste ne nous satisfont pas. Il est nécessaire d'entendre le message des électeurs et il est assez sévère pour la gauche, y compris pour Les Verts. Nous ne pouvons pas seulement rester dans une logique de sauver les meubles. Le PS n'a pas assez évalué la claque du 6 mai. »⁷⁸⁷ Les Verts présentent donc treize candidatures, dont six hommes et sept femmes. D'une moyenne d'âge de 51 ans, la plus âgée, Nicole Fernandez-Bravo, candidate dans la circonscription de Pont-l'Évêque, a 67 ans, alors que le plus jeune, Olivier Joliton, à Bayeux, en a 33. A Caen-est, des négociations ont lieu avec le PS pour présenter Alain Gruénais comme candidat unique. Elles se soldent par un échec puisque Laurence Dumont, candidate du PS, s'y présente. En Basse-Normandie, le PS régional reste plutôt favorable au nucléaire, ce qui complique davantage tout accord entre les deux formations.

Dans le Calvados, conseillère municipale d'opposition depuis 2001 de Caen, Annie Anne (51 ans), ancienne suppléante de Philippe Duron lors des élections législatives de 2002, se présente avec, comme suppléant, Rudy L'Orphelin (25 ans), collaborateur d'élu âgé et secrétaire des Verts de Caen, dans la circonscription de Caen-ouest. Son directeur de campagne est Francis Joly. Militante écologiste depuis 1992 au CREPAN, cette directrice d'établissements médico-sociaux, est adhérente des Verts depuis 1999. Alain Gruénais (58 ans), professeur d'histoire-géographie au lycée Augustin Fresnel, porte sa candidature de nouveau dans la circonscription de Caen-est avec sa suppléante, Elise Lowy (25 ans), professeur de sociologie et directrice du magazine politique et de cultures urbaines *Fumigène*. Son directeur de campagne est Raphaël Yem. Laurence Morand (52 ans), secrétaire aide-comptable, propose sa première candidature à Lisieux avec son suppléant, Yves Jambu (56 ans). Ancienne militante contre la guerre du Vietnam et contre le nucléaire dans le Cotentin, elle participe activement à la vie associative. Présidente départementale d'une association des parents d'élèves, elle est à l'initiative de la création du prêt de livres dans les lycées de l'agglomération caennaise et encourage l'amélioration des transports scolaires. Après l'élection présidentielle de 2002, elle adhère chez Les Verts. Nicole Fernandez-Bravo (64 ans), professeure émérite des universités, militante associative, secrétaire locale des Verts, ancienne conseillère municipale en région parisienne, propose sa candidature à Pont-l'Évêque, avec son suppléant, Julien Hermilly (29 ans), collaborateur d'élu, titulaire d'un DESS de développement local et d'une maîtrise de géographie. Originaire de Cherbourg,

⁷⁸⁵ *Ouest-France*, 8 décembre 2006.

⁷⁸⁶ *Ouest-France*, 10 mai 2007.

⁷⁸⁷ *Ouest-France*, 31 juin 2004.

Olivier Joliton (33 ans), enseignant à l'école primaire d'Isigny-sur-Mer, secrétaire des Verts du Bessin, se lance dans la bataille des élections législatives avec sa suppléante, Gabrielle Turgis (50 ans), enseignante. Après le virage à gauche pris par Les Verts suite à l'élection de 1995, Olivier Joliton y adhère en 1996. Adhérente depuis un an, Gabrielle Turgis a été conseillère municipale du Rozel pendant douze ans, dont cinq années en tant qu'adjointe. Faute d'un accord national entre le PS et Les Verts, les candidats décident de se soutenir localement lors du second tour : « Nous souhaitons, nous localement, et si possible nationalement qu'une nouvelle ère s'ouvre : celle où les négociations sur le fond ne seront pas une façade pour cacher le petit jeu électoral des postes à sauver, celle où le respect mutuel sera la règle. »⁷⁸⁸ Enfin, Pascal Giloire (37 ans), assistant technique de documentation au Centre technique régional de la consommation à Caen, conseiller municipal de Bourguébus et délégué communautaire depuis 2001, secrétaire départemental du Calvados et délégué au Conseil national des Verts, porte sa candidature à Vire avec son suppléant, Christian Lerévérénd (48 ans) de Sainte-Honorine-du-Fay.

Dans la Manche, conseiller municipal de Saint-Lô depuis 2002, Pascal Poisson (54 ans), consultant dans le domaine du développement durable auprès des collectivités, se présente dans la circonscription de Saint-Lô avec son suppléant, Mickaël Marie, secrétaire régional des Verts de Basse-Normandie. Né en 1953 à Saint-Lô, il exerce le métier d'agriculteur de 1974 à 1994. Il est directeur de la communauté de communes de Barneville-Carteret. Après un passage à la JOC, il adhère à la CFDT. Militant écologiste depuis 1973, il adhère aux Verts en 1984. Il défend la cause écologiste au travers d'associations et de sa fonction de syndicaliste paysan. Il bénéficie d'un comité de soutien co-présidé par Jean-Claude Bossard, président de l'association des Elus pour un développement durable en Normandie, et de Thierry Baudrillart, ancien candidat PS à la cantonale de Saint-Lô-est en 1998. Militante écologiste depuis vingt ans, Christiane Durchon (54 ans) se présente pour la quatrième fois dans cette circonscription de Coutances avec son suppléant, Benoît Cercel (38 ans), éducateur spécialisé, domicilié à Granville. Ce dernier est sympathisant des Verts depuis de nombreuses années :

« Je m'efforce aussi au quotidien d'adopter des gestes responsables : maison à économie d'énergie, consommation raisonnée, tri et recyclage des déchets... Je souhaite aujourd'hui passer à un stade supérieur. Le désir de participer à la construction d'un avenir plus responsable, plus juste sur une planète où il fait bon de vivre et où chacun peut se donner les moyens de la respecter, a motivé mon engagement auprès de Christiane Durchon. »

Christiane Durchon dispose d'un comité de soutien⁷⁸⁹ présidé par Léon Ourry, ancien agriculteur, adjoint au maire de Marchésieux et conseiller général de Périers. Anne Souyris (42 ans), journaliste, membre du collège exécutif du parti écologiste, se lance dans la bataille des élections législatives dans la circonscription de Valognes avec son suppléant, Jean-Marc Joly (42 ans), instituteur. Originaire de la Charente, elle habite à Paris où elle est élue conseillère régionale d'Ile-de-France. Son groupe local a souhaité une figure nationale du mouvement écologiste dans cette circonscription « symbolique » : « une

⁷⁸⁸ *Ouest-France*, 16 mai 2007.

⁷⁸⁹ Composé de six-sept personnes, dont le vice-président, Jean Cartry, éducateur spécialisé à la retraite ; le mandataire financier, Olivier Siard, publicitaire ; Catherine Maloroy, aide-soignante et conseillère régionale ; Serge Cosnefroy, ancien secrétaire de la section du PS de Coutances ; Youri Tinard, enseignant et secrétaire de l'union locale CGT de Coutances (soutien personnel).

candidature d'envergure pour la circonscription la plus nucléarisée de France. »⁷⁹⁰ En effet, Les Verts veulent ainsi mettre la priorité sur la question de l'énergie, et plus particulièrement sur la construction d'un réacteur de type EPR. Jean-Marc Joly, secrétaire départemental des Verts-Manche, a envisagé cette possibilité lors des Journées d'été de 2006 à Coutances⁷⁹¹ : « Je ne considère donc pas ma place de suppléant comme une relégation, c'est une chance pour nous et je serai très heureux de donner un coup de main à Anne Souyris. »⁷⁹² Conseiller municipal depuis 1983 d'Octeville, puis adjoint au maire de Cherbourg-Octeville depuis 1995, Jean-Claude Magalhaes se présente dans la circonscription de Cherbourg avec sa suppléante, Véronique Roger (37 ans), professeure en lycée professionnel à Bricquebec et conseillère municipale de Turlaville. Enfin, dans la circonscription d'Avranches, Les Verts soutiennent la candidature de François Dufour : « Nous partageons les grandes lignes de ce que nous voulons en matière d'environnement, d'agriculture ou encore de politique sociale. »⁷⁹³

Dans l'Orne, Bruno Bertoli (47 ans), issu d'une famille ouvrière du bocage d'Athis-de-l'Orne, chargé de mission dans l'ingénierie de la formation, porte sa candidature dans la circonscription d'Argentan avec Martine Roussel, professeure des écoles. Conseiller municipal durant deux mandats à Ségrie-Fontaine, Bruno Bertoli, secrétaire départemental et secrétaire régional adjoint des Verts, a rejoint ce parti en 1998. Un comité de soutien présidé par Serge Clérembaux, maire de Sainte-Honorine-la-Guillaume, s'est constitué. Murielle Le Baccon (42 ans), artiste, se présente à L'Aigle avec son suppléant, Didier Goret, éducateur spécialisé, maire de Guerquesalles et vice-président de la communauté de communes de Camembert. Enfin, adhérente depuis une dizaine d'années, Monique Ménard (67 ans), qui travaille dans le secteur associatif, et plus particulièrement dans celui de la formation en alphabétisation chez Accueil et promotion des étrangers (APE), propose sa candidature à Alençon avec son suppléant Patrick Gaborit.

D'autre part, suite à l'accord MEI-GE-Le Trèfle-NERVA, sept candidats se déploient en Basse-Normandie. Le MEI en propose cinq, dont quatre dans le Calvados et une dans la Manche⁷⁹⁴. Ces personnes témoignent d'une écologie située en dehors du clivage politique gauche-droite. Sylvie Bernard encourage une écologie indépendante qui entend dépasser les clivages traditionnels : « La rénovation de l'écologie politique, et le retour à l'indépendance »⁷⁹⁵. Alain Angélini condamne fermement le positionnement à gauche des Verts : « Faire croire que l'écologie est une valeur de gauche est une aberration. Le problème va au-delà du clivage traditionnel gauche-droite. [...] Le problème avec Les Verts, c'est que dans leur programme, les trois premières lignes concernent l'écologie. Ensuite, c'est le programme de la LCR. »⁷⁹⁶ Par ailleurs, Le Trèfle-NERVA propose une seule candidate, Nadia Parmentier (29 ans)

⁷⁹⁰ *Ouest-France*, 19 et 20 mai 2007.

⁷⁹¹ Cf., partie 3, chapitre 1, 1., 1.3., 1.3.1. Les Journées d'Été des Verts à Coutances du 23 au 27 août 2006, pp. 477-482.

⁷⁹² *La Presse de la Manche*, 11 mai 2007.

⁷⁹³ *La Manche Libre*, 2 juin 2007.

⁷⁹⁴ Jean-Michel Sady (43 ans), adjoint au patrimoine et délégué régional Normandie du MEI, à Caen-ouest ; Christophe Sady (58 ans), et sa suppléante, Catherine Kilatchikoff, à Caen-est ; Alain Angélini (58 ans), et sa suppléante, Martine Liabœuf-Ouin (52 ans), conseillère ANPE, à Lisieux-Falaise ; Sylvie Bernard (36 ans), professeure de philosophie et militante depuis un an, avec sa suppléante, Anne Lewinski (53 ans), mère au foyer, à Vire ; enfin, Chantal Derouf (47 ans), fonctionnaire catégorie C, à Avranches.

⁷⁹⁵ *Ouest-France*, 26 et 27 mai 2007.

⁷⁹⁶ *L'Éveil*, 30 mai 2007.

dans la circonscription de Valognes. Alain Champain (56 ans), seul candidat sous l'étiquette GE, chef d'entreprise, porte sa candidature à Bayeux, avec comme suppléante, Monique Blot.⁷⁹⁷

Défenseur également d'une écologie indépendante du clivage gauche-droite, La France en Action présente treize candidats⁷⁹⁸ : Fédéraliste et militant pour l'Espéranto (langue internationale), Yves Aubry se présente sous l'étiquette de l'Union des candidats émergents et de La France en action. Habitant Vimont, Eric Le Denmat adhère au mouvement de Jean-Marc Governatori en 2004. Présent lors des élections législatives de 2002 en candidat libre, il a défendu la ruralité, les citoyens, et les petits commerces. Marie-France Devigne, masseuse-kinésithérapeute et *Heilpraktiker*, pratique la biokinergie (micro-massage à visée préventive et curative, issue du massage chinois et de l'ostéopathie non manipulative). Elle fonde une association de médecins sur Caen : Les Chemins de la santé. Née à Saint-Lô, Bénédicte Brodin vit depuis 1993 dans le Sud de la Manche. Infirmière diplômée d'État, elle milite depuis longtemps pour la « liberté thérapeutique et vaccinale ». Dominique Baloché s'engage au niveau associatif, et plus particulièrement aux Amis de la Terre et aux Maisons paysannes de France (sauvegarde de l'habitat ancien).

Les candidats de La France en action défendent leur indépendance vis-à-vis du clivage politique gauche-droite et refusent la professionnalisation de la politique. Ainsi, Magda Maffezzoli insiste sur ce point : « Notre courant se veut ni de droite ni de gauche et regroupe des gens de toute tendance »⁷⁹⁹. De plus, ses candidats se définissent par leur caractère nocif de la politique : Marie-France Devigne n'a pas pensé « faire de la politique un jour »⁸⁰⁰. Bénédicte Brodin se déclare « totalement novice en politique »⁸⁰¹. Par ailleurs, l'origine des candidatures indique le caractère prosélytique de ce jeune parti : Stéphanie Fouque relate ainsi la naissance de son engagement politique : « J'ai rencontré quelqu'un dont les idées me plaisaient sans savoir qu'il faisait partie de ce parti. Ensuite, le parti m'a contacté et j'ai accepté ».⁸⁰² Bénédicte Brodin est approchée par Jacques Bessin, président de l'Union nationale des associations citoyennes de santé. Enfin, La France en action revendique son appartenance à l'écologie politique : Marie-France Devigne s'intéresse « à l'écologie depuis très longtemps » : « J'ai découvert l'agriculture biologique en 1976. Pendant longtemps, j'ai pensé qu'il suffisait de se changer soi-même, mais ce parti a été créé. j'y ai

⁷⁹⁷ Candidate à Caen-est lors des législatives de 2002.

⁷⁹⁸ Dans le Calvados, Yves Aubry (39 ans), commerçant, avec son suppléant, Arnaud Gilbert, à Caen-ouest ; Eric Le Denmat (44 ans), animateur commercial, avec son suppléant, Ludovic Duval, à Caen-est ; Jacques Bessin (34 ans), exerçant une profession rattachée à l'enseignement, avec sa suppléante, Christine Lecœur, à Lisieux-Falaise ; Magda Maffezzoli (59 ans), artiste peintre trouvillaise, avec sa suppléante, Agnès Heitgen, à Pont-l'Évêque ; Marie-France Devigne (51 ans), masseuse-kinésithérapeute et *Heilpraktiker*, et son suppléant, Jean-Pierre Jacquet, éducateur spécialisé, à Bayeux ; enfin, Stéphanie Fouque (28 ans), sans profession déclarée, avec sa suppléante Anne-Marie Gy (63 ans), à Vire ; dans la Manche, Dominique Beuriot (63 ans), cadre technique en ingénierie, à Saint-Lô ; Bénédicte Brodin (38 ans), mère au foyer, avec son suppléant, Jean-Paul Gendry (40 ans), éducateur sportif et guide de la Baie chez Découverte, à Avranches ; Simone Caillot (63 ans), et sa suppléante, Aude Mahé (32 ans), assistante de direction, à Coutances ; Hubert Godefroy (44 ans), conservateur du musée du Bocage de Saint-Lô, à Valognes ; enfin, Tatiana Junod (59 ans), dans à Cherbourg ; dans l'Orne, Erik Grouard (68 ans), retraité, à Alençon ; Catherine Lurois (48 ans), salariée dans le secteur médical, à L'Aigle ; enfin, Dominique Baloché (50 ans), technicien de France Télécom, avec sa suppléante, Pascale Aubugeault (46 ans), publicitaire, à Argentan.

⁷⁹⁹ *Le Pays d'Auge*, 24 mai 2007.

⁸⁰⁰ *Ouest-France*, 24 mai 2007.

⁸⁰¹ *Ouest-France*, 22 mai 2007.

⁸⁰² *La Voix Le Bocage*, 8 juin 2007.

retrouvé les valeurs auxquelles je croyais depuis des années. »⁸⁰³ Hubert Godefroy préside l'association manchote d'Action contre le remembrement autoritaire depuis novembre 2006 : « Mais depuis que je suis étudiant, j'ai toujours été animé par un souci : me mobiliser contre le remembrement qui est une véritable atteinte à la terre et aux gens qui en vivent et y demeurent. C'est une machine de guerre qui détruit le bocage et les personnes. »⁸⁰⁴

Enfin, à la frontière de l'écologie politique et de l'extrême gauche, La Gauche alternative 2007, label d'un rassemblement présentant ou soutenant des candidats⁸⁰⁵, proposent six candidatures⁸⁰⁶, dont quatre dans le Calvados et deux dans la Manche. Militante syndicale et féministe, Marie-Claude Herboux est membre de l'ANPAG. Membre de la Confédération paysanne depuis 2000, Stéphane Royer a travaillé pendant huit ans dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes avec une activité syndicale à la CGT. Il prend part à la campagne présidentielle de José Bové : « J'ai découvert un engagement collectif à la suite du Non exprimé lors du référendum à la constitution européenne. » Il se définit comme étant « un paysan très attaché au monde rural » et souhaite sortir « des carcans politiques et rassembler les militants écologistes, mais aussi ceux venus de la LCR ou du PC »⁸⁰⁷. La Gauche alternative, qui avait décidé de présenter un candidat dans les six circonscriptions du Calvados, se retire à Caen-est et à Honfleur. Refusant la division, elle reste présente dans quatre circonscriptions et prend « acte du refus de discussion de la LCR, des Verts et du PCF pour procéder à un partage des circonscriptions. »⁸⁰⁸ « Longuement mûrie », la candidature de François Dufour a été « décidée par le collectif unitaire antilibéral du sud de la Manche ». Ainsi, il se propose « d'en finir avec la politique libérale, teintée de féodalité et trop souvent considérée comme un héritage, menée dans le sud de la Manche » et « faire vivre la démocratie » : « C'est pour cela essentiellement, pour donner un choix plus vaste aux électeurs, que je me présente. Le sud de la Manche regorge de richesses économiques et humaines alors que sa population souffre de mal-être. »⁸⁰⁹

4.2. Les programmes

Le 26 janvier 2007, à Nantes, Dominique Voynet présente son contrat écologique présidentiel intitulé « Pour une France écologique et solidaire ». Malgré la présence, durant la campagne présidentielle, des problématiques liées au développement durable, à la question du réchauffement climatique, à la nécessité de

⁸⁰³ *Ouest-France*, 24 mai 2007.

⁸⁰⁴ *Ibid.*

⁸⁰⁵ Des communistes du PCF, des minoritaires de la LCR, des écologistes, des socialistes anti-libéraux, et des Alternatifs.

⁸⁰⁶ Dans le Calvados, Etienne Adam (59 ans), cadre et conseiller municipal ANPAG, avec sa suppléante, Liliane Raboin (61 ans), professeure des écoles, à Caen-ouest ; Marie-Claude Herboux (55 ans), professeure de français au lycée agricole du Robillard de Saint-Pierre-sur-Dives, avec son suppléant, Antoine Cazin (28 ans), photographe amateur en recherche d'emploi, à Lisieux-Falaise ; Stéphane Royer (35 ans), maraîcher bio installé à Hottot-les-Bagues, avec sa suppléante, Josiane Petitjean, une retraitée d'Ouistreham, à Bayeux ; et Anne Flambard (47 ans), directrice d'école, avec son suppléant, Joël Lesieur, à Vire ; dans la Manche, François Dufour (54 ans), agriculteur bio, et sa suppléante, Sophie Dapilly, éducatrice à Avranches et militante d'Alternative citoyenne, à Avranches ; Anne-Marie Legoubé (59 ans), représentante de commerce, à Coutances.

⁸⁰⁷ *Ouest-France*, 23 mai 2007.

⁸⁰⁸ *Ouest-France*, 16 mai 2007.

⁸⁰⁹ *Ouest-France*, 17 avril 2007.

faire des économies d'énergie, Dominique Voynet a tenté d'imposer l'écologie dans la campagne. Elle propose ainsi l'instauration d'une fiscalité écologique afin de financer les équipements liés à la transition énergétique. Lors de sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle du 1^{er} février 2007 à Saint-Denis, José Bové souhaite être le « porte-voix des sans-voix et faire avancer la gauche alternative, écologiste, antiraciste, féministe et solidaire ». Lors des élections législatives de 2007, Les Verts défendent leur programme intitulé « Le monde change, avec Les Verts changeons le monde ! ». Les candidats du MEI, de GE et du Trèfle-NERNA, qui n'effectuent pas de campagne électorale de terrain, se contentent de diffuser au mieux leur programme. La France en action propose un programme dont les axes prioritaires sont la protection de la biodiversité, des animaux et de tous les écosystèmes, la promotion d'une agriculture et d'une alimentation biologique, des énergies renouvelables, une nouvelle éducation, et une liberté thérapeutique. Enfin, les candidats sous l'étiquette de la Gauche alternative défendent une idéologie de gauche, anti-libérale et écologiste. Ainsi, défenseurs du mouvement altermondialiste, ils revendiquent une alliance entre l'écologie et le social.

4.2.1. Les programmes de la candidate Verte et du candidat « altermondialiste » à l'élection présidentielle de 2007

D'une part, le programme « Pour une France écologique et solidaire » de Dominique Voynet se compose de quinze orientations⁸¹⁰. Généraliste, il aborde aussi bien les questions de la sauvegarde de l'environnement, et notamment celles concernant l'énergie, que les questions socio-économiques. Bien que les questions environnementales constituent l'ADN des Verts, la candidate écologiste, et ce depuis la campagne de 1995, se préoccupe aussi des questions sociales, comme celles liées au partage du temps de travail, à la défense du service public, ou à la défense des mouvements minoritaires⁸¹¹. Sur 50 propositions, elle en consacre vingt au thème de l'environnement⁸¹². Toutefois, certains thèmes ne sont pas présents comme la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre le bruit et la pollution lumineuse, l'adaptation au changement climatique et à la gestion des risques, et le bien-être animal. D'autre part, intitulé « Ce que nous voulons », le programme de José Bové, qui s'inspire des 125 propositions des collectifs anti-libéraux, se construit en sept axes⁸¹³ et consacre 25 propositions environnementales⁸¹⁴, dont un « programme ambitieux

⁸¹⁰ Assumer une vraie politique de la nature ; organiser la filière des énergies renouvelables ; affronter les nouveaux risques de santé ; éradiquer la pauvreté, stopper la précarité ; construire 1 million de logements sociaux ; des emplois de qualité, des revenus décents, des droits nouveaux ; respecter la dignité, garantir l'égalité ; redonner confiance dans l'éducation, investir dans la recherche et la culture ; adopter une fiscalité verte, plus juste et plus efficace ; généraliser une agriculture paysanne de qualité ; choisir les alternatives à la route ; constituer une VI^{ème} République ; faire repartir l'Europe du bon pied ; prouver qu'un autre monde est possible ; et en finir avec le risque nucléaire civil et militaire.

⁸¹¹ Daniel Boy, « Les partis écologistes », Yael Azoulay et al. (dir.), *Présidentielle 2007 : qui choisir ?*, Paris, Philippe Rey, 2007, pp. 144-147.

⁸¹² Annexe 162. Le programme environnementale de la candidate Verte, pp.310-311.

⁸¹³ Un plan d'urgence social ; un nouveau modèle de développement ; priorité aux services publics, à l'économie sociale et solidaire ; le droit à l'éducation et à la culture pour toutes et tous ; combattre toutes les discriminations ; construire un monde de paix et de solidarité en partageant les richesses ; et un nouvel élan démocratique.

⁸¹⁴ Annexe 163. Le programme du candidat « altermondialiste », pp. 312-313.

de réduction de la pollution lumineuse. » Malgré ces nombreuses propositions, ce programme ne mentionne pas certains thèmes : la lutte contre la pollution de l'air ; l'adaptation au changement climatique et à la gestion des risques ; le bien-être animal ; la gestion de l'eau ; et la protection et la revalorisation des paysages. Sur certains sujets, ils adoptent des positions proches, mais avec des nuances. Ainsi, concernant le nucléaire, Dominique Voynet propose une « loi de sortie programmée du nucléaire et l'abandon des projets ruineux et sans avenir (EPR et ITER). » José Bové préconise un moratoire immédiat sur la construction de nouveaux réacteurs, suivi d'un « débat national sur la politique énergétique » tranché par un référendum : « Il revient aux citoyens de décider des énergies de demain, pas à l'industrie nucléaire. Si l'EPR est construit, il condamnera toute politique ambitieuse de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. »⁸¹⁵ Au sujet des OGM, la candidate écologiste envisage une « interdiction des essais et des cultures d'OGM en plein champ, [un] arrêt effectif de toutes les importations d'OGM. »⁸¹⁶ José Bové, lui, souhaite un moratoire sur les OGM en plein champs : « Les cultures d'OGM en plein champ seront immédiatement interdites, de même que le développement d'OGM à finalité alimentaire, pharmaceutique ou autres. »⁸¹⁷ Soutenu par des mouvements alternatifs d'extrême gauche, José Bové, candidat du « mouvement social », a concurrencé, Dominique Voynet, « candidate écologiste », lors de cette campagne électorale. Plus largement, ces deux candidatures illustrent les relations complexes entre l'écologie politique et l'extrême gauche. En effet, dans les années 1960, l'extrême gauche française s'est « révélée totalement hermétique aux préoccupations écologistes. »⁸¹⁸ Toutefois, dans un contexte où la question environnementale est un enjeu majeur, la gauche radicale se préoccupa de plus en plus de cette problématique.

4.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2007

Les Verts bas-normands développent leur programme national qui s'organise autour de cinq points principaux : la France, un coin de la planète ; des idées nouvelles ; une société plus juste ; une VI^{ème} République ; et un environnement sain. Les Verts s'alarment de la situation environnementale. Ainsi, Annie Anne, candidate dans la circonscription de Caen-ouest, insiste sur ce sujet : « Il faut prendre à bras-le-corps les enjeux du changement climatique avec ses lourdes conséquences économiques et sociales. Il en va de la survie de l'humanité : il faudra partager les ressources, le travail et accueillir de nouvelles populations. »⁸¹⁹ Par ailleurs, Laurence Morand, candidate dans la circonscription de Lisieux-Falaise, entend « préserver la santé, l'environnement et notre planète » : « Nous devons tout tenter pour nous hisser à la hauteur des enjeux qui vont durablement transformer nos vies : réchauffement climatique, augmentation de la précarité

⁸¹⁵ *Le Figaro*, 18 mars 2007, stop-epr.org.

⁸¹⁶ Profession de foi de D. Voynet.

⁸¹⁷ Propositions de José Bové en matière d'urgence environnementale le 23 mars 2007 à Paris, *discours.vie-publique.fr*

⁸¹⁸ Philippe Buton, « L'extrême gauche française et l'écologie. Une rencontre difficile (1968-1978) », *Vingtième Siècle*, n° 113, 2012, p. 191.

⁸¹⁹ *Ouest-France*, 24 mai 2007.

et de la pauvreté »⁸²⁰. Elle s'oppose « au tout-nucléaire » et privilégie « les énergies renouvelables et propres ». Elle propose « de diminuer la facture énergétique de chaque citoyen en développant un plan d'isolation des logements anciens ; de favoriser le transport collectif et une politique du rail »⁸²¹.

Dans la Manche, les candidats Verts, qui se trouvent particulièrement concernés par le thème de l'énergie, s'opposent au projet d'EPR et de THT et prônent un développement des énergies renouvelables et propres. En effet, Christiane Durchon, candidate dans la circonscription de Coutances et militante antinucléaire historique, insiste lourdement sur la question de la future politique énergétique :

*« C'est un thème fort et c'est vraiment que nous pouvons gagner. Ceux qui prétendent que l'on peut enterrer la ligne trompent les électeurs. Ce n'est possible que sur de petits tronçons. Si l'EPR est construit, il y aura une ligne haute tension aérienne. Je suis membre des collectifs anti-EPR et THT, mais je n'ai pas l'intention de récupérer quoique ce soit. Je rappelle que Les Verts sont le seul mouvement à s'être positionné contre le nucléaire. »*⁸²²

Dans son programme électoral, elle propose ainsi d'« abandonner l'EPR et [de] sortir progressivement du nucléaire, [de] protéger notre bocage d'une nouvelle ligne THT » ; de « promouvoir les énergies renouvelables, créatrices de nombreux emplois » ; et d'« arrêter la fabrication du plutonium à l'usine Cogéma-La Hague et [de] développer la recherche pour le rendre inutilisable à des fins militaires ou terroristes. » Elle envisage de « soutenir des politiques efficaces contre le réchauffement climatique » par une « relocalisation des productions pour réduire les besoins en transports », le développement des transports collectifs, et la généralisation du transport des marchandises par le rail⁸²³. Jean-Claude Magalhaés, candidat dans la circonscription de Cherbourg, se trouve dans une situation inconfortable. Adjoint au maire d'Octeville depuis 1995, puis de Cherbourg-Octeville depuis 2001 sur une liste d'union de la gauche menée par Bernard Cazeneuve, ce dernier ne cache pas son enthousiasme vis-à-vis du réacteur EPR. En effet, lors de la campagne présidentielle, alors que Ségolène Royal propose de relancer le débat autour de l'EPR, le maire de Cherbourg affiche ainsi une position claire : « J'ai dit et je le répète que je ne serais pas candidat aux législatives, si le projet de l'EPR est abandonné. »⁸²⁴ Malgré la position ferme de Bernard Cazeneuve, Jean-Claude Magalhaés rappelle leur antagonisme à propos de ce sujet :

*« Je suis opposé au projet EPR et je ne vais pas le cacher, les choses sont très claires. D'autant qu'il faut bien expliquer aux gens d'ici que l'argument selon lequel l'EPR résoudrait les problèmes d'emploi du Cotentin est complètement faux. Déjà, au milieu des années 70, on nous avait fait le coup lors de la construction de la centrale et le bassin d'emploi de Cherbourg est celui qui a l'un des plus fort taux de chômage du Cotentin ! »*⁸²⁵

Dans la circonscription de Valognes, la question du nucléaire et de l'emploi est particulièrement sensible. Aussi, Jean-Marc Joly, le suppléant, déclare que « la question de l'énergie doit être centrale dans la

⁸²⁰ *Ouest-France*, 7 juin 2007.

⁸²¹ *Ouest-France*, 4 juin 2007.

⁸²² *Ouest-France*, 8 janvier 2007.

⁸²³ *La Presse de la Manche*, 17 juin 2007.

⁸²⁴ *Ouest-France*, 23 février 2007.

⁸²⁵ *La Presse de la Manche*, 9 janvier 2007.

campagne. [...] Le nucléaire a entraîné un assèchement dans le bassin de l'emploi. »⁸²⁶ La candidate Verte, Anne Souyris, tient un discours plus prudent :

*« Nous ne sommes pas pour arrêter le nucléaire dès demain évidemment, mais nous sommes pour qu'on cherche à le remplacer petit à petit par d'autres énergies qui créeraient en plus davantage d'emplois et plus durablement. On pourrait imaginer que la Manche devienne une région pilote en matière de reconversion énergétique. »*⁸²⁷

Les candidats Verts ne se limitent pas seulement à la question du nucléaire. En effet, ils insistent également sur des thèmes généralistes. Par exemple, concernant l'agriculture, ils défendent l'interdiction des OGM et s'opposent à leur importation, leur transport, leur stockage, et leur commercialisation. Pascal Poisson, candidat dans la circonscription de Saint-Lô, compte « jouer un rôle actif à l'assemblée nationale pour empêcher la construction de l'EPR, la mise en culture des OGM qui mettrait fin à l'agriculture biologique. »⁸²⁸ Christiane Durchon souhaite « obtenir l'interdiction des cultures d'OGM en plein champs, défendre une agriculture de qualité, respectueuse des hommes et de l'environnement. »⁸²⁹ Au sujet des transports, Les Verts prônent une révolution du transport par rail et un abandon des projets autoroutiers. Alors que la majorité des candidats de Vire soutient le projet de raccordement à l'A84 par une 2x2 voies Vire-Le Poteau, Pascal Giloire, candidat dans la circonscription de Vire, s'oppose à ce projet de désenclavement du bocage virois :

*« La 2x2 voies Vire-le Poteau conduira inévitablement à une augmentation de la vitesse et donc du taux de CO2 rejeté dans l'atmosphère. Nous proposons que le budget prévu pour cette route de 120 millions d'euros soit investi dans le soutien des entreprises de transport à mettre un maximum de cargaisons sur des trains. Il s'agit également de développer plus largement le ferroutage, même pour les particuliers, la SNCF le fait déjà sur certains trajets, il faut l'encourager. »*⁸³⁰

Pascal Poisson et Christiane Durchon ont signé un communiqué contre le projet de liaison 2x2 voies Saint-Lô-Coutances :

*« Les élus du Syndicat de développement du Saint-Lois se sont prononcés sur le projet de mise en 2x2 voies des 28 km en marquant leur préférence pour le 4^{ème} fuseau dont le tracé contourne le bourg de Saint-Gilles par le Sud. Nous regrettons qu'une fois de plus la seule alternative envisagée ne soit que le déplacement routier. [...] Il conviendrait de mettre à l'étude une solution alternative basée sur le ferroviaire. »*⁸³¹

Les candidats de la France en action défendent un programme comprenant six points dans une profession de foi standardisée : une écologie active pour sauver notre planète : mieux respirer, mieux manger, mieux vivre ; une politique de santé axée sur la prévention et la coopération entre toutes les médecines ; une éducation adaptée à tous les enfants ; une économie respectueuse réhabilitant la petite entreprise et les activités de proximité ; une nouvelle démocratie ; et une nouvelle solidarité avec les

⁸²⁶ *Ouest-France*, 19 et 20 mai 2007.

⁸²⁷ *La Presse de la Manche*, 2 juin 2007.

⁸²⁸ *La Presse de la Manche*, 10 mai 2007.

⁸²⁹ *Ouest-France*, 4 juin 2007.

⁸³⁰ *L'Orne Combattante*, 7 juin 2007.

⁸³¹ *Ouest-France*, 7 juin 2007.

personnes handicapées et les plus défavorisées. Pour Bénédicte Brodin, candidate dans la circonscription d'Avranches, le programme de La France en action « est axé sur le bien-être durable pour tous » : « la protection de la nature avec une écologie active, la généralisation de la filière bio, le développement des transports non-polluants, le respect des écosystèmes, l'expansion des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie respectueuse luttant efficacement contre le chômage, réhabilitant la petite entreprise et les activités de proximité »⁸³². En résumé, Marie-France Devigne, candidate à Bayeux, entend défendre « des valeurs, notamment le respect, le respect de l'autre, de la planète, des animaux et de soi-même »⁸³³.

Eric Le Denmat, candidat à Caen-est, s'attache aussi défendre les valeurs humaines et le milieu rural : « On doit mieux s'occuper des petites routes dont les berges sont en mauvais état plutôt que tout mettre sur les grandes routes. » Il entend conserver les haies et « les arbres au bord des routes qui ont un rôle de régulation de l'eau ». Enfin, il défend le principe du respect dû aux animaux : « Il ne faut plus de maltraitance, plus d'abandons. On ne s'improvise pas propriétaire d'un animal pour son seul plaisir. »⁸³⁴ Stéphanie Fouque, candidate à Vire, promet de « nettoyer la Vire qui devient une poubelle avec un taux de pollution énorme » et d'inviter les agriculteurs à « passer au biologique en 10 ans »⁸³⁵. Magda Maffezzoli, candidate à Pont-l'Évêque, donne la priorité à « l'éducation, aux médecines douces et contre les emplois fictifs. » Elle entend « donner un tronc éducatif commun à tous les enfants d'Europe, pour qu'ils apprennent le respect de la différence, la fraternité, qu'ils découvrent que, dans leur école, près d'eux, ils sont entourés d'Européens ». « Très fière de l'école laïque française », elle propose un apprentissage de l'anglais en faisant appel « aux méthodes audiovisuelles ».⁸³⁶ Marie-France Devigne, candidate à Bayeux, propose « une éducation, qui ne se doit pas d'être seulement de l'instruction, mais qui doit aussi développer le savoir être, l'autonomie, et notamment en permettant aux enfants de développer leur créativité, leur côté artistique et manuel »⁸³⁷. Au sujet de la santé, Magda Maffezzoli encourage la prévention : « Je regarde ce qui marche dans d'autres pays, au Luxembourg, au Canada, en Suisse... Les médecines traditionnelles qui ont fait leurs preuves : la sophrologie, l'acupuncture, l'homéopathie... qui sont reconnues par leur sécurité sociale. »⁸³⁸ Concernant les questions socio-économiques, Jacques Bessin, candidat à Lisieux, « souhaite œuvrer pour l'emploi en investissant en faveur des PME, et pour le social, en créant un vrai partenariat avec les citoyens »⁸³⁹. Il condamne la politique sociale menée en France : « Ce n'est que du colmatage. Ceux que l'on présente comme des "assistés" ne demandent en fait qu'un petit coup de pouce. »⁸⁴⁰ Stéphanie Fouque propose un allègement des charges pour les petites entreprises et pour une plus grande liberté dans le travail : « On a une conception annuelle du travail. Avec 1 645 heures à travailler par an, chacun à son rythme. »⁸⁴¹

⁸³² *Ouest-France*, 4 juin 2007.

⁸³³ *Ouest-France*, 2 juin 2007.

⁸³⁴ *Ouest-France*, 4 mai 2007.

⁸³⁵ *Ouest-France*, 7 juin 2007.

⁸³⁶ *Ouest-France*, 14 mai 2007.

⁸³⁷ *Ouest-France*, 2 juin 2007.

⁸³⁸ *Ouest-France*, 14 mai 2007.

⁸³⁹ *Le Pays d'Auge*, 11 mai 2007.

⁸⁴⁰ *Le Pays d'Auge*, 29 mai 2007.

⁸⁴¹ *Ouest-France*, 7 juin 2007.

Reprenant une profession de foi identique, les candidats du MEI présentent un programme construit à partir de sept priorités : offrir un emploi à tous ; relancer l'économie régionale ; revaloriser le pouvoir d'achat ; imposer une véritable politique des transports ; choisir une politique énergétique respectueuse de l'environnement ; retisser les liens sociaux et familiaux, et reprendre confiance avec dans autre Europe.⁸⁴² Alain Angélini, candidat dans la circonscription de Lisieux-Falaise, entend développer les énergies éolienne et solaire, lutter contre les pesticides, et favoriser l'agriculture biologique : « Localement, nous avons un problème de pollution. Le niveau d'atrazine est supérieur aux normes admises. A cause de l'agriculture intensive. Il faut que les agriculteurs se convertissent à l'agriculture bio. »⁸⁴³ C'est pourquoi, il propose de supprimer les « subventions pour les pollueurs » et de donner « des aides pour les non-pollueurs ». Concernant les gaz à effet de serre, il souhaite « faire baisser le transport routier et favoriser le ferroviaire » : « Je veux rétablir la vignette, qui était une vraie mesure écolo et qui a été supprimée sous Voynet. »⁸⁴⁴ Enfin, Chantal Derouf, candidate dans la circonscription d'Avranches, n'a transmis aucune tribune à diffuser dans les espaces réservés au niveau de la presse locale. Le Trèfle-NERNA a édité une profession de foi standardisée où sont seulement présentes les idées nationales défendues par le parti. Celles-ci se regroupent en deux thématiques : environnement et santé ; protection et défense animale. Imprimée à l'encre verte, cette profession de foi ne mentionne aucune légende sur le candidat et ne fait pas apparaître sa photographie. Toutefois, Nadia Parmentier, candidate du Trèfle-NERNA dans la circonscription de Valognes, fait parvenir quelques tribunes, et notamment au sujet de l'emploi, à la presse locale. Ainsi, elle propose de créer des zones géographiques avec des avantages fiscaux afin de développer l'activité économique : « Il faut que les industries trouvent un intérêt à venir s'installer et le meilleur moyen c'est de les faire venir sur des zones franches. »⁸⁴⁵ Par ailleurs, elle encourage la production locale : « Produire en local, c'est redonner à ceux qui le souhaitent, des emplois locaux. »⁸⁴⁶ Par ailleurs, Alain Champain, candidat GE dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, n'a transmis aucune tribune à la presse locale.

Enfin, les candidats de la Gauche alternative 2007 défendent de grands thèmes comme l'environnement, l'élaboration de l'emploi local, le maintien d'un service public de qualité, l'éducation et la sauvegarde du lien social contre la solitude et l'isolement. Stéphane Royer, candidat dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, ne revendique pas une appartenance à un système partisan traditionnel : « Nous avons du mal à nous situer comme une force politique avec des propositions concrètes. Nous nous appuyons avant tout sur le principe de la démocratie participative, c'est-à-dire être à l'écoute des gens et s'appuyer sur ce qu'ils vivent »⁸⁴⁷. Etienne Adam, candidat à Caen-ouest, souhaite « trouver collectivement les moyens de créer un mode de développement plus respectueux de la nature, mais aussi des personnes » et

⁸⁴² Profession de foi des candidats du MEI aux élections législatives du 10 juin 2007.

⁸⁴³ *Ouest-France*, 6 juin 2007.

⁸⁴⁴ *L'Eveil*, 30 mai 2007.

⁸⁴⁵ *Ouest-France*, 29 mai 2007.

⁸⁴⁶ *Ouest-France*, 7 juin 2007.

⁸⁴⁷ *La Renaissance, Le Bessin*, 1^{er} juin 2007.

« reconstruire une gauche qui allie justice sociale et écologie sociale et écologie, démocratie et égalité. »⁸⁴⁸ Militant anti-EPR et anti-THT, Dufour François, candidat dans la circonscription d'Avranches, s'oppose clairement au projet du nouveau réacteur : « L'EPR est inutile, coûteux et dangereux. » Etienne Adam, lui, dénonce le cumul des mandats : « Il n'est pas possible d'être député et maire d'une ville de 100 000 habitants, ou président de Région, et de faire correctement ces deux tâches sans laisser le pouvoir aux gestionnaires. » Au sujet du logement, il propose la « construction de logements sociaux accessibles à tous, une action des villes sur le foncier, un service public national du logement ». Il plaide ainsi « pour la réquisition des logements vides ».⁸⁴⁹ Concernant l'agriculture, Stéphane Royer, maraîcher bio, souhaite une modification en profondeur des circuits d'approvisionnement « en développant des circuits de vente directe, en rapprochant producteurs et consommateurs » : « Cela a de plus un impact au niveau environnemental. » Il encourage l'approvisionnement des « restaurants scolaires en produits issus de l'agriculture biologique » et la création d'AMAP.⁸⁵⁰

4.3. Les résultats

L'élection présidentielle de 2007 se solde par l'échec de la mouvance antilibérale qui capitalise seulement 10,2 % des SE⁸⁵¹. Liée à cette mouvance, Dominique Voynet, seule représentante de l'écologie politique, réalise seulement 1,6 % des SE. José Bové, candidat « altermondialiste », obtient lui aussi un faible résultat avec 1,3 % des SE. Lors du premier tour des élections législatives de 2007, l'écologie politique recueille seulement 4,1 % des SE. Les Verts réalisent 3,3 % des SE, alors que l'ensemble des autres formations écologistes obtient seulement 0,8 % des SE.

4.3.1. Les résultats de la candidate Verte et du candidat altermondialiste à l'élection présidentielle de 2007

Avec 1,6 % des SE à l'échelle régionale, Dominique Voynet obtient un score égal à la moyenne nationale (1,6 % des SE)⁸⁵² lors du premier tour, le 22 avril 2007. Avec 1,7 % des SE dans le Calvados, elle réalise un score sensiblement identique à celui de l'Orne (1,6 % des SE) et à celui de la Manche (1,5 % des SE). Les Verts du Calvados sont particulièrement déçus par le résultat enregistré par leur candidate : « Son score s'explique par la bipolarisation. Au second tour, il faudra mettre en place un projet en phase avec les attentes des électeurs. »⁸⁵³ Durant la campagne électorale, Mickaël Marie, porte-parole régional des Verts et directeur-adjoint de campagne, a affirmé qu'« entre 1 et 2 % des suffrages, ce sera l'échec » et « qu'en

⁸⁴⁸ *Ouest-France*, 31 mai 2007.

⁸⁴⁹ *Ouest-France*, 24 mai 2007.

⁸⁵⁰ *La Renaissance, Le Bessin*, 1^{er} juin 2007.

⁸⁵¹ 1,3 % des SE pour Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière ; 4,1 % des SE pour Olivier Besancenot, candidat de la LCR ; 1,9 % des SE pour Marie-George Buffet, candidate du PCF ; 1,3 % des SE pour José Bové, et 1,6 % des SE pour Dominique Voynet.

⁸⁵² Annexe 164. Résultats des candidats Verts et « altermondialiste », pp. 314-315 ; annexe 165. Carte des résultats de D. Voynet, p. 316.

⁸⁵³ *Ouest-France*, 24 avril 2007.

dessous de 2 % des suffrages, l'écologie va disparaître de la scène politique française : on aura l'EPR, les OGM et la relance du programme autoroutier »⁸⁵⁴. Les écologistes enregistrent leur pire défaite à une élection présidentielle depuis la candidature de Brice Lalonde en 1981 : 4,3 % des SE pour Brice Lalonde en 1981, 4,2 % des SE pour Antoine Waechter en 1988, 3,5 % des SE pour Dominique Voynet en 1995, et 4,6 % des SE pour Noël Mamère en 2002. Dominique Voynet perd 19 792 électeurs par rapport à Noël Mamère, qui obtient lui leur meilleur score écologiste à une élection présidentielle, et ce malgré la concurrence de Corinne Lepage. Elle enregistre un résultat nettement en deçà de celui qu'elle avait réalisé en 1995, avec un recul de 13 291 électeurs. Par ailleurs, avec 1,4 % des SE, le candidat altermondialiste José Bové, dont le discours a pu attirer une frange de l'électorat écologiste, concurrence la candidate Verte.⁸⁵⁵ Au niveau cantonal, elle recueille ses meilleures performances dans les cantons de : Coutances (2,3 % des SE), Caen 6 (2,3 % des SE) et Athis-de-l'Orne (2,6 % des SE). Elle obtient seulement 1,5 % des SE en moyenne dans les cantons où elle réalise son plus faible score. Elle connaît également un net recul dans les principales villes de la région⁸⁵⁶. Dans les villes de l'agglomération caennaise, une zone qui est habituellement acquise au vote écologiste, la candidate écologiste enregistre un recul spectaculaire par rapport à sa première candidature en 1995 à : Caen : - 1 183 électeurs, Hérouville Saint-Clair : -329 électeurs ou Mondeville : - 80 électeurs. Les candidats (Dominique Voynet, Olivier Besancenot, et José Bové), qui sont présents lors de la manifestation de Pâques de 2006 à Cherbourg et contre la l'EPR, obtiennent de faibles scores dans la Manche. François Dufour exprime sa déception au regard des résultats : « Les électeurs ont, d'abord, voulu se débarrasser de Le Pen. La défense de l'environnement est passée au second plan. Tout se passe comme s'ils ont déjà tourné la page en acceptant EPR et THT. »

Bien que les questions écologiques soient un enjeu important dans cette élection présidentielle, Dominique Voynet ne réussit pas à éveiller « l'intérêt d'aucun territoire et d'aucun milieu »⁸⁵⁷. L'écologie politique se retrouve dans une situation catastrophique avec un niveau électoral extrêmement bas. Elle réalise le plus faible score enregistré par un candidat Vert à une élection présidentielle. Difficile de comprendre ce paradoxe ! En fait, Les Verts sont gangrenés de l'intérieur par des forces antagonistes puissantes et sont plus divisés que jamais sur la question du pouvoir et de sa conquête. Unis dans la dénonciation, Les Verts ne manifestent jamais une grande cohésion pour défendre un projet électoral. Nicolas Hulot et son pacte, qu'il fit signer à tous les candidats, enlève aux « Verts » l'exclusivité de la défense de la cause écologique. La candidature de José Bové prive Les Verts d'une fraction de l'électorat de la gauche antilibérale. Victime du syndrome du « 21 avril 2002 », Dominique Voynet ne sut pas empêcher le « vote utile » qui se dirige vers Ségolène Royal.

⁸⁵⁴ *Ouest-France*, 19 avril 2007.

⁸⁵⁵ Annexe 164. Résultats des candidats Verts et « altermondialiste », pp. 314-315 ; Annexe 166. Carte des résultats de J. Bové, p. 317.

⁸⁵⁶ Annexe 167. Résultats des candidats Verts dans les communes bas-normandes les plus importantes lors des élections présidentielles, p. 318.

⁸⁵⁷ Hugues Portelli, « L'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai 2002 », *Regards sur l'actualité*, n° 284, septembre-octobre 2002, pp. 65-71.

4.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2007

L'ensemble des différentes formations écologistes⁸⁵⁸ obtient 4,2 % des SE dans les quatorze circonscriptions bas-normandes⁸⁵⁹ lors du premier tour, le 10 juin 2007. Dans le Calvados (4,4 % des SE), les écologistes réalisent un score supérieur à celui de la Manche (4,0 % des SE) et à celui de l'Orne (3,4 % des SE). L'écologie politique recule par rapport aux élections législatives de 2002, avec une perte de 7 156 électeurs sur l'ensemble du territoire bas-normand (Cf., tableau 24). Les écologistes obtiennent leur meilleur score (6,7 % des SE) dans la circonscription de Caen-est et leur plus mauvais à Avranches (1,9 % des SE). A l'échelle cantonale, ils recueillent leurs plus belles performances dans les cantons de : Athis-de-l'Orne (8,7 % des SE), Caen 10 (8,5 % des SE) et Caen 6 (8,3 % des SE). A l'inverse, ils réalisent que peu de suffrages dans ceux de : Isigny-le-Buat (1,3 % des SE), Juvigny-le-Tertre (1,2 % des SE) et Saint-James (1,2 % des SE).

Tableau24. Résultats des partis écologistes

Étiquette politique	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE
Les Verts	19 885	3,0 %	9 197	3,1 %	6 664	2,9 %	4 014	
MEI	2 307	0,4 %	1 697	0,6 %	610	0,3 %	/	/
GE	426	0,1 %	426	0,1 %	/	/	/	/
La France en action	3 963	0,6 %	1 742	0,6 %	1 483	0,6 %	738	0,6 %
Le Trèfle	1 292	0,2 %	/	/	376	0,2 %	/	/
Total	27 843	4,2 %	13 062	4,4 %	9 113	4,0 %	4 752	3,5 %
Gauche alternative	4 518	0,7 %	1 550	0,5 %	2 968	1,3 %	/	/

Avec 3,0 % des SE, Les Verts conservent leur hégémonie sur l'écologie politique avec un capital de 71 % de l'électorat écologiste. Avec 3,1 % des SE dans le Calvados, ils réalisent un résultat très légèrement proche de celui de la Manche (2,6 % des SE) et de celui de l'Orne (3,0 % des SE). A l'échelle des circonscriptions du Calvados, Alain Gruénais obtient la meilleure performance à Caen-est (4,7 % des SE). Toutefois, depuis sa première candidature dans cette circonscription où il a capitalisé son meilleur score avec 9,7 % des SE, il réalise là sa plus faible performance lors d'élections législatives : 9,7 % des SE en 1993, 5,7 % des SE en 1997, 5,1 % des SE en 2002, et 4,7 % des SE en 2007. Au niveau cantonal⁸⁶⁰, Les Verts recueillent leurs meilleures performances dans les cantons de : Caen 6 (6,2 % des SE), Caen 10 (6,4 % des SE), et Athis-de-l'Orne (7,9 % des SE). *A contrario*, ils obtiennent leurs plus faibles résultats dans ceux de : Moulins-la-Marche (1,6 % des SE), Tourouvre (1,5 % des SE) et L'Aigle-ouest (1,4 % des SE). Ainsi, avec 3,1 % des SE, Pascal Poisson, candidat dans la circonscription de Saint-Lô, déclare être déçu par son score et par celui des Verts : « Il faut que nous trouvions le moyen de transformer nos idées en

⁸⁵⁸ Michel Boivin, *Les élections législatives de 2007 en Basse-Normandie*, Marigny, Eurocibles, 2012, pp. 53-69. Camille Dauvin, *Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 dans le département du Calvados*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2008, 205 p.

⁸⁵⁹ Annexe 168. Résultats des candidats écologistes, pp.319-330.

⁸⁶⁰ Annexe 168., *op.cit.*

suffrages... .»⁸⁶¹ Lors du second tour, dans la Manche, Les Verts-Manche appliquent « la position nationale » : « Nous soutenons la plupart des candidats de gauche au second tour, sauf ceux dont les positions écologistes sont trop éloignées. »⁸⁶² Ils ne soutiennent pas Yveline Druet à Valognes et Bernard Cazeneuve à Cherbourg. Toutefois, dans un communiqué signé à l'unanimité, Les Verts du Nord Cotentin prennent une décision en contradiction avec celle du conseil national « Nous nous retrouvons souvent avec les militants et élus de gauche sur le terrain. » En conséquence, ils décident « qu'aucune des voix du candidat Verts ne devra se porter » sur le candidat UMP, Jean Lemièrre. De plus, Jean-Claude Magalhaes souligne qu'il apporte sa voix à Bernard Cazeneuve : « Cela a été clair dès le début. Je m'engage activement dans sa campagne de 2^{ème} tour. »⁸⁶³ Avec treize candidats, La France en action réalise seulement 0,6 % des SE. Avec 0,4 % des SE (1,0 % des SE dans les circonscriptions où se présente un candidat), le MEI, représentant de l'écologie indépendante, attire seulement 8 % de l'électorat écologiste. Les candidats sous le label « Gauche alternative 2007 » obtiennent 0,7 % des SE et 1,8 % des SE là où ils se présentent. Enfin, Alain Champain, le seul candidat GE, recueille le score insignifiant de 0,7 % des SE et Nadia Parmentier, représentante du Trèfle-NERNA, capitalise seulement 0,8 % des SE à Valognes.

Outre la concurrence des autres partis écologistes, Les Verts subissent la présence de candidats sous la label Gauche alternative 2007 qui proposent un programme basé sur l'alliance entre l'écologie et le social. Au regard des résultats, Les Verts, qui soit en présence d'un candidat sous l'étiquette Gauche alternative 2007 soit seuls, obtiennent le même score de 3,2 % des SE. Toutefois, François Dufour, candidat de la Gauche alternative 2007 avec le soutien des Verts, réalise 4,9 % des SE dans la circonscription d'Avranches. Alors que les questions liées à l'environnement n'ont jamais été autant présentes, ces élections présidentielle et législatives marquent-elles la fin de l'écologie politique ? Avec 4,2 % des SE, les formations écologistes ne réussissent plus à convaincre les électeurs. Les Verts conservent tout de même leur hégémonie sur l'écologie politique, mais sur un électorat écologiste réduit. Défenseur d'une écologie indépendante des clivages traditionnels, le MEI ne dispose plus qu'un électorat en phase avec la seule ligne de la défense de l'environnement. Bien que présents dans treize circonscriptions, les candidats de La France en action, qui revendiquent aussi l'indépendance vis-à-vis du clivage gauche-droite, ne parviennent pas à séduire l'électorat et n'obtiennent seulement 0,6 % des SE. GE est au crépuscule de sa vie politique avec un seul candidat Alain Champain dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, qui n'obtient seulement que 0,7 % des SE.

⁸⁶¹ *Ouest-France*, 12 juin 2007.

⁸⁶² *Ouest-France*, 24 avril 2007.

⁸⁶³ *Ouest-France*, 13 juin 2007.

Chapitre 3. Le succès de l'écologie politique ? (2008 -2012)

Après l'échec des Verts lors des élections de 2007, l'écologie politique perd la majorité de son électorat, et sa prééminence sur le champ environnemental. Grâce à leur alliance avec le PS, Les Verts accèdent à des postes à responsabilités dans des exécutifs locaux. Cependant, cette nouvelle étape engendre une évolution se caractérisant par la professionnalisation des élus Verts locaux. Toutefois, lors des élections locales, sans alliance électorale, ils réalisent de modestes scores aboutissant à un faible nombre d'élus. En fait, ils ont toujours un « déficit de bastions locaux ou de personnalités. »⁸⁶⁴ Lors des élections majeures, comme les élections présidentielles et législatives, ils obtiennent de faibles résultats. Les électeurs accordent encore une faible crédibilité à ce parti. De plus, Les Verts se trouvent bousculés par des événements extérieurs : le Pacte écologique de Nicolas Hulot, la candidature de José Bové lors de l'élection présidentielle de 2007, et le Grenelle de l'environnement. A partir des élections européennes de 2009, sous l'impulsion de Daniel Cohn-Bendit, Les Verts entament un tournant décisif qui se matérialise par la constitution du rassemblement de l'écologie politique et de l'écologie associative, baptisé Europe Ecologie. Après ce succès, ce nouveau rassemblement écologiste poursuit sa réussite lors des échéances locales suivantes, et se transforme en parti politique : Europe Ecologie-Les Verts. Toutefois, les élections de 2012, et plus particulièrement celle de l'élection présidentielle, se caractérisent par un arrêt de la dynamique écologique.

Parallèlement à la constitution d'Europe Ecologie en mars 2009, et toujours dans la perspective des élections européennes de juin, les différents groupuscules écologistes (GE, La France en action et le MEI) établissent une nouvelle organisation : l'Alliance écologiste indépendante. Toutefois, dès novembre, le MEI part de cette alliance et se rapproche d'EELV dans la perspective des élections régionales de 2010. Dès novembre, GE quitte aussi cette coalition écologiste. En 2011, Yves Piétrasanta, président fondateur de Languedoc-Roussillon Ecologie, est élu président de GE et se rapproche du PRG afin de mettre en place un « pôle radical et écologiste ». GE soutient la candidature de François Hollande lors de l'élection présidentielle de 2012. Seule, La France en action transforme l'alliance en parti politique lors des Assises de l'écologie indépendante en mai 2011. Par ailleurs, membre-fondateur du MoDem en 2007, Corinne Lepage est élue eurodéputée sur une liste MoDem en juin 2009, mais CAP 21 quitte cette fédération suite aux élections régionales de 2010, et tente un rapprochement avec EELV.

Plus radical, le succès du mouvement des Décroissants « tient à sa capacité à reprendre une partie du discours et des postures de l'écologie "des débuts" »⁸⁶⁵. Ainsi, ses militants envisagent un débat sur la « soutenabilité d'une économie fondée sur des ressources infinies sur une planète finie ». Dans une démarche politique, ils créent un parti : le Parti de la décroissance. Bien qu'ils réalisent de faibles scores lors des élections, ils exercent « une influence non négligeable sur les milieux écologistes »⁸⁶⁶.

⁸⁶⁴ Bruno Villalba, « La transformation d'Europe Ecologie-Les Vert », Pierre Bréchon (dir.), *Les Partis politiques français*, La documentation française, Paris, 2011, p. 137.

⁸⁶⁵ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de Repères, 2011, p. 86.

⁸⁶⁶ *Ibid.*

1. Les dernières élections intermédiaires des Verts (2008)

Incontournables à gauche lors des élections locales de 2001, Les Verts souhaitent retrouver leur poids électoral lors de ces nouvelles élections intermédiaires. Après le désastre électoral enregistré lors des élections de 2007, ils ne se démobilisent pas et participent aux élections locales partielles. Ainsi, à l'élection cantonale d'Avranches du 14 octobre 2007, Christophe Langlois, conseiller municipal d'Avranches et représentant du groupe politique des Verts pour le sud de la Manche, soutient la candidature « sans étiquette » de Jean Andro⁸⁶⁷ : « Nous ne pouvons pas, en effet, donner un siège supplémentaire à la majorité départementale UMP qui a encouragé l'implantation de l'EPR et de la ligne THT, le tout sans aucune transparence. Cette même majorité qui est incapable de mettre en œuvre un plan départemental de gestion des déchets, et pour qui la construction de nouvelles routes suffit pour aménager le territoire. »⁸⁶⁸. Lors des élections cantonales du 9 décembre 2007, à Saint-Lô-est⁸⁶⁹, Pascal Poisson obtient 6,8 % des SE. Les élections municipales et cantonales de 2008⁸⁷⁰ constituent la première consultation nationale après la victoire de Nicolas Sarkozy et de la droite. Lors des élections municipales⁸⁷¹, Les Verts se prononcent localement pour une stratégie oscillant entre autonomie et alliance avec le PS⁸⁷². En effet, ils ne disposent pas d'une implantation électorale suffisante pour tout gagner avec leurs propres étiquettes. Outre l'obtention de conseillers municipaux, ils souhaitent « écologiser » les projets municipaux. Lors des élections⁸⁷³, le PS et Les Verts signent des accords départementaux. Par exemple, dans celui des Hauts-de-Seine, les deux formations politiques concluent un « accord historique » le 3 décembre 2007 qui marque leur volonté unitaire de « proposer une alternative de gauche et écologiste au pouvoir de l'UMP. » En avril 2008, Les Verts, qui occupent cinq sièges de sénateurs⁸⁷⁴ et en entrevoient trois nouveaux, tentent d'engager des négociations avec les partis de gauche en vue des élections sénatoriales de septembre. Toutefois, ils dénoncent la « fin de non-recevoir » du PS qui envisage de présenter des candidats dans l'ensemble des départements.

⁸⁶⁷ Lors du premier tour, le 7 octobre 2007, Les Verts ont soutenu la candidature de Thierry Penneec (PS).

⁸⁶⁸ *Ouest-France*, 11 octobre 2007.

⁸⁶⁹ Les Verts ne présentent pas de candidat dans le canton de Tessy-sur-Vire.

⁸⁷⁰ Bernard Dolez et Annie Laurent, « Les élections des 9 et 16 mars 2008 : des élections intermédiaires d'un nouveau genre », *Regards sur l'actualité*, n° 342, juillet 2008, pp. 68-77 ; Gérard Le Gall, « L'hégémonie territoriale de la gauche », *RPP*, n°1047, avril-juin 2008, pp. 13-30.

⁸⁷¹ Céline Colange, « Typologie socio-électorale des principales villes françaises : de la veille au lendemain des élections municipales 2008 » in *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Elections municipales 2008 France, mis en ligne le 20 mars 2008 ; Pascal Perineau, « Les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 : démobilisation et victoire de la gauche », Olivier Duhamel et Brice Teinturier (dir.), *SOFRES, L'État de l'opinion 2009*, Paris, Le Seuil, 2009, pp. 65-76.

⁸⁷² Lettre de cadrage pour les municipales de mars 2008 (Texte adopté par le CNIR des Verts, réuni à Paris les 26 et 27 janvier 2008).

⁸⁷³ Jérôme Fouquet et Frédéric Micheau, « Les cantonales : un indicateur utile sur la vitalité des différents courants politiques », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, pp. 52-64. ; Pierre Martin, « Les élections cantonales des 9-16 mars 2008 », *Regards sur l'actualité*, n° 342, juillet 2008, pp. 68-77.

⁸⁷⁴ Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord (2001) ; Alima Boumediene-Thiery, sénatrice de Paris (2004) ; Jean Desessard sénateur de Paris (2004), Jacques Muller sénateur (2007) ; et Dominique Voynet, sénatrice de la Seine-Saint-Denis (2004).

1.1. Les candidats et les listes écologistes

Lors des élections municipales, Les Verts décident « d'être présents dans le plus grand nombre de communes » soit à travers des listes autonomes, soit sur des listes d'union de la gauche. Ainsi, ils présentent 126 têtes de liste dans les villes de 3 500 habitants et plus, et 61 dans celles de 30 000 habitants et plus, soit 18 % (26 % en 2001 et 44 % en 1995)⁸⁷⁵. De plus, malgré l'attitude hégémonique du PS, Les Verts négocient des positions éligibles sur les différentes listes de la gauche. Lors des élections cantonales, les petites formations s'effacent devant le « poids des candidatures des deux grandes formations » (PS et UMP)⁸⁷⁶. Après les faibles scores réalisés lors des élections de 2007, Les Verts ne présentent que 504 candidats (783 en 2001), dont 160 candidatures féminines⁸⁷⁷. Faute d'accord national avec le PS, ils se trouvent seuls dans 114 cantons. Les partis et les formations non-Verts⁸⁷⁸ présentent 53 candidats, dont quinze femmes⁸⁷⁹. Lors des élections sénatoriales de septembre, Les Verts proposent 41 candidatures sur 68 sièges à pourvoir au scrutin majoritaire et sept listes au scrutin à la proportionnelle. Des écologistes non-Verts intègrent deux listes : Carine Curtet (MEI) sur la liste DVD « Mer et Montagne » dans les Alpes-Maritimes et Amapola Ventron (GE) sur la liste UMP « Réussir nos villes et nos villages dans les Bouches-du-Rhône ». Deux écologistes⁸⁸⁰ se présentent au scrutin majoritaire en Polynésie française.

1.1.1. Les listes et les candidats écologistes aux élections municipales de 2008

En Basse-Normandie, Les Verts optent pour une stratégie d'union de la gauche. Dans la Manche, au niveau de la CUC, les écologistes poursuivent cette union : quatre d'entre eux figurent⁸⁸¹ sur la liste « La ville pour ambition » conduite par le maire sortant de Cherbourg-Octeville, Bernard Cazeneuve (PS), trois⁸⁸² sur la liste « Tournaville, l'avenir ensemble » menée par le maire sortant André Rouxel (PS), et quatre⁸⁸³ sur la liste « Écouter pour agir et réussir ensemble » conduite par le maire sortant Bernard Cauvin (PS) à Equeurdreville-Hainneville. Après quatre mandats, Daniel Bosquet, conseiller régional, se retire de la vie politique municipale. Paul Gouremen, ancien adjoint sous l'étiquette écologiste, est de nouveau présent sur cette liste, mais sous celle du PS. Dans les autres villes de la Manche, Les Verts intègrent la liste d'union

⁸⁷⁵ Communiqué de presse de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes du 8 mars 2008.

⁸⁷⁶ Jérôme Fouquet et Frédéric Micheau, « Les cantonales : un indicateur utile sur la vitalité des différents courants politiques », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, pp. 53.

⁸⁷⁷ Communiqué de presse de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes du 8 mars 2008.

⁸⁷⁸ Confédération des Ecologistes Indépendants, Génération écologie, Le Trèfle-Les Nouveaux Ecologistes Homme-Nature Animaux, Mouvement Ecologiste Indépendant.

⁸⁷⁹ Communiqué de presse de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes du 8 mars 2008.

⁸⁸⁰ Jacky Bryant et Maximilien Hauata.

⁸⁸¹ Jean-Claude Magalhaés (62 ans), retraité de l'Éducation nationale et adjoint à la citoyenneté et aux relations internationales, à la 7^{ème} place ; Valérie Lejuez (45 ans), professeur de piano, à la 14^{ème} ; Michel Durel, (62 ans), retraité DCN, à la 27^{ème} ; et Véronique Pinabel (53 ans), mère au foyer, à la 32^{ème}.

⁸⁸² Anne Cren (52 ans), sans profession, à la 6^{ème} place ; Hubert Vignet (54 ans), enseignant, à la 17^{ème} ; et Véronique Roger (38 ans), enseignante, à la 26^{ème}.

⁸⁸³ Louis Poutas (57 ans), enseignant, à la 7^{ème} place ; Christiane Colson (49 ans), sans profession, à la 14^{ème} ; Jean-Pierre Bigay (47 ans), enseignant, à la 20^{ème} ; et Magali Miras (37 ans), enseignante, à la 25^{ème}.

de la gauche. A Saint-Lô, quatre Verts⁸⁸⁴ participent à la constitution de la liste (PS/PCF/PRG) « Changeons d'air » menée par Jean-Karl Deschamps. Les Verts du Sud-Manche appellent à voter pour les forces de gauche présentes : « Nous espérons que la période 2008-2014 verra l'émergence d'une politique plus citoyenne et solidaire, en même temps qu'elle ouvre une ère de la responsabilité écologique à Granville et dans tout le Sud de la Manche. »⁸⁸⁵ A Granville, la liste d'union « Granville à gauche toute » menée par André Juin rassemble des socialistes, des communistes, des Verts, des membres du mouvement Alternative citoyenne et des représentants de la société civile. A Avranches, face à la liste du maire sortant (UMP) Guénaël Huet, Jean-Pierre Gouédard, adjoint au maire sortant, mène une liste dite « d'ouverture » qui rassemble de la droite « sociale, mais libérale», en passant par la gauche, et notamment Les Verts, et le « sans étiquette » : « Elle réunit des gens d'expérience, d'horizons, de sensibilités et de talents différents. Tous souhaitent travailler au service de leur ville. »⁸⁸⁶ A Coutances, Christiane Durchon se trouve désignée une seconde fois à la tête d'une liste de gauche. Intitulée « Coutances, un autre choix de vie », elle unit ainsi Les Verts, le PS, le PCF et les sympathisants de gauche : « Cette liste est la réunion de deux noyaux : celui des politiques, qui m'ont sollicitée pour la liste à Coutances, et celui des jeunes venus du monde associatif. »⁸⁸⁷ Enfin, à Valognes, Didier Goujon (38 ans), professeur d'histoire-géographie au collège de Sainte-Mère-Eglise, est la tête d'une liste de sensibilité écologiste intitulée « Valognes ville verte, ville ouverte » : « Valognes ville verte pour notre volonté de garder la ruralité et protéger le cadre de vie de notre ville, ville ouverte pour rassembler les personnes d'horizons et de sensibilités différentes qui adhèrent à notre projet commun. »⁸⁸⁸ A gauche, et de sensibilité écologiste mais non encarté, Didier Goujon s'engage pour la première fois lors des élections municipales : « Avec un petit groupe, nous avons évoqué un projet environnemental qui pouvait être partagé par de nombreuses personnes. Un tour de force a été réalisé car nous avons réussi sur le même projet de ville à rassembler des gens de gauche et de droite, des écologistes et des employés d'Areva ou d'EDF de Flamanville. C'est un Grenelle de l'environnement version valognaise. »⁸⁸⁹ Deux Verts intègrent cette liste : Thierry Leportier (51 ans), infirmier, à la 7^{ème} place et Patrick Vallet (54 ans), professeur des écoles, à la 9^{ème}.

A Caen, après avoir envisagé dans un premier temps de présenter une liste autonome, Les Verts participent à une liste d'union de la gauche (PS, Citoyens à Caen, PRG, Les Verts, PCF et MRC) intitulée « CAEN en capitales » menée par Philippe Duron (PS). Ils obtiennent six places, dont cinq éligibles avec deux postes d'adjoint en cas de victoire⁸⁹⁰. Sous l'étiquette UMP, Josette Bénard figure de nouveau sur la

⁸⁸⁴ Pascal Poisson (55 ans), consultant en développement durable et conseiller municipal sortant, à la 5^{ème} place ; Marie Sinel (53 ans), éducatrice spécialisée et artiste-peintre, à la 12^{ème} ; Magali Monier (35 ans), technicien forestier à la DDAF, à la 18^{ème} ; et Jérôme Virlovet (31 ans), coordinateur associatif en agriculture biologique, à la 29^{ème}.

⁸⁸⁵ *Ouest-France*, 4 mars 2008.

⁸⁸⁶ *Ouest-France*, 18 février 2008.

⁸⁸⁷ *Ouest-France*, 5 février 2008.

⁸⁸⁸ *Ouest-France*, 31 janvier 2008.

⁸⁸⁹ *Ouest-France*, 31 janvier 2008.

⁸⁹⁰ Rudy L'Orphelin (27 ans), chargé d'études, à la 7^{ème} ; Colette Gissot (48 ans), attachée territoriale, à la 12^{ème} ; Francis Joly (39 ans), cadre technique, à la 21^{ème} ; Samia Chehab (30 ans), chargée de développement dans une association, à la 36^{ème} ; Jean-Luc Véret, (56 ans), médecin publique, à la 39^{ème} ; et Corinne Thoiron (41 ans), commerçante, à la 48^{ème}.

liste de Brigitte Le Brethon, mais à la 19^{ème} place, puis à la 23^{ème}. A Hérouville Saint-Clair, la liste de gauche intitulée « Hérouville à gauche, pour mieux vivre ensemble » conduite par Emmanuel Renard (PS) intègre sept Verts⁸⁹¹. A Ifs, après trois rencontres infructueuses avec le PS, l'association IDEES, Les Verts et trois élus de la liste PS-PCF de 2001 constituent une liste appelée « Ensemble pour mieux vivre à Ifs - la gauche citoyenne ». A Blainville-sur-Orne, après le refus de Daniel François (PS), maire sortant, de constituer une liste d'union, Thierry Besnard, responsable de la section locale du PC et conseiller municipal sortant, établit une liste d'union (PC-Les Verts-PRG) nommée « Blainville avec vous ». A Douvres-la-Délichrande, Stéphanie Derobert (33 ans), chargée de projet en santé publique, intègre la liste « Autrement plus Douvres » conduite par Thierry Lefort. A Lisieux, Clotilde Valter (PS), qui a « voulu une liste d'union de gauche, ouverte sur la société civile »⁸⁹², en constitue une intitulée « Ensemble faisons gagner Lisieux » qui intègre les différentes composantes de la gauche, dont trois candidats Verts et une candidate soutenue par Les Verts⁸⁹³. A Bayeux, Bernard Hérard, conseiller municipal Vert sortant, ne se représente pas. A Vire, Les Verts du Bocage, qui soutiennent la candidature de Christian Malon (PRG), insistent sur l'importance du lien entre l'écologie et le social : « Avec l'augmentation des prix pétroliers, les matières premières augmentent à leur tour et il en va de même du budget des ménages. Et là, les moins favorisés sont les plus modestes, qui vivent dans des logements mal rénovés ou mal chauffés. L'articulation entre l'écologie et le social doit être pensée localement. »⁸⁹⁴ Soutenue par le PS, Les Verts et le PRG, la liste d'union de gauche « ouverte » intitulée « Mieux vivre ensemble à Vire » intègre le Vert Thomas Ribes (33 ans), professeur des écoles, à la 7^{ème} place. A Luc-sur-Mer, Yohann Guérard est inscrit sur la liste « Terre et mer » de Fabrice Maurel. Des militants Verts se présentent dans de petites communes : Olivier Joliton à Colombières ou Christian Lerévérard à Sainte-Honorine-de-Fay. Deux maires sortants, sans étiquette mais de sensibilité écologiste, se présentent de nouveau : Michel Lamarre à Honfleur et Philippe Dupré au Fresne-Camilly. Maire de Pontécoulant depuis 1994, Marie-Paule Labéy, sans étiquette mais de sensibilité écologiste, met fin à sa carrière politique locale.

A Alençon, Les Verts ne s'engagent sur aucune liste : « Ce n'est pas pour ça qu'ils se désintéressent des affaires municipales. » Ils attendent que la gauche « prenne vraiment la mesure de la dégradation sociale et de la gravité de détérioration de notre environnement et s'engage à agir tant dans les domaines du transport, de l'emploi, du logement que de la santé, de la culture et des loisirs. »⁸⁹⁵ A La Ferté-Macé, soutenu par le PS et Les Verts⁸⁹⁶, Jacques Dalmont (PS) mène la liste « La Ferté-Macé, solidaire et vivante » ouverte à la société civile et au monde associatif. Enfin, à Flers, Yves Goasdoué (PS), maire sortant, constitue une liste

⁸⁹¹ Raphaël Yem à la 3^{ème} place ; Mariette Patourel à la 8^{ème} ; Pascal Rogue à la 11^{ème} ; Brigitte Lecolley à la 16^{ème} ; Dominique Peryoite à la 20^{ème} ; Paul Lowy à la 25^{ème} ; et Bernadette Biniakounou à la 32^{ème}.

⁸⁹² *Ouest-France*, 26 janvier 2008.

⁸⁹³ Sabine Michaux (40 ans), assistante commerciale, à la 3^{ème} place ; Yves Jambu (57 ans), directeur d'une maison de retraite, à la 10^{ème} ; Annick Lechartier (56 ans), directeur d'école en retraite, société civile présentée par Les Verts, à la 17^{ème} ; Pascal Chapelle (52 ans), cheminot et conseiller municipal sortant, à la 30^{ème}.

⁸⁹⁴ *Ouest-France*, 1^{er} mars 2008.

⁸⁹⁵ *Ouest-France*, 20 février 2008.

⁸⁹⁶ Brigitte Radigue Louvel (57 ans), enseignante, à la 4^{ème} place et Catherine Chorin (41 ans), professeure des écoles, à la 14^{ème}.

intitulée « Pour Flers, une volonté en marche », soutenue par le PS, le PCF, Les Verts (Irène Cojean), et le PRG. Deux maires Verts se présentent de nouveau dans de petites communes rurales : Didier Goret à Guerquesalles et Yannick Soubien à Taillebois. A Caligny, Daniel Cattelain, un ancien Vert⁸⁹⁷, propose sa candidature, sans étiquette mais de sensibilité écologiste.

1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2008

En Basse-Normandie, Les Verts sont les seuls écologistes à se présenter lors des élections cantonales de mars 2008. Sur 71 cantons renouvelables, ils proposent ainsi huit candidats contre douze en mars 2001 : six dans le Calvados, un dans la Manche (-2), et un dans l'Orne (-2). D'une moyenne d'âge de 43 ans, le plus jeune, Antoine Astruc à Caen 2, a 24 ans, alors que le plus âgé, Michel Le Moux à Caen 6, en a 64. Ils ne présentent que des candidatures masculines⁸⁹⁸. Dans le Calvados, ils se positionnent essentiellement dans les cantons de l'agglomération caennaise⁸⁹⁹. Les Verts et le PS proposent une candidature unique à Evrecy : Pascal Giloire (38 ans), conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes, et sa suppléante, Christine Contesse (PS), âgée de 48 ans, ancienne directrice de Starter⁹⁰⁰. Mickaël Marie (31 ans), assistant parlementaire de la sénatrice Dominique Voynet, et sa suppléante, Sarah Albert (29 ans), ingénieure, retirent leur candidature à Caen 8. Dans la Manche, avec le soutien du PS, Jean-Marc Joly (43 ans), enseignant et directeur d'école, et sa suppléante, Annie Travers, conseillère municipale à Eroudeville, se présentent à Montebourg. Les Verts apportent leur soutien au candidat PS, Gérard Dieudonné, à La Haye-Pesnel.

Dans l'Orne, avec le soutien du PS et du PRG, Bruno Bertoli (48 ans), chef de projet pour le réseau des Fongecifs et secrétaire départemental des Verts, et sa suppléante, Isabelle Davy (40 ans), infirmière puéricultrice dans le Calvados au sein du service de la Protection maternelle et infantile, se présentent à Athis-de-l'Orne. Ils reçoivent l'appui d'un comité de soutien présidé par Michel Chignon⁹⁰¹ : « Si par-delà nos sensibilités politiques, philosophiques, idéologiques, culturelles et religieuses, nous nous retrouvons dans le soutien que nous apportons publiquement à Bruno Bertoli, candidat, et Isabelle Davy, sa suppléante, c'est que nous savons qu'ils seront les garants du respect de cette diversité. »⁹⁰² A Argentan-est, Jean-Louis Carpentier, sans étiquette, reçoit le soutien du PS, du PRG et des Verts.

⁸⁹⁷ Ancien membre de CES de Noël Mamère, il intègre Les Verts. Il assure des mandats électoraux dans la région parisienne : conseiller régional d'Ile-de-France, adjoint au maire de Saint-Denis et vice-président de la communauté d'agglomération « Plaine Commune ». Il est pressenti sur la liste verte menée par Jean-Pierre Viaud à Caen lors des élections municipales de 2001. Journaliste (ancien grand reporter à Antenne 2), il réalise un film documentaire intitulé « Amiante : le prix du silence » en 2003.

⁸⁹⁸ Mariette Sineau, « Mairies et cantons : zones arides de la parité », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, pp. 65-71.

⁸⁹⁹ Antoine Astruc (24 ans), étudiant en master développement durable, et sa suppléante, Agnès Macaud (40 ans), éducatrice spécialisée, à Caen 2 ; Michel Le Moux (64 ans), pharmacien et sa suppléante, Dominique Lechanoine, enseignante remplaçante, à Caen 6 ; François Maillard (52 ans), aide-soignant, puis Jean-Luc Véret (56 ans), médecin de santé publique, et sa suppléante, Fanny Vandaele, (20 ans), en formation d'éducation spécialisée, sans carte politique, à Caen 7 ; Francis Joly (39 ans), cadre technicien, et sa suppléante, Catherine Aimont, (39 ans), paysagiste, à Caen 9 ; et Jean-Luc Véret, puis Yohann Guérard (35 ans), directeur des Francas, et sa suppléante, Stéphanie Derobert (33 ans), chargée de projets en prévention et d'éducation pour la santé, à Douvres-la-Délivrande.

⁹⁰⁰ Association d'aide aux chômeurs, précaires, et RMistes.

⁹⁰¹ Yannick Soubien, maire de Taillebois et vice-président du conseil régional ; Yves Goasdoué, maire de Flers et conseiller général ; Sylvie et Didier Ouvry ; Marie Martin ; Viviane et Jean-Michel Thébault ; et Christian Delabie.

⁹⁰² *Ouest-France*, 14 février 2008.

1.1.3. Les candidats Verts dans le Calvados lors des élections sénatoriales de 2008

Ces élections sénatoriales de septembre 2008 de la série A, soit 38 départements, concernent le renouvellement de 114 sièges de sénateurs, dont les trois du Calvados⁹⁰³, élus le 27 septembre 1998. Dans le Calvados, au scrutin majoritaire à deux tours, Les Verts présentent trois candidats sur un total de 21 candidatures : Josiane Lowy (60 ans), conseillère régionale, avec son suppléant, Olivier Joliton, adjoint au maire de Colombières ; Pascal Giloire (39 ans), ancien conseiller municipal de Cesny-aux-Vignes, avec sa suppléante, Stéphanie Derobert, adjointe au maire de Douvres-la-Délivrande ; et Sabine Michaux (41 ans), conseillère municipale de Lisieux, avec son suppléant, Christian Lerévérénd, conseiller municipal de Sainte-Honorine-de-Fay. Avec quatre listes en lice, la situation de la gauche favorise celle de la droite. Après « une fin de non-recevoir du PS » au niveau national, Les Verts décident de présenter des candidats ou des listes vertes et autonomes. Josiane Lowy déplore un manque de concertation tant au niveau national que départemental : « Chaque conquête de la gauche (la Région, la mairie de Caen) s'est faite avec des négociations et la prise en compte des Verts. On aurait espéré que l'expérience ait un retentissement pour les sénatoriales, c'est dommage. Aucune force de gauche ne peut l'emporter sans les autres. » Philippe Duron (PS), maire de Caen, insiste sur la difficulté d'une candidature commune : « Toutes les familles de gauche seront représentées. Cela nous donnera l'occasion de ratisser large au premier tour. Nous verrons si c'est suffisant pour mettre un candidat en ballottage. »⁹⁰⁴

1.2. Les programmes

Après le succès du Grenelle de l'environnement, les grands partis verdissent leur programme électoral. Ainsi, dans le cadre d'une union de la gauche, et plus particulièrement avec Les Verts, les têtes de liste PS intégrèrent du « Vert » dans leurs propositions : le développement des transports alternatifs, la mise en place d'une transition énergétique ou la création d'espaces verts. Lors des élections cantonales, les candidats Verts insistent sur leurs propositions en lien avec les compétences du conseil général, et plus particulièrement sur le social.

1.1.2. Le programme de la liste « Valognes ville verte, ville ouverte » conduite par Didier Goujon aux élections municipales de 2008

A Valognes, la liste « Valognes ville verte, ville ouverte » conduite par Didier Goujon rassemble des personnes d'horizons très variées et voire opposées : « Rassembler des employés du nucléaire avec des écologistes pour sauvegarder son cadre de vie est un point commun qui nous unit pour Valognes. » Les colistiers établissent leur programme à partir de trois axes : respecter le passé avec le patrimoine, préserver

⁹⁰³ Ambroise Dupont (UDF puis UMP), Jean-Léonce Dupont (DL puis NC), et René Garrec (DL puis UMP).

⁹⁰⁴ *Ouest-France*, 13 septembre 2008.

le présent avec le cadre de vie, et réfléchir à l'avenir avec l'environnement. Ils souhaitent « conserver l'identité de la ville et sa qualité de vie. » C'est pourquoi, ils s'opposent à son développement anarchique, et plus particulièrement à l'extension de la zone d'Armanville :

« Il n'y a pas de répartition des activités, commerciales, artisanales, et industrielles. Tout est pèle mèle, les permis de construire ont été donnés sans réellement réfléchir à un bon équilibre économique. Cependant, nous ne sommes pas contre le développement de la ville, cela produit les richesses, mais il faut en garder la maîtrise et l'harmonie. »⁹⁰⁵

Ils proposent l'équilibre entre une qualité de vie et un développement raisonné de la ville : « Il faut une mairie exemplaire en matière d'environnement et d'économie d'énergie. »⁹⁰⁶ Dans le cadre de sa mise en application, Didier Goujon souhaite la mise en place de conseils de quartier. Concernant l'élaboration d'un Plan d'aménagement urbain cohérent, les colistiers envisagent entre autres la refonte de la place du château :

« Il faut embellir; la reverdir; organiser un plan de stationnement pour toute la ville, un parc de co-voiturage et de poids lourds sécurisé. Faire respecter le stationnement avec le concours de la police municipale, soutenir l'offre commerciale au centre-ville et redonner du cachet au centre-ville et aux entrées de la ville. »

Au sujet de la création d'un centre culturel, ils entendent une revalorisation des activités culturelles et un soutien à la vie associative : « La création d'un centre culturel avec un réel espace suffisamment large pour accueillir du théâtre, des concerts, des expositions permanentes mais aussi regrouper toutes les oeuvres d'art que la ville possède dont les Valognais ne profitent pas. » Quant au développement durable, ils privilégient « des réserves foncières vertes » au sein des quartiers. Dans la zone d'Armanville, ils invitent les entreprises à arborer leurs périmètres » et souhaitent transformer cette zone en éco-parc d'activités.

A propos de la politique envers la jeunesse, ils proposent de « favoriser l'accueil des jeunes enfants en développant les services de la crèche, des études encadrées par des assistants d'éducation le soir pour les plus grands, renforcer l'encadrement pour les ados de plus de 12 ans et mettre en place des chantiers de jeunesse qui valorise le patrimoine. » Enfin, sur la restauration scolaire, ils remettent en cause la liaison froide : « Nous voulons redonner le goût des aliments aux enfants en leur faisant découvrir les produits locaux et bio. »⁹⁰⁷

1.2.2. Le programme des candidats Verts aux élections cantonales de 2008

Avec des professions de foi personnalisées, les candidats Verts défendent les enjeux de l'écologie politique à l'échelle départementale, et ce malgré leur opposition à cette collectivité. Michel Le Moux, candidat à Caen 6, rappelle que Les Verts sont « depuis longtemps » pour la « suppression » de cet échelon : « Maintenant que le maillage des communautés de communes et d'agglomérations s'intensifie, on pourrait leur transférer progressivement les compétences des conseils généraux et ensuite fermer ceux-ci sans drame. »⁹⁰⁸ Ancrés à gauche, Les Verts entendent mettre en place une politique volontariste, mais

⁹⁰⁵ *Ouest-France*, 4 février 2008.

⁹⁰⁶ *Ouest-France*, 11 février 2008.

⁹⁰⁷ *Ouest-France*, 4 février 2008.

⁹⁰⁸ *Ouest-France*, 1^{er} février 2008.

respectueuse de l'environnement. Ainsi, pour Yohann Guérard, candidat à Douvres-la-Délivrande, les valeurs de l'écologie doivent « être prises en compte dans une politique globale, dans l'ensemble des mesures qui sont du ressort du département. »⁹⁰⁹ Les candidats, qui entendent devenir des professionnels de la politique, ne se limitent plus seulement à diffuser un programme à vocation nationale. Dans leurs professions de foi, ils insistent sur des propositions concernant les compétences du conseil général, comme le social, le transport, ou l'éducation

Ainsi, les candidats Verts proposent « une politique sociale pleine de sens » : Antoine Astruc, candidat à Caen 2, souhaite « assurer l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées par des solutions innovantes : les services à la personne, la mixité générationnelle, le transport à la demande... » ; « proposer des bilans énergétiques pour les bénéficiaires du service de maintien de l'énergie » ; « assurer les moyens du retour à l'emploi » ; « créer une carte-légume permettant à tous d'avoir des fruits et des légumes frais » ; et « créer une conférence départementale annuelle du handicap pour travailler avec les associations »⁹¹⁰. Jean-Luc Véret, candidat à Caen 7, envisage de « réorienter les services sociaux vers la prévention : retarder le vieillissement par le soutien à domicile des personnes âgées, l'animation communautaire dans la cité et dans les institutions » ; de mettre en place de « réels dispositifs d'insertion pour les personnes au RMI » ; d'organiser des « actions de prévention en santé » ; et de « tenir compte de la politique sociale des entreprises dans les marchés publics »⁹¹¹. Yohann Guérard propose d'« agir en amont sur les causes des difficultés éducatives rencontrées par les familles » :

*« Il faut explorer le RSA qui doit remplacer certains minima sociaux. Le rôle du département sur l'éducation, en particulier des adolescents, doit être renforcé dans un projet éducatif départemental, à l'instar des départements gérés par la gauche. Il faut lutter contre la précarité, avec un fond d'aide aux jeunes pour l'insertion des 16-25 ans, et un fond de solidarité pour le logement. L'aide aux personnes âgées doit être mieux organisée par une coordination et un développement des antennes de proximité. »*⁹¹²

Par ailleurs, ils envisagent d'orienter le développement des transports « vers une mobilité durable » afin de « garantir le droit à la mobilité pour tous. » Antoine Astruc désire « renforcer le transport en commun, maintenir la ligne 4 à Authie, améliorer la desserte des quartiers du Chemin Vert et de la Folie et mettre en place une ligne de bus en rocade », « créer des liaisons cyclables entre communes et quartiers, soutenir des plans vélo communaux, élargie Véol aux communes périphériques » ; « réouvrir la liaison ferroviaire Caen-Flers et créer une gare à Carpiquet » ; et « développer un service départemental de covoiturage d'autopartage. »⁹¹³ Antoine Astruc insiste sur le développement d'une « mobilité durable, c'est-à-dire que des aides peuvent être attribuées pour avoir ce droit à la mobilité. Et c'est dans le périurbain qu'il y a du travail. » :

⁹⁰⁹ *Ouest-France*, 18 février 2008.

⁹¹⁰ Annexe 169. Profession de foi d'A. Astruc dans le canton de Caen, pp. 331-332.

⁹¹¹ Profession de foi de J.-L. Véret.

⁹¹² *Ouest-France*, 18 février 2008.

⁹¹³ Annexe 169., *op.cit.*

« Avec ceux qui veulent encore construire des routes, on va droit dans le mur [...] Cela coûte de 20 à 30 millions d'euros sur 5 ans au département. Les familles dépensent 20 à 30 € supplémentaires par plein de carburant. Une solution serait déjà d'abandonner la seconde voiture des ménages en optant pour le covoiturage, la location et les transports en commun. »⁹¹⁴

Francis Joly, candidat à Caen 9, souhaite « développer de nouveaux modes doux de déplacement » : « Il nous faut d'abord relier les différents quartiers de ce canton, il n'est pas tolérable que V'éol, le système caennais de vélo en libre-service, s'arrête aux portes de la Guérinière. Couplons les systèmes d'autopartage au covoiturage, au pédibus ou de vélobus. »⁹¹⁵

Concernant l'éducation, Les Verts proposent « des collèges ouverts sur le monde et écologiques ». Ainsi, ils envisagent de « réhabiliter et [de] construire les collèges en basse consommation d'énergie » ; d' « augmenter le nombre de postes informatiques par le recyclage du parc existant en utilisant les logiciels libres » ; de « proposer des repas bio et locaux dans les cantines scolaires des collèges, associé à une éducation permanente au goût » ; et de « créer des jardins pédagogiques gérés par les collèges. »⁹¹⁶ Jean-Luc Véret insiste sur la réhabilitation des collèges Liard et Jacquard. Francis Joly propose de sensibiliser les collégiens sur les questions environnementales : « On peut mettre en place des choses simples : cultiver un jardin bio participatif, proposer ses légumes à la cantine. »⁹¹⁷ Antoine Astruc souhaite un meilleur respect des normes environnementales « notamment dans les réhabilitations et au regard des dépenses énergétiques. » Il plaide pour l'usage de logiciels libres « et au passage progressif de repas bio et au-delà avoir des jardins potagers pour intégrer les jeunes dans cette démarche. »⁹¹⁸

1.3. Les résultats

Lors du premier tour des élections municipales de 2008, dans les communes de 3 500 habitants et plus, les listes vertes et autonomes n'atteignent que 1,2 % des SE contre 1,9 % des SE le 16 mars 2001⁹¹⁹ et Les Verts remportent 280 sièges, dont 147 dès le premier tour⁹²⁰. Ils obtiennent 41 maires (38 hommes et 3 femmes), dont 23 sortants et 18 nouveaux⁹²¹. Lors du premier tour des élections cantonales de 2008, Les Verts réalisent 4,3 % des SE (11,5 % des SE pour les candidats Verts indépendants et 21,5 % des SE pour les candidats d'union). Deux conseillers généraux Verts sont élus dès le premier tour et 34 candidats restent en lice, dont cinq sortants (52 candidats en 2001). Les Verts recueillent 19,9 % des SE dans les 114 cantons où le PS ne présente pas de candidat et 10,6 % des SE dans les 390 cantons où le PS en présente un. Lors du second tour, le 16 mars, Les Verts réalisent 1,6 % des SE et obtiennent onze conseillers généraux (trois

⁹¹⁴ *Ouest-France*, 2 février 2008.

⁹¹⁵ Profession de foi de F. Joly.

⁹¹⁶ Profession de foi de M. Le Moux.

⁹¹⁷ *Ouest-France*, 1^{er} février 2008.

⁹¹⁸ *Ouest-France*, 2 février 2008.

⁹¹⁹ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, p. 188.

⁹²⁰ http://www.cevipof.com/rtefiles/File/ELECTIONS%20MUNICIPALES/Muni_08_%20FE.pdf

⁹²¹ Archives nationales des Verts.

femmes et huit hommes)⁹²² : sept nouveaux⁹²³ et quatre sortants⁹²⁴. Lors du premier tour, les candidats non-Verts totalisent seulement 0,3 % des SE. Lors du second, avec six candidats, ils obtiennent 0,3 % des SE et un élu dans l'Yonne⁹²⁵. Lors des élections sénatoriales, au scrutin majoritaire, Les Verts recueillent 2,4 % dans l'ensemble des départements et 3,2 % dans ceux où ils se présentent. Au scrutin à la proportionnelle, les sept listes vertes réalisent 3,3 %.

1.3.1. Le résultat des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 2008

En Basse-Normandie, suite au premier tour du 9 mars 2008, Les Verts, qui optent pour une stratégie d'union, intègrent de nouveau certains conseils municipaux. Dans la Manche, dans trois (Cherbourg-Octeville, Tournlaville, et Equeurdreville-Hainneville) des cinq communes de la CUC, les écologistes participent à des majorités municipales et s'impliquent dans la gestion de la cité en occupant des postes d'adjoint ou de conseillers délégués. A Cherbourg-Octeville, avec un score sans appel, la liste « La ville pour ambition » conduite par Bernard Cazeneuve obtient 66,8 % des SE. Les quatre colistiers écologistes sont élus : Jean-Claude Magalhaés occupe le poste de sixième adjoint, en charge de la citoyenneté, de la coopération et des jumelages et Michel Durel devient conseiller délégué à la commission d'appels d'offres. Valérie Lejuez et Véronique Pinabel sont élues conseillères municipales. La liste « Tournlaville, l'avenir ensemble » menée par André Rouxel réalise 75,5 % des SE. Anne Cren se trouve élue septième adjointe, en charge de la politique de la ville et du jumelage et Hubert Vignet est nommé conseiller délégué à la gestion des espaces naturels. Véronique Roger est conseillère municipale. A Equeurdreville-Hainneville, avec 75,5 % des SE, la liste « Écouter pour agir et réussir ensemble » conduite par Bernard Cauvin a réuni la majorité des suffrages sur l'ensemble des secteurs. Les quatre colistiers de sensibilité écologiste sont également élus au conseil municipal : Louis Poutas, Christiane Colson, Jean-Pierre Bigay, et Magali Miras. Louis Poutas est nommé adjoint au maire, en charge de la quotidienneté, du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité publique de proximité.

Dans les autres villes de la Manche, Les Verts obtiennent des postes de conseillers municipaux, mais dans l'opposition. A Saint-Lô, avec 46,1 % des SE, la liste « Changeons d'air » menée par Jean-Karl Deschamps améliore le score de la gauche par rapport aux précédentes élections municipales. Le Vert Pascal Poisson est élu conseiller municipal d'opposition. A Coutances, avec 29,5 % des SE (24,3 % des SE en 2001), la liste « Coutances un autre choix de vie » menée par Christiane Durchon progresse ainsi avec un gain de 264 électeurs : « C'est la première fois que l'on est second. Et Yves Lamy n'est pas élu au

⁹²² *Vert contact électro*, n° 57, 20 mars 2008.

⁹²³ Eric Alauzet à Besançon-est (Doubs), Michèle Rivasi à Valence 1 (Drome), Gilles Denigot à Saint-Nazaire-ouest (Loire-Atlantique), Thierry Soler à Checy (Loiret), Alain Biaux à Chalons-en-Champagne (Marne), Frédéric Hilbert à Colmar-sud (Haut-Rhin), et Nicole Guilhaudin à Chambéry-sud (Savoie).

⁹²⁴ Jean-Marc Massin à Sainte-Savine (Aube), Catherine Brette à Fontaine-Seyssinet (Isère), Gilles Buna à Lyon 2 (Rhône), et Vincent Gazeilles à Clamart (Hauts-de-Seine).

⁹²⁵ Jean-Michel Delagneau à Seignelay.

premier tour. Pour un maire sortant, ce n'est pas très bon. »⁹²⁶ La seconde liste d'opposition menée par Etienne Savary (MoDem) obtient le score de 23,4 % des SE. Entre les deux tours, les deux listes d'opposition tentent de négocier une fusion. Toutefois, après des tractations, les deux équipes ne parviennent pas à se mettre d'accord. Pour Etienne Savary :

« Ma liste est une liste d'ouverture. Il y a des gens du centre, d'autres à droite et d'autres à gauche. Il y a des gens très bien dans l'équipe de Christiane Durchon, et d'autres qui ont un comportement plus dogmatique. Pour ma part, je n'avais aucune difficulté à travailler avec elle. Mais il y a eu des comportements qui ont choqué des gens de ma liste. »

Pour Christiane Durchon : « Nous avons proposé la seconde place à Etienne Savary, et 5 ou 6 places à ses colistiers. Ce chiffre n'était pas bloqué pour notre part. Etienne Savary avait l'air d'accord, mais sa liste ne l'a pas suivi. »⁹²⁷ Lors du second tour, dans le cadre d'un triangulaire, la liste de Christiane Durchon réalise 28,7 % des SE. La candidate est plutôt satisfaite des résultats : « En pourcentage, on fait beaucoup mieux qu'en 2001, puisqu'on n'avait eu que 16 % des voix. Par rapport au premier tour, on maintient notre deuxième place et on creuse l'écart avec la liste d'Etienne Savary. Ce qui est positif, c'est qu'on passe de deux à quatre élus. »⁹²⁸ Elue pour la quatrième fois conseillère municipale d'opposition, Christiane Durchon entame alors son dernier mandat.

Enfin, à Valognes, la liste de sensibilité écologiste intitulée « Valognes ville verte, ville ouverte » menée par Didier Goujon, crée la surprise, car elle obtient 15,3 % des SE. Après des tentatives de négociations, les quatre listes se maintiennent, et ce malgré les tentatives de rapprochement venant du candidat de la gauche, Rémi Besselièvre (PCF). Didier Goujon insiste le renouvellement générationnel de sa liste : « Nous sommes la nouvelle génération d'élus. Nous ne pensons pas que la liste de gauche, composée majoritairement de sortants, représente nos idées. Il faut laisser place à une nouvelle équipe. »⁹²⁹ Lors du second tour, dans le cadre d'une quadrangulaire, la liste de Didier Goujon recueille 11,6 % des SE. Rémi Besselièvre reporte la responsabilité de son échec sur l'attitude de Didier Goujon :

« Concernant notre défaite, il nous a manqué le soutien de Fernand Leboyer, celui du conseiller général, celui des Verts. Ces attitudes négatives ont contribué à l'échec de la gauche à Valognes. J'ai aussi une pensée pour Didier Goujon dont la cuistrerie politique a détourné des électeurs de gauche. Le rassemblement de nos électeurs au second tour nous aurait permis d'accéder à la victoire. »

Mais, Didier Goujon refuse d'endosser la responsabilité de la défaite de la gauche :

*« Je suis satisfait d'avoir défendu mes idées jusqu'au bout. Il fallait l'assumer. La semaine de l'entre deux tours n'a pas été facile. Maintenant, il nous faut préparer l'avenir. Nous ne sommes pas responsables du vote des Valognais qui ont visiblement désavoué une équipe municipale. À travers nous, ils ont voulu un renouvellement. Nous allons créer un comité de vigilance. En siégeant au conseil municipal, je ferai le lien avec cette association que je tiendrai au courant des dossiers. Pour qu'il n'y ait pas une municipalité qui travaille dans son coin. La démocratie est pour moi dans le contre-pouvoir. »*⁹³⁰

⁹²⁶ Ouest-France, 10 mars 2008.

⁹²⁷ Ouest-France, 11 mars 2008.

⁹²⁸ Ouest-France, 17 mars 2008.

⁹²⁹ Ouest-France, 12 mars 2008.

⁹³⁰ Ouest-France, 18 mars 2008.

Seul élu de sa liste, Didier Goujon intègre le conseil municipal dans l'opposition.

A Caen, la liste « CAEN en capitales » menée par Philippe Duron (PS) obtient 44,0 % des SE lors du premier tour. Rudy L'Orphelin se félicite de ce résultat :

« Ce score témoigne d'une forte volonté de changement. Les sept années du mandat de Brigitte Le Brethon marquées par les divisions et l'absence de concertation expliquent au moins en partie ce résultat. Sur le plan social comme sur le plan environnemental, la maire sortante et son équipe n'ont pas su apporter des réponses à la hauteur des enjeux [...] En matière de démocratie locale, en matière de logement et de qualité de vie, en matière de développement durable, il est temps de mettre en œuvre des politiques nouvelles et courageuses : c'est l'ambition des Verts, c'est l'ambition de la liste Caen en capitales. »⁹³¹

Suite à la victoire de la liste d'union de la gauche (56,2 % des SE), six colistiers « Verts » sont élus, dont trois sont désignés adjoints au maire : Rudy L'Orphelin, septième adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et des déplacements ; Colette Gissot, quatorzième adjointe au maire, en charge des animations dans les quartiers et des zones urbaines sensibles ; et Samia Chehab, vingtième adjointe au maire, en charge de quartier. Rudy L'Orphelin participe ainsi à la gestion de nombreux dossiers : « Mes premiers chantiers ? Faire baisser les charges énergétiques des logements, l'aménagement de la presqu'île, développer des alternatives à la voiture. Je pense aussi au covoiturage et à l'auto-partage. »⁹³² Francis Joly et Jean-Luc Véret intègrent donc le conseil municipal dans la majorité. A Hérouville Saint-Clair, avec 41,5 % des SE, la liste de gauche intitulée « Hérouville à gauche, pour mieux vivre ensemble » conduite par Emmanuel Renard enregistre une nette défaite. Sur sept colistiers Verts, seul Raphaël Yem est élu conseiller municipal d'opposition. A Ifs, face à la liste du maire sortant Raymond Slama (PS), la liste intitulée « Ensemble pour mieux vivre à Ifs-la gauche citoyenne » conduite par Jean-Paul Gauchard obtient 39,3 % des SE. Dans le cadre d'une triangulaire, avec 46,7 % des SE, cette liste de gauche alternative emporte la victoire lors du second tour. Alain Gruénais se trouve élu deuxième adjoint, en charge du développement durable, et désigné délégué communautaire de Caen la Mer. Après la victoire de la liste « Autrement plus Douvres » conduite par Thierry Lefort à Douvres-la-Délivrande, Stéphanie Derobert est nommée adjointe. A Vire, la liste « Mieux vivre ensemble à Vire » conduite par Christian Malon recueille 38,5 % des SE et six conseillers d'opposition. Le Vert Thomas Ribes remplace Patrick Guillebault à ce poste. Dans les petites communes, des militants Verts sont également élus : Olivier Joliton comme adjoint à Colombières ou Christian Lerévérénd comme conseiller municipal à Sainte-Honorine-de-Fay. Les maires sortants, sans étiquette, mais de sensibilité écologiste, sont réélus : Michel Lamarre à Honfleur et Philippe Dupré au Fresne-Camilly.

Dans l'Orne, la liste « Pour Flers, une volonté en marche » menée par le maire sortant (PS), Yves Goasdoué, seule en lice, améliora son score avec un gain de 910 électeurs par rapport aux élections municipales de 2001. La Verte Irène Cojean est élue septième adjointe, en charge du développement durable et de l'aménagement urbain. Réélus, Yannick Soubien entame un second mandat de maire de

⁹³¹ *Ouest-France*, 11 mars 2008.

⁹³² *Ouest-France*, 17 mars 2008.

Taillebois tout comme Didier Goret à Guerquesalles. Daniel Cattelain, candidat sans étiquette, mais de sensibilité écologiste, est élu à Caligny. A l'issue du premier tour des élections municipales, alors que la gauche progresse globalement, les seules listes d'Union de la gauche reculent avec 21,5 % des SE (34,2 % en 2001). Concernant Les Verts, Cécile Dufлот, secrétaire nationale des Verts, déclare sa satisfaction au regard des résultats : « Il s'agit d'une petite renaissance. Il fallait que Les Verts tiennent bon dans les périodes difficiles. » Toutefois, lors du premier tour, les listes Vertes et autonomes recueillent seulement 2,1 % dans les villes de plus de 30 000 habitants (4,5 % en mars 1989, 2,8 % en juin 1995, et 3,9 % en mars 2001). A l'échelle nationale, Les Verts « demeurent une force électorale municipale marginale. »⁹³³ En Basse-Normandie, à l'exception de Valognes et d'Iffs, Les Verts se prononcent pour la constitution de listes d'union de la gauche dès le premier tour. Ainsi, ils s'assurent de l'élection de conseillers municipaux dans la majorité (Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Equeurdreville-Hainneville, Caen, ou Iffs) et d'opposition (Saint-Lô, Coutances, Valognes, Hérouville Saint-Clair, ou Vire). De plus, dans les villes où les listes d'union obtiennent la victoire, Les Verts occupent des postes d'adjoint, mais souvent cantonnés au seul développement durable : Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Equeurdreville-Hainneville, Caen, Iffs, Douvres-la-Délivrande, ou Flers). Enfin, deux maires Verts sont réélus⁹³⁴.

1.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2008

Avec 2,9 % des SE, Les Verts réalisent de nouveau un score très faible à l'échelle des 71 cantons renouvelables bas-normands lors de ce premier tour du 9 mars 2008⁹³⁵. Cependant, ils obtiennent 19,9 % des SE dans ceux où ils se présentent. Ils gagnent ainsi 2 852 électeurs par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 2001. Dans les cantons où ils sont présents lors des élections cantonales de 2001, les candidats Verts améliorent leurs résultats dans deux cantons : 38,6 % des SE pour Bruno Bertoli à Athis-de-l'Orne (24,6 % des SE pour Yannick Soubien) et 19,6 % des SE pour Johann Guérard à Douvres-la-Délivrande (13,2 % des SE pour Yves Chaffraix). Mais, ils reculent dans deux autres cantons : 9,7 % des SE pour Michel Le Moux à Caen 6 (11,1 % des SE pour Jean-Luc Véret) et 13,9 % des SE pour Antoine Astruc à Caen 2 (16,2 % des SE pour Christian Prébois) (Cf., tableau 25).

Tableau 25. Résultats des candidats Verts lors des élections cantonales de 2001 et de 2008

Canton	2001			2008		
	Candidat	Résultat	% des SE	Candidat	Résultat	% des SE
Caen 2	Christian Prébois	1241	16,2%	Antoine Astruc	1231	13,9%
Caen 6	Jean-Luc Véret	1090	11,1%	Michel Le Moux	501	9,7%
Douvres-la-Délivrande	Yves Chaffraix	1323	13,2%	Johann Guérard	2214	19,6%
Athis-de-l'Orne	Yannick Soubien	1036	24,6%	Bruno Bertoli	1633	38,6%

⁹³³ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, p. 188.

⁹³⁴ Maryline Fontaine, *Elections municipales 2008. Sociologie des maires du Calvados. Peut-on parler de professionnalisation de la fonction ?*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2014, 167 p.

⁹³⁵ Annexe 170. Résultats des candidats écologistes, pp. 333-335.

Toutefois, ce résultat mérite une analyse plus fine. En effet, dans les cantons où un candidat socialiste se présente, Les Verts ne recueillent que 11,8 % des SE : 8,6 % des SE pour Jean-Luc Véret à Caen 7, 9,7 % des SE pour Michel Le Moux à Caen 6, 13,7 % des SE pour Francis Joly à Caen 9, et 13,9 % des SE pour Antoine Astruc à Caen 2. Dans les cantons où un candidat de gauche (sauf PS) se présente, les candidats Verts obtiennent de bons résultats : 19,6 % des SE pour Johann Guérard à Douvres-la-Délivrande et 29,5 % des SE pour Pascal Giloire à Evrecy. Lors du second tour, Johann Guérard apporte un soutien sans réserve à la candidate Maryvonne Mottin (PRG) : « Outre ses qualités humaines, elle saura porter les valeurs d'écologie et de solidarité, exprimées par 20 % des électeurs du canton, au conseil général. »⁹³⁶ Enfin, dans les cantons où Les Verts n'entrent pas en concurrence avec d'autres candidats de gauche, ils réalisent de bons scores : 23,7 % des SE pour Jean-Marc Joly à Montebourg et 38,6 % des SE pour Bruno Bertoli à Athis-de-l'Orne. Seul, Jean-Marc Joly se qualifie pour le second tour dans le cadre d'une triangulaire où il obtient 29,2 % des SE. Il améliore légèrement son score du premier tour avec un gain de 12 électeurs :

*« J'augmente mon score du premier tour. Et je suis satisfait d'avoir pu communiquer sur le cadre de vie, de constater que cela a de l'importance pour les gens. Je suis satisfait de voir un canton rural où la gauche progresse. Je remercie par ailleurs Mme Brécy pour la campagne propre que nous avons menée tous les deux. »*⁹³⁷

En dépit de l'absence d'un accord global avec les autres partenaires de la gauche, et plus particulièrement le PS, Les Verts « réussissent ainsi à maintenir leur ancrage »⁹³⁸ local malgré le recul du nombre de leurs candidatures. Par ailleurs, à cause d'une « similarité de leurs positionnements respectifs sur de nombreuses thématiques », la présence de candidats MoDem « a pu être ressentie comme une menace électorale pour le parti écologiste. »⁹³⁹ En effet, par rapport aux résultats obtenus en 2001, la progression de la gauche est essentiellement liée à la poussée du PS. Avec 4,3 % des SE, Les Verts enregistrent un recul de 1,7 point de pourcentage (6,0 % des SE en 2001).

1.3.3. Les résultats des candidats Verts dans le Calvados aux élections sénatoriales de 2008

Après son succès enregistré lors des élections municipales et cantonales de mars 2008, la gauche gagne 23 sièges, dont 21 pour le PS, mais la droite reste majoritaire lors de ces élections sénatoriales de septembre. Sur 41 candidats « Verts », élus au scrutin majoritaire à deux tours, Jean-David Abel dans la Drome obtient le meilleur résultat avec 8,1 % des SE, alors que Benoît Fenault dans l'Eure réalise le plus faible avec 1,4% des SE. Dans le Calvados, 21 candidats, dont trois Verts, se disputent les voix d'un collège de 1 992 « grands électeurs »⁹⁴⁰. Lors du premier tour, les candidats Verts réalisent de faibles scores : 3,6 % des SE

⁹³⁶ *Ouest-France*, 12 mars 2008.

⁹³⁷ *Ouest-France*, 18 mars 2008.

⁹³⁸ Jérôme Fouquet et Frédéric Micheau, « Les cantonales : un indicateur utile sur la vitalité des différents courants politiques », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, p. 54.

⁹³⁹ *Ibid.*, p. 55.

⁹⁴⁰ Dont, six députés, 49 conseillers généraux, 22 conseillers régionaux, et 1 839 délégués des conseils municipaux.

soit 69 voix pour Josiane Lowy, 2,9 % des SE soit 55 voix pour Pascal Giloire, et 2,8 % des SE soit 53 voix pour Sabine Michaux. Seule, Josiane Lowy se maintient lors du second tour et elle réalise 21,4 % des SE soit 407 voix. Elle accueille ce « résultat positivement » : « Nous n'avons pas négocié entre les deux tours avec le PS. Nous avons été contactés trente minutes seulement avant la fin du dépôt des candidatures. Même si des contacts ont été plus précoces, il n'est pas certain que nous nous soyons retirés. L'échec des négociations nationales avec le PS aurait pesé lourd. »⁹⁴¹

Toutefois, ce résultat occasionne une polémique entre le PS et Les Verts. En effet, la candidate PS, Clotilde Valter, rate son élection de 63 voix : 836 voix pour Clotilde Valter et 898 pour René Garrec (UMP) Ce dernier conserve son siège au Sénat grâce à une gauche désunie (trois candidats). Ce résultat entraîne la colère de Philippe Duron contre Les Verts : « Il est vraiment dommage que Les Verts n'aient pas appliqué la discipline républicaine. On ne peut pas à la fois revendiquer sa part de gestion et ne pas renvoyer l'ascenseur quand il s'agit d'un combat politique. »⁹⁴² Rudy L'Orphelin, responsable des Verts dans le Calvados et adjoint de Philippe Duron, regrette l'absence d'union à gauche : « La défaite de la gauche dimanche dans le Calvados est scellée depuis longtemps. Le PS n'a pas souhaité signer un accord national avec Les Verts. Le signe de l'incapacité de la gauche à créer les conditions d'un rassemblement. Mais attention, pas de confusion. A Caen et à la Région, nous avons un contrat de majorité et nous travaillons très bien ensemble. » Yannick Soubien adopte une attitude plus nuancée : « Il n'est pas pertinent que Les Verts se mobilisent sur un scrutin que nous dénonçons depuis longtemps. Mais il faut que le PS arrête de nous prendre pour le petit frère. »⁹⁴³

2. Les premières élections intermédiaires d'Europe Ecologie-Les Verts (2009-2011)

Après le désastre électoral des Verts lors des élections de 2007, les écologistes échangent sur l'idée d'un rassemblement lors des Journées d'Eté des Verts à Quimper du 23 au 26 août 2007. Dès septembre, le Grenelle de l'environnement a permis la rencontre d'ONG et d'associations qui travaillaient jusqu'alors assez peu ensembles. Après des échanges entre Cécile Duflot, José Bové et Daniel Cohn-Bendit lors du sommet des Verts européens à Lubiana du 11 au 13 avril 2008, ce dernier lance l'idée d'un rassemblement, visant à construire un espace politique autonome plus large⁹⁴⁴. Lors du CNIR, les 13 et 14 septembre, à Paris, Les Verts votent à l'unanimité une motion appelant au rassemblement de l'ensemble de l'écologie tant politique qu'associative. Daniel Cohn-Bendit⁹⁴⁵ présente ce nouveau groupement, baptisé Europe Ecologie, lors d'une conférence de presse le 20 octobre. Il découle d'une triple volonté : la poursuite du

⁹⁴¹ *Ouest-France*, 22 septembre 2008.

⁹⁴² *Ouest-France*, 23 septembre 2008.

⁹⁴³ *Ibid.*

⁹⁴⁴ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de Repères, 2011, pp. 89-103.

⁹⁴⁵ En la présence d'Eva Joly, ancienne juge d'instruction ; Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts ; Antoine Waechter, président du MEI ; José Bové, ancien porte-parole de la Confédération paysanne et altermondialiste ; Michèle Rivasi, fondatrice de la CRIIRAD et de la CRIIREM, adjointe au maire de Valence ; de Yannick Jadot, ancien directeur des campagnes de Greenpeace France ; François Alfonsi, porte-parole de la Fédération Régions et peuples solidaires ; et Jean-Paul Besset, ancien porte-parole de la Fondation Hulot.

rassemblement des écologistes, la fin de la « forme parti comme seul lieu de l'organisation de la mobilisation politique », et l'obligation d'un accord minimal entre les différents acteurs écologistes compte tenu de l'urgence écologique.⁹⁴⁶ Après son succès lors des élections européennes de 2009⁹⁴⁷, ce nouveau rassemblement écologiste présente des listes, et ce sans aucune alliance nationale avec les autres partis de gauche, dans l'ensemble des régions lors des élections régionales de 2010⁹⁴⁸. Lors des assises constitutives, le 13 novembre 2010, à Lyon, les 2 000 délégués votent la « transmutation » des Verts avec le rassemblement Europe Ecologie : Europe Ecologie-Les Verts. Suite à l'enchaînement des succès lors des élections intermédiaires, la dynamique d'EELV les entraîne à reconsidérer leur stratégie d'alliance avec le PS lors des élections nationales de 2012. Après six mois de réunions et de négociations entre EELV (Denis Baupin et Jean-Vincent Placé) et le PS, le Conseil fédéral EELV, réuni le 19 novembre 2011, à Paris, approuve le protocole d'accord de majorité parlementaire.

Parallèlement, le 28 août 2008, des écologistes signent un appel destiné à la formation d'une AEI.⁹⁴⁹ Fondée en mars 2009, elle rassemble « l'ensemble des écologistes qui dépassent le clivage gauche-droite »⁹⁵⁰ : La France en action, GE et le MEI. Elle doit « permettre un dialogue et une concertation permanente entre les organisations membres dans la perspective d'animer une alternative écologiste et la droite et à la gauche. »⁹⁵¹ Membre-fondateur du MoDem en 2007, CAP 21 se réclame d'une écologie pragmatique et réaliste, centrée sur la question environnementale. Corinne Lepage est élue députée européenne sur une liste MoDem en juin 2009, mais CAP 21 quitte cette fédération après les élections régionales de 2010. L'eurodéputée envisage un rapprochement avec Europe Ecologie ; mais elle ne participe pas aux assises constitutives. A la frontière de l'extrême gauche et de l'écologie politique, le Parti pour la décroissance⁹⁵² prône une « décroissance fondée sur l'équité, la soutenabilité et les valeurs humanistes, démocratiques, républicaines, non-violentes, défendant les droits humains et combattant toutes les formes de discrimination et de totalitarisme. »⁹⁵³

⁹⁴⁶ Bruno Villalba, « La transformation d'Europe Ecologie-Les Vert », *op.cit.*, pp. 134-135.

⁹⁴⁷ Daniel Boy et Jean Chiche, « Une vague Verte ? », *Revue internationale de politique comparée*, octobre 2009, n° 16, pp. 623-635. Michel Bussi et *al.*, « Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Enjeux européens, mis en ligne le 02 juillet 2009 ; Pierre Martin, « Les élections européennes des 6 et 7 juin 2009 », *Commentaire*, n° 127, 2009, pp. 735-746 ; Gérard Le Gall, « Les élections européennes en France: Abstention record. Succès UMP. Gauches majoritaires », *RPP*, n° 1052, octobre-décembre 2009, pp. 13-31 ; et Pascal Perrineau, « Les élections européennes de juin 2009 en France : des élections second ordre ou de reclassement ? », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, 2009, vol. 16, pp. 653-670.

⁹⁴⁸ Sarah Alby et Jérôme Fourquet, « Quelques clés du vote Europe Ecologie aux élections régionales », *RPP*, n° 1055, avril-mai-juin 2010, pp. 36-47 ; Céline Colange, « Les élections régionales de 2010 en France : Une analyse cartographique par canton », *Les images économiques du monde 2011*, sous la direction de François Bost, Armand Colin, septembre 2011, 6 p + 10 cartes, chapitre mis en ligne sur le site Internet des éditions Armand Colin ; Gérard Le Gall, « Elections régionales : un nouvel avertissement pour le pouvoir », *RPP*, n° 1055, avril-mai-juin 2010, pp. 7-27 ; Anne Muxel, « Les élections régionales 2010 : grève des urnes et votes de crise », *Regards sur l'actualité*, n° 362, juin-juillet 2010, pp. 60-69.

⁹⁴⁹ Francis Lalanne, chanteur ; Antoine Waechter ; Patrice Miran, délégué aux élections du MEI ; Brigitte Reynard, secrétaire général du MHAN ; Stéphane Poli, membre du collège exécutif des Verts ; Michel Villeneuve, vice-président et porte-parole de GE ; Francis Vasquez, membre de CAP 21 ; et Georges Fandos, membre du bureau national de CAP 21.

⁹⁵⁰ Dépêche de l'AFP du 24 août 2008.

⁹⁵¹ Déclaration au Journal Officiel des associations concernant l'Alliance Écologiste Indépendante le 27 avril 2009.

⁹⁵² Il est fondé en 2005 à l'occasion des Etats généraux de la Décroissance.

⁹⁵³ Flipo Fabrice, « Voyage dans la galaxie décroissance », *Mouvement*, n° 50, 2007, vol. 2, pp. 143-151.

2.1. Les candidats et les listes

Lors des élections européennes de 2009, les deux coalitions écologistes, Europe Ecologie⁹⁵⁴ et l'AEI⁹⁵⁵, sont présentes dans les sept circonscriptions métropolitaines. Comme lors des élections européennes de 1979, Europe Ecologie établit des listes qui rassemblent la mouvance écologiste. Ainsi, elle unie Les Verts, Régions et peuples solidaires, des membres d'associations écologiques et des altermondialistes. Par ailleurs, le PPLD et le Mouvement des objecteurs de croissance sont présents dans six circonscriptions⁹⁵⁶. Le mouvement La Terre sinon rien propose uniquement une liste en Ile-de-France. Enfin, les candidats de CAP 21 intègrent les listes du MoDem, et Corinne Lepage est désignée tête de liste dans la circonscription de l'Ile-de-France. Lors des élections régionales de 2010, Europe Ecologie présente de nouveau des listes de rassemblement qui ne se limitent pas simplement à la sphère écologiste. En effet, elle réalise des accords régionaux qui intègrent des candidatures individuelles issues de la gauche et des écologistes. Ainsi, le MEI⁹⁵⁷ et CAP 21⁹⁵⁸ rejoignent des listes Europe Ecologie. L'AEI présente dix listes autonomes, six listes communes avec le MoDem, et une avec le Parti breton⁹⁵⁹. Le PPLD se positionne dans deux régions : l'Alsace et la Franche-Comté. Lors du premier tour des élections cantonales de 2011, EELV présente 1 172 candidats, alors que l'ensemble des autres groupuscules écologistes en propose seulement 115⁹⁶⁰.

2.1.1. Les listes écologistes aux élections européennes de 2009

Les deux rassemblements écologistes, Europe Ecologie et l'AEI, présentent chacun leur propre liste dans la circonscription Nord-Ouest lors des élections européennes de juin 2009. D'une part, la composition des listes Europe Ecologie illustre le processus de professionnalisation des Verts. Ainsi, Europe Ecologie met en place un comité de campagne (CoCa) pour le rassemblement des écologistes. Les listes doivent respecter deux impératifs : d'une part une parité hommes / femmes, et d'autre part, une parité Verts / non-Verts. Toutefois, la procédure interne de sélection des candidats Verts est moins démocratique que lors des précédentes élections européennes. Elle se déroule en deux temps. Les Verts organisent une consultation des

⁹⁵⁴ Hélène Flautre, députée sortante, dans la circonscription Nord-Ouest ; Sandrine Bélier, ancienne directrice fédérale de France Nature Environnement, dans celle de l'Est ; Yannick Jadot dans celle de l'Ouest ; Daniel Cohn-Bendit, député sortant, dans celle de l'Ile-de-France ; Jean-Paul Besset dans celle du Massif central-Centre ; José Bové dans celle du Sud-Ouest ; et Michèle Rivasi dans celle du Sud-Est.

⁹⁵⁵ Bernard Frau dans la circonscription Nord-Ouest ; Antoine Waechter (MEI) dans celle de l'Est ; Eva Roy, ancienne conseillère municipale de Nevers, dans celle de l'Ouest ; Jean-Marc Governatori (La France en action) dans celle de l'Ile-de-France ; Marie-Martine Hulot dans celle du Massif central-Centre ; Patrice Drevet (GE), ancien présentateur météo et journaliste, dans celle du Sud-Ouest ; et Francis Lalanne, chanteur, dans celle du Sud-Est.

⁹⁵⁶ Virginie Verhassel dans la circonscription Nord-Ouest ; Catherine Bahl dans celle de l'Est ; Thierry Brulavoine dans celle de l'Ouest ; Jean-Luc Pasquinet dans celle de l'Ile-de-France ; Sylvie Barde dans celle du Sud-Ouest ; et Annie Vital dans celle du Sud-Est.

⁹⁵⁷ Alsace, Midi-Pyrénées, et Nord-Pas de Calais.

⁹⁵⁸ Languedoc-Roussillon, Paca, Lorraine, Alsace, Pays de Loire, Ile-de-France et Haute-Normandie.

⁹⁵⁹ Auvergne, Franche-Comté, Basse-Normandie, Pays de Loire, Picardie, Poitou-Charentes

⁹⁶⁰ 26 candidats CAP 21, dont les candidats soutenus par EELV ; 16 AEI ; 10 GE, dont les candidats soutenus par le MoDem ; 4 GE, dont les candidats soutenus par EELV ; 14 LT-NEHNA ; 4 MHAN ; 1 Rénouveau écologique (RE) ; 10 PPLD ; 1 Bretagne écologique (BE) ; 2 Ajaccio énergie (AE), 3 Ligue verte du Val-de-Mame (LVVDM), et 24 divers écologistes.

adhérents qui désignent trois femmes et trois hommes dans chaque circonscription. Ils accordent ainsi un certain nombre de points aux candidats : trois points pour le premier, deux pour le deuxième et un seul pour le troisième. Toutefois, ce vote présente seulement un caractère consultatif. En effet, la désignation finale se négocie par la direction nationale entre les différents courants. Dans un souci d'équilibre, le CNIR valide les listes définitives qui laissent des places pour les candidats d'ouverture. Lors de ces élections européennes, Les Verts ont toujours le même poids politique relativement marginal à l'échelle nationale. C'est pourquoi, ils décident de s'ouvrir vers des acteurs de la société civile. Dans un contexte de montée de l'abstention lors des différents scrutins, Europe Ecologie tente ainsi de répondre à la « crise de la démocratie représentative ». Lors des négociations, Daniel Cohn-Bendit joue un rôle prééminent dans la désignation des candidats, et dans la volonté de rassembler le réseau associatif écologique. Europe Ecologie présente donc des candidats crédibles et des têtes de liste médiatiques dans toutes les circonscriptions.

Seule eurodéputée rescapée de la précédente mandature, Hélène Flautre, présidente de la sous-commission des Droits de l'homme au Parlement européen, est de nouveau désignée comme tête de liste dans la circonscription Nord-Ouest : « La liste est composée à 50 % de personnalités issues du monde associatif ou syndicaliste, et à 50 % de Verts. Ce rassemblement écologiste est annonciateur du renouveau de l'écologie politique. »⁹⁶¹ Quatre Bas-normands, dont trois issus de la Manche, se positionnent sur cette liste : François Dufour à la 2^{ème} place ; Christiane Durchon à la 7^{ème} ; Jean-Claude Bossard à la 18^{ème} ; et Yannick Soubien à la 20^{ème}. Alors que José Bové accepte la tête de liste dans la circonscription du Sud-Ouest, François Dufour, candidat d'ouverture, n'a pas hésité longtemps pour accepter la deuxième place sur celle du Nord-Ouest :

*« Militant de la Confédération paysanne, je n'ai pas de mandat national ou régional, donc libre. Certes avec Les Verts, j'ai eu une divergence au moment du référendum : j'ai voté non. Cependant, sur le fond, nous partageons la même volonté de réformer la politique agricole européenne. C'est le sens de ce combat que je mène avec la liste Europe écologie. Il va de pair avec mes engagements sur mon exploitation agricole dans la Manche, avec les amis de la Confédération paysanne, et toute la société civile. Nous militons d'abord pour une alimentation saine, sans OGM, un développement des énergies locales et pour la reconnaissances des nuisances de la ligne à très haute tension. »*⁹⁶²

Très proche de José Bové, François Dufour, militant paysan, partage les combats du leader altermondialiste depuis plusieurs années. Né à Saint-Senier-de-Beuvron dans le Sud de la Manche, il reprend l'exploitation familiale de 35 hectares vouée à la polyculture et à l'élevage. Ancien porte-parole de la Confédération paysanne (1996-2000) et ancien vice-président national d'Attac (2003-2006), il participe aux différentes luttes : le Larzac, la lutte anti-nucléaire, les combats anti-OGM, le militantisme à la Confédération paysanne, et les rassemblements altermondialistes. Il se préoccupe aussi bien des questions sociales que des questions environnementales. Ainsi, il s'oppose au modèle productiviste de l'agriculture, et plus particulièrement aux OGM. Concernant le nucléaire, il participe à la lutte anti-EPR et anti-THT où il se

⁹⁶¹ *Ouest-France*, 4 mars 2009.

⁹⁶² *Ouest-France*, 21 janvier 2008.

mobilise contre ses effets négatifs, et notamment sur les risques inhérents aux effets électromagnétiques d'une ligne THT sur les élevages. Autre candidat d'ouverture, Jean-Claude Bossard, maire du Chefresne et président du collectif des élus contre la THT, participe activement contre l'implantation de l'EPR, et plus particulièrement contre la construction d'une nouvelle ligne THT Cotentin-Maine : « J'y vais par impératif écologique, pas du tout par jeu politicien. Nous n'avons plus le choix. »⁹⁶³ Pendant la campagne, la liste dispose d'un local à Caen. Elle reçoit le soutien des comités locaux d'Europe Ecologie qui rassemblent des Verts et des écologistes. Ainsi, Nicolas Vivier, élu de Tournelville, coordonne celui du Nord Cotentin qui intègre entre autres Jean-Pierre Bigay, conseiller municipal d'Equedreville-Hainneville, et Hubert Vignet, conseiller municipal de Tournelville. Les colistiers ont animé de nombreuses réunions publiques⁹⁶⁴, qui se veulent pédagogiques sur les institutions européennes, et informatives sur leur programme. Entourée de Daniel Cohn-Bendit, Cécile Duflot, Yannick Jadot et François Dufour, Hélène Flautre organise une réunion publique nationale le 29 mai à Caen.

D'autre part, la liste AEI est conduite par Bernard Frau, chef d'entreprise à la retraite et vice-président du MEI. Ancien maire de Grand-Couronne (1989-1995), il y a mis en place des mesures environnementales : un plan municipal d'environnement, une charte définissant les relations entre la ville et le port de Rouen en matière d'aménagement des espaces naturels, et un passage en forêt de protection de celle de Rouvray. En 1991, il devient porte parole national de GE. Dès lors, il réalise un certain nombre de missions pour le compte de Brice Lalonde, ministre de l'Environnement. Ainsi, il préside la mission de réflexion Vallée de Seine sur la restauration et la préservation des espaces naturels, dans le cadre du développement économique de la Basse-Seine. Il préside le conseil d'administration de l'Institut de l'environnement industriel et des risques. Elu conseiller régional en 1992, il anime le groupe GE au conseil régional de Haute Normandie (1992-1998), et défend le projet de création d'une réserve naturelle dans l'Estuaire de la Seine. En novembre 1992, il devient président de l'Entente démocratie, écologie en Normandie. Avec des militants GE, il entend ainsi fédérer dans une alliance nationale les partis régionaux ancrés sur le territoire. De 1993 à 1997, il intègre la délégation française du Comité des Régions à Bruxelles. De plus, il devient président de République et Démocratie, et présente 70 candidats lors des élections législatives de 1997. Dès lors, il se présente lors de différents scrutins (candidat lors des élections législatives de 2002 et de 2007, tête de liste « Ecologistes pour la Normandie » lors des élections régionales de 2004, et candidat à Louviers lors des élections municipales de 2008). Cette liste intègre cinq colistiers bas-normands : Sylvie Bernard (14), professeure agrégée de philosophie, à la 4^{ème} place ; Jacques Bessin (61), fonctionnaire de catégorie C, à la 9^{ème} ; Jean-Paul Gendry (50), éducateur et militant associatif, à la 11^{ème} ; Sandrine Evrard-Courtois (14), employée de banque, à la 14^{ème} ; et Martine Thiroux-Petit (61), commerçante et militante associative, à la 16^{ème}. Ancienne candidate du MEI dans la circonscription de Vire lors des élections législatives de 2007, Sylvie Bernard est conseillère municipale de Fontenay-le-Marmion. Enfin, Virginie Verhassel (35 ans),

⁹⁶³ *Ouest-France*, 13 février 2009.

⁹⁶⁴ Entre autres le 6 mars à Coutances, le 13 mars à Avranches, le 18 mars Valognes, le 23 mars à Cherbourg, le 25 mars à Alençon, le 27 à La Ferté-Macé, le 29 avril à Flers, où le 28 mai à Vire.

professeure des écoles, est à la tête d'une liste Europe décroissance. Toutefois, elle n'intègre aucun candidat issu de la Basse-Normandie.

2.1.2. La liste Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010

Suite à la « dynamique exceptionnelle » d'Europe Ecologie lors des élections européennes de juin 2009, Les Verts ne souhaitent présenter que des listes autonomes lors des élections régionales de mars 2010. Ainsi, dès le 28 juin 2009, au Forum de Flers, ils organisent un débat sur la faisabilité d'un rassemblement, et sur la préparation des futures élections régionales. En septembre, lors de leur rentrée politique régionale, ils envisagent de « préparer les élections régionales autour d'un projet construit dans le dialogue. » Rudy L'Orphelin, secrétaire régional des Verts, entend « débattre avec tous les acteurs de terrain pour élaborer des scénarii à l'échelle régionale, et préparer la transition énergétique indispensable. » Malgré leur participation à la précédente majorité de gauche, Les Verts n'ambitionnent pas de s'allier à une liste d'union de la gauche dès le premier tour : « Nous assumons le bilan de l'équipe régionale sortante, mais l'heure n'est pas à discuter sur les places à prendre. »⁹⁶⁵ Les 27 et 28 novembre, à Feuguerolles-Bully, près de Caen, en présence de Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts, Europe Ecologie réunit sa convention régionale où les participants nomment leurs têtes de liste départementale : Pascale Cauchy dans le Calvados, Yannick Soubien dans l'Orne, et François Dufour dans la Manche. Ce dernier est désigné comme tête de liste régionale et la liste est intitulée « Europe Ecologie Basse-Normandie »⁹⁶⁶. D'une moyenne d'âge de 44 ans⁹⁶⁷, le plus jeune, Romain Bothet, a 20 ans, et la plus âgée, Catherine Marrey, en a 63. Les listes sont composées à 50 % d'adhérents Verts et 50 % non Verts, engagés dans des actions militantes ou d'anciens adhérents de partis de gauche : « La grande richesse de notre liste est sa diversité, en particulier en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles. Elle est très ouverte et témoigne de la belle dynamique qui est créée avec les Européennes. »⁹⁶⁸ Dans le Calvados, Pascale Cauchy est nommée tête de liste. Elue municipale sous l'étiquette MDC à Caen depuis 2001, puis conseillère régionale PRG depuis 2004, elle rejoint Europe Ecologie en octobre 2009. Philippe Tholmer (61 ans), directeur d'école à la retraite et correspondant de presse, intègre la liste à la 10^{ème} place. Vice-président de l'AS Trouville-Deauville, il a été conseiller municipal à Deauville (1989-2001) sous l'étiquette PRG. Dans la Manche, Jean-Claude Bossard, maire du Chefresne, se positionne à la 3^{ème} place. Contrôleuse des impôts, Christiane Durchon, pressentie à la 2^{ème} place, n'est pas éligible, et elle est remplacée par Katel Prigent. Le 11 mars 2010, avec la participation de l'eurodéputé EELV José Bové, François Dufour et ses partisans ont symboliquement bêché un terrain vague à l'ouest de Caen : « Des terres sont en friches dans les zones périurbaines. Elles pourraient servir au maraîchage, développer une agriculture de proximité et permettre à nombre de familles d'obtenir le droit à

⁹⁶⁵ *Ouest-France*, 10 septembre 2009.

⁹⁶⁶ Annexe 171. Listes départementales de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie menée par F. Dufour, pp. 336-337.

⁹⁶⁷ Nous ne disposons pas de l'âge de Didier Leguelinel.

⁹⁶⁸ *Ouest-France*, 9 février 2009.

l'alimentation pour tous. »⁹⁶⁹ D'autre part, l'AEI envisage dans un premier temps de proposer une liste dont la tête régionale est Jacques Bessin (38 ans), agent d'accueil territorial dans un lycée. Cette liste souhaite « proposer une écologie moderne et progressiste, en dehors de tout clivage gauche-droite. »⁹⁷⁰ Toutefois, après la négociation d'un accord, trois candidats AEI intègrent la liste MoDem : Jacques Bessin à la 4^{ème} place et Christine Lecœur (47 ans), conseillère ESF, à la 7^{ème}, dans l'Orne, et Sandrine Fosse (36 ans), responsable associatif et première adjointe au maire de Breville-les-Monts, à la 4^{ème} place, dans le Calvados.

2.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2011

Sur 69 cantons renouvelables, 34 candidats sous l'étiquette Europe Ecologie se présentent lors des élections cantonales de mars 2011 : par rapport à celles de mars 2004, Europe Ecologie, qui confirme son hégémonie sur la sphère écologiste, enregistre une augmentation du nombre de ses candidats avec un gain de 25 candidatures : quatorze dans le Calvados (+ 11), quinze dans la Manche (+ 12) et cinq dans l'Orne (+ 1). Après son succès lors des précédentes élections intermédiaires, Europe Ecologie, qui n'envisage pas d'alliance avec les autres partis de gauche, présente des candidats de façon autonome. D'une moyenne d'âge de 47 ans, le plus jeune, Romain Bothet, a 21 ans, alors que le plus âgé, Daniel Bosquet, en a 70. Europe Ecologie soutient ainsi 25 hommes, mais seulement 9 femmes. Dans le Calvados, sur 23 cantons renouvelables, Europe Ecologie présente quatorze candidatures, dont dix hommes et quatre femmes, d'une moyenne d'âge de 44 ans (Cf., tableau 26).

Tableau 26. Candidats EELV dans le Calvados

Canton	Candidat					Suppléant				
	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat
Balleroy	ROGUE	Pascal	48 ans	Responsable d'un centre socioculturel		FORGET	Marie-Christine			
Bayeux	BARATEAU	Patrick	57 ans	Travailleur social		ASTIER	Stéphanie	41 ans	Documentaliste	
Bouguébus	HEBERT	Jacques	63 ans	Enseignant à la retraite		LEGAY	Clémentine	20 ans	Eudiante en histoire	
Bretteville-sur-Laize	AZNAR	Sibylle	55 ans	Infirmière au CHU	CM ¹ à Boulon	PIGRÉE	Gilbert	38 ans		M ¹ de Bô
Caen 1	L'ORPHELIN	Rudy	28 ans		AM ² à Caen	AMIEL	Caroline	45 ans	Professeur à l'université	
Caen 3	MAZIERE	Thomas	31 ans	Employé au conseil général du Calvados		DAUVIN	Bérangère	35 ans	Secrétaire au rectorat	
Caen 3	GISSOT	Colette	51 ans			ASTRUC	Antoine		Collaborateur d'élus	
Caen 5	YEM	Raphaël	29 ans	Journaliste	CM à Hériouville-Saint-Clair	LECOLLEY	Brigitte	53 ans	Responsable d'un service social	
Caen 10	GRUÉNAIS	Alain	62 ans		MA à Ifs	SIMON	Monique	59 ans	Médecin	
Cambremer	HERMILLY	Julien	32 ans	Attaché du groupe d'élus EELV au CR de Basse-Normandie		GOSSET	Béatrice			
Creully	DEROBERT	Stéphanie	35 ans	Responsable de formation en santé publique et prévention dans une association locale	AM à Douvres-le-Délivrande	BONVILLAIN	Jean-Pierre		Educateur spécialisé	
Bény-Bocage	DECKER	Laurent	45 ans	Ingénieur dans l'industrie automobile		VANTORHOUDT-KERVAN	Anne-Marie			
Lisieux 1	MICHAUX	Sabine	43 ans	Comptable	CM à Lisieux	CHAPELLE	Pascal	55 ans	Cheminot à la retraite	
Pont-l'Evêque.	HORVAIS	Benoît	41 ans	Employé chez Renault		TESSIER	Patricia			

¹ Conseiller municipal ² Adjoint au maire ³ Maire

⁹⁶⁹ *Ouest-France*, 12 mars 2009.

⁹⁷⁰ *Ouest-France*, 16 février 2009.

Dans la Manche, sur 26 cantons renouvelables, Europe Ecologie présente quinze candidatures, dont onze hommes et quatre femmes, d'une moyenne d'âge de 51 ans. Faute de candidat, Daniel Bosquet, et ce malgré son récent retrait de la politique, se décide de se présenter à Beaumont-Hague. A Périers, marqué par le départ de la ligne THT, Francis Couillard, agriculteur bio et conseiller municipal à Raids, et sa suppléante Sylvie Moulin, maire du Plessis-Lastelle, ont déposé trop tardivement leurs candidatures (Cf., tableau 27).

Tableau 27. Candidats EELV dans la Manche

Canton	Candidat					Suppléant				
	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat
Beaumont-Hague	BOSQUET	Daniel	70 ans	Retraité		ROGER	Véronique	41 ans	Enseignante	CM de Tourlaville
Bréhal	FORESTIER	Yann	38 ans	Enseignant		CHARON	Annie	74 ans		
Briquebec	LAFON	Patrick	55 ans	Fonctionnaire territorial		TOLLEMER	Sylvie	53 ans	Cadre infirmière en psychiatrie	
Carentan	BERNARD	Michèle	56 ans	Professeure des écoles		TROISGROIS	Rémi	52 ans	Technicien forestier	
Cherbourg-sud-est	VIVIER	Nicolas	38 ans	Responsable d'un petit chantier naval à Tourlaville		PESNEL	Océane	22 ans	Etudiante en master de lettres modernes	
Coutances	FRÉMONT	Michel	53 ans	Consultant dans le domaine des énergies renouvelables		ARNOUR	Christine	63 ans	Enseignante à la retraite	
Equeurdreville-Hainneville	POUTAS	Louis	60 ans	Enseignant		COLSON	Christiane	51 ans	Mère au foyer	CM
Isigny-le-Buat	DAURIOS	Jacques	55 ans	Professeur de mathématiques		GUILLARD	Emilie	29 ans	Chargée de clientèle	
Saint-Jean-de-Daye	ALLAIN	Christian	61 ans	Vétérinaire		MOULIN	Sylvie	39 ans	Professeure de biologie	
Saint-Lô-ouest	AUBRY	Antoine	47 ans	Producteur de lait	CM à Sainte-Suzanne-sur-Vire	MONIER	Magali	38 ans	Agricultrice	
Saint-Malo-de-la-Lande	POLLE	Emmanuelle	39 ans	Journaliste spécialisée dans la culture et la gastronomie		FERICOT	Dominique	48 ans		
Saint-Pierre-Eglise	MARREY	Catherine	64 ans	Productrice de documentaires		VIGNET	Hubert	58 ans	Enseignant	
Torigni-sur-Vire	BOULARD	Dominique	55 ans	Professeur des écoles		MONIER	Marie-Catherine	41 ans	Ingénieure agro-alimentaire	
Valognes	GOUJON	Didier	41 ans	Professeur d'histoire-géographie		CARN	Caroline	39 ans	Sage-femme en libéral	
Villedieu-les-Poêles	VALLÉE	Gaëlle	38 ans	Créatrice d'un salon de thé bio Le Samovar		FRÉMINE	Jacky	49 ans	Boulangier bio	

Dans l'Orne, sur 20 cantons renouvelables, Europe Ecologie présente cinq candidatures, dont quatre hommes et une femme, d'une moyenne d'âge de 44 ans (Cf., tableau 28).

Tableau 28. Candidats EELV dans l'Orne

Canton	Candidat					Suppléant				
	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat	Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat
Alençon 3	BOTHET	Romain	21 ans	Etudiant en sociologie-anthropologie		ROUSSEL	Martine			
Bellême	AMESLANT	Thierry	50 ans	Agriculteur		TAUPIN	Dominique	59 ans	Ingénieure dans la formation	
Briouze	CHAREILLE	Astrid	32 ans	Entrepreneur		DELAUNAY	Michel			
Thincébray	CORREYEUR	Jean-Michel	58 ans	Retraité de la Poste	CM à Chamu	MARTIN	Isabelle	48 ans	Conseillère en insertion professionnelle	
Vimoutiers	GORET	Didier	59 ans	Educateur spécialisé	vice-président de la CDC du Pays du Camembert	GIROUDON	Chantal			

Par ailleurs, dans la Manche, face à Dominique Boulard, Laurent Pien (42 ans), chargé de mission environnement à la ville de Caen et adjoint au maire de Condé-sur-Vire, et sa suppléante, Agnès Lefrène (27 ans), directrice de centres de Loisirs, se présentent sous l'étiquette CAP 21 à Torigni-sur-Vire. Dans le Calvados, Alain Angélini propose de nouveau sa candidature, mais sans étiquette, avec comme suppléante, sa femme, Liliane, à Lisieux 1.

2.2. Les programmes

Le 8 avril 2009, bâti autour de 27 propositions, Europe Ecologie lance son Contrat écologiste pour l'Europe. Dans ce programme de 68 pages, la nouvelle alliance écologiste insiste abondamment sur deux thèmes : l'Europe et l'Ecologie. Ainsi, elle se préoccupe entre autres de l'alimentation et de l'agriculture au travers d'une réforme de la PAC ; de la lutte contre la spéculation et l'exploitation, ou de la conversion écologique de l'économie. En présence des 14 nouveaux eurodéputés élus en juin 2009, Europe Ecologie, dont les 22 têtes de liste régionale, lance sa campagne électorale pour les élections régionales à Montreuil le 16 janvier 2010. Cécile Dufлот, tête de liste en Ile-de-France, assure l'essentiel de campagne médiatique à l'échelle nationale. Toutefois, Daniel Cohn-Bendit, grand artisan d'Europe Ecologie, s'engage activement lors de la campagne en participant à différents réunions publiques régionales. Lors des élections cantonales de 2011, les candidats EELV insistent essentiellement sur la dimension sociale de leur programme. Ni de droite ni de gauche, l'alliance écologiste indépendante propose une politique écologique indépendante. Proposant une alternative au modèle socio-économique libéral, elle envisage une convergence entre l'économie et l'écologie.

2.1.2. Les programmes des listes écologistes aux élections européennes de 2009

Afin de répondre à la crise au niveau européen et au niveau économique et écologique, le « Contrat écologiste pour l'Europe » définit neuf piliers sur lesquels les citoyens et les Pouvoirs publics sont appelés à peser : l'emploi, l'énergie, l'agriculture, les droits sociaux, la santé, la biodiversité, les droits humains et la lutte contre les discriminations, la connaissance, et la solidarité internationale ». Un programme en résonance avec le « Manifesto » des Verts européens, programme commun des écologistes dans les vingt-sept pays de l'Union⁹⁷¹. Ainsi, François Dufour appelle à défendre une vision humaniste de l'Europe : « Il faut relocaliser les industries et les entreprises. Produire et consommer sur place sans se refermer sur soi. L'écologie ne s'oppose pas à l'économie. Bien au contraire, rationaliser : c'est la solution. » Concernant l'emploi, la liste Europe Ecologie propose de créer « 10 millions d'emplois qualifiés et non délocalisables en Europe en 5 ans » dans les domaines de l'isolation de l'habitat, les transports, l'agriculture, le recyclage, la recherche et l'innovation ou encore la protection des éco-systèmes. Quant au social, elle envisage de mettre en place un « bouclier social européen », et plus particulièrement un revenu minimum pour tous, un moratoire sur les libéralisations, une loi européenne sur les services publics, et la fin des paradis fiscaux⁹⁷². Ce revenu minimum européen doit atteindre 60 % du revenu médian des 27 pays européens. Au sujet de la question énergétique, la liste Europe Ecologie encourage « une énergie 100 % propre, durable et riche en

⁹⁷¹ *Ouest-France*, 28 mars 2008.

⁹⁷² *La Presse de la Manche*, 19 février 2009.

emplois »⁹⁷³. François Dufour entend lutter contre le modèle dominant basé essentiellement sur le transport individuel :

*« 30 à 40 % de l'émission des gaz à effets de serre. Nous devons faire le bon choix industriel. La propriété d'une voiture n'a pas de sens. C'est la mobilité des personnes qui est importante. Nous ne préconisons pas le sans voiture, mais une alternative quand c'est possible, et une reconversion de l'industrie automobile. »*⁹⁷⁴

A propos du dossier agricole, la liste Europe Ecologie souhaite instaurer « une agriculture paysanne, une alimentation saine et la préservation de l'environnement ». Ainsi, elle propose entre autres 30 % de terres cultivées bio d'ici à 2020, et une agriculture 100 % durable, sans OGM et sans pesticides. Enfin, sur le chapitre des droits humains et la lutte contre les discriminations, la liste Europe Ecologie souhaite « une Europe des droits et de l'égalité » en élaborant un « Pacte européen contre l'exclusion et la pauvreté », dont une couverture santé européenne, un emprunt européen pour la construction de logements, un droit à l'éducation et à la culture pour tous. Elle envisage même l'abrogation de la directive retour, et un statut européen du réfugié⁹⁷⁵. Celui-ci offrirait les mêmes droits sur l'ensemble du territoire européen : « Au lieu de chercher à retenir à tout prix les migrants dans un pays où ils ne veulent pas aller, chaque réfugié pourrait choisir le pays où il pense avoir le plus où il pense avoir le plus de chance de réussir sa vie. »⁹⁷⁶ Ainsi, François Dufour déclare avoir « la trouille que les gens se replient sur eux-mêmes. »⁹⁷⁷ La liste Europe Ecologie encourage le développement d'une Europe différente : « L'Europe peut être un modèle original qui permet des relations internationales, alors que notre système actuel est prédateur vis-à-vis des pays du Sud. »⁹⁷⁸

Défenseur d'une ligne politique « ni de droite ni de gauche », l'AEI défend un programme « humaniste, réaliste et écologiste ». C'est pourquoi, dans ses priorités, elle envisage de lutter contre le réchauffement climatique, de préserver la biodiversité, et d'unir l'économie et l'écologie. Dans sa profession de foi, l'AEI développe ainsi huit propositions : elle souhaite « respecter le Pacte de stabilité grâce à un contrôle de l'utilisation des fonds publics, une défense européenne et une politique sanitaire digne de ce nom ». Au sujet de la santé, elle ambitionne de « créer un véritable statut pour les praticiens des médecines non conventionnelles et les intégrer dans le programme santé environnementale ». Par ailleurs, elle souhaite « le renforcement des directives Reach dans le programme santé environnemental pour répondre aux nouvelles pathologies ». Enfin, elle encourage « l'instauration d'un corps professionnel d'éducateurs de santé formés à la prévention et à la préservation de la santé ». A propos des politiques fiscales, elle revendique une harmonisation « pour que les entreprises ne subissent plus une concurrence déloyale », et l'établissement « d'une taxe moindre sur le travail », mais « plus grande sur les consommations impactant les ressources énergétiques ou naturelles. » Par ailleurs, elle envisage de construire « une économie respectueuse », et plus

⁹⁷³ Profession de foi de la liste Europe Ecologie dans la circonscription Nord-Ouest.

⁹⁷⁴ *La Presse de la Manche*, 9 mars 2009.

⁹⁷⁵ Profession de foi de la liste Europe Ecologie dans la circonscription Nord-Ouest.

⁹⁷⁶ *Le Journal de l'Orne*, 30 avril 2009.

⁹⁷⁷ *La Presse de la Manche*, 19 février 2009.

⁹⁷⁸ *La Presse de la Manche*, 9 mars 2009.

particulièrement le développement d'une « économie verte » attachée à l'environnement (l'agriculture paysanne et biologique, l'éco-construction, la gestion des déchets, l'isolation) et des territoires (la ruralité, la petite entreprises, l'artisanat). Quant à l'agriculture, elle défend un modèle qui préserve la biodiversité, les paysages, la semence et les terroirs. C'est pourquoi, elle prévoit de programmer la fin des élevages en batterie, du transport d'animaux vivants et des pratiques cruelles. Sur la question éducative, elle encourage de « développer une politique éducative à l'Environnement », et « d'organiser l'enseignement des valeurs et de la santé ». Enfin, elle défend une Europe plus démocratique avec l'élection d'un président au suffrage universel, une cour constitutionnelle, ou une politique étrangère reposant sur le droit international et le commerce équitable⁹⁷⁹.

2.2.2. Le programme d'Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010

Dans sa profession de foi, la liste Europe Ecologie Basse-Normandie propose sept points : une conversion écologique et une relocalisation de l'économie ; des moyens publics utiles immédiatement et durablement ; une priorité aux nouvelles mobilités ; une agriculture durable ; un service public régional d'orientation et de formation tout au long de la vie ; un pacte régional « climat/énergie » ; et un pacte démocratique renforcé⁹⁸⁰. Concernant la conversion écologique de la Basse-Normandie, Les écologistes réaffirment leur opposition au terminal charbonnier à Cherbourg même si le projet a été choisi à l'unanimité par Ports Normands Associés : « Ce projet spéculé sur un leurre : le développement hypothétique de la filière charbon au Royaume-Uni, alors que la majorité des centrales britanniques vont arriver en fin de vie d'ici à 2015, et que leur remplacement n'est, à aucun moment, politiquement acté. »⁹⁸¹ Quant à l'économie, la liste écologiste propose « d'œuvrer à la conversion de l'économie actuelle vers une économie plus responsable », et ce en accompagnant « une mutation des activités vers des secteurs plus en accord avec le développement durable » et « une naissance des nouvelles filières de l'économie verte. »⁹⁸²

A propos des transports, la liste écologiste défend toujours « la priorité aux nouvelles mobilités » afin de « réduire les contraintes de la voiture individuelle ». Pour cela, elle envisage de « continuer à développer le ferroviaire en renforçant les réseaux régionaux, avec une attention particulière pour le Paris-Granville ». Elle propose de « remettre en service la ligne Caen-Flers », mais elle ne donne pas la priorité au TGV. Par ailleurs, elle encourage « de créer un service public de covoiturage en créant une dizaine de plateformes dans la région ». Au sujet de la question agricole, la liste écologiste souhaite « accompagner le développement d'une agriculture paysanne » et « favoriser la création de circuits courts de distribution »⁹⁸³. François Dufour plaide ainsi pour la notion de « protection alimentaire régionale » : « Si, dans le cadre d'une nouvelle politique agricole commune, on consacrait 10 % de nos sols à la production de protéines,

⁹⁷⁹ Profession de foi de la liste AEI dans la circonscription Nord-Ouest.

⁹⁸⁰ Profession de foi d'Europe Ecologie Basse-Normandie.

⁹⁸¹ *La Presse de la Manche*, 17 février 2010.

⁹⁸² *Ouest-France*, 25 janvier 2010.

⁹⁸³ *Ibid.*

avec une rotation des cultures et une réduction des pesticides, tout le monde serait gagnant : on éviterait les soubresauts de la bourse de Chicago, et on garderait nos devises chez nous ! »⁹⁸⁴ Il propose d'encourager la production des légumineuses pour nourrir les bovins plutôt que d'importer du soja d'Amérique du Sud.

En ce qui concerne la formation, la liste écologiste encourage la création d'un service public régional de formation qui offre à chaque Bas-Normand une égalité d'accès aux formations où qu'il se trouve sur le territoire de la région ». Par ailleurs, elle envisage de « mettre l'accent sur les formations dirigées vers les économies vertes ». Quant au « pacte régional climat-énergie », elle prône l'arrêt de la construction de l'EPR de Flamanville, et une sortie progressive du nucléaire. Par ailleurs, elle souhaite que la Région tende « vers l'autonomie énergétique en ayant recours aux seules énergies renouvelables et aux économies d'énergie. »⁹⁸⁵ Ainsi, elle propose un changement politique qui se traduit par le financement des énergies renouvelables allant de pair avec des économies d'énergie. Elle ne s'oppose pas à l'implantation d'éoliennes : « Le tout est de ne pas avoir des pôles trop importants pour ne pas avoir des couloirs de lignes. Il faut rapprocher la production de la consommation. »⁹⁸⁶ Enfin, elle propose de « renforcer les coopérations interrégionales au plan institutionnel, mais aussi économique ». Dans un premier temps, elle prévoit de « réunir les deux conseils économiques et sociaux en un seul ».⁹⁸⁷

2.2.3. Les programmes des candidats écologistes aux élections cantonales de 2011

Les candidats EELV proposent un programme en lien essentiellement avec les compétences du conseil général : le social, les transports, l'aménagement du territoire, l'éducation, et la culture. Ils insistent sur cette compétence majeure pour cette collectivité à savoir le social. Ainsi, Pascal Rogue, candidat à Balleroy, explique que « l'action sociale est à renforcer sur le public défavorisé. Avec des services de proximité pour les personnes âgées, les jeunes, les familles qui s'installent dans la région. »⁹⁸⁸ EELV propose « l'accès aux aides sociales à tous ceux qui en ont vraiment besoin, en augmentant les seuils des fonds de solidarité d'urgence, pour que tous les bas et moyens revenus puissent les solliciter » ; d' « accompagner dans la dignité les précaires et [les] bénéficiaires du RSA » ; de « permettre le maintien à domicile par un soutien accru aux personnes dépendantes et [à] leurs aidants »⁹⁸⁹. Sibylle Aznar, candidate à Bretteville-sur-Laize, qui souhaite « agir pour un monde solidaire et durable », se préoccupe entre autres du problème de la dépendance : « L'une des priorités du conseil général doit être le maintien des personnes âgées à domicile afin de maintenir le lien intergénérationnel. »⁹⁹⁰ Stéphanie Derobert, candidate à Creully, souhaite accroître

⁹⁸⁴ *La Presse de la Manche*, 27 janvier 2010.

⁹⁸⁵ *Ouest-France*, 25 janvier 2010.

⁹⁸⁶ *Ouest-France*, 9 mars 2010.

⁹⁸⁷ *Ouest-France*, 25 janvier 2010.

⁹⁸⁸ *Ouest-France*, 24 février 2011.

⁹⁸⁹ *Ouest-France*, 11 mars 2011.

⁹⁹⁰ *Ouest-France*, 28 février 2011.

les services publics pour les personnes âgées : « Il faudrait développer les foyers logements, avec des services communs pour le ménage et la restauration ». ⁹⁹¹

A propos des transports, les candidats EELV s'opposent à la construction de nouvelles routes, mais envisagent plutôt une modernisation du réseau existant, un développement des transports en commun, et un service public de covoiturage. Laurent Decker, candidat au Bény-Bocage, lutte « contre la construction incessante de nouvelles routes ». Il rejette ainsi le projet de deux fois deux voies Vire - Le Poteau en dénonçant son coût financier et son impact environnemental : « Personne ne voudra emprunter un axe payant qui ne fait gagner que quelques minutes. » *A contrario*, il propose la modernisation de l'axe routier, et plus particulièrement l'aménagement d'« une trois voies avec des créneaux de dépassements ponctuels » et le développement des transports en commun : « Vire est la seule sous-préfecture qui n'est pas reliée à Caen par voie ferroviaire, ce n'est pas normal. » ⁹⁹² Antoine Aubry, candidat à Saint-Lô, s'oppose au projet de deux fois deux voies entre Saint-Lô et Coutances : « Un investissement lourd et gourmand en terres agricoles, tout ça pour pallier une surcharge d'une demi-heure par jour, alors qu'il suffirait par endroits d'aménager des portions à trois voies. » ⁹⁹³ Par ailleurs, concernant le transport ferroviaire, Sabine Michaux, candidate à Lisieux 1, s'oppose à la LGV : « Il ne faut pas forcément aller plus vite, mais il faut plus de trains et une modernisation de la ligne. » Elle préfère « rouvrir une ligne Pont-l'Évêque-Honfleur, Caen-Flers ou même peut-être financer les 6 km de voie qui manquent pour le tronçon Caen-Ouistreham ». ⁹⁹⁴ Enfin, sur le développement de la pratique du vélo, elle souhaite l'élargissement du prêt vélo. Patrick Barateau, candidat à Bayeux, propose « une réflexion sur les pistes cyclables ». Nicolas Vivier, candidat à Cherbourg-sud-est, entend adapter la ville au vélo.

Au sujet de l'éducation, les candidats EELV envisagent soit la réhabilitation d'anciens collèges, soit la construction de façon durable. Ainsi, ils incitent à renforcer les actions de préventions concernant la santé, d'améliorer l'accueil des handicapés, de développer l'accompagnement à la scolarité, et de proposer le bio dans les cantines. De plus, ils soutiennent les projets éducatifs portant sur l'écocitoyenneté ou l'éducation à l'environnement. Sibylle Aznar déplore la vétusté du collège du Cingal à Bretteville-sur-Laize : « Il n'y a pas d'efforts faits pour cet établissement. Il est en mauvais état. On doit mettre l'accent notamment sur l'isolation des bâtiments et avoir une vraie politique énergétique. » ⁹⁹⁵ Benoît Horvais, candidat à Pont-l'Évêque, souhaite « mettre en place un circuit court en partenariat avec nos maraîchers, et nos agriculteurs. Ça permettrait de les maintenir sur notre territoire, et ça leur donnerait un fond de roulement qui pourrait les encourager à passer au bio. » ⁹⁹⁶ Quant à la culture, les candidats EELV encouragent des activités culturelles accessibles à tous. Sibylle Aznar regrette la disparition des services proposés aux habitants dans les petites

⁹⁹¹ *Ouest-France*, 14 mars 2011.

⁹⁹² *Ouest-France*, 4 février 2011.

⁹⁹³ *Ouest-France*, 31 janvier 2011.

⁹⁹⁴ *Ouest-France*, 22 février 2011.

⁹⁹⁵ *Ouest-France*, 28 février 2011.

⁹⁹⁶ *Ouest-France*, 4 février 2011.

communes. « Les bibliothèques ont des difficultés à poursuivre leurs activités devant les exigences imposées par le Département. »⁹⁹⁷

Enfin, sur le développement durable, les candidats EELV tentent de répondre à la « crise de la biodiversité » et à « l'urgence climatique ». Sibylle Aznar entend défendre « la forêt de Cinglais contre une éventuelle extension du dépôt d'explosif de Nitro-Bickford. »⁹⁹⁸ Patrick Barateau souhaite aussi mettre en place une politique d'économies d'énergie « dans les différents bâtiments gérés par le département, comme les collèges et les structures sociales, mais aussi dans les logements sociaux ».⁹⁹⁹ Sabine Michaux encourage le développement des menus bio dans les cantines scolaires en s'appuyant sur la production locale : « Acheter du bio à l'étranger, plus cher, ce n'est pas la solution ».¹⁰⁰⁰ Louis Poutas, candidat à Equeurdreville-Hainneville, souhaite davantage d'éoliennes, « qui pourraient être créées par des spécialistes en matériaux composites locaux. Nous avons des sites idéaux pour favoriser aussi l'émergence et le développement d'hydroliennes. Hélas, la Manche ne se tourne pas assez vers les énergies nouvelles pourtant créatrices d'emplois. »¹⁰⁰¹

2.3. Les résultats

Avec 20,1 % des SE lors des élections européennes de 2009, l'écologie politique obtient son meilleur score à une élection. D'une part, avec des listes de rassemblement écologiste, Europe Ecologie réalise 16,3 % des SE, et obtient 14 sièges¹⁰⁰². Elle détient le quasi-monopole sur l'écologie politique en totalisant 81 % de l'électorat. Présent aussi dans les sept circonscriptions métropolitaines, l'AEI ne rassemble que 3,6 % des SE. Le PPLD recueille seulement 0,03 % des SE. Enfin, en Ile-de-France, la liste menée par La Terre sinon rien obtient 1,0 % des SE. Lors des élections régionales de 2010, avec 12,2 % des SE lors du premier tour, EE transforme l'essai réalisé lors des élections européennes. EE enregistre une nouvelle performance avec l'élection de 263 conseillers régionaux¹⁰⁰³ (159 en 2004). Dans six régions, les listes d'EELV obtiennent un gain de 5,8 points en pourcentage par rapport à celles de 2004. L'écologie indépendante ne représente plus que 1,4 % des SE. Lors des élections cantonales de 2011, EELV réalise 8,1 % des SE dans l'ensemble des cantons renouvelables, et 12,1 % des SE dans les cantons où ils se présentent lors du premier tour. Le parti écologiste recueille ainsi 33 conseillers généraux EELV ou apparentés. Les 115 candidats hors-EELV

⁹⁹⁷ *Ouest-France*, 28 février 2011.

⁹⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹⁹ *Ouest-France*, 1^{er} février 2011.

¹⁰⁰⁰ *Ouest-France*, 22 février 2011.

¹⁰⁰¹ *Ibid.*

¹⁰⁰² Huit Verts : Daniel Cohn-Bendit, Malika Benarab-Attou, Pascal Canfin, Karima Delli, Catherine Grèze, Hélène Flautre, Nicole Kiil-Nielsen, Michèle Rivasi ; cinq divers écologistes et société civile : Sandrine Bélier, Jean-Paul Besset, José Bové, Yannick Jadot, Eva Joly ; et un PNC: François Alfonsi

¹⁰⁰³ 6 en Alsace, 10 en Aquitaine, 7 en Auvergne, 9 en Basse-Normandie, 6 en Bourgogne, 11 en Bretagne, 12 dans le Centre, 5 en Champagne-Ardenne, 7 en Franche-Comté, 1 en Guyane, 6 en Haute-Normandie, 50 en Ile-de-France, 0 en Languedoc-Roussillon, 4 en Limousin, 9 en Lorraine, 15 en Midi-Pyrénées, 15 dans le Nord-Pas-de-Calais, 18 en Pays de la Loire, 8 en Picardie, 9 en Poitou-Charentes, 18 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 0 à la Réunion, et 37 en Rhône-Alpes.

obtiennent seulement 0,5 %¹⁰⁰⁴. Seuls, deux candidats sont élus : Max Delmond (CAP 21 soutenu par EELV, le PS et le MoDem) dans le canton de Huringue dans le Haut-Rhin et Jean-Raymond Vinciguerra (divers écologistes avec le soutien d'EELV et du PS) dans le canton de Grasse-sud dans les Alpes-Maritimes.

2.3.1. Le résultat des listes écologistes aux élections européennes de 2009

En Basse-Normandie, avec 18,3 % des SE, l'écologie politique réalise son meilleur score depuis l'instauration des élections européennes¹⁰⁰⁵. De plus, elle obtient un score supérieur à la moyenne de la circonscription Nord-Ouest (15,7 % des SE). Elle recueille un score supérieur dans le Calvados (19,7 % des SE) à celui de l'Orne (16,9 % des SE) et à celui de la Manche (17,0 % des SE). D'une part, avec 14,8 % des SE à l'échelle bas-normande, la liste Europe Ecologie menée par Hélène Flautre obtient un résultat au-dessus de celui enregistré dans la circonscription Nord-Ouest (12,1 % des SE)¹⁰⁰⁶. Ainsi, elle se positionne en troisième position entre celle du PS menée par Gilles Pargneaux (15,5 % des SE) et celle du MoDem conduite par Corinne Lepage (10,8 % des SE). Elle réalise un score supérieur dans le Calvados (15,9 % des SE) à ceux de la Manche (14,0 % des SE) et de l'Orne (13,6 % des SE). Au niveau cantonal, elle continue de réaliser ses meilleurs scores dans les cantons de l'agglomération caennaise : Caen 9 (22,0 % des SE), Caen 5 (23,0 % des SE) et Caen 6 (24,2 % des SE). *A contrario*, elle enregistre ses plus faibles dans ceux de : Saint-Sauveur-le-Vicomte (8,5 % des SE), Le Merlerault (8,1 % des SE) et Isigny-sur-Mer (7,9 % des SE). Par ailleurs, à l'échelle régionale, elle recueille un score largement supérieur à celui qu'elle obtient lors des élections européennes de 2004 (7,3 % des SE). Avec un gain de 31 542 électeurs, elle enregistre ses plus fortes progressions dans les cantons ruraux du sud de la Manche : Brécey, Pontorson, Percy, Saint-Pois, Saint-James, et Barenton. Elle bénéficie ainsi de la notoriété locale de son deuxième colistier, François Dufour. De plus, la liste Europe Ecologie, qui capitalise 81 % de l'électorat écologiste, se retrouve dans une situation hégémonique. Europe Ecologie, qui enregistre une véritable percée électorale, bénéficie de l'effondrement de la liste PS (15,5 % des SE), laquelle subit un véritable « vote sanction » : « Une vraie dynamique a été déclenchée. Comme si c'était mûr, comme si les gens attendaient ça. Et ce n'est pas la victoire des Verts, mais du peuple de l'écologie. »¹⁰⁰⁷ A Hérouville Saint-Clair, avec 22,8 % des SE, Europe Ecologie, qui devient la première force politique, améliore nettement son score enregistré lors des élections européennes de 2004 (15,3 % des SE). Raphaël Yem, conseiller municipal d'opposition, interprète ce résultat

¹⁰⁰⁴ 10,5 % des SE en moyenne pour les 26 candidats CAP 21, dont ceux soutenus par EELV ; 3,7 % des SE pour les seize candidats AEI ; 3,2 % des SE pour les dix candidats GE, dont ceux soutenus par le MoDem ; 19,5 % des SE pour les quatre candidats MEL, dont ceux soutenus par EELV ; 3,2 % des SE pour les quatorze candidats LT-NEHNA ; 1,5 % des SE pour les quatre candidats MHAN ; 1,1 % des SE pour le candidat RE ; 1,1 % des SE pour les dix candidats du PPLD ; 16,3 % des SE pour le candidat de BE, soutenu par le PS ; 5,2 % des SE pour les deux candidats AE, 3,2 % des SE pour les trois candidats de la LVVDM, et 9,9 % des SE pour les 24 candidats divers écologistes.

¹⁰⁰⁵ Annexe 172. Résultats des listes écologistes, pp.338-341 ; annexe 173. Carte des résultats des listes écologistes, p. 342.

¹⁰⁰⁶ Annexe 172. Résultats des listes écologistes, pp.338-341 ; annexe 174. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie menée par H. Flautre, p. 343.

¹⁰⁰⁷ *Ouest-France*, 17 juin 2008.

comme « le fruit d'un travail de proximité et d'une foi dans les thématiques qu'ils défendent : « On est là, on n'a pas déserté le terrain depuis les municipales, alors que certains se sont peut-être plus occupés de leurs postes que de leur quartiers. » Toutefois, et malgré le net succès d'Europe Ecologie, François Dufour ne parvient pas à être élu. En effet, il lui a manqué 81 voix : « Il me reste un espoir. Si les Irlandais ratifient le traité de Lisbonne cette année, la France aura deux sièges supplémentaires à Bruxelles. L'un d'eux devrait revenir à la circonscription Nord-Ouest. »¹⁰⁰⁸

D'autre part, avec 3,5 % des SE, la liste conduite par Bernard Frau (AEI) recueille seulement 19 % de l'électorat écologiste. Elle obtient un résultat sensiblement identique à celui de la circonscription Nord-Ouest (3,6 % des SE). Sur 19 listes en compétition, elle se situe en dixième position. Au niveau cantonal¹⁰⁰⁹, elle réalise ses meilleurs scores dans les cantons de : Honfleur (4,6 % des SE), Orbec (4,7 % des SE) et Bourguébus (5,2 % des SE). A l'opposé, elle enregistre ses plus faibles dans ceux de : Vassy (2,0 % des SE) et Juvigny-le-Tertre (1,7 % des SE). Malgré une abstention élevée, les sympathisants d'Europe Ecologie se sont fortement mobilisés au détriment de ceux du PS et du MoDem. Europe Écologie « se retrouve ainsi en position de véritable "aimant électoral" au cœur du centre et de la gauche. »¹⁰¹⁰ Avec l'effet médiatique de certaines têtes de listes (Daniel Cohn-Bendit ou José Bové), les écologistes mènent une campagne active « autour de thèmes axés sur l'Europe et d'un véritable projet européen. »¹⁰¹¹ Hélène Flautre, tête de liste et eurodéputée sortante, est réélue, mais François Dufour a raté de peu son élection. Après ce premier succès, Europe Ecologie entend continuer à rassembler la nébuleuse écologiste. Par ailleurs, et compte tenu l'omniprésence d'Europe Ecologie, l'AEI réalise un score faible, mais encourageant. Isolée, cette alliance réussit à maintenir une écologie indépendante.

2.3.2. Les résultats de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010

La liste Europe Ecologie Basse-Normandie réalise 12,0 % des SE¹⁰¹² lors du premier tour des élections régionales du 14 mars 2010. Elle accède ainsi à la troisième place entre celle de la droite menée par Jean-François Le Grand (27,7 % des SE), et celle du MoDem conduite par Rodolphe Thomas (8,9 % des SE). Elle obtient un score très légèrement supérieur dans la Manche avec 12,3 % des SE par rapport à ceux du Calvados (12,2 % des SE) et de l'Orne (11,0 % des SE)¹⁰¹³. Au niveau cantonal, la présence de François Dufour comme la tête de la liste bouleverse la géographie des résultats. La liste recueille ses scores les plus élevés dans les cantons du Sud de la Manche : Le Teilleul (18,9 % des SE), Ducey (19,4 % des SE) et Saint-James (28,9 % des SE). En effet, cette partie de la Manche a été longtemps réfractaire au vote

¹⁰⁰⁸ *Ouest-France*, 9 juin 2008.

¹⁰⁰⁹ Annexe 172. Résultats des listes écologistes, pp.338-341 ; annexe 175. Carte des résultats de la liste AEI menée par B. Frau, p. 344.

¹⁰¹⁰ Déloy Corinne et al., *Élections européennes 2009: analyse des résultats en Europe et en France*, Paris, FONDAPOL, septembre 2009, p. 35.

¹⁰¹¹ Michel Bussi et al., « Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Enjeux européens, mis en ligne le 02 juillet 2009.

¹⁰¹² Annexe 176. Résultats de la liste Europe Ecologie Basse Normandie, pp. 345-348.

¹⁰¹³ Michel Bussi, « A Gauche toute ! », *Normandie-Magazine*, n° 192, avril-mai 2004, pp. 4-6 ;

écologiste. A l'inverse, elle réalise ses plus faibles dans ceux de : Lessay (6,2 % des SE), Argentan-ouest (5,7 % des SE) et Argentan-est (5,2 % des SE). François Dufour est satisfait des résultats obtenus par sa liste : « Nous avons progressé en nombre de voix. Nous sommes désormais bien installés comme troisième force politique régionale. »¹⁰¹⁴

Entre les deux tours, Europe Ecologie entame des négociations avec la liste menée par Laurent Beauvais afin d'établir une liste d'union de la gauche. Ils appliquent ainsi la règle de la proportionnelle intégrale : 23 candidats PS, 14 EE, 10 PCF et 6 PRG. Europe Ecologie obtient la troisième position dans les trois départements : Pascale Cauchy dans le Calvados, Yannick Soubien dans l'Orne, et François Dufour dans la Manche. De plus, les écologistes négocient un contrat de gouvernance en dix-huit points. Par exemple, dans le domaine des transports, ils souhaitent développer la politique ferroviaire sur les lignes régionales, avec notamment un projet de remise en service de la ligne Caen-Flers ; créer un service public de covoiturage ; et investir dans un seul aéroport (Deauville-Saint Gatien). Concernant le développement économique, ils proposent d'« ancrer les entreprises dans la région en développant de nouvelles filières », et d'accorder des aides directes aux entreprises qui « poseront des conditions sociales et environnementales » : « La Région veillera au suivi des engagements et suspendra les versements si le contrat n'est pas respecté. »¹⁰¹⁵ Malgré cet accord, Europe Ecologie et le PS ont des désaccords. A propos du nucléaire, les deux partis conservent leurs opinions sur l'EPR. Ce dossier n'est pas une compétence régionale. Toutefois, l'éventuelle majorité de gauche s'engage à soutenir « la recherche médicale et les domaines de la radioprotection et du démantèlement des installations nucléaires ». De plus, à propos de la ligne THT, elle promet de financer l'étude épidémiologique demandée par les riverains et de s'opposer au démarrage de la construction de la ligne tant que l'étude ne sera pas réalisée.¹⁰¹⁶ Enfin, concernant le terminal de charbon à Cherbourg, le PS y est favorable alors qu'Europe Ecologie s'y oppose fortement. Les formations politiques proposent un suivi très attentif sur les conséquences environnementales de ce terminal charbonnier. Avec 57,2 % des SE lors du second tour, la liste de gauche menée par Laurent Beauvais emporte une large victoire. Les écologistes participent ainsi à la gouvernance de la région, et ce pour la deuxième fois à suivre. Ils obtiennent neuf élus : quatre dans le Calvados¹⁰¹⁷, trois dans la Manche¹⁰¹⁸, et deux dans l'Orne¹⁰¹⁹. Sur huit vice-présidences, ils en occupent trois : d'une part, celle « de la Culture et du patrimoine » par Pascal Cauchy, d'autre part celle « de l'Agriculture et de la ruralité » par François Dufour, et enfin, celle « de la Formation tout au long de la vie et de la politique de l'emploi » par Yannick Soubien¹⁰²⁰.

Après le succès enregistré lors des élections européennes de 2009, Europe Ecologie aspire alors transformer son score lors des élections régionales de 2010. Avec 12,2 % des SE lors du premier tour, elle

¹⁰¹⁴ *Ouest-France*, 15 mars 2010.

¹⁰¹⁵ *Ouest-France*, 17 mars 2010.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*

¹⁰¹⁷ Pascal Cauchy, Clara Osadtchy, Mickaël Marie, et Elise Lowy.

¹⁰¹⁸ François Dufour, Marine Lemasson, et Jérôme Virlovet.

¹⁰¹⁹ Yannick Soubien et Sylvie Errard.

¹⁰²⁰ *Cf.*, partie 3, chapitre 1, 2., 2.3., 2.3.1. Les élus EELV au conseil régional, pp. 496-499.

ne parvient à devancer le PS que dans huit régions métropolitaines. A l'échelle nationale, la géographie du vote écologiste reste stable. Les écologistes concentrent leurs forces dans les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France, Alsace, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et dans l'ouest breton. Céline Colange observe toujours un sur-vote écologiste dans les grands centres urbains, « qui concentrent au sein de leur population davantage de professions intellectuelles et d'étudiants et dans les périphéries périurbaines du grand ouest ». Elle constate que les zones rurales sont encore réfractaires, mais avec des percées dans certaines zones. Ces « percées » s'expliquent par le rôle de l'écologie associative autour des combats environnementaux et agricoles (Confédération paysanne, les faucheurs d'OGM, les membres de l'association Sortir du Nucléaire.)¹⁰²¹ Malgré la déception perceptible dans les rangs d'Europe Ecologie, les écologistes obtiennent une seconde victoire électorale. En effet, l'écologie politique n'a jamais « atteint un tel score, sauf en 1992, lorsqu'elle était organisée en deux formations concurrentes. »¹⁰²² Ainsi, Les Verts valident leur stratégie d'autonomie par rapport au PS lors du premier tour, et s'imposent comme la troisième force politique du pays. L'écologie politique « devient une force autonome, capable de réaliser de bons scores "au delà" de la gauche traditionnelle. »¹⁰²³ Indispensables à la constitution de majorités régionales, les écologistes négocient un accord favorable avec le PS lors du second tour. L'ampleur de la victoire de la gauche lors du second tour permet un accroissement du nombre d'élus écologistes dans les conseils régionaux (263 en 2010 contre 165 en 2004). Europe Ecologie obtient 58 vice-présidences dans les exécutifs des dix-neuf régions obtenues par la gauche. Toutefois, cette cogestion, qui ne se déroule pas sans conflits, passe par des négociations entre les deux formations¹⁰²⁴.

2.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2011

Profitant d'une forte abstention (53,5 % des SI), EELV obtient 7,1 % des SE sur l'ensemble des 69 cantons renouvelables bas-normands, et 12,1 % des SE là où des candidats se présentent¹⁰²⁵ lors du premier tour, le 20 mars 2011. Par rapport aux résultats obtenus lors des élections cantonales de 2004, ils enregistrent une nette progression avec un gain de 10 874 électeurs. Alain Gruénais, candidat à Caen 10, réalise le meilleur score avec 22,5 % des SE, alors que Jacques Daurios, candidat à Isigny-le-Buat, obtient le plus faible avec 5,6 % des SE. A l'échelle départementale, dans l'ensemble des cantons renouvelables, EELV enregistre son meilleur score dans le Calvados (8,6 % des SE) et sa contre-performance dans l'Orne (3,6 % des SE). Toutefois, dans les cantons où un candidat EELV est présent, EELV recueille son meilleur score dans l'Orne (13,2 % des SE) et sa contre-performance dans la Manche (11,2 % des SE) (Cf., tableau 29).

¹⁰²¹ Céline Colange, « Les élections régionales de 2010 en France : Une analyse cartographique par canton », François Bost (dir.), *Les images économiques du monde 2011*, Armand Colin, septembre 2011, 6 p + 10 cartes, chapitre mis en ligne sur le site Internet des éditions Armand Colin.

¹⁰²² Anne Muxel, « Les élections régionales 2010 : grève des urnes et votes de crise », *Regards sur l'actualité*, n° 362, juin-juillet 2010, p. 64.

¹⁰²³ Erwan Lecœur, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, p.102.

¹⁰²⁴ http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2010/08/03/les-ecologistes-ont-ils-verdi-les-regions-qu-ils-dirigent-avec-le-ps_1395176_3208.

¹⁰²⁵ Annexe 177. Résultats des candidats écologistes, pp.349-351.

Tableau 29. Résultats des candidats EELV

	Résultats	% des SI ¹	% des SE ²	% des SI ³	% des SE ⁴
Basse-Normandie	15 944	3,2 %	7,1 %	5,2 %	12,1 %
Calvados	7 974	3,8 %	8,6 %	5,4 %	12,6 %
Manche	6 108	3,4 %	7,7 %	4,8 %	11,2 %
Orne	1 862	1,8 %	3,6 %	6,3 %	13,2 %

¹ dans l'ensemble des cantons renouvelables² dans l'ensemble des cantons renouvelables³ dans les cantons où un candidat EELV est présent⁴ dans les cantons où un candidat EELV est présent

Dans les cantons où ils se présentent, tant lors des élections cantonales de 2014 que lors de celles de 2011, les candidats EELV obtiennent des résultats en hausse dans quatre cantons : Caen 5, Caen 10, Valognes et Vimoutiers. A Equeurdreville-Hainneville, Louis Poutas, et ce malgré un résultat en pourcentage en augmentation (14,0 % des SE), enregistre un recul en valeur absolue, avec un écart de 24 électeurs (Cf., tableau 29).

Tableau 29. Résultat des candidats « Verts » et ceux d'ELLV aux élections cantonales de 2004 et à celles de 2011

Canton	Candidats	2004		2011			Écart
		Résultats	% des SE	Candidats	Résultats	% des SE	
Bourguébus	Pascal Giloire	1086	11,4%	Jacques Hébert	688	10,0%	-398
Caen 5	Raphäl Yem	521	9,8%	Raphäl Yem	714	18,9%	193
Caen 10	Alain Gruénais	1113	13,8%	Alain Gruénais	1291	22,5%	178
Equeurdreville-Hainneville	Daniel Bosquet	882	8,8%	Louis Poutas	858	14,0%	-24
Valognes	Jean-Marc Joly	416	7,3%	Didier Goujon	623	14,3%	207
Vimoutiers	Alain Hervé	227	6,4%	Didier Goret	250	9,1%	23

Au niveau de l'agglomération caennaise, les candidats EELV enregistrent de bons scores : 15,2 % des SE pour Rudy L'Orphelin à Caen 1, 14,3 % des SE pour Thomas Mazière à Caen 3, 14,0 % des SE pour Colette Gissot à Caen 4 ; 18,9 % des SE pour Raphäl Yem à Caen 5, et 22,5 % des SE pour Alain Gruénais à Caen 10. Ainsi, Raphäl Yem est « très content de [son]k résultat. » :

*« Je double mon score de 2004. Ça souligne le fait qu'on ne s'est pas trompé avec cette candidature et cette campagne innovante, de proximité. Les Hérouvillais ont bien compris que j'étais là pour faire gagner les solidarités et porter un projet de renouveau. J'espérais une plus forte participation au débat. On doit tous tirer les enseignements de cette abstention. Elle montre la profondeur du fossé qui se creuse entre la politique et les citoyens. Pour battre la droite, nous appelons à voter pour le candidat de gauche arrivé en tête. »*¹⁰²⁶

Rudy L'Orphelin se félicite du score d'EELV:

*« L'écologie poursuit sa progression et son enracinement dans le canton, à Caen et dans l'agglomération. Ce résultat renforce notre action à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Le désir d'écologie encore exprimé, à l'occasion de cette nouvelle échéance, trouvera un écho dans la conduite de nos projets au niveau local. Pour battre la droite dimanche prochain, nous appelons à voter en faveur du candidat de gauche. »*¹⁰²⁷

¹⁰²⁶ Ouest-France, 24 mars 2010.¹⁰²⁷ Ibid.

Suite au résultat d'EELV, Philippe Duron reconnaît que les écologistes seront « un partenaire sans doute exigeant. » Avec 22,5 % des SE, Alain Gruénais rate sa qualification au second tour de seulement 22 voix.

Dans l'ensemble des cantons où EELV est présent, les candidats se satisfont de leurs résultats. Ainsi, Laurent Decker, candidat au Bény-Bocage, espérait « faire au moins 5 %. » :

« Avec 7, 64 %, je suis content. Pour une première candidature du parti EELV dans ce canton, ce résultat est encourageant. J'arrive en deuxième position dans plusieurs communes, des résultats qui prouvent qu'EELV a un vrai rôle à jouer. Enfin, le conseiller général a été élu pour seulement trois ans, dans ce contexte, je comprends aisément que les électeurs n'aient pas eu envie de changer. Alain Duclomesnil bénéficie d'une grande popularité, sa victoire est logique. »¹⁰²⁸

Les résultats d'EELV du premier tour ont même provoqué des tensions locales entre EELV et le PS. Dans la Manche, Alain Hirschauer, candidat PS, dénonce avec véhémence la présence d'une candidature EELV à Bréhal : « EELV a joué contre notre camp [avec] une candidature inutile ; nous les avons pourtant mis en garde sur le risque encouru. Leurs propositions ont été d'une banalité affligeante et sans considération pour les valeurs de gauche, en particulier leurs aspects sociaux. »¹⁰²⁹ Cette polémique a entraîné la réaction de Christiane Durchon, responsable EELV dans la Manche :

« Choqués par de telles affirmations qui nient aux écologistes le droit d'être candidats, alors qu'aucune discussion préalable au dépôt des candidatures n'a eu lieu entre nos deux mouvements, nous espérons lire une condamnation de votre part de cette prise de position. Ou au moins un message précisant qu'il ne s'agissait que d'une position individuelle. [...] Pour les socialistes, les militants EELV ne peuvent être candidats qu'avec l'autorisation du PS. Alors que nous avons souvent dénoncé la volonté hégémonique du PS sur les autres mouvements de gauche, vous conviendrez avec nous qu'il y a encore de grandes marges de progrès. »¹⁰³⁰

Lors du second tour le 27 mars, et ce malgré l'absence de candidat EELV, la formation écologiste, qui refuse un désistement automatique, négocie la signature d'un accord programmatique avec le PS du Calvados. En effet, ce rapport de force est lié aux scores des candidats EELV lors du premier tour. Ainsi, Raphaël Chauvois, premier secrétaire fédéral du PS dans le Calvados, indiqua à ce sujet que les « discussions » ont été « difficiles ». En échange du soutien d'EELV, les candidats socialistes s'engagent « à favoriser les modes de transports alternatifs », « à protéger les zones de captage d'eau », « à favoriser l'agriculture biologique », « à conditionner les aides à des démarches écologiques » ou encore « à privilégier la proximité territoriale dans les aides sociales ». Dans la Manche et dans l'Orne, et malgré l'appel à battre la droite, les discussions sur un éventuel accord programmatique avec les socialistes n'aboutissent pas. Christiane Durchon, animatrice de campagne pour les candidats manchois d'EELV, explique cette décision par la situation politique départementale : « Le conseil général de la Manche ne va pas basculer à gauche dimanche prochain. Nous ne sommes donc pas dans une logique où un accord

¹⁰²⁸ *Ouest-France*, 24 mars 2010.

¹⁰²⁹ *Ibid.*

¹⁰³⁰ *Ibid.*

programmatische avec le PS permettrait de gérer ensemble le département demain. »¹⁰³¹ Dans l'Orne, à Alençon 3, le groupe local d'EELV apporte son soutien au candidat socialiste Jean-Claude Pavis :

« *Le conseil général comportant une écrasante majorité de conseillers de droite, il nous semble important que la gauche soit représentée dans le canton d'Alençon 3. [...] Aussi, le groupe local EELV d'Alençon appelle à voter Jean-Claude Pavis qui, malgré nos différences, porte comme nous des valeurs de solidarité, de justice sociale, et fait des propositions rejoignant les nôtres concernant l'environnement sur la base d'un agenda 21 départemental.* »¹⁰³²

Europe Ecologie bénéficie d'un contexte favorable, suite au caractère catastrophique de l'épisode de Fukushima. En effet, à partir du 11 mars 2011, suite à un séisme, un tsunami entraîne une série d'explosions des réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale nucléaire. Cet accident majeur a ainsi remis la question du nucléaire au cœur de l'actualité. Dans un contexte de forte abstention, EELV a bénéficié d'une dynamique commencée lors des élections européennes de 2009. Lors de ces élections cantonales, la progression de la gauche « profite exclusivement à EELV qui double son résultat de 2004. »¹⁰³³ Ainsi, à l'échelle nationale, EELV maintient 84 candidats lors du second tour. Toutefois, en Basse-Normandie, ce résultat est en trompe l'œil. En effet, et ce malgré l'ensemble des bons résultats, aucun candidat EELV se qualifie au second tour, et EELV n'obtient aucun élu.

Enfin, à Torigni-sur-Vire, face au candidat EELV Dominique Boulard (5,9 % des SE), Laurent Pien (CAP 21), seul représentant de l'écologie indépendante d'EELV, obtient 7,2 % des SE.

3. Vers la marginalisation de l'écologie politique ? (2012)

Après les succès enregistrés lors des élections intermédiaires précédentes, le résultat d'Eva Joly (2,3 % des SE) marque la fin de la « phase d'euphorie ouverte trois ans plus tôt »¹⁰³⁴. En effet, la candidate écologiste mène « une campagne électorale très éprouvante, peu enthousiasmante, et souvent maladroite. »¹⁰³⁵ Malgré sa victoire lors de la primaire écologiste ouverte à l'ensemble des sympathisants écologistes, elle ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au sein de la sphère écologiste lors de cette élection présidentielle¹⁰³⁶. Parallèlement, le PS et EELV entament des négociations sur un projet d'accord national, plutôt favorable au niveau électoral, mais décevant au niveau programmatique, en vue des élections législatives de 2012. Mais le 9 juin 2011, Eva Joly se déclare s'y opposer si le PS ne renonce pas à la sortie du nucléaire. Celui-ci est finalement trouvé et puis signé le 15 novembre. Validé par les instances socialistes, la candidate écologiste est absente lors de sa ratification par le conseil fédéral d'EELV du 19 novembre à Paris. Dès lors, le parti écologiste est assuré d'obtenir un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Cet accord minimal écarte les sujets de discorde, et plus particulièrement celui concernant le nucléaire. En effet, les écologistes n'obtiennent pas la sortie du nucléaire, et plus singulièrement l'arrêt de la construction du

¹⁰³¹ *Ibid.*

¹⁰³² *Ibid.*

¹⁰³³ Pierre Martin, « Les enseignements des élections cantonales », *Commentaire*, n° 134, 2011, vol. 2, pp. 458.

¹⁰³⁴ Pierre Seme, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, 2014, p. 106.

¹⁰³⁵ Michel Boivin, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, p. 190.

¹⁰³⁶ Pierre Martin, « L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 », *Commentaire*, n° 138, 2012, vol. 2, pp. 415-426.

réacteur EPR à Flamanville¹⁰³⁷. Dans la perspective des élections législatives, les candidats EELV ont jusqu'au 21 novembre pour postuler dans les circonscriptions. Les militants votent le 3 décembre et le conseil fédéral se prononce définitivement le 17. Par ailleurs, l'écologie indépendante connaît une rupture. En effet, le MEI, qui quitte l'AEI, se rapproche d'EELV, et négocie un accord électoral avec ce dernier. En avril 2011, Yves Piétrasanta, président de GE, est désigné candidat de son parti à l'élection présidentielle. En décembre 2011, avec le PRG de Jean-Michel Baylet, le parti écologiste lance le Pôle radical et écologique lors des élections législatives. Après le retrait d'Yves Piétrasanta, le 7 février, GE apporte son soutien à François Hollande lors du premier tour de l'élection présidentielle. Corinne Lepage, députée européenne et présidente de CAP 21, lance sa candidature le 4 octobre 2011. L'AEI, le LT-NEHNA et le MHAN présentent un maximum de candidats hors sol afin de toujours profiter du mode de financement plutôt favorable des partis politiques en fonction de leurs résultats.

3.1. Les candidats

Après l'échec de Corinne Lepage dans l'obtention des signatures de parrainages nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle, Eva Joly, candidate d'EELV, se trouve être la seule représentante de l'écologie politique. Lors des élections législatives de 2012, EELV présente 471 candidats (236 femmes et 235 hommes), dont 62 soutenus (29 en 1997) par le PS¹⁰³⁸. Le parti écologiste s'engage à soutenir 102 candidats PS (106 en 1997). Toutefois, EELV n'a pas le monopole exclusif de l'écologie politique. Des groupuscules écologistes présentent des candidats : six candidats pour Ecologie, pacifisme et objection de croissance, trois pour GE¹⁰³⁹, 351 pour l'AEI, 140 pour LT-NEHNA et MHAN, 76 pour le MEI¹⁰⁴⁰, et 44 pour CAP 21¹⁰⁴¹.

3.1.1. La candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012

Dans le cadre du processus de désignation de leur candidat à l'élection présidentielle, EELV organise une primaire ouverte aux adhérents et aux signataires du Manifeste écologiste moyennant une participation de 10 euros, et la signature à une charte sur les valeurs de l'écologie, le 29 juin et le 12 juillet 2011. Dès le 20 mai 2010, Noël Mamère se prononce pour la candidature de l'eurodéputée Eva Joly : « Il est nécessaire que l'écologie ait une candidature à l'élection présidentielle, et Eva Joly est un bon symbole de ce que réclament les Français aujourd'hui »¹⁰⁴². Suite à un échange avec son collègue eurodéputé, Yannick Jadot, Eva Joly

¹⁰³⁷ Bruno Villalba, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique », *Mouvements*, n° 69, 2012, vol. 1, pp. 93-100.

¹⁰³⁸ Onze candidats dissidents EELV se présentent.

¹⁰³⁹ A l'origine, GE devait présenter 13 candidats. Seulement, trois se maintiennent, dont un soutenu par le PS et le PRG, et un soutenu par le PRG. Par ailleurs, un candidat GE dissident se présente.

¹⁰⁴⁰ EELV soutient 20 candidats MEI et ne présente pas de candidats dans 45 circonscriptions réservées au MEI. Seules, quinze circonscriptions sont en primaires (EELV/MEI).

¹⁰⁴¹ <http://www.france-politique.fr/>

¹⁰⁴² *Le Monde*, 11 juillet 2011.

confirme sa volonté de proposer sa candidature le 15 août dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest*. Pressenti dans un premier temps comme candidat écologiste, suite à son succès enregistré lors des élections européennes de 2009, Daniel Cohn-Bendit renonce à se présenter à l'élection présidentielle, et soutient dans un premier temps celle d'Eva Joly :

*« Je crois qu'Eva Joly est une bonne candidate. J'espère qu'elle gagnera ces primaires. Dans ces primaires, elle doit exprimer son programme, ses propositions, et cette jeune politique, cette nouvelle tête est une personne qui peut très bien représenter l'idéal de l'écologie politique dans une confrontation présidentielle. »*¹⁰⁴³

Cette candidature entraîne un duel préalable avec la candidate « naturelle », Cécile Duflot. Celle-ci se retire de la compétition le 18 août 2010. La secrétaire nationale des Verts estime qu'elle n'a pas « les épaules suffisantes » : « Ça n'a jamais fait partie de mes plans de carrière d'être candidate en 2012 »¹⁰⁴⁴.

En février 2011, EELV se précipite dans l'organisation de primaires, alors que Nicolas Hulot hésite et tarde à prendre sa décision. A cet effet, la direction du parti crée une « commission de conciliation »¹⁰⁴⁵. Dans ce contexte de fortes tensions internes, en avril, Daniel Cohn-Bendit se déclare « sceptique » quant à une candidature écologiste à l'élection présidentielle : « Je suis très sceptique sur les présidentielles et sur les possibilités, dans les tensions qui existent aujourd'hui, d'une candidature écologiste ». En échange de l'obtention d'un groupe parlementaire écologiste suite à un accord électoral entre EELV et le PS, il envisage de soutenir le candidat socialiste dès le premier tour. Ainsi, il choisit dans un premier temps Dominique Strauss-Kahn, puis se prononce pour François Hollande. Toutefois, certains militants se tournent plutôt vers Nicolas Hulot, malgré ses anciennes relations avec la droite et son trop récent ralliement aux thèses antinucléaires.

Après une longue période d'hésitation, Nicolas Hulot déclare enfin sa candidature le 13 avril : « J'ai donc décidé d'être candidat à l'élection présidentielle et de mettre le capital de confiance que j'ai essayé de construire au seul service du changement. »¹⁰⁴⁶ Suite à cette candidature si tardive, le conseil fédéral envisage d'organiser la primaire le 24 juin et le 9 juillet 2011. Quatre candidats ont obtenu les parrainages suffisants de 200 militants d'EELV : Nicolas Hulot (56 ans), ancien président de la Fondation Nicolas-Hulot ; Eva Joly (67 ans), députée européenne EELV ; Henri Stoll (54 ans), maire de Kaysersberg et conseiller général du Haut-Rhin ; et Stéphane L'Homme (45 ans), président de l'Observatoire du nucléaire et ancien porte-parole du Réseau sortir du nucléaire. Celui-ci se présente contre la candidature de Nicolas Hulot : « Il y a des moments où il faut savoir dire non, il faut savoir dénoncer ce qui est absolument inacceptable : Nicolas Hulot, leader des écologistes, c'est comme Strauss-Kahn candidat du NPA, c'est absolument absurde »¹⁰⁴⁷. Louisa Benzaïd et Moncef Khdir n'obtiennent pas les parrainages nécessaires pour leur qualification. Dans le cadre de sa campagne pour les primaires, Eva Joly assiste à une réunion des

¹⁰⁴³ Entretien RMC/BFM.TV du 20 août 2010.

¹⁰⁴⁴ Entretien au *Nouvel Observateur* du 18 août 2010.

¹⁰⁴⁵ Composé de quatre membres du Bureau exécutif (Jean-Vincent Placé, Denis Baupin, Hélène Gassin, et Sandrine Bélier), quatre du Conseil fédéral, et des candidats déclarés (Eva Joly, Yves Cochet) ou potentiels (Pascal Durand pour Nicolas Hulot).

¹⁰⁴⁶ *Ouest-France*, 14 avril 2010.

¹⁰⁴⁷ *Ouest-France*, 14 juin 2010.

commissions locales d'information du nucléaire dans le Cotentin le 18 avril 2011. Accompagnée de Daniel Bosquet, elle propose de « sortir du nucléaire d'une façon raisonnée sur 20 ans » : « Il faut fermer progressivement les centrales construites entre 1977 et 1985. »¹⁰⁴⁸

En mai, face au durcissement de la campagne, le conseil fédéral met en place un comité d'éthique afin d'éviter les attaques frontales entre candidats. En effet, parmi ces dernières, Stéphane L'Homme affirme que Nicolas Hulot est le « candidat des multinationales et des shampoings Ushuaïa ». En cas de récurrence, un candidat ne peut « plus participer à la primaire ». Le 29 juin 2011, lors du premier tour, sur 22 861 votants¹⁰⁴⁹, Eva Joly crée la surprise en ratant la majorité absolue de 63 voix seulement : 49,7 % des SE soit 12 571 voix pour Eva Joly ; 40,2 % des SE soit 10 163 voix pour Nicolas Hulot, 5,0 % des SE soit 1 269 électeurs pour Henri Stoll ; et 4,6 % des SE soit 1 172 électeurs pour Stéphane L'homme. Après une campagne interne tendue, et marquée par des luttes intestines, Eva Joly (58,2% des SE soit 13 223 voix) obtient la victoire face à Nicolas Hulot (41,3 % des SE soit 9 399 voix) lors du second tour le 12 juillet. Dès lors, elle s'oppose au projet d'accord entre le PS et EELV, et plus particulièrement sur le volet concernant le nucléaire : « Cet accord ne fait pas rêver »¹⁰⁵⁰. Lors du Congrès du Parti Vert européen, le 12 novembre, Eva Joly conteste l'établissement d'un accord avec le PS sans un engagement clair sur la sortie du nucléaire. Ainsi, après le refus du PS d'abandonner la filière MOX, elle ne participe pas au conseil fédéral EELV en charge de sa ratification. Ses critiques contre le PS provoquent la démission de Yannick Jadot, un de ses porte-parole. Daniel Cohn-Bendit dénonce les mauvais choix politiques d'Eva Joly : « Qu'elle veuille marquer la différence entre les écologistes et le PS, c'est normal, mais il faut faire la différence entre concurrents [...] et adversaires, qui sont les candidats de droite et d'extrême droite »¹⁰⁵¹. Malgré ces positions fermes sur la question du nucléaire, Yannick Soubien lui apporte son soutien : « Eva ! Elle est ingérable, mais elle a raison ! »¹⁰⁵² Toutefois, cet accord, qui provoque une crise au sein d'EELV, entraîne le départ de certains militants. Ainsi, Sébastien Bellet, secrétaire régional adjoint de Basse-Normandie, et Christiane Durchon, secrétaire départementale de la Manche, démissionnent d'EELV, mais maintiennent leur soutien à Eva Joly¹⁰⁵³.

Malgré la dureté de la campagne, Eva Joly est la seule représentante de l'écologie politique lors de cette élection présidentielle. Elle dépose 639 promesses de signature de parrainage. En fonction de la liste incomplète des 500 noms tirés au sort par le Conseil constitutionnel, elle reçoit au minimum dix-huit signatures, dont six conseillers régionaux¹⁰⁵⁴ et douze maires¹⁰⁵⁵, en Basse-Normandie. Afin d'encourager

¹⁰⁴⁸ *Ouest-France*, 19 avril 2010.

¹⁰⁴⁹ 32 896 inscrits, dont 14 153 adhérents d'EELV, environ 16 000 coopérateurs et 600 militants du MEI.

¹⁰⁵⁰ *Ouest-France*, 23 novembre 2011.

¹⁰⁵¹ *Ouest-France*, 17 novembre 2011.

¹⁰⁵² *Ouest-France*, 25 novembre 2011.

¹⁰⁵³ Cf., partie 3, chapitre 3, 3., 3.1., 3.1.1., La candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012, pp. 669-672.

¹⁰⁵⁴ Clara Osadchey (14), Pascale Cauchy (14), Jérôme Virlouvét (50), François Dufour (50), Marine Lemasson (50), et Yanic Soubien (61).

¹⁰⁵⁵ Martine Fournier, maire de Saint-Georges-en-Auge (14) ; Pierre Feral, maire de Saint-Gabriel-Brécly (14) ; Joëlle Giroud-Viel, maire de Bréville-les-Monts (14) ; Pierre Aubril, maire de Ravenoville (50) ; Yves Kerbaul, maire Saint-Jean-de-la-Haize (50) ; Rémi Pinet, maire de Champcervon (50) ; Jean-Claude Bossard, maire du Chefresne (50) ; Jean Leguelinel, maire des Chambres (50) ; Noël Lamotte, maire du Rozel (50) ; Serge Clerembaux, maire de Sainte-Honorine-la-Guillaume (61) ; Jacques Martin, maire

cette candidature écologiste, des comités de soutien locaux se mettent en place afin de relayer localement la campagne. Ainsi, par exemple, Philippe Bonnieux préside celui du pays d'Auge. Pour dynamiser la campagne de la candidate écologiste, ces comités proposent différentes initiatives. Ainsi, le 14 avril 2012 à Flers, ses partisans ont organisé un pique-nique qui a rassemblé une vingtaine de personnes pour la soutenir. Au cours de ce moment convivial, les militants ont échangé sur le programme écologiste, et sur la légitimité de leur candidate. Par ailleurs, en avril 2011, Corinne Lepage, qui entame un rapprochement avec EELV, n'exclut pas de participer à la primaire écologiste. Toutefois, elle annonce sa candidature indépendante d'EELV à l'élection présidentielle le 4 octobre. Ayant obtenu seulement 476 promesses de signature de parrainage, elle appelle à voter François Hollande dès le premier tour tout comme GE. Enfin, après le désistement de Coline Serreau, Jean-Marc Governatori, secrétaire national de l'AEI, se lance dans la compétition présidentielle avec le slogan « Libérons l'avenir ». Afin d'obtenir les 500 promesses de signature de parrainage, il rencontre l'ensemble des comités locaux présents dans chaque département. Ainsi, en octobre 2011, il est de passage à Caen où il échange avec Jean-Michel Sady, son représentant local. Malgré une grève de la faim entamée le 3 mars 2012, il ne parvient pas à obtenir les 500 promesses de signature de parrainage.

3.1.2. La contestation locale des socialistes de l'accord national PS-EELV

En Basse-Normandie, la mise en œuvre de cet accord provoque de vives tensions entre EELV et le PS dans les circonscriptions « réservées ». En effet, celui-ci accorde deux circonscriptions au parti écologiste : à Bayeux dans le Calvados et à Argentan dans l'Orne. Dans la Manche, EELV n'a aucune circonscription de « réservée ». Le parti écologiste souhaitent proposer un candidat dans une circonscription plutôt favorable à l'écologie dans le Calvados, comme à Caen-est : « La 2^{ème} circonscription est importante pour nous parce qu'EELV y réalise des scores à deux chiffres. On l'a vu notamment lors des dernières élections cantonales, en mars. Cela légitime notre présence dans cette circonscription. »¹⁰⁵⁶ Par ailleurs, cet accord provoque « une indiscipline locale de candidats socialistes évincés de la candidature »¹⁰⁵⁷. Détenteurs de plusieurs mandats locaux, ils se présentent sous l'étiquette « divers gauche ». Ainsi, la cinquième circonscription du Calvados, à Bayeux, occupée par le député Jean-Marc Lefranc (UMP), est « réservée » à un candidat écologiste, et ce malgré les ambitions de Jean-Pierre Lavis (PS), conseiller général de Creully, et président de l'intercom d'Orival (Creully). Elle a déjà été réservée aux Verts lors des élections législatives de 2002¹⁰⁵⁸. Les écologistes, qui jugent cette circonscription « la plus rurale, la plus ancrée à droite, la plus difficile à prendre », préfèrent Caen-ouest, la circonscription du député-maire de Caen, Philippe Duron (PS). Bérengère Dauvin estime que « [ce dernier] va devoir expliquer comment il compte

de Pointel (61) ; et Françoise Gallais, maire de La Chapelle-Biche (61).

¹⁰⁵⁶ *Ouest-France*, 3 décembre 2011.

¹⁰⁵⁷ Daniel Boy, « Les incertitudes de l'écologie politique », Pascal Perrineau (dir.) *Le Vote normal : les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2012*, Paris, PFNSP, pp. 167.

¹⁰⁵⁸ Cf., partie 3, chapitre 2, 2., 2.1., 2.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2002, pp. 579-584.

s'organiser dans ce cumul des mandats : lâchera-t-il la mairie de Caen ? » Par ailleurs, cet accord PS-EELV « n'empêche pas EELV de présenter des candidats » dans les autres circonscriptions. Ainsi, Rudy L'Orphelin (EELV), adjoint au maire de Caen, souhaite se présenter dans la première circonscription, même s'il n'a « pas encore officiellement fait acte de candidature »¹⁰⁵⁹.

Par ailleurs, les militants d'EELV ne sont pas satisfaits de cette répartition : « Il faudrait un tsunami pour que la 5^{ème} bascule à gauche. C'est pour cela que le PS nous la laisse. » Toutefois, Raphaël Chauvois, secrétaire fédéral du PS dans le Calvados, indique que les instances départementales ont proposé une autre répartition : « Nous avons fait une autre proposition à Europe Écologie lundi : leur laisser la 4^{ème} circonscription détenue par Nicole Ameline. » En effet, pour ce dernier, elle est « plus abordable », et ce notamment depuis le rattachement du canton d'Ouistreham, ancré à gauche. Toutefois, Raphaël Chauvois ne veut pas entendre parler de « compensation » : « Il prévoit que dans un département où une circonscription est réservée à EELV, deux autres le sont aussi pour le PS. »¹⁰⁶⁰ Isabelle Attard est désignée candidate de la Gauche plurielle dans la circonscription du Bessin-Côte de Nacre. La présence de cette candidature écologiste provoque des divisions au sein du PS. Outre le candidat dissident, Olivier Quesnot (PS), maire de Tilly-sur-Seulles, Jean-Pierre Lavissee envisage lui aussi de déposer sa candidature après le premier tour de l'élection présidentielle. En avril, Isabelle Attard riposte en affirmant être la seule candidate légitime de la gauche : « Le PS, via le secrétariat de Martine Aubry, m'a transmis en mars mon courrier d'investiture. Je suis donc la seule et unique candidate du Parti socialiste et d'Europe Écologie - Les Verts dans la 5^{ème} circonscription. »¹⁰⁶¹ En juin, Olivier Quesnot, qui se retire de la compétition, apporte son soutien à la candidate écologiste.

Parallèlement, dans l'Orne, le projet d'accord national attribue la circonscription d'Argentan, à EELV. Cette décision provoque la stupeur au sein des socialistes locaux. Ainsi, la gauche ornaise, qui subit un véritable tsunami, rejette massivement cet accord. Très remonté, Pierre Pavis, maire d'Argentan, déclare : « J'affirme, comme fondateur du PS ornais, qu'il y aura un candidat PS aux législatives dans la 3^{ème}, et nous le soutiendrons, accord national ou pas. Martine Aubry, première secrétaire du PS, est à Lille et Paris, pas dans le bocage ! Qu'est-ce qu'elle y connaît à notre circonscription ? » Pressenti pour être le candidat dans cette circonscription, Yves Goasdoué, maire de Flers, conteste très fortement cette décision :

« Écoutez, ce n'est pas le moment ! Pour le moment, c'est "serrons-nous les coudes". Lorsque l'on m'a appris la décision du bureau national, j'ai d'abord cru à une fumisterie. C'est tellement idiot que ça ne pouvait pas être vrai. La façon de faire est inacceptable. L'Orne n'a pas vocation à être le dommage collatéral des négociations entre PS et EELV. On le sait tous : Les Verts ne gagneront pas dans l'Orne aux législatives. Il faut voir entre nous quel sera le meilleur candidat pour regagner cette 3^{ème} circonscription comme en 1981, 1986 et 1988 ».

Dans ce contexte très agité, Laurent Beauvais renonce à se présenter : « Je veux être un président de Région à 100 %. Je reste persuadé que dans cette circonscription, le seul qui puisse battre la droite et faire

¹⁰⁵⁹ *Ouest-France*, 17 novembre 2011.

¹⁰⁶⁰ *Ouest-France*, 23 novembre 2011.

¹⁰⁶¹ *Ouest-France*, 11 mai 2012.

gagner, c'est un candidat socialiste. Les Verts vont se réunir. Ce n'est pas la peine de gloser sur un accord tant qu'il n'est pas signé par Les Verts ».¹⁰⁶² Fin novembre 2011, ni Yves Goasdoué, ni Frédéric Léveillé, premier secrétaire de la fédération ornaise du PS, proposent leur candidature au PS. Celui-ci reconnaît que « l'accord PS-EELV n'a pas abouti ici. » : « Nous continuons à en discuter avec Paris afin de trouver des solutions plus judicieuses qu'aujourd'hui. Les socialistes ne peuvent pas être absents de la 3^{ème} circonscription ». Ainsi, il distingue la « version officielle à Paris et la version réelle sur le terrain. » Par ailleurs, il précise qu'il « ne s'agit en aucun cas de critiquer Les Verts, mais de remettre en cause l'accord national. Il ne s'agit pas d'un règlement de comptes ».¹⁰⁶³ Par ailleurs, Yannick Soubien est très amer devant « l'attitude hégémonique du PS » : « Devant l'enjeu de l'urgence écologique, je ne comprends pas le PS ! Ce qui vient de se passer est pour moi une grande déception, je n'ai même pas encore décidé d'être candidat. Bientôt, il faudra que l'on s'excuse d'exister. »¹⁰⁶⁴

Le 18 décembre 2011, le conseil fédéral d'EELV investit officiellement Yannick Soubien et Isabelle Attard comme candidats aux élections législatives sur les circonscriptions de Flers-Argentan pour le premier et de Bayeux pour la seconde. Omar Ayad, candidat à la candidature EELV, s'est retiré au profit de Yannick Soubien. En janvier 2012, la fédération PS de l'Orne envisage toujours de désigner un candidat. Cette annonce provoque une vive réaction de la part de la secrétaire régionale EELV, Bérengère Dauvin :

« Un tel comportement, s'il persistait serait irresponsable. [...] En provoquant la division de la gauche et des écologistes, le Parti socialiste de l'Orne fabrique la machine à perdre. Les électeurs attendent pourtant des forces de gauche, face à la gravité de la crise et à la brutalité de la politique du président de la République, un comportement responsable. Ils aspirent, ici comme ailleurs, à ce que nous mettions tout en œuvre pour faire échec à une majorité de droite régnant sur ce pays depuis trop longtemps ».

Par ailleurs, elle condamne l'attitude du président de Région :

« Le soutien affiché du président de Région, Laurent Beauvais, à une démarche de division ne nous semble témoigner ni du respect dû aux partenaires écologistes avec lesquels Laurent Beauvais gouverne la région, ni d'une réelle envie de voir gagner la gauche aux élections législatives »¹⁰⁶⁵.

Fin janvier, Yannick Soubien, qui ne souhaite pas se retrouver en position de conflit avec le PS, envisage de retirer sa candidature : « La situation des Français mériterait pourtant que l'on soit dans autre chose que des clivages ou des mauvais débats entre des partis qui ne savent pas toujours s'écouter ou se mettre d'accord sur une stratégie nationale et locale ». En effet, en violation de l'accord national, Yves Goasdoué se présente avec le soutien de Laurent Beauvais. Surpris par la position du PS ornais, Yannick Soubien estime être « dans une contradiction impossible à gérer. »¹⁰⁶⁶ En février, après une consultation du groupe local d'EELV et du conseil politique régional, il renonce à sa candidature :

« C'est le fait que cette candidature dissidente reste soutenue par le PS ornais et surtout par le président de Région Laurent Beauvais dont je suis l'un des vice-présidents. Dès lors, c'était soit je suis candidat et je quitte la vice-

¹⁰⁶² *Ouest-France*, 17 novembre 2011.

¹⁰⁶³ *Ouest-France*, 24 novembre 2011.

¹⁰⁶⁴ *Ouest-France*, 17 novembre 2011.

¹⁰⁶⁵ *Ouest-France*, 11 janvier 2012.

¹⁰⁶⁶ *Ouest-France*, 31 janvier 2012.

présidence ou je reste vice-président et je retire ma candidature. [...] C'est la confirmation que le PS reste un parti hégémonique. Les socialistes ont les grandes villes de France, les régions, le Sénat et nous espérons qu'ils aient le gouvernement parce que nous allons travailler pour. Mais, ils veulent aussi toutes les circonscriptions. C'est la preuve qu'ils sont bien définitivement incapables de respecter leurs partenaires »¹⁰⁶⁷

Toutefois, cette décision entraîne des conséquences au sein de la majorité régionale. Yannick Soubien regrette le soutien de Laurent Beauvais « à son ami Yves Goasdoué ». Ainsi, le candidat EELV s'est senti « désavoué » : « L'attitude des socialistes ornais à mon égard a même frisé l'humiliation et l'insulte parfois. On m'a placé dans un rôle d'imposteur alors que je suis complètement légitime sur ce territoire puisque je suis élu local depuis 16 ans, maire depuis 11 ans et à la Région depuis 8 ans. » De ce fait, il promet un durcissement des positions d'EELV au conseil régional : « La situation sera moins confortable pour Laurent Beauvais à la Région. À partir du moment où le président de la Région appelle à la désobéissance sur un accord national, il peut difficilement exiger que nous ne défendions pas des positions un peu plus tranchées sur nos valeurs. »¹⁰⁶⁸ Dès lors, une bataille de légitimité s'engage entre le nouveau candidat EELV-PS, Omar Ayad, et le candidat dissident, Yves Goasdoué. En vertu de l'accord national EELV-PS, Omar Ayad est le candidat de la gauche unie, et donc le représentant entre autres du PS. Face à la détermination du bureau national PS, et en réponse à sa menace d'exclusion, Yves Goasdoué, qui dénonce des politiques hors-sol, attaque avec véhémence le choix de la candidature EELV comme représentante de la gauche :

« Soyons clairs : avec une candidature Verte dans la 3^{ème} circonscription, c'est la défaite assurée. L'appareil central du PS a manqué de respect aux Verts : il leur a donné une circonscription qu'ils n'ont absolument aucune chance de gagner. Si vous saviez ce que les gens se fichent de savoir si je vais être éjecté ou non du PS. Eux, ils veulent du travail, de l'avenir pour leurs enfants. Pas ces carabistouilles de parti. C'est le peuple qui arbitrera les candidatures, et non pas les appareils politiques de l'intérieur, dont le seul objectif est de se reproduire entre eux. Moi, je ne dois rien à l'appareil. J'ai dans l'Orne ma légitimité, je préside le groupe socialiste et républicain de l'Orne. M'exclure serait une solution de facilité, mais ferait de moi un martyr du bocage. »¹⁰⁶⁹

En avril, malgré les vives tensions entre le PS local et EELV, Omar Ayad lance sa campagne électorale. Toutefois, face au maintien de la candidature d'Yves Goasdoué, il mène une campagne difficile :

« On m'interpelle parfois pour me dire que je n'ai pas la légitimité pour me présenter. Certains se veulent blessants en me traitant d'incompétent parce que je n'ai jamais exercé de mandat électif. Mais j'ai 20 ans d'expérience dans l'éducation populaire et les actions de proximité liées à l'emploi, le social ou la santé. »¹⁰⁷⁰

Enfin, le PS et EELV trouvent un accord local dans la circonscription de L'Aigle-Mortagne. Ainsi, la candidate PS, Souad El Manaa, est secondée par Jean-Paul Daveau (EELV).

¹⁰⁶⁷ *Ouest-France*, 15 février 2012.

¹⁰⁶⁸ *Ouest-France*, 21 février 2012.

¹⁰⁶⁹ *Ouest-France*, 31 mars 2012.

¹⁰⁷⁰ *Ouest-France*, 6 juin 2012.

3.1.3. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2012

Lors des élections législatives de juin 2012, dix-huit candidatures écologistes se présentent dans les treize circonscriptions bas-normandes, soit quinze de moins qu'en 2007 : huit dans le Calvados (- 8), six dans la Manche (- 5) et quatre dans l'Orne (-2). Chaque alliance écologiste investit ses propres candidats : douze pour EELV¹⁰⁷¹ et six pour l'AEI. D'une part, réunis en assemblée générale régionale le 3 décembre 2011, les militants bas-normands désignent un homme et une femme dans chaque circonscription. D'une moyenne d'âge de 45 ans, la plus âgée, Catherine Marrey, candidate dans la circonscription de Cherbourg, a 60 ans, alors que le plus jeune, Rudy L'Orphelin, à Caen-ouest, en a 30. Candidat depuis les élections législatives de 1993 dans la circonscription de Caen-est, Alain Gruénais ne s'y représente pas. Dès lors, les militants écologistes se prononcent sur les quatre candidats à la candidature : trois femmes et un homme. D'une part, Caroline Amiel et Bérengère Dauvin du groupe de Caen ; et d'autre part, Elise Lowy et Jacques Hébert, militants d'Hérouville Saint-Clair : Elise Lowy (30 ans), membre de l'équipe de campagne d'Eva Joly, est universitaire et siège au conseil régional et Jacques Hébert (63 ans), est professeur d'histoire-géographie à la retraite et milite pour la défense de l'environnement depuis 1986. Le vote des militants se prononce en faveur de Caroline Amiel comme candidate, et pour Jacques Hébert, comme suppléant. Originnaire de la région parisienne, cette spécialiste en microbiologie rejoint EELV après les élections européennes de 2009. Auparavant, elle a milité avec Citoyens à Caen lors des élections législatives de 2007. Elle quitte ce mouvement quand celui-ci se rapproche du PRG. Issue de la société civile, elle vient « d'un milieu qui n'est pas du tout politisé » :

*« Mon engagement à EELV est en lien avec mes recherches en biodiversité microbienne d'une part, et ma position de mère d'une famille de cinq enfants âgés de 9 à 27 ans d'autre part. En travaillant sur les risques environnementaux, via ma position de chercheur et ma participation au CRIIGEN (Comité de recherche et d'informations indépendantes sur le génie génétique), je suis passée de la prise de conscience à la nécessité d'agir. J'ai réalisé que les scientifiques peuvent constater des faits, mais qu'ils ne font pas appliquer les politiques. Par ailleurs, je ne suis pas satisfaite du monde dans lequel je vis. Je veux amorcer un changement pour que mes petits-enfants aient des conditions de vie meilleures. »*¹⁰⁷²

¹⁰⁷¹ Dans le Calvados, Rudy L'Orphelin (30 ans), adjoint au maire de Caen, et sa suppléante, Pascale Cauchy (54 ans), professeure d'histoire-géographie, à Caen ouest ; Caroline Amiel (49 ans), enseignante-chercheuse en biologie, et son suppléant, Jacques Hébert (64 ans), retraité, à Caen est ; Sabine Michaux (45 ans), conseillère municipale de Lisieux, et son suppléant, Jérôme Veron (42 ans), commercial dans l'industrie et adjoint au maire de Falaise, à Lisieux-Falaise ; Pascal Chapelle (56 ans), retraité de la SNCF, et sa suppléante, Maud Vandewiele (39 ans), étudiante en master management du social et de la santé, à Pont-l'Évêque ; Isabelle Attard (41 ans), directrice du musée d'Utah Beach, et sa suppléante, Maryvonne Motin (63 ans), retraitée, à Bayeux ; Laurent Decker (45 ans), ingénieur dans l'automobile, et sa suppléante, Sibylle Aznar (57 ans), infirmière et conseillère de Boulon, à Vire ; dans la Manche, Jérôme Virlovet (35 ans), coordinateur d'associations en agriculture biologique et conseiller régional, et sa suppléante, Magali Monier (39 ans), technicienne DDTM, à Saint-Lô ; Jean Leguelinel (46 ans), kinésithérapeute et maire des Chambres, et sa suppléante, assistante technicienne du Centre des monuments nationaux, à Avranches ; Marine Lemasson (36 ans), ingénieure dans l'agriculture, et son suppléant, Didier Goujon, professeur d'histoire-géographie et conseiller municipal à Valognes, à Coutances-Granville ; Catherine Marrey (65 ans), productrice de documentaire, et son suppléant, Nicolas Vivier (39 ans), chef d'entreprise, à Cherbourg ; dans l'Orne, Martine Roussel (51 ans), professeures des écoles, et sa suppléante, Bruno Bertoli, à Alençon ; Omar Ayad (38 ans), directeur de la régie des quartiers Arc-en-Ciel, et sa suppléante, Ludivine Sitayeb (32 ans).

¹⁰⁷² *Ouest-France*, 6 février 2012.

Dans la Manche, Jean Leguelinel¹⁰⁷³ se présente sous l'étiquette EELV dans la circonscription d'Avranches. Originaire de Granville, ce kinésithérapeute de métier, qui effectue ses études à Bruxelles, commence à travailler à La Haye-Pesnel en 1992. Ancien conseiller municipal, puis adjoint municipal, il est élu maire des Chambres lors des élections municipales de 2008. Puis, il adhère à EELV suite à son succès lors des élections régionales de 2010. Il consacre son temps libre à la défense du patrimoine au sein des associations Carnaval et la Roundainche, et à la cause animale auprès du Centre d'hébergement et de protection pour équidés. Attaché à la tradition et à la défense de ses racines régionales, il défend la culture normande. Dans le cadre de ces élections législatives, il entend sensibiliser la population sur les enjeux écologiques, et plus particulièrement sur les dangers de « la ligne THT, l'arasement des barrages, la loi littoral et son impact sur la pêche artisanale, ou l'implantation d'éoliennes »¹⁰⁷⁴ (Cf., tableau 29).

D'autre part, l'AEI, qui présente seulement six candidats¹⁰⁷⁵, respecte la parité avec trois femmes et trois hommes. Partisan d'une écologie indépendante, Jean-Michel Sady conteste le choix d'Isabelle Attard :

*« En vous présentant dès le premier tour sous les couleurs du PS, vous vous retrouvez ainsi pieds et poings liés avec ce parti. Vous ne pourrez avoir d'autre choix que de vous plier jusqu'en 2017, à la politique écologique destructrice du nouveau président, sans même passer précédemment par l'élaboration d'un véritable programme commun de gouvernement. L'accord controversé PS-EELV n'est rien d'autre qu'une passe d'arme politicienne pour anéantir le potentiel électoral des écologistes et le transformer en simple courant de pensée d'un parti dominant ».*¹⁰⁷⁶

Enfin, Laurent Pien, délégué régional de CAP 21, rejoint le MoDem et envisage de se présenter dans la circonscription de Saint-Lô. Mais, il renonce finalement à défendre les couleurs du parti centriste : « Les dates tardives des investitures officielles de ces partis ne sont pas compatibles avec les exigences d'une campagne de fond. [...] Une campagne est un moment privilégié de rencontre avec les habitants d'un territoire. Il serait malhonnête de ne prendre le temps de l'écoute. »¹⁰⁷⁷

3.2. Les programmes

Le thème de l'environnement est peu présent lors de la campagne électorale de 2012 contrairement à celle de 2007. Le 11 février 2012, à Roubaix, lors de sa première grande réunion publique, Eva Joly expose son programme intitulé « L'écologie, la solution ». Elle axe entre autres sa campagne autour du thème de la « République propre », et elle s'efforce de défendre la moralité en politique. Lors des élections législatives, EELV propose un programme intitulé « Vivre mieux, Vers une société écologique » en six points : « Vers un futur soutenable » ; « Une économie écologique au service des populations et des territoires » ; « Le

¹⁰⁷³ Son père, Jean Leguelinel, premier du nom, a été impliqué dans la vie locale en tant que 1^{er} adjoint.

¹⁰⁷⁴ *Ouest-France*, 10 avril 2012.

¹⁰⁷⁵ Christophe Sady, et sa suppléante, Catherine Sady-Deley, à Caen est ; Jean-Michel Sady (48 ans), et sa suppléante, Catherine Kwiatkowski, à Bayeux ; Sophie Hébert-Delaunay, et sa suppléante, Célia Pierre, à Saint-Lô ; Jacqueline Goglio, et sa suppléante, Frédérique Lagrue, à Coutances-Granville ; Maria Sénéchal (51 ans), agent technique, et sa suppléante, Isabelle Bemuit, à Alençon, Jacques Bessin (40 ans), et sa suppléante, Christiane Le Boeuf, à Argentan.

¹⁰⁷⁶ *Ouest-France*, 25 mai 2012.

¹⁰⁷⁷ *Ouest-France*, 14 mai 2012.

mieux vivre pour tout-e-s » ; « Une société ouverte, d'égalité, de droits et d'émancipation » ; « Une VI^{ème} République dans une Europe fédérale » ; et « Vers un monde de paix et de justice ».

3.1.2. Le programme de la candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012

Après « un quinquennat de division », Eva Joly propose un projet de « réconciliation » afin de réunir « les Françaises et les Français entre eux ». Dans son programme intitulé « L'écologie, la solution », elle présente ainsi cinq engagements : « Protéger la planète pour préparer l'avenir » ; « Créer des emplois et lutter contre la vie chère » ; « Construire une république exemplaire » ; « Bâtir une société ouverte et apaisée » ; et « Choisir l'Europe fédérale pour changer le monde ». Dans une campagne où le thème de l'environnement est peu présent, Eva Joly envisage une relance par l'investissement « vert ». Ainsi, concernant la préservation et la reconquête de la biodiversité, elle envisage de « lancer un plan national d'éducation à la préservation de la nature pour systématiser l'enseignement des sciences de la nature à tous les niveaux, de l'école primaire aux formations professionnelles ». Au sujet de la lutte contre les émissions excessives de gaz à effet de serre, elle s'engage à « réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, par rapport à 1990, pour limiter le réchauffement de la planète sous les 2°C », à « construire chaque année 500 000 logements à basse consommation d'énergie », et à « rénover un million de logements par an d'ici 2020 au niveau "basse consommation d'énergie", en commençant par ceux dans lesquels vivent les huit millions de personnes en situation de précarité énergétique. »

Quant à l'adaptation au changement climatique, elle souhaite « engager tous les territoires et [tous] les secteurs d'activités, en commençant par l'agriculture, à anticiper et à s'adapter dès à présent aux changements climatiques. » A propos du développement et du soutien aux énergies renouvelables, elle demande la « sortie du nucléaire en 20 ans » et le développement d'une filière industrielle des énergies renouvelables, « en produisant 40 % de notre énergie par des sources renouvelables dès 2020. » Concernant la production locale et le soutien aux filières courtes dans le respect de l'environnement, elle préconise « le développement de l'agriculture biologique, dans le cadre de la conversion générale vers l'agroécologie. » Ainsi, elle défend la conversion au minimum de 20 % des surfaces agricoles utiles des collectivités, l'obligation d'une alimentation 100 % bio dans les cantines des enfants, les crèches et les maternelles, et la réduction de 50 % des pesticides. Au sujet de la lutte contre la pollution de l'air, elle s'engage à « investir quatre milliards d'euros par an dans les transports alternatifs à la voiture et au camion, en commençant par améliorer la qualité et l'offre des trains sur le réseau ferré local, et en développant le fret ferroviaire », à favoriser « les plans d'actions locaux mis en place pour lutter contre la pollution de l'air », à éliminer les « produits chimiques dangereux, et notamment cancérigènes dans l'alimentation, l'eau et les cosmétiques », et à dédier « 1 % du budget de la santé [...] à la politique de prévention » par la création d'un « Institut national de recherche en santé environnementale. » Quant à la diminution des déchets et à l'augmentation de la réutilisation et du recyclage, elle souhaite une « refonte de la législation sur les déchets, avec un plan

de fermeture progressive des incinérateurs, à mesure de la montée en puissance des filières alternatives », un « suivi des déchets de construction sera mis en œuvre pour garantir leur tri et leur recyclage », et une « stratégie nationale contre le gaspillage : extension du système de bonus-malus aux produits électroménagers, allongement de la garantie des produits, soutien au secteur de la réparation. » A propos de l'amélioration du bien-être animal dans l'agriculture, elle propose de « définir un nouveau statut de l'animal. Enfin, elle ne s'engage pas vers une diminution de la consommation des biens et de la dématérialisation de l'économie¹⁰⁷⁸.

Dans l'Ouest de la France, Eva Joly conteste trois projets de développement : le modèle agricole breton, le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, et la construction d'un réacteur nucléaire EPR à Flamanville. Alors que François Hollande se déclare en faveur de la poursuite de ce chantier, la candidate écologiste y est catégoriquement opposée. Malgré l'intransigeance de la candidate écologiste, l'accord électoral et programmatique entre le PS et EELV ne prévoit pas l'abandon de l'EPR. Ainsi, le programme de la candidate écologiste envisage une sortie du nucléaire en 20 ans, mais il ne mentionne pas l'arrêt du chantier nucléaire. Concernant l'agriculture, Eva Joly participe à la Convention nationale sur l'agriculture le 3 février 2012 à Caen où sont débattus les grands enjeux des réformes à venir sur l'agriculture et leurs conséquences sur le monde paysan. Accompagnée de son porte-parole José Bové, elle y expose alors les grandes lignes de son programme sur cette question : le développement d'une agriculture biologique assorti d'une incitation pour les collectivités à convertir au minimum 20 % de leurs surfaces agricoles utiles, un plan national de prévention contre l'obésité, une réduction de 50 % des pesticides d'ici 2018, une réforme foncière pour mener une vraie politique de développement territorial agricole en faveur de l'emploi, de l'environnement, des productions de qualité et des circuits courts, et un droit inaliénable des peuples à produire leur propre alimentation¹⁰⁷⁹.

3.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2012

Lors des élections législatives de juin 2012, dans leur profession de foi, les candidats EELV défendent ainsi cinq points de leur programme intitulé *Vivre Mieux, vers une société écologique* : « Ni nucléaire, ni effet de serre, protéger la planète et préserver la nature » ; « Travailler mieux et travailler toutes et tous » ; « Un logement décent pour toutes et tous » ; « Une santé de qualité » ; et « Un nouveau souffle pour la démocratie ». Concernant la politique énergétique française, EELV souhaite « faire de la France le leader des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en sortant du nucléaire »¹⁰⁸⁰. Marine Lemasson, candidate dans la circonscription de Coutances, propose la sortie du nucléaire : « La question est celle du délai. Nous, on le met à 20 ans [...] Plus ça va et plus je crois à la non-mise en route de l'EPR. Je suis

¹⁰⁷⁸ Programme « L'écologie, la solution » d'Eva Joly lors de l'élection présidentielle.

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*

¹⁰⁸⁰ Profession de foi des candidats EELV.

convaincue que l'électricité ne passera pas dans la nouvelle THT. »¹⁰⁸¹ Afin de réduire la consommation d'énergie et d'éviter l'utilisation d'énergies fossiles, Isabelle Attard, candidate à Bayeux, défend les nombreux projets éoliens dans le Bessin. Toutefois, elle encourage la mise en place d'une pédagogie sur cette énergie : « La population reste sur des idées reçues. Les projets doivent être menés en partenariat avec les habitants. Il ne s'agit pas de leur imposer »¹⁰⁸². Pascal Chapelle, candidat dans la circonscription de Pont-l'Évêque, encourage « la mobilité pour tous » qui se caractérise par « une plus grande complémentarité des transports ». Ainsi, il aspire au « développement des transports en commun, du covoiturage, à l'amélioration du train dont la ligne Trouville-Cabourg et à la réouverture de la ligne de Honfleur »¹⁰⁸³. Au sujet de la politique de l'emploi, EELV envisage de « créer un million d'emplois dans l'économie verte, les services, et l'économie sociale et solidaire »¹⁰⁸⁴. Dans « une logique de développement d'une économie verte », Omar Ayad, candidat dans la circonscription d'Argentan-Flers, propose « une nouvelle vision de l'emploi » qui serait « plus solidaire ». Ainsi, il envisage de « permettre la retraite à 60 ans », de « prendre de plus en plus en compte les conditions de travail », de « former tout au long de la vie », d'« augmenter les minima sociaux »¹⁰⁸⁵. Isabelle Attard souhaite faire du Bessin « une région d'excellence » avec la mise en place de « partenariats avec les lycées qui ont des filières européennes » et la création « de zones d'hébergement pour les saisonniers ». Quant à la politique en faveur du logement, EELV propose de « bloquer et [d']encadrer des loyers », de « construire 500 000 logements supplémentaires par an », et de « lancer un grand plan de rénovation thermique qui fasse baisser les factures »¹⁰⁸⁶. Caroline Amiel, candidate dans la circonscription de Caen-est, souhaite « revoir les bases locatives de 1970 » et « prévoir un abattement pour les familles modestes ». Pour cela, elle défend la sortie du « tous propriétaires » en respectant « le droit au logement et l'application des lois existantes comme le droit de préemption »¹⁰⁸⁷. A propos de la politique de santé, EELV désire « prévenir plutôt que guérir [à partir] d'une alimentation saine pour tous, qui repose sur une agriculture paysanne sans OGM et sans pesticides, en luttant contre toutes les pollutions, et en préservant l'hôpital public »¹⁰⁸⁸. Dans la circonscription de Vire où certains services de l'hôpital sont menacés, et plus particulièrement la maternité, Laurent Decker encourage « la sécurité pour les futures mamans et l'assurance de soins de proximité et de qualité pour tous »¹⁰⁸⁹. A propos du volet politique, EELV défend l'instauration d'une « VI^{ème} République » afin d'établir « le non-cumul des mandats, la proportionnelle, la parité femmes-hommes, le droit de vote des résidents étrangers, et garantir l'indépendance de la justice et de la presse ». Par ailleurs, afin de « permettre la culture pour tous », EELV

¹⁰⁸¹ *Ouest-France*, 29 mars 2012.

¹⁰⁸² *Ouest-France*, 1^{er} juin 2012.

¹⁰⁸³ *Ouest-France*, 22 mai 2012.

¹⁰⁸⁴ Profession de foi des candidats EELV.

¹⁰⁸⁵ *Ouest-France*, 2 mai 2012.

¹⁰⁸⁶ Profession de foi des candidats EELV.

¹⁰⁸⁷ *Ouest-France*, 2 juin 2012.

¹⁰⁸⁸ Profession de foi des candidats EELV.

¹⁰⁸⁹ *Ouest-France*, 2 juin 2012.

encourage « l'émancipation et l'épanouissement des élèves », « la mixité sociale », et « la recherche ». Enfin, EELV entend « adopter un nouveau traité pour une Europe fédérale et démocratique »¹⁰⁹⁰.

Par ailleurs, l'AEI propose un programme en six « E » : écologie, éducation, économie et emploi, environnement, éthique, et eau. Ainsi, l'écologie « vise à mieux comprendre et à assurer l'équilibre des écosystèmes naturels et sociétaux »¹⁰⁹¹. Concernant l'éducation, l'AEI souhaite « mettre en place une politique qui aide notre école maternelle et primaire pour permettre de mieux repérer les fragilités scolaires et compenser les inégalités socio-culturelles par un soutien personnalisé. Au sujet de l'économie et de l'emploi, l'AEI propose entre autres « d'investir dans l'économie verte » ; « de promouvoir les microcrédits et les monnaies complémentaires » ; de « mettre en place la TVA écologique et sociale » ; et de « déployer une politique de santé »¹⁰⁹². Jean-Michel Sady, candidat dans la circonscription de Bayeux-Cote de Nacre, propose d'instaurer une politique de développement touristique sur l'ensemble du territoire national, mais respectueuse de la faune et de la flore. A propos de l'environnement, l'AEI encourage l'agriculture biologique, la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables. Dans le Bessin, Jean-Michel Sady se déclare réservé concernant les éoliennes offshore. Contre le monopole des compagnies d'électricité, il privilégie plutôt l'installation de « petites éoliennes sur des espaces d'habitations privées, afin de pouvoir s'autoalimenter »¹⁰⁹³. Quant à l'éthique, l'AEI propose une « société évoluée » qui se traduit entre autres par une lourde taxation « des revenus indécents », une interdiction faite aux banques de travailler avec les paradis fiscaux, ou la prohibition de la corrida et du commerce des fourrures. Christophe Sady, candidat dans la circonscription de Caen-est, propose de « doubler les minima sociaux, les petites retraites, [de] tripler le Smic, et [de] revenir à une échelle des salaires de 1 à 10, de 3 000 € minimum et à 30 000 € maximum, afin que chacun puisse vivre dans le bonheur. »¹⁰⁹⁴ Au niveau politique, l'AEI souhaite la reconnaissance du vote blanc, l'instauration de la proportionnelle, le renforcement des pouvoirs du Parlement européen au détriment de la Commission et du Conseil, et l'interdiction du cumul des mandats. Enfin, sur la protection de l'eau, l'AEI envisage une limitation des nouvelles constructions, de la production et de la consommation de viande, et la programmation d'une sortie de la chimie et des énergies fossiles. Par ailleurs, elle désire la création « d'offices départementaux de l'eau pour aider les collectivités locales à reprendre la gestion de l'eau »¹⁰⁹⁵.

3.3. Les résultats

Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012, et ce après une campagne difficile, Eva Joly, seule représentante de l'écologie politique, obtient seulement 2,3 % des SE. Avec 5,4 % des SE¹⁰⁹⁶ lors du

¹⁰⁹⁰ Profession de foi des candidats EELV.

¹⁰⁹¹ Profession de foi des candidats AEI

¹⁰⁹² *Ibid.*

¹⁰⁹³ *Ouest-France*, 23 mai 2012.

¹⁰⁹⁴ *Ouest-France*, 2 juin 2012.

¹⁰⁹⁵ Profession de foi des candidats AEI.

¹⁰⁹⁶ Source : ministère de l'Intérieur.

premier tour des élections législatives de 2012, EELV réalise un score supérieur à celui obtenu lors des élections législatives précédentes de 2007. Le parti écologiste obtient 24,7 % des SE dans les circonscriptions qui leur sont « réservées ». 41 candidats EELV se qualifient au second tour où ils obtiennent 47,3 % des SE. Les autres groupuscules écologistes¹⁰⁹⁷ recueillent un score insignifiant avec seulement 0,96 % des SE¹⁰⁹⁸.

3.1.2. Les résultats de la candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012

Avec 2,0 % des SE à l'échelle régionale, Eva Joly améliore légèrement le score de Dominique Voynet obtenu lors du premier tour, le 22 avril 2007 avec un gain de 2 912 électeurs¹⁰⁹⁹. Toutefois, ce résultat marque un net coup d'arrêt à la dynamique enregistrée par EELV depuis les élections européennes de 2009. Sur dix candidats en lice, elle se positionne en septième position entre Nicolas Dupont-Aignan (2,2 % des SE) et Philippe Poutou (1,4 % des SE). Au niveau cantonal, elle recueille ses meilleures performances dans les cantons caennais : Caen 3 (3,8 % des SE), Caen 8 (3,8 % des SE) et Caen 6 (4,0 % des SE). Elle obtient ses plus faibles dans ceux de L'Aigle-ouest (0,9 % des SE) et de Tourouvre (0,9 % des SE). Dans les principales villes bas-normandes, Eva Joly est en recul par rapport aux résultats obtenus par Noël Mamère en 2002. Malgré un gain de 1 099 électeurs par rapport à Dominique Voynet en 2007, Eva Joly ne parvient pas à améliorer le score écologiste dans l'ensemble de ces villes¹¹⁰⁰. De plus, dans les communes de l'agglomération caennaise, une zone urbaine plutôt favorable à l'écologie politique, Eva Joly, qui obtient 2,8 % des SE, améliore légèrement le score de 2007 (1,9 % des SE) avec un gain de 795 électeurs. Traumatisé par le 22 avril 2002, elle ne mobilise toutefois pas l'ensemble de l'électorat écologiste, tenté par un vote utile dès le premier tour. En effet, par rapport au résultat obtenu en 2002, elle perd 2 995 électeurs¹¹⁰¹.

Malgré la faiblesse du résultat, Bérengère Dauvin, secrétaire régionale d'EELV, se déclare « fière de la campagne menée »¹¹⁰² :

*« Nous savions que nous ne serions pas à 5 %. Quoi qu'il en soit, 2,0 % c'est toujours mieux que notre précédent score en 2007, à 1,57 %. Il s'agit maintenant de rétablir notre score pour les législatives. Eva Joly a fait une bonne campagne. Et localement, plus la campagne avançait, plus l'accueil était bon. Il nous a manqué quelques jours. Aujourd'hui, j'ai envie de positiver »*¹¹⁰³.

¹⁰⁹⁷ 3,1 % des SE pour les six candidats d'Ecologie, pacifisme et objection de Croissance ; 7,3 % des SE pour les trois candidats de GE ; 0,3 pour le candidat GE dissident ; 0,7 % des SE pour les 351 candidats AEI ; 1,0 % des SE pour les 140 candidats LT-NEHNA et MHAN ; 1,4 % des SE pour les 76 candidats MEI ; 1,1 % des SE pour les 44 candidats CAP 21 ; 2,4 % des SE pour les onze candidats EELV dissidents (source : france-politique.fr).

¹⁰⁹⁸ Source : ministère de l'Intérieur.

¹⁰⁹⁹ Annexe 178. Résultats d'E. Joly, pp. 352-355.

¹¹⁰⁰ Annexe 179. Résultats des candidats Verts dans les plus importantes villes bas-normandes, p. 356.

¹¹⁰¹ Annexe 180. Résultats des candidats Verts dans les communes de l'agglomération de Caen, p. 357.

¹¹⁰² *Ouest-France*, 25 avril 2012.

¹¹⁰³ *Ouest-France*, 23 avril 2012.

Caroline Amiel, candidate EELV dans la circonscription de Caen-est, rend hommage à la candidate écologiste :

« Elle a fait une campagne difficile dans un contexte qui ne lui était pas favorable... Pour autant je tiens à souligner sa persévérance, sa pugnacité... C'est une femme intègre que j'ai eu le bonheur à soutenir ! Je reste convaincue qu'un bon chef d'Etat se doit de présenter ces qualités d'humilité et d'intégrité pour pouvoir se mettre au service de tous les Français. Je me réjouis que la gauche reste majoritaire sur cette circonscription, même si mon enthousiasme est largement terni par le score de Marine Le Pen »¹¹⁰⁴.

Après cet échec, Eva Joly appelle les écologistes à se rassembler autour du candidat PS, François Hollande, afin de « tout faire pour que notre pays sorte du sarkozysme ». Ainsi, dans la perspective de l'accord signé avec le PS, elle souhaite « construire une nouvelle majorité rassemblant socialistes et écologistes [qui devra] être une majorité de combat. »¹¹⁰⁵ En Basse-Normandie, les candidats EELV appellent à voter massivement pour le candidat PS lors du second tour. Ainsi, Caroline Amiel souhaite que « les forces républicaines et démocratiques se rassemblent derrière François Hollande » : « Pour que cesse le règne de Nicolas Sarkozy, j'appelle tous ceux d'entre vous qui souhaitent une autre société plus égalitaire et plus sociale à utiliser le bulletin François Hollande, le 6 mai prochain ! »¹¹⁰⁶

Après une campagne maladroite, et malgré les espérances de départ que suscita sa candidature, Eva Joly ne parvient pas à capter la totalité du vote écologiste qui se reporte déjà sur François Hollande. A l'échelle nationale, ses zones de force se concentrent toujours sur les bastions traditionnels de l'écologie (la Bretagne, l'Est et les Alpes)¹¹⁰⁷. Toutefois, l'électorat urbain se mobilise moins, et privilégie le vote utile dès le premier tour. Ainsi, Eva Joly, qui ne provient pas du sérail politique, en méconnaît les codes politiques. Après de nombreux couacs lors de sa campagne électorale, elle ne parvient pas à imposer son style et son programme. Face à la persistance de la crise économique, le thème de l'environnement se trouve de nouveau relégué dans les préoccupations des électeurs. Enfin, malgré leur présence à chaque élection présidentielle depuis 1974, les écologistes sont gênés avec ce type d'élection. Outre la pression du vote utile, ils s'opposent à toute forme de personnalisation qui caractérise pourtant de l'élection présidentielle.

3.2.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2012

Lors du premier tour, le 10 juin 2012, l'écologie obtient 5,0 % des SE en Basse-Normandie¹¹⁰⁸. A l'échelle régionale, elle améliore son score avec un gain de 4 000 électeurs par rapport à celles de 2007, mais enregistre une perte de 3 156 électeurs par rapport à celles de 2002. Ainsi, en dix ans, lors de ces troisièmes élections législatives depuis l'instauration du quinquennat, l'écologie reste un courant marginal dans le paysage politique (Cf., tableau 30). D'une part, avec seulement 4,7 % des SE dans l'ensemble des

¹¹⁰⁴ *Ouest-France*, 26 avril 2012.

¹¹⁰⁵ *Le Monde*, 23 avril 2012.

¹¹⁰⁶ *Ouest-France*, 26 avril 2012.

¹¹⁰⁷ Michel Bussi et al., « Les élections présidentielles de 2012 : du quinquennat à la fabrication d'une France pentapolaire », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, Elections en France, mis en ligne le 23 mai 2012.

¹¹⁰⁸ Annexe 181. Résultats des candidats écologistes, pp. 358-369.

circonscriptions bas-normandes, EELV conserve leur hégémonie sur l'écologie politique en capitalisant 94 % de l'électorat écologiste. Le parti écologiste obtient 5,0 % des SE là où ils se présentent, et recueille seulement 3,4 % des SE dans les circonscriptions où ils se présentent sans accord avec le PS¹¹⁰⁹.

Tableau 30. Résultats des partis écologistes

Étiquette politique	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE	Résultat	% des SE
EELV	29 967	4,7 %	20 164	7,0 % ¹	6 975	3,2 %	2 828	2,2 %
AEI	1 876	0,3 %	688	0,2 %	583	0,3 %	605	0,5 %
Total	31 843	5,0 %	20 852	7,2 %	7 558	3,4 %	3 433	2,7 %

¹ avec le résultat d'Isabelle Attard

A l'échelle des circonscriptions, hormis celles dites « réservées », Rudy L'Orphelin recueille le meilleur score à Caen-est (6,3 % des SE), alors que Martine Roussel enregistre le plus faible à Alençon (1,3 % des SE). Au niveau cantonal, les candidats Verts autonomes réalisent leurs meilleures performances dans les cantons caennais : Caen 3 (7,2 % des SE), Caen 1 (7,3 % des SE) et Caen 9 (8,1 % des SE). Elle confirme ainsi l'ancrage régulier des Verts dans les grands centres urbains. Rudy L'Orphelin tient « à remercier les 2 595 électeurs et électrices de la circonscription qui ont voté en faveur d'EELV. Avec 6,35 % des voix sur la circonscription, et 7,28 % sur la ville de Caen, nous doublons notre résultat de 2007. Ce qui vient confirmer l'ancrage progressif de l'écologie sur le territoire caennais. »¹¹¹⁰ A l'opposé, et ce malgré quelques timides percées, les zones rurales sont encore réfractaires à l'écologie politique. Ils obtiennent leurs plus faibles dans les cantons de : Passais-la-Conception (1,6 % des SE) ou Mesle-sur-Sarthe (Le) (1,0 % des SE). Dans les deux circonscriptions réservées, les candidats EELV-PS obtiennent 13,5 % des SE qui se décomposent entre 21,5 % des SE pour Isabelle Attard, à Bayeux, et 4,2 % des SE pour Omar Ayad à Argentan. Après la qualification d'Yves Goasdoué (DVG), le candidat EELV-PS se déclare « déçu » des résultats :

*« Je suis déçu car nous pensions dépasser la barre symbolique des 5 %, et réaliser au moins 6 ou 7 %. Mais je veux positiver : nous avons fait le double du score d'Eva Joly aux présidentielles et on gagne un point par rapport aux législatives de 2007. Il est dommage que sur la circonscription, on se soit plus attardé sur le débat PS-EELV que sur le fond. Pour le second tour, nous appelons à soutenir par un vote franc et massif Yves Goasdoué. Il a dit qu'il comptait porter un certain nombre d'idées de l'écologie politique, ce que nous apprécions. »*¹¹¹¹

Ainsi, Omar Ayad est donc victime de cette dissidence. Seule, Isabelle Attard accède au second tour :

*« Je savais que ce serait serré, mais j'espérais être au 2^{ème} tour. Maintenant, les règles sont claires. Ce sera programme contre programme. On vote pour une opposition ou une cohabitation. Je suis vraiment confiante, parce que je pense que les Français, y compris sur le Bessin et la Côte de Nacre, ont montré qu'ils voulaient François Hollande. Avec le soutien des autres candidats de gauche, c'est jouable. C'est pour cela que je suis très optimiste. »*¹¹¹²

¹¹⁰⁹ Annexe 181., *op.cit.*

¹¹¹⁰ *Ouest-France*, 12 juin 2012.

¹¹¹¹ *Ibid.*

¹¹¹² *Ouest-France*, 11 juin 2012.

Entre les deux tours, elle reçoit des soutiens politiques. Ainsi, les membres de la section du PCF du Bessin appellent à « barrer la route au candidat UMP » : « [Les électeurs] ont confirmé leur volonté de tourner la page de la droite en France, dans notre région, et leur désir de contribuer à l'avènement d'une politique de changement conforme à leurs attentes. »¹¹¹³ Après un soutien à Jean-Pierre Lavis (DVG), lors premier tour, la section PS de Bayeux se range derrière la candidate écologiste : « Le programme de François Hollande doit être mis en œuvre grâce à une forte majorité de gauche à l'assemblée ». De plus, celle de Balleroy-Le Molay-Littry apporte elle aussi son « soutien à Isabelle Attard pour le scrutin du 17 juin ». ¹¹¹⁴ Elle remporte la victoire avec 50,7 % des SE face à Cédric Nouvelot (UMP), qui recueille 49,3 % des SE. Elle profite ainsi de la division au sein de la droite, issue de la rivalité entre Cédric Nouvelot et Patrick Gomont (Nouveau centre). Alors qu'Omar Ayad échoue à cause d'un candidat dissident lors du premier tour, Isabelle Attard bénéficie elle du report des voix obtenues par le candidat dissident lors du second tour. Avec dix-sept élus, les écologistes constituent leur propre groupe parlementaire. Outre une meilleure acceptation des candidats écologistes par les électeurs socialistes, EELV bénéficie d'un niveau électoral de la gauche modérée plus élevé qu'en 1997. Par ailleurs, ce succès politique est « l'aboutissement d'une stratégie politique » mise en place lors des élections européennes de 2009¹¹¹⁵. Au lendemain des élections de 2012, EELV est présent dans les exécutifs locaux et nationaux. Pour la première fois, le parti écologiste dispose de leur propre groupe parlementaire dans les deux chambres. De plus, il participe à une coalition gouvernementale avec l'entrée de deux Verts au gouvernement¹¹¹⁶. Toutefois, la campagne d'Eva Joly a terni durablement son image et leur capacité d'influence politique.

D'autre part, l'AEI recueille seulement 0,3 % des SE dans l'ensemble des circonscriptions bas-normandes, et 0,6 % des SE dans les six circonscriptions où ils se présentent¹¹¹⁷. A l'échelle des circonscriptions, les candidats obtiennent des scores insignifiants, dont le 0,3 % des SE pour Christophe Sady à Caen-est. Au niveau cantonal, les résultats n'excèdent pas les 2 % des SE. Avec 6 % de l'électorat, l'AEI, qui défend toujours une ligne indépendante du clivage gauche-droite, se trouve totalement marginalisé dans la sphère de l'écologie politique.

¹¹¹³ *Ouest-France*, 14 juin 2012.

¹¹¹⁴ *Ouest-France*, 13 juin 2012.

¹¹¹⁵ Daniel Boy, « Les incertitudes de l'écologie politique », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal : les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2012*, Paris, PFNSP, pp. 160.

¹¹¹⁶ Cécile Duflot, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires ; et Pascal Canfin, ministre délégué au Développement.

¹¹¹⁷ Annexe 181., *op.cit.*

CONCLUSION

Trente-huit ans après sa naissance avec la candidature de René Dumont lors de l'élection présidentielle du 5 mai 1974, l'écologie politique se trouve en 2012 dans une situation paradoxale, tant au niveau régional qu'au niveau national, avec des résultats désastreux lors de l'élection présidentielle, et contrastés lors des élections législatives. Toutefois, cette conclusion assez restrictive cache en fait une réalité beaucoup plus complexe avec des spécificités propres à cette tendance politique. A partir des années 1970, la Basse Normandie devient une terre pionnière dans l'apparition de l'écologie politique en France¹. En effet, outre la présence d'un important tissu d'associations environnementales, la lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin cristallise l'extrême hétérogénéité du mouvement écologiste. Cela se traduit électoralement par des succès, souvent locaux, et plus particulièrement dans les cantons nucléarisés des Pieux et de Beaumont-Hague². Toutefois, dans les années 1980, après la constitution d'une structure nationale et régionale, le poids électoral de l'écologie politique reste en-deçà des 5 % des SE, compte-tenu de la fin de la lutte antinucléaire dans le Nord-Cotentin. Dans les années 1990, outre les différentes crises internes et externes que subissent les différents partis écologistes, les scores de l'écologie politique diminuent peu à peu après le succès enregistré lors des élections régionales de 1992. Par ailleurs, le poids de l'écologie politique devient plus important dans le Calvados³, et plus particulièrement dans l'agglomération caennaise⁴. Enfin, dans les années 2000, la Basse-Normandie devient une terre de mission pour l'écologie politique, et ce malgré une nouvelle lutte antinucléaire visant l'EPR et sa nouvelle ligne THT.

Comme à l'échelle nationale, l'écologie politique s'implante peu à peu en Basse-Normandie, « bastion de droite »⁵ inexpugnable pour les formations politiques de gauche jusqu'à la fin des années 1960. Au même titre que l'Alsace, la Basse-Normandie devient une terre pionnière de l'écologie politique. Trois figures régionales assurent son développement : Didier Anger, Marie-Paule Labéy, et Josette Bénard. Muté en 1970 au collège des Pieux, Didier Anger, professeur d'histoire-géographie, et adepte de la pédagogie Freinet, s'oppose à l'implantation du nucléaire dans le Nord Cotentin. Ne se limitant pas seulement à son aspect environnemental, il conteste ce symbole « d'une société consumériste, technocratique et autoritaire »⁶. « Diversitaire », il prend part à la réunification des écologistes dans une même structure à l'échelle nationale : Les Verts. Membre d'une association de consommateurs, Marie-Paule Labéy, à partir d'une demande de la CFDT de Férodo concernant la dangerosité de l'amiante, fonde l'AICPSE. Cette association conteste contre sa présence et son utilisation dans l'industrie automobile à Condé-sur-Noireau. Membre du MEP, elle participe à la création des Verts, mais se retire temporairement de la politique pour se

¹ Annexe 183. Evolution en % des suffrages exprimés de l'écologie politique en BN et en France de 1974 à 2012, p. 371.

² Annexe 188. Evolution en % des SE de l'écologie politique dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux de 1974 à 2012, p. 376.

³ Annexe 186. Evolution en % des SE de l'écologie politique dans la Manche et dans le Calvados de 1974 à 2012, p. 374.

⁴ Annexe 189. Evolution en % des SE de l'écologie politique en BN et dans l'agglomération de Caen de 1974 à 2012, p. 377.

⁵ Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse-Normandie de 1945 à nos jours*, Paris, Paradigme, 1984, p. 11.

⁶ Didier Anger, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, p. 278.

recentrer sur l'écologie associative, et plus particulièrement avec le GRAPE. Enfin, proche de Brice Lalonde, Josette Bénard, présidente du CREPAN, ne participe pas à la création des Verts et s'oppose à la constitution d'un parti de l'écologie politique.

En Basse-Normandie, l'écologie politique bénéficie d'un contexte environnemental propice à son épanouissement. Préoccupés par la défense du milieu naturel, des naturalistes et des environmentalistes, comme Frank Duncombe ou Josette Bénard, se regroupent au sein du CREPAN dès 1968. Ils insistent d'abord sur la défense du milieu naturel. Face aux multiples pollutions et nuisances liés à la société de consommation, de nombreuses associations locales se constituent afin de protéger l'environnement et sensibiliser la population concernant les atteintes du fait de l'homme vis-à-vis du milieu naturel. Dans les principales villes bas-normandes, des associations de défense de l'environnement et de défense du milieu urbain, comme l'APNEV à Vire ou le GREEN à Flers, se constituent afin de lutter contre certaines nuisances et contre certains projets d'aménagement de la ville. Par ailleurs, des associations de protection du littoral et de défense du cadre de vie se créent contre l'aménagement anarchiques des côtes normandes, et notamment la Côte Fleurie. Cette dernière a été le théâtre de confrontations entre une population locale qui est désireuse de défendre son cadre de vie et le milieu naturel, et des élus locaux qui, sous la pression d'investisseurs ou d'une population extérieure aisée, sont favorables à son aménagement en prévision des saisons estivales. Enfin, des associations contre les pollutions industrielles et de défense des habitants s'organisent contre les nuisances et les pollutions provoquées par une activité industrielle ou artisanale. Ainsi, à Condé-sur-Noireau, avec le concours de la CFDT, Marie-Paule Labéy lutte contre la présence et l'utilisation de l'amiante dans l'industrie automobile. Dans un premier temps, ces associations se cantonnent dans un rôle de contre-pouvoir lié à un problème local. Outre leur rôle d'information auprès de la population, et de pression sur les pouvoirs publics, elles « interviennent non seulement comme des experts conseillant les pouvoirs locaux, mais aussi comme des acteurs parapublics, contrôlant, stimulant et, parfois même, se substituant aux autorités locales pour assurer la mise en œuvre concrète des décisions nationales »⁷. Après avoir démontré leurs capacités d'expertise dans la gestion des dossiers, Josette Bénard et Marie-Paule Labéy sont nommées au Conseil économique et social de Basse-Normandie. En résumé, comme nous l'indique Jean-Louis Fabiani, cette écologie associative composite « ne saurait être assimilée à l'écologie politique, mais elle en est indissociable »⁸.

Par ailleurs, l'industrie nucléaire contribue très largement à faire émerger le mouvement écologiste dans cette région⁹. Le Nord Cotentin, avec son importante concentration d'installations, est le théâtre d'une imposante mobilisation antinucléaire, dont l'animateur principal est Didier Anger. Toutefois, en l'absence de consensus au sein du mouvement, les antinucléaires ne peuvent développer une coordination des

⁷ Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir, (environnement et politique)*, Paris, La Découverte, 1994, p. 205.

⁸ Jean-Louis Fabiani, « La dynamique du mouvement associatif environnementaliste : éléments pour un état de la question », *op.cit.*, p. 21.

⁹ Philippe Garraud, « Politique électro-nucléaire et mobilisation, la tentative de constitution d'un enjeu », *RFSP*, n° 3, juin 1979, vol. 29, p. 470.

objectifs et des moyens d'action. Ce manque de stratégie commune résulte du clivage existant entre les écologistes « apolitiques » du CREPAN, et les écologistes politisés du CRILAN. Ce mouvement antinucléaire se caractérise par la recherche et la diffusion d'informations, par l'organisation de manifestations et par l'occupation des sites d'implantation, par des actions en justice, et par la recherche de soutiens politiques. Toutefois, il ne peut s'opposer à l'établissement et au développement du nucléaire dans cette région. Il ne parvient guère à mobiliser sur place. Il se heurte au pouvoir des notables locaux, qui sont aux prises avec les questions du développement et de l'emploi, et qui optent pour l'industrie nucléaire avec le soutien de la majorité des habitants directement concernés. Après les grandes luttes des années 1970, le début des années 1980 se caractérise par des opérations plus sporadiques, mais beaucoup plus violentes et médiatisées. Au cours de ces années, des chercheurs, comme Alain Touraine, pensent assister à la naissance d'un nouveau mouvement social puisant ses racines dans une conscience écologiste. A ce propos, pour le journaliste Jean Carlier, « les associations et les groupes » ont tendance « à se revendiquer de l'écologie », alors que l'écologie englobe l'ensemble de ces « mouvements »¹⁰.

Parallèlement à la présence d'une écologie associative très active sur le terrain, caractérisée par la multitude d'associations de protection de l'environnement et du cadre de vie, l'écologie investit le champ politique. En effet, les partis politiques traditionnels n'anticipent pas face aux préoccupations environnementales de la population. C'est pourquoi, dès les élections législatives de 1973, les écologistes, dont le CREPAN en Basse-Normandie, décident « d'écologiser le débat politique » en interpellant les différents candidats à partir d'un questionnaire issu du « programme pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement ». Par ailleurs, ils commencent à investir le champ de la politique locale. De sensibilité écologiste, Frank Duncombe se lance dans la bataille électorale à Caen lors des élections municipales de 1971. Ainsi, suite à la victoire de la liste de droite menée par Jean-Marie Girault, il est nommé premier adjoint en charge de l'Environnement et de la Jeunesse, et établit un programme visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Dès lors, ancré à droite et notable local, il appartient à la majorité municipale de Caen (1971-1989) et à la majorité départementale (1973-1993) du Calvados. Au conseil général, il préside la Commission de la Santé et des Affaires sociales. De plus, parallèlement à l'activité de protection de la nature par ces associations environnementales, de nouvelles associations revendiquent un positionnement plus politique comme Vire Ecologie ou Flers Ecologie. Opposés au départ à toute forme d'organisation permanente, les écologistes se regroupent temporairement et régionalement à l'approche des différents scrutins nationaux et locaux sous la bannière de collectifs nationaux éphémères et contestés. Régionalement, l'écologie politique se constitue autour d'une structure biodégradable intitulée Coordination de Basse-Normandie, puis dans une structure permanente sous le nom de Fédération écologiste de Basse-Normandie. Adhérente à la Confédération écologiste, elle participe à la création des Verts, et s'éclipse au profit de ces derniers. Opposés à toute récupération politique, une partie des écologistes intègre une structure régionale qui permet de s'opposer directement aux autres partis politiques.

¹⁰ *Ouest-France*, 26 juin 1978.

Cependant, dès son apparition, le positionnement de l'écologie sur l'échiquier politique est une question doctrinale agitant les écologistes divisés entre ceux qui se réclament de gauche, et ceux qui défendent une ligne indépendante. Toutefois, la majorité des écologistes éprouve une sympathie certaine pour la gauche. Ainsi, Philippe Lebreton indique à ce sujet : « Il est vrai que beaucoup d'entre nous ont le cœur à gauche, l'écologie est socialiste par nature. Mais, mécontents de la gauche politique, nous voulons en être la mauvaise conscience, les gêneurs »¹¹. Par ailleurs, les écologistes s'opposent aussi entre ceux qui se déclarent favorables à la formation d'un mouvement, et ceux qui refusent catégoriquement les caractères permanents et nationaux de toute organisation, caractéristique fondamentale d'un parti politique. De la part de certains écologistes, comme notamment Josette Bénard, il existe une défiance absolue vis-à-vis du concept de parti. En Basse-Normandie, les écologistes connaissent leur première « désunion » entre ceux de la liste « Ecologie-Europe 79 », dont Didier Anger et Marie-Paule Labéy, et certains écologistes, comme Josette Bénard, qui refusent de donner leur voix et leur soutien à cette dernière lors des élections européennes de 1979. Suite aux assises de Dijon les 24 et 25 novembre 1979, une minorité d'écologistes, dont Marie-Paule Labéy, décide de la création du MEP qui conjugue pour la première fois le mot politique à celui d'écologie. Le début des années 1980 se caractérise tant au niveau national que local par la tentative d'un rassemblement de l'écologie politique dans une même structure. A l'échelle nationale, Didier Anger et Marie-Paule Labéy participent activement à la fusion des différentes composantes écologistes et à la construction d'un mouvement national politique unifié de l'écologie. Suite au congrès fondateur de Clichy-la-Garenne, les 28 et 29 février 1984, les écologistes s'entendent sur la mise en place d'une organisation unique, et ce malgré les divisions internes : « Les Verts-Confédération écologiste-Parti écologiste », « Les Verts ». Bien que Brice Lalonde et des Amis de la Terre refusent d'y participer, Les Verts possèdent « le monopole à peu près exclusif de la représentation de l'écologie »¹² en Basse-Normandie comme dans les autres régions. A l'échelle régionale, des écologistes, tels Didier Anger, Michel Frémont, Charles Guilbert, Jean-Claude Magalhaés pour la Manche, Léon Lemonnier ou Marie-Paule Labéy pour le Calvados, et Jean-Luc Pithois pour l'Orne, fondent une structure permanente : Les Verts (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie). Dans leur mode de fonctionnement, Les Verts accordent une place importante aux échelons locaux et régionaux. En effet, chaque région s'organise librement, mais en respectant les statuts nationaux. A l'échelle départementale, il existe une coordination dont le but essentiel est de combiner les actions locales avec le cadre des orientations nationales ou régionales autour de personnalités reconnues comme Léon Lemonnier pour Les Verts du Calvados. Fidèle à Brice Lalonde, Josette Bénard s'oppose toujours catégoriquement à la création d'un parti écologique, préférant qu'ils restent un groupe de pression. Toutefois, l'écologie politique bas-normande, à l'instar de l'écologie politique française, se trouve toujours marquée par « des courants idéologiques opposés, divisée par des querelles de doctrine, troublée par des

¹¹ *Ouest-France*, 16 janvier 1978.

¹² Daniel Boy, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, PFNSP, 1995, p. 272.

combats de chefs »¹³. Malgré le refus du carriérisme, l'écologie politique se trouve marquée par de nombreux départs. Outre le fort tempérament de ces personnes entraînant ainsi de violentes querelles, ces départs s'expliquent soit par des fidélités, comme Josette Bénard à Brice Lalonde, soit par des ambitions déçues comme Marie-Paule Labéy. N'ayant pu obtenir la tête de liste départementale dans le Calvados lors des élections régionales de 1986, Marie-Paule Labéy quitte l'écologie politique pour se recentrer sur l'écologie associative, notamment autour du GRAPE. En Basse-Normandie, le monde écologiste reste divisé entre une tendance apaisante défendant une ligne indépendante, dont Josette Bénard ; une ligne partisane indépendante de toutes les autres formations politiques, dont Léon Lemonnier ; et une ligne favorable à une alliance avec les autres partis de gauche, dont Didier Anger.

Après les succès électoraux enregistrés lors des élections de 1989, Les Verts se voient contester leur monopole sur l'écologie politique, et ce notamment par la création de GE par Brice Lalonde tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale. En effet, afin d'affaiblir son poids électoral, François Mitterrand tente de diviser l'écologie politique. L'apparition de cette seconde formation se situe clairement en position de compétition avec le parti d'Antoine Waechter. GE défend une écologie plus pragmatique par opposition au radicalisme des Verts, et à l'intransigeance de son leader. En Basse-Normandie, Josette Bénard prend part à la création de cette nouvelle structure parce qu'elle ne considère pas GE comme un parti, mais plutôt comme « un mouvement qui rassemble celles et ceux qui ont décidé d'agir dans leur vie de chaque jour ou au sein d'associations, d'institutions, pour réconcilier l'Homme, le progrès, la société et la nature »¹⁴. Acceptant la double appartenance politique, GE enregistre un rapide succès en intégrant entre autres des notables locaux, comme Camille Huet, maire de Port-en-Bessin. Moins radicale que Les Verts, GE se positionne au centre gauche. A partir des élections régionales de 1992, l'écologie politique est frappée par une série de crises qui décrédibilise le crédit qu'elle avait gagné. D'une part, Les Verts connaissent de violents conflits internes, et ce notamment sur la question de leur positionnement politique, et sur celle des alliances avec les autres formations politiques. En effet, Les Verts du Calvados sont confrontés à une déchirure illustratrice de deux stratégies opposées : les défenseurs de la ligne waechterienne caractérisée par une indépendance totale vis-à-vis des partis politiques incarnée par Léon Lemonnier, et ceux qui sont favorables à un rapprochement avec les autres formations de gauche comme Jean-Pierre Viaud ou Alain Gruénais. Léon Lemonnier et ses compagnons quittent Les Verts pour fonder « Les Ecologistes ni à droite ni à gauche ». Ainsi, ils sont les premiers à s'opposer localement à la nouvelle ligne politique nationale des Verts, incarnée par Dominique Voynet, proche de Didier Anger, qui tend à s'imposer. En effet, après la mise en minorité d'Antoine Waechter, celle-ci ancre durablement Les Verts dans une alliance avec les autres composantes de la gauche. Après le départ des conseillers régionaux « waechteriens », Antoine Waechter quitte Les Verts, et crée le MEI. En Basse-Normandie, après son exclusion des Verts lors des élections cantonales de 1992, Dominique Bauduin, très critique sur le fonctionnement des Verts dans la Manche, et

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ouest-France*, 10 mars 1992.

du positionnement politique de Didier Anger, adhère au MEI où il occupe le poste de coordinateur régional. D'autre part, GE connaît également une série de crises successives se caractérisant par le départ de nombreux militants, et par une baisse électorale. En fait, le déclin de GE est aussi rapide et spectaculaire que sa montée en puissance. En Basse-Normandie, avec quatre élus en mars 1992, le parti se trouve déjà affaibli régionalement après l'exclusion de Thierry Boisbault dès décembre de la même année. De plus, en 1994, deux conseillers régionaux quittent le parti : Claude Verneuil et Camille Huet. Rejoints par deux conseillers régionaux élus initialement sous l'étiquette Verte, Jean-Pierre Viaud et Jean-Luc Pithois, ils fondent un nouveau groupe : Ecologie et solidarité. L'écologie politique se trouve alors dans une situation d'éclatement avec la formation de micro-formations strictement régionales : Ecologie et solidarité et Les Ecologistes ni à droite ni à gauche pour la Basse-Normandie.

Après une alliance avec de petites organisations politiques se situant entre écologie et extrême gauche lors de l'élection présidentielle, Les Verts s'amalgament à la Gauche plurielle aux côtés du PS et du PCF. Concurrencés un temps par GE, Les Verts retrouvent leur leader chip sur la mouvance écologiste grâce à une alliance avec les autres formations de gauche. Ainsi, ils intègrent des exécutifs municipaux où ils occupent des postes d'adjoints. Brice Lalonde quant à lui opère une centralisation et une présidentialisation de son parti. GE devient un parti parisien déconnecté des régions. Se déclarant libéral, son mouvement défend ensuite « une ligne modérée, raisonnée et tempérée »¹⁵. Toutefois, les vice-présidents, dont Josette Bénard, prennent « leurs distances à cause du manque de démocratie et des orientations diverses de Brice Lalonde prises sans aucune concertation [avec les] responsables locaux »¹⁶. Ils sont absents des élections législatives de 1997 au profit de parachutés parisiens. Celui-ci n'a pas apprécié leurs critiques sur le fonctionnement super-présidentiel du mouvement, et sur l'abandon des valeurs fondamentales de la charte de GE. Ecartée au profit d'Ursula Oger, Josette Bénard se trouve marginalisée dans le fonctionnement régional de GE. Dans les années 1970, et ce malgré leur faible audience électorale, les écologistes, défenseurs d'une pratique différente de la politique, disposent d'une large sympathie de la part des électeurs. Dans les années 1990, le mouvement écologiste s'autodétruit en cassant son image novatrice, en s'adonnant aux mêmes travers que les autres formations politiques : les divisions, les surenchères idéologiques, et les ambitions personnelles destructrices. Il se décrédibilise durablement dans l'opinion publique. De plus, ils sont les victimes de l'émiettement de l'offre électorale, et de nouvelles formes d'alternative à l'offre des partis traditionnels.

La mouvance écologiste se caractérise par l'extrême hétérogénéité de ses sympathisants : les anarchistes, les antinucléaires, les Paysans travailleurs, les défenseurs des animaux, les néoruraux, les militants politiques et les anciens militants de différentes formations politiques comme le PSU. Le combat antinucléaire dans le Nord Cotentin a permis un rapprochement provisoire entre ces diverses composantes issues de sensibilité libertaire, comme Les Amis de la Terre, de protecteurs de la nature comme le CREPAN.

¹⁵ *Le Pays d'Auge*, 6 mars 1998.

¹⁶ *La Liberté-Le Bonhomme Libre*, 6 février 1998.

Loin d'être un parti de masse, Les Verts se caractérisent par la faiblesse du nombre de ses adhérents. Malgré un nombre de sympathisants élevés, l'écologie politique ne parvient pas à se fédérer dans une structure. Disposant d'une culture politique originale, les sympathisants écologistes se retrouvent dans un « passé de référence, un sentiment d'appartenance à un courant de pensée et d'action dépassant la chronologie des organisations et des actions »¹⁷. Le renouvellement régulier de leur base militante est une source de faiblesse avec le départ et l'arrivée de militants sur l'ensemble de la période. Ainsi, après leur ancrage à gauche, Les Verts bas-normands enregistrent de nouvelles demandes d'adhésions issues de groupuscules de gauche, dont Micheline Dornier de l'ANPAG ou Jean-Luc Véret de Citoyens à Caen.

Sur le terrain électoral, dès leur apparition en Basse-Normandie, les écologistes enregistrent des scores supérieurs à la moyenne nationale¹⁸, et plus particulièrement dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux, concernés par l'implantation d'installations nucléaires.¹⁹ A partir de 1976, les candidats antinucléaires recueillent, même si c'est dans un nombre limité de cas, des résultats significatifs dans les cantons concernés par le nucléaire lors des élections²⁰, faisant du Nord Cotentin en particulier l'une des principales zones de force de l'écologie politique en France métropolitaine. De plus, ils obtiennent les meilleurs scores nationaux à certaines élections comme Didier Anger lors des élections législatives de 1978, ou Daniel Bosquet lors des élections municipales de 1983. Les écologistes réalisent en Basse-Normandie des scores supérieurs à la moyenne nationale sur l'ensemble de la période²¹. L'objectif premier de ces candidatures écologistes aux différentes élections n'est pas d'obtenir des élus, mais de faire prendre conscience aux électeurs de l'urgence de la situation environnementale en diffusant les idées écologistes dans le débat politique, et en « écologisant » les autres partis politiques. Avec de faibles scores, le temps des collectifs obtient des résultats inférieurs à 5 % des SE en Basse-Normandie, hormis les 5,8 % des SE lors des élections européennes de 1979²². Le début des années 1980 se trouve marqué par un reflux tant national que régional de l'écologie politique se caractérisant par une véritable traversée du désert, due en partie à l'arrivée de la gauche au pouvoir et par l'espoir qu'elle apporte à une partie de l'électorat de gauche. Toutefois, à l'échelle locale, les écologistes obtiennent encore des résultats encourageants. Comme l'Alsace, la Basse-Normandie reste une « une terre d'accueil » pour l'écologie politique. Ainsi, avec 17,8 % des SE, la liste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » menée par Daniel Bosquet réalise le meilleur score national lors du premier tour des élections municipales de 1983. Mais, jusqu'en 1984, leur émiettement organisationnel ne leur permet pas « de capitaliser les bénéfices des actions militantes et notamment des campagnes électorales et des résultats électoraux »²³.

¹⁷ Bruno Villalba, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n° 53, janvier-mars 1997, p. 97.

¹⁸ Annexe 183., *op.cit.*

¹⁹ Annexe 188., *op.cit.*

²⁰ Annexe 187. Evolution en % des SE de l'écologie politique en Basse-Normandie et dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux de 1974 à 2012, p. 375.

²¹ Annexe 183., *op.cit.*

²² *Ibid.*

²³ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, p. 25.

Après la création des Verts, les faibles résultats des premières élections sous cette bannière traduisent l'échec de la stratégie d'ouverture vers les autres composantes de la gauche défendue entre autres par Didier Anger. Après la déconfiture de la liste Verte lors des élections européennes de 1984, celui-ci est fragilisé au sein des Verts à l'échelle nationale. Toutefois, grâce à son implantation dans le Nord Cotentin, il est l'un des trois conseillers régionaux Verts, élus à l'échelle nationale, lors des élections régionales de 1986. Après son échec lors de ces élections, Léon Lemonnier tente de s'émanciper de la tutelle régionale et essaie de déstabiliser Didier Anger en contestant son positionnement trop à gauche. Toutefois, à partir des années 1990, à l'échelle régionale, Les Verts recueillent leur meilleur score dans le Calvados²⁴. Ce constat s'explique par la fin de la lutte anti-nucléaire dans le Nord Cotentin, et son acceptation par la population locale²⁵. Lors des élections régionales de 1992 en Basse-Normandie, les écologistes réalisent une percée électorale historique avec 19,5 % des SE, et obtiennent ainsi neuf élus. Toutefois, ils se trouvent ainsi dans une situation de division, mais ils élargissent leur offre électorale. Les résultats électoraux indiquent l'apparition de plusieurs électors écologistes. Lors des élections législatives de 1993, et ce malgré le sentiment d'échec lié aux attentes démesurées des militants, l'Entente des écologistes, accord entre GE et Les Verts, enregistre un important succès électoral. Les écologistes n'ont jamais atteint un tel score lors des élections législatives, et ce, malgré leur caractère national. En Basse-Normandie, avec trente-cinq candidatures, ces élections législatives sont caractérisées par une abondance de candidatures écologistes. Elle subit un phénomène de dispersion dû à la présence de candidats dissidents comme « Les Ecologistes ni droite, ni gauche » de Léon Lemonnier, ou des formations pseudo-écologistes, comme les NE, qui présentent un maximum de candidats hors sol afin de profiter du mode de financement plutôt favorable aux partis politiques en fonction de leurs résultats.

Au niveau programmatique, dans les années 1970, les écologistes proposent un véritable projet alternatif, voir utopique, et qui s'oppose aux dérives de la société de consommation. Contre une croissance infinie de la production et un progrès aveugle, ils souhaitent faire de la « politique autrement ». Opposés à l'énergie nucléaire, ils désirent développer une autre politique énergétique, notamment celle des énergies renouvelables. Ainsi, dans le Nord Cotentin, les résultats sont essentiellement liés à la lutte contre le nucléaire. En effet, les écologistes axent principalement leurs programmes contre la lutte du nucléaire civil et militaire. Toutefois, au début des années 1980, cette dénonciation se fait plus discrète dans leurs programmes électoraux. Sur l'économie, ils s'opposent au gaspillage des ressources naturelles, et proposent le développement du recyclage des déchets. Ils envisagent une société solidaire où la « qualité de vie » aurait une place privilégiée au lieu et place d'une économie dominée par le seul capitalisme et la seule consommation. S'opposant à la conception jacobine de l'Etat, ils défendent une décentralisation construite

²⁴ Annexe 186., *op.cit.*

²⁵ Annexe 188., *op.cit.*

à partir des régions dans une Europe fédérale. Avec l'arrivée d'Antoine Waechter, Les Verts recentrent leur programme sur l'environnement.

Au début des années 1990, l'apparition d'une seconde formation écologiste, Génération écologiste, bouleverse le paysage de l'écologie politique. Reconnus, Les Verts sont les seuls à défendre un programme à dominante écologiste. Ces deux formations écologistes sont-elles si différentes sur le fond ? Les Verts revendiquent une « écologie à coloration radicale », alors que GE propose « une écologie plus pragmatique, plus ouverte au dialogue et à l'alliance »²⁶. Des divergences existent, comme le sujet du nucléaire : GE s'accommoderait du nucléaire, tandis que Les Verts continueraient à le rejeter totalement. En fait, les différences essentielles portent en définitif sur la pratique et sur les alliances. La ligne défendue par Antoine Waechter se veut radicalement indépendante de toute autre formation, et de tout accord de majorité avec qui que ce soit, alors que Brice Lalonde essaie d'intégrer de façon pragmatique l'écologie dans la politique, et envisage volontiers un rapprochement avec ceux qu'il appelle les « centristes et les socialistes modernes, et les écologistes réalistes »²⁷. Les deux formations concurrentes adoptent en tout cas la même attitude vis-à-vis du FN : Josette Bénard déclare « faire de la politique autrement » : « Notre seul engagement politique, c'est de ne faire aucune alliance avec qui se compromettra avec le Front national »²⁸. Les Verts se trouvent confrontés à un dilemme : soit conserver un programme purement environnementaliste, ce qui aura pour effet de restreindre leur potentiel électoral, et donc de rester un parti marginal d'opposition comme le défend Antoine Waechter, soit développer un programme plus large pour aspirer à devenir un parti de gouvernement au risque de se compromettre, en sachant que sa crédibilité sur les questions économiques, sociales ou internationales est encore faible. A partir de 1993, au sein des Verts, la part de l'environnement régresse dans les programmes au profit des thèmes socio-économiques et institutionnels. La préoccupation environnementale n'est plus qu'une composante parmi d'autres d'un programme global cherchant à crédibiliser l'écologie politique. Ils ne cherchent plus à utiliser les élections comme une simple tribune afin de diffuser leurs idées dans le débat politique, mais à obtenir des élus. Ce constat illustre bien leur volonté nouvelle d'apparaître comme un parti traditionnel dont le but est la prise du pouvoir. Ce choix pose la délicate question du positionnement politique de l'écologie sur l'axe traditionnel droite-gauche en France. Toutefois, Les Verts connaissent des difficultés à constituer une coalition à gauche en raison de la faiblesse de leurs résultats électoraux. A partir des élections de 1995, les différents programmes des Verts sont dorénavant bien ancrés à gauche car ils prennent en compte les problèmes de société (les sans-papiers ou les problèmes de banlieue). Ce virage leur permet de toucher un électorat plus large. Malgré de faibles scores, Les Verts se retrouvent incontestablement les leaders de l'écologie, dont l'électorat se situe toujours dans les grandes agglomérations comme celle de Caen pour le Calvados²⁹. La population des cantons ruraux n'a guère de sympathie pour l'écologie politique. Ils la considèrent bien souvent comme un mouvement

²⁶ Guillaume Sainteny, « Chez les écologistes, la désunion fait la force », *RPP*, n°958, mars-avril 1992, pp. 28-34.

²⁷ *Ouest-France*, 2 mars 1992.

²⁸ *Ouest-France*, 13 février 1992.

²⁹ Annexe 189., *op.cit.*

d'urbains ignorant les réalités du monde paysan. Ce sentiment est exact, car Les Verts se contentent de plus en plus de ne présenter des candidats que dans les cantons de l'agglomération caennaise lors des élections cantonales. Toutefois, il serait erroné d'affirmer que seules les zones urbaines leur sont exclusivement favorables. Les Verts réalisent parfois de beaux scores dans des petites communes de la région. En face, les autres formations écologistes, notamment GE et MEI, tendent à disparaître.

Lors des élections régionales de 1998, la famille écologiste se recompose en Basse-Normandie. Représentants d'une écologie de gauche, Les Verts entretiennent des rapports difficiles avec les différentes composantes de la Gauche plurielle, et notamment avec le PS, sur la question du nucléaire dans le Nord Cotentin. Représentée par deux mouvements, l'écologie indépendante, isolée politiquement par leur refus de toute alliance, obtient de faibles résultats électoraux. Suite à ces élections régionales, Les Ecologistes indépendants de Basse-Normandie, qui connaissent un échec électoral, disparaissent après la crise entre Léon Lemonnier et Jean-Claude Cherrier. Le MEI, seul représentant de cette écologie, forme régionalement un groupuscule autour de Dominique Bauduin. Marie-Paule Labéy, élue conseillère régionale en 1992 sur la liste de René Garrec comme « écologiste indépendante » ne se représente pas. En fait, ces élections régionales marquent la fin d'un cycle avec le départ des pionniers de l'écologie : Marie-Paule Labéy, Jean-Luc Pithois et Léon Lemonnier. Seul rescapé de cette hécatombe, Didier Anger se trouve minoritaire et dans l'opposition au sein du conseil régional de Basse-Normandie. Suite à ces élections désastreuses pour la mouvance écologiste, l'écologie politique arrive dans « le temps des incertitudes ».

Au cours des années 2000, dans le Nord Cotentin, la lutte antinucléaire renaît, et se cristallise autour du projet de construction d'un nouveau réacteur nucléaire, l'EPR, et d'une nouvelle ligne THT Cotentin-Maine. Après trois mandats, Didier Anger, qui s'oppose de plus en plus à la ligne défendue par Les Verts régionaux, s'efface de la politique, et se recentre sur la lutte antinucléaire, et plus particulièrement contre la construction du réacteur EPR et de sa ligne THT Cotentin-Maine avec la constitution du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici !. Ainsi, cette nouvelle lutte antinucléaire se mobilise, par l'information, par la lutte sur le terrain, et par la bataille juridique. Elle permet l'émergence d'une nouvelle génération de militants. De plus, elle renforce les synergies entre Les Verts et le monde associatif et syndical, dont la Confédération paysanne, et plus particulièrement François Dufour. Organisée en comités locaux, cette nouvelle lutte antinucléaire rassemble des sympathisants écologistes, des militants politiques, des élus locaux, des exploitants agricoles, et des riverains.

En Basse-Normandie, une nouvelle génération de militants autour de Mickaël Marie arrive à la tête des instances régionales, départementales, et locales. Ces nouveaux cadres régionaux adoptent une nouvelle posture traduisant une réelle professionnalisation. Toutefois, sans le chercher officiellement, l'ancienne génération écologiste entreprend aussi des carrières politiques. Outre son mandat de député européen (1989-1991), Didier Anger occupe successivement trois mandats de conseiller régional. Dès 1983, à

Equedreuil-Hainneville, Daniel Bosquet est élu conseiller municipal, puis adjoint et occupe une vice-présidence au sein de la CUC. Michel Lamarre, issu des Ecologistes ni droite, ni gauche, réussit à s'implanter durablement à Honfleur dont il est élu conseiller général depuis 1994, et maire depuis 1995. Membre de la majorité départementale de droite, il s'insère durablement dans le système politique et de la notabilité locale. Au sein des Verts de Basse-Normandie, ce changement se manifeste par le retrait des pionniers de l'écologie, et par une nouvelle stratégie d'alliance électorale lors des élections locales avec les autres partis de gauche, et plus particulièrement avec le PS. Le nucléaire n'est plus l'élément essentiel lors des négociations entre les écologistes et le PS. Enfin, outre le départ de Didier Anger après les élections régionales de 2004, les derniers Verts historiques se retirent peu à peu de la vie politique. Ainsi, Daniel Bosquet, conseiller régional de 2004 à 2010, prend sa retraite politique, et redevient un simple militant au sein d'EELV. Lors des élections de 2012, Christiane Durchon, conseillère municipale de Coutances (1989-2014) et Michel Frémont quittent avec amertume le parti écologiste. En effet, militants de la lutte anti-nucléaire depuis les années 1970, ils condamnent l'absence de sortie du nucléaire, et plus particulièrement l'arrêt de la construction du réacteur EPR à Flamanville, contenu dans l'accord PS-EELV. Seul, Alain Gruénais, adhérent depuis 1985, occupe encore un poste d'adjoint au maire à Ifs depuis 2008.

Enfin, en Basse-Normandie, les résultats des écologistes se situent en deçà de ceux obtenus à l'échelle nationale³⁰. Après de nombreux succès dans les années 1970, la Basse-Normandie devient une « terre de mission » pour l'écologie politique. Les élections de 2007 indiquent clairement une rupture tant au niveau national qu'au niveau régional : bien que les questions concernant l'écologie restent l'un des enjeux majeurs de la campagne, l'écologie politique se retrouve dans une situation catastrophique avec des résultats extrêmement faibles. Ainsi, Dominique Voynet, candidate des Verts, obtient seulement 1,3 % des SE. Toutefois, avec 1,2 % des SE, José Bové, le représentant du courant altermondialiste, s'approprie lui aussi une partie de l'électorat traditionnel de l'écologie politique. Pourtant les idées véhiculées par le discours écologiste sont régulièrement corroborées par des phénomènes climatiques assez exceptionnels, ou des événements, dont les conséquences environnementales inquiètent les populations. Les Verts sont un parti potentiellement fort grâce à la plus grande sensibilisation de la population face aux enjeux environnementaux. Toutefois, victimes du « vote utile », les élections de 2007 indiquent l'incapacité de ce parti à capter cet électorat. Leurs divisions et les rivalités de personnes restent toujours une source de faiblesses électorales.

Après le succès du rassemblement écologiste lors des élections européennes de 2009, et malgré l'échec de l'élection de François Dufour, Europe Ecologie s'impose tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale. En effet, ces élections européennes mettent en avant de nouvelles figures écologistes régionales comme François Dufour. Militant à la Confédération paysanne, il participe avec José Bové au mouvement altermondialiste. Très actif sur le terrain, il milite contre l'implantation d'une nouvelle THT dans le sud de la Manche. Ce rassemblement obtient de nouveaux succès électoraux lors des élections intermédiaires. Malgré

³⁰ Annexe 183., *op.cit.*

la déception des écologistes, Europe Ecologie, qui recueille 12,0 % des SE lors des élections régionales de 2010, enregistre une seconde victoire, et confirme ainsi le bien fondé de sa stratégie. Bien que cette dynamique se poursuive lors des élections cantonales de 2011, EELV ne qualifie pourtant aucun candidat lors du second tour et n'obtient toujours pas d'élus. Le résultat d'Eva Joly (2,0 % de SE) lors de l'élection présidentielle se situe largement en-deçà de celui de Noël Mamère (5,3 % de SE) obtenu en 2002. Toutefois, en Basse-Normandie, grâce à un accord national avec le PS, EELV obtient une députée, Isabelle Attard, dans une circonscription fortement ancrée à droite, celle du Bessin-Côte de Nacre. Ce succès marque la réussite de la stratégie d'EELV initiée lors des élections européennes de 2009 tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale. Alternant entre une stratégie d'autonomie, mais ouverte à l'écologie associative, et une stratégie d'alliance politique avec le PS, EELV, qui enregistre d'importants succès lors de ces élections « sans enjeu » ou à « enjeu modéré », participe à la gestion de certaines collectivités, et intègre ainsi de nombreux exécutifs régionaux et municipaux. Ainsi, EELV dispose d'un réseau d'élus locaux présents dans les coalitions illustrant la volonté de se professionnaliser. Les eurodéputés EELV intègrent le groupe des Verts et l'Alliance libre européenne au Parlement européen. EELV dispose de leur propre groupe parlementaire dans les deux chambres en France. Enfin, il participe à la coalition gouvernementale avec l'entrée de deux Verts au gouvernement. Ancrés à gauche depuis les élections de 1995, Les Verts, puis EELV, se trouvent en position quasi-hégémonique sur la sphère de l'écologie politique. Cependant, EELV, au départ, « ne dispose pas d'une culture commune homogène »³¹. Aussi, pour créer une « majorité culturelle » autour de l'écologie politique, les écologistes établissent un texte fondateur, *Le Manifeste pour une politique écologique*. EELV envisage de concilier deux impératifs qui se traduisent par l'élaboration d'alliances électorales, et par le souhait de participer à la gestion du pouvoir politique. Cependant, cette situation provoque un dilemme dans leur stratégie entre indépendance ou alliance lors des différents scrutins. Elle provient encore d'un « déficit de culture institutionnelle de la part du personnel politique écologiste ». En effet, au sein de leur culture interne, les militants de base conservent encore « une réticence à l'égard de la professionnalisation des leaders politiques ». Toutefois, les cadres du parti « sont passés d'une vision libertaire et égalitaire de leur mouvement à une culture plus disciplinée et pragmatique vis-à-vis des usages politiques »³². Ils ont acquis des compétences dans l'animation des campagnes électorales, et plus particulièrement dans la gestion des fonds, dans la formation des candidats, dans la communication politique ou dans l'utilisation des technologies de l'information. Depuis la constitution d'EELV, les écologistes s'éloignent de leur credo initial « Faire de la politique autrement », et se convertissent au réalisme électoral. En effet, les défenseurs d'une ligne indépendante, le MEI, La France en action, ou l'AEI, se sont totalement marginalisés politiquement et électoralement. GE, qui alterne les revers dans ses alliances entre la droite et la gauche, disparaît peu à peu du paysage politique. Défendant une écologie centriste, CAP 21, après son échec avec le MoDem, se situe à la marge de l'écologie politique. Enfin, malgré leur faible

³¹ Bruno Villalba, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique ? », *Mouvements*, n° 69, printemps 2012, vol.1, p. 94.

³² *Ibid.*

audience électorale, les pseudo groupuscules écologistes (LT-NEHNA et MHAN) présentent toujours un maximum de candidats « hors sol » afin de bénéficier du mode de financement plutôt favorable aux partis politiques en fonction de leurs résultats lors des élections législatives.

Finalement, Les Verts, puis EELV, ne réussissent-ils pas à gagner plus facilement des élections sans enjeu immédiat de politique intérieure. En effet, malgré le capital de sympathie obtenue dans l'opinion publique, les écologistes ne parviennent pas à confirmer les résultats obtenus lors des élections intermédiaires. En effet, lors des élections législatives, sans accord électoral avec le PS, Les Verts n'arrivent toujours pas à se constituer des « fiefs » et sont toujours victimes de « l'effet notable ». Ils sont sanctionnés par la logique du scrutin majoritaire uninominal, majoritaire à deux tours avec l'obligation d'obtenir au moins 12,5 % des inscrits au premier tour. Ils sont pénalisés par un déficit de notables, et par l'absence de « sortants » par rapport aux partis traditionnels établis depuis longtemps³³. Dans le registre des élections intermédiaires, les élections municipales intéressent les écologistes, et notamment au sein de la CUC et à Caen. En fonction des opportunités électorales, les écologistes alternent entre soit des listes autonomes et ouvertes, soit des listes d'union de la gauche. Ainsi, les écologistes accèdent ainsi aux responsabilités en intégrant les conseils municipaux. Ils peuvent alors faire pression sur les élus, et populariser leurs idées. En 1989, suite à l'expérience acquise, les écologistes présentent des listes susceptibles de leur permettre de jouer un rôle de gestionnaire. Là où ils se présentent, ils réussissent une percée dans les villes de Basse-Normandie. En 1995, après de longues négociations au sein de la CUC, les écologistes s'allient avec le PS et le PCF dès le premier tour en établissant un accord d'agglomération. Malgré le recul de la gauche lors des élections de 2001, Les Verts obtiennent des résultats encourageants avec l'élection de nombreux conseillers municipaux en Basse-Normandie. Leur présence sur de nombreuses listes d'union de la Gauche leur ont permis de s'assurer d'un bon nombre d'élus. Enfin, lors des élections de 2008, alliés dès le premier tour au PS, Les Verts obtiennent de nombreux élus, et participent à des majorités municipales. Depuis 1983, les écologistes, qui intègrent les majorités municipales, s'impliquent dans la gestion de la cité en occupant des postes d'adjoints.

Dans le répertoire des élections intermédiaires, les écologistes obtiennent de bons résultats lors des élections régionales. Ainsi, lors de celles de mars 1992, comme dans les autres régions, le résultat de 19,5 % des SE provient d'une situation électorale et nationale particulière. En effet, la gauche, et plus particulièrement le PS, subit une véritable Bérézina électorale, alors que la droite modérée connaît un « tassement sensible de ses voix »³⁴ et que le FN enregistre une progression³⁵. Dans un contexte de faible participation, les « partis protestataires », comme les écologistes ou le FN, dont l'électorat est plus fortement mobilisé que celui des partis traditionnels, tirent leur épingle du jeu. Ils acquièrent ainsi le statut de force

³³ Guillaume Sainteny, « Chez les écologistes, la désunion fait la force », *RPP*, n° 958, mars-avril 1992, pp 28-34.

³⁴ Hugues Portelli, « Les leçons des régionales et cantonales de mars 1992 », *Regard sur l'actualité*, La Documentation française, n° 181, mai 1992, p. 3.

³⁵ Philippe Habert, et al, *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, 342 p.

alternative face une droite ayant perdu une partie de sa crédibilité, une extrême droite puissante mais rejetée, et un PCF disqualifié par son passé et ses erreurs³⁶. Cette abstention est cependant atténuée par l'importance de la mobilisation du corps électoral qui conduit à relativiser l'ampleur du « désastre civique ». Le vote « anti-Le Pen » ne bénéficie nullement aux socialistes qui voient au contraire leur audience s'effondrer au profit d'un raz de marée vert³⁷. Les votants de la dernière heure rallient le camp des écologistes, moins par conviction sans doute que pour faire barrage au FN, tout en manifestant leur défiance à l'égard du PS. Brice Lalonde est conscient de cette attitude des électeurs puisqu'il déclare que « le choix dans la société française se fait entre l'injection forte et enthousiaste d'un programme écologiste, ou au contraire le repli raciste »³⁸. Philippe Habert, Pascal Perrineau et Colette Ysmal parlent plutôt d'une « crise exprimée », c'est-à-dire de « la persistance d'une crise de la représentation dans une situation marquée par une forte volonté de participation »³⁹. Cette crise des allégeances traditionnelles et la mobilité des votes se traduisent par l'émergence de nouvelles forces qui bouleversent le système des partis traditionnels comme les écologistes ou le FN. L'importance du « vote sanction » à l'égard « du » pouvoir et « des » pouvoirs traduit le désaveu envers les partis de gouvernement. Ce nouvel électorat des Verts se situe nettement à gauche, alors que celui de GE semble plutôt au centre de l'échiquier politique. Les élections « intermédiaires »⁴⁰ permettent d'exprimer plus aisément son mécontentement vis-à-vis des partis traditionnels, et notamment du PS. Avec ces élections « sans enjeu » ou à « enjeu modéré », les électeurs profitent de ce scrutin pour faire des infidélités provisoires ou durables à leurs affiliations premières. Malgré leur dimension à vocation nationale, elles n'ont pas pour objectif la prise du pouvoir central, ce qui diminue le « vote utile », mais favorise le « vote protestataire ». Ce nouvel électorat écologiste, qui se partage toujours entre « vote utile » et « vote d'adhésion », résulte de l'importance prise par les questions liées à l'environnement chez les électeurs, de la faible crédibilité des partis en place face à ces questions, et du « vote protestataire » qui justifie un rejet de la gauche en général, et du PS en particulier.

Enfin, tant à l'échelle nationale que régionale, les élections de 2012 marquent-elles la fin d'un cycle pour l'écologie politique ? Lors de l'élection présidentielle de 2012, au suffrage universel direct, le choix d'Eva Joly illustre le problème qu'ont les écologistes avec toute forme de personnalisation du pouvoir. De plus, l'ancrage d'EELV à gauche éloigne une partie de l'électorat environnementaliste. En effet, EELV privilégie un programme généraliste entraînant une diminution du volet relatif à l'écologie. De plus, depuis sa participation à la coalition gouvernementale, EELV enregistre une série de défaites, liées à leur alliance avec le PS, lors des différentes élections intermédiaires. Ainsi, après sa participation à la gestion d'exécutifs locaux, EELV perd la majorité de ses élus locaux, et se retrouve dans l'opposition. Ainsi, lors des élections

³⁶ Jean-Luc Bennahmias, Agnès Roche, *op.cit.*, 209 p.

³⁷ Jean Quellien, « Entre vert et rose », *Normandie-Magazine*, n° 97, mai 1992, pp. 14-16.

³⁸ *Ouest-France*, 11 février 1992.

³⁹ Philippe Habert, et al., « Introduction », Philippe Habert, et al. (dir.), *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, 342 p.

⁴⁰ Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RRP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-71.

municipales de 2014, à Caen, les écologistes ne disposent plus que de trois élus dans l'opposition⁴¹. Lors des élections régionales de 2015, en Normandie, EELV se trouve aussi dans l'opposition avec seulement trois élus dans les cinq départements, dont Caroline Amiel pour le Calvados. Par ailleurs, à l'échelle nationale, les écologistes n'arrivent pas à infléchir la politique gouvernementale. Ils ne parviennent pas à obtenir l'abandon du chantier de l'EPR à Flamanville, ni à s'opposer à l'arrêt du projet de l'écotaxe sur les poids lourds ni à créer l'autoroute ferroviaire entre le Nord-Pas-de-Calais et l'Atlantique⁴². Ils s'opposent aussi au projet de construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. De plus, à l'Assemblée nationale, le groupe EELV, constitué de dix-huit députés, est confronté à de vives tensions, et plus particulièrement avec l'arrivée de Manuel Valls à l'hôtel Matignon. Le 5 décembre 2013, Isabelle Attard, députée EELV de la circonscription du Bessin-Côte de Nacre, quitte le parti écologiste pour rejoindre le nouveau parti, Nouvelle Donne : « Depuis 18 mois, et sous la pression du gouvernement, les écologistes ont mis de côté leurs convictions, et perdu leur sens critique. J'ai la certitude d'être restée fidèle à mes idées. Mais je suis bien la seule à l'Assemblée nationale à voter en fonction de mes convictions. »⁴³ Cette décision entraîne de nombreuses réactions au sein d'EELV. Mickaël Marie, conseiller régional EELV de Basse-Normandie, s'oppose avec véhémence au choix de la députée : « C'est un beau gâchis et un gros péché d'orgueil. J'ai eu l'occasion de dire à la députée tout le mal que je pensais de ce geste. Des individus brillants et touchés par la grâce qui oublient le collectif, j'en ai déjà vu. Mais il ne faut pas qu'Isabelle Attard oublie qu'elle a été élue avec l'investiture d'EELV, à la suite d'un accord avec le PS. Maintenant, elle va soutenir aux élections européennes une formation qui va s'opposer à ces deux partis. Ce qui pose question. »⁴⁴ Les Verts, puis EELV, ne parviennent pas vraiment à faire figure de deuxième force de la gauche. Ils sont toujours victimes de l'extrême volatilité de l'électorat écologiste. Une partie de cet électorat vote socialiste ou rejoint les écologistes selon la conjoncture. Aux élections législatives, ils sont dans l'obligation de contracter des alliances avec les autres formations de gauche, et notamment avec le PS pour accéder au second tour. Toutefois, et ce malgré des accords nationaux avec le PS, les candidats écologistes se trouvent victimes de candidatures dissidentes et d'une forte contestation venant des militants et des notables du PS local. Malgré l'urgence environnementale dans le monde, l'écologie politique ne parvient toujours pas à s'imposer comme le projet politique du XXI^{ème} siècle. Elle est une force politique incontournable et reconnue dans le paysage politique, mais les écologistes sont dans l'incapacité de le traduire d'un point de vue électoral. Ainsi, pour Dominique Simonet, « l'écologie politique est morte depuis longtemps. A l'évidence, elle ne s'est pas cristallisée en force nationale cohérente, susceptible de produire une pensée nouvelle et de bouleverser le paysage politique »⁴⁵.

⁴¹ Rudy L'Orphelin, Samia Chehab, et Julie Rousinaud.

⁴² Patrick Farbiaz, « L'échec de Hollande sur l'écologie est aussi celui d'EELV » *Mouvements*, n° 89, printemps 2017, vol. 1, pp. 43-52.

⁴³ *Ouest-France*, 5 décembre 2013.

⁴⁴ *Ouest-France*, 6 décembre 2013.

⁴⁵ www.Lemonde.fr du 23/09/20015

Table des sigles et des abréviations

ACRO : Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest
ADCF : Association de défense de la Côte Fleurie
ADER : Association de défense de l'environnement rural
ADPACCE : Association de défense et de proposition d'aménagement du cadre de vie de Courseulles et de ses environs
ADTC : Association de défense des transports en commun
AED : Alliance pour l'écologie et la démocratie
AEI : Alliance écologiste indépendante
AFFO : Association faune et flore de l'Orne
AGEB : (Les) Amis du site de genêts et de la baie (du Mont-Saint-Michel)
ALCPSE : Association de lutte contre les pollutions et pour la sauvegarde de l'environnement
AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
ANDRA : Association nationale pour la gestion des déchets radioactifs
ANPAG : Association pour de nouvelles perspectives à gauche
ANPN : Association normande de protection de la nature
ANRED : Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets
APNEV : Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire
APPA : Association pour la prévention de la pollution atmosphérique
ARCH : Archive
AREV : Alternative rouge et verts
ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
AVRIL : Association pour la mise en valeur des rivières et pour les initiatives locales
BANC : Brigade antinucléaire du Cotentin
BER : Bureau exécutif régional
BnF : Bibliothèque nationale de France
CAP : Convention pour une alternative progressiste
CAP 21 : Citoyenneté, action, participation pour le 21^{ème} siècle
CAPR : Comité d'animation et de pilotage régional
CAR : Conseil d'administration régional
CCAS : Centre communal d'action sociale
CCPAH : Comité contre la pollution atomique à La Hague
CDJA : Centre départemental des jeunes agriculteurs
CDP : Centre démocratie et progrès
CEA : Commissariat à l'énergie atomique
CEI : Confédération des écologistes indépendants
CEI : Coordination des écologistes indépendants
CEPEC : Cercle écologie plurielle et citoyenne
CEPS : Convention de l'écologie politique et sociale
CES : Convergence écologie solidarité
CEVIPOF : Centre d'études de la vie politique française
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT : Confédération générale du travail
CHEVS : Centre d'histoire de l'Europe au XX^{ème} siècle
CIDUNATI : Confédération intersyndicale de défense d'union nationale des travailleurs indépendants
CIME : Coordination interrégionale des mouvements écologiques
CISH : Comité international des sciences historiques
CLEEF : Comité local économie emploi formation
CNA : Coordination nationale antinucléaire
CNEC : Cercle naturaliste des étudiants de Caen
CNI(P) : Centre national des indépendants (et paysans)
CNIR : Conseil national interrégional
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CoCa : Comité de campagne
COEDRA : Collectif d'opposition à l'enfouissement des déchets radio actifs
COTEEF : Comité opérationnel territorial économie emploi formation
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
CPR : Conseil politique régional
CRBO : Centre régional de baguage des oiseaux
CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CREPAN : Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature
CRESAL : Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire

CRHQ : Centre de recherche d'histoire quantitative
 CRIIRAD : Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité.
 CRIIREM : Comité de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques
 CRILAN : Comité régional d'information et de lutte antinucléaire
 CRPRC : Commission régionale de prévention et de résolution des conflits
 CSCV : Confédération syndicale du cadre de vie
 CSHPF : Conseil supérieur d'hygiène publique de France
 CSM : Centre de stockage de la Manche
 CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques
 DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
 DCN : Direction des constructions navales
 DDA : Direction départemental de l'agriculture
 DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
 DDE : Direction départemental de l'équipement
 DEP : Départemental
 DIR : Direction
 DL : Démocratie libérale
 EELV : Europe Ecologie-Les Verts
 EHES : Ecole des hautes études en sciences sociales
 EIBN : Ecologistes indépendants de Basse-Normandie
 ELAN : Espaces locaux d'activités novatrices
 EMR : Energies marines renouvelables
 ENA : Ecole nationale d'administration
 ENSEEC : Ecole nationale supérieure d'électromécanique et d'électronique de Caen
 EPIC : Etablissement public industriel et commercial
 EPR : European Pressurized Reactor
 ERE : Entente radicale écologique (pour des Etats-Unis d'Europe)
 ESB : Encéphalopathie spongiforme bovine
 ESC : Economies, sociétés, civilisations
 ESPAC : Association pour l'étude, la surveillance et la prévention de la pollution atmosphérique dans l'agglomération caennaise
 ESPER : Emploi, service public, environnement rural
 FADEAR : Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural
 FAPPC : Fédération des associations de pêche et de pisciculture du Calvados
 FEM : Fédération écologiste du Midi
 FFSPN(E) : Fédération française de sociétés de protection de la nature (et de l'environnement)
 FFSSN : Fédération française des sociétés de sciences naturelles
 FGA : Fédération pour une gauche alternative
 FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste
 FIANE : Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement
 FN : Front national
 FNLH : Front national de libération de La Hague
 FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
 FNSP : Fédération nationale des syndicats paysans
 FNSP : Fondation nationale des sciences politiques
 GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
 GANIL : Grand accélérateur national d'ions lourds
 GE : Génération écologie
 GEM : Génération en mouvement
 GEPCN : Groupe étude et protection de la cigogne en Normandie
 GFA : Groupement foncier agricole des Falaises
 GGEP : *Green group in the Européen Parliament*
 GIP : Groupement d'intérêt public
 GON : Groupe ornithologique normand
 GRANIT : Groupe régional antinucléaire d'information totale.
 GRANV : Groupement de recherche et d'action non-violent
 GRAPE : Groupement régional des associations de protection de l'environnement
 GRAPU : Groupement anti-plutonium
 GRECE : Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne
 GREN : Groupe environnemental (de Flers)
 GRESEC : Groupe de recherche sur les enjeux de la communication
 GRETA : Groupement d'établissements
 GRHI : Groupe de recherche en histoire immédiate
 GSIEN : Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire
 HAO : Haute activité oxyde (atelier)

HLM : Habitation à loyer modéré
 IDEES : Initiatives pour la démocratie, l'écologie et les solidarités
 IDIL : Illustration et défense des îles et du littoral (de la baie du Mont- Saint-Michel)
 IEP : Institut d'études politique
 IHC : Institut d'histoire contemporaine
 IHTP : Institut d'histoire du temps présent
 INTECHMER : Institut national des sciences et techniques de la mer
 IUT : Institut universitaire de technologie
 IVG : Interruption volontaire de grossesse
 LCR : Ligue communiste révolutionnaire
 LEP : Lycée d'enseignement professionnel
 LGBT : Lesbiennes, gays, bisexuels, et trans
 LGDJ : La librairie juridique de référence en ligne.
 LO : Lutte ouvrière
 LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
 MAN : Mouvement pour une alternative non-violente
 MDC : Mouvement des citoyens
 ME : Mouvement écologique
 MEI : Mouvement écologiste indépendant
 MEP : Mouvement d'écologie politique
 MERA : Mouvement écologiste Rhône-Alpes
 MHAN : Mouvement homme animaux nature
 MJC : Maison des jeunes et de la culture
 MoDem : Mouvement démocrate
 MPF : Mouvement pour la France
 MRC : Mouvement républicain et citoyen
 MRG : Mouvement des radicaux de gauche
 MRP : Mouvement républicain populaire
 NERNA : (Les) Nouveaux écologistes du rassemblement nature et animaux
 NPA : Nouveau parti anticapitaliste
 NRF : Nouvelle Revue française
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
 OCT : Organisation communiste des travailleurs
 OGM : Organisme génétiquement modifié
 OPHLM : Offices publics d'habitations à loyer modéré
 PAC : Politique agricole commune
 PCF : Parti communiste français
 PDP : Parti démocrate populaire
 PDU : Plan de déplacements urbains
 PERLES : Parti écologiste pour le rassemblement et l'écologie sociale
 PFNSP : Presses de la fondation nationale des sciences politiques
 PME : Petites et moyennes entreprises
 PNA : Ports normands associés
 POS : Plan d'occupation des sols
 PPI : Plan pluriannuel d'investissement
 PPLD : Parti pour la décroissance
 PRG : Parti radical de gauche
 PRS : Parti radical socialiste
 PS : Parti socialiste
 PSF : Parti socialiste français
 PSU : Parti socialiste unifié
 PSV : Parti socialiste vaudois
 PUF : Presses universitaires de France
 PUL : Presses universitaires de Lyon
 PUR : Presses universitaire de Rennes
 PVE : Parti vert européen
 PVQ : Pôles de vie des quartiers
 RAT : Réseau des Amis de la Terre
 RCV : Radical-citoyen-Verts
 RFAP : Revue française d'administration publique
 RFS : Revue française de sociologie
 RFSP : Revue française de science politique
 RI : Républicains indépendants
 RMI : Revenu minimum d'insertion

RPF : Rassemblement du peuple français
RPP : Revue politique et parlementaire
RPR : Rassemblement pour la République
RTE : Réseau de transport d'électricité
SDPA : Syndicat de défense contre la pollution atmosphérique
SE : Suffrage exprimé
SEDEIS : Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales
SEPNB : Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne
SEVPEN : Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale
SFIO : Section française de l'internationale ouvrière
SFSIC : Société française de l'information et de la communication
SGEN : Syndicat général de l'éducation nationale
SIROM : Syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères
SITOM : Syndicat intercommunal du traitement des déchets
SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple
SLN : Société linnéenne de Normandie
SLP : Société linnéenne de Provence
SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMN : Société métallurgique de Normandie
SNCF : Société nationale des chemins de fer
SNPN : Société nationale de protection de la nature
SPA : Société protectrice des animaux
SPRFP : Service public régional de la formation permanente
SYVEDAC : Syndicat de valorisation et d'élimination des déchets de l'agglomération caennaise
TGV : Train à grande vitesse
THT : Très haute tension (ligne)
TOM : Territoire d'outre-mer
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
TVR : Transport sur voie réservée
UCR : Union centriste et radicale
UDAF : Union départementale des associations familiales
UDF : Union pour la démocratie française
UDI :
UDR : Union pour la défense de la République
UFC : Union fédérale des consommateurs
UGS : Union de la gauche socialiste
ULM : Ultra-léger motorisé
UMP : Union pour un mouvement populaire
UNE : Union nationale écologiste
URVN : Union régionale Provence-Côte d'Azur pour la sauvegarde de la nature
VAE : Vélos à assistance électrique
ZAC : Zone d'aménagement concerté

Index des lieux et des personnes

1. Index des lieux

1.1. Canton

Alençon 1	374, 392	Cherbourg-sud-est ..	171, 189, 190, 282, 294, 295, 315, 333, 655,
Alençon 3	241, 334, 655, 668	Cherbourg-sud-ouest	374, 384
Argentan-est	554, 564, 638, 664	Creully	46, 290, 329, 343, 443, 450, 654, 659, 672
Athis-de-l'Orne	74, 335, 594, 611, 630, 631, 638	Falaise-nord	330, 332, 352, 362, 450
Aunay-sur-Odon	44, 149, 351, 362, 380, 437, 450	Falaise-sud	331, 332, 341, 351, 362
Bricquebec	85, 87, 89, 168, 173, 182, 186, 261, 282, 286, 288,	Flers-nord	335, 438, 450, 601, 610, 611
289, 294, 333, 345, 403, 524, 531, 620, 655		Flers-sud	335, 601
Caen 1	161, 179, 283, 330, 342, 362, 593, 654, 666, 684	Huningue	11
Caen 10	330, 332, 441, 449, 450, 600, 605, 610, 631, 654, 665,	Isigny-sur-Mer	44
666		L'Aigle-ouest	335, 631, 682
Caen 2	161, 390, 573, 638, 641, 646, 647	Lisieux 1	332, 348, 349, 362, 363, 438, 442, 600, 611, 654, 655,
Caen 3	112, 161, 179, 283, 330, 347, 349, 362, 437, 450, 654,	Lisieux 2	327, 330, 331, 438, 443
666, 682, 684		Lisieux 3	330, 332, 352, 438, 442, 443
Caen 4	295, 330, 332, 341, 349, 363, 420, 437, 450, 666	Morteaux-Coulibœuf	309, 332, 469
Caen 5	107, 241, 295, 331, 348, 358, 362, 363, 420, 425, 442,	Saint-Lô-est	374, 391, 619, 634
449, 567, 592, 594, 600, 605, 610, 611, 654, 662, 666		Saint-Lô-ouest	238, 334, 342, 363, 430, 655
Caen 6	161, 304, 373, 391, 420, 425, 561, 567, 573, 592, 611,	Tilly-sur-Seulles	307, 309, 314, 374, 385, 391, 673
630, 631, 638, 640, 646, 647, 662, 682		Troarn	309
Caen 7	307, 383, 385, 554, 562, 574, 641, 647	Villers-Bocage	149, 307, 374, 385, 391
Caen 8	561, 562, 567, 573, 592, 611, 638, 682		
Caen 9	311, 573, 642, 647, 662, 684		
Cherbourg-nord-ouest	188, 190, 306, 310, 316, 374, 384, 391		

1.2. Centrale nucléaire

Fessenheim	80	Superphénix	181, 253, 406, 408, 421
-------------------------	----	--------------------------	-------------------------

1.3. Commune française

Acqueville	169, 282	395, 398, 404, 414, 416, 417, 419, 423, 438, 464, 471, 489, 490,	
Agon-Coutainville	262, 269	551, 569, 590, 594, 595, 615, 618, 621, 627, 637, 654, 660, 672,	
Agy	228	674, 680, 681, 684, 685	
Aix-en-Provence	253	Bazoches	129, 420
Alençon	32, 33, 49, 78, 119, 125, 213, 264, 265, 266, 274, 301,	Beaulieu-sur-Odon	528
334, 340, 370, 374, 389, 400, 401, 404, 406, 407, 410, 414, 415,		Beaumont-Hague ..	103, 159, 169, 171, 172, 173, 177, 179, 186,
416, 418, 424, 426, 477, 489, 552, 572, 594, 599, 620, 637, 655,	251, 276, 281, 294, 303, 314, 333, 347, 437, 655, 686, 692	Bègles	577
668, 684		Bénouville	58
Amblie	46, 47	Bény-Bocage (Le)	65, 329, 346, 442, 450, 654, 660, 667
Angoville-sur-Ay	328, 353	Berjou	238
Annoville	56, 591	Berville-sur-Seine	61
Argences	270	Beuvillers	332
Argentan	33, 258, 265, 335, 341, 425, 457, 472, 552, 554, 572,	Beuvron-en-Auge	329, 357, 423
574, 620, 664, 672, 673, 674, 680, 684		Biederthal	116
Armanville	605, 640	Biville	56, 80, 170
Arromanches	45	Blainville-sur-Orne	462, 594, 637
Athis-de-l'Orne	404, 425, 554, 574, 620, 646, 647	Blangy-le-Château	373, 438, 553, 593
Aubusson	229	Boisroger	229, 261
Audrieu	468	Boisyvon	519
Auvers	263	Bourguébus	330, 342, 600, 604, 619, 654, 663, 666
Avranches ..	33, 126, 127, 165, 166, 168, 209, 215, 321, 367, 368,	Bourgueil	89
377, 378, 404, 415, 426, 435, 497, 528, 541, 552, 620, 627, 628,		Brainville-Hague	170
629, 631, 632, 634, 636, 677		Brécey	165, 166, 662
Bagnoles-de-l'Orne	79	Bréhal	667
Balleroy	58, 329, 347, 384, 438, 654, 659, 685	Bretteville-sur-Laize	119, 330, 345, 351, 595, 654, 659, 660
Bapaume	601	Breville-les-Monts	654
Barenton	518, 592, 593, 611, 662	Bricquebec	85, 87, 89, 168, 173, 182, 186, 261, 282, 286, 288,
Barneville-Carteret	178, 333, 345, 619	Bricquebosq	86
Baron-sur-Odon	73, 74	Briouze	335, 346, 363, 407, 655
289, 294, 333, 345, 403, 524, 531, 620, 655		Brix	103, 257, 282, 289
Barville	584	Buais	536
Bayeux	33, 34, 81, 85, 109, 111, 206, 207, 213, 214, 221, 238,		
243, 244, 246, 260, 262, 264, 265, 275, 280, 290, 301, 306, 314,			
323, 324, 330, 331, 341, 343, 351, 352, 372, 373, 377, 381, 389,			

Buais-les-Monts	535, 536	Clichy-la-Garenne	9, 201, 205, 206, 279, 689
Cabourg	69, 70, 106, 122, 307, 327, 350, 370, 373, 385, 433, 433	Cogny	155
435, 584, 680		Colleville-sur-Mer	45
Caen .	31, 32, 33, 34, 47, 48, 51, 52, 54, 55, 58, 65, 67, 69, 72, 76, 76	Colombelles	48, 113, 150
79, 85, 87, 94, 96, 98, 99, 100, 101, 105, 106, 107, 109, 112, 114, 114		Colombiers	637, 639, 645
119, 120, 121, 122, 124, 126, 127, 129, 133, 140, 141, 146, 160		Colombiers-sur-Seulles	47
161, 165, 166, 167, 168, 173, 176, 178, 179, 180, 182, 184, 185		Condé-sur-Noireau .	58, 63, 75, 76, 77, 78, 79, 91, 161, 327, 329, 193, 197, 198, 208, 213, 228, 230, 231, 238, 241, 245, 246, 247, 330, 344, 362, 450, 601, 608, 686, 687
250, 251, 252, 255, 256, 258, 260, 261, 264, 267, 268, 269, 270		Condé-sur-Vire	110, 655
271, 273, 274, 283, 284, 295, 300, 304, 311, 313, 314, 321, 325		Cormelles-le-Royal	462, 605
327, 329, 330, 331, 332, 334, 340, 341, 342, 343, 344, 347, 348		Cormeray	255
349, 350, 352, 356, 358, 362, 363, 369, 371, 373, 378, 380, 381		Cormolain	438
383, 385, 386, 390, 391, 397, 398, 404, 405, 410, 411, 415, 420		Couiza	133, 141
421, 422, 425, 427, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 441, 442, 443		Coulonces	372
444, 449, 450, 456, 457, 458, 459, 461, 462, 463, 464, 465, 466		Courcy	334, 556
467, 472, 477, 485, 487, 489, 490, 493, 495, 500, 501, 502, 503		Courseulles-sur-Mer	46, 68, 106, 462, 499
504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 522, 523, 530, 536, 537, 538		Courtomer	295
539, 548, 549, 550, 553, 554, 559, 561, 562, 563, 567, 568, 569		Coutances . . .	33, 83, 85, 94, 97, 98, 119, 126, 137, 140, 141, 143, 573, 574, 589, 591, 592, 593, 594, 599, 600, 603, 604, 605, 606, 165, 166, 168, 182, 183, 184, 185, 209, 210, 215, 222, 223, 225, 607, 610, 611, 615, 617, 618, 619, 621, 630, 631, 636, 638, 639, 229, 238, 242, 256, 258, 261, 262, 263, 264, 266, 275, 281, 292, 640, 641, 642, 645, 646, 647, 648, 652, 653, 654, 655, 658, 660, 300, 311, 320, 324, 326, 334, 342, 356, 358, 363, 367, 368, 372, 662, 664, 665, 666, 672, 673, 676, 679, 680, 682, 683, 684, 688, 379, 389, 399, 402, 403, 404, 405, 416, 425, 462, 477, 478, 495, 692, 694, 698, 700
	497, 521, 529, 530, 532, 537, 538, 552, 556, 560, 570, 571, 581,		
Caligny	78, 638, 646	583, 589, 591, 619, 620, 625, 626, 630, 636, 643, 646, 655, 660,	
Cambes-en-Plaine	462	679, 696	
Cambremer	329, 342, 343, 654	Cresserons	553, 601
Cametours	216, 529, 541	Crosville-sur-Douve	61
Campeaux	48, 110	Damblainville	46
Canisy	294, 524, 525	Dame-Marie	553, 572
Carantilly	525	Deauville	70, 445, 506, 507, 653
Carentan	83, 85, 111, 130, 138, 178, 210, 212, 224, 228, 263	Diélette	82, 95, 97, 98, 101, 163, 518
334, 342, 367, 369, 378, 399, 405, 425, 517, 655		Dieppe	275, 513
Caumont-l'Eventé	329, 331, 344, 351, 438, 449, 450	Digulleville	80, 183, 249
Cerisy-Belle-Etoile	64	Dijon	9, 130, 131, 175, 203, 689
Cerisy-la-Forêt	54, 58, 59	Dives-sur-Mer	31, 49
Cerisy-la-Salle	524, 525, 534	Domfront	334, 363
Cesny-aux-Vignes	370, 463, 551, 570, 638, 639	Domloup	529, 533
Cesny-aux-Vignes-Ouézy	600	Donville-les-Bains	70
Céton	335, 471	Douvres-la-Délivrande	46, 308, 329, 371, 383, 485, 553, 561,
Chambéry	204, 366	562, 573, 637, 639, 641, 645, 646, 647	
Champ-du-Boult	271	Doville	530
Chanu	335, 655	Dozulé	329, 332, 341, 343, 438, 450, 567
Charenton	183	Dragey	56
Château-Gaillard	223	Draveil	201
Châtel-Guyon	202	Ducey	256, 258, 368, 663
Chefresne .	485, 516, 525, 533, 534, 535, 536, 539, 541, 542, 652	Ducy-Sainte-Marguerite	314, 360, 370, 423
653		Echalou	461, 554
Cherbourg . . .	31, 32, 33, 34, 80, 81, 82, 85, 92, 94, 95, 97, 98, 99	Echauffour	406
101, 102, 103, 130, 136, 160, 165, 166, 168, 171, 176, 178, 181		Eculleville	161, 169, 170, 173, 420, 566
182, 183, 184, 185, 189, 190, 192, 198, 199, 210, 225, 226, 231		Ecully	298
232, 233, 234, 235, 247, 249, 250, 251, 253, 257, 266, 270, 274		Emondeville	334
275, 276, 279, 282, 284, 289, 290, 294, 295, 300, 301, 302, 305		Englesqueville-en-Auge	161
306, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 320, 324, 333, 334, 337		Englesqueville-la-Percée	83, 84, 98
340, 341, 355, 367, 368, 374, 377, 378, 384, 388, 391, 396, 399		Epron	161, 462
404, 405, 406, 409, 412, 414, 416, 423, 427, 431, 435, 442, 443		Equeurdreville-Hainneville . .	90, 92, 93, 98, 117, 135, 136, 191, 464, 469, 474, 475, 476, 477, 478, 497, 499, 500, 505, 513, 515, 192, 193, 194, 195, 198, 199, 210, 232, 234, 258, 281, 284, 294, 516, 517, 518, 521, 526, 527, 548, 551, 555, 556, 570, 581, 582, 295, 315, 319, 333, 337, 355, 356, 358, 363, 399, 423, 450, 526, 583, 587, 589, 595, 603, 613, 615, 618, 620, 625, 630, 632, 635, 551, 570, 598, 600, 610, 611, 635, 643, 646, 652, 655, 661, 666, 643, 646, 658, 664, 676
	696		
Cherbourg-Octeville 384, 551, 556, 570, 620, 625, 635, 643, 646		Eraines	46
Chèvreville	518, 529, 535, 536, 538, 539	Erbrée	536
Chinon	89, 253	Ernée	526, 528, 529
Clamart	372	Eroudeville	638
Clécy-le-Vey	50	Esquay-sur-Seulles	395

Etang-Bertrand	531	Houlgate	48, 49, 170, 343
Evrecy	73, 255, 276, 468, 469, 553, 638, 647	Hudimesnil	518
Evreux	292, 352	Iffs	462, 490, 550, 560, 569, 605, 637, 645, 646, 654, 696
Falaise ... 31, 33, 46, 109, 122, 213, 238, 258, 270, 275, 325, 326,		Isigny-le-Buat	228, 257, 258, 344, 530, 631, 655, 665
351, 352, 362, 381, 406, 412, 435, 436, 438, 450, 463, 489, 493,		Isigny-sur-Mer	258, 333, 420, 425, 448, 567, 592, 608, 611, 619, 619, 504, 580, 584, 587, 590, 595, 624, 628
			662
Fécamp	526	Issy-les-Moulineaux	366
Fermanville	262	Jobourg	165, 169
Ferté-Fresnel	386, 392	Jullouville	229
Feuquerolles-Bully	485, 653	Juvigny-le-Tertre	260, 358, 608, 631, 663
Flamanville ... 56, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 93, 94, 95, 96,		Juvigny-sous-Andaine	335, 438, 450
97, 98, 99, 100, 101, 114, 115, 119, 122, 130, 131, 135, 143, 161,		Kaysersberg	670
162, 163, 165, 166, 168, 169, 173, 178, 181, 183, 184, 188, 189,		L'Aigle 33, 335, 370, 379, 407, 413, 418, 425, 427, 437, 469, 582,	
190, 193, 196, 218, 224, 231, 247, 274, 282, 286, 303, 310, 311,		584, 588, 595, 620, 631, 675, 682	
316, 320, 333, 367, 379, 400, 465, 468, 478, 480, 495, 497, 511,		La Cambe	44
513, 514, 515, 516, 517, 518, 522, 523, 524, 526, 528, 529, 530,		La Chapelle-Cécelin	532
531, 533, 535, 598, 607, 615, 636, 659, 679, 700		La Chapelle-Hareng	61
Flers 31, 58, 62, 63, 64, 76, 78, 136, 143, 146, 150, 165, 167, 168,		La Chapelle-Viel	469
172, 182, 185, 208, 210, 213, 229, 245, 267, 305, 322, 325, 335,		La Colombe	524, 525, 532
342, 370, 379, 401, 404, 415, 425, 444, 466, 472, 485, 490, 497,		La Croupte	57
505, 552, 561, 572, 598, 601, 606, 610, 638, 641, 645, 646, 653,		La Ferrière-aux-Etangs	199, 243, 305, 357, 374, 401
658, 660, 664, 672, 673, 674, 680, 687		La Ferté-Frênel	374
Fleury-sur-Orne	462, 562, 605	La Ferté-Macé 32, 212, 213, 215, 225, 305, 308, 317, 322, 325,	
Fontenay-le-Marmion	652	357, 370, 401, 424, 552, 572, 637	
Fontenay-le-Pesnel	490	La Glacerie	85, 103, 233, 235, 247, 319, 355, 399, 424
Fontenay-les-Louvets	439	La Haye-Bellefond	532
Forges-les-Eaux	61	La Haye-du-Puits	85, 138, 178, 193, 282, 333, 342, 403
Fougères	528	La Haye-Pesnel	638, 677
Fourneaux-le-Val	48	La Rochelle	120, 175, 480
Franceville	56	La Selle-la-Forge	63
Frénouville	469	Landelles-et-Coupigny	471
Fresne-Camilly	283, 357, 551, 570, 616, 637, 645	Lantheuil	48
Fresney-le-Vieux	330, 567	Lassy	327
Gathemo	50	Le Molay-Littry	685
Gatteville	81, 82, 83, 94	Lécousse	530
Geffosses	339, 344	Les Perques	173
Genêts	56	Les Veys	110
Gouvets	531	Lessay	75, 77, 131, 186, 263, 264, 554, 564, 574, 664
Gouville-sur-Mer	346	Levaré	536
Grandcamp-Maisy	257	Lieusaint	530
Granville 32, 33, 94, 165, 168, 183, 185, 209, 264, 266, 283, 295,		Lille	202, 204, 210, 279, 297, 298, 522, 673
346, 372, 378, 379, 389, 399, 402, 424, 425, 442, 518, 526, 552,		Lingreville	56
581, 619, 636, 658, 677		Lion-sur-Mer	551, 570
Greneville-en-Beauce	472	Lisieux ... 33, 48, 57, 109, 119, 161, 182, 208, 213, 274, 325, 327,	
Gréville-Hague ... 82, 96, 169, 170, 176, 178, 183, 193, 275, 276,		330, 331, 332, 350, 352, 363, 370, 371, 377, 381, 388, 389, 395,	
356		401, 406, 412, 417, 427, 435, 436, 438, 439, 442, 443, 462, 466,	
Guerquesalles	438, 553, 572, 601, 620, 638, 646	467, 489, 549, 550, 559, 569, 580, 583, 584, 587, 590, 595, 600,	
Hambye	529	611, 618, 624, 627, 628, 637, 639, 654, 655, 660	
Hauteville	56, 269	Lison	342, 414
Hauteville-sur-Mer	269	Livarot	179, 283, 329, 346, 350, 362, 450
Hautteville-la-Guichard	87	Livry	264, 346
Héauville	164	Livry-Parfouru	264
Helleville	86	Longvilliers	149
Hémevez	400, 424, 552, 572, 600	Louvigny	122, 272, 503, 549, 562
Hermanville-sur-Mer	55	Luc-sur-Mer	48, 637
Hérouville Saint-Clair ... 92, 112, 161, 240, 241, 283, 322, 332,		Lyon	126, 175, 298, 455, 483, 506, 522, 577, 649
357, 371, 395, 398, 423, 442, 457, 460, 462, 467, 473, 476, 477,		Maizières	578
489, 547, 549, 550, 569, 598, 611, 630, 637, 645, 646, 662, 676		Malville	96, 130, 131, 181, 191
Hérouvillette	74, 329, 553	Mans	204, 264, 442
Heussé	535	Manvieux	81, 551, 570
Honfleur ... 48, 119, 126, 127, 167, 173, 182, 202, 275, 276, 300,		Marchésieux	61, 87, 139, 283, 287, 324, 535, 619
305, 352, 373, 374, 389, 391, 395, 401, 423, 425, 435, 436, 442,		Margueray	535, 537
443, 447, 551, 570, 589, 604, 617, 622, 637, 645, 660, 663, 680,		Marigny	405, 524, 525
696		Marseille	204, 544, 577, 584, 586, 616

Maupertuis.....	529, 532	Poilly.....	368
Merville.....	56	Pont-Hébert.....	87, 110
Mesnil-Adelée (Le).....	532	Pont-l'Évêque... 33, 109, 161, 166, 167, 182, 185, 329, 331, 343,	
Mesnil-Patry (Le).....	255, 314	353, 369, 371, 376, 381, 382, 389, 406, 415, 417, 427, 580, 583,	
Messei.....	305, 310, 312, 317, 342, 358, 374, 385, 392, 554, 564, 584, 588, 589, 593, 595, 618, 627, 654, 660, 680	Pontécoulant.....	76, 161, 165, 182, 207, 357, 551, 570, 637
573, 574			
Mézidon-Canon.....	342, 608	Pontorson.....	61, 255, 294, 662
Millau.....	454, 613	Porbail.....	130, 268
Moitiers-d'Allone.....	333	Port-en-Bessin.....	106, 257, 325, 346, 361, 690
Mondeville.....	73, 112, 113, 161, 314, 506, 562, 563, 630	Querqueville.....	81, 192, 233, 258, 319
Montabot.....	516, 532, 535, 537, 538, 541, 542	Quettehou.....	260, 302, 314
Montargis.....	9, 129	Quettetot.....	469
Montauban.....	547	Raids.....	85, 87, 540, 541, 655
Montbray.....	533	Ranville.....	74, 462, 530, 551, 570
Montebourg.....	530, 638, 647	Rauville-la-Bigot.....	86
Montilly-sur-Noireau.....	270	Regnéville-sur-Mer.....	269, 405
Montmartin.....	56, 182	Reims.....	455, 613
Montrevel-en-Bresse.....	248	Rennes 85, 134, 141, 231, 275, 298, 334, 378, 442, 490, 522, 524,	
Monts-en-Bessin.....	371	528, 577, 584, 591	
Montsecret.....	64	Rochefort-en-Mayenne.....	78
Montsouris.....	280	Rocheville.....	87, 97, 173, 261, 333
Mortagne-au-Perche.....	33, 189, 190, 258, 335	Romagné.....	528
Mortain.....	34, 165, 168, 368, 524, 526, 528, 532	Romagny.....	532
Mouen.....	73	Rouen.....	94, 165, 274, 275, 334, 341, 505, 603, 652
Moult.....	281, 326, 466, 599	Rozel (Le).....	96, 168, 190, 193, 619
Muneville-le-Bingard.....	264	Saint-André-de-Messei.....	335
Nantes.....	127, 596, 622	Saint-Bômer-les-Forges.....	461
Neuilly-sur-Seine.....	325	Saint-Christophe-de-Foc.....	163, 164
Noisy-le-Grand.....	547	Saint-Clair-de-Halouze.....	270
Notre-Dame-de-Cenilly.....	530	Saint-Cloud.....	33
Notre-Dame-de-Gravenchon.....	306	Saint-Désir-de-Lisieux.....	48
Nouainville.....	363	Saint-Georges-des-Groseillers.....	62, 64
Octeville.....	82, 136, 166, 171, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 199,	Saint-Georges-Montcocq.....	226
225, 232, 235, 304, 311, 313, 316, 320, 336, 338, 355, 367, 384,		Saint-Germain-d'Ectot.....	360, 361
399, 423, 551, 556, 570, 620, 625, 635, 643, 646		Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont.....	50
Omonville-la-Rogue.....	170	Saint-Germain-des-Vaux.....	82, 193, 356, 405
Orbec.....	57, 331, 663	Saint-Germain-en-Coglès.....	528, 530
Orléans.....	97, 280, 453	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.....	329, 423
Osmonville-la-Folliot.....	333	Saint-Hilaire-de-Briouze.....	346
Ouézy.....	463, 600	Saint-Hilaire-du-Harcouët.....	258, 260, 284, 369, 526, 528
Ouistreham.....	57, 231, 306, 442, 462, 464, 507, 606, 660, 673	Saint-James.....	258, 631, 662, 663
Ouville.....	229, 256	Saint-Jean-de-Daye.....	334, 655
Paluel.....	276	Saint-Jean-le-Blanc.....	45, 271
Paris 51, 78, 82, 118, 126, 182, 183, 190, 201, 203, 241, 266, 298,		Saint-Jean-le-Thomas.....	56
322, 323, 334, 375, 378, 379, 380, 406, 421, 426, 442, 455, 494,		Saint-Laurent-de-Cuves.....	519
505, 544, 547, 556, 577, 583, 584, 598, 601, 603, 614, 619, 648,		Saint-Laurent-des-Eaux.....	89
649, 658, 668, 673, 674		Saint-Lô.....	28, 32, 33, 83, 85, 102, 110, 114, 119, 125, 126, 127,
Parthenay.....	248	139, 140, 141, 184, 186, 206, 210, 216, 221, 224, 226, 237, 238,	
Percy.....	334, 344, 363, 524, 525, 528, 662	260, 263, 264, 265, 266, 267, 281, 313, 334, 342, 343, 353, 363,	
Périers.....	87, 325, 326, 333, 368, 541, 600, 619, 655	367, 368, 369, 374, 377, 378, 391, 400, 405, 407, 410, 414, 416,	
Périgny.....	76	418, 425, 427, 430, 450, 457, 466, 484, 485, 516, 517, 523, 524,	
Perros-Guirec.....	57	526, 528, 529, 530, 531, 533, 534, 537, 552, 554, 556, 570, 574,	
Perrou.....	552	589, 591, 617, 619, 621, 626, 631, 636, 643, 646, 655, 660, 677	
Picauville.....	261, 334	Saint-Loup-de-Fribois.....	48
Pierrelatte.....	129	Saint-Malo-de-la-Lande.....	261, 334, 437, 655
Pierreville.....	162	Saint-Manvieu-Bocage.....	67
Pieux (Les).....	80, 85, 89, 90, 95, 97, 162, 163, 165, 168, 171, 173,	Saint-Marcouf.....	468
177, 179, 186, 188, 190, 193, 196, 210, 224, 227, 263, 275, 294,		Saint-Martin-d'Ecublei.....	469
307, 310, 311, 316, 320, 356, 374, 383, 384, 400, 410, 424, 516,		Saint-Martin-Don.....	551, 570
554, 556, 564, 573, 574, 599, 686, 692		Saint-Martin-le-Gréard.....	103
Pithiviers.....	472	Saint-Martin-le-Hébert.....	173
Plessis-Grimoult (Le).....	44, 45	Saint-Maur-des-Bois.....	541
Plessis-Lastelle (Le).....	655	Saint-Pierre-Canivet.....	46, 469
Plogoff.....	131, 174, 480	Saint-Pierre-du-Fresne.....	361, 404

Saint-Pierre-Eglise.....	282, 286, 288, 289, 333, 346, 348, 655	Tordouet.....	361, 436
Saint-Pierre-sur-Dives.....		Torgni-sur-Vire.....	110, 655, 668
Saint-Pois.....	161, 179, 519, 536, 594, 611, 662	Touffréville.....	121
Saint-Prix.....		Toulouse.....	455, 522, 544, 575, 577
Saint-Rémy-des-Landes.....		Tourgéville.....	48
Saint-Rémy-sur-Orne.....	76, 79, 270	Tourlaville.....	136, 171, 189, 190, 192, 195, 210, 232, 233, 235, 259,
Saint-Sauveur-la-Pommeraye.....			166305, 307, 309, 316, 317, 319, 338, 355, 374, 391, 399, 424, 552,
Saint-Sauveur-le-Vicomte.....	61, 86, 89, 166, 168, 173, 183, 189, 554, 563, 570, 574, 620, 635, 643, 646, 652, 655	Tours.....	81, 231, 415, 442, 455, 467
	190, 193, 259, 294, 662	Tourville-sur-Odon.....	73
Saint-Sauveur-Lendelin.....	179, 260, 405, 554, 583	Tréauville.....	163, 164
Saint-Sébastien-de-Raids.....		Trévières.....	259, 448
Saint-Senier-de-Beuvron.....		Trouville.....	653, 680
Saint-Sever-Calvados.....	65, 405, 518, 607	Trouville-sur-Mer.....	69, 161, 179
Saint-Symphorien-des-Monts.....		Urville-Nacqueville.....	183, 232
Saint-Vaast-la-Hougue.....	89, 178, 257	Vacognes-Neuilly.....	255
Saint-Vigor-d'Ymonville.....			
Saint-Vigor-le-Grand.....	264	Valognes.....	33, 85, 86, 101, 126, 165, 166, 168, 183, 184, 185, 186,
Sainte-Croix-Hague.....	95, 103, 437		189, 217, 227, 257, 282, 284, 289, 302, 303, 308, 309, 314, 315,
Sainte-Honorine-des-Pertes.....			45320, 333, 341, 356, 367, 368, 379, 385, 399, 402, 403, 412, 424,
Sainte-Honorine-du-Fay.....	619, 637, 639, 645		426, 430, 464, 468, 497, 514, 515, 555, 581, 587, 594, 599, 600,
Sainte-Honorine-la-Guillaume.....	396, 620		605, 619, 621, 625, 628, 632, 636, 639, 644, 646, 655, 666
Sainte-Marguerite-d'Elle.....		Vassy.....	471, 567, 594, 663
Sainte-Marguerite-de-Viette.....		Vasteville.....	170
Sainte-Mère-Eglise.....	334, 345, 592, 593, 636	Vauville.....	56, 169, 170
Sannerville.....	246, 274	Vaux-sur-Seulles.....	48
Sartilly.....	369, 595	Versailles.....	95, 131
Saussey.....	165, 166, 356, 571, 572	Versainville.....	46, 490
Sées.....	342, 401, 406, 414, 415, 418, 437, 489, 552, 572	Verson.....	182, 331
Segré.....		Vicel.....	367, 368, 430, 434
Ségrie-Fontaine.....	429, 461, 615, 617, 620	Villechien.....	525, 535, 536
Servon.....		Villedieu-les-Poêles.....	65, 223, 518, 526
Sissonne.....		Villers-Bocage.....	149
Sommervieu.....		Villers-sur-Mer.....	438
Sotheville.....	86, 97, 163, 173, 356	Villerville.....	551, 570
Soumont-Saint-Quentin.....		Villons-les-Buissons.....	246
Sourdeval.....	31, 168, 334, 344, 363, 518	Villy-Bocage.....	329
Strasbourg.....	169, 293, 294, 332, 358, 387, 455, 477, 503, 522, 577	Vimont.....	621
Surtainville.....		Vimoutiers.....	438, 439, 450, 601, 610, 655, 666
Taillebois.....	404, 425, 436, 437, 461, 553, 554, 572, 598, 638, 646	Vire.....	31, 33, 47, 48, 60, 65, 66, 67, 73, 91, 109, 110, 111, 135, 136,
Teilleul.....	173, 294, 518, 594, 663		140, 146, 148, 161, 165, 167, 168, 182, 185, 259, 269, 274, 301,
Tessé.....			335304, 325, 344, 349, 350, 370, 371, 372, 376, 381, 382, 383, 389,
Tessy-sur-Vire.....			110, 608390, 391, 404, 413, 417, 419, 433, 466, 471, 497, 551, 572, 580,
Theil-sur-Huisme.....	335, 393, 439, 450, 601, 610, 611		587, 599, 608, 619, 626, 627, 637, 645, 646, 652, 655, 660, 668,
Thiberville.....			61680, 687
Thury-Harcourt.....			58, 76
Tinchebray.....	31, 186, 334, 335	Vouilly.....	44
Tonneville.....		Ville-sur-Seine.....	61
			170

1.4.Département

Aisne.....	248461, 463, 469, 485, 489, 490, 493, 496, 505, 506, 507, 511, 517,
Alpes-Maritimes.....	635, 662518, 521, 534, 540, 550, 551, 553, 559, 561, 566, 567, 568, 572,
Aude.....	133573, 578, 579, 586, 592, 593, 594, 598, 599, 600, 603, 607, 608,
Bas-Rhin.....	173609, 611, 617, 618, 619, 620, 622, 629, 631, 638, 639, 647, 648,
Bouches-du-Rhône.....	635653, 654, 655, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 672, 673, 676, 684,
Calvados.....	1, 15, 19, 22, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 47, 48, 50, 52, 53, 686, 688, 689, 690, 693, 694, 700
	58, 66, 75, 79, 81, 106, 109, 112, 124, 132, 160, 161, 165, 166,
	167, 168, 173, 177, 178, 179, 182, 185, 193, 208, 209, 213, 214,
	215, 217, 218, 219, 220, 225, 228, 236, 238, 239, 240, 241, 242,
	243, 244, 246, 254, 258, 262, 268, 270, 273, 281, 282, 283, 284,
	285, 289, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 303, 304,
	306, 307, 313, 314, 315, 316, 319, 321, 323, 324, 326, 327, 328,
	329, 331, 350, 351, 354, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 367,
	369, 371, 372, 373, 374, 388, 389, 390, 392, 393, 395, 402, 404,
	405, 406, 416, 418, 420, 425, 426, 427, 429, 431, 432, 433, 434,
	435, 436, 437, 439, 443, 447, 448, 449, 456, 457, 458, 459, 460,
	461, 463, 469, 485, 489, 490, 493, 496, 505, 506, 507, 511, 517,
	518, 519, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530,
	531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542,
	543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554,
	555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566,
	567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578,
	579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590,
	591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602,
	603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616,
	617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628,
	629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640,
	641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652,
	653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664,
	665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676,
	677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688,
	689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700,
	701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712,
	713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724,
	725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736,
	737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748,
	749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760,
	761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772,
	773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784,
	785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796,
	797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808,
	809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820,
	821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832,
	833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844,
	845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856,
	857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868,
	869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880,
	881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892,
	893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904,
	905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916,
	917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928,
	929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940,
	941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952,
	953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964,
	965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976,
	977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988,
	989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000,

Manche	19, 27, 28, 32, 33, 35, 49, 53, 57, 58, 59, 61, 75, 80, 81,	Morbihan	28, 132
84, 85, 86, 87, 93, 94, 97, 101, 131, 132, 137, 138, 139, 140, 159,	Orne	27, 32, 33, 35, 48, 53, 59, 75, 76, 79, 132, 136, 160, 165,	
160, 161, 165, 166, 167, 168, 173, 174, 177, 178, 180, 182, 183, 167, 168, 173, 178, 182, 185, 188, 189, 190, 199, 213, 214, 215,		185, 187, 188, 189, 190, 193, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 225, 229, 238, 241, 244, 254, 255, 258, 270,	
217, 218, 219, 220, 225, 226, 227, 228, 229, 238, 242, 251, 254, 271, 284, 288, 293, 296, 297, 301, 303, 305, 307, 313, 317, 322,		255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 276, 281, 282, 283, 323, 324, 325, 328, 334, 335, 341, 345, 357, 358, 359, 361, 363,	
284, 286, 287, 291, 292, 293, 294, 296, 303, 304, 306, 310, 312, 367, 370, 372, 373, 374, 388, 391, 392, 393, 397, 402, 404, 406,		313, 314, 316, 319, 320, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 333, 407, 413, 416, 420, 424, 425, 426, 429, 434, 436, 437, 438, 439,	
334, 337, 339, 340, 341, 346, 347, 356, 358, 359, 360, 363, 367, 448, 450, 456, 457, 458, 460, 461, 464, 469, 471, 489, 496, 504,		368, 369, 372, 373, 374, 384, 385, 388, 389, 391, 392, 393, 398, 506, 517, 547, 552, 553, 554, 562, 564, 566, 567, 568, 574, 579,	
402, 403, 404, 405, 414, 416, 420, 423, 425, 426, 429, 430, 431, 582, 588, 592, 593, 594, 599, 600, 601, 605, 608, 609, 611, 617,		434, 435, 437, 439, 445, 447, 449, 450, 456, 457, 458, 460, 461, 620, 629, 630, 631, 637, 638, 645, 646, 647, 653, 654, 655, 662,	
462, 465, 468, 480, 489, 496, 499, 511, 512, 513, 514, 516, 517, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 672, 673, 674, 675, 676, 684, 689		518, 519, 521, 523, 525, 528, 530, 532, 534, 535, 536, 537, 538,	Pas-de-Calais
540, 541, 551, 553, 554, 555, 556, 560, 565, 566, 567, 568, 574,	Puy-de-Dôme		202
575, 579, 580, 587, 589, 592, 593, 594, 598, 599, 600, 601, 603,	Pyrénées-Orientales		407
606, 608, 611, 616, 617, 619, 620, 621, 622, 625, 626, 629, 630,	Rhône		3, 577, 665
631, 632, 634, 635, 636, 638, 643, 651, 653, 654, 655, 661, 662,	Sarthe		264
663, 664, 665, 666, 667, 671, 672, 676, 677, 684, 689, 690, 696	Seine-Maritime		61, 329
Mayenne	516, 517, 518, 519, 526, 528, 531, 534, 540	Val-d'Oise	553
1.5. Forêt			
Cerisy	54, 58, 59, 64, 264, 268, 272, 524, 525, 534	Grimbosq	54, 106, 107
Cinglais		661	Rouvray
			652
1.6. Ile			
Chausey	54, 56	Mont-Saint-Michel	56, 130, 230, 231, 263, 272, 290, 442, 469,
Helgoland			59, 525
Sorlingues		42	Sept Iles
			57
1.7. Pays			
Allemagne	1, 94, 129, 233, 250, 474, 476	Mali	61
Autriche		6	Mexique
			6
Belgique	61, 80, 94, 129, 476	Nouvelle-Zélande	116
Etats-Unis	3, 279, 286, 513, 579	Royaume-Uni	80, 94, 129, 658
Irlande		94	Russie
			9
Italie		94, 129	Suisse
			61, 94, 627
Japon	98, 102, 247, 250, 252, 286		
1.8. Région			
Alsace	9, 61, 116, 187, 312, 650, 665, 686, 692	671, 672, 683, 684, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 695,	
Basse-Normandie	19, 22, 23, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 44, 696, 697, 698, 700		
51, 52, 53, 56, 58, 61, 72, 79, 81, 83, 84, 91, 94, 98, 109, 111, 113,	Bourgogne		49
114, 115, 116, 117, 119, 126, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 136,	Bretagne	35, 51, 94, 134, 254, 255, 292, 298, 322, 465, 518, 597,	
139, 140, 141, 160, 165, 167, 173, 177, 179, 180, 181, 182, 184, 683			
185, 187, 188, 190, 193, 198, 200, 206, 207, 208, 210, 211, 215,	Corse		164, 318
218, 219, 220, 222, 223, 225, 227, 230, 231, 236, 237, 238, 240,	Haute-Normandie	35, 113, 374, 445, 446, 462, 495, 506, 507,	
241, 243, 244, 245, 248, 250, 252, 254, 257, 258, 267, 270, 272, 513, 597			
273, 275, 278, 280, 293, 295, 296, 298, 299, 300, 303, 312, 313,	Ile-de-France	11, 61, 134, 379, 577, 597, 598, 608, 613, 619, 650,	
315, 323, 328, 329, 358, 361, 367, 375, 388, 389, 392, 393, 395, 656, 661, 665			
396, 397, 402, 406, 407, 409, 410, 417, 420, 421, 425, 426, 427,	Languedoc-Roussillon		134, 468, 597, 608, 633
429, 432, 435, 438, 442, 445, 447, 448, 449, 456, 457, 458, 461,	Limousin		29, 597
464, 465, 468, 469, 470, 473, 475, 476, 478, 482, 483, 484, 485,	Lorraine		49, 329
486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498,	Midi-Pyrénées		131, 597, 665
499, 500, 501, 506, 507, 511, 514, 515, 516, 520, 523, 529, 530,	Nord-Pas-de-Calais		447, 477, 601, 700
544, 545, 547, 548, 553, 554, 558, 566, 567, 568, 579, 589, 593,	Pays de la Loire		35, 298, 375, 665
594, 598, 599, 600, 602, 603, 609, 611, 612, 615, 617, 618, 619,	Provence-Alpes-Côte-d'Azur		597, 608
620, 631, 635, 638, 643, 646, 653, 654, 658, 662, 663, 666, 668,	Rhône-Alpes		9, 577, 597, 665
1.9. Usine de retraitement			
La Hague	56, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 101, 102, 103, 114, 115, 119, 130, 131, 138, 143, 157, 161,		
165, 166, 169, 170, 172, 173, 174, 178, 181, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 196, 208, 218, 224, 227, 233, 247, 248, 249, 250, 251,			
252, 253, 276, 277, 282, 286, 292, 307, 310, 333, 350, 367, 378, 402, 403, 410, 429, 440, 443, 456, 473, 475, 513, 520, 548, 565,			
581, 587, 625, 701			
1.9. bis Villes étrangères			
Besançon		9, 134	Cuernavaca
			6
Bordeaux		5	Genève
			4
Chicago	104, 659	Liège	285

Lisbonne	663	Rio	19
Lubiana	483, 648	Stockholm	19, 54, 272
Mulhouse	8, 108	Tokyo	5
New-York	23, 135		

2. Index des personnes

Abèles Marc.....	42	Bachler René.....	69
Achouri Catherine.....	435	Baiser Martine.....	547
Adam		Baisero Marie.....	461
Erwan.....	398	Balladur Edouard.....	250
Etienne.....	580, 617, 628, 629	Baloche Dominique.....	621
Albert Sarah.....	638	Barateau Patrick.....	660, 661
Alexis Marc.....	578	Barbey Pierre.....	250, 274, 275, 276
Allaire Annette.....	414, 556	Barbier	
Allix Denis.....	330, 342	André	212, 334
Ameline Nicole.....	401, 423, 425, 673	Patrick	550
Amiel Caroline.....	676, 680, 683, 700	Bargel Lucie.....	476
Amour Christine.....	497	Barré Claude.....	334, 335, 363
Anazel Jean-Pierre.....	553	Bas Philippe.....	536
Anduésza Geneviève.....	548	Basset Roger.....	437
Angélini Alain. 332, 352, 371, 381, 382, 389, 401, 406, 417, 427,		Baudard Jean-Pierre.....	46
438, 443, 450, 550, 583, 590, 595, 600, 611, 620, 628, 655		Baudouin Alain.....	399
Anger		Baudrillart Thierry.....	619
Didier 6, 9, 36, 37, 78, 82, 83, 84, 85, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 98,		Bauduin Dominique 133, 140, 206, 216, 237, 238, 334, 363, 407,	
99, 114, 123, 126, 127, 128, 130, 131, 133, 135, 140, 143, 150, 418, 427, 430, 456, 548, 582, 591, 690, 695			
151, 157, 161, 165, 166, 168, 172, 173, 176, 177, 178, 181, 183,		Baupin Denis.....	455, 596, 649
185, 186, 188, 189, 190, 196, 198, 203, 205, 208, 209, 213, 214,		Bavay Francine.....	613
215, 216, 217, 218, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231,		Baylet Jean-Michel.....	669
232, 237, 239, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253,		Bayrou François.....	11, 522, 613, 616
254, 255, 256, 257, 258, 260, 262, 263, 264, 266, 274, 275, 276,		Bazin Jean.....	321, 356
278, 279, 280, 281, 284, 285, 286, 287, 293, 294, 295, 296, 297,		Beaudouin Alain.....	423
298, 299, 301, 302, 303, 304, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314,		Beauvais Laurent.....	434, 505, 664, 673, 674, 675
315, 316, 320, 323, 324, 326, 330, 333, 339, 341, 346, 356, 358,		Bédarida François.....	26
359, 360, 361, 368, 369, 374, 375, 377, 378, 379, 396, 402, 403,		Bellanger	
409, 410, 412, 413, 414, 415, 420, 425, 426, 430, 434, 447, 449,		Philippe.....	438, 450, 610
456, 460, 461, 463, 464, 465, 468, 473, 474, 475, 480, 483, 513,		Pierre.....	332, 417, 438, 450, 583, 589
516, 518, 523, 524, 526, 527, 528, 532, 540, 541, 544, 547, 555,		Stéphanie.....	436
557, 568, 575, 579, 581, 587, 594, 599, 607, 686, 687, 689, 690,		Bellec Frédéric.....	19
691, 692, 693, 695, 696		Bellet	
Paulette.....	216, 374, 383, 384, 385, 400, 554, 556, 564, 573, 574	Marc.....	230, 357, 512
Angot Christiane.....	528	Sébastien	485, 494, 511, 671
Anne Annie.....	458, 580, 615, 618, 624	Belliard Jean-Pierre.....	81
Aranda Antonia.....	438, 450	Bénard	
Arditi Maryse.....	576, 596	Francis.....	72, 107, 113
Armand Louis.....	104	Josette	36, 52, 53, 55, 57, 58, 59, 100, 124, 128, 129, 140, 146,
Asselin Claude.....	262	150, 152, 165, 166, 167, 168, 178, 179, 182, 184, 185, 186, 193,	
Astruc Antoine.....	638, 641, 642, 646, 647	197, 205, 230, 236, 241, 242, 243, 244, 268, 271, 272, 273, 274,	
Attard Isabelle.....	487, 673, 674, 677, 680, 684, 685, 697, 700	281, 283, 321, 322, 325, 326, 328, 349, 350, 353, 356, 357, 359,	
Aubert Marie-Hélène.....	455, 482	360, 361, 369, 373, 388, 391, 397, 405, 411, 421, 422, 423, 431,	
Aubey François.....	609	432, 433, 435, 436, 447, 448, 449, 456, 544, 545, 549, 569, 636,	
Auboire Guy.....	334, 347	686, 687, 689, 690, 691, 694	
Aubril Bernard.....	550, 569, 583	Béniès Nicolas.....	397, 405, 411, 421, 425, 427, 435, 580
Aubry		Bennahmias Jean-Luc.....	477, 482, 613
Antoine.....	660	Benoist (de) Alain.....	548
Isabelle.....	526	Benoist Dominique.....	140, 182
Martine.....	673	Benzaïd Louisa.....	670
Yves.....	621	Berger	
Audigier François.....	16	Annie.....	500, 510
Audouard René.....	570	Claude-Philippe.....	396
Auribault Denis.....	75	Bergot Jean-Michel.....	615
Averland Pierre.....	320	Berkovicz Grégory.....	549, 554, 562, 574
Avoine Louis.....	170	Bernard Sylvie.....	620, 652
Ayad Omar.....	674, 675, 680, 684, 685	Berstein Serge.....	15
Aznar Sibylle.....	659, 660, 661	Berthelot Jean-Pierre.....	275
Babin Guy.....	439	Berthout	

Brigitte.....	325, 370	Bourgeois Arlette.....	183
François.....	203, 208, 285, 296, 300	Boussard Roger.....	82, 224
Bertin Alain.....	400, 552	Boussion Bruno.....	534, 539
Bertoli Bruno.....	461, 598, 601, 609, 620, 638, 646, 647	Boutigny Patrick.....	119
Besancenot Olivier.....	522, 526, 592, 613, 630	Boutruche Michel.....	534
Besnard Thierry.....	637	Boutry Philippe.....	209, 321, 356
Besselièvre Rémi.....	64	Bové José.....	6, 454, 483, 522, 526, 613, 614, 616, 617, 622, 623,
Bessin Jacques.....	621, 627, 652, 654	624, 629, 630, 633, 648, 651, 653, 663, 679, 696	
Bettencourt André.....	104	Boy Daniel.....	354
Bidou Olivier... 242, 325, 359, 360, 368, 431, 554, 555, 563, 574,		Boyer Elisabeth.....	437
575		Bozonnet Jean-Paul.....	578
Bigay Jean-Pierre.....	643, 652	Brien André.....	424
Bihet Pierre.....	526	Brière	
Billard Martine.....	455, 575	Alex.....	524
Billemont Hubert.....	18	Francine.....	400
Birot Michel.....	213, 215, 222, 322, 325, 335, 438, 450, 552	Jean.....	175, 203, 278, 297, 298
Bizet Jean.....	555	Pascal.....	281, 295, 356
Blanchard Bernard.....	545	Brodin Bénédicte.....	621, 627
Blandin Marie-Christine.....	455, 477, 575, 596, 601	Brouard Jacques.....	436
Blasczyk Casimir.....	332, 341, 351, 371	Brunet Michel.....	240, 322, 357
Bloch Marc.....	30	Buard Jean-Paul.....	370, 594
Blot Monique.....	621	Buchmann Andrée.....	203, 297, 395
Blouin Paulette.....	532	Buot	
Bodman Samuel.....	512	Claude.....	550
Boé Pierre.....	369	Henri-François.....	107, 109
Boileau Laurent.....	321	Burckart Raymond.....	87
Boisbault Thierry.....	241, 334, 359, 361, 397, 691	Burel Gérard.....	392
Boismain Pierre.....	551, 570	Burgunder Jean-Luc.....	175
Boisnard Eric... 327, 332, 348, 349, 350, 370, 373, 377, 378, 388,		Bussi Michel.....	29
412, 437, 438, 467, 550		Busson	
Boivin.....		Benoist.....	522
Alexandre.....	85, 165, 168, 183, 186	René.....	62, 63
Michel.....	20	Butel Yves.....	611
Bombeck Jean-Pierre.....	334	Bychmann Andrée.....	280
Bonhomme Michel.....	261	Cabart Bruno.....	320
Bonnan Jacky.....	283	Caillière Marcel.....	125
Bonnemains Jacky.....	247	Caillot Simone.....	328, 353, 360, 372, 389, 555, 575
Bonnet Yves.....	97	Calderon Gérard.....	135
Bonnieux Philippe.....	672	Callewaert Jeanne.....	328
Bonnin Albert.....	72	Cannevière Mathieu.....	485, 488
Borloo Jean-Louis.....	10, 201, 530	Capelle Théodore.....	86, 97, 162, 290
Bort Antoine.....	551, 570	Capron Jean-Marc.....	240, 398
Boschel Annie.....	551	Cardi Antoine.....	397
Bosquet Daniel. 136, 191, 192, 196, 198, 199, 208, 232, 233, 234,		Cardine Cardine Annick.....	333, 345, 346
235, 239, 240, 256, 261, 278, 281, 284, 291, 296, 300, 301, 305,		Carlier Jean.....	159, 548, 688
306, 309, 312, 313, 314, 315, 319, 320, 333, 355, 356, 363, 367,		Caroff Jean-François.....	85
388, 399, 404, 424, 450, 461, 467, 473, 475, 489, 514, 545, 551,		Carpentier Jean-Louis.....	574, 638
552, 570, 581, 582, 587, 598, 599, 600, 601, 603, 605, 606, 609,		Castoriadis Cornelius.....	223
610, 611, 635, 654, 655, 666, 671, 692, 696		Cattelain Daniel.....	638, 646
Bossard Jean-Claude.....	485, 525, 528, 529, 536, 538, 540, 541,	Cauchy Pascale.....	483, 496, 498, 499, 500, 501, 653, 664
619, 651, 652, 653		Cauvin Bernard.....	226, 227, 302, 551, 570, 635, 643
Bothet Romain.....	489, 653, 654	Cazeneuve Bernard. 399, 423, 426, 515, 517, 521, 526, 551, 570,	
Botte Philippe.....	334, 344, 363	625, 632, 635, 643	
Boucard Daniel.....	282, 286, 288, 289, 290	Cella Patrice.....	519
Bouchard Jean-Marie.....	140, 184	Cercel Benoît.....	619
Bouchardeau Huguette.....	175	Chaban-Delmas Jacques.....	104, 111
Boughour Gilles.....	329, 347	Chaffraix Yves.....	461, 462, 553, 561, 562, 573, 601, 609, 646
Bouhier Gilbert.....	112	Champain Alain.....	621, 628, 632
Boulard Dominique.....	655, 668	Chaniac Michel.....	126
Boulet Daniel.....	70	Chanial	
Bouquerel Marc.....	182, 335, 342	Françoise.....	119
Bourdon		Michel.....	91, 119
Liliane.....	485	Chapel Jo.....	551
Marcel.....	525, 532	Chapelle Pascal.....	330, 370, 438, 487, 549, 550, 553, 680

Charbonneau Bernard	4, 5	Darinot Louis	32, 82, 92, 183, 187
Chardeur Philippe	103	Dattée Claude	370
Charton Pierre	262	Daurios Jacques	665
Chauvois Raphaël	667, 673	Dauvin Bérengère	477, 485, 672, 674, 676, 682
Chéenne Claude	63	Daveau Jean-Paul	675
Chehab Samia	463, 500, 507, 508, 509, 645	Davy Isabelle	638
Cheminade Jacques	420	Debas Mireille	405
Cherrier Jean-Claude	432, 435, 438, 442, 447, 450, 589, 695	Debré Michel	175
Chesnel Martine	319	Decker Laurent	660, 667, 680
Chevènement Jean-Pierre	404, 568, 592	Degans François	10, 134, 202
Cheyne Vincent	548	Degrémont Yves	437, 450
Chibret René-Pierre	42	Delafosse Olivier	532, 533
Chignon Michel	638	Delahaye	
Chirac Jacques	175, 190, 253, 394, 395, 397, 421, 425, 453, 513, Jean		550
544, 565, 578, 586		Jean-Paul.....	330, 345
Claudé Andrée	321, 549	Delarue Jean-Claude	126, 156, 176
Clérembault Serge	396, 620	Deléage Jean-Paul	78
Cluzel Christophe	322	Delebarre Michel	228
Cochard Charly	532, 538	Delmas Jean-Loup	25
Cochet Yves	9, 11, 203, 278, 279, 294, 297, 298, 375, 427, 455,	Delmond Max	11, 662
522, 547, 550, 553, 598, 614, 615		Delore Michel	203, 297
Cohin Jean-Luc	212, 238, 244, 334, 342, 363, 367, 369, 374, 391,	Delors Jacques	6, 395
400, 424, 450, 552, 556, 570		Delvaux Damien	584, 588, 595
Cohn-Bendit		Denos Guy	49
Daniel 117, 455, 457, 473, 474, 475, 483, 543, 545, 546, 547, 565,		Derobert Stéphanie	485, 637, 639, 645, 659
566, 567, 612, 633, 648, 651, 652, 656, 663, 670, 671		Derouf Chantal	628
Jean-Gabriel.....	224, 483	Desboits Serge	572
Cojean Irène	638, 645	Deschamps Jean-Karl	636, 643
Colange Céline	665	Desessard Jean	455, 614, 615
Colson Christiane	643	Desjardins Alain	471
Commoner Barry	19	Desnot André	319, 355
Conan Renée	346	Déterville Gilles	573
Contassot Yves	597	Devigne Marie-France	621, 627
Contesse Christine	638	Diesnis Franck	437, 442
Coquatix Bruno	69	Dietsch Jean-Paul	374
Cornac Stéphane	275	Dieudonné Gérard	638
Cornée Alain	536	Diligent André	177
Coronado Sergio	455, 480	Doll Richard	75
Couillard Francis	655	Donzel François	10, 201
Courrège Philippe	96	Dorange Pierre-Alain	460
Courteille Eric	536	Doriot Jacques	5
Courtois Louis	88, 163	Dornier	
Cousteau Jacques-Yves	165, 176, 184	Jean.....	462, 580
Cren Anne	552, 570, 643	Micheline.....	361, 375, 404, 419, 457, 461, 462, 580, 692
Crépeau Michel	68, 113, 175	Doubin François	279, 280
Crété Alice	577	Drach Pierre	54
Crinquette Patrick	210, 232, 282, 295, 306, 310, 316, 320, 333,	Dramani-Issifou Zakari	241, 332, 348, 363, 369, 373, 391, 398
355, 367, 374, 384, 385, 391, 399, 423		Druez Yveline	632
Croce Benedetto	12	Dubost Fabien	581
Croisy Jean-Pierre	101, 171	Dubreuil Henri	523
Crosnier Gilbert	437	Dubuc Françoise	372
Cruau		Duclomesnil Alain	667
Patricia.....	319, 355	Duflot Cécile	455, 483, 511, 543, 614, 646, 648, 652, 653, 656,
Yvonne.....	319	670	
Culleron Samuel	214	Dufour	
Curtet Carine	635	François.....	470, 471, 472, 483, 484, 496, 499, 516, 518, 527, 538,
Cusinberche Régis	424	541, 607, 616, 620, 622, 630, 632, 651, 652, 653, 656, 657, 658,	
Dalmont Jacques	637	662, 663, 664, 695, 696	
Dancel Guillaume	435	Michel.....	371, 380, 381, 382
Dangaix Denis	201	Pascale.....	319
Daniel		Dumoncel Charles	190
Gilbert.....	529, 535, 536	Dumont	
Jean-Marc.....	329, 344, 346	Laurence.....	580, 618
Dard Olivier	6		

René... 9, 19, 35, 36, 105, 116, 118, 125, 141, 142, 146, 147, 149,	Fischer Roger 133, 136, 140, 141, 189, 190, 203, 205, 280
151, 152, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 172, 178, 179,	Flautre Hélène 460, 601, 607, 611, 612, 651, 652, 662, 663
181, 185, 303, 325, 330, 373, 375, 404, 547, 592, 686	Flescher Richard 135
Yvelise.....	552, 572 Fleuriot Nathalie 398
Duncombe	Fleury
Frank.....	51, 52, 59, 105, 107, 108, 687, 688 Alain 182, 183, 185, 186
Luc.....	549 Yves 462, 569
Dupont	Folly Jérémy 436, 553, 573
Jean-Léonce.....	505 Forafo Jean-Claude 102
Yves.....	435 Fortin
Dupont-Aignan Nicolas	682 Elisabeth 302, 303
Duport Jean-Pierre	505 Guy 184, 186
Dupré Philippe . 221, 239, 255, 262, 282, 290, 300, 301, 306, 313,	Michèle 461, 554, 564, 574
314, 316, 357, 551, 570, 616, 637, 645	Foulon Jacques 400
Durand Philippe	321, 356 Fouque Stéphanie 621, 627
Durchon Christiane . 85, 212, 213, 214, 222, 229, 324, 334, 356,	François Stéphane 19
358, 368, 375, 379, 399, 404, 410, 420, 424, 431, 461, 462, 478,	Françoise Daniel 594, 637
482, 497, 511, 512, 521, 523, 524, 527, 547, 552, 555, 556, 560,	Frau Bernard 652, 663
570, 571, 575, 598, 619, 625, 626, 636, 643, 644, 651, 653, 667,	Frémion Yves 141, 263, 577
671, 696	Frémont Michel 208, 212, 214, 215, 218, 221, 237, 248, 250,
Durel Michel	355, 570, 643 267, 275, 334, 468, 511, 517, 518, 527, 556, 607, 689, 696
Duron Philippe . 500, 511, 549, 580, 608, 609, 618, 636, 639, 645,	Frénée Pierre 400
648, 667, 672	Frileux Pierre-Noël 361, 436
Dury Didier	601 Fuahceur Florence 426
Dussart Dominique	201 Furet François 22, 23, 25
Duthu Françoise	576 Gaborit Patrick 552, 620
Duval	Gadbin Marc 431
Bruno.....	548 Gadonneix Pierre 513
Maurice.....	302 Galland Jean-Pierre 547
Duvaleroy Annie	583, 589 Gallet Alain 171
Duverger Maurice	15, 154 Gamerre France 544, 548, 616
Ecureux Françoise	436 Garaud Marie-France 175
Egasse Georges	108 Garrec René 33, 225, 230, 231, 301, 328, 370, 449, 609, 648, 695
El Manaa Souad	675 Gaschard Brigitte 435
Ellul Jacques	4, 5 Gatignol Claude 227, 302, 426, 468, 514, 515, 517
Emerson Ralph Waldo	3 Gätke Heinrich 59
Emmanuelli Henri	521 Gauchard Jean-Paul 645
Errard Sylvie	485, 496, 499 Gautier Joël 208, 218, 570
Esnouf Franck	519 Gavory Dominique 192, 198, 199
Etienne Eric	319 Gaxie Daniel 21
Eveno Claude	96 Geffriaud Robert 183
Evin Claude	228 Geiger Hugues 548
Evrard-Courtois Sandrine	652 Geindre François 240, 398, 423, 549
Fabius Laurent	323, 358 Gendreau Andrée 268, 326
Fabrigoule Karine	584, 595 Gendry
Falaise Joseph	261 Alfred 591
Farbiaz Patrick	482, 613 Jean-Paul 652
Fatôme Georges	102, 189, 190, 316, 317, 399, 424 Génique Gaston 14
Faucher Jacqueline	375 Géraud Roger 331
Faucheur Florence	406, 416 Gibert Rémy 192, 198, 234, 300, 305, 307, 309, 310, 312, 316,
Fauchon Patrick	303, 315 319
Fauvel Georges	331, 341, 344, 404, 419 Giloire Pascal . 463, 466, 469, 511, 512, 551, 570, 598, 600, 604,
Febvre Lucien	22 606, 619, 626, 638, 639, 647, 648, 666
Fenault Benoît	647 Ginzburg Carlo 23
Fernandez-Bravo Nicole	618 Giot Brigitte 320
Fernex Solange . 8, 9, 80, 108, 116, 128, 143, 151, 155, 169, 172,	Girard
173, 279, 280, 284, 293, 392	Bernard 59
Féron Serge	214 Catherine 169, 170, 171, 173
Ferrette Jean	331, 341, 343, 347, 362 Christophe 547
Ferri Mireille	455, 481 Nicole 82, 165, 166
Fettu Annie 133, 213, 239, 244, 307, 329, 341, 343, 370, 373, 385	Raymond 82, 176, 178, 193, 207, 280, 333, 347, 356
Filliatre Noëlle	308, 329, 343, 345, 375 Yvon 212, 305, 308, 317, 322, 323, 340, 357
Fiol Chantal	598 Girault Jean-Marie 106, 122, 197, 321, 422, 423, 688
Fiquet Christine	320 Gires Jean 125, 127

Girres Chantal.....	188, 190, 198, 247	François-Charles	34
Giscard d'Estaing Valéry.....	105, 175, 180, 186	Hardel Élodie.....	532
Gissot Colette.....	500, 502, 506, 509, 510, 645, 666	Hascoët Guy.....	455, 467, 575
Goasdoué Yves.....	552, 572, 601, 637, 645, 673, 674, 675, 684	Hautot Roland.....	192
Godefroy		Hébert Jacques.....	666, 676
Hubert.....		Heinis Anne.....	555
Jean-Pierre.....	199, 233, 399, 403, 423, 430, 431, 448, 555, 575	Hélie Alain.....	438
Raymond.....		Henry	328
Goguel François.....	20, 29	Alexandre.....	485
Goldsmith		Bernadette.....	423
Edouard.....	19, 548	Guillaume.....	462
Jimmy.....		Hérard	548
Gomont Patrick.....	685	Bernard.....	377, 379, 380, 389, 416, 423, 471, 551, 569, 637
Gonnaud Marcel.....	192	Michel.....	373, 384
Goret Didier.....	438, 450, 553, 572, 620, 638, 646, 666	Herboux Marie-Claude.....	622
Goron Francis.....	519	Hermilly Julien.....	485, 618
Gorz André.....	2, 6, 79, 124	Hernu Patrice.....	10, 598
Gosselin		Hervé Alain.....	118, 160, 601, 610, 666
Christophe.....	525, 530, 531, 532	Hervieux Francis.....	570
Paul.....		Hinard	170
Pierre.....		Caroline.....	328
Gosset Béatrice.....	462, 493	René.....	320
Gouédard Jean-Pierre.....	636	Hirsch Martin.....	482
Goujon Didier.....	636, 639, 640, 644, 645, 666	Hirschauer Alain.....	667
Gouremant Paul.....	424, 552, 554, 563, 570, 574, 582, 635	Hodiesne Christian.....	140, 182, 185
Gouth Daniel.....	398, 423, 551	Hollande François.....	11, 633, 669, 670, 672, 679, 683, 684, 685
Governatori Jean-Marc.....	544, 613, 616, 621, 672	Horn Michel.....	213, 306, 307, 309, 314, 321, 323, 329, 343, 344,
Grall Yves.....			368, 356, 357, 370, 373, 390, 415, 423, 573
Grisé Mireille.....	214, 215, 396, 450, 547	Horvais Benoît.....	660
Grosset Béatrice.....	569	Houel Hervé.....	213, 334, 345, 399, 414, 424, 517
Gruénais		Houssin Michel.....	532, 535
Alain.....	215, 300, 311, 330, 343, 369, 377, 378, 413, 415, 441, 450,	Hubert	
	459, 461, 567, 600, 605, 606, 610, 618, 631, 645, 665, 666, 667,	François.....	19
	676, 690, 696	Thierry.....	276
Yvette.....	462, 550, 569	Huet	
Guérard		Anne-Hélène.....	550
Jean-Paul.....	282	Camille.....	242, 245, 325, 326, 346, 361, 436, 690, 691
Johann.....	462, 646, 647	Guénhaël.....	528, 529, 636
Yohann.....	637, 641	Laurent.....	497
Guérault Jean-Albert.....	396	Hugelmann Eric.....	400
Guérin Claude.....	460, 461, 554, 564, 573, 574	Huglo Christian.....	86, 99
Guernet Annick.....	551, 569	Hulot Nicolas.....	482, 483, 613, 616, 630, 633, 670, 671
Guilbert Charles.....	85, 101, 128, 140, 157, 193, 207, 208, 210, 216,	Hunout Gérard.....	119, 124, 160
	218, 225, 227, 257, 267, 282, 324, 333, 342, 464, 689	Hutin	
Guilbot-Gonthier Jacqueline.....	437, 552	François-Régis.....	28
Guillebault Patrick.....	645	Paul.....	28
Guillemette		Huyghe Francis.....	233, 399, 424
Jean.....		Iken Eva.....	397
Richard.....		163	Illich Ivan.....
Guillemot Stéphane.....	584, 588, 595	Isler-Béguin Marie-Anne.....	375, 474, 483
Guillot Stéphane.....	324, 333, 368	Jacob Jean.....	19
Guillou Jean-Benoît.....	489	Jacquemain François.....	96
Guyenro (de) Edouard.....	584	Jadot Yannick.....	652, 669, 671
Habert Philippe.....	21, 699	Jagu Denis.....	487, 493
Haeckel Ernst.....	1	Jambu Yves.....	618
Hainard Robert.....	4, 7, 19	Jarrot André.....	105
Hamchin Emmanuel.....	435	Jean Jean-Paul.....	91
Hamel		Jean Paul.....	135, 165
André.....		Jeanne Xavier.....	304, 307, 351, 352, 362, 371, 374, 381, 382, 385,
Roger.....			339, 391
Hamelin Jacques.....	276	Jenn Henri.....	8, 108
Hamon Michel.....	401, 424, 437, 552, 572	Jérome Vanessa.....	19
Harcourt		Joachim Philippe.....	531, 532, 533
François.....	34, 109		

Joliton Olivier .471, 579, 580, 587, 607, 614, 618, 619, 637, 639,	Lamarre Jacques.....119
645	Lamarre Michel.....202, 239, 240, 327, 331, 350, 353, 370, 371,
Joly373, 374, 381, 382, 389, 390, 391, 395, 401, 406, 423, 425, 431,	
Eva.....512, 668, 669, 670, 671, 676, 677, 678, 679, 681, 682, 683,433, 436, 447, 545, 551, 570, 583, 637, 645, 696	
684, 685, 697, 699	Lambert
Francis.....500, 506, 618, 642, 645, 647	Alain.....264, 424
Jean-Marc. 400, 424, 434, 469, 552, 572, 600, 604, 605, 619, 620,	Michel.....401, 425
625, 638, 647, 666	Lamotte Christian.....85, 101, 320, 356, 403, 424
Jonas Hans.....19	Lamy Yves.....478, 570, 571, 643
Jospin Lionel.....10, 395, 419, 420, 421, 425, 595, 615	Landemaine Brigitte.....166
Josse Lionel.....333, 346, 348	Lange Gérard.....551, 570
Jouaux Maurice.....213	Langeard Denis.....295
Jourdan Georges.....190, 308	Langlois Christophe.....634
Joutard Philippe.....25	Lapeyre Albert.....365
Jouvenel (de) Bertrand.....4, 5, 6, 19	Lapouge Jean-Marie.....438
Jubault Murielle.....461	Larturière (de) Laure.....356
Judon Nicole.....405, 416	Lascoux Jean.....213
Julien Michel-Hervé.....51	Launoy Sylvie.....189, 190, 199, 320, 551, 570
Juppé Alain.....11, 249, 265, 421, 576, 586	Lavau Georges.....154
Juquin Pierre.....298, 299, 305, 312	Lavignotte Stéphane.....476
Jurado Alexandre.....548	Lavisse
Jutier Marc.....577, 579	Ernest.....21
Karsenty Serge.....280	Jean-Pierre.....672, 673, 685
Kerfourn Louis.....399, 424	Le Baccon Murielle.....620
Kergrist Jean.....78, 95, 96	Le Bars
Kerleau Jean-Paul.....551	Danielle.....135
Khdir Moncef.....670	Yvon.....135
Kitschelt Herbert.....117	Le Bert Annie.....326
Klein Gilles.....83	Le Brethon Brigitte.....549, 554, 569, 637, 645
Kosciusko-Morizet Nathalie.....529, 536	Le Bris René.....322, 357
Krawczyk Jean-Pierre.....403	Le Carpentier Janguï.....550, 569
Kremp Jean-Jacques.....208, 210, 275, 300, 311	Le Coutour Xavier.....437, 450
Krivine Alain.....522	Le Denmat Eric.....621, 627
L'Homme Stéphane.....527, 670, 671	Le Galiot Catherine.....580
L'Heveder Claude-Marie.....320	Le Gall Yves.....280
L'Orphelin Rudy...462, 463, 483, 485, 500, 501, 502, 503, 504,	Le Goff Jacques.....13
505, 507, 618, 645, 648, 653, 666, 673, 676, 684	Le Grand Jean-François.....513, 555, 663
La Gorce (de) Pierre.....20	Le Guénédal Loïc.....201
La Palombara Joseph.....15	Le Moux Michel.....553, 561, 562, 573, 638, 640, 646, 647
La Rocque (de) François.....15	Le Naour Yves.....208, 282, 295
Labéy Marie-Paule. 36, 77, 79, 115, 127, 128, 130, 131, 132, 133,	Le Pape Yves.....322, 401, 424, 552, 572
134, 135, 140, 142, 146, 148, 149, 150, 151, 153, 157, 165, 166,	Le Pen Jean-Marie.....160, 313, 397, 543
168, 172, 173, 175, 176, 178, 180, 182, 185, 186, 205, 267, 268,	Le Rachinel Fernand.....226
271, 280, 284, 301, 327, 328, 357, 391, 449, 544, 551, 570, 637,	Lebas Didier.....489
686, 687, 689, 690, 695	Lebasclé Rémy.....368, 377, 378, 380
Labéy-Guimard Bruno.....140, 141, 207, 208	Leblanc
Laborit Henri.....129	Frédéric.....329, 346
Lacroix Gérard.....529	Jacques...329, 344, 370, 375, 376, 378, 379, 380, 383, 390, 391,
Laflaquière Jean-Pierre.....534, 537	413, 415
Lafon Guy.....213	Jean.....407
Lagrandie Elisabeth.....275, 309, 332, 352, 362	Leblond Alain.....424
Lagrange	Lebourgeois Geneviève.....82, 165, 166
Jean-Baptiste.....362	Lebouvier Daniel.....532
Jean-Pierre.....330, 342, 343	Leboyer Fernand.....399, 424, 644
Laguiller Arlette.....160, 173, 175, 179, 294	Lebreton Philippe.....9, 126, 129, 156, 165, 176, 180, 689
Lalonde	Lebreuilly Georges.....339
Brice. .7, 8, 9, 10, 92, 102, 103, 118, 120, 123, 128, 129, 133, 134,	Lecacheur René.....233, 282, 289, 291, 333, 341, 345
144, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 157, 160, 172, 173, 175, 176,	Lecanu Jean-Claude.....552
177, 178, 179, 180, 181, 187, 201, 205, 236, 242, 243, 278, 279,	Lecardonnell Patrice. 405, 416, 554, 564, 574, 583, 589, 595, 600
280, 281, 312, 313, 318, 325, 326, 327, 330, 348, 349, 357, 361,	Lecarpentier Henri.....89
369, 374, 375, 386, 387, 393, 395, 405, 406, 427, 429, 432, 433,	Lechevalier Casimir.....519
435, 436, 437, 442, 448, 544, 576, 577, 578, 592, 630, 652, 687,	Leclerc Bernard.....242, 368, 431, 434, 435, 445, 448
689, 690, 691, 694, 699	Leclerc-Hardy Joseph.....28
Fiona.....326	Leclercq Cécile.....304, 307, 321, 323, 330, 341, 398, 436, 457

Lecœur Christine.....	654	Letourneur	
Lecordier Arnaud.....	319	Chantal.....	322, 325
Lecouté Geneviève.....	400	Claude.....	212
Lecouvreur Jean.....	198	Letouzé Guy.....	424
Lefebvre		Leuilliot Paul.....	23
Christophe.....	356	Léveillé Frédéric.....	582, 674
Pascale.....	210, 323, 324	Levi Giovanni.....	23
Lefort		Levillayer Serge.....	98
Claude.....	223	Levilly Michel.....	400, 552, 570, 574
Thierry.....	637, 645	Levrel Jean-Yves.....	270
Lefranc Jean-Marc.....	594, 672	Lézement Serge.....	550
Agnès Lefrène.....	655	Lhermitte Jean-Pierre.....	91
Gérard Legot.....	125	Liabastre Marcel.....	373, 391, 401
Legrand		Lipietz Alain.....	4, 576, 577, 578, 579, 593, 596, 597, 599
Arthur.....	34	Lisle-Bouton Ghislaine.....	404
François.....	395	Lowy	
Legros Huguette.....	233	Elise.....	496, 618, 676
Leguelinel Jean.....	399, 552, 677	Josiane.....	398, 423, 425, 467, 550, 569, 598, 599, 603, 606, 609,
Lejuez Valérie.....	643	639, 648	
Leloup Jean.....	107	Paul.....	331, 462, 547, 609
Lemaire		Loyer Jean-Loïc.....	135, 136, 140, 148, 182, 268, 271, 284, 304, 390
Gilles.....	455, 485, 543, 596	Lucas	
Jean-Louis.....	182, 183	Albert.....	51
Nicole.....	407, 418, 427	Christophe.....	334, 335
Lemaître Frédéric.....	551, 572	Luce Eric.....	165, 166
Lemardeley Bernard.....	535	Mabboux-Stromberg Claude.....	274, 275
Lemasson Marine.....	485, 496, 497, 499, 500, 679	Madelaide Dominique.....	238, 335, 342, 370, 407
Lemée Mickaël.....	456	Madelin Alain.....	429
Lemenn François.....	436	Madeline Yves.....	75
Lemière Jean.....	515, 570, 632	Madrolle Christophe.....	613
Lemoigne Yvon.....	192	Maffezzoli Magda.....	621, 627
Lemoine Roger.....	79	Magalhaés Jean-Claude.....	82, 94, 136, 192, 198, 199, 206, 207,
Lemonnier Léon.....	91, 206, 208, 209, 213, 216, 217, 219, 220, 236, 213, 232, 256, 261, 281, 300, 301, 304, 306, 308, 309, 311, 312, 238, 239, 240, 255, 262, 274, 275, 276, 280, 282, 283, 284, 289, 316, 320, 346, 355, 367, 374, 377, 383, 385, 388, 399, 423, 424, 290, 295, 296, 300, 301, 304, 306, 307, 308, 309, 313, 314, 323, 475, 551, 570, 601, 620, 625, 632, 643, 689	Maillard François.....	213, 214, 373, 383, 385, 398, 423, 442, 461,
	324, 327, 331, 347, 350, 351, 352, 353, 358, 360, 361, 364, 371,		372, 373, 374, 381, 382, 385, 389, 391, 417, 423, 431, 432, 438, 462, 547, 610
	447, 449, 544, 583, 689, 690, 693, 695	Malard Charles.....	82, 193, 356
Lemosquet Michel.....	518	Mallet Michel.....	45
Lemoux Michel.....	74	Malo Thérèse.....	424
Lennoye Paul.....	473	Malon Christian.....	637, 645
Lenoir		Malorey Catherine.....	609
Claude.....	190	Malouin Jean.....	327, 349
Daniel.....	125, 127	Mamère Noël.....	10, 11, 393, 395, 435, 455, 473, 474, 543, 546,
Léonard Martine.....	319	575, 576, 577, 578, 584, 585, 591, 592, 593, 596, 599, 614, 630,	
Lepage Corinne.....	11, 86, 99, 249, 250, 251, 258, 326, 376, 379, 669, 682, 697	Manovelli Bernard.....	365
	389, 421, 433, 453, 482, 522, 526, 544, 545, 576, 577, 578, 584,	Marais François.....	332, 349, 363
	586, 587, 591, 593, 613, 615, 630, 633, 649, 650, 662, 669, 672	Marc Michelle.....	326
Lepeltier Yves.....	532	Marchais Georges.....	173, 175, 179, 294
Lepetit		Marco Frédéric.....	551, 570
Bernard.....	22	Marcuse Herbert.....	40
Georges.....	192	Maresquelle Henri Jean.....	109
Lepinay Yann.....	601	Marie	
Leportier Thierry.....	424, 636	Mélanie.....	489
Lepourry Michel.....	339	Michel.....	189, 190, 316
Lepuissant Roland.....	535	Lequier-Landais Laure.....	547
Lequier-Landais Laure.....	547	Mickaël.....	397, 460, 461, 462, 463, 471, 472, 477, 478, 480, 483,
Lérévérend Christian.....	619, 637, 639, 645	485, 496, 499, 520, 551, 572, 615, 618, 619, 629, 638, 695, 700	
Lerouvillois Paul.....	162	Marie-Doutressoulle Gervais.....	537, 539
Lerouvreur Jean.....	399, 423	Marillier Frédéric.....	516
Leroy Marinette.....	435	Marimot Guy.....	203, 297
Lescalier René.....	163, 164	Marolleau Louise.....	335, 346, 363
Lesdos Paul.....	99	Marrey Catherine.....	487, 489, 653, 676
Lessard Yves.....	433	Martin du Mesnil du Buisson Dorothée.....	406, 416

Martini Francky.....	276	Nicollet Corinne.....	192
Masseret Jean-Pierre.....	509	Nishio Nobouru.....	93
Matagne		Noël Jacques.....	178
Jean-Marie.....	577, 579	Noiriel Gérard.....	22
Patrick.....	3	Nouvelot Cédric.....	685
Mathieu Elisabeth.....	450	Odum Eugène.....	1
Matthews Edwin.....	118	Oger Ursula.....	432, 435, 438, 442, 443, 548, 691
Maurel		Olezac Hervé.....	401, 424, 552, 572
Fabrice.....	637	Ollitrault Sylvie.....	18
Nicolas.....	493	Onesta Gérard.....	476
Mauroy Pierre.....	102	Orchestra Gérard.....	204
Mazière Thomas.....	666	Ornano	
Mégret Bruno.....	548	Anne.....	33
Meininger Jean-Baptiste.....	436, 437, 448	Michel.....	33, 105, 113, 167, 182
Ménager Pierre.....	572	Osadtsky Clara.....	485, 496
Ménard		Ourry Léon.....	283, 619
Monique.....	620	Ozon Laurent.....	548
Philippe.....	213, 400, 404, 414, 426	Pagès Pascal.....	524, 525
Mendes Manuel.....	368, 369	Pareyn Claude.....	52
Mengin Jean-François.....	61	Pargneaux Gilles.....	662
Menguy Dominique.....	570, 571	Paris	
Mesmoudi Jean-Marc.....	424, 572	Henri.....	82, 182, 183
Messmer Pierre.....	40, 79	Pierre.....	275
Meurie Philippe.....	320	Parmentier Nadia.....	620, 628, 632
Mexandeau Louis.....	32, 109, 357, 369, 422, 447, 549, 553, 569,	Parodi Jean-Luc.....	116
580		Pasdeloup Jean-Claude.....	119, 184
Meyer-Lévy Ariane.....	405, 416, 427	Pasquier Jacques.....	326
Micaud André.....	8, 41	Patte Liliane.....	331, 351, 352, 361, 372, 417, 438
Michau-Baudeuf Martine.....	427	Pavis	
Michaux		Jean-Claude.....	668
François-Marie.....	526	Pierre.....	552, 572, 673
Sabine.....	559, 639, 648, 660, 661	Paysant André.....	112, 113, 180, 304
Michelle Marc.....	242, 368, 555, 575	Péguy Charles.....	26
Millet Jacques.....	372, 382, 389	Pelletier Jean-Pierre.....	401, 424, 552, 572
Millien Alain.....	215, 404, 415, 426	Penn Arthur.....	135
Miras Magali.....	643	Perche Jean-Claude.....	552
Mitterrand François.....	29, 162, 174, 175, 180, 181, 186, 201, 217,	Perret Claude.....	110
298, 302, 313, 690		Perrineau Pascal.....	21, 699
Molisset Michèle.....	431, 457, 555, 570	Pesnel Emile.....	355
Monod Théodore.....	39, 103, 162	Pézerat Henri.....	77
Montbrial (de) Thibault.....	250, 251, 475	Pézeril Rémi.....	282, 286, 288, 289, 291, 292, 333, 345, 368
Morand Laurence.....	485, 618, 624	Pharabod Jean-Pierre.....	247
Morel		Piaget Charles.....	159
Michel.....	124, 167	Pichon Xavier.....	609
Roselyne.....	372	Pien Laurent.....	655, 668, 677
Moretti Anne-Marie.....	582	Pierre Albert.....	27
Morgue Dominique.....	85	Pierret Christian.....	253
Morin Françoise-Edmonde.....	394, 401, 415, 432, 435, 447, 580	Piétrasant Yves.....	10, 11, 395, 633, 669
Morisseau Elisabeth.....	401	Pinabel Véronique.....	643
Mortensen Hans Christian Cornelius.....	59	Pinel	
Moscovici Serge.....	4, 7, 19, 280	Bernard.....	228, 229
Mottin Maryvonne.....	647	Eric.....	374
Mouazan-Girard Danièle.....	275	Pithois Jean-Luc.....	129, 133, 136, 146, 165, 168, 182, 185, 199,
Mougenot Patrick.....	276, 303, 315	208, 213, 230, 242, 243, 245, 280, 285, 296, 305, 310, 312, 317,	
Moulin Sylvie.....	655	323, 325, 341, 342, 357, 359, 361, 374, 385, 392, 397, 401, 425,	
Mounder	449, 573, 689, 691, 695		
Abderrahmane.....	462	Pizzole Michel.....	548
Martine.....	462	Placé	
Mounier Emmanuel.....	5	Claude.....	332, 371
Muller Marie-Claire.....	594	Jean-Vincent.....	649
Nahan Yvonne.....	182, 329, 342, 343, 344, 357, 375, 423, 435	Pocrain Stéphane.....	482, 575, 616
Naisbit Marjorie.....	548	Poirier Ricardo.....	329, 346, 370
Napoléon III.....	3	Poisson	
Nguyen Marie-Louise.....	192	Pascal.....	485, 552, 619, 626, 631, 634, 643

Sandra.....	397	Robinard André.....	518
Poli Stéphane.....	479, 480	Rocard Michel.....	175, 201
Politzer Michel.....	132	Roche Agnès.....	17, 388
Poljinsky Serge.....	96	Rocher Brigitte.....	101
Pompidou Georges.....	104, 159	Rœderer Marie-Noëlle.....	331
Poncelet Maud.....	584, 587, 595	Roelants du Vivier François.....	247
Porchez Jean-Jacques.....	201	Roger	
Pouilly Stéphane.....	192	Gabriel.....	320
Poujade Robert.....	104, 105, 110, 111	Véronique.....	552, 570, 598, 620, 643
Poulet Jean-François.....	438, 450	Rohant Nathalie.....	276
Poutas Louis.....	356, 431, 551, 570, 643, 661, 666	Rohée Jeanine.....	371, 372
Pradel Philippe.....	474	Rolland Daniel.....	231
Prébos Christian.....	461	Ropert Suzanne.....	196, 212
Prévert		Roudy Yvette.....	330, 549, 550, 569
Jacques.....	224	Rougemont (de) Denis.....	4
Simone.....	169	Rouillé Maria.....	355
Prigent Katel.....	653	Roupsard Chantal.....	242, 368, 379, 380, 430, 434
Primois Stéphane.....	519	Rousseau	
Pueyo Joaquim.....	489	Jean-Jacques.....	3, 8
Puiseux Louis.....	92	Michel.....	406, 417, 427, 442
Quellien Jean.....	32, 363	Théodore.....	3
Quesney Jean-Pierre.....	383, 573	Roussel Martine.....	620, 684
Quesnot Olivier.....	673	Rousselet Yannick.....	199, 206, 247, 530
Rabhi Pierre.....	577, 579	Rousselier Nicolas.....	13
Radanne Pierre.....	369, 480	Rouxel André.....	399, 424, 552, 570, 635, 643
Radigue-Louvel Brigitte.....	461	Royal Ségolène.....	403, 521, 625, 630
Rae Douglas.....	154	Royer Stéphane.....	622, 628, 629
Raffarin Jean-Pierre.....	589, 599	Sabater Marc-Andreu.....	609
Ramond Daniel.....	580	Sady	
Rapaport Séraphin.....	260	Christophe.....	681, 685
Rault Sylvain.....	326	Jean-Michel.....	590, 672, 677, 681
Ravignan (de) François.....	131	Sagot Monique.....	324, 334, 342, 363
Raynel Jean-Pierre.....	399	Saïfi Tokia.....	548, 566
Rayon Claude.....	165, 166, 168	Saint Marc Philippe.....	108
Reding René.....	1	Saint-Hilaire Isidore Geoffroy.....	39
Regnault Pierre.....	351	Saint-Josse Jean.....	568
Rémond René.....	14, 25, 29, 30	Sainteny Guillaume.....	18, 20, 104, 116, 158
Rémont Monique.....	406	Salaun Sylvie.....	553, 572
Renard Emmanuel.....	637, 645	Sallard	
Renault Serge.....	536	Gilles.....	370
Renou Jean-Louis.....	529	Yves.....	213, 325, 370, 401, 424
Repussard Yves.....	171	Samuel Pierre.....	119
Requet Laurent.....	19	Sandraps Stanislas.....	252
Rettig Jean-Jacques.....	80	Sanges Charles.....	355
Reynié Dominique.....	21	Sanoner	
Ribes		Daniel.....	334, 363
Jean-Paul.....	7	Thomas.....	532
Thomas.....	637, 645	Sarkozy Nicolas.....	453, 505, 522, 634, 683
Richard Jean-Pierre.....	283, 295	Sartre Jean-Paul.....	6
Richard René.....	108	Savary Etienne.....	644
Ricœur Paul.....	13	Savey Alphonse.....	68
Ricordeau		Scheppler Daniel.....	182, 183, 185
Philippe.....	166, 184, 186	Schneider	
Roland.....	169, 170	François.....	371, 417, 443, 450, 456
Rigaux Albert.....	209	Mycle.....	250
Riguidel Yves.....	551, 570	Scieur René.....	92
Rihouet Pierre.....	87	Scoazec Martin.....	163
Rimbaud Arthur.....	224	Sébire René.....	363, 545
Rio Bertrand.....	370, 374, 379, 386, 391, 397	Seeuws Jean-Louis.....	214, 215
Riou Erwan.....	580	Seignobos Charles.....	21, 30
Rivey Gisèle.....	239	Sellali Khalida.....	539
Robert-Kerbrat Marie-Anne. 461, 580, 586, 593, 594, 595, 601, 606		Semeraro Jean-Williams.....	304, 321
		Sené Raymond.....	92
Robin Jacques.....	6	Seralini Gilles-Eric.....	472

Serreau Coline.....	672	Vallar Aladino.....	330, 370, 388
Siegfried André.....	14, 20, 21, 29, 30	Vallée Claude... 137, 140, 143, 165, 166, 168, 181, 208, 356, 571,	
Simeoni Max.....	354	572	
Simon André.....	163, 164	Vallet Patrick.....	636
Simonnet Dominique.....	119	Valter Clotilde.....	580, 637, 648
Skandrani Ginette.....	280	Varin Henri.....	88, 89, 90, 163, 188, 316
Slama Raymond.....	569, 610, 645	Vassard Claude.....	335
Smith Adam.....	6	Vaulabelle (de) Achille.....	20
Soisson Jean-Pierre.....	407	Vautier André.....	405
Sorel		Vauvrecy Thibault.....	73
André.....	163	Veil Simone.....	188, 358
Francis.....	86, 166, 183, 189, 190, 193, 247, 333	Ventron Amapola.....	635
Soria Gabriel.....	188, 198, 304	Véret	
Sorin René.....	373	Jean-Luc... 435, 457, 461, 478, 500, 507, 561, 573, 579, 598, 599,	
Soubien Yannick... 404, 425, 434, 436, 437, 447, 448, 461, 483, 601, 606, 641, 642, 645, 646, 647, 692			
496, 498, 499, 528, 553, 554, 572, 574, 598, 599, 601, 606, 609,		Pierre.....	448
611, 615, 638, 645, 646, 648, 651, 653, 664, 671, 674, 675		Vergne Jean-Jacques.....	191, 319
Souchal Louis.....	552	Vergy Didier.....	611
Soulet Jean-François.....	13, 26	Verhassel Virginie.....	652
Sourd François-Miguel.....	299	Verlaine Paul.....	224
Souyris Anne.....	619, 620, 626	Verneuil Claude 242, 245, 326, 334, 363, 405, 430, 434, 571, 691	
Stasi Bernard.....	177	Viaud Jean-Pierre... 213, 230, 238, 239, 242, 243, 244, 245, 324,	
Stirn Olivier... 65, 73, 226, 279, 280, 283, 294, 302, 323, 391, 433		330, 342, 344, 346, 347, 359, 360, 369, 398, 411, 421, 422, 431,	
Stoll Henri.....	670, 671	432, 433, 436, 438, 443, 444, 447, 448, 449, 458, 459, 464, 472,	
Strauss-Kahn Dominique.....	670	548, 559, 568, 569, 690, 691	
Taleb Claude.....	462	Veillard-Coffre Sylvie.....	218
Tapie Bernard.....	393	Vignet Hubert... 232, 235, 319, 355, 374, 384, 391, 404, 406, 412,	
Tazdaït Djida.....	354	413, 414, 424, 426, 552, 570, 643, 652	
Tazieff Haroun.....	96, 144, 284	Villachon Evelyne.....	233, 355
Teitgen Francis.....	249, 251	Villain Jacques.....	208
Etienne Tête.....	577	Villepin (de) Dominique.....	517, 522, 528, 615
Thiébot		Villiers (de) Philippe.....	393, 420
Edith.....	171	Vinciguerra Jean-Raymond.....	662
Jean-Christophe.....	424	Viot	
Thiroux-Petit Martine.....	652	Pascal.....	309
Tholmer Philippe.....	653	Patrick..... 140, 193, 197, 198, 238, 244, 283, 284, 296, 321, 330,	
Thomas Rodolphe.....	612, 663	373, 391, 573	
Thomine		Virengue Michel.....	241, 398
François.....	398, 423, 551	Virlouvet Jérôme.....	485, 496, 497, 499
Jean.....	163, 164	Vivier	
Pierre.....	97	Arlette. 230, 240, 357, 371, 380, 381, 398, 423, 436, 457, 550, 569	
René.....	140, 188, 190, 316	Nicolas.....	462, 552, 572, 652, 660
Thoreau David.....	3	Volcker Philippe 213, 335, 393, 413, 427, 439, 450, 471, 601, 610	
Thureau-Dangin Paul.....	20	Voynet Dominique... 9, 10, 11, 202, 204, 205, 236, 243, 245, 253,	
Tillet Pierrick.....	617	265, 340, 394, 395, 396, 407, 408, 409, 410, 419, 420, 427, 431,	
Tiphaigne Jean-Pierre.....	114	455, 462, 465, 477, 478, 482, 483, 520, 522, 530, 543, 544, 546,	
Tissot Jean.....	356, 363, 424	575, 576, 577, 578, 592, 596, 607, 613, 614, 615, 618, 622, 623,	
Torhoudt Van Jan.....	551, 570	624, 629, 630, 638, 682, 690, 696	
Touraine Alain.....	92, 102, 117, 688	Vrignon Alexis.....	18
Tourret Alain.....	281, 403, 580, 599, 602, 603, 608, 609	Wachter Antoine... 8, 9, 10, 108, 116, 202, 203, 204, 238, 285,	
Touyon Isabelle.....	461	297, 298, 299, 300, 303, 305, 308, 311, 312, 313, 317, 318, 323,	
Tragin Renée.....	374, 389, 392, 407, 418, 426	324, 325, 339, 340, 358, 361, 362, 375, 392, 393, 395, 420, 546,	
Travers	548, 556, 558, 566, 567, 568, 576, 577, 578, 579, 583, 585, 592,		
André.....	89, 97, 162, 163, 164, 171	613, 616, 630, 690, 694	
Annie.....	638	Wehring Yann.....	455, 460, 478, 522
Travert		Weiner Myron.....	15
René.....	82	Winterhalter Roger.....	375
Stéphane.....	403	Worster Donald.....	3
Triboulet Raymond.....	34	Wullen Jocelyne.....	332, 363
Triqueneaux Michel.....	401	Yem Raphaël.....	462, 600, 605, 610, 618, 645, 662, 666
Tur-Roig Anne-Marie.....	191, 551	Ysmal Colette.....	21, 699
Turgis Gabrielle.....	619	Zonabend Françoise.....	85, 277
Uguen Alain.....	614, 615		

Table bibliographique

1. Dictionnaire et Atlas
 - 1.1. Dictionnaires
 - 1.2. Atlas
2. Approche théorique et problèmes de méthode
 - 2.1. Etudes sur l'histoire contemporaine
 - 2.1.1. Etudes sur l'histoire
 - 2.1.2. Etudes sur des ouvrages historiographiques
 - 2.1.3. Etudes sur « l'histoire proche »
 - 2.2. Etudes sur l'histoire politique
 - 2.3. Etudes sur l'histoire quantitative
 - 2.4. Etudes sur l'histoire locale
 - 2.5. Etudes socio-économiques
 - 2.6. Etudes sur les sources
 - 2.7. Etudes sur la presse
 - 2.8. Etudes sur les témoignages oraux
 - 2.9. Etudes sur l'histoire et l'outil numérique
 - 2.10. Etudes sur la géographie électorale
3. Etudes sur l'histoire politique en France
4. Etudes sur les partis politiques en France
 - 4.1. Etudes sur les partis politiques en général
 - 4.2. Etudes sur le radicalisme
 - 4.3. Etudes sur la gauche
 - 4.3.1. Etudes sur le socialisme
 - 4.3.2. Etudes sur le Parti communiste français
 - 4.3.3. Etudes sur l'altermondialisme
 - 4.4. Etudes sur la droite
 - 4.4.1. Etudes sur le gaullisme
 - 4.4.2. Etudes sur le centrisme .
 - 4.4.3. Etudes sur la droite indépendante et libérale
 - 4.4.4. Etudes sur l'UMP
 - 4.4.5. Etudes l'extrême droite
5. Etudes sur l'électorat et les systèmes électoraux en France
6. Etudes sur les élections en France
7. Etudes sur l'écologie
 - 7.1. Etudes sur l'écologie en général
 - 7.2. Etudes sur l'environnement et sur l'écologieE
 - 7.3. Etudes sur l'écologie politique
 - 7.3.1. Etudes sur l'écologie politique en France
 - 7.3.2. Etudes sur l'écologie politique dans les régions françaises
 - 7.3.3. Etudes sur l'écologie politique en Europe
 - 7.3.4. Etudes sur l'écologie politique dans le monde
 - 7.4. Etudes sur les mouvements et les partis écologistes
 - 7.5. Etudes sur l'écologie et les élections
 - 7.6. Etudes sur l'écologie associative et militante

- 7.7. Etudes sur les ouvrages partisans sur l'écologie politique
- 8. Etudes sur l'environnement
 - 8.1. Etudes sur l'histoire de l'environnement
 - 8.2. Etudes sur l'environnement et la puissance publique
 - 8.3. Etudes sur l'environnement et l'agriculture
 - 8.4. Etudes sur la protection de l'environnement
 - 8.5. Etudes sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables
 - 8.6. Etudes sur l'amiante
 - 8.7. Etudes partisans sur l'environnement
- 9. Etudes sur la Normandie
 - 9.1. Etudes sur les élections en Basse-Normandie
 - 9.1.1. Ouvrages et articles scientifiques
 - 9.1.2. Articles de presses
 - 9.2. Etudes sur les partis politiques en Basse-Normandie
 - 9.3. Etudes sur les personnalités politiques en Basse-Normandie

Bibliographie

1. Dictionnaires et Atlas

1.1. Dictionnaires

Alcaud Davis et Bouvet Laurent (dir.), *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*, Paris, Sirey, 2004, 400 p.

Badie Bertrand, Brinbaum Pierre, Brand Philippe et Hermet Guy, *Dictionnaire de la science politique*, Paris, Colin, 2005, 404 p.

Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, 693 p.

Cosseron Serge (dir.), *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007, 286 p.

Duhamel Olivier, Mény Yves et Pisier Evelyne (dir.), *Dictionnaire constitutionnel*, Paris, PUF, 1992, 1112 p.

Hatzfeld Hélène, Mischi Julian et Rey Henri (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, 287 p.

Jardin Xavier (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007, 240 p.

Lecœur Erwann (dir.), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, 2007, 310 p.

Perrineau Pascal et Reynié Dominique (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, 997 p.

Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au 20ème siècle*, Paris, PUF, 1995, 1067 p.

1.2. Atlas

Boivin Michel, Garnier Bernard et Quellien Jean, *Atlas historique et statistique de la Normandie occidentale à l'époque contemporaine. 2. Élections régionales, législatives, présidentielles, européennes et référendums (1871-1994)*, Caen, CRHQ et les éditions du Lys, 1995, 392 p.

Bonnenfant Thierry et Guézou Jean-François, *Atlas électoral du Grand-Ouest depuis 1958*, Rennes, Université de Rennes 1, 1985, 235 p.

Buléon Pascal, *Atlas de la Basse-Normandie*, Paris, Autrement, 2006, 120 p.

Conseil général du Calvados et INSEE, *Atlas démographique départemental 2001*, Caen, INSEE, 2001, 30 p.

Perrineau Pascal (dir.), *Atlas électoral 2007 : qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 142 p.

Rémond René, *Atlas historique de la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1966, 235 p.

Salmon Frédéric, *Atlas électoral de la France, 1948-2001*, Paris, Le Seuil, 2001, 94 p.

Sorlin Pierre, « Atlas historique de la France contemporaine », *Annales ESC*, n° 5, 1967, vol. 22, pp. 1157-1161.

2. Approche théorique et problèmes de méthode

2.1. Etudes sur l'histoire contemporaine

2.1.1. Etudes sur l'histoire

Bédarida François (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, MSH, 1995, 437 p.

Croce Benedetto, *Théorie et histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968, 240 p.

Delacroix Christian, Dosse François et Garcia Patrick, *Les courants historiographiques en France. XIX^{ème} – XX^{ème}*, Paris, Folio, 2005, 724 p.

Noiriel Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998, 256 p.

Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1974, 194 p.

2.1.2. Etudes sur des ouvrages historiographiques

Barral Pierre, *Le département de l'Isère sous la Troisième République. 1870- 1940*, Paris, Armand Colin, 1962, 597 p.

Becker Jean-Jacques, *Comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 637 p.

Dupeux Georges, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher 1848-1914*, Paris, Mouton, 1962, 631 p.

Génique Gaston, *L'élection de l'Assemblée législative de 1849, essai d'une répartition géographique des partis en France*, Paris, F. Rieder, 1921, 59 p.

Goguel François, *La politique des partis sous la troisième République*, Paris, Le Seuil, 1946, 2 vol., 425 et 350 p.

La Gorce (de) Pierre, *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon, 1895-1905, 7 vol.

La Palombara Joseph et Weiner Myron, « The Origin and Development of Political Parties », Joseph La Palombara et Myron Weiner (dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1967, ouvrage traduit par Jean Charlot, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971 (3^{ème} éd. 1974), 256 p.

Long Raymond, *Les élections législatives en Côte-d'Or depuis 1870*, Paris, Armand Colin, 1958, 300 p.

Prevost Alain, *Grenadou, paysan français*, Paris, Le Seuil, 1966, 223 p.

Seignobos Charles, « La distribution régionale des partis en France », Ernest Lavis (dir.), « La révolution de 1848, le second empire », t. 6 de l'*Histoire de la France contemporaine*, pp 553-725.

Thabault Roger, *Mon Village : ses hommes, ses routes, son école ; 1848-1914, L'Ascension d'un peuple*, Paris, Delagrave, 1944, 252 p.

Thureau-Dangin Paul, *Histoire de la monarchie de Juillet*, Paris, Plon, 1884-1892, 7 vol.

Vaulabelle (de) Achille, *Histoire de deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe*, Paris, Penot, 1892, 7 vol.

Vigier Philippe, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine, son évolution des origines du cadastre à la fin du Second Empire*, Paris, SEVPEN, 1963, 277 p.

2.1.3. Etudes sur « l'histoire proche »

Actes de colloque transfrontalier Cluse, « Où en est l'histoire du temps présent ? Notions, problèmes et territoire », *Bulletin de l'IHC*, n° 5, 1998, 102 p.

Azema Jean-Pierre, « Temps présent », André Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, pp. 653-656.

Bédarida François, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle*, n° 69, janvier-mars 2001, pp. 153-160.

Bertinotti-Auta Dominique, « Questions à l'histoire immédiate », *Vingtième Siècle*, n° 35, juillet-septembre 1992, pp. 102-106.

Franck Robert, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle*, n° 71, juillet-septembre 2001, pp. 79-90.

Institut d'histoire de temps présent, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, 417 p.

Nora Pierre, « Présent », Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz / Cepl, 1978, 575 p.

Perville Guy, « Qu'est-ce que l'histoire immédiate ? », *Cahiers d'histoire immédiate*, GRHI, Toulouse, n° 37-38, juillet 2010, pp. 41-49

Prost Antoine, « Histoire du temps présent et enseignement », *Historiens et Géographes*, n° 287, décembre 1981, pp. 445-447.

Raulff Ulrich, « De l'origine à l'actualité, Marc Bloch, l'histoire et le problème du temps présent », *Conférences annuelles de l'Institut Historique Allemand*, n° 3, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, pp. 14-47.

Rémond René, « Plaidoyer pour une histoire délaissée, la fin de la III^{ème} République », *RFSP*, n° 2, 1957, vol. 7, pp. 253-270.

Ricœur Paul, « Remarques d'un philosophe », IHTP, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993, pp. 38-39.

Roussellier Nicolas, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle*, n° 37, janvier-mars 1993, pp. 139-141.

Soulet Jean-François et Guinle-Lorinet Sylvie, *Précis d'histoire immédiate, le monde depuis la fin des années 60*, Paris, Armand Colin, 1989, 479 p.

Soulet Jean-François, *L'histoire immédiate*, Paris, PUF, 1994, 128 p.

Soulet Jean-François, *Histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009, 238 p.

Verhaegen Benoit, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie quantitative*, Gembloux, J. Duculot, 1974, 200 p.

2.2. Etudes sur l'histoire politique

Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. 448.

Dupeux Georges, *Le Front populaire et les élections de 1936*, Paris, Armand Colin, 1959, 183 p.

Julliard Jacques, « La politique », Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire : Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, pp. 229-250.

Noiriel Gérard et Offerlé Michel, « Histoire politique, histoire du politique », *Genèses*, n° 20, 1995, pp. 2-3.

Offerlé Michel, « Histoire politique, histoire du politique II », *Genèses*, n° 23, 1996, pp. 4-5.

Rémond René, « Une nouvelle histoire politique », *Historiens et Géographes*, n° 289, avril-mai 1982, pp. 43-45.

Rémond René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 400 p.

Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

2.3. Etudes sur l'histoire quantitative

Chaunu Pierre, « Histoire quantitative ou histoire sérielle », *Les Cahiers Vilfredo Pareto*, Genève, 1968, pp. 135-164.

Chaunu Pierre, « Histoire sérielle : bilan et perspectives », *Revue historique*, n° 494, avril-juin 1970, pp. 297-320.

Chaunu Pierre, « Les dépassements de l'histoire quantitative : rétrospective et perspective », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, t. 8, 1972, pp. 647-685.

Furet François, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, n° 1, 1971, vol. 26, pp. 63-75.

Lemercier Claire et Zalc Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, 128 p.

Lepetit Bernard, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, n°3-4, 1989, vol. 4, pp.191-199.

2.4. Etudes sur l'histoire locale

Ginzburg Carlo et Poni Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, pp. 133-136.

Leuilliot Paul, « Défense et illustration de l'histoire », *Annales ESC*, n°1, janvier-février 1967, vol. 22, pp. 154-177.

Leuilliot Paul, « Histoire locale et politique de l'histoire », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1974, vol. 29, pp.139-150.

Rioux Jean-Pierre (dir.), « Questions à l'histoire orale », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°4, juin 1987, 112 p.

Rougerie Jacques, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1966, vol. 21, pp. 178-193.

Vadelorge Loïc, « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 », Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre, et Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé-Usages politiques du passé dans la France contemporaine, Histoire, économie et société*, n° 25, 2004, vol. 4, pp. 163-164.

Vigier Philippe, « La prise en compte du local par les historiens actuels », Albert Mabileau (dir.), *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 43-51.

2.5. Etudes socio-économiques

Meadows Dennis et al., *Halte à la croissance ?*, Paris, Le Club français du livre, 1972, 314 p.

Touraine Alain, *Production de la société*, Paris, Le Seuil, 1973, 543 p.

Touraine Alain, *La voix et le regard*, Paris, Le Seuil, 1978, 315 p.

Touraine Alain, *Lutte étudiante*, Paris, Le Seuil, 1978, 373 p.

Touraine Alain, *L'après-socialisme*, Paris, Le Seuil, 1980, 283 p.

Touraine Alain, *La prophétie antinucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980, 375 p.

Touraine Alain, *Le pays contre l'Etat*, Paris, Le Seuil, 1981, 318 p.

Touraine Alain, *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Editions ouvrières, 1982, 263 p.

Touraine Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, 350 p.

2.6. Etudes sur les sources

Garrigou Alain, « Le politologue aux Archives », *Politix*, n° 6, printemps 1989, vol. 2, pp. 41-45.

2.7. Etudes sur la presse

Albert Pierre, « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 2, 1980, pp. 16-23.

Bellanger Claude, Godechot Jacques, Guiral Pierre et Terrou Fernand, *Histoire générale de la presse française.1, Des origines à 1814*, Paris, PUF, 1969, 633 p. *Histoire générale de la presse française.2, De 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, 467 p. *Histoire générale de la presse française.3, De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, 687 p. ; *Histoire générale de la presse française.4, De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p. ; *Histoire générale de la presse française.5, De 1958 à nos jours*, Paris, PUF, 1976, 550 p.

Bourgin Georges, « Essai sur l'histoire de la presse française », *Bulletin du CISH*, n° 22, 1934, pp. 26-70.

Delorme Guy, *Ouest-France. Histoire du premier quotidien français*, Rennes, Apogée, 2004, 254 p.

Guiral Pierre, « Problèmes d'histoire de la presse », *RHMC*, n° 4, 1971, vol. 18, pp. 481-488.

Kayser Jacques, « L'historien et la presse », *Revue historique*, n° 218, 1957, vol. 2, pp. 284-309.

Lebrun Bernard, « La presse de province : stratégies d'implantation et élections. Le cas d'Ouest-Eclair », *Bulletin du CERA*, n° 31-32, juillet 1987, pp. 79-108.

Morin Violette, *L'écriture de presse*, Sainte-Foy Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, 167 p.

Prunières Bernard, *La presse sans politique : étude systématique de la Presse lue dans le Calvados (1963)*, Paris, LGDJ, 1964, 420 p.

Quéré Louis, « Le paradoxe d'une presse politique sans politique. Aperçu sur l'histoire de la presse régionale », *Réseaux*, n° 3, 1993, vol. 1, pp. 49-63.

Renouvin Pierre, « La presse et l'histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre Temps*, n° 49-50, 1998, vol. 49, pp. 83-88.

Weill Georges, *Le Journal, Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, Albin Michel, 1934, 450 p.

2.8. Etudes sur les témoignages oraux

Aron-Schnapper Dominique et Hanet Danièle, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *RFS*, n° 19, avril-juin 1978, vol. 2, pp. 261-275.

Aron-Schnapper Dominique et Hanet Danièle, « Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, n° 1, 1980, vol. 35, pp. 183-199.

Bouvier Jean-Claude et Joutard Philippe, *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p.

Bruno Jean, Millar David et Jumeau Marcel, *L'histoire orale*, Québec, 1978, 95 p.

Burguières André, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1978, 395 p.

Gagnon Nicole et Hamelin Jean, *L'Histoire orale*, Québec, Edisem, 1978, 95 p.

Goy Joseph, « Histoires de vie et ethnohistoire : à propos des archives orales de la France contemporaine », Bruno Bernardi, Carlo Poni, et Alessandro Triulzi (dir.), *Fonti orali, Antropologia e storia*, Milan, Franco Angeli, 1978, pp. 167-172.

Joutard Philippe, « Historiens, à vos micros. Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *L'Histoire*, n° 12, mai 1979, pp. 106-113.

Joutard Philippe (dir.), *Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p.

Lequin Yves, *Les Ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914, la formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, 573 p.

Ozouf Jacques, *Nous les maîtres d'école, autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*, Paris, Julliard, 1967, 272 p.

Raphaël Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales ESC*, n° 1, 1980, pp. 126-146.

Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, 675 p.

Schnapper Dominique et Hanet Danièle, *Histoire orale ou archives orales ? : rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité sociale*, Paris, AEHSS, 1980, 114 p.

Trebitsch Michel, « Du mythe à l'historiographie dans la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Les Cahiers IHTP*, n° 21, novembre 1992, pp. 13-32.

Voldman Danièle, « L'histoire orale entre science et conscience », *Vingtième siècle*, n° 25, janvier-mars 1990, pp. 113-115.

Voldman Danièle (dir.), « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, pp. 77-94.

2.9. Etudes sur l'histoire et l'outil numérique

Combe Sonia, « L'historien face à l'ordre informatique. Classification et histoire » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, vol. 2, pp. 1-3.

Dacos Marin, « Le numérique au secours du papier. L'avenir de l'information scientifique des historiens à l'heure des réseaux », *Cahiers d'histoire*, n°44, 1999, vol.1, pp. 9-32.

Desrosières Alain, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 456 p.

Genet Jean-Philippe, « Histoire, informatique, mesure », *Histoire&Mesure*, n° 1, 1986, vol. 1, pp 7-18.

Heffer Jean, *Outils statistiques pour les historiens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 279 p.

Heimbürger Franziska et Ruiz Émilien, « Faire de l'histoire à l'ère numérique : retours d'expériences », *RHMC*, n° 58-4 bis, 2011, vol. 5, pp. 70-89.

Leleu Claude, « Pour une nouvelle méthode d'analyse des statistiques électorales », *RFSP*, n° 3, 1955, vol. 5, pp. 609-615.

Rygiel Philippe, « L'enquête historique à l'ère numérique », *RHMC* n° 58-4 bis, 2011, vol. 5, pp. 30-40.

Saly-Giocanti Frédéric, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Cursus, 2005, 191 p.

Simiand François, *Statistique et expérience. Remarques de méthode*, Paris, Marcel Rivière, 1922, 68 p.

2.10. Etudes sur la géographie électorale

Arambourou Robert, « Réflexions sur la géographie électorale », *RFSP*, n° 3, 1952, vol. 3, pp. 521-542.

Bertin Jacques, « Un exemple de cartographie expérimentale », *Annales ESC*, n° 3, 1961, vol. 16, pp. 469-476.

Bussi Michel, « La carte électorale : miroir de la démocratie ? », *EchoGéo*, n° 20, mis en ligne le 13 juillet 2012.

Dupeux Georges, « Pour une représentation nouvelle des résultats électoraux », *RFSP*, n° 1-2, 1951, vol. 1, pp. 107-109.

Garrigou Alain, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, n° 10-11, 1990, vol. 3, pp. 33-44.

Goguel François, « Esquisse d'un bilan de la sociologie électorale française », *RFSP*, n° 3, 1951, vol. 3, pp. 277-297.

Goguel François, « Géographie des élections françaises de 1870 à 1951 », *Cahiers de la FNSP*, Paris, Armand Colin, 1951, 144 p.

Romero Giulio, « L'image à la carte : la cartographie historique sur l'ordinateur, 3 et 4 juin 1998 », *Hypothèses*, 1998, vol. 4, pp. 183-184.

3. Etudes sur l'histoire politique en France

Bastien François, Lagroye Jacques, et Sawicki Frédéric, *Sociologie politique*, Presses de Science-Po/Daloz, Paris, 2002, 441 p.

Becker Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2003, 249 p.

Bertaux Daniel, Linhart Danièle et Le Wita Béatrix, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », in *Le mouvement social*, n° 143, 1988, pp.75-89.

Blanchard Gersende, « L'usage de l'Internet au service de la communication du parti », *Les Enjeux de l'information et de la communication, article faisant suite à une communication présentée au 8^e colloque international Brésil-France, État culture et communication*, organisé par Intercom, la SFSIC et le GRESEC, Grenoble, les 29 et 30 septembre 2006. Mis en ligne le 26 janvier 2007, p. 5.

Blanchard Gersende, *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles*, thèse de sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Paillart, Université Stendhal, Grenoble, 2007.

Chagnollaud Dominique, *La vie politique en France*, Paris, Le Seuil, 1993, 480 p.

Chagnollaud Dominique, Lancelot Alain et Quermonne Jean-Louis, *Bilan politique de la France*, Paris, Hachette, 1991, 253 p.

Chapsal Jacques, *La vie politique sous la V^{ème} République*, t. 2, 1974-1987, Paris, PUF, 1990, 695 p.

François Abel, Sauger Nicolas, « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France. Une évaluation des effets de l'interdiction des dons des personnes morales », *RFSP*, vol. 56, 2006, n° 2, pp. 227-254.

Giblin Béatrice (dir.), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 2005, 976 p.

Greffet Fabienne (dir.), *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presse de Sciences po, 2011, 316 p.

Marcilloux-Giummarra Sandrine, « Droit constitutionnel et vie politique. Le financement des partis politiques », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 1, 2011, n° 85, pp. 163-17

Mayer Nonna et Perrineau Pascal, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, 160 p.

Mayer Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, 316 p.

Munoz Céline, « Internet et les partis politiques: Quelle place réelle pour le citoyen ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2005, n° 1, pp. 66-76.

Perrineau Pascal, *Espace et politique : les conséquences politiques du changement urbain dans les agglomérations de la Loire moyenne, 1958-1978*, thèse d'État en science politique sous la direction d'Alain Lancelot, IEP de Paris, 1981, 2 vol., 576 p.

Portelli Hugues, *La politique en France sous la V^{ème} République*, Paris, Grasset, 1985, 345 p.

Rudelle Daniel, *La République absolue : aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine : 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p.

Sur Serge, *Le système politique de la V^{ème} République*, Paris, PUF, 1991, 124 p.

4. Etudes sur les partis politiques en France

4.1. Etudes sur les partis politiques en général

Agrikoliansky Eric, *Les partis politiques en France au 20^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, 95 p.

Andolfatto Dominique, Greffet Fabienne et Olivier Laurent (dir.), *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, 267 p.

Audigier François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle*, n° 96, octobre-décembre 2007, pp. 123-136.

Avril Pierre, *Essai sur les partis*, Paris, Payot, 1990, 222 p.

Berstein Serges, « Les partis », René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, pp. 49-85.

Borella François, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Le Seuil, 1990, 267 p.

Boy Daniel, Dupoirier Elisabeth, « Le poids des petits candidats », Alain Lancelot (dir.), *1981 : Les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp. 197-226.

Bréchon Pierre, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, 158 p.

Bréchon Pierre, « Les partis dans le système politique », Pierre Bréchon (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La documentation Française, 2005, p. 11.

Bréchon Pierre (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2011, 211 p.

Diethelm Bernard, *Les partis politiques sous la cinquième république*, Paris, Bordas, 1973, 126 p.

Duverger Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951, 476 p.

Grunberg Gérard, « Les cadres des partis et la crise de la représentation », Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré (dir.), *Sofres, Etat de l'opinion*, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 199-220.

Haegel Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 p.

Hermet Guy, Hottinger Julian Thomas, Seiler Daniel-Louis, *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998, 521 p.

Huard Raymond, *La naissance des partis politiques en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p.

Lavau Georges, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953, 170 p.

Lévêque Pierre, *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, 511 p.

Mény Yves, « La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité », François d'Arcy, Luc Rouban (dir.), *De la 5^{ème} République à l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 1966

Offerlé Michel, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004, 123 p.

Offerlé Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2010, 125 p.

Pombeni Paolo, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, 1992, 438 p.

Pudal Bernard, « Les partis », Vincent Duclert, Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 752-757.

Rae Douglas W., *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1971, 173 p.

Seiler Jean-Luc, *Les Partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1993, 158 p.

Seiler Jean-Luc, *Les Partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, 723 p.

Seiler Jean-Luc, *Les Partis politiques*, PUF, Paris, 2008, 127 p.

Ysmal Colette, *Les partis politiques sous la V^{ème} République*, Paris, Montchrestien, 1989, 312 p.

4.2. Etudes sur le radicalisme

Baal Gérard, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, 122 p.

Berstein Serge, *Histoire du Parti Radical. Vol 1 : La recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, Paris, Presses de Sciences Po, 1980, 496 p.

Berstein Serge, *Histoire du Parti Radical. Vol 2 : Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, 672 p.

4.3. Etudes sur la gauche

4.3.1. Etudes sur le socialisme

- Bargel Lucie, « Les organisations de jeunesse des partis politiques », *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, 2009, n°52, p. 75.
- Bergounioux Alain et Grunberg Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, 610 p.
- Bachelot Carole, « La culture d'organisation au Parti socialiste. De l'explicitation à l'appropriation des normes », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 143-181.
- Bacot Paul, *Les dirigeants du Parti Socialiste. Histoire et sociologie*, Lyon, PUL, 1979, 351 p.
- Bezbakh Pierre, *Histoire du socialisme français*, Paris, Larousse, 2005, 320 p.
- Chamouard Aude, *Les maires socialistes en France dans l'entre-deux-guerres : une expérience réformatrice du pouvoir*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Marc Lazar, IEP de Paris, 2010, 837 p.
- Conord Fabien, *Les Rets de la modernité. La gauche non-communiste dans les campagnes françaises, de la Libération aux années 1970*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal, 2007, 949 p.
- Duhamel Éric, *L'UDSR ou la genèse de François Mitterrand*, Paris, CNRS, 2007, 320 p.
- Hohl Thierry, *L'identité politique des courants et tendances de gauche de la SFIO du congrès de Tours aux débuts de la IV^e République : étude d'une pratique*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2001, 833 p.
- Kergoat Jacques, *Histoire du Parti socialiste*, Paris, La Découverte, 1997, 123 p.
- Kesler Jean-François, *De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste*, Toulouse, Privat, 1990, 471 p.
- Lefebvre Rémi, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011, 173 p.
- Lefebvre Rémi et Sawicki Frédéric, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Paris, Croquant, 2006, 255 p.
- Portelli Hugues, *Le Parti Socialiste*, Paris, Montchrestien, 1992, 156 p.
- Portelli Hugues, *Le socialisme français tel qu'il est*, Paris, PUF, 1980, 213 p.
- Rey Henri et Subileau Françoise, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, PFNSP, 1991, 291 p.
- Rey Henri, « Le socialisme français : une exception en Europe », Pascal Perrineau, Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 337-362.
- Sawicki Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, 335 p.
- Thomas Jean-Paul, *Le Parti social français. Hommes, réseaux, cultures du PSF au RPF de 1936 à 1953*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris, 2002, 1268 p.

4.3.2. Etudes sur le Parti communiste français

Andolfatto Dominique, *PCF : de la mutation à la liquidation*, Monaco, Editions du Rocher, 2005, 318 p.

Becker Jean-Jacques, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1981, 332 p.

Brunet Jean-Paul, *Histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982, 127 p.

Buton Philippe, *Les Lendemain qui déchantent, le Parti communiste à la Libération*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, 352 p.

Courtois Stéphane et Lazar Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, 480 p.

Dreyfus Michel, *PCF, crises et dissidences*, Bruxelles, Complexe, 1990, 285 p.

Elleinstein Jean, *Le PC*, Paris, Bernard Grasset, 1976, 217 p.

Kriegel Annie, *Les communistes français dans leur premier demi-siècle : 1920-1970*, Paris, Le Seuil, 1985, 400 p.

Lavabre Marie-Claire, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, PFNSP, 1994, 319 p.

Lavabre Marie-Claire et Platone François, *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement, 2003, 158 p.

Lavau Georges, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981, 443 p.

Lazar Marc, *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992, 419 p.

Mischi Julian, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010, 341 p.

Mischi Julian, « Pour une histoire sociale du déclin du Parti communiste », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 69-101.

Platone François et Ranger Jean, « Les adhérents du Parti Communiste Français en 1997 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 27, juin 2000, 159 p.

Pudal Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP, 1989, 329 p.

Robrieux Philippe, *Histoire intérieure du parti communiste*, Paris, Fayard, 1980-1984

Salles Jean-Paul, *La Ligue Communiste Révolutionnaire et ses Militant(e)s (1968-1981). Etude d'une organisation et d'un milieu militant. Contribution à l'histoire de L'extrême gauche en France dans l'après Mai 1968*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Dreyfus, Université Paris 1, 2004, 840 p.

Steiner Jean-Michel, *Le Parti communiste français dans la vie stéphanoise sous la IV^e République (1944-1958)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Gilles Richard et de Jacqueline Bayon, Université de Saint-Etienne, 2005, 831 p.

Santamaria Yves, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, La Découverte, 1999, 123 p.

Tartakowsky Danielle, *Une histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982, 126 p.

Verdès-Leroux Jeannine, *Au service du parti. Le Parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard, 1983, 585 p.

4.3.3. Etudes sur l'altermondialisme

Agrikoliansky Éric, Filieule Olivier et Mayer Nonna (dir.) *L'Alter-mondialisme en France, La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, 363 p.

Agrikoliansky Éric et Sommier Isabelle (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005, 318 p.

Aguiton Christophe, Cabioc'h Hélène, Combes Maximes, Haeringer Nicolas, et Canonne Amélie, « Altermondialisme saison 2. De Seattle à Cochabamba », *Mouvements*, n° 63, 2010, vol.3.

Bové José, Dufour François et Luneau Gilles, *Le monde n'est pas une marchandise. Des paysans contre la malbouffe*, Paris, La Découverte, 2000, 226 p.

Haeringer Nicolas, « Attac : un tournant écolo. Entretien avec Geneviève Azam », *Mouvement*, n°63, juillet-septembre 2010, vol. 3, pp. 32-46.

Mayer Nonna et Siméant Johanna, « L'espace de l'alter-mondialisme », *RFSP*, n° 3, 2004, vol. 54, pp. 373-378.

Peyroux Jean-Louis, « À propos du mouvement altermondialiste », *Mouvements*, n° 39-40, 2005, vol. 3, pp. 202-204.

4.4. Etudes sur la droite

Bensoussan David, *Les Droites en Bretagne dans l'Entre-deux guerres. Tensions et déchirements dans un monde catholique et rural*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris, 2002, 1662 p.

Rémond René, *La Droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier-Montaigne, 1954, p 323.

Vavasseur-Desperriers Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération Républicaine de 1919 à 1940*, thèse d'état sous la direction de Yves-Marie Hilaire, Université de Lille 3, 1999, 914 p.

4.4.1. Etudes sur le gaullisme

Avril Pierre, *U.D.R. et gaullistes*, Paris, PUF, 1971, 95 p.

Berstein Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, 574 p.

Boivin Michel, *De Gaulle et le gaullisme en Basse-Normandie : de 1945 à nos jours*, Paris, Minard, 1984, 412 p.

Boivin Michel, *Le gaullisme en Basse-Normandie de 1945 à nos jours*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Gabriel Désert, 1981, Caen, Université de Caen, 4 volumes, 1105 p.

Charlot Jean, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970, 280 p.

Charlot Jean, *Histoire politique du gaullisme*, Paris, Fayard, 1983, 436 p.

Charlot Jean, *Le Gaullisme d'opposition 1946-1958*, Paris, Fayard, 1983, 436 p.

Guiol Patrik et Neveu Éric, « Sociologie des adhérents gaullistes », *Pouvoirs*, n° 28, janvier 1984, pp. 91-106.

Knapp Andrew, *Le Gaullisme après de Gaulle*, Paris, Le Seuil, 1996, 896 p.

Pistre-Garnier Nathalie, *L'implantation des Gaullistes dans le Seine Banlieue sous la Quatrième République*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université Paris 4, 2007, 831 p.

4.4.2. Etudes sur le centrisme

Callot Emile-François, *L'action et l'œuvre politique du Mouvement républicain populaire*, Paris, Champion-Slatkine, 1986, 388 p.

Clément Jean-Louis, *La démocratie chrétienne en France. Un pari à haut risque de 1900 à nos jours*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 199 p.

Delbreil Jean-Claude, *Centrisme et démocratie chrétienne en France. Le PDP : des origines au MRP (1919-1944)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, 484 p.

Descamps Henri, *La démocratie chrétienne et le MRP : de 1946 à 1959*, Paris, LGDJ, 1981, 271 p.

Fremont Jean-Pierre, *La quadrature du centre. Histoire du centre en France de 1945 à 1998*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1998, 405 p.

Frétel Julien, « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, p. 189-218.

Letamendia Pierre, *Le Mouvement Républicain Populaire*, Paris, Beauchesne, 1995, 381 p.

Mayeur Jean-Marie, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 1980, 247 p.

Montero Muriel, *Le centrisme sous la V^{ème} République, de 1962 à 1976. L'affirmation d'une force politique et la conquête du pouvoir : deux défis impossibles ?*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université de Paris 4, 2003, 1233 p.

Pouthier Jean-Luc, « La culture politique démocrate-chrétienne », Serge Berstein (dir.), *Les Cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 2003, pp. 303-334.

Rocher Bertrand et Lion Valérie, *Le Centre des démocrates sociaux*, Paris, LGDJ, 1994, 244 p.

Sauger Nicolas, *Les scissions de l'UDF (1994-1999), Unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, thèse de sciences politiques sous la direction de Gérard Grunberg, IEP de Paris, 2003, 604 p.

Sanson Rosemonde, *L'Alliance républicaine démocratique : une formation du Centre, 1901-1920*, Rennes, PUR, 2003, 562 p.

4.4.3. Etudes sur la droite indépendante et libérale

Massart Alexis, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 369 p.

Richard Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962 ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1998, 899 p.

Richard Gilles, « La renaissance de la droite modérée à la Libération. La fondation du CNIP », *Vingtième siècle*, n° 65, janvier-mars 2000, pp. 59-70.

4.4.4. Etudes sur l'UMP

Chiche Jean et Dupoirier Elisabeth, « De la défaite de Nicolas Sarkozy au triste dixième anniversaire de l'UMP », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal. Les élections présidentielles et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, 2013, PFNSP, pp. 193-226.

Haegel Florence, « Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002 », *RFSP*, n° 5-6, octobre-décembre 2002, vol. 52, pp. 561-576.

Haegel Florence, « Le pluralisme à l'UMP. Structuration idéologique et compétition interne », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 219-254.

Haegel Florence et Azoulay Yael, « L'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) », Yael Azoulay, Pascal Perrineau, et Brice Teinturier (dir.), *Présidentielle 2007. Qui choisir ?*, Paris, Philippe Rey, 2007, pp. 223-250.

Haegel Florence, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 339 p.

Hermel Abel, « Etude d'un parti politique français : l'UMP », *Pouvoirs*, n° 111, 2004, pp. 147-158.

Petitfils Anne-Sophie, « La seconde fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, n° 52, novembre-décembre 2007, pp. 57-63.

Sauger Nicolas, « L'UDF et la création de l'UMP : une logique de décartellisation ? », Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Les Systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 347-367.

4.4.5. Etudes l'extrême droite

Berg Hans-Georg, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, Paris, Autrement, 2004, 253 p.

Birenbaum Guy, *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992, 358 p.

Bizeul Daniel, *Avec ceux du FN. Un sociologue au front national*, Paris, La Découverte, 2003, 299 p.

Camus Jean-Yves, *L'extrême droite aujourd'hui*, Paris, Milan, 1996, 63 p.

Charpier Frédéric, *Génération Occident. De l'extrême droite à la droite*, Paris, Le Seuil, 2005, 359 p.

Collovald Annie, *Le « Populisme du FN » un dangereux contresens*, Paris, Croquant, 2004, 255 p.

Crépon Sylvain, *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, L'Harmattan, 2006, 300 p.

Dézé Alexandre, « Le Front national comme entreprise doctrinale », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, PFNSP, 2007, pp. 255-284.

Dézé Alexandre, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, 190 p.

Duret Pascal, *Les larmes de Marianne. Comment devient-on électeur du FN ?*, Paris, Armand Colin, 2004, 200 p.

Ivaldi Gilles, *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, Paris, La Documentation française, 2004, 143 p.

Le Bohec Jacques, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005, 122 p.

Lecoeur Erwan, *Un néo-populisme à la Française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, 283 p.

Mayer Nonna, Perrineau Pascal (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, PFNSP, 1996, 414 p.

Mayer Nonna, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, 379 p.

Perrineau Pascal, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, 256 p.

Perrineau Pascal (dir.), *Les Croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003, 452 p.

Perrineau Pascal, *La France au Front*, Paris, Fayard, 2014, 232 p.

Winock Michel (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 1993, 328 p.

5. Etudes sur l'électorat et les systèmes électoraux en France

Boy Daniel et Dupoirier Elisabeth, « L'électeur est-il stratège ? », Daniel Boy et Nonna Mayer (dir.), *L'Électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNNSP, 1990, pp. 175-196.

Boy Daniel et Mayer Nonna, « L'électeur français en questions », Daniel Boy et Nonna Mayer (dir.), *L'Électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNNSP, 1990, pp. 197-218.

Boy Daniel et Dupoirier Elisabeth, « La stabilité du vote de droite des agriculteurs : facteurs d'exploitation », Pierre Coulomb, Hélène Delorme, Bertrand Hervieu, Marcel Jollivet, Philippe Lacombe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNNSP, 1990, pp. 578-585.

Boy Daniel et Mayer Nonna (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 407 p.

Buléon Pascal, « Géographie des comportements électoraux et géographie sociale », *Elections et Géographie, Géographie sociale*, n° 7, 1988, pp. 47-61.

Bussi Michel, *Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, PUR, 1998, 399 p.

Charlot Jean et Boucharenc Lucien, « L'étude des transferts électoraux », *RFSP*, n° 6, 1974, vol. 24, pp. 1205-1217.

Gaxie Daniel, « Sur l'analyse historique des phénomènes électoraux : les attentes d'un politologue », *Vingtième Siècle*, n° 8, octobre-décembre 1985, pp. 93-106.

Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, La théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de la FNSP, 2000, 470 p.

Martin Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien, 2006, 156 p.

Mayer Nonna et Perrineau Pascal, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, 160 p.

Perrineau Pascal, *Pourquoi, pour qui votons-nous ?*, Paris, Fayard, 2012, 285 p.

Rémond René, « L'apport des historiens aux études électorales », *Vingtième Siècle*, n° 8, octobre-décembre 1985, pp. 107-116.

Sineau Mariette, « Mairies et cantons : zones arides de la parité », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, pp. 65-71.

Ysmal Colette, *Le comportement électoral des Français*, Paris, La Découverte, 1986, 119 p.

6. Etudes sur les élections en France

Azoulay Yael, Perrineau Pascal, et Teinturier Brice (dir.), (dir.), *Présidentielle 2007 : qui choisir ?*, Paris, Philippe Rey, 2007, pp. 144-147.

Boy Daniel, Cautres Bruno, et Sauger Nicolas (dir.), *Les Français : des Européens comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 285 p.

Bréchon Pierre (dir.), *Les élections présidentielles en France : quarante ans d'histoire politique*, Paris, La Documentation française, 2002, 203 p.

Bréchon Pierre et Tebbakh Sonia, « Les élections européennes 2004 en France », *Regards sur l'actualité*, n° 304, octobre 2004, pp. 87-99.

Brouard Sylvain « Le retournement du rapport de force aux élections régionales de mars 2004 : amplitudes et déterminants », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 621-637.

Bussi Michel, Colange Céline, et Gosset Jean-Paul, « La mosaïque politique de la France : 15 cartes par canton pour comprendre les élections présidentielles 2002 » in *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Elections présidentielles 2002 en France*, mis en ligne le 29 avril 2002

Bussi Michel, Colange Céline, et Gosset Jean-Paul, « Elections régionales 2004 : jeux d'échelles entre local, régional et national. L'enseignement des cartes de France par canton », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Jeux d'échelles : les élections régionales 2004*, mis en ligne le 25 mars 2004

Bussi Michel, Fouquet Jérôme, et Ravenel Loïc, « Elections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *RFSP*, n° 4, août 2004, vol. 54, pp 639-667.

Bussi Michel, Colange Céline et Gosset Jean-Paul « Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ? », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Enjeux européens*, mis en ligne le 02 juillet 2009.

Bussi Michel, Fourquet Jérôme et Ravenel Loïc, « Les élections présidentielles de 2012 : du quinquennat à la fabrication d'une France pentapolaire », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Elections en France*, mis en ligne le 23 mai 2012.

Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral, les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, 413 p.

Colange Céline, « Enjeux européens et réalignements locaux : les élections européennes de juin 2004 en France », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Enjeux européens*, mis en ligne le 16 septembre 2004.

Colange Céline, « Typologie socio-électorale des principales villes françaises : de la veille au lendemain des élections municipales 2008 », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Elections municipales 2008*, France, mis en ligne le 20 mars 2008.

Colange Céline, « Les élections régionales de 2010 en France : Une analyse cartographique par canton », François Bost (dir.), *Les images économiques du monde 2011*, Armand Colin, septembre 2011, 6 p + 10 cartes, chapitre mis en ligne sur le site Internet des éditions Armand Colin.

Déloy Corinne, Perrineau Pascal et Reynié Dominique, *Élections européennes 2009: analyse des résultats en Europe et en France*, Paris, Fondation pour l'innovation politique (FONDAPOL), septembre 2009, 49 p.

Denis Nicolas, « Les élections législatives de mars 1978 en métropole », *RFSP*, n° 6, 1978, vol. 24, pp. 977-1005.

Dolez Bernard, « Les mystères de la Chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *RFSP*, n° 5-6, 2002, vol. 52, pp. 577-591.

Dolez Bernard et Laurent Annie (dir.), *Le Vote des villes : les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 358 p.

Dolez Bernard, Laurent Annie et Patriat Claude (dir.), *Le Vote rebelle, les élections régionales de mars 2004*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2005, 271 p.

Dolez Bernard et Laurent Annie, « Les élections des 9 et 16 mars 2008 : des élections intermédiaires d'un nouveau genre », *Regards sur l'actualité*, n° 342, juillet 2008, pp. 68-77.

Dupoirier Elisabeth et Grunberg Gérard (dir.), *Mars 1986. La drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, 252 p.

Dupoirier Elisabeth, « La régionalisation des élections régionales ? Un modèle d'interprétation des élections régionales en France », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp. 571-594.

Dupoirier Elisabeth, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes : de la présidentielle aux législatives », *RPP*, n° 1044, juillet-août 2007, pp. 82-96.

Esplugas Pierre, « Elections présidentielles de 2007 et démocratie », *Pouvoirs*, n° 122, septembre 2007, pp. 139-154.

- Fouquet Jérôme et Micheau Frédéric, « Les cantonales : un indicateur utile sur la vitalité des différents courants politiques », *RPP*, n° 1047, avril-juin 2008, pp. 52-64.
- Gaxie Daniel, « Enjeux électoraux, enjeux municipaux », *Politix*, n° 5, hiver 1989, vol. 2, pp. 17-24.
- Griny Nicolas, « Elections cantonales : vers une politisation », *RPP*, n° 1029-1030, avril-mai-juin 2004, pp. 59-75.
- Grunberg Gérard, Perrineau Pascal, et Ysmal Colette, *Le Vote des Quinze, les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 400 p.
- Habert Philippe, Ysmal Colette (dir.), *L'élection présidentielle de 1988 : Résultats, analyses et commentaires*, Paris, Le Figaro, 1988, 98 p.
- Habert Philippe, « Les élections municipales de 1989, la revanche de l'électeur », *Commentaire*, n° 47, automne 1989, vol. 12, pp. 525-539.
- Habert Philippe, Perrineau Pascal et Ysmal Colette (dir.), *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1993, 347 p.
- Jaffré Jérôme, « Les élections régionales et cantonales de mars 1992 : la défaite des socialistes et l'insatisfaction des électeurs », *Pouvoirs*, n° 62, 1992, pp. 135-149.
- Jaffré Jérôme, « Les élections du 12 juin 1994 : les trois ruptures des élections européennes », *Pouvoirs*, n° 71, novembre 1994, pp. 139-154.
- Jaffré Jérôme, « Les scrutins du printemps 1995 – La dynamique de la droite et ses limites de la remontée socialiste », *Pouvoirs*, n° 75, novembre 1995, pp. 119-137.
- Jaffré Jérôme, « Les élections législatives de mai-juin 1997 ou les illusions d'un scrutin », *Pouvoirs*, n° 83, novembre 1997, pp. 133-149.
- Jaffré Jérôme, « Régionales et cantonales de mars 1998 : des élections de clarification », *Pouvoirs*, n° 86, 1998, pp.171-181.
- Jaffré Jérôme, « Les élections européennes de juin 1999 en France », *Pouvoirs*, n° 91, novembre 1999, pp. 157-177.
- Jérôme Vanessa, « Adoption, organisation et diffusion des primaires ouvertes. Une approche comparée », Congrès de la AFSP d'Aix-en-Provence, 22, 23 et 24 juin 2015.
- Lancelot Alain, « Cantonales, la correction », *Projet*, n° 165, mai 1982, pp. 598-608.
- Lancelot Alain, « Vue sur la gauche à marée basse, les élections intermédiaires », *Projet*, n° 175, mai 1983, pp. 437-453.
- Lancelot Alain, « L'insupportable majorité. Les cantonales de mars 1985 », *Projet*, n° 193, mai-juin 1985, pp. 19-28.
- Lancelot Alain (dir.), *1981 : les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 261 p.

Lancelot Alain, « Retour à la démocratie gouvernante ou l'incroyable feuilleton des élections », *Etudes*, n° 3, septembre 2002, t. 397, pp.181-192.

Le Gall Gérard, « Un recul du bloc au pouvoir moindre qu'en 1977 », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 11-41.

Le Gall Gérard, « Novations et paradoxes des municipales 1989 », *RPP*, n° 940, mars-avril 1989, pp. 8-13.

Le Gall Gérard, « Un triple avertissement : pour l'Europe, la démocratie et les socialistes », *RPP*, n° 942, juillet-août 1989, pp. 11-20.

Le Gall Gérard, « Les handicaps du pouvoir face à 1993 », *RPP*, n° 958, mars-avril 1992, pp. 3-13.

Le Gall Gérard, « Cantonales 94 : la fin de la disgrâce de la gauche », *RPP*, n° 970, mars-avril 1994, pp. 5-14.

Le Gall Gérard, « Européennes 1994 : implosion de la gauche et droitisation de la droite », *RPP*, n° 971, mai-juin 1994, pp. 3-15.

Le Gall Gérard, « Européennes 1994 : implosion de la gauche et droitisation de la droite », *RPP*, mai-juin 1994, pp. 3-13.

Le Gall Gérard, « Succès de la gauche quatre ans après sa déroute de 1993 », *RPP*, n° 989, juillet-août 1997, pp. 6-25.

Le Gall Gérard, « Quand 1998 confirme 1997 », *RPP*, n° 993, mars-avril 1998, pp. 5-23.

Le Gall Gérard, « Européennes 99 : majorité confirmée et crise accentuée à droite », *RPP*, n° 1000, mai-juin 1999, pp. 71-88.

Le Gall Gérard, « L'étrange consultation électorale de 2001 ou l'invention d'une défaite », *RPP*, n° 1011, mars-avril 2001, pp. 2-32.

Le Gall Gérard et Jaffré Jérôme, « Les municipales et les cantonales de mars 2001, un retournement électoral bien réel », *Pouvoirs*, n° 100, 2001, pp. 163-172.

Le Gall Gérard, « Régionales et cantonales de 2004 : le retour de la gauche deux ans après le 21 avril », *RPP*, n° 1029-1030, avril-mai-juin 2004, pp. 8-24.

Le Gall Gérard, « Les élections européennes en France au prisme des "vingt-cinq", succès de la gauche en France, victoire de la droite en Europe », *RPP*, n°1031, juillet-août-septembre 2004, pp.7-26.

Le Gall Gérard, « L'hégémonie territoriale de la gauche », *RPP*, n°1047, avril-juin 2008, pp. 13-30.

Le Gall Gérard, « Les élections européennes en France: Abstention record. Succès UMP. Gauches majoritaires », *RPP*, n°1052, octobre-décembre 2009, pp. 13-31.

Le Gall Gérard, « Elections régionales : un nouvel avertissement pour le pouvoir », *RPP*, n°1055, avril-mai-juin 2010, pp. 7-27.

Lehingue Patrick, « Faire parler d'une seule voix ? Les scrutins municipaux des 11 et 18 mars 2001 », *Regards sur l'actualité*, n° 270, avril 2001, pp. 3-18.

Le Monde Dossiers et Documents, « Les élections législatives de mars 1978 »

- Lobkowicz (de) Wenceslas, « Une élection européenne ou des élections nationales ? », *RPP*, n° 909, mars-avril 1984, pp. 85-107.
- Mabileau Albert, « La vie des institutions régionales et locales en France », *Annuaire des collectivités locales*, t. 3, 1983, pp. 11-37.
- Manigand Christine « Les Français face aux trois premières élections européennes (1979-1989) », *Parlement[s]*, n° 3, 2007, pp. 103-113.
- Marian Michel, « Régionales : un vote sanction pourrait en caché un autre », *Esprit*, n°1-361, janvier 2010, pp 229-232.
- Martin Pierre, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1994 », *Regards sur l'actualité*, n° 202, juin 1994, pp. 47-56.
- Martin Pierre, « Les élections régionales et cantonales des 15 et 22 mars 1998 », *Regards sur l'actualité*, n° 240, avril 1998, pp. 39-55.
- Martin Pierre, *Les élections municipales en France*, Paris, La Documentation Française, 2000, p. 236.
- Martin Pierre, « Les municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », *Commentaire*, n° 94, 2001, vol. 2, pp. 361-372.
- Martin Pierre, « Les élections sénatoriales du 23 septembre 2001 », *Regards sur l'actualité*, n° 275, novembre 2001, pp. 3-10.
- Martin Pierre, « Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 », *Regards sur l'actualité*, n° 302, juin-juillet 2004, pp. 77-89.
- Martin Pierre, « Des cantonales à l'image des régionales », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp.681-695.
- Martin Pierre, « Les élections cantonales des 9-16 mars 2008 », *Regards sur l'actualité*, n° 342, juillet 2008, pp. 68-77.
- Martin Pierre, « Les élections européennes des 6 et 7 juin 2009 », *Commentaire*, n° 127, 2009, pp. 735-746.
- Martin Pierre, « Les enseignements des élections cantonales », *Commentaire*, n° 134, 2011, vol. 2, pp. 453-462.
- Martin Pierre, « L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 », *Commentaire*, n° 138, 2012, vol. 2, pp. 415-426.
- Morin Jean, « La moitié des électeurs potentiels n'ont pas voté aux élections de juin 1984 », *Economie et statistique*, n° 176, avril 1985, pp. 41-46.
- Mueller-Rommel Ferdinand, « Les écologistes : de l'anonymat au succès électoral », Gérard Grunberg, Pascal Perrineau, et Colette Ysmal, (dir.), *Le Vote des Quinze, les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 163-179.
- Muxel Anne, « Les élections régionales 2010 : grève des urnes et votes de crise », *Regards sur l'actualité*, n° 362, juin-juillet 2010, pp. 60-69.

Offerlé Michel, « Des voix qui parlent : les élections du 13 juin 1999 en France », *Regards sur l'actualité*, n° 253, juillet-août 1999, pp. 25-42.

Parodi Jean-Luc, « Une consultation sans obligation ni sanction », *RPP*, mars-avril 1982, n° 987, pp. 23-29

Parodi Jean-Luc, « Dans la logique des élections intermédiaires », *RPP*, n° 903, avril 1983, pp. 42-70.

Parodi Jean-Luc, « L'énigme de la cohabitation, ou les effets pervers d'une pré-sélection annoncée », *RFSP*, n° 5-6, 2002, vol. 52, pp. 485-504.

Parodi Jean-Luc, « Les élections intermédiaires du printemps 2004 : entre structure et événement », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp.533-543.

Patriat Claude, « Equation sans inconnus, les nouveaux paramètres de l'offre régionale », *RFSP*, n° 4, 2004, vol. 54, pp.545-570.

Perraudeau Eric, « Les fièvres hexagonales : les élections présidentielle et législatives de 2002 », *Pouvoirs*, n° 103, novembre 2002, pp. 145-157.

Perraudeau Eric, « Les élections européennes de 2004 », *Pouvoirs*, n° 112, janvier 2005, pp. 167-179.

Perrineau Pascal (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Paris, Pedone, 1987, 254 p.

Perrineau Pascal, Ysmal Colette (dir.), *Le Vote des douze : les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, 313 p.

Perrineau Pascal, Ysmal Colette (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, 349 p.

Perrineau Pascal, Ysmal Colette (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1 juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 352 p.

Perrineau Pascal, « Le premier tour des élections législatives de 1997 », *RFSP*, n° 3-4,1997, vol. 47, pp. 405-415.

Perrineau Pascal, Ysmal Colette (dir.), *Le Vote incertain, Les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 299 p.

Perrineau Pascal, Ysmal Colette (dir.), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de sciences Po, 2003, 444 p.

Perrineau Pascal (dir.), *Le Vote européen 2004-2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 318 p.

Perrineau Pascal (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 359 p.

Perrineau Pascal, « Les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 : démobilisation et victoire de la gauche », Olivier Duhamel et Brice Teinturier (dir.), *SOFRES, L'État de l'opinion 2009*, Paris, Le Seuil, 2009, pp. 65-76.

Pascal Perrineau, « Les élections européennes de juin 2009 en France : des élections second ordre ou de reclassement? », *Revue internationale de politique comparée*, n°4, 2009, vol. 16, pp. 653-670.

Ponceyri Robert, *Les Elections sous la V^{ème} République*, Toulouse, Privat, 1989, 223 p.

Portelli Hugues, « Les leçons des régionales et cantonales de mars 1992 », *Regards sur l'actualité*, n° 181, mai 1992, pp. 3-11.

Portelli Hugues, « Les élections législatives de mars 1993 », *Regards d'actualité*, n° 190, avril 1993, pp. 23-31.

Portelli Hugues, « Elections législatives des 25 mai- 1 juin 1997 : un séisme politique », *Regards sur l'actualité*, n° 232, juin 1997, pp. 9-18.

Portelli Hugues, « L'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai 2002 », *Regards sur l'actualité*, n° 284, septembre-octobre 2002, pp. 65-71.

Portelli Hugues, « Les élections législatives des 9 et 16 juin 2002 », *Regards sur l'actualité*, n° 284, septembre-octobre 2002, pp. 73-77.

Sägesser Caroline, « Les résultats des élections européennes de juin 1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1678, 2000, vol. 13, pp. 1-47.

Urvoas Jean-Jacques, « L'Ouest est à gauche », *RPP*, n° 993, mars-avril 1998, pp. 38-53.

Vivent Céline, *Chasse Pêche Nature Traditions ? Socio-anthropologie d'un mouvement des campagnes*, Paris, L'Harmattan, 2005, 170 p.

7. Etudes sur l'écologie

7.1. Etudes sur l'écologie en général

Abélès Marc (dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, 192 p.

Acot Pacal, « Ecologie et écologisme », *Raison présente*, n° 106, 1993, vol. 4, pp. 27-36.

Acot Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1994, 127 p.

Afeissa Hicham Stéphane, *Qu'est-ce que l'écologie ?*, Paris, Librairie philosophique J Vrin, 2009, 126 p.

Allan Michaud Dominique, *Le Discours écologique*, CEEH et Université de Genève/ Université de Bordeaux 1, 1979.

Alphandery Pierre, Bitoun Pierre et Dupont Yves, *La sensibilité écologique*, Paris, La Découverte, 1991, 267 p.

Dard Olivier, « Bertrand de Jouvenel et l'écologie », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, pp. 43-54.

Gollain Françoise, « André Gorz était-il écologiste ? », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p.8.

Journès Claude, « Les idées politiques du mouvement écologique », *RFSP*, n° 2, 1979, vol. 29, pp. 230-254.

Journès Claude, « Idées économiques et sociales des écologistes », *Projet*, n° 182, février 1984, pp. 215-233.

Lacroix Martin, « La morale écologiste et le contrat avec la nature », *Raison présente*, n° 106, 1993, vol. 4, pp. 92-104.

Matagne Patrick, *Comprendre l'écologie et son histoire, les origines, les fondateurs et l'évolution d'une science*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2002, 192 p.

Matagne Patrick, « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, n° 18, 2003, vol. 2, pp. 27-42.

Pelletier Philippe, *L'imposture écologiste*, Montpellier, Géographie-Reclus, 1993, 208 p.

Petiot Geneviève, « Les mots de l'écologie », *Mots*, n° 39, juin 1994, pp. 69-78.

Racine Luc, « Crise écologique et symbolique de l'apocalypse », *Sociologie et sociétés*, n° 1, 1981, vol. 13, pp. 99-116.

Ruby Christian, « Les philosophes en proie à l'écologie », *Raison présente*, n° 106, 1993.

Sainteny Guillaume, « Les médias français face à l'écologisme », *Réseaux*, n° 65, 1994, vol. 12, pp. 87-105.

Sainteny Guillaume, « Les médias audiovisuels face à l'écologisme en France », *Quaderni*, n°27, automne 1995, pp. 5-28.

Sainteny Guillaume, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, 538 p.

Simonnet Dominique, *L'écologisme*, Paris, PUF, 1982, 127 p.

Stenger Nicolas, « Denis de Rougemont et l'écologie : une crise spirituelle d'abord », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p 56.

Vadrot Claude-Marie, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, 268 p.

Worster Donald, *Les Pionniers de l'écologie*, Paris, Sang de la terre, 2009, pp. 79-131.

7.2. Etudes sur l'environnement et sur l'écologie

Acot Pascal, *Ecologie et environnement*, Paris, Messidor-la-Farandole, 1991, 119 p.

Blais François et Filion Marcel, « De l'éthique environnementale à l'écologie politique Apories et limites de l'éthique environnementale », *Philosophiques*, n° 2, 2001, vol. 28, pp. 255-280.

Eder Klaus, « L'environnement et le discours écologiques », Marc Abélès, Lionel Charles, Henry-Pierre Jeudy, et Bernard Kalaora (dir.), *L'environnement en perspective*, Paris, L'Harmattan, 2000, 258 p.

Lascoumes Pierre, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, 318 p.

Lafaye Claudette et Thévenot Laurent, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *RFS*, n° 34, 1993, vol. 4, pp. 495-524.

Locher Fabien et Quenet Grégory, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *RHMC*, n° 56, 2004, vol. 4, pp. 7-38.

7.3. Etudes sur l'écologie politique

7.3.1. Etudes sur l'écologie politique en France

Abélès Marc, « Les écologistes au Parlement européen », *Pouvoirs Locaux*, n° 15, 1990.

Abélès Marc, Kaloara Bernard et Peraldi Michel, *Les écologistes en politique*, Paris, Ministère de l'environnement, du logement et des transports, 1992, 220 p.

Allan Michaud Dominique, *La Pensée politique des écologistes : projet(s), transition(s), utopie(s)*, Paris, La Documentation française, Mai 1996, 66 p.

Billemont Hubert, *Une idéologie de classes moyennes, thèse de sociologie sous la direction de Jean-Pierre Durand*, Université d'Evry-Val-d'Essonne, 2006, 372 p.

Boivin Michel, *L'écologie politique en France sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2015, 286 p.

Boy Daniel, « L'écologie : Une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle*, n° 44, octobre-décembre 1994, pp. 45-50.

Boy Daniel, Jacques Le Seigneur Vincent et Roche Agnès, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1995, 278 p.

François Stéphane, *L'écologie politique ou une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf, 2012, p. 12.

Giblin Béatrice, « De l'écologie à l'écologie politique : l'enjeu du pouvoir de la nécessité de savoir penser l'espace », *Hérodote*, n° 100, 2001, vol. 1, pp. 13-31.

Hasting Michel, « Le discours écologiste : une utopie syncrétique », *Regards sur l'actualité*, n° 178, février 1992, pp. 17-29.

Holleaux André, « Ecologie et politique », in *RFAP*, n° 53, janvier-mars 1990, RFAP

Jacob Jean, *La subversion écologiste : contribution à une nouvelle intelligence de l'écologie politique*, thèse de science politique sous la direction d'Hugues Portilli, Université de Paris 2, 1998, 1107 p.

Jacob Jean, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, Paris, Albin Michel, 1999, 361 p.

Jacob Jean, « Les natures changeantes de l'écologie politique française, une vieille controverse philosophique, Robert Hainard, Serge Moscovici et Bernard Charbonneau », *Ecologie et Politique*, n° 44, mars 2012, p. 38.

Jérôme Vanessa, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Ecologie – Les Verts*, thèse de science politique sous la direction de Frédérique Matonti, Université Paris 1, 2014.

Kalaora Bernard, « Les écologistes en politique, la société contre l'Etat », *Pouvoirs Locaux*, n°15,1990.

Kitschelt Herbert, « La gauche libertaire et les écologistes français », *RFSP*, n° 3, 1990, vol. 40, pp. 339-365.

Lecœur Erwan, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de Repères, 2011, 225 p.

Micaud André, « La mouvance écologique », Jacques Ion et al., *Le militantisme en questions. Enquête sur l'évolution des formes de groupements intervenant dans l'espace public*, Saint-Etienne, CRESAL, 1992, 146 p.

Ollitrault Sylvie, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, thèse de science politique sous la direction d'Erik Neveu, Université de Rennes 1, mai 1996, 509 p.

Prendiville Brendan, *L'écologie, la politique autrement ? : culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1993, 200 p.

Pronier Raymond et Jacques Le Seigneur Vincent, *Génération verte. Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, 332 p.

Roche Agnès, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 80*, thèse de sociologie sous la direction d'Alain Touraine, EHESS, Paris, 1992, 275 p.

Sainteny Guillaume, *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France, Mobilisation des ressources et stratégies des acteurs*, thèse de science politique sous la direction de Pierre Birnbaum, Université de Paris 1, 1992, 2754 p.

Sornette Christian, *La question des médiations politiques dans les mouvements écologistes et féministes*, thèse de science politique sous la direction de Jean-Marie Vincent, Université de Paris 8, septembre 1980, 252 p.

Soudais Michel, « Didier Anger, souvenirs d'un pionnier », *Politix*, 29 janvier 2004, p. 11

Trom Dany, Blondiaux Loïc et Courty Guillaume, « Le parler vert, réflexions sur les structures discursives de l'idéologie écologistes », *Politix*, n° 36, janvier-février-mars 1990, vol. 9, pp. 44-52.

Villalba Bruno, « Contributions aléatoires de l'écologie politique à la représentation politique », in *Cosmopolitiques*, n° 12, 2006, pp. 139-152.

Villalba Bruno, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique ? », *Mouvements*, n° 69, printemps 2012, vol. 1, pp. 93-100.

Vrignon Alexis, *Les mouvements écologistes en France (1960-1980)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Bertrand Joly, Université de Nantes, 2014.

Zin Jean, « Qu'est-ce que l'écologie politique ? », *Ecologie & Politique*, n° 40, juin 2010, pp. 41-49.

7.3.2. Etudes sur l'écologie politique dans les régions françaises

Denechene Antoine, *La Bretagne et l'écologie politique*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Nicolas, Université de Rennes 2, 2000, 189 p.

Lefevre Marianne, « Écologie et géopolitique en Corse », *Hérodote*, n° 100, 2001, vol. 1, pp. 32-54.

Sagarzazu-Gaztelumendi, *La construction de l'écologie politique en Gironde (1992-2011)*, mémoire de Master 2 d'histoire contemporaine sous la direction de Bernard Lachaise, Université de Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 2011, 98 p.

Siloret Martin, *Les Verts à Rennes entre 1992 et 1995*, mémoire de science politique sous la direction de Gilles Richard, IEP de Rennes, mai 2009, 165 p.

7.3.3. Etudes sur l'écologie politique en Europe

Allan Michaud Dominique et Fabiani Jean-Louis (dir.), *Perspectives économiques et politiques du mouvement écologique en Europe (France-République fédérale d'Allemagne - Grande-Bretagne - Belgique)*, Paris, ENS /ministère de l'Environnement, mai 1986.

Błaha Jaroslav, « Le retour de l'écologie sur les scènes politiques d'Europe centrale ? », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1055, 2006, vol. 3, pp. 78-80.

Blondiaux Loïc, Ceri Paolo et Courty Guillaume, « Les Verdi en Italie : qui représente qui ? », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, pp. 64-69.

Blondiaux Loïc, Manale Margaret et Courty Guillaume, « RFA : parlementarisation des Verts et démocratie médiatique », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, pp. 70-73.

Chibret René-Pierre, « Une société civile en transition. L'exemple des mobilisations écologiques à l'Est de l'Allemagne », *Politix*, n° 33, 1996, vol. 9, pp. 29-43.

Gaudillière Jean-Paul, « L'écologie politique peut-elle être populaire ? », *Mouvements*, n° 50, 2007, vol. 2, pp. 42-56.

Jacquot Pierre, « Comparaison des processus de formation et de diffusion du mouvement écologiste en RFA et en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 123, février 2007, pp 217-244.

Keller Thomas, *Les Verts et le conservatisme de gauche. Une nouvelle culture politique en République Fédérale d'Allemagne*, thèse de science politique sous la direction de Denis Goeldel, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1989, 788 p.

Keller Thomas, *Les Verts allemands, un conservatisme alternatif*, Paris, L'Harmattan, 1993, 247 p.

Keller Thomas, « Les Verts, la troisième force politique de l'Allemagne », *Revue d'Allemagne*, n° 1, 1995, t. XXVII, pp.49-65.

Keller Thomas, « Les Verts allemands, des troisièmes voies à l'Europe rhénane », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 55-56, 1999, pp. 40-50.

Manale Margaret, « Le second souffle des Verts ouest-allemands », *Études*, t. 384, juin 1996, pp. 725-734.

Ménudier Henri, « Les "Verts" en Allemagne fédérale », *Études*, t. 358, février 1983, pp. 175-188.

Rihoux Benoit, *La transformation de l'organisation des partis écologiques en Europe occidentale*, thèse de science politique sous la direction d'André-Paul Frogner, Université catholique de Louvain, 1999, 622 p.

7.3.4. Etudes sur l'écologie politique dans le monde

Blondiaux Loïc, Courty Guillaume et Padua José Augusto, « La naissance de l'écologisme politique au Brésil : facteurs exogènes et endogènes », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, pp. 56-63.

Coville Thierry, « Le mouvement Vert en Iran : de « Where is my vote ? » à la demande de démocratie », *Revue internationale et stratégique*, n° 83, 2011, vol.3, pp. 18-28.

Duban François, « L'écologisme américain : des mythes fondateurs de la nation aux aspirations planétaires », *Hérodote*, n° 100, 2001, vol. 1, pp. 55-86.

Giugni Marco, « L'impact des mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes sur les politiques publiques. Le cas des États-Unis, de l'Italie et de la Suisse, 1975-1995 », *RFS*, n° 42, 2001, vol. 4, pp. 641-668.

7.4. Etudes sur les mouvements et les partis écologistes

Bennahmias Jean-Luc et Roche Agnès, *Des verts de toutes les couleurs : histoire et sociologie du mouvement écologique*, Paris, Albin Michel, 1992, 209 p.

Boucher Yannick, Villalba Bruno, Blondiaux Loïc et Courty Guillaume, « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez Les Verts », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, pp. 37-43.

Bouguen Jean-Marie, *Carnets de campagne. Dans les coulisses d'Europe Ecologie*, Paris, Les petits matins, 2010, 189 p.

Boy Daniel, « Comment devient-on un parti ? », *Politix*, n° 9, 1990, vol. 3, pp. 15-17.

Boy Daniel, « Les petits partis : niveau, structure et sens », Annie Laurent et Bruno Villalba (dir.), *Les Petits Partis : de la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 43-66.

Boy Daniel, « Le mouvement Vert », Pascal Perrineau et Luc Rouban (dir.), *La Politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 311-336.

Boy Daniel, « Europe Ecologie : la nouvelle opposition ? », Olivier Duhamel et Brice Tinturier (dir.), *L'Etat de l'opinion 2010*, Paris, TNS/SOFRES/ Le Seuil, mars 2010, pp. 57-72.

Bozonnet Jean-Paul, « Les Verts : échec et résistance », *RPP*, n°1020-1021, septembre-octobre-novembre-décembre 2002, pp.150-161.

Buton Philippe, « L'extrême gauche française et l'écologie. Une rencontre difficile (1968-1978) », *Vingtième Siècle*, n° 113, janvier-mars 2012, pp. 191-203.

Crie Hélène, « Les deux familles de l'écologie française », *Libération*, 9 novembre 1991.

Denjean Jean-Marc, « Les Verts et la gauche », *Mouvements*, n° 50, 2007, vol. 2, pp. 57-63.

Farbiaz Patrick, « L'échec de Hollande sur l'écologie est aussi celui d'EELV », *Mouvement*, n° 89, printemps 2017, vol. 1, pp. 43-52.

Faucher-King Florence, « Les Verts et la démocratie interne », Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, pp 103-142.

Keller Thomas, « Les synthèses idéologiques des Verts : fin ou perpétuation des nouveaux mouvements sociaux », *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 113, 1990, pp.71-92.

Millot Lorraine, *Daniel Cohn-Bendit*, Paris, Les essentiels de Milan, 1999, 63 p.

Ollitrault Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *RFSP*, n° 1-2, 2001, vol. 51, pp. 105-130.

Parodi Jean-Luc, « Les écologistes et la tentation politique ou essai de problématique du mouvement écologiste », *RPP*, n° 878, janvier-février 1979, pp. 25-49.

Rihoux Benoit, *Les partis politiques : organisations et changement, le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 2001, 201 p.

Sainteny Guillaume, « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *RFSP*, n° 1, février 1987, vol 37, pp. 21-31.

Sainteny Guillaume, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

Sainteny Guillaume, « Logiques d'encadrement et logiques de rétribution au sein de l'écologie française », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 46, 1999, vol. 56, pp.175-200.

Serne Pierre, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, 2014, p. 66.

Vaillancourt Jean-Guy, « Les Verts et la politique », *Possibles*, n° 3, 1993, vol. 17, pp. 140-148.

Vieillard-Coffre Sylvie, « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, n° 100, 2001, pp. 120-150.

Villalba Bruno, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, n° 35, juillet-août-septembre 1996, vol. 9, pp. 149-170.

Villalba Bruno, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n° 53, janvier-mars 1997, pp. 85-97.

Villalba Bruno, « Les usages politiques du bilan, ou l'intégration assumée des Verts en France », Pascal Delwit et Jean-Michel de Waele (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999, pp. 85-112.

Villalba Bruno, « Les Verts: pour une République girondine », *Pouvoirs Locaux*, n° 51, avril 2001, pp. 59-64.

Villalba Bruno, « Les écologistes à l'heure du pragmatisme », Pierre Bréchon (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2005, 209 p.

Villalba Bruno, « La transmutation d'Europe Écologie-Les Verts », Pierre Bréchon (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2011, pp.129-154

Vrignon Alexis, « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième Siècle*, n° 113, janvier-mars 2012, pp. 179-190.

7.5. Etudes sur l'écologie et les élections

Alby Sarah et Fourquet Jérôme, « Quelques clés du vote Europe Ecologie aux élections régionales », *RPP*, n° 1055, avril-mai-juin 2010, pp. 36-47.

Bidou Dominique, « Ecologistes : le malentendu », *RPP*, n° 914, janvier-février 1985, pp. 72-79.

- Blondiaux Loïc, Courty Guillaume et Sainteny Guillaume, « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel ? », *Politix*, n° 9, janvier-février-mars 1990, pp. 18-36.
- Bonnetain Philippe et Boy Daniel, « Electorat écologiste et risque industriel », *RFSP*, n° 3, 1995, vol. 45, pp. 454-475.
- Boucher Yannick, *Les Verts au Parlement européen : histoire d'un apprentissage*, mémoire de DEA, IEP de Lille 2, 1990
- Boy Daniel, « Le vote écologiste en 1978 », *RFSP*, n° 2, avril 1981, vol. 32, pp. 294-416.
- Boy Daniel, « Les écologistes : un succès durable », Colette Ysmal et Philippe Habert (dir.), *Les élections européennes de 1989 : Résultats, analyses et commentaires*, Paris, Le Figaro, 1989, 105 p.
- Boy Daniel, « L'électorat écologiste : données de base », *Politix*, n° 9, janvier-février-mars 1990, vol. 3, p. 53.
- Boy Daniel, « Le vote écologiste : évolutions et structures », *Cahiers du CEVIPOF*, Paris, n° 6, 1991, 70 p.
- Boy Daniel, « Enquête auprès des écologistes : Les Verts en politique », Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré (dir.), *L'état de l'opinion 1991*, Paris, Le Seuil, 1991, pp. 235-250.
- Boy Daniel, « Du côté des Verts », Marc Abélès (dir.), *Faire la politique : le chantier français*, Paris, Autrement, n° 122, mai 1991, pp. 78-85.
- Boy Daniel, « L'évolution du vote écologiste », *Pouvoirs locaux*, n° 15, décembre 1992, pp. 74-75
- Boy Daniel, « Ecologistes : les frères ennemis », Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote éclaté, les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1992, pp. 208-230.
- Boy Daniel, « Le vote écologistes », Dominique Chagnollaud (dir.), *La Vie politique en France*, Paris, Le Seuil, 1993, pp. 310-328.
- Boy Daniel et Roche Agnès, « La sélection des candidats écologistes », Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote sanction, les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, novembre 1993, pp. 55-64.
- Boy Daniel, « Ecologistes : retour sur terre », Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote sanction : Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de de FNSP, novembre 1993, pp. 161-184.
- Boy Daniel, Muxel Anne et Roche Agnès, « Jeunes écologistes : un portrait en creux », Pascal Perrineau (dir.), *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, pp. 267-287.
- Boy Daniel et Roche Agnès, « Du Nord au Sud : l'écologie dans tous ses états », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote des douze : les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, pp. 75-109.
- Boy Daniel, « Comment l'écologie est-elle tombée si bas ? », Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, 349 p.

Boy Daniel, « L'écologie au pouvoir », Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1 juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp 207-223.

Boy Daniel et Villalba Bruno, « Le dilemme des écologistes : ente stratégie nationale et diversités locales », Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote incertain : les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, pp. 207-221.

Boy Daniel, « Les Verts, Cohn-Bendit, l'Environnement et l'Europe », *RFSP*, n° 4-5, 1999, vol. 49, pp. 675-685.

Boy Daniel, « Les scores des partis Verts en Europe », Michel Boyer, Guy Herzlich et Bruno Maresca (dir.), *L'Environnement, question sociale : dix ans de recherche pour le ministère de l'Environnement*, Paris, Odile Jacob, 2001, pp. 182-188.

Boy Daniel, « La place des écologistes politique », Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de sciences Po, 2003, pp. 275-287.

Boy Daniel et Chiche Jean, « La gauche victorieuse. Le retour au "vote normal" », Bernard Dolez, Annie Laurent et Claude Patriat (dir.), *Le Vote rebelle, les élections régionales de mars 2004*, Dijon, Universitaires de Dijon, 2005, 271 pp. 117-130.

Boy Daniel et Chiche Jean, « La gauche radicale et Les Verts des contestations hétérogènes », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote européen 2004-2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, pp 205-228.

Boy Daniel, « Les Verts : entre dissensions internes et électoral volage », Pascal Perrineau (dir.), *Atlas électoral 2007 : qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 54-57.

Boy Daniel, « Les partis écologistes », Yael Azoulay, Pascal Perrineau, et Brice Teinturier (dir.), *Présidentielle 2007 : qui choisir ?*, Paris, Philippe Rey, 2007, pp. 144-147.

Boy Daniel et Chiche Jean, « L'image des candidats dans le temps de la décision électorale », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 77-96.

Boy Daniel et Chiche Jean, « L'échec électoral de la gauche non socialiste », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 197-212.

Boy Daniel et Chiche Jean, « Une vague Verte ? », *Revue internationale de politique comparée*, octobre 2009, n° 16, pp. 623-635.

Boy Daniel, « Les incertitudes de l'écologie politique », Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal : les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2012*, Paris, PFNSP, pp. 161-174.

Bozonnet Jean-Paul, « Les Verts : échec et résistance », *RPP*, n° 1020-1021, septembre-octobre-novembre-décembre 2002, pp. 150-161.

Bozonnet Jean-Paul, « Le "verdissement" de l'opinion publique », *Sauver la planète ?*, HS, n° 49, juillet-août 2005, pp. 50-53.

Bozonnet Jean-Paul, « Verts, fin d'un cycle ? », *RPP*, n° 1044, juillet-août-septembre 2007, pp. 136-139.

Brouard Sylvain, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, thèse de sciences politiques, Université de Bordeaux 4, 1999, 682 p.

Bussi Michel et Ravenel Loïc, « Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et Chasse, Pêche, Nature et Traditions », *Cibergeo*, article mis en ligne le 18 décembre 2001, modifié le 2 mai 2007.

Fontaine Didier, *Le vote écologiste dans le Nord-Pas-de-Calais. Classes sociale et formes urbaines*, thèse de science politique sous la direction d'André Legrand, Université de Lille 2, 1980.

Gombin Joël, *L'influence libertaire chez Les Verts français*, mémoire de recherche sous la direction de Michel Camau, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, 2003, 203 p.

Guérault Françoise, *Ecologisme et démocratie : Les Verts répondent-ils à un besoin de renouveau démocratique ?*, mémoire de DEA sous la direction de Jean Charlot, IEP de Paris, 1992, 173 p.

Hirsonger Julien, *Ecologistes et parti politique*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1992, 146 p.

Ollitrault Sylvie, *Les Verts et leur entreprise politique : étude d'un militantisme écologiste en Ille-et-Vilaine*, mémoire de DEA sous la direction de Erik Neveu, IEP de Rennes, 1990, 171 p.

Perrot Chantal, *Les mouvements écologistes face à l'action politique*, Paris, Université de Paris 2, 1979, 91 p.

Roche Agnès, « Les écologistes à la veille des législatives : l'heure des choix », *RPP*, n° 963, janvier-février 1993, pp. 29-41.

Roche Agnès, « Mars 1993 : Un révélateur des faiblesses écologistes », *RPP*, n° 964, mars-avril 1993, pp. 34-41.

Roche Agnès, « Les candidats écologistes : la chasse aux signatures », Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, pp. 81-93.

Sainteny Guillaume, *Le rejet du champ politique, causes et chances du succès : le cas des dirigeants écologistes en France*, mémoire de DEA, Université de Paris 1, juin 1983, 142 p.

Sainteny Guillaume, « Le vote écologiste aux élections régionales », *RPP*, n° 927, janvier-février 1987, pp. 38-46.

Sainteny Guillaume, « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral », *RPP*, n° 940, mars-avril 1989, pp. 25-35.

Sainteny Guillaume, « Chez les écologistes la désunion fait la force », *RPP*, n° 958, mars-avril 1992, pp. 28-34.

Sainteny Guillaume, « Le Parti socialiste face à l'écologisme », *RFSP*, n° 3, juin 1994, vol. 44, pp. 424-461.

Sainteny Guillaume, « Les Verts au pouvoir », *RPP*, n° 989, juillet-août 1997, pp. 50-51.

Villalba Bruno, *L'investiture chez Les Verts, reflet de l'évolution structurelle et politique du Parti vert-Confédération écologistes*, mémoire de DEA, Université de Lille 2, 1989, 150 p.

Villalba Bruno, *De l'identité des Verts : essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, thèse de science politique sous la direction Christian-Marie Wallon-Leducq, Université Lille 2, 1995, 570 p.

Wable Stéphane, *Les Verts et la politique autrement : mythes et réalité, l'exemple de la Picardie*, mémoire de DEA, Université de Picardie, 1993.

Zavrnsnik Damien, *La question de la décroissance chez Les Verts français*, mémoire sous la direction de Daniel-Louis Seiler, IEP d'Aix, 2012, 212 p.

Ziani-Zenaf Nadina, *Le mouvement écologiste français : contribution à l'étude des paramètres concourant à l'affirmation d'un mouvement politique*, thèse de science politique sous la direction d'Emile Callot, Université Jean Moulin, Lyon, 1989, 539 p.

7.6. Etudes sur l'écologie associative et militante

Chaufer David, « Démocratie locale et associations contre-pouvoirs », *Annuaire des collectivités locales*, t. 21, 2001, pp. 143-158.

Chibret René-Pierre, *Associations écologiques en France et en Allemagne. Une analyse culturelle de la mobilisation collective*, thèse de science politique sous la direction Bertrand Badie, Université Paris 1, 1991, 775 p.

Fabiani Jean-Louis, « La dynamique du mouvement associatif environnementaliste : éléments pour un état de la question », Frédéric Agostini, et al. (dir.), *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement, état de la question et monographies*, CREDOC, décembre 1995, pp. 13-42.

Gauchet Françoise, *Implantation politique et associatives des écologistes en Alsace*, mémoire de DEA d'études politiques, Strasbourg, Université Robert Schuman, 1991.

Jacquot Pierre, « La normalisation de l'écologisme : comparaison des associations vertes en France et en Allemagne », Jean-Paul Bozonnet et Joël Jakubec (dir.), *L'écologisme à l'aube du XXIe siècle. De la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg Éditeur, 2000, pp.149-183.

Lascoumes Pierre, « Associations de l'écologie, un grand service politique », *Pouvoirs locaux*, n° 15, 1990.

Mouriaux René et Villanueva Catherine, « Les syndicats français face à l'écologie de 1972 à 1992 », *Mots*, n° 39, juin 1994, pp. 36-52.

Ollitrault Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire, le cas de l'écologie française », *Politix*, n° 36, 1996, vol. 9, pp. 141-162.

7.7. Etudes sur les ouvrages partisans sur l'écologie politique

Aujourd'hui l'Ecologie, *Le pouvoir de vivre*, Montargis, Ecologie mensuel, 1981, 294 p.

Cans Roger, *Petite histoire du mouvement écolo en France*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2006, 318 p.

Chartier Denis et Deléage Jean-Paul, *Les écologies politiques, Aujourd'hui*, France, Ecologie & Politique, n° 40, juin 2010, t.1, 194 p.

- Cohn-Bendit Daniel, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Bernard Barrault, 1988, 173 p.
- Commoner Barry, *The Closing Circle : Nature, Man and Technology*, New-York, Knopf, 1971, 326 p.
- Cousteau Jacques-Yves et Paccalet Yves, *La mer blessée : la Méditerranée*, Paris, Flammarion, 1987, 192 p.
- Curnier Jean-Paul, *L'écologie politique au miroir*, Paris, Sens et Tonka, 2000, p 42.
- Dumont René, *L'Utopie ou la mort*, Paris, Le Seuil, 1973, 190 p.
- Dumont René, *A vous de Choisir : l'écologie ou la mort, la campagne de René Dumont et ses prolongements, objectifs de l'écologie politique*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1974, 142 p.
- Dumont René, *Agronome de la faim*, Paris, Robert Laffont, 1974, 382 p.
- Dumont René, *La croissance de la famine ! Une agriculture repensée*, Paris, Le Seuil, 1975, 190 p.
- Dumont René, *Seule une écologie socialiste ...*, Paris, Laffont, 1977, 286 p.
- Dumont René, Lalonde Brice et Moscovici Serges, *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?*, Paris, Le Seuil, 1978, 188 p.
- Jacques Ellul, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, 361 p.
- Jacques Ellul, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988, 490 p.
- Frémion Yves, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, 395 p.
- Foing Dominique, *Le livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Félin, 1994, 282 p.
- Gorz André, *Ecologie et liberté*, Paris, Galilée, 1973, 114 p.
- Gorz André, *Ecologie et politique*, Paris, Le Seuil, 1975, 244 p.
- Gorz André, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie*, Paris, Galilée, 1991, 234 p.
- Hainard Robert, *Et la nature ?*, Genève, Gérard de Büren, 1943, 226 p.
- Hainard Robert, *Les mammifères sauvages d'Europe*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, vol. I : *Généralités, insectivores, chiroptères, c Roger Chartier et Jacques Revel carnivores*, 1948, 271 p. ; vol. II : *Primipèdes, rongeurs, ongulés, cétacés*, 1949, 275 p.
- Hainard Robert, *Expansion et nature. Une morale à la mesure de notre puissance*, Paris, Le Courrier du livre, 1972, 186 p.
- Hervé Alain, *L'homme sauvage*, Paris, Stock, 1979, 196 p.
- Illich Ivan, *La convivialité*, Paris, Le Seuil, 1973, 160 p.
- Jonas Hans, *Das Prinzip Verantwortung: Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation*, Frankfurt, Insel, 1979, 424 p.

- Jouvenel (de) Bernard, *La République des camarades*, Paris, Grasset, 1914, 274 p.
- Jouvenel (de) Bernard, *De la souveraineté. A la recherche du bien publique*, Paris, Médicis, 1955, 378 p.
- Jouvenel (de) Bernard, *De l'économie politique à l'écologie politique*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1957, 26 p.
- Jouvenel (de) Bernard, *Acadie. Essais de sur le mieux-Vivre*, Paris, SEDEIS, 1968, 390 p.
- Jouvenel (de) Bernard, *Du pouvoir. Histoire naturelle e sa croissance*, Genève, Cheval Ailé, 1975, 572 p.
- Jouvenel (de) Bernard, *La civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976, 206 p.
- Lalonde Brice, « Court traité imagé sur les écologistes », *Le Sauvage*, n° 43, 1er juillet 1977, pp. 51-54.
- Lalonde Brice, « Préface », Philippe Lebreton, *L'ex-croissance, les chemins de l'écologisme*, Paris, Denoël, 1978, 127 p.
- Lalonde Brice et Simonnet Dominique, *Quand vous voudrez*, Paris, J.J. Pauvert, 1978, 234 p.
- Lalonde Brice, *Sur la vague verte*, Paris, Laffont, 1981, 268 p.
- Lebreton Philippe, *L'ex-croissance. Les chemins de l'écologisme*, Paris, Denoël, 1978, 346 p.
- Lipietz Alain, *Vert-espérance*, Paris, La Découverte, 1997, 147 p.
- Lipietz Alain, *Qu'est-ce que l'écologie ? La grande transformation du XXI^{ème} siècle*, Paris, La Découverte, 1999, 123 p.
- Lipietz Alain, *Face à la crise : l'urgence écologique*, Paris, Textuel, 2009, 141 p.
- Moscovici Serge, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, 606 p.
- Moscovici Serge, *La société contre la nature*, Paris, 10/18, 1972, 446 p.
- Moscovici Serge, *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, UGE, 1974, 310 p.
- Moscovici Serge, *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Métailié, 2002, 274 p.
- Odum Eugène P., *Fundamentals of ecology*, London, Toronto, Saunders Company, 1971, p. 3.
- Reding René, *Sauver notre planète*, Paris, Laffont, 1974, p.19.
- Rougemont (de) Denis, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, 374 p.
- Saint Marc Philippe, *Socialisation de la nature*, Paris, Stock, 1971, 381 p.
- Samuel Pierre, *Histoire du mouvement : notices historiques, brochure « Vingt ans au cœur de l'écologie, 1970-1989 »* [en ligne disponible, http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/Histoire_des_AT_1970-1989.pdf], p. 49.
- Thoreau Henry David, *Un philosophe dans les bois*, Journal de Thoreau, Paris, Boivin et Cie, 1932, 300 p.

Thoreau Henry David, *La désobéissance civile*, Paris, J-J. Pauvert, 1967, 63 p.

Waechter Antoine, *Dessine-moi une planète. L'écologie maintenant ou jamais*, Paris, Albin Michel, 1990, 257 p.

Zin Jean, « 3. André Gorz, pionnier de l'écologie politique », Christophe Fourel, *André Gorz, un penseur pour le XXIe siècle*, La Découverte « Cahiers libres », 2009 pp. 57-75.

8. Etudes sur l'environnement

8.1. Etudes sur l'histoire de l'environnement

Baron-Yelles Nacima, « Tourisme et aires protégées du littoral : le cas de la façade atlantique française », *L'information géographique*, n° 2, 2001, vol. 65, p. 143.

Garrec Jean-Pierre, « Évolution de la pollution atmosphérique en France. De la pollution locale à la pollution globale », *Annales de Géographie*, n° 572, 1993, t. 102, p. 359.

Hoquet Thierry (dir.), *Les Fondements de la botanique. Linné et la classification des plantes*, Paris, Vuibert, 2005, 290 p.

Hoquet Thierry, *Buffon Linné : éternels rivaux de la biologie ?*, Paris, Dunod, 2007, 221 p.

Matagne Patrick, *Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914*, Paris, CTHS, 1999, 301 p.

Massard-Guilbaud Geneviève, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle*, n° 64, octobre-décembre 1999, pp. 53-65.

8.2. Etudes sur l'environnement et la puissance publique

Barraqué Bernard et Theys Jacques, *Les politiques d'environnement : évaluation de la première génération, 1971-1995*, Paris, Recherches, 1998, 391 p.

Bazin Jean-François, *La création du ministère de la protection de la nature et de l'environnement : essai sur l'adaptation de la structure gouvernante à une mission nouvelle*, thèse de droit et de science politique, Dijon, 1973

Boy Daniel et Brugidou Mathieu (dir.), *Le débat public, un risque démocratique ? : l'exemple de la mobilisation autour d'une ligne à très haute tension*, Lavoisier, Tec & Doc, 2009, 178 p.

Boy Daniel, « Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ? », *RFAP*, n° 134, 2010, vol. 2, pp. 313-324.

Charvolin Florian, *L'intervention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003, 134 p.

Lascoumes Pierre, « Les politiques environnementales », Olivier Borraz et Virginie Guiraudon (dir.), *Politiques publiques ; Tome 1. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Science Po., 2008, pp. 29-69

Lascoumes Pierre (dir.), *Instituer l'environnement. Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1999, 233 p.

Lacroix Valérie et Zaccai Edwin, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante », *Revue française d'administration publique*, n° 134, 2010, vol. 2, pp. 205-232.

Saglio Jean-François, « Les débuts du ministère de l'environnement », Dossier « 1970, l'invention de l'environnement ? », *Responsabilité & environnement*, n° 46, avril 2007, pp. 29-33

Sainteny Guillaume, « L'émergence d'un nouvel enjeu de politique publique : le pouvoir face à l'environnement », *Politique et management public*, n° 2, 1998, vol. 16, p. 132.

Theys Jacques, « Vingt ans de politique française de l'environnement : les années 70-90. Un essai d'évaluation », Bernard Barraqué et Jacques Theys (dir.), *Les politiques d'environnement : évaluation de la première génération, 1971-1995*, Paris, Recherches, 1998, pp. 17-40.

8.3. Etudes sur l'environnement et l'agriculture

Bortzmeyer Martin, « À propos de la crise alimentaire (ESB, OGM...) », *Mouvements*, vol. 3, 2001, n° 15-16, pp. 187-189.

Bové José, « Lutte contre les OGM et nécessité d'une nouvelle recherche agronomique », *Ecologie & politique*, vol. 3, 2011, n° 43, pp. 49-55.

Gavignaud-Fontaine Geneviève, *La révolution rurale dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1996, 224 p.

Husson Jean-Pierre et Marochini Eric, « Les remboursements agricoles entre économie et écologie », *Norois*, n° 173, 1997, p. 196.

Lerch Yves-Henri et Boudier Séverine, « L'association Rivières et bocages, ou la lutte contre le chômage au service de la sauvegarde de l'environnement », *Autres Temps*, n° 1, 1996, vol. 51, pp. 100-102.

Libouban Jean-Baptiste, « Les faucheurs volontaires », *Ecologie & politique*, vol. 2, 2005, n° 31, pp. 71-73.

Neufchateau (de) François, *Voyages agronomiques dans la Sénatorerie de Dijon*, Paris, Madame Huzard, 1806, 260 p.

Peltre Jean, « Les remboursements en Lorraine à l'époque moderne (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles », *Annales de l'Est*, n° 3, 1976, pp. 197-246.

8.4. Etudes sur la protection de l'environnement

Cruon Roger, *Bibliographie ornithologique de la Normandie*, Caen, Université de Caen et GONm, 1973, 197 p.

GONm, « La cigogne blanche en Normandie », *Patrimoine normand*, n° 8, 1996, pp. 58-61.

Le Bozec André, « 1975-1995 : 20 ans d'évolution du service public local des ordures ménagères », *Annuaire des collectivités locales*, t. 15, 1995, pp. 83-109.

Rollin, Jérôme, « La protection des petites rivières périurbaines dans les Bouches-du-Rhône depuis les années 1960 : une analyse de la construction locale de la norme environnementale », *Géocarrefour*, n° 3, 2010, vol. 85, pp. 229-240.

8.5. Etudes sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables

Anger Didier, *Nucléaire, la démocratie bafouée ; La Hague au cœur du débat*, Levallois-Perret, Yves Michel, 2002, 280 p.

Anger Miguel, *Nucléaire et démocratie en Nord Cotentin*, mémoire de maîtrise de sociologie, Caen, 1999, 122 p.

Boy Daniel et Brugidou Mathieu (dir.), *La débat public, un risque démocratique ? : l'exemple de la mobilisation autour d'une ligne à très haute tension*, Lavoisier, Tec&Doc, 2009, 178 p.

Chataignier Stéphane et Jobert Arthur, « Des éoliennes dans le terroir. Enquête sur "l'inacceptabilité" de projets de centrales éoliennes en Languedoc-Roussillon », *Flux*, vol. 4, 2003, n° 54, pp. 36-48.

Daniel Yves, *Nucléaire : nous sommes tous en danger de mort*, Paris, Editions du Rocher, 1987, 306 p.

Escartin Aude, *La lutte antinucléaire dans le Cotentin, de La Hague à Flamanville, (1961-1977)*, mémoire de master 2 d'histoire contemporaine sous la direction de Benoît Marpeau, Université de Caen, 2010, 107 p.

Garraud Philippe, « Politique électronucléaire et mobilisation, la tentative de constitution d'un enjeu », *RFSP*, n° 3, juin 1979, vol. 29, pp.448-474.

Gautier Xavier, *La Hague, ma terre violentée*, Paris, Mercure de France, 1981.

Gros Dominique, *L'usine : histoire anecdotique de l'Usine de la Hague*, Équeurville, Le vent qui passe, 2004, 175 p.

Gueorguieva-Faye Diana, « Le problème de l'acceptation des éoliennes dans les campagnes françaises : deux exemples de la proximité géographique », *Développement durable et territoires*, dossier 7, 2006, pp. 2-12.

Lambert Michel, *Nucléaire, Peur sur la Hague*, Coutances, OCEP, 1977, 71 p.

Lebarbenchon Roger-Jean, *La Hague de la Belle Epoque au nucléaire et à l'Euro*, Cherbourg, SNAC, 1998, 265 p.

Le Floch Sophie, « Le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 19, 2011, n° 4, pp. 344-354.

Mesnil Théo, *La lutte antinucléaire dans le Nord Cotentin de 1960 à 2013*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2014, 195 p.

Puisieux Louis, *La Babel nucléaire*, Paris, Galilée, 1977, 304 p.

Rémy Elisabeth « Apprivoiser la technique. Débat public autour d'une ligne à haute Tension », *Politix*, n°31, 1995, vol. 8, pp. 136-144.

Syndicat CFDT de l'Énergie atomique, *L'électronucléaire en France*, Paris, Le Seuil, 1975, 445 p.

Topçu Sezin, « L'ACRO: Vingt ans de combat pour une expertise citoyenne », *ACRONique du nucléaire*, n° 75, décembre 2006, pp. 30-40.

Touraine Alain, *La Prophétie antinucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980, 373 p.

Varin Philippe, « La filière nucléaire face à la transition énergétique : quelles innovations pour s'adapter ? », *Annales des Mines-Responsabilités et Environnement*, n° 78, 2015, vol. 2, pp. 52-56

Viel Jean-François, *La santé publique atomisée*, Paris, La Découverte, 1998, 127 p.

Zonabend Françoise, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989, 188 p.

8.6. Etudes sur l'amiante

Auribault Denis, « Note sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers dans les filatures et tissages d'amiante en Basse-Normandie », *Revue de l'inspection générale du travail de Caen*, 1906, pp. 120-132.

Cachon Sophie, « Ça nous change : Marie-Paule Labéy », *Télérama*, n° 2672, mars 2001, pp.30-32.

Cofrier Pierre, « La naissance de l'industrie de l'amiante en Normandie », *Bulletin de la SAN*, t. LXVII, 2008, pp. 193-241.

Collectif intersyndical sécurité du Centre universitaire Jussieu, *Danger ! Amiante*, Paris, François Maspero, n°334, 1977, 423 p.

Forestier Catherine, « Une si jolie petite fibre », *Normandie Magazine*, n° 222, juin-juillet 2008, pp. 38-40.

Lenglet Roger, *L'affaire de l'amiante*, Paris, La Découverte, 1996, 255 p.

Sabre Sandrine, *Cousine Amiante : une parenté à risque ?*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction d'Yves Dupont, Université de Caen, 2000, 150 p.

Sabre Sandrine, *Socio-anthropologie des socio-pathologies du travail : le cas de l'amiante*, mémoire de DEA de sociologie sous la direction d'Yves Dupont, Université de Caen, 2001, 153 p.

Vauvert Mireille et Thomazeau René, « Ferodo + amiante + écologistes = un montage », *Autrement*, n° 17, 1979, pp.131-141.

8.7. Etudes partisanes sur l'environnement

Poujade Robert, *Le Ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 278 p.

9. Etudes sur la Normandie

9.1. Etudes sur les élections en Basse-Normandie

9.1.1. Ouvrages et articles scientifiques

Boivin Michel, *Les élections législatives des 12 et 19 mars 1978 en Basse-Normandie*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1978, 182 p.

Boivin Michel, Dufresne Jean-Pierre, Dufresne Jacques et Génicot Christian, *Guide des élections législatives : mars 1978, Manche : agriculture, écologie, emploi : les partis politiques répondent*, OCEP, Coutances, 1978, 64 p.

Boivin Michel, « Sociologie de personnel politique local : l'exemple des élus municipaux de la Manche en 1989 », *Annales de Normandie*, n° 24, 1992, pp. 595-601.

- Boivin Michel, *Les élections législatives en Basse-Normandie sous la V^{ème} République*, Marigny, Eurocibles, 2007, 300 p.
- Boivin Michel, *Les élections sénatoriales de 2001 dans la Manche*, Marigny, Eurocibles, 2011, 143 p.
- Boivin Michel, *Les élections législatives de 2007 en Basse-Normandie*, Marigny, Eurocibles, 2012, 186 p.
- Buléon Pascal et Herin Robert, *Juin 1981, mars 1986, les élections législatives en Basse-Normandie*, Université de Caen, CERA, 1986, 63 p.
- Buléon Pascal, « Les législatives de 1986 en Basse-Normandie », *Etudes Normandes*, n° 4, 1987, pp. 35-48.
- Buléon Pascal, « Comportements électoraux et données sociales en Basse-Normandie 1981-1986 », *Bulletin du CERA*, n° 31-32, juillet 1987, pp. 33-57.
- Buléon Pascal, « Comportements électoraux et données sociales en Basse-Normandie », L'Ouest politique, 75 ans après Siegfried, *Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, pp. 111-128.
- Buléon Pascal, « Siegfried, la Normandie et les tempéraments politiques, quelques raisons d'une redécouverte », *Etudes Normandes*, n° 2, 1989, vol. 38, pp.69-84.
- Bussi Michel, « Fondements des comportements électoraux dans le grand Ouest; une tentative de relecture spatialisée des travaux de Seignobos, Siegfried, Brandt », *Norois*, n° 156, 1992, pp. 389-405.
- Bussi Michel, « Les trois systèmes explicatifs de l'Ouest politique », *Norois*, n° 158, 1993, pp. 193-215.
- Cherruault Lucie, *Les élections régionales de mars 2004 en Basse-Normandie*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2009, 315 p.
- Dauvin Camille, *Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 dans le département du Calvados*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2008, 205 p.
- Fixot Anne-Marie, Lowy Paul et Seronde-Babonaux Anne-Marie, « Essai sur les comportements électoraux en Basse-Normandie ; élections présidentielles de 1974 et 1981 », *Géographie sociale*, CERA, n° 0, 1982, pp. 27-44.
- Frémont Armand, « Relire Siegfried en Normandie Aujourd'hui », *Géopolitique de la Normandie*, Etudes normandes, n° 4, 1987, pp. 9-16.
- Muller Colette, « Pratique catholique et choix électoraux. L'exemple du département de la Manche », L'Ouest Politique, 75 ans après Siegfried, *Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, pp. 129-143.
- Quellien Jean, *Les Elections dans la Manche. Sociologie électorale. Etude complémentaire*, OCEP, Coutances, 1978, 294 p.
- Quellien Jean, « Bleus, blancs, rouges – Politique et élections dans le Calvados (1870-1939) », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 18, Caen, 1986, 423 p.
- Quellien Jean, « Permanences et mutations des comportements politiques en Basse-Normandie. De la Troisième à la Cinquième République », L'Ouest Politique, 75 ans après Siegfried, *Géographie sociale*, n° 6, octobre 1987, pp. 95-110.

Riviere Jean, *Les comportements électoraux dans l'agglomération caennaise en 2002, une approche des divisions sociales dans l'espace urbain*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Hérim, Université de Caen, septembre 2003, 350 p.

Rivière Jean, « Vers une analyse contextualisée des comportements électoraux. Le cas de l'agglomération caennaise en 2002 » in *Norois*, n° 197, 2005, pp. 95-106.

9.1.2. Articles de presse

Boivin Michel, « Comment la Manche a voté le 17 juin 1984 », *La Manche Libre*, 24 juin 1984.

Boivin Michel, « Les élections cantonales de mars 1985 en Basse-Normandie, ou le recul de la gauche », *Normandie-Magazine*, n° 28, mai 1985, pp. 4-8.

Boivin Michel, « Les élections cantonales de 1988 en Basse-Normandie », *Normandie-Magazine*, novembre 1988, n° 62, pp. 53-54.

Boivin Michel, « Conseil régional : les années Garrec », *La Manche Libre*, 2 février 1992.

Boivin Michel, « Le cafouillis manchois », *La Manche Libre*, 15 mars 1992.

Boivin Michel, « Les élections législatives de 1993 en Basse-Normandie, à droite toute ! », *Normandie-Magazine*, n° 106, avril 1993, pp. 40-41.

Boivin Michel, « Les retombées du nucléaire », *La Manche Libre*, 7 février 1993.

Boivin Michel, « Pleins-feux sur Coutances-Granville », *La Manche Libre*, 14 février 1993.

Boivin Michel, « Pleins-feux sur le sud-Manche », *La Manche Libre*, 21 février 1993.

Boivin Michel, « Le duel Garrec-Stirn », *La Manche Libre*, 28 février 1993.

Boivin Michel, « Pleins feux sur Cherbourg », *La Manche Libre*, 7 mars 1993.

Boivin Michel, « Pleins feux sur Saint-Lô, l'après Daillet », *La Manche Libre*, 14 mars 1993.

Boivin Michel, « Les cantonales dans le Coutançais », *La Manche Libre*, 13 février 1994.

Boivin Michel, « Les cantonales dans le Saint-Lois », *La Manche Libre*, 20 février 1994.

Boivin Michel, « Les cantonales dans le Nord Cotentin », *La Manche Libre*, 6 mars 1994.

Boivin Michel, « Les élections européennes de 1994 en Basse-Normandie, entre deux droites mon cœur balance ! », *Normandie-Magazine*, n° 118, juillet 1994, p. 45.

Boivin Michel, « La Normandie au gouvernement », *Normandie-Magazine*, n° 126, juin-juillet 1995, pp. 12-13.

Boivin Michel, « Les enjeux du scrutin », *La Manche Libre*, 4 mai 1997.

Boivin Michel, « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, 11 mai 1997.

Boivin Michel, « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, 18 mai 1997.

Boivin Michel, « Les élections à la loupe », *La Manche Libre*, 25 mai 1997.

Boivin Michel, « Les cantonales dans le nord-cotentin, quatre élus ne repartent pas », *La Manche Libre*, 8 février 1998.

Boivin Michel, « Les cantonales dans le coutançais, la retraite du dr Asselin », *La Manche Libre*, 15 février 1998.

Boivin Michel, « Les élections cantonales dans le Sud-Manche », *La Manche Libre*, 22 février 1998.

Boivin Michel, « Les élections cantonales dans le Saint-Lois », *La Manche Libre*, 1 mars 1998.

Boivin Michel, « Zizanies manchoises », *La Manche Libre*, 15 mars 1998.

Boivin Michel, « Succès de René Garrec », *Le Nouvel Ouest*, 27 mars 1998.

Boivin Michel, Bussi Michel et Quellien Jean, « Dans un fauteuil la Basse, la Haute dans l'impasse », *Normandie-Magazine*, n° 145, avril-mai 1998, pp. 21-26.

Boivin Michel, « Le vote éclaté des Manchois », *La Manche Libre*, 17 mai 1998.

Boivin Michel, « La relève des notables manchois », *La Manche Libre*, 24 mai 1998.

Boivin Michel, « Les Européennes dans la Manche. Entre la droite et l'abstention », *La Manche Libre*, 30 mai 1999.

Boivin Michel, « Elections européennes à travers la présence des partis », *La Manche Libre*, 13 juin 1999.

Boivin Michel, « Elections européennes dans la Manche : le carton des chasseurs », *La Manche Libre*, 4 juillet 1999.

Boivin Michel, « Elections européennes. Comment ont voté les Normands », *Normandie Magazine*, juillet-août 1999.

Boivin Michel, « Les femmes dans la vie politique manchoise », *La Manche Libre*, 9 avril 2000.

Boivin Michel, « Le paysage politique manchois à la veille des élections cantonales », *La Manche Libre*, 28 janvier 2001.

Boivin Michel, « Sénatoriales manchoises : la droite s'éparpille », *La Manche Libre*, 23 septembre 2001.

Boivin Michel, « Législatives 2002 : Cherbourg, rien n'est joué », *La Manche Libre*, 19 mai 2002.

Boivin Michel, « Législatives 2002, Avranches, la droite solide », *La Manche Libre*, 19 mai 2002.

Boivin Michel, « Législatives 2002, Saint-Lô, le poids des campagnes », *La Manche Libre*, 26 mai 2002.

Boivin Michel, « Législatives 2002, Vire, duel Turret-Cousin », *La Manche Libre*, 26 mai 2002.

Boivin Michel, « Législatives 2002, Valognes, la plus atomique de France », *La Manche Libre*, 2 juin 2002.

- Boivin Michel, « Législatives 2002, des candidats en pagaille », *La Manche Libre*, 9 juin 2002.
- Boivin Michel, « Législatives manchoises : l'inquiétante montée de l'abstention », *La Manche Libre*, 30 juin 2002.
- Boivin Michel, « Législatives 2002 en Basse-Normandie : la vague bleue », *La Manche Libre*, 17 mars 2007.
- Boivin Michel, « Législatives 2007, Avranches, le poids d'un ministre », *La Manche Libre*, 19 mai 2007.
- Boivin Michel, « Législatives 2007, Cherbourg, la revanche incertaine », *La Manche Libre*, 19 mai 2007.
- Boivin Michel, « Législatives 2007, Bayeux-Côte-de-Nacre, le député sortant favori », *La Manche Libre*, 19 mai 2007.
- Boivin Michel, « Les comportements électoraux en Normandie occidentale », *La Manche Libre*, 26 janvier 2008.
- Boivin Michel, « Le paysage politique bas-normand à la veille des élections cantonales et municipales », *La Manche Libre*, 2 février 2008.
- Boivin Michel, « Cantonales : la droite a bien tenu le choc dans la région », *La Manche Libre*, 12 avril 2008.
- Boivin Michel, « Les Normands désertent l'Europe », *La Manche Libre*, 30 mai 2009.
- Boivin Michel, « Régionales 2010 : de droite, la région vote à gauche », *La Manche Libre*, 3 avril 2010.
- Boivin Michel, « Changement dans la continuité au conseil régional de Basse-Normandie », *La Manche Libre*, 17 avril 2010.
- Boivin Michel, « Législatives 2012 : la gauche à l'offensive en Basse-Normandie », *La Manche Libre*, 26 mai 2012.
- Buléon Pascal, « Elections cantonales de 1985 : le scrutin en cartes », *Ouest-France*, 16-17-18 mars 1985.
- Bussi Michel, « Vague frontiste sur la Normandie », *Normandie-Magazine*, n° 177, mai-juin 2002, pp. 8-9.
- Bussi Michel, « A Gauche toute ! », *Normandie-Magazine*, n° 192, avril-mai 2004, pp. 4-6.
- Quellien Jean, « Entre vert et rose », *Normandie-Magazine*, n° 97, mai 1992, pp. 14-16.

9.2. Etudes sur les partis politiques en Basse-Normandie

- Bellec Frédéric, *La campagne présidentielle de René Dumont et l'émergence du mouvement écologique en Basse-Normandie*, maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003, 188 p.
- Claudot Mélanie, *Le Parti socialiste dans l'Orne, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin*, Université de Caen, 2006, 217 p.
- Crespin Cyril, *Le Front national dans la Manche (1972-2002)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 414 p.

Crespin Cyril, *L'extrême-droite en Normandie sous la V^{ème} République*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2015, 500 p.

Crosville Anne, *Le Parti communiste dans la Manche de 1945 à 1981*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2007, 174 p.

Hubert François, *L'écologie politique dans la Manche de 1972 à 1995*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2006, 215 p.

Leboulanger Raphaël, *Le Parti socialiste dans la Manche de 1969 à nos jours*, mémoire de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2005, 569 p.

Letournel Jérôme, *Histoire de la fédération du Parti socialiste du Calvados (1967-1997)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2000, 401 p.

Letournel Jérôme, *Socialisme et socialistes dans le Calvados des origines à nos jours (1864-1997)*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2001, 128 p.

Requet Laurent, *Le Front national dans le Calvados (1973-2004)*, dossier de recherche de Master 1 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2007, 151 p.

Requet Laurent, *Les écologistes dans les batailles électorales dans le Calvados (1974-2007)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2008, 325 p.

9.3. Etudes sur les personnalités politiques en Basse-Normandie

Eustache-Billet Alex, *Claude Gatignol : paradigmes et paradoxes d'une énergie libérale*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2014, 132 p.

Lebourg Maxime, *Jean-Léonce Dupont, Image de « l'élu-manager » moderne dans le Calvados contemporain*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2013, 124 p.

Pagnon Clémence, Alain Tourret, *Un élu local au fil du jeu politique*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2013, 128 p.

Saint-Jean Claire, *Bernard Cazeneuve : itinéraire d'une réussite (1963-2007)*, mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Michel Boivin, Université de Caen, 2011, 192 p.

Sitographie

1. Sites publics

<http://caen.tribunal-administratif.fr>
<http://www.interieur.gouv.fr>
<https://www.data.gouv.fr>
<http://www.georges-pompidou.org>
<http://www.cnccfp.fr/>
<http://www.vie-publique.fr/discours/>
<http://www2.assemblee-nationale.fr/>

2. Sites d'information sur la vie politique française

<http://www.politiquemania.com>
<http://www.france-politique.fr/>

3. Sites concernant la recherche documentaire en ligne

<http://biblioshs.inist.fr>
<http://www.persee.fr>
<http://www.cairn.info>
<http://www.bnf.fr>
<http://documentation.unicaen.fr>
<http://cdsp.sciences-po.fr>

4. Sites de presse en ligne

<http://www.liberation.fr/>
<https://www.lesechos.fr/>
<http://Ouest-France.fr>
<http://www.monde-diplomatique.fr/>
<http://www.lemonde.fr/>
<http://tempsreel.nouvelobs.com>

5. Sites spécifiques à l'environnement

5.1. nationaux

<http://www.jardindacclimatation.fr>
<http://www.gonm.org>
<http://www.appa.asso.fr>
<http://www.amisdelaterre.org>
<http://www.terre-net.fr/>
<http://www.sortirdunucleaire.org/>
<http://www.stop-epr.org/>
<http://www.populationsoustension.org>

5.2. régionaux

<http://www.crepan.org/>
<http://www.s323409623.onlinehome.fr/crilan/>

<http://www.grape-bassenormandie.fr/>

<http://www.acro.eu.org/>

6. Sites spécifiques à l'écologie politique

6.1. nationaux

<http://www.lesverts.fr/>

<http://eelv.fr/>

<http://www.generationecologie.org/>

<http://m-e-i.fr/>

<http://www.alliance-ecologiste-independante.com/>

<http://lerassemblementcitoyen.fr/cap21lr/>

6.2. régionaux

<http://bassenormandie.eelv.fr>

<http://elus-bassenormandie.eelv.fr/>

<http://elus-caen.eelv.fr/>

Sources

1. Sources archivistiques

1.1. Archives départementales du Calvados

1.1.1. Direction de la D.D.L.R.E.D.L.P.

- 1453 W 83 : Election présidentielle (1981)
- 1500 W 134 : Elections européennes (1984)
- 1650 W 65 : Elections législatives et régionales (1986)
- 1650 W 116 : Elections cantonales (1985)
- 1818 W 189 : Elections européennes (1989)
- 1892 W 182 : Election présidentielle (1988)
- 2329 W 82 : Election présidentielle (1995)
- 2329 W 146 : Propagandes : Election présidentielle (1995) et élections législatives (1997)
- 2503 W 7 : Elections cantonales (1998)
- 2503 W 8 : Elections cantonales (1998)
- 2503 W 9 : Elections cantonales (1998)
- 2503 W 10 : Elections régionales (1998)
- 2503 W 11 : Elections européennes (1999)

1.1.2. Série J : fonds privés

- 1J79 : Tracts électoraux
- 1J79/1 : Caen : Propagande électorale 2001-2002
- 1J79/5 : Election 2004
- 1J79/7 : Propagande électorale 2007 : Présidentielle et législatives
- 1J74 : archives d'Annie Fettu : Verts Contacts : n°1 à n°399
- 1J75 : Verts Contacts : archives d'Annie Fettu : Verts Contacts : n°482 à n°590
- 1J124/1 : archives des Europe Ecologie-Les Verts

1.1.3. Cabinet du préfet

- 2304 W 207 : Dossier de presse (1988)

1.2. Archives départementales de la Manche

1.2.1. Fonds électoraux

- 3 doc 218 : Elections législatives de 1978
- 3 doc 207 : Elections cantonales de 1985
- 3 doc 230 : Elections municipales de 1989
- 3 doc 208 : Elections cantonales de 1988
- 3 doc 237 : Elections régionales de 1992
- 3 doc 209 : Elections cantonales de 1992
- 3 doc 222 : Elections législatives de 1993
- 3 doc 210 : Elections cantonales 1994
- 3 doc 509 : La Hague
- 4 doc 122 : Elections régionales de 2004 et de 2010
- 4 doc 112 : Elections législatives de 2002 et de 2007
- 4 doc 109 : Elections européennes de 2004 et de 2009

1.2.2. Fonds de la Préfecture de la Manche

- 1488w142 : propagande électorale
- 1488w139 : propagande électorale
- 1502W63 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 14 mars 1982
- 1502W100 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 10 mars 1985.
- 1502W100 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 25 septembre 1988
- 1502W100 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 2 octobre 1988
- 1502W69 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 22 mars 1992
- 1502W173 : déclarations de candidature aux élections législatives du 21 mars 1993

- 1488W118 : déclarations de candidature aux élections cantonales du 20 mars 1994

1.3. Archives préfectorales

1.3.1. Manche

- Elections régionales de 2010 : 1^{er} tour le 14 mars 2010
- Elections des représentants au Parlement européen du 7 juin 2009
- Election présidentielle : 1^{er} tour du 22 avril 2007
- Elections des représentants au Parlement européen du 13 juin 2004
- Elections législatives de 2002 : 1^{er} tour le 9 juin 2002
- Election présidentielle : 1^{er} tour du 21 avril 2002
- Elections des représentants au Parlement européen du 13 juin 1999
- Elections régionales et cantonales : 15 mars 1998
- Elections législatives : 1^{er} tour du 25 mai 1997
- Elections cantonales : 1^{er} tour du 20 mars 1994

1.3.2. Calvados

- Elections législatives de 2007 : 1^{er} tour le 10 juin 2007
- Election présidentielle de 2007 : 1^{er} tour le 22 avril 2007
- Elections des représentants au Parlement européen du 13 juin 2004
- Elections régionales de 2004 : 2^{ème} tour le 28 mars 2004
- Elections cantonales de 2004 : 1^{er} tour le 21 mars 2004
- Elections régionales de 2004 : 1^{er} tour le 21 mars 2004
- Elections législatives de 2002 : 1^{er} tour le 9 juin 2002
- Election présidentielle de 2002 : 1^{er} tour le 21 avril 2002
- Elections cantonales de 2001 : 1^{er} tour le 11 mars 2001
- Elections des représentants au Parlement européen du 13 juin 1999
- Elections régionales de 1998 : 15 mars 1998
- Elections cantonales de 1998 : 1^{er} tour le 15 mars 1998
- Elections législatives de 1997 : 1^{er} tour le 25 mai 1997
- Elections législatives de 1997 : 1^{er} tour le 25 mai 1997
- Election présidentielle de 1995 : 1^{er} tour le 23 avril 1995
- Elections cantonales de 1994 : 1^{er} tour le 20 mars 1994
- Elections régionales de 1992 : 22 mars 1992
- Elections cantonales de 1992 : 1^{er} tour le 22 mars 1992
- Elections cantonales de 1988 : 1^{er} tour le 25 septembre 1988
- Election présidentielle de 1988 : 1^{er} tour le 24 avril 1988
- Elections cantonales de 1985 : 1^{er} tour le 10 mars 1985
- Election présidentielle de 1974 : 1^{er} tour le 5 mai 1974

1.4. Archives de la médiathèque de Flers

1.4.1. Fonds privés

- FN B 1187 : Elections municipales de Flers du 11 juin 1995
- FN B 490 : Elections municipales de 1989
- FN B 464 : Elections législatives du 12 mars 1978
- FN B 310 : Elections législatives du 20 juin 1993.
- FN B 271 : Elections régionales et législatives du 16 mars 1986
- FN B 545 : Elections régionales et cantonales du 22 mars 1992
- FN B 1298 : Elections régionales et cantonales du 15 mars 1998
- FN B 2125 : Elections législatives du 10 juin 2007
- FN B 1653 : Elections législatives du 9 juin 2002

1.4.2. Dossier de presse

- Groupe d'Environnement de Flers pour la protection du Bocage, des sentiers et contre les nuisances et pollutions

1.5. Archives du conseil régional de Basse-Normandie

- Dossiers de presse sur les écologistes : 1992-2011

1.6. Archives municipales de Caen

- Propagande électorale

1.7. Archives privées

1.7.1. Manche

- Anger Didier et Paulette
- Bosquet Michel
- Frémont Michel

1.7.2. Calvados

- Dupré Philippe
- Gruénais Alain
- Hom Michel
- Labéy Marie-Paul
- Lemonnier Léon
- Siège des Verts, puis d'Europe Ecologie-Les Verts de Basse Normandie

1.7.3. Orne

- Cattelain Daniel

2. Sources journalistiques

2.1. Régionale

- *Ouest-France*

2.2. Locale

2.2.1. Manche

- *La Presse de la Manche*
- *La Manche Libre*
- *La Gazette de la Manche*

2.2.2. Calvados

- *La Voix Le Bocage*
- *La Renaissance-Le Bessin*
- *Liberté- Le Bonhomme Libre*
- *Le Pays d'Auge*
- *L'Eveil*
- *Les Nouvelles de Falaise*

2.2.3. Orne

- *L'Orne Combattante*
- *Le Journal de l'Orne*

3. Sources orales

3.1. Manche

- Entretien oral avec Didier Anger le 30 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 30.
- Entretien oral avec Didier Anger le 8 janvier 2011 de 14 h 00 à 17 h 30.
- Entretien oral avec Didier Anger le 13 novembre 2010 de 14 h 00 à 17 h 30.
- Entretien oral avec Didier Anger le 10 octobre 2010 de 14 h 00 à 17 h 30.
- Entretien oral avec Daniel Bosquet le 30 janvier 2011 de 10 h 00 à 12 h 00
- Entretien oral avec François Dufour le 3 janvier 2011 de 18 h 00 à 19 h 00
- Entretien oral avec Michel Frémont le 20 octobre 2012 de 14h00 à 17h30
- Entretien oral avec Christiane Durchon le 20 octobre 2012 de 14h00 à 17h30

3.2. Calvados

- Entretien oral avec Josette Bénard le 8 janvier 2008 de 14 h 00 à 16 h 00
- Entretien oral avec Philippe Dupré le 20 février 2008 de 10 h 30 à 11 h 30.
- Entretien oral avec Michel Horn le 26/08/2011 de 14h00 à 16h30
- Entretien oral avec Alain Gruénais le 22 janvier 2008 de 10 h 30 à 12 h 00
- Entretien oral avec Marie-Paule Labbey le 12 février 2008 de 14 h 30 à 17 h 30
- Entretien oral avec Léon Lemonnier le 5 décembre 2007 de 14 h 00 à 17 h 30
- Entretien oral avec Marie Mikaël le 13 décembre 2007 de 11 h 00 à 12 h 00.
- Entretien oral avec Claude Placé le 26 février 2008 de 9 h 00 à 10 h 30.

4. Sources audiovisuelles

- Condamnés à réussir, film de François Jacquemain, 1976, durée : 60 mi
- Amiante, le prix du silence, film de Daniel Cattelain, 2003, durée : 52 mim
- Daniel Cohn-Bendit à la Cogéma, 20 heures le journal, 1999, durée : 02min42s

Table des matières

INTRODUCTION	pp. 1-37
PREMIERE PARTIE. Des prémices à l'organisation des écologistes en parti politique (1969-1983)	pp. 38-41
<i>Chapitre 1. Aux origines de l'écologie politique : le rôle déterminant de l'écologie associative</i>	p. 42
1. D'une prise de conscience des problèmes environnementaux à une défense de l'environnement au début des années 1970 : une intense activité des associations environnementalistes.....	pp. 42-43
1.1. Des signes perceptibles de problèmes environnementaux.....	pp. 43-44
1.1.1. « L'embarras des décharges sauvages ».....	pp. 44-47
1.1.2. La pollution de l'eau.....	pp. 47-49
1.1.3. Les conséquences négatives du remembrement.....	pp. 49-51
1.2. Les associations de conservation des espaces naturels et des animaux.....	p. 51
1.2.1. De la création à l'existence du CREPAN.....	pp. 51-53
1.2.2. Le CREPAN : un rôle de sensibilisation sur la protection du milieu naturel.....	pp. 54-56
1.2.3. Le CREPAN : un acteur de terrain.....	pp. 57-59
1.2.4. Les oiseaux : « une population sous surveillance ».....	pp. 59-62
1.3. Les associations de défense de l'environnement et de défense du milieu urbain.....	p. 62
1.3.1. Le Groupe environnement de Flers.....	pp. 62-64
1.3.2. L'association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire.....	pp. 65-68
1.3.3. La défense du littoral : la Côte Fleurie.....	pp. 68-70
1.4. Les associations contre les pollutions industrielles et de défense des habitants.....	pp. 70-71
1.4.1. La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l'agglomération caennaise.....	pp. 71-73
1.4.2. La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries.....	pp. 73-75
1.4.3. La lutte contre les pollutions industrielles : l'amiante.....	pp. 75-79
2. Le mouvement antinucléaire dans le Nord Cotentin : un combat plus politique.....	pp. 79-81
2.1. Une lutte organisée.....	p. 81
2.1.1. Les comités locaux antinucléaires.....	pp. 81-83
2.1.2. Du CRILAN au CRILAN.....	pp. 83-85
2.1.3. Le combat contre les lignes à très haute tension.....	pp. 85-87
2.2. Une lutte idéologique.....	pp. 87-88
2.2.1. Un référendum local à vocation nationale.....	pp. 88-90
2.2.2. Des campagnes d'information et de sensibilisation.....	pp. 90-91
2.2.3. Des rencontres intellectuelles et scientifiques.....	pp. 91-93
2.3. Une lutte active.....	p. 93
2.3.1. Des actions pacifistes.....	pp. 93-99
2.3.2. Des actions judiciaires.....	pp. 99-101
2.3.3. Des actions plus « musclées ».....	pp. 101-104
3. L'institutionnalisation de l'environnement.....	pp. 104-105
3.1. Une timide prise de conscience des partis politiques.....	p. 105
3.1.1. Frank Duncombe : un pionnier dans la défense de l'environnement.....	pp. 105-108
3.1.2. Les élections législatives de 1973 : « écologiser le débat politique ».....	pp. 108-109
3.2. La mise en place d'actions publiques de protection de l'environnement.....	p. 110
3.2.1. La protection de l'eau dans la région : l'exemple de la Vire.....	pp. 110-111
3.2.2. La lutte contre la pollution atmosphérique à Caen.....	pp. 111-113

3.2.3. Les Etats régionaux de l'Environnement.....	pp. 113-115
<i>Chapitre 2. La naissance de l'écologie politique en Basse-Normandie.....</i>	<i>p.116</i>
1. De l'union associative à la création du parti des Verts.....	pp.116-117
1.1. L'écologie politique libertaire en Basse-Normandie.....	pp.117-118
1.1.1. La constitution du groupe local des Amis de la Terre à Caen.....	pp. 119-120
1.1.2. L'activité du groupe local des Amis de la Terre de Caen.....	pp. 120-122
1.1.3. Le caractère groupusculaire des libertaires.....	pp. 123-125
1.2. Le temps des collectifs « biodégradables ».....	p. 125
1.2.1. Le « Collectif Ecologie 78 ».....	pp. 126-128
1.2.2. Le collectif « Europe Ecologie ».....	pp.128-129
1.3. Au niveau national : le rôle des écologistes bas-normands.....	pp. 129-130
1.3.1. La Coordination interrégionale des mouvements écologistes.....	pp. 130-131
1.3.2. Le Mouvement d'écologie politique.....	pp. 131-133
1.3.3. La fusion des Verts.....	pp. 133-134
1.4. Au niveau régional : une union difficile et lente.....	p. 135
1.4.1. Des associations écologistes politiques locales.....	pp. 135-137
1.4.2. Manche-Ecologie.....	pp. 137-139
1.4.3. La Fédération écologiste de Basse-Normandie.....	pp. 139-141
2. Un nouveau projet alternatif de société des écologistes.....	pp. 141-142
2.1. Un programme centré sur l'écologie.....	pp. 142-143
2.1.1. Une politique énergétique alternative.....	pp. 143-144
2.1.2. Une défense du milieu naturel.....	pp. 144-146
2.1.3. Une politique de transports collectifs.....	p. 146
2.2. Une économie domestiquée.....	pp. 146-147
2.2.1. Une agriculture biologique.....	pp. 147-149
2.2.2. Une industrie locale et autogestionnaire.....	pp. 149-151
2.2.3. Pour une société solidaire.....	pp. 151-153
2.3. Une nouvelle organisation politique.....	p. 153
2.3.1. Une critique du centralisme jacobin.....	pp. 153-155
2.3.2. Une France décentralisée.....	pp. 155-156
2.3.3. Une nouvelle culture politique.....	pp. 156-157
2.2.4. Une Europe régionale.....	p. 157
<i>Chapitre 3. L'affirmation de l'écologie politique sur la scène électorale : le temps des collectifs</i> <i>« biodégradables » (1974-1983).....</i>	<i>p.158</i>
1. L'apparition d'une écologie électorale (1974-1979).....	pp.158-159
1.1. L'acte fondateur de l'écologie politique : la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974.....	pp.159-162
1.2. L'acte de naissance du vote antinucléaire dans le Nord Cotentin : la candidature d'André Travers dans le canton des Pieux aux élections cantonales de 1976.....	pp.162-164
1.3. Entre espoir et désenchantement des écologistes aux élections législatives de 1978.....	p. 164
1.3.1. Les candidats du Collectif Ecologie 78.....	pp. 165-167
1.3.2. Des résultats encourageants pour les candidats du Collectif Ecologie 78.....	pp. 167-168
1.4. Entre succès local et échec national : les élections de 1979.....	p.169
1.4.1. De nouvelles candidatures antinucléaires aux élections cantonales de 1979.....	pp.169-171
1.4.2. Le revers électoral aux élections européennes de 1979.....	pp. 172-174
2. Entre défaite aux élections nationales et implantation aux élections locales (1981-1983).....	pp. 174-175

2.1. Dans l'ombre du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 1981.....	p. 175
2.1.1. Des « primaires sous hautes tensions ».....	pp. 175-177
2.1.2. La campagne électorale.....	pp. 177-178
2.1.3. Les résultats électoraux.....	pp. 178-181
2.2. Un recul des écologistes aux élections législatives de 1981.....	pp. 181-182
2.2.1. Les candidats écologistes.....	pp. 182-185
2.2.2. Les résultats électoraux.....	pp. 185-186
2.3. Succès des candidats écologistes aux élections cantonales de 1982.....	p.187
2.3.1. Les candidats écologistes.....	pp. 187-189
2.3.2. Les résultats électoraux.....	p. 190
2.4. Les élections municipales de 1983.....	pp. 190-191
2.4.1. Les listes et les candidats écologistes.....	pp. 191-193
2.4.2. Les programmes électoraux.....	pp. 193-197
2.4.3. Les résultats électoraux.....	pp. 197-199
DEUXIEME PARTIE. De l'essor de l'écologie politique à son déclin en Basse-Normandie (1984-1998)	pp. 200-2002
<i>Chapitre 1. Les écologistes : acteurs de terrain et de la vie politique (1984-1998)</i>	pp. 203-205
1. De la naissance à l'existence politique des Verts (1984-1998).....	pp. 205-206
1.1. Les Verts » (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie) (1984-1998).....	p. 206
1.1.1. La naissance d'un parti (1984-1989).....	pp. 206-210
1.1.2. Un parti en construction (1989-1994).....	pp. 210-213
1.1.3. Un parti structuré (1995-1998).....	pp. 214-215
1.2. La vie interne des Verts de Basse-Normandie.....	p. 215
1.2.1. La contestation de Didier Anger (1984-1990).....	pp. 216-218
1.2.2. Sociologie des adhérents.....	pp. 218-220
1.2.3. La communication interne : le journal.....	pp. 220-222
2. Les élus écologistes en Basse-Normandie.....	pp. 222-223
2.1. Didier Anger : l'écu écologiste bas-normand.....	pp. 223-224
2.1.1. Conseiller régional (1986-1989).....	pp. 224-226
2.1.2. Député européen (1989-1994).....	pp. 226-230
2.1.3. Conseiller régional (1995-1998).....	pp. 230-232
2.1.4. Les élus écologistes dans la communauté urbaine de Cherbourg (1989-1994).....	pp. 232-236
2.3. Les ruptures.....	p. 236
2.3.1. L'exclusion de Dominique Bauduin.....	pp. 237-238
2.3.2. La dissidence de Léon Lemonnier au sein des Verts Basse-Normandie et la création des « Ecologistes, ni à droite, ni à gauche ».....	pp. 238-241
2.3.3. Génération écologie.....	pp. 241-243
2.3.4. Le groupe Ecologie et solidarité.....	pp. 243-245
3. Le militantisme de terrain.....	pp. 245-246
3.1. La lutte antinucléaire.....	p. 246
3.1.1. Les Verts : partenaires de la lutte antinucléaire (1984-1990).....	pp. 247-248
3.1.2. La question des déchets nucléaires.....	pp. 248-252
3.1.3. La question du plutonium.....	pp. 252-253
3.2. Les combats socio-environnementales.....	p. 254
3.2.1. La lutte contre une agriculture industrielle.....	pp. 254-256
3.2.2. La défense de la qualité de l'eau.....	pp. 257-259

3.2.3. La lutte contre les décharges non-contrôlées.....	pp. 259-261
3.2.4. La défense de la qualité de vie.....	pp. 262-265
3.2.5. Des combats plus sociaux : l'emploi et le logement (1995-1998).....	pp. 265-266
3.3. L'apparition de nouvelles associations écologiques à dimension régionale (1984-1990).....	pp. 266- 267
3.3.1. Le groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie et Marie-Paule Labéy.....	pp. 267-271
3.3.2. Le CREPAN et Josette Bénard.....	pp. 271-274
3.3.3. L'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest.....	pp. 274-277
<i>Chapitre 2. De la traversée du désert à l'essor électoral (1984-1992).....</i>	<i>p.278</i>
1. L'implantation électorale des Verts (1984-1986).....	p.278
1.1. Les candidats et les listes écologistes.....	p.279
1.1.1. La liste « Europe Ecologie-Les Verts » aux élections européennes de 1984.....	pp. 279-281
1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1985.....	pp. 281-283
1.1.3. Les listes Vertes aux élections régionales et législatives de 1986.....	pp. 283-285
1.2. Les programmes.....	p. 285
1.2.1. Les questions socio-économiques.....	pp. 285-288
1.2.2. Les questions environnementales.....	pp. 288-291
1.2.3. Les questions politiques et institutionnelles.....	pp. 291-292
1.3. Les résultats.....	p. 293
1.3.1. Les résultats de la liste « Les Verts Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1984.....	pp. 293-294
1.3.2. Les résultats des candidats aux élections cantonales de 1985.....	pp. 294-295
1.3.3. Les résultats décevants des listes vertes aux élections régionales et législatives de 1986.....	pp. 295-297
2. La fin de la traversée du désert (1988).....	p. 297
2.1. Les candidats.....	pp. 297-298
2.1.1. Le candidat Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988.....	pp. 298-300
2.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1988.....	pp.300-303
2.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1988.....	pp. 303-305
2.2. Les programmes.....	p. 305
2.2.1. Les questions environnementales.....	pp. 305-308
2.2.2. Les questions socio-économiques.....	pp. 308-312
2.2.3. Les questions politico-institutionnelles.....	p. 312
2.3. Les résultats.....	p. 312
2.3.1. Les résultats d'Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988.....	pp. 312-314
2.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1988.....	pp. 314-315
2.3.3. Les résultats des écologistes aux élections cantonales de 1988.....	pp. 315-317
3. Le temps des succès (1989-1992).....	pp. 317-318
3.1. Les listes et les candidats.....	pp. 318-319
3.1.1. Les listes et les candidats aux élections municipales de 1989.....	pp. 319-322
3.1.2. La liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989.....	pp. 322-323
3.1.3. Les listes écologistes aux élections régionales de 1992.....	pp. 324-328
3.1.4. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1992.....	pp. 328-335
3.2. Les programmes.....	pp. 335-336
3.2.1. Le programme des listes écologistes de la CUC aux élections municipales de 1989.....	pp. 336-338
3.2.2. Le programme de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989.....	pp. 339-340

3.2.3. Les programmes des listes et des candidats écologistes aux élections régionales et cantonales de 1992.....	pp.340-354
3.3. Les résultats.....	p. 354
3.3.1. Les résultats des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 1989.....	pp. 354-358
3.3.2. Les résultats de la liste « Les Verts-Europe-Ecologie » aux élections européennes de 1989.....	pp. 358-359
3.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections régionales de 1992.....	pp. 359-362
3.3.4. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1992.....	pp. 362-364
<i>Chapitre 3. Le déclin électoral de l'écologie politique (1993-1998)</i>	p. 365
1. Le temps des incertitudes (1993-1994).....	pp. 365-366
1.1. Les listes et les candidats.....	pp. 366-367
1.1.1. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1993.....	pp. 367-372
1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1994.....	pp. 372-374
1.1.3. Les listes écologistes aux élections européennes de 1994.....	pp. 374-375
1.2. Les programmes.....	p. 376
1.2.1. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 1993.....	pp. 376-383
1.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections cantonales de 1994.....	pp. 383-386
1.2.3. Les programmes des listes écologistes aux élections européennes de 1994.....	pp. 386-387
1.3. Les résultats.....	pp. 387-388
1.3.1. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1993.....	pp. 388-390
1.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1994.....	pp. 390-392
1.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 1994.....	pp. 392-393
2. Le temps du positionnement politique (1995-1997).....	pp. 393-394
2.1. Les candidats et les listes.....	p. 394
2.1.1. Le choix du candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1995.....	pp. 395-397
2.1.2. Les candidats et les listes écologistes aux élections municipales de 1995.....	pp. 397-401
2.1.3. Les candidats écologistes aux élections législatives de 1997.....	pp. 402-407
2.2. Les programmes.....	pp. 407-408
2.2.1. Le programme de Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 1995.....	pp. 408-410
2.2.2. Le programme des listes écologistes aux élections municipales de 1995.....	pp. 410-411
2.2.3. Le programme des candidats écologistes aux élections législatives de 1997.....	pp. 412-419
2.3. Les résultats.....	pp. 419-420
2.3.1. Les résultats de Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 1995.....	pp. 420-421
2.3.2. Les résultats des listes écologistes aux élections municipales de 1995.....	pp. 421-425
2.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 1997.....	pp. 425-427
3. Le temps des déchirures (1998).....	p. 428
3.1. Les candidats et les listes écologistes.....	pp. 428-429
3.1.1. La constitution des listes écologistes aux élections régionales de 1998.....	pp. 429-434
3.1.2. Les listes écologistes aux élections régionales de 1998.....	pp. 434-437
3.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 1998.....	pp. 437-439
3.2. Les programmes des listes écologistes et des candidats.....	p. 439
3.2.1. Les Verts.....	pp. 439-442
3.2.2. Les Ecologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie.....	pp. 442-443
3.2.3. Les listes indépendantes des partis.....	pp. 443-446
3.3. Les résultats des candidats et des listes écologistes.....	p. 446
3.3.1. Les résultats des listes écologistes aux élections régionales de 1998.....	pp. 446-449

3.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 1998.....	pp. 449-451
TROISIEME PARTIE. Vers le succès de l'écologie politique (1999-2012)	pp. 452-454
<i>Chapitre 1. De la fin des Verts à la création d'Europe Ecologie-Les Verts (1999-2012)</i>	p. 455
1. Les Verts en Basse-Normandie (1999-2009).....	p. 456
1.1. L'arrivée d'une nouvelle génération.....	p. 457
1.1.1. Les adhérents.....	pp. 457-459
1.1.2. La vie interne (1999-2009).....	pp. 460-463
1.1.3. La fin de la carrière politique de Didier Anger.....	pp. 463-465
1.2. Toujours sur le terrain.....	p. 466
1.2.1. Une politique de transport alternatif.....	pp. 466-467
1.2.2. Le développement de l'énergie éolienne.....	pp. 467-470
1.2.3. Pour une agriculture paysanne.....	pp. 470-473
1.3. Des événements de dimension nationale.....	p. 473
1.3.1. La visite de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de retraitement de La Hague le 19 janvier 1999.....	pp. 473-476
1.3.2. L'assemblée générale nationale du groupe des jeunes écologistes « Chiche ! » à Hérouville Saint-Clair du 11 au 14 novembre 1999.....	pp. 476-477
1.3.3. Les « Journées d'été » des Verts à Coutances du 23 au 27 août 2006.....	pp. 477-482
2. Vers un nouveau parti (2010-2012).....	pp. 482-483
2.1. La création d'Europe Ecologie-Les Verts de Basse-Normandie.....	p. 484
2.1.1. Le rassemblement de l'écologie.....	pp. 484-486
2.1.2. Le fonctionnement régional.....	pp. 486-488
2.1.3. Les groupes locaux.....	pp. 488-490
2.2. Un mouvement bien structuré.....	pp. 490
2.2.1. Les adhérents et les coopérateurs.....	pp. 490-492
2.2.2. L'organisation financière.....	pp. 492-493
2.2.3. La communication interne et externe : le site web d'EELV Basse-Normandie et les listes de diffusion.....	pp. 493-495
2.3. La professionnalisation des élus EELV.....	p. 496
2.3.1. Les élus EELV au conseil régional de Basse-Normandie (2010-2014).....	pp. 496-499
2.3.2. Les élus EELV au conseil municipal de Caen (2008-2014).....	pp. 499-511
2.3.3. La crise d'EELV de Basse-Normandie.....	pp. 511-512
3. Le retour de la lutte antinucléaire dans la Manche : l'EPR.....	pp. 512-513
3.1. Le projet d'EPR et de THT.....	pp 513
3.1.1. Le choix du site : une décision politique.....	pp. 514-517
3.1.2. La constitution du collectif régional L'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici ! et des associations locales.....	pp. 517-520
3.1.3. L'élection présidentielle de 2007.....	pp. 520-522
3.2. Les différentes formes de luttes anti-EPR et anti-THT.....	p. 522
3.2.1. La contestation juridique de l'EPR.....	pp. 522-523
3.2.2. La bataille de l'information.....	pp. 523-528
3.2.3. Les actions.....	pp. 528-530
3.3. La contestation contre la ligne THT Cotentin-Maine.....	p. 531
3.3.1. Les réunions RTE et l'opposition à l'enquête publique sur la ligne THT Cotentin-Maine...pp.	531-535
3.3.2. La mobilisation des élus locaux.....	pp. 535-539
3.3.3. La fin de la lutte antinucléaire ?.....	pp. 539-542

<i>Chapitre 2. Entre succès aux élections intermédiaires et échec aux élections majeures (1999-2007)</i>	pp. 543-545
1. Le temps du renouveau (1999 -2001)	pp. 545-546
1.1. Les candidats et les listes	p. 546
1.1.1. Les listes écologistes aux élections européennes de 1999	pp. 546-548
1.1.2. Les listes et les candidats écologistes aux élections municipales de 2001	pp. 548-553
1.1.3. Les candidats aux élections cantonales de 2001	pp. 553-554
1.1.4. La liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001	pp. 554-556
1.2. Les programmes	p. 556
1.2.1. Le programme des listes écologistes aux élections européennes de 1999	pp. 556-558
1.2.2. Les programmes des listes vertes aux élections municipales de 2001	pp. 558-560
1.2.3. Les programmes des candidats aux élections cantonales de 2001	pp. 561-565
1.2.4. Le programme de la liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001	p. 565
1.3. Les résultats	pp. 565-566
1.3.1. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 1999	pp. 566-568
1.3.2. Les résultats des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 2001	pp. 568-572
1.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2001	pp. 572-574
1.3.4. Les résultats de la liste « Du Vert au Sénat » dans la Manche aux élections sénatoriales de 2001	pp. 574-575
2. Entre succès et échec ? (2002)	pp. 575-576
2.1. Les candidats	p. 576
2.1.1. Les candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002	pp. 577-579
2.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2002	pp. 559-584
2.2. Les programmes	pp. 584-585
2.2.1. Les programmes électoraux des candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002	pp. 585-586
2.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2002	pp. 586-591
2.3. Les résultats	pp. 591-592
2.3.1. Les résultats des candidats écologistes à l'élection présidentielle de 2002	pp. 592-593
2.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2002	pp. 593-596
3. Le temps des hésitations (2004)	pp. 596-597
3.1. Les candidats et les listes	pp. 597-598
3.1.1. La liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004	pp. 598-600
3.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2004	pp. 600-601
3.1.3. Les listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 2004	pp. 601-602
3.2. Les programmes	p. 602
3.2.1. Le programme de la liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004	pp. 602-604
3.2.2. Le programme des listes et des candidats écologistes aux élections cantonales de 2004	pp. 604-606
3.2.3. Le programme des listes écologistes aux élections européennes de 2004	pp. 606-607
3.3. Les résultats	pp. 607-608
3.3.1. Les résultats de la liste « Union pour une nouvelle gauche » aux élections régionales de 2004	pp. 608-610
3.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2004	pp. 610-611
3.3.3. Les résultats des listes écologistes aux élections européennes de 2004	p. 611-612
4. Le temps des déceptions (2007)	pp. 612-614

4.1. Les candidats.....	p. 614
4.1.1. La candidate Verte et le candidat altermondialiste à l'élection présidentielle de 2007.....	pp. 614-617
4.1.2. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2007.....	pp. 615-622
4.2. Les programmes.....	pp. 622-623
4.2.1. Les programmes de la candidate Verte et du candidat « altermondialiste » à l'élection présidentielle de 2007.....	pp. 623-624
4.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2007.....	pp. 624-629
4.3. Les résultats.....	p. 629
4.3.1. Les résultats de la candidate Verte et du candidat altermondialiste à l'élection présidentielle de 2007..	pp. 629-630
4.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2007.....	pp. 631-632
<i>Chapitre 3. Le succès de l'écologie politique ? (2008 -2012)</i>	p. 633
1. Les dernières élections intermédiaires des Verts (2008).....	p. 634
1.1. Les candidats et les listes écologistes.....	p. 635
1.1.1. Les listes et les candidats écologistes aux élections municipales de 2008.....	pp. 635-638
1.1.2. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2008.....	p. 638
1.1.3. Les candidats Verts dans le Calvados lors des élections sénatoriales de 2008.....	p. 639
1.2. Les programmes.....	p. 639
1.1.2. Le programme de la liste « Valognes ville verte, ville ouverte » conduite par Didier Goujon aux élections municipales de 2008.....	pp. 639-640
1.2.2. Le programme des candidats Verts aux élections cantonales de 2008.....	pp. 640-642
1.3. Les résultats.....	pp. 642-643
1.3.1. Le résultat des listes et des candidats écologistes aux élections municipales de 2008.....	pp. 643-646
1.3.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2008.....	pp. 646-647
1.3.3. Les résultats des candidats Verts dans le Calvados aux élections sénatoriales de 2008.....	pp. 647-648
2. Les premières élections intermédiaires d'Europe Ecologie-Les Verts (2009-2011).....	pp. 648-649
2.1. Les candidats et les listes.....	p. 650
2.1.1. Les listes écologistes aux élections européennes de 2009.....	pp. 650-653
2.1.2. La liste Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010.....	pp. 653-654
2.1.3. Les candidats écologistes aux élections cantonales de 2011.....	pp. 654-655
2.2. Les programmes.....	p. 656
2.1.2. Les programmes des listes écologistes aux élections européennes de 2009.....	pp. 656-658
2.2.2. Le programme d'Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010.....	pp. 658-659
2.2.3. Les programmes des candidats écologistes aux élections cantonales de 2011.....	pp. 659-661
2.3. Les résultats.....	pp. 661-662
2.3.1. Le résultat des listes écologistes aux élections européennes de 2009.....	pp. 662-663
2.3.2. Les résultats de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie aux élections régionales de 2010.....	pp. 663-665
2.3.3. Les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales de 2011.....	pp. 665-668
3. Vers la marginalisation de l'écologie politique ? (2012).....	pp. 668-669
3.1. Les candidats.....	p. 669
3.1.1. La candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012.....	pp. 669-672
3.1.2. La contestation locale des socialistes de l'accord national PS-EELV.....	pp. 672-675
3.1.3. Les candidats écologistes aux élections législatives de 2012.....	pp. 676-677
3.2. Les programmes.....	pp. 677-678
3.1.2. Le programme de la candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012.....	pp. 678-679

3.2.2. Les programmes des candidats écologistes aux élections législatives de 2012.....	pp. 679-681
3.3. Les résultats.....	pp. 681-682
3.1.2. Les résultats de la candidate écologiste à l'élection présidentielle de 2012.....	pp. 682-683
3.2.2. Les résultats des candidats écologistes aux élections législatives de 2012.....	pp. 683-685
CONCLUSION	pp. 686-700
Table des sigles et des abréviations.....	pp. 701-704
Index des lieux.....	pp. 705-711
Index des personnes.....	pp. 711-720
Table bibliographique.....	pp. 721-722
Bibliographie.....	pp. 723-766
Sitographie.....	pp. 767-768
Sources.....	pp. 769-772
Table des matières.....	pp. 733-781

Annexe 1. « L’embarras des décharges sauvages »

Décharge non-contrôlée au Plessis-Grimoult (1975)



Ouest-France, 23 janvier 1975

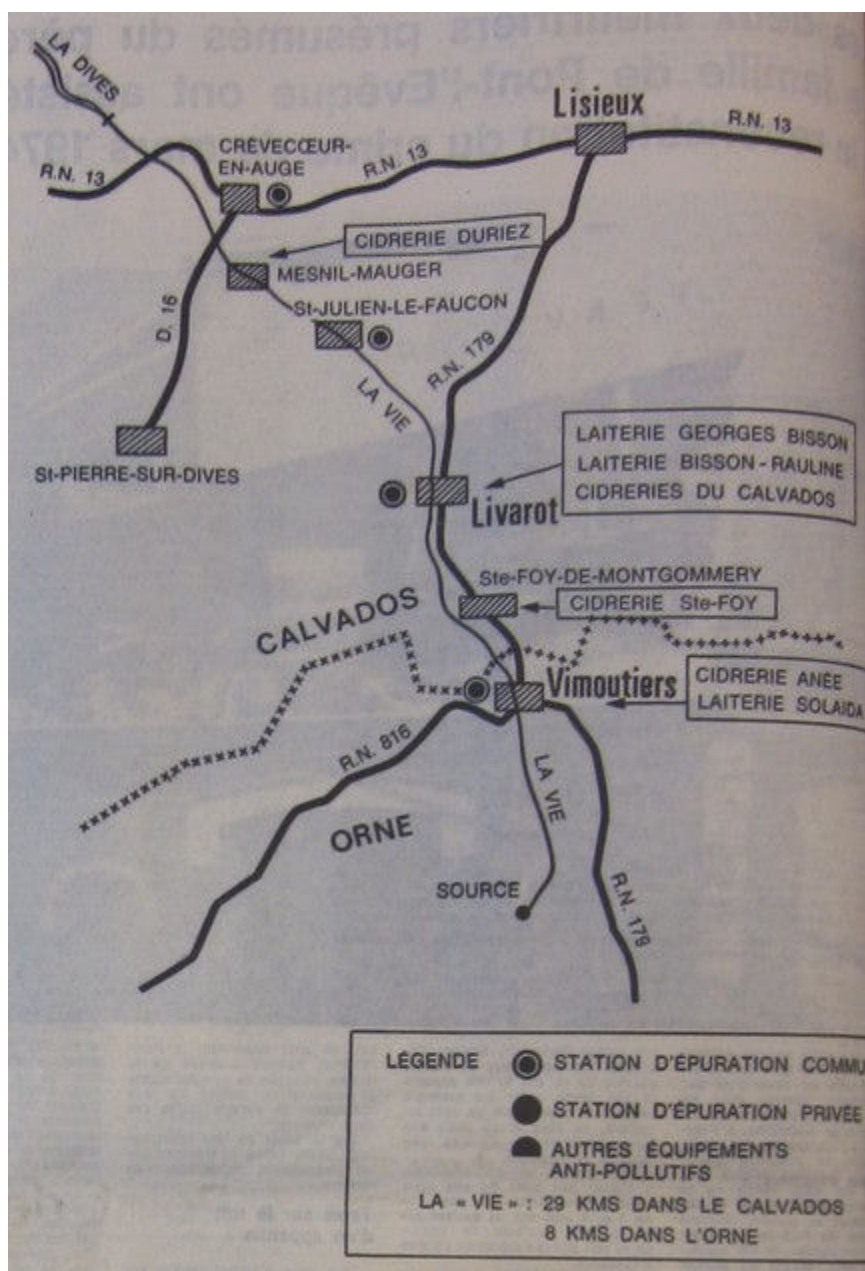
Décharge sauvage à Sainte-Honorine-des-Pertes



Ouest-France, 7 mars 1975

Annexe 2 : La pollution de l'eau

Schéma des différentes activités agro-industrielles à proximité de la Vie



Ouest-France, 21 novembre 1975

Annexe 3 : Le problème du remembrement

Conséquences du remembrement dans le bocage virois



Ouest-France, 20 avril 1979.

Annexe 4 : Le CREPAN

Affiche pour la protection du littoral



Ouest-France, 22 juin 1972

Annexe 5 : Les oiseaux : « une pollution sous surveillance »

Aménagement de l'île sableuse de la réserve ornithologique au niveau du lac de la Dathée



Ouest-France, 7 septembre 1981

Opération de reboisement



Ouest-France, 22 février 1982

Le GR.EN. a aujourd'hui quatre ans

Une nécessité : doubler le nombre des adhérents

« Un minimum de deux cents adhérents nous semble un but tout à fait réaliste » : le Groupe Environnement, comme d'ailleurs beaucoup d'associations, considère que ses effectifs ne sont pas à la hauteur de son combat. L'assemblée générale, tenue vendredi soir, au coin du feu, dans le foyer du centre d'animation, a illustré, de façon éloquente, ce manque de mobilisation : sur quatre-vingt-dix adhérents, vingt étaient présents.

Derrière René Busson, son président, le GREN. compte bien cependant continuer, fort de ce qui a failli devenir un leitmotiv au cours de cette réunion : « On a la satisfaction d'avoir fait quelque chose, que personne autrement n'aurait fait ». Ce quelque chose, c'est une série d'actions, plus ou moins ponctuelles, entreprises tant au niveau de l'environnement urbain que de l'espace rural.

Le bilan

Sur le premier point, le rapport d'activité a fait état des interventions sur l'espace Blin, le P.O.S. de Flers et deux autres enquêtes publiques, d'une demande pour la création d'une commission extra-municipale de l'environnement à Flers, de la plantation de trois arbres dans le cadre des opérations naissance-arbre, d'une action contre la suppression du chemin des Rousselets à Saint-Georges, de la participation à la commission extra-municipale de l'environnement à Saint-Georges, enfin de la mise sur pied de deux séances guidées sur la « connaissance du parc du château de Flers ».

En ce qui concerne l'espace rural, on a surtout fait état bien sûr du remembrement de Cerisy et aussi de Montsecret, où le GREN. est membre officiel de la commission. On a noté également trois séances-débats sur le remembrement, huit randonnées pédestres, un rallye pédestre, deux cents heures de débroussaillage de chemin, l'intervention sur un dépôt d'ordures à Saint-Georges, etc.

Le GREN., qui a également participé à la réunion « Objectifs de qualité pour le bassin de la Vère », sauvé une dizaine d'arbres sur la route Flers-Condé et demandé de nouvelles plantations, travaillé avec la commission départementale des sites, se considère donc bien seul et encore trop peu implanté pour un aussi vaste champ d'action.

Le groupe écologiste, créé cette année sur Flers, n'a en effet pas les mêmes objectifs. Il lutte, selon le GREN., qui l'estime complémentaire, pour le plus long terme, face au nucléaire et pour la nourriture biologique, et en fait pour une autre organisation de la société.

Une association... un homme

Le GREN. n'en considère pas moins évidemment son propre combat comme prioritaire, d'où son regret d'être « assez modeste au niveau du nombre d'adhérents, de leur ardeur et des moyens matériels ». En fait, chacun sait que le GREN., c'est surtout un homme, M. René Busson. Peut-être, faudrait-il que les responsabilités changent parfois de mains.

L'idée a été émise par M. Busson lui-même, mais elle n'a pas rencontré d'échos. Il demeure donc président. Seuls les deux vice-présidents changent, MM. Michel Pellust et Louis Jonquet, remplaçant MM. René Dauphin et Michel Maupas, tandis que Mmes Fées et Léger remplacent au con-

seil d'administration MM. Lévêque et Jacquet, démissionnaires.

Quant au domaine financier, une seule chose à remarquer : le GREN. dispose d'une subvention de 5 000 F. accordée en 1977 par le ministère de la Culture et de

l'Environnement. Elle ne peut être utilisée pour le fonctionnement. Elle est donc bloquée, en attendant d'être utilisée pour des plantations et des travaux de conservation.



Ouest-France, 19 décembre 1978

Annexe 7: La lutte contre la pollution dans le bocage virois : l'APNEV

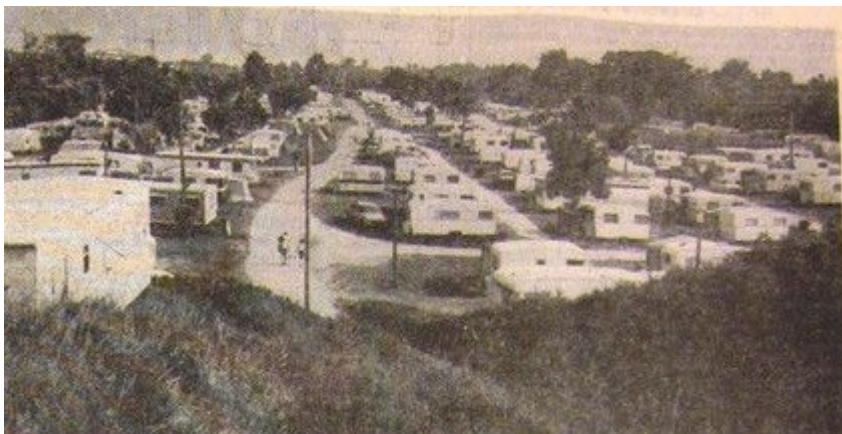
Baraquement route de Caen à Vire



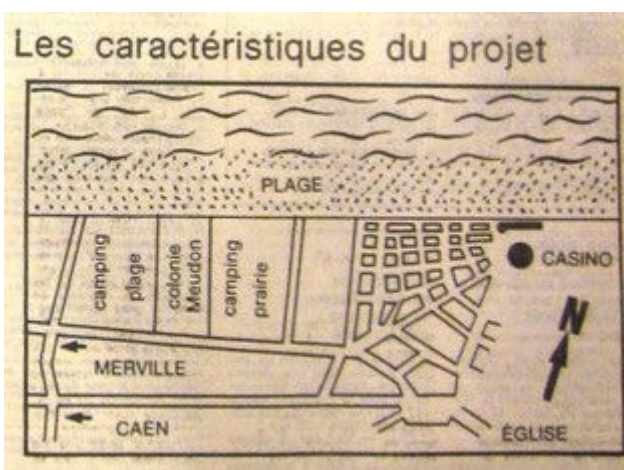
Ouest-France, 20 septembre 1977

Annexe 8: Le littoral : la Côte Fleurie

Projet de création de la ZAC nautique à Cabourg



A quelques mètres de la plage, ce site naturel qu'il serait aisé de mettre en valeur est actuellement occupé par des centaines de caravanes et de tentes. Bien que certaines pourront trouver à s'installer dans un nouveau camping « 2 étoiles », prévu près de l'hippodrome, c'est tout de même une certaine catégorie de touristes qui fera en premier les frais de l'opération.



Tout ce qui se trouve sur la zone comprise entre la route de Caen et la plage sera rasé. Cette pépinière disparaîtra partiellement au profit d'un centre commercial et de parkings. En bordure même de la route de Caen, elle sera remplacée par une autre opération immobilière. L'entreprise Vaci sa, en effet, y réalisera un ensemble de 235 logements d'une hauteur maximum de 20,75 m. Les jardins ouvriers qui se trouvent immédiatement derrière sont également concernés par ces deux projets.

Ouest-France, 19 juillet 1979

Annexe 9 : La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l'agglomération caennaise

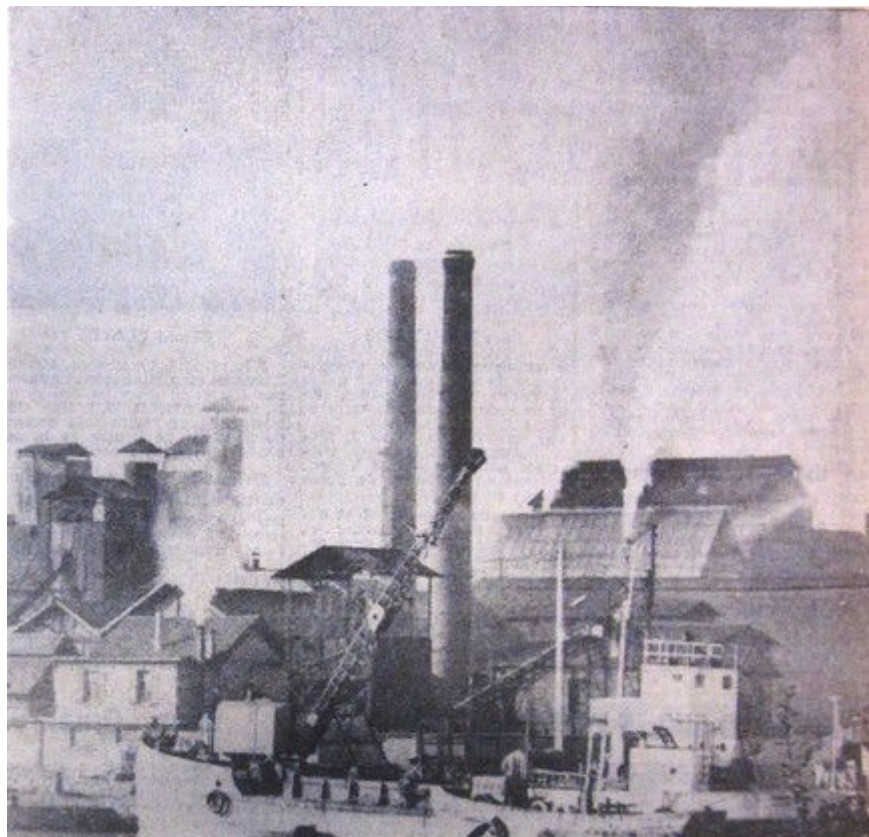
Affiche national de prévention de l'APPA (1976)



Ouest-France, 9 décembre 1976

Annexe 10 : La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l'agglomération caennaise

Usine des Combustibles de Normandie de la zone portuaire de Caen



Ouest-France, 29 mai 1969

Annexe 11 : La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries

Carrières de Mouen



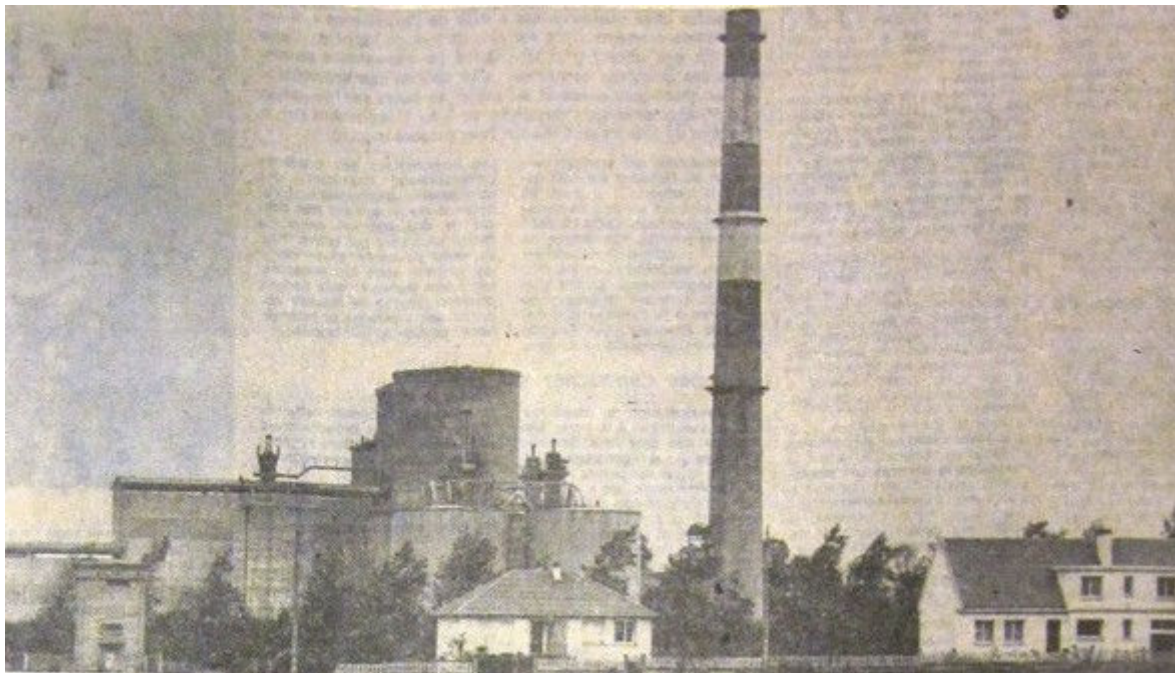
Cette photo illustre bien la thèse du syndicat de défense. Il manque bien sûr le bruit...

(Photo Aifa)

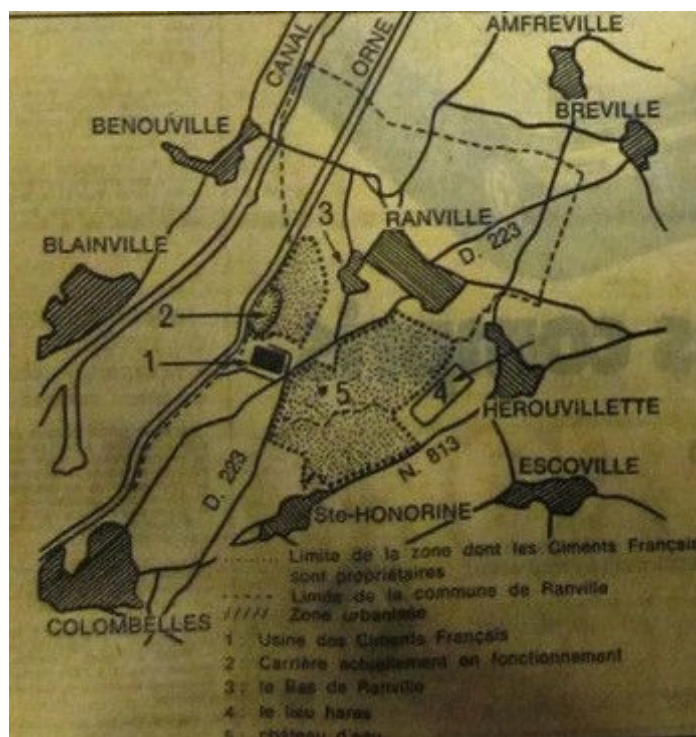
Ouest-France, 29 juillet 1969

Annexe 12 : La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries

Cimenterie de Ranville



Ouest-France, 3 et 4 septembre 1977



Ouest-France, 2 septembre 1977

Annexe 13 : L'ALCPSE

Photographies prises par Roger Lemoine lors du constat d'huissier sur le contenu de la décharge publique de Saint-Rémy-sur-Orme du 23 avril 1976



Annexe 14 : Les campagnes d'information et de sensibilisation

Affiche pour la manifestation du 6 juin 1976



Annexe 15 : Des manifestations pacifistes

Première marche antinucléaire sur Flamanville le 13 avril 1975



Le docteur Marie : « La mer peut apporter des milliers d'emplois dans la Manche. Il ne faut pas qu'elle devienne une poubelle. »



On mange et on parle autant

Ouest-France, 15 avril 1975.

Annexe 16 : Des manifestations pacifistes

Rassemblement de Flamanville du 6 et 7 septembre 1975



Ouest-France, 8 septembre 1975

Annexe 17 : Des manifestations pacifistes

Première fête antinucléaire à Flamanville du 15 août 1976



Ouest-France, 16 août 1976

Annexe 18 : Des manifestations pacifistes

Affiche sur la fête antinucléaire et des énergies renouvelables du 19 et 20 août 1978

FETE anti-nucléaire

et des

énergies nouvelles

Démonstrations : *EOLIENNES*
CAPTEURS SOLAIRES

G^{de} KERMESSE

Samedi 19 Août à partir de 18 h.
Dimanche 20 Août à partir de 14 h.

Le Samedi et le Dimanche
avec le clown atomique **Kergrist**
avec le chanteur folk **HINDENOCH** (le samedi)
et **J. LEBOUTEILLER** (le dimanche)

Le Dimanche
débat avec **Haroun Tazieff**
J. COURREGES du Groupe Bellevue

devant le **CHATEAU du ROZEL**
(près de Flamanville)

Repas sur place Parking et Camping à proximité

1978 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025
CRILAN Flamanville

Annexe 19 : Des manifestations pacifistes

Manifestation d'agriculteurs à Flamanville du 8 juillet 1977



Une vue générale de la manifestation.

La Presse de la Manche, 9 février 1977

Annexe 20 : Frank Duncombe : un pionnier dans la défense de l'environnement

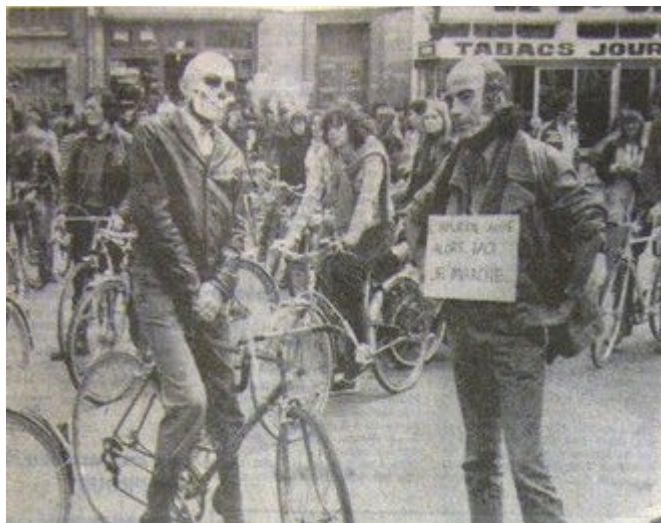
Affiche de la campagne contre le bruit (1972)



Ouest-France, 15 septembre 1972

Annexe 21 : Les Amis de la Terre de Caen : un groupe local actif

Manifestation à vélo à Caen du 12 juin 1976



(Photos Michel BOURDON)

Ouest-France, 13 juin 1977

Annexe 22 : Résultats de René Dumont lors de l'élection présidentielle du 5 mai 1974

Basse-Normandie	R	% I	% E						
I	767388								
A	110140	14,35%							
V	657248	85,65%							
B / N	2071	0,32%							
E	899	84,95%							
Dumont	7920	1,0%	1,2%						
Calvados									
	R	% I	% E						
I	314502								
A	44512	14,15%							
V	269990	85,80%							
B / N	2071	0,60%							
E	919	85,20%							
Dumont	3809	1,2%	1,4%						
Cantons									
	I	A	%	V	B / N	E	Dumont	% I	% E
Aunay-sur-Odon	4520	662	14,65%	3858	40	3818	47	1,0%	1,2%
Balleroy	5130	779	15,19%	4351	40	4311	30	0,6%	0,7%
Bayeux	9992	1612	16,13%	8380	71	8309	115	1,2%	1,4%
Bény-Bocage (Le)	4695	663	14,12%	4032	51	3981	34	0,7%	0,9%
Blangy-le-Château	2724	425	15,60%	2299	17	2282	23	0,8%	1,0%
Bourguébus	6324	615	9,72%	5709	40	5669	56	0,9%	1,0%
Bretteville-sur-Laize	6046	638	10,55%	5408	52	5356	49	0,8%	0,9%
Caen 1	13363	2206	16,51%	11157	59	11098	251	1,9%	2,3%
Caen 2	15201	2324	15,29%	12877	63	12814	260	1,7%	2,0%
Caen 3	12035	1935	16,08%	10100	57	10043	249	2,1%	2,5%
Caen 4	14752	2104	14,26%	12648	81	12567	245	1,7%	1,9%
Caen 5	13128	2136	16,27%	10992	65	10927	210	1,6%	1,9%
Caen 6	16669	2751	16,50%	13918	86	13832	182	1,1%	1,3%
Cambremer	2490	326	13,09%	2164	15	2149	26	1,0%	1,2%
Caumont-l'Eventé	3562	467	13,11%	3095	26	3069	23	0,6%	0,7%
Condé-sur-Noireau	6097	852	13,97%	5245	45	5200	93	1,5%	1,8%
Creully	5841	659	11,28%	5182	41	5141	83	1,4%	1,6%
Douvres-la-Délivrande	14804	2024	13,67%	12780	84	12696	183	1,2%	1,4%
Dozulé	7409	908	12,26%	6501	53	6448	60	0,8%	0,9%
Evrecy	5775	656	11,36%	5119	47	5072	89	1,5%	1,8%
Falaise-nord	6598	741	11,23%	5857	53	5804	63	1,0%	1,1%
Falaise-sud	4404	626	14,21%	3778	28	3750	55	1,2%	1,5%
Honfleur	8536	1625	19,04%	6911	60	6851	118	1,4%	1,7%
Isigny-sur-Mer	7019	1203	17,14%	5816	34	5782	54	0,8%	0,9%
Lisieux 1	6620	862	13,02%	5758	41	5717	79	1,2%	1,4%
Lisieux 2	13349	1787	13,39%	11562	107	11455	132	1,0%	1,2%
Livarot	4024	552	13,72%	3472	40	3432	52	1,3%	1,5%
Mézidon-Canon	5223	670	12,83%	4553	23	4530	40	0,8%	0,9%
Morteaux-Coulibœuf	3008	386	12,83%	2622	15	2607	20	0,7%	0,8%
Orbec	4833	699	14,46%	4134	32	4102	33	0,7%	0,8%
Pont-L'Evêque	4515	583	12,91%	3932	26	3906	50	1,1%	1,3%
Ryes	5333	717	13,44%	4616	51	4565	69	1,3%	1,5%
Saint-Pierre-sur-Dives	4435	621	14,00%	3814	35	3779	38	0,9%	1,0%
Saint-Sever	5006	679	13,56%	4327	37	4290	37	0,7%	0,9%
Thury-Harcourt	5194	622	11,98%	4572	38	4534	46	0,9%	1,0%
Tilly-sur-Seulles	4935	524	10,62%	4411	31	4380	59	1,2%	1,3%
Trévières	4005	650	16,23%	3355	25	3330	40	1,0%	1,2%
Troan	15940	1809	11,35%	14131	94	14037	156	1,0%	1,1%
Trouville-sur-Mer	12172	1979	16,26%	10193	86	10107	194	1,6%	1,9%
Vassy	3653	482	13,19%	3171	41	3130	28	0,8%	0,9%
Villers-Bocage	4089	475	11,62%	3614	39	3575	43	1,1%	1,2%
Vire	11054	1478	13,37%	9576	102	9474	95	0,9%	1,0%

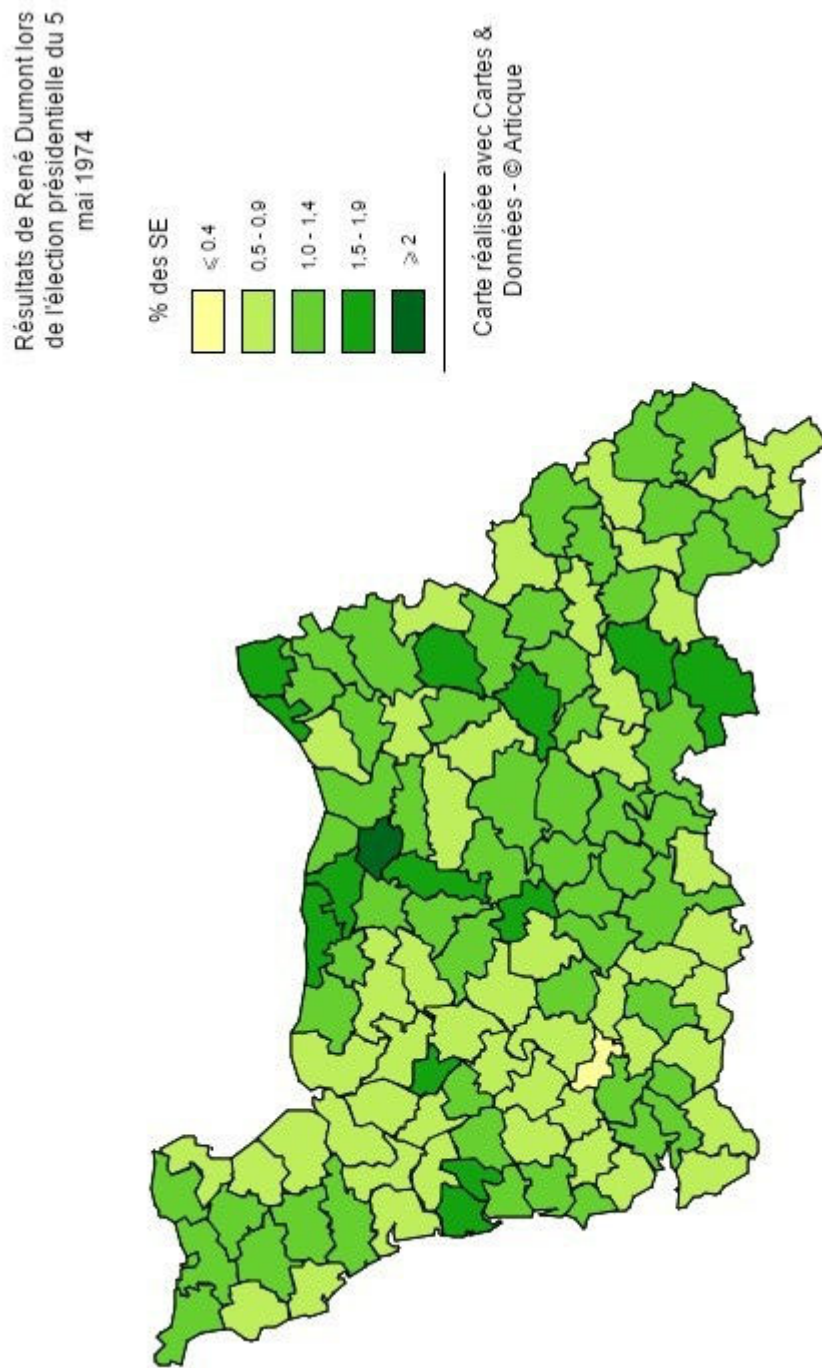
Manche	R	% I	% E
I	277639		
A	40577	14,62%	
V	237062	85,38%	
B / N	1922	0,69%	
E	235140	84,69%	
Dumont	2 431	0,9%	1,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Dumont	% I	% E
Avranches	10182	1356	13,3%	8826	79	8747	114	1,1%	1,3%
Barenton	2736	373	13,6%	2363	48	2315	20	0,7%	0,9%
Barneville-sur-Mer	4407	734	16,7%	3673	23	3650	27	0,6%	0,7%
Beaumont	3609	534	14,8%	3075	13	3062	43	1,2%	1,4%
Brécey	4130	596	14,4%	3534	47	3487	40	1,0%	1,1%
Bréhal	5376	775	14,4%	4601	28	4573	48	0,9%	1,0%
Bricquebec	4906	829	16,9%	4077	18	4059	39	0,8%	1,0%
Canisy	3524	395	11,2%	3129	27	3102	33	0,9%	1,1%
Carentan	6801	945	13,9%	5856	43	5813	41	0,6%	0,7%
Cerisy-la-Salle	3546	533	15,0%	3013	31	2982	29	0,8%	1,0%
Cherbourg	17676	3187	18,0%	14489	72	14417	183	1,0%	1,3%
Coutances	6814	966	14,2%	5848	60	5788	86	1,3%	1,5%
Ducey	3830	484	12,6%	3346	35	3311	39	1,0%	1,2%
Equeurdreville	10665	1467	13,8%	9198	61	9137	113	1,1%	1,2%
Gavray	3977	521	13,1%	3456	18	3438	23	0,6%	0,7%
Granville	13144	2235	17,0%	10909	80	10829	129	1,0%	1,2%
Haye-du-Puits (La)	5165	770	14,9%	4395	27	4368	47	0,9%	1,1%
Haye-Pesnel (La)	4065	494	12,2%	3571	34	3537	29	0,7%	0,8%
Isigny-le-Buat	2223	350	15,7%	1873	23	1850	19	0,9%	1,0%
Juvigny-le-Tertre	2264	337	14,9%	1927	16	1911	17	0,8%	0,9%
Lessay	5428	796	14,7%	4632	45	4587	33	0,6%	0,7%
Marigny	3207	399	12,4%	2808	21	2787	25	0,8%	0,9%
Montebourg	4108	589	14,3%	3519	24	3495	26	0,6%	0,7%
Montmartin-sur-Mer	4836	655	13,5%	4181	36	4145	42	0,9%	1,0%
Mortain	4717	583	12,4%	4134	46	4088	49	1,0%	1,2%
Octoville	8494	1496	17,6%	6998	41	6957	100	1,2%	1,4%
Percy	3926	453	11,5%	3473	52	3421	21	0,5%	0,6%
Périers	4240	621	14,6%	3619	31	3588	25	0,6%	0,7%
Pieux (les)	4759	776	16,3%	3983	32	3951	29	0,6%	0,7%
Pontorson	4973	606	12,2%	4367	33	4334	41	0,8%	0,9%
Quettehou	5963	865	14,5%	5098	25	5073	41	0,7%	0,8%
Saint-Clair-sur-Elle	3948	616	15,6%	3332	24	3308	25	0,6%	0,8%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	7738	1112	14,4%	6626	96	6530	62	0,8%	0,9%
Saint-James	4927	666	13,5%	4261	43	4218	38	0,8%	0,9%
Saint-Jean-de-Daye	4313	673	15,6%	3640	20	3620	26	0,6%	0,7%
Saint-Lô	14413	1868	13,0%	12545	78	12467	196	1,4%	1,6%
Saint-Malo-de-la-Lande	5328	883	16,6%	4445	30	4415	75	1,4%	1,7%
Sainte-Mère-Eglise	5456	736	13,5%	4720	26	4694	27	0,5%	0,6%
Saint-Pierre-Eglise	4545	681	15,0%	3864	17	3847	44	1,0%	1,1%
Saint-Pois	2671	375	14,0%	2296	30	2266	4	0,1%	0,2%
Saint-Sauveur-Lendelin	3374	514	15,2%	2860	41	2819	15	0,4%	0,5%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4427	693	15,7%	3734	43	3691	45	1,0%	1,2%
Sartilly	4206	535	12,7%	3671	38	3633	27	0,6%	0,7%
Sourdeval	4099	558	13,6%	3541	37	3504	19	0,5%	0,5%
Teilleul (Le)	2928	454	15,5%	2474	38	2436	20	0,7%	0,8%
Tessy-sur-Vire	3673	404	11,0%	3269	17	3252	22	0,6%	0,7%
Torigni-sur-Vire	6273	829	13,2%	5444	39	5405	43	0,7%	0,8%
Tourlaville	10021	1514	15,1%	8507	49	8458	98	1,0%	1,2%
Valognes	6520	1077	16,5%	5443	33	5410	58	0,9%	1,1%
Villedieu-les-Poêles	5088	669	13,1%	4419	54	4365	36	0,7%	0,8%

Orne	R	% I	% E
I	175247		
A	25051	14,29%	
V	150196	85,71%	
B / N	1356	0,77%	
E	148840	84,93%	
Dumont	1 680	1,0%	1,1%


Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Dumont	% I	% E
Alençon-est	18100	3280	18,1%	14820	98	14722	233	1,3%	1,6%
Alençon-ouest	5997	774	12,9%	5223	43	5180	69	1,2%	1,3%
Argentan	10929	1768	16,2%	9161	89	9072	112	1,0%	1,2%
Athis-de-l'Orne	4790	522	10,9%	4268	29	4239	52	1,1%	1,2%
Bazoches-sur-Heône	1918	253	13,2%	1665	22	1643	12	0,6%	0,7%
Bellême	3879	520	13,4%	3359	32	3327	39	1,0%	1,2%
Briouze	3162	387	12,2%	2775	25	2750	32	1,0%	1,2%
Carrouges	3576	474	13,3%	3102	45	3057	38	1,1%	1,2%
Courtomer	2174	284	13,1%	1890	9	1881	19	0,9%	1,0%
Domfront	7352	1043	14,2%	6309	82	6227	67	0,9%	1,1%
Ecouché	3666	379	10,3%	3287	30	3257	26	0,7%	0,8%
Exmes	2081	258	12,4%	1823	16	1807	26	1,2%	1,4%
Ferté-Frênel (La)	2410	404	16,8%	2006	17	1989	17	0,7%	0,9%
Ferté-Macé (La)	6176	719	11,6%	5457	44	5413	56	0,9%	1,0%
Flers	16093	2474	15,4%	13619	106	13513	155	1,0%	1,1%
Gacé	2856	403	14,1%	2453	26	2427	30	1,1%	1,2%
Juvigny-sous-Andaine	4530	640	14,1%	3890	47	3843	23	0,5%	0,6%
L'Aigle	9670	1360	14,1%	8310	60	8250	89	0,9%	1,1%
Longny-au-Perche	2859	438	15,3%	2421	24	2397	26	0,9%	1,1%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	2859	426	14,9%	2433	21	2412	11	0,4%	0,5%
Merlerault (Le)	3202	455	14,2%	2747	28	2719	22	0,7%	0,8%
Messei	4049	543	13,4%	3506	21	3485	43	1,1%	1,2%
Mortagne-au-Perche	5711	846	14,8%	4865	46	4819	53	0,9%	1,1%
Mortrée	2496	296	11,9%	2200	18	2182	10	0,4%	0,5%
Moulins-la-Marche	2512	380	15,1%	2132	18	2114	22	0,9%	1,0%
Nocé	2580	287	11,1%	2293	17	2276	21	0,8%	0,9%
Passais	3727	584	15,7%	3143	48	3095	16	0,4%	0,5%
Pervençères	2665	333	12,5%	2332	22	2310	26	1,0%	1,1%
Putanges	3424	478	14,0%	2946	21	2925	30	0,9%	1,0%
Rémalards	4391	584	13,3%	3807	49	3758	48	1,1%	1,3%
Sées	4459	553	12,4%	3906	33	3873	64	1,4%	1,7%
Theil (Le)	3795	511	13,5%	3284	37	3247	30	0,8%	0,9%
Tinchebray	5575	750	13,5%	4825	36	4789	46	0,8%	1,0%
Tourouvre	2941	423	14,4%	2518	23	2495	23	0,8%	0,9%
Trun	3642	483	13,3%	3159	25	3134	46	1,3%	1,5%
Vimoutiers	5001	739	14,8%	4262	49	4213	48	1,0%	1,1%

Annexe 23. Carte des résultats de René Dumont à l'élection présidentielle du 5 mai 1974



DEPARTEMENT DE LA MANCHE CANTON DES PIEUX

ELECTIONS CANTONALES DU 7 Mars 1976



ANDRE TRAVERS

Fils d'agriculteur de Flamanville, je suis titulaire du BAA obtenu à la maison familiale d'Urville-Nacqueville et du diplôme de maîtrise en élevage du centre des techniciens d'élevage de Canappegville.

J'ai travaillé comme ouvrier dans une ferme de polyculture avec production laitière, et dans un élevage porcin en GAEC, dans des départements voisins. Maintenant je suis agriculteur-éleveur à Flamanville sur 7 ha et j'ai monté un élevage de porcs de 30 truies.

Electrices, Electeurs,

Pour un véritable plan de développement du Canton

Contre l'implantation d'une Centrale Nucléaire à Flamanville

Un pays qu'on a oublié

Un Canton qui était rural, qui est victime de l'exode

- depuis 1950, l'augmentation des prix industriels est plus importante que celle des prix agricoles ;
- les grosses sociétés et certaines coopératives font travailler les agriculteurs à façon = on leur fait croire qu'ils sont libres de faire ce qu'ils veulent, mais les conditions de travail et les revenus de la plupart des exploitants sont celles des travailleurs du siècle dernier ;
- on ne s'est pas soucié de l'emploi des agriculteurs.

Un Canton qui était ouvrier, du temps de la mine

En fermant la mine on s'est peut soucié de l'avenir des ouvriers qui maintenant vont travailler à Cherbourg et ailleurs et sont obligés de "manger à la gamelle".
Le commerce local s'en est ressenti.

Il faut un véritable plan de développement, tenant compte des possibilités et des besoins du Canton:

- des entreprises qui donneraient du travail aux ouvriers de la région et aux jeunes sans emploi. Pourquoi pas une réouverture de la mine puisque les plus récentes études font état de la pénurie en minerais divers...
- une aquaculture en eau profonde qui ne générerait pas le tourisme, qui ne salirait pas les plages avec la transformation sur place des produits pour créer des emplois.
- développer le tourisme rural sans défigurer le littoral (gîtes ruraux, camping à la ferme, chambres d'hôtes).
- développer les installations et activités sportives.
- la création de classes maternelles pour permettre à nos jeunes ruraux de ne pas être, dès le départ dans la vie, désavantagés par rapport aux enfants de la ville.
- la mise à l'étude, par le Conseil Général, de l'aide du crédit agricole aux plus petites exploitations par un abaissement de la surface d'installation dans le cas de production hors-sol et le bénéfice des prêts d'installation à taux bonifiés pour l'ensemble des prêts.

Tout cela redonnerait vie au Canton

On ne se souvient des pays oubliés que pour mieux les exploiter

On avait déjà dans la Hague l'usine atomique la plus dangereuse du Monde. Le ministre d'Ornano, bien qu'il y ait d'autres possibilités moins coûteuses de produire de l'énergie, veut des centrales nucléaires en Normandie, mais pas chez lui, à Deauville.

On s'est souvenu de notre Canton :

— une centrale en construction, ce serait peu d'emplois et pour peu de temps pour les ouvriers de la région.
● au plus fort du démontage, on prévoit 20 000 ouvriers venant de l'extérieur, certains avec leur famille : 4 000 personnes à loger, des écoles à aménager pour plus de 1 000 élèves supplémentaires et cela pour quelques temps seulement.

● qui paierait avant que la patente ne soit versée ? Vous verriez la feuille d'impôts !

Ce seraient des terres immobilisées dans le Canton pour la construction, mais aussi par les couloirs de lignes vers Cherbourg, vers Caen et peut-être vers Rennes ; Ce serait l'encombrement permanent des routes...

— une centrale en fonctionnement n'offrirait que quelques emplois pour les habitants de la région ; Ce seraient des rejets de chlore (eau de javel) en mer, tuant tout ce qui y vit :

Que feraient les Pêcheurs ?

● Ce seraient les terres prises aux agriculteurs = 70 ha pour une première tranche, mais plus tard, c'est tout Flamanville qui risque d'y passer, c'est tout le Canton qui est menacé par les couloirs de lignes.

Que feraient les Agriculteurs ?

● Si la construction de la centrale nucléaire est dangereuse à Nogent-sur-Seine près de Paris, elle l'est aussi ici.

Ce seraient les produits agricoles et maritimes contaminés du Canton qu'on ne pourrait plus vendre

Ce serait l'augmentation des leucémies et des cancers. Et l'exode rural serait plus important encore. Il faut empêcher cela. Il faut empêcher la mort du Canton. C'est ce qu'ont déjà compris des Conseillers Municipaux d'Héauville, Tréauville, Pierreville, St-Germain et Surtainville.

Un élu doit respecter et pratiquer la démocratie

Je m'engage à essayer de mettre en œuvre le développement du Canton, mais je ne veux pas vous donner d'illusions. Un homme, même le meilleur soit-il, ne peut rien faire s'il est seul : l'Union fait la force.

Si nous sommes unis vous et moi, nous augmentons nos chances de réussite. Il faut faire les démarches nécessaires, résister et agir tous ensemble.

Toute une équipe peut obtenir ce qu'un homme seul ne peut pas.

Toute une population a plus de chance encore de réussir.

Un comité de soutien à ma candidature regroupe :

des agriculteurs,
des salariés,
des artisans et commerçants,
des retraités...

Il regroupe aussi des spécialistes des questions économiques.

Je ne suis pas membre d'un parti politique, le comité rassemble des citoyens d'opinions diverses et peut s'élargir à tous ceux qui acceptent ses objectifs.

Représenter le Canton au Conseil Général cela consiste à consulter régulièrement les élus et les citoyens sur les grands problèmes posés au Canton avant d'en décider. Je m'engage, si je suis élu, à réunir les élus, le comité de soutien et les citoyens qui le désireront, avant les sessions du Conseil Général et lorsque la nécessité s'en fera sentir.

VOTEZ

André TRAVERS

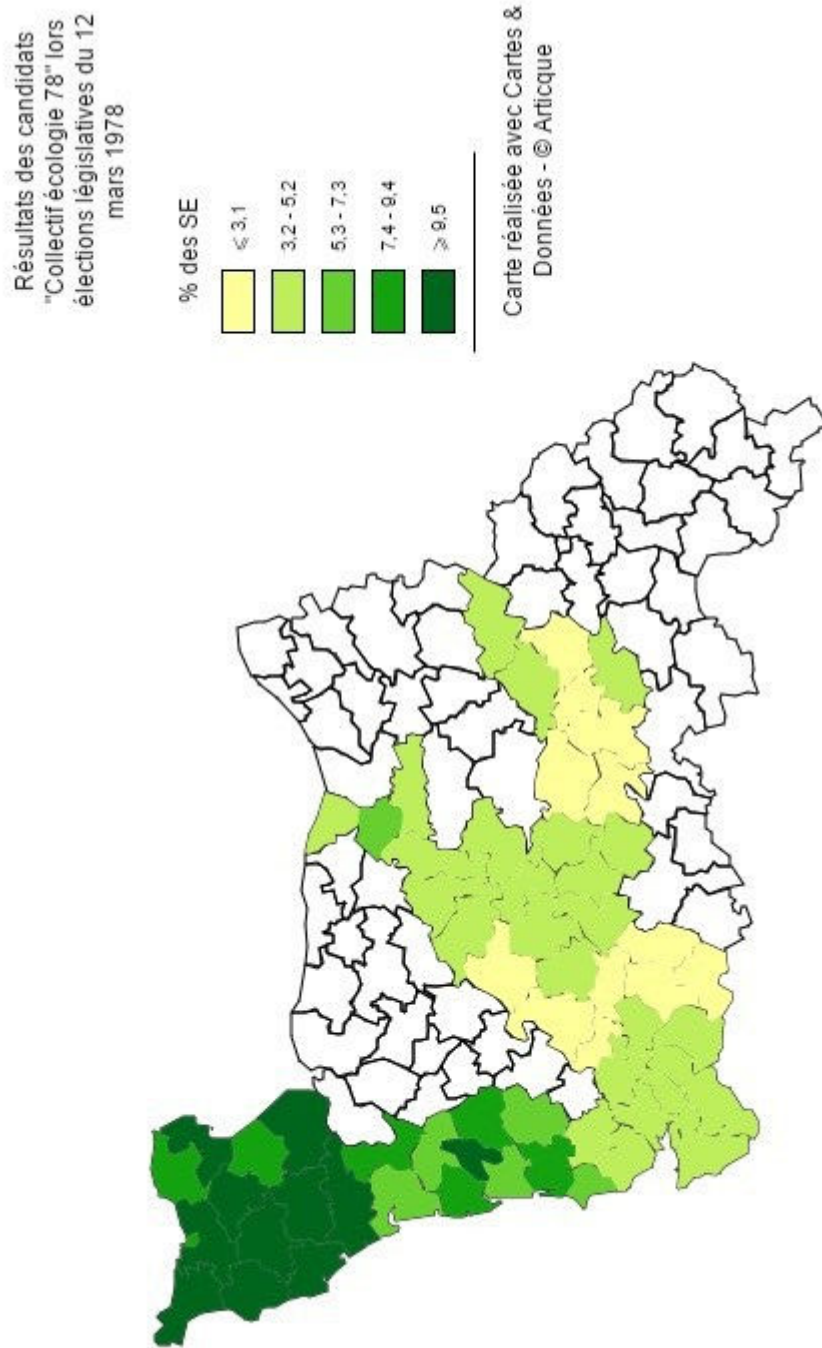
Annexe 25 : Résultats des candidats écologistes Collectif écologie 78 lors des élections du 12 mars 1978

Basse-Normandie	R	% I	% E						
I	890 586								
A	143 839	16,15%							
V	746747	83,85%							
B / N	13407	1,51%							
E	733340	82,34%							
CE 78	26367	3,0%	3,6%						
Calvados	R	% I	% E						
I	374 417								
A	60 643	16,20%							
V	313774	83,80%							
B / N	5456	1,46%							
E	308318	82,35%							
CE 78	7513	2,0%	2,4%						
Circonscription de Caen	I	A	%	V	B / N	E	Bernard	% I	% E
	127637	21997	17,23%	105640	1515	104125	5706	4,5%	5,5%
Cantons									
Bourguébus	8205	938	11,43%	7267	125	7142	286	3,5%	4,0%
Caen 1	15764	2720	17,25%	13044	175	12869	972	6,2%	7,6%
Caen 2	18536	3354	18,09%	15182	229	14953	908	4,9%	6,1%
Caen 3	14316	2614	18,26%	11702	126	11576	752	5,3%	6,5%
Caen 4	17803	3259	18,31%	14544	215	14329	767	4,3%	5,4%
Caen 5	13852	2698	19,48%	11154	155	10999	574	4,1%	5,2%
Caen 6	19753	3562	18,03%	16191	231	15960	643	3,3%	4,0%
Douvres	19408	2852	14,69%	16556	259	16297	804	4,1%	4,9%
Circonscription de Vire	I	A	%	V	B / N	E	Labéy	% I	% E
	57793	8031	13,90%	49762	754	49008	1807	3,1%	3,7%
Cantons									
Aunay-sur-Odon	5015	722	14,40%	4293	58	4235	142	2,8%	3,4%
Bény-Bocage (Le)	5102	732	14,35%	4370	75	4295	128	2,5%	3,0%
Condé-sur-Noireau	7057	1163	16,48%	5894	92	5802	255	3,6%	4,4%
Ecrevy	7599	902	11,87%	6697	102	6595	313	4,1%	4,7%
Saint-Sever	5447	718	13,18%	4729	63	4666	122	2,2%	2,6%
Thury-Harcourt	5923	813	13,73%	5110	80	5030	198	3,3%	3,9%
Vassy	3989	519	13,01%	3470	61	3409	123	3,1%	3,6%
Villers-Bocage	4896	720	14,71%	4176	63	4113	154	3,1%	3,7%
Vire	12765	1742	13,65%	11023	160	10863	372	2,9%	3,4%
Manche	R	% I	% E						
I	316 146								
A	51 814	16,39%							
V	264332	83,61%							
B / N	4221	1,34%							
E	260111	82,28%							
CE 78	16525	5,2%	6,4%						
Circonscription d'Avranches	I	A	%	V	B / N	E	Rayon	% I	% E
	72927	10752	14,74%	62175	1055	61120	2303	3,2%	3,8%
Cantons									
Avranches	12274	1934	15,76%	10340	162	10178	531	4,3%	5,2%
Barenton	2939	342	11,64%	2597	54	2543	78	2,7%	3,1%
Brécey	4305	508	11,80%	3797	50	3747	132	3,1%	3,5%
Ducey	4267	595	13,94%	3672	70	3602	139	3,3%	3,9%
Haye-Pesnel (La)	4376	624	14,26%	3752	47	3705	177	4,0%	4,8%

Isigny-le-Buat	2376	361	15,19%	2015	27	1988	75	3,2%	3,8%
Juvigny-le-Tertre	2456	407	16,57%	2049	18	2031	67	2,7%	3,3%
Mortain	5332	735	13,78%	4597	80	4517	132	2,5%	2,9%
Pontorson	5469	814	14,88%	4655	76	4579	188	3,4%	4,1%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8517	1224	14,37%	7293	154	7139	238	2,8%	3,3%
Saint-James	5371	843	15,70%	4528	105	4423	141	2,6%	3,2%
Saint-Pois	2833	414	14,61%	2419	38	2381	74	2,6%	3,1%
Sartilly	4802	777	16,18%	4025	66	3959	183	3,8%	4,6%
Sourdeval	4446	698	15,70%	3748	74	3674	78	1,8%	2,1%
Teilleul (Le)	3164	476	15,04%	2688	34	2654	70	2,2%	2,6%
Circonscription de Coutances	I	A	%	V	B / N	E	Vallée	% I	% E
	63503	10993	17,31%	52510	864	51646	3958	6,2%	7,7%
Cantons									
Bréhal	6164	1039	16,86%	5125	82	5043	380	6,2%	7,5%
Cerisy-la-Salle	3906	640	16,39%	3266	60	3206	252	6,5%	7,9%
Coutances	7915	1349	17,04%	6566	132	6434	662	8,4%	10,3%
Gavray	4335	693	15,99%	3642	67	3575	212	4,9%	5,9%
Granville	15291	2671	17,47%	12620	210	12410	868	5,7%	7,0%
Lessay	6068	1108	18,26%	4960	64	4896	301	5,0%	6,1%
Montmartin-sur-Mer	5377	914	17,00%	4463	62	4401	293	5,4%	6,7%
Périers	4684	824	17,59%	3860	84	3776	319	6,8%	8,4%
Saint-Malo-de-la-Lande	6050	1118	18,48%	4932	55	4877	455	7,5%	9,3%
Saint-Sauveur-Lendelin	3713	637	17,16%	3076	48	3028	216	5,8%	7,1%
Circonscription de Valognes	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E
	51102	9000	17,61%	42102	634	41468	5235	10,2%	12,6%
Cantons									
Barneville-sur-Mer	4928	897	18,20%	4031	57	3974	468	9,5%	11,8%
Bricquebec	5533	1005	18,16%	4528	63	4465	606	11,0%	13,6%
Haye-du-Puits (La)	5781	1050	18,16%	4731	77	4654	574	9,9%	12,3%
Montebourg	4543	765	16,84%	3778	51	3727	335	7,4%	9,0%P
ieux (Les)	5475	1001	18,28%	4474	79	4395	706	12,9%	16,1%
Quettehou	6712	1133	16,88%	5579	94	5485	693	10,3%	12,6%
Sainte-Mère-Eglise	5890	971	16,49%	4919	66	4853	521	8,8%	10,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4745	894	18,84%	3851	53	3798	553	11,7%	14,6%
Valognes	7495	1284	17,13%	6211	94	6117	779	10,4%	12,7%
Circonscription de Cherbourg	I	A	%	V	B / N	E	Boivin	% I	% E
	64176	11139	17,36%	53037	625	52412	5029	7,8%	9,6%
Cantons									
Beaumont	4344	641	14,76%	3703	43	3660	447	10,3%	12,2%
Cherbourg	19233	3716	19,32%	15517	170	15347	1355	7,0%	8,8%
Equeurdreville	12295	1946	15,83%	10349	104	10245	1052	8,6%	10,3%
Octoville	10983	2039	18,57%	8944	112	8832	884	8,0%	10,0%
Saint-Pierre-Eglise	5119	859	16,78%	4260	57	4203	363	7,1%	8,6%
Tourlaville	12202	1938	15,88%	10264	139	10125	928	7,6%	9,2%
Orne	R	% I	% E						
I	200 023								
A	31 382	15,69%							
V	168641	84,31%							
B / N	5456	2,73%							
E	164911	82,45%							
CE 78	2329	1,2%	1,4%						
Circonscription d'Argentan	I	A	%	V	B / N	E	Pithois	% I	% E
	73962	10782	14,58%	63180	1247	61933	2329	3,1%	3,8%
Cantons									
Argentan	12776	2059	16,12%	10717	255	10462	328	2,6%	3,1%
Athis	5361	705	13,15%	4656	89	4567	193	3,6%	4,2%

Briouze	3532	438	12,40%	3094	41	3053	87	2,5%	2,8%
Ecouché	4104	511	12,45%	3593	95	3498	87	2,1%	2,5%
Exmes	2306	366	15,87%	1940	30	1910	55	2,4%	2,9%
Flers-sur-l'Orne	18855	2873	15,24%	15982	284	15698	810	4,3%	5,2%
Messei	4866	692	14,22%	4174	90	4084	154	3,2%	3,8%
Mortrée	2710	369	13,62%	2341	52	2289	81	3,0%	3,5%
Putanges	3645	493	13,53%	3152	48	3104	96	2,6%	3,1%
Tinchebray	6088	666	10,94%	5422	88	5334	181	3,0%	3,4%
Trun	4148	634	15,28%	3514	72	3442	112	2,7%	3,3%
Vimoutiers	5571	976	17,52%	4595	103	4492	145	2,6%	3,2%

Annexe 26. Carte des résultats des candidats « Collectifs écologie 78 » lors élections législatives du 12 mars 1978.



Annexe 27. Déclaration de soutien du 4 mars 1979

« Avec l'usine de retraitement de la Cogéma, le canton de Beaumont-Hague est un point crucial pour l'avenir de la France et du monde. Sans l'extraction massive du plutonium, que la Cogéma se propose d'y effectuer, l'énergie nucléaire ne peut être qu'une énergie de transition, qui durerait à peine quelques dizaines d'années. Or, en France et dans le monde, des millions de femmes et d'hommes sont opposés à l'utilisation de cette forme d'énergie, dont les dangers physiques et sociaux dépassent tout ce qui a été connu jusqu'ici dans les entreprises humaines. D'autre part, le retraitement des combustibles nucléaires, afin d'en extraire le plutonium, est la plus dangereuse des opérations nucléaires, à la fois pour les travailleurs et les populations voisines. Les incidents qui se sont produits dans l'usine de La Hague, depuis plusieurs années, en témoignent. En projetant d'accroître la capacité de cette usine, en y faisant venir des millions de tonnes de combustibles nucléaires français et étrangers, les dirigeants de la Cogéma font un pari technologique et économique qui ne pourra être tenu qu'au prix de la santé des travailleurs et de la population. Pour marquer clairement votre opposition à ce pari démentiel. Pour exprimer votre solidarité avec des millions de femmes et d'hommes qui luttent de par le monde contre l'extension de l'énergie nucléaire. Pour préserver votre santé, celle de vos enfants et celle de vos descendants pendant de nombreuses générations. Nous vous invitons à voter pour la candidate antinucléaire, Catherine Girard ».

Signataires :

Brice Lalonde, **Jean Girard** (docteur ès-sciences biologie génétique), **Pierre Samuel** (professeur de l'Université de Paris-sud et animateur des Amis de la Terre), **Roger Belbéoch** (chercheur en physique nucléaire et membre du GSIEN), **Pierre Schapira** (maître de recherches en physique nucléaire à l'Université d'Orsay et membre du GSIEN), **Nicolas Desplats** (Les Amis de la Terre), **Henry de Cazotte** (Les Amis de la Terre) ou **Yves Lenoir** (ingénieur).

Annexe 28. Résultats de la liste Europe Ecologie 79 lors des élections européennes du 10 juin 1979.

Basse-Normandie				R	% I	% E				
I				895532						
A				363363	40,6%					
V				532169	59,4%					
B / N				33065	3,7%					
E				499104	55,7%					
Liste Fernex				31106	3,5%	6,2%				
Calvados				R	% I	% E				
I				377114						
A				154927	41,1%					
V				222187	58,9%					
B / N				12333	3,3%					
E				209854	55,6%					
Liste Fernex				12252	3,2%	5,8%				
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Fernex	% I	% E	
Aunay-sur-Odon	5002	2267	45,3%	2735	252	2483	142	2,8%	5,7%	
Balleroy	5849	2870	49,1%	2979	211	2768	154	2,6%	5,6%	
Bayeux	12395	5755	46,4%	6640	317	6323	376	3,0%	5,9%	
Bény-Bocage (Le)	5054	2338	46,3%	2716	250	2466	118	2,3%	4,8%	
Blangy-le-Château	3458	1508	43,6%	1950	116	1834	86	2,5%	4,7%	
Bourguébus	8399	3188	38,0%	5211	258	4953	252	3,0%	5,1%	
Bretteville-sur-Laize	7479	2620	35,0%	4859	260	4599	218	2,9%	4,7%	
Caen 1	15489	6873	44,4%	8616	338	8278	591	3,8%	7,1%	
Caen 2	18785	8677	46,2%	10108	397	9711	688	3,7%	7,1%	
Caen 3	14520	6842	47,1%	7678	268	7410	564	3,9%	7,6%	
Caen 4	18128	9489	52,3%	8639	355	8284	644	3,6%	7,8%	
Caen 5	13893	6678	48,1%	7215	258	6957	445	3,2%	6,4%	
Caen 6	20028	9489	47,4%	10539	400	10139	512	2,6%	5,0%	
Cambremer	2833	1089	38,4%	1744	126	1618	74	2,6%	4,6%	
Caumont-L'Eventé	3975	1888	47,5%	2087	147	1940	104	2,6%	5,4%	
Condé-sur-Noireau	7055	3133	44,4%	3922	270	3652	282	4,0%	7,7%	
Creully	8217	3214	39,1%	5003	267	4736	280	3,4%	5,9%	
Douvres	19748	7185	36,4%	12563	638	11925	754	3,8%	6,3%	
Dozulé	8795	3545	40,3%	5250	240	5010	245	2,8%	4,9%	
Evrecy	7866	2634	33,5%	5232	271	4961	335	4,3%	6,8%	
Falaise nord	7296	2697	37,0%	4599	203	4396	197	2,7%	4,5%	
Falaise sud	5462	2385	43,7%	3077	129	2948	135	2,5%	4,6%	
Honfleur	10045	4060	40,4%	5985	275	5710	418	4,2%	7,3%	
Isigny-sur-Mer	7755	3556	45,9%	4199	238	3961	198	2,6%	5,0%	
Lisieux 1	7497	2964	39,5%	4533	227	4306	237	3,2%	5,5%	
Lisieux 2	16275	6647	40,8%	9628	528	9100	410	2,5%	4,5%	
Livarot	4545	1902	41,8%	2643	217	2426	112	2,5%	4,6%	
Mézidon	6135	1987	32,4%	4148	215	3933	190	3,1%	4,8%	
Morteaux-Coulibœuf	3328	1092	32,8%	2236	178	2058	81	2,4%	3,9%	
Orbec	5575	2060	37,0%	3515	270	3245	161	2,9%	5,0%	
Pont-L'Evêque	5420	2047	37,8%	3373	168	3205	175	3,2%	5,5%	
Ryes	6609	2565	38,8%	4044	256	3788	225	3,4%	5,9%	
Saint-Pierre-sur-Dives	5245	1775	33,8%	3470	226	3244	128	2,4%	3,9%	
Saint-Sever	5362	1907	35,6%	3455	300	3155	131	2,4%	4,2%	
Thury-Harcourt	5869	1892	32,2%	3977	344	3633	248	4,2%	6,8%	

Tilly-sur-Seulles	6405	2238	34,9%	4167	257	3910	237	3,7%	6,1%
Trévières	4509	1942	43,1%	2567	212	2355	151	3,3%	6,4%
Troan	21162	7251	34,3%	13911	655	13256	626	3,0%	4,7%
Trouville-sur-Mer	13986	4957	35,4%	9029	555	8474	516	3,7%	6,1%
Vassy	3966	1420	35,8%	2546	286	2260	115	2,9%	5,1%
Villers-Bocage	4974	1829	36,8%	3145	264	2881	184	3,7%	6,4%
Vire	12726	4472	35,1%	8254	691	7563	513	4,0%	6,8%

Manche	R	% I	% E
I	317988		
A	132643	41,71%	
V	185345	77,60%	
B / N	12146	3,82%	
E	173199	54,47%	
Liste Fernex	13 168	4,1%	7,6%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Fernex	% I	% E
Avranches	12375	4310	34,8%	8065	594	7471	482	3,9%	6,5%
Barenton	2925	1045	35,7%	1880	259	1621	68	2,3%	4,2%
Barneville-sur-Mer	4958	2318	46,8%	2640	127	2513	191	3,9%	7,6%
Beaumont	4377	1889	43,2%	2488	101	2387	340	7,8%	14,2%
Brécey	4346	1627	37,4%	2719	291	2428	119	2,7%	4,9%
Bréhal	6236	2565	41,1%	3671	254	3417	263	4,2%	7,7%
Bricquebec	5596	2824	50,5%	2772	104	2668	321	5,7%	12,0%
Canisy	4129	1789	43,3%	2340	202	2138	113	2,7%	5,3%
Carentan	7905	3852	48,7%	4053	213	3840	229	2,9%	6,0%
Cerisy-la-Salle	3901	1340	34,4%	2561	246	2315	174	4,5%	7,5%
Cherbourg	19054	9198	48,3%	9856	295	9561	871	4,6%	9,1%
Coutances	7919	3295	41,6%	4624	277	4347	391	4,9%	9,0%
Ducey	4295	1429	33,3%	2866	278	2588	167	3,9%	6,5%
Equeurdreville	12408	5560	44,8%	6848	234	6614	615	5,0%	9,3%
Gavray	4388	1632	37,2%	2756	240	2516	198	4,5%	7,9%
Granville	15498	5870	37,9%	9628	640	8988	706	4,6%	7,9%
Haye du Puits (La)	5857	2568	43,8%	3289	201	3088	267	4,6%	8,6%
Haye-Pesnel (La)	4326	1250	28,9%	3076	270	2806	198	4,6%	7,1%
Isigny-le-Buat	2367	941	39,8%	1426	153	1273	53	2,2%	4,2%
Juvigny-le-Tertre	2445	1055	43,1%	1390	124	1266	57	2,3%	4,5%
Lessay	6104	2555	41,9%	3549	221	3328	222	3,6%	6,7%
Marigny	3715	1342	36,1%	2373	190	2183	132	3,6%	6,0%
Montebourg	4530	1860	41,1%	2670	147	2523	168	3,7%	6,7%
Montmartin-sur-Mer	5396	2000	37,1%	3396	226	3170	261	4,8%	8,2%
Mortain	5339	1876	35,1%	3463	372	3091	208	3,9%	6,7%
Octoville	11268	4713	41,8%	6555	232	6323	710	6,3%	11,2%
Percy	4293	1760	41,0%	2533	179	2354	114	2,7%	4,8%
Périers	4610	1983	43,0%	2627	166	2461	215	4,7%	8,7%
Pieux (Les)	5568	2468	44,3%	3100	160	2940	385	6,9%	13,1%
Pontorson	5415	2170	40,1%	3245	236	3009	132	2,4%	4,4%
Quettehou	6743	2644	39,2%	4099	273	3826	325	4,8%	8,5%
Saint-Clair-sur-Elle	4582	1979	43,2%	2603	218	2385	170	3,7%	7,1%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8521	3247	38,1%	5274	483	4791	228	2,7%	4,8%
Saint-James	5408	2182	40,3%	3226	300	2926	103	1,9%	3,5%
Saint-Jean-de-Daye	4813	2335	48,5%	2478	130	2348	151	3,1%	6,4%
Saint-Lô	18198	8653	47,5%	9545	466	9079	749	4,1%	8,2%
Saint-Malo-de-la-Lande	6073	2733	45,0%	3340	232	3108	212	3,5%	6,8%

Sainte-Mère-Eglise	5899	2720	46,1%	3179	191	2988	202	3,4%	6,8%
Saint-Pierre-Eglise	5121	2353	45,9%	2768	144	2624	213	4,2%	8,1%
Saint-Pois	2794	897	32,1%	1897	158	1739	68	2,4%	3,9%
Saint-Sauveur-Lendelin	3701	1306	35,3%	2395	161	2234	169	4,6%	7,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4768	1989	41,7%	2779	148	2631	300	6,3%	11,4%
Sartilly	4862	1589	32,7%	3273	301	2972	170	3,5%	5,7%
Sourdeval	4476	2000	44,7%	2476	181	2295	74	1,7%	3,2%
Teilleul (Le)	3125	1402	44,9%	1723	185	1538	37	1,2%	2,4%
Tessy-sur-Vire	4014	1355	33,8%	2659	249	2410	134	3,3%	5,6%
Torigni-sur-Vire	7352	3172	43,1%	4180	346	3834	226	3,1%	5,9%
Tourlaville	12510	4990	39,9%	7520	312	7208	740	5,9%	10,3%
Valognes	7642	3522	46,1%	4120	159	3961	369	4,8%	9,3%
Villedieu-les-Poêles	5843	2491	42,6%	3352	277	3075	158	2,7%	5,1%

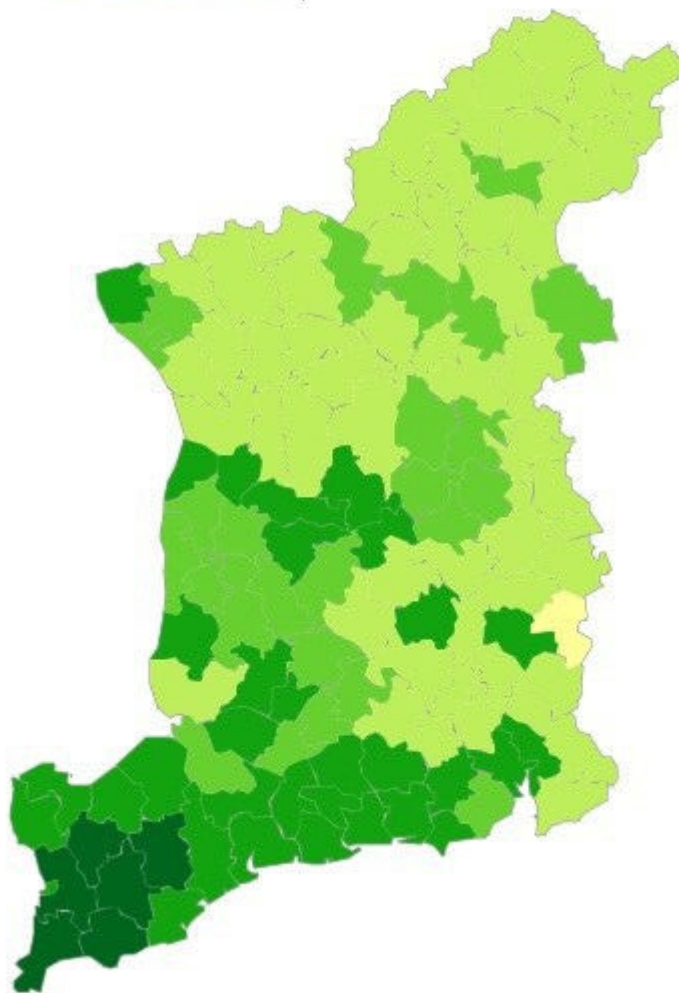
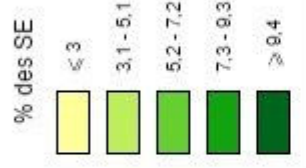
Orne	R	% I	% E
I	200430		
A	75793	37,82%	
V	124637	62,18%	
B / N	8586	4,28%	
E	116051	57,90%	
Liste Fernex	5 686	2,8%	4,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Fernex	% I	% E
Alençon-est	21219	9912	46,7%	11307	582	10725	628	3,0%	5,9%
Alençon-ouest	8172	2926	35,8%	5246	343	4903	320	3,9%	6,5%
Argentan	12937	5555	42,9%	7382	366	7016	359	2,8%	5,1%
Athis-de-l'Orne	5418	1888	34,8%	3530	270	3260	184	3,4%	5,6%
Bazoches-sur-Heône	2188	741	33,9%	1447	124	1323	73	3,3%	5,5%
Bellême	4460	1589	35,6%	2871	273	2598	110	2,5%	4,2%
Briouze	3540	1253	35,4%	2287	142	2145	129	3,6%	6,0%
Carrouges	3865	1438	37,2%	2427	194	2233	99	2,6%	4,4%
Courtomer	2386	786	32,9%	1600	144	1456	66	2,8%	4,5%
Domfront	8155	3294	40,4%	4861	449	4412	209	2,6%	4,7%
Ecouché	4100	1255	30,6%	2845	195	2650	103	2,5%	3,9%
Exmes	2300	776	33,7%	1524	110	1414	80	3,5%	5,7%
Ferté-Frênel (La)	2777	939	33,8%	1838	120	1718	57	2,1%	3,3%
Ferté-Macé (La)	7036	2154	30,6%	4882	385	4497	210	3,0%	4,7%
Fiers	18989	7875	41,5%	11114	549	10565	638	3,4%	6,0%
Gacé	3080	1109	36,0%	1971	159	1812	81	2,6%	4,5%
Juvigny-sous-Andaine	4861	1810	37,2%	3051	271	2780	111	2,3%	4,0%
Laigle	11311	3903	34,5%	7408	469	6939	300	2,7%	4,3%
Longny-au-Perche	3239	1261	38,9%	1978	150	1828	69	2,1%	3,8%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3492	1420	40,7%	2072	144	1928	62	1,8%	3,2%
Merlerault (Le)	3224	1035	32,1%	2189	168	2021	87	2,7%	4,3%
Messei	4860	1681	34,6%	3179	242	2937	182	3,7%	6,2%
Mortagne-au-Perche	6569	2388	36,4%	4181	328	3853	163	2,5%	4,2%
Mortrée	2729	962	35,3%	1767	113	1654	87	3,2%	5,3%
Moulins-la-Marche	2761	1147	41,5%	1614	127	1487	58	2,1%	3,9%
Nocé	2878	920	32,0%	1958	142	1816	70	2,4%	3,9%
Passais	3731	1433	38,4%	2298	234	2064	86	2,3%	4,2%
Pervençères	2866	1037	36,2%	1829	113	1716	55	1,9%	3,2%
Putanges	3615	1158	32,0%	2457	131	2326	129	3,6%	5,5%
Rémalards	4953	1530	30,9%	3423	262	3161	121	2,4%	3,8%
Sées	5192	1831	35,3%	3361	233	3128	121	2,3%	3,9%

Theil (Le)	4413	1800	40,8%	2613	231	2382	108	2,4%	4,5%
Tinchebray	6102	2245	36,8%	3857	317	3540	178	2,9%	5,0%
Tourouvre	3326	1038	31,2%	2288	134	2154	76	2,3%	3,5%
Trun	4139	1301	31,4%	2838	178	2660	115	2,8%	4,3%
Vimoutiers	5547	2403	43,3%	3144	194	2950	162	2,9%	5,5%

Annexe 29. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie 79 lors des élections européennes du 10 juin 1979

Résultats de la liste Europe
Ecologie 79 lors des élections
européennes du 10 juin 1979



Carte réalisée avec Cartes &
Données - © Artique

Annexe 30. Résultats de Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle du 26 avril 1981

Basse-Normandie	R	% I	% E						
I	922486								
A	158862	17,22%							
V	763624	82,78%							
B / N	2071	0,27%							
E	752 511	81,57%							
Brice Lalonde	32549	3,5%	4,3%						
Calvados	R	% I	% E						
I	389724								
A	67478	17,31%							
V	322246	82,7%							
B / N	4 662	1,2%							
E	317 584	81,5%							
Brice Lalonde	13477	3,5%	4,2%						
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Lalonde	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5128	876	17,08%	4252	77	4175	157	3,1%	3,8%
Balleroy	6107	1017	16,65%	5090	75	5015	164	2,7%	3,3%
Bayeux	12873	2242	17,42%	10631	141	10490	467	3,6%	4,5%
Bény-Bocage (Le)	5184	903	17,42%	4281	74	4207	153	3,0%	3,6%
Blangy-le-Château	3707	596	16,08%	3111	36	3075	103	2,8%	3,3%
Bourguébus	9050	983	10,86%	8067	96	7971	305	3,4%	3,8%
Bretteville-sur-Laize	7879	940	11,93%	6939	89	6850	225	2,9%	3,3%
Caen 1	15519	3071	19,79%	12448	127	12321	755	4,9%	6,1%
Caen 2	18630	3864	20,74%	14766	228	14538	775	4,2%	5,3%
Caen 3	15699	3291	20,96%	12408	155	12253	784	5,0%	6,4%
Caen 4	18199	3683	20,24%	14516	195	14321	753	4,1%	5,3%
Caen 5	13165	3007	22,84%	10158	122	10036	510	3,9%	5,1%
Caen 6	20520	4233	20,63%	16287	228	16059	685	3,3%	4,3%
Cambremer	2950	505	17,12%	2445	33	2412	93	3,2%	3,9%
Caumont-L'Eventé	4062	712	17,53%	3350	44	3306	96	2,4%	2,9%
Condé-sur-Noireau	7002	1302	18,59%	5700	109	5591	235	3,4%	4,2%
Creully	8957	1268	14,16%	7689	104	7585	343	3,8%	4,5%
Douvres	21159	3323	15,70%	17836	209	17627	774	3,7%	4,4%
Dozulé	8991	1578	17,55%	7413	106	7307	227	2,5%	3,1%
Evrecy	8580	1172	13,66%	7408	113	7295	393	4,6%	5,4%
Falaise nord	7393	1012	13,69%	6381	84	6297	221	3,0%	3,5%
Falaise sud	5559	897	16,14%	4662	76	4586	163	2,9%	3,6%
Honfleur	10263	2073	20,20%	8190	122	8068	394	3,8%	4,9%
Isigny-sur-Mer	7939	1697	21,38%	6242	79	6163	207	2,6%	3,4%
Lisieux 1	7767	1317	16,96%	6450	109	6341	253	3,3%	4,0%
Lisieux 2	16952	2947	17,38%	14005	250	13755	492	2,9%	3,6%
Livarot	4575	774	16,92%	3801	68	3733	104	2,3%	2,8%
Mézidon-Canon	6390	966	15,12%	5424	74	5350	171	2,7%	3,2%
Morteaux-Coulibœuf	3375	494	14,64%	2881	31	2850	74	2,2%	2,6%
Orbec	5751	969	16,85%	4782	80	4702	163	2,8%	3,5%
Pont-L'Evêque	5603	944	16,85%	4659	68	4591	183	3,3%	4,0%
Ryes	6849	1159	16,92%	5690	92	5598	247	3,6%	4,4%
Saint-Pierre-sur-Dives	5432	888	16,35%	4544	62	4482	146	2,7%	3,3%
Saint-Sever	5423	799	14,73%	4624	87	4537	149	2,7%	3,3%
Thury-Harcourt	6116	906	14,81%	5210	80	5130	224	3,7%	4,4%

Tilly-sur-Seulles	6931	886	12,78%	6045	91	5954	230	3,3%	3,9%
Trévières	4619	819	17,73%	3800	48	3752	144	3,1%	3,8%
Troan	22713	3174	13,97%	19539	284	19255	684	3,0%	3,6%
Trouville-sur-Mer	14302	2710	18,95%	11592	171	11421	448	3,1%	3,9%
Vassy	4052	594	14,66%	3458	67	3391	136	3,4%	4,0%
Villers-Bocage	5252	798	15,19%	4454	54	4400	198	3,8%	4,5%
Vire	13107	2089	15,94%	11018	224	10794	449	3,4%	4,2%

Manche	R	% I	% E						
I	327073								
A	57291	17,52%							
V	269782	82,48%							
B / N	3789	1,16%							
E	265993	81,33%							
Brice Lalonde	12 729	3,9%	4,8%						

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Lalonde	% I	% E
Avranches	12674	2031	16,0%	10643	196	10447	443	3,5%	4,2%
Barenton	2953	490	16,6%	2463	46	2417	82	2,8%	3,4%
Barneville-sur-Mer	5108	1007	19,7%	4101	43	4058	197	3,9%	4,9%
Beaumont	4718	763	16,2%	3955	37	3918	330	7,0%	8,4%
Brécey	4469	712	15,9%	3757	67	3690	125	2,8%	3,4%
Bréhal	6398	1073	16,8%	5325	86	5239	258	4,0%	4,9%
Bricquebec	5820	1092	18,8%	4728	42	4686	274	4,7%	5,8%
Canisy	4304	610	14,2%	3694	51	3643	156	3,6%	4,3%
Carentan	8200	1613	19,7%	6587	70	6517	230	2,8%	3,5%
Cerisy-la-Salle	3978	662	16,6%	3316	35	3281	160	4,0%	4,9%
Cherbourg	18776	4356	23,2%	14420	169	14251	744	4,0%	5,2%
Coutances	8120	1369	16,9%	6751	116	6635	356	4,4%	5,4%
Ducey	4417	631	14,3%	3786	61	3725	118	2,7%	3,2%
Equeurdreville	12956	2318	17,9%	10638	130	10508	672	5,2%	6,4%
Gavray	4408	729	16,5%	3679	55	3624	161	3,7%	4,4%
Granville	16784	3408	20,3%	13376	209	13167	607	3,6%	4,6%
Haye-du-Puits (La)	5896	1061	18,0%	4835	53	4782	235	4,0%	4,9%
Haye-Pesnel (La)	4364	615	14,1%	3749	61	3688	186	4,3%	5,0%
Isigny-le-Buat	2457	422	17,2%	2035	35	2000	75	3,1%	3,8%
Juvigny-le-Tertre	2460	445	18,1%	2015	36	1979	58	2,4%	2,9%
Lessay	6311	1202	19,0%	5109	62	5047	184	2,9%	3,6%
Marigny	3945	596	15,1%	3349	34	3315	159	4,0%	4,8%
Montebourg	4598	780	17,0%	3818	38	3780	167	3,6%	4,4%
Montmartin-sur-Mer	5562	963	17,3%	4599	60	4539	240	4,3%	5,3%
Mortain	5368	795	14,8%	4573	103	4470	171	3,2%	3,8%
Octoville	12125	2311	19,1%	9814	144	9670	628	5,2%	6,5%
Percy	4313	596	13,8%	3717	42	3675	147	3,4%	4,0%
Périers	4704	774	16,5%	3930	51	3879	178	3,8%	4,6%
Pieux (Les)	5927	1139	19,2%	4788	49	4739	340	5,7%	7,2%
Pontorson	5430	833	15,3%	4597	73	4524	156	2,9%	3,4%
Quettehou	6849	1198	17,5%	5651	57	5594	305	4,5%	5,5%
Saint-Clair-sur-Elle	4770	791	16,6%	3979	52	3927	163	3,4%	4,2%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8721	1296	14,9%	7425	121	7304	239	2,7%	3,3%
Saint-James	5334	838	15,7%	4496	96	4400	138	2,6%	3,1%
Saint-Jean-de-Daye	4818	790	16,4%	4028	47	3981	126	2,6%	3,2%
Saint-Lô	18878	3377	17,9%	15501	192	15309	847	4,5%	5,5%
Saint-Malo-de-la-Lande	6441	1448	22,5%	4993	73	4920	249	3,9%	5,1%

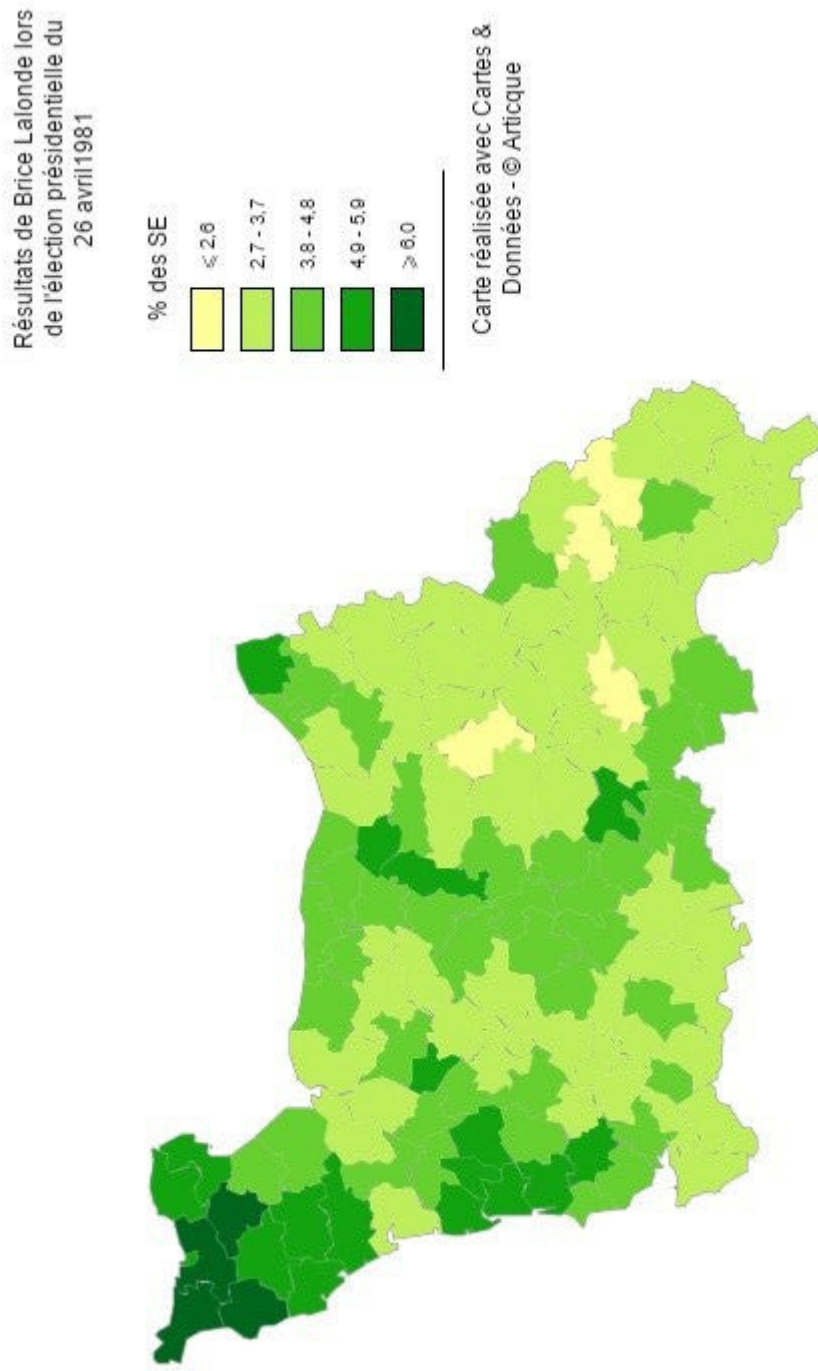
Sainte-Mère-Eglise	5937	1046	17,6%	4891	64	4827	221	3,7%	4,6%
Saint-Pierre-Eglise	5439	1028	18,9%	4411	48	4363	231	4,2%	5,3%
Saint-Pois	2778	404	14,5%	2374	43	2331	66	2,4%	2,8%
Saint-Sauveur-Lendelin	3736	637	17,1%	3099	39	3060	146	3,9%	4,8%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4825	895	18,5%	3930	56	3874	212	4,4%	5,5%
Sartilly	4074	680	16,7%	3394	56	3338	140	3,4%	4,2%
Sourdeval	4514	716	15,9%	3798	66	3732	117	2,6%	3,1%
Teilleul (Le)	3124	487	15,6%	2637	54	2583	72	2,3%	2,8%
Tessy-sur-Vire	4045	551	13,6%	3494	51	3443	123	3,0%	3,6%
Torigni-sur-Vire	7655	1044	13,6%	6611	108	6503	236	3,1%	3,6%
Tourlaville	13527	2366	17,5%	11161	141	11020	676	5,0%	6,1%
Valognes	8066	1361	16,9%	6705	54	6651	409	5,1%	6,1%
Villedieu-les-Poêles	5999	942	15,7%	5057	117	4940	176	2,9%	3,6%

Orne	R	% I	% E
I	205689		
A	34093	16,58%	
V	171596	83,42%	
B / N	2662	1,29%	
E	168934	82,13%	
Brice Lalonde	6 343	3,1%	3,8%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Lalonde	% I	% E
Alençon est	18955	3862	20,4%	15093	266	14827	601	3,2%	4,1%
Alençon ouest	11547	1825	15,8%	9722	142	9580	443	3,8%	4,6%
Argentan	13292	2232	16,8%	11060	159	10901	382	2,9%	3,5%
Athis-de-l'Orne	5648	877	15,5%	4771	86	4685	204	3,6%	4,4%
Bazoches-sur-Heöne	2293	340	14,8%	1953	38	1915	56	2,4%	2,9%
Bellême	4497	754	16,8%	3743	68	3675	115	2,6%	3,1%
Briouze	3556	518	14,6%	3038	39	2999	148	4,2%	4,9%
Carrouges	3851	631	16,4%	3220	49	3171	129	3,3%	4,1%
Courtomer	2380	409	17,2%	1971	32	1939	64	2,7%	3,3%
Domfront	8231	1376	16,7%	6855	140	6715	251	3,0%	3,7%
Ecouché	4183	575	13,7%	3608	45	3563	115	2,7%	3,2%
Exmes	2296	362	15,8%	1934	25	1909	67	2,9%	3,5%
Ferté-Frênel (La)	2905	506	17,4%	2399	29	2370	99	3,4%	4,2%
Ferté-Macé (La)	7239	1088	15,0%	6151	99	6052	254	3,5%	4,2%
Flers	19677	3408	17,3%	16269	258	16011	739	3,8%	4,6%
Gacé	3141	564	18,0%	2577	41	2536	70	2,2%	2,8%
Juvigny-sous-Andaine	5028	810	16,1%	4218	72	4146	162	3,2%	3,9%
Laigle	11607	1959	16,9%	9648	127	9521	296	2,6%	3,1%
Longny-au-Perche	3291	601	18,3%	2690	43	2647	80	2,4%	3,0%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3343	484	14,5%	2859	41	2818	92	2,8%	3,3%
Merlerault (Le)	3473	550	15,8%	2923	41	2882	94	2,7%	3,3%
Messei	5095	672	13,2%	4423	78	4345	182	3,6%	4,2%
Mortagne-au-Perche	6667	1123	16,8%	5544	90	5454	206	3,1%	3,8%
Mortrée	2790	398	14,3%	2392	29	2363	62	2,2%	2,6%
Moulins-la-Marche	2813	541	19,2%	2272	25	2247	54	1,9%	2,4%
Nocé	3011	546	18,1%	2465	39	2426	66	2,2%	2,7%
Passais	3805	634	16,7%	3171	52	3119	113	3,0%	3,6%
Pervençères	2944	442	15,0%	2502	38	2464	71	2,4%	2,9%
Putanges	3615	532	14,7%	3083	42	3041	97	2,7%	3,2%
Rémalards	4996	791	15,8%	4205	73	4132	149	3,0%	3,6%
Sées	5231	824	15,8%	4407	50	4357	153	2,9%	3,5%

Theil (Le)	4629	759	16,4%	3870	65	3805	119	2,6%	3,1%
Tinchebray	6289	827	13,1%	5462	93	5369	233	3,7%	4,3%
Tourouvre	3373	558	16,5%	2815	33	2782	72	2,1%	2,6%
Trun	4232	635	15,0%	3597	45	3552	133	3,1%	3,7%
Vimoutiers	5766	1080	18,7%	4686	70	4616	172	3,0%	3,7%

Annexe 31. Carte des résultats de Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle du 26 avril 1981.



Elections Législatives du 14 Juin 1981

Aujourd'hui l'écologie

Plus d'un million de Français ont voté pour l'écologie le 26 avril dernier. Pourtant les partis veulent exclure les écologistes de la vie politique ou les forcer à s'intégrer à la droite ou à la gauche. C'est pour affirmer notre indépendance et défendre des propositions précises face à la crise actuelle, que nous avons choisi d'être présents aux élections législatives. Si nous sommes satisfaits du succès de l'alternance, gage de démocratie et d'espoir, nous n'adhérons pas pour autant au programme de la nouvelle majorité présidentielle et, nous appelons les Français à renforcer le mouvement écologiste pour infléchir dans un sens utile la politique du nouveau septennat.

Vers la solidarité mondiale

Les rapports internationaux ne doivent plus être dominés par la rivalité Est-Ouest, mais par une solidarité Nord-Sud. C'est le rôle d'une Europe des régions de prendre ses distances par rapport aux super-puissances. Pour engager cette politique et casser l'engrenage de la violence, les écologistes proposent d'asseoir la sécurité de la France sur une véritable défense civile. Ils proposent d'abandonner l'arme nucléaire qui menace mortellement la population sans la protéger.

Vers l'économie post-industrielle

De même que nous refusons la résolution des conflits internationaux par les armes, nous refusons les compétitions absurdes et la guerre économique où les pays riches ruinent le Tiers-Monde, où le plus fort écrase le plus faible. Nous refusons la fuite en avant et la poursuite de l'ancien système économique. Les recettes du passé ne guériront pas une économie malade du gaspillage et de la croissance. Nous proposons le passage progressif à une économie post-industrielle qui respecte la nature et la santé, laisse du temps libre, favorise l'autonomie des personnes. C'est pourquoi les écologistes se battent pour le partage du travail et de l'emploi, et des revenus qui en découlent ; pour le choix de techniques maîtrisables, comme l'énergie solaire au lieu du nucléaire. Il faut en finir avec le productivisme : l'important n'est pas de produire plus, mais de consommer mieux.

Vers la démocratie du quotidien

La 5ème République renforce l'Etat central, concentre les pouvoirs entre les mains d'une classe politique et technocratique, voire d'un seul homme. La séparation des pouvoirs, la décentralisation, le développement des libertés n'ont de sens qu'avec la libération des moyens d'information et de communication, le partage du savoir, la réelle participation des femmes à la vie politique. Les écologistes se battent pour la représentation proportionnelle, le non cumul des mandats, des moyens et des responsabilités aux associations. Il faut une nouvelle constitution où la démocratie directe ait sa place à côté de la démocratie représentative.

Pour une vraie région

Basée sur les réalités culturelles écologiques et économiques, dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct avec représentation proportionnelle, complétée d'un exécutif également élu, libérée du centralisme sous toutes ses formes, y compris pour l'énergie, c'est à dire repoussant le nucléaire pour tendre vers une autonomie par l'utilisation des énergies renouvelables.

Pour une information réelle des citoyens

Sur les problèmes qui les concernent au niveau national, régional ou local, leur permettant de participer à la prise de décision, à la construction de leur avenir par accès aux dossiers avant les prises de décision par le libre jeu de la vie associative.

Pour une lutte efficace contre les pollutions et les nuisances

qui altèrent la santé et détruisent les ressources naturelles, par l'assainissement des eaux côtières, l'arrêt des rejets polluants, la lutte contre le bruit, la préservation de la pureté de l'eau de consommation et la restauration des milieux dégradés. En résumé par une gestion écologique du domaine économique.

Pour une politique nouvelle de l'emploi

Hors du cercle infernal de la croissance pour la croissance, il est possible de créer des emplois dans le secteur des énergies renouvelables, du recyclage des matières premières, des technologies propres. Dans celui de l'animation pendant les temps de loisir, pour les adultes et les jeunes en développant une politique active de transports en commun pour tous.

Pour le pouvoir de vivre

VOTEZ

Josette BENARD

CANDIDATE

Dominique BENOIST

SUPPLEANTE



Papier recyclé

I.A.K. Chetoung

Elections Législatives du 14 Juin 1981

Didier ANGER et son suppléant, Francis SOREL

Enseignant - 42 ans - Les Pieux - Responsable de la commission Ecologie et Politique de Manche-Ecologie
3ème de la liste Europe-Ecologie

33 ans - Agriculteur à St-Sauveur-le-Vicomte - Président du Comité Départemental de défense contre les Couloirs de lignes.

Pour le RASSEMBLEMENT ECOLOGIE-REGION

se présentent pour la seconde fois ensemble à vos suffrages

Pourquoi une candidature anti-nucléaire et écologiste ?

- M. GODEFROY et la droite ont tout fait pour le nucléaire dans notre région :

- 1) en permettant la construction des sous-marins nucléaires à Cherbourg.
- 2) en imposant - hors-la-loi - la centrale nucléaire de Flamanville (4 tranches) d'où des pollutions marines et terrestres et des fortes nuisances dues aux couloirs de lignes Très Haute Tension et le risque de construction

d'une usine d'aluminium très polluante (près de l'Etang-Bertrand ?)

- 3) en décidant la multiplication par 4 de la poubelle atomique de la Hague d'où le terminal COGEMA à Valognes, la destruction d'une partie du marais de la sangsurière pour extraire le sable nécessaire aux constructions, et le très possible dépôt de déchets dans les carrières de Fresville.

M. Godefroy a permis la destruction de notre région

- le départ de M. Giscard d'Estaing, c'est une étape nécessaire pour le refus du tout nucléaire :

les électeurs écologistes ont - au deuxième tour de l'élection présidentielle-presque tous voté pour M. Mitterrand par mesure d'urgence, parce que le Parti Socialiste promet moins de nucléaire civil :

- 1) 2 tranches nucléaires à Flamanville au lieu de 4
- 2) non aux contrats étrangers à la Hague et une demi-extension de l'usine

- Mais cette étape n'est pas suffisante, car il accepte le

nucléaire militaire et les risques de guerre qu'il entraîne. Une candidature anti-nucléaire et écologiste est nécessaire pour dire :

- 1) non à toutes armes nucléaires et à la guerre.
- 2) non aux 2 tranches nucléaires de Flamanville (l'accident de la centrale nucléaire de Harrisburg a provoqué 292 morts d'enfants en supplément)
- 3) non, au Plutonium (à la Hague et à Malville) : les fuites et accidents successifs de la Hague démontrent que l'accident majeur est très possible.

L'Écologie est la seule idée politique nouvelle des dernières années

Dès maintenant, on peut produire l'énergie autrement

1) le nucléaire nous rend dépendants de l'approvisionnement en uranium et des Etats-Unis pour les brevets jusqu'en 1990.

2) le nucléaire très coûteux - immobilise des capitaux formidables, accentue l'inflation et supprime plus d'emplois en France qu'il n'en crée

3) le nucléaire n'a été choisi par les Giscardiens que parce qu'ils en profitent financièrement

4) reconvertir les 2 x 1300 Mg/w nucléaires de Flamanville en 2 x 600 Mg/w charbon suffisent aux besoins

régionaux en électricité.

5) favoriser les économies d'énergie est le meilleur moyen d'en produire: développer l'isolation, limiter le chauffage électrique, aider les personnes qui s'équipent de chauffe-eau solaire, de chauffage solaire, pompes à chaleur et utilisent les gaz de fumiers et composts.

6) aider les collectivités qui veulent utiliser la chaleur du sous-sol (géothermie)

7) développer les transports collectifs (chemin de fer, voie d'eau, etc...)

600.000 emplois peuvent être créés en France dans les économies d'énergie

Dès maintenant on peut sauver la vocation naturelle de notre région :

- sauver la valeur marchande des produits de la Terre et de la Mer, menacés par le label nucléaire dû aux accidents et fuites de la Hague. **Va-t-on chercher du beurre et du poisson dans une poubelle ?**

- Sans le nucléaire, l'agro-énergétique et l'agro-alimentaire peuvent être développés, qui permettraient aux jeunes de rester à travailler au pays.

- Il faut :

1) ré-équilibrer les prix agricoles par rapport aux prix industriels.

2) encourager l'indépendance par rapport aux trusts industriels par la coopération.

3) garantie d'un revenu suffisant au petit agriculteur, pour une production saine et de qualité et pour le bon entretien du système écologique (défense du bocage, défense de l'eau contre les pollutions par les nitrates, etc...)

Dès maintenant, on peut maîtriser la société industrielle et l'emploi :

- d'abord lutter contre les inégalités : réduire la hiérarchie des salaires et revenus par le relèvement des bas salaires et retraites et l'aide aux exclus et handicapés.

- pour partager le travail et avoir le temps de vivre, réduire en Europe le temps de travail à 35 h par semaine.

- développer les libertés syndicales et associatives.

- faire gérer le secteur nationalisé par les travailleurs eux-mêmes, mais en collaboration avec les voisins des installations (pour lutter contre pollutions et nuisances) et avec

les usagers et consommateurs (pour contrôler la qualité du produit ou du service) et notamment **E.D.F. où il faut combattre le pouvoir technocratique.**

- planifier la production d'objets utiles et durables (arrêt de l'armement nucléaire et des ventes d'armes à l'étranger).

- établir d'autres rapports de coopération avec le Tiers-Monde.

Dès maintenant, démocratiser la société et décentraliser l'Etat-Nation au profit de la région

- reconnaître le droit à l'expression et à la différence (supprimer le monopole d'état à la radio et à la télévision, égalité de la femme et de l'homme, etc...)

- élire l'assemblée nationale à la proportionnelle ;

- redonner plus d'importance aux régions : revoir leur

découpage (retour aux grandes régions naturelles et historiques), élire les assemblées régionales au suffrage universel et à la proportionnelle, accroître leur pouvoir, permettre le référendum régional et local à l'initiative populaire.

Depuis 23 ans que M. Godefroy est député, le Cotentin se détruit peu à peu et se vide de ses jeunes - 5 ans de plus, ce serait trop. Il avait promis en 1978 de ne pas faire un mandat supplémentaire. Nous voulons l'aider à tenir ses promesses et à prendre sa retraite dans un pays sans nucléaire où il fera bon vivre.

C'est un député défenseur des intérêts de la région que la situation exige.

Si l'assemblée nationale était élue à la proportionnelle, il y aurait au moins 25 députés écologistes. Le scrutin d'arrondissement vise à éliminer les nouveaux courants d'opinion.

C'est trop injuste. Parce qu'ils veulent rétablir un peu la justice et la démocratie, les démocrates - écologistes ou non - feront en sorte que nous soyons présents au second tour, et - pourquoi pas ! - élus.

Nous avons le meilleur score national d'Ecologie 78. Nous devons faire mieux encore.

Un député de plus ou de moins pour un grand parti ne changera pas grand chose.

Un député Ecologie et Région au parlement peut aider le Cotentin à mieux préparer le 21ème siècle, pour nous-mêmes et nos enfants.



Papier recyclé

Votez pour l'Ecologie, la Région, la Démocratie
Didier ANGER
et son suppléant
Francis SOREL

Annexe 34. Résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Ecologie » et de Didier Anger lors des élections législatives du 14 juin 1981.

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	923 649		
A	259 832	28,13%	
V	663817	71,87%	
B / N	9028	0,98%	
E	654789	70,89%	
Ecologistes	16450	1,8%	2,5%

Calvados	R	% I	% E
I	390 439		
A	108 591	27,8%	
V	281848	72,2%	
B / N	3389	0,9%	
E	278459	71,3%	
Ecologistes	6600	1,7%	2,4%

Circonscription de Caen	I	A	%	V	B / N	E	Bernard	% I	% E
	132412	42252	31,91%	90160	916	89244	3136	2,4%	3,5%
Cantons									
Bourguébus	9137	2183	23,89%	6954	82	6872	207	2,3%	3,0%
Caen 1	15591	4836	31,02%	10755	105	10650	456	2,9%	4,3%
Caen 2	18700	6248	33,41%	12452	118	12334	460	2,5%	3,7%
Caen 3	15762	5336	33,85%	10426	96	10330	460	2,9%	4,5%
Caen 4	18236	6451	35,38%	11785	127	11658	384	2,1%	3,3%
Caen 5	13211	4503	34,09%	8708	84	8624	292	2,2%	3,4%
Caen 6	20579	6859	33,33%	13720	134	13586	382	1,9%	2,8%
Douvres	21196	5836	27,53%	15360	170	15190	495	2,3%	3,3%

Circonscription de Lisieux-Pont L'Evêque	I	A	%	V	B / N	E	Hodiesne	% I	% E
	76425	20109	26,31%	56316	579	55737	2084	2,7%	3,7%
Cantons									
Blangy-le-Château	3715	1016	27,35%	2699	22	2677	87	2,3%	3,2%
Cambremer	2950	763	25,86%	2187	33	2154	96	3,3%	4,5%
Dozulé	9013	2360	26,18%	6653	57	6596	205	2,3%	3,1%
Honfleur	10278	3114	30,30%	7164	75	7089	293	2,9%	4,1%
Lisieux 1	7775	2095	26,95%	5680	69	5611	207	2,7%	3,7%
Pont-L'Evêque	5617	1416	25,21%	4201	53	4148	200	3,6%	4,8%
Troan	22768	5618	24,67%	17150	153	16997	558	2,5%	3,3%
Trouville-sur-Mer	14309	3727	26,05%	10582	117	10465	438	3,1%	4,2%

Circonscription de Vire	I	A	%	V	B / N	E	Labey	% I	% E
	59895	13818	23,07%	46077	553	45524	1380	2,3%	3,0%
Cantons									
Aunay-sur-Odon	5139	1360	26,46%	3779	58	3721	99	1,9%	2,7%
Bény-Bocage (Le)	5187	1191	22,96%	3996	57	3939	101	1,9%	2,6%
Condé-sur-Noireau	6995	1830	26,16%	5165	68	5097	157	2,2%	3,1%
Ecrevy	8600	1966	22,86%	6634	57	6577	219	2,5%	3,3%
Saint-Sever	5422	1167	21,52%	4255	58	4197	124	2,3%	3,0%
Thury-Harcourt	6122	1328	21,69%	4794	42	4752	151	2,5%	3,2%
Vassy	4057	814	20,06%	3243	35	3208	102	2,5%	3,2%

Villers-Bocage	5249	1205	22,96%	4044	33	4011	112	2,1%	2,8%
Vire	13124	2957	22,53%	10167	145	10022	315	2,4%	3,1%
Manche	R	% I	% E						
I	327 364								
A	95 068	29,0%							
V	232296	71,0%							
B / N	3621	1,1%							
E	228675	69,9%							
Ecologistes	8141	2,5%	3,6%						

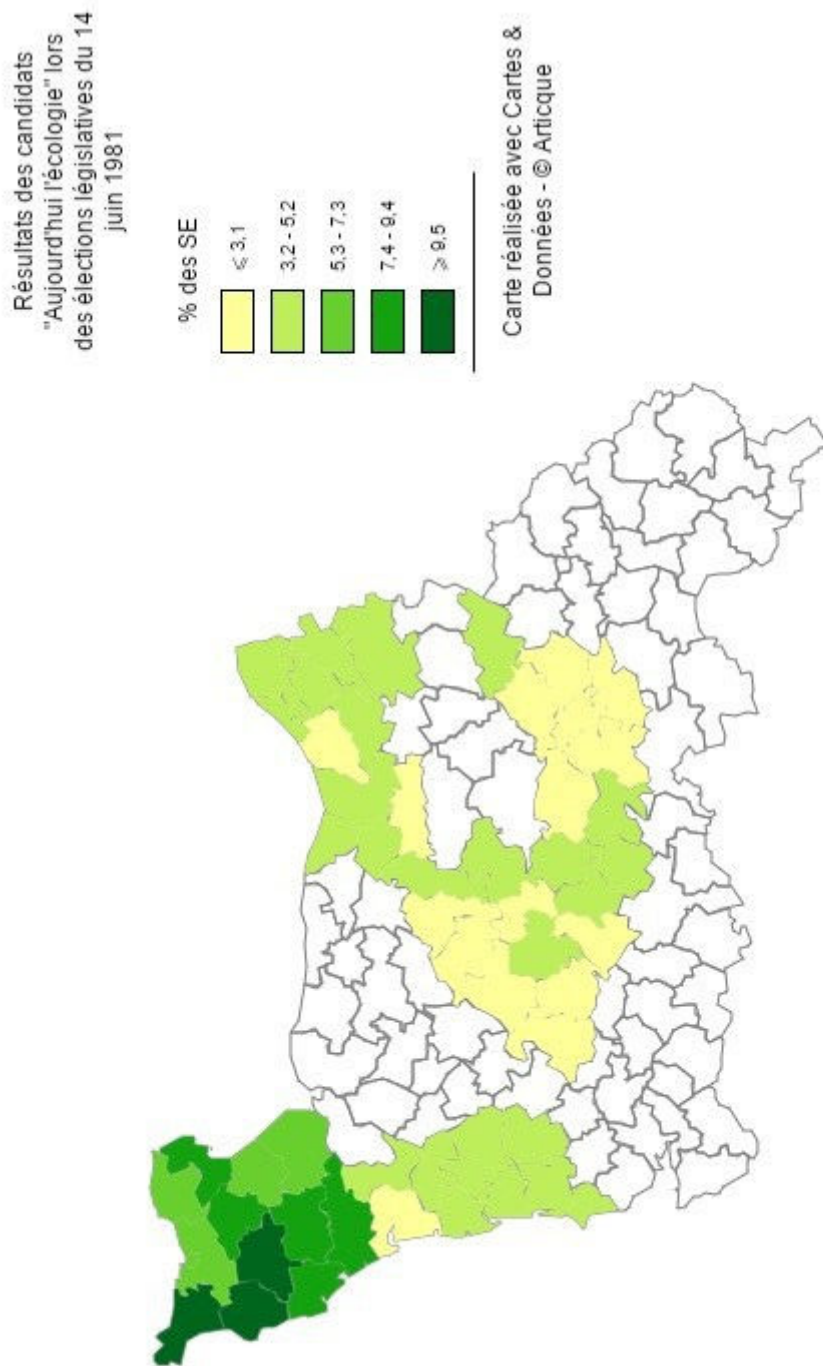
Circonscription de Coutances	I	A	%	V	B / N	E	Scheppler	% I	% E
	65672	19724	30,03%	45948	577	45371	1708	2,6%	3,8%
Cantons									
Bréhal	6412	1908	29,76%	4504	68	4436	156	2,4%	3,5%
Cerisy-la-Salle	3986	1163	29,18%	2823	43	2780	114	2,9%	4,1%
Coutances	8133	2456	30,20%	5677	73	5604	196	2,4%	3,5%
Gavray	4504	1302	28,91%	3202	46	3156	143	3,2%	4,5%
Granville	15933	4983	31,27%	10950	123	10827	399	2,5%	3,7%
Lessay	6244	1839	29,45%	4405	51	4354	101	1,6%	2,3%
Montmartin-sur-Mer	5564	1548	27,82%	4016	36	3980	166	3,0%	4,2%
Périers	4704	1328	28,23%	3376	44	3332	141	3,0%	4,2%
Saint-Malo-de-la-Lande	6455	2179	33,76%	4276	51	4225	160	2,5%	3,8%
Saint-Sauveur-Lendelin	3737	1018	27,24%	2719	42	2677	132	3,5%	4,9%

Circonscription de Valognes	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E
	53098	15549	29,28%	37549	481	37068	3137	5,9%	8,5%
Cantons									
Barneville-sur-Mer	5101	1545	30,29%	3556	34	3522	267	5,2%	7,6%
Bricquebec	5819	1912	32,86%	3907	55	3852	414	7,1%	10,7%
Haye du Puits (la)	5966	1735	29,08%	4231	74	4157	351	5,9%	8,4%
Montebourg	4604	1226	26,63%	3378	32	3346	233	5,1%	7,0%
Pieux (les)	5942	1899	31,96%	4043	51	3992	450	7,6%	11,3%
Quettehou	6842	1806	26,40%	5036	54	4982	415	6,1%	8,3%
Sainte-Mère-Eglise	5936	1759	29,63%	4177	53	4124	290	4,9%	7,0%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4823	1473	30,54%	3350	63	3287	288	6,0%	8,8%
Valognes	8065	2194	27,20%	5871	65	5806	429	5,3%	7,4%

Circonscription de Cherbourg	I	A	%	V	B / N	E	Fleury	% I	% E
	67528	20957	31,03%	46571	331	46240	3296	4,9%	7,1%
Cantons									
Beaumont	4726	1301	27,53%	3425	22	3403	421	8,9%	12,4%
Cherbourg	18824	6342	33,69%	12482	72	12410	711	3,8%	5,7%
Equeurdreville	12961	3680	28,39%	9281	79	9202	689	5,3%	7,5%
Octoville	12127	4044	33,35%	8083	64	8019	600	4,9%	7,5%
Saint-Pierre-Eglise	5367	1517	28,27%	3850	21	3829	254	4,7%	6,6%
Tourlaville	13523	4073	30,12%	9450	73	9377	621	4,6%	6,6%
Orne	R	% I	% E						
I	205 846								
A	56 173	27,29%							
V	149673	72,71%							
B / N	5456	2,65%							
E	147655	71,73%							

Ecologistes	1709	0,8%	1,2%						
Circonscription d'Argentan	I	A	%	V	B / N	E	Pithois	% I	% E
	76412	19125	25,03%	57287	661	56626	1709	2,2%	3,0%
Cantons									
Argentan	13337	3760	28,19%	9577	97	9480	228	1,7%	2,4%
Athis	5652	1317	23,30%	4335	70	4265	147	2,6%	3,4%
Briouze	3559	723	20,31%	2836	22	2814	103	2,9%	3,7%
Ecouché	4182	945	22,60%	3237	34	3203	62	1,5%	1,9%
Exmes	2302	588	25,54%	1714	21	1693	53	2,3%	3,1%
Flers-sur-l'Orne	19572	5164	26,38%	14408	180	14228	487	2,5%	3,4%
Messei	5086	1149	22,59%	3937	46	3891	165	3,2%	4,2%
Mortrée	2788	717	25,72%	2071	31	2040	56	2,0%	2,7%
Putanges	3627	762	21,01%	2865	26	2839	76	2,1%	2,7%
Tinchebray	6306	1250	19,82%	5056	52	5004	114	1,8%	2,3%
Trun	4241	1031	24,31%	3210	32	3178	91	2,1%	2,9%
Vimoutiers	5760	1719	29,84%	4041	50	3991	127	2,2%	3,2%

Annexe 35. Carte des résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Ecologie » et de Didier Anger lors des élections législatives du 14 juin 1981.



Elections Cantonales du 14 Mars, 1982

Canton des Pieux



De gauche à droite : Didier Anger, Francis Sorel et le Commandant Jacques-Yves Cousteau

Didier ANGER

43 ans, marié, 2 enfants
Professeur au C.E.S. des Pieux
Candidat n'ayant jamais appartenu
à un parti politique
soutenu par la Fédération
Ecologiste de Basse-Normandie

Electricites, Electeurs,

Avec l'extension de la poubelle atomique de la Hague (et les déchets étrangers),
Avec, la construction de la centrale nucléaire de Flamanville, voulues par la droite et ses élus, même s'ils se disent sans étiquette, acceptées par la gauche et ses élus qui ont renié leurs engagements,
C'est la colonisation du canton.

Mais,

Les entreprises extérieures repartiront aussi vite qu'elles sont venues et ne nous laisseront que le chômage, des maisons vides et des terrains stérilisés, des lignes 400.000 volts pour donner de l'électricité à Paris, des risques liés au nucléaire

POUR NOTRE SANTE POUR NOTRE SECURITE POUR LA VIE DANS NOTRE REGION

la terre, bétonnée, est déjà détournée de sa vraie vocation : produire des aliments sains et donner du travail aux jeunes ruraux,

la mer et la côte sont déjà détruites, peu à peu, au détriment de ceux qui en vivent

Certains le 10 Mai 1981 ont espéré que les choses changent, mais rien n'a changé pour nous, la gauche continue la politique de la droite.

Si ce n'est que pour la première fois une décision de justice a été appliquée : les travaux illégaux de construction des couloirs de lignes pour la mise en service des tranches 1 et 2 de Flamanville, en 1985, ont été arrêtés.

UN CANDIDAT ECOLOGISTE EST NECESSAIRE

● Le projet gigantesque de Flamanville est aussi inutile aujourd'hui qu'avant le 10 Mai, puisque la consommation industrielle d'électricité a même régressé en Basse-Normandie fin 1980 et courant 1981 : l'équivalent d'un seul réacteur suffit à tous les besoins régionaux pour 1990.

● Le chantage à la panne ("la bougie ou l'électricité") imaginé par EDF et repris par la direction communiste de la CGT et la droite, est inacceptable : EDF vend de l'électricité à l'étranger et alimente les grands chantiers, elle peut bien penser à nous, simples consommateurs et renforcer les moyennes tensions.

Ayant exercé des responsabilités syndicales chez les enseignants et ayant toujours manifesté ma solidarité avec les travailleurs et les agriculteurs en difficulté, l'emploi est une de mes préoccupations majeures : il y a plus de chômeurs dans le canton aujourd'hui qu'en 1975 - et autant qu'avant le 10 Mai.

Le nucléaire ne nous donne pas plus l'indépendance énergétique aujourd'hui qu'avant le 10 Mai puisque la France achète encore son uranium enrichi aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. et extrait l'uranium en Afrique.

EDF et la COGEMA nous achètent, mais combien cela nous coûtera-t-il ?

● Le nucléaire de droite ou de gauche ou qui se prétend sans étiquette est une technique dangereuse :
■ l'incident de Harrisburg aux Etats-Unis en 1979 dans une centrale comme celle qu'on construit à Flamanville aurait entraîné - selon certains scientifiques - plusieurs centaines de morts supplémentaires d'enfants ;

■ Après l'accident dans un centre de stockage de déchets nucléaires, en URSS, il y a plus de 20 ans, il est toujours interdit de vivre dans une région contaminée sur 100 km de long et 30 km de large.

■ On ne peut pas exclure la possibilité d'un accident grave en Cotentin : les accidents sont déjà fréquents à la Hague, et à propos de Flamanville, sachons que les réacteurs de 1300 Mg/w posent des problèmes particuliers graves (caves fissurées - études des risques de tremblements de terre sous évalués, etc...)

On ne peut, en cas de guerre, exclure l'attaque de la Hague et de l'arsenal de Cherbourg.

Mais que pourrait faire un élu écologiste ?

Les prochains conseils municipaux, général et régional devront se prononcer sur les tranches 3 et 4, les écoles, les routes, les logements etc... liés aux grands chantiers. C'est la loi de décentralisation qui le veut, la morale politique et l'honnêteté veulent que les candidats se prononcent clairement là-dessus.

● Je pourrais au moins dans la situation actuelle :

- Refuser les tranches 3 et 4 inutiles
- Travailler à renforcer la sécurité pour ce qui existe à la Hague, et pour les tranches 1 et 2 de Flamanville, et exiger un **plan de protection sérieux pour le Cotentin, en cas d'accident ou de guerre.**
- Essayer de réduire les nuisances liées aux couloirs de lignes
- Limiter la colonisation par les grosses entreprises extérieures : garder la terre pour produire et maintenir l'emploi agricole, développer l'artisanat (isolation, énergies nouvelles...), permettre au petit commerce à visage humain de survivre.
- aider à renouer avec nos racines culturelles.
- Faciliter les choses aux associations qui veulent empêcher la mort de 40 millions d'être humains par an, dans le Tiers Monde, tous les ans.
- Défendre, ici comme ailleurs, les libertés à Isigny, en Pologne comme au Chili.

● Dans une autre situation économique et politique ou en cas d'accident grave à la Hague ou dans une centrale du même type que celle de Flamanville, je pourrais :

- exiger l'arrêt du nucléaire à Flamanville, le non retraitement des déchets à la Hague, le stockage direct des déchets français et le refus des déchets étrangers,
- proposer la reconversion des travailleurs du nucléaire dans le stockage des déchets existants et les énergies nouvelles (proposition faite dès 1976 pour Flamanville)
- aider à développer une aquaculture dans une mer non polluée et non détruite par la radioactivité, le chlore et la chaleur, une **aquaculture créatrice d'emplois locaux permanents.**
- favoriser la création d'une **entreprise de transformation des produits maraîchers et aquacoles, créatrice d'emplois locaux permanents**
- promouvoir une autre politique de développement que la mono-industrie nucléaire

De toutes façons, je ne serais pas un notable, seul, qui de ce fait ne peut rien faire. J'établirais de nouvelles relations entre les citoyens et moi-même :

Je m'engage - si je suis élu - à réunir le comité de soutien et à l'ouvrir à tous ceux qui le désirent, quand ce sera nécessaire, et notamment avant toute session du conseil général et à rendre publiquement compte de mon mandat après.

En élisant le candidat écologiste, vous votez pour vous-mêmes

Les autres candidats et les partis, ou bien n'ont jamais agi, ou bien ont changé déjà plusieurs fois "d'étiquette" ou bien n'ont pas tenu leurs promesses.
Je n'ai jamais trahi mes engagements.

**TOUS ENSEMBLE
VOTONS
Didier ANGER**



Annexe 37. Liste des candidats de la liste du Mouvement Ecologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	BOSQUET	Daniel	42 ans	Professeur d'anglais
2	LAUNOY	Sylvie	23 ans	Commis de mairie
3	OUITRE	Christian	41 ans	Mécanicien SNCF
4	POUTAS	Louis	32 ans	Instituteur
5	BELHOMME	Maryvonne	33 ans	Mère au foyer
6	ROUSSELET	Bernard	47 ans	Chef de travaux
7	VAN BEEK	Michelle	35 ans	Assistante maternelle
8	LAFON	Guy	52 ans	Mécanicien-dentiste
9	LEFEVRE	Christophe	22 ans	Electricien
10	BOCHER	Jean-François	40 ans	Contrôleur division PTT
11	LECOSTEY	André	60 ans	Retraité
12	MOUCHEL	Madeleine	53 ans	Mère au foyer
13	RIDEAU	Guy	48 ans	Dessinateur
14	BRIERE	Pascal	27 ans	Assistant social
15	COURVOISIER	Robert	36 ans	Professeur (lycée)
16	SEBIRE	Gérard	49 ans	Dessinateur
17	TUR-ROIG	Anne-Marie	20 ans	Etudiante
18	LAULIER	Claude	53 ans	Mère au foyer
19	POUTAS	Evelyne	30 ans	Agent de bureau
20	LECOUTOUR	Pierre	46 ans	Représentant
21	MOUCHEL	Elisabeth	22 ans	Mère au foyer
22	FOURNIE	Françoise	35 ans	Professeur enseignement technique
23	DEDENTU	Madeleine	48 ans	Mère au foyer
24	JAFFRE	Jean-Christophe	24 ans	Pharmacien-stagiaire
25	GALLIER	Yvette	42 ans	Professeur (collège)
26	QUERE	Georges	33 ans	Chaudronnier
27	VERGNE	Jean-Jacques	68 ans	Retraité
28	ADE	Jean	41 ans	Professeur EPS
29	JOURDAN	Daniel	23 ans	Menuisier
30	BOURGET	Jacques	46 ans	Animateur
31	DELEAU	Michel	35 ans	Professeur dessin
32	LACROIX	Roger	60 ans	Retraité
33	LEONARD	Martine	28 ans	Mère au foyer

Annexe 38. Liste des candidats de la liste « Cherbourg-Ecologie » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	GAVORY	Dominique	29 ans	Animatrice MJC
2	SANGES	Marc-Antoine	26 ans	Maître auxiliaire
3	LUCAS	Véronique	29 ans	Institutrice
4	CRINQUETTE	Patrick	37 ans	Orthoptiste
5	BAZIRE	Marie-Christine	25 ans	Employée de bureau
6	CHERDEUR	Philippe	26 ans	Sans emploi
7	OMONT	Pascale	23 ans	Auxiliaire puéricultrice
8	L'HEVEDER	Yves	55 ans	Instituteur
9	CHAMBAZ	Dany	39 ans	Mère au foyer
10	LAMBERT	Hélène	24 ans	Etudiante
11	LEGALLOU	Michel	24 ans	Chaudronnier
12	BELVISO	Didier	36 ans	Educateur
13	FERON	Eliane	57 ans	Retraitée
14	COLAS	Bernard	36 ans	Professeur Histoire-Géographie
15	HERVE	Valérie	24 ans	Etudiante
16	LEGRAND	Daniel	38 ans	Plasticien
17	NICOLLET	Corinne	19 ans	Surveillante
18	CAPON	Jack	29 ans	Technicien
19	LECORRE	Annick	47 ans	Enseignante
20	WILMAUX	Roger	44 ans	Opticien
21	PIGNOT	Claude-Marie	48 ans	Institutrice
22	VIOT	Michel	42 ans	Electronicien
23	LEBOURG	Marie	56 ans	Retraitée
24	AVONDE	Noël	41 ans	Employé de bureau
25	TACCOEN	Elisabet	26 ans	Enseignante
26	GUELINEL	Pierre	56 ans	Chauffeur-livreur
27	PERREE	Jacques	37 ans	Professeur
28	BEURTON	Jean-Luc	26 ans	Moniteur-éducateur
29	MAGAHAES	Annie	34 ans	Standardiste
30	DEVISLERT	Jacques	43 ans	Professeur
31	LEURANGUER	Françoise	23 ans	Esthéticienne
32	PLION	Patrick	36 ans	Commerçant
33	NGUYEN	Marie-Louise	60 ans	Retraitée
34	MARTIN	Jean-Marie	35 ans	Directeur socio-culturel
35	GEROME	Jack	28 ans	Agent PTT

Annexe 39. Liste des candidats de la liste « Ecologie et responsabilité » à Octeville lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	MAGALHAES	Jean-Claude	37 ans	Instituteur
2	ROUSSELET	Yannick	24 ans	Chaudronnier
3	DUREL	Michel	37 ans	Electricien
4	COTEN	Thierry	24 ans	Employé de bureau
5	MOULIN	Dominique	24 ans	Institutrice
6	THOMINE	René	39 ans	Professeur
7	DUPONT	Philippe	28 ans	Appareilleur
8	LEPETIT	Georges	61 ans	Retraité SNCF
9	GIRARD	Danielle	39 ans	Professeur
10	GOUESLAIN	Jean-Claude	36 ans	Soudeur
11	FUQUET	Christine	26 ans	Mère de famille
12	TRAVERS	Dominique	27 ans	Chômeur
13	DUHAULT LE MEUR	Mireille		Dessinatrice
14	ETIENNE	Jannick	27 ans	Electricien
15	CROISY	Marie-Louise	33 ans	Institutrice
16	MAUX	Philippe	24 ans	Ouvrier agricole
17	SALMON	Philippe	26 ans	Instituteur
18	DOUCET	Michel	26 ans	Câbleur Thomson
19	LEFEVRE	Gérard		Chaudronnier
20	LEFLOCH	Jeanine	47 ans	Institutrice
21	HAMEL	Jacqueline	39 ans	Mère de famille
22	SAMSON	Serge	24 ans	Intérimaire
23	LELONG	Dominique	20 ans	Etudiante
24	LE POITVIN	Guilhaine	26 ans	Institutrice
25	ESNAUX	Joël	38 ans	Dessinateur
26	LEMIERE	Louis	42 ans	Instituteur
27	ROUELLE	Alain	37 ans	Cheminot
28	POUILLY	Stéphane	19 ans	Etudiant
29	CAPIEMONT	Guy	21 ans	Educateur
30	LEMONNIER	Philippe	20 ans	Etudiant
31	MAGADOUX	Denise	32 ans	Institutrice
32	LAULIER	Franck	26 ans	Instituteur
33	MARIE-LECOMTE	Jean	30 ans	Professeur

Annexe 40. Liste des candidats de la liste « Tourlaville Ecologie » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	GIBERT	Rémy	32 ans	Professeur de sciences naturelles
2	GIRRES	Chantal	30 ans	Infirmière
3	LARONCHE	Yvan	30 ans	Monteur-câbleur
4	OLIVIER	Odile	23 ans	Mère de famille
5	GONNAUD	Marcel	73 ans	Instituteur honoraire
6	COLLETTE	Nicole	40 ans	Infirmière
7	LEGER	Serge	27 ans	Chauffeur receveur CTC
8	DUBOIS	Edith	28 ans	Surveillant d'externat
9	CHESNEL	Michel	35 ans	Professeur d'EPS
10	PATTI	Brigitte	47 ans	Secrétaire
11	ALATERRE	Eric	25 ans	Magasinier
12	FOUACE	Michèle	30 ans	Mère au foyer
13	TRONCHET	Joël	28 ans	Charpentier DCAN
14	LELAIR	Ginette	24 ans	Secrétaire DCAN
15	LE QUART	Thierry	21 ans	Hydraulicien
16	CHOPIN	Chantal	25 ans	VRP
17	LECAVELIER	Thierry	23 ans	Mécanicien
18	JOURDAN	Marie-Pierre	20 ans	Chômeuse
19	LACOUR	Philippe	26 ans	Agent PTT
20	LEBARBENCHON	Evelyne	20 ans	Institutrice suppléante
21	LECRIVAIN	Christian	33 ans	Chauffeur-receveur
22	MARIE	Hélène	63 ans	Retraitée
23	SANGES	Charles	44 ans	Directeur d'école
24	JOURDAN	Claire	26 ans	Secrétaire
25	BON	Louis	23 ans	Electricien
26	LARONCHE	Christine	27 ans	Mère au foyer
27	WALLYN	Emmanuelle	25 ans	Professeur d'anglais
28	QUELVENNEC	Denis	31 ans	Peintre en bâtiment
29	BAUDRY	Guylaine	21 ans	Sténo-dactylo
30	LEGIGAN	Serge	26 ans	Monteur-câbleur électronique
31	MILLE	Bernadette	33 ans	Institutrice
32	DUBOST	Pascal	24 ans	Monteur-câbleur
33	JEZEQUEL	Léon	64 ans	Retraité

Annexe 41. Liste « A Caen l'écologie » aux élections municipales du 6 mars 1983

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	VIOT	Patrick	28 ans	Recycleur
2	BENARD	Josette	52 ans	Professeur
3	LE ROUX	Christian	28 ans	Chef de rayon
4	MOREL	Michel	32 ans	Ingénieur
5	HEUZE	Brigitte	30 ans	Enseigante
6	MAIN	Serge	41 ans	Employé
7	SCHERER	Maurice	82 ans	Retraité de fac
8	LE BRETON	Jean	47 ans	Employé SNCF
9	MARIE	Jean	47 ans	Métallurgiste
10	ALLAIS	Claire	21 ans	Etudiante
11	FANZINI	Bernard	24 ans	Chimiste
12	BOURDELEIX	Sylvie	26 ans	Médecin
13	SOL	François	21 ans	Technicien
14	LEGER	Thierry	21 ans	Etudiant
15	BRUNET	Michel	55 ans	Commerçant
16	PILLET	Marie-Christine	25 ans	Ergothérapeute
17	VOLANT	Marie-Christine	44 ans	Vendeuse
18	MARTIN	Aline	31 ans	Comptable
19	BOUST	Catherine	28 ans	Gérante
20	JOANNY	Pierre	31 ans	Kinésithérapeute
21	LE ROUX	Christine	26 ans	Hôtesse d'accueil
22	JALET	Marie-Christine	22 ans	Animatrice
23	VOLANT	Marcel	47 ans	Ajusteur
24	DEGREMONT	Annie	41 ans	Alphabétisatrice
25	FANZINI	Dominique	24 ans	Employée
26	LAIGRE	Françoise	29 ans	Puéricultrice
27	BLANCHARD	Monique	46 ans	Sans profession
28	DARLEY	Jean-Pierre	50 ans	Electroménagiste
29	GUERARD	Jean-Paul	29 ans	Medecin
30	CONNAN	Gilles	22 ans	Agent SNCF
31	HERGAS	Bruno	32 ans	Imprimeur
32	NICOMETTE	Jean-Louis	35 ans	Architecte
33	LEFEVRE	Alain	38 ans	Enseignant
34	BOTZ	Daniel	38 ans	Cadre commercial
35	LE NOURRICHEL	Monique	32 ans	Comptable
36	VEAUX	Patrick	27 ans	Technicien
37	FRESNEL	Jacqueline	40 ans	Biologiste
38	BRISSET	Christian	36 ans	Dinandier
39	GOMBERT	Bruno	26 ans	Employé
40	DERDOS	Dorothée	32 ans	Secrétaire
41	MADJERI	Sami	21 ans	Etudiant
42	QUONIAM	Stéphane	38 ans	Peintre
43	HUNOUT	Jean-Marie	36 ans	Enseignant
44	LE MAITRE	Michèle	30 ans	Secrétaire
45	QUILLIEN	Raphaël	38 ans	Puériculteur
46	DARTHENAY	Sophie	28 ans	Etudiante
47	SCHREINER	Claude	54 ans	Instituteur
48	LANDREAU	Bruno	24 ans	Technicien
49	BISSON	Jeanne	53 ans	Aide-technicienne labo
50	LEMAITRE	Pierrette	33 ans	Aide-soignante
51	TAILLANDIER	Serge	25 ans	Animateur
52	POISSON	Bernard	25 ans	Etudiant
53	MONCENIX	Annie	32 ans	Laborantine
54	PAQUY	Marie-Joseph	52 ans	Sans profession
55	AUGUSTE	Alain	34 ans	Offsetiste

Annexe 42. Profession de foi de la liste du Mouvement écologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » lors des élections municipales du 6 mars 1983.

VILLE D'ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE Élections municipales du 6 mars 1983

LISTE DU MOUVEMENT ÉCOLOGISTE

POUR VIVRE MIEUX A EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLOGIE ?

C'est une véritable ALTERNATIVE ECONOMIQUE ET SOCIALE, où la priorité est donnée à l'humain et à la nature, et non au profit et au pouvoir.

Dans tous les domaines qui concernent notre vie de tous les jours (travail, loisirs, consommation, formation, santé, etc...), les partis traditionnels de droite comme de gauche semblent utiliser toujours la même recette de la fuite en avant : produire plus et consommer plus... en maintenant les inégalités.

En effet : *« L'argument selon lequel la croissance réduit les inégalités est une escroquerie intellectuelle sans fondement »* (texte de... Attali et Guillaume, 1974).

- **IL EST URGENT** de cesser le pillage de la planète : depuis cent cinquante ans, les sociétés industrialisantes vivent du pillage accéléré de stocks naturels dont la constitution a demandé des dizaines de millions d'années.
- **IL EST URGENT** de se rendre compte, avec les écologistes, que si l'on veut parvenir à plus de justice sociale et à une réelle qualité de la vie, aussi bien chez nous que dans le monde, il faut enfin :
 - donner la priorité à la qualité de la production plus qu'à la quantité,
 - cesser de gaspiller, et produire plus utile,
 - travailler moins mais travailler tous,
 - bâtir une économie en fonction des besoins de tous et non du profit de quelques-uns.

LES ÉCOLOGISTES ET LE NUCLÉAIRE

Le choix du nucléaire a été imposé au départ non par les élus politiques, mais par les militaires et par les technocrates au service des grands trusts capitalistes.

Les populations n'ont jamais pu se prononcer.

L'industrie nucléaire, qu'elle soit capitaliste ou socialiste, suppose et impose une société centralisée, hiérarchisée et policière.

Nous sommes donc contre le développement du nucléaire à des fins commerciales (par contre, bien sûr, nous acceptons la recherche, en particulier dans le domaine médical).

Concrètement, nous réclamons l'arrêt de l'extension de la Hague, en attendant un débat sérieux sur les risques et sur l'utilité même du retraitement, et dès maintenant nous disons

NON au retraitement des combustibles irradiés étrangers.
NON aux 3^e et 4^e réacteurs de Flamanville.
NON à l'éventuel surgénérateur.
NON à la dissémination du plutonium.

POUR VIVRE MIEUX à ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE faites confiance à des hommes et à des femmes déjà engagés dans la vie de la cité (associations familiales, sportives, culturelles, loisirs, cadre de vie, parents d'élèves, syndicats, etc...), sincères et **INDÉPENDANTS DES PARTIS ET DES PRES-SIONS. VOTEZ ÉCOLOGIE.**

L'ÉCOLOGIE DANS NOTRE COMMUNE

Nous ne prétendons pas avoir des solutions toutes prêtes pour tout, mais nous faisons des propositions, dont nous sommes prêts à discuter avec tous.

Élus, nous prendrons position en toute INDÉPENDANCE, en fonction de l'intérêt des habitants et non sous la pression des partis politiques ou celle d'EDF et de la COGEMA.

NOUS DÉPLORONS

- Le **côté secret** des débats et enjeux du Conseil Municipal (la population n'est mise au courant que de la décision finale).
- Le **revirement total des élus** locaux dans le domaine du nucléaire et de la défense des libertés.
- Le manque d'action et d'information sur la **pollution de la rade** (rejet de radio-éléments par l'Arsenal et le C.I.N.), mazout et produits chimiques venant du Lucifer vers... l'aquaculture), et sur la **contamination du site de la Saline** à cause de l'ancien terminal nucléaire.
- Le même manque d'action et d'information sur les **risques encourus par la population** en cas d'accident nucléaire (à la Hague, mais aussi à l'Arsenal où l'on s'apprête à recevoir pour des années les « cœurs » radioactifs des sous-marins et même leurs missiles nucléaires).
- L'état de **chantier perpétuel** dans lequel on fait vivre la population, faute d'avoir agi pour la coordination des travaux.
- Le fait qu'**Hainneville** soit resté le parent pauvre de la commune, en dépit des promesses faites au moment de la fusion.

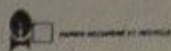
NOUS REJETONS

Les réalisations de prestige qui ne tiennent compte ni de l'intérêt de la population ni de la sauvegarde de la nature, en particulier :

- la voie routière prévue sur la plage,
- la salle polyvalente (qui devrait être un équipement communautaire, et qui est mal située),
- la tendance à tout organiser et bétonner : chez nous les sites naturels existent, il suffit de les défendre et de les protéger.

NOUS PROPOSONS

- Création d'un **bulletin municipal**, permettant à **tous** les habitants de s'exprimer.
- Un rôle réel pour les **commissions extra-municipales**.
- Création d'un **Centre de soins municipal** et de **Haltes-garderies**.
- Aménagement des lieux publics en fonction des personnes **handicapées**.
- Développement des **transports en commun** (meilleure desserte, tarifs plus bas).
- Création de **pistes cyclables** et préservation des **sentiers pédestres** qui ne sont pas encore détruits.
- Accueil décent pour **les gens du voyage**.
- Sauvegarde de **la plage** du Hameau de la Mer.
- Aide au développement de **la vie dans les quartiers** (maisons de quartier, ou au moins lieux de rencontre, décentralisation des possibilités de loisirs et de culture, bâtiments corrects pour le club Léo Lagrange).
- Demande de **création d'un collège** à Brécourt (Le Corre et Jules Ferry étant saturés).
- Incitation à la création de petites et moyennes **entreprises**.
- **Récupération et recyclage** des verres, papiers et ordures ménagères.



VILLE D'OCTEVILLE

COMMUNE D'OCTEVILLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
Scrutin du 6 mars 1983

ÉCOLOGIE ET RESPONSABILITÉ

L'ÉCOLOGIE, ce n'est pas seulement «les petites fleurs» comme voudraient le faire croire certains de nos adversaires, ce n'est pas seulement la lutte anti-nucléaire: c'est une alternative économique et sociale où la priorité est donnée à l'humain et à la nature et non au profit et au pouvoir.

— **ÉLIMINER LES CAUSES DE LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT:** la société productiviste dont le but est la croissance de la production et de la consommation sans souci de la qualité, de l'utilité et de la durée des produits, de ce qu'il a fallu détruire pour accumuler le Capital qui profite toujours à quelques-uns et ne fait qu'accroître chômage et inflation.

Nous agirons donc dans deux directions:

— **PROTÉGER LA VIE,** c'est-à-dire notre santé en agissant pour préserver notre patrimoine naturel (l'air que nous respirons, l'eau indispensable à la vie, la terre nourricière), éviter la destruction des sites et des espèces, les pollutions et urbanismes démentiels mais aussi lutter contre la faim dans le monde et les risques d'une apocalypse nucléaire.

Pour cela, il faut **REDONNER VIE A LA DÉMOCRATIE** et à **CHACUN TOUTE SA RESPONSABILITÉ:** la décision de l'Élu doit être le reflet de la volonté des électeurs, les consulter le plus fréquemment possible est un de nos principes de gestion.

Si nous nous présentons à OCTEVILLE, c'est parce que nous sommes déçus par les élus locaux du socialisme:

- déçus par la **TRAHISON NUCLÉAIRE** et sa **RÉPRESSION POLICIÈRE;**
- déçus sur l'**INFORMATION** et la **CONCERTATION PROMISES;**
- déçus sur la **POLITIQUE SOCIO-CULTURELLE;**
- mais aussi parce que nous sommes les seuls **A DÉFENDRE LES IDÉES ÉCOLOGISTES** souvent récupérées et déformées par les partis traditionnels.

NOS PROPOSITIONS :

Pour Octeville :

Un principe fondamental de gestion municipale, rendre le pouvoir aux habitants.

Pour cela,

- création de commissions extra-municipales **permanentes**,
- large information explicative lors de l'élaboration du budget,
- recours au référendum municipal sur les problèmes importants,
- publication d'un bulletin municipal, outil d'un véritable dialogue entre les habitants.

Contrairement à la municipalité actuelle qui ne pense qu'à construire, défenseurs d'une meilleure qualité de la vie, nous pensons qu'il est prioritaire de faire fonctionner ce qui existe :

DÉCENTRALISATION

- POLITIQUE: réunion du Conseil Municipal dans les différents quartiers,
- ADMINISTRATIVE: permanences de certains services de la Mairie aux quartiers des Provinces et de La Polle.

SOCIO-CULTUREL

- Cantine pour les enfants du quartier des Provinces.
- Priorité à la prévention plutôt qu'à la répression (création de postes d'animateurs de loisirs plutôt que d'agents de police municipaux).
- Aide sociale plus proche des démunis (meilleure structure d'accueil).
- Proposition de création d'un **Office Socio-culturel**, moteur d'une animation permanente sur la commune par un travail collectif entre associations.
- Soutien aux associations de défense des habitants (chauffage et charges sur la Z.U.P.,...).

QUALITÉ ET CADRE DE VIE

- Circulation : sécurité des enfants (ex. avenue de Normandie).
- Panneaux d'affichage libres sur Octeville-Bourg.
- Création de jardins ouvriers, aménagement d'espaces verts.
- Mini-bus communal (piscine)...

Pour la **COMMUNAUTÉ URBAINE**, dans le cadre d'un véritable esprit communautaire qui n'existe pas actuellement, nous proposons

- Ramassage sélectif et recyclage des déchets ménagers.
- Priorité aux transports en commun.
- Maison d'accueil temporaire pour personnes en difficulté, etc...

NON A LA «COGEMATISATION» de nos communes :

Seuls à se battre contre l'extension du Nucléaire et à refuser de se vendre à la COGEMA et à EDF, nous sommes les seuls à pouvoir exiger toutes les mesures de sécurité possibles.

POUR UNE AUTRE VIE, VOTEZ

ÉCOLOGIE ET RESPONSABILITÉ

Annexe 44. Profession de foi de Didier Anger et de Suzanne Ropert-Poncet aux Pieux lors des élections municipales du 6 mars 1983.

**COMMUNE DE LES PIEUX
ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 6 MARS 1983**

Madame, Monsieur,

La commune de Les Pieux a été bouleversée par les grands chantiers de Flamanville et de la poubelle atomique de la Hague.
En sommes nous plus heureux? - Vivons nous mieux?
Tout le monde ne s'est pas enrichi, le chômage des ouvriers et des ouvrières n'est pas résolu pour aujourd'hui et pour demain.
Des petits commerçants sont au bord de la faillite.
Des artisans, trop souvent exclus des marchés, sont en difficulté.
Les jeunes agriculteurs ne trouvent plus de terres pour s'installer du fait d'une urbanisation excessive.
Notre environnement est détruit (camping sauvage dans des conditions d'hygiène déplorables, disparition du bocage, problèmes de circulation...)
Les écoles sont déjà trop petites.
Les impôts augmentent, même s'il y a transfert au district.
La situation financière de la commune s'assombrit.
On ne s'y reconnaît plus. - On ne se connaît plus.
Nous n'en voulons pas aux nouveaux arrivants qui n'ont pas toujours choisi plus que nous un tel état de fait.

LE MASSACRE A ÉTÉ IMPOSÉ D'EN HAUT PAR LES DIRIGEANTS DE L'ÉTAT ET D'E.D.F. ET DE LA COGEMA, avec la complicité de certains élus locaux.

ENSEMBLE, IL FAUT ARRÊTER LE MASSACRE. ENSEMBLE, NOUS DEVONS PRENDRE EN MAINS NOS PROPRES AFFAIRES.

Les affaires de la cité nous concernent tous et les verts comme les autres.
Aucune des deux listes dites « apolitiques » n'est venue nous offrir de participer à la vie communale.
Est-ce cela la démocratie.
Nous sommes des candidats verts et nous n'avons pas honte de dire franchement ce que nous sommes.
Nous voulons contribuer à rendre les affaires transparentes et claires pour tous.

NOUS REPRÉSENTONS AUX PIEUX, DANS LE CANTON, DANS LE COTENTIN, UNE FORCE DE PROPOSITION POUR VIVRE AUTREMENT.

A la proportionnelle, nous aurions deux élus. C'est pourquoi deux élus doivent être présents au conseil municipal.

La commune n'ayant pas deux mille cinq cents habitants au recensement, vous avez le droit de « panacher » :

- * Ou mettre seulement la liste verte incomplète dans l'urne;
- * Ou compléter la liste verte par quelques noms de personnes même non candidates;
- * Ou rayer les noms de ceux qui ne vous conviennent pas sur les autres listes et compléter avec les noms des candidats verts.

VIVRE AUTREMENT AUX PIEUX

c'est donner la parole à tous et améliorer la démocratie.

- * En créant des lieux de rencontre et en soutenant les associations culturelles et de loisirs.
- * En organisant des débats publics contradictoires, en créant des commissions extra-municipales, en permettant les référendums à initiative populaire avant toutes décisions importantes.

VIVRE AUTREMENT AUX PIEUX

c'est gérer les risques présents au moins mal.

- * Créer un organisme indépendant des entreprises et de l'état qui contrôle les pollutions, géré à la fois par des élus, des socio-professionnels (syndicats ouvriers et agricoles) et des associations (par tiers).
- * Faire améliorer la sécurité des installations nucléaires.
- * Exiger qu'il n'y ait aucun rejet radio-actif gazeux ou liquide dans notre environnement (notamment au moment de l'enquête publique concernant ces rejets pour la centrale de Flamanville, puis l'extension de la Hague).
- * Surveiller les pollutions annexes (amiante, acides...) dues aux sous-traitants et à l'exploitation.
- * Surveiller même la qualité de l'eau douce de plus en plus perturbée par d'autres éléments polluants de l'industrie des engrais par exemple (nitrates).

VIVRE AUTREMENT AUX PIEUX

c'est se battre pour l'emploi à long terme.

Avec les communes qui le désirent, promouvoir l'installation d'une entreprise transformant sur place les produits de la terre (maraîchers) et de la mer (aquaculture), si ceux-ci restent sains.

LE NUCLEAIRE, ÇA SUFFIT COMME ÇA!

- * Les emplois liés à la construction ne sont que passagers et pas toujours pour les locaux.
 - * Que les étrangers gardent leurs déchets nucléaires, nous avons assez des nôtres.
 - * Stocker directement les déchets français, sans extraction du plutonium civil et militaire.
 - * Les tranches trois et quatre de Flamanville sont inutiles, un surgénérateur trop dangereux.
- Pour défendre l'emploi à long terme, il faut réduire les inégalités: les solutions sont nationales et même internationales.
- * Plutôt que faire payer par ceux qui travaillent des indemnités aux chômeurs, **partager le temps de travail**: d'abord, pas plus de 35 heures par semaine.
 - * Les nouveaux emplois ainsi libérés et créés pourraient être rémunérés en prenant d'abord sur les hauts revenus et hauts salaires.

VIVRE AUTREMENT AUX PIEUX

c'est encourager les économies d'énergie.

- * Par la lutte contre le gaspillage (comme l'éclairage public en plein jour)
- * Par l'isolation (notamment des édifices publics comme le C. E. S.), travaux confiés à des artisans et entrepreneurs locaux.
- * Par le ramassage sélectif des ordures comme on commence à le faire dans les cantons voisins:
 - Récupération des cartons et papiers à recycler;
 - Récupération des verres;
 - Récupération des métaux lourds et polluants (mercure, plomb...);
 - Compostage pour engrais.
- * Par l'installation d'un atelier coopératif fournissant techniques et matériel nécessaires à la confection de chauffe-eau solaires, éoliennes...

NOS PROJETS DOIVENT ÊTRE DÉFENDUS AU CONSEIL MUNICIPAL.

Notre candidature correspond aux deux sièges auxquels le système démocratique de vote à la proportionnelle nous donnerait droit. Elle est là pour vous offrir le moyen de manifester par votre vote, votre désaccord avec ce qui s'est fait et pour témoigner de votre refus de désespérer.

Suzanne ROPERT-PONCET

La Percaillerie, Scirotot.

Didier ANGER

Rouville - Porte-parole de la Fédération Ecologiste de Basse-Normandie.

PAPIER RECYCLE

Les Verts

BASSE NORMANDIE

CHARTRE CONSTITUTIVE

Le système économique fondé sur l'exploitation des hommes, sur le profit, et le gaspillage des ressources naturelles provoque une dégradation de plus en plus grave de nos conditions d'existence. L'amélioration du sort des populations ne passe pas par la surconsommation de biens factices et par l'accélération de la croissance. Le productivisme pille le Tiers - Monde et ne réduit pas les inégalités sociales.

Le système politique basé sur le centralisme sous toutes ses formes (étatique, capitaliste, bureaucratique, technocratique, ...) maintient les individus dans la sous-information et les exclut de toute décision. Ce n'est un pouvoir central qui doit décider en matière de production, d'habitat, de transport, de santé, d'éducation de défense... Les décisions seront prises et leurs applications contrôlées par ceux qui sont concernés, dans le respect des autres et de la nature. Des coordinations non-hiérarchiques permettront d'harmoniser et de rendre plus efficaces les actions communes.

Nous pensons que les problèmes actuels ne pourront être réglés que dans une société où chacun sera plus responsable.

- Propositions -

- 1) Arrêt immédiat du programme nucléaire civil et militaire. Diversification et décentralisation des sources d'énergie.
- 2) Refus de l'exploitation intensive qui épuise et pollue la terre et la mer. Respect des équilibres favorables à la diversité des espèces vivantes.
- 3) Reconversion des industries productrices de biens inutiles ou nuisibles. L'utilité du produit doit être déterminante et non l'accumulation de profit. La taille des unités de production doit permettre leur contrôle par les producteurs et les consommateurs.
- 4) Une garantie des ressources, une diminution de la durée du travail, une redistribution des responsabilités et des tâches pénibles sont indispensables. Une société gérée dans le respect des équilibres écologiques s'accompagne d'une nouvelle conception et d'une redistribution des emplois qui pourraient apporter une solution à la crise actuelle.
- 5) Il est nécessaire de favoriser des moyens de transport plus collectifs, plus économiques et moins polluants.
- 6) Remise en question d'une médecine qui s'attaque plus aux symptômes qu'aux causes de maladie. La santé dépend d'abord de la qualité de notre alimentation, de notre travail et de notre environnement.
- 7) Refus de l'armement nucléaire, bactériologique, génétique, chimique. Refus de toute vente d'armes à l'étranger.
- 8) Fin du pillage des forces humaines et des ressources du Tiers-Monde.
- 9) La politique ne doit pas être l'affaire de spécialistes. Nous ne visons pas à nous constituer en parti, ni à nous substituer aux populations concernées, dans les usines, dans les quartiers, les villages. Notre but est de les inciter à prendre la parole.

Ces propositions ne sont pas figées dans un "programme"; elles s'enrichissent au fur et à mesure de nos actions communes.

Signataires :
- Le 6 Nov. 1977 : ALCPSE (Condé/N.) Amis de la Terre (Caen, St Lô),
CCPAH (Cherbourg), CREPAN (Basse-Normandie), CRILAN (Basse-Norman-
die), Groupe Ecologique d'Honfleur, MEU (Avranches), Nature et
Progrès (Calvados);
- Depuis le 15 Nov. 1981 : Amis de la Terre (Alençon), Combat Vert
(Pays d'Auge), Flers-Ecologie, Groupe Ecologique de Coutances, MEP
(Caen, Condé/N.), Manche-Ecologie (Cotentin), Mouvement Ecologique
Percheron, Vire-Ecologie.

STATUTS

Article 1

Il est fondée l'association dite "Les Verts (Organisation Ecologiste de Basse-Normandie)", régie par la loi du 1er Juillet 1901.

Article 2

La durée de l'association est illimitée.
Son siège social est fixé au domicile de son secrétaire.

Article 3

L'association se propose de favoriser ou participer à toute initiative, entreprendre toute action de nature à mettre en oeuvre, directement ou indirectement, les propositions formulées dans sa charte de référence, et ce conformément à l'esprit de celle-ci, et dans les textes d'orientations de l'association nationale "Les Verts".

Article 4

L'association regroupe les individus qui se reconnaissent dans sa charte et les textes d'orientations de l'association nationale "Les Verts", et qui s'engagent à respecter les présents statuts et ceux de l'association nationale "Les Verts".

Article 5

L'association est administrée par un collège d'au moins trois porte-parole (représentants), chargés de représenter l'association, par un secrétaire et un trésorier, et par les délégués de l'association au conseil national inter-régional de l'association nationale "Les Verts"; tous sont élus par l'assemblée générale de l'association.
Les représentants n'interviennent que sur les questions de leur compétence et animent, le cas échéant, les commissions correspondantes de l'association; ils sont élus par l'assemblée générale, sur proposition de la commission à laquelle ils se rattachent (si elle existe).

Le collège qui administre l'association se réunit au moins une fois tous les trois mois; chaque adhérent est informé de ces réunions et peut y assister.

Article 6

Les individus deviennent membres de l'association sur leur demande, après avoir réglé leur cotisation annuelle et déclaré qu'ils n'appartenaient

à aucune autre organisation politique.
On ne peut adhérer à l'association sans adhérer en même temps à l'association nationale "Les Verts".
La cotisation annuelle comprend une part régionale et une part nationale.

Article 7

L'assemblée générale se réunit au moins une fois tous les six mois, en un endroit central en Basse-Normandie.
Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Article 8

Le règlement intérieur précise et complète les présents statuts à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Article 9

Le règlement intérieur ne peut être modifié qu'en assemblée générale, à condition que la moitié des voix au moins soient réunies, la décision étant prise au deux tiers des voix au moins.
Les statuts ne peuvent être modifiés qu'en assemblée générale, à condition que les deux tiers des voix au moins soient réunies, la décision étant prise au trois quarts des voix au moins.
Dans les deux cas, le projet de modification doit être communiqué aux membres, avec ses motifs, au moins un mois avant l'assemblée générale.

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 (complétant l'art. 5 des statuts)

Les administrateurs de l'association sont élus pour deux ans, révocables à tout moment; ils ne sont pas immédiatement rééligibles après deux mandats successifs.

Les représentants n'interviennent que sur les questions de leur compétence, sauf circonstances exceptionnelles (urgence, notamment).

Article 2 (complétant l'art. 7 des statuts)

Dans les assemblées générales, aucun adhérent ne peut être porteur de plus de deux mandats, c'est à dire disposer de plus de trois voix.

Article 3

L'association fait paraître un bulletin au moins une fois tous les trois mois.

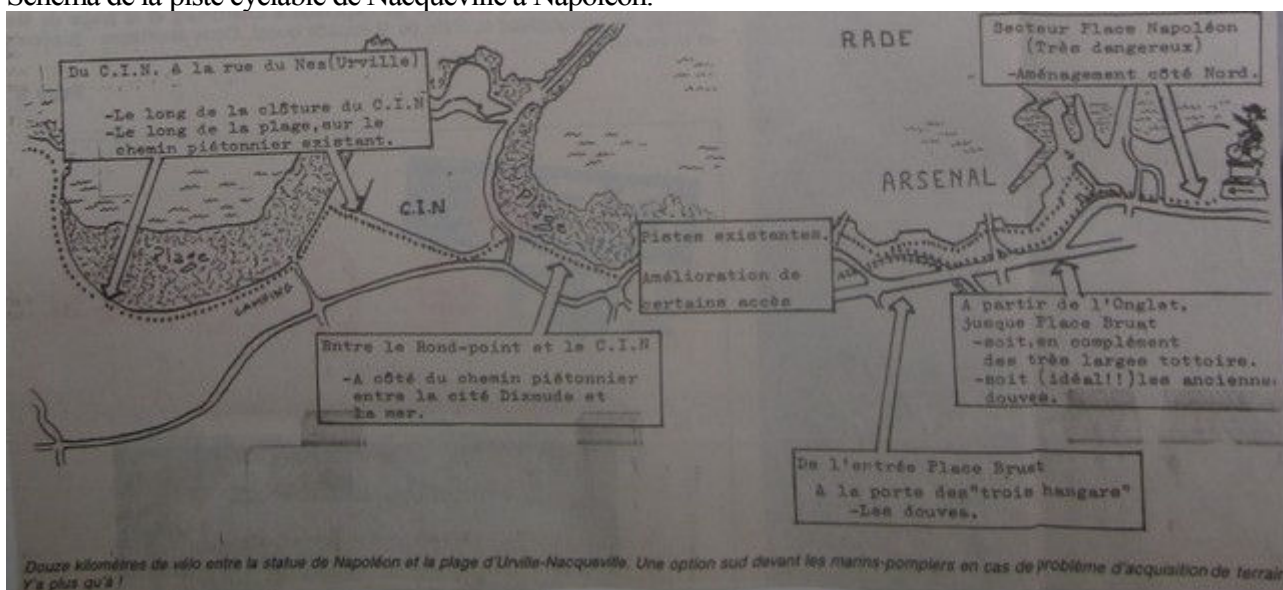
Ce bulletin est diffusé à toute personne qui s'y abonne.

L'abonnement est annuel et son montant doit correspondre à la somme des frais de fabrication et d'envois.

Le bulletin, somme des contributions de ses lecteurs, comporte en outre toutes les interventions des représentants de l'association, faites en son nom.

Annexe 46 : Les élus écologistes dans la Communauté urbaine de Cherbourg (CUC)

Schéma de la piste cyclable de Nacqueville à Napoléon.



La Presse de la Manche, 18 avril 1991.

Monument au cycliste inconnu de la piste oubliée



La Presse de la Manche, 25 mai 1991.

Annexe 47 : La qualité de l'eau

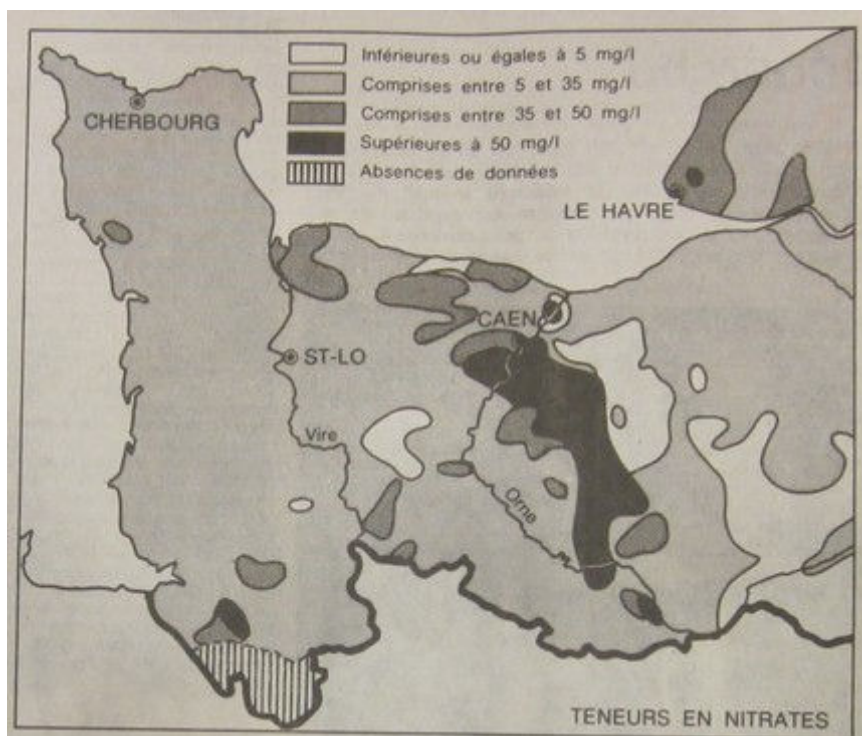
Le Lucifer



La Découverte, surnommée Le Lucifer par les riverains, enfume la baie de Sainte-Anne depuis des années.

Ouest-France, 22 avril 1996

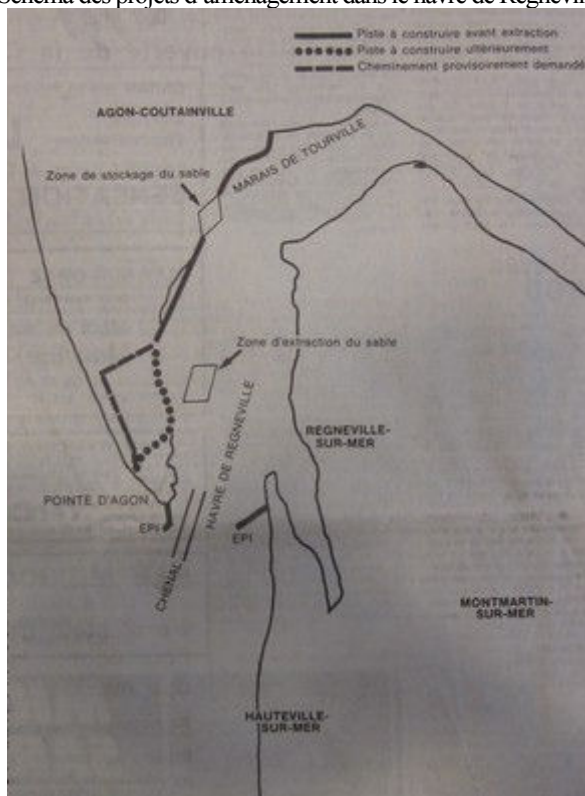
Carte en teneurs de nitrates



Ouest-France, 21 décembre 1988

Annexe 48. Le groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie

Schéma des projets d'aménagement dans le havre de Regnéville



Ouest-France, 4 et 5 janvier 1984

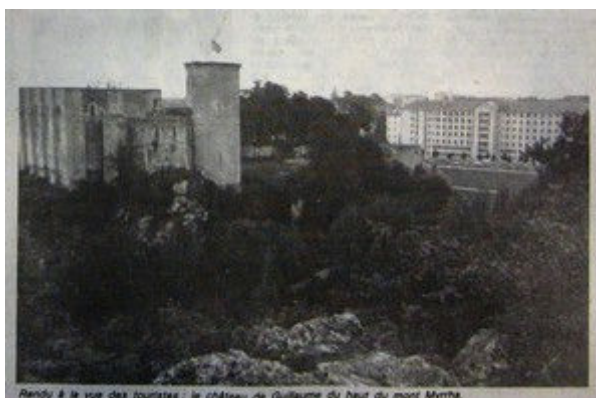
Projet de viabilisation du mont Myrrha à Falaise.



Les travaux de viabilisation - contestés par le GIRAPE - sont pratiquement achevés.



Le « mur de la honte » qui coupe en deux le site classé du mont Myrrha masquant la vue de la zone occupée par les foras.




Rendu à la vue des touristes : le château de Guillaume du haut du mont Myrrha.

Ouest-France, 18 et 19 octobre 1986

Elections Européennes 17 juin 84

LES VERTS EUROPE · ECOLOGIE



"Hommes politiques ou capitaines d'industrie, les décideurs d'aujourd'hui ne pensent qu'aux prochaines élections ou aux bilans de fin d'année. Seuls les écologistes se battent pour préserver de la destruction l'héritage que nous transmettrons aux générations futures."
Commandant Jacques-Yves Cousteau
18 mai 1984

*Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,*

Nous le savons, il est difficile de garder l'espoir quand on s'aperçoit que notre confiance a été trahie et exploitée à droite, au centre et à gauche.

Vous l'avez constaté, et de plus en plus de français le vivent chaque jour avec amertume : qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche, les paroles et les promesses sont différentes, mais les résultats sont hélas identiques : dégradation du contexte de vie, altération des milieux naturels, accroissement des tensions économiques et militaires, montée du chômage... Et ceux qui en subissent les conséquences sont en définitive toujours les mêmes : vous.

Des hommes, des femmes, des jeunes de toutes origines ont décidé de ne plus se laisser faire. Ils et elles considèrent que la dégradation de vos conditions de vie n'est pas une fatalité internationale ni nationale, contrairement à ce qu'ont intérêt à vous démontrer tous les gouvernements et tous les partis. Ce processus peut être inversé pour le bonheur de chacun.

Ces hommes, ces femmes, ces jeunes sont motivés, actifs et déterminés. Ils et elles ont décidé d'agir et de faire changer les choses.

Ces hommes, ces femmes, ces jeunes, ce sont les écologistes, "Les Verts".

Les Verts sont de plus en plus nombreux et de plus en plus écoutés.

Le mouvement écologiste, qui exprime bon sens et vérités, finit par inquiéter et déranger les partis politiques et les gouvernements qui ne peuvent plus manœuvrer aussi facilement l'opinion publique.

Les Verts ne font qu'exprimer un grand besoin de la population, de toute la population. Ils ne veulent pas vivre comme les politiques le décident à leur place.

Les Verts veulent vraiment pouvoir choisir, décider, agir pour vivre autrement.

Voilà pourquoi vous êtes un peu "Verts" sans le savoir, et voilà pourquoi aussi de plus en plus d'électeurs mettent leurs espoirs dans les "Verts".

Les élections au Parlement Européen sont pour vous une chance de réagir, une chance de montrer que vous existez.

Des députés écologistes européens, en France c'est possible !

Les Verts proposent des solutions d'espoir, des solutions différentes.

"Les problèmes écologiques dominent l'avenir du monde, et tout spécialement du "Tiers-Monde", dont une bonne partie est actuellement "en voie de destruction", comme je l'ai écrit au Sahel en danger de mort, cela ne peut nous être indifférent, à nous qui sommes solidaires des plus démunis de notre planète : et qui refusons de bâtir notre "niveau de vie" (notre gaspillage) sur le pillage du Tiers-Monde".
René Dumont
9 mai 1984

Votez

LES VERTS · EUROPE · ECOLOGIE

65, boulevard Arago - 75013 PARIS



Pour les Verts, la crise écologique n'est pas un phénomène à part, mais un élément essentiel de la crise globale que nous vivons. Ainsi, c'est d'abord pour des raisons écologiques qu'il sera impossible aux 6 milliards d'êtres humains de l'an 2000 de vivre et de consommer comme nous, occidentaux, consommons aujourd'hui. Cette impossibilité première, bien loin de minimiser les enjeux politiques,

leur donne une dimension nouvelle. Il y a une liaison étroite entre la volonté de domination de la planète par l'homme au détriment des autres espèces, animales et végétales, et la violence qui s'exerce entre les hommes.

L'agressivité féroce du régime hitlérien, les millions de morts et déportés des goulags du camp dit socialiste, le développement de la torture comme moyen de gouvernement, l'acceptation par l'opinion mondiale des interventions armées, aussi bien en Afghanistan qu'à Grenade ou au Salvador, montrent l'importance de la mutation psychologique et culturelle à réaliser pour que cette violence collective cesse d'être considérée comme légitime et nécessaire.

Il est temps d'amorcer cette mutation ; l'Europe a les moyens humains, économiques et culturels d'être dans le monde un facteur d'équilibre et de paix. Les Verts veulent lui en donner la volonté politique.

UNE ECONOMIE REINVENTÉE

Ni le libéralisme sauvage, ni les nationalisations bureaucratiques, ni un mélange centriste des deux ne permettront de dépasser la crise.

Une économie responsable, où l'être humain ne soit pas sacrifié aux contraintes du marché mondial et où se concentrent travailleurs, producteurs et consommateurs.

Une économie économe, qui intègre tous les coûts (énergie, environnement, santé...) et qui gaspille moins l'énergie et les ressources naturelles.

Une économie solidaire, par une meilleure répartition du temps de travail, du temps libre et des revenus ; par la politique des quotas, et non des quotas, assurant un revenu garanti à chaque agriculteur ; par l'arrêt de notre mainmise sur les marchés et le développement du Tiers-Monde.

Pour travailler tous, travailler moins et vivre mieux, il est nécessaire d'ouvrir le débat sur les choix économiques et technologiques : la démocratie économique va de pair avec la démocratie politique.

UNE EUROPE DE LA QUALITÉ DE LA VIE

Destruction des forêts par les pluies acides, pollution des nappes d'eau potable souterraines, accumulation des déchets nucléaires et des métaux lourds, destruction des richesses de la mer : la pollution ne connaît pas de frontières ; elle est ruineuse pour l'Europe.

préservation des milieux naturels et des espèces menacées ; suppression de l'expérimentation animale et de l'élevage en batterie ;

suppression des rejets nocifs, notamment par l'interdiction du plomb dans l'essence et la désulfuration des fumées ; dépollution des lacs et des rivières ; recyclage des produits usagés ;

arrêt de toute construction nouvelle de centrale nucléaire et, à terme, abandon du programme électronucléaire ;

prévention des maladies par la recherche d'une alimentation saine et l'amélioration des conditions de vie.

Une réglementation européenne stricte est nécessaire, mais non suffisante : il faut accroître le pouvoir des associations, afin que chacun puisse contrôler l'évolution de son environnement naturel, industriel et urbain.

... et envoyez des écologistes au Parlement Européen ! Avec plus de 5 % des voix, c'est une équipe de 12, 15, 18... Verts français qui iront travailler à Strasbourg ; les élus prendront pour assistants les suivants de la liste, et permuteront avec eux tous les 20 mois, suivant le principe du "tournoiement". Ils formeront un groupe uni avec leurs collègues Verts européens, sur un programme d'action commun adopté à Liège le 31 mars 1984.



100 St André 1984

UNE AUTRE DÉFENSE EUROPÉENNE

Les Verts veulent une défense européenne dissuasive, moralement acceptable, prenant en compte toutes les possibilités de la non-violence, et plus efficace que les stratégies actuellement imposées. Nous ne pouvons exclure ni une intervention de l'URSS, ni la possibilité pour les USA d'utiliser les fusées basées en Europe pour détruire les centres vitaux de l'URSS. Nous devons mettre en doute la volonté des États-Unis de défendre l'Europe au prix de leur propre destruction. L'Europe doit rompre avec la course aux armements ; elle doit assurer elle-même sa sécurité par une politique résolument non-agressive et fermement défensive, indépendante des deux blocs.

mise au point après un large débat public, d'un système de défense populaire reposant sur la responsabilisation de tous les citoyens, hommes et femmes ; évolution vers une société moins vulnérable dans ses besoins de première nécessité, alimentaires et énergétiques ;

organisation de réseaux de défense non-violente pour faire échec à toute tentative totalitaire ;

désamorçage des conflits par l'établissement de nouveaux rapports internationaux, particulièrement avec le Tiers-Monde ; défense, partout dans le monde, des libertés et des droits des êtres humains ;

arrêt des essais atomiques dans le Pacifique et du surrégénérateur de Malville, producteur de plutonium ;

abandon des armes biologiques et chimiques ;

abandon unilatéral de la force de frappe française, inutile, dangereuse et facteur de prolifération qui perdra toute signification avec le développement des systèmes de missiles anti-missiles par les deux grands ;

refus, pour ces mêmes raisons, de constituer un bloc nucléaire européen ;

retrait de l'Alliance Atlantique et, à l'est, soutien des mouvements de paix et de liberté ; démantèlement des euromissiles russes (SS 20) et américains (Pershing, Cruise).

La paix n'est pas un état de non-guerre, mais la conséquence logique d'un état de justice.

LES RÉGIONS UNIES D'EUROPE

Pour redonner espoir et dynamisme aux peuples d'Europe, il faut dépasser l'égoïsme des États. Les responsabilités doivent être prises au niveau où les problèmes se posent : il faut développer l'autonomie des Régions, redéfinies suivant des critères historiques, linguistiques, culturels et économiques.

à long terme, suppression des États européens, abolition des frontières, structure fédérale regroupant les Régions ;

représentation des Régions au sein d'un Parlement Européen aux pouvoirs accrus (pouvoir législatif notamment) ;

lois européennes alignées sur les lois les plus favorables de la communauté, dans le domaine des libertés, des droits du citoyen, et de la protection de l'environnement ;

droit à l'autodétermination pour les peuples d'outre-mer ;

participation directe des citoyens à la vie politique, par instauration du référendum d'initiative populaire.

L'Europe politique est nécessaire, pour sortir l'Europe économique de la crise, pour construire un pôle de paix indépendant entre USA et URSS, pour instaurer des rapports égaux avec le Tiers-Monde.

Le changement en France, depuis 1981, se limite à une réforme de la justice et à une tentative d'amélioration de la protection sociale. Pour le reste, le style mis à part, on peut dire qu'il y a un programme commun de la droite et de la gauche : mêmes choix énergétiques, même politique de défense, même croyance au mythe de la croissance pour relancer l'économie.

En 1984, il n'y a pas d'autre alternative politique que l'écologie.

Vu, les candidats

Le 17 juin, choisissez votre Europe. Votez :

LES VERTS

EUROPE · ECOLOGIE

Annexe 50. Résultats de la liste Verte et celle d'ERE lors des élections européennes du 17 juin 1984. .

Basse-Normandie												
I	938570											
A	406014	43,3%										
V	532556	56,7%										
B / N	20345	2,2%										
E	512211	54,6%										
Liste Anger	21514	2,3%	4,2%									
Liste ERE	33702	3,6%	6,6%									
Calvados												
	R	% I	% E									
I	398619											
A	174740	43,8%										
V	223879	56,2%										
B / N	7939	2,0%										
E	215940	54,2%										
Liste Anger	8625	2,2%	4,0%									
Liste ERE	18631	4,7%	8,6%									
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E	ERE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5133	2268	44,2%	2865	147	2718	79	1,5%	2,9%	527	10,3%	19,4%
Balleroy	6257	2852	45,6%	3405	122	3283	123	2,0%	3,7%	185	3,0%	5,6%
Bayeux	12908	6191	48,0%	6717	225	6492	276	2,1%	4,3%	381	3,0%	5,9%
Blangy-le-Château	3990	1543	38,7%	2447	100	2347	81	2,0%	3,5%	107	2,7%	4,6%
Bourguébus	9849	3915	39,8%	5934	239	5695	235	2,4%	4,1%	432	4,4%	7,6%
Bretteville-sur-Laize	8354	3287	39,3%	5067	186	4881	221	2,6%	4,5%	352	4,2%	7,2%
Cabourg	12129	5408	44,6%	6721	188	6533	219	1,8%	3,4%	358	3,0%	5,5%
Caen 1	10786	4404	40,8%	6382	149	6233	255	2,4%	4,1%	462	4,3%	7,4%
Caen 10	11524	5714	49,6%	5810	169	5641	263	2,3%	4,7%	312	2,7%	5,5%
Caen 2	11303	5688	50,3%	5615	201	5414	275	2,4%	5,1%	449	4,0%	8,3%
Caen 3	11332	5022	44,3%	6310	122	6188	268	2,4%	4,3%	449	4,0%	7,3%
Caen 4	7701	3692	47,9%	4009	106	3903	207	2,7%	5,3%	301	3,9%	7,7%
Caen 5	8039	4741	59,0%	3298	84	3214	201	2,5%	6,3%	256	3,2%	8,0%
Caen 6	8920	4464	50,0%	4456	81	4375	227	2,5%	5,2%	288	3,2%	6,6%
Caen 7	9739	4999	51,3%	4740	149	4591	233	2,4%	5,1%	278	2,9%	6,1%
Caen 8	10989	4812	43,8%	6177	112	6065	190	1,7%	3,1%	371	3,4%	6,1%
Caen 9	10120	5198	51,4%	4922	156	4766	184	1,8%	3,9%	304	3,0%	6,4%
Cambremer	2959	1024	34,6%	1935	72	1863	65	2,2%	3,5%	108	3,6%	5,8%
Caumont-L'Eventé	4050	1767	43,6%	2283	104	2179	64	1,6%	2,9%	235	5,8%	10,8%
Condé-sur-Noireau	6850	3130	45,7%	3720	149	3571	118	1,7%	3,3%	654	9,5%	18,3%
Creully	9573	3807	39,8%	5766	207	5559	266	2,8%	4,8%	369	3,9%	6,6%
Douvres-la-Délivrande	11300	4659	41,2%	6641	185	6456	233	2,1%	3,6%	414	3,7%	6,4%
Dozulé	9174	3867	42,2%	5307	191	5116	156	1,7%	3,0%	232	2,5%	4,5%
Evrecy	9618	3811	39,6%	5807	187	5620	282	2,9%	5,0%	800	8,3%	14,2%
Falaise-nord	7428	2827	38,1%	4601	178	4423	180	2,4%	4,1%	352	4,7%	8,0%
Falaise-sud	5694	2613	45,9%	3081	108	2973	113	2,0%	3,8%	180	3,2%	6,1%
Honfleur	10548	5260	49,9%	5288	187	5101	235	2,2%	4,6%	229	2,2%	4,5%
Isigny-sur-Mer	7808	3804	48,7%	4004	131	3873	103	1,3%	2,7%	223	2,9%	5,8%

Bény-Bocage (Le)	5425	2229	41,1%	3196	182	3014	81	1,5%	2,7%	634	11,7%	21,0%
Lisieux 1	7885	3042	38,6%	4843	190	4653	217	2,8%	4,7%	229	2,9%	4,9%
Lisieux 2	16947	7492	44,2%	9455	359	9096	307	1,8%	3,4%	444	2,6%	4,9%
Livarot	4703	1928	41,0%	2775	136	2639	92	2,0%	3,5%	161	3,4%	6,1%
Mézidon-Canon	6613	2646	40,0%	3967	141	3826	153	2,3%	4,0%	194	2,9%	5,1%
Morteaux-Coulibœuf	3471	1363	39,3%	2108	65	2043	45	1,3%	2,2%	147	4,2%	7,2%
Orbec	5915	2480	41,9%	3435	168	3267	128	2,2%	3,9%	154	2,6%	4,7%
Ouistreham	11357	4977	43,8%	6380	152	6228	252	2,2%	4,0%	385	3,4%	6,2%
Pont-L'Evêque	5677	2180	38,4%	3497	135	3362	135	2,4%	4,0%	157	2,8%	4,7%
Ryes	7267	3139	43,2%	4128	136	3992	146	2,0%	3,7%	249	3,4%	6,2%
Saint-Pierre-sur-Dives	5483	2308	42,1%	3175	144	3031	116	2,1%	3,8%	193	3,5%	6,4%
Saint-Sever	5488	2087	38,0%	3401	205	3196	108	2,0%	3,4%	751	13,7%	23,5%
Thury Harcourt	6419	2628	40,9%	3791	150	3641	133	2,1%	3,7%	607	9,5%	16,7%
Tilly-sur-Seulles	7444	2996	40,2%	4448	201	4247	171	2,3%	4,0%	344	4,6%	8,1%
Trévières	4710	2124	45,1%	2586	115	2471	101	2,1%	4,1%	155	3,3%	6,3%
Troan	12380	5530	44,7%	6850	240	6610	268	2,2%	4,1%	424	3,4%	6,4%
Trouville-sur-Mer	14559	5886	40,4%	8673	245	8428	323	2,2%	3,8%	419	2,9%	5,0%
Vassy	4082	1420	34,8%	2662	143	2519	82	2,0%	3,3%	596	14,6%	23,7%
Villers-Bocage	5556	2230	40,1%	3326	160	3166	120	2,2%	3,8%	534	9,6%	16,9%
Vire	13163	5288	40,2%	7875	437	7438	295	2,2%	4,0%	2246	17,1%	30,2%

Manche	R	% I	% E
I	332179		
A	145644	43,8%	
V	186535	77,6%	
B / N	7246	2,2%	
E	179289	54,0%	
Liste Anger	8 989	2,7%	5,0%
Liste ERE	8 782	2,6%	4,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E	ERE	% I	% E
Avranches	12749	5470	42,9%	7279	309	6970	285	2,2%	4,1%	378	3,0%	5,4%
Barenton	2933	1224	41,7%	1709	103	1606	53	1,8%	3,3%	130	4,4%	8,1%
Barneville-sur-Mer	5211	2237	42,9%	2974	57	2917	132	2,5%	4,5%	124	2,4%	4,3%
Beaumont	5069	2058	40,6%	3011	64	2947	289	5,7%	9,8%	87	1,7%	3,0%
Brécey	4483	1839	41,0%	2644	185	2459	91	2,0%	3,7%	172	3,8%	7,0%
Bréhal	6691	2748	41,1%	3943	161	3782	167	2,5%	4,4%	219	3,3%	5,8%
Bricquebec	6132	2891	47,1%	3241	94	3147	182	3,0%	5,8%	90	1,5%	2,9%
Canisy	4421	1724	39,0%	2697	155	2542	113	2,6%	4,4%	151	3,4%	5,9%
Carentan	8361	4135	49,5%	4226	129	4097	181	2,2%	4,4%	160	1,9%	3,9%
Cerisy-la-Salle	4031	1542	38,3%	2489	123	2366	109	2,7%	4,6%	115	2,9%	4,9%
Cherbourg	17500	9056	51,7%	8444	138	8306	434	2,5%	5,2%	249	1,4%	3,0%
Coutances	8155	3683	45,2%	4472	176	4296	266	3,3%	6,2%	219	2,7%	5,1%
Ducey	4703	1927	41,0%	2776	137	2639	109	2,3%	4,1%	142	3,0%	5,4%
Equeurdreville	13839	6749	48,8%	7090	156	6934	551	4,0%	7,9%	214	1,5%	3,1%
Gavray	4439	1763	39,7%	2676	145	2531	127	2,9%	5,0%	146	3,3%	5,8%
Granville	16243	7319	45,1%	8924	339	8585	395	2,4%	4,6%	453	2,8%	5,3%
Haye du Puits (la)	5932	2381	40,1%	3551	118	3433	182	3,1%	5,3%	111	1,9%	3,2%
Haye-Pesnel (La)	4541	1559	34,3%	2982	133	2849	155	3,4%	5,4%	123	2,7%	4,3%
Isigny-le-Buat	2490	1017	40,8%	1473	71	1402	52	2,1%	3,7%	65	2,6%	4,6%
Juvigny-le-Tertre	2424	1024	42,2%	1400	63	1337	47	1,9%	3,5%	110	4,5%	8,2%

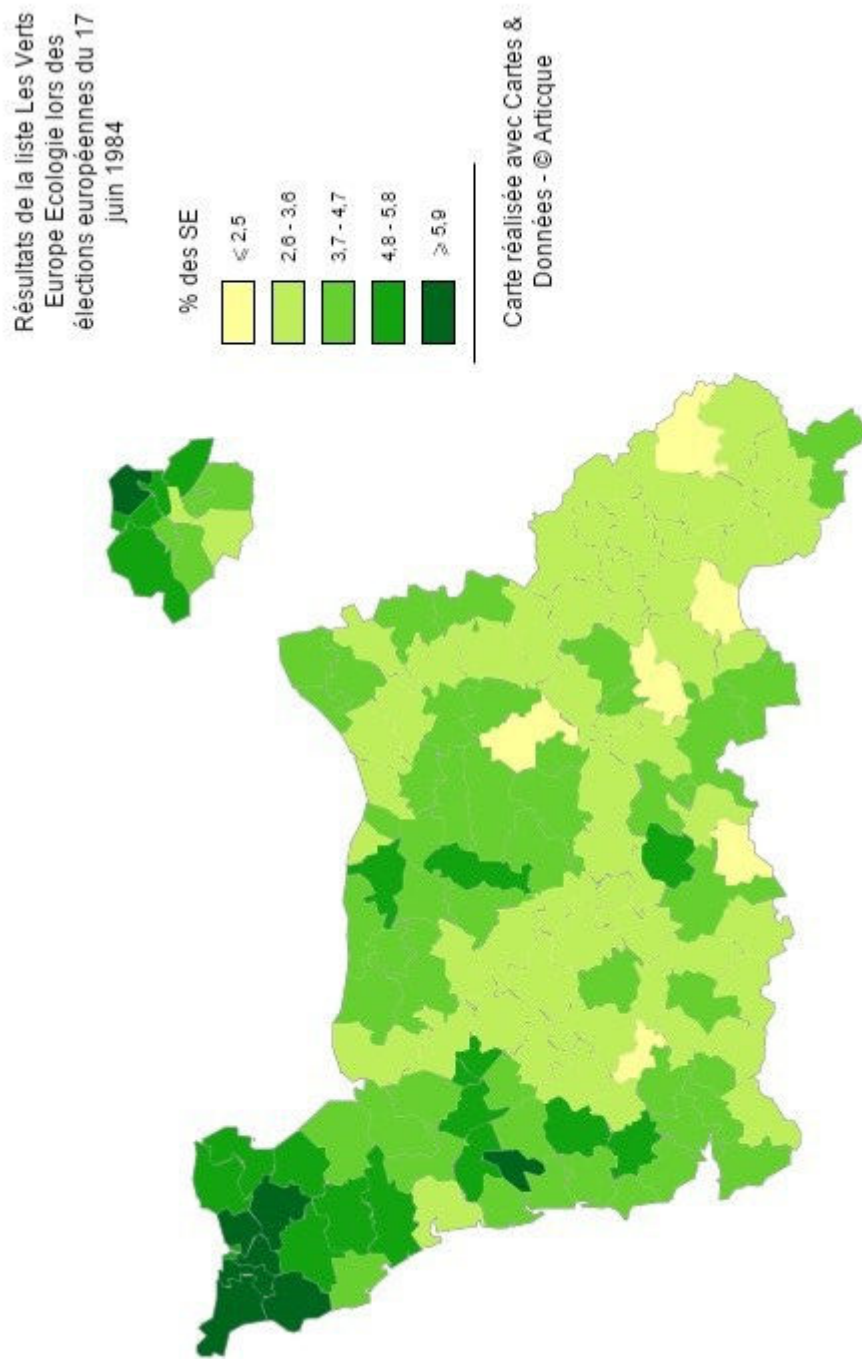
Lessay	6292	2618	41,6%	3674	124	3550	126	2,0%	3,5%	111	1,8%	3,1%
Marigny	4119	1778	43,2%	2341	133	2208	107	2,6%	4,8%	102	2,5%	4,6%
Montebourg	4680	1953	41,7%	2727	74	2653	139	3,0%	5,2%	83	1,8%	3,1%
Montmartin-sur-Mer	5682	2346	41,3%	3336	159	3177	141	2,5%	4,4%	156	2,7%	4,9%
Mortain	5372	2180	40,6%	3192	178	3014	118	2,2%	3,9%	249	4,6%	8,3%
Octoville	11612	6070	52,3%	5542	127	5415	434	3,7%	8,0%	146	1,3%	2,7%
Percy	4291	1565	36,5%	2726	147	2579	84	2,0%	3,3%	219	5,1%	8,5%
Périers	4748	2024	42,6%	2724	125	2599	120	2,5%	4,6%	147	3,1%	5,7%
Pieux (les)	6588	3023	45,9%	3565	119	3446	358	5,4%	10,4%	78	1,2%	2,3%
Pontorson	5450	1964	36,0%	3486	172	3314	146	2,7%	4,4%	119	2,2%	3,6%
Quettehou	7034	2955	42,0%	4079	136	3943	208	3,0%	5,3%	133	1,9%	3,4%
Saint-Clair-sur-Elle	4979	2224	44,7%	2755	140	2615	80	1,6%	3,1%	152	3,1%	5,8%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8378	3211	38,3%	5167	279	4888	166	2,0%	3,4%	233	2,8%	4,8%
Saint-James	5425	2298	42,4%	3127	178	2949	93	1,7%	3,2%	113	2,1%	3,8%
Saint-Jean-de-Daye	4837	2137	44,2%	2700	123	2577	98	2,0%	3,8%	158	3,3%	6,1%
Saint-Lô	18847	8823	46,8%	10024	263	9761	474	2,5%	4,9%	584	3,1%	6,0%
Saint-Malo-de-la-Lande	6390	2679	41,9%	3711	123	3588	149	2,3%	4,2%	192	3,0%	5,4%
Sainte-Mère-Eglise	5948	2623	44,1%	3325	106	3219	139	2,3%	4,3%	126	2,1%	3,9%
Saint-Pierre-Eglise	5740	2401	41,8%	3339	87	3252	165	2,9%	5,1%	111	1,9%	3,4%
Saint-Pois	2838	1036	36,5%	1802	118	1684	44	1,6%	2,6%	184	6,5%	10,9%
Saint-Sauveur-Lendelin	3847	1472	38,3%	2375	125	2250	124	3,2%	5,5%	128	3,3%	5,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4924	2214	45,0%	2710	81	2629	145	2,9%	5,5%	71	1,4%	2,7%
Sartilly	4997	1883	37,7%	3114	127	2987	119	2,4%	4,0%	127	2,5%	4,3%
Sourdeval	4508	1904	42,2%	2604	147	2457	68	1,5%	2,8%	287	6,4%	11,7%
Teilleul (Le)	3169	1356	42,8%	1813	102	1711	47	1,5%	2,7%	89	2,8%	5,2%
Tessy-sur-Vire	4084	1396	34,2%	2688	129	2559	83	2,0%	3,2%	175	4,3%	6,8%
Torigni-sur-Vire	7957	3410	42,9%	4547	275	4272	150	1,9%	3,5%	380	4,8%	8,9%
Tourlaville	14637	7442	50,8%	7195	176	7019	552	3,8%	7,9%	251	1,7%	3,6%
Valognes	8260	3646	44,1%	4614	141	4473	275	3,3%	6,1%	143	1,7%	3,2%
Villedieu-les-Poêles	6199	2667	43,0%	3532	176	3356	117	1,9%	3,5%	277	4,5%	8,3%

Orne	R	% I	% E
I	207772		
A	85630	41,2%	
V	122142	58,8%	
B / N	5160	2,5%	
E	116982	56,3%	
Liste Anger	3 900	1,9%	3,3%
Liste ERE	6289	3,0%	5,4%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E	ERE	% I	% E
Alençon 1	12341	5499	44,6%	6842	266	6576	267	2,2%	4,1%	285	2,3%	4,3%
Alençon 2	8802	4297	48,8%	4505	131	4374	177	2,0%	4,0%	176	2,0%	4,0%
Alençon 3	9856	4444	45,1%	5412	185	5227	175	1,8%	3,3%	214	2,2%	4,1%
Argentan-est	6691	3071	45,9%	3620	159	3461	144	2,2%	4,2%	164	2,5%	4,7%
Argentan-ouest	6880	3058	44,4%	3822	143	3679	133	1,9%	3,6%	190	2,8%	5,2%
Athis-de-l'Orne	5886	2375	40,3%	3511	155	3356	117	2,0%	3,5%	309	5,2%	9,2%
Bazoches-sur-Heûne	2410	931	38,6%	1479	63	1416	46	1,9%	3,2%	202	8,4%	14,3%
Bellême	4581	1829	39,9%	2752	147	2605	88	1,9%	3,4%	102	2,2%	3,9%
Briouze	3588	1238	34,5%	2350	80	2270	87	2,4%	3,8%	122	3,4%	5,4%
Carrouges	3768	1418	37,6%	2350	132	2218	86	2,3%	3,9%	113	3,0%	5,1%
Courtomer	2326	877	37,7%	1449	59	1390	39	1,7%	2,8%	73	3,1%	5,3%
Domfront	8280	3463	41,8%	4817	237	4580	185	2,2%	4,0%	307	3,7%	6,7%
Ecouché	4289	1467	34,2%	2822	111	2711	89	2,1%	3,3%	121	2,8%	4,5%

Exmes	2271	791	34,8%	1480	65	1415	52	2,3%	3,7%	73	3,2%	5,2%
Ferté-Frênel (La)	2933	1125	38,4%	1808	63	1745	47	1,6%	2,7%	72	2,5%	4,1%
Ferté-Macé (La)	7295	2882	39,5%	4413	169	4244	126	1,7%	3,0%	159	2,2%	3,7%
Flers-nord	9986	4421	44,3%	5565	227	5338	183	1,8%	3,4%	399	4,0%	7,5%
Flers-sud	9540	4353	45,6%	5187	195	4992	169	1,8%	3,4%	417	4,4%	8,4%
Gacé	3135	1217	38,8%	1918	90	1828	55	1,8%	3,0%	71	2,3%	3,9%
Juvigny-sous-Andaine	5127	1946	38,0%	3181	154	3027	76	1,5%	2,5%	125	2,4%	4,1%
L'Aigle-est	5595	2275	40,7%	3320	126	3194	104	1,9%	3,3%	138	2,5%	4,3%
L'Aigle-ouest	6193	2648	42,8%	3545	121	3424	101	1,6%	2,9%	154	2,5%	4,5%
Longny-au-Perche	3142	1260	40,1%	1882	98	1784	44	1,4%	2,5%	65	2,1%	3,6%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3446	1278	37,1%	2168	127	2041	50	1,5%	2,4%	84	2,4%	4,1%
Merlerault (Le)	3531	1403	39,7%	2128	109	2019	60	1,7%	3,0%	82	2,3%	4,1%
Messei	5288	2191	41,4%	3097	150	2947	151	2,9%	5,1%	190	3,6%	6,4%
Mortagne-au-Perche	6633	2796	42,2%	3837	141	3696	98	1,5%	2,7%	230	3,5%	6,2%
Mortrée	2840	1071	37,7%	1769	74	1695	37	1,3%	2,2%	69	2,4%	4,1%
Moulins-la-Marche	2804	1074	38,3%	1730	83	1647	47	1,7%	2,9%	87	3,1%	5,3%
Nocé	3271	1379	42,2%	1892	93	1799	47	1,4%	2,6%	81	2,5%	4,5%
Passais	3754	1605	42,8%	2149	128	2021	52	1,4%	2,6%	96	2,6%	4,8%
Pervençères	2900	1084	37,4%	1816	89	1727	47	1,6%	2,7%	51	1,8%	3,0%
Putanges	3596	1236	34,4%	2360	111	2249	73	2,0%	3,2%	121	3,4%	5,4%
Rémalards	5034	2002	39,8%	3032	115	2917	79	1,6%	2,7%	121	2,4%	4,1%
Sées	5220	2040	39,1%	3180	113	3067	91	1,7%	3,0%	116	2,2%	3,8%
Theil (Le)	4769	2113	44,3%	2656	131	2525	103	2,2%	4,1%	105	2,2%	4,2%
Tinchebray	6288	2210	35,1%	4078	172	3906	141	2,2%	3,6%	426	6,8%	10,9%
Tourouvre	3364	1284	38,2%	2080	98	1982	52	1,5%	2,6%	92	2,7%	4,6%
Trun	4315	1550	35,9%	2765	121	2644	89	2,1%	3,4%	131	3,0%	5,0%
Vimoutiers	5804	2429	41,9%	3375	129	3246	93	1,6%	2,9%	156	2,7%	4,8%


Annexe 51. Carte des résultats de la liste Les Verts-Europe Ecologie lors des élections européennes du 17 juin 1984.



LES VERTS

DUCY-STE MARGUERITE 14250 TILLY-SUR-SEULLES

DUPRÉ Philippe
Enseignant et chercheur
34 ans



Les transformations du Canton de Creully, qui a connu un remarquable essor démographique depuis 10 ans, nous interpellent tous. Faut-il laisser se poursuivre l'évolution actuelle et n'être plus à terme qu'un « morceau » de la banlieue de Caen ou bien faut-il agir pour conserver à nos communes leur caractère rural ?

Il ne s'agit pas là de bloquer ou de refuser les changements mais de les contrôler.

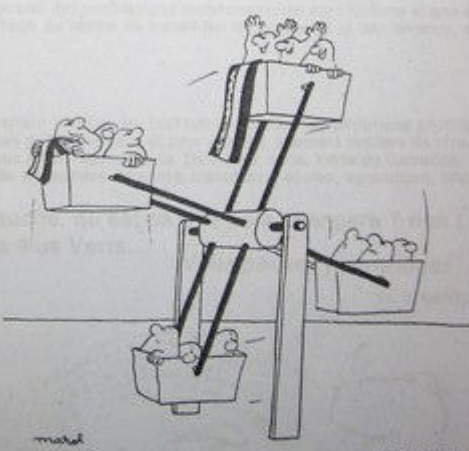
Pour cela, avec les Verts, je propose deux axes prioritaires :

1. Assurer le maintien d'un maximum d'agriculteurs en leur permettant de vivre de leur travail : pour cela il faut privilégier une agriculture de qualité, non polluante et correctement rémunératrice plutôt que de décourager les agriculteurs par des manœuvres brutales (les quotas).
2. Le Conseil Général et les Communes doivent contrôler leur devenir par la mise en place d'un véritable aménagement du territoire qui passe par la maîtrise du foncier (P.O.S., lotissements communaux), clé des autres problèmes.

D'autre part une sérieuse politique de protection et de replantation des haies est à impulser d'urgence, avant la disparition de cet élément écologique majeur.

Le 10 mars prochain, il ne tient qu'à vous, qui partagez ces préoccupations, d'agir pour les faire entendre au niveau du Conseil Général.

LE COURS DES CHOSES



marot (Dessin : Marot)

LES FAITS NOUS DONNENT HÉLAS RAISON

DANS LE CALVADOS :

- **INDUSTRIE** : Plus de 30.000 chômeurs dont 14.000 de moins de 25 ans malgré toutes les promesses. Les problèmes à R.V.I., à la S.M.N., etc... sont révélateurs.
- **AGRICULTURE** : Les crises de surproduction éliminent les plus petits et perturbent gravement le secteur de transformation.
- **LA PÊCHE** : L'appauvrissement des gisements, l'emprise des circuits commerciaux, la non-solidarité des revenus, hypothèquent l'avenir des pêcheurs.
- **ÉNERGIE** : Les chantiers et usines nucléaires du Cotentin ne sont pas sans répercussion sur le Calvados, car elles :
 - fonctionnent au mépris de l'emploi : ils ont mobilisé de 1974 à 1982, 20 % des crédits d'investissement pour créer 1 % des emplois.
 - fonctionnent au mépris de l'environnement (déchets) et de la sécurité : ni information ni moyens de protection véritables
 - empêchent la recherche et le développement d'énergies renouvelables, propres et créatrices d'emplois

EN FRANCE :

De plus en plus d'exclus : 3 millions de chômeurs, jeunes, femmes, immigrés...

DANS LE MONDE :

Ethiopie, Sahel, bientôt Soudan, c'est par millions que des êtres meurent de faim ; les catastrophes écologiques se multiplient : Amoco-Cadiz, Seveso et ses fûts, explosion de Mexico, Bophal...

IL FAUT CHANGER LE COURS DES CHOSES

Personne d'autre ne peut reprendre nos propositions, sauf pour les récupérer et les dénaturer ; il nous faut donc aller sur le terrain politique, car nous voulons intervenir avant et participer aux décisions à tous les niveaux : Conseils (municipaux, généraux, régionaux), parlements (national, européen). Notre action est guidée par deux principes :

PENSER GLOBALEMENT

Il ne faut plus subir mais maîtriser les conséquences des innovations technologiques sur l'homme et son environnement. Rien ne pourra changer sans le partage du temps de travail (en le réduisant) et des revenus, sans d'autres relations avec le tiers-monde.

AGIR LOCALEMENT

Dans toute l'Europe les Verts agissent sur le terrain et dans les institutions contre les pollutions (nucléaire, plomb dans l'essence, pluies acides...), contre les quotas laitiers et pour que les premiers milliers de litres de lait produits par an assurent un revenu décent aux petits agriculteurs. De même, nous, Verts du Calvados, voulons être présents au Conseil Général qui décide en matière de santé, transports, écoles, agriculture, impôts, énergies, industrialisation...

Un conseiller de plus pour la droite ou la gauche, qu'est-ce que cela changera ? rien !
Mais imaginons ce qui se produira avec des élus Verts....

Vous pouvez y contribuer

Vu le candidat.



OU BIEN



Parti européen et français

Annexe 53. Listes Vertes départementales lors des élections régionales du 16 mars 1986

Manche

Liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par Didier Anger lors des élections régionales du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation	Appartenance politique
ANGER	Didier	Enseignant	Les Pieux	Les Verts
GUILBERT	Charles	Retraité	La Haye-du-Puits	Les Verts
RIGAUX	Albert	Educateur IME	Coutances	Les Verts
CRINQUETTE	Patrick	Orthoptiste	Cherbourg	Les Verts
PASQUIER	Annie	Agricultrice	Saint-Sauveur-Lendelin	/
FREMONT	Michel	Electro-mécanicien	Coutances	Les Verts
GRALL	Yves	Enseignant	Saint-Clément	Les Verts
SOREL	Francis	Agriculteur	Saint-Sauveur-le-Vicomte	/
CERCEL	Danielle	Enseignante	Saint-Planchers	/
LECACHEUR	René	Psychologue	Brix	Les Verts
DUBOIS	Pierre	Commerçant	Granville	/
ROUSSELET	Yannick	Ouvrier DCAN	Octeville	Les Verts
LOISON	Luc	Employé CAF	Avranches	/
POUTAS	Evelyne	Agent de bureau	Equeurdreville	/
CAPELLE	Théodore	Agriculteur	Sotteville	Les Verts

Liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par Daniel Bosquet lors des élections législatives du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation	Appartenance politique
BOSQUET	Daniel	Professeur d'anglais	Equeurdreville	
DEWAELE	Christian	Educateur		
LEFEBVRE	Pascale	Assistante sociale		CREPAN
BONNAN	Jacky	Chirurgien	Granville	
FORTIN	Françoise	Agricultrice		
GIRARD	Raymond			
MAGALHAES	Jean-Claude			

Calvados

Liste « Avec Les Verts » menée par Léon Lemonnier dans le Calvados lors des élections régionales du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation
LEMONNIER	Léon	Agent technique	Ducy-Sainte-Marguerite
JULIEN	Yves	Agriculteur	Villiers-le-Sec
VION	Marcel	Médecin	Courtonne-la-Meurdrac
HORN	Michel	Hydrobiologiste	Hérouville-Saint-Clair
LOMBARDOT	Gislaine	Maraîchère	Beuvillers
LAGRANDIE	Elisabeth	Agricultrice	Soumont-Saint-Quentin
ROUGET	Claude	Enseignant	Bayeux
RIVET	Gisèle	Retraitée	Caen
AUZOUX	Christian	Artisan maçon	Courtonne-la-Meurdrac
GRUENAI	Alain	Enseignant	Ifs
MARIE	Jean	Cheminot SMN	Caen
HOSDIENNE	Christian	Edicateur	Bernières-sur-Mer
LEBRETON	Jean	Employé SNCF	Caen
LIABEUF	Gérard	Maraîcher	Beuvillers
BORNET	Pascal	Enseignant	Caen
SAMSON	Didier	Charpentier	Courtonne-la-Meurdrac
MARTIN	Aline	Mère de famille	Caen
SCHREINER	Claude	Retraité	Caen
DUPRE	Philippe	Enseignant-chercheur	Le Fresne-Camilly

Liste « Avec Les Verts » menée par Patrick Viot dans le Calvados lors des élections législatives du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation
VIOT	Patrick	Animateur	Caen
LENAOUR	Yves	Inspecteur des impôts	Caen
DESBENOIT	Henri	Agent de service	Saint-Pierre-sur-Dives
BOUSTE	Catherine	Gérante de Coop	Le Fresne-Camilly
LIABEUF	Jean-François	Eleveur	Beuvillers
RICOIS	Marc	Comptable	Juaye-Mondaye
FETU	Annie	Enseignante	Ranville
LAGRANDIE	Gérard	Agriculteur	Soumont-Saint-Quentin

Orne


Liste « Verts-Orne-Ecologie » menée par Jean-Luc Pithois dans l'Orne lors des élections régionales du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation
PITHOIS	Jean-Luc	Artisan	La Ferrière-aux-Etangs
BERTHOUT	François	Avocat	Tinchebray
POUSSET	Joseph	agriculteur	Mortrée
GIRARD	Yvon	Professeur	
TREMOSA	C.	Professeur	Joué-du-Bois
MAROLLEAU	M.L.	Mère de famille	Briouze
PREVOST	B.	Ingénieur agronome	Tinchebray
HERY	P.	Employé office H.L.M.	Argentan
LOUVET	F.		L'Aigle
SOUL	Bernard	Infirmier	Domfront

Liste « Avec Les Verts » menée par François Berthout dans l'Orne lors des élections législatives du 16 mars 1986

Nom	Prénom	Profession	Lieux d'habitation
BERTHOUT	François	Avocat	Tinchebray
PITHOIS	Jean-Luc	Artisan	La Ferrière-aux-Etangs
SOUL	Bernard	Infirmier	Domfront
HERY	Geneviève		
BOUQUEREL	Marc		

Annexe 54. Profession de foi de la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par Didier Anger lors des élections régionales du 16 mars 1986



les verts
l'alternative pour la Manche:
l'écologie

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX
SCRUTIN DU 16 MARS 1986

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur.

Qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche, les paroles et les promesses des politiciens et technocrates sont différentes, mais les résultats sont hélas identiques : montée du chômage, menaces de destruction de la planète, dégradation de notre environnement et de notre cadre de vie.
Ceux qui en subissent les conséquences sont en définitive toujours les mêmes : VOUS !
Il faut que cela change.
Un conseiller régional de droite ou de gauche de plus, ça ne changera rien.
Ce qui peut changer le cours des choses, c'est que vous élisiez au moins deux écologistes de la Manche — département particulièrement exposé — au conseil régional.

Signé : Le Commandant Jacques-Yves Cousteau.

*Vous voulez choisir, décider, agir pour **VIVRE AUTREMENT AU PAYS***

C'est avec les VERTS
bâtir une autre région :

- en rediscuter les limites
- lui donner plus d'autonomie dans une France de régions fédérées
- aider à la vie des langues et cultures régionales.

mettre en œuvre une autre politique énergétique :

- arrêt de toute nouvelle construction nucléaire : les 2 tranches de Flamanville vont déjà produire 3 fois plus que nos besoins régionaux en électricité
- contrôle indépendant des pollutions et protection en cas d'accident nucléaire
- planification des besoins et gestion décentralisée d'EDF au niveau de la région par les producteurs, les consommateurs et voisins des unités de production
- prévoir l'arrêt à terme des réacteurs nucléaires, leur démantèlement, le recours aux économies d'énergie, aux énergies naturelles et renouvelables produites par des unités décentralisées
- dès maintenant développer la filière petit bois expérimentée à Marchesieux

NOTRE TERRE DOIT ENCORE SERVIR A NOS ENFANTS

gérer au mieux les déchets industriels et ménagers :

- gestion directe des déchets des centrales nucléaires — sans extraction du plutonium civil et militaire
- reprise et reconditionnement selon les nouvelles normes de ce qui a été mal conditionné au centre de stockage de la Manche
- disparition progressive des décharges publiques et ramassage sélectif des ordures, récupération des verres, du papier, des métaux lourds et compostage.

défendre l'environnement :

- diminuer la pollution des cours et nappes d'eau
- protéger les zones humides, le cordon dunaire, la baie du Mont-Saint-Michel
- sauver la haie, le bocage : reboiser même avec le remembrement.

favoriser le maintien d'une agriculture et d'une aquaculture de qualité :

- maintenir les jeunes à la terre par une politique des prix différenciés qui garantisse un revenu minimum et en diminuant la surface minimum d'installation
- recours à des méthodes de production plus naturelles, plus économes, plus autonomes et plus indépendantes du pillage du Tiers-Monde qui meurt de faim
- diversification des productions.

LA SOLUTION A LA CRISE PASSE PAR LA JUSTICE SOCIALE

transformer l'industrie :

- sauver l'agro-alimentaire (en misant plus sur le yaourt et le fromage que sur le lait en poudre et le beurre) grâce au maraîchage et à l'aquaculture, développer les petites et moyennes entreprises de transformation des produits de la terre et de la mer
- la mono-industrie du nucléaire n'est que transitoire. Tout miser dessus, c'est aller à la catastrophe économique comme le Nord avec le charbon et la Lorraine avec le fer et la sidérurgie
- développer le tertiaire, l'électronique, en relation avec le nécessaire meilleur partage du temps de travail, des revenus et salaires
- prévoir le développement de l'industrie des loisirs et du tourisme, tout en respectant la nature

LA VIE EST TROP COURTE POUR LA PERDRE A LA GAGNER

désenclaver les bouts du monde et autres écarts :

- priorité aux transports collectifs et remise en service des voies ferrées Sottevast-Coutances et Carentan-Carantat
- pour les liaisons avec les îles Britanniques et Anglo-Normandes faire se concerter les intéressés.

Nous nous engageons à œuvrer dans ce sens au Conseil Régional, à vous rendre compte de notre action, à vous demander régulièrement votre avis une fois que vous nous aurez élus.

Didier ANGER et Charles GUILBERT, pour les candidats.
Didier Anger, Charles Guilbert, Albert Rigaux, Patrick Criuquette, Annie Pasquier, Michel Frémont, Yves Graff, Françoise Soret, Daniella Cercel, René Lecacheur, Pierre Dubois, Julia Gibert, Yannick Rousselet, Luc Lison, Évelyne Poutas, Théo Capelle.

Tribune des Verts-Orne sur l'économie et le chômage, *L'Orne Combattante* du 20 février 1986.

L'écologie et le chômage

Les écologistes ne conçoivent ni une humilité détachée de la nature, ni une nature excluant l'homme.

Le chômage et la pauvreté ne sont pas seulement un problème économique : ils portent atteinte à la dignité humaine. En proposant des mesures pour réduire le chômage, les Verts se situent au cœur de l'écologie.

PLAN D'URGENCE POUR L'EMPLOI

Les propositions qui suivent consistent en un plan d'urgence pour réduire le chômage et maîtriser la situation de l'emploi. Elles ne sont pas un inventaire de l'ensemble des propositions des Verts dans le domaine économique.

Partage du travail

Faire adopter par le Parlement un calendrier de réduction de la durée hebdomadaire du travail dans le but d'atteindre les 30 heures vers 1990.

Ces 30 heures devraient être réparties de la façon suivante : 15 heures en S.M.I.C. et 15 heures en dessous de ce plan. La composition salariale sera d'autant plus faible que le salaire sera élevé. Mais ceci, ainsi que les aménagements du temps de travail seront laissés à la négociation patronal-représentants des salariés au sein de chaque entreprise ou branche d'activité. Des dispositions particulières seront prévues pour les P.M.E., les entreprises à fort taux de main d'œuvre et pour les secteurs de travail et les cadres supérieurs.

Heures supplémentaires

Dissuader les salariés d'effectuer des heures supplémentaires en ne payant pas ces heures. Lorsque les heures supplémentaires sont nécessaires pour le bon ou le mauvais fonctionnement d'une entreprise, elles doivent être rémunérées à un taux qui ne soit pas inférieur à celui du salaire de base, le dimanche ou l'année.

Régimes

Introduire le cumul d'un régime supérieur à celui des S.M.I.C. d'un emploi salarié. Donner la possibilité aux salariés de travailler à mi-temps en percevant parallèlement une demi-rémunération à partir de l'âge minimal ou s'ils trouvent actuellement y prétendre.

Temps partiel

Élargir le droit d'accès volontaire des salariés au temps partiel, et contrôler strictement le recours aux embauches à temps partiel. Le montant des solutions à temps partiel doit être égal au montant des heures de travail aux volontaires pour ce type de travail, une allocation sociale de solidarité modulée suivant les revenus.

Régularité

Discipliner l'ensemble des charges sociales versées par les employeurs et les salariés, en prévoyant la maîtrise des ressources. Les cas de recours complémentaires, les licenciements, d'allocations sociales, etc.

Par solidarité entre les salariés bénéficiant de la garantie de l'emploi et les autres, le taux des cotisations Assedic des fonctionnaires sera aligné sur celui des salariés du secteur privé.

Travail au noir

Sanctionner le travail au noir lorsqu'il correspond à une exploitation des salariés. Les charges des artisans travaillant seul ou avec un employé devront être allégées. Un statut du travailleur occasionnel sera mis en place pour les retraités, chômeurs, étudiants.

Formation

Créer des ateliers de quartier ou de village, qui pourraient être gérés et entretenus par des retraités. Ces derniers pourraient ainsi intervenir au niveau de la formation professionnelle.

Economies

Développer rapidement les économies d'énergie et les énergies renouvelables, arrêter toute construction dans les plus brefs délais, abandonner l'ensemble des installations électronucléaires.

Récyclage

Développer la récupération et le recyclage des matériaux usagés.

Agriculture

En agriculture, mettre en place une politique des quotas et promouvoir l'agriculture biologique.

Aides financières

Développer les aides financières et techniques à l'artisanat, aux P.M.E. et à l'économie alternative.

Concurrence internationale

Protéger notre économie : élever rapidement les droits de douane de la Communauté économique européenne au niveau des U.S.A. et du Japon, et les étendre à tous les produits et matières premières importés, notamment minéraux et soya. Définir un régime douanier communautaire, mais permettant de réserver certains produits à certaines régions européennes par la mise en œuvre de contrats d'échanges commerciaux entre les différents partenaires.

— à l'échelon français : transformer le système courant protectionnisme tarifaire en protectionnisme non tarifaire dans le cadre d'une planification (réajustement) incitative.

Solidarité

Territorialement, nous proposons des quotas relatifs de solidarité immédiats avec les exclus du travail leur leur demande et selon leur ressource.

— la gratuité des transports collectifs pour recherche d'emploi.

— le droit au logement pour toute personne sans logement qui ait subi une perte de son logement.

— le dépense des emplois locaux.

Pour tous contacts et soutien territorial, contactez les Verts-Orne, Le Haut-Pas, 61400 La Ferté-Bernard, Eclair, ou François Bernoux, 61100 Fiers, tél. 33 66 97 12, 010101, 33 66 61 77 ou 33 66 20 37. Brev.

Tribune sur l'agriculture, *L'Orne Combattante* du 2 mars 1986.

Agriculture : le nécessaire choix écologique

assurer le stockage à un coût intolérable.

Pour nous, la garantie de prix ne se conçoit que pour le volume des denrées utiles à notre alimentation. Il sera donc attribué à chaque producteur un même quota de production afin de lui fournir un revenu satisfaisant (150 000 l de lait pour un couple d'agriculteurs). Les quantités supplémentaires seront vendues aux cours du jour. Ce principe de commercialisation stoppera la cause à la production. Par voie de conséquence, il réhabilitera des techniques de travail moins coûteuses en capitaux, moins polluantes, moins affamantes pour le tiers monde. Evitant la concentration de la production, plus d'agriculteurs exerceront leur métier.

Enfin, l'activité agricole ne doit pas dégrader l'environnement naturel. Nous découvrons maintenant que les épandages massifs d'engrais azotés ont pollué gravement les nappes phréatiques. Nous constatons encore que, suite aux arrasements excessifs des haies, les cultures sont plus sensibles aux maladies, les rendements ont baissé, des communes sont soumises aux inondations chroniques. Désormais, il faut financer des usines de dénitration de l'eau, des ouvrages de régulation des cours d'eau, des replantations, des traitements. Autant de dépenses qui auraient pu être évitées.

Non, l'écologie n'est pas une image du passé, c'est l'absolue nécessité de concilier l'activité socio-économique et l'environnement naturel sans lequel l'homme ne peut pas vivre. Contrairement aux politiciens de droite puis de gauche qui dilapident des budgets fabuleux pour stocker des productions inutilisées, pour subventionner la cessation d'activité et l'installation, l'arrachage des plants et leur replantation, les bâtiments d'élevage et l'abattage des vaches, nous proposons une politique cohérente.

Nous présentons un développement écologique qui profite à tous les agriculteurs pour l'intérêt général.

Les Verts - Orne Ecologie

Vingt ans de politique incohérente, refusant de considérer dans sa globalité la conduite à tenir, ont mené l'agriculture dans une impasse :

- lourdement endettée, elle produit des quantités excédentaires de denrées de qualité contestable. En conséquence, la collectivité doit constamment intervenir pour soulager l'endettement et stocker les surproductions.
- incapable de se renouveler sur le plan humain, elle laissera demain de nombreuses exploitations à l'abandon et par voie de conséquence, un tissu rural moribond ;
- enfin, l'environnement naturel, soumis à des pratiques intempestives doit, aujourd'hui, être réparé pour assurer notre existence future.

Refusant de traiter les problèmes au coup-par-coup, et consciente qu'il existe des interdépendances fortes entre tous les secteurs socio-économiques et naturels, l'écologie envisage le développement agricole dans sa globalité. Ainsi elle concilie la nécessité :

- de produire des quantités suffisantes de denrées alimentaires saines ;
- de permettre à tous les agriculteurs d'obtenir un revenu satisfaisant sans soutien de la collectivité ;
- de ne pas dégrader l'environnement naturel, support et cadre de notre existence.

Produire une alimentation saine et suffisante est la vocation première de l'agriculture, il faut donc considérer, sans attendre un boycott légitime des consommateurs, le développement industriel des élevages et des cultures.

Permettre à tous les agriculteurs de vivre de leurs métiers est une nécessité incontournable. L'organisation du marché selon laquelle la collectivité achète aux agriculteurs des quantités illimitées de production à un prix garanti a fait faillite. Ayant ainsi inutilement encouragé la surproduction, la collectivité doit en

Annexe 56. Résultats des listes Vertes lors des élections législatives du 16 mars 1986

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	954 596		
A	209 590	21,96%	
V	745 006	78,04%	
B / N	39481	4,14%	
E	705525	73,91%	
Verts	22242	2,3%	3,2%

Calvados	R	% I	% E
I	407430		
A	91403	22,43%	
V	316027	77,57%	
B / N	15102	3,70%	
E	300925	73,90%	
Liste Viot	9 080	2,3%	3,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Viot	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5170	1145	22,15%	4025	285	3740	125	2,4%	3,3%
Balleroy	6347	1510	23,79%	4837	241	4596	150	2,4%	3,3%
Bayeux	13213	3317	25,10%	9896	461	9435	325	2,5%	3,4%
Blangy-le-Château	4094	763	18,64%	3331	140	3191	116	2,8%	3,6%
Bourguébus	10484	1620	15,45%	8864	362	8502	228	2,2%	2,7%
Bretteville-sur-Laize	8483	1450	17,09%	7033	332	6701	180	2,1%	2,7%
Cabourg	12411	2542	20,48%	9869	401	9468	226	1,8%	2,4%
Caen 1	11074	2520	22,76%	8554	232	8322	221	2,0%	2,7%
Caen 10	11557	2987	25,85%	8570	299	8271	247	2,1%	3,0%
Caen 2	11716	3082	26,31%	8634	405	8229	295	2,5%	3,6%
Caen 3	11549	2938	25,44%	8611	246	8365	263	2,3%	3,1%
Caen 4	7759	2083	26,85%	5676	190	5486	175	2,3%	3,2%
Caen 5	8897	2708	30,44%	6189	248	5941	208	2,3%	3,5%
Caen 6	9173	2690	29,33%	6483	193	6290	195	2,1%	3,1%
Caen 7	9617	2508	26,08%	7109	328	6781	189	2,0%	2,8%
Caen 8	11109	2853	25,68%	8256	260	7996	189	1,7%	2,4%
Caen 9	10003	3285	32,84%	6718	246	6472	163	1,6%	2,5%
Cambremer	3044	574	18,86%	2470	143	2327	66	2,2%	2,8%
Caumont L'Eventé	4149	991	23,89%	3158	214	2944	71	1,7%	2,4%
Condé-sur-Noireau	6818	1640	24,05%	5178	348	4830	132	1,9%	2,7%
Creully	9955	1783	17,91%	8172	349	7823	292	2,9%	3,7%
Douvres-la-Délivrande	11934	2338	19,59%	9596	383	9213	275	2,3%	3,0%
Dozulé	9364	1842	19,67%	7522	341	7181	183	2,0%	2,5%
Ecrevy	10335	1778	17,20%	8557	435	8122	307	3,0%	3,8%
Falaise-nord	7570	1431	18,90%	6139	291	5848	180	2,4%	3,1%
Falaise-sud	5840	1471	25,19%	4369	234	4135	112	1,9%	2,7%
Honfleur	10637	2897	27,24%	7740	288	7452	239	2,2%	3,2%
Isigny-sur-Mer	7811	2087	26,72%	5724	336	5388	131	1,7%	2,4%

Bény-Bocage (Le)	5469	1267	23,17%	4202	306	3896	119	2,2%	3,1%
Lisieux 1	8118	1629	20,07%	6489	355	6134	237	2,9%	3,9%
Lisieux 2	16932	3972	23,46%	12960	736	12224	365	2,2%	3,0%
Livarot	4816	1083	22,49%	3733	254	3479	103	2,1%	3,0%
Mézidon-Canon	6607	1268	19,19%	5339	260	5079	136	2,1%	2,7%
Morteaux-Coulibœuf	3529	701	19,86%	2828	148	2680	62	1,8%	2,3%
Orbec	6029	1319	21,88%	4710	314	4396	158	2,6%	3,6%
Ouireham	11769	2247	19,09%	9522	382	9140	210	1,8%	2,3%
Pont-L'Evêque	5930	1191	20,08%	4739	219	4520	134	2,3%	3,0%
Ryes	7504	1574	20,98%	5930	273	5657	175	2,3%	3,1%
Saint-Pierre-sur-Dives	5482	1064	19,41%	4418	251	4167	129	2,4%	3,1%
Saint-Sever	5567	977	17,55%	4590	354	4236	115	2,1%	2,7%
Thury-Harcourt	6439	1280	19,88%	5159	296	4863	166	2,6%	3,4%
Tilly-sur-Seulles	7871	1522	19,34%	6349	315	6034	218	2,8%	3,6%
Trévières	4721	1107	23,45%	3614	198	3416	94	2,0%	2,8%
Troan	12854	2377	18,49%	10477	429	10048	303	2,4%	3,0%
Trouville-sur-Mer	14620	3222	22,04%	11398	452	10946	282	1,9%	2,6%
Vassy	4097	711	17,35%	3386	243	3143	113	2,8%	3,6%
Villers Bocage	5726	1154	20,15%	4572	288	4284	173	3,0%	4,0%
Vire	13237	2905	21,95%	10332	798	9534	305	2,3%	3,2%

Manche	R	% I	% E
I	337641		
A	75445	22,34%	
V	262196	77,60%	
B / N	14644	4,34%	
E	247552	73,32%	
Liste Bosquet	9 314	2,8%	3,8%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Bosquet	% I	% E
Avranches	12892	2711	21,0%	10181	661	9520	272	2,1%	2,9%
Barenton	2887	567	19,6%	2320	168	2152	56	1,9%	2,6%
Barneville-sur-Mer	5298	1287	24,3%	4011	211	3800	131	2,5%	3,4%
Beaumont-Hague	5599	1175	21,0%	4424	174	4250	212	3,8%	5,0%
Brécey	4458	805	18,1%	3653	265	3388	104	2,3%	3,1%
Bréhal	6891	1617	23,5%	5274	332	4942	210	3,0%	4,2%
Bricquebec	6437	1653	25,7%	4784	204	4580	149	2,3%	3,3%
Canisy	4437	712	16,0%	3725	245	3480	143	3,2%	4,1%
Carentan	8389	2036	24,3%	6353	297	6056	180	2,1%	3,0%
Cerisy-la-Salle	4084	827	20,2%	3257	212	3045	96	2,4%	3,2%
Cherbourg	17097	5005	29,3%	12092	389	11703	428	2,5%	3,7%
Coutances	8288	1764	21,3%	6524	423	6101	292	3,5%	4,8%
Ducey	4684	795	17,0%	3889	254	3635	121	2,6%	3,3%
Equeurdreville	14961	3776	25,2%	11185	379	10806	661	4,4%	6,1%
Gavray	4459	921	20,7%	3538	244	3294	116	2,6%	3,5%
Granville	15944	3753	23,5%	12191	724	11467	522	3,3%	4,6%
Haye-du-Puits (la)	6048	1303	21,5%	4745	256	4489	167	2,8%	3,7%

Haye-Pesnel (La)	4591	742	16,2%	3849	243	3606	134	2,9%	3,7%
Isigny-le-Buat	2512	439	17,5%	2073	104	1969	62	2,5%	3,1%
Juigny-le-Tertre	2367	492	20,8%	1875	117	1758	40	1,7%	2,3%
Lessay	6439	1318	20,5%	5121	287	4834	154	2,4%	3,2%
Marigny	4300	852	19,8%	3448	219	3229	140	3,3%	4,3%
Montebourg	4718	1006	21,3%	3712	182	3530	98	2,1%	2,8%
Montmartin-sur-Mer	5714	1245	21,8%	4469	306	4163	166	2,9%	4,0%
Mortain	5381	920	17,1%	4461	298	4163	126	2,3%	3,0%
Octoville	12073	3475	28,8%	8598	289	8309	414	3,4%	5,0%
Percy	4292	866	20,2%	3426	234	3192	80	1,9%	2,5%
Périers	4800	1054	22,0%	3746	276	3470	142	3,0%	4,1%
Pieux (les)	7025	1706	24,3%	5319	251	5068	248	3,5%	4,9%
Pontorson	5514	1068	19,4%	4446	272	4174	119	2,2%	2,9%
Quettehou	7101	1647	23,2%	5454	312	5142	185	2,6%	3,6%
Saint-Clair-sur-Elle	5058	1113	22,0%	3945	235	3710	115	2,3%	3,1%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8753	1580	18,1%	7173	445	6728	193	2,2%	2,9%
Saint-James	5483	1164	21,2%	4319	414	3905	113	2,1%	2,9%
Saint-Jean-de-Daye	4875	1064	21,8%	3811	275	3536	99	2,0%	2,8%
Saint-Lô	18840	4264	22,6%	14576	676	13900	591	3,1%	4,3%
Saint-Malo-de-la-Lande	6625	1538	23,2%	5087	274	4813	168	2,5%	3,5%
Sainte-Mère-Eglise	6053	1406	23,2%	4647	249	4398	148	2,4%	3,4%
Saint-Pierre-Eglise	5859	1411	24,1%	4448	201	4247	153	2,6%	3,6%
Saint-Pois	2773	492	17,7%	2281	157	2124	53	1,9%	2,5%
Saint-Sauveur-Lendelin	3840	819	21,3%	3021	258	2763	107	2,8%	3,9%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4887	1176	24,1%	3711	183	3528	125	2,6%	3,5%
Sartilly	5064	1018	20,1%	4046	224	3822	116	2,3%	3,0%
Sourdeval	4481	967	21,6%	3514	246	3268	98	2,2%	3,0%
Teilleul (Le)	3111	592	19,0%	2519	208	2311	53	1,7%	2,3%
Tessy-sur-Vire	4050	575	14,2%	3475	229	3246	74	1,8%	2,3%
Torigni-sur-Vire	8230	1531	18,6%	6699	464	6235	208	2,5%	3,3%
Tourlaville	15185	3839	25,3%	11346	412	10934	567	3,7%	5,2%
Valognes	8560	2042	23,9%	6518	311	6207	231	2,7%	3,7%
Villedieu-les-Poêles	6234	1317	21,1%	4917	355	4562	134	2,1%	2,9%

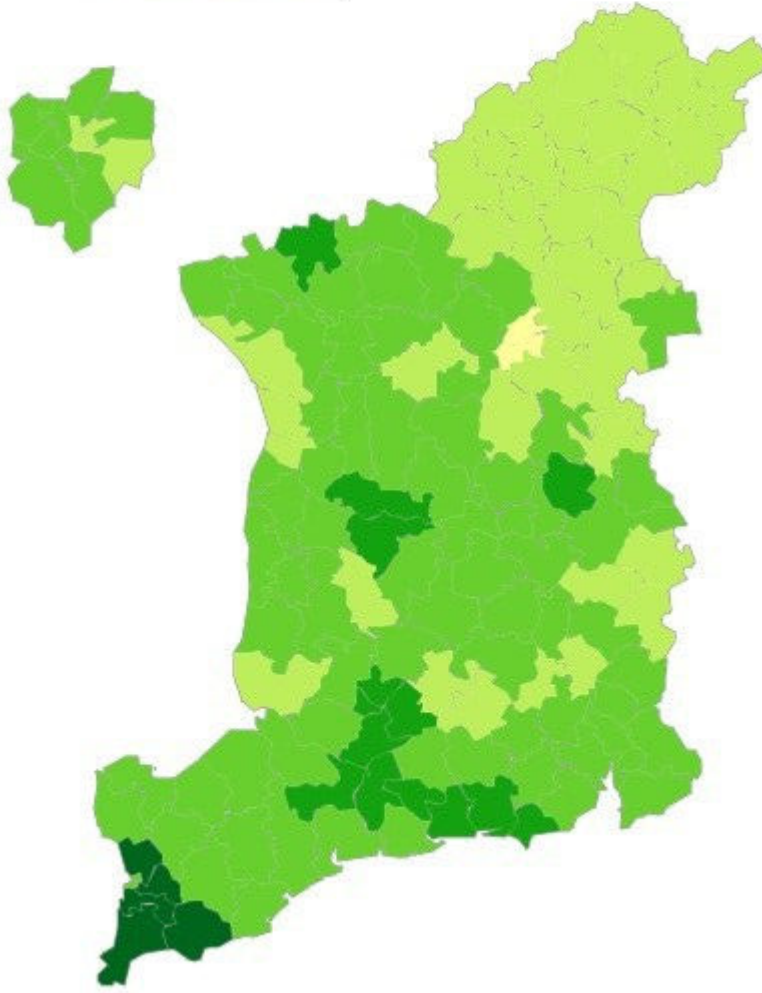
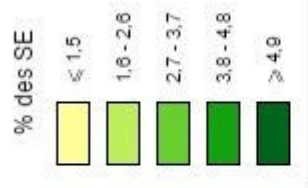
Orne	R	% I	% E
I	209525		
A	42673	20,37%	
V	166852	79,63%	
B / N	9804	4,68%	
E	157048	74,95%	
Liste Berthout	3 848	1,8%	2,5%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Liste Berthout	% I	% E
Alençon 1	12747	2696	21,2%	10051	546	9505	272	2,1%	2,9%
Alençon 2	8774	2508	28,6%	6266	279	5987	143	1,6%	2,4%
Alençon 3	10021	2356	23,5%	7665	336	7329	162	1,6%	2,2%
Argentan-est	6369	1339	21,0%	5030	261	4769	58	0,9%	1,2%

Argentan-ouest	6981	1324	19,0%	5657	324	5333	59	0,8%	1,1%
Athis-de-l'Orne	5965	1103	18,5%	4862	300	4562	133	2,2%	2,9%
Bazoches-sur-Heône	2460	508	20,7%	1952	107	1845	32	1,3%	1,7%
Bellême	4586	1030	22,5%	3556	233	3323	79	1,7%	2,4%
Briouze	3570	623	17,5%	2947	174	2773	94	2,6%	3,4%
Carrouges	3820	690	18,1%	3130	196	2934	73	1,9%	2,5%
Courtomer	2330	475	20,4%	1855	104	1751	38	1,6%	2,2%
Domfront	8400	1726	20,5%	6674	498	6176	221	2,6%	3,6%
Ecouché	4405	780	17,7%	3625	204	3421	90	2,0%	2,6%
Exmes	2337	383	16,4%	1954	120	1834	58	2,5%	3,2%
Ferté-Frênel (La)	2919	645	22,1%	2274	116	2158	38	1,3%	1,8%
Ferté-Macé (La)	7479	1352	18,1%	6127	380	5747	136	1,8%	2,4%
Flers-nord	9866	1855	18,8%	8011	393	7618	219	2,2%	2,9%
Flers-sud	9623	1875	19,5%	7748	369	7379	214	2,2%	2,9%
Gacé	3086	607	19,7%	2479	173	2306	39	1,3%	1,7%
Juvigny-sous-Andaine	5236	1011	19,3%	4225	264	3961	107	2,0%	2,7%
L'Aigle-est	5614	1171	20,9%	4443	262	4181	81	1,4%	1,9%
L'Aigle-ouest	6307	1447	22,9%	4860	262	4598	106	1,7%	2,3%
Longny-au-Perche	3194	747	23,4%	2447	179	2268	42	1,3%	1,9%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3423	599	17,5%	2824	155	2669	47	1,4%	1,8%
Merlerault (Le)	3520	779	22,1%	2741	173	2568	59	1,7%	2,3%
Messei	5410	973	18,0%	4437	289	4148	169	3,1%	4,1%
Mortagne-au-Perche	6606	1378	20,9%	5228	336	4892	90	1,4%	1,8%
Mortrée	2949	521	17,7%	2428	130	2298	55	1,9%	2,4%
Moulins-la-Marche	2873	641	22,3%	2232	131	2101	40	1,4%	1,9%
Nocé	3264	645	19,8%	2619	177	2442	59	1,8%	2,4%
Passais	3751	743	19,8%	3008	249	2759	68	1,8%	2,5%
Pervenchères	2927	646	22,1%	2281	147	2134	44	1,5%	2,1%
Putanges	3611	611	16,9%	3000	190	2810	63	1,7%	2,2%
Rémalards	5029	851	16,9%	4178	259	3919	80	1,6%	2,0%
Sées	5277	1058	20,0%	4219	240	3979	73	1,4%	1,8%
Theil (Le)	4937	1095	22,2%	3842	296	3546	85	1,7%	2,4%
Tinchebray	6341	1123	17,7%	5218	344	4874	173	2,7%	3,5%
Tourouvre	3373	674	20,0%	2699	132	2567	45	1,3%	1,8%
Trun	4355	767	17,6%	3588	203	3385	90	2,1%	2,7%
Vimoutiers	5790	1318	22,8%	4472	273	4199	114	2,0%	2,7%

Annexe 57. Carte des résultats des listes Vertes lors des élections législatives du 16 mars 1986

Résultats des listes Vertes lors
des élections législatives du 16
mars 1986



Carte réalisée avec Cartes &
Données - © Artique

Annexe 58. Résultats des listes Vertes lors des élections régionales du 16 mars 1986

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	954 590		
A	211 809	22,2%	
V	742 781	77,8%	
B / N	39 349	4,1%	
E	703432	73,7%	
Les Verts	31573	3,3%	4,5%

Calvados	R	% I	% E
I	407416		
A	92390	22,7%	
V	315026	77,3%	
B / N	14421	3,5%	
E	300605	73,8%	
Liste de Lemonnier	12857	3,2%	4,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Lemonnier	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5170	1152	22,3%	4018	257	3761	168	3,2%	4,5%
Balleroy	6347	1527	24,1%	4820	297	4523	210	3,3%	4,6%
Bayeux	13213	3336	25,2%	9877	477	9400	485	3,7%	5,2%
Blangy-le-Château	4094	768	18,8%	3326	134	3192	135	3,3%	4,2%
Bourguébus	10484	1642	15,7%	8842	335	8507	298	2,8%	3,5%
Bretteville-sur-Laize	8483	1466	17,3%	7017	328	6689	230	2,7%	3,4%
Cabourg	12411	2554	20,6%	9857	282	9475	320	2,6%	3,4%
Caen 1	11074	2549	23,0%	8525	202	8323	346	3,1%	4,2%
Caen 10	11557	3041	26,3%	8516	270	8246	350	3,0%	4,2%
Caen 2	11716	3134	26,7%	8582	272	8210	385	3,3%	4,7%
Caen 3	11549	3015	26,1%	8534	222	8312	376	3,3%	4,5%
Caen 4	7759	2150	27,7%	5609	134	5475	251	3,2%	4,6%
Caen 5	8896	2724	30,6%	6172	236	5936	322	3,6%	5,4%
Caen 6	9173	2715	29,6%	6458	164	6294	283	3,1%	4,5%
Caen 7	9617	2571	26,7%	7046	251	6795	261	2,7%	3,8%
Caen 8	11109	2877	25,9%	8232	225	8007	318	2,9%	4,0%
Caen 9	10003	3340	33,4%	6663	213	6450	251	2,5%	3,9%
Cambremer	3046	575	18,9%	2471	120	2351	89	2,9%	3,8%
Caumont L'Eventé	4149	994	24,0%	3155	227	2928	102	2,5%	3,5%
Condé-sur-Noireau	6818	1644	24,1%	5174	333	4841	217	3,2%	4,5%
Creully	9955	1795	18,0%	8160	341	7819	399	4,0%	5,1%
Douvres-la-Délivrande	11936	2376	19,9%	9560	331	9229	370	3,1%	4,0%
Dozulé	9364	1872	20,0%	7492	318	7174	268	2,9%	3,7%
Evrecy	10335	1796	17,4%	8539	411	8128	450	4,4%	5,5%
Falaise-nord	7570	1437	19,0%	6133	307	5826	212	2,8%	3,6%
Falaise-sud	5839	1471	25,2%	4368	223	4145	144	2,5%	3,5%
Honfleur	10637	2887	27,1%	7750	313	7437	329	3,1%	4,4%
Isigny-sur-Mer	7811	2129	27,3%	5682	348	5334	167	2,1%	3,1%
Bény-Bocage (Le)	5469	1272	23,3%	4197	318	3879	167	3,1%	4,3%

Lisieux 1	8118	1653	20,4%	6465	347	6118	329	4,1%	5,4%
Lisieux 2	16925	4032	23,8%	12893	708	12185	540	3,2%	4,4%
Livarot	4816	1086	22,5%	3730	230	3500	159	3,3%	4,5%
Mézidon-Canon	6607	1271	19,2%	5336	252	5084	185	2,8%	3,6%
Morteaux-Coulibœuf	3530	705	20,0%	2825	158	2667	96	2,7%	3,6%
Orbec	6029	1327	22,0%	4702	297	4405	251	4,2%	5,7%
Ouistreham	11769	2293	19,5%	9476	348	9128	292	2,5%	3,2%
Pont L'Evêque	5918	1195	20,2%	4723	211	4512	209	3,5%	4,6%
Ryes	7504	1580	21,1%	5924	284	5640	296	3,9%	5,2%
Saint-Pierre-sur-Dives	5482	1071	19,5%	4411	226	4185	193	3,5%	4,6%
Saint-Sever	5567	982	17,6%	4585	426	4159	169	3,0%	4,1%
Thury Harcourt	6439	1293	20,1%	5146	309	4837	237	3,7%	4,9%
Tilly-sur-Seulles	7871	1528	19,4%	6343	324	6019	295	3,7%	4,9%
Trévières	4721	1107	23,4%	3614	199	3415	130	2,8%	3,8%
Troan	12854	2392	18,6%	10462	394	10068	394	3,1%	3,9%
Trouville-sur-Mer	14622	3255	22,3%	11367	399	10968	387	2,6%	3,5%
Vassy	4097	726	17,7%	3371	245	3126	144	3,5%	4,6%
Villers-Bocage	5726	1166	20,4%	4560	254	4306	243	4,2%	5,6%
Vire	13237	2919	22,1%	10318	721	9597	405	3,1%	4,2%

Manche	R	% I	% E
I	337647		
A	76405	22,6%	
V	261242	77,6%	
B / N	15435	4,6%	
E	245807	72,8%	
Liste Anger	13 480	4,0%	5,5%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E
Avranches	12892	2735	21,2%	10157	702	9455	469	3,6%	5,0%
Barenton	2887	576	20,0%	2311	207	2104	89	3,1%	4,2%
Barneville-sur-Mer	5297	1300	24,5%	3997	207	3790	203	3,8%	5,4%
Beaumont-Hague	5599	1183	21,1%	4416	178	4238	332	5,9%	7,8%
Brécey	4458	809	18,1%	3649	255	3394	142	3,2%	4,2%
Bréhal	6891	1639	23,8%	5252	354	4898	291	4,2%	5,9%
Bricquebec	6437	1663	25,8%	4774	221	4553	267	4,1%	5,9%
Canisy	4437	716	16,1%	3721	249	3472	221	5,0%	6,4%
Carentan	8389	2060	24,6%	6329	332	5997	269	3,2%	4,5%
Cerisy-la-Salle	4084	838	20,5%	3246	245	3001	141	3,5%	4,7%
Cherbourg	17097	5231	30,6%	11866	339	11527	581	3,4%	5,0%
Coutances	8288	1784	21,5%	6504	393	6111	383	4,6%	6,3%
Ducey	4684	810	17,3%	3874	311	3563	178	3,8%	5,0%
Equeurdreville	14962	3829	25,6%	11133	362	10771	796	5,3%	7,4%
Gavray	4459	936	21,0%	3523	254	3269	163	3,7%	5,0%
Granville	15944	3780	23,7%	12164	690	11474	748	4,7%	6,5%
Haye-du-Puits (la)	6048	1306	21,6%	4742	266	4476	263	4,3%	5,9%
Haye-Pesnel (La)	4591	763	16,6%	3828	253	3575	192	4,2%	5,4%

Isigny-le-Buat	2512	441	17,6%	2071	139	1932	93	3,7%	4,8%
Juvigny-le-Tertre	2367	494	20,9%	1873	120	1753	70	3,0%	4,0%
Lessay	6439	1337	20,8%	5102	283	4819	213	3,3%	4,4%
Marigny	4300	854	19,9%	3446	257	3189	188	4,4%	5,9%
Montebourg	4719	1030	21,8%	3689	222	3467	165	3,5%	4,8%
Montmartin-sur-Mer	5714	1254	21,9%	4460	302	4158	224	3,9%	5,4%
Mortain	5381	914	17,0%	4467	290	4177	215	4,0%	5,1%
Octoville	12073	3522	29,2%	8551	304	8247	582	4,8%	7,1%
Percy	4292	872	20,3%	3420	278	3142	118	2,7%	3,8%
Périers	4810	1076	22,4%	3734	293	3441	204	4,2%	5,9%
Pieux (les)	7025	1726	24,6%	5299	260	5039	407	5,8%	8,1%
Pontorson	5515	1076	19,5%	4439	298	4141	200	3,6%	4,8%
Quettehou	7101	1656	23,3%	5445	377	5068	278	3,9%	5,5%
Saint-Clair-sur-Elle	5058	1124	22,2%	3934	242	3692	173	3,4%	4,7%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8753	1614	18,4%	7139	537	6602	322	3,7%	4,9%
Saint-James	5483	1173	21,4%	4310	416	3894	170	3,1%	4,4%
Saint-Jean-de-Daye	4875	1065	21,8%	3810	292	3518	155	3,2%	4,4%
Saint-Lô	18840	4294	22,8%	14546	596	13950	716	3,8%	5,1%
Saint-Malo-de-la-Lande	6626	1546	23,3%	5080	279	4801	266	4,0%	5,5%
Sainte-Mère-Eglise	6052	1418	23,4%	4634	268	4366	209	3,5%	4,8%
Saint-Pierre-Eglise	5857	1422	24,3%	4435	203	4232	215	3,7%	5,1%
Saint-Pois	2770	491	17,7%	2279	185	2094	87	3,1%	4,2%
Saint-Sauveur-Lendelin	3840	819	21,3%	3021	282	2739	174	4,5%	6,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4887	1196	24,5%	3691	195	3496	200	4,1%	5,7%
Sartilly	5064	1035	20,4%	4029	262	3767	178	3,5%	4,7%
Sourdeval	4481	961	21,4%	3520	307	3213	127	2,8%	4,0%
Teilleul (Le)	3111	597	19,2%	2514	229	2285	94	3,0%	4,1%
Tessy-sur-Vire	4050	577	14,2%	3473	326	3147	115	2,8%	3,7%
Torigni-sur-Vire	8230	1543	18,7%	6687	509	6178	281	3,4%	4,5%
Tourlaville	15185	3890	25,6%	11295	387	10908	715	4,7%	6,6%
Valognes	8560	2095	24,5%	6465	328	6137	381	4,5%	6,2%
Villedieu-les-Poêles	6233	1335	21,4%	4898	351	4547	217	3,5%	4,8%

Orne	R	% I	% E
I	209527		
A	43014	20,5%	
V	166513	79,5%	
B / N	9493	4,5%	
E	157020	74,9%	
Liste Pithois	5 236	2,5%	3,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Pithois	% I	% E
Alençon 1	12747	2689	21,1%	10058	497	9561	332	2,6%	3,5%
Alençon 2	8774	2514	28,7%	6260	248	6012	176	2,0%	2,9%
Alençon 3	10022	2349	23,4%	7673	300	7373	181	1,8%	2,5%
Argentan-est	6369	1344	21,1%	5025	225	4800	150	2,4%	3,1%
Argentan-ouest	6981	1333	19,1%	5648	293	5355	155	2,2%	2,9%

Athis-de-l'Orne	5965	1105	18,5%	4860	278	4582	194	3,3%	4,2%
Bazoches-sur-Heône	2460	512	20,8%	1948	116	1832	52	2,1%	2,8%
Bellême	4586	1046	22,8%	3540	268	3272	108	2,4%	3,3%
Briouze	3570	629	17,6%	2941	164	2777	123	3,4%	4,4%
Carrouges	3820	691	18,1%	3129	182	2947	81	2,1%	2,7%
Courtomer	2330	476	20,4%	1854	113	1741	40	1,7%	2,3%
Domfront	8400	1758	20,9%	6642	503	6139	278	3,3%	4,5%
Ecouché	4405	779	17,7%	3626	194	3432	94	2,1%	2,7%
Exmes	2337	383	16,4%	1954	143	1811	73	3,1%	4,0%
Ferté-Frênel (La)	2919	648	22,2%	2271	99	2172	61	2,1%	2,8%
Ferté-Macé (La)	7479	1370	18,3%	6109	327	5782	152	2,0%	2,6%
Flers-nord	9866	1870	19,0%	7996	391	7605	314	3,2%	4,1%
Flers-sud	9623	1904	19,8%	7719	407	7312	318	3,3%	4,3%
Gacé	3086	614	19,9%	2472	150	2322	49	1,6%	2,1%
Juvigny-sous-Andaine	5236	1015	19,4%	4221	246	3975	136	2,6%	3,4%
L'Aigle-est	5613	1196	21,3%	4417	241	4176	113	2,0%	2,7%
L'Aigle-ouest	6306	1460	23,2%	4846	263	4583	120	1,9%	2,6%
Longny-au-Perche	3194	758	23,7%	2436	150	2286	54	1,7%	2,4%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3426	611	17,8%	2815	141	2674	60	1,8%	2,2%
Merlerault (Le)	3520	784	22,3%	2736	174	2562	70	2,0%	2,7%
Messei	5410	991	18,3%	4419	307	4112	286	5,3%	7,0%
Mortagne-au-Perche	6606	1387	21,0%	5219	296	4923	100	1,5%	2,0%
Motrée	2949	522	17,7%	2427	119	2308	61	2,1%	2,6%
Moulins-la-Marche	2873	652	22,7%	2221	110	2111	54	1,9%	2,6%
Nocé	3264	650	19,9%	2614	187	2427	86	2,6%	3,5%
Passais	3751	743	19,8%	3008	261	2747	100	2,7%	3,6%
Pervençères	2927	647	22,1%	2280	143	2137	70	2,4%	3,3%
Putanges	3611	619	17,1%	2992	165	2827	94	2,6%	3,3%
Rémalards	5029	865	17,2%	4164	308	3856	126	2,5%	3,3%
Sées	5277	1070	20,3%	4207	238	3969	85	1,6%	2,1%
Theil (Le)	4937	1111	22,5%	3826	309	3517	121	2,5%	3,4%
Tinchebray	6341	1145	18,1%	5196	352	4844	258	4,1%	5,3%
Tourouvre	3373	669	19,8%	2704	138	2566	51	1,5%	2,0%
Trun	4355	771	17,7%	3584	208	3376	112	2,6%	3,3%
Vimoutiers	5790	1334	23,0%	4456	239	4217	148	2,6%	3,5%

Annexe 59. Carte des résultats des listes Vertes lors des élections régionales du 16 mars 1986

Résultats des listes Vertes lors
des élections régionales du 16
mars 1986

Remplissage

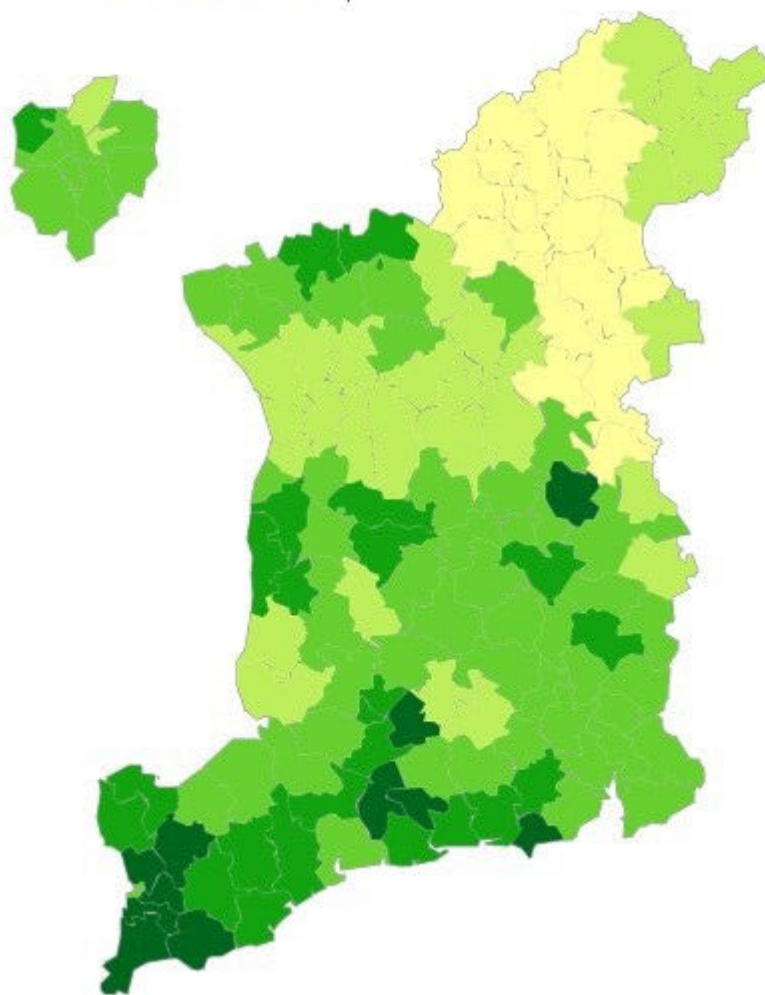
≤ 2,8

2,9 - 3,9

4,0 - 5,0

5,1 - 6,1

≥ 6,2



Annexe 60. Résultats d'Antoine Waechter lors de l'élection présidentielle du 24 avril 1988

Normandie	R	% I	% E
I	965465		
A	168278	17,4%	
V	797187	82,6%	
B / N	15 863	2,0%	
E	781 324	80,9%	
Antoine Waechter	32463	3,4%	4,2%

Calvados	R	% I	% E
I	414386		
A	74908	18,1%	
V	339478	81,9%	
B / N	6460	1,9%	
E	333018	98,1%	
Antoine Waechter	13639	3,3%	4,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5172	932	18,0%	4240	120	4120	171	3,3%	4,2%
Balleroy	6426	1133	17,6%	5293	86	5207	177	2,8%	3,4%
Bayeux	13464	2731	20,3%	10733	167	10566	441	3,3%	4,2%
Blangy-le-Château	4289	728	17,0%	3561	69	3492	146	3,4%	4,2%
Bourguébus	11104	1277	11,5%	9827	191	9636	392	3,5%	4,1%
Bretteville-sur-Laize	8580	1068	12,4%	7512	132	7380	247	2,9%	3,3%
Cabourg	12741	2030	15,9%	10711	171	10540	352	2,8%	3,3%
Caen 1	11013	2106	19,1%	8907	121	8786	394	3,6%	4,5%
Caen 10	11979	2441	20,4%	9538	136	9402	347	2,9%	3,7%
Caen 2	12161	2344	19,3%	9817	217	9600	483	4,0%	5,0%
Caen 3	11413	2464	21,6%	8949	120	8829	464	4,1%	5,3%
Caen 4	7738	1627	21,0%	6111	103	6008	350	4,5%	5,8%
Caen 5	9352	2267	24,2%	7085	117	6968	404	4,3%	5,8%
Caen 6	9195	2233	24,3%	6962	111	6851	376	4,1%	5,5%
Caen 7	9599	2014	21,0%	7585	135	7450	271	2,8%	3,6%
Caen 8	11223	2404	21,4%	8819	126	8693	365	3,3%	4,2%
Caen 9	9529	2476	26,0%	7053	98	6955	261	2,7%	3,8%
Cambremer	3126	478	15,3%	2648	57	2591	88	2,8%	3,4%
CaumontL'Eventé	4136	755	18,3%	3381	88	3293	115	2,8%	3,5%
Condé-sur-Noireau	6667	1385	20,8%	5282	103	5179	187	2,8%	3,6%
Creully	10303	1420	13,8%	8883	201	8682	421	4,1%	4,8%
Douvres-la-Délivrande	12396	1885	15,2%	10511	144	10367	411	3,3%	4,0%
Dozulé	9526	1574	16,5%	7952	184	7768	261	2,7%	3,4%
Evrecy	10921	1545	14,1%	9376	209	9167	512	4,7%	5,6%
Falaise-nord	7609	1068	14,0%	6541	130	6411	240	3,2%	3,7%
Falaise-sud	5939	1189	20,0%	4750	90	4660	177	3,0%	3,8%
Honfleur	10895	2587	23,7%	8308	152	8156	406	3,7%	5,0%
Isigny-sur-Mer	7833	1574	20,1%	6259	106	6153	165	2,1%	2,7%
Bény-Bocage (Le)	5476	1061	19,4%	4415	116	4299	157	2,9%	3,7%
Lisieux 1	8244	1419	17,2%	6825	146	6679	282	3,4%	4,2%

Lisieux 2	16922	3224	19,1%	13698	305	13393	474	2,8%	3,5%
Livarot	4777	860	18,0%	3917	89	3828	129	2,7%	3,4%
Mézidon-Canon	6845	1032	15,1%	5813	107	5706	223	3,3%	3,9%
Morteaux-Coulbœuf	3539	641	18,1%	2898	51	2847	100	2,8%	3,5%
Orbec	6191	1122	18,1%	5069	103	4966	171	2,8%	3,4%
Ouistreham	12361	1963	15,9%	10398	186	10212	430	3,5%	4,2%
Pont-L'Evêque	6011	946	15,7%	5065	113	4952	199	3,3%	4,0%
Ryes	7615	1277	16,8%	6338	101	6237	245	3,2%	3,9%
Saint-Pierre-sur-Dives	5534	927	16,8%	4607	79	4528	166	3,0%	3,7%
Saint-Sever	5533	860	15,5%	4673	113	4560	148	2,7%	3,2%
Thury-Harcourt	6444	984	15,3%	5460	108	5352	203	3,2%	3,8%
Tilly-sur-Seulles	8273	1133	13,7%	7140	138	7002	325	3,9%	4,6%
Trévières	4795	871	18,2%	3924	51	3873	131	2,7%	3,4%
Troan	13465	1943	14,4%	11522	213	11309	430	3,2%	3,8%
Trouville-sur-Mer	14707	2954	20,1%	11753	200	11553	424	2,9%	3,7%
Vassy	4055	618	15,2%	3437	95	3342	140	3,5%	4,2%
Villers-Bocage	5950	903	15,2%	5047	109	4938	209	3,5%	4,2%
Vire	13320	2435	18,3%	10885	353	10532	429	3,2%	4,1%

Manche	R	% I	% E
I	340966		
A	59233	17,4%	
V	281733	77,6%	
B / N	5673	1,7%	
E	276060	81,0%	
Antoine Waechter	11 917	3,5%	4,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Avranches	13026	2290	17,6%	10736	251	10485	414	3,2%	3,9%
Barenton	2868	462	16,1%	2406	64	2342	65	2,3%	2,8%
Barneville-sur-Mer	5334	1046	19,6%	4288	57	4231	191	3,6%	4,5%
Beaumont	5969	924	15,5%	5045	62	4983	297	5,0%	6,0%
Brécey	4379	629	14,4%	3750	104	3646	110	2,5%	3,0%
Bréhal	6997	1210	17,3%	5787	117	5670	259	3,7%	4,6%
Briquebec	6701	1209	18,0%	5492	96	5396	229	3,4%	4,2%
Canisy	4609	667	14,5%	3942	88	3854	182	3,9%	4,7%
Carentan	8497	1512	17,8%	6985	136	6849	246	2,9%	3,6%
Cerisy-la-Salle	4103	681	16,6%	3422	77	3345	142	3,5%	4,2%
Cherbourg-nord-ouest	8875	2138	24,1%	6737	84	6653	309	3,5%	4,6%
Cherbourg-sud-est	8088	1957	24,2%	6131	87	6044	262	3,2%	4,3%
Coutances	8375	1433	17,1%	6942	148	6794	412	4,9%	6,1%
Ducey	4707	713	15,1%	3994	98	3896	145	3,1%	3,7%
Equeurdreville	15919	2883	18,1%	13036	194	12842	739	4,6%	5,8%
Gavray	4384	685	15,6%	3699	79	3620	171	3,9%	4,7%
Granville	15956	3114	19,5%	12842	252	12590	561	3,5%	4,5%
Haye-du-Puits (la)	6068	1063	17,5%	5005	101	4904	172	2,8%	3,5%
Haye-Pesnel (La)	4644	641	13,8%	4003	105	3898	170	3,7%	4,4%
Isigny-le-Buat	2508	358	14,3%	2150	66	2084	66	2,6%	3,2%
Juvigny-le-Tertre	2366	391	16,5%	1975	52	1923	60	2,5%	3,1%
Lessay	6492	1025	15,8%	5467	96	5371	156	2,4%	2,9%
Marigny	4324	670	15,5%	3654	91	3563	168	3,9%	4,7%

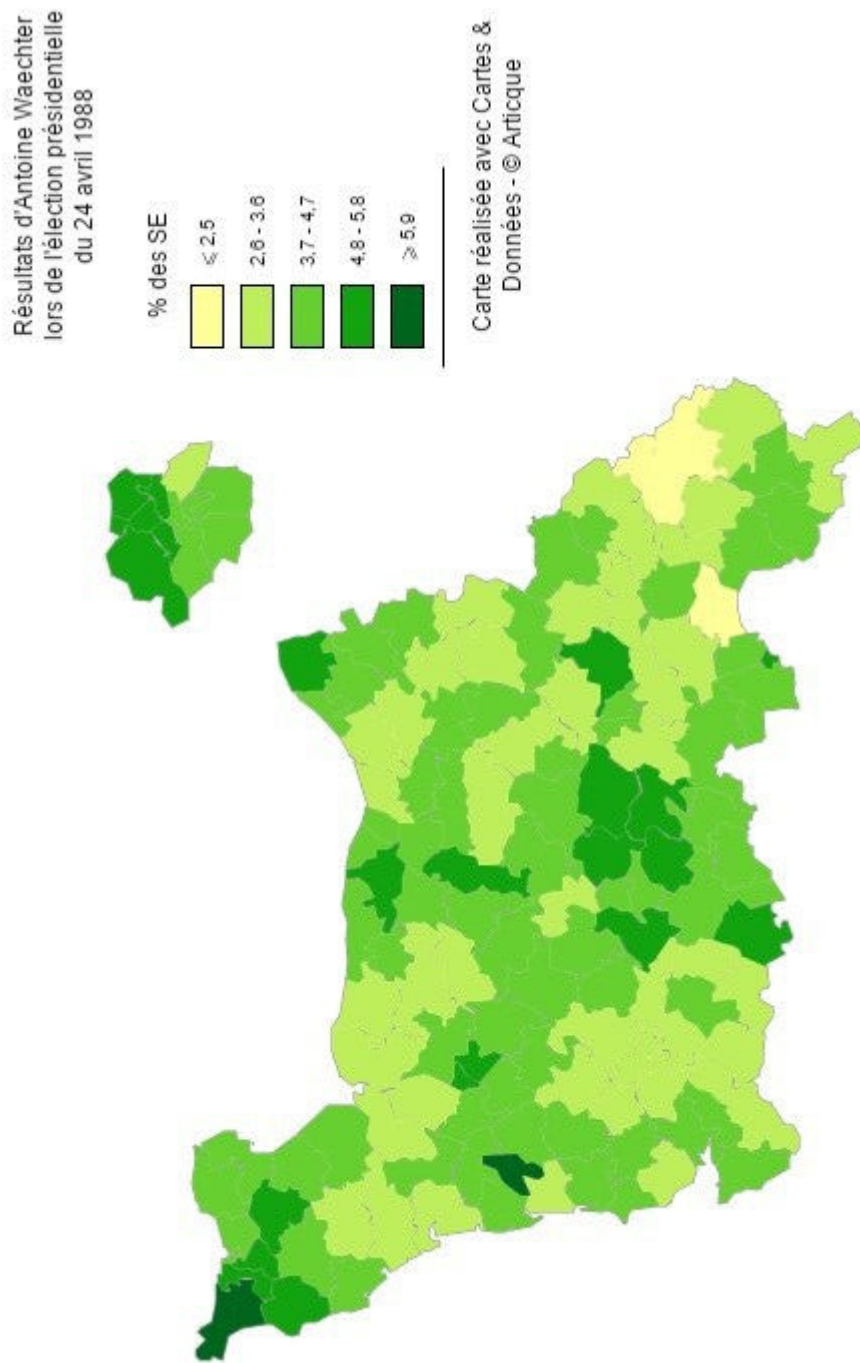
Montebourg	4779	858	18,0%	3921	47	3874	157	3,3%	4,1%
Montmartin-sur-Mer	5799	1093	18,8%	4706	87	4619	168	2,9%	3,6%
Mortain	5367	790	14,7%	4577	140	4437	206	3,8%	4,6%
Octoville	12125	2381	19,6%	9744	141	9603	485	4,0%	5,1%
Percy	4184	677	16,2%	3507	102	3405	105	2,5%	3,1%
Périers	4702	784	16,7%	3918	74	3844	152	3,2%	4,0%
Pieux (les)	7224	1297	18,0%	5927	102	5825	300	4,2%	5,2%
Pontorson	5450	808	14,8%	4642	128	4514	187	3,4%	4,1%
Quettehou	7029	1169	16,6%	5860	95	5765	253	3,6%	4,4%
Saint-Clair-sur-Elle	5136	857	16,7%	4279	103	4176	167	3,3%	4,0%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8724	1161	13,3%	7563	169	7394	251	2,9%	3,4%
Saint-James	5501	806	14,7%	4695	109	4586	147	2,7%	3,2%
Saint-Jean-de-Daye	4855	766	15,8%	4089	86	4003	124	2,6%	3,1%
Saint-Lô-est	10083	2060	20,4%	8023	138	7885	412	4,1%	5,2%
Saint-Lô-ouest	9015	1543	17,1%	7472	113	7359	418	4,6%	5,7%
Saint-Malo-de-la-Lande	6616	1267	19,2%	5349	78	5271	243	3,7%	4,6%
Sainte-Mère-Eglise	5972	962	16,1%	5010	71	4939	206	3,4%	4,2%
Saint-Pierre-Eglise	5996	1067	17,8%	4929	52	4877	218	3,6%	4,5%
Saint-Pois	2739	490	17,9%	2249	58	2191	65	2,4%	3,0%
Saint-Sauveur-Lendelin	3895	682	17,5%	3213	72	3141	149	3,8%	4,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4912	947	19,3%	3965	62	3903	131	2,7%	3,4%
Sartilly	5074	888	17,5%	4186	82	4104	149	2,9%	3,6%
Sourdeval	4368	729	16,7%	3639	154	3485	98	2,2%	2,8%
Teilleul (Le)	3064	551	18,0%	2513	74	2439	89	2,9%	3,6%
Tessy-sur-Vire	4006	500	12,5%	3506	95	3411	128	3,2%	3,8%
Torigni-sur-Vire	8405	1135	13,5%	7270	210	7060	272	3,2%	3,9%
Tourlaville	15785	2774	17,6%	13011	239	12772	586	3,7%	4,6%
Valognes	8821	1595	18,1%	7226	124	7102	345	3,9%	4,9%
Villedieu-les-Poêles	6251	995	15,9%	5256	163	5093	180	2,9%	3,5%

Orne	R	% I	% E
I	210113		
A	34137	16,2%	
V	175976	83,8%	
B / N	3730	1,8%	
E	172246	82,0%	
Antoine Waechter	6 907	3,3%	4,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Alençon 1	13045	2151	16,5%	10894	241	10653	513	3,9%	4,8%
Alençon 2	8721	1955	22,4%	6766	139	6627	287	3,3%	4,3%
Alençon 3	9938	1899	19,1%	8039	152	7887	309	3,1%	3,9%
Argentan-est	6386	1054	16,5%	5332	102	5230	206	3,2%	3,9%
Argentan-ouest	7118	1210	17,0%	5908	133	5775	225	3,2%	3,9%
Athis-de-l'Orne	6075	905	14,9%	5170	128	5042	270	4,4%	5,4%
Bazoches-sur-Heône	2462	347	14,1%	2115	42	2073	70	2,8%	3,4%
Bellême	4566	801	17,5%	3765	74	3691	144	3,2%	3,9%
Briouze	3508	481	13,7%	3027	70	2957	150	4,3%	5,1%
Carrouges	3761	577	15,3%	3184	93	3091	129	3,4%	4,2%
Courtomer	2310	397	17,2%	1913	39	1874	70	3,0%	3,7%
Domfront	8371	1377	16,4%	6994	202	6792	290	3,5%	4,3%
Ecouché	4461	662	14,8%	3799	63	3736	132	3,0%	3,5%
Exmes	2362	356	15,1%	2006	39	1967	103	4,4%	5,2%
Ferté-Frênel (La)	2928	510	17,4%	2418	38	2380	89	3,0%	3,7%

Ferté-Macé (La)	7582	1187	15,7%	6395	168	6227	293	3,9%	4,7%
Flers-nord	9890	1539	15,6%	8351	178	8173	349	3,5%	4,3%
Flers-sud	9666	1440	14,9%	8226	190	8036	336	3,5%	4,2%
Gacé	3080	498	16,2%	2582	45	2537	75	2,4%	3,0%
Juvigny-sous-Andaine	5254	762	14,5%	4492	115	4377	172	3,3%	3,9%
L'Aigle-est	5697	979	17,2%	4718	92	4626	143	2,5%	3,1%
L'Aigle-ouest	6453	1094	17,0%	5359	100	5259	204	3,2%	3,9%
Longny-au-Perche	3116	543	17,4%	2573	43	2530	64	2,1%	2,5%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3410	520	15,2%	2890	61	2829	72	2,1%	2,5%
Merlerault (Le)	3416	600	17,6%	2816	41	2775	76	2,2%	2,7%
Messei	5462	800	14,6%	4662	115	4547	258	4,7%	5,7%
Mortagne-au-Perche	6589	1107	16,8%	5482	114	5368	171	2,6%	3,2%
Mortrée	2942	379	12,9%	2563	35	2528	92	3,1%	3,6%
Moulins-la-Marche	2842	476	16,7%	2366	46	2320	79	2,8%	3,4%
Nocé	3306	500	15,1%	2806	51	2755	107	3,2%	3,9%
Passais	3663	665	18,2%	2998	100	2898	148	4,0%	5,1%
Pervençhères	2859	419	14,7%	2440	50	2390	97	3,4%	4,1%
Putanges	3621	495	13,7%	3126	64	3062	163	4,5%	5,3%
Rémalards	5113	687	13,4%	4426	81	4345	141	2,8%	3,2%
Sées	5352	869	16,2%	4483	81	4402	149	2,8%	3,4%
Theil (Le)	5026	799	15,9%	4227	99	4128	134	2,7%	3,2%
Tinchebray	6364	853	13,4%	5511	121	5390	262	4,1%	4,9%
Tourouvre	3342	542	16,2%	2800	43	2757	57	1,7%	2,1%
Trun	4303	650	15,1%	3653	64	3589	100	2,3%	2,8%
Vimoutiers	5753	1052	18,3%	4701	78	4623	178	3,1%	3,9%

Annexe 61. Carte des résultats d'Antoine Waechter lors de l'élection présidentielle du 24 avril 1988



ELECTIONS LEGISLATIVES - Scrutins du 5 Juin 1988 - Manche 5^e Circonscription

L'ÉCOLOGIE...

...le choix de la vie



Daniel BOSQUET

*Conseiller municipal
d'Équeurdreville-Hainneville*

Jean-Claude MAGALHAES

Suppléant

L'ÉCOLOGIE, c'est une véritable alternative économique et sociale, où la priorité est donnée à la personne humaine et à la nature, et non au profit et au pouvoir de quelques-uns.

"Je crois qu'une chaîne unit les bourreaux que j'ai connu pendant la guerre et les entreprises destructrices de l'environnement naturel. Je crois que la barbarie, c'est aussi bien le massacre des hommes que la pollution du monde."

Martin GRAY.

"Hommes politiques ou capitaines d'industrie, les décideurs d'aujourd'hui ne pensent qu'aux prochaines élections ou au bilan de fin d'année. Seuls les écologistes se battent pour préserver de la destruction l'héritage que nous transmettons aux générations futures."

Commandant COUSTEAU.

"La civilisation productiviste nous a menés à la faillite économique, au chômage accru, à la ruine du Tiers-Monde. Avec les écologistes nous sommes acculés à changer de société. Nous proposons des solutions que nous discuterons avec tous les intéressés, car nous ne prétendons pas posséder la vérité, nous la cherchons."

René DUMONT.

"Ne disparaissent surtout pas, vous les écologistes. Sans vous, nous aurions tout à craindre, non seulement pour la santé de notre famille, mais même pour nos conditions de travail. Si vous n'étiez pas là, la sécurité passerait après les nécessités du rendement."

Un travailleur du nucléaire.

Une nouvelle pauvreté s'installe en France. Le nombre des chômeurs a été multiplié par 7 en 14 ans. Et voici qu'émerge un discours raciste de haine et d'exclusion.

Où est le progrès ?

Prisonniers des puissances financières, enfermés dans des querelles politiciennes, les gouvernements de tous les bords qui se sont succédés ont fait la démonstration de leur incapacité à prévoir et à imaginer. Pourquoi feraient-ils mieux demain ?

Dans cette société bloquée et sans espoir, **LES ÉCOLOGISTES PROPOSENT DE PRIVILEGIER LA SOLIDARITE ET LA VIE.**

Au deuxième tour, vous élirez votre député. Ne lui donnez pas carte blanche. C'est seulement le nombre de suffrages recueillis par les candidats écologistes au premier tour qui le contraindront à tenir compte de vos exigences pour plus de solidarité et une meilleure qualité de la vie.

Votons Daniel BOSQUET - Jean-Claude MAGALHAES au premier tour

CHOISIR NOTRE PROGRES... ...ÉCOLOGIE ET SOLIDARITE

RECONQUÉRIR LA QUALITE DE NOTRE MILIEU DE VIE

Protection, gestion et réhabilitation des paysages ruraux et urbains : aménagement urbain au service des habitants et non des marchands de béton et mégalomanes ; développement des pistes cyclables et des transports en commun...

- Mesures immédiates pour protéger la couche d'ozone et sauver les forêts (filtres anti-pollution, voitures propres...).
- Protection efficace contre les pollutions chimiques ou nucléaires (en favorisant en particulier les contrôles par des laboratoires indépendants) mais aussi protection contre les nuisances quotidiennes (bruit, tabac en public, etc...).
- Incitation aux productions de qualité plutôt que de quantité : suppression des hormones dans l'élevage et des produits dangereux dans les engrais et les pesticides.
- Arrêt de la construction de nouvelles centrales nucléaires et remplacement progressif du nucléaire existant par une politique énergétique basée sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, le charbon dépollué, les équipements hydro-électriques existants (Cela crée plus d'emplois, c'est plus sûr et c'est moins cher et... c'est possible : la plupart des autres pays se tournent vers ces solutions).

DEMOCRATISER LA SOCIETE

- Instauration à chaque niveau de responsabilité du référendum d'initiative populaire.
- Développement de l'autonomie et du pouvoir des régions.
- Respect des lois existantes (défense des individus, protection des sites par exemple) et des enquêtes d'utilité publique. Indemnisation des riverains lésés par ces procédures.
- Soutien au monde associatif : accroissement et reconnaissance du pouvoir des associations de consommateurs et de riverains.
- Sauvegarde du tissu rural : maintien du service public et des écoles en milieu rural, aide au maintien des petits et moyens agriculteurs sur leurs terres.

FONDER UNE STRATEGIE DE PAIX SUR LE DEVELOPPEMENT ET NON SUR LES ARMES

Il faut pour cela accentuer l'aide aux pays du Tiers-Monde en leur permettant leur propre développement.

- Il faut cesser les ventes d'armes et reconverter progressivement l'industrie de l'armement (à l'arsenal de Cherbourg, pourquoi ne pas utiliser le savoir-faire existant et la haute technologie pour construire des sous-marins civils destinés à la recherche sous les mers et à l'exploitation intelligente des fonds marins ? Il y a là un avenir économique énorme).
- Supprimer les essais nucléaires français dans le Pacifique et engager la France dans les négociations pour le démantèlement des armes nucléaires et chimiques. Pas de surarmement conventionnel.
- Parallèlement, il faut expérimenter et développer une défense civile et non-violente.

LIBERER LA SOCIETE DU CHOMAGE ET DE LA PAUVRETE PAR LA SOLIDARITE

La droite comme la gauche, par manque de courage politique, ont montré leur incapacité à faire face à la montée du chômage et de la pauvreté. Les écologistes proposent le partage du travail et des revenus et le revenu social garanti. La solution passe par la solidarité.

- **Le partage du travail et des revenus.**

- Réduction immédiate du temps de travail à 35 heures hebdomadaires.
- Aucune perte de salaire pour ceux qui gagnent 6.000 F. ou moins de 6.000 F. par mois. Réduction progressive pour les salaires supérieurs.
- Partager le travail, c'est possible, c'est redécouvrir son temps libre, pour soi, pour sa famille, ou pour ses amis. C'est aussi permettre à d'autres de retrouver les moyens de vivre dignement.

- **Le revenu social garanti.**

Un revenu social garanti à chacun et permettant de vivre décemment est indispensable.

Mais on doit veiller à ce que ce ne soit pas seulement une allocation de pauvreté ou de mendicité.

Ce revenu minimal doit porter avec lui des mesures d'accompagnement favorisant la réinsertion sociale. Faire en sorte que la pauvreté ne devienne pas un état permanent mais un mauvais passage dont on peut se sortir.

**CE SONT LES DEPUTES QUI VOTENT LES LOIS :
EN VOTANT POUR LES CANDIDATS ECOLOGISTES,
FAISONS AVANCER NOTRE SOCIETE VERS PLUS DE SOLIDARITE**

Vu, le candidat.

Annexe 63. Profession de foi de D. Anger dans la circonscription de Valognes lors des élections législatives du 5 juin 1988



ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
4^{me} CIRCONSCRIPTION - VALOGNES (50)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous savez que je suis écologiste et conseiller régional de Basse-Normandie. Au premier tour de la présidentielle, j'ai, en votant pour l'écologie et le candidat des «Verts», refusé l'exclusion par le chômage, la faim (dans le Tiers-Monde et en France), la race, le sexe. La première espèce à protéger, c'est la personne humaine. Une victoire de la droite conservatrice avec l'extrême droite aurait été la pire des choses pour la personne humaine. C'est pourquoi j'ai voté au deuxième tour pour François Mitterrand comme 54 % des français. Je suis de fait dans la majorité présidentielle. Aujourd'hui, au delà des partis politiques, je me présente à vos suffrages dans la circonscription de Valognes comme candidat écologiste.

Pour 90 % des français, le problème majeur c'est le chômage et la solidarité :

Au conseil régional, j'ai déjà œuvré pour éviter au Cotentin de devenir un désert, pour améliorer l'emploi et la formation, diversifier dans l'industrie, l'agriculture et l'aquaculture. En Février 1987, à ma demande, le Conseil Régional de Basse-Normandie s'est engagé :

- A aider au développement de l'aquaculture dans les eaux saines;
- A créer un «Labo in vitro» au lycée agricole et horticole de Coutances, utilisable par les producteurs légumiers et horticoles.

A la demande de parents et enseignants, j'ai obtenu qu'un 3^{me} lycée soit créé à la prochaine rentrée sur Cherbourg, qui permettra aux élèves des deux circonscriptions du Nord-Cotentin de mieux vivre leur formation générale et de mieux préparer leur avenir. Je crois avoir bien accompli la tâche que vous m'avez confiée il y a deux ans. Mais certaines décisions sont prises ailleurs, à Paris ou à Bruxelles.

Pour éviter l'extrême pauvreté et l'exclusion de ceux qui ne trouvent pas de travail, il faut attribuer un revenu minimum garanti payé par un impôt sur les grandes fortunes. Cette décision ne peut être prise qu'au niveau national. De même que pour protéger la santé de tous, travailleurs ou chômeurs, avec la Sécurité Sociale.

Pour redonner de l'emploi à la plupart des chômeurs, jeunes et moins jeunes, il faut mieux partager le travail (en en réduisant la durée) et mieux partager les revenus. C'est encore une décision à prendre au niveau national et même européen, et ce avant 1992.

Nous luttons contre les quotas laitiers, aggravés par Guillaume, et pour des prix différenciés depuis le début, nous défendons la petite et la moyenne exploitation agricole depuis des années et des années dans les manifestations, et maintenant, je le fais au Conseil Régional, mais c'est encore au niveau de la Nation et de l'Europe que les décisions se prennent.

C'étaient des raisons qui m'avaient fait accepter d'être tête de liste des VERTS-EURO-PE-ECOLOGIE aux élections européennes de 1984.

Etre membre de l'Assemblée Nationale serait utile.

La seconde préoccupation des français c'est la défense de leur environnement et du cadre de vie :

Vous connaissez mon engagement passé dans la lutte antinucléaire. Aujourd'hui, le nucléaire est un fait accompli dans le Nord-Cotentin. Pro ou anti-nucléaires, nous ne devons pas attendre le débat nécessaire pour le renouvellement du parc nucléaire ou son éventuel abandon d'ici l'an 2000.

Après la fusion du réacteur soviétique de Tchernobyl, le passage du nuage radioactif sur notre pays, puis la contamination importante de travailleurs à La Hague au printemps 1986, la pollution de la Ste Hélène ces dernières semaines, nous avons tous pris conscience des risques de la radioactivité et de la chimie.

Il est important de nous rassembler pour plus de sécurité, pour des contrôles indépendants, pour une révision des plans de secours en cas d'accidents graves, pour une meilleure gestion des déchets nucléaires, pour l'abandon de la filière surgénératrice inutile, coûteuse, dangereuse.

Mais la défense de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, c'est aussi nos nombreuses interventions et parfois nos succès pour améliorer la gestion des ordures ménagères et industrielles sur le Nord-Cotentin. Vous êtes nombreux à en savoir quelque chose.

Au Conseil Régional, je suis entrain d'obtenir des engagements de principe pour améliorer la qualité de l'eau, la propreté des plages et la défense du littoral dans le futur Plan Région-Etat.

Il est aussi des problèmes comme l'horaire d'été, le dépérissement forestier qui demande au niveau national l'application de décisions européennes. Aura-t-on l'essence sans plomb en 1989 comme le demande la C.E.E. ? Pour le trou d'ozone ou la pollution marine, va-t-on essayer de trouver des solutions internationales ?

Un député écologiste serait bien utile et nécessaire.

Redonner à la France un grand rôle dans le monde :

La France est restée un symbole de la défense des droits de la personne humaine dans le monde.

Pour garder ce rôle phare en Europe et dans le Tiers-Monde, il lui faut lutter sans réserve contre la montée de l'extrême-droite à l'intérieur du pays et contre toute alliance avec celle-ci.

La France doit rétablir de bonnes relations avec les peuples du Pacifique, rompre avec les vieilles habitudes coloniales en Nouvelle Calédonie, et ne pas leur imposer les essais nucléaires de Mururoa.

Les écologistes n'ont jamais été convaincus du fait que l'arme nucléaire soit un moyen de se défendre: c'est plutôt un moyen d'auto-destruction totale.

La voie de la paix est maintenant ouverte.

Avec l'accord Reagan-Gorbatchev un espoir renaît: celui du commencement du désarmement nucléaire, même s'il reste beaucoup à faire avec les armes conventionnelles, chimiques et bactériologiques.

Nous avons beaucoup à défendre: pas seulement notre sol, surtout la démocratie, et cela concerne tous les français.

C'est dans un esprit d'ouverture et de volonté commune de défense de la démocratie que le Parti Socialiste a bien voulu ne pas présenter son propre candidat dans la circonscription et soutenir ma candidature.

C'est dans le même esprit que Madame Elisabeth FORTIN, conseillère municipale sur une liste de gauche à Valognes et militante de nombreuses associations, accepte d'être suppléante. Je les en remercie, ainsi que les personnes qui, hors des partis politiques, adhèrent aux comités de soutien.

Ensemble nous pouvons gagner. Notre porte vous est ouverte.

Un député écologiste à l'Assemblée Nationale, c'est aujourd'hui possible.

Ce sera nouveau et utile.

À vous de choisir... votez : **Didier ANGER**

Candidat écologiste avec la majorité présidentielle

Elisabeth FORTIN, suppléante.

Vu, les candidats.

Annexe 64. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 5 juin 1988

Basse-Normandie		R	% I	% E						
I		965 898								
A		329 139	34,1%							
V		636 759	65,9%							
B / N		12432	1,3%							
E		624327	64,6%							
Ecologistes		10670	1,1%	1,7%						
Calvados		R	% I	% E						
I		414676								
A		145417	35,1%							
V		269259	64,9%							
B / N		4971	1,2%							
E		264288	63,7%							
Les Verts		7347	1,8%	2,8%						
Circonscription de Caen-ouest										
	I	A	%	V	B / N	E	Léon Lemonnier	% I	% E	
	63768	23501	36,9%	40267	511	39756	2455	3,8%	6,2%	
Cantons										
Caen 1	11055	3869	35,0%	7186	76	7110	435	3,9%	6,1%	
Caen 2	12192	4676	38,4%	7516	119	7397	469	3,8%	6,3%	
Caen 3	11461	4256	37,1%	7205	80	7125	458	4,0%	6,4%	
Caen 8	11251	4127	36,7%	7124	91	7033	458	4,1%	6,5%	
Caen 9	9538	4048	42,4%	5490	57	5433	283	3,0%	5,2%	
Tilly-sur-Seulles	8271	2525	30,5%	5746	88	5658	352	4,3%	6,2%	
Circonscription de Caen-est										
	I	A	%	V	B / N	E	Michel Horn	% I	% E	
	61421	23831	38,8%	37590	550	37040	2315	3,8%	6,3%	
Cantons										
Caen 4	7766	2912	37,5%	4854	71	4783	362	4,7%	7,6%	
Caen 5	9370	4216	45,0%	5154	85	5069	417	4,5%	8,2%	
Caen 6	9225	3831	41,5%	5394	59	5335	400	4,3%	7,5%	
Caen 7	9599	3719	38,7%	5880	89	5791	243	2,5%	4,2%	
Caen 10	11989	4669	38,9%	7320	105	7215	432	3,6%	6,0%	
Troarn	13472	4484	33,3%	8988	141	8847	461	3,4%	5,2%	
Circonscription du Bessin-Côte de Nacre										
	I	A	%	V	B / N	E	Philippe Dupré	% I	% E	
	79392	27355	34,5%	52037	738	51299	2577	3,2%	5,0%	
Canton										
Balleroy	6427	2228	34,7%	4199	52	4147	168	2,6%	4,1%	
Bayeux	13481	5004	37,1%	8477	115	8362	449	3,3%	5,4%	
Caumont-L'Eventé	4130	1397	33,8%	2733	47	2686	118	2,9%	4,4%	
Creully	10322	3048	29,5%	7274	103	7171	397	3,8%	5,5%	
Douvres-la-Délivrande	12411	4300	34,6%	8111	122	7989	502	4,0%	6,3%	
Isigny-sur-Mer	7835	2994	38,2%	4841	49	4792	136	1,7%	2,8%	

Ouistreham	12381	4534	36,6%	7847	144	7703	459	3,7%	6,0%
Ryes	7610	2421	31,8%	5189	77	5112	260	3,4%	5,1%
Trévières	4795	1429	29,8%	3366	29	3337	88	1,8%	2,6%

Manche	R	% I	% E
I	341 076		
A	118 290	34,7%	
V	222 786	65,3%	
B / N	4612	1,4%	
E	218174	64,0%	
Ecologistes	3323	1,0%	1,5%

Circonscription de Cherbourg	I	A	%	V	B / N	E	Bosquet	% I	% E
	66819	26447	39,58%	40372	492	39880	3323	5,0%	8,3%
Cantons									
Cherbourg-nord-ouest	8816	3621	41,07%	5195	63	5132	348	3,9%	6,8%
Cherbourg-sud-est	8109	3480	42,92%	4629	60	4569	288	3,6%	6,3%
Equeurdreville	15944	6038	37,87%	9906	117	9789	981	6,2%	10,0%
Octoville	12155	4939	40,63%	7216	93	7123	658	5,4%	9,2%
Saint-Pierre-Eglise	5996	2141	35,71%	3855	23	3832	259	4,3%	6,8%
Tourlaville	15799	6228	39,42%	9571	136	9435	789	5,0%	8,4%

Majorité présidentielle

Circonscription de Valognes	I	A	%	V	B / N	E	Didier Anger	% I	% E
	62807	23200	36,94%	39607	937	38670	11534	18,4%	29,8%
Cantons									
Barneville-sur-Mer	5329	2007	37,66%	3322	57	3265	898	16,9%	27,5%
Beaumont	5978	2341	39,16%	3637	142	3495	1174	19,6%	33,6%
Bricquebec	6691	2600	38,86%	4091	82	4009	1164	17,4%	29,0%
Haye-du-Puits (la)	6071	2212	36,44%	3859	84	3775	1107	18,2%	29,3%
Montebourg	4777	1644	34,41%	3133	61	3072	886	18,5%	28,8%
Pieux (les)	7222	2927	40,53%	4295	146	4149	1378	19,1%	33,2%
Quettehou	7037	2479	35,23%	4558	97	4461	1190	16,9%	26,7%
Sainte-Mère-Eglise	5959	2162	36,28%	3797	78	3719	1138	19,1%	30,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4914	1829	37,22%	3085	55	3030	842	17,1%	27,8%
Valognes	8829	2999	33,97%	5830	135	5695	1757	19,9%	30,9%

Annexe 65. Profession de foi de Jean-Loïc Loyer dans le canton de Vire lors des élections cantonales du 25 septembre 1988

ELECTIONS CANTONALES 1988 - Canton de VIRE



Jean-Loïc LOYER

candidat écologiste

33 ans, célibataire

De 1979 à 1983, Professeur de mathématiques à l'Institut Saint-Jean-Eudes à Vire.

Depuis 1984, chargé de mission au G.R.A.P.E. (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie).

Ancien président de «Vire-Ecologie».

En 1981, candidat suppléant écologiste aux élections législatives sur la circonscription de Vire.

POURQUOI UNE CANDIDATURE ECOLOGISTE SUR LE CANTON DE VIRE ?

Les 25 septembre et 2 octobre prochains vous allez élire votre conseiller général pour une durée de 6 ans.

Il est capital qu'une politique écologique soit enfin impulsée au sein du Conseil Général du Calvados et que, localement et concrètement, quelqu'un défende votre environnement et votre qualité de vie.

Notre région de bocage s'est façonnée lentement au fil des siècles entre les mains de générations d'hommes et de femmes qui ont su harmoniser l'aménagement de l'espace rural, la valorisation agricole et le développement de l'économie locale.

Les mutations technologiques des dernières décennies ont bouleversé cet équilibre.

Vire et son canton sont l'exemple typique de l'ensemble des problèmes qui se posent aux pays bocagers : désertification des campagnes, dégradation du patrimoine naturel, enclavement, montée du chômage, ville insuffisamment attractive, manque d'initiatives locales.

Les écologistes ont dénoncé ces impasses depuis de longues années et sont les seuls aujourd'hui à proposer des solutions novatrices différentes de celles des partis traditionnels de droite et de gauche.

SAUVER L'ESPACE RURAL

Une politique agricole différente

La politique agricole instaurée depuis les années 60, basée sur la productivité, a conduit à la baisse de qualité des denrées produites, l'épuisement des terres, la pollution des ressources en eau, la destruction du bocage ... tout en éliminant les petits agriculteurs et sans garantir un revenu décent aux exploitants restants.

Il est urgent, d'aider le monde agricole à surmonter ces difficultés présentes et d'exiger des dirigeants locaux et nationaux une politique cohérente de maintien de l'agriculture :

- soutien à la qualité (et non pas à la quantité),
- maintien des sièges d'exploitations,
- aide directe aux agriculteurs par contrats d'occupation et d'entretien de l'espace rural (entretien des haies et des terres menacées par la friche),
- révision de l'impôt foncier qui pénalise le bocage et les exploitations herbagères,
- soutien aux initiatives locales telles que l'extensivité moderne.

Une politique d'aménagement rural

Le remembrement doit devenir un outil d'aménagement rural global (intégrant la valorisation touristique et la préservation des milieux fragiles) et cesser d'être seulement un outil d'aménagement des structures agricoles.

L'entretien des espaces collectifs (rivières, chemins, zones d'intérêt écologique majeur) doit être pris en charge par les collectivités grâce à des crédits spécifiques d'aménagement.

DEFENDRE L'ENVIRONNEMENT

Notre patrimoine naturel reste aujourd'hui gravement menacé :

- Le principal risque concerne la qualité de l'eau potable : pollution chimique (notamment nitrates et phosphates) et organique provenant aussi bien de l'agriculture, de l'industrie et des collectivités.

La pollution diffuse d'origine agricole est sans doute la plus inquiétante sur le canton de Vire et nécessite la mise en place de subventions pour aider les agriculteurs à rendre leurs exploitations conformes (fosses étanches, couverture des aires d'attente des salles de traite).

- La gestion des déchets ménagers telle qu'elle est faite actuellement présente encore de réels dangers pour l'environnement.

Nous proposons :

- la mise en place de circuits de ramassages sélectifs (verre, plastique, papier, produits toxiques...).
- la création de postes d'éco-conseillers, au sein des collectivités, pour l'information des consommateurs.

Un autre problème moins connu et plus insidieux est la disparition d'espèces animales et végétales : l'appauvrissement de la diversité génétique risque d'avoir des conséquences irréversibles.

Nous proposons :

- un contrôle plus strict des pesticides, fongicides et herbicides commercialisés et une sensibilisation des utilisateurs ;
- la préservation des sites abritant des espèces en voie de disparition ;
- la création sur Vire d'un éco-musée du bocage et d'un centre d'initiation à l'environnement.

AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE

La qualité de la vie et la convivialité sont deux thèmes chers aux écologistes.

Pour attirer et fixer une population dans une ville moyenne telle que Vire, le développement de services publics est pri-

mordial :

- création d'un service de bus,
- création de crèches,
- développement de l'aide à domicile pour les personnes âgées,
- aide accrue à la vie associative.

Vire doit également faire un effort pour améliorer le cadre de vie de ses habitants :

- aménagement du centre-ville (rues piétonnières, plantations et créations de nouveaux espaces verts),
- aménagements limitant la vitesse des automobiles dans certaines rues et notamment à proximité des écoles.

IMPULSER LES INITIATIVES LOCALES CREATRICES D'EMPLOI.

L'initiative locale est la clef de développement du canton.

Aucune application des mesures prises au niveau de l'Etat (notamment pour l'emploi) n'est réalisable sans une réelle volonté locale et une réflexion concertée des acteurs locaux.

Le rôle du conseiller général, en tant qu'animateur local, est ici primordial : impulser et coordonner les projets, trouver les financements nécessaires à leur réalisation.

Il est temps pour Vire et son canton de devenir le véritable pôle d'animation du bocage virois :

- mise en place d'un pays d'accueil et d'une gamme de produits touristiques de qualité (circuits de randonnée, hébergement et restauration dans un habitat typique rénové, visite de sites, événements culturels).
- promotion des petites entreprises et aide à leur installation (produits de qualité, artisanat, technologies de pointe, ...).

*dimanche prochain, choisissez
votre progrès, avec l'écologie*

Jean-Luc Loyer

Annexe 66. Profession de foi de Cécile Leclercq dans le canton de Caen VII lors des élections cantonales du 25 septembre 1988

ELECTIONS CANTONALES du 25 SEPTEMBRE 1988
Canton Caen VII

LA CANDIDATE ECOLOGISTE

Cécile LECLERCQ - Mariée, 2 enfants, infirmière retraitée.

Un Conseiller Général, pourquoi faire ?

Que ce soit dans le cadre électoral ou non, vous attendez de moi que je parle vrai et que je ne confonde pas faire de la politique et faire du sentiment idéologique.

Les Verts ne sont pas une formation politicienne de plus déconnectée de la réalité. Vous devez attendre de moi que je fasse acte de salubrité publique :

- contre l'entreprise d'abrutissement général de la population qui doit être informée avec objectivité sur notre situation écologique, problème majeur pour notre survie.
- notre côte normande et nos plages sont polluées par les pesticides, les nitrates, engrais azotés et les produits radioactifs en provenance de la Hague. Un jour, nos plages de la Baie de l'Orne seront interdites avec les conséquences que nous connaissons sur les crustacés et la pêche. Il faut faire vite.
- maîtrisons les productions dangereuses sur le Calvados.
- stoppons les pollutions connues par les détecteurs en place afin d'économiser des milliers de cancers et de vies humaines. De l'argent, il y en a, mais il faut faire des choix . Chacune et chacun est concerné et doit établir sa propre résistance.


Candidate des Verts, je défends une société de Liberté en équilibre avec la nature, en harmonie avec elle-même.

Electrices, électeurs, vous voterez le 25 septembre 88 pour une candidate qui n'a jamais changé d'option politique.

J'ai œuvré toute ma vie pour le respect de l'Homme et de la Nature. Je continue de militer contre le nucléaire, dangereux, destructeur et sans avenir (ou celui d'un Tchernobyl français).

J'assumerai jusqu'au bout mon soutien à ceux qui désirent vivre pleinement sur une terre douce et reposante comme cela se peut et doit être.

Concrètement votre.



Cécile LECLERCQ

Annexe 67. Résultats des candidats écologistes dans le Calvados lors des élections cantonales du 25 septembre 1988

Calvados	R	% I	% E
I	249520		
A	133037	53,3%	
V	116483	46,7%	
B / N	2469	2,1%	
E	114014	97,9%	
Total des écologistes	4474	1,8%	3,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Blangy-le-Château	4276	2272	53,1%	2004	47	1957	/	0	0,0%	0,0%
Bourguébus	11105	5818	52,4%	5287	172	5115	/	0	0,0%	0,0%
Cabourg	12725	6597	51,8%	6128	90	6038	Annie Fettu	247	1,9%	4,1%
Caen 2	12193	7673	62,9%	4520	91	4429	Josette Bénard	369	3,0%	8,3%
Caen 5	9302	6390	68,7%	2912	61	2851	Jean Marie	258	2,8%	9,0%
Caen 6	9206	5575	60,6%	3631	46	3585	Jean-Williams Semeraro	219	2,4%	6,1%
Caen 7	9576	5809	60,7%	3767	61	3706	Cécile Leclercq	191	2,0%	5,2%
Caen 8	11239	6741	60,0%	4498	47	4451	Patrick Viot	266	2,4%	6,0%
Caen 9	9520	6153	64,6%	3367	64	3303	Alain Gruénais	218	2,3%	6,6%
Douvres-la-Délivrande	12411	6721	54,2%	5690	63	5627	Noëlle Filliatre	368	3,0%	6,5%
Ecrevy	10949	5164	47,2%	5785	79	5706	Pascal Burnet	319	2,9%	5,6%
Honfleur	10867	5923	54,5%	4944	130	4814	/	0	0,0%	0,0%
Isigny-sur-Mer	7799	4324	55,4%	3475	102	3373	/	0	0,0%	0,0%
Mézidon-Canon	6809	3167	46,5%	3642	105	3537	/	0	0,0%	0,0%
Morteaux-Coulibœuf	3534	1609	45,5%	1925	67	1858	Elisabeth Lagrandie	135	3,8%	7,3%
Orbec	6181	3029	49,0%	3152	61	3091	/	0	0,0%	0,0%
Ouistreham	12375	6523	52,7%	5852	88	5764	Michel Horn	234	1,9%	4,1%
Ryes	7591	4089	53,9%	3502	61	3441	Philippe Dupré	225	3,0%	6,5%
Saint-Pierre-sur-Dives	5513	2408	43,7%	3105	109	2996	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Sever-Calvados	5503	2122	38,6%	3381	87	3294	/	0	0,0%	0,0%
Thury-Harcourt	6418	3156	49,2%	3262	69	3193	Jean-Paul Delahaye	140	2,2%	4,4%
Tilly-sur-Seulles	8265	4070	49,2%	4195	80	4115	Léon Lemonnier	327	4,0%	7,9%
Trévières	4797	2202	45,9%	2595	55	2540	/	0	0,0%	0,0%
Troan	13452	7313	54,4%	6139	108	6031	Pascal Viot	440	3,3%	7,3%
Trouville-sur-Mer	14662	7708	52,6%	6954	111	6843	/	0	0,0%	0,0%
Vassy	4047	1562	38,6%	2485	124	2361		0	0,0%	0,0%
Villers-Bocage	5941	2926	49,3%	3015	104	2911	Xavier Jeanne	254	4,3%	8,7%
Vire	13264	5993	45,2%	7271	187	7084	Jean-Luc Loyer	264	2,0%	3,7%

Annexe 68. Liste écologiste menée par Jean-Claude Magalhaés à Octeville lors des élections municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Age	Profession
1	MAGALHAES	Jean-Claude	44 ans	Instituteur
2	DUREL	Michel	43 ans	Electricien
3	FIQUET	Christine	33 ans	Mère de famille
4	LAUNOY	Sylvie	30 ans	Rédacteur de mairie
5	BRIERE	André	63 ans	Retraité technicienne DCAN
6	LELOUEY	Georges	53 ans	Psychologue scolaire
7	ROUSSELET	Yannick	30 ans	Traceur de coques
8	TORCHEUX	Isabelle	28 ans	Secrétaire
9	PHILIPPE	Joël	45 ans	Instituteur
10	CABART	Jean	29 ans	Animateur jeunes
11	GOUELLAIN	Jean-Claude	42 ans	Soudeur
12	LEFEVRE	Gérard	37 ans	Tuyauteur chaudronnier
13	TRAVERS	Dominique	34 ans	Magasinier
14	HENRY	Stéphane	31 ans	Soudeur
15	LELONG	Yves	48 ans	Instituteur
16	CARDET	Monique	41 ans	Secrétaire
17	HINARD	René	69 ans	Retraité
18	GIRARD	Charles-André	44 ans	Professeur
19	ENAU	Geneviève	45 ans	Coiffeuse
20	CABART	Bruno	26 ans	Electricien
21	CROISY	Marie-Louise	40 ans	Institutrice
22	DUHAULT	Mireille	50 ans	Secrétaire
23	LEMIERE	Louis	52 ans	Instituteur
24	LEREBOURG	Françoise	27 ans	Infirmière
25	GIOT	Brigitte	26 ans	Décoratrice
26	LEFLOC'H	Jeanine	54 ans	Institutrice
27	LEBERGER	Nicole	27 ans	Instituteur
28	RENET	Jean-Pierre	43 ans	Professeur
29	DESPLATS	Denise	65 ans	Retraitée
30	LEMONNIER	Thierry	27 ans	Instituteur
31	LEGALLOU	Michel	30 ans	Traceur de coques
32	LEPOITEVIN	Guilhaine	33 ans	Institutrice
33	HUE	Désiré	66 ans	Retraité marine

Annexe 69.Liste écologiste menée par Patrick Crinquette à Cherbourg lors des élections municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Age
1	CRINQUETTE	Patrick	43 ans
2	AUBOIRE	Guy	34 ans
3	L'HEVEDER	Claude-Marie	53 ans
4	SALMON	Philippe	34 ans
5	LECACHEUR	René-Pierre	41 ans
6	BEAUDOUIN	Alain	34 ans
7	TACCOEN	Elisabeth	32 ans
8	PERREE	Jacques	43 ans
9	CHOAIN	Françoise	32 ans
10	AVONDE	Noël	45 ans
11	DUPONT	Sylvie	34 ans
12	HOULY	Michel	43 ans
13	DELAROUX	Annie	31 ans
14	CRESTEY	Bernard	50 ans
15	HINARD	Henriette	45 ans
16	LEGRAND	Daniel	44 ans
17	LUCAS	Véronique	35 ans
18	L'HEVEDER	Yves	59 ans
19	DESQUESNES	Margueritte	45 ans
20	GUELINEL	Pierre	62 ans
21	PIQUET	Jeanne	59 ans
22	WILMEAUX	Roger	50 ans
23	AVONDE	Annie	40 ans
24	LAISNEY	Eugène	58 ans
25	PERREE	Marie-Françoise	38 ans
26	LORENDEAU	Yves	30 ans
27	AVERLAND	Pierre	65 ans
28	GOUNIN	Catherine	37 ans
29	PERRIN	André	38 ans
30	LECORRE	Annie	52 ans
31	PONSOT	Claude	41 ans
32	LAISNEY	Hélène	59 ans
33	GERMAIN	Christine	34 ans
34	BLAIZOT	Danielle	40 ans
35	MEURIE	Philippe	29 ans

Annexe 70. Liste menée par Daniel Bosquet à Equeurdreville-Hainneville lors des élections municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Age	Profession
1	BOSQUET	Daniel	48 ans	Professeur d'anglais
2	POUTAS	Louis	38 ans	Instituteur
3	BRIERE	Pascal	33 ans	Assistant social
4	LEFEVRE	Christophe	28 ans	Electricien DCAN
5	LEONARD	Martine	34 ans	Mère au foyer
6	LAFON	Guy	58 ans	Prothésiste dentaire
7	VAQUEZ	Michel	37 ans	Electricien
8	MOUCHEL	Madeleine	59 ans	Sans profession
9	OUITRE	Christian	48 ans	Mécanicien SNCF
10	TUR-ROIG	Anne-Marie	26 ans	Artisan
11	LAUNOY	Elisabeth	56 ans	Retraitée
12	RIDEAU	Guy	54 ans	Dessinateur DCAN
13	VAN BEEK	Johannes	44 ans	Assistant service social
14	BELHOMME	Maryvonne	39 ans	Assistante maternelle
15	ROUSSELET	Bernard	53 ans	Ingénieur technicien DCAN
16	VANNONI	Christine	25 ans	Assistante cabinet comptable
17	LECESNE	Anne-Marie	32 ans	Mère au foyer
18	MASQUELIER	Daniel	36 ans	Educateur technique spécialisé
19	LAULIER	Claude	59 ans	Sans profession
20	GASNOT	Nadine	29 ans	Agent de service
21	JOURDAN	Daniel	29 ans	Menuisier DCAN
22	BOSCHEL	Annie	30 ans	Aide-soignante
23	LEBIEZ	Jean	41 ans	Agent SNCF
24	BOCHER	Jean-François	46 ans	Contrôleur division PTT
25	DUFOUR	Pascale	22 ans	Employée de commerce
26	LANGLOIS	Patrick	34 ans	Soudeur
27	MICHEL	Jean-François	40 ans	Employé de bureau
28	MOULIN	Dominique	29 ans	Institutrice
29	COURVOISIER	Robert	42 ans	Professeur de lycée
30	QUERE	Georges	39 ans	Chaudronnier
31	VERGNE	Jean-Jacques	74 ans	Retraité
32	FEREY	Michel	44 ans	Psychologue
33	LECOSTEY	André	66 ans	Président d'Equeurdreville-Hainneville- Ecologie

Annexe 71. Liste menée par Hubert Vignet à Tourlaville lors des élections municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Age	Profession
1	VIGNET	Hubert	36 ans	Professeur
2	SANGES	Charles	51 ans	Instituteur
3	CRUAU	Patricia	25 ans	Animatrice
4	MAILLARD	Jean-Claude	41 ans	Employé DCAN
5	CHESNEL	Martine	42 ans	Professeur
6	AQUILINA	Yves	30 ans	Agent de réservation
7	WALLYN	Emmanuelle	32 ans	Professeur
8	OLIVIER	Odile	29 ans	Aide-soignante
9	ZARAGOZA	Henri	46 ans	Employé de banque
10	PICAN	Chantal	36 ans	Aide-soignante
11	OMOND	Marie-Josèphe	56 ans	Vendeuse
12	BREARD	Catherine	30 ans	Sage-femme
13	LAURENT	Chantal	30 ans	Coiffeuse
14	LE TULLIER	Christophe	26 ans	Technicien services vétérinaires
15	OLIVIER	Emile	30 ans	Frigoriste
16	FILLON	Jacky	50 ans	Instituteur
17	CAUVIN	Michèle	56 ans	Institutrice
18	MIELNICKI	Jean-Jacques	44 ans	Commerçant
19	LAURENT	Ginette	30 ans	Secrétaire
20	CHESNEL	Michel	41 ans	Professeur
21	GOUREMAN	Paul	40 ans	Cadre administratif
22	VIGNET	Catherine	32 ans	Institutrice
23	LACARRIE	Ginette	33 ans	Institutrice
24	WALLYN	Patrick	33 ans	Agent d'assurance
25	LECLERC	Marie-Christine	28 ans	Professeur
26	DESCHAMPS	Michel	40 ans	Coiffeur
27	RENOUF	Pierrette	32 ans	Cadre commercial
28	ETIENNE	Eric	20 ans	Electricien
29	LECORDIER	Monique	48 ans	Sans profession
30	BAZIRE	Marie-Christine	36 ans	Employée de bureau
31	MARIE	Hélène	69 ans	Retraitée
32	LECORDIER	Arnaud	20 ans	En formation
33	CRUAU	Yvonne	74 ans	Retraitée

Annexe 72. Liste « Avec les Verts » menée par Michel Horn à Caen aux élections municipales du 12 mars

1989

	Noms	Age	Profession
1	Michel Horn	47	Hydrobiologiste
2	Cécile Leclercq	66	Infirmière en retraite
3	Jean-Williams Séméraro	33	Technicien en construction
4	Claire Aussant	23	Etudiante
5	Patrick Viot	35	Chef d'entreprise papier recyclé
6	Anne-Marie Kuc	42	Agent administratif
7	Jean-Pierre Viaud	34	Technicien bio-médical
8	Laurence Lagrandie	21	Secrétaire d'association
9	Jean-Baptiste Lagrange	41	Enseignant
10	Marie-Christine Volant	49	Stoppeuse
11	Xavier Delbeque	31	Prodesseur certifié d'histoire-géo
12	Reine Levêque Ménard	63	Employée administrative retraitée
13	Michel Tonnelier	43	Architecte
14	Annie Degrémont	48	Formatrice en alphabétisation
15	Franck Boileau	19	Etudiant
16	Patricia Berardi	32	Enseignante
17	Jean Marie	56	Retraité SMN
18	Jacqueline Gasnier	60	Infirmière en retraite
19	Pascal Bomet	38	Enseignant
20	Andrée Claudel	72	Infirmière en retraite
21	Michel Morel	39	Ingénieur
22	Christiane Demontier	47	Psychologue
23	Dominique Boulard	33	Instituteur public
24	Aline Martin	38	Comptable
25	Luc Degrémont	22	Etudiant
26	Danièle Leleuch	36	Diététicienne
27	Pierre Laurent	34	Imprimeur
28	Anne Damiolini	29	Sans Profession
29	Marcel Volant	54	Retraité
30	France Boileau	39	Ouvrière d'usine
31	Paul Aussant	21	Etudiant
32	Jeanne-Emmanuelle Lefèvre	41	Enseignante
33	Claude Schreiner	61	Retraité
34	Jean Lebreton	54	Retraité
35	Marie-Madeleine Boust	36	Professeur
36	Christian Hosdienne	34	Educateur spécialisé
37	Bertrand Delangle	39	Infirmier
38	Jeanine Goutière	56	Infirmière
39	Alain Lefèvre	45	Enseignant
40	Jocelyne Moulin	41	Educatrice spécialisée
41	Annie Chamard	37	Infirmière
42	Christian Dornière	45	Professeur d'arts plastiques
43	Michel Hendryckx	36	Restaurateur
44	Christiane Jaillot	58	Sans Profession
45	Patrick Damiolini	32	Artiste sculpteur
46	Daniel Lebreuilly	37	Instituteur
47	Anne-Marie Chevalier	50	Femme de ménage
48	Richard Deshayé	39	Kinésithérapeute
49	Pierre Leclercq	63	Retraité d'assurances
50	Bernard Duval	67	Chauffeur
51	Philippe Martineau	31	Imprimeur sérigraphie
52	Gérard Goulet	28	Professeur de Yoga
53	Pierre Marie	48	Employé de banque
54	Laurent Boileau	19	Sans Profession
55	Alain Cano	40	Instituteur spécialisé

Annexe 73. Liste « Avec les Verts à Hérouville » menée par Michel Brunet à Hérouville-Saint-Clair aux élections municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Profession
1	BRUNET	Michel	Retraité
2	VIVIER	Arlette	Professeur
3	PROU	Anne-Marie	Psychologue
4	JOUIN	Pascal	Assistant technique
5	LEMÉMOREL	Dominique	Institutrice
6	SAUBIEZ	Dominique	Technicien
7	ETARD	Olivier	Etudiant
8	CHEMIN	Anne-Marie	Agent du trésor
9	LEFÈVRE	Daniel	Professeur
10	LEPAISANT	Michèle	Technicienne
11	CAPRON	Jean-Marc	Inspecteur PTT
12	DRILLE	Yolande	Secrétaire
13	BONNEMAINS	Claudine	Institutrice
14	CASTEL	Henri	Monteur mécanique
15	MÉHU	Mireille	Sans profession
16	SIMON-HAMEL	Michèle	
17	DESGARDIN	Anne	Etudiante
18	PILLOT	Marie-Madeleine	Institutrice
19	JEAN	François	Employé
20	VILLY	Fernand	Retraité
21	GUYON	Marie-Dominique	Educatrice
22	LEMÉNOREL	Fabrice	Etudiant
23	HELBERT	Serge	Médecin
24	CHEMIN	Guy	Postier
25	GUIBÉ	Nicole	Infirmière
26	BRUNET	Jacqueline	Retraité
27	GUERIN	Magali	Editrice
28	PAILLARD	Pierre	Employé
29	KAMBLOCK	Isabelle	Employée
30	CHEMIN	François	Cuisinier
31	AMFREVILLE	Yves	Graphiste
32	PALLA	Eric	Représentant
33	MAYER	Jacques	Retraité
34	GROUSSET	Joëlle	Institutrice
35	PROGENT	Annie	Secrétaire

Annexe 74. Liste « En vert et pour tous » menée par Michel Brunet à La Ferté-Macé aux élections
municipales du 12 mars 1989

	Nom	Prénom	Age	Profession
1	GIRARD	Yvon	35 ans	Professeur d'anglais
2	SALLARD	Yves	33 ans	Agriculteur
3	LETOURNEUR	Chantal	30 ans	Mère de famille
4	FILLION	Dominique	35 ans	Ouvrier d'usine
5	ROBERT	Yvonne	30 ans	Agent de service
6	VALLEE	Serge	37 ans	Enseignant
7	LEDE	Germaine	48 ans	Commerçante
8	DUPIN	Pierre	35 ans	Technicien de laboratoire
9	DAGUET	Françoise	37 ans	Institutrice
10	JOUENNE	Denis	37 ans	Musicien
11	VILAIN	Yveline	30 ans	Commerçante
12	BIROT	Michel	51 ans	Directeur d'école primaire
13	COQUEREAU	Karine	23 ans	Demandeur d'emploi
14	LEDUEY	Philippe	34 ans	Commerçant
15	ROULLAND	Sylvie	23 ans	Etudiante
16	DUVAL	Bruno	27 ans	Chimiste
17	PRISSETTE	Nathalie	23 ans	Artiste chorégraphe
18	NOEL	Gilles	20 ans	Lycéen
19	GRIGNOLA	Elisabeth	26 ans	Professeur de mathématiques
20	PRIEURET	Jacky	30 ans	Employé d'usine
21	DUPONCHEL	Hervé	29 ans	Instituteur
22	TRICHET	Marie-Hélène	25 ans	Aide-soignante
23	SALLARD	Benoît	23 ans	Etudiant
24	RETOUX	Didier	32 ans	Responsable des ventes
25	GOBET	Christine	26 ans	Mère au foyer
26	CLUZEL	Christophe	19 ans	Lycéen
27	LEVERRIER	Chantal	32 ans	Conseillère en formation
28	BAZIN	Jean-Claude	43 ans	Professeur d'électricité
29	LHOTEL	Patrick	30 ans	Agent de maîtrise

ELECTIONS MUNICIPALES - Scrutin du 12 Mars 1989

Ville d'OCTEVILLE

OCTEVILLE ÉCOLOGIE

L'ÉCOLOGIE... LE CHOIX DE LA VIE

L'écologie, ce n'est pas seulement la défense de l'environnement, c'est aussi une alternative économique et sociale où la priorité est donnée à l'humain et à la nature et non au profit et au pouvoir.

Nous agissons donc dans deux directions :

- **PROTÉGER LA VIE**, c'est-à-dire notre santé en agissant pour préserver notre patrimoine naturel (l'air que nous respirons, l'eau indispensable à la vie, la terre nourricière), éviter la destruction des sites et des espèces, les pollutions et urbanismes démentiels mais aussi lutter contre la faim dans le monde.
- **ÉLIMINER LES CAUSES DE LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT**

La société productiviste dont le but est la croissance de la production et de la consommation sans souci de la qualité, de l'utilité et de la durée des produits, de ce qu'il a fallu détruire pour accumuler le Capital qui profite toujours à quelques-uns et ne fait qu'accroître chômage et inflation.

Pour cela, il faut **REDONNER VIE A LA DEMOCRATIE** et à **CHACUN TOUTE SA RESPONSABILITÉ** : la décision de l'élu doit être le reflet de la volonté des électeurs, les consulter le plus fréquemment possible est un de nos principes de gestion.

Si nous nous présentons à OCTEVILLE, c'est parce que nous sommes déçus par les élus locaux socialistes :

- déçus par le manque d'information et de concertation malgré les promesses données,
- déçus par la politique sociale à laquelle on n'a pas souhaité donner tous les moyens utiles ;
- déçus par les choix opérés privilégiant trop exclusivement la construction ;

mais aussi parce que nous sommes les seuls à **DÉFENDRE LES IDÉES ÉCOLOGISTES** souvent récupérées et déformées par les partis traditionnels.

NOS ENGAGEMENTS POUR OCTEVILLE

RENDRE LE POUVOIR AUX HABITANTS, un principe fondamental de gestion municipale :

- mise en place de commissions extra-municipales ;
- large information explicative lors de l'élaboration du budget ;
- publication d'un bulletin municipal, ouvert aux associations et aux minoritaires au conseil ;
- mise en place de comités de quartier ;
- utilisation du référendum communal à la demande soit du conseil, soit des habitants.

DÉCENTRALISER LA VIE COMMUNALE :

- politique : réunion du conseil municipal dans les différents quartiers ;
- administrative : permanences de certains services de la mairie aux quartiers des Provinces et de la Polle.

PRATIQUER UNE RÉELLE POLITIQUE SOCIALE et surtout s'en donner les moyens :

- renforcement et développement du **Centre Communal d'Action Sociale** ;
- **maintien des personnes âgées à domicile** (centre de soins à domicile, gratuit pour les plus démunis, télé-alarme, aide-ménagères...) ;
- **prise en compte des problèmes des jeunes** : animation, foyer, création d'un centre d'information et d'écoute ;
- **adapter la ville** et les bâtiments publics aux handicapés ;
- mise en place d'une **cuisine centrale** : personnes âgées, scolaires... ;
- **aménagement de la vie des enfants** hors de l'espace scolaire : animation-détente cantines scolaires ; prise en compte éducative des périodes inoccupées, installation de ludothèque et de bibliothèque de quartier...

ENTREtenir LE PATRIMOINE COMMUNAL, avant toute opération de construction :

- bilan sur l'état des bâtiments (écoles, gymnases, salles diverses...) et remise en état ;
- mise en sécurité de certaines installations.

DÉFENDRE LA QUALITÉ ET LE CADRE DE VIE :

- mise en place de panneaux d'affichage libre et interdiction de l'affichage sauvage ;
- aménagement d'espaces verts et fleuris (la Polle, notamment) ;
- bus communal (scolaires, personnes âgées, handicapés, sportifs...) ;
- renforcement des équipes de nettoyage (quartier des Provinces et la Polle) ;
- réhabilitation intérieure et extérieure des logements en limitant la hausse des loyers par subventionnement de la CUC ;
- faire respecter dans les bâtiments communaux la loi Veil anti-tabac.

POUR L'AGGLOMÉRATION :

- aller vers le **GRAND CHERBOURG**, seul moyen d'avoir une gestion globale de l'agglomération en créant une grande cité, pôle d'attraction économique avec un poids politique important ;
- **RÉSOLVRE LE PROBLÈME DES ORDURES MÉNAGÈRES** avec tri des matériaux recyclables et valorisation énergétique ;
- **SURVEILLER ÉTROITEMENT LES INSTALLATIONS DANGEREUSES DU NORD-COTENTIN** seul moyen d'assurer la sécurité des travailleurs et des populations voisines de ces installations.

Entre une gauche éclatée par des querelles de pouvoir et une droite championne des inégalités et inexistante pendant 6 ans, une équipe unie et compétente, représentative de l'ensemble des quartiers Octevillais vous propose de donner la priorité au quotidien : l'Écologie... le choix de la vie !

Dès le 1^{er} tour, votez utile

VOTEZ OCTEVILLE-ÉCOLOGIE

Vu, les candidats

Annexe 76. Résultats des listes « écologistes » à Caen par sections de vote aux élections municipales du 12 mars 1989.

N°	Sections de Caen	I	A	% A	V	B/N	E	Horn	% I	% E	Bénard	% I	% E	Total	% I	% E
1	Hôtel de ville	886	391	44,13%	495	8	487	25	2,8%	5,1%	17	1,9%	3,5%	42	4,7%	8,6%
2	Centre ville	2588	1193	46,10%	1395	26	1369	75	2,9%	5,5%	82	3,2%	6,0%	157	6,1%	11,5%
3	Saint-Ouen	3293	1208	36,68%	2085	31	2054	76	2,3%	3,7%	117	3,6%	5,7%	193	5,9%	9,4%
4	Venoix	4485	1662	37,06%	2823	68	2755	108	2,4%	3,9%	206	4,6%	7,5%	314	7,0%	11,4%
5	Hastings	3321	1322	39,81%	1999	43	1956	116	3,5%	5,9%	136	4,1%	7,0%	252	7,6%	12,9%
6	Bosnières	1611	620	38,49%	991	19	972	59	3,7%	6,1%	66	4,1%	6,8%	125	7,8%	12,9%
7	Authie-Sud	2891	1101	38,08%	1790	30	1760	71	2,5%	4,0%	129	4,5%	7,3%	200	6,9%	11,4%
8	Maladrerie	1343	537	39,99%	806	12	794	18	1,3%	2,3%	54	4,0%	6,8%	72	5,4%	9,1%
9	Authie-Nord	2697	1118	41,45%	1579	26	1553	55	2,0%	3,5%	94	3,5%	6,1%	149	5,5%	9,6%
10	Saint-Paul	3595	1369	38,08%	2226	37	2189	102	2,8%	4,7%	151	4,2%	6,9%	253	7,0%	11,6%
11	Saint-Gilles	1226	539	43,96%	687	5	682	37	3,0%	5,4%	49	4,0%	7,2%	86	7,0%	12,6%
12	Calmette	1911	789	41,29%	1122	22	1100	45	2,4%	4,1%	73	3,8%	6,6%	118	6,2%	10,7%
13	Pierre-Heuzé	4092	1633	39,91%	2459	50	2409	133	3,3%	5,5%	132	3,2%	5,5%	265	6,5%	11,0%
14	Calvaire-Saint-Pierre	2710	982	36,24%	1728	34	1694	82	3,0%	4,8%	97	3,6%	5,7%	179	6,6%	10,6%
15	Folie-Couvrechef (hameau)	1035	358	34,59%	677	25	652	26	2,5%	4,0%	38	3,7%	5,8%	64	6,2%	9,8%
16	Saint-Jean	4788	1982	41,40%	2806	47	2759	115	2,4%	4,2%	167	3,5%	6,1%	282	5,9%	10,2%
17	Demi-Lune	3024	1179	38,99%	1845	42	1803	66	2,2%	3,7%	93	3,1%	5,2%	159	5,3%	8,8%
18	Boulevard-Leroy	3824	1558	40,74%	2266	34	2232	76	2,0%	3,4%	130	3,4%	5,8%	206	5,4%	9,2%
19	Grâce-de-Dieu	4906	2134	43,50%	2772	47	2725	70	1,4%	2,6%	128	2,6%	4,7%	198	4,0%	7,3%
20	Branville	2240	935	41,74%	1305	17	1288	64	2,9%	5,0%	88	3,9%	6,8%	152	6,8%	11,8%
21	La Guérinière	3320	1489	44,85%	1831	37	1794	48	1,4%	2,7%	67	2,0%	3,7%	115	3,5%	6,4%
22	Folie-Couvrechef (ZAC)	2321	746	32,14%	1575	32	1543	105	4,5%	6,8%	87	3,7%	5,6%	192	8,3%	12,4%
23	Clos-Hébert	2478	1031	41,61%	1447	41	1406	73	2,9%	5,2%	137	5,5%	9,7%	210	8,5%	14,9%
	Total des sections	64585	25876	40,07%	38709	733	37976	1645	2,5%	4,3%	2338	3,6%	6,2%	3983	6,2%	10,5%

Annexe 77. Résultats de la liste Les Verts- Europe Ecologie lors des élections européennes du 15 juin 1989.

Basse-Normandie

I	969676		
A	495197	51,1%	
V	474479	48,9%	
B / N	15447	1,6%	
E	459032	47,3%	
Liste Waechter	52337	5,4%	11,4%

Calvados

	R	% I	% E
I	416909		
A	213037	51,1%	
V	203872	48,9%	
B / N	5822	1,4%	
E	198050	47,5%	
Liste Waechter	22839	5,5%	11,5%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5161	2934	56,8%	2227	101	2126	233	4,5%	11,0%
Balleroy	6499	3712	57,1%	2787	102	2685	312	4,8%	11,6%
Bayeux	13532	7348	54,3%	6184	157	6027	734	5,4%	12,2%
Blangy-le-Château	4356	2146	49,3%	2210	60	2150	209	4,8%	9,7%
Bourguébus	11507	5580	48,5%	5927	159	5768	636	5,5%	11,0%
Bretteville-sur-Laize	8686	3786	43,6%	4900	149	4751	471	5,4%	9,9%
Cabourg	12817	6097	47,6%	6720	138	6582	657	5,1%	10,0%
Caen 1	11142	5279	47,4%	5863	80	5783	641	5,8%	11,1%
Caen 10	12116	6451	53,2%	5665	152	5513	693	5,7%	12,6%
Caen 2	12552	6601	52,6%	5951	140	5811	829	6,6%	14,3%
Caen 3	11384	5410	47,5%	5974	82	5892	752	6,6%	12,8%
Caen 4	7679	3743	48,7%	3936	91	3845	548	7,1%	14,3%
Caen 5	8678	4858	56,0%	3820	70	3750	677	7,8%	18,1%
Caen 6	8866	4528	51,1%	4338	91	4247	633	7,1%	14,9%
Caen 7	9540	5501	57,7%	4039	103	3936	442	4,6%	11,2%
Caen 8	11184	5547	49,6%	5637	111	5526	654	5,8%	11,8%
Caen 9	9359	5308	56,7%	4051	118	3933	449	4,8%	11,4%
Cambremer	3210	1441	44,9%	1769	60	1709	151	4,7%	8,8%
Caumont L'Eventé	4121	2304	55,9%	1817	86	1731	202	4,9%	11,7%
Condé-sur-Noireau	6672	3592	53,8%	3080	111	2969	334	5,0%	11,2%
Creully	10645	4894	46,0%	5751	138	5613	782	7,3%	13,9%
Douvres-la-Délivrande	12792	6240	48,8%	6552	111	6441	758	5,9%	11,8%
Dozulé	9650	4750	49,2%	4900	128	4772	433	4,5%	9,1%
Evrecy	11102	5250	47,3%	5852	154	5698	808	7,3%	14,2%
Falaise-nord	7558	3698	48,9%	3860	140	3720	443	5,9%	11,9%
Falaise-sud	5961	3299	55,3%	2662	98	2564	287	4,8%	11,2%
Honfleur	10953	6237	56,9%	4716	106	4610	526	4,8%	11,4%
Isigny-sur-Mer	7798	4375	56,1%	3423	101	3322	280	3,6%	8,4%
Le-Bény-Bocage	5528	3161	57,2%	2367	125	2242	280	5,1%	12,5%
Lisieux 1	8262	3988	48,3%	4274	137	4137	406	4,9%	9,8%

Lisieux 2	17050	9022	52,9%	8028	252	7776	732	4,3%	9,4%
Livarot	4795	2614	54,5%	2181	93	2088	201	4,2%	9,6%
Mézidon-Canon	6928	3529	50,9%	3399	116	3283	376	5,4%	11,5%
Morteaux-Coulbœuf	3509	1653	47,1%	1856	64	1792	168	4,8%	9,4%
Orbec	6233	3232	51,9%	3001	109	2892	293	4,7%	10,1%
Ouistreham	12784	6595	51,6%	6189	135	6054	742	5,8%	12,3%
Pont L'Evêque	6131	2965	48,4%	3166	113	3053	282	4,6%	9,2%
Ryes	7722	4011	51,9%	3711	96	3615	405	5,2%	11,2%
Saint-Pierre-sur- Dives	5565	2805	50,4%	2760	99	2661	302	5,4%	11,3%
Saint-Sever	5530	2877	52,0%	2653	143	2510	225	4,1%	9,0%
Thury-Harcourt	6485	3240	50,0%	3245	114	3131	372	5,7%	11,9%
Tilly-sur-Seulles	8437	4002	47,4%	4435	143	4292	563	6,7%	13,1%
Trévières	4849	2383	49,1%	2466	102	2364	226	4,7%	9,6%
Troan	13527	6807	50,3%	6720	141	6579	761	5,6%	11,6%
Trouville-sur-Mer	14680	7296	49,7%	7384	149	7235	658	4,5%	9,1%
Vassy	4103	2130	51,9%	1973	104	1869	206	5,0%	11,0%
Villers-Bocage	6049	3102	51,3%	2947	128	2819	365	6,0%	12,9%
Vire	13222	6716	50,8%	6506	322	6184	702	5,3%	11,4%

Manche	R	% I	% E
I	342565		
A	178231	52,0%	
V	164334	48,0%	
B / N	5670	1,7%	
E	158664	46,3%	
Antoine Waechter	18 047	5,27%	11,37%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Avranches	13220	6611	50,0%	6609	216	6393	669	5,1%	10,5%
Barenton	2841	1505	53,0%	1336	93	1243	136	4,8%	10,9%
Barneville-sur-Mer	5403	2729	50,5%	2674	50	2624	284	5,3%	10,8%
Beaumont	6182	3000	48,5%	3182	67	3115	449	7,3%	14,4%
Brécey	4419	2190	49,6%	2229	135	2094	208	4,7%	9,9%
Bréhal	7108	3723	52,4%	3385	138	3247	356	5,0%	11,0%
Bricquebec	6755	3769	55,8%	2986	85	2901	329	4,9%	11,3%
Canisy	4664	2456	52,7%	2208	102	2106	274	5,9%	13,0%
Carentan	8483	4530	53,4%	3953	136	3817	367	4,3%	9,6%
Cerisy-la-Salle	4081	2128	52,1%	1953	112	1841	206	5,0%	11,2%
Cherbourg nord-ouest	8524	4642	54,5%	3882	58	3824	436	5,1%	11,4%
Cherbourg sud-est	7878	4506	57,2%	3372	43	3329	379	4,8%	11,4%
Coutances	8405	4029	47,9%	4376	143	4233	564	6,7%	13,3%
Ducey	4746	2406	50,7%	2340	114	2226	277	5,8%	12,4%
Equeurdreville	16153	8907	55,1%	7246	135	7111	1151	7,1%	16,2%
Gavray	4327	2147	49,6%	2180	117	2063	215	5,0%	10,4%
Granville	15959	8056	50,5%	7903	235	7668	910	5,7%	11,9%
Haye du Puits (la)	6134	3017	49,2%	3117	100	3017	267	4,4%	8,8%
Haye-Pesnel (La)	4640	2119	45,7%	2521	140	2381	269	5,8%	11,3%
Isigny-le-Buat	2501	1307	52,3%	1194	54	1140	103	4,1%	9,0%

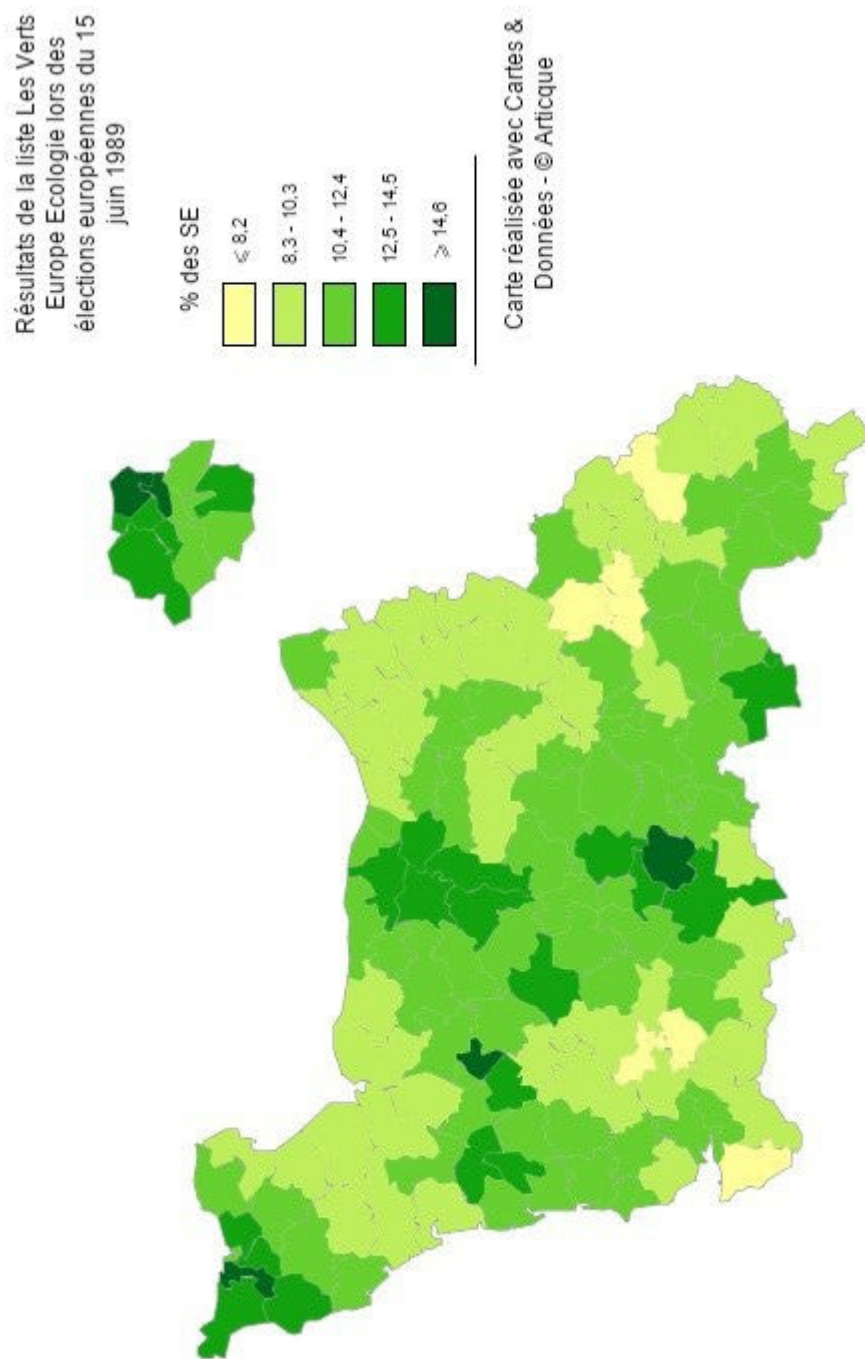
Juvigny-le-Tertre	2357	1198	50,8%	1159	73	1086	84	3,6%	7,7%
Lessay	6586	3279	49,8%	3307	111	3196	275	4,2%	8,6%
Marigny	4383	2338	53,3%	2045	101	1944	229	5,2%	11,8%
Montebourg	4858	2332	48,0%	2526	63	2463	227	4,7%	9,2%
Montmartin-sur-Mer	5853	2969	50,7%	2884	132	2752	335	5,7%	12,2%
Mortain	5356	2735	51,1%	2621	124	2497	299	5,6%	12,0%
Octoville	12098	6873	56,8%	5225	90	5135	684	5,7%	13,3%
Percy	4182	2092	50,0%	2090	95	1995	172	4,1%	8,6%
Périers	4728	2434	51,5%	2294	94	2200	236	5,0%	10,7%
Pieux (les)	7403	3986	53,8%	3417	105	3312	448	6,1%	13,5%
Pontorson	5427	2500	46,1%	2927	119	2808	230	4,2%	8,2%
Quettehou	7068	3634	51,4%	3434	107	3327	333	4,7%	10,0%
Saint-Clair-sur-Elle	5170	2866	55,4%	2304	88	2216	256	5,0%	11,6%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8717	4445	51,0%	4272	189	4083	412	4,7%	10,1%
Saint-James	5529	2846	51,5%	2683	122	2561	244	4,4%	9,5%
Saint-Jean-de-Daye	4803	2425	50,5%	2378	104	2274	203	4,2%	8,9%
Saint-Lô est	10141	5629	55,5%	4512	97	4415	645	6,4%	14,6%
Saint-Lô ouest	9088	4509	49,6%	4579	112	4467	555	6,1%	12,4%
Saint-Malo-de-la-Lande	6714	3105	46,2%	3609	114	3495	405	6,0%	11,6%
Sainte-Mère-Eglise	6019	2814	46,8%	3205	80	3125	280	4,7%	9,0%
Saint-Pierre-Eglise	6079	3087	50,8%	2992	76	2916	363	6,0%	12,4%
Saint-Pois	2718	1383	50,9%	1335	84	1251	101	3,7%	8,1%
Saint-Sauveur-Lendelin	3943	1954	49,6%	1989	102	1887	238	6,0%	12,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4915	2532	51,5%	2383	91	2292	217	4,4%	9,5%
Sartilly	5030	2352	46,8%	2678	103	2575	253	5,0%	9,8%
Sourdeval	4383	2406	54,9%	1977	124	1853	154	3,5%	8,3%
Teilleul (Le)	2997	1706	56,9%	1291	84	1207	111	3,7%	9,2%
Tessy-sur-Vire	4006	1933	48,3%	2073	95	1978	189	4,7%	9,6%
Torgni-sur-Vire	8464	4655	55,0%	3809	140	3669	390	4,6%	10,6%
Tourlaville	15975	9177	57,4%	6798	132	6666	918	5,7%	13,8%
Valognes	8886	4691	52,8%	4195	109	4086	463	5,2%	11,3%
Villedieu-les-Poêles	6266	3569	57,0%	2697	137	2560	249	4,0%	9,7%

Orne	R	% I	% E
I	210201		
A	103928	49,4%	
V	106273	50,6%	
B / N	3955	1,9%	
E	102318	48,7%	
Antoine Waechter	11 451	5,45%	11,19%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Waechter	% I	% E
Alençon 1	13154	6567	49,9%	6587	171	6416	896	6,8%	14,0%
Alençon 2	8662	4670	53,9%	3992	59	3933	514	5,9%	13,1%
Alençon 3	9867	4997	50,6%	4870	105	4765	550	5,6%	11,5%
Argentan est	6248	3252	52,0%	2996	66	2930	320	5,1%	10,9%
Argentan ouest	7155	3649	51,0%	3506	80	3426	397	5,5%	11,6%
Athis-de-l'Orne	6120	3128	51,1%	2992	118	2874	398	6,5%	13,8%

Bazoches-sur-Heône	2469	1178	47,7%	1291	36	1255	119	4,8%	9,5%
Bellême	4570	2289	50,1%	2281	113	2168	247	5,4%	11,4%
Briouze	3489	1582	45,3%	1907	81	1826	200	5,7%	11,0%
Carrouges	3762	1739	46,2%	2023	73	1950	225	6,0%	11,5%
Courtoimer	2275	1044	45,9%	1231	53	1178	134	5,9%	11,4%
Domfront	8370	4449	53,2%	3921	154	3767	471	5,6%	12,5%
Ecouché	4433	2063	46,5%	2370	83	2287	250	5,6%	10,9%
Exmes	2329	961	41,3%	1368	42	1326	157	6,7%	11,8%
Ferté-Frênel (La)	2882	1408	48,9%	1474	52	1422	153	5,3%	10,8%
Ferté-Macé (La)	7530	3615	48,0%	3915	158	3757	420	5,6%	11,2%
Flers nord	9897	4908	49,6%	4989	148	4841	537	5,4%	11,1%
Flers sud	9627	4853	50,4%	4774	147	4627	588	6,1%	12,7%
Gacé	3118	1560	50,0%	1558	54	1504	102	3,3%	6,8%
Juvigny-sous-Andaine	5313	2676	50,4%	2637	109	2528	255	4,8%	10,1%
L'Aigle est	5721	2778	48,6%	2943	95	2848	266	4,6%	9,3%
L'Aigle ouest	6406	3229	50,4%	3177	97	3080	308	4,8%	10,0%
Longny-au-Perche	3125	1470	47,0%	1655	132	1523	140	4,5%	9,2%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3456	1707	49,4%	1749	71	1678	182	5,3%	10,8%
Merlerault (Le)	3357	1670	49,7%	1687	65	1622	128	3,8%	7,9%
Messei	5475	2850	52,1%	2625	112	2513	385	7,0%	15,3%
Mortagne-au-Perche	6635	3320	50,0%	3315	124	3191	349	5,3%	10,9%
Mortrée	3018	1415	46,9%	1603	74	1529	155	5,1%	10,1%
Moulins-la-Marche	2877	1365	47,4%	1512	55	1457	134	4,7%	9,2%
Nocé	3319	1636	49,3%	1683	78	1605	171	5,2%	10,7%
Passais	3628	1830	50,4%	1798	99	1699	160	4,4%	9,4%
Pervenchères	2863	1349	47,1%	1514	59	1455	161	5,6%	11,1%
Putanges	3642	1614	44,3%	2028	63	1965	239	6,6%	12,2%
Rémalards	5170	2253	43,6%	2917	300	2617	256	5,0%	9,8%
Sées	5381	2546	47,3%	2835	93	2742	298	5,5%	10,9%
Theil (Le)	5021	2782	55,4%	2239	120	2119	208	4,1%	9,8%
Tinchebray	6316	3045	48,2%	3271	153	3118	362	5,7%	11,6%
Tourouvre	3398	1642	48,3%	1756	51	1705	133	3,9%	7,8%
Trun	4351	1999	45,9%	2352	90	2262	218	5,0%	9,6%
Vimoutiers	5772	2840	49,2%	2932	122	2810	265	4,6%	9,4%

Annexe 78. Carte des résultats de la liste Les Verts- Europe Ecologie lors des élections européennes du 15 juin 1989.



Annexe 79. Listes Vertes lors des élections régionales du 22 mars 1992

Liste Verte menée par Didier Anger dans la Manche

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	ANGER	Didier	53 ans	Co-Député	Les Pieux
2	MAGALHAES	Jean-Claude	47 ans	Instituteur	Octeville
3	LEFEBVRE	Pascale	40 ans	Assistante sociale	Auais
4	FREMONT	Michel	35 ans	Biomédical	Courcy
5	GUILLOIT	Stéphane	26 ans	Enseignant	Vaudrimesnil
6	LASCOUX	Jean	46 ans	Conducteur de Travaux	Saint-Lô
7	LEBOURGEOIS	Geneviève	61 ans	Retraitée de l'agriculture	Sainte-Pience
8	VALLEE	Claude	55 ans	Enseignant	Saussey
9	GONTIER	Marie-Ange	40 ans	Agricultrice	Isigny-le-Buat
10	SOREL	Francis	44 ans	Agriculteur	Saint-Sauveur-le-Vicomte
11	SAGOT	Monique	57 ans	Infirmière	Coutances
12	VIGNET	Hubert	39 ans	Enseignant	Tourlaville
13	HARASSE	Arlette	47 ans	Infirmière	Cérences
14	MICHEL	Jean-Luc	33 ans	Ouvrier	Coutances
15	BOSQUET	Daniel	52 ans	Enseignant	Equeurdreville-Hainneville
16	GUILBERT	Charles	74 ans	Retraité	La-Haye-du-Puits

Liste Verte menée par Jean-Pierre Viaud dans le Calvados

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	VIAUD	Jean-Pierre		Technicien biomédical	Caen
2	FETTU	Annie		Institutrice	Ranville
3	DORNIER	Micheline		Retraitée de l'enseignement	Saint-Pierre-du-Fresne
4	LEBLANC	Jacques		Contrôleur production trilingue	Condé-sur-Noireau
5	FAUVEL	George		Instituteur à Verson	Caen
6	GRUÉNAIS	Alain		Professeur agrégé	Iffs
7	LAGRANGE	Jean-Baptiste		Professeur agrégé formateur	Caen
8	POIRIER	Ricardo		Etudiant surveillant	Livarot
9	FILLIATRE	Noëlle		CM de Douvres-la-Délivrande	Douvres-la-Délivrande
10	GREHIER	Gisèle		Psychologue	Trouville
11	GIRAUD	Isabelle		Fonctionnaire du ministère du Travail	Caen
12	DELAHAYE	Jean-Paul		Responsable de coopérative de produits bio	Fresney-le-Vieux
13	LEPETIT	Dominique		Enseignant	Bayeux
14	NAHAN	Yvonne		Retraitée agricultrice	Beuvron
15	LOWY	Paul		Bibliothécaire-documentaliste	Hérouville-Saint-Clair
16	ALLIX	Denis		Technicien Télécom	Caen
17	MOULIN	Jocelyne		Educatrice spécialisée	Caen
18	HORN	Michel		Hydrobiologiste	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
19	VIOT	Patrick		Entrepreneur de papier recyclé	Caen
20	LECLERCQ	Cécile		Infirmière	Caen
21	BOILEAU	Franck		Animateur Jeunesse	Caen

Liste Verte menée par Jean-Luc Pithois dans l'Orne

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	PITHOIS	Jean-Luc	37 ans	Cordonnier	La-Ferrière-aux-Etangs
2	SALLARD	Yves	35 ans	Agriculteur	La-Ferté-Macé
3	BARBIERI	Gérard	42 ans	Paysan	Cisais-Saint-Aubin
4	BERTHOUT	Brigitte	33 ans	Ingénieur agronome	Flers
5	LETOURNEUR	Chantal	33 ans	Femme de ménage	La-Ferté-Macé
6	DAGUET	Françoise	40 ans	Institutrice	Magny-le-Désert
7	BUARD	Jean-Paul	41 ans	Commercial	Damigni
8	BIROT	Michel	54 ans	Instituteur	La-Ferté-Macé
9	LEGRAND	Ulysse	46 ans	Salarié du bâtiment	Mahéru
10	BOMBECK	Jean-Pierre	42 ans	Travailleur social	Saint-Germain-du-Corbéis

Annexe 80. Listes GE lors des élections régionales du 22 mars 1992

Liste GE menée par Olivier Bidou dans la Manche

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	BIDOU	Olivier	52 ans	Imprimeur	Périrer
2	VERNEUIL	Claude	55 ans	Enseignant	Coutances
3	LECLERC	Bernard	38 ans	Assureur	Saint-Pierre-Eglise
4	MARC	Michelle	38 ans	Négociatrice en immobilier	Granville
5	ROUPSARD	Chantal	45 ans	Enseignante	Le Vicel
6	LE BERT	Annie	28 ans	Mère au foyer	Equeurdreville-Hainneville
7	JEANNE	Thierry	35 ans	Préparateur en pharmacie	La Pernelle
8	GROUD	Sylvie	39 ans	Entrepreneur touristique	Blosville
9	LEBASCLE	Rémy	46 ans	Agent d'usine	Ducey
10	ZANNIER	Louis	60 ans	retraité	Coutances
11	LEBOUTEILLER	Roger	63 ans	Retraité	Bréhal
12	DAEL	Thierry	39 ans	Délégué médical	Granville
13	DELONGLEE	Albert	58 ans	Médecin	Périers
14	HYDRIO	Jean-Charles	37 ans	Dessinateur industriel	Saint-Senier-sous-Avranches
15	MENDES	Manuel	53 ans	Professeur	Saint-Lô
16	LALONDE	Fiona	68 ans	Retraîtée	Sartilly

Liste GE menée par Josette Bénard dans le Calvados

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Observation	Lieux d'habitation
1	BÉNARD	Josette		Professeur agrégé de biologie	Conseillère municipale de Caen	Caen
2	HUET	Camille		Médecin en retraite	Maire Port-en-Bessin	
3	FRILEUX	Pierre-Noël		Professeur des universités	Conseiller municipal	Tordouet
4	GAZENDEL	Jean-Marie		Enseignant-Chercheur	Conseiller municipal	Courseulles-sur-Mer
5	SORIN	René		Visiteur social	Conseiller municipal	Lisieux
6	SCHWARCFELD	Fanny		Cadre		Trouville-sur-Mer
7	MALOUIN	Jean		Agriculteur		Lassy
8	BARRY	Michèle		Secrétaire		Caen
9	JANVIER	Franck		Garde-rivière		Pont-l'Evêque
10	QUILLET	Sandrine		Chercheur 3 cycle		Saint-Manvieu-Norrey
11	LETELLIER	Serge		Agriculteur	Conseiller municipal	Montviette
12	HAMON	Marie		Sage femme	Médecin deu Monde	Caen
13	MARTIN	Henri		Commerçant		Epron
14	GENDREAU	Andrée			Présidente d'association	Ranville
15	BOISNARD	Eric		Commerçant	Conseiller municipal	Lisieux
16	FOUREZ	Hélène		Hotesse d'accueil		Fleury-sur-Orne
17	MARAIS	François			Responsable d'association	Caen
18	COUDIÈRE-LAFOND	Christiane		Conseillère en Economie Sociale et Familiale		Thaon
19	PASQUIER	Jacques		Peintre-graveur		Caen
20	LEPAGE-HUGLO	Corine		Avocat	Maire-adjoint	Cabourg
21	RAULT	Sylvain		Expert en ecotoxicologie	Maire-adjoint	Moult

Liste GE menée par Thierry Boisbault dans l'Orne


N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	BOISBAULT	Thierry		Directeur départemental des Anciens Combattants	Valframbert
2	RIO	Bertrands		Masseur Kinésithérapeute	La Ferté Fresnel
3	SALLARD	Gilles		Agriculteur	Courseoust
4	KURZ	Michel		Chargé de Mission	Saint-Germain-de-la-Coudre
5	CHOLET	Isabelle		Formateur	Glos la Ferrière
6	SABLE-FOURTASSOU	Christian		Electricien	Mortagne
7	MOREAU	Hubert		Apiculteur	Saint-Ouen-sur-Iton
8	MAHIOUS	Batoche		Etudiant	Alençon
9	CASTENDET	Ghislaine		Retraité de l'Education Nationale	Valframbert
10	BOISBAULT	Karine		Etudiante en droit	Valframbert

Annexe 81. Listes Liste du Parti de l'arbre menée par Simone Caillot dans la Manche lors des élections régionales du 22 mars 1992

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	CAILLOT	Simonne	48 ans	Reporter	Angoville-sur-Ay
2	THIENNETTE	Philippe	41 ans	Employé de bureau	Saint-Lô
3	DAHMEN	Maryvonne	53 ans	Sans profession	Coutances
4	HINARD	Pierre	28 ans	Ingénieur agronome	Caen
5	MOREL	Roselyne	41 ans	Médecin	Cérences
6	GRÉARD	Martine	39 ans	Secrétaire	Octeville
7	LEFRANÇOIS	Philibert	32 ans	Agro-biologiste	Valognes
8	ESNOUF	Michel	37 ans	Agriculteur	Coutances
9	CADEL	Michel	37 ans	Agriculteur	Quettehou
10	CHAVANNES	Philippe	51 ans	Médecin homéopathe	Périers
11	DUCLoue	Thérèse	55 ans	Agro-biologiste	Carentan
12	ADDES	Isabelle	30 ans	Comptable	Beaumont-Hague
13	REBUFFET	Alain	34 ans	Commerçant	Cherbourg
14	CALLEWAERT	Jeanne	52 ans	Infirmière	Avranches
15	HINARD	Caroline	24 ans	Etudiante médecine	Percy
16	GODEFROY	Raymond	69 ans	Retraité	Montebourg

Annexe 82. Liste des Ecologistes indépendants ni à droite ni gauche menée par Léon Lemonnier dans le Calvados lors des élections régionales du 22 mars 1992

N°	Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
1	LEMONIER	Léon		Agent technique	Ducy-Sainte-Marguerite
2	LAMARRE	Michel		Commercial	Honfleur
3	VIVIER	Arlette		Professeur	Hérouville-Saint-Clair
4	PATTE	Liliane		Auxiliaire PTT	Saint-Germain-d'Ectot
5	BLACZYK	Casimir		Professeur	Falaise
6	PLACÉ	Claude		Avocat	Caen
7	GÉRAUD	Roger		Retraité	Orbec
8	ANGÉLINI	Alain		Commerçant	Lisieux
9	CHARPENTIER	Christine		Sans profession	Canchy
10	CHAMPAIN	Pascal		Commerçant	Cabourg
11	BOTHEREAU	Rose-Marie		Gardienne	Touques
12	DUFOUR	Michel		Ingénieur	Douvres-la-Délivrande
13	CHEVALIER	Anne-Marie		Femme de ménage	Caen
14	JEANNE	Xavier		Agriculteur	Monts-en-Bessin
15	BLONDEL	Michel		Libraire	Deauville
16	RÉGNAULT	Pierre		Paysagiste	Hamars
17	PÉRIER	Daniel		Gérant	Brétteville-sur-Laize
18	LAGRANDIE	Elisabeth		Agricultrice	Saumont-Saint-Quentin
19	LEBLOND	Laurent		Pépinieriste	Gonneville-sur-Honfleur
20	BRUNET	Michel		Retraité	Hérouville-Saint-Clair
21	RIVEY	Gisèle		Retraîtée	Caen



LES VERTS: L'ÉCOLOGIE

Les écologistes sont actuellement crédités de 15 à 20% des voix.
A l'avenir y aura-t-il des majorités sans nous? Faudra-t-il composer avec nous, avec notre programme? Certains politiques, des lobbies économiques prennent peur, tentent de nous débaucher ici, essaient là de susciter d'autres listes se réclamant de l'écologie pour réduire notre influence.
Les écologistes seront-ils unis ou séparés? L'union ou la séparation se fait d'abord sur un programme. Brice Lalonde, au moment de leur création, s'est séparé de lui-même des VERTS dès Janvier 1984. Il nous demandait, poussé par Charasse et Mitterrand:

1) de fusionner avec le centre gauche et le centre droit pour constituer un appoint au Parti Socialiste.
2) d'abandonner notre opposition au nucléaire civil et militaire

Il s'était retrouvé très minoritaire et était parti. "Génération écologie" est aujourd'hui la suite logique de cette séparation et machine de guerre de "Génération Mitterrand" contre les Verts. **Les verts restent persuadés de la nécessaire unité des écologistes mais pas à n'importe quel prix.** Un conseiller régional de droite ou de gauche de plus ou de moins, un conseiller régional vite peint en vert pâle, cela ne changera rien. Quelques conseillers régionaux "verts" de plus pourront faire changer les choses. Vous ne vous laisserez pas abuser par les pâles imitations et basses attaques diverses. Vous jugerez sur pièce notre bilan passé pour savoir si vous pouvez compter sur nous à l'avenir.

Avant notre arrivée au Conseil régional de Basse-Normandie en 1986, l'environnement n'était même pas mentionné dans les commissions.

Il a été créé avec nous, et nous a suivi à la Commission Santé, Sport et Culture. Nous avons fait inscrire protection du littoral, protection des eaux, défense du patrimoine bâti et du paysage, parc régional de l'isthme du Cotentin et du Bessin, observatoire de l'environnement etc, dans le Plan pour un premier temps. Ensuite les Budgets de l'environnement, ont été augmentés de 20 fois. Certes beaucoup trop faibles en 1986, ils n'ont atteint en 1992 que 2% de l'ensemble du budget régional. C'est déjà mieux qu'au niveau de l'état-nation (à peine 1%). Cette augmentation aurait elle été possible sans notre présence active?

Demain, ce n'est pas un, c'est au moins cinq élus écologistes (indépendants), cinq élus Verts qu'il nous faut pour imposer une commission spécifique de l'environnement, avec droit de regard sur les autres, dans ce Conseil Régional et pour être plus efficaces sur le terrain.

C'est dans le domaine de l'emploi que les choses se sont le plus dégradées en Basse-Normandie depuis 6 ans.

La crise est globale, dans quelques mois c'est l'ouverture des frontières; ce sera l'Europe des marchands si nous ne réagissons pas:

- ✓ réduire le temps de travail pour créer de nouveaux emplois;
- ✓ aider les régions pauvres, ou le devenant, à rattraper les riches.

Ce n'est pas par hasard que notre région bénéficie aujourd'hui d'autant de fonds européens:

- ✓ plus de 30 millions de francs pour la crise dans la construction navale dans le secteur de Cherbourg;
- ✓ plus de 70 millions de francs pour remédier à la montée du chômage après les grands chantiers nucléaires du Cotentin;
- ✓ environ 350 millions de francs pour les zones rurales en difficulté dans la Manche, dans le bocage Virois et la moitié de l'Orne. Les aides seront insuffisantes; à la région d'aller les chercher.

Il faudra demander aussi des aides pour la région Caennaise, pour la reconversion des usines d'armement, pour sauvegarder la production laitière dans les zones humides, sauver la pêche, promouvoir l'aquaculture, développer le tourisme vert, protéger l'environnement, la haie, la forêt, améliorer la formation. Un bon usage de ces fonds ne pourra se faire que par une concertation améliorée entre élus locaux et contre-pouvoirs syndicaux et associatifs.

La Basse-Normandie ne s'en sortira pas toute seule. La région -en France- est plus régionalisable que régionalisée. 1992-1993, c'est l'Europe:

Bâtissons l'Europe des Régions:

Ré-unifions les deux Normandie en décentralisant les pouvoirs dans les "Pays". Etablissons, au coup par coup, selon les nécessités, des relations avec les autres régions voisines du grand Ouest.


- ✓ Cela facilitera le vrai désenclavement: priorité à la modernisation des voies ferrées Paris-Cherbourg, Paris-Granville, Caen-Rennes, Caen-Rouen-Amiens, Caen-Tours; terminer les 2X2 voies routières Paris-Cherbourg, amélioration des routes existantes plutôt que créer de nouvelles autoroutes.
- ✓ Repensons la formation initiale (lycées, délocalisation d'universités interdisciplinaires, avec les moyens en logements, bibliothèques et labos...).
- ✓ Mettons en œuvre une politique basée sur les économies d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies renouvelables et décentralisées et l'arrêt programmé du nucléaire sur une dizaine d'années.

*Les citoyens doivent prendre des initiatives et ne pas subir.
Si vous voulez que l'on pense ensemble économie, social et environnement.
Si vous voulez AGIR pour que 1992 soit l'année de l'écologie, de la région et d'une autre Europe.*

VOTEZ LES VERTS: L'ÉCOLOGIE

Jean Pierre VAUD Tête de liste pour le CALVADOS	Jean Luc PITHOIS 1 ^{er} Adjoint à la Ferrière aux Étangs Tête de liste pour l'ORNE	Didier ANGER Conseiller régional de 1986 à 1992 député Européen de 1989 à 1992 Tête de liste pour la MANCHE
--	---	--

Département de L'ORNE
ÉLECTION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX
Scrutin du 22 Mars 1992



**VOTEZ
Thierry BOISBAULT**

**LES ÉCOLOGISTES
POUR VOTRE RÉGION**

**PRÉPARER L'AVENIR DE L'ORNE
AVEC GÉNÉRATION ÉCOLOGIE**

OBJECTIF MAJEUR de GÉNÉRATION ÉCOLOGIE : trouver un équilibre pour l'économique et le social, protéger, sauvegarder la nature.

Pour un renouveau de la politique agricole :

- Maintenir en vie le monde agricole par la fixation d'un revenu garanti, l'amélioration du régime de retraite, la mise en place d'un statut pour les femmes d'agriculteurs.
- L'harmonisation des droits sociaux des paysans.
- Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour une meilleure gestion des sols.

La pire des pollutions : le Chômage.

- Partager l'emploi pour dire "Non" à une société d'exclusion.
- Redéploiement du temps de travail et création d'un mode adapté de rémunération.
- Soutenir l'artisanat et les P.M.E. par l'allègement de la pression fiscale.
- Revaloriser le système des retraites, notamment celui des Anciens Combattants pour faire vivre la mémoire et la solidarité.

Il faut réconcilier l'Homme et la Ville :

- En élaborant un plan d'occupation écologique et social.
- En encourageant une politique de gestion maîtrisée des déchets (tri sélectif, récupération...).
- En aménageant des espaces en fonction de tous les citoyens.
- Par le développement des transports collectifs.


L'Écologie c'est aussi l'Art de Vivre en Démocratie :

- Renforcer la transparence des partis politiques.
- Permettre des référendum d'initiative populaire.
- Mise en place d'une politique de l'enfant (participation aux décisions importantes...).
- Le chantier Européen doit être actif et concret, ouvert aux Français et non une suite de faits accomplis.

"S.O.S. Planète en danger "

- NON à un TCHERNOBYL : sécurité et contrôle nucléaire, prolongation des pauses de constructions, soumettre la programmation nucléaire à un débat parlementaire
- Lutter contre l'effet de serre et la destruction de la couche d'ozone
- "La Terre a soif", apprenons à gérer l'EAU.


PAPIER RÉCUPÉRÉ ET RECYCLÉ 100%



**GENERATION
ÉCOLOGIE**

L.F.C. PARIS

République Française Département du Calvados



ÉLECTIONS RÉGIONALES
du 22 Mars 1992

LES ÉCOLOGISTES

ni à droite, ni à gauche
soutenus par "En Calvados, l'écologie n'est pas à vendre".

Nous sommes les fondateurs du mouvement des Verts du Calvados.
Depuis 10 ans nous faisons référence, tant en efficacité qu'en honnêteté politique.
Nous, **LES ÉCOLOGISTES**, avons dû quitter les Verts car nous avons préféré rester fidèles à nos convictions et sauver notre indépendance face à l'extrême gauche qui a mis la main sur le mouvement dans le Calvados.

TOUT LE MONDE CHERCHE A RÉCUPÉRER L'ÉCOLOGIE

- Voter "GÉNÉRATION ÉCOLOGIE" c'est voter pour un ministre du Gouvernement socialiste.
- Voter "LES VERTS" dans le Calvados, c'est maintenant voter pour l'Extrême Gauche.
- De même la Droite fait référence à l'Écologie tout en continuant à laisser se dégrader l'environnement.

LE CALVADOS N'A POURTANT JAMAIS EU AUTANT BESOIN DES ÉCOLOGISTES

*Ce que nous voulons, c'est le respect de l'Homme, protéger sa santé et ainsi sa vie,
Ce que nous désirons, c'est renforcer notre influence sur le terrain par notre action au Conseil Régional.*

- Par le développement d'une **agriculture** ne portant pas atteinte à la qualité du sol (ex. agriculture biologique).
- Par la possibilité de chacun à choisir la **médecine** (allopathique ou douce) lui convenant et respectant l'Homme dans sa totalité (corps et esprit).
- Par le soutien à une **école** respectant les rythmes biologiques des enfants (souvent fatigués).
- En construisant une **économie** où toute croissance économique et technique industrielle ou agricole etc. doit toujours être à la recherche de la **réalisation et de la plénitude de l'Homme** avant tout autre chose (profit de l'argent entre autres).
- En créant des **règlements écologiques** que tous se chargeront de faire respecter.

Nous avons montré dans tous ces domaines nos capacités à réagir au quotidien, dans l'intérêt de tous pour une meilleure qualité de vie, pour l'avenir de nos enfants à qui nous devons léguer un environnement vivable.
Commençons à agir avec vous au niveau local et régional **pour sauver la planète, car guérir la terre c'est guérir l'Homme, l'Animal et la Plante.**

Dimanche 22 Mars

Votez au-dessus des clans
pour la liste "LES ÉCOLOGISTES"

GRAPH 300 - Agence Vu, les Candidats

LES ECOLOGISTES

ni à droite, ni à gauche

Madame, Monsieur,

Nous sommes les fondateurs du mouvement des verts dans le Calvados.
Depuis 10 ans, nous faisons référence, tant en efficacité qu'en honnêteté politique.

Nous, **LES ECOLOGISTES**, avons dû quitter les verts, car nous avons préféré rester fidèles à nos convictions et sauver notre indépendance face à l'extrême gauche qui a mis la main sur le mouvement dans le Calvados.

TOUT LE MONDE CHERCHE A RECUPERER L'ECOLOGIE

--Voter "GENERATION ECOLOGIE", c'est voter pour un ministre du gouvernement Socialiste.

--Voter "LES VERTS" dans le Calvados, c'est maintenant voter pour l'extrême gauche.

--De même, la droite fait référence à l'écologie tout en continuant à laisser se dégrader l'environnement.

LE CALVADOS N'A POURTANT JAMAIS EU AUTANT BESOIN DES ECOLOGISTES

Ce que nous voulons, c'est le respect de l'Homme, protéger sa santé et ainsi sa vie. Ce que nous désirons, c'est renforcer notre influence sur le terrain par notre présence au Conseil Régional.

Nous avons montré dans tous les domaines nos capacités à réagir au quotidien, dans l'intérêt de tous pour une meilleure qualité de vie, pour l'avenir de nos enfants à qui nous devons léguer un environnement vivable.

TRAVAILLONS TOUS, GASPILLONS MOINS, VIVONS MIEUX

Vous pouvez pour la première fois voter autrement, aidez-nous à vous rendre la parole, en votant **LES ECOLOGISTES**, liste conduite par **LEON LEMONNIER**, la seule liste **ECOLOGISTE**.


*Votez au dessus des
dans pour la liste*

LES ECOLOGISTES

LE PARTI DE L'ARBRE

POUR LA SANTE DE LA TERRE ET DES HOMMES

avec **Simonne CAILLOT**, ne soutient aucun parti politique.



POUR L'UNION de toutes les personnes soucieuses du respect de la terre, des autres, de l'environnement (même en agriculture), des droits de l'homme (droit de propriété, liberté d'expression), etc...

VOS CONSEILLERS REGIONAUX
DES PERSONNES D'ESPOIR, HONNETES, ACTIVES ET REALISTES

- 6 agriculteurs respectueux de la terre, de la santé, des autres.
- 2 médecins homéopathes, respectueux de la vie et aidant les personnes qui le désirent à retrouver une santé naturelle.
- Plusieurs actifs dans des associations (consommateurs, etc...)
- 5 conseillers municipaux
- 1 ingénieur agronome
- 1 étudiante
- 2 commerçants

(15 personnes de 23 à 53 ans = une liste jeune !)

- 8 femmes sur 16
- 1 femme tête de liste

VOTEZ, ELECTEURS DEÇUS, CONTRIBUABLES OUTRES, CONSOMMATEURS INQUIETS, usagers de l'administration MECONTENTES.

VOTEZ POUR NOUS, personnes de terrain, connaissant vos besoins, respectueux de vos droits,

VOTEZ POUR LE PARTI DE L'ARBRE, nous écoutons, nous servons.

Pour la SANTE DE LA TERRE

Il existe une agriculture respectueuse de la terre, des hommes, des écosystèmes : l'agriculture biologique et/ou extensive. Il faut la favoriser. (L'agriculture intensive, industrielle qui pollue la terre et l'eau des sources, reçoit de larges subventions.)

- Pour éviter le dépeuplement des campagnes, la désertification, la pollution. **Maintien des petites et moyennes fermes, maintien du bocage.**
- Pour le respect de l'habitat de la faune et de la flore sauvage (talus, haies, arbres, etc...)
- Pour une industrie et une pêche respectueuse de l'environnement.
- Pour favoriser les énergies renouvelables.
- Pour maintenir de vrais services publics : S.N.C.F... (évitons le bétonnage de la planète)
- Pour favoriser l'équilibre des richesses mondiales.

Respectons le bon sens, l'ordre naturel que nous ont légué nos ancêtres et que nous devons à nos enfants.

LES ARBRES NE VOTENT PAS... VOTEZ POUR EUX

Pour la SANTE DES HOMMES

- Pour un droit à une médecine non-polluante, à une vraie politique de prévention (alimentation, etc...) et à l'information (limites et dangers des médicaments chimiques, accès au dossier médical,...)
- Nous voulons une eau saine abondante et gratuite, des produits bio à la portée de tous.

"La France, pays cartésien, n'en est pas à un paradoxe près : elle s'offre de grands chercheurs et de grands pollueurs qui s'ignorent, les uns courent après le cancer, les autres introduisent les nitrates, les colorants, les détergents, les hormones dans le bétail, générateurs de cancers. L'occident se fabrique des générations de souffreteux, de tarés et de mal adaptés. Le budget de la santé est à la limite du supportable, tandis qu'on ignore les appels vers la santé et la joie de vivre."

Dr J.P. WILLEM

Président de la faculté libre de médecines naturelles

MORALISER LA VIE PUBLIQUE

- Que tout homme politique soupçonné de "magouilles" voie son cas jugé comme tous les citoyens sans bénéficier d'immunité parlementaire. S'il est reconnu coupable, il sera déchu de ses droits civiques. Que tout fonctionnaire, employé de bureau ou ministre, reconnu coupable soit renvoyé de la fonction publique.
- Que la corruption soit dénoncée où qu'elle se trouve.
- Que les fonctionnaires cessent de toucher des pourcentages sur l'abattage des arbres, sur l'arasement des talus, des haies : sur la destruction de l'environnement (comme certains fonctionnaires de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, lors des remembrements), etc...
- Pour le respect des autres, la tolérance.
- Pour le respect des droits de l'homme (droit de propriété, liberté d'action), de la justice...

AMELIORER L'ECONOMIE ET LE SOCIAL

Pas de France à 2 vitesses

- Le salaire de la personne au foyer.
- L'instruction civique à l'école.
- Se donner les moyens de créer des emplois, (moins de contraintes administratives pour les entreprises des banquiers moins fâcheux, réduction de l'intervention de l'état, constitution d'un fond de garantie pour employés, etc...)
- Pour le respect des électeurs, des consommateurs, des contribuables, éviter le gaspillage des fonds publics, etc...
- Pas d'indemnité parlementaire non-imposable si le SMIC est imposé.

ETRE MIEUX INFORMES

VOTEZ UTILE.....VOTEZ LA VIE

A son arrivée à Saint-Lô, sur la place publique, il y a 20 mois, **Simonne CAILLOT** avait promis de faire connaître le remembrement administratif autoritaire et ce qu'il entraîne :

- drames humains,
- saccages des arbres et des haies,
- viol du droit de propriété,
- scandales de la justice,
- gaspillages des fonds publics, etc...

Simonne CAILLOT tient ses promesses...



"Le Protecteur" MICONNET (Ancteville)
L'arbre protège la Terre

Annexe 87. Résultats des listes écologistes lors des élections régionales du 22 mars 1992

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	972 178		
A	318 512	32,8%	
V	653 666	67,2%	
B / N	37 982	3,9%	
E	615684	63,3%	
Les Verts	46232	4,8%	7,5%
GE	48360	5,0%	7,9%
Listes écologistes	25550	2,6%	4,1%
Total des écologistes	120142	12,4%	19,5%

Calvados	R	% I	% E
I	420314		
A	141092	33,6%	
V	279222	66,4%	
B / N	15906	3,8%	
E	263316	62,7%	
Liste de Bénard (GE)	22471	5,3%	8,5%
Liste Lemonnier (Eco)	15207	3,6%	5,8%
Liste Viaud (Les Verts)	14916	3,6%	5,7%
Total des écologistes	52594	12,5%	20,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	GE	% I	% E	ECO	% I	% E	Verts	% I	% E	Total	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5144	1610	31,3%	3534	307	3227	240	4,7%	7,4%	226	4,4%	7,0%	165	3,2%	5,1%	631	12,3%	19,6%
Balleroy	6561	2339	35,7%	4222	320	3902	288	4,4%	7,4%	266	4,1%	6,8%	300	4,6%	7,7%	854	13,0%	21,9%
Bayeux	13972	5293	37,9%	8679	529	8150	724	5,2%	8,9%	680	4,9%	8,3%	556	4,0%	6,8%	1960	14,0%	24,0%
Blangy-le-Château	4422	1402	31,7%	3020	147	2873	275	6,2%	9,6%	185	4,2%	6,4%	146	3,3%	5,1%	606	13,7%	21,1%
Bourguébus	11887	3014	25,4%	8873	549	8324	618	5,2%	7,4%	433	3,6%	5,2%	592	5,0%	7,1%	1643	13,8%	19,7%
Bretteville-sur-Laize	8761	2106	24,0%	6655	509	6146	429	4,9%	7,0%	356	4,1%	5,8%	317	3,6%	5,2%	1102	12,6%	17,9%
Cabourg	13243	4365	33,0%	8878	474	8404	730	5,5%	8,7%	462	3,5%	5,5%	417	3,1%	5,0%	1609	12,1%	19,1%
Caen 1	11350	4130	36,4%	7220	228	6992	654	5,8%	9,4%	245	2,2%	3,5%	381	3,4%	5,4%	1280	11,3%	18,3%

Caen 10	12628	4589	36,3%	8039	402	7637	619	4,9%	8,1%	402	3,2%	5,3%	544	4,3%	7,1%	1565	12,4%	20,5%
Caen 2	13063	4921	37,7%	8142	343	7799	834	6,4%	10,7%	418	3,2%	5,4%	513	3,9%	6,6%	1765	13,5%	22,6%
Caen 3	11540	4461	38,7%	7079	223	6856	688	6,0%	10,0%	181	1,6%	2,6%	397	3,4%	5,8%	1266	11,0%	18,5%
Caen 4	7533	2882	38,3%	4651	167	4484	446	5,9%	9,9%	164	2,2%	3,7%	307	4,1%	6,8%	917	12,2%	20,5%
Caen 5	8829	3351	38,0%	5478	310	5168	591	6,7%	11,4%	338	3,8%	6,5%	435	4,9%	8,4%	1364	15,4%	26,4%
Caen 6	9019	3498	38,8%	5521	185	5336	536	5,9%	10,0%	247	2,7%	4,6%	358	4,0%	6,7%	1141	12,7%	21,4%
Caen 7	9440	3413	36,2%	6027	364	5663	521	5,5%	9,2%	309	3,3%	5,5%	303	3,2%	5,4%	1133	12,0%	20,0%
Caen 8	11316	4301	38,0%	7015	278	6737	567	5,0%	8,4%	232	2,1%	3,4%	327	2,9%	4,9%	1126	10,0%	16,7%
Caen 9	9130	4001	43,8%	5129	219	4910	425	4,7%	8,7%	225	2,5%	4,6%	299	3,3%	6,1%	949	10,4%	19,3%
Cambremer	3245	949	29,2%	2296	167	2129	164	5,1%	7,7%	87	2,7%	4,1%	162	5,0%	7,6%	413	12,7%	19,4%
Caumont L'Eventé	4080	1363	33,4%	2717	244	2473	152	3,7%	6,1%	227	5,6%	9,2%	149	3,7%	6,0%	528	12,9%	21,4%
Condé-sur-Noireau	6715	2172	32,3%	4543	299	4244	313	4,7%	7,4%	229	3,4%	5,4%	292	4,3%	6,9%	834	12,4%	19,7%
Creully	11120	3140	28,2%	7980	491	7489	824	7,4%	11,0%	396	3,6%	5,3%	515	4,6%	6,9%	1735	15,6%	23,2%
Douvres	13184	4094	31,1%	9090	374	8716	872	6,6%	10,0%	441	3,3%	5,1%	437	3,3%	5,0%	1750	13,3%	20,1%
Dozulé	9602	2910	30,3%	6692	400	6292	412	4,3%	6,5%	293	3,1%	4,7%	361	3,8%	5,7%	1066	11,1%	16,9%
Evrecy	11517	3293	28,6%	8224	393	7831	867	7,5%	11,1%	424	3,7%	5,4%	500	4,3%	6,4%	1791	15,6%	22,9%
Falaise nord	7499	2053	27,4%	5446	438	5008	346	4,6%	6,9%	297	4,0%	5,9%	306	4,1%	6,1%	949	12,7%	18,9%
Falaise sud	6065	2017	33,3%	4048	272	3776	275	4,5%	7,3%	327	5,4%	8,7%	176	2,9%	4,7%	778	12,8%	20,6%
Honfleur	10328	4030	39,0%	6298	316	5982	451	4,4%	7,5%	814	7,9%	13,6%	283	2,7%	4,7%	1548	15,0%	25,9%
Isigny-sur-Mer	7662	3109	40,6%	4553	217	4336	270	3,5%	6,2%	221	2,9%	5,1%	177	2,3%	4,1%	668	8,7%	15,4%
Le Bény Bocage	5544	1786	32,2%	3758	381	3377	239	4,3%	7,1%	332	6,0%	9,8%	208	3,8%	6,2%	779	14,1%	23,1%
Lisieux 1	8266	2525	30,5%	5741	394	5347	514	6,2%	9,6%	149	1,8%	2,8%	242	2,9%	4,5%	905	10,9%	16,9%
Lisieux 2	7926	2639	33,3%	5287	398	4889	412	5,2%	8,4%	359	4,5%	7,3%	284	3,6%	5,8%	1055	13,3%	21,6%
Lisieux 3	8962	3026	33,8%	5936	483	5453	473	5,3%	8,7%	320	3,6%	5,9%	307	3,4%	5,6%	1100	12,3%	20,2%
Livarot	4746	1689	35,6%	3057	231	2826	187	3,9%	6,6%	138	2,9%	4,9%	161	3,4%	5,7%	486	10,2%	17,2%
Mézidon-Canon	6904	2132	30,9%	4772	265	4507	348	5,0%	7,7%	246	3,6%	5,5%	274	4,0%	6,1%	868	12,6%	19,3%
Morteaux-Coulibœuf	3447	1198	34,8%	2249	121	2128	160	4,6%	7,5%	116	3,4%	5,5%	106	3,1%	5,0%	382	11,1%	18,0%
Orbec	6185	2204	35,6%	3981	253	3728	347	5,6%	9,3%	261	4,2%	7,0%	210	3,4%	5,6%	818	13,2%	21,9%
Ouistreham	13121	4030	30,7%	9091	406	8685	688	5,2%	7,9%	417	3,2%	4,8%	418	3,2%	4,8%	1523	11,6%	17,5%
Pont L'Evêque	6184	1928	31,2%	4256	341	3915	261	4,2%	6,7%	315	5,1%	8,0%	195	3,2%	5,0%	771	12,5%	19,7%
Ryes	7591	2542	33,5%	5049	250	4799	568	7,5%	11,8%	278	3,7%	5,8%	230	3,0%	4,8%	1076	14,2%	22,4%
Saint Pierre-sur-Dives	5467	1882	34,4%	3585	190	3395	263	4,8%	7,7%	212	3,9%	6,2%	186	3,4%	5,5%	661	12,1%	19,5%

Saint-Sever	5437	1620	29,8%	3817	247	3570	210	3,9%	5,9%	150	2,8%	4,2%	176	3,2%	4,9%	536	9,9%	15,0%
Thury-Harcourt	6368	2014	31,6%	4354	286	4068	348	5,5%	8,6%	226	3,5%	5,6%	222	3,5%	5,5%	796	12,5%	19,6%
Tilly-sur-Seuilles	8647	2429	28,1%	6218	343	5875	599	6,9%	10,2%	429	5,0%	7,3%	310	3,6%	5,3%	1338	15,5%	22,8%
Trévières	4802	1700	35,4%	3102	167	2935	261	5,4%	8,9%	179	3,7%	6,1%	156	3,2%	5,3%	596	12,4%	20,3%
Troan	13837	4127	29,8%	9710	593	9117	740	5,3%	8,1%	587	4,2%	6,4%	444	3,2%	4,9%	1771	12,8%	19,4%
Trouville-sur-Mer	14506	5356	36,9%	9150	333	8817	578	4,0%	6,6%	599	4,1%	6,8%	347	2,4%	3,9%	1524	10,5%	17,3%
Vassy	4017	1268	31,6%	2749	181	2568	184	4,6%	7,2%	125	3,1%	4,9%	128	3,2%	5,0%	437	10,9%	17,0%
Villers-Bocage	6024	1936	32,1%	4088	253	3835	323	5,4%	8,4%	231	3,8%	6,0%	216	3,6%	5,6%	770	12,8%	20,1%
Vire	13478	4255	31,6%	9223	625	8598	637	4,7%	7,4%	413	3,1%	4,8%	381	2,8%	4,4%	1431	10,6%	16,6%

Manche R %I %E

I	342072																		
A	115945	33,9%																	
V	226127	66,1%																	
B / N	13451	3,9%																	
E	212676	62,2%																	
Liste de Bidou (GE)	14 115	4,1%	6,6%																
Liste de Caillot (Le Parti de l'arbre)	10 343	3,0%	4,9%																
Liste Anger (Les Verts)	19 190	5,61%	9,02%																
Total des écologistes	43 648	12,8%	20,5%																

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	GE	% I	% E	Caillot	% I	% E	Verts	% I	% E	Total	% I	% E
Avranches	13183	4599	34,9%	8584	490	8094	721	5,5%	8,9%	413	3,1%	5,1%	635	4,8%	7,8%	1769	13,4%	21,9%
Barenton	2793	959	34,3%	1834	113	1721	78	2,8%	4,5%	105	3,8%	6,1%	91	3,3%	5,3%	274	9,8%	15,9%
Bameville-sur-Mer	5455	1702	31,2%	3753	223	3530	187	3,4%	5,3%	148	2,7%	4,2%	292	5,4%	8,3%	627	11,5%	17,8%
Beaumont	6795	2211	32,5%	4584	209	4375	188	2,8%	4,3%	264	3,9%	6,0%	415	6,1%	9,5%	867	12,8%	19,8%
Brécey	4387	1080	24,6%	3307	218	3089	159	3,6%	5,1%	95	2,2%	3,1%	156	3,6%	5,1%	410	9,3%	13,3%
Bréhal	7228	2277	31,5%	4951	355	4596	410	5,7%	8,9%	326	4,5%	7,1%	377	5,2%	8,2%	1113	15,4%	24,2%
Briquebec	6824	2479	36,3%	4345	219	4126	231	3,4%	5,6%	235	3,4%	5,7%	420	6,2%	10,2%	886	13,0%	21,5%
Canisy	4659	1410	30,3%	3249	213	3036	199	4,3%	6,6%	145	3,1%	4,8%	307	6,6%	10,1%	651	14,0%	21,4%
Carentan	8495	2927	34,5%	5568	375	5193	384	4,5%	7,4%	219	2,6%	4,2%	538	6,3%	10,4%	1141	13,4%	22,0%
Cerisy-la-Salle	4011	1447	36,1%	2564	140	2424	140	3,5%	5,8%	154	3,8%	6,4%	202	5,0%	8,3%	496	12,4%	20,5%
Cherbourg nord-ouest	7516	2772	36,9%	4744	123	4621	158	2,1%	3,4%	114	1,5%	2,5%	295	3,9%	6,4%	567	7,5%	12,3%

Cherbourg sud-est	7835	3242	41,4%	4593	150	4443	186	2,4%	4,2%	107	1,4%	2,4%	347	4,4%	7,8%	640	8,2%	14,4%
Coutances	8478	2816	33,2%	5662	418	5244	522	6,2%	10,0%	193	2,3%	3,7%	741	8,7%	14,1%	1456	17,2%	27,8%
Ducey	4687	1456	31,1%	3231	209	3022	282	6,0%	9,3%	140	3,0%	4,6%	194	4,1%	6,4%	616	13,1%	20,4%
Equeurdreville	16710	6072	36,3%	10638	589	10049	600	3,6%	6,0%	329	2,0%	3,3%	1302	7,8%	13,0%	2231	13,4%	22,2%
Gavray	4299	1530	35,6%	2769	152	2617	148	3,4%	5,7%	160	3,7%	6,1%	242	5,6%	9,2%	550	12,8%	21,0%
Granville	15981	6060	37,9%	9921	404	9517	825	5,2%	8,7%	438	2,7%	4,6%	748	4,7%	7,9%	2011	12,6%	21,1%
Haye du Puits (la)	6059	1875	30,9%	4184	186	3998	200	3,3%	5,0%	246	4,1%	6,2%	333	5,5%	8,3%	779	12,9%	19,5%
Haye-Pesnel (La)	4595	1448	31,5%	3147	189	2958	222	4,8%	7,5%	234	5,1%	7,9%	252	5,5%	8,5%	708	15,4%	23,9%
Isigny-le-Buat	2413	517	21,4%	1896	184	1712	96	4,0%	5,6%	66	2,7%	3,9%	142	5,9%	8,3%	304	12,6%	17,8%
Juvigny-le-Trente	2352	628	26,7%	1724	108	1616	43	1,8%	2,7%	46	2,0%	2,8%	91	3,9%	5,6%	180	7,7%	11,1%
Lessay	6704	2447	36,5%	4257	244	4013	181	2,7%	4,5%	327	4,9%	8,1%	277	4,1%	6,9%	785	11,7%	19,6%
Marigny	4549	1513	33,3%	3036	190	2846	224	4,9%	7,9%	138	3,0%	4,8%	259	5,7%	9,1%	621	13,7%	21,8%
Montebourg	4614	1857	40,2%	2757	119	2638	119	2,6%	4,5%	180	3,9%	6,8%	220	4,8%	8,3%	519	11,2%	19,7%
Montmartin-sur-Mer	5822	2028	34,8%	3794	231	3563	248	4,3%	7,0%	230	4,0%	6,5%	418	7,2%	11,7%	896	15,4%	25,1%
Mortain	5294	1695	32,0%	3599	240	3359	188	3,6%	5,6%	212	4,0%	6,3%	268	5,1%	8,0%	668	12,6%	19,9%
Octoville	11813	4445	37,6%	7368	276	7092	362	3,1%	5,1%	311	2,6%	4,4%	722	6,1%	10,2%	1395	11,8%	19,7%
Percy	4075	969	23,8%	3106	279	2827	159	3,9%	5,6%	162	4,0%	5,7%	245	6,0%	8,7%	566	13,9%	20,0%
Périers	4699	1322	28,1%	3377	255	3122	284	6,0%	9,1%	210	4,5%	6,7%	354	7,5%	11,3%	848	18,0%	27,2%
Pieux (les)	7524	2927	38,9%	4597	178	4419	201	2,7%	4,5%	204	2,7%	4,6%	540	7,2%	12,2%	945	12,6%	21,4%
Pontorson	5346	1319	24,7%	4027	269	3758	223	4,2%	5,9%	151	2,8%	4,0%	219	4,1%	5,8%	593	11,1%	15,8%
Quettehou	6975	2510	36,0%	4465	181	4284	320	4,6%	7,5%	242	3,5%	5,6%	288	4,1%	6,7%	850	12,2%	19,8%
Saint-Clair-sur-Elle	5160	2066	40,0%	3094	228	2866	258	5,0%	9,0%	123	2,4%	4,3%	275	5,3%	9,6%	656	12,7%	22,9%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8577	3004	35,0%	5573	368	5205	297	3,5%	5,7%	279	3,3%	5,4%	419	4,9%	8,0%	995	11,6%	19,1%
Saint-James	5483	1369	25,0%	4114	368	3746	238	4,3%	6,4%	108	2,0%	2,9%	280	5,1%	7,5%	626	11,4%	16,7%
Saint-Jean-de-Daye	4725	1353	28,6%	3372	278	3094	190	4,0%	6,1%	150	3,2%	4,8%	290	6,1%	9,4%	630	13,3%	20,4%
Saint-Lô est	9988	3714	37,2%	6274	328	5946	616	6,2%	10,4%	189	1,9%	3,2%	625	6,3%	10,5%	1430	14,3%	24,0%
Saint-Lô ouest	9108	2825	31,0%	6283	351	5932	551	6,0%	9,3%	175	1,9%	3,0%	574	6,3%	9,7%	1300	14,3%	21,9%
Saint-Malo-de-la-Lande	6819	2217	32,5%	4602	340	4262	294	4,3%	6,9%	223	3,3%	5,2%	398	5,8%	9,3%	915	13,4%	21,5%
Sainte-Mère-Eglise	5978	1913	32,0%	4065	301	3764	213	3,6%	5,7%	200	3,3%	5,3%	349	5,8%	9,3%	762	12,7%	20,2%
Saint-Pierre-Eglise	5945	2035	34,2%	3910	214	3696	209	3,5%	5,7%	233	3,9%	6,3%	321	5,4%	8,7%	763	12,8%	20,6%
Saint-Pois	2577	910	35,3%	1667	110	1557	79	3,1%	5,1%	47	1,8%	3,0%	82	3,2%	5,3%	208	8,1%	13,4%
Saint-Sauveur-Lendelin	3995	1486	37,2%	2509	140	2369	186	4,7%	7,9%	185	4,6%	7,8%	218	5,5%	9,2%	589	14,7%	24,9%

Saint-Sauveur-le-Vicomte	4828	1891	39,2%	2937	115	2822	134	2,8%	4,7%	149	3,1%	5,3%	297	6,2%	10,5%	580	12,0%	20,6%
Sartilly	5029	1729	34,4%	3300	169	3131	258	5,1%	8,2%	142	2,8%	4,5%	178	3,5%	5,7%	578	11,5%	18,5%
Sourdeval	4372	994	22,7%	3378	255	3123	135	3,1%	4,3%	114	2,6%	3,7%	207	4,7%	6,6%	456	10,4%	14,6%
Teilleul (Le)	2913	851	29,2%	2062	192	1870	93	3,2%	5,0%	93	3,2%	5,0%	89	3,1%	4,8%	275	9,4%	14,7%
Tessy-sur-Vire	3973	944	23,8%	3029	160	2869	159	4,0%	5,5%	144	3,6%	5,0%	206	5,2%	7,2%	509	12,8%	17,7%
Torigni-sur-Vire	8544	2540	29,7%	6004	567	5437	442	5,2%	8,1%	292	3,4%	5,4%	498	5,8%	9,2%	1232	14,4%	22,7%
Tourlaville	16562	6551	39,6%	10011	412	9599	649	3,9%	6,8%	402	2,4%	4,2%	992	6,0%	10,3%	2043	12,3%	21,3%
Valognes	9009	3370	37,4%	5639	339	5300	341	3,8%	6,4%	326	3,6%	6,2%	584	6,5%	11,0%	1251	13,9%	23,6%
Villedieu-les-Poêles	6317	1644	26,0%	4673	387	4286	285	4,5%	6,6%	225	3,6%	5,2%	378	6,0%	8,8%	888	14,1%	20,7%

Orne % I % E

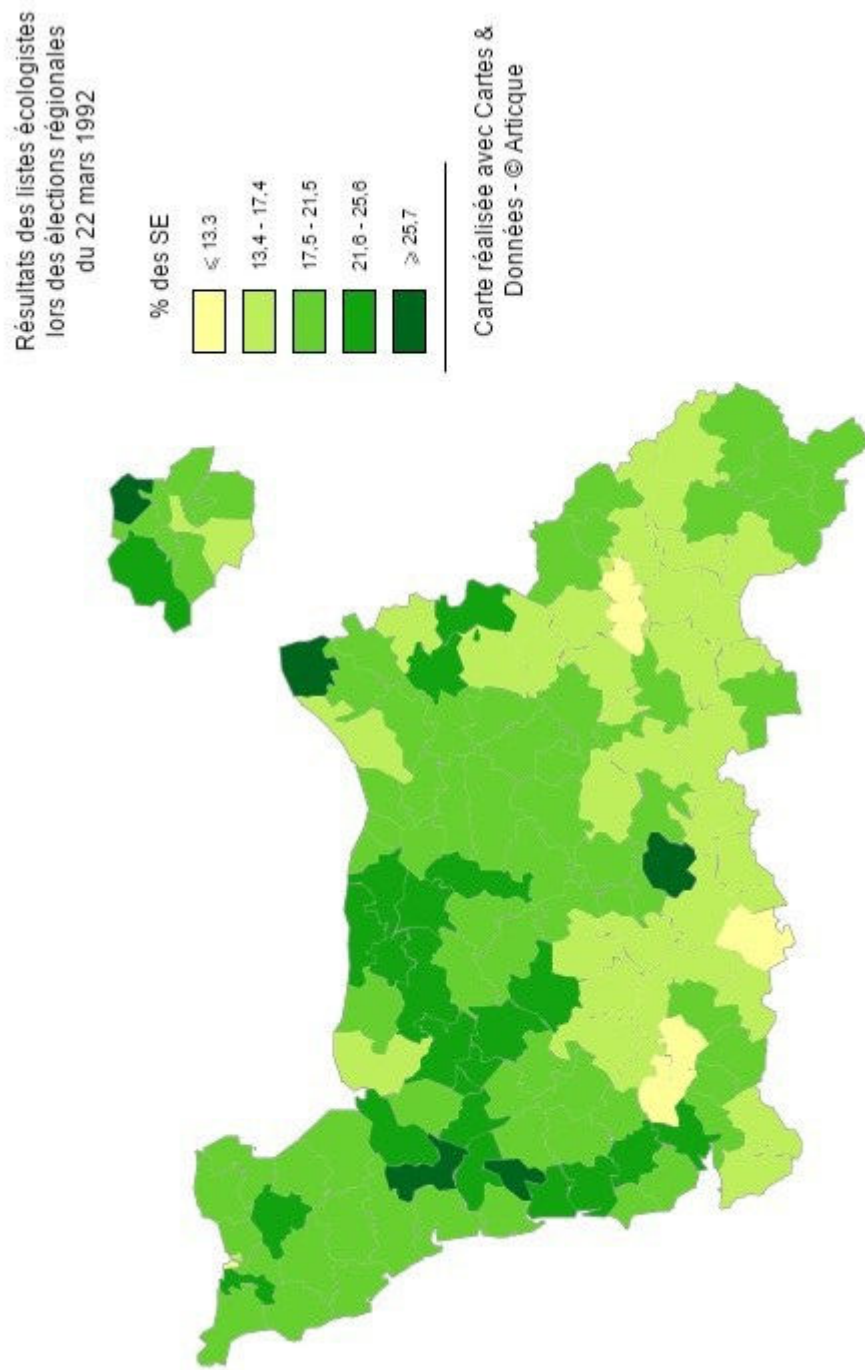
I	209792		
A	61475	29,3%	
V	148317	70,7%	
B / N	8625	4,1%	
E	139692	66,6%	
Liste Boisbault (GE)	11 774	5,6%	8,4%
Liste Pithois (Les Verts)	12 126	5,8%	8,7%
Total des écologistes	23 900	11,4%	17,1%

Cantons

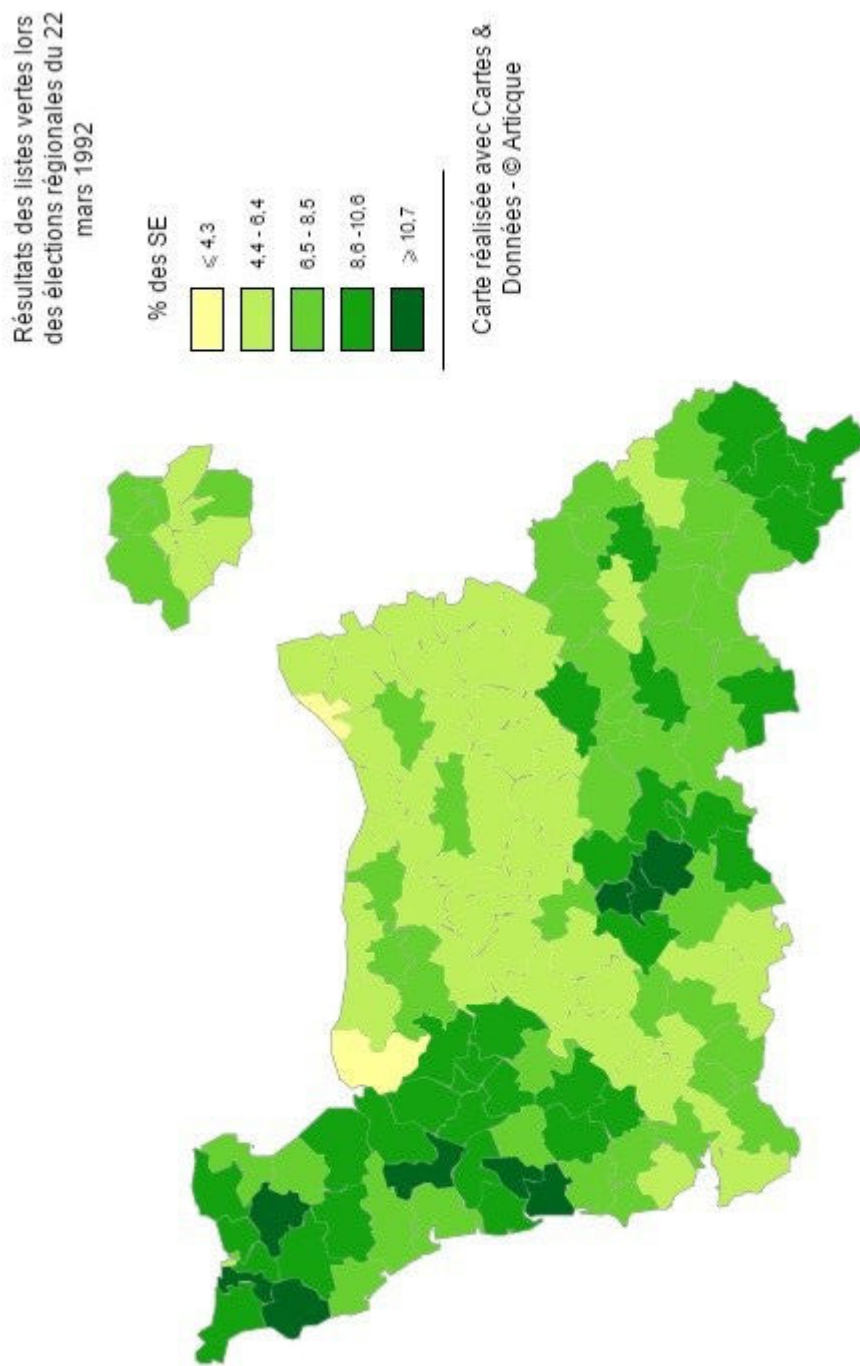
Alençon 1	I	A	%	V	B / N	E	GE	% I	% E	Verts	% I	% E	Total	% I	% E
Alençon 2	13394	4327	32,3%	9067	484	8583	809	6,0%	9,4%	765	5,7%	8,9%	1574	11,8%	18,3%
Alençon 3	8603	3299	38,3%	5304	213	5091	458	5,3%	9,0%	345	4,0%	6,8%	803	9,3%	15,8%
Argentan est	9857	3209	32,6%	6648	288	6360	524	5,3%	8,2%	493	5,0%	7,8%	1017	10,3%	16,0%
Argentan ouest	6256	1861	29,7%	4395	275	4120	350	5,6%	8,5%	296	4,7%	7,2%	646	10,3%	15,7%
Athis-de-l'Orne	7189	1976	27,5%	5213	318	4895	441	6,1%	9,0%	414	5,8%	8,5%	855	11,9%	17,5%
Bazoche-sur-Heône	6057	1759	29,0%	4298	195	4103	330	5,4%	8,0%	392	6,5%	9,6%	722	11,9%	17,6%
Bellême	2449	715	29,2%	1734	82	1652	146	6,0%	8,8%	116	4,7%	7,0%	262	10,7%	15,9%
Briouze	4635	1379	29,8%	3256	305	2951	300	6,5%	10,2%	266	5,7%	9,0%	566	12,2%	19,2%
Carrouges	3424	748	21,8%	2676	189	2487	189	5,5%	7,6%	261	7,6%	10,5%	450	13,1%	18,1%
Courtomer	3676	743	20,2%	2933	166	2767	200	5,4%	7,2%	209	5,7%	7,6%	409	11,1%	14,8%
	2213	611	27,6%	1602	71	1531	107	4,8%	7,0%	103	4,7%	6,7%	210	9,5%	13,7%

Domfront	8299	2396	28,9%	5903	457	5446	343	4,1%	6,3%	434	5,2%	8,0%	777	9,4%	14,3%
Ecouché	4451	1189	26,7%	3262	158	3104	198	4,4%	6,4%	242	5,4%	7,8%	440	9,9%	14,2%
Exmes	2315	378	16,3%	1937	102	1835	182	7,9%	9,9%	136	5,9%	7,4%	318	13,7%	17,3%
Ferté-Frénel (La)	2930	982	33,5%	1948	78	1870	212	7,2%	11,3%	121	4,1%	6,5%	333	11,4%	17,8%
Ferté-Macé (La)	7685	2144	27,9%	5541	224	5317	292	3,8%	5,5%	497	6,5%	9,3%	789	10,3%	14,8%
Flers nord	9765	2809	28,8%	6956	442	6514	565	5,8%	8,7%	754	7,7%	11,6%	1319	13,5%	20,2%
Flers sud	9647	2887	29,9%	6760	428	6332	539	5,6%	8,5%	794	8,2%	12,5%	1333	13,8%	21,1%
Gacé	3125	987	31,6%	2138	131	2007	143	4,6%	7,1%	148	4,7%	7,4%	291	9,3%	14,5%
Juvigny-sous-Andaine	5259	1406	26,7%	3853	242	3611	234	4,4%	6,5%	325	6,2%	9,0%	559	10,6%	15,5%
Laigle est	5727	1838	32,1%	3889	179	3710	376	6,6%	10,1%	288	5,0%	7,8%	664	11,6%	17,9%
Laigle ouest	6488	2004	30,9%	4484	274	4210	434	6,7%	10,3%	353	5,4%	8,4%	787	12,1%	18,7%
Longny-au-Perche	3096	750	24,2%	2346	175	2171	176	5,7%	8,1%	152	4,9%	7,0%	328	10,6%	15,1%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3380	911	27,0%	2469	127	2342	190	5,6%	8,1%	175	5,2%	7,5%	365	10,8%	15,6%
Merlerault (Le)	3369	903	26,8%	2466	183	2283	142	4,2%	6,2%	122	3,6%	5,3%	264	7,8%	11,6%
Messei	5561	1670	30,0%	3891	235	3656	278	5,0%	7,6%	705	12,7%	19,3%	983	17,7%	26,9%
Mortagne-au-Perche	6675	2166	32,4%	4509	267	4242	448	6,7%	10,6%	308	4,6%	7,3%	756	11,3%	17,8%
Motrée	3046	689	22,6%	2357	196	2161	201	6,6%	9,3%	187	6,1%	8,7%	388	12,7%	18,0%
Moulins-la-Marche	2859	691	24,2%	2168	128	2040	146	5,1%	7,2%	177	6,2%	8,7%	323	11,3%	15,8%
Nocé	3268	1092	33,4%	2176	117	2059	216	6,6%	10,5%	184	5,6%	8,9%	400	12,2%	19,4%
Passais	3521	936	26,6%	2585	211	2374	126	3,6%	5,3%	122	3,5%	5,1%	248	7,0%	10,4%
Pervençères	2785	676	24,3%	2109	147	1962	169	6,1%	8,6%	159	5,7%	8,1%	328	11,8%	16,7%
Putanges	3528	1024	29,0%	2504	148	2356	199	5,6%	8,4%	196	5,6%	8,3%	395	11,2%	16,8%
Rémalards	5131	1628	31,7%	3503	150	3353	381	7,4%	11,4%	295	5,7%	8,8%	676	13,2%	20,2%
Sées	5291	1627	30,8%	3664	170	3494	317	6,0%	9,1%	231	4,4%	6,6%	548	10,4%	15,7%
Theil (Le)	5093	1526	30,0%	3567	313	3254	275	5,4%	8,5%	308	6,0%	9,5%	583	11,4%	17,9%
Tinchebray	6251	1465	23,4%	4786	269	4517	315	5,0%	7,0%	426	6,8%	9,4%	741	11,9%	16,4%
Tourouvre	3414	1106	32,4%	2308	103	2205	203	5,9%	9,2%	137	4,0%	6,2%	340	10,0%	15,4%
Trun	4331	1268	29,3%	3063	172	2891	277	6,4%	9,6%	255	5,9%	8,8%	532	12,3%	18,4%
Vimoutiers	5749	1700	29,6%	4049	213	3836	343	6,0%	8,9%	235	4,1%	6,1%	578	10,1%	15,1%

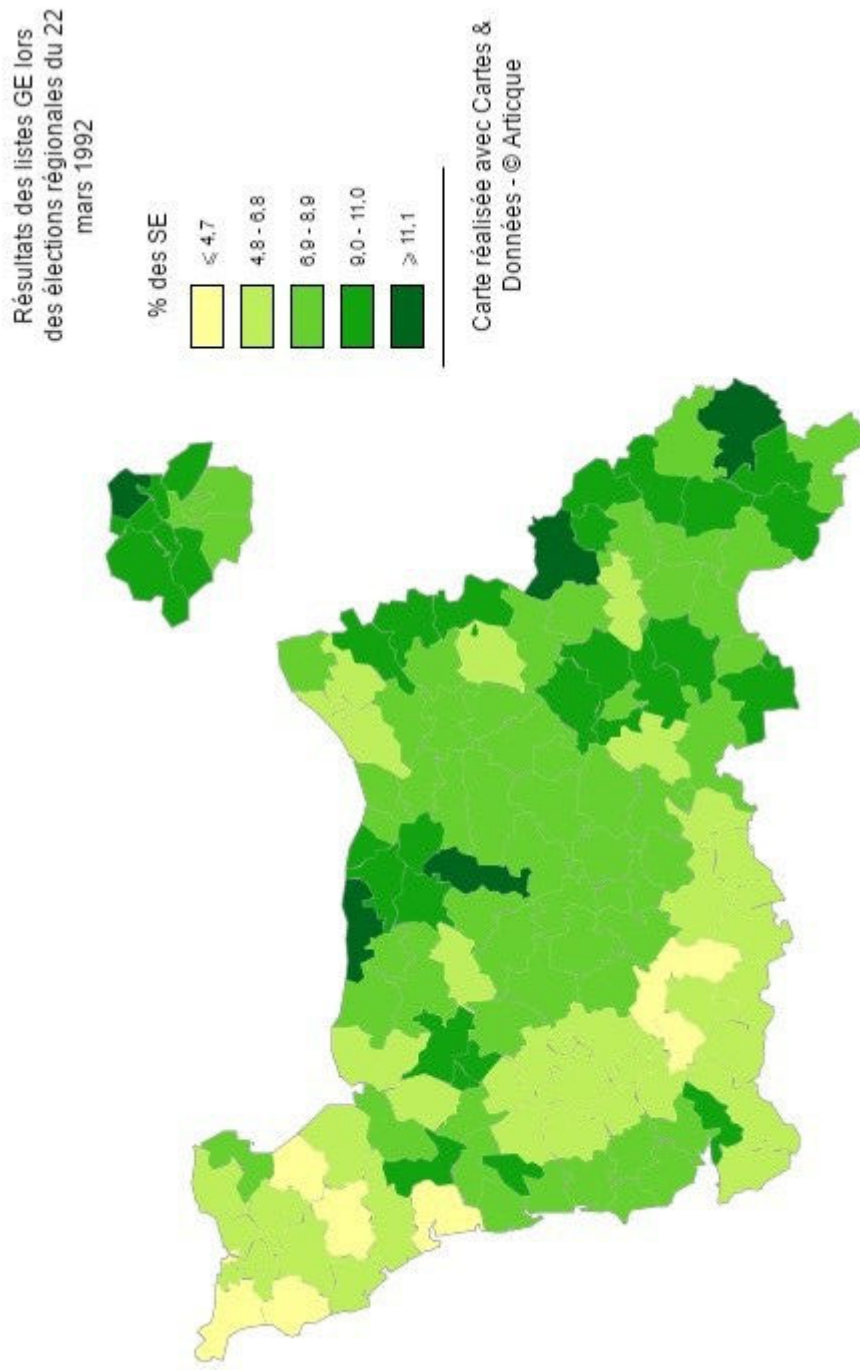
Annexe 88. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections régionales du 22 mars 1992



Annexe 89. Carte des résultats des listes vertes lors des élections régionales du 22 mars 1992



Annexe 90. Carte des résultats des listes GE lors des élections régionales du 22 mars 1992



Annexe 9I. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 22 mars 1992

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	461942		
A	142117	30,8%	
V	319825	69,2%	
B / N	18495	4,0%	
E	301330	65,2%	
Les Verts	25111	5,4%	8,3%
GE	3337	0,7%	1,1%
Ecologistes	4848	1,0%	1,6%
Divers	1275	0,3%	0,4%
Ecologistes			
Total des écologistes	34571	7,5%	11,5%

Calvados	R	% I	% E
I	187932		
A	61020	32,5%	
V	126912	67,5%	
B / N	7091	5,6%	
E	119821	94,4%	
Les Verts	10029	5,3%	8,4%
GE	2650	1,4%	2,2%
Ecologistes	4848	4,0%	4,0%
Divers	374	0,2%	0,3%
Ecologistes			
Total des écologistes	17901	9,5%	14,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E	GE	R	% I	% E	E	R	% I	% E	R	% I	% E	TE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5146	1606	31,2%	3540	271	3269	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	Jeanne	482	9,4%	14,7%	482	9,4%	14,7%	482	9,4%	14,7%
Balleroy	6561	2340	35,7%	4221	192	4029	Bougdour	486	7,4%	12,1%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	486	7,4%	12,1%
Bayeux	13972	5201	37,2%	8771	444	8327	Fauvel	522	3,7%	6,3%	/	0	0,0%	0,0%	Lemonnier	804	5,8%	9,7%	0	0,0%	0,0%	1326	9,5%	15,9%
Bény-Bocage (Le)	5444	1670	30,7%	3774	315	3459	Leblanc	362	6,6%	10,5%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	362	6,6%	10,5%

Bourgébus	11887	3012	25,3%	8875	532	8343	Allix	130 8	11,0%	15,7%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	1308	11,0%	15,7%	
Bretteville-sur-Laize	8761	2101	24,0%	6660	384	6276	Delahaye	328	3,7%	5,2%	/	0	0,0%	0,0%	Regnault	414	4,7%	6,6%	742	8,5%	11,8%	
Caen 1	11350	4017	35,4%	7333	331	7002	Lagrange	110 3	9,7%	15,8%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	1103	9,7%	15,8%	
Caen 10	12628	4579	36,3%	8049	429	7620	Gruénais	644	5,1%	8,5%	/	0	0,0%	0,0%	Placé	670	5,3%	8,8%	1314	10,4%	17,2%	
Caen 3	11401	4232	37,1%	7169	261	6908	Viaud	527	4,6%	7,6%	Bénard	859	7,5%	12,4%	/	0	0,0%	0,0%	1386	12,2%	20,1%	
Caen 4	7533	2748	36,5%	4785	158	4627	Leclercq	363	4,8%	7,8%	Marais	407	5,4%	8,8%	/	0	0,0%	0,0%	770	10,2%	16,6%	
Caen 5	8829	3383	38,3%	5446	295	5151	Roederer	611	6,9%	11,9%	Dramani-Issifou	762	8,6%	14,8%	/	0	0,0%	0,0%	1373	15,6%	26,7%	
Cambremér	3245	947	29,2%	2298	126	2172	Nahan	261	8,0%	12,0%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	261	8,0%	12,0%	
Caumont-L'Eventé	4080	1357	33,3%	2723	178	2545	Daniel	148	3,6%	5,8%	/	0	0,0%	0,0%	Patte	301	7,4%	11,8%	449	11,0%	17,6%	
Condé-sur-Noireau	6715	2172	32,3%	4543	175	4368	Leblanc	352	5,2%	8,1%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	352	5,2%	8,1%	
Creully	11121	3124	28,1%	7997	426	7571	Filiatre	106 1	9,5%	14,0%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	1061	9,5%	14,0%	
Dozulé	9602	2887	30,1%	6715	412	6303	Fettu	677	7,1%	10,7%	/	0	0,0%	0,0%	F	400	4,2%	6,3%	1077	11,2%	17,1%	
Falaise-Nord	7499	2034	27,1%	5465	367	5098	Viot	247	3,3%	4,8%	/	0	0,0%	0,0%	Lagrandie	270	3,6%	5,3%	517	6,9%	10,1%	
Falaise-Sud	6064	1958	32,3%	4106	230	3876	Ferrette	116	1,9%	3,0%	/	0	0,0%	0,0%	Biasczyk	258	4,3%	6,7%	374	6,2%	9,6%	
Lisieux 1	8276	2512	30,4%	5764	319	5445	/	0	0,0%	0,0%	Boisnard	622	7,5%	11,4%	/	0	0,0%	0,0%	Wellen	374	4,5%	6,9%
Lisieux 2	7926	2575	32,5%	5351	386	4965	Vallar	232	2,9%	4,7%	/	0	0,0%	0,0%	Géraud	410	5,2%	8,3%	642	8,1%	12,9%	
Lisieux 3	8962	2998	33,5%	5964	472	5492	Chapelle	310	3,5%	5,6%	/	0	0,0%	0,0%	Angelimi	454	5,1%	8,3%	764	8,5%	13,9%	
Livrot	4746	1660	35,0%	3086	162	2924	Poirier	199	4,2%	6,8%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	199	4,2%	6,8%	
Pont-L'Evêque	6184	1907	30,8%	4277	226	4051	Horn	172	2,8%	4,2%	/	0	0,0%	0,0%	Lamarre	385	6,2%	9,5%	557	9,0%	13,7%	

Manche R % I % E

I	165973
A	51668 31,1%
V	114305 68,9%
B / N	6545 3,9%
E	107760 64,9%
Les Verts	9812 5,9% 9,1%
GE	687 0,4% 0,6%
Divers écologistes	901 0,5% 0,8%
Total des écologistes	11400 6,9% 10,6%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Les Verts	R	% I	% E	GE	R	% I	% E	DIVERS	R	% I	% E	TE	% I	% E
Barneville-Carteret	5440	1688	31,0%	3752	156	3596	Cardine	273	5,0%	7,6%									273	5,0%	7,6%
Beaumont-Hague	6494	1876	28,9%	4618	201	4417	Girard	415	6,4%	9,4%									415	6,4%	9,4%
Brécéy	4387	1064	24,3%	3323	250	3073	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Bréhal	7229	2243	31,0%	4986	309	4677	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Briquebec	6824	2475	36,3%	4349	165	4184	Pezeril	590	8,6%	14,1%									590	8,6%	14,1%
Carentan	8495	2897	34,1%	5598	303	5295	Auvoire	580	6,8%	11,0%									580	6,8%	11,0%
Cherbourg sud-est	7835	3256	41,6%	4579	186	4393	Crinquette	545	7,0%	12,4%									545	7,0%	12,4%
Coutances	8478	2786	32,9%	5692	251	5441	Sagot	569	6,7%	10,5%	Vermeuil	687	8,1%	12,6%					1256	14,8%	23,1%
Equeurdreville-Hainneville	16710	6088	36,4%	10622	534	10088	Bosquet	224	13,4%	22,2%									2244	13,4%	22,2%
Haye du Puits (La)	5969	1782	29,9%	4187	226	3961	Guilbert	321	5,4%	8,1%									321	5,4%	8,1%
Isigny-le-Buat	2413	510	21,1%	1903	172	1731	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Juvigny-le-Tertre	2352	615	26,1%	1737	84	1653	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Percy	4075	954	23,4%	3121	168	2953	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Périers	4699	1290	27,5%	3409	133	3276	Guillot	175	3,7%	5,3%					Sanoner	462	11,3%	15,6%	462	11,3%	15,6%
Pontorson	5360	1318	24,6%	4042	210	3832	/	0	0,0%	0,0%									175	3,7%	5,3%
Saint-James	5483	1364	24,9%	4119	462	3657	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Saint-Jean-de-Daye	4725	1344	28,4%	3381	195	3186	Barbier	384	8,1%	12,1%									384	8,1%	12,1%
Saint-Lô ouest	9108	2790	30,6%	6318	288	6030	Cohin	464	5,1%	7,7%					Bauduin	439	4,8%	7,3%	903	9,9%	15,0%
Saint-Malo-de-la-Lande	6819	2216	32,5%	4603	338	4265	Fremont	913	13,4%	21,4%									913	13,4%	21,4%
Saint-Pierre-Eglise	5945	2024	34,0%	3921	172	3749	Josse	389	6,5%	10,4%									389	6,5%	10,4%
Sainte-Mère-Eglise	5978	1912	32,0%	4066	338	3728	Houel	702	11,7%	18,8%									702	11,7%	18,8%
Sourdeval	4372	963	22,0%	3409	98	3311	Botte	96	2,2%	2,9%									96	2,2%	2,9%
Teilleul (Le)	2913	845	29,0%	2068	243	1825	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Torigni-sur-Vire	8544	2440	28,6%	6104	457	5647	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%
Valognes	9009	3279	36,4%	5730	371	5359	Lecacheur	115	12,8%	21,5%									1152	12,8%	21,5%
Villedieu-les-Poëles	6317	1649	26,1%	4668	235	4433	/	0	0,0%	0,0%									0	0,0%	0,0%

Orne	R	% I	% E
I	108037		
A	29429	27,2%	
V	78608	72,8%	
B / N	4859	4,5%	
E	73749	68,3%	
Les Verts	5270	4,9%	7,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Alençon 3	9857	3184	32,3%	6673	275	6398	Bombeck	763	7,7%	11,9%
Argentan ouest	8825	2309	26,2%	6516	491	6025	/	0	0,0%	0,0%
Bellême	4634	1370	29,6%	3264	338	2926	/	0	0,0%	0,0%
Briouze	3424	745	21,8%	2679	257	2422	Marolleau	554	16,2%	22,9%
Carrouges	3726	784	21,0%	2942	138	2804	/	0	0,0%	0,0%
Domfront	8299	2380	28,7%	5919	357	5562	Barre	347	4,2%	6,2%
Exmes	2315	376	16,2%	1939	68	1871	/	0	0,0%	0,0%
Flers nord	9765	2783	28,5%	6982	435	6547	Madelaine	689	7,1%	10,5%
Flers sud	9620	2804	29,1%	6816	465	6351	Bouquerel	883	9,2%	13,9%
Juvigny-sous-Andaine	5259	1391	26,4%	3868	183	3685	Birrot	300	5,7%	8,1%
L'Aigle ouest	6488	1980	30,5%	4508	233	4275	Vassard	547	8,4%	12,8%
Longny-au-Perche	3101	735	23,7%	2366	95	2271	/	0	0,0%	0,0%
Merlerault (Le)	3369	900	26,7%	2469	139	2330	/	0	0,0%	0,0%
Mortrée	3096	737	23,8%	2359	131	2228	/	0	0,0%	0,0%
Moulins-la-Marche	2859	683	23,9%	2176	53	2123	/	0	0,0%	0,0%
Passais-la-Conception	3523	935	26,5%	2588	287	2301	/	0	0,0%	0,0%
Pervençères	2785	667	23,9%	2118	109	2009	/	0	0,0%	0,0%
Theil (Le)	5092	1525	29,9%	3567	304	3263	Volcker	725	14,2%	22,2%
Tinchebray	6251	1448	23,2%	4803	216	4587	Lucas	462	7,4%	10,1%
Vimoutiers	5749	1693	29,4%	4056	285	3771	/	0	0,0%	0,0%

Annexe 92. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 21 mars 1993

	R	% I	% E
Basse-Normandie			
I	987 799		
A	301 068	30,5%	
V	686 731	69,5%	
B / N	37107	3,8%	
E	649624	65,8%	
Entente des écologistes (EE)	52 555	5,3%	8,1%
Nouveaux écologistes (NE)	12727	1,3%	2,0%
Ecologiste ni droite ni gauche (EDG)	13066	1,3%	2,0%
Divers écologistes	2127	0,2%	0,3%
Total des écologistes	80 475	8,1%	12,4%
Calvados			
I	429176		
A	133200	31,0%	
V	295976	69,0%	
B / N	16111	3,8%	
E	279865	65,2%	
Entente des écologistes	22 471	5,2%	8,0%
Ecologiste ni droite ni gauche	13066	3,0%	4,7%
Nouveaux écologistes	2232	0,5%	0,8%
Divers écologistes	704	0,2%	0,3%
Total des écologistes	38 473	9,0%	13,7%
Circonscription de Caen-ouest			
I	66215		
A	22492	34,0%	
V	43723	66,0%	
B / N	2409	3,6%	
E	41314	62,4%	
Josette Bernard (EE)	4670	7,1%	11,3%
Michel Dufour (EDG)	1985	3,0%	4,8%
Céline Poulain (NE)	655	1,0%	1,6%
Total des écologistes	7310	11,0%	17,7%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Bernard	% I	% E	Dufour	% I	% E	Poulain	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 1	11516	3705	32,2%	7811	360	7451	868	7,5%	11,6%	312	2,7%	4,2%	106	0,9%	1,4%	1286	11,2%	17,3%
Caen 2	13435	4602	34,3%	8833	583	8250	1051	7,8%	12,7%	484	3,6%	5,9%	184	1,4%	2,2%	1719	12,8%	20,8%
Caen 3	11651	4022	34,5%	7629	413	7216	910	7,8%	12,6%	246	2,1%	3,4%	120	1,0%	1,7%	1276	11,0%	17,7%
Caen 8	11607	4017	34,6%	7590	377	7213	692	6,0%	9,6%	302	2,6%	4,2%	69	0,6%	1,0%	1063	9,2%	14,7%
Caen 9	9080	3692	40,7%	5388	304	5084	504	5,6%	9,9%	236	2,6%	4,6%	164	1,8%	3,2%	904	10,0%	17,8%
Tilly-sur-Seulles	8926	2454	27,5%	6472	372	6100	645	7,2%	10,6%	405	4,5%	6,6%	12	0,1%	0,2%	1062	11,9%	17,4%

Circonscription de Caen-est

	R	% I	% E
I	62910		
A	21477	34,1%	
V	41433	65,9%	
B / N	2620	4,2%	
E	38813	61,7%	
Alain Gruénais (EE)	3769	6,0%	9,7%
Arlette Vivier (EDG)	2047	3,3%	5,3%
Irène Lacroix (NE)	361	0,4%	0,7%
Total des écologistes	6177	9,8%	15,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Gruénais	% I	% E	Vivier	% I	% E	Lacroix	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 4	7613	2703	35,5%	4910	300	4610	462	6,1%	10,0%	216	2,8%	4,7%	96	1,3%	2,1%	774	10,2%	16,8%
Caen 5	9188	3445	37,5%	5743	353	5390	782	8,5%	14,5%	366	4,0%	6,8%	0	0,0%	0,0%	1148	12,5%	21,3%
Caen 6	9129	3288	36,0%	5841	318	5523	630	6,9%	11,4%	283	3,1%	5,1%	65	0,7%	1,2%	978	10,7%	17,7%
Caen 7	9690	3506	36,2%	6184	431	5753	441	4,6%	7,7%	291	3,0%	5,1%	64	0,7%	1,1%	796	8,2%	13,8%
Caen 10	13029	4512	34,6%	8517	528	7989	767	5,9%	9,6%	386	3,0%	4,8%	92	0,7%	1,2%	1245	9,6%	15,6%
Troarn	14261	4023	28,2%	10238	690	9548	687	4,8%	7,2%	505	3,5%	5,3%	44	0,3%	0,5%	1236	8,7%	12,9%

Circonscription de Lisieux-Falaise

	R	% I	% E
I	69076		
A	21737	31,5%	
V	47339	68,5%	
B / N	3017	4,4%	
E	44322	64,1%	
Eric Boisnard (EE)	2287	3,3%	5,2%
Alain Angelini (EDG)	1448	2,1%	3,3%
Pierre Blottière (NE)	518	0,8%	1,2%

Aladino Vallar (Divers)
Total des écologistes

	I	A	%	V	B / N	E	Boisnard	% I	% E	Angelini	% I	% E	Blotière	% I	% E	Vallar	% I	% E	TE	% I	% E
	704	1,0%	1,6%																		
	4957	7,2%	11,2%																		
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Boisnard	% I	% E	Angelini	% I	% E	Blotière	% I	% E	Vallar	% I	% E	TE	% I	% E
Bretteville sur Laize	8925	2493	27,9%	6432	434	5998	358	4,0%	6,0%	200	2,2%	3,3%	11	0,1%	0,2%	80	0,9%	1,3%	649	7,3%	10,8%
Falaise nord	7509	2244	29,9%	5265	388	4877	227	3,0%	4,7%	248	3,3%	5,1%	22	0,3%	0,5%	60	0,8%	1,2%	557	7,4%	11,4%
Falaise sud	6203	2113	34,1%	4090	294	3796	193	3,1%	5,1%	158	2,5%	4,2%	93	1,5%	2,4%	41	0,7%	1,1%	485	7,8%	12,8%
Listeux 1	2222	673	30,3%	1549	87	1462	75	3,4%	5,1%	24	1,1%	1,6%	12	0,5%	0,8%	26	1,2%	1,8%	137	6,2%	9,4%
Listeux 2	8091	2687	33,2%	5404	316	5088	257	3,2%	5,1%	120	1,5%	2,4%	110	1,4%	2,2%	135	1,7%	2,7%	622	7,7%	12,2%
Listeux 3	9078	2915	32,1%	6163	394	5769	312	3,4%	5,4%	124	1,4%	2,1%	72	0,8%	1,2%	122	1,3%	2,1%	630	6,9%	10,9%
Livarot	4753	1594	33,5%	3159	229	2930	138	2,9%	4,7%	85	1,8%	2,9%	30	0,6%	1,0%	37	0,8%	1,3%	290	6,1%	9,9%
Mézidon-Canon	7026	2148	30,6%	4878	298	4580	236	3,4%	5,2%	138	2,0%	3,0%	91	1,3%	2,0%	61	0,9%	1,3%	526	7,5%	11,5%
Morteaux-Coulbœuf	3477	1019	29,3%	2458	135	2323	106	3,0%	4,6%	101	2,9%	4,3%	0	0,0%	0,0%	24	0,7%	1,0%	231	6,6%	9,9%
Orbec	6262	2064	33,0%	4198	231	3967	182	2,9%	4,6%	117	1,9%	2,9%	44	0,7%	1,1%	59	0,9%	1,5%	402	6,4%	10,1%
Saint-Pierre-sur-Dives	5530	1787	32,3%	3743	211	3532	203	3,7%	5,7%	133	2,4%	3,8%	33	0,6%	0,9%	59	1,1%	1,7%	428	7,7%	12,1%

Circonscription de Pont l'Évêque

I
A
V
B / N
E
Corinne Hogo-Lepage (EE)
Michel Lamarre (EDG)
Sonia Germain (NE)
Total des écologistes

	R	% I	% E
I	69234		
A	21359	30,9%	
V	47875	69,1%	
B / N	2438	3,5%	
E	45437	65,6%	
	2806	4,1%	6,2%
	3037	4,4%	6,7%
	270	0,4%	0,6%
	6113	8,8%	13,5%

Cantons

	I	A	%	V	B / N	E	Lepage	% I	% E	Lamarre	% I	% E	Germain	% I	% E	TE	% I	% E
Blangy-le-Château	4581	1311	28,6%	3270	159	3111	211	4,6%	6,8%	169	3,7%	5,4%	0	0,0%	0,0%	380	8,3%	12,2%
Cabourg	13537	4339	32,1%	9198	617	8581	783	5,8%	9,1%	518	3,8%	6,0%	35	0,3%	0,4%	1336	9,9%	15,6%
Cambremer	3305	948	28,7%	2357	111	2246	136	4,1%	6,1%	96	2,9%	4,3%	0	0,0%	0,0%	232	7,0%	10,3%
Dozulé	9635	2699	28,0%	6936	389	6547	346	3,6%	5,3%	301	3,1%	4,6%	16	0,2%	0,2%	663	6,9%	10,1%
Honfleur	10671	3494	32,7%	7177	293	6884	311	2,9%	4,5%	875	8,2%	12,7%	129	1,2%	1,9%	1315	12,3%	19,1%
Listeux 1	6297	1927	30,6%	4370	272	4098	344	5,5%	8,4%	237	3,8%	5,8%	0	0,0%	0,0%	581	9,2%	14,2%
Pont l'Évêque	6441	1880	29,2%	4561	179	4382	206	3,2%	4,7%	208	3,2%	4,7%	26	0,4%	0,6%	440	6,8%	10,0%

Trouville-sur-Mer 14767 4761 32,2% 10006 418 9588 469 3,2% 4,9% 633 4,3% 6,6% 64 0,4% 0,7% 1166 7,9% 12,2%

Circonscription du Bessin-Côte de Nacre

	R	% I	% E
I	84233		
A	26019		
V	58214	69,1%	
B / N	2877	3,4%	
E	55337	65,7%	
Bernard Hérard (EE)	5116	6,1%	9,2%
Léon Lemonnier (EDG)	2363	2,8%	4,3%
Henri Bapst (NE)	399	0,5%	0,7%
Total des écologistes	7878	9,4%	14,2%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Hérard	% I	% E	Lemonnier	% I	% E	Bapst	% I	% E	TE	% I	% E
Balleroy	6657	2222	33,4%	4435	180	4255	366	5,5%	8,6%	198	3,0%	4,7%	6	0,1%	0,1%	570	8,6%	13,4%
Bayeux	14345	4896	34,1%	9449	467	8982	936	6,5%	10,4%	446	3,1%	5,0%	152	1,1%	1,7%	1534	10,7%	17,1%
Caumont-l'Eventé	4116	1247	30,3%	2869	141	2728	164	4,0%	6,0%	139	3,4%	5,1%	16	0,4%	0,6%	319	7,8%	11,7%
Creully	11580	3222	27,8%	8358	481	7877	1021	8,8%	13,0%	403	3,5%	5,1%	28	0,2%	0,4%	1452	12,5%	18,4%
Douvres-la-Délivrande	13597	4030	29,6%	9567	521	9046	998	7,3%	11,0%	385	2,8%	4,3%	56	0,4%	0,6%	1439	10,6%	15,9%
Isigny-sur-Mer	7743	2769	35,8%	4974	210	4764	227	2,9%	4,8%	128	1,7%	2,7%	22	0,3%	0,5%	377	4,9%	7,9%
Ouistreham	13566	3906	28,8%	9660	522	9138	768	5,7%	8,4%	328	2,4%	3,6%	60	0,4%	0,7%	1156	8,5%	12,7%
Ryes	7765	2223	28,6%	5542	242	5300	426	5,5%	8,0%	206	2,7%	3,9%	48	0,6%	0,9%	680	8,8%	12,8%
Trévières	4864	1504	30,9%	3360	113	3247	210	4,3%	6,5%	130	2,7%	4,0%	11	0,2%	0,3%	351	7,2%	10,8%

Circonscription de Vire

	R	% I	% E
I	77508		
A	20116		
V	57392	74,1%	
B / N	2750	3,6%	
E	54642	70,5%	
Jacques Leblanc (EE)	3823	4,9%	7,0%
Xavier Jeanne (EDG)	2186	2,8%	4,0%
Jacques Millet (NE)	29	0,1%	0,1%
Total des écologistes	6038	7,8%	11,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Leblanc	% I	% E	Jeanne	% I	% E	Millet	% I	% E	TE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5196	1451	27,9%	3745	162	3583	175	3,4%	4,9%	127	2,4%	3,5%	23	0,4%	0,6%	325	6,3%	9,1%

Bény-Bocage (Le)	5616	1444	25,7%	4172	142	4030	159	2,8%	3,9%	117	2,1%	2,9%	6	0,1%	0,15%	282	5,0%	7,0%
Bourguébus	12409	3282	26,4%	9127	650	8477	865	7,0%	10,2%	525	4,2%	6,2%	0	0,0%	0,00%	1390	11,2%	16,4%
Condé-sur-Noireau	6710	2130	31,7%	4580	196	4384	358	5,3%	8,2%	149	2,2%	3,4%	0	0,0%	0,00%	507	7,6%	11,6%
Ecrevy	11774	3052	25,9%	8722	489	8233	926	7,9%	11,2%	467	4,0%	5,7%	0	0,0%	0,00%	1393	11,8%	16,9%
Saint-Sever	5447	1213	22,3%	4234	138	4096	177	3,2%	4,3%	91	1,7%	2,2%	0	0,0%	0,00%	268	4,9%	6,5%
Thury Harcourt	6400	1653	25,8%	4747	232	4515	275	4,3%	6,1%	200	3,1%	4,4%	0	0,0%	0,00%	475	7,4%	10,5%
Vassy	4071	915	22,5%	3156	125	3031	141	3,5%	4,7%	76	1,9%	2,5%	0	0,0%	0,00%	217	5,3%	7,2%
Villers-Bocage	6201	1677	27,0%	4524	218	4306	301	4,9%	7,0%	210	3,4%	4,9%	0	0,0%	0,00%	511	8,2%	11,9%
Vire	13684	3299	24,1%	10385	398	9987	446	3,3%	4,5%	224	1,6%	2,2%	0	0,0%	0,00%	670	4,9%	6,7%

Manche R % I % E

I	346 826		
A	107 027	30,9%	
V	239 799	69,1%	
B / N	12695	3,7%	
E	227104	65,5%	
Etente des écologistes	19 790	5,7%	8,7%
Nouveaux écologistes	5563	1,6%	2,4%
Divers écologistes	1423	0,4%	0,6%
Total des écologistes	26 776	7,7%	11,8%

Circonscription de Saint-Lô

I	70414		
A	21174	30,1%	
V	49240	69,9%	
B / N	2409	3,4%	
E	46491	66,0%	
Didier Anger (EE)	4532	6,4%	9,7%
Grégoire Maryse (NE)	1176	1,7%	2,5%
Total des écologistes	5708	8,1%	12,3%

Cantons

Canisy	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E	Maryse	% I	% E	TE	% I	% E
	4732	1249	26,4%	3483	168	3315	307	6,5%	9,3%	72	1,5%	2,2%	379	8,0%	11,4%
Carentan	8726	2966	34,0%	5760	266	5494	489	5,6%	8,9%	142	1,6%	2,6%	631	7,2%	11,5%
Marigny	4647	1316	28,3%	3331	164	3167	271	5,8%	8,6%	89	1,9%	2,8%	360	7,7%	11,4%
Percy	4067	1088	26,8%	2979	140	2839	176	4,3%	6,2%	76	1,9%	2,7%	252	6,2%	8,9%

Saint-Clair-sur-Elle	5226	1814	34,7%	3412	226	3186	325	6,2%	10,2%	103	2,0%	3,2%	428	8,2%	13,4%
Saint-Jean-de-Daye	4784	1368	28,6%	3416	171	3245	285	6,0%	8,8%	77	1,6%	2,4%	362	7,6%	11,2%
Saint-Lô est	10057	3199	31,8%	6858	421	6437	863	8,6%	13,4%	164	1,6%	2,5%	1027	10,2%	16,0%
Saint-Lô ouest	9195	2853	31,0%	6342	337	6005	679	7,4%	11,3%	115	1,3%	1,9%	794	8,6%	13,2%
Tessy-sur-Vire	4031	786	19,5%	3245	113	3132	186	4,6%	5,9%	48	1,2%	1,5%	234	5,8%	7,5%
Torigny-sur-Vire	8698	2540	29,2%	6158	421	5737	523	6,0%	9,1%	154	1,8%	2,7%	677	7,8%	11,8%
Villedieu-les-Poêles	6251	1995	31,9%	4256	322	3934	428	6,8%	10,9%	136	2,2%	3,5%	564	9,0%	14,3%

Circonscription d'Avranches

	R	% I	% E
I	74272		
A	19984	26,9%	
V	54288	73,1%	
B / N	2409	3,2%	
E	51033	68,7%	
Lebascle Rémy (EE)	3425	4,6%	6,7%
Legrand Raymond (NE)	1852	2,5%	3,6%
Total des écologistes	5277	7,1%	10,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Lebascle	% I	% E	Legrand	% I	% E	TE	% I	% E
Avranches	13313	3676	27,6%	9637	624	9013	774	5,8%	8,6%	386	2,9%	4,3%	1160	8,7%	12,9%
Barenton	2762	723	26,2%	2039	103	1936	97	3,5%	5,0%	47	1,7%	2,4%	144	5,2%	7,4%
Brécey	4402	1162	26,4%	3240	209	3031	152	3,5%	5,0%	82	1,9%	2,7%	234	5,3%	7,7%
Ducey	4767	1269	26,6%	3498	207	3291	283	5,9%	8,6%	133	2,8%	4,0%	416	8,7%	12,6%
Isigny-le-Buat	2399	563	23,5%	1836	127	1709	97	4,0%	5,7%	49	2,0%	2,9%	146	6,1%	8,5%
Juvigny-le-Trente	2317	651	28,1%	1666	74	1592	72	3,1%	4,5%	33	1,4%	2,1%	105	4,5%	6,6%
Haye-Pesnel (La)	4618	1220	26,4%	3398	219	3179	247	5,3%	7,8%	151	3,3%	4,7%	398	8,6%	12,5%
Teilleul (Le)	2857	752	26,3%	2105	100	2005	94	3,3%	4,7%	59	2,1%	2,9%	153	5,4%	7,6%
Mortain	5332	1368	25,7%	3964	212	3752	313	5,9%	8,3%	148	2,8%	3,9%	461	8,6%	12,3%
Pontorson	5326	1560	29,3%	3766	257	3509	241	4,5%	6,9%	138	2,6%	3,9%	379	7,1%	10,8%
Sartilly	5095	1421	27,9%	3674	215	3459	262	5,1%	7,6%	125	2,5%	3,6%	387	7,6%	11,2%
Sourdeval	4337	1110	25,6%	3227	161	3066	78	1,8%	2,5%	70	1,6%	2,3%	148	3,4%	4,8%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8721	2258	25,9%	6463	379	6084	418	4,8%	6,9%	245	2,8%	4,0%	663	7,6%	10,9%
Saint-James	5458	1549	28,4%	3909	251	3658	240	4,4%	6,6%	129	2,4%	3,5%	369	6,8%	10,1%
Saint-Pois	2568	702	27,3%	1866	117	1749	57	2,2%	3,3%	57	2,2%	3,3%	114	4,4%	6,5%

Circonscription de Coutances-Granville									
	R	% I	% E						
I	69067								
A	22009	31,9%							
V	47058	68,1%							
B / N	2409	3,5%							
E	44915	65,0%							
Durchon Christine (EE)	3511	5,1%	7,8%						
Caillot Simone (Divers)	1423	2,1%	3,2%						
Dubuc Françoise (NE)	1037	1,5%	2,3%						
Total des écologistes	5971	8,6%	13,29%						
Cantons									
Bréhal	7352	2398	32,6%	4954	249	4705	388	5,3%	8,2%
Cerisy-la-Salle	4041	1235	30,6%	2806	119	2687	196	4,9%	7,3%
Coutances	8636	2587	30,0%	6049	225	5824	522	6,0%	9,0%
Gavray	4232	1180	27,9%	3052	131	2921	193	4,6%	6,6%
Granville	16405	5561	33,9%	10844	569	10275	885	5,4%	8,6%
Lessay	6741	2176	32,3%	4565	189	4376	225	3,3%	5,1%
Montmartin-sur-Mer	5931	1788	30,1%	4143	196	3947	336	5,7%	8,5%
Périers	4735	1621	34,2%	3114	182	2932	221	4,7%	7,5%
Saint-Malo-de-la-Lande	7044	2275	32,3%	4769	157	4612	338	4,8%	7,3%
Saint-Sauveur-Lendelin	3950	1188	30,1%	2762	126	2636	207	5,2%	7,9%
Circonscription de Valognes									
I	64888								
A	21555	33,2%							
V	43333	66,8%							
B / N	2206	3,4%							
E	41127	63,4%							
Roupsard Chantal (EE)	3647	5,6%	8,9%						
Rastello Guy (NE)	1498	2,3%	3,6%						
Total des écologistes	5145	7,9%	12,51%						
Cantons									
Barneville-sur-Mer	5486	1938	35,3%	3548	195	3353	244	4,4%	7,3%
Beaumont	6783	2128	31,4%	4655	285	4370	416	6,1%	9,5%

Briquebec	6982	2537	36,3%	4445	204	4241	371	5,3%	8,7%	139	2,0%	3,3%	510	7,3%	12,0%
Haye du Puits (la)	6070	1979	32,6%	4091	217	3874	339	5,6%	8,8%	165	2,7%	4,3%	504	8,3%	13,0%
Pieux (les)	7771	2702	34,8%	5069	300	4769	413	5,3%	8,7%	178	2,3%	3,7%	591	7,6%	12,4%
Montebourg	4695	1421	30,3%	3274	109	3165	285	6,1%	9,0%	121	2,6%	3,8%	406	8,6%	12,8%
Quettehou	6995	2267	32,4%	4728	209	4519	464	6,6%	10,3%	129	1,8%	2,9%	593	8,5%	13,1%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4880	1658	34,0%	3222	178	3044	214	4,4%	7,0%	111	2,3%	3,6%	325	6,7%	10,7%
Sainte-Mère-Eglise	5948	1795	30,2%	4153	190	3963	320	5,4%	8,1%	156	2,6%	3,9%	476	8,0%	12,0%
Valognes	9278	3130	33,7%	6148	319	5829	581	6,3%	10,0%	221	2,4%	3,8%	802	8,6%	13,8%

Circonscription de Cherbourg

	R	% I	% E
I	68185		
A	22305	32,7%	
V	45880	67,3%	
B / N	2342	3,4%	
E	43538	63,9%	
Magalhaes Jean-Claude (EE)	3647	5,3%	8,4%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Magalhaes	% I	% E
Cherbourg nord-ouest	7831	2542	32,5%	5289	180	5109	440	5,6%	8,6%
Cherbourg sud-est	8001	2831	35,4%	5170	233	4937	421	5,3%	8,5%
Equedreville	16901	5426	32,1%	11475	693	10782	1303	7,7%	12,1%
Octoville	12276	3949	32,2%	8327	437	7890	971	7,9%	12,3%
Saint-Pierre-Eglise	6085	1923	31,6%	4162	178	3984	367	6,0%	9,2%
Tourlaville	17091	5634	33,0%	11457	621	10836	1173	6,9%	10,8%

Orne	R	% I	% E
I	211 797		
A	60 841	28,7%	
V	150 956	71,3%	
B / N	8301	3,9%	
E	142655	67,4%	
Entente des écologistes	10 294	4,9%	7,2%
Nouveaux écologistes	4932	2,3%	3,5%
Total des écologistes	15 226	7,2%	10,7%

Circonscription d'Alençon			R	% I	% E															
I			71683																	
A			22014	30,7%																
V			49669	69,3%																
B/N			3193	4,5%																
E			46476	64,8%																
Buard Jean-Paul (EE)			3971	5,5%	8,5%															
Tragin Renée (NE)			2077	2,9%	4,5%															
Total des écologistes			6048	8,4%	13,0%															
Cantons			I	A	%	V	B/N	E	Buard	% I	% E	Tragin	% I	% E	TE	% I	% E			
Alençon 1			13571	4319	31,8%	9252	688	8564	993	7,3%	11,6%	466	3,4%	5,4%	1459	10,8%	17,0%			
Alençon 2			8721	3320	38,1%	5401	328	5073	491	5,6%	9,7%	236	2,7%	4,7%	727	8,3%	14,3%			
Alençon 3			9990	3292	33,0%	6698	406	6292	574	5,7%	9,1%	320	3,2%	5,1%	894	8,9%	14,2%			
Carrouges			3681	949	25,8%	2732	188	2544	203	5,5%	8,0%	89	2,4%	3,5%	292	7,9%	11,5%			
Courtomer			2217	630	28,4%	1587	66	1521	102	4,6%	6,7%	61	2,8%	4,0%	163	7,4%	10,7%			
Domfront			8254	2524	30,6%	5730	460	5270	362	4,4%	6,9%	214	2,6%	4,1%	576	7,0%	10,9%			
Ferté-Macé (La)			7725	2004	25,9%	5721	296	5425	449	5,8%	8,3%	216	2,8%	4,0%	665	8,6%	12,3%			
Juvigny-sous-Andaine			5294	1491	28,2%	3803	231	3572	224	4,2%	6,3%	130	2,5%	3,6%	354	6,7%	9,9%			
Mesle-sur-Sarthe (Le)			3385	930	27,5%	2455	119	2336	164	4,8%	7,0%	109	3,2%	4,7%	273	8,1%	11,7%			
Passais-la-Conception			3496	936	26,8%	2560	194	2366	132	3,8%	5,6%	80	2,3%	3,4%	212	6,1%	9,0%			
Sées			5349	1619	30,3%	3730	217	3513	277	5,2%	7,9%	156	2,9%	4,4%	433	8,1%	12,3%			
Circonscription de Mortagne-au-Perche			R	% I	% E															
I			67446																	
A			19336	28,7%																
V			48110	71,3%																
B/N			2248	3,3%																
E			45862	68,0%																
Rio Bertrand (EE)			3225	4,8%	7,0%															
Guerruci Michel (NE)			1591	2,4%	3,5%															
Total des écologistes			4816	7,1%	10,5%															
Cantons			I	A	%	V	B/N	E	Rio	% I	% E	Guerruci	% I	% E	TE	% I	% E			
L'Aigle est			5772	1689	29,3%	4083	195	3888	222	3,8%	5,7%	136	2,4%	3,5%	358	6,2%	9,2%			
L'Aigle ouest			6578	1945	29,6%	4633	219	4414	325	4,9%	7,4%	149	2,3%	3,4%	474	7,2%	10,7%			

Bazoches-sur-Hoëne	2483	648	26,1%	1835	69	1766	118	4,8%	6,7%	62	2,5%	3,5%	180	7,2%	10,2%
Bellême	4600	1194	26,0%	3406	164	3242	223	4,8%	6,9%	127	2,8%	3,9%	350	7,6%	10,8%
Ferté-Frénel (La)	3054	943	30,9%	2111	94	2017	191	6,3%	9,5%	48	1,6%	2,4%	239	7,8%	11,8%
Gacé	3191	969	30,4%	2222	116	2106	126	3,9%	6,0%	64	2,0%	3,0%	190	6,0%	9,0%
Longny-au-Perche	3134	896	28,6%	2238	88	2150	125	4,0%	5,8%	71	2,3%	3,3%	196	6,3%	9,1%
Merlerault	3410	1047	30,7%	2363	117	2246	156	4,6%	6,9%	56	1,6%	2,5%	212	6,2%	9,4%
Mortagne-au-Perche	6696	1894	28,3%	4802	203	4599	328	4,9%	7,1%	134	2,0%	2,9%	462	6,9%	10,0%
Moulins-la-Marche	2872	823	28,7%	2049	77	1972	104	3,6%	5,3%	55	1,9%	2,8%	159	5,5%	8,1%
Nocé	3256	855	26,3%	2401	129	2272	159	4,9%	7,0%	81	2,5%	3,6%	240	7,4%	10,6%
Pervenchères	2857	793	27,8%	2064	103	1961	152	5,3%	7,8%	54	1,9%	2,8%	206	7,2%	10,5%
Rémalard	5225	1404	26,9%	3821	186	3635	312	6,0%	8,6%	129	2,5%	3,5%	441	8,4%	12,1%
Theil (Le)	5192	1527	29,4%	3665	198	3467	273	5,3%	7,9%	162	3,1%	4,7%	435	8,4%	12,5%
Tourouvre	3387	1007	29,7%	2380	109	2271	137	4,0%	6,0%	71	2,1%	3,1%	208	6,1%	9,2%
Vimoutiers	5739	1702	29,7%	4037	181	3856	274	4,8%	7,1%	192	3,3%	5,0%	466	8,1%	12,1%

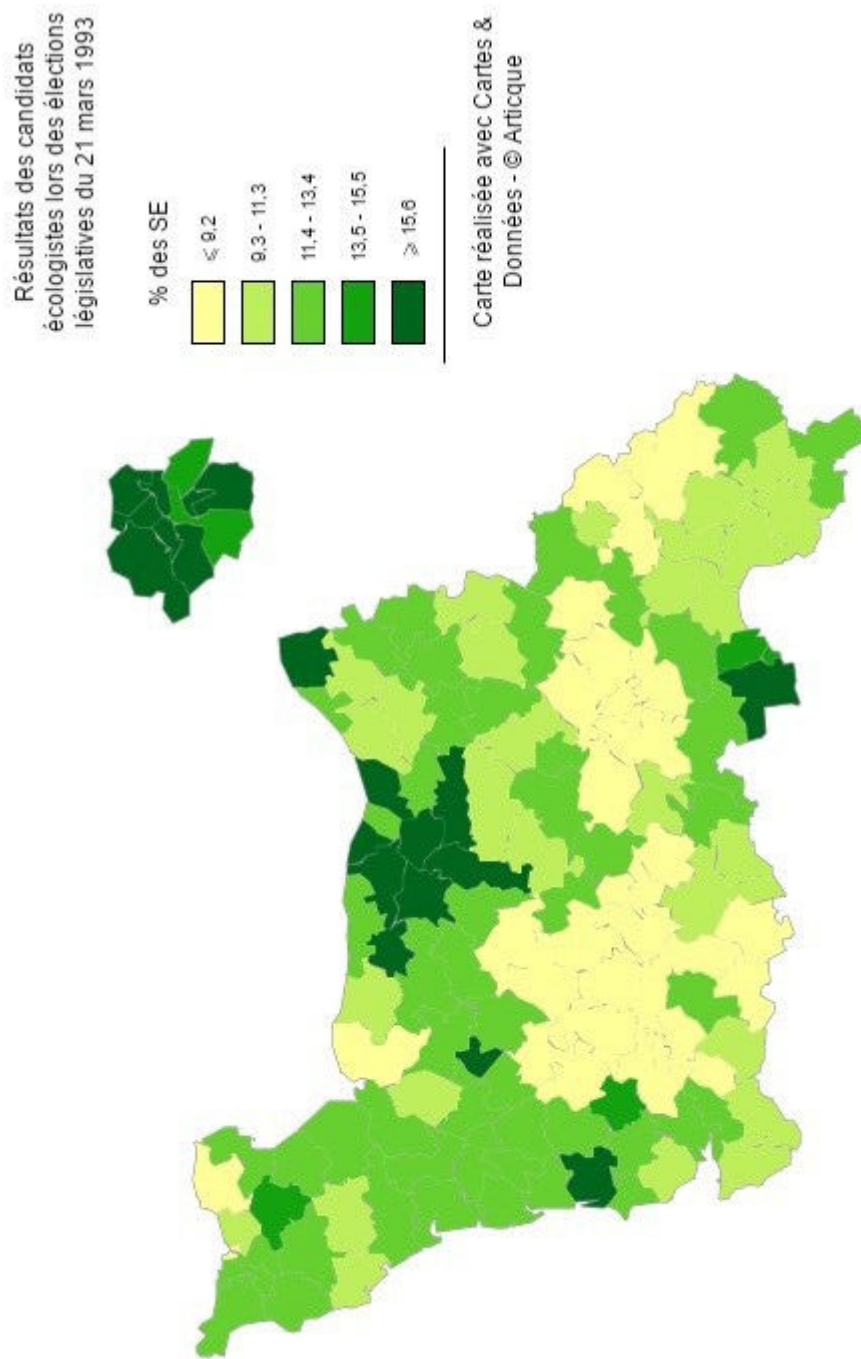
Circonscription d'Argentan-Flers

	R	% I	% E
I	72668		
A	19491	26,8%	
V	53177	73,2%	
B / N	2860	3,9%	
E	50317	69,2%	
Madelaine Dominique (EE)	3098	4,3%	6,2%
Montangérand Georges (NE)	1264	1,7%	2,5%
Total des écologistes	4362	6,0%	8,7%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Madelaine	% I	% E	Montangérand	% I	% E	TE	% I	% E
Argentan est	6414	1837	28,6%	4577	277	4300	194	3,0%	4,5%	129	2,0%	3,0%	323	5,0%	7,5%
Argentan ouest	7375	2125	28,8%	5250	307	4943	271	3,7%	5,5%	154	2,1%	3,1%	425	5,8%	8,6%
Athis-de-l'Orne	6014	1618	26,9%	4396	237	4159	432	7,2%	10,4%	117	1,9%	2,8%	549	9,1%	13,2%
Briouze	3443	750	21,8%	2693	138	2555	226	6,6%	8,8%	38	1,1%	1,5%	264	7,7%	10,3%
Ecouché	4489	1121	25,0%	3368	169	3199	156	3,5%	4,9%	75	1,7%	2,3%	231	5,1%	7,2%
Exmes	2245	572	25,5%	1673	95	1578	91	4,1%	5,8%	31	1,4%	2,0%	122	5,4%	7,7%
Flers nord	9948	2821	28,4%	7127	410	6717	432	4,3%	6,4%	184	1,8%	2,7%	616	6,2%	9,2%
Flers sud	9871	2813	28,5%	7058	375	6683	405	4,1%	6,1%	168	1,7%	2,5%	573	5,8%	8,6%

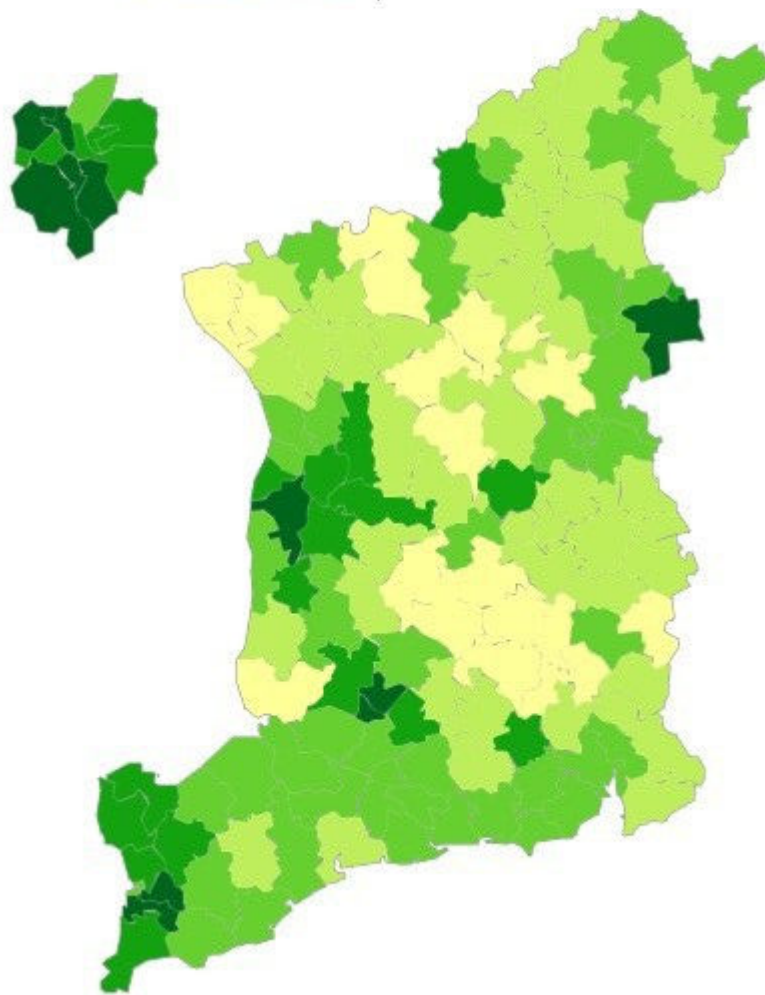
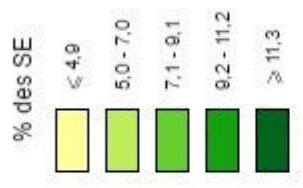
Messei	5588	1385	24,8%	4203	238	3965	237	4,2%	6,0%	92	1,6%	2,3%	329	5,9%	8,3%
Mortrée	3110	889	28,6%	2221	118	2103	105	3,4%	5,0%	59	1,9%	2,8%	164	5,3%	7,8%
Putanges-Pont-Ecrepin	3520	888	25,2%	2632	127	2505	170	4,8%	6,8%	49	1,4%	2,0%	219	6,2%	8,7%
Tinchebray	6322	1470	23,3%	4852	208	4644	255	4,0%	5,5%	75	1,2%	1,6%	330	5,2%	7,1%
Trun	4329	1202	27,8%	3127	161	2966	124	2,9%	4,2%	93	2,1%	3,1%	217	5,0%	7,3%

Annexe 93. Carte des résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 21 mars 1993



Annexe 94. Carte des résultats des candidats de l'Entente écologiste lors des élections législatives du 21 mars 1993

Résultats des candidats de
l'Entente écologiste lors des
élections législatives du 21
mars 1993




Carte réalisée avec Cartes &
Données - © Artique

Canton des PIEUX - Département de la Manche

Élections cantonales du 20 Mars 1994

Paulette ANGER

Professeur au collège des Pieux
depuis 24 ans.



Bonjour,

Au contact chaque jour d'adolescents, je me sens aussi trompée et révoltée qu'eux-mêmes devant une société qui se résigne à exclure une partie d'entre eux du travail, avant d'en avoir exclu certains de leurs parents !

"Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948:
Article 23: Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail à un salaire égal pour un travail égal.
Article 25: Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant"

Comment être crédible à leur yeux et responsable sinon en luttant pour que s'engagent les réformes de fond dont ce pays et les pays industrialisés en général, ont besoin en cette fin de siècle ?

PARTAGEONS PLUS ÉQUITABLEMENT LE TRAVAIL ET LES REVENUS


- Non pas timidement comme le veut une gauche aujourd'hui dans l'opposition, qui n'a pas agi quand elle en avait le pouvoir;
- Non pas à la manière d'une droite qui s'est emparée de l'idée pour mieux la dénaturer, en favorisant le patronat sans contre-partie, en instituant un "SMIG-jeune" totalement inacceptable.

Mobilisons, après un large débat, toutes les forces du pays, dont celle des FEMMES, si peu présentes dans les instances politiques et les institutions, alors que tant d'entre elles s'engagent dans le travail concret, associatif.

UNE SOCIÉTÉ QUI EXCLUT AUTANT ET DÉSESPERE SES JEUNES PREND LE RISQUE DE L'EXPLOSION SOCIALE.

Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, les générations à venir auront à résoudre des problèmes planétaires; nous n'avons qu'une seule Terre; il nous faut vivre en harmonie avec la nature et non contre elle. Les dégâts sont déjà lourds (pensons au "Sherbro") et la facture sera demain impitoyable si on continue.

PENSONS ENSEMBLE L'ÉCONOMIE - LE SOCIAL - L'ENVIRONNEMENT.



C'est dans cet esprit que travaillent les écologistes, là où ils sont élus,

**Sans esprit partisan
Sans esprit de Clocher.**

vu la candidate.

PENSER GLOBALEMENT AGIR LOCALEMENT.

Et pour le canton?

Ne nous trompons pas d'élection: le conseil général n'est ni la commune, ni le district, il ne s'agit pas de défendre son clocher contre celui du voisin, de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Un, une conseiller(e) général(e) se doit de rassembler, d'être le (la) représentant(e) de **toutes** les communes auprès du département.

Les deux gros chapitres du budget départemental sont l'aide sociale et l'entretien des collèges.

◆ Maintenir et développer l'emploi, c'est:

- répartir autrement les aides à l'agriculture:** les 100 000 premiers litres de lait doivent être payés plus cher que les autres - mise en place de prix différenciés selon les volumes de production.
 - aides à la désintensification, à la diversification, à l'agriculture biologique. Plus un seul paysan ne doit quitter sa terre!
 - inciter par des aides préférentielles à un développement maîtrisé et durable;**
 - redynamiser le tissu des petites et moyennes entreprises** mises à mal par les grands chantiers:
 - En construisant des **logements sociaux** qui manquent cruellement dans le canton: assurer le **droit au logement**.
 - En rénovant le collège des Pieux à la conception plus que contestable.
 - En explorant toutes les pistes créatrices d'emplois locaux comme la construction d'éoliennes abandonnée provisoirement à cause du peu d'empressement des décideurs.
 - En créant des emplois de proximité, soit liés à l'environnement, soit à la formation: aides aux devoirs et soutien scolaire pour que le moins possible d'enfants quittent l'école en position d'être marginalisés.
- Baser le seul développement du canton sur la construction des tranches 3 et 4 de la centrale, qui ne sont pas d'actualité, est illusoire. Aujourd'hui que le nucléaire est devenu un fait dans le Nord-Cotentin, **exercer un contrôle est nécessaire pour notre santé. Qui peut mieux le faire que les écologistes ?**

◆ Améliorer la politique de Santé

- Financer une vraie étude épidémiologique, ouvrir un centre de planning pour informer les jeunes sur la contraception et le SIDA, aider au maintien des personnes âgées à domicile.

◆ Développer et soutenir un tourisme contrôlé,

respectueux de l'environnement et des paysages. Faire respecter la loi littoral, ne pas encourager les projets démesurés et coûteux pour la collectivité (du type village vacances de 250 maisons par exemple).

◆ Valoriser et traiter les ordures ménagères et protéger l'eau:

- Le conseil général doit accélérer l'implantation de centres de traitement qui permettent de trier et de recycler les déchets afin d'en finir avec les décharges sauvages du département.
- Aider à une mise en conformité des fermes et de certaines maisons afin d'améliorer la qualité de l'eau.

Pour mettre en oeuvre cette politique, il faut des élus
écologistes au conseil général

VOTEZ POUR LES VERTS: L'ÉCOLOGIE
Paulette ANGER

Papier recyclé

Annexe 96. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 20 mars 1994.

Basse-Normandie			R	% I	% E																
I			543340																		
A			202753	37,32%																	
V			340587	62,68%																	
B / N			16095	2,96%																	
E			324492	59,72%																	
Les Verts			7 207	1,3%	2,2%																
GE			251	0,0%	0,1%																
Ecologistes ni droite ni gauche			2716	0,5%	0,8%																
NE			199	0,0%	0,1%																
Total des écologistes			10 373	1,9%	3,2%																
Calvados			R	% I	% E																
I			256823																		
A			100012	38,94%																	
V			156811	61,06%																	
B / N			6822	4,35%																	
E			149989	95,65%																	
Les Verts			3329	1,3%	2,2%																
GE			141	0,1%	0,1%																
Ecologistes ni droite ni gauche			2716	1,1%	1,8%																
Total des écologistes			6186	2,4%	4,1%																
Cantons																					
Balleroy	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E	GE	R	% I	% E	EDG	R	% I	% E	TE	% I	% E
	6658	2826	42,45%	3832	164	3668	Herard	389	5,8%	10,6%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	389	5,8%	10,6%
Blangy-le-Château	4628	1894	40,92%	2734	129	2605	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Bourguébus	12626	4468	35,39%	8158	462	7696	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Cabourg	13609	5007	36,79%	8602	320	8282	Fettu	512	3,8%	6,2%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	512	3,8%	6,2%
Caen 2	13521	6311	46,68%	7210	341	6869	Horn	806	6,0%	11,7%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	806	6,0%	11,7%
Caen 6	9040	4638	51,31%	4402	154	4248	Viot	302	3,3%	7,1%	Dramani-Issifou	141	1,6%	3,3%	/	0	0,0%	0,0%	443	4,9%	10,4%
Caen 7	9819	4206	42,84%	5613	201	5412	Maillard	288	2,9%	5,3%	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	288	2,9%	5,3%

Caen 8	11496	5889	51,23%	5607	224	5383	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Caen 9	9006	4582	50,88%	4424	154	4270	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Douvres	13734	5516	40,16%	8218	285	7933	Quesney	690	5,0%	8,7%	/	0	0,0%	0,0%	690	5,0%	8,7%
Ecrevy	11832	4355	36,81%	7477	357	7120	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Honfleur	10729	4361	40,65%	6368	223	6145	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Isigny-sur-Mer	7636	2794	36,59%	4842	187	4655	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Mézidon-Canon	6978	2313	33,15%	4665	176	4489	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Morteaux-Coulbœuf	3450	1171	33,94%	2279	60	2219	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Orbec	6233	2160	34,65%	4073	130	3943	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Ouistreham	13761	5291	38,45%	8470	333	8137	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Ryes	7797	3079	39,49%	4718	157	4561	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Saint-Pierre-sur-Dives	5496	1805	32,84%	3691	145	3546	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Saint-Sever-Calvados	5458	1515	27,76%	3943	260	3683	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Thury-Harcourt	6337	2227	35,14%	4110	227	3883	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Tilly-sur-Seules	9073	3417	37,66%	5656	259	5397	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	501	3,7%	9,3%
Trévières	4861	1900	39,09%	2961	121	2840	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Troan	14350	5751	40,08%	8599	556	8043	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Trouville-sur-Mer	14571	6055	41,56%	8516	497	8019	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Vassy	4058	1149	28,31%	2909	182	2727	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Villers-Bocage	6253	2135	34,14%	4118	211	3907	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%	284	2,1%	7,3%
Vire	13813	3197	23,14%	10616	307	10309	Leblanc	342	2,5%	3,3%	/	0	0,0%	0,0%	342	2,5%	3,3%
Manche	R	% I	% E														
I	178893																
A	66670	37,27%															
V	112223	62,73%															
B / N	5852	3,27%															
E	106371	59,46%															
Les Verts	2828	1,6%	2,7%														
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E							
Avranches	13356	4596	34,41%	8760	585	8175	/	0	0,0%	0,0%							

Barenton	2765	839	30,34%	1926	152	1774	/	0	0,0%	0,0%
Canisy	4732	1474	31,15%	3258	166	3092	/	0	0,0%	0,0%
Cerisy-la-Salle	4075	1408	34,55%	2667	137	2530	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg nord-ouest	7869	3963	50,36%	3906	153	3753	Crinquette	289	3,7%	7,7%
Ducey	4808	1262	26,25%	3546	102	3444	/	0	0,0%	0,0%
Gavray	4161	1581	38,00%	2580	471	2109	/	0	0,0%	0,0%
Granville	16606	6957	41,89%	9649	461	9188	/	0	0,0%	0,0%
Haye-Pesnel (La)	4637	1415	30,52%	3222	214	3008	/	0	0,0%	0,0%
Lessay	6794	2237	32,93%	4557	194	4363	/	0	0,0%	0,0%
Marigny	4654	1408	30,25%	3246	176	3070	/	0	0,0%	0,0%
Montebourg	4686	1544	32,95%	3142	91	3051	/	0	0,0%	0,0%
Montmartin-sur-Mer	5907	2259	38,24%	3648	244	3404	/	0	0,0%	0,0%
Mortain	5334	1336	25,05%	3998	207	3791	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg sud-ouest	12182	5632	46,23%	6550	330	6220	Magalhaes	736	6,0%	11,8%
Pieux (les)	7817	3002	38,40%	4815	117	4698	Anger	504	6,4%	10,7%
Quettehou	7041	2874	40,82%	4167	186	3981	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Clair-sur-Elle	5272	2119	40,19%	3153	189	2964	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8700	2191	25,18%	6509	265	6244	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Lô est	9929	4272	43,03%	5657	350	5307	Cohin	241	2,4%	4,5%
Saint-Pois	2531	639	25,25%	1892	48	1844	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Sauveur-Lendelin	3933	1235	31,40%	2698	97	2601	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4874	2052	42,10%	2822	321	2501	/	0	0,0%	0,0%
Sartilly	5048	1620	32,09%	3428	112	3316	/	0	0,0%	0,0%
Tessy-sur-Vire	4047	813	20,09%	3234	87	3147	/	0	0,0%	0,0%
Tourlaville	17135	7942	46,35%	9193	397	8796	Vignet	1058	6,2%	12,0%

Orne R % I % E

I 107624

A 36071 33,52%

V 71553 66,48%

B / N 3421 3,18%

E 68132 63,31%

Les Verts	1 050	1,5%																	
GE	110	0,2%																	
NE	199	0,3%																	
Total	1 359	2,0%																	
	I	A	%	V	B/N	E	Verts	R	% I	% E	GE	R	% I	% E	NE	R	% I	% E	
Cantons																			
Alençon 1	13684	5688	58,43%	7996	434	7562	/	0,0%	0,0%	/		199	1,5%	2,6%	Tragin				
Alençon 2	8688	4155	52,18%	4533	267	4266	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Argentan est	6471	2351	63,67%	4120	227	3893	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Athis-de-l'Orne	5991	1993	66,73%	3998	237	3761	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Bazoches-sur-Helène	2493	635	74,53%	1858	93	1765	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Courtomer	2188	494	77,42%	1694	51	1643	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Ecouché	4504	1383	69,29%	3121	264	2857	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Ferté-Frénel (La)	3099	989	68,09%	2110	56	2054	/	0,0%	0,0%	Rio	110	3,5%	5,4%	/					
Ferté-Macé (La)	7736	2216	71,35%	5520	309	5211	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Gacé	3156	831	73,67%	2325	106	2219	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
L'Aigle est	5781	2152	62,77%	3629	112	3517	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Longny-au-Perche	3163	928	70,66%	2235	154	2081	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3354	981	70,75%	2373	99	2274	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Messei	5578	1755	68,54%	3823	159	3664	Pithois	1050	18,8	%	28,7%	/	0,0%	0,0%	/				
Mortagne-au-Perche	6714	2401	64,24%	4313	216	4097	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Nocé	3239	1074	66,84%	2165	123	2042	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Putanges	3560	913	74,35%	2647	75	2572	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Rémalards	5247	1537	70,71%	3710	109	3601	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Sées	5312	1557	70,69%	3755	164	3591	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Tourouvre	3381	897	73,47%	2484	76	2408	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				
Trun	4285	1141	73,37%	3144	90	3054	/	0,0%	0,0%	/			0,0%	0,0%	/				

Annexe 97. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 12 juin 1994

Basse-Normandie															
I	985563														
A	472550	47,9%													
V	513013	52,1%													
B / N	29853	3,0%													
E	483160	49,0%													
Liste Isler-Béguin	15958	1,6%	0,03												
Liste Lalonde	10680	1,1%	2,2%												
Total des écologistes	26638	2,7%	5,5%												
Calvados															
	R	% I	% E												
I	428465														
A	206015	48,1%													
V	222450	51,9%													
B / N	11900	5,3%													
E	210550	49,1%													
Liste Isler-Béguin	7024	1,6%	3,3%												
Liste Lalonde	5118	1,2%	2,4%												
Total des écologistes	12142	2,8%	5,8%												
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	I-B	% I	% E	L	% I	% E	T E	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5218	2452	47,0%	2766	198	2568	115	2,2%	4,5%	68	1,3%	2,6%	183	3,5%	7,1%
Balleroy	6659	3694	55,5%	2965	210	2755	85	1,3%	3,1%	45	0,7%	1,6%	130	2,0%	4,7%
Bayeux	14477	7325	50,6%	7152	428	6724	253	1,7%	3,8%	164	1,1%	2,4%	417	2,9%	6,2%
Blangy-le-Château	4624	2058	44,5%	2566	137	2429	88	1,9%	3,6%	69	1,5%	2,8%	157	3,4%	6,5%
Bourguébus	12623	5935	47,0%	6688	373	6315	222	1,8%	3,5%	155	1,2%	2,5%	377	3,0%	6,0%
Bretteville -sur-Laize	8878	3578	40,3%	5300	316	4984	159	1,8%	3,2%	114	1,3%	2,3%	273	3,1%	5,5%
Cabourg	13564	6711	49,5%	6853	336	6517	179	1,3%	2,7%	137	1,0%	2,1%	316	2,3%	4,8%
Caen 1	11528	5284	45,8%	6244	201	6043	215	1,9%	3,6%	133	1,2%	2,2%	348	3,0%	5,8%
Caen 10	12847	6072	47,3%	6775	348	6427	253	2,0%	3,9%	211	1,6%	3,3%	464	3,6%	7,2%
Caen 2	13460	7185	53,4%	6275	283	5992	273	2,0%	4,6%	179	1,3%	3,0%	452	3,4%	7,5%
Caen 3	11472	5479	47,8%	5993	190	5803	218	1,9%	3,8%	176	1,5%	3,0%	394	3,4%	6,8%
Caen 4	7549	3701	49,0%	3848	146	3702	190	2,5%	5,1%	126	1,7%	3,4%	316	4,2%	8,5%
Caen 5	9079	4961	54,6%	4118	173	3945	191	2,1%	4,8%	139	1,5%	3,5%	330	3,6%	8,4%
Caen 6	8977	4729	52,7%	4248	141	4107	156	1,7%	3,8%	102	1,1%	2,5%	258	2,9%	6,3%
Caen 7	9776	5309	54,3%	4467	230	4237	156	1,6%	3,7%	104	1,1%	2,5%	260	2,7%	6,1%
Caen 8	11453	5812	50,7%	5641	188	5453	188	1,6%	3,4%	106	0,9%	1,9%	294	2,6%	5,4%
Caen 9	8963	5036	56,2%	3927	175	3752	127	1,4%	3,4%	107	1,2%	2,9%	234	2,6%	6,2%
Cambremer	3294	1319	40,0%	1975	91	1884	52	1,6%	2,8%	48	1,5%	2,5%	100	3,0%	5,3%
Caumont-L'Eventé	4088	1946	47,6%	2142	127	2015	61	1,5%	3,0%	38	0,9%	1,9%	99	2,4%	4,9%
Condé-sur-Noireau	6539	2974	45,5%	3565	233	3332	130	2,0%	3,9%	75	1,1%	2,3%	205	3,1%	6,2%
Creully	11765	4959	42,2%	6806	334	6472	248	2,1%	3,8%	211	1,8%	3,3%	459	3,9%	7,1%
Douvres-la-Délivrande	13699	6525	47,6%	7174	265	6909	243	1,8%	3,5%	189	1,4%	2,7%	432	3,2%	6,3%
Dozulé	9559	4010	41,9%	5549	304	5245	143	1,5%	2,7%	113	1,2%	2,2%	256	2,7%	4,9%
Evrecy	11841	5362	45,3%	6479	323	6156	232	2,0%	3,8%	188	1,6%	3,1%	420	3,5%	6,8%
Falaise nord	7531	3221	42,8%	4310	257	4053	143	1,9%	3,5%	94	1,2%	2,3%	237	3,1%	5,8%

Falaise sud	6217	2953	47,5%	3264	224	3040	49	0,8%	1,6%	73	1,2%	2,4%	122	2,0%	4,0%
Honfleur	10712	5725	53,4%	4987	226	4761	164	1,5%	3,4%	142	1,3%	3,0%	306	2,9%	6,4%
Isigny-sur-Mer	7601	4066	53,5%	3535	157	3378	56	0,7%	1,7%	38	0,5%	1,1%	94	1,2%	2,8%
Bény-Bocage (Le)	5597	2727	48,7%	2870	239	2631	72	1,3%	2,7%	48	0,9%	1,8%	120	2,1%	4,6%
Lisieux 1	8482	3580	42,2%	4902	271	4631	155	1,8%	3,3%	113	1,3%	2,4%	268	3,2%	5,8%
Lisieux 2	8033	3691	45,9%	4342	325	4017	136	1,7%	3,4%	104	1,3%	2,6%	240	3,0%	6,0%
Lisieux 3	8969	3895	43,4%	5074	351	4723	163	1,8%	3,5%	105	1,2%	2,2%	268	3,0%	5,7%
Livarot	4780	2193	45,9%	2587	172	2415	63	1,3%	2,6%	51	1,1%	2,1%	114	2,4%	4,7%
Mézidon-Canon	6965	3295	47,3%	3670	207	3463	68	1,0%	2,0%	77	1,1%	2,2%	145	2,1%	4,2%
Morteaux-Coulibœuf	3431	1590	46,3%	1841	96	1745	38	1,1%	2,2%	30	0,9%	1,7%	68	2,0%	3,9%
Orbec	6220	3040	48,9%	3180	204	2976	70	1,1%	2,4%	72	1,2%	2,4%	142	2,3%	4,8%
Ouistreham	13716	6799	49,6%	6917	312	6605	190	1,4%	2,9%	150	1,1%	2,3%	340	2,5%	5,1%
Pont-L'Evêque	6407	2698	42,1%	3709	236	3473	111	1,7%	3,2%	118	1,8%	3,4%	229	3,6%	6,6%
Ryes	7775	3749	48,2%	4026	209	3817	109	1,4%	2,9%	80	1,0%	2,1%	189	2,4%	5,0%
Saint-Pierre-sur-Dives	5495	2750	50,0%	2745	165	2580	78	1,4%	3,0%	44	0,8%	1,7%	122	2,2%	4,7%
Saint-Sever	5452	2513	46,1%	2939	234	2705	60	1,1%	2,2%	45	0,8%	1,7%	105	1,9%	3,9%
Thury-Harcourt	6329	2887	45,6%	3442	196	3246	100	1,6%	3,1%	56	0,9%	1,7%	156	2,5%	4,8%
Tilly-sur-Seulles	9071	4187	46,2%	4884	269	4615	181	2,0%	3,9%	95	1,0%	2,1%	276	3,0%	6,0%
Trévières	4854	2365	48,7%	2489	134	2355	75	1,5%	3,2%	26	0,5%	1,1%	101	2,1%	4,3%
Troan	14343	7181	50,1%	7162	388	6774	219	1,5%	3,2%	157	1,1%	2,3%	376	2,6%	5,6%
Trouville-sur-Mer	14485	6818	47,1%	7667	364	7303	189	1,3%	2,6%	132	0,9%	1,8%	321	2,2%	4,4%
Vassy	4052	1946	48,0%	2106	184	1922	57	1,4%	3,0%	36	0,9%	1,9%	93	2,3%	4,8%
Villers-Bocage	6256	2969	47,5%	3287	225	3062	98	1,6%	3,2%	66	1,1%	2,2%	164	2,6%	5,4%
Vire	13760	6761	49,1%	6999	505	6494	203	1,5%	3,1%	169	1,2%	2,6%	372	2,7%	5,7%

Manche	R	% I	% E
I	345963		
A	170132	49,2%	
V	175831	50,8%	
B / N	10570	3,1%	
E	165261	47,8%	
Liste Isler-Béguin	5447	1,6%	3,3%
Liste Lalonde	3079	0,9%	1,9%
Total des écologistes	8526	2,5%	5,2%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	I-B	% I	% E	L	% I	% E	T E	% I	% E
Avranches	13299	6426	48,3%	6873	422	6451	225	1,7%	3,5%	145	1,1%	2,2%	370	2,8%	5,7%
Barenton	2762	1290	46,7%	1472	178	1294	30	1,1%	2,3%	14	0,5%	1,1%	44	1,6%	3,4%
Barneville-sur-Mer	5417	2559	47,2%	2858	138	2720	77	1,4%	2,8%	57	1,1%	2,1%	134	2,5%	4,9%
Beaumont-Hague	6821	3122	45,8%	3699	173	3526	150	2,2%	4,3%	68	1,0%	1,9%	218	3,2%	6,2%
Brécey	4366	1800	41,2%	2566	228	2338	48	1,1%	2,1%	33	0,8%	1,4%	81	1,9%	3,5%
Bréhal	7403	3402	46,0%	4001	262	3739	136	1,8%	3,6%	65	0,9%	1,7%	201	2,7%	5,4%
Bricquebec	6978	3574	51,2%	3404	167	3237	92	1,3%	2,8%	54	0,8%	1,7%	146	2,1%	4,5%
Canisy	4734	2367	50,0%	2367	174	2193	86	1,8%	3,9%	43	0,9%	2,0%	129	2,7%	5,9%
Carentan	8709	4243	48,7%	4466	251	4215	119	1,4%	2,8%	65	0,7%	1,5%	184	2,1%	4,4%
Cerisy-la-Salle	4060	2056	50,6%	2004	142	1862	50	1,2%	2,7%	23	0,6%	1,2%	73	1,8%	3,9%
Cherbourg nord-ouest	7800	4158	53,3%	3642	105	3537	105	1,3%	3,0%	56	0,7%	1,6%	161	2,1%	4,6%

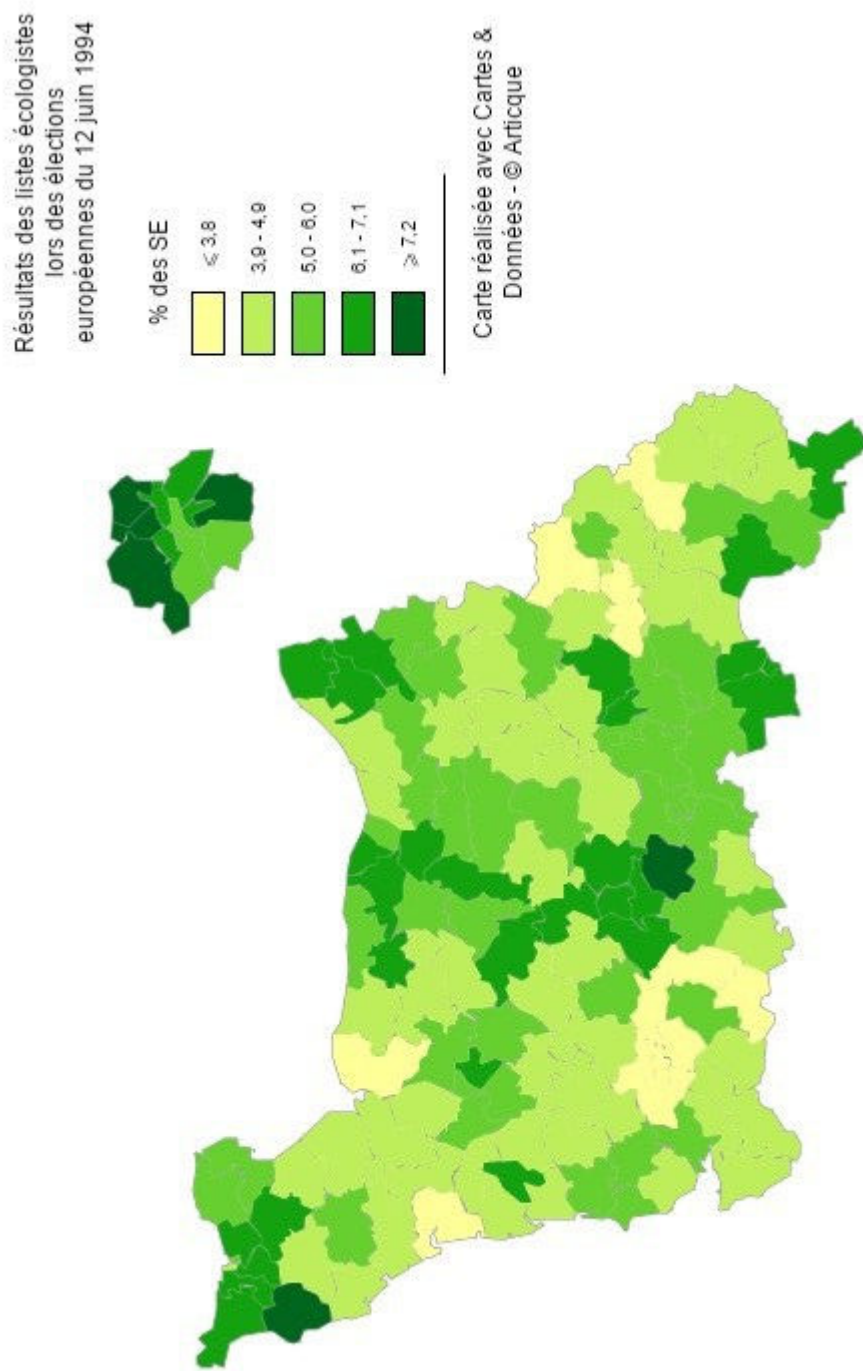
Cherbourg sud-est	8008	4354	54,4%	3654	131	3523	125	1,6%	3,5%	57	0,7%	1,6%	182	2,3%	5,2%
Coutances	8584	4033	47,0%	4551	303	4248	202	2,4%	4,8%	94	1,1%	2,2%	296	3,4%	7,0%
Ducey	4796	2303	48,0%	2493	166	2327	78	1,6%	3,4%	32	0,7%	1,4%	110	2,3%	4,7%
Equeurdreville	17017	8852	52,0%	8165	379	7786	336	2,0%	4,3%	171	1,0%	2,2%	507	3,0%	6,5%
Gavray	4152	2001	48,2%	2151	147	2004	44	1,1%	2,2%	42	1,0%	2,1%	86	2,1%	4,3%
Granville	16590	8352	50,3%	8238	376	7862	264	1,6%	3,4%	167	1,0%	2,1%	431	2,6%	5,5%
Haye-du-Puits (la)	5991	2684	44,8%	3307	198	3109	93	1,6%	3,0%	60	1,0%	1,9%	153	2,6%	4,9%
Haye-Pesnel (La)	4627	2001	43,2%	2626	185	2441	86	1,9%	3,5%	46	1,0%	1,9%	132	2,9%	5,4%
Isigny-le-Buat	2374	1002	42,2%	1372	126	1246	38	1,6%	3,0%	15	0,6%	1,2%	53	2,2%	4,3%
Juvigny-le-Tertre	2275	1040	45,7%	1235	124	1111	18	0,8%	1,6%	15	0,7%	1,4%	33	1,5%	3,0%
Lessay	6766	3372	49,8%	3394	217	3177	59	0,9%	1,9%	33	0,5%	1,0%	92	1,4%	2,9%
Marigny	4648	2272	48,9%	2376	168	2208	69	1,5%	3,1%	49	1,1%	2,2%	118	2,5%	5,3%
Montebourg	4669	2389	51,2%	2280	108	2172	58	1,2%	2,7%	42	0,9%	1,9%	100	2,1%	4,6%
Montmartin-sur-Mer	5894	2818	47,8%	3076	185	2891	87	1,5%	3,0%	39	0,7%	1,3%	126	2,1%	4,4%
Mortain	5320	2534	47,6%	2786	243	2543	82	1,5%	3,2%	46	0,9%	1,8%	128	2,4%	5,0%
Octoville	12144	6576	54,2%	5568	233	5335	226	1,9%	4,2%	112	0,9%	2,1%	338	2,8%	6,3%
Percy	4077	1834	45,0%	2243	195	2048	55	1,3%	2,7%	30	0,7%	1,5%	85	2,1%	4,2%
Périers	4694	2229	47,5%	2465	182	2283	76	1,6%	3,3%	30	0,6%	1,3%	106	2,3%	4,6%
Pieux (les)	7803	4281	54,9%	3522	136	3386	171	2,2%	5,1%	73	0,9%	2,2%	244	3,1%	7,2%
Pontorson	5293	2311	43,7%	2982	192	2790	72	1,4%	2,6%	42	0,8%	1,5%	114	2,2%	4,1%
Quettehou	7017	3593	51,2%	3424	132	3292	93	1,3%	2,8%	70	1,0%	2,1%	163	2,3%	5,0%
Saint-Clair-sur-Elle	5258	2910	55,3%	2348	162	2186	71	1,4%	3,2%	41	0,8%	1,9%	112	2,1%	5,1%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8678	4289	49,4%	4389	343	4046	105	1,2%	2,6%	60	0,7%	1,5%	165	1,9%	4,1%
Saint-James	5426	2329	42,9%	3097	249	2848	88	1,6%	3,1%	38	0,7%	1,3%	126	2,3%	4,4%
Saint-Jean-de-Daye	4770	2126	44,6%	2644	183	2461	71	1,5%	2,9%	33	0,7%	1,3%	104	2,2%	4,2%
Saint-Lô est	9916	5135	51,8%	4781	232	4549	190	1,9%	4,2%	119	1,2%	2,6%	309	3,1%	6,8%
Saint-Lô ouest	9047	4182	46,2%	4865	247	4618	151	1,7%	3,3%	114	1,3%	2,5%	265	2,9%	5,7%
Saint-Malo-de-la-Lande	6954	3000	43,1%	3954	196	3758	109	1,6%	2,9%	75	1,1%	2,0%	184	2,6%	4,9%
Sainte-Mère-Eglise	5894	2702	45,8%	3192	183	3009	67	1,1%	2,2%	52	0,9%	1,7%	119	2,0%	4,0%
Saint-Pierre-Eglise	6117	2880	47,1%	3237	129	3108	117	1,9%	3,8%	70	1,1%	2,3%	187	3,1%	6,0%
Saint-Pois	2528	1172	46,4%	1356	117	1239	28	1,1%	2,3%	16	0,6%	1,3%	44	1,7%	3,6%
Saint-Sauveur-Lendelin	3926	1914	48,8%	2012	146	1866	71	1,8%	3,8%	26	0,7%	1,4%	97	2,5%	5,2%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4853	2483	51,2%	2370	110	2260	77	1,6%	3,4%	34	0,7%	1,5%	111	2,3%	4,9%
Sartilly	5032	2225	44,2%	2807	143	2664	64	1,3%	2,4%	40	0,8%	1,5%	104	2,1%	3,9%
Sourdeval	4296	1925	44,8%	2371	254	2117	35	0,8%	1,7%	28	0,7%	1,3%	63	1,5%	3,0%
Teilleul (Le)	2854	1381	48,4%	1473	125	1348	27	0,9%	2,0%	21	0,7%	1,6%	48	1,7%	3,6%
Tessy-sur-Vire	4049	1868	46,1%	2181	201	1980	46	1,1%	2,3%	39	1,0%	2,0%	85	2,1%	4,3%
Torigni-sur-Vire	8622	4102	47,6%	4520	385	4135	138	1,6%	3,3%	87	1,0%	2,1%	225	2,6%	5,4%
Tourlaville	17105	9812	57,4%	7293	299	6994	298	1,7%	4,3%	139	0,8%	2,0%	437	2,6%	6,2%
Valognes	9234	4807	52,1%	4427	219	4208	162	1,8%	3,8%	111	1,2%	2,6%	273	3,0%	6,5%
Villedieu-les-Poêles	6316	3062	48,5%	3254	281	2973	82	1,3%	2,8%	48	0,8%	1,6%	130	2,1%	4,4%

Orne	R	% I	% E
I	211135		
A	96403	45,7%	
V	114732	54,3%	
B / N	7383	3,5%	

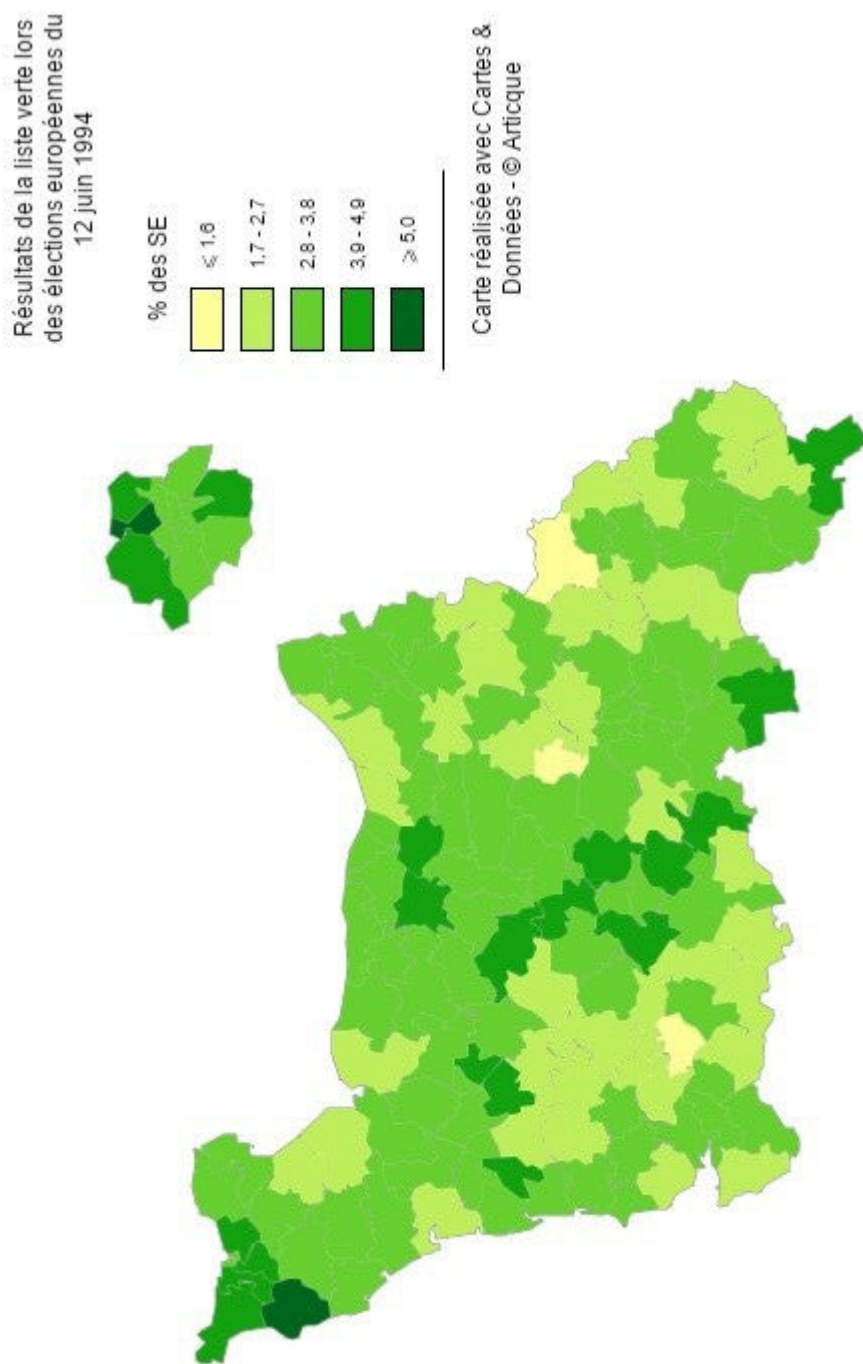
E	107349	50,8%	
Liste Isler-Béguin	3487	1,7%	3,2%
Liste Lalonde	2483	1,2%	2,3%
Total des écologistes	5970	2,8%	5,6%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	I-B	% I	% E	L	% I	% E	T E	% I	% E
Alençon 1	13660	6923	50,7%	6737	389	6348	247	1,8%	3,9%	173	1,3%	2,7%	420	3,1%	6,6%
Alençon 2	8650	4714	54,5%	3936	180	3756	134	1,5%	3,6%	102	1,2%	2,7%	236	2,7%	6,3%
Alençon 3	9889	4777	48,3%	5112	286	4826	174	1,8%	3,6%	140	1,4%	2,9%	314	3,2%	6,5%
Argentan est	7029	3231	46,0%	3798	221	3577	122	1,7%	3,4%	126	1,8%	3,5%	248	3,5%	6,9%
Argentan ouest	6812	3326	48,8%	3486	237	3249	99	1,5%	3,0%	64	0,9%	2,0%	163	2,4%	5,0%
Athis-de-l'Orne	5976	2849	47,7%	3127	183	2944	116	1,9%	3,9%	87	1,5%	3,0%	203	3,4%	6,9%
Bazoches-sur-Heône	2495	1169	46,9%	1326	68	1258	35	1,4%	2,8%	27	1,1%	2,1%	62	2,5%	4,9%
Bellême	4594	1963	42,7%	2631	213	2418	88	1,9%	3,6%	48	1,0%	2,0%	136	3,0%	5,6%
Briouze	3431	1268	37,0%	2163	149	2014	53	1,5%	2,6%	49	1,4%	2,4%	102	3,0%	5,1%
Carrouges	3705	1416	38,2%	2289	172	2117	75	2,0%	3,5%	44	1,2%	2,1%	119	3,2%	5,6%
Courtomer	2191	968	44,2%	1223	78	1145	22	1,0%	1,9%	30	1,4%	2,6%	52	2,4%	4,5%
Domfront	8146	3797	46,6%	4349	343	4006	124	1,5%	3,1%	87	1,1%	2,2%	211	2,6%	5,3%
Ecouché	4510	1915	42,5%	2595	176	2419	72	1,6%	3,0%	55	1,2%	2,3%	127	2,8%	5,3%
Exmes	2213	850	38,4%	1363	84	1279	49	2,2%	3,8%	31	1,4%	2,4%	80	3,6%	6,3%
Ferté-Frênel (La)	3098	1494	48,2%	1604	85	1519	21	0,7%	1,4%	32	1,0%	2,1%	53	1,7%	3,5%
Ferté-Macé (La)	7712	3691	47,9%	4021	287	3734	145	1,9%	3,9%	79	1,0%	2,1%	224	2,9%	6,0%
Flers nord	9996	4571	45,7%	5425	347	5078	185	1,9%	3,6%	142	1,4%	2,8%	327	3,3%	6,4%
Flers sud	9810	4463	45,5%	5347	360	4987	175	1,8%	3,5%	151	1,5%	3,0%	326	3,3%	6,5%
Gacé	3154	1477	46,8%	1677	103	1574	43	1,4%	2,7%	29	0,9%	1,8%	72	2,3%	4,6%
Juvigny-sous-Andaine	5269	2398	45,5%	2871	189	2682	71	1,3%	2,6%	49	0,9%	1,8%	120	2,3%	4,5%
Laigle est	5779	2619	45,3%	3160	165	2995	67	1,2%	2,2%	73	1,3%	2,4%	140	2,4%	4,7%
Laigle ouest	6543	2886	44,1%	3657	223	3434	113	1,7%	3,3%	68	1,0%	2,0%	181	2,8%	5,3%
Longny-au-Perche	3156	1394	44,2%	1762	103	1659	47	1,5%	2,8%	25	0,8%	1,5%	72	2,3%	4,3%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3344	1551	46,4%	1793	109	1684	43	1,3%	2,6%	32	1,0%	1,9%	75	2,2%	4,5%
Merlerault (Le)	3415	1497	43,8%	1918	99	1819	43	1,3%	2,4%	22	0,6%	1,2%	65	1,9%	3,6%
Messei	5567	2509	45,1%	3058	229	2829	120	2,2%	4,2%	86	1,5%	3,0%	206	3,7%	7,3%
Mortagne-au-Perche	6509	3074	47,2%	3435	204	3231	106	1,6%	3,3%	74	1,1%	2,3%	180	2,8%	5,6%
Mortrée	3066	1282	41,8%	1784	100	1684	50	1,6%	3,0%	39	1,3%	2,3%	89	2,9%	5,3%
Moulins-la-Marche	2911	1132	38,9%	1779	106	1673	51	1,8%	3,0%	25	0,9%	1,5%	76	2,6%	4,5%
Nocé	3229	1321	40,9%	1908	146	1762	44	1,4%	2,5%	32	1,0%	1,8%	76	2,4%	4,3%
Passais	3430	1539	44,9%	1891	177	1714	42	1,2%	2,5%	26	0,8%	1,5%	68	2,0%	4,0%
Pervenchères	2896	1093	37,7%	1803	137	1666	63	2,2%	3,8%	49	1,7%	2,9%	112	3,9%	6,7%
Putanges	3563	1528	42,9%	2035	114	1921	54	1,5%	2,8%	38	1,1%	2,0%	92	2,6%	4,8%
Rémalards	5240	2355	44,9%	2885	187	2698	72	1,4%	2,7%	43	0,8%	1,6%	115	2,2%	4,3%
Sées	5286	2661	50,3%	2625	157	2468	87	1,6%	3,5%	36	0,7%	1,5%	123	2,3%	5,0%
Theil (Le)	5211	2374	45,6%	2837	228	2609	117	2,2%	4,5%	47	0,9%	1,8%	164	3,1%	6,3%
Tinchebray	6280	2581	41,1%	3699	316	3383	139	2,2%	4,1%	92	1,5%	2,7%	231	3,7%	6,8%
Tourouvre	3398	1484	43,7%	1914	102	1812	30	0,9%	1,7%	32	0,9%	1,8%	62	1,8%	3,4%
Trun	4279	1830	42,8%	2449	124	2325	55	1,3%	2,4%	39	0,9%	1,7%	94	2,2%	4,0%
Vimoutiers	5693	2433	42,7%	3260	207	3053	94	1,7%	3,1%	60	1,1%	2,0%	154	2,7%	5,0

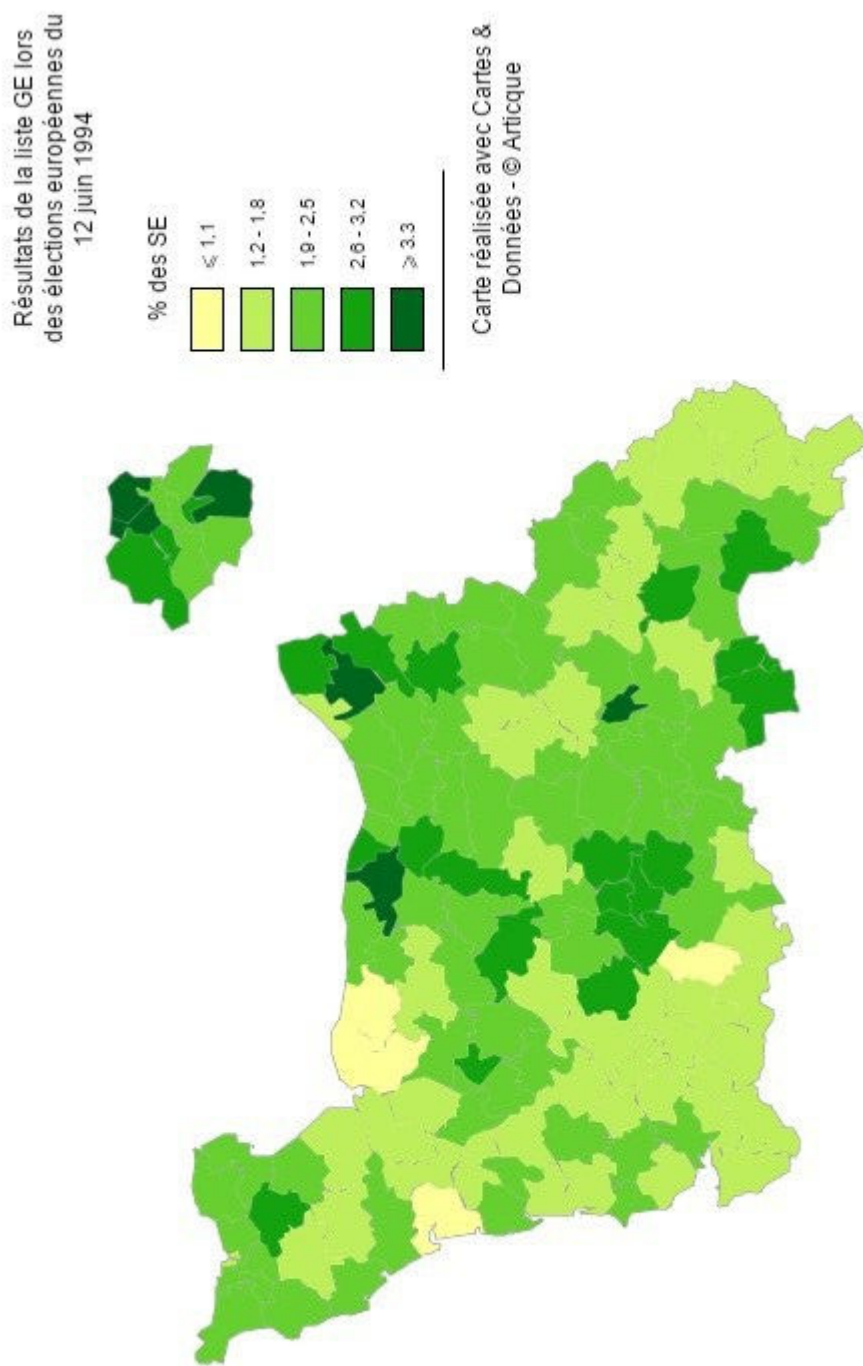
Annexe 98. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 12 juin 1994.



Annexe 99. Carte des résultats de la liste verte lors des élections européennes du 12 juin 1994.



Annexe 100. Carte des résultats de la liste GE lors des élections européennes du 12 juin 1994.



Annexe 101. Résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 23 avril 1995

Basse-Normandie		R	% I	% E					
I		1002740							
A		83378	19,1%						
V		810002	80,9%						
B / N		9585	2,7%						
E		787750	97,3%						
Dominique Voynet		27658	2,8%	3,5%					
Calvados		R	% I	% E					
I		437282							
A		83378	19,1%						
V		353904	80,9%						
B / N		9585	2,7%						
E		344319	97,3%						
Dominique Voynet		12548	2,9%	3,6%					
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5314	919	17,3%	4395	137	4258	152	2,9%	3,6%
Balleroy	6724	1371	20,4%	5353	133	5220	183	2,7%	3,5%
Bayeux	14669	3233	22,0%	11436	349	11087	462	3,1%	4,2%
Blangy-le-Château	4742	800	16,9%	3942	103	3839	124	2,6%	3,2%
Bourguébus	13072	1862	14,2%	11210	365	10845	409	3,1%	3,8%
Bretteville-sur-Laize	9085	1399	15,4%	7686	192	7494	246	2,7%	3,3%
Cabourg	14051	2636	18,8%	11415	306	11109	353	2,5%	3,2%
Caen 1	11485	2235	19,5%	9250	211	9039	419	3,6%	4,6%
Caen 10	12980	2701	20,8%	10279	325	9954	383	3,0%	3,8%
Caen 2	13981	2991	21,4%	10990	300	10690	514	3,7%	4,8%
Caen 3	11382	2338	20,5%	9044	196	8848	415	3,6%	4,7%
Caen 4	7585	1715	22,6%	5870	138	5732	292	3,8%	5,1%
Caen 5	9055	1848	20,4%	7207	188	7019	383	4,2%	5,5%
Caen 6	9201	2071	22,5%	7130	170	6960	361	3,9%	5,2%
Caen 7	10018	2241	22,4%	7777	234	7543	274	2,7%	3,6%
Caen 8	11590	2550	22,0%	9040	171	8869	391	3,4%	4,4%
Caen 9	9157	2610	28,5%	6547	192	6355	234	2,6%	3,7%
Cambremer	3335	615	18,4%	2720	51	2669	92	2,8%	3,4%
Caumont-L'Eventé	4171	817	19,6%	3354	126	3228	127	3,0%	3,9%
Condé-sur-Noireau	6373	1217	19,1%	5156	143	5013	161	2,5%	3,2%
Creuilly	12317	1870	15,2%	10447	303	10144	468	3,8%	4,6%
Douvres-la-Délivrande	14456	2505	17,3%	11951	302	11649	471	3,3%	4,0%
Dozulé	9799	1743	17,8%	8056	185	7871	212	2,2%	2,7%
Evrecy	12291	1798	14,6%	10493	324	10169	477	3,9%	4,7%
Falaise nord	7554	1338	17,7%	6216	179	6037	207	2,7%	3,4%
Falaise sud	6181	1233	19,9%	4948	168	4780	149	2,4%	3,1%
Honfleur	10932	2310	21,1%	8622	209	8413	256	2,3%	3,0%
Isigny-sur-Mer	7714	1726	22,4%	5988	153	5835	101	1,3%	1,7%
Bény-Bocage (Le)	5601	1062	19,0%	4539	118	4421	139	2,5%	3,1%
Lisieux 1	8603	1552	18,0%	7051	163	6888	195	2,3%	2,8%

Lisieux 2	8314	1671	20,1%	6643	189	6454	185	2,2%	2,9%
Lisieux 3	9038	1740	19,3%	7298	212	7086	217	2,4%	3,1%
Livarot	4874	934	19,2%	3940	120	3820	107	2,2%	2,8%
Mézidon-Canon	7130	1273	17,9%	5857	152	5705	174	2,4%	3,0%
Morteaux-Colibœuf	3470	627	18,1%	2843	80	2763	54	1,6%	2,0%
Orbec	6447	1328	20,6%	5119	133	4986	140	2,2%	2,8%
Ouistreham	14211	2716	19,1%	11495	322	11173	398	2,8%	3,6%
Pont-L'Evêque	6553	1129	17,2%	5424	146	5278	147	2,2%	2,8%
Ryes	8006	1434	17,9%	6572	146	6426	224	2,8%	3,5%
Saint-Pierre-sur-Dives	5537	1129	20,4%	4408	123	4285	122	2,2%	2,8%
Saint-Sever-Calvados	5513	913	16,6%	4600	177	4423	145	2,6%	3,3%
Thury-Harcourt	6487	1016	15,7%	5471	140	5331	193	3,0%	3,6%
Tilly-sur-Seulles	9466	1409	14,9%	8057	221	7836	310	3,3%	4,0%
Trévières	4937	976	19,8%	3961	67	3894	137	2,8%	3,5%
Troarn	14619	2501	17,1%	12118	350	11768	411	2,8%	3,5%
Trouville-sur-Mer	14868	3080	20,7%	11788	201	11587	253	1,7%	2,2%
Vassy	4073	697	17,1%	3376	119	3257	116	2,8%	3,6%
Villers-Bocage	6445	1115	17,3%	5330	163	5167	175	2,7%	3,4%
Vire	13876	2384	17,2%	11492	390	11102	390	2,8%	3,5%

Manche	R	% I	% E
I	351768		
A	70529	20,0%	
V	281239	80,0%	
B / N	7694	2,2%	
E	273545	77,8%	
Dominique Voynet	9250	2,6%	3,4%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E
Avranches	13428	7029	52,3%	6399	218	6181	224	1,7%	3,6%
Barenton	2762	474	17,2%	2288	67	2221	60	2,2%	2,7%
Barneville-Carteret	5450	1016	18,6%	4434	105	4329	113	2,1%	2,6%
Beaumont-Hague	7057	1071	15,2%	5986	127	5859	263	3,7%	4,5%
Brécey	4415	653	14,8%	3762	124	3638	147	3,3%	4,0%
Bréhal	7427	1365	18,4%	6062	201	5861	211	2,8%	3,6%
Bricquebec	7150	1391	19,5%	5759	109	5650	200	2,8%	3,5%
Canisy	4831	781	16,2%	4050	116	3934	165	3,4%	4,2%
Carentan	8780	1902	21,7%	6878	198	6680	172	2,0%	2,6%
Cerisy-la-Salle	4065	794	19,5%	3271	82	3189	85	2,1%	2,7%
Cherbourg nord-ouest	8040	1849	23,0%	6191	123	6068	205	2,5%	3,4%
Octeville	12671	2337	18,4%	10334	264	10070	352	2,8%	3,5%
Cherbourg sud-est	8087	1945	24,1%	6142	125	6017	188	2,3%	3,1%
Coutances	8720	1703	19,5%	7017	239	6778	283	3,2%	4,2%
Ducey	4875	742	15,2%	4133	121	4012	140	2,9%	3,5%
Equeurdreville-Hainneville	17440	3606	20,7%	13834	390	13444	510	2,9%	3,8%
Gavray	4178	739	17,7%	3439	70	3369	101	2,4%	3,0%
Granville	17062	3804	22,3%	13258	355	12903	447	2,6%	3,5%
Haye-du-Puits (la)	6092	1154	18,9%	4938	126	4812	147	2,4%	3,1%

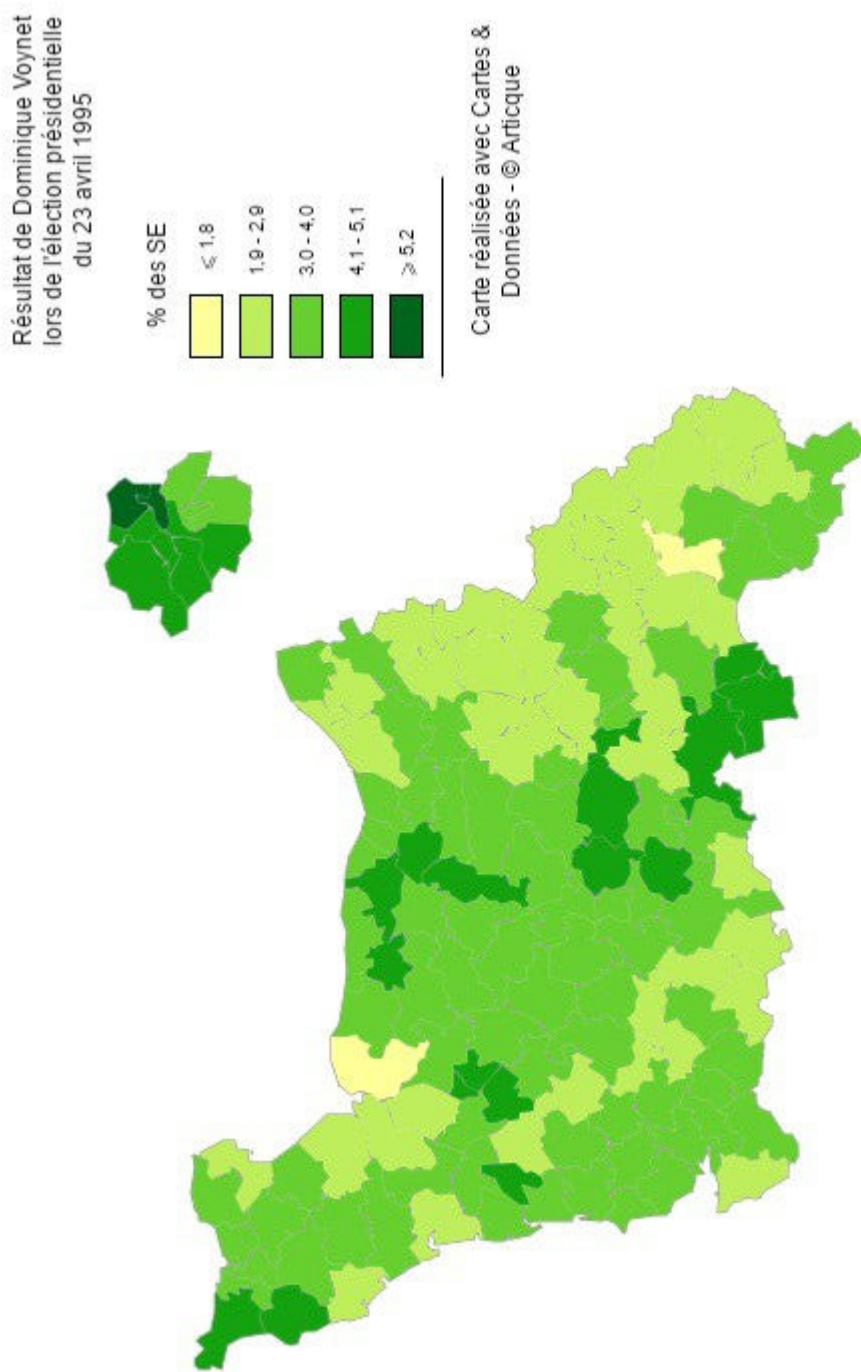
Haye-Pesnel (La)	4668	724	15,5%	3944	128	3816	134	2,9%	3,5%
Isigny-le-Buat	2384	354	14,8%	2030	76	1954	65	2,7%	3,3%
Juvigny-le-Tertre	2231	433	19,4%	1798	52	1746	46	2,1%	2,6%
Lessay	6953	1288	18,5%	5665	153	5512	118	1,7%	2,1%
Marigny	4681	837	17,9%	3844	111	3733	119	2,5%	3,2%
Montebourg	4748	908	19,1%	3840	88	3752	114	2,4%	3,0%
Montmartin-sur-Mer	6080	1174	19,3%	4906	132	4774	181	3,0%	3,8%
Mortain	5361	841	15,7%	4520	144	4376	159	3,0%	3,6%
Percy	4073	679	16,7%	3394	121	3273	85	2,1%	2,6%
Périers	4698	869	18,5%	3829	115	3714	116	2,5%	3,1%
Pieux (les)	7999	1437	18,0%	6562	186	6376	261	3,3%	4,1%
Pontorson	5288	917	17,3%	4371	111	4260	109	2,1%	2,6%
Quettehou	7198	1374	19,1%	5824	129	5695	159	2,2%	2,8%
Saint-Clair-sur-Elle	5262	1002	19,0%	4260	146	4114	137	2,6%	3,3%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8877	1344	15,1%	7533	220	7313	217	2,4%	3,0%
Saint-James	5425	984	18,1%	4441	146	4295	143	2,6%	3,3%
Saint-Jean-de-Daye	4836	886	18,3%	3950	121	3829	104	2,2%	2,7%
Saint-Lô est	10171	1830	18,0%	8341	215	8126	395	3,9%	4,9%
Saint-Lô ouest	9283	1752	18,9%	7531	193	7338	332	3,6%	4,5%
Saint-Malo-de-la-Lande	7117	1467	20,6%	5650	107	5543	179	2,5%	3,2%
Sainte-Mère-Eglise	6015	1150	19,1%	4865	133	4732	104	1,7%	2,2%
Saint-Pierre-Eglise	6186	1137	18,4%	5049	94	4955	158	2,6%	3,2%
Saint-Pois	2494	469	18,8%	2025	65	1960	44	1,8%	2,2%
Saint-Sauveur-Lendelin	4011	722	18,0%	3289	98	3191	107	2,7%	3,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4935	977	19,8%	3958	78	3880	125	2,5%	3,2%
Sartilly	5074	820	16,2%	4254	102	4152	128	2,5%	3,1%
Sourdeval	4322	829	19,2%	3493	145	3348	95	2,2%	2,8%
Teilleul (Le)	2841	521	18,3%	2320	59	2261	65	2,3%	2,9%
Tessy-sur-Vire	4066	526	12,9%	3540	107	3433	111	2,7%	3,2%
Torigni-sur-Vire	8730	1456	16,7%	7274	224	7050	210	2,4%	3,0%
Valognes	9387	1886	20,1%	7501	191	7310	250	2,7%	3,4%
Villedieu-les-Poëles	6325	1109	17,5%	5216	193	5023	155	2,5%	3,1%
Tourlaville	17519	3472	19,8%	14047	351	13696	512	2,9%	3,7%

Manche	R	% I	% E
I	213690		
A	38831	18,2%	
V	174859	81,8%	
B / N	4973	2,3%	
E	169886	79,5%	
Dominique Voynet	5860	2,7%	3,4%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E
Alençon 1	13901	2550	18,3%	11351	359	10992	525	3,8%	4,8%
Alençon 2	8687	2091	24,1%	6596	224	6372	291	3,3%	4,6%
Alençon 3	9897	1916	19,4%	7981	260	7721	346	3,5%	4,5%
Argentan est	6595	1362	20,7%	5233	149	5084	179	2,7%	3,5%
Argentan ouest	7426	1444	19,4%	5982	213	5769	234	3,2%	4,1%
Athis-de-l'Orne	6030	1109	18,4%	4921	139	4782	225	3,7%	4,7%

Bazoches-sur-Heône	2535	423	16,7%	2112	48	2064	38	1,5%	1,8%
Bellême	4619	854	18,5%	3765	109	3656	119	2,6%	3,3%
Briouze	3457	528	15,3%	2929	78	2851	108	3,1%	3,8%
Carrouges	3766	597	15,9%	3169	97	3072	130	3,5%	4,2%
Courtomer	2190	381	17,4%	1809	36	1773	52	2,4%	2,9%
Domfront	8239	1577	19,1%	6662	210	6452	221	2,7%	3,4%
Ecouché	4521	669	14,8%	3852	97	3755	99	2,2%	2,6%
Exmes	2242	337	15,0%	1905	45	1860	59	2,6%	3,2%
Flers nord	10114	1848	18,3%	8266	232	8034	288	2,8%	3,6%
Flers sud	9941	1757	17,7%	8184	215	7969	308	3,1%	3,9%
Gacé	3194	589	18,4%	2605	68	2537	79	2,5%	3,1%
Juvigny-sous-Andaine	5295	931	17,6%	4364	156	4208	117	2,2%	2,8%
L'Aigle est	7778	1427	18,3%	6351	165	6186	173	2,2%	2,8%
L'Aigle ouest	4784	929	19,4%	3855	104	3751	98	2,0%	2,6%
Ferté-Frênel (La)	3101	558	18,0%	2543	47	2496	62	2,0%	2,5%
Ferté-Macé (La)	7828	1420	18,1%	6408	218	6190	221	2,8%	3,6%
Merlerault (Le)	3404	672	19,7%	2732	76	2656	64	1,9%	2,4%
Theil (Le)	5283	999	18,9%	4284	127	4157	145	2,7%	3,5%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3397	530	15,6%	2867	63	2804	66	1,9%	2,4%
Longny-au-Perche	3219	557	17,3%	2662	56	2606	66	2,1%	2,5%
Messei	5635	885	15,7%	4750	154	4596	196	3,5%	4,3%
Mortagne-au-Perche	6816	1273	18,7%	5543	168	5375	161	2,4%	3,0%
Mortrée	3076	528	17,2%	2548	69	2479	61	2,0%	2,5%
Moulins-la-Marche	2947	537	18,2%	2410	68	2342	66	2,2%	2,8%
Nocé	3287	550	16,7%	2737	87	2650	72	2,2%	2,7%
Passais	3387	599	17,7%	2788	84	2704	77	2,3%	2,8%
Pervençhères	2901	455	15,7%	2446	49	2397	87	3,0%	3,6%
Putanges	3614	553	15,3%	3061	73	2988	123	3,4%	4,1%
Rémalards	5345	947	17,7%	4398	122	4276	110	2,1%	2,6%
Sées	5374	1012	18,8%	4362	102	4260	127	2,4%	3,0%
Tincebray	6334	1002	15,8%	5332	137	5195	193	3,0%	3,7%
Tourouvre	3427	558	16,3%	2869	66	2803	56	1,6%	2,0%
Trun	4321	732	16,9%	3589	97	3492	93	2,2%	2,7%
Vimoutiers	5783	1145	19,8%	4638	106	4532	125	2,2%	2,8%

Annexe 102. Carte des résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 23 avril 1995



Annexe 103. Liste « Caen Ecologie, Gauche Alternative » menée par Nicolas Beniès lors des élections municipales du 11 juin 1995

N°	Nom	Prénom	Age	Profession
1	BENIÈS	Nicolas	48 ans	Enseignant Economiste
2	PIRETTI	Anne	39 ans	Documentaliste
3	PRÉBOIS	Christian	46 ans	Enseignant
4	LEMOING	Christine	42 ans	Bibliothécaire
5	MARIE	Mickaël	19 ans	Etudiant
6	DESSE	Dominique	33 ans	Médecin
7	JEUSSELIN	Louis	64 ans	Retraité
8	FELDSTEIN	Michelle	49 ans	Secrétaire
9	RISBEC	Jean-Charles	44 ans	Enseignant
10	AVAN-YOUBACHA	Davidée	45 ans	Chargée de mission
11	MARGUERITE	Bruno	34 ans	Employé
12	LARMOIRE	Corinne	35 ans	Infirmière formatrice
13	BOCQUET	Jean	57 ans	Professeur d'université
14	MORET-COLLIN	Berthe	37 ans	Déléguée de tutelle
15	SALMERO	Padoue	45 ans	technicien
16	IKEN	Eva	65 ans	Retraîtée
17	NUMÈS	Jean-Pierre	42 ans	Infirmier
18	BESSOT	Françoise	45 ans	Secrétaire
19	PEYRONIE	Henri	50 ans	Enseignant-Chercheur
20	DESHAYES	Agnès	39 ans	Infirmière
21	DUPUY	Jean-Pierre	56 ans	Comédien
22	HERBOUX	Marie-Claude	45 ans	Enseignante
23	HUET	Dominique	36 ans	Photographe
24	MADELAINE	Béatrice	35 ans	Secrétaire administrative
25	TRUSSARDI	Michel	36 ans	Cadre Sécurité Sociale
26	BOURGEOIS	Georgette	43 ans	Orientatrice
27	MEUNIER	Philippe	39 ans	Programmeur
28	SUBTIL	Martine	46 ans	Enseignante
29	CARDI	Antoine	19 ans	Etudiant
30	CAUCHARD	Joëlle	35 ans	Conseillère-adjointe
31	ANDRÉ	Bernard	48 ans	Médecin
32	YVON	Marie-Françoise	39 ans	Institutrice
33	QUINTARD	Hervé	40 ans	Technicien biologiste
34	FIQUET	Brigitte	43 ans	Enseignante
35	GASSON	André	42 ans	Enseignant
36	AMOURETTE	Nathalie	28 ans	Enseignante
37	FAUVEL	Georges	58 ans	Retraité
38	DUDOUIT	Marie-Louise	40 ans	Aide soignante
39	SAINT-CLAIR	Philippe	41 ans	Electricien
40	DUFRESNE-CASTETS	Marie-Laure	45 ans	Avocate
41	PETITE	Jean-Christophe	46 ans	Informaticien
42	POISSON	Sandra	19 ans	Etudiante
43	PIZY	Christophe	25 ans	Musicien
44	FARAILL	Michelle	50 ans	Peintre
45	GUIMBERTEAU	Jean-Paul	46 ans	Employé
46	CYVOCT	Chantal	44 ans	Enseignante
47	LE PLEUX	Marc	47 ans	Electricien
48	LE BRAS	Gwenaëlle	38 ans	Institutrice
49	GRANGER	Jean	34 ans	Technicien SAV
50	LEFÈVRE	Annick	47 ans	Employée technique
51	MARGUERIN	Jean-François	47 ans	Administrateur Civile
52	THOMASSET-MULLIER	Martine	31 ans	Formatrice
53	LE BILLAN	Joël	50 ans	Enseignant
54	CRESPIN	Christiane	60 ans	Retraîtée
55	ALLIX	Denis	40 ans	Technicien

Annexe 104. Liste « A Caen, l'écologie » menée par Josette Bénard lors des élections municipales du 11 juin 1995

N°	Nom	Prénom	Profession
1	BÉNARD	Josette	Conseillère municipale sortante / Conseillère régionale
2	EUDE	Jean-Michel	Avocat
3	LOUISE	Françoise	Assistante Zoologie
4	ANNE	Annie	Consultante Outplacement
5	LEFOL	Jean-François	Docteur vétérinaire
6	BARRY	Michèle	Chef de secrétariat
7	MAGNIETTE	Michel	Professeur de biologie
8	LE CHEVALIER	Chantal	Comptable
9	SESBOÛÉ	Bruno	Médecin
10	KINDYNIS	Josiane	Coordinatrice "Risques Majeurs"
11	MUSET	Jean-Bernard	Directrice résidence universitaire
12	LE MERCIER	Evelyne	Aide soignante
13	KADZIELAWA	Hector	Dessinateur industriel
14	NOËL	Annick	Professeur de biologie-géologie
15	LAURENT	Jean-Claude	Chirurgien dentiste
16	LE MOSQUET	Martine	Microbiologiste
17	TREFEU	Frédéric	Doctorant
18	BERTIN	Jacques	Retraité
19	MARCHAND	Véronique	Secrétaire de banque
20	BERCHI	Mahommed	Economiste
21	LEDUC	Claudine	Kinésithérapeute
22	MIGNE	Joël	Régisseur Son
23	PATÉ	Philippe	Commerçant
24	DAIREAUX	Michelle	Enseignante
25	BRISSON	Philippe	Radiologue
26	MEYER	Jacqueline	Secrétaire médicale
27	DEMIÈRE	Patrick	Peintre décorateur
28	HAMON	Marie	Sage femme / Médecins du Monde
29	VAZELLE	Marcel	Carrossier Auto
30	BRIAND	Elise	Etudiante Sciences Economique
31	PLEY	Laurent	Conseiller financier
32	MOUTON	Catherine	Assistante de biologie
33	BOTZ	Daniel	Chef d'entreprise
34	MAHEUX	Nelly	Professeur de lettres
35	BÉNARD	Francis	Professeur des universités
36	MAHLER	Jocelyne	Réalisatrice
37	DUJARDIN	Guillaume	Relations publiques
38	BRUGUIER	Nadine	Institutrice
39	BOUILLIE	Gil	Etudiant en droit
40	MAHÉ	Sophie	Employé administrative
41	GOUIX	Jacques	Retraité SNCF
42	CASTEL	Lydie	En recherche d'emploi
43	RANNOU	Claude	Médecin
44	ANFRAY	Geneviève	Artisan à la retraite
45	VERNAZ	Yann	Etudiant en mathématiques
46	GAUTIER	Dominique	Animatrice de formation
47	BERNARD	Aline	Agrégée
48	GAZENDEL	Dominique	Employée de banque
49	DAVERGNE	Laurent	Formateur
50	PERRUCHET	Annick	Collaboratrice d'artisan
51	GIRARD	Martine	Commercial
52	BARON	Yannick	Instituteur
53	GUÉRIN	Lucienne	Commerçante retraitée
54	CARREY	Patricia	Etudiante technique de commercialisation
55	BISSEY	Thérèse	Mère de famille

Annexe 105. Liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par Jean-Pierre Viaud lors des élections municipales du 11 juin 1995

N°	Noms	Prénom	Age	Profession
1	VIAUD	Jean-Pierre	39 ans	Conseiller régional
2	CASINI	Antoine	28 ans	Chargé de cours
3	LECLERC	Cécile	71 ans	Retraité
4	LEPAGE	Gwénaelle	27 ans	Médecin
5	GALICHER	Jacky	37 ans	Ingénieur informaticien
6	MAST	Bénédict	30 ans	Avocat
7	DU MESNIL DU BUISSON	Vincent	45 ans	Commerçant
8	BARBEY	Gilbert	43 ans	Enseignant
9	BREDIN	Jean-Pierre	59 ans	Chef d'entreprise
10	BARTEAU	Vincent	33 ans	Commentateur sportif
11	LAMY	Denis	38 ans	Attaché à l'information culturelle
12	LEMOUX	Michel	50 ans	Pharmacien
13	DEGREMONT	Luc	27 ans	Ingénieur Chimiste
14	FUNCK	Valérie	28 ans	Institutrice
15	MAINGUY	Jean-Claude	52 ans	Médecin homéopathe
16	BROU	Damien	22 ans	Animateur
17	LECHATTELLIER	Laure	25 ans	Etudiante
18	BERNIER	Michel	50 ans	Educateur
19	AISSA	M'hamed	28 ans	Chef d'entreprise
20	BOILEAU	France	45 ans	Agent de production
21	FAURE	Michel	36 ans	Enseignant
22	BREAUD	Jean-Christian	61 ans	Cadre supérieur retraité
23	GOUSSAIRE	Carole	37 ans	Psychologue
24	BUREAU	Jérôme	26 ans	Animateur de groupe
25	STECIUK	Anne	27 ans	Médecin spécialiste
26	PERRIN	Franck	27 ans	Demandeur d'emploi
27	BARON	Roberte	41 ans	Demandeur d'emploi
28	MINES	Alain	46 ans	Chef de travaux
29	SAFIEDDINE	Nader	29 ans	Ingénieur en gestion informatique
30	BADIN	Renée	35 ans	Agent d'entretien
31	DUTERTRE	Patrice	30 ans	Technicien Télécom
32	MOULIN	Jocelyne	46 ans	Educatrice spécialisée
33	CHUQUET	Sandrine	22 ans	Etudiante
34	LECLERCQ	Pierre	68 ans	Retraité des assurances
35	DONATI	Hervé	29 ans	Ingénieur d'études
36	FLEURIOT	Nathalie	19 ans	Etudiante
37	PERONNE	Arnaud	25 ans	Employé de banque
38	MAROLLEAU	Joëlle	41 ans	Educatrice de jeunes enfants
39	TCHIBINDA	Makosso	37 ans	Responsable Technico commercial
40	FLEURY	Chrystelle	21 ans	Etudiante
41	CARABY-JOUNET	Monique	39 ans	Attachée d'administration
42	LEVILLY	Pascal	28 ans	Mère de famille
43	FOLLY	Jérémy	21 ans	Etudiant
44	JALIL BEN MOUSSA	Abdel	35 ans	Ingénieur en télécommunication
45	ANNE	Nathalie	28 ans	Etudiante en science de l'éducation
46	BOILEAU	Laurent	25 ans	Demandeur d'emploi
47	GAUTHIER	Jean-Marc	40 ans	Attaché d'administration
48	BEAUVAIS	Jean-Pierre	47 ans	Educateur
49	BELLAMY	Bertrand	29 ans	Enseignant
50	BRICE	Jeannine	36 ans	Agent de l'éducation nationale
51	VIGUIER	Olivier	24 ans	Etudiant en licence de droit
52	FONTAINE	John	25 ans	Etudiant en géographie
53	SAUSSEY	Benoît	28 ans	Cadre informaticien
54	KADEM	Françoise	34 ans	Formatrice pour adulte
55	AUSSANT	Paul	27 ans	Enseignant

Annexe 106. Liste « Hérouville-Solidarité-Ecologie » menée par Josiane Lowy lors des élections municipales du 11 juin 1995

N°	Noms	Prénom	Age	Profession
1	LOWY	Josiane	46 ans	Professeur
2	MAILLARD	François	39 ans	Aide-Soignant
3	FREREUX	Françoise	63 ans	Bibliothécaire
4	LEJEUNE	Jean	48 ans	Enseignant à l'université
5	PATOUREL	Mariette	43 ans	Institutrice
6	ADAM	Erwan	23 ans	Etudiant
7	LAKREMI	Leyla	35 ans	Secrétaire
8	QUESNEL	Patrick	44 ans	Aide-Soignant
9	DELICOURT	Isabelle	35 ans	Secrétaire
10	RENARD	Jean-Christophe	34 ans	Agent de service
11	BINIAKOUNOU	Bernadette	50 ans	Conseillère à l'emploi
12	ANNE	Pierre-Yves	43 ans	Enseignant
13	PERYOITTE	Dominique	39 ans	Aide-Soignant
14	LECOLLEY	Marc	39 ans	Informaticien
15	MASSERON	Odile	59 ans	Retraîtée
16	DAVID	Christian	42 ans	Formateur
17	BIGOT	Marie-Claire	52 ans	Assistante
18	DEPONT	Françoise	46 ans	Médecin généraliste
19	LEROY	Bernard	52 ans	Formateur pour adulte
20	LE CATELLIER	Claire	44 ans	Educatrice
21	MOCHHOURY	Larbie	32 ans	Militant associatif
22	LE STER	Martine	36 ans	Secrétaire
23	BORNET	Pascal	44 ans	Enseignant
24	DOMERGUE	Anne-Marie	47 ans	Professeur d'EPS
25	LEGRAS	Jean-Michel	49 ans	Formateur EPS
26	NAZEURI	Françoise	36 ans	Psychologue
27	DRON	Jean-Luc	40 ans	Enseignant
28	STIVER	Viviane	34 ans	Agent hospitalier
29	LEFÈVRE	Frédéric	29 ans	Technicien
30	TUR	Marie-Noëlle	31 ans	Médecin généraliste
31	ANSQUER	Isabelle	32 ans	Electrotechnicienne
32	LEVRERRIER	Elisabeth	33 ans	Artiste
33	LE WASSIOULI	Abdelkrim	31 ans	Travailleur social
34	DUBOC	Françoise	43 ans	Institutrice
35	SÉNÉCAL	Didier	41 ans	Instituteur

Annexe 107. Liste « Ecologie : agir pour Hérouville » menée par Arlette Vivier lors des élections municipales du 11 juin 1995

N°	Nom	Prénom	Profession	Observation
1	VIVIER	Arlette	Professeur	Conseillère municipale sortante / Conseillère régionale
2	CAPRON	Jean-Marc	Cadre à la Poste	Conseiller municipal sortant
3	GAILLARDON	Charles	Professeur	
4	BECAR-KATONA	Irène	Professeur	
5	BARBIER	Patrick	Responsable de bureau d'études	
6	DRILLE	Yolande	Professeur de lettre	
7	BOMAHOU	Arlette	Etudiante	
8	DECARY	Bruno	Préposé PTT	
9	LE CROM	Christine	Documentaliste	
10	ASTIER	Daniel	Vendeur	
11	BRUN	Nicole	Educatrice	
12	BRUNET	Michel	Commerçant retraité	Ancien conseiller municipal
13	MEHU	Mireille	Mère de famille	
14	BELLENGER	Jean-Paul	Ingénieur en informatique	
15	CHEMIN	Anne-Marie	Agent du Trésor	
16	MEHU	Daniel	Ingénieur écologue	
17	SIMON-HAMEL	Michèle	Agent de mairie	
18	AUDEBERT	Sylvie	Contrôleur des impôts	
19	GILLERON	Marie-Madeleine	Animatrice en relaxation	
20	HELBERT	Serge	Médecin	
21	LOMBERD	Françoise	Professeur	
22	DESGARDIN	Anne	Elève éducatrice	
23	SAINT-CRICQ	Josée	Pharmacienne	
24	VILLY	Fernand	Retraité	
25	CLÉMENT	Danièle	Assistante en puériculture	
26	SIEGEL	Brigitte	Agent du Trésor	
27	AUDEBERT	Jean-Pierre	Agent de la Poste	
28	CATHERINE	Sandrine	Etudiante	
29	MAHOUY	Claude	Responsable d'agence GMF	
30	ANGUE	Jacqueline	Retraîtée	
31	TORSAT	Gisèle	Mère de famille	
32	CHAPPEY	Thierry	Peintre en lettres	
33	MULAC	Thérèse	Retraîtée	
34	TORRES	Françoise	Employée PTT	
35	LEVALOIS	Jean-Pierre	Professeur	

Ville de Caen Elections municipales du 11 juin 1995

Caen Écologie, Gauche alternative

Liste d'union conduite par Nicolas Beniès, soutenue par la CAP et les Verts

Dans notre ville des milliers de personnes vivent une situation précaire. Chômage, misère privent les femmes et les hommes de leur dignité, de leurs droits, et réservent un avenir sombre à la jeunesse.

Dans la commune doivent s'exprimer les droits fondamentaux tels le droit au travail, le droit au logement, le droit à la santé, le droit à une retraite décente, le droit à l'éducation et à la culture.

Dans notre société déchirée par la crise, la commune doit devenir le lieu où se vivent les solidarités, la convivialité ; où doivent se développer les initiatives porteuses d'avenir.

MINE DE RIEN
Y'A DU BOULOT

Le vote utile

Notre liste Caen Écologie, Gauche alternative

- exprime la volonté de changer la vie, de rompre avec le libéralisme économique, qui fait régner l'argent-roi et piétine la dignité de millions d'êtres humains.
- exprime la volonté de résistance contre une municipalité de droite, insensible au développement du chômage et de la précarité, fermée à la volonté démocratique, ignorant la richesse morale et le désir de changer la vie qui existent dans notre ville. Assise sur l'argent et le pouvoir depuis trop longtemps, la municipalité en place est sourde, incapable de proposer des solutions à la hauteur de la crise.
- est un cri d'espoir pour affirmer les valeurs fondamentales : la liberté, l'égalité, la fraternité, le respect de la nature, la citoyenneté, la démocratie, la justice.

Avec vous une ville accueillante, humaine et vivante une ville qui fasse vivre la solidarité

*Lutter contre le chômage, contre la ségrégation dans la ville,
contre l'exclusion et les inégalités croissantes,
c'est aujourd'hui un devoir civique*

Une municipalité au service de la population

- pour la justice sociale et la satisfaction des besoins sociaux
- pour le développement du logement social, réparti de manière équilibrée dans toute la ville
- pour l'adaptation de la ville aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux enfants
- pour une carte scolaire tenant compte des inégalités sociales
- pour le développement de services publics
- pour une commission d'enquête sur les privatisations de l'eau et des parkings.
- pour favoriser la création des emplois dans les quartiers
- pour la transformation des contrats CES en véritables emplois
- pour les 35 h sans réduction de salaire, avec des embauches correspondantes, pour les employés municipaux.

Une municipalité transparente et citoyenne

- pour la participation de tous à la vie de la commune, par le développement de la vie associative
- pour une Maison des associations
- pour la mise en place de conseils de quartier
- pour un conseil associé des enfants et des adolescents
- pour un conseil associé des résidents étrangers
- pour le développement d'actions culturelles dans tous les quartiers
- pour des subventions municipales permettant à tous de participer aux activités sportives, culturelles et éducatives

Une municipalité écologique

- pour un urbanisme harmonieux, à l'échelle de l'agglomération
- pour le développement des transports collectifs et de la bicyclette
- pour un choix définitif en faveur des piétons au centre-ville
- pour une gestion écologique des déchets, avec tri sélectif à la source
- pour la préservation et le développement des espaces verts
- pour une information sur les zones industrielles à risque et le transport des matières dangereuses
- pour le soutien aux projets d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie, la municipalité doit montrer la voie.
- pour une politique de prévention des inondations par l'aménagement écologique de toute la vallée de l'Orne

Une municipalité développant la solidarité intercommunale

- pour une répartition équitable des logements sociaux au niveau de toute l'agglomération
- pour une politique cohérente de l'emploi et des implantations industrielles
- pour le développement des transports collectifs
- pour le renforcement du District face aux concurrences entre communes et aux querelles de personnes

*Le talent de chacun construira notre ville de demain
Ensemble, gagnons la bataille du respect, de la tolérance et de la justice sociale*



Annexe 109. Profession de foi de la liste « A Caen, l'écologie » menée par Josette Bénard lors des élections municipales du 11 juin 1995

Département du Calvados Ville de CAEN

Élections Municipales du 11 juin 1995



A CAEN L'ÉCOLOGIE

regroupe autour de **Josette BÉNARD**
Conseillère Régionale de Basse-Normandie
Conseillère Municipale sortante

des femmes et des hommes divers, responsables, dynamiques et tolérants

Malade de la perte de la S.M.N. et de ses habitants sans emploi, malade

Caen est une belle ville malade

de son petit commerce victime des grandes surfaces, malade du mal vivre de ses quartiers périphériques.

HORS DU CLIVAGE TRADITIONNEL DROITE-GAUCHE
"A CAEN L'ÉCOLOGIE"
se veut aussi "A CAEN LA TOLÉRANCE"

DIMANCHE 11 JUIN 1995

VOTEZ "A CAEN L'ÉCOLOGIE"
Liste menée par **Josette BÉNARD**



A CAEN L'ÉCOLOGIE


UN PROJET POUR LA VILLE, UN PROJET POUR CAEN

L'équipe "A CAEN L'ÉCOLOGIE" propose un certain nombre d'orientations dans les domaines qui sont de la compétence d'une municipalité.

- 1 - **Ecocitoyenneté et démocratie** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" propose la création d'un ESPACE DE LA VIE LOCALE, lieu d'information, de dialogue, de rencontre entre les simples citoyens, leurs associations et éventuellement les élus municipaux.
Le bulletin municipal, mensuel, deviendra l'expression écrite de l'activité de cet espace. La minorité municipale et les Caennais pourront s'y exprimer librement.
- 2 - **Urbanisme et aménagement de la ville** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" veut aménager la ville pour que chaque quartier puisse revivre avec des commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, marchand de journaux, épicerie, etc.), des espaces verts de détente, des logements diversifiés, un marché hebdomadaire.
- 3 - **Se déplacer en ville** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" affirme que chaque type de transport peut, avec un peu d'imagination et de volonté, se cotoyer en ville sans se gêner et en toute sécurité. La circulation dans CAEN doit donc être totalement repensée (y compris pour éviter les pointes de pollution de l'air), le TVR abandonné.
- 4 - **Pouvoir vivre à CAEN - des impôts locaux à l'aide sociale** : Actuellement les impôts locaux sont lourds et, plus grave, mal utilisés : lorsque la ville dépense 100 F, 5 F seulement vont à l'action sociale !!!
"A CAEN L'ÉCOLOGIE" propose une augmentation très sensible de la part sociale et des investissements dans les quartiers, un réel débat sur chaque grand chapitre du budget de la ville.
- 5 - **Développer l'emploi** : chaque décision importante prise par CAEN devra être passée au crible de l'emploi. En réfléchissant aux conséquences sur l'emploi des décisions qu'elle prend, la municipalité aura pour souci de privilégier, à financement comparable, la solution nécessitant le plus d'emplois.
- 6 - **Une culture vivante et accessible à tous** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" pense que la culture n'est pas une chose qui se décide ou qui s'ordonne. Elle doit être l'expression la plus juste d'une ville avec ses diversités et ses paradoxes.
- 7 - **S'épanouir à l'école** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" fera en sorte que la municipalité renforce son aide aux écoles fréquentées par les enfants des milieux les plus défavorisés, car les prémices de l'exclusion sociale se font jour dès l'école maternelle.
- 8 - **Un environnement sain** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" demande la création d'un "SOS environnement" que chaque Caennais pourrait joindre par téléphone ou par minitel pour résoudre rapidement un petit problème. Pour la gestion des ordures ménagères, "A CAEN L'ÉCOLOGIE" souhaite le passage le plus rapide possible à une collecte sélective dans l'ensemble de la ville.
- 9 - **Les sports dans la cité** : "A CAEN L'ÉCOLOGIE" pense qu'une municipalité doit aider à la pratique du sport pour tous ceux qui le désirent. C'est là aussi un moyen de lutter contre les inégalités sociales.
En revanche, l'aide aux grands clubs doit se gérer comme une aide aux entreprises et ne pas consommer les financements nécessaires au sport pour tous.


Annexe 110. Profession de foi de la liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par Jean-Pierre Viaud lors des élections municipales du 11 juin 1995

Elections municipales des 11 et 18 juin 1995



Liste :

«pour les Caennais : la 3^e voie»



Jean-Pierre VIAUD

Antoine CASINI

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

«Ici, à Caen, Marie, il me suffit de monter sur un parpaing pour voir toute la ville»
(extrait d'une lettre de 1945 d'un jeune ouvrier à sa femme)

En 1945, Caen n'existait plus. Détruite par la guerre et les bombardements, ne restaient plus aux Caennais que des souvenirs de leur ville.

Quel courage, Quelle volonté a-t-il fallu à toute une génération pour rebâtir la ville ! Avec peine, mais en démontrant une formidable solidarité, les Caennais ont, pierre après pierre, rue après rue, reconstruit Caen et l'avenir de leurs enfants.

Mais aujourd'hui, de cet état d'esprit que reste-t-il ?

Quand certains se battent pour préparer leurs villes à entrer dans le 3^e millénaire, d'autres en sont encore à contempler le passé. Pourtant, nous le savons tous, une nouvelle ère s'offre à nous. Les Caennais le savent aussi, ils demandent plus d'énergie, de dynamisme, d'imagination et de solidarité.

Tous ensemble, jeunes et moins jeunes, nous vous proposons de faire resurgir ce même état d'esprit pour continuer à bâtir l'avenir de Caen.

Pour cela, la liste : **POUR LES CAENNAIS, la 3^e voie**, vous propose le mariage de la social-démocratie, de l'écologie réaliste et de l'humanisme pour une gauche modernisée.

En 1995 tous les jeunes responsables qui composent cette liste tiennent à assumer pleinement leur place et leur rôle dans la cité. Cette nouvelle génération, entourée et conseillée par des gens d'expérience, en s'appuyant sur le travail déjà effectué, veut comme sa devancière, **relever le Défi** :

- Le Défi pour l'emploi et contre l'exclusion**
9000 chômeurs sur Caen, dans certains quartiers 80 % des jeunes sont sans travail
5000 demandes de logements sociaux sans réponse
Peut-on l'admettre ?
- Le Défi de la démocratie locale**
Impossibilité d'obtenir des salles pour se réunir
verrouillage du journal municipal interdit à l'opposition
absence totale de dialogue avec les habitants
- Le Défi de l'écologie urbaine**
Création d'une agence de l'urbanisme
Collecte sélective de tous les déchets
Réseau de pistes cyclables sécurisant

C'est parce que nous aimons toute notre ville que nous nous engageons à investir tout autant sur la rive-droite que sur la rive gauche, à ne défavoriser aucun quartier, à ne privilégier personne.

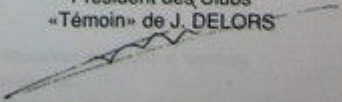
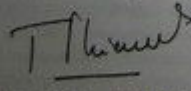
Forts de nos expériences d'élus locaux et de militants des quartiers, nous serons fidèles aux exigences de progrès et de justice qui sont aussi les vôtres.

Ensemble, avec une nouvelle équipe, nous construisons une ville forte et juste.

Cordialement

Jean-Pierre VIAUD
Conseiller Régional

Antoine CASINI
Président des Clubs
«Témoin» de J. DELORS



LE 11 JUIN 1995 AYONS CONFIANCE EN L'AVENIR

Voire nos principales propositions au verso

NOTRE PROGRAMME

EMPLOI :

- Donner une véritable compétence économique au district et créer un conseil économique et social districial pour favoriser l'installation d'entreprises.
- Mise en place d'une zone industrielle sur les terrains de l'ex-SMN pour la construction d'un site de production Agro-alimentaire pour la Basse-Normandie.
- Aide à la création d'emplois de proximité dans les domaines de l'environnement, de l'assistance des personnes âgées ou malades, de l'animation de quartier etc...
- Mise en place progressive des 35 heures pour les employés de la ville de Caen avant la fin du mandat municipal.
- Contrôle strict du nombre et de l'utilisation des CES afin de respecter réellement le contrat de formation et d'insertion.
- Défense des services publics municipaux (restaurants scolaires), et plus généralement de tous les services publics à Caen (ex : le maintien de l'atelier de maintenance SNCF).

DÉMOCRATIE LOCALE :

- Mise à disposition immédiate et gratuite des salles municipales à tous les citoyens, associations, syndicats ou mouvements politiques pour se réunir.
- Construction d'une maison des associations avec une partie réservée à l'international.
- Création des comités de quartiers dans lesquels seraient représentés la mairie, les associations et les habitants.
- Création d'un conseil municipal des jeunes et d'un conseil des sages.
- Ouverture du bulletin municipal aux habitants et à l'opposition.

LOGEMENT :

- Création de 5000 logements supplémentaires sur 5 ans en intégrant un plan de reconversion des immeubles de bureaux inoccupés en immeubles d'habitations.
- **Notre seule promesse : reloger tous les SDF dans les deux ans qui viennent.**

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE URBAINE :

- Pour éviter les dérives de ces dernières années nous voulons créer un atelier d'urbanisme qui regroupera les associations de quartiers, les professionnels de l'urbanisme et les élus locaux. Cet atelier travaillera et décidera dans une vraie transparence. La mission prioritaire de cet atelier sera d'effectuer une étude sur l'aménagement de la rive droite et de l'espace portuaire.
- Mise en place d'une véritable collecte sélective de tous les déchets (déchets verts, plastique, verre, papier, etc...) avec mise en place de plateformes de tri-valorisation et filières de recyclage. Cette action permettra d'abord la création d'emplois et évitera d'acheter un 3^e four incinérateur à 100 millions de francs.
- Mise en place d'une commission de contrôle de l'eau et de sa qualité. Si on ne peut revenir sur la concession octroyée il est néanmoins inconcevable de laisser la Compagnie Générale des Eaux fixer seule des augmentations de prix.

TRANSPORT :

- Mise en place d'un vrai réseau de pistes cyclables sécurisant.
- Remise en cause du projet TVR avec :
 - 1 - analyse de la situation des transports sur Caen
 - 2 - consultation des Caennais
 - 3 - prise de décision

COMMERCE :

- Maintien et développement du commerce dans le centre ville. Le TVR servira aussi à relier les grandes surfaces de la périphérie et condamnera le petit commerce.
 - 1 - gratuité du stationnement du vendredi 17 h au lundi 9 h avec création d'une zone bleu pour éviter les stationnements abusifs. Gratuité pour les stationnements de moins de 10 minutes.
 - 2 - mise en place d'un service municipal de petites voitures-taxis électriques amenant les clients des rues piétonnes jusqu'à leurs voitures (notamment pour permettre le transport des achats lourds)
 - 3 - abaissement significatif des impôts pour les commerçants acceptant de s'installer dans les quartiers difficiles.

CULTURE ET ANIMATION :



- Création d'un kiosque à musique en centre-ville.
- Création d'un cinéma ambulant tournant dans les quartiers.
- Mise en place, le week-end, d'un marché de l'art ouvert à tous.
- Encouragement à la création d'une radio et télévision locales.
- Construction d'une médiathèque et d'une école de musique.
- Création d'un fond municipal permettant pour les enfants les plus défavorisés d'accéder aux activités éducatives, culturelles et sportives.
- Favoriser les relations entre les associations de quartiers, celles du sport, de l'international, de l'humanitaire etc.
- Mise en place d'un projet d'animation autour du bassin Saint Pierre : Regroupement des activités nautiques et utilisation de l'espace et des bâtiments pour installer des restaurants, promenades, activités de loisirs et de détente.

SECURITE :

- Création d'un observatoire de la sécurité dans l'agglomération et étude de nouveaux moyens de prévention. La municipalité a un rôle important à jouer pour favoriser le dialogue et la prévention dans les quartiers plutôt que la répression.

Annexe III. Résultats des listes écologistes à Caen lors des élections municipales du 11 juin 1995

Sections de Caen	"Pour les caennais, La 3 voie"				"Caen, Ecologie, Gauche, Alternative"				"A Caen l'écologie"										
	I	A	% A	V B/N	E	% I	% E	% I	% E	T	% I	% E	% des I	% des E					
Jean-Pierre Viaud																			
1	Hôtel de ville	768	345	44,92%	423	12	411	25	3,3%	6,1%	37	4,8%	9,0%	21	2,7%	5,1%	83	10,8%	20,2%
2	Centre ville	2687	1359	50,58%	1328	33	1295	103	3,8%	8,0%	91	3,4%	7,0%	62	2,3%	4,8%	256	9,5%	19,8%
3	Saint Ouen	3599	1590	44,18%	2009	61	1948	115	3,2%	5,9%	87	2,4%	4,5%	101	2,8%	5,2%	303	8,4%	15,6%
4	Venoix	4293	1745	40,65%	2548	86	2462	146	3,4%	5,9%	101	2,4%	4,1%	149	3,5%	6,1%	396	9,2%	16,1%
5	Hastings	3155	1405	44,53%	1750	67	1683	100	3,2%	5,9%	90	2,9%	5,3%	104	3,3%	6,2%	294	9,3%	17,5%
6	Bosnières	1884	774	41,08%	1110	60	1050	70	3,7%	6,7%	48	2,5%	4,6%	58	3,1%	5,5%	176	9,3%	16,8%
7	Authie-Sud	2755	1117	40,54%	1638	38	1600	74	2,7%	4,6%	54	2,0%	3,4%	99	3,6%	6,2%	227	8,2%	14,2%
8	Maladrerie	1331	639	48,01%	692	14	678	39	2,9%	5,8%	21	1,6%	3,1%	26	2,0%	3,8%	86	6,5%	12,7%
9	Authie-Nord	4026	1905	47,32%	2121	36	2085	85	2,1%	4,1%	79	2,0%	3,8%	81	2,0%	3,9%	245	6,1%	11,8%
10	Saint Paul	3642	1541	42,31%	2101	62	2039	120	3,3%	5,9%	88	2,4%	4,3%	121	3,3%	5,9%	329	9,0%	16,1%
11	Saint Gilles	1227	554	45,15%	673	21	652	42	3,4%	6,4%	52	4,2%	8,0%	42	3,4%	6,4%	136	11,1%	20,9%
12	Calmette	1312	616	46,95%	696	19	677	40	3,0%	5,9%	25	1,9%	3,7%	24	1,8%	3,5%	89	6,8%	13,1%
13	Pierre-Heuzé	4029	1857	46,09%	2172	56	2116	145	3,6%	6,9%	135	3,4%	6,4%	109	2,7%	5,2%	389	9,7%	18,4%
14	Calvaire Saint Pierre	2598	1108	42,65%	1490	37	1453	80	3,1%	5,5%	71	2,7%	4,9%	74	2,8%	5,1%	225	8,7%	15,5%
15	Folie-Couvrechef (hameau)	1219	509	41,76%	710	21	689	38	3,1%	5,5%	43	3,5%	6,2%	39	3,2%	5,7%	120	9,8%	17,4%
16	Saint Jean	4937	2373	48,07%	2564	74	2490	141	2,9%	5,7%	111	2,2%	4,5%	109	2,2%	4,4%	361	7,3%	14,5%
17	Demi Lune	2867	1313	45,80%	1554	37	1517	76	2,7%	5,0%	69	2,4%	4,5%	71	2,5%	4,7%	216	7,5%	14,2%
18	Boulevard Leroy	3868	1769	45,73%	2099	60	2039	105	2,7%	5,1%	111	2,9%	5,4%	90	2,3%	4,4%	306	7,9%	15,0%
19	Grâce de Dieu	4632	2228	48,10%	2404	66	2338	72	1,6%	3,1%	94	2,0%	4,0%	76	1,6%	3,3%	242	5,2%	10,4%
20	Branville	2222	1006	45,27%	1216	35	1181	65	2,9%	5,5%	61	2,7%	5,2%	50	2,3%	4,2%	176	7,9%	14,9%
21	La Guérinière	3082	1537	49,87%	1545	50	1495	36	1,2%	2,4%	44	1,4%	2,9%	40	1,3%	2,7%	120	3,9%	8,0%
22	Folie-Couvrechef (ZAC)	2976	1322	44,42%	1654	43	1611	133	4,5%	8,3%	154	5,2%	9,6%	93	3,1%	5,8%	380	12,8%	23,6%
23	Clos Hébert	3260	1547	47,45%	1713	42	1671	95	2,9%	5,7%	89	2,7%	5,3%	101	3,1%	6,0%	285	8,7%	17,1%
Total des sections		66369	30159	45,44%	36210	1030	35180	1945	2,9%	5,5%	1755	2,6%	5,0%	1740	2,6%	4,9%	5440	8,2%	15,5%



Les Verts

Parti Écologiste - Confédération Écologiste

● **Quel est le point commun entre le chômage et les maladies de l'amiante ?**

La cause : le libéralisme économique, qui autorise tout, même de mettre en danger la santé des travailleurs et des populations pour un profit financier.

Les exemples sont nombreux : sang contaminé, vache folle, pollution de l'eau et de l'air, leucémies, aliments génétiquement modifiés, et pourquoi pas bientôt des clonages humains ?

Il ne s'agit là ni d'une fatalité, ni d'accidents, mais des conséquences connues et acceptées des tenants de cette politique.

Cette logique économique ne s'embarrasse pas de considérations éthiques : elle délocalise ses productions vers des pays dans lesquels les salariés sont payés d'une poignée de riz ou de maïs (Moulinex ferme chez nous et s'installe au Mexique), n'ont pas de protection sociale, et font travailler les enfants. Elle commerce avec des pays qui bafouent les Droits de l'Homme.

● **Allons-nous continuer dans cette voie ?**

La droite nous propose d'accentuer cette politique : réduire encore les lois sociales et environnementales qui seraient coupables d'empêcher la création d'emplois ; il suffirait de permettre au patronat de s'enrichir pour que tout le monde en profite ! Comme si la redistribution des richesses se faisait naturellement ! Nous savons tous que sans mécanisme de protection et de partage, les profits vont tout droit vers les comptes suisses.

Les Verts vous proposent d'inverser cette logique, en mettant l'économie au service des humains :


- les machines permettent de produire autant, avec moins de travail : profitons-en pour gagner du temps libre ;
- nous voulons tous respirer de l'air sain, boire de l'eau pure, consommer des produits de qualité : il suffit pour cela que cette exigence de qualité passe avant les cours de la Bourse ;
- les pays en voie de développement ne doivent plus être considérés comme des réservoirs de main d'œuvre bon marché : mettons en place des mécanismes de solidarité qui permettent un développement soutenable ;
- les générations futures ont le droit à une planète où il fera bon vivre ; c'est notre responsabilité aujourd'hui.

Pour défendre ces idées,

Les Verts ont choisi deux femmes d'ici qui militent depuis des années pour lutter contre le chômage et l'exclusion, défendre les Droits de l'Homme partout dans le monde, protéger l'environnement :

Candidate : **Christiane DURCHON,**
de Coutances, Secrétaire Départementale des Verts

Suppléante : **Ghislaine LISLE-BOUTON,**
de Saint-Pair sur Mer, qui milite dans des associations tiers-mondistes et de protection de l'environnement.

Papier recyclé 
ND PHILIPPE MARIE - COUTANCES - © 92 30 45 26 71

Vu, les candidates,

Ensemble, donnons du sens à l'avenir

Vaincre le chômage et l'exclusion

1

- par la semaine de 4 jours, les 35 heures tout de suite, les 32 heures dans les 5 ans ;
- par une meilleure répartition des richesses et une réforme de la fiscalité ;
- par la création d'emplois au service des habitants et du cadre de vie ;
- par le renforcement de la protection sociale permettant notamment un meilleur accès aux soins et renforçant la solidarité entre générations, avec à partir de 18 ans, le RMI pour ceux qui sont sans emploi et une allocation pour les étudiants.

Protéger notre environnement, améliorer la qualité de vie

2

- en développant une économie soutenable respectueuse de l'environnement ;
- en privilégiant les économies d'énergie, les énergies nouvelles et renouvelables non polluantes, pour SORTIR PROGRESSIVEMENT DU NUCLEAIRE ;
- en valorisant une agriculture respectueuse de la nature ;
- en diminuant le volume des déchets et en les recyclant ;
- en arrêtant le pillage des matières premières de par le monde ;
- en évitant les concentrations industrielles et en maîtrisant les effets de leurs productions ;
- en privilégiant les transports collectifs, prioritairement par rail, afin de maîtriser la circulation automobile.

Renforcer la solidarité, la citoyenneté

3

- en rénovant les services publics et en les maintenant en milieu rural : écoles, postes, hôpitaux...
- en renforçant les initiatives locales dans le cadre d'un aménagement équilibré du territoire ;
- en instaurant le droit de vote aux élections locales pour tous les résidents étrangers vivant en France depuis plus de 5 ans ;
- en interdisant le cumul des mandats ;
- en privilégiant la parité entre les hommes et les femmes dans la vie politique et l'égalité dans la vie sociale.

Construire une Europe sociale, démocratique, écologique et solidaire avec le reste du monde

4

- en créant un droit du travail européen ;
- en harmonisant par le haut une protection sociale européenne ;
- en favorisant les échanges équilibrés avec le tiers-monde ;
- en protégeant l'environnement et en gérant d'une façon durable les richesses naturelles.

Alors, dès le premier tour, le 25 mai :
votons Les Verts

Christiane DURCHON

Ghislaine LISLE-BOUTON, suppléante

Et, tous ensemble le 1^{er} juin :

changeons de majorité



Dominique Voynet

Ces idées, Les Verts les portent depuis plus de 10 ans. Depuis 1995, d'immenses mobilisations les véhiculent ! Les partis de la gauche traditionnelle s'y rallient timidement... Pour convaincre ces formations de s'engager dans l'alternative politique que la société exige, dès le premier tour le 25 mai VOTONS VERT !
DOMINIQUE VOYNET



Les Verts
Parti Écologiste - Confédération Écologiste

Annexe 113. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 25 mai 1997

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	988339		
A	316488	32,0%	
V	671851	68,0%	
B / N	37457	3,8%	
E	634394	64,2%	
Les Verts	38496	3,9%	6,1%
EIBN	4202	0,4%	0,7%
MEI	707	0,1%	0,1%
GE	11573	1,2%	1,8%
NE	703	0,1%	0,1%
Ecologistes et Citoyens (EC)	1003	0,1%	0,2%
Gauche alternative et écologiste (GAE)	2891	0,3%	0,5%
Total des écologistes	59575	6,0%	9,4%

Calvados	R	% I	% E
I	431835		
A	140014	32,4%	
V	291821	67,6%	
B / N	14361	3,3%	
E	277460	64,3%	
Les Verts	12053	2,8%	4,3%
EIBN	4202	1,0%	1,5%
GE	6613	1,5%	2,4%
(GAE)	2891	0,7%	1,0%
Total des écologistes	25759	6,0%	9,3%

Circonscription de Caen-Ouest	R	% I	% E
I	65390		
A	23682	36,2%	
V	41708	63,8%	
B / N	1772	2,7%	
E	39936	61,1%	
Michel Horn (Les Verts)	1731	2,6%	4,3%
Léon Lemonnier (EIBN)	756	1,2%	1,9%

Martine Michau-Baudeuf (GE) 1383 2,1% 3,5%
 Total des écologistes 3870 5,9% 9,7%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Horn	% I	% E	Lemonnier	% I	% E	Michau-Baudeuf	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 1	11327	3957	34,9%	7370	291	7079	315	2,8%	4,4%	143	1,3%	2,0%	208	1,8%	2,9%	666	5,9%	9,4%
Caen 2	13790	4994	36,2%	8796	390	8406	409	3,0%	4,9%	146	1,1%	1,7%	340	2,5%	4,0%	895	6,5%	10,6%
Caen 3	11135	4172	37,5%	6963	290	6673	331	3,0%	5,0%	134	1,2%	2,0%	247	2,2%	3,7%	712	6,4%	10,7%
Caen 8	10968	4169	38,0%	6799	251	6548	258	2,4%	3,9%	111	1,0%	1,7%	163	1,5%	2,5%	532	4,9%	8,1%
Caen 9	8771	3806	43,4%	4965	190	4775	184	2,1%	3,9%	80	0,9%	1,7%	163	1,9%	3,4%	427	4,9%	8,9%
Tilly-sur-Seulles	9399	2584	27,5%	6815	360	6455	234	2,5%	3,6%	142	1,5%	2,2%	262	2,8%	4,1%	638	6,8%	9,9%

Circonscription de Caen-Est
 R % I % E
 I 62691
 A 21859 34,9%
 V 40832 65,1%
 B/N 1759 2,8%
 E 39073 62,3%
 Alain Gruénais (Les Verts) 2246 3,6% 5,7%
 François Schneider (EIBN) 601 1,0% 1,5%
 Karima Zahir (GE) 901 1,4% 2,3%
 Nicolas Bénies (GAE) 978 1,6% 2,5%
 Total des écologistes 4726 7,5% 12,1%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Gruénais	% I	% E	Schneider	% I	% E	Zahir	% I	% E	Bénies	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 4	7263	2634	36,3%	4629	178	4451	260	3,6%	5,8%	73	1,0%	1,6%	101	1,4%	2,3%	117	1,6%	2,6%	551	7,6%	12,4%
Caen 5	9023	3395	37,6%	5628	231	5397	447	5,0%	8,3%	93	1,0%	1,7%	112	1,2%	2,1%	245	2,7%	4,5%	897	9,9%	16,6%
Caen 6	8912	3556	39,9%	5356	175	5181	386	4,3%	7,5%	100	1,1%	1,9%	128	1,4%	2,5%	170	1,9%	3,3%	784	8,8%	15,1%
Caen 7	9712	3483	35,9%	6229	304	5925	253	2,6%	4,3%	90	0,9%	1,5%	134	1,4%	2,3%	121	1,2%	2,0%	598	6,2%	10,1%
Caen 10	13124	4588	35,0%	8536	366	8170	573	4,4%	7,0%	126	1,0%	1,5%	183	1,4%	2,2%	181	1,4%	2,2%	1063	8,1%	13,0%
Troarn	14657	4203	28,7%	10454	505	9949	327	2,2%	3,3%	119	0,8%	1,2%	243	1,7%	2,4%	144	1,0%	1,4%	833	5,7%	8,4%

Circonscription de Lisieux-Falaise
 R % I % E
 I 68942
 A 21263 30,8%
 V 47679 69,2%
 B/N 2486 3,6%

Lisieux I	6308	1921	30,5%	4387	229	4158	221	3,5%	5,3%	87	1,4%	2,1%	308	4,9%	7,4%
Pont L'Evêque	6544	2170	33,2%	4374	252	4122	172	2,6%	4,2%	82	1,3%	2,0%	254	3,9%	6,2%
Trouville-sur-Mer	14621	4809	32,9%	9812	398	9414	391	2,7%	4,2%	174	1,2%	1,8%	565	3,9%	6,0%

Circonscription du Bessin-Côte de Nacre R % I % E

I	86585														
A	27508	31,8%													
V	59077	68,2%													
B / N	2656	3,1%													
E	56421	65,2%													
Bernard Hérard (Les Verts)	2298	2,7%	4,1%												
Liliane Patte (EIBN)	786	0,9%	1,4%												
Serge Fouassier (GE)	1361	1,6%	2,4%												
Georges Fauvel (GAE)	917	1,1%	1,6%												
Total des écologistes	5362	6,2%	9,5%												

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Hérard	% I	% E	Patte	% I	% E	Fouassier	% I	% E	Fauvel	% I	% E	TE	% I	% E
Balleroy	6582	2113	32,1%	4469	221	4248	175	2,7%	4,1%	58	0,9%	1,4%	89	1,4%	2,1%	33	0,5%	0,8%	355	5,4%	8,4%
Bayeux	14502	5139	35,4%	9363	438	8925	499	3,4%	5,6%	105	0,7%	1,2%	163	1,1%	1,8%	143	1,0%	1,6%	910	6,3%	10,2%
Caumont L'Eventé	4037	1269	31,4%	2768	173	2595	102	2,5%	3,9%	61	1,5%	2,4%	68	1,7%	2,6%	26	0,6%	1,0%	257	6,4%	9,9%
Creully	12488	3430	27,5%	9058	386	8672	390	3,1%	4,5%	134	1,1%	1,5%	290	2,3%	3,3%	194	1,6%	2,2%	1008	8,1%	11,6%
Douvres-la-Délivrande	14498	4526	31,2%	9972	443	9529	376	2,6%	3,9%	154	1,1%	1,6%	264	1,8%	2,8%	204	1,4%	2,1%	998	6,9%	10,5%
Isigny sur Mer	7558	2539	33,6%	5019	182	4837	78	1,0%	1,6%	27	0,4%	0,6%	59	0,8%	1,2%	42	0,6%	0,9%	206	2,7%	4,3%
Ouistreham	14252	4683	32,9%	9569	449	9120	357	2,5%	3,9%	146	1,0%	1,6%	267	1,9%	2,9%	165	1,2%	1,8%	935	6,6%	10,3%
Ryes	7844	2322	29,6%	5522	248	5274	194	2,5%	3,7%	78	1,0%	1,5%	105	1,3%	2,0%	75	1,0%	1,4%	452	5,8%	8,6%
Trévières	4824	1487	30,8%	3337	116	3221	127	2,6%	3,9%	23	0,5%	0,7%	56	1,2%	1,7%	35	0,7%	1,1%	241	5,0%	7,5%

Circonscription de Vire R % I % E

I	78403														
A	23252	29,7%													
V	55151	70,3%													
B / N	3572	4,6%													
E	51579	65,8%													
Jacques Leblanc (Les Verts)	2308	2,9%	4,7%												
Pierre Bellanger (EIBN)	602	0,8%	1,2%												
Jean-Paul Rodary (GE)	1586	2,0%	3,1%												
Micheline Dormier (GAE)	996	1,3%	1,9%												

Total des écologistes		5492	7,0%	10,6%																	
Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Leblanc	% I	% E	Bellanger	% I	% E	Rodary	% I	% E	Dornier	% I	% E	TE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5348	1740	32,5%	3608	283	3325	130	2,4%	3,9%	41	0,8%	1,2%	106	2,0%	3,2%	85	1,6%	2,6%	362	6,8%	10,9%
Le Bény Bocage	5635	1968	34,9%	3667	304	3363	116	2,1%	3,4%	37	0,7%	1,1%	93	1,7%	2,8%	46	0,8%	1,4%	292	5,2%	8,7%
Bourgéubus	13164	3540	26,9%	9624	442	9182	367	2,8%	4,0%	122	0,9%	1,3%	294	2,2%	3,2%	176	1,3%	1,9%	959	7,3%	10,4%
Condé sur Noireau	6250	1889	30,2%	4361	246	4115	256	4,1%	6,2%	38	0,6%	0,9%	127	2,0%	3,1%	65	1,0%	1,6%	486	7,8%	11,8%
Evrecy	12125	3277	27,0%	8848	496	8352	432	3,6%	5,2%	118	1,0%	1,4%	273	2,3%	3,3%	183	1,5%	2,2%	1006	8,3%	12,0%
Saint Sever	5384	1520	28,2%	3864	305	3559	142	2,6%	4,0%	36	0,7%	1,0%	115	2,1%	3,2%	71	1,3%	2,0%	364	6,8%	10,2%
Thury Harcourt	6362	1705	26,8%	4657	267	4390	175	2,8%	4,0%	37	0,6%	0,8%	135	2,1%	3,1%	79	1,2%	1,8%	426	6,7%	9,7%
Vassy	4001	1225	30,6%	2776	215	2561	105	2,6%	4,1%	17	0,4%	0,7%	65	1,6%	2,5%	59	1,5%	2,3%	246	6,1%	9,6%
Villers Bocage	6374	1796	28,2%	4578	303	4275	208	3,3%	4,9%	53	0,8%	1,2%	153	2,4%	3,6%	107	1,7%	2,5%	521	8,2%	12,2%
Vire	13760	4592	33,4%	9168	711	8457	377	2,7%	4,5%	103	0,7%	1,2%	225	1,6%	2,7%	125	0,9%	1,5%	830	6,0%	9,8%
Manche																					
I	346308																				
A	111470		32,2%																		
V	234838		67,8%																		
B/N	14553		4,2%																		
E	220285		63,6%																		
Les Verts	19374		5,6%						8,8%												
GE	3826		1,1%						1,7%												
MEI	707		0,2%						0,3%												
Total des écologistes	23907		6,9%						10,9%												
Circonscription de Saint-Lô																					
I	69989																				
A	22393		32,0%																		
V	47596		68,0%																		
BIN	3130		4,5%																		
E	44466		63,5%																		
Hervé Houel (Les Verts)	2165		3,1%						4,9%												
Patrice Lecardonnell (GE)	1441		2,1%						3,2%												
Dominique Bauduin (MEI)	707		1,0%						1,6%												
Total des écologistes	4313		6,2%						9,7%												

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Houel	% I	% E	Lecardonnell	% I	% E	Bauduin	% I	% E	TE	% I	% E
Canisy	4714	1331	28,2%	3383	249	3134	164	3,5%	5,2%	87	1,8%	2,8%	51	1,1%	1,6%	302	6,4%	9,6%
Carentan	8606	3083	35,8%	5523	299	5224	295	3,4%	5,6%	127	1,5%	2,4%	50	0,6%	1,0%	472	5,5%	9,0%
Marigny	4629	1376	29,7%	3253	237	3016	155	3,3%	5,1%	115	2,5%	3,8%	34	0,7%	1,1%	304	6,6%	10,1%
Percy	4031	1168	29,0%	2863	210	2653	93	2,3%	3,5%	92	2,3%	3,5%	26	0,6%	1,0%	211	5,2%	8,0%
Saint-Clair-sur-Elle	5275	1756	33,3%	3519	228	3291	144	2,7%	4,4%	95	1,8%	2,9%	63	1,2%	1,9%	302	5,7%	9,2%
Saint-Jean-de-Daye	4732	1467	31,0%	3265	198	3067	102	2,2%	3,3%	80	1,7%	2,6%	32	0,7%	1,0%	214	4,5%	7,0%
Saint-Lô-Est	9801	3554	36,3%	6247	329	5918	329	3,4%	5,6%	198	2,0%	3,3%	145	1,5%	2,5%	672	6,9%	11,4%
Tessy-sur-Vire	4071	915	22,5%	3156	219	2937	123	3,0%	4,2%	85	2,1%	2,9%	113	2,8%	3,8%	321	7,9%	10,9%
Torigni-sur-Vire	8665	2593	29,9%	6072	465	5607	234	2,7%	4,2%	193	2,2%	3,4%	44	0,5%	0,8%	471	5,4%	8,4%
Villedieu-les-Poêles	6296	2121	33,7%	4175	355	3820	188	3,0%	4,9%	190	3,0%	5,0%	97	1,5%	2,5%	475	7,5%	12,4%
Saint-Lô-Ouest	9169	3030	33,0%	6139	340	5799	338	3,7%	5,8%	179	2,0%	3,1%	52	0,6%	0,9%	569	6,2%	9,8%

Circonscription d'Avranches

	R	% I	% E
I	73751		
A	21629	29,3%	
V	52122	70,7%	
BN	4405	6,0%	
E	47717	64,7%	
Alain Millien (Les Verts)	4157	5,6%	8,7%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Millien	% I	% E
Avranches	13328	4180	31,4%	9148	797	8351	919	6,9%	11,0%
Barenton	2735	801	29,3%	1934	169	1765	106	3,9%	6,0%
Brecey	4384	1154	26,3%	3230	277	2953	249	5,7%	8,4%
Ducey	4857	1346	27,7%	3511	346	3165	310	6,4%	9,8%
La-Haye-Pesnel	4599	1299	28,2%	3300	253	3047	261	5,7%	8,6%
Isigny-le-Buat	2319	557	24,0%	1762	189	1573	136	5,9%	8,6%
Juvigny-le-Terre	2194	653	29,8%	1541	118	1423	88	4,0%	6,2%
Mortain	5327	1561	29,3%	3766	303	3463	316	5,9%	9,1%
Pontorson	5245	1621	30,9%	3624	260	3364	227	4,3%	6,7%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8823	2418	27,4%	6405	599	5806	576	6,5%	9,9%
Saint-James	5338	1574	29,5%	3764	328	3436	321	6,0%	9,3%
Saint-Pois	2464	725	29,4%	1739	153	1586	96	3,9%	6,1%

Sartilly	5041	1536	30,5%	3505	216	3289	269	5,3%	8,2%
Sourdeval	4278	1319	30,8%	2959	253	2706	156	3,6%	5,8%
Le Teilleul	2819	885	31,4%	1934	144	1790	127	4,5%	7,1%
Circonscription de Coutances	R	% I	% E						
I	69658								
A	23173	33,3%							
V	46485	66,7%							
BIN	2581	3,7%							
E	43904	63,0%							
Christiane Durehon (Les Verts)	2389	3,4%	5,4%						
Nicole Judon (GE)	1481	2,1%	3,4%						
Total des écologistes	3870	5,6%	8,8%						
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Durchon	% I	% E
Bréhal	7579	2472	32,6%	5107	327	4780	226	3,0%	4,7%
Cerisy-la-Salle	4103	1384	33,7%	2719	149	2570	108	2,6%	4,2%
Coutances	8530	2841	33,3%	5689	309	5380	423	5,0%	7,9%
Gavray	4132	1196	28,9%	2936	161	2775	123	3,0%	4,4%
Granville	17018	6141	36,1%	10877	564	10313	479	2,8%	4,6%
Lessay	6671	2175	32,6%	4496	230	4266	150	2,2%	3,5%
Montmartin-sur-Mer	6039	1994	33,0%	4045	242	3803	238	3,9%	6,3%
Periers	4645	1616	34,8%	3029	206	2823	181	3,9%	6,4%
Saint-Malo-de-la-Lande	7025	2180	31,0%	4845	209	4636	286	4,1%	6,2%
Saint-Sauveur-Lendelin	3916	1174	30,0%	2742	184	2558	175	4,5%	6,8%
Circonscription de Valognes	R	% I	% E						
I	64950								
A	20784	32,0%							
V	44166	68,0%							
BIN	2817	4,3%							
E	41349	63,7%							
Didier Anger (Les Verts)	8729	13,4%	21,1%						
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E
Bameville-Carteret	5449	1860	34,1%	3589	199	3390	609	11,2%	18,0%

Beaumont	6907	1961	28,4%	4946	403	4543	989	14,3%	21,8%
Briquebec	7034	2279	32,4%	4755	323	4432	906	12,9%	20,4%
La-Haye-du-Puits	5998	1909	31,8%	4089	266	3823	797	13,3%	20,8%
Montebourg	4601	1371	29,8%	3230	166	3064	682	14,8%	22,3%
Les Pieux	7935	2622	33,0%	5313	351	4962	1147	14,5%	23,1%
Quettehou	7047	2303	32,7%	4744	228	4516	761	10,8%	16,9%
Sainte-Mère-Eglise	5865	1878	32,0%	3987	215	3772	783	13,4%	20,8%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4818	1658	34,4%	3160	182	2978	623	12,9%	20,9%
Valognes	9296	2944	31,7%	6352	483	5869	1432	15,4%	24,4%

Circonscription de Cherbourg

	R	% I	% E		% I	% E		% I	% E
I	67960								
A	23491	34,6%							
V	44469	65,4%							
BIN	1620	2,4%							
E	42849	63,1%							
Hubert Vignet (Les Verts)	1934	2,8%	4,5%						
Ariane Meyer-Lévy (GE)	904	1,3%	2,1%						
Total des écologistes	2838	4,2%	6,6%						

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Vignet	% I	% E	Meyer-Lévy	% I	% E	TE	% I	% E
Cherbourg-Nord-Ouest	7524	2849	37,9%	4675	145	4530	185	2,5%	4,1%	92	1,2%	2,0%	277	3,7%	6,1%
Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest	7558	2824	37,4%	4734	142	4592	179	2,4%	3,9%	96	1,3%	2,1%	275	3,6%	6,0%
Saint-Pierre-Eglise	6069	1985	32,7%	4084	161	3923	159	2,6%	4,1%	68	1,1%	1,7%	227	3,7%	5,8%
Cherbourg-Sud-Est	12311	4036	32,8%	8275	256	8019	286	2,3%	3,6%	161	1,3%	2,0%	447	3,6%	5,6%
Equedreville-Hainneville	17200	5896	34,3%	11304	430	10874	534	3,1%	4,9%	239	1,4%	2,2%	773	4,5%	7,1%
Tourlaville	17298	5901	34,1%	11397	486	10911	591	3,4%	5,4%	248	1,4%	2,3%	839	4,9%	7,7%

Orne

	R	% I	% E
I	210196		
A	65004	30,9%	
V	145192	69,1%	
B/N	8543	4,1%	
E	136649	65,0%	
Les Verts	7069	3,4%	5,2%

GE	1134	0,5%	0,8%
NE	703	0,3%	0,5%
Ecologistes et Citoyens (EC)	1003	0,5%	0,7%
Total des écologistes	9909	4,7%	7,3%

Circonscription d'Alençon-Domfront

	R	% I	% E
I	70594		
A	22599	32,0%	
V	47995	68,0%	
BIN	3028	4,3%	
E	44967	63,7%	
Philippe Ménard (Les Verts)	1183	1,7%	2,6%
Florence Faucheur (GE)	1134	1,6%	2,5%
Renée Tragin (NE)	703	1,0%	1,6%
Total des écologistes	3020	4,3%	6,7%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Ménard	% I	% E	Faucheur	% I	% E	Tragin	% I	% E	TE	% I	% E
Alençon 1	13853	4432	32,0%	9421	555	8866	232	1,7%	2,6%	239	1,7%	2,7%	125	0,9%	1,4%	596	4,3%	6,7%
Alençon 2	8393	3274	39,0%	5119	240	4879	127	1,5%	2,6%	123	1,5%	2,5%	82	1,0%	1,7%	332	4,0%	6,8%
Alençon 3	9652	3341	34,6%	6311	341	5970	156	1,6%	2,6%	162	1,7%	2,7%	102	1,1%	1,7%	420	4,4%	7,0%
Carranges	3730	1059	28,4%	2671	195	2476	60	1,6%	2,4%	57	1,5%	2,3%	33	0,9%	1,3%	150	4,0%	6,1%
Courtomer	2141	633	29,6%	1508	84	1424	30	1,4%	2,1%	25	1,2%	1,8%	22	1,0%	1,5%	77	3,6%	5,4%
Domfront	8092	2443	30,2%	5649	423	5226	137	1,7%	2,6%	129	1,6%	2,5%	63	0,8%	1,2%	329	4,1%	6,3%
Ferté-Macé (La)	7685	2295	29,9%	5390	367	5023	200	2,6%	4,0%	115	1,5%	2,3%	99	1,3%	2,0%	414	5,4%	8,2%
Juvigny-sous-Andaine	5165	1551	30,0%	3614	266	3348	80	1,5%	2,4%	95	1,8%	2,8%	60	1,2%	1,8%	235	4,5%	7,0%
Mesle-sur-Sarthe (Le)	3355	985	29,4%	2370	150	2220	38	1,1%	1,7%	62	1,8%	2,8%	44	1,3%	2,0%	144	4,3%	6,5%
Passais-la-Conception	3255	959	29,5%	2296	193	2103	54	1,7%	2,6%	57	1,8%	2,7%	23	0,7%	1,1%	134	4,1%	6,4%
Sées	5273	1627	30,9%	3646	214	3432	69	1,3%	2,0%	70	1,3%	2,0%	50	0,9%	1,5%	189	3,6%	5,5%

Circonscription de L'Aigle-Mortagne

	R	% I	% E
I	67126		
A	20204	30,1%	
V	46922	69,9%	
BIN	2539	3,8%	
E	44383	66,1%	
Philippe Volcker (Les Verts)	1875	2,8%	4,2%
Nicole Lemaire (EC)	1003	1,5%	2,3%

Total des écologistes		2878	4,3%	6,5%											
Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Volcker	% I	% E	Lemaire	% I	% E	TE	% I	% E
L'Aigle est	5735	1690	29,5%	4045	144	3901	117	2,0%	3,0%	59	1,0%	1,5%	176	3,1%	4,5%
L'Aigle ouest	6534	2038	31,2%	4496	228	4268	132	2,0%	3,1%	69	1,1%	1,6%	201	3,1%	4,7%
Bazoches-sur-Hoëne	2462	708	28,8%	1754	109	1645	70	2,8%	4,3%	27	1,1%	1,6%	97	3,9%	5,9%
Bellême	4591	1433	31,2%	3158	193	2965	123	2,7%	4,1%	84	1,8%	2,8%	207	4,5%	7,0%
Ferté-Frénel (La)	3026	958	31,7%	2068	100	1968	62	2,0%	3,2%	36	1,2%	1,8%	98	3,2%	5,0%
Gacé	3136	935	29,8%	2201	140	2061	81	2,6%	3,9%	52	1,7%	2,5%	133	4,2%	6,5%
Longny-au-Perche	3111	971	31,2%	2140	104	2036	94	3,0%	4,6%	54	1,7%	2,7%	148	4,8%	7,3%
Merlerault (Le)	3306	1020	30,9%	2286	128	2158	89	2,7%	4,1%	41	1,2%	1,9%	130	3,9%	6,0%
Mortagne-au-Perche	6814	2025	29,7%	4789	246	4543	187	2,7%	4,1%	90	1,3%	2,0%	277	4,1%	6,1%
Moullins-la-Marche	2908	831	28,6%	2077	97	1980	60	2,1%	3,0%	32	1,1%	1,6%	92	3,2%	4,6%
Nocé	3215	911	28,3%	2304	165	2139	102	3,2%	4,8%	67	2,1%	3,1%	169	5,3%	7,9%
Pervenchères	2829	860	30,4%	1969	122	1847	80	2,8%	4,3%	48	1,7%	2,6%	128	4,5%	6,9%
Rémalaire	5203	1553	29,8%	3650	207	3443	154	3,0%	4,5%	133	2,6%	3,9%	287	5,5%	8,3%
Theil (Le)	5205	1624	31,2%	3581	236	3345	276	5,3%	8,3%	81	1,6%	2,4%	357	6,9%	10,7%
Tourouvre	3420	952	27,8%	2468	114	2354	75	2,2%	3,2%	47	1,4%	2,0%	122	3,6%	5,2%
Vimoutiers	5631	1695	30,1%	3936	206	3730	173	3,1%	4,6%	83	1,5%	2,2%	256	4,5%	6,9%

Circonscription d'Argentan-Flers

	I	A	%	V	B/N	E	Soubien	% I	% E	
I	72476									
A	22201	30,6%								
V	50275	69,4%								
BIN	2976	4,1%								
E	47299	65,3%								
Yanick Soubien (Les Verts)	4011	5,5%	5,5%							
Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Soubien	% I	% E	
Argentan est	6472	2202	34,0%	4270	247	4023	269	4,2%	6,7%	
Argentan ouest	7358	2444	33,2%	4914	306	4608	315	4,3%	6,8%	
Athis-de-l'Orne	5996	1823	30,4%	4173	194	3979	603	10,1%	15,2%	
Briouze	3413	942	27,6%	2471	156	2315	186	5,4%	8,0%	
Ecouché	4497	1166	25,9%	3331	209	3122	215	4,8%	6,9%	

Exmes	2176	602	27,7%	1574	97	1477	98	4,5%	6,6%
Fiers nord	9991	3319	33,2%	6672	357	6315	608	6,1%	9,6%
Fiers sud	9814	3092	31,5%	6722	382	6340	613	6,2%	9,7%
Messei	5594	1675	29,9%	3919	270	3649	371	6,6%	10,2%
Mortrée	3039	893	29,4%	2146	121	2025	101	3,3%	5,0%
Putanges-Pont-Ecrepin	3541	1050	29,7%	2491	191	2300	185	5,2%	8,0%
Tinchebray	6306	1708	27,1%	4598	272	4326	282	4,5%	6,5%
Trun	4279	1285	30,0%	2994	174	2820	165	3,9%	5,9%

Annexe 114. Liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » menée par Françoise-Edmonde Morin dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Observation	Lieux	Politique
MORIN	Françoise-Elmonde	51 ans	Journaliste	Militante associative du milieu maritime	Honfleur	Les Verts
VÉRET	Jean-Luc	46 ans	Médecin de santé publique	Conseiller municipal de Caen et membre du CESR	Caen	Citoyens maintenant
BÉNIÉS	Nicolas	50 ans	Economiste	Membre du conseil économique et social régional	Caen	ANPAG
HÉRARD	Huguette	48 ans	Employée de banque	Militant syndical	Saint-Loup-Hors	Les Verts
ZANARDI	Aldo	39 ans	Informaticien consultant en entreprise	Membre de l'Association pour de nouvelles perspectives à gauche	Rots	Citoyens maintenant
LOWY	Josiane	49 ans	Enseignante en économie familiale et sociale en lycée professionnel	Responsable associatif	Hérouville-Saint-Clair	Les Verts
GRUENAI	Alain	49 ans	Professeur agrégé (Histoire-Géographie)	Maire-adjointe d'Hérouville-Saint-Clair (Env et cadre de vie)	Ifs	Les Verts
CAUCHY	Pascale	40 ans	Professeur d'Histoire-Géographie	Militant associatif	Caen	Citoyens maintenant
LEBLANC	Jacques	52 ans	Contrôleur production trilingue	Militant associatif	Condé-sur-Noireau	Les Verts
DUPONT	Yves	51 ans	Professeur de Sociologie à l'université de Caen		Caen	
LECOMTE	Colette	63 ans	Commerçante retraitée		Caen	Citoyens maintenant
ALLIX	Denis	42 ans	Technicien France-Télécom	Militant de fédération de parents d'élèves	Caen	ANPAG
BAUDUIN	Philippe	67 ans	Retraité (ingénieur conseil)	Ancien directeur de l'Anvar*	Saint-Gabriel-Brécý	
FILLIATRE	Noëlle	70 ans	Retraîtée	Ancienne conseillère municipale de Douvres	Douvres-la-Délivrande	Les Verts
SUEUR	Vincent	41 ans	Magistrat		La Ferrière Hareng	Citoyens maintenant
DEBAR	Monique	65 ans	Orthophoniste retraitée		Fontaine-Henry	Citoyens maintenant
DANCEL	Guillaume	23 ans	Etudiant en arts plastiques	Militant associatif	Bayeux	Les Verts
NAHAN	Yvonne	75 ans	Agricultrice retraitée	Conseillère municipale de Beuvron-en-Auge	Beuvron-en-Auge	Les Verts
THOMINE	François	37 ans	Instituteur	Conseiller municipal de Bayeux	Bayeux	Les Verts
BOISNARD	Eric	41 ans	Commerçant	Ancien conseiller municipal de Lisieux	Coquainvilliers	Les Verts
BURNOUF	Michel	43 ans	Cadre d'action sociale	Militant associatif	Caen	Citoyens maintenant

* Anvar : agence nationale de valorisation de la recherche

Annexe 115. Liste « Les Ecologistes de Basse-Normandie avec GE » menée par Jean-Claude Cherrier dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation	Observation	Parti
CHERRIER	Jean-Claude	53 ans	Loueur de Fonds	Cabourg	Vice-président Ecologistes indépendants	Ecologistes indépendants
OGER	Ursula	23 ans	Etudiante en Sciences Politiques	Lisieux	Responsable G.E. dans le Calvados	GE
LEMONNIER	Léon	59 ans	Retraité	Ducy Sainte Marguerite	Président Ecologistes indépendants	Ecologistes indépendants
PATTE	Liliane	47 ans	Auxiliaire PTT	Saint Germain d'Ectot	Conseillère régionale sortante	Ecologistes indépendants
ANGELINI	Alain	50 ans	Commerçant	Lisieux		MEI
CHATEL	Nicolas	25 ans	Concessionnaire Motos	Ouilly-le-Vicomte		GE
SCHNEIDER	François	51 ans	Conseiller financier	Reviere		Ecologistes indépendants
MAHU	Mireille	58 ans	Mère de famille	Hérouville-Saint-Clair		Ecologistes indépendants
PLACÉ	Claude	62 ans	Avocat	Caen		MEI
HÉLIE	Alain	55 ans	Retraité	Saint-Côme-de-Fresne		
BELLANGER	Stéphanie	22 ans	Etudiante	Cabourg		GE
JACQUART	Bruno	41 ans	Attaché commercial	Cabourg		Ecologistes indépendants
CORNAC	Isabelle	44 ans	Animatrice en Formation	Lion-sur-Mer		
ALBO	Manuel	27 ans	Musicien	Caen		GE
DECLERC	Mireille	54 ans	Animatrice culturelle Galerie d'Art	Luc-sur-Mer		MEI
HOY	Virgine	25 ans	Etudiante en langues étrangères	Caen		GE
LEMENN	François	66 ans	Retraité	Esquay Seules	Conseiller Municipal	
HÉRY	Chantal	45 ans	Secrétaire	Petiville		
L'EMEILLE	Florence	30 ans	Comptable	Dives-sur-Mer		
GUÉRARD	Jean-Paul	45 ans	Médecin Ostéopathe	Caen		
ROUSSEAU	Michel	62 ans	Coureur cycliste	Cabourg		GE

Annexe 116. Liste « Ecologie et Développement » menée par Jean-Pierre Viaud dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Observation	Lieux
VIAUD	Jean-Pierre	43 ans	Ingénieur biomédical	Conseiller régional et conseiller municipal de Caen	Caen
LAMARRE	Michel	37 ans		Conseiller général et maire d'Honfleur	Honfleur
GROUD	Martine	45 ans	Aide soignante	Maire de du Theil en Auge	Le-Theil-en-Auge
VIVIER	Arlette	45 ans	Professeur	Conseillère municipale d'Hérouville-Saint-Clair et Conseillère régionale 1994-1996	Hérouville-Saint-Clair
RONDELET	Christian	56 ans	Ancien cadre SNCF		Ecrammeville
TURBAN	Yvonnick	59 ans	Directeur IME	Conseillère municipale de Falaise	Falaise
BARTEAU	Vincent	36 ans	Commentateur sportif	Coureur cycliste professionnel de 1980-1990	Giberville
DOUBLET	Colette	52 ans	Agricultrice		Coulvain
FOLLY	Jérémy	25ans	Etudiant en philosophie à Caen		Caen
LEFRANC	Michel	49 ans	Expert à la commission européenne	Ancien maire-adjoint de Caen	Caen
PICHONNET	Gérard	43 ans	Médecin		Bayeux
FRÉMONT	Bruno	44 ans	Agriculteur bio		Bavent
BLONDEL	Michèle	48 ans	Commerçante		Deauville
MÉZIER	Pascal	41 ans	Technicien DDE		Vire
MAST	Didier	58 ans	Avocat		Caen
LECLERCQ	Cécile	75 ans	Retraitée	Présidente d'association	Caen
MÉRITAN	Jean-Pierre	46 ans	Médecin		Caen
LARBAOUR	Bernard	52 ans	Agent de maîtrise	Trésorier de l'association des riverains de l'aéroport Deauville-Saint Gatien	Trouville-sur-Mer
MANCEL	Michel	50 ans	Instituteur	Président de l'association des usagers des transports en commun de l'agglomération caennaise	Fontaine Etopefour
DUTERTRE	Sandrine	29 ans	Mère au foyer		Saint-Aignan de Cramenil
HUET	Camille	69 ans	Médecin	Maire de Port-en-Bessin et conseillère régionale	Port-en-Bessin

Annexe 117. Liste « Normandie-Ecologie » menée par Josette Bénard dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Observation	Lieux d'habitation
BÉNARD	Josette	68 ans	Professeur agrégée de biologie en retraite	Conseillère régionale sortante	Caen
FRILEUX	Pierre-Noël	60 ans	Professeur des universités	Maire-adjoint de Tordouet	Tordouet
ECUREUX	Françoise	56 ans	Sans-profession	Conseillère municipale de Gefosse-Fontenay Militante associative pour l'environnement	Gefosse-Fontenay
SORIN	René	50 ans	Visiteur social spécialisé	Responsable d'association	Lisieux
EUDE	Jean-Michel	33 ans	Avocat	Responsable d'association d'environnement	Pont L'Evêque
FILMONT	Yvonne	52 ans	Directrice générale de société		Periers sur le Dan
RABOUT	Yvette	58 ans	Animatrice Sicom	Conseillère municipale de Livarot	Livarot
MALOUIN	Jean	46 ans	Agriculteur biologique		Lassy
PLEY	Laurent	33 ans	Commerçant libraire		Cabourg
LOUISE	Françoise	61 ans	Assistante de zoologie à l'université de Caen	Responsable d'association d'environnement	Caen
BRIANCHON	Fabrice	34 ans	Directeur de services techniques		Le-Molay-Littry
GUERET	Isabelle	31 ans	Publicitaire		Saint Martin de Fontenay
TREFEU	Frédéric	29 ans	Professeur d'histoire-Géographie	Vice-président de l'association du plan de Rome	Caen
GASPERI	Michèle	63 ans	Retraitee de l'Education nationale	Responsable d'association d'environnement et d'association humanitaire	Crevecoeur en Auge
MARTIN	Henri	55 ns	Commerçant ambulant de produits issus de l'agriculture biologique	Responsable d'association d'environnement	Mery-Corbon
DELAUNAY	Sandrine	27 ans	Secrétaire		Blainville-sur-Orne
MARIE	Agnès	35 ans	Vendeuse en poissonnerie		Port en Bessin Huppain
GIRODON	Sylvain	33 ans	Vétérinaire	Responsable d'association d'environnement	Boissey
LEMOUQUET	Martine	52 ans	Maître de conférence en biologie	Président d'un Club-service	Caen
TABLIN	Karine	30 ans	Juge-arbitre arbitre officielle de tennis de table		Caen
BADINI	Gérard	67 ans	Chef d'orchestre		Deauville

Annexe 118. Liste « Union pour une écologie sociale » menée par Didier Anger dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Activité	Mandat	Etiquette
ANGER	Didier	59 ans		Conseiller régional sortant	Les Verts
VERNEUIL	Claude	61 ans		Conseiller régional sortant	Rassemblement écologiste
ROUPSARD	Chantal	50 ans		Maire de Le Vicel	Rassemblement écologiste
TOUVET	Laura	43 ans			Les Verts
COHIN	Jean-Luc	43 ans		Conseiller municipal de Saint-Lô	Les Verts
ALLAIRE	Annette	56 ans			Les Verts
VALLEE	Claude	51 ans	Membre d'une association de protection du bocage	Conseiller municipal de Saussey	Non-inscrit
LISLE	Ghislaine	35 ans	Membre d'associations de l'environnement et d'aide au tiers monde		Les Verts
VIGNET	Hubert	44 ans	Maire-adjoint de Tourlaville		Les Verts
LEBOURGEOIS	Geneviève	57 ans	Syndicaliste agricole		Non-inscrit
PEZERIL	Rémi	48 ans	Régionaliste		Les Verts
LEFEBVRE	Pascale	45 ans	Association de protection de l'environnement		Non-inscrit
GUILLEMET	Jean-Claude	56 ans			Rassemblement écologiste
THIEBOT	Caroline	35 ans	Association de défense de l'environnement		Non-inscrit
JOLY	Jean-Marc	33 ans	Militant de la jeunesse et de l'environnement		Les Verts
MILLIEN	Alain	43 ans			Les Verts

Annexe 119. Liste « Citoyen en marche » conduite par Bernard Leclerc dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Lieux d'habitation
LECLERC	Bernard	44 ans	Conseiller juridique	Bayeux
ACHOURI-LEPLEUX	Catherine	44 ans	Directrice de structure d'instruction pour jeunes	Avranches
LE ROY	Marinette	38 ans	Demandeuse d'emploi	Cherbourg
CAPELLE	Michel	44 ans	Employé	Parigny
BETTON	Bruno	41 ans	Agent EDF	Husson
PIQUET	Laurent	24 ans	Agent de maintenance	Barneville
MARIE	Bernard	69 ans	Retraité	Villedieu-les-Poêles
BEULE	Hubert	29 ans	Vendeur	Rémilly-sur-Lozon
DESDEVICES	Dominique	31 ans	Carrossier	Rémilly-sur-Lozon
HERVIEU	René	59 ans	Agriculteur	Reffuveille
HAMCHIN	Emmanuel	22 ans	Saisonnier	Portbail
RICHER de FORGES	Jacqueline	71 ans	Retraîtée	La Chapelle-Urée
LEPRIEUR	Jean-Louis	42 ans	Aide-soignant	Montigny
BOULAY	Marie-Thérèse	67 ans	Agricultrice	Montigny
LEPLEUX	Michel	62 ans	Retraité	Saint-Hilaire-du-Harcouët
GASCHARD	Brigitte	72 ans	Retraîtée	La Chapelle-Urée


Annexe 120. Liste «verte et ouverte pour l’Orne » conduite par Yannick Soubien dans l’Orne lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom	Age	Profession	Mandat	Lieux d’habitation
SOUBIEN	Yannick	38 ans	Conseiller en formation	Conseiller municipal	Taillebois
GUILBOT-GONTHIER	Jacqueline	52 ans	Bibliothécaire		Alençon
BAISERO	Martine	44 ans	Professeur de Lettres		Saint-Bomer-les-Forges
VOLCKER	Philippe	50 ans	Artisan-apiculteur		Céton
BARBIERI	Gérard	49 ans	Paysan agro-biologiste		Saint-Aubin
DAGUET	Françoise	46 ans	Institutrice		Magny-le-Désert
HAMON	Michel	50 ans	Secrétaire de Mairie	Conseiller municipal	Sées
GOMOND	Evelyne	71 ans	Institutrice		Saint-Paul
BERTIN	Alain	46 ans	Moniteur forestier		Alençon
MALLET	Stéphanie	25 ans	Infirmière	Conseillère municipale	L’Aigle

Annexe 121. Liste Génération écologie avec Brice Lalonde menée par Jean-Bernard Meininger dans l’Orne lors des élections régionales du 15 mars 1998

Nom	Prénom
MEININGER	Jean-Bernard
FAUCHEUR	Florence
QUENNEHEN	Pascal
DUPAS	Jacques
MALT	Claudine
CHESNEAU	François
STAQUET	Claire
MONTAUBAN	Christophe
TESTU	Yann
MESNIL du BUISSON	Michèle

UNION POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGISTE, CITOYENNE ET SOLIDAIRE



Françoise-Edmonde MORIN


LES VERTS

Confédération écologiste - Parti écologiste


CITOYENS MAINTENANT

ANPAG

Association pour de nouvelles perspectives à gauche



Jean-Luc VÉRET



Nicolas BÉNIÈS

Madame, Monsieur,

Les Verts, Citoyens Maintenant et l'Anpag se sont unis pour solliciter votre suffrage. Vous avez le pouvoir de nous mandater pendant six ans à l'Assemblée de la Région. Nous y défendrons des valeurs résolument situées à gauche et nous nous attacherons à rapprocher la politique des citoyens :

- ♦ la justice sociale face à la dérégulation de la législation du travail ;
- ♦ la défense de l'emploi couplée à la préservation de l'environnement ;
- ♦ le respect des libertés individuelles et la satisfaction des besoins humains fondamentaux, droit de se loger, de se déplacer, de se former, d'entreprendre, de travailler, de se détendre, de se soigner, de se cultiver.

POUR CONSTRUIRE L'AVENIR SANS DÉTRUIRE L'ENVIRONNEMENT

Produire pour réaliser à tout prix des profits conduit à des risques importants pour l'ensemble des habitants : l'affaire de la "vache folle" dans le domaine alimentaire, l'amiante dans l'industrie nous le rappellent. La dégradation de la qualité de l'eau distribuée fait peser un risque sur la santé publique et le développement régional. L'absence de réflexion sur les énergies renouvelables liée à la politique du "tout nucléaire", dont Superphénix est l'exemple le plus marquant, a provoqué le gaspillage de l'argent public. Il nous faut sortir progressivement du nucléaire et lutter contre la prolifération des déchets.


UNE RÉGION ACTIVE CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ

Le chômage et la précarité ne sont plus supportables, les mouvements sociaux le démontrent. Les 35 heures doivent concerner aussi les personnels dépendant de la Région. Le Conseil Régional a des possibilités d'action, il peut :

- réduire le temps de travail à 32 heures ; proposer les marchés publics aux entreprises qui s'engagent à une réduction du temps de travail bénéficiant prioritairement aux individus, avec embauche et sans contraindre à la flexibilité ;
- soutenir les secteurs qui répondent aux besoins nouveaux pour l'environnement et les services de proximité ;
- aider très activement le secteur associatif créateur d'activités nouvelles ;
- mettre en place, dans le respect du cadre de vie, les infrastructures indispensables à un développement économique durable dans la région ;
- développer la solidarité par l'aide d'urgence aux chômeurs et le soutien à leurs associations.

DES ÉLUS POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

Les citoyens attendent un fonctionnement démocratique des institutions : moins de promesses et davantage de résultats sur les problèmes de la vie quotidienne. Ils ont droit à une place d'acteurs dans cette politique de proximité : avoir la parole et peser sur les choix. Nos élus se sont engagés à travailler avec ceux et celles qui voudront participer à la vie démocratique. Ils rechercheront l'union des forces de gauche. Ils choisiront d'être présents, disponibles et à l'écoute, et refuseront le cumul des mandats exécutifs et parlementaires.




Dominique VOYNET

Pour l'emploi, pour l'environnement, pour la solidarité, avec les Verts, le 15 mars, donnons une chance à nos régions.


CITOYENS MAINTENANT

agit pour rénover les pratiques politiques. Nous voulons développer la participation des citoyens à la vie démocratique, depuis le quartier jusqu'à l'Europe.


ANPAG Le mouvement des chômeurs crée une situation nouvelle. Relever les minima sociaux est une nécessité. Unifier chômeurs et salariés est possible par le combat pour une loi sur la réduction du temps de travail sans annualisation et sans flexibilité.



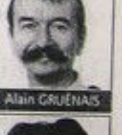
Huguette HÉRARD




Aldo ZAMARDI




Josiane LOWY



Alain GRUENAS



Pascale CAUCHY



Jacques LEBLANC

LES COMPÉTENCES D'UNE RÉGION

Dans les domaines de la formation, des transports et des communications, de la vie économique, de l'environnement, du tourisme, de l'enseignement et de la recherche, de la culture, de la santé, nous voulons :

- appliquer des méthodes transparentes dans l'attribution des fonds, dans le choix des investissements, et évaluer les résultats ;
- réaliser des économies sur les frais de représentation ;
- réformer la fiscalité locale pour une plus grande justice sociale ;
- évaluer et rénover les politiques de formation continue et permanente en accord avec les différents acteurs ;
- informer, inciter, aider les citoyens et les structures associatives à réaliser leurs projets ;
- coordonner les savoir-faire locaux et s'ouvrir aux autres régions de France et d'Europe pour travailler ensemble à l'Europe sociale.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBAIN, RURAL ET LITTORAL

La Région doit donner leur place aux petites villes, au milieu rural et au littoral tout en prenant en compte l'ensemble du territoire pour un développement équilibré et durable.

Nous soutiendrons l'activité économique :

- par le développement d'infrastructures plutôt que par des subventions insuffisamment contrôlées aux entreprises ;
 - par le développement, dans le cadre du droit du travail, de l'économie solidaire ; des services de proximité permettront de vivre au pays et d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des jeunes ;
 - par le développement de secteurs d'avenir pour la région, tels que les énergies renouvelables, la filière bois, la filière agro-alimentaire valorisant l'agriculture biologique (AOC, bio), la commercialisation en circuit court dans la région de production ; la reconquête de la qualité des produits se fera par la négociation entre les producteurs et les consommateurs ;
 - par le développement de l'agriculture paysanne non polluante, qui entretienne les paysages et respecte la santé ;
 - par la préservation des sites paysagers et de la biodiversité dans l'esprit des directives européennes Natura 2000 ;
 - par le maintien de la pêche artisanale et la préservation de la ressource ;
 - le tourisme sera traité comme une activité économique à part entière ;
 - la diversité de la flore, de la faune et du patrimoine bas-normande mérite d'être valorisée et protégée ;
- il faut marier l'écologie et l'industrie : dans l'Estuaire de Seine, nous refusons tout empiètement portuaire sur la Zone de Protection Spéciale dans le cadre du projet PORT 2000.

TRANSPORTS

- Désenclaver la région vers l'ouest, le sud et le nord-est par l'élargissement des voies existantes.
- Développer le transport par rail pour les marchandises, en adaptant les infrastructures au ferroutage.
- Garantir la mission de service public des transports par des dessertes locales sur l'ensemble de la région.
- Développer les transports en commun urbains, donner un espace pour les piétons et les vélos.
- Revaloriser le transport maritime, en particulier le cabotage.
- Créer un réseau régional de pistes cyclables.

CULTURE ET SANTÉ

Une Haute Autorité Régionale de la Santé défendra une politique de prévention des risques sanitaires et favorisera l'éducation pour la santé.

La culture est vecteur essentiel de lien social. Nous la voulons accessible à tous.

La politique culturelle du Conseil Régional doit :

- soutenir les réseaux de recherche, de création et de diffusion dans toutes les disciplines artistiques, en particulier quand ils sont porteurs de projets novateurs ;
- développer les formations musicales ;
- mettre à la disposition des zones les plus défavorisées les moyens humains et matériels nécessaires à une culture vivante et démocratique.

*Nous avons pris la responsabilité de l'unité, dans nos différences,
pour construire avec vous une alternative écologiste, citoyenne et solidaire*



LES VERTS

Confédération écologiste - Parti écologiste

CITOYENS MAINTENANT

ANPAG



Yves DUPONT



Colette LECOMTE



Denis ALLIX



Philippe BAUDJIN



Noëlle FILLIATRE



Vincent SUEUR



Yvonne NAHAN



Guillaume DANCEL



Monique DEBAR



François THOMINE



Eric BOISHARDS



Yves LAMBERT

CITOYENS MAINTENANT

ANPAG

CITOYENS MAINTENANT

CITOYENS MAINTENANT

LES VERTS

LES VERTS

CITOYENS MAINTENANT

LES VERTS

LES VERTS

LES VERTS

Annexe 123. Profession de foi de la liste « Union pour une écologie sociale » dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998

L'ÉCOLOGIE :
LES VERTS

Département de la Manche
Élections Régionales
15 Mars 1998

Rassemblement
écologiste

Union pour une écologie sociale

1 Didier ANGER - Les VERTS - Conseiller Régional sortant - Les Pieux
2 Claude VERNEUIL - Rassemblement Ecologiste - Conseiller Régional sortant - Coutances



3 Chantal ROUPSARD - Rassemblement Ecologiste - Maire du Vicel - **4 Laura TOUVET** - Les VERTS - Avranches - **5 Jean-Luc COHIN** - Les VERTS - Conseiller Municipal - Saint-Lô - **6 Annette ALLAIRE** - Les VERTS - Cherbourg - **7 Claude VALLEE** - Association de protection de la haie et du bocage - Conseiller Municipal de Saussey - **8 Ghislaine LISLE** - Les VERTS - associations de protection de l'environnement et d'aide au Tiers-Monde - Saint Pair sur Mer - **9 Hubert VIGNET** - Les VERTS - Maire-adjoint de Tourlaville - **10 Geneviève LEBOURGEOIS** - Syndicaliste agricole - Ste Pience - **11 Rémi PEZERIL** - Les VERTS - régionaliste - Briquebec - **12 Pascale LEFEBVRE** - Association de protection de l'environnement - Auxais - **13 Jean-Claude GUILLEMET** - Rassemblement Ecologiste - Quetteville sur Sienna - **14 Caroline THIEBOT** - Associations de protection de l'environnement - Virandeville - **15 Jean-Marc JOLY** - Les VERTS - militant de la jeunesse et de l'environnement - Hémévez - **16 Alain MILLIEN** - Les VERTS - Avranches

■ **Ensemble pour une écologie sociale**, nous voulons un changement de majorité au Conseil Régional et sommes prêts à participer à un exécutif commun avec la gauche pour gouverner la Région autrement.
Nous présenter à vos suffrages de façon autonome, c'est la garantie de faire entendre nos propres valeurs et le meilleur moyen de peser réellement sur les choix qui seront faits.

■ **Nos propositions s'orientent selon deux axes principaux :**

- penser ensemble l'économie, la solidarité, l'environnement et la santé, et aller ainsi vers « le développement durable ».
- promouvoir une démocratie citoyenne, solidaire et participative : information pluraliste, débat déconcentré sur l'emploi et l'aménagement du territoire dans la Région dès le début du mandat.

Une partie de la gauche plurielle soutient notre liste: d'Elisabeth Boyer et des radicaux de gauche dans la Manche, aux Verts des régions d'Europe et Dominique Voinet.

*Pour l'emploi, pour l'environnement, pour la solidarité,
avec Les Verts, le 15 mars, donnons une chance à nos régions.*

Dominique
VOINET

Éléments de programme pour une écologie sociale renforcée à la région :

■ Pour l'emploi et le social dans le cadre des 35 heures et des 32 heures à venir.

- Défendre les services publics sur l'ensemble du territoire
- Renforcer les emplois jeunes et maintenir les emplois verts. - Promouvoir l'économie solidaire.
- Redéfinir le « mieux-disant » dans les appels d'offre en privilégiant les entreprises qui créent de l'emploi en réduisant le temps de travail.
- Aider les plus faibles par l'insertion et le logement.

■ Pour la formation :

- Donner à la décentralisation universitaire les moyens de l'Université. - Développer la formation continue. - Maintenir l'investissement dans les lycées.

■ Pour les transports :

- Partager Port 2000 dans le cadre de la Normandie réunifiée entre Le Havre, Honfleur, Ouistreham et Cherbourg, modernisation de la ligne S.N.C.F. Caen - Le Mans - Tours pour le transport des conteneurs vers l'est et le sud. - Priorité du rail sur la route, modernisation de la ligne Caen - Rennes et la desserte du Mont Saint Michel.
- Préserver l'environnement pour la route Bayeux - Saint-Lô (3 voies) et la 174.

■ Pour la recherche :

- Faciliter la venue du projet Soleil en Basse-Normandie, mais aussi le développement de la recherche à la Hague pour neutraliser le plutonium et éliminer les déchets nucléaires français au lieu de les enfouir. Reconvertir l'usine, c'est maintenir et développer l'emploi.

■ Pour l'énergie : diversifier et préparer la sortie du nucléaire, c'est créateur d'emplois :

- avec la biomasse : filières chaufferies au bois, méthanisation des déchets.
- avec des éoliennes en Cotentin, et une filière industrielle - avec le Solaire, en relation avec les programmes européens, sans oublier la cogénération chaleur-électricité.

■ Pour une agriculture respectueuse de l'homme, de l'environnement, des animaux et pour la sauvegarde de la pêche et de l'aquaculture :

- réorienter les aides à la mise aux normes des bâtiments d'élevage : priorité aux bassins versants sensibles - aides à tous les élevages.
- désintensifier et diversifier en limitant le développement des élevages hors sol et en contrôlant mieux les épandages.
- aider l'herbe plutôt que la culture du maïs, sauvegarder la haie et le bocage.
- développer l'agrobiologie et orienter sa commercialisation - créer un label « viande normande » sans farines animales, sans transgéniques, sans hormones, sans irradiation pour conservation, malgré la pression américaine.
- mieux gérer les espèces marines et sauvegarder l'emploi des pêcheurs régionaux face aux multinationales et aux autorités anglo-normandes.
- réorganiser l'usage de l'espace littoral utile à l'aquaculture et mieux maîtriser la commercialisation face aux impératifs sanitaires et aux pratiques déloyales de certains grands groupes de la distribution.

■ Pour la santé et l'environnement, faire respecter le principe de précaution :

- aides aux laboratoires indépendants de contrôles des pollutions radioactives et autres.
- participation financière aux études épidémiologiques
- activer la construction et la rénovation de lieux pour une vieillesse plus agréable.
- préserver la qualité de l'eau et du littoral, sauvegarder la forêt.
- renforcer la politique de tri sélectif des déchets, valoriser les déchets ménagers et agricoles.

■ Pour la culture et le sport :

- élargir la politique régionale à la sauvegarde des parlers populaires
- rénover et construire des gymnases - développer les sports pour tous, et les sports du vent.

■ Pour l'aménagement du territoire :

- développer les « pays » en relation avec l'Europe, avec l'arc Atlantique et le Bassin Parisien pour les transports, l'environnement de la Basse Seine et la Baie du Mont Saint Michel.

■ Pour une coopération décentralisée réorientée vers l'aide à la formation et à l'auto-suffisance alimentaire au sud et à l'est.

VOTEZ LISTE ENTIÈRE : LE PANACHAGE EST INTERDIT.

Les Verts s'engagent à utiliser les compétences régionales pour :

Impulser et soutenir l'emploi, combattre le chômage et la précarité

- Maintenir les services publics de proximité sur l'ensemble du territoire.
- Redéfinir les critères de choix des entreprises sur les marchés publics, en privilégiant les entreprises qui créent de l'emploi par la réduction du temps de travail.
- Soutenir les emplois jeunes qui répondent aux besoins dans les services de proximité et maintenir les emplois verts.
- Promouvoir l'économie solidaire et soutenir les initiatives associatives, créatrices de nouvelles activités.
- Développer la solidarité par l'aide d'urgence aux chômeurs et le soutien à leurs associations.
- Créer des coopérations avec d'autres régions de France et d'Europe pour travailler ensemble à la construction de l'Europe sociale.

Mener une politique de formation et de recherche innovante et ambitieuse

- Poursuivre la rénovation des infrastructures dans les lycées et maintenir les investissements en équipement.
- Soutenir les innovations pédagogiques et les actions culturelles développant le droit de jeunes, la vie dans les lycées, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et aux droits de l'homme.
- Evaluer et rénover les politiques de formation professionnelle continue en accord avec les différents partenaires.
- Donner à l'université les mêmes moyens, quel que soit son lieu de décentralisation.
- Redéfinir les orientations de la recherche, et élargir ses champs d'exploration pour une science au service de l'homme et non exclusivement de l'économie.

Diversifier les modes de transport et de communication

- Désenclaver la région et le département par l'aménagement du réseau routier existant (N12, N138, N158), le schéma autoroutier actuel menant à la désertification et à des dépenses publiques ruineuses.
- Développer le transport des marchandises par le rail, adapter les infrastructures rail/route : moderniser la ligne Paris - Granville et la ligne Caen/Tours, revaloriser le transport maritime.
- Garantir la mission de service public des transports par des dessertes locales sur l'ensemble de la région.
- Développer une véritable politique de circulation urbaine : transports en commun, pistes cyclables.

Structurer la région autour d'une politique cohérente d'aménagement du territoire

- Développer une agriculture économe, écologique et sociale, par une réorientation et un plafonnement des aides permettant de sortir du productivisme (facteur de chômage). Accompagner le développement de l'agriculture biologique. Favoriser l'installation, et l'ouvrir à de nouveaux actifs.
- Favoriser des entreprises, des artisans et des créateurs, qui investissent et développent de nouveaux secteurs (énergies renouvelables, filière bois, bio-technologies), s'engageant dans la maîtrise des énergies, la réduction des déchets et de la pollution, l'amélioration des conditions de travail et la pérennité des emplois.
- Soutenir un tourisme qui refuse la politique actuelle de saupoudrage des aides publiques et obéit à un souci de valorisation des initiatives locales, du patrimoine et des espaces naturels (vallées, rivières, marais, forêts...).

L'aménagement du territoire se construit, en collaboration avec le ministre de Dominique VOYNET, autour de projets de développement conjuguant les spécificités locales, régionales, interrégionales, dans une perspective européenne.

Assurer une qualité de vie pour tous

Santé : privilégier la prévention, l'éducation, la recherche épidémiologique indépendante, la redéfinition des missions des services hospitaliers/sociaux et médico-scolaires, le développement des structures de proximité.

Environnement : agir sur les causes environnementales de dégradation de la santé publique (pollution de l'air, de l'eau, amiante, radioactivité, conditions de logement, rythmes de travail, alimentation...).

Culture : promouvoir une culture vivante et accessible à tous, se donnant les moyens humains et matériels de développer, de créer, et de diffuser toutes les disciplines artistiques.



*Pour l'emploi,
pour l'environnement,
pour la solidarité,
avec les Verts,
le 15 mars,
donnons une chance
à nos régions.*

*Dominique
VOYNET*



Les Verts
Confédération Écologiste - Parti Écologiste

VOTEZ LISTES ENTIERES : LE PANACHAGE EST INTERDIT.

Wi, les Candidats.



Françoise DAGUET
46 ans, Magny-le-Désert
Institutrice



Michel HAMON
50 ans, Sées
Conseiller Municipal
Secrétaire de Mairie



Evelyne GOMOND
41 ans, St-Paul
Institutrice



Alain BERTIN
46 ans, Alençon
Moniteur Forestier



Stéphanie MALLET
25 ans, L'Aigle
Conseillère Municipale,
Infirmière

Papier recyclé - Imp. VICO - Tél. 02 35 65 05 55

Les Verts s'engagent à utiliser les compétences régionales pour :

Impulser et soutenir l'emploi, combattre le chômage et la précarité

- Maintenir les services publics de proximité sur l'ensemble du territoire.
- Redéfinir les critères de choix des entreprises sur les marchés publics, en privilégiant les entreprises qui créent de l'emploi par la réduction du temps de travail.
- Soutenir les **emplois jeunes** qui répondent aux besoins dans les services de proximité et maintenir les **emplois verts**.
- Promouvoir l'économie solidaire et soutenir les initiatives associatives, créatrices de nouvelles activités.
- Développer la solidarité par l'aide d'urgence aux chômeurs et le soutien à leurs associations.
- Créer des coopérations avec d'autres régions de France et d'Europe pour travailler ensemble à la construction de l'Europe sociale.

Mener une politique de formation et de recherche innovante et ambitieuse

- Poursuivre la rénovation des infrastructures dans les lycées et maintenir les investissements en équipement.
- Soutenir les innovations pédagogiques et les actions culturelles développant le droit des jeunes, la vie dans les lycées, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et aux droits de l'homme.
- Evaluer et rénover les politiques de formation professionnelle continue en accord avec les différents partenaires.
- Donner à l'université les mêmes moyens, quel que soit son lieu de décentralisation.
- Redéfinir les orientations de la recherche, et élargir ses champs d'exploration pour une science au service de l'homme et non exclusivement de l'économie.

Diversifier les modes de transport et de communication

- Désenclaver la région et le département par l'aménagement du réseau routier existant (N12, N138, N158), le schéma autoroutier actuel menant à la désertification et à des dépenses publiques ruineuses.
- Développer le transport des marchandises par le rail, adapter les infrastructures rail/roule : moderniser la ligne Paris - Granville et la ligne Caen/Tours, revaloriser le transport maritime.
- Garantir la mission de service public des transports par des dessertes locales sur l'ensemble de la région.
- Développer une véritable politique de circulation urbaine : transports en commun, pistes cyclables.

Structurer la région autour d'une politique cohérente d'aménagement du territoire

- Développer une agriculture économe, écologique et sociale, par une réorientation et un plafonnement des aides permettant de sortir du productivisme (facteur de chômage). Accompagner le développement de l'agriculture biologique. Favoriser l'installation, et l'ouvrir à de nouveaux actifs.
- Favoriser des entreprises, des artisans et des créateurs, qui investissent et développent de nouveaux secteurs (énergies renouvelables, filière bois, bio-technologies), s'engageant dans la maîtrise des énergies, la réduction des déchets et de la pollution, l'amélioration des conditions de travail et la pérennité des emplois.
- Soutenir un tourisme qui refuse la politique actuelle de saupoudrage des aides publiques et obéit à un souci de valorisation des initiatives locales, du patrimoine et des espaces naturels (vallées, rivières, marais, forêts...).

L'aménagement du territoire se construit, en collaboration avec le ministère de Dominique VOYNET, autour de projets de développement conjuguant les spécificités locales, régionales, interrégionales, dans une perspective européenne.

Assurer une qualité de vie pour tous

Santé : privilégier la prévention, l'éducation, la recherche épidémiologique indépendante, la redéfinition des missions des services hospitaliers/sociaux et médico-scolaires, le développement des structures de proximité.

Environnement : agir sur les causes environnementales de dégradation de la santé publique (pollution de l'air, de l'eau, amiante, radioactivité, conditions de logement, rythmes de travail, alimentation...).

Culture : promouvoir une culture vivante et accessible à tous, se donnant les moyens humains et matériels de développer, de créer, et de diffuser toutes les disciplines artistiques.



*Pour l'emploi,
pour l'environnement,
pour la solidarité,
avec les Verts,
le 15 mars,
donnons une chance
à nos régions.*

*Dominique
VOYNET*



Les Verts
Confédération Écologiste - Parti Écologiste



Françoise DAGUET
46 ans, Magry-le-Désert
Institutrice



Michel HAMON
50 ans, Sées
Conseiller Municipal
Secrétaire de Mairie



Evelyne GOMOND
41 ans, St-Paul
Institutrice



Alain BERTIN
46 ans, Alençon
Moniteur Forestier




Stéphanie MALLET
25 ans, L'Aigle
Conseillère Municipale,
Infirmière

VOTEZ LISTES ENTIERES : LE PANACHAGE EST INTERDIT.

Vu, les Candidats.


Elections Régionales du 15 Mars 1998 Région Basse-Normandie, Département du Calvados

LES ECOLOGISTES de BASSE-NORMANDIE Avec GENERATION ECOLOGIE



Jean-Claude **CHERRIER**
Ecologistes Indépendants

**UNION
AUDACE
DYNAMISME
INITIATIVES
PROJETS**



Ursula **OGER**
Génération Ecologie

→ C'est avec joie que nous présentons à vos suffrages une liste d'**UNION d'ECOLOGISTES INDEPENDANTS REGIONAUX**, de candidats ayant défendu les couleurs du **MOUVEMENT ECOLOGIQUE INDEPENDANT** et de **GENERATION ECOLOGIE**. Nous avons réussi à rassembler toutes les sensibilités, au-delà des clivages, en dehors des extrémismes de gauche, de droite et des aventures personnelles.

Nous proposons une liste **FEMINISEE, RAJEUNIE, DYNAMIQUE**, issue de la **SOCIETE CIVILE**, dans le but de promouvoir une nouvelle génération d'élus plus représentatifs de la réalité sociale.

→ Nous voulons **SORTIR LA REGION DU NUCLEAIRE, FERMER LA HAGUE**. Cette usine ne sert plus à rien. L'emploi sera de toutes façons préservé pendant 20 ans pour démanteler les installations. Osons promouvoir l'**ENERGIE EOLIENNE**, sachons utiliser l'**ENERGIE D'INCINERATION**.


→ Entendons-nous avec les Hauts Normands sur le dossier **PORT 2000**. Recherchons une synergie avec **CHERBOURG, HONFLEUR, CAEN**, qui ont beaucoup d'atouts pour le trafic maritime, ce qui irriguera toute la **BASSE-NORMANDIE**. Exigeons tous une **SOLUTION INTERIEURE**, ne laissons pas ce projet altérer notre **TOURISME**, notre **PECHE**, nos **SITES ECOLOGIQUES**.

Favorisons les **TRANSPORTS COLLECTIFS**, et limitons l'extension déraisonnable du **RESEAU ROUTIER** et des **PERIPHERIES URBAINES**.

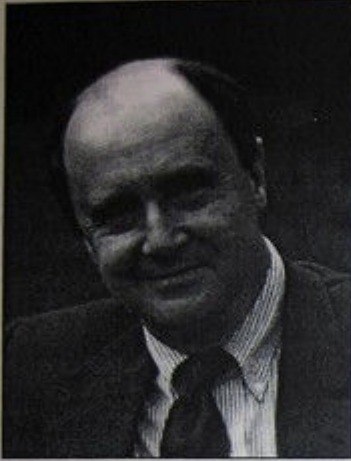
→ Reprenons en main le dossier **NATURA 2000**, projet Européen qui mérite d'être développé, mais en partenariat avec les chasseurs, les pêcheurs, les forestiers, les paysans et les protecteurs de la nature. Les écologistes de terrain que nous sommes n'ont pas été consultés non plus par les technocrates !

→ Formons les jeunes agriculteurs aux techniques de l'**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**. Ne laissons plus l'agro-chimie empoisonner nos **ASSIETTES** et notre **EAU**. Aidons les filières de distribution de ces produits sains pour assurer des débouchés et offrir des prix corrects aux producteurs.

Soyons plus volontaires pour la **PROTECTION DE LA NATURE**, le budget actuel de la région est insuffisant.

ECOLOGISTES INDEPENDANTS  **GENERATION ECOLOGIE**

GENERATION ÉCOLOGIE



Avec Brice LALONDE

"C'est le libéralisme qu'il convient de rénover. C'est-à-dire un système politique et économique fondé sur la vertu des citoyens plus que sur le pouvoir des chefs."

Nous ne sommes pas des écologistes extrémistes, nous n'entrerons pas dans le 21^e siècle à reculons.

Brice LALONDE

→ **FAVORISER L'INITIATIVE**, mobiliser les énergies et soutenir les projets locaux. Encourageons le rassemblement des expériences et des forces vives. Nous sommes sûrs que notre région a les atouts pour devenir un modèle combinant modernité économique et rénovation sociale.

→ **CREER LE TRAVAIL** : il est nécessaire pour un coût équivalent à l'indemnisation du chômage, de favoriser la formation et la remise au travail. Arbitrons entre dépenses publiques et privées. Sachant qu'un franc de dépenses publiques en plus est un franc de dépenses privées en moins, quelle est l'équation la plus favorable à l'emploi ?

→ **REPRESENTER LES ETUDIANTS** : luttons contre l'échec scolaire, repensons les systèmes d'orientation, valorisons l'apprentissage.

**NOUS FAISONS APPEL A TOUS CEUX QUI SOUHAITENT
S'ENGAGER DANS LEUR REGION AFIN DE DEMONSTRER
ENSEMBLE QUE L'AVENIR APPARTIENT AUX AUDACIEUX...**

→ **A NOUS DE CHOISIR NOTRE AVENIR**



ÉCOLOGISTES INDEPENDANTS



Avec Alain ANGELINI

Le ralliement d'une partie des écologistes à la gauche plurielle a provoqué le départ d'un grand nombre de militants et de sympathisants modérés qui sont devenus des **ÉCOLOGISTES INDEPENDANTS**.

Ce sont des citoyens de la société civile, proches de vos préoccupations, qui vous assistent sur le terrain, qui sont à votre écoute.

Fidèles à nos idées, à nos principes, nous avons surmonté nos divisions, car l'union est plus difficile à créer et à vivre que le déchirement.

Nous faisons confiance à la jeunesse à qui nous souhaitons léguer un monde plus harmonieux, plus sécurisant, plus solidaire, moins agressif envers les hommes et la nature.

Alain ANGELINI

→ Nous avons l'**EXPERIENCE** du conseil régional, avec des élus sortants.

→ **NOS IDEES PASSENT DANS LA PRATIQUE** avec de nouveaux métiers, de nouveaux emplois, favorables à la réinsertion des chômeurs : il faut aller plus loin, la région est la structure idéale.


→ Nous recherchons l'**EQUILIBRE**, nous souhaitons une société moins hostile, moins routinière, plus humaine, plus créative, plus épanouie.

Annexe 126. Profession de foi pour « Ecologie et Développement » dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 15 MARS 1998

Écologie & Développement

Avec Jean-Pierre VIAUD et Michel LAMARRE



Travaillons pour notre région...

Fidèles à nos idées et à nos principes, nous avons gardé notre ligne de conduite. Nous n'avons pas changé. Notre action est d'abord dirigée vers les autres, vers celles et ceux qui nous font confiance. Vous pouvez compter sur nous.


Au-delà des clivages traditionnels et des polémiques partisans, nous avons constitué cette liste dans le calme et la sérénité pour vous donner la possibilité de **voter autrement**.

Conseillers Régionaux sortants, élus locaux, responsables d'associations de tout le Calvados, notre bilan et notre projet ont recueilli plus de 800 signatures de soutien en quelques semaines.

Dans le mandat qui s'achève, les Conseillers Régionaux sortants présents sur cette liste ont fait entendre leur différence en donnant la priorité aux **actions concrètes**.

Leur force de proposition constructive a contribué à une prise en compte plus importante et plus rapide de dossiers comme le sauvetage de la Ligne SNCF Caen-Rennes, la mise en place des emplois verts et des services de proximité, l'aide aux entreprises et associations ayant accepté de mettre l'accent sur l'environnement, la qualité, le social...

Le 15 mars, rejoignez notre projet pour la Normandie :
L'EMPLOI, L'ÉCOLOGIE, LA SOLIDARITÉ,
LA DÉMOCRATIE, L'HUMANISME.



Avec la liste "Écologie & Développement" Plus d'écologie, c'est plus d'emplois

Nous devons aujourd'hui faire preuve de plus d'imagination et d'innovation pour créer des emplois. La région compte près d'une personne sur huit au chômage. Créer des emplois est évidemment la priorité de nos priorités. Cependant cela ne suffit pas, ces emplois doivent être utiles et durables. Ils doivent répondre à des besoins commandés par l'intérêt général et exprimés par les entreprises et les particuliers. Faire venir les industries c'est bien, avec cependant le risque de les voir repartir aussi vite. Créer des entreprises dans le secteur des nouvelles technologies et de l'environnement, c'est mieux à condition de leur garantir des débouchés. La Région devra accompagner la politique des emplois jeunes pour contribuer à leur pérennité.

Choisir le développement durable

La crise des vingt dernières années n'a pas épargné notre région. Aujourd'hui il faut assurer la reconversion des industries d'armement et demain celle du nucléaire.

La Région doit encourager une agriculture de qualité, en rupture avec le modèle qui a favorisé l'exode rural et abouti au désastre de la vache folle, aux inquiétudes sur le maïs transgénique, à la surproduction et à une politique de subventions onéreuse qui ne profite qu'à quelques agriculteurs aisés.

Nous soutiendrons chaque fois que cela sera possible l'agriculture traditionnelle et biologique.

Environnement : Énergie, Déchets, Eau, Air, Prévenir et Récupérer... créer des emplois d'avenir.

Nous sommes contre le tout-nucléaire et favorables aux énergies renouvelables comme l'éolien, le bois etc... Poursuivons le plan "bois-énergie et développement local" que nous avons amorcé et qui commence à porter ses fruits.

Déchets : Impulsons en toute transparence une grande politique de réduction à la source, de tri sélectif et de valorisation des déchets ménagers, industriels et agricoles.

Eau : L'économie et la protection des ressources en eau doivent être un des grands chantiers du prochain mandat : lutte contre la pollution, maîtrise de la qualité et du coût de distribution de l'eau potable.

À Caen, Jean-Pierre Viaud a déposé un recours devant le Tribunal administratif pour contester le contrat tant pour une durée de 30 ans la Ville de Caen et la Compagnie Générale des Eaux.

Air : La Région doit contribuer à la mise en place d'un réseau régional de prévention et de surveillance de la pollution atmosphérique. Ceci dans l'intérêt de la santé de tous.

La démocratie, le civisme, l'écoute et le dialogue

Pour notre région, nous voulons moins de technocratie, plus de transparence. La passation des marchés publics doit s'effectuer dans le strict respect de la légalité.

Nous serons très vigilants sur l'utilisation des fonds publics comme J.P. Viaud l'a été à Caen concernant les dossiers de l'eau et des mâchefers de la ZAC Beaulieu. Et il a obtenu satisfaction. La société Solétanche, filiale de la Lyonnaise des Eaux, pourrait du même coup être tenue de rembourser aux contribuables caennais plusieurs millions de francs. L'affaire est en cours. Périodiquement il faut redonner la parole aux citoyens sur les grands enjeux des vingt prochaines années : avenir des établissements de soins, grandes infrastructures de transport (Port 2000, aéroports, routes, etc...). Le Conseil Régional doit devenir une maison de verre au service de tous les citoyens. à commencer par ceux qui n'ont jamais le parole.

Formation et recherche : au service de l'intérêt public et du bien-être social.

La formation doit contribuer à la qualité de vie des générations présentes et du futur. La Région devra poursuivre la rénovation des Lycées. Elle devra encourager les initiatives pédagogiques qui vont dans le sens d'un développement soutenable et de la protection de l'environnement.

Concernant la recherche, la Région devra établir des conventions avec les laboratoires scientifiques et autres centres de recherche qui inscriront leurs travaux dans une perspective de préservation de nos patrimoines (bâti, paysager, culturel...) et de défense des organismes vivants. Favorables au confortement du pôle de recherches caennais, nous soutenons l'implantation du Projet «Soleil» dans notre région. Nos Conseillers Régionaux sont intervenus auprès des Ministres concernés dans ce sens.

Être au plus proche des usagers, et faire le choix des transports collectifs chaque fois que c'est possible.

La politique régionale doit maintenir les équilibres entre la capitale et les autres villes, entre l'urbain et le rural, le littoral et les pays de l'intérieur, les zones de production et les espaces sensibles à protéger.

La Région a pour vocation d'aider au maintien des services publics en milieu rural (écoles, PTT, gares SNCF, commerces...). Elle devra le faire. Représentant 25% du budget régional, la politique des transports est un élément déterminant de l'aménagement du territoire.

Cette politique exige une approche plus diversifiée. La route ne doit pas «tuer» le train. La Région doit devenir l'instance de concertation et de planification au service de tous les modes de transport. La mise en place d'une complémentarité rail/route/pistes cyclables/aéroports/voies maritimes est nécessaire.

Concernant la politique aéroportuaire, nous sommes contre tout agrandissement de l'aéroport de Deauville-Saint Gatien afin de préserver la 2^{ème} grande forêt du Calvados.

La culture ouverte sur le monde

En période de restriction la Région ne doit pas céder à la tentation de réduire ses dépenses culturelles mais au contraire les augmenter pour préserver la cohésion sociale, lutter contre l'intolérance, conforter les liens entre générations.

La culture devra être accessible au plus grand nombre et nous favoriserons par exemple la création de lieux de répétition pour les jeunes (musique, théâtre, danse etc...)

Annexe 127. Résultats des listes écologistes dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998

Calvados	R	% (I)	% (E)	I	A	%	V	B / N	E	Morin	% I	% E	Cherrier	% I	% E	Bénard	% I	% E	Viaud	% I	% E	Ecologistes	% I	% E
I	444477																							
A	187757	42,2%																						
V	256720	57,8%																						
B / N	11624	2,6%																						
E	245096	55,1%																						
Liste de Morin	9550	2,1%	3,9%																					
Liste de Cherrier	4745	1,1%	1,9%																					
Liste de Bénard	5 096	1,1%	2,1%																					
Liste de Viaud	7226	1,6%	2,9%																					
Total des écologistes	26617	6,0%	10,9%																					
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Morin	% I	% E	Cherrier	% I	% E	Bénard	% I	% E	Viaud	% I	% E	Ecologistes	% I	% E	% I	% E	
Aunay-sur-Odon	5445	1858	34,1%	3587	257	3330	122	2,2%	3,7%	95	1,7%	2,9%	86	1,6%	2,6%	79	1,5%	2,4%	382	7,0%	11,5%			
Balleroy	6794	2910	42,8%	3884	228	3656	124	1,8%	3,4%	61	0,9%	1,7%	73	1,1%	2,0%	82	1,2%	2,2%	340	5,0%	9,3%			
Bayeux	14776	6669	45,1%	8107	360	7747	283	1,9%	3,7%	112	0,8%	1,4%	99	0,7%	1,3%	256	1,7%	3,3%	750	5,1%	9,7%			
Blangy-le-Château	4905	2174	44,3%	2731	95	2636	83	1,7%	3,1%	56	1,1%	2,1%	42	0,9%	1,6%	69	1,4%	2,6%	250	5,1%	9,5%			
Bourguébus	13560	5105	37,6%	8455	432	8023	278	2,1%	3,5%	191	1,4%	2,4%	172	1,3%	2,1%	172	1,3%	2,1%	813	6,0%	10,1%			
Bretteville-sur-Laize	9305	3275	35,2%	6030	367	5663	226	2,4%	4,0%	150	1,6%	2,6%	158	1,7%	2,8%	119	1,3%	2,1%	653	7,0%	11,5%			
Cabourg	14374	6221	43,3%	8153	259	7894	248	1,7%	3,1%	157	1,1%	2,0%	142	1,0%	1,8%	149	1,0%	1,9%	696	4,8%	8,8%			
Caen 1	11460	5093	44,4%	6367	173	6194	317	2,8%	5,1%	82	0,7%	1,3%	97	0,8%	1,6%	151	1,3%	2,4%	647	5,6%	10,4%			
Caen 10	13597	6297	46,3%	7300	315	6985	482	3,5%	6,9%	138	1,0%	2,0%	144	1,1%	2,1%	158	1,2%	2,3%	922	6,8%	13,2%			
Caen 2	14460	6712	46,4%	7748	372	7376	381	2,6%	5,2%	185	1,3%	2,5%	182	1,3%	2,5%	204	1,4%	2,8%	952	6,6%	12,9%			
Caen 3	11508	5373	46,7%	6135	184	5951	329	2,9%	5,5%	90	0,8%	1,5%	114	1,0%	1,9%	216	1,9%	3,6%	749	6,5%	12,6%			
Caen 4	7555	3437	45,5%	4118	127	3991	237	3,1%	5,9%	74	1,0%	1,9%	95	1,3%	2,4%	113	1,5%	2,8%	519	6,9%	13,0%			
Caen 5	9242	4386	47,5%	4856	249	4607	380	4,1%	8,2%	104	1,1%	2,3%	117	1,3%	2,5%	157	1,7%	3,4%	758	8,2%	16,5%			
Caen 6	8926	4317	48,4%	4609	171	4438	290	3,2%	6,5%	65	0,7%	1,5%	102	1,1%	2,3%	155	1,7%	3,5%	612	6,9%	13,8%			
Caen 7	10045	4806	47,8%	5239	193	5046	221	2,2%	4,4%	99	1,0%	2,0%	93	0,9%	1,8%	115	1,1%	2,3%	528	5,3%	10,5%			
Caen 8	11363	5356	47,1%	6007	173	5834	322	2,8%	5,5%	62	0,5%	1,1%	93	0,8%	1,6%	144	1,3%	2,5%	621	5,5%	10,6%			
Caen 9	8963	4623	51,6%	4340	149	4191	198	2,2%	4,7%	70	0,8%	1,7%	72	0,8%	1,7%	110	1,2%	2,6%	450	5,0%	10,7%			
Cambremer	3401	1203	35,4%	2198	116	2082	97	2,9%	4,7%	41	1,2%	2,0%	45	1,3%	2,2%	30	0,9%	1,4%	213	6,3%	10,2%			
Caumont L'Eventé	4169	1528	36,7%	2641	168	2473	69	1,7%	2,8%	80	1,9%	3,2%	59	1,4%	2,4%	46	1,1%	1,9%	254	6,1%	10,3%			

Condé-sur-Noireau	6298	2099	33,3%	4199	259	3940	188	3,0%	4,8%	94	1,5%	2,4%	96	1,5%	2,4%	67	1,1%	1,7%	445	7,1%	11,3%
Creully	13002	4954	38,1%	8048	340	7708	304	2,3%	3,9%	162	1,2%	2,1%	167	1,3%	2,2%	143	1,1%	1,9%	776	6,0%	10,1%
Douvres	15108	6388	42,3%	8720	230	8490	297	2,0%	3,5%	125	0,8%	1,5%	140	0,9%	1,6%	158	1,0%	1,9%	720	4,8%	8,5%
Dozulé	10135	3730	36,8%	6405	363	6042	161	1,6%	2,7%	158	1,6%	2,6%	140	1,4%	2,3%	142	1,4%	2,4%	601	5,9%	9,9%
Evrecy	12635	4982	39,4%	7653	280	7373	298	2,4%	4,0%	113	0,9%	1,5%	143	1,1%	1,9%	186	1,5%	2,5%	740	5,9%	10,0%
Falaise nord	7633	2787	36,5%	4846	295	4551	134	1,8%	2,9%	108	1,4%	2,4%	102	1,3%	2,2%	148	1,9%	3,3%	492	6,4%	10,8%
Falaise sud	6349	2702	42,6%	3647	242	3405	128	2,0%	3,8%	77	1,2%	2,3%	82	1,3%	2,4%	191	3,0%	5,6%	478	7,5%	14,0%
Honfleur	10866	4943	45,5%	5923	188	5735	154	1,4%	2,7%	90	0,8%	1,6%	85	0,8%	1,5%	1524	14,0%	26,6%	1853	17,1%	32,3%
Isigny-sur-Mer	7657	3362	43,9%	4295	136	4159	49	0,6%	1,2%	23	0,3%	0,6%	78	1,0%	1,9%	51	0,7%	1,2%	201	2,6%	4,8%
Le Bény-Bocage	5804	1974	34,0%	3830	259	3571	114	2,0%	3,2%	77	1,3%	2,2%	75	1,3%	2,1%	57	1,0%	1,6%	323	5,6%	9,0%
Listeux 1	8751	3553	40,6%	5198	338	4860	212	2,4%	4,4%	120	1,4%	2,5%	122	1,4%	2,5%	103	1,2%	2,1%	557	6,4%	11,5%
Listeux 2	8366	3742	44,7%	4624	341	4283	207	2,5%	4,8%	170	2,0%	4,0%	153	1,8%	3,6%	128	1,5%	3,0%	658	7,9%	15,4%
Listeux 3	9156	4039	44,1%	5117	345	4772	202	2,2%	4,2%	194	2,1%	4,1%	145	1,6%	3,0%	103	1,1%	2,2%	644	7,0%	13,5%
Livarot	4851	1732	35,7%	3119	206	2913	149	3,1%	5,1%	72	1,5%	2,5%	123	2,5%	4,2%	53	1,1%	1,8%	397	8,2%	13,6%
Mézidon-Canon	7230	2839	39,3%	4391	210	4181	129	1,8%	3,1%	65	0,9%	1,6%	101	1,4%	2,4%	88	1,2%	2,1%	383	5,3%	9,2%
Morteaux-Coulbœuf	3507	1457	41,5%	2050	80	1970	46	1,3%	2,3%	46	1,3%	2,3%	48	1,4%	2,4%	67	1,9%	3,4%	207	5,9%	10,5%
Orbec	6525	3062	46,9%	3463	158	3305	91	1,4%	2,8%	59	0,9%	1,8%	137	2,1%	4,1%	60	0,9%	1,8%	347	5,3%	10,5%
Ouistreham	14795	6452	43,6%	8343	305	8038	260	1,8%	3,2%	123	0,8%	1,5%	143	1,0%	1,8%	125	0,8%	1,6%	651	4,4%	8,1%
Pont L'Evêque	6716	2646	39,4%	4070	245	3825	121	1,8%	3,2%	86	1,3%	2,2%	102	1,5%	2,7%	154	2,3%	4,0%	463	6,9%	12,1%
Ryes	8153	3397	41,7%	4756	157	4599	131	1,6%	2,8%	78	1,0%	1,7%	75	0,9%	1,6%	111	1,4%	2,4%	395	4,8%	8,6%
Saint Pierre-sur-Dives	5544	2483	44,8%	3061	145	2916	103	1,9%	3,5%	51	0,9%	1,7%	94	1,7%	3,2%	64	1,2%	2,2%	312	5,6%	10,7%
Saint-Sever	5466	2123	38,8%	3343	202	3141	78	1,4%	2,5%	45	0,8%	1,4%	39	0,7%	1,2%	36	0,7%	1,1%	198	3,6%	6,3%
Thury-Harcourt	6519	2277	34,9%	4242	177	4065	125	1,9%	3,1%	55	0,8%	1,4%	68	1,0%	1,7%	42	0,6%	1,0%	290	4,4%	7,1%
Tilly-sur-Seulles	9815	3858	39,3%	5957	249	5708	216	2,2%	3,8%	124	1,3%	2,2%	127	1,3%	2,2%	119	1,2%	2,1%	586	6,0%	10,3%
Trévières	4966	2159	43,5%	2807	85	2722	56	1,1%	2,1%	33	0,7%	1,2%	42	0,8%	1,5%	55	1,1%	2,0%	186	3,7%	6,8%
Troan	15092	6497	43,0%	8595	330	8265	301	2,0%	3,6%	160	1,1%	1,9%	157	1,0%	1,9%	208	1,4%	2,5%	826	5,5%	10,0%
Trouville-sur-Mer	15056	6625	44,0%	8431	274	8157	194	1,3%	2,4%	128	0,9%	1,6%	151	1,0%	1,9%	315	2,1%	3,9%	788	5,2%	9,7%
Vassy	4098	1608	39,2%	2490	144	2346	56	1,4%	2,4%	30	0,7%	1,3%	36	0,9%	1,5%	30	0,7%	1,3%	152	3,7%	6,5%
Villers-Bocage	6628	2595	39,2%	4033	187	3846	153	2,3%	4,0%	71	1,1%	1,8%	61	0,9%	1,6%	78	1,2%	2,0%	363	5,5%	9,4%
Vire	13908	5349	38,5%	8559	466	8093	206	1,5%	2,5%	96	0,7%	1,2%	79	0,6%	1,0%	95	0,7%	1,2%	476	3,4%	5,9%

Annexe 128. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 15 mars 1998

Basse-Normandie			R	% I	% E				R	% I	% E												
I			503926																				
A			199328	39,6%																			
V			304598	60,4%																			
B / N			15646	5,1%																			
E			288952	57,3%																			
Les Verts			6051	1,2%	2,1%																		
GE / Ecologistes Indépendants / MEI			3812	0,8%	1,3%																		
Divers écologistes			527	0,1%	0,2%																		
Total des écologistes			10390	2,1%	3,6%																		
Calvados			R	% I	% E				R	% I	% E												
I			212341																				
A			86708	40,8%																			
V			125633	59,2%																			
B / N			6135	4,9%																			
E			119498	95,1%																			
Les Verts			2133	1,0%	1,8%																		
GE / Ecologistes Indépendants / MEI			3812	1,8%	3,2%																		
Divers écologistes			527	0,2%	0,4%																		
Total des écologistes			6472	3,0%	5,4%																		
Cantons			I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E	GE / EI / MEI	R	% I	% E	Divers écologistes	R	% I	% E	TE	% I	% E
Aumay-sur-Odon			5444	1852	34,0%	3592	182	3410	/	0	0,0%	0,0%	Lydie Lefevre (GE)	104	1,9%	3,0%					104	1,9%	3,0%
Balleroy			6794	2914	42,9%	3880	159	3721	Bernard Herard	219	3,2%	5,9%	/	0	0,0%	0,0%					219	3,2%	5,9%
Bayeux			14776	6597	44,6%	8179	458	7721	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%					0	0,0%	0,0%
Bourguébus			13560	5043	37,2%	8517	438	8079	/	0	0,0%	0,0%	Nadège Lefevre (GE)	457	3,4%	5,7%					457	3,4%	5,7%
Bretteville-sur-Laize			9305	3277	35,2%	6028	277	5751	/	0	0,0%	0,0%	Sylvain Malfiâtre (GE)	223	2,4%	3,9%					223	2,4%	3,9%
Caen 1			11460	4851	42,3%	6609	306	6303	/	0	0,0%	0,0%	Mireille Declercq (MEI)	355	3,1%	5,6%					355	3,1%	5,6%
Caen 2			14460	6825	47,2%	7635	345	7290	/	0	0,0%	0,0%	Jean-Claude Cherrier (EI)	468	3,2%	6,4%					468	3,2%	6,4%

Caen 3	11508	5261	45,7%	6247	237	6010	/	0	0,0%	0,0%	Claude Placé (MEI)	240	2,1%	4,0%
Caen 4	7555	3355	44,4%	4200	176	4024	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 5	9243	4364	47,2%	4879	253	4626	François Maillard	334	3,6%	7,2%	Monique Duvalero (GE)	152	1,6%	3,3%
Caen 10	13597	6098	44,8%	7499	377	7122	Alain Gruenais	694	5,1%	9,7%	Bruno Jacquart (EI)	160	1,2%	2,2%
Cambremer	3401	1203	35,4%	2198	111	2087	Yvonne Nahan	106	3,1%	5,1%	Patrick Leroy (GE)	48	1,4%	2,3%
Caumont-L'Eventé	4169	1511	36,2%	2658	130	2528	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Condé-sur-Noireau	6298	2059	32,7%	4239	161	4078	Jacques Leblanc	171	2,7%	4,2%	Elisabeth Mathieu (GE)	32	0,5%	0,8%
Creully	13011	4925	37,9%	8086	367	7719	/	0	0,0%	0,0%	François Schneider (EI)	519	4,0%	6,7%
Dozulé	10138	3717	36,7%	6421	291	6130	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Falaise nord	7633	2766	36,2%	4867	206	4661	/	0	0,0%	0,0%	Patrice Champain (GE)	155	2,0%	3,3%
Falaise sud	6349	2654	41,8%	3695	195	3500	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Le Bénv-Boeage	5800	1940	33,4%	3860	207	3653	/	0	0,0%	0,0%	Michel Rousseau (GE)	112	1,9%	3,1%
Lisieux 1	8751	3558	40,7%	5193	263	4930	Franck Diesnis	224	2,6%	4,5%	Jean-Marie Lapouge (GE)	154	1,8%	3,1%
Lisieux 2	8366	3623	43,3%	4743	330	4413	/	0	0,0%	0,0%	Alain Angelini (MEI)	222	2,7%	5,0%
Lisieux 3	9156	3954	43,2%	5202	353	4849	Pascal Chapelle	262	2,9%	5,4%	Ursula Oger (GE)	246	2,7%	5,1%
Livarot	4851	1727	35,6%	3124	118	3006	Mireille Girisé	123	2,5%	4,1%	/	0	0,0%	0,0%
Pont-L'Evêque	6716	2634	39,2%	4082	195	3887	/	0	0,0%	0,0%	Alain Champain (GE)	165	2,5%	4,2%
Manche	R	% I	% E	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E				
I	183432													
A	72888	39,7%												
V	110544	60,3%												
B / N	5854	3,2%												
E	104690	57,1%												
Les Verts	2841	1,5%	2,7%											
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E				
Barneville-Carteret	5646	1846	32,7%	3800	95	3705	/	0	0,0%	0,0%				
Beaumont-Hague	7215	2680	37,1%	4535	174	4361	Gilbert Crosnier	296	4,1%	6,8%				
Brécey	4441	1428	32,2%	3013	462	2551	/	0	0,0%	0,0%				
Bréhal	7829	3413	43,6%	4416	310	4106	/	0	0,0%	0,0%				
Briquebeac	7272	3017	41,5%	4255	255	4000	Remi Pezeril	360	5,0%	9,0%				

Carentan	8834	3765	42,6%	5069	252	4817	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg sud-est	7608	3762	49,4%	3846	197	3649	/	0	0,0%	0,0%
Coutances	8661	3432	39,6%	5229	198	5031	Michel Frémont	348	4,0%	6,9%
Equeurdreville-Hainneville	17431	8208	47,1%	9223	439	8784	Daniel Bosquet	1021	5,9%	11,6%
Haye-du-Puits (la)	6134	2227	36,3%	3907	169	3738	/	0	0,0%	0,0%
Isigny-le-Buat	2395	422	17,6%	1973	67	1906	/	0	0,0%	0,0%
Juvigny-le-Tertre	2181	539	24,7%	1642	51	1591	/	0	0,0%	0,0%
Oceville	12584	5953	47,3%	6631	272	6359	Joël Philippe	457	3,6%	7,2%
Percy	4088	1304	31,9%	2784	141	2643	/	0	0,0%	0,0%
Périers	4713	1620	34,4%	3093	179	2914	/	0	0,0%	0,0%
Pontorson	5259	1634	31,1%	3625	190	3435	/	0	0,0%	0,0%
Saint-James	5422	1791	33,0%	3631	263	3368	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Jean-de-Daye	4828	1845	38,2%	2983	162	2821	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Lô ouest	9559	3922	41,0%	5637	229	5408	Jean-Luc Cohin	359	3,8%	6,6%
Saint-Malo-de-la-Lande	7293	2615	35,9%	4678	203	4475	/	0	0,0%	0,0%
Sainte-Mère-Eglise	5961	2341	39,3%	3620	157	3463	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Pierre-Eglise	6261	2419	38,6%	3842	180	3662	/	0	0,0%	0,0%
Sourdeval	4263	1239	29,1%	3024	155	2869	/	0	0,0%	0,0%
Teilleul (Le)	2851	1055	37,0%	1796	150	1646	/	0	0,0%	0,0%
Torigni-sur-Vire	8787	3650	41,5%	5137	417	4720	/	0	0,0%	0,0%
Valognes	9518	4106	43,1%	5412	265	5147	/	0	0,0%	0,0%
Villedieu-les-Poêles	6398	2655	41,5%	3743	222	3521	/	0	0,0%	0,0%

Orne **R** **% I** **% E**

I 108153

A 39732 36,7%

V 68421 63,3%

B / N 3657 3,4%

E 64764 59,9%

Les Verts 1077 1,0% 1,7%

Cantons **I** **A** **%** **V** **B / N** **E** **Les Verts** **R** **% I** **% E**

Alençon 3	9962	4342	43,6%	5620	298	5322	0	0,0%	0,0%	
Argentan ouest	7436	3075	41,4%	4361	295	4066	0	0,0%	0,0%	
Bellême	4681	1690	36,1%	2991	177	2814	0	0,0%	0,0%	
Briouze	3469	1016	29,3%	2453	94	2359	0	0,0%	0,0%	
Carrouges	3771	1098	29,1%	2673	137	2536	0	0,0%	0,0%	
Domfront	8236	2971	36,1%	5265	315	4950	0	0,0%	0,0%	
Exmes	2197	601	27,4%	1596	87	1509	0	0,0%	0,0%	
Flers nord	10121	4151	41,0%	5970	297	5673	Philippe Bellanger	538	5,3%	9,5%
Flers sud	9925	3939	39,7%	5986	422	5564	0	0,0%	0,0%	
Juvigny-sous-Andaine	5301	1877	35,4%	3424	232	3192	Michel Birot	202	3,8%	6,3%
L'Aigle ouest	6657	2709	40,7%	3948	194	3754	0	0,0%	0,0%	
Longny-au-Perche	3206	1136	35,4%	2070	131	1939	0	0,0%	0,0%	
Merterault (Le)	3329	1036	31,1%	2293	128	2165	0	0,0%	0,0%	
Mortrée	3123	942	30,2%	2181	105	2076	0	0,0%	0,0%	
Moulins-la-Marche	3005	856	28,5%	2149	70	2079	0	0,0%	0,0%	
Passais-la-Conception	3262	868	26,6%	2394	80	2314	0	0,0%	0,0%	
Pervenchères	2914	1054	36,2%	1860	116	1744	0	0,0%	0,0%	
Theil (Le)	5342	2146	40,2%	3196	117	3079	Philippe Volcker	248	4,6%	8,1%
Tinchebray	6447	2185	33,9%	4262	228	4034	0	0,0%	0,0%	
Vimoutiers	5769	2040	35,4%	3729	134	3595	Didier Goret	89	1,5%	2,5%
Carrouges	3771	1098	0,291169451073986	2673	137	2536	Guy Babin (Verts/PS)	408	10,8%	16,1%



Le peuple français
proclame solennellement
son attachement aux Droits
de l'Homme et aux principes de la
souveraineté nationale tels qu'ils ont été
définis par la Déclaration de 1789,
confirmée et complétée par
le préambule de la Constitution
de 1946, ainsi qu'aux droits
et devoirs définis dans la Charte
de l'environnement
de 2004.

Charte de l'environnement

loi constitutionnelle n° 2005 - 205 du 1er mars 2005

« Le peuple français,

« Considérant,

« Que les ressources et les équilibres naturels ont
conditionné l'émergence de l'humanité ;

« Que l'avenir et l'existence même de l'humanité
sont indissociables de son milieu naturel ;

« Que l'environnement est le patrimoine commun
des êtres humains ;

« Que l'homme exerce une influence croissante
sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

« Que la diversité biologique, l'épanouissement
de la personne et le progrès des sociétés humaines sont
affectés par certains modes de consommation ou de production
et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

« Que la préservation de l'environnement doit être recherchée
au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

« Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix
destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas
compromettre la capacité des générations
futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ;

« proclame :

Article 1

Chacun a le droit de vivre dans un environnement
équilibré et respectueux de la santé.

Article 2

Toute personne a le devoir de prendre part à la
préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3

Toute personne doit, dans les conditions définies
par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible
de porter à l'environnement ou, à défaut, en
limiter les conséquences.

Article 4

Toute personne doit contribuer à la réparation
des dommages qu'elle cause à l'environnement,
dans les conditions définies par la loi.

Article 5

Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'in-
certaine en l'état des connaissances scientifiques,
pourrait affecter de manière grave et irréversible
l'environnement, les autorités publiques veillent,
par application du principe de précaution et
dans leurs domaines d'attributions, à la mise en
œuvre de procédures d'évaluation des risques
et à l'adoption de mesures provisoires et
proportionnées afin de parer à la réalisation du
dommage.

Article 6

Les politiques publiques doivent promouvoir un déve-
loppement durable. À cet effet, elles concilient la pro-
tection et la mise en valeur de l'environnement, le
développement économique et le progrès social.

Article 7

Toute personne a le droit, dans les conditions et
les limites définies par la loi, d'accéder aux
informations relatives à l'environnement détenues
par les autorités publiques et de participer à
l'élaboration des décisions publiques ayant une
incidence sur l'environnement.

Article 8

L'éducation et la formation à l'environnement
doivent contribuer à l'exercice des droits et
devoirs définis par la présente Charte.

Article 9

La recherche et l'innovation doivent apporter
leur concours à la préservation et à la mise en
valeur de l'environnement.

Article 10

La présente Charte inspire l'action européenne
et internationale de la France. »

Annexe 130. Discours prononcé le 2 septembre 2002 par Jacques Chirac lors de l'assemblée plénière du troisième Sommet de la terre tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. L'Europe est frappée par des catastrophes naturelles et des crises sanitaires. L'économie américaine, souvent boulimique en ressources naturelles, paraît atteinte d'une crise de confiance dans ses modes de régulation. L'Amérique Latine est à nouveau secouée par la crise financière et donc sociale. En Asie, la multiplication des pollutions, dont témoigne le nuage brun, s'étend et menace d'empoisonnement un continent tout entier. L'Afrique est accablée par les conflits, le SIDA, la désertification, la famine. Certains pays insulaires sont menacés de disparition par le réchauffement climatique.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas ! Prenons garde que le XXI^e siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie.

Notre responsabilité collective est engagée. Responsabilité première des pays développés. Première par l'histoire, première par la puissance, première par le niveau de leurs consommations. Si l'humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins.

Responsabilité des pays en développement aussi. Nier les contraintes à long terme au nom de l'urgence n'a pas de sens. Ces pays doivent admettre qu'il n'est d'autre solution pour eux que d'inventer un mode de croissance moins polluant.

Dix ans après Rio, nous n'avons pas de quoi être fiers. La mise en oeuvre de l'Agenda 21 est laborieuse. La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure l'alliance mondiale pour le développement durable.

Une alliance par laquelle les pays développés engageront la révolution écologique, la révolution de leurs modes de production et de consommation. Une alliance par laquelle ils consentiront l'effort de solidarité nécessaire en direction des pays pauvres. Une alliance à laquelle la France et l'Union européenne sont prêtes.

Une alliance par laquelle le monde en développement s'engagera sur la voie de la bonne gouvernance et du développement propre.

Nous avons devant nous, je crois, cinq chantiers prioritaires.

Le changement climatique d'abord. Il est engagé du fait de l'activité humaine. Il nous menace d'une tragédie planétaire. Il n'est plus temps de jouer chacun pour soi. De Johannesburg, doit s'élever un appel solennel vers tous les pays du monde, et d'abord vers les grands pays industrialisés, pour qu'ils ratifient et appliquent le Protocole de Kyoto. Le réchauffement climatique est encore réversible. Lourde serait la responsabilité de ceux qui refuseraient de le combattre.

Deuxième chantier : l'éradication de la pauvreté. A l'heure de la mondialisation, la persistance de la pauvreté de masse est un scandale et une aberration. Appliquons les décisions de Doha et de Monterrey. Augmentons l'aide au développement pour atteindre dans les dix ans au maximum les 0,7 % du PIB. Trouvons de nouvelles sources de financement. Par exemple par un nécessaire prélèvement de solidarité sur les richesses considérables engendrées par la mondialisation.

Troisième chantier : la diversité. La diversité biologique et la diversité culturelle, toutes deux patrimoine commun de l'humanité, toutes deux sont menacées. La réponse, c'est l'affirmation du droit à la diversité et l'adoption d'engagements juridiques sur l'éthique.

Quatrième chantier : les modes de production et de consommation. Avec les entreprises, il faut mettre au point des

systemes économes en ressources naturelles, économes en déchets, économes en pollutions. L'invention du développement durable est un progrès fondamental au service duquel nous devons mettre les avancées des sciences et des technologies, dans le respect du principe de précaution. La France proposera à ses partenaires du G8 l'adoption, lors du Sommet d'Evian en juin prochain, d'une initiative pour stimuler la recherche scientifique et technologique au service du développement durable.

Cinquième chantier : la gouvernance mondiale, pour humaniser et pour maîtriser la mondialisation. Il est temps de reconnaître qu'il existe des biens publics mondiaux et que nous devons les gérer ensemble. Il est temps d'affirmer et de faire prévaloir un intérêt supérieur de l'humanité, qui dépasse à l'évidence l'intérêt de chacun des pays qui la compose.

Pour assurer la cohérence de l'action internationale, nous avons besoin, je l'ai dit à Monterrey, d'un Conseil de sécurité économique et social.

Pour mieux gérer l'environnement, pour faire respecter les principes de Rio, nous avons besoin d'une Organisation mondiale de l'environnement.

Pour vérifier l'application de l'Agenda 21 et du Plan d'action de Johannesburg, la France propose que la Commission du développement durable soit investie d'une fonction d'évaluation par les pairs, comme cela existe par exemple à l'OCDE. Et la France est prête à se soumettre la première à cette évaluation.

Monsieur le Président,

Au regard de l'histoire de la vie sur terre, celle de l'humanité commence à peine. Et pourtant, la voici déjà, par la faute de l'homme, menaçante pour la nature et donc elle-même menacée. L'Homme, pointe avancée de l'évolution, peut-il devenir l'ennemi de la Vie ? Et c'est le risque qu'aujourd'hui nous courons par égoïsme ou par aveuglement.

Il est apparu en Afrique voici plusieurs millions d'années. Fragile et désarmé, il a su, par son intelligence et ses capacités, essaimer sur la planète entière et lui imposer sa loi. Le moment est venu pour l'humanité, dans la diversité de ses cultures et de ses civilisations, dont chacune a droit d'être respectée, le moment est venu de nouer avec la nature un lien nouveau, un lien de respect et d'harmonie, et donc d'apprendre à maîtriser la puissance et les appétits de l'homme.

Et aujourd'hui, à Johannesburg, l'humanité a rendez-vous avec son destin. Et quel plus beau lieu que l'Afrique du Sud, cher Thabo MBEKI, cher Nelson MANDELA, pays emblématique par son combat victorieux contre l'apartheid, pour franchir cette nouvelle étape de l'aventure humaine !

Je vous remercie.

: <http://discours.vie-publique.fr>

FO

**les travailleurs de
l'usine de la Hague
ne souhaiteront pas
la bienvenue à COHN-BENDIT**

Laisser Dany « le Vert » (ex le Rouge) visiter NOTRE usine sans lui montrer ce que nous pensons des antinucléaires serait le comble de la LÂCHETÉ à un moment où ses comparses, ANGER en tête, s'ingénient à stopper notre activité.

Ce serait être COMPLICE des manoeuvres politiques qui inspirent la majorité politique du gouvernement Jospin-Voyner-Gayssot (se souvenir de l'accord électoral PS-Verts), et donc leur donner la corde pour nous pendre.

Que la Direction de la Cogéma s'empresse, l'échine pliée, de déplier le tapis (rouge !) au médiatique Dany ne nous surprend pas plus que ça, tellement nous sommes habitués aux INCONGRUITÉS de la communication maison.

Mais LES SALARIÉS NE SERONT PAS DUPES : Cohn-Bendit vient voir ce que Voyner vomit (beurk) c'est-à-dire le retraitement des combustibles nucléaires, et le risque est bien grand de laisser entrer cet euro-loup antinuc dans notre bergerie nucléaire.

Ce serait une ERREUR GRAVE que de faire ou laisser croire qu'une ouverture sympathique pourrait amener la « normalisation » des relations avec les anti-atome : tous les épisodes de la guérilla médiatique antinuc sont là pour nous rappeler le contraire (Canal +, tuyau, étude Viel, transports, Fr3-Nimbus...).

Ou alors on prépare déjà l'opinion publique locale à de futures compromissions et aux désastreuses conséquences qu'auront les diktats des intégristes Verts : l'arrêt du retraitement à la Hague, à l'instar de Superphénix.

le mardi 19 janvier 1998
22 ans après les « Assises du nucléaire » de triste mémoire,
**les salariés de la Hague, Cogéma et Entreprise,
ont rendez-vous avec leur avenir.**

Il faut profiter de la médiatisation (télé, radios, presse écrite) de l'événement pour montrer que nous ne nous laisserons pas faire.

Pour la défense de vos emplois, suivez les mots d'ordre **FO** !
(des préavis de grève pareront à toute éventualité)

Annexe 132. Statuts Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Statuts Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Article 1 - Constitution

Il est constitué par les adhérents et adhérentes aux présents statuts l'organisation régionale ayant pour nom « Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie », régie par les dispositions des lois du 11 mars 1988 et du 15 janvier 1990. Cette organisation est la représentante régionale du parti politique national « Europe Ecologie Les Verts », elle dispose de la personnalité juridique contrairement à ses structures infra-régionales.

Article 2 - Statuts et règlement intérieur

L'organisation et les instances nationales du parti politique « Europe Ecologie Les Verts » sont définies par les statuts nationaux d'Europe Ecologie Les Verts et par leur règlement intérieur. Selon le principe de subsidiarité, l'organisation et les instances d'« Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie » sont définies par les présents statuts et par un règlement intérieur spécifique. Ces textes ne peuvent rentrer en contradiction avec les textes nationaux. Les statuts fixent le cadre général, ils ne peuvent être modifiés que par un Congrès Régional, une Assemblée Générale ou par un référendum, avec une majorité de 66 % des votants. Le règlement intérieur fixe les modalités de l'organisation qui n'ont pas été précisées par les statuts. Le règlement intérieur est modifiable à une majorité de 66 % des votants du Conseil Politique Régional ou de 60 % des votants à un Congrès Régional ou à une Assemblée Générale ou à un référendum.

Article 3 - Composition d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie est composé de tous les adhérents et adhérentes qui résident à titre permanent dans la région Basse Normandie, des résident-es rattaché-es (Français de l'étrangers, étudiants).

Article 4 - Les Buts

Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie a pour but : de participer à la vie politique, en particulier de veiller à ce que l'expression propre d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie dans la région ne soit pas dénaturée ; de débattre des alternatives possibles à la société actuelle, de proposer des projets en ce sens et d'oeuvrer à leur réalisation en attachant une importance particulière aux étapes de transition indispensables ; d'agir dans tous les domaines relevant de l'écologie ; Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie se réfère également aux textes fondamentaux nationaux de Europe Écologie Les Verts qu'elle reconnaît comme sien. Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie est responsable du respect des statuts et des droits des adhérents et adhérentes Europe Écologie - Les Verts Basse Normandie. Europe Ecologie Les Verts veille à la conformité des activités des groupes locaux aux statuts et à la charte des valeurs.

Article 5 – Les ressources

Les ressources d'Europe Écologie – Les Verts Basse Normandie sont : les cotisations des adhérents, au-delà de la part nationales ; les cotisations des coopérateurs ; les cotisations des élu/es régionaux et des autres collectivités territoriales ; les versements venant d'Europe Écologie - Les Verts, parti politique national ; les fonds collectés par l'association de financement d'Europe Écologie – Les Verts Basse Normandie ; et de toute autre ressource autorisée par la loi.

Article 6 – Adhésion

Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie est constitué de membres individuels adhérant simultanément à l'organisation nationale d'Europe Écologie Les Verts et à Europe Écologie Les Verts Basse Normandie et à eux seuls. Un-e adhérent-e ne peut être rattaché-e qu'à un seul groupe local, qui dépend de son lieu d'habitation ou de travail. Une dérogation motivée peut être accordée par le Conseil Politique Régional. La demande d'adhésion, portée à la connaissance des instances habilitées à donner un avis, est instruite par l'instance administrative régionale. L'acceptation ou le refus motivé de l'adhésion est formulé par le Conseil Politique Régional, en concertation avec les représentants des groupes locaux concernés. L'instance régionale doit se prononcer sur la demande d'adhésion dans un délai maximal de deux mois à partir de la réception de la demande par le secrétariat régional (sauf pour les demandes déposées en juillet où le délai est allongé à 10 semaines). La date du dépôt de la demande d'adhésion avec le premier versement détermine le début du délai d'instruction de deux mois. En l'absence de réponse de l'instance régionale à l'issue de cette période, l'adhésion est considérée comme acceptée. Pour un supplément d'informations, l'instance régionale peut repousser d'un mois la durée de la période d'instruction, à condition que ce vote de report du délai soit effectué dans les deux premiers mois. Le/la nouvel/le adhérent/e a le droit de vote dès que l'adhésion devient effective au jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction sauf pour les votes de désignations aux fonctions internes, les votes concernant les stratégies électorales et les votes de désignation des candidat-es aux élections externes pour lesquels le/la nouvel/le adhérent/e acquiert le droit de vote après un délai de 3 mois qui court à compter du jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction.

Article 7 – Perte de la qualité d'adhérent-e

La qualité d'adhérent-e se perd par démission, par décès, par défaut de paiement de la cotisation annuelle ou par exclusion temporaire ou définitive. L'exclusion d'un-e adhérent-e n'est possible que conformément à la grille des sanctions figurant au règlement intérieur national d'Europe Ecologie Les Verts. Le Bureau Exécutif Régional d'Europe Écologie Les Verts Basse Normandie dispose de la possibilité de suspendre en urgence tout membre de Europe Écologie Les Verts Basse Normandie. Le Conseil Politique Régional devra statuer dans les trente jours qui suivent pour se prononcer sur la sanction définitive. L'exclusion temporaire peut-être prononcée par le Conseil Politique ou le Bureau Exécutif Régional de façon immédiate pour manquement grave aux statuts ou à la charte des valeurs d'Europe Ecologie Les Verts. Cette exclusion temporaire est de six mois au maximum. Pour avoir le droit de vote et d'éligibilité au sein d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie, il faut être à jour de cotisation pour l'année en cours.

Article 8 – Administration du parti

L'administration d'Europe Écologie Les Verts Basse Normandie est assurée par le Bureau Exécutif Régional. Le Bureau Exécutif Régional est l'interlocuteur des instances nationales. Ainsi la gestion et l'usage du fichier des adhérent-es, coopérateurs, coopératrices et des sympathisant-es est assurée, dans le respect des dispositions légales, afin de faciliter à tous les niveaux le droit à l'information et la vitalité des groupes locaux qui sont la

base de la structure fédérale du parti organisé régionalement.

Article 9 – L'organisation infra-régionale

Europe Écologie Les Verts Basse Normandie est organisé localement sous forme de groupes locaux. Le groupe local associe étroitement les adhérents et les coopérateurs. Il est la structure de débat et de rassemblement de base d'Europe Écologie Les Verts Basse Normandie. Il dispose des pouvoirs d'initiative, de représentation et d'expression publique à son niveau. Il organise l'action locale, les campagnes du mouvement, les initiatives politiques locales. Il assure l'accueil des nouveaux adhérent-es et coopérateurs et coopératrices. Le groupe local peut disposer de statuts spécifiques. Ceux-ci ne peuvent être contradictoires avec les statuts et règlements intérieurs nationaux et régionaux, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'adhésion, et plus généralement le statut de l'adhérent-e. Les structures locales ne peuvent prendre de décision contraire aux instances régionales, elles peuvent néanmoins pratiquer le principe d'objection de conscience collective et ne pas s'impliquer dans une décision régionale, sans la contrecarrer pour autant. L'organisation infrarégionale est agréée par le Congrès Régional ou le Conseil Politique Régional, son bon fonctionnement relève de son administration. Un seuil minimal de 5 adhérent-es est requis pour constituer et faire perdurer un groupe local. Le Conseil Politique Régional qui valide la carte des périmètres de groupes locaux peut adapter ce seuil en fonction des réalités territoriales. Les groupes locaux ou les coordinations de groupes locaux disposent d'une autonomie de décision dans leurs choix de dépenses dans le cadre de l'enveloppe allouée par le Conseil Politique Régional. Ces dépenses sont réglées selon les modalités définies par le Conseil Politique Régional.

Article 10 – Le Congrès Régional

Le Congrès régional, qui réunit tout-es les adhérent-es en droit de voter, est l'instance souveraine de Europe Écologie - Les Verts Basse Normandie. Il se réunit tous les trois ans. Entre deux Congrès Régionaux, le Conseil Politique Régional peut convoquer un Congrès régional extraordinaire nommé Assemblée régionale. Le Congrès Régional fixe l'orientation politique et organisationnelle générale d'Europe Écologie Les Verts Basse Normandie sur la base de motions d'orientation régionales soumises au vote des adhérent-es. Il désigne pour trois ans la moitié des représentant/es au Conseil Politique Régional au scrutin de liste paritaire à la proportionnelle, et élit pour trois ans le Bureau Exécutif Régional. Chaque Groupe Local est tenu de désigner ses représentant-es au Conseil Politique Régional dans le mois précédent le Congrès Régional. Les années sans Congrès Régional, une Assemblée Régionale permet de voter le rapport d'activité, le budget régional et de préciser ou de modifier les orientations. En outre, une Assemblée Régionale est convoquée à la demande d'au moins 30% des adhérents à jour de cotisation ou de 60% des membres du Conseil Politique Régional (la demande étant inscrite sur l'ordre du jour proposé sur la convocation). Dans le cas où cette demande émane des adhérents, elle ne peut pas intervenir à moins de 6 mois du dernier congrès régional. Pour tout Congrès Régional ou toute Assemblée Régionale, les convocations sont établies par le Bureau Exécutif Régional et adressées aux adhérents au moins trois semaines avant leur tenue. Les adhérent-es empêché-es peuvent remettre une procuration à un-e adhérent-e de leur choix; nul adhérent-e ne peut porter plus d'un mandat.

Article 11 – Le Conseil Politique Régional

Le Conseil Politique Régional (CPR) est l'organe délibératif régional entre deux Congrès Régionaux, il décide des positions et des actions politiques dans le respect des orientations du Congrès Régional. Il est composé de membres élus par le Congrès Régional, de représentantes des groupes locaux et d'adhérent-es tiré-es au sort. Les comités locaux représentent la moitié des membres du Conseil Politique Régional. Un collège consultatif de représentants des coopérateurs et coopératrices dispose d'un droit d'expression au sein du Conseil Politique Régional. Le Conseil Politique Régional prend ses décisions à la majorité qualifiée de 60 % des exprimés, et à 50 % des votants (total des oui, non et votes blancs). Le nombre total de membres du CPR avec voix délibérative est inscrit dans le règlement intérieur de la région.

Article 12 – Le Bureau Exécutif Régional

Le Bureau Exécutif Régional (BER) est chargé de conduire l'exécution des décisions du Congrès Régional et du Conseil Politique Régional. Il assure la permanence politique et administrative d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie. Le Bureau Exécutif Régional est composé de 5 à 10 membres élus par le Congrès Régional dans le cadre de l'orientation politique et organisationnelle d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie. Il comprend nécessairement un-e secrétaire régional-e, un-e secrétaire régional-e adjoint (un homme et une femme), deux porte-parole (un homme et une femme) et un-e trésorier-e. Le Bureau Exécutif Régional est composé de membres du Conseil Politique Régional. Il devra respecter la pluralité de représentation au sein du Conseil Politique Régional. Le Bureau Exécutif Régional doit être paritaire. Le Bureau Exécutif Régional ne peut pas comprendre plus de 25 % de Conseillers régionaux ou Conseillères régionales.

Article 13 – Cotisations des élus

Les élu-es externes indemnisés membres d'Europe Ecologie Les Verts ou ayant signé un engagement avec le parti, versent à l'Association de financement d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie une cotisation particulière distincte de leur cotisation d'adhérent. Celle-ci est fixée en fonction des indemnités et revenus liés à leurs mandats selon la grille de cotisation d'élus figurant au règlement intérieur national d'Europe Ecologie Les Verts. Pour un membre du parti, l'ensemble de ses mandats indemnisés est pris en compte pour le calcul de cette cotisation.

Article 14 – Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits (CRPRC)

La Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits (CRPRC) a un rôle de prévention de conflits et de conciliation au sein de Europe Écologie – Les Verts Basse Normandie. Elle veille au respect des statuts et agréments intérieurs, ainsi que des décisions régionales, en alertant le cas échéant les individus, les groupes locaux ou les instances régionales. La CRPRC instruit les dossiers en cas de litige et elle peut saisir le Conseil Statutaire ou la Commission Nationale de Prévention et de Résolution des Conflits (CNPRC) pour des dossiers qu'elle ne pourra pas résoudre ou qui ne sont pas de sa compétence. La CRPRC peut émettre des propositions de modifications aux statuts et au règlement intérieur. Elle est chargée de contrôler les procédures de désignations internes et les modalités de campagne interne. La CRPRC est composée de 4 membres, élus par le Congrès Régional. La CRPRC peut-être saisie par tout-e adhérent-e de Basse Normandie ou par les instances locales ou régionales. La CRPRC peut s'autosaisir si elle observe un dysfonctionnement suffisamment grave de nature à discréditer Europe Écologie Les Verts. Après avoir instruit le dossier, la CRPRC propose aux parties une démarche pour aboutir à une conciliation, ou propose une sanction au Conseil Politique Régional.

Article 15 – Organisation financière d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Le trésorier régional administre les comptes d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie et gère le budget voté par le Conseil Politique Régional. Chaque année, il établit le bilan comptable de Europe Écologie - Les Verts Basse Normandie conformément aux demandes du trésorier national de

Europe Écologie - Les Verts. Il consolide également les comptes de toutes les structures infrarégionales de Europe Écologie - Les Verts Basse Normandie selon les modalités du règlement intérieur. La Trésorerie régionale doit présenter au moins une fois par an un bilan comptable au Conseil Politique Régional.

Article 16 - Association de financement

Il est créé une association régionale de financement d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie qui doit être reconnue et déclarée par Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie et le parti Europe Ecologie Les Verts. Cette association doit être agréée par la Commission Nationale de Financement des Partis Politiques. Son but est de collecter toutes les recettes destinées à Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie et de les reverser intégralement à la trésorerie régionale d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie.

Article 17 – Référendum d’initiative militante

Conformément à l’article 50 des statuts nationaux, un groupe local ou une coordination de groupes locaux peut porter un texte de nature juridique ou politique pour qu’il fasse l’objet d’un référendum d’initiative militante.

Article 18 - Commissions thématiques

Les adhérent-es, coopérateurs et coopératrices peuvent participer librement aux commissions thématiques nationales ou aux commissions thématiques régionales. Ces commissions participent à l'élaboration des orientations, contribuent à la réflexion du mouvement et formulent des propositions d'actions. Elles participent également à la formation des adhérentes, coopérateurs et coopératrices.

Article 19 – Dissolution

En cas de dissolution de Europe Écologie - Les Verts Basse Normandie, le solde positif sera remis au parti politique "Europe Écologie - Les Verts". En cas de solde négatif, le parti politique " Europe Écologie - Les Verts" ne pourra être tenu responsable de la comptabilité de la structure dissoute.

Source : bassenormandie.eelv.fr

Annexe 133. Règlement intérieur Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013, mis à jour selon les dispositions prises lors du Coseil Fédéral des 5 et 6 avril concernant le vote des nouveaux adhérents

Règlement intérieur Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Article 1 – Modalité d’adhésion

Les adhérent-es, coopérateurs et coopératrices s’inscrivent et cotisent auprès du secrétariat régional ou du secrétariat national. Les paiements par internet sont effectués par carte bancaire, ils sont affectés au compte d’Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie. La cotisation est valable pour l’année civile. Une grille nationale indicative fixe le montant des cotisations attendues en fonction des revenus mensuels. Le Conseil Politique Régional a deux mois (sauf pour les demandes déposées en juillet où le délai est allongé à 10 semaines) pour refuser une adhésion qui poserait un problème politique majeur au regard des principes et des valeurs du mouvement figurant en préambule des statuts d’Europe Ecologie Les Verts. Une personne dont l’adhésion est refusée par le Conseil Politique Régional peut faire un appel non suspensif auprès de l’instance nationale habilitée.

Article 2 – Modalité de perte de la qualité d’adhérent et du droit de vote au sein d’Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

La démission est constatée par le Bureau Exécutif Régional, elle consiste en tout acte politique rendu public ou en tout document écrit émanant de l’adhérent-e et expliquant son intention de démissionner sans équivoque. La démission pour défaut de cotisation est constatée par l’absence de renouvellement au 31 décembre de l’année. Pour voter en Congrès Régionale, Assemblée Générale, élire des responsables ou représentants locaux et régionaux ou être candidat à une responsabilité interne, il faut être à jour de cotisation pour l’année en cours. Les adhérent-es de l’année N-1 peuvent payer leur cotisation juste avant l’ouverture d’un scrutin pour y participer, sauf si le Conseil Politique Régional décide d’une date limite fixant le corps électoral motivée par des nécessités de préparation du scrutin. Le/la nouvel/le adhérent/e a le droit de vote dès que l’adhésion devient effective au jour de l’approbation du Conseil politique régional ou de l’expiration du délai d’instruction sauf pour les votes de désignations aux fonctions internes, les votes concernant les stratégies électorales et les votes de désignation des candidat-es aux élections externes pour lesquels le/la nouvel/le adhérent/e acquiert le droit de vote après un délai de 3 mois qui court à compter du jour de l’approbation du Conseil politique régional ou de l’expiration du délai d’instruction. Toute délibération du Conseil Politique Régional portant sur l’exclusion d’un-e adhérent-e d’Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie doit être précédée d’une invitation préalable de la personne concernée, par lettre recommandée avec accusé de réception, à ce présenter devant le Conseil Politique Régional.

Article 3 – Modalité de gestion et d’usage du fichier des adhérent-es, coopérateurs et coopératrices

Le ou la secrétaire régionale, le ou la trésorière régionale et le ou la déléguée régionale aux adhésions sont les interlocuteurs des instances nationales. Ils tiennent à jour le fichier avec l’aide de leurs services. Ils transmettent au minimum après chaque Conseil Politique Régional au référent fichier de chaque groupe local les données du fichier dont ils ont besoin pour l’animation de leur groupe.

Article 4 – Modalité de création du groupe local et modification de son périmètre

Chaque territoire de la Basse Normandie est rattaché à un groupe local. Il ne peut exister plus d’un groupe local sur un même territoire. Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013 2 La création d’un groupe local et la modification de son périmètre sont décidées après concertation locale par un vote à majorité qualifiée de 60 % par le Conseil Politique Régional. Une proposition de création ou de modification émanant d’au moins 5 adhérent-es du territoire concerné doit être soumise à concertation et mise à l’ordre du jour du Conseil Politique Régional. Afin que les périmètres des groupes correspondent au mieux au niveau de démocratie territoriale que privilégie le mouvement, il faut éviter de scinder les groupes existants sur une intercommunalité, à moins que celle-ci ait sur son territoire des groupes comptant un nombre d’adhérents supérieur à 25 % du total des adhérents d’Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie.

Article 5 – L’équipe d’animation du groupe local

Les adhérent-es, les coopérateurs et les coopératrices désignent pour un à trois ans selon les modalités de leur choix une équipe d’animation. Le compte-rendu de l’Assemblée Générale du groupe local ayant procédé à cette désignation est transmis au secrétariat régional en précisant notamment les noms de l’animateur ou animatrice du groupe local, de la personne référente pour le fichier et de la personne référente pour la trésorerie. Pour les autres postes et responsabilités de son équipe d’animation, le groupe local s’organise comme il l’entend.

Article 6 – Le budget du groupe local

Le groupe local dispose de l’autonomie budgétaire, c’est-à-dire qu’il est libre de ses choix de dépenses dans la limite du budget qui lui est alloué. Il doit établir un budget prévisionnel dans la limite de ses recettes. La trésorerie régionale rembourse ou règle les factures du groupe local correspondant aux décisions de son équipe d’animation jusqu’à hauteur du budget alloué pour l’année. Les lignes budgétaires sont votées annuellement par le Conseil Politique Régional. Le groupe local peut percevoir des dons qui lui sont

expressément destinés et qui transitent par l'Association de financement d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie.

Article 7 – Modalité d'organisation du Congrès Régional ou de l'Assemblée Générale

La convocation postale avec l'ordre du jour décidé par le Conseil Politique Régional doit être expédiée au moins trois semaines avant le Congrès Régional ou l'Assemblée Générale. Les textes et candidatures qui seront proposées aux votes sont communiqués aux adhérents 10 jours avant le Congrès Régional ou l'Assemblée Générale. Toutefois, le Conseil Politique Régional peut décider d'accepter de nouveaux textes et / ou candidatures le jour du Congrès Régional ou de l'Assemblée Générale.

Article 8 – Modalité de vote de la motion d'orientation et d'organisation régionale

La liste arrivée en tête propose un texte de synthèse correspondant à son texte initial et intégrant les éléments des autres propositions de motion qu'elle juge compatibles. Les autres listes peuvent proposer des amendements reprenant des éléments de leurs textes initiaux et non contradictoires avec ceux de la motion arrivée en tête. Si un consensus n'est pas possible, une motion d'orientation peut se maintenir au second tour à condition d'avoir recueilli au moins 10 % des votants au premier tour de scrutin. Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013 3 Le texte de synthèse qui obtient plus de 50 % des votants devient la motion d'orientation et d'organisation régionale pour trois ans.

Article 9 – Modalité d'élection du collège des représentant-es des groupes locaux au Conseil Politique Régional

Le nombre total des sièges de ce collège est compris entre 15 et 25 personnes. Il est égal au nombre de membres du Conseil Politique Régional désignés par le Congrès Régional. Le nombre de représentant-es du collège des comités locaux est arrêté par le Conseil Politique Régional au moins un mois avant le Congrès Régional. Chaque groupe local dispose d'au moins un-e représentant-e au Conseil Politique Régional, en dehors des représentant-es tiré-es au sort. La répartition des autres postes entre les différents groupes locaux s'effectue par une répartition proportionnelle au plus fort reste. Les groupes locaux, une fois fixé leurs nombres respectifs de sièges au Conseil Politique Régional, doivent désigner leurs représentants dans le mois précédent le Congrès Régional. La désignation s'effectue au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste avec ordonnancement des candidat-es, s'il y a plusieurs sièges à pourvoir. Les noms des personnes désignées par chacun des groupes locaux sont transmis au Bureau Exécutif Régional en amont du Congrès Régional.

Article 10 – Modalité d'élection du collège des représentant-es du Congrès Régional au Conseil Politique Régional

Le nombre total des sièges de ce collège est égal au nombre de siège du collège des représentant-es des groupes locaux. Les membres du collège des représentant-es du Congrès Régional sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste paritaire selon la règle d'Hondt avec possibilité de réordonnement des candidat-es. Chaque liste s'adossant à une motion d'orientation et d'organisation régionale. Une liste peut comporter plus de noms que le nombre de sièges à pourvoir, dans l'hypothèse de défection au sein de ce collège du Conseil Politique Régional.

Article 10 bis – Modalité de désignation du collège des adhérent-es tiré-es au sort au Conseil Politique Régional

Le collège des adhérent-es tiré-es aux sorts représente entre 5 et 20 % du Conseil Politique Régional. Le pourcentage retenu est arrêté par le Conseil Politique Régional au moins un mois avant le Congrès Régional. Le tirage au sort est organisé au cours du Congrès Régional parmi les adhérent-es volontaires après appel à candidature. Le tirage au sort doit respecter le principe de parité. Un-e adhérent-e ne peut être volontaire pour le tirage au sort s'il-elle est candidat-e dans l'un des autres collèges.

Article 11 – Désignation des membres coopérateurs consultatifs du Conseil politique Régional

Le collège consultatif des coopérateurs et coopératrices est égal au dixième des membres délibératifs du Conseil Politique Régional. Ce collège doit respecter le principe de parité. A défaut d'un mode de désignation démocratique choisi en toute liberté par les coopérateurs et coopératrices, il est procédé à un appel à volontaires puis à un tirage au sort paritaire. Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013 4

Article 12 – Modalité de fonctionnement du Conseil Politique Régional

Le Conseil Politique Régional se réunit, au moins cinq fois par an, sur convocation du Bureau Exécutif Régional ou à la demande du tiers de ses membres. Le Conseil Politique Régional peut être se doter d'un Bureau chargé d'assurer l'animation des réunions, de contrôler l'exécution de ses décisions et de veiller à son bon fonctionnement. Les convocations et propositions d'ordre du jour sont envoyées par le Bureau Exécutif Régional ou par le Bureau du Conseil Politique Régional au moins 10 jours avant la réunion.

Article 13 – Modalités d'élection du Bureau Exécutif Régional

Le ou la secrétaire régional-e, le ou la secrétaire régional-e adjoint, les deux porte-parole (un homme et une femme) et le ou la trésorier-e régional-e sont élus au scrutin uninominal par le Congrès Régional. Les autres postes (trésorier-e adjoint-e, délégué-es thématiques) sont élus par le Congrès Régional par un vote sur un ou des scénarii respectueux de la diversité du Conseil Politique Régional. Pour être adopté, un scénario doit recueillir une majorité qualifiée de 60 % des votants.

Article 14 – Modalités de révocation et de remplacement de membres du Bureau Exécutif Régional

Il est procédé à la révocation et au remplacement des membres du Bureau Exécutif Régional par une Assemblée Générale d'Europe

Ecologie Les Verts. La révocation des membres du Bureau Exécutif Régional doit recueillir une majorité qualifiée de 60 %. Cette révocation est du ressort d'un vote en Assemblée Générale ou par un vote par correspondance. En cas de démission de membres du Bureau Exécutif Régional et dans l'attente de leur remplacement par un vote en Assemblée Générale, il est procédé à une répartition des tâches entre les autres membres du Bureau Exécutif Régional. Cette répartition doit être validée par le Conseil Politique Régional.

Article 15 – Modalité pour les cotisations d'élus

Les élus ayant plusieurs mandats indemnisés calculent leur cotisation en fonction de la somme de toutes leurs indemnités et revenus liés à ces mandats, ceci afin de respecter le principe de progressivité de la grille nationale. Le fait de ne pas communiquer à la trésorerie régionale et à l'association régionale de financement les pièces attestant d'une indemnité ou revenu obtenu en tant qu' élu peut être considéré comme une volonté de « non reversement de contribution » et peut faire l'objet d'une sanction fixée par le règlement intérieur national. Une dérogation exceptionnelle est possible dans le calcul du montant du reversement ou dans les délais de paiement pour motifs personnels ; elle fait l'objet d'une demande écrite au secrétariat régional, à la trésorerie régionale et à l'association régionale de financement. La décision est communiquée au Bureau Exécutif Régional. S'il existe une créance de campagne ou des frais à rembourser, il ne peut y avoir déduction de la cotisation d'élus. Il doit y avoir un remboursement spécifique de ces frais. Nul ne peut être candidat à une élection interne ou externe si au moment de la désignation, la personne présente un retard de paiement supérieur à deux mois. Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013

5

Article 16 – Modalité de désignation des membres de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits (CRPRC)

Les membres de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits sont au nombre de 4 soit deux hommes et deux femmes. Ils sont élus par le Congrès Régional pour une durée de trois ans. L'élection se fait après appel à candidature par vote uninominal. Une majorité qualifiée de 60 % est nécessaire pour être élu. Chaque groupe local ne peut avoir plus d'un membre au sein de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits. En cas de vacance de siège, le Conseil Politique Régional peut pourvoir au remplacement après appel à candidature. Pour être membre de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits, il faut être adhérents d'Europe Ecologie Les Verts depuis au moins deux ans (cette condition sera effective à compter du 1er janvier 2013). Les membres du Bureau Exécutif Régional ne peuvent être membres de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits. Les membres du Conseil Politique Régional ne doivent pas dépasser la moitié de son effectif total.

Article 17 – Modalités de fonctionnement de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits (CRPRC)

La Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits peut être saisie par tout-e adhérent-e d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie ou par les instances locales et régionales. Les saisines de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits doivent être effectuées par écrit (papier ou courriel). Sur les litiges de niveaux régional et infra-régional, la saisine de la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits est obligatoire avant un recours éventuel aux instances nationales de régulation. La Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits est tenue de motiver une auto-saisine devant le Conseil Politique Régional et de tenir compte de la consultation de ce dernier. Lorsque la Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits est saisie d'une demande qui porte sur le fonctionnement d'un groupe local auquel appartient l'un-e de ses membres, ce membre ne prend part à son instruction et à la prise de décision finale. La Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits est tenue de transmettre au Conseil Politique Régional un rapport circonstancié explicitant ses propositions. Les membres de la CRPRC désignent en leur sein un-e animatrice ; ils définissent leurs modalités pratiques de réunion, d'instruction des saisines et de rédaction des avis ; ces modalités sont présentées au plus tard à la deuxième réunion du CPR qui suit leur élection ; ces modalités et le nom de l'animateur-trice sont portés à la connaissance des adhérent-es.

Article 18 – Modalité de l'organisation financière d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

La trésorerie régionale remet la consolidation de tous les comptes régionaux pour la trésorerie nationale d'Europe Ecologie Les Verts avant la fin du premier trimestre de l'année civile suivante. Ces comptes sont présentés certifiés par un-e expert-e comptable choisi-e et financé-e par le Bureau Exécutif Régional. Règlement intérieur EELV Basse Normandie adopté en Congrès régional le 29/05/2013 modifié par le CPR du 16/05/2013 6 Toute structure infra-régionale garde son autonomie budgétaire et doit annuellement établir un budget prévisionnel dans la limite de ses recettes.

Article 19 – Modalité pour l'Association de financement d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie

Les comptes de cette association doivent être remis annuellement à la trésorerie d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie, intégrés à la consolidation régionale, et conformes à la loi de 1988 modifiée. Les statuts de cette association sont à joindre en annexe aux statuts régionaux.

Article 20 – Modalités du référendum d'initiative militante

Toute demande d'organisation d'un référendum d'initiative militante adoptée par un groupe local, et déposée au Secrétariat régional par un mandataire, donne droit pour ce dernier à la publication d'un texte exposant les attendus du projet et sollicitant un complément de signatures d'adhérents. Cette publication doit comporter le texte soumis à référendum, l'adresse du mandataire et la liste des

premiers signataires. L'ensemble est limité à 2500 signes, et envoyé à tous les adhérents dans les deux mois qui suivent le dépôt de la demande. Les signatures sont collectées par le mandataire du projet dans un délai fixé préalablement par l'exécutif régional. En cas de succès de la collecte, avec un seuil minimal de 30% des adhérents d'Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie, le mandataire dépose les signatures auprès du Bureau Exécutif Régional. Celui-ci vérifie leur régularité, publie le texte soumis à référendum, les dates d'ouverture et de fermeture du scrutin ainsi que la date et le lieu du dépouillement public. Le scrutin a lieu par correspondance. Il dure huit jours ouvrables. Les bulletins de vote comportent 4 possibilités de vote : oui, non, vote blanc, refus de vote. Les résultats du vote sont publiés dans les deux mois qui suivent le dépôt des signatures auprès du Secrétariat régional. Les signataires et les électeurs sont les adhérents à jour de cotisation au moment où ils signent ou votent. Les majorités requises pour l'adoption d'un texte par référendum sont celles requises en AG pour des questions identiques, à ceci près que pour un référendum, ce sont les adhérents ayant participé au vote par correspondance qui constituent les "présents ou représentés". Un même projet de référendum ne peut donner lieu qu'à une seule publication aux frais du mouvement. Tout texte adopté par référendum est immédiatement exécutoire.

Source : bassenormandie.eelv.fr

Annexe 134. Délégations et représentations des élus Verts à Caen

1. Rudy L'Orphelin, adjoint au maire en charge de l'Environnement, du développement durable et des déplacements

A. Délégations à Caen :

- l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques conduites par la ville ainsi qu'à leur évaluation environnementale, et toute action s'y rapportant
- toute mesure propre à améliorer la qualité de la vie et à contribuer au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'environnement, et toute action s'y rapportant
- l'élaboration, l'animation et la coordination de la politique communale de lutte contre l'effet de serre et les changements climatiques, la politique de l'eau et la protection de la biodiversité, et toute action s'y rapportant
- la lutte contre les pollutions visuelles (tags, affichages sauvages)
- la propreté urbaine et la gestion urbaine de proximité
- les actions liées aux déplacements et aux transports urbains
- l'eau potable et les eaux pluviales
- les relations avec la communauté d'agglomération pour ce qui concerne l'assainissement (eaux usées)

B. Représentations au :

- conseil d'administration du centre permanent d'initiatives pour l'environnement de L'Aulne Vert
- conseil d'administration de Biomasse
- conseil d'administration du Club des villes cyclables
- comités syndicaux du SISUAC (suppléant) et du Syndicat d'éclairage du boulevard périphérique de Caen

2. Samia Chehab, adjointe au maire en charge de quartier et déléguée à l'innovation culturelle

A. Représentations au :

- conseils d'administration de l'artothèque et des rencontres pour lire
- conseils d'administration des lycées Charles de Gaulle (suppléante) et Malherbe,
- conseil d'administration du collège Jean Moulin,
- conseils d'administration de l'école privée Saint-Paul et de l'école maternelle et primaire Jean Guéhen
- conseil d'administration de l'office du tourisme de Caen
- conseil d'administration de la SAEM Caen Expo-Congrès

3. Colette Gissot, adjointe au maire de Caen, en charge des quartiers prioritaires, de l'animation sociale des quartiers et de la santé

A. Délégations à Caen :

- la politique de la ville et les dispositifs qui en relèvent, dont le contrat local de sécurité
- le contrat urbain de cohésion sociale
- le développement territorial sur les quartiers
- la politique en matière d'hygiène et de santé et de développement d'une offre de santé publique sur la Ville

B. Représentations au :

- conseil d'administration du CCAS de Caen
- conseil d'administration de Unir la ville
- conseil du GIP Réussite Educative
- administratrice de l'OPHLM la Caennaise
- conseil d'administration au lycée Malherbe
- conseil d'administration de l'UFR Pharmacie

4. Annie Berger, conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire

A. Représentations au :

- conseil d'administration de la MIFE
- conseil d'administration de l'association Caen Calvados Roumanie
- conseil d'administration des écoles maternelle et élémentaire Léopold Shenghor
- conseil d'administration de l'IUP Banque Assurance
- conseils d'administration des lycées Victor Hugo (suppléante) et Dumont d'Urville

5. Francis Joly, conseiller municipal

A. Représentations au :

- conseil d'administration du lycée Augustin Fresnel (suppléant)
- conseil d'administration du collège Guillaume de Normandie
- conseil d'administration des écoles primaire et maternelle Albert Camus
- conseil d'administration du SIGAZ
- conseil d'administration SDEC
- conseil d'administration de Viacités

6. Jean-Luc Véret, conseiller municipal et communautaire

A. Représentations au :

- conseil d'administration du Mémorial de Caen
- conseils d'administration de la SAEML Caen Expo Congrès et du COMET
- conseil d'administration des écoles maternelle et primaire Authie Sud
- conseils d'administration des collèges Jacquard (suppléant), Dunois et Pasteur (suppléant)

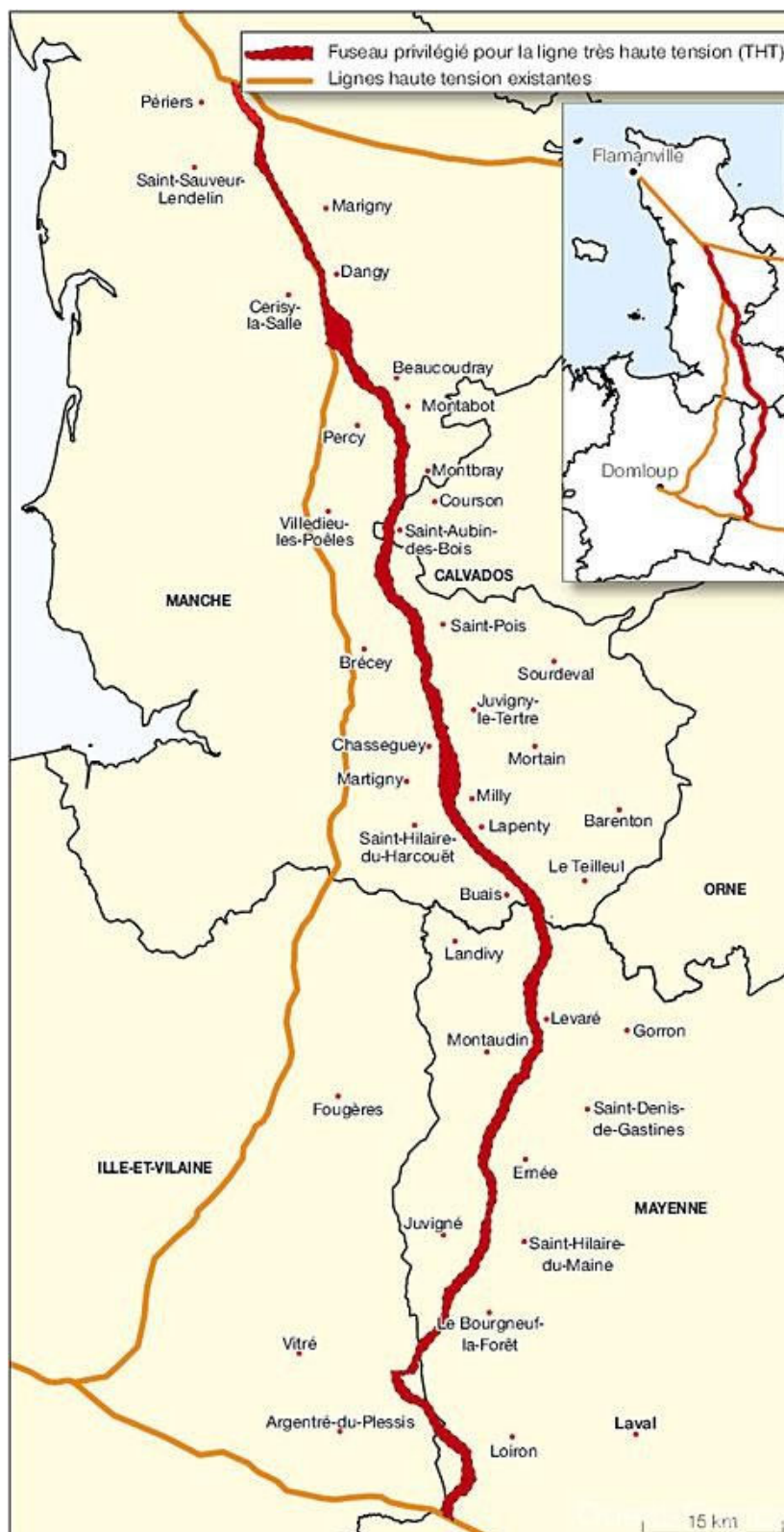
- conseil administration de l'Association pour le Développement du Port de Caen Ouistreham
- conseils d'administration des hôpitaux d'Aunay sur Odon et du CHS Bon Sauveur
- conseils d'administration des maisons de retraite JF de Saint-Jean et Saint Nicolas
- conseil d'administration de l'IUP management du social et de la santé

Annexe 135. Photographies de la manifestation du 15 avril à Cherbourg



Source: leivre.chez-alice.fr

Annexe 136. Tracé de la future ligne THT Cotentin-Maine



Source : *Ouest-France*, 20 septembre 2007

Annexe 137. Liste "A Caen, Les Verts" menée par Jean-Pierre Viaud à Caen lors des élections municipales du 11 mars 2001

N°	NOM	PRENOM	AGE
1	VIAUD	Jean-Pierre	45
2	ANNE	Annie	45
3	FOLLY	Jérémy	27
4	BROULT	Sébastien	24
5	MOULIN	Jocelyne	52
6	BRUN	Mireille	53
7	VAYSETTE	Philippe	48
8	HARANG	Marie-Noëlle	38
9	SCHERER	Laurent	40
10	MARGUERITE	Bruno	39
11	MAROLLEAU	Joëlle	38
12	LEROY	Martine	51
13	LE MOUX	Michel	56
14	OSMONT	Marie-Christine	41
15	MAST	Didier	60
16	HUBERT	Clarisse	37
17	BOUCHE	Jean-Louis	73
18	CHAUSSIN	Marjana	48
19	MERITAN	Jean-Pierre	48
20	GREHIER	Gisèle	66
21	JOLITON	Olivier	27
22	FLEURION	Nathalie	25
23	COLSON	Pierre	52
24	WILD	Elizabeth	48
25	AUSSANT	Paul	32
26	PEDEMONS	Angie	22
27	LECLERCQ	Pierre	74
28	DESHAYES	Annick	47
29	TOUROLLE	Michel	52
30	BOILEAU	France	50
31	DESCHAMPS	Fabrice	46
32	KOUKEBENE	Claire	32
33	MOREL	Michel	50
34	LECERF	Michèle	47
35	GAILLARD	Xavier	24
36	JANNIN	Isabelle	39
37	PLUNET	Pierre-Yves	41
38	GOÏ	Marie-Louise	27
39	GROULT	Jean-Marie	33
40	ROUSSEL	Isabelle	29
41	COSTENTN	Sylvain	29
42	AGBESSI	Marie-Paule	48
43	AMEMAKA	Karine	27

44	LECUYER	Andrée	73
45	HOMES	Bernhard	52
46	LE THOMAS	Cyrille	41
47	OUIAS	Yasmina	43
48	MARIE	Jean	65
49	CLAUDEL	Andrée	83
50	DOUBLET	Mickaël	26
51	LE MOUX	Hilda	55
52	CHRETIEN	Eric	22
53	BOULLAND	Baptiste	77
54	LECLERCQ	Cécile	77
55	MARGUERIN	Jean-François	52

Annexe 138. Liste "Verte et Ouverte" menée par Pascal Chapelle à Lisieux lors des élections municipales du 11 mars 2001

N°	NOM	PRENOM	AGE	PROFESSION
1	CHAPELLE	Pascal	45	Cheminot
2	GOSSET	Béatrice	53	Principal-adjoint
3	RODICQ	Christian	43	Pharmacien
4	MICHAUX	Sabine	33	Animatrice
5	VIGLA	Jean-Louis	53	Journaliste-écrivain
6	FOHR	Monique	50	Aide-soignante
7	VAUGEUIS	Jean-Luc	42	Employé de la Poste
8	BOUTRAIS	Martine	36	Vendeuse
9	MOREAU	Alain	53	Présentateur en pharmacie
10	HEURTIN	Sophie	39	Infirmière
11	SANSON	Nicolas	24	Jardinier paysagiste
12	HALLUIN (d')	Elisabeth	55	Assistante dentaire
13	IDARE	Erdogan	35	Ouvrier d'usine
14	VALLET	Sylvaine	31	Professeur
15	CHEVAL	Patrick	42	Ouvrier d'usine
16	HUET	Anne-Hélène	21	Etudiante en droit
17	EANET	Michel	45	Directeur FJT
18	BOURDON	Yolande	44	Femme de chambre
19	MICHEL	Alain	62	Professeur retraité
20	COLLIN	Nicole	51	Médecin
21	JAMBU	Yves	50	Responble de structure d'accueil
22	FEREY	Marie-Laure	44	Infirmière
23	VITRE	Jacques	44	Cadre d'entreprise
24	MINERBE	Eloïse	24	Etudiante
25	BOUDIER	Bruno	43	Agent Télécom
26	FERON	ADELE	21	Mère au foyer
27	JAMET	Lyon-Richard	46	Menuisier
28	BAYART	Marie-Françoise	40	Commerçante
29	DELAHAYE	Jean	78	Charpentier retraité
30	HUET	Jeanine	42	Ouvrière d'usine
31	MULLOIS	Déborah	49	Professeur
32	LAPLANCHE	Frédéric	26	Vendeur
33	SOVILLA	Nathalie	30	Infirmière
34	BARBEY	Annick	40	Ouvrière
35	BOISNARD	Eric	44	Gérant de société informacien

Annexe 139. Charte des Verts de Basse-Normandie pour l'écologie politique et sociale

Charte des Verts de Basse-Normandie pour l'écologie politique et sociale (mars 2001)

Nos communes, nos structures intercommunales, nos départements ont besoin d'une nouvelle dynamique politique. Il s'agit d'aller vers un nouveau type de développement : un développement soutenable, qui réponde aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs, un développement plus juste socialement, plus solidaire, supportable par notre environnement. Pour nous écologistes, il s'agit de faire reconnaître le droit à la dignité pour toutes et pour tous dans une société vivant en harmonie avec la nature.

Nos objectifs fondamentaux sont de :

- Concrétiser dans l'action le respect de la nature et des êtres vivants
- Protéger les équilibres biologiques
- Placer l'être humain au centre de toute action collective
- Développer la participation des individus aux affaires publiques
- Partager les revenus, les richesses et le temps de travail
- Partager le savoir et les responsabilités
- Promouvoir un développement soutenable en régulant notamment les lois du marché
- Marquer notre solidarité avec le tiers monde en cessant de le considérer comme simple sujet dans le grand marché mondial
- Définir une Europe des régions démocratique et écologique.

Les propositions regroupées dans cette charte, ainsi que les actions concrètes qui doivent les accompagner nous permettront d'animer autrement nos villes et nos villages, de protéger notre environnement et les droits des générations futures, de vivre et de travailler de façon plus solidaire et conviviale, en un mot de réaliser nos utopies à travers nos actions quotidiennes.

Cette charte doit être une référence permanente. Elle n'est pas exhaustive et n'est pas non plus un recueil de vérités toutes faites et immuables : il nous faudra, citoyens, élus ou non, travailler ensemble pour la faire vivre.

1- AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Pour aménager les territoires en ménageant l'environnement

Nous nous engageons à soutenir et à mettre en œuvre des initiatives visant à :

- **L'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre l'aggravation de l'effet de serre**

- Contrôle des installations et des rejets industriels
- Réduction des nuisances des transports par des plans d'urbanisme adaptés
- Développement des transports collectifs, priorité au rail sur la route
- Utilisation des carburants les moins polluants par les municipalités
- Application de la loi sur l'air.

→ **La préservation et la restauration de la qualité de l'eau**

- Actions anti-gaspillage
- Contrôle des périmètres de protection (rivières, puits, puits de captage...)
- Application rigoureuse des normes européennes
- Rendre aux habitants le contrôle de la gestion de l'eau.

→ **La diminution et valorisation des déchets**

- Réduction des déchets à la source, en commençant par les collectivités locales
- Tri et valorisation (pas ou le strict minimum d'incinération)
- Recyclage généralisé à 50% minimum
- Accélération de la mise en place des plans départementaux

→ **La maîtrise de l'Energie**

- Promotion des énergies renouvelables
 - Incitation à l'utilisation de ressources énergétiques locales
 - Valorisation de la filière bois...
- Incitation à l'économie d'énergie
 - Doter les collectivités locales d'outils de diagnostic énergétique
- Refus du retraitement et de l'enfouissement des déchets nucléaires, et de l'EPR.

→ **L'aménagement des espaces collectifs**

- Amélioration des espaces publics pour le confort et la sécurité des personnes : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite...
- Création d'espaces verts et de vie collective

→ **La promotion des espaces ruraux**

- Assurer un développement équilibré des espaces ruraux
- Encourager une agriculture respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois et productrice d'une alimentation de qualité : refus des OGM...
- Inciter à la mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Exploitation – Contrôle de leur application.

2 - EMPLOI ET SOLIDARITE

Pour inventer une nouvelle organisation sociale plus solidaire et plus juste, nous nous engageons à soutenir et à mettre en œuvre des initiatives visant à :

- Appliquer la réduction du temps de travail avec création d'emplois et limiter au minimum l'utilisation des contrats précaires dans la gestion de la collectivité locale.
- Agir contre le chômage, la précarité et les exclusions :
 - Développer et élargir le champ d'action des CCAS
 - Assurer le droit au logement pour tous sans ségrégation spatiale
 - Travailler à garantir à chacun le droit à la santé et à la dignité.
- Soutenir les initiatives de l'économie sociale et solidaire :
 - Aider au développement du tiers secteur et du commerce équitable
 - S'appuyer sur les associations et valoriser leur action
- Mettre en commun les compétences de l'ensemble des partenaires - associatifs et publics - pour améliorer les conditions de vie : maintien à domicile, création de crèches...
- Faciliter l'accès de tous au sport et à la culture :
 - Respecter les différences culturelles
 - Encourager la participation des citoyens
 - Créer des lieux de rencontres, de vie...
- Clarifier les modalités d'intervention économique des collectivités locales :
 - Cahiers des charges incluant des indicateurs environnementaux et sociaux
 - Critères de choix valorisant le mieux disant et pas systématiquement le moins disant.

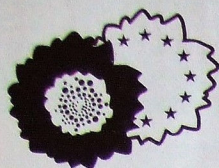
3 - DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

Pour une démarche participative, nous nous engageons à soutenir et à mettre en œuvre des initiatives visant à :

- Développer les coopérations intercommunales par l'élargissement des compétences en veillant à la cohérence des territoires et à la nécessaire solidarité : activités scolaires et socioculturelles pour le milieu rural...
- Affirmer le non cumul des fonctions de maire de communes importantes et de président de communautés et de syndicats de communes.
- Viser à la participation plus effective des citoyens dans les processus de décision : information régulière, création de commissions extra municipales, consultation par le biais de référendum d'initiative locale et/ou populaire, conseil municipal des jeunes...

- Mettre en place les conditions d'accès des résidents étrangers aux élections locales.
- Assurer la légitime et équitable représentation des femmes dans la vie publique.
- Donner plus de pouvoir et de moyens aux associations, partenaires de la vie sociale et locale dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels.
- Améliorer le fonctionnement démocratique des conseils municipaux : Reconnaissance du droit d'expression des oppositions et du droit à l'information.

En définitive pour nous, l'élu(e) est une personne qui a sollicité un mandat, une délégation de pouvoir de la part d'un groupe plus ou moins important. Il doit faire le bilan régulier de son mandat. Il en est le porte-parole et l'initiateur, mais il doit accepter le contrôle, la critique de ses électeurs et adopter une démarche participative. Il doit agir pour un partage des responsabilités, des connaissances, pour que chacune et chacun puissent se former, s'informer, agir et devenir à son tour acteur de la vie politique et publique.



Les Verts

CANTONALES CAEN VIII 11 et 18 mars 2001

CAEN CENTRE - FLEURY - LOUVIGNY

Michel LE MOUX

Madame, Monsieur,

LES VERTS m'ont fait confiance pour les représenter aux élections cantonales des 11 et 18 Mars 2001 sur votre canton, et nous souhaitons étendre cette relation confiante aux électeurs.

Il est logique qu'un écologiste souhaite représenter le canton de Caen 8. En effet, les problèmes d'environnement les plus importants de la région affectent, avec les inondations, les populations de Fleury, Louvigny et de la Presqu'île. De plus, un aménagement urbain très important pour le cadre de vie est à l'étude entre la gare de Caen et le centre ville.

Il faudra donc être vigilant et maintenir la pression sur les décideurs qui, pour les inondations par exemple, n'ont pas fait beaucoup avancer les choses depuis 1995, et qui, pour Caen, proposent un urbanisme agressif.

Par rapport aux hommes et aux partis politiques du passé, **LES VERTS** sont constants dans leur action, non cités dans les « affaires », et ce sont les seuls qui apportent un souffle nouveau à la vie publique.

A Droite, la carrière politique du conseiller sortant s'éteint doucement et il reconnaît lui-même se tourner vers un métier qui le passionne.

A Gauche, la candidate **communiste GOBERT** a négocié avec le Parti Socialiste la possibilité de représenter le Parti, malgré sa lente diminution, au Conseil Général. Mais ce ne sont pas les Partis qui sont représentés, ce sont les électeurs : les électeurs élisent leurs représentants. Le Communisme représente-t-il votre position politique ? Il me semble qu'au second tour, **un candidat VERT** de la Gauche Plurielle sera plus représentatif de la sensibilité locale généralement modérée, et rassemblera plus facilement les voix de Gauche pour battre la Droite. Il faut donc me placer en tête dès le premier tour pour avoir de meilleures chances de gagner.

D'ailleurs, à propos de représentation des Partis, les démocrates s'étonneront comme nous que **LES VERTS**, qui obtiennent entre 10 et 15 % des voix selon les derniers scrutins, aient actuellement :

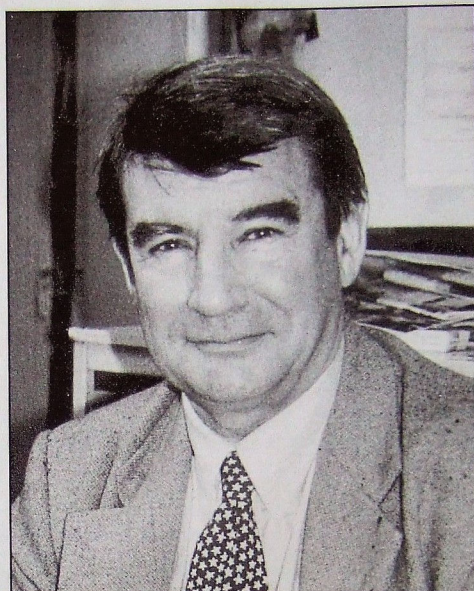
Zéro conseiller général sur 52

Zéro conseiller régional

Zéro député

sur le département du Calvados!!!

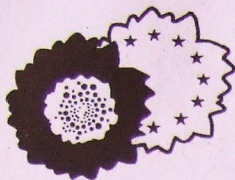
Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de rectifier cette situation anormale en votant **Michel LE MOUX**.



CANDIDAT de toute la Gauche plurielle

Les Verts

**CANTONALES DU CALVADOS
11 et 18 mars 2001**



Les Verts proposent de ne pas abandonner le Conseil Général au clientélisme de notables, mais d'y faire entendre de nouvelles exigences d'écologie politique. Aujourd'hui, les événements nous donnent malheureusement raison quant à l'urgence d'une réelle protection de l'environnement. Nous voulons défendre une politique qui améliore les conditions de vie par de nouvelles formes de solidarité pour faire reculer le chômage, la précarité et développer l'insertion sociale. Notre projet écologique s'appuie sur les exigences de démocratie, de justice sociale et de la qualité de la vie que nous voulons pour nous et nos enfants.

ENVIRONNEMENT

Une réelle sécurité du trafic maritime pour que les accidents de l'ERIKA et du IEVOLI SUN ne soient plus possibles.

Un changement des méthodes d'agriculture pour faire cesser l'épidémie de vache folle, pour retrouver la qualité et la saveur des aliments et pour diminuer les inondations

La protection des ressources de pêche

Un plan de reconquête de la qualité des eaux (baignade, huîtres)

Un plan départemental de recyclage et de valorisation des déchets

Préparer sans attendre la sortie du nucléaire qui pollue particulièrement notre région

ACTION ECONOMIQUE, EMPLOI

Créer des emplois dans les nouveaux services (entretien des HLM, aide aux personnes âgées, enfance) gérés en associant la population concernée : développer ainsi ce qu'on appelle l'économie solidaire

Encourager les économies d'énergie : isolation des logements, énergies non polluantes comme la filière bois, la biomasse, l'éolienne

Assurer les services de base en milieu rural pour éviter la désertification (services publics, commerces de proximité)

Contrôle et bilan de l'utilisation des subventions

ACTION SOCIALE

Soutien à domicile des personnes âgées qui souhaitent rester chez elles

Animation pour les jeunes et action éducative

Réels dispositifs d'insertion pour les personnes au RMI

Tenir compte de la politique sociale des entreprises dans les marchés publics

Action de prévention en santé

TRANSPORTS

Privilégier le transport par rail pour les marchandises et remettre en route le Ferroutage que la région n'a pas su défendre

Créer des réseaux de pistes cyclables

Favoriser les transports collectifs en ville

Assurer la desserte des quartiers et des villages isolés

Maintien des lignes secondaires de la SNCF, réouvrir la ligne Caen-Flers

Revaloriser les transports maritimes et garantir leur sécurité

CULTURE, SPORT

Soutien prioritaire aux associations car elles assurent le lien social

Ouverture de lieux de répétition et d'animation pour tous: groupes professionnels et amateurs

Ecoles de musique de quartier ou de canton


**APRES DOMINIQUE VOYNET ET GUY HASCOËT AU GOUVERNEMENT,
FAITES ENTRER LES VERTS AU CONSEIL GENERAL !**

Donner davantage de poids aux Verts permettra d'imposer le RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, UN DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DURABLE, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (interdiction des OGM après les farines animales), la HAUSSE DES MINIMA SOCIAUX, le renouveau de la démocratie par le NON-CUMUL DES MANDATS...

Elections cantonales
11 et 18 mars 2001

CANTON DE CAEN 7
MONDEVILLE - DEMI-LUNE - SAINTE-THERESE

Ecologie
Bleue



Grégory Berkovicz

vosre conseiller général

Candidat unique de la majorité départementale

L'élú qui manque à vos côtés !

Il est nécessaire que la mission confiée au conseiller général soit réellement assurée.

Notre canton a besoin d'un élu disponible, pouvant exercer son mandat à plein temps et présent sur le terrain. Je m'engage à m'y consacrer.

La proximité et l'écoute sont les premiers devoirs du conseiller général.

Être porteur de projets commerciaux et associatifs, se faire le porte-parole des habitants du canton auprès du département et des différentes collectivités locales, remplir un rôle d'information des citoyens, c'est cela exercer son mandat.

Notre canton a besoin d'un homme nouveau.

La mission du conseiller général est souvent méconnue dans les cantons urbains. L'action du Département est pourtant importante dans notre vie quotidienne.

Avec un budget de 2,5 milliards de francs en 2001, le Conseil Général intervient ainsi dans de nombreux domaines :

- ✓ la santé et l'action sociale (56% du budget) ;
- ✓ la politique du logement et de l'habitat ;
- ✓ la construction et la gestion des Collèges ;
- ✓ les transports publics et les routes ;
- ✓ les aides aux communes, aux associations et aux entreprises ;
- ✓ la participation au développement économique et aux réseaux de communications ;
- ✓ la culture et l'environnement ...

Le travail d'équipe, notre force pour gagner

Mes **convictions** : humaniste avant tout, libéral pour que les individus soient responsables de leurs choix, et solidaire car on ne doit laisser personne sur le bord de la route.

Délégué départemental d'Ecologie Bleue, je pense qu'à chaque projet de développement correspond un équilibre entre la protection de l'environnement et les intérêts des populations concernées.

L'engagement politique nécessite une nouvelle méthode fondée sur la concertation, l'écoute et le dialogue, car on ne construit qu'en équipe.

Fort de mes **compétences** juridiques et de ma connaissance du monde de l'entreprise, c'est sur des projets concrets que je vous propose de me faire confiance : l'aménagement des entrées de ville, soutenir de nouvelles activités culturelles, sur Mondeville particulièrement, et redynamiser l'animation des différents quartiers de notre canton.

Les grands **projets** que devra porter le conseiller général ne manquent pas :

- ✓ soutenir des initiatives locales d'économie solidaire, car l'action sociale doit permettre au plus grand nombre de retrouver sa place dans notre société et non entretenir l'exclusion ;
- ✓ cet accompagnement et ce renforcement du lien social doit en particulier exister en direction des personnes âgées ;
- ✓ intervenir auprès du Conseil Général et des autres collectivités pour l'adoption d'une politique des transports et de communication créant le lien entre les quartiers du canton ;
- ✓ travailler avec les différents acteurs locaux à la prise en considération de notre canton dans l'indispensable mise en place des futurs réseaux de télécommunication par fibre optique ;
- ✓ favoriser la création d'espaces de vie et de rencontre, notamment pour les jeunes en difficulté, et l'établissement de passerelles entre les générations. Ces lieux d'expression et de participation sont les clés d'une politique plus volontaire de lutte contre l'insécurité.

Notre canton ne doit pas être le grand oublié de la future communauté d'agglomération.

Entouré d'une équipe compétente et dynamique, mes **engagements** ne sont pas fantaisistes, mais seront respectés :

- ✓ mise en place d'une permanence ouverte sur le cœur de notre canton,
- ✓ présences régulières dans chacun de nos quartiers,
- ✓ ligne directe, journal d'information et site Internet du Conseiller général et des habitants du Canton,
- ✓ PROXIMITE et DISPONIBILITE, en exerçant mon mandat à temps plein et sur le terrain.

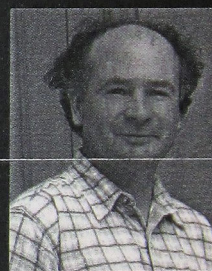
Car les habitants de notre canton ont aussi le droit d'avoir un conseiller général à leurs côtés.

N'oubliez pas de voter les 11 et 18 mars prochains pour les élections cantonales.



Patrice Henu, Président d'Ecologie Bleue

J'apporte un soutien entier à Grégory Berkovicz qui a le sens de l'intérêt collectif et qui apportera à ce département enthousiasme, renouveau et de vraies compétences.



Luc Duncombe, Maire-adjoint de Caen

J'ai eu l'occasion de travailler avec Grégory et j'ai pu apprécier la force de ses convictions. Il incarne le rassemblement des communes de notre agglomération. Je sais son dynamisme et son engagement au quotidien.

Il a toute ma confiance.

Pour nous rencontrer

Permanence de

Grégory Berkovicz

99, rue d'Auge - Caen

Tél. 02 31 34 98 36

canton-caen7@berkovicz.fr

www.berkovicz.fr

Annexe 142. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 1999

Basse-Normandie				R	% I	% E										
I				1013235												
A				512482	50,6%											
V				500753	49,4%											
B / N				29645	2,9%											
E				471108	46,5%											
Liste Cohn-Bendit				40955	4,0%	8,7%										
Liste Waechter				6826	0,7%	1,4%										
Total des écologistes				47781	4,7%	10,1%										
Calvados				R	% I	% E										
I				445788												
A				223445	50,1%											
V				222343	49,9%											
B/N				11804	2,6%											
E				210539	47,2%											
Liste Cohn-Bendit				20178	4,5%	9,6%										
Liste Waechter				3308	0,7%	1,6%										
Total des écologistes				23486	5,3%	11,2%										
Cantons	I	A	% A	V	B / N	E	CB	% SI	% SE	W	% SI	% SE	Total			
Aunay-sur-Odon	5482	2753	50,2%	2729	200	2529	191	3,5%	7,6%	36	0,7%	1,4%	227			
Balleroy	6875	3595	52,3%	3280	213	3067	250	3,6%	8,2%	59	0,9%	1,9%	309			
Bayeux	14887	8108	54,5%	6779	376	6403	669	4,5%	10,4%	80	0,5%	1,2%	749			
Blangy-le-Chateau	4978	2395	48,1%	2583	150	2433	178	3,6%	7,3%	41	0,8%	1,7%	219			
Bourgibus	13817	6509	47,1%	7308	429	6879	575	4,2%	8,4%	113	0,8%	1,6%	688			
Bretteville-sur-Laize	9364	4416	47,2%	4948	269	4679	379	4,0%	8,1%	67	0,7%	1,4%	446			
Cabourg	14457	6949	48,1%	7508	285	7223	494	3,4%	6,8%	109	0,8%	1,5%	603			
Caen-1	11313	5530	48,9%	5783	236	5547	719	6,4%	13,0%	61	0,5%	1,1%	780			
Caen-10	13683	7522	55,0%	6161	294	5867	646	4,7%	11,0%	103	0,8%	1,8%	749			
Caen-2	14503	7854	54,2%	6649	330	6319	858	5,9%	13,6%	89	0,6%	1,4%	947			
Caen-3	11094	5517	49,7%	5577	182	5395	707	6,4%	13,1%	72	0,6%	1,3%	779			
Caen-4	7354	3720	50,6%	3634	128	3506	446	6,1%	12,7%	74	1,0%	2,1%	520			
Caen-5	9196	5071	55,1%	4125	159	3966	764	8,3%	19,3%	72	0,8%	1,8%	836			
Caen-6	8601	4549	52,9%	4052	150	3902	618	7,2%	15,8%	63	0,7%	1,6%	681			
Caen-7	9937	5531	55,7%	4406	189	4217	423	4,3%	10,0%	70	0,7%	1,7%	493			
Caen-8	11159	5795	51,9%	5364	192	5172	714	6,4%	13,8%	76	0,7%	1,5%	790			
Caen-9	8813	5185	58,8%	3628	153	3475	418	4,7%	12,0%	62	0,7%	1,8%	480			
Cambremer	3451	1456	42,2%	1995	95	1900	142	4,1%	7,5%	28	0,8%	1,5%	170			
Caumont-L'Evente	4220	2208	52,3%	2012	129	1883	152	3,6%	8,1%	17	0,4%	0,9%	169			
Conde-sur-Noireau	6279	3145	50,1%	3134	267	2867	259	4,1%	9,0%	47	0,7%	1,6%	306			
Creully	13243	5952	44,9%	7291	304	6987	899	6,8%	12,9%	113	0,9%	1,6%	1012			
Douvres-la-Delivrande	15461	7391	47,8%	8070	301	7769	890	5,8%	11,5%	114	0,7%	1,5%	1004			
Dozule	10149	4556	44,9%	5593	253	5340	313	3,1%	5,9%	68	0,7%	1,3%	381			
Evrecy	12827	5854	45,6%	6973	337	6636	829	6,5%	12,5%	125	1,0%	1,9%	954			
Falaise nord	7650	3675	48,0%	3975	237	3738	267	3,5%	7,1%	67	0,9%	1,8%	334			

Falaise sud	6407	3268	51,0%	3139	247	2892	230	3,6%	8,0%	42	0,7%	1,5%	272
Honfleur	10992	5911	53,8%	5081	265	4816	415	3,8%	8,6%	91	0,8%	1,9%	506
Isigny-sur-Mer	7670	3744	48,8%	3926	178	3748	169	2,2%	4,5%	40	0,5%	1,1%	209
Le Beny-Bocage	5867	3019	51,5%	2848	241	2607	203	3,5%	7,8%	30	0,5%	1,2%	233
Lisieux-1	8793	4362	49,6%	4431	219	4212	337	3,8%	8,0%	56	0,6%	1,3%	393
Lisieux-2	8328	4596	55,2%	3732	252	3480	277	3,3%	8,0%	58	0,7%	1,7%	335
Lisieux-3	9057	4576	50,5%	4481	278	4203	357	3,9%	8,5%	55	0,6%	1,3%	412
Livarot	4868	2464	50,6%	2404	168	2236	166	3,4%	7,4%	43	0,9%	1,9%	209
Mezidon-Canon	7244	3481	48,1%	3763	185	3578	254	3,5%	7,1%	58	0,8%	1,6%	312
Morteaux-Couliboeuf	3526	1629	46,2%	1897	111	1786	110	3,1%	6,2%	23	0,7%	1,3%	133
Orbec	6639	3460	52,1%	3179	196	2983	208	3,1%	7,0%	42	0,6%	1,4%	250
Ouistreham	15007	7615	50,7%	7392	324	7068	800	5,3%	11,3%	104	0,7%	1,5%	904
Pont-L'Évêque	6746	3192	47,3%	3554	223	3331	226	3,4%	6,8%	59	0,9%	1,8%	285
Ryes	8169	3967	48,6%	4202	185	4017	357	4,4%	8,9%	62	0,8%	1,5%	419
Saint-Pierre-sur-Dives	5597	2940	52,5%	2657	148	2509	159	2,8%	6,3%	51	0,9%	2,0%	210
Saint-Sever-Calvados	5530	2674	48,4%	2856	310	2546	182	3,3%	7,1%	43	0,8%	1,7%	225
Thury-Harcourt	6572	3047	46,4%	3525	234	3291	224	3,4%	6,8%	40	0,6%	1,2%	264
Tilly-sur-Seulles	10001	4521	45,2%	5480	283	5197	477	4,8%	9,2%	105	1,0%	2,0%	582
Trevieres	4999	2348	47,0%	2651	120	2531	170	3,4%	6,7%	36	0,7%	1,4%	206
Troarn	15224	7606	50,0%	7618	352	7266	572	3,8%	7,9%	139	0,9%	1,9%	711
Trouville-sur-Mer	15065	7424	49,3%	7641	349	7292	547	3,6%	7,5%	92	0,6%	1,3%	639
Vassy	4124	2107	51,1%	2017	184	1833	98	2,4%	5,3%	29	0,7%	1,6%	127
Villers-Bocage	6706	3071	45,8%	3635	260	3375	303	4,5%	9,0%	65	1,0%	1,9%	368
Vire	13864	7187	51,8%	6677	634	6043	537	3,9%	8,9%	119	0,9%	2,0%	656

Manche	R	% I	% E
I	354043		
A	180730	51,0%	
V	173313	49,0%	
B / N	10752	3,0%	
E	162561	45,9%	
Liste Cohn-Bendit	12438	3,5%	7,7%
Liste Waechter	2016	0,6%	1,2%
Total des écologistes	14454	4,1%	8,9%

Cantons	I	A	% A	V	B / N	E	CB	% SI	% SE	W	% SI	% SE	Total
Avranches	13598	6667	49,0%	6931	436	6495	603	4,4%	9,3%	117	0,9%	1,8%	720
Barenton	2716	1401	51,6%	1315	133	1182	60	2,2%	5,1%	18	0,7%	1,5%	78
Barneville-Carteret	5694	2805	49,3%	2889	136	2753	156	2,7%	5,7%	29	0,5%	1,1%	185
Beaumont	7300	3285	45,0%	4015	217	3798	290	4,0%	7,6%	37	0,5%	1,0%	327
Brecey	4455	2159	48,5%	2296	200	2096	158	3,5%	7,5%	13	0,3%	0,6%	171
Brehal	8006	4145	51,8%	3861	245	3616	309	3,9%	8,5%	50	0,6%	1,4%	359
Briquebec	7369	3921	53,2%	3448	203	3245	219	3,0%	6,7%	26	0,4%	0,8%	245
Canisy	4798	2402	50,1%	2396	192	2204	196	4,1%	8,9%	35	0,7%	1,6%	231
Carentan	8827	4467	50,6%	4360	224	4136	224	2,5%	5,4%	31	0,4%	0,7%	255
Cerisy-la-Salle	4118	2115	51,4%	2003	161	1842	123	3,0%	6,7%	21	0,5%	1,1%	144
Cherbourg nord-ouest	7293	3824	52,4%	3469	133	3336	345	4,7%	10,3%	41	0,6%	1,2%	386

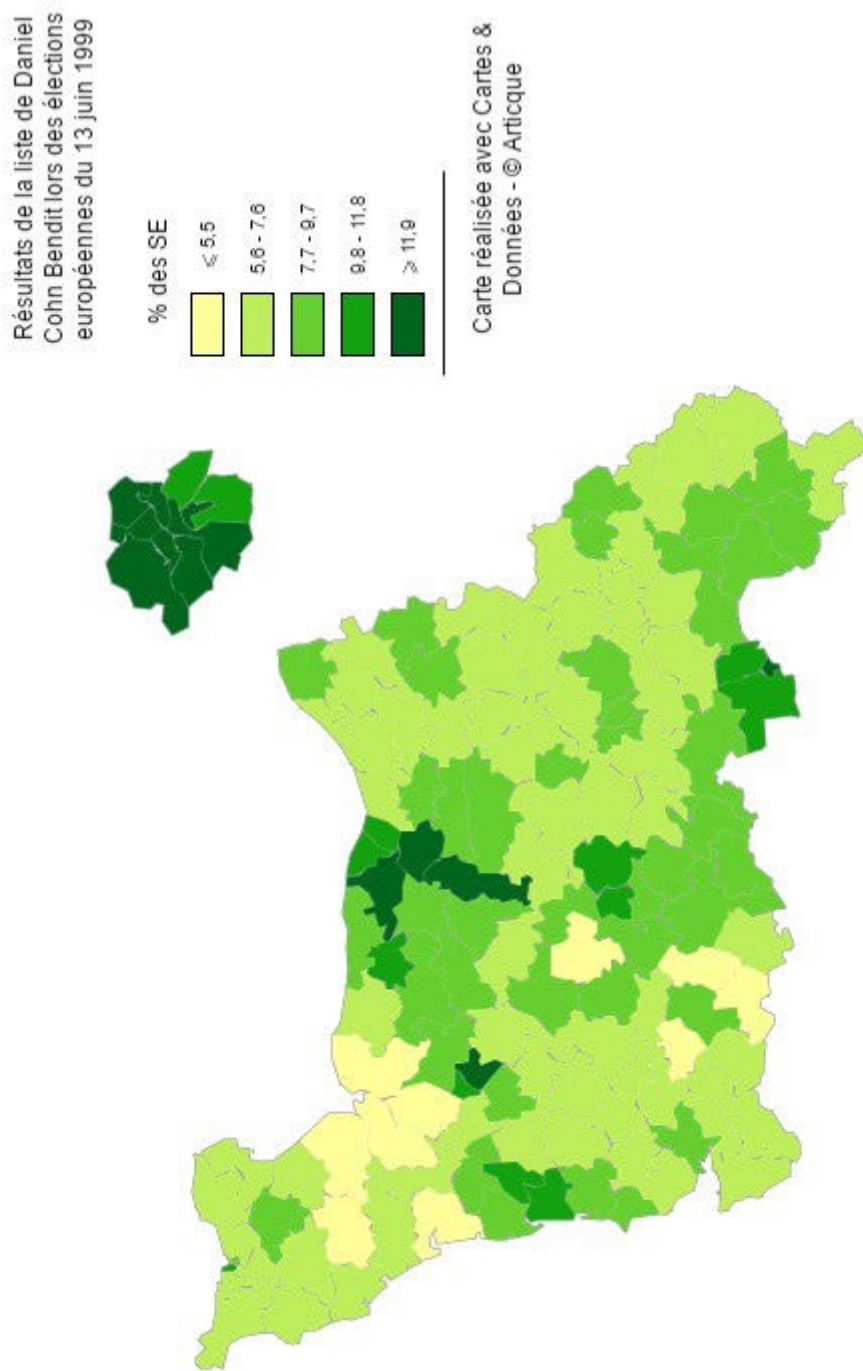
Cherbourg sud-est	7412	4250	57,3%	3162	104	3058	255	3,4%	8,3%	32	0,4%	1,0%	287
Coutances	8609	4545	52,8%	4064	221	3843	434	5,0%	11,3%	69	0,8%	1,8%	503
Ducey	5001	2416	48,3%	2585	186	2399	181	3,6%	7,5%	35	0,7%	1,5%	216
Equeurdreville-Hainneville	17432	9709	55,7%	7723	426	7297	537	3,1%	7,4%	73	0,4%	1,0%	610
Gavray	4143	2110	50,9%	2033	146	1887	144	3,5%	7,6%	25	0,6%	1,3%	169
Granville	17729	9172	51,7%	8557	446	8111	789	4,5%	9,7%	137	0,8%	1,7%	926
Isigny-le-Buat	2364	1163	49,2%	1201	102	1099	70	3,0%	6,4%	15	0,6%	1,4%	85
Juvigny-le-Tertre	2160	1158	53,6%	1002	113	889	40	1,9%	4,5%	7	0,3%	0,8%	47
La Haye-du-Puits	6107	2954	48,4%	3153	162	2991	193	3,2%	6,5%	26	0,4%	0,9%	219
La Haye-Pesnel	4767	2196	46,1%	2571	225	2346	172	3,6%	7,3%	25	0,5%	1,1%	197
Le Teilleul	2845	1506	52,9%	1339	175	1164	48	1,7%	4,1%	17	0,6%	1,5%	65
Les Pieux	8278	4259	51,4%	4019	227	3792	279	3,4%	7,4%	26	0,3%	0,7%	305
Lessay	6860	3370	49,1%	3490	197	3293	176	2,6%	5,3%	31	0,5%	0,9%	207
Marigny	4817	2356	48,9%	2461	146	2315	154	3,2%	6,7%	40	0,8%	1,7%	194
Montebourg	4712	2303	48,9%	2409	111	2298	140	3,0%	6,1%	20	0,4%	0,9%	160
Montmartin-sur-Mer	6163	3041	49,3%	3122	189	2933	290	4,7%	9,9%	29	0,5%	1,0%	319
Mortain	5440	2900	53,3%	2540	228	2312	191	3,5%	8,3%	44	0,8%	1,9%	235
Octeville	12436	6774	54,5%	5662	275	5387	377	3,0%	7,0%	59	0,5%	1,1%	436
Percy	4062	1974	48,6%	2088	170	1918	107	2,6%	5,6%	31	0,8%	1,6%	138
Periers	4714	2373	50,3%	2341	167	2174	135	2,9%	6,2%	30	0,6%	1,4%	165
Pontorson	5226	2470	47,3%	2756	147	2609	170	3,3%	6,5%	26	0,5%	1,0%	196
Quettehou	7218	3736	51,8%	3482	203	3279	206	2,9%	6,3%	36	0,5%	1,1%	242
Saint-Clair-sur-L'Elle	5457	2886	52,9%	2571	134	2437	207	3,8%	8,5%	33	0,6%	1,4%	240
Saint-Hilaire-du-Harcouet	8995	4807	53,4%	4188	401	3787	284	3,2%	7,5%	64	0,7%	1,7%	348
Saint-James	5455	2683	49,2%	2772	220	2552	163	3,0%	6,4%	31	0,6%	1,2%	194
Saint-Jean-de-Daye	4771	2250	47,2%	2521	130	2391	114	2,4%	4,8%	27	0,6%	1,1%	141
Saint-Lo est	9777	5082	52,0%	4695	258	4437	568	5,8%	12,8%	73	0,7%	1,6%	641
Saint-Lo ouest	9558	4688	49,0%	4870	244	4626	522	5,5%	11,3%	61	0,6%	1,3%	583
Saint-Malo-de-La-Lande	7355	3545	48,2%	3810	168	3642	323	4,4%	8,9%	35	0,5%	1,0%	358
Saint-Pierre-Eglise	6311	3221	51,0%	3090	165	2925	187	3,0%	6,4%	34	0,5%	1,2%	221
Saint-Pois	2493	1196	48,0%	1297	140	1157	73	2,9%	6,3%	11	0,4%	1,0%	84
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4937	2437	49,4%	2500	120	2380	126	2,6%	5,3%	13	0,3%	0,5%	139
Saint-Sauveur-Lendelin	4015	1910	47,6%	2105	177	1928	153	3,8%	7,9%	20	0,5%	1,0%	173
Sainte-Mere-Eglise	5912	2680	45,3%	3232	158	3074	126	2,1%	4,1%	40	0,7%	1,3%	166
Sartilly	5264	2368	45,0%	2896	157	2739	208	4,0%	7,6%	40	0,8%	1,5%	248
Sourdeval	4274	2225	52,1%	2049	229	1820	101	2,4%	5,5%	22	0,5%	1,2%	123
Tessy-sur-Vire	4161	1858	44,7%	2303	193	2110	150	3,6%	7,1%	28	0,7%	1,3%	178
Torigni-sur-Vire	8871	4623	52,1%	4248	341	3907	295	3,3%	7,6%	52	0,6%	1,3%	347
Tourlaville	17847	9907	55,5%	7940	398	7542	551	3,1%	7,3%	97	0,5%	1,3%	648
Valognes	9538	5060	53,1%	4478	234	4244	351	3,7%	8,3%	43	0,5%	1,0%	394
Villedieu-les-Poeles	6383	3378	52,9%	3005	239	2766	165	2,6%	6,0%	41	0,6%	1,5%	206

Orne	R	% I	% E
I	213404		
A	108307	50,8%	
V	105097	49,2%	
B / N	7089	3,3%	

E	98008	45,9%	
Liste Cohn-Bendit	8339	3,9%	8,5%
Liste Waechter	1502	0,7%	1,5%
Total des écologistes	9841	4,6%	10,0%

Cantons	I	A	% A	V	B / N	E	CB	% SI	% SE	W	% SI	% SE	Total
Alençon-1	19809	10873	54,9%	8936	489	8447	968	4,9%	11,5%	143	0,7%	1,7%	1111
Alençon-2	2539	1380	54,4%	1159	44	1115	135	5,3%	12,1%	10	0,4%	0,9%	145
Alençon-3	9621	4980	51,8%	4641	235	4406	461	4,8%	10,5%	82	0,9%	1,9%	543
Argentan est	6468	3470	53,6%	2998	211	2787	218	3,4%	7,8%	46	0,7%	1,7%	264
Argentan ouest	7424	3891	52,4%	3533	234	3299	317	4,3%	9,6%	42	0,6%	1,3%	359
Athis-de-l'Orne	6042	3080	51,0%	2962	205	2757	299	4,9%	10,8%	55	0,9%	2,0%	354
Bazoches-sur-Hoene	2541	1187	46,7%	1354	76	1278	104	4,1%	8,1%	15	0,6%	1,2%	119
Belleme	4589	2406	52,4%	2183	161	2022	184	4,0%	9,1%	24	0,5%	1,2%	208
Briouze	3439	1524	44,3%	1915	135	1780	131	3,8%	7,4%	24	0,7%	1,3%	155
Carrouges	3777	1738	46,0%	2039	168	1871	181	4,8%	9,7%	29	0,8%	1,5%	210
Courtomer	2184	990	45,3%	1194	86	1108	75	3,4%	6,8%	6	0,3%	0,5%	81
Domfront	8284	4484	54,1%	3800	300	3500	291	3,5%	8,3%	60	0,7%	1,7%	351
Ecouche	4562	2004	43,9%	2558	158	2400	169	3,7%	7,0%	29	0,6%	1,2%	198
Exmes	2217	976	44,0%	1241	77	1164	113	5,1%	9,7%	10	0,5%	0,9%	123
Flers nord	10070	5272	52,4%	4798	318	4480	447	4,4%	10,0%	78	0,8%	1,7%	525
Flers sud	9846	5019	51,0%	4827	275	4552	416	4,2%	9,1%	79	0,8%	1,7%	495
Gacé	3195	1578	49,4%	1617	109	1508	103	3,2%	6,8%	25	0,8%	1,7%	128
Juvigny-sous-Andaine	5321	2758	51,8%	2563	183	2380	187	3,5%	7,9%	29	0,5%	1,2%	216
L'Aigle est	5894	3104	52,7%	2790	188	2602	206	3,5%	7,9%	34	0,6%	1,3%	240
L'Aigle ouest	6550	3425	52,3%	3125	178	2947	246	3,8%	8,3%	39	0,6%	1,3%	285
La Ferte-Frenel	3152	1500	47,6%	1652	101	1551	98	3,1%	6,3%	17	0,5%	1,1%	115
La Ferte-Macé	7904	3928	49,7%	3976	332	3644	320	4,0%	8,8%	55	0,7%	1,5%	375
Le Merlerault	3336	1718	51,5%	1618	114	1504	89	2,7%	5,9%	18	0,5%	1,2%	107
Le Theil	5377	2933	54,5%	2444	189	2255	165	3,1%	7,3%	66	1,2%	2,9%	231
Le Mele-sur-Sarthe	3421	1646	48,1%	1775	124	1651	127	3,7%	7,7%	22	0,6%	1,3%	149
Longny-su-Perche	3198	1481	46,3%	1717	101	1616	111	3,5%	6,9%	27	0,8%	1,7%	138
Messei	5748	2894	50,3%	2854	220	2634	243	4,2%	9,2%	69	1,2%	2,6%	312
Mortagne-sur-Perche	6951	3700	53,2%	3251	219	3032	235	3,4%	7,8%	44	0,6%	1,5%	279
Mortrée	3120	1470	47,1%	1650	119	1531	97	3,1%	6,3%	25	0,8%	1,6%	122
Moulins-la-Marche	2986	1382	46,3%	1604	112	1492	84	2,8%	5,6%	11	0,4%	0,7%	95
Nocé	3316	1624	49,0%	1692	121	1571	146	4,4%	9,3%	25	0,8%	1,6%	171
Passais	3271	1732	53,0%	1539	156	1383	84	2,6%	6,1%	13	0,4%	0,9%	97
Pervencheres	2918	1425	48,8%	1493	86	1407	113	3,9%	8,0%	11	0,4%	0,8%	124
Putanges-Pont-Ecrepin	3661	1624	44,4%	2037	183	1854	139	3,8%	7,5%	35	1,0%	1,9%	174
Remalard	5308	2602	49,0%	2706	196	2510	179	3,4%	7,1%	40	0,8%	1,6%	219
Sées	5316	2820	53,0%	2496	144	2352	172	3,2%	7,3%	43	0,8%	1,8%	215
Tinchebray	6473	3122	48,2%	3351	285	3066	291	4,5%	9,5%	38	0,6%	1,2%	329
Tourouvre	3422	1585	46,3%	1837	134	1703	101	3,0%	5,9%	18	0,5%	1,1%	119
Trun	4376	2028	46,3%	2348	142	2206	140	3,2%	6,3%	23	0,5%	1,0%	163
Vimoutiers	5778	2954	51,1%	2824	181	2643	154	2,7%	5,8%	43	0,7%	1,6%	197

Annexe 143. Carte des résultats de la liste menée par Daniel Cohn-Bendit lors des élections européennes du 13 juin 1999



Annexe 144. Résultats de la liste menée par Jean-Pierre Viaud dans les sections de vote de la ville de Caen lors des élections municipales du 11 mars 2001.

	Sections de Caen	I	V	E	Jean-Pierre Viaud
1	Hôtel de ville	1003	53,57%	97,75%	8,5%
2	Centre ville	2513	52,53%	97,65%	10,2%
3	Saint Ouen	2924	60,57%	98,42%	9,8%
4	Venoix	4142	61,73%	97,54%	7,1%
5	Hastings	2960	58,61%	98,21%	7,3%
6	Bosnières	1788	58,67%	97,71%	8,1%
7	Authie-Sud	2970	60,27%	97,54%	8,5%
8	Maladrerie	1192	56,54%	96,14%	7,9%
9	Authie-Nord	3601	47,60%	96,67%	6,0%
10	Saint Paul	3477	60,51%	98,00%	7,8%
11	Saint Gilles	1037	55,35%	96,86%	14,0%
12	Calmette	1206	54,31%	97,10%	7,6%
13	Pierre-Heuzé	3832	57,33%	97,95%	9,2%
14	Calvaire Saint Pierre	2345	54,63%	97,35%	7,7%
15	Folie-Couvrechef (hameau)	1222	56,22%	97,53%	11,6%
16	Saint Jean	4603	51,40%	97,34%	8,6%
17	Demi Lune	2935	51,35%	96,15%	9,7%
18	Boulevard Leroy	3778	54,53%	95,68%	8,5%
19	Grâce de Dieu	4355	48,86%	96,52%	5,9%
20	Branville	2139	53,72%	96,69%	7,6%
21	La Guérinière	2887	46,35%	95,52%	6,3%
22	Folie-Couvrechef (ZAC)	3378	53,82%	97,03%	11,1%
23	Clos Hébert	3135	52,54%	97,81%	11,6%
	Total des sections	63422	54,72%	97,21%	8,5%

Annexe 145. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 11 mars 2001

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	541975		
A	173349	32,0%	
V	368626	68,0%	
B / N	20479	3,8%	
E	348147	64,2%	
Les Verts	7769	1,4%	2,2%
Divers écologistes	2287	0,4%	0,7%
Total des écologistes	10056	1,9%	2,9%

Calvados	R	% I	% E
I	251981		
A	86112	34,2%	
V	165869	65,8%	
B / N	8406	5,07%	
E	157463	94,93%	
Les Verts	4744	1,9%	3,0%
Divers écologistes	549	0,2%	0,3%
Total des écologistes	5293	2,1%	3,4%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	LV	R	% I	% E	DVE	R	% I	% E
Blangy-le-Château	5072	1400	27,6%	3672	202	3470	/	0	0,0%	0,0%				
Cabourg	14593	4996	34,2%	9597	494	9103	/	0	0,0%	0,0%				
Caen 2	14728	6582	44,7%	8146	503	7643	Prébois	1241	8,4%	16,2%				
Caen 6	8530	4094	48,0%	4436	208	4228	Véret	825	9,7%	19,5%				
Caen 7	9938	4215	42,4%	5723	204	5519	/	0	0,0%	0,0%	Berkovicz	549	5,5%	9,9%
Caen 8	11388	5513	48,4%	5875	323	5552	Le Moux	862	7,6%	15,5%				
Caen 9	8795	4564	51,9%	4231	132	4099	Folly	493	5,6%	12,0%				
Douvres	16611	6165	37,1%	10446	390	10056	Chaffraix	1323	8,0%	13,2%				
Ecrevy	13234	3816	28,8%	9418	440	8978	/	0	0,0%	0,0%				
Honfleur	11117	3651	32,8%	7466	227	7239	/	0	0,0%	0,0%				
Isigny-sur-Mer	7769	2126	27,4%	5643	360	5283	/	0	0,0%	0,0%				
Mézidon-Canon	7331	2024	27,6%	5307	250	5057	/	0	0,0%	0,0%				
Morteaux-Coulibœuf	3485	798	22,9%	2687	130	2557	/	0	0,0%	0,0%				
Orbec	6585	2019	30,7%	4566	234	4332	/	0	0,0%	0,0%				
Ouistreham	15818	6109	38,6%	9709	451	9258	/	0	0,0%	0,0%				
Ryes	8369	2393	28,6%	5976	328	5648	/	0	0,0%	0,0%				
Saint-Pierre-sur-Dives	5557	1594	28,7%	3963	173	3790	/	0	0,0%	0,0%				
Saint-Sever-Calvados	5557	1184	21,3%	4373	225	4148	/	0	0,0%	0,0%				
Thury-Harcourt	6684	1665	24,9%	5019	306	4713	/	0	0,0%	0,0%				
Tilly-sur-Seulles	10358	2710	26,2%	7648	486	7162	/	0	0,0%	0,0%				
Trévières	5100	1255	24,6%	3845	224	3621	/	0	0,0%	0,0%				
Troan	15259	5299	34,7%	9960	695	9265	/	0	0,0%	0,0%				
Trouville-sur-Mer	15450	5553	35,9%	9897	381	9516	/	0	0,0%	0,0%				
Vassy	4136	1014	24,5%	3122	331	2791	/	0	0,0%	0,0%				

Villers-Bocage	6909	1758	25,4%	5151	316	4835	/	0	0,0%	0,0%
Vire	13608	3615	26,6%	9993	393	9600	/	0	0,0%	0,0%

Honfleur	11117	3651	32,8%	7466	227	7239				
----------	-------	------	-------	------	-----	------	--	--	--	--

Lamarre 4361 39,2% 60,2%

Manche	R	% I	% E
I	183996		
A	57256	31,1%	
V	126740	68,9%	
B / N	7727	4,2%	
E	119013	64,7%	
Les Verts	821	0,4%	0,7%
Divers écologistes	1738	0,9%	1,5%
Total des écologistes	2559	1,4%	2,2%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	LV	R	% I	% E	DVE	R	% I	% E	DVE	R	% I	% E
Avranches	13755	4227	30,7	9528	577	8951	/	0	0,0%	0,0%								
Barenton	2666	595	31,7	2071	155	1916	/	0	0,0%	0,0%								
Canisy	4951	1396	32,7	3555	284	3271	/	0	0,0%	0,0%								
Cerisy-la-Salle	4081	1076	33,7	3005	248	2757	/	0	0,0%	0,0%								
Cherbourg nord-ouest	7062	3543	34,7	3519	170	3349	/	0	0,0%	0,0%								
Ducey	5042	1079	35,7	3963	269	3694	/	0	0,0%	0,0%								
Gavray	4150	944	36,7	3206	167	3039	/	0	0,0%	0,0%								
Granville	18087	7325	37,7	10762	541	10221	/	0	0,0%	0,0%								
Haye-Pesnel (La)	4842	1149	38,7	3693	226	3467	/	0	0,0%	0,0%								
Lessay	6964	1836	39,7	5128	295	4833	/	0	0,0%	0,0%	Lecardonnel	502	7,2%	10,4%				
Marigny	4966	1432	40,7	3534	178	3356	/	0	0,0%	0,0%								
Montebourg	4749	1045	41,7	3704	234	3470	/	0	0,0%	0,0%								
Montmartin-sur-Mer	6217	1773	42,7	4444	494	3950	/	0	0,0%	0,0%								
Mortain	5341	1178	43,7	4163	205	3958	/	0	0,0%	0,0%								
Cherbourg sud-ouest	12514	5376	44,7	7138	455	6683	/	0	0,0%	0,0%								
Pieux (les)	8490	2260	45,7	6230	336	5894	Anger	821	9,7%	13,9%								
Quettehou	7142	1877	46,7	5265	321	4944	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Clair-sur-Elle	5564	1795	47,7	3769	252	3517	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8995	2019	48,7	6976	408	6568	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Lô est	9771	3789	49,7	5982	398	5584	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Pois	2425	511	50,7	1914	118	1796	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Sauveur-Lendelin	4088	925	51,7	3163	142	3021	/	0	0,0%	0,0%								
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4934	1212	52,7	3722	128	3594	/	0	0,0%	0,0%								
Sartilly	5367	1371	53,7	3996	276	3720	/	0	0,0%	0,0%								
Tessy-sur-Vire	4152	851	54,7	3301	303	2998	/	0	0,0%	0,0%								
Tourlaville	17681	6672	55,7	11009	547	10462	/	0	0,0%	0,0%	Gouremans	792	4,5%	7,6%	Bidou	444	2,5%	4,2%

Orne	R	% I	% E
I	105998		
A	29981	28,3%	
V	76017	71,7%	

B / N	4346	4,1%	
E	71671	67,6%	
Les Verts	2204	2,1%	3,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	LV	R	% I	% E
Alençon 2	7756	3231	41,7	4525	174	4351	/	0	0,0%	0,0%
Alençon 1	14322	4660	42,7	9662	441	9221	/	0	0,0%	0,0%
Argentan est	6295	2380	43,7	3915	220	3695	Fortin	359	5,7%	9,7%
Athis-de-l'Orne	6120	1678	44,7	4442	223	4219	Soubien	1036	16,9%	24,6%
Bazoches-sur-Heône	2636	533	45,7	2103	94	2009	/	0	0,0%	0,0%
Courtomer	2144	442	46,7	1702	91	1611	/	0	0,0%	0,0%
Ecouché	4620	1030	47,7	3590	172	3418	/	0	0,0%	0,0%
Ferté-Frênel (La)	3134	854	48,7	2280	53	2227	/	0	0,0%	0,0%
Ferté-Macé (La)	7742	1781	49,7	5961	277	5684	/	0	0,0%	0,0%
Gacé	3214	808	50,7	2406	130	2276	/	0	0,0%	0,0%
L'aigle est	5986	2002	51,7	3984	147	3837	/	0	0,0%	0,0%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3547	808	52,7	2739	167	2572	/	0	0,0%	0,0%
Messei	5809	1545	53,7	4264	205	4059	Guérin	809	13,9%	19,9%
Mortagne-au-Perche	6911	2169	54,7	4742	270	4472	/	0	0,0%	0,0%
Nocé	3400	884	55,7	2516	119	2397	/	0	0,0%	0,0%
Putanges	3762	767	56,7	2995	183	2812	/	0	0,0%	0,0%
Rémalards	5439	1458	57,7	3981	386	3595	/	0	0,0%	0,0%
Sées	5313	1088	58,7	4225	140	4085	/	0	0,0%	0,0%
Tourouvre	3363	754	59,7	2609	528	2081	/	0	0,0%	0,0%
Trun	4485	1109	60,7	3376	326	3050	/	0	0,0%	0,0%

Programme de Noël Mamère

1. « Le développement soutenable » en sept points :

→ « Pour préserver les générations futures : sauver la planète » :

- Une création d'un Organisme mondial de l'environnement et d'un tribunal international pour réprimer la délinquance écologique
- Une instauration d'une section jugeant les crimes écologiques au sein de la Cour pénale internationale
- Une protection spéciale des deux poumons de l'unanimité que sont les forêts et les océans
- Une interdiction du brevetage lors du vivant
- Une mise en œuvre des programmes internationaux de lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation des espèces vivantes

→ « Pour la protection de notre cadre de vie »

- La réforme de la procédure d'enquête publique
- L'application intégrale de la directive Seveso
- La réduction des pollutions et des nuisances
- Le renforcement des politiques de l'air et de l'eau : la création d'un délit général de pollution de l'air
- 1 % du budget pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement transformé en Ministère du Développement durable

→ « Pour une véritable politique de préservation de la nature »

- L'instauration comme principe constitutionnel le droit à un environnement sain et préservé
- La protection de 15 % de notre territoire en zone naturelle
- La promotion d'une gestion écologique des forêts
- La création d'une Agence de la Nature
- Les mesures de soutien financier aux associations de protection de la nature

→ « Pour des transports et des modes de déplacement choisis et non subis »

- Le vrai prix au transport routier
- Le transfert des investissements publics des autoroutes et des aéroports vers le transport ferroviaire ou fluvial
- L'abandon du projet du 3ème aéroport dans le bassin parisien
- Le développement d'un transport maritime sûr
- La création d'un chèque transport pour le vélo et les transports en commun

→ « Pour une énergie diversifiée et sûre : sortir du nucléaire »

- La sortie du nucléaire sur 20 ans et l'arrêt du retraitement des déchets et les stocker en sûreté
- La production énergétique diversifiée et décentralisée
- Le remplacement progressif du chauffage électrique dans les logements
- La promotion des technologies modernes de production énergétique : gaz, solaire, éolien, biomasse, énergie bois, géothermie ; et l'impôt progressif sur la consommation d'énergie

→ « Pour une agriculture durable, la production d'une alimentation de qualité »

- La réforme de la PAC favorisant la qualité des produits, le maintien des paysans sur place, le développement rural
- L'achat de produit bio par les collectivités territoriales et les cantines scolaires
- Le refus d'OGM dans nos assiettes et dans nos champs
- Le soutien à l'agriculture biologique et naturelle
- La réforme et l'harmonisation de la politique communautaire des pêches

→ « Pour une fiscalité sociale juste et écologiquement efficace »

- L'incitation fiscale écologique ; la retenue à la source de l'impôt sur le revenu

- La suppression de la taxe d'habitation ; la réintégration des stock-options dans les revenus
- La réforme de la fiscalité des collectivités locales

2. « Le retour du citoyen » en quatre points :

→ « Pour une VI^{ème} République »

- L'adoption par référendum d'une nouvelle constitution
- La réforme et l'harmonisation des modes de scrutin
- Le non-cumul des mandats ; la réforme du Conseil constitutionnel
- La publication des décrets d'application d'une loi dans un délai maximum de six mois

→ « Pour l'ouverture de l'Etat à la société »

- L'instauration du droit d'initiative législatif citoyen
- Le remplacement de l'ENA (école nationale d'administration) par une école de formation de fonctionnaires ayant plus de 5 ans d'expérience professionnelle
- La parité entre hommes et femmes dans les nominations des hauts fonctionnaires
- La réforme de la justice administrative
- La création d'une commission nationale de la réforme législative et de la simplification administrative

→ « Pour le soutien au mouvement associatif et à l'éducation populaire »

- Un statut de l'élu associatif et bénévole
- Une loi cadre de programmation des associations d'éducation populaire reconnaissance l'utilité économique et sociale des associations
- Une obligation pour toute nouvelle construction de mise à disposition de m² réservés aux associations
- Des chèques-citoyens pour la création d'associations
- Un droit de reprise et de préemption des associations de jeunes sur les équipements d'éducation populaires

→ « Pour une justice démocratique »

- Une réforme de la justice : doubler son budget, achever la réforme sur l'indépendance des magistrats, développer le principe de réparation pour les victimes et les petites peines de substitution, quadrupler les postes d'éducateurs, humaniser les conditions de détention
- Un achèvement de la réforme pour l'indépendance de la Justice
- Une réforme profonde de la politique pénitentiaire
- Une simplification de certaines procédures pour faciliter l'accès au droit de tous dans la vie quotidienne
- Une réforme des tribunaux de commerce, de la justice du travail et de la justice administrative

3. « Pour une société ouverte » en six points :

→ « Pour l'autonomie et les droits de la jeunesse »

- Une légalisation et un contrôle de la distribution et de l'usage du cannabis ; une allocation pour les 18 / 25 ans
- Une création d'une branche « jeune » de la Sécurité ouvrant de nouveaux droits au logement, à la santé, à la formation
- Une généralisation du service civil de coopération et de développement social et local ; la majorité à 16 ans

→ « Pour une ville de droits »

- Un plan d'urgence pour la réhabilitation des banlieues contre l'exclusion et la ghettoïsation
- 100 000 logements pour les SDF
- Un plan silence contre le bruit
- Une garantie pour chaque enfant un mode de garde
- Un développement de l'aide à la démocratie participative

→ « Pour le choix de son mode de vie en toute liberté »

- Une création d'un Ministère du droit des femmes
- Une grande loi contre le harcèlement au travail et les discriminations
- Une réforme du droit de la famille ; un statut pour la coparentalité
- Une adoption d'une loi pour le droit de mourir dans la dignité

→ « Pour une véritable intégration des personnes handicapées dans la cité »

- Un plan d'urgence trans-handicap d'équipements d'accès adaptés dans tous les lieux publics
- Une amélioration du système d'aide en l'adaptant aux situations personnalisées
- L'organisation de l'intégration par l'emploi en imposant l'obligation d'embaucher, et non la compensation financière
- Un développement du soutien et du maintien à domicile
- Une reconnaissance de la langue des signes

→ « Pour une politique d'immigration dans une France ouverte et citoyenne »

- La régularisation de tous les Sains papiers
- La mise en place d'un véritable droit d'asile
- L'abolition de la double peine
- L'extension du droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents étrangers aux élections municipales et européennes
- La pleine égalité dans l'accès à tous les emplois

→ « Pour le droit à la tranquillité publique »

- Un plan d'urgence pour la prévention
- Un développement des Conseils de médiation et de prévention
- Un plan de réparation et d'aide aux victimes
- Une protection des citoyens grâce à une police efficace et démocratique
- Une abrogation de la loi « sécurité quotidienne »

4. « Une France pour tous » en cinq points :

→ « Pour lutter contre le chômage et la précarité »

- La création d'un revenu minimum
- Le relèvement des minima sociaux
- Le droit de veto des CE sur les plans sociaux et les licenciements collectifs
- La titularisation des précaires dans la fonction publique
- L'alignement des contrats de sous-traitance sur les conventions collectives en vigueur dans les secteurs concernés.

→ « Pour la promotion de la démocratie dans l'entreprise »

- Un abaissement des seuils sociaux pour la mise en place des comités d'entreprises (CE), des délégués du personnel (DP), des Comités d'hygiène et de sécurité de conditions de travail (CHSCT)
- Une modification de la loi de 195 ; un doublement des moyens de l'Inspection du travail
- Une amélioration des conditions de travail
- Une inscription de l'objectif d'égalité professionnelle et de parité économique

→ « Pour le droit à la protection sociale pour tous »

- Un taux de remplacement garanti au niveau actuel des retraites et indexation sur les salaires
- La possibilité de départ à la retraite à taux plein avant 60 ans
- La participation de l'ensemble des revenus au financement de la protection sociale
- La prise en compte du temps passé à des activités bénévoles à utilité sociale reconnue
- La démocratisation de la sécurité sociale

→ « Pour la défense et la modernisation des services publics »

- La défense de l'amélioration et de l'extension des services publics dans les banlieues et les zones rurales
- La mise en place de services publics européens
- La représentation systématique des usagers et des consommateurs dans les instances de décision du service public
- La mise en place effective d'un pôle financier public et semi-public
- Le développement d'un service public de la recherche

→ « Pour une véritable politique de santé publique »

- La création d'un véritable Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale
- La requalification du travail
- La réorganisation du système de santé par la création de structures de santé régionales
- Le maintien des hôpitaux dans les zones rurales
- Le doublement des moyens alloués à la prévention

5. « Le temps, c'est la vie » en quatre points :

→ « Pour placer l'éducation au rang de priorité nationale »

- Une école à l'échelle humaine
- Une loi d'orientation redéfinissant le métier d'enseignant
- Une création d'un établissement innovant par département
- Une élection des présidents des conseils d'administration des collèges et lycées

→ « Pour la formation tout au long de la vie »

- L'inscription dans la constitution le droit à la qualification tout au long de la vie
- La création d'un service public pluraliste de la formation tout au long de la vie
- La garantie à chaque citoyen, à l'âge de 18 ans, un droit de tirage de 60 mois de formation professionnelle qualifiante
- La proposition d'une déduction fiscale du revenu imposable pour toutes les dépenses de formation professionnelle

→ « Pour un plein emploi durable : libérer du temps pour vivre mieux »

- Une conférence annuelle sur les revenus et le temps de travail avec les partenaires sociaux
- La réalisation de la semaine de quatre jours
- L'année sabbatique ; la fin du temps partiel contraint
- Les jours fériés obligatoirement payés et récupérables

→ « Pour le droit à l'initiative économique »

- Une grande loi sur l'économie solidaire
- Une déduction fiscale de 5 % de toute somme placée dans l'épargne pour le développement de l'économie sociale et solidaire
- Un plan nation de reconversion des friches industrielles en pépinières d'initiatives solidaires et innovante
- Des créateurs d'un statut de créateurs indépendants d'activités économiques
- Une limitation de l'implantation des grandes surfaces

6. « La culture en toute liberté » en deux points :

→ « Pour une politique culturelle participative et cogérée avec les artistes »

- La défense du système de financement du cinéma français et européen
- Le revenu garanti pour les intermittents du spectacle
- La constitution d'un fond de mécénat culturel
- Le rétablissement d'un seuil anti-concentration dans les médias
- L'interdiction de la publicité dans le service public de l'audiovisuel et taxation des revenus publicitaires des chaînes privées

→ « Pour un Internet libre, citoyen et solidaire »

- Un service public de la communication au service de l'intérêt général, de l'aménagement du territoire, de la solidarité internationale et du développement durable
- Un droit à l'accès, à la formation ; une garantie des libertés individuelles face à l'offensive sécuritaire des gouvernements
- Une restauration du principe d'égalité entre le droit des auteurs et le droit du public à l'accès au savoir et à la connaissance
- Une aide au développement d'initiatives éthiques, solidaires et associatives dans le domaine économique, culturel et social

7. « L'Europe, horizon de la France » en quatre points :

→ « Pour une France des régions dans une Europe fédérale »

- L'engagement d'un processus de régionalisation inscrit dans la Constitution
 - La ratification de la Charte des langues régionales par le Parlement
 - La transformation du Sénat en Chambres des régions
 - Le redécoupage des régions sur des bases démocratiques
- La démocratisation des collectivités locales

→ « Pour plus d'Europe face à la mondialisation libérale »

- Une demande de l'organisation d'un référendum pour instaurer une Constitution européenne
- Un SMIC européen à 1 000 euros net
- La création d'un espace d'éducation unique
- Le droit pour tous les citoyens le droit de saisir directement la Cour de Justice des Communautés européennes
- L'UE, la première zone Tobin au monde

→ « Pour une défense fondée sur la sécurité commune et la paix »

- Un grand débat national sur la Défense et la sécurité commune ouvert à tous les citoyens
- Une réorganisation de la Défense ; une poursuite de la reconversion des industries d'armement
- Une création d'une Cour Internationale de prévention des conflits
- Un moratoire sur le développement des armes nucléaires

→ « Pour un monde plus juste et solidaire »

- L'annulation unilatéralement la dette des pays pauvres
- La soumission des décisions des organismes financiers internationaux
- L'adoption d'une Convention internationale de lutte contre les paradis fiscaux, les centres off-shores
- La garantie de l'accès effectif à l'ensemble de l'humanité aux médicaments contre les pandémies
- La réforme et la démocratisation de l'ONU et des organismes financiers internationaux.

Annexe 147. Programme de Corinne Lepage lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002

→ « Santé et Environnement : des combats vitaux »

- La place en tête des missions de l'État : la santé publique, la prévention, l'éducation
- La généralisation du principe de précaution contre les risques : les changements climatiques, alimentation, nucléaire, chimie lourde, déchets, moratoire sur les OGM
- La conciliation de l'économie, du social, de l'environnement, la promotion du développement durable pour aujourd'hui et demain
- Une nouvelle vision de l'agriculture, la garantie de la sécurité alimentaire et la renaissance rurale
- La reconnaissance dans la Constitution le droit à un environnement sain
- Favoriser le commerce équitable et un système financier socialement responsable

→ « Etat et justice : l'État doit donner l'exemple »

- La redéfinition d'un Etat intègre et respectueux des principes républicains : l'égalité des chances, intégration, laïcité
- Revaloriser l'État de droit et ses représentants : adapter les moyens mis à leur disposition
- L'instauration d'un pouvoir judiciaire fort et indépendant en associant les citoyens à la justice
- Le refus de toute impunité et garantir le droit des victimes
- Le renouvellement et la consolidation des moyens juridiques et matériels des polices
- Le refus du blanchiment d'argent et la corruption

→ « Démocratie et Citoyenneté : réinventer la politique »

- La vérité, quoi qu'il en coûte, partout et toujours
- La création d'un contre-pouvoir citoyen, par exemple instituer le référendum d'initiative citoyenne
- Le renforcement du rôle des associations, et l'assurance de leur indépendance financière
- L'information au citoyen d'être informés, d'entreprendre des contre-expertises, et de participer effectivement aux débats
- La sanction de tous les gaspillages de fonds publics

→ Une France sûre, juste et responsable dans une Europe de citoyens »

- L'investissement massif dans l'économie de l'environnement, moteur de croissance et de création d'emplois : produits et méthodes propres, écologie industrielle
- L'allègement et le réformant de la fiscalité, notamment pour inciter à l'innovation et aux investissements écologiques
- Le travail à élaboration d'une Constitution européenne garantissant les droits civiques, politiques, culturels, sociaux et écologiques des femmes et des hommes
- L'instauration d'une Justice européenne
- La lutte contre la mondialisation en assurant la primauté de l'écologique et de l'humain

République Française - Liberté - Egalité - Fraternité
Elections Législatives des 9 et 16 juin 2002

GENERATION ECOLOGIE «LES BLEUS»
ECOLOGIE POUR LA FRANCE

Avec Brice LALONDE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Pour la troisième fois Génération Ecologie se présente aux élections législatives, pour améliorer la qualité de vie des Français, pour défendre un art de vivre, pour que notre planète soit toujours aussi bleue.

Génération Ecologie « les Bleus » est issue des luttes menées par de grands écologistes comme le commandant Cousteau, Brice Lalonde ou Haroun Tazieff afin de prendre en compte, dans notre économie et notre façon de vivre, la nécessaire protection de notre cadre de vie, de la nature, des animaux, des collectivités et des traditions qui constituent notre environnement quotidien.

Génération Ecologie « les Bleus » n'est pas un parti écologiste à la botte des grands partis politiques, mais au contraire un groupe d'hommes et de femmes décidés et motivés qui œuvrent pour que nos enfants ne soient pas les premières victimes de l'insouciance, de l'incohérence et de la rapacité des gouvernants d'aujourd'hui.

Dans moins de 2 à 3 générations, la plupart des ressources non renouvelables que nous consommons sans contraintes, viendront à manquer. Ce sera le cas de l'eau, du pétrole, du fer, du cuivre et peut-être aussi de l'air. Ce n'est pas dans dix ou vingt ans, en pleine crise, qu'il faudra s'en apercevoir. Nous devons dès maintenant préparer l'avenir. Les solutions existent, souvent depuis très longtemps, mais nos dirigeants refusent de les mettre en œuvre.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'heure est grave. Sur le plan politique le système est en crise. Les partis traditionnels sont discrédités et des troubles sociaux sont possibles. L'économie régresse et la crédibilité de la France vient d'être compromise par la poussée des extrémismes. Sur le plan de l'environnement de grands fléaux, comme les changements du climat, les manipulations génétiques hasardeuses, le retour des maladies infectieuses ou la perte de contrôle par les citoyens de l'économie et des techniques modernes nous menacent. Notre art de vivre français, notre sécurité, nos produits du terroir, nos campagnes et notre environnement risquent de disparaître pour se fondre dans une mixture indigeste, incolore et sans saveur.

Il faut réagir. Quelles que soient les difficultés, l'extrémisme n'est jamais la solution. Au premier tour des législatives, faites plaisir à vos enfants et à votre pays en votant pour des candidats **LIBRES, PROPRES et COURAGEUX.**

VOTEZ POUR GENERATION ECOLOGIE «LES BLEUS»
Un vote de premier tour très utile

GENERATION ECOLOGIE «LES BLEUS» D'AUTRES PROPOSITIONS POUR LES FRANÇAIS

L'ÉNERGIE

C'est le pétrole qui pollue l'air et qui est responsable des marées noires et du changement de climat. C'est le pétrole qui finance le terrorisme international. Il faut passer au carburant de l'avenir : l'hydrogène.

LA SÉCURITÉ

Il ne faut pas que les délinquants aient plus de droits que les victimes. Nous proposons qu'un service civique implique des citoyens volontaires dans la prévention, la solidarité, la médiation et dans les patrouilles de police. L'éducation doit prendre en compte l'environnement et la morale.

LA SANTÉ

Notre système de santé est l'un des meilleurs au monde, nous le protégerons. Notre vie et notre santé ne doivent pas dépendre d'impératifs bureaucratiques. Les agences de surveillance alimentaire doivent avoir les moyens de remplir leur mission.

L'ÉCONOMIE

Les Bleus ne sont pas les ennemis de l'entreprise, du modernisme et du progrès social. Au contraire, une économie saine doit gérer au mieux les ressources de la planète afin de les valoriser et de les économiser pour l'avenir.

LE TRAVAIL

Le travail doit être un droit pour ceux qui veulent travailler, car il n'a pas seulement une fonction économique. Il a aussi une fonction sociale. Le chômage et l'oisiveté détruisent l'homme et la société. La spéculation et la corruption ne doivent pas être tolérées. La solidarité entre les générations, et entre les peuples, est le fondement de l'écologie. Elle doit garantir le revenu et les retraites de ceux qui font ou qui ont fait leur devoir.


LA RURALITÉ

Il faut impérativement redonner vie à nos campagnes en respectant leurs traditions et en maintenant les services publics. Les ruraux, qui connaissent mieux que quiconque la nature, doivent être considérés comme des acteurs de la défense de l'environnement.

LA MONDIALISATION ET L'IMMIGRATION

L'art de vivre français, ainsi que notre culture, ne doivent pas être dilués dans une Europe sans caractère. L'Europe est nécessaire pour nous protéger de superpuissances, mais elle doit tenir compte de nos spécificités nationales et régionales.

C'est l'absence de lois et de police internationales qui permet aux mafias et aux groupes financiers d'imposer leur loi. Il faut des règles internationales solides et respectées, notamment en matière de commerce, de culture, de respect des droits de l'homme et d'immigration afin que notre société ne soit pas déstabilisée.



MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDEPENDANT

NE VOUS TROMPEZ PAS : CHOISISSEZ LE BULLETIN DE VOTE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDEPENDANT, CELUI AVEC LA PLANÈTE !

NE VOUS TROMPEZ PAS : CHOISISSEZ LE BULLETIN DE VOTE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDEPENDANT, CELUI AVEC LA PLANÈTE !

La vie en France est plus douce qu'ailleurs, et nous vivons en paix depuis plus d'un demi-siècle. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est un privilège, que nous devons défendre pour nous et nos enfants.

Pourtant, nous avons des raisons d'être inquiets, et parfois exaspérés. Réchauffement du climat, disparition de nombreuses espèces vivantes, multiplication des conflits et des actes barbares dans le monde, perte de souveraineté au profit des mécanismes du marché mondial, montée de l'insécurité (violences, incivilités, insécurité alimentaire, chômage et précarité). Nous devons nous mobiliser sur de nouvelles valeurs !

Fonder notre prospérité sur la croissance matérielle est une erreur. L'Homme veut occuper tout l'espace disponible, tout exploiter, et il détruit la vie. Pour que la Terre puisse encore nous émerveiller, nous devons être capables de laisser une place à la nature, aux autres civilisations, à notre liberté. Notre projet économique et social cherche à ne plus dépendre de la croissance matérielle pour assurer le plein emploi ou financer les retraites.

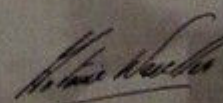
Les manipulations génétiques, les élevages concentrationnaires, le clonage humain... sont autant de transgressions du caractère sacré de la vie. **Il nous faut retrouver une éthique du vivant**, au bénéfice de l'Homme comme de l'animal et de la nature. Et ne tolérer, nulle part, la barbarie.

Chaque personne doit trouver dans la société une place qui la valorise, et donne un sens à son existence. Favoriser les solidarités de proximité, consolider la famille en acceptant son évolution, reconstruire des quartiers à taille humaine à la place des grands ensembles, investir l'école d'une mission éducative, réformer l'Etat pour permettre à chacun de contribuer à la définition du destin collectif.

La France, par son histoire, a vocation à être l'avocat de la paix dans le monde et de la sauvegarde de la planète. Les conflits paraissent loin, mais, à l'image de la mondialisation de l'économie, les tensions sont contagieuses et les menaces sont globales. Au sein des Nations Unies et de l'Union Européenne, notre pays plaidera pour le devoir d'ingérence humanitaire et écologique.

La Gauche et la Droite dessinent le même monde, celui de la marchandise-reine. Elles dessinent un même avenir, celui de l'Homme-chose. L'alternance n'y changera rien : le XXI^e siècle doit être celui de la vie. Il sera celui des écologistes.

Mais, les écologistes ne sont efficaces que s'ils sont libres de toute soumission partisane.


Antoine Waechter

**ILS VOUS PROMETTENT TOUS LA LUNE :
NOUS VOUS GARANTISSONS LA TERRE !**

Quelques objectifs concrets

- Sortir des logiques de croissance pour assurer le plein emploi : en favorisant les petites entreprises qui représentent 60% de la création d'emplois en France, en revalorisant les métiers manuels, en privilégiant la qualité et en facilitant l'accès au temps partiel.
- Arrêt du programme autoroutier et optimisation du réseau existant par la suppression des péages. Développement du transport ferroviaire des personnes et des marchandises. Réduction de la distance entre producteurs et consommateurs.
- Conditionner l'attribution des subventions agricoles aux objectifs de production d'une alimentation saine, d'entretien du territoire, de respect des ressources naturelles et de soutien à l'économie rurale.
- Mise en œuvre d'un programme ambitieux de réhabilitation et de mise en valeur des paysages ruraux et urbains de la France.
- Instauration du référendum d'initiative populaire à tous les niveaux et sur les sujets qui ne remettent pas en cause les traités internationaux et la constitution.
- Accompagner la construction politique de l'Europe par l'émergence du pouvoir régional : attribution de pouvoirs réglementaires aux assemblées régionales dans les domaines de la culture, de l'économie locale, de l'environnement, des transports...
- Revaloriser la fonction parentale, réduire les exigences de mobilité professionnelle, garantir un logement pour tous, promouvoir un urbanisme convivial, démolir les cités d'urgence des années 60 pour reconstruire des quartiers de dimensions humaine.
- Adoption d'une loi de sortie du nucléaire et d'un plan de développement des énergies alternatives sur 15 ans. Relance des économies d'énergie.
- Encadrement du commerce international par des exigences sociales, culturelles et environnementales.
- Création immédiate du Parc National de Guyane pour assurer l'intégrité de la forêt équatoriale, la seule placée sous la responsabilité de l'Europe.
- Interdiction de tout élevage ou culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) hors de milieux confinés.
- Application du statut d'êtres sensibles aux animaux et notamment aux animaux d'élevage. Abandon de l'expérimentation sur des animaux vivants.

Pour en savoir plus : Mouvement Ecologiste Indépendant - BP 59 - 87, rue Curial - 75019 Paris

LE MOUVEMENT ECOLOGISTE INDEPENDANT : L'ECOLOGIE LIBRE !

■ Depuis bientôt 30 ans, les écologistes ont eu le tort d'avoir raison avant les autres. Aujourd'hui, la plupart des partis politiques ont repris leurs idées... dans leurs discours, mais pas dans leurs actes ! Quand aux «écologistes» ralliés à la gauche ou à la droite, on a vu qu'ils acceptaient la mise en culture des OGM, la poursuite du programme nucléaire, voire les excès de la chasse ou les corridas, tout en protestant pour la galerie ! Seuls les écologistes indépendants n'ont jamais renié leurs convictions pour un siège de député ou un poste de ministre.

■ Fondé par Antoine WAECHTER, le Mouvement Ecologiste Indépendant a vocation à rassembler celles et ceux qui pensent que l'écologie ne doit pas perdre son âme dans des marchandages électoraux, mais doit former une force politique autonome comme alternative au socialisme qui a échoué et au libéralisme qui détruit la Terre.

NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER : VOTEZ VRAIMENT UTILE.

APPORTEZ VOS SUFFRAGES AUX CANDIDATS PRESENTES PAR LE M.E.I. !

IMP. L'ESPERANCE

Votez le candidat

Annexe 150. Résultats des candidats écologistes lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002

Normandie	R	% I	% E
I	1031397		
A	270132	26,2%	
V	761265	73,8%	
B / N	25853	2,5%	
E	735412	71,3%	
Noël Mamère	34159	3,3%	4,6%
Corinne Lepage	15252	1,5%	2,1%
Total des écologistes	49411	4,8%	6,7%

Calvados	R	% I	% E
I	458071		
A	121581	26,5%	
V	336490	73,5%	
B / N	10918	2,4%	
E	325572	71,1%	
Noël Mamère	17279	3,8%	5,3%
Corinne Lepage	7256	1,6%	2,2%
Total des écologistes	24535	5,4%	7,5%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Mamère	% I	% E	Lepage	% I	% E	TE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5630	1470	26,1%	4160	174	3986	155	2,8%	3,9%	70	1,2%	1,8%	225	4,0%	5,6%
Balleroy	7185	1988	27,7%	5197	169	5028	219	3,0%	4,4%	92	1,3%	1,8%	311	4,3%	6,2%
Bayeux	14325	4308	30,1%	10017	350	9667	507	3,5%	5,2%	263	1,8%	2,7%	770	5,4%	8,0%
Blangy-le-Château	5061	1212	23,9%	3849	109	3740	151	3,0%	4,0%	112	2,2%	3,0%	263	5,2%	7,0%
Bourguébus	14657	3251	22,2%	11406	429	10977	556	3,8%	5,1%	243	1,7%	2,2%	799	5,5%	7,3%
Bretteville-sur-Laize	9593	2174	22,7%	7419	295	7124	341	3,6%	4,8%	128	1,3%	1,8%	469	4,9%	6,6%
Cabourg	14919	3473	23,3%	11446	350	11096	478	3,2%	4,3%	304	2,0%	2,7%	782	5,2%	7,0%
Caen 1	11518	2964	25,7%	8554	203	8351	539	4,7%	6,5%	251	2,2%	3,0%	790	6,9%	9,5%
Caen 10	13919	4220	30,3%	9699	331	9368	600	4,3%	6,4%	185	1,3%	2,0%	785	5,6%	8,4%
Caen 2	15124	4393	29,0%	10731	312	10419	763	5,0%	7,3%	236	1,6%	2,3%	999	6,6%	9,6%
Caen 3	11463	3131	27,3%	8332	218	8114	617	5,4%	7,6%	203	1,8%	2,5%	820	7,2%	10,1%
Caen 4	7253	2110	29,1%	5143	129	5014	348	4,8%	6,9%	120	1,7%	2,4%	468	6,5%	9,3%
Caen 5	9148	2765	30,2%	6383	180	6203	601	6,6%	9,7%	121	1,3%	2,0%	722	7,9%	11,6%
Caen 6	8605	2611	30,3%	5994	172	5822	460	5,3%	7,9%	155	1,8%	2,7%	615	7,1%	10,6%
Caen 7	10043	3123	31,1%	6920	228	6692	420	4,2%	6,3%	119	1,2%	1,8%	539	5,4%	8,1%
Caen 8	11574	3395	29,3%	8179	177	8002	666	5,8%	8,3%	185	1,6%	2,3%	851	7,4%	10,6%
Caen 9	8823	3358	38,1%	5465	153	5312	358	4,1%	6,7%	107	1,2%	2,0%	465	5,3%	8,8%
Cambremer	3598	884	24,6%	2714	61	2653	124	3,4%	4,7%	59	1,6%	2,2%	183	5,1%	6,9%
Caumont-L'Eventé	4311	1179	27,3%	3132	112	3020	108	2,5%	3,6%	76	1,8%	2,5%	184	4,3%	6,1%
Condé-sur-Noireau	6180	1604	26,0%	4576	166	4410	194	3,1%	4,4%	105	1,7%	2,4%	299	4,8%	6,8%
Creully	14230	3180	22,3%	11050	321	10729	715	5,0%	6,7%	312	2,2%	2,9%	1027	7,2%	9,6%
Douvres-la-Délivrande	16581	4075	24,6%	12506	351	12155	856	5,2%	7,0%	312	1,9%	2,6%	1168	7,0%	9,6%
Dozulé	10673	2741	25,7%	7932	218	7714	251	2,4%	3,3%	173	1,6%	2,2%	424	4,0%	5,5%
Evrecy	13651	2869	21,0%	10782	335	10447	751	5,5%	7,2%	304	2,2%	2,9%	1055	7,7%	10,1%
Falaise nord	7781	1942	25,0%	5839	223	5616	265	3,4%	4,7%	95	1,2%	1,7%	360	4,6%	6,4%
Falaise sud	6468	2043	31,6%	4425	156	4269	198	3,1%	4,6%	80	1,2%	1,9%	278	4,3%	6,5%

Honfleur	11400	3335	29,3%	8065	211	7854	355	3,1%	4,5%	213	1,9%	2,7%	568	5,0%	7,2%
Isigny-sur-Mer	7790	2262	29,0%	5528	169	5359	98	1,3%	1,8%	122	1,6%	2,3%	220	2,8%	4,1%
Le Bény-Bocage	5981	1538	25,7%	4443	199	4244	177	3,0%	4,2%	90	1,5%	2,1%	267	4,5%	6,3%
Lisieux 1	9185	2326	25,3%	6859	204	6657	308	3,4%	4,6%	128	1,4%	1,9%	436	4,7%	6,5%
Lisieux 2	8111	2406	29,7%	5705	176	5527	239	2,9%	4,3%	73	0,9%	1,3%	312	3,8%	5,6%
Lisieux 3	9146	2575	28,2%	6571	176	6395	268	2,9%	4,2%	129	1,4%	2,0%	397	4,3%	6,2%
Livarot	4933	1319	26,7%	3614	140	3474	122	2,5%	3,5%	68	1,4%	2,0%	190	3,9%	5,5%
Mézidon-Canon	7306	1811	24,8%	5495	168	5327	218	3,0%	4,1%	85	1,2%	1,6%	303	4,1%	5,7%
Morteaux-Colibœuf	3545	859	24,2%	2686	166	2520	81	2,3%	3,2%	46	1,3%	1,8%	127	3,6%	5,0%
Orbec	6644	1881	28,3%	4763	151	4612	142	2,1%	3,1%	81	1,2%	1,8%	223	3,4%	4,8%
Ouistreham	16126	4259	26,4%	11867	334	11533	674	4,2%	5,8%	273	1,7%	2,4%	947	5,9%	8,2%
Pont L'Evêque	7106	1774	25,0%	5332	156	5176	173	2,4%	3,3%	156	2,2%	3,0%	329	4,6%	6,4%
Ryes	8476	2094	24,7%	6382	172	6210	281	3,3%	4,5%	132	1,6%	2,1%	413	4,9%	6,7%
Saint-Pierre-sur-Dives	5572	1682	30,2%	3890	136	3754	126	2,3%	3,4%	68	1,2%	1,8%	194	3,5%	5,2%
Saint-Sever-Calvados	5671	1452	25,6%	4219	181	4038	168	3,0%	4,2%	64	1,1%	1,6%	232	4,1%	5,7%
Thury-Harcourt	6818	1582	23,2%	5236	187	5049	219	3,2%	4,3%	78	1,1%	1,5%	297	4,4%	5,9%
Tilly-sur-Seulles	10619	2260	21,3%	8359	296	8063	477	4,5%	5,9%	190	1,8%	2,4%	667	6,3%	8,3%
Trévières	5102	1229	24,1%	3873	129	3744	123	2,4%	3,3%	78	1,5%	2,1%	201	3,9%	5,4%
Troarn	15531	3767	24,3%	11764	432	11332	563	3,6%	5,0%	218	1,4%	1,9%	781	5,0%	6,9%
Trouville-sur-Mer	15834	4278	27,0%	11556	303	11253	407	2,6%	3,6%	213	1,3%	1,9%	620	3,9%	5,5%
Vassy	4179	1056	25,3%	3123	194	2929	114	2,7%	3,9%	55	1,3%	1,9%	169	4,0%	5,8%
Villers-Bocage	7025	1756	25,0%	5269	202	5067	248	3,5%	4,9%	113	1,6%	2,2%	361	5,1%	7,1%
Vire	13658	3617	26,5%	10041	514	9527	457	3,3%	4,8%	173	1,3%	1,8%	630	4,6%	6,6%

Manche	R	% I	% E
I	359111		
A	93712	26,1%	
V	265399	73,9%	
B / N	9469	2,6%	
E	255930	71,3%	
Noël Mamère	10161	2,8%	4,0%
Corine Lepage	4919	1,4%	1,9%
Total des écologistes	15080	4,2%	5,9%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Mamère	% I	% E	Lepage	% I	% E	TE	% I	% E
Avranches	13943	3346	24,0%	10597	421	10176	529	3,8%	5,2%	234	1,7%	2,3%	763	5,5%	7,5%
Barenton	2679	634	23,7%	2045	110	1935	46	1,7%	2,4%	23	0,9%	1,2%	69	2,6%	3,6%
Barneville-Carteret	5947	1511	25,4%	4436	114	4322	121	2,0%	2,8%	83	1,4%	1,9%	204	3,4%	4,7%
Beaumont	7804	1658	21,2%	6146	198	5948	243	3,1%	4,1%	114	1,5%	1,9%	357	4,6%	6,0%
Brécey	4485	1044	23,3%	3441	153	3288	111	2,5%	3,4%	56	1,2%	1,7%	167	3,7%	5,1%
Bréhal	8260	2100	25,4%	6160	225	5935	279	3,4%	4,7%	113	1,4%	1,9%	392	4,7%	6,6%
Bricquebec	7918	2261	28,6%	5657	184	5473	191	2,4%	3,5%	87	1,1%	1,6%	278	3,5%	5,1%
Canisy	5006	1214	24,3%	3792	146	3646	147	2,9%	4,0%	65	1,3%	1,8%	212	4,2%	5,8%
Carentan	8891	2576	29,0%	6315	169	6146	172	1,9%	2,8%	93	1,0%	1,5%	265	3,0%	4,3%
Cerisy-la-Salle	4041	1027	25,4%	3014	126	2888	120	3,0%	4,2%	55	1,4%	1,9%	175	4,3%	6,1%
Cherbourg nord-ouest	7190	2191	30,5%	4999	136	4863	247	3,4%	5,1%	96	1,3%	2,0%	343	4,8%	7,1%
Cherbourg sud-ouest	12454	3522	28,3%	8932	311	8621	301	2,4%	3,5%	157	1,3%	1,8%	458	3,7%	5,3%
Cherbourg sud-est	7351	2464	33,5%	4887	123	4764	201	2,7%	4,2%	69	0,9%	1,4%	270	3,7%	5,7%

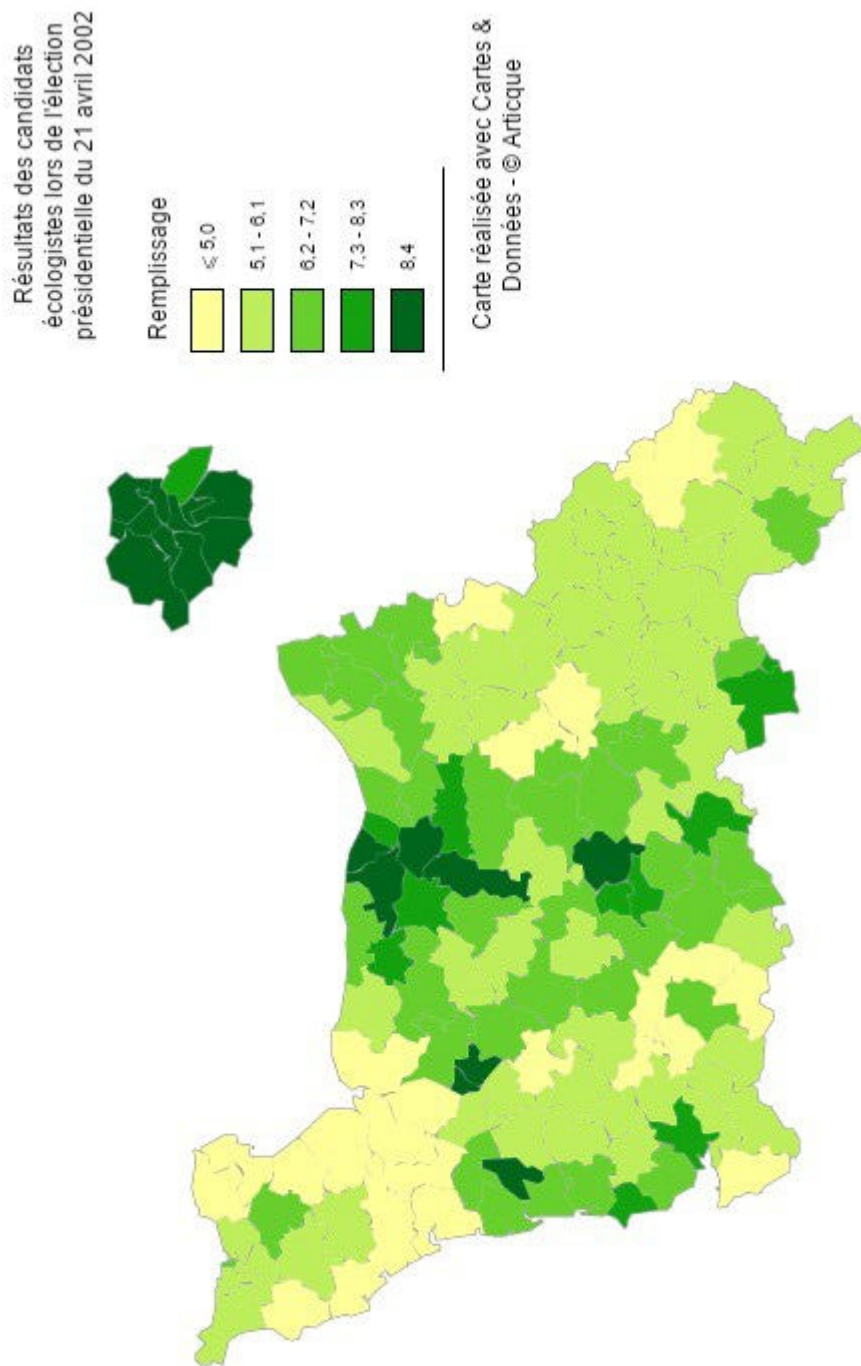
Coutances	8583	2396	27,9%	6187	218	5969	378	4,4%	6,3%	172	2,0%	2,9%	550	6,4%	9,2%
Ducey	5125	1163	22,7%	3962	173	3789	163	3,2%	4,3%	59	1,2%	1,6%	222	4,3%	5,9%
Equeurdreville-Hainneville	17435	4992	28,6%	12443	387	12056	427	2,4%	3,5%	221	1,3%	1,8%	648	3,7%	5,4%
Gavray	4104	991	24,1%	3113	96	3017	122	3,0%	4,0%	55	1,3%	1,8%	177	4,3%	5,9%
Granville	18274	5418	29,6%	12856	387	12469	602	3,3%	4,8%	321	1,8%	2,6%	923	5,1%	7,4%
Haye du Puits (La)	6237	1533	24,6%	4704	141	4563	133	2,1%	2,9%	80	1,3%	1,8%	213	3,4%	4,7%
Haye-Pesnel (La)	4914	1156	23,5%	3758	146	3612	140	2,8%	3,9%	78	1,6%	2,2%	218	4,4%	6,0%
Isigny-le-Buat	2390	497	20,8%	1893	89	1804	70	2,9%	3,9%	27	1,1%	1,5%	97	4,1%	5,4%
Juvigny-le-Trente	2099	578	27,5%	1521	66	1455	43	2,0%	3,0%	18	0,9%	1,2%	61	2,9%	4,2%
Lessay	7131	1850	25,9%	5281	170	5111	133	1,9%	2,6%	90	1,3%	1,8%	223	3,1%	4,4%
Marigny	5077	1238	24,4%	3839	159	3680	145	2,9%	3,9%	79	1,6%	2,1%	224	4,4%	6,1%
Montebourg	4845	1189	24,5%	3656	100	3556	109	2,2%	3,1%	68	1,4%	1,9%	177	3,7%	5,0%
Montmartin-sur-Mer	6362	1613	25,4%	4749	174	4575	220	3,5%	4,8%	101	1,6%	2,2%	321	5,0%	7,0%
Mortain	5271	1309	24,8%	3962	169	3793	166	3,1%	4,4%	89	1,7%	2,3%	255	4,8%	6,7%
Percy	3989	947	23,7%	3042	171	2871	103	2,6%	3,6%	59	1,5%	2,1%	162	4,1%	5,6%
Périers	4691	1253	26,7%	3438	124	3314	107	2,3%	3,2%	45	1,0%	1,4%	152	3,2%	4,6%
Pieux (les)	8766	2101	24,0%	6665	192	6473	203	2,3%	3,1%	90	1,0%	1,4%	293	3,3%	4,5%
Pontorson	5207	1255	24,1%	3952	140	3812	113	2,2%	3,0%	56	1,1%	1,5%	169	3,2%	4,4%
Quettehou	7240	2146	29,6%	5094	143	4951	135	1,9%	2,7%	106	1,5%	2,1%	241	3,3%	4,9%
Saint-Clair-sur-Elle	5604	1556	27,8%	4048	162	3886	177	3,2%	4,6%	95	1,7%	2,4%	272	4,9%	7,0%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9019	2071	23,0%	6948	337	6611	244	2,7%	3,7%	133	1,5%	2,0%	377	4,2%	5,7%
Saint-James	5351	1238	23,1%	4113	212	3901	149	2,8%	3,8%	66	1,2%	1,7%	215	4,0%	5,5%
Saint-Jean-de-Daye	4854	1244	25,6%	3610	114	3496	103	2,1%	2,9%	55	1,1%	1,6%	158	3,3%	4,5%
Saint-Lô est	9745	2771	28,4%	6974	239	6735	448	4,6%	6,7%	143	1,5%	2,1%	591	6,1%	8,8%
Saint-Lô ouest	9372	2384	25,4%	6988	219	6769	396	4,2%	5,9%	172	1,8%	2,5%	568	6,1%	8,4%
Saint-Malo-de-la-Lande	7789	1949	25,0%	5840	169	5671	227	2,9%	4,0%	127	1,6%	2,2%	354	4,5%	6,2%
Sainte-Mère-Eglise	5923	1427	24,1%	4496	128	4368	103	1,7%	2,4%	53	0,9%	1,2%	156	2,6%	3,6%
Saint-Pierre-Eglise	6552	1706	26,0%	4846	151	4695	152	2,3%	3,2%	75	1,1%	1,6%	227	3,5%	4,8%
Saint-Pois	2413	612	25,4%	1801	97	1704	50	2,1%	2,9%	36	1,5%	2,1%	86	3,6%	5,0%
Saint-Sauveur-Lendelin	4136	976	23,6%	3160	119	3041	160	3,9%	5,3%	46	1,1%	1,5%	206	5,0%	6,8%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5024	1421	28,3%	3603	161	3442	116	2,3%	3,4%	64	1,3%	1,9%	180	3,6%	5,2%
Sartilly	5455	1244	22,8%	4211	130	4081	169	3,1%	4,1%	84	1,5%	2,1%	253	4,6%	6,2%
Sourdeval	4056	1043	25,7%	3013	164	2849	88	2,2%	3,1%	43	1,1%	1,5%	131	3,2%	4,6%
Teilleul (Le)	2681	661	24,7%	2020	97	1923	47	1,8%	2,4%	35	1,3%	1,8%	82	3,1%	4,3%
Tessy-sur-Vire	4187	859	20,5%	3328	141	3187	99	2,4%	3,1%	55	1,3%	1,7%	154	3,7%	4,8%
Torigni-sur-Vire	9017	2181	24,2%	6836	296	6540	289	3,2%	4,4%	120	1,3%	1,8%	409	4,5%	6,3%
Valognes	9843	2548	25,9%	7295	207	7088	289	2,9%	4,1%	159	1,6%	2,2%	448	4,6%	6,3%
Villedieu-les-Poëles	6415	1728	26,9%	4687	222	4465	169	2,6%	3,8%	65	1,0%	1,5%	234	3,6%	5,2%
Tourlaville	17966	4920	27,4%	13046	443	12603	466	2,6%	3,7%	234	1,3%	1,9%	700	3,9%	5,6%

Orne	R	% I	% E
I	214215		
A	54839	25,6%	
V	159376	74,4%	
B / N	5466	2,6%	
E	153910	71,8%	
Noël Mamère	6719	3,1%	4,4%
Corine Lepage	3077	1,4%	2,0%

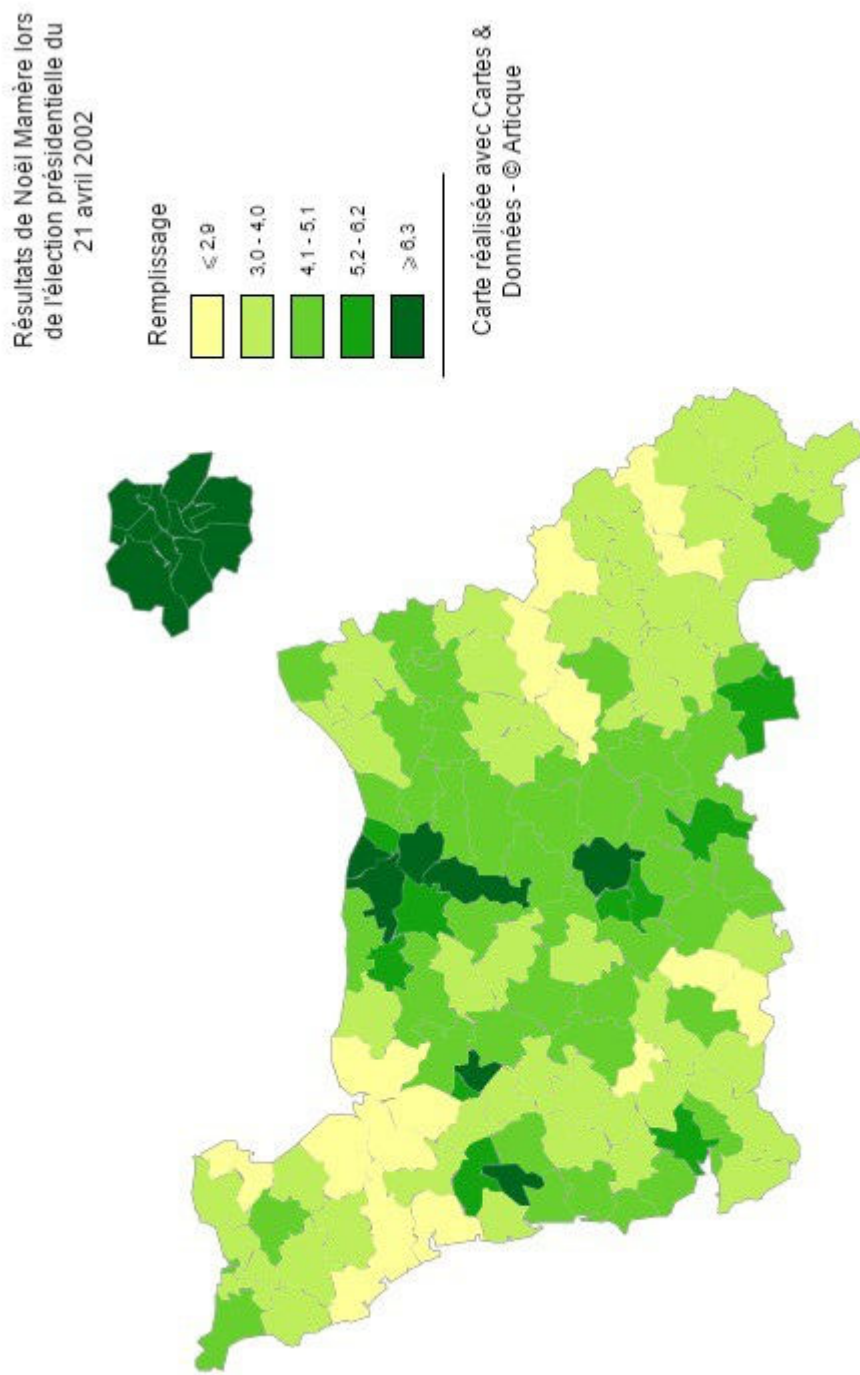
Total des écologistes 9796 4,6% 6,4%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Mamère	% I	% E	Lepage	% I	% E	TE	% I	% E
Alençon 1	7738	2345	30,3%	5393	181	5212	303	3,9%	5,8%	105	1,4%	2,0%	408	5,3%	7,8%
Alençon 2	14372	3601	25,1%	10771	365	10406	588	4,1%	5,7%	258	1,8%	2,5%	846	5,9%	8,1%
Alençon 3	9591	2384	24,9%	7207	230	6977	340	3,5%	4,9%	152	1,6%	2,2%	492	5,1%	7,1%
Argentan est	6237	1937	31,1%	4300	159	4141	156	2,5%	3,8%	60	1,0%	1,4%	216	3,5%	5,2%
Argentan ouest	7419	2164	29,2%	5255	184	5071	236	3,2%	4,7%	88	1,2%	1,7%	324	4,4%	6,4%
Athis-de-l'Orne	6071	1499	24,7%	4572	180	4392	315	5,2%	7,2%	105	1,7%	2,4%	420	6,9%	9,6%
Bazoches-sur-Heône	2709	612	22,6%	2097	48	2049	60	2,2%	2,9%	47	1,7%	2,3%	107	3,9%	5,2%
Bellême	4627	1172	25,3%	3455	142	3313	138	3,0%	4,2%	69	1,5%	2,1%	207	4,5%	6,2%
Briouze	3495	790	22,6%	2705	112	2593	106	3,0%	4,1%	43	1,2%	1,7%	149	4,3%	5,7%
Carrouges	3749	851	22,7%	2898	114	2784	116	3,1%	4,2%	50	1,3%	1,8%	166	4,4%	6,0%
Courtomer	2176	472	21,7%	1704	35	1669	55	2,5%	3,3%	33	1,5%	2,0%	88	4,0%	5,3%
Domfront	8359	2364	28,3%	5995	239	5756	269	3,2%	4,7%	107	1,3%	1,9%	376	4,5%	6,5%
Ecouché	4571	986	21,6%	3585	114	3471	149	3,3%	4,3%	67	1,5%	1,9%	216	4,7%	6,2%
Exmes	2210	496	22,4%	1714	58	1656	72	3,3%	4,3%	26	1,2%	1,6%	98	4,4%	5,9%
Ferté-Frênel (La)	3091	776	25,1%	2315	54	2261	65	2,1%	2,9%	53	1,7%	2,3%	118	3,8%	5,2%
Ferté-Macé (La)	7774	1746	22,5%	6028	205	5823	305	3,9%	5,2%	126	1,6%	2,2%	431	5,5%	7,4%
Flers nord	9853	2749	27,9%	7104	242	6862	387	3,9%	5,6%	157	1,6%	2,3%	544	5,5%	7,9%
Flers sud	10023	2534	25,3%	7489	255	7234	407	4,1%	5,6%	122	1,2%	1,7%	529	5,3%	7,3%
Gacé	3218	854	26,5%	2364	73	2291	85	2,6%	3,7%	34	1,1%	1,5%	119	3,7%	5,2%
Juvigny-sous-Andaine	5427	1369	25,2%	4058	140	3918	168	3,1%	4,3%	95	1,8%	2,4%	263	4,8%	6,7%
Laigle est	6057	1661	27,4%	4396	130	4266	149	2,5%	3,5%	73	1,2%	1,7%	222	3,7%	5,2%
Laigle ouest	6543	1788	27,3%	4755	133	4622	167	2,6%	3,6%	87	1,3%	1,9%	254	3,9%	5,5%
Longny-au-Perche	3393	873	25,7%	2520	73	2447	78	2,3%	3,2%	44	1,3%	1,8%	122	3,6%	5,0%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3587	866	24,1%	2721	134	2587	85	2,4%	3,3%	64	1,8%	2,5%	149	4,2%	5,8%
Merlerault (Le)	3335	942	28,2%	2393	60	2333	80	2,4%	3,4%	38	1,1%	1,6%	118	3,5%	5,1%
Messei	5787	1292	22,3%	4495	171	4324	191	3,3%	4,4%	112	1,9%	2,6%	303	5,2%	7,0%
Mortagne-au-Perche	6883	1862	27,1%	5021	155	4866	160	2,3%	3,3%	107	1,6%	2,2%	267	3,9%	5,5%
Mortrée	3131	765	24,4%	2366	79	2287	83	2,7%	3,6%	40	1,3%	1,7%	123	3,9%	5,4%
Moulins-la-Marche	3113	797	25,6%	2316	79	2237	76	2,4%	3,4%	37	1,2%	1,7%	113	3,6%	5,1%
Nocé	3453	789	22,8%	2664	74	2590	103	3,0%	4,0%	53	1,5%	2,0%	156	4,5%	6,0%
Passais	3140	832	26,5%	2308	106	2202	73	2,3%	3,3%	43	1,4%	2,0%	116	3,7%	5,3%
Pervençhères	3013	746	24,8%	2267	75	2192	82	2,7%	3,7%	30	1,0%	1,4%	112	3,7%	5,1%
Putanges	3746	859	22,9%	2887	103	2784	140	3,7%	5,0%	56	1,5%	2,0%	196	5,2%	7,0%
Rémalards	5409	1280	23,7%	4129	129	4000	128	2,4%	3,2%	83	1,5%	2,1%	211	3,9%	5,3%
Sées	5365	1344	25,1%	4021	132	3889	140	2,6%	3,6%	76	1,4%	2,0%	216	4,0%	5,6%
Theil (Le)	5468	1420	26,0%	4048	166	3882	143	2,6%	3,7%	68	1,2%	1,8%	211	3,9%	5,4%
Tinchebray	6610	1578	23,9%	5032	226	4806	245	3,7%	5,1%	100	1,5%	2,1%	345	5,2%	7,2%
Tourouvre	3431	826	24,1%	2605	78	2527	68	2,0%	2,7%	27	0,8%	1,1%	95	2,8%	3,8%
Trun	4372	1109	25,4%	3263	110	3153	91	2,1%	2,9%	46	1,1%	1,5%	137	3,1%	4,3%
Vimoutiers	5669	1509	26,6%	4160	123	4037	117	2,1%	2,9%	96	1,7%	2,4%	213	3,8%	5,3%

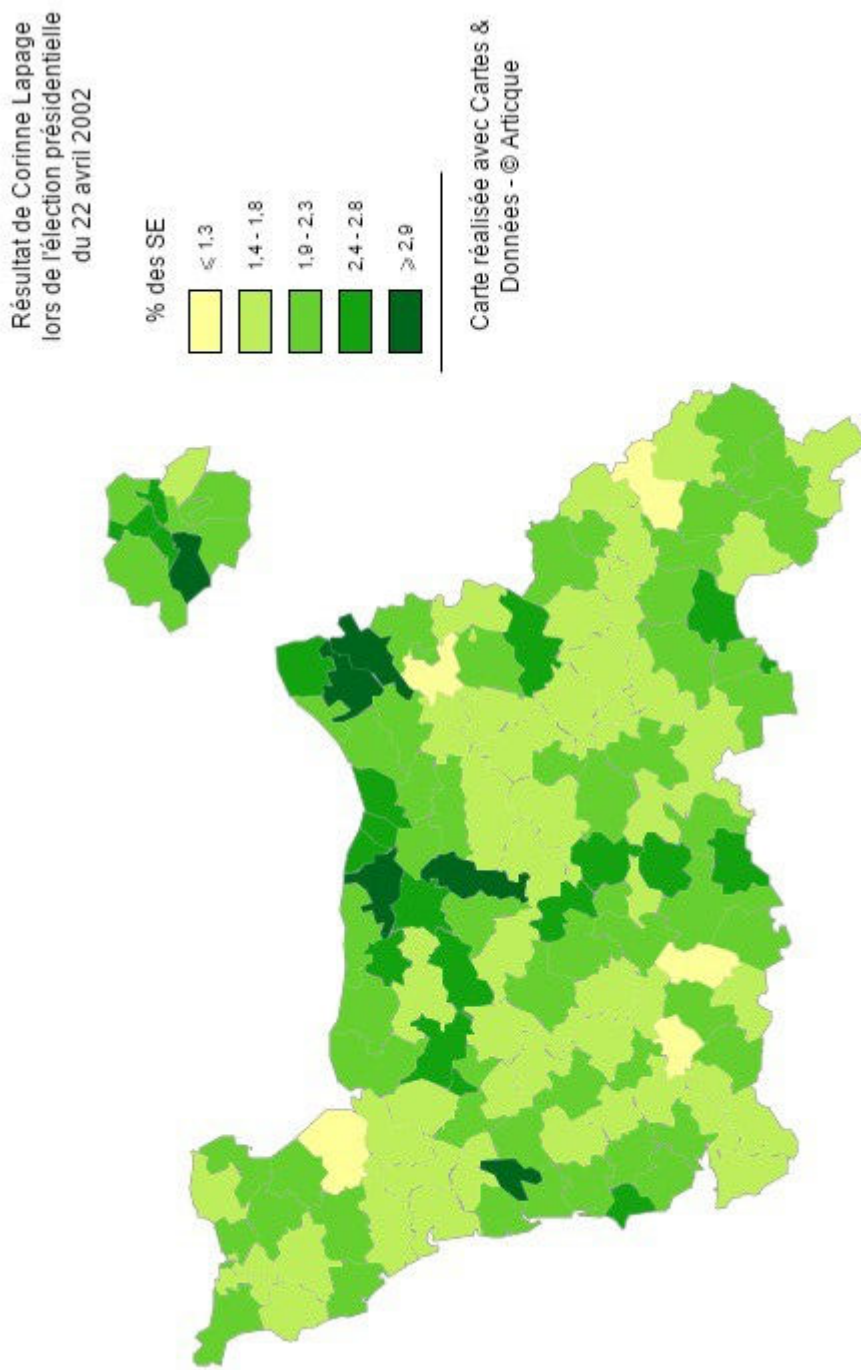
Annexe 151. Carte des résultats des candidats écologistes lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002



Annexe 152. Carte des résultats de Noël Mamère lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002



Annexe 153. Carte des résultats de Corinne Lepage lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002



Annexe 154. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 9 juin 2002

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	1033446		
A	371702	36,0%	
V	661744	64,0%	
B/N	13555	1,3%	
E	648189	62,7%	
Les Verts (L.V)	27279	2,6%	4,2%
Cap 21	1793	0,2%	0,3%
MEI	2671	0,3%	0,4%
GE	2806	0,3%	0,4%
NE	450	0,0%	0,1%
Total des écologistes	34999	3,4%	5,4%

Calvados	R	% I	% E
I	459562		
A	167399	36,4%	
V	292163	63,6%	
B/N	5748	1,3%	
E	286416	62,3%	
Les Verts	15217	3,3%	5,3%
Cap 21	1304	0,3%	0,5%
MEI	1514	0,3%	0,5%
GE	1747	0,4%	0,6%
NE	450	0,1%	0,2%
Total des écologistes	20232	4,4%	7,1%

I Circonscription de Caen ouest	R	% I	% E
I	69518		
A	25971	37,4%	
V	43547	62,6%	
B/N	636	0,9%	

E
Jean-Claude Cherrier (GE)
42911 61,7%
414 0,6% 1,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Cherrier	% I	% E
Caen 1	11605	3844	33,1%	7761	84	7677	72	0,6%	0,9%
Caen 2	15191	6062	39,9%	9129	167	8962	101	0,7%	1,1%
Caen 3	11561	4235	36,6%	7326	70	7256	52	0,4%	0,7%
Caen 8	11649	4331	37,2%	7318	87	7231	63	0,5%	0,9%
Caen 9	8848	4142	46,8%	4706	76	4630	56	0,6%	1,2%
Tilly-sur-Seuilles	10664	3357	31,5%	7307	152	7155	70	0,7%	1,0%

2 Circonscription de Caen est

	R	% I	% E
I	64788		
A	25097	38,7%	
V	39691	61,3%	
BIN	811	1,3%	
E	38880	60,0%	
Alain Gruenais (LV)	1998	3,1%	5,1%
Christophe Sady (MEI)	166	0,3%	0,4%
Monique Blot-Duvaleroy (GE)	139	0,2%	0,4%
Karine Fabrigoule (NE)	450	0,7%	1,2%
Total des écologistes	2753	4,2%	7,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Gruenais	% I	% E	Sady	% I	% E	Blot-Duvaleroy	% I	% E	Fabrigoule	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 4	7302	2909	39,8%	4393	87	4306	233	3,2%	5,4%	22	0,3%	0,5%	13	0,2%	0,3%	51	0,7%	1,2%	319	4,4%	7,4%
Caen 5	9186	3493	38,0%	5693	102	5591	396	4,3%	7,1%	21	0,2%	0,4%	23	0,3%	0,4%	56	0,6%	1,0%	496	5,4%	8,9%
Caen 6	8662	3383	39,1%	5279	77	5202	346	4,0%	6,7%	27	0,3%	0,5%	25	0,3%	0,5%	56	0,6%	1,1%	454	5,2%	8,7%
Caen 7	10074	4191	41,6%	5883	119	5764	224	2,2%	3,9%	21	0,2%	0,4%	17	0,2%	0,3%	73	0,7%	1,3%	335	3,3%	5,8%
Caen 10	13995	5595	40,0%	8400	194	8206	551	3,9%	6,7%	30	0,2%	0,4%	29	0,2%	0,4%	94	0,7%	1,1%	704	5,0%	8,6%
Troarn	15569	5526	35,5%	10043	232	9811	248	1,6%	2,5%	45	0,3%	0,5%	32	0,2%	0,3%	120	0,8%	1,2%	445	2,9%	4,5%

3 Circonscription de Lisieux-Falaise

R % I % E

I	71637
A	26790 37,4%
V	44847 62,6%
BIN	1048 1,5%
E	43799 61,1%
Maud Poncelet (CAP 21)	556 0,8% 1,3%
Alain Angelini (MEI)	467 0,7% 1,1%
Total des écologistes	1023 1,4% 2,3%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Poncelet	%I	%E	Angelini	%I	%E	TE	%I	%E
Bretteville sur Laize	9637	3226	33,5%	6411	184	6227	102	1,1%	1,6%	117	1,2%	1,9%	219	2,3%	3,5%
Falaise nord	7805	2772	35,5%	5033	117	4916	57	0,7%	1,2%	41	0,5%	0,8%	98	1,3%	2,0%
Falaise sud	6481	2525	39,0%	3956	64	3892	22	0,3%	0,6%	30	0,5%	0,8%	52	0,8%	1,3%
Listieux 1	2351	932	39,6%	1419	34	1385	10	0,4%	0,7%	10	0,4%	0,7%	20	0,9%	1,4%
Listieux 2	8132	3337	41,0%	4795	123	4672	48	0,6%	1,0%	45	0,6%	1,0%	93	1,1%	2,0%
Listieux 3	9176	3397	37,0%	5779	130	5649	96	1,0%	1,7%	60	0,7%	1,1%	156	1,7%	2,8%
Livarot	4954	1944	39,2%	3010	82	2928	37	0,7%	1,3%	33	0,7%	1,1%	70	1,4%	2,4%
Mézidon	7311	2641	36,1%	4670	119	4551	56	0,8%	1,2%	50	0,7%	1,1%	106	1,4%	2,3%
Morteaux-Coulibœuf	3553	1221	34,4%	2332	34	2298	33	0,9%	1,4%	17	0,5%	0,7%	50	1,4%	2,2%
Orbec	6652	2653	39,9%	3999	100	3899	47	0,7%	1,2%	39	0,6%	1,0%	86	1,3%	2,2%
Saint Pierre sur Dives	5585	2142	38,4%	3443	61	3382	48	0,9%	1,4%	25	0,4%	0,7%	73	1,3%	2,2%

4 Circonscription de Pont l'Evêque

I	75610
A	26887 35,6%
V	48723 64,4%
BIN	784 1,0%
E	47939 63,4%
Damien Delvaux (CAP 21)	748 1,0% 1,6%
Pierre Bellanger (GE)	440 0,6% 0,9%
Total des écologistes	1188 1,6% 2,5%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Delvaux	% I	% E	Bellanger	TE	% I	% E
Blangy-le-Château	5078	1655	32,6%	3423	61	3362	62	1,2%	1,8%	33	95	1,9%	2,8%
Cabourg	14977	5120	34,2%	9857	159	9698	172	1,1%	1,8%	93	265	1,8%	2,7%
Cambremer	3599	1205	33,5%	2394	35	2359	38	1,1%	1,6%	22	60	1,7%	2,5%
Dozulé	10695	3672	34,3%	7023	104	6919	88	0,8%	1,3%	56	144	1,3%	2,1%
Honfleur	11414	4445	38,9%	6969	101	6868	109	1,0%	1,6%	78	187	1,6%	2,7%
Lisieux I	6844	2369	34,6%	4475	89	4386	72	1,1%	1,6%	38	110	1,6%	2,5%
Pont L'Evêque	7118	2583	36,3%	4535	86	4449	64	0,9%	1,4%	47	111	1,6%	2,5%
Trouville-sur-Mer	15885	5838	36,8%	10047	149	9898	143	0,9%	1,4%	73	216	1,4%	2,2%

5 Circonscription du Bessin-Côte de Nacere

	R	% I	% E
I	94414		
A	34427	36,5%	
V	59987	63,5%	
BIN	1190	1,3%	
E	58797	62,3%	
Marie-Anne Robert-Kerbrat (LV)	11676	12,4%	19,9%
Jean-Michel Sady (MEI)	540	0,6%	0,9%
Claude Placé (GE)	481	0,5%	0,8%
Total des écologistes	12697	13,4%	21,6%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Robert-Kerbrat	% I	% E	Sady	Placé	% I	% E	TE	% I	% E
Balleroy	7201	2899	40,3%	4302	101	4201	657	9,1%	15,6%	49	30	0,7%	1,2%	736	10,2%	17,5%
Bayeux	14370	5737	39,9%	8633	175	8458	1837	12,8%	21,7%	80	89	0,6%	0,9%	2006	14,0%	23,7%
Caumont L'Eventé	4314	1799	41,7%	2515	80	2435	367	8,5%	15,1%	25	17	0,4%	0,7%	409	9,5%	16,8%
Creully	14292	4655	32,6%	9637	197	9440	2392	16,7%	25,3%	86	77	0,5%	0,8%	2555	17,9%	27,1%
Douvres-la-Déivrande	16664	5724	34,3%	10940	163	10777	2438	14,6%	22,6%	120	101	0,7%	1,1%	2659	16,0%	24,7%
Isigny sur Mer	7798	2916	37,4%	4882	80	4802	519	6,7%	10,8%	25	21	0,3%	0,5%	565	7,2%	11,8%
Ouistreham	16175	5781	35,7%	10394	208	10186	1994	12,3%	19,6%	88	81	0,5%	0,8%	2163	13,4%	21,2%
Ryes	8486	3138	37,0%	5348	108	5240	988	11,6%	18,9%	43	51	0,5%	0,8%	1082	12,8%	20,6%
Trévières	5114	1778	34,8%	3336	78	3258	484	9,5%	14,9%	24	14	0,3%	0,4%	522	10,2%	16,0%

6 Circonscription de Vire

	R	% I	% E		I	A	%	V	B / N	E	Joliton	% I	% E	Liabeuf-Ovin	% I	% E	Champain	% I	% E	TE	% I	% E	
I	83595																						
A	28226	33,8%									105	1,87%	3,06%	28	0,50%	0,82%	24	0,43%	0,70%	157	2,8%	4,6%	
V	55369	66,2%									111	1,86%	2,94%	19	0,32%	0,50%	13	0,22%	0,34%	143	2,4%	3,8%	
BIN	1279	1,5%									329	2,24%	3,44%	55	0,37%	0,58%	70	0,48%	0,73%	454	3,1%	4,7%	
E	54090	64,7%									114	1,84%	2,86%	25	0,40%	0,63%	18	0,29%	0,45%	157	2,5%	3,9%	
Olivier Joliton (LV)	1543	1,8%	2,9%								348	2,54%	3,77%	75	0,55%	0,81%	43	0,31%	0,47%	466	3,4%	5,1%	
Martine Liabeuf-Ovin (MEI)	341	0,4%	0,6%								64	1,13%	1,78%	22	0,39%	0,61%	14	0,25%	0,39%	100	1,8%	2,8%	
Alain Champain (GE)	273	0,3%	0,5%								119	1,75%	2,70%	31	0,45%	0,70%	22	0,32%	0,50%	172	2,5%	3,9%	
Total des écologistes	2157	2,6%	4,0%								47	1,12%	1,73%	13	0,31%	0,48%	12	0,29%	0,44%	72	1,7%	2,6%	
											121	1,72%	2,75%	32	0,45%	0,73%	22	0,31%	0,50%	175	2,5%	4,0%	
											185	1,35%	2,06%	41	0,30%	0,46%	35	0,26%	0,39%	261	1,9%	2,9%	
Manche	R	% I	% E																				
I	359324																						
A	130330	36,3%																					
V	228994	63,7%																					
B/N	5039	1,4%																					
E	223955	62,3%																					
Les Verts	7321	2,0%	3,3%																				
MEI	642	0,2%	0,3%																				
GE	917	0,3%	0,4%																				

Total des écologistes

8880 2,5% 4,0%

1 Circonscription de Saint-Lô

	R	% I	% E
I	72275		
A	26748	37,0%	
V	45527	63,0%	
BIN	1122	1,6%	
E	44405	61,4%	
Jean-Luc Cohin (LV)	1237	1,7%	2,8%
Alfred Gendry (MEI)	320	0,4%	0,7%
Patrick Leroy (GE)	220	0,3%	0,5%
Total des écologistes	1777	2,5%	4,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Cohin	% I	% E	Gendry	% I	% E	Leroy	% I	% E	TE	% I	% E
Canisy	5013	1703	34,0%	3310	92	3218	84	1,7%	2,6%	27	0,5%	0,8%	9	0,2%	0,3%	120	2,4%	3,7%
Carentan	8903	3598	40,4%	5305	95	5210	91	1,0%	1,7%	16	0,2%	0,3%	15	0,2%	0,3%	122	1,4%	2,3%
Marigny	5078	1879	37,0%	3199	75	3124	92	1,8%	2,9%	14	0,3%	0,4%	11	0,2%	0,4%	117	2,3%	3,7%
Percy	4002	1364	34,1%	2638	66	2572	56	1,4%	2,2%	19	0,5%	0,7%	11	0,3%	0,4%	86	2,1%	3,3%
Saint-Clair-sur-Elle	5609	2227	39,7%	3382	103	3279	95	1,7%	2,9%	21	0,4%	0,6%	25	0,4%	0,8%	141	2,5%	4,3%
Saint-Jean-de-Daye	4858	1821	37,5%	3037	78	2959	65	1,3%	2,2%	11	0,2%	0,4%	17	0,3%	0,6%	93	1,9%	3,1%
Saint-Lô-Est	9768	3734	38,2%	6034	131	5903	225	2,3%	3,8%	53	0,5%	0,9%	43	0,4%	0,7%	321	3,3%	5,4%
Tessy-sur-Vire	4198	1255	29,9%	2943	89	2854	63	1,5%	2,2%	23	0,5%	0,8%	18	0,4%	0,6%	104	2,5%	3,6%
Torigni-sur-Vire	9035	3369	37,3%	5666	161	5505	123	1,4%	2,2%	87	1,0%	1,6%	21	0,2%	0,4%	231	2,6%	4,2%
Villedieu-les-Poêles	6415	2515	39,2%	3900	100	3800	94	1,5%	2,5%	19	0,3%	0,5%	20	0,3%	0,5%	133	2,1%	3,5%
Saint-Lô Ouest	9396	3283	34,9%	6113	132	5981	249	2,7%	4,2%	30	0,3%	0,5%	30	0,3%	0,5%	309	3,3%	5,2%

2 Circonscription d'Avranches

	R	% I	% E
I	75123		
A	24792	33,0%	
V	50331	67,0%	
BIN	1239	1,6%	
E	49092	65,3%	

Bernard Le Gac (LV) 1242 1,7% 2,5%
 Joël Lebrun (GE) 415 0,6% 0,8%
 Total des écologistes 1657 2,2% 3,4%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Le Gac	% I	% E	Lebrun	% I	% E	TE	% I	% E
Avranches	13967	4636	33,2%	9331	225	9106	299	2,1%	3,3%	74	0,5%	0,8%	373	2,7%	4,1%
Barenton	2663	913	34,3%	1750	37	1713	36	1,4%	2,1%	13	0,5%	0,8%	49	1,8%	2,9%
Brecey	4491	1315	29,3%	3176	57	3119	51	1,1%	1,6%	18	0,4%	0,6%	69	1,5%	2,2%
Ducey	5120	1666	32,5%	3454	79	3375	110	2,1%	3,3%	34	0,7%	1,0%	144	2,8%	4,3%
La-Haye-Pesnel	4919	1691	34,4%	3228	78	3150	85	1,7%	2,7%	38	0,8%	1,2%	123	2,5%	3,9%
Isigny-le-Buat	2389	685	28,7%	1704	39	1665	33	1,4%	2,0%	16	0,7%	1,0%	49	2,1%	2,9%
Juigny-le-Terre	2103	681	32,4%	1422	36	1386	14	0,7%	1,0%	7	0,3%	0,5%	21	1,0%	1,5%
Mortain	5291	1848	34,9%	3443	76	3367	86	1,6%	2,6%	25	0,5%	0,7%	111	2,1%	3,3%
Pontorson	5209	1796	34,5%	3413	98	3315	113	2,2%	3,4%	17	0,3%	0,5%	130	2,5%	3,9%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9020	2843	31,5%	6177	181	5996	127	1,4%	2,1%	57	0,6%	1,0%	184	2,0%	3,1%
Saint-James	5356	1938	36,2%	3418	104	3314	94	1,8%	2,8%	30	0,6%	0,9%	124	2,3%	3,7%
Saunt-Pois	2413	750	31,1%	1663	36	1627	21	0,9%	1,3%	13	0,5%	0,8%	34	1,4%	2,1%
Sartilly	5452	1728	31,7%	3724	66	3658	100	1,8%	2,7%	46	0,8%	1,3%	146	2,7%	4,0%
Sourdeval	4052	1402	34,6%	2650	65	2585	47	1,2%	1,8%	15	0,4%	0,6%	62	1,5%	2,4%
Le Teilleul	2678	900	33,6%	1778	62	1716	26	1,0%	1,5%	12	0,4%	0,7%	38	1,4%	2,2%

3 Circonscription de Coutances

	R	% I	% E
I	73408		
A	26295	35,8%	
V	47113	64,2%	
BIN	895	1,2%	
E	46218	63,0%	
Christiane Durochon (LV)	1061	1,4%	2,3%
Dominique Bauduin (MEI)	322	0,4%	0,7%
Annie Duvaleroy (GE)	137	0,2%	0,3%
Total des écologistes	1520	2,1%	3,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Durchon	% I	% E	Bauduin	% I	% E	Duvaleroy	% I	% E	TE	% I	% E
Bréhal	8251	3035	36,8%	5216	104	5112	110	1,3%	2,2%	46	0,6%	0,9%	14	0,2%	0,3%	170	2,1%	3,3%
Cerisy-la-Salle	4050	1497	37,0%	2553	46	2507	59	1,5%	2,4%	21	0,5%	0,8%	9	0,2%	0,4%	89	2,2%	3,6%
Coutances	8595	3096	36,0%	5499	95	5404	219	2,5%	4,1%	36	0,4%	0,7%	8	0,1%	0,1%	263	3,1%	4,9%
Gavray	4107	1318	32,1%	2789	60	2729	54	1,3%	2,0%	14	0,3%	0,5%	7	0,2%	0,3%	75	1,8%	2,7%
Granville	18282	6980	38,2%	11302	198	11104	206	1,1%	1,9%	94	0,5%	0,8%	51	0,3%	0,5%	351	1,9%	3,2%
Lessay	7126	2621	36,8%	4505	94	4411	68	1,0%	1,5%	20	0,3%	0,5%	13	0,2%	0,3%	101	1,4%	2,3%
Montmartin-sur-Mer	6370	2071	32,5%	4299	79	4220	102	1,6%	2,4%	23	0,4%	0,5%	10	0,2%	0,2%	135	2,1%	3,2%
Petiers	4695	1687	35,9%	3008	66	2942	52	1,1%	1,8%	16	0,3%	0,5%	11	0,2%	0,4%	79	1,7%	2,7%
Saint-Malo-de-la-Lande	7775	2624	33,7%	5151	85	5066	119	1,5%	2,3%	30	0,4%	0,6%	10	0,1%	0,2%	159	2,0%	3,1%
Saint-Sauveur-Lendelin	4157	1366	32,9%	2791	68	2723	72	1,7%	2,6%	22	0,5%	0,8%	4	0,1%	0,1%	98	2,4%	3,6%

4 Circonscription de Valognes

	R	% I	% E
I	69380		
A	25969	37,4%	
V	43411	62,6%	
BIN	901	1,3%	
E	42510	61,3%	
Didier Anger (LV)	2287	3,3%	5,4%
Stephane Cherrier (GE)	145	0,2%	0,3%
Total des écologistes	2432	3,5%	5,7%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anger	% I	% E	Cherrier	% I	% E	TE	% I	% E
Barneville-Carteret	5941	2187	36,8%	3754	66	3688	181	3,0%	4,9%	23	0,4%	0,6%	204	3,4%	5,5%
Beaumont	7819	2656	34,0%	5163	129	5034	259	3,3%	5,1%	21	0,3%	0,4%	280	3,6%	5,6%
Briquebec	7775	3045	39,2%	4730	80	4650	223	2,9%	4,8%	10	0,1%	0,2%	233	3,0%	5,0%
La-Haye-du-Puits	6234	2259	36,2%	3975	86	3889	188	3,0%	4,8%	13	0,2%	0,3%	201	3,2%	5,2%
Montebourg	4834	1805	37,3%	3029	54	2975	180	3,7%	6,1%	8	0,2%	0,3%	188	3,9%	6,3%
Les Pieux	8783	3286	37,4%	5497	132	5365	311	3,5%	5,8%	17	0,2%	0,3%	328	3,7%	6,1%
Quettehou	7236	2976	41,1%	4260	81	4179	183	2,5%	4,4%	13	0,2%	0,3%	196	2,7%	4,7%
Sainte-Mère-Eglise	5922	2182	36,8%	3740	67	3673	165	2,8%	4,5%	14	0,2%	0,4%	179	3,0%	4,9%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5024	1992	39,6%	3032	82	2950	166	3,3%	5,6%	5	0,1%	0,2%	171	3,4%	5,8%

Valognes	9812	3581	36,5%	6231	124	6107	431	4,4%	7,1%	21	0,2%	0,3%	452	4,6%	7,4%
5 Circonscription de Cherbourg															
I	69138														
A	26526	38,4%													
V	42612	61,6%													
BIN	882	1,3%													
E	41730	60,4%													
Daniel Bosquet (LV)	1494	2,2%	3,6%												
Patrice Lecardonnell (GE)	0	0,0%	0,0%												
Total des écologistes	1494	2,2%	3,6%												
Cantons															
Cherbourg-Nord-Ouest	7244	2646	36,5%	4598	56	4542	169	2,3%	3,7%	0	0,0%	0,0%	169	2,3%	3,7%
Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest	12494	4779	38,3%	7715	168	7547	222	1,8%	2,9%	0	0,0%	0,0%	222	1,8%	2,9%
Saint-Pierre-Eglise	6557	2396	36,5%	4161	85	4076	121	1,8%	3,0%	0	0,0%	0,0%	121	1,8%	3,0%
Cherbourg-Sud-Est	7352	3014	41,0%	4338	81	4257	133	1,8%	3,1%	0	0,0%	0,0%	133	1,8%	3,1%
Equedreville-Hainneville	17485	6775	38,7%	10710	241	10469	449	2,6%	4,3%	0	0,0%	0,0%	449	2,6%	4,3%
Tourlaville	18006	6915	38,4%	11091	252	10839	400	2,2%	3,7%	0	0,0%	0,0%	400	2,2%	3,7%
Orne															
I	214560														
A	73973	34,5%													
V	140587	65,5%													
B/N	2769	1,3%													
E	137818	64,2%													
Les Verts	4741	2,2%	3,4%												
MEI	515	0,2%	0,4%												
GE	142	0,1%	0,1%												
CAP 21	489	0,2%	0,4%												
Total des écologistes	5887	2,7%	4,3%												

1 Circonscription d'Alençon-Domfront									
	R	% I	% E						
	I	A	%	V	B / N	E	Buard	% I	% E
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Buard	% I	% E
	71444								
I	24328	34,1%							
A	47116	65,9%							
V	993	1,4%							
BIN	46123	64,6%							
E	1037	1,5%	2,2%						
Jean-Paul Buard (LV)	269	0,4%	0,6%						
Mickaël Lemée (MEI)	142	0,2%	0,3%						
Denis POTTIER (GE)	1448	2,0%	3,1%						
Total des écologistes									
2 Circonscription de L'Aigle-Mortagne									
	R	% I	% E						
	I	A	%	V	B / N	E	Buard	% I	% E
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Buard	% I	% E
	69440								
I	24689	35,6%							
A	44751	64,4%							
V	926	1,3%							
BIN	43825	63,1%							
E	1286	1,9%	2,9%						
Sylvie Salaun (LV)	246	0,4%	0,6%						
Roger Geraud (MEI)									

Stéphane Guillemot (Cap 21)

489 0,70% 1,1%

Total des écologistes

2021 2,9% 4,6%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Salaun	% I	% E	Geraud	% I	% E	Guillemot	% I	% E	TE	% I	% E
L'Aigle est	6067	2296	37,8%	3771	89	3682	87	1,4%	2,4%	15	0,2%	0,4%	31	0,5%	0,8%	133	2,2%	3,6%
L'Aigle ouest	6564	2404	36,6%	4160	85	4075	77	1,2%	1,9%	20	0,3%	0,5%	35	0,5%	0,9%	132	2,0%	3,2%
Bazoches-sur-Hoëne	2709	849	31,3%	1860	33	1827	59	2,2%	3,2%	6	0,2%	0,3%	31	1,1%	1,7%	96	3,5%	5,3%
Bellême	4627	1703	36,8%	2924	72	2852	160	3,5%	5,6%	15	0,3%	0,5%	27	0,6%	0,9%	202	4,4%	7,1%
Ferté-Frénél (La)	3092	1054	34,1%	2038	30	2008	32	1,0%	1,6%	12	0,4%	0,6%	31	1,0%	1,5%	75	2,4%	3,7%
Gacé	3223	1129	35,0%	2094	38	2056	40	1,2%	1,9%	9	0,3%	0,4%	17	0,5%	0,8%	66	2,0%	3,2%
Longny-au-Perche	3391	1195	35,2%	2196	40	2156	53	1,6%	2,5%	9	0,3%	0,4%	21	0,6%	1,0%	83	2,4%	3,8%
Merterault	3334	1198	35,9%	2136	24	2112	48	1,4%	2,3%	10	0,3%	0,5%	21	0,6%	1,0%	79	2,4%	3,7%
Montagne-au-Perche	6882	2437	35,4%	4445	99	4346	132	1,9%	3,0%	39	0,6%	0,9%	70	1,0%	1,6%	241	3,5%	5,5%
Moulins-la-Marche	3106	1027	33,1%	2079	28	2051	41	1,3%	2,0%	14	0,5%	0,7%	13	0,4%	0,6%	68	2,2%	3,3%
Nocé	3453	1208	35,0%	2245	50	2195	88	2,5%	4,0%	20	0,6%	0,9%	21	0,6%	1,0%	129	3,7%	5,9%
Pervenchères	3008	1020	33,9%	1988	48	1940	81	2,7%	4,2%	14	0,5%	0,7%	25	0,8%	1,3%	120	4,0%	6,2%
Rémalard	5412	1868	34,5%	3544	1085	2459	124	2,3%	5,0%	21	0,4%	0,9%	48	0,9%	2,0%	193	3,6%	7,8%
Theil (Le)	5476	2060	37,6%	3416	105	3311	109	2,0%	3,3%	19	0,3%	0,6%	33	0,6%	1,0%	161	2,9%	4,9%
Tourouvre	3435	1169	34,0%	2266	38	2228	57	1,7%	2,6%	9	0,3%	0,4%	24	0,7%	1,1%	90	2,6%	4,0%
Vimoutiers	5661	2072	36,6%	3589	62	3527	98	1,7%	2,8%	14	0,2%	0,4%	41	0,7%	1,2%	153	2,7%	4,3%

3 Circonscription d'Argentan-Fiers

R % I % E

I	73676		
A	24956	33,87%	
V	48720	66,13%	
BIN	850	1,15%	
E	47870	64,97%	
Yannick Soubien (LV)	2418	3,3%	5,1%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Soubien	% I	% E
Argentan est	6247	2439	39,0%	3808	62	3746	125	2,0%	3,3%
Argentan ouest	7452	2778	37,3%	4674	83	4591	165	2,2%	3,6%

Athis-de-l'Orne	6080	2064	33,9%	4016	67	3949	505	8,3%	12,8%
Briouze	3496	1100	31,5%	2396	35	2361	107	3,1%	4,5%
Ecouché	4575	1355	29,6%	3220	56	3164	122	2,7%	3,9%
Exmes	2220	687	30,9%	1533	24	1509	53	2,4%	3,5%
Flers nord	9885	3464	35,0%	6421	103	6318	305	3,1%	4,8%
Flers sud	10047	3465	34,5%	6582	130	6452	357	3,6%	5,5%
Messei	5797	1904	32,8%	3893	80	3813	201	3,5%	5,3%
Mortrée	3138	1070	34,1%	2068	28	2040	54	1,7%	2,6%
Putanges-Pont-Ecrepin	3752	1190	31,7%	2562	42	2520	155	4,1%	6,2%
Tinchebray	6615	1997	30,2%	4618	83	4535	171	2,6%	3,8%
Trun	4372	1443	33,0%	2929	57	2872	98	2,2%	3,4%

Annexe 155. Listes départementales de l'Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004

Calvados

N°	NOM	PRENOM	PROFESSION	MANDAT	PARTI
1	LOWY	Josiane		CM de Hérouville Saint-Clair	Les Verts
2	TOURRET	Alain	Avocat	Maire	PRG
3	CHAUCHY	Pascale	Médecin		PRG/Citoyens à Caen
4	VERET	Jean-Luc	Médecin		Les Verts
5	GOSSET	François		CM de Lisieux	Les Verts
6	AUBEY	François		CG et Maire de Mézidon-Canon	PRG
7	LE GOFF	Odile		MA de Touques	PRG
8	BERTOLI	Sébastien	Directeur adjoint d'IME		Pôle Citoyen
9	LANDRE	Nicole	Médecin		Les Verts
10	ANDREU SABATER	Marc		CG et MA de Saint-Germain-de-Tallevende	PRG
11	BREGE	Martine	Présidente du CIDFF		Pôle Citoyen
12	CONDAMINE	Jean-Luc	Médecin		Pôle Citoyen
13	MICHAUX	Sabine	Demandeur d'emploi		Les Verts
14	FRANCOISE	Daniel		Maire de Blainville-sur-Orne	PRG
15	CONTENTIN	Muriel			PRG
16	MARIE	Mickaël	Animateur de secteur agricole		Les Verts
17	GRUENAI	Yvette		CM d'Ifs	Les Verts
18	GILLES	Jean-Marc		Maire de Lion-sur-Mer	PRG
19	JARDIN	Chantal			Pôle Citoyen
20	GUERARD	Johann	Responsable associatif		Les Verts
21	MACAUD	Agnès			Pôle Citoyen
22	LE COUTOUR	Xavier	Professeur		PRG/Citoyens à Caen
23	ANNE	Annie	Directrice d'EMS	CM	Les Verts

Manche

N°	NOM	PRENOM	PROFESSION	MANDAT	PARTI
1	BOSQUET	Daniel		Vice-président de la CUC	Les Verts
2	TOMASETTO	Josiane			PRG
3	DESCHAMPS	Lionel	Retraité		PRG
4	LEFEBVRE	Pascale	Assistante sociale		Les Verts
5	LANGLOIS	Christophe		CM d'Avranches	Pôle Citoyen
6	LELONG	Séverine	Avocate		PRG
7	JOLY	Jean-Marc		MA d'Hémevez	Les Verts
8	LAUNOY	Sylvie		MA d'Equerdreuil-Hainneville	Les Verts
9	VALLEE	Claude		MA de Saussey	PRG
10	JAMES	Agnès	Psychologue		Les Verts
11	MAGALHAES	Jean-Claude		MA de Cherbourg-Octeville	Les Verts
12	DAPILLY	Sophie			Pôle Citoyen
13	DE BRIE	Alain	Agriculteur		PRG
14	MALOREY	Catherine			Pôle Citoyen
15	REGNAULT	Bruno	Médecin		Pôle Citoyen
16	FILLATRE	Annick	Secrétaire à l'Abbaye du Mont		Pôle Citoyen
17	TABRIZI	Joseph	Médecin		PRG
18	ROGER	Véronique		CM de Tourlaville	Les Verts


Orne

N°	NOM	PRENOM	PROFESSION	MANDAT	PARTI
1	SOUBIEN	Yannick		M de Taillebois	Les Verts
2	FIOL	Chantal			Pôle Citoyen
3	JEANTET	Thierry	Directeur d'un réseau européen mutualiste		PRG
4	SAUNION	Audrey			PRG
5	GABORIT	Patrick	Inspecteur du travail		Les Verts
6	RADIGUE-LOUVEL	Brigitte			Les Verts
7	BROSSAUD	Claude		M de La Roche Mabile	PRG
8	LAMARD	Roselyne			PRG
9	HAMON	Michel		CM de Sées	Les Verts
10	WILLERT	Sarah			Pôle Citoyen
11	GONET	Stéphane	CPE		PRG
12	GOMOND	Eveline			Les verts

Annexe 156. Profession de foi de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004

Elections Régionales de Basse-Normandie 21 et 28 Mars 2004

Les VERTS • PARTI RADICAL de GAUCHE • PôLE CITOYEN



Yannick SOUBIEN
Orne

Josiane LOWY
Calvados

Alain TOURRET
Calvados


Daniel BOSQUET
Manche

L'Union pour une
Nouvelle Gauche

HUMANISME - ÉCOLOGIE - SOLIDARITÉ

*Notre union est une Union Chrétienne, Européenne,
Française, pour tous les hommes et les enfants
de la Normandie, pour la solidarité et le progrès.*

Alain Tourret



nos engagements pour la vie des Normands et leur avenir.

Un espoir par l'emploi

- Reconstruire une protection contre la précarité sociale et professionnelle.
- Créer un fonds régional d'investissement.
- Conduire des actions publiques de reclassement et de requalification en lien étroit avec les intercommunalités.
- Renforcer la création et le développement des PME par leur mise en réseau.

15 Millions d'Euros chaque année pour l'emploi avec transformation en CDI des 750 emplois jeunes existant en Région dans le secteur associatif.

Un développement écologique

Nous ne pouvons pas continuer à polluer l'eau, modifier le climat, dilapider les ressources naturelles.

Pour une société où L'ECONOMIE EST AU SERVICE DE L'HOMME :

- Sortir du tout nucléaire.
- Encourager de nouveaux modes de production moins polluants et demandant moins d'énergie, une agriculture sans pesticides... sauver nos abeilles, c'est protéger notre santé !
- Soutenir de nouvelles activités utiles à la qualité de vie dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.
- Accompagner la création d'entreprises innovantes et éthiques.

Priorité à la formation et à la recherche

- Valoriser les savoir-faire des salariés.
- Préparer aux nouveaux métiers.
- Faire de la Région un pôle d'excellence de la recherche.

De la solidarité pour la démocratie

- Consultation régulière des Normands sur les politiques menées.
- Mobilisation par la Région de tous les acteurs, services publics, entreprises, associations... pour la préparation, l'impulsion et l'évaluation d'actions et de politiques locales adaptées.
- Accès aux services publics partout et pour tous : santé, poste, école...
- Partenariat et solidarité avec des régions en développement, notamment en Afrique.

La réunification de la Normandie

- Haute et Basse-Normandie réunies, des atouts exceptionnels :
- Une Région, connue du monde entier depuis le Débarquement de 1944, avec une façade maritime exceptionnelle, alliant pôles industriels et espaces naturels de grande qualité.
 - La 5^{ème} Région de France, à dimension européenne,

Vous serez associés à ce choix par Référendum dans l'année de l'élection.

Désenclaver

- Connecter la ligne Cherbourg - Paris au réseau TGV et aux aéroports internationaux.
- Donner la priorité au transport des marchandises par le rail : une plate-forme multimodale et des accès performants aux ports et aux pôles industriels.
- Créer un port refuge pour les chimiquiers et les pétroliers.
- Développer un réseau de pistes cyclables.

L'éducation et la culture pour tous

- Gratuité des livres scolaires.
- Soutien aux Lycées et à l'Université (bilingue et de dimension européenne).
- Accès aux nouvelles technologies.
- Faire de la culture l'instrument de l'épanouissement de chacun.



LES VERTS



Parti
Radical
de Gauche





Les Verts

ELECTIONS AU CONSEIL GENERAL DU CALVADOS 21 mars 2004



VOTEZ Alain GRUENAI

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Un moment important de notre démocratie se déroule dimanche 21 mars, puis le dimanche suivant, lors de l'élection cantonale. Notre canton, deuxième des 49 cantons du Calvados (22 109 habitants), élit son représentant au Conseil Général du département. Ma première feuille d'information vous a montré l'importance de cette assemblée qui, avec un budget supérieur à celui de la Région, gère l'action sociale et la politique de solidarité avec les personnes âgées, les services de l'enfance, l'aide aux exclus (RMI, RMA). Les collèges, les routes, les ports sont aussi de sa responsabilité.

J'ai voulu, par plusieurs informations, vous montrer l'importance de votre décision. Non seulement pour les orientations à venir du Conseil Général alors que les inégalités sociales et la pauvreté s'accroissent, mais aussi parce que 2004 est le seul moment de vote entre 2002 et 2007. Il sera donc perçu comme un message au gouvernement : si les candidats UDF et UMP l'emportent, M. RAFFARIN et CHIRAC renforceront leur politique réactionnaire de régression sociale. A l'inverse, leur recul montrera la force de la défiance des citoyens. C'est important quand la Sécurité Sociale est menacée de privatisation (dès juillet ?).

Soutenu par :






UNE AUTRE PRATIQUE POLITIQUE EST POSSIBLE

Dans nos rencontres, beaucoup m'ont dit leur absence de confiance dans la politique et dans les élus.

Si, à 55 ans, avec 37 ans d'expérience militante, associative, syndicale, je me présente :

- c'est pour exprimer le langage de vérité : oui, la crise de nos sociétés est profonde et globale : si bon nombre vivent correctement, la misère, l'injustice sociale, l'exclusion sont indignes des conditions attendues au XXI^{ème} siècle dans un pays riche. De plus, nous sommes tous concernés par les pollutions de l'air, de l'eau et les conséquences sur la santé et l'environnement. Ce qui nous renvoie aux causes -les modes de déplacements, l'organisation des espaces de travail, d'habitat, le mode de production, de consommation- qui sont à repenser.
- c'est pour affirmer que la politique peut changer les choses quand les élus le décident et agissent en lien avec les citoyens. Agir pour de meilleures conditions de vie, de logement, d'éducation, de déplacements, d'expression, c'est la politique. Agir n'est pas que l'affaire des élus. Sans vous, ils s'en remettent trop souvent à des bureaux d'étude, pour des choix techniques ou d'assistance, insatisfaisants socialement et écologiquement.

Ma différence avec les autres candidats,

J'ai voulu la faire vivre pendant la campagne électorale qui se termine : vous informer avec clarté, vous présenter les choix possibles, vous donner la possibilité d'être en prise sur les décisions pour faire avancer la justice sociale, les solidarités, la démocratie et l'écologie. Le CONTRAT PARTICIPATIF (réunion à chaque session du Conseil, réseau d'informations sur le canton) n'est pas un coup de bluff électoral, c'est ma proposition pour renouveler la politique par la démocratie active. Ceux qui me connaissent et me soutiennent savent que ma détermination ne varie pas lorsque je m'engage dans une cause, dans une lutte, sur des objectifs d'intérêt général.

Etranger aux manœuvres d'appareils politiques, disponible pour un mandat électif, porteur de vos espoirs, je pense être le seul des candidats capable d'arrêter la spirale qui a mené la gauche à l'échec à Hérouville en 2001, puis dans notre circonscription en 2002, le seul capable de rassembler pour le 2^e temps de l'élection, le 28 mars. **Votez donc utile le 21 mars !**

Ne pensons pas que l'avenir sera facile !

Pour affronter les difficultés à venir, vous aurez besoin de compter sur un élu de proximité. Dans notre canton, pôle majeur au Sud de l'agglomération, les besoins sont criants et réclament un projet unifiant.

Pour faire reculer les inégalités, faciliter les progrès sociaux et culturels, permettre au plus grand nombre de mieux vivre, de se loger, se déplacer, se former, travailler, se cultiver, se détendre dans les meilleures conditions, les personnes compétentes qui se sentent concernées sont nombreuses dans le Canton.

Je vous propose d'être leur trait d'union alors qu'elles s'ignorent trop souvent, le fédérateur de leurs énergies l'artisan des méthodes de travail pour faciliter la réflexion commune, recenser les obstacles, chercher à les contourner, formuler des synthèses d'analyses et de propositions, rendre tout cela public et le porter comme élu pour le concrétiser.

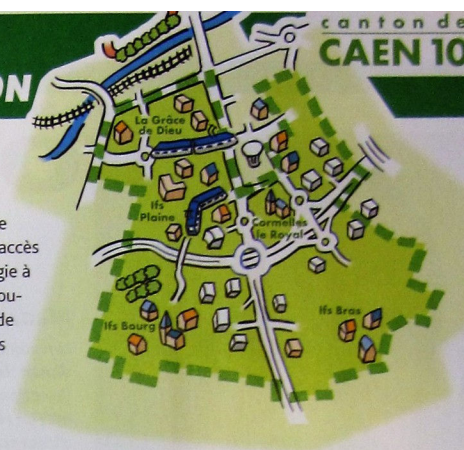
C'est cette candidature d'élu de terrain et de projet que je vous soumetts.

Alain GRUENAI

Pour renouveler la gauche et reconstruire l'espoir !

9, rue de Provence • 14123 IFS • Tél. 06 15 27 57 39 • gruenais@club-internet.fr

D'AUTRES CHOIX POLITIQUES SONT NECESSAIRES POUR LE CANTON



Economie

Les prêts aux entreprises créateurs d'emplois durables, seront soumis à des bilans publics. Au lieu de primes et de cadeaux fiscaux (zone franche) : location de bureaux et d'ateliers relais.

Vigilance sur le R.M.A. : pas de main d'œuvre flexible à bon marché avec l'aide publique : contrôle et suivi des critères par les élus au Conseil Général, les syndicats et les associations de chômeurs.

Lutte contre l'exclusion

Pour une politique volontariste d'insertion et d'accompagnement (contrats formation-qualification, emplois aidés). Aides renforcées au logement, à l'accès aux soins, aux frais d'éducation, aux transports, à la culture. Reconnaissance des droits sociaux des chômeurs, de leurs associations ; des moyens pour un lieu convivial de rencontre et d'entraide.

Un meilleur soutien aux familles en difficulté par une coordination des acteurs éducatifs et sociaux, pour réaliser les projets nécessaires et un bilan régulier.

Place des femmes

Favoriser leurs expressions (ateliers d'écriture, théâtre, vidéo, musiques, formation, parité et prise de parole, alphabétisation des femmes d'origines étrangères), leur organisation (associations de quartiers, lieux de réunion de proximité, garde d'enfants). Attribuer des moyens pour que les femmes victimes de violences retrouvent leur dignité (finances, structures d'accueil et d'information).

Economie solidaire

Par des structures associatives adaptées, aide aux personnes âgées, handicapés, garde d'enfants, activités d'habitat, environnement, culture, par des emplois en C.D.I. aux personnes en difficulté sociale, formation qualifiante.

Politique du 3^e âge

Pour le maintien à domicile de la personne : portage à domicile de repas de qualité qui favorise le lien humain, création de réseaux gérontologiques locaux avec des intervenants professionnels complémentaires.

Pour soulager le conjoint, le proche : création d'une structure d'accueil temporaire et d'accueil de jour.

Jeunes

Limiter le poids des cartables au collège par un double de livres restant en classe. Etudier la faisabilité de « cartables informatiques » avec l'accès des plus démunis à cette technologie à domicile en priorité. Développer le soutien scolaire et l'alphabétisation de familles. Donner la parole aux jeunes dans la vie du canton. Favoriser leurs expressions culturelles : lieux de répétition accessibles.

Energie

Se préparer aux fortes hausses prévisibles des carburants et aux limitations de consommation. Promouvoir la maîtrise et l'efficacité énergétique par une isolation renforcée des bâtiments, la promotion des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse) et repenser l'espace urbain pour limiter les déplacements domicile/travail

Communications

o **Tram et Bus** : Faible coût pour les revenus inférieurs et égaux au SMIC.

Déplacer le parking relais Jean Vilar près du nouveau collège au sud de IFS. Créer des liaisons fréquentes de navettes, ou taxis bus au GPL, avec le terminus tram J. Vilar. Des navettes jusqu'au terminus Grâce-de-Dieu en ouvrant enfin la liaison IFS-Hoguet/Caen Laperrine. Améliorer la desserte de Cormelles. Créer une ligne de bus incluant Cormelles/IFS/Fleury. Des attentes de bus protégées des courants d'air et de l'eau.

o **Vélos** : Des pistes existent, plus que dans d'autres cantons, mais discontinues et très peu fréquentées. Il faudra un volontarisme politique, des mesures incitatives par les collectivités, les administrations, les entreprises et les lieux d'éducation pour créer et animer un vrai réseau d'agglomération (liaison avec les lieux de travail, entre les espaces attractifs, boisés et de repos ; entrées de ville sécurisées ; liaison tram/vélos) ouvert sur le département.

o **Piétons** : Améliorer les circulations entre quartiers, les sécuriser et les valoriser.

Santé

Plus d'ambition et de moyens. Systématiser les dépistages en milieu scolaire (diagnostic santé des jeunes enfants et des pré ados). Soutenir la création de centres de santé.

Associations

Pour ces rouages essentiels de la vie de quartier et de l'action sociale, un engagement financier. Dans le canton, un soutien matériel à la vie associative (local collectif) facilitera l'organisation, la gestion et l'expression, dans le respect de leur indépendance.

Culturel

Aides financières et matérielles à la création. Soutien aux jeunes troupes artistiques. Des lieux de répétitions accessibles dans le Sud de l'agglomération. Valoriser l'archéologie locale.

Environnement

o **Déchets** : Un bilan du plan 2001 doit amener à plus d'ambition et à des mesures concrètes d'éducation et de contrainte avec les entreprises, la distribution, les lieux d'éducation afin de réduire la production de déchets, développer le tri et la valorisation.

o **Air** : La pollution augmente (Déc. 2003 - IFS). Outre les efforts sur les transports collectifs pour diminuer l'usage des voitures et camions, le département doit inciter les entreprises à limiter leurs rejets (déplacements des personnels, parc routier, production).

o **Eau** : Les taux de nitrates sont souvent à la limite de l'acceptable : pour Caen, deux des cinq puits de forage fermés pour mauvaise qualité ; l'atrazine a un taux 2 fois supérieur au taux maximal admissible. Dans le Calvados, 30 % des points d'eau analysés présentent une concentration moyenne annuelle hors norme en nitrate ! L'urgence passe par des efforts financiers redoublés et la limitation des usages d'engrais, désherbants, polluants chimiques.

Désignez un élu de terrain et de proximité

Votez Alain GRUENAI

Annexe 158. Résultats de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004

Basse-Normandie	R	% I	% E						
I	1 030 722								
A	377 609	36,6%							
V	653 113	63,4%							
B / N	33 934	3,3%							
E	619179	60,1%							
Tourret	37048	3,6%	5,98%						
Calvados									
	R	% I	% E						
I	457825								
A	153658	33,6%							
V	304167	66,4%							
B / N	11492	2,5%							
E	292675	63,9%							
Alain Tourret	28214	6,2%	10,4%						
Cantons									
	I	A	%	V	B / N	E	Tourret	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5661	1822	32,19%	3839	207	3632	522	9,2%	14,4%
Balleroy	7294	2809	38,51%	4485	123	4362	266	3,6%	6,1%
Bayeux	14283	5164	36,15%	9119	412	8707	662	4,6%	7,6%
Blangy-le-Château	5201	1806	34,72%	3395	128	3267	234	4,5%	7,2%
Bourguébus	15145	4575	30,21%	10570	301	10269	1683	11,1%	16,4%
Bretteville-sur-Laize	9746	2790	28,63%	6956	311	6645	587	6,0%	8,8%
Cabourg	14949	4837	32,36%	10112	309	9803	599	4,0%	6,1%
Caen 1	10869	3248	29,88%	7621	241	7380	602	5,5%	8,2%
Caen 10	13634	4729	34,69%	8905	295	8610	887	6,5%	10,3%
Caen 2	14586	5098	34,95%	9488	303	9185	777	5,3%	8,5%
Caen 3	10872	3519	32,37%	7353	243	7110	684	6,3%	9,6%
Caen 4	6594	2175	32,98%	4419	122	4297	384	5,8%	8,9%
Caen 5	9447	3548	37,56%	5899	195	5704	707	7,5%	12,4%
Caen 6	8132	2849	35,03%	5283	134	5149	518	6,4%	10,1%
Caen 7	9774	3390	34,68%	6384	170	6214	506	5,2%	8,1%
Caen 8	10863	3500	32,22%	7363	177	7186	554	5,1%	7,7%
Caen 9	7530	2680	35,59%	4850	125	4725	335	4,4%	7,1%
Cambremer	3651	1343	36,78%	2308	68	2240	156	4,3%	7,0%
Caumont L'Eventé	4335	1532	35,34%	2803	157	2646	166	3,8%	6,3%
Condé-sur-Noireau	6059	1995	32,93%	4064	140	3924	709	11,7%	18,1%
Creully	14655	4367	29,80%	10288	346	9942	816	5,6%	8,2%
Douvres	17108	5637	32,95%	11471	329	11142	1158	6,8%	10,4%
Dozulé	10953	3619	33,04%	7334	287	7047	403	3,7%	5,7%
Evrecy	14194	3982	28,05%	10212	334	9878	1249	8,8%	12,6%
Falaise nord	7880	2451	31,10%	5429	229	5200	418	5,3%	8,0%
Falaise sud	6551	2367	36,13%	4184	138	4046	238	3,6%	5,9%
Honfleur	11427	4455	38,99%	6972	242	6730	423	3,7%	6,3%
Isigny-sur-Mer	7775	3050	39,23%	4725	154	4571	122	1,6%	2,7%

Le Bénv-Bocage	6030	2094	34,73%	3936	162	3774	676	11,2%	17,9%
Lisieux 1	9227	3426	37,13%	5801	215	5586	397	4,3%	7,1%
Lisieux 2	8121	3089	38,04%	5032	177	4855	415	5,1%	8,5%
Lisieux 3	9281	3448	37,15%	5833	253	5580	514	5,5%	9,2%
Livarot	4934	1490	30,20%	3444	149	3295	216	4,4%	6,6%
Mézidon	7367	2496	33,88%	4871	165	4706	882	12,0%	18,7%
Morteaux-Coulibœuf	3594	1184	32,94%	2410	77	2333	154	4,3%	6,6%
Orbec	6685	2411	36,07%	4274	170	4104	240	3,6%	5,8%
Ouistreham	16620	5749	34,59%	10871	313	10558	1061	6,4%	10,0%
Pont-L'Evêque	7254	2673	36,85%	4581	230	4351	198	2,7%	4,6%
Ryes	8655	3024	34,94%	5631	189	5442	294	3,4%	5,4%
Saint-Pierre-sur-Dives	5593	2078	37,15%	3515	123	3392	349	6,2%	10,3%
Saint Sever	5580	1868	33,48%	3712	180	3532	511	9,2%	14,5%
Thury Harcourt	6787	2020	29,76%	4767	131	4636	804	11,8%	17,3%
Tilly sur Seulles	10868	3164	29,11%	7704	231	7473	467	4,3%	6,2%
Trévières	5252	1824	34,73%	3428	129	3299	159	3,0%	4,8%
Troan	15985	5259	32,90%	10726	338	10388	964	6,0%	9,3%
Trouville / Mer	16051	6139	38,25%	9912	341	9571	488	3,0%	5,1%
Vassy	4149	1356	32,68%	2793	142	2651	415	10,0%	15,7%
Villers Bocage	7171	2372	33,08%	4799	175	4624	561	7,8%	12,1%
Vire	13453	3157	23,47%	10296	1382	8914	2084	15,5%	23,4%

Manche	R	% I	% E
I	359493		
A	143705	40,0%	
V	215788	60,0%	
B / N	14279	4,0%	
E	201509	56,1%	
Alain Turret	13057	3,6%	6,5%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Touret	% I	% E
Avranches	14118	5745	40,69%	8373	591	7782	654	4,6%	8,4%
Barenton	2596	1186	45,69%	1410	160	1250	80	3,1%	6,4%
Barneville-Carteret	5979	2173	36,34%	3806	219	3587	201	3,4%	5,6%
Beaumont-Hague	7939	2863	36,06%	5076	267	4809	286	3,6%	5,9%
Brécey	4503	1398	31,05%	3105	350	2755	162	3,6%	5,9%
Bréhal	8405	3044	36,22%	5361	478	4883	342	4,1%	7,0%
Bricquebec	7910	3208	40,56%	4702	307	4395	237	3,0%	5,4%
Canisy	5025	1967	39,14%	3058	185	2873	176	3,5%	6,1%
Carentan	8861	3512	39,63%	5349	342	5007	301	3,4%	6,0%
Cerisy-la-Salle	4073	1663	40,83%	2410	177	2233	139	3,4%	6,2%
Cherbourg nord-ouest	6955	2855	41,05%	4100	138	3962	224	3,2%	5,7%
Cherbourg sud-ouest	12140	5140	42,34%	7000	316	6684	385	3,2%	5,8%
Cherbourg sud-est	7112	3114	43,79%	3998	185	3813	201	2,8%	5,3%
Coutances	8547	3462	40,51%	5085	328	4757	476	5,6%	10,0%
Ducey	5084	2136	42,01%	2948	245	2703	195	3,8%	7,2%
Equeurdreville-Hainneville	17729	7368	41,56%	10361	558	9803	740	4,2%	7,5%

Gavray	4059	1547	38,11%	2512	157	2355	135	3,3%	5,7%
Granville	18396	7642	41,54%	10754	482	10272	790	4,3%	7,7%
Haye du Puits (La)	6184	2199	35,56%	3985	266	3719	197	3,2%	5,3%
Haye-Pesnel (La)	5005	1957	39,10%	3048	183	2865	151	3,0%	5,3%
Isigny-le-Buat	2451	530	21,62%	1921	171	1750	103	4,2%	5,9%
Juvigny-le-Tertre	2056	643	31,27%	1413	233	1180	43	2,1%	3,6%
Lessay	7265	3265	44,94%	4000	229	3771	183	2,5%	4,9%
Marigny	5109	2088	40,87%	3021	197	2824	183	3,6%	6,5%
Montebourg	4887	2246	45,96%	2641	123	2518	166	3,4%	6,6%
Montmartin-sur-Mer	6405	2609	40,73%	3796	201	3595	293	4,6%	8,2%
Mortain	5065	2270	44,82%	2795	282	2513	176	3,5%	7,0%
Percy	3982	1313	32,97%	2669	308	2361	122	3,1%	5,2%
Périers	4625	1572	33,99%	3053	241	2812	150	3,2%	5,3%
Pieux (Les)	9045	4142	45,79%	4903	233	4670	277	3,1%	5,9%
Pontorson	5150	1768	34,33%	3382	255	3127	199	3,9%	6,4%
Quettehou	7255	3466	47,77%	3789	196	3593	182	2,5%	5,1%
Saint-Clair-sur-Elle	5600	2551	45,55%	3049	191	2858	174	3,1%	6,1%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8964	3991	44,52%	4973	488	4485	332	3,7%	7,4%
Saint-James	5350	1732	32,37%	3618	340	3278	223	4,2%	6,8%
Saint-Jean-de-Daye	4844	1713	35,36%	3131	237	2894	150	3,1%	5,2%
Saint-Lô est	9615	3884	40,40%	5731	274	5457	408	4,2%	7,5%
Saint-Lô ouest	9616	3457	35,95%	6159	307	5852	430	4,5%	7,3%
Saint-Malo-de-la-Lande	7819	2765	35,36%	5054	398	4656	357	4,6%	7,7%
Sainte-Mère-Eglise	5840	2215	37,93%	3625	187	3438	155	2,7%	4,5%
Saint-Pierre-Eglise	6705	2525	37,66%	4180	263	3917	223	3,3%	5,7%
Saint-Pois	2398	1019	42,49%	1379	114	1265	84	3,5%	6,6%
Saint-Sauveur-Lendelin	4198	1744	41,54%	2454	176	2278	143	3,4%	6,3%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4959	2393	48,26%	2566	121	2445	132	2,7%	5,4%
Sartilly	5553	2228	40,12%	3325	181	3144	231	4,2%	7,3%
Sourdeval	3952	1114	28,19%	2838	261	2577	192	4,9%	7,5%
Teilleul (Le)	2640	989	37,46%	1651	243	1408	71	2,7%	5,0%
Tessy-sur-Vire	4148	1605	38,69%	2543	217	2326	100	2,4%	4,3%
Torigni-sur-Vire	9057	3110	34,34%	5947	522	5425	327	3,6%	6,0%
Valognes	9993	4165	41,68%	5828	335	5493	416	4,2%	7,6%
Villedieu-les-Poëles	6226	2552	40,99%	3674	363	3311	181	2,9%	5,5%
Tourlaville	18101	7862	43,43%	10239	458	9781	579	3,2%	5,9%

Préfecture de la Manche

Orne	R	% I	% E						
I	213404								
A	80246	37,6%							
V	133158	62,4%							
B / N	8163	3,8%							
E	124995	58,6%							
Alain Tourret	8834	4,1%	7,1%						

Cantons : **I** **A** **%** **V** **B / N** **E** **Tourret** **% I** **% E**

Alençon 1	14353	5550	38,7%	8803	425	8378	639	4,5%	7,6%
Alençon 2	7604	3261	42,9%	4343	159	4184	335	4,4%	8,0%
Alençon 3	9533	3380	35,5%	6153	326	5827	367	3,8%	6,3%
Argentan est	6121	2537	41,4%	3584	198	3386	194	3,2%	5,7%
Argentan ouest	7286	2764	37,9%	4522	309	4213	278	3,8%	6,6%
Athis-de-l'Orne	6002	2096	34,9%	3906	192	3714	630	10,5%	17,0%
Bazoches-sur-Heône	2700	1084	40,1%	1616	70	1546	97	3,6%	6,3%
Bellême	4543	1666	36,7%	2877	222	2655	205	4,5%	7,7%
Briouze	3533	1152	32,6%	2381	159	2222	172	4,9%	7,7%
Carrouges	3820	1260	33,0%	2560	224	2336	119	3,1%	5,1%
Courtomer	2211	823	37,2%	1388	79	1309	73	3,3%	5,6%
Domfront	8311	3180	38,3%	5131	440	4691	315	3,8%	6,7%
Ecouché	4567	1679	36,8%	2888	170	2718	153	3,4%	5,6%
Exmes	2223	648	29,1%	1575	96	1479	78	3,5%	5,3%
Ferté-Frênel (La)	3127	1257	40,2%	1870	96	1774	79	2,5%	4,5%
Ferté-Macé (La)	7707	2897	37,6%	4810	332	4478	326	4,2%	7,3%
Flers nord	9921	3654	36,8%	6267	356	5911	531	5,4%	9,0%
Flers sud	9994	3542	35,4%	6452	411	6041	511	5,1%	8,5%
Gacé	3179	1392	43,8%	1787	98	1689	99	3,1%	5,9%
Juvigny-sous-Andaine	5447	1783	32,7%	3664	312	3352	195	3,6%	5,8%
Laigle est	6141	2683	43,7%	3458	165	3293	204	3,3%	6,2%
Laigle ouest	6482	2407	37,1%	4075	235	3840	279	4,3%	7,3%
Longny-au-Perche	3356	1267	37,8%	2089	170	1919	110	3,3%	5,7%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3591	1415	39,4%	2176	119	2057	104	2,9%	5,1%
Merlerault (Le)	3398	1173	34,5%	2225	162	2063	106	3,1%	5,1%
Messei	5877	2145	36,5%	3732	250	3482	261	4,4%	7,5%
Mortagne-au-Perche	6823	3269	47,9%	3554	188	3366	259	3,8%	7,7%
Mortrée	3150	984	31,2%	2166	113	2053	103	3,3%	5,0%
Moulins-la-Marche	3100	1074	34,6%	2026	126	1900	92	3,0%	4,8%
Nocé	3531	1405	39,8%	2126	98	2028	157	4,4%	7,7%
Passais	3060	925	30,2%	2135	206	1929	91	3,0%	4,7%
Pervençhères	3046	1088	35,7%	1958	177	1781	106	3,5%	6,0%
Putanges	3732	1339	35,9%	2393	109	2284	188	5,0%	8,2%
Rémalards	5327	2130	40,0%	3197	151	3046	183	3,4%	6,0%
Sées	5280	2194	41,6%	3086	147	2939	204	3,9%	6,9%
Theil (Le)	5368	2087	38,9%	3281	326	2955	217	4,0%	7,3%
Tinchebray	6578	2066	31,4%	4512	283	4229	300	4,6%	7,1%
Tourouvre	3461	1403	40,5%	2058	104	1954	103	3,0%	5,3%
Trun	4310	1590	36,9%	2720	143	2577	144	3,3%	5,6%
Vimoutiers	5611	1997	35,6%	3614	217	3397	227	4,0%	6,7%

Annexe 159. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 21 mars 2004

Basse-Normandie				R	% I	% E								
I				486652										
A				175894	36,1%									
V				310758	63,9%									
B / N				14934	3,1%									
E				295824	60,8%									
Les Verts				5070	1,0%	1,7%								
Calvados				R	% I	% E								
I				205701										
A				75530	36,7%									
V				130171	63,3%									
B / N				5621	4,3%									
E				124550	95,7%									
Les Verts				2720	1,3%	2,2%								
MEI				241	0,1%	0,2%								
Total des écologistes				2961	1,4%	2,4%								
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E	MEI	R	% I	% E
Aunay-sur-Odon	5661	1921	33,9%	3740	199	3541	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Balleroy	7315	2877	39,3%	4438	200	4238	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Bayeux	14280	5590	39,1%	8690	335	8355	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Bourguébus	15145	5091	33,6%	10054	499	9555	Giloire	1086	7,2%	11,4%	/	0	0,0%	0,0%
Bretteville-sur-Laize	9745	3148	32,3%	6597	367	6230	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 1	14007	4887	34,9%	9120	291	8829	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 3	10871	4197	38,6%	6674	161	6513	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 4	6594	2672	40,5%	3922	110	3812	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 5	9447	3933	41,6%	5514	196	5318	Yem	521	5,5%	9,8%	/	0	0,0%	0,0%
Caen 10	13634	5200	38,1%	8434	360	8074	Gruenais	1113	8,2%	13,8%	/	0	0,0%	0,0%
Cambremer	3661	1301	35,5%	2360	87	2273	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Caumont-L'Eventé	4335	1573	36,3%	2762	136	2626	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Condé-sur-Noireau	6059	1927	31,8%	4132	161	3971	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Creully	14722	4963	33,7%	9759	373	9386	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Dozulé	10952	3892	35,5%	7060	306	6754	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Falaise-Nord	7879	2621	33,3%	5258	198	5060	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Falaise-Sud	6550	2622	40,0%	3928	194	3734	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Le-Bény-Bocage	6029	2114	35,1%	3915	170	3745	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Lisieux 1	9226	3364	36,5%	5862	252	5610	/	0	0,0%	0,0%	Angelini	241	2,6%	4,3%
Lisieux 2	8121	3342	41,2%	4779	256	4523	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Lisieux 3	9280	3772	40,6%	5508	397	5111	/		0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Livarot	4934	1727	35,0%	3207	133	3074	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%
Pont-L'Evêque	7254	2796	38,5%	4458	240	4218	/	0	0,0%	0,0%	/	0	0,0%	0,0%

Ministère de l'Intérieur

Manche	R	% I	% E
I	173202		
A	62927	36,3%	
V	110275	63,7%	
B / N	5465	3,2%	
E	104840	60,5%	
Les Verts	1298	0,7%	1,2%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Barneville-Carteret	5979	2101	35,1%	3878	135	3743	/	0	0,0%	0,0%
Beaumont-Hague	7939	2808	35,4%	5131	326	4805	/	0	0,0%	0,0%
Brécey	4503	1389	30,8%	3114	277	2837	/	0	0,0%	0,0%
Bréhal	8405	2996	35,6%	5409	227	5182	/	0	0,0%	0,0%
Bricquebec	7705	2963	38,5%	4742	197	4545	/	0	0,0%	0,0%
Carentan	8861	3448	38,9%	5413	198	5215	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg sud-est	7112	3155	44,4%	3957	144	3813	/	0	0,0%	0,0%
Coutances	8547	3300	38,6%	5247	256	4991	/	0	0,0%	0,0%
Equeurdreville-Hainneville	17729	7340	41,4%	10389	386	10003	Bosquet	882	5,0%	8,8%
Haye du Puits (la)	6184	2170	35,1%	4014	176	3838	/	0	0,0%	0,0%
Isigny-le-Buat	2451	517	21,1%	1934	56	1878	/	0	0,0%	0,0%
Juvigny-le-Tertre	2056	642	31,2%	1414	113	1301	/	0	0,0%	0,0%
Percy	4002	1338	33,4%	2664	185	2479	/	0	0,0%	0,0%
Périers	4625	1497	32,4%	3128	119	3009	/	0	0,0%	0,0%
Pontorson	5150	1693	32,9%	3457	272	3185	/	0	0,0%	0,0%
Saint-James	5260	1615	30,7%	3645	161	3484	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Jean-de-Daye	4844	1698	35,1%	3146	135	3011	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Lô ouest	9616	3402	35,4%	6214	231	5983	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Malo-de-la-Lande	7819	2772	35,5%	5047	328	4719	/	0	0,0%	0,0%
Sainte-Mère-Eglise	5840	2163	37,0%	3677	170	3507	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Pierre-Eglise	6704	2467	36,8%	4237	164	4073	/	0	0,0%	0,0%
Sourdeval	3952	1039	26,3%	2913	120	2793	/	0	0,0%	0,0%
Teilleul (Le)	2640	948	35,9%	1692	188	1504	/	0	0,0%	0,0%
Torigni-sur-Vire	9057	3053	33,7%	6004	385	5619	/	0	0,0%	0,0%
Valognes	9993	4023	40,3%	5970	287	5683	Joly	416	4,2%	7,3%
Villedieu-les-Poêles	6229	2390	38,4%	3839	229	3610	/	0	0,0%	0,0%

Orne	R	% I	% E
I	107749		
A	37437	34,7%	
V	70312	65,3%	
B / N	3878	3,6%	
E	66434	61,7%	
Les Verts	1052	1,0%	1,6%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Alençon 3	9533	3352	35,2%	6181	189	5992	/	0	0,0%	0,0%
Argentan ouest	7286	2796	38,4%	4490	251	4239	/	0	0,0%	0,0%

Bellême	4543	1630	35,9%	2913	123	2790	/	0	0,0%	0,0%
Briouze	3532	1126	31,9%	2406	118	2288	/	0	0,0%	0,0%
Carrouges	3820	1251	32,7%	2569	296	2273	/	0	0,0%	0,0%
Domfront	8311	3020	36,3%	5291	368	4923	/	0	0,0%	0,0%
Exmes	2205	623	28,3%	1582	68	1514	/	0	0,0%	0,0%
Flers nord	9931	3672	37,0%	6259	253	6006	Lepinay	490	4,9%	8,2%
Flers sud	9994	3514	35,2%	6480	749	5731	Bertoli	0	0,0%	0,0%
Juvigny-sous-Andaine	5447	1746	32,1%	3701	198	3503	/	0	0,0%	0,0%
L'Aigle-Ouest	6482	2371	36,6%	4111	127	3984	/	0	0,0%	0,0%
Longny-au-Perche	3356	1244	37,1%	2112	133	1979	/	0	0,0%	0,0%
Merlerault (Le)	3396	1098	32,3%	2298	73	2225	/	0	0,0%	0,0%
Mortrée	3150	955	30,3%	2195	75	2120	/	0	0,0%	0,0%
Moulins-la-Marche	3100	1067	34,4%	2033	158	1875	/	0	0,0%	0,0%
Passais-la-Conception	3060	911	29,8%	2149	114	2035	/	0	0,0%	0,0%
Pervençères	3046	1097	36,0%	1949	103	1846	/	0	0,0%	0,0%
Theil (Le)	5368	2025	37,7%	3343	162	3181	Volcker	335	6,2%	10,5%
Tinchebray	6578	2031	30,9%	4547	174	4373	/	0	0,0%	0,0%
Vimoutiers	5611	1908	34,0%	3703	146	3557	Herve	227	4,0%	6,4%

Annexe 160. Résultats de la liste Verte menée par Hélène Flautre dans la circonscription Nord-Ouest lors des élections européennes du 13 juin 2004

Basse-Normandie		R	% I	% E						
I		1033281								
A		530291	51,3%							
V		502990	48,7%							
B /N		76298	7,4%							
E		426692	41,3%							
Hélène Flautre		31331	3,0%	7,3%						
Calvados		R	% I	% E						
I		459099								
A		259781	56,6%							
V		199318	43,4%							
B /N		5840	2,9%							
E		193478	97,1%							
Hélène Flautre		15900	3,5%	8,2%						
Cantons	I	A	% I	V	B /N	E	Flautre	% I	% E	
Aunay-sur-Odon	5673	3487	61,5%	2186	106	2080	183	3,2%	8,8%	
Balleroy	7319	4506	61,6%	2813	87	2726	173	2,4%	6,3%	
Bayeux	14309	8454	59,1%	5855	157	5698	420	2,9%	7,4%	
Blangy-le-Château	5214	2873	55,1%	2341	73	2268	169	3,2%	7,5%	
Bourguébus	15208	8630	56,7%	6578	196	6382	524	3,4%	8,2%	
Bretteville-sur-Laize	9780	5413	55,3%	4367	145	4222	265	2,7%	6,3%	
Cabourg	14971	8337	55,7%	6634	161	6473	425	2,8%	6,6%	
Caen 1	10895	5498	50,5%	5397	91	5306	601	5,5%	11,3%	
Caen 10	13689	8118	59,3%	5571	144	5427	547	4,0%	10,1%	
Caen 2	14639	8439	57,6%	6200	168	6032	682	4,7%	11,3%	
Caen 3	10878	5623	51,7%	5255	88	5167	589	5,4%	11,4%	
Caen 4	6614	3430	51,9%	3184	49	3135	333	5,0%	10,6%	
Caen 5	9489	5774	60,8%	3715	88	3627	588	6,2%	16,2%	
Caen 6	8132	4510	55,5%	3622	65	3557	463	5,7%	13,0%	
Caen 7	9781	5642	57,7%	4139	114	4025	359	3,7%	8,9%	
Caen 8	10870	5741	52,8%	5129	93	5036	610	5,6%	12,1%	
Caen 9	7537	4270	56,7%	3267	75	3192	362	4,8%	11,3%	
Cambremer	3664	1957	53,4%	1707	46	1661	125	3,4%	7,5%	
Caumont-L'Eventé	4365	2736	62,7%	1629	66	1563	105	2,4%	6,7%	
Condé-sur-Noireau	6065	3476	57,3%	2589	112	2477	171	2,8%	6,9%	
Creully	14712	7723	52,5%	6989	141	6848	672	4,6%	9,8%	
Douvres	17183	9359	54,5%	7824	161	7663	800	4,7%	10,4%	
Dozulé	10992	6212	56,5%	4780	142	4638	251	2,3%	5,4%	
Evrecy	14254	7575	53,1%	6679	217	6462	691	4,8%	10,7%	
Falaise nord	7896	4369	55,3%	3527	118	3409	234	3,0%	6,9%	
Falaise sud	6560	3926	59,8%	2634	77	2557	166	2,5%	6,5%	
Honfleur	11470	6864	59,8%	4606	120	4486	296	2,6%	6,6%	
Isigny-sur-Mer	7778	4726	60,8%	3052	94	2958	93	1,2%	3,1%	
Le Bény-Bocage	6062	3630	59,9%	2432	126	2306	155	2,6%	6,7%	

Lisieux 1	9250	5142	55,6%	4108	120	3988	245	2,6%	6,1%
Lisieux 2	8133	4978	61,2%	3155	89	3066	178	2,2%	5,8%
Lisieux 3	9291	5265	56,7%	4026	133	3893	237	2,6%	6,1%
Livarot	4967	2939	59,2%	2028	98	1930	137	2,8%	7,1%
Mézidon-Canon	7389	4180	56,6%	3209	103	3106	200	2,7%	6,4%
Morteaux-Coulibœuf	3591	1929	53,7%	1662	63	1599	86	2,4%	5,4%
Orbec	6719	3922	58,4%	2797	71	2726	159	2,4%	5,8%
Ouistreham	16675	9566	57,4%	7109	167	6942	636	3,8%	9,2%
Pont-L'Evêque	7288	4236	58,1%	3052	112	2940	184	2,5%	6,3%
Ryes	8668	4883	56,3%	3785	101	3684	233	2,7%	6,3%
Saint-Pierre-sur-Dives	5619	3199	56,9%	2420	83	2337	152	2,7%	6,5%
Saint-Sever-Calvados	5587	3214	57,5%	2373	136	2237	147	2,6%	6,6%
Thury-Harcourt	6810	3610	53,0%	3200	106	3094	232	3,4%	7,5%
Tilly-sur-Seulles	10920	5979	54,8%	4941	149	4792	364	3,3%	7,6%
Trévières	5268	2879	54,7%	2389	71	2318	122	2,3%	5,3%
Troan	16035	9133	57,0%	6902	225	6677	422	2,6%	6,3%
Trouville-sur-Mer	16056	9126	56,8%	6930	177	6753	374	2,3%	5,5%
Vassy	4166	2395	57,5%	1771	98	1673	95	2,3%	5,7%
Villers Bocage	7203	4098	56,9%	3105	135	2970	261	3,6%	8,8%
Vire	13465	7810	58,0%	5655	283	5372	384	2,9%	7,1%

Manche	R	% I	% E
I	360120		
A	149330	41,5%	
V	210790	58,5%	
B / N	66956	18,6%	
E	143834	39,9%	
Hélène Flautre	9292	2,6%	6,5%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Flautre	% I	% E
Avranches	14162	8140	57,5%	6022	207	5815	383	2,7%	6,6%
Barenton	2602	1538	59,1%	1064	77	987	25	1,0%	2,5%
Barneville-Carteret	5974	3339	55,9%	2635	69	2566	146	2,4%	5,7%
Beaumont-Hague	7978	4517	56,6%	3461	103	3358	258	3,2%	7,7%
Brécey	4507	2685	59,6%	1822	119	1703	95	2,1%	5,6%
Bréhal	8422	4848	57,6%	3574	151	3423	258	3,1%	7,5%
Bricquebec	7938	4980	62,7%	2958	101	2857	163	2,1%	5,7%
Canisy	5050	2946	58,3%	2104	87	2017	163	3,2%	8,1%
Carentan	8870	5457	61,5%	3413	103	3310	158	1,8%	4,8%
Cerisy-la-Salle	4064	2299	56,6%	1765	87	1678	107	2,6%	6,4%
Cherbourg nord-ouest	6959	3886	55,8%	3073	55	3018	235	3,4%	7,8%
Cherbourg sud-ouest	12162	7311	60,1%	4851	103	4748	270	2,2%	5,7%
Cherbourg sud-est	7120	4382	61,5%	2738	48	2690	211	3,0%	7,8%
Coutances	8556	4935	57,7%	3621	120	3501	297	3,5%	8,5%
Ducey	5099	2968	58,2%	2131	117	2014	145	2,8%	7,2%
Equeurdreville-Hainneville	17769	10931	61,5%	6838	173	6665	459	2,6%	6,9%
Gavray	4074	2313	56,8%	1761	84	1677	108	2,7%	6,4%
Granville	18386	9984	54,3%	8402	206	8196	632	3,4%	7,7%

Haye du Puits (La)	6203	3533	57,0%	2670	95	2575	124	2,0%	4,8%
Haye-Pesnel (La)	5003	2774	55,4%	2229	106	2123	116	2,3%	5,5%
Isigny-le-Buat	2433	1335	54,9%	1098	69	1029	46	1,9%	4,5%
Juvigny-le-Tertre	2059	1201	58,3%	858	61	797	27	1,3%	3,4%
Lessay	7279	4366	60,0%	2913	108	2805	124	1,7%	4,4%
Marigny	5139	3065	59,6%	2074	83	1991	124	2,4%	6,2%
Montebourg	4893	2881	58,9%	2012	56	1956	115	2,4%	5,9%
Montmartin-sur-Mer	6405	3548	55,4%	2857	102	2755	242	3,8%	8,8%
Mortain	5036	2975	59,1%	2061	123	1938	96	1,9%	5,0%
Percy	3985	2320	58,2%	1665	88	1577	63	1,6%	4,0%
Périers	4639	2717	58,6%	1922	80	1842	97	2,1%	5,3%
Pieux (Les)	9072	5465	60,2%	3607	94	3513	204	2,2%	5,8%
Pontorson	5155	2974	57,7%	2181	83	2098	83	1,6%	4,0%
Quettehou	7252	4417	60,9%	2835	80	2755	148	2,0%	5,4%
Saint-Clair-sur-Elle	5619	3423	60,9%	2196	86	2110	147	2,6%	7,0%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8975	5355	59,7%	3620	231	3389	195	2,2%	5,8%
Saint-James	5357	3208	59,9%	2149	127	2022	102	1,9%	5,0%
Saint-Jean-de-Daye	4852	2922	60,2%	1930	75	1855	96	2,0%	5,2%
Saint-Lô est	9616	5579	58,0%	4037	111	3926	389	4,0%	9,9%
Saint-Lô ouest	9631	5225	54,3%	4406	124	4282	397	4,1%	9,3%
Saint-Malo-de-la-Lande	7835	4322	55,2%	3513	108	3405	229	2,9%	6,7%
Sainte-Mère-Eglise	5858	3334	56,9%	2524	78	2446	99	1,7%	4,0%
Saint-Pierre-Eglise	6725	3947	58,7%	2778	85	2693	194	2,9%	7,2%
Saint-Pois	2388	1396	58,5%	992	61	931	30	1,3%	3,2%
Saint-Sauveur-Lendelin	4204	2413	57,4%	1791	83	1708	130	3,1%	7,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	4969	3043	61,2%	1926	59	1867	101	2,0%	5,4%
Sartilly	5562	2922	52,5%	2640	84	2556	181	3,3%	7,1%
Sourdeval	3954	2322	58,7%	1632	118	1514	69	1,7%	4,6%
Teilleul (Le)	2643	1624	61,4%	1019	80	939	35	1,3%	3,7%
Tessy-sur-Vire	4165	2338	56,1%	1827	93	1734	114	2,7%	6,6%
Torigni-sur-Vire	9075	5561	61,3%	3514	188	3326	198	2,2%	6,0%
Valognes	10017	6089	60,8%	3928	106	3822	286	2,9%	7,5%
Villedieu-les-Poëles	6252	3813	61,0%	2439	141	2298	119	1,9%	5,2%
Tourlaville	18178	10924	60,1%	7254	220	7034	459	2,5%	6,5%

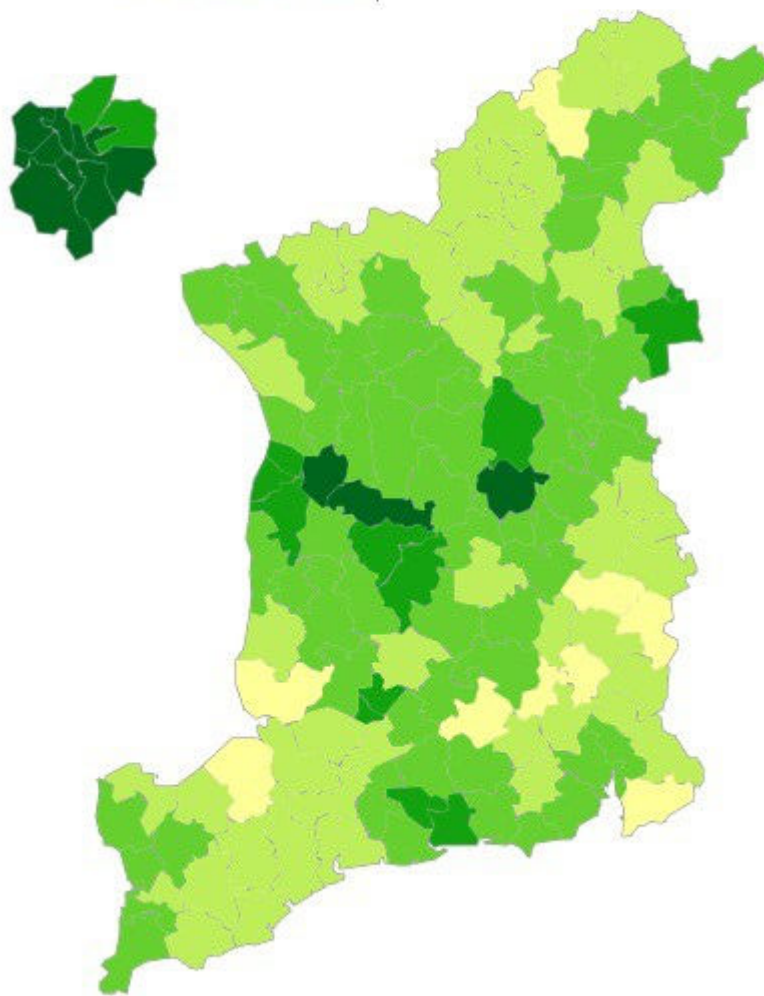
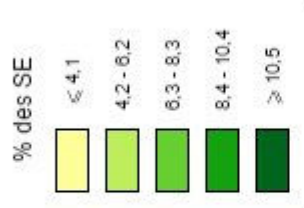
Orne	R	% I	% E
I	214062		
A	121180	56,6%	
V	92882	43,4%	
B / N	3502	1,6%	
E	89380	41,8%	
Hélène Flautre	6139	2,9%	6,9%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Flautre	% I	% E
Alençon 1	14449	8123	56,2%	6326	195	6131	532	3,7%	8,7%
Alençon 2	7603	4390	57,7%	3213	98	3115	293	3,9%	9,4%
Alençon 3	9548	5235	54,8%	4313	138	4175	320	3,4%	7,7%
Argentan est	6129	3631	59,2%	2498	91	2407	131	2,1%	5,4%

Argentan ouest	7297	4338	59,4%	2959	111	2848	211	2,9%	7,4%
Athis-de-l'Orne	6026	3270	54,3%	2756	123	2633	329	5,5%	12,5%
Bazoches-sur-Heône	2723	1489	54,7%	1234	28	1206	89	3,3%	7,4%
Bellême	4547	2638	58,0%	1909	88	1821	125	2,7%	6,9%
Briouze	3531	1940	54,9%	1591	86	1505	97	2,7%	6,4%
Carrouges	3841	1998	52,0%	1843	81	1762	128	3,3%	7,3%
Courtomer	2230	1130	50,7%	1100	33	1067	68	3,0%	6,4%
Domfront	8338	4996	59,9%	3342	161	3181	196	2,4%	6,2%
Ecouché	4565	2375	52,0%	2190	105	2085	131	2,9%	6,3%
Exmes	2235	1195	53,5%	1040	42	998	68	3,0%	6,8%
Ferté-Frênel (La)	3142	1734	55,2%	1408	45	1363	72	2,3%	5,3%
Ferté-Macé (La)	7733	4256	55,0%	3477	149	3328	231	3,0%	6,9%
Flers nord	9950	5714	57,4%	4236	141	4095	294	3,0%	7,2%
Flers sud	10002	5683	56,8%	4319	141	4178	328	3,3%	7,9%
Gacé	3186	1818	57,1%	1368	46	1322	72	2,3%	5,4%
Juvigny-sous-Andaine	5458	3122	57,2%	2336	108	2228	136	2,5%	6,1%
Laigle est	6180	3524	57,0%	2656	79	2577	147	2,4%	5,7%
Laigle ouest	6491	3677	56,6%	2814	99	2715	150	2,3%	5,5%
Longny-au-Perche	3385	1894	56,0%	1491	38	1453	77	2,3%	5,3%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3593	2011	56,0%	1582	56	1526	82	2,3%	5,4%
Merlerault (Le)	3400	1955	57,5%	1445	54	1391	62	1,8%	4,5%
Messei	5885	3488	59,3%	2397	118	2279	151	2,6%	6,6%
Mortagne-au-Perche	6823	4067	59,6%	2756	88	2668	173	2,5%	6,5%
Mortrée	3164	1813	57,3%	1351	59	1292	81	2,6%	6,3%
Moulins-la-Marche	3125	1703	54,5%	1422	58	1364	76	2,4%	5,6%
Nocé	3542	2016	56,9%	1526	52	1474	103	2,9%	7,0%
Passais	3074	1889	61,5%	1185	58	1127	61	2,0%	5,4%
Pervençères	3057	1725	56,4%	1332	37	1295	78	2,6%	6,0%
Putanges	3767	1925	51,1%	1842	75	1767	157	4,2%	8,9%
Rémalards	5351	2910	54,4%	2441	85	2356	122	2,3%	5,2%
Sées	5307	2999	56,5%	2308	74	2234	136	2,6%	6,1%
Theil (Le)	5376	3230	60,1%	2146	100	2046	150	2,8%	7,3%
Tinchebray	6601	3760	57,0%	2841	135	2706	194	2,9%	7,2%
Tourouvre	3475	1840	52,9%	1635	59	1576	64	1,8%	4,1%
Trun	4313	2343	54,3%	1970	78	1892	102	2,4%	5,4%
Vimoutiers	5620	3336	59,4%	2284	90	2194	122	2,2%	5,6%

Annexe 161. Carte de résultats de la liste Verte menée par Héliène Flautre dans la circonscription Nord-Ouest lors des élections européennes du 13 juin 2004

Résultats de la liste Verte
d'Héliène Flautre lors des
élections européennes du 13
juin 2004



Annexe 162. Le programme environnementale de la candidate Verte lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007

1. Permettre à chacun de consommer moins et de consommer mieux
2. Dépenser moins pour sa voiture en prenant les transports en commun, pour son chauffage grâce à l'isolation de sa maison, etc... C'est autant de pouvoir d'achat en plus pour consommer des produits respectueux de l'environnement et des producteurs comme ceux de l'agriculture biologique ou du commerce équitable
3. Contrôler la place occupée par la publicité dans l'espace public pour diminuer la pression de la société de consommation sur chacun d'entre nous...
4. Favoriser les entreprises qui respectent les exigences du développement soutenable et taxer celles qui ne s'en préoccupent pas, en conditionnant les aides publiques et les exonérations de cotisations sociales au respect de conditions sociales et environnementales
5. Un grand plan d'isolation des logements créateur de plus de 100 000 emplois (source Negawatt), le développement des énergies renouvelables générateur de près de 250 000 emplois (source Commission européenne), le développement de l'agriculture biologique source de 90 000 emplois supplémentaires (source FNAB). Soit un total de plus de 400 000 emplois créés tout en contribuant à résoudre la crise environnementale
6. Mettre en place une « taxe-carbone » sur toutes les émissions de gaz à effet de serre ; cette taxe sera modulée : elle sera faible sur les besoins de première nécessité (chauffage) et forte sur les grosses consommations de pétrole (transport routier)
7. Créer une vignette auto sur le modèle du « bonus-malus » : bonus pour les petits véhicules propres et malus pour les gros véhicules polluants (grosses cylindrées, 4x4...)
8. Financer massivement la rénovation et le développement du transport par rail (trains régionaux, fret, TGV...) par le produit de cette « taxe-carbone » et la ré-affectation des budgets prévus pour des projets routiers (autoroute A 51, A 1 bis...), projets qui seront abandonnés
9. Aider à l'isolation de 500 000 logements anciens par an et rendre obligatoires les critères « Haute Qualité Environnementale » pour les constructions neuves
- 10 Equiper 1 million de bâtiments en panneaux solaires en 5 ans (maisons, immeubles...)
11. abandonner le projet de centrale nucléaire EPR pour consacrer ce budget de 3 milliards d'euros à la recherche sur les énergies renouvelables et les éco-technologies. Réduire par étapes la production d'électricité nucléaire pour fermer toutes les centrales d'ici à 2030
12. Arrêter progressivement l'incinération des déchets qui produit des gaz à effet de serre en réduisant la quantité de déchets à la source et en rendant le tri et le recyclage obligatoires
13. Diminuer par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 30 ans ce qui veut dire les réduire de 20% dès les 5 prochaines années
14. Intégrer l'écologie scientifique dans les programmes scolaires de l'école primaire à l'université et soutien aux actions de sensibilisation aux éco-gestes pour les publics adultes
15. Réforme profonde de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Europe) pour favoriser l'agriculture durable et biologique avec arrêt immédiat des cultures OGM
16. Interdiction dans l'agriculture, l'industrie ou les produits ménagers de toute substance chimique reconnue comme dangereuse pour la santé et l'environnement
17. Généraliser l'utilisation de produits bio dans la restauration collective (cantines scolaires, restaurants d'entreprises, maisons de retraite, hôpitaux...) pour assurer la conversion de 25% des terres agricoles à la culture biologique
18. Créer un poste de Vice-Premier Ministre chargé du développement durable : il aura autorité sur l'ensemble des ministères pour vérifier la cohérence et la compatibilité de toutes les décisions politiques avec le développement durable

19. Renforcer les moyens de protection des espaces naturels fragiles : loi littoral, loi montagne, conservatoire du littoral, parcs nationaux, parcs naturels et accompagner les projets (Calanques de Marseille, zones Natura 2000 en Camargue..)

20. Créer une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement

Annexe 163. Le programme du candidat « altermondialiste » lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007

1. Remettre en cause le productivisme – et non se contenter de l'aménager
2. Placer le ministère de l'Environnement au cœur du dispositif gouvernemental
3. Mise en œuvre d'une politique effective d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique tant dans la construction que dans la réhabilitation en se basant au minimum sur les exigences de l'Alliance pour la Planète
4. Nous engagerons également un programme ambitieux de réduction de la pollution lumineuse
5. Mise en place d'un réseau de bus renforcé pour relier toutes les villes et villages de France aux réseaux lourds de transport en commun
6. Pistes cyclables et coulées vertes seront généralisées dans toutes les agglomérations. Des plate-formes multimodales doivent être développées pour favoriser tout mode de transport collectif
7. Nous engagerons une politique ambitieuse de lutte contre le bruit. La réglementation sur les deux-roues sera renforcée pour diminuer leurs émissions et leur volume sonore. Des limitations de vitesse de nuit seront en outre décidées pour réduire les nuisances sonores dans tous les quartiers concernés
8. Un moratoire sur la construction d'autoroutes
9. Produire 15% d'énergie primaire à partir d'énergies renouvelables en France d'ici 2012
10. Un moratoire sur toute nouvelle construction nucléaire, incluant la construction de l'EPR
11. Avant de parler de recyclage, il faut penser à réduire les déchets, en réglementant la taille et le poids des emballages, et en imposant qu'ils soient à 100% recyclables, ou biodégradables
12. Opposition à toute construction nouvelle d'incinérateurs, dangereuse pour la santé et pour l'environnement
13. Rapprocher les habitations des secteurs d'activité et des entreprises (établissements classés exclus), afin de resserrer les espaces urbains, et de diminuer leur empreinte sur l'environnement
14. Redonner sa place à la nature au sein même des villes, la végétalisation de toutes les toitures pouvant l'être sera incitée
15. Un réseau maillé de mares et de haies reliant les différents espaces naturels sera créé, de manière à créer des corridors écologiques
16. Les activités que l'on sait dangereuses ou dont l'innocuité n'est pas prouvée par leurs promoteurs seront interdites en France (telles les nanotechnologies)
17. Dans le cadre de la réforme de l'ONU, nous proposons la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement, qui sera placée directement sous l'égide de l'ONU
18. Un programme de recherche épidémiologique doit être lancé, en touchant tous les risques environnementaux reconnus
19. La France doit affirmer sa volonté d'accroître la surface agricole cultivée en agriculture biologique, avec l'objectif de 25% le plus rapidement possible
20. Réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse en 5 ans mais il est surtout indispensable de réglementer les produits dangereux et d'interdire immédiatement les pesticides les plus toxiques
21. Les cultures d'OGM en plein champ seront immédiatement interdites, de même que le développement d'OGM à finalité alimentaire, pharmaceutique ou autres
22. Les pays les plus riches doivent s'engager à mettre fin à la prédation des ressources naturelles par les firmes multinationales présentes dans les pays du Sud

23. Relancer l'éducation civique dans les programmes scolaires, en y incluant les questions écologiques. Les formations sur l'écologie seront généralisées dans les cursus universitaires et dans les grandes écoles
24. Nous proposons la mise en place d'un label, attribué par une autorité indépendante, qui permette d'informer les consommateurs sur l'empreinte écologique des produits qu'ils achètent
25. L'État devra montrer l'exemple [en matière d'écologie] et faire de la sobriété le point cardinal de la gestion de son propre patrimoine

Annexe 164. Résultats des candidats Verts et « altermondialiste » lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007

Normandie				R	% I	% E						
I				1070864								
A				147607	13,8%							
V				923257	86,2%							
B / N				13635	1,3%							
E				909622	84,9%							
Dominique Voynet				14367	1,3%	1,6%						
José Bové				13153	1,2%	1,4%						
Calvados				R	% I	% E						
I				482677								
A				65521	13,6%							
V				417156	86,4%							
B / N				6252	1,3%							
E				410904	98,5%							
Dominique Voynet				6786	1,4%	1,7%						
José Bové				5591	1,2%	1,4%						
Cantons :												
	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E	Bové	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6119	924	15,1%	5195	64	5131	79	1,3%	1,5%	98	1,6%	1,9%
Balleroy	7631	1135	14,9%	6496	90	6406	89	1,2%	1,4%	119	1,6%	1,9%
Bayeux	14553	2257	15,5%	12296	147	12149	215	1,5%	1,8%	177	1,2%	1,5%
Blangy/Château	5622	617	11,0%	5005	53	4952	91	1,6%	1,8%	57	1,0%	1,2%
Bourguébus	16399	1620	9,9%	14779	197	14582	241	1,5%	1,7%	177	1,1%	1,2%
Bretteville-sur-Laize	10273	1120	10,9%	9153	113	9040	138	1,3%	1,5%	144	1,4%	1,6%
Cabourg	16102	2069	12,8%	14033	173	13860	210	1,3%	1,5%	163	1,0%	1,2%
Caen 1	11426	1279	11,2%	10147	86	10061	193	1,7%	1,9%	130	1,1%	1,3%
Caen 10	14510	2150	14,8%	12360	167	12193	202	1,4%	1,7%	156	1,1%	1,3%
Caen 2	15677	2116	13,5%	13561	156	13405	242	1,5%	1,8%	229	1,5%	1,7%
Caen 3	11623	1427	12,3%	10196	106	10090	215	1,8%	2,1%	136	1,2%	1,3%
Caen 4	6895	1002	14,5%	5893	52	5841	105	1,5%	1,8%	73	1,1%	1,2%
Caen 5	10082	1693	16,8%	8389	96	8293	139	1,4%	1,7%	176	1,7%	2,1%
Caen 6	8598	1294	15,1%	7304	80	7224	166	1,9%	2,3%	152	1,8%	2,1%
Caen 7	10018	1488	14,9%	8530	103	8427	146	1,5%	1,7%	121	1,2%	1,4%
Caen 8	11869	1542	13,0%	10327	85	10242	215	1,8%	2,1%	152	1,3%	1,5%
Caen 9	8097	1362	16,8%	6735	79	6656	143	1,8%	2,1%	117	1,4%	1,8%
Cambremer	3754	478	12,7%	3276	38	3238	62	1,7%	1,9%	62	1,7%	1,9%
Caumont-L'Eventé	4564	687	15,1%	3877	57	3820	46	1,0%	1,2%	53	1,2%	1,4%
Condé-sur-Noireau	6056	803	13,3%	5253	78	5175	79	1,3%	1,5%	72	1,2%	1,4%
Creully	15457	1567	10,1%	13890	145	13745	241	1,6%	1,8%	166	1,1%	1,2%
Douvres-la-Délivrande	18233	2097	11,5%	16136	152	15984	308	1,7%	1,9%	186	1,0%	1,2%
Dozulé	11515	1600	13,9%	9915	112	9803	135	1,2%	1,4%	140	1,2%	1,4%
Evrecy	15457	1381	8,9%	14076	169	13907	272	1,8%	2,0%	164	1,1%	1,2%
Falaise nord	8256	1041	12,6%	7215	95	7120	103	1,2%	1,4%	97	1,2%	1,4%

Falaise sud	6773	1255	18,5%	5518	77	5441	85	1,3%	1,6%	75	1,1%	1,4%
Honfleur	12342	1984	16,1%	10358	136	10222	166	1,3%	1,6%	133	1,1%	1,3%
Isigny-sur-Mer	8004	1346	16,8%	6658	84	6574	56	0,7%	0,9%	53	0,7%	0,8%
Le Bény-Bocage	6359	998	15,7%	5361	79	5282	92	1,4%	1,7%	88	1,4%	1,7%
Lisieux 1	9685	1446	14,9%	8239	102	8137	125	1,3%	1,5%	110	1,1%	1,4%
Lisieux 2	7991	1733	21,7%	6258	91	6167	81	1,0%	1,3%	79	1,0%	1,3%
Lisieux 3	9620	1602	16,7%	8018	113	7905	141	1,5%	1,8%	85	0,9%	1,1%
Livarot	5124	731	14,3%	4393	76	4317	61	1,2%	1,4%	50	1,0%	1,2%
Mézidon-Canon	7581	1004	13,2%	6577	95	6482	104	1,4%	1,6%	92	1,2%	1,4%
Morteaux-Colibœuf	3698	489	13,2%	3209	28	3181	45	1,2%	1,4%	54	1,5%	1,7%
Orbec	6994	1058	15,1%	5936	79	5857	84	1,2%	1,4%	86	1,2%	1,5%
Ouistreham	17780	2345	13,2%	15435	153	15282	249	1,4%	1,6%	156	0,9%	1,0%
Pont L'Evêque	7623	1047	13,7%	6576	80	6496	105	1,4%	1,6%	78	1,0%	1,2%
Ryes	9193	1106	12,0%	8087	79	8008	97	1,1%	1,2%	93	1,0%	1,2%
Saint-Pierre-sur-Dives	5678	1024	18,0%	4654	61	4593	60	1,1%	1,3%	62	1,1%	1,3%
Saint-Sever-Calvados	5465	767	14,0%	4698	82	4616	65	1,2%	1,4%	100	1,8%	2,2%
Thury-Harcourt	7094	839	11,8%	6255	71	6184	89	1,3%	1,4%	107	1,5%	1,7%
Tilly-sur-Seulles	11795	1151	9,8%	10644	145	10499	196	1,7%	1,9%	129	1,1%	1,2%
Trévières	5626	681	12,1%	4945	60	4885	68	1,2%	1,4%	60	1,1%	1,2%
Troarn	16999	2110	12,4%	14889	248	14641	249	1,5%	1,7%	147	0,9%	1,0%
Trouville-sur-Mer	16982	2656	15,6%	14326	163	14163	192	1,1%	1,4%	130	0,8%	0,9%
Vassy	4283	567	13,2%	3716	1196	2520	34	0,8%	1,3%	46	1,1%	1,8%
Villers-Bocage	7588	983	13,0%	6605	94	6511	103	1,4%	1,6%	107	1,4%	1,6%
Vire	13614	1850	13,6%	11764	167	11597	164	1,2%	1,4%	154	1,1%	1,3%

Manche	R	% I	% E
I	371781		
A	51495	13,9%	
V	320286	86,1%	
B / N	4704	1,3%	
E	315582	84,9%	
Dominique Voynet	4706	1,3%	1,5%
José Bové	4919	1,3%	1,6%

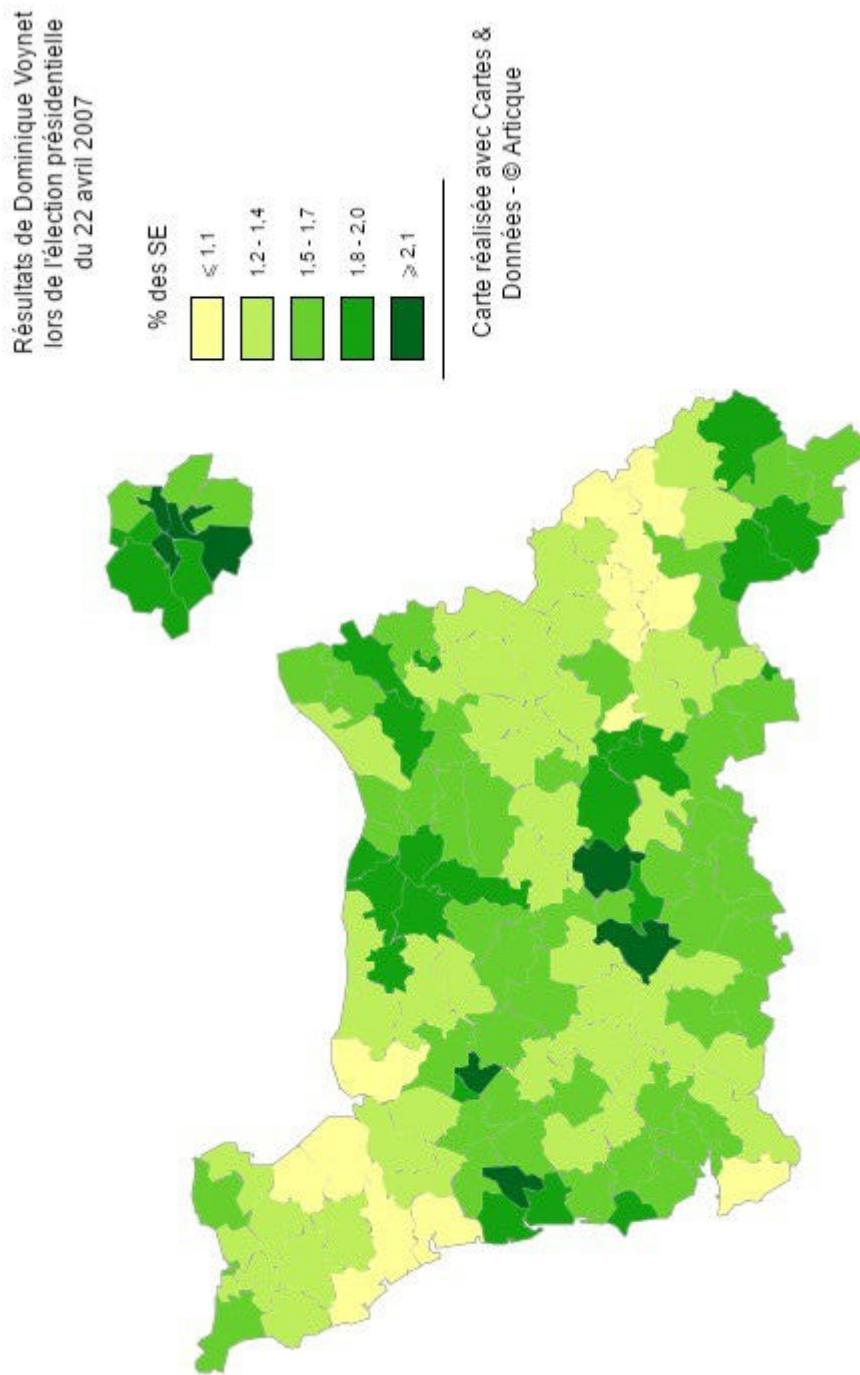
Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E	Bové	% I	% E
Avranches	14528	1888	13,0%	12640	227	12413	206	1,4%	1,7%	206	1,4%	1,7%
Barenton	2496	381	15,3%	2115	40	2075	27	1,1%	1,3%	64	2,6%	3,1%
Barneville-Carteret	6268	830	13,2%	5438	45	5393	52	0,8%	1,0%	70	1,1%	1,3%
Beaumont-Hague	8512	880	10,3%	7632	102	7530	112	1,3%	1,5%	87	1,0%	1,2%
Brécey	4600	586	12,7%	4014	70	3944	65	1,4%	1,6%	89	1,9%	2,3%
Bréhal	8884	1217	13,7%	7667	124	7543	114	1,3%	1,5%	148	1,7%	2,0%
Bricquebec	8308	1231	14,8%	7077	96	6981	84	1,0%	1,2%	65	0,8%	0,9%
Canisy	5212	604	11,6%	4608	67	4541	76	1,5%	1,7%	88	1,7%	1,9%
Carentan	9069	1418	15,6%	7651	110	7541	97	1,1%	1,3%	74	0,8%	1,0%
Cerisy-la-Salle	4119	559	13,6%	3560	54	3506	55	1,3%	1,6%	64	1,6%	1,8%
Cherbourg nord-ouest	7443	1151	15,5%	6292	63	6229	92	1,2%	1,5%	66	0,9%	1,1%
Cherbourg sud-ouest	12581	1796	14,3%	10785	116	10669	131	1,0%	1,2%	120	1,0%	1,1%
Cherbourg sud-est	7277	1271	17,5%	6006	75	5931	88	1,2%	1,5%	79	1,1%	1,3%

Coutances	8804	1414	16,1%	7390	154	7236	164	1,9%	2,3%	105	1,2%	1,5%
Ducey	5466	607	11,1%	4859	80	4779	80	1,5%	1,7%	137	2,5%	2,9%
Equeurdreville-Hainneville	18534	2842	15,3%	15692	197	15495	220	1,2%	1,4%	135	0,7%	0,9%
Gavray	4066	503	12,4%	3563	44	3519	49	1,2%	1,4%	67	1,6%	1,9%
Granville	19032	2817	14,8%	16215	195	16020	296	1,6%	1,8%	238	1,3%	1,5%
Haye du Puits (La)	6350	878	13,8%	5472	70	5402	54	0,9%	1,0%	87	1,4%	1,6%
Haye-Pesnel (La)	5261	643	12,2%	4618	71	4547	78	1,5%	1,7%	99	1,9%	2,2%
Isigny-le-Buat	2430	239	9,8%	2191	55	2136	27	1,1%	1,3%	61	2,5%	2,9%
Juvigny-le-Trente	1982	297	15,0%	1685	45	1640	19	1,0%	1,2%	30	1,5%	1,8%
Lessay	7538	1099	14,6%	6439	92	6347	72	1,0%	1,1%	66	0,9%	1,0%
Marigny	5418	645	11,9%	4773	67	4706	78	1,4%	1,7%	73	1,3%	1,6%
Montebourg	5093	731	14,4%	4362	41	4321	44	0,9%	1,0%	71	1,4%	1,6%
Montmartin-sur-Mer	6822	862	12,6%	5960	83	5877	114	1,7%	1,9%	117	1,7%	2,0%
Mortain	4831	592	12,3%	4239	65	4174	67	1,4%	1,6%	79	1,6%	1,9%
Percy	3961	534	13,5%	3427	65	3362	52	1,3%	1,5%	71	1,8%	2,1%
Périers	4684	742	15,8%	3942	74	3868	48	1,0%	1,2%	58	1,2%	1,5%
Pieux (Les)	9589	1269	13,2%	8320	132	8188	113	1,2%	1,4%	89	0,9%	1,1%
Pontorson	5271	677	12,8%	4594	59	4535	48	0,9%	1,1%	68	1,3%	1,5%
Quettehou	7416	1171	15,8%	6245	102	6143	73	1,0%	1,2%	68	0,9%	1,1%
Saint-Clair-sur-Elle	5696	797	14,0%	4899	81	4818	75	1,3%	1,6%	78	1,4%	1,6%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9019	1104	12,2%	7915	150	7765	111	1,2%	1,4%	187	2,1%	2,4%
Saint-James	5316	675	12,7%	4641	97	4544	63	1,2%	1,4%	130	2,4%	2,9%
Saint-Jean-de-Daye	4907	625	12,7%	4282	61	4221	61	1,2%	1,4%	79	1,6%	1,9%
Saint-Lô est	9966	1545	15,5%	8421	116	8305	178	1,8%	2,1%	125	1,3%	1,5%
Saint-Lô ouest	9879	1312	13,3%	8567	95	8472	156	1,6%	1,8%	125	1,3%	1,5%
Saint-Malo-de-la-Lande	8395	1023	12,2%	7372	81	7291	132	1,6%	1,8%	121	1,4%	1,7%
Sainte-Mère-Eglise	6079	885	14,6%	5194	74	5120	50	0,8%	1,0%	89	1,5%	1,7%
Saint-Pierre-Eglise	6909	956	13,8%	5953	85	5868	102	1,5%	1,7%	72	1,0%	1,2%
Saint-Pois	2312	350	15,1%	1962	42	1920	26	1,1%	1,4%	47	2,0%	2,4%
Saint-Sauveur-Lendelin	4342	549	12,6%	3793	49	3744	59	1,4%	1,6%	74	1,7%	2,0%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5100	778	15,3%	4322	46	4276	57	1,1%	1,3%	58	1,1%	1,4%
Sartilly	6019	743	12,3%	5276	67	5209	78	1,3%	1,5%	113	1,9%	2,2%
Sourdeval	3808	572	15,0%	3236	70	3166	42	1,1%	1,3%	60	1,6%	1,9%
Teilleul (Le)	2567	396	15,4%	2171	49	2122	36	1,4%	1,7%	55	2,1%	2,6%
Tessy-sur-Vire	4388	519	11,8%	3869	75	3794	49	1,1%	1,3%	82	1,9%	2,2%
Torigni-sur-Vire	9371	1143	12,2%	8228	140	8088	125	1,3%	1,5%	112	1,2%	1,4%
Valognes	10402	1398	13,4%	9004	124	8880	128	1,2%	1,4%	106	1,0%	1,2%
Villedieu-les-Poëles	6436	928	14,4%	5508	114	5394	68	1,1%	1,3%	77	1,2%	1,4%
Tourlaville	19025	2823	14,8%	16202	208	15994	215	1,1%	1,3%	190	1,0%	1,2%

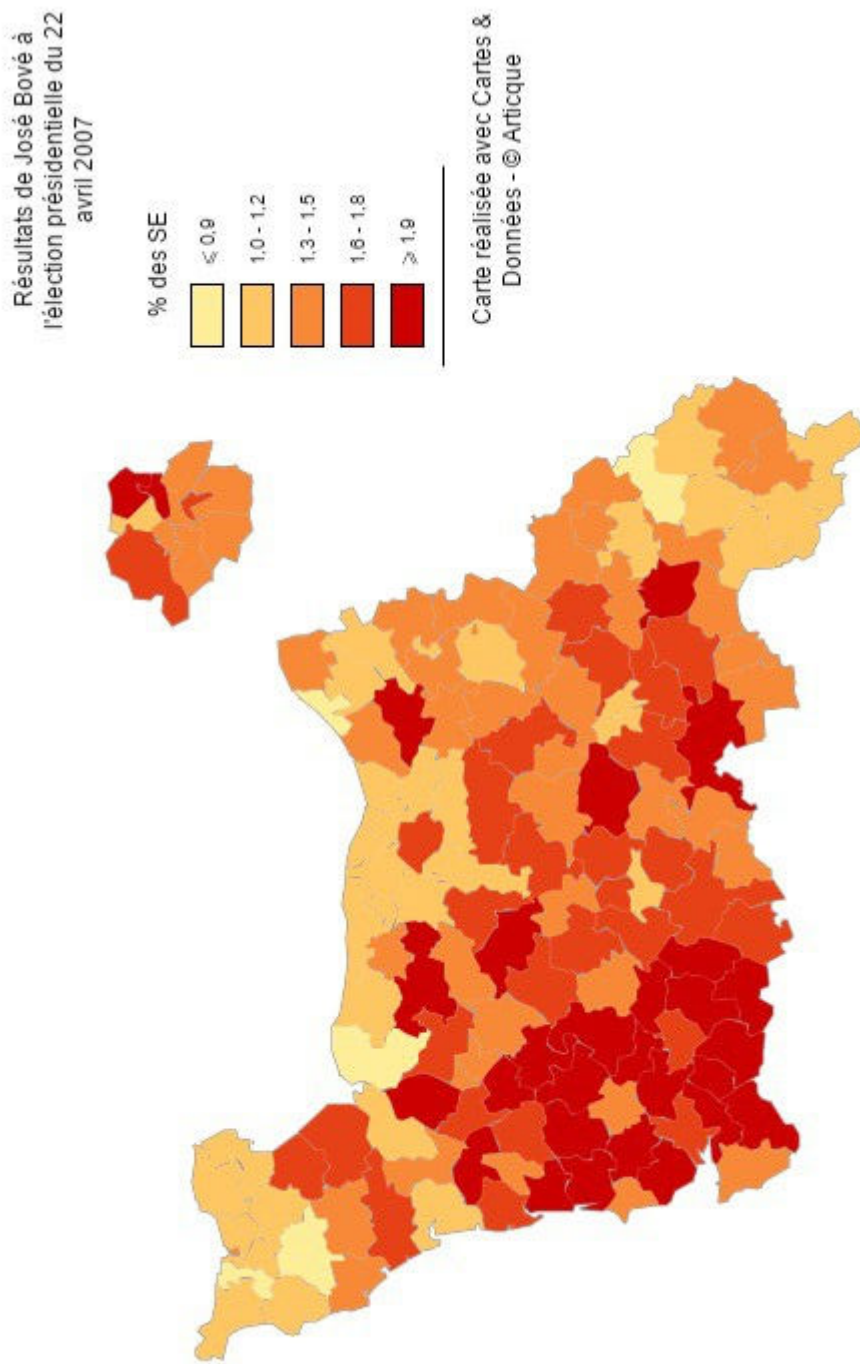
Orne	R	% I	% E
I	216406		
A	30591	14,1%	
V	185815	85,9%	
B / N	2679	1,2%	
E	183136	84,6%	
Dominique Voynet	2875	1,3%	1,6%
José Bové	2643	1,2%	1,4%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Voynet	% I	% E	Bové	% I	% E
Alençon 1	14785	1912	12,9%	12873	173	12700	215	1,5%	1,7%	188	1,3%	1,5%
Alençon 2	7802	1395	17,9%	6407	109	6298	128	1,6%	2,0%	95	1,2%	1,5%
Alençon 3	9719	1380	14,2%	8339	131	8208	112	1,2%	1,4%	103	1,1%	1,3%
Argentan est	5784	975	16,9%	4809	70	4739	54	0,9%	1,1%	56	1,0%	1,2%
Argentan ouest	7061	1056	15,0%	6005	80	5925	112	1,6%	1,9%	73	1,0%	1,2%
Athis-de-l'Orne	6155	792	12,9%	5363	65	5298	138	2,2%	2,6%	96	1,6%	1,8%
Bazoches-sur-Heône	2799	314	11,2%	2485	28	2457	39	1,4%	1,6%	37	1,3%	1,5%
Bellême	4637	686	14,8%	3951	58	3893	74	1,6%	1,9%	43	0,9%	1,1%
Briouze	3586	467	13,0%	3119	43	3076	44	1,2%	1,4%	44	1,2%	1,4%
Carrouges	3893	490	12,6%	3403	50	3353	51	1,3%	1,5%	66	1,7%	2,0%
Courtomer	2260	260	11,5%	2000	31	1969	21	0,9%	1,1%	47	2,1%	2,4%
Domfront	8277	1198	14,5%	7079	124	6955	121	1,5%	1,7%	114	1,4%	1,6%
Ecouché	4691	549	11,7%	4142	60	4082	72	1,5%	1,8%	67	1,4%	1,6%
Exmes	2256	295	13,1%	1961	19	1942	30	1,3%	1,5%	33	1,5%	1,7%
Flers nord	10020	1546	15,4%	8474	114	8360	124	1,2%	1,5%	131	1,3%	1,6%
Flers sud	10165	1419	14,0%	8746	119	8627	151	1,5%	1,8%	106	1,0%	1,2%
Gacé	3207	516	16,1%	2691	38	2653	37	1,2%	1,4%	47	1,5%	1,8%
Juvigny-sous-Andaine	5639	777	13,8%	4862	82	4780	76	1,3%	1,6%	62	1,1%	1,3%
L'Aigle est	6396	921	14,4%	5475	70	5405	62	1,0%	1,1%	68	1,1%	1,3%
L'Aigle ouest	6503	935	14,4%	5568	92	5476	67	1,0%	1,2%	72	1,1%	1,3%
Ferté-Frênel (La)	3273	457	14,0%	2816	33	2783	35	1,1%	1,3%	38	1,2%	1,4%
Ferté-Macé (La)	7883	978	12,4%	6905	128	6777	113	1,4%	1,7%	102	1,3%	1,5%
Merlerault (Le)	3389	556	16,4%	2833	40	2793	24	0,7%	0,9%	40	1,2%	1,4%
Theil (Le)	5490	844	15,4%	4646	70	4576	71	1,3%	1,6%	54	1,0%	1,2%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3721	482	13,0%	3239	57	3182	48	1,3%	1,5%	46	1,2%	1,4%
Longny-au-Perche	3377	471	13,9%	2906	39	2867	41	1,2%	1,4%	34	1,0%	1,2%
Messei	5983	645	10,8%	5338	99	5239	76	1,3%	1,5%	88	1,5%	1,7%
Mortagne-au-Perche	6833	1145	16,8%	5688	91	5597	81	1,2%	1,4%	66	1,0%	1,2%
Mortrée	3272	376	11,5%	2896	23	2873	41	1,3%	1,4%	46	1,4%	1,6%
Moulins-la-Marche	3146	517	16,4%	2629	33	2596	28	0,9%	1,1%	31	1,0%	1,2%
Nocé	3584	477	13,3%	3107	36	3071	47	1,3%	1,5%	43	1,2%	1,4%
Passais	2919	450	15,4%	2469	32	2437	39	1,3%	1,6%	41	1,4%	1,7%
Pervençères	3082	432	14,0%	2650	31	2619	48	1,6%	1,8%	27	0,9%	1,0%
Putanges	3838	444	11,6%	3394	32	3362	65	1,7%	1,9%	71	1,8%	2,1%
Rémalards	5505	719	13,1%	4786	65	4721	85	1,5%	1,8%	67	1,2%	1,4%
Sées	5362	792	14,8%	4570	60	4510	56	1,0%	1,2%	71	1,3%	1,6%
Tinchebray	6626	985	14,9%	5641	86	5555	117	1,8%	2,1%	88	1,3%	1,6%
Tourouvre	3549	487	13,7%	3062	47	3015	29	0,8%	1,0%	25	0,7%	0,8%
Trun	4373	535	12,2%	3838	51	3787	50	1,1%	1,3%	54	1,2%	1,4%
Vimoutiers	5566	916	16,5%	4650	70	4580	53	1,0%	1,2%	63	1,1%	1,4%

Annexe 165. Carte des résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007



Annexe 166. Carte des résultats de José Bové lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007



Annexe 167. Résultats des candidats Verts dans les communes bas-normandes les plus importantes lors des élections présidentielles

Département	Communes de plus 8500 habitants	1995		2002		2007		Ecart 2007-2002	Ecart 2007-1995
		Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE		
14	Caen	2 265	4,6	3 154	7,3	1 082	2,0	-207	-1183
61	Alençon	545	4,4	572	5,1	230	1,7	-342	-315
50	Cherbourg-Octeville	654	3,3	669	4,2	270	1,4	-399	-384
14	Hérouville Saint-Clair	522	5,4	769	9,3	193	1,8	-576	-329
14	Lisieux	331	2,8	432	4,3	172	1,5	-260	-159
50	Saint-Lô	521	4,8	567	6,3	206	1,9	-361	-315
50	Equeurdreville-Hainneville	375	4,0	338	4,1	173	1,6	-165	-202
50	Tourlaville	340	3,8	322	3,9	134	1,3	-188	-206
61	Flers	270	3,2	380	5,4	108	1,3	-272	-162
61	Argentan	306	3,7	296	4,4	126	1,6	-170	-180
14	Bayeux	308	4,1	352	5,6	139	1,8	-213	-169
14	Vire	265	3,5	302	4,9	102	1,4	-200	-163
50	Granville	244	3,6	306	5,0	138	1,8	-168	-106
14	Mondeville	182	3,4	290	6,1	102	1,7	-188	-80
50	Coutances	196	4,0	254	6,0	122	2,4	-132	-74
14	Iffs	181	4,3	335	7,4	104	1,7	-231	-77
61	L'Aigle	110	2,4	125	3,4	54	1,2	-71	-56
14	Ouistreham	145	3,2	258	5,5	101	1,6	-157	-44
50	Avranches	174	3,8	194	5,0	72	1,6	-122	-104

Annexe 168. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 10 juin 2007

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	1074191		
A	406518	37,8%	
V	667673	62,2%	
B/N	11937	1,1%	
E	655736	61,0%	
Les Verts	19855	1,8%	3,0%
MEI	2307	0,2%	0,4%
GE	426	0,0%	0,1%
La France en Action	3963	0,4%	0,6%
Le Trèfle	1292	0,1%	0,2%
Total des écologistes	27843	2,6%	4,2%
Gauche Alternative	4518	0,4%	0,7%
Calvados	R	% I	% E
I	484601		
A	185892	38,4%	
V	298709	61,6%	
B/N	5138	1,1%	
E	293571	60,6%	
Les Verts (LV)	9197	1,9%	3,1%
MEI	1697	0,4%	0,6%
GE	426	0,1%	0,1%
La France en Action (FA)	1742	0,4%	0,6%
Total des écologistes	13062	2,7%	4,4%
Gauche Alternative (GA)	1550	0,3%	0,5%
Circonscription de Caen Ouest	R	% I	% E
I	71009		
A	27413	38,6%	
V	43596	61,4%	

BIN	568	0,8%								
E	43028	60,6%								
Annie Anne (LY)	1462	2,1%	3,4%							
Jean-Michel Sady (MEI)	245	0,3%	0,6%							
Total des écologistes	1707	2,4%	4,0%							
Étienne Adam (GA)	488	0,7%	1,1%							

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Anne	% I	% E	Sady	% I	% E	TE	% I	% E	Adiam	% I	% E
Caen 1	11533	4016	34,8%	7517	66	7451	264	2,3%	3,5%	42	0,4%	0,6%	306	2,7%	4,1%	76	0,7%	1,0%
Caen 2	15782	6556	41,5%	9226	134	9092	334	2,1%	3,7%	61	0,4%	0,7%	395	2,5%	4,3%	108	0,7%	1,2%
Caen 3	11758	4487	38,2%	7271	70	7201	237	2,0%	3,3%	35	0,3%	0,5%	272	2,3%	3,8%	89	0,8%	1,2%
Caen 8	11931	4670	39,1%	7261	87	7174	249	2,1%	3,5%	36	0,3%	0,5%	285	2,4%	4,0%	93	0,8%	1,3%
Caen 9	8168	3567	43,7%	4601	65	4536	159	1,9%	3,5%	28	0,3%	0,6%	187	2,3%	4,1%	60	0,7%	1,3%
Tilly-sur-Seuilles	11837	4117	34,8%	7720	146	7574	219	1,9%	2,9%	43	0,4%	0,6%	262	2,2%	3,5%	62	0,5%	0,8%

Circonscription de Caen Est

I	67480																	
A	27709	41,1%																
V	39771	58,9%																
BIN	747	1,1%																
E	39024	57,8%																
Alain Gruenais (LY)	1844	2,7%	4,7%															
Christophe Sady (MEI)	391	0,6%	1,0%															
Eric Le Denmat (FA)	369	0,5%	0,9%															
Total des écologistes	2604	3,9%	6,7%															

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Gruenais	% I	% E	Sady	% I	% E	Le Denmat	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 4	6965	2908	41,8%	4057	57	4000	171	2,5%	4,3%	54	0,8%	1,4%	54	0,8%	1,4%	279	4,0%	7,0%
Caen 5	10152	4174	41,1%	5978	99	5879	361	3,6%	6,1%	51	0,5%	0,9%	41	0,4%	0,7%	453	4,5%	7,7%
Caen 6	8650	3474	40,2%	5176	72	5104	317	3,7%	6,2%	45	0,5%	0,9%	63	0,7%	1,2%	425	4,9%	8,3%
Caen 7	10060	4310	42,8%	5750	122	5628	188	1,9%	3,3%	58	0,6%	1,0%	40	0,4%	0,7%	286	2,8%	5,1%
Caen 10	14606	6243	42,7%	8363	184	8179	527	3,6%	6,4%	95	0,7%	1,2%	75	0,5%	0,9%	697	4,8%	8,5%

Troarn 17047 6600 38,7% 10447 213 10234 280 1,6% 2,7% 88 0,5% 0,9% 96 0,6% 0,9% 464 2,7% 4,5%

Circonscription de Lisleux-Falaise

R % I % E

I	74344
A	28379 38,2%
V	44965 60,5%
B/N	976 1,3%
E	43989 59,2%
Laurence Morand (LV)	1092 1,5% 2,5%
Alain Angelini (MEI)	450 0,6% 1,0%
Jacques Bessin (FA)	353 0,5% 0,8%
Total des écologistes	1895 2,5% 4,3%
Marie-Claude Herboix (GA)	517 0,7% 1,2%

Cantons

	I	A	%	V	B/N	E	Morand	% I	% E	Angelini	% I	% E	Bessin	% I	% E	Herboix	% I	% E
Bretteville sur Laize	10291	3850	37,4%	6441	168	6273	197	1,9%	3,1%	90	0,9%	1,4%	53	0,5%	0,8%	340	3,3%	5,4%
Falaise-nord	8268	3073	37,2%	5195	100	5095	114	1,4%	2,2%	36	0,4%	0,7%	38	0,5%	0,7%	188	2,3%	3,7%
Falaise-sud	6777	2805	41,4%	3972	83	3889	86	1,3%	2,2%	30	0,4%	0,8%	15	0,2%	0,4%	131	1,9%	3,4%
Lisleux 1	2227	950	42,7%	1277	19	1258	28	1,3%	2,2%	15	0,7%	1,2%	14	0,6%	1,1%	57	2,6%	4,5%
Lisleux 2	8015	3668	45,8%	4347	126	4221	93	1,2%	2,2%	34	0,4%	0,8%	39	0,5%	0,9%	166	2,1%	3,9%
Lisleux 3	9635	3798	39,4%	5837	99	5738	163	1,7%	2,8%	74	0,8%	1,3%	44	0,5%	0,8%	281	2,9%	4,9%
Livarot	5143	1974	38,4%	3169	73	3096	65	1,3%	2,1%	35	0,7%	1,1%	23	0,4%	0,7%	123	2,4%	4,0%
Mézidon-Canon	7589	2817	37,1%	4772	101	4671	127	1,7%	2,7%	36	0,5%	0,8%	43	0,6%	0,9%	206	2,7%	4,4%
Morteaux-Coulbœuf	3701	1347	36,4%	2354	36	2318	46	1,2%	2,0%	18	0,5%	0,8%	18	0,5%	0,8%	82	2,2%	3,5%
Orbec	6996	2820	40,3%	4176	113	4063	87	1,2%	2,1%	55	0,8%	1,4%	41	0,6%	1,0%	183	2,6%	4,5%
Saint-Pierre-sur-Dives	5702	2277	39,9%	3425	58	3367	86	1,5%	2,6%	27	0,5%	0,8%	25	0,4%	0,7%	138	2,4%	4,1%

Circonscription de Pont l'Évêque

R % I % E

I	81648
A	31254 38,3%
V	50394 61,7%
B/N	841 1,0%

E 49553 60,7%

Nicole Fernandez-Bravo (LV) 1271 1,6% 2,6%
 Magda Maffezzoli (FA) 359 0,4% 0,7%
 Total des écologistes 1630 2,0% 3,3%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Fernandez-Bravo	% I	% E	Maffezzoli	% I	% E	TE	% I	% E
Blangy-le-Château	5643	1990	35,3%	3653	58	3595	103	1,8%	2,9%	27	0,5%	0,8%	130	2,3%	3,6%
Cabourg	16158	6139	38,0%	10019	167	9852	256	1,6%	2,6%	71	0,4%	0,7%	327	2,0%	3,3%
Cambremer	3759	1329	35,4%	2430	33	2397	101	2,7%	4,2%	20	0,5%	0,8%	121	3,2%	5,0%
Dozulé	11524	4116	35,7%	7408	108	7300	164	1,4%	2,2%	49	0,4%	0,7%	213	1,8%	2,9%
Honfleur	12363	5173	41,8%	7190	120	7070	203	1,6%	2,9%	60	0,5%	0,8%	263	2,1%	3,7%
Listeux 1	7496	2789	37,2%	4707	110	4597	150	2,0%	3,3%	41	0,5%	0,9%	191	2,5%	4,2%
Pont L'Evêque	7655	2926	38,2%	4729	93	4636	90	1,2%	1,9%	31	0,4%	0,7%	121	1,6%	2,6%
Trouville-sur-Mer	17050	6792	39,8%	10258	152	10106	204	1,2%	2,0%	60	0,4%	0,6%	264	1,5%	2,6%

Circonscription du Bassin-Côte de Nacere R % I % E

I	101401														
A	37993	37,5%													
V	63408	62,5%													
BIN	919	0,9%													
E	62489	61,6%													
Olivier Joliton (LV)	1888	1,9%	3,0%												
Alain Champain (GE)	426	0,4%	0,7%												
France Devigne (FA)	373	0,4%	0,6%												
Total des écologistes	2687	2,6%	4,3%												
Stéphane Royer (GA)	893	0,9%	1,4%												

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Joliton	% I	% E	Champain	% I	% E	Devigne	% I	% E	Royer	% I	% E
Balleroy	7640	3057	40,0%	4583	71	4512	114	1,5%	2,5%	25	0,3%	0,6%	24	0,3%	0,5%	79	1,0%	1,8%
Bayeux	14622	5570	38,1%	9052	114	8938	253	1,7%	2,8%	48	0,3%	0,5%	49	0,3%	0,5%	117	0,8%	1,3%
Caumont-L'Eventé	4569	1894	41,5%	2675	70	2605	68	1,5%	2,6%	19	0,4%	0,7%	11	0,2%	0,4%	59	1,3%	2,3%
Creully	15540	5304	34,1%	10236	129	10107	383	2,5%	3,8%	95	0,6%	0,9%	68	0,4%	0,7%	164	1,1%	1,6%

Douvres-la-Delivrande	18307	6800	37,1%	11507	165	11342	425	2,3%	3,7%	90	0,5%	0,8%	96	0,5%	0,8%	611	3,3%	5,4%	174	1,0%	1,5%
Isigny-sur-Mer	8029	3058	38,1%	4971	60	4911	85	1,1%	1,7%	10	0,1%	0,2%	16	0,2%	0,3%	111	1,4%	2,3%	41	0,5%	0,8%
Ouistreham	17839	7019	39,3%	10820	181	10639	343	1,9%	3,2%	82	0,5%	0,8%	63	0,4%	0,6%	488	2,7%	4,6%	157	0,9%	1,5%
Ryes	9221	3295	35,7%	5926	84	5842	112	1,2%	1,9%	36	0,4%	0,6%	32	0,3%	0,5%	180	2,0%	3,1%	64	0,7%	1,1%
Trévières	5634	1996	35,4%	3638	45	3593	105	1,9%	2,9%	21	0,4%	0,6%	14	0,2%	0,4%	140	2,5%	3,9%	38	0,7%	1,1%

Circonscription de Vire

	R	% I	% E
I	88719		
A	32144	36,2%	
V	56575	63,8%	
BIN	1087	1,2%	
E	55488	62,5%	
Pascal Giloire (LV)	1640	1,8%	3,0%
Sylvie Bernard (MEI)	611	0,7%	1,1%
Stéphanie Fouque (FA)	288	0,3%	0,5%
Total des écologistes	2539	2,9%	4,6%
Anne Flambard (GA)	545	0,6%	1,0%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Giloire	% I	% E	Bernard	% I	% E	Fouque	% I	% E	TE	% I	% E	Flambard	% I	% E
Annay-sur-Odon	6129	2482	40,5%	3647	67	3580	96	1,6%	2,7%	60	1,0%	1,7%	16	0,3%	0,4%	172	2,8%	4,8%	30	0,5%	0,8%
Le Bény-Boccage	6368	2396	37,6%	3972	67	3905	102	1,6%	2,6%	35	0,5%	0,9%	17	0,3%	0,4%	154	2,4%	3,9%	27	0,4%	0,7%
Bourgnébus	16442	6012	36,6%	10430	198	10232	347	2,1%	3,4%	170	1,0%	1,7%	60	0,4%	0,6%	577	3,5%	5,6%	108	0,7%	1,1%
Conde-sur-Noireau	6091	2352	38,6%	3739	81	3658	92	1,5%	2,5%	31	0,5%	0,8%	22	0,4%	0,6%	145	2,4%	4,0%	35	0,6%	1,0%
Erevy	15524	5226	33,7%	10298	159	10139	423	2,7%	4,2%	109	0,7%	1,1%	54	0,3%	0,5%	586	3,8%	5,8%	140	0,9%	1,4%
Saint-Sever	5486	1861	33,9%	3625	72	3553	70	1,3%	2,0%	34	0,6%	1,0%	18	0,3%	0,5%	122	2,2%	3,4%	18	0,3%	0,5%
Thury-Harcourt	7102	2527	35,6%	4575	90	4485	115	1,6%	2,6%	43	0,6%	1,0%	18	0,3%	0,4%	176	2,5%	3,9%	51	0,7%	1,1%
Vassy	4286	1602	37,4%	2684	66	2618	66	1,5%	2,5%	24	0,6%	0,9%	8	0,2%	0,3%	98	2,3%	3,7%	15	0,3%	0,6%
Villers-Bocage	7615	3011	39,5%	4604	89	4515	155	2,0%	3,4%	43	0,6%	1,0%	26	0,3%	0,6%	224	2,9%	5,0%	81	1,1%	1,8%
Vire	13676	4675	34,2%	9001	198	8803	174	1,3%	2,0%	62	0,5%	0,7%	49	0,4%	0,6%	285	2,1%	3,2%	40	0,3%	0,5%

Manche

I	372665		
---	--------	--	--

A	140248	37,6%
V	232417	62,4%
B/N	4238	1,1%
E	228179	61,2%
Les Verts	6644	1,8% 2,9%
MEI	610	0,2% 0,3%
Le Trèfle	376	0,1% 0,2%
La France en Action	1483	0,4% 0,6%
Total des écologistes	9113	2,4% 4,0%
Gauche Alternative	2968	0,8% 1,3%

I Circonscription de Saint-Lô

	R	% I	% E
I	74479		
A	28738	38,6%	
V	45741	61,4%	
B/N	876	1,2%	
E	44865	60,2%	
Pascal Poisson (LV)	1395	1,9% 3,1%	
Dominique Beurriot (FA)	235	0,3% 0,5%	
Total des écologistes	1630	2,2% 3,6%	

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Poisson	% I	% E	Beurriot	% I	% E	TE	% I	% E
Canisy	5222	1858	35,6%	3364	55	3309	116	2,2%	3,5%	16	0,3%	0,5%	132	2,5%	4,0%
Carentan	9081	3688	40,6%	5393	95	5298	127	1,4%	2,4%	26	0,3%	0,5%	153	1,7%	2,9%
Marigny	5425	2000	36,9%	3425	54	3371	99	1,8%	2,9%	10	0,2%	0,3%	109	2,0%	3,2%
Percy	3961	1533	38,7%	2428	68	2360	96	2,4%	4,1%	15	0,4%	0,6%	111	2,8%	4,7%
Saint-Clair-sur-Elle	5706	2229	39,1%	3477	69	3408	95	1,7%	2,8%	21	0,4%	0,6%	116	2,0%	3,4%
Saint-Jean-de-Daye	4909	1884	38,4%	3025	51	2974	58	1,2%	2,0%	20	0,4%	0,7%	78	1,6%	2,6%
Saint-Lô-est	10014	4011	40,1%	6003	99	5904	248	2,5%	4,2%	28	0,3%	0,5%	276	2,8%	4,7%
Tessy-sur-Vire	4386	1551	35,4%	2835	66	2769	95	2,2%	3,4%	14	0,3%	0,5%	109	2,5%	3,9%
Torigni-sur-Vire	9389	3561	37,9%	5828	130	5698	162	1,7%	2,8%	25	0,3%	0,4%	187	2,0%	3,3%
Villedieu-les-Poêles	6438	2722	42,3%	3716	116	3600	97	1,5%	2,7%	21	0,3%	0,6%	118	1,8%	3,3%

Saint-Lô-ouest 9948 3701 37,2% 6247 73 6174 202 2,0% 3,3% 39 0,4% 0,6% 241 2,4% 3,9%

2 Circonscription d'Avranches

	R	% I	% E
I	76020		
A	26091	34,32%	
V	49929	65,68%	
BIN	1278	1,68%	
E	48651	64,00%	
Chantal Derouf (MEI)	610	0,8%	1,3%
Bénédicte Brodin (FA)	306	0,4%	0,6%
Total des écologistes	916	1,2%	1,9%
François Dufour (GA)	2382	3,1%	4,9%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Derouf	% I	% E	Brodin	% I	% E	Dufour	% I	% E
Avranches	14584	4932	33,8%	9652	179	9473	137	0,9%	1,4%	52	0,4%	0,5%	396	2,7%	4,2%
Barenton	2490	905	36,3%	1585	67	1518	19	0,8%	1,3%	12	0,5%	0,8%	79	3,2%	5,2%
Breccy	4605	1620	35,2%	2985	66	2919	33	0,7%	1,1%	13	0,3%	0,4%	150	3,3%	5,1%
Ducey	5480	1918	35,0%	3562	95	3467	41	0,7%	1,2%	16	0,3%	0,5%	238	4,3%	6,9%
La-Haye-Pesnel	5265	1991	37,8%	3274	74	3200	57	1,1%	1,8%	54	1,0%	1,7%	142	2,7%	4,4%
Isigny-le-Buat	2433	753	30,9%	1680	56	1624	16	0,7%	1,0%	5	0,2%	0,3%	68	2,8%	4,2%
Juvigny-le-Terre	1980	725	36,6%	1255	29	1226	7	0,4%	0,6%	8	0,4%	0,7%	35	1,8%	2,9%
Mortain	4852	1612	33,2%	3240	101	3139	30	0,6%	1,0%	17	0,4%	0,5%	93	1,9%	3,0%
Pontorson	5277	1882	35,7%	3395	79	3316	30	0,6%	0,9%	27	0,5%	0,8%	138	2,6%	4,2%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9037	2995	33,1%	6042	179	5863	82	0,9%	1,4%	30	0,3%	0,5%	200	2,2%	3,4%
Saint-James	5323	1767	33,2%	3556	100	3456	29	0,5%	0,8%	13	0,2%	0,4%	509	9,6%	14,7%
Saint-Pois	2312	837	36,2%	1475	45	1430	18	0,8%	1,3%	6	0,3%	0,4%	66	2,9%	4,6%
Sartilly	6010	2042	34,0%	3968	73	3895	73	1,2%	1,9%	32	0,5%	0,8%	117	1,9%	3,0%
Sourdeval	3804	1221	32,1%	2583	85	2498	25	0,7%	1,0%	9	0,2%	0,4%	80	2,1%	3,2%
Le Teilleul	2568	891	34,7%	1677	50	1627	13	0,5%	0,8%	12	0,5%	0,7%	71	2,8%	4,4%

3 Circonscription de Coutances

I
76815

	A	%	B	N	E	Durchon	% I	% E	Caillot	% I	% E	TE	% I	% E	Legoubé	% I	% E	
A	28725	37,40%																
V	48090	62,60%																
BIN	833	1,08%																
E	47257	61,52%																
Christiane Durchon (LV)	2095	2,7%	4,4%															
Simone Caillot (FA)	344	0,4%	0,7%															
Total des écologistes	2439	3,2%	5,2%															
Anne-Marie Legoubé	586	0,8%	1,2%															
Cantons																		
Bréhal	8894	33,62	37,8%	5532	119	5413	175	2,0%	3,2%	51	0,6%	0,9%	226	2,5%	4,2%	108	1,2%	2,0%
Cerisy-la-Salle	4125	1480	35,9%	2645	42	2603	118	2,9%	4,5%	17	0,4%	0,7%	135	3,3%	5,2%	33	0,8%	1,3%
Coutances	8807	3318	37,7%	5489	105	5384	351	4,0%	6,5%	31	0,4%	0,6%	382	4,3%	7,1%	52	0,6%	1,0%
Cavray	4072	1286	31,6%	2786	39	2747	83	2,0%	3,0%	20	0,5%	0,7%	103	2,5%	3,7%	19	0,5%	0,7%
Granville	19133	7442	38,9%	11691	190	11501	480	2,5%	4,2%	82	0,4%	0,7%	562	2,9%	4,9%	167	0,9%	1,5%
Lessay	7535	2915	38,7%	4620	76	4544	122	1,6%	2,7%	38	0,5%	0,8%	160	2,1%	3,5%	28	0,4%	0,6%
Montmartin-sur-Mer	6822	2515	36,9%	4307	81	4226	209	3,1%	4,9%	28	0,4%	0,7%	237	3,5%	5,6%	73	1,1%	1,7%
Peters	4679	1935	41,4%	2744	60	2684	149	3,2%	5,6%	19	0,4%	0,7%	168	3,6%	6,3%	34	0,7%	1,3%
Saint-Malo-de-la-Lande	8408	2921	34,7%	5487	72	5415	270	3,2%	5,0%	38	0,5%	0,7%	308	3,7%	5,7%	33	0,4%	0,6%
Saint-Sauveur-Lendelin	4340	1551	35,7%	2789	49	2740	138	3,2%	5,0%	20	0,5%	0,7%	158	3,6%	5,8%	39	0,9%	1,4%

4 Circonscription de Valognes

	R	% I	% E
I	73232		
A	28154	38,4%	
V	45078	61,6%	
BIN	730	1,0%	
E	44348	60,6%	
Anne Souyris (LV)	1192	1,6%	2,7%
Hubert Godéfroy (FA)	419	0,6%	0,9%
Nadia Parmentier (Le Tréfle)	376	0,5%	0,8%
Total des écologistes	1987	2,7%	4,5%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Souyris	% I	% E	Codefroy	% I	% E	Parmentier	% I	% E	TE	% I	% E
Barneville-Carteret	6268	2251	35,9%	4017	56	3961	87	1,4%	2,2%	31	0,5%	0,8%	44	0,7%	1,1%	162	2,6%	4,1%
Beaumont	8540	3053	35,7%	5487	95	5392	177	2,1%	3,3%	51	0,6%	0,9%	39	0,5%	0,7%	267	3,1%	5,0%
Bricquebec	8320	3485	41,9%	4835	89	4746	111	1,3%	2,3%	35	0,4%	0,7%	37	0,4%	0,8%	183	2,2%	3,9%
La-Haye-du-Puits	6355	2445	38,5%	3910	62	3848	88	1,4%	2,3%	49	0,8%	1,3%	40	0,6%	1,0%	177	2,8%	4,6%
Montebourg	5098	1945	38,2%	3153	53	3100	61	1,2%	2,0%	31	0,6%	1,0%	33	0,6%	1,1%	125	2,5%	4,0%
Les Pieux	9613	3975	41,4%	5638	82	5556	183	1,9%	3,3%	37	0,4%	0,7%	43	0,4%	0,8%	263	2,7%	4,7%
Quettehou	7411	2860	38,6%	4551	66	4485	97	1,3%	2,2%	58	0,8%	1,3%	37	0,5%	0,8%	192	2,6%	4,3%
Sainte-Mère-Eglise	6085	2171	35,7%	3914	77	3837	91	1,5%	2,4%	23	0,4%	0,6%	32	0,5%	0,8%	146	2,4%	3,8%
Saint-Stauveur-le-Vicomte	5107	2131	41,7%	2976	56	2920	76	1,5%	2,6%	32	0,6%	1,1%	23	0,5%	0,8%	131	2,6%	4,5%
Valognes	10435	3838	36,8%	6597	94	6503	221	2,1%	3,4%	72	0,7%	1,1%	48	0,5%	0,7%	341	3,3%	5,2%

5 Circonscription de Cherbourg

	R	% I	% E
I	72119		
A	28540	39,6%	
V	43579	60,4%	
BN	521	0,7%	
E	43058	59,7%	
Jean-Claude Magalhaes (LV)	1352	1,9%	3,1%
Tatiana Jumod (FA)	179	0,2%	0,4%
Total des écologistes	1531	2,1%	3,6%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Magalhaes	% I	% E	Jumod	% I	% E	TE	% I	% E
Cherbourg-Nord-Ouest	7540	2860	37,9%	4680	40	4640	161	2,1%	3,5%	17	0,2%	0,4%	178	2,4%	3,8%
Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest	12637	4991	39,5%	7646	86	7560	269	2,1%	3,6%	30	0,2%	0,4%	299	2,4%	4,0%
Saint-Pierre-Eglise	6920	2590	37,4%	4330	50	4280	123	1,8%	2,9%	32	0,5%	0,7%	155	2,2%	3,6%
Cherbourg-Sud-Est	7314	2999	41,0%	4315	51	4264	127	1,7%	3,0%	19	0,3%	0,4%	146	2,0%	3,4%
Equeurdville-Hainneville	18625	7463	40,1%	11162	137	11025	335	1,8%	3,0%	37	0,2%	0,3%	372	2,0%	3,4%
Tourlaville	19083	7637	40,0%	11446	157	11289	337	1,8%	3,0%	44	0,2%	0,4%	381	2,0%	3,4%

Orne R % I % E

I 216925

A	80378	37,1%	
V	136547	62,9%	
B/N	2561	1,2%	
E	133986	61,8%	
Les Verts	4014	1,9%	3,0%
La France en Action	738	0,3%	0,6%
Total des écologistes	4752	2,2%	3,5%

1 Circonscription d'Alençon-Domfront

	R	% I	% E		Grouard	% I	% E		TE	% I	% E
I	72490										
A	27097	37,4%							301	2,0%	3,2%
V	45393	62,6%							224	2,9%	5,0%
B/N	998	1,4%							189	1,9%	3,1%
E	44395	61,2%							82	2,1%	3,3%
Monique Menard (LV)	1280	1,8%	2,9%						42	1,9%	2,9%
Erik Grouard (FA)	233	0,3%	0,5%						188	2,3%	3,8%
Total des écologistes	1513	2,1%	3,4%						177	2,2%	3,6%

	I	A	%	V	B / N	E	Menard	% I	% E		% I	% E
Alençon 1	14829	5416	36,5%	9413	139	9274	259	1,7%	2,8%		0,3%	0,5%
Alençon 2	7851	3227	41,1%	4624	113	4511	196	2,5%	4,3%		0,4%	0,6%
Alençon 3	9766	1353	13,9%	6224	145	6079	168	1,7%	2,8%		0,2%	0,3%
Carrouges	3896	1353	34,7%	2543	58	2485	65	1,7%	2,6%		0,4%	0,7%
Courtomer	2255	776	34,4%	1479	31	1448	33	1,5%	2,3%		0,4%	0,6%
Domfront	8307	3188	38,4%	5119	135	4984	157	1,9%	3,2%		0,4%	0,6%
Ferté-Macé (La)	7916	2920	36,9%	4996	130	4866	145	1,8%	3,0%		0,4%	0,7%
Juvigny-sous-Andaine	5638	2102	37,3%	3536	81	3455	88	1,6%	2,5%		0,4%	0,6%
Mesle-sur-Sarthe (Le)	3723	1310	35,2%	2413	55	2358	61	1,6%	2,6%		0,3%	0,4%
Passais-la-Conception	2924	1103	37,7%	1821	55	1766	32	1,1%	1,8%		0,3%	0,5%
Sées	5385	2160	40,1%	3225	56	3169	76	1,4%	2,4%		0,3%	0,4%

2 Circonscription de L'Aigle-Mortagne

	R	% I	% E

I	70409																																				
A	26566	37,7%																																			
V	43843	62,3%																																			
BIN	780	1,1%																																			
E	43063	61,2%																																			
Munielle Le Baccon (LV)	1075	1,5%	2,5%																																		
Catherine Lurois (FA)	189	0,3%	0,4%																																		
Total des écologistes	1264	1,8%	2,9%																																		
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Le Baccon	% I	% E	Lurois	% I	% E	TE	% I	% E																						
L'Aigle est	6408	2415	37,7%	3993	51	3942	69	1,1%	1,8%	10	0,2%	0,3%	79	1,2%	2,0%																						
L'Aigle ouest	6529	2468	37,8%	4061	63	3998	56	0,9%	1,4%	13	0,2%	0,3%	69	1,1%	1,7%																						
Bazoehes-sur-Hoëne	2796	943	33,7%	1853	33	1820	44	1,6%	2,4%	12	0,4%	0,7%	56	2,0%	3,1%																						
Bellême	4644	1785	38,4%	2859	48	2811	88	1,9%	3,1%	15	0,3%	0,5%	103	2,2%	3,7%																						
Feillé-Frênel (La)	3274	1177	35,9%	2097	36	2061	46	1,4%	2,2%	8	0,2%	0,4%	54	1,6%	2,6%																						
Gacé	3216	1313	40,8%	1903	37	1866	38	1,2%	2,0%	10	0,3%	0,5%	48	1,5%	2,6%																						
Longny-au-Perche	3371	1236	36,7%	2135	40	2095	54	1,6%	2,6%	8	0,2%	0,4%	62	1,8%	3,0%																						
Merlerault	3384	1293	38,2%	2091	28	2063	44	1,3%	2,1%	9	0,3%	0,4%	53	1,6%	2,6%																						
Montagne-au-Perche	6834	2655	38,8%	4179	105	4074	101	1,5%	2,5%	17	0,2%	0,4%	118	1,7%	2,9%																						
Moulins-la-Marche	3142	1084	34,5%	2058	25	2033	32	1,0%	1,6%	8	0,3%	0,4%	40	1,3%	2,0%																						
Nocé	3595	1305	36,3%	2290	47	2243	89	2,5%	4,0%	9	0,3%	0,4%	98	2,7%	4,4%																						
Pervençières	3085	1171	38,0%	1914	44	1870	52	1,7%	2,8%	14	0,5%	0,7%	66	2,1%	3,5%																						
Rémalard	5505	2021	36,7%	3484	64	3420	112	2,0%	3,3%	19	0,3%	0,6%	131	2,4%	3,8%																						
Theil (Le)	5502	2287	41,6%	3215	75	3140	104	1,9%	3,3%	15	0,3%	0,5%	119	2,2%	3,8%																						
Tourouvre	3552	1249	35,2%	2303	34	2269	34	1,0%	1,5%	10	0,3%	0,4%	44	1,2%	1,9%																						
Vimoutiers	5572	2164	38,8%	3408	50	3358	112	2,0%	3,3%	12	0,2%	0,4%	124	2,2%	3,7%																						
3 Circonscription d'Argentan-Fiers	R	% I	% E	I	A	%	V	B / N	E	Le Baccon	% I	% E	Lurois	% I	% E																						
I	74026																																				
A	26715	36,1%																																			
V	47311	63,9%																																			
BIN	783	1,1%																																			

		E																					
		46528	62,9%																				
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Bertoli	% I	% E	Baloché	% I	% E	TE	% I	% E								
Bruno Bertoli (LV)	1659	2,2%	3,6%	63	3446	89	1,5%	2,6%	18	0,3%	0,5%	107	1,8%	3,1%									
Dominique Baloché (FA)	316	0,4%	0,7%	85	4328	115	1,6%	2,7%	17	0,2%	0,4%	132	1,9%	3,0%									
Total des écologistes	1975	2,7%	4,2%	56	3870	307	5,0%	7,9%	30	0,5%	0,8%	337	5,5%	8,7%									
Athis-de-l'Orne	3596	12,14	33,8%	2382	31	2351	79	2,2%	3,4%	26	0,7%	1,1%	105	2,9%	4,5%								
Brouze	4700	14,72	31,3%	3228	58	3170	81	1,7%	2,6%	13	0,3%	0,4%	94	2,0%	3,0%								
Ecouché	2267	7,66	33,8%	1501	18	1483	43	1,9%	2,9%	15	0,7%	1,0%	58	2,6%	3,9%								
Fliers-nord	10079	39,01	38,7%	6178	99	6079	227	2,3%	3,7%	35	0,3%	0,6%	262	2,6%	4,3%								
Fliers-sud	10180	38,30	37,6%	6350	111	6239	231	2,3%	3,7%	43	0,4%	0,7%	274	2,7%	4,4%								
Messei	5993	21,21	35,4%	3872	75	3797	121	2,0%	3,2%	43	0,7%	1,1%	164	2,7%	4,3%								
Morinée	3277	11,38	34,7%	2139	29	2110	56	1,7%	2,7%	9	0,3%	0,4%	65	2,0%	3,1%								
Puanges-Pont-Ecrepin	3849	12,60	32,7%	2589	41	2548	111	2,9%	4,4%	34	0,9%	1,3%	145	3,8%	5,7%								
Tinchebray	6640	22,42	33,8%	4398	62	4336	138	2,1%	3,2%	21	0,3%	0,5%	159	2,4%	3,7%								
Trun	4383	15,67	35,8%	2816	45	2771	61	1,4%	2,2%	12	0,3%	0,4%	73	1,7%	2,6%								

ELECTIONS CANTONALES - 9 et 16 MARS 2008 - CANTON CAEN 2

Antoine ASTRUC



Agnès MACAUD
Suppléante

"La solidarité est une prérogative majeure du Conseil général. C'est aussi une des valeurs primordiales de notre vie au quotidien. C'est pourquoi je soutiens Antoine Astruc qui défendra dans le concret le projet de société auquel je crois."

Madame, Monsieur,

J'ai pris la décision de me présenter à l'élection cantonale parce que face à l'attentisme général, j'ai ressenti le besoin de participer à la construction d'un monde qui puisse affronter le changement climatique, la raréfaction des ressources et la dégradation de notre environnement. Ce ne sont plus désormais des craintes : nous savons tous que le changement climatique est devenu notre actualité, nous vivons tous la hausse du prix du pétrole et nous subissons tous une dégradation de notre qualité de vie.

C'est sur ces questions que je m'engage. Je souhaite que nous construisions ensemble les politiques qui permettront d'y répondre. Il est urgent de changer de politique au niveau départemental pour que celles-ci n'aggravent pas la situation comme c'est actuellement le cas, mais permettent enfin de préparer le Calvados aux enjeux du siècle dans lequel nous sommes entrés.

Comment, par exemple, pouvons nous encore dépenser des centaines de millions d'euros pour développer l'usage de la voiture quand le prix du pétrole explose et que chacun sait qu'il faut limiter les émissions de gaz à effet de serre ?

Cette politique incohérente et irresponsable ne doit-elle pas cesser pour laisser sa place à un projet enfin écolo, enfin réaliste, enfin ambitieux ? Conseiller général, je m'engage à porter l'écologie dans chaque projet. Il est urgent de construire ensemble des politiques qui feront que chacun puisse vivre mieux dans les communes et les quartiers de notre canton.

L'ÉCOLOGIE
Les Verts 

Retrouvez Antoine Astruc
sur son blog de campagne
www.antoineastruc.fr

Antoine ASTRUC, candidat des Verts



Antoine Astruc a 24 ans. Il est étudiant-salarié en Master développement durable.



Agnès Macaud a 40 ans. Elle est éducatrice spécialisée.

UNE POLITIQUE SOCIALE PLEINE DE SENS

- Assurer l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées par des solutions innovantes : services à la personne, mixité générationnelle, transport à la demande...
- Proposer des bilans énergétiques (isolation, distribution d'ampoules basse consommation...) pour les bénéficiaires du service de maintien de l'énergie.
- Assurer les moyens du retour à l'emploi (droit à la mobilité, formation, soutiens...)
- Créer une carte-légume (en lien avec les Amap) permettant à tous d'avoir des fruits et légumes frais.
- Créer une conférence départementale annuelle du handicap pour travailler avec les associations.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ATTENUER LOCALEMENT SES EFFETS

- Engager un plan climat territorial ayant comme objectif de diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2014.
- Abandonner enfin le projet de boulevard urbain nord pour lutter contre l'étalement urbain.
- Construire des quartiers de qualité au plus près de la ville pour permettre à tous de pouvoir moins utiliser sa voiture.
- Soutenir l'isolation des logements et équipements municipaux.

VERS LA MOBILITÉ DURABLE : GARANTIR LE DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUS

- Renforcer le transport en commun, maintenir la ligne 4 à Authie, améliorer la desserte des quartiers du Chemin Vert et de la Folie et mettre en place une ligne de bus en rocade.
- Créer des liaisons cyclables entre communes et quartiers, soutenir des plans vélo communaux, élargir Véol aux communes périphériques.
- Réouvrir la liaison ferroviaire Caen-Flers et créer une gare à Carpiquet.
- Développer un service départemental de covoiturage et d'autopartage.

RELOCALISER LES ACTIVITES POUR FAVORISER L'EMPLOI DURABLE ET NON DÉLOCALISABLE.

- Conditionner les aides aux entreprises au respect de critères environnementaux et sociaux.
- Favoriser le commerce de proximité en limitant l'extension des grandes surfaces et en développant les marchés locaux.
- Soutenir l'artisanat écolo : isolation du bâti, installation de panneaux solaires...
- Développer l'activité de proximité (services de quartiers, commerces de bourg...)

DES COLLÈGES OUVERTS SUR LE MONDE

- Reconstruire le collège Jacquard sur place en basse consommation d'énergie.
- Utiliser les logiciels libres pour permettre d'offrir à tous les collégiens un poste informatique.
- Proposer des repas bio dans les cantines des collèges. Subventionner la construction de cuisines et de jardins pédagogiques dans les écoles et collèges.

Annexe 170. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 9 mars 2008

Basse-Normandie		R	% I	% E						
I		572560								
A		180922	31,6%							
V		391638	68,4%							
B / N		18372	3,2%							
E		373266	65,2%							
Les Verts		10621	1,9%	2,8%						
Calvados		R	% I	% E						
I		270753								
A		90450	33,4%							
V		180303	66,6%							
B / N		7349	2,7%							
E		172954	63,9%							
Les Verts		8088	3,0%	4,7%						
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Blangy-le-Château	5983	1901	31,8%	4082	168	3914	/	0	0,00%	0,0%
Caen 6	8447	3189	37,8%	5258	115	5143	Le Moux	501	5,93%	9,7%
Caen 7	9825	4226	43,0%	5599	248	5351	Veret	461	4,69%	8,6%
Caen 2	15464	6225	40,3%	9239	364	8875	Astruc	1231	7,96%	13,9%
Caen 8	11623	4824	41,5%	6799	262	6537	/	0	0,00%	0,0%
Caen 9	7880	3287	41,7%	4593	209	4384	Joly	601	7,63%	13,7%
Cabourg	16208	5297	32,7%	10911	497	10414	/	0	0,00%	0,0%
Douvres-la-Délivrande	18382	6712	36,5%	11670	390	11280	Guerard	2214	12,04%	19,6%
Evrecy	15443	4588	29,7%	10855	412	10443	Giloire	3080	19,94%	29,5%
Honfleur	12251	4672	38,1%	7579	399	7180	/	0	0,00%	0,0%
Isigny-sur-Mer	8047	2388	29,7%	5659	214	5445	/	0	0,00%	0,0%
Mézidon-Canon	7644	2155	28,2%	5489	215	5274	/	0	0,00%	0,0%
Morteaux-Coulibœuf	3766	939	24,9%	2827	141	2686	/	0	0,00%	0,0%
Orbec	7026	2084	29,7%	4942	146	4796	/	0	0,00%	0,0%
Ouistreham	18023	6584	36,5%	11439	325	11114	/	0	0,00%	0,0%
Ryes	9302	2707	29,1%	6595	266	6329	/	0	0,00%	0,0%
Saint-Pierre-sur-Dives	5660	1703	30,1%	3957	152	3805	/	0	0,00%	0,0%
Saint-Sever-le-Calvados	5434	1233	22,7%	4201	243	3958	/	0	0,00%	0,0%
Thury-Harcourt	7148	1848	25,9%	5300	239	5061	/	0	0,00%	0,0%
Tilly-sur-Seulles	11828	3333	28,2%	8495	342	8153	/	0	0,00%	0,0%
Trévières	5712	1329	23,3%	4383	205	4178	/	0	0,00%	0,0%
Troarn	17029	5910	34,7%	11119	577	10542	/	0	0,00%	0,0%
Trouville-sur-Mer	17054	6537	38,3%	10517	416	10101	/	0	0,00%	0,0%
Vassy	4311	1091	25,3%	3220	170	3050	/	0	0,00%	0,0%
Villers-Bocage	7633	1919	25,1%	5714	284	5430	/	0	0,00%	0,0%
Vire	13630	3769	27,7%	9861	350	9511	/	0	0,00%	0,0%
Manche	R	% I	% E							

I	193823		
A	60169	31,0%	
V	133654	69,0%	
B / N	6627	3,4%	
E	127027	65,5%	
Les Verts	900	0,5%	0,7%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Avranches	14618	4666	31,9%	9952	477	9475	/	0	0,0%	0,0%
Barenton	2467	556	22,5%	1911	173	1738	/	0	0,0%	0,0%
Canisy	5255	1475	28,1%	3780	189	3591	/	0	0,0%	0,0%
Cerisy-la-Salle	4132	1078	26,1%	3054	128	2926	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg nord-ouest	7383	3484	47,2%	3899	117	3782	/	0	0,0%	0,0%
Ducey	5528	1452	26,3%	4076	632	3444	/	0	0,0%	0,0%
Gavray	4088	829	20,3%	3259	152	3107	/	0	0,0%	0,0%
Granville	19165	6638	34,6%	12527	431	12096	/	0	0,0%	0,0%
Haye-Pesnel (La)	5329	1375	25,8%	3954	185	3769	/	0	0,0%	0,0%
Lessay	7663	1939	25,3%	5724	251	5473	/	0	0,0%	0,0%
Marigny	5468	1669	30,5%	3799	220	3579	/	0	0,0%	0,0%
Montebourg	5154	1168	22,7%	3986	195	3791	Joly	900	17,5%	23,7%
Montmartin-sur-Mer	6941	1758	25,3%	5183	216	4967	/	0	0,0%	0,0%
Mortain	4813	1007	20,9%	3806	171	3635	/	0	0,0%	0,0%
Cherbourg sud-ouest	12553	5394	43,0%	7159	301	6858	/	0	0,0%	0,0%
Pieux (les)	9679	3064	31,7%	6615	469	6146	/	0	0,0%	0,0%
Quettehou	7497	2140	28,5%	5357	223	5134	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Clair-sur-Elle	5727	1689	29,5%	4038	174	3864	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9021	2059	22,8%	6962	201	6761	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Lô est	10044	3591	35,8%	6453	158	6295	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Pois	2292	493	21,5%	1799	131	1668	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Sauveur-Lendelin	4366	964	22,1%	3402	197	3205	/	0	0,0%	0,0%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5099	1372	26,9%	3727	173	3554	/	0	0,0%	0,0%
Sartilly	6115	1555	25,4%	4560	323	4237	/	0	0,0%	0,0%
Tessy-sur-Vire	4417	984	22,3%	3433	257	3176	/	0	0,0%	0,0%
Tourlaville	19009	7770	40,9%	11239	483	10756	/	0	0,0%	0,0%

Ministère de l'Intérieur

Orne	R	% I	% E
I	107984		
A	30303	28,1%	
V	77681	71,9%	
B / N	4396	4,1%	
E	73285	67,9%	
Les Verts	1633	1,5%	2,2%

Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Les Verts	R	% I	% E
Alençon 2	7910	3396	42,9%	4514	252	4262	/	0	0,0%	0,0%
Alençon 1	14748	4757	32,3%	9991	342	9649	/	0	0,0%	0,0%
Argentan est	5735	938	16,4%	4797	259	4538	/	0	0,0%	0,0%

Athis-de-l'Orne	6194	1719	27,8%	4475	239	4236	Bertoli	1633	26,4%	38,6%
Bazoches-sur-Heöne	2798	702	25,1%	2096	141	1955	/	0	0,0%	0,0%
Courtomer	2279	523	22,9%	1756	225	1531	/	0	0,0%	0,0%
Ecouché	4699	969	20,6%	3730	140	3590	/	0	0,0%	0,0%
Ferté-Frönel (La)	3306	860	26,0%	2446	119	2327	/	0	0,0%	0,0%
Ferté-Macé (La)	7940	2122	26,7%	5818	292	5526	/	0	0,0%	0,0%
Gacé	3220	861	26,7%	2359	296	2063	/	0	0,0%	0,0%
L'Aigle est	6398	2035	31,8%	4363	142	4221	/	0	0,0%	0,0%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3739	1016	27,2%	2723	338	2385	/	0	0,0%	0,0%
Messei	6029	1545	25,6%	4484	230	4254	/	0	0,0%	0,0%
Mortagne-au-Perche	6782	2120	31,3%	4662	193	4469	/	0	0,0%	0,0%
Nocé	3615	1080	29,9%	2535	155	2380	/	0	0,0%	0,0%
Putanges	3846	841	21,9%	3005	134	2871	/	0	0,0%	0,0%
Rémalards	5444	1407	25,8%	4037	147	3890	/	0	0,0%	0,0%
Sées	5384	1496	27,8%	3888	175	3713	/	0	0,0%	0,0%
Tourouvre	3539	961	27,2%	2578	414	2164	/	0	0,0%	0,0%
Trun	4379	955	21,8%	3424	163	3261	/	0	0,0%	0,0%

Annexe 171 Listes départementales de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie menée par François Dufour lors des élections régionales du 14 mars 2010

Calvados

N°	NOM	PRENOM	AGE	PROFESSION	MANDAT
1	CAUCHY	Pascale	53		CR et MA
2	MARIE	Mickaël	33		Secrétaire national adjoint des Verts
3	LOWY	Elise	28	Enseignant-chercheur	
4	LEREVEREND	Christian	51	Technico-commercial	
5	GAMAURY	Christine	38	Maraîchère	
6	MAZIERE	Thamas	31	Assistant médico-technique	
7	DEROBERT	Stéphanie	35		MA de Douvres-la-Délivrande
8	VOISIN	Etienne	54	Architecte	
9	OSADTCHY	Clara	28	Coordinatrice association environnementale	
10	THOLMER	Philippe	61	Directeur d'école en retraite	
11	MICHAUX	Sabine	42	Comptable	
12	RIBES	Thomas	35	Enseignant	
13	ALBERT	Sarah	31	Ebéniste	
14	LEBAS	Didier	30	Responsable de formation	
15	AMIEL	Caroline	47	Enseignant-chercheur	
16	GUERARD	Johann	37	Délégué éducation populaire	
17	MARIE	Mélanie	36	Chorégraphe	
18	HERMILLY	Julien	31		Collaborateur d'élus
19	DAUVIN	Bérengère	34	Secrétaire	
20	YEM	Raphaël	28	Journaliste	
21	LECHEVALIER	Géraldine	52	Présidente d'une association de services aux personnes	
22	L'ORPHELIN	Rudy	28		MA de Caen
23	GOSSET	Béatrice	62	Principale de collège en retraite	

Manche

N°	NOM	PRENOM	Age	PROFESSION	MANDAT
1	DUFOUR	François	56	Agriculteur	
2	PRIGENT	Katell		Architecte	
3	BOSSARD	Jean-Claude	57		Maire du Chefresne
4	LAUNOY	Sylvie	50	Attachée territoriale	
5	VIRLOUVET	Jérôme	33	Animateur	
6	MARREY	Catherine	63	Productrice de documentaire	
7	JOLY	Jean-Marc	46	Directeur d'école	
8	LEGRAND	Nathalie	42	Assistante familiale	
9	AUBRIL	Pierre	48	Agriculteur	Président de Communauté de communales Saint-Mère-Eglise
10	MALOREY	Catherine	55		CR
11	LEGUELINEL	Didier		Marin-pêcheur	
12	LEMASSON	Marine	34	Ingénieur	
13	VIVIER	Nicolas	37	Gérant de société	
14	LETURC	Dominique	47	Agent La Poste	
15	LANGLOIS	Christophe	48	Chef de projet CAF	
16	VALLEE	Maud	32	CES	
17	FREMONT	Michel	52	Gérant de coopérative	
18	CREN	Anne	55		MA

Orne

N°	NOM	PRENOM	Age	PROFESSION	MANDAT	PARTI
1	SOUBIEN	Yannick	50		Vice-président du CR	
2	ERRARD	Sylvie	52	Gérante de structure ES		
3	VINCENT	Jean-Marc	48	Agriculteur bio		
4	ROUSSEL	Martine	49	Professeur des écoles		
5	DELAHAIE	Jean-Luc	50	CPE		
6	PERRET	Christine	45	Enseignante		
7	GORET	Didier	58		Maire	
8	GOMOND	Eveline	53	Enseignante		
9	BOTHET	Romain	20	Etudiant		
10	FORTIN	Michèle	59	Présidente d'association		
11	LE MARQUER	Alain	52	Médecin		
12	VANNIER	Marion	29	Chargée de mission		

Annexe 172. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 7 juin 2009

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	1074163		
A	627612	58,4%	
V	446551	41,6%	
B /N	21890	2,0%	
E	424661	39,5%	
Hélène Flautre	62873	5,9%	14,8%
Bernard Frau	14771	1,4%	3,5%
Total des écologistes	77644	7,2%	18,3%

Calvados	R	% I	% E
I	484083		
A	279728	57,8%	
V	204355	42,2%	
B /N	8444	1,7%	
E	195911	40,5%	
Hélène Flautre	31230	6,5%	15,9%
Bernard Frau	7285	1,5%	3,7%
Total des écologistes	38515	8,0%	19,7%

Cantons	I	A	% A	V	B /N	E	Flautre	% I	% E	Frau	% I	% E	TE	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6193	3772	60,9%	2421	157	2264	314	5,1%	13,9%	100	1,6%	4,4%	414	6,7%	18,3%
Balleroy	7711	4809	62,4%	2902	166	2736	346	4,5%	12,6%	104	1,3%	3,8%	450	5,8%	16,4%
Bayeux	14550	8489	58,3%	6061	237	5824	942	6,5%	16,2%	216	1,5%	3,7%	1158	8,0%	19,9%
Blangy-le-Château	5676	3117	54,9%	2559	111	2448	282	5,0%	11,5%	104	1,8%	4,2%	386	6,8%	15,8%
Bourguébus	16859	9858	58,5%	7001	295	6706	939	5,6%	14,0%	346	2,1%	5,2%	1285	7,6%	19,2%
Bretteville-sur-Laize	10365	5782	55,8%	4583	317	4266	583	5,6%	13,7%	155	1,5%	3,6%	738	7,1%	17,3%
Cabourg	16238	9270	57,1%	6968	240	6728	874	5,4%	13,0%	256	1,6%	3,8%	1130	7,0%	16,8%
Caen 1	11302	5670	50,2%	5632	116	5516	1170	10,4%	21,2%	146	1,3%	2,6%	1316	11,6%	23,9%
Caen 10	14475	8716	60,2%	5759	200	5559	1073	7,4%	19,3%	237	1,6%	4,3%	1310	9,1%	23,6%
Caen 2	15613	9165	58,7%	6448	210	6238	1255	8,0%	20,1%	227	1,5%	3,6%	1482	9,5%	23,8%
Caen 3	11353	5992	52,8%	5361	111	5250	1128	9,9%	21,5%	159	1,4%	3,0%	1287	11,3%	24,5%
Caen 4	6786	3754	55,3%	3032	66	2966	583	8,6%	19,7%	91	1,3%	3,1%	674	9,9%	22,7%
Caen 5	10115	6416	63,4%	3699	122	3577	822	8,1%	23,0%	116	1,1%	3,2%	938	9,3%	26,2%
Caen 6	8303	4620	55,6%	3683	92	3591	870	10,5%	24,2%	87	1,0%	2,4%	957	11,5%	26,6%
Caen 7	9719	6027	62,0%	3692	124	3568	640	6,6%	17,9%	117	1,2%	3,3%	757	7,8%	21,2%
Caen 8	11483	6331	55,1%	5152	113	5039	1093	9,5%	21,7%	133	1,2%	2,6%	1226	10,7%	24,3%
Caen 9	7913	4593	58,0%	3320	101	3219	709	9,0%	22,0%	80	1,0%	2,5%	789	10,0%	24,5%
Cambremer	3849	2140	55,6%	1709	65	1644	250	6,5%	15,2%	65	1,7%	4,0%	315	8,2%	19,2%
Caumont L'Eventé	4582	2854	62,3%	1728	106	1622	241	5,3%	14,9%	58	1,3%	3,6%	299	6,5%	18,4%
Condé-sur-Noireau	6067	3558	58,6%	2509	172	2337	278	4,6%	11,9%	85	1,4%	3,6%	363	6,0%	15,5%
Creully	15756	8118	51,5%	7638	243	7395	1422	9,0%	19,2%	286	1,8%	3,9%	1708	10,8%	23,1%
Douvres	18642	10355	55,5%	8287	221	8066	1611	8,6%	20,0%	277	1,5%	3,4%	1888	10,1%	23,4%
Dozulé	11651	6742	57,9%	4909	221	4688	556	4,8%	11,9%	192	1,6%	4,1%	748	6,4%	16,0%
Evrecy	15663	8505	54,3%	7158	272	6886	1379	8,8%	20,0%	306	2,0%	4,4%	1685	10,8%	24,5%
Falaise nord	8395	4882	58,2%	3513	185	3328	446	5,3%	13,4%	137	1,6%	4,1%	583	6,9%	17,5%
Falaise sud	6711	4177	62,2%	2534	126	2408	341	5,1%	14,2%	77	1,1%	3,2%	418	6,2%	17,4%

Honfleur	12212	7598	62,2%	4614	155	4459	637	5,2%	14,3%	207	1,7%	4,6%	844	6,9%	18,9%
Isigny-sur-Mer	8084	5103	63,1%	2981	169	2812	223	2,8%	7,9%	74	0,9%	2,6%	297	3,7%	10,6%
Le Bény-Bocage	6423	3859	60,1%	2564	238	2326	323	5,0%	13,9%	89	1,4%	3,8%	412	6,4%	17,7%
Lisieux 1	9826	5709	58,1%	4117	199	3918	541	5,5%	13,8%	163	1,7%	4,2%	704	7,2%	18,0%
Lisieux 2	7679	4806	62,6%	2873	130	2743	305	4,0%	11,1%	93	1,2%	3,4%	398	5,2%	14,5%
Lisieux 3	9659	5645	58,4%	4014	173	3841	492	5,1%	12,8%	148	1,5%	3,9%	640	6,6%	16,7%
Livarot	5124	2919	57,0%	2205	141	2064	261	5,1%	12,6%	87	1,7%	4,2%	348	6,8%	16,9%
Mézidon	7578	4502	59,4%	3076	120	2956	353	4,7%	11,9%	129	1,7%	4,4%	482	6,4%	16,3%
Morteaux-Coulibœuf	3826	2087	54,5%	1739	90	1649	182	4,8%	11,0%	61	1,6%	3,7%	243	6,4%	14,7%
Orbec	7056	4349	61,6%	2707	127	2580	286	4,1%	11,1%	122	1,7%	4,7%	408	5,8%	15,8%
Ouistreham	18160	10404	57,3%	7756	225	7531	1312	7,2%	17,4%	288	1,6%	3,8%	1600	8,8%	21,2%
Pont L'Evêque	7703	4505	58,5%	3198	149	3049	403	5,2%	13,2%	125	1,6%	4,1%	528	6,9%	17,3%
Ryes	9256	5140	55,5%	4116	163	3953	594	6,4%	15,0%	137	1,5%	3,5%	731	7,9%	18,5%
Saint Pierre-sur-Dives	5688	3367	59,2%	2321	114	2207	276	4,9%	12,5%	73	1,3%	3,3%	349	6,1%	15,8%
Saint Sever	5451	3197	58,6%	2254	198	2056	279	5,1%	13,6%	59	1,1%	2,9%	338	6,2%	16,4%
Thury Harcourt	7136	3925	55,0%	3211	155	3056	393	5,5%	12,9%	135	1,9%	4,4%	528	7,4%	17,3%
Tilly-sur-Seulles	11770	6582	55,9%	5188	238	4950	832	7,1%	16,8%	205	1,7%	4,1%	1037	8,8%	20,9%
Trévières	5745	3214	55,9%	2531	126	2405	302	5,3%	12,6%	98	1,7%	4,1%	400	7,0%	16,6%
Troan	17169	10280	59,9%	6889	274	6615	845	4,9%	12,8%	263	1,5%	4,0%	1108	6,5%	16,7%
Trouville-sur-Mer	16922	9784	57,8%	7138	195	6943	827	4,9%	11,9%	236	1,4%	3,4%	1063	6,3%	15,3%
Vassy	4375	2663	60,9%	1712	142	1570	208	4,8%	13,2%	32	0,7%	2,0%	240	5,5%	15,3%
Villers-Bocage	7622	4432	58,1%	3190	180	3010	502	6,6%	16,7%	125	1,6%	4,2%	627	8,2%	20,8%
Vire	13649	7946	58,2%	5703	354	5349	707	5,2%	13,2%	179	1,3%	3,3%	886	6,5%	16,6%

Manche	R	% I	% E
I	373557		
A	221051	59,2%	
V	152506	40,8%	
B / N	8132	2,2%	
E	144374	38,6%	
Helène Flautre	20146	5,4%	14,0%
Bernard Frau	4461	1,2%	3,1%
Total des écologistes	24607	6,6%	17,0%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Flautre	% I	% E	Frau	% I	% E	TE	% I	% E
Avranches	14751	8514	57,7%	6237	382	5855	1082	7,3%	18,5%	203	1,4%	3,5%	1285	8,7%	21,9%
Barenton	2432	1431	58,8%	1001	97	904	109	4,5%	12,1%	33	1,4%	3,7%	142	5,8%	15,7%
Barneville-Carteret	6324	3627	57,4%	2697	115	2582	273	4,3%	10,6%	73	1,2%	2,8%	346	5,5%	13,4%
Beaumont-Hague	8715	4902	56,2%	3813	172	3641	446	5,1%	12,2%	116	1,3%	3,2%	562	6,4%	15,4%
Brécey	4654	2741	58,9%	1913	160	1753	289	6,2%	16,5%	61	1,3%	3,5%	350	7,5%	20,0%
Bréhal	9011	5244	58,2%	3767	201	3566	576	6,4%	16,2%	116	1,3%	3,3%	692	7,7%	19,4%
Bricquebec	8458	5503	65,1%	2955	116	2839	262	3,1%	9,2%	73	0,9%	2,6%	335	4,0%	11,8%
Canisy	5234	3022	57,7%	2212	123	2089	305	5,8%	14,6%	92	1,8%	4,4%	397	7,6%	19,0%
Carentan	9042	5461	60,4%	3581	164	3417	322	3,6%	9,4%	76	0,8%	2,2%	398	4,4%	11,6%
Cerisy-la-Salle	4121	2353	57,1%	1768	110	1658	216	5,2%	13,0%	44	1,1%	2,7%	260	6,3%	15,7%
Cherbourg nord-ouest	7413	4390	59,2%	3023	80	2943	490	6,6%	16,6%	61	0,8%	2,1%	551	7,4%	18,7%
Cherbourg sud-ouest	12584	7856	62,4%	4728	159	4569	543	4,3%	11,9%	102	0,8%	2,2%	645	5,1%	14,1%
Cherbourg sud-est	7202	4635	64,4%	2567	74	2493	363	5,0%	14,6%	64	0,9%	2,6%	427	5,9%	17,1%

Coutances	8658	4924	56,9%	3734	170	3564	709	8,2%	19,9%	130	1,5%	3,6%	839	9,7%	23,5%
Ducey	5502	3183	57,9%	2319	175	2144	403	7,3%	18,8%	78	1,4%	3,6%	481	8,7%	22,4%
Equeurdreville-Hainneville	18457	11345	61,5%	7112	251	6861	797	4,3%	11,6%	226	1,2%	3,3%	1023	5,5%	14,9%
Gavray	4130	2241	54,3%	1889	145	1744	246	6,0%	14,1%	50	1,2%	2,9%	296	7,2%	17,0%
Granville	19021	10727	56,4%	8294	289	8005	1368	7,2%	17,1%	239	1,3%	3,0%	1607	8,4%	20,1%
Haye du Puits (La)	6404	3620	56,5%	2784	194	2590	244	3,8%	9,4%	75	1,2%	2,9%	319	5,0%	12,3%
Haye-Pesnel (La)	5304	2994	56,4%	2310	176	2134	308	5,8%	14,4%	82	1,5%	3,8%	390	7,4%	18,3%
Isigny-le-Buat	2353	1297	55,1%	1056	111	945	119	5,1%	12,6%	24	1,0%	2,5%	143	6,1%	15,1%
Juvigny-le-Tertre	1955	1186	60,7%	769	83	686	60	3,1%	8,7%	12	0,6%	1,7%	72	3,7%	10,5%
Lessay	7657	4654	60,8%	3003	197	2806	285	3,7%	10,2%	79	1,0%	2,8%	364	4,8%	13,0%
Marigny	5536	3414	61,7%	2122	115	2007	281	5,1%	14,0%	79	1,4%	3,9%	360	6,5%	17,9%
Montebourg	5148	3131	60,8%	2017	94	1923	209	4,1%	10,9%	48	0,9%	2,5%	257	5,0%	13,4%
Montmartin-sur-Mer	6961	3961	56,9%	3000	126	2874	488	7,0%	17,0%	61	0,9%	2,1%	549	7,9%	19,1%
Mortain	4767	2663	55,9%	2104	189	1915	264	5,5%	13,8%	81	1,7%	4,2%	345	7,2%	18,0%
Percy	3893	2235	57,4%	1658	133	1525	224	5,8%	14,7%	39	1,0%	2,6%	263	6,8%	17,2%
Périers	4619	2768	59,9%	1851	149	1702	221	4,8%	13,0%	56	1,2%	3,3%	277	6,0%	16,3%
Pieux (Les)	9745	5988	61,4%	3757	169	3588	403	4,1%	11,2%	98	1,0%	2,7%	501	5,1%	14,0%
Pontorson	5203	2971	57,1%	2232	138	2094	268	5,2%	12,8%	57	1,1%	2,7%	325	6,2%	15,5%
Quettehou	7543	4709	62,4%	2834	131	2703	289	3,8%	10,7%	72	1,0%	2,7%	361	4,8%	13,4%
Saint-Clair-sur-Elle	5763	3457	60,0%	2306	106	2200	326	5,7%	14,8%	74	1,3%	3,4%	400	6,9%	18,2%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	9044	5328	58,9%	3716	326	3390	428	4,7%	12,6%	118	1,3%	3,5%	546	6,0%	16,1%
Saint-James	5294	3040	57,4%	2254	152	2102	442	8,3%	21,0%	66	1,2%	3,1%	508	9,6%	24,2%
Saint-Jean-de-Daye	4919	2907	59,1%	2012	90	1922	198	4,0%	10,3%	62	1,3%	3,2%	260	5,3%	13,5%
Saint-Lô est	10075	5999	59,5%	4076	144	3932	788	7,8%	20,0%	144	1,4%	3,7%	932	9,3%	23,7%
Saint-Lô ouest	10042	5594	55,7%	4448	174	4274	826	8,2%	19,3%	144	1,4%	3,4%	970	9,7%	22,7%
Saint-Malo-de-la-Lande	8537	4658	54,6%	3879	167	3712	628	7,4%	16,9%	128	1,5%	3,4%	756	8,9%	20,4%
Sainte-Mère-Eglise	6040	3694	61,2%	2346	125	2221	216	3,6%	9,7%	50	0,8%	2,3%	266	4,4%	12,0%
Saint-Pierre-Eglise	6969	4240	60,8%	2729	100	2629	350	5,0%	13,3%	74	1,1%	2,8%	424	6,1%	16,1%
Saint-Pois	2268	1339	59,0%	929	92	837	107	4,7%	12,8%	32	1,4%	3,8%	139	6,1%	16,6%
Saint-Sauveur-Lendelin	4410	2510	56,9%	1900	142	1758	247	5,6%	14,1%	57	1,3%	3,2%	304	6,9%	17,3%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5089	3083	60,6%	2006	110	1896	161	3,2%	8,5%	50	1,0%	2,6%	211	4,1%	11,1%
Sartilly	6102	3349	54,9%	2753	159	2594	401	6,6%	15,5%	74	1,2%	2,9%	475	7,8%	18,3%
Sourdeval	3777	2224	58,9%	1553	150	1403	149	3,9%	10,6%	38	1,0%	2,7%	187	5,0%	13,3%
Teilleul (Le)	2524	1548	61,3%	976	84	892	102	4,0%	11,4%	32	1,3%	3,6%	134	5,3%	15,0%
Tessy-sur-Vire	4454	2551	57,3%	1903	152	1751	261	5,9%	14,9%	50	1,1%	2,9%	311	7,0%	17,8%
Torigni-sur-Vire	9397	5562	59,2%	3835	263	3572	392	4,2%	11,0%	132	1,4%	3,7%	524	5,6%	14,7%
Valognes	10497	6231	59,4%	4266	192	4074	506	4,8%	12,4%	138	1,3%	3,4%	644	6,1%	15,8%
Villedieu-les-Poêles	6390	4041	63,2%	2349	153	2196	264	4,1%	12,0%	75	1,2%	3,4%	339	5,3%	15,4%
Tourlaville	19169	12006	62,6%	7163	263	6900	892	4,7%	12,9%	223	1,2%	3,2%	1115	5,8%	16,2%

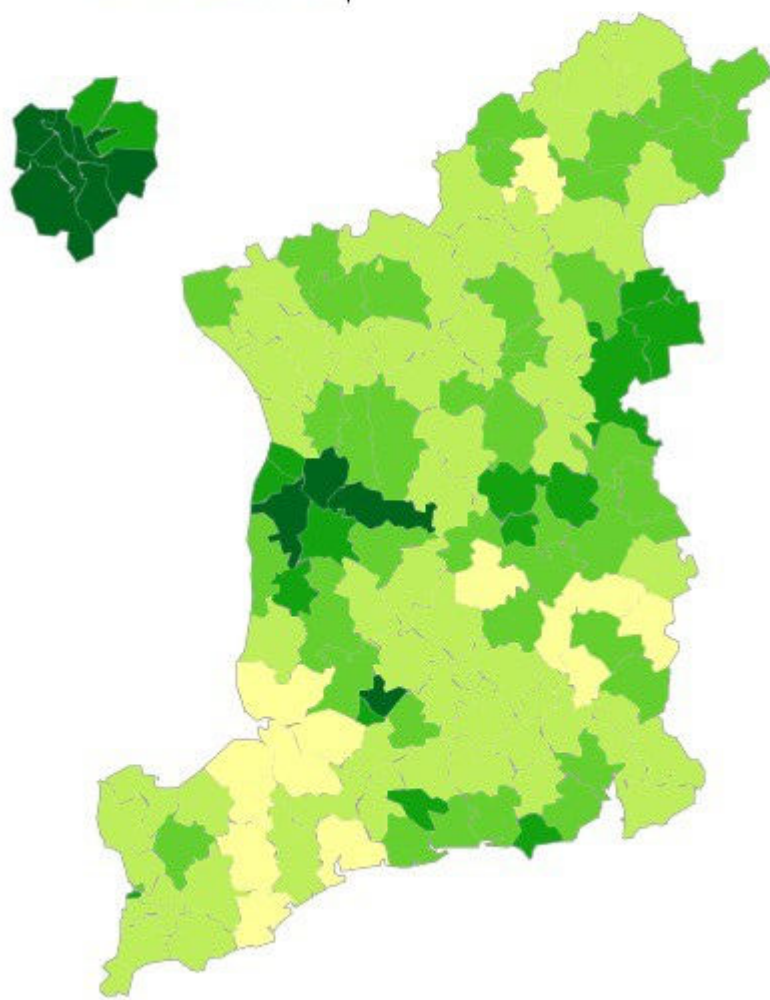
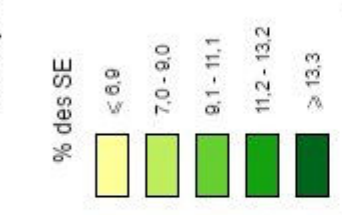
Orne	R	% I	% E
I	216523		
A	126833	58,6%	
V	89690	41,4%	
B / N	5314	2,5%	
E	84376	39,0%	
Helène Flautre	11497	5,3%	13,6%
Bernard Frau	3025	1,4%	3,6%

Total des écologistes 14522 6,7% 17,2%

Cantons :	I	A	%	V	B/N	E	Flautre	% I	% E	Frau	% I	% E	TE	% I	% E
Alençon 1	14721	8697	59,1%	6024	275	5749	914	6,2%	15,9%	235	1,6%	4,1%	1149	7,8%	20,0%
Alençon 2	7963	4979	62,5%	2984	86	2898	532	6,7%	18,4%	116	1,5%	4,0%	648	8,1%	22,4%
Alençon 3	9703	5497	56,7%	4206	282	3924	570	5,9%	14,5%	147	1,5%	3,7%	717	7,4%	18,3%
Argentan est	5737	3425	59,7%	2312	132	2180	236	4,1%	10,8%	73	1,3%	3,3%	309	5,4%	14,2%
Argentan ouest	6966	4111	59,0%	2855	140	2715	364	5,2%	13,4%	85	1,2%	3,1%	449	6,4%	16,5%
Athis-de-l'Orne	6240	3617	58,0%	2623	129	2494	473	7,6%	19,0%	63	1,0%	2,5%	536	8,6%	21,5%
Bazoches-sur-Heône	2805	1583	56,4%	1222	86	1136	160	5,7%	14,1%	47	1,7%	4,1%	207	7,4%	18,2%
Bellême	4659	2756	59,2%	1903	127	1776	244	5,2%	13,7%	77	1,7%	4,3%	321	6,9%	18,1%
Briouze	3575	1991	55,7%	1584	118	1466	194	5,4%	13,2%	55	1,5%	3,8%	249	7,0%	17,0%
Carrouges	3941	2143	54,4%	1798	136	1662	255	6,5%	15,3%	57	1,4%	3,4%	312	7,9%	18,8%
Courtomer	2269	1181	52,0%	1088	61	1027	130	5,7%	12,7%	30	1,3%	2,9%	160	7,1%	15,6%
Domfront	8237	5054	61,4%	3183	227	2956	390	4,7%	13,2%	122	1,5%	4,1%	512	6,2%	17,3%
Ecouché	4661	2597	55,7%	2064	134	1930	240	5,1%	12,4%	74	1,6%	3,8%	314	6,7%	16,3%
Exmes	2220	1145	51,6%	1075	66	1009	132	5,9%	13,1%	37	1,7%	3,7%	169	7,6%	16,7%
Ferté-Frênel (La)	3351	1977	59,0%	1374	88	1286	118	3,5%	9,2%	40	1,2%	3,1%	158	4,7%	12,3%
Ferté-Macé (La)	7908	4675	59,1%	3233	203	3030	391	4,9%	12,9%	108	1,4%	3,6%	499	6,3%	16,5%
Flers nord	9958	6069	60,9%	3889	208	3681	524	5,3%	14,2%	139	1,4%	3,8%	663	6,7%	18,0%
Flers sud	10108	6074	60,1%	4034	256	3778	522	5,2%	13,8%	145	1,4%	3,8%	667	6,6%	17,7%
Gacé	3212	1987	61,9%	1225	88	1137	146	4,5%	12,8%	43	1,3%	3,8%	189	5,9%	16,6%
Juvigny-sous-Andaine	5691	3369	59,2%	2322	144	2178	275	4,8%	12,6%	76	1,3%	3,5%	351	6,2%	16,1%
Laigle est	6404	3845	60,0%	2559	123	2436	256	4,0%	10,5%	81	1,3%	3,3%	337	5,3%	13,8%
Laigle ouest	6502	3929	60,4%	2573	117	2456	280	4,3%	11,4%	73	1,1%	3,0%	353	5,4%	14,4%
Longny-au-Perche	3420	1902	55,6%	1518	73	1445	212	6,2%	14,7%	48	1,4%	3,3%	260	7,6%	18,0%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3744	2056	54,9%	1688	115	1573	194	5,2%	12,3%	61	1,6%	3,9%	255	6,8%	16,2%
Merlerault (Le)	3333	1943	58,3%	1390	100	1290	105	3,2%	8,1%	50	1,5%	3,9%	155	4,7%	12,0%
Messei	6083	3640	59,8%	2443	184	2259	334	5,5%	14,8%	80	1,3%	3,5%	414	6,8%	18,3%
Mortagne-au-Perche	6792	3992	58,8%	2800	145	2655	322	4,7%	12,1%	81	1,2%	3,1%	403	5,9%	15,2%
Mortrée	3303	1918	58,1%	1385	87	1298	185	5,6%	14,3%	53	1,6%	4,1%	238	7,2%	18,3%
Moulins-la-Marche	3177	1768	55,6%	1409	76	1333	150	4,7%	11,3%	49	1,5%	3,7%	199	6,3%	14,9%
Nocé	3601	2122	58,9%	1479	89	1390	240	6,7%	17,3%	56	1,6%	4,0%	296	8,2%	21,3%
Passais	2881	1704	59,1%	1177	106	1071	139	4,8%	13,0%	26	0,9%	2,4%	165	5,7%	15,4%
Pervençhères	3080	1812	58,8%	1268	68	1200	179	5,8%	14,9%	29	0,9%	2,4%	208	6,8%	17,3%
Putanges	3894	2135	54,8%	1759	87	1672	259	6,7%	15,5%	49	1,3%	2,9%	308	7,9%	18,4%
Rémalards	5391	3048	56,5%	2343	116	2227	346	6,4%	15,5%	75	1,4%	3,4%	421	7,8%	18,9%
Sées	5445	3209	58,9%	2236	115	2121	247	4,5%	11,6%	68	1,2%	3,2%	315	5,8%	14,9%
Theil (Le)	5496	3414	62,1%	2082	152	1930	294	5,3%	15,2%	74	1,3%	3,8%	368	6,7%	19,1%
Tinchebray	6655	3901	58,6%	2754	232	2522	326	4,9%	12,9%	105	1,6%	4,2%	431	6,5%	17,1%
Tourouvre	3551	2027	57,1%	1524	114	1410	160	4,5%	11,3%	46	1,3%	3,3%	206	5,8%	14,6%
Trun	4303	2240	52,1%	2063	106	1957	229	5,3%	11,7%	69	1,6%	3,5%	298	6,9%	15,2%
Vimoutiers	5543	3301	59,6%	2242	123	2119	230	4,1%	10,9%	83	1,5%	3,9%	313	5,6%	14,8%

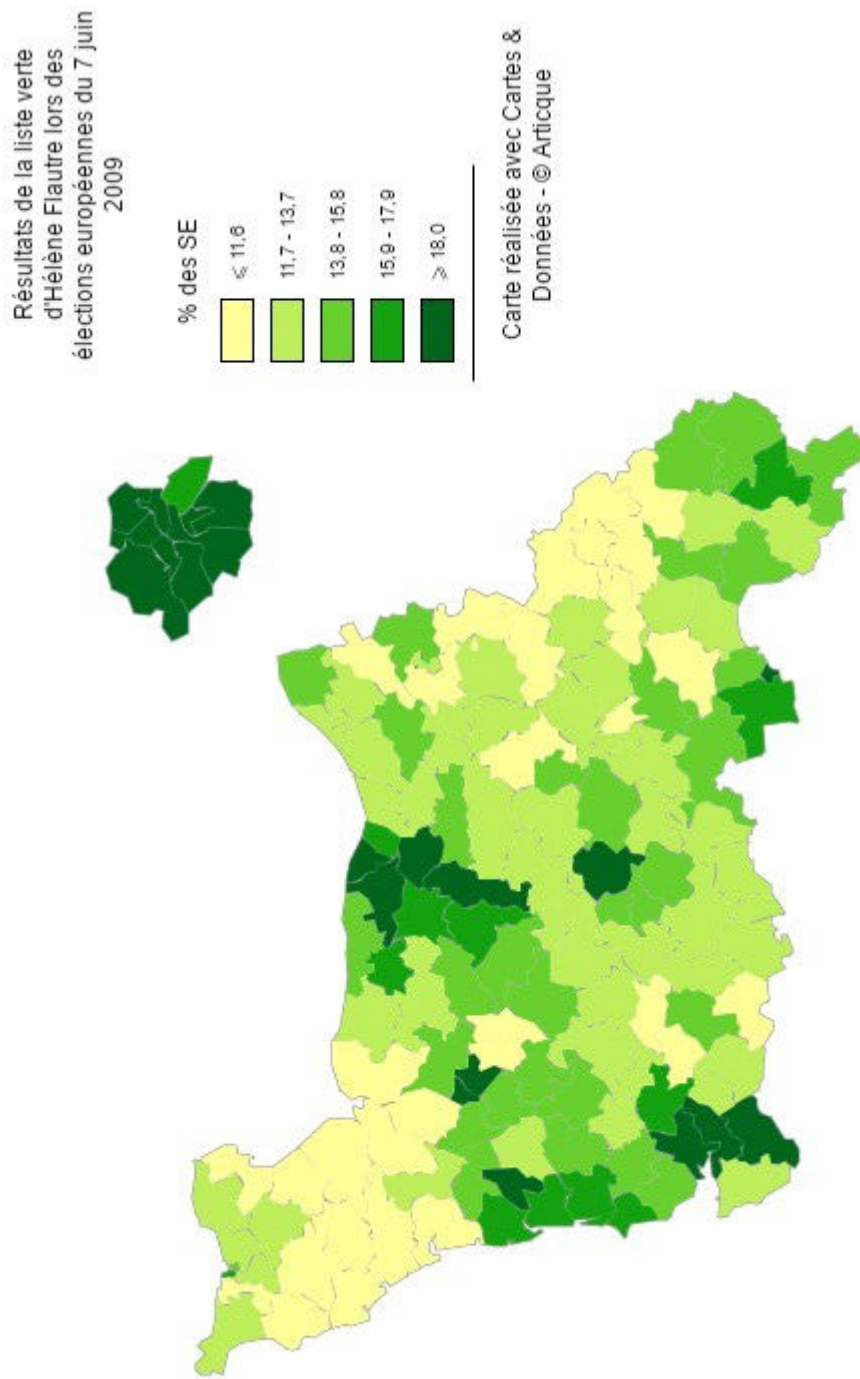
Annexe 173. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 2009

Résultats des listes écologistes
lors des élections européennes
du 13 juin 1999

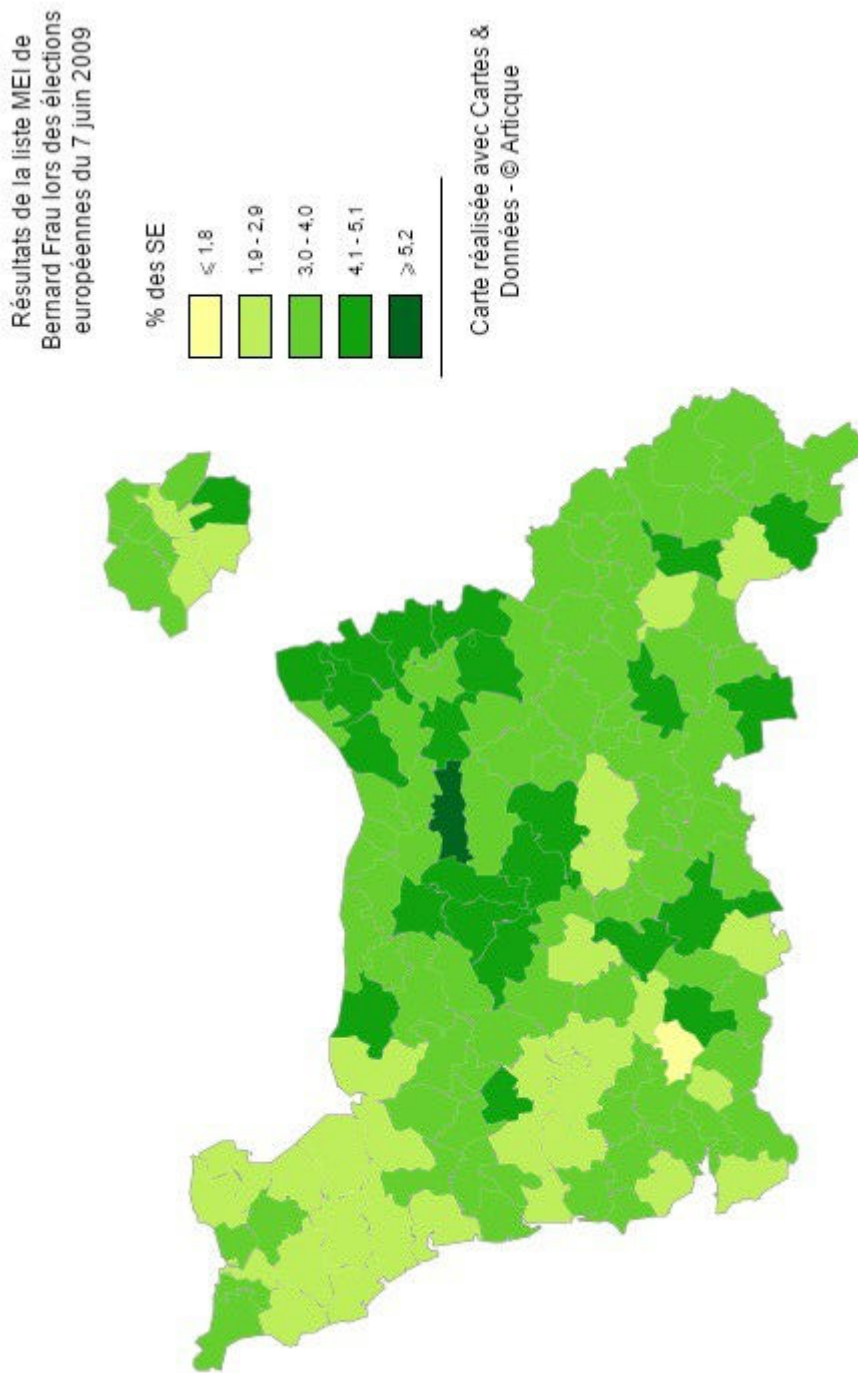


Carte réalisée avec Cartes &
Données - © Artique

Annexe 174. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie menée par Hélène Flautre lors des élections européennes du 13 juin 2009



Annexe 175. Carte des résultats de la liste AEI menée par Bernard Frau lors des élections européennes du 13 juin 2009



Annexe 176. Résultats de la liste Europe Ecologie Basse Normandie lors des élections régionales du 14 mars 2010

Basse-Normandie	R	% I	% E						
I	1 066 971								
A	564 791	52,9%							
V	502 180	47,1%							
B / N	20 112	1,9%							
E	482068	45,2%							
EELV	57879	5,4%	12,01%						
Calvados	R	% I	% E						
I	481125								
A	254 524	52,9%							
V	226601	47,1%							
B / N	7 741	1,6%							
E	218860	45,5%							
EELV	26800	5,6%	12,2%						
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	EELV	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6192	3480	56,2%	2712	141	2571	355	5,7%	13,8%
Balleroy	7744	4340	56,0%	3404	164	3240	350	4,5%	10,8%
Bayeux	14343	7502	52,3%	6841	212	6629	845	5,9%	12,7%
Blangy-le-Château	5644	2891	51,2%	2753	112	2641	298	5,3%	11,3%
Bourguébus	16712	8561	51,2%	8151	275	7876	887	5,3%	11,3%
Bretteville-sur-Laize	10386	5164	49,7%	5222	208	5014	587	5,7%	11,7%
Cabourg	16284	8574	52,7%	7710	210	7500	757	4,6%	10,1%
Caen 1	11119	5244	47,2%	5875	120	5755	918	8,3%	16,0%
Caen 10	14191	7509	52,9%	6682	171	6511	835	5,9%	12,8%
Caen 2	15374	8309	54,0%	7065	207	6858	936	6,1%	13,6%
Caen 3	11468	5876	51,2%	5592	113	5479	814	7,1%	14,9%
Caen 4	6733	3452	51,3%	3281	68	3213	430	6,4%	13,4%
Caen 5	10189	5621	55,2%	4568	75	4493	612	6,0%	13,6%
Caen 6	8226	4181	50,8%	4045	60	3985	595	7,2%	14,9%
Caen 7	9447	5060	53,6%	4387	91	4296	462	4,9%	10,8%
Caen 8	11305	5932	52,5%	5373	131	5242	790	7,0%	15,1%
Caen 9	7808	4247	54,4%	3561	99	3462	536	6,9%	15,5%
Cambremer	3860	2088	54,1%	1772	71	1701	244	6,3%	14,3%
Caumont L'Eventé	4468	2541	56,9%	1927	97	1830	229	5,1%	12,5%
Condé-sur-Noireau	5965	3042	51,0%	2923	161	2762	277	4,6%	10,0%
Creully	15801	7579	48,0%	8222	216	8006	1162	7,4%	14,5%
Douvres	18646	9552	51,2%	9094	216	8878	1272	6,8%	14,3%
Dozulé	11641	6085	52,3%	5556	188	5368	469	4,0%	8,7%
Evrecy	15590	7537	48,3%	8053	268	7785	1174	7,5%	15,1%
Falaise nord	8537	4561	53,4%	3976	136	3840	434	5,1%	11,3%
Falaise sud	6426	3732	58,1%	2694	71	2623	300	4,7%	11,4%
Honfleur	12192	7185	58,9%	5007	224	4783	713	5,8%	14,9%

Isigny-sur-Mer	8026	4611	57,5%	3415	139	3276	257	3,2%	7,8%
Le Bény-Bocage	6296	3486	55,4%	2810	196	2614	330	5,2%	12,6%
Lisieux 1	9838	5513	56,0%	4325	207	4118	533	5,4%	12,9%
Lisieux 2	7538	4469	59,3%	3069	134	2935	301	4,0%	10,3%
Lisieux 3	9522	5278	55,4%	4244	173	4071	480	5,0%	11,8%
Livarot	5012	2642	52,7%	2370	139	2231	254	5,1%	11,4%
Mézidon	7558	4027	53,3%	3531	152	3379	330	4,4%	9,8%
Morteaux-Coulibœuf	3789	2012	53,1%	1777	63	1714	141	3,7%	8,2%
Orbec	7049	4040	57,3%	3009	134	2875	293	4,2%	10,2%
Ouistreham	18283	9767	53,4%	8516	179	8337	947	5,2%	11,4%
Pont L'Evêque	7704	4300	55,8%	3404	192	3212	397	5,2%	12,4%
Ryes	9325	4674	50,1%	4651	141	4510	496	5,3%	11,0%
Saint Pierre-sur-Dives	5647	3168	56,1%	2479	81	2398	241	4,3%	10,1%
Saint-Sever-Calvados	5417	2955	54,6%	2462	210	2252	244	4,5%	10,8%
Thury-Harcourt	7181	3601	50,1%	3580	131	3449	418	5,8%	12,1%
Tilly-sur-Seulles	11673	5896	50,5%	5777	203	5574	697	6,0%	12,5%
Trévières	5817	2999	51,6%	2818	114	2704	330	5,7%	12,2%
Troan	17064	8777	51,4%	8287	203	8084	739	4,3%	9,1%
Trouville-sur-Mer	16805	9438	56,2%	7367	238	7129	834	5,0%	11,7%
Vassy	4351	2346	53,9%	2005	138	1867	206	4,7%	11,0%
Villers-Bocage	7528	3891	51,7%	3637	158	3479	456	6,1%	13,1%
Vire	13411	6789	50,6%	6622	311	6311	595	4,4%	9,4%

Manche	R	% I	% E
I	372496		
A	198375	53,3%	
V	174121	46,7%	
B / N	7740	2,1%	
E	166381	44,7%	
François Dufour	20396	5,5%	12,3%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Dufour	% I	% E
Avranches	14717	7616	51,7%	7101	353	6748	1123	7,6%	16,6%
Barenton	2383	1294	54,3%	1089	109	980	129	5,4%	13,2%
Barneville-Carteret	6332	3327	52,5%	3005	85	2920	246	3,9%	8,4%
Beaumont-Hague	8745	4479	51,2%	4266	162	4104	471	5,4%	11,5%
Brécey	4668	2437	52,2%	2231	161	2070	294	6,3%	14,2%
Bréhal	9053	4735	52,3%	4318	194	4124	601	6,6%	14,6%
Bricquebec	8520	5073	59,5%	3447	92	3355	303	3,6%	9,0%
Canisy	5204	2584	49,7%	2620	109	2511	292	5,6%	11,6%
Carentan	9009	4804	53,3%	4205	163	4042	316	3,5%	7,8%
Cerisy-la-Salle	4091	2114	51,7%	1977	111	1866	257	6,3%	13,8%
Cherbourg nord-ouest	7399	4179	56,5%	3220	67	3153	401	5,4%	12,7%
Cherbourg sud-ouest	12490	7041	56,4%	5449	170	5279	498	4,0%	9,4%
Cherbourg sud-est	7180	4286	59,7%	2894	57	2837	333	4,6%	11,7%
Coutances	8615	4441	51,5%	4174	143	4031	626	7,3%	15,5%
Ducey	5538	2983	53,9%	2555	195	2360	457	8,3%	19,4%

Equeurdreville-Hainneville	18414	10327	56,1%	8087	220	7867	744	4,0%	9,5%
Gavray	4117	2014	48,9%	2103	115	1988	271	6,6%	13,6%
Granville	19106	9960	52,1%	9146	281	8865	1294	6,8%	14,6%
Haye du Puits (La)	6338	3173	50,1%	3165	155	3010	247	3,9%	8,2%
Haye-Pesnel (La)	5276	2682	50,8%	2594	154	2440	370	7,0%	15,2%
Isigny-le-Buat	2357	1129	47,9%	1228	121	1107	130	5,5%	11,7%
Juvigny-le-Tertre	1931	1108	57,4%	823	107	716	95	4,9%	13,3%
Lessay	7735	3731	48,2%	4004	171	3833	238	3,1%	6,2%
Marigny	5532	2996	54,2%	2536	112	2424	275	5,0%	11,3%
Montebourg	5101	2831	55,5%	2270	92	2178	228	4,5%	10,5%
Montmartin-sur-Mer	6979	3546	50,8%	3433	192	3241	480	6,9%	14,8%
Mortain	4649	2421	52,1%	2228	178	2050	266	5,7%	13,0%
Percy	3866	1935	50,1%	1931	134	1797	245	6,3%	13,6%
Périers	4604	2424	52,6%	2180	120	2060	161	3,5%	7,8%
Pieux (Les)	9733	5494	56,4%	4239	152	4087	458	4,7%	11,2%
Pontorson	5137	2766	53,8%	2371	155	2216	288	5,6%	13,0%
Quettehou	7559	4356	57,6%	3203	135	3068	290	3,8%	9,5%
Saint-Clair-sur-Elle	5727	3082	53,8%	2645	124	2521	315	5,5%	12,5%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8961	4835	54,0%	4126	308	3818	485	5,4%	12,7%
Saint-James	5219	2707	51,9%	2512	183	2329	673	12,9%	28,9%
Saint-Jean-de-Daye	4899	2605	53,2%	2294	95	2199	186	3,8%	8,5%
Saint-Lô est	10023	5274	52,6%	4749	119	4630	672	6,7%	14,5%
Saint-Lô ouest	9822	4825	49,1%	4997	158	4839	584	5,9%	12,1%
Saint-Malo-de-la-Lande	8501	4042	47,5%	4459	143	4316	521	6,1%	12,1%
Sainte-Mère-Eglise	5950	3134	52,7%	2816	138	2678	253	4,3%	9,4%
Saint-Pierre-Eglise	6875	3731	54,3%	3144	0	3047	344	5,0%	11,3%
Saint-Pois	2250	1214	54,0%	1036	92	944	100	4,4%	10,6%
Saint-Sauveur-Lendelin	4439	2284	51,5%	2155	131	2024	241	5,4%	11,9%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5127	2863	55,8%	2264	98	2166	216	4,2%	10,0%
Sartilly	6142	3078	50,1%	3064	145	2919	431	7,0%	14,8%
Sourdeval	3726	1880	50,5%	1846	127	1719	197	5,3%	11,5%
Teilleul (Le)	2470	1361	55,1%	1109	105	1004	190	7,7%	18,9%
Tessy-sur-Vire	4438	2305	51,9%	2133	133	2000	268	6,0%	13,4%
Torigni-sur-Vire	9425	4819	51,1%	4606	265	4341	451	4,8%	10,4%
Valognes	10574	5736	54,2%	4838	161	4677	528	5,0%	11,3%
Villedieu-les-Poêles	6301	3625	57,5%	2676	147	2529	290	4,6%	11,5%
Tourlaville	19249	10689	55,5%	8560	206	8354	1024	5,3%	12,3%

Orne	R	% I	% E
I	213350		
A	111892	52,4%	
V	101458	47,6%	
B / N	4631	2,2%	
E	96827	45,4%	
EELV	10683	5,0%	11,0%

Cantons : **I** **A** **%** **V** **B / N** **E** **EELV** **% I** **% E**

Alençon 1	14559	7637	52,5%	6922	286	6636	849	5,8%	12,8%
Alençon 2	7692	4212	54,8%	3480	106	3374	488	6,3%	14,5%
Alençon 3	9504	4838	50,9%	4666	174	4492	529	5,6%	11,8%
Argentan est	5739	2935	51,1%	2804	75	2729	141	2,5%	5,2%
Argentan ouest	6962	3377	48,5%	3585	101	3484	200	2,9%	5,7%
Athis-de-l'Orne	6147	2983	48,5%	3164	135	3029	483	7,9%	15,9%
Bazoches-sur-Heône	2765	1429	51,7%	1336	53	1283	179	6,5%	14,0%
Bellême	4605	2635	57,2%	1970	130	1840	269	5,8%	14,6%
Briouze	3587	1752	48,8%	1835	90	1745	188	5,2%	10,8%
Carrouges	3909	2024	51,8%	1885	134	1751	204	5,2%	11,7%
Courtomer	2220	1135	51,1%	1085	63	1022	119	5,4%	11,6%
Domfront	8168	4693	57,5%	3475	218	3257	408	5,0%	12,5%
Ecouché	4703	2236	47,5%	2467	130	2337	199	4,2%	8,5%
Exmes	2172	998	45,9%	1174	49	1125	102	4,7%	9,1%
Ferté-Frênel (La)	3285	1819	55,4%	1466	72	1394	134	4,1%	9,6%
Ferté-Macé (La)	7508	3930	52,3%	3578	206	3372	336	4,5%	10,0%
Flers nord	9752	5178	53,1%	4574	166	4408	473	4,9%	10,7%
Flers sud	10108	5245	51,9%	4863	183	4680	501	5,0%	10,7%
Gacé	3153	1759	55,8%	1394	69	1325	120	3,8%	9,1%
Juvigny-sous-Andaine	5584	3040	54,4%	2544	128	2416	286	5,1%	11,8%
Laigle est	6287	3484	55,4%	2803	115	2688	236	3,8%	8,8%
Laigle ouest	6412	3536	55,1%	2876	143	2733	229	3,6%	8,4%
Longny-au-Perche	3396	1800	53,0%	1596	70	1526	173	5,1%	11,3%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3711	1952	52,6%	1759	97	1662	180	4,9%	10,8%
Merlerault (Le)	3304	1714	51,9%	1590	85	1505	140	4,2%	9,3%
Messei	5988	2990	49,9%	2998	117	2881	299	5,0%	10,4%
Mortagne-au-Perche	6754	3705	54,9%	3049	157	2892	355	5,3%	12,3%
Mortrée	3263	1568	48,1%	1695	46	1649	156	4,8%	9,5%
Moulins-la-Marche	3128	1602	51,2%	1526	66	1460	156	5,0%	10,7%
Nocé	3583	1919	53,6%	1664	93	1571	244	6,8%	15,5%
Passais	2790	1474	52,8%	1316	80	1236	133	4,8%	10,8%
Pervençhères	3010	1613	53,6%	1397	61	1336	216	7,2%	16,2%
Putanges	3805	1831	48,1%	1974	100	1874	218	5,7%	11,6%
Rémalards	5307	2767	52,1%	2540	131	2409	321	6,0%	13,3%
Sées	5374	2945	54,8%	2429	111	2318	234	4,4%	10,1%
Theil (Le)	5395	3144	58,3%	2251	161	2090	297	5,5%	14,2%
Tinchebray	6555	3083	47,0%	3472	141	3331	311	4,7%	9,3%
Tourouvre	3429	1816	53,0%	1613	79	1534	169	4,9%	11,0%
Trun	4285	2063	48,1%	2222	97	2125	156	3,6%	7,3%
Vimoutiers	5452	3031	55,6%	2421	113	2308	252	4,6%	10,9%

Annexe 177. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 20 mars 2011

Basse-Normandie										
	R	% I	% E							
I	496594									
A	265464	53,5%								
V	231130	46,5%								
B / N	7868	1,6%								
E	223262	45,0%								
EEV	15944	3,2%	7,1%							
Calvados										
	R	% I	% E							
I	211738									
A	116346	54,9%								
V	95392	45,1%								
B / N	2744	1,3%								
E	92648	43,8%								
EEV	7974	3,8%	8,6%							
Cantons										
	I	A	%	V	B / N	E	EEV	R	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6227	3414	54,8%	2813	111	2702	/	0	0,0%	0,0%
Balleroy	7802	4246	54,4%	3556	77	3479	Rogue	318	4,1%	9,1%
Bayeux	14461	7602	52,6%	6859	128	6731	Barateau	698	4,8%	10,4%
Bourguébus	16893	9670	57,2%	7223	313	6910	Hebert	688	4,1%	10,0%
Bretteville-sur-Laize	10450	5527	52,9%	4923	138	4785	Aznar	474	4,5%	9,9%
Caen 1	11064	6245	56,4%	4819	106	4713	L'orphelin	710	6,4%	15,1%
Caen 3	11188	6910	61,8%	4278	102	4176	Maziere	596	5,3%	14,3%
Caen 4	6697	3915	58,5%	2782	78	2704	Gissot	379	5,7%	14,0%
Caen 5	10002	6110	61,1%	3892	106	3786	Yem	714	7,1%	18,9%
Caen 10	14357	8474	59,0%	5883	139	5744	Gruenais	1291	9,0%	22,5%
Cambremer	3874	1868	48,2%	2006	32	1974	Hermilly	231	6,0%	11,7%
Caumont-L'Eventé	4523	2408	53,2%	2115	34	2081	/	0	0,0%	0,0%
Condé-sur-Noireau	5897	2652	45,0%	3245	117	3128	/	0	0,0%	0,0%
Creully	15954	8295	52,0%	7659	138	7521	Derobert	873	5,5%	11,6%
Dozulé	11706	6060	51,8%	5646	126	5520	/	0	0,0%	0,0%
Falaise-Nord	8169	4220	51,7%	3949	132	3817	/	0	0,0%	0,0%
Falaise-Sud	6411	3269	51,0%	3142	68	3074	/	0	0,0%	0,0%
Le-Bény-Bocage	6288	3021	48,0%	3267	98	3169	Decker	242	3,8%	7,6%
Lisieux 1	9891	5525	55,9%	4366	129	4237	Michaux	444	4,5%	10,5%
Lisieux 2	7594	4695	61,8%	2899	148	2751	/	0	0,0%	0,0%
Lisieux 3	9493	5380	56,7%	4113	256	3857	/	0	0,0%	0,0%
Livarot	4994	2285	45,8%	2709	77	2632	/	0	0,0%	0,0%
Pont-L'Evêque	7803	4555	58,4%	3248	91	3157	Horvais	316	4,0%	10,0%
Manche										
	R	% I	% E							
I	178544									
A	95972	53,8%								
V	82572	46,2%								

B / N	3243	1,8%	
E	79329	44,4%	
EEV	6108	3,4%	7,7%
CAP 21	320	0,2%	0,4%
Total	6428	3,6%	8,1%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	EEV	R	% I	% E	CAP 21	R	% I	% E
Barneville-Carteret	6280	3308	52,7%	2972	90	2882	/	0	0,0%	0,0%				
Beaumont-Hague	8841	4619	52,2%	4222	116	4106	Bosquet	422	4,8%	10,3%				
Brécey	4646	2229	48,0%	2417	142	2275	/	0	0,0%	0,0%				
Bréhal	9181	5253	57,2%	3928	120	3808	Forestier	450	4,9%	11,8%				
Bricquebec	8519	5143	60,4%	3376	87	3289	Lafon	293	3,4%	8,9%				
Carentan	9006	4876	54,1%	4130	159	3971	Bernard	259	2,9%	6,5%				
Cherbourg sud-est	7120	4837	67,9%	2283	57	2226	Vivier	263	3,7%	11,8%				
Coutances	8571	4350	50,8%	4221	85	4136	Fremont	385	4,5%	9,3%				
Equeurdreville-Hainneville	18444	12024	65,2%	6420	283	6137	Poutas	858	4,7%	14,0%				
Haye du Puits (La)	6358	3137	49,3%	3221	99	3122	/	0	0,0%	0,0%				
Isigny-le-Buat	2329	711	30,5%	1618	45	1573	Daurios	88	3,8%	5,6%				
Juvigny-le-Tertre	1885	893	47,4%	992	132	860	/	0	0,0%	0,0%				
Percy	3828	1656	43,3%	2172	79	2093	/	0	0,0%	0,0%				
Périers	4609	2892	62,7%	1717	280	1437	/	0	0,0%	0,0%				
Pontorson	5090	2417	47,5%	2673	199	2474	/	0	0,0%	0,0%				
Saint-James	5191	1943	37,4%	3248	135	3113	/	0	0,0%	0,0%				
Saint-Jean-de-Daye	4949	2683	54,2%	2266	98	2168	Allain	235	4,7%	10,8%				
Saint-Lô ouest	9891	5454	55,1%	4437	112	4325	Aubry	531	5,4%	12,3%				
Saint-Malo-de-la-Lande	8567	4327	50,5%	4240	158	4082	Polle	852	9,9%	20,9%				
Sainte-Mère-Eglise	5948	2919	49,1%	3029	141	2888	/	0	0,0%	0,0%				
Saint-Pierre-Eglise	6790	3781	55,7%	3009	82	2927	Marrey	368	5,4%	12,6%				
Sourdeval	3684	1143	31,0%	2541	74	2467	/	0	0,0%	0,0%				
Teilleul (Le)	2441	1003	41,1%	1438	54	1384	/	0	0,0%	0,0%				
Torigni-sur-Vire	9448	4854	51,4%	4594	180	4414	Boulard	260	2,8%	5,9%	Pien	320	3,4%	7,2%
Valognes	10610	6134	57,8%	4476	124	4352	Goujon	623	5,9%	14,3%				
Villedieu-les-Poëles	6318	3386	53,6%	2932	112	2820	Vallee	221	3,5%	7,8%				

Orne	R	% I	% E
I	106312		
A	53146	50,0%	
V	53166	50,0%	
B / N	1881	1,8%	
E	51285	48,2%	
EEV	1862	1,8%	3,6%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	EEV	R	% I	% E
Alençon 3	9457	5267	55,7%	4190	104	4086	Bothet	372	3,9%	9,1%
Argentan ouest	6955	3836	55,2%	3119	133	2986	/	0	0,0%	0,0%
Bellême	4637	2374	51,2%	2263	82	2181	Ameslant	290	6,3%	13,3%
Briouze	3557	1539	43,3%	2018	91	1927	Chareille	290	8,2%	15,0%

Carrouges	3933	1673	42,5%	2260	51	2209	/	0	0,0%	0,0%
Domfront	8109	4267	52,6%	3842	157	3685	/	0	0,0%	0,0%
Exmes	2132	967	45,4%	1165	51	1114	/	0	0,0%	0,0%
Flers nord	9752	5259	53,9%	4493	155	4338	/	0	0,0%	0,0%
Flers sud	10048	5341	53,2%	4707	118	4589	/	0	0,0%	0,0%
Juvigny-sous-Andaine	5543	2714	49,0%	2829	80	2749	/	0	0,0%	0,0%
L'Aigle ouest	6302	3198	50,7%	3104	78	3026	/	0	0,0%	0,0%
Longny-au-Perche	3350	1614	48,2%	1736	31	1705	/	0	0,0%	0,0%
Merlerault (Le)	3266	1548	47,4%	1718	164	1554	/	0	0,0%	0,0%
Mortrée	3233	1343	41,5%	1890	62	1828	/	0	0,0%	0,0%
Moulins-la-Marche	3138	1419	45,2%	1719	34	1685	/	0	0,0%	0,0%
Passais-la-Conception	2762	1119	40,5%	1643	88	1555	/	0	0,0%	0,0%
Pervençères	3007	1557	51,8%	1450	44	1406	/	0	0,0%	0,0%
Theil (Le)	5407	2652	49,0%	2755	51	2704	/	0	0,0%	0,0%
Tinchebray	6349	2929	46,1%	3420	200	3220	Correyeur	660	10,4%	20,5%
Vimoutiers	5375	2530	47,1%	2845	107	2738	Goret	250	4,7%	9,1%

Annexe 178. Résultats d'Eva Joly lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2012

Normandie	R	% I	% E						
I	1078784								
A	181511	16,8%							
V	897273	83,2%							
B / N	15958	1,5%							
E	881315	81,7%							
Eva Joly	17279	1,6%	2,0%						
Calvados	R	% I	% E						
I	490547								
A	82498	16,8%							
V	408049	83,2%							
B / N	6617	1,3%							
E	401432	81,8%							
Eva Joly	8569	1,7%	1,7%						
Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Joly	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6406	1114	17,4%	5292	97	5195	124	1,9%	2,4%
Balleroy	8016	1375	17,2%	6641	117	6524	112	1,4%	1,7%
Bayeux	14722	2535	17,2%	12187	186	12001	263	1,8%	2,2%
Blangy-le-Château	5777	770	13,3%	5007	74	4933	77	1,3%	1,6%
Bourguébus	17655	2169	12,3%	15486	242	15244	255	1,4%	1,7%
Bretteville-sur-Laize	10832	1359	12,5%	9473	171	9302	160	1,5%	1,7%
Cabourg	16530	2817	17,0%	13713	218	13495	224	1,4%	1,7%
Caen 1	11258	1709	15,2%	9549	135	9414	329	2,9%	3,5%
Caen 10	14518	2594	17,9%	11924	193	11731	252	1,7%	2,1%
Caen 2	15616	2803	17,9%	12813	193	12620	339	2,2%	2,7%
Caen 3	11393	1985	17,4%	9408	131	9277	349	3,1%	3,8%
Caen 4	6751	1331	19,7%	5420	73	5347	180	2,7%	3,4%
Caen 5	10152	2181	21,5%	7971	110	7861	217	2,1%	2,8%
Caen 6	8343	1514	18,1%	6829	91	6738	267	3,2%	4,0%
Caen 7	9614	1732	18,0%	7882	144	7738	165	1,7%	2,1%
Caen 8	11677	2047	17,5%	9630	146	9484	359	3,1%	3,8%
Caen 9	7989	1788	22,4%	6201	80	6121	199	2,5%	3,3%
Cambremer	3934	627	15,9%	3307	51	3256	87	2,2%	2,7%
Caumont-L'Eventé	4574	763	16,7%	3811	61	3750	62	1,4%	1,7%
Condé-sur-Noireau	5876	913	15,5%	4963	75	4888	89	1,5%	1,8%
Creuilly	16267	2127	13,1%	14140	214	13926	368	2,3%	2,6%
Douvres-la-Délivrande	19196	3161	16,5%	16035	226	15809	428	2,2%	2,7%
Dozulé	11734	1960	16,7%	9774	146	9628	155	1,3%	1,6%
Evrecy	16314	1927	11,8%	14387	291	14096	341	2,1%	2,4%
Falaise nord	8346	1231	14,7%	7115	114	7001	106	1,3%	1,5%
Falaise sud	6529	1334	20,4%	5195	93	5102	96	1,5%	1,9%
Honfleur	12510	2444	19,5%	10066	151	9915	161	1,3%	1,6%
Isigny-sur-Mer	7996	1632	20,4%	6364	94	6270	68	0,9%	1,1%
Le Bény-Bocage	6373	1075	16,9%	5298	93	5205	98	1,5%	1,9%

Lisieux 1	9788	1558	15,9%	8230	127	8103	154	1,6%	1,9%
Lisieux 2	7620	1873	24,6%	5747	98	5649	77	1,0%	1,4%
Lisieux 3	9664	1980	20,5%	7684	153	7531	145	1,5%	1,9%
Livarot	5041	861	17,1%	4180	80	4100	77	1,5%	1,9%
Mézidon-Canon	7661	1290	16,8%	6371	83	6288	109	1,4%	1,7%
Morteaux-Colibœuf	3915	638	16,3%	3277	46	3231	43	1,1%	1,3%
Orbec	7094	1323	18,6%	5771	101	5670	96	1,4%	1,7%
Ouistreham	18421	3160	17,2%	15261	232	15029	331	1,8%	2,2%
Pont-L'Evêque	7904	1313	16,6%	6591	109	6482	97	1,2%	1,5%
Ryes	9599	1382	14,4%	8217	122	8095	158	1,6%	2,0%
Saint Pierre-sur-Dives	5755	1304	22,7%	4451	71	4380	60	1,0%	1,4%
Saint-Sever-Calvados	5456	944	17,3%	4512	90	4422	70	1,3%	1,6%
Thury-Harcourt	7392	1101	14,9%	6291	103	6188	103	1,4%	1,7%
Tilly-sur-Seulles	12194	1619	13,3%	10575	188	10387	218	1,8%	2,1%
Trévières	5955	878	14,7%	5077	79	4998	96	1,6%	1,9%
Troarn	17621	2572	14,6%	15049	253	14796	208	1,2%	1,4%
Trouville-sur-Mer	17069	3627	21,2%	13442	191	13251	233	1,4%	1,8%
Vassy	4407	675	15,3%	3732	93	3639	74	1,7%	2,0%
Villers-Bocage	7758	1062	13,7%	6696	117	6579	108	1,4%	1,6%
Vire	13335	2321	17,4%	11014	271	10743	182	1,4%	1,7%

Manche	R	% I	% E
I	375716		
A	63635	16,94%	
V	312081	83,06%	
B / N	5952	1,58%	
E	306129	81,48%	
Eva Joly	5601	1,5%	1,8%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	July	% I	% E
Avranches	14972	2523	16,85%	12449	294	12155	267	1,8%	2,2%
Barenton	2329	369	15,84%	1960	52	1908	31	1,3%	1,6%
Barneville-Carteret	6359	1036	16,29%	5323	74	5249	70	1,1%	1,3%
Beaumont-Hague	9104	1140	12,52%	7964	126	7838	156	1,7%	2,0%
Brécey	4669	727	15,57%	3942	93	3849	61	1,3%	1,6%
Bréhal	9243	1446	15,64%	7797	181	7616	182	2,0%	2,4%
Bricquebec	8606	1498	17,41%	7108	109	6999	99	1,2%	1,4%
Canisy	5227	699	13,37%	4528	96	4432	81	1,5%	1,8%
Carentan	9098	1711	18,81%	7387	132	7255	99	1,1%	1,4%
Cerisy-la-Salle	4071	645	15,84%	3426	60	3366	74	1,8%	2,2%
Cherbourg nord-ouest	7469	1632	21,85%	5837	78	5759	148	2,0%	2,6%
Cherbourg sud-ouest	10668	2184	20,47%	8484	129	8355	143	1,3%	1,7%
Cherbourg sud-est	9056	2049	22,63%	7007	141	6866	102	1,1%	1,5%
Coutances	8404	1463	17,41%	6941	130	6811	170	2,0%	2,5%
Ducey	5657	841	14,87%	4816	115	4701	93	1,6%	2,0%
Equeurdreville-Hainneville	18520	3371	18,20%	15149	275	14874	211	1,1%	1,4%
Gavray	4115	638	15,50%	3477	67	3410	81	2,0%	2,4%

Granville	19415	3599	18,54%	15816	276	15540	380	2,0%	2,4%
Haye du Puits (la)	6333	1061	16,75%	5272	109	5163	67	1,1%	1,3%
Haye-Pesnel (La)	5431	796	14,66%	4635	94	4541	105	1,9%	2,3%
Isigny-le-Buat	2360	259	10,97%	2101	72	2029	29	1,2%	1,4%
Juvigny-le-Trente	1850	338	18,27%	1512	48	1464	18	1,0%	1,2%
Lessay	7836	1353	17,27%	6483	107	6376	83	1,1%	1,3%
Marigny	5602	866	15,46%	4736	94	4642	76	1,4%	1,6%
Montebourg	5200	891	17,13%	4309	61	4248	51	1,0%	1,2%
Montmartin-sur-Mer	7126	1086	15,24%	6040	110	5930	149	2,1%	2,5%
Mortain	4588	708	15,43%	3880	91	3789	58	1,3%	1,5%
Percy	3834	620	16,17%	3214	86	3128	61	1,6%	2,0%
Périers	4590	834	18,17%	3756	73	3683	54	1,2%	1,5%
Pieux (les)	10077	1656	16,43%	8421	140	8281	168	1,7%	2,0%
Pontorson	5012	805	16,06%	4207	104	4103	58	1,2%	1,4%
Quettehou	7503	1475	19,66%	6028	106	5922	97	1,3%	1,6%
Saint-Clair-sur-Elle	5853	924	15,79%	4929	89	4840	94	1,6%	1,9%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8871	1305	14,71%	7566	203	7363	74	0,8%	1,0%
Saint-James	5216	804	15,41%	4412	106	4306	80	1,5%	1,9%
Saint-Jean-de-Daye	4995	829	16,60%	4166	62	4104	62	1,2%	1,5%
Saint-Lô est	10099	2079	20,59%	8020	135	7885	219	2,2%	2,8%
Saint-Lô ouest	9956	1746	17,54%	8210	121	8089	208	2,1%	2,6%
Saint-Malo-de-la-Lande	8702	1259	14,47%	7443	138	7305	203	2,3%	2,8%
Sainte-Mère-Eglise	6038	937	15,52%	5101	85	5016	63	1,0%	1,3%
Saint-Pierre-Eglise	6844	1084	15,84%	5760	98	5662	107	1,6%	1,9%
Saint-Pois	2203	364	16,52%	1839	46	1793	32	1,5%	1,8%
Saint-Sauveur-Lendelin	4492	672	14,96%	3820	66	3754	64	1,4%	1,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5242	860	16,41%	4382	74	4308	61	1,2%	1,4%
Sartilly	6228	890	14,29%	5338	93	5245	126	2,0%	2,4%
Sourdeval	3618	599	16,56%	3019	90	2929	36	1,0%	1,2%
Teilleul (Le)	2327	401	17,23%	1926	50	1876	37	1,6%	2,0%
Tessy-sur-Vire	4536	683	15,06%	3853	95	3758	76	1,7%	2,0%
Torigni-sur-Vire	9709	1303	13,42%	8406	176	8230	87	0,9%	1,1%
Valognes	10640	1758	16,52%	8882	143	8739	134	1,3%	1,5%
Villedieu-les-Poëles	6309	1131	17,93%	5178	114	5064	67	1,1%	1,3%
Tourlaville	19514	3688	18,90%	15826	245	15581	249	1,3%	1,6%

Orne	R	% I	% E
I	212521		
A	35378	16,6%	
V	177143	83,4%	
B / N	3389	1,6%	
E	173754	81,8%	
Eva Joly	3109	1,5%	1,8%

Cantons :	I	A	%	V	B / N	E	Joly	% I	% E
Alençon 1	14612	2174	14,9%	12438	253	12185	214	1,5%	1,8%
Alençon 2	7722	1898	24,6%	5824	107	5717	151	2,0%	2,6%
Alençon 3	9517	1730	18,2%	7787	155	7632	136	1,4%	1,8%

Argentan est	5648	1131	20,0%	4517	85	4432	60	1,1%	1,4%
Argentan ouest	6958	1293	18,6%	5665	109	5556	84	1,2%	1,5%
Athis-de-l'Orne	6210	868	14,0%	5342	94	5248	153	2,5%	2,9%
Bazoches-sur-Heône	2738	363	13,3%	2375	42	2333	38	1,4%	1,6%
Bellême	4613	825	17,9%	3788	88	3700	83	1,8%	2,2%
Briouze	3569	519	14,5%	3050	60	2990	74	2,1%	2,5%
Carrouges	3948	570	14,4%	3378	71	3307	78	2,0%	2,4%
Courtomer	2250	318	14,1%	1932	31	1901	43	1,9%	2,3%
Domfront	8082	1438	17,8%	6644	145	6499	96	1,2%	1,5%
Ecouché	4657	679	14,6%	3978	82	3896	68	1,5%	1,7%
Exmes	2108	308	14,6%	1800	35	1765	40	1,9%	2,3%
Flers nord	9614	1777	18,5%	7837	126	7711	165	1,7%	2,1%
Flers sud	10012	1809	18,1%	8203	154	8049	135	1,3%	1,7%
Gacé	3144	587	18,7%	2557	56	2501	43	1,4%	1,7%
Juvigny-sous-Andaine	5610	915	16,3%	4695	95	4600	74	1,3%	1,6%
L'Aigle est	6380	1089	17,1%	5291	90	5201	52	0,8%	1,0%
L'Aigle ouest	6265	1119	17,9%	5146	100	5046	47	0,8%	0,9%
Ferté-Frênel (La)	3269	593	18,1%	2676	30	2646	29	0,9%	1,1%
Ferté-Macé (La)	7585	1164	15,3%	6421	147	6274	122	1,6%	1,9%
Merlerault (Le)	3225	553	17,1%	2672	45	2627	26	0,8%	1,0%
Theil (Le)	5411	920	17,0%	4491	86	4405	77	1,4%	1,7%
Mêle-sur-Sarthe (Le)	3779	521	13,8%	3258	61	3197	59	1,6%	1,8%
Longny-au-Perche	3294	533	16,2%	2761	48	2713	48	1,5%	1,8%
Messei	5937	776	13,1%	5161	119	5042	88	1,5%	1,7%
Mortagne-au-Perche	6600	1120	17,0%	5480	98	5382	91	1,4%	1,7%
Mortrée	3343	447	13,4%	2896	56	2840	49	1,5%	1,7%
Moulins-la-Marche	3113	512	16,4%	2601	41	2560	43	1,4%	1,7%
Nocé	3635	523	14,4%	3112	67	3045	65	1,8%	2,1%
Passais	2740	469	17,1%	2271	49	2222	35	1,3%	1,6%
Pervenchères	3021	454	15,0%	2567	46	2521	51	1,7%	2,0%
Putanges	3813	531	13,9%	3282	57	3225	84	2,2%	2,6%
Rémalards	5375	792	14,7%	4583	77	4506	106	2,0%	2,4%
Sées	5327	965	18,1%	4362	78	4284	68	1,3%	1,6%
Tinchebray	6325	853	13,5%	5472	102	5370	93	1,5%	1,7%
Tourouvre	3371	575	17,1%	2796	44	2752	26	0,8%	0,9%
Trun	4338	569	13,1%	3769	82	3687	58	1,3%	1,6%
Vimoutiers	5363	1098	20,5%	4265	78	4187	57	1,1%	1,4%

Annexe 179. Résultats des candidats Verts dans les plus importantes villes bas-normandes lors des élections présidentielles

Département	Communes de plus 8500 habitants	2002		2007		2012		2012-2002	2012-2007
		Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE	Ecart	Ecart
14	Caen	3154	7,3	1082	2,0	1715	3,6	-1439	633
61	Alençon	572	5,1	230	1,7	275	2,9	-297	45
50	Cherbourg-Octeville	669	4,2	270	1,4	345	1,9	-324	75
14	Hérouville Saint-Clair	769	9,3	193	1,8	298	2,9	-471	105
14	Lisieux	432	4,3	172	1,5	182	1,8	-250	10
50	Saint-Lô	567	6,3	206	1,9	274	2,6	-293	68
50	Equeurdreville-Hainneville	338	4,1	173	1,6	156	1,5	-182	-17
50	Tourlaville	322	3,9	134	1,3	169	1,7	-153	35
61	Flers	380	5,4	108	1,3	143	1,9	-237	35
61	Argentan	296	4,4	126	1,6	115	1,6	-181	-11
14	Bayeux	352	5,6	139	1,8	168	2,3	-184	29
14	Vire	302	4,9	102	1,4	106	1,6	-196	4
50	Granville	306	5,0	138	1,8	186	2,6	-120	48
14	Mondeville	290	6,1	102	1,7	94	1,7	-196	-8
50	Coutances	254	6,0	122	2,4	114	2,4	-140	-8
14	Iffs	335	7,4	104	1,7	129	2,2	-206	25
61	L'Aigle	125	3,4	54	1,2	38	1,0	-87	-16
14	Ouistreham	258	5,5	101	1,6	117	2,0	-141	16
50	Avranches	194	5,0	72	1,6	103	2,4	-91	31
	Total	9915	5,8	3628	1,7	4727	2,4	-5188	1099

Annexe 180. Résultats des candidats Verts dans les communes de l'agglomération de Caen lors des élections présidentielles

Communes de l'agglomération de Caen ¹	2002		2007		2012		2012-2002	2012-2007
	Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE	Nombre d'électeurs	% des SE	Ecart	Ecart
Breteville-sur-Odon	157	6,7	56	2,0	72	2,7	-85	16
Caen	3154	7,3	1082	2,0	1715	3,6	-1439	633
Carpicquet	59	5,5	28	2,0	31	2,1	-28	3
Colombelles	118	4,4	48	1,5	37	1,2	-81	-11
Cornelles-le-Royal	130	5,8	44	1,5	62	2,0	-68	18
Cuverville	52	5,7	22	1,8	21	1,7	-31	-1
Démouville	93	5,9	36	1,8	20	0,9	-73	-16
Epron	57	6,5	15	1,6	23	2,5	-34	8
Fleury-sur-Orne	105	5,3	47	1,9	52	2,1	-53	5
Giberville	94	4,1	47	1,6	41	1,4	-53	-6
Hérouville Saint-Clair	769	9,3	193	1,8	298	2,9	-471	105
Iffs	335	7,4	104	1,7	129	2,2	-206	25
Mondeville	290	6,1	102	1,7	94	1,7	-196	-8
Mouen	53	7,6	18	2,1	23	2,8	-30	5
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe	84	7,2	16	1,1	31	2,1	-53	15
Tourville-sur-Odon	43	7,8	15	2,0	12	1,7	-31	-3
Verson	113	6,1	43	1,8	50	2,2	-63	7
Total	5706	7,1	1916	1,9	2711	2,8	-2995	795

¹ Dans les limites de 2002

Annexe 181. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 10 juin 2012

Basse-Normandie	R	% I	% E
I	1079188		
A	434694	40,3%	
V	644494	59,7%	
B/N	10303	1,0%	
E	634191	58,8%	
EELV	29967	2,8%	4,7%
AEI	1876	0,2%	0,3%
Total des écologistes	31843	3,0%	5,0%

Calvados	R	% I	% E
I	490923		
A	198803	40,5%	
V	292120	59,5%	
B/N	4245	0,9%	
E	287875	58,6%	
EELV	20164	4,1%	7,0%
AEI	688	0,1%	0,2%
Total des écologistes	20852	4,2%	7,2%

Circonscription de Caen ouest	R	% I	% E
I	70197		
A	28814	41,0%	
V	41383	59,0%	
BIN	502	0,7%	
E	40881	58,2%	
Rudy L'Orphelin (EELV)	2595	3,7%	6,3%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	L'Orphelin	% I	% E
Caen 1	11261	4227	37,5%	7034	73	6961	511	4,5%	7,3%
Caen 2	15643	6829	43,7%	8814	108	8706	493	3,2%	5,7%

Caen 3	11401	4584	40,2%	6817	71	6746	487	4,3%	7,2%
Caen 8	11694	4879	41,7%	6815	96	6719	451	3,9%	6,7%
Caen 9	7985	3665	45,9%	4320	50	4270	346	4,3%	8,1%
Tilly-sur-Seulles	12213	4630	37,9%	7583	104	7479	307	2,5%	4,1%

Circonscription de Caen est

	R	% I	% E
I	67111		
A	27911	41,6%	
V	39200	58,4%	
BIN	395	0,6%	
E	38805	57,8%	
Caroline Amiel (EELV)	1276	1,9%	3,3%
Christophe Sady (AEI)	174	0,3%	0,3%
Total des écologistes	1450	2,2%	2,2%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Amiel	% I	% E	Sady	% I	% E	TE	% I	% E
Caen 4	6765	2760	40,8%	4005	36	3969	163	2,4%	4,1%	22	0,3	0,6	185	2,7%	4,7%
Caen 5	10169	4481	44,1%	5688	46	5642	212	2,1%	3,8%	21	0,2	0,4	233	2,3%	4,1%
Caen 6	8354	3375	40,4%	4979	35	4944	239	2,9%	4,8%	22	0,3	0,4	261	3,1%	5,3%
Caen 7	9633	4048	42,0%	5585	61	5524	174	1,8%	3,1%	22	0,2	0,4	196	2,0%	3,5%
Caen 10	14536	6248	43,0%	8288	101	8187	296	2,0%	3,6%	45	0,3	0,5	341	2,3%	4,2%
Troarn	17654	6999	39,6%	10655	116	10539	192	1,1%	1,8%	42	0,2	0,4	234	1,3%	2,2%

Circonscription de Lisieux-Falaise

	R	% I	% E
I	78477		
A	32633	41,6%	
V	45844	58,4%	
BIN	797	1,0%	

E
Sabine Michaux (EELV)

	45047	57,4%							
	1539	2,0%	3,4%						
Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Michaux	% I	% E
Bretteville-sur-Laize	10840	4082	37,7%	6758	159	6599	249	2,3%	3,8%
Cambremer	3931	1591	40,5%	2340	42	2298	121	3,1%	5,3%
Falaise nord	8361	3194	38,2%	5167	82	5085	169	2,0%	3,3%
Falaise sud	6535	2761	42,2%	3774	56	3718	133	2,0%	3,6%
Lisieux 1	2033	982	48,3%	1051	15	1036	41	2,0%	4,0%
Lisieux 2	7633	3668	48,1%	3965	56	3909	99	1,3%	2,5%
Lisieux 3	9670	4214	43,6%	5456	114	5342	208	2,2%	3,9%
Livarot	5043	1878	37,2%	3165	67	3098	110	2,2%	3,6%
Mézidon-Canon	7640	3124	40,9%	4516	63	4453	152	2,0%	3,4%
Morteaux-Coulbœuf	3940	1511	38,4%	2429	38	2391	62	1,6%	2,6%
Orbec	7098	3152	44,4%	3946	70	3876	111	1,6%	2,9%
Saint-Pierre-sur-Dives	5753	2476	43,0%	3277	35	3242	84	1,5%	2,6%

Circonscription de Pont l'Evêque

I	97734	% I	% E
A	40411	41,3%	
V	57323	58,7%	
B/N	805	0,8%	
E	56518	57,8%	
Pascal Chapelle (EELV)	1805	1,8%	3,2%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Chapelle	% I	% E
Blangy-le-Château	5775	2268	39,3%	3507	49	3458	103	1,8%	3,0%
Cabourg	16523	6666	40,3%	9857	124	9733	291	1,8%	3,0%
Dozulé	11734	4627	39,4%	7107	88	7019	128	1,1%	1,8%
Honfleur	12506	5486	43,9%	7020	109	6911	209	1,7%	3,0%
Lisieux 1	7779	3008	38,7%	4771	92	4679	210	2,7%	4,5%
Pont l'Evêque	7952	3370	42,4%	4582	67	4515	122	1,5%	2,7%

Trouville-sur-Mer	17027	7419	43,6%	9608	121	9487	263	1,5%	2,8%
Ouistreham	18438	7567	41,0%	10871	155	10716	479	2,6%	4,5%

Circonscription du Bessin-Côte de Nacre

	R	% I	% E
I	86425		
A	34136	39,5%	
V	52289	60,5%	
BIN	704	0,8%	
E	51585	59,7%	
Isabelle Attard (EELV)	11074	12,8%	21,5%
Jean-Michel Sady (AEI)	514	0,6%	1,0%
Total des écologistes	11588	13,4%	22,5%

	I	A	%	V	B / N	E	Attard	% I	% E	Sady	% I	E	TE	% I	% E
Cantons															
Balleroy	8027	3364	41,9%	4663	88	4575	845	10,5%	18,5%	47	0,6	1,0	892	11,1	19,5
Bayeux	14740	5754	39,0%	8986	117	8869	1973	13,4%	22,2%	81	0,5	0,9	205	13,9	23,2
Caumont L'Eventé	4581	2022	44,1%	2559	50	2509	473	10,3%	18,9%	21	0,5	0,8	494	10,8	19,7
Creully	16299	5815	35,7%	10484	124	10360	2068	12,7%	20,0%	102	0,6	1,0	217	13,3	20,9
Douvres-la-Délivrande	19202	7613	39,6%	11589	123	11466	3339	17,4%	29,1%	151	0,8	1,3	349	18,2	30,4
Isigny-sur-Mer	7998	3612	45,2%	4386	78	4308	625	7,8%	14,5%	34	0,4	0,8	659	8,2%	15,3
Ryes	9621	3606	37,5%	6015	85	5930	1113	11,6%	18,8%	46	0,5	0,8	115	12,0	19,5
Trévières	5957	2350	39,4%	3607	39	3568	638	10,7%	17,9%	32	0,5	0,9	9	11,2	18,8
Circonscription de Vire															
I	90979														
A	34898	38,4%													

V	56081	61,6%
BIN	1042	1,1%
E	55039	60,5%
Laurent Decker (EELV)	1875	2,1% 3,4%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Decker	% I	% E
Aunay-sur-Odon	6407	2759	43,1%	3648	3585	123	1,9%	3,4%	
Le Bény-Bocage	6367	2555	40,1%	3812	3739	108	1,7%	2,9%	
Bourguébus	17686	7009	39,6%	10677	10507	369	2,1%	3,5%	
Condé-sur-Noireau	5875	2309	39,3%	3566	3500	87	1,5%	2,5%	
Ecrevy	16304	5785	35,5%	10519	10360	476	2,9%	4,6%	
Saint-Sever	5448	2051	37,6%	3397	3251	95	1,7%	2,9%	
Thury-Harcourt	7394	2801	37,9%	4593	4524	155	2,1%	3,4%	
Vassy	4404	1711	38,9%	2693	2640	74	1,7%	2,8%	
Villers-Bocage	7766	2956	38,1%	4810	4732	165	2,1%	3,5%	
Vire	13328	4962	37,2%	8366	8201	223	1,7%	2,7%	

Manche	R	% I	% E
I	375672		
A	152058	40,5%	
V	223614	59,5%	
B/N	3719	1,0%	
E	219895	58,5%	
EELV	6975	1,9%	3,2%
AEI	583	0,2%	0,3%
Total des écologistes	7558	2,0%	3,4%

1 Circonscription de Saint-Lô

I	86501	
A	34510	39,9%
V	51991	60,1%
BIN	766	0,9%

BIN 1248 1,3%
 E 57127 60,4%
 Jean Leguelinel (EELV) 1933 2,0% 3,4%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Leguelinel	% I	% E
Avranches	14863	5618	37,8%	9245	186	9059	300	2,0%	3,3%
Barenton	2324	946	40,7%	1378	53	1325	51	2,2%	3,8%
Brecey	4661	1683	36,1%	2978	46	2932	74	1,6%	2,5%
Ducey	5659	2228	39,4%	3431	76	3355	119	2,1%	3,5%
Granville	19408	7658	39,5%	11750	142	11608	474	2,4%	4,1%
Isigny-le-Buat	2359	825	35,0%	1534	45	1489	36	1,5%	2,4%
Juigny-le-Tertre	1853	746	40,3%	1107	40	1067	27	1,5%	2,5%
La-Haye-Pesnel	5409	1997	36,9%	3412	70	3342	166	3,1%	5,0%
Le Teilleul	2330	952	40,9%	1378	46	1332	38	1,6%	2,9%
Mortain	4595	1730	37,6%	2865	77	2788	82	1,8%	2,9%
Pontorson	5019	1986	39,6%	3033	64	2969	100	2,0%	3,4%
Saint-Hilaire-du-Harcouët	8879	3506	39,5%	5373	133	5240	105	1,2%	2,0%
Saint-James	5217	1959	37,6%	3258	85	3173	105	2,0%	3,3%
Saint-Pois	2193	894	40,8%	1299	42	1257	41	1,9%	3,3%
Sartilly	6222	2186	35,1%	4036	62	3974	160	2,6%	4,0%
Sourdeval	3619	1321	36,5%	2298	81	2217	55	1,5%	2,5%

3 Circonscription de Coutances

	R	% I	% E
I	105851		
A	43237	40,8%	
V	62614	59,2%	
BIN	1147	1,1%	
E	61467	58,1%	
Marine Lemasson (EELV)	2424	2,3%	3,9%
Jacqueline Goglio (AEI)	218	0,2%	0,4%
Total des écologistes	2642	2,5%	4,3%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Lemasson	%I	%E	Goglio	%I	%E	TE	%I	%E
Bréhal	9249	3682	39,8%	5567	127	5440	253	2,7%	4,7%	14	0,2	0,3	267	2,9%	4,9%
Barneville-Carteret	6359	2604	40,9%	3755	47	3708	86	1,4%	2,3%	18	0,3	0,5	104	1,6%	2,8%
Briquebec	8627	4041	46,8%	4586	75	4511	139	1,6%	3,1%	9	0,1	0,2	148	1,7%	3,3%
Cerisy-la-Salle	4067	1595	39,2%	2472	42	2430	146	3,6%	6,0%	10	0,2	0,4	156	3,8%	6,4%
Coutances	8417	3256	38,7%	5161	86	5075	301	3,6%	5,9%	29	0,3	0,6	330	3,9%	6,5%
Gavray	4114	1569	38,1%	2545	68	2477	117	2,8%	4,7%	16	0,4	0,6	133	3,2%	5,4%
La-Haye-du-Puits	6334	2480	39,2%	3854	70	3784	80	1,3%	2,1%	10	0,2	0,3	90	1,4%	2,4%
Les Pieux	10082	4405	43,7%	5677	106	5571	193	1,9%	3,5%	16	0,2	0,3	209	2,1%	3,8%
Lessay	7839	3191	40,7%	4648	100	4548	86	1,1%	1,9%	9	0,1	0,2	95	1,2%	2,1%
Montmartin-sur-Mer	7126	2663	37,4%	4463	79	4384	215	3,0%	4,9%	15	0,2	0,3	230	3,2%	5,2%
Periers	4588	1903	41,5%	2685	44	2641	83	1,8%	3,1%	8	0,2	0,3	91	2,0%	3,4%
Saint-Malo-de-la-Lande	8683	3087	35,6%	5596	84	5512	294	3,4%	5,3%	16	0,2	0,3	310	3,6%	5,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5234	2346	44,8%	2888	52	2836	70	1,3%	2,5%	19	0,4	0,7	89	1,7%	3,1%
Saint-Sauveur-Lendelin	4489	1810	40,3%	2679	60	2619	129	2,9%	4,9%	6	0,1	0,2	135	3,0%	5,2%
Valognes	10643	4605	43,3%	6038	107	5931	232	2,2%	3,9%	23	0,2	0,4	255	2,4%	4,3%

4 Circonscription de Cherbourg

	R	%I	%E
I	88710		
A	38076	42,9%	
V	50634	57,1%	
BIN	558	0,6%	
E	50076	56,4%	

Catherine Marrey (EELV)	1274	1,4%	2,5%										
Cantons	I	A	%	V	B / N	E	Marrey	% I	% E				
Cherbourg-Nord-Ouest	7473	3293	44,1%	4180	49	4131	145	1,9%	3,5%				
Beaumont-Hague	9107	3440	37,8%	5667	62	5605	195	2,1%	3,5%				
Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest	12505	5413	43,3%	7092	69	7023	150	1,2%	2,1%				
Cherbourg-Sud-Est	7218	3413	47,3%	3805	38	3767	104	1,4%	2,8%				
Equeurdreville-Hainneville	18543	8047	43,4%	10496	113	10383	207	1,1%	2,0%				
Quettehou	7502	3338	44,5%	4164	73	4091	81	1,1%	2,0%				
Saint-Pierre-Eglise	6843	2730	39,9%	4113	42	4071	134	2,0%	3,3%				
Tourlaville	19519	8402	43,0%	11117	112	11005	258	1,3%	2,3%				

Orne	R	% I	% E
I	212593		
A	83833	39,4%	
V	128760	60,6%	
B/N	2339	1,1%	
E	126421	59,5%	
EELV	2828	1,3%	2,2%
AEI	605	0,3%	0,5%
Total des écologistes	3433	1,6%	2,7%

1 Circonscription d'Alençon-Domfront	R	% I	% E
I	71233		
A	28330	39,8%	
V	42903	60,2%	
BIN	743	1,0%	
E	42160	59,2%	
Martine Roussel (EELV)	954	1,3%	1,3%
Maria Senechal (AEI)	251	0,4%	0,6%
Total des écologistes	1205	1,7%	2,9%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Roussel	%I	%E	Senechal	%I	%E	TE	%I	%E
Alençon 1	14633	5554	38,0%	9079	110	8969	198	1,4%	2,2%	66	0,5	0,7	264	1,8%	2,9%
Alençon 2	7739	3623	46,8%	4116	60	4056	133	1,7%	3,3%	16	0,2	0,4	149	1,9%	3,7%
Alençon 3	9520	3805	40,0%	5715	99	5616	117	1,2%	2,1%	23	0,2	0,4	140	1,5%	2,5%
Carrouges	3951	1470	37,2%	2481	53	2428	78	2,0%	3,2%	12	0,3	0,5	90	2,3%	3,7%
Courtomer	2255	822	36,5%	1433	26	1407	38	1,7%	2,7%	12	0,5	0,9	50	2,2%	3,6%
Domfront	8080	3328	41,2%	4752	97	4655	83	1,0%	1,8%	18	0,2	0,4	101	1,3%	2,2%
Ferté-Macé (La)	7592	2978	39,2%	4614	111	4503	102	1,3%	2,3%	34	0,4	0,8	136	1,8%	3,0%
Juvigny-sous-Andaine	5628	2253	40,0%	3375	72	3303	67	1,2%	2,0%	39	0,7	1,2	106	1,9%	3,2%
Mesle-sur-Sarthe (Le)	3778	1280	33,9%	2498	18	2480	40	1,1%	1,6%	6	0,2	0,2	46	1,2%	1,9%
Passais-la-Conception	2724	1037	38,1%	1687	50	1637	27	1,0%	1,6%	8	0,3	0,5	35	1,3%	2,1%
Sées	5333	2180	40,9%	3153	47	3106	71	1,3%	2,3%	17	0,3	0,5	88	1,7%	2,8%

2 Circonscription de L'Aigle-Mortagne

I	A	%	V	B/N	E
68823					
28183	40,9%				
40640	59,1%				
847	1,2%				
39793	57,8%				

Cantons	I	A	%	V	B/N	E
L'Aigle est	6374	2530	39,7%	3844	61	3783
L'Aigle ouest	6267	2546	40,6%	3721	67	3654
Bazoches-sur-Hoëne	2739	1027	37,5%	1712	26	1686
Bellême	4617	1783	38,6%	2834	140	2694

Ferté-Frénel (La)	3272	1317	40,3%	1955	33	1922
Gacé	3143	1438	45,8%	1705	37	1668
Longny-au-Perche	3294	1284	39,0%	2010	34	1976
Merlerault (Le)	3226	1331	41,3%	1895	35	1860
Mortagne-au-Perche	6613	2848	43,1%	3765	86	3679
Moulins-la-Marche	3109	1142	36,7%	1967	24	1943
Nocé	3642	1500	41,2%	2142	52	2090
Pervenchères	3023	1204	39,8%	1819	28	1791
Rémalard	5361	2144	40,0%	3217	62	3155
Theil (Le)	5421	2452	45,2%	2969	68	2901
Tourouvre	3369	1378	40,9%	1991	28	1963
Vimoutiers	5353	2259	42,2%	3094	66	3028

3 Circonscription d'Argentan-Flers

	R	% I	% E
I	72537		
A	27320	37,7%	
V	45217	62,3%	
BIN	749	1,0%	
E	44468	61,3%	
Omar Ayad (EELV)	1874	2,6%	4,2%
Jacques Bessin (AEI)	354	0,5%	0,8%
Total des écologistes	2228	3,1%	5,0%

Cantons	I	A	%	V	B/N	E	Ayad	% I	% E	Bessin	% I	% E	TE	% I	% E
Argentan est	5646	2408	42,6%	3238	66	3172	119	2,1%	3,8%	20	0,4	0,6	139	2,5%	4,4%
Argentan ouest	6947	2900	41,7%	4047	61	3986	170	2,4%	4,3%	26	0,4	0,7	196	2,8%	4,9%
Athis-de-l'Orne	6178	2167	35,1%	4011	60	3951	257	4,2%	6,5%	41	0,7	1,0	298	4,8%	7,5%
Briouze	3576	1298	36,3%	2278	50	2228	94	2,6%	4,2%	22	0,6	1,0	116	3,2%	5,2%
Ecouché	4654	1633	35,1%	3021	66	2955	87	1,9%	2,9%	22	0,5	0,7	109	2,3%	3,7%

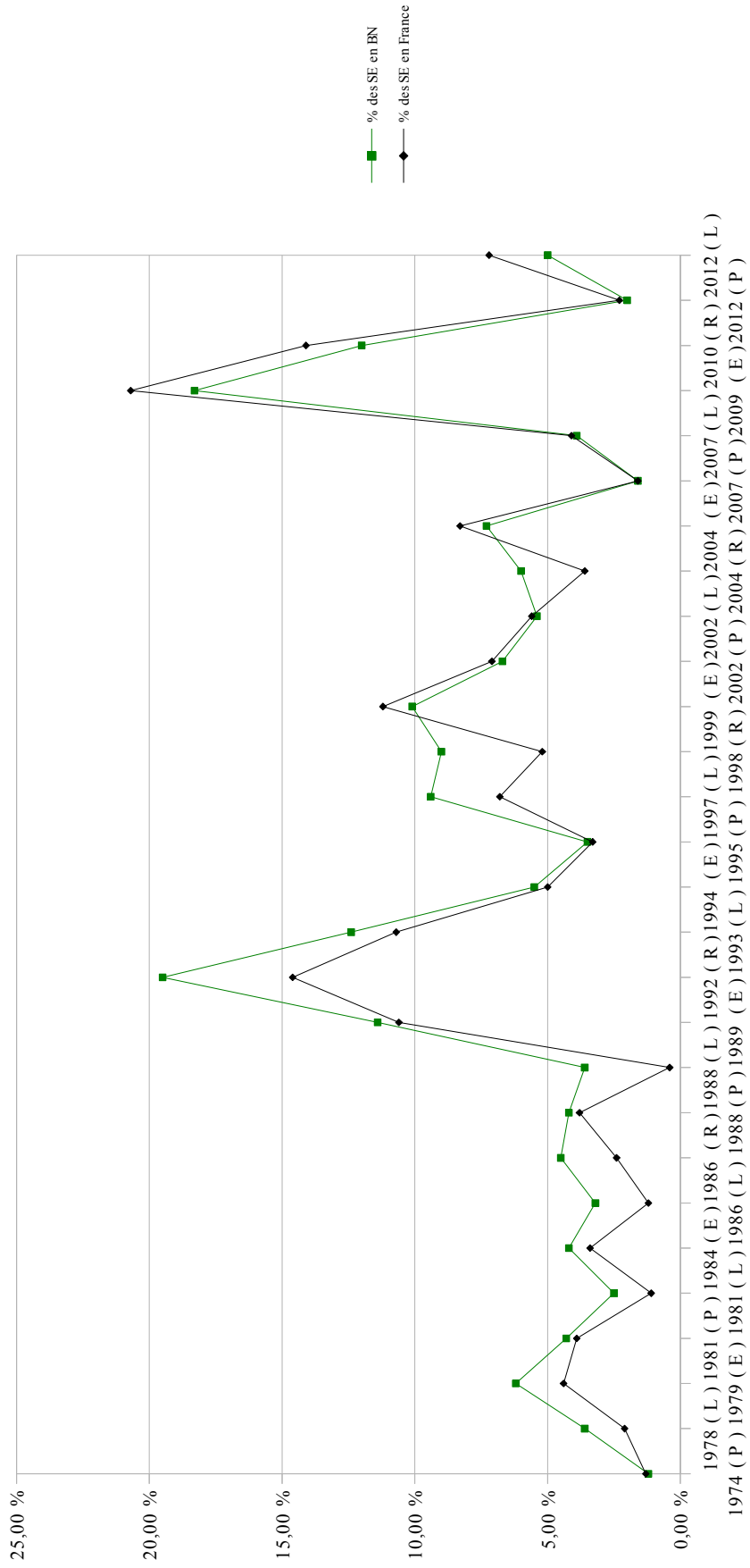
Exmes	2109	748	35,5%	1361	29	1332	58	2,8%	4,4%	19	0,9%	1,4%	77	3,7%	5,8%
Flers nord	9626	3842	39,9%	5784	71	5713	316	3,3%	5,5%	45	0,5%	0,8%	361	3,8%	6,3%
Flers sud	10024	3831	38,2%	6193	86	6107	231	2,3%	3,8%	43	0,4%	0,7%	274	2,7%	4,5%
Messei	5955	2160	36,3%	3795	76	3719	109	1,8%	2,9%	16	0,3%	0,4%	125	2,1%	3,4%
Mortrée	3340	1328	39,8%	2012	41	1971	90	2,7%	4,6%	19	0,6%	1,0%	109	3,3%	5,5%
Putanges-Pont-Ecrepin	3810	1408	37,0%	2402	44	2358	124	3,3%	5,3%	26	0,7%	1,1%	150	3,9%	6,4%
Tinchebray	6326	1975	31,2%	4351	48	4303	135	2,1%	3,1%	26	0,4%	0,6%	161	2,5%	3,7%
Trun	4346	1622	37,3%	2724	51	2673	84	1,9%	3,1%	29	0,7%	1,1%	113	2,6%	4,2%

Annexe 182. Evolution des suffrages de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012

Date	Type de scrutin	Nombre de suffrages en BN	% des SE en BN	% des SE en France
1974	Présidentielle (1 ^{er} tour)	7 920	1,2 %	1,3 %
1978	Législatives (1 ^{er} tour)	26 367	3,6 %	2,1 %
1979	Européennes	31 106	6,2 %	4,4 %
1981	Présidentielle (1 ^{er} tour)	32 549	4,3 %	3,9 %
1981	Législatives (1 ^{er} tour)	16 450	2,5 %	1,1 %
1984	Européennes	21 514	4,2 %	3,4 %
1986	Législatives	22 242	3,2 %	1,2 %
1986	Régionales	31 573	4,5 %	2,4 %
1988	Présidentielle (1 ^{er} tour)	32 463	4,2 %	3,8 %
1988	Législatives (1 ^{er} tour)	22 204	3,6 %	0,4 %
1989	Européennes	52 337	11,4 %	10,6 %
1992	Régionales	120 142	19,5 %	14,6 %
1993	Législatives (1 ^{er} tour)	80 475	12,4 %	10,7 %
1994	Européennes	26 638	5,5 %	5,0 %
1995	Présidentielle (1 ^{er} tour)	27 658	3,5 %	3,3 %
1997	Législatives (1 ^{er} tour)	59 575	9,4 %	6,8 %
1998	Régionales	50 039	9,0 %	5,2 %
1999	Européennes	47 781	10,1 %	11,2 %
2002	Présidentielle (1 ^{er} tour)	49 411	6,7 %	7,1 %
2002	Législatives (1 ^{er} tour)	34 999	5,4 %	5,6 %
2004	Régionales (1 ^{er} tour)	37 048	6,0 %	3,6 %
2004	Européennes	15 900	8,2 %	8,3 %
2007	Présidentielle (1 ^{er} tour)	14 367	1,6 %	1,6 %
2007	Législatives (1 ^{er} tour)	25 346	3,9 %	4,1 %
2009	Européennes	77 644	18,3 %	20,7 %
2010	Régionales (1 ^{er} tour)	57 879	12,0 %	14,1 %
2012	Présidentielle (1 ^{er} tour)	17 279	2,0 %	2,3 %
2012	Législatives (1 ^{er} tour)	31 843	5,0 %	7,2 %

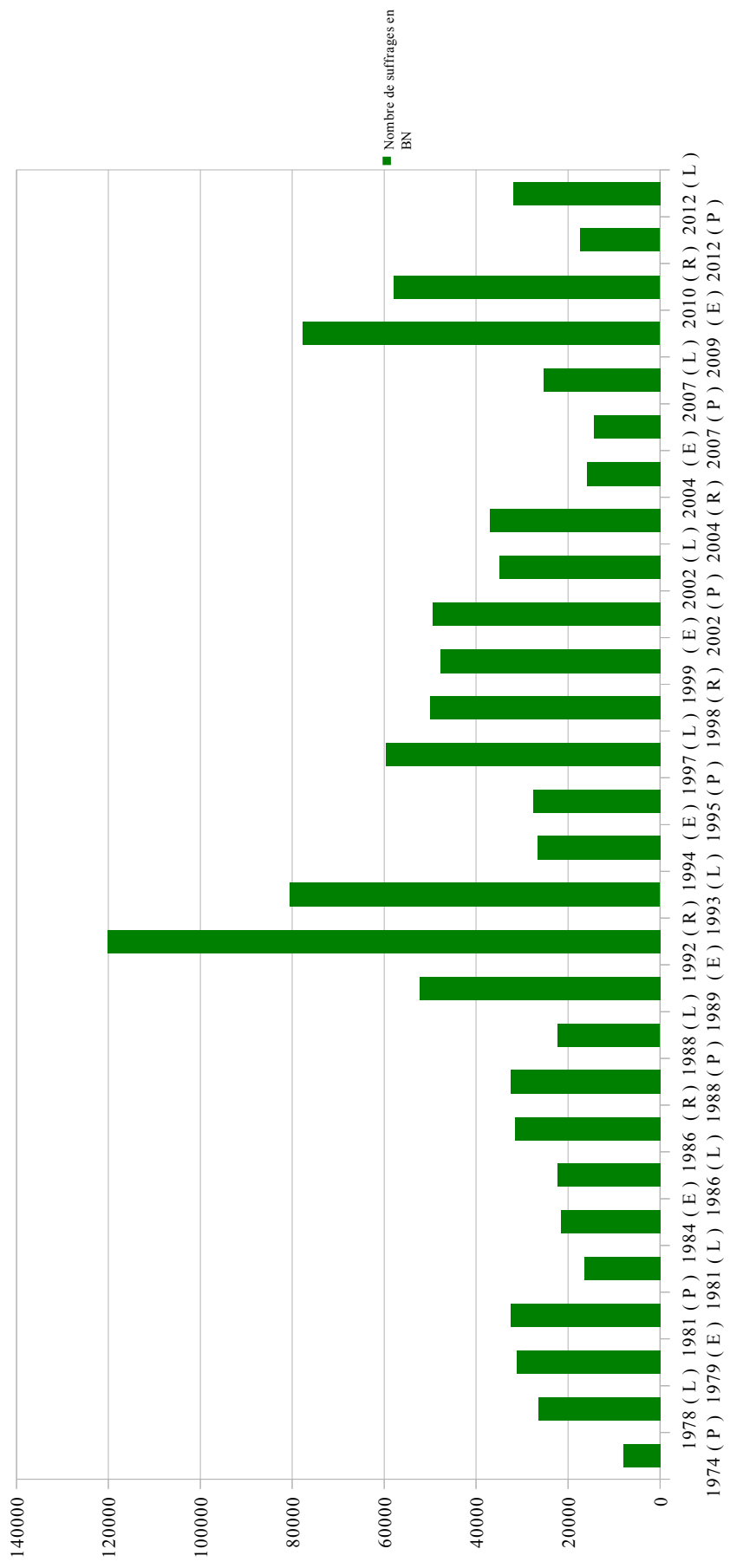
Annexe 183.

Evolution en % des suffrages exprimés de l'écologie politique en Basse-Normandie et en France de 1974 à 2012

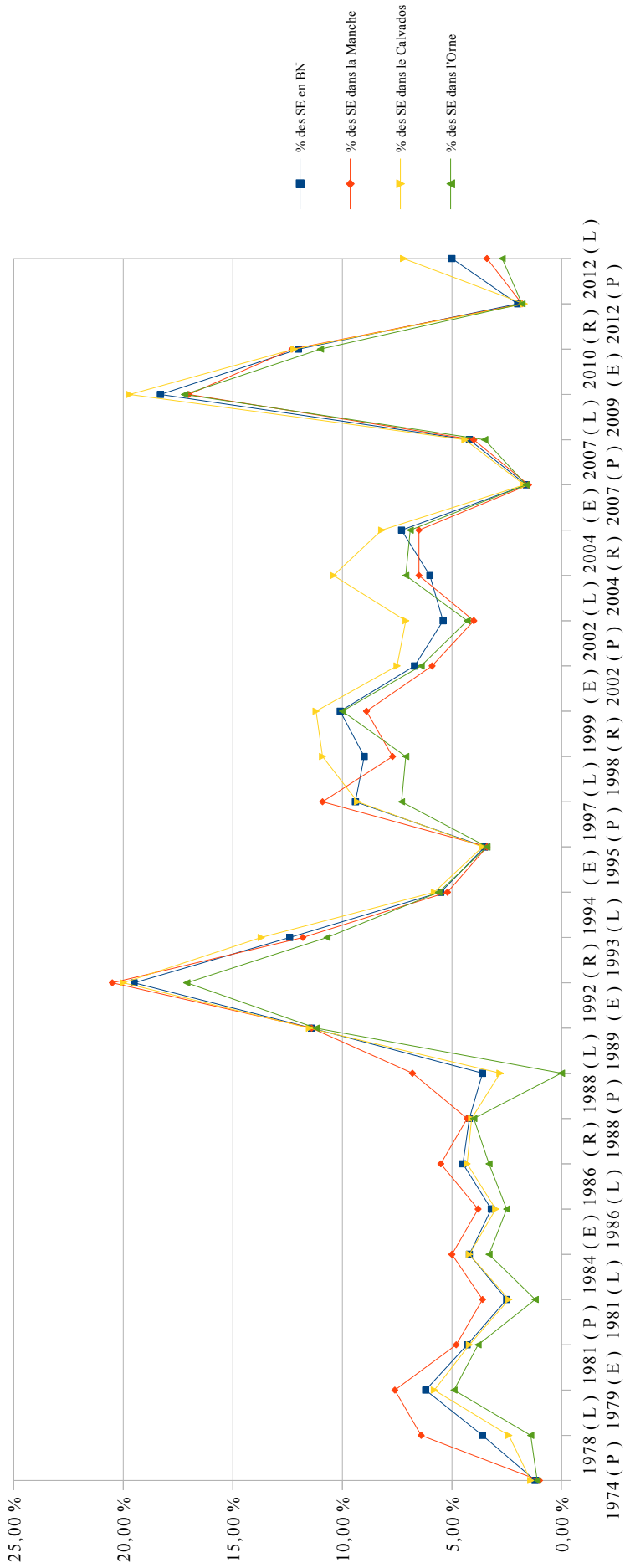


Annexe 184.

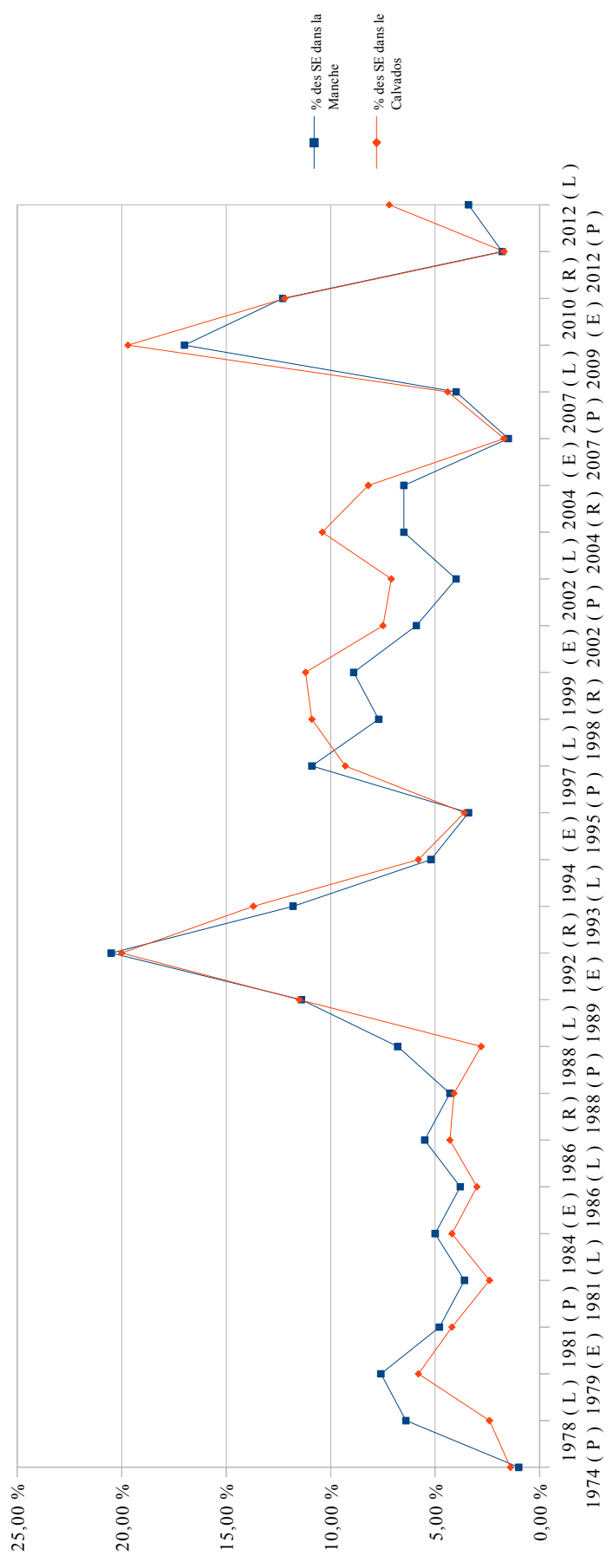
Evolution des suffrages de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012



Evolution en % des SE de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012

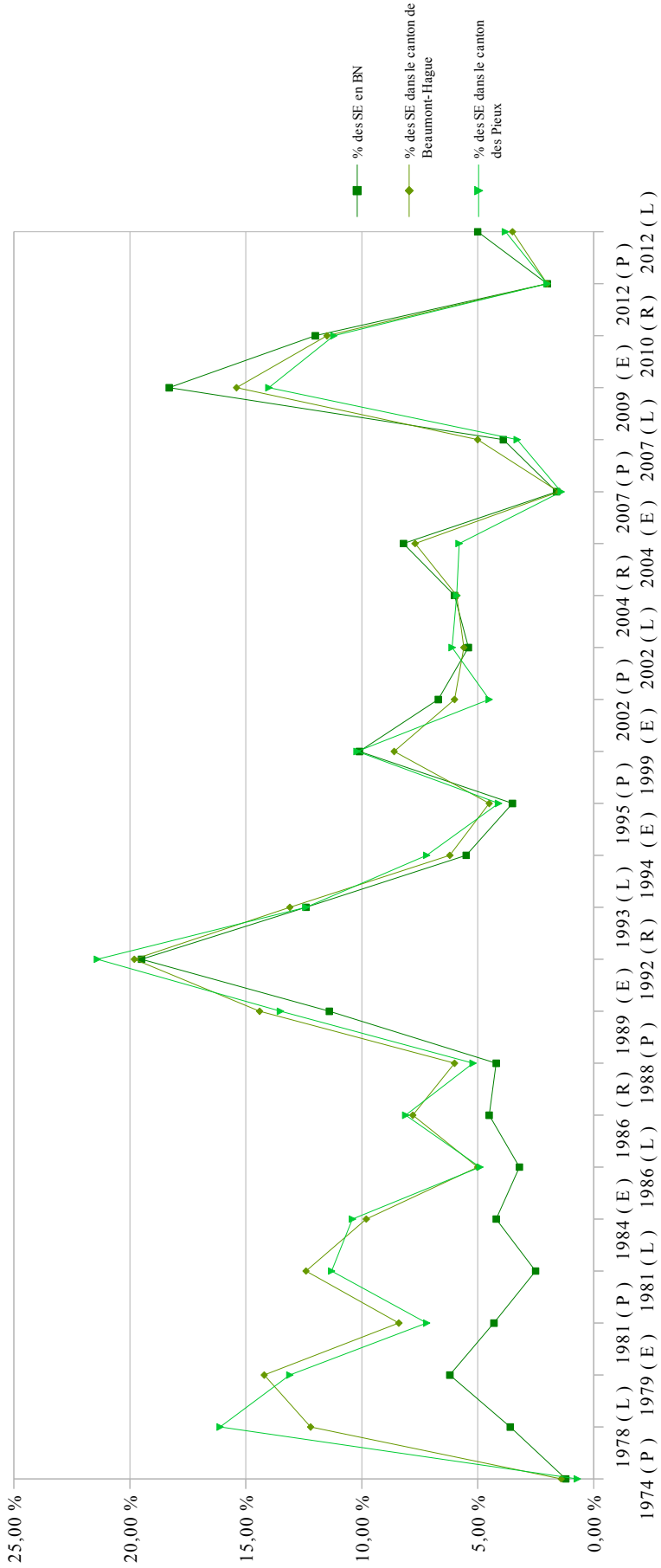


Evolution en % des SE de l'écologie politique dans la Manche et le Calvados de 1974 à 2012



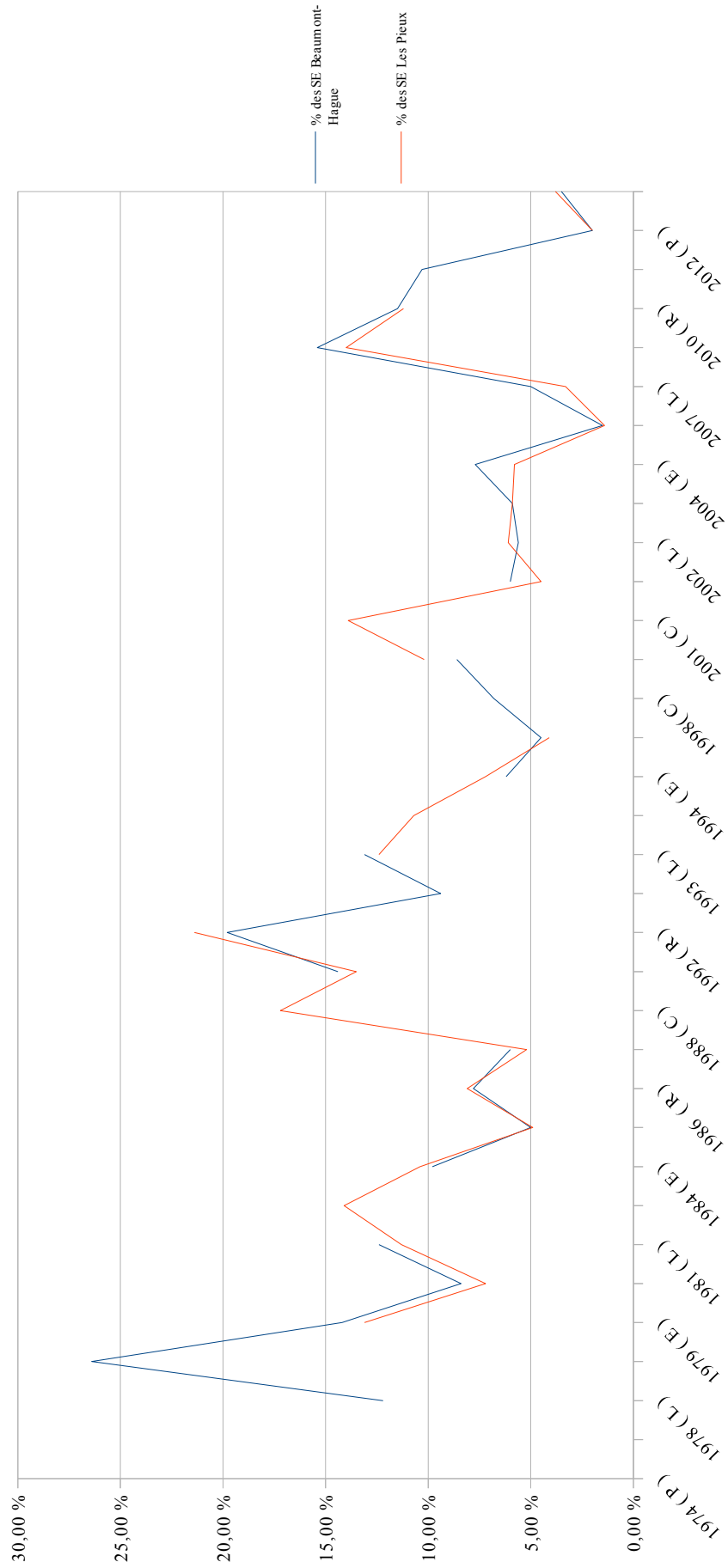
Annexe 187.

Evolution en % des SE de l'écologie politique dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux de 1974 à 2012



Annexe 188.

Evolution en % des SE de l'écologie politique dans les cantons des Pieux et de Beaumont-Hague de 1974 à 2012



Annexe 189.

Evolution % des SE de l'écologie politique en Basse-Normandie et dans l'agglomération de Caen de 1974 à 2012

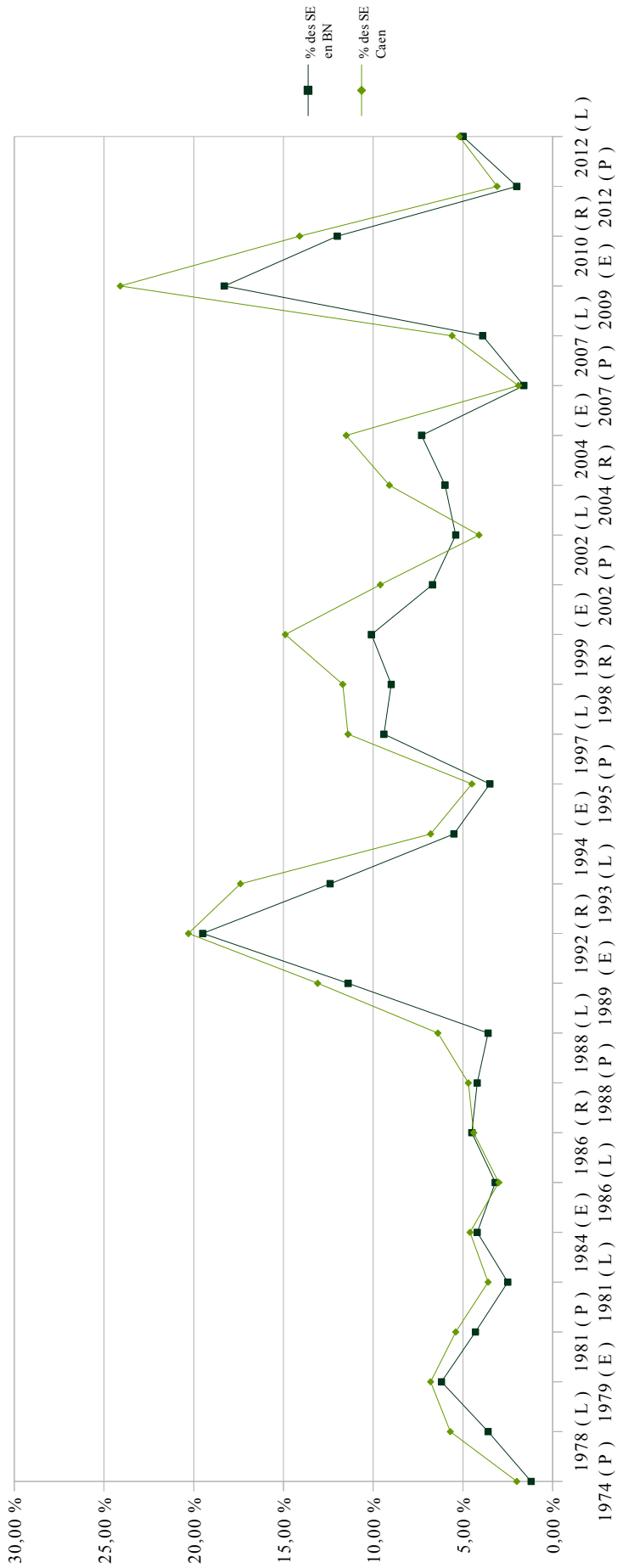


Table des annexes

Annexe 1. « L’embarras des décharges sauvages ».....	p. 1
Annexe 2. La pollution de l’eau.....	p.2
Annexe 3. Le problème du remembrement.....	p.3
Annexe 4. Le CREPAN.....	p.4
Annexe 5. Les oiseaux : « une pollution sous surveillance ».....	p. 5
Annexe 6. Une association locale à Flers : le GREN-Flers.....	p.6
Annexe 7. La lutte contre la pollution dans le bocage virois : l’APNEV.....	p. 7
Annexe 8. Le littoral : la Côte Fleurie.....	p.8
Annexe 9. La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l’agglomération caennaise...p.9	
Annexe 10. La lutte contre la pollution atmosphérique dans les zones urbaines : l’agglomération caennaise.....	p. 10
Annexe 11. La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries...p.11	
Annexe 12. La lutte contre le bruit et les nuisances dans les zones rurales : les carrières et les cimenteries...p.12	
Annexe 13. L’ALCPSE.....	p.13
Annexe 14. Les campagnes d’information et de sensibilisation.....	p. 14
Annexe 15. Des manifestations pacifistes : première marche antinucléaire sur Flamanville le 13 avril 1975.....	p. 15
Annexe 16. Des manifestations pacifistes : Rassemblement de Flamanville du 6 et 7 septembre 1975.....	p.16
Annexe 17. Des manifestations pacifistes : Première fête antinucléaire à Flamanville du 15 août 1976.....	p.17
Annexe 18. Des manifestations pacifistes : Affiche sur la fête antinucléaire et des énergies renouvelables du 19 et 20 août 1978.....	p. 18
Annexe 19 : Des manifestations pacifistes : Manifestation d’agriculteurs à Flamanville du 8 juillet 1977...p. 19	
Annexe 20 : Frank Duncombe : un pionnier dans la défense de l’environnement :Affiche de la campagne contre le bruit (1972).....	p. 20
Annexe 21. Les Amis de la Terre de Caen : un groupe local actif : Manifestation à vélo à Caen du 12 juin 1976.....	p. 21
Annexe 22. Résultats de René Dumont lors de l’élection présidentielle du 5 mai 1974.....	pp. 22-24
Annexe 23. Carte des résultats de René Dumont à l’élection présidentielle du 5 mai 1974.....	p. 25
Annexe 24. Profession de foi d’A. Travers dans le canton des Pieux lors des cantonales du 7 mars 1976.....	pp. 26-27
Annexe 25. Résultats des candidats écologistes Collectif écologie 78 lors des élections du 12 mars 1978.....	pp. 28-30

Annexe 26. Carte des résultats des candidats « Collectifs écologie 78 » lors élections législatives du 12 mars 1978.....	p.31
Annexe 27. Déclaration de soutien du 4 mars 1979.....	p. 32
Annexe 28. Résultats de la liste Europe Ecologie 79 lors des élections européennes du 10 juin 1979....	pp. 33-36
Annexe 29. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie 79 lors des élections européennes du 10 juin 1979.....	p. 37
Annexe 30. Résultats de Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle du 26 avril 1981.....	pp. 38-41
Annexe 31. Carte des résultats de Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle du 26 avril 1981.....	p. 42
Annexe 32. Profession de foi de J. Bénard dans la circonscription de Caen lors des élections législatives du 14 juin 1981.....	pp. 43-44
Annexe 33. Profession de foi de D. Anger dans la circonscription de Valognes lors des élections législatives du 14 juin 1981.....	pp. 45-46
Annexe 34. Résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Ecologie » et de Didier Anger lors des élections législatives du 14 juin 1981.....	pp. 47-49
Annexe 35. Carte des résultats des candidats du collectif « Aujourd'hui l'Ecologie » et de Didier Anger lors des élections législatives du 14 juin 1981.....	p. 50
Annexe 36. Profession de foi de D. Anger dans le canton des Pieux lors des élections cantonales du 14 mars 1982.....	pp. 51-52
Annexe 37. Liste des candidats de la liste du Mouvement Ecologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.....	p. 53
Annexe 38. Liste des candidats de la liste « Cherbourg-Ecologie » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.....	p. 54
Annexe 39. Liste des candidats de la liste « Ecologie et responsabilité » à Octeville lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.....	p. 55
Annexe 40. Liste des candidats de la liste « Tourlaville Ecologie » lors des élections municipales du 6 et 13 mars 1983.....	p. 56
Annexe 41. Liste « A Caen l'écologie » aux élections municipales du 6 mars 1983.....	p. 57
Annexe 42. Profession de foi de la liste du Mouvement écologiste « Pour vivre mieux à Equeurdreville-Hainneville » lors des élections municipales du 6 mars 1983.....	pp. 58-59
Annexe 43. Profession de foi de la liste Ecologie et responsabilité lors des élections municipales du 6 mars 1983.....	pp. 60-61
Annexe 44. Profession de foi de D. Anger et de S. Ropert-Poncet aux Pieux lors des élections municipales du 6 mars 1983.....	pp. 62-63
Annexe 45. Charte constitutive des Verts de Basse-Normandie (1984).....	pp. 64-66

Annexe 46. Les élus écologistes dans la Communauté urbaine de Cherbourg (CUC).....	p. 67
Annexe 47. La qualité de l'eau.....	p. 68
Annexe 48. Le groupement régional d'associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie.....	p. 69
Annexe 49. Profession de foi « Les Verts – Europe Ecologie » aux élections européennes du 17 juin 1984.....	pp. 70-71
Annexe 50. Résultats de la liste Verte et celle d'ERE lors des élections européennes du 17 juin 1984.....	pp. 72-75
Annexe 51. Carte des résultats de la liste Les Verts-Europe Ecologie lors des élections européennes du 17 juin 1984.....	p. 76
Annexe 52. Profession de foi de P. Dupré dans le canton de Creully lors des élections cantonales du 10 mars 1985.....	pp. 77-78
Annexe 53. Listes Vertes départementales lors des élections régionales du 16 mars 1986.....	pp. 79-81
Annexe 54. Profession de foi de la liste « Les Verts, l'alternative pour la Manche » menée par Didier Anger lors des élections régionales du 16 mars 1986.....	p. 82
Annexe 55. Communiqués des Verts-Orne lors des élections régionales et législatives du 16 mars 1986.....	p. 83
Annexe 56. Résultats des listes Vertes lors des élections législatives du 16 mars 1986.....	pp. 84-87
Annexe 57. Carte des résultats des listes Vertes lors des élections législatives du 16 mars 1986.....	p. 88
Annexe 58. Résultats des listes Vertes lors des élections régionales du 16 mars 1986.....	pp. 89-92
Annexe 59. Carte des résultats des listes Vertes lors des élections régionales du 16 mars 1986.....	p. 93
Annexe 60. Résultats d'Antoine Waechter lors de l'élection présidentielle du 24 avril 1988.....	pp. 94-97
Annexe 61. Carte des résultats d'Antoine Waechter lors de l'élection présidentielle du 24 avril 1988.....	p. 98
Annexe 62. Profession de foi de D. Bosquet dans la circonscription de Cherbourg lors des élections législatives du 5 juin 1988.....	pp. 99-100
Annexe 63. Profession de foi de D. Anger dans la circonscription de Valognes lors des élections législatives du 5 juin 1988.....	pp. 101-102
Annexe 64. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 5 juin 1988.....	pp. 103-104
Annexe 65. Profession de foi de J.-L. Loyer dans le canton de Vire lors des élections cantonales du 25 septembre 1988.....	pp. 105-106
Annexe 66. Profession de foi de C. Leclercq dans le canton de Caen 7 lors des élections cantonales du 25 septembre 1988.....	p. 107
Annexe 67. Résultats des candidats écologistes dans le Calvados lors des élections cantonales du 25 septembre 1988.....	p. 108
Annexe 68. Liste écologiste menée par Jean-Claude Magalhaés à Octeville lors des élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 109

Annexe 69. Liste écologiste menée par Patrick Crinquette à Cherbourg lors des élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 110
Annexe 70. Liste menée par Daniel Bosquet à Equeurdreville-Hainneville lors des élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 111
Annexe 71. Liste menée par Hubert Vignet à Tourlaville lors des élections municipales du 12 mars 1989.p.	112
Annexe 72. Liste « Avec les Verts » menée par Michel Horn à Caen aux élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 113
Annexe 73. Liste « Avec les Verts à Hérouville » menée par M. Brunet à Hérouville-Saint-Clair aux élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 114
Annexe 74. Liste « En vert et pour tous » menée par Y. Girard à La Ferté-Macé aux élections municipales du 12 mars 1989.....	p.115
Annexe 75. Profession de foi d'Octoville écologie lors des élections municipales du 12 mars 1989.....	pp. 116-117
Annexe 76. Résultats des listes « écologistes » à Caen par sections de vote aux élections municipales du 12 mars 1989.....	p. 118
Annexe 77. Résultats de la liste Les Verts- Europe Ecologie lors des élections européennes du 15 juin 1989.....	pp. 119-122
Annexe 78. Carte des résultats de la liste Les Verts- Europe Ecologie lors des élections européennes du 15 juin 1989.....	p.123
Annexe 79. Listes Vertes lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 124
Annexe 80. Listes GE lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 125
Annexe 81. Listes Liste du Parti de l'arbre menée par Simone Caillot dans la Manche lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 126
Annexe 82. Liste des Ecologistes indépendants ni à droite ni gauche menée par Léon Lemonnier dans le Calvados lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 127
Annexe 83. Profession de foi de la liste verte dans la Manche lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 128
Annexe 84. Profession de foi de la liste GE dans l'Orne lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 129
Annexe 85. Profession de foi de la liste des Ecologistes indépendants ni à droite ni gauche menée par Léon Lemonnier dans le Calvados.....	pp.130-131
Annexe 86. Profession de foi du Parti de l'arbre menée Simone Caillot dans la Manche lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	pp. 132-133

Annexe 87. Résultats des listes écologistes lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	pp.134-139
Annexe 88. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p.140
Annexe 89. Carte des résultats des listes vertes lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p.141
Annexe 90. Carte des résultats des listes GE lors des élections régionales du 22 mars 1992.....	p. 142
Annexe 91. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 22 mars 1992.....	pp. 143-146
Annexe 92. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 21 mars 1993.....	pp. 147-157
Annexe 93. Carte des résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 21 mars 1993...	p. 158
Annexe 94. Carte des résultats des candidats de l'Entente écologiste lors des élections législatives du 21 mars 1993.....	p.159
Annexe 95. Profession de foi de P. Anger lors des élections cantonales du 20 mars 1994.....	pp. 160-161
Annexe 96. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 20 mars 1994.....	pp.162-165
Annexe 97. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 12 juin 1994.....	pp. 166-169
Annexe 98. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 12 juin 1994.....	p.170
Annexe 99. Carte des résultats de la liste verte lors des élections européennes du 12 juin 1994.....	p.171
Annexe 100. Carte des résultats de la liste GE lors des élections européennes du 12 juin 1994.....	p.172
Annexe 101. Résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 23 avril 1995.....	pp. 173-176
Annexe 102. Carte des résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 23 avril 1995.....	p. 177
Annexe 103. Liste « Caen Ecologie, Gauche Alternative » menée par Nicolas Beniès lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p. 178
Annexe 104. Liste « A Caen, l'écologie » menée par Josette Bénard lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p. 179
Annexe 105. Liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par Jean-Pierre Viaud lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p.180
Annexe 106. Liste « Hérouville-Solidarité-Ecologie » menée par Josiane Lowy lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p.181
Annexe 107. Liste « Ecologie : agir pour Hérouville » menée par Arlette Vivier lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p. 182
Annexe 108. Profession de foi de la liste « Caen Ecologie, Gauche Alternative » menée par Nicolas Beniès lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	pp. 183-184
Annexe 109. Profession de foi de la liste « A Caen, l'écologie » menée par Josette Bénard lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	pp. 185-186

Annexe 110. Profession de foi de la liste « Pour les Caennais : La 3 Voie » menée par Jean-Pierre Viaud lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	pp. 187-188
Annexe 111. Résultats des listes écologistes à Caen lors des élections municipales du 11 juin 1995.....	p. 189
Annexe 112. Profession de C. Durchon dans la circonscription de Coutances-Granville lors des élections législatives du 25 mai 1997.....	pp. 190-191
Annexe 113. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 25 mai 1997.....	pp. 192-202
Annexe 114. Liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » menée par Françoise-Edmonde Morin dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 203
Annexe 115. Liste « Les Ecologistes de Basse-Normandie avec GE » menée par Jean-Claude Cherrier dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 204
Annexe 116. Liste « Ecologie et Développement » menée par Jean-Pierre Viaud dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 205
Annexe 117. Liste « Normandie-Ecologie » menée par Josette Bénard dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 206
Annexe 118. Liste « Union pour une écologie sociale » menée par Didier Anger dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 207
Annexe 119. Liste « Citoyen en marche » conduite par Bernard Leclerc dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998	p. 207
Annexe 120. Liste «verte et ouverte pour l’Orne » conduite par Yannick Soubien dans l’Orne lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 208
Annexe 121. Liste Génération écologie avec Brice Lalonde menée par Jean-Bernard Meininger dans l’Orne lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	p. 208
Annexe 122. Profession de foi de la liste « Union pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire » dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 209-210
Annexe 123. Profession de foi de la liste « Union pour une écologie sociale » dans la Manche lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 211-212
Annexe 124. Profession de foi de la liste « Verte et Ouverte pour l’Orne lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 213-214
Annexe 125. Profession de foi de la liste « Les écologistes de Basse-Normandie avec Génération écologie » dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 215-216
Annexe 126. Profession de foi pour « Ecologie et Développement » dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 217-218
Annexe 127. Résultats des listes écologistes dans le Calvados lors des élections régionales du 15 mars 1998.....	pp. 219-220

Annexe 128. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 15 mars 1998.....	pp. 221-224
Annexe 129. Charte de l'Environnement.....	p. 225
Annexe 130 : Discours prononcé le 2 septembre 2002 par Jacques Chirac lors de l'assemblée plénière du troisième Sommet de la terre tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002.....	pp. 226-227
Annexe 131. Tract de FO contre la visite de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de retraitement de La Hague le 19 janvier 1999.....	p. 228
Annexe 132. Statuts Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie.....	pp. 229-231
Annexe 133. Règlement intérieur Europe Ecologie Les Verts Basse Normandie	pp. 232-235
Annexe. 134. Délégations et représentations des élus Verts à Caen.....	pp. 236-238
Annexe 135. Photographie de la manifestation du 15 avril à Cherbourg.....	p. 239
Annexe 136. Tracé de la future ligne THT Cotentin-Maine.....	p. 240
Annexe 137. Liste "A Caen, Les Verts" menée par Jean-Pierre Viaud à Caen lors des élections municipales du 11 mars 2001.....	pp.241-242
Annexe 138. Liste "Verte et Ouverte" menée par Pascal Chapelle à Lisieux lors des élections municipales du 11 mars 2001.....	p.243
Annexe 139. Charte des Verts de Basse-Normandie pour l'écologie politique et sociale.....	pp. 244-247
Annexe 140. Profession de foi de Michel Le Moux dans le canton de Caen 8 lors des élections cantonales du 11 mars 2001.....	pp.248-249
Annexe 141. Profession de foi de Grégory Berkovicz dans le canton de Caen 7 lors des élections cantonales du 11 mars 2001.....	pp.250-251
Annexe 142. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 1999.....	pp. 252-255
Annexe 143. Carte des résultats de la liste menée par Daniel Cohn-Bendit lors des élections européennes du 13 juin 1999.....	p. 256
Annexe 144. Résultats de la liste menée par Jean-Pierre Viaud dans les sections de vote de la ville de Caen lors des élections municipales du 11 mars 2001.....	p. 257
Annexe 145. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 11 mars 2001....	pp. 258-260
Annexe 146. Programme de Noël Mamère lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002.....	pp. 261-265
Annexe 147. Programme de Corinne Lepage lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002.....	p. 266
Annexe 148. Profession de foi des candidats GE lors des élections législatives du 9 juin 2002.....	pp. 267-268
Annexe 149. Profession de foi des candidats MEI lors des élections législatives du 9 juin 2002.....	pp. 269-270
Annexe 150. Résultats des candidats écologistes lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002...pp.	271-274
Annexe 151. Carte des résultats des candidats écologistes lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002.....	p. 275

Annexe 152. Carte des résultats de Noël Mamère lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002.....	p. 276
Annexe 153. Carte des résultats de Corinne Lepage lors de l'élection présidentielle du 21 avril 2002.....	p. 277
Annexe 154. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 9 juin 2002.....	pp. 278-289
Annexe 155. Listes départementales de l'Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004.....	pp. 290-291
Annexe 156. Profession de foi de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004.....	pp. 292-293
Annexe 157. Profession de foi d'Alain Gruénais lors des élections cantonales du 21 mars 2004.....	pp. 294-295
Annexe 158. Résultats de la liste Union pour une Nouvelle Gauche menée par Alain Tourret lors des élections régionales du 21 mars 2004.....	pp. 296-299
Annexe 159. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 21 mars 2004.....	pp. 300-302
Annexe 160. Résultats de la liste Verte menée par Hélène Flautre dans la circonscription Nord-Ouest lors des élections européennes du 13 juin 2004.....	pp.302-306
Annexe 161. Carte des résultats de la liste Verte menée par Hélène Flautre dans la circonscription Nord-Ouest lors des élections européennes du 13 juin 2004.....	p. 307
Annexe 162. Le programme environnementale de la candidate Verte lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007.....	pp.308-309
Annexe 163. Le programme du candidat « altermondialiste » lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007.....	pp. 310-311
Annexe 164. Résultats des candidats Verts et « altermondialiste » lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007.....	pp.312-315
Annexe 165. Carte des résultats de Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007....	p. 316
Annexe 166. Carte des résultats de José Bové lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2007.....	p. 317
Annexe 167. Résultats des candidats Verts dans les communes bas-normandes les plus importantes lors des élections présidentielles.....	p. 318
Annexe 168. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 10 juin 2007.....	pp. 320-331
Annexe 169. Profession de foi d'A. Astruc dans le canton de Caen 2 lors des élections cantonales du 9 mars 2008.....	pp. 319-332
Annexe 170. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 9 mars 2008.....	pp. 333-335
Annexe 171. Listes départementales de la liste Europe Ecologie Basse-Normandie menée par François Dufour lors des élections régionales du 14 mars 2010.....	pp. 336-337

Annexe 172. Résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 7 juin 2009.....	pp.338-341
Annexe 173. Carte des résultats des listes écologistes lors des élections européennes du 13 juin 2009.....	p. 342
Annexe 174. Carte des résultats de la liste Europe Ecologie menée par Hélène Flautre lors des élections européennes du 13 juin 2009.....	p. 343
Annexe 175. Carte des résultats de la liste AEI menée par Bernard Frau lors des élections européennes du 13 juin 2009.....	p. 344
Annexe 176. Résultats de la liste Europe Ecologie Basse Normandie lors des élections régionales du 14 mars 2010.....	pp. 345-348
Annexe 177. Résultats des candidats écologistes lors des élections cantonales du 20 mars 2011.....	pp.349-351
Annexe 178. Résultats d'Eva Joly lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2012.....	pp. 352-355
Annexe. 179. Résultats des candidats Verts dans les plus importantes villes bas-normandes lors des élections présidentielles.....	p. 356
Annexe 180. Résultats des candidats Verts dans les communes de l'agglomération de Caen lors des élections présidentielles.....	p. 357
Annexe 181. Résultats des candidats écologistes lors des élections législatives du 10 juin 2012.....	pp. 358-369
Annexe 182. Evolution des suffrages de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012.....	p. 370
Annexe 183. Evolution en % des suffrages exprimés de l'écologie politique en Basse-Normandie et en France de 1947 à 2012.....	p. 371
Annexe 184. Evolution des suffrages de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1974 à 2012.....	p. 372
Annexe 185. Evolution en % des suffrages exprimés de l'écologie politique en Basse-Normandie de 1947 à 2012.....	p. 373
Annexe 186. Evolution en % des SE de l'écologie politique dans la Manche et le Calvados de 1947 à 2012.....	p. 374
Annexe 187. Evolution en % des SE de l'écologie politique en Basse-Normandie et dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux de 1947 à 2012.....	p. 375
Annexe 188. Evolution en % des SE de l'écologie politique dans les cantons de Beaumont-Hague et des Pieux de 1947 à 2012.....	p. 376
Annexe 189. Evolution en % des SE de l'écologie politique en Basse-Normandie et dans l'agglomération caennaise de 1947 à 2012.....	p. 377

Résumé

Cette monographie porte sur l'écologie politique en Basse Normandie de 1968 à 2012. En effet, elle nous invite à nous interroger sur le développement du mouvement écologiste, puis sur sa structuration et enfin sur son poids électoral dans cette région. En d'autres termes, nous allons nous demander si la région bas-normande, dominée par la droite, est une terre favorable à l'écologie politique ? Dès la fin des années 1960, la Basse Normandie se caractérise par l'apparition d'associations environnementales et écologiques qui sont déterminantes dans le développement de ce mouvement. Par ailleurs, dans un contexte de remise en cause de l'autoritarisme, du centralisme et de la société de consommation par une partie de la population, le Nord Cotentin fut le théâtre d'une importante mobilisation antinucléaire qui compte dans la naissance de l'écologie politique à l'échelle régionale. Cette lutte a cristallisé les différentes sensibilités partisans et l'extrême hétérogénéité de ses sympathisants. Au même titre que l'Alsace, la Basse Normandie devient une terre pionnière de l'écologie politique. Toutefois, étant donné leur répulsion quasi-structurelle à s'organiser en parti, les écologistes tardent à s'unifier dans une même structure. Suite à de nombreuses crises et départs, le mouvement connaît de profondes mutations régionales. Ainsi, après le succès électoral, la région bas-normande devient une terre de mission au cours des années 2000. Anti-systèmes dès son l'origine, les écologistes se professionnalisent et participent à des alliances électorales en vue d'obtenir des postes à responsabilité, et ce, malgré les rapports complexes avec les partis de gauche, et plus particulièrement avec le PS, au sujet de la présence du nucléaire dans la Manche. Toutefois, malgré leur réussite électorale lors des élections locales, ils ne parviennent pas à « se construire de fiefs » dans la région.

This monograph which focuses on ecological politics in Basse Normandie from 1968 to 2012, tackles the topic question, the development of the ecological movement, its structure, and finally its electoral representation in this region. In other words, we are going to ask ourselves if the Basse Normandie region, despite its right-wing domination, is a land in favor of political ecology? By the end of the 1960s, Basse Normandie was characterized by the emergence of environmental and ecological associations which were decisive in the development of this movement. Moreover, in a time when a part of the population was challenging authoritarianism, centralism consumer society, Nord Cotentin was the scene of an important antinuclear mobilization which paved the way to political ecology at the regional level. This struggle epitomized the different strands of the movement and the deep differences between its members. Like Alsace, Basse Normandie became a pioneer of political ecology. However, given their deeply-rooted rejection of founding party, ecologists postponed the creation of that structure. After many crises, the movement underwent deep regional changes. Thus, after a few electoral successes, the region Basse Normandie became a land of conquest during the 2000's. Despite their anti-system essence, ecologists professionalized themselves and took part in voting alliance to obtain position of responsibility in spite of their complex relationships with left-wings parties, and more particularly with the Socialist Party, about nuclear power plants implementation in the Manche. However, despite electoral successes in local elections, they failed to build their own political territories.

Mots clés : histoire, parti politique, élections, écologie, environnement, nucléaire, Basse-Normandie, Les Verts.